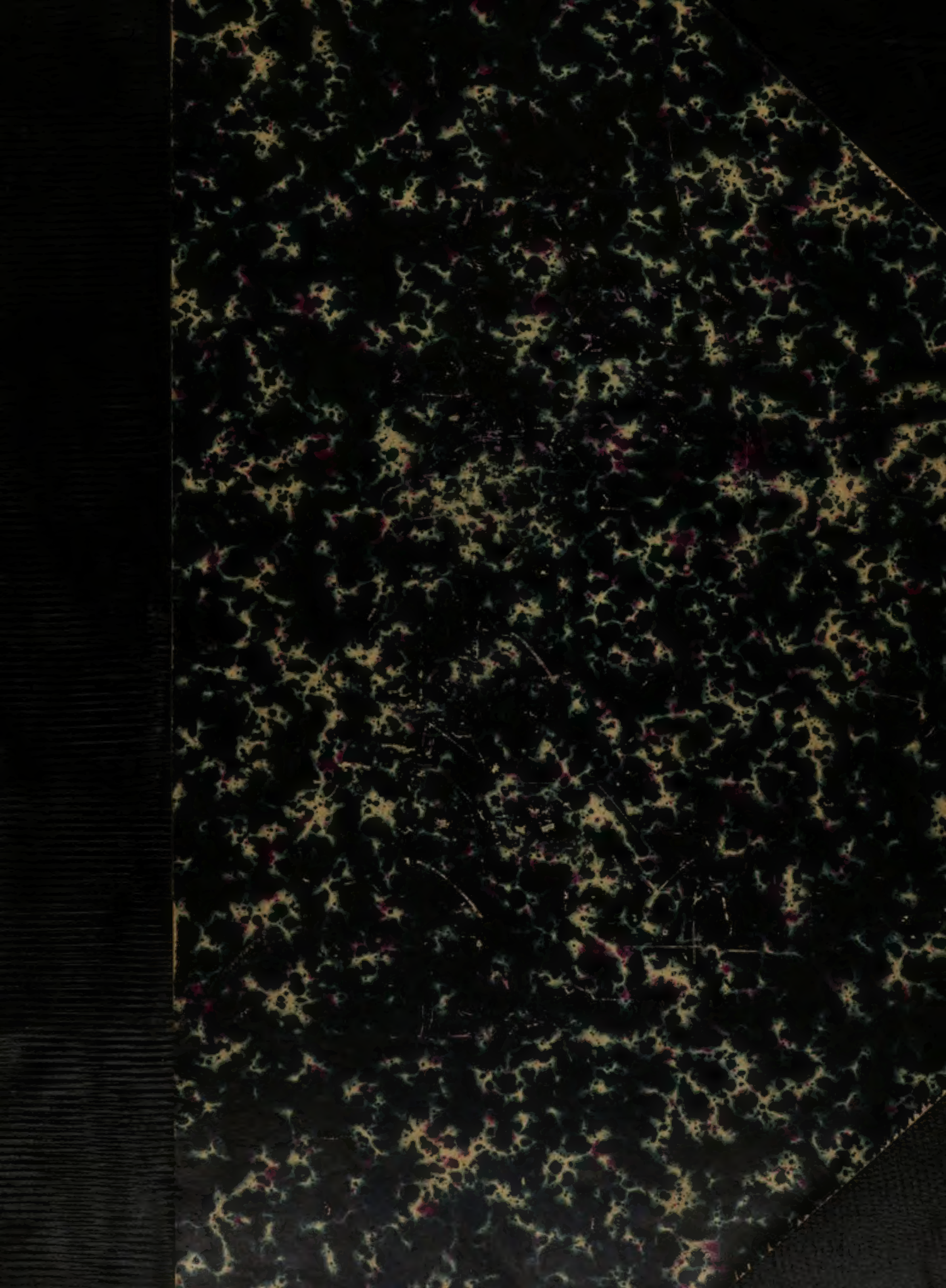
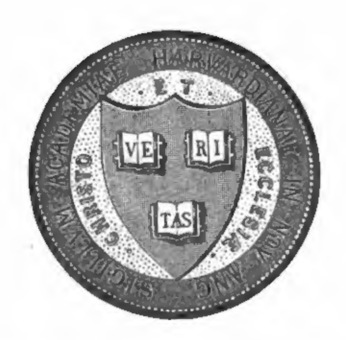





HARVARDIANAE
ACADEMIAE
SIGILLUM
IN
NOV
ANG
CHRISTO
ET
ECCLESIAE
VE
RI
TAS

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE



REVUE

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

TROISIÈME SÉRIE — TOME XVII

TOME XLIII DE LA COLLECTION

26me ANNÉE — 1er SEMESTRE

JANVIER A JUILLET 1889

PARIS

BUREAU DES REVUES

111, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 111

1889

1889, [illegible]

N° 1. — 5 Janvier 1889. — Tome 43. — (3e série, IXe année, premier semestre).

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

PARAISSANT LE SAMEDI

Fondée en 1863

SOMMAIRE DU N° 1

PRIX DU NUMÉRO : 60 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT :

A LA REVUE BLEUE	Six mois.	Un an.	AVEC LA REVUE SCIENTIFIQUE	Six mois.	Un an.
Paris	15 fr. »	25 fr. »	Paris	25 fr. »	45 fr. »
Départements et Alsace-Lorraine	18 »	30 »	Départements et Alsace-Lorraine	30 »	50 »
Étranger	20 »	35 »	Étranger	35 »	55 »

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er DE CHAQUE TRIMESTRE

On s'abonne sans frais au bureau des Revues, 111, boulevard Saint-Germain

Chez les principaux libraires et dans tous les bureaux de poste de France et de l'Union postale

Les Annonces sont reçues chez MM. Lagrange, Cerf et Cie, 8, place de la Bourse

J. HETZEL & Cie, Editeurs, 18, Rue Jacob, PARIS

MAGASIN ILLUSTRÉ D'ÉDUCATION ET DE RÉCRÉATION

ET

SEMAINE DES ENFANTS

RÉUNIS

Journal de toute la famille — Couronné par l'Académie

FONDÉ PAR P.-J. STAHL EN 1864

DIRIGÉS PAR

J. VERNE — J. HETZEL — J. MACÉ

25e ANNÉE

ABONNEMENT — UN AN

Paris, **14** fr. — Départements, **16** fr. — Union, **17** fr.

25e ANNÉE

SOMMAIRE DU NUMÉRO 577, DU 1er JANVIER 1889.

Le MAGASIN D'ÉDUCATION ET DE RÉCRÉATION

COMMENCERA TRÈS PROCHAINEMENT LA PUBLICATION DES

Mémoires d'un collégien russe

Huitième roman de *la vie de Collège dans tous les pays*, par ANDRÉ LAURIE

A l'occasion du 25e anniversaire de la fondation du *Magasin d'Éducation*, les abonnés de ce Journal pourront choisir un volume in-8° illustré sur la liste qui leur est adressée en même temps que le numéro du 1er janvier. Ce sera pour eux une agréable surprise.

Envoi franco d'un Numéro spécimen

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

1er SEMESTRE 1889. (3e SÉRIE.) — NUMÉRO 1. — (26e ANNÉE.) — 5 JANVIER 1889.

LE MONUMENT DE GIORDANO BRUNO À ROME

I.

Nous avons quelque peine à comprendre en France le bruit qui s'est fait en Italie à propos du monument projeté de Giordano Bruno. L'idée d'honorer d'illustres victimes de l'intolérance religieuse nous est depuis longtemps familière. Nous n'y voyons pas seulement un prétexte à des manifestations irréligieuses : les libéraux les plus modérés, et même de sincères et zélés catholiques, n'hésitent pas à s'y associer lorsqu'il s'agit d'un Dolet ou d'un Coligny. Non pas qu'il ne subsiste parmi nous un catholicisme intolérant, mais ses protestations sont timides et embarrassées. Elles s'en prennent à la forme plutôt qu'au fond des honneurs rendus ou projetés. Elles accusent, dans le présent, les intentions; elles cherchent, dans le passé, des torts aux victimes et des excuses aux bourreaux. Elles trouvent, d'ailleurs, peu d'écho. Le principe de la liberté de conscience est entré si profondément dans nos idées et dans nos mœurs que bien peu, parmi les plus conservateurs et les plus religieux, accepteraient, dans un degré ou sous une forme quelconques, la solidarité de l'Inquisition, de la Saint-Barthélemy ou de la révocation de l'Édit de Nantes. Enfin, le besoin même d'invoquer la liberté de conscience contre le fanatisme irréligieux ne permet pas de la répudier ou de paraître la répudier au profit du fanatisme religieux. Il faut compter avec l'opinion moyenne, qui ne veut de fanatisme d'aucune sorte, et de part et d'autre on sera d'autant plus sûr de l'avoir pour soi qu'on se tiendra sur la défensive, en s'abstenant de toute démonstration d'intolérance.

L'opinion moyenne n'est ni moins sage ni moins libérale en Italie qu'en France. Elle peut même y paraître plus forte, parce que le pouvoir central et les pouvoirs locaux se sont moins laissé envahir par le radicalisme. Les Italiens, en quelques années, ont accompli, avec moins de secousses et moins d'excès, une révolution politique et sociale aussi hardie et aussi profonde peut-être que la Révolution française. Ils avaient à conquérir et ils ont conquis non seulement la liberté politique, mais l'indépendance et l'unité nationales. Ils sont restés fidèles à la forme monarchique du gouvernement, mais ils ont renversé six monarchies, et parmi ces monarchies celle qui représentait dans le monde entier, aux yeux des catholiques, la plus sûre garantie du libre exercice de l'autorité religieuse. Le patrimoine de saint Pierre s'est sécularisé. Pour les autres parties de l'Italie la sécularisation de l'État s'est achevée dans l'ordre législatif, dans l'ordre judiciaire, dans l'ordre politique proprement dit. Les congrégations religieuses n'ont pas été dissoutes, mais elles ont été dépouillées de leurs biens et de leurs principaux moyens d'action. L'enseignement public, enfin, s'est ouvert, non seulement à la libre science, mais à la libre pensée, sous sa forme la plus radicale. Contre de si grands changements la résistance a été passive, en quelque sorte, et n'a provoqué aucune violence; ou du moins, chez les adversaires comme chez les défenseurs de l'ancien régime, les plus grands écarts ont été dans les paroles

plutôt que dans les actes. Toutefois, on ne doit pas oublier qu'en Italie la liberté religieuse date d'hier, et que si elle a pu en un jour changer les institutions, il lui faut plus de temps pour changer les mœurs. L'introduction du culte protestant dans certaines communes ne se ferait pas sans susciter des troubles et des attentats contre les personnes. Le clergé séculier et régulier est resté nombreux et se résigne difficilement à ne plus parler en maître. S'il se taisait, son chef parlerait toujours pour lui, dans la capitale même de l'Italie, à deux pas des palais où résident le roi et ses ministres et où siègent les Chambres. Or, pour le souverain pontife, le nouvel ordre de choses n'est pas seulement la violation des maximes de l'Église, c'est une usurpation sur le pouvoir temporel dont il a été dépossédé et qu'il ne se croit pas le droit d'abdiquer. De là l'amertume particulière du langage de Léon XIII comme de Pie IX pour toutes les atteintes que reçoit en Italie l'omnipotence de l'Église catholique. La papauté tolère dans tout le reste du monde la liberté des cultes. En Italie elle y voit un scandale et à Rome un outrage personnel. Son attitude est la même à l'égard de la liberté philosophique. Elle surveille de plus près et censure avec plus de sévérité les philosophes italiens que les philosophes des autres nations. Ses condamnations vont chercher jusque dans la tombe ceux mêmes qui ont donné le plus de gages de leur fidélité à la foi catholique et de leur dévouement à l'Église. Le sage Léon XIII vient d'en fournir une nouvelle preuve à l'égard de Rosmini.

Il ne faut donc pas s'étonner de l'irritation qu'a causée au Vatican et parmi tous ceux qui sont restés en communion de sentiments avec le Vatican le projet d'élever un monument à un philosophe que l'Église a rejeté de son sein, il y a moins de trois cents ans, comme hérétique, et qui a été brûlé à Rome même sous l'autorité d'un pape. L'offense à la papauté paraît ici d'autant plus directe que ses défenseurs ne peuvent pas, comme pour les actes de persécution accomplis dans d'autres pays, alléguer la distinction entre la condamnation purement spirituelle prononcée au nom de l'Église et le châtiment matériel infligé au nom de l'État.

A Rome, lors du supplice de Giordano Bruno, l'Église et l'État se confondaient dans la personne du pape. Le pape avait la double responsabilité de la condamnation spirituelle et du châtiment matériel. Une seule et même autorité dénonçait l'hérésie et faisait monter l'hérétique sur le bûcher. C'est donc bien une victime de la papauté qu'il s'agit d'honorer, et il paraît difficile de l'honorer sans flétrir la puissance qui l'a frappé et sans la flétrir, à travers toute la série des papes, dans son dépositaire actuel comme dans le souverain pontife de 1600.

Si l'on veut bien comprendre l'indignation du Vatican et des amis du Vatican, il faut chercher un point de comparaison dans un milieu étranger au catholicisme.

Aucun autel n'est pur de sang humain,

a dit un poète. Le bûcher de Bruno, à Rome, n'est pas plus odieux que le bûcher de Servet, à Genève. Genève, depuis trois siècles, s'est plus profondément transformée que Rome, dans ses institutions politiques et religieuses, dans ses mœurs, dans sa foi elle-même. Son Grand-Conseil ne saurait se considérer comme solidaire des actes de Calvin, au même degré que Léon XIII des actes de Clément VIII. Je doute cependant que l'idée d'élever un monument à Servet, sur l'emplacement de son supplice, fût mieux accueillie du protestantisme genevois et des autorités civiles et religieuses de Genève que l'est des catholiques italiens et du souverain pontife le projet du monument de Bruno sur le *Campo di Fiori*, à Rome. Il y a quelque vingt ans, mon cher et regretté maître Jules Barni faisait à Genève une série de conférences sur *les martyrs de la libre pensée*. Il n'hésita pas à comprendre parmi ces martyrs la victime du fanatisme de Calvin.

Beaucoup lui en surent mauvais gré et protestèrent publiquement.

II.

Toute puissance, dans l'ordre religieux et dans l'ordre politique, est jalouse de son passé et souffre malaisément qu'on cherche à le flétrir. Le sentiment est naturel; il est même, jusqu'à un certain point, digne de respect. Il a droit à des ménagements, mais il n'a pas le droit de prévaloir contre les exigences infiniment plus respectables d'une conscience éclairée. J'applaudirais au monument de Servet dans Genève; j'applaudis au monument de Bruno dans Rome. Et à ceux, catholiques ou protestants, qui pourraient s'en offenser, je témoignerais mes égards en leur disant très sincèrement : il n'y a ici qu'une glorification de la liberté philosophique; il n'y a, ni dans le passé ni dans le présent, de flétrissure pour personne.

Le passé ne doit pas se juger d'après les idées et les mœurs, à plus forte raison d'après les idées du présent. Le savant auteur d'une récente et remarquable étude sur Giordano Bruno (1), M. di Giovanni, professeur d'histoire de la philosophie à l'Université de Palerme et correspondant de l'Institut de France, a rassemblé tous les textes et rappelé tous les précédents qui montrent l'accord de toutes les législations, dans tous les pays, parmi toutes les Églises, pour punir de mort le crime d'hérésie. C'était partout, jusqu'à notre siècle, le droit écrit. C'était aussi, avant la philosophie des XVIIe et XVIIIe siècles, le droit naturel, le droit in-

(1) *Giordano Bruno e le fonti delle sue dottrine*, per Vincenzo di Giovanni. — Palermo, 1888.



contesté devant l'opinion et devant les consciences. L'esprit de tolérance, qui ne date pas de Voltaire, pouvait protester contre l'application d'un tel droit, il n'en repoussait pas le principe. Il ne faut donc flétrir ni les juges catholiques de Bruno ni les juges protestants de Servet. Il y avait probablement parmi eux de très honnêtes gens. Il y en avait aussi parmi les juges païens qui livraient aux bêtes les martyrs chrétiens. Il y en avait parmi les juges de Socrate. Faut-il cependant, parce que l'intolérance religieuse ou philosophique peut invoquer l'excuse de la bonne foi et de la pureté des intentions, renoncer à en honorer les victimes? L'Église catholique n'accepterait pas cette conséquence pour ses martyrs; elle nous permettra de ne pas l'accepter pour les nôtres.

Le cas de Bruno fait-il exception? Est-il vrai qu'on ne puisse l'honorer et surtout l'honorer dans Rome sans outrager la papauté? L'infaillibilité papale n'a jamais été entendue comme s'étendant à tous les actes des papes, dans l'ordre spirituel et dans l'ordre temporel lui-même. En dehors des questions de pure doctrine, des papes n'ont pas hésité à casser les décisions d'autres papes. Cent ans avant Bruno, un autre dominicain non moins illustre, Jérôme Savonarole, était mort sur le bûcher, sous la même accusation d'hérésie, à l'instigation et avec l'approbation formelle d'un pape. Peu d'années après sa mort, un autre pape déclarait ses écrits irréprochables et, au XVIII[e] siècle, Benoît XIV plaçait leur auteur au nombre des plus dignes serviteurs de Dieu (1). Léon XIII vient de publier une encyclique dans laquelle il définit à nouveau les conditions auxquelles l'Église subordonne l'exercice de la liberté religieuse et de la liberté philosophique. Il maintient, en les tempérant dans l'expression comme dans l'application, toutes les maximes de ses prédécesseurs. La doctrine reste la même; mais elle ne cherche plus une sanction dans les supplices et elle accepte même, dans une certaine mesure, comme un fait, sinon comme un droit, la liberté de l'erreur. Les bûchers ont cessé depuis longtemps de s'allumer pour les hérétiques, dans l'État pontifical comme dans les autres États; et ce serait faire injure à la papauté, dans l'opinion des plus ardents catholiques, que de l'accuser de vouloir les rétablir. Où donc, au fond, est l'injure dans les honneurs rendus à la victime d'une loi odieuse, que tout le monde aujourd'hui désavoue, y compris le souverain pontife?

L'injure est-elle davantage dans le choix de la ville de Rome pour l'érection du monument? Ce choix s'imposait. La mémoire de Bruno ne pouvait dignement être honorée et vengée que dans la ville même où s'était élevé son bûcher. La foi catholique ne peut pas plus s'en offenser là que sur tout autre point du monde catholique. Aussi quand le pape s'indigne qu'on ose faire à Rome et dans ses anciens États ce qu'il pourrait tolérer ailleurs, ce n'est plus le chef de l'Église, l'arbitre infaillible de la foi, c'est le souverain déchu, c'est le prétendant qui proteste. L'Italie contemporaine n'a, sur ce terrain, aucun compte à tenir de ses protestations. Elle doit des égards au souverain pontife, qui veut bien rester son hôte et maintenir dans la capitale du nouveau royaume le centre spirituel de l'Église universelle; mais elle ne doit rien, dans l'ordre temporel, à des revendications où elle ne peut voir que le renversement de toute l'œuvre accomplie par elle depuis vingt-neuf ans.

III.

Il n'y a au fond, dans toute cette affaire, qu'une question de mesure et de tact. Or, il faut bien le reconnaître, la modération paraît avoir manqué plus encore chez les défenseurs des idées nouvelles que chez ceux de l'ancien régime. Si, dans l'entourage et parmi les amis de la papauté, on n'abdique pas des prétentions qu'on associe avec les intérêts de la foi elle-même, on craint toujours, dans l'autre camp, pour la solidité d'un édifice dont la construction a été si rapide et qui n'a pas subi l'épreuve du temps. De là la popularité de toutes les manifestations anticléricales et antipapales, même les plus extravagantes, même celles qui sont dirigées contre la France, en qui on affecte de voir l'alliée traditionnelle et toujours menaçante de la papauté temporelle. Il ne faut donc pas s'étonner si, parmi les promoteurs du monument de Bruno, beaucoup n'y ont vu qu'un prétexte à des démonstrations contre le pape et si, dans ces démonstrations, la distinction de l'ordre spirituel et de l'ordre temporel a été trop souvent méconnue. Non seulement les attaques contre le dogme se sont mêlées aux déclamations contre l'intolérance, mais l'esprit sectaire a pris la haute main dans un acte qui ne devait être qu'un solennel hommage à la liberté philosophique. Or l'esprit sectaire chez ceux qui se parent du nom de libres penseurs n'est pas moins intolérant que chez les dévots. Il ne veut pas honorer d'une manière générale la philosophie, mais *sa* philosophie ou pour mieux dire *son* orthodoxie. Il voulait bien, en Italie, glorifier la mémoire de Bruno, pour contrarier le pape et le clergé catholique, mais il ne voulait pas glorifier la mémoire d'un faux frère, d'un représentant des vieilles idoles métaphysiques. Il a donc fallu fabriquer de toutes pièces un nouveau Bruno, pour le rendre digne du monument qu'on se proposait de lui élever. Ses juges ne l'avaient déclaré coupable que d'hérésie. Ses nouveaux vengeurs lui imputent les doctrines les plus hardies du positivisme, de l'évolutionnisme et de l'athéisme contemporains. C'est surtout pour faire justice de cette étrange transformation d'un moine métaphysicien du XVI[e] siècle

(1) Perrens, *Savonarole*, chap. IX.

en un sectaire matérialiste du XIXe que M. di Giovanni a écrit son livre. M. di Giovanni est un prêtre philosophe. Comme prêtre, il n'approuve pas le projet de monument; comme philosophe, la mémoire de Bruno lui est chère, plus chère peut-être qu'à ses plus bruyants admirateurs, et il croit l'honorer d une façon plus sûre, en lui restituant son véritable caractère. La reconstitution qu'il a faite de la véritable doctrine de Bruno, d'après ses écrits et d'après les documents de son procès, nous paraît de tout point décisive.

Rien de plus contraire aux bases mêmes du positivisme que la prétention de retrouver un positiviste au XVIe siècle. L'âge métaphysique commençait à peine, et, chez les penseurs les plus originaux et les plus indépendants, il se dégageait mal des habitudes et des traditions de l'âge théologique. Bruno ne fait pas exception. Tous ses efforts tendent à penser en philosophe plutôt qu'en théologien. Mais c'est un moine, son éducation a été toute religieuse, sa philosophie reste imprégnée des formules chrétiennes et catholiques. Cette philosophie elle-même, très hardie et très profonde, dans son principe et dans ses développements, est essentiellement métaphysique. Elle appartient même presque tout entière à la métaphysique du passé. Si, sur certains points, elle a devancé l'avenir, si elle fait penser à Leibniz comme à Spinosa, si Schelling y a reconnu l'un des antécédents de sa propre philosophie, elle se rattache, dans tout son ensemble, à la série des néoplatoniciens du moyen âge et de la Renaissance : l'Aréopagite, Scot Érigène, Amaury de Bène, David de Dinant, Raymond Lulle, Nicolas de Cusa, Marsile Ficin, Pic de la Mirandole. La doctrine fondamentale de Bruno est ce panthéisme mystique, tour à tour toléré et condamné par l'Église, qui compte parmi ses adeptes, avec des hérétiques avérés, des bienheureux et des saints, et qui peut se revendiquer de l'apôtre saint Paul lui-même dans la phrase célèbre : *In Deo vivimus, movemur et sumus*. Le mysticisme a été la tentation perpétuelle de la pensée et de la piété chrétiennes, et le panthéisme, sous la forme de l'absorption de l'homme et de la nature dans l'unité divine, a été, pour le mysticisme, une tentation non moins constante. Le panthéisme, chez Bruno, ne cherche pas à se dissimuler : il se traduit en formules aussi nettes, aussi absolues que celle de Spinosa; mais, s'il a fallu, pour accuser Spinosa d'athéisme, une complète inintelligence de sa doctrine, une telle accusation, sous quelque forme qu'elle se produise et lors même qu'elle prétend se tourner en éloge, peut encore plus difficilement s'adresser à Bruno. Non seulement on peut dire de son panthéisme comme on a dit de celui de Spinosa, qu'il est « ivre de Dieu »; mais il s'efforce de conserver toutes les doctrines du spiritualisme métaphysique et chrétien : la liberté divine et la liberté humaine, la distinction de l'âme et du corps, l'immortalité de l'âme. Il n'est pas, enfin, tellement « moniste » qu'il n'ait gardé, comme ses maîtres néoplatoniciens et chrétiens, le dogme de la Trinité.

Ce prétendu promoteur de certaines doctrines contemporaines pourrait plus justement être accusé de manquer d'originalité. Il a peu de propositions qu'on ne puisse saluer comme de vieilles connaissances; mais combien y a-t-il de philosophes, même les plus célèbres, dont on ne puisse en dire autant? La philosophie de Bruno vaut par la profondeur de certaines pensées, qu'il faut malheureusement chercher au milieu de beaucoup de fatras; elle vaut par le mérite de la forme, souvent confuse, souvent ampoulée, mais où éclate parfois une rare éloquence; elle vaut surtout par le sentiment très vif des droits de la pensée philosophique, autant qu'ils pouvaient être compris au XVIe siècle. Plus d'un, avant Bruno comme après lui, s'est efforcé de distinguer le domaine de la raison de celui de la foi et de couvrir la revendication d'une pleine indépendance dans le premier par des protestations de respect et d'entière soumission dans le second. La distinction, très souvent, est suspecte d'hypocrisie ou, du moins, d'un certain artifice, que l'intolérance dominante rendait peut-être excusable. La sincérité de Bruno ne paraît pas douteuse. Elle est attestée par la candeur de son langage devant ses premiers juges, à Venise. Il confesse très franchement tout ce qui, dans ses écrits ou dans ses actes, peut donner prise à l'accusation d'hérésie; il en demande pardon à Dieu et aux hommes, sans bassesse; mais il y a un point sur lequel il ne faiblit jamais, c'est le droit de penser librement en matière philosophique. Sa vie témoigne encore en faveur de sa sincérité. Depuis qu'il est sorti de son couvent et a jeté le froc jusqu'à son arrestation, il a traversé toute l'Europe, vivant tour à tour en pays protestant et en pays catholique. Il s'est mêlé aux protestants, a vécu de leur vie, sans souci des abstinences catholiques; mais il n'a pas voulu embrasser leur foi et acheter par une abjuration publique la protection de leurs princes. Église pour Église, il a toujours hautement préféré celle qui avait reçu ses premiers vœux; il n'a jamais cessé de poursuivre sa réconciliation avec elle; mais il y a toujours mis pour condition le respect de sa liberté comme philosophe (1).

IV.

C'est donc bien un martyr de la liberté philosophique qu'il s'agit d'honorer en Bruno. Sa mémoire doit être chère aux philosophes de toutes les écoles, de les pays, de toutes les religions. Elle reçoit déjà cette année même un hommage digne d'elle par la publica-

(1) Le ferme attachement de Bruno à la liberté philosophique a été très bien mis en lumière dans un article de la *Rivista italiana di filosofia : Giordano Bruno, ritratto storico*, par C. Cantoni. (Livraison de mai-juin 1388.)



tion entreprise simultanément en Italie et en Allemagne d'éditions complètes de ses œuvres. Le monument de Rome, s'il garde ou s'il reprend son caractère, — si le nouveau conseil municipal, de qui dépend aujourd'hui son érection, sait écarter les mauvaises passions et les idées fausses et s'applique à ne blesser aucun sentiment respectable, — sera un autre hommage, sinon plus glorieux en lui-même, du moins plus accessible à la masse des esprits, plus propre à entretenir dans toutes les âmes le respect de la liberté philosophique (1). Les philosophes n'ont plus à craindre les bûchers; mais ils ont toujours à craindre d'autres formes de l'intolérance. Il y a eu de nos jours plus d'un philosophe emprisonné, exilé ou privé de sa chaire, pour ses seules opinions. Il y a eu, contre la liberté de penser, non seulement la persécution d'en haut, mais les violences d'en bas, les manifestations brutales, parfois meurtrières dans leurs effets. Le monument de Rome sera une protestation utile contre ces actes de l'ancienne intolérance.

Il garderait cette utilité, alors même que des doutes sérieux pourraient s'élever, comme on l'a prétendu, sur la réalité du supplice de Bruno. On n'a jamais contesté le fait même de sa condamnation; mais on a supposé, sans en donner aucune preuve, qu'il aurait pu n'être brûlé qu'en effigie. On allègue qu'il n'existe, sur les derniers moments de Bruno, qu'un seul témoignage contemporain, publié plus de cent ans après sa mort, la lettre du philosophe allemand Gaspard Schoppe (Scioppius) (2). C'est le témoignage *de visu* d'un ardent ennemi de Bruno, d'un protestant converti au catholicisme, qui, comme beaucoup de convertis, apporte dans sa nouvelle foi le plus ardent fanatisme. Il applaudit à la condamnation et au supplice de l'hérétique; il y voit un sujet d'édification pour toute la catholicité. Il rend en même temps un involontaire hommage à la fermeté du martyr, dont il rapporte les dernières paroles avant la sentence de mort : « Vous prononcerez peut-être votre arrêt avec plus de crainte que je n'en éprouverai à l'entendre. » Faut-il admettre, en l'absence de tout moyen de contrôle, que ce témoignage est controuvé? On n'en a jamais contesté l'authenticité. Il ne semble pas moins difficile d'en contester la véracité. Schoppe aurait pu faire, dit-on, comme certains critiques de théâtre qui, n'ayant pas assisté à la représentation dramatique et ignorant qu'elle a été ajournée, en rendent compte dans tous ses détails. Les critiques se sont engagés à donner leurs comptes rendus à jour fixe; mais Schoppe n'avait aucun motif de ce genre ou d'un autre pour faire un récit imaginaire. Son témoignage, malgré quelque déclamation, porte partout les marques d'une parfaite bonne foi. Aussi l'opinion qui le rejette ou le tient pour suspect a-t-elle peu de partisans, et je ne sache pas qu'elle se soit reproduite dans les polémiques actuelles. J'admets toutefois le bien fondé de cette opinion. Bruno ne serait plus un martyr, dans le sens propre du mot. Il n'aurait pas moins souffert pour la liberté de penser. Il aurait toujours supporté une longue et dure captivité. Il serait mort d'une façon ou d'une autre, sans avoir recouvré la liberté, sans avoir pu poursuivre ses travaux philosophiques. Il serait encore une victime de l'intolérance et il ne cesserait pas de mériter, à ce titre, les honneurs qui sont réclamés pour sa mémoire.

ÉMILE BEAUSSIRE.

(1) Dans sa séance du 10 décembre dernier, le conseil municipal de Rome a concédé un emplacement gratuit pour l'érection de la statue de Bruno, au lieu même de son supplice.

(2) On trouvera cette lettre dans le *Giordano Bruno*, de Christian Bartholmess, qui en discute et qui en démontre l'authenticité et la véracité.

BELLE-SŒUR

Nouvelle (1)

— Mais que fait donc Nicette? se demandaient en effet les demoiselles Bertaut.

Thérèse n'était qu'intriguée; Sophie d'instant en instant s'angoissait. Elles patientèrent une heure, une heure et demie, puis rentrèrent à la maison Valin.

Personne, ni leur amie, ni leur mère. Cela donnait à penser. Thérèse ouvrit le piano et pria sa sœur de lui accompagner sa romance.

Sophie s'énerva bientôt de ce langoureux rabâchage. Elle alla s'asseoir sur l'ottomane, le cœur en tumulte, le visage et le cou en feu.

— Qu'as-tu, *sorella mia?* Encore un malaise?

— Non, *Teresina*. Mais, vois-tu, toutes ces affaires m'ennuient.

— Quelles affaires? La démarche de M. Brun?...

— Pourquoi paraissait-il si triste en sortant d'ici?

— Triste? non, mais accablé, étourdi d'émotion... Vas-tu penser que maman l'a refusée à lui?

Sophie haletait, les prunelles sombres, le corsage violemment agité :

— Tant mieux! si elle l'a fait; car cela porte malheur d'enfreindre un vœu.

Thérèse haussa les épaules.

— Quelle enfant tu es!

Et elle se mit, l'insouciante, à vaguer par le salon, rêvant à la toilette qu'elle porterait au prochain bal et ressassant malgré elle, à mi-voix :

Mon bien-aimé, veux-tu donc que je meure?

Un peu après cinq heures Mme Bertaut rentra.

— Eh bien, maman?

(1) Suite. — Voy. les numéros des 15 et 29 décembre.

— Eh bien, mes enfants, Nicette s'était trompée. M. Brun est venu me voir par simple politesse, pour prendre congé de moi.

— Congé?

— Il est forcé de repartir précipitamment pour ses affaires.

Telle était la fable convenue entre elle, Franzina et Nicette.

— C'est au moins, dit Thérèse, cet Elisée Reclus qui le rappelle.

— Oui, répondit Mme Bertaut en rougissant beaucoup. Et elle se retira.

— Voilà qui est ennuyeux, repartit Thérèse... Mais rassure-toi, Sophie; chose différée n'est pas perdue.

— Oh! je ne tiens pas à me marier.

— Plaît-il?... Si tu ne tiens pas au mari, moi, je tiens au beau-frère. M. Brun est le plus charmant garçon du monde.

Sophie à son tour se retira. La mère et les filles ne se retrouvèrent qu'à table d'hôte, où elles avaient coutume de ne causer que d'indifférentes choses. Mme et Mlle d'Audouaire vinrent dans la soirée, tant pour voir comment la fable était prise et n'avoir pas l'air, au regard des deux sœurs, de rester mystérieusement dans la coulisse, que pour rassurer Mme Bertaut sur la réalité du départ de Jacques.

***

Au cours du conciliabule tenu à la gare Saint-Lazare, Nicette s'était fait fort d'éloigner son cousin. En s'en retournant, elle avait passé rue Montaigne, où il habitait un petit pied-à-terre. Il venait de ressortir. Elle laissa pour lui ces quatre lignes :

— « Si tu nous aimes, Jacques, tiens ta promesse à Mme Bertaut. Pars, nous t'en prions, maman et moi; pars au plus vite. Laisse-nous arranger les choses. »

Pendant le dîner, un commissionnaire apporta la réponse du jeune homme :

— « Quel enfantillage! ma petite Nicette, et quelle tyrannie! Enfin, pour vous satisfaire et vous calmer, je file ce soir même. Je coucherai à Compiègne, hôtel du Pont. Ainsi... En récompense, arrangez les choses, comme tu dis, mais sans me trahir au moins. Nicette, j'adore Thérèse. Je ne m'éloigne que pour l'obtenir. S'il fallait que, par votre faute, elle me fût finalement refusée, j'ignore ce que je ferais et ce que je deviendrais; mais sûrement vous ne me reverriez plus. Et Dieu sait pourtant combien je te chéris, ma mignonne, et tante Francine, et mon oncle. Écris-moi bientôt; et ne me trompe pas. Ah! ne me trompe pas. J'ai un peu de méfiance et pas beaucoup de patience. »

Nicette passa le billet à sa mère.

— Qui t'écrit? demanda son père.

— Jacques. Le voilà en route pour Compiègne.

— Bon! fit simplement M. d'Audouaire, qui était accoutumé aux soudaines éclipses de son parent.

***

En quelques mots, de bouche à oreille, Mme d'Audouaire mit son amie au fait et la tranquillisa.

— Avouez, dit Thérèse à Nicette, que votre cousin a un terrible patron.

— Terrible, en effet.

Sophie restait muette. Mme Bertaut détourna l'entretien, qui se traîna sur des futilités. Les voisines parties, Sophie embrassa bien vite sa mère et sa sœur. Il lui tardait d'être seule, pour souffrir librement; car elle avait le cœur dans un étau. Son espoir d'une heure, troublé par l'attente, miné par le doute, agonisait sous un pressentiment. Elle ne croyait pas au rappel de Jacques Brun par Elisée Reclus. Elle trouvait invraisemblable cette substitution, au dernier moment, d'une visite de congé à une démarche de demande; et l'embarras manifeste de sa mère, de Mme d'Audouaire, de Nicette n'était pas fait pour dissiper ses soupçons. Sûrement on lui cachait la vérité, une vérité pénible. Elle se travaillait l'esprit de suppositions, courait sur vingt pistes, se heurtait toujours à ce dilemme : — Ou bien M. Brun l'avait demandée, et avait essuyé un refus. Pourquoi? Aurait-on appris sur lui des choses fâcheuses? Quelles choses? — Ou bien (et cette hypothèse lui donnait un froid) il ne l'avait pas demandée. Pourquoi?... Ne l'aimait-il donc pas? ne voulait-il plus d'elle? ou hésitait-il à se déclarer?

— Oh! se disait-elle, je questionnerai demain maman, tant et tant qu'il faudra bien que je sache.

Elle ne s'endormit qu'à l'aube. Sur les huit heures Thérèse vint la réveiller.

— Eh bien, Sophie, que dis-tu de cette petite histoire d'hier?

— Laisse-moi, répondit-elle; je n'y ai que trop pensé toute la nuit.

Et elle feignit de se rendormir. Elle ne se leva que pour déjeuner. Comme sa sœur était là, elle différa de questionner sa mère, attendant d'être seule avec elle. Mais Mme Bertaut, le thé pris, sortit, sans dire où elle allait.

— Ah! Sophie, dit Thérèse, que de mal on se donne pour nous en imposer! Mais que nous cache-t-on?

Sophie prétexta, pour briser l'entretien, une lettre à écrire aux grands parents. La lettre écrite, elle descendit la jeter à la poste. Puis, au lieu de remonter, elle eut l'idée d'aller voir Nicette, se promettant de la confesser.

Il se trouva que la porte de l'appartement des d'Audouaire n'était pas fermée. Sophie entra en familière, traversa l'antichambre sans rencontrer personne, passa dans le salon. On parlait à côté, dans la chambre de Nicette, dont la porte était entre-bâillée. Elle reconnut les voix. Elle ouvrait la bouche pour s'annoncer, quand elle entendit une phrase qui la gela sur place :



— C'est qu'il aime passionnément Thérèse, disait Mlle d'Audouaire. Il nous fait la concession de s'absenter; mais il ne renonce pas à elle pour cela; il la veut, et nous n'avons pas à espérer de sa patience un bien long crédit.

— Cela nous gagne toujours du temps, Carlotta.

— Bien peu, fit tristement Mme Bertaut. Et il en faudrait beaucoup pour que ma pauvre Sophie se déprît de lui.

— Oh! reprit vivement Nicette, il ne s'agit pas de temporiser, il s'agit de rompre. Puisqu'il ne veut pas être son mari, il faut qu'il ne lui soit rien, son beau-frère moins que toute autre chose; qu'elle ne le revoie plus, et que ni elle ni Thérèse ne sachent jamais...

— Nous partirons, conclut Mme Bertaut.

Sophie crut mourir. Ainsi Jacques aimait Thérèse... Pas elle, Thérèse! C'était la seule supposition qu'elle n'avait pas faite, la seule idée qui ne lui était pas, qui ne lui serait jamais venue. Ah! elle comprenait maintenant, elle tenait le mot de l'énigme: il avait demandé Thérèse, et, pour épargner la sœur sacrifiée, on leur mentait à toutes deux; on le trompait, lui, en l'écartant et l'ajournant.

Comme dans un rêve, elle se sauva, redescendit l'escalier. Elle allait traverser l'avenue. Elle s'arrêta court. Sa sœur était à la maison, sa sœur qui lui tuait son bonheur, lui désolait sa vie. Son cœur se tordit. Elle faillit crier. Un désespoir l'entraîna par les rues. Elle allait devant elle ainsi qu'une somnambule, coudoyant des passants, frôlant, au bord des trottoirs, des roues de voitures. On la remarquait. Un monsieur la suivit. Enfin, après des détours, des retours, elle échoua sous le porche de Saint-Philippe-du-Roule. Là elle parut reprendre conscience d'elle-même.

— Mon Dieu! murmura-t-elle, ayez pitié de moi.

Elle franchit la porte. L'église était silencieuse, presque déserte. Sur un banc près du bénitier une pauvresse marmottait, l'air hébété. Dans la nef aux correctes lignes de chaises, quelques dames priaient, éparses. Des chuchotements sourdaient d'un confessionnal. Un bedeau, à allure de belette, trottinait. Au fond du pourtour apparaissaient le baudrier et le tricorne du Suisse.

Elle gagna la chapelle de la Vierge, s'agenouilla dans un coin, jeta aux pieds de Dieu son âme pantelante. Vingt fois le Suisse, qui promenait dans les collatéraux sa bovine importance, la revit à la même place dans la même posture d'éperdue imploration. Au bout de quelques quarts d'heure, comme il s'était arrêté sous l'orgue à causer avec la loueuse de chaises, il l'observa qui s'en allait.

Elle portait le front haut. Une sérénité illuminait son visage pacifié, où luisaient encore des traces de larmes. A force d'appeler l'inspiration divine, elle avait cru s'entendre dire:

— Ma fille, sache accepter un sacrifice que tu ne te serais pas imposé. Réjouis-toi en ta conscience d'être contrainte à tenir le vœu filial que tu avais fait. N'en veuille ni à celui que tu aimais d'avoir choisi ta sœur (les choix du cœur ne sont pas libres), ni à ta sœur de t'avoir été préférée (elle n'a rien fait pour cela). On veut les séparer pour t'épargner. Unis-les, toi. Que ton malheur n'empêche pas leur bonheur. Sois généreuse, sois forte.

— Et, ajoutait la voix de l'amour-propre humain, sois fière. Qu'on ne puisse se douter de ton sacrifice. Fais en sorte, par dignité, qu'on ne croie pas avoir à te plaindre. Sois héroïque sans le paraître.

Elle s'exaltait dans son renoncement, se soulevait au-dessus des tortures de l'épreuve. Elle brûlait d'embrasser sa sœur, sa chère Thérèse, qu'elle avait haïe un instant.

Elle la retrouva seule, qui essayait une coiffure devant la glace du salon en chantonnant.

Elle lui sauta au cou.

— D'où viens-tu, Sophie?

— De Saint-Philippe.

— Ah!... Maman n'est pas rentrée; sais-tu où elle est?

— Non.

Son rôle d'héroïsme lui imposait de mentir, et elle commençait.

Elle loua la coiffure de Thérèse. Elle considérait sa frivole rivale et la trouvait plus belle, à présent qu'elle la savait aimée de Jacques.

— Il a raison, pensait-elle. Je suis lourde; elle est élégante et fine.

Il semblait qu'elle s'ingéniât, en s'expliquant sa disgrâce, à s'en consoler.

Elle s'était assise sur l'ottomane. Elle appela sa sœur près d'elle, lui prit les mains, et, pâle, un peu haletante:

— *Teresina mia*, tu peux me rendre un grand service.

— Un service?

— Vous vous êtes figuré à l'envi, toi, maman, Mme d'Audouaire et surtout Nicette, que je pensais à M. Brun.

— Tu n'y pensais pas?

— Non.

— Quoi? Il ne te plaît pas?

— Si... A qui déplairait-il?... Je l'aime beaucoup comme ami; je l'aimerais comme parent, comme... beau-frère.

— Qu'est-ce que tu dis? Mais il doit te demander.

— S'il me demande, je le refuserai.

— Tu le...?

— J'y suis décidée.

Thérèse la regardait dans les yeux.

— Peut-être suis-je ridiculement timorée; mais ce vœu que j'ai fait sur la tombe de papa...

— Je l'ai fait aussi, et nous en avons été relevées.

— Je viens, moi, de le renouveler à la Vierge.

— Hier pourtant, Sophie, quand Nicette est venue nous avertir que M. Brun allait faire sa demande à maman, tu paraissais....

— J'étais émue, oui, j'étais troublée, peut-être indécise encore. Aujourd'hui mon parti est pris, irrévocablement.

— Mais M. Brun sera désolé.

— Désolé! Attends donc qu'il m'ait demandée... D'ailleurs, dût-il prendre du chagrin de mon refus, qu'y puis-je ? Je ne lui ai fait aucune promesse; il n'en a sollicité aucune. M'a-t-il fait seulement la cour ?

— Comment?

— Il ne me l'a pas faite plus qu'à toi. Pourrais-tu me répondre que de nous deux ce n'est pas toi qu'il recherche?

— Quelle idée?

— Enfin, quels que soient ses sentiments et ses intentions, je ne veux pas, je ne veux pas me marier, pas plus avec lui qu'avec tout autre, pas plus demain que jamais. Entends-le bien, *Teresina*, et, si tu veux m'obliger, me secourir, aide-moi à le faire entendre aux trois chères complices qui se sont mis ce mariage en tête. Je compte sur toi, sœur, très sérieusement.

Là-dessus la pauvre Sophie alla s'enfermer dans sa chambre. Elle sentait venir une crise. Elle dégrafa son corsage, but un verre d'eau fraîche, ouvrit toute grande sa fenêtre qui donnait sur le jardin, s'assit auprès dans un fauteuil. Quelques minutes elle palpita. Puis brusquement une crampe lui étreignit la gorge, lui écrasa le cœur. Elle se débattit, suffoquant, voulant crier et ne pouvant que gémir. Ce spasme la laissa affaissée, rompue, sans pensée.

Elle s'était remise, quand sur le tard on frappa à sa porte. La femme de chambre de Mme d'Audouaire venait lui dire qu'on l'attendait pour dîner au 202. Sa sœur l'y avait précédée. Elle se rajusta, fit toilette, rassembla toutes les forces de sa volonté.

— Mes vaisseaux, pensait-elle, doivent commencer à brûler. Allons en achever l'incendie.

L'escalier des d'Audouaire lui fut un calvaire à gravir. Sur le palier, elle dut s'arrêter : elle n'en finissait pas de reprendre haleine.

— Je mourrai du cœur, se disait-elle.... comme papa.

Elle arbora un vaillant sourire et sonna.

***

D'inquiets regards épiaient son entrée. Elle parut, l'air paisible, doucement enjoué. M. d'Audouaire dînait à son cercle. A cause du domestique, la conversation pendant le repas fut banale. On n'attendait personne le soir. Quand les cinq femmes se furent groupées devant la cheminée, à la clarté de l'âtre et de deux hautes lampes, Sophie, ayant bien assuré sa physionomie et sa voix, dit sans préambule :

— Maman, M. Brun t'inspire de la sympathie, de l'estime, de la confiance. C'est un gendre tel que tu pouvais en souhaiter un. Pourquoi hésites-tu à lui accorder Thérèse?

Bien qu'on s'attendît à quelque surprise, il y eut un silence de stupéfaction.

— Il aime Thérèse, poursuivit Sophie. Et il l'a demandée. Ne le niez pas. Je le sais. Comment? peu importe. Je le sais.

Mme Bertaut, Mme d'Audouaire et Nicette demeuraient interdites, les yeux pleins de détresse.

Thérèse n'en pouvait croire ses oreilles.

— Oui, Thérèse, il t'a demandée. Et on l'a remis, on l'a éloigné par égard pour mon prétendu droit d'aînesse... Une aînesse de onze mois, quelle primauté! Si encore je m'étais attachée à M. Brun, si seulement j'avais eu lieu de compter sur lui. Mais non...

— Sophie! s'écria Mlle d'Audouaire.

— Quel rôle voulez-vous donc me faire jouer. De rivale dépitée, de sœur jalouse? Je ne l'accepte pas... Je l'ai dit à Thérèse : je ne me suis jamais crue, je ne me croirai jamais relevée de mon vœu. Je ne l'aurais pas enfreint, même si j'avais aimé M. Brun. Et je ne l'aime pas.

— Sophie! s'écria encore Mlle d'Audouaire.

— Mais non, Nicette, je ne l'aime pas. Parce que vous avez cherché à me tromper, vous croyez que je vous trompe. Je ne l'aime pas, et il aime Thérèse; voilà la vérité. Je désire, je demande qu'il soit immédiatement rappelé et autorisé à faire sa cour à ma sœur.

Il y eut comme un murmure de réclamation.

— Je ne veux pas, déclara Thérèse.

— Laisse-le revenir, dit Sophie. Tu feras, après, ce qui te plaira.

Elle se leva.

— Venez, Nicette, je voudrais vous parler.

Nicette la suivit dans sa chambre. Thérèse se leva aussi, un peu embarrassée, et s'en alla au fond du salon à la dernière fenêtre, où elle demeura rêveuse, contre les glaces qu'ardoisait l'opacité d'une nuit sans lune.

Mme Bertaut se pencha vers son amie :

— Ah! Franzina, lui dit-elle à mi-voix, c'est fini. Il n'y a plus rien à faire.

— Thérèse n'épousera pas Jacques, Carlotta.

— Oh! si. Elle se voit déjà sa femme... Mais comment Sophie a-t-elle pu apprendre?... Comment?... Franzina, Dieu est contre nous.

***

— Quel coup de tête! dit Nicette à Sophie quand, la porte refermée, elle fut seule avec elle dans sa chambre qu'éclairait vaguement la flamme du foyer.

— Où voyez-vous un coup de tête? repartit presque durement Sophie, qui avait à se raidir contre l'excès



de son émotion. On me cachait la vérité; je la découvre. On avait commis une erreur; je la répare. Il me semble...

— Mais vous vous sacrifiez.

— Ah! Nicette, quelle obstination à me torturer et à m'humilier! Mettez qu'il soit insolent à moi de ne m'être pas éprise de votre cousin. Cela est. Vous devriez vous en réjouir, puisque...

— Pardon, fit Mlle d'Audouaire en jetant ses bras maigres au cou de son amie. Jacques est comme mon frère; j'avais fait le rêve que vous seriez ma sœur.

— Ne la suis-je pas, depuis que nous nous connaissons? dit Sophie.

Et un peu oppressée, car son cœur battait à grands coups, elle se dégagea doucement.

Elle alluma le bougeoir à abat-jour, le porta sur le petit bureau en bois de rose, approcha une chaise. Puis, prenant par la main Nicette, qui suivait anxieusement ce manège :

— Ma chérie, pour m'obliger, pour me tirer d'ennui...

Nicette comprit.

— Vous voulez que j'écrive à Jacques? demanda-t-elle d'une voix tremblante.

— Je vous en prie.

— Mais quoi lui écrire?

— Ce que je vais vous dire.

Mlle d'Audouaire s'assit, disposa une feuille de papier, prit une plume.

— « Mon cher Jacques, dicta Sophie, il y avait un malentendu. Il est dissipé. Reviens faire ta cour à Thérèse. »

Mlle d'Audouaire écrivit docilement ces trois lignes. Mais au moment de signer, elle posa la plume, et, se retournant vers Sophie :

— Oh! vous n'exigerez pas que j'envoie cela.

— Mettez la suscription, Nicette, et donnez-moi la lettre.

— Sophie, je vous en conjure, réfléchissez encore; attendez quelques jours.

— Il faudra donc que j'écrive moi-même à M. Brun et que j'aille demander son adresse à son concierge... Je connais sa maison; vous me l'avez assez de fois montrée, quand nous passions rue Montaigne.. Me réduirez-vous à cela?

Nicette signa, traça sur une enveloppe la suscription, et se leva bien vite, aussi malheureuse que si elle venait de libeller la condamnation de son amie. Celle-ci ferma le pli et le glissa dans son corsage.

— Merci, Nicette; me voilà contente et tranquille.

Au salon, les deux dames, assises près de la cheminée, continuaient à causer tout bas, le front plissé, les yeux lourds de souci. Thérèse, à l'écart, debout contre la croisée, songeait : une joie germait dans son étonnement d'être préférée par M. Brun.

Nicette reparut seule, pâle, les lèvres tremblantes.

— Sophie vient de partir. Elle vous prie de l'excuser. Elle est très lasse... Et puis elle avait hâte de jeter à la poste une lettre qu'elle m'a forcée d'écrire... à Jacques... pour le rappeler.

— Mon Dieu! murmura Mme Bertaut.

Thérèse s'était approchée. Nicette lui dit avec intention, en la regardant bien en face ;

— Il va revenir et vous faire sa cour. Cela ne vous engage à rien. Vous le refuserez, voilà tout.

Thérèse rougit, baissa la tête; puis, s'adressant à sa mère, elle pressa le départ.

Elles trouvèrent Sophie déjà couchée et feignant de dormir. En se séparant de Thérèse, Mme Bertaut lui dit :

— Je ne sais si ta sœur est sincère ou si elle nous ment par abnégation. Nous le découvrirons bien, et tu feras ce que te conseillera ton cœur.

Thérèse ne répondit pas. Ce que son cœur lui conseillait, c'était de se laisser prendre par ce beau garçon qui l'aimait.

Sophie ne s'endormit qu'à force d'opium, en ressassant ce puéril détail, que la lettre de Nicette à Jacques Brun n'était point affranchie.

MAURICE JOUANNIN.

(La fin prochainement.)

PORTRAITS LITTÉRAIRES

Émile Deschanel

Le renouvellement de la critique littéraire date du jour où la méthode historique est venue s'y ajouter au procédé rigoureusement abstrait de la pure analyse. Tout a changé par l'alliance de ces éléments qui avaient formé jusqu'alors deux branches distinctes, et le bénéfice a été réciproque. La critique a pris plus de souplesse; l'histoire a cessé d'être un catalogue plus ou moins complet. On a reconnu que le goût est quelque chose de vivant, qui a ses fluctuations, ses évolutions, et que, si au fond quelques règles essentielles le gouvernent, l'application de ces principes et leur manifestation varient à l'infini.

Voilà pourquoi entre les leçons de La Harpe à l'Athénée et l'enseignement de Villemain à la Faculté des lettres il y a un abîme. Nous le sentons très bien lorsque de la lecture du *Lycée* nous passons à celle des *Cours* sur le moyen âge et plus particulièrement sur le XVIIIe siècle. Les générations d'étudiants qui avaient assisté à cette transformation de la critique en conservaient le plus vif et le meilleur souvenir.

Le livre allait trouver au loin et mettre au courant ceux qui ne pouvaient entendre le maître, car c'est ici une remarque décisive à faire et bien à l'honneur de

la haute culture d'esprit en France, que, depuis le commencement de ce siècle surtout, la parole et la plume ont joué un rôle égal, exercé une pareille influence en ce qui touche à la propagation des doctrines littéraires. Que d'excellents ouvrages sont sortis de la Sorbonne et du Collège de France, à ne citer que les travaux de Nisard, de Jean-Jacques Ampère, de Louis de Loménie! Le solide et intéressant *Beaumarchais* de ce dernier et aussi, je crois, *les Mirabeau* ont été en grande partie professés avant d'être écrits. Je vois encore pendant le siège de Paris M. de Loménie, dans son uniforme d'artilleur de la garde nationale, nous entretenir paisiblement de littérature, tandis qu'autour de nous le bombardement faisait rage et que les obus venaient éclater en pleine rue Saint-Jacques, à deux pas de la chaire où il parlait. La calme simplicité de son langage semblait, ne se troublant point, s'accentuer et s'élever à ce choc des circonstances.

Une des grandes tristesses de Sainte-Beuve, une tristesse qui l'a suivi jusqu'à la fin, c'était de ne pouvoir donner l'enseignement public comme base et comme auxiliaire à ce merveilleux cours de littérature, sans cesse recommencé avec une verve nouvelle, des *Causeries du lundi*. Toutes les fois qu'il en a trouvé l'occasion, il s'est improvisé professeur: à Lausanne, à Liège, à l'École normale. Je ne parle pas de la chaire de poésie latine au Collège de France, laquelle ne lui valut que des affronts et d'ailleurs n'était pas son fait. Il avait l'amour du professorat, il n'en avait pas le don. Souvent il m'a dit qu'à Lausanne, ayant uniquement à dérouler ce sujet de Port-Royal qu'il connaissait si bien, il n'avait jamais pu monter en chaire sans une émotion extrême, qui persistait souvent pendant la durée de la leçon. Ses conférences de l'École normale, très laborieusement préparées (j'en sais quelque chose) et très pleines de substance, ne marchaient pas non plus toutes seules. Sur des thèmes qui lui étaient familiers, — Malherbe, Corneille, Pascal, — il lui arrivait, m'ont assuré quelques-uns de ses anciens élèves, de s'embarrasser et, selon le mot vulgaire, de se démonter. Il avait beau prendre sa revanche avec le livre : ce n'était plus le complet triomphe, et il en avait le sentiment assez pénible.

I.

Cette gageure compliquée de plaire encore au public qui lit, après avoir intéressé le public qui écoute, et d'innover en une matière bien connue, mainte fois traitée, personne parmi les écrivains contemporains ne l'a plus délibérément acceptée, mieux tenue et ne la soutient plus galamment que M. Émile Deschanel. Voilà que sous un titre destiné d'abord à éveiller l'attention, peut-être à piquer un peu l'humeur contredisante de quelques censeurs, et en définitive accepté comme tout ce qui a sa raison d'être et de se produire, son œuvre d'histoire littéraire, *le Romantisme des classiques* (1), atteint à sa cinquième série, et nous n'avons pas dépassé Voltaire, auteur dramatique. Ils sont très agréables à lire, ces volumes, et s'ils attestent du travail chez celui qui les a composés, ils n'en demandent pas à qui les ouvre et s'y veut s'instruire, souvent aussi repasser avec des impressions fraîches ou rafraîchies sur d'anciennes traces.

On a remarqué que les enfants sont plus friands de contes déjà entendus que de récits nouveaux. En cela nous leur ressemblons, et mieux nous savons les choses, plus nous aimons qu'on nous en parle; mais en quoi nous différons d'eux, c'est que nous exigeons de la variété dans les termes et de l'imprévu dans la forme. Nous ne nous lasserons point d'entendre commenter Corneille et Molière, Racine et Boileau, pourvu qu'il y ait dans l'interprétation un inattendu qui ravive en nous les délicates jouissances du goût. Vous en avez, de l'inattendu, avec M. Deschanel; mais l'originalité s'arrête au paradoxe, et ce sont des surprises à ne scandaliser personne. L'écrivain a l'esprit bien trop français pour cela. Ce qui n'est certes pas sa moindre qualité, il porte, en cette entreprise difficile de raconter la littérature française, le véritable esprit du terroir et, avec une connaissance approfondie de la tradition, une vertu traditionnelle aussi, la belle humeur gauloise.

Et dans les jours d'épreuve, ce fut mieux qu'une parure de l'esprit, mieux que le déploiement naturel d'un tempérament heureusement doué : ce fut la marque et l'affirmation d'un caractère. La plus sommaire étude sur M. Émile Deschanel, même quand on se restreint à ne considérer que sa récente et maîtresse tentative, ne saurait négliger la période errante et militante à la fois où il alla populariser au delà de nos frontières ce genre des conférences qu'il devait ramener triomphalement à la salle de la rue de la Paix, après l'avoir inauguré à l'École normale, genre qu'il a presque créé chez nous et qui, en dépit des prédictions maussades, ne laisse pas de s'y acclimater. Dans la juste faveur qui s'attache aujourd'hui à un personnage devenu assez complexe en poursuivant sa carrière, à l'écrivain, au professeur du Collège de France, au sénateur, l'estime persistante pour l'orateur littéraire, demeuré toujours indépendant sous le second empire et malmené par lui, se fait assurément une part appréciable. Oui, ce fut, à n'en pas douter, une période honorable et féconde. M. Deschanel y trouva l'emploi et, pour me servir de ce mot en un sens favorable, le placement de sa riche acquisition antérieure. Il apprit à la mettre

(1) *Le Romantisme des classiques*. — 1re série : *Corneille, Rotrou, Molière;* les *Don Juan* de toutes les littératures. — 2e série : *Racine*, 2 volumes. — 3e série : *Pascal, La Rochefoucauld, Bossuet*. — 4e série, *Boileau, Charles Perrault*. — 5e et dernière série de la première partie : *le Théâtre de Voltaire* (Calmann Lévy).



en œuvre, nous en fit profiter dans ces jolis recueils, qui ont tant couru le monde, sur la conversation, les femmes, les enfants, l'amour, et aussi des ouvrages plus sérieux, *Aristophane*, *le Peuple et la bourgeoisie*. Ce n'est pas tout que d'avoir autant lu, mais comme il a su bien lire!

Cette érudition, qui se garde des apparences du pédantisme, se répand et se joue en une variété infiniment agréable, à chaque page du *Romantisme des classiques*. Je citerai particulièrement, dans le demi-volume consacré à Molière, ce qui a trait à la figure si curieuse, si énigmatique de don Juan, telle que la reflètent, la répercutent et la reproduisent les diverses littératures. Quelle abondante et amusante collection d'analyses subtiles, de capricieuses fantaisies, d'interprétations morales ou immorales! L'auteur ne s'est pas borné à nous en faire simplement les honneurs comme le cicerone d'une galerie rare. Il intervient pour son propre compte et il exprime son sentiment avec une verdeur spirituelle. Après avoir fait remarquer combien cette histoire de don Juan, présentée d'abord presque exclusivement par le côté du châtiment religieux, a dévié peu à peu et tend à se tourner en apologie, sinon en panégyrique, il ajoute :

« Peu s'en faut que je ne vois venir le moment où don Juan sera béatifié et canonisé, par la grâce de cette maxime assez élastique, qui a déjà servi à en sauver d'autres et à les mettre dans le ciel : « il lui sera beaucoup pardonné pour « avoir beaucoup aimé. »

« Mon Dieu! je ne demande pas mieux que de sauver les gens; mais il faut convenir que le salut, à ce compte-là, est à bon marché. On n'a plus qu'à se divertir aux dépens de tous et de toutes; qu'à faire le plus de victimes et de dupes possible; on en sera quitte, après cela, pour monter au ciel porté, soutenu, enlevé par les victimes elles-mêmes. L'assomption de don Juan! »

Tel est le ton, et l'on voit quel sera l'esprit général de cette critique, sympathique sans doute, mais libre, dégagée de tout lien d'école, de l'admiration factice aussi bien que de la vaine superstition littéraire. Il y a là de quoi rassurer déjà ceux qui auraient pu s'imaginer que les classiques seraient sacrifiés aux romantiques. Et si le contraire allait plutôt se trouver vrai? Regardons-y de plus près.

II.

M. Deschanel n'est pas homme à s'enfermer dans une formule, même lorsque c'est lui qui l'a inventée, même quand, ayant souri à certains esprits, elle est devenue familière à beaucoup. Le titre à effet a disparu des dernières séries ou du moins les prudents artifices de la typographie l'ont relégué au second plan. Il nous plairait volontiers d'être ici, comme l'on dit, plus royaliste que le roi et de voir dans cette conception, au-dessus des inconvénients, qui sont contestables, les avantages surtout, qui sont réels.

Le plus évident — et il n'est pas à dédaigner pour cela — c'est de combler des lacunes souvent imaginaires, d'effacer une fois pour toutes des divisions artificielles. Linné, qui était un grand classificateur devant le Seigneur, a cependant reconnu quelque part que les classifications ont un tort très grave, celui de ne point s'accorder avec la nature, qui est une synthèse. On en peut dire autant en littérature. Toutes ces distinctions de classiques, de romantiques, de réalistes, de naturalistes, de symbolistes, etc., nuisent plus qu'elles ne servent, égarent plus qu'elles ne guident. Quand la formule de M. Deschanel n'aurait que le mérite d'évoquer, de rendre sensible l'idée de l'unité dans notre littérature, à coup sûr elle aurait son prix. Mais il me semble qu'elle est plus compréhensive que cela et qu'elle porte plus loin.

Si l'axiome, communément accepté maintenant, que l'on est toujours le romantique de quelqu'un est mis hors de doute, il a pour inévitable conséquence que l'on peut toujours devenir le classique de quelque autre. Dans ce perpétuel « devenir », tout élément d'innovation ou de rénovation se change en une force conservatrice, et, à côté de la loi d'unité, voici la théorie du mouvement bien légitimement établie. Cela ne veut pas dire, et M. Deschanel ne le soutient pas non plus, que des beautés supérieures se substituent à de moindres beautés, mais que des qualités nouvelles s'ajoutent à des qualités anciennes, et en un mot, pour revenir au sens de notre définition, que le « romanticisme », comme disait Stendhal, enrichit le « classicisme » et ne l'abolit pas.

Il ne faut point d'ailleurs se dissimuler que c'est nous, postérité, qui à distance, d'après les résultats obtenus et les comparaisons poussées à fond, arrangeons ou dérangeons les choses à notre gré. Les contemporains n'y ont pas toujours vu aussi clair que nous (du moins notre amour-propre aime à le supposer), et ces qualités qui nous frappent, ils y restèrent insensibles, parfois même ils les contestèrent, les traitèrent de défauts. C'est cette résistance et les efforts des novateurs pour la vaincre qui font en somme l'animation, la vie, et l'intérêt de l'histoire littéraire. A lire l'ancienne critique, on eût pu croire que Racine avait succédé à Corneille comme un monarque succède par droit d'héritage à un autre monarque. Nous savons aujourd'hui combien fut vive au contraire la lutte entre les « raciniens » et les « corneillistes ». Notez que parmi ces derniers on ne comptait rien moins que le grand Condé, Mme de Sévigné, Saint-Evremond.

En rappelant l'antipathie de Boileau pour Saint-Evremond, M. Deschanel a trouvé naturellement l'occasion de replacer celui-ci à son véritable rang, qui n'est certes pas des derniers. C'est un acte de haute justice nettement accompli :

« Saint-Evremond est un esprit non pas si ferme, si dogmatique, mais en revanche bien autrement ouvert que Despréaux. Avec une indépendance absolue, il goûte les littératures étrangères — espagnole, italienne, anglaise — autant que la nôtre. Il pénètre aussi dans l'antiquité, familièrement, de plain-pied, avec un sens aisé, pratique et élevé, frayant la voie à Montesquieu. Je ne veux pas déprécier Boileau, à Dieu ne plaise! mais il déprécie trop Saint-Evremond. Esprit original et hardi par nature, son long exil en Angleterre étendit encore ses idées. Pendant qu'on bataillait autour d'Homère dans cette interminable querelle des Anciens et des Modernes, il ne craignait pas de dire : « Si Homère vivait présentement, il ferait des poèmes admirables accommodés au siècle où il écrirait. Ses poèmes seront toujours des chefs-d'œuvre, mais non pas en tout des modèles. Ils formeront notre jugement, et puis le jugement règlera la disposition des choses présentes. »

C'est également l'honneur de Saint-Evremond d'avoir maintenu contre Boileau que le christianisme et, d'une façon plus générale, le sentiment religieux n'est nullement incompatible avec la poésie. Il avait, tout voisins encore, pour appuyer sa thèse, le *Saint-Genest* de Rotrou et *Polyeucte ;* Racine devait en achever involontairement la démonstration par *Esther* et *Athalie.* Au XVIIIe siècle, *Zaïre* et *Alzire* viendront encore grossir cette liste et permettre à Chateaubriand de reprendre la même thèse en se fondant sur des thèmes et des textes nouveaux. Justement à propos d'*Alzire*, le critique rencontre Chateaubriand sur sa route, et il le traite, ce me semble, avec une bien grande sévérité :

« Voltaire fait du christianisme poétique, mais Chateaubriand du christianisme politique. Littérairement, toutefois, le romanesque hybride de la pièce de Voltaire laissera dans son esprit une vive impression. Lorsqu'il se sauvera en Amérique pour fuir la Révolution, à la recherche non comme il le prétend d'un passage au pôle Nord, mais d'impressions poétiques et d'effets littéraires, il retrouvera dans sa mémoire la fille du chef sauvage, amoureuse du prisonnier, lui donnant les moyens de fuir, et enfin se laissant convertir à la religion de celui qu'elle aime. Bref, Alzire et Zamore, baptisés de noms nouveaux, deviendront Atala et Chactas, et ne seront pas moins artificiels. »

La plaisanterie est bien maniée, d'une dextre alerte, et la pointe vivement poussée fait à l'adversaire plus qu'une égratignure ; l'exécution, il faut l'avouer, est un peu sommaire. Au delà et au-dessus d'*Atala*, c'est *le Génie du Christianisme* qui est visé. Or, s'il y a dans *le Génie du Christianisme* une arrière-pensée politique trop visible et qui en affaiblit l'autorité, il y a aussi des vues originales, fécondes, dont la littérature du XIXe siècle a singulièrement profité. Ce principe même de s'attacher à mettre de préférence en lumière les qualités des ouvrages que M. Deschanel invoque avec tant de raison et pratique avec tant de succès, n'oublions pas que c'est Chateaubriand qui l'a posé et qui le premier a dit : « Laissons la critique des défauts pour celle des beautés. » *Le Commentaire sur Corneille* n'est pas tout à fait conçu dans cet esprit-là.

Ce n'est pas que je veuille prendre Voltaire à partie, même pour son théâtre. Il a été très vivant, ce théâtre, et il est moins mort qu'il ne semble quand une Sarah Bernhardt ou un Mounet-Sully mettent à l'interpréter, à le réchauffer, leur art et leur flamme. Les pièces de Voltaire ont été surtout des instruments de propagande de polémique ; M. Deschanel fait ressortir à merveille tout ce côté militant qui plonge maintenant un peu trop dans l'ombre et dont notre impartialité doit tenir compte. Il justifie d'ailleurs ce vieil axiome que l'on parle bien de ce qu'on aime et de qui l'on aime. Tout le volume sur le théâtre de Voltaire est enlevé sans un moment d'hésitation, sans une défaillance, et la théorie de la sympathie trouve là son application très naturelle, très chaleureuse, et je dirai presque fervente.

III.

Autant qu'avec Voltaire, le critique se plaît avec Boileau. Évidemment tout ce qui est clarté, bon sens, simplicité logique lui rit et lui est cher. Il sait gré à Boileau, s'associant en cela aux audaces de Molière, d'avoir fait à la préciosité une rude chasse.

« Le faux esprit régnait alors presque partout, — en Angleterre, en Italie, en Espagne, en France, — sous différents noms. En Italie, c'étaient les *concetti* ou le marinisme ; en Espagne, les *conceptos*, ou *agudezas* (les pointes), ou le gongorisme, ou le cultisme; en Angleterre, l'euphuïsme ; en France, l'esprit précieux, Boileau, comme Molière, réagit avec vigueur contre ces insanités. »

Sans doute il y eut service rendu. La question serait de savoir si l'influence de Boileau sur d'autres points fut aussi bonne, aussi salutaire. Volontairement ignorant de nos origines, il a beaucoup trop raccourci notre tradition en la limitant à Malherbe, et il nous a interdit l'usage de bien des richesses en méconnaissant le très beau développement poétique du XVIe siècle.

Le temps est bien passé où les admirateurs de Despréaux le présentaient avec complaisance comme l'une des gloires et l'un des modèles de notre poésie. Il en faut beaucoup rabattre. Fut-il même un poète? On en pourrait douter s'il n'avait écrit les cinq premiers chants du *Lutrin*, l'*Épître à Racine*, *les Stances à Molière sur l'École des femmes* et la *Dixième satire.* Sainte-Beuve, qui, après avoir dit beaucoup de mal de Nicolas, était venu à résipiscence, ne parvint jamais à goûter cette *Satire des femmes.* M. Deschanel, tout en rendant justice à certains détails, est au fond du même avis. Assurément la *Dixième satire* n'est pas exempte du double défaut



que l'on peut reprocher à presque toutes les compositions de Boileau : son point de départ est l'imitation et non l'invention originale; elle a l'air d'un thème à amplifications, d'un exercice d'écolier, mais ces défauts ne doivent pas nous rendre insensibles à la malice, à la variété des portraits, à des qualités très réelles de verve, de naturel, et parfois à des vigueurs de touche dignes de Mathurin Regnier.

Il serait difficile d'en dire autant de l'*Art poétique*. Comme ouvrage d'agrément, il laisse fort à désirer; au point de vue didactique, c'est l'incohérence même. M. Deschanel a « soutenu » autant qu'il a pu, comme font les sculpteurs en présence d'un modèle trop fuyant. Il a insisté avec raison sur les mérites de discernement, de justesse, de méthode. Au bout du compte, Boileau reste un critique médiocre puisqu'il n'a ni compris le passé ni pressenti l'avenir. C'est ce qui apparaît clairement dans la fameuse querelle des Anciens et des Modernes.

L'auteur du *Romantisme des Classiques*, ayant à juger le vieux classique trop inféodé à ses théories et même à sa routine, reconnaît qu'en somme, dans ce débat, son attitude à l'égard de Perrault ne fut pas toujours très heureuse :

« Boileau ne traite aucune question, ne développe aucune doctrine. Il semble corriger un élève étourdi, lui remontrer ses contresens, et voilà tout. Ce serait vraiment un peu insuffisant, si la cause des Anciens, bonne par elle-même, n'eût pas été défendue aussi par d'autres.

« Pendant qu'il le semonçait ainsi sur un ton rogue, en régent du Parnasse, Perrault habilement répondait en homme du monde, d'un air spirituel, aisé... »

Bien plus, par une tactique courtoise et spirituelle, il trouvait moyen d'embarrasser son rude adversaire en essayant de lui démontrer que loin d'avoir puisé chez les Anciens, comme il le croyait et le répétait volontiers, le meilleur de son œuvre, il ne devait qu'à sa propre inspiration une supériorité incontestable. Raillant doucement Boileau de la superstition qu'il témoigne envers Horace, Perrault ajoutait :

« C'est même dommage que la vénération trop grande qu'il a eue pour cet auteur lui ait fait croire que par là il enrichit ses ouvrages; je trouve que cette imitation trop grande diminue quelque chose de leur beauté; mais il n'en est pas moins vrai que les ouvrages du satirique moderne ne le cèdent point à ceux des Anciens. »

Sur cette querelle des Anciens et des Modernes, même après le travail très considérable de Rigault, après le résumé si substantiel, si serré, si impartial de Sainte-Beuve dans les *Causeries du Lundi*, M. Deschanel a su être neuf et intéressant. C'est du reste un thème qui prêtera toujours aux gens d'esprit et que l'on épuisera difficilement. Cela tient à ce que la question a été mal posée ou, pour mieux dire, à ce qu'il n'y a pas à proprement parler de question.

IV.

Les comparaisons, en effet, si consciencieusement qu'on les fasse et quelque soin que l'on apporte à tenir en équilibre les plateaux de la balance avant de conclure à une inégalité finale, ne donnent jamais que des à peu près. Comme il ne saurait exister entre les individus une identité rigoureuse, absolue, ils peuvent, avec une précision quasi-mathématique, être déclarés « incomparables ». Qu'est-ce donc quand il s'agit de mettre en parallèle des œuvres qui sont la manifestation de civilisations différentes ou plutôt qui expriment l'état de l'esprit humain dans des milieux particuliers, rayonnant de foyers où la flamme se colore diversement, mais jaillit toujours d'une première étincelle sacrée!

Aussi qu'arriva-t-il? C'est que le XVIIIe siècle qui, d'après ses précurseurs de la fin de Louis XIV, les Perrault, les La Motte-Houdart, les Fontenelle, semblait affirmer si hautement son indépendance littéraire fut au contraire, au moins à ce point de vue, un siècle de tradition, ne jurant avec Voltaire que par Boileau et Racine, comme ceux-ci n'avaient juré que par Horace et Sophocle.

Et, dans notre pays, toutes les tentatives d'émancipation littéraire, même les plus âpres en paroles, les plus intransigeantes dans la forme, finiront toujours ainsi par un accommodement tacite, par une transaction dans les faits, sinon entre les principes, par ce que j'appellerai une cote bien taillée, au fond de laquelle il y aura bénéfice pour tous. La suite de l'enseignement de M. Deschanel s'accorde, je le crois, avec cette conclusion dont l'optimisme, nous en convenons sans peine, aurait besoin d'être justifié par des preuves plus abondantes et que l'on doit regarder comme une simple indication. Mais je n'ai voulu parler ici que de la série d'ouvrages imprimés qui est entre les mains du public et au moyen de laquelle le lecteur se trouve à même de contrôler le jugement du juge. Il est permis toutefois, d'après ce qu'on sait de cet enseignement, d'après les vues émises et les perspectives ouvertes par le professeur, d'anticiper sur la publication et d'embrasser d'un coup d'œil sommaire l'œuvre dans son ensemble.

Une analyse du théâtre de Voltaire, quand elle est faite à la fois avec impartialité et avec sympathie, apprend à distinguer, sous la timidité du goût, sous le respect des formes convenues, certaines tendances novatrices. Pourtant ce n'est pas là qu'il y a lieu de chercher le type littéraire destiné à s'emparer d'un prochain avenir. Deux écrivains du XVIIIe siècle peuvent

pour une grande partie s'attribuer la paternité indirecte des œuvres qui ont enflammé, enchanté, troublé la première moitié du XIXe et dont l'influence n'est pas encore près de cesser parmi nous : Rousseau et Diderot. M. Deschanel a vu dans ce dernier le père du réalisme, et il lui consacrera un volume en groupant autour de cette figure principale Dancourt, Sébastien Mercier et Beaumarchais. Ce ne sera pas trop de deux volumes pour le père du romantisme, Jean-Jacques Rousseau. Il y aura grand intérêt à voir ce que pense de l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*, des *Rêveries du promeneur solitaire*, des *Lettres à M. de Malesherbes* et des *Confessions* un critique plus accessible à la raison que séduit par le sentiment. La sympathie ne sera certes pas aussi vive que pour Voltaire; mais, ce qui est une sauvegarde assurée, l'impartialité subsistera. Avant d'arriver à l'étude complète de Lamartine, le professeur a passé en revue la filiation plus ou moins directe de Jean-Jacques Rousseau : Bernardin de Saint-Pierre, Mme de Staël, Senancour, Chateaubriand. Et à ce sujet je n'ai qu'un mot à dire sur Senancour, mais je le crois essentiel.

L'auteur des *Rêveries sur la nature primitive de l'homme*, d'*Oberman*, de *l'Amour*, avait certainement lu Rousseau. Toutefois il procède de lui très peu comme style, nullement comme pensée. Rarement il le cite, jamais en vedette ni pour y chercher une confirmation décisive. La fameuse théorie du « retour à la nature » appartient aussi bien à Diderot qu'à Jean-Jacques : ce fut la marotte, le dada du XVIIIe siècle finissant. Quant aux origines philosophiques — assez obscures — de Senancour, il conviendrait probablement de les faire remonter à un penseur, trop oublié aujourd'hui, très estimé de ses contemporains, à l'auteur de *l'Antiquité dévoilée*, Boulanger.

La qualité d'un esprit se révèle dans la conception d'une œuvre, mais c'est dans l'accomplissement de cette œuvre que se marque un caractère. M. Deschanel a voulu faire quelque chose de distinct, de tout à fait à part. S'il a été assez heureux pour y réussir, c'est qu'il s'y est mis tout entier, avec la grande variété de sa culture, la pénétration et la promptitude de son intelligence, l'alacrité d'un tempérament bien équilibré. On ne s'étonnera pas si j'ajoute qu'il n'a pas été sans faire preuve de quelque abnégation. Le genre historique interdit à la personnalité de l'historien de se produire directement. Ceci est doublement vrai de l'historien littéraire, et Désiré Nisard dit admirablement bien dans l'une des préfaces de son *Histoire* : « Qu'un livre ait été écrit dans le contentement ou dans la peine, qu'il soit sorti d'un esprit tranquille ou que chaque page en ait été disputée à des préoccupations douloureuses, peu importe au public. C'est à l'écrivain à se rendre assez maître de sa vie pour remplir son devoir envers le public et la vérité. » L'impersonnalité en pareille matière est donc de rigueur; mais si l'individualité de l'écrivain ne s'affiche pas, elle se décèle, et il arrive quelquefois que moins il s'est mis en avant, mieux on le connaît. Il en est, ce me semble, advenu ainsi pour M. Deschanel. Exposer son enseignement et son œuvre est la meilleure manière de le raconter, de le peindre. L'analyse fidèle, en pareil cas, vaudrait un portrait. Il est juste que cette figure d'un écrivain si essentiellement français prenne place dans la galerie durable de nos historiens littéraires.

JULES LEVALLOIS.

LES ARMÉES ÉTRANGÈRES (1)

Turquie

GUERRE ET MARINE.

Dans les derniers mois de l'année 1885, empiétant même sur 1886, la péninsule balkanique a traversé une période de grands troubles. Dans tous les États, la menace d'une guerre imminente a poussé à une mobilisation sinon totale, tout au moins suffisante pour fournir de précieux indices sur la valeur de leur puissance militaire.

La mobilisation partielle de l'armée turque est, pour cette étude, un point de départ d'autant plus intéressant et utile qu'elle procède de la réorganisation de 1880-82, complétée et parfaite par la loi du 28 septembre 1887, qui n'a été publiée que dans le courant d'avril 1888. Toutefois, le mot « réorganisation » est peut-être bien pompeux. Il serait plus exact de dire : commencement de réorganisation et première application des réformes proposées par la mission allemande.

La loi est l'œuvre de Von der Goltz pacha, en collaboration avec Mussafer pacha et Veli Risa pacha.

Je me heurte, dès le début, à un débat passionné non calmé encore à Constantinople et dont toutes les phases m'ont été contées avec complaisance par les uns et les autres.

Est-il vrai, comme l'ont affirmé, au début de 1887, plusieurs publications militaires, entre autres l'*International Revue*, les *Jahrbücher für die deutsche Armee und Marine*, l'*United Service Magazine*, que Ghazi Osman pacha, chef militaire du parti vieux turc, a constamment cherché, pendant qu'il détenait le portefeuille de la guerre, à faire avorter le plan de réorganisation des officiers allemands?

Est-il vrai que le sultan, qui s'intéressait tout particulièrement au programme de Von der Goltz, a seule-

(1) Voy. la *Revue* des 28 avril, 26 mai, 14 juillet et 13 octobre 1888.

ment pu commencer l'application de ces réformes en mars 1887, alors que l'influence de Ghazi Osman était un peu attiédie; et les éloges prodigués à l'illustre vainqueur de Plewna par des journaux allemands et autrichiens sont-ils véritablement sincères?

Enfin, quelle est donc, en réalité, la responsabilité encourue par Ghazi Osman durant cette longue période de somnolence? Comme je l'ai dit, j'ai cherché à me rendre de cette question un compte aussi exact que possible, écoutant les uns, ne contredisant pas les autres, et il en est résulté pour moi une conviction que je vais formuler en quelques mots.

Le Ghazi Osman pacha n'a jamais été un adversaire jaloux des projets de la mission allemande et de Von der Goltz en particulier. Son patriotisme est au-dessus de toute atteinte; mais il avait la conviction réfléchie et sincère que ce programme avait besoin d'être remanié par l'auteur; qu'il péchait par une certaine ignorance des besoins réels et des conditions véritables de la Turquie; enfin que son application hâtive était tout au moins inopportune.

La mission allemande a toujours opposé aux demandes de modifications qui lui étaient présentées la force d'inertie la plus coupable et l'entêtement le plus tudesque. Ces messieurs se sont toujours refusés à accepter les objections qui leur étaient soumises. Eux seuls étaient impeccables. Ils n'admettaient pas que le glorieux soldat, ayant conduit ses troupes à la victoire, pût être leur maître en science militaire et mieux connaître qu'eux, étrangers de passage, les véritables besoins du pays.

Cette digression faite, je rentre dans mon sujet.

L'organisation nouvelle de l'armée turque a pour forme principale l'application du système de recrutement régional. Chacune des six premières régions de corps d'armée (*ordou*) a été partagée en quatre divisions territoriales, chacune ayant deux subdivisions de brigade à deux régiments l'une. La circonscription du régiment comprend quatre arrondissements de bataillon, chacune à quatre districts de compagnie. Chacun de ces lots territoriaux possède à sa tête un cadre permanent. La division territoriale, un général de division (*ferik*). La subdivision de brigade, un général de brigade (*snirliva*). Par régiment impair, un colonel (*miralaï*). Par régiment pair, un lieutenant-colonel (*caïmacan*). L'étendue du district de bataillon varie avec la densité de la population, calculée approximativement de façon à contenir environ 7000 hommes de 20 à 40 ans.

Le service obligatoire et personnel comprend vingt années, ainsi réparties par la nouvelle loi :

A. Armée active (*Nizam*).

B. Réserve de l'armée active (*Ichtyat*), qui comprend deux portions : 1re portion (*tertibi Eivel*); 2e portion (*tertibi sani*), ainsi que les dispensés, ajournés, etc., dits *ikindji kism*. La réserve est appelée par un iradé impérial, en commençant par la classe la plus ancienne, soit pour compléter l'insuffisance de l'armée active, soit pour la constitution de corps nouveaux, Les hommes rejoignent le dépôt du bataillon de redif de la région où les effets sont déposés. Dès le temps de paix, un petit détachement de réservistes appelés à tour de rôle fait le service de ce dépôt, et tous les deux ans il y a une période d'instruction d'un mois.

C. L'armée de seconde ligne (*redifs*) forme huit classes de 27 à 38 ans, divisées en deux catégories, dont la première (*birindji kism*) comprend les hommes qui ont passé par l'armée active ou la première portion de la réserve.

L'organisation territoriale actuelle donne donc, pour les six premiers corps d'armée : 24 divisions, ou 48 brigades, ou 96 régiments, formant 384 bataillons de redifs, ce qui nécessite, si l'on compte le bataillon à 800 hommes, 307 200 soldats. Or le nombre des réservistes inscrits est d'environ 580 000, ce qui permettrait la formation de 725 bataillons. Pour le moment, il n'est toutefois question que d'en former 368, et, dans la suite, 576 seulement, auxquels il faudrait encore ajouter 288 bataillons de *hinstofiez*.

Ce ne sont donc pas les hommes qui manquent, et, comme le faisait remarquer le sultan dans une audience accordée à Von der Goltz, la Turquie est de tous les États celui sur lequel pèse plus complètement l'impôt du sang. Dans la plupart des États les moins privilégiés, la proportion maxima atteint 3 pour 100 de la population, tandis que dans certains vilayets elle avoisine 48 pour 100.

Ce qui manque, c'est l'argent, l'ordre et le personnel capable de faire mouvoir toute cette organisation par trop compliquée et perfectionnée. Ghazi Osman n'avait que trop raison de trouver tout cela trop beau. Ce qu'il fallait, c'était moins de théorie et des choses plus pratiques : commencer d'abord par l'organisation sérieuse de l'armée active avec un jeu peu compliqué de réserve.

Avec l'ancienne organisation des *tali redifs* et *mukkadem redifs*, l'infanterie de la réserve était seule à peu près organisée. L'artillerie était incomplète et la cavalerie n'existait pas. En sera-t-il autrement avec le programme allemand? C'est douteux.

Et encore ne faudrait-il pas trop se faire illusion sur l'état du Nizam. J'ai rencontré à Stamboul K... bey, un fort aimable officier, qui avait accompagné le Ghazi Osman pacha pendant une inspection à Andrinople, en septembre 1885. La désillusion du maréchal fut pénible et sa colère violente, aux édifiantes découvertes qu'il fit.

La revue d'effectif donna 9785 hommes, officiers compris, au lieu de 12 860 portés sur les contrôles. La troupe était sans uniforme et sans souliers; la cavalerie n'avait que 490 chevaux pour 2000 hommes; l'artillerie était dans un état pitoyable. A la même époque, le

manque de charbon mettait les beaux cuirassés de la flotte hors d'état de servir.

Depuis, m'a-t-on affirmé, et j'ai pu le noter rapidement sur ma route, en allant à Constantinople, les choses ne se sont nullement modifiées. Hors la capitale et quelques villes où résident des officiers généraux, l'armée turque offre le plus pénible spectacle de délabrement et de misère. En aucun endroit, les effectifs ne dépassent 350 à 400 hommes.

L'armée turque, je l'ai dit, est répartie en corps d'armée : ils sont actuellement au nombre de huit. La loi du 28 septembre 1887 a sensiblement modifié le groupement régional, mais fort peu la composition organique des différents corps; ainsi la 1re région prend à la 2e la brigade de Brousse par échange avec celle de Koniah, et c'est tout.

Le 1er corps (Constantinople) et le 2e (Andrinople) se recrutent dans ces villes et en Asie Mineure. Le 3e corps (Monastir) se recrute en Europe. Le 4e corps (Erzeroum) sur la frontière russe d'Asie. Le 5e corps (Liban et Syrie) en Asie. Le 6e (Bagdad) sur la frontière de Perse. Le 7e corps (Sanaa) se recrute en Arabie et le 8e, qui a plusieurs divisions de la Mecque, se forme en Tripolitaine.

Ces corps d'armée donnent un total de 274 bataillons, 196 escadrons, 186 batteries (1116 pièces de campagne), 24 batteries d'artillerie, de forteresse principalement affectées aux ouvrages de Tchataldja; 12 batteries pour le Bosphore et 42 batteries réparties dans les Dardanelles, les îles de l'archipel sur la côte d'Asie, en Macédoine et en Albanie.

Je dois faire observer que les corps ne résident qu'exceptionnellement dans la région de leurs corps d'armée. Les nécessités causées par la surveillance des frontières contraignent presque toujours à la formation de divisions indépendantes ou de corps spéciaux. C'est là précisément le point délicat de l'organisation par trop modèle que la mission allemande a eu rage de faire adopter. Ainsi Redjeb pacha, dont le quartier général est à Salonique, a sous ses ordres immédiats les trois divisions de Pristina, Uskub et Salonique; Bahri pacha à Scutari dispose, outre sa division, des deux corps d'observation à Monastir et à Dibré; Ahmed Eyoub enfin garde la frontière grecque avec ses deux divisions de Sexfidje et de Janina.

La mobilisation des trois corps d'armée stationnés en Europe est relativement facile et peut s'opérer assez rapidement, comme en a témoigné l'expérience faite au mois d'octobre 1885. Dans ces corps, l'armée active a fourni 100 bataillons, 76 escadrons, 37 batteries de campagne et 27 batteries de montagne : environ 45 000 hommes, 5200 chevaux et 320 pièces, déduction faite des 22000 hommes gardés autour de Constantinople. Ces troupes pouvaient être complètement concentrées autour d'Andrinople le vingt-cinquième jour au plus tard.

Le redif de 1re réserve a fourni 84 000 hommes et celui de deuxième réserve environ 121 800 hommes. De toutes ces troupes 61 bataillons seulement ont été portés en Europe, à Salonique : de telle sorte qu'à la fin du même mois, 142 000 hommes d'infanterie se trouvaient assemblés autour d'Andrinople et sur la frontière de Grèce. Et si maintenant l'on ajoute à ce chiffre l'effectif des troupes non mobilisées, au minimum 124 000 hommes, facilement transportables en vingt jours dans les zones de concentration, au mois de novembre l'armée turque pouvait mettre en ligne 266 000 hommes d'infanterie, produit d'une mobilisation partielle.

Certaines personnalités, oubliant trop volontiers l'effort considérable dont la Turquie a pu fournir la preuve en 77-78, prétendent que cette puissance n'est guère susceptible d'un rendement plus considérable.

Ils objectent : 1° le déchet très notable qui s'est produit dans la mobilisation, au cours même de cet effort partiel, et ils en concluent que l'armée turque ne peut encore compter avec certitude sur un procédé régulier de mobilisation ;

2° Les conditions particulières et inapplicables au moment d'une mobilisation générale qui ont présidé aux transports. Ces transports ont en effet été opérés par les soins du Lloyd autrichien;

3° L'insuffisance, en matériel, armes, vivres, approvisionnements et chevaux qu'il est impossible de se procurer au dernier instant, alors que tous les marchés sont fermés ou obstrués.

4° La pénurie du trésor.

Ces observations critiques sont, il faut en convenir, fondées en partie, quoique énoncées avec une certaine exagération ; elles contribuent seulement à augmenter la durée de la préparation.

Les deux dernières sont malheureusement d'une irréfutable logique; et la situation périlleuse qu'elles causent à la Turquie ne peuvent être conjurées que par une intervention *extérieure.*

Disons donc de suite que cette intervention extérieure ne fera pas défaut à la Turquie, celle-ci étant sérieusement décidée à ne jamais accepter une guerre sans l'alliance d'une puissance intéressée momentanément à la soutenir.

Il nous importe peu ici de connaître quel sera l'agresseur, de la Russie ou de l'Angleterre, pas davantage de préciser la qualité du défenseur, que ce soit l'Angleterre seule ou en alliance avec l'Italie, les puissances du centre, la Russie même...

Le sultan est disposé à toutes les conciliations; celui qui le forcera dans un intérêt égoïste à sortir de cette attitude devra aussi faire les frais de la guerre.

Cette question de la pénurie des finances de la Porte m'amène tout naturellement à parler des difficultés constantes du gouvernement turc avec les fabricants et industriels étrangers dont il est le tributaire.



Tout en première ligne se placent Krupp et Mauser. Krupp fournit à la Turquie les canons de son artillerie de campagne et les grosses pièces qui arment ses forts. Au moment de mon passage à Constantinople on se préoccupait déjà du transport à Trébizonde des pièces attendues pour armer les forts autour d'Erzeroum; d'autres sont destinées à Andrinople et aux Dardanelles; enfin j'ai aussi entendu parler de l'envoi dans le golfe Persique, pour Fao près Bassorah, de plusieurs gros krupps pour armer un fort nouvellement édifié.

Avec Mauser les difficultés ont été non moins grandes si ce n'est plus; Mauser, on s'en souvient, a depuis plusieurs années un marché pour fournir à la Turquie 800 000 mausers, qui doivent maintenant être à répétition et du calibre de 8mm 1/2. Le fabricant allemand s'est très longtemps fait tirer l'oreille. Enfin de compte il se prépare à livrer un premier stock après payement d'une très forte avance sur le marché, partie en deniers, partie en vieux matériel.

Cette dernière mais définitive convention n'a pas été sans difficultés; au dernier moment toute la négociation a failli échouer, un des intermédiaires ayant eu l'audace inouïe de réclamer un *bachich* plus élevé que celui tout d'abord stipulé. Cette éternelle histoire du bachich est en la présente circonstance plus carnavalesque que d'ordinaire. J'ai sur une petite feuille de mon carnet les noms de quelques seigneurs avec escorte de clients, et en regard l'indication de la somme touchée ou promise. La moyenne est un nombre à cinq chiffres. Pour quelques-uns la somme est rondelette et les représentants de marchés font bien les choses, moins bien cependant que certain baron juif qui est passé maître sans égal dans l'art de graisser les rouages et de puiser à pleines mains dans les coffres du gouvernement turc.

A côté de ces deux gros mangeurs il en est d'autres de moindre appétit, mais qu'il faut pourtant aussi satisfaire. Par exemple la remonte, à laquelle il manque officiellement 7000 chevaux pour atteindre l'effectif de paix. Le sultan, qui avait récemment donné l'ordre d'en acheter la moitié, a dû être désobéi: où donc trouver l'argent?

Je ne parle même pas, on le remarque, de la constitution de magasins d'approvisionnement et de réserve. A quoi bon? le soldat turc n'est-il pas de longue date habitué à manquer de tout, même du nécessaire?

Et bien sincèrement on se sent pris de pitié pour ce grand et triste état de délabrement; car le soldat turc a de la valeur, de remarquables qualités et du fanatisme; l'officier ne le lui cède en rien et a, de plus, le patriotisme.

Mais sauf de très rares exceptions, qui ne se rencontrent guère que chez quelques officiers supérieurs, l'instruction professionnelle est nulle, se bornant à la récitation mal comprise et retenue par bribes des règlements militaires. Ce règlement était jusqu'à une date récente le nôtre; il sera remplacé sous peu par le règlement allemand, déjà pratiqué pour ce qui concerne l'infanterie, dans le bataillon modèle que dressent les officiers allemands.

D'une façon générale, l'officier turc ne vaut pas au point de vue de l'instruction un mauvais et jeune caporal de tirailleurs.

Seuls, quelques officiers généraux comprennent la science moderne.

Depuis quelques années le gouvernement turc a pris l'habitude d'envoyer en Allemagne une douzaine de jeunes officiers, initiés à la science et au pédantisme allemand.

En rapportent-ils plus de pédantisme que de science?

Je dirai seulement que, comme je m'étonnais de voir ces officiers à Stamboul sans occupation, il m'a été répondu une fois, dix fois, vingt fois, en des termes fort désobligeants pour ces jeunes savants.



Je ne consacrerai que peu de mots à la marine turque: elle est restée depuis 1878 dans une dolente, mais économique inactivité.

Au mois d'octobre 1885, alors que la Turquie s'est crue à la veille d'une guerre générale dans les Balkans, que la Bulgarie, la Serbie et la Grèce armaient, ordre fut donné de Constantinople d'armer une flotte de dix bâtiments.

L'ordre dut rester inexécuté en majeure partie.

La flotte turque est réduite essentiellement à la plus complète inactivité.

Elle est incapable de tenir la mer, même dans une guerre avec la Russie, et ne peut mieux faire que d'aller s'enfermer dans la mer de Marmara ou rester à l'ancre dans la Corne d'Or.

Dans une guerre avec la Grèce elle serait bien certainement également bloquée avec défense de franchir les Dardanelles.

Son ambition doit se borner entre temps à effectuer les transports de troupes.

Sur le papier, la flotte se compose de 17 cuirassés dont le meilleur est le *Massoudé* de 5 349 tonneaux que Hobart pacha aimait tant à faire évoluer dans le golfe d'Ismid, plus une douzaine de vieux sabots, une dizaine d'avisos et 12 transports que viennent augmenter les 26 bâtiments de la compagnie « la *Mahsoussé* » qui ont l'inconvénient d'être de trop petite capacité.

Les équipages, dont l'effectif devrait être de 13 500 hommes, se recrutent principalement dans la population du littoral de la mer Noire, parmi les *Lazes*.

Le ministère de la marine, malgré des revenus qui lui sont propres (péages des ponts de la Corne d'Or et de diverses échelles de débarquement), est aussi pauvre que son collègue de la guerre, aussi endetté

que lui et ses troupes sont payées (?) avec la même irrégularité et le même retard.

J'ai appris non sans une certaine surprise, mais sans sourciller — on finit dans les pays balkaniques par ne plus s'étonner de rien — l'existence et le fonctionnement au ministère de la marine d'une *commission de réforme et de perfectionnement.*

J'ai cru d'abord à une mystification, ou à l'existence d'un comité dans le genre de notre fameuse commission des Pyrénées; mais il m'a bien fallu me rendre à l'évidence, au récit de l'activité dudit comité.

Pour travailler plus mystérieusement et comme il sied à toute commission qui se respecte, celle-ci s'est partagée en sous-commissions.

L'une, dont le souvenir est demeuré ineffaçable, est celle des torpilles, jadis présidée par Mouktar pacha et installée à Yldiz-Kiosk.

J'ignore si c'est cette sous-commission qui a accouché d'un certain rapport concluant à l'adoption des torpilles Schwarzhopf, rapport dont une copie circule quelque part à Constantinople, et dont la naïve ignorance en mécanique et en science navale fait le bonheur des trop rares personnes auxquelles il est montré.

Une autre sous-commission est célèbre par ses démêlés avec Nordenfeldt; il est vrai que les deux sous-marins qu'il prétendait écouler à la Turquie étaient par trop rossignols.

Le sultan, pour couper court à toutes difficultés, les a payés sur sa cassette. Ils portent les noms d'*Abdul-Hamid* et *Abdul-Medschid.*

Le comité a eu également à s'occuper de la réception des torpilleurs livrés par la Compagnie des forges et chantiers de la Méditerranée, au prix de 225 000 francs, de 31 mètres de longueur.

Pour rendre cette étude à peu près complète au point de vue général de la puissance militaire turque, il me faudrait indiquer les forts d'arrêt et les camps retranchés dont dispose la Turquie dans l'éventualité d'une marche de l'ennemi sur Constantinople; mais le cadre qui m'est assigné ne me permet pas de m'étendre aussi longuement. Je m'en tiens donc à la capitale et aux appréhensions que peut avoir la Turquie.

Je crois que, en dehors de Constantinople, le comité de défense ne devrait s'occuper que de créer des points d'appui aux colonnes formées pour repousser des insurrections locales (sauf exception pour la Grèce).

La vallée de la Maritza n'est à défendre ni à Pristina ni à Uskub; encore moins à Salonique, qui ne vaut rien malgré son enceinte de murs cyclopéens de 8 à 10 mètres de haut, flanqués de tours, et son fort où se comptent 7 bastions et 7 tours.

La Turquie doit s'en remettre à autrui du soin d'interdire aux Austro-Hongrois l'accès de cette partie de son empire; elle devra recourir pour se défendre non aux armes, mais à la diplomatie.

Ceci dit, bien entendu, sans aucunement infirmer la très considérable valeur de la ligne Salonique-Uskub-Pristina qui contribue essentiellement à tenir la Macédoine, l'Albanie et la vieille Serbie.

Les colonnes parties d'Uskub et de Pristina peuvent refouler toute tentative bulgare ou serbe contre le plateau de Mœsie par Kustendil ou Vranja.

Pristina, Uskub avec Scutari tiennent en échec le Montenegro et l'Albanie septentrionale.

De Salonique enfin on gagne aisément Monastir d'où l'on tient toute l'Albanie méridionale et l'Épire, comme Ahmed Eyoub pacha a fort bien su le faire comprendre.

A mon opinion toute personnelle, la Turquie n'a rien à craindre de sérieux de la part de l'armée grecque — car je ne peux tenir pour sérieux l'appui qui pourrait être donné à une insurrection en Macédoine.

Les difficultés de la mobilisation de l'armée grecque en septembre 1885 le prouvent surabondamment; difficultés que n'ont pu vaincre ni la dévorante et prodigieuse activité de M. Tricoupis, de M. Mauromichaly, le ministre de la guerre, ni le zèle des généraux Soutzo et Sapunzaki avec les forces concentrées de la frontière d'Épire et de Thessalie.

Il ne peut suffire de convoquer en quelques semaines 50 000 réservistes et de faire appel au patriotisme inépuisable de la nation pour combler le vide des caisses publiques (dons des colonies grecques et emprunt patriotique de 30 millions de drachmes).

On est malheureusement surpris à la dernière heure par les défauts d'une organisation improvisée. Le patriotisme le plus énergique, les sacrifices les plus généraux ne peuvent donner à une armée la cohésion qui fait sa force, la confiance dont elle a besoin.

Enfin est-on toujours certain de pouvoir remplir au dernier moment ses magasins et de doter l'armée, par des achats au dehors, de l'indispensable?

A mon humble avis, la Grèce doit surtout s'efforcer de devenir une puissance maritime. Son devoir vis-à-vis des alliés sur lesquels elle sait pouvoir compter sera largement rempli si elle parvient à agir sur les côtes de l'empire dans la mer Égée.

Cette extension de sa flotte sera du reste une nécessité pour elle, le jour où elle aura ressaisi les îles qui forment l'objet de ses convoitises. Celles de l'Archipel et la Crète que travaillent incessamment les consuls, que ce soit un M. Jygomalas ou un M. Drakopoulos.

De plus, le jour où les Grecs seraient maîtres de la mer, ils peuvent interdire aux Turcs tout agissement sur la côte occidentale.

Comment alors débarquer des troupes ou ravitailler celles qui s'appuient sur Scutari ou Prévesa?

Combien seraient compromis les transports turcs, à Salonique et même à Dede Agatsch!

Il importe donc avant tout et essentiellement à la Grèce de posséder une marine supérieure à celle des Turcs.



Un glorieux passé et les intérêts futurs y convient également.

Quant à la Turquie, si en Europe, brusquement expulsée d'Andrinople, elle a besoin de gagner du temps pour attendre l'arrivée d'un allié, elle saura se retirer sur Constantinople pour essayer jusqu'au bout ce que l'honneur lui commande.

Et alors l'étonnement sera grand, l'admiration plus grande encore quand on verra cette armée sans le sou, sans souliers, couverte de haillons, presque sans pain, recommencer des prodiges d'héroïsme qui feront même oublier les vertus militaires consacrées par Plewna.

THÉODORE CAHU.

L'ENSEIGNEMENT

DU

DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

A propos d'un livre récent (1)

Dans une de ses dernières séances, la Chambre des députés accueillait par des applaudissements un chaleureux plaidoyer de M. Jules Gaillard. Le représentant de Vaucluse se plaignait que l'enseignement du droit international *public* ne fût professé nulle part en France. — « J'ai le regret et l'étonnement de constater, s'écriait-il douloureusement, qu'il n'existe dans aucune de nos Facultés, de chaire de droit international public, et que, ni à la Sorbonne, ni même au Collège de France, aucune voix ne s'élève pour en propager les principes... Chez nous, en France, l'État et le droit international public vivent en étrangers l'un à l'autre... »

Et la Chambre, s'associant aux sentiments généreux de l'orateur, votait un crédit de douze mille francs, pour le développement de ces hautes études juridiques (2).

Cependant le rapporteur et le commissaire du gouvernement avaient fait observer que les plaintes formulées par le fougueux apôtre de l'arbitrage étaient sans objet: dans toutes nos Facultés, un cours spécial est consacré au droit international public ou droit des gens. A Paris même, l'enseignement en est donné depuis une dizaine d'années par un professeur, M. Renault, dont les avis ne manquent pas d'autorité. En remontant plus haut, les auditeurs d'une génération antérieure se souvenaient d'avoir vu dans la même chaire Royer-Collard, le fils de l'illustre doctrinaire, et, après lui, Giraud, ancien ministre et membre de l'Institut : le premier, assaisonnant son enseignement scolastique par le sel d'un esprit humoristique et paradoxal ; le second, s'oubliant volontiers dans les nuages de la philosophie de l'histoire, à propos d'interventions ou de représailles. Loin d'être négligé, le droit cher à M. Gaillard a donc été et est encore professé chez nous par des maîtres éminents.

Dans ces observations il ne faut pas voir une critique de la décision d'abord prise par la Chambre. Les douze mille francs votés seraient très utilement appliqués « à la création de chaires de droit international *public* ». Ce dernier mot seulement est de trop. Nous eussions regretté que le crédit supplémentaire n'eût pas été affecté, d'une manière générale, à l'enseignement du *droit international*.

Certes, le droit international public, qui régit les rapports des puissances entre elles, leurs droits et leurs devoirs réciproques, mérite toute considération. Il est bon de divulguer les règles qui président, en temps de paix, aux négociations des traités, à la responsabilité des États, aux interventions, etc., en temps de guerre, aux hostilités, aux relations des belligérants, à la neutralité, etc. Mais n'avons-nous pas, au quai d'Orsay et dans notre diplomatie, toute une élite d'hommes et de jeunes gens, qui se consacrent à ces questions? De plus, nous l'avons déjà dit, l'étude en est suivie théoriquement dans les Facultés de droit, sans compter l'École des sciences politiques et les Écoles de guerre et de marine. Le sort en est donc assuré.

Il n'en est pas de même du droit international *privé*, qui se réfère, non plus aux rapports directs des États entre eux, mais aux intérêts particuliers des individus, quand ces intérêts sont affectés par la différence des législations des divers États. Jamais pourtant cette partie spéciale de la science juridique n'a eu autant d'importance qu'aujourd'hui, parce que jamais les rapports des personnes appartenant à des États différents n'ont été plus faciles ni plus fréquents. Et l'importance s'en accroîtra indéfiniment, avec les progrès incessants des moyens de communication, du commerce et de la civilisation.

Un Français va dans un autre pays, ou, réciproquement, un étranger vient en France; il s'y marie, il y a des enfants, il achète, il vend, il agit: est-ce sa loi nationale ou la loi locale qui déterminera la nationalité de ses enfants, son état, sa capacité? Jouira-t-il des droits civils reconnus par la loi locale? D'après quelles règles sa succession sera-t-elle liquidée? Quel sera son domicile légal? Pourra-t-il faire juger ses différends par les tribunaux du pays? Les jugements qu'il y aura obtenus, pourra-t-il les faire exécuter au delà des frontières?... Sur la plupart de ces questions, dont le

(1) *Introduction au droit international privé*, par Armand Lainé, professeur adjoint à la Faculté de droit de Paris. — Librairie Cotillon, rue Soufflot, 24, Paris.

(2) On sait que le crédit de 12 000 francs, adopté par la Chambre sur la proposition de M. Gaillard, a été supprimé au Sénat, sur le rapport de M. Boulanger, et qu'il n'a pas été rétabli par la Chambre.

nombre pourrait être multiplié à l'infini, les lois des divers pays sont en contradiction ou, comme on dit, en conflit. Le règlement de ces conflits de lois forme le domaine propre du droit international privé. On en comprend toute l'utilité. L'application en est de chaque jour, de chaque heure, met en cause des milliers d'individus et, par contre-coup, les États eux-mêmes.

Cependant le droit international privé est encore moins favorablement traité, dans notre enseignement supérieur, que le droit international public. Quel dommage que M. Jules Gaillard n'en ait pas embrassé la cause dans son éloquent plaidoyer! Le crédit qu'il a obtenu aurait pu servir à fonder la chaire qui fait encore officiellement défaut à Paris. Un décret du 28 décembre 1880 a bien créé dans nos facultés un cours spécial de droit international privé; mais ce cours n'y est pas encore consolidé par l'établissement d'une chaire qui en atteste le caractère définitif. Cependant la nécessité n'en est aujourd'hui contestée par personne. N'est-il pas temps, après sept années, que l'épreuve prenne fin?

Ces réflexions nous sont suggérées par la lecture d'un livre que M. Armand Lainé, le professeur chargé du cours à la Faculté de droit de Paris, vient d'offrir au public comme un premier tribut de son enseignement. C'est un beau livre composé méthodiquement; d'un style sobre, précis, bien français. Il est présenté comme l'introduction d'un ouvrage, qui aura deux ou trois autres volumes et formera un traité complet de la matière. Mais, par la nature même du sujet, il est d'un intérêt si général qu'il mérite d'être signalé, non seulement aux jurisconsultes, mais à tous ceux qui s'occupent de notre histoire et cherchent à pénétrer les rapports de notre ancienne France avec les nations voisines.

Après quelques pages employées à définir le droit international privé et à en déterminer l'objet, l'auteur constate que ce droit n'est pas encore unique et commun à tous les peuples. « Il n'y a pas deux pays, à moins qu'ils n'aient un code semblable, où la condition des étrangers soit de tous points réglée de la même manière, où le conflit des lois reçoive une solution identique; certaines législations offrent même entre elles, au sujet du conflit des lois, des différences profondes. Comment expliquer ce fait? Les causes qui ont concouru à maintenir jusqu'ici ces divergences sont nombreuses; mais on est amené à reconnaître qu'elles vont en s'effaçant de jour en jour. D'autres motifs, au contraire, tendent à presser la formation d'un corps de doctrines unique et universel : le besoin pour les peuples de compter sur un droit certain et partout le même dans leurs relations internationales; l'action du temps; le rapprochement des lois; la discussion incessante et universelle des opinions. De là sortira une doctrine commune, que les législateurs fixeront dans les lois et les hommes d'État dans les traités. »

Il faut remonter aux origines du droit international privé pour en suivre la formation lente, trouver l'explication première de la plupart des règles déjà acquises, et se rendre compte en même temps des causes qui en ont retardé l'établissement. Ces origines se placent dans ce qu'on appelle, à l'école, la *Théorie des statuts*. M. Armand Lainé y consacre une étude historique et doctrinale, qui n'en laisse aucun point dans l'ombre. C'est la partie neuve et vraiment originale de son premier volume.

La théorie des statuts a pris naissance au moyen âge, dans l'Italie du XIIIe siècle. Longtemps le droit romain y avait servi de droit commun, s'accommodant tant bien que mal avec les lois particulières que les barbares avaient importées à leur usage. La féodalité y avait ensuite créé une série d'États juxtaposés, dans chacun desquels un droit exclusivement territorial avait fini par dominer. Chacun d'eux avait ses coutumes ou lois spéciales, ou, comme on a dit plus tard, son *statut* particulier. Mais les cités lombardes étaient actives, industrieuses, commerçantes. Du jour où les habitants de ces cités féodales commencèrent à nouer entre eux des relations juridiques, une rivalité s'éleva entre les lois territoriales. Sous l'empire de la nécessité et de la raison, des règles furent admises pour concilier les principes opposés. La théorie des statuts était née du choc du droit territorial et de la justice, et, avec elle, le droit international privé.

Chose curieuse, les jurisconsultes qui ont inventé et fait prévaloir les principes nouveaux se sont efforcés de les présenter comme les conséquences d'une règle insérée dans le code de Justinien. Commentateurs fervents du droit romain, ils avaient, comme tous les croyants, une telle vénération pour leur livre saint qu'ils y découvraient entre les lignes tout ce qu'ils y cherchaient avec confiance. Les principes posés, ils ne devaient pas tarder à en déduire toutes les solutions que réclamaient les rapports internationaux de l'époque. C'est ainsi que la doctrine italienne se développa du XIIIe au XVIIIe siècle. A vrai dire, cette doctrine ne repose pas, comme on l'a soutenu par erreur, sur l'application d'une règle fixe, qui consisterait à distinguer les statuts *réels* des statuts *personnels*, les derniers seuls devant suivre la personne au delà des frontières de son pays. Cette distinction est d'origine française et ne date que du XVIe siècle. Quant aux juristes italiens, ils se bornaient à rechercher, dans chaque cas, quelle était, entre les lois en conflit, celle que la raison conseillait de faire prévaloir. En d'autres termes, leur doctrine consistait à mettre de côté le caractère exclusivement réel ou territorial des statuts, toutes les fois que la raison et la justice le conseillaient.

La doctrine italienne passa les Alpes et fit son chemin en France, en Belgique, en Allemagne. Mais au XVIe siècle, elle se rencontra dans ces pays, avec des coutumes, qui avaient un caractère strictement terri-

torial, et dont « la souveraineté jalouse répugnait aux concessions mutuelles que se faisaient les statuts d'Italie ». Elle ne devait pourtant pas être repoussée complètement. Certaines des règles qu'elle avait consacrées étaient absolument nécessaires. Un de nos grands juristes bretons, d'Argentré, résolut le problème. On lui attribue généralement le fameux système, qui consiste à distinguer les statuts réels des statuts personnels. C'est trop dire. Ce qui est vrai, c'est qu'il a affirmé comme principe la territorialité stricte des lois, tout en admettant les exceptions qu'il considérait comme absolument nécessaires, en ce qui touche l'état et la capacité des personnes. Il n'en avait pas moins posé les bases de la *doctrine française*, qui distingue les statuts en deux classes, la *réalité* étant le principe et la *personnalité* l'exception. La doctrine française est une combinaison de la souveraineté féodale des coutumes et de la justice. Et, comme la justice constitue un élément destiné à croître en même temps que la civilisation, le nombre des exceptions admises au profit de la personnalité des lois s'augmentera incessamment : si bien qu'à la fin du xviiie siècle, les rôles seront renversés, et que la *personnalité* des lois pourra être, à son tour, considérée comme la règle. Les temps seront alors propices au remplacement des coutumes diverses par un code civil unique, et à la préparation des règles actuelles du droit international privé.

Durant cette période d'évolution, un mouvement d'un autre genre, qui devait aboutir au même terme, se produisait au nord de la France. Aux Pays-Bas, les vues de d'Argentré avaient trouvé, dès le début, faveur près des villes de Flandre et de Brabant, très attachées à la souveraineté de leurs coutumes et à la conservation de leurs privilèges. Mais ces villes étaient industrieuses et commerçantes, comme les cités lombardes; elles entretenaient des rapports développés: aussi comprirent-elles, plus vite que les provinces françaises, la nécessité d'adoucir la *territorialité* des coutumes, maintenue comme principe par des concessions gracieuses à la personnalité, et d'admettre les tempéraments suggérés par la courtoisie internationale. Ainsi s'est formée la troisième doctrine qu'on appelle la *doctrine hollandaise*.

L'histoire de ces doctrines, italienne, française et hollandaise, permet de suivre, depuis le moyen âge, les trois courants qui devaient se réunir au début de notre siècle, pour former le droit international privé. Dans son livre, M. Armand Lainé y consacre un exposé détaillé, qui montre clairement la genèse, le développement et les transformations de chacune de ces doctrines.

Chemin faisant, il se rencontre avec nos vieux juristes, les pères du droit moderne, dont les noms, sinon les écrits, sont dans bien des mémoires. Rien de plus curieux que de voir ces savants en *us* s'efforcer consciencieusement d'accommoder le droit romain et le droit coutumier aux besoins de relations nouvelles, que n'avaient soupçonnées ni les compilateurs du code de Justinien ni les rédacteurs des coutumes; ils y appliquent les raisonnements, les subtilités et les passions du temps; ils plient le latin, qui sert alors de langue universelle, à la forme de leur esprit; ils y font passer souvent leur grosse ironie, et ils se plaisent, dans la sincérité de leur conviction, à en accabler leurs contradicteurs, à propos d'une thèse sur la réalité ou sur la personnalité d'un statut.

En Italie, c'est Guillaume Durand, Pierre de Belleperche, Cinus, Fabre, tous précurseurs de l'illustre Bartole, qui reste, pour la postérité, le père de la doctrine italienne; et, après Bartole, c'est Balde, Salicet, de Castre..., etc., auxquels il faut joindre les juristes français, Masuer, Tiraqueau et Dumoulin, fidèles disciples de Bartole et importateurs de ses théories. On a déjà dit que la doctrine française est l'œuvre de d'Argentré; elle avait été préparée par Loisel, Dumoulin et Coquille; elle devait être reprise, discutée et répandue par les successeurs de d'Argentré, les Choppin, les Louet, les Brodeau, les Ricard, les Renusson, les Thaumas de la Thaumassière, les de Laurière et *tutti quanti*. Dans les Pays-Bas et en Allemagne, on rencontre, parmi les plus connus, Everard, Burgundus, Roderburgh, Mynsinger, Lauterbach, Hertius et bien d'autres.

Voilà, assurément, une société intéressante. Il faut savoir gré à M. Lainé de nous avoir donné, sur la biographie et sur les œuvres de chacun de ces savants, ce qu'il importe d'en connaître pour apprécier la valeur de leur apport au fonds commun de la théorie des statuts ou du droit international privé. Mais quelle somme de travail représentent ces résumés substantiels! Quelles recherches! Combien d'in-folio tirés de la poussière des bibliothèques! Combien de centaines de pages de plat latin déchiffrées avant de rencontrer le passage qui se réfère au sujet et mérite une exhumation!... Un véritable labeur de bénédictin.

Ce travail était nécessaire. Il devait conduire à la source même des principes, permettre d'en suivre les transformations à travers les âges, d'en noter les déviations, d'en marquer sûrement les caractères et les fins.

En achevant son premier volume, M. Lainé arrive au seuil des temps modernes, au moment où les grandes guerres européennes, les découvertes scientifiques, de nouveaux moyens de communication et de transports, les progrès de la civilisation commencent à multiplier entre les États les points de contact et les rapports, au moment où vont se réunir toutes les conditions nécessaires à l'établissement d'un système complet et pratique de droit international privé. Grâce à cette préparation historique, il est prêt, et son lecteur avec lui, à poser les principes de ce droit nouveau, à en déduire sûrement les conséquences et l'application,

à en délimiter exactement le milieu. Il a eu recours à la méthode qui constitue, pour ce genre d'études, la méthode scientifique ou expérimentale, la seule qui conduise à des résultats certains.

Que paraissent donc le plus tôt possible les autres volumes annoncés par le savant professeur! Il a posé avec art des bases indestructibles et réuni des matériaux de choix. Le plan de l'édifice projeté paraît d'une sévère et belle architecture. Peut-être le droit international privé aura-t-il son monument, avant que la création d'une chaire spéciale en ait officiellement consacré l'enseignement dans nos facultés.

A. B.

CAUSERIE HISTORIQUE

Henry Houssaye. *1814*, 6e édition. — 1 vol. in-12, VIII-647 pages avec carte. Librairie académique Perrin.

De M. Henry Houssaye, on m'a dit à la fois du bien et du mal. Il s'agit de l'auteur, bien entendu, non de l'homme qui, de l'aveu de tous, est charmant. De graves historiens le considèrent comme un dilettante qui effleure les sujets sans les traiter, courant, avec une aimable désinvolture, de l'antiquité grecque et latine à l'époque gauloise, des contemporains de César à ceux de Napoléon. Sa fantaisie brillante n'est dépaysée nulle part. Athènes et Rome lui sont aussi familières que Paris. Mais cette compétence universelle est-elle admissible avec les exigences actuelles de la science historique, domaine immense où la spécialisation est devenue une nécessité, et la discipline étroite, la loi suprême? M. Houssaye est un indépendant, un irrégulier. Publiciste instruit, lettré fin et délicat, critique autorisé des choses d'art, tant qu'on voudra, mais historien, peu ou point.

Pour ma part, je n'ai jamais souscrit à ce jugement. Nos hellénistes, et ceux-là surtout qui font partie de la très utile Société pour l'encouragement des études grecques, savent que M. Houssaye peut traiter, quand il le veut, avec une science approfondie et une érudition du meilleur aloi, les questions les plus épineuses de l'histoire d'Athènes ou de Sparte. Lui reprochera-t-on d'aimer à voyager dans le champ historique, au lieu de se blottir obstinément dans un coin? Mais cette vaste ruche, qui est la science, laisse place à tous les labeurs : s'il est des abeilles qui se plaisent à rester confinées dans leur cellule, il en est d'autres (et ce ne sont pas les moins utiles) qui aiment surtout à butiner. M. Houssaye veut avoir le droit de choisir ses sujets, et il les prend toujours intéressants, parfois même amusants. Qu'on le lui pardonne! Tant d'autres historiens ont des spécialités ennuyeuses! Une compensation est nécessaire. Écrire pour être lu et apprécié de cent personnes, c'est fort beau : on peut même dire que c'est de l'abnégation poussée jusqu'à l'héroïsme. Mais n'abusons pas de cette supériorité pour jeter la pierre à ceux qui ont la faiblesse de vouloir être lus par tout le monde et de se faire plusieurs fois rééditer. M. Houssaye s'est mis souvent dans ce mauvais cas. Fermons les yeux.

« 1814 » est une œuvre d'histoire, de la vraie et bonne histoire dans l'acception la plus rigoureuse du mot. Il se trouve par surcroît que c'est de l'histoire très lue; cinq éditions de ce livre tout récent ont été enlevées en quelques mois. Ceci est un détail. Le fait essentiel, c'est que M. Houssaye se révèle décidément historien, et passé maître dans son métier. En effet, il est une tâche difficile et méritoire entre toutes, c'est de traiter avec succès une question importante d'histoire contemporaine. Ceux qui s'épuisent à extraire des rares et maigres documents laissés par l'antiquité et le moyen âge une vérité à demi obscure, et dont leur imagination fait plus d'une fois les frais, souriront de pitié devant ce paradoxe. Je maintiens qu'un ouvrage fondé sur une documentation restreinte et facile à embrasser se fait plus aisément et plus vite. Pour ce genre d'histoire, la puissance intellectuelle n'est pas nécessaire; la patience et la méthode suffisent. Le difficile est de se reconnaître et de voir clair au milieu de la foule des documents officiels et des mémoires particuliers, source intarissable de contradictions et de mensonges; le péril est de s'égarer dans le fourré inextricable des menus détails, de perdre l'ensemble et les grandes lignes. Il faut ici l'attention infatigable, la critique constamment éveillée, les facultés toujours en jeu, une tension perpétuelle de toutes les forces de l'esprit. Celui qui a passé victorieusement par cette épreuve et triomphé de tous ces obstacles mérite plus qu'aucun autre le titre d'historien.

Personne n'osera plus le contester à M. Houssaye. Son « 1814 » n'est pas seulement un livre composé avec art, séduisant pour le grand public, d'un intérêt tellement soutenu qu'il se lit d'un bout à l'autre sans fatigue. C'est une œuvre de saine critique et de solide érudition. Les notes libéralement semées au bas des pages, toujours dans la mesure du nécessaire, constituent un appareil, imposant d'abondantes références et de discussions instructives. M. Houssaye ne se borne pas à raconter, il prouve; c'est en quoi il est supérieur à ses devanciers. Il les surpasse encore par l'emploi judicieux des sources étrangères, surtout allemandes et russes, peu ou point utilisées avant lui. Par là, il est arrivé à une précision, à une sûreté dans le détail qui seront difficilement égalées. On pouvait craindre, il est vrai, l'écueil ordinaire de ces longs récits militaires, la monotonie. L'auteur l'a esquivée avec adresse en abandonnant à plusieurs re-

prises le théâtre de la guerre, pour nous transporter à Châtillon, dans ce congrès de diplomates où se joue une double comédie; à Bordeaux, où quelques royalistes insurgés essayent de faire croire que la France entière soupire après les Bourbons; à Paris, où Talleyrand conspire à son aise sous les yeux d'un conseil de régence apeuré, qui n'a rien su organiser, « pas même la fuite ».

Dans cet avant-dernier acte de la grande tragédie napoléonienne, abondent les épisodes d'un puissant intérêt dramatique. Les tableaux d'histoire esquissés avec esprit ou largement peints se succèdent sans interruption. D'abord le sombre récit des horreurs commises par les troupes alliées, récit attendu, mais plus difficile à faire qu'on ne s'imagine, car il fallait choisir entre les témoignages, discerner les exagérations et la légende. La note lugubre y est çà et là tempérée par le burlesque, ce qui est bien humain. On voit d'ici les envahisseurs faire courir autour d'une table, le nez pris dans des pincettes, les notables du village, le maire, le curé, le médecin, et dans la cour d'un collège, devant les élèves assemblés, donner la schlague au principal dépouillé de tous ses vêtements. Puis vient la capitulation de Soissons, ce coup irréparable porté à la défense nationale, incident étudié avec un soin extrême; l'émouvant récit du combat de la Fère-Champenoise, à mon sens le passage le plus remarquable du livre, superbe d'entrain, de vigueur, d'émotion communicative; puis la touchante peinture des angoisses de l'impératrice Marie-Louise, au moment du départ de Paris, et de la résistance enfantine du roi de Rome, qu'il fallut arracher des Tuileries : « N'allez pas à Rambouillet, disait-il en pleurant, à sa mère. C'est un vilain château. Restons ici. » L'enfant se débattait dans les bras de M. de Canisy; il se cramponnait aux portes, à la rampe de l'escalier, criant de toute la force de sa petite voix : « Je ne veux pas quitter ma maison; je ne veux pas m'en aller! Puisque papa n'est pas là, c'est moi qui suis le maître. » Et combien d'autres pages vivantes, colorées, entraînantes, où l'art consommé de l'écrivain dissimule à merveille les laborieuses recherches, les longs travaux préparatoires de l'érudit!

Savoir et peindre n'est pas tout. Une des tâches les plus délicates de l'historien consiste à dépasser les documents et les faits pour saisir les sentiments, les impressions, analyser l'état d'esprit, la situation morale d'un personnage ou d'une foule. M. Houssaye excelle dans cette psychologie. Rien de plus pénétrant que cette recherche des sentiments qui animaient la population parisienne au moment où elle apprit la signature de la capitulation du 31 mars. « Ce ne fut ni la joie indécente que laissèrent éclater les royalistes, ni la sourde colère qui mordit le cœur de quelques patriotes. Ce fut une grande détente des esprits et des nerfs. Sans admettre, avec les rapports des gens de police qui, à force de le répéter, en étaient arrivés à le croire, que tous les Parisiens redoutaient un incendie méthodique, pareil à celui de Moscou, il paraît cependant hors de doute que la population avait de terribles craintes. Non seulement les journaux français, mais les gazettes anglaises dont on reproduisait les abominables menaces prophétisaient l'incendie de Paris; non seulement les articles des *Débats*, du *Journal de Paris*, de la *Gazette de France*, mais les dépositions des conseils municipaux de plus de vingt villes relataient les atrocités des Cosaques et des Prussiens. Devant ces irrécusables témoignages, la population pouvait-elle ne pas craindre que, à la suite d'un assaut, les soldats ennemis ne se ruassent à la curée de Paris? Depuis deux mois, le pillage, le viol, le massacre, l'incendie, tous les forfaits, toutes les épouvantes hantaient et troublaient les esprits. Soudain, en une minute, cette longue angoisse s'arrêtait. En même temps aussi s'évanouissait l'espoir incertain de la victoire. Mais le retour à la sécurité compensait bien des espérances déçues, bien des amertumes, bien des humiliations. Au reste, on ne raisonnait pas, on respirait. »

Il n'est pas nécessaire d'aller bien loin dans la lecture de « 1814 » pour reconnaître une *œuvre de science et d'art*; ce qui est la meilleure définition qu'on puisse donner d'un bon livre d'histoire. Mais ce n'est ni sur la science ni sur l'art déployés par M. Houssaye que la critique trouvera à s'exercer. Elle attaquera ses opinions, ses préférences, ses réprobations. Elle lui reprochera une indulgence, une admiration excessives pour Napoléon, sa sympathie marquée pour les défenseurs de la cause impériale, la flétrissure vigoureuse qu'il inflige aux royalistes et à Marmont. Les malveillants iront jusqu'à suspecter son impartialité. On le traitera de « bonapartiste ». Quand il a publié quelque chose d'excellent, un écrivain doit s'attendre à tout.

Je reconnais qu'au point de vue des opinions et des jugements, « 1814 » n'est pas de tous points irréprochable. Mais quel historien peut se vanter de l'être? Est-il humainement possible d'observer, pour les personnages sympathiques ou antipathiques qu'on met en scène, cette impartialité rigoureuse qui consiste à rester absolument dans la juste mesure, à ne jamais forcer ni un mot ni une idée, à être impeccable dans le fonds et dans la forme? Cette perfection existe-t-elle quelque part? Sans doute, M. Houssaye commet un lapsus quand il dit au début, en parlant du rapport de Lainé : « C'était deux ans plus tôt que les députés auraient dû faire entendre leurs censures et imposer leurs vœux; alors ils pouvaient empêcher l'agression : désormais ils paralysaient la défense ». Comme si, même en 1812, quelqu'un et surtout un député aurait pu *imposer* quelque chose à Napoléon! Sans doute l'auteur a exagéré l'importance des fautes militaires commises par le duc de Raguse et accordé trop facilement l'infaillibilité à Napoléon stratégiste. Sans doute il aurait pu relever l'étrange attitude de l'ex-conquérant, réduit à

défendre la France envahie et disant avec l'emphase d'autrefois : « Je tranche le nœud gordien à la manière d'Alexandre. Qu'ils sachent bien que je suis aujourd'hui le même homme que j'étais à Wagram et à Austerlitz. »

Mais comment ne pas pardonner ces taches légères, ces exagérations inévitables? La campagne de 1814 est un drame poignant, où se trouve un héros malheureux, Napoléon, que toutes les fatalités accablent; des ennemis qui ont pour eux la force, le nombre, et même le hasard; des amis qui trahissent, comme Marmont. M. Houssaye, entraîné comme un dramaturge, a forcé quelque peu, sans le vouloir, la note bienveillante pour son héros, il s'est montré impitoyable pour le traître. Mais, après tout et quoi qu'on dise, le public, la foule pense comme lui. Et comment pourrait-elle faire autrement? Le terrain choisi par l'historien est excellent, inattaquable. Il a dit à la fin de sa préface, répondant ainsi d'avance à toutes les critiques : « En 1814, Napoléon n'est plus le souverain. Il est le général, il est le premier des soldats français. Nous nous sommes ralliés à son drapeau en disant comme le vieux paysan de Godefroy Cavaignac : « Il ne s'agit plus de Bonaparte. Le sol est envahi. Allons nous battre. » Voilà pourquoi, en dépit des erreurs et des folies du passé, Napoléon, défenseur de la patrie, vieux lion blessé et abandonné se retournant avec fureur contre des assaillants trois fois plus nombreux, concentre sur lui toutes les sympathies. Voilà pourquoi Marmont mérite toutes les réprobations; pourquoi les royalistes soulevés et donnant la main aux envahisseurs nous paraissent de simples criminels; pourquoi les belles dames qui grimpent en croupe derrière les Cosaques pour acclamer de plus près les officiers étrangers nous inspirent autre chose qu'une douce pitié.

Et qu'on ne dise pas que Napoléon aurait pu éviter, s'il l'eût voulu, ces dernières et terribles effusions de sang humain, en acceptant les conditions de paix offertes par les alliés. Pour avoir raison sur ce point, il faut remonter jusqu'aux propositions de Prague. L'empereur, là, fut inexcusable. Mais ni à Francfort ni à Châtillon les alliés ne voulaient sincèrement la paix. La démonstration de M. Houssaye est péremptoire. Les propositions de Francfort n'étaient qu'une duperie imaginée pour abuser et l'Europe et la France : celles de Châtillon, un trompe-l'œil encore plus grossier. L'Europe, voulant en finir absolument avec Napoléon, était sans aucun doute dans son droit; mais aucune concession, aucune soumission de l'ennemi commun n'aurait pu la désarmer. En dépit de toutes les comédies diplomatiques, la décision des souverains alliés était irrévocable : il leur fallait aller jusqu'au bout.

Mais, ajoutera-t-on, la résistance était inutile; quelques victoires de plus gagnées par Napoléon n'auraient changé en rien le résultat final; l'échéance fatale ne pouvait s'éviter. Tel fut en effet le raisonnement que tinrent les royalistes pour livrer le gouvernement aux alliés et les généraux pour abandonner leur chef. On nous permettra de ne pas l'accepter. Terrible responsabilité à prendre que de trouver le moment où la résistance cesse d'être utile, où l'honneur national peut être considéré comme satisfait! Il est plus clair et plus sûr de tenir bon jusqu'à la fin. Les généraux qui jusqu'à la dernière minute restèrent fidèles à Napoléon et à la cause sacrée de la défense nationale ont fait leur devoir, comme le firent aussi ceux qui en 1871 se sont serrés autour de Gambetta et n'ont point désespéré de la patrie.

Qu'on me pardonne cette allusion à une période plus récente, mais tout aussi douloureuse de notre histoire. Ce n'est pas sortir du sujet, car le beau livre de M. Houssaye doit en partie l'intérêt qu'il provoque et l'émotion qu'il fait naître aux souvenirs poignants des calamités qui se sont abattues sur nous il y a dix-huit ans. Notre génération a vu aussi la patrie violée et saccagée par des envahisseurs de même race; les glorieuses mais inutiles victoires gagnées par les défenseurs du sol national; un empire écroulé, mais cette fois dans la honte; Paris capitulant, mais après une héroïque résistance. Rien ne nous a manqué, hélas! de ce qui s'était passé en 1814, même la trahison. Tout en ayant sa valeur propre, l'éloquent récit de M. Houssaye ne nous plaît pas comme un livre d'histoire ordinaire : il nous captive et nous étreint, parce qu'il nous fait revivre notre passé.

ACHILLE LUCHAIRE.

L'ALLIANCE FRANÇAISE

Conférence de M. Pierre Foncin

Le comité de l'alliance française du II[e] arrondissement de Paris a donné, le jeudi 20 décembre dernier, une fête brillante au théâtre du Vaudeville, sous la présidence de M. Jules Simon. Plusieurs des artistes les plus distingués de nos scènes parisiennes et notamment MM. Mounet-Sully et Plançon, MMmes Bartet, Legault et Adiny, avaient bien voulu prêter leur gracieux concours à cette matinée, qui a eu le succès le plus vif. On a lu dans la plupart des journaux la charmante causerie de M. Jules Simon sur la langue française.

Nous donnons quelques extraits de la conférence qu'a faite après lui M. Pierre Foncin, secrétaire général de l'association :

... La France, pas plus que les autres nations, ne doit être bornée aux limites de son territoire européen. Elle a des colonies, elle a pris sous sa protection des nations moins avancées qu'elle dans l'évolution humaine : les Arabes et les Kabyles d'Algérie et de Tunisie, les Sénégalais, les Mal-



gaches, les Cambodgiens, les Annamites, une partie des Polynésiens et d'autres peuples encore. Puisqu'elle manque d'enfants, qui l'empêche de franciser les fils de ses sujets et protégés coloniaux? La tâche est délicate assurément, et elle sera longue. Raison de plus pour l'entreprendre avec promptitude, résolution et persévérance. Or le premier effort de cette annexion morale doit être l'enseignement de notre langue.

Je vous ai dit : la langue française est un écriteau qu'il est prudent de placer ostensiblement au seuil de toutes nos dépendances extérieures. L'écriteau est bon pour avertir les chasseurs tentés de s'égarer sur les terres d'autrui.

J'ajoute maintenant : l'enseignement de la langue française est nécessaire dans nos domaines coloniaux pour une autre raison : parce qu'il est la préface, le commencement indispensable de toute annexion morale. Et cette annexion morale elle-même, nous l'appelons de tous nos vœux. Pourquoi? Parce qu'elle achèvera et consolidera nos conquêtes matérielles, parce qu'elle accroîtra artificiellement notre race. Quand un ménage stérile désire des enfants, il en adopte. Eh bien! en attendant que nous ayons retrouvé la fécondité de nos pères ou imité celle de nos frères du Canada, adoptons aussi, créons-nous aux quatre coins du globe une grande famille adoptive, afin qu'on dise un jour de notre patrie ce que le poète dit de l'antique Sion :

Quelle *France* nouvelle
Sort du fond du désert, brillante de clartés,
Et porte sur le front une marque immortelle?
Elle renaît plus charmante et plus belle.
D'où lui viennent de tous côtés
Ces enfants qu'en son sein elle n'a point portés?...
Les peuples à l'envi marchent à sa lumière.

Verrons-nous jamais luire ces beaux jours?... En attendant, la population extérieure de la France n'est point à dédaigner. Elle forme un total d'environ 30 millions d'âmes. Elle est sensiblement égale à celle des possessions néerlandaises. Mais elle n'est que la dixième partie de la population coloniale de l'Angleterre, qui atteint le chiffre colossal de 300 millions, c'est-à-dire à peu de chose près celui de la population de l'Europe entière. Si cette comparaison doit nous rendre modestes, n'oublions pas cependant que nous occupons aujourd'hui le second rang parmi les puissances coloniales. Considérons surtout que nous avons à nos portes, dans les montagnes de l'Afrique du Nord, toute une légion berbère d'agriculteurs patients, laborieux, intelligents, plus rapprochés de la civilisation occidentale que certains paysans de la France, et très désireux de parler notre langue. Qu'avons-nous fait pour la leur enseigner? Bien peu de chose. Au risque de me répéter souvent, je vous dirai, mes chers collègues, ce que j'ai eu l'occasion de vous faire connaître maintes fois déjà, c'est que dans cette Algérie, qui est à trente heures de Marseille, et après plus de trente années d'occupation entière et définitive, l'instruction des indigènes, faute de crédits, est organisée d'une façon dérisoire. Sur plus de 300 000 jeunes garçons arabes ou kabyles en âge d'être instruits, il n'y en a pas 10 000, il n'y en a pas un trentième qui fréquente l'école. L'Alliance française ne servît-elle qu'à signaler cette faute impardonnable, qu'à dénoncer hautement cette misère honteuse, qu'il était utile et urgent de la fonder (1).

*
* *

Notre association est appelée à rendre un autre genre de service. Outre le territoire et la population, la richesse est un élément essentiel de la puissance d'un peuple. Cette richesse dépend en grande partie de sa force productive, et sa force productive se mesure surtout par l'activité de son commerce extérieur. Le commerce spécial de l'Angleterre, importation et exportation réunies, numéraire non compris, a été, en 1886, de 14 milliards de francs. Celui de la France a été de 7 milliards 1/2. Celui de l'Allemagne atteint à peu près le même chiffre. Viennent ensuite l'Autriche-Hongrie avec 3 milliards 1/2, la Belgique avec 3 milliards, l'Italie avec 2 milliards 1/2 (1), etc. Notre pays occupe donc en Europe, au point de vue commercial et probablement au point de vue de la richesse, la seconde place entre l'Angleterre qui fait deux fois plus de commerce que lui, et l'Allemagne qui menace de le dépasser et de le reléguer au troisième rang.

Cherchons maintenant les moyens d'accroître la force productive et le commerce extérieur d'une nation. Je n'ai pas la prétention de les indiquer tous. Mais en voici un que je vous propose. Pour produire, il faut être assuré d'un gain. Pour gagner il faut vendre. Pour vendre il faut trouver des acheteurs, ou en d'autres termes s'ouvrir un *marché*. Les marchés extérieurs sont de deux sortes : *coloniaux* et *étrangers*. Les marchés coloniaux seraient inutiles si la liberté des échanges régnait. Mais c'est tout le contraire qui a lieu en ce moment, et depuis plusieurs années, une tendance tout autre se déclare. D'une part, les pays qui nous servaient jadis de marchés sont devenus producteurs, comme les États-Unis, et ont appris à se passer de nous et de nos produits. D'autre part, et j'invoque le même exemple, ils se ferment par des barrières de tarifs.

Les nations productives sont donc entraînées fatalement à se créer, à se réserver des débouchés, en acquérant des colonies. Si elles n'entendent pas se limiter à l'approvisionnement du marché national intérieur, si elles veulent accroître leur travail industriel ou seulement ne pas le restreindre, si elles ont quelque souci de ceux qui vivent laborieusement dans les ateliers, les usines et les fabriques, et de ceux plus nombreux encore qui cultivent le sol, elles doivent compter avec la guerre économique actuellement déchaînée; elles sont obligées, je le répète, de devenir tôt ou tard des puissances coloniales.

Cependant, parmi les marchés étrangers, il y en a encore aujourd'hui un certain nombre qui, faute d'une industrie nationale assez développée, sont restés plus ou moins accessibles à tous les peuples. Observons quelle est la loi de la concurrence sur de tels marchés, dans le Levant par exemple ou dans l'Amérique espagnole. Assurément les produits les moins chers et les meilleurs obtiennent la préférence. Entre produits de même qualité et de même prix, c'est le goût de l'acheteur qui décide. Mais le goût peut être influencé de bien des façons. Il y a dans le goût une grande part de caprice ou pour mieux dire de sentiment. C'est en vertu d'une impulsion toute sentimentale qu'un Allemand, ayant un couteau à acheter, préférera la marque de Solingen, un Anglais celle de Sheffield, un Français celle de Saint-Étienne ou de Châtellerault. Chacun d'eux obéira plus ou moins consciemment à une injonction patriotique.

Or nous ne pouvons guère compter, nous Français, sur ce sentiment *national* pour obtenir la préférence de nos produits exportés, car il y a peu de Français établis à l'étranger, 500 000 tout au plus. Il y a au contraire 4 millions 200 000 Anglais hors de l'Angleterre, 2 millions 600 000 Allemands hors de l'Allemagne, 1 million d'Italiens hors de

(1) Je crains fort que dans nos colonies la situation de l'enseignement indigène ne soit pas meilleure.

(1) Je laisse de côté les États-Unis dont le commerce est d'environ 7 milliards.



l'Italie. On vient beaucoup chez nous; nous allons peu chez les autres, quelquefois par paresse, et souvent par ignorance. Une fois expatriés, nous sommes les plus intrépides voyageurs et les meilleurs colons du monde. Le tout est de nous décider à partir.

Bref, il y a très peu d'acheteurs français hors la France. Observons, toutefois, qu'à défaut du sentiment patriotique, une simple prédilection pour la nation productrice peut décider l'acheteur. Mais cette prédilection résulte elle-même de certaines analogies de caractère et de tempérament, de certaines ressemblances dans les coutumes et les usages, ou mieux encore d'une réelle parenté de race entre le peuple exportateur qui vend et celui qui achète. La prédilection deviendra une sympathie plus vive encore et tout à fait décisive si l'un et l'autre parlent la même langue.

Vous le voyez, mes chers collègues, après quelques circuits, c'est toujours à la langue que nous en revenons.

Le domaine d'une langue se mesure par sa superficie et par sa population. La superficie, d'importance accessoire pour le moment, pourra en avoir une capitale dans l'avenir, lorsque sur la planète la place manquera aux foules croissantes des humains.

La langue anglaise a une extension plus vaste que l'empire anglais, puisqu'il faut comprendre dans ses possessions les États-Unis; elle occupe un territoire colossal de trois milliards d'hectares (plus de trois fois l'Europe). En Russie et en Chine, les limites de la langue et celles du domaine politique concordent à peu près. Remarquons toutefois que la langue chinoise a d'importantes colonies en Indo-Chine, en Malaisie, en Australie et même en Amérique, qui augmentent de beaucoup sa superficie totale. Au quatrième rang vient la langue espagnole parlée sur une étendue immense de 1 milliard 264 millions d'hectares; elle a pour clients, en effet, tous les États républicains de l'Amérique centrale et méridionale, depuis les États-Unis jusqu'au cap Horn. Le cinquième rang appartient à la langue portugaise qui atteint, grâce à sa colonie du Brésil, 1 milliard d'hectares. Enfin, au sixième rang seulement, est la langue française, dont l'aire totale comprend 350 millions d'hectares (1).

Au point de vue de la population, l'ordre des langues est un peu différent, sauf en ce qui nous concerne. La langue chinoise tient la tête avec plus de 400 millions de clients (la population de l'Europe entière n'est que de 300 millions d'âmes). La langue anglaise en a 350 millions sur le papier, de 150 à 100 en réalité; la langue russe, 104 en droit, 70 en fait; la langue allemande, 60; la langue espagnole, presque autant; la langue française pourrait en réclamer 72 au moins, si tous ses sujets allaient à l'école, mais elle n'en a guère que 50. Tout bien calculé, elle n'occupe que le sixième rang, pour la population aussi bien que pour l'étendue de son domaine linguistique.

Si nous ne parvenons pas à modifier cette situation, je dis qu'elle est grave et inquiétante pour l'avenir. Elle signifie que notre commerce d'exportation, qui se maintient à grand'peine au deuxième rang, menace de tomber rapidement au sixième, par la raison que la guerre économique amènera bientôt chaque peuple à n'avoir plus pour clients que ses sujets ou ses amis. Vous verrez alors l'Angleterre, diminuée, céder à la Chine le premier rang; la Russie, qui a fait d'énormes progrès, distancer l'Allemagne; l'Espagne et les républiques de l'Amérique espagnole, devenues puissances productrices à leur tour, nous reléguer à leur suite.

Les progrès du commerce sont en rapports constants avec ceux de la langue. En voulez-vous des exemples? Lorsque les colonies d'Amérique se furent séparées de l'Angleterre pour prendre le nom d'États-Unis, on put croire que désormais toute relation commerciale était rompue entre la métropole et sa fille révoltée. Il n'en fut rien. La guerre une fois terminée, l'Angleterre s'empara sans peine du marché américain, et aujourd'hui son commerce avec ce pays est juste le double de celui qu'elle fait avec nous. Une des raisons de ces relations étroites et durables, c'est qu'on parle anglais sur les deux rives de l'Atlantique, à New-York comme à Liverpool...

Mais il ne suffit pas que des affinités ou une complète communauté de langue existent entre deux peuples pour qu'un grand courant d'échanges s'établisse aussitôt entre eux. Encore faut-il que les négociants du pays principalement intéressé sachent reconnaître la situation et en profiter. Car rien ne se fait tout seul, rien ne réussit sans quelque effort intellectuel et moral. Il n'y a pas au monde de nation qui chérisse plus la nation française que les Franco-Canadiens; ils ont conservé les mœurs du XVIIe siècle; ils sont restés fidèles à notre langue; ils adorent tout ce qui vient de nous. Et pourtant nous avons attendu jusqu'à ces dernières années pour nouer avec eux des relations commerciales de quelque importance. Quoi d'étonnant! Il faut bien l'avouer, beaucoup de nos négociants sont timides, routiniers et surtout mal informés. Un jeune Français qui avait habité le Canada, qui le connaissait très bien, qui avait étudié dans le détail la création d'un comptoir là-bas, va trouver un commerçant parisien, lui offre d'excellentes références et lui propose d'être son représentant à Montréal. — « Où cela, Montréal? demande notre homme. — Au Canada, monsieur. — Au Canada? Mais, mon pauvre garçon, que voulez-vous aller faire chez ces sauvages? — Pardon, monsieur, Montréal n'est pas chez les sauvages, c'est une grande ville très civilisée. — Vous croyez! — J'en viens. — Enfin, soit! Mais, permettez, jeune homme. Le Canada est loin. J'ai déjà grand' peine à retirer un bénéfice de la vente de mes produits en France même; s'il faut encore les envoyer là-bas, je serai en perte; le seul trajet de Paris à Bordeaux absorbera... » Le jeune Français ne voulut pas en entendre davantage et il alla frapper à une autre porte.

Assurément, je ne prétends pas que beaucoup de négociants, même parisiens, s'imaginent que le plus court chemin de Paris à Montréal passe par Bordeaux. Mais combien peu ont appris sérieusement la géographie! Pour le moment, je ne leur demanderai qu'une grâce, c'est de m'accorder que la propagation de la langue française est une affaire qui les intéresse directement, que tout client de la langue française est un client naturel des produits français, que c'est en grande partie, enfin, pour le commerce français que travaille l'alliance française et que nous l'avons fondée.

*
* *

Nous l'avons fondée encore, je crois, pour quelques autres raisons d'ordre purement *moral*.

L'idéal d'organisation sociale d'un peuple serait que tous les citoyens eussent un fonds commun de convictions et de croyances et fussent entraînés par un grand courant dans une même direction. En un mot, une société est un tout vivant et sa première condition d'existence est l'unité.

Les Anglais possèdent à un degré remarquable l'unité de vues et de conduite; elle est facilitée chez eux par l'homogénéité de la race : le type national a acquis une telle fixité qu'un Anglais se reconnaît partout à première vue.

(1) Ces domaines linguistiques sont plus virtuels que réels. Ils englobent certains pays où la langue maîtresse régnera seule probablement un jour, mais où elle a à compter, pour le moment, avec les langues indigènes parlées par la majorité de la population : dans l'Hindoustan, par exemple.



Les Allemands, à défaut d'unité véritable, ont un sentiment patriotique intense qui leur en tient lieu...

Et la France? La France a vécu des époques d'unité sociale instable, comme la domination romaine, l'âge féodal, la monarchie du XVIIe siècle. Ces formes ont fait leur temps. Elle a connu aussi des élans irrésistibles et superbes, mais passagers qui s'appellent la Croisade, Jeanne d'Arc ou la Révolution de 1789. Mais nous manquons en général de discipline et de concorde, partant de persévérance et d'esprit de suite. Nous procédons par bonds et par sauts et nous nous décourageons promptement. Nous ne nous sommes pas encore corrigés des défauts de nos pères les Gaulois. Nous sommes actuellement inférieurs en cohésion sociale à nos voisins d'outre-Manche comme à nos adversaires d'outre-Rhin.

Il n'est pas surprenant, d'ailleurs, qu'une sorte d'anarchie règne chez nous. Non seulement, sous le couvert de l'unité politique, il y a des divergences profondes entre le Nord et le Midi, l'Ouest, l'Est et le Centre (car tous ces mots correspondent en ce pays à des régions très caractéristiques), non seulement le Flamand et l'Auvergnat, le Franc-Comtois et le Gascon, le Breton et le Provençal semblent appartenir à des races distinctes; mais il y a dans la nation comme des nations ennemies, d'âges différents, que leurs opinions et leurs croyances rattachent chacune à l'un des régimes et des systèmes qui se sont succédé dans notre histoire. Inutile d'insister sur ce que chacun sait à cet égard. La division est partout, moins sensible à Paris qu'ailleurs, non moins profonde en réalité, surtout entre les classes, mais nulle part plus attristante et plus grotesque en même temps que dans les petites villes où d'excellents citoyens habitant la même rue et souvent des maisons contiguës ne se parlent pas, ne se saluent pas, ne se regardent pas, parce qu'ils ont le malheur de lire des journaux de couleur différente...

Eh bien, mes chers collègues, en présence d'un état de choses si alarmant, d'une situation si aiguë et si périlleuse, tout ce qui rapproche et réconcilie les citoyens est un bienfait. L'alliance française offre cet avantage de pouvoir grouper dans une pensée commune les hommes de toute opinion et de toute croyance, sans avoir à réclamer d'eux l'abandon de la moindre parcelle de leurs idées. La langue française est l'expression de toutes les consciences, elle plane au-dessus de toutes les rivalités et de toutes les batailles. La propagation pure et simple de la langue française est un programme que tout le monde peut admettre et signer. Notre association est un terrain neutre sur lequel les hommes de bonne volonté de tous les partis peuvent se donner la main. En délibérant en commun, ils apprendront à s'estimer réciproquement, à dissiper entre eux les malentendus qui sont trop souvent la cause unique des querelles. L'Alliance française protège et restaure l'ancienne courtoisie de nos pères, inséparable d'autres qualités bien françaises aussi, la loyauté, la franchise, la bonne humeur. En s'efforçant de propager la langue nationale, il se trouve qu'elle a pris, en même temps, sous sa sauvegarde, la paix sociale et le charme des relations privées, la racine et la fleur de l'unité nationale...

Une langue vaut surtout par le génie des écrivains qui lui ont emprunté l'expression de leur pensée. Mais la mise au jour des écrivains, comme celle de tous les grands hommes, ne dépend pas seulement de la race, du milieu, de l'éducation, elle dépend aussi du nombre. Plus une langue est parlée à la surface du globe, plus elle a de chances de susciter et d'inspirer des écrivains de premier ordre. En propageant la langue française, notre association contribue donc, d'une certaine manière, à l'enrichir de nouveaux chefs-d'œuvre; si elle ne les produit pas elle-même, elle les rend du moins plus possibles et plus probables. Enfin, en fortifiant la langue, en lui assurant un champ d'extension plus large, en favorisant sa fécondité, elle contribue à répandre les idées mêmes que la langue française représente.

Nous avons adopté pour blason les couleurs nationales flottant sur champ d'azur. L'azur, c'est à la fois le bleu de la mer et le bleu du ciel, l'espace immense et l'idéal. Puisse notre chère langue française, symbolisée par le drapeau tricolore, franchir les mers azurées, résonner sur les plus lointains rivages; puisse-t-elle en même temps donner chaque jour une forme à la fois plus précise, plus énergique et plus universelle à ces hautes vérités, à peine entrevues et encore mal vérifiées qui, pareilles aux astres, se cachent dans le ciel profond de la pensée humaine!

Mais je m'arrête, mes chers collègues, et je redescends sur la terre. Je n'ai plus que peu de mots à vous dire.

***

L'Alliance française a été fondée en juillet 1883; elle a commencé à fonctionner en janvier 1884; elle existe depuis cinq ans à peine. Le premier jour nous étions neuf, puis nous avons été douze; nous sommes aujourd'hui bien près de 14 000, en France, dans les colonies, à l'étranger, sur tous les points du globe. Nous avons amassé un fonds de réserve de 50 000 francs; notre budget annuel, d'abord très modeste, est aujourd'hui d'environ 70 000 francs; nous avons déjà dépensé pour plus de 100 000 francs de subventions en argent, en médailles, livres d'enseignement, livres de prix et fournitures classiques; et, grâce à la générosité de MM. les éditeurs, cette somme représente une valeur effective bien plus considérable.

A Paris, nous avons créé des comités de propagande dans chacun des vingt arrondissements. Dans la plupart des villes importantes des départements nous avons des délégués ou des comités. En Algérie, nous avons trois comités puissants. Dans les colonies nous avons soit des délégués, soit des comités, installés déjà au Sénégal, aux Antilles, à la Guyane, dans l'Inde, en Indo-Chine. A l'étranger, nous avons des comités au Caire et à Alexandrie, à Smyrne, à Syra, à Salonique, et nous en aurons un prochainement à Constantinople; nous en avons à Madrid et à Valence, à Londres, à l'île Maurice, au Japon, à Rio-Janeiro. Nous comptons des amis sûrs de tous côtés. Plusieurs de nos comités de l'étranger ont des ressources propres qu'ils dépensent directement. Tout cela a été fait, je le répète, en moins de cinq années. Que ne ferons-nous pas avec le temps!

Nos projets grandissent tous les jours. A l'occasion de l'Exposition universelle, à laquelle nous devons participer, nous réunirons en un congrès nos adhérents venus des quatre coins du globe. Nous allons publier une brochure illustrée qui nous fera mieux connaître; outre le Bulletin, nous éditerons un Annuaire. Nous distribuerons chaque année solennellement des prix et des récompenses aux meilleurs maîtres de nos écoles et à tous ceux qui se seront particulièrement distingués par leur zèle pour la propagation de la langue. Nous ne reculons devant aucune innovation utile; nous sommes résolus et persévérants. Quand nous serons vraiment riches, de quoi ne serons-nous pas capables? Aidez-nous seulement à nous enrichir.

L'Alliance française a été fondée par des hommes d'étude, elle a été surtout propagée jusqu'ici par des professeurs; c'est vous dire assez combien cette propagande a été désintéressée. Elle s'est recrutée principalement parmi ceux qui aiment la langue française pour elle-même, qui ont le loisir de la réflexion et du travail intellectuel pur. Vous, mes chers collègues, vous représentez plutôt, et votre arrondissement, le IIe, représente avec vous le labeur industriel et commercial, la vie pratique, les affaires. Je vous propose

une affaire. Sans vous, nous ne pouvons rien. Sans nous, peut-être n'eussiez-vous pas aperçu clairement combien vous êtes intéressés à la propagation de la langue nationale. Je vous comparerais volontiers (soit dit sans vouloir vous offenser) à l'Aveugle du malin fabuliste, et non au Paralytique. Nous avons des yeux pour vous montrer la route, mais vous avez des jambes pour marcher vers notre but et des épaules pour nous porter. En m'adressant à vous, je fais appel à tout le commerce français et je lui dis : « L'Alliance française est votre alliée naturelle; la propagation de la langue française est la clef des marchés extérieurs. Unissons donc nos efforts. Apportez-nous de l'argent. Nous l'emploierons, sous vos yeux, à enseigner le français dans les colonies et à l'étranger; mais c'est pour vous que nous travaillerons, car tous nos écoliers deviendront un jour vos acheteurs, et vous récupérerez plus tard en larges bénéfices bien au delà de ce que vous aurez dépensé pour nos écoles. Venez à nous et donnez-nous la main. Chez nous, pas de politique, pas de discussions stériles. Nous travaillons pour la France tout court, et aussi pour le plaisir de faire le bien et de répandre la lumière. Nous sommes 14 000, unis dans une même pensée. Consentez à grossir nos rangs, et dans quelques années nous serons un million. » Et puis, me retournant vers vous, mesdames, je vous supplierai de convertir vos frères et vos maris. L'illustre archevêque Strossmayer, l'apôtre moderne des Slaves, rentrant après une cruelle épreuve dans sa capitale croate, fut reçu aux portes de la ville par un chœur de jeunes filles, et il leur dit ces paroles que je vous prie de méditer : « Ce qui est gravé dans le cœur de la femme est assuré de l'immortalité. Heureux le peuple chez lequel la femme s'associe aux aspirations nationales! La victoire et l'avenir sont à lui. » Il dépend de vous d'assurer l'avenir et la victoire de l'Alliance française.

ESSAIS ET NOTICES

Histoire du peuple anglais, par M. John Richard Green, traduite par M. Auguste Monod, introduction de M. Gabriel Monod. — 2 vol. in-8°. Plon, 1888.

Après avoir tourné, sans les lire, les feuillets de l'introduction, le premier soin d'un Français devant un volume d'histoire étrangère est d'y chercher l'histoire de France; puis. les pages qui nous touchent une fois parcourues, le reste se lit du coupe-papier et le volume s'en va, sur un rayon de bibliothèque, s'empoudrer jusqu'au moment où, pour quelque travail spécial, on l'ouvre de nouveau et on le consulte, ainsi que l'on consulte un dictionnaire. Avec l'histoire du peuple anglais de M. John Richard Green, les lecteurs n'useront pas de cette méthode. L'introduction, signée de notre maître M. Gabriel Monod, sera lue à sa place, avec quel plaisir nous n'avons pas à le dire, la *Revue* ayant eu la primeur de ce parallèle entre les deux monarchies anglaise et française, de cette remarquable synthèse des causes qui ont fait de l'Angleterre un pays où l'État existe pour les individus, de la France un pays où les individus existent pour l'État. Quant au récit même de Richard Green, après s'être hâtés de la conquête normande à la guerre de Cent ans, des Stuarts à la guerre de succession d'Espagne, de Walpole à Pitt, les lecteurs, forcément intéressés, le reprendront à ses débuts et le suivront méthodiquement, depuis la description des mœurs des Anglais primitifs. jusqu'à l'étude du rôle de l'Angleterre durant la période révolutionnaire et le premier Empire. Ce succès ne sera pas moins dû à la forme alerte et élégante de la traduction de M. Auguste Monod qu'à l'impartialité des jugements, à la vivacité du récit, à l'heureux choix des anecdotes, à la méthode.

Cette question de la méthode mérite qu'on s'y arrête, d'abord parce qu'elle prête à une courte controverse, ensuite parce que de tous les procédés pour faire connaître un livre, le meilleur est toujours d'indiquer comment il a été composé et quel objet s'est proposé l'auteur.

M. Monod, dans son introduction, a écrit le premier que l'œuvre de M. Green n'avait pas seulement révélé un talent nouveau au monde des lettrés, mais aussi une manière nouvelle de concevoir et d'écrire l'histoire. Beaucoup l'ont répété depuis, M. Green est devenu un novateur et cependant il n'est point exact que sa conception de l'histoire soit chose originale et nouvelle. Comment il a vu l'histoire d'Angleterre, il l'indique par le titre même de son ouvrage et, pour que nul n'en ignore, il l'explique en outre dans sa préface. Il a conçu son livre, non comme une histoire des rois anglais, ou des conquêtes anglaises, mais comme une histoire du *peuple* anglais :

« J'ai préféré passer rapidement sur les détails des guerres et des négociations, sur les aventures personnelles des rois et des nobles, sur les fêtes des cours ou les intrigues des favorites et m'appesantir sur les incidents du développement constitutionnel, intellectuel et social qui nous font connaître l'histoire de la nation elle-même. »

Est-ce là une manière nouvelle de concevoir l'histoire? Il semble que M. Green lui-même n'en était pas très convaincu, puisque, revenant sur cette idée, il s'exprime en ces termes quelques lignes plus loin : « Je me suis attaché, *plus qu'aucun historien antérieur*, à noter les progrès religieux, intellectuels et industriels de la nation même. » Déclarer que l'on a vu plus clair que son voisin, n'est-ce point reconnaître que le voisin n'est pas aveugle? Les prédécesseurs de Green s'appellent Augustin Thierry, et Michelet en France, Carlyle et Macaulay en Angleterre : pour ne nous attacher qu'au dernier, nous ne croyons pas soutenir un paradoxe en avançant que l'admirable introduction à « l'histoire d'Angleterre depuis l'avènement de Jacques II » a dû servir de modèle à M. Green et pourrait servir de sommaire à son ouvrage. Est-il besoin de rappeler le fameux chapitre sur l'État de l'Angleterre en 1685 pour prouver qu'avant M. Green on s'est

occupé des transformations des mœurs, du développement intellectuel, de l'état social du peuple anglais.

On objectera peut-être que les prédécesseurs de M. Green avaient fait de l'histoire nouvelle, comme M. Jourdain faisait jadis de la prose. Ne trouve-t-on pas cependant dans Condorcet les phrases suivantes:

« On croirait en lisant ces historiens (les historiens modernes) que le genre humain n'a été créé que pour servir à faire briller les talents politiques ou militaires de quelques individus et que la société a pour objet, non le bonheur de l'espèce entière, mais le plaisir d'avoir des révolutions à lire ou à raconter... Longtemps Voltaire s'était plaint que, chez les modernes surtout, l'histoire d'un pays fût celle de ses rois ou de ses chefs, qu'elle ne parlât que des guerres, des traités ou des troubles civils, que l'histoire des mœurs, des arts, des sciences, celle des lois, de l'administration publique eussent été presque oubliées (1). »

Et Voltaire n'avait-il pas écrit en 1740 à propos du siècle de Louis XIV :

« Je suis las des histoires où il n'est question que des aventures d'un roi comme s'il existait seul ou que rien n'existât que par rapport à lui : en un mot, c'est encore plus d'un grand siècle que d'un grand roi que j'écris l'histoire. »

Le paragraphe suivant est bien le premier du *Siècle de Louis XIV* :

« Ce n'est pas seulement la vie de Louis XIV qu'on prétend décrire, on se propose un plus grand objet. On veut essayer de peindre à la postérité, non les actions d'un seul homme, mais l'esprit des hommes dans le siècle le plus éclairé qui fut jamais. »

Il est vrai que Voltaire n'a guère tenu tout ce qu'il promettait, tandis que M. Green a rempli scrupuleusement toutes les parties de son programme. Il écrit si peu l'histoire des rois anglais qu'on chercherait vainement dans le premier volume le récit de la troisième croisade: elle s'expédie en quatre lignes et le règne de Richard Cœur de Lion en quatre pages. Au deuxième volume, on trouve bien cités, au nombre des sources relatives à l'histoire de Charles II, les *Mémoires* de Grammont, mais le nom des maîtresses royales est à peine prononcé et, si l'on trouve des anecdotes, aucune n'est empruntée à la brillante série d'Hamilton. En revanche, nous connaissons les mœurs des Anglais, leur organisation politique dans la presqu'île de Jutland; nous assistons au développement de la nation, sous les rois danois, sous les rois normands et angevins, sous les Stuarts et sous la maison de Hanovre. Il y a des chapitres entiers consacrés à la Grande Charte, aux universités, au parlement, à la cité anglaise. Le premier volume, des origines à 1610, est plus particulièrement intéressant à ce point de vue. Il n'est pas un des noms célèbres de la littérature anglaise qui ne soit l'objet d'une étude rapide, mais cependant délicate et profonde : c'est là peut-être la partie la plus neuve et la plus personnelle de l'ouvrage. Ces études ne ressemblent en rien aux chapitres d'histoire littéraire que tant de nos écrivains ont produits, par acquit de conscience, pour être complets : énumération de noms et de titres, défilés de dates et de formules d'admiration banale. M. Green étudie l'homme à la place que lui assigne l'ordre chronologique; il l'étudie en tant qu'il représente non pas seulement l'esprit national, mais encore l'esprit d'une période, même l'esprit d'un milieu particulier; il étudie surtout l'influence exercée par lui sur le développement intellectuel et moral du peuple anglais.

M. Green appartenait en effet à l'école psychologique; il était de ceux qui croient plus à l'influence des hommes qu'à celle des lois dites historiques. Nous savons des gens qui l'en estimeront moins ; c'est cependant parce qu'il fut psychologue que, comme l'a dit M. Monod, on trouve dans son livre « partout le mouvement, la chaleur et la vie ». C'est aussi parce qu'il fut psychologue que son livre *aura cours* — l'expression est de M. Green — et dans les bibliothèques de nos écoles et dans les bibliothèques moins sérieuses des gens de lettres et des gens du monde.

Qui donc nous donnera une semblable histoire du peuple français ?

Albert Malet.

(1) *Vie de Voltaire.*

VARIÉTÉS

Un complot sous la Terreur et un autographe de Marie-Antoinette

La reprise du *Chevalier de Maison-Rouge* à la Porte-Saint-Martin ajoute un intérêt d'actualité au livre que M. Paul Gaulot va faire paraître chez l'éditeur Ollendorff, sous ce titre : *Un complot sous la Terreur* (1).

Quelques-uns des personnages du drame d'Alexandre Dumas, bien entendu ceux qui sont vraiment historiques, comme la famille Tison, figureront aussi dans ce livre.

Il s'agit également d'une conspiration pour délivrer les prisonniers du Temple et de dévouements passionnés qu'inspire surtout l'infortune de la reine.

(1) *Un complot sous la Terreur : Marie-Antoinette, — Toulan, — Jarjayes.* — 1 vol. in-18 jésus, 336 pages avec six portraits et un facsimilé. Paul Ollendorff, éditeur.

Les héros de l'aventure sont le chevalier de Jarjayes et François Toulan.

Des conspirateurs, le chevalier put s'échapper; sa femme fut sauvée par le 9 thermidor; mais Toulan paya de sa tête ses audacieuses tentatives.

Il faut renoncer à analyser ce récit qui a tout l'intérêt du roman ou du drame le plus attachant.

Nous nous bornerons à reproduire un autographe jusqu'à présent inédit, un billet de la reine à Jarjayes, et où il est question de T..., c'est-à-dire de Toulan. Nous devons la communication de cet intéressant cliché à l'obligeance de l'éditeur.

votre billet ma fait bien du bien
je n'avois aucun doute, sur le
nivernois, mais j'étois au
desespoir, qu'on put seulement
en penser du mal, ecoutez bien
les idées qu'on vous proposera
examinés les bien, dans votre
prudence, pour nous nous
livrons avec une confiance
entier. mon dieu que je serois
heureuse, et surtout de pouvoir
vous compter au nombre de
ceux, qui peuvent nous etre
utile. vous verrez le nouvau
personnage, son exterieur ne
previens pas mais il est
absolument necessaire et
il faut l'avoir t... vous dira ce
qu'il faut faire pour cela tachés de
vous le procurer et de finir avec
lui avant qu'il revienne icy
si vous ne le pouvez pas voyez

mr de la borde de ma part
si vous n'y trouves pas de
l'inconvenient, vous savez qu'il
a de l'argent a moi.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Sénat. — Le 28, sur le rapport de M. Cazot, le Sénat décide que l'élection législative de la Cochinchine se fera sur les listes électorales de 1889.

Le 29, vote du budget extraordinaire de la guerre. La loi des finances est adoptée telle qu'elle a été votée par la Chambre, par 206 voix contre 26. Vote par 205 voix contre 3 du crédit extraordinaire de 3 990 000 francs pour les dépenses de l'instruction primaire précédemment accordé par la Chambre des députés. Clôture de la session.

Chambre des députés. — Le 28, sur la proposition de M. de Freycinet, ministre de la guerre, les 33 articles relatifs au rengagement des sous-officiers sont détachés de la loi militaire et votés. M. Jules Roche lit son rapport sur le budget tel qu'il a été voté par le Sénat; il conclut au maintien de certaines modifications et au rejet des autres. En réponse à M. Bouvattier, M. Floquet prononce un important discours sur la laïcisation. L'ensemble du budget est adopté par 376 voix contre 102.

Le 29, M. Camélinat dépose une proposition d'amnistie pour les condamnés des grèves de Decazeville, Montceau-les-Mines et Vierzon: l'urgence est refusée par 325 voix contre 143. Le budget revenu du Sénat est voté de nouveau pour la troisième fois par 361 voix contre 98 tel qu'il l'avait été à la seconde. Clôture de la session.

Institut. — Le 24, séance publique annuelle de l'Académie des sciences, sous la présidence de M. Janssen qui proclame les prix décernés en 1888. M. Bertrand, l'un des secrétaires perpétuels, lit un éloge historique de M. Yvon Villarceau. — M. Kremer a été nommé correspondant étranger de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Angleterre. — Clôture de la session du parlement. — M. Karrington, député parnelliste, a été condamné à six mois de prison avec travail forcé, pour avoir assisté à un meeting tenu par la Ligue nationale dans un district soumis au Crime's-act. M. Fincanne, autre membre du parlement, a été condamné à quatre mois de la même peine.

Italie. — La Chambre a discuté les crédits extraordinaires demandés par les ministères de la guerre et de la marine, qui ont été combattus par MM. Prinetti, Darco, Roux et Branca. Un ordre du jour de M. Geymet, approuvant complètement la politique internationale et militaire du cabinet, est voté par 231 voix contre 45.

Rome. — Le pape a adressé à tous les évêques une encyclique dans laquelle il recommande une rénovation générale de la vie chrétienne et la pratique courageuse des vertus, spécialement pour le clergé.

Portugal. — Ouverture de la session parlementaire. Dans le discours du trône, le roi a constaté l'excellent accueil qu'il avait reçu dans son voyage à l'étranger, et annoncé le dépôt de divers projets de loi relatifs au développement des forces militaires et navales, à la réforme électorale et à la vente des produits agricoles.

Turquie. — Les ratifications de la convention de Suez ont été échangées à Constantinople.

Bulgarie. — La Chambre a voté le budget et adopté le projet de réseau des voies ferrées. — Clôture de la session parlementaire.

Serbie. — La Skouptchina a adopté, sans modifications, par 494 voix contre 73 le projet de constitution.



Nécrologie. — Mort de M. Pilot, maître de chapelle à la Trinité; — de M. Shaw-Lefèvre, ancien président de la Chambre des communes; — de M. Gay, ancien procureur général de Lyon; — de M. Nicole, explorateur et publiciste; — du lieutenant de vaisseau Davoust, commandant la flottille du Niger.

Revue bibliographique. — Livres illustrés.

LIBRAIRIE HACHETTE.

Dans la *Bibliothèque des merveilles,* M. Lucien Augé a fait paraître un volume sur *les Spectacles antiques* Il y retrace les transformations successives que ces divertissements ont subies dans l'antiquité, en donnant une restitution technique qui nous fait assister aux représentations du théâtre de Dionysos à Athènes, aux jeux isthmiques, aux luttes et aux courses du cirque à Constantinople et à Rome. Et chemin faisant, il explique l'état moral des anciennes sociétés par le genre et le caractère de leurs amusements publics. Avec *le Pôle Sud*, M. Wilfrid de Fonvielle nous convie à une excursion géographique dans cette région inhospitalière qui a vainement tenté la curiosité des navigateurs, et il résume l'état actuel de nos connaissances sur cette contrée tel qu'il résulte de leurs observations. M. Perez nous donne une étude familière d'histoire naturelle sur *les Abeilles*, qui peut être considérée comme un modèle de vulgarisation scientifique et qui intéressera le grand public à la vie et aux mœurs de ce petit monde ailé, si digne d'attention.

MAISON ROTHSCHILD.

M. Sezanne, de l'Académie de Bologne, a dessiné vingt-trois compositions dont *l'Eau* forme l'unique sujet; il l'a étudiée et dessinée sous tous ses aspects, dans toutes ses transformations et ses manifestations, avec une rare justesse de touche et une imagination féconde. Publiées isolément, ces compositions dont la scène principale, représentant tour à tour la pluie, la grêle, la neige, la glace, le ruisseau, la cascade, le fleuve, le lac, le marais, etc., ressort sur un cadre original combiné par l'imagination de l'artiste, auraient pu former un véritable album. Mais l'éditeur Rothschild a préféré en faire un ouvrage de grand luxe en ajoutant aux dessins quelques pages délicates signées de nos écrivains connus. M. Alphonse Daudet s'est chargé de souhaiter, avec brièveté d'ailleurs, la bienvenue à ce gentil compagnon venu d'outre-monts. MM. Emmanuel Arène et Charles Yriarte ont commenté ses dessins, en écrivant de petits poèmes en prose à la gloire de l'eau. Enfin, M. de Parville, dont la place ici était tout indiquée, a traité dans une courte et substantielle étude la question de l'eau au point de vue scientifique et il a fait ressortir le rôle de cet agent qui constitue la force la plus puissante de la nature. N'est-ce pas tout ce qu'il faut pour recommander l'ouvrage à l'attention des bibliophiles et des lettrés?

MAISON HENNUYER.

Le percement de l'isthme de Panama donne un réel intérêt d'actualité à l'ouvrage de M. Lucien Biart intitulé: *Entre deux Océans*. L'auteur, qui a longtemps séjourné dans l'Amérique centrale et qui la connaît à merveille, raconte les premières tentatives faites pour mettre en communication l'Atlantique et le Pacifique. A côté de la question historique ont trouvé place des récits d'aventures, écrits avec beaucoup d'imagination et de verve, qui nous font assister aux exploits et aux tribulations d'un groupe d'explorateurs que leur courage rend particulièrement sympathiques. Avec *le Roi des prairies* et *le Fleuve d'or*, cet ouvrage forme un ensemble d'études sur la vie et les mœurs des anciennes tribus indiennes de l'Amérique que la civilisation est en train de faire disparaître. Chacun de ces volumes est illustré de nombreuses planches hors texte dessinées par Lix.

LIBRAIRIES MASSON ET GARNIER.

L'étude de M. Ch. Laboulaye sur *l'Art industriel* se distingue tout à la fois par sa portée générale et son caractère technique. L'auteur a traité son sujet à un double point de vue : d'une part, l'application des beaux-arts aux œuvres industrielles, et d'autre part, la multiplication des œuvres d'art par les procédés industriels. En passant tour à tour en revue les diverses branches de la production moderne, il a montré combien le développement et le succès de l'industrie étaient intimement liés à l'éclat et aux progrès du sens et du goût artistiques. Jusqu'ici la France a gardé une supériorité incontestée dans les produits manufacturés où le charme des décorations et l'élégance des formes sont les conditions du succès; mais l'Allemagne et l'Angleterre surtout commencent à rivaliser avec elle, et il importe qu'elle ne laisse pas éclipser sur ce point sa réputation plusieurs fois séculaire. M. Laboulaye a intercalé dans son ouvrage 267 figures qui représentent les principaux chefs-d'œuvre de la sculpture et les spécimens les plus caractéristiques de l'ameublement, de l'orfèvrerie, de la bijouterie, de la décoration architecturale et de la mosaïque.

La librairie Garnier publie le quatrième volume des *Français et Allemands*, par Dick de Lonlay, qui comprend le récit des batailles de Saint-Privat, Sainte-Marie-aux-Chênes, Saint-Hubert et du Point-du-Jour. Cette histoire anecdotique de la guerre franco-allemande, très complète et très détaillée puisqu'elle n'est encore arrivée qu'au milieu du mois d'août, est racontée par un témoin oculaire, fort expert dans les questions militaires. L'auteur, qui manie aussi bien le crayon que la plume, a illustré lui-même de nombreux dessins son ouvrage qui se recommande par son caractère patriotique. A ce même titre nous devons signaler *les Généraux de vingt ans*, par M. François Tulou. L'historien a retracé d'une façon intéressante malgré sa concision la biographie de Hoche, Marceau, Joubert et Desaix, ces héros de la première république morts pour la patrie dans tout l'éclat de leur glorieuse jeunesse et dont la courte carrière peut rivaliser dignement avec celle des guerriers les plus illustres que l'antiquité nous a laissés comme exemples. — Les deux recueils de *Chansons et rondes enfantines* viennent d'être complétés par la publication d'un troisième consacré aux *Chansons et rondes enfantines des provinces de France*. C'est M. Weckerlin qui a fait le choix des pièces, qui a rédigé

pour chacune d'elles des notices instructives et un accompagnement de piano facile à exécuter. Cet album de luxe est orné de compositions de Lix reproduites hors texte en chromotypie et de nombreuses vignettes.

LIBRAIRIES DIVERSES.

C'est avec un volume d'actualité, *les Jeux et les récréations de la jeunesse*, que l'éditeur Maurice Dreyfous commence sa nouvelle collection d'ouvrages illustrés. Au moment où l'on se préoccupe de développer chez nos écoliers le goût des exercices physiques, le plus sûr moyen de réussir n'est-il pas de les intéresser à tous les genres de jeux en leur en faisant connaître l'histoire, les règles et les curiosités et en leur expliquant les menues questions de science qui s'y rattachent? Tel est précisément le but que s'est proposé l'auteur de l'ouvrage, M. Gaston Bonnefont. Il a compris dans son travail l'examen de tous les jeux qui peuvent contribuer à l'éducation physique, intellectuelle et morale de la jeunesse, et pour éviter de lui laisser l'aridité technique d'un manuel, il l'a émaillé de renseignements et de récits amusants, d'observations et d'anecdotes typiques. Cent trente dessins explicatifs servent de commentaire aux leçons de l'écrivain.

Signalons la réimpression sous une forme populaire de trois ouvrages bien connus : *le Naufrage de la Jeannette* d'après le récit des explorateurs ; *les Martyrs de la science* et *l'Histoire de mes ascensions*, par M. Gaston Tissandier. Malgré la modicité du prix, ces volumes ont été très soigneusement édités et enrichis de nombreuses gravures.

Pour faire suite à son premier recueil de contes *Il était une fois...* publié il y a deux ans par la librairie Lemerre. M. Savinien Lapointe nous en donne un second intitulé : *En ce temps-là*. Ce temps est celui où les rois épousaient des bergères, et l'écrivain nous transporte par ses aimables fictions dans ces régions imaginaires où se plaît l'esprit des enfants. Mais le moderne disciple de Perrault est aussi un moraliste ingénieux qui mêle tout naturellement à ses récits de sages leçons, et mille détails ingénieux qui surgissent sous les fantaisies de son imagination rappellent le lecteur aux choses de la vie réelle. Le conteur distingué a trouvé un auxiliaire précieux dans le maître dessinateur Henri Pille, qui a traduit en belles images d'un crayon habile et toujours spirituel les amusants récits de l'écrivain. — Sous ce titre *le Cheval bleu*, M. Émile Pouvillon a fait paraître, lui aussi, un recueil de contes d'un caractère plus moderne, illustrés par Bouisset, Marc, Myrbach, etc., qui peuvent servir de pendant à ceux de Savinien Lapointe sans que la comparaison leur soit préjudiciable.

L'*Anthologie des poètes français du* XIXe *siècle* s'est enrichie cette année de deux nouveaux volumes, le tome III, qui s'étend de 1841 à 1851, le tome IV, de 1852 à 1866. On y trouvera ce que chacun des poètes de cette période a écrit de plus vivant et de plus caractéristique, et les pièces de vers sont accompagnées de notices littéraires fort intéressantes en dépit de leur concision et de nombreux portraits. Cet ouvrage présente un tableau complet de la poésie contemporaine qui a sa place marquée dans toutes les bibliothèques des gens de goût où ne sauraient trouver place les productions si nombreuses et si variées de notre école poétique.

L'*Histoire d'un bonnet à poil*, par M. Jules de Marthold, avec 150 dessins de Job, est une œuvre humoristique et instructive à la fois. En retraçant les aventures d'une famille de soldats de 1780 à 1840, l'auteur a passé en revue avec une légèreté et un esprit charmants les principaux épisodes de notre histoire contemporaine, et il a raconté l'épopée de ce bonnet à poil, immense et fantastique, si cher aux grenadiers de la vieille garde, qui devait tristement finir dans la garde nationale son odyssée militaire. Le sujet se prêtait aux saillies amusantes et aux fantaisies pittoresques. L'auteur, comme le dessinateur, en a habilement tiré parti.

Jacques Lermont nous avait conté l'an dernier les aventures d'une gentille fillette, *Gypsy;* mais elle n'avait pas terminé son récit. La suite se trouve dans son volume de cette année : *Entre cousines*. Gypsy et sa cousine Joy, qui sont appelées à vivre ensemble, se détestent d'abord cordialement; mais le bon cœur de notre héroïne reprend le dessus et une amitié touchante remplace la désunion primitive. C'est peu de chose, comme on voit; mais le récit donne un charme extrême à ce sujet fort simple, qui est accompagné de 80 dessins de Leroux. Voilà un beau livre à recommander aux jeunes filles quelque peu revêches de caractère.

C'est encore l'histoire de notre siècle qui forme le sujet de l'ouvrage de M. de Lescure, *les Deux France (1789-1889)*. Une aïeule centenaire raconte à ses petits-enfants les péripéties de sa longue existence; enfant, elle a traversé la Terreur et ses prisons; jeune fille et jeune femme, elle a vu les triomphes et les revers du Consulat et de l'Empire; épouse et mère, elle a figuré dans la société brillante de la Restauration, et lorsqu'elle est devenue centenaire, c'est un de ses petits-fils qui termine son récit. Cette femme, dont le cœur et l'esprit bien français ont toutes les indulgences de l'expérience et toutes les grâces de la bonté, retrace, avec une rare intensité d'expression et une émotion dramatique, les grands faits dont elle a été témoin et ses récits historiques sont agréablement coupés par l'honnête roman de sa propre vie. Cent dix compositions des meilleurs artistes, gravées sur bois par Méaulle, font de ce volume éminemment instructif une luxueuse publication.

Émile Raunié.

M. Charles Henry, bibliothécaire à la Sorbonne, a présenté à l'Académie des beaux-arts, dans la séance du 22 décembre, trois instruments nouveaux qui sont appelés à faire entrer l'art industriel dans une voie rigoureusement scientifique: un *rapporteur* et un *triple décimètre* permettant l'étude et l'amélioration esthétique de toutes formes; un *cercle chromatique* présentant tous les compléments et toutes les harmonies de couleurs.

L'administrateur gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (12062)



AVIS — Renouvellement d'abonnement du 1er Janvier

Dans le courant de ce mois, MM. les Abonnés qui n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* recevront par l'entremise de notre agent de recouvrements à Paris, par l'entremise de la poste dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Les bureaux de poste de France et de l'étranger étant autorisés à recevoir les abonnements, l'administration des *Revues* prend à sa charge la remise perçue par l'administration des postes. Nos abonnés n'ont donc qu'à verser au bureau de poste de leur résidence le montant de leur abonnement tel qu'il est indiqué sur la couverture.

CREDIT FONCIER DE FRANCE

Tirage du 5 Janvier 1889

OBLIGATIONS FONCIÈRES de 500 fr. 3 0/0. — 1885.

Le nº 312,2,5 sera remboursé par 100,000 fr.
Le nº 278,171, par 25,000 francs.
Les nºs 262,207, 394,795, 478,659, 754,646, 830,350 848,521, chacun par 5,000 fr.
Les 45 numéros ci-après, chacun par 1,000 fr.

2 131	227,037	371,439	488,503	686,943	823,639
33 310	26),469	385,591	492,487	689,034	831,328
101,042	267,669	359,483	498,024	719,275	849,098
1?1,172	268,675	432 0?3	580,206	720,888	880 011
174,822	271,467	442,485	624,92)	784,012	908,798
1?7 230	294,749	447,723	[illegible]	790,4?9	
197,367	320 112	448 435	649,669	795,755	
197,493	363,145	47? 768	665 631	822,775	

OBLIGATIONS FONCIÈRES de 500 fr. 3 0/0. — 1879.

Le nº 661,945 sera remboursé par 100,000 fr.
Le nº 1,531,831 — par 100,000 fr.
Le nº 120,896 — par 25,000 fr.
Les nºs 1,361,270, 1,597,505 chacun par 10,000 fr.
Les nºs 503,725, 645,440, 657,742, 912,567, 1,493,620 chacun par 5,000 fr.
Les 90 numéros ci-après, chacun par 1,000 fr.

18,944	383,037	727,526	1,046,223	1,333,321	1,583,516
97,164	422,1?6	782,094	1,057,749	1,336,565	1,586,260
108,4?2	437,151	79?,4?9	1,060,576	1,349,880	1,587,032
142,845	437,874	796,182	1,092,546	1,351,360	1,603,537
158,216	444,329	831,256	1,095,152	1,377,366	1,620 185
184 578	474,459	906,974	1,113,509	1,409,753	1,632,210
243,814	479,735	915,497	1,127,383	1,416 678	1,643,515
267 268	526 964	937 789	1,134,142	1,426,735	1,682,495
297,?74	638,479	945 643	1,185,440	1,445,250	1,705,354
307 0?2	662 435	982 032	1,196,759	1,474,578	1,708,154
319 2?5	685 362	1,011,038	1,197,828	1,484,797	1,709,639
328,192	701,547	1 02?,223	1,198,149	1,492,149	1,751,139
33? 161	708 993	1 04?,242	1,240,806	1,496,720	1,787,647
349 ?0?	70? 429	1 044,557	1,265 550	1,520 324	1,791,911
309,130	720 391	1,046,207	1,273,741	1,548,717	1,794,435

OBLIGATIONS FONCIÈRES de 400 fr. 3 0/0 — 1877

Le nº 128,342 sera remboursé par 100,000 fr.
Le nº 355,949 par 50,000 fr.
Les nºs 324,999, 502,192 chacun par 10,000 fr.
Les 30 numéros ci-après, chacun par 1,000 fr.

?8.171	106.505	164,823	228 534	423.986	587,?37
6.?97	107.307	167.090	344 985	505,9?7	591.863
7 227	121,946	175.017	374 827	512 667	594 384
0 866	128,598	207 051	401.868	531 574	609 550
9,512	133 119	208,642	415,207	558,290	624,033

2823 autres numéros ont été, en outre, appelés au remboursement au pair.

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

Assemblée générale annuelle ordinaire

Messieurs les actionnaires du Comptoir d'Escompte de Paris sont convoqués en assemblée générale annuelle ordinaire, le lundi 31 janvier 1889, à quatre heures de relevée, au siège social, rue Bergère, 14, à l'effet d'entendre le rapport du conseil sur les opérations du Comptoir pendant l'exercice écoulé, ainsi que le rapport des censeurs, statuer sur les comptes et sur la fixation du dividende de l'exercice 1888 et procéder aux nominations à faire dans le conseil d'administration et le comité de censure, conformément à l'article 18 des statuts.

Aux termes de l'article 32 des statuts, l'assemblée générale se compose de tous les actionnaires possédant au moins dix actions.

Ceux de MM. les actionnaires propriétaires de dix actions dont les titres ne sont pas en ce moment déposés dans les caisses du Comptoir d'Escompte et qui désirent faire partie de l'assemblée générale devront déposer leurs actions au siège de la Société 20 jours au moins avant l'époque fixée pour la réunion, c'est-à-dire le 10 janvier au plus tard.



Chemin de fer d'Orléans

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE

POUR LES STATIONS DES PYRÉNÉES ET DU GOLFE DE GASCOGNE

Des billets d'aller et retour de famille, de 1re et 2e classe, sont délivrés à toutes les stations des réseaux d'Orléans et du Midi, avec faculté d'arrêt à tous points du parcours.

TOUTE L'ANNÉE

Pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guethary, Pau, Saint-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, soit d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 3 personnes. . . . . .
— 4 — . . . . . .
— 5 — . . . .
— 6 — et plus

Durée de validité 33 jours

Non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours moyennant le payement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet de famille.

MEMOIRE. — LE SYSTÈME LOISETTE est facile et intéressant, perfectionne la mémoire naturelle. Il est hautement apprécié par M. R. A. PROCTOR, astronome, par un grand nombre de professeurs, et par des étudiants auxquels il a permis de **PASSER LEURS EXAMENS** avec succès, d'apprendre rapidement l'arabe et d'autres langues difficiles, etc. Leçons par correspondance. **PROSPECTUS en Français (or in English, oder Deutsch)** franco par la poste, en écrivant à Monsieur le Professeur Loisette, 37, New Oxford Street, Londres (Angleterre.)

REVUE FINANCIÈRE

Après les fatigues résultant d'une liquidation assez laborieuse et devant les périls que présente la situation politique, la Bourse a pris le parti de se renfermer dans une prudente réserve. Les cours se tiennent bien, en général; mais les affaires manquent d'entrain : bien peu de spéculateurs consentent à nouer des engagements et à courir les chances d'un événement aussi important que le sera le scrutin du 27 janvier.

Les valeurs de crédit sont très fermes en général, et sur quelques-unes nous avons même à constater une hausse assez importante.

La Banque de France est tombée un moment à 3,700 pour se relever ensuite à 3,800 et terminer à 3,750. Les opérations à terme sont devenues rares sur cette valeur.

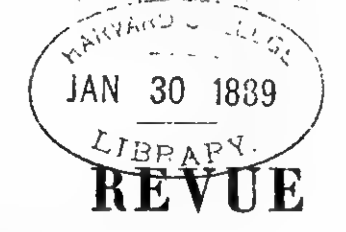
La Banque de Paris a déjà regagné et au delà son coupon de 20 fr. à 910; il en est de même de la Banque d'escompte à 525, coupon de 6,25 détaché.

Le Crédit foncier est à 1,340, coupon de 30 francs détaché, après 1,360, soit 10 fr. d'amélioration pour la semaine. On regarde comme certain que le dividende total de 1888 sera de 60 fr. En apparence, il y aurait diminution sur le dividende de l'exercice précédent, qui a été de 62 fr.; en réalité, c'est encore une certaine augmentation qu'on obtiendra. En effet, le porteur de 10 actions anciennes se trouve aujourd'hui en possession de 11 actions, et un dividende de 60 fr. appliqué à 11 actions correspond à 660 francs, alors qu'un dividende de 62 fr. appliqué à 10 actions représentait 620 fr.

Il y a ainsi une augmentation de revenu de 40 fr. obtenue au moyen de l'action nouvelle, qui a exigé, il est vrai, un versement de 500 fr. au mois de juillet dernier. Sur ce versement, un intérêt de six mois, à raison de 4 0/0, s'élèverait à 10 fr. seulement. L'augmentation de dividende est donc sensiblement supérieure au rendement normal du nouveau capital versé par l'actionnaire.

Les obligations du Crédit foncier conservent leur bonne tenue habituelle et elles commencent déjà à bénéficier du remploi d'une partie des disponibilités laissées par l'échéance de janvier. C'est ainsi que la Communale 1879 monte de 475 à 477 et la Communale 1880 de 469,75 à 472. La Foncière 1885 est à 464.74, sans changement notable.

Dans sa séance du 9 janvier, le conseil d'administration du Crédit foncier a autorisé pour 3 millions 396,745 fr. de nouveaux prêts, dont 2 millions 518,100 francs en prêts fonciers et 878,645 francs en prêts communaux.



REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

1er SEMESTRE 1889. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 2. (26e ANNÉE.) — 12 JANVIER 1889.

L'ÉLECTION DE PARIS

ET

M. JACQUES

M. de Rochefort, qui est un démocrate un peu particulier, ayant gardé toujours quelque chose du marquis, le prend de très haut avec le candidat que le congrès a choisi pour l'opposer, à M. Boulanger.

C'est, dit-il, « le candidat X », — c'est « M. n'importe qui ». Soit. Je relève le mot et je l'accepte. Certes, M. Boulanger, le « général », comme disent ses amis, est fameux, je l'accorde volontiers, surtout si on rend au mot « fameux » sa signification latine. La répression de la Commune, ses querelles tunisiennes avec le pouvoir civil, ses lettres à M. le duc d'Aumale, les dénégations qui les suivirent, son cheval noir, son indiscipline, ses alliances étranges ou mystérieuses, les chansons de Paulus et les apologies de M. Vergoin, suffisent amplement à assurer la « famosité » d'un homme. Mais, à cet homme « fameux », j'espère et j'estime qu'il aura suffi d'opposer, pour lui infliger un échec, un homme moins fameux, un simple honnête homme, républicain ferme et bon citoyen.

Il ne me déplaît même pas que M. Jacques, « pauvre Jacques », comme dit encore M. Rochefort, qu'on ne prend jamais sans vert quand il s'agit de mêler à la politique les souvenirs et les procédés du vaudeville,— soit je ne dirais pas un inconnu, mais un homme de notoriété moyenne. La manifestation républicaine de Paris, sa protestation anticésarienne n'en aura que plus d'éclat. M. Jacques est le porte-drapeau de la liberté, le candidat de la république : cela nous suffit.

Il ne faut cependant rien exagérer et ne pas trop prendre au sérieux les plaisanteries de M. Rochefort. M. Jacques a une physionomie personnelle et une couleur personnelle, qui ne sont point si ignorées qu'on nous le voudrait faire croire. Distillateur, il connaît le commerce de Paris et est connu de lui. C'est un Parisien de vieille roche, fils de ses œuvres, de cette bourgeoisie moyenne, laborieuse, qui a allongé en redingote la blouse paternelle, mais qui ne l'a pas oubliée. Conseiller municipal, si ses opinions politiques ont dépassé parfois ce que nous considérons comme pratiquement désirable, il s'est fait remarquer par son assiduité aux travaux du conseil, sa passion pour les choses de l'enseignement; et c'est ainsi que, dans le conseil général de la Seine, assemblée où les rivalités ne manquent pas, il a obtenu la présidence. Président aussi de nombreuses et importantes associations parisiennes, M. Jacques est populaire dans les communes suburbaines surtout, d'une popularité bien acquise par la passion du bien public, et qui ne doit rien aux hasards de la fortune ou au charlatanisme d'un caractère sans préjugés. Il suffit de le voir pour reconnaître en lui un type de ces Parisiens indépendants, épris de liberté, un peu chauds peut-être, et volontiers gens d'avant-garde, qui oublient trop de regarder si le gros de l'armée les suit d'assez près; mais généreux d'esprit et vaillants de caractère, honnêtes gens en somme avec qui on peut s'entendre.

Certes, si nous vivions en un autre moment, je ne cache pas que ce n'est pas M. Jacques que nous eussions choisi comme candidat pour représenter nos

idées politiques. La loyauté de ses convictions nous eût toujours rapproché de sa personne : mais quelques-unes d'elles ont fait de lui un de ces adversaires qu'on combat en les estimant.

Je me plais à marquer les dissidences d'opinion qui nous séparent de M. Jacques, à ne les atténuer en rien pour qu'on en comprenne mieux la gravité du devoir impérieux qui nous le fait défendre, comme le candidat de tous les républicains de Paris, qui ont vu, sous les masques divers dont elle se couvre mal, la dictature venir à eux, d'autant plus menaçante qu'elle est plus hypocrite. Est-ce quand la maison brûle qu'on s'avise de reprendre quelque chose à la couleur de l'uniforme du pompier qui jette de l'eau sur les flammes? Et l'incendie nous menace : il faut savoir le dire à ceux dont l'optimisme paresseux ou la dédaigneuse indifférence ne voudrait pas se l'avouer!

Oui, « N'importe qui » et « monsieur X... », plutôt que de subir cette humiliation pour Paris de voir la dictature y trouver un appui. C'est déjà trop que le général Boulanger ait pu audacieusement annoncer que c'est sur Paris qu'il ferait sa dernière expérience électorale, qu'il tient pour décisive. Heureusement, M. Boulanger est oublieux. Il n'a pas assez gardé le souvenir de notre histoire. Moins enclin à traverser le Léthé, avant d'essayer de franchir le Rubicon, il eût su que Paris ne se laissa jamais ni complètement abattre par les violences initiales de l'empire, ni complètement séduire par ses fallacieuses grandeurs. Il eût su que Paris, pendant les périodes dangereuses des 24 et 16 mai, resta le foyer généreux d'une résistance prête à tous les sacrifices pour combattre qui oserait entreprendre contre la liberté. Et Paris ne saurait pas plus être changé pour quelque accès de mauvaise humeur, comme il a pu en connaître parfois, que la majorité républicaine ne saurait être modifiée par quelques défections, défections qui nous attristent davantage pour leurs auteurs que pour nous-mêmes.

Dans ses victoires mêmes, le boulangisme perd quelque chose : il se fait mieux connaître. A l'heure où commence la période électorale à Paris, deux candidats boulangistes, ouvertement prônés par les orateurs de la troupe et soutenus par les journaux de la faction, ont réussi dans la Charente et la Somme. Quels sont-ils? Deux réactionnaires avérés, avec cette seule nuance que l'un est plus clérical et l'autre plus autoritaire. Et M. Boulanger garderait l'espoir, quand ses candidats combattent les républicains dans les départements et les battent avec des voix cléricales ou bonapartistes, de rallier à Paris des suffrages républicains! Et comment? Par des déclarations que contredisent tous ses actes. L'heure arrive où le prétendant peut encore trouver des complices, mais ne peut plus trouver de dupes.

Il n'en rencontrera pas, du moins, dans les rangs des républicains. Ce ne serait vraiment pas la peine d'avoir vu le « travail » du prince Louis-Napoléon, d'avoir, pendant un quart de siècle, répété cette histoire et redit cet enseignement aux générations nouvelles, pour que le même « travail » se recommence sous nos yeux, sans que nous y prenions garde. Être dupé une fois encore serait chose si extraordinaire que je ne puis croire à la bonne foi de ces monarchistes libéraux, constitutionnels, grands ennemis et aussi grandes victimes de la dictature, qui, aujourd'hui, feignent de penser que M. Boulanger combat pour eux. Ah! certes... S'il gagnait, par malheur, sa bataille de Marengo à l'intérieur, il l'aurait gagnée pour les monarchistes comme Bonaparte gagna la sienne pour Sa Majesté Louis XVIII... L'allure indécise des monarchistes dit même qu'ils n'ont pas l'excuse d'une illusion aveugle. Ils sont, du côté ou à côté des césariens, comme la flotte autrichienne à Navarin avec les infidèles, n'osant déployer son drapeau et prendre part à l'action. Et le moins qu'ils se préparent, c'est, si la liberté périssait dans l'aventure, le remords rongeant les âmes molles et indécises que Dante ne sait où mettre dans son Enfer, et qui ne sauraient ni être bonnes ni être mauvaises... Regarde et passe!

L'indécision dans les esprits n'est pas plus permise aujourd'hui que l'hésitation dans les actes. Qui laissera faire la dictature la subira et n'aura même pas la triste satisfaction des habiles, qui restent du côté du manche. Deux partis sont en présence. D'un côté, une bizarre coalition d'ambitions ou de rancunes, une association d'espérances et d'appétits contradictoires entre eux ; de l'autre, tout ce qui aime la liberté et estime que c'est encore la forme républicaine qui peut le mieux en assurer l'usage à une démocratie telle que la nôtre. Dans un tel conflit, les nuances disparaissent. Si le boulangisme a quelque force, il le doit à l'action commune de ses séides, à cet effort commun qui unit les bonapartistes les plus militants aux révolutionnaires-socialistes les plus avérés, M. Thiébaud à Rochefort. A une telle force, qui pour être fatalement temporaire et passagère peut n'en être pas moins redoutable, il faut opposer l'UNION des forces républicaines. Nous ne sommes pas tous d'accord, je le sais trop, sur bien des points, parfois sur des points essentiels. Une suite de hasards malheureux a divisé le parti républicain et nulle main assez ferme ne l'a rallié encore. Mais, au moins, nous savons tous ce que nous ne voulons pas. Et ce que nous ne voulons pas, c'est le gouvernement personnel, de quelque nom qu'il se nomme. Pour lui barrer la route, le premier honnête homme venu nous suffit. Le congrès a désigné M. Jacques. Serait-il un inconnu, nous voterions encore pour lui...

Mais, en réalité, l'inconnu, de M. Jacques ou de M. Boulanger, quel est-il? Celui-ci, bien plutôt que celui-là! M. Jacques est un ferme républicain, dont la vie publique a toujours été au grand jour, et qui n'a jamais marché, avec des ressources mystérieuses et des

appuis inexpliqués, vers un but caché. On sait d'où il vient, où il voudrait aller et que, pour l'heure, son élection ne signifie rien autre chose que l'affirmation de la république. L'inconnu, c'est M. Boulanger! Ayant tout dit, il n'a rien dit. Il est la paix, à moins qu'il ne hâte la guerre. Il est le futur connétable de Philippe VII, à moins qu'il ne soit le futur maréchal de Napoléon IV. Il sera socialiste, à moins qu'il ne soit clérical. Il prendra M. de Rochefort comme ministre, à moins qu'il ne prenne M. de Cassagnac. Il fera dire la messe dans les casernes, à moins qu'il ne loge les troupiers dans les églises. Il veut être président de la république, à moins qu'il ne rêve d'être consul et empereur... Et à cet inconnu, plein de menaces et de périls, nous ne préférerions pas, dans un immense mouvement d'union dicté par le bon sens et par la nécessité, que la raison recommande et que la confiance ne désapprouve pas, le bon citoyen que M. Rochefort ne trouve pas assez « fameux! »

Henry Fouquier.

BELLE-SŒUR

Nouvelle (1)

Jacques la reçut, cette lettre, le lendemain à midi, pendant qu'il déjeunait maussadement, en compagnie de commis voyageurs et de vieux habitués, dans la salle basse de l'hôtel du Pont, sur le quai de l'Oise. Du coup sa mauvaise humeur (car il éprouvait plus de dépit que d'inquiétude ou de tristesse) fut balayée, comme une nuée par le vent d'est.

— Cette chère Nicette! Cette bonne tante Francine! Cette excellente Mme Bertaut! une rare pâte de belle-mère, celle-là!...

Il oubliait que, depuis la veille, il les avait libéralement données au diable toutes trois, et même la pauvre Sophie, cause involontaire, mais essentielle de sa déconvenue. Il refit sa valise en trois coups de poing, alla serrer la main à son ami, l'officier de dragons, avec qui, le matin, il avait fait une si belle chevauchée en forêt. Quatre heures finirent par sonner; il sauta dans l'express. Il exultait, il triomphait. Sans creuser le pourquoi de ce rappel qui suivait de si près cet envoi en exil, sans se demander à quel malentendu faisait allusion la lettre de sa cousine, il songeait, l'âme en fête, qu'il serait à Paris assez tôt pour se mettre sous les armes et tomber à l'heure du dîner chez ses parents. C'était dimanche : il y aurait là les voisines, il y aurait Thérèse, *sa* Thérèse!

(1) Suite et fin. — Voy. les numéros des 15, 29 décembre 1888 et 5 janvier 1889.

A six heures et demie, il entrait sous la voûte du 202, tout pimpant et pétulant. Il joignit dans l'escalier M. d'Audouaire qui montait devant lui, lentement à cause de son asthme.

— Toi! Pas encore parti?

— Déjà revenu, mon oncle, répondit-il en riant.

Les cinq femmes étaient réunies. Son retour, encore qu'un peu bien prompt, ne les surprit pas. Ses yeux tout de suite allèrent à Thérèse, qui baissa les siens avec une confusion délicieuse. L'accueil des deux mères et de Nicette fut froid comme un reproche. Sophie reçut au cœur un choc à en pâmer; mais elle s'y était énergiquement préparée, et, sous une douleur dont l'acuité passa son attente, son courage ne fléchit que pour se redresser aussitôt. A peine cilla-t-elle au premier aspect de Jacques. Quand il s'avança, un peu hésitant, elle lui tendit la main avec un amical sourire. Elle souffrait trop; elle se hâta de consommer son immolation :

— Monsieur, dit-elle en jetant un coup d'œil à sa mère, vous n'avez plus qu'à obtenir ma sœur d'elle-même.

Il balbutia un remerciement. Il trouvait la scène étrange et cherchait du regard Thérèse, qui, tout oreilles, causait par contenance avec M. d'Audouaire.

— Fais donc ta demande, souffla sèchement Nicette à son cousin.

Il alla à Mme Bertaut, qu'il n'avait que saluée de loin en entrant.

— Madame...

Elle l'interrompit :

— Monsieur, ma fille est libre de vous agréer. C'est à elle de répondre.

Thérèse feignait de n'avoir pas entendu. Pourtant, à l'approche de Jacques, elle se tourna et involontairement fit un pas vers lui.

— Mademoiselle, puisque madame votre mère et votre chère sœur...

Il resta court. Elle attendait, les prunelles calmes, jouissant d'intimider ce hardi garçon.

Sophie mit la main de Thérèse dans celle de Jacques. Les mains se gardèrent, les yeux se prirent. M. d'Audouaire souriait de ses fines lèvres rasées. Nicette, presque indignée, épiait Sophie, qui, vaillante, commandait à son regard, à sa contenance, mais non à son teint blémissant, à sa gorge palpitante. Le fond du calice était trop amer.

— Tu vois Franzina, dit tout bas Mme Bertaut à Mme d'Audouaire, que Thérèse se laisse épouser.

— C'est bien Sophie qui l'a voulu.

— Qu'elle n'en meure pas, la pauvre enfant. C'est tout ce que je demande à Dieu.

— Carlotta, ma chérie!...

— Je n'ai rien fait pourtant, dont il ait à me punir dans ma fille.

Et des larmes jaillissaient de ses yeux.

A minuit, quand les dames Bertaut et Jacques furent partis, Nicette dit à sa mère :

— Thérèse n'a pas de cœur ; je ne l'aime plus.

*
* *

Les dés étaient jetés. Devant le fait accompli, la volonté s'affaisse. Avec l'espoir de vaincre tombe aussi l'angoisse de lutter.

Mme Bertaut et Nicette se résignèrent, renoncèrent à tourmenter Sophie de leur propre inquiétude, imitèrent sa courageuse dissimulation. Il semblait qu'elles eussent oublié, tant elles s'abstenaient de se communiquer l'une à l'autre leurs regrets et leurs craintes.

Mme d'Audouaire, qui était sensible, prompte à épouser les joies et les douleurs d'autrui, mais incorrigiblement optimiste, disait :

— Voyez comme Sophie est calme, enjouée même, et simplement, sans affectation; comme elle se comporte envers les fiancés, ne les fuit pas, cause, plaisante avec eux. Si ce mariage la désolait, serait-elle ainsi ?

Elles ne répliquaient pas, paraissaient se tenir pour convaincues et rassurées. A quoi bon protester contre une illusion désormais indifférente? Il n'y avait plus rien à faire, rien qu'à hâter la conclusion d'un mariage dont les préliminaires devaient labourer l'âme héroïque de la sacrifiée.

Dès le lendemain du retour de Jacques, Mme Bertaut chercha un appartement. Elle trouva et loua, rue de Berry, presque au détour de l'avenue, un entresol, que le tapissier promit de meubler en trois jours, — un entresol, parce que Sophie, qui devenait très grasse et très lourde, peinait à monter. La femme de chambre et la cuisinière furent rappelées de Luzy. Le contrat fut établi, les formalités légales et religieuses accomplies ou préparées si diligemment que la date de la cérémonie put être fixée au 27 avril. Tous avaient hâte d'en finir, Mme Bertaut et Nicette plus peut-être encore que les fiancés, malgré leur impatience amoureuse; plus que Sophie, malgré le martyre qu'elle endurait.

Et, certes, c'en était un pour la pauvre fille, et le pire qui pût être, d'assister en comparse, entre celui qui la dédaignait et celle qui la supplantait, à ce prologue de lune de miel. Ah! les voir constamment se griser l'un de l'autre, s'adorer, s'enchanter, préluder par des enfantillages, de timides privautés, aux transports de la possession!

Et il lui fallait soutenir un rôle d'heure en heure plus lourd, museler la jalousie qui grondait en elle, garder un masque étouffant.

Ce masque, comme elle se l'arrachait du visage, quand, après une journée de contrainte et de parade, le verrou poussé, la portière retombée, elle se retrouvait seule avec elle-même dans sa chambre! — elle avait choisi la plus isolée de l'appartement, celle qui donnait sur la cour. Alors elle sanglotait; alors, les yeux étincelants, elle s'indignait que sa sœur lui eût été préférée, sa sœur moins belle qu'elle (on l'avait toujours dit; elle-même, en dépit de sa modestie, le pensait), moins belle et surtout moins aimante. Ah! elle avait à prodiguer d'autres trésors d'amour que cette sèche Thérèse. Et il n'en voulait pas! Et il avait la cruauté d'être pour elle attentif, empressé, galant, — une aumône, — de l'appeler « petite sœur », d'irriter encore sa blessure par des familiarités fraternelles.

Un jour qu'il venait dîner rue de Berry, il la trouva seule. Elle lui dit froidement que sa mère et sa sœur allaient rentrer, et voulut se retirer. Il lui prit les mains pour la retenir. Il la considérait, éclatante, épanouie, superbe de sève, et se taisait.

Dans un éclair elle crut le voir tenté, conquis. Elle eut le vertige, le sang l'embrasait, l'aveuglait. Elle faillit s'abattre sur sa poitrine.

— Vous me brisez les doigts! cria-t-elle pour rompre le charme.

Elle dégagea ses mains brusquement et courut à la porte.

Le soir, en se couchant, une hallucination lui fit revivre cette scène. A demi dévêtue, les bras tendus, s'offrant : « Jacques, Jacques, implora-t-elle, aime-moi donc, prends-moi. » Elle vibrait comme un arbuste à un souffle d'orage. Sa nuit ne fut qu'une délirante insomnie.

Le matin elle reparut devant sa mère, les yeux calmes, le front limpide. Mais elle avait dû brûler et remplacer sa taie d'oreiller, toute tachée de sang à la suite d'une suffocation et d'une toux qui lui étaient survenues au petit jour.

Car son mal empirait sourdement. Elle avait trop de chagrin et se violentait trop à le comprimer. Une hypertrophie du cœur s'était déclarée, qu'elle tenait peut-être en germe de son père, mais qui en de moins malheureuses circonstances ne se fût vraisemblablement développée qu'avec l'âge. Les crises se multipliaient, de plus en plus rudes. Elle les pressentait d'ailleurs, assez à l'avance pour se pouvoir mettre en mesure de les cacher. Elle disait aller mieux, et les apparences ne la démentaient pas. Jamais elle n'avait eu si prospère et resplendissante mine. Son souffle court, ses poussées de rougeur, elle en accusait son croissant embonpoint; elle parlait même à ce sujet d'adopter un *benting* « pour ne pas devenir comme les juives de Tunis ». Elle évitait ainsi d'aller chez le médecin qui, à la première auscultation, eût donné l'alarme.

Maintenant il ne se passait plus guère de nuit sans qu'un accès d'étouffement et de toux l'éveillât vers l'aube. Presque toujours il s'en suivait un crachement de sang, dont elle prenait grand soin de faire disparaître les traces. Elle s'était, à cet effet, approvisionnée secrètement de linge, et la cheminée en consumait beaucoup chaque matin. A l'aspect des taches rouges,



elle pensait que sa vie s'en allait avec son sang, et avec sa vie, sa peine; qu'elle ne serait pas longtemps *belle-sœur*, et, merci à Dieu! jamais *tante*.

Elle avait changé d'attitude à l'égard des fiancés. La vue, la voix de Thérèse lui étaient devenues insupportables. Elle se défendait de la haïr, parce que c'était sa sœur; elle n'en souffrait que plus. Quant à Jacques, elle avait la honte et la douleur de le désirer désespérément. Elle les évitait autant que possible; mais, quoi qu'elle fît, les heures n'étaient que trop fréquentes encore et trop longues où il lui fallait subir leur présence. Alors elle n'avait plus la force d'affecter l'enjouement, elle prenait un air de sombre dédain.

Avec sa mère, avec Nicette, elle était froide et taciturne. Elle semblait se hérisser contre leur sollicitude, contre leur compassion, si discrètes pourtant.

Le 27 avril approchait. Tout était réglé. La cérémonie civile et la cérémonie religieuse devaient se suivre sans intervalle; le cortège nuptial passerait immédiatement de la rue d'Anjou à Saint-Philippe, où serait célébrée une messe demi-basse. Très peu d'invitations. Ainsi avait-il été décidé par convenance, Mme Bertaut ayant appris la mort subite de M. Cerutti, foudroyé par une congestion alcoolique. Cette mort d'un père dont elle s'était désaffectionnée ne la toucha que médiocrement dans sa maternelle alarme et lui fut un prétexte opportun pour abréger et simplifier l'épreuve suprême. Aussitôt le mariage célébré et les époux partis, elle et Sophie prendraient le deuil.

La douleur s'émousse parfois aux moments mêmes où il semblerait qu'elle dût le plus s'aiguiser. La veille du terrible jour, Sophie eut, comme on dit, une grâce d'état. Elle redevint pour Thérèse la tendre aînée d'autrefois, l'assista, souriante, empressée, caressante, dans ses doubles apprêts de noce et de voyage. Elle parut s'intéresser naïvement à l'étalage de la corbeille, qui occupa la soirée. Et elle dormit, cette nuit-là, d'un plein et tranquille sommeil d'enfant.

Aucune crise physique ne hâta ni ne marqua son réveil. Il n'en fut que plus atroce. Un réveil de condamnée à mort. D'abord une froide stupeur. Puis un transport, qui la planta debout. Elle s'élança, pour signifier à sa mère qu'elle n'assisterait pas à ce mariage, non, non; qu'elle n'entendait pas se traîner en public comme une victime. Si cela prêtait à des propos, tant pis! Si cela désobligeait M. et Mme Brun, si cela leur portait malheur, tant mieux! Elle était hors d'elle. Mais, dans l'antichambre, elle rencontra Nicette, qui, après une nuit blanche, venait, le cœur gros de tendresse apitoyée, se jeter à son cou. Elle s'arrêta net, se redressa soudain dans la raideur de son orgueil :

— Qu'y-a-t-il, Nicette? Je ne suis ni à consoler, ni à plaindre.

Et elle rentra vêtir la toilette de fête, que l'instant d'avant elle avait failli lacérer et piétiner.

Elle fit un impérieux appel à son courage, et se composa une gravité sereine qui ne la trahit ni à la mairie, ni à l'église, ni au déjeuner, où l'allégresse des époux éclata pourtant avec un cruel abandon. Seulement, lorsque la voiture qui devait les emmener à la gare fut devant la porte et que, coquettement équipés d'habits de voyage qui proclamaient déjà leur intimité, ils firent leurs adieux, elle ne put s'empêcher de pâlir affreusement. Thérèse, en l'embrassant, sentit ses joues toutes glacées contre les siennes.

— Qu'as-tu, sœur?

— Tais-toi, lui répliqua Sophie à l'oreille. Ne pense plus qu'à toi et à ton mari... Et sois heureuse.

Son beau-frère voulut l'embrasser aussi. Elle se recula et lui donna la main sans parler.

Au lieu de les reconduire au palier comme les autres, elle s'en fut mettre sa robe noire. De sa chambre, elle entendit, dans le fracas assourdi de la rue, claquer une portière, s'ébranler et s'éloigner *leur* voiture.

— Adieu! murmura-t-elle, oh! adieu, adieu!

Un quart d'heure après, elle revit sa mère en noir aussi.

— Pauvre maman! pensa-t-elle, tu ne le quitteras pas de sitôt, ton deuil.

***

Mourir, n'être plus là quand ils reviendraient de voyage, c'était son désir et son espoir. D'ailleurs elle éprouvait, au physique et au moral, un grand apaisement. En partant, ils avaient comme emporté le fer qui déchirait sa blessure. Plus de spasmes, plus de crachements de sang, presque plus de suffocations; un tel mieux apparent qu'elle consentit enfin à aller chez le médecin, non sans lui avoir préalablement écrit : « Docteur, quoi qu'il en soit de moi, rassurez ma mère, je vous en supplie. »

Il rassura non seulement Mme Bertaut, mais Mme d'Audouaire et Nicette; il rassura Sophie elle-même, d'un air si convaincu qu'elle se demanda s'il ne lui faudrait pas se résigner à vivre.

Elle était redevenue la très douce fille, l'affectueuse amie qu'elle se reprochait d'avoir quelque temps cessé d'être sous l'étreinte crispée du chagrin. Elle se blottissait étroitement contre les trois femmes, qui semblaient n'avoir plus un cœur, des bras que pour la choyer. Mais l'effusion qu'elles attendaient de son attendrissement, elle s'obstinait à la leur refuser. Jamais de sa bouche ne s'échappa un seul mot qui avouât son amour, son supplice, qui révélât comment elle avait su ce qu'on s'était tant ingénié à lui cacher.

Deux fois, trois fois par semaine, les jeunes mariés écrivaient, tantôt l'un, tantôt l'autre, tantôt tous les deux, Jacques à sa belle-mère, à sa tante, à sa cousine, Thérèse à sa mère seulement; à sa sœur, elle n'osait, par une sorte de pudeur; à Nicette elle ne voulait pas, l'ayant éprouvée partiale contre elle jusqu'à l'hostilité. De ces lettres et des voyageurs, il

n'était jamais question devant Sophie ; et Sophie n'en parlait parfois que pour demander, du bout des lèvres, quand elle savait ou soupçonnait qu'il était arrivé une lettre d'eux :

— Eh bien, que deviennent-ils? où sont-ils?

A quoi l'on répondait en dix mots, comme s'il se fût agi d'étrangers.

***

Brusquement, vers la mi-juin, elle sentit, à je ne sais quel effondrement intérieur, que *ça allait être fini*. Elle dit à sa mère :

— Retournons à Luzy, veux-tu ? Paris commence à devenir bien chaud. Il doit faire si bon là-bas !... Et puis, je m'ennuie de la tombe de papa.

A ce mot de tombe, Mme Bertaut tressaillit. Elle considérait sa fille, si rapidement maigrissante depuis quelques jours, et dont les joues, naguère encore d'un incarnat si éclatant et si fondu, se plaquaient de taches vineuses.

— Tu regardes, maman, comme je suis laide.

— Laide ? *gioja mia*, laide, toi? Comment ferais-tu pour l'être?

Le retour à Luzy fut décidé sur-le-champ, préparé en quelques heures. A la désolation, à l'effroi de leurs amies, Mme et Mlle Bertaut partirent le soir même avec les domestiques.

— Ah! maman, sanglotait Nicette en quittant la gare, nous ne reverrons pas Sophie. C'est affreux. Elle n'est déjà plus elle.

— Mais nous irons les rejoindre dans quelques jours. Tu sais bien que c'est convenu.

— Dans quelques jours! Vivra-t-elle encore dans quelques jours?

***

Sophie supporta sans accident, mais au prix d'une indicible fatigue, le roulement trépidant et cahoteux d'une locomotion de sept heures. Presque toute la nuit elle sommeilla, la tête sur l'épaule de Mme Bertaut, qui, transie de douleur, persuadée qu'elle conduisait sa fille à son mari, tenait détournés ses yeux où les larmes sourdaient intarissablement.

On arriva le matin à la station de Chêne-Populeux, où la victoria des Bertaut attendait. Le cocher fut saisi en revoyant « Mademoiselle », et au château, l'Ardennaise, les jardiniers, se demandèrent d'abord qui descendait de voiture avec « Madame ».

Sophie reposa jusqu'au déjeuner sur sa chaise longue. Dans l'après-midi, elle prit un plaisir de pensionnaire à fouler l'herbage du parc, à voir traire les deux belles vaches noires, qui nuit et jour y paissaient paresseusement.

— Je me sens bien, maman, disait-elle. Je suis si contente de n'être plus à Paris!

Elle voulut aller au cimetière. Sa mère s'y opposa : elle était trop faible.

— Oh! pensa-t-elle, il faudra bien, avant peu, qu'on m'y laisse aller.

Le vieux curé vint lui souhaiter la bienvenue. Elle le retint à dîner et eut avec lui un long tête-à-tête. Il s'en retourna navré.

Elle s'était couchée, le buste soutenu d'un double oreiller. Sa mère ne se décidait pas à la quitter.

— Je t'assure, maman, que je suis mieux, beaucoup mieux. Laisse-moi dormir, et va dormir toi-même.

Mme Bertaut passa dans un cabinet contigu, et, derrière la porte entr'ouverte, s'assit, aux écoutes. Aucune alerte : le souffle était un peu fort et fréquent, mais égal, sans désordre. De temps en temps, sur la pointe du pied, elle entrait regarder : la veilleuse éclairait l'immobilité d'un sommeil paisible. A la pointe du jour, terrassée de lassitude, elle s'assoupit sur sa chaise.

— Madame ! madame !

Elle s'éveilla en sursaut. L'Ardennaise lui secouait le bras.

Elle ne fit qu'un bond. Le soleil envahissait joyeusement la chambre.

Au milieu d'un large éclaboussement rouge qui souillait les draps, la chemise, l'oreiller, blémissait une face sans regard, la bouche entr'ouverte, le menton maculé de sang.

La malheureuse mère vit cela. Un cri s'étrangla dans sa gorge; elle se frappa les tempes de ses poings, et, avant d'arriver au lit, s'abattit sur le tapis, sans connaissance.

***

Son désespoir fut farouche. Tout ce qui vivait autour de sa fille morte lui était odieux. Elle ne voulut avertir personne, pas même les d'Audouaire. Si elle avait pu, ni les gens du château, ni les paysans du village n'eussent accompagné le cercueil; elle eût pris son enfant, et, seule, nuitamment, fût allée la mettre en terre.

En revenant du cimetière, elle écrivit ceci :

« *Madame Brun, Athènes, poste restante.*

« Thérèse, ta sœur est morte. La voilà auprès de son père.

« Elle n'a plus besoin de moi. Ni toi, qui es mariée, prospère, heureuse.

« Maman est veuve, pauvre et affligée. Je vais la retrouver.

« Que Dieu vous épargne, toi et ton mari! Qu'il vous bénisse, quand même! »

En trois jours ses cheveux blanchirent.

Elle congédia ses domestiques, sauf l'Ardennaise, qu'elle constitua gardienne du château, et partit pour Tunis.

Elle ne fit que traverser Paris, d'une gare à l'autre.

Dans la soirée, Mme d'Audouaire reçut un pli bordé



de noir. Justement elle venait, en grande alarme, d'écrire à Luzy pour réclamer des nouvelles qui n'arrivaient point.

— Mon Dieu! fit-elle.

A travers ses larmes et au bruit des sanglots de Nicette, elle lut :

« Franzina, Nizetta, mes chéries,

« Je n'ai plus de fille. Je fuis à Tunis. Le cœur m'a manqué pour vous revoir. Pardon. Je vous quitte mal; mais je vous aime, vous qui aimiez ma pauvre Sophie. »

MAURICE JOUANNIN.

FIN.

LA VÉRITÉ SUR LA MARINE (1)

Les forces navales à l'extérieur

Pour protéger, pendant le temps de paix, et pour défendre, pendant le temps de guerre, le commerce maritime, pour faire rayonner au loin l'influence morale et civilisatrice de la France, ou pour attaquer, en cas de conflit, la puissance maritime extérieure de l'ennemi, la marine entretenait, jusqu'à cette année, sept divisions navales dont les noms désignent le lieu de stationnement : Atlantique nord, Atlantique sud, Pacifique, Levant, extrême Orient, mer des Indes, Cochinchine.

Qu'est-ce donc qu'une division navale? C'est une réunion de bâtiments placés sous le commandement d'un chef supérieur, le plus souvent contre-amiral, et qui naviguent dans des parages limités. Son rôle, durant le paix, consiste à visiter les ports pour y montrer le pavillon, y entretenir des relations avec les commerçants nationaux, les autorités locales, les consuls, et y exercer certains droits de police et de discipline sur les navires marchands.

A côté de cette mission purement maritime, il en est une autre, d'un caractère quasi diplomatique, qui incombe plus spécialement aux commandants en chef. Elle donne à ceux-ci le droit de renseigner le gouvernement sur la politique des pays visités, et les indiscrets assurent que les amiraux se livrent à ce dernier genre d'observations avec l'ardeur que l'on met toujours à sortir de son vrai métier au risque de paraître novice et inexpérimenté.

A ces divisions navales, essentiellement mobiles, dont l'une fait parcourir à ses navires les centaines de lieues qui séparent San Francisco de Melbourne, dont une autre embrasse toutes les mers qui s'étendent de Singapour au détroit de Behring, il convient d'ajouter les stations locales établies dans nos possessions d'outremer: Congo, Sénégal, Guyane, Tahiti, Calédonie, Obock, Algérie, Tunisie (1). Les bâtiments qui concourent à la composition de ces stations restent toujours attachés aux rivages de ces colonies, et ce n'est pas leur « grandeur » qui en est cause, car ils sont tous de dimensions fort réduites. Le budget du département, usant d'un euphémisme flatteur, leur attribue « le service de la défense coloniale »; mais, placés sous l'autorité des gouverneurs, ils ne servent, à vrai dire, que pour les besoins particuliers des colonies, pour les transports de leur matériel ou de leur personnel et il serait difficile, d'ailleurs, de donner le change sur l'importance de la mission guerrière des stations locales à qui voudrait remarquer que la Nouvelle-Calédonie, par exemple, grande deux fois et demie comme notre île de Corse, n'aurait pour sa défense sur mer qu'un unique aviso de deux cents tonneaux, avec trente et un hommes d'équipage... Mais revenons à nos divisions navales et examinons quelle est l'importance de ce mouvement commercial dont elles doivent assurer la protection.

Le mouvement général de nos ports de commerce a été, en 1877, de 69 235 navires déplaçant 18 280 816 tonneaux, dont 34 000 à l'entrée et 35 000 à la sortie. Mais si on considère que le pavillon français ne compte dans ce total que 22 568 navires jaugeant 5 992 886 tonneaux, on verra quelle énorme part nous laissons aux étrangers dans le mouvement de nos propres ports : 61 pour 100 en 1862, 68 pour 100 en 1877, 66 pour 100 en 1886. Quant à la valeur des transports par mer, nous trouvons les chiffres suivants pour l'année 1887 : 6 milliards 183 millions de francs dans lesquels la part du pavilllon français a été de 2 milliards 385 millions. Ces résultats ne doivent surprendre personne. Chacun sait que l'importance de sa marine de commerce place la France assez loin du premier rang parmi les puissances d'Europe et d'Amérique. « Si nous prenons les chiffres de 1887, nous trouvons que sur 8718 navires à vapeur jaugeant 10 632 722 tonnes, répartis entre toutes les nations, l'Angleterre possède plus de la moitié de l'effectif total, puisqu'elle tient la tête avec 4872 navires jaugeant 6 593 496 tonneaux, alors que la France est au second rang, dépassant en cela l'Allemagne qui n'a que 433 navires à vapeur jaugeant 722 252 tonnes (2). »

Pour la marine à voile, nous avons le huitième rang, distancés que nous sommes par les Anglais (4 654 214 tonneaux), les Américains, les Norvégiens, les Allemands, les Italiens, les Russes et les Suédois.

Mais, comme le fait remarquer M. Marcel Dubois

---

(1) Suite et fin. — Voy. la *Revue* des 25 août et 22 septembre 1888.

(1) Dans cette énumération ne figure pas le Tonkin dont la station locale est payée sur les fonds du protectorat de l'Indo-Chine. Le département de la marine ne fait que prêter son matériel flottant; toutes les dépenses de traitement du personnel et de consommation des matières sont à la charge de ce budget colonial.

(2) *Étude sur la marine marchande*, Denis Guillot.

dans un intéressant ouvrage sur la géographie économique de la France (1), on ne doit pas apprécier le rang d'une marine marchande en totalisant la jauge de ses vapeurs et de ses voiliers. Un navire à vapeur a une vitesse de marche et une régularité de service dont un navire à voiles est incapable. Si l'on admet que le premier peut faire trois voyages et même quatre, pendant que le second en fait un seul, on est forcément conduit à estimer qu'une tonne à vapeur équivaut au moins à trois tonnes à voiles, et dans une évaluation d'ensemble, il faut multiplier par trois le nombre des tonnes à vapeur. En opérant ainsi, on trouve que « pour la puissance totale de transport, nous sommes au quatrième rang après l'Angleterre, les États-Unis et l'Allemagne (2) ».

C'est cette conclusion que nous voulons retenir de la statistique, peut-être ingrate, que nous venons d'exposer : la France occupe le quatrième rang, par importance, dans la liste des flottes commerciales du monde. Elle serait donc fondée à entretenir, au loin, pour la protection de son commerce maritime, moins de navires de guerre que les trois États qui la devancent en puissance de transport. Il n'en est pas ainsi, comme on va le voir dans les pages qui suivent.

I.

Donnant un rare exemple d'initiative et de dédain de la routine, le ministre actuel s'est préoccupé, dès son arrivée au pouvoir, de réduire le nombre des divisions navales dont quelques-unes ne lui paraissaient pas absolument indispensables. « J'ai prescrit, a-t-il dit au cours de la discussion du budget, des mesures dont l'exécution commencera bientôt, et dont le but est d'arriver bientôt à diminuer, dans les limites que prescrit la prudence, le nombre et l'importance des stations extérieures. » En raison de ces ordres, les deux divisions Atlantique nord et Atlantique sud ont été fondues en une seule depuis le mois de mai dernier et, au 1er janvier dernier, la division navale du Levant a dû cesser d'exister ; les navires qui la composent sont rattachés à l'escadre de la Méditerranée et le nombre de nos stations navales réduit à cinq. Cette réduction ne nous suffit pas encore ; nous croyons qu'on peut sans inconvénient la pousser plus loin.

D'après le projet de budget pour 1889, six bâtiments composeront dorénavant la division de l'Atlantique, quatre celle du Pacifique, cinq celle de l'Extrême Orient, sept celle de la mer des Indes, neuf celle de Cochinchine ; un navire stationne à Constantinople, un autre dans la mer Rouge, enfin quatre bâtiments sont réservés pour les remplacements dans les mers lointaines. C'est donc un total de 37 navires pour ces divisions, employant 5634 officiers et matelots, et dépensant 13 millions 908 898 francs. Les stations locales, dont nous avons parlé plus haut, nécessitent 28 bâtiments avec 1802 officiers ou matelots et une dépense de 3 509 422 francs. Si nous ajoutons à cette énumération les quatre bâtiments (408 hommes d'équipage, 946 000 francs) qui sont envoyés pendant six mois de l'année pour surveiller la grande pêche à Terre-Neuve et en Islande, nous aurons passé en revue la totalité des services extérieurs que la marine française a à sa charge, et nous aurons relaté l'ensemble des armements qu'elle est tenue de prévoir pour assurer ses services : 62 navires montés par 7844 officiers ou matelots, avec une dépense de 18 364 312 francs.

Que font les autres pays ? L'Angleterre entretient sept divisions formant un total de 75 navires, soit 13 seulement de plus que nous, malgré son commerce maritime dix fois plus important que le nôtre. Les États-Unis maintiennent cinq stations avec 29 bâtiments. Quant à l'Allemagne, elle se borne à avoir en permanence une division appelée escadre de croisière qui navigue dans toutes les mers du monde sous les ordres d'un contre-amiral ou d'un commodore, et qui est composée de quatre corvettes. Elle a en outre deux avisos en Australie, deux autres dans l'Est africain, deux dans l'Extrême Orient, trois dans l'Ouest africain, et un dans le Levant, soit dix avisos dont le plus grand n'excède pas 650 tonneaux de déplacement et ne porte pas plus de 127 hommes d'équipage.

Voilà pour les trois nations qui sont placées avant la France sur la liste des flottes de commerce. Les autres pays dont le commerce maritime n'est pas très important se gardent prudemment d'éparpiller leurs ressources dans des stations extérieures dont ils ne sentent pas l'utilité. Ainsi l'Italie, qui entretient dans le Levant une escadre de trois bâtiments, dans la mer Rouge onze navires dont l'un est détaché à Zanzibar, avait jusqu'au mois d'avril de cette année quatre navires et un amiral dans l'Amérique du Sud : elle a renoncé à ce déploiement de forces, jugeant que les dépenses qu'il entraînait seraient plus efficacement employées au maintien de l'augmentation de sa flotte territoriale (1). Quant à la Russie, elle se contente d'une seule division dans le Pacifique, forte d'un cuirassé et de quatre croiseurs ; elle maintient en outre en Sibérie cinq avisos et six torpilleurs, et dans le Levant deux petits avisos.

Tous ces chiffres parlent d'eux-mêmes. Ils condamnent le développement excessif donné à nos divisions navales.

(1) *Géographie économique de la France.* — 1 vol. Masson, éditeur, 1888.

(2) *Étude sur la marine marchande,* Denis Guillot.

(1) Les journaux viennent d'annoncer que l'Italie avait obtenu du sultan de Zanzibar la concession d'un territoire dans son île pour y créer un centre commercial. Elle s'y trouvera en voisinage avec son alliée l'Allemagne.



Ce n'est point là le seul reproche que méritent ces stations extérieures. En général on les compose d'anciens bâtiments dont on n'aurait que faire en Europe en cas de guerre, bâtiments démodés par suite de l'incessant progrès de l'art naval, mais capables pourtant de naviguer encore; comme il serait d'une mauvaise administration financière de les rayer de la liste de la flotte alors que leur coque est saine, leurs machines en bon état et leur artillerie passable, on les envoie dans les mers lointaines. Les promenades de ces vieux spécimens n'ajoutent rien au caractère dont les représentants de la France sont revêtus; elles donnent au contraire une faible idée de notre puissance maritime. Enfin, chose plus grave, ce recrutement de vieux navires ne suffisant pas, on est amené à construire pour l'usage des stations navales, des bâtiments dont les dépenses d'entretien ne soient pas trop élevées, des types simples, peu rapides, peu armés, en un mot des types économiques. C'est afin de pourvoir à la constitution de nos stations lointaines sans trop surcharger le budget, que nous avons en France 47 avisos, 13 croiseurs de troisième rang, sans valeur, et 14 navires de cette classe hybride des avisos-transports (ni avisos, ni transports) qu'aucune marine étrangère ne nous envie et dont il semble qu'on ne se lasse pas puisque quatre exemplaires de ce modèle sont encore sur chantiers.

Pour ne parler que de ces lamentables avisos-transports, n'est-il pas douloureux de constater qu'alors que notre pénurie de croiseurs modernes est si réelle, ces navires absorbent une partie des ressources mises à la disposition de la marine pour les constructions neuves et détournent ainsi des sommes importantes du but final de la préparation à la guerre!

Cette pratique fâcheuse de construire des navires exclusivement destinés au temps de paix a également cours en Angleterre. Elle y a soulevé récemment dans le Parlement des critiques que nous pouvons nous appliquer à nous-mêmes. Dans la séance de la Chambre des lords, du 9 juillet dernier, lord Brassey, ancien membre de l'amirauté s'écriait : « Cette énorme quantité de navires sans valeur a abouti à ceci, que le jour où notre conflit avec la Russie parut imminent, en 1885, nous dûmes dépenser beaucoup d'argent pour convertir en croiseurs des paquebots absolument dénués de protection et d'artillerie, mais ayant au moins la vitesse indispensable qui faisait défaut à nos navires de guerre. Cette expérience ne doit pas être renouvelée... Aucune administration n'aurait dû assumer la responsabilité d'engager d'aussi grandes et d'aussi continuelles dépenses sur des navires qui, dès leur mise en chantiers, étaient jugés incapables de servir pendant une guerre. »

On peut dire en thèse générale, que rien n'existe dans les institutions humaines qui n'ait été établi pour d'excellents motifs, mais on est en droit d'ajouter que beaucoup de choses du passé, qui survivent par la force de l'habitude, n'ont plus aujourd'hui de suffisantes raisons d'être. C'est le cas de ces divisions navales. Très utiles jadis, à une époque où le télégraphe n'existait pas, où les communications postales étaient lentes et irrégulières, où nos navires de commerce se trouvaient isolés dans certains points du globe à peine civilisés, elles ont perdu désormais la meilleure part de ce qui pouvait les justifier. L'état politique et social de presque tous les pays s'est amélioré d'une façon notable, les transactions sont plus faciles, l'électricité supprime les distances, les grandes lignes de navigation assurent des courriers rapides et fréquents aux ports les plus éloignés, le commerce suit de grands courants bien établis, il dispose d'immenses navires, véritables merveilles d'architecture navale, qui ont de moins en moins besoin d'aide et de protection et qui rendent de plus en plus rares les occasions où le navire de guerre peut s'entremettre au profit du navire marchand.

Il n'est pas jusqu'au rôle semi-politique des chefs de station navale qui, depuis le télégraphe, ne soit devenu à peu près inutile. Autrefois, dans certaines circonstances, leur initiative pouvait trouver à s'exercer. Y avait-il une décision grave à arrêter, une attitude nouvelle à observer vis-à-vis d'une nation rivale ou hostile, l'amiral, comme le diplomate, ne pouvait prendre conseil que de lui-même. A présent, chaque cas embarrassant est soumis au ministre par un télégramme expédié en toute hâte, et l'attente fiévreuse de sa réponse est la seule angoisse que connaissent les successeurs des Baudin, des Roussin ou des Jurien de la Gravière. Le séjour permanent d'un amiral dans certaines mers, près de certains pays, n'a donc plus le caractère d'urgence et de nécessité qu'on pouvait lui reconnaître, il y a cinquante ans, avant les progrès de la vapeur et de l'électricité.

Ainsi, déploiement trop important de forces navales à l'extérieur, défectueuse constitution et utilité contestable de ces forces, tels sont les griefs que nous formulons contre nos stations lointaines pendant le temps de paix. Le temps de guerre leur donnerait-il l'occasion de rendre des services plus en rapport avec les dépenses qu'elles occasionnent? C'est ce que nous allons examiner.

II.

Les vieux navires démodés qui figurent dans nos divisions lointaines ne seraient pas, on le devine sans peine, d'une grande efficacité au cas où, un conflit éclatant, nos forces navales seraient obligées de se mesurer avec celles d'un ennemi. Les navires neufs construits exclusivement pour le service de ces stations, les navires économiques dont nous avons parlé, ne seraient pas non plus d'un appoint sérieux dans les mêmes circonstances. Ce sont des navires de paix, et

non, malgré leur étiquette, des navires de guerre, bons tout au plus à en imposer aux peuplades barbares des îles de l'Océanie. Dans une lutte avec une puissance européenne, leur vitesse de dix nœuds les empêcherait de poursuivre le plus modeste paquebot, leur manque de protection et leur coque en bois les exposeraient à de redoutables dangers dans un combat d'artillerie.

A la médiocrité des types s'ajoute une autre cause d'infériorité pour ces divisions navales. Elle provient de leur manque d'homogénéité, de cette funeste habitude qui consiste à réunir ensemble des navires fort dissemblables, une canonnière du plus petit modèle, un ou plusieurs bâtiments moyens et un navire-amiral de dimensions importantes, frégate, grand croiseur ou cuirassé de croisière. Assemblage bizarre qui a sans doute inspiré au ministre de la marine, lors de la discussion du budget, cette surprenante constatation : « Quelques-unes de ces divisions ne constituent pas une force réelle, mais un danger (1). »

Mettons cependant les choses au mieux et supposons que nos stations soient égales en force à celles que seule l'Angleterre entretient au loin. La guerre éclate avec les Anglais. Notre division navale se concentre sur la rade d'une de nos colonies d'où elle rayonne pour courir sur les navires marchands de l'ennemi. Si dans une de ces sorties notre division rencontre la division ennemie, la lutte s'engagera vive, acharnée, héroïque peut-être... Qu'en adviendra-t-il? Le résultat heureux ou malheureux changera-t-il quoi que ce soit au dénouement du grand drame qui se déroulera dans les mers d'Europe? Il est permis d'en douter. Ce ne sera qu'un beau fait d'armes de plus dont le vainqueur aura le droit de s'enorgueillir. Et après?... En 1870, un aviso français, *le Bouvet*, a livré combat à la canonnière prussienne *le Météore*, près de la Havane. Beaucoup de courage a été dépensé de part et d'autre dans ce duel dont l'issue fut indécise. Mais si la fortune eût favorisé plus complètement *le Bouvet*, s'il avait eu raison de son adversaire et s'il l'avait coulé, aurions-nous tiré de ce succès autre chose qu'une flatteuse mais inutile satisfaction d'amour-propre?

Parmi les opérations de guerre que l'on pourrait confier à ces stations navales, la plus urgente serait, sans doute, l'attaque et la prise de possession d'une position ennemie nous assurant un centre de ravitaillement pour toute la durée des hostilités. Mais ces points, si bien situés géographiquement, sont, en général, l'objet des soins particuliers de ceux qui les possèdent, témoin Aden. Les défenses fixes ou mobiles y sont accumulées et il est probable que de pareils sièges seraient au-dessus des moyens de nos forces navales lointaines. Le souvenir de certains mécomptes survenus pendant notre dernière guerre avec la Chine, dans des tentatives analogues, doit nous rendre sceptiques sur l'heureuse issue des attaques de vive force contre des positions stratégiques, quand on ne dispose pas de ressources très supérieures.

La guerre de course, nous dira-t-on, permettrait peut-être d'utiliser avec profit nos divisions navales. Avec l'artillerie dont sont pourvus tous les navires qui les composent, ne pourraient-elles pas avoir quelque chances de succès dans cette guerre ainsi spécialisée? Raisonner ainsi, c'est oublier que la vitesse et la capacité des soutes à charbon sont les deux choses indispensables au navire faisant la course et que l'une et l'autre font défaut aux divers types de nos stations lointaines. Nous avons, du reste, d'autres moyens d'entraver ou d'annihiler le commerce maritime. Celui-ci emploie deux catégories de navires qui sont tout à fait distinctes et dont les qualités particulières, les genres de trafic eux-mêmes, sont très différents. Les uns appartiennent à de grandes compagnies de navigation et desservent des centres commerciaux de premier ordre. Ils suivent, pour leurs voyages, des parcours fixes et invariables, sont chargés officiellement du service des malles, prennent des passagers et ne chargent guère que des marchandises riches. Leur vitesse est supérieure: elle varie de 14 à 18 et même 19 nœuds, et leur tonnage oscillant entre 3000 et 8000 tonnes atteint jusqu'à 10 500 tonneaux sur le *City of New York*. Les seconds sont, au contraire, la propriété de particuliers ou de compagnies modestes. Leur service n'est point régulier, ils chargent dans tel endroit où les hasards d'un transport précédent les ont conduits; peu leur importe la marchandise à embarquer, ils la prennent souvent à vil prix, l'essentiel pour eux est d'avoir un frêt afin de ne pas chômer trop longtemps le long des quais d'un port. Leur vitesse atteint rarement 11 nœuds, elle est plutôt de 10 ou de 9 nœuds et leur tonnage est restreint.

Cette distinction très nette et très tranchée des navires de commerce en deux catégories permet d'envisager dans la guerre de course deux objectifs différents. Les premiers navires possèdent tant de qualités de vitesse, d'approvisionnement de combustible et de protection qu'ils peuvent être, à l'occasion, de redoutables jouteurs. Ce n'est pas trop de leur donner comme adversaires tous les croiseurs les plus grands et les plus perfectionnés qui n'auront pas de place marquée comme éclaireurs dans les escadres. Les lignes desservies par les paquebots aboutissant à un port d'Europe, Liverpool, Brême, Brindisi, Trieste, etc., nos croiseurs n'auront pas besoin, pour chasser ces énormes paquebots, de s'éloigner trop loin de nos côtes. Leur base d'opération sera l'un de nos ports de France. Ils y expédieront ou y conduiront les prises qu'ils auront pu faire, et, en venant s'y remplir de charbon, ils se mettront en communication avec l'autorité maritime pour recevoir l'ordre d'entreprendre de nouvelles croisières. Quant

(1) Séance du 8 février 1888.

aux bâtiments de commerce de la deuxième catégorie, « cargo boats ou steamers », qui sillonnent toutes les mers dans presque toutes les directions, et qui n'ont pas les allures décidées des beaux navires dont nous venons de parler, nous leur opposerions ceux de nos paquebots rapides qui doivent, dès le début des hostilités, être transformés en croiseurs auxiliaires. Leur centre d'opérations serait établi dans nos colonies où ils s'alimenteraient à nos dépôts de charbon abondamment garnis, et qui doivent être bien défendus. Avec leur énorme provision de combustible, ils accompliraient aisément de longues croisières, poursuivant sans peine les pauvres caboteurs à la marche lente, tout en se jouant des avisos ou croiseurs de l'ennemi dont ils sauraient éviter les rencontres grâce à la supériorité de leur vitesse.

Comprise de la sorte, la guerre de course ne donnerait pas à nos divisions navales l'occasion de s'employer utilement.

Ainsi les éventualités d'une guerre ne nous permettraient pas de tirer grand parti de ces divisions lointaines, trop peu fortes pour être véritablement susceptibles de quelque efficacité. Le rôle très effacé qu'elles ont joué en 1870 devrait suffire à ébranler la conviction de ceux qui persistent encore à croire à leur utilité.

III.

Le réquisitoire qui vient d'être dressé contre les divisions navales peut se résumer en deux points : pendant la paix, on donne à celles-ci un déploiement excessif ; pendant la guerre, même avec ce déploiement exagéré, elles sont insuffisantes. Le budget de la marine supporte ainsi, du fait de ces divisions, de lourdes charges dont notre puissance maritime n'est nullement accrue et qui semblent injustifiées. De là à proposer la suppression de ces divisions navales il n'y aurait qu'un pas ; mais nous ne voulons pas le franchir. Un grand État n'a pas à s'imposer que des dépenses productives : il doit savoir tenir compte de certaines considérations de sentiment, qui peuvent l'obliger à délier, dans une certaine mesure, les cordons de la bourse. Ces divisions navales si coûteuses promènent au loin le pavillon tricolore et le renom de la France. On ne pourrait songer à les rayer d'un trait de plume. Il faut seulement leur donner une organisation qui concilie à la fois les exigences de la défense du territoire ou des colonies et le souci de notre légitime ascendant dans le monde.

L'amiral Bourgeois, dans le livre déjà cité, exprimait le même désir d'une réforme sur ce point quand il écrivait : « Dans la distribution des forces navales du pays, on a trop souvent fait passer, avant sa défense, la protection d'intérêts fort respectables, sans doute, mais à coup sûr secondaires, sur les mers éloignées du globe. Nous sommes ainsi arrivés à l'extrême affaiblissement de nos forces maritimes. Il faut choisir entre leur relèvement ou la continuation du système d'éparpillement qui aboutit à l'abandon d'intérêts de premier ordre devant lesquels tous les intérêts secondaires devraient s'effacer. »

Le modèle à suivre pour opérer cette réforme indispensable n'est autre que cette prudente et sage marine allemande qui, patiemment, avec une persévérance, une suite dans les idées qu'on ne saurait trop louer, est arrivée à établir un parfait équilibre dans la répartition de ses forces en Europe et hors d'Europe.

Tout en organisant d'une façon supérieure la défense des frontières maritimes, l'amirauté allemande ne perd pas de vue la nécessité d'avoir dans le temps de paix des forces navales extérieures pour « le service politique, à cause de l'importance toujours croissante des relations des États européens avec les pays d'outre-mer (1). »

Pour satisfaire à cette obligation, l'Allemagne, nous l'avons dit, entretient une escadre de croisière qui visite le monde entier. Cette escadre se compose de quatre navires, sinon absolument pareils, au moins d'un rayon d'action analogue. Le plus grand d'entre eux, le *Bismarck*, atteint 2856 tonneaux de déplacement et porte 16 canons; les trois autres, *Olga*, *Carola* et *Sophie*, déplacent 2100 tonneaux et sont armés de 12 canons. Il est à peine besoin de dire ce que cette force navale, d'un aspect imposant, bien homogène, naviguant de conserve, peut produire de bonne impression dans les ports où elle relâche. Elle laisse partout la meilleure idée de la marine allemande, comme aussi de la puissance de l'empire germanique.

C'est une institution semblable que nous voudrions voir s'implanter dans la marine française. L'idée n'en est pas nouvelle. Elle l'est si peu que le nom est déjà donné aux divisions qui accompliront ces voyages de circumnavigation. Beaucoup de marins préconisent leur création et les nomment *divisions volantes*.

La France ne saurait se contenter d'une seule de ces divisions, mais deux lui suffiraient. Chacune d'elles partirait à un an d'intervalle pour une campagne dont la durée serait de deux années. L'itinéraire pourrait aisément être tracé de telle façon qu'une division parcourrait les mers du Pacifique tandis que l'autre naviguerait dans l'Atlantique. Les points visités seraient, par exemple, New-York et les Antilles, le Sénégal, le Cap, Montevideo ou Rio-Janeiro, Valparaiso, Panama, Tahiti, la Calédonie, l'Australie, les Philippines, le Japon, la Chine, l'Inde, Zanzibar et la mer Rouge.

La composition de ces divisions volantes différerait un peu de la composition de l'escadre allemande, par suite de la nécessité d'utiliser nos navires en service.

(1) Memorandum annexé au budget pour 1887-88.

Nous les formerions de quatre navires dont un cuirassé de croisière, type Turenne, avec 440 hommes d'équipage, deux croiseurs de première classe, type Villars, avec 264 hommes chacun, et un croiseur de deuxième classe, type Seignelay avec 209 hommes. L'effectif de ces divisions s'élèverait, en y comprenant les états-majors, à 1 236 officiers ou matelots.

Ainsi constituées, ces deux divisions volantes remplaceraient, avec avantage, les divisions navales actuelles. En montrant dans les pays lointains une force réelle, homogène et active, elles serviraient incomparablement mieux la cause de l'influence française que ne le font aujourd'hui les échantillons isolés et médiocres de notre puissance maritime.

Dans un discours de lord Brassey à la Chambre haute d'Angleterre, le 6 juillet dernier, se trouve cette appréciation sur les stations lointaines de la marine anglaise : « Au lieu de montrer notre pavillon sur des navires mauvais marcheurs et sans force militaire quoique coûteux, disséminés et isolés partout, nous devrions avoir des escadres de rapides et puissants navires restant toujours à portée du télégraphe, se tenant prêts enfin à être envoyés là où le besoin s'en ferait sentir. Ces escadres volantes (*flying squadrons*) pourraient visiter toutes les mers. » C'est la thèse que nous soutenons. Lord Brassey disait encore : « La France est le seul État étranger qui ait suivi notre système de maintenir de nombreux navires de faible dimension dans chaque points du globe ; sa politique à cet égard a été condamnée par plusieurs de ses officiers les plus distingués. » Si telle est la vérité, si vraiment les divisions navales ne répondent pas, ou ne répondent plus dans l'esprit de nos marins, aux nécessités actuelles, qu'attend-on pour toucher à leur organisation, et leur substituer ces divisions volantes qui semblent être le vœu de la majeure partie d'entre eux.

Par attachement à la routine on pourrait nous objecter peut-être que les stations servent efficacement à l'instruction du personnel. A cette observation nous serions en droit de répondre avec l'ancien membre de l'amirauté anglaise, que ces mesquines fractions d'une puissance maritime sont peu de nature à stimuler l'énergie ou l'émulation et que les occasions doivent être rares pour les officiers, comme pour les équipages, d'accroître leurs connaissances professionnelles sur des navires d'un type inférieur dont l'isolement est le régime ordinaire. Tout autre serait le résultat avec les divisions volantes qui supprimeraient les longues et fastidieuses relâches, qui intéresseraient, grâce à la diversité des pays visités, qui exciteraient le zèle et l'amour-propre de toute une ardente jeunesse que la marine passionne.

A côté de ces deux divisions, nous conserverions toutes les stations locales établies dans les colonies. Non pas que nous ignorions les reproches fondés qu'elles méritent. Nous savons, comme M. Ménard-Dorian l'a rappelé (1), qu'elles ont été « souvent instituées pour des convenances particulières et locales ». Nous savons aussi combien sont peu profitables à l'instruction du personnel les longs stationnements sur les rades ou les fleuves de nos colonies. C'est là surtout, dans la monotonie d'occupations peu maritimes que les jeunes officiers perdent beaucoup de leur goût et de leur entrain au métier : plus ou presque plus de navigation, peu d'exercices militaires ; au lieu de cela un service mixte qui tient du ponton ou du navire de commerce. Aussi les supprimerions-nous bien volontiers si leur maintien ne se justifiait pas à nos yeux par une nécessité supérieure, si elles ne devaient pas concourir à la sécurité de nos colonies et par suite à la protection des dépôts de charbon que nous y entretenons et dont nous avons fait pressentir plus haut l'importance en parlant de la guerre de course. L'administration admet, comme nous, cette nécessité ; car elle attribue à ces stations le soin de la défense coloniale. Qu'elles répondent assez mal à ce but, la chose ne saurait être en discussion. Qu'il soit urgent de remplacer cette flottille de bâtiments insignifiants par des spécimens plus guerriers, cela est indiscutable. Nous ne les maintenons dans leur intégralité que pour affirmer le principe de leur nécessité, quitte à protester contre leur insuffisance.

En vue d'y remédier immédiatement, nous les renforcerions d'un certain nombre de navires qui figurent dans la liste des divisions navales actuelles : tels seraient l'aviso d'Obock, le stationnaire de Diégo-Suarez et ses deux annexes, l'aviso-transport pour la Réunion, un autre aviso-transport pour la Calédonie et enfin la division tout entière de Cochinchine. Dans ces conditions le nombre suffirait peut-être, mais la qualité manquerait encore et le remède ainsi apporté ne serait qu'un palliatif. Il faut aviser sans retard à doter nos possessions d'outre-mer de véritables navires de défensive et non plus de ces avisos de pacotille qui n'ont du bâtiment de guerre que l'appellation. Grâce à l'expédition du Tonkin nous sommes en possession d'un modèle de canonnière de fleuve satisfaisant. Mais le type du navire de mer propre à la défense coloniale est encore à créer. Il est temps d'y songer et de livrer le problème à la méditation de nos ingénieurs.

Préoccupé de cette grave question, l'amiral Krantz a décidé d'envoyer dans nos établissements coloniaux les anciens navires blindés que les progrès de l'art naval ne permettent plus d'utiliser convenablement dans les flottes de combat. Déjà la *Revanche* est à Alger ; bientôt la *Thétis* arrivera en Nouvelle-Calédonie ; et l'une et l'autre, conservant leur artillerie et leur cuirasse, deviendront, le cas échéant, de précieuses batteries flottantes. Il est sage d'avoir refusé de condamner brutalement à la démolition, comme on l'a

(1) Discussion du budget, séance du 7 février 1888.



fait naguère, des bâtiments qui n'ont d'autre défaut que de ne plus être « à la dernière mode ». Dans la défense des ports, tout ce qui porte un canon peut servir : les Danois en ont fait la preuve quand ils ont combattu sur de vieux pontons les vaisseaux de Nelson. L'heureuse initiative du ministre actuel de la marine doit être continuée, elle contribuera à constituer économiquement un sérieux élément de défense fixe pour nos colonies; il ne restera plus qu'à les pourvoir d'une défense mobile formée de canonnières et de torpilleurs, aux lieux et place des inoffensifs avisos qui sont à présent leur unique sauvegarde.

Indépendamment de ces obligations coloniales, la marine entretient, dans un but de représentation politique, trois bâtiments de guerre : l'un à Constantinople, l'autre à Buenos Ayres, le dernier à Tien-Tsin. Nous respecterions sans y rien changer cette coutume qui a la force d'une tradition et dont la France peut, au dire de nos diplomates, retirer d'heureux effets.

En définitive, d'après notre appréciation, les services extérieurs auxquels la marine doit pourvoir nécessiteraient les armements suivants : 8 croiseurs de différentes classes pour les deux divisions volantes, 33 bâtiments de faible tonnage et deux torpilleurs pour les besoins de la défense coloniale, 3 avisos de représentation diplomatique et enfin 1 navire pour opérer les remplacements. Le personnel serait ainsi réparti : 2472 hommes dans les divisions volantes, 2810 dans les stations locales, 224 sur les avisos de Turquie, de Chine et de la Plata, 77 sur le navire de remplacement, formant un total de 45 navires et 2 torpilleurs montés par 5583 officiers ou matelots.

Pour estimer la dépense occasionnée par ces armements, il suffit de relever sur le budget les sommes prévues pour ces navires ou leurs similaires. On établit ainsi le compte suivant : les deux divisions volantes, commandées l'une et l'autre par un contre-amiral, coûteraient ensemble 6 350 000 francs (1). Les 21 navires des stations locales dépensent par an 3 509 000 francs; les 12 navires et les deux torpilleurs qui leur seraient adjoints entraîneraient, avec le navire de remplacement, une dépense de 3 205 000 francs; soit, au total, pour l'ensemble des armements à l'extérieur, 13 064 000 francs.

Or le budget de 1889 prévoit pour les armements lointains des crédits se montant à 17 418 000 francs (2) avec un effectif de 7287 hommes. L'organisation nouvelle que nous venons d'exposer économiserait donc au budget du département de la marine une somme de 4 354 000 francs et elle permettrait d'envoyer hors de France 1704 hommes de moins.

IV.

Grâce à cette double économie d'argent et de personnel, il serait possible d'accroître les forces navales stationnaires dans nos eaux territoriales, sans créer de nouvelles charges au pays.

C'est la solution du problème que nous avions posé au cours de l'article précédent. Il faut, disions-nous, rechercher quel est celui des rouages de la marine qui peut être amoindri sans détriment pour notre puissance et dont la réorganisation sur des bases moins dispendieuses permettrait de consacrer plus de ressources à notre flotte de combat. En examinant avec soin notre organisation maritime, nous avons été frappé de l'incroyable disproportion qui existe entre les dépenses occasionnées par les divisions navales et les services qu'elles peuvent rendre pendant la paix ou pendant la guerre; nous avons vu combien était fondé le sévère reproche adressé pour l'amiral Bourgois à « l'éparpillement de nos forces, à l'abandon d'intérêts de premier ordre ». Le ministre de la marine n'exagérait pas lorsque, du haut de la tribune, il proclamait qu'à l'égard de la répartition des forces navales nous étions dans de « mauvaises conditions ». Au loin, nous entretenons des divisions navales trop nombreuses et presque inutiles; sur les frontières maritimes, dans nos eaux territoriales, nous avons des forces insuffisamment organisées. Réduire les premières pour faire bénéficier les secondes des économies réalisées nous a semblé une réforme imposée par la logique la plus élémentaire.

C'était pour nous un devoir de la signaler.

***

(1) Voici le détail de la dépense d'une division volante telle que nous l'avons organisée :

1 cuirassé de croisière.........	950.000	francs.
2 croiseurs de 1re classe.......	1.543.000	—
1 croiseur de 2me classe........	522.712	—
1 État-major d'amiral..........	158.197	—
Total................	3.174.709	—

(2) Cette somme se décompose ainsi : divisions navales, 11.700.000; stations locales, 4.000.000; navires de remplacement, 1.700.000.

IL Y A CENT ANS

Rapprochements et contrastes

Les « recommencements » de l'histoire deviennent si fréquents aujourd'hui, qu'on serait tenté d'appliquer aux évolutions de la politique cette formule qui régit les caprices de la mode : après un laps de temps déterminé, telle situation économique, sociale ou financière, reparaît fatalement, comme telle forme de vêtement, de meuble ou de bijou reprend faveur au bout d'un certain nombre d'années. — Mais tout rap-

prochement est doublé d'un contraste, et c'est précisément à cet ensemble d'assonances et de dissonances que le passé doit d'être si fécond en surprises dont l'histoire contemporaine fait volontiers ses délices et rarement son profit.

Ce curieux et attrayant spectacle, nous le retrouvons, il y a juste cent ans, dans les deux derniers mois de 1788 et le premier de 1789; et nous allons l'esquisser en quelques traits, laissant à la sagacité du lecteur le soin d'établir les rapprochements et les contrastes.

Le trouble régnait alors dans les esprits comme dans l'État. Le gouvernement avait perdu toute autorité. Le Trésor royal, indignement dilapidé, restait sans ressources, et le déficit augmentait de jour en jour. Le seul remède à tant de maux — chacun le croyait du moins — c'était la convocation prochaine des États généraux. Cette panacée universelle avait été promise en août 1788, et ce fut le 6 novembre suivant que Louis XVI en confirma officiellement la nouvelle dans l'Assemblée des Notables, tenue à Versailles.

Le déficit était avant tout l'objet de la préoccupation générale. Necker, qui fut toujours un rêveur, prétendait que ce déficit était moins considérable qu'on voulait bien le dire. Cependant les caisses étaient vides; et comme le roi s'était engagé à ne créer aucun impôt avant la réunion des États généraux, le directeur des finances dut négocier un emprunt avec les corporations des marchands. On savait que Necker avait la ferme résolution de réaliser d'importantes économies, et les politiciens du Palais-Royal, qui avaient pris la douce habitude, quelques années après l'avènement de Louis XVI, de motionner tous les jours, soit en plein vent, soit dans les salons réservés aux associations littéraires, avaient trouvé un moyen bien simple de précéder Necker dans la voie des économies : c'était, tout en donnant au prince une manière de liste civile, de lui retirer le droit d'émarger à sa fantaisie au Trésor royal. « La peste soit des enragés ! » avait dit Louis XVI en parlant des coryphées de cette ligue politico-financière.

Dans de telles circonstances, la rentrée du Parlement devait être et fut, en effet, des plus orageuses. Cette assemblée, la première du royaume, ne répugnait pas à certaines réformes, mais elle entendait maintenir ses prérogatives et réprimer les ardeurs politiques de la majorité des Français. C'était le gouvernement qui les avait provoquées en sollicitant une consultation nationale sur la convocation des États généraux, et le peuple lui avait répondu par un déluge de brochures. Le Parlement eut sa part dans cette avalanche de papier noirci, et ce ne fut certes pas la meilleure. Mille pamphlets déversèrent sur lui des torrents d'injures. Un de ces libelles, qui avait pris pour épigraphe : *J'appelle un chat un chat et Rollet un fripon,* prétendait établir que tous les parlementaires étaient des « malhonnêtes gens ».

Cependant, à l'heure où l'Assemblée des Notables s'occupait de la convocation, de la composition, de la tenue et des pouvoirs des États généraux, le Parlement donnait son opinion personnelle sur l'opportunité de cette réunion et sur la direction qu'elle devait imprimer à ses futurs travaux. Un arrêt, rédigé par d'Éprémesnil, jadis l'idole du peuple et depuis sa victime, déterminait dans quelles conditions « l'ASSEMBLÉE serait réellement NATIONALE ». Aux termes de cette délibération, les États généraux devaient être désormais convoqués régulièrement et périodiquement. Ils avaient le droit de traduire devant toutes les cours du royaume les individus coupables du crime de lèse-nation et de fixer « la somme et le terme » des impôts demandés par le prince. Ils devaient, en outre, exiger « la responsabilité des ministres », obtenir « la liberté légitime de la presse » et assurer la liberté individuelle des citoyens par « l'obligation de remettre entre les mains de ses juges naturels tout individu détenu dans une prison royale ».

De leur côté, les pairs siégeant au Parlement avaient signé cette adresse collective à Louis XVI :

« Sire,

« Les pairs de votre royaume s'empressent de donner à Votre Majesté et à la nation les preuves de leur zèle pour la prospérité de l'État et leur désir de cimenter l'union entre tous les ordres, en suppliant Votre Majesté de recevoir le vœu solennel qu'ils portent au pied du trône de supporter tous les impôts et charges publics, dans la juste proportion de leur fortune, sans exemption pécuniaire quelconque ; ils ne doutent pas que ces sentiments ne fussent unanimement exprimés par tous les autres gentilshommes de votre royaume, s'ils se trouvaient réunis pour en déposer l'hommage dans le sein de Votre Majesté. »

Mais toutes ces concessions, qu'elles fussent consenties de bonne grâce ou subies à regret, ne désarmaient pas les exigences de l'opinion publique. D'une extrémité de la France à l'autre, la fièvre de la liberté faisait battre tous les cœurs, et chaque classe de citoyens entendait concourir effectivement à l'élection des députés aux États généraux. L'Université voulut avoir des représentants à cette assemblée; et une pétition des six corps de marchands à Paris, rédigée par le docteur Guillotin, prétendit au même honneur : « De quoi se mêlent ces marchands? maugréa un duc et pair; ils feraient bien mieux de balayer leurs boutiques. »

Le Parlement, effrayé et irrité de démonstrations qu'il traitait d'illégales, crut leur donner un coup mortel en procédant contre les six corps des marchands. Il fit donc mander à sa barre les syndics des notaires qui avaient recueilli les signatures des pétitionnaires; et le même jour, le docteur Guillotin dut



comparaître devant le Parlement en robe rouge fourrée d'hermine. Un arrêt frappa de nullité la pétition et interdit aux corporations de s'associer en vue des élections prochaines. L'Académie française, qui avait apostillé l'adresse, reçut du public des félicitations auxquelles elle n'était plus habituée; mais certains officiers de la municipalité parisienne, qui l'avaient improuvée, furent accueillis à coups de pierre. Quant à Guillotin, les six corps des marchands lui offrirent un magnifique banquet, tandis qu'un faiseur d'épigrammes décochait au Parlement cette boutade prophétique :

Le parlement touche-t-il à sa fin?
Il mande, à ce que l'on publie
Le notaire et le médecin :
Ah! que cela sent l'agonie!

Mais ce n'était pas seulement des considérations d'un ordre purement politique qui provoquaient une telle effervescence dans les esprits : des préoccupations d'un autre genre, fort graves aussi — car elles étaient essentiellement humaines — achevaient de jeter la perturbation dans le pays. La température s'étant subitement abaissée, le froid était d'une rigueur excessive; et l'insuffisance des récoltes laissait prévoir la plus cruelle des famines. Le peuple vit bientôt partout des accapareurs. Le financier La Borde fut désigné comme tel. Le duc de Chaulnes, accusé et convaincu d'avoir spéculé sur les grains, se reconnut coupable et s'offrit aussitôt à vendre aux prix ordinaires ses approvisionnements. Beaumarchais, lui aussi, fut traité d'accapareur, mais avec la crânerie qui lui était particulière, il fit afficher dans tout Paris qu'il donnait vingt mille livres à qui fournirait contre lui la preuve de ce crime de lèse-humanité.

Le gouvernement n'avait pas attendu la pression de l'opinion publique pour lutter contre les accapareurs. Deux arrêts du Conseil furent successivement rendus, l'un pour favoriser la circulation des grains et des farines à l'intérieur du royaume, l'autre pour encourager par des primes l'importation en France des blés et des farines d'Amérique. On prêta même à Necker des idées encore plus radicales : il voulait, disait-on, mettre en régie la fourniture du pain dans tout le royaume, à raison de six liards la livre pour le pain ordinaire, de deux sous pour le pain demi-mollet et de deux sous et demi pour le pain de première qualité. En attendant, le pain de quatre livres se vendait quatorze sous les quatre livres; et les boulangers ne trouvaient à ce prix aucun bénéfice.

Aussi les revendications populaires devenaient-elles chaque jour plus pressantes et se traduisaient-elles par des libelles ou des couplets que l'Assemblée des notables semblait prendre à tâche de justifier par ses hésitations et ses lenteurs. Ainsi l'on chantait aux Halles, sous les noms caractéristiques de Mme Engueule et de Mme Saumon, de Jean Le Fort et de Fanchon Chopine, des vaudevilles dont nous citerons le couplet le plus... présentable :

Les grands ne voulaient rien payer
Parce qu'ils ont ruiné la France;
Faut bien suer et nous r'payer
Pour engraisser leur Excellence;
Pour eux j'faisons v'nir le pain,
Et pour nous ils font v'nir la faim.

Toutefois au milieu de ces agitations quotidiennes, signes précurseurs d'une tourmente prochaine, la personnalité du roi restait aimée et respectée. Non seulement Paris, mais encore toutes les villes de France, se disputaient entre elles à qui donnerait la preuve la plus éclatante de royalisme, de *loyalisme* diraient nos voisins d'outre-Manche. C'est ainsi qu'à Nîmes, à l'occasion d'une représentation de *Richard Cœur de Lion*, les habitants organisèrent une manifestation en l'honneur de Louis XVI avec l'assentiment et le concours de M. du Caylar, le lieutenant du roi. Cet officier, le chapeau orné d'une cocarde blanche, fut porté en triomphe jusqu'à l'entrée du théâtre, précédé des tambours et de la musique du régiment de Guyenne, pendant que les habitants, décorés, eux aussi, d'une cocarde blanche, le suivaient en observant un respectueux silence. Quand M. du Caylar pénétra dans la salle, les spectateurs se levèrent en criant : « Vive le roi! Vive du Caylar! Vive le Tiers État! » Puis sur le théâtre apparut un groupe de bourgeois qui présenta au public le portrait de Louis XVI couronné et enguirlandé de fleurs. Alors les acteurs formant la haie, mirent une cocarde blanche à leur chapeau, se couvrirent sur l'ordre des spectateurs et entonnèrent des couplets de circonstance aux acclamations mille fois répétées de « Vive le roi! Vive du Caylar! Vive le Tiers État! » La représentation terminée, M. du Caylar fut reconduit également en triomphe jusqu'à la porte de son hôtel, tandis que, sous ses fenêtres, la musique de la ville donnait un concert qui dura toute la nuit. L'histoire ne dit pas si cette dernière partie du programme fit grand plaisir à M. du Caylar; mais elle nous apprend que, quelques jours après, la population de Nîmes éleva un arc de triomphe à la gloire de Louis XVI et promena son buste dans toute la ville.

Le roi n'était pas seul — on vient de le voir — à jouir de la faveur populaire. Le Tiers État et les réformes qu'attendait de lui l'opinion publique avaient le privilège d'enthousiasmer les masses; et c'est précisément cette popularité qui exaspérait le Parlement. Dans l'assemblée des notables, Monsieur, frère du roi, n'avait pas été le premier à plaider la cause du Tiers État; le duc d'Orléans l'avait devancé dans cette voie; et un gentilhomme de la maison de Noailles s'éprit d'une si belle passion pour le futur sauveur de la France qu'un poète inconnu lui consacra ces deux couplets :

Un grand voulut prouver que
La France est dans Versailles,



Qu'il faut faire la banque —
Route et que le Tiers n'est que
Canaille, canaille, canaille.

Noailles rit et réplique :
Si le Tiers est canaille,
Par fierté nous n'avons qu'à
Payer tout pour lui, jusqu'à
La taille, la taille, la taille.

A vrai dire, tous les personnages occupant des fonctions publiques avaient déjà à cette époque une soif ardente de popularité. La misère, qui sévissait cruellement à Paris, leur fournit l'occasion de poursuivre et d'atteindre leur but. Les administrateurs de la ville de Paris ouvrirent des *ateliers de charité*, et les ouvriers n'avaient qu'à se présenter « munis de leur pelle et de leur pioche » pour être embauchés et envoyés aux îles de Charenton, où l'on devait les employer aux travaux de la « garre ».

Le duc d'Orléans se distingua aussi par l'abondance et la multiplicité de ses aumônes. Son intendant, M. de Limon, écrivait au curé de Saint-Eustache une lettre qui fut publiée dans le *Journal de Paris*, lettre qui énumérait complaisamment tous les dons faits à la paroisse par le duc et la duchesse d'Orléans. La bienfaisance du prince ne bornait pas ses libéralités uniquement à ce quartier. Un jour que seul dans son cabriolet il passait près du palais Bourbon, il fut tellement ému de la misère qui s'offrait à ses regards qu'il loua aussitôt dans les environs deux remises inoccupées pour y installer des « cuisines de campagne ». Puis un maître d'hôtel du prince vint y faire cuire d'énormes quartiers de viande qu'on distribuait, en même temps que du pain, aux nécessiteux. — Toutes ces largesses déplaisaient à la cour, où le duc d'Orléans était d'ordinaire assez mal accueilli. Cette hostilité s'accusa plus nettement encore quand il réclama de l'Assemblée des notables le droit consacré par la tradition d'envoyer des ambassadeurs au Tiers État. Il ne put obtenir satisfaction; et quand, dans un accès de mauvaise humeur, il demanda au roi la permission de partir pour l'Angleterre : « Vous êtes le maître de partir, lui dit Louis XVI, et de rester. » Le duc d'Orléans resta à Paris.

Paris n'était-il pas alors comme aujourd'hui la ville par excellence, le cœur de la France et le cerveau du monde, le rendez-vous de tous les étrangers et le séjour de tous les plaisirs?

L'Opéra venait de reprendre *Chimène* et l'*Iphigénie* de Glück. — La Comédie-Française donnait toujours avec un égal succès le *Mariage de Figaro*. Les symphonies d'Haydn attiraient au concert spirituel des Tuileries tous les dilettanti de la capitale; et les anglomanes, amateurs de courses et de chevaux, allaient applaudir au cirque Astley la troupe équestre de Franconi.

Condorcet lisait à l'Académie des sciences l'éloge de Buffon; et l'illustre naturaliste avait pour successeur à l'Académie française un autre naturaliste, Vicq d'Azyr.

Pour la première fois les *Mémoires de Saint-Simon* paraissaient, quoique tronqués, sous le nom de leur auteur. Rivarol publiait sa traduction fantaisiste de la *Divine Comédie*, et l'abbé Barthélemy le trop long *Voyage du jeune Anacharsis*.

Le mouvement industriel et scientifique, déjà si prononcé à cette époque, s'accentuait plus énergiquement que jamais. Les Lavoisier, les Berthollet, les Fourcroy adressaient mémoires sur mémoires à l'Académie des sciences. Sage annonçait dans les journaux la fabrication d'un nouveau pain, avec de la farine de blé et de la pomme de terre, qui « levait bien » et qui était d'un goût fort agréable.

Pascal Taskin et Gonord se servaient de la même publicité pour préconiser, l'un son nouveau clavecin, l'autre son *pantographe*, antérieur, disait-il, au *physionotrace*.

Après et peut-être avant la *Gazette de France* et le *Mercure*, le *Journal de Paris* était le plus répandu des organes de la presse. Ses colonnes étaient ouvertes à tout le monde, à toutes les réclamations, à tous les théâtres, à tous les libraires et à tous les inventeurs. — Ici était mentionné l'ouvrage qui venait de remporter le prix dans le concours proposé par la *Société royale des arts et des sciences de Metz* sur cette question : *Est-il moyen de rendre les juifs plus heureux et plus utiles en France?* — Là se trouvaient les statuts d'une nouvelle société industrielle : *l'Entreprise des lits militaires*. — Plus loin, les curieux pouvaient lire cette proposition que le docteur Guillotin devait réaliser dans un avenir prochain :

« Je voudrais qu'une poutre armée d'un fer étincelant fût suspendue par un faible cordage trente pieds au-dessus du billot... et que le bourreau se présentât sur l'échafaud, non comme un vautour acharné, mais comme le paisible serviteur de la loi, et que le peuple l'y contemplât avec autant d'intérêt que d'effroi, n'ayant pour toutes armes que le ciseau des Parques et coupant le fil fatal en détournant les yeux...

« T..., licencié ès lois. »

Il y avait encore de beaux jours pour les badauds parisiens et pour les nouvellistes du Palais-Royal avec les cancans de la ville, la chronique de la rue et les échos de la cour. — Celui qui devait être le prince et qui n'était alors que l'abbé de Talleyrand venait d'obtenir l'évêché d'Autun. — De Rochefort, maître des requêtes, était nommé intendant de Bretagne. — Les obsèques du vieux maréchal de Biron étaient célébrées avec une pompe extraordinaire. — On annonçait la mort du bailli de Suffren et du roi d'Espagne. — M. de Lesseps venait d'arriver à Versailles avec les cartes et les journaux de La Pérouse, qui se disposait à rentrer en France le mois de juillet prochain. — Les



débats du procès scandaleux Kornmam-Daudet-Beaumarchais étaient avidement commentés dans tous les cafés de la capitale; et les bons bourgeois avaient la chair de poule rien qu'en pensant aux voleurs de grand chemin qui exploitaient la Touraine, le Maine et le bas Vendômois.

Enfin, une phrase bien caractéristique, que nous retrouvons dans la *Correspondance secrète* (année 1788), publiée par M. de Lescure, résume en une ligne — une véritable prophétie — l'impression qui se dégage de ce tableau si vivant et si tourmenté des dernières heures de 1887 : LES GENS HONNÊTES SONT TRÈS ALARMÉS SUR LES ÉVÉNEMENTS DE 1789.

La *trêve des confiseurs* n'était pas encore inventée. Les fêtes du nouvel an ne purent donc suspendre la vie politique dans le royaume. Tout au contraire, avec les premiers jours de 1789, l'agitation redoubla d'intensité et gagna les provinces. L'antagonisme entre la noblesse et le Tiers État se dessinait nettement. Le haut clergé pactisait avec la noblesse : les curés et les desservants se rapprochaient du Tiers. Monsieur, frère du roi, et Mme Adélaïde, tante de Louis XVI, s'étaient jetés à corps perdu dans la mêlée.

L'effervescence était au comble en Bretagne et en Franche-Comté. Le parlement de cette dernière province s'inquiéta, comme celui de Paris, du torrent de brochures qu'avait déchaîné l'avis du gouvernement au peuple français. Cette littérature encombrante pouvait, suivant une déclaration prophétique du parlement franc-comtois, « engendrer une guerre intestine, ébranler et peut-être même renverser la monarchie ». En attendant, et pour parer à cette éventualité, les parlementaires de Besançon avaient dû s'interposer entre les trois ordres qui étaient profondément divisés et frapper de nullité leurs délibérations. Louis XVI cassa les arrêts du parlement, et la foule assaillit les membres de cette assemblée à coups de pierres.

La querelle des Bretons était autrement violente. Les mandataires du Tiers État se refusaient énergiquement à prendre part aux délibérations, et la lettre conciliante que leur écrivit Louis XVI fut impuissante à modifier cette détermination. L'évêque de Rennes, M. de Girac, le petit-fils d'un boucher, exaspérait encore les esprits par son insolence. Il proposait en pleine assemblée, de fonder un chapitre noble pour la Bretagne. — Eh bien! lui disait-on après la séance, et le Tiers État? — Bon, répartit le prélat, n'avons-nous pas l'Hôtel-Dieu et les hôpitaux?

La misère était affreuse : le froid devenait atroce et la famine imminente. Mais les Parisiens se consolaient de leurs maux avec des plaisanteries : « Bah! disaient-ils, si nous n'avons plus de farine, c'est que les notables l'ont usée à faire de la bouillie pour les chats. » Ils n'avaient de haine que pour les ennemis du Tiers État ou pour les Prussiens, dont l'irruption en Hollande semblait un attentat contre le droit des gens. Et puis la charité publique redoublait de vigilance et d'activité. Les œuvres de bienfaisance se multipliaient. La *Société philanthropique*, la *Société de charité maternelle* distribuaient de nombreux secours aux ouvriers sans travail, aux femmes enceintes et aux vieillards. Le 4 janvier 1789, Laugier de Beaurecueil, curé de Sainte-Marguerite, et doyen des curés de Paris, écrivait à l'un des organes de la presse quotidienne : « Je bénis Dieu et votre journal; il me vient des secours, non pas au delà de mes besoins, mais au delà de mes espérances; des douze marmites nécessaires à ma paroisse, quatre seront établies cette semaine. » Les *soupes économiques* datent de cette époque.

Le commerce n'était pas moins éprouvé; de hardis faussaires avaient inondé la place de lettres de change dont les signatures, le papier et jusqu'au filigrane étaient autant de contrefaçons, mais si habilement pratiquées qu'il avait fallu commander à la maison Leorier de Lisle, une pâte de papier réfractaire à toute falsification.

Cependant, le monde du plaisir n'avait rien perdu de son entrain et de sa folle gaieté. Les maisons de jeu et les tripots, quoique surveillés par la police et châtiés par le parlement, n'avaient jamais été aussi fréquentés. Les bals de l'Opéra, qui étaient restés fermés une partie de la saison, venaient de rouvrir leurs portes. La solidité de la salle, située au boulevard Saint Martin, avait bien semblé douteuse : mais une consultation, rédigée par une commission d'architectes et d'ingénieurs, avait rassuré la population parisienne. L'administration s'était contentée de supprimer les billets de faveur pour dames qui donnaient lieu, paraît-il, à de graves abus.

Les théâtres encaissaient de fort belles recettes. Les scènes de genre attiraient le public avec des pièces de circonstance : *les Étrennes* et *les Visites du jour de l'an.* L'amphithéâtre d'Asthley donnait un grand spectacle : *La Bataille et la mort du général Malborough.*

La librairie exploitait un succès de scandale que la police se préparait à interrompre : des mémoires sur les cours allemandes, que venait de publier Mirabeau; il est vrai que l'auteur avait jugé à propos, aussitôt son livre paru, de quitter Paris.

Toutefois, au milieu de ce désordre politique, financier et social, le gouvernement résistait encore et jouissait même d'un semblant de popularité. Le portrait de Necker était fort demandé, et le roi venait de recevoir, au commencement de 1789, ce fameux groupe en porcelaine de Sèvres, disparu aujourd'hui, où l'on voyait Louis XII et Henri IV se donner la main au-dessus de l'inscription suivante :

Douze et quatre font seize.

PAUL D'ESTRÉE.



CHRONIQUE THÉATRALE

Comédie-Française

Reprise d'*Henri III et sa Cour,* drame en cinq actes, par Alexandre Dumas.

La reprise d'*Henri III et sa cour* n'était pas impatiemment attendue du public. On était fraîchement sorti du *Caligula* avec cette impression très nette que les modernes splendeurs de la mise en scène et le désir de faire pièce aux « naturalistes », ne suffisaient pas à réchauffer notre admiration pour les drames du vieux Dumas. Après cette reprise d'*Henri III*, il semble que la cause soit définitivement jugée. Et l'on pourrait se demander si Dumas gagnera prochainement en appel avec sa *Reine Margot.*

C'est bien lui qui est battu et non pas ses interprètes qui le trahissent.

Dans son ensemble, *Henri III* a été joué supérieurement. Il n'y a pas un bout de rôle, pas une phrase qui ne soit prononcée par un acteur connaissant son métier, et les chefs-emplois sont presque tous tenus de façon brillante. Worms en particulier s'est composé un port de roi tout à fait merveilleux. Il nous a présenté une étrange image de vice, de religiosité, de calinerie, de faiblesse, et pourtant de noblesse atavique qui correspond exactement à l'idée historique qu'on se forge de ce Valois. Il a donné à ce personnage de nuances disparates, une vérité de vie vraiment saisissante. Et croyez que cela était mal aisé. Le père Dumas retient de ses lectures d'histoire un certain nombre de mots et d'actions caractéristiques, qu'il veut, bon gré mal gré, faire prononcer et exécuter par son personnage dans le cours des cinq actes. Il faut que Henri III dise quelque part à Catherine de Médicis : « Ma mère, êtes-vous contente de moi? » pour que nous soyons édifiés sur sa soumission puérile. Il faut qu'en entendant le Balafré énumérer les périls auxquels la France est exposée, il prononce quelque belle phrase retentissante à la Henri IV! — déjà — sur son panache blanc ou sur son oriflamme — c'est tout un — qui ralliera la noblesse de France à l'heure du danger. Il faut qu'il soit voluptueux et répète de temps en temps : « Allons, messieurs, c'est assez nous occuper des affaires du royaume, songeons à nos plaisirs ». Il faut qu'il soit dévot, qu'il se signe volontiers, qu'il ait un chapelet pendu à la ceinture, qu'il porte des amulettes comme Louis XI.

A la lecture d'une pièce ces sauts brusques de caractère ne choquent pas décidément : les simples sont disposés à les admirer comme des audaces psychologiques, comme une preuve que l'auteur du drame a profondément scruté les arcanes des passions ; pour les malins, ils se contentent de sourire. Mais quand il s'agit de nouer cette botte de traits, d'incarner le personnage, de le planter en chair et en os et de lui faire débiter un pareil rôle au bord de la rampe, il faut bien du tact, bien des nuances dans la voix, dans l'attitude et dans le geste pour nous donner l'illusion de la vie; c'est bien le cas de dire, selon le proverbe des cuisiniers, que c'est ici la sauce qui fait accepter l'*arlequin.*

Le rôle du duc de Guise est plus aisé à tenir; il est écrit tout entier dans la même couleur de dureté et d'insolence. Febvre y a remporté un fort beau succès de costumes. Il s'est bien démené au cinquième acte, dans la scène avec la duchesse; mais, au nom de la sympathie que je professe pour son talent, je l'avertis d'un défaut qui demande prompte correction : les spectateurs du balcon et des loges n'entendent point ses fins de phrases. Cela tient peut-être à ce que, parlant une langue ampoulée, qui est toujours *écrite* et déclamatoire quand Dumas veut donner l'illusion de conversations royales, Febvre conserve les intonations d'un « homme du monde ». Il faudrait qu'il se résignât à débiter en comédien ces phrases écrites pour des comédiens.

On a reproché à Mounet-Sully d'avoir donné à son rôle d'amoureux la couleur un peu brumeuse d'un Hamlet. Cette façon de comprendre l'amour éperdu — celui qui est plus fort que la mort — ne me choque pas, elle me séduit. Bien avant Shakespeare, les anciens avaient considéré l'amour comme une demi-folie, un mal foudroyant envoyé par les dieux. On avait pour ceux qu'on en voyait atteints une pitié un peu superstitieuse. Mounet-Sully, en tragédien qu'il est, nourri de la pure moelle des classiques, ne sera jamais qu'un de ces amoureux qui mêlent comme Oreste un peu de folie à l'exaltation de leur tendresse. Cette disposition, qui l'empêchera toujours de jouer les amoureux en habit noir, — l'amour moderne est assagi, il raisonne, il sourit de ces belles fougues démentes, — fait de lui un merveilleux amant dans le drame d'histoire et de costume. Ses larges gestes, ses grands éclats de voix, ses chansons tendres, conviennent à l'emploi de Saint-Mégrin; ils lui donnent un relief sauvage qui forme un contraste agréable avec la politesse, les révérences, l'efféminement d'une figuration de mignons.

M[lle] Brandès a la stature, l'énergie qu'il faut pour lui donner la réplique. Mais, je le dis comme je le pense, elle manque toujours de tendresse. Elle a véritablement été créée et mise au monde pour recevoir et pour donner les coups de poignard du cinquième acte. Je la vois très bien supportant la question en scène, un cri muet dans sa bouche entr'ouverte; je ne l'imagine pas s'humiliant, demandant grâce. Et vraiment nous avons été choqués l'autre soir de lui voir écrire à Saint-Mégrin qu'elle aime, cette fameuse lettre qui est un piège de mort, parce que le duc de Guise,



son mari, lui broie la main dans un gantelet de fer. La lâcheté physique est permise à une femme; mais croyez que cette indulgence gît dans l'opinion que la faiblesse féminine à supporter la douleur est l'envers de la douceur, de la tendresse du cœur, de la vivacité des émotions et des sens. La froideur hautaine de Mlle Brandès, qui exclut cette idée de faiblesse sentimentale, donne à son action un peu de la déplaisante couleur d'une lâcheté masculine.

Quel sera le sort de cette reprise?

La recette sera bonne, car on ira voir, par curiosité, cette magnifique mise en scène, ces décors, ces lambris, ces costumes, ces cuirasses, ces satins et ces dentelles. Mais cela ne fait point qu'Alexandre Dumas sorte indemne de l'aventure. L'échec littéraire de son *Henri III* ne le diminue point, car personne ne conteste qu'il ait été un grand homme de théâtre; mais il va falloir convenir qu'il l'a été dans son temps et que son œuvre est aujourd'hui démodée, souvent ennuyeuse, fréquemment ridicule.

On disait qu'il était le seul homme de drame, à peu près comme Scribe avait été le seul homme de la comédie; que seul il savait faire entrer un personnage et le faire sortir, ouvrir une trappe et faire tomber une draperie; que seul il connaissait le secret de la mort et de la vie, les poignards, les empoisonnements, l'histoire et la légende, Suétone et la reine de Navarre, le XVIIe siècle et l'antiquité, Richelieu et Caligula, le bas Empire, les Girondins, la reine Margot, les martyrs chrétiens, les Arabes, les mousquetaires, les grands vassaux, les petits couchers, la Tour de Nesle, les ferrets de diamants, la politique, la galanterie, la diplomatie, la torture, le style, la versification, et le coup du mouchoir...

Après les reprises des *Chevaliers de Maison Rouge*, de *Caligula* et d'*Henri III et sa cour*, c'est une légende finie. Les publics bourgeois du Français et de l'Odéon ont acquis un sens historique assez raffiné pour que la puérilité des inventions du père Dumas, le « *toc* » de son érudition, l'enfantillage de ses conversations royales, de ses conférences diplomatiques, de ses conseils d'État en plein vent, l'invraisemblance générale de son théâtre gâte leur plaisir. Il est possible que le peuple continue longtemps à goûter ces pièces à spectacles qui sont bien à son niveau intellectuel, mais les demi-lettrés ne voudront plus qu'on leur en parle. On remettra le père Dumas à sa vraie place : on ne prétendra plus qu'il a été tout le théâtre, on dira qu'il a été un précurseur... Il annonçait le Dumas qui devait venir.

HUGUES LE ROUX.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Les *Gaietés de l'année* de M. Grosclaude (1) ne sont, sans doute, que des bouffonneries improvisées sur les événements, grands ou petits, de la politique, du théâtre, de la littérature et de la rue. Mais ces bouffonneries me paraissent d'une si excellente qualité et d'une invention si spéciale, que je ne croirais pas avoir entièrement perdu ma peine si je parvenais à les définir et à les caractériser avec quelque précision.

Première impression : elles portent, je ne sais comment, mais pleinement et avec évidence, la marque d'aujourd'hui. C'est bien la forme suprême et savante de ce qu'on a appelé la « blague ». Cela est bien à nous; nous avons du moins trouvé cela, si nous n'avons pas trouvé autre chose, et cela seul nous permettrait de dire que le progrès n'est pas un vain mot. Car voyez, goûtez, comparez : les anciens hommes n'ont rien eu qui ressemblât à l'esprit des *Gaietés de l'année*. Ils ont eu *leur* comique (qui nous échappe la plupart du temps) : ils n'ont pas eu la « blague ». Il peut m'arriver, en lisant les vers ou la prose d'un Grec ou d'un Latin, d'être ému d'autant de tendresse ou d'admiration que lorsque je lis mes plus aimés contemporains; mais jamais, au grand jamais, d'éclater de rire. MM. Henri Rochefort Émile Bergerat, Alphonse Allais, Étienne Grosclaude n'ont point d'analogues dans l'antiquité, et j'ose dire qu'ils n'ont, dans les temps modernes, que de vagues précurseurs : Swift, si vous voulez, et un peu Rabelais pour l'ironie méthodique du fond; Cyrano et les grotesques du XVIIe siècle pour le comique du vocabulaire... Encore est-ce une concession que je vous fais.

Et maintenant, abordons ces *Gaietés* avec tout le sérieux qui convient.

La bouffonnerie d'Étienne Grosclaude, telle que cet esprit éminent l'entend et la pratique, est, d'abord, d'une irrévérence universelle. Elle implique une philosophie simple et grande, qui est le nihilisme absolu.

Elle ne respecte ni la vertu, ni la douleur, ni l'amour, ni la mort. Elle badine volontiers sur les assassinats, se joue autour de la guillotine; et les plus effroyables manifestations du mal physique, les pires cruautés de la nature mauvaise, incendies, inondations, tremblements de terre, catastrophes de toute espèce, lui sont matière à calembours et à coq-à-l'âne. M. Grosclaude, par exemple, écrira avec sérénité :

« Deux de nos assassins les plus en évidence, MM. Rossel et Demangeot, viennent de nous donner une de ces déceptions que le public parisien ne pardonne pas volontiers...

---

(1) *Les Gaietés de l'année*, par Grosclaude, 3e année. — Librairie moderne.

une intervention gouvernementale de la dernière heure a provoqué l'ajournement illimité de leur exécution, qui n'était pas moins impatiemment attendue que celle de *Lohengrin*. La justice des hommes se promettait par avance une de ces satisfactions d'amour-propre qu'au dire des comptes rendus elle éprouve chaque fois qu'il lui est donné de présider à une cérémonie de cet ordre, et le tout-Paris des dernières, friand de tout bruit de coulisse, — et notamment de celui que fait le sinistre couperet en glissant dans sa rainure, — retenait déjà ses places, etc...

Ne croyez pas, je vous en supplie, que ces lignes soient l'indice d'un mauvais cœur. Elles ne sont que la mise en œuvre momentanée, l'application à un cas particulier, de cette idée qui revient souvent chez M. Renan et d'autres sages, que « le monde n'est peut-être pas quelque chose de bien sérieux ». C'est comme une convention allégeante et salutaire que l'écrivain nous demande d'admettre un instant. « Il n'y a rien... absolument rien... La douleur même est un pur néant quand elle est passée... L'univers n'existe que pour nous permettre de le railler par des assemblages singuliers de mots et d'images... » Voilà ce que nous admettons implicitement lorsque nous lisons une page de Grosclaude; et de là cette impression de délivrement de détachement heureux, que nous font souvent éprouver ses facéties les plus macabres. Le rire dont elles nous secouent intérieurement est le rire bouddhiste, lequel précède immédiatement, dans l'ordre des affranchissements successifs de nos pauvres âmes, la paix du *Nirvâna*...

Le second et le troisième caractères de cette gaieté, c'est l'outrance et la méthode, portées toutes deux aussi loin que possible, et se soutenant et se fortifiant l'une l'autre. M. Grosclaude possède, je crois, au même degré que M. Rochefort, le don de déduire les conséquences les plus imprévues d'un fait, et, si je puis dire, de créer dans l'absurde. Mais peut-être apporte-t-il à ce genre de déduction une logique plus roide, plus imperturbable, qui sent mieux son mathématicien, et un délire plus direct et plus glacial... Il est difficile de citer, car ces folies n'ont toute leur action sur le cerveau que si on leur laisse tout leur développement. Mais si vous voulez un exemple, voyez ce que le zèle de la commission d'incendie, après la catastrophe de l'Opéra-Comique, a inspiré à M. Grosclaude. Il suppose qu'un arrêté préfectoral vient de fermer les bains Deligny, « attendu que ledit établissement de bains est entièrement construit en bois, ce qui l'expose d'une façon particulièrement grave aux dangers du feu... ». Puis il énumère les conditions auxquelles sera soumise la réouverture de l'établissement... Rien n'est oublié; c'est d'une prévoyance d'aliéné qui aurait beaucoup d'imagination et qui aurait subi une forte discipline scientifique.

D'autres fois... oh! c'est très simple, c'est un jeu de mots, un coq-à-l'âne, auxquels il applique ce système de développement. Ou bien il prend une métaphore au pied de la lettre : et alors, avec une patience et une subtilité de sauvage ou de polytechnicien, il en fait sortir tout le contenu, il la dévide comme un cocon, et ce sont des trouvailles d'une drôlerie presque inquiétante... Soit cette figure de rhétorique : « la *maladie* des billets de banque ». Il part là-dessus, avec une gravité de membre de l'Académie de médecine écrivant un rapport : « Une curieuse épidémie sévit depuis quelque temps sur les billets de cinq cents francs; ils ne meurent pas tous, mais tous sont frappés d'un vague discrédit. — Le symptôme pathognomonique de la maladie est un épaississement accentué des tissus, avec complication de troubles dans le filigrane, etc... » Ou encore: « On vient de découvrir l'antisarcine; comme son nom l'indique, ce médicament est destiné à combattre les effets du Francisque Sarcey, qui sévit avec une si cruelle intensité sur la bourgeoisie moyenne. » Et alors il fait l'historique de la découverte; il raconte que les études sur le virus sarcéyen ont démontré l'existence d'un microbe spécial qui a reçu le nom de *Bacillus scenafairius* (bacille de la scène à faire); que les premiers microbes ont été recueillis dans la bave d'un abonné du *Temps*, un malheureux qui « jetait du Scribe par les narines et délirait sur des airs du Caveau... et que son teint blafard (et Fulgence) désignait clairement comme un homme épris des choses du théâtre »; que ces bacilles ont été recueillis, cultivés dans les « bouillons » du *Temps* et de *la France*, etc...

Ce qui double encore l'effet de ces méthodiques extravagances, c'est le style, qui est d'un sérieux, d'une tenue et d'une impersonnalité effrayantes. C'est un ineffable mélange de la langue de la politique et de celle du journalisme, de l'administration et de la science, dans ce qu'elles ont de plus solennellement inepte. M. Grosclaude exécute depuis des années ce tour de force, de ne pas écrire une ligne qui ne soit un cliché ou un poncif. Je sais bien que d'autres le font sans le vouloir; mais lui le veut, et il n'a pas une défaillance. Ouvrons au hasard :

« Encore un grand nom compromis dans l'affaire des décorations; il s'agit du Panthéon, à l'égard duquel le *Temps* publie de graves révélations sous ce titre à scandale : « la décoration du Panthéon ». Il semblait pourtant que cette haute personnalité fût à l'abri des soupçons, etc... »

Et plus loin, après avoir rapporté un propos de M. Meissonnier :

« Il faudrait n'avoir aucune expérience de ce qui se lit entre les lignes d'un journal pour ne pas comprendre que ces réticences cachent quelque horrible mystère. Ayons le courage de l'imprimer : si, malgré des interventions si puissantes, le Panthéon n'est pas encore décoré, c'est vraisem-



blablement qu'il a dans son passé quelque ténébreuse histoire qui lui interdit l'accès de toute distinction honorifique... Quel est donc ce cadavre? On va jusqu'à prétendre qu'on en trouverait plusieurs dans le fond de sa crypte... »

Est-ce assez soutenu? Je me demande en frémissant quel peut bien être l'état d'esprit d'un homme qui se livre tous les jours de sa vie à de pareils exercices. Serait-il capable, à l'heure qu'il est, d'écrire autrement qu'en clichés? Dans quelle langue rédige-t-il sa correspondance familière? Figurez-vous un homme dont toutes les pensées, même les plus intimes et les plus personnelles, revêtiraient malgré lui les formes consacrées d'une élégance imbécile; qui aurait en quelque façon perdu le pouvoir d'exprimer directement sa pensée, et qui aurait conscience de cette infirmité, et qui en souffrirait... Mais, au reste, le cas que j'imagine ici, n'est-ce point, poussé à l'extrême, le cas de tous ceux qui écrivent, et ne peut-on pas dire que nous ne valons quelque chose comme écrivains que dans la mesure où nous souffrons de ce mal et où nous en triomphons?

C'est pourquoi Grosclaude me fascine. Ces inventions de fou dialecticien parlant constamment la langue d'un président des quatre classes de l'Institut un jour de gala, cela me fait la même espèce de plaisir que les cabrioles d'un clown à favoris et en habit noir, mais un plaisir dix fois plus intense, d'autant que les choses de l'esprit sont au-dessus de celles de la matière. C'est un des plus beaux exemples d'acrobatie intellectuelle que je connaisse, un des plus suivis, des mieux exempts de lassitude ou de distraction. Ce sont, non pas des envolées dans l'absurde, mais comme des percées régulières, qu'on disait faites avec des machines d'ingénieur et des instruments de précision.

J'ajoute qu'il y a un mystère dans tout cela. Les raisons que j'ai essayé de vous donner n'expliquent pas, en somme, la joie bizarre que me donne l'énorme et placide déraison de ces facéties; et peut-être aurez-vous beaucoup de peine à comprendre mon admiration et à me la pardonner, et y soupçonnerez-vous quelque gageure... Mais non, il n'y en a point... Je relis l'*interview* que Grosclaude est allé prendre à la plus ancienne locomotive de France, à l'occasion du cinquantenaire des chemins de fer, et je n'y résiste pas plus qu'à la première lecture. La perception rapide des rapports démesurément inattendus que l'auteur établit soudainement entre les choses, tout en alignant des phrases idiotes de reporter, me frappe d'un heurt qui me désagrège l'esprit comme le choc électrique désagrège les corps. Pourquoi? Là est l'énigme. Peut-être éprouvé-je un plaisir malsain à me sentir violemment introduit dans une conception du monde analogue à celles que doivent édifier les cerveaux des fous, en restant à peu près sûr de me ressaisir. Il y a peut-être du vertige et quelque chose de l'attrait d'un crime à simuler ainsi, dans sa propre intelligence, les effets d'un tremblement de terre... Enfin, que vous dirai-je? Ce n'est point ma faute si des phrases comme celles-ci me délectent profondément.

« Ce n'est pas sans une respectueuse émotion que nous avons été admis en présence de ce vieux lutteur... La glorieuse locomotive habite un modeste appartement de garçon, au cinquième sur la cour... Nous sommes immédiatement introduits dans le cabinet de toilette de la respectable machine à vapeur, qui est en train de se passer un bâton de cosmétique sur le tuyau, innocente coquetterie de vieillard. »

La conversation s'engage. Elle est d'une suprême vraisemblance. C'est un *interview* qui ressemble à tous les *interviews* de « vieux lutteurs » ou de « sommités scientifiques », et bientôt l'on ne sait plus au juste s'il s'agit d'une vieille locomotive ou de l'honorable M. Chevreul. Le reporter lui demande son âge et fait cette réflexion aimable que « les locomotives n'ont jamais que l'âge qu'elles paraissent »; il l'interroge sur son hygiène : « Vous transpirez, sans doute?... Portez-vous de la flanelle? » Et enfin :

« — Il va sans dire qu'à l'instar de M. Chevreul et de tous nos grands macrobites vous usez du café au lait?

« — Ni café, ni rien d'analogue; je m'abstiens rigoureusement de thé, de liqueurs fortes, d'asperges et de femmes.

« — Cependant vous fumez?

« — C'est ma seule faiblesse.

« — La seule? bien vrai?... Voyons, tout à fait entre nous, vous n'avez jamais eu de ces aimables écarts qui embellissent l'existence d'une locomotive à l'âge des passions?

« — Jamais, monsieur, vous me croirez si vous voulez!... Mon Dieu, j'ai eu comme les autres mes heures de poésie...

« — Vos vapeurs! »

Et cela continue... Est-ce moi qui suis fou? Je trouve dans ces facéties conduites avec tant de sang-froid une véritable puissance d'invention charentonnesque. Vous m'excuserez donc de m'y arrêter si longtemps. Car rien n'est indigne d'intérêt dans la littérature, rien, si ce n'est le médiocre. N'avez-vous pas été frappés, dans les trop nombreuses citations que j'ai faites, de la merveilleuse justesse des jeux de mots dont elles sont semées et, si je puis dire, de leur caractère de nécessité? N'a-t-on point cette impression que l'auteur ne pouvait pas ne pas les faire, et que cependant nous ne les aurions point trouvés? Ce signe est un de ceux auxquels on reconnaît les belles œuvres. Vous voyez bien que l'art de Grosclaude est du grand art! Ne jurerait-on point qu'une Providence a voulu que Fulgence et Waflard collaborassent à un grand nombre de vau-

devilles, tout exprès pour qu'un lecteur malade de Francisque Sarcey pût être qualifié de « blafard (et Fulgence) »? — que le tabac fût inventé pour qu'un reporter demandât à une vieille locomotive : « Vous fumez? » — et que le mépris s'exprimât par le monosyllabe « zut! » pour que M. Grosclaude inventât une faute d'orthographe, les « connaissances *zutiles* », qui raille à la fois les dernières réformes de l'enseignement et la prononciation du Conservatoire?... N'y a-t-il pas là comme des harmonies préétablies? et certains calembours excellents n'auraient-ils point été prévus par le Démiurge de toute éternité. « O profondeurs! » comme disait Victor Hugo.

Est-il défendu d'imaginer qu'une Puissance inconnue, ayant d'abord permis aux hommes d'établir entre les choses et les mots des rapports constants, universels et publics, a voulu enfouir en même temps dans les ténèbres des idiomes humains certains rapports secrets, absurdes et réjouissants, des mots avec les objets ou des vocables entre eux, et en a réservé la découverte à quelques privilégiés du rire et de la fantaisie? Grosclaude est assurément un de ces hommes. A première vue, il y a du hasard dans ses inventions. A force de secouer les mots comme des noix dans un sac, on amène entre eux d'étranges rencontres, des façons nouvelles et baroques de s'accrocher. Mais, soyez-en sûrs, ces rencontres, d'où jaillit parfois une pensée originale, ne sont aperçues que de ceux qui savent les voir; et, s'ils parviennent à en dégager de l'esprit ou même un peu de philosophie, c'est que cette philosophie et cet esprit, ils les apportaient avec eux. Il y a coq-à-l'âne et coq-à-l'âne. L'Évangile même contient un calembour sublime. Un jour, M. Grosclaude, rien qu'en écrivant le contraire de ce que nous eussions écrit, vous et moi, a fait une merveilleuse trouvaille. Il raconte la fête des Rois chez M. Grévy, et nous montre M. de Freycinet s'apprêtant à découper le gâteau : « M. de Freycinet, dit-il, avec cette gravité qu'il apporte *même aux choses sérieuses...* » Cette simple phrase, remarquez-le, est un puits de profondeur, puisqu'on y suppose couramment admise une pensée qui passe elle-même pour surprenante et profonde, à savoir que c'est aux choses futiles que nous apportons le plus de gravité... N'ai-je pas raison de conclure que le délire de Grosclaude est le délire d'un sage?

II.

Je le disais ailleurs, à propos d'une *Marie-Madeleine*, jouée au Théâtre-Libre : tant que nous ne serons pas des anges, nous aurons beaucoup de peine à ne point « romancer » l'histoire de Jésus et de Madeleine et à ne point sortir, en nous la figurant, des étroites limites de la pure orthodoxie. Un poète de beaucoup de grâce, M. Jean Bertheroy, m'en apporte une preuve nouvelle et charmante (1). Pour lui, Madeleine, c'est une très ancienne dame aux camélias, et son histoire est celle de la réhabilitation par l'amour. Ou plutôt, le cas de Madeleine, c'est tout à fait celui du don Juan de Musset. Ce qu'elle cherchait dans ses innombrables amours, c'est l'idéal, c'est le divin. Et quand Jésus dit : « Il lui sera beaucoup pardonné, parce qu'elle a beaucoup aimé », il ne faut pas entendre seulement : « parce qu'elle a beaucoup aimé Jésus », mais aussi : « parce que, même au temps où elle vivait mal, il y avait de l'amour dans tous ses péchés » (page 7). Et M. Jean Bertheroy nous montre le Sauveur et la pécheresse s'aimant d'un amour chaste, mais enfin s'aimant d'amour (pages 10 et suivantes). Une chose me rassure pourtant, c'est que le poème est dédié à un évêque catholique; et une chose me ravit, c'est qu'il a été écrit avec passion, que les vers ont du souffle et de la couleur, et qu'ils sont un peu vagues parfois, mais toujours amples et harmonieux :

> Je chanterai l'amour au cœur de Madeleine;
> Je dirai le secret des vieux sanglots humains,
> Et le souffle brûlant qu'exhala son haleine,
> Et l'intime parfum, dont son âme était pleine
> Quand l'albâtre sacré se brisa dans ses mains...

JULES LEMAÎTRE.

NOTES ET IMPRESSIONS

En 1870, au lendemain du plébiscite, le *Rappel*, alors intransigeant, énumérait les voix favorables à l'empire et s'écriait : « Sept millions de voix! vous avez les voix des peureux, et les voix des opprimés, et les voix des vendus, et les voix des dupes, et les voix des hommes politiques, et les voix des orléanistes, et les voix des domestiques, et les voix des imbéciles ». Je cite textuellement, bien entendu, ce verset de l'évangile radical du temps et j'en veux faire le sujet de la présente homélie.

Il y a dix-huit ans que ces imprécations contre le suffrage universel ont été proférées. Le parti radical a eu le loisir de rassurer les peureux, de délivrer les opprimés, d'acheter ceux qui étaient à vendre, d'éclairer les dupes, de convaincre les hommes politiques, de rallier les orléanistes, de conquérir la confiance des domestiques et d'éclairer la conscience des imbéciles. Il a si bien employé son temps que les imbéciles, les domestiques, les orléanistes, les hommes politiques, les dupes, les vendus, les opprimés et les peureux, se reforment en bataillons serrés et, prétoriens de l'im-

(1) *Marie-Madeleine*, poème, avec une préface de François Coppée et une eau-forte de Ary Renan (Ollendorf).



bécillité, se disposent à acclamer un nouveau César. Paris, lui-même, rempart inviolé des doctrines avancées, Paris, le giffleur de rois, Paris qui souffleta M. Thiers avec la férule de M. Barodet, Paris est devenu un sujet d'inquiétude pour les ennemis de la dictature. Ce gros sphinx ne dit rien qui vaille aux Œdipes, même radicaux, et il effraie les hommes de liberté. L'énorme monstre a des attitudes singulières et troublantes. De son œil en coulisse, il regarde le monsieur qui lui fait concurrence et déconcerte, par ses évolutions protéiformes, la perspicacité des observateurs. Oui, il est permis de redouter cette honte. Il est possible que le général Boulanger soit élu député de la ville si niaisement et si inutilement flagornée par les démagogues convaincus ou complaisants. Athènes est capable d'embrasser Cléon !

Je ne puis me défendre d'un sentiment de colère quand je vois à quelle extrémité nous nous sommes laissés acculer, de peur de déplaire aux pontifes du radicalisme. Cette France, reconquise sur l'empire, se livre à nouveau, par lassitude et découragement, à un Césarion. Elle lui permet de friper ses jupes et lui abandonne, un à un, quelques loques de son manteau. Elle trouve gai, amusant et nouveau, le louche personnage qui la lutine avec effronterie, le visage maquillé, comme celui d'un clown, du blanc royal des Lys et du rouge lie de vin, résidu des brocs des cabarets révolutionnaires. Pauvre France, elle avait cependant tout ce qu'il fallait pour être honnête !

* * *

Ce n'est pas qu'il faille prendre au tragique une aventure qui n'est guère qu'un peu humiliante et j'ai beau me creuser la tête, je ne puis réussir à comprendre comment le succès hypothétique de M. Boulanger suscite tant de terreur chez les républicains et tant de joie chez les royalistes. Les premiers ont vraiment le plus grand tort de manquer à ce point de confiance dans la vitalité du régime fondé légalement en 1875. Les seconds font preuve d'une bien étonnante naïveté en s'imaginant qu'ils croqueront les marrons tirés de la fournaise électorale par le général Boulanger. Ce n'est pas la première fois que nous assistons à des luttes qui affectent un caractère plébiscitaire, et si la république pouvait succomber, elle eût été tuée le jour où, cédant à la pression des violents, le gros du parti républicain préféra l'illustre M. Barodet au modeste M. Charles de Rémusat. Ce jour-là, le choc fut rude, il est vrai, mais l'équilibre se rétablit assez promptement. La nature des choses triompha de l'amère stupidité des uns et des calculs machiavéliques des autres. Il en serait de même cette fois si, ce qu'à Dieu ne plaise, le nom du général séditieux sortait des urnes le 27 janvier prochain. Il y aurait à coup sûr, un premier mouvement d'effarement dans les rangs républicains, une poussée d'arrogance chez leurs adversaires ; mais, comme la pauvre constitution de 1875, si décriée, n'aurait point été encore abrogée ni même revisée, il n'y aurait rien de changé en France. Une hirondelle ne fait pas le printemps et une élection malheureuse ne suffit pas à établir la dictature.

Ce qu'il importe de savoir c'est, non pas à la rigueur, si M. Boulanger sera élu ou non, mais quels enseignements le parti républicain tirera du succès ou de l'échec l'ami de Rochefort.

* * *

L'étrange popularité de ce singulier soldat est composée, en effet, d'éléments assez divers pour qu'il soit du devoir des hommes politiques d'en étudier la genèse. S'il traîne en ce moment à sa suite un cortège, une cour des miracles de royalistes aveugles, de bonapartistes manchots et de démagogues culs-de-jatte, il ne faut pas oublier qu'aux premières heures il eut pour hérauts les prophètes du radicalisme. Sur la montagne, ces excellents jobards soufflaient dans de longues trompettes et annonçaient la venue du messie. C'était, à les entendre, l'archange Saint-Georges revêtu d'une brillante armure et prêt à monter à cheval pour engager une lutte décisive avec le Satan d'outre-Rhin. Le sabot de sa noire monture devait suffire à écraser les factions réactionnaires, et s'il était doux, c'était seulement au pauvre peuple, aux suaves égorgeurs de l'ingénieur Watrin.

En mai 1887, après la chute du ministère Goblet-Dauphin, pendant un mois M. Grévy ne put constituer un cabinet parce que les radicaux exigeaient que le général Boulanger fût de la combinaison. Ils firent signer des adresses dans les départements et, à Paris, ils profitèrent de l'élection de M. Mesureur pour donner à M. Boulanger, inéligible, trente-deux mille voix, inaugurant par cette manœuvre l'ère des plébiscites.

Tant qu'ils supposèrent que le général Boulanger pouvait les aider à escalader le pouvoir et consentait à n'être dans leurs mains qu'un instrument complaisant et inconscient, ils grandirent de leur mieux celui qui devait être une force mise à leur service. Puis la lumière se fit un beau matin dans leur esprit. Ils regardèrent et constatèrent un étrange phénomène. L'idole n'était pas une simple bûche de bois. Il existait ; et dans sa large bouche, fortement endentée, s'engouffraient désormais les offrandes populaires, dont les radicaux en leur qualité de prêtres du nouveau culte avaient espéré retenir seuls le profit. La statue s'était animée, pleine d'appétit et paraissant très disposée à bénéficier, à son tour, des avantages de sa profession de dieu. Bien plus, elle parlait toute seule, d'une voix forte, répétant avec assurance, et comme si elle les avait tirées de son propre fonds, les oraisons et autres balivernes radicales de la liturgie démagogique.

Pour le coup, cela ne se pouvait tolérer ; et les radi-

caux se fâchèrent tout rouge. Il était malheureusement trop tard. La religion était fondée et le dieu n'était point homme à renoncer à percevoir les frais du culte pour l'agrément de quelques enfants de chœur. Il écarta, du bout de sa botte, les cardinaux récalcitrants; il officia pour son compte, raccolant les peureux, les opprimés, les vendus, les dupes, les hommes politiques, les orléanistes, les domestiques et les imbéciles.

***

Si donc le parti républicain se croit menacé aujourd'hui et si la personnalité du général Boulanger lui cause d'humiliants embarras, il ne faut pas oublier que les radicaux sont les seuls auteurs d'une situation dont on exagère certainement la gravité, mais qui n'en reste pas moins très fâcheuse. Il faut aussi se souvenir que c'est au radicalisme, à son imprévoyance, à son incohérence, à la violence de ses passions et de ses appétits, que doit incomber la responsabilité des grandes crises qui semblèrent mettre en péril la république elle-même. C'est lui qui, exerçant sa funeste pression sur Gambetta et ses amis, rendit possible, par l'élection de M. Barodet, la chute de M. Thiers et la présidence de M. le maréchal de Mac-Mahon. C'est lui qui, sans scrupule, a poussé dans la voie scélérate le soldat d'aventure qu'il comptait tenir en réserve pour les mauvais coups.

Ce serait donc de la part du parti républicain un acte de pure folie que de ne point exiger que le radicalisme, après avoir donné tant de dangereuses preuves de son incapacité, renonce à ses insupportables prétentions. On dira qu'à cette heure, les radicaux ont fait amende honorable et qu'ils sont prêts à mourir au premier rang, dans la lutte engagée contre le Césarion créé par leurs soins. C'est possible; mais je n'ai pas oublié, quant à moi, combien de démagogues firent plate figure dans le Sénat et dans la domesticité du premier empire; et je ne puis méconnaître que l'état-major du général a été recruté surtout parmi les intransigeants du radicalisme. En tenant pour sincères leurs déclarations, il n'en reste pas moins acquis que les radicaux ont entassé bévues sur bévues et soulevé trop de légitimes défiances dans le pays pour qu'il soit sage de ne point les faire rentrer dans le rang.

Et qu'on veuille bien se reporter au jour où, pour complaire à la jocrisserie haineuse de quelques politiciens et à l'insondable sottise de la démagogie parlementaire, le gouvernement a consenti à expulser les princes. Avant cette maladroite mesure le comte de Paris, le prince Victor et le prince Napoléon n'auraient jamais consenti à ce que leurs partisans fissent des plébiscites au profit d'un quidam. Leurs prétentions réciproques auraient suffi à contenir les partisans des régimes déchus.

Plus il y avait de prétendants, plus nous aurions ri de leurs efforts impuissants et contradictoires. Mais la politique de manifestation exigeait qu'on fit quelque chose pour dissimuler aux yeux du public qu'on n'avait rien fait et qu'on ne pouvait rien faire d'utile. Acculés, mis hors la loi, les prétendants sont devenus fort méchants. Ils ont cherché une arme, moins pour vaincre que pour se venger, et ils ont trouvé à point nommé le général Boulanger astiqué, fourbi, éperonné et empanaché par les soins du radicalisme. Ils ont cousu bout à bout des lambeaux de leurs oriflammes pour en habiller l'arlequin qui sautille, joue de la batte et taquine la république. L'un a fourni des chiffons blancs, l'autre des loques bleues, les révolutionnaires se sont chargés des layettes rouges. Le tout, coupé en losanges, a pris de loin des aspects de drapeau tricolore.

***

Maintenant le mal est fait, et c'est à le réparer qu'il faut s'employer. Il ne servira de rien de voter contre le général Boulanger si nous ne sommes pas résolus, cette fois, à nous garer contre les entreprises et les inventions radicales. Qu'on déplore, je le veux bien, la nécessité pour un gouvernement sérieux d'avoir le concours des peureux, des opprimés, des domestiques, des hommes politiques et même des imbéciles! Regrettons, comme il convient, que le suffrage universel ne soit pas digne d'apprécier le génie financier d'un Peytral, le génie militaire d'un Labordère, le génie économique d'un Vaillant, le génie politique d'un Clémenceau, mais pratiquement inclinons-nous devant l'évidence. Le suffrage universel est las de servir de tremplin à tant de Richelieus, dans lesquels il ne voit bien à tort que des fantoches agaçants. Et si nous voulons les lui imposer, si nous permettons qu'on les lui impose, il se rebiffera et choisira lui-même un autre polichinelle, quitte du reste à le casser quand il en aura vu fonctionner les ficelles au grand jour.

HECTOR PESSARD.

ASSOCIATION DES DAMES FRANÇAISES

Madame Coralie Cahen

..... La journée a été superbe; une de ces journées de Provence, faites de cristal et d'azur. Après une longue course dans les collines, embaumées de thym et de lavande, je rentre à la maison de famille, tapie sous les immenses ormeaux, là, en bas, dans la plaine, contre la route de Marseille à Aix.

De la hauteur où je suis, j'aperçois un vaste espace piqué de bastides à tuiles rouges, coupé de chemins plantés d'arbres, et s'élevant par ondulations successives jusqu'à l'horizon. Comme fond de tableau, la masse granitique de



Sainte-Victoire, le Luberon et le mont Ventoux. A gauche, déjà dans la brume, les étangs de Berre.

C'est le temps des semailles. Sous les rayons obliques du soleil de quatre heures, les travailleurs se meuvent dans la plaine, semblables à de minces pantins gris sur les bruns rectangles des labours. On dirait, de loin, comme des jouets articulés pour enfants. Le mulet en avant, l'homme au milieu, tenant la charrue légère; la femme derrière, jetant le grain.

Sur la grande route d'Aix, toute blanche, c'est un va-et-vient continuel, une animation constante. Longues charrettes traînées par les forts chevaux précédés du bourriquet gros comme le poing; troupeaux de moutons allant à l'abattoir de Marseille, humbles, pressés, ahuris, parmi les jurons des bergers, les aboiements des chiens, les tourbillons de poussière; *boghels* à capote de toile blanche, à deux roues, traînés par les vigoureux petits chevaux du pays... Et zou! zou! ... Au trot, au galop !... On va vite ici... et l'on aime à *faire le poil* au voisin, sûr!... Tout le long de la route sèche, les sabots des bêtes, — chevaux et moutons, — produisent un crépitement lointain qui monte, égayé du bruit des grelots. Un coup de sifflet... un panache de fumée... c'est un train qui arrive au passage à niveau. Les wagons, un moment inclinés par la courbe de la voie, se redressent, s'arrêtent à la station minuscule. Une quinzaine de voyageurs en descendent. Sur ces quinze voyageurs, douze chasseurs marseillais armés de pied en cap, harnachés, guêtrés, portant fièrement leur « *percussion centrale* » à 75 francs — une arme *épatante*, mon bon! A peine sortis de la gare, vite, on charge le fusil, et les voilà, le long des routes, le nez en l'air, avec les allures de trappeurs de l'Arkansas, fusillant le moindre zi-zi ou fi-fi qui sautille à la pointe des peupliers jaunes ou qui passe à cent cinquante mètres, grain de poussière sur le bleu du ciel...

Tout ce tableau est amusant au possible, plein de couleur, d'entrain. Et je songe que j'ai là, sous les yeux, un infime petit coin de la grande France, de notre cher pays si riche, si vivant encore, malgré tout... Et que d'un bout du territoire à l'autre, du midi jusqu'au nord, il y a des plaines et encore des plaines... des routes, et encore des routes... et dans ces plaines, sur ces routes, à cette même heure de la fin du jour, des gens qui travaillent, pensent, s'agitent, apportant leur contingent d'idées et d'action à l'œuvre bienfaisante de la paix...

***

Sur ma table, en rentrant, je trouve le courrier. Au milieu des lettres une modeste petite brochure grise : SOUVENIRS DE LA GUERRE DE 1870-71. *Conférence faite au siège de l'Association des dames françaises, par Madame Coralie Cahen.* Sur la couverture, en reproduction de médaille, une femme debout, soutenant et consolant un blessé. En bas, la croix de Genève.

A la vue de cette brochure, voilà mes pensées qui changent, remontent à dix-huit ans en arrière... Dix-huit ans! Comme cela est loin et près à la fois! Et quelle date pour les hommes de ma génération ! 1870! Nous avions vingt ans, nous étions des enfants, encore... Mais quel rude baptême, au début de l'existence! Et quelle influence sur toute la vie, physique autant que morale! Demandez à l'un de nous — *friseurs* de la quarantaine — à quelle époque remonte tel ou tel événement déjà un peu lointain. On réfléchira un moment, puis : « C'était avant ou après la guerre! » La guerre simplement. Pas besoin de la désigner, celle-là. Personne ne s'y trompera!...

Tandis qu'un feu clair chante dans la cheminée, mes yeux restent fixés sur la petite brochure grise... Et je revois toute cette époque terrible : le départ pour la mobile; l'incorporation; les commencements du siège; la première balle entendue; le premier sifflement d'obus passant sur la tête; les grand'gardes par les champs déserts; l'entassement dans les bicoques abandonnées, avec la tête alourdie de sommeil et les yeux rouges de fumée; les sentinelles avancées, la nuit, à deux camarades, le doigt sur la détente du chassepot; le froid, cruel ennemi en ce cruel hiver; les marches dans la neige et dans la boue ; les changements perpétuels de campement, le découragement, la fatigue, les heures de tristesse profonde. Puis tout le mois de décembre sur le plateau d'Avron, par une température sibérienne, sans autre abri que ceux que nous nous étions bâtis nous-mêmes. Puis, vers la fin du mois, comme cadeau de Noël, le bombardement soudain et inexorable, l'avalanche des gros obus Krupp prenant nos campements de face et d'enfilade, labourant le sol, faisant sauter en l'air des blocs de terre glacée. Puis les derniers jours du siège, les suprêmes efforts; la capitulation... Et sur tout cela cependant, grâce à la vingtième année, l'insouciance planant quand même, une sorte de blague parisienne qui ne perd jamais ses droits et montre toujours le bout de l'oreille... Enfin, tout ce que dépeint Gustave Toudouze dans son *Pompon vert*, un livre d'une saisissante vérité, d'une lecture à la fois cruelle et charmante, livre que nous avons tous vécu, pauvres petits moblots parisiens, aujourd'hui pères de famille graves et territoriaux bedonnants!

Oui, ce fut l'époque des grandes fatigues, des grandes désespérances... mais aussi des grands dévouements. Celui de Mme Coralie Cahen est à citer en première ligne. J'ai eu l'occasion, voilà quelques années déjà, de faire la connaissance de cette noble femme. Jusque-là, je l'avoue, semblable en cela à bien d'autres, j'ignorais même son nom. Depuis quelque temps, justice commence à lui être rendue. Après dix-huit ans! Il est bon d'ajouter que Mme Coralie Cahen est aussi modeste que brave et qu'au *jour d'aujourd'hui* — comme disent les gens d'ici — les modestes ont tort.

Les lecteurs de la *Revue bleue* ont sans doute apprécié comme elle mérite de l'être, une remarquable étude de M. Maxime Du Camp, dans la *Revue des Deux Mondes*, où il est parlé de Mme Cahen en termes chaleureux, et plus récemment, dans le journal *le Temps*, un article de M. Mézières traitant le même sujet avec autant d'éloquence que de juste passion (1).

(1) Dans cet article M. Mézières réclame pour Mme Cahen le ruban de la Légion d'honneur.

Nous avons été heureux d'apprendre qu'à l'occasion du 1er de l'an, Mme Cahen avait été décorée. Justice est enfin rendue à cette femme de dévouement.

C'est qu'il est vraiment impossible de ne pas être ému jusqu'à l'âme quand on pense à ce qu'a fait Mme Cahen pendant et même après cette funeste guerre. Pendant la guerre, elle organise une ambulance, à Metz, puis un autre à Vendôme; dénuée de tout, elle crée tout, faisant appel aux autorités locales, réunissant infirmiers et infirmières, défendant avec fierté et courage son ambulance qui est devenue sa maison, et ses blessés qu'elle appelle ses enfants. Après la guerre, par trois fois, elle se rend en Allemagne, en pleine Allemagne, malgré l'angoisse profonde de son cœur de patriote; elle va de ville en ville, de forteresse en forteresse, de prison en prison, et nos pauvres frères captifs, en la voyant venir à eux, en entendant la langue maternelle, fondent en larmes de reconnaissance et de joie... Non, il n'est pas de lecture plus attachante, de roman plus émouvant que cette simple petite brochure grise que j'ai là, sous les yeux, et où Mme Cahen, avec une simplicité qui touche souvent à la grandeur, raconte aux dames de l'Association les principaux épisodes de ce qu'on pourrait fièrement appeler ses « campagnes », campagnes de la charité et du dévouement!

D'abord, Vendôme. Dans l'ambulance enfin organisée — au prix de quels efforts! — Allemands et Français reçoivent les mêmes soins :

« ... Par un sentiment de stricte humanité et puis, je dois le dire aussi, par un sentiment de dignité pour notre pays, je voulais que l'on fût au moins obligé de nous considérer comme généreux puisque nous n'avions pu être vainqueurs. »

Belle pensée, n'est-ce pas, et combien noblement exprimée!

Plus loin, un récit palpitant où apparait toute l'énergie de cette vaillante femme :

« Un soir, le 7 janvier, le bruit se répand qu'un nouveau corps d'armée va venir et la nouvelle nous en parvient à l'ambulance où nous vivions cependant très renfermés. En effet, le 8 au matin, le médecin en chef et le général, suivi de tout son état-major, arrivent; il était sept heures et demie; on vient me prévenir que tout ce monde s'installe et semble prendre possession de l'ambulance. Je me rends immédiatement dans la première cour et je vois tous ces hommes prenant en effet leurs dispositions pour s'établir. Un soldat allemand, sous la surveillance d'un officier, était occupé, à la porte donnant sur la rue, à poser de grandes affiches rédigées en langue allemande, (Royaume de Prusse, 3e corps d'armée, Feldlazareth n° 5, etc., etc.), et prêt à arborer, au-dessus de l'entrée, un drapeau prussien placé à côté de lui. Je ressentis, comme vous le pensez, une profonde émotion; j'allai droit à l'officier et je lui intimai l'ordre de faire retirer immédi tement ses affiches. Cet homme reste stupéfait; il me montre le groupe formé par le général et son état-major et me fait comprendre que tout cela ne le regarde pas. Je m'avance alors vers le général qui, de loin, suivait cette scène des yeux, et je lui dis : « Je viens de « donner l'ordre d'enlever vos affiches et je ne permettrai « pas que l'on arbore ici le drapeau prussien! » Il me regarde d'un air très étonné; je continue : « Nous avons re« cueilli ici vos blessés et nous les avons soignés comme les « nôtres; nous continuerons, mais nous entendons rester « dans une ambulance française et nous ne passons pas dans « une ambulance allemande. » — « Eh Madame, me répond-il, « nous sommes les maîtres! » — « Dans la ville, peut-être! « ici, non! Nous sommes couverts par la croix rouge et par « le drapeau français, vous n'avez le droit de toucher ni à « l'un ni à l'autre. » A dire vrai, je ne sais trop si j'étais tout à fait dans mon droit en parlant ainsi. — « S'il le faut « nous prendrons des charrettes et nous emporterons nos « blessés comme nous pourrons; mais nous ne vivrons pas, « nous ne pouvons pas vivre sous le drapeau prussien! » — Ces messieurs se retirèrent alors dans une salle qui nous servait de bureau et y tinrent conseil pendant que je restai au milieu de la cour, entourée de tous ces soldats allemands qui me regardaient avec curiosité; aux fenêtres, autour de nous, quelques employés français se demandaient ce qui allait m'arriver et moi je demeurai là, attendant, le cœur brisé, et me disant que, si je me retirais, tout était perdu.

« La délibération dura vingt minutes, puis tous sortirent; le général alors s'avance vers moi : « Madame, me dit-il, je « sais que nous vous devons beaucoup de reconnaissance « pour la façon dont vous avez soigné nos blessés, et je ne « voudrais pas entrer ici en vous causant un chagrin comme « celui que vous paraissez ressentir. » Mais d'eux, je ne voulais pas de grâce. — Je répondis : « Je ne vous demande « pas, monsieur, de m'épargner un chagrin, je vous demande « seulement de reconnaître ce qui est mon droit et ce qui « est juste. » — « Vous avez raison, Madame, ajouta-t-il « simplement, *c'est peut-être juste.* » Immédiatement les affiches furent enlevées, le drapeau prussien emporté et nous nous retrouvâmes, comme nous étions avant, sous le drapeau français. »

Une charité aussi sublime, un patriotisme aussi ardent s'imposent même aux adversaires. Après quatre mois de séjour à Vendôme, Mme Cahen voit arriver la fin de la guerre. Le jour où la paix est signée, les Prussiens doivent partir. Le médecin en chef allemand lui fait demander s'il peut se présenter devant elle avec le personnel de l'ambulance.

« J'ai naturellement accepté, dit Mme Cahen. Ces Messieurs sont alors venus chez moi, au nombre d'une douzaine environ, en grande tenue, revêtus de leurs insignes; ils se sont rangés debout autour de moi et le médecin en chef, prenant la parole, m'a dit textuellement ceci : « Madame, nous « ne voulons pas quitter la France sans vous remercier, non « seulement au nom de la nation allemande, mais au nom de « l'humanité. Nous n'oublierons jamais que vous nous avez « forcés à nous incliner également devant votre patriotisme « et devant votre charité. »

Chez nous, il a fallu dix-huit ans pour que le même hommage commençât à être rendu!

Voilà donc la paix signée, la guerre finie. Mme Cahen, dont la santé est loin d'être robuste, va sans doute prendre un repos bien gagné. Non pas. Elle rentre à Paris, le 22 mars 1871, en pleine Commune, pendant ces heures de folie et de honte, trop oubliées aujourd'hui. Elle reste quelque temps dans les ambulances de Paris et de Versailles: puis elle part pour Lunéville, une des trois villes frontières désignées pour la rentrée en France des trains sanitaires. En passant par cette ville, quelques blessés lui apprennent qu'il y a en Allemagne des mourants dans les hôpitaux et des malheureux hors d'état de supporter le voyage pour revenir en France. On

lui raconte des scènes déchirantes; en voyant partir leurs camarades, ceux que la maladie retient là-bas se désolent et pleurent : « Nous allons mourir ici, disent-ils; nous ne « verrons plus personne ! »

Mme Cahen n'est pas de celles qui apprennent de pareilles douleurs sans aussitôt vouloir les soulager. Les Allemands l'ont vue à l'œuvre; ils la connaissent, ils savent que sa mission est toute de charité. Plus qu'une autre, elle sera accueillie, écoutée.

Elle n'hésite plus : elle partira pour l'Allemagne. Elle parle aussitôt de son projet à la Société de secours aux blessés. Mais on a du monde là-bas, les services sont, paraît-il, organisés... Elle se décide à partir seule, sur son initiative privée, avec ses simples ressources. Et alors commencent pour elle de nouveaux voyages, de nouvelles fatigues, de nouvelles humiliations, mais aussi de nouvelles joies, car, pour cette âme d'élite, soigner la souffrance est le but continuellement visé et la récompense toujours bénie.

Écoutez ce récit d'une première visite à la forteresse de Stettin :

« J'arrive, accompagnée du commandant Bödicker, sur une plate-forme et je vois des soldats rangés en ligne, portant l'uniforme allemand; de chaque côté, des soldats prussiens en armes. Je ne bouge pas, naturellement. Le commandant me dit alors : « Voici les prisonniers français. » — Comment ! des prisonniers français, avec l'uniforme prussien !... Quelle douleur ! — Je m'élance vers ces malheureux : « Mes pauvres enfants, combien je suis heureuse de vous « voir ! » Ils me regardent, très étonnés, et me disent : « Ah ! « madame, vous parlez français ? » — Ils s'imaginaient que j'étais une personne du pays parlant français. — « Mais je suis « Française ! m'écriai-je, tout ce qu'il y a de plus Française ! « Je viens vous dire que nous ne vous oublions pas et vous « serrer les mains pour nous tous ! » Je leur parlais ainsi selon les inspirations de mon cœur. Alors tous ces malheureux se prirent à pleurer et, moi-même, je sentais la parole me manquer. Cette première émotion passée, ils me disaient : « Parlez-nous de la France ! Que fait-on là-bas ? Resterons-« nous longtemps ici ?... » C'était un spectacle déchirant ! Le commandant de la forteresse se montra très convenable ; il nous fit entrer, les prisonniers et moi, dans une salle où nous pûmes causer à notre aise. Après m'être entretenue avec eux, je me rendis compte de tout le bien que je pouvais faire. Non seulement je pouvais voir les prisonniers qui manquaient de tout et ne pouvaient rien se procurer, je pouvais leur donner des vêtements, un peu d'argent, mais ces malheureux étaient surtout tristes et désespérés de n'avoir aucune nouvelle de leurs familles, et de songer que leurs familles étaient également sans nouvelles. Quelques-uns avaient laissé au pays de vieux parents, d'autres leur femme, de jeunes enfants, ils se demandaient comment tout ce monde pouvait vivre sans eux. Je pris les noms et les adresses de toutes ces familles en promettant de leur envoyer des nouvelles et de transmettre celles que je recevrais. Ce fut alors un bonheur, un concert de bénédictions dont rien ne peut donner une idée. — Ce bonheur était si complet, si profond, que, si j'avais quelque mérite, il disparaissait certainement sous la grandeur de la récompense ».

Ce premier voyage fini, Mme Coralie Cahen, à bout de ressources, revient en France... pour repartir peu de temps après. Cette fois elle parcourt la Poméranie, Stettin, Dantzig, Graudens (objet d'un touchant récit de M. Ludovic Halévy, dans son volume *l'Invasion*), Thorn, à la frontière de Pologne; elle traverse toute l'Allemagne, du nord au midi, de l'ouest à l'est, et visite plus de cinquante forteresses ou prisons.

Pendant ce second voyage, Mme Cahen a l'occasion de voir l'impératrice Augusta. Laissons-lui la parole pour raconter un fait des plus curieux et tout à l'honneur de l'impératrice d'Allemagne :

« Au cours de mon second voyage à Berlin, je reçus un jour une lettre du secrétaire de l'impératrice d'Allemagne me demandant en son nom, d'une façon fort aimable et très délicate, d'aller la voir. On m'avait déjà beaucoup engagé à m'adresser à l'impératrice, lorsqu'il s'était agi d'obtenir des grâces pour nos prisonniers; mais je dois dire qu'il m'en coûtait de faire cette démarche. Je savais cependant qu'elle avait témoigné beaucoup de bonté aux soldats français. A certain moment même, il avait paru en Allemagne d'épouvantables articles de journaux dirigés contre elle, à cause de tout ce qu'elle faisait pour les Français. Je n'avais donc aucune répugnance à me présenter devant l'impératrice Augusta, mais il m'était pénible de lui demander audience. Avec sa grande délicatesse, elle l'avait compris, et c'est pour cela qu'elle prenait les devants. Je me suis rendue à son appel; nous avons causé pendant une heure environ, et elle s'est beaucoup intéressée à tout ce que j'avais pu faire. Malheureusement, j'ai eu, à ce moment, une grande déception. Je comptais sur la grâce de nos prisonniers militaires; le conseil des ministres l'avait accordée, le décret était à la signature de l'empereur, lorsque, le jour même où il devait être signé, arriva de France la nouvelle qu'une rixe avait éclaté entre soldats allemands et français. Deux hommes, Tonnelay et Bertin, habitant les Ardennes, avaient tué un soldat prussien; traduits devant un tribunal français, ils avaient été acquittés.

« Quand cette nouvelle est parvenue à Berlin, l'opinion publique s'est révoltée, l'effet produit a été désastreux pour nous et la signature du décret de grâce s'est trouvée renvoyée à un avenir indéterminé. Comme je parlais de cela à l'impératrice, elle me répondit : « La grâce n'est pas pos-« sible en ce moment; l'empereur lui-même voudrait l'ac-« corder qu'il ne le pourrait pas; l'opinion publique est « trop surexcitée. Il faut attendre et je vous promets de « vous aviser dès qu'un peu d'apaisement se produira. A ce « moment, si vous pouvez revenir, revenez. Je ferai, quant « à moi tout ce que je pourrai, mais, voyez-vous, je suis « un peu *usée*... » Ce mot plein d'humilité était singulier, n'est-ce pas, dans la bouche de l'impératrice ? Le soir même de ma visite elle m'envoya trois cents francs pour ma bourse de secours aux prisonniers français. »

Quant au troisième voyage de Mme Cahen, il fut fait au nom du gouvernement et de la Société de secours aux blessés. On se rendait compte de tout le dévouement et de toute l'activité intelligente de Mme Cahen. Après l'avoir laissée agir seule, on trouvait bon enfin de l'aider un peu, ou, plus justement, de se faire aider par elle. Il s'agissait d'obtenir copie d'un travail fait en Allemagne, concernant tous les Français qui, depuis le commencement de la guerre, étaient entrés, soit dans les ambulances, soit dans les prisons allemandes et qui en étaient sortis guéris ou morts. C'était, on le voit, un document des plus précieux. Il se composait de

59 500 fiches individuelles, et, en plus, de deux registres contenant environ 10 000 noms. Arrivée à Berlin, Mme Cahen ouvre les négociations, et dix jours après, elle envoie à Versailles le travail original, complet.

Mme Cahen, on le voit, a autant d'esprit et de finesse que de cœur; elle eût été aussi bon diplomate qu'elle s'est montrée sublime sœur de charité.

Et, à propos de sœur de charité, — pour finir l'analyse de cette petite brochure dont tout serait à citer, — laissez-moi donner la parole à Mme Cahen qui, remarquez-le bien, est israélite.

Mais j'ai idée qu'elle trouverait vite grâce, même devant le féroce M. Drumont, ce prêcheur de croisade aussi exagéré que convaincu.

« Nous avions à Vendôme un nombre considérable de blessés; or, nous n'avions pas eu le temps de nous procurer des infirmiers, et j'avais dû demander à l'intendance de détacher des mobiles de leurs régiments pour venir chez nous faire le service des salles. Ils n'étaient pas très expérimentés, mais montraient beaucoup de bonne volonté. Et puis, j'avais eu le bonheur de pouvoir réunir quelques religieuses; elles sont si bonnes, si parfaites pour les malades, que je ne pouvais rien souhaiter de mieux. Je n'en avais malheureusement que sept; mais nous avons fait ensemble de la belle besogne.

« Quelques jours après leur arrivée à l'ambulance, leur supérieure vint me trouver et me dit : « Madame, en présence « de ce que vous faites, nous trouvons que nous ne pouvons « pas vous appeler d'un autre nom que celui que nous « donnons à notre supérieure ; nous vous demandons la per- « mission de vous appeler *mère*. » Je n'ai pas besoin de vous dire quelle émotion j'ai ressentie et de quel cœur j'ai accepté en disant que je ferais tous mes efforts pour mériter ce beau nom que je ne croyais plus jamais entendre.

« Je l'avais cependant entendu une fois, peu de temps auparavant, dans des circonstances bien touchantes. C'était à Metz, le 7 octobre, jour de la bataille de Ladonchamps. J'étais, comme on dit, allée au canon... Un grand nombre de blessés était couché par terre, dans les rues du petit village de Woippy. Un de ces blessés se trouvait sur les marches de l'église qui, d'ailleurs, en était encombrée. Cet homme essayait de se soulever et, rien qu'à la façon dont il respirait, on jugeait immédiatement ce qu'était sa blessure, — il avait une balle dans la poitrine. Je m'approchai de lui; il avait les yeux fermés et était glacé. Je l'enveloppai dans mon manteau et je l'assis pour faciliter un peu la respiration.

« Au bout d'un certain temps, ce malheureux ouvre les yeux, me regarde et, avec cette voix si basse qu'on l'entendait à peine, il me dit : « Maman!... » puis, essayant de me serrer la main, il ajouta : « Prenez-moi! Emmenez-moi! « Les larmes me venaient aux yeux. Le convoi s'organise; je monte dans la dernière voiture avec ce blessé et nous rentrons dans Metz. La nuit se passe : ce pauvre garçon était absolument perdu.

« Je ne m'étais pas couchée parce que nous avions beaucoup à faire; j'allais, je venais, toujours le pauvre soldat me suivait des yeux et chaque fois que je passais à portée de son lit, il murmurait ce même mot : Maman? — Je m'approchai enfin et je lui dis : Mon bon enfant, dites-moi pourquoi vous m'appelez maman? — « Vous me faites tant de bien!... » — Il est impossible, je crois, d'entendre un mot plus touchant que celui-là. Le pauvre garçon est mort le lendemain.



Je m'arrête. Les lecteurs de la *Revue bleue* savent maintenant ce qu'est Mme Coralie Cahen. Qu'ils me permettent d'ajouter que la femme intime est aussi intéressante que la femme soldat, si je puis m'exprimer ainsi.

Élève d'un jeune sculpteur de talent, M. Hanneaux, Mme Cahen emploie les loisirs que lui laisse la charité à des travaux de modelage, ce qui ne l'empêche pas d'être une musicienne remarquable.

Cette généreuse nature est accessible à tout ce qui est noble et beau, et comprend l'art sous toutes ses formes. Le jeudi, au Théâtre-Français, on peut la voir, assise à l'un des derniers fauteuils de balcon, près de la scène, écoutant la pièce. Son front, d'un dessin ferme et réfléchi, couronné de cheveux blancs et droits, semble s'illuminer par instants; un sourire passe sur ses yeux un peu tristes et sur sa bouche mélancolique; on sent qu'il y a là une intelligence d'élite, une femme qui a beaucoup vu, beaucoup souffert.

Mais ce qu'on ne peut savoir que plus tard, en la connaissant seulement, c'est au service de quel cœur se trouve cette intelligence, et quel énergique dévouement nous permet de donner à Mme Cahen ce beau surnom « d'ange de la charité »...



Pendant que j'écris ces lignes, la nuit vient lentement. A peine une faible lueur du côté du couchant.

Je songe à cette activité, à cette gaîté de tout à l'heure, aperçues du haut de la colline; à ce tableau de travail et de paix loin duquel ma pensée s'est si vite envolée. Les temps reviendront-ils où cette activité s'arrêtera; où une nouvelle guerre, triste sœur de son aînée de 1870, jettera de nouveau deux peuples l'un contre l'autre en des heurts que le cruel perfectionnement des armes rendra plus terribles encore?

Si le malheur veut qu'il en soit ainsi, l'*Association des dames françaises* sera prête à rendre d'immenses services, et, toujours courageuse, insatiable de charité, Mme Cahen arrivera la première à son poste et renouvellera ses prodiges.

Mais fasse Dieu que de pareilles tristesses nous soient épargnées! Puissent-elles être nombreuses, les journées comme celle-ci, où le calme des hommes s'unit au calme du ciel! Puisse ce soleil triomphant, qui vient de s'éteindre, ne pas éclairer avant longtemps des scènes de colère et de carnage, mais continuer à se coucher en souriant, là-bas, derrière les arbres du jardin!

JACQUES NORMAND.



ESSAIS ET NOTICES

Une peinture de la vie hindoue dans les zenanas (1)

On a pu dire que la veuve-enfant est souvent choyée dans la maison de son beau-père. Cela peut être; mais quand l'enfance est terminée, ce qui arrive dans la famille hindoue à l'âge de neuf ans, la veuve est reléguée dans les appartements intimes de la *zenana* (2) pour y mener jusqu'à ce que la mort vienne la délivrer, l'affreuse existence de la veuve hindoue, celle qui ne peut connaître un seul plaisir humain qui ne soit un crime pour elle.

Ceux qui parlent du bien-être de la veuve-enfant, s'ils pouvaient visiter l'intérieur d'une zenana pendant une semaine seulement, s'ils pouvaient, même en mettant de côté toutes les souffrances endurées, faire l'expérience de la monotonie de l'existence de la pauvre enfant, ne diraient jamais que le tableau de cette vie est trop exagéré. Aucun travail ornemental ou utile ne peut être fait par la veuve. Elle n'a ni livre à lire, ni romances à chanter, ni musique à entendre, aucun changement de scène, pas de promenade dans un jardin, car l'entretien d'un jardin nécessiterait l'admission d'ouvriers mâles dans la partie de la zenana occupée par les femmes. Ce qui est étonnant, c'est qu'il n'y ait pas plus souvent encore des cas de suicide et de folie. Les lois de Manu qui sont censées régler la vie des hommes et des femmes de l'Inde sont déjà assez rudes pour ces dernières, si elles étaient mises en pratique; mais celles qui ont été introduites par la suite et qui n'ont jamais été sanctionnées par Manu sont encore bien plus cruelles.

Je ne voudrais cependant pas admettre qu'il n'existe aucune zenana hindoue sagement et bienveillamment administrées. Il y en a certainement dans lesquelles le maître de la maison fait un bon usage de son autorité et ne permet pas d'inutiles cruautés envers les veuves sans enfants de sa famille, quand il peut les empêcher. Mais il y a quantité d'éléments dangereux derrière les murailles jalousement gardées d'une résidence hindoue, et le maître ne peut pas toujours les contrôler. Les dames de la maison sont souvent, comme on peut l'imaginer, une source de dangers pour les veuves des parents de leurs maris; elles les traitent avec mépris et cruauté et leur infligent des souffrances qui ne sont pas prescrites par la religion. Ignorantes, paresseuses, jalouses, sans aucun frein, ne craignant pas l'opinion publique, puis que rien du dehors n'entre jamais dans les zenanas, elles n'ont d'autre peur que la colère de leur seigneur et maître; or celui-ci, excepté lorsqu'il entretient un coupable amour pour l'une de ces infortunées victimes du destin, ignore la plupart du temps ce qu'elles deviennent et ne se soucie même pas de le savoir. Les murailles sont hautes et épaisses dans les zenanas appartenant aux riches, les appartements nombreux et secrets, les passages tortueux et personne ne peut connaître ou deviner ce qui se passe dans l'intérieur, sauf dans le cas de quelque fâcheux accident, comme par exemple la fuite d'une esclave...

Trois choses sont nécessaires pour améliorer la condition de la femme hindoue. La première est que le maître de la maison donne l'exemple de vertu et de moralité dans sa famille. La femme hindoue considère son mari comme son maître et son guide, et en même temps comme l'être qui lui tient de plus près et qui lui est plus cher que tout le reste du monde. Incapable de se conduire elle-même, elle est ce qu'il en fait : un précieux soutien et conseiller, ou un futile joujou, une esclave qu'il mettra de côté, dès qu'une figure plus agréable attirera son attention. Si elle est la mère d'un fils héritier, elle continue quand même de garder sa position et commande le respect. Si elle n'a pas d'enfants, ce n'est plus qu'une inutile partie du mobilier, un article que l'on ne peut pas jeter, mais qu'on peut mettre de côté et oublier, excepté lorsque de temps en temps la faiblesse humaine se révèle par quelque acte indiscret, et alors elle en est punie (car la loi hindoue le permet) par une correction avec le bâton ou la corde, si ce n'est avec quelque chose de pire.

Le second et également important changement qui est nécessaire dans la vie de la femme hindoue, c'est la possibilité pour les veuves de se remarier si elles en ont le désir. En 1856, le remariage des veuves a été légalisé par le gouvernement; mais combien le proverbe qui dit : « *Vous pouvez mener un cheval à l'eau, mais vous ne pouvez pas le faire boire* », a son application dans ce cas! Car un Hindou de haute caste, qui comptera pour rien le péché de prendre illégalement une veuve pour compagne, ne voudra jamais en faire légalement sa femme. Ce fait est la cause d'une incalculable quantité de crimes et de douleurs, non seulement en ce qui concerne le couple coupable, mais pour les enfants, nés de ces illégales liaisons, — si on leur permet de vivre. Dans les hautes castes, qui font surtout l'objet de cet article, ces enfants sont considérés comme illégitimes. Quelle plus absurde coutume peut avoir été établie que celle qui oblige une veuve de rester telle, alors même qu'elle eût été âgée d'un an à la mort de son mari? On peut difficilement s'imaginer une pareille aberration, non seulement parce que cette situation est cruelle et pleine de dangers, mais encore parce qu'elle fait peser un lourd fardeau sur les épaules d'un parent, forcé de garder cette charge, dont il ne peut jamais se débarrasser en permettant à la veuve de se remarier.

⁂

Je suis sûr que beaucoup seraient heureux de donner cette permission, si les circonstances le permettaient.

Un Hindou, de bonne famille, un brahmine occupant un emploi du gouvernement, mais peu payé, se lamentait dernièrement sur son malheureux sort comme chef de famille, et se plaignait d'avoir en cette qualité à entretenir plusieurs femmes devenues veuves par suite de la mort de deux frères et de quelques autres parents. On lui demanda s'il

(1) Suite et fin. — Voy. la *Revue* du 14 juillet 1888.
(2) Le harem.

ne considérerait pas comme un heureux événement, s'il pouvait placer ses malheureuses créatures dans une position heureuse et sûre en les mariant. Il répondit qu'il ne savait trop que dire, à l'égard des veuves les plus âgées, mais, en ce qui concernait les veuves enfants, l'une d'elles dont il avait grand souci, n'ayant pas plus de deux ans, il serait réellement heureux de pouvoir les mettre sous la garde d'un mari, s'il pouvait le faire sans se déshonorer. — « En avant donc, Baboo, répliqua un de ses amis, qui entendit sa réponse, soyez le pionnier dans cette bonne œuvre, aidez à détruire cette atroce coutume qui condamne des enfants à une vie d'emprisonnement, sans avenir et sans espoir. Montrez le bon exemple, vous qui êtes d'une caste élevée et qui pouvez faire mieux que d'autres, en mariant votre jeune fils à une enfant veuve. » Cette idée le fit frissonner. — « Je ne peux pas faire cela, dit-il ; je serais considéré comme traître à ma religion, traître aux lois de mon pays; je serais exclu de toute société, mis hors caste; mes plus proches et mes plus chers parents me renieraient. Non je ne peux courir le risque du déshonneur, et pourtant je voudrais voir cette réforme s'accomplir et cette barbare coutume abolie. »

Le troisième changement qui est nécessaire dans la vie hindoue, c'est une réforme de la zenana. Supprimer complètement l'institution serait un remède pire que le mal. Tant que la femme hindoue continuera d'être ce qu'elle est, jusqu'à ce que la civilisation l'ait changée, elle est mieux derrière le *purdah* (1). Mais il n'a jamais été entendu par le législateur hindou que la zenana, alors même qu'elle existât sous ce nom, ressemblât à l'inquisition; qu'elle eût des repaires secrets où le maître de la maison pût avoir en fait, à son gré, pouvoir de vie et de mort sans appel; repaires entourés de hautes murailles par-dessus lesquelles nul ne peut voir, autour desquelles nul cri ne peut être entendu ; endroits que rien ne relie au monde extérieur et auxquels tout accès est défendu. Quelques institutrices de zenana et quelques dames, celles-ci par invitation spéciale et grande faveur, ont été admises comme visiteuses dans certaines occasions; mais je ne crois pas qu'une seule parmi elles ait jamais pénétré dans les arcanes de la vie hindoue. La seule femme qui ne soit pas un membre de la famille et qui entre dans la plus secrète partie de la zenana, c'est la sage-femme qui soigne la dame indigène en temps de besoin et qui peut raconter, fausses ou vraies, si elle croit pouvoir les dire sans danger pour elle-même, de terribles histoires de crime et de vengeance. Et cependant supprimer la zenana, en supposant que l'on pût le tenter, serait inutile, car les femmes hindoues sont comme des oiseaux en cage : incapables d'user de la liberté. Mais de meilleurs moyens de communication avec le monde extérieur devraient être permis et des personnes autorisées devraient y avoir libre accès, comme en Europe dans les maisons de fous.

La famille hindoue, dans tous ses degrés de parenté, vit rassemblée dans les colossales résidences héréditaires. Seuls hommes se répandent dans toutes les parties de l'Inde, en quête d'emploi, mais laissent les femmes et les enfants chez eux et retournent à la maison quand ils le peuvent. Ces résidences sont établies de manière à former des quartiers séparés, quelques-uns communs, d'autres où le maître seul a accès, et ceux-là sont construits de telle façon qu'une personne peut parcourir la maison entière, à ce qu'elle croit, et ne jamais découvrir l'entrée de la cour intérieure, à moins qu'on ne la lui indique. La porte d'entrée est construite de manière qu'on ne puisse même pas jeter un simple regard dans l'intérieur. Voici la description de l'intérieur secret d'une zenana abandonnée que l'auteur a pu visiter. L'entrée était cachée dans un cellier, noir comme la nuit; dans un coin une petite porte basse donnait accès à un corridor en zigzag, au bout duquel se trouvait enfin la partie secrète de la résidence. Il y avait là des cours, des bâtiments en pierre, des huttes de terre, des bâtisses en brique, sans aucune communication les unes avec les autres; des puits, des terrains vagues, remplis de débris de toute espèce; des chambres avec des fenêtres barrées de fer; des cachettes dans les murailles, fermées à doubles secrets pour y garder les bijoux. Une plus sombre, et au point de vue européen, une plus horrible habitation ne peut être rêvée.

Un palais en intention, une affreuse prison en fait, dans laquelle peuvent être commis toutes sortes de crimes, et qui défie toute recherche. Ici, un homme ou une femme peuvent être assassinés et enterrés en secret, et personne en dehors des murailles ne pourra jamais connaître le fait. Une chose cependant empêche, jusqu'à un certain point, le crime de meurtre et de secret ensevelissement, mais elle ne concerne pas les enfants dont l'âme n'a pas besoin d'être purifiée : le corps, qui n'a été ni craint, ni aimé, ni respecté pendant la vie, devient quand il est mort un objet de terreur à moins qu'il ne soit régulièrement brûlé. Le bûcher funéraire ne peut être élevé et le corps brûlé à l'intérieur des murailles; et, comme celle du roi danois, l'âme reste sans abri, sans sacrements, sans onction, si ce corps a été privé des rites funéraires qui lui sont dus; l'esprit harassé ne peut s'échapper du voisinage où gît l'enveloppe détruite. Il n'y a pas de *pindas* (le gâteau du sacrement de la mort) dans lequel l'âme dépourvue d'enveloppe puisse se réfugier en attendant qu'elle soit absorbée par une autre existence. Et elle reste, hantant l'endroit où elle a vécu et souffert. Capable de faire du mal, inattaquable elle-même, vindicative, privée par la méchanceté de ses compagnons sur la terre, non seulement de son existence présente mais d'une vie future, l'âme perdue pour toujours devient un démon. Elle revient tourmenter les vivants et leur cause des terreurs sans nom qu'aucune offrande, ni aucune cérémonie postérieure ne pourront jamais apaiser.

A. F.

(Traduit de l'anglais).

(1) Le voile du harem.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Élections législatives. — Dans la Somme, le général de Montaudon, conservateur, a été élu député par 60693 voix, contre 53150 données à M. Cauvain, républicain.

Dans la Charente-Inférieure, M. Duport, boulangiste, a été élu par 51969 voix contre 41125 données à M. Lemercier, républicain. Ces deux élections étaient faites en remplacement du général Boulanger, qui avait opté pour le Nord.

Sénat. — Le 8, ouverture de la session parlementaire. Discours de M. de Bondy, ancien pair de France, président d'âge.

Le 10, élection du bureau : M. Le Royer est élu président par 181 voix; MM. Humbert, Magnin et Challemel-Lacour, vice-présidents; MM. Hugot, Goujon, Pradal, Franck-Chauveau et Huon de Penanster, secrétaires; MM. Guyot, Corbon et l'amiral Peyron, questeurs.

Chambre des députés. — Le 8, ouverture de la session. Discours de M. Pierre Blanc, doyen d'âge. L'élection du président nécessite trois tours de scrutin. Au premier, M. Méline obtient 181 voix, M. Clémenceau 116 et M. Andrieux 103; au deuxième, M. Méline obtient 175 voix, M. Andrieux 125 et M. Clémenceau 122; au troisième, M. Méline est élu par 253 voix, contre 141 données à M. Andrieux. MM. de Mahy, Lefèvre, Casimir Périer et Develle sont élus vice-présidents, et MM. Horteur, Chevallier, Boissy d'Anglas Arène, Hurard et Crémieux, secrétaires au premier tour de scrutin.

Le 10, élection de MM. Le Cour et Humbert comme secrétaires; de MM. Royer, Guillaumou et Nadaud comme questeurs. M. Méline prononce une allocution dans laquelle il félicite la Chambre de ses travaux. Sur la proposition de M. Pichon, la Chambre vote l'affichage de ce discours.

Intérieur. — Pendant le mois de décembre 1888, les impôts et revenus indirects ont donné une plus-value de 5546500 francs, par rapport aux évaluations budgétaires, et une augmentation de 5621100 francs sur les produits de décembre 1887. L'ensemble des recettes, pendant l'année 1888, a donné une plus-value de 40698900 francs, par rapport aux évaluations budgétaires, et de 77398700 francs, par rapport aux recouvrements effectués en 1887.

Italie. — M. Amadei, député, est nommé sous-secrétaire d'État au ministère de l'agriculture.

États-Unis. — Le Sénat a adopté une résolution dans laquelle il est dit que les États-Unis désapprouveraient hautement toute ingérence d'un gouvernement européen dans la construction ou le contrôle du canal interocéanique.

Amérique. — Le général Légitime a été élu président de la république d'Haïti par 47 voix.

Faits divers. — A la suite de pluies torrentielles, de graves inondations sont survenues dans le Midi; la circulation des trains a été interrompue partiellement sur les lignes de Tarascon à Cette et à Bordeaux, et sur les lignes d'Espagne. — Inauguration, à la mairie de Neuilly, de la société du « Souvenir français », qui a pour but d'entretenir en France et à l'étranger les tombes des soldats morts pour la patrie.

Nécrologie. — Mort de M. Gabriel Rey, professeur à l'Association philotechnique ; — de M. Samuel French, artiste peintre; — du marquis de Saint-Gilles, ancien secrétaire des chemins de fer de Maine-et-Loire; — du sculpteur Galouzeau de Villepin ; — de l'acteur Jenneval ; — du docteur Versan, médecin inspecteur des eaux de Plombières; — de M. Hervé-Bazin, professeur à l'Institut catholique d'Angers; — de M. Jacques de Courseulles, receveur des finances; — de M. Marot, professeur à Sainte-Barbe; — de M. Bovier-Lapierre, préparateur à la Faculté des sciences de Lyon; — du peintre Vandersoot.

Revue bibliographique

HISTOIRE. — BIOGRAPHIE.

C'est d'après les Archives suisses et d'après des correspondances et des papiers de famille que M. Luginbuhl a écrit son intéressante biographie de *Philippe-Albert Stapfer* (Fischbacher), l'un des citoyens les plus utiles et les plus justement illustres de l'Helvétie au XIXe siècle. L'auteur passe rapidement sur les années pendant lesquelles Stapfer ne remplit pas de fonctions publiques et se borne à rappeler qu'il se prépara par de fortes études aux diverses fonctions qu'il devait si brillamment remplir. Stapfer débuta en 1792 comme professeur de théologie, puis de langues et de philologie, à Berne, qui était alors un centre intellectuel et scientifique fort apprécié. Une mission diplomatique à Paris l'arracha à cet enseignement et, en 1798, il devint ministre des sciences et des arts. Dans ce poste il se distingua par une activité féconde en résultats; il réorganisa les écoles à tous les degrés, fonda des conseils d'éducation et des écoles normales pour former le personnel enseignant, trop insuffisant jusqu'alors, développa les bibliothèques et les musées et améliora les almanachs, la seule littérature populaire de l'époque. Devenu ministre plénipotentiaire en 1800, il rentra dans la vie privée lors de la chute de la république helvétique, à peine âgé de trente sept ans. En dehors des services que Stapfer rendit à sa patrie, ce qui doit recommander sa mémoire c'est son opposition au fédéralisme, qu'il considérait comme dangereux vis-à-vis de l'Europe, et son vif désir de fortifier l'unité nationale, qui fut en toute circonstance le guide de sa conduite.

M. Alexis Belloc déjà connu par un important travail sur les postes et télégraphes, a publié une étude plus succincte et d'un caractère plus général sur *la Télégraphie historique*. Il y résume dès les temps les plus reculés les divers systèmes adoptés par tous les peuples pour les communications rapides, depuis les signaux rudimentaires des Grecs et des Romains qui subsistèrent jusqu'au siècle dernier. C'est avec Chappe que fit son apparition la télégraphie aérienne qui disparut si rapidement devant l'emploi de l'électricité dont l'auteur explique les multiples applications faites de nos jours en cette matière.

L'étude anonyme sur *Lucien Bonaparte et sa famille*, que vient de publier la librairie Plon-Nourrit, présente un résumé exact et impartial de la biographie du frère de Napoléon, dont le souvenir est resté le plus sympathique. Ce travail, dont les principaux éléments ont été empruntés aux *Mémoires* de Lucien, est accompagné de courtes notices sur les autres membres de sa famille, dont les portraits figurent dans l'ouvrage reproduits par l'héliogravure avec une rare netteté.

PAYS ÉTRANGERS.

Dans ses croquis réalistes sur *Londres* (Quantin), M. Jules Degrégny a résumé les observations qu'il a faites durant un court séjour dans la capitale du Royaume-Uni et qui sont fort peu avantageuses pour nos voisins. Il se plaint avec quelque amertume de l'air empesté de la ville, de la malpropreté des habitants, des embarras étranges que cause l'observation du repos dominical, du caractère difficile des

Anglais qui ne sont sociables que lorsqu'ils boivent et pratiquent la fraternité seulement devant le comptoir des bars. Comme originalité et comme pittoresque il n'a guère remarqué que la persistance des lois et des mœurs du moyen âge, qui forment un singulier contraste avec l'activité toute moderne de la ville. Il est vrai que M. Degrégny est resté seulement une huitaine de jours à Londres et ce laps de temps est peut-être insuffisant pour étudier et apprécier une aussi grande capitale.

Le *Voyage d'une femme aux Montagnes Rocheuses* de L. Bird (Plon-Nourrit), traduit par M. Martineau des Chesnez, nous promène à travers les plus merveilleuses contrées du nouveau monde. Nombre de touristes ont déjà signalé l'existence de ces pics inaccessibles, de ces forêts séculaires, de ces mines inépuisables, de ces prairies immenses, que l'auteur fait défiler sous nos yeux; mais aucun n'a apporté dans ses impressions plus de vivacité et d'humour, que l'écrivain anglais. A côté des observations originales, des descriptions poétiques et des curiosités scientifiques ont trouvé place des anecdotes typiques et des traits de mœurs pleins de couleur locale, qui ajoutent encore au charme et à la variété du récit.

LIVRES ILLUSTRÉS.

Parmi les volumes de la librairie Jouvet destinés à la jeunesse et qui allient le mérite littéraire et artistique à la modicité du prix, il faut signaler en première ligne les *Contes de la mer et des grèves*, par Jean de Nivelle, avec illustrations de Ferdinandus, Mathis, etc. On trouve là encadrés dans une série de tableaux colorés et pittoresques, les légendes bizarres et parfois miraculeuses du pays normand, et ces récits imaginaires empruntent un charme particulier au mélange de la poésie et de la réalité. — Avec *Nos petits amis*, M. Albert Gérard a voulu symboliser le courage, l'héroïsme, la compassion généreuse et l'abnégation. Les héros de ses touchantes nouvelles intéresseront vivement la jeunesse en leur donnant des exemples d'une irréprochable moralité, et les nombreux dessins de Ferdinandus seront pour eux un passe-temps. — A la fois auteur et dessinateur, M. Mathis a illustré lui-même *Nos petits braves*, trilogie où l'invasion, l'incendie et l'inondation servent de thème à trois genres d'héroïsme, et dont l'action se passe tour à tour en Lorraine, en Gascogne et en Bretagne.

Avec son livre *De Paris à Paris*, M. Jules Gourdault transporte ses jeunes lecteurs à travers les deux hémisphères et leur fait passer en revue toutes les anciennes capitales ou les nouvelles métropoles que notre siècle a vues naître. Il les décrit en détail, rappelle les phases qu'elles ont traversées depuis leur fondation jusqu'à nos jours, et expose les mœurs de leurs habitants ainsi que les arts et les industries spéciales qui font leur grandeur ou leur prospérité. De nombreuses vues panoramiques très exactement dessinées par M. Clerget servent à fixer dans l'esprit la configuration générale de ces grandes villes.

Le Secret du gouffre de M. Paul Combes rentre dans le cadre de la vulgarisation scientifique. Le principal personnage du récit, modeste instituteur de village, raconte lui-même avec une naïve simplicité l'histoire de sa vie et de ses aventures dont l'intérêt se concentre autour d'un secret mystérieux. Comme il a été de tout temps grand chasseur d'insectes, il ne manque pas l'occasion de se livrer à des digressions instructives et de faire à ses jeunes lecteurs un cours familier d'histoire naturelle en les intéressant aux faits et gestes du monde des insectes qu'il a patiemment observés.

Dans *le Tambour de Wattignies*, que Mouchot a illustré de cent dessins, M. Sixte Delorme retrace en détail le récit de la grande bataille de deux jours, livrée aux Autrichiens le 15 octobre 1793, et dont les soldats de l'armée du Nord furent les héros. L'auteur en a donné un récit entraînant et sincèrement ému, qui joint à l'attrait d'un roman militaire, l'exactitude d'un document, et autour des grands généraux il a groupé de curieux types populaires du temps.

M. Goulard continue la série de ses albums en couleur avec *Coco le têtu*, — *Porcinet et son ami Marcassin*, — *l'Histoire de Marcassin*, — *Diane, Prestaud, Rustaud et Boulotte*. Ces histoires d'animaux se distinguent par la fantaisie du récit, la naïveté des saillies et la forme humoristique des leçons de morale enfantine. — Dans un autre ordre d'idées, le même artiste reproduit dans *l'Armée française* les types et uniformes de nos marins et de nos soldats; le texte dû à un officier érudit donne un aperçu complet de nos forces militaires.

Aux albums en couleur que nous avons précédemment signalés, il convient d'ajouter les *Quenottes et menottes*, texte par Ernest d'Hervilly et dessins par H. Bennet, — *les Merveilles de la fête*, — *l'A. B. C., épelé par Toto et Tata*, — *Autour du monde*, par L. Pommier, avec illustrations de Marr, — *les Mémoires d'un chat*, par N. Souris, avec gravures de Flinzer, — *Nos petits amis*, par Berquin jeune, avec dessins de Claudius. Ces diverses publications se recommandent par un texte naïvement amusant et de nombreuses illustrations d'un coloris très heureux et d'un genre fort original. La *Lyre et palette* forme aussi un ravissant album dont les extraits poétiques sont encadrés dans des ornements en chromolithographie artistement variés.

L'éditeur Calmann Lévy fait paraître une réduction de la grande édition de l'*Abbé Constantin*, publiée naguère, et illustrée par Mme Madeleine Lemaire de dix-huit aquarelles hors texte, d'entêtes et de culs-de-lampe. Dans ce format plus modeste, mais d'un prix plus accessible, les dessins primitifs n'ont rien perdu de leur fraîcheur et de leur exquise délicatesse, et le tirage des planches en couleurs est certainement un spécimen des mieux réussis de la chromotypie.

La Collection-bijou, que publie la Librairie des bibliophiles, justifie son titre par ses volumes d'un aspect très séduisant, avec leur texte encadré de filets rouges et leurs délicates illustrations. Elle s'est enrichie, cette année, des *Idylles de Théocrite*. La traduction de ces petits poèmes, véritable modèle de fidélité et d'élégance, est l'œuvre de M. Jules Girard, que sa connaissance approfondie de la langue et de la littérature grecque avait tout naturellement désigné pour ce travail, d'une exécution souvent difficile. De petits tableaux rustiques joliment dessinés par M. Émile Lévy et gravés à l'eau-forte par M. Champollion, servent d'en-tête à la plupart des pièces que terminent des ornements d'une exquise finesse gravés sur bois par Giacomelli.

L'édition illustrée des œuvres de Walter Scott, publiée par la librairie Firmin-Didot, qui compte actuellement dix-huit volumes, a justement mérité les suffrages des admirateurs du célèbre romancier. Elle s'est accrue d'un nouvel ouvrage, *le Pirate*, élégamment traduit par M. Robert de Cerisy, et orné de nombreuses illustrations d'après les dessins de Lalauze.

Émile Rauzié.

L'administrateur gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (12126)



PUBLICATIONS D'ÉTRENNES. — **MAISON QUANTIN** 7, rue St-Benoît PARIS — OUVRAGES DE LUXE

PRINCIPALES PUBLICATIONS DE FIN D'ANNÉE

CONTES JUIFS

RÉCITS DE FAMILLE

PAR

SACHER MASOCH

Tirage limité à 2.000 exemplaires

Le volume, broché : **30** fr.

Demi-reliure d'amateur à coins, tête dorée. **48** fr.

100 ex. sur papier du Japon, numérotés de 1 à 100, avec deux suites des héliogravures, dont une avant lettre.... **100** fr.

ÉDITION EXCEPTIONNELLE

25 exemplaires numérotés 1 à XXV, sur papier impérial du Japon, accompagnés d'une composition originale...... **200** fr.

Un exemplaire unique, avec tous les originaux, sera mis en vente.



Gravure extraite des *Contes juifs.*

100 DESSINS

SEMÉS DANS LE TEXTE OU FORMANT POUR CHAQUE CONTE EN TÊTE ET CUL DE LAMPE

ET

Vingt-sept grandes compositions hors texte

EXÉCUTÉES PAR MM.

Gerardin, Alphonse Lévy, Émile Lévy, Henri Lévy, Edward Loevy, Schlesinger, Vogel, Worms,

Reproduites en différents tons par la gravure en taille-douce

Couverture avec héliogravure en couleur



FLORENCE. — Façade postérieure du palais Pitti. (Gravure extraite de l'*Italie du Nord.*)

L'ITALIE DU NORD

Par G. DE LÉRIS

GRAND IN-8°, ILLUSTRÉ DE NOMBREUX DESSINS EXÉCUTÉS D'APRÈS NATURE PAR LES MEILLEURS ARTISTES.

Prix, broché, **25** fr. Richement relié, **32** fr. Demi-reliure d'amateur, à coins, tête dorée, **38** fr.

Le Catalogue illustré de la Maison Quantin est envoyé franco sur demande.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît

N° 3. — 19 Janvier 1889. — Tome 43. — (3e série, IXe année, premier semes

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

PARAISSANT LE SAMEDI

Fondée en 1863

SOMMAIRE DU N° 3

PRIX DU NUMÉRO : 60 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT :

A LA REVUE BLEUE	Six mois.	Un an.
Paris	15 fr. »	25 fr. »
Départements et Alsace-Lorraine	18 »	30 »
Étranger	20 »	35 »

AVEC LA REVUE SCIENTIFIQUE	Six mois
Paris	25 fr. »
Départements et Alsace-Lorraine	30 »
Étranger	35 »

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er DE CHAQUE TRIMESTRE

On s'abonne à Paris au bureau des Revues, 111, boulevard Saint-Germain

Chez les principaux libraires et dans tous les bureaux de poste de France et de l'Union po

C. **MARPON & E. FLAMMARION**, ÉDITEURS, RUE RACINE, 26, PARIS

NOUVELLES MISES EN VENTE

OCTAVE PRADELS

POUR DIRE ENTRE HOMMES

Illustrations de KAUFFMANN

Un volume in-18. — Prix . . . . 3 fr. 50

BERTOL GRAIVIL

DEUX CRIMINELS

Un volume in-18. — Prix . . . . 3 fr. 50

ALEXIS BOUVIER

LES SEINS DE MARBRE

Un volume in-18. — Prix . . . . 3 fr. 50

CLAIRE VAUTIER
(DE L'OPÉRA)

ADULTÈRE ET DIVORCE

Un volume in-8° — Prix . . . . 3 fr. 50

DUBUT DE LAFOREST

TÊTE A L'ENVERS

MŒURS CONTEMPORAINES

Un volume in-18. — *Nouvelle édition.* — Prix. . . . . 3 fr. 50

GEORGES COURTELINE

LE TRAIN DE 8 H. 47

Illustrations de STEINLEN

Un volume in-18. — Prix. . . . . 3 fr. 50

PUBLICATIONS RÉCENTES A 3 FR. 50 LE VOLUME

ALPHONSE DAUDET
Souvenirs d'un Homme de lettres (illustré) . . . . 1 vol.

VICTOR HUGO
Notre-Dame-de-Paris (illustré). . . 2 vol.

ARMAND SYLVESTRE
Rose-de-Mai (illustré . . . . 1 vol.

PAUL DOLLFUS
Modèles d'artistes. . . . . . . 1 vol.

LOUIS JACOLLIOT
Les Chasseurs d'esclaves. . . . 1 vol.

A. et S. LEMONNIER
Une Mère d'actrice . . . . 1 vol.

AMABLE BAPAUME
Le Cocher de la duchesse . . . . 1 vol.

TOLA DORIAN
Poèmes lyriques . . . . 1 vol.

LECOY DE LA MARCHE
L'Esprit de nos aïeux. . . . . . . 1 vol.

EUGÈNE VIVIER
Vie et Aventures d'un corniste . 1 vol.

ALBERT CAISE
Teurkia. — Mœurs algériennes. . . . 1 vol.

EUGÈNE LOUDUN
Journal de Fidus . . . . 1 vol.

Vient de paraître dans la COLLECTION TARIDE :

DÉSIRÉ VESTRIS
Les Danses d'autrefois. De la Pavane à la Gavotte Un vol. in-32. Prix. . . . . 1 fr.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

1er SEMESTRE 1889. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 3. (26e ANNÉE.) — 19 JANVIER 1889.

LA SAGESSE DES ABSTENTIONNISTES

Les bonapartistes oublient tout ce qui les sépare de l'homme qui a pour principal appui Rochefort et les 80 000 (?) lecteurs de *l'Intransigeant;* ils mettent leur main dans la main du lanternier qui a traîné dans la boue l'impératrice Eugénie et la mémoire de Napoléon III, si chère pourtant à M. le commandant Blanc.

Les orléanistes oublient que M. Boulanger, après avoir été le courtisan du duc d'Aumale, a été son insulteur; ils oublient leur vertueuse indignation contre les intermittences de mémoire du général; ils oublient que ce sont eux qui lui ont remis sous les yeux le fac-similé des lettres formellement niées par lui et qu'ils l'ont déclaré indigne de rester à la tête de l'armée française; ils oublient qu'il a contribué à l'expulsion de leurs princes et que sans nécessité, sans raison, par pur excès de zèle, par servilité envers les passions démagogiques, il a rayé de l'*Annuaire militaire* le nom du vainqueur d'Abd-el-Kader, du juge de Bazaine, — de ce loyal soldat qui, sollicité naguère d'approuver une alliance honteuse, sous prétexte que c'était l'intérêt du parti, a répondu : « Je ne sais pas si c'est l'intérêt, mais je suis sûr que ce n'est pas l'honneur. »

Ils se croient conservateurs, et ils ne savent plus que M. Boulanger est le ministre qui a obstinément subordonné la loi militaire à la nécessité, évidemment impérieuse, d'envoyer les curés à la caserne, et qui a invité les soldats à partager leur pain de munition avec les assassins de Watrin.

Ils se disent patriotes et ils se soucient peu que M. Boulanger soit le général qui a introduit la politique dans l'armée, désorganisé tous les services par recherche d'une basse popularité, abandonné son poste sans permission, mais avec des lunettes bleues, donné des exemples jusqu'alors inouïs d'indiscipline, jeté le désarroi dans le pays au milieu des plus délicates et des plus dangereuses complications européennes, accepté l'argent des étrangers pour attiser la discorde parmi les Français.

Ils oublient tout, ils avalent tout, ils digèrent toutes les couleuvres, ils sourient à toutes les rebuffades.

M. Boulanger se proclame républicain, et les monarchistes applaudissent. Il flétrit Sedan, et les bonapartistes trépignent d'enthousiasme. Il veut en finir avec le parlementarisme, et les prétendus libéraux font pour lui des collectes.

De mémoire d'homme et d'historien on n'a vu des gens si peu dégoûtés.

Il faut que l'élection du 27 janvier ait une importance bien grande à leurs yeux pour qu'ils fassent taire ainsi leurs espérances, leurs regrets, leurs rancunes, leurs hauts-de-cœur, et qu'ils consentent à confondre leurs votes avec ceux des Rochefort et des Laguerre.

Quelle est au juste cette importance? On ergote volontiers là-dessus. Elle doit être grande cependant, car quiconque a quelque souci de la liberté, du bon renom de la France, de la sécurité nationale, se rallie — phénomène bien rare dans les élections parisiennes — à une candidature unique. Certes, entre les radicaux et les modérés, il y a bien des comptes à régler ; mais d'un commun accord on en ajourne le règlement. Entre M. Jules Ferry et M. Floquet, entre M. Jules Simon et M. Clémenceau, entre M. Joseph Reinach et M. Henry Maret, l'accord s'est fait sur la seule idée qu'ils aient peut-être de commune : la résistance à un nouveau Bonaparte. La candidature de M. Jacques ne contente ni les uns ni les autres, et cependant ils s'en contentent; bon gré, mal gré, mais en toute sincérité.

Plus ou moins obscurément, dans le camp de la coalition réactionnaire comme dans le camp de l'union républicaine, on a conscience que la journée du 27 sera une bataille rangée entre le césarisme et la république, bien plus, entre le césarisme et une forme quelconque de liberté, une forme quelconque de contrôle du pays sur son gouvernement, une forme quelconque de franchises parlementaires.

On sait bien que le résultat matériel, le « résultat pratique et immédiat » sera peu considérable; car, en effet, il importerait peu que M. Boulanger ou M. Jacques fût un des 550 députés du palais Bourbon; ce ne serait qu'un réactionnaire ou un radical de plus dans une Chambre où il y en a déjà beaucoup, et dont les jours sont comptés.

Mais on a conscience aussi que le « résultat moral » sera énorme: il n'importe pas peu de savoir comment une ville telle que Paris, la première du monde par son influence sur le monde, ayant comme population la douzième partie de la population de la France entière, se prononcera sur cette grande question qui se débat depuis cent ans dans tous les pays civilisés: la liberté ou le despotisme militaire. Il n'importe pas peu de savoir si Paris, à la veille de l'anniversaire de 1789, reniera 1789; si la capitale de la France se prononcera pour que la France continue à marcher parmi les peuples libres, à côté de l'Angleterre, de l'Amérique, de la Suisse, ou pour qu'elle se traîne à la remorque des nations à gouvernement personnel.

On veut bien nous dire que, même après l'élection de M. Boulanger, « les lois resteront les lois et M Carnot président de la république »; oui, mais quelle dignité auront ces lois républicaines, quelle autorité ce président de république, dans une capitale qui aura semblé se prononcer pour leur abolition, devant un pays consterné, démoralisé par cet apparent reniement?

Quand la question se pose avec une telle clarté, j'admire ceux qui ont assez de sang-froid pour discuter sur la nuance politique du candidat qui porte le drapeau de la république; sur son nom, un peu paysan peut-être; sur sa profession, qui n'est pas celle d'un académicien; sur ses manières, qui ne sont pas celles des cours; sur la coupe de ses vêtements, sur la forme de son nez.

Ces délicats lui reprochent de sortir de l'Hôtel de Ville, de connaître le chemin du Grand-Orient, Et d'où sort donc le général, d'où sortent les fonds qu'il prodigue dans ses campagnes électorales, où va-t-il, où se propose-t-il de nous conduire, et quelles sont donc ses opinions, à ce sphinx empanaché, s'il en a?

Si M. Jacques est battu le dimanche 27, ce ne sera ni l'Hôtel de Ville, ni le radicalisme, ni le jacobinisme qui seront vaincus avec lui : ce sera la liberté. S'il est victorieux, il n'aura vaincu ni pour M. Hovelacque, ni pour M. Clémenceau, ni pour M. Floquet, mais pour la liberté, — peut-être pour la France.

Il siégera trois mois; il n'aura probablement ni un discours à faire, ni une loi à voter; il n'aura eu qu'un jour de notoriété : celui où il aura sauvé l'honneur de Paris.

Comment pourrait-il bien être « le plus sûr auxiliaire du général Boulanger »? Et quel service pourrait-il lui bien rendre qui valût celui que lui rendra votre abstention?

Ces subtils politiques, ces abstracteurs de quintessence, ces coupeurs de fil en quatre, qui se moquent assez agréablement du byzantinisme, « envisagent avec une profonde répulsion la démagogie sous ses deux formes, qu'elle soit jacobine ou césarienne ». Une phrase bien faite et bien alignée; mais quelle profondeur de vues!

On dirait vraiment qu'il s'agit de l'élection Barodet contre Charles de Rémusat. M. Jacques serait Barodet, soit; mais où est le Rémusat que vous lui opposez? A moins que vous ne confondiez Rémusat avec Boulanger...

Admettons que l'élection de M. Jacques assure un triomphe à M. Floquet : croyez-vous qu'il serait aussi difficile de mettre à la raison M. Floquet que de se débarrasser de M. Boulanger, après que votre système d'abstention aura contribué à le hisser sur le pavois?

Ainsi, c'est bien entendu, dans la bataille du 27, ces « libéraux », ces « hommes d'ordre », ces « conservateurs » nous manqueront. Ils assisteront l'arme au bras, un sourire de pitié sur les lèvres, à la grande lutte. Ou bien ils inscriront « un nom quelconque sur leur bulletin de vote » et prépareront « pour un avenir prochain (*Va-t'en voir s'ils viennent!*) le bon et décisif combat ».

Non seulement la république, mais la liberté, mais le fruit des efforts des de Serres, des Martignac, des Molé, des Broglie, des Thiers, des Dufaure, — des Bertin, — mais les progrès accomplis pendant trente-trois ans de royauté parlementaire, pendant dix-huit années de république, — pendant lesquelles ces philosophes n'ont pas été tous en disgrâce, — leur sage et prudente politique contribuera à les jeter sous la botte d'un soldat rebelle. Et tout cela par peur des francs-maçons ou des bataillons scolaires! Et ce sont les républicains qui sont les « effarés »! Et on leur fait la leçon sur leur « aveuglement » et leur « maladresse »! Et on les dépeint « comme des victimes pâles et résignées que les radicaux traînent à leur suite » — car, apparemment M. Jules Ferry est un pâle, M. Joseph Reinach un résigné, et, seul, M. V. a du sang rouge et un tempérament de lutteur! Et il paraît plus urgent de faire *d'abord* le procès au cabinet radical. Et « l'abstention n'est pas une abdication »!

Les ultra-modérés (pardon de l'accouplement de ces deux mots) se plaignent volontiers de n'avoir pas assez d'influence sur la marche des affaires. Est-ce donc si étonnant? Quelle figure peut-on bien faire au conseil quand on s'est abstenu pendant la bataille?

Il y en a qui, en haine de la république, passent sur tout le dégoût que peut leur inspirer M. Boulanger. Il y en a d'autres qui, tout en professant un platonique attachement à la république, ne peuvent décidément passer sur les scrupules que leur inspire M. Jacques. Pourquoi faut-il que les délicats soient précisément ceux qui « ne haïssent pas » la république?

A. R.



LA SITUATION POLITIQUE

Que pensez-vous de la situation politique? Que va-t-il arriver, et qu'augurez-vous de l'avenir? C'est ainsi qu'on s'aborde communément aujourd'hui. Et rien n'est plus difficile que de répondre à ces questions dont l'interlocuteur n'attend même pas toujours la réponse. Le plus souvent, alors, on entend développer des aperçus ingénieux sur le présent, le passé et le futur : on disserte soi-même vaguement sur ces sujets multiples : quelques mots d'un scepticisme gouailleur ou triste terminent l'entretien; et chacun s'en va de son côté, en pensant qu'on n'y voit plus clair.

Ce vague dans l'esprit et l'indécision sur la conduite à tenir sont pénibles pour tous ceux qui se trouvent mêlés aux affaires de la politique; — et qui n'y touche aujourd'hui de près ou de loin? — Rien n'est plus désagréable pour des Français que l'obscurité. On veut être éclairé : non pas toujours avec la volonté d'agir, mais pour se rendre compte. Le goût de l'analyse nous porte sans cesse à découvrir le fond des choses. La difficulté de le discerner nous cause de l'impatience; pour peu que cela dure, une sorte d'angoisse s'empare de l'esprit public mis en face de l'inconnu. C'est le moment de la panique gauloise, cette faiblesse de notre race, dont on s'est si souvent servi contre elle.

Deux fois, depuis un siècle, cet état d'esprit, fait de crainte, de fatigue et de découragement, a jeté la France dans les bras d'un sauveur, et l'a livrée aux aventures. Le lendemain de Sedan, tout le monde, on peut le dire, sans exception, détesta ces erreurs, qu'un dernier désastre, rappelant d'autres désastres, représentait si funestes. Mais ne remarque-t-on pas que, depuis quelque temps, on rencontre dans les entretiens, dans les journaux, et dans des publications diverses, des explications et des justifications des coups d'État? On raisonne sur les circonstances d'alors, les crimes, les sottises et les fautes; sur l'incapacité des gouvernants de ce temps-là; sur le mauvais état des affaires et sur les inquiétudes qu'inspirait l'avenir. Il semblerait que, les causes étant pareilles, on prévoie les mêmes événements pour une époque prochaine; que l'on s'y prépare; et que l'on se donne à l'avance des excuses, en écartant de son esprit les catastrophes inévitables qui suivent de tels abandons.

Et voici que déjà, dit-on, Catilina est à nos portes. Certes, ce Catilina ne serait pas de taille à faire trembler un gouvernement bien assis ni un peuple en possession de soi. Il n'a ni la gloire, ni le génie, ni la légende. L'esprit se perdrait à comprendre comment il a pu devenir populaire, si un parti politique, et les journaux de ce parti les plus influents à l'époque de ses débuts, n'avaient mené grand tapage à son sujet et ne l'avaient tant aidé. En vue sans doute d'une besogne que le parti radical entrevoyait obscurément, il lui a préparé un rôle; et ce rôle, M. Boulanger l'a pris. Il se donne désormais pour le héros promis et annoncé. Ce ne serait pas la première erreur du parti radical dont la France serait la dupe, si cette aventure devait être poussée jusqu'au bout.

Si, depuis lors, le mouvement ascensionnel de M. Boulanger ne s'est pas arrêté, ce n'est pas que le général ait acquis de nouveaux titres à l'engouement populaire; mais après avoir cessé d'être le héros du parti radical dominant, il s'est transformé; il est devenu quelque chose comme un symptôme, un signe de ralliement, une formule d'opposition. Lors donc que l'on se porte vers lui, ce n'est pas que le peuple veuille se donner un maître, c'est plutôt qu'il entend se soustraire à un autre genre de domination dont il ne veut plus. Sur cette pente, la nation s'abandonne promptement à de vagues désirs de changements et peut, une fois encore, se trouver en proie au délire de l'esprit de révolution. Pour l'en guérir, il faut lui présenter autre chose que des discours et des protestations mélodramatiques, autre chose que des formules aussi creuses que surannées; il faudrait lui donner la réalité vivante d'un gouvernement qui la satisfasse.

***

Parmi les électeurs du général Boulanger, il en est, sans doute, dont l'imagination est hantée par les refrains d'une chanson ou remplie des images d'Épinal. Ceux-là sont conduits aux urnes électorales par l'idée qu'ils se font d'un soldat empanaché : mais c'est le petit nombre; et ce ne sont pas des raisonnements qui peuvent détacher ces hommes, à l'esprit inculte, de ce genre de séductions.

La très grande généralité des électeurs qui votent pour le général Boulanger y sont amenés par des motifs étrangers à sa personne. Il en est même beaucoup qui éprouvent quelque honte à se prêter, du moins en apparence, à ce triomphe d'un nouveau César. Ce sont les mécontents, les opposants de tout ordre, et aussi les démagogues. Ils veulent tous renverser l'ordre établi; mais on peut dire d'eux que, s'ils savent ce qu'ils veulent, ils ne savent pas ce qu'ils font.

***

Les démagogues sont un produit naturel des démocraties. Leurs chefs n'ont qu'une idée, qui est fort simple : dominer la société et jouir du pouvoir. Pour atteindre ce but, ils ont un moyen, toujours le même : tromper le peuple, s'emparer de son esprit, et se servir de lui pour accomplir leurs desseins. Ils sont tenus, par contre, de satisfaire, au moins dans une certaine mesure, les passions qu'ils ont allumées.

De nos jours, les questions de salaire, de patronat



et de capital, d'impôts sur les richesses, d'instruments de travail mis gratuitement à la disposition des ouvriers, les questions d' « instruction intégrale », d'organisation sociale où il n'y aurait ni Dieu ni maître — l'idéal ! — que sais-je? toutes les chimères, les erreurs, les contre-vérités sociales, mises en usage avec plus ou moins d'inconscience, mettent les têtes en feu, aiguisent les appétits, enflamment les cœurs, et inspirent la haine ou l'envie à de braves gens qui vivraient tranquilles et honnêtes, s'ils n'obéissaient qu'à leur conscience et à leur bon sens. Quoi ! il y a donc des ennemis du bonheur de l'ouvrier, du petit artisan, du manœuvre, de ceux qui vivent du travail de leurs mains ! Oui, on les leur montre : ce sont les bourgeois. Les bourgeois — c'est une classe, paraît-il, comme si la plupart d'entre eux n'étaient pas des ouvriers ou des artisans d'hier — les bourgeois, c'est le gouvernement, la société organisée, et enfin, c'est le parlementarisme. Qu'on veuille bien suivre la chaîne du raisonnement : on verra que, grâce aux réclamations, aux récriminations, et, pour tout dire, grâce aux sottises de tant de gens qui parlent de politique à tort et à travers, le parlementarisme, dans l'esprit des masses populaires est devenu une sorte de monstre oppresseur, le Polignac de ce temps-ci. Et dans l'esprit de ces hommes incultes que l'on enivre de désirs et que l'on empoisonne d'erreurs, la haine du parlementarisme devient une vertu civique.

***

Les démagogues, petits et grands, s'ils sont les plus inquiétants des coalisés contre le régime établi, ne sont pas les seuls. Les partisans d'un empire, les césariens et une fraction importante des conservateurs royalistes s'emploient à tout brouiller dans la chose publique. Il ne servirait à rien de leur faire des remontrances, d'invoquer le patriotisme, d'alléguer les exemples du passé.

Il arrive un moment où les partis politiques, tout entiers à leur passion, ne raisonnent plus. Mais, si, dans la poursuite de leurs vœux, ils abandonnent les principes qui sont leur raison d'être, on peut dire que ce n'est plus une foi ardente dans leur cause, c'est plutôt le goût violent du succès et des fruits qu'on en espère, qui produit de tels aveuglements. Ils s'exposent alors à servir d'instruments inconscients dans des événements qui se chargent de mettre tout le monde à la raison. Il serait puéril de leur demander d'abdiquer : ils ont le droit de vivre tant que l'intérêt social qu'ils représentent n'est pas satisfait, ou que leur idée politique est réalisable. Si ces conditions cessent, ils disparaissent en laissant derrière eux l'honneur d'être restés fidèles à eux-mêmes. Mais est-ce donc rester fidèle à soi-même que de déserter sa cause, sous prétexte de la servir?

On peut reprocher au parti conservateur de mal servir ses principes quand il s'abandonne à l'esprit de révolution; toutefois on doit supposer que l'irritation si vive qui le pousse à ces extrémités a sa raison d'être. S'il y en a une en effet, le devoir de la république est de la faire cesser sous peine de justifier cette opposition. Elle doit savoir, plus encore que tout autre régime, que l'on ne comprime pas longtemps, par l'abus de sa force, des résistances fondées; et que la victoire appartient tôt ou tard à l'opinion.

Certes, que le gouvernement républicain ait commis des fautes graves, depuis longtemps déjà tout le monde le voit, le sait et le sent. Mais pour réparer ces fautes, pour en éviter de nouvelles, est-il besoin d'une révolution ? Voilà le problème qui se pose dans l'esprit public. Et ce problème serait résolu contre la république, s'il était prouvé qu'elle est impropre à sauvegarder les intérêts supérieurs de la patrie, comme aussi les intérêts privés et les droits des citoyens. Mais cela n'est pas démontré.

***

Du reste, en même temps que l'on constate les fautes des gouvernants, il est juste de reconnaître que tous les griefs relevés contre eux trouvent dans une certaine force des choses leur explication. Un régime qui dure depuis dix-huit ans a dû susciter de nombreux ressentiments. Certaines iniquités sont presque inévitables; car on ne peut tout voir ni pourvoir à tout. Bien des intérêts ont dû être lésés. Enfin tous les actes de la vie quotidienne et les faits sociaux si multiples, rattachés au gouvernement, en raison de notre organisation particulière, par un lien quelconque et par l'intermédiaire d'un représentant, si minime qu'il soit, du pouvoir central, ont dû occasionner des froissements; en même temps qu'ils réveillaient, par le contraste, des souvenirs favorables à un passé qui apparaît toujours plus beau, dans le lointain où il s'efface. Ajoutez que les générations qui se succèdent exercent une poussée où se mêlent des passions et des convoitises ardentes, et des instincts vigoureux de défense : de sorte que, dans un pays où toutes les perspectives sont ouvertes à toutes les ambitions, où les appétits sont en raison de la médiocrité des fortunes, un régime politique qui a duré voit se lever sur son chemin bien des prétentions que l'impatience rend menaçantes.

Mais des gouvernements avisés — ce sont ceux qui connaissent le monde — prévoient les causes de désaffection ; et, s'ils ne peuvent les faire disparaître entièrement, puisqu'elles tiennent à leur durée, du moins ils les atténuent.

Ceux qui ne sont pas avisés, non seulement ne prévoient pas les causes de désaffection qui sont inhérentes à la nature des choses, mais ils en font naître d'autres qui ne dépendent que d'eux. Et celles-ci tiennent moins encore à des mécontentements individuels qu'à l'esprit général avec lequel on a gouverné. C'est



ainsi qu'on a, peu à peu, formé cet état d'esprit troublé, inquiet, enclin aux solutions violentes et révolutionnaires en présence duquel nous nous trouvons.

Il arrive que la pondération nécessaire des forces sociales perd son équilibre. Nous sommes parvenus à la période dans laquelle il est utile qu'un gouvernement trouve un élément de résistance dans l'adhésion unanime et assurée des parties de la nation, élevées, cultivées, et en possession de la puissance que donne la richesse. Il semble que les gouvernants du jour ne s'aperçoivent pas que cet appui leur manque ou va leur manquer, qu'ils s'en soucient peu, et que même ils ne le cherchent pas. Ce serait une erreur grave si la république était liée à leur fortune.

***

Mais les erreurs d'esprit et les fautes de ceux qui gouvernent suffisent-elles à condamner un régime politique? Et n'y a-t-il pas loin d'une agitation, toute de surface, à une révolution?

On se rend compte aujourd'hui des causes profondes de la première Révolution, et même de celles qui l'ont suivie. Il s'agissait de changer tout un monde et de transformer la société française. Il s'agissait d'introduire un esprit nouveau dans le gouvernement des hommes et dans leurs relations mutuelles: non de changer les règles éternelles de tout gouvernement, mais de substituer à la force qui les impose la volonté humaine qui les accepte et qui s'y range d'elle-même: principe d'une portée indéfinie dont les conséquences, dans tous les ordres de faits et jusque dans les relations internationales, s'aperçoivent à peine, même à présent. On comprend qu'il ait fallu des luttes, des violences, des combats sans nombre, pour accomplir de tels changements, pour y plier toutes les intelligences, pour y faire concorder tous les intérêts. Mais aujourd'hui, cette période, qui a duré cent ans, est terminée : il ne reste plus qu'à suivre les effets d'une aussi étonnante transformation.

Aussi n'y a-t-il plus que les personnes capables de prendre des taupinières pour des montagnes qui croient qu'une révolution est imminente et qu'elle est nécessaire. Une révolution! Pour quoi faire? Personne ne songe à rétablir un état social et politique semblable à celui de l'ancien régime, dont les éléments n'existent même plus. L'égalité, l'équité dans l'administration, la justice pour tous, le partage des fonctions publiques et des avantages sociaux, le droit de se réunir, de s'associer, d'écrire et de parler, la participation du peuple à son gouvernement, soit pour le constituer, soit pour le contrôler: tous ces biens sont dans les vœux de tous; ils sont passés dans les faits et dans les mœurs. Qu'est-ce qu'une révolution nouvelle pourrait donner de plus?

***

Et toutefois, à beaucoup de gens, cette révolution, au fond inutile, semble devenue nécessaire. Pourquoi? Il ne suffit pas de dire: ce sont des mécontents. Il faut voir quels sont leurs griefs, et, s'ils sont légitimes, les faire cesser.

Ces mécontents ne se plaignent pas des droits conquis, mais ils disent que ce qui leur manque, c'est la sécurité dans leur possession. Prenons garde. La république paraissait devoir être le régime le mieux approprié à notre état social et le mieux fait pour assurer aux citoyens l'usage de leurs droits : droits civils, droits civiques, droits individuels. Mais si l'épreuve tournait contre elle seulement, si elle apparaissait comme un régime plus propre qu'un autre à développer les instincts de la démagogie et à favoriser ses desseins, ce ne serait pas fait pour la recommander aux suffrages des Français qui ont besoin pour leurs intérêts et pour eux-mêmes de sécurité.

La sécurité est pour les citoyens d'un État ce qu'est la santé pour les individus: le premier des biens. En France, où l'on n'aime pas l'effort perpétuel, où l'on a le goût de son loisir et de ses plaisirs, on lui sacrifiera tout. Mais on peut avoir la sécurité de deux manières. On peut la tenir de sa vigilance, de sa force de résistance, à la condition que le pouvoir établi ne rende pas ces efforts impuissants; ou bien, on peut l'obtenir d'un maître. Et il ne faut pas oublier que les Français, quand ils sont las de lutter pour le maintien de leurs droits, sont enclins à chercher des garanties ailleurs que dans la liberté.

Triste ressource pour une nation que la dictature! Il n'est guère d'hommes éclairés qui doutent que, sous cette forme, les droits des citoyens sont bien plutôt absorbés et perdus que garantis, que la France se décomposerait et que sa force vitale s'altérerait promptement, qu'enfin des guerres inévitables et le démembrement possible seraient le résultat de la réapparition parmi nous du césarisme.

Quelques-uns trouvent dans une monarchie libérale une force, inhérente à l'institution même, qu'ils croient propre à résister aux mouvements impétueux d'un État démocratique. Ils supposent qu'elle opposerait un obstacle résistant aux entraînements de la démocratie, encline à des ardeurs de bien-être et d'égalité qui vont jusqu'à dépasser la justice et à méconnaître les droits d'une partie des citoyens. Ils s'imaginent enfin qu'une autorité incontestée, indéfinie dans la durée, assez souple pour se prêter au mouvement des idées générales, et assez forte pour s'opposer aux excès de la démocratie, serait un remède efficace au mal qu'ils redoutent: et ils la préfèrent à une république qui n'aurait pas su se contenir; ils espèrent y trouver un refuge sûr sans être obligés de recourir au césarisme par peur de la démagogie. Mais ces raisonnements, quand on les soumet à l'épreuve des faits, quand on les contrôle par les enseignements de notre histoire contemporaine, tournent aisément à l'hypothèse ; et les gens sages

et bons patriotes, redoutant les effets désastreux de perpétuels changements, préféreront à une hypothèse une réalité vivante, un gouvernement établi, qui n'est en contradiction avec aucune des idées essentielles auxquelles il faut tenir. D'ailleurs, une république libérale offre au point de vue de l'ordre, de la liberté, de la garantie des droits, tous les avantages d'une monarchie : elle en a d'autres qu'une monarchie n'aurait pas, du moins au même degré.

***

Son premier mérite est d'être le vrai régime de la concorde : et c'est ce qu'exprimait M. Thiers quand il a dit, dès 1848, qu'elle est le régime qui nous divise le moins. Celui qui ne voit pas que la discorde est le virus mortel — on dirait aujourd'hui le microbe — qui nous mine et nous tue, n'est pas digne de s'occuper des affaires publiques. Ce n'est pourtant pas ce sentiment qui pousse aujourd'hui à tant de concentrations et de coalitions : c'est même un sentiment tout contraire, qui témoigne seulement de la nécessité de l'union, l'union qui fait la force. Mais la concorde, comme toute chose, a ses conditions, sans lesquelles on ne l'invoque que comme un mot vide de sens. Elle exige que l'on abdique toute prévention, que l'on connaisse bien les Français de toutes conditions, que l'on comprenne leurs intérêts, que l'on ait un respect religieux pour leurs droits, que l'on pratique la tolérance. Mais ce sont là des conditions générales qui seraient les mêmes sous tout régime politique.

Ce qui fait le mérite particulier de la république à cet égard, c'est que d'abord elle n'est pas née d'un coup de force : elle n'est pas le fruit de la victoire d'un parti sur l'autre : il n'y a ni vainqueurs ni vaincus à son berceau : elle est née de nos malheurs. C'est sous son nom que tous les enfants de la France se sont groupés en 1871 pour se refaire une patrie. Nos révolutions successives avaient créé parmi nous des divisions de partis ; ces partis peuvent se rapprocher sur un terrain commun sans faire de sacrifice ni d'amour-propre ni d'intérêts. Elle seule, enfin, donne satisfaction à la masse populaire, sur l'imagination de laquelle elle exerce une véritable séduction. On ne peut empêcher que cette fraction importante de la démocratie ait son idéal politique. Il y va de l'intérêt commun qu'elle ne soit pas un élément de trouble permanent dans l'État. N'est-ce donc rien, pour la concorde, que d'enlever aux partis leur raison d'être, de faire que royalistes, impérialistes et républicains puissent travailler en commun à la chose commune, sans abdication et sans honte ; que le peuple enfin n'ait plus rien à souhaiter ni à revendiquer, puisqu'il possède la réalisation de son rêve ?

Un régime républicain est encore la meilleure école de civisme pour une démocratie. Et, à ce sujet, ne remarque-t-on pas que presque toujours, dans les entretiens qui roulent sur la politique, les interlocuteurs perdent de vue l'état social dans lequel nous sommes. J'avoue que le mot de démocratie éveille aujourd'hui dans l'esprit une idée presque déplaisante, tant les prétendus amis du peuple en abusent, et tant ils donnent à cet innocent vocable une sorte d'air de défi et de provocation à l'adresse des citoyens qui croient que, même en démocratie, on peut garder les mœurs et le ton d'une société policée. Et toutefois il faut, quand on s'occupe de nos affaires, se souvenir que nous sommes un État démocratique.

Ce qui importe au premier chef, dans un tel État, c'est que les citoyens, qui peuvent tout et qui sont maîtres de tout, sachent ce qu'ils font et règlent leur volonté. Car c'est un axiome qu'une démocratie qui ne sait pas se contenir est prête pour la dictature ; de même qu'un citoyen qui ne sait pas user de sa liberté n'est en réalité qu'un esclave déchaîné. Un régime républicain, par son seul fonctionnement, oblige et habitue les citoyens à s'occuper des affaires publiques, à y penser, à les discuter, à peser le pour et le contre, à se rendre compte des conséquences de ses actes. Si le régime est bien dirigé, il facilite cette éducation publique de civisme.

L'exercice du suffrage est presque l'unique devoir civique de la plus grande partie des citoyens d'un État démocratique. Et les classes supérieures de la nation ont le plus grand intérêt à ce que les électeurs soient éclairés sur la portée et sur les conséquences de ce devoir bien ou mal rempli. Étant le nombre, le peuple peut devenir oppresseur : ses instincts l'y portent ; il ne peut être retenu que par des considérations dans lesquelles l'instruction n'entre pas seule, et où la moralité a une grande part. Et c'est pour cela que la morale, et la morale religieuse, loin d'être tenue en suspicion, devrait au contraire être mise au premier rang dans l'enseignement populaire. L'expérience acquise par soi-même complétera ce que l'instruction reçue aura préparé. Il est impossible que l'usage fréquent et prolongé de son pouvoir ne conduise pas le peuple à apercevoir la relation qui existe entre les choix qu'il fait pour la composition des corps électifs chargés de ses affaires, et son propre intérêt. Par là, il sera conduit à la règle essentielle du régime républicain : le gouvernement doit appartenir aux meilleurs et aux plus dignes. Il sera amené à former lui-même le patriciat naturel nécessaire à toute démocratie qui veut rester libre ; et ce sont les classes déjà préparées pour les emplois publics et pour la direction des affaires générales qui profiteront le plus — à la condition qu'elles s'y prêtent — des progrès que le peuple aura faits dans l'éducation civique.

Ces progrès de l'esprit public devront faciliter l'œuvre qui est à faire, œuvre qui appartient à un régime républicain, plus qu'à tout autre : j'entends le développement de l'idée générale qui est au fond de la Ré-

volution française. Cette idée générale s'exprime d'un mot : l'affranchissement. Et que signifie ce mot, si ce n'est la substitution de la volonté humaine, de la personnalité individuelle à une autorité supérieure préétablie. On n'empêchera pas cela. Le problème — et je conviens qu'il est difficile — est de trouver un procédé politique capable d'harmoniser toutes les volontés individuelles dans un effort commun pour le bien public ; de faire que la patrie demeure grande quand les citoyens sont libres.

Le régime le plus propre à opérer cette merveille sera le meilleur : et, pour notre temps, le régime républicain est celui qui remplit le mieux cette condition. Il tend, — je veux parler, on le voit bien, d'une république libérale et non d'une république jacobine, — il tend à décentraliser l'administration et à développer les activités individuelles. Le mouvement se produit presqu'à l'insu et contre le gré des républicains imbus des vieilles doctrines révolutionnaires. On s'effraye et on s'étonne de l'éclosion presque spontanée d'institutions nées pour répondre à des besoins nouveaux que les gouvernements selon l'ancienne mode n'auraient pu satisfaire : syndicats, comités, associations, juridictions même, chambres de commerce, chambres consultatives, comices, associations industrielles, agricoles, commerciales, libertés des pouvoirs locaux, etc., qu'est-ce que tout cela, si ce n'est le mouvement d'une société qui s'organise sur un plan nouveau. C'est l'esprit de la Révolution française qui passe et qui crée son monde à lui.

*
* *

Libérale, recueillant toutes les forces et toutes les grandeurs du passé pour en faire profiter la patrie, ouverte à l'esprit de progrès, généreuse, assez forte pour garantir aux Français la possession et la jouissance de tous leurs biens, moraux et matériels : telle était la physionomie qu'il fallait donner à la république. Mais à peine en avait-on dessiné les traits qu'une autre direction fut donnée aux affaires publiques. Et si la confiance avec laquelle la France allait s'abandonner à elle se retire, à qui la faute? Est-ce au régime ou aux hommes? Est-ce donc qu'il y a quelque chose de fatal dans les affaires humaines? Est-ce que l'intelligence et la volonté n'ont aucun rôle dans ce monde? Et n'est-il plus vrai de dire que ce sont les hommes qui font leur propre sort? On connaît cette école : elle comprend les sectateurs de la doctrine du *n'importe quoi*. C'est l'école d'une espèce nouvelle de dilettantisme quelque peu éhonté.

Non, la république n'était pas condamnée — elle ne l'est pas encore — à mal tourner. Mais faire d'elle un gouvernement de parti; dans un régime politique dont le trait essentiel est d'être libéral, introduire l'esprit de secte; favoriser, par la domination du radicalisme, des systèmes d'organisation sociale menaçants pour les intérêts positifs, c'est prendre le contre-pied de ce qui est à faire.

Les prétextes n'ont pas manqué, il est vrai. Quelques événements, comme ceux du 24 mai 1873 et du 16 mai 1877, les ont fournis. Mais le propre des gouvernements éclairés et inspirés par une pensée supérieure est de ne pas s'emparer de prétextes pour mal faire. C'est prendre une massue pour écraser une mouche, que de sacrifier la liberté lorsqu'il n'y a qu'à corriger des abus et à faire les réparations qu'exigent des erreurs et des fautes passagères. C'est pour avoir érigé en système un régime d'exclusivisme, sous les noms barbares d'épuration et de laïcisation; c'est pour avoir proclamé des doctrines d'État et pour avoir commis ou laissé commettre des actes contraires au sentiment religieux de la grande majorité des Français, qu'on a ravivé les dissentiments et fait naître dans beaucoup d'esprits des doutes sur la valeur d'un régime politique ainsi dénaturé.

Il ne manque pas de ces fanfarons d'assurance qui nient que l'esprit public soit troublé, inquiet, disposé à la recherche d'une solution. On croit faire montre d'une grande force d'esprit en niant l'évidence et en se refusant à voir ce qui crève les yeux. Il y a, il est vrai, des aveugles de nature et d'autres que le pouvoir aveugle. Il y a des hommes caparaçonnés de suffisance qui ne peuvent imaginer qu'ils ne sont pas la raison même, et qui sont dans l'impuissance de se mettre en la place d'autrui pour savoir ce que d'autres pensent : puis les hommes d'un sens rassis, apparemment plus parfait que celui des autres, qui vous traitent de pessimiste, si vous êtes clairvoyant, ou qui vous taxent d'être des esprits chagrins, malveillants, ou même des traîtres, sur un simple doute : tant il est difficile à certaines gens d'admettre qu'ils puissent se tromper. Ce sont les médecins *tant mieux*, à l'imperturbable diagnostic. Ne peut-on dire d'eux tous, en rééditant un mot célèbre : « Je vous connais; vous vous appelez Polignac et Guizot; vous êtes des républicains de l'an 1851, qui avez conduit avec tant de superbe votre régime préféré à sa ruine. »

*
* *

A ceux-là, les avertissements n'avaient pas manqué : ils ne manquent pas davantage aujourd'hui. Ils viennent d'hommes à l'esprit supérieur que leur âge ou leurs talents mettent au-dessus des ambitions vulgaires; ils viennent des salons, des cercles, de la rue; ils viennent de l'opinion publique, cette force redoutable sans laquelle aucun régime aujourd'hui ne saurait vivre. Déjà en octobre 1885, le peuple, en envoyant à la Chambre une majorité d'opposants, soit de gauche, soit de droite, avait manifesté son mécontentement. Mais quoi! c'était un ministre intègre qui n'avait pas voulu peser par des moyens illicites sur le suffrage universel; c'était le Tonkin, c'était le clergé,

c'était tel autre pelé, d'où venait tout le mal. Et depuis lors, parce qu'on n'a voulu rien voir ni rien entendre, c'est de cette opinion blessée et irritée qu'est né le boulangisme.

On en accusera tout, la France elle-même, plutôt que soi. Qu'est-ce à dire? Est-ce donc que la France est incorrigible et qu'elle a le goût des aventures? qu'elle ne sait pas ce qu'elle veut, qu'elle aspire à changer la forme du gouvernement? Nullement. Mais il est de mode de charger le suffrage universel de tous les péchés d'Israël : tout le monde sait qu'il n'est plus bon à rien quand il ne se plie pas au gré des dominateurs du jour. Et rien n'est plus injuste, rien n'est moins démontré. Que le mode de consultation adopté soit défectueux, cela se peut. Mais il ne faut pas dire que la France ne sait pas ce qu'elle veut. Elle le sait parfaitement : et quand des jacobins, des partisans de la Commune et des révolutionnaires l'interrogent, elle répond : «Je ne veux pas de vous.» Sa volonté est claire et réfléchie. Les moyens qu'elle emploie pour l'exprimer sont dangereux; les remèdes auxquels elle a recours sont funestes. On l'a bien vu, hélas! Mais elle sent son mal, et elle le dit.

*
* *

Que faut-il faire? C'est la dernière question sur laquelle on se quitte, et l'on se quitte sans se donner de réponse. Il n'appartient pas à un très humble écrivain de se donner comme le détenteur d'une vérité que nul autre n'aurait découverte avant lui. Aussi bien, il n'a ni à découvrir une vérité, ni à prétendre à aucune invention merveilleuse. Il n'a qu'à répéter ce que tout le monde dit : il faut changer de conduite.

Il n'y a pas de révolution à faire, parce qu'il n'y a rien à conquérir, rien à détruire, rien à édifier. Il faut être juste, tolérant et libéral. Il ne faut molester ni proscrire personne. Il faut donner part à tous du bien commun. Il faut administrer avec équité. Il faut respecter dans toutes ses manifestations les droits de la conscience. Il faut honorer la famille et sauvegarder l'autorité des pères sur leurs enfants. Il faut protéger l'exercice des cultes religieux. Il faut bannir l'esprit de secte de nos lois et de nos pratiques journalières, se rappeler que les lois mêmes peuvent être tyranniques, et qu'il y a des droits humains qui sont au-dessus d'elles. Ni réaction ni révolution. Que l'on gouverne enfin avec du bon sens : car la nation en est pleine, et sa confiance vous sera rendue quand elle se sentira en sécurité.

Les Français, de quelque condition qu'ils soient, savent qu'ils sont en possession de tous les droits qu'un homme raisonnable puisse désirer. Mais ils veulent, — et quelle prétention plus légitime! — ils veulent pouvoir exercer ces droits librement. Ils se rient des prétendus docteurs qui ont l'incroyable outrecuidance de leur interdire l'usage de certaines libertés et de leur imposer leurs dogmes. Ils s'indigneront si ces docteurs, devenus hommes d'État, usent de leur pouvoir pour édicter en lois leurs formules. S'ils pouvaient croire que, sous un régime républicain, ils ne pourront jamais se soustraire à une telle tyrannie, ils iraient, plutôt que de s'y soumettre, jusqu'aux extrémités les plus redoutables.

Heureusement, le régime républicain, s'il ne fait pas éviter tous les maux, porte avec lui son remède. Il fournit aux citoyens un moyen très simple de se passer des docteurs et de leurs formules. C'est de ce moyen qu'aux prochaines élections générales le peuple fera bien de s'aviser.

DE MARCÈRE.

L'AU DELA

Nouvelle

Sait-on ce qui fait rire? Sait-on ce qui fait pleurer? Sait-on enfin ce qui fait vivre l'esprit?

D'avoir rempli les airs de rires éclatants, à l'âge joyeux des chaudes espérances, d'avoir passé plus tard par toutes les souffrances de l'âme et du corps, l'esprit se prend encore à dire au temps : « Ai-je vécu? »

Puisqu'il doute alors, qu'est-ce donc que de vivre? Tu le sais, *Toi* qui tiens ton grand doigt sur le livre où, depuis que le monde est monde, tout s'écrit.

La page est-elle donc interdite à l'esprit humain? Qu'a-t-il besoin d'ailleurs de tout connaître? Le corps naît, souffre, vieillit, et, sondant son être, se reprend encore à dire au temps : « Ai-je vécu? »

Non! quelles que soient les circonstances qui entourent la vie, il est, tôt ou tard, une lueur qui illumine, une émotion qui transporte, une joie qui féconde. On cherche sur les grandes pages du livre, et l'on découvre, un jour ou l'autre, l'atome qui sera le germe jusque dans l'imperceptible coin d'une goutte d'encre noire...

Ces réflexions traversaient l'esprit de Paul Tiche en sortant des bureaux de son journal, où son service de rédaction l'avait appelé; sa main fébrile tenait encore une lettre qu'on venait de lui remettre, et qui l'attendait là depuis deux jours.

L'écriture large et hardie était celle d'une femme, elle lui était inconnue, et l'enveloppe portait le timbre du bureau de poste de Pont-de-Veyle (Ain), pays où il ne connaissait personne.

Il en avait ouvert le pli avec l'air tranquille et sceptique que donne la vie dans le tourbillon politique; son regard avait parcouru la lettre et, peu à peu, à mesure que ses yeux avançaient, son visage avait

pris une expression sérieuse, trahissant l'intérêt et l'émotion.

Le langage était pur, la pensée forte, et le charme puissant; cette lettre de femme avait toutes les allures de la virilité, toutes les séductions de la grâce. On sentait sous les mots, dans les phrases, une profonde sincérité, une conviction solide, un enthousiasme délirant.

Cette femme avait lu le dernier article de Paul Tiche, intitulé : *l'Au delà*, dans lequel il avait exposé une théorie sur ses aspirations célestes et la pluralité des existences, et sa pensée, en complète communion de sentiments avec ceux du journaliste, s'était enflammée au contact de cette étincelle.

Paul Tiche était un philosophe spiritualiste d'un caractère sérieux, d'une rectitude rigoureuse de jugement, et dont la nature mélancolique trouvait de douces jouissances dans l'examen des destinées futures. Il avait longuement réfléchi sur ces questions mystérieuses; sa pensée s'envolait souvent vers les étoiles qui exerçaient sur lui une influence sensible. L'infini l'attirait, il cherchait, dans les comparaisons entre les choses de ce monde et ses aspirations célestes, à pénétrer les secrets de la nature et de l'invisible.

A force de réflexions et d'études, il s'était bâti tout un système philosophique et religieux, à l'aide duquel il établissait la certitude de la vie future et des existences successives de l'âme.

Dans les sympathies et les répulsions qu'il rencontrait autour de lui il puisait tous ses éléments constitutifs, il étudiait les circonstances qui unissent les êtres ou les séparent, les lois naturelles qui régissent les hommes et qui leur font suivre une marche précise et tracée à travers l'Univers, éternellement vivant, éternellement agité.

Ses douleurs personnelles se mêlaient à ses déductions et, sans avidité, mais d'une main assurée, il passait des nuits fiévreuses à rêver et à écrire.

La souffrance faisait le fond de son article : il y gémissait sur la vie humaine et sur les douleurs de certaines âmes; mais il trouvait les consolations, il indiquait où étaient les espérances, et, plein de foi, il chantait les joies futures, récompense des luttes d'ici-bas.

Il évoquait le souvenir des êtres disparus, il les effleurait de sa pensée dans les mondes où il les devinait, et il leur envoyait, à travers l'espace, les baisers du regret, mais aussi l'espoir ardent d'une nouvelle union.

Ces pensées émises par l'article de Paul Tiche, dans un style fleuri, mais sobre, avaient trouvé, enfouie dans une campagne de l'Ain, une âme enthousiaste et fervente qui avait tressailli à leur contact.

Entraînée irrésistiblement vers cet idéal qui lui arrivait comme un écho de ses propres pensées et de ses intimes souffrances, cette inconnue avait laissé déborder le trop-plein de son cœur dans une lettre où elle avait mis toute sa foi, un peu de l'air pur de ses hautes montagnes, et beaucoup d'elle-même. Elle n'avait pas résisté au désir de lui dire merci, à travers l'espace, pour ses consolations.

Puis, au bas de la lettre, un nom : *Madeleine;* un nom qui ne disait rien à sa mémoire, mais qui parlait à son esprit par son mystère et par l'intimité qu'il semblait contenir.

Qu'était donc cette femme? Que renfermait cette lettre de surnaturel ou de magnétique pour qu'il se sentît si troublé?

Il avait déjà traversé bien des événements; la vie morale et physique s'était déroulée devant lui; il avait trente-cinq ans, et, fortement ébranlé en lui-même, il se demandait en sortant de l'hôtel du journal : « Ai-je vécu? »

Il entra chez lui, toujours poursuivi par cette pensée sans se l'expliquer; son sommeil fut agité et avec le temps, ses réflexions prirent une consistance. Il vit cette femme qui, seule dans l'immense nombre de ses lecteurs, avait senti un rayon d'espoir la pénétrer; il vit son visage, jeune sans doute, pâli par les rêves et la douleur; l'or du soleil ruisselait dans l'ambre de ses cheveux et mettait une étincelle dans ses yeux bleus. Cette image ne tarda pas à prendre les traits de l'être fictif qu'il cherchait souvent dans les espaces et que les poètes appellent la Muse. Il la vit habitant une humble demeure fleurie de clématites, entourée de hauts peupliers à la cime frissonnante; puis, il la voyait grandie avec son rêve, planant sur les sommets, les pieds sur la terre, et le front baigné dans les nuages.

Le lendemain il ne résista pas : il adressa à tout hasard, au nom de Madeleine, à Pont-de-Veyle, une lettre pleine de pensées confiantes qui laissaient voir la puissante attraction de son âme vers sa sœur inconnue.

Il parlait de ses théories sur l'attraction et la répulsion des êtres, développait ses observations avec une précision et une logique absolues et prenait l'exemple de cette correspondance soudaine pour appuyer ses conclusions.

Il expliquait la progression régulière et la marche perpétuelle des âmes à travers l'infini, dont les astres sont les stations et les points de rencontre. Que seraient donc les sympathies et les haines que les hommes trouvent sur la terre, qui, comme dans le cas présent, inconnues et étrangères aux relations ordinaires, se manifestent naturellement, sans qu'aucune volonté humaine y ait présidé?

N'y avait-il pas là une preuve du lien surnaturel qui unit les êtres qui se sont déjà connus, et qui, après avoir été séparés par la mort, les unit encore pour leur donner de nouvelles jouissances?

Et alors, quelle source féconde en consolation, quel

foyer d'espérance réchauffant toute la vie, puisque la mort n'était qu'un passage à franchir et, qu'en quittant la terre, on peut avoir l'espoir de retrouver les affections qu'on perd momentanément!

Il n'en fallut pas tant pour enflammer la pensée de celle que Paul Tiche appelait déjà *Madeleine*. Une réponse ne tarda pas, suivie dès lors d'une active correspondance de part et d'autre.

Le journaliste se sentit invinciblement entraîné vers cette femme qu'il considérait désormais comme l'âme sœur de la sienne, fatalement liée à lui et dont les deux essences se cherchaient.

Aucun désir charnel, aucun calcul, aucune passion ne pouvait guider le langage de Madeleine : il le sentait trop sincère et trop pur pour avoir un doute! Et alors il jeta un regard vers son passé, il le vit rempli de souffrances plus que de joies; il découvrit que l'amour vrai, idéal, dans lequel l'homme se donne tout entier, n'avait pas eu de place en lui. Jamais un charme aussi troublant n'avait ému son cœur.

Les lettres se succédaient fréquentes, plus confiantes de jour en jour; au bout de trois mois il ne douta plus que l'amour suprême de sa vie était là, mais il le devinait si beau, si grand et si pur qu'il n'osait y toucher!

Un matin une lettre arriva, elle contenait quelques mots d'introduction. Madeleine révélait une chose inconnue: elle avouait que depuis le jour où elle avait lu l'article du journal, elle avait noirci bien des pages rimées, et qu'aujourd'hui seulement elle osait en envoyer une. Paul lut en effet cette page en réponse à sa dernière lettre :

LES DEUX RAYONS.

Tiens, le voilà, prends le, ce rayon qu'il te faut!
Prends-le sans mesurer si *Celui* de là-haut
A la clarté plus belle et la flamme plus forte.
S'il anime ton front, le reste, que t'importe?

Va, tant qu'il coulera de l'or dans mes cheveux,
Tant que mes yeux pourront, quand le soleil s'élève
Sur les monts empourprés, s'emplir de tous ses feux,
Tant que les buissons verts me passeront leur sève,
Je croirai que ma vie, en ce prolongement,
T'est due, à toi qui tiens mon âme en ce moment,
Comme du sol un coin fertile tient la plante!
Garde-la toute à toi; l'âme à vieillir est lente,
Quand les dieux l'ont pétrie et de terre et de ciel.
Que lui font les printemps dont se pare la plaine?
Elle a des bouquets verts toute la saine haleine,
Et l'abeille toujours y trouvera son miel.

Va! fais comme l'abeille, et puise pour ta lyre
Des vers que les vallons aux monts iront redire,
Et que des monts les voix, portant encore plus loin,
Rediront au rayon dont ton front a besoin!

Le temps passa sur ces émotions troublantes; le charme s'opérait puissamment. Les visions les plus enchanteresses hantaient l'esprit de Paul sous l'empire de son imagination vive, et, lentement, par degrés, il en vint à désirer ardemment de connaître celle qui avait su lui inspirer tant de rêves.

Il en parla dans une lettre. Madeleine ne le repoussa pas et répondit par cette phrase, qui prouvait tout le vague éthéré, toute l'ardeur de sa pensée, dégagée des liens terrestres.

« Comment avez-vous pu douter une seconde que ma pensée ne volerait pas au-devant de vous? Plus le temps marche, plus il passe ses gros doigts sur les visages; quand vos yeux seront là, je crierai au soleil: « Éclaire bien mon front pour « qu'on y puisse compter tous les plis, il en est encore un « de plus! C'est le rêve s'envolant devant la réalité. » Mais que m'importe; si le corps qu'il faut au corps n'existe pas et si l'esprit qu'il faut à l'esprit défie les gros doigts du temps... »

Une flamme nouvelle embrasa le cœur de Paul, qui, saisissant dans les jours qui suivirent une mission à Lyon pour son journal, se promit d'aller à Pont-de-Veyle, mettre sa main dans la main frémissante de l'inconnue, et plonger ses regards dans l'azur de ses yeux.

Le voyage lui parut long; sa tête était hantée de rêves qui devenaient fantastiques à mesure que la réalité approchait. Il descendit de wagon au fond d'une vallée délicieusement encadrée de hauts sommets échelonnés, et fuyant les uns derrière les autres, dans des teintes amorties et bleutées.

Les uns étaient couronnés de forêts, les autres coupés dans le roc; il les reconnut tous dans les descriptions qu'il en avait reçues; il vit de loin de hauts peupliers; il demanda au facteur, qu'il rencontra sur la route, si ce n'était pas là que demeurait Mme Madeleine, et, sur un geste affirmatif, il s'élança plein de curiosité.

La fin du mois de mai avait mis des frondaisons vertes à tous les arbres, et semé des senteurs dans l'air du soir qui passait sur le vallon.

Le soleil baissait vers l'horizon et jetait des rayons d'or bruni sur la cime des arbres et sur l'arête des toits des maisons.

Retirée à l'extrémité du village, une petite villa cachée dans la verdure et entourée de murs se dressait, coquette et simple, au milieu d'un parc.

En quelques pas il fut devant la grille et, pendant qu'il sonnait, ses yeux fouillaient les détails de cette vision qui se révélait peu à peu à lui.

Une femme vint ouvrir la porte et il pénétra avec un serrement de cœur dans cette solitude, où tant de pensées fiévreuses avaient pris leur vol vers lui.

L'aspect annonçait l'aisance modeste; le jardin était paré déjà des couleurs chatoyantes de mille plantes parfumées, sur les massifs et au bord des allées.

Il s'avança lentement vers le perron qui occupait le centre de la façade, et, au moment où il allait en gravir



le premier degré, une femme apparut sur le seuil.

Un visage pâli, tiré par la souffrance et vieilli par le temps et les larmes, s'offrait à lui sans qu'il eût une surprise ni un regret, devant cette révélation qui n'était plus celle de la jeunesse...

Ses yeux pouvaient tout voir, ses oreilles tout entendre, ce n'était pas avec eux qu'il voyait ou qu'il entendait; l'esprit voyait l'esprit, l'âme entendait l'âme, la forme n'existait pas, la matière était anéantie!

Des cheveux d'un noir de jais contournaient le front et les tempes; des yeux droits, grands ouverts et humides, s'étaient levés sur lui, pendant qu'un dernier rayon du soleil couchant éclairait violemment cette subite apparition.

Une voix chanta, douce et tendre, dans le silence, sans que Paul Tiche se rendît compte exactement d'où elle venait :

— Excusez-moi, si je n'ai pas couru vers vous; je suis si souffrante! Et puis l'émotion m'a rompu les jambes; je ne puis plus marcher.

Elle était, en effet, effroyablement pâle, et sans une énergique volonté elle se fût affaissée sur le sol. Elle tendit la main à Paul; il la sentit froide et agitée. Elle l'entraîna lentement dans un petit salon, et là, abattue dans un fauteuil, Madeleine resta les yeux fixés sur le jeune homme, l'âme extasiée, détachée de la terre.

Lui, comme dans un rêve, subissait un charme surhumain et indéfinissable, laissait errer ses regards tour à tour sur l'intérieur, qu'il pénétrait peu à peu, et sur la vieille femme.

Le salon était propre, correct; un goût sûr et sobre à la fois avait présidé à son arrangement. Aucun détail intime, aucun portrait d'être aimé et disparu ne rappelait ici la vie passée; la pièce était très garnie d'objets divers, mais vide de souvenirs, comme l'existence de celle qui l'habitait...

L'amour n'avait point laissé de traces chez cette femme, vaincue par la souffrance morale, devenue aussi souffrance physique; le dénuement était resté au fond de ce fouillis, la désespérance régnait sur cet amas de choses banales.

Paul Tiche vit de suite avec quelle navrante sincérité son amie lui avait parlé; tout ce qui l'entourait était en accord avec ses paroles. Puis, pénétrant plus complètement dans leurs pensées communes, ils échangèrent des phrases émues, se confièrent leurs âmes, autant par les yeux que par la voix, et entrèrent progressivement en possession d'eux-mêmes.

Ils parlèrent ainsi longtemps. Madeleine exposait à son ami la tristesse de sa vie : un amour ardent l'avait jadis unie à un ingrat qui l'avait cruellement outragée. Sa conduite misérable l'avait tué et l'avait laissée, elle, désillusionnée et meurtrie par la perte de l'idéal.

Son existence calme, terne et sans espoir, s'était écoulée ainsi jusqu'au jour où elle avait rencontré Paul, qui lui avait donné, par sa correspondance, une émotion jusqu'alors inconnue.

Elle pourrait, disait-elle, mourir maintenant, certaine d'avoir été comprise, heureuse d'avoir reçu les consolations d'un croyant.

Madeleine retint Paul à dîner et l'engagea à profiter, pour la nuit, de la chambre d'ami qu'elle mettait à sa disposition. Le journaliste accepta l'un et l'autre. Le dîner fut court, et Madeleine, très fatiguée, demanda la permission de se retirer chez elle. Il l'accompagna jusqu'aux marches de l'escalier qui conduisait à l'étage supérieur, et là, sans un mot, dans un silence funèbre, comme pour un dernier adieu, la main chaude du jeune homme serra les doigts glacés de la vieille femme, et elle monta lentement, pendant que, très troublé lui-même, Paul entendait le bruit étouffé de larmes désespérées.

Conduit à sa chambre par une femme de la maison, Paul Tiche essaya de dormir, mais n'y parvint pas; il était tourmenté par une inquiétude indéfinie, grandie par le charme moral que celle qui lui avait offert l'hospitalité exerçait sur lui si impérieusement.

A l'aube, il sortit, erra mélancoliquement sous les arbres, dans les bosquets fleuris de lilas et de seringas, en attendant de pouvoir prendre congé de son amie pour continuer son voyage à Lyon.

Vers huit heures, il entendit du bruit dans la maison et la femme de chambre qui l'appelait :

— Monsieur! monsieur!

Il accourut. Muette d'effroi, la femme le conduisit dans la chambre de Madeleine.

Tout tremblant, il entra et la vit livide, étendue sur son lit, les yeux ouverts, les mains inertes. Un vif rayon de soleil, venant de la fenêtre, jetait sur son front un nimbe d'or diamanté, comme pour réchauffer son visage glacé.

Elle était morte.

Un anévrisme s'était produit au cœur; et, poursuivant son rêve ardent, les yeux tournés vers le ciel, dont ils reflétaient l'azur, elle avait quitté la terre pendant son sommeil, sans agonie, sans un cri.

Maintenant elle reposait, et le rayon de soleil qu'elle aimait tant baignait une dernière fois son front de son ardente lumière.

Paul Tiche eut un éblouissement, chancela et tomba à genoux, abîmé dans une douleur profonde, embrassant la main amaigrie et blanche de Madeleine. Il murmurait des paroles qui devaient être une prière pleine de regrets et aussi d'espoir en la vie de l'au delà.

AUGUSTE CHAUVIGNÉ.



SITA LA SAINTE

Épisode de la guerre des Cipayes

En 1857, lors de l'insurrection des Cipayes dans l'Inde, la riche Lucknow, aux merveilleux jardins, eut à subir plusieurs sièges, coupés par des combats hors les murs.

Les Anglais, chassés une première fois du palais de la Résidence, s'enfermèrent dans les jardins extérieurs de la cité. Une guerre d'escarmouches précéda les inoubliables atrocités des revanches.

Des légendes extraordinaires se répandirent alors dans les deux camps.

Un être aux formes lourdes et indescriptibles errait sur le champ de bataille, vers le milieu de la nuit, se courbant à intervalles irréguliers, marchant parmi les morts et les blessés, d'un pas à la fois leste et trébuchant. Les balles ne l'atteignaient point. Des sentinelles anglaises et des sentinelles hindoues avaient, à différentes reprises, tiré sur ce promeneur bizarre, inattentif aux cris et que les coups de fusil mêmes laissaient indifférent.

Dans quelque endroit qu'eussent lieu les combats, cet être réapparaissait aux heures nocturnes, s'employant à d'étranges besognes inconnues qui surexcitaient l'imagination des soldats. Les Hindous, plus crédules et d'esprit plus ardent que les froids insulaires, n'en parlaient qu'avec une sorte d'effroi respectueux.

On l'avait longtemps pris pour un simple détrousseur de cadavres Des tireurs renommés affirmaient l'avoir touché maintes fois, mais les balles ne le faisaient point sortir de son mutisme et ne lui faisaient point lever la tête.

Quant à le poursuivre, comme il semblait si simple, on n'y songeait même pas, certain qu'une embûche de l'ennemi attendait les imprudents.

Les soldats anglais s'étaient décidés à voir en lui le héros de l'insurrection, le terrible Nana Doundhou Panth, plus connu sous le nom de Nana Sahib. Ils l'accusaient de venir, sous un déguisement informe, achever sauvagement les blessés. L'accusation semblait avoir d'autant plus de raison que ceux sur qui il se penchait poussaient parfois des gémissements ou de longs cris d'agonie qui retentissaient sinistrement dans le cœur des veilleurs.

On l'avait vu parmi les blancs palais de Lucknow, étranges et de style composite, sous les coupoles des mosquées criblées de mitraille, dans les ruines, dans la nuit.

On l'avait vu sous les ombrages qui bordent la large Goumti, semblant épier dans la rivière le passage d'un cadavre.

On l'avait vu traverser l'Imambara, le lieu saint aux sculptures superbes et aux lignes grandioses, comme en quête de meurtres à accomplir.

On l'avait vu s'abattre comme un oiseau de proie sur la terre sanglante, dans la nuit qui suivait le combat. Il avait couru, d'une allure fantastique, dans les jardins extérieurs et dans le cœur de la cité, trouvant moyen, dans la même veillée, de visiter les deux camps. On lui prêtait des desseins sombres et des actes pervers d'autant plus effrayants qu'ils étaient plus mystérieux. Il semblait avoir de tout temps habité les ténèbres, car il était doué, dans les lourdes et opaques nuits de l'Hindoustan, d'une merveilleuse et surnaturelle lucidité. Avec la vague ressemblance d'un ours de l'Himalaya, il possédait, à certains moments, la souplesse rampante et la rapidité des félins. Redouté comme le tigre noir, le beau roi des jungles, la terreur et le respect en avaient fait, chez la plupart, une sorte d'être sacré et inexplicable.

Les Hindous, se rappelant les légendes du Ramayana, n'étaient pas loin de croire à quelque avatar nouveau d'un dieu qui voulait éprouver son peuple. Ils avaient fini par laisser errer en liberté, dans les nuits noires, ce fureteur excentrique.

Les Anglais, eux aussi tranquillisés et moins défiants, lui permettaient l'approche des avant-postes, blasés déjà sur les apparitions de ce rôdeur noctambule. Sir Lawrence, qui devait bientôt mourir, avait même défendu à ses hommes tout simulacre d'agression.

Une nuit pourtant, ténébreuse entre toutes, trois volontaires de l'armée hindoue, trois de ces Khond qui enfouissent leurs filles vivantes en des vases de terre neufs et offrent à Tari, déesse de la Terre, des victimes humaines, se mirent à chercher silencieusement au milieu des parcs la créature mystérieuse, étonnement et effroi des soldats. Ils avaient quitté le poste, à l'insu des autres, s'étant imaginés à eux trois que cette lourde enveloppe cachait le radjah d'Aoudh qui venait déterrer ses trésors. Ils s'étaient blottis, un peu au hasard, dans un bouquet de fougères arborescentes.

Après une attente de quelques heures, ils perçurent tout près d'eux des pas coupés de brusques arrêts. Sans pousser un cri, avec une entente muette, ils s'élancèrent vers le fantôme qu'ils n'entrevoyaient qu'à peine dans la profonde obscurité.

Mais voici qu'une voix claire, douce, impérieuse, voix d'adolescent ou voix de femme, s'éleva, arrêtant net leur course. Et ces Khond cruels et audacieux qui se plaisaient dans le sang et dans la mort, oubliant leurs intentions perfides, du même geste soumis se courbèrent devant celui qui parlait.

L'inconnu fit un signe et s'en alla vers Lucknow, rapidement et semblant effleurer le sol. Les volontaires, transformés, suivirent, obéissant à la toute-puissance de cette voix et de cette volonté !

Au moment où ils atteignaient les portes de la ville, le soleil jaillit derrière eux comme une flamme.

L'inconnu, vêtu d'un étrange costume noir qui tombait jusqu'à ses pieds sans même dessiner la taille, était une jeune femme dont la beauté sculpturale et fine dénotait une Aryenne de pure race. Une sorte de mantille couvrait ses cheveux et retombait sur ses épaules, voilant un peu son visage.

***

La porte franchie, les Khond, jusque-là éloignés d'elle, la précèdent et lui font le passage libre.

Ils traversent la Goumti où des Hindous viennent à la file faire leurs ablutions gravement et dans le plus grand silence. Ils traversent des rues où fleurissent tous les genres d'architecture : des maisons à terrasses et à balcons, des pavillons à dômes et à campaniles percés à jour, des villas italiennes, des cottages anglais et des chalets suisses.

Devant le palais de la Résidence règne une vive animation : là sont entravés les éléphants, la plupart revêtus de couvertures multicolores à franges d'or ou d'argent tombant à mi-jambe, ceints encore de leurs tourelles de combat, quelques-uns attelés à d'énormes chariots. C'est la rumeur, l'agitation enthousiaste d'une ville de guerre. Des milliers de cipayes circulent par bataillons ou à la débandade. Les uns portent le costume de la milice anglaise. D'autres sont à peu près nus ou se drapent dans toutes sortes de manteaux : ce sont les volontaires, des hommes de toutes les nations et de toutes les castes. Ils regardent la jeune femme avec une indifférence qui ne laisse voir qu'un léger étonnement de ses vêtements bizarres. Nul ne se doute que celle qui passe est le héros de leurs légendes, le mystérieux promeneur des soirs tragiques.

***

C'est une salle hexagone, très élevée de plafond. Des mosaïques d'une merveilleuse finesse, comprenant toutes les gammes du vert et du jaune, couvrent entièrement les parois. Elles forment des panneaux étroits à personnages, avec, en haut et en bas, des inscriptions de langue sanscrite. Des plaques de marbre blanc encadrent ces panneaux. Les ciseaux hindous les ont fouillés avec un prodigieux talent. Elles sont ajourées, ouvragées, ciselées en une magnifique dentelle rigide et éblouissante. Des matelas de soie blanche jonchent les dalles de porphyre.

Des sandales glissent dans une cour intérieure, une portière se soulève : c'est Nana Sahib.

Un voile de mousseline blanche le couvre jusqu'aux genoux, laissant voir un pantalon flottant de soie écarlate. Une ceinture de même couleur, à moitié cachée par le voile, apparaît avec des manches de poignards et des crosses de pistolets cerclés d'or et incrustés de pierreries. Un énorme turban blanc traversé d'une aigrette enserre sa tête. Il a les traits impassibles et les yeux calmes. A la vue de la jeune femme qui se tient debout, les bras croisés, un sentiment d'admiration se peint pourtant sur son visage. Il la salue comme la saluerait un roi, et attend.

Elle, toute frémissante, d'une voix contenue, parle comme une inspirée : « Voici le jour de lumière! La fleur du lotos a fleuri ce matin. Il est temps que tu saches qui je suis et ce que j'ai fait. »

Et elle lui raconte sa vie. Elle était née à Bénarès la sainte. Un brahmane l'avait élevée, un des rois de la Science. Il lui avait appris qu'il n'y a qu'un seul Dieu en de multiples incarnations, l'avait fait lire dans l'*Atharvana-Veda* (1) et dans les astres, et dès son adolescence, l'ayant emplie de pitié pour les misères humaines, et ayant fait naître en elle un de ces grands amours des hommes comme celui de Krichna, il l'avait envoyée, sous la protection des dieux, pour les servir et les sauver.

Elle reprit : sur terre j'ai nom Sita la Sainte. Je suis sainte, mais je suis mortelle. Le Ciel m'a ordonné de me préserver de vos balles. — Voici. — Je t'en fais don. Tu retrouveras là dedans les balles de tes soldats avec les balles anglaises. — Et elle déroula de son corps un épais manteau de soie noire qui l'enveloppait trois fois. — Tu comprends maintenant l'étrangeté de mon costume et de mes allures. Un tel manteau est la meilleure des cuirasses.

Du manteau noir, épais et inélégant, jaillit en quelque sorte une autre femme. Elle semblait vêtue d'or des pieds à la tête. Des vêtements légers de soie jaune, serrant le corps, au contraire de la mode hindoue, faisaient ressortir la sveltesse incomparable de ses formes. Elle ne portait point de bracelets aux bras ni d'anneaux aux chevilles. Un large collier de corail enserrait seul son cou.

Nana Sahib mit un genou en terre et baisa le manteau : Je te vénère, ô femme, dit-il. Ta mission est grande parmi toutes celles d'ici-bas.

Mais Sita l'interrompit :

— Écoute. Là-bas à moitié chemin de la ville et du jardin fortifié des Anglais, vers l'endroit où tes soldats m'ont surprise, dans une clairière ceinte de palmiers dhoums, de baobabs et de banyans, voilée à tous les regards par les bambous, les rotins et les lianes, s'élève une pyramide. Tu trouveras là des blessés : Anglais et Hindous. Je ne regardais point la nationalité. C'étaient des hommes. De ceux que j'ai recueillis, beaucoup sont morts que j'ai enterrés de ma main.

Le chef s'écria :

— O sainte, implore le Ciel pour la liberté de tes frères de race. Tends-leur ton bras secourable. Mais au nom des dieux qui te conduisent, au nom de la Trimourti, je t'en conjure, cesse de souiller ta main au

(1) *Traité de science occulte.*

contact de nos ennemis, car je dis qu'elle est impie, la main qui sauve l'Anglais.

Mais elle, indignée :

— Je souffre d'entendre ces paroles, ô toi qui entreras peut-être un jour dans le palais d'Indra. Ne connais-tu pas les Pouranas? Ils disent : « Sois bienveillant pour tous les êtres, charitable, plein de compassion. Celui qui secourt toutes les créatures entrera dans le ciel suprême. » Je te livre tes ennemis. Respecte-les. Tu n'as point le droit de les traiter comme les dieux t'ont permis de traiter les vaincus de Kawnpoore.

***

Puis Nana Sahib, changeant son maintien, soudain s'approcha d'elle.

— Pourquoi te le cacherais-je plus longtemps, ô Sita? Dès que je te vis, mon cœur fut à toi. Tu es l'essence même de ma vie. Heureux sera le chef des Révoltés s'il devient ton époux.

Sita répliqua, sans reculer et sans frémir :

— J'ai fait les grands vœux. J'ai renoncé aux plaisirs d'ici-bas, et, sœur de tous les hommes, je mourrai dans mon devoir, pure comme la fleur du lotos blanc.

— O femme, tu es belle comme Lakchmi et noble comme Rembha. Ton âme repose dans tes yeux d'or. Le sourire s'épanouit sur tes lèvres. Moi, égal à Cartikeya, dieu de la guerre, je te supplie d'avoir pitié de mon amour.

Elle resta muette et grave, les yeux baissés.

Il reprit :

— Sita, reine de beauté, déesse des déesses, ne protège point l'ennemi. Laisse-moi le frapper du glaive.

***

Elle ne répondit point, les yeux mi-clos.

Nana Doundhou Panth, la face profondément altérée, les regards farouches et résolus, les narines palpitantes, les doigts crispés, fixa la jeune femme dont les cheveux noirs, maintenant débarrassés de la mantille, tordus en casque, semblaient affiner les traits délicats et fiers, et demanda d'une voix gutturale :

— Si tu veux que l'aube de demain se lève sur ton front, sois mon épouse et mon alliée.

— Jamais! répondit doucement Sita. Je suis prédestinée à l'œuvre du salut.

Alors Nana Doundhou Panth cria :

— Au nom de mon amour et au nom de ma patrie!

Son poignard s'abaissa.

La jeune femme, toujours muette, les paupières fermées, tomba, tachant de pourpre les matelas de soie blanche.

HENRY COLAS.

LE LOUVRE EN 1815

L'unique rencontre où notre pacifique musée du Louvre se soit vu mêlé directement à l'histoire du pays se place à la date de 1815.

Les victoires de Bonaparte avaient accumulé dans les galeries du « Muséum central des arts », devenu bientôt « Musée Napoléon », le plus prodigieux ensemble de tableaux et de sculptures. De chacune de ses campagnes, ce croquemitaine des peuples rapportait comme supplément de trophées la fleur des collections des villes vaincues; et les dessinateurs de sa vie, Duplessis-Bertaux en tête, n'exagéraient rien sur leurs vignettes en le représentant, à chaque retour d'expédition, suivi d'innombrables convois pleins de statues, de toiles et de richesses de toutes sortes. Aussi le Louvre avait-il contenu, un moment, les chefs-d'œuvre de l'art universel, car tout, en Europe, s'était vu rassemblé là. Il n'était rien resté, sur place, des objets qu'on pût voiturer, et si le secret du transport sur toile des fresques avait eu les applications d'aujourd'hui, Paris aurait possédé Michel-Ange et le Vatican.

Un pareil trop-plein de trésors nécessita même à plusieurs reprises d'abondantes répartitions aux principaux musées de la province, en manière d'allégement à ce glorieux encombrement.

Mais il devait en être de cet éclat incroyable, démesuré, comme des autres conquêtes de Bonaparte. Ce maniaque de batailles, d'une ambition naïve à force de persistance, ne laissa pas la France profiter d'un seul des avantages, même secondaires, de la victoire, avantages un instant possibles s'il s'était avisé d'un peu de sagesse. L'équipée des Cent Jours, survenue comme une forfanterie sanglante, ne paraissait pas faite, au reste, pour adoucir la violence des alliés à leur entrée dans Paris, et le Louvre fut leur première vengeance.

Il y aura peut-être intérêt à laisser entrevoir l'état du Louvre au moment où la restitution de leurs collections respectives aux alliés occasionnait les scandales d'une main-basse assez inattendue.

Les érudits spéciaux trouveront dans des livres connus, *les Musées de province* et *les Amateurs d'autrefois* de Clément de Ris, quantité de notes de catalographie et d'inventaire relatives au mouvement des tableaux dans le Louvre et hors du Louvre à la veille de 1815; ils y verront de même les détails, cadre par cadre, des restitutions de toiles faites aux puissances.

Aussi croyons-nous devoir prendre le sujet par le côté plutôt anecdotique et humain, sans nous arrêter outre mesure aux œuvres en question, à moins de particularités intéressantes.

Les mœurs des invasions ne varient guère et ne gagnent pas à être saisies sur le vif, mais il y eut en



1815 le cas tout spécial d'un règlement de compte artistique comme il ne s'en était jamais vu.

Chose pitoyable à dire, sans les Cent Jours, le Louvre eût conservé ses immenses conquêtes presque intégrales, car le premier traité de Paris ne faisait aucune mention d'œuvres d'art à reprendre. A peine si des amateurs espagnols, « les dix premières familles de Madrid », Fernand Nunez, Altamira, spoliés en 1808, provoquèrent une décision royale, le 8 mai 1814, pour réintégrer leurs propriétés.

Les gouvernements réclamèrent seulement celles de leurs œuvres restées dans les magasins, et leur conduite respectueuse envers le musée eut tout lieu d'étonner. L'empereur de Russie montra surtout la réserve la plus courtoise à l'égard du baron Denon, directeur du Louvre, et le 26 mai il lui faisait demander par le comte Tolstoï, son grand maréchal du palais, l'aïeul du célèbre écrivain, la permission de visiter les galeries de peinture et de sculpture françaises. Alexandre désirait en même temps des notes sur les ouvrages les plus dignes d'attention. Le czar, il est vrai, ne pouvait pas se sentir directement intéressé à des revendications de tableaux, toutes indifférentes à sa couronne, car l'incendie de Moscou et la retraite des Français étaient venus à point dévorer ou mettre à l'abri les trésors de sa Maison; mais, à les supposer, un instant, compris dans la rafle napoléonienne, il n'y a pas d'apparence de se l'imaginer promoteur d'une demande en restitutions, lui, de préférence aux autres porte-voix des puissances lésées.

Le musée continuait donc d'ouvrir ses incomparables galeries sans prévoir un lendemain destiné à faire le vide sur tous les panneaux de ses murs.

Arrivent le retour de l'île d'Elbe et Waterloo. Cette fois, les alliés rentrent en furieux dans Paris. Il ne va plus s'agir de camper, pour une heure, aux portes des Tuileries, histoire de donner satisfaction à l'amour-propre des troupes: ils entendent maintenant mettre à la raison un peuple convaincu de la plus grave récidive. Sans vouloir réfléchir à la réalité des faits, c'est-à-dire à l'immense mouvement de défection, au concert des haines parties de tous les cœurs à l'adresse de Bonaparte, les alliés se croyaient des droits aux plus honteuses brutalités. Des contributions de guerre accablantes et d'autant plus ruineuses par la baisse des fortunes publique et privées, l'occupation étrangère la plus vexatoire pesèrent aussitôt sur Paris et les provinces, et il fut résolu de faire disparaître de la France les moindres traces d'un passé de près de vingt-trois ans de conquêtes. Ainsi le Louvre serait sacrifié, corps et biens si l'on peut dire.

Le mobile des puissances, bien loin d'être un intérêt d'art, affectait, au contraire, surtout au début, la forme d'une vengeance aveugle et toute militaire.

Le 7 juillet 1815, M. de Ribbentrop, intendant général des armées prussiennes, en compagnie d'un commissaire des guerres appelé Jacobi, se présentait aux portes du Louvre au nom de Frédéric-Guillaume avec sommation au baron Denon d'avoir à remettre aussitôt « les objets de Prusse sous peine de répression immédiate en cas de lenteur ». Cette entrée en matière un peu tudesque fixe dès l'abord le baron Denon sur le genre d'aménités à attendre des agents étrangers, mais sans l'inquiéter encore. Il veut temporiser pour en écrire au prince de Talleyrand. Néanmoins il croit devoir, par prudence pour le musée, faire visiter les tableaux, statues et bas-reliefs de la Prusse à Jacobi et le laisser prendre note.

Le 9 juillet, au matin, Ribbentrop, plus impérieux et fort surpris de ce semblant de résistance, ordonne, par lettre, à Denon de « remettre lesdits objets dans la journée, faute de quoi on s'assurerait de sa personne ». Cette seconde intimidation ne devait pas avoir plus d'effet, et Denon répondait au porteur : « Il ne s'agit pas de ma personne, mais de mon devoir. »

Un deuxième exprès n'eut pas une meilleure chance. A onze heures du soir, le même jour, une troisième lettre, mais appuyée celle-là : « Monsieur, comme vous n'avez pas satisfait à mon ordre pour la livraison des chefs-d'œuvre enlevés par les Français en 1806 à Berlin, Potsdam, etc., et que jusqu'à présent vous n'avez pas pris de mesures pour y satisfaire, je viens d'inviter M. le baron Muffling de vous envoyer un poste commandé par un officier et fort de vingt-cinq hommes. Je vous observe en même temps que si jusqu'à demain midi vous n'avez satisfait à ma demande, je vous ferai arrêter et conduire à la forteresse de Graudenz dans la Prusse occidentale. RIBBENTROP. »

Dans l'espoir de prévenir tout scandale au Louvre et l'esprit un peu inquiet cette fois, Denon se détermine à laisser faire un commencement d'opération. Il conseille même d'emballer d'abord les statues et bustes, comptant sur les lenteurs inhérentes à de pareilles opérations, pour rasseoir les colères de Ribbentrop et recevoir les instructions de la cour.

De fait, Talleyrand et le duc de Richelieu, nommé de la veille ministre de la Maison du roi, n'éprouvaient pas un mince embarras à répondre aux questions de conduite pratique que leur posait le directeur du musée. Ils avaient beau se reporter à la réserve des alliés en 1814, faire valoir la conduite tenue par les puissances à ce moment, où elles s'étaient fait gloire de la conservation intacte du musée, où le czar l'avait protégé ouvertement, où l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse se contentèrent, pour la forme, de menus objets restés dans les magasins et par conséquent d'un intérêt plutôt médiocre: tout cela ne changeait pas la nouvelle humeur des maîtres du jour.

Louis XVIII se défendait de vouloir rien rendre, et la violence seule, disait-il, aurait raison de lui. Il ne voyait aucun motif qui justifiât la violation d'une des clauses du premier traité de Paris, clause de nature

fort étrangère aux considérations politiques invoquées depuis Waterloo : comment des droits de possession, reconnus gracieusement, il est vrai, mais enfin reconnus, pouvaient-ils à quatre mois de distance devenir non avenus par l'effet d'une secousse militaire sans nul rapport avec eux?

C'était là le point à soumettre au sang-froid des alliés, si le sang-froid eût été de mise à ce moment.

De fait et à voir de haut, impartialement, cette *question des conquêtes*, les puissances avaient tous les droits possibles de reprendre la presque totalité des œuvres d'art enlevées de chaque capitale par Napoléon.

Il faut en excepter ceux des lots notifiés et ratifiés dans les traités et d'une possession légale, en apparence incontestable.

D'où était venue à Bonaparte, dès la république, cette idée d'enlèvement officiel à travers les galeries et cabinets de l'Europe? Au moins les campagnes de Louis XIV et de Louis XV, ni même celles de Louis XII ni de François Ier ne lui avaient rien appris de pareil en fait d'annexions fantaisistes, et d'ailleurs ce détail des lendemains de victoire n'était pas de nature à naître tout d'abord dans son esprit.

Il y a lieu d'en attribuer toute l'initiative au baron Denon comme au seul de l'entour de Bonaparte qui fût familier en ces matières. Avant et surtout depuis l'expédition d'Égypte, Denon s'était fait écouter de Bonaparte sur le chapitre des intérêts de l'art et de la littérature en France. Ses dons d'érudit et de connaisseur, renforcés d'une expérience d'aquafortiste très fertile, justifiaient une confiance aussi flatteuse. Et puis, ses voyages antérieurs de jeune diplomate sous Louis XVI l'avaient renseigné sur la valeur des galeries européennes. L'idée lui vint de souffler à Pichegru d'abord, ensuite à Bonaparte, ce moyen facile d'enrichir le Musée central de Paris.

Il était trop naturel de confier l'exécution d'un projet pareil à son initiateur; aussi Denon eut-il à suivre les armées avec mission de désigner tous les chefs-d'œuvre bons pour la France, convois et responsabilités compris. Jamais pourvoyeur de musées ne fut à semblable émerveillement, et les navrantes réalités de 1815 purent seules rendre Denon au terre à terre des désillusions.

Le sursaut de l'arrivée brutale des Prussiens au Louvre le trouvait donc mal armé, armé de raisons incertaines, inconsistantes en face de la force, et de fait incapable d'une défense solide, sauf pour les tableaux reconnus à la France par des traités.

De toute manière il y avait à protester, et il protesta tout de suite et en tout. C'était la consigne donnée par Louis XVIII.

Cependant Ribbentrop n'eût pas menacé si vite de voies de fait s'il ne s'était senti soutenu. Blücher, en train de piller Saint-Cloud, son propre quartier général, et furieux des lenteurs de Ribbentrop, dépêchait au Louvre un lieutenant plus expéditif à son gré, Eberhard de Groote.

La nuit du 10 juillet ces deux commissaires, suivis de deux cents hommes, arrivaient avec des torches pour enfoncer les portes du musée.

Il fallut une brusque intervention de l'empereur de Russie, prié par Louis XVIII de prévenir cette inconvenance, pour arracher au roi de Prusse l'ordre de surseoir au lendemain.

Il est assurément difficile de mettre au compte de l'amour de l'art cette exécution aux flambeaux, car, à moins d'un plan concerté d'incendie, on ne voit pas l'avantage pratique d'une promenade de revendication à pareil éclairage.

Mais à six heures du matin, Frédéric-Guillaume ne croyait plus devoir montrer tant de scrupule, et le Louvre était envahi par la troupe. L'impétueux de Groote se mettait à l'œuvre. Il commençait par ordonner aux gardiens du musée de descendre le *Crucifiement de saint Pierre* de Rubens.

Naturellement Denon défend à ses hommes d'en rien faire : il les tient près de lui non pour prêter la main aux dépouilleurs du Louvre, mais pour atténuer les dégâts de l'opération. A un signe de Groote les soldats se jettent sur les gardiens, à coups de crosse et les forcent à décrocher plusieurs grandes toiles.

On en était là au moment où une centaine d'hommes de la garde nationale, partis des Tuileries avec ordre de s'opposer à tout enlèvement, vinrent se ranger en bataille à dix pas de la troupe prussienne. Les deux commissaires, à cette intervention inattendue, s'exaspèrent plus fort et parlent d'envoyer un officier au général Muffling, gouverneur de Paris. Les plus zélés des soldats allemands chargent même leurs armes.

La situation devenue critique à ce point, Denon prie le commandant du poste de garde nationale de retourner prendre un ordre écrit.

— Non seulement j'ai mission de ne rien laisser sortir, mais je suis autorisé à requérir d'autres forces, lui répond le commandant, d'une voix à ne laisser aucun doute sur l'impression presque blessante des paroles de Denon, comme si la consigne d'un officier du roi avait besoin d'un ordre écrit pour être valable. C'était donc un refus aggravant la situation.

Tout à coup un billet du comte de Pradel, le directeur du ministère de la Maison du roi, parvint à Denon et désarma les deux partis déjà en joue : « Monsieur l'officier de la garde nationale, commandant le poste placé au musée royal, voudra bien laisser librement passer les objets d'art remis aux commissaires prussiens par l'administration du musée, qui donnera à cet effet les *laissez-passer*. » Louis XVIII avait tenu à la présence de cette centaine de gardes nationaux comme protestation armée, mais il sentait trop la folie de la résistance pour ne pas se contenter d'une mani-



festation de pure forme. Aussi cette crise du grand salon fut-elle arrêtée juste à temps.

Rendus pleinement maîtres de leur action, Ribbentrop et Groote se remirent violemment en besogne, mais les gardiens avaient disparu, et ils en furent réduits à la manœuvre maladroite de leurs soldats, les tapissiers et gagistes du Louvre ayant refusé toute participation et outils.

Parmi les vingt tableaux mis à terre les premiers, se trouvait la *Bethsabée* de Van Eyck, venue de la Bibliothèque ambroisienne de Milan, et emballée du coup à destination de Berlin si Denon n'était arrivé, après beaucoup d'efforts, à faire sentir à Groote, le livret en main, combien il était peu d'usage d'emporter le bien d'autrui avec le sien.

Ribbentrop apposa les scellés sur une armoire où s'entassaient les nombreux bronzes du cabinet de Prusse, puis, avec Groote, employa le lendemain à enlever dans les églises de Paris les toiles de la conquête de 1806.

Il y allait évidemment de l'amour-propre de Sa Majesté prussienne d'en agir si vite, en tête des alliés, même sur ce sujet assez secondaire des objets d'art, comme s'il y eût à craindre, après les premiers jours d'occupation, un relâchement d'exigence de la part des puissances moins féroces.

Aussi le Louvre ne fut-il pas le seul endroit où les commissaires prussiens prêchèrent d'exemple. Le 24 juillet, ils étaient à Fontainebleau, enlevant les toiles à tort et à travers, et le lendemain ils sommaient Denon de faire revenir sur l'heure de tous les musées de province les tableaux de Berlin.

Une fois Saint-Cloud dévasté et officiellement emballé, Blücher trouva tout naturel d'introduire des espions aux Tuileries même, pour y reconnaître les objets qu'on présumait appartenir à la Prusse.

A cette insolence, Louis XVIII eut un éclat d'indignation et en vint à cacher des tableaux dans son alcôve, puis il écouta Talleyrand prononcer le mot de la situation : « Laissons les Prussiens se déshonorer ! »

Il surgit alors au roi le projet de vengeance le plus pratique comme document de l'avenir : ce fut de prendre acte au fur à mesure, et en connaissance de cause, des enlèvements des alliés, au double point de vue de la décence et de la violence. Il entendait par décence l'ensemble des revendications relatives aux œuvres d'art dépourvues de la sanction des traités et rendues sur sa seule signature sous l'influence fatale des événements; et par violence la reprise illégitime de tous les objets dont la possession était justifiée par un acte diplomatique incontestable. Cette distinction, on ne peut plus large et juste, montre que Louis XVIII avait le vrai sens du moment et ne lui demandait rien d'excessif en fait de délicatesse.

Cependant, le 13 juillet et les jours d'après furent assez calmes au Louvre. Les statues et bustes de Berlin, transportés au jardin de l'Infante pour les travaux d'encaissement, n'occasionnèrent aucune scène à noter. La hâte fiévreuse de Groote sembla même plutôt d'un heureux augure, car la fin de ses opérations paraissait devoir purger le Louvre de sa présence.

Mais c'était compter sans le caractère envahissant des Prussiens. Non contents de réintégrer leurs pseudo-propriétés, ils allaient se faire les exécuteurs d'autrui.

Les petites puissances, trop heureuses de mettre à profit cette rage ardente de restitutions, eurent bientôt intéressé l'amour-propre prussien à leurs revendications personnelles. Elles y ajoutèrent, il est vrai, une part d'hypocrisie d'une nature détestable et presque capable de faire préférer la politesse sommaire du Prussien. S'imagine-t-on, par exemple, M. de Munchhausen, commissaire des États de Brunswick, et autrefois en relations sympathiques avec Denon, à l'époque de leur jeunesse de diplomates, déclarant vouloir traiter « amicalement » avec le directeur du Musée et formulant, dès le lendemain, ses bonnes dispositions en une signification signée de Ribbentrop ! Il en fut de même de M. d'Oertzen, maréchal du grand-duc de Mecklembourg-Schwérin, et de M. de Carlshausen, conseiller de l'électeur de Hesse-Cassel. Denon fit une belle résistance au moment de la remise des tableaux de la Hesse, car il se séparait de la meilleure partie des plus gracieuses toiles de l'école hollandaise; mais Ribbentrop y mit d'autant plus de brusquerie.

En présence des trous béants, chaque jour plus nombreux sur les panneaux de ses salles, le pauvre directeur du musée se fit un crime de tout laisser faire sans résistance. Il essaya de se défendre.

La Belgique, la Hollande et l'Italie, les trois plus importantes pourvoyeuses du Louvre, étaient en même temps les trois pays qui avaient été mis à contribution le plus légalement. Vingt ans de possession et de la plus parfaite prescription pouvaient compter comme un droit historique indéniable en matière d'art. De plus on avait, cette fois, l'appui des traités.

Denon crut donc de bonne guerre de faire remettre aux plénipotentiaires du congrès des notes détaillées, relatives à l'origine des provenances de chacun de ces États. En cela, il se donnait l'illusion de ne pas supposer un parti pris général de la part de tous les alliés.

Il fut donc rappelé aux Belges comment les armées de 1793 avaient réuni à leurs trophées des tableaux de cathédrales et de monastères des Pays-Bas, comment, la Belgique devenue française par suite de diverses conventions avec l'Autriche, Napoléon sut indemniser de leurs pertes d'art ces nouveaux départements français par la fondation d'un musée superbe à Bruxelles, où il envoya des Rubens, des Van Dyck, des Crayer et des tableaux de Raphaël, du Guide, du Guerchin, de Paul Véronèse, du Procaccini, au nombre de plus de

quatre-vingts. Anvers se plaint; mais Napoléon ne lui a-t-il pas rendu la *Descente de croix* et le morceau de réception de Rubens, sans compter les dépenses énormes faites dans son port par le gouvernement français? Et puis, sur les deux cents tableaux apportés de Belgique et répandus, pour les deux tiers, dans dix-sept villes de province, combien avaient appartenu à des monastères et avaient été menacés, à cette époque de sécularisation violente, de se perdre pour l'un et l'autre pays dans des ventes inaperçues? La France, à cette date lointaine, les a recueillis, c'est-à-dire sauvés; elle a fait de leur annexion une clause des traités, les a réparés et remis en valeur. Si ces droits et ces services-là étaient méconnus, il faudrait alors reprendre au musée de Bruxelles tout son riche premier fonds et dépouiller dix-sept villes de province. Or cette France, accusée si haut de dévastation, a eu surtout à cœur de faire tourner ses conquêtes d'art « au profit et à l'instruction publique de toute l'Europe ».

Denon s'en prenait ensuite aux Hollandais. L'occupation de Pichegru avait occasionné fatalement la saisie des biens du stathouder et l'envoi de sa galerie de tableaux à Paris; mais la Hollande, une fois devenue royaume sous le sceptre de Louis Bonaparte, avait vu se former à l'hôtel de ville d'Amsterdam, par les soins de ce nouveau prince, grand amateur d'art, une collection fort ample, supérieure à celle du stathouder. Il serait donc de toute justice, si l'on restituait les tableaux de la Haye, de rentrer en possession de ce musée payé des deniers de Louis Bonaparte et très français à ce compte. Au reste, l'abdication de ce Bonaparte ayant réuni la Hollande à l'empire, Napoléon laissa le musée à la ville et se disposait même à l'accroître de toiles françaises en 1813. La reconnaissance la plus élémentaire renforcerait ici la notion d'honnêteté, et il fallait voir dans tout cela des échanges.

Pour l'Italie, Denon se heurtait à plus d'intérêts et de volontés. Il y avait l'Autriche à convaincre d'abord, et puis la Toscane, la Lombardie, la Sardaigne, Parme et Plaisance. Et pour ces petits États, il y allait d'une nécessité morale et même matérielle presque absolue de reconquérir tous leurs chefs-d'œuvre, car pouvait-on imaginer ces « terres classiques » existant sans l'admirable prestige de leur passé d'art!

Le prince de Metternich réclamait, le 5 août, les tableaux et objets ramenés de Vienne et de l'Autriche, et ce, dans les termes et avec les égards les plus courtois; mais il refusait de se laisser pressentir par Denon sur les intentions ultérieures de sa cour relativement aux tableaux enlevés des nouvelles possessions impériales en Italie. Ce silence inquiétait d'autant le directeur du musée; car à ces principautés italiennes se rattachaient — pour la circonstance — les autres États voisins, libres, mais heureux de recourir à un bras fort. Les tableaux pris en 1809, à Venise, étaient donc remis le 16 août à M. Rosa, conservateur des collections de Vienne, et ce premier pas de Metternich avait tout lieu de désespérer Denon. Il n'en présenta pas moins sa notice historique uniquement basée, cette fois, sur la valeur des traités. On verra bientôt l'ironie, par trop péremptoire, hélas! des réponses faites à ces remontrances si courageuses et d'une vérité presque indiscutable.

Le 1er août, la besogne d'emballage des commissaires prussiens était à peu près terminée et Denon pouvait espérer n'avoir plus affaire qu'à de plus paisibles réclamants; mais Ribbentrop lui réservait une surprise d'un inattendu invraisemblable.

Huit colonnes de marbre apportées, il y avait plus de vingt-deux ans, d'Aix-la-Chapelle et utilisées dans la galerie de l'Apollon, aux salles des Antiques, comme supports de voûte, attirèrent tout à coup les réclamations de la ville de Charlemagne.

Ni Groote ni Ribbentrop n'étaient gens à craindre le ridicule, même sous sa forme la plus grotesque, et ils trouvèrent tout simple de prier Denon de « faire descendre incessamment lesdites colonnes. Si M. le directeur est embarrassé pour avoir des ouvriers pour ce travail-là, on lui enverra des ouvriers prussiens qui se connaissent à des ouvrages de cette manière. »

Cette proposition d'employer des pionniers d'outre-Rhin à démolir le palais du roi, sous prétexte de desceller quatre paires de blocs d'une nature médiocrement précieuse, donna le cauchemar à Denon et il écrivit à Frédéric-Guillaume en personne. Outre le scandale, le danger, et les inconvénients matériels d'une pareille opération, il lui en signala encore l'injustice au point de vue du droit, car la ville d'Aix-la-Chapelle avait demandé et obtenu, à titre d'indemnité, deux portraits en pied de Napoléon et de Marie-Louise, magnifiquement encadrés. D'ailleurs, une dizaine de colonnes de la même provenance et non employées, plus un tombeau antique, présumé tombeau de Charlemagne, étaient à la disposition des commissaires dans le magasin des marbres.

Le roi de Prusse répondit :

« J'ai reçu, monsieur, la réclamation que vous m'avez adressée. Si l'honneur national et l'intérêt que je prends au progrès des arts dans mes États m'ont engagé à redemander ce qui avait été enlevé par la force des armes, il est également dans mes principes d'empêcher tout ce qui pourrait tendre à la dégradation d'un édifice qui renferme ce que l'antiquité nous a transmis de plus précieux. Je donnerai des ordres pour qu'on ne réclame aucune des colonnes qui soutiennent les voûtes de l'édifice, et tout en rendant justice au zèle et à la loyauté avec laquelle vous avez surveillé la conservation et la restitution des objets d'art, je fais charger mes commissaires d'accepter dix colonnes de vos magasins et le tombeau antique, d'après la proposition que vous m'avez faite.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »



La vengeance de Groote et de Ribbentrop fut de doubler le poste prussien de garde au Louvre et de laisser circuler dans les galeries un fort détachement de soldats avec armes et bâtons.

Le résultat de ces promenades militaires fut tout de suite conforme aux vues des commissaires, car, chaque matin, Denon avait à constater des bris de cadres ou des mutilations de statues. Les antiques, surtout, payèrent de leurs doigts, de leur nez, le petit succès du directeur.

Ici entre en scène une autre espèce d'alliés, d'une violence au moins égale à la violence des Prussiens : ce sont les Anglais.

Encore n'ont-ils pas l'excuse d'un lendemain d'Iéna à compenser, ni d'un pillage de Berlin. Froidement, incités par cette vipère d'Hamilton, ils vont se faire les exécuteurs d'autrui, au lieu de se donner, à bon compte, des airs de désintéressement. Une vanité hors de mesure, née de l'annexion toute récente des fameux bas-reliefs enlevés au temple d'Athènes par lord Elgin, les avait mis en humeur de rivalité contre le Louvre, et, croyant déjà leur musée capable d'entrer en comparaison avec nos nombreux antiques, ils voulaient surtout voir sortir et se disperser les magnifiques collections de statues des autres alliés, dans l'espoir d'en rassembler chez eux les débris un jour ou l'autre. Pour les tableaux, la remise intégrale devait leur tenir tout aussi à cœur en raison même de la connexité de ces doubles restitutions.

Ils se posèrent donc en demandeurs pour les Pays-Bas, Belgique et Hollande réunies, arguant de leur droit de protection sur les biens et intérêts de la famille d'Orange.

Une longue quinzaine s'était écoulée depuis la rédaction si précise des notes relatives aux conquêtes légales de Pichegru, et Denon pouvait croire de bon augure le silence du roi des Pays-Bas. La réflexion semblait, au moins, de mise en face de ces documents. Mais cette réserve, loin d'être inspirée par l'argumentation du directeur, avait, au contraire, pour cause la malignité.

Les premières semaines d'encombrement et d'invasion au Louvre avaient eu les Prussiens pour héros, et les compatriotes de lord Wellington entendaient ne pas confondre leur savoir-faire avec la brutalité de Blücher. Était-ce pour renchérir sur elle et mieux avoir les coudées franches, une fois le départ des premiers convois à destination de l'Allemagne ? On pourrait le supposer, en présence des faits.

Le 2 septembre, fut notifié au Louvre, sans plus de façon, l'ordre d'avoir à rendre dans la huitaine la totalité des œuvres d'art des « provinces Belgiques » et de la Hollande. La sommation émanait de M. Fragel, ministre des Pays-Bas, par l'intermédiaire de M. Thuret, consul général à Paris. Voilà donc à quoi aboutissaient les remontrances historiques de Denon !

Sur l'heure, Denon court chez le roi. Louis XVIII, déjà prévenu, se déclare résolument opposé à toute spoliation de la part du gouvernement des Pays-Bas. Jamais réclamations plus injustifiables ne pouvaient s'imposer au vaincu. Le directeur eut donc pour consigne de fermer le musée, à l'apparition des commissaires belges, et d'y attendre qu'on lui fît violence.

Deux jours après, lord Hill et plusieurs généraux anglais, à la tête d'un bataillon, venaient donner l'assaut au Louvre. Les délégués de la Belgique et de la Hollande, amenant avec eux des porteurs, formaient l'arrière-garde.

A la suite de pourparlers fort inutiles, hélas ! mais tout à la confusion des assiégeants, car Denon se retranchait derrière l'absence d'ordres de son gouvernement et criait à l'arbitraire, les portes furent enfoncées, le directeur fut mis en état d'arrestation, et généraux et commissaires se répandirent dans les galeries pour procéder aux enlèvements.

Il n'y a pas lieu, paraît-il, d'imputer à Wellington ces actes de sauvagerie, car le lord-généralissime fut au contraire, au dire de Denon lui-même, du caractère le plus réservé, pendant toute l'occupation de Paris. Les excès provenaient de son entourage, sans nulle initiative de sa part.

Cependant le directeur, aux arrêts dans son propre palais, dut laisser le secrétaire du musée, M. Lavallée, aux prises avec les délégués des Pays-Bas et eut à attendre que l'opération fût en plein cours pour sortir un peu de cette contrainte. Il reprit alors son rôle d'opposition passive, assistant avec un vrai désespoir à la dispersion officielle et irréparable du musée Napoléon.

Encore l'Italie, et c'en était fait du Louvre.

Ce fut bientôt le tour de la Bavière, par l'entremise de M. de Thiersch, membre de l'Académie royale de Munich. Denon s'en consola vite, pour celle-là, car sauf trois ou quatre tableaux de l'école allemande primitive, les vingt-cinq toiles du Louvre étaient plutôt médiocres.

Le 22 septembre, le comte Alava, ministre du roi d'Espagne, faisait valoir les réclamations de sa couronne en des termes d'un français bizarre, mais cependant trop facile à comprendre. Alava s'était d'abord adressé à Louis XVIII, s'appuyant sur la parenté de son maître avec le roi pour se faire aplanir toute démarche, mais il comptait sans la fierté de ce prince. « Je ne puis rien donner, mais je ne peux pas empêcher d'emporter », répondait le roi. Le ministre eut donc à se mettre en mesure de reprendre par la force les collections de sa puissance. A la sortie de Joseph Bonaparte de Madrid en 1813, les rapts d'œuvres d'art avaient eu un caractère de dépouillement par trop systématique pour ne pas tenir à cœur aux Espagnols, surtout à si peu de distance des événements. Leur rancune du peu de ménagements apportés à cette spoliation surpassait presque le regret de la perte effective, tant les

soldats de Joseph avaient dépassé la mesure. Alava ne crut donc rien exagérer en redemandant son droit et même un peu au delà. Ainsi il exigea, contre une certaine apparence de justice, les tableaux offerts par la ville de Séville au maréchal Soult et devenus, par une cession généreuse du duc de Dalmatie, la propriété du musée Napoléon. Outre la valeur capitale d'une galerie de Murillo, qu'il était indispensable de recouvrer pour l'honneur de Séville, Alava se fit le défenseur d'intérêts privés : la municipalité de Séville n'avait jamais eu de droit sur aucun de ces Murillo, venus d'amateurs, de monastères, de fabriques; mais, même au cas où le domaine de la ville les eût possédés en propre, le mot de *donation Soult* aurait encore paru d'une ironie outrageante, car personne n'ignorait en Europe comment les généraux de Bonaparte s'y prenaient pour se faire offrir, d'autorité, les collections princières.

Denon dut tout subir, et l'ambassadeur trouva tout naturel, pour se venger de la réponse de Louis XVIII, d'enlever la célèbre *Sainte Élisabeth* de Murillo, la seule toile de ce cabinet Soult qui pût prêter à une concession gracieuse envers le roi, sans trop éveiller l'amour-propre national. Ce tableau, en effet, venu au Louvre bien après les autres, au moment de la première Restauration, était, par suite, exempt de césarisme, du moins comme intention d'hommage, car il s'adressait au roi, à destination du musée royal. Sa Majesté l'avait agréé : cela n'ôtait ni l'odieux ni la date de la conquête, mais la nuance eût fourni un prétexte de condescendance envers le Louvre.

Les officiers prussiens, en rage de protection et inquiets de l'attitude incertaine de la cour d'Autriche, très désireuse d'appuyer, mais seulement en douceur, les restitutions aux petits États d'Italie, étaient loin de se décider à une évacuation par trop entière du Louvre. D'ailleurs, le commandement du général Muffling, maintenu gouverneur de Paris, ne les encourageait pas peu aux exactions de chaque jour.

Ils venaient donc déjouer là le dernier espoir de Denon, sans assentiment formel des commissaires autrichiens, et par manière de police, comme ils le disaient.

Ils accréditèrent à leur façon les délégués toscans Benvenuti et Alessandri, avec des offres de service trop vite effectifs. Et Metternich, loin de prendre ombrage de cette immixtion empressée dans les intérêts d'une petite puissance qui dépendait plutôt de son empereur, en profita pour entamer les affaires de Venise, de Parme et de Plaisance.

Ce fut un aide de camp du prince de Schwarzenberg qui fut le porte-voix de cette négociation impérieuse où le directeur du musée perdait toute illusion. Les fameux *Chevaux de Saint-Marc*, descendus du sommet de l'arc de triomphe du Carrousel, reprirent par eau le chemin des Lagunes. Les plus brillantes peintures vénitiennes les suivirent, et Denon se crut encore trop heureux d'en voir réchapper les *Noces de Cana* de Véronèse. Ce fut, en effet, le seul profit de cette restitution-là que de conserver au Louvre l'immense chef-d'œuvre. Mais chacun sait comment la chose se passa : par une fantaisie du sort, les commissaires autrichiens trouvèrent les *Noces* d'un transport trop difficile et demandèrent en revanche une toile de Le Brun, *le Repas chez le Pharisien*.

Un peu plus tard, les délégués de Modène se montraient de même friands de deux autres Le Brun, *Moïse défendant les filles de Jethro* et *le Mariage de Moïse*, en échange de plusieurs beaux tableaux des écoles italiennes.

N'en déplaise à M. Henry Jouin, l'historien définitif du premier peintre de Louis XIV, Le Brun mérita bien du Louvre le jour où il paya si efficacement de sa personne pour les intérêts du musée royal! Au reste, le goût des alliés aurait pu choisir plus mal, car ces trois Le Brun comptent parmi les meilleurs morceaux de ce vigoureux peintre décoratif.

Le musée Napoléon achevait ainsi de se disloquer, et Canova pour le Saint-Siège, M. Costa pour le roi de Sardaigne, MM. Boccalari et Lombardi pour Modène, présentèrent chacun à leur tour des revendications.

HENRY DE CHENNEVIÈRES.

(*La fin prochainement.*)

DE QUI EST « FAUST »?

Demandez à vingt Français : « De qui est *Faust?* » Quinze d'entre eux vous répondront sans hésiter : — « De Gounod ». Les cinq autres hausseront les épaules et ne répondront pas, pensant que vous vous moquez d'eux. C'est aux cinq derniers que s'adressent ces lignes.

Ils s'imaginent bonnement que *Faust* est de Gœthe, de même qu'ils s'imaginaient, il y a encore deux ou trois ans, qu'*Hamlet* est de Shakespeare. L'un est aussi faux que l'autre; c'est l'Allemagne elle-même qui le proclame par la bouche d'un des vétérans de sa critique, de l'auteur de travaux de premier ordre sur la philosophie, la poésie et l'esthétique, par la bouche, enfin, de M. Moritz Carrière (1). Soit dit en passant, quelle bonne chance pour nous que la découverte n'ait pas été faite par un savant français! Nous en auraient-ils dit, de l'autre côté du Rhin, si nous avions émis une seule des propositions sacrilèges de M. Moritz Car-

(1) M. Moritz Carrière est né en 1817. Il a enseigné la philosophie à Giessen et à Munich, et il a fait à Munich des cours sur l'histoire de l'art. Nous citerons parmi ses ouvrages : *la Contemplation philosophique du monde au temps de la réformation* (1847); *Essence et forme de la poésie* (1853); *l'Esthétique* (1859); *l'Art dans ses rapports avec la civilisation* (5 vol. 1863-1864). Ces deux derniers ouvrages sont ses œuvres capitales.



rière! M. Barbey d'Aurevilly peut en témoigner, lui qui le premier, dans une heure de divination (car il n'en savait rien du tout), a appelé Gœthe un savetier littéraire. On l'a accablé d'injures pour un mot qui se trouve aujourd'hui trop doux, car il y a savetier et savetier. Il y a l'honnête savetier, qui rapetasse les souliers qu'on lui a confiés et les rend à leur propriétaire; et il y a le savetier indélicat, qui transforme des chaussures volées, afin de les revendre à son compte. Gœthe était un savetier littéraire indélicat : il a volé *Faust*.

Il l'a volé à Lessing, démarqué et donné pour sien. M. Moritz Carrière l'avait découvert il y a longtemps et en avait réuni les preuves, mais il confesse sa faiblesse : il n'osait parler, il n'osait porter le premier la main sur l'idole. Il s'en était ouvert quelquefois dans la conversation, il en avait même dit quelques mots du haut de sa chaire de professeur : il avait reculé devant une vraie déclaration de guerre. L'audace lui est venue en lisant les polémiques soulevées par la question de l'authenticité du théâtre de Shakespeare et en voyant avec quel ferme courage une partie de la critique germanique s'était rangée du côté de Bacon, qui, d'après les derniers travaux, n'a pas fait que les pièces de Shakespeare; Bacon a aussi fait le *Faust* de Marlowe, et qui sait? il a peut-être fait les meilleures pièces de Massinger et de Beaumont et de Fletcher.

L'intrépidité des adversaires de Shakespeare, à qui l'on ne ménageait pourtant pas les railleries, a gagné M. Moritz Carrière. Il s'est décidé à parler, il a parlé, et nous avons sous les yeux son manifeste (1). Avant de l'analyser, on nous permettra de présenter quelques observations qui en feront ressortir l'importance.

Que le théâtre de Shakespeare soit de lui ou de Bacon, la chose est après tout secondaire, puisqu'elle se réduit à un changement d'étiquette. La nouvelle école transporte l'œuvre tout entière de Shakespeare à un autre écrivain. Il suffit de nous accoutumer à mettre un autre nom au-dessous des titres de *Macbeth* et du *Roi Lear*, et nous n'avons du reste presque rien à changer à ce que nous avions lu, ou pensé par nous-mêmes, sur le théâtre ainsi débaptisé. Tout au plus avons-nous à nous étonner de l'ignorance de Bacon, après nous être étonnés si longtemps de la science de Shakespeare. Le même génie change d'état civil : rien de plus.

Il en va autrement avec le problème soulevé par M. Moritz Carrière. L'éminent critique n'enlève à Gœthe — jusqu'à présent du moins — que ses deux *Faust*. Le poète en demeure très amoindri, mais il subsiste, et tout ce qu'on a écrit sur lui est à récrire, puis qu'on expliquait invariablement Gœthe par *Faust* et réciproquement. Il y a de même un abîme entre le Lessing que nous connaissions et le Lessing qui a fait, par surcroît, les *Faust*. Sa physionomie est aussi profondément altérée que celle de son usurpateur. Les deux plus grandes figures de la littérature germanique se trouvent métamorphosées d'un seul coup de baguette, l'une démesurément grandie, l'autre pour ainsi dire décapitée, et l'histoire littéraire de l'Allemagne est à refaire. Ce n'est pas un petit bouleversement, et l'on conçoit que M. Moritz Carrière ait hésité avant de mettre le feu aux poudres. Examinons maintenant les preuves qu'il apporte à l'appui de sa thèse.

Elles sont de deux sortes : les preuves externes et les preuves internes. Les premières sont terriblement légères. On se rappelle qu'au sortir de la maison paternelle Gœthe, alors âgé de seize ans, fit un séjour à Leipzig, où il continua ses études. Il aurait pu y voir Lessing, qui y vint vers la même époque, et il dit à ce sujet dans ses *Mémoires :* « Je ne sais ce qui nous passa par la tête, mais nous ne jugeâmes pas à propos de chercher à le voir, et nous évitâmes même de le rencontrer. » Il ajoute que ce fut très sot de la part de ses camarades et de lui-même, et qu'il s'en repentit plus tard, n'ayant jamais eu d'autre occasion de rencontrer Lessing.

On sait aussi que Gœthe ne se pressa pas de publier la première partie de *Faust*, et se contenta longtemps d'en lire des fragments à son entourage.

D'autre part, Lessing, qui avait fait un *Faust* dont presque rien ne nous a été conservé, a parlé de Gœthe avec une aigreur extrême, soit de vive voix, soit dans ses lettres.

De tout ce qui précède, que conclut M. Moritz Carrière? Que le jeune Gœthe avait fréquenté Lessing à Leipzig; qu'il avait eu entre les mains son manuscrit de *Faust*, qu'il l'avait tranquillement mis dans sa poche, sous prétexte que le génie prend son bien où il le trouve (à moins qu'il ne l'ait copié et fait disparaître, ce qui revient au même); et que sa part de collaboration s'était réduite ensuite « à mettre en méchants vers la prose de Lessing » et à changer ou supprimer les passages qui portaient trop visiblement la griffe du maître. Le reste va de soi. Gœthe a raconté qu'il n'avait jamais vu Lessing, bien que ce fût un mensonge, parce qu'il écartait ainsi les soupçons. Lessing disait du mal de Gœthe parce qu'il se doutait de quelque chose, sans oser toutefois, en l'absence de preuves, l'accuser ouvertement. Enfin, Gœthe retardait l'impression de *Faust*, parce qu'il attendait que l'auteur véritable fût mort.

Il faut convenir que voilà un grand homme bien arrangé. Les Allemands n'y vont pas de main morte, quand ils s'y mettent. Et ce n'est, je pense, que le commencement des révélations. Gœthe ne peut pas s'être arrêté en si beau chemin. L'écolier qui s'approprie aussi lestement le bien d'autrui n'en reste guère à un coup d'essai, et il n'y a rien que l'on ne doive attendre, en matière de fourberie, d'un écrivain capable

(1) Dans la *Gegenwart* des 5 et 12 janvier.

de parler toute sa vie, sans jamais se couper, d'un chef-d'œuvre qu'il n'a pas fait, en laissant croire que ce chef-d'œuvre est la chair de sa chair, l'âme de son âme, l'essence même de sa pensée et de son génie. Que va-t-on encore découvrir? Que ne va-t on pas découvrir?

Il me reste à expliquer sur quels indices M. Moritz Carrière a commencé à ouvrir les yeux. Sa démonstration repose sur un seul fait. Gœthe affirme qu'il n'avait pas vu Lessing à Leipzig, et il l'avait vu. Où M. Moritz Carrière l'a-t-il appris? Quand? Comment? Le savant auteur de l'*Esthétique* a connu la vérité par un procédé que nous ne croyions pas en honneur parmi les critiques d'outre-Rhin : il a eu une illumination. Une idée lui a tout d'un coup « traversé la tête comme un éclair », et cette idée, c'était que Gœthe « avait fréquenté Lessing » à Leipzig. Il n'y a rien à répondre à cela. Chacun, ici-bas, a ses idées.

Nous passons aux preuves internes. La première, c'est que Gœthe était tout à fait incapable d'écrire *Faust*. A l'âge où on lui prête la première conception de son poème, il n'était qu'une « linotte ». — L'expression est de Herder, qui le connaissait bien. Il était ignorant et n'avait, en particulier, que des notions très vagues sur la philosophie. Il suffit qu'on retrouve dans ses vers certaines idées de Leibniz, pour qu'on puisse être sûr que le fond n'est pas de lui. On reconnaît au contraire la marque de Lessing dans toute la partie philosophique de l'œuvre. Ce sont ses idées et ses expressions, affaiblies et gâtées par une versification pitoyable, mais parfaitement reconnaissables. « Où le ministre Gœthe, continue M. Moritz Carrière, aurait-il pris l'érudition classique entassée dans le second *Faust*... sinon dans Lessing? » Et la conversation de Faust avec Wagner, au commencement de la première partie, ce dialogue merveilleux dont chaque parole est « un pur rayon », où Gœthe aurait-il pris les idées dont il regorge, sinon dans Lessing? Et la scène entre Méphistophélès et l'écolier, est-ce d'assez pur Lessing? Les célèbres tirades sur le droit et la théologie sont à peine démarquées; chacun des mots dont se sert Méphistophélès porte avec lui son certificat d'origine.

Il va, va, l'impitoyable critique, et restitue morceau par morceau les deux *Faust* à l'auteur du *Laocoon*. Il démonte, pour ainsi dire, les idées, et prouve qu'elles sont comme exilées dans l'œuvre de Gœthe, tandis qu'elles sont merveilleusement à leur place dans celle de son illustre prédécesseur. Il analyse le style et montre qu'il suffit de gratter légèrement, pour retrouver la belle prose primitive sous les vers « à la Hans Sach » du voleur.

Il ajoute encore d'autres preuves secondaires, dont le détail serait trop long ici, et il dépeint le combat qui s'est livré en lui lorsqu'il a été en possession d'une vérité dont la révélation causerait un scandale bruyant, une révolution littéraire immense.

« Mais à la fin, dit-il, la maxime pseudo-gœthienne l'a emporté :

« J'ai longtemps regimbé, à la fin j'ai cédé; quand le vieil homme tombe en poussière, le nouvel homme s'éveille.

« Je ne voulais pourtant pas me laisser révoquer sur mes vieux jours, dans le domaine de l'esthétique et de l'histoire littéraire, comme un aiguilleur de chemin de fer qui ne distingue pas les couleurs. »

Le vieux Moritz Carrière a accompli son devoir. Il a livré à notre génération la formule féconde qui va renouveler nos idées sur l'une des plus grandes créations de l'esprit humain. Il lui lègue la tâche magnifique de rétablir la pièce originale dans sa forme primitive, afin que le chef-d'œuvre apparaisse dans toute sa splendeur, et qu'on rende justice au vaste génie qui a conçu et écrit les deux *Faust* en plein XVIII[e] siècle.

Que va répondre l'Allemagne? Quel effet va produire parmi ses savants ce coup de foudre inattendu? Nous attendons avec une certaine curiosité les réponses et commentaires que le manifeste de M. Carrière ne saurait manquer de provoquer. Beaucoup le traiteront de vieux fou, cela est à prévoir, et cela n'est pas intéressant. D'autres discuteront, réfuteront ou appuieront, et cela sera intéressant. Pour ma part, je me contente d'avoir exposé les faits le plus clairement qu'il m'a été possible. Il me siérait mal de discuter avec un critique de la valeur de M. Moritz Carrière les preuves « internes » de la non-authenticité de *Faust*. Quant aux autres, aux preuves externes et matérielles, j'avoue que je ne les vois pas. C'est sans doute ma faute, mais la démonstration que j'ai sous les yeux me produit l'effet d'une vaine fumée. Nous sommes trop imbus en France des principes de la critique scientifique, pour admettre qu'on puisse fonder un système sur une simple idée qui a « traversé comme un éclair » la tête d'un homme même très distingué, même très supérieur, s'il n'a rien trouvé ensuite, pas le plus petit fait, pas le moindre indice matériel ou moral pour appuyer et justifier son idée. La chose est tellement incroyable qu'il faut que M. Moritz Carrière ait en main des preuves qu'il a oublié, ou négligé, ou dédaigné de nous donner.

Nous les réclamons; nous laissons, en attendant, la place aux démolisseurs de grands hommes. Il y en a toujours de très zélés, dans tous les pays, qui ne demandent qu'à travailler. Jusqu'à plus ample informé, nous leur abandonnons la pioche.

ARVÈDE BARINE.



LA FOIRE BOULANGISTE (1)

L'aventure boulangiste est si étonnante; le général ondoyant nous a ménagé tant de surprises; il a, par ses mensonges, par ses métamorphoses, par ses alliances et ses mésalliances, par ses réclames, par ses coups de grosse caisse et par le mystère de sa caisse noire, il a, dis-je, tellement agité, fatigué, déconcerté l'opinion publique; il a tellement rempli, je devrais dire empuanti l'histoire de ces temps derniers; notre peuple a la cervelle si pleine de cet homme, il l'a tant vu, à pied, à cheval, chamarré, empanaché, peinturluré, caricaturé, que ceux-là mêmes qui réfléchissent, emportés par le tourbillon, perdent la notion des temps, et, préoccupés du dénouement de cette farce, où le tragique se mêle malheureusement au comique, ne se rappellent plus que vaguement les origines du personnage, et les degrés d'hypocrisie, d'impudence, par lesquels il est arrivé à cette fortune singulière de voir sa candidature affichée sur les murs de la grande ville républicaine.

Or ces souvenirs, M. Joseph Reinach nous les remet en mémoire, dans un livre qui va paraître, et qui aura, nous en sommes sûrs, un très grand succès. Je regrette qu'il l'ait intitulé *la Foire boulangiste*, car ce titre a l'air d'un pamphlet, et c'est de l'histoire, une mauvaise page de notre histoire, que M. Reinach nous raconte, pleine de faits, de documents, de preuves irréfutables, pleine aussi de passion (j'entends la vraie passion, la haine de la dictature, l'amour de la liberté), bref, une histoire digne de rester et qui restera.

C'est au 28 juin 1886 que commence la campagne de M. Reinach contre le colonel mécontent, devenu depuis le chef du syndicat de tous les mécontentements.

Alors M. Boulanger, fraîchement arrivé de Tunisie, était le favori, l'idole des radicaux. Ils le promenaient, ils le montraient au peuple; ils l'appelaient à Romans « le second Gambetta ». M. Clémenceau lui-même, en haine de l'opportunisme, l'imposait à la faiblesse du gouvernement.

Mais pourquoi revenir sur ces choses? Aujourd'hui, devant la faction menaçante, il n'y a plus ni radicaux ni opportunistes. Nous avons ce bonheur, que nous n'avons pas eu en 1849, de voir la démocratie tout entière (j'entends la démocratie républicaine) oublier ses rancunes, se rappeler son devoir, marcher en bataillons serrés contre la dictature.

Pour en revenir à *la Foire boulangiste*, notre journaliste, dès le 28 juin 1886, alors que les organes de l'opinion radicale étaient complices ou se taisaient, devine le danger. Il flaire dans M. Boulanger l'ennemi de la République. Il le suit, il le presse, le harcèle, ne le perd pas de vue un moment. C'est une campagne vraiment curieuse à suivre, journée par journée, étape par étape.

Voici d'abord la lettre au duc d'Aumale, que tout le monde sait par cœur : « Béni serait le jour, monseigneur! » Voici les démentis de M. Boulanger, puis ensuite ses aveux.

Puis les camelots entrent en scène; la boulangerie commence à inonder les boulevards, à envelopper les kiosques, à assourdir les paisibles passants. Puis voilà M. Boulanger ministre de la guerre.

Je ne sais pas, citoyens, si vous vous rappelez ce que fit ce grand homme dans ce grand poste. D'abord il offrit la gamelle militaire aux grévistes; ensuite il suspendit le vote de la loi militaire; en troisième lieu, il *tricolorisa* les guérites; en quatrième lieu, il parla de réformer l'École polytechnique, comme étant un foyer d'aristocratie, — on sait qu'un très grand nombre des élèves de cette maison sont des *boursiers*, c'est-à-dire des enfants de familles pauvres, fils de leurs œuvres. Enfin, M. Boulanger, ministre de la guerre, voulant avoir Paris, et gêné par le général Saussier, demanda le remplacement de ce loyal républicain.

Et voilà, sans parler du gaspillage des fonds secrets, les états de services de M. Boulanger, ministre de la guerre. Tout pour la réclame, pour la mise en scène, pour l'achat des consciences (et quelles consciences!); rien pour le bien du pays.

Mais je m'attarde, et j'ai peine à suivre M. Reinach dans l'ardeur de sa polémique.

Il nous montre, à Clermont-Ferrand, quand les écailles commençaient à tomber des yeux de nos bons radicaux, le général désobéissant, rebelle à son chef supérieur, se glissant à Paris sous un déguisement, comme un repris de justice. C'est alors que la conspiration éclate, et que M. Reinach la dénonce au public :

« Eh bien oui, il existe une question Boulanger. Nous qui sommes et qui resterons les défenseurs des institutions libres, nous devons constater ce fait : il existe une question Boulanger.

« Depuis dix-sept années que la France est en république, nous avons eu des ministres de la guerre qui avaient nom Le Flô, Berthaud, Gresley, Borel, Farre, Campenon, Thibaudin, Billot, Lewal, dont quelques-uns avaient été les proscrits de Décembre, qui tous avaient gagné héroïquement leurs grades sur les champs de bataille de l'Afrique, de la Crimée, de l'Italie, de la Lorraine, de la Loire; et lorsque tombait le cabinet dont ils faisaient partie, tous accueillaient avec respect la décision des Chambres; tous, dans la stricte observation du devoir professionnel, attendaient le décret du Président de la république, qui les relèverait de leurs fonctions ou les maintiendrait à leur poste.

(1) *La Foire boulangiste*, par M. Joseph Reinach. — Victor Havard, éditeur.

« Nous n'en sommes plus là. Nous en sommes venus là que dans notre démocratie républicaine, dans ce pays où la destinée, l'implacable destinée, qui n'est que la logique, a répondu par trois invasions à ceux qui n'avaient pas cru à la parole française : « France, guéris-toi des individus ! » — il se trouve des hommes qui prétendent imposer au chef de l'État le maintien de M. le général Boulanger au ministère de la guerre.

« M. le général Boulanger serait désigné par vingt victoires, il serait Bonaparte après Arcole ou Kellermann après Valmy, nous ne parlerions pas autrement.

« S'il est un principe de gouvernement qui a été posé avec force par la Révolution française, c'est celui de la suprématie du pouvoir civil.

« Devant ce principe, s'inclinaient des hommes, des soldats, des héros qui ne s'appelaient que Hoche, Marceau, Kléber, Desaix, Masséna.

« Ce principe, faut-il le rayer de nos lois?

« Oui ou non, sommes nous la république française, ou je ne sais quelle république hispano-américaine ? »

Je ne veux pas prolonger cette analyse, et cependant que de pages charmantes d'ironie, brûlantes de verve indignée, je pourrais encore citer! Car tout vit dans ce livre, tout est mouvement, tout est flamme. C'est l'improvisation prise sur le vif, avec ses libertés, ses audaces, son mépris de la rhétorique.

M. Reinach, directeur de la *République française*, a défendu avec une modération ferme et inflexible, contre toutes les exagérations, contre toutes les coalitions, la cause du bon sens et de la liberté. Il a conquis dans la presse française, parmi les jeunes et les vaillants, un rang fort honorable. Mais ce qui lui fait le plus d'honneur, c'est la prévoyance politique qu'il a montrée dans ses premiers engagements contre le boulangisme, et l'obstination courageuse avec laquelle il a poursuivi cette campagne.

Il a certes suscité bien des haines, mais il a mérité la reconnaissance des bons citoyens.

DIONYS ORDINAIRE.

CHRONIQUE THÉATRALE

Théâtre-Libre

La Reine Fiammette de M. Catulle Mendès.

Je ne crois pas que la représentation du Théâtre-Libre, malgré les applaudissements pour l'auteur et pour l'actrice qui l'ont terminée l'autre soir, nous ait donné une exacte impression de la *Reine Fiammette*.

Ce n'est pas la faute de M. Antoine. Les lettrés doivent lui savoir bon gré d'avoir monté avec les médiocres ressources dont il dispose une œuvre de cette importance. Le directeur du Théâtre-Libre peut dormir en paix; le public sent qu'on n'accomplit point de pareils tours de force sans beaucoup de foi et de jeunesse : et ce sont là deux qualités qui excusent bien des excès de zèle.

Mais ce zèle même de M. Antoine ne suffit point à tout. Il n'a pu rendre à M. Capoul sa voix perdue; il n'a pu improviser acteurs, du jour au lendemain, des amateurs d'une bonne volonté très méritoire, mais d'une inexpérience presque complète. Il n'a pu leur apprendre à porter le costume ni à dire le vers. En effet, si l'intelligence, l'instinct d'observation, permettent à un amateur de jouer avec succès un personnage contemporain, c'est une autre affaire quand on entre dans une convention comme le drame en vers et en costumes, où tout est tradition, depuis la façon d'ouvrir la bouche jusqu'à la manière de tendre le jarret.

Il y avait pourtant dans le jeu de M. Mendès un sérieux atout : une actrice de beaucoup de talent et d'audace, dont la passion a produit sur le public un peu blasé du Théâtre-Libre une impression très forte. J'ai ouï dire à la sortie : « Quel succès pour Marie Defresnes ! C'est elle qui a conduit la barque au port. Catulle Mendès lui doit une fameuse chandelle ».

J'ai applaudi, comme tout le monde, avec beaucoup de conviction et par endroits avec beaucoup d'émotion Mme Marie Defresnes; mais je ne suis pas du tout d'avis qu'il lui faille attribuer le meilleur du succès de la pièce. Il me semble bien au contraire qu'elle l'a mise en péril; qu'elle en a un peu dénaturé le sens à son profit, et que, grisée par nos applaudissements, — certainement sans le vouloir — elle a glissé à triompher en comédienne aux dépens de son poète.

Qui est-elle en effet, cette reine Fiammette, cette folle qui, au tournant du sentier d'éclats de rire où elle marche, se heurte tout d'un coup au billot?

Il y a longtemps que je la connais, depuis le jour où pour la première fois j'ai ouvert les poésies et les contes de M. Catulle Mendès. Cette reine Fiammette, c'est vraiment la reine de sa pensée et de son cœur. Qu'il la revête des jupes blanches et des bas de soie noire des misses, du béguin et du voile des conventines de Boccace, de la couronne de perles et de la jupe de brocart, c'est toujours le même type de jeune femme, souriante, amoureuse, tour à tour mélancolique et gamine, prodigue de ses baisers, mais innocente à force d'inconscience et parce que, dans son corps qui va fleurir, l'âme est restée enfantine. Jetez sur cette naïveté un nuage de veloutine, mettez à ces lèvres, qui seraient fraîches sans fard, le carmin de la tentation, piquez des mouches un peu partout... et puis, arrêtez-vous... la voilà vivante, telle que vous l'avez vue au bal, sur les plages, au fond des loges de théâtre, aux clartés des fêtes de nuit, à travers les strophes et les romans de M. Catulle Mendès.



Faut-il croire que cette charmante « toquée » soit une invention toute récente, contemporaine? Ou bien cette joyeuse, dont la gaieté un peu nerveuse semble toujours jaillir d'une griserie de champagne, a-t-elle toujours inquiété de son éclat de rire la sérénité des hommes?

— Elle est contemporaine et éternelle, répond M. Catulle Mendès; elle est proprement la Femme, l'Ève qui nous a fait chasser du Paradis et qui nous en rouvre clandestinement la porte. Je la vois partout, dans la légende et dans l'histoire, dans les romans et dans les bibles. Il y a des chances pour que les femmes qui ne ressemblent pas à ce type soient des inventions ou des conventions, ou encore des hommes déguisés. La toge des matrones romaines était si vaste qu'on a bien pu faire jouer les Lucrèces par des travestis sans que les Tite-Live y aient vu goutte.

C'est pour la démonstration de cette vérité que M. Mendès a écrit *la Reine Fiammette*.

Imaginez une Froufrou enlevée à son salon parisien et, par la vertu d'un verbe magique, transportée au temps des républiques italiennes, des ténébreux complots, des assassinats, des poisons, des dominicains inquisiteurs et des politiques machiavéliques. Et vraiment pourquoi n'aurait-elle pas existé dans ces temps-là, aussi bien que dans les nôtres. Froufrou, la gracieuse écervelée qui veut prendre la vie comme une partie de plaisir, qui glisse au péché sans en connaître le nom? Pourquoi n'aurait-elle pas ri? Pourquoi n'aurait-elle pas été gaie? Pourquoi n'aurait-elle pas aimé, un peu au hasard, tout autour d'elle? Ce n'est pas une raison parce que les chemins sont pleins de chausse-trapes, parce qu'il y a des espions derrière toutes les portes, de l'hérésie dans la joie, du poison dans les bagues et dans les hosties, pour qu'une Froufrou ne soit pas gaie.

Si M. Mendès a relu, comme cela est sûr, les mémoires de Cellini, il y a certainement trouvé des Froufrou et des reines Fiammette. Il n'est pas bien certain que Lucrèce Borgia elle-même fût autre chose qu'une de ces écervelées. C'est nous qui l'avons imaginée, à distance, si perverse et sinistre. Elle serait bien surprise, si elle revenait au monde un de ces matins, de voir que la légende l'a dressée dans le décor d'une orgie comme la statue de la débauche sanglante.

Quoi qu'il en soit de Lucrèce, convenez que c'était une idée ingénieuse, vraiment dramatique, de mettre Froufrou en scène parmi les sbires et les inquisiteurs? Parti de là, M. Mendès a bâti très habilement sa pièce, de façon à nous faire passer tour à tour du sourire à l'angoisse. Les premiers actes indiquent très clairement cette intention. Au premier, c'est l'ourdissement du complot ténébreux qui met le poignard dans la main de Danielo pour l'assassinat de Fiammette. Au second, c'est le couvent où la petite reine, qui en ce moment « a un caprice pour Dieu », est venue faire une retraite. Mme Defresnes avait supérieurement joué cet acte à la répétition générale. Elle avait eu toute la grâce légère qu'il fallait pour faire aimer la reine Fiammette, pour nous imposer tout de suite cette pensée que l'on avait affaire à une charmante écervelée, à une enfant gâtée, à qui l'on devait tout pardonner. Et la pièce avait été éclairée par l'habileté supérieure de ce jeu. Le soir de la première tout était changé. L'actrice croyait-elle s'être trompée la veille, ou bien ne se surveillait-elle plus? On l'a vue revenir à son tempérament qui est plutôt fougueux et passionné que délicat dans les nuances, et du coup le caractère de cet acte a été changé. La leçon de danse donnée aux petites nonnes au nez de leur supérieure, de badinage qu'elle paraissait, a pris la couleur d'une impiété. Ce n'était plus la reine Fiammette faisant une niche à la supérieure du couvent: c'était une courtisane prenant un plaisir dépravé à corrompre l'innocence autour d'elle.

Il paraît que M. Mendès s'est ému de ce travestissement du sujet et il m'explique sa déception. L'erreur de Mme Defresnes a eu une portée dont elle ne pouvait pas se douter. Le public, qui ne l'avait point vue la veille, s'est mépris sur les intentions de l'auteur ou n'a pas démêlé très clairement ses intentions. On a tout de suite établi entre la *Reine Fiammette* et *Lucrèce Borgia*, de Victor Hugo, des rapports qui n'existent pas. On a dit « c'est la même chose », alors que c'est précisément le contraire.

Vous lirez quelque jour prochain les six actes imprimés de *Fiammette*. Même, si Mlle Bartet a de la persévérance dans ses souhaits, la verrez-vous un jour ou l'autre à la Comédie française. Elle reparaîtra avec un coup de ciseau dans sa traîne un peu longue, et ce jour-là, on criera peut-être sous les voûtes où Rachel brandit son poignard :

— Réjouissez-vous! La poésie est toujours reine au théâtre!

HUGUES LE ROUX.

COURRIER LITTÉRAIRE

I.

Jean Keutsch (1), une brute qui n'a guère que des appétits, est amoureux à sa façon — et on devine que ce n'est pas la meilleure — de la gentille Clairette, « première » chez *Mélanie Studio et sœurs, lingères pour dames enceintes*. Clairette a un amant, qu'elle aime de tout son cœur et qui, de son côté, l'adore. Pourquoi

(1) *A outrance*, par Quatrelles. — P. Ollendorff.

ne se marient-ils pas? Lucien ne demanderait pas mieux, mais Clairette ne veut pas : « Si tu m'épousais, tu serais mon prisonnier: comment saurais-je si tu m'aimes? » Pensez de ce raisonnement ce que vous voudrez. Je crois que Mlle Clairette a tort, mais ce ne sont pas mes affaires.

Lucien est inquiet au sujet de Jean Keutsch qui, en sa qualité de garçon de courses chez Studio et sœurs, accompagne partout et à toute heure les jeunes filles de l'atelier. Lucien est averti du danger d'abord par sa jalousie, ensuite par une tireuse de cartes de la fête de Saint-Cloud, et enfin par une somnambule de la rue des Martyrs. Dans la vie réelle, les somnambules ne lâchent que des balourdises; dans les romans, elles disent toujours la vérité. Mais ce qu'on voit dans la baraque de la cartomancienne et dans le salon de la somnambule est si amusant, si caractéristique, que je n'ai pas le courage d'adresser le moindre reproche à l'auteur.

La somnambule a trop tard éclairé Lucien. Clairette est partie, accompagnée de Jean Keutsch, pour se rendre chez une cliente qui demeure à la campagne, près de Garches. Le jeune homme s'élance à leur poursuite. C'est une terrible nuit d'hiver : le verglas, un incendie, un omnibus renversé, un train manqué, d'autres incidents encore le retardent en chemin. A quatre heures du matin, guidé par les hurlements d'un chien, il trouve à tâtons un corps enfoui sous une montagne de fagots, au fond d'un hangar obscur et isolé. La bouche, bâillonnée, ne peut parler; une main mourante se crispe autour de ses doigts, puis devient inerte...

Quelques heures plus tard, on découvre le jeune homme évanoui auprès du cadavre. A ce moment, arrive Clairette qui, de son côté, est à la recherche de son amant. Quoi! Clairette! N'est-ce donc pas elle qui est étendue sans vie auprès de Lucien? Non: son amie Lisa, qui lui ressemble, a pris sa place en lui empruntant son manteau. Cette ressemblance, ce manteau, tout cela a allumé l'horrible fantaisie de Jean Keutsch: il a possédé et assassiné Clairette dans la personne de Lisa.

Le crime n'en est pas moins affreux, penserez-vous; mais voilà, du moins, nos amants réunis et heureux. L'auteur ne vous laissera pas savourer en paix la joie de ce vulgaire dénouement. Lucien retrouve la santé, mais non toute sa raison. Il s'obstine à considérer sa vie comme un rêve et Clairette comme une apparition. Une seule chose conserve en lui une réalité intense et furieuse: sa haine contre le meurtrier, sa soif de vengeance. Le jour de l'exécution de Jean Keutsch, mêlé aux reporters, il est tout près de l'échafaud; il s'y élance à la dernière minute, un pistolet à la main. Ici je cite textuellement :

— C'est moi qui vais te tuer, Jean. Tu me reconnais, n'est-ce pas? Regarde-moi bien avant de mourir, canaille!

— Au secours! hurle le condamné qui ne peut faire aucun mouvement. Au secours!... Et ce bourreau qui me laisse assassiner!

Un coup de feu a retenti. Jean tombe foudroyé. Tout cela s'est passé en une seconde. Lucien est sur la plateforme à deux pas du bourreau:

— Excusez-moi, monsieur. Je vous ai pris votre mort, mais vous n'y perdrez rien. Reprenez votre besogne : je suis pressé.

Et il s'étend sur la bascule.

L'auteur ajoute :

« Claire est au couvent, Lucien est à Charenton. »

Tel est, en substance, le dernier roman de l'écrivain vigoureux et personnel qui signe Quatrelles, et qui, en raison de sa vigueur même et de sa personnalité, ne se trompe pas à demi lorsqu'il se trompe. Dans ce livre il y a de l'esprit, et même toutes les variétés de l'esprit: l'esprit de mots, la force comique et l'humour. On y trouve encore une imagination puissante, une philosophie amère et originale, de l'observation très fine, un style franc, qui n'est jamais gâté par les grâces prétentieuses et les fausses élégances, aujourd'hui en vogue. D'où vient que ce livre est pénible à lire et qu'on garde, après l'avoir fermé, un arrière-goût désagréable et comme l'impression dernière d'une mystification?

C'est, je pense, que l'auteur a écrit comme ses personnages vivent, désirent, craignent, aiment, haïssent, se dévouent, se vengent : « à outrance ». Il a poussé le lugubre jusqu'aux dernières limites de l'épouvante, forcé le bouffon au delà des bornes du grotesque. Nous ne sommes pas encore remis de l'émotion que nous a causée la découverte du corps de Lisa, et l'auteur prétend nous faire pouffer aux dépens du brigadier Cordapuys qui marivaude « espirituellement » avec l'assassin, en l'arrêtant, « parce que la Force, dont la gendarmerie est l'emblème, par manière de parler, doit *sogner* le sourire sur les lèvres »; ou aux dépens de la mairesse, Mme Ribécourt de la Musellière, qui « reçoit » ses amies sous le hangar du crime, et leur offre la primeur du cadavre : il n'y manque qu'une tasse de thé et des petits gâteaux. Le roman semble fait avec des pages de la *Vie parisienne* et des pages de la *Gazette des tribunaux* cousues alternativement. Keutsch, le triste héros, qu'est-il au juste? Caliban ou Jean Hiroux? On hésite tout le temps, et c'est Jean Hiroux, comme vous l'avez vu, qui a le dernier mot : « Et ce bourreau qui me laisse assassiner! » Par exemple, c'est M. Deibler qui n'a pas dû être content.

II.

M. Charles Foley s'est fait connaître par de jolies saynètes, par de petits actes spirituels. Ce n'est pas, j'en suis sûr, la bonne volonté qui lui manque pour



nous faire applaudir, au théâtre, des œuvres de plus longue haleine. En attendant, il donne carrière, dans le roman de mœurs parisiennes, à son malicieux esprit d'observation. Très moderne, très pessimiste, mais très gai, M. Foley est un moqueur, non un mélancolique. Les moqueurs sont le sel de la terre. Que M. Foley garde ce don précieux et le cultive : la matière n'est pas près de lui manquer.

Si vous êtes encore garçon ou déjà veuf, laissez-vous présenter par M. Foley dans la bizarre, dans l'incohérente, dans l'inénarrable maison Hauguy (1). Il s'y donne des bals où l'on éteint le gaz vers la fin du cotillon et où les Américaines peuvent seules tenir jusqu'au bout. En sortant, ces petits messieurs disent, en manière de compliment : « Vraiment, on s'est amusé *presque autant que chez des grues!* » La famille Hauguy se compose de trois femmes: la grand-maman Bérot, sa fille, madame Hauguy, et Dinah Hauguy. Leur revenu: dix mille francs de rente (elles en dépensent plus de trente mille!). Leur but dans la vie: marier Dinah, la marier richement, la marier coûte que coûte. Moitié snob, moitié bohème, Mme Hauguy n'a pas une physionomie très personnelle, mais n'en est pas moins vraie. Et quel type que maman Bérot, avec sa perruque blonde et son châle rouge! maman Bérot, une contemporaine de Rose Pompon et de Céleste Mogador, une ancienne grisette qui s'est fait épouser *in extremis*, et qui, à soixante-dix ans, a conservé l'humeur follette et les appétits de plaisir! Pour un bon dîner, un coin dans une loge, elle supporte toutes les avanies. Après le champagne, elle embrasse les amoureux de sa petite-fille : « C'est si bon de sentir encore une petite moustache d'homme qui vous picote la joue! » Ses petites colères sans dignité, ses bassesses d'entremetteuse, sa sensualité vieillotte, tout est pris sur le vif, traduit en gestes et en paroles.

Et Dinah? Elle a fait son éducation morale en lisant le *Gil Blas*. Très jolie, un petit cœur glacé sous une poitrine rose; sait tout et ne sent rien. Cinq ou six hommes, haletants d'amour, l'entourent, la bloquent. Le plus sot est, sans discussion possible, le jeune Laubel, et je regrette beaucoup que M. Foley l'ait affublé d'un uniforme de lieutenant d'artillerie, et attaché, de sa propre autorité, au cabinet du ministre de la guerre. Cela m'inquiète pour l'avenir de notre armée. En revanche, le plus malin comme le plus méprisable des prétendants est Will Paf, l'artiste baroque, qui encaisse les gifles sans sourciller et se contente, pour toute réparation, de glisser dans un album la charge du donataire. C'est dans la bouche de ce personnage vicieux, mais amusant, que l'auteur de la *Course au mariage* a mis ses idées sur notre société présente :

« La femme est peintre, romancier, journaliste, médecin. Elle monte à cheval, elle fume, elle chasse. Elle sort du cours de M. Caro pour aller à l'exécution de Pranzini. Entre la messe et le catéchisme de persévérance, elle prend des leçons des cabotins à la mode. Elle sait le grec et l'argot. Elle est récompensée de son diplôme supérieur par la première de *la Tosca*. Après l'écuyer de manège, le Père Monsabré; après Darwin, les lutteurs de Neuilly. Comment voulez-vous que des cerveaux restent équilibrés, avec ces contrastes, ces excentricités, ces exagérations ?... Le détraquement descend de la tête dans le corps, dans la chair, dans les os; il court dans les artères... »

Et encore :

« Notre siècle, c'est le lugubre dans le rire, le clown en habit noir... Des gestes canaille, mièvres, nerveux, gauches, grotesques, graciles, mignards, brutaux, jobards, graveleux, des contorsions de torses, des crampes dans les doigts, des rigidités... des ahurissements... et brochant sur le tout, de la finesse, de l'esprit... Et les voix! Des sons affermis, développés dans le rauque, des virtuosités dans la dissonance!... L'ankylose dans l'adresse, l'épilepsie dans la grâce, l'hystérie de l'art; mais de l'art tout de même, de l'art à outrance! »

Tout en philosophant ainsi, Will Paf suit Dinah Hauguy à peu près comme les requins suivent les navires. Repoussé, humilié, il ne perd pas courage et gagne un peu de terrain à chaque mariage rompu, à chaque nouveau château de cartes qui s'écroule. Dinah, qui a laissé grignoter sa vertu, miette à miette, par un Américain, puis par un Russe, abandonne ce qui en reste au mystérieux Florimond, et le mystérieux Florimond n'est pas autre chose qu'un acrobate déguisé en *gentleman*. L'histoire est racontée tout au long dans le *Gil Blas* avec des initiales transparentes. Qui a envoyé l'article? C'est Paf lui-même, bien qu'il simule l'indignation. Il a déshonoré Dinah pour être sûr de l'avoir. Il l'a jetée à l'eau pour la repêcher et toucher la prime. La jeune fille le sait et l'épouse, sans enthousiasme. De sa part, c'est un mariage d'estime: elle trouve que Paf est décidément très fort. Son mari, la voyant lasse et dégoûtée, lui promet que le spectacle de notre monde en pourriture l'amusera. Oui, elle vivra par la curiosité. « Vous verrez : ça se désagrège, mais si drôlement! »

Sur ces belles paroles, prononcées dans un wagon de P.-L.-M., nous prenons congé de ce joli couple qui va non pas cacher, mais étaler sa lune de miel sous les orangers de Monte-Carlo.

III.

C'est, si je ne me trompe, Marion Crawford, le romancier américain, qui, le premier, dans *Monsieur Isaac*, — œuvre puissante, bien que fort inégale, — a essayé de présenter au public sous la forme romanesque l'Inde des thaumaturges et des théosophes. Cet

(1) *La Course au mariage*, par Charles Foley. — L. Cerf.

exemple a été suivi, et maintenant voici que MM. Gaston Bussy et Gaston Lèbre (1) transportent tout ce merveilleux oriental au milieu de nous, en pleins Champs-Élysées. L'idée en vaut une autre. Ne croyant plus rien, Paris est prêt à tout croire; il est mûr pour un faiseur de miracles. Si un personnage analogue à celui que les deux auteurs ont imaginé débarquait à Paris, il est probable que les choses se passeraient à peu près comme ils nous les racontent.

Un journaliste dans le genre de Rivesaltes organiserait la publicité et composerait au Mahatma, pour sa « première », un public *select* de notabilités disparates, mais triées sur le volet. Puis, après avoir conquis, en les amusant et en les étonnant, les savants et les blasés, on n'aurait pas de peine à remuer et à séduire la foule des ignorants et des crédules. On dépenserait beaucoup, on récolterait davantage, jusqu'à ce que toute cette fantasmagorie vînt s'échouer sur les bancs de la correctionnelle où les pauvres dupes ne manqueraient pas, suivant l'usage, de glorifier encore leur mystificateur. Et un beau jour, le prophète s'évanouirait, emportant avec lui tous ses accessoires, ses bayadères, ses fakirs qui marchent dans les airs ou se laissent enterrer vivants, ses parfums troublants, ses oripeaux artistiques et peut-être quelques factures non acquittées, pendant que la superstition et l'athéisme, ces deux vieux ennemis, parfaitement dignes l'un de l'autre, lutteraient, à son sujet, de gros mots et d'arguments grotesques, comme font, dans le roman de ces messieurs, Cornélie Pécou et le docteur Desrocs.

On voudrait peut-être ces discussions moins prolongées; on voudrait plus courts les articles imaginaires de journaux dont le livre est plein. A l'aventure du Mahatma, il fallait bien coudre un roman tel quel. MM. Bussy et Lèbre n'ont pas osé, comme Crawford, faire de leur Indien le héros de ce roman; mais ils n'ont pas complètement réussi, malgré une abondance extraordinaire de détails, à réchauffer les froides amours de l'ingénieur Santallier et de Mlle Gilberte Astrée.

IV.

Nous avons tant d'intérêt à savoir ce qu'on dit, ce qu'on pense, ce qu'on lit de l'autre côté des Vosges, que la traduction d'un livre allemand, bon ou mauvais, n'est jamais tout à fait inutile. Remercions donc M. Edmond de Pérot, de nous avoir fait connaître la *Frédégonde* de M. Dahn (2).

Que vaut cette Frédégonde au point de vue de l'art? et que vaut-elle au point de vue historique?

Je me défie un peu de ces livres qui n'appartiennent pas à un genre franc et défini, et qui, offrant un double caractère, peuvent arguer de l'un ou de l'autre pour se dérober à la critique. La Frédégonde de M. Dahn est une de ces chauves-souris littéraires. Si vous lui reprochez d'ennuyeux développements dans le style des rédactions de collège, elle vous répond : « C'est de l'histoire. » Si vous l'accusez de mêler, sans aucune critique, le vrai, le douteux et le faux, de recueillir toutes les légendes et de faire un sort à tous les cancans de l'an 600 après Jésus-Christ, elle vous ferme la bouche en vous disant : « C'est du roman. »

L'amour-propre allemand prend mille formes. Dans les événements les plus vieux de l'histoire, il se plaît et s'ingénie à découvrir des figures, des prophéties, qui font pressentir ses victoires providentielles d'il y a dix-huit ans. *Frédégonde* aurait-elle été écrite sous l'influence d'une pensée de ce genre? L'auteur pourrait seul le dire, s'il est sincère. Il m'a semblé reconnaître cette Neustrie, héritière des vices romains, corrompue, servile, divisée contre elle-même. Il m'a semblé reconnaître aussi cette Austrasie patriarcale et guerrière, soutenue par une foi robuste et idéalement vertueuse comme la Germanie de Tacite. Oui, c'est bien ainsi que, dans les livres publiés au delà du Rhin, on pose les deux rivales de 1870. Aux dernières pages du volume, quelqu'un annonce que Paris, « la fière ville », a dû capituler, et l'on entonne un *Te Deum* dans ce style que nous n'avons pas oublié : « O Dieu, nous te remercions de nous avoir accordé la victoire, donne-nous encore ta bénédiction; mais que, sur la terre comme au ciel, ta volonté soit faite, et non la nôtre. Amen. » Comme on le voit, c'est un livre que S. M. l'empereur et roi peut mettre entre les mains de ses hussards.

Quant aux lecteurs français, l'intérêt qui se dégage des faits eux-mêmes suffirait à les captiver et à les retenir. Je ne fais point difficulté de reconnaître que la couleur générale est bonne; que les scènes se succèdent rapides, variées, émouvantes; que Frédégonde est un caractère très complet, bien soutenu, finement et vigoureusement dessiné, avec la sûreté d'un maître; qu'enfin la traduction, à part certaines vulgarités et un peu de gaucherie au début, est satisfaisante, constamment intelligible, d'un style clair et coulant.

V.

Encore un enfant volé!... Et le coupable? Toujours le même : l'infatigable Adolphe d'Ennery (1). Comment Germaine, la paysanne pervertie, a besoin d'un enfant pour se faire épouser de son séducteur, M. Courtenay, et comment, à cette intention, elle dérobe dans son

(1) *Le Mahatma*, par G. Bussy et G. Lèbre. — Marpon et Flammarion.

(2) *Frédégonde*, par F. Dahn, traduit par E. de Pérot. — W. Hinrichsen.

(1) *Le Remords d'un ange*, par Adolphe d'Ennery. — J. Rouff et Cie.



berceau Marthe de Maillepré au milieu de circonstances tellement extraordinaires et compliquées que le duc de Maillepré peut croire l'enfant noyée par sa propre femme; comment Marthe grandit chez les Courtenay, haïssant d'instinct sa fausse mère et comment, pour se punir de ce sentiment qui lui paraît monstrueux, elle cherche à se donner la mort; comment elle est sauvée et conduite par le hasard (c'est le pseudonyme du principal collaborateur de M. d'Ennery!) dans la maison même de ses vrais parents; comment tout se découvre enfin, grâce à la présence d'esprit d'un vieux curé et à la prodigieuse mémoire d'un employé de chemin de fer; comment Marthe, cette délicate créature qui semblait frappée à mort, est instantanément guérie par la joie, et comment Germaine, cette nature de fer, meurt de honte pour laisser enfin tout le monde tranquille — c'est ce que je ne pourrais vous raconter par le menu, à moins de faire ajouter un supplément à la *Revue Bleue*.

M. d'Ennery est toujours l'homme de France qui sait le mieux nouer et dénouer les ficelles. Il est l'inventeur breveté de ces situations, qui, pour être produites par des moyens artificiels et souvent hors de la nature, n'en sont pas moins empoignantes. Il s'entend comme pas un à escamoter les vraisemblances tantôt par un coup d'audace, tantôt par de sourdes habiletés. Au théâtre, on n'y voit que du feu. Dans le roman, on a le temps de réfléchir, et alors!... Mais est-il bien nécessaire de réfléchir?

Le drame populaire a vécu, après avoir passionné nos pères pendant trois quarts de siècle; il a vécu, et rien de bon n'a pris sa place. M. d'Ennery a été le plus célèbre et le mieux doué de tous les représentants du genre. Il compte à son avoir de gros succès, de francs et légitimes succès; il a fait couler assez de larmes pour mettre à flot un cuirassé de premier rang, trempé assez de mouchoirs pour couvrir de toile le Champ de Mars. Il a été le Shakespeare de cette zone qui s'étend entre la Bastille et la rue Saint-Denis. Il a été toute la littérature de plusieurs millions de personnes, vivantes ou décédées, qui, sans lui, n'auraient pas eu de littérature du tout... Donc, ne parlons pas trop légèrement de M. d'Ennery!

AUGUSTIN FILON.

NOTES ET IMPRESSIONS

Tout le monde le sait : par un innocent artifice, les journalistes feignent souvent de recevoir des lettres « On nous demande... ». Grâce à cet ingénieux stratagème, l'écrivain peut répondre à une question qui ne lui a pas été adressée, mais qu'il lui est agréable de traiter. Ainsi ferai-je. « On me demande » ce que j'augure de l'élection du 27 janvier. — Il me semble, répondrai-je, que le général a les meilleures chances d'être battu. — « On me demande » aussi pourquoi? — Parce que, répliquerai-je, on a beaucoup réfléchi depuis quinze jours et que, s'il est doux pour un Parisien de jeter un trognon de chou à la tête d'un gouvernement, il est pénible de payer d'un trop haut prix cette arme de jet. Les négociants, les industriels, les petits employés et les ouvriers ont pensé que l'année présente, avec son centenaire et son exposition, pourrait être une année grasse et qu'après tant d'années maigres il serait idiot de choisir ce moment précis pour mettre le feu à la lèchefrite. C'est pourquoi il se fait dans les esprits un réel mouvement de défaveur pour le général que la pauvre chanteuse de l'Alcazar, Mme Demay, qui dort maintenant ensevelie dans un bel article de notre confrère Jules Lemaître, appelait « le pauvre petit lapin rose ».

Il est très évident que l'élection de M. Jacques ne change rien à la situation et n'est point faite pour alarmer les intérêts. Hude, le député défunt qu'il s'agissait de remplacer, valait Jacques. Jacques, le député qui remplacera sans doute le défunt, vaudra Hude. Il n'y a pas de quoi être très fier de cette substitution, je le reconnais; mais le triomphe de M. Boulanger serait si humiliant, que comme Jenny l'ouvrière, nous conseillerons à nos amis de se contenter de peu, c'est-à-dire de M. Jacques. « Le petit lapin rose » qui joue du tambour et de la grosse caisse est mûr pour les gibelottes. Il est temps de fricasser ce produit tératologique, issu de l'union révoltante de la carpe réactionnaire et du lièvre démagogique. Encore que je le tienne pour moins dangereux que ne le croient ses barnums, il n'en reste pas moins encombrant et démoralisant.

Donc, à la casserole « le petit lapin rose »! et si, comme l'anguille, il se rebiffe, relisons-lui la fin de la lettre qu'il adressait à M. Limbourg, ami du duc d'Aumale, en août 1886. « S'il prend jamais fantaisie aux factieux vos amis, écrivait le général Boulanger, de passer des paroles aux actes, l'auteur des lettres au duc d'Aumale fera simplement, mais très énergiquement, son devoir contre les amis du duc d'Aumale. »

***

Maintenant, reconnaissons-le : c'est un grand malheur qu'on n'ait pu, dès la première heure, mettre la main sur un candidat représentant les idées des républicains de gouvernement et permettant aux ennemis de la dictature et aux adversaires des doctrines révolutionnaires de se compter sur son nom. Tout ce que nous dirons ne saurait empêcher beaucoup de braves gens de se désintéresser d'une lutte qui se terminera, quel qu'en soit le résultat, par la pseudo-défaite des modérés. Car il serait enfantin de croire que, « le petit lapin rose » une fois fricassé, le parti radical voudra bien partager avec nous l'honneur de cette mise à bas. Cette équité n'est point dans les habitudes du parti auquel

nous devons M. le général Boulanger et autres désastres. Nous aurons la satisfaction, il est vrai, d'avoir rempli notre devoir en faisant échec à l'insupportable et brouillon soldat; mais nous aurons aussi le chagrin de voir nos alliés accidentels prendre des postures d'Hercule triomphant de l'Hydre, faire des effets de biceps et de cuisses et s'attribuer modestement tout le succès de la journée.

Il est vraiment triste de penser que le parti modéré, si riche en hommes et en argent, ne parvient jamais à décider un des siens à tenir haut son oriflamme, dans ces hourvaris électoraux, et que la crainte de voir contaminer son drapeau le décide invariablement à le mettre dans la poche. Il est certain que ce procédé rend les défaites moins pénibles, mais aussi les victoires moins possibles. On ne prend pas les canons d'un tacticien qui n'a point amené son artillerie sur le champ de bataille de peur de la voir tomber aux mains de l'ennemi. Seulement, l'ennemi prend le tacticien luimême et le garde prisonnier. L'histoire nous a transmis le nom d'un personnage sinon illustre, du moins célèbre, qui se garait, lui aussi, contre les périls ordinaires et problématiques en s'exposant à des dangers certains et extraordinaires. Ce sage s'appelait Gribouille, et, de peur d'être mouillé par la pluie, il se jetait à l'eau aux premières gouttes. Le parti modéré est fier et même un peu vaniteux. Comme Gribouille, il n'entend pas être mouillé. Il lui déplaît de s'exposer aux injures et aux crachats. Aussi, dès que le tonnerre gronde, il pique sa tête dans le macadam. C'est grand dommage. J'ai la certitude — vérifiée par une expérience personnelle — qu'on peut avec honneur, quand on est républicain modéré, défendre ses doctrines et agiter fièrement son drapeau. Je suis convaincu qu'une crâne sonnerie de clairon rallierait des milliers et des milliers d'électeurs, hésitants, incertains, et ne sachant pas à qui aller. Dans le cas présent, qui passionne si fort les esprits, il est certain qu'une candidature modérée eût enlevé au général Boulanger un nombre considérable de voix peu disposées à augmenter la majorité de M. Jacques. Mais je reconnais que ces lamentations sont parfaitement inutiles et le resteront jusqu'au moment où, prenant confiance en leur force, les républicains de gouvernement seront résolus à vaincre, par conséquent à lutter.

***

Bien qu'il ne faille pas vendre la peau d'un « petit lapin rose » avant qu'il soit à terre, je serais enchanté néanmoins qu'il fût promptement empaillé et placé sur son cheval noir au musée Grévin. Je viens de patauger pendant plusieurs heures dans une collection d'écrits répandus depuis deux ans par les boulangistes, et je suis effrayé des dégâts que cette propagande peut causer dans des cervelles humaines. Ce n'est pas que les adversaires du général Boulanger se montrent beaucoup plus justes et plus courtois. L'indignation ne les a pas rendus poètes et leurs imprécations ont un peu l'air d'être dictées par des harengères. La moralité nationale a tout à perdre à cet échange de quolibets et d'accusations qui ne blessent, tout compte fait, que le sens commun et la vérité. On n'a pas besoin de calomnier le général Boulanger et de lui attribuer des crimes imaginaires pour condamner sa conduite, flétrir ses visées et l'arrêter dans ses entreprises. Le fait seul d'avoir encouragé l'impression et la distribution de tous ces papiers-réclames, destinés à préparer les voies à l'*imperator* de Clermont-Ferrand, mérite l'indignation des honnêtes gens. Il importe donc, avant tout, de décourager, en leur infligeant une vraie déroute, ceux qui, croyant à la chance persistante de ce général audacieux, pontent de son côté et espèrent se retirer plus tard de la partie avec de gros bénéfices. Quand il sera prouvé qu'il n'est pas toujours heureux, il verra diminuer le nombre de ses amis. *Tempora si fuerint nubila*..... Cette pensée n'est pas neuve, mais il y a des jours où elle est consolante.

HECTOR PESSARD.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Élections sénatoriales. — M. Olivier, ancien député monarchiste, a été élu sénateur par 345 voix contre 369 données à M. Besnier, républicain, pour occuper le siège de sénateur inamovible de M. Duclerc, attribué par tirage au sort aux Côtes-du-Nord.

En Corse, où il s'agissait de remplacer M. de Corsi, républicain décédé, il y avait ballottage. M. Morelli, républicain, a été élu par 363 voix contre 356 données à M. Pitti-Ferrandi, indépendant.

Sénat. — Le 11, M. Tirard est élu quatrième vice-président par 90 voix contre 83 données à M. de Marcère. Allocution du président. M. Le Royer annonce la démission de M. Brun, sénateur du Gard, pour raisons de santé. M. Lockroy, ministre de l'instruction publique, demande la mise à l'ordre du jour, après la loi sur les faillites, du projet de loi relatif à l'enseignement primaire.

Le 14, vote de divers projets de loi d'intérêt local. Discussion du projet relatif à la législation des faillites. Sur la proposition de M. Léon Renault, le Sénat décide que les tribunaux de commerce auront la faculté de nommer plusieurs liquidateurs et que ceux-ci seront responsables des pièces reçues pendant dix ans après la reddition de leurs comptes. Vote des articles 1 à 20.

Le 15, suite de la précédente discussion; divers amendements sont renvoyés à la commission. Discussion en seconde lecture du projet de loi relatif à l'utilisation des eaux d'égout de Paris; MM. Journault, Léon Say et Marc renouvellent leurs protestations; M. Deluns-Montaut, ministre des travaux publics, demande que l'on vote simplement le texte adopté par la Chambre.

Le 17, fin de la discussion de la loi sur les faillites. L'en-

semble du projet est adopté. L'ensemble du projet de loi relatif à l'utilisation des eaux d'égout de Paris est également voté après le rejet d'un amendement de M. Léon Say.

Chambre des députés. — Le 12, suite de la discussion de la nouvelle loi militaire. MM. Martin Feuillée et Mérillon proposent un article additionnel pour laisser au ministre la faculté de fixer après le tirage au sort le nombre d'hommes qui pourront être envoyés en disponibilité dans leurs foyers après la première année ou s'il y a lieu gardés sous les drapeaux. Cette proposition, combattue par M. Labordère, mais appuyée par M. de Freycinet, ministre de la guerre, est votée par 412 voix contre 159. Sur la demande de M. Mézières, le projet dont l'économie générale se trouve modifiée par ce vote est renvoyé à la commission.

Le 14, une interpellation de M. de Clercq, à M. Viette, ministre de l'agriculture, à propos de la vente du troupeau de Durham est close par le vote de l'ordre du jour. Suite de la discussion de la loi militaire; M. Guyot-Dessaigne remplace comme rapporteur le major Labordère, démissionnaire. Vote des divers articles qui ont dû être modifiés par suite de l'adoption de l'amendement Martin-Feuillée.

Le 15, suite de la précédente discussion. Le système du recrutement régional, que le Sénat a repoussé et que la commission maintient, est combattu par MM. Reille et de Plazanet, mais conservé par la Chambre; vote des articles 43 à 49.

Le 17, question de M. Piou au ministre de l'intérieur à l'occasion de certains actes de l'autorité préfectorale dans la Haute-Garonne. Suite de la discussion de la loi militaire; vote des articles 50 à 53. Une interpellation de M. Andrieux sur la situation de l'Indo-Chine est renvoyée à un mois par 341 voix contre 189.

La commission du budget a décidé par 12 voix contre 5 qu'il n'y avait pas lieu de discuter le projet de M. Peytral relatif à l'impôt sur le revenu, et elle a chargé M. Jules Roche du rapport.

Extérieur. — Pendant l'année 1888 le commerce extérieur de la France a donné les résultats suivants: importations, 4 052 905 000 francs; exportations, 3 210 780 000 francs; soit une augmentation de 2 705 900 francs pour les importations et une diminution de 35 969 000 francs pour les exportations, par rapport à l'année 1887.

Allemagne. — Le 14, ouverture de la session du Landtag prussien. Le discours du trône fait ressortir que l'empire entretient des relations cordiales avec toutes les puissances étrangères, et que la récente visite de l'empereur aux souverains amis permet d'espérer que la paix sera maintenue. — Le Reichstag a discuté et voté le budget du ministère des affaires étrangères. M. Petri et Windthorst ont fait ressortir les désagréments de la nouvelle ordonnance concernant les passeports qui exercent une influence des plus funestes sur le commerce et l'industrie de l'Alsace-Lorraine, et qui risquent d'éloigner de l'Allemagne les esprits les mieux disposés. M. de Bœtticher, secrétaire d'État, a répondu qu'on examinera plus tard s'il y a lieu d'atténuer ou de rapporter les mesures prises, mais que pour le moment elles sont absolument nécessaires dans l'intérêt de la paix.

Autriche-Hongrie. — A la Chambre hongroise, M. Fenyvessy a critiqué le nouveau projet de loi militaire, au point de vue de l'alliance avec l'Allemagne.

Faits divers. — Le Président de la République, accompagné de MM. Floquet, Peytral et Pierre Legrand, a visité les chantiers de l'Exposition universelle de 1889. — La municipalité de Vallauris a ouvert une souscription pour élever un monument aux victimes de la catastrophe de l'*Amiral Duperré*. — A la suite de polémiques de presse, des rencontres à l'épée ont eu lieu entre MM. Rochefort et Lissagaray, qui ont été tous deux blessés; — entre M. Crié, rédacteur en chef de la *Presse*, et M. Clisson, de l'*Événement*, qui ont été aussi blessés. — La cour d'assises de Seine-et-Marne a condamné à la peine de mort Hardoin, l'incendiaire de Fontainebleau.

Nécrologie. — Mort de M. de Chaumont, inspecteur général honoraire de l'instruction publique; — de M. Grandin de l'Éprevier, ancien trésorier général; — du peintre Eugène Lavieille; — de M. Chivot, attaché à l'ambassade de France à Londres; — du lieutenant de vaisseau Gabriel Félix; — du général de division en retraite Callier; — du peintre et graveur Edmond Hédoin; — de M. David de Penanrun, directeur honoraire des douanes; — de Mgr Marilley, ancien évêque de Genève et Lausanne; — de M. Rubé, ministre des finances du Luxembourg; — de Mme Caimon, née Maison, qui a publié dans la *Revue* d'intéressantes nouvelles.

Revue bibliographique

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Dans son étude sur *l'Enseignement supérieur en France* (1789-1889), dont l'éditeur Armand Colin a fait paraître le premier volume, M. L. Liard s'est proposé d'écrire l'histoire d'une des plus importantes et des plus utiles réformes que la Révolution ait introduites dans notre système d'enseignement. Son travail débute par un intéressant coup d'œil sur le passé, pour montrer ce qu'étaient à la veille de 1789 les universités de l'ancien régime. L'auteur nous donne le dénombrement de ces établissements, la statistique de l'enseignement, des maîtres, des élèves et des grades, leur état intellectuel et moral, et il montre le désaccord qui existait entre ces universités routinières et dépourvues d'initiative, et l'esprit public, entre leur enseignement et les progrès des sciences. Lorsqu'elles furent définitivement supprimées en 1793, elles ne conservaient déjà depuis plusieurs années que leur titre, et elles avaient perdu leurs biens, leurs privilèges, leur constitution et leur indépendance. Les assemblées parlementaires de la Révolution se préoccupèrent de les remplacer et surtout d'établir, ce qui n'avait jamais existé jusqu'alors, une démarcation très nette entre l'instruction secondaire et l'instruction supérieure. Mais ce fut seulement après le 9 thermidor que, sur le rapport de Daunou, l'organisation d'un haut enseignement, inspirée par l'esprit philosophique et scientifique du temps, put être définitivement arrêtée. En cette matière la Convention a formulé le véritable principe de l'enseignement supérieur moderne; elle a posé le point de départ et les idées directrices d'une évolution nouvelle. Tout ce que l'on a fait depuis dans cet ordre d'idées dérive de sa conception première, et il faut bien reconnaître que l'on est encore loin, même aujourd'hui, d'avoir réalisé le magnifique programme qu'elle avait élaboré.

Il est vrai que, dans un autre ordre d'enseignement, notre époque a montré plus d'initiative: je veux parler de l'instruction secondaire des jeunes filles, dont l'organisation et le développement sont exclusivement l'œuvre de la troisième république. C'est M. Duruy qui avait eu le premier l'idée de cette création, dès 1867; mais des difficultés de tout genre l'avaient arrêté dans la réalisation de son projet, et il ne subsistait presque plus rien de son œuvre lorsque fut votée la loi Camille Sée, qui devait opérer dans notre système d'éducation des jeunes filles une transformation radicale. M. Antoine Villemot vient de publier une *Étude sur l'organisation, le fonctionnement et les progrès de l'enseignement secondaire des jeunes filles en France*, de 1879 à 1887, où sont très exactement mis en lumière et très jus-

tement appréciés les effets de cette loi. Malgré les craintes et les résistances qu'elle avait provoquées, son application, ainsi que le montre l'auteur, donna sans retard les plus heureux résultats, grâce aux cours secondaires établis dès 1879 avec les crédits spéciaux que le parlement avait votés sur la proposition de Paul Bert. Ces cours devinrent tout naturellement les lycées et collèges de jeunes filles, qui dès leur ouverture se trouvèrent pourvus du personnel nécessaire et organisés dans des conditions qui devaient assurer leur succès.

En étudiant les progrès du nouvel enseignement, M. Villemot nous fournit d'intéressants détails statistiques; il apporte à l'appui de ses appréciations le témoignage des maîtres les plus compétents, et il n'hésite pas à déclarer que l'application désormais assurée de la loi Camille Sée aura pour résultat de donner aux jeunes filles une instruction solide, de fortifier leur raison sans altérer leurs qualités naturelles, et de faire d'elles des femmes éclairées, qui sauront élever dignement leurs enfants. Est-ce à dire que l'œuvre réalisée ne soulève pas quelques critiques et n'appelle pas quelques réformes? Nullement, et M. Villemot est le premier à signaler les améliorations facilement réalisables qu'il lui paraît opportun d'introduire dans l'instruction secondaire des jeunes filles. Pour notre part, ce qui nous paraît le plus désirable, c'est que l'on fasse une large place dans les programmes à l'enseignement professionnel, presque exclusivement relégué jusqu'ici dans les écoles spéciales, et que les travaux manuels, la couture et la coupe notamment, ne soient pas trop injustement sacrifiés aux études littéraires ou scientifiques.

HISTOIRE.

La nouvelle édition que M. Albert Rouxel a donnée de sa *Chronique des élections à l'Académie française* (Firmin-Didot) peut être presque considérée comme un ouvrage original, tellement l'auteur a modifié et développé sa rédaction primitive. Ce n'est pas à proprement parler une histoire de l'Académie, mais simplement une histoire des élections que M. Rouxel s'est proposé d'écrire, et le sujet tel qu'il l'a compris méritait d'être traité. De tout temps l'Académie a été la proie des partis: elle a subi tour à tour l'influence dominante du clergé, de la noblesse ou des salons littéraires, et les gens de lettres, de robe ou d'église qu'elle a accueillis ont été poussés plus souvent par l'intrigue, le crédit personnel et la ténacité que par le vrai mérite. En cherchant à se rendre un compte exact des motifs qui ont assuré chaque élection, et en rappelant ses diverses phases, M. Rouxel, qui a mis à contribution les documents les plus variés, surtout les mémoires et correspondances, a retracé du même coup le tableau de la société polie en France depuis 1634 jusqu'en 1870.

M. Hippolyte Blanc a cherché dans l'histoire des *Corporations de métiers* d'utiles enseignements pour résoudre les difficultés du temps présent. Ces anciennes corporations avaient une grande importance sociale, parce qu'elles prenaient en mains les intérêts spirituels et temporels de leurs membres et veillaient à ce que le travail fût toujours régulier et loyal. Leur suppression, saluée avec enthousiasme à la fin du XVIIIe siècle, a été depuis vivement critiquée, et aujourd'hui certains esprits (M. Blanc est du nombre) considèrent leur rétablissement comme une nécessité. En présence des tentatives inutiles qui ont été faites pour organiser le travail, ils estiment que le régime des corps de métiers, restauré, bien entendu, avec les transformations qu'exige la société moderne, pourra seul assurer le calme dans la vie industrielle, provoquer l'excellence de la production, garantir les salaires et triompher de la concurrence étrangère.

Notre collaborateur M. Marcellin Pellet a publié sous ce titre : *Napoléon à l'île d'Elbe* (Charpentier), une étude historique dont quelques chapitres sont déjà connus de nos lecteurs. On y trouvera de curieuses révélations sur la première relégation de l'empereur et sur les événements politiques ou privés qui l'ont accompagnée. L'auteur a puisé les renseignements inédits qu'il met en lumière dans les témoignages locaux et les documents inexplorés dont quelques-uns ont été donnés par lui comme pièces justificatives. Au nombre des plus curieux on remarquera le journal d'un agent secret de Louis XVIII qui observait la vie intime des réfugiés et notait les conversations de l'empereur avec les étrangers venus de toutes les cours de l'Europe.

DIVERS.

M. Guillot, le juge d'instruction sur lequel l'attention publique a été vivement appelée par l'affaire Prado, n'est pas seulement un magistrat distingué : c'est aussi un moraliste, ainsi que l'on peut en juger par l'intéressante étude qu'il a récemment publiée sous ce titre : *Paris qui souffre, la basse geôle du grand Châtelet et les Morgues modernes.* Dans cet ouvrage que l'Académie française a couronné, l'auteur, après un rapide coup d'œil sur le passé qui lui permet d'évoquer les côtés sombres du vieux Paris, constate que la Morgue actuelle, malgré les améliorations qu'elle a reçues, reste toujours un lieu horrible et pervertissant. C'est une plaie hideuse au cœur de la capitale, et les exhibitions auxquelles elle sert exercent sur la foule une déplorable fascination. M. Guillot demande donc, au nom de la morale, que l'on supprime ces expositions publiques d'infortunés, victimes des luttes pour l'existence et des pires souffrances de la vie, et que l'accès de la geôle funèbre soit exclusivement réservé à la police et à la justice.

Le tome II des *Discours parlementaires* d'Ernest Picard, publié par les éditeurs Plon-Nourrit, s'étend de 1864 à 1869. Durant cette période le célèbre orateur, l'un des chefs de cette union libérale qui groupait en faisceau toutes les forces de l'opposition contre l'empire, vit grandir et s'affirmer son ascendant politique, tandis que son éloquence se multipliait. Pendant le même temps qu'il ne cessait de revendiquer les libertés nécessaires, sans se laisser arrêter par les démonstrations de l'empire libéral, il discutait devant le Corps législatif toutes les questions d'affaires avec une haute clairvoyance et un remarquable sens pratique. A ce titre ses discours, où l'on trouve d'utiles observations sur un bon nombre de problèmes politiques et sociaux toujours à l'étude, présentent un véritable intérêt d'actualité.

Signalons chez l'éditeur Ollendorff trois élégantes plaquettes : *Petits et grands bébés*, par Mme Amélie Ernst, amusant recueil de poésies enfantines; — *la Princesse Sablina*, par J. Marni, un conte de fées joliment illustré par Mesplès; — *Bébé Cordon bleu*, par Mary Brandès, petit livre de cuisine à l'usage des enfants.

Émile Raunié.

Dans l'article sur *l'Enseignement du Droit international privé* (*Revue* du 5 janvier, p. 19, note 2) il a été dit que le crédit de 12 000 francs, voté par la Chambre, avait été supprimé par le Sénat. Il convient d'ajouter que ce crédit a été rétabli par la Chambre, et en fin de compte maintenu au budget par le Sénat.

L'administrateur gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (12126)



NÉVRALGIES

Pilules du Dr Moussette

Les **Pilules Moussette**, à l'aconitine et au quinium, calment ou guérissent la *Migraine*, la *Sciatique*, et les *Névralgies* les plus rebelles.

« L'action sédative que ces Pilules exercent sur l'appareil circulatoire sanguin, par « l'intermédiaire des nerfs vaso-moteurs, indique leur emploi dans les *Névralgies* « *du trijumeau, les Névralgies congestives, les affections Rhumatismales doulou-* « *reuses et inflammatoires.* »

« L'aconitine produit des effets merveilleux dans le traitement des *Névralgies faciales*, à la condition qu'elles ne soient pas symptomatiques d'une tumeur intracrânienne, alors même qu'elles auraient résisté à d'autres médicaments. » (Société de Biologie, séance du 28 février 1880).

Dose : Prendre de 3 à 6 pilules dans les 24 heures.

Exiger les **Véritables Pilules Moussette** de chez **CLIN et Cie, Paris**

SIROP & PÂTE de BERTHÉ

Pharmacien, Lauréat des Hôpitaux de Paris.

« **La** *Codéine pure*, dit le professeur Gubler (*Commentaires thérapeutiques du* « *Codex*, *p. 587*, doit être prescrite aux personnes qui supportent mal l'opium, **aux** « **enfants, aux femmes, aux vieillards et aux sujets menacés de congestions cérébrales.** »

Le **Sirop** et la **Pâte Berthé** à la *Codéine pure* possèdent une efficacité incontestable dans les cas de **Rhumes, Bronchites, Catarrhe, Asthme, Maux de Gorge, Insomnies, Toux** nerveuse et fatigante des **Maladies de Poitrine** et pour calmer les **Irritations** de toute nature.

Les personnes qui font usage de **Sirop** ou de **Pâte Berthé** ont un sommeil calme et réparateur, jamais suivi ni de lourdeur de tête, ni de perte d'appétit, ni de constipation.

Prescrire et bien spécifier **Sirop** ou **Pâte Berthé** *et comme garantie* exiger la **Signature Berthé** et le **Timbre bleu** de l'**Etat français**.

Paris, CHEZ **CLIN & Cie** *et par l'entremise de toutes les Pharmacies.*





MAISON PRINCIPALE

HURARD, 17, Boul. Montmartre

PARIS



LE GRESHAM

Cie Anglaise d'Assurances sur la Vie, fondée à Londres en 1848
Succursale établie à **Paris, 30 r. de Provence,** *en 1854*
ACTIF : 100 Millions
DOTATION DES ENFANTS
Assurances sur la Vie entière, Mixtes, à Terme fixe
RENTES VIAGÈRES
PAYABLES SANS FRAIS AUX TAUX DE 10, 15, 17 % SUIVANT L'AGE
Prospectus et renseignements gratis et franco à **Paris** et dans les Dép. chez MM. les Agents de la Cie

ASTHME, CATARRHE, guéris par les **tubes LEVASSEUR.**
23, rue de la Monnaie Paris

Quinium Labarraque

VIN TONIQUE ET DIGESTIF

Le Vin de **Quinium Labarraque**, unique préparation de ce genre qui ait été approuvée par l'Académie de Médecine de Paris, est un médicament énergique et doux qui convient à toutes les personnes affaiblies; aux adolescents fatigués par une croissance trop rapide; aux jeunes filles qui ont de la peine à se former et à se développer; aux dames qui relèvent de couches et aux nourrices; aux vieillards; aux convalescents des fièvres typhoïdes, pneumonies, etc., à tous les anémiques...

« Le **Quinium Labarraque** *est le résumé, la condensation de tous les principes actifs du quinquina. Quelques grammes de Quinium produisent le même effet que plusieurs kilos de quinquina. »*

ROBIQUET, Professeur à l'Ecole de Pharmacie de Paris.

« Le **Quinium Labarraque** *est l'un des meilleurs toniques que l'on puisse employer pour combattre la faiblesse de constitution ou celle qui est la conséquence des diverses maladies.*

« L'administration du Quinium, continuée pendant quinze jours, un mois et même plus, selon le degré de détérioration physique à laquelle les malades étaient parvenus, a produit une tonification graduelle, *une* augmentation de puissance digestive *et par suite un mieux être si rapide qu'on ne pouvait douter de l'action du Quinium.*

Dr WAHU, Médecin principal des Hôpitaux d'Algérie.

Dans les chaleurs de l'été et sous les climats chauds, il convient particulièrement pour combattre l'action dépressive de la température, la dose moyenne est d'un verre à liqueur après chaque repas.

NOTA. — En raison de son énergie et de la capacité de la bouteille, le Vin de Quinium de **LABARRAQUE** est une préparation d'un prix modéré et moins chère que la plupart des similaires.

Fon & Gros : Mon L. FRERE, 19, rue Jacob, PARIS

DANS TOUTES LES PHARMACIES

La Bouteille, 6f, — Demi-Bout, 3

GOUTTE, HUILE de MARRONS d'INDE
GENEVOIX, 2, r. Beaux-Arts, Paris. 5 et 31.50 ans Succ

LISONS!

MORCEAUX CHOISIS de littérature française contemporaine

PAR J. CHALON. IN-8° DE 600 PAGES : 4 FRANCS

CHEZ **BISTER**, ÉDITEUR A NAMUR

THE BERAUD

Exclusivement composé de plantes

Le plus agréable des purgatifs. Purge doucement, sans coliques et sans interrompre les occupations. Excellent contre **Constipation, Maux de tête, Etourdissements, Embarras gastrique et bilieux.** — Prix : 1 fr. 25.

8, avenue Victoria, Paris & Pharmaciens.

REVUE FINANCIERE

Nous retrouvons notre marché au même point qu'il y a huit jours. Les mouvements ont été insignifiants, par ce que les échanges ont continué à faire preuve de la même étroitesse. C'est surtout la bonne tenue des places étrangères qui a aidé à la fermeté des cours sur la plupart des valeurs sur notre marché. Nos Rentes sont au premier rang parmi ces dernières ; elles jouissent, avec raison, de la faveur du public et de l'épargne.

Quant aux actions de nos grands Établissements de Crédit, elles ont paru donner lieu pendant cette dernière période hebdomadaire à un courant d'affaires un peu inactif.

Sur les obligations du Crédit Foncier, nous avons à constater les mêmes bonnes tendances.

L'opinion est toujours très favorable à ces valeurs de premier ordre, qui certainement paraissent encore au-dessous de leur cours normal.

Les obligations à lots des Emprunts 1879 s'écartent peu des cours de 475. — Les obligations du même type des Emprunts 1880 et 188. voient leurs cours se rapprocher de ceux des obligations 1879. — Il ne doit exister par la suite qu'un écart très faible entre les unes et les autres.

Les obligations de 500 francs 6 0/0 du Gouvernement de Corrientes que le *Comptoir d'Escompte*, la *Société Générale* et le *Crédit Industriel* offrent en souscription publique, le 19 de ce mois, au prix net 462 fr. 50 c. (jouissance du 1er janvier 1889), seront accueillies av[ec] faveur par les souscripteurs d'obligations 6 0/0 du Gouvernement [de] Mendoza.

On doit se rappeler que, le 26 juillet 1888, la Société Générale et [le] Crédit Industriel avaient ouvert leurs guichets pour l'émission de 49.[...] obligations de Mendoza, au prix de 467 fr. 50 c. net.

302.221 obligations furent demandées par 25.551 souscripteurs. [La] répartition donna seulement une obligation pour les souscriptions [de] 1 à 13 titres et 10,80 0/0 pour les souscriptions de 14 et au-dess[us]. L'emprunt se trouvait classé, dès le premier jour, grâce à l'extr[ême] division des titres. Aussi l'obligation de Mendoza vaut-elle aujourd'[hui] 477 fr. 50 c., après avoir détaché, le 1er janvier, son coupon de 15 fran[cs]. En plus de son revenu à raison de 6.41 0/0 l'an, le souscripteur bénéfi[cie] d'une plus-value, en capital, de 10 francs par titre. Au total il a ga[gné] 25 francs en cinq mois.

L'emprunt de Corrientes se présente dans des conditions plus fa[vo]rables encore, puisque le prix d'émission (465 francs, moins 2.50 de [bo]nification pour la libération à la répartition, c'est-à-dire 462,50) est i[nfé]rieur de 5 francs à celui du Mendoza.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît

Janvier 1889. — Tome 43. — (3e série, IXe année, premier semes

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEU

PARAISSANT LE SAMEDI

Fondée en 1863

SOMMAIRE DU N° 4

PRIX DU NUMÉRO : 60 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT :

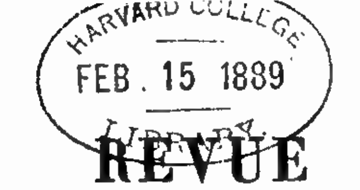
A LA REVUE BLEUE	Six mois.	Un an.
...	15 fr. »	25 fr. »
...ements et Alsace-Lorraine	18 »	30 »
...ger	20 »	35 »

AVEC LA REVUE SCIENTIFIQUE	Six mois.
Paris	25 fr. »
Départements et Alsace-Lorraine	30 »
Étranger	35 »

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er DE CHAQUE TRIMESTRE

On s'abonne à Paris au bureau des Revues, 111, boulevard Saint-Germain
chez les principaux libraires et dans tous les bureaux de poste de France et de l'Union post

Les annonces sont reçues chez MM. Lagrange, Cerf & Cie, 8, place de la Bourse.



REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG
DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

1er SEMESTRE 1889. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 4. (26e ANNÉE.) — 26 JANVIER 1889.

LA JEUNESSE FRANÇAISE
ET
LE CÉSARISME

Quel que soit le résultat du vote de demain, un devoir impérieux incombera au gouvernement. Si nous sommes gouvernés par des hommes, nous le reconnaîtrons à la vigueur et à la précision des coups qu'ils frapperont.

Leur devoir sera sensiblement le même que M. Boulanger soit ou ne soit pas élu ; mais nous persistons à compter sur le corps électoral pour leur faciliter la tâche.

Et pourtant, nous assistons au spectacle le plus révoltant ou le plus lamentable : d'un côté, les partis soi-disant conservateurs se syndiquant pour nous ménager une catastrophe dont eux, leurs idées et leurs princes seraient les premières victimes ; de l'autre côté, les ultra-modérés aident les enragés de tout l'effort de leur modération, par « une abstention qui n'est pas une abdication ».

Les uns et les autres travaillent consciencieusement, chacun selon ses moyens et son tempérament, à nous donner un maître.

Un maître, quelle exagération ! va-t-on dire. — Qu'en savez-vous ? Une fois que l'ami de Rochefort aura fait, grâce à vous, ce nouveau pas dans sa voie ténébreuse, êtes-vous capables de mesurer le second, capables d'arrêter sa marche ultérieure ? Le pourrez-vous ? et, qui sait ? le voudrez-vous ?

Ce qu'il y a de plus triste dans tout cela, ce qui donne une idée du détraquement, de l'affolement ou de la légèreté [illegible] politiques, c'est qu'ils s'occupent uniquement de leurs passions du moment, de leurs répugnances d'un jour. Songent-ils seulement que c'est l'avenir de la France qu'ils engagent ainsi et qu'il y va de la destinée de leurs enfants ? Une fois de plus, pour la troisième fois depuis un siècle, les fils vont-ils donc être appelés à expier les erreurs des pères ?

Cette jeunesse de nos écoles, nous la sentons frémir autour de nous ; ce qu'on nous prépare lui inspire un dégoût invincible et de généreuses colères : on l'a bien vu à ces manifestations spontanées qui ont balayé du vieux quartier latin la marée boulangiste.

Ces jeunes hommes — malgré la séparation que deux systèmes différents d'éducation ont pu introduire dans la jeunesse française — sont bien moins divisés que les générations plus avancées en âge devant le danger qui nous menace ; et, en tout cas, il y a unanimité parmi les *étudiants*. Je pourrais assurer que pas un de ceux qui sont électeurs ne manquera dimanche à ce que commande l'honneur du pays.

Ils ont une vision plus claire de ces choses, parce qu'ils n'ont pas été roulés et usés par les changements de régime, compromis dans les combinaisons de la politique, démoralisés par les haines de parti, parce qu'ils sont dans toute la ferveur des sentiments qu'ils ont puisés dans la fréquentation des grands esprits de tous les temps, et que rien n'obscurcit pour eux, comme d'une buée malsaine, les idées de patrie, d'honneur et de liberté.

Ils ont une virginité d'âme qui les rend clairvoyants : de quelque masque qu'il se couvre, ils reconnaissent le monstre qui s'avance cauteleusement, et ils poussent droit à lui. Ils ne s'inquiètent pas de savoir qui est M. Jacques, ni qui lui a dicté ses absurdes affiches d'hier et d'avant-hier ; il suffit que ce nom leur soit une arme contre le césarisme.

4 p.

Ils savent que parmi les alliés de M. Boulanger il y a ceux dont le principal grief contre la république, c'est précisément qu'elle a fait de l'éducation nationale son premier souci, qu'elle a triplé ou quadruplé le budget de l'instruction publique, construit des écoles par milliers, développé les Facultés et les laboratoires, affranchi l'instituteur comme le professeur, voulu la science libre, — et que c'est de cela aussi que M. Boulanger est chargé de punir la république.

Ils savent ce que le césarisme a fait de leurs devanciers; ils connaissent l'histoire de tant de carrières, commencées joyeusement dans la liberté, tragiquement brisées par un coup d'État; — de tant de talents qui semblaient destinés à briller au premier rang, pour l'honneur et l'avantage du pays, et qui furent mutilés en pleine sève, condamnés du jour au lendemain à l'impuissance, à l'obscurité, à une opposition stérile sous un joug accablant, luttant avec des poésies contre celui qui commandait à trente légions, ou bien s'étiolant dans une air irrespirable, déchirés entre le scrupule de servir un malhonnête homme et le regret de ne pas servir la patrie; — de toute une génération sevrée brusquement de la vie politique ou réduite à se dire comme ce pauvre Jacques Richard : « Heureux ceux dont la position est indépendante et qui, en allant à Mazas, n'exposent qu'eux-mêmes ».

Oui, les sottises que font les pères, ce sont toujours les fils qui les payent. La génération précédente a déjà légué à notre jeunesse, au lieu de la paix universelle que nous rêvions vers 1867, l'armement universel, les haines de nation à nation, la lourde tâche de reprendre les provinces perdues, et, au début de la vie, toutes les charges de la loi militaire. — Allons-nous, par surcroît, lui léguer une réaction à endurer, une révolution à faire, un tyran à abattre?

Il sont comme ces malheureux enfants dans les familles divisées, où des questions d'héritage ou de legs, quelque meuble ou quelque bijou, — mettons, si vous voulez, un sceptre ou une couronne dédorés, — ont été la pomme de discorde et où les jeunes subissent longuement les conséquences de l'animosité et de l'entêtement des vieux.

On devrait bien songer aux jeunes gens, à l'avenir du pays, avant de penser à faire une niche à M. Floquet, à M. Jacques ou à l'Hôtel-de-Ville. L'aventure où nous pouvons les jeter est de nature à faire réfléchir. Trois fois en cent ans, ce serait trop. Et quelle différence entre cette aventure-ci et les précédentes! Combien elle serait plus terrible — étant donné la situation de l'Europe et du monde — et combien plus humiliante!

Du premier Bonaparte au second, la chute est grande; de Louis-Napoléon à M. Boulanger elle serait effroyable.

Louis-Napoléon, que Victor Hugo appelle « l'être ignorant le mal » et le « dégoût des lèvres de l'histoire », était cependant, comme moralité, de cent fois la hauteur de M. Déroulède au-dessus de Boulanger. Son ambition se justifiait à ses propres yeux par des *idées*, ce qu'il appelait les *idées napoléoniennes*, les unes bienfaisantes et fécondes, la plupart chimériques et funestes, mais qu'il se croyait sincèrement appelé par la Providence à réaliser pour le bonheur du peuple français.

Où sont les idées de M. Boulanger? et qui donc croit à sa sincérité?

Quant à ceux qui l'entourent, quant à cette tourbe de pamphlétaires cyniques, d'hommes d'affaires véreux, de députés malfaisants ou grotesques, quant à ces tarés de la politique et de la presse qui forment son état-major, même la bande qui poussa Louis-Napoléon à faire le 2 décembre paraîtrait à côté d'eux une collection de Monthyons et de Vincents de Paul.

Sur eux aucun Victor Hugo ne fera siffler les fouets d'or de nouveaux *Châtiments* : on veut bien être le belluaire de tigres et de léopards, mais on répugne à fouailler des hyènes, des putois et des blaireaux.

Et c'est à ces gens-là qu'on travaille à livrer la France! C'est à eux qu'on veut donner pour sujets cette vaillante jeunesse de France qui, d'un si grand dévouement et d'une si noble ardeur, cultive son intelligence, trempe ses muscles, cuirasse son cœur pour être prête à l'appel de la patrie!

Un jour, quand ceux dont les têtes grisonnent aujourd'hui les auront tout à fait blanches, quand, au tournant du siècle prochain, devant les espoirs flétris et les ruines accumulées, les jeunes gens d'alors leur demanderont :

— Comment avez-vous pu livrer la France, nous livrer, nous, vos fils, à une horde de pirates?

Les vieux répondront, honteux d'eux-mêmes et cherchant des excuses :

— Eh! c'est à cause de Jacques!

— Qui ça, Jacques?

Car en ce temps-là, on aura oublié les menus faits et les menus hommes d'aujourd'hui; les généalogistes sauront seuls qu'il a existé un comte de Paris, les bibliophiles connaîtront seuls le titre des poèmes de M. Déroulède, les érudits croiront que M. Naquet fut un sophiste grec, M. Floquet sera rentré dans la région des mythes, et on ne verra que les résultats acquis.

Et quand les vieux avoueront qu'ils ont fait le malheur de leurs fils et la honte du pays parce que leur haine pour M. Hovelaque les aura fait voter pour Boulanger, ou parce que la délicatesse de leurs sentiments ne leur aura permis de voter pour son concurrent, ou parce qu'ils auront estimé très élégant de pratiquer le *zutisme* et le *n'importe-quisme*, en un mot parce qu'ils auront refusé de mettre dans l'urne un bout de papier pour le salut commun, un rire éclatera et sonnera à leurs oreilles comme la trompette du jugement.

A. R.



M. BOULANGER GÉNÉRAL ET MINISTRE

On médisait, l'autre jour, de M. Boulanger devant l'un des deux survivants des maréchaux du second empire. Celui-ci proteste aussitôt avec vivacité, et dans un élan spontané de sympathie : « N'en dites pas de mal, s'écria-t-il, c'est le seul général d'à présent qui porte le képi sur l'oreille ! » C'était un cri du cœur. Le vieux brave qui, s'il ne fut point précisément un conducteur d'armées, a été, toute sa vie, à Gravelotte comme à la Zaatcha, le plus crâne des colonels, saluait d'instinct le type retrouvé de l'officier favori aux temps radieux de Napoléon III. C'était bien cela : beau, brillant, charmant, tout clinquant, brave sans contredit, intelligent même, mais persuadé que l'art de la guerre se devine et ne s'étudie pas, plein de dédaigneuse pitié pour les piocheurs de livres et de cartes, assuré de savoir tout sans avoir rien appris, pénétré de son aptitude aux tâches les plus hautes, suffisant et léger, présomptueux et frivole, en un mot, tête à l'avant et képi sur l'oreille ! Tel était M. Boulanger. Le maréchal l'avait reconnu, et d'un mot il le caractérisait, en même temps qu'il accusait le secret de sa fortune.

Fruit tardif du régime qui laissa les Faidherbe et les Chanzy à d'obscures besognes d'administration indigène en Algérie, tandis qu'il confiait nos armées aux Lebœuf et aux Failly, M. Boulanger s'est poussé auprès du peuple comme on se poussait, il y a vingt-cinq ans, auprès de l'empereur. On prenait Napoléon III par le dehors, le vernis, l'attitude, la pose. Il avait un faible pour les charlatans. Il était foule en cela. M. Boulanger a eu l'idée géniale de transporter dans la rue le procédé qui avait réussi à la cour. Il a bâti sa fortune sur l'exploitation éhontée de la bonhomie et de la crédulité démocratiques. Sa réussite a été prodigieuse.

Chance ou flair, il est arrivé sur la scène juste à l'heure psychologique où le chauvin qui sommeille dans le plus assagi des Français était en train de se réveiller. Seize ans s'étaient écoulés depuis les grands désastres, seize ans durant lesquels on avait travaillé avec passion, avec succès, à la reconstitution des forces nationales. Une génération surgissait, qui n'avait pas vu l'écrasement et qui voyait l'état splendide de la nouvelle armée française. Chez tous, l'impression des catastrophes allait s'effaçant, l'orgueil militaire renaissait, et avec lui la foi dans la revanche. Phénomène bien naturel : quinze ans après Waterloo, la génération de 1830 se croyait en mesure de recommencer l'épopée. Donc, en 1886, les masses populaires étaient lasses des généraux silencieux, soucieux, sévères, sur le front desquels semblaient flotter le souvenir de la défaite. C'est alors que M. Boulanger apparut. À la vue de ce ministre de la guerre républicain, jeune, souriant, confiant, caracolant sur son cheval noir, le képi carrément campé sur l'oreille, la foule fut charmée, conquise, et la popularité du général Revanche, portée sur l'aile de la chanson, vola de ville en ville jusqu'aux plus lointaines bourgades.

Qui était M. le général Boulanger ? D'où venait-il ?

Officier obscur, passé commandant en août 1870, sans aller à l'ennemi, lieutenant-colonel, puis colonel d'un régiment de marche au siège de Paris, M. Boulanger n'avait laissé que le souvenir, d'ailleurs très effacé, d'une participation impitoyable aux répressions de la sanglante semaine de mai. Colonel du 133ᵉ de ligne, courtisan empressé du duc d'Aumale, alors commandant en chef du 7ᵉ corps, promu général en 1880, grâce à la puissante protection du prince, passé divisionnaire à l'administration centrale, M. Boulanger ne présentait que des services militaires d'une rare insignifiance. Il n'avait pas même conduit, une seule fois, une simple brigade, encore moins une division, aux grandes manœuvres. Pendant que Saussier, Logerot, Bréart, Delebecque, Thomassin conquéraient la Tunisie ou écrasaient l'insurrection arabe du sud oranais, M. Boulanger, en mission aux fêtes d'un centenaire américain, parcourait les Etats-Unis de banquets en banquets. Plus tard, la guerre éclatait en Indo-Chine. L'amiral Courbet, Négrier, Brière de l'Isle, se couvraient de gloire au Tonkin. M. Boulanger, pendant ce temps, gagnait l'étoile de divisionnaire aux bureaux de la guerre et dans les couloirs du Palais-Bourbon.

Bonapartiste de tempérament et de tradition première, M. Boulanger avait été royaliste et clérical fervent tant qu'il avait eu besoin du duc d'Aumale et qu'il avait pu croire à l'imminence d'une restauration. L'échec du 16 mai, la démission du maréchal de Mac-Mahon, l'avènement aux affaires d'une irrésistible majorité républicaine lui avaient fait trouver son chemin de Damas. Le parti républicain avait le vent en poupe. Le courant portait vers le radicalisme. Il se fit républicain et radical. Le rôle de démagogue éperonné était vacant. Il avait peut-être bien tenté un ou deux personnages militaires, mais mal doués pour l'emploi. M. Boulanger vit clairement le parti qu'il y avait à tirer de la naïveté d'une démocratie, dupe prédestinée des intrigants et des fourbes. Que fallait-il pour devenir son idole? Flatter ses instincts et ses passions, les mauvais comme les généreux; outrer le patriotisme et le républicanisme, feindre la haine et le mépris de tout ce que les masses radicales avaient en aversion; se poser en réformateur, en niveleur, frapper l'imagination de la foule, tenir sans cesse son attention en éveil par l'application à sa fortune politique des procédés les plus charlatanesques de la réclame commerciale. Cette tâche exigeait infiniment d'aplomb, d'audace cabotine, de cynisme et de mépris du peuple.

M. Boulanger s'en acquitta avec une virtuosité incomparable.

M. le duc d'Aumale l'avait fait général; M. Clémenceau le fit ministre de la guerre. Le parti républicain de gouvernement, désorganisé après Lang-Son par la chute du cabinet Ferry, désemparé par les élections confuses d'octobre 1885, laissait le champ libre aux exploiteurs de popularité.

Incapable de prévisions à longues échéances, M. Boulanger excelle à saisir la chance immédiate. Elle était alors à la gauche la plus extrême : il s'y précipita.

Le ministre de la guerre dépassa, d'un bond, M. Clémenceau lui-même. L'ancien fusilleur de fédérés, le pieux colonel qui suivait les processions de Belley, retomba tout à coup favori des revenants de la Commune. Ni Dieu, ni maître! L'Égérie du *Cri du Peuple* lui sourit, et Rochefort devint son prophète. La première parole ministérielle retentissante fut le fameux salut de sympathie aux grévistes assassins de M. Watrin. « Nos bons soldats, disait-il, la voix mouillée, partagent avec eux leurs gamelles! » La revanche patriotique et la révolution sociale communiaient ainsi en M. Boulanger.

Entre temps, le jeune ministre *réformait* l'armée. Les circulaires se succédaient, touchant à tout, ébranlant tout, lancées un jour, retirées le lendemain. Les décisions les plus inattendues apparaissaient, célébrées à grand fracas; puis, sournoisement abrogées, s'évanouissaient sans laisser de trace. Il était arrêté, par exemple, un jour, que les régiments redeviendraient errants, roulant, comme jadis, de Bayonne à Dunkerque et de Marseille à Nantes. Un mois après, il n'en était plus question : non que le ministre réformateur se fût avisé de l'incompatibilité de ces antiques errements avec les conditions contemporaines de la mobilisation des armées, mais parce que le corps d'officiers avait fort mal accueilli la réforme. Ne pas déplaire était la règle suprême. Aussi le port de la barbe reste-t-il l'unique trace du passage aux affaires du plus radical des innovateurs militaires.

Son chef-d'œuvre toutefois, le grand acte par lequel M. Boulanger conquit pour de longs mois l'admiration émue du parti radical fut l'inoubliable projet de loi organique de l'armée. Le Sénat allait voter la loi de recrutement élaborée sous le ministère du général Campenon par la précédente Chambre. M. Boulanger la retire et la remplace par le dépôt sur le bureau de la Chambre des députés, d'un code de législation militaire, compilé de toutes mains, mais rasant à pied d'œuvre toutes nos institutions de défense nationale. Le radicalisme à courtes vues pouvait s'y mirer béatement. Il était servi à souhait. Sous prétexte d'hommage au principe sacro-saint d'égalité, M. Boulanger démolissait de fond en comble l'armée française. Le service actif était réduit, en fait, à deux ans, de façon à n'avoir plus ni bons cadres, ni vrais soldats; mais, par contre, les curés mettaient le sac au dos. L'École polytechnique était abolie. M. Boulanger n'aimait pas les officiers savants : ils choquaient son incorruptible instinct d'égalité Saint-Cyr, non plus, ne trouvait pas grâce. On n'exigerait désormais des aspirants-officiers d'autre bagage de connaissances que celui de l'école primaire. Le radicalisme militaire coulait à pleins bords. La discipline vacillait, ébranlée jusque dans ses fondements. Les sous-lieutenants mécontents s'adressaient au ministre par-dessus la tête de leurs chefs hiérarchiques, et n'en étaient pas mal reçus. Tout ce qu'il y avait dans les rangs d'esprits inquiets, d'ambitieux légers de scrupules, riches d'appétits, se dressait, s'offrait en clientèle au démagogue empanaché, et les masses radicales admiraient dans la candeur de leur innocence.

Cependant l'effet du képi sur l'oreille, l'impression des vaticinations chauvines de M. Deroulède, alternant avec les vitupérations internationalistes des amis communards du ministre de la guerre, avaient produit leur effet en Europe. Le discours de M. de Bismarck — il semble que ce grand réaliste avait été, à l'égal d'un simple radical, dupe de la parade de M. Boulanger — sonne comme un appel de trompettes. La guerre apparaît imminente. Dès lors, adieu la crânerie, les poses fanfaronnes, l'assurance et l'entrain du général Revanche! Brusquement accablé par la sensation du poids de ses responsabilités, M. Boulanger donne, dans son cabinet de ministre de la guerre, de chef suprême de l'armée française, une répétition pitoyable du spectacle de trouble, de confusion et d'impéritie qu'avait donné l'état-major impérial en juillet 1870. Il ouvre l'oreille à tous les avis. Les opinions les plus saugrenues trouvent crédit dans sa cervelle inconsistante. Les ordres et les contre-ordres se succèdent précipitamment. Le plan de mobilisation est bouleversé. On découvre tout à coup que les Allemands, abandonnant les principes de M. de Moltke pour les expédients du pauvre maréchal Lebœuf, vont nous attaquer avec les seuls effectifs permanents, et, pour parer au péril de cette manœuvre délirante, on démembre nos régiments d'infanterie, on désempare nos corps d'armée, on condamne les réservistes à courir, comme en 1870, à la recherche des squelettes des bataillons où ils auraient dû prendre place et qu'ils ne rejoindraient qu'après leur écrasement sur le champ de bataille. La fortune de la France veut que les menaces de guerre soient conjurées, mais le détraquement de tout notre organisme de mobilisation et de concentration est tel, après la crise, que les généraux Ferron et Logerot ont grand'peine à réparer, en une année, le désordre causé, en quelques semaines d'incohérence, par M. le général Boulanger.

Tout néanmoins a sa limite, même la bonhomie républicaine. L'engouement de la foule est encore au paroxysme, que la lumière commence à se faire dans l'esprit des parlementaires. A ceux que le cabotinage

démagogique du ministre de la guerre n'avait jamais trompés, se joignent enfin quelques-unes des dupes de la veille. Grâce à l'énergie de M. Rouvier et de ses amis de l'ancienne majorité républicaine, l'armée française est tirée des mains malfaisantes de M. Boulanger.

Faut-il rappeler maintenant les fastes de son « exil » au commandement du 13ᵉ corps à Clermont-Ferrand? Est-il besoin de redire comment le faux César, affolé, enragé de sa chute, multiplia des défis à la discipline, au devoir, à l'honneur militaire?

Chacun se souvient de ce quartier-général transformé en cabinet de contre-gouvernement: rendez-vous de conspirateurs, où les courtiers de coups d'État à la Bonaparte commencent à fraterniser avec les fauteurs de révolution sociale. Nul n'ignore les conciliabules factieux où, durant la crise présidentielle, le commandant en chef du 13ᵉ corps promet aux comploteurs d'insurrection l'inaction des troupes de la garnison de Paris. Qui peut avoir oublié la première campagne plébiscitaire niée avec la même audace que la lettre au duc d'Aumale, mais aussi avec le même succès auprès des masses?

Enfin la mesure était comble. Les désobéissances réitérées du général, ses impertinentes excursions à Paris, son mépris des ordres du ministre, ses déguisements carnavalesques, son paradoxal oubli de tous les devoirs de son grade et de sa charge, conduisirent M. Boulanger devant le Conseil d'enquête. Jugé par ses pairs, nous voulons dire par des généraux dont le plus modeste avait des états de service d'une valeur militaire autrement positive que le favori des foules, M. Boulanger fut exclu, rayé des cadres de l'armée française.

L'armée entière, qu'il a vainement tenté de corrompre, de ravaler à l'état d'instrument d'une ambition scélérate, est solidaire de ce jugement.

Elle a rejeté de son sein le flagorneur de la démagogie, dont les prétendues réformes allaient à la ruine et dont l'impéritie l'avait désorganisée à l'heure du péril.

Et c'est l'homme qui ose solliciter, en parlant encore de patriotisme et d'honneur militaire, les suffrages de Paris!

Nous ignorons s'il en recueillera beaucoup parmi les naïfs radicaux qu'il a si longtemps joués, bernés: mais ce que nous savons bien, c'est qu'il n'aura pas la voix d'un seul homme de sens, aimant la patrie et honorant l'armée française!

EUGÈNE TÉNOT.

EN PLEIN JOUR

Ce matin, dimanche 30 avril, l'Odéon donne une matinée classique à une heure, c'est-à-dire à une heure « pour le quart ». N'oubliez pas que tout est faux, au théâtre, même l'heure qu'il est.

La grande coquette, Fanny Perez, s'est réveillée fort tard et elle est d'une humeur massacrante. Hier soir, elle n'avait qu'une « panne » dans la nouvelle pièce, dont la première représentation a été d'ailleurs assez houleuse. Son amant, Salomon Cerf, le coulissier, qui l'entretient sans prodigalité, a voulu absolument l'emmener souper avec trois confrères, qui ont parlé tout le temps d'un bon coup à faire sur le Rio Tinto. On s'est ennuyé ferme devant les viandes froides et la salade russe, et la pauvre fille, qui n'est plus toute jeune, — elle a trente ans, lisez trente-cinq, trente ans « pour le quart », — s'est couchée à une heure indue. Or, cet après-midi, on doit commencer par les *Fausses confidences*, où elle joue Araminte. Mariette, la femme de chambre, a bien deviné, à la violence du coup de sonnette, que « madame » était dans ses mauvais jours et s'est hâtée d'apporter le chocolat et les journaux. Tout en déjeunant au lit, Fanny a parcouru les comptes rendus bâclés par les journalistes nocturnes. Elle y est à peine nommée deux ou trois fois, en même temps que ceux de ses camarades qui jouent les rôles secondaires, sans un éloge spécial, dans le tas, quoi! Et la pièce est éreintée sur toute la ligne. C'est bien agréable!

Ding! La pendule a sonné! Onze heures et demie! Déjà! Il faut que Fanny soit au théâtre à midi au plus tard, pour avoir le temps de « faire sa figure ». Mariette! Mariette!... Et « madame » s'habille à la six-quatre-deux, en rabrouant la camériste.

— Mais non... Pas ces bottines-là, maladroite!... Et une voiture tout de suite, hein?

Elle est prête à partir, enfin!... Toujours jolie, mais si pâle! d'une pâleur jaune, les traits tirés, avec le frisson fiévreux de la mauvaise nuit, Fanny, sans s'apercevoir du radieux soleil et du ciel pur, se jette dans le fiacre, se pelotonne sous sa fourrure, et, au bout de quelques minutes, — parfait! il n'est que midi cinq! elle arrive au théâtre, monte lestement l'escalier et entre dans sa loge, où l'attend déjà le posticheur, tenant sur son poing la perruque poudrée des coquettes de Marivaux.

— Bonjour, mame Fanny.

— Bonjour, Auguste... Dépêchons-nous.

L'actrice disparaît un instant derrière un paravent, ôte son costume de ville, met un peignoir par-dessus son corset, et s'installe enfin devant le miroir, entre les deux becs de gaz qui flambent avec un faible sifflement.

Dieu! qu'elle a mauvaise mine, ce matin! Heureu-

sement, voici les onguents et cosmétiques, épars sur la table de toilette. Cold-cream, poudre de riz, blanc gras, rouge végétal, veloutine, rien n'y manque. Il est là, au grand complet, l'arsenal de la beauté provisoire. Tout de suite, avec une adresse machinale, l'actrice entreprend son maquillage. Agile, elle ouvre les pots, les boîtes, les flacons, emplit quelques godets, mouille la petite éponge, enduit et badigeonne son visage, son cou, sa gorge, manœuvre la patte de lièvre, nettoie ses sourcils avec une brosse minuscule, et, toc! toc! deux coups de crayon bleu sous les yeux, et « mes bras que j'oubliais! » et encore un peu de noir sur les cils, et une pointe de rouge sur les ongles et au croquant des oreilles. Elle embellit, elle se transfigure à vue d'œil, la comédienne! Le regard est humide et lumineux, à présent. Le sourire a des rougeurs de grenade entrouverte.

— Vite, Léontine... Ma robe!...

L'habilleuse s'approche, l'air pénétré, tenant à bout de bras la belle robe de théâtre, la robe de satin rose à grands falbalas. Fanny se lève alors, dépouille vivement son peignoir, montre un instant au coiffeur — toujours là, sa perruque au poing, — oh! des choses charmantes, une nuque, un dos, des épaules!... Elle enfile enfin la robe tendue, comme une écuyère passe à travers le cerceau, et la voilà, en moins d'une demi-heure, parée, coiffée, poudrée à frimas, étincelante dans la grâce pompeuse et maniérée de sa toilette du temps jadis.

Sa gaieté est revenue. Cette matinée, cette représentation devant des bourgeois, des étrangers qui lisent la brochure, des familles empilées dans les loges, ne lui apparaît plus comme une corvée, ainsi que tout à l'heure. Au contraire, Fanny est enchantée de jouer une fois de plus le rôle d'Araminte, où elle sait qu'elle est bonne, où elle a toujours du succès. Oh! les Saint-Cyriens des fauteuils d'orchestre, qui tiennent sur leurs genoux leur shako à plume blanche et rouge, vont l'applaudir à se peler la paume des mains, elle en est bien sûre, et l'on rêvera d'elle, cette nuit, dans bien des dortoirs de collège. Et, tout en essayant son regard coulé de la grande scène du « trois », l'actrice, fière de sa beauté d'une heure, sourit au délicieux pastel, encadré devant elle dans le miroir.

C'est fini. L'habilleuse agenouillée a posé la dernière épingle. Le coiffeur a piqué une rose dans la poudre de la perruque. Fanny est prête, et, triomphante comme un sous-lieutenant en grande tenue, un jour de parade, elle descend en scène, sa traîne sous le bras, l'éventail en main, à travers le dédale d'un escalier obscur.

Mais la voix traînarde de l'avertisseur a beau gémir dans les ténèbres : « On va... a... a... commencer... » Fanny a encore été trop exacte, comme toujours.

— Tu sais ma belle. Personne n'est encore descendu, lui dit le vieux comique Bonamy, avec qui elle se croise dans un corridor.

Et la comédienne, pour attendre le lever du rideau, entre au foyer des artistes. Mais, sur le seuil de la porte, elle s'arrête, éblouie.

Par les fenêtres ouvertes, le soleil pénètre largement en inondant de lumière le salon vaste et vide; et dehors, c'est le printemps, — le printemps tout frais, splendide, arrivé de ce matin. Que le ciel est bleu! qu'il est léger! Et combien doux, le premier souffle de la jeune saison, à peine tiède, pur comme l'haleine d'un enfant! Hier, le temps était gris et humide, les passants à parapluie pataugeaient dans la boue. Mais, cette nuit, cela s'est déridé tout d'un coup. C'est l'avril. Aussi tout le monde est dehors, en habits des dimanches, et l'on prend d'assaut l'omnibus, et la foule se presse à la porte du Luxembourg. Car il est adorable, le vieux jardin, avec ses lilas en fleurs, ses oiseaux fous de joie, et ses vieux arbres au feuillage éclos d'hier, d'un vert si tendre, si délicat, que les larmes en viennent aux yeux. O divine matinée! Fin du méchant hiver! Clémence du bon Dieu!

Devant cette apparition, l'actrice dont l'âme n'est point bucolique, n'a tout d'abord qu'une réflexion maussade :

— Allons bon! Avec ce temps-là, nous allons jouer devant les banquettes... Je parierais qu'on ne fera pas « douze cents ».

Puis, voulant s'assurer encore que sa toilette lui va bien, elle se regarde dans une des hautes glaces du foyer, s'y voit des pieds à la tête et, soudain, recule avec un geste de stupéfaction, presque d'épouvante. Car le soleil est vainqueur de tous les fards et de tous les postiches, et, dans ce plein jour, dans cette clarté sereine, elle se trouve hideuse, la comédienne. Comment! c'est elle, cette poupée de coiffeur peinte comme un tableau, cette tête de cire emplâtrée de graisse et de pommade? Comment! C est son costume, cette robe fanée et pisseuse, ce paquet de farine sur la tête, cette rose de gâteau de pâtissier, ces verroteries de roi nègre et de saltimbanque? Non, c'est à en crier de douleur!

Encore une fois, elle n'est pas très impressionnable, cette bonne Fanny! Quand on roule depuis quinze ans dans les théâtres et qu'on en est réduite à supporter les hommages d'un Salomon Cerf, qui devrait être à Mazas, on est bronzée contre bien des sensations, n'est-ce pas? Mais, en vérité, il est trop cruel, le contraste, entre ce délicieux matin d'avril et le fantôme fardé et chargé d'oripeaux que Fanny voit reflété dans la glace. Pour la première fois de sa vie, elle éprouve comme une honte confuse de sa personne et de sa profession. C'est donc possible! elle s'est usée, flétrie à ce point dans l'ombre et dans la poussière des coulisses! Et, tout à l'heure, malgré cette radieuse journée, malgré ce joyeux soleil, il va falloir qu'elle descende sur la scène, dans cette cave illuminée, qu'elle recommence ses grimaces, qu'elle feigne des senti-

ments compliqués en parlant un langage littéraire, à peu près incompréhensible pour elle, qu'elle fasse en un mot, son métier de singe et de perroquet. Le printemps? Ah! bien, oui! Ça n'existe plus pour elle. Dans une rêverie très amère, voilà qu'elle est emportée vers le passé lointain. Elle se revoit chez papa — un relieur en chambre — quand maman la conduisait au Conservatoire. Il y avait leur voisin de palier, le petit blond, qui ne lui déplaisait pas et dont elle se sentait aimée. Il était employé dans un ministère et, si elle avait voulu renoncer au théâtre, il l'eût épousée avec bonheur. Le père savait cela, aurait bien voulu. Mais la mère était ambitieuse, et M. Régnier affirmait qu'on décrocherait le premier prix de comédie. Si elle avait été raisonnable, pourtant, elle serait aujourd'hui la femme de quelque brave homme de chef de bureau et, par ce beau soleil, elle se promènerait au bras de son mari, comme le couple qu'elle voit d'ici entrer au Luxembourg, précédé de deux petits collégiens. Mais je t'en fiche! Elle y est condamnée pour toujours, à sa vie énervante et artificielle. Avec cela, pas bien certaine de renouveler son engagement, et Salomon Cerf — est-il son dixième ou son douzième amant? elle ne se rappelle plus! — Salomon Cerf n'est ni généreux ni sûr. Quel sombre avenir! Peut-être lui faudra-t-il — et bientôt — jouer dans les tournées de province, vieillir ainsi, prendre, un jour, l'emploi des duègnes?...

En ce moment, le vieux pitre Bonamy, — il va jouer Dubois dans les *Fausses Confidences* et, sous son habit de marquis, il a vraiment l'air d'un chienlit de Mi-Carême, d'un chien savant sur un orgue, — entre au foyer, se regarde à son tour dans la glace, et dit à sa camarade, avec le cynique tutoiement du cabotin :

— Ma chère Fanny, tu es toujours jolie comme un cœur... Mais, il n'y a pas à dire... Nous ne sommes pas beaux, en plein jour.

Ah! la pauvre comédienne a bien envie de pleurer. Mais la voix de l'avertisseur glapit dans le couloir: « Premier acte... On commence ». Et Fanny est bien forcée de retenir ses larmes, à cause de son maquillage.

François Coppée.

SŒUR ET FRÈRE

Nouvelle

Ils étaient nés tous deux dans un petit village de l'Aveyron, pays âpre et sauvage, hérissé de montagnes tristes et sans grandeur.

Leur père, Martin Brouquière, était un ancien garde forestier, paysan malingre et taciturne. Un grand front entêté, très bombé par le haut et tout étroit des tempes, ombrageait d'une bizarre proéminence son petit visage flétri, aux lignes fuyantes.

Mais tous deux ressemblaient à leur mère : une demoiselle d'Avignon, au joli type provençal. Transplantée par son mari dans ce pays pauvre et sauvage, la jeune femme était morte, peu après la naissance de son fils, d'une lente maladie de poitrine, d'ennui et de langueur.

Le frère et la sœur lui ressemblaient et se ressemblaient. Pourtant Charles était beau, et Hermance très laide : grande, maigre, osseuse, charpentée comme un homme, avec un visage anguleux qui accentuait jusqu'au ridicule le joli nez recourbé, le fin menton un peu proéminent de sa mère. La peau était d'un brun hâlé, les pommettes saillantes. Le front était beau, par exemple; trop grand, comme celui du père, mais largement développé, d'une belle ligne unie et pleine. Les sourcils noirs, très épais, cachaient de petits yeux d'un noir orange, brillant parfois subitement quand elle osait s'animer.

Mais l'ensemble était étrange, disgracieux, dégingandé, enlaidi par un air malheureux et gauche, une timidité ridicule dont ses vingt-sept ans n'avaient pu la guérir.

Elle était plus laide encore à côté de son frère, dont le joli visage offrait tous ses traits adoucis et amollis, éclairés par un beau teint mat, de grands yeux largement fendus, un charmant sourire, exprimant un peu de fatuité, mais absolument séduisant. Il avait une belle prestance, et portait haut sa tête, couronnée d'une chevelure bouclée d'un noir superbe, mais plantée trop bas sur le front.

Il prenait avec sa sœur des airs de protection assez dédaigneuse, bien qu'il eût dix ans de moins qu'elle; et elle l'y encourageait par sa perpétuelle admiration, par l'effacement complet qu'elle faisait devant lui de sa personne.

Elle lui avait pourtant rendu bien des services, et il lui devait tout, depuis sa belle cravate, jusqu'à la supériorité d'éducation dont il écrasait ses camarades d'enfance.

Quand il avait atteint ses dix ans, c'était elle qui avait décidé le père à l'envoyer au lycée de Rodez. Cela devait coûter gros, et le bonhomme, avec son avarice paysanne, jetait les hauts cris à l'idée d'une telle dépense! La sœur, très intelligente, s'était instruite tant bien que mal, avec l'école primaire et quelques livres prêtés par le curé. Mais elle rêvait autre chose pour son Charles, qui lui paraissait si beau, si supérieur, destiné à de si grandes choses!

Elle s'informa du prix du lycée, n'avoua au père que la moitié de la somme demandée, disant que cela coûterait à peine plus cher que l'entretien de l'enfant à la maison. Le surplus, elle le paya en cachette, s'usant les yeux à travailler la nuit à d'admirables broderies que les églises de la ville lui payaient assez cher.

Hermance avait appris à broder chez les sœurs, mais elle avait vite dépassé ses maîtresses; elle était adroite comme une fée de ses longues mains maigres et brunes, et couvrait les étoffes d'arabesques, d'oiseaux et fleurs d'une fantaisie charmante, naïve et compliquée comme les anciennes tapisseries qu'on fabriquait au xvie siècle dans les longs loisirs des couvents de femmes.

Elle se rencontrait, sans le savoir, avec la mode, qui recherche tant aujourd'hui ces compositions pittoresques et enfantines. Elle ne les imitait pas, n'en avait même jamais vu, mais retrouvait d'elle-même leur charme, avec sa naïve ignorance du dessin et de la perspective, son goût naturel et son imagination d'artiste.

Le premier argent qu'elle gagna servit donc à payer le lycée de son frère. L'enfant travaillait assez facilement; il était vaniteux; il eut d'abord quelques prix. Puis il se ralentit, apprenant légèrement, attendant pour faire un effort la veille d'un examen, oubliant vite, ne se sentant pas grand goût pour l'étude. Il manqua son baccalauréat, et revint au bercail retrouver sa sœur désolée. Elle s'était attendue à des succès immenses : elle était sûre, répétait-elle à l'oncle Antoine, son confident ordinaire, elle était sûre que le petit deviendrait quelque chose! — Cet échec l'étonna, l'attrista, sans ébranler sa confiance.

— Que veux-tu faire? lui disait-elle. Quel état prendras-tu?

Il ne savait pas, mais il repoussait avec dédain les carrières vulgaires que son père lui proposait. Las de ses sept années de collège, il voulait mettre des cravates prétentieuses, pommader ses cheveux, s'en aller en conquête. Il était assez ridicule alors, avec ses airs de jeune coq de village. Incapable de lui rien refuser, Hermance lui donnait tout l'argent qu'il voulait. Sobre et active méridionale, capable de vivre de pain et de figues sèches, portant quatre ans de suite la même robe, toujours propre et correcte, elle gagnait en quinze jours avec ses doigts de fée de quoi se nourrir un an. Et c'était son luxe, à elle, de contenter le frère dans ses moindres désirs!

La pauvre fille n'avait jamais eu d'ambition pour elle-même; elle avait passé sa jeunesse à soigner son père acariâtre et violent, sans songer une minute à se marier, à se faire une vie, à être heureuse pour son compte. Mais elle avait pour Charles des ambitions infinies. Elle pressentait, pour en éprouver si vivement l'effet sur elle-même, les qualités de charme et de séduction qui devaient faire le succès de sa carrière d'artiste. Il réussirait d'une manière éclatante, elle en était sûre! — Mais, comment? — La paresse obstinée du garçon contrariait ses espérances, et les jours s'écoulaient tristement, l'humeur du père empirant sans cesse, furieux qu'il était de nourrir ce gaillard à rien faire.

Tout retombait sur la pauvre Hermance. Tout ça, c'était sa faute, avec sa manie de l'élever comme un monsieur. « Vaudrait-il pas mieux lui faire labourer la terre? Il va courir la gueuse et tourner mal, c'est sûr! »

***

Pour comble de tristesse, cette année-là, l'oncle Antoine mourut. C'était le frère de Martin Brouquière, un vieil infirme rebuté de tous, qu'Hermance seule avait soigné, et qui l'adorait comme une providence. Au grand étonnement de ses parents, il laissait un peu d'argent, un millier de francs en vieilles pièces enveloppées dans un mouchoir à carreaux. Son testament faisait d'Hermance sa seule héritière, à condition qu'elle plaçât l'argent en son propre nom et n'en remît rien à son père. — Le père, ainsi frustré, entra dans une colère blanche, il lui semblait que sa fille lui volait cet argent dans sa poche. Il éclata en mauvaises paroles : il lui faisait compliment! Elle s'y entendait à flairer les héritages! C'était donc pour ça qu'elle était toujours fourrée chez ce bonhomme, lui portant tout le bouillon et tout le vin de la maison!

— Tu m'aurais volé dans mon tiroir, tu m'aurais tiré le pain de la bouche pour que ce vieux sournois ne manquât de rien! Aussi tu es arrivée à tes fins! File maintenant avec ton héritage et laisse-moi seul crever la misère, ça sera complet!

Hermance, consternée, pleurait.

— Mais je te jure que je ne savais rien! Mais j'en ferai ce que tu voudras, de cet argent!

Il se calma, la voyant tout en larmes, éperdue.

— Garde-le, je ne m'en mêle pas! mais ça ne te portera pas bonheur.

Il n'en ouvrit plus la bouche, et Hermance fut aux petits soins pour lui, cherchant à se faire pardonner. Bouleversée des reproches de son père, elle était honteuse de son argent comme s'il eût été le produit d'un crime. Elle ne sut comment faire pour le placer, et le garda dans son tiroir. — Le père, alors, se plaignit constamment : de manquer d'un vêtement neuf, de ne pouvoir acheter un âne pour se faire conduire à la ville, maintenant que ses jambes ne voulaient plus aller. Hermance courait à son trésor dès qu'il avait parlé, trop heureuse de se réhabiliter ainsi, reconnaissante de lui voir accepter ses dons.

Charles, lui, n'avait jamais dit à sa sœur un seul mot de cette affaire. Elle tremblait que ce silence ne cachât un blâme, qu'il ne la trouvât coupable, lui aussi! Au fond, Charles était froissé que l'oncle ne lui eût pas laissé « un petit souvenir ».

— Je n'ai jamais été mal pour lui, après tout! se disait-il.

Il n'en montra rien à sa sœur. Un jour seulement, quelques mois après l'héritage, comme il renouvelait des demandes d'argent, il ajouta, la voyant hésiter :

— Je me fais moins scrupule de te demander,



maintenant ! Tu es riche... l'héritage de l'oncle Antoine...

Elle lui mit la main sur la bouche et donna ce qu'il demandait.

L'héritage de l'oncle Antoine ! — Pendant de longues années, tout ce que donna la pauvre fille passa sous cette rubrique, comme si ces mille francs eussent été un inépuisable Pactole. Longtemps après que le mouchoir à carreaux, soigneusement plié dans le tiroir aux souvenirs, ne contenait plus la moindre piécette, le père demandait toujours, de son ton dolent et impérieux, et le frère, léger et sans grand scrupule, se disait pour rassurer sa conscience :

— Bah ! elle a l'héritage de l'oncle Antoine !

***

Il ne se pressait pas, le jeune Charles, de remplir les espérances de sa sœur. Quand il était à la maison, il se couchait sur le dos dans la cour, fumant des cigares et bâillant démesurément. Dès qu'il le pouvait, il s'échappait et passait les soirées au café de la ville. Il jouait petit jeu, ne perdait guère, car il avait, au fond, la nature rapace de son père. Ses seules grosses dépenses étaient pour sa toilette; il avait une vraie adoration de sa personne. Il mettait des cravates voyantes, en soie molle, qu'il attachait lâchement pour laisser voir son cou, et il se promenait sur le cours avec une « badine » d'un goût exécrable, regardant du coin de l'œil, d'un air détaché, les filles qui se retournaient pour voir cet Antinoüs.

Hermance était désolée. Le père avait raison, il faudrait le forcer à prendre un état. Mais lequel ? — Son échec au baccalauréat lui fermait toutes les carrières dignes de lui. — Un métier manuel ? Fi donc !

Elle rêvait à cela un soir d'août, en revenant de la ville où elle avait été porter son ouvrage.

Elle gravissait lentement le petit chemin pierreux qui grimpait le long de la montagne jusqu'à leur maisonnette. Le soleil descendait dans un éclat éblouissant. Le bord dentelé des montagnes qui enserraient l'étroite vallée rocheuse se découpait en gris blanchâtre sur le ciel foncé, d'un bleu dur. Çà et là, sur les pentes rapides, il y avait comme des taches sanglantes, les pierres éboulées laissant voir une terre sablonneuse, teintée d'un rouge ardent. Dans ce coin âpre et stérile, pas d'autre végétation que de maigres lavandes passant leurs têtes sèches entre de lourds rochers, et remplissant l'air brûlant de leur violent parfum aromatique. Elle s'assit, fatiguée, la tête lourde :

— Si je me trompais, pourtant?

Dans la campagne brûlée de soleil, il y avait un silence profond, écrasé. Les grillons, qui chantent le soir dans le Midi une si bruyante symphonie, faisaient à peine entendre de loin en loin un cri sec. Elle fermait les yeux, lassée, éblouie.

De loin, un pas résonna en haut du petit chemin sonore, encaissé entre les rochers, et une voix qui chantait arriva jusqu'à elle. C'était une admirable voix de baryton, douce et pleine, d'une prodigieuse étendue. Les notes graves étaient puissantes, sonores, formant contraste avec des notes élevées d'une pureté et d'une douceur exquise.

Le chanteur disait à pleine voix, avec une emphase naïve, une phrase du *Trouvère*, et, malgré l'inexpérience du chant, l'admirable voix opérait sa séduction. C'étaient de ces sonorités moelleuses, emplissant doucement l'oreille, dont le charme vous prend dès la première note. Hermance écoutait, toute ravie.

Elle se souvenait que sa mère chantait autrefois des chansons provençales, d'une petite voix douce, plus faible que celle-là, mais qui lui ressemblait. Sans le savoir elle adorait la musique, et la beauté de ce chant, au milieu de son découragement et de sa tristesse, lui mettait des larmes aux yeux.

La voix se rapprochait. Au tournant du chemin le chanteur apparut, marchant d'un pas leste, le chapeau sous le bras, laissant inonder de soleil sa belle tête aux cheveux bouclés. C'était Charles. Elle en eut un éblouissement :

— C'était toi qui chantais ?... C'était toi !...

Et elle tomba dans ses bras, sanglotant, dans une ivresse qu'elle s'expliquait à peine à elle-même.

Le lendemain, dès le matin, le frère et la sœur étaient en route pour la ville. Hermance menait son frère chez le curé de Saint-Étienne auquel elle voulait faire entendre sa voix. Elle était très bien avec ce brave curé, et lui avait brodé une belle nappe d'autel qu'elle lui apportait par la même occasion. Il avait une excellente maîtrise et passait pour grand connaisseur en musique.

Le cœur battait bien fort à Hermance en arrivant près de chez lui, et elle força son frère, qui haussait les épaules, à entrer à l'église pour entendre la fin de la messe avant d'aller chez le curé. C'était dimanche, l'église était pleine, et au milieu du va-et-vient, des chuchotements du public, un chantre chantait à pleine tête un *Ave Maria* de Cherubini. Hermance priait ardemment. Charles debout, les bras croisés, la tête en arrière, l'attendait.

La messe finit, et ils entrèrent chez le curé.

Hermance, très émue, pendant quelques minutes parla de choses et d'autres, n'osant se décider. Mais devant l'impatience visible de Charles elle se lança tout à coup.

— Mon frère a une bien belle voix, monsieur le curé. Vous me feriez bien plaisir si vous vouliez l'entendre.

— Ah ! il a de la voix, ce garçon-là ? dit froidement le curé auquel Charles déplaisait. A-t-il appris la musique?

— Non, dit-elle timidement.

Le frère alors prit la parole, avec son fort accent méridional :

— Mais ça ne fait rien, monsieur le curé; je sais bien des morceaux à vous chanter, si ça ne vous fait pas peine.

— Quel morceau chanterais-tu si tu ne sais pas la musique?

— Tapez-moi seulement un accord là-dessus, dit le garçon en montrant un vieux petit piano droit, sur lequel s'étalaient, soigneusement rangés, deux dessous de lampes au crochet vert, supportant des vases de roses artificielles. Tapez-moi seulement un accord là-dessus, et je vais vous chanter l'*Ave Maria* de votre messe!

Il entonna l'*Ave Maria* de Cherubini, qu'il avait tout entier retenu.

Le curé l'écoutait, étonné, puis charmé, puis stupéfait.

Une belle voix n'est pas chose bien rare dans le Midi, et il n'eût peut-être pas été très frappé de celle-là, malgré son timbre particulièrement pénétrant. Mais ce qui le frappa, c'est que Charles ne chantait pas du tout comme les garçons menuisiers ou bouchers de la ville qui venaient souvent lui demander de les prendre dans sa maîtrise, se croyant « cent mille francs dans le gosier! »

Même il ne chantait pas comme un méridional. D'instinct il faisait des nuances, faisait ressortir les qualités de douceur de sa voix, ne criait pas, ne *s'emballait* pas, ne devenait pas rouge. Il se possédait parfaitement, et ses yeux restaient fixés sur le curé avec une expression scrutatrice, tandis qu'il finissait, arrondissant ses magnifiques notes graves, la dernière phrase de l'*Ave Maria*.

De bonne foi le curé était enthousiasmé. La froideur qu'il avait montrée à Charles avait complètement disparu. Il lui serrait les mains affectueusement:

Comment! il n'avait entendu ce morceau qu'une fois! C'était remarquable, très remarquable.

— Mais venez chanter au salut, venez travailler avec l'organiste! Des moyens pareils! c'est extraordinaire. Je m'occuperai de vous, je vous le promets!

— Voyons, voulez-vous chanter dimanche prochain à la messe?

Hermance, rouge de bonheur, ouvrait la bouche pour accepter; mais Charles lui poussa le coude et répondit qu'il remerciait mille fois, qu'il réfléchirait.

Elle le regarda, stupéfaite. Dès qu'il avait vu éclater l'enthousiasme du prêtre, Charles avait changé d'attitude. Il avait pris un air digne et compassé qu'il n'avait nullement en entrant. Il paraissait soucieux, pressé d'abréger la visite; il fit quelques brèves politesses, emmena sa sœur rapidement, et sans répondre à ses questions la quitta au bas de l'escalier.

Elle n'y comprenait rien et resta tout le jour soucieuse, avec une vague inquiétude qui empoisonnait sa joie.

***

Le soir, Charles revint tard, poudreux, fatigué. Il appela Hermance au dehors et lui dit:

— Tu peux aller prévenir ton curé que ce n'est pas la peine qu'il se dérange. J'ai une recommandation d'un artiste, je vais entrer au Conservatoire de Paris.

Elle le regarda, les yeux grands ouverts. Le Conservatoire de Paris? Ces mots n'avaient pas de sens pour elle, mais lui paraissaient effrayants.

— Eh! bien oui, le Conservatoire! C'est l'endroit où on étudie pour devenir acteur. J'apprendrai là, et j'entrerai dans un grand théâtre de la capitale.

Elle poussa un cri:

— Acteur, toi! Ce n'est pas possible!

Il eut un geste d'impatience:

— Hé! sotte que tu es! que veux-tu que je fasse de ma voix? Crois-tu que je gagnerai des mille et des cent à m'égosiller dans les sacristies? Est-ce une carrière de chanter à l'église?... Et puis, sais-tu ce que c'est que d'être acteur, seulement?

De fait, elle ne le savait guère, et y attachait sans trop savoir pourquoi l'idée d'impiété qu'on y attache à la campagne.

Lui se mit à parler, avec emphase, récitant les phrases qu'il venait d'entendre dire, au café, par le second violon du Grand-Théâtre.

— L'artiste! C'est le roi de la société moderne! L'argent, les honneurs, les respects sont pour lui! Et, parmi les artistes, qui plus que l'acteur fait vibrer les foules?...

Elle le regardait sans mot dire, l'air effrayé. Il s'impatienta:

— Mais enfin, voyons! si tu t'es réjouie de voir que j'ai une belle voix, c'est bien parce que tu pensais que je deviendrais un grand chanteur? On ne devient grand chanteur qu'à Paris.

Paris!... Ce mot agissait sur elle. Il l'attirait autant qu'il l'épouvantait. Cela lui semblait un monde prodigieux... Mais n'était-ce pas aussi une destinée prodigieuse qu'elle rêvait pour son frère?

— Paris!... Soit! dit-elle en hésitant. Mais, à Paris, ne peut-on pas chanter sans devenir acteur?

Il haussa les épaules.

— Oui, on peut chanter dans les rues, comme les aveugles. Tu ne connais rien de la vie, ma pauvre Hermance!

Elle n'avait nulle expérience, en effet. Mais ce n'était pas un esprit étroit, elle n'avait pas de préjugés surannés. Elle avait beaucoup vécu seule, par timidité et par fierté, et les lieux communs des provinciaux et des campagnards ne l'avaient guère pénétrée. Elle s'était fait des idées à elle en rêvant toute seule; et ces idées, sorties d'un esprit logique et élevé, si elles étaient souvent éloignées de la réalité des choses, n'étaient jamais

étroites ni mesquines. Elle comprit vite que, si elle voulait une carrière brillante pour son frère, il fallait le laisser aller dans le lieu où ses aptitudes trouveraient la meilleure culture, et dans le lieu où, une fois formé, son talent se manifesterait avec le plus d'éclat. Elle y réfléchit toute une nuit, et se trouva très calme, presque joyeuse, quand elle fut décidée :

— Compte sur moi, dit-elle à Charles, je t'aiderai.

De fait, l'exécution du projet n'était pas facile.

Au premier mot qui lui en fut dit, le père fit une scène violente, déclarant qu'il ne connaîtrait plus son fils s'il se faisait acteur.

Cette déclaration ne partait pas d'une indignation bien sincère. Le bonhomme n'était guère scrupuleux, pas du tout dévot, et se moquait pas mal de voir son fils « sur les planches ». Seulement il jugeait que Charles n'était bon à rien, qu'il s'engageait là dans une aventure qui le jetterait à la misère, et, en donnant sa malédiction paternelle, il comptait repousser d'avance les demandes de subsides qui ne pourraient manquer de pleuvoir.

En effet l'argent manquait à l'enfant prodigue. Il avait mis à sec le petit trésor de sa sœur, et il fallait attendre le payement de plusieurs chasubles brodées pour avoir seulement le prix du voyage. Charles ne perdit pas une minute en attendant. Il fit des visites, des démarches ; un de ses partners habituels du café de l'Aveyron connaissait le directeur d'une troupe parisienne de passage; il se fit présenter, se fit entendre, flatta, demanda des conseils, obtint des lettres de recommandation.

Il plaisait généralement avec sa belle tournure, son apparente exubérance, doublée de finesse et de ruse paysanne. Plus de mollesse ni d'indolence; sa sœur ne le reconnaissait plus! Il avait son but et il y marchait sans rêverie, sans exaltation, avec un sens très sûr et très pratique.

Hermance, au contraire, tout en s'attelant à l'ouvrage se perdait dans des rêves sans fin : « Qu'est-ce que cette voix ne deviendra pas quand il aura eu les meilleurs maîtres! Que ce sera beau de l'entendre! » — Il allait souvent au théâtre maintenant, et il s'essayait devant elle à imiter les acteurs. Elle avait un goût naturel remarquable, et il pouvait reconnaître les gestes faux, les intonations forcées à ce qu'ils ne lui donnaient pas d'émotion.

Quand il était beau, par exemple, quand il trouvait, malgré son inexpérience, un de ces accents avec lesquels, plus tard, il fit frissonner des salles entières, elle admirait, pleurait, s'exaltait; et sa pauvre laide figure était plus belle alors, plus vraiment inspirée, que le joli visage du bellâtre satisfait, qui, une fois son effet produit, souriait d'un vaniteux plaisir. On aurait dit dans ces moments qu'elle avait l'âme de l'artiste et qu'il n'en avait que la voix.

Cependant, grâce au travail acharné d'Hermance, la somme nécessaire au départ se trouva réunie. Il partit par un beau jour de mai 1874, à quatre heures du matin.

Quand elle remonta dans la chambre qu'il venait de quitter, où les meubles en désordre, les tiroirs ouverts et vides parlaient du départ récent, elle s'étonna de ne pas se sentir plus désolée. La pauvre créature n'avait jamais espéré, presque jamais désiré garder le frère auprès d'elle; elle avait plutôt souffert de lui voir partager la médiocrité de sa vie; elle lui voulait une autre existence que la sienne; elle se disait qu'ils étaient faits pour vivre dans des mondes différents. Le savoir heureux et glorieux, travailler de loin pour lui, c'était tout son rêve. Ce départ, qui éloignait d'elle pour un temps indéfini le seul être qu'elle aimât, elle l'envisageait bravement : c'était le premier pas vers la gloire.

***

La gloire se fit attendre, pourtant, et il y eut deux rudes années. Charles connut les « protecteurs influents » qui s'enthousiasment, promettent et oublient. La petite somme emportée fut vite dévorée; et il fallait vivre, il fallait surtout acquérir ces notions élémentaires de musique dont l'ignorance lui fermait toutes les portes. Il ne put être admis comme choriste à l'Opéra, parce qu'il savait à peine lire ses notes. Désespéré, il se fit figurant, voulant à toute force vivre dans la brûlante atmosphère du théâtre, saisi de cet amour de la poussière des planches, de la scène et de son envers, sans lequel il n'y a pas de véritable comédien.

Un pauvre diable de musicien avec lequel il déjeûnait tous les jours dans une petite pension boulevard des Batignolles, consentit sur sa prière à lui donner quelques leçons, et il mena tout un hiver une terrible vie, travaillant tout le jour sur une épinette délabrée découverte dans le grenier de sa logeuse, gagnant chaque soir à l'Opéra ses malheureux quarante sous.

Dès qu'il eut les premières notions musicales il fit tout seul des progrès inouïs. Il avait l'organisation la plus complète; il commença le piano en même temps que le solfège, que l'harmonie. En peu de temps il composa, avec des idées mélodiques fort banales, mais avec une intuition étonnante des principes musicaux.

Le soir, perdu dans la foule de ces pauvres hères couverts d'oripeaux, il écoutait avec une attention profonde, brûlant de quitter son rang obscur, de s'avancer tête haute jusqu'à cette rampe dont quelques pas seulement le séparaient. Il apprenait la convention théâtrale, la devinait plutôt, se sentant bien vite critique et juge de tous les vieux comédiens qui encombraient alors l'Opéra. Il étudiait chaque acteur, lisait les cri-

tiques des journaux, composait chez lui des rôles tout entiers.

Dès cette époque, il faisait des recherches, des lectures relatives aux personnages qu'il devait représenter, acquérait une certaine érudition, s'attachait à des détails archéologiques de costume et de mise en scène qui devaient éblouir.

Non que son esprit, assez superficiel et qui devait toujours se contenter d'une culture médiocre, s'intéressât de lui-même à ces choses; mais par cette habileté instinctive, cette singulière divination du public parisien qui se révéla tout de suite chez le petit paysan, et qui fit certainement la moitié de ses succès.

L'occasion vint à lui enfin. Il obtint une audition du directeur des chœurs. — Celui-ci fut frappé de cette étonnante organisation, le fit entendre, le patronna, l'envoya au Conservatoire avec une lettre de recommandation. Il subit brillamment l'épreuve et fut admis dans une classe de chant en novembre 1876.

Pendant ce stage pénible l'aiguille d'Hermance avait fait du chemin. La pauvre fille travaillait avec cœur, avec joie, sa confiance ne se démentant jamais. Ce fut une des meilleures périodes de sa vie que ce temps de travail et d'espérance. Elle avait entrepris une grande tenture pour la chapelle de la Vierge, à Saint-Étienne de Rodez; et c'était une merveille que la *Présentation de Marie au Temple*, la petite fille s'acheminant vers un monument d'architecture fantastique, au milieu d'un chemin encombré de fleurs merveilleuses, d'oiseaux aux mille couleurs voletant autour de sa tête nimbée. Elle avait fait cela pensant à son frère sans cesse, avec un tel élan de cœur vers lui, chaque personnage, chaque point lui rappelait si bien sa pensée, qu'il lui sembla qu'on lui enlevait quelque chose de Charles quand on vint chercher son ouvrage. Mais elle fut toute heureuse quand on lui paya cent francs, qui prirent bien vite le chemin de Paris, et elle eut une tristesse inattendue en recevant de Charles une lettre contrainte, où il se défendait d'accepter de nouveaux dons.

— J'ai maintenant un gagne-pain comme toi, lui disait-il, je ne puis continuer à me nourrir de ton travail. — Il ajoutait même : « Je te dois assez. »

Ce mot fit froid au cœur à Hermance, bien qu'elle essayât de se persuader qu'il parlait ainsi par bonté pour elle.

Peu de jours après cet envoi, il fut admis au Conservatoire. Elle sut qu'il avait dû quitter son misérable emploi de figurant et pensa bien qu'il avait besoin d'argent plus que jamais. — Comment faire? elle ne voulait pour rien au monde s'attirer un refus qui l'aurait blessée au cœur.

Elle trouva un mensonge, le premier de sa vie :

— Je parle sans cesse de toi au père, j'ai fini par l'attendrir; je lui ai lu la lettre que tu m'as envoyée, où ce professeur dit tant de bien de toi; la moisson a été bonne cette année, et il a promis que jusqu'à ce que tu aies un engagement avec un théâtre il t'enverra cinquante francs par mois.

Elle ajoutait avec une pieuse ruse d'amour filial :

— Tu vois qu'il ne faut plus parler de lui comme tu le faisais dans une de tes dernières lettres, qui m'a fait beaucoup de peine; je savais bien qu'au fond il t'aimait toujours...

Et, ceci en dernier, rougissant de la pensée égoïste qui dirigeait sa plume :

— Tu vois aussi que, dès que tu auras gagné un peu d'argent, tu lui devras bien de venir le voir.

Charles écrivit à son père une lettre de remerciements qu'elle intercepta; chose facile, car le bonhomme ne pouvait plus lire. Dans chacune de ses lettres à Hermance, le fils se crut désormais obligé de mettre pour le père quelques mots de souvenir qu'elle lui lisait bien vite, exagérant les expressions de tendresse un peu contraintes.

Le père ne se montrait guère touché, mais n'éclatait plus en malédictions contre Charles, voyant qu'on ne lui demandait rien, en somme, qu'Hermance veillait toujours à son bien-être et qu'elle trouvait même moyen de lui passer quelques petites fantaisies de vieil enfant. Elle jouissait d'avoir réconcilié les deux êtres qu'elle aimait; elle était heureuse de grimper le raidillon poudreux et ensoleillé qui menait au bureau de poste, et de voir partir, dans sa grosse enveloppe, le fruit de son labeur d'un mois, qui allait porter au frère un peu de bien-être, et lui permettre de travailler à ses futurs triomphes.

Il y travaillait, et de toute sa force, mais se sentait alors dans une mauvaise voie.

Le professeur entre les mains duquel il avait été placé, bon musicien, mais imbu de mauvais principes au point de vue de l'émission vocale, ne lui donnait nullement l'enseignement qui lui eût convenu. Pour arriver à un grossissement factice du volume de la voix, il lui faisait rentrer, *sombrer* jusqu'à en altérer le timbre, ce bel organe plein et facile qui aurait dû s'épanouir « à fleur des lèvres » suivant l'expression italienne. L'élève, creusant, exagérant les principes du maître, dans son désir passionné d'apprendre, outrait cette mauvaise méthode, s'étonnant, s'irritant de sentir sa voix rebelle, et de se voir moins maître de son instrument qu'au temps de sa complète ignorance.

Au concours, on le trouva très bon acteur, ayant une voix belle, mais inégale. Il eut un premier accessit. On trouvait qu'il avait encore à apprendre.

Alors il fit un coup de tête qui probablement sauva sa carrière. Il était sûr d'avoir pris à l'enseignement du Conservatoire tout ce qu'il pouvait lui donner : il le quitta, et s'engagea pour chanter les seconds rôles dans une troupe qui partait pour l'étranger.

Il était fort peu payé, devait fournir ses costumes,

et fut abreuvé de misères et de dégoûts pendant les péripéties de ce Roman comique. Mais il travaillait avec fureur, se rompant à jouer sept à huit rôles dans un mois; étudiant, cherchant ses effets en scène, et obtenant même quelques succès malgré la voix mal disciplinée qui lui échappait comme un cheval rétif. — Mais que ces succès étaient au-dessous de ses rêves! Il les dédaignait, ne les sentant pas mérités, comprenant à quel point il pourrait faire mieux.

***

Sa bonne étoile le conduisit à Naples, où sa troupe devait rester huit jours. Dans ce merveilleux pays il passait, comme ailleurs, ne voyant rien autour de lui, tout à son idée fixe. Il employait ses journées à travailler, et les soirées où il ne jouait pas à aller écouter les représentations des théâtres de chant de la ville. Un soir, cependant, ayant consulté les affiches sans y rien trouver qui l'intéressât, il se mit à marcher sans but à travers les rues, et arriva par hasard devant la porte d'un petit théâtre dont l'entrée, mal éclairée par deux quinquets fumeux, livrait passage à de rares spectateurs.

Sur une petite affiche il lut le titre de la pièce : *la Scuffiara*. Le nom de l'auteur lui était tout à fait inconnu. C'était celui d'un musicien du siècle dernier, auteur d'une vingtaine de chefs-d'œuvre dont quelques curieux seuls connaissent les noms : Paisiello, pauvre oublié qui n'est rien moins qu'un petit Mozart.

Charles entra sans savoir pourquoi, et s'assit dans un vaste fauteuil usé, au milieu du parterre aux trois quarts vide. Des acteurs aux costumes fripés s'agitaient dans un décor dont les vieilles toiles mal peintes branlaient et frissonnaient derrière eux; la salle, ternie et fanée, avec quelques fines peintures aux tons passés, exhalait une fade odeur poussiéreuse; et dans ce lieu misérable, comme une fraîche et exquise peinture dans un cadre délabré, retentissait une adorable musique, charmant poème de soleil et de gaieté.

L'opera buffa (c'est ainsi que s'intitulent modestement ces gracieux chefs-d'œuvre du style le plus large et le plus pur) était très simplemement joué par des acteurs assez ternes, mais imbus de bonnes traditions, conduisant sans effort des voix justes et faciles. Cent fois supérieur au reste de la troupe était le Cassandre, que Charles remarqua tout de suite.

C'était un petit vieillard à la figure fine et plissottée, au masque grimaçant, prodigieusement mobile, des vieux acteurs italiens. Il jouait avec une gaieté et une verve endiablée, entraînant ses camarades, faisant jaillir quelques éclats de rire du public peu nombreux et peu attentif, enlevant avec un entrain, une étonnante volubilité ces finales gais et fins qui terminent les airs comme une fanfare joyeuse.

Puis quand, dépassant le petit cadre de son sujet comique et enfantin, le musicien développait une large et puissante phrase, la voix grêle et usée du vieux comique prenait une ampleur inattendue : soutenue comme une corde de violon sous un archet ferme et puissant, elle passait par degrés, à force d'art, de la ténuité extrême à une apparence de force, ramenée bien vite à un *mezza voce* plein de charme. Son chant facile et pur, sans efforts, sans recherche d'effets violents, s'identifiait avec cette musique d'un style large et simple, d'un noble dessin classique... Charles écoutait, étonné, puis passionnément intéressé :

— Si je savais ce qu'il sait, avec ma voix!

L'acte finissait. Il prit une résolution brusque, quitta sa place et demanda le chemin des coulisses. On lui indiqua un long corridor obscur qu'il suivit en trébuchant.

Il tâtonnait, allant devant lui, ne sachant où s'adresser, quand une petite porte s'ouvrit, le forçant à se coller à la muraille. Sortant d'une étroite loge mal éclairée, le Cassandre, tout grimé, avec un nez rouge orné d'une énorme verrue, passa devant lui d'un pas traînant, sa perruque à la main. Avec son crâne nu, sa figure lasse et ennuyée dont la bouche retombait, ses mille rides semblant converger vers le menton, ses gestes abandonnés de pantin au repos, il était d'un comique irrésistible et triste.

Charles s'avança dans la raie de lumière qui sortait de la porte de la loge, et salua profondément.

— *Che volete?* dit le bonhomme qui regardait en clignotant cette jeune et belle figure.

— Si vous le voulez bien, monsieur, je voudrais prendre de vos leçons.

Le vieux le regarda encore un instant sans rien dire; puis, remarquant la contenance respectueuse et l'air sérieux du jeune homme, il mit sa perruque d'un geste grave, recula d'un pas; puis, en français, avec un accent italien impayable :

— Vous pouviez tomber plous mal, zeune homme! Zé fus lé professor dé Rubini!

Charles résilia son engagement, sous promesse d'un dédit assez considérable, qu'il obtint de ne payer que dans un délai de deux ans. Il se fixa à Naples, prenant chaque jour une leçon du vieux Zucchi. Celui-ci, après avoir entendu sa voix, et bien maugréé contre les « brutte tedeschi » qui l'avaient mise en tel état, avait consenti à lui enseigner son art pour rien, se réservant la moitié des appointements des deux ans qui suivraient ses nouveaux débuts.

Charles passa un an à Naples, couchant dans un cabinet attenant au taudis de son vieux professeur. Il copiait de la musique pour payer sa part de nourriture. Cette année-là encore ne fut pas rose. Le vieux comique, aigri, mauvais, avait un caractère insoutenable : d'une vanité incroyable, susceptible, pointilleux, rageur, avec des colères et des malices froides de vieux singe.

Mais quel professeur! quelle entente prodigieuse de

l'art du chant! La voix de Charles s'ouvrait, se développait, se posait solidement. En un an, il acquit cette assiette imperturbable, cette possession complète d'un instrument sans défaut, qui inspirait au public, dès qu'il ouvrait la bouche, la sécurité de la perfection, qui faisait dire, dès les premières notes :

— Voilà un maître.

L'étude constante de la grande musique d'autrefois, des Hændel, des Mercadante, lui avait donné une largeur de style inconnue à la plupart des chanteurs actuels, trop pressés d'arriver aux œuvres aimées du public moderne, et auxquels manque presque toujours cette base solide et sûre des études classiques.

Par contre, Charles eut toutes les peines du monde à obtenir de son maître qu'il lui fît étudier des opéras nouveaux. Le vieux grinçait les dents, faisait des grimaces furieuses à cette « musica del diavolo! » Mais ici l'intelligence de l'élève suppléait au mauvais vouloir du maître; il possédait son instrument, il tenait les principes de son art... il pouvait voler de ses propres ailes.

Charles, ou plutôt Carlo Brucchieri, car il prit alors son nom de théâtre, début aà Rome, en avril 1878, juste quatre ans après son départ du pays; il joua d'abord *le Nozze di Figaro*, le surlendemain *Rigoletto*.

Le succès fut complet dans l'œuvre de Mozart, un peu contesté dans celle de Verdi, qu'il avait choisie, du reste, contre l'avis de Zucchi. Il avait pourtant merveilleusement composé le rôle, mais les Italiens n'en apprécièrent pas tout de suite le dramatique sobre et contenu.

Il joua alors *Don Giovanni* au milieu d'un véritable délire. Le charme, la séduction de sa voix, l'élégance et la grâce de sa personne, le rendaient irrésistible dans ce rôle, qui fut toujours son plus éclatant succès. Pendant quinze jours, trois mille Romaines furent amoureuses de lui.

Les journaux délirèrent, le « tout Paris » vint à Rome, les offres d'engagement pleuvaient. Charles signa un contrat de trois ans avec le directeur de l'Opéra, prit quelques mois de congé pour arriver en pleine saison à Paris, puis débarqua, au mois de décembre 1878, à la conquête de la capitale. Assis à côté de lui dans sa voiture, trônait le vieux Zucchi, dont la figure ratatinée se découvrait à peine entre une pelisse et une calotte de fourrures, et qui, interviewé par vingt journalistes, allait bientôt devenir une « physionomie essentiellement parisienne ».

LOUIS MIRAMON.

(La suite prochainement.)

LE CONGRÈS DE MILAN

Un diplomate ingénieux a dit naguère : « Un congrès! c'est un rapprochement pour constater l'impuissance. » Il s'agissait alors de congrès diplomatiques. Mais nous avons à présent des congrès d'une autre sorte, où chacun s'accrédite soi-même, et se délivre spontanément ses pleins pouvoirs. Pour ceux-là, on devrait s'estimer heureux s'ils se bornaient souvent à l'impuissance.

Un congrès vient de se réunir à Milan, dans l'intérêt de la paix. Milan est, parmi les villes d'Italie, celle où le nom français a conservé le plus de prestige. Le souvenir de l'entrée libératrice de nos soldats, après la victoire de Magenta, ne pèse pas au cœur des Milanais; et le souvenir de la domination autrichienne y a laissé au contraire des traces indélébiles. Ajoutez les relations étroites que le commerce des soies entretient entre Milan et Lyon, et les embarras que l'application des tarifs généraux crée à ce commerce.

L'endroit était donc bien choisi pour un essai de rapprochement entre les deux pays. La population s'y est prêtée sans effort, et dans ses manifestations variées, un observateur aurait retrouvé les diverses nuances dont est empreint son gallophilisme : les uns, et à leur tête la municipalité de Milan, voulant ériger sur une des places de la ville la statue équestre du vainqueur de Solférino; les autres voulant laisser le monument de Napoléon III sous le hangar où il est depuis longtemps relégué; mais tous également d'accord pour se proclamer solidaires du sang français versé à flots dans les plaines lombardes, au profit de l'indépendance de l'Italie.

La composition du congrès en revanche était infiniment plus uniforme. A côté d'Amilcare Cipriani dont le nom est suffisamment connu en Italie, la France était représentée, entre autres notoriétés politiques, par M. Michelin, l'un des élus de Paris, et M. Cluseret, le dernier élu du Var. On ne doit suspecter les intentions de personne, et nous croyons sans peine que le seul patriotisme a dicté la démarche des Français qui se sont rendus à l'appel du *Secolo* et de quelques hommes politiques italiens. On y a bu à la fraternité des peuples, à l'union des races latines. On y a fort malmené la triple alliance. Un certain nombre de journaux indépendants de la péninsule ont fait écho à ces paroles encourageantes. Il s'est incontestablement dégagé de tous ces faits comme un regain de sympathies franco-italiennes, dont les gouvernements intéressés devront tenir compte. Mais il y a eu encore d'autres incidents. D'autres paroles ont été aussi prononcées. Un toast a été porté à la république universelle, ce qui, à Milan, signifie à la république italienne. L'orateur a cru sans doute attester ainsi d'une façon plus péremptoire ses



sentiments pacifiques. Mais ce pourrait bien être un rêve comme celui de l'abbé de Saint-Pierre, le rêve d'un homme de bien.

I.

Depuis deux mois, la cause de la paix avait fait quelque chemin en Italie. Il ne faut ni l'exagérer, ni le nier. C'est de l'Italie elle-même qu'est venu ce réveil du bon sens, et ce sont des considérations tirées de son propre intérêt qui l'ont provoqué; ce sont en effet les plus éloquentes. Il a suffi que le Parlement fût en session, pour qu'éclatât à tous les yeux désintéressés le principal vice de la triple alliance: c'est qu'elle coûte plus cher qu'elle ne vaut. *Si vis pacem, para bellum* n'est pas une maxime nouvelle, et M. de Bismarck n'en aura pas eu la primeur. Mais ce qui est tout à fait nouveau, ce qui est le plus clair bénéfice et le trait distinctif du système de cet homme d'État, c'est que, sous couleur d'affirmer une paix nécessairement éventuelle, il mène immanquablement ses alliés à la faillite. L'Autriche, toujours lente à s'émouvoir, commence à le reconnaître. Plus impressionnables, les Italiens n'ont pas hésité à pousser le cri d'alarme.

Il en est résulté une situation imprévue et bizarre. Lorsque les ministres de la guerre et de la marine ont apporté au Parlement italien leurs nouvelles demandes de crédits pour les armements, une majorité enthousiaste leur a accordé ces crédits. Puis lorsque le ministre des finances a présenté ensuite les mesures indispensables pour couvrir les dépenses votées, la même majorité les a repoussées avec ensemble. L'honorable M. Magliani, si expert à débrouiller les nœuds les plus complexes, s'est récusé devant celui-là, et s'est démis. Mais M. Crispi, que sa grandeur attache au rivage, a tranché le nœud avec son art ordinaire: imitant la majorité dans ce curieux départ, il a coupé en deux, lui aussi, le ministère des finances. M. Magliani aura deux successeurs : l'un à la tête d'un budget formidable, l'autre devant une caisse à moitié vide. Pour la remplir, il ne reste plus que deux moyens: un emprunt qui se négocierait à Berlin, ou le rétablissement de l'impôt sur la mouture, le plus odieux de tous en Italie. Venant s'ajouter aux souffrances commerciales, il ferait déborder la coupe où fermente l'impopularité de M. Crispi.

En attendant, le Parlement italien s'est expliqué sur la politique de laquelle est issu ce produit amer. Qui a été nommé président de la commission chargée d'examiner le projet ministériel? Ubaldino Peruzzi, l'ancien collègue de Cavour et de Minghetti, ami passionné de la paix, et chez qui le patriotisme n'a pas fait taire les vieilles sympathies françaises. Un député spirituel, M. d'Arco, l'a pris avec M. Crispi sur le mode ironique: « C'est un trop grand ministre pour nous! » s'est-il écrié. Argumentation douloureuse pour l'esprit infatué du premier ministre. M. Peruzzi a demandé au gouvernement d'écarter tout sujet d'aigreur entre l'Italie et certaines puissances, et de s'en tenir à une attitude strictement défensive. M. Baccarini a protesté contre la subordination de la politique italienne à celle de l'Allemagne. Enfin, M. Nicotera, pour ramener au bercail la majorité un peu ébranlée, n'a pas épargné non plus les conseils de modération et de prudence. M. Crispi a dû s'incliner : il a embouché à son tour le chalumeau de la paix; après quoi, on lui a voté les dépenses, mais on lui a refusé l'argent.

La presse enrégimentée a suivi l'exemple de son chef de file. La *Riforma* est devenue sentencieuse, et le *Capitan Fracassa* bon enfant. Comme, de son côté, la presse française, absorbée d'ailleurs par d'autres soins, a laissé dormir les questions irritantes, et constaté ces changements heureux, une véritable accalmie a succédé aux bourrasques de l'année dernière. C'est dans ces circonstances que le congrès de Milan s'est réuni. A-t-il servi la cause de la paix déjà en si bonne voie? Procède-t-il d'une connaissance exacte des hommes et des choses en Italie? Il est permis d'en douter.

II.

Qu'on ne s'y trompe pas: il y a sans doute des républicains, mais il n'y a certainement pas de parti républicain en Italie. On a vu des soulèvements agraires dans diverses provinces. On a même vu un mouvement de prophétisme religieux dans la Maremme toscane. Il existe toujours dans les Romagues un tempérament révolutionnaire qui en fait une précieuse pépinière de conspirateurs. Joseph Mazzini y puisait ses hommes de main. Pianori était de Faenza, Orsini d'Ancône. Mais pour constituer l'étoffe d'un parti il faut autre chose. Quelques vieillards contemporains de la république romaine de 1849, et quelques lettrés composent à eux tout seuls le personnel républicain de la péninsule. Et pourtant les membres du congrès n'ont vu paraître à Milan ni M. Aurélio Saffi, l'ancien triumvir, ni M. Josué Carducci, poète émérite, le seul républicain de marque en Toscane!

Pourquoi? C'est que l'idée républicaine n'a jamais été en Italie, dans les temps modernes, qu'un véhicule, et comme une opinion d'occasion. C'était entre les mains de Mazzini un simple levier unitaire; et si l'on allait au fond de la doctrine et des écrits du bizarre auteur de *Dio e popolo*, on y rencontrerait des côtés religieux et autoritaires qui jurent avec les idées généralement professées dans le parti républicain. De là vient la facilité surprenante avec laquelle, sans se croire transfuges, ses meilleurs disciples ont passé à la monarchie nationale. M. Crispi en est aujourd'hui le porte-drapeau. Garibaldi est mort en odeur de sainteté auprès de la maison de Savoie. M. Saffi s'est employé activement, cet été, pour procurer au roi Humbert un accueil sans

mélange dans les Romagnes. En revanche, son républicanisme ne va pas jusqu'à venir à Milan serrer la main de nos républicains, parce qu'ils sont Français! En vérité, quel fond peut-on faire en France sur des éléments aussi fugaces?

On pourrait être tenté de croire qu'ébloui par le rayonnement lointain de la grandeur romaine, le génie moderne italien est en gestation de quelque pastiche. Ces vues jetées sur l'Afrique, ce *condominium* de la Méditerranée réclamé avec emphase, une certaine rhétorique municipale, où résonnent les souvenirs capitolins, donnent un faux air d'adaptation à plus d'une manifestation récente. On aurait tort de s'y fier. L'Italie contemporaine, instruite par l'impuissance de ses républiques des xve et xvie siècles, ne rêve plus de Rienzi. Quant aux républiques éphémères installées, de 1797 à 1799, à la suite de nos armées, qu'était-ce en réalité? L'œuvre artificielle de nos généraux républicains, Miollis, Championnet, Duhesme, appuyés à Rome sur quelques artistes comme Piranesi, et à Naples sur un certain nombre de nobles et de bourgeois libéraux, que notre retraite livrait sans défense à la plus épouvantable réaction (1).

Aujourd'hui, si quelques cerveaux, familiers avec les hautes études, sont encore hantés par des réminiscences, c'est dans une toute autre voie qu'il faut les chercher. C'est ainsi qu'un des esprits les plus distingués de l'Italie actuelle, M. Cadorna, président du conseil d'État, ne craint pas d'évoquer l'ombre du saint-empire. Sa conception de l'état moderne, savante machine de guerre dirigée contre la papauté, se résume dans l'absorption de tous les éléments sociaux par une autorité faite à l'image impériale. Voilà le type idéal que ce nouveau Gibelin présente à son pays; et voilà la tendance la plus répandue à l'heure présente en Italie. Il y a loin, n'est-ce pas, de cette tournure d'esprit à celle des congressistes de Milan.

III.

Ce serait peu qu'une illusion, si elle ne confinait pas à un danger. Nous touchons ici un point délicat, mais qu'il serait puéril de laisser dans l'ombre.

Triple alliance, sainte alliance, avec des protocoles et des aspects différents, ces vocables cachent en réalité des précautions identiques: une garantie matérielle pour les territoires, une garantie morale pour les gouvernements. M. de Bismarck ne se pique pas de mysticisme; mais, tout comme jadis un élève de Mme de Krudener, il a fait vibrer la corde sensible de ses alliés monarchiques. En Italie, il faut bien le dire, la préservation dynastique a eu peut-être la part la plus grande à la conclusion du traité. Elle a pesé tout au moins d'un poids décisif dans la balance. Il n'y avait en effet que deux genres de conflits possibles entre la France et l'Italie: l'un pour rendre Rome au Saint-Siège, en décapitant l'unité; l'autre pour favoriser une expansion républicaine au delà des Alpes. Le premier de ces dangers a été écarté par la sagesse de Thiers et de ses successeurs immédiats; et pour conjurer le second la triple alliance a paru fournir l'arme la plus opportune. Croit-on émousser cette arme, en s'aventurant sur le terrain périlleux choisi par le congrès de Milan? C'est fort bien, à coup sûr, de crier : « A bas la triple alliance! » Mais il y a quelque chose de mieux encore, c'est de n'en pas resserrer les liens, en ravivant certaines craintes.

Rien a-t-il autant nui à la durée de la première république que la folie d'expansion au dehors qui s'est emparée du Directoire, alors qu'il n'était plus à l'intérieur qu'un simulacre de gouvernement? Par une réaction singulière mais naturelle, le vainqueur d'Arcole et de Rivoli apparut, aux yeux de la France et de l'Europe, comme le modérateur indiqué de cette propagande armée, dont il fut un instant l'instrument le plus glorieux. Un des grands traits du général Bonaparte, c'est d'avoir envisagé nettement cette situation. Le vœu, le besoin le plus cher de la France et de l'Europe à cette date, c'était la paix; et la paix ne pouvait avoir pour base que l'abandon du système d'expansion au dehors, inauguré par le Directoire, sans souci de la disproportion des forces, et de l'état désespéré de nos finances.

On a reproché à Bonaparte et Michelet notamment lui fait un crime d'avoir ménagé l'Autriche à Léoben, comme d'avoir traité avec le pape à Tolentino. Nous n'examinons pas ici les rapports du général de l'armée d'Italie avec le Directoire. On ne saurait plaindre les gouvernements incapables de maîtriser leurs agents. Mais c'est l'intérêt bien entendu de la république et de la France qui suggérait au jeune général les plans qu'il imposait à Barras, à Rewbell, à Laréveillière. Lorsqu'au lendemain de ses victoires, Bonaparte à Campo-Formio abandonnait à l'Autriche Venise, l'Istrie, la Dalmatie et tout le territoire vénitien jusqu'à l'Adige, que faisait-il? En même temps qu'il assurait les frontières naturelles de la France (à qui l'Autriche s'engageait, dans un article secret, à faire céder la rive gauche du Rhin par le Corps germanique) il témoignait du dessein arrêté de la république de mettre un frein aux menaces d'expansion indéfinie dont souffrait l'Europe. Il préparait ainsi la voie aux grands actes qui, de l'aveu même des étrangers, ont illustré son consulat : le traité de Lunéville et la paix d'Amiens (1).

Que la république de Venise ait sombré à Campo-

(1) A dessein, nous ne mentionnons pas la République cisalpine, beaucoup plus solide : elle fut surtout un prolongement de la République française au delà des Alpes.

(1) Voy. Seeley, *Courte histoire de Napoléon*, traduit de l'anglais, par le colonel Baille. — Paris, 1887; Armand Colin, éditeur.



Formio, c'est dommage pour les romanciers et les poètes. Certes, Venise a joué pendant plusieurs siècles un des premiers rôles dans l'histoire. Mais qu'était devenue Venise en 1797? Une simple curiosité, un simple objet d'étagère. Elle était tombée au dernier degré de la décrépitude. Un souffle devait la renverser. Il en est des gouvernements comme des acteurs: ils ont intérêt à ne pas se survivre. On a comparé la chute de la république de Venise au démembrement de la Pologne. C'est pousser un peu loin l'abus des mots. Mais cette chute contient encore une leçon. Sait-on que l'incorporation de Venise fut la rançon du coup d'État de Fructidor? Devant ce réveil de frénésie guerrière de la république française, ce ne fut pas trop de tous les efforts du général Bonaparte pour que la négociation de Leoben ne fût pas rompue. Cobentzel reçut de son gouvernement l'ordre ostensible de ne traiter que sur la base de l'intégrité de l'empire, mais il eut pour instruction secrète de transiger moyennant une indemnité suffisante en Italie. Cette indemnité consista dans la ligne de l'Adige, y compris Venise, qui eût été incapable de subsister dans cette enclave.

Voilà des exemples. Et pour dater de 1797, ne croyons pas qu'ils soient oubliés. En 1848 la France en a retrouvé le souvenir encore tout frais dans la mémoire des gouvernements. Jules Bastide, ministre des affaires étrangères de la seconde république, a raconté, non sans surprise, le genre d'accueil fait par l'Italie aux propositions d'intervention de la France en sa faveur. Ce n'est pas seulement le roi Charles-Albert qui repoussait ce calice des mains de Bixio, le chargé d'affaires de la république; sir Abercromby put expédier à lord Palmerston la dépêche suivante, en date du 14 avril 1848: « Je sais que le marquis de Brignoles vient de renouveler, entre les mains de Lamartine, la protestation non seulement du gouvernement sarde, mais de tous les gouvernements italiens contre l'intervention française (1). » Onze ans plus tard, il ne fallut rien moins que la sécurité qu'inspirait le trône de Napoléon III, doublée de l'initiative hardie de Victor-Emmanuel et de Cavour, pour avoir raison de ces méfiances. Mais si l'Italie s'abandonna, il n'en fut pas de même de l'Europe. Elle nous arrêta net à Villafranca, et nos armes victorieuses furent immobilisées au seuil du quadrilatère.

Le gouvernement de la troisième république a-t-il toujours fait le nécessaire pour rassurer la monarchie italienne sur ses destinées? A-t-il eu le courage de montrer la république trop occupée à s'enraciner en France pour rêver jamais de se répandre au dehors? Nous voudrions le croire. En tout cas, c'est rendre à la paix un étrange service que de lier sa cause à quelque nouveauté politique chez nos voisins. Ce n'est pas le régime qu'il faut changer, c'est l'alliance. Il ne manquerait plus à celle-ci que de pouvoir se targuer d'être un antidote monarchique.

Sans doute, il est piquant d'opposer à M. Crispi son passé républicain et irrédentiste. Mais que lui importe? Ces souvenirs personnels ne sont pas pour le troubler dans sa nouvelle posture. Quant à la dynastie, si maladroitement mise en cause à Milan, on conçoit sans peine ses perplexités. D'un côté, la triple alliance ruine son royaume, et le temps n'est pas loin où l'Italie entière va se récrier. D'un autre côté, des voix imprudentes semblent la menacer dans son existence. En somme, c'est la bourse ou la vie qu'on lui demande; et, si elle était réduite à choisir, l'instinct de conservation la porterait sans doute à préférer la vie. Épargnons-lui donc, pour notre compte, cette dernière corne du dilemme. Plaçons la monarchie italienne exclusivement en face du fardeau croissant de son écrasante et stérile alliance. Cela doit suffire à lui dessiller les yeux. Après quoi la république se portera d'autant mieux en France que la Maison de Savoie sera plus respectée en Italie.

ADALBERT PHILIS.

(1) Voy. J. Bastide, *La République française et l'Italie en 1848*, — Bruxelles, 1858.

LE LOUVRE EN 1815 (1)

Dans la diplomatie du congrès, Denon, c'est-à-dire le Louvre, avait eu dès le premier jour un adversaire acharné en la personne d'Hamilton. Ce voyageur à grands airs de philosophe et d'une érudition britannique surtout prétentieuse, s'était fait fort de ramener le musée de Paris aux strictes proportions de l'ancien cabinet du roi, de 1790.

Les diplomates avaient reçu plus d'un factum de son style, relativement à la nécessité morale et européenne d'une destruction complète de ce musée aussi monstrueux comme importance que comme provenance. En flattant la muséomanie naissante des roitelets et de leurs plénipotentiaires, il en était même venu à renforcer l'amour-propre militaire, d'abord seul en cause dans ces revendications, d'une espèce de jalousie d'art.

D'ailleurs, le personnage n'avait pas autrement la vergogne de s'en cacher aux yeux de Denon. Un jour, il se hasarda chez le directeur du musée sous le prétexte d'un grand seigneur anglais à présenter. Il faut lire le récit de cette visite, dans une relation de la main de Denon, pour avoir au naturel l'une des scènes les plus curieuses de cette étrange péripétie. Les termes mêmes de la conversation, avec toute l'âcreté des ripostes, s'y retrouvent dans leur exactitude typique, et

(1) Suite et fin. — Voy. le numéro précédent.

Hamilton, venu là uniquement pour prendre une impression du chagrin de Denon, paraît avoir eu à subir un rude assaut :

« J'avais connu M. Hamilton, l'année dernière, comme un voyageur éclairé, qui avait voulu me paraître un véritable amateur des arts. Il avait trouvé dans l'organisation du musée Napoléon une libéralité qui en faisait la propriété de l'Europe. A peine assis, M. Hamilton voulut d'abord mettre en question s'il était avantageux pour les arts qu'il existât un aussi grand rassemblement d'objets dont le nombre fatiguait la pensée.

« — Si je ne vous connaissais pas, lui répondis-je, je croirais que vous sortez de l'université d'Oxford, et je répondrais à pareil sophisme en tâchant d'éclairer l'écolier.

« Dans ce moment même, son compatriote se félicitait avec enthousiasme d'avoir vu le muséum tandis qu'il était encore intact.

« — Voilà, interrompis-je aussitôt, ma cause plaidée et votre condamnation prononcée.

« Ici la conversation s'engagea plus vivement.

« M. HAMILTON. — Le musée n'a cependant formé chez vous ni des Titien ni des Raphaël.

« M. DENON. — De tels hommes tombent quelquefois du ciel dans des siècles de lumière; mais il suffit qu'il y ait eu en France une belle école, tandis qu'ailleurs à peine trouve-t-on un artiste isolé.

« M. HAMILTON. — Il faut convenir que Paris est trop dissipé pour être un lieu d'étude; qu'enfin le musée est trop près du Palais-Royal.

« M. DENON. — Il convient bien à un Anglais d'attaquer les mœurs de notre capitale, tandis que chaque rue de Londres offre les scènes qui ne se passent ici que sous les galeries du Palais-Royal. Songez que l'hypocrisie est la dernière des corruptions, et vous venez ici en développer les principes. Vous prêchez la dissolution d'un monument qui faisait, l'année passée, l'objet de votre admiration et qui n'excite plus aujourd'hui que votre envie ; vous n'avez rien à en retirer, mais vous savez qu'en en dispersant les objets vous préparez des chances pour les acheter. Votre gouvernement sait que tout s'achète, qu'il achète la façon de penser, l'honneur même des hommes chez la nation la plus fière et la plus patriote de l'Europe.

« M. HAMILTON. — Nous ne vous envions pas votre rassemblement. Je lui préfère déjà notre musée, qui a l'avantage de nous appartenir, tandis que les objets dont se compose le vôtre appartiennent à ceux qui les réclament.

« M. DENON. — Mettons à part, pour un moment, les moyens glorieux auxquels nous devons la formation de notre musée, ainsi que les traités qui semblaient en devoir garantir la durée, et voyons de quoi et comment a été formé votre musée britannique, que votre fol orgueil ose déjà comparer à celui de la France. Ne doit-il pas son existence aux dégradations des monuments d'Athènes, dégradations protégées dans la personne d'un homme public et sanctionnées par une acquisition nationale? Et vous n'avez à objecter aux traités les plus sacrés que la volonté et la force. Vous écrivez sur ce qui est étranger à vos intérêts et vous n'avez pas honte de venir chez moi pour savoir si, dans ma colérique indignation, je ne fournirai pas quelque moyen à vos tortueux projets.

« M. HAMILTON. — Vous défendez ici votre propre cause, et je vous pardonne vos vivacités.

« M. DENON. — Je n'ai point l'amour-propre d'avoir fait le musée. Je suis en tout ceci l'homme des circonstances, et cependant, si je ne consultais que l'intérêt de mon orgueil, je pourrais vous aider à anéantir ce colosse, qui deviendra plus gigantesque encore dans l'imagination; mais, si vous persistez à le détruire, je vous poursuivrai de son ombre. Je publierai le catalogue du musée et, en prouvant que sa destruction est l'ouvrage de votre gouvernement, il sera votre tourment. On lira mes notes, on y lira les mémoires que vous avez écrits au congrès, et votre nom sera flétri dans les annales des arts.

« M. HAMILTON. — Mais où pourrez-vous faire imprimer un pareil écrit?

« M. DENON. — A Londres, où le pouvoir n'a pas encore osé détruire les dernières apparences de la liberté. Je suis fâché de vous traiter si mal, mais pourquoi venir me chercher? Il faut craindre la vérité où on doit la trouver si dure.

« Je n'avais pas eu encore le temps d'adresser la parole à la personne venue avec M. Hamilton. Je m'en aperçus et lui en demandai pardon.

« — *Frappez, frappez fort*, me répondit-elle, *il a le cuir dur*.

« Cette réponse me fit sourire et l'animosité de la discussion cessa. M. Hamilton me tendit la main en me demandant si je ne pouvais plus l'aimer. Je lui dis :

« — Rendez-moi le voyageur de l'année dernière, et nous verrons.

« — Ne me croyez pas votre ennemi, me dit-il; les Anglais n'aiment pas à détruire.

« — A la bonne heure, répartis-je; mais les Anglais sont des hommes, et les hommes sont des singes qui croient faire quelque chose en défaisant ce qu'ils n'auraient su faire. »

Le sort du Louvre n'était plus à débattre, et d'ailleurs Hamilton ne désarmerait pas pour si peu. Aussi le démembrement se continua-t-il sans interruption.

Il y avait eu, dès les premiers jours, des mesures de prudence et de vigilance à l'intérieur et surtout aux portes du Louvre. Denon avait même réussi à établir une espèce de douane où se contrôlaient, inventaires en main, les œuvres d'art reprises par les puissances. Ce bureau de vérification avait pour but de s'opposer, du mieux qu'on pût, aux sorties illégales des objets qui nous restaient. La tâche n'allait pas sans de grandes difficultés pratiques, car, outre les groupes de ces soldats étrangers répandus chaque jour par malice afin de couvrir les violences des décrocheurs et qui passaient leur temps à inquiéter cette douane, le public

parisien et cosmopolite avait été introduit par ordre du gouverneur de Paris et malgré les instances de Denon. Il y avait là une trop belle occasion d'offrir un spectacle si fort à l'avantage des acteurs.

Les copistes, — cette race déjà terrible sous Louis XV dans la galerie du Luxembourg, — les copistes eux-mêmes s'étaient admis tout seuls à recontinuer leurs études, comme à l'habitude. On comprend si, chaque soir, la sortie de tout ce monde produisait une poussée favorable aux fraudes. Des vols inévitables en pareilles conditions ne tardèrent pas, en effet, à être signalés par Denon au préfet de police M. de Vitrolles, mais sans qu'on réussît d'ailleurs à en découvrir les auteurs.

M. de Humboldt fut à plusieurs reprises le refuge de Denon dans les cas les plus graves, et chacune des lettres adressées par le directeur du musée au vieux savant est empreinte d'une confiance calme, évidemment entretenue par la bienveillance active d'un ami caché du Louvre. On dut à cet intermédiaire l'évacuation plus rapide du poste prussien, mais il y eut lieu de déplorer son influence sur la garde descendante, car il vint à la rescousse une garde montante anglaise de nature à faire regretter à tous, même aux simples allants, la raideur des consignes de Ribbentrop.

Le 11 novembre, à dix heures du soir, des factionnaires anglais, placés à un guichet du Louvre, arrêtaient les passants et les mettaient à contribution. La permanence et surtout la moralité de ce piquet furent donc loin de nous avoir fait gagner au change.

Enfin, le 17 du même mois, le général Barnard, successeur de Muffling au commandement de la place de Paris, retirait du Louvre toute troupe étrangère et laissait une section de la garde nationale prendre le service du musée. C'était le signal de la libération, mais aussi la constatation du dépouillement total du Louvre.

Un *état général des objets d'art et de curiosité enlevés du musée royal par les commissaires des puissances alliées* mettra sous les yeux du lecteur le tableau synoptique des restitutions.

PUISSANCES.	TABLEAUX.	STATUES.	BAS-RELIEFS et BUSTES.	BRONZES.	VASES étrusques.	VASES en matières précieuses.	VASES en ivoire.	SCULPTURES en bois.	CAMÉES.	DESSINS.	ÉMAUX et majoliques.	OBJETS divers.
Prusse	119	37	70	268	»	25 ambres	22	2	462	»	7	84
Cassel	421	11	6	5	»	1	19	10	4	2	9	28
Brunswick	230	1	6	3	»	1	54	25	1	243	1.164	55
Shwerin	190	»	»	»	»	18	10	»	3	»	29	15
Autriche	323	»	16	»	»	»	»	»	»	2	»	»
Bavière	28	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Espagne	284	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	108
Venise	15	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Milan	7	»	»	»	»	»	»	»	»	18	»	»
Crémone	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Mantoue	»	»	3	1	»	»	»	»	»	4	»	»
Vérone	6	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Modène	24	»	2	1	»	»	»	»	»	2	»	»
Parme	30	»	»	7	»	»	»	»	»	»	»	»
Toscane	57	1	»	»	»	27	»	»	»	»	»	»
Sardaigne	59	4	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Pays-Bas	210	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
États ecclésiastiques	50	44	14	4	16	1	»	»	»	»	»	4

Au milieu de cette accumulation de richesses, les objets échappés à ce triste rendement de compte le durent soit au bénéfice d'un échange, soit à des difficultés de transport, soit à de rares omissions des commissaires officiels. Pour les antiques, la perte fut, en partie et pour un moment, atténuée, car Denon avait fait prendre des moulages de bon nombre de statues renommées. Les épreuves de ces moules consolèrent, au moins pour la forme, du départ des originaux, et l'on s'aperçut, seulement à l'usé, de l'irréparable absence.

Le musée ainsi réduit aux limites où le voulait Hamilton, c'est-à-dire au cabinet de Louis XVI comme l'avait gouverné en dernier lieu l'honnête Durameau, inspirait au directeur des lignes qu'on pourrait trouver trop pompeuses :

« Des circonstances inouïes avaient élevé un monument immense; des circonstances non moins extraordinaires viennent de le renverser. Il avait fallu vaincre l'Europe pour former ce trophée; il a fallu que l'Europe se rassemblât pour le détruire. Le temps répare les maux de la guerre, des nations éparses se recomposent; mais une telle réunion, cette comparaison des efforts de l'esprit humain dans tous les siècles, cette chambre ardente où le talent était sans cesse jugé par le talent, cette lumière enfin qui jaillissait perpétuellement du frottement de tous les mérites vient de s'éteindre et de s'éteindre sans retour. »

Ce pathos, malheureusement trop de mise à pareille heure et en pareil sujet, se retrouvait presque chaque matin sous la plume des journalistes de Paris. L'opinion du public éclairé s'était établie dès le premier jour et de la façon la plus nettement raisonnable. On aurait presque excusé en principe les revendications des puissances, si leur manière d'en venir au fait n'avait d'abord révolté tout le monde. Sans vouloir s'exagérer l'inviolabilité plus ou moins relative des traités, on acceptait pour ainsi dire tacitement la nécessité de restitutions qu'on entrevoyait comme inéluctables. Le caractère de rancune violente de cette seconde invasion n'avait pas laissé une minute de doute sur les conséquences de cette nouvelle entrée dans Paris.

Le public aurait donc fait effort pour mettre au compte de la fatalité des circonstances le dépeuplement des galeries du Louvre; mais, en présence du sac brutal du musée, ses dispositions passives se changèrent en stupeur, puis en soubresauts indignés. Et l'on comprenait d'autant moins l'emploi de la violence, au lieu de l'usage si facile et irrésistible de la pression morale. N'aurait-il pas suffi de cette pression graduelle sur Denon, pour se faire remettre en douceur les objets revendiqués? Les Autrichiens n'en avaient pas agi autrement sous l'inspiration avisée de Metternich, comme s'ils eussent voulu paraître plus soucieux de leur tenue devant l'histoire.

Le 23 septembre, une lettre du duc de Wellington à lord Castelreagh, reproduite par le *Journal des Débats*, initiait les Parisiens aux sentiments les plus nets du congrès et résumait les raisons politiques de la dévastation du Louvre :

« Les alliés ayant maintenant la possession légale des tableaux et des statues du musée, auraient-ils pu ne pas les restituer à ceux auxquels ils avaient été ravis contre l'usage des guerres régulières et pendant l'effrayante période de la Révolution française et de la tyrannie de Buonaparte. La conduite des alliés relativement au musée à l'époque du traité de Paris en 1814 doit être attribuée à leur désir de faire une chose agréable à l'armée française et d'achever sa réconciliation avec l'Europe, à laquelle cette armée semblait alors disposée. Mais les circonstances sont aujourd'hui absolument différentes; l'armée a trompé la juste attente du monde et embrassé la première occasion de se révolter contre son souverain et de servir l'ennemi de l'humanité, dans le dessein de ramener ces temps affreux et ces scènes de pillage contre lesquels le monde a fait de si prodigieux efforts. Cette armée ayant été défaite par les armées de l'Europe est dissoute par le conseil uni des souverains, et il ne peut y avoir aucune raison qui puisse engager les puissances de l'Europe à faire tort à leurs propres sujets pour satisfaire cette armée. En vérité, il ne m'a jamais paru nécessaire que les souverains alliés négligeassent cette occasion de faire justice et de favoriser leurs sujets, pour plaire à la nation française. Le sentiment du peuple français, sur ce sujet, ne peut être qu'un sentiment d'orgueil national. Il désirerait retenir ces chefs-d'œuvre de l'art, non pas parce que Paris est le lieu de leur réunion (car tous les artistes et les connaisseurs qui ont écrit sur ce sujet s'accordent à demander qu'ils soient reportés aux lieux où ils étaient originairement placés), mais parce qu'ils ont été acquis par des conquêtes dont ils sont les trophées. Les mêmes sentiments qui font désirer au peuple français de garder les tableaux et les statues des autres nations doivent faire désirer aux autres nations, maintenant que la victoire est de leur côté, de voir restituer ces objets à leurs légitimes propriétaires, et les souverains alliés doivent favoriser ce désir. Mon opinion est donc qu'il serait injuste aux souverains de condescendre aux désirs de la France; le sacrifice qu'ils feraient serait impolitique, puisqu'il leur ferait perdre l'occasion de donner aux Français une grande leçon de morale. »

Pour un général victorieux par hasard, Wellington se surprend en veine excessive d'orgueil, et ce factum, évidemment dicté par Hamilton, emprunte à la signature du chef de guerre un surcroît d'autorité pédante et tranchante. Si le généralissime refusait par pudeur son intervention dans les scandales du Louvre, on voit comment il affirmait le principe même de ces excès, et dans des termes qui en justifiaient le mobile. Les commentaires de la presse analysèrent passionnément une pareille note, mais cette question si complexe ne gagnait rien à être retournée.

Cependant, les musées de province ne devaient pas se soustraire, non plus, aux exigences des alliés. Les envois successifs du Louvre aux départements avaient doté les principales villes de dépôts trop nombreux pour ne pas entrer en ligne de compte avec les restitutions du musée central. Il n'y avait, d'ailleurs, rien à répondre à cette conséquence logique des opérations du Louvre.

Denon écrivait donc le 27 septembre aux préfets de la Côte-d'Or, de l'Isère, du Rhône et du Calvados, demandant par ordre supérieur réexpédition des œuvres envoyées de Paris à l'époque des conquêtes. Deux jours plus tard, même communication au préfet du Bas-Rhin et visant les tableaux du palais de Strasbourg.

Et, pour mettre tout de suite les municipalités en éveil, c'est-à-dire leur faire prendre en considération ces lettres d'avis naturellement désagréables, le terrible commissaire prussien Ribbentrop arrivait un matin à Caen et s'emparait militairement des toiles des puissances, sous les yeux effarés du préfet, M. d'Houdetot. C'était une manière, au moins inattendue, d'avertir son monde d'une résolution qui ne craignait d'être distancée par personne.

Grenoble, Rennes, Lyon, Marseille, Strasbourg et Rouen parurent se rendre à cette raison du plus fort; mais ce fut pour essayer ensuite d'une ruse avantageuse. Sous une apparence d'empressement capable de faire illusion, les villes réussirent à retarder,

d'empêcher pour toujours, le départ de certains tableaux d'une provenance prétendue vague. Les commissaires centralisateurs de Paris, à l'arrivée des vastes caisses de retour débarquant des préfectures, se livraient à un contrôle des plus sévères; mais il n'était pas vraisemblable, au milieu de ces déchargements quotidiens, de ne pas oublier telle toile absente, ou l'ayant notée comme manquante, de toujours donner suite à la réclamation.

Toulouse et Dijon furent les deux musées les plus récalcitrants aux appels forcés du Louvre : leur calcul de lenteur les servit peut-être moins, comparativement, car il donnait prise aux suspicions des délégués.

Les dix-sept villes favorisées d'un premier envoi de tableaux par les arrêtés des consuls du 14 fructidor an IX et du 16 fructidor an X et enrichies au fur et à mesure des campagnes de l'empire eurent donc à se dessaisir de leurs prêts officiels.

Comparées aux richesses uniques de Paris, les œuvres de ces galeries de province étaient loin, assurément, de l'intérêt précieux des suites du musée Napoléon; pourtant la valeur, parfois secondaire, mais toujours réelle, de la plupart d'entre elles, constituait une perte grave, de nature à compléter, comme de tristes annexes, l'absolu dénuement du Louvre.

Il faut bien peu connaître la province pour la croire capable d'être restée outre mesure sous le coup de ces restitutions et de n'avoir pas cherché aussitôt à se faire concéder une compensation. Le ministère de la Maison du roi eut bientôt la preuve de cet imperturbable esprit de suite des départements, car ses bureaux reçurent de toutes parts des demandes de lots de tableaux, en échange des soustractions subies. Pour une fois, la province dut se contenter d'attendre une époque plus favorable à ses instances, et ne vit pas sans déception M. de Pradel lui réclamer ceux des tableaux de l'ancien cabinet du roi sortis du Louvre au moment des conquêtes, à seule fin de faire place aux merveilles d'Italie ou de Flandre. Ces toiles, de qualité moindre, avaient alors pris la route des préfectures sans que personne les regrettât, car leur départ déblayait d'autant les panneaux destinés à de purs chefs-d'œuvre. Au contraire, à l'heure actuelle, il s'agissait de remeubler la grande galerie presque déserte, avec toutes les toiles à la disposition de la couronne.

Aussi, des treize cents tableaux distribués entre ces diverses villes du royaume bon nombre firent retour aux puissances; bon nombre aussi, par la même occasion, réintégrèrent le Louvre, leur première résidence. L'administration centrale devait en être quitte, cinquante années plus tard, pour la réexpédition aux provinces de près de sept cents tableaux des trop légendaires « greniers » du Louvre! Mais en 1815, il ne pouvait être question de toiles inutiles et tout faisait compte sur les murailles dégarnies.

Beaucoup de cathédrales et d'églises en possession de tableaux des conquêtes eurent à se conformer aux nécessités que subissaient les musées.

Les commissaires des puissances n'avaient pas craint, tout au début de ces remises de la province, de vouloir imputer au budget de la Maison du roi les dépenses d'encaissement et de retour de leurs objets d'art, mais ce cynisme presque comique n'avait pu réussir auprès de M. de Pradel, et il refusa de rien entendre sur ces frais de voyage. Payer pour être dépouillé lui paraissait un comble! Les coches d'eau et voituriers s'adressèrent donc aux commissaires pour remboursements de transport : heureux s'ils arrivaient à débattre avec un peu d'avantage leurs intérêts.

Denon, au milieu de cette grande secousse morale de sa direction, avait ressenti une souffrance poignante, de nature à mettre à forte épreuve sa santé déjà affaiblie. Le musée Napoléon était bien son œuvre comme coordonnement et mise en valeur de cet ensemble prodigieux, et il avait beau s'en défendre dans sa rencontre avec Hamilton, son nom s'attachait à cette période unique de l'histoire du Louvre. Vers les premiers jours de novembre, les enlèvements des puissances se terminaient et Denon « regardait sa mission comme achevée ». La fin du musée Napoléon lui parut le signal logique de sa retraite. Il y avait une véritable élévation d'âme à disparaître au milieu de la ruine de ses galeries, refusant ainsi de survivre à ce musée idéal, son orgueil et sa raison d'être. Louis XVIII fut le premier à comprendre toute la poésie triste de cette détermination et il accepta la démission du directeur.

« Sire, disait Denon, mon âge avancé, ma santé dérangée me commandent le repos. J'ose donc le demander à Votre Majesté. Je me trouve heureux, en ce moment, que mon zèle pour l'intérêt des arts et mon dévouement pour Votre Majesté aient pu lui paraître un gage du respect avec lequel je suis, Sire, le plus fidèle sujet. »

Le roi lui avait fait témoigner sa plus entière satisfaction pour sa conduite en face des commissaires étrangers et pour tous ses efforts dans la défense des droits de la couronne. Au reste, Denon partait fort tranquille sur la réfection relative et sur la remise en bonnes mains du musée royal, car M. de Forbin, Visconti, Morel d'Arleu, étaient gens à mettre un zèle vivace au service du Louvre.

Le lendemain de la retraite de Denon, il y eut de la part des commissaires étrangers une manifestation de regrets absolument bizarre et incompréhensible à première vue, comme s'ils tenaient tous à faire croire à l'aménité de leurs relations avec lui. Aucun ne voulut sortir de Paris sans lui faire une visite officielle d'adieu, et, par le plus incroyable des empressements, ce fut Ribbentrop qui se montra un modèle de courtoisie. Une lettre de lui désoriente absolument sur le personnage :

« Monsieur le baron, je ne saurais, en quittant Paris pour rentrer dans la patrie, m'empêcher de vous exprimer tout l'intérêt personnel que vos qualités m'ont inspiré. Quelque désagréables qu'aient été nos relations de service pour vous, elles n'ont servi qu'à augmenter mon estime personnelle pour un savant dont je suis heureux d'avoir fait la précieuse connaissance. Aux sentiments de reconnaissance pour les moments agréables passés dans votre société se mêlent ceux du monde civilisé qui vous doit la conservation de ses chefs-d'œuvre, et je vous prie de vouloir bien agréer les uns et les autres. J'aurais beaucoup désiré vous dire de bouche mes derniers adieux, mais mon état de santé chancelant me prive de cet avantage et je ne puis que vous prier de me conserver votre amitié et votre souvenir ».

Évidemment Ribbentrop se flattait, semble-t-il, et prenait l'amitié pour son ombre. La réponse de Denon ne nous en révèle rien :

« Monsieur, entre gens faits pour s'estimer, les affaires forment les liaisons, et les liaisons font naître l'amitié. Ce n'est cependant pas ce dont on pourrait juger à notre correspondance, mais j'ai toujours remarqué que votre façon de penser et vos procédés particuliers envers moi démentaient ce que les circonstances lui donnaient d'affligeant... »

Ribbentrop avait-il donc réparé par la suite l'injure et l'insolence de son entrée au Louvre et les fameuses menaces de la forteresse de Graudenz? Les scènes de Caen dataient-elles donc de si loin? Serait-il vraisemblable de croire qu'il eût accompli sa besogne à contre-cœur? Avons-nous à le plaindre d'avoir été l'instrument involontaire d'une revendication générale? Mais, met-on tant de violence à l'observation d'une consigne d'ensemble, surtout si cette consigne peut s'exécuter en douceur? La bonne éducation, les sentiments de délicatesse ne doivent-il pas se montrer principalement dans les cas où il y a lutte entre la consigne et une répugnance personnelle?

Il faut donc chercher, en dehors des excuses inadmissibles de Ribbentrop, le secret de sa simili-familiarité avec Denon. Peut-être faut-il y voir un effet de la séduisante intelligence du directeur. Un simple regard sur le célèbre portrait de Denon par Prud'hon suffit, du reste, à nous découvrir la nature souriante et fine de ce tout jeune vieillard, fait pour la sympathie rayonnante. L'ascendant d'une érudition nourrie de lectures et de voyages, puis pénétrée de tous les chefs-d'œuvre de l'Europe, avait dû se faire sentir sur ces commissaires étrangers, qui se piquaient tous de compétence en fait d'art. Il avait été impossible à Denon, au cours de ces mortelles séances d'enlèvements, de ne pas s'échapper en souvenirs et digressions de toutes sortes à propos de telle ou telle toile. A l'entendre et à le voir, les préoccupations soldatesques des délégués avaient dû s'adoucir pour faire place aux marques d'une déférence au moins scientifique. De là à une sorte d'admiration, mêlée d'un peu d'intérêt involontaire devant la longue souffrance de Denon, il n'y avait pas loin.

Le plus simple est d'en juger ainsi pour se rendre un compte à peu près exact de l'anomalie du style de Ribbentrop et des visites d'adieu de ses pareils. D'ailleurs, il est assez dans les mœurs des guerres, même les plus modernes, de tout violenter d'abord, quitte à faire paraître ensuite des regrets d'une conduite imposée par les circonstances!

Ce récit sommaire de l'occupation du Louvre en 1815 est la paraphrase d'un manuscrit de Denon : *Précis de ce qui s'est passé au musée royal depuis l'entrée des alliés à Paris*. Ce document historique, aujourd'hui aux archives du Louvre, avait besoin, par endroits, d'annotations complémentaires, de nature à éclaircir les détails. Les pièces tout indiquées pour ce commentaire étaient les lettres et rapports de Denon au directeur de la Maison du roi, le comte de Pradel. Cette correspondance officielle, presque journalière, provoquait des questions et des réponses. Il se trouvait donc là des points de repère précieux. Les *Mémoires* de François Grille, chef du bureau des beaux-arts au ministère de l'intérieur, relatent à cette même époque des faits analogues, mais s'attachent, par une préférence très explicable, aux exigences des alliés en dehors du Louvre. Tels furent l'enlèvement des chevaux de Venise à l'arc de triomphe du Carrousel, le déboulonnement de la colonne Vendôme et de la statue colossale du Bonaparte de Canova.

L'atmosphère pacifique du Louvre, encore toute trouble de cette visite de l'Europe en armes, revint avec le temps au calme de ses grands morts, mais elle se sentait comme raréfiée de ce vide produit par l'invasion.

HENRY DE CHENNEVIÈRES.

FIN.

L'HOSPITALITÉ ENVERS LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Allocution prononcée dans une réunion de l'Alliance française

Une réunion, organisée par le comité de l'Alliance française du Ve arrondissement de Paris, a été tenue le samedi 19 janvier, à la mairie du Panthéon, sous la présidence de M. Jost, inspecteur général de l'instruction publique.

M. Foncin, secrétaire général de l'Alliance, a dépouillé la correspondance et donné de très intéressants détails sur les écoles du Sénégal, de la haute Égypte,



et aussi sur des écoles européennes, comme les écoles franco-espagnoles de Madrid et de Valence ou les écoles wallonnes de Hollande.

M. Ernest Lavisse a pris ensuite la parole :

« Messieurs,

« Pour vous prouver l'efficacité de l'œuvre patriotique dont il est l'âme, M. Foncin n'a eu qu'à dépouiller devant vous la correspondance de l'Alliance française. Vous y avez vu comment des hommes de bonne volonté portent au loin le nom et, avec le nom, les bienfaits de la France.

« En écoutant le secrétaire général de l'Alliance, je pensais que ces écoles, fondées et entretenues au loin, font une utile propagande en faveur de nos grandes écoles nationales. Tel enfant, à qui l'Alliance aura donné les premières notions de notre langue, viendra un jour achever ses études à Paris. Or je pense, messieurs, que nous devons nous efforcer d'attirer chez nous les jeunes étrangers. Laissez-moi vous dire mes raisons.

« Les impressions de jeunesse sont profondes, et notre mémoire garde jusqu'au dernier jour le souvenir de cette poussée printanière où fleurissent l'amitié et l'amour, où la joie de vivre et un sentiment intense de la liberté, de la vigueur, de la croissance s'allient en notre âme à la foi en l'avenir.

« De notre temps de jeunesse la mémoire embellit tous les détails : la chambre où l'on demeurait, la rue où l'on passait, le cabaret où l'on riait, l'école où l'on étudiait, les visages des maîtres et des camarades et jusqu'aux petites misères, les caprices du porte-monnaie, les soirs sans feu, l'attente de la fin du mois, d'autant plus pénible et plus longue qu'elle commençait quelquefois aux premiers jours, la lutte pour la vie contre les créanciers, l'ennui des études, car elles ont toutes des ennuis, les rigueurs de l'examen et les boules noires que l'examinateur mettait dans l'urne.

« Il se peut bien que ce soit notre propre personne que nous aimions dans ces souvenirs, car l'amour de soi a mille façons malicieuses de se déguiser; mais qu'importe! Nous ne nous avouons pas notre égoïsme, et nous croyons aimer sincèrement et pour lui-même le milieu où nous avons vécu.

« Heureux donc les peuples qui savent attirer vers eux la jeunesse des autres peuples! ils se préparent pour l'avenir une clientèle d'amis.

« Nul peuple n'a plus besoin que nous de se donner cette clientèle; nul n'est plus capable de l'acquérir.

« Vous entendez dire tous les jours que nous ne sommes pas aimés au dehors. Cela n'est pas vrai. Nous ne sommes pas aimés partout, sans doute, et nous n'avons pas l'ambition que tout le monde nous aime. Cet amour de tous nous mettrait dans l'embarras : il est tel et tel que nous ne pourrions payer de retour. Mais tenez pour certain qu'en un grand nombre de pays nous pouvons éveiller ou réveiller des sympathies.

« Seulement, il nous faut nous en donner la peine : un effort est nécessaire, parce que nous sommes desservis à l'étranger et que nous nous y desservons nous-mêmes.

« Convenons, messieurs, que nous travaillons pour nos ennemis. Nous avons des fantaisies extraordinaires, et qui font grand tapage : fantaisies en politique, fantaisies dans les lettres, fantaisies dans les arts. Nous étalons nos décadents, nos impressionnistes, nos incohérents et le général Boulanger. Nous crions nos scandales dans les rues, si fort qu'il faudrait qu'un Lapon fût sourd pour ne les pas entendre au fond de sa Laponie.

« Dans cette œuvre de dénigrement de nous-mêmes, nous avons un collaborateur très zélé, la presse étrangère.

« Autrefois, un peuple était estimé dans le monde à peu près ce qu'il valait. Au XVII[e] et au XVIII[e] siècles, l'étranger voyait en France l'éclat, mais aussi les vices de la cour, la puissance et les excès de cette puissance, l'esprit et l'abus de l'esprit. Nous avions des ennemis, très acharnés même. Des fabriques de pamphlets antifrançais livraient au public européen leur marchandise. Il s'y trouvait, à côté de vérités, des exagérations et des mensonges, mais point la haine brute, l'injustice préméditée, la calomnie systématique. Tout le monde demeurait d'accord que la nature a créé la France belle et que la France s'est fait un beau génie, exprimé par une langue à laquelle le concert des peuples décernait un brevet d'universalité. Les étrangers qui nous aimaient le moins venaient visiter notre pays. Dans le programme d'une vie bien employée figurait toujours un voyage en France; en toute éducation, le français tenait sa grande place, et les rayons de toutes les bibliothèques étaient remplis par nos libraires. Des hommes cultivés en tous pays, la France était la seconde patrie.

« Que les temps sont changés!

« Je sais bien que les raisons de changement sont diverses et nombreuses. La plus sérieuse est que l'Europe a fait, depuis un siècle, de grands progrès, et que des pays, autrefois nos tributaires, peuvent aujourd'hui se passer de nous. Mais il faut dire encore que les fabriques de pamphlets ont amélioré leur outillage et l'ont poussé à la perfection; elles tirent à des milliers d'exemplaires qui pénètrent partout, en même temps que la critique méritée, le mensonge et l'injure.

« Il existe quelque part un bureau central de calomnies, relié par des fils à des bureaux auxiliaires qui sont partout. La matière première que nous fournissons avec une libéralité fâcheuse est immédiatement saisie et façonnée.

« Par exemple, des romans paraissent, dont l'auteur décrit des mœurs d'ouvriers, de paysans et de bourgeois, qu'il donne pour les mœurs de tous les ouvriers, de tous les paysans et de tous les bourgeois français. Nous savons, nous, ce qu'il en faut penser; mais, au dehors, tout le mal que nous disons de nous-mêmes est réputé parole d'Évangile, et toute une presse vertueuse nous accuse de vivre dans l'ordure.

« Un incident se produit dans notre vie politique, malheureusement féconde en incidents : tout de suite il est exagéré, et le bruit en est partout répandu. Un parti fait à



un de ses membres des funérailles publiques, à grand fracas, (je parle d'un petit événement de l'été dernier). Le moment est bien choisi : une grève a jeté dans la rue des milliers d'ouvriers. Comme nous sommes un peuple libre, et très libre, aucun excitant ne manque aux esprits échauffés. Des journaux, des orateurs de réunion publique ont convoqué le peuple en masse. Mais le peuple ne vient pas : quelques centaines de manifestants (toujours les mêmes) entourent la maison mortuaire. En tout et pour tout il y aura une bagarre comique sur une place. Mais M. le correspondant de la *Gazette de Cologne* était là. Il a tout regardé avec des lunettes qui grossissent. Il a télégraphié à son journal, qui a lu la dépêche avec des lunettes de même espèce : « Corbillard « arrive, a dit le correspondant, et tout le monde se dé- « couvre ». La *Gazette* s'imagine que Corbillard, pour être l'objet de ce respect universel, doit être quelque révolutionnaire. Elle transforme Corbillard en un chef survivant de la Commune et décrit la marche triomphale dudit Corbillard à travers Paris qui le salue au passage : preuve certaine que nous aspirons à la restauration de la Commune et à la joie de nous brûler nous-mêmes.

« Vous connaissez l'histoire des incidents de frontière. Plus d'une fois les torts y ont été partagés, assurément, et des nôtres y ont fait des sottises. Mais ce n'est pas nous qui avons invité poliment un officier de police à un rendez-vous d'affaires où il a trouvé des argousins qui l'ont saisi au collet. Ce ne sont pas des étudiants français qui ont insulté dans un buffet de chemin de fer deux personnes, dont l'une était une femme. Ce n'est pas un soldat français qui s'est caché pour tirer sur des chasseurs comme sur du gibier et qui a fait coup double. Ce n'est pas nous qui plantons aux portes des gares de la frontière un gendarme qui réclame le passeport, l'ouvre et toise du regard le voyageur. Et pourtant, c'est nous seuls qu'on accuse de violence contre les personnes et contre les choses. Un ministre n'a-t-il pas dit que les marchandises hongroises ne seraient pas en sûreté à l'Exposition, et que nos insultes, à nous Français, étaient à craindre pour le drapeau de Hongrie, pour ce drapeau que nous aimons, et que ce ministre si impertinent envers nous cache humblement dans un pli du drapeau d'Allemagne? Ne sont-ce pas enfin des journaux ministériels (ministériels pour des raisons claires et sonnantes) qui nous représentent au monde comme « un pays de sauvages » ?

« Oui, il y a un système de calomnies organisé contre nous, bien organisé. La conclusion en est répétée de temps à autre sous la forme de cet avis que vous pouvez lire dans les journaux allemands : « N'allez pas en France ! »

« Messieurs, l'Alliance française doit répliquer, partout où elle est représentée, par l'invitation contraire : « Venez en France ! »

« Venez en France ! Mais que verront donc chez nous ceux qui viendront en France?

« Je connais, messieurs, nos misères de l'heure présente ; je crois en avoir le sentiment amer et profond. Mais je sais aussi que nous avons des forces et des vertus, et que nos hôtes étrangers les voient.

« Au mois de juillet dernier, un Berlinois, un professeur, venu à Paris pour y passer quelques semaines, se présentait chez moi sur la recommandation d'un ami commun. Je le reçus fort bien, ayant été moi-même toujours aimablement accueilli en Allemagne. J'estime d'ailleurs que la courtoisie envers les personnes est d'obligation stricte dans tous les pays, que nous aurions le plus grand tort d'y manquer, et qu'il nous faut garder cette partie de notre patrimoine qui est la politesse française.

« Mon Berlinois m'avoua qu'il n'était pas venu en France sans quelque appréhension. Ses collègues, quand il s'était ouvert à eux de son projet, lui avaient demandé s'il avait écrit son testament. Il avait été rassuré très vite : bien qu'il fût reconnaissable à l'accent, me dit-il, et bien qu'il fût allé partout (il avait entendu, le 14 juillet, les discours de la Ligue des patriotes devant la statue de Strasbourg), il n'avait recueilli aucun désagrément. Il trouvait Paris très beau, ce qui est aimable de la part d'un Berlinois, car le Berlinois professe une admiration sans limites pour sa ville natale. C'est en Allemagne un sujet inépuisable de plaisanteries, qui rappellent nos taquineries à l'adresse des Marseillais. Je lisais dernièrement le récit humoristique illustré du voyage d'un Berlinois au Tyrol. Un aubergiste tyrolien demandait à ce voyageur, en lui montrant le panorama des montagnes : « Avez-vous des montagnes comme cela à Ber- « lin ? » La question était perfide, car Berlin a en effet une montagne, un tas de sable haut de 15 à 20 mètres et qui s'appelle la montagne de la Croix. Sur ce sommet, un roi de Prusse a fait élever un monument d'où les ascensionnistes, comme on dit, contemplent la ville. Le citadin sentit la malice. Il renia le *Kreuzberg* et répondit simplement : « Non, « nous n'avons pas de montagnes, mais si nous en avions, « elles seraient bien plus hautes que cela ! » Je tiens à dire que je comprends l'affection des Berlinois pour une ville où je me suis toujours bien plu ; je me sentis d'autant plus agréablement flatté lorsque mon hôte me vanta la beauté de Paris.

« Que pensait-il des Parisiens? Vous ne devineriez pas en mille l'objet qui l'avait tout d'abord et le plus vivement frappé. C'était que les nègres qu'on voit dans nos rues y circulent tranquillement, comme les autres hommes. Je ne compris pas le sens de cette observation : « S'il y avait, lui « dis-je, quelques nègres à Berlin, comme il s'en trouve à « Paris, vous vous habitueriez à les voir et, tout comme « nous, vous les laisseriez passer sans vous retourner. » Il me trouva évidemment *oberflächlich*, c'est-à-dire superficiel. C'est un des reproches que nous adressent le plus volontiers les Allemands, qui en toutes choses croient voir plus avant que nous. Ce qu'il voyait, lui, dans notre façon d'être avec les nègres, c'était une manifestation de « notre esprit démocratique ». Faut-il vous l'avouer? A la réflexion, me rappelant l'antipathie que certain peuple éprouve pour les hommes de couleur, j'en suis venu à croire que le Berlinois pouvait bien avoir un peu raison. Nous sommes si humains que sous les peaux de toute couleur nous trouvons tout de suite l'homme.



« Cette première confidence de mon hôte fut suivie d'une autre. « Je ne me doutais pas du tout, me dit-il, de ce que « pouvait être l'esprit démocratique ; à présent, je le sais. » Je cite ses paroles textuellement. Je voulus apprendre de lui comment il avait découvert en quinze jours — car il était à Paris seulement depuis quinze jours — l'esprit démocratique. C'était à toutes sortes de signes : à un air partout répandu de familiarité, de cordialité, à la manière dont nous nous abordons et nous entretenons les uns les autres, au ton des ordres donnés à des domestiques, à la mine modeste des agents de police, qui n'ont pas l'air, comme les gendarmes allemands, de porter un monde sur leurs épaules, à la circulation, où la blouse et la redingote se mêlent (comme les blancs et les nègres) tout naturellement. Il avait vu un monsieur bien mis aider une femme à ramasser des pommes de terre tombées d'un panier. Il n'avait trouvé nulle part ni morgue ni brutalité. Cette libre allure, cette bonne humeur, ce va-et-vient d'égaux, tout cela lui paraissait charmant et pas d'un « pays de sauvages ».

« Il me parla encore de notre activité, de notre rapidité, de notre gaieté dans le travail. Il avait regardé passer l'ouvrière qui se rend à l'atelier en bavardant et en riant. Il avait écouté avec grand plaisir des peintres en bâtiment « qui chantaient des bêtises ». Trois personnages surtout l'avaient étonné : le placier de commerce, dont les cartons glissent dans les interstices de la cohue, rue Montmartre ; la marchande de journaux, qui en un même moment reçoit plusieurs paquets, paie les porteurs, ploie ses journaux, les débite et en touche le prix ; le garçon de restaurant populaire, qui, à l'heure du coup de feu, reçoit les commandes les plus diverses, n'en écrit aucune, a l'air de servir tout le monde en même temps, vous jette en passant des nouvelles du plat qu'il n'a peut-être pas commandé, mais qui va bien, déplace devant vous un verre ou une assiette, frappe la nappe d'un coup de torchon et vous fait croire qu'il n'est occupé que de vous. De ces petits faits, d'autres encore, il concluait par induction que la France n'est pas si ruinée qu'on le dit au dehors, et même qu'elle ne sera jamais ruinée, puisqu'elle travaille beaucoup et sait travailler.

« Que voulez-vous? Cette conversation m'a fait plaisir! Elle est un bon argument pour mon sujet : appelons chez nous les étrangers!

« Appelons-les et recevons-les bien. Nous avons des devoirs envers eux, dont il faut nous pénétrer. Je sais bien que tous les peuples sont occupés aujourd'hui à s'entourer de barrières et à expulser les éléments étrangers. La langue de la France et les goûts français ne sont plus en honneur chez nos voisins de l'Est. On les poursuit jusque sur les menus de table,. on les traque jusque dans les cuisines. C'est un fait avéré que la connaissance du français n'est plus si répandue en Allemagne qu'autrefois. Soit! Les Allemands désapprennent notre langue et nous commençons à apprendre la leur. Grand bien leur fasse, et à nous aussi!... N'imitons point ce mépris de l'étranger. Vous me direz que nous avons des précautions à prendre à l'égard des inconnus. Mais nous exagérons la prudence et la défiance. Notre manie de voir des espions partout est un peu sotte, et elle est dangereuse. Elle nous mènerait à nous renfermer en nous-mêmes. Or notre nature à nous, notre mission est de répandre au dehors notre esprit : à plus forte raison de faire bon accueil à ceux qui viennent le chercher chez nous.

« Puisque c'est d'étudiants étrangers qu'il s'agit, je dirai que nous, j'entends nous les universitaires, nous ne nous donnons pas assez de peine pour les attirer. Quand nous leur accordons l'équivalence de leurs grades avec le baccalauréat, nous leur demandons de l'argent. Ce petit tribut ne nous enrichit pas, et en d'autres pays on se garde de le percevoir. Ils ont le désir naturel d'emporter de chez nous un certificat attestant les études qu'ils y ont faites : nous n'avons pas trouvé le moyen de les satisfaire. Sans doute, il ne faut pas leur donner des privilèges aux dépens de nos nationaux, ce serait pure duperie. Nous ne devons pas conférer à des étrangers, par exemple, plus libéralement qu'à des Français, le droit à l'exercice de professions en France. Que ceux qui veulent profiter des avantages donnés par nos lois se soumettent à nos lois, rien de mieux. Mais il serait aisé d'assouplir pour les autres la rigidité de notre système d'examens. Je vois arriver chaque année des jeunes gens qui viennent de pays lointains pour y retourner. Ils sont, par exemple, étudiants à la faculté des lettres. S'ils veulent obtenir un diplôme officiel, ils doivent se préparer à la licence ès lettres, comme les étudiants qui se destinent au professorat dans nos collèges! C'est absurde. A la Sorbonne, nous avons institué une attestation d'études supérieures que nous décernons aux étrangers et aux Français qui ont travaillé chez nous librement sans rechercher un grade officiel quelconque. C'est fort bien, mais il faudrait généraliser la mesure et lui donner un caractère public. Une étudiante étrangère m'exprimait un jour le regret de ne pouvoir passer un examen sur les cours qu'elle avait suivis et les matières qu'elle avait apprises pendant ses études en France. Elle avait raison. Nous aurions dû l'interroger et lui donner un beau diplôme en parchemin, avec la signature du ministre de l'Instruction publique et de grands cachets de cire violette.

« Je voudrais, en terminant, adresser quelques mots aux étudiants français.

« Si j'étais étudiant, comme je ferais la cour aux étudiants étrangers!

« Je serais aimable avec eux jusqu'à la coquetterie. Je leur ferais les honneurs de la bonne hospitalité française. S'ils vivent entre eux, comme ils font d'ordinaire, je trouverais bien moyen d'arriver jusqu'à eux et de leur faire aimer ma compagnie. Puis je les attirerais dans les groupes français, je les égaierais au contact de notre gaieté. Je leur parlerais de leur pays et du mien, des choses qu'ils voient et de celles qu'ils ne voient pas en France. Je plaiderais devant eux notre cause, et je la gagnerais. La cause n'est-elle pas, en effet, grande et belle? Ne sommes-nous pas le seul peuple au monde qui se soit imaginé de vouloir vivre sous les lois de la seule raison? Notre marche est difficile, c'est vrai, parce que nous allons sur la corde raide sans balancier. Nous n'avons ni hiérarchie des classes, ni pouvoir monarchique, rien qui

soutienne ou retienne. Ailleurs, l'autorité descend du ciel et de l'histoire; ici elle monte du sol et du présent, du sol qui tremble et du présent agité par des passions et des folies. Gagnerons-nous notre gageure contre toutes les coutumes et toutes les règles usitées avant nous de la vie politique? Je ne sais pas, mais je sais bien que tôt ou tard les peuples en viendront où nous sommes, et je doute qu'ils se tirent aussi bien que nous de cette hardie expérience que nous faisons de réaliser l'égalité dans la liberté.

« Croyez bien, en tout cas, qu'il est, par toute la terre et chez tous les peuples, des hommes qui rendent justice à nos efforts. Nous ne pouvons que gagner à multiplier le nombre de ces hommes.

« Je reviens à mon point de départ. Aidez l'Alliance française à porter au loin dans le monde notre langue et notre esprit; aidez-la dans sa propagande patriotique, afin qu'elle puisse ajouter de nouvelles écoles à celles où le génie de la France appelle à lui les petits enfants, afin qu'elle montre à des jeunes gens le chemin de la France. Ces jeunes gens verront de leurs yeux que ce pays calomnié vit, pense et travaille. Ils n'auront pas de peine à découvrir qu'il ne vit pas, ne pense pas, ne travaille pas que pour lui. S'il est un pays qui ait le droit en ce moment d'être égoïste, c'est la France. Pourtant, s'il est un pays qui aime la justice hors de chez lui, qui souffre des torts faits à autrui et s'intéresse au sort de tous les malheureux, c'est encore la France. Et nous la servons en la faisant connaître, parce qu'on ne peut la connaître sans l'aimer.

CAUSERIE MILITAIRE

Dans les divers éléments dont se composent les forces actives de la France la cavalerie figure comme un facteur sur la valeur duquel on n'est pas exactement renseigné.

Après les déplorables mécomptes de la campagne de 1870 cette arme a été l'objet d'une transformation complète, et depuis cette époque on n'a pas cessé de la modifier et de l'améliorer. Toujours elle a fait l'objet des préoccupations des chefs, et des esprits fort distingués se sont appliqués avec passion à porter sa puissance à son maximum d'intensité. Et cependant il ne paraît pas se dégager des efforts qui ont été faits ce contentement qui est la caractéristique d'une tâche bien remplie. Le but qu'on se proposait a-t-il été atteint? Peut-être; mais personne ne peut l'affirmer.

L'infanterie et l'artillerie sont excellentes; on le sait et on le prouve. Quant à la cavalerie, lorsqu'on doit se prononcer sur son compte, on se contente de dire par courtoisie : « Progrès très lents. »

Cela s'explique. La cavalerie, en effet, est une force dont il est presque impossible d'apprécier en temps de paix les qualités ou les défauts. On peut être fixé sur la valeur de l'artillerie et de l'infanterie parce qu'il y a là surtout une question d'armement qui n'échappe ni à l'examen ni au calcul; mais il n'en est pas de même de la cavalerie. Pour cette arme il n'y a de buts réels qu'en temps de guerre, et l'on n'en peut juger en temps de paix les manifestations stratégiques et tactiques que par l'observation de mouvements conventionnels. Pourtant il apparaît que, plus que jamais, la cavalerie aura à jouer un rôle important dans les guerres futures, et il serait indispensable de pouvoir déterminer dès maintenant si les règlements en vigueur sont ou non conformes à l'organisation actuelle des armées.

***

L'action de la cavalerie en campagne peut se résumer en deux rôles principaux : « éclairer et combattre ».

Ainsi que le fait remarquer le général Bonie (1), de tout temps la cavalerie française a été très brillante quand il s'est agi de charger à fond. La guerre de 1870 a confirmé ce fait en prouvant que, même dans les cas désespérés, elle savait se sacrifier avec une abnégation héroïque, chargeant toujours sans hésiter, malgré la certitude de l'insuccès. Il faut par contre reconnaître l'exactitude de l'opinion émise par le duc de Rovigo dans ses mémoires : « Les reconnaissances nécessaires à la guerre se faisaient toujours mal dans notre armée. » Cela tient sans doute au caractère aventureux de la nation, brave jusqu'à l'insouciance. Le soldat, par suite, a tout naturellement les défauts de ses qualités : brillant à l'attaque, indifférent à se garder.

On sait quelles conséquences ce grave défaut a eues en 1870. A Wissembourg les coureurs prussiens, lancés au loin, préviennent à temps qu'une de nos divisions est en l'air et donnent ainsi à un de leurs corps d'armée la facilité de nous écraser. De même à Frœschwiller, des renseignements bien pris permettent à toute une armée de culbuter un corps français isolé et mal couvert par ses éclaireurs. Combien d'autres exemples on pourrait encore citer!

Depuis la guerre de 1870 les diverses puissances, se rendant compte de l'insuffisance des méthodes en face des exigences du service d'exploration et de sûreté, ont cherché, par des instructions successives, à combler les lacunes des règlements. Des progrès ont été réalisés; sont-ils suffisants? Tel est le problème qu'il importe de résoudre. Le général Bonie affirme qu'en France on s'est engagé dans une mauvaise voie et que nos procédés doivent être changées.

***

L'exploration par la cavalerie, qui vient de prendre,

(1) *Tactique française. — Cavalerie en campagne*, par le général Bonie. — 1 vol. chez Baudoin.



du fait de l'invention de la poudre sans fumée, une importance nouvelle, rencontre, telle qu'elle est conçue actuellement, dans le service obligatoire à court terme, un obstacle redoutable. Le temps de service passé sous les drapeaux intéresse peu, ainsi que nous le montrerons, l'une des fonctions du cavalier : celle de combattant. Il exerce, en revanche, une action capitale sur l'autre fonction : celle d'éclaireur. Les Allemands l'ont bien compris : leur dernier règlement (1887) fait le plus grand usage des officiers pour les reconnaissances, et il en recommande l'emploi au point de permettre en certaines circonstances de détacher pour ce service tous les officiers d'un escadron, sauf le capitaine commandant. Par contre, le règlement français ne fait presque pas mention des reconnaissances d'officiers. C'est une lacune.

Le général Bonie en fait très justement remarquer l'importance. Les patrouilles de découvertes doivent tenir un front minimum de 40 à 45 kilomètres et sont fortes de 2 à 8 cavaliers commandés le plus souvent par un brigadier. C'est insuffisant, étant donnée l'importance capitale du service de renseignements, aujourd'hui surtout, nous le répétons, que les indications de fait se font de plus en plus rares. C'est sur ce service presque uniquement que dans l'avenir on basera les opérations de guerre. N'est-ce pas s'exposer à de cruels mécomptes que de penser obtenir avec des contingents restant peu sous les drapeaux l'aptitude morale et les connaissances si rares, même autrefois, chez les vieux soldats pleins d'amour-propre et ayant la grande habitude de la guerre? La loi de recrutement avec réduction du temps de service s'imposant de plus en plus, il importe de ne pas se payer d'illusions et de regarder la situation bien en face pour y parer. Elle exige pour les missions délicates de compter seulement sur l'intelligence et l'acquis des officiers et de quelques gradés de choix qui se consacrent à la carrière militaire. Quant aux autres, il sera prudent de les garder dans la main pour n'exiger d'eux que la discipline du combat par le feu ou par le choc.

***

La méthode du général Bonie, qu'il appelle la méthode française par opposition au règlement actuel qu'il appelle la méthode allemande, semble mieux appropriée aux exigences du service obligatoire pour tous que les dispositions aujourd'hui en vigueur. Celles-ci sont évidemment trop compliquées. Le règlement en usage comporte, dans l'exploration comme dans le combat, des mouvements trop savants. Les hommes fort instruits qui l'ont établi se sont préoccupés manifestement de faire intervenir beaucoup plus la science que la force. C'est là une erreur. En effet, étant donnée la situation actuelle du recrutement, c'est l'idée de force qui doit dominer dans les dispositions théoriques. Or, pour obtenir ce résultat avec la cavalerie il suffit de développer les principes qui s'adaptent rigoureusement au caractère individuel et particulier de l'arme, et ces principes sont précisément ceux qui constituent l'essence même d'une force : la rapidité et le choc. Mais pour frapper vite et fort, il faut avoir sous la main une troupe ramassée qui obéisse à une impulsion unique. Cela n'existe pas dans notre règlement. Les effectifs sont égrenés, la direction est incohérente. Dans ces conditions la cavalerie voit mal, agit lentement et n'existe plus comme force. Là est le grand inconvénient. Qu'est-ce que la cavalerie dans la bataille, sinon un projectile intelligent? Mais il faut justement que « l'intelligence » ne fasse pas obstacle à la force brutale, qui est en dernière analyse son plus grand moyen d'action.

En ce qui concerne l'exploration, notre service est à mailles trop larges : il comporte, pour chaque unité, un front trop grand à couvrir. En France, on admet la répartition des patrouilles sur un front de 40 à 45 kilomètres. A l'étranger, le service ainsi compris semble impossible à diriger.

Comment, en effet, manier une pareille ligne et quelle action un chef peut-il avoir sur une étendue semblable? Les patrouilles sont livrées à elles-mêmes, ignorantes du sort des autres, n'ayant aucune relation possible avec celles des extrémités; c'est l'incertitude la plus complète, car plusieurs patrouilles peuvent être enlevées bien des heures avant qu'on le sache sur les 45 kilomètres. Comme conséquence aussi, les nouvelles sont longues à parvenir, le service des renseignements flotte indécis, et l'exploration, qui est la base de toutes les opérations, est livrée au hasard. Toutes les puissances étrangères ont reconnu le vice d'un système pareil, et on admet maintenant à juste titre qu'une division de cavalerie à 6 régiments ne saurait bien couvrir un front dépassant 16, 18 ou au plus 20 kilomètres.

Outre ces considérations stratégiques, il y a aussi les observations que nous avons fait valoir en ce qui touche le personnel. Le cavalier français, sans rival pour charger à fond, montre, par contre, une insouciance sans limite pour se garder. Enfin, si l'on ajoute à ce défaut la presque impossibilité, vu le temps de service réduit, de donner aux hommes l'instruction voulue pour pouvoir appliquer les prescriptions compliquées du service en campagne, on est amené à conclure que, pour éviter tout mécompte, il est sage de n'employer habituellement que pour le combat le soldat qui ne donne à l'État que le temps fixé par la loi de recrutement.

Donc, dit en résumé le général Bonie, pour obtenir la rapidité et la force dans l'exploration, en toutes circonstances, jamais d'égrenement sur plusieurs lignes; quelques yeux intelligents pour observer et renseigner; tout le reste dans la main pour se battre.

***

Ce dernier point, en effet, a une importance consi-

dérable à la guerre. Comment la cavalerie doit-elle agir dans le combat? Par le choc en masse. Et comment cela pourra-t-il se faire si, au moment où il faut charger, le chef n'a pas toutes ses troupes sous la main? Née pour la vitesse, comme dit le général Bonie, merveilleuse quand son action se traduit au loin, dans les horizons sans limites, par son entrée en scène subite, imprévue, avec une rapidité qui trouble et déroute, elle exige une méthode simple qui comporte la concentration des diverses fractions.

Avant la guerre de 1870, au dire des historiens, dans les combats de cavalerie contre cavalerie, l'une des deux troupes fait toujours demi-tour avant le choc. La série des engagements qui s'est produite à Rezonville dans la longue journée du 16, pendant laquelle on s'est battu douze heures, prouve qu'il n'en est pas ainsi avec de vaillants escadrons, puisque le choc des masses de cavalerie s'est produit dans son effet le plus complet et à plusieurs reprises. Donc il faut chercher la puissance maximum du choc, amenant le désordre dans les rangs de l'adversaire. La vitesse et la cohésion sont les deux puissants facteurs du choc. On ne peut les obtenir qu'avec des mouvements simples et en supprimant tout égrenement des unités.

Pour le combat, la cavalerie a une forme essentielle d'action : la charge à fond. C'est à cela qu'en résumé tout doit se ramener. Les finesses de l'art, en effet, sont contraires aux qualités dominantes de l'arme. Charger le premier et à fond, tout est là. Dès lors, peu d'évolutions, et qu'elles soient « héroïquement simples ». C'est ce que le général Bonie établit fort nettement dans son ouvrage sur *la Cavalerie au combat* (1). C'est d'ailleurs la tactique qui fut suivie, sous le premier empire, dans toutes les batailles : à Marengo, à Iéna, à Eylau, à Friedland, dans la campagne de Russie et dans celle de France Et c'était avec raison, car elle est remarquablement pratique. Laissant de côté toutes les finesses d'évolutions, on obéissait à un principe général qui dominait tout : « l'attaque, toujours l'attaque, rapidement et à fond. » Pour obtenir cette vitesse d'attaque et de surprise qui a sans cesse dominé l'ennemi, les grands généraux de ce temps se basaient sur deux principes :

1° Grouper dans la main du chef toutes les forces, pour être à même d'y puiser instantanément et de frapper vite et à coups redoublés l'objectif indiqué;

2° Évoluer par des procédés assez simples pour être compris sans erreur possible et sans hésitation dans l'exécution.

*
* *

Ces principes ont toujours donné la victoire, et cela même dans les conditions les plus défavorables. En effet, les évolutions comprenant la tactique de combat étaient si simples et si faciles qu'elles pouvaient s'exécuter avec des chevaux moyennement dressés et avec des cavaliers fort ordinaires. La preuve irréfutable, comme le fait remarquer le général Bonie, en est donnée par les grandes luttes de cavalerie soutenues en 1814 et en 1815. La France était envahie par toutes les cavaleries européennes, bien montées, comptant beaucoup d'anciens soldats et trouvant sur notre sol des terrains très favorables à leurs manœuvres. La cavalerie française, au contraire, par suite de son anéantissement en 1812, étant à peine reformée, n'avait que des conscrits dans ses rangs, et malgré cela elle bat sans cesse les escadrons ennemis. Au combat de Montereau, c'est la charge audacieuse de la cavalerie Pajol qui termine glorieusement la bataille en conservant à l'armée française ce que Napoléon demandait à la victoire : les ponts de la ville.

« Or — dit le général Pajol dans son histoire des campagnes de son père — il fallait savoir, pour risquer une semblable charge avec des cavaliers de quinze jours, ce qu'on peut attendre de chaque homme, quand un hourra formidable entraîne la masse. Avec de vieux cavaliers, maîtres de leurs chevaux, on n'eût peut-être pas réussi. Avec de jeunes gens sans expérience, obligés de se cramponner aux rênes et à la selle, on devait compter sur ce qui est arrivé, par suite de ce torrent de chevaux emportés, fous de douleur sous l'étreinte de l'éperon et du mors. Pour qui ne connaît pas à fond la cavalerie, il y avait presque folie dans ce mouvement inouï et instantané. »

Il réussit cependant, comme ont toujours réussi ces charges furieuses. Le secret de ces succès est bien facile à expliquer. La vitesse et l'audace dans l'attaque, tels étaient les deux facteurs qui nous donnaient la victoire. Pour obtenir la vitesse — l'audace étant naturelle au Français — les illustres généraux du premier empire avaient compris qu'il ne fallait que des mouvements « d'une simplicité enfantine », selon le mot du général Bonie, pour être compris sans erreur et sans perte de temps.

*
* *

Il résulte de ces observations que pour la cavalerie envisagée au point de vue du combat, le service à court terme n'est pas un obstacle. Les diverses luttes de la campagne de 1814 montrent quels résultats ont donnés des soldats de deux mois, on peut donc en attendre autant de soldats d'un, de deux et de trois ans. En ce qui concerne le service d'exploration, il ne faut compter, pour qu'il soit bien fait, ni sur des soldats de trois ans ni même sur des soldats de cinq ans. Mais nous avons indiqué comment on peut remédier à ce mal : il suffit de charger de ce service compliqué des officiers et des sous-officiers rengagés.

En résumé, avec le service à court terme, on peut par-

(1) *Tactique française. — La Cavalerie au combat*, par le général Bonie. — 1 vol. chez Baudoin.



faitement avoir une « certaine cavalerie »; mais il faut demander au service obligatoire non ce qu'on veut qu'il donne, mais ce qu'il peut donner. Or il ne peut donner ni un soldat propre à l'exploration, ni un cavalier apte aux manœuvres complexes. Voilà le fait. C'est de là qu'il faut partir pour arrêter la méthode, car on doit bien se persuader que les soldats ne sont pas faits pour les règlements, mais que les règlements sont faits pour les soldats. Et les règlements du service obligatoire doivent être extrêmement simples. Pour être bien compris par les « jeunes soldats », il faut, le mot est juste, qu'ils soient d'une « simplicité enfantine ».

A. Gervais.

ASSOCIATION

DES

ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NORMALE

Allocution de M. Gaston Boissier, président

Mes chers camarades,

Notre association a eu la douleur de perdre cette année son vice-président, M. Debray. La compétence me manque pour parler comme il conviendrait du savant; quant à l'homme, il suffisait de l'approcher pour le connaître : c'était l'honneur et la bonté mêmes. Par un privilège rare, il était arrivé à de hautes situations sans éveiller la jalousie, et quoiqu'il eût eu des concurrents, on ne lui connaissait pas d'ennemis. Chez nous, comme ailleurs, sa mort laissait un vide difficile à combler. Heureusement nous avions sous la main notre secrétaire, M. Van Tieghem, un secrétaire modèle, dont nous admirons tous les jours depuis vingt-quatre ans le zèle infatigable. Nous l'avons fait vice-président, et M. Gernez l'a remplacé dans ses fonctions de secrétaire.

Indépendamment de M. Debray, nous avons perdu cette année vingt et un de nos camarades; parmi eux, notre doyen, M. Vernadé, le dernier survivant de la promotion de 1813; M. Guérard, l'éminent directeur de Sainte-Barbe; M. Chassang, qui a fait si longtemps partie de notre conseil d'administration et nous a rendu tant de services; trois inspecteurs de l'Académie de Paris, MM. Beaujean, Aubin et Bos; le spirituel critique de la *Revue bleue*, M. Maxime Gaucher, qui était en même temps l'un de nos meilleurs professeurs de rhétorique; M. Noiret, qui venait à peine de quitter l'école, et MM. Bierzy et Mille, qui n'en étaient pas encore sortis. Pauvres jeunes gens! Après s'être donné tant de peine pour entrer dans une carrière dont l'accès est si difficile, ils sont morts au moment où ils posaient le pied sur le seuil et quand ils allaient cueillir les premiers fruits de leur travail.

Deux des nôtres sont entrés à l'Institut : M. Duclaux, à l'Académie des sciences, et M. Waddington, à celle des sciences morales et politiques. Dans les concours académiques, nos camarades ont remporté un grand nombre de prix, dont je vais, selon l'usage, vous donner la liste. L'Académie française a honoré M. Lanson, auteur d'une *Etude sur Nivelle de La Chaussée et la Comédie larmoyante,* de la première des récompenses qu'elle accorde aux ouvrages utiles aux mœurs. Le prix Marcelin-Guérin a été décerné à M. Jacquet pour son livre intitulé *la Vie littéraire dans une ville de province sous Louis XIV.* A l'Académie des inscriptions, dans le concours sur les antiquités de la France, le *Recueil des inscriptions antiques de Narbonne,* de M. Lebègue, a obtenu une mention. Le prix Delalande-Guérineau est donné à MM. Edmond Pottier et Salomon Reinach, pour leur ouvrage sur la nécropole de Myrina. L'Académie des sciences accorde le grand prix des sciences mathématiques à M. E. Picard; le prix Montague (botanique), à M. Gaston Bonnier; le prix Jérôme Ponti (mathématiques), à M. Kœnigs; le prix Gegner, à M. Valson, et le prix Francœur, à M. Barbier. A l'Académie des sciences morales, M. Vessiot obtient le prix Halphen; M. Chuquet, le prix Joseph Audiffred; M. Anthoine, le prix Thorel, pour son livre intitulé *A travers nos écoles, souvenirs posthumes;* enfin, le prix Jean Reynaud est décerné à M. Fustel de Coulanges. En proclamant ce dernier prix, l'un des plus considérables que puisse donner l'Institut, le président de l'Académie, M. Gréard, s'est plu à rendre un hommage éloquent à celui qu'il a nommé l'un des maîtres de la science contemporaine. Unissons-nous à lui, messieurs, et à tous ceux qu'intéresse notre histoire nationale, pour envoyer à l'auteur de *la Monarchie des Francs,* dans ces beaux pays où il est allé chercher le repos et la santé, toutes nos félicitations et tous nos vœux. Il en reviendra, nous l'espérons bien, avec des forces nouvelles, et pourra poursuivre et terminer ses beaux travaux, qui sont un nouvel honneur pour l'École où enseigna Michelet et qui a produit Augustin Thierry.

Ces succès sont tous les ans à peu près les mêmes; pour éviter les redites monotones, j'ai dû me contenter de les énumérer rapidement. Permettez-moi d'insister un peu plus sur les libéralités dont nous avons été l'objet cette année. Et d'abord je dois vous dire un mot d'une donation généreuse qui ne s'adresse pas directement à notre caisse, mais dont profiteront nos élèves. Au moment même où l'année dernière je remerciais devant vous M. Noiret, qui nous avait donné une somme importante au nom de son fils, ce malheureux jeune homme mourait d'une fièvre typhoïde à Venise, où il étudiait les manuscrits de la bibliothèque de Saint-Marc. M. Noiret n'a trouvé dans ce grand malheur qu'une occasion de redoubler de générosité. Il a fait cadeau à l'École d'un capital de 20 000 francs, dont les revenus seront employés à compléter une de ces bourses de voyage un peu maigres que le ministère accorde à nos jeunes gens studieux. Comme elles ne suffisent pas à payer toutes les dépenses d'une excursion un peu lointaine, ceux qui étaient pauvres ont été quelquefois forcés de les refuser. Aujour-

d'hui, avec cette ressource nouvelle, il leur sera plus aisé de vivre à l'étranger, d'étudier les monuments, de visiter les bibliothèques; et c'est ainsi que ce pauvre Hippolyte Noiret, qui a tant aimé et tant servi la science pendant sa trop courte vie, lui sera encore utile après sa mort.

J'arrive aux libéralités qui sont faites réellement à notre association et qui grossissent notre petite fortune. Elles ont été assez nombreuses cette année, mais vous ne m'en voudrez pas de vous les signaler toutes en détail; aucun de ceux qui nous ont fait du bien ne doit être passé sous silence.

Il y a d'abord nos donateurs ordinaires, dont la bienfaisance ne se lasse pas: M. Émile Lamy, Mme Juglar, M. Joseph Bertrand. Depuis le temps qu'ils nous payent leur rente annuelle j'ai épuisé toutes les formules pour les remercier; souffrez que je me contente aujourd'hui de rappeler leurs noms. Mme veuve Lemoine nous a laissé 200 francs par son testament, en souvenir de son fils Albert Lemoine, qui fut maître de conférences à l'École normale. Les familles de M. Réaume et de M. Charles Beaussire, que nous avons perdus, ont ajouté 100 francs à leur cotisation. Nous avons reçu de M. Moreau-Nélaton 260 francs, de M. Landrin, 400 francs, de MM. Pasteur, Henry Michel et Gorceix, 200 francs. Ce dernier cadeau nous vient de loin: il arrive du Brésil, où M. Gorceix dirige l'École des mines d'Ouro-Preto, ce qui prouve qu'on ne perd pas le souvenir de l'École quand on est éloigné. L'an dernier, en vous annonçant un don de 500 francs qu'un des nôtres nous avait fait, je vous disais qu'il venait de quelqu'un que j'aurais été particulièrement heureux de nommer, mais qui ne me l'avait pas permis; le même anonyme, aussi discret que généreux, nous donne encore 500 francs cette année. Une heureuse circonstance, dont nous nous applaudissons beaucoup, nous procure le plaisir de compter nos élèves parmi nos bienfaiteurs. Ils ont, vous le savez, leurs pauvres aussi, qu'ils visitent et qu'ils secourent, et font à l'École l'apprentissage de la charité. Pour alimenter leur caisse, qui n'est pas riche, ils ont imaginé de donner l'hiver dernier un bal de bienfaisance. C'était une bonne idée, dont le succès a été si grand qu'il leur a permis de faire des générosités. Après avoir d'abord prélevé leur part sur la recette, comme c'était juste, ils ont fait libéralement la nôtre, et nous ont donné 5 000 francs. Ainsi s'affermit cette solidarité de l'École, qui va des plus jeunes aux plus vieux, et réunit dans les mêmes liens d'affection et d'aide mutuelle près de quatre-vingts générations d'élèves.

Mais voici une libéralité d'un genre nouveau, par laquelle je veux clore cette trop longue énumération. Mgr Perraud, notre cher camarade, se souvenant des embarras qu'a traversés l'an dernier notre petite épargne à la suite de la conversion des rentes et voulant répondre à l'appel que j'adressais à quelques souscripteurs dévoués, nous a envoyé 100 francs pour les ajouter aux 500 qu'il nous avait précédemment donnés. Puis, après s'être occupé des intérêts de ceux qui vivent et qui souffrent, il a songé à ceux qui ne sont plus. L'association, depuis qu'elle existe, a perdu près de cinq cents de ses membres. Il a eu l'idée d'instituer en leur honneur un service funèbre, qui sera célébré tous les ans, dans l'église de Saint-Jacques du Haut-Pas, le jeudi qui suivra notre assemblée générale. C'est une pensée pieuse dont nous devons lui être reconnaissants. Quelles que soient les diversités d'opinions qui nous séparent, le souvenir de nos morts nous est à tous également sacré. Qui de nous, parmi ceux qui ne sont plus, ne compte quelques-uns de ces amis des jeunes années que rien ne remplace, dans le cœur desquels notre cœur s'est épanché pour la première fois, à qui nous avons confié nos premières espérances et nos premières tendresses. De ceux-là, combien sont restés sur la route, enlevés avant l'heure à notre affection, interrompus pour toujours dans leurs travaux, arrachés à leurs rêves de succès et de renommée! Le monde, qui n'a fait que les entrevoir, et qui n'a pas pu connaître ce qu'ils valaient, les a vite oubliés. Qu'ils vivent au moins dans la mémoire de quelques amis fidèles, et que ceux qui, comme le fait aujourd'hui Mgr Perraud, essayent de conserver leur souvenir et de maintenir la fraternité de l'École à travers la mort et la tombe, reçoivent ici tous nos remerciements!

Pourquoi n'ajouterai-je pas, en finissant, que cette libéralité de l'évêque d'Autun et la manière dont vous l'avez accueillie me rappellent ce qui a été de tout temps l'une des principales qualités de notre École. Elle s'est tenue loin de tous les fanatismes, elle a pratiqué pour toutes les opinions la plus large tolérance. On lui a reproché, à certaines époques, d'être un foyer de libre pensée. C'est un reproche qu'elle accepte volontiers et dont elle est fière, si l'on veut faire entendre que nulle part on n'a été jamais plus libre que chez nous de penser ce qu'on voulait et d'oser le dire. N'est-ce pas d'ici que sortaient ces écrivains du *Globe* qui, au milieu de passions aveugles et enflammées, proclamèrent avec éloquence que toutes les opinions doivent se supporter et se comprendre, qu'il leur est interdit d'employer dans leurs luttes d'autre arme que la discussion, et que l'incrédule est encore plus odieux que le dévot quand il excommunie et persécute. Ces maximes, nous les avons toujours mises en pratique. Sans doute l'École s'honore d'avoir produit beaucoup d'esprits indépendants, qui ont voulu se faire eux-mêmes leurs croyances; mais elle compte aussi sur ses listes des oratoriens, des dominicains, des jésuites. Il me semble que cette variété de vocations est la preuve manifeste du caractère libre et large de nos études, et je regarde comme un grand honneur pour notre École qu'elle ait abrité des gens de toute communion et de toute doctrine, qu'elle les ait fait vivre ensemble dans une fraternelle union, et qu'elle leur ait appris ce qu'il y a au monde de plus difficile et de plus important, le respect des convictions sincères. J'entends dire que c'est une vertu qui a cessé d'être à la mode; mais j'espère bien, mes chers camarades, que nous ne nous lasserons pas de la pratiquer.



BULLETIN

Chronique de la semaine.

Sénat. — Le 21, vote de l'urgence sur le rapport de M. Pazat, pour un projet de loi tendant à rendre les droits de vote et d'éligibilité de certaines catégories d'individus frappés d'incapacité électorale.

Le 24, vote du précédent projet de loi. M. de Freycinet, ministre de la guerre, dépose le projet de loi militaire voté par la Chambre.

Chambre des députés. — Le 19, suite de la discussion de la loi militaire. Vote de l'article 50, dans lequel la commission a introduit un amendement de M. Keller ayant pour but de soustraire l'effectif de paix aux variations budgétaires. A propos de l'article 55, un amendement de M. Lefèvre-Pontalis tendant à verser en cas de mobilisation les étudiants en médecine et en pharmacie et les élèves ecclésiastiques dans le service de santé, est repoussé par la commission et le gouvernement, et rejeté par 329 voix contre 227. Au autre amendement de Mgr Freppel portant que les curés de paroisse et les aumôniers de lycée soient assimilés pour le service en temps de guerre aux professeurs, est accepté par M. Floquet, président du conseil, et adopté par 295 voix contre 231. Vote des articles 56 à 62.

Le 21, Mgr Freppel adresse une question au ministre de la marine, à propos de l'abandon de l'île de Pâques faite par la France au Chili, et de l'annexion par les Anglais des deux îles Tubuaï et Cook. Réponse de l'amiral Krantz qui reconnait que nous avons les meilleures raisons pour revendiquer les îles Tubuaï, mais que nos droits sur les îles Cook n'ont jamais été bien établis. Suite et fin de la discussion de la loi militaire : vote des articles 63 à 99. L'ensemble de la loi est adopté par 369 voix contre 169.

Le 22, sur les observations de M. de La Ferronays, la Chambre renvoie à l'examen du gouvernement le projet de déclassement de la voie ferrée de Lure à Louhans. Vote en première lecture d'un projet de loi relatif aux syndicats des communes. Première délibération du projet de loi concernant l'amélioration du port du Havre et de la Basse-Seine; MM. Le Gavrian et Dellisse demandent l'ajournement qui est combattu par M. Deluns-Montaud, ministre des travaux publics, et repoussé par 369 voix contre 159.

Le 24, question de M. de Lamarzelle au ministre de l'intérieur au sujet d'une suspension de maire qu'il trouve illégale. M. Floquet répond que le maire dont il s'agit va être révoqué. Adoption, après urgence, d'un projet de loi créant deux bataillons d'infanterie légère d'Afrique.

Intérieur. — Aux élections municipales de Nîmes la liste de M. Numa Gilly, député, a été élue par 5650 voix, contre 3460 voix obtenues par la liste opportuniste. M. Numa Gilly a été réélu maire par 19 conseillers sur 26.

Académie française. — Le 24, réception de l'amiral Jurien de la Gravière; M. Ch. de Mazade a répondu au récipiendaire.

Angleterre. — Aux élections pour la Chambre des communes, dans la circonscription de Goran (Glasgow), M. Wilson, gladstonien, a été élu député par 4420 voix, contre 3349 voix données à M. Pender, unioniste.

Allemagne. — M. de Friedberg, ministre de la justice, qui avait été anobli par l'empereur Frédéric III, a donné sa démission à la suite de la publication de l'acte d'accusation dirigé contre M. Geffcken.

Roumanie. — Dans les six élections législatives complémentaires deux sièges ont été emportés par les candidats du gouvernement, deux par les libéraux, et deux par les libéraux conservateurs.

Faits divers. — Le gouvernement a interdit la représentation au Gymnase de *l'Officier bleu,* la pièce d'Ary Ecilaw. — Dans une importante réunion tenue à Naples par les étudiants et les ouvriers délégués par leurs associations respectives, on a protesté contre toute idée de guerre avec la France. — L'éruption du Vésuve a recommencé avec une certaine intensité. — M. de Lesseps a adressé une lettre aux actionnaires et obligataires du canal de Panama pour leur annoncer la constitution d'une société nouvelle chargée d'achever et d'exploiter l'entreprise. — A la suite d'une polémique de presse une rencontre à l'épée a eu lieu entre MM. Cornudet, député de la Haute-Vienne, et Chabrouillaud. — Premier bal de l'Hôtel-de-Ville.

Nécrologie. — Mort de M. de Pont, conseiller d'ambassade à Saint-Pétersbourg; — de M. Jansen, membre de la Chambre des députés belges depuis 1852; — de M. Knuesel, ancien président de la confédération suisse; — du général belge Delannoy, ancien précepteur du roi Léopold II; — du maréchal Quesada, ancien ministre de la guerre d'Espagne; — du vice-amiral, comte de Monts; — de M. le comte de Franqueville; — du cheick-ul-islam de l'empire ottoman, Urgani-Zade-Ahmed-Essad-Effendi; — du professeur allemand Elze, célèbre commentateur de Shakespeare; — du peintre Alexandre Cabanel, membre de l'Institut; —

Revue bibliographique

HISTOIRE.

M. Fustel de Coulanges a fait paraître le second volume, impatiemment attendu depuis près de quinze ans, de son *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*, qui traite de *la Monarchie franque* (Hachette). L'éminent érudit dont la méthode consiste exclusivement à étudier les textes avec une attention scrupuleuse, à tirer d'eux tout ce qu'ils contiennent, sans y rien ajouter, et à les interpréter avec justesse, n'avance aucune opinion qui ne ressorte de l'étude patiente des documents contemporains et les conclusions nouvelles auxquelles il aboutit sont toujours fondées sur des citations décisives. Dans le volume qui nous occupe, l'auteur a limité son sujet aux institutions d'ordre politique, à celles qui se rattachent à la vie publique et au gouvernement des rois mérovingiens. Ce faisant, il s'est trouvé tout naturellement amené à traiter la question des origines du régime féodal. Il a constaté que pendant la période franque, une seule institution a gardé quelque vigueur, la royauté. Il n'y a plus de noblesse indépendante, et si le droit tout entier ne vient pas du souverain parce qu'il a ses racines dans les coutumes du passé, du moins toute loi nouvelle est son œuvre. La royauté agit sur ses sujets par le Palais, par ses ministres, ses dignitaires, son administration; la justice émane d'elle, elle lève les impôts et exige le service militaire. L'Église en apparence a gardé son autonomie; mais en fait elle admet que ses chefs soient choisis par le roi. D'où vient ce pouvoir monarchique? Est-ce de la Germanie? M. Fustel de Coulanges ne le pense pas. Il ne voit là que la continuation de l'empire romain avec les modifications produites par les désordres des temps; les Germains ont pu éliminer la puissance impériale, mais ils n'ont pas fondé de régime nouveau. Quant au système féodal, ses origines ne peuvent pas non plus être celles que l'on admet généralement, puisque rien de féodal ne se retrouve dans le gouvernement mérovingien.



Mouvement de la librairie

La maison Quantin vient de mettre en vente une *Histoire du réalisme et du naturalisme, dans la poésie et dans l'art*, par M. Paul Lenoir, inspecteur des beaux-arts; — une nouvelle édition entièrement refondue du *Lexique des termes d'art*, par J. Adeline, dans la Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts; — et trois nouveaux volumes de l'édition *ne varietur* des œuvres de Victor Hugo : les *Odes et ballades — l'Art d'être grand-père*, — et *les Orientales*.

Ont paru à la librairie Hachette : *les Représentants du peuple en mission*, par H. Wallon, tome II; — *la Mythologie élémentaire des Grecs et des Romains*, par H. de La Ville de Mirmont; — et *les Principes de 1789 et la science sociale*, par Ferneuil.

Il a paru, dans la *Collection des voyages dans tous les mondes* de l'éditeur Delagrave, une histoire de la *Découverte des sources du Sénégal et de la Gambie en 1818*, par L. Ravaisson-Mollien.

A la collection des *Classiques populaires* de la librairie Lecène et Oudin sont venus s'ajouter *madame de Sévigné*, par René Vallery-Radot; — et *Molière*, par M. H. Durand.

La neuvième série des *Auteurs célèbres*, publiés par les éditeurs Marpon-Flammarion est aujourd'hui complète. Elle comprend les dix ouvrages suivants : *Madame Obernin*, par Hector Malot; — *Un Coup de revolver*, par Jules Mary; — *les Cauchemars*, par Gustave Toudouze; — *le Voyage sentimental*, de Sterne; — *Nathalie*, par Marie Colombier; — *la Main aux dames*, par Tancrède Martel; — *Souvenirs d'un saint-cyrien*, par René Maizeroy; — *Vertige*, par Claude Vignon; — *la Petite mendiante*, par Émile Desbeaux; — et *Caprice des dames*, par Charles Mérouvel.

L'éditeur Armand Colin a fait paraître l'*Annuaire de l'enseignement primaire pour* 1889. Cette publication qui prend chaque année plus d'extension et d'importance, présente à côté des documents officiels et statistiques une foule de renseignements utiles et pratiques, et un ensemble d'études substantielles sur les questions pédagogiques à l'ordre du jour. Dans le nouveau volume on remarquera notamment *l'Instruction primaire de 1789 à 1889*, par M. Buisson; — *l'Exposition universelle de* 1889, par M. Berger; — *la Situation de l'instituteur à l'étranger*, par M. Jost; — *le Musée pédagogique*, par M. Beurier, et divers articles scientifiques, bibliographiques et nécrologiques.

Autres nouveautés du mois :

Histoire. — *L'Irlande et l'Angleterre depuis l'acte d'Union jusqu'à nos jours*, par F. de Pressensé; — *la Famille de Mme de Sévigné en Provence*, par le marquis de Saporta; — *Un chancelier d'ancien régime, M. de Metternich*, par Ch. de Mazade; — *Renonciation des Bourbons d'Espagne au trône de France*, par le marquis de Courcy (Plon-Nourrit); — *le Conseil du roi aux XIVe, XVe et XVIe siècles*, par Noël Valois; — *les Causeurs de la Révolution*, par Victor du Bled; — *la Duchesse de Berry*, par Charles Nauroy; — *les Premiers habitants de l'Europe*, par d'Arbois de Jubainville; — *Souvenirs et correspondance du prince de Sayn-Wittgenstein-Berlebourg*; — *le Marquis de Jouffroy d'Abbans*, par Alfred Prost; — *Mémoires de Frédérique-Sophie-Wilhelmine, sœur de Frédéric le Grand*; — *l'Empire des Francs*, par le général Favé; — *Paris depuis ses origines jusqu'à nos jours*, par E. de Ménorval, 1re partie (Firmin-Didot); — *Histoire du commerce de la France*, par H. Pigeonneau, tome II, *le XVIe siècle, Henri IV et Richelieu* (Léopold Cerf).

Littérature. — *Autour de Molière*, par A. Baluffe (Plon-Nourrit); — *Étude sur l'œuvre d'Honoré de Balzac*, par A. Cabat, (Librairie académique); — *Alsace! Lorraine!* poésies, par Max Tiple; — *Un congrès littéraire à Venise*, par A. O'Campo; — *Heidelberg et Strasbourg, recherches biographiques et littéraires*, par P. Ristelhuber; — *Le Démon*, traduction de Lermontow, par S. de Biram; — *l'Épopée serbe*, chants populaires héroïques, traduits par Aug. Dozon; — *Esquisses et impressions*, par Paul Desjardins; — *les Comédies de Molière en Allemagne, le théâtre et la critique*, par Auguste Ehrard (Lecène et Oudin).

Romans. — *Le Docteur Rameau*, par Georges Ohnet (Ollendorff); — *Chant de noces*, par Henry Gréville; — *la Filleule des fées*, par Ouida (Plon-Nourrit); — *le Train de 8 heures 47*, par Georges Courteline; — *Tête à l'envers*, par Dubut de Laforest; — *Adultère et divorce*, par Claire Vautier; — *les Seins de marbre*, par Alexis Bouvier; — *Une mère d'actrice*, par Alphonse et Stéphen Lemonnier (Marpon-Flammarion); — *Jours d'épreuves*, par Paul Marguerite; — *l'Épouvantail des rosières*, par Armand Sylvestre (Kolb); — *Un coin de province*, par Albert Cim; — *le Crime de la rue Marignan*, par Flagy; — *Tabou*, par Albéric Chabrol; — *Alain de Kérisel*, par Léon de Tinseau; — *Mademoiselle de Moron*, par A. Lambert de Sainte-Croix; — *Un roman en 1915*, par Alfred de Ferry; — *l'Agent XIII 126*, par Paul Ronaix; — *Miracle*, par René-Victor Meunier; — *Justice humaine*, par Philippe Chaperon; — *César Dorpierre*, par A. Ponson du Terrail; — *la Voix du sang*, par Bartel-Sollay; — *le Sens de la vie*, par Édouard Rod (Librairie académique); — *le Million du père Raclot*, par Émile Richebourg; — *le Testament du baron Jean*, par René de Pont-Jest; — *la Sœur des étudiants*, par Gonna (Dentu).

Divers. — *Apulée, roman et magie*, par Paul Monceaux; — *l'Armée russe et ses chefs en 1888*, par *** (Maison Quantin); — *la Prison de Saint-Lazare*, par Pauline de Grandpré; — *Scrutin de liste et scrutin d'arrondissement*, par Alphonse Vivier; — *les Sept épreuves de la papauté*, par L. Nicolardot (Dentu); — *Causeries militaires*, par le général Thoumas (Kolb); — *Jonathan et son continent*, par Max O'Rell et Jack Allyn; — *Légendes et ruines du Tyrol*, par Camoin de Vence; — *la Nouvelle Guinée*, par le prince Roland Bonaparte; — *l'Espionnage*, par V. Colonieu; — *Des conventions monétaires et de l'union monétaire latine*, par A. Marsault; — *la Constitution future*, par Émile Cossé; — *les Hommes de mon temps*, par Ignotus; — *les Hommes de 1852*, par Corentin-Guyho; — *la Conquête pacifique de l'intérieur africain*, par le général Philebert; — *les Fausses antiquités de la Syrie et de la Chaldée*, par J. Menant; — *Code de l'étranger en France*, par Jules Durand; — *Mes yeux d'enfant*, par Léonce de Larmandie; — *les Écuries d'Augias*, par Gabriel Hugelmann; — *Souvenirs intimes de la cour des Tuileries*, par Mme Carette; — *le Socialisme d'État et la réforme sociale*, par Claudio Jannet (Plon-Nourrit); — *les Questions d'économie sociale dans une grande ville populaire*, par Eugène Rostand (Guillaumin); — *l'Enseignement primaire professionnel*, par G. Paulet (Berger-Levrault); — *Eugène Vivier*, la vie et les aventures d'un corniste, par Ch. Limouzin (Marpon-Flammarion); — *Études et causeries*, par Philippe Godet; — *Souvenirs de Barbizon, J.-F Millet*, par Al. Piédagnel (Fischbacher); — *les Ballons et leur emploi à la guerre*, par G. Espitallier (Masson); — *Pour dire entre hommes*, par Octave Pradels, illustrations de Kauffmann; — *Souviens-toi du Deux-Décembre*, par M. Jules Simon.

Émile Raunié.

L'administrateur gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (12204



REVUE FINANCIERE

Au point de vue de l'activité, cette dernière période hebdomadaire est plus satisfaisante que ne l'avait été la précédente. La spéculation a cru pouvoir sortir de la grande réserve qu'elle avait observée pendant ces derniers temps.

Au point de vue de la tenue des cours, la semaine n'a rien laissé à désirer non plus. Les prix de nos Rentes se sont d'autant plus facilement maintenus que la circonspection des spéculateurs qui était dernièrement la note dominante du marché a fait place à un entrain plus appréciable.

Il y a dans l'attitude actuelle de notre marché une chose de bon augure; c'est qu'elle est la conséquence des bonnes dispositions de l'épargne; cette dernière dicte sa conduite à la spéculation; c'est elle qui conduit le mouvement. Nous l'avions d'ailleurs prévu; dans la seconde quinzaine de Janvier, l'épargne procède toujours au remploi des coupons et des loyers.

Les Fonds étrangers sont fermes. Les nouvelles qui nous viennent du dehors sont favorables. L'aspect des affaires extérieures est, en effet, encourageant et notre marché se laisse toujours influencer par les tendances qui prévalent sur les grandes places continentales.

La situation monétaire s'améliore. A Londres et à Paris, le taux de l'escompte s'est abaissé. Il est ramené à 4 0/0 sur les deux places. Il est probable que le marché des reports va se ressentir aussi de la détente annoncée par l'abaissement du taux de l'escompte. On ne pourra donc plus invoquer, pour émettre des prévisions de baisse, le resserrement de l'argent; aujourd'hui, l'argent est aussi abondant que l'année dernière à la même époque; il ne sera pas disposé à se montrer plus exigeant que par le passé.

Le Foncier, se retrouve à 1,346; il attend, pour aller plus vite, que le marché se remette en mouvement. Les capitaux provenant du détachement des coupons se portent sur ses obligations, qui toutes sont en progrès ou se maintiennent à leurs prix les plus élevés : la Communale 1877 est recherchée de 478 à 479, la Communale 1880 de 472 à 474, la Foncière 1883 de 385 à 386, la Foncière de 1885 de 465 à 466. Les Bons à lots ont coté 106; les Bons algériens, dont le tirage a eu lieu mardi, sont offerts à 98 75.

Dans sa dernière séance, le conseil a autorisé des prêts nouveaux pour une somme de 3,083,360 fr.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît

N° 5. — 2 Février 1889. — Tome 13. — (3e série, IXe année, premier semestre)

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

PARAISSANT LE SAMEDI

Fondée en 1863

SOMMAIRE DU N° 5

PRIX DU NUMÉRO : 60 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT :

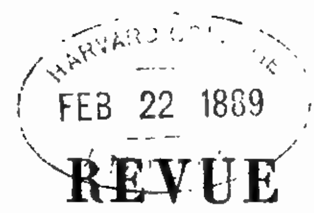
A la Revue bleue	Six mois.	Un an.	Avec la Revue scientifique	Six mois.	Un an.
Paris	15 fr.	25 fr.	Paris	25 fr.	45
Départements et Alsace-Lorraine	18	30	Départements et Alsace-Lorraine	30	50
Étranger	20	35	Étranger	35	55

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er DE CHAQUE TRIMESTRE

On s'abonne à Paris au bureau des Revues, 111, boulevard Saint-Germain

Chez les principaux libraires et dans tous les bureaux de poste de France et de l'Union postale

Les Annonces sont reçues chez MM. Lagrange, Cerf & Cie, 8, place de la Bourse.



REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

1er SEMESTRE 1889. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 5. (26e ANNÉE.) — 2 FÉVRIER 1889.

Paris, le 1er février 1889.

Dans une des réunions publiques qui ont précédé l'élection du 27, un de mes amis entendit, parmi les assistants, les propos que voici : « Comment! disait un citoyen, le gouvernement nous promet un impôt sur le revenu, et il n'est pas encore promulgué!... Je suis démocrate, et j'entends qu'on fasse payer les riches... Aussi je vote pour Boulanger. » — A deux pas de là, autre colloque : « Comment, monsieur, j'ai trimé toute ma vie pour gagner un peu d'aisance, et l'on vient nous parler d'impôt sur le revenu!... Je vote pour Boulanger! »

L'entresol à 12000 et la mansarde, le propriétaire des grands magasins et le petit boutiquier écrasé par lui, la sacristie et le mastroquet, le sergent de ville et le souteneur, le duc d'En-Face et Bibi la Grillade, les amis de la comtesse de Follebiche et Mes-Bottes, ont raisonné, ou ruminé, chacun à son point de vue particulier. Cette cacophonie a cependant abouti à cet unisson : 245 000 voix.

Maintenant tâchez de dégager de là une conclusion. Tirez-en une indication pour le gouvernement. Dites à M. Floquet s'il faut aiguiller à droite ou à gauche, courir après ses électeurs radicaux en bordée ou revenir aux modérés, envoyer les curés à la caserne ou enrayer les laïcisations, rappeler les princes exilés ou expulser ceux qu'on a épargnés, s'appuyer sur le Sénat ou le jeter par les fenêtres du Luxembourg, retirer le projet Peytral ou proposer l'impôt progressif, écouter M. Clémenceau diagnostiquant, imperturbable, qu'on n'est pas allé assez loin, ou suivre M. Casimir-Perier assurant qu'on en a beaucoup trop fait.

La vérité est que cette manifestation du 27, venant après plusieurs autres, est la condamnation, non du parlementarisme, mais des abus du parlementarisme. Elle est la condamnation de l'anarchie où l'on nous force à vivre depuis 1885.

Depuis longtemps déjà, les esprits sensés comprenaient que cela ne pouvait durer : les pouvoirs publics insultés quotidiennement par une presse éhontée, une Constitution remise en question par ceux-là mêmes qui gouvernaient en son nom, une Chambre envahissante et impuissante, des cabinets sans autorité, un pouvoir exécutif inerte, — voilà ce que le peuple français, qui sait ce que c'est qu'un gouvernement, se refuse désormais à comprendre.

Il ne faut pas reviser la Constitution : il faut rentrer dans l'observation de sa lettre et de son esprit. Elle n'est point mauvaise, elle est simplement faussée : faussée par les ingérences abusives de la Chambre, en corps, et des députés, en particulier, dans le gouvernement et dans l'administration; faussée par le mépris où nos politiques affectaient de tenir le Sénat, qui cependant procède — cela est facile à démontrer — bien plus régulièrement et bien plus directement du suffrage universel que la Chambre elle-même; faussée surtout par l'effacement auquel s'est volontairement condamné le pouvoir exécutif par la prudence égoïste et étroite du dernier titulaire.

Que M. le Président de la république veuille donc se souvenir que son pouvoir constitutionnel n'est limité qu'en durée (sept ans); qu'il est le chef réel et non fictif du gouvernement; qu'il représente la France devant l'étranger, qu'il a le droit de choisir ses ministres et qu'il commande aux armées.

Le peuple français veut être gouverné, sous l'autorité de la Constitution et des lois, non par une tyrannie multiple, anonyme et irresponsable, mais par un chef. Ce sentiment, conforme à ses traditions, et qui lui est inspiré par l'instinct même de sa conservation en présence de si gros périls extérieurs, a été jusqu'à ce jour systématiquement méconnu. C'est la cause principale et première du boulangisme.

Le rôle que le chef légal de la nation abandonnait, un agitateur a tenté de s'en emparer. La nation cherchait un homme, et elle a rencontré Boulanger, un mannequin dont les réactionnaires tiennent les fils. Qu'un homme se montre à l'Élysée : le boulangisme aura vécu.

A. R.

MUSICIENS CONTEMPORAINS (1)

M. Camille Saint-Saëns

I.

On souhaiterait à M. Camille Saint-Saëns quelques-uns des défauts qui rendent populaire. C'est un point que la bonne fée, par ailleurs si prodigue à son égard, a malheureusement négligé. Il est trop sincère pour les belles mondaines, trop raisonnable pour les décadents, trop concis, trop clair, trop français pour notre exotisme. Son grand talent fait douter s'il a du génie; son érudition l'a rendu suspect d'éclectisme. Étant peu répandu dans les salons, et n'y prodiguant point les sourires, il passe pour médiocrement affable. Comme il n'est d'aucune coterie, qu'il en impose par sa réserve un peu hautaine, comme il a muré sa vie — plus peut-être qu'il n'était nécessaire — contre les curiosités du reportage, la presse lui a dit son fait en quatre mots. Elle l'a déclaré musicien sec et très savant : formule sommaire que le gros public a facilement retenue et qui a fait son tour de France. La voilà passée au rang d'épithète homérique, de *leit-motiv*, d'accompagnement obligé. Demandez aux abonnés du Conservatoire : pour eux, Camille Saint-Saëns est sec, comme Francisque Sarcey est lourd, Émile Zola brutal. Le fait est qu'entrevu seulement à distance, il attire peu. S'il est forcé de se produire pour présider un jury, lire un mémoire, conduire l'orchestre, il s'avancera sur l'estrade, raidi, les coudes au corps, la gorge serrée, la parole brève, le geste cassant. S'il interprète les maîtres en public, il s'assiéra au piano tout d'une pièce, attaquera sans préluder, gardera tout le long du morceau, quel qu'il soit, le même sang-froid impénétrable, se lèvera avec la dernière note, saluera nerveusement et quittera la place sans qu'un muscle de son visage ait bougé. Trop de correction, dites-vous? Mais, peut-être, vous n'avez pas pris garde qu'entre tous les pianistes vivants, celui-ci seulement a le secret du divin Mozart : Mozart, que les autres enjolivent ou emperruquent, dont lui seul, sans minauderie, sans affectation d'archaïsme, a su faire revivre la mystérieuse tendresse, l'adorable sourire voilé. Et la familiarité du plus délicieux, du plus discret, du plus intime des maîtres, répond déjà qu'une sensibilité profonde est cachée sous cette apparente froideur.

Devant son œuvre, les mêmes surprises nous attendent : élans et reculs, faux départs et déploiements superbes lorsqu'il arrive à fournir toute sa course. Nous le verrons quelquefois, au moment de s'engager à fond, revenir sur ses pas pour quelque insignifiant détail. Cependant cet homme méticuleux, quand il développe, développe comme personne; je ne vois encore que lui, présentement, qui soit de force à mettre sur pied une vraie symphonie. C'est ainsi que chaque pas en avant nous avertit que nous aurons affaire à une nature d'exception, pleine de contradictions et d'énigmes, avec laquelle il y faudra regarder à deux fois.

S'il ne s'agissait que d'inégalités d'humeur, d'une grande intelligence doublée d'un tempérament hypernerveux, le cas mériterait à peine d'être noté chez un artiste de cette taille. Mais on dirait, tant chez lui les oscillations de la volonté et de l'inspiration s'accusent, que deux esprits très divers viennent à tour de rôle gouverner son cerveau. Imaginez l'association d'une très grande fermeté d'âme et d'une extrême mobilité d'impressions, — un fonds de gravité solide avec des incartades de turbulence presque enfantine, — un continuel va-et-vient, comme un flux et reflux, de spontanéité et de circonspection, d'analyse étroite et de large synthèse, — la main la plus sûre au service d'une pensée capricieuse, — et cette double personnalité enfin, marquée en deux traits inoubliables sur sa curieuse physionomie : profil d'aigle, regard de myope; ce quelqu'un-là semblera né tout exprès pour le tourment des psychologues et des portraitistes. Je ne sais ce qu'en dira la nouvelle critique scientifique; il me semble à moi qu'en passant par l'homme nous entrerons plus facilement dans son œuvre. Essayons de voir de plus près ce grand musicien, le plus complet — si je ne puis dire encore le plus grand — qu'ait eu notre cher pays de France.

II.

Sa porte ne fut jamais très facile à forcer; depuis longtemps elle ne s'ouvrait plus qu'à quelques intimes. Elle est close aujourd'hui pour bien des mois peut-être. Dans la chère et triste demeure, la mort est revenue faire son œuvre. Où fut le nid, où restait le foyer, l'ange noir veille seul, un doigt sur les lèvres. Découvrons-nous en silence et passons; le murmure, même d'une voix amie, un simple regard, même mouillé de pieuses larmes, profaneraient cette paix faite de solitude et de deuil. Aussi bien, ce que l'art français doit à la mère de Camille Saint-Saëns, ce n'est pas ici que nous pourrions l'apprendre. Il faudrait retourner en arrière, aux années riantes et lointaines; nous pénétrerions ensemble dans un modeste intérieur de la rue du Jardinet, — celle d'il y a cinquante ans, — avec ses arbres touffus comme ceux des Feuillantines. J'y montrerais à l'œuvre l'admirable femme penchée sur son fils, anxieuse et ravie à ses premiers battements d'ailes, couvant sa santé fragile, mais trempant déjà son âme à l'épreuve de toutes les luttes. Chez cet enfant extraordinaire, le talent avait prévenu la raison; c'était non seulement l'aptitude musicale la plus éten-

(1) Voy., dans la *Revue* du 3 décembre 1887, l'article sur M. Charles Gounod.



nante, mais une pleine éclosion, la maturité de l'expérience atteinte par une sorte de divination merveilleuse. Depuis Mozart il n'y avait point d'exemple d'une semblable faveur du ciel. La mère en sentait le prix et tous les périls : l'écueil du surmenage et le danger des précoces succès qui grisent. Elle savait combien de fois l'aveuglement des parents et des maîtres, la vanité sotte des montreurs de petits prodiges, ont mis à rien des espérances magnifiques. Jusqu'au bout, sur ce chapitre, elle fut intraitable. Elle haussait les épaules aux lamentations des jeunes prix de Rome qui trouvaient le succès lent à venir, et leur répondait, en affectant une rudesse que son bon sourire démentait aussitôt : « Vous travaillez pour qu'on vous applaudisse vivants? Vous ne ferez jamais rien qui vaille! » Mot héroïque, presque sublime, où toute l'ardeur de sa foi artistique éclatait. Faire d'un être débile un homme, et d'un petit phénomène un grand et noble artiste, supputez ce qu'un tel miracle accompli renferme de grandeur d'âme, de droiture de cœur, de persévérante énergie, de clairvoyante tendresse, et nous admirerons ici le chef-d'œuvre du génie maternel.

Le moment venu de donner à son fils un maître de composition, son clair bon sens la mit en garde contre la didactique baroque et rebutante du Conservatoire d'alors. Elle s'en fut à un inconnu : le bonhomme Maleden, lequel, certes, ne payait ni de bagout ni de mine, mais qui rapportait d'Allemagne — ayant eu le courage de se remettre à l'école vers la trentaine — les traditions de l'abbé Vogler et de Gottfried Weber. De leurs systèmes réconciliés, condensés, rattachés aux théories de Rameau, et filtrés, si je puis dire, à l'usage du cerveau français, il s'était bâti une doctrine, la plus simple, la plus logique, la plus féconde, la plus largement libérale (1).

Il avait l'air vieux, gauche et profond, beaucoup de cheveux blancs qui lui tombaient dans le cou, un long nez mince, le regard très droit; avec cela, des manies innocentes qui faisaient ouvrir de grands yeux à son petit élève. Quand il avait décoché une malice à l'enseignement officiel, ou narré quelque apologue, c'était ses longues cuisses maigres qu'il frottait joyeusement à deux mains. Lorsqu'il expliquait les merveilleuses propriétés du rythme, son influence sur la modulation, son rôle dans la construction musicale, il fallait absolument qu'il appuyât sa démonstration d'une grêle de coups de règle sur la couverture du traité d'harmonie de Fétis qu'il avait à tic. Le rythme! Il en avait le premier donné la théorie, entrevue par Berlioz; et, avant tout le monde aussi, il avait combattu pour renouveler et remettre en honneur l'étude du contrepoint, complément nécessaire de l'harmonie, — la rhétorique couronnant la syntaxe. C'était le thème de certaine brochure qu'il était allé, jadis, déposer naïvement en manuscrit dans les bureaux d'une revue musicale, sans autre référence que son nom et son adresse. On lui avait renvoyé dédaigneusement sa copie; mais sa prose habilement démarquée avait paru, bientôt après, sous la signature d'un critique célèbre. Il racontait cela sans amertume : c'était une âme désintéressée de toutes les vanités et rancunes littéraires.

L'exemple de son abnégation redoublait et enfonçait en quelque sorte au cœur du jeune homme les leçons maternelles; en même temps, de sa technique souple et ferme, le vieux savant soutenait son essor bien loin de vouloir lui rogner les ailes; il savait lui épargner, par là, les dégoûts et les révoltes qui mirent si souvent Berlioz aux prises avec ses maîtres et qui compromirent sérieusement son éducation musicale.

Camille Saint-Saëns traversa pourtant le Conservatoire, mais seulement pour y suivre les cours de piano de Stamaty et la classe d'orgue de Benoît, bon professeur, à cela près qu'il passait le temps à écrire des ballets, le dos tourné, pendant l'exercice d'improvisation. Les cancres en profitaient pour se faire remplacer au clavier par leur jeune camarade, que ce bon tour mettait en joie; et maître Benoît, sans lever le nez, les encourageait à continuer, les déclarait en progrès; car à l'orgue comme au piano, comme dans l'art de la fugue, l'apprenti avait enlevé de prime-saut la maîtrise. On lui confia à dix-sept ans l'orgue de Saint-Merri, qu'il quitta quelques années plus tard pour la Madeleine, apportant, dans son nouveau poste, un sentiment profond de la dignité de l'art religieux et une intransigeance de jeune lévite, en face d'un cénacle parfaitement bourgeois, tout entiché qu'on y fût de bonne compagnie. Il fit là son premier et assez rude apprentissage des hommes. Entre temps, il avait lié partie avec le grand public: applaudi comme virtuose, et régulièrement sifflé chez Pasdeloup comme symphoniste, il comptait déjà parmi les arrivés.

Notre connaissance date de cette époque, — vingt-cinq ans bientôt! — et j'eus permission d'assister tous les dimanches à *sa* grand'messe dans *sa* tribune, avec quelques catéchumènes de mon âge. Nous y étions toujours avant lui. Il arrivait à la dernière minute, grimpant l'escalier quatre à quatre, se laissait tomber sur son banc, harassé, effrayant de pâleur, tirait à la hâte ses registres et commençait, — dans un style sobre, grave, d'une telle tenue que son improvisation, s'il y avait eu un moyen de la saisir au vol, aurait pu partir telle quelle pour la gravure. L'inspiration était journalière, la texture harmonique, toujours impeccable. Mais les dames se plaignaient; le clergé pareillement. Cette manne du désert faisait regretter les oignons d'Égypte: les grâces vulgaires de Lefébure-Wély, l'auteur des *Cloches du Monastère*, le plus amusant des organistes. Ces braves gens n'avaient pas constamment tort. Les

(1) Maleden n'a point laissé d'ouvrage, et les notes recueillies après sa mort n'ont point été publiées. L'enseignement qui me paraît se rapprocher le plus du sien est celui de M. Eugène Gigout.

jours de crises nerveuses et de migraine, le successeur de Lefébure se renfermait dans une scolastique déplorablement abstraite. Il paraît que je le regardais alors d'un air navré. Quand il surprenait ce muet reproche, il se redressait; sa paupière de myope ne clignotait plus; son regard fixe, perdu dans l'au delà, prenait une solennité étrange: — le maître allait parler. Peu à peu l'inspiration, rappelée, s'enlevait de terre et montait chanter là-haut. Qui n'a pas entendu Camille Saint-Saëns improviser à l'orgue, en ses bons jours, ignore jusqu'où peut aller la puissance communicative de la mélodie spontanée! Mais cet effort l'épuisait. Son office fini, il se retournait contre nous, furieux de s'être dépensé pour notre agrément, et déclarait qu'il nous fermerait la tribune. L'instant d'après, il revenait, très câlin, se faire pardonner: c'était vite fait. Bras dessus bras dessous, nous remontions le boulevard Malesherbes, alors peu fréquenté, en disant et en faisant mille folies. Tout à coup, au tournant d'une rue, quelque grave pensée lui traversant la tête, son grand sérieux le reprenait; il s'arrêtait net comme s'il se fût senti déjà guetté par l'Institut, nous faussait compagnie sous quelque prétexte, et se hâtait vers l'atmosphère apaisante du logis maternel.

Doux et tiède refuge, où les meurtris de la vie redeviennent tout petits pour qu'on les caresse et qu'on les berce! Les jours d'épreuve nous y ramènent; lui ne connut jamais d'autre asile. A grand'peine s'en arrachait-il, quand ses voyages artistiques ou l'exécution de ses œuvres le réclamaient à l'étranger. Chaque année l'y rattachait davantage. Vers la fin, il s'était fait une loi d'y revenir tous les jours, de fort loin quelquefois. A l'heure dite, il plantait là ses amis, interrompait son travail, suspendait son rêve, de peur qu'on ne fût en peine de lui à la maison. L'âge avait renversé les rôles, mais c'était toujours la chère femme qui gouvernait sa vie: il lui rendait en affectueux soucis les sollicitudes d'autrefois. « Vous êtes mon sourire et ma grâce », disait un poète à sa compagne. A sa mère, à cette amie incomparable et vraiment unique, Camille Saint-Saëns pouvait dire: « Vous êtes mon honneur et ma force, ma conscience et mon foyer. »

III.

Pourquoi cette évocation du passé? me dit quelqu'un. Pour l'exemple; pour la réhabilitation de nos vertus familiales; pour l'édification des mères; pour la vôtre peut-être, messieurs les psychologues, si vous daignez étudier ici avec moi l'influence de l'éducation virile sur une organisation sensitive et presque féminine. Mettez au régime contemporain ce tout jeune homme, maladif et précoce, affiné, impressionnable à l'excès, vibrant au moindre choc: il cultivera sa névrose, c'est-à-dire, en français, qu'il placera son orgueil dans ses infirmités, s'absorbera dans la contemplation de son moi, s'exaspérera par l'analyse. Vous aurez un décadent, un raté. Qui sait? pis encore; un de ces faibles très doux, qui *suicident* les femmes!

Observez maintenant la même âme d'homme façonnée par une main ferme et à la fois délicate: durant toute une existence de combats et de travail, l'intégrité du caractère est demeurée inaltérable; il a gardé, malgré sa dispersion d'esprit et les variations de son goût, l'entière probité du talent. Son œuvre, jusqu'en ses parties faibles, est exempte de toute supercherie, comme sa vie proteste contre le cabotinage et les petites lâchetés courantes. Même dans les luttes du début, où les faibles succombent, où les forts eux-mêmes s'aigrissent, Camille Saint-Saëns a toujours dédaigné de rendre coup pour coup; et Dieu sait pourtant s'il y fut ménagé (1). Aux heures décisives, ni la froideur du public ni le mauvais vouloir des interprètes n'ont pu lui arracher un mot amer; feuilletonniste, il a défendu souvent les productions des écoles les plus opposées à la sienne; si des attaques malveillantes l'ont fait sortir de son sang-froid, c'est quand elles s'adressaient à ses disciples, voire à ses rivaux. Sur sa propre musique, il a tout laissé dire. Et non seulement il supporte une critique, mais s'il y découvre une once de raison, il est homme à en faire son profit: car il pense, comme Maleden, « qu'un philosophe peut quelquefois trouver son compte à écouter un perroquet »... Seulement, je suppose qu'il garde pour lui cet aphorisme de notre vieux professeur.

On le voit, l'enfant hâtif a su apprendre le pouvoir du temps. Ce nerveux est patient comme ceux qui demeurent; et il faut croire qu'il y a, dans la ténacité sereine qui se contente d'accumuler sans relâche les belles œuvres, une force latente irrésistible, puisque Camille Saint-Saëns est arrivé à la célébrité, à la gloire même, sans avoir emporté, au courant de sa carrière déjà longue, un seul grand succès décisif.

Bienheureuse la sécheresse, si elle l'a fait tel qu'il est. Mais la sienne n'est qu'à l'écorce: c'est un maintien qu'il s'impose par devoir, et qu'il force, comme on fait d'habitude, réservant pour l'intimité ses trésors de cœur, — un peu guindé au dehors, dans le fond très aimant. Et notez que tout homme tendre, formé à l'écart par une femme de vertu énergique, apportera dans le monde la même petite exagération de tenue,

(1) M. Imbert a raconté comment, en 1864, on trouva moyen d'écarter C. Saint-Saëns du prix de Rome, par une sorte de mise hors de pair. Lorsqu'en 1867 il voulut prendre part au concours de l'exposition universelle, il dut user de supercherie pour dérouter la malveillance: sa partition, mise à la poste en Angleterre, parvint au jury avec le timbre de l'étranger. Les jurés, pris au piège, couronnèrent par acclamation sa cantate, en déclarant que personne en France n'aurait été capable de l'écrire. Quand on ouvrit l'enveloppe contenant le nom, il était trop tard pour rapporter le verdict: tout ce qu'on put faire fut d'ajourner indéfiniment l'exécution solennelle aux frais de l'État, promise au lauréat par le programme. La cantate fut exécutée en 1868 aux frais de l'auteur. (*Profils de musiciens.* — Paris, Fischbacher.)

la droiture poussée jusqu'à la raideur, de ces pudeurs d'âme qui trahissent, en voulant trop les cacher, les luttes, les retours d'une nature très combattue. Enfant prodige, enfant chétif et longuement couvé, Camille Saint-Saëns n'a point eu d'épanouissement de jeunesse, — et sa jeunesse frustrée s'est répandue sur toute sa vie : de là ses enfantillages. Son âge mûr a gardé le don du fou rire; un rien l'amuse. Dans la pratique de son art, il a dompté ses nerfs ; — et ses nerfs comprimés prennent des revanches : de là ses bourrasques. Il le sait et s'observe : de là quelque contrainte dans l'habitude de sa personne.

IV.

J'ai livré le secret de ses contrastes et de ses légères faiblesses; il le fallait pour faire comprendre et faire tomber, s'il est possible, les préjugés qui persistent à son endroit, chez les avancés comme chez les retardataires. Bizarre destinée que la sienne! Dans le temps que Clapisson et Victor Massé trônaient à l'Institut, on l'accusait de trop bien savoir la musique. A présent qu'il est membre de l'illustre compagnie, de très jeunes gens le toisent par-dessus l'épaule. A-t-il donc désappris le métier, ou sommes-nous devenus si savants que nous ayons à rougir de nos illusions premières? Nous marchons, je le veux bien ; s'il n'est plus avec nous, s'ensuit-il nécessairement qu'il recule? Serait-ce pas plutôt qu'il a des bottes de sept lieues? Nous allons à Wagner ; il en est déjà revenu ; qui sait si ce n'est pas encore lui qui nous précède? Mais on lui en veut d'avoir changé, comme si nous-mêmes depuis vingt ans nous avions fait autre chose. Admirateur de Wagner, il le fut jadis jusqu'à se compromettre, quand il y avait à démolir des idées ridicules; je regretterais pour lui qu'il eût totalement cessé de l'être; je n'y verrais pourtant nulle apostasie; il est certes bien permis de bouder un peu les maîtres, ne fût-ce que pour varier ses plaisirs (1). Le mal n'est pas de se détacher, mais de le dire assez haut pour se fermer le retour, de l'imprimer surtout; d'avoir la tête vive, la plume leste, un journal où verser immédiatement ses confidences. Or M. Camille Saint-Saëns a tout cela et il en use. Sa plume va d'un tel train qu'il ne la rattrape pas toujours à temps; sa phrase d'écrivain s'échappe, comme un ruisseau jaseur court sur la mousse ; c'est le tour le plus aisé, la grâce la plus familière, quelque chose comme de la mélodie de Dalayrac en prose. Charmant et terrible don, cette hâte de dire, avec la facilité de bien dire, et une franchise qui tient à tout dire; terrible pour un critique, plus terrible encore pour un critique compositeur! Mais combien elle est significative pour la psychologie de l'artiste, par les vues que nous ouvre son procédé littéraire sur ses facultés natives, sur les particularités de son esprit! Pour ne retenir que la plus frappante, que vous semble de ce maître musicien — très fécond, ne l'oubliez pas, — irrésistiblement poussé à écrire sur son art, et qui le fait avec cette heureuse négligence, avec un naturel aussi dégagé? Tout cela n'est-il pas à cent lieues de la prétendue sécheresse?

J'ai décidément sur le cœur ce reproche, qui revient plusieurs fois dans l'étude très intéressante, très poussée, parfois un peu dure de M. Hugues Imbert. Je sais bien qu'elle s'attaque surtout au critique militant, par conséquent sur un ton de polémique. Le maître musicien y est traité avec des égards, sinon avec une entière sympathie. J'y trouve beaucoup de choses vraies, mais non pas toute la vérité, du moins telle que je crois l'entrevoir. Sur un grand nombre de points de détail, je suis d'accord avec M. Imbert; les œuvres qu'il vante sont aussi celles que je préfère ; et cependant, mon impression générale est toute différente de la sienne, peut-être parce qu'il opère sur l'ensemble des œuvres, par une sorte de moyenne, au lieu de s'attacher aux plus hautes. Chez l'homme que j'ai montré, l'inspiration ne peut être qu'intermittente ; doué, à l'égal des grands musiciens du XVIIIe siècle, de la faculté créatrice et de l'incessant besoin de produire, il lui manque leur robuste équilibre de corps et d'esprit ; c'est la « créativité » des anciens et leur « patte », avec les nerfs d'un Parisien. Il y a un choix à faire avec lui, et non pas époque par époque, mais pour ainsi dire heure par heure. Vous allez me demander pourquoi il n'attend pas toujours que le souffle lui vienne. Pourquoi? mais parce qu'il a le cerveau gros d'idées « qui remuent et qui veulent sortir »; parce que la production pour lui est une délivrance. Il écrit afin que l'œuvre soit; qu'on la joue ensuite, — bien ou mal ou pas du tout, — elle est ; le reste compte à peine. Que de fois en se désintéressant de l'exécution, en laissant sa musique faire son chemin toute seule, n'a-t-il pas compromis le succès! Et voilà encore pour le public une cause de « malentendus » — le mot se glisse sous ma plume avec un à-propos involontaire.

Laissons donc de côté les œuvres sans importance ; ou plutôt, demandons-leur seulement le fugitif plaisir qu'il y a cherché lui-même ; il y en a bien peu qui n'aient de quoi nous satisfaire par ce côté. Mais ne jugeons M. Camille Saint-Saëns que sur ses compositions maîtresses, et croyez que la sélection nous en laissera tout autant qu'il en faut pour la renommée je ne dis pas d'un, mais de plusieurs artistes.

(*A suivre.*)

RENÉ DE RÉCY.

(1) Ce ne sont pas seulement les œuvres des autres que l'auteur d'*Harmonie et Mélodie* arrive à moins aimer pour les avoir trop entendues, mais les siennes propres. Il fut une période pendant laquelle il suppliait qu'on laissât de côté son concerto en *sol* mineur. Je note ce trait pour montrer à quel point ses préférences sont désintéressées.



SŒUR ET FRÈRE

Nouvelle (1)

Charles ne fut pas long non plus à faire son apprentissage de « parisianisme ». Il se logea d'une façon somptueuse dans le quartier Monceau, eut voiture et chevaux, commença à occuper les journaux de ses « petites réceptions ».

Pourtant, point de tapage : rien dans sa vie qui sentît la bohème, jamais une femme chez lui. Son talent lui ouvrait les portes de toutes les sociétés ; il choisit la bourgeoisie riche, s'y montra aimable, réservé, ayant pris avec une étonnante facilité le ton le plus correct de la bonne compagnie. Les femmes étaient stupéfaites de trouver chez un tout jeune acteur un homme d'aussi bon ton, aimable, bien élevé, d'une convenance absolue, ne laissant jamais échapper un mot de galanterie.

Une famille de gens communs, mais toute patriarcale, de la haute finance, l'admit presque dans son intimité. Il s'y ennuyait avec la plus parfaite bonne grâce, recevait avec son charmant sourire de lourds compliments d'épicier, se laissait exhiber par le maître de maison, qui servait à ses invités, avec le même épanouissement de satisfaction vaniteuse, son chanteur, ses truffes, et sa galerie de tableaux, achetée six cent mille francs toute faite.

Aussi, il n'y eut pas sans lui de grand mariage ou de grand enterrement dans la haute finance, point de « petite soirée de contrat » où il ne fût de bon goût de l'avoir, seul artiste, pour chanter un ou deux morceaux. Pour toutes ces fêtes privées, il fit tout de suite des prix inabordables : on se l'arracha.

Il en avait besoin, du reste, et s'était trouvé, malgré ses gros gains, fort gêné la première année.

Son ancien directeur, voyant ses succès, avait réclamé de suite son dédit. Zucchi, bien entendu, avait exigé sa part des appointements. Charles l'avait vainement prié de lui laisser répartir sur trois années la somme qui lui était due, afin de garder de l'argent libre pour son installation :

— Et si tu perds ta voix ? avait dit le bonhomme.

Il ne lui avait pas laissé un jour de répit, déjà assez furieux de voir lui échapper les gains que faisait Charles dans le monde, et de devoir se contenter de la moitié des appointements de l'Opéra.

Pourtant le malin Napolitain faisait de son côté ses petits bénéfices. Il se mit à annoncer des cours de chant pour amateurs.

Prendre des leçons du professeur de Brucchieri ! Ce fut tout de suite une fureur. Les dames, les jeunes filles affluèrent ; on était trente-cinq au cours du matin qui durait trois heures, trois fois par semaine; on chantait cinq minutes et on payait le prix d'une première loge à l'Opéra.

Mais le vieux Zucchi était si amusant! il faisait de si sétonnantes grimaces en baisant les mains de la « cara ignorina » avec son obséquiosité de vieil Italien ! Imiter le geste bref par lequel il faisait tomber ses lunettes fut le suprême du chic pendant un hiver.

Inutile de dire si les deux habiles négociants soignaient leur capital ! Jamais voix ne fut plus ménagée, plus strictement mesurée que celle du beau Carlo. En soirée, jamais il ne chantait plus de deux morceaux, et jamais de morceaux d'ensemble où l'on se fatigue sans profit. A l'Opéra, pour le plus petit malaise, au dernier moment, annonce au public, devant la salle comble des jours à la mode. Ce n'était rien encore... Il composa ! et les éditeurs s'arrachèrent ses « Romances d'amour », à la couverture bleue, et pendant trois hivers, on ne l'entendit plus chanter dans les salons que « Rêve de tendresse » et « le Buis bénit ».

Mais sa voix était si pleine et si douce! son chant qu'il efféminait un peu, roucoulant trop, se mirant dans les notes, faisait si bien pâmer toutes les dames!

C'était Zucchi, par exemple, qui riait de ces succès-là!

D'ailleurs, le professeur et l'élève ne s'aimaient nullement. Le vieil Italien avait suivi Charles pour filer ses appointements, auxquels il n'aimait pas voir courir les grandes routes. Celui-ci y avait consenti parce qu'il avait en lui un intendant incomparable, âpre, acharné à sauvegarder une fortune qui faisait la sienne.

Dans cette première année, le pauvre intendant eut de gros soucis. Charles, voulant mener grand train tout de suite, s'était hardiment jeté dans les emprunts. Ce n'était pas par amour du luxe et de la dépense : il garda toujours ses habitudes et ses goûts paysans, et, personnellement, jamais il ne jouit beaucoup des raffinements de luxe artistique si à la mode en ce moment.

Mais il voulait qu'on vît : « Appartenant à C. Brucchieri » sur le plus beau meuble ancien d'une exposition à la mode, sur le cadre d'un tableau en vogue, discuté par les journaux. Il sentait que rien ne devait lui coûter pour devenir un personnage parisien, et, pour atteindre à ce but, il s'endetta d'une somme considérable avec le sang-froid et la sécurité d'un habile calculateur.

Il prenait, du reste, en toutes choses, une imperturbable assurance, et jouait sans cesse, avec son habileté de comédien, la sécurité olympienne et condescendante.

Rien que par son attitude au milieu de conversations parfaitement hors de sa portée, il faisait croire à des

(1) Suite. — Voy. le numéro précédent.



supériorités d'esprit et d'éducation tout à fait absentes chez lui. Il dut en partie ce succès à ce qu'il savait lui-même exactement à quoi s'en tenir sur ses infériorités, et ne se laissait jamais entraîner sur un terrain faible. Marque rare de sang-froid chez les gens trop admirés, il se jugea toujours très juste.

***

Environ trois mois après son arrivée à Paris, sa sérénité fut troublée par une lettre venue du pays. Elle était d'une écriture inconnue, terminée par la signature presque illisible de Martin Brouquière. Après trois pages assez embrouillées, elle se terminait par une demande d'argent :

« Je suis bien heureux de savoir que tu gagnes maintenant tant de fortune, malgré que j'aurais mieux aimé que tu la gagnes différemment ; mais enfin l'argent est toujours une bonne chose. J'ai confiance que tu ne voudras pas oublier ton pauvre père qui prend bien de l'âge. Je t'ai payé le collège à la ville, et même que c'était bien lourd pour moi... J'ai pensé que, puisqu'on te donne maintenant des 40 000 au théâtre de Paris, ça ne serait pas une grande privation pour toi de nous envoyer un billet de 500 tous les premiers du mois ; et ça me soulagerait bien, comme aussi ta pauvre sœur, qui a eu bien de la misère pour toi... Dans l'attente d'une bonne réponse... »

Charles jeta la lettre avec un mouvement de colère. Il s'attendait bien, sans doute, à voir venir un jour ou l'autre des demandes d'argent du pays. Mais il avait reçu la veille une lettre d'Hermance, pleine d'effusions de tendresse, ne laissant nullement prévoir une demande de cette nature ; et il lui en voulait de ces phrases sentimentales, précédant immédiatement une demande d'argent indirecte. De plus, il venait de faire un gros emprunt, tout entier englouti dans le payement des notes d'installation ; il n'en voulait plus faire d'autre, et n'avait que ce qui lui était nécessaire pour soutenir son train de maison... Cela tombait mal. Aussi répondit-il à sa sœur avec beaucoup d'amertume :

« Tu aurais pu, ma chère Hermance, me faire directement ta demande, et tu n'avais pas besoin de me faire rappeler par d'autres les services que tu m'as rendus, et que je n'ai pas oubliés. Il a toujours été dans mon intention de les reconnaître ; mais je suis un peu blessé de la façon dont tu m'as fait formuler tes exigences, si légitimes qu'elles soient, et du moment que tu as choisi pour me les faire signifier. Il y a à peine trois mois que je touche mes appointements de l'Opéra ; je t'ai dit dans des lettres fort détaillées les grandes dépenses auxquelles me forcent les exigences de ma situation, et je trouve que c'est me mettre un peu vite le couteau sur la gorge. Néanmoins je reconnais que, rigoureusement, tu es dans ton droit ; tu m'as fait des avances dont tu peux exiger le remboursement, et je me mettrai en mesure de faire face à tes réclamations, non pas par une pension, mais par une somme une fois payée. J'espère que tu la trouveras suffisante, et que je ne serai plus exposé à me voir reprocher des bienfaits dont, malheureusement, il n'a pas été en mon pouvoir de me passer. »

La réponse arriva vite, d'une grande écriture nerveuse et agitée :

« Si tu n'as pas deviné, mon pauvre frère, que la lettre que tu as reçue avait été écrite à mon insu, et que, si je l'avais connue, je serais morte plutôt que de la laisser partir, c'est que tu ne connais plus guère, après quatre ans d'absence, le cœur de ta pauvre sœur. Je croyais t'avoir assez aimé pour mériter que tu aies une meilleure opinion de moi ; mais puisque tu as pu une minute me soupçonner de vouloir exploiter ta fortune ; puisque tu as pu croire que je considérais le pauvre argent que je t'ai donné de si bon cœur et avec tant de joie comme *une avance dont j'exigerais le remboursement !...* (Quels mots, mon Dieu ! Est-ce qu'ils sont bien de toi ?)... je te jure que jamais, quand je devrais mourir à la peine, je n'accepterai un centime de toi. Mon Dieu ! j'étais si loin de supposer qu'il pût te venir de pareilles pensées ! Si je m'étais trouvée dans le besoin, je serais venue tout simplement te dire : Frère, aide-moi. Je me serais crue si sûre de ton estime que l'idée d'être soupçonnée par toi d'un calcul ne se serait jamais approchée de moi... Mais il y a des mots qu'on n'oublie plus, vois-tu ! Fais comme si cette malheureuse lettre ne t'était jamais parvenue : je me charge de faire entendre raison au père ; il ne manque de rien, moi non plus ; mon travail me rapporte et je me charge de nous suffire. N'essaye jamais de m'envoyer de l'argent, je le renverrais de suite, et tu me blesserais plus que tu ne l'as déjà fait, si c'est possible... »

Puis, l'écriture redevenant plus posée :

« Je ne t'en veux pas, mon cher petit, tu sais que je ne peux pas t'en vouloir. Je pense que cette vie de Paris te fait mal et te fatigue ; ne te rends pas malade, au moins ! prends bien les petits soins que je t'ai recommandés... »

Et la lettre finissait dans des enfantillages de gâteries maternelles.

Elle se vantait, la pauvre Hermance, en se portant forte de « faire entendre raison au père ». Le bonhomme s'était mis en tête de profiter de la fortune de son fils, et rien ne pouvait l'en faire démordre. Elle lui reprocha vivement cette lettre dictée à une voisine, en se cachant d'elle ; elle mit surtout beaucoup de véhémence à le blâmer d'avoir demandé en son nom.

Le vieux la regarda avec étonnement, peu habitué à l'entendre parler si haut, puis ricana pour toute réponse : Elle était bien simple, bien simple, vraiment ! C'était-y pas son intérêt, à elle comme à lui ? Elle ne put le faire sortir de là. Comme elle insistait,

il se fâcha très fort, et elle comprit qu'il la soupçonnait de recevoir des dons en cachette et de ne pas vouloir lui en faire part. Puis il demanda violemment la lettre de Charles.

Elle ne savait que faire, pensant bien qu'il ne verrait dans cette lettre que la promesse d'une somme d'argent, et qu'il en exigerait de suite l'exécution. Elle fut sur le point, les yeux affaiblis du bonhomme ne lui permettant plus de lire, de lui improviser une lettre de refus. Mais il tempêtait, jurant que si Charles osait refuser, il ferait écrire de la belle encre, qu'il s'adresserait au « chef de l'Opéra ». Elle frémit à l'idée de lettres d'injures, d'un scandale dont Charles la rendrait responsable..., il les haïrait, elle ne le verrait plus!... Elle courut à sa chambre, et descendit l'avant-dernière lettre de son frère, où il contait tout au long ses embarras pécuniaires. Le vieux écoutait, tout en grommelant que : tout ça, c'était des défaites!... Et comme elle hésitait, arrivant aux dernières lignes, il cria :

— Hé bien! c'est tout ce qu'il répond? Il refuse, alors?

Elle s'écria :

— Non! non! Et d'une voix tremblante elle reprit, faisant semblant de lire :

« Pourtant, je ne veux pas vous refuser, et malgré tous mes embarras, je tâcherai de vous donner cent cinquante francs par mois. »

Cent cinquante francs par mois!

***

Tous les mois, en effet, Hermance sortit des billets d'une enveloppe, et lut à son père une lettre de Charles. Il maugréait toujours contre l'avarice de son fils et ne se calmait qu'à la promesse qu'il enverrait davantage plus tard. Mais pendant tout ce mois la pauvre fille vivait dans la fièvre. Arriverait-elle à amasser cette somme énorme?

Elle travaillait le jour chez une couturière, la nuit à ses broderies; elle vivait de rien, vendait ses moindres bibelots. Elle était possédée de ce souci qui empoisonna sa vie entière, à elle qui ne se donna jamais une jouissance, qui toute sa vie vécut plus pauvre qu'une mendiante : « De l'argent! il me faut de l'argent! » Elle se surmenait, allant à pied tout l'hiver à son ouvrage; elle prit un gros rhume et toussa plusieurs mois, sans cesser de travailler toute la nuit sans feu, avec une chandelle, aux broderies qui étaient le plus clair de son gain.

Dans le pays, on l'accusait d'avarice, on disait qu'elle amassait sournoisement, comme l'oncle Antoine.

Mais elle se trouvait assez récompensée. Charles, un peu honteux de sa dureté, écrivait plus affectueusement. Il lui adressait régulièrement les journaux qui parlaient de lui; il lui envoya même ses compositions, qu'elle garda deux mois dans son tiroir, les regardant avidement dès qu'elle avait une minute, attendant un jour de liberté pour aller se les faire jouer par l'organiste de Saint-Étienne.

Il parla même un jour de la possibilité de venir les voir, entre deux représentations qu'il devait donner en été à Agen et à Marseille. Alors ce fut pendant des mois le but de ses pensées : il viendrait, elle l'entendrait chanter, elle le verrait dans sa gloire! Mais comment faire pour qu'il ne trahît point sa supercherie?

Bah! elle aviserait, elle ne voulait songer qu'à son bonheur.

Puis d'autres lettres arrivaient, éloignées, ne confirmant pas son espoir. Elle avait des accès de tristesse, qu'une heure passée à fouiller le tiroir où elle entassait les souvenirs de lui dissipait vite.

Elle avait sa photographie dans plusieurs de ses rôles, et cette image prétentieuse, qui se débitait à Paris entre deux portraits de cocotte, lui inspirait des élans d'admiration, de tendresse passionnée.

La vie réelle était dure et amère, entre ce travail de forçat et les scènes d'humeur terrible du père; mais sa véritable vie était dans les lettres de Charles, dans les souvenirs de lui. Elle voyait son bien-aimé glorieux, rayonnant, gardant quand même pour elle un petit coin de son cœur, et elle avait dans sa pauvre existence la joie infinie du rêve pleinement réalisé.

En septembre 1880, brusquement, Charles écrivit qu'il arrivait. Il finissait sa tournée d'été et avait décidé de donner une représentation à Rodez. Les journaux de la petite ville ne parlaient que de l'arrivée du grand artiste, leur compatriote. Hermance, ordinairement si délaissée, avait une foule de visiteurs, qui venaient lui demander des détails. Elle ne savait que répondre, n'y croyait pas, vivait dans un rêve.

Charles passa comme un éclair, arriva à cinq heures, donna une représentation de don Juan et repartit à une heure du matin. Elle ne le vit qu'un instant, dans la plus belle chambre du « Grand Hôtel de l'Aveyron ». Il recevait le chef d'orchestre du théâtre, qui le saluait coup sur coup, l'air intimidé; il était en costume de chambre, vareuse de laine blanche, pantalon à souspieds; il avait une rose à la boutonnière.

Elle le trouva changé. Il était toujours beau, mais ce n'était plus le même homme; il était très engraissé, portait trente ans, parlait d'un ton d'autorité; ses cheveux s'éclaircissaient déjà sur les tempes.

Sur un coin de table, Zucchi grignotait un biscuit dans un verre de malaga; et les yeux du malicieux petit vieillard, qui ne la quittaient pas, troublaient beaucoup Hermance.

Ce fut une entrevue de quelques minutes, un peu gênée, coupée de silences. La veille encore, elle lui écrivait une lettre pleine d'épanchements, d'intimité. Devant lui, elle ne trouva rien à lui dire : elle le sentait dans un milieu si étranger, si éloigné d'elle!



Il s'était montré affectueux, pourtant, et elle s'accusait d'ingratitude en se sentant au cœur une profonde tristesse.

La soirée la paya de tout.

Elle vint l'entendre, se reprochant de quitter son père incapable de la suivre, mais ne se sentant pas la force de se refuser une telle joie.

Il fut splendide. Le succès bruyant, exubérant d'une salle méridionale, dont le froid public de l'Opéra l'avait déshabitué, le monta, le mit en verve. Ce fut un délire. Elle, cachée au fond d'une petite loge sur la scène, était envahie d'un trouble inexprimable. La musique de Mozart agissait fortement sur cette nature ignorante, mais foncièrement artiste. Toutes les péripéties du drame, tous les sentiments que reflétait la figure mobile de l'acteur vibraient avec violence dans son pauvre cœur.

Zucchi, qui était venu au troisième acte occuper une place dans la petite loge où elle était jusque-là restée seule, l'observait avec curiosité.

Au cinquième acte, au moment où don Juan, saisi par l'enfer, se débat sous la main de pierre du Commandeur, elle s'était reculée dans l'ombre, trop émue. Debout, adossée à la porte de la loge, les mains crispées à la muraille, le corps penché en avant, le cou tendu, tout son être avait pris une tragique expression d'horreur. Zucchi la regarda, regarda l'acteur, comparant d'un rapide coup d'œil ces deux êtres qui se ressemblaient :

Lui, le torse penché, la tête aux traits amollis rejetée en arrière, une main perdue dans sa chevelure noire, dans une admirable pose de désespoir convenu. Elle, avec son masque heurté et bizarre, ses yeux enfoncés brillants de passion, le geste raide et brusque, d'un inimitable naturel, de ses deux bras crispés... et l'émotion irrésistible, folle, qui secouait sa maigre poitrine, qui étranglait dans sa gorge sa respiration haletante... Elle fit au vieil acteur une impression profonde, et, dix fois, depuis, dans ses discussions aigres-douces avec l'élève souvent indocile, il lui répéta : « Le véritable artiste, ce n'est pas toi ! c'est ta sœur ! »

Charles était parti, promettant de revenir. Il devait voyager un mois dans le nord de l'Italie, et, au retour, passer deux jours à la maison paternelle.

Il se passa bien des événements dans ce mois.

***

Hermance eut deux demandes en mariage, ce qui la fit bien rire : « C'est ton succès à Rodez qui me vaut cela, écrivait-elle à son frère. »

Le premier candidat était un tout jeune homme, ébéniste de son état, assez niais, et poussé par une mère avare et intrigante qui tournait depuis longtemps autour d'Hermance, la croyant très riche. Elle savait avoir cette réputation dans le pays et riait, sans amertume, de ces pauvres nigauds :

— Un joli marché qu'ils auraient fait là ! disait-elle.

La seconde demande lui fit presque de la peine. Elle venait d'un très brave homme, Germain Pernad, veuf d'une quarantaine d'années, qui avait été quelque temps leur voisin à la campagne, et qui tenait alors à Rodez une bonne maison de mercerie. Hermance avait soigné sa femme, morte en couches toute jeune, s'était intéressée à l'enfant, maintenant grandelet. Germain l'estimait fort, l'ayant vue à l'œuvre, si dure au travail, si bonne, et si patiente avec son père. Elle, de son côté, avait assez d'amitié pour lui, et fut bien fâchée de devoir lui faire de la peine.

— Ce n'est pas dans mon idée de me marier, monsieur Germain. Mais il ne faut pas que ça vous brouille avec moi, j'en aurais du chagrin.

Peu de jours après cet incident, l'avant-veille de l'arrivée de Charles, brusquement, le père mourut. Usé depuis longtemps, il s'éteignit en quelques heures, presque sans souffrance.

Hermance oublia toutes ses duretés et le pleura passionnément. C'était un vide affreux que cette solitude dans la maison. La pauvre fille, habituée à s'oublier toujours, ne savait pas vivre pour elle-même. Après l'agitation, le travail forcené de ces derniers mois, elle se sentait désorientée, désœuvrée, désemparée. Elle tâchait de se répéter : « J'ai Charles, Charles me reste... » Mais il lui venait au cœur, quand elle pensait à lui, une sorte d'angoisse.

Il arriva, soucieux, préoccupé. Malgré Hermance, il fit faire un grand enterrement. Il envoya à Paris des monceaux de lettres de faire part.

Après la longue cérémonie ils revinrent ensemble, elle brisée, les yeux brûlants; lui marchant d'un pas nerveux, comme un homme qui a pris une décision. Après une demi-heure de marche et de silence, il lui dit brusquement, d'une voix qui sonna faux :

— Je ne resterai pas longtemps, il faut causer sérieusement de l'avenir. Tu m'as parlé de deux demandes en mariage qui t'avaient été faites : pourquoi les as-tu refusées ?

Elle le regarda, d'un air stupéfait.

— Oui, je sais, c'est un mauvais moment pour parler de cela; mais je n'ai pas le choix du moment. As-tu une raison pour ne pas te marier ?

Elle haussa les épaules d'un air mécontent :

— C'est une singulière heure pour plaisanter, Charles.

— Mais je ne plaisante pas, reprit-il très vivement. Tu n'es pas vieille, tu pourrais te faire une vie... Je te doterais. Maintenant que tu es seule, que deviendras-tu si tu ne te maries pas ?

Elle se taisait. Il reprit, parlant très vite :

— Je voudrais bien te dire : Viens avec moi, mais tu ne te fais pas une idée de ce que c'est que ma vie... je ne pourrais pas t'y associer. Le monde...

Elle l'interrompit vivement :

— Il est inutile de te défendre, Charles, je ne t'ai rien demandé. Ne me force pas à te répéter ce que je t'ai déjà dit un jour : Tant que je vivrai, je me suffirai par mon travail, et je n'accepterai rien de toi.

— Mais quand tu seras vieille! dit-il d'un ton impatient.

Elle s'arrêta et le regarda brusquement dans les yeux :

— Tu as peur que, vieille ou infirme, je ne tombe à ta charge, et pour te délivrer de cette crainte tu veux que je me marie?

Il fit un geste de protestation.

— Tais-toi! dit-elle d'une voix vibrante, je te comprends trop bien. Je te jure de n'être jamais à ta charge; je te jure d'en trouver les moyens... Et pas un mot de plus, tu me fais un mal horrible.

Ce soir-là Hermance rentra dans sa chambre, navrée. Des rougeurs lui montaient au visage, elle se sentait une honte pour son frère de la petitesse de cœur qu'elle avait entrevue en lui. Elle lui cherchait cependant des excuses, ne pouvant se décider à rabaisser son idole, l'adorant toujours avec l'infatigable « quand même » des affections maternelles. Mais elle se sentait profondément atteinte dans cette affection. Au regard dur, au geste impatient de son frère, elle avait senti que, si elle devenait une charge pour lui, il ne l'aimerait plus, il la haïrait peut-être... Et, son cœur souffrant bien plus que sa dignité, elle se jurait de tenir à l'abri de tout froissement le reste d'affection qu'il conservait pour elle: pauvre ombre à laquelle elle avait déjà fait tant de sacrifices!

*
* *

Il fallait, avant tout, n'avoir jamais besoin de Charles. Elle espéra y parvenir. Le père laissait environ douze cents francs à la Caisse d'épargne, puis la maison et le jardin qui se vendirent quelque chose. Cela fit une petite somme, qu'elle emporta à la ville, dans une chambre qu'elle loua, tout près de la maison qui lui donnait de l'ouvrage.

Elle se mit à travailler d'arrache-pied, avec la même ardeur que lorsqu'elle amassait pour satisfaire l'avidité du père; poursuivie de cette idée fixe: gagner assez d'argent pour assurer son indépendance quand elle ne pourrait plus travailler.

Mais la solitude lui faisait mal; elle était dans un état de tristesse habituelle que la rareté des lettres de Charles aggravait singulièrement. Les terribles fatigues de l'année qu'elle venait de passer se faisaient sentir. Elle prit une petite toux, n'y fit pas attention, se refroidit et tomba malade. Il fallut cesser tout travail, prendre une femme pour se soigner, payer le médecin, bientôt garder le lit. Cela traîna en longueur. La terreur de voir arriver la fin de ses ressources l'entretenait dans une agitation nerveuse qui doublait sa fièvre. — Que faire? Elle ne pouvait pourtant pas aller à l'hôpital! cela se saurait, tout le monde en blâmerait Charles, il lui en voudrait mortellement de lui avoir attiré ce blâme. — Lui demander? Plutôt mourir!

Quand il fallut entamer sa dernière réserve, elle eut une crise de nerfs, puis du délire.

Cela la fit haïr de la femme qui la soignait, qui raconta dans tout le quartier que « c'était l'avarice qui la minait ».

Cependant Hermance n'avait pas été tout à fait abandonnée. En apprenant sa maladie, Germain Pernad, le commerçant veuf qui, quelque temps auparavant, l'avait demandée en mariage, était venu charitablement la voir. Ç'avait été un soulagement pour elle que cette apparition d'un visage ami. Il ne disait pas grand'chose, mais elle aimait à voir sous sa petite lampe son honnête figure, avec son expression de bonté brusque.

Il fronçait les sourcils quand il la voyait souffrir, lui rendait gauchement de petits services.

Un jour où il la trouva dans un violent accès de tristesse, il lui dit :

— Je vois bien par moi-même que ça n'est pas gai d'être seul quand on est malade. On est là tout le jour à se faire des imaginations... Vous auriez bien mieux fait de ne pas me refuser quand je vous ai demandée. Nous ne sommes plus des jeunesses ni l'un ni l'autre, mais nous avons encore un bout de temps à passer avant d'aller dans l'autre monde, et nous le passerions moins tristement.

Hermance se tut. Depuis que Germain avait fait ses premières visites, une idée lui était venue au milieu de son désespoir... Puisqu'une femme sans appui tombe si vite dans la misère, il lui faudrait un appui en dehors de son frère pour avoir la certitude de ne jamais tomber à sa charge. Elle savait Germain honnête, estimé. Si elle lui disait : « Je n'ai rien que mon travail, je travaillerai pour vous tant que j'aurai des forces; en échange vous vous chargerez de moi quand je serai vieille ou malade... » S'il acceptait, si sa parole d'honnête homme était engagée, ce serait la sécurité, la disparition définitive du cauchemar qui l'obsédait. Elle se décida brusquement :

— Si vous aviez su que je n'ai pas d'argent du tout, m'auriez-vous demandée quand même?

— Comment? fit-il tout surpris.

Elle lui dit tout alors : « Qu'elle ne voulait rien de son frère, qu'elle n'apporterait rien en dot à son mari, qu'elle exigerait qu'il refusât avec elle la dot qui lui serait offerte, qu'il jurât que jamais, quoi qu'il advînt, il ne lui demanderait de recourir à Charles. »

Elle s'interrompait, cherchant ses mots, craignant de faire planer des soupçons sur son frère : « C'était pour des raisons qu'elle ne pouvait pas dire, mais il n'était en rien blâmable... elle n'avait pas à se plaindre de lui... Elle l'adorait, au contraire, et ne permettrait pas qu'on

dise un mot contre lui!... » Il écoutait, tout étonné, cette étrange confession, faite d'un ton passionné, avec des contradictions singulières.

Elle continuait.

— Réfléchissez, ne répondez pas de suite. Je sais bien que, vieille comme je suis, et sans argent, ça ne fait pas un bien beau parti... Mais, voyez-vous, c'est absolu, ce que je dis là : il faudrait oublier que je suis la sœur d'un homme riche! Je n'ai que mes deux mains; vous savez que je travaille dur et que je gagne un peu, mais, si je suis de nouveau malade, ou si je vieillis, il faudrait me jurer sur le bon Dieu de ne pas plus songer à demander à Charles que s'il n'existait pas... Si on me promettait ça et qu'on ne le tienne pas, monsieur Germain, ça serait un grand crime, car, je vous le jure bien, c'est sûr que j'en mourrais! »

Il la calma de son mieux, étonné de son exaltation, se disant qu'elle était sous l'influence de la fièvre.

Puis, il réfléchit à ce qu'elle lui avait confié. Sûrement il était vrai qu'elle ne recevait rien de son frère. Son intérieur, si propre et si soigné qu'on n'y sentait pas la pauvreté lorsqu'elle était bien portante, avait pendant sa maladie un air de misère auquel on ne pouvait se tromper.

C'était pourtant bien mal de la part du chanteur! On n'avait parlé pendant trois mois dans la ville que des dix mille francs qu'il avait touchés pour sa représentation! — Et cependant Hermance parlait de lui avec tant de tendresse!

Il renonça à comprendre et songea à la promesse qu'elle exigerait de lui.

Ce n'était pas une bien belle affaire que ce mariage dans ces conditions! Mais il était las de n'avoir pas d'intérieur; il savait qu'une femme riche ou jeune ne s'accommoderait pas de la charge du fils de son premier mariage. Il connaissait Hermance, la savait travailleuse, économe.... elle serait bonne pour l'enfant. D'ailleurs il avait une vraie sympathie pour elle, sa nature bonne et vulgaire subissant l'attrait d'une nature plus fine et plus élevée... Les affaires n'allaient pas mal, il aurait assez d'argent pour deux...

Puis, qui sait si, d'elle-même, elle ne reviendrait pas sur la parole exigée?

***

Germain se décida. Ils se marièrent en mars 1881.

Ce fut un assez bon ménage. Il était impossible de ne pas bien vivre avec Hermance, toujours bonne et dévouée, et ayant, de plus, dans les rapports quotidiens, cette inaltérable douceur des natures rêveuses, qui n'ont pas de volonté dans les détails pratiques de la vie. Elle travailla pour son mari de tout son cœur, de toutes ses forces. Mais elle n'avait pas de grandes aptitudes commerciales. C'était un mauvais comptable, une médiocre vendeuse. Elle n'avait pour elle que le goût et l'habileté des doigts; elle s'en servit en ajoutant au petit commerce de « mercerie et nouveautés » un rayon d'ouvrages qui réussit assez bien.

Elle n'épargnait pas sa peine, au moins! ne se donnait pas une heure de répit, ne dépensait rien pour elle-même. Elle ne perdait pas de vue qu'elle n'avait rien apporté à son mari, qu'elle lui devait chaque heure de son travail, puisque c'était là toute sa part dans l'association conclue. Elle s'était attachée à Germain, du reste, comme au seul être qui depuis son enfance lui eût montré un peu de bonté. Mais la différence des natures était trop grande pour qu'une véritable intimité pût s'établir.

Il l'aimait bien, quoique la découverte de son inaptitude commerciale eût ébranlé l'admiration qu'il lui portait, la croyant « femme de tête ».

Il avait cru, d'instinct, sentir en elle une supériorité, et il s'étonnait de la trouver, au contraire, inférieure à lui sur tous les points qui l'intéressaient.

Elle ne découvrit pas tout de suite de petites infidélités d'un commis; elle fit une petite vente à crédit dont on ne put recouvrer le payement; et il la prit dans une sorte de pitié affectueuse :

— Avoue que tu t'es rudement fait dindonner par ton frère! lui dit-il un jour.

Elle l'interrompit d'un geste suppliant :

— Tu m'avais promis de ne plus parler de cela!

En effet, quelques mots aigres avaient déjà été prononcés à ce sujet.

D'abord, Germain avait été agacé de la persistance de ses amis à croire qu'il faisait un mariage riche. Puis, dans les premiers temps du ménage, Hermance n'avait pu s'empêcher de parler souvent à son mari de ce frère qui était son unique pensée.

Elle voulait qu'on l'admirât, elle racontait ses triomphes. Cela touchait médiocrement Germain, qui ne savait que répéter :

— Oui, oui! C'est un meilleur métier que d'auner de la toile!

Peu à peu, même, la perpétuelle adoration d'Hermance lui porta sur les nerfs. Ce beau-frère cousu d'or qu'il fallait admirer de loin, comme une châsse derrière une vitrine, l'irrita singulièrement. Ce n'était pas qu'il se reprochât la parole donnée à Hermance, mais il était agacé de l'idée qu'il n'y avait là qu'une niaiserie sentimentale, qu'elle se privait, après tout, d'un bien qui aurait dû leur revenir, puisque le frère avait offert une dot. Et cela le taquinait, comme un acte de mauvaise administration qu'il aurait été obligé de tolérer. Il prit bientôt un ton d'ironie et de mauvaise humeur quand elle lui parlait de Charles.... si bien qu'elle se tut et renferma, comme autrefois, sa passion en elle-même.

Elle n'avait plus revu son frère depuis l'enterrement du père. Il n'avait pu assister à son mariage et ne parlait que très vaguement de venir à Rodez. Au fond, il eût été peu flatté de se montrer chez sa sœur, femme

d'un petit boutiquier; il était fort décidé à ne pas revenir dans le pays.

Cependant la correspondance était toujours assez régulière. Elle écrivait si souvent, s'informait avec tant de sollicitude des moindres détails de sa vie! Il n'est pas désagréable de parler longuement de soi-même à un auditeur passionnément admiratif, et la vanité autant que la tendresse mettait souvent à Charles la plume en main. Elle lui en était ardemment reconnaissante, oubliait ses duretés passées, auxquelles elle n'était plus exposée; elle continuait à vivre en lui, comme toujours. Elle lisait et relisait ses lettres, le soir, quand Germain était couché.

Celui-ci, de son côté, faisant en s'endormant quelques rêves, dans lesquels il entrait un grain d'ambition.

Le commerce allait doucement, donnant chaque année un revenu à peu près égal; mais il rêvait des agrandissements, que son petit local étranglé l'empêchait de réaliser. Déjà le rayon des ouvrages avait dû être resserré dans une petite pièce sombre où il fallait allumer le gaz à trois heures. On était obligé de rentrer dans le magasin pour distinguer le bleu du vert: cela ennuyait les clientes. Et il rêvait une grande pièce, toute en façade, avec des comptoirs tout du long, une grande variété de marchandises, quelque chose qui rappelât les magasins de nouveautés de Paris. Mais tout cela était loin, dans des rêves assez vagues. Germain était un petit commerçant scrupuleux, prudent, qui ne se serait pas lancé au hasard dans une grande entreprise. Il attendait une occasion, disait-il.

⁂

Justement, en novembre 1881, elle se présenta.

Un grand magasin de confections pour hommes, qui occupait deux étages dans la maison en face de la boutique des Pernad, fit faillite et dut vendre son fonds. Quand Germain apprit cela: «Ça lui donna, dit-il, un coup dans l'estomac!» Il eut tout de suite l'idée d'acheter ce fonds, de réunir son commerce de nouveautés et celui des confections. Le local était superbe, presque pas de réparations; la saison excellente, à l'entrée de l'hiver... C'était l'occasion attendue, la fortune, il en était sûr!

Le prix jeta une douche sur son enthousiasme: c'était dix mille francs! Il disposait de cinq à peine en réunissant toutes ses ressources. Autrefois, il eût renoncé, jugeant la chose impossible... Mais non, il lui prit une fièvre, il voulait cet argent à tout prix. Il chercha un associé. Il s'adressa à plusieurs négociants qui refusèrent. On n'avait pas encore vu à Rodez de ces commerces multiples:

— «Ne faites donc pas ça, monsieur Pernad, à votre âge! C'est une affaire à se casser le cou!»

Il voulut se faire commanditer et ne trouva pas davantage. Il contait le soir à Hermance, avec une irritation croissante, ses démarches sans résultat. Le temps pressait.

— Qu'est-ce que ce serait que ça pour un richard? dit-il un jour avec colère. Cinq mille francs qui rapporteraient des intérêts certains! Ce n'est pas un don, pas même un prêt!

Il la regardait fixement en parlant ainsi.

Elle, les yeux baissés, ne le remarquait pas.

— On peut toujours ne pas réussir, disait-elle.

— Allons donc! Un commerçant qui commence, possible! Mais moi, avec ma clientèle faite!

Elle se taisait. Il se leva en repoussant sa chaise avec bruit et, lui prenant les poignets:

— Alors nous laissons échapper ça, dis? C'est entendu?

Sa voix tremblait en parlant, avec une colère sourde.

— Mais que faire? demanda-t-elle interdite.

Il lui lâcha les mains brusquement, puis, avec un juron, sortit en frappant la porte.

Elle resta tout étonnée, debout, muette. Puis, au bout d'une minute, un soupçon lui traversa le cœur, aigu comme un poignard... N'avait-il pas pensé?...

... Mais non, elle chassa cette idée et se la reprocha comme injurieuse pour Germain. C'était mal de supposer qu'il pût revenir sur une parole donnée. Elle se dit qu'il était triste, irrité de sa déception, et se promit de redoubler de douceur. Il ne l'y encourageait guère. Après cette affaire manquée, son humeur changea complètement; on eût dit qu'il s'en prenait à elle. Elle s'étonna de la persistance de son chagrin, le connaissant pratique, point rêvasseur, et peu enclin à se désoler pour des choses impossibles. Ses consolations l'aigrissaient davantage.

Louis Miramon.

(*La fin prochainement.*)

LA VIE ET LES MŒURS A LA PLATA (1)

D'après M. Émile Daireaux

Ceci est une œuvre de sympathie. M. Émile Daireaux est, croyons-nous, le proche parent d'un ministre plénipotentiaire de France, qui a longtemps brillé dans le poste de Buenos-Ayres par son aménité comme par ses talents. Mariés l'un et l'autre avec des femmes de ce beau pays, ils se sont attachés à la terre argentine comme à une seconde patrie. Ce sont là d'heureuses conditions d'observation et d'étude. «On ne connaît rien si bien que ce qu'on aime»; l'attention sympathique révèle toutes choses, et la bienveil-

(1) *La vie et les mœurs à la Plata*, par Émile Daireaux. — 2 vol. grand in-8°. Paris, 1888. Hachette et Cie.



lance est, quoi qu'on en pense, plus près de la lumière que de l'aveuglement.

Écrit dans cette heureuse disposition d'esprit, le vaste ouvrage de M. Daireaux donne au lecteur le même plaisir qu'il a dû donner à l'auteur. C'est de l'histoire, de la statistique, de l'économie politique, de la science positive, enveloppées de poésie et de grâce. On lit ces deux gros volumes avec la même avidité qu'un roman, et l'on reste, après les avoir lus, sous l'influence d'une douce griserie, qui ne vous rend pourtant pas étranger à la réalité des choses.

I.

Nous sommes si occupés de nos affaires dans la vieille Europe, et ces affaires sont en effet si propres à nous laisser peu de loisirs, que nous ne savons pas les événements qui s'accomplissent dans le nouveau monde, même quand ils sont de nature à affecter directement nos intérêts. Y a-t-il parmi nous beaucoup de gens qui sachent que de nouvelles terres viennent d'être conquises sur la barbarie dans le bassin du Parana et offertes presque gratuitement aux travailleurs européens? Mais d'abord y en a-t-il beaucoup qui connaissent la configuration exacte du territoire argentin? Sait-on communément que ce territoire est quatre fois plus grand que celui de la France, qu'il est généralement d'une fertilité latente admirable, que le climat y est tempéré et la population si clairsemée qu'on ne compte *grosso modo* qu'un habitant par kilomètre carré?

Dans ces dernières années les tribus indiennes ont été anéanties par le président Rosas, la Pampa a été conquise, vingt mille lieues carrées de belles terres offertes à l'émigration et mises en vente par le gouvernement argentin au prix fabuleux de deux mille francs la lieue carrée de deux mille cinq cents hectares. Il est possible que l'on sache ces choses; mais on les sait mal, vaguement, et certes pas communément.

Et pourtant qu'y a-t-il de plus fait pour nous intéresser que l'exploration, même lointaine, même purement idéale, de cet inépuisable champ offert à l'activité de notre race? Les États-Unis vont se peuplant rapidement : le temps n'est pas loin où leurs quatre-vingts millions d'habitants deviendront deux cents millions; à ce moment la mesure sera comble. D'ailleurs les territoires nord du Far-West sont de durs climats; les pays magnifiques de la zone tropicale défient l'homme blanc; sur la côte du Pacifique la chaîne des Andes présente à la culture des plateaux élevés qui ne sont pas tous fertiles; au Pérou, l'espace compris entre ces plateaux et la mer est un désert de sable; au Chili, où cet espace est rempli par de bonnes terres, la population est déjà très dense; c'est donc la République argentine qui présente les meilleures conditions de peuplement futur et, de fait, sa population croît avec une rapidité foudroyante. Au commencement du siècle la ville et la province de Buenos-Ayres ne renfermaient que 72 000 habitants; en 1869, 495 000. Elles en possèdent aujourd'hui 1 200 000. Il est vrai que cet accroissement n'a lieu en telle proportion que dans cette seule ville et cette seule province; la Pampa est encore à prendre, et si, des 800 000 émigrants qui depuis un quart de siècle sont entrés dans le port de Buenos-Ayres, quelques milliers ont remonté le Parana, ils sont, vers le haut de son cours, à l'état de semences extrêmement dispersées.

La Pampa! Quelle grandiose et mélancolique image ce nom réveille dans notre esprit! Nous avons connu des hommes, des Européens, gens instruits, presque gens du monde, qui en ayant une fois goûté n'ont plus voulu jamais en sortir. Comme nous relisons avec délices le tableau que notre auteur en trace! Comme nous en reconnaissons la vérité! Oui, c'est chose vraie que l'œil, une fois accoutumé à ces grands et tranquilles horizons, n'en peut plus aimer d'autres. La Pampa, c'est l'Océan, c'est l'absence de limites, c'est l'infini de l'indéterminé! Les prairies du Far-West sont aussi des pampas, mais elles n'ont ni la richesse, ni la fertilité, ni la belle lumière, ni le doux climat de celles qui s'étendent dans l'immense bassin du rio de la Plata.

Les tristes et rares Indiens qui parcourent encore la prairie nord américaine n'ont ni la beauté, ni la hardiesse, ni la grâce de ces cavaliers gauchos qui semblent, sur leurs chevaux rapides, les génies des solitudes. Enfin, et surtout, le grand magicien, le soleil, n'y opère pas de la même manière : dans le Far-West, la tristesse domine; dans les pampas, la mélancolie.

« L'étranger qui vient se fixer dans la Pampa se désole d'abord du manque absolu d'arbres. Dès qu'il a planté sa tente il répand, autour, des semences pleines de promesses, et sur ce sol vierge où, toutes, elles prospèrent rapidement, il voit se dresser vite quelques tiges qui lui prêteront bientôt ombre et abri. Son rêve, après un printemps, est déjà presque réalisé; il a créé le taillis, il a dérobé la plaine à ses regards.

« Mais pendant cette attente ses idées se sont modifiées, son œil a sondé l'horizon.

« Il a vu, au loin, du côté de l'est, le lever radieux du soleil, s'élevant presque toujours dans un ciel pur; au sud, s'accumuler les buées épaisses que le vent brûlant du nord y apporte de l'Équateur, l'orage s'y former et venir, rasant le sol de sa masse sombre, vomir la foudre, plus bruyante et plus terrible ici qu'en aucun lieu du monde; à l'ouest, il a observé chaque jour le soleil s'éteignant lentement, et sous l'éclat de ses rayons obliques s'élever, comme sur des échasses, le corps devenu énorme des bêtes de ses trou-

peaux. A midi, sous le soleil droit, l'atmosphère transparente a mis sous ses yeux ouverts des spectacles plus surprenants que ceux que les rêves peuvent forger pendant le sommeil. La science la plus vulgaire l'avertit que ce sont des mirages. Qu'importe, si les yeux et l'esprit y trouvent leur régal! »

Et un beau jour il est surpris de la gêne que lui apporte le rideau qu'il avait voulu élever entre lui et l'horizon. L'habitude est prise de vouloir tout embrasser du regard. Ses poumons ont besoin de tout l'air qui circule dans la plaine; sa vue, par un exercice inconscient de chaque instant, s'est accoutumée aux efforts à longue portée. Elle est comme un muscle longtemps fortifié par des tensions continues, qui devient incapable d'un petit effort et qui n'en peut plus faire que de grands. Et tranquillement, sans regret, il couche à terre cet arbre, cet abri rêvé, et il en fait un siège où il viendra s'asseoir pour voir loin : il n'y a plus que cela qui lui plaise.

Une race de centaures, espèces de demi-dieux des prairies solitaires, a longtemps régné seule dans la partie de la Pampa qui occupe le sud-est de la République argentine : c'est celle des Gauchos. Les Gauchos ne sont pas les indigènes; tout au plus sont-ils des métis formés du sang mêlé des Araucaniens, des Guaranis et des Maures.

La conquête de l'Amérique a coïncidé, à quelques années près, avec celle du royaume de Grenade. L'Espagne avait à cette époque des Maures captifs à employer : elle les a transplantés sur les bords du rio de la Plata en même temps que les races chevalines et bovines, qui avant elle n'y existaient pas. Ces Maures étaient pasteurs comme leurs nomades ancêtres: en même temps que des troupeaux on importait des bergers, quoi de plus naturel? Leur nom de Gauchos fait foi de leur origine, car gaucho, qui se prononce *ga-outcho*, est le mot arabe *chaoutch*, qui signifie conducteur de troupeaux.

La lente adaptation au milieu a fait de ce Sémite croisé un être surprenant. Dans la campagne où il s'établissait a toujours existé une zone contestée entre l'Indien refoulé et le colon conquérant. Cette zone a été reculée à chaque génération, mais elle a toujours été le milieu semi-barbare où est né, où s'est formé, où a multiplié le Gaucho. Il y a pris des habitudes de vivre qui lui sont spéciales et y a puisé un caractère ethnique nouveau, accentué par des unions hybrides. Il ne connaît pas la loi civile; pendant des siècles il est né, il est mort, sans qu'aucun registre public constatât son entrée dans la vie et dans la mort. La plaine est à lui; il est habitué à voir de telles immensités sans emploi qu'il ne leur donne aucune valeur. L'étranger l'étonne par ses facultés d'appropriation de la terre. Ses idées, sur ce point, sont restées celles de la race atlantique dont il est descendu.

Le Gaucho n'a l'idée ni de l'État, ni de la cité, ni de la tribu : à peine a-t-il la notion exacte de la famille. Il est individualiste à outrance, ne dépendant de rien que de son adresse à lancer le lasso, et n'étant identifié qu'avec un seul être sur la terre, son cheval, libre d'allures comme lui-même.

Tantôt actif comme la poudre, rapide comme l'éclair dans sa course effrénée à la poursuite des troupeaux; tantôt nonchalant, contemplatif, il a su traduire la poésie des plaines et de son genre de vie. Le *payador* est une espèce de trouvère, un improvisateur en vers, qui se rencontre souvent sous la tente ou dans la cabane du Gaucho. Quelquefois il s'élève jusqu'à la poésie écrite, mais ce n'est plus alors un Gaucho, c'est un payador lettré, habitant de la plaine par occasion, qui a été frappé de la poésie de la Pampa et de ses habitants nomades : tels étaient Ascasubi, Stanislao del Campo, José Hernandez, tous fils d'Espagnols, amis des Gauchos, mais non pas Gauchos eux-mêmes.

Depuis trois cents ans cette classe sociale, formée d'éléments ethniques divers, mais où domine le sang maure, était étrangère à la vie politique comme à la vie civile quand, dans la première moitié de ce siècle : elle fit irruption dans ce domaine sous l'inspiration d'Artigas et de Rosas. Les crimes inouïs de ce monstre ont à jamais perdu la cause qu'il avait fait un moment triompher. Les Gauchos sont rentrés dans leurs ranchos; ils ont repris leur lasso et leur guitare avec leur existence équestre, mais ils ont subi une bien autre défaite que la défaite politique, car ils ont perdu quelque chose de la sauvage grandeur que leur avait donnée l'isolement absolu. Si les plus indomptables sont allés grossir dans le Far-West pampéen les rangs des Indiens insoumis, le plus grand nombre a subi, par suite de son passage dans la vie publique, un certain adoucissement de mœurs. Toutefois, les Gauchos ne sont pas encore devenus sédentaires. Ils marchent à l'avant-garde des nouveaux colons, possèdent un troupeau ou surveillent celui qu'on leur a confié, mais n'acquièrent en général aucune parcelle de ce sol immense qui leur paraît être tout entier à eux. Si un propriétaire se présente, ils émigrent plus loin, voilà tout.

II.

La place, aujourd'hui moins que jamais, leur fera défaut : dans leurs longues luttes avec les Indiens, les descendants des Maures restent maîtres du champ de bataille. Ce ne sont pas eux seuls qui ont vaincu, mais ils profitent de la victoire.

Triste victoire au reste, victoire facile qui n'avait pas été obtenue plus tôt parce qu'on s'était fait illusion sur le nombre et sur les moyens de défense de ces pauvres Indiens.

Entre le 66e degré de longitude ouest et la fron-

tière chilienne qui passe par le 72ᵉ, des tribus guaranis et araucanes avaient conservé, depuis la conquête, une indépendance presque complète. Leurs relations avec les autres races existaient plutôt avec les Chiliens, qu'ils approvisionnaient de bétail volé dans les pampas, qu'avec les Argentins, auxquels ils étaient politiquement inféodés, mais qu'ils regardaient en ennemis. Ils passaient pour très redoutables, on les croyait nombreux, et leurs caciques se montraient aussi fiers que des potentats. Jamais les troupes régulières de la république n'avaient osé s'engager dans leur pays; les Gauchos seuls leur faisaient la petite guerre, et cette guerre était plutôt défensive qu'offensive, car les Indiens ne vivaient que de pillage.

A mesure que le territoire argentin allait se colonisant, leur voisinage devenait plus incommode. Les colons des provinces de Santa-Fé, de Cordoba et de San-Luis se liguèrent pour leur défense et demandèrent au gouvernement de Buenos-Ayres de coopérer avec eux. Au commencement de 1876, celui-ci frappa un grand coup : il mit en vente une portion de terres voisines des campements des Indiens, terres dont l'appropriation était destinée à resserrer ces derniers dans leurs limites. C'étaient les « marches » du territoire argentin, et les propriétaires qui les acquerraient en seraient les « marquis » ou les « margraves », car tous les États se constituent de la même manière. Malheureusement le jour où l'encanteur, suivi de ses acheteurs, arriva dans la ville d'Azul où il devait procéder à la vente, il apprit que les Indiens, avertis on ne sait comment, avaient occupé les terres mises en adjudication : « Cette vente, renouvelée de l'histoire romaine, des terrains où l'Annibal du désert campait, réussit moins bien que celle de l'antiquité classique, dit gaiement M. Daireaux; l'encanteur, convaincu que son marteau d'ivoire serait, dans un cas difficile, une arme insuffisante, remonta à cheval, sans essayer de renouveler les prouesses de Charles Martel. »

Une expédition armée s'ensuivit. La province de Tucuman, une des plus intéressées dans l'affaire, fournit un fort contingent, et pour le commander, un jeune officier plein de promesses, Julio Rocca, que la République argentine devait élever plus tard à la présidence, en récompense de ses services. La guerre dura cinq ans: non que les Indiens offrissent une résistance armée bien redoutable, mais parce que le pays combattait pour eux. Dans ces espaces immenses, les troupes s'usent par les marches, l'adversaire est insaisissable. On employa des moyens gigantesques : on creusa un fossé de cinquante lieues de long, impossible à franchir, pour les troupeaux volés, privant ainsi les tribus de tout ravitaillement. Un an après, on pouvait parcourir la pampa : quatre corps d'armée y manœuvraient et amenaient en captivité les restes des tribus, décimées par la famine et par la petite vérole, conséquence mortelle de longues privations.

Bientôt, on put voir à Buenos-Ayres une scène digne de l'antiquité païenne. Les Indiens, qui s'étaient rendus, de gré ou de force, l'avaient fait dans l'espoir qu'ils ne seraient point séparés de leurs femmes et de leurs enfants. Mais déjà ceux-ci avaient été envoyés à Buenos-Ayres ; une table était dressée sur le parvis d'une église, et des avis publiés dans les journaux annonçaient que tel jour, à telle heure, un fonctionnaire ferait aux citoyens, qui les accepteraient, la distribution de ces femmes et de ces enfants. A l'heure dite, le troupeau était amené et rangé, sans brutalité comme sans compassion: pauvres vieilles dont personne n'allait vouloir; jeunes femmes allaitant ou groupant autour d'elles leurs enfants nombreux; filles égarées, séparées déjà de leurs mères, perdues dans la bagarre de ces embarquements faits en désordre, « où l'on avait poussé le troupeau, comptant les têtes sans pouvoir regarder les visages, ni écouter les pleurs ». Des citoyens s'approchaient et emmenaient, les uns par charité, les autres par compassion, ces pauvres êtres à qui la loi défendait de donner le nom d'esclaves, mais qui étaient en réalité placés beaucoup plus bas dans la hiérarchie sociale. La condition d'esclave comporte certains droits, et ces pauvres créatures étaient mises en dehors de l'humanité : « Elles durent croire que Gualichu, le génie du mal, était là, présent derrière cette table sous les traits d'un homme blanc. » Heureusement, les créoles espagnols sont bons pour leurs serviteurs; et autant que peut être adouci le sort de malheureux êtres brusquement arrachés aux liens de famille, celui de ces captifs, nous en serions volontiers garant, ne dut pas être absolument misérable. Les plus à plaindre, ce furent les maris; ils durent l'être d'autant plus, que les Indiens ne ressemblent pas sur ce point aux sauvages, et qu'ils sont très attachés à leurs femmes et à leurs enfants. Brusquement enrégimentés dans l'armée nationale, ils avaient tout perdu d'un coup : famille, foyer, terre natale et liberté. Ceci se passait en 1880 : nous oserions affirmer qu'avant 1890, il ne subsistera pas 4 pour 100 de ces infortunés.

Et voilà comment vingt mille lieues carrées de terres nouvelles sont ouvertes aujourd'hui à la colonisation et à la culture. Les Indiens, c'était là leur tort, occupaient trente mille lieues de pays (y compris les parties montagneuses), et ils étaient quinze mille. Ils ne cultivaient pas et vivaient de rapines; en droit et en raison, ils étaient déchus de leurs droits d'occupation. Il eût été plus juste et plus humain peut-être de les resserrer sur un étroit espace, mais c'eût été la guerre éternelle, et après tout plus de maux peut-être s'en fussent suivis. Tirons un voile sur les misères de la formation des États, sur le baptême de sang de la civilisation. En sept années, le prix de ces terres, adjugées au début à deux mille francs, s'est élevé *à cinquante mille francs en moyenne*, et elles ne sont encore ni

peuplées ni cultivées : elles ne sont que possédées en partie.

Nous renvoyons le lecteur, curieux d'informations, au chapitre II du deuxième volume. Nous y avons été autant frappés de la vérité d'observation que de la sincérité des renseignements. Celui qui l'aura lu sera suffisamment mis en garde contre toute espèce d'illusions. Oui, il est parfaitement vrai que les prairies vierges n'ont qu'une fertilité latente et qu'on ne doit pas s'attendre à en tirer profit avant un certain nombre d'années de préparation. Il en est autrement de la forêt vierge. Aussitôt défrichée, elle est en valeur; mais le travail de défrichement est difficile, coûteux et malsain.

Dans les pampas, la tâche de fertilisation est dévolue à l'animal, non à l'homme. M. Daireaux en indique les procédés avec la sûreté d'un spécialiste. Nous les avons vues, ces prairies vierges des deux Amériques; nous savons combien il y a loin de leur tapis noueux d'herbes hautes et dures, au lit moelleux formé par les prairies cultivées; et nous savons aussi qu'aucune industrie de l'homme ne suffirait à leur donner la façon qu'elles réclament. Le nouveau monde fût resté à jamais stérile sans ses conquérants; en y important le cheval et le bœuf, ils en ont fait deux fois la conquête, et la seconde a justifié la première. Il faut le pied du cheval pour fouler la prairie, pour empêcher les graminées de s'élever en buissons, pour les forcer à taller. Aussi, le premier soin d'un acquéreur de terres pampéennes est-il d'y jeter un grand nombre de chevaux. Ces animaux coûtent peu, et ils multiplieront sous la garde d'un gaucho. Mille têtes de chevaux ne représentent guère plus de six ou sept mille francs. Quand leur dur sabot a fait le premier travail et que l'herbe commence à être meilleure, on amène l'espèce bovine. Mille têtes de bétail valent, au prix actuel, vingt à vingt-cinq mille francs. Quelques années encore, et la lieue de prairie sauvage, qu'on avait achetée à bas prix et qui a coûté une trentaine de mille francs à élaborer, est devenue deux mille cinq cents hectares de terre, prêts si l'on veut pour la culture, et meublés d'un nombre d'animaux suffisants pour lui fournir chaque année une fumure abondante. A ce moment, on supprime les chevaux qu'on abat pour le cuir, et l'on conserve les bœufs jusqu'au jour où l'on veut en réduire le nombre pour faire place à la charrue.

« Pas plus aujourd'hui que dans les siècles précédents, dit fort bien M. Daireaux, l'élevage du gros bétail n'a été, dans la pampa, une industrie lucrative en elle-même. Les cuirs sont à très bas prix, la viande trop invendable. C'est une œuvre civilisatrice, à profits lointains, qui porte en soi cette sorte de bénéfice d'épargne qui consiste dans la plus-value du sol occupé. L'éleveur du siècle passé a tracé la voie à celui du siècle actuel, abandonnant, à mesure qu'il les a conquises, les terres qu'il cède à l'éleveur du petit bétail, et que celui-ci transmet à l'agriculteur. Si l'on juge de l'avenir prochain de l'élevage par ce qu'il est depuis dix ans, on peut prédire qu'à l'aurore du XX[e] siècle, les grandes plaines de l'Amérique du Sud nourriront cent millions de bêtes à cornes, qui n'auront d'autre mission que de fouler le sol, de l'engraisser au profit de générations futures d'agriculteurs, descendants inconnus des propriétaires actuels. »

Et en attendant, le sol va doublant chaque année de valeur; et celui qui le possède, s'il n'y trouve pas une source immédiate de profits, y trouve du moins, comme les premiers pasteurs, l'abondance du nécessaire.

III.

Si la partie la plus utile et la plus pratique du livre de M. Daireaux est celle qui se rapporte à la situation économique de la République argentine, la plus agréable a trait aux mœurs sociales et politiques du pays. Il y a là une foule de traits pris sur le vif, accompagnés de réflexions souvent profondes. Seulement, M. Daireaux, qui paraît n'avoir habité que les seuls États de la Plata, a l'air de rapporter ses observations uniquement à cette portion de l'Amérique espagnole. La vérité est que, sous ce rapport, il règne une grande uniformité dans les anciennes colonies de l'Espagne. Partout on y retrouve les usages charmants de l'ancienne politesse, conservés là d'une façon persistante, tandis qu'ils s'effacent en Europe ; partout l'hospitalité antique s'y exerce avec une grandeur digne des temps homériques ; partout l'Américain du sud voyage dans son pays en *compadre* — trouvant partout le *compadre*, c'est-à-dire le compère et l'ami dont les maisons lui servent à diviser sa marche d'étape en étape. Comme on a beaucoup d'enfants de part et d'autre, et que la parenté spirituelle créée par le parrainage est très respectée, on a des *compadres* sur tous les chemins. Dans les villes, il existe entre les habitants d'un même quartier une touchante solidarité, et la maison n'est pas seulement *à la disposicion de Usted*, — à votre disposition, — en vertu d'une formule banale: elle l'est en réalité. A toute heure, vous pouvez y entrer, car elle reste toujours ouverte, et l'usage vous dispense de vous faire annoncer. Partout des relations de voisinage faciles préparent au nouveau venu, à l'étranger, cette espèce de patronage qu'exerceront sur lui, s'il le mérite, ceux qui, vivant à ses côtés, seront témoins des actes obscurs de sa vie. Oui, comme le dit M. Daireaux, avec ce sentiment de bienveillance qui est la marque de son style et de sa manière, « combien souvent des relations de voisinage ne sont-elles pas utiles aux humbles, en les faisant connaître, en leur donnant des répondants, en leur créant ce premier capital du pauvre, ce bien le plus précieux du riche,

une bonne réputation »! Ce secours, cet appui, qui ne coûte rien à personne, et qui fait la fortune de tous, manque tristement au nouveau venu dans nos grandes villes.

Dans l'Amérique du Sud (non pas seulement dans la Plata, mais partout), l'étranger « peut remonter, à l'aide de la bonne opinion d'un voisin, les sentiers difficiles de la vie ». Il a un titre sacré à la sympathie, sa qualité même d'étranger; et ses voisins, sous l'œil desquels il vit à ciel ouvert, comme ils vivent sous le sien, sont là, toujours là, pour rendre témoignage, en sa faveur, s'il n'a pas démérité.

Les mœurs politiques de la République argentine, comme de toutes les autres républiques sud-américaines, nous charment moins que les mœurs sociales. Nous n'aimons pas ces électeurs de dix-huit ans, ces éligibles de vingt-cinq, chassant des fonctions publiques les hommes d'âge mûr, introduisant dans les affaires la turbulence de la jeunesse, et remplaçant par le « sport politique » le travail et l'étude. Nous goûtons moins encore la fraude et la violence qui jouent le premier rôle dans ce « sport » malséant. Devant un pareil spectacle, la sympathie habituelle de M. Daireaux a peine à ne pas subir quelque altération ; la nôtre fait encore moins de résistance; et nous voyons dans l'amalgame hétérogène du caractère espagnol et des idées anglo-saxonnes la cause de tous les maux qui, pour nous, gâtent ces aimables et beaux pays.

A. Villamus.

UNE CONJURATION EN PORTUGAL

Pombal et les Tavoras

(1758-1759)

D'APRÈS LES ARCHIVES DE LISBONNE.

Durant mon séjour à Lisbonne, il n'était guère de semaine où je ne fisse un pèlerinage à Belem. C'est, comme on sait, un faubourg de la capitale, sur le Tage, à trois kilomètres en aval. Le voyage par eau est des plus agréables. On s'embarque au quai de Sodré, près de l'arsenal, sur un petit vapeur à roues qui fait le trajet en une demi-heure. Battant l'onde à gros bouillons, le bateau descend le fleuve au travers de mille embarcations. Ici, cuirassé, croiseurs et canonnières de la marine royale dorment sur leurs ancres; là, de gros transatlantiques de commerce, flanqués de dix gabares, chargent et déchargent des vins, du charbon et des bois du Nord ; des barques de pêche, chargées jusqu'à bord de sardines brillantes, entrecroisent leurs voiles pointues, comme les mouettes font de leurs ailes blanches quand elles s'abattent entre deux lames ; les remorqueurs sifflent, soufflent et déroulent des panaches de fumée; les dragues gémissent et grincent en fouillant le sable des rives: c'est l'activité et la vie d'un grand port.

Et quelle vue!

Au sud, la rade immense s'enfonce au loin, bornée par les sombres collines d'Arabida; tout près, elle est resserrée par les falaises d'Almada, et le fleuve s'en échappe, en courant, pressé d'atteindre la mer.

Au nord, la ville se déploie dans sa longueur; les maisons s'étagent les unes par-dessus les autres, grimpant sur les hauteurs abruptes, s'enfonçant dans les failles obscures; le château Saint-Georges, à l'est, ferme l'horizon de sa masse fortement éclairée; l'église d'Estrella découpe sur le ciel bleu son dôme et ses tours de marbre; le vert des jardins se mêle à la blancheur des façades, et le soleil se reflète sur les faïences en milliers de scintillements joyeux.

Plus loin, sur la cime apparaît le château d'Ajuda, qu'habite le roi Dom Luiz, monument solennel, imposant par sa majesté cubique, mais triste, solitaire, exposé à tous les vents sur un plateau poudreux, brûlé par le soleil.

Avec plus de plaisir, l'œil se repose au premier plan sur le petit palais de Belem. Il est coquet et gai, avec ses murs roses, ses toits bas qui se superposent sans alignements, comme ceux de l'Alhambra, avec son parc d'orangers qui monte sur la colline et lui fait un fond vert. Le prince royal et sa femme, la princesse Amélie d'Orléans, y demeurent aujourd'hui. Au siècle dernier, le roi Dom José Ier y avait aussi fixé sa résidence : c'est à la porte de ce palais, qu'il a failli périr dans le guet-apens dont le récit va venir.

Mais le vapeur accoste le ponton de débarquement : le voyage est terminé.

A quelques encâblures, la tour carrée de Belem se dresse sur une pointe de sable. D'ici l'on aperçoit les croix de ses créneaux, ses corniches ornées de fines dentelles de pierre, ses tourelles en poivrières, et les gracieuses colonnades de ses logettes. C'était jadis un château fort : il commandait l'entrée du Tage et ses bombardes tenaient en respect les felouques des Maures. Il sert aujourd'hui de phare et de but de promenade aux touristes. Cependant il est encore armé. Au temps de la guerre de sécession, il n'hésitait pas à canonner un croiseur sudiste, qui passait, au mépris de la consigne. Le galant Américain répondit par un salut: il était de ces gentilshommes, qui ne frappent pas une femme, même avec une fleur, qui ne risquent pas d'endommager un bijou gothique par un brutal boulet.

En face, sur la rive, voici l'église des Hiéronymites, la merveille des merveilles que le Portugal doit à l'architecture manoélique. Ne parlons pas de l'extérieur, qui ne prépare pas l'esprit aux fins de l'édifice et n'a rien de la majesté des cathédrales des XIIe et XIIIe siècles.

Encore faut-il donner de longs regards à ce dôme qui évoque un souvenir d'Orient, à cette balustrade finement découpée à jour, à ces clochetons surmontés de la croix du Christ, et surtout à ce portail du sud, où l'art a répandu des profusions d'ornements, sans nuire à l'élégance du plan général. Mais comment rendre l'impression qui saisit en franchissant la porte? Dès le premier pas, vous vous arrêtez ému, muet, frappé d'une sorte de terreur sacrée. C'est un Dieu qui règne ici.

Pourtant, rien que l'ombre et le silence, rien que des murs nus, six colonnes de marbre, et quelques rayons qui jettent sur les dalles des cercles colorés, ou vont animer de reflets sanglants les sculptures du chœur. Mais, dans le demi-jour de la nef, les distances s'allongent et les choses prennent des dimensions fantastiques. Les colonnes s'amincissent, s'élancent à des hauteurs infinies, frêles supports d'un ciel de pierre. Par suite d'une illusion, et comme dans un rêve, les perspectives fuient, les proportions changent. Il en résulte un effet de grandeur imposante, de solennité mystérieuse, de trouble religieux...

Pour y échapper, il faut revenir à la pleine lumière, faire quelques tours dans le cloître qui s'élève derrière l'église. Ici la pierre s'anime, se pare de toutes les grâces de l'imagination gothique. C'est le désordre et la confusion d'ornements de tout genre, ajustés aux colonnes et aux cintres qui se succèdent en arcades régulières; c'est la variété du détail qui vient égayer l'unité de l'ensemble; c'est le mouvement et la vie fixés dans ce monument du silence et de la solitude. Et le ciel étend par-dessus son velum d'azur. Et les fleurs du jardin s'épanouissent au soleil. Dans cet asile où l'on n'entend que le bourdonnement des insectes, des hommes ont coulé de longs jours, avec la paix du cœur et dans la contemplation de Dieu. Et l'on regrette de ne plus voir passer lentement les robes brunes sous les arceaux déserts...

Un jour, au sortir de l'église, je me rencontrais avec un Portugais dont un heureux hasard m'avait rapproché dès mon arrivée dans le pays. C'est un savant, qui a passé sa longue vie au milieu des livres, le seul peut-être qui ait fouillé les archives de la Tour du Chartrier (*Torre do Tombo*) et les manuscrits conservés dans les collections du royaume. C'est un érudit d'un autre âge, un type de bénédictin, qui commerce avec les ancêtres et fréquente peu les contemporains. En ce qui touche les événements du jour, son indifférence est sans égale; mais il n'ignore rien des choses et des hommes d'autrefois. Et ses trésors d'érudition, il les ouvre avec une bonne grâce, dont j'ai souvent profité.

— Vous venez, dit-il, de visiter la basilique de Dom Manoel?

— Pour la dixième, pour la vingtième fois! J'y éprouve toujours une impression vive. Il y a là de l'imprévu, du beau, du sublime, du capricieux, de l'original. Enfin c'est une œuvre étrange, dont les critiques d'art médiront, s'il leur plaît, mais qui me séduit. Cela repose des lignes droites et des plans symétriques, du *Terreiro do Paço*, de la *rua aurea* et du style Pombal...

— Chut! Ne parlez pas de Pombal. Ses mânes doivent errer près de nous. C'est ici le *Chão salgado* (le terrain salé)...

Nous marchions vers Lisbonne et nous entrions dans la *rue droite de Belem*. A notre gauche, une fontaine monumentale se dressait au milieu d'une petite place carrée.

— Le *Chão salgado?*... demandai-je.

— Ce nom ne vous dit rien? Vous ne savez pas qu'ici demeurait le duc d'Aveiro, l'une des plus illustres victimes que Pombal ait livrées au bourreau... Et vous êtes depuis trois ans à Lisbonne!... Mais qui parle de cela aujourd'hui? Les guides n'en touchent pas mot. Les habitants du quartier n'en savent pas davantage. Cent vingt-neuf ans ont passé.,. Suivez-moi.

Un instant après, mon guide pénétrait avec moi dans une boutique qui occupe l'encoignure de la place et de la rue. C'est un pauvre restaurant, à l'enseigne du *Manchot* (*antiga casa de pasto do maneta*). Une salle obscure, à deux pieds au-dessous du sol, avec des bouteilles sur des rayons, un comptoir humide, deux tables et quelques chaises boiteuses; des oignons et des bananes pendus au plancher; à droite, un fourneau qui répand une odeur nauséabonde de poisson et d'huile. Sans quitter sa poêle, leur patron demande ce que désirent leurs Excellences.

— *O marmoreo padrão do tempo do marquez de Pombal?* répond mon compagnon; et il me traduit à voix basse : « le monument en marbre du temps du marquis de Pombal? » C'est le nom qu'ils donnent à la colonne.

D'un geste l'homme nous indique un escalier raboteux qui monte vers une cour intérieure, et il continue sa friture.

La cour n'est qu'un étroit couloir, de trois mètres sur dix. Elle sert d'écoulement aux eaux pluviales, de dépotoir aux ménagères voisines. Le balai n'y a jamais passé. Vers le milieu, à droite, dans un enfoncement carré, s'élève un monument de marbre fruste. C'est une colonne de cinq mètres environ, dressée sur un gros cube dépourvu de tout ornement. La colonne elle-même est cylindrique et nue, mais coupée par six anneaux quadrangulaires qui font ressaut, à intervalles réguliers, depuis la base jusqu'au sommet. Monument d'infamie, comme on peut en rencontrer dans un cimetière de suppliciés. L'emplacement sordide, ce coin de cour humide et sale, ces toits bas, ces maisons louches y ajoutent je ne sais quoi de lugubre.

Sur l'une des faces du piédestal on lit une inscription qu'on peut traduire ainsi :



Ici, étaient les maisons, depuis rasées
et recouvertes de sel, de José Mascarenhas,
dégradé des honneurs de duc d'Aveiro
et autres, et condamné par sentence
émanée de la Suprême Cour
de Haute Trahison le 12 janvier 1759,
justicié comme l'un des chefs
du barbare et exécrable attentat,
qui, dans la nuit du 3 septembre 1758,
avait été perpétré
contre la Personne Royale et Sacrée
du Roi, Notre Seigneur Dom José I.
Sur ce terrain infâme
on ne pourra bâtir en aucun temps.

— Vous le voyez, reprit mon guide, c'est ici que s'élevait le palais d'été, la *quinta* de dom José Mascarenhas, duc d'Aveiro, qui a été condamné et exécuté en 1759 pour crime de lèse-majesté. Après sa mort on a rasé les bâtiments et recouvert le terrain de sel, pour que l'absence de végétation le marquât à jamais. Il était interdit d'y bâtir; on devait s'en écarter comme d'un lieu profané... Mais, Pombal mort, la réaction s'est produite; la mémoire du juge a été maudite à son tour. Puis l'oubli s'est fait. On a édifié des maisons sur le champ funèbre et l'on a même oublié le sens du triste monument.

Tout en causant, nous avions repris le chemin de Lisbonne. Nous arrivions sur la place Dom Fernando, qui s'étend sous les terrasses du palais de Belem jusqu'au bord du Tage. Des promeneurs tranquilles circulaient à l'ombre des arbres. Au centre, un orchestre militaire exécutait avec conviction le pas redoublé *En revenant de la revue*, importé en Portugal avec les modes parisiennes de l'an dernier.

— Voici l'ancienne *place de Belem*, continua mon compagnon. Aujourd'hui on y fait de la musique et l'on s'y repose. Quel contraste! Le 13 janvier 1759, à cet endroit même où vous voyez un kiosque coquet, s'élevait un échafaud. C'est là que le duc d'Aveiro, le marquis et la marquise de Tavora, leurs enfants et d'autres ont été rompus, tournés sur la roue, brûlés vifs ou décollés. Pendant huit heures consécutives cette place a retenti des cris des suppliciés. Puis de ce quai, où sont amarrées maintenant des barques de promenade, leurs cendres ont été jetées au fleuve... Voulez-vous connaître l'exposé officiel de cette épouvantable tragédie? L'Europe en a frémi au XVIIIe siècle; mais, aujourd'hui, l'histoire en est presque nouvelle.

On devine si la proposition fut acceptée avec empressement.

Quelques jours après j'avais entre les mains un dossier judiciaire, composé de pièces copiées sur les originaux. Le récit qu'on va lire en est tiré en grande partie.

I.

A sa mort, Dom João V (1706-1750) laissait le Portugal dans un désordre indescriptible. Peuple, clergé, noblesse et roi, personne ne connaissait plus de règle. L'ignorance, la paresse, le défaut de sécurité et de justice, la superstition, l'arbitraire avaient brisé tout ressort chez le peuple. Le clergé, les moines, les jésuites et l'Inquisition avaient habilement exploité la ferveur religieuse du souverain pour s'assurer une influence excessive dans le royaume; de l'autre côté de l'Océan, au Brésil, ils étaient véritablement les maîtres. Se plaçant au-dessus des lois, exemptés de toutes charges, les nobles vivaient en parasites, d'accord avec le haut clergé pour bénéficier d'abus communs. Quant au roi, il avait commencé par gaspiller les ressources du pays et l'or du Brésil en construisant des châteaux et des aqueducs à Mafra, à Queluz, à Lisbonne; il rêvait alors d'imiter Louis XIV, hanté par cette hallucination singulière, qui devait de nos jours faire une autre victime royale en Bavière; puis il avait versé dans une sorte de manie érotique et religieuse, s'usant en mystiques débauches, jouet de son entourage, objet de risée pour ses sujets; enfin il était tombé dans un état de ramollissement cérébral qui dura dix années, pendant lesquelles le frère Gaspar, son premier ministre, gouverna au grand profit de la noblesse et du clergé.

L'un des hommes qui ont le mieux connu le Portugal de ce temps, Dom Luiz da Cunha, écrivait alors son *Testament politique* à Paris, où il était ambassadeur. Il n'attendait plus rien du roi. Un seul espoir lui restait pour le salut de sa patrie, c'est que Dom José, qui allait monter sur le trône, appelât comme ministre Sebastião Joseph de Carvalho e Mello, celui-là même qui devait être le marquis de Pombal. Et voici l'exposé lamentable qu'il lui traçait par avance de l'état du royaume :

« Vous trouverez, écrivait-il, beaucoup de terres usurpées sur le domaine public, d'autres incultes, les chemins impraticables. Le tiers du Portugal appartient à l'Église, qui ne contribue ni à la sûreté ni à la défense de l'État : c'est la propriété des chapitres, des diocèses, des collégiales, des prieurés, des abbayes, des chapelles, des couvents de frères et de sœurs. Le royaume est dépeuplé... »

Le tableau n'était pas poussé au noir; la réalité était plus sombre encore. Le nouveau roi, Dom José Ier, n'était ni d'humeur ni de taille à entreprendre la régénération du royaume. Voici comment on le jugeait à la cour de Versailles (1) : « Le roi de Portugal est un prince naturellement doux et juste. Il n'aime pas le

(1) Instructions au comte de Merle, nommé ambassadeur à Lisbonne en 1759.

travail, auquel il n'a point été accoutumé pendant la vie du roi son père, qui ne lui donnait quelque part à l'administration que par rapport aux armements maritimes; d'ailleurs le fils, attentif à ne donner aucun ombrage au père, ne se mêlait de rien, et l'oisiveté lui a fait contracter l'habitude du repos et l'amour du plaisir. » Heureusement Dom José, suivant les conseils reçus, se donnait un collaborateur énergique en appelant dès la première heure (1750) Pombal au ministère.

Sebastião José de Carvalho e Mello était né en 1699 à Lisbonne. Il fut nommé comte d'Oeyras en 1759, et marquis de Pombal en 1770 seulement. Toutefois, pour plus de facilité, nous lui donnerons dès maintenant ce titre qu'il a illustré et sous lequel il est surtout connu.

Pombal revenait en Portugal bien résolu à rétablir l'ordre social sous l'égide de la monarchie absolue. La tâche qu'il se proposait était difficile et même périlleuse. Contre lui devaient naturellement se coaliser tous ceux qui profitaient des abus. Il ne cherchait pas et n'aurait pas trouvé de point d'appui sur le peuple. Pouvait-il même compter sur le monarque, qui était travaillé par les jésuites et circonvenu par des femmes habiles? Mais Pombal avait une volonté supérieure qu'aucun scrupule ne devait embarrasser. Sans éveiller prématurément les préoccupations des intéressés, il entrait chaque jour plus avant dans la confiance du roi; il réussissait à écarter de Dom José les confesseurs jésuites et s'imposait bientôt comme ministre dirigeant.

Le tremblement de terre de 1755 lui permettait de s'affirmer définitivement. Les trois quarts de Lisbonne étaient en ruines; quinze mille personnes y avaient trouvé la mort en quelques heures, écrasées sous les décombres, brûlées dans les incendies ou noyées dans les flots débordés du Tage. Le même sort avait frappé beaucoup d'autres villes et villages. La peste menaçait. La famine était imminente. La terreur, avec les désordres qu'elle entraîne, dominait toutes les âmes. Seul Pombal gardait son sang-froid et se faisait obéir. « Il construisait des abris pour ceux qui n'avaient plus de domicile; il organisait la troupe en compagnies de fossoyeurs; il recueillait ceux qui avaient échappé et rassemblait les valeurs qui subsistaient; il achetait du blé, il taxait les denrées; il empêchait l'accaparement, la sortie des vivres et l'émigration des habitants; il défendait les plages contre les Algériens, qui venaient comme des corbeaux sur le champ de bataille; il arrêtait les mendiants et les vagabonds; il faisait pendre sommairement et sans procédure à de hautes potences, au coin des rues, les voleurs et les incendiaires, et laissait pour l'exemple les têtes exposées sur l'échafaud (1)... » Grâce à ces mesures rigoureuses l'ordre se rétablissait; de plus grands malheurs étaient évités; chacun se mettait à l'œuvre et se reprenait à espérer. Quant à Pombal, il sortait de la crise avec une autorité affermie, prépondérante, indiscutée. Il pouvait désormais tout oser.

Dès l'année suivante il dévoilait sa ferme résolution de corriger impitoyablement les abus et les mœurs. Il poursuivait les concussionnaires. Il faisait ouvrir des enquêtes contre ceux qui vivaient en concubinage public : les nobles étaient bannis, les plébéiens emprisonnés. Bientôt une première conspiration se tramait contre lui : avisé à temps, il faisait arrêter, sans souci de leurs privilèges, des religieux et des seigneurs, et il remettait 20 000 crusades (490 000 francs) au dénonciateur. La ville de Porto s'étant insurgée à cause de l'organisation de la compagnie privilégiée des vins du haut Douro, Pombal s'y rendait lui-même et ramenait l'obéissance : 18 notables pendus, 26 envoyés aux galères, 99 exilés, tel était le prix de la répression.

L'année 1758 allait fournir à l'impitoyable ministre une occasion meilleure encore de frapper ses plus redoutables adversaires, les nobles et les jésuites, et de s'attacher à jamais la faveur royale.

Le 3 septembre 1758, vers onze heures du soir, le roi Dom José quittait le palais de Belem pour gagner le château d'Ajuda qui est sur la hauteur, à quelques centaines de mètres au-dessus. Il était avec un domestique de confiance dans une voiture ou chaise (*em uma sege*), attelée de deux mules; aucun officier de service ne l'escortait. Le ciel étoilé rendait la nuit relativement claire.

La voiture avait traversé la *quinta do Meio* (la villa du milieu), qui s'étendait du palais de Belem vers le palais du duc d'Aveiro; de là, elle devait monter le chemin qui forme aujourd'hui la *calçada de Galvao* et gagner la *quinta de Cima* (la villa d'en haut), qui tenait au château d'Ajuda.

Au moment où elle franchissait la porte de la *quinta* pour s'engager dans le chemin montant, à l'endroit où s'élève aujourd'hui l'église commémorative (*igreja da Memoria*), un cavalier s'élançait de l'ombre du mur où il se dissimulait; il s'avançait brusquement vers le cocher, le couchait en joue avec un mousqueton et tirait. La poudre du bassinet s'enflammait; mais le coup ne partait pas : l'arme avait raté.

Le cocher avait aperçu le mouvement de l'homme, entendu le craquement de la batterie, vu la flamme. Son premier mouvement était de crier, en indiquant l'intérieur de la voiture :

— Le roi est là!

Son second mouvement — c'était le bon — le poussait à fouetter vigoureusement ses mules pour les lancer au grand trot.

Deux autres cavaliers, qui se cachaient aussi contre le mur, se précipitaient alors et, tout en galopant, tiraient chacun un coup de carabine sur la voiture. Les armes étaient fortement chargées de gros plomb.

(1) *Histoire de Portugal*, par M. de Oliveira Martins.

Le panneau de derrière volait en éclats : deux larges brèches y étaient pratiquées au niveau du voyageur.

Jugeant accomplie leur œuvre de mort, les trois assassins piquaient des deux pour disparaître au plus vite. Le cocher les voyait suivre la *travessa do guarda mor de Saude* (la rue traversière du garde-maître de santé) et s'engager sur la route de Belem.

Leur plan avait été bien combiné : ils s'étaient proposé évidemment de jeter bas le cocher, puis, celui-ci par terre, de se défaire du voyageur qui restait seul dans la voiture exposé à leurs coups.

Cependant le roi n'était pas mort. Les projectiles l'avaient atteint à l'épaule droite, déchirant les chairs du bras jusqu'au coude. Il avait en outre six légères blessures au côté. Une des charges avait passé entre le corps et le bras levé. Le domestique était aussi blessé à l'épaule.

Revenu de son émotion, Dom José prenait rapidement un parti. Il avait entendu fuir les assassins et comprenait que le premier danger était évité. Son sang coulait abondamment. Devait-il continuer sa route vers Ajuda? Le trajet était court, mais le médecin n'était pas au château; on irait le chercher à son domicile de la Junqueira, sur la route de Lisbonne à Belem. C'était l'affaire d'un long temps, pendant lequel le mal empirerait peut-être. Il valait mieux se diriger tout de suite sur la Junqueira. Sans hésiter, Dom José donnait l'ordre au cocher de redescendre la côte et d'aller le plus vite possible à la maison du médecin.

Il y arrivait quelques minutes après sans autre accident. L'homme de l'art procédait bientôt au pansement. Son royal client n'était pas grièvement atteint; il devait guérir après quelques semaines de traitement et de repos.

Détail curieux : avant tout pansement, le roi voulut se mettre en règle avec Dieu. « Il ne permit pas — disent les procès-verbaux du temps — que ses blessures fussent découvertes, avant d'avoir rendu grâces au suprême Seigneur par le sacrement de la pénitence aux pieds d'un ministre de l'Évangile, auquel il se confessa, pour l'incomparable bienfait qu'il lui avait fait, en lui sauvant la vie dans un si grand péril. »

Dom José avait suivi une inspiration doublement heureuse, en ne continuant pas son chemin vers Ajuda. D'abord, il avait ainsi prévenu les conséquences de l'hémorragie et facilité le succès de la cure. De plus, cette résolution, dictée par le souci de la conservation personnelle, l'avait détourné d'un péril plus grand. Deux autres embuscades étaient préparées sur le chemin d'Ajuda, pour le cas où il échapperait à la première. S'il avait continué sa route, il aurait certainement laissé la vie dans cette série de guets-apens.

***

(A suivre.)

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Séverin Malapert (1), c'est un peu Fortunio. Il est petit employé de préfecture, comme Fortunio est clerc de notaire. Il est amoureux de la préfète, comme Fortunio est amoureux de la belle notairesse; et, comme Fortunio, il est tendre, naïf et capable d'un dévouement absolu. Seulement, Fortunio est un clerc de notaire du pays bleu. Il ne porte point de tricot, ni de mauvaise jaquette usée aux coudes et luisante au collet. Même le poète nous dit qu'il est de bonne famille et que ses parents ont du bien. Le pauvre Séverin, lui, n'est qu'un pauvre diable... Lisez cette page. Si vous n'êtes, d'aventure, que le fils de tout petits bourgeois de province, elle vous attendrira :

> Le logis de Malapert était étroit comme la vie qu'on y menait, pauvre comme la bourse de l'ancien agent voyer... Dans cette demeure froide et nue, on vivait parcimonieusement et solitairement. Point de servante; une femme de ménage venait seulement deux heures chaque matin pour faire le gros ouvrage. Mme Malapert préparait elle-même les repas. On déjeunait de café au lait; on dînait à midi d'un potage, d'un plat de viande et d'un légume, et le soir, à huit heures, on soupait des restes du dîner et d'une salade. Rarement un extra, plus rarement encore un dîner en ville. Le rigide M. Malapert, ayant pour principe « qu'on ne doit jamais accepter ce qu'on ne peut pas rendre », refusait impitoyablement toute invitation. De loin en loin seulement, en hiver, quelque voisin venait jouer au piquet ou à la brisque. Alors on tirait de l'armoire une bouteille de *fignolette*, liqueur fabriquée avec des vins doux et des épices et l'on mangeait des marrons rôtis sous la cendre. On ne se ruinait pas en toilette : Mme Malapert prolongeait pendant cinq ou six années la durée de ses robes et de ses chapeaux; M. Malapert portait en semaine un habit-veste de gros drap et un gilet de laine tricotée; pour les grands jours, il avait une redingote noire « dont il ne voyait pas la fin ». La garde-robe de Séverin était des plus élémentaires. Mme Malapert avait des doigts de fée pour rapetisser et rallonger les vieux vêtements, et, bien que son amour-propre en souffrît, le jeune homme devait se contenter de grosses chemises lessivées à la maison et de chaussettes tricotées par sa mère...

Moi, des pages comme celles-là me ravissent. Elles pénètrent mieux en moi que les plus tendres élégies des poètes. Car l'élégie est aristocrate et supprime les dures conditions de la vie réelle. Et les romans romanesques en font autant. Je ne sache pas de livres qui, plus souvent que ceux de M. Theuriet, aient ravivé en

(1) *L'Amoureux de la préfète*, par André Theuriet. — Charpentier.

moi les chères impressions d'enfance. George Sand nous a montré des gentilshommes ruraux et des filles nobles vivant d'une vie campagnarde; et M. Émile Pouvillon, des paysans à demi conscients, tout pareils à leurs bêtes et comme absorbés et fondus dans la nature environnante. Mais M. André Theuriet est assurément le meilleur peintre, le plus exact et le plus cordial à la fois, de la petite bourgeoisie française, mi-citadine et mi-paysanne; et comme cette classe sociale est la force même de la nation, comme elle lui est une réserve immense et silencieuse d'énergie et de vertu, les romans si simples de l'auteur des *Deux Barbeaux* deviennent par là très intéressants; ils prennent un sens et une portée; peu s'en faut qu'ils ne me soient vénérables. Oh! la sainte économie de nos mères, leurs prodiges de ménagères industrieuses, et l'étroitesse sévère du foyer domestique! C'est cette parcimonie même qui donnait tant de ragoût aux moindres semblants de vie plus aisée, aux petites douceurs exceptionnelles, aux crêpes du carnaval, aux cadeaux modestes du premier de l'an, aux deux sous des jours d' « assemblée »! Et cette parcimonie avait sa noblesse: car elle n'était, après tout, que l'expression d'un désir et d'un besoin de dignité extérieure. Que dis-je? Elle avait toute la beauté du sacrifice désintéressé : car cette vie n'était si étroitement ordonnée que pour permettre au fils, à l'héritier, de connaître un jour une forme supérieure et plus élégante de la vie. C'est la condition même de l'ascension des humbles familles. Et plus tard, sans doute, les enfants venus à Paris, et y ayant pris d'autres habitudes, peuvent sourire de cette mesquinerie campagnarde; mais c'est à elle pourtant, c'est à leur enfance à la fois indigente et tendrement choyée qu'ils doivent leur persistante fraîcheur d'impression et cette sensibilité qui les a fait artistes ou écrivains. Et, pour en revenir à Séverin Malapert, si la vie eût été plus large dans la petite maison de l'ancien agent voyer, il n'eût pas eu tant de plaisir à gagner, près du grenier, « la petite pièce, donnant sur les vignes, qui lui servait de dortoir et de cabinet de travail » et là, à relire ses poètes favoris et à rêver tout son soûl. Et il est vraisemblable aussi que c'est la secrète dignité dont s'inspire l'ingénieuse économie de maman Malapert qui se tourne, chez le pauvre petit employé, en héroïsme sentimental.

Car, je l'ai dit, Séverin est aussi fou que Fortunio. Dès que Mme de Grandclos, la nouvelle préfète, apparaît; dès qu'il a vu se promener, dans le jardin de la préfecture, cette jolie Parisienne dont la grâce savante lui est une révélation, il l'aime à en mourir et il lui appartient absolument. Un hasard le rapproche de son idole : M. le préfet l'ayant pris pour secrétaire particulier, Séverin voit tous les jours Mme la préfète et lui fait quelquefois la lecture dans le petit pavillon du jardin. Il est parfaitement heureux. Mais il paraît que l'adorable femme a un passé un peu trouble. Un méchant drôle de journaliste, Peyrehorade, qui s'en trouve informé, veut la contraindre, par des menaces, à devenir sa maîtresse. Séverin surprend leur entretien; et, comme rien ne saurait diminuer sa passion (qu'importe ce qu'elle a fait, puisqu'il l'aime?), il se propose comme champion à la dame de ses pensées, qui, après quelques façons, l'envoie avec sérénité à une mort possible. Il va donc provoquer Peyrehorade dans un café et ne réussit qu'à se couvrir de ridicule. Alors il va guetter son ennemi au bord d'un canal, le provoque de nouveau et, comme il refuse de se battre, le fait, d'un vigoureux coup de poing, rouler dans l'eau profonde. Il s'y jette après lui pour l'en retirer. Mais il n'est sauvé lui-même qu'à grand'peine. Conséquence : une fièvre cérébrale. Au moment où il commence à aller mieux, Mme la préfète entre dans sa chambre, lui dit : « Grand merci », et lui annonce qu'elle part pour un voyage de quelques semaines. Elle ne reparaît plus, son mari ayant été nommé secrétaire général dans quelque ministère; mais, pour témoigner sa reconnaissance à son sauveur, elle lui fait donner une bonne perception, — au milieu des bois. On l'y oublie; il s'y abrutit lentement, et reste garçon.

« Ainsi les années se succédèrent, oisives, ennuyées, monotones. L'âge venait, les cheveux noirs de Séverin grisonnaient, son imagination se stérilisait, et son esprit, autrefois si vif, s'atrophiait. Il n'entendait plus parler de Mme de Grandclos, et il ne s'en attristait plus...

« Maintenant il est vieux, il a pris sa retraite, et, encore que rien ne le retienne plus en Touraine, il n'a pas quitté Montrésor, où il continue le même train de vie insipide et inutile. Parfois, lorsqu'il se regarde dans un miroir, et qu'il voit se refléter dans la glace cette figure ridée et vieillotte, ce dos voûté, ces yeux ternes et ces lèvres chagrines, il a peine lui-même à reconnaître dans ce personnage desséché et décrépit le Séverin d'autrefois; — le svelte jouvenceau exalté, tendre et romanesque, qui marchait d'un pas si allègre sous les acacias en fleur de la rue du Baile, et qu'on avait surnommé à Juvigny « l'amoureux de la préfète. »

Telle est cette simple histoire, moins belle, mais plus mélancolique que celle de Fortunio, qui du moins fut aimé de celle pour qui il avait voulu mourir.

Je ne vous cacherai point cependant que M. André Theuriet a écrit des romans plus parfaits, plus riches en peintures humaines et en descriptions rustiques, que *l'Amoureux de la préfète*. J'aurais mieux aimé que ce fût *Péché mortel* ou *Amour d'automne* qui me fournît l'occasion de vous parler un peu de ce sincère et cordial écrivain. Mais, qu'importe, après tout? En lisant son dernier livre, je me ressouviens confusément des autres. Son œuvre entière m'apparaît comme un vaste morceau de campagne, avec des rivières entre des pentes boisées, des forêts de sapins, des vergers, des fermes, des villages et les ruelles montantes de quelque

vieille petite ville... Et je me dis : « Ah! qu'il y fait bon! » Je ne sais pas s'il n'y aurait point par hasard de plus savants artistes que M. Theuriet, mais je sais que nul n'aime les champs d'un meilleur cœur; qu'il y a, dans un très grand nombre de ses pages, une douceur qui s'insinue en moi, et qu'il me fait adorer la terre natale.

Il excelle à nous faire voir des « coins », qui restent dans le souvenir et où l'on voudrait vivre. J'ai peu de mémoire, et je n'ai point relu depuis longtemps la plupart de ses romans; et pourtant je revois, avec une grande netteté, tel verger dans le *Mariage de Gérard*, telle vieille maison bourgeoise dans *Tante Aurélie*, tel sentier à travers bois dans *Péché mortel;* tel banc sous les grands arbres où un beau garçon et une jolie dame mangent des cerises dans *le Fils Maugars;* tel champ où l'on « fane », dans *Madame Heurteloup;* et chaque fois je songe : « Que ne suis-je là! » — Je sais que nul romancier, pas même George Sand, n'a su mêler aussi étroitement la vie des hommes et la vie de la terre sans absorber l'une dans l'autre; ni mieux entrelacer l'histoire fugitive des passions humaines et l'éternelle histoire des saisons et des travaux rustiques.—Je sais aussi que rien n'est plus charmant que ses jeunes filles; car, tandis que la campagne les fait simples et saines, la solitude les fait un peu rêveuses et capables de sentiments profonds.—La solitude, soit aux champs, soit dans les petites villes silencieuses, nul n'a mieux vu que M. Theuriet comme elle agit sur les âmes et les façonne. Relisez *Seule* et *Mademoiselle Guignon*, ces deux merveilleux récits. Nul n'a mieux peint les solitaires, les « vieux originaux », vivant aux champs ou dans les bois, où s'endorment les chagrins, où les manies se développent en liberté, où s'enracinent les idées fixes. Rappelez-vous ses veuves, ses vieux gentilshommes, ses vieilles filles et ses vieux garçons, Mme Heurteloup, tante Aurélie, M. Noël, les deux Barbeaux, et combien d'autres! Toutes les variétés modernes du vieillard de Tarente,

... Sub Æbaliæ memini me turribus altis
Corycium, vidisse senem...

vous les trouverez dans l'œuvre de M. Theuriet, qui est en effet, ne vous y trompez pas, un poète virgilien.

II.

La « morasse », c'est, si vous voulez le savoir, le premier exemplaire que l'on tire d'un numéro de journal. Le secrétaire de la rédaction saisit cette feuille humide et qui sent bon l'encre d'imprimerie. (Vous la connaissez, cette odeur, aussi spéciale que celle des boutiques de pharmacie, des magasins de chaussures, — ou que celle d'une allée de caroubiers en fleur.) Donc, l'homme renifle la feuille, y promène son œil d'aigle, dit : « Très bien! » ou « Ça va! » — et les machines de rouler.

Vous comprenez maintenant pourquoi les secrétaires de la rédaction des principaux journaux de Paris, ayant eu l'idée d'écrire chacun une petite nouvelle, les ont réunies sous ce titre : *la Morasse* (1).

Je ne dirai que du bien de ce volume, car c'est un être puissant et considérable qu'un secrétaire de la rédaction. On en a vu qui faisaient le journal à eux tout seuls. Pour le moins, ce sont eux qui disposent et arrangent les quatre énormes pages, depuis le premier Paris jusqu'à l'annonce du remède contre les cors inventé par un prêtre; ce sont eux qui bouchent les trous, quand il y en a, soit avec de vagues entrefilets, soit avec des chiens écrasés, soit avec de vieilles « variétés littéraires » ou des articles d'économie politique, retrouvés dans quelque coin.

Toutes nos sottises passent par leurs mains. Toutes nos « épreuves » sont par eux échenillées de leurs fautes d'impression. Et, tandis que, le soir, nous nous abandonnons aux orgies qui, comme chacun sait, tiennent nécessairement une si grande place dans l'existence éperdue de l'homme de lettres, — eux, penchés et pâlis sous les verts réflecteurs, ils mettent en français, ou à peu près, jusque par delà minuit, d'interminables banderoles bleuâtres de dépêches en petit nègre sur la politique extérieure...

Condamnés par métier à lire chaque jour les deux ou trois mille lignes imprimées dont se compose un numéro de journal, ils devraient être dégoûtés d'écrire pour leur compte. Ou, si la fantaisie les en prenait, il semble que, nourris de charabia parlementaire, ils dussent écrire comme des députés, c'est-à-dire abominablement. Eh bien! non. Voilà que ces saturés de l'écriture des autres viennent de se divertir de leur besogne en mettant, eux aussi, du noir sur du blanc. Et la plupart l'ont fait de très jolie façon, je vous assure.

J'avais eu l'idée de chercher dans quelle mesure le journal de chacun d'eux avait déteint sur son esprit. Mais je vous avoue que cette enquête ne m'a pas donné grand'chose. Sans doute, mon excellent confrère, M. Edmond Franck, le secrétaire de la rédaction des *Débats*, un journal réputé sérieux, a écrit une historiette passablement tragique (une des meilleures du recueil, soit dit sans complaisance); mais le secrétaire du *Figaro* en a rédigé une plus tragique encore, et celle du secrétaire de *Gil Blas* est à la fois morale et sinistre... Vous direz à cela que les *Débats* ne sont pas toujours si graves, ni le *Figaro* toujours si gai... Et vous aurez peut-être raison.

(1) *La Morasse*, avec une préface d'Émile Zola. — Marpon et Flammarion.

III.

Vous rappelez-vous deux ou trois nouvelles très distinguées, parues il y a quelques années dans la *Revue bleue* et signées Paul Chalon? L'auteur était un jeune homme de beaucoup de cœur et d'esprit, qui avait su inspirer à notre cher directeur Eugène Yung une vive sympathie, et qui mourut peu après, à vingt-sept ans. Mme Paul Chalon vient de réunir en volume les essais de son mari (1). Je les ai relus avec plaisir, et non sans attendrissement.

Je me rappelle ceux de mes amis, à moi, qui sont morts à vingt ans et qui resteront, à cause de cela, les plus aimés. Vous avez dû le remarquer : ceux de nos compagnons de jeunesse qui nous ont été enlevés dans leur printemps, ce sont presque toujours les meilleurs et les mieux doués, ceux dont nous attendions le plus, ceux à qui nous croyions du génie. Nous joignons, dans notre souvenir, à ce qu'ils ont été, ce que nous sommes sûrs qu'ils auraient fait s'ils avaient vécu. Qui dira ce qu'eût fait Henri Regnault? Qui dira ce qu'eût fait Adrien Juvigny? Les plus belles œuvres d'art et les plus beaux livres, ce ne sont peut-être pas ceux que nous avons, mais ceux qui devaient sortir de l'âme de tous ces jeunes morts. Sans doute ils achèvent leur tâche ailleurs : *Si quis piorum manibus locus*, nous retrouverons cet art et cette littérature d'outre-tombe, qui seront la joie du paradis qu'il est permis de rêver. Un Dieu moissonne les adolescents de génie et les belles jeunes filles, afin que ses élus soient un jour réjouis par leur beauté et par leurs chants; et le printemps éternel sera fait de ces printemps humains brusquement interrompus... Je livre cette idée consolante et déraisonnable à quelque poète spiritualiste.

Revenons au livre posthume de Paul Chalon. Il y a, dans *les Violettes*, une jeunesse et une fraîcheur de sentiment tout à fait charmantes... Nous sommes pleins de bienveillance pour les morts que nous avons connus et aimés. Nous les transfigurons sans y prendre garde. De loin, leur jeunesse paraît plus fleurie, plus avide de vie et de lumière, — parce qu'ils ne jouissent plus du soleil; et leur tendresse paraît plus tendre, — parce que leur cœur ne bat plus. Nous nous disons : « Quoi donc? ils étaient ainsi? » Et c'est comme si nous les découvrions.

Mais, parmi d'autres pages où, sous une forme encore hésitante, se trahissent une âme douce et chaude et un esprit ingénieux, je vous recommande particulièrement les *Deux gendarmes*. Cela n'est point parfait, assurément; mais cela est simple, franc et tragique. Le tableau de ce duel au sabre, de ce duel à mort, dans une écurie close, derrière la croupe des lourds chevaux et sous la lumière fantastique d'une lanterne, n'est point d'une imagination médiocre. Il est triste que cette imagination soit éteinte; il est triste que tout passe; — et il est triste que nous ne puissions même pas concevoir un monde où rien ne passerait.

JULES LEMAITRE.

(1) *Nouvelles*, par Paul Chalon. — Lemerre.

PAPIERS INÉDITS DE TALLEYRAND

Rapport à l'Empereur sur notre politique en Allemagne

(1806)

Nous donnons un rapport et une lettre inédits adressés par Talleyrand à Napoléon Ier.

Le premier de ces documents a cela de remarquable, en dehors de sa forme achevée, que, dès cette époque, Talleyrand entrevoit la Confédération de l'Allemagne du Nord, qui se fera soixante ans plus tard. Le second est une des nombreuses indications qu'on trouve dans la correspondance du grand diplomate, de ses vains efforts pour amener l'Empereur à adopter une politique de paix définitive.

Ces documents sont extraits, ainsi que le mémoire de Strasbourg du 17 octobre 1805, reproduit en partie dans la préface du *Congrès de Vienne*, de la *Correspondance diplomatique* complète de Talleyrand — 1791 à 1834 — que M. Pallain, président de la Société historique et archéologique du Gâtinais, publie chez l'éditeur Plon, qui a déjà édité la correspondance du Congrès de Vienne.

« Sire,

« Les impressions qui ont été produites en Europe par les événements de la dernière campagne, par les suites du traité de Presbourg et par les combinaisons fédératives du traité du Rhin, celles qui doivent naître de la reprise des hostilités de la Russie, ont déterminé Votre Majesté à arrêter son attention sur les rapports actuellement existant entre la France et l'Allemagne, sur les dispositions actuelles des principales puissances et sur le système définitif qu'il lui convient d'adopter à leur égard. J'ai l'honneur de lui remettre sous les yeux l'ensemble des observations qui ont dû naturellement se présenter à son esprit. Je lui soumets, en même temps, deux projets de traité dont les clauses ne sont qu'une conséquence directe et simple de ces observations.

« Dans le système continental, dans le système maritime, la France n'a qu'un seul ennemi, l'Angleterre. Dans le système maritime, l'Angleterre n'a pas besoin d'auxiliaire. Elle est assez forte pour intimider ceux qui seraient tentés de se joindre à la France; et la neutralité, au point de servitude

où elle la réduit, suffit à cet égard à toutes les vues de sa puissance.

« Dans le système continental, l'Angleterre a besoin d'auxiliaires. Son auxiliaire naturel est la Russie, car, par la mer et par le commerce, l'Angleterre a, avec la Russie, des relations qu'on pourrait dire de proximité que nous ne pouvons pas avoir au même degré.

« La Russie est d'ailleurs, ainsi que l'Angleterre, une puissance vague, artificielle, d'une dimension monstrueuse et indéterminée. Enfin elle est, par les mœurs, par les opinions et par un certain caractère d'insolence sauvage, ainsi que par la spécialité des intérêts qui lui sont propres, étrangère à la politique des autres États de l'Europe. Par toutes ces raisons de convention et d'analogie, la Russie sera toujours l'auxiliaire de l'Angleterre contre la France et contre les amis et les alliés de la France.

« Tant que la Russie ne sera pas plus limitée, plus policée, et que sa puissance n'aura pas un caractère plus déterminé et plus européen, nous ne pourrons pas empêcher que, dans toutes les querelles du continent et dans toutes les guerres de la France, la Russie n'embrasse contre nous et contre nos amis la cause de l'Angleterre.

« Mais en même temps, on peut dire que la Russie est la seule puissance dont on ne puisse prévenir la liaison intime avec l'Angleterre.

« La France a toujours été prépondérante sur le continent. Aujourd'hui, par les impressions de la dernière campagne, par le traité de Presbourg, par la Confédération du Rhin, par la presque intégration du midi de l'Europe à l'Empire, la France est dominante. Elle peut, à son gré, compléter son système fédératif; elle peut imposer son alliance. Elle est assurée que cette alliance sera acceptée comme un titre de préservation, comme une sauvegarde presque nécessaire, comme un bienfait.

« Il n'y a plus que deux puissances hors du système fédératif de la France, je veux dire la Prusse et l'Autriche. Je dis la Prusse, car le dernier traité d'alliance qu'on a fait avec elle a été conclu de sa part avec une hésitation timide ; elle a été si peu rassurée depuis, et la négociation avec l'Angleterre a si manifestement compromis à tous les yeux et aux yeux des ministres des puissances, malgré toutes les assurances qu'on a pu donner, l'acquisition qui était l'unique gage de cette alliance qu'on peut la regarder comme un préliminaire dépendant d'une négociation subséquente et principale ; et on voit bien que la Prusse, en mettant, sur de faux bruits, son armée sur le pied de guerre, en faisant éclater des craintes qui étaient vives, qui durent encore et qui ne sont pas affectées, en a jugé ainsi.

« La Prusse a peur, parce qu'elle est pusillanime et qu'elle a été fausse. Elle a peur, puisqu'elle ne se sent aucun droit à exiger une droiture qui entraînerait des sacrifices dont la valeur serait supérieure à tout ce que valent sa puissance, son alliance et son affection. Elle a peur, parce qu'elle a vu en dernier lieu que la France a détruit l'Empire germanique comme par un coup magique et sans son aveu. La Prusse a peur, parce que, dans cette circonstance, on n'a eu aucun égard à ses intérêts de voisinage, à ses rapports même d'affection et de famille, qu'on a effacé sur la carte de l'Allemagne la fameuse ligue de la neutralité du Nord et le beau-frère de son roi sur la liste des souverains. Elle a peur, parce qu'il ne reste guère à son patronage que Hesse-Cassel et la Saxe, et que, par l'ascendant de la France, l'un peut lui être enlevé par indépendance, et l'autre par adjonction à la Confédération du Rhin.

« Enfin la Prusse a peur, et ce motif, je ne l'attribue à ses ministres que dans le cas où ils seraient capables de pénétrer au fond des grands principes du système général de l'Europe; elle a peur, parce qu'elle doit sentir que, dans la situation actuelle, son alliance ne suffit pas aux vues de la France. Quelles sont les vues de la France en cherchant à compléter son système fédératif? Fermer l'Europe aux Russes, auxiliaires naturels de l'Angleterre. Or le Hanovre ne suffit pas à cette fin. Il faut que la Prusse soit assez dominante au nord de l'Allemagne pour y maîtriser la politique de toutes les cours et les diriger avec vigueur et autorité contre la Russie. Il faut qu'elle en impose assez à la Suède et au Danemark pour les forcer à concourir avec elle au dessein de fermer le Sund aux Anglais. Si la Prusse avait cette ambition et qu'elle sût prendre une allure d'énergie qui convînt à la réalité de ses moyens de forces et de richesses, si ensuite elle se confiait à la France pour les intérêts de l'Allemagne pendant qu'elle défendrait avec fermeté et hauteur ces mêmes intérêts contre les insultes du Nord, alors la Prusse deviendrait une grande puissance et serait une digne alliée de l'Empire français.

« Il faut convenir qu'ici beaucoup de considérations morales militent pour cette alliance, prise dans son sens le plus effectif et le plus étendu.

« La France a besoin de n'être pas contrariée dans ses vues par les préventions qui naissent du ressentiment et des regrets, ni par des idées de suprématie, de religion, de parenté et d'ancienneté. La Prusse est entièrement dégagée à tous ces égards. Elle n'a pas été réduite, abaissée, dépouillée par la France. A tout prendre, si elle n'a pas gagné en gloire ni même en force réelle à la Révolution française, elle a gagné en moyens de puissance et en étendue de possessions. Elle n'est pas ancienne, et il lui importe par principe d'orgueil, comme à la France, que les cours anciennes cèdent le pas aux cours récentes et que le système des hiérarchies politiques soit renouvelé; l'empereur François II s'appelle aujourd'hui François Ier. Voilà une dynastie postérieure à celle de Brandebourg.

« Le roi des trois royaumes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande s'appelle roi du Royaume-Uni. Tous les États de l'Allemagne changent de circonscription et de nom. Les souverains s'agrandissent et prennent des qualifications nouvelles. Toutes ces prétentions établies et admises vieillissent tout ce qui était récent. La Prusse n'a pas, sur ces objets de grandeur respective et de dignité, un intérêt différent de celui de la France.

« On peut dire encore que la royauté multipliée comme elle l'est aujourd'hui, et ayant été pour ainsi dire mise au

rabais, par la petite étendue et le peu de population des nouveaux royaumes, la perspective de la dignité impériale offerte à la Prusse, lui donnera sur ce point important un nouvel intérêt d'analogie avec l'empire de France.

« La France a besoin de faire servir le catholicisme à ses vues et de maîtriser la direction de ce grand ressort d'influence morale sur les gouvernements et les peuples. La Prusse n'a ni raisons ni prétexte d'intervenir dans l'examen de la conduite de la France à cet égard.

« Les princes de la maison de Bourbon ne sont rien à la Prusse. Les hommes qui ont été et qui peuvent être encore partisans de cette maison ont sa politique en horreur. La Prusse ne compte aucun ami parmi les ennemis de la France et elle n'en a aucun parmi ses sujets, avantage considérable qu'elle a relativement à nous sur l'Autriche qui, il y a dix ans, régnait immédiatement ou dominait par suzeraineté sur plus de douze millions d'hommes, aujourd'hui sujets ou dépendants de la France, et je ne mets pas dans ce cas les Toscans et les Napolitains qui, par influence de famille, pouvaient être considérés presque comme des sujets de l'Autriche.

« L'Autriche pourra toujours espérer d'avoir des partisans, soit par motif direct de regret, soit par motif indirect du mécontentement actuel de tous les pays où la puissance de la France a succédé à la sienne. Elle en aura à Bruxelles, à Milan, à Cologne, à Mayence. Elle en aura à Florence, à Naples, en Hollande, en Suisse, dans les États confédérés du Rhin. Dans tous ces pays, si l'on excepte quelques petits États de la Westphalie et des cercles du Rhin, la Prusse est presque une puissance inconnue.

« Ainsi l'alliance de la Prusse, par toutes ces considérations, est bonne si elle est suffisante, si la Prusse savait avoir l'ambition qui lui convient, si elle adoptait une politique déterminée et si elle se laissait aller avec confiance à la direction de la France.

« L'alliance de la Prusse doit offrir pour elle un gage de puissance, et pour nous un gage de sûreté.

« Trois clauses principales suffisent pour atteindre le premier objet : la garantie du Hanovre de la part de la France, la reconnaissance de la dignité impériale dans la maison de Brandebourg, la reconnaissance d'une Confédération du Nord.

« Trois clauses principales suffisent pour atteindre le second objet :

« L'incorporation de la Poméranie, ou tout au moins sa possession immédiate par la Prusse, toutes les fois qu'il y aura guerre entre la France, la Russie et l'Angleterre ;

« L'occupation du Holstein dans ce même cas de guerre, toutes les fois que le Danemark ne concourra pas vigoureusement avec la Prusse pour fermer le Sund aux Anglais;

« Unanimité de mesures administratives et législatives dans les deux empires en temps de paix, comme en temps de guerre pour l'admission ou l'interdiction sur le continent des marchandises anglaises.

« Ces six clauses une fois admises, il ne restera plus à régler que quelques différends relativement à Essen et à Werden, à quelques enclaves hessoises qui doivent rester au territoire dans lequel elles sont renfermées à l'exception des indivis qui peuvent être laissés à Hesse-Darmstadt.

« Il restera à établir l'indépendance des villes hanséatiques et à déterminer la ligne de limites qui doit séparer les deux empires.

« Il restera enfin à décider une question qui aura une grande importance à Berlin et qui en a moins en France: savoir si la Saxe sera dans la Confédération du Nord ou si elle restera indépendante.

« L'indépendance de la Saxe peut être agréable à Vienne et à Pétersbourg. A le bien prendre, elle importe moins à la puissance de la Prusse qu'on ne le croirait d'abord. La Saxe est un pays ouvert du côté de la Prusse. Si elle ne dépend pas de la Prusse par des rapports établis, elle en dépendra toujours par la crainte, et ce genre de dépendance, le plus assujettissant de tous, peut devenir extrême par l'empire des circonstances. Cette considération, qui est toujours présente à la cour de Saxe depuis l'époque de l'invasion de Frédéric II, l'empêchera de désirer son association à la Confédération du Rhin que, sans doute, elle préférerait à une indépendance nominale. On peut dire encore qu'une telle indépendance n'aurait d'autre effet réel que celui d'être un objet de mortification pour la Bavière.

« J'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté un projet de traité conforme à ces considérations.

« En ne parlant que de la Prusse, j'ai considérablement avancé la discussion relative à l'Autriche. Je crois qu'on ne peut pas mettre en doute qu'en considérant isolément, sans acception de personne, la puissance, la position de la maison d'Autriche, et se décidant par la raison d'État indépendamment du caractère et des préventions du cabinet, la Monarchie autrichienne ne soit une meilleure alliée que la Monarchie prussienne.

« Mais il est évident, en même temps, que si l'alliance de la Prusse est bien établie, et si on arrive par elle aux principaux résultats qu'on doit avoir en vue dans cette alliance, la France sera suffisamment en mesure de contenir l'Autriche en temps de paix et de l'abattre même en temps de guerre, dans le cas où elle deviendrait encore, comme elle l'a été l'année dernière, l'auxiliaire de l'Angleterre et de la Russie.

« En mettant ainsi à l'écart la question de l'alliance de l'Autriche, il reste à régler avec elle des intérêts importants.

« Notre armée occupe Braunau ; les Russes occupent Cattaro, et les ports autrichiens de l'Adriatique servent de refuge et de points de départ aux escadres de la Russie et de l'Angleterre.

« La Grande Armée est encore tout entière en Allemagne. De là, elle menace à chaque instant de se porter en Autriche. Cet état de choses ne peut pas subsister. Il faut qu'une convention détermine le temps où l'armée française rentrera sur le territoire de l'Empire et sous quelles clauses ce retour pourra être ordonné par Votre Majesté.

« D'abord, il est d'une justice manifeste que Cattaro doit être repris par une force combinée. L'invasion et la détention sont une offense égale aux deux puissances. Un article



de la Convention doit prescrire leur concours à la reprise de cette contrée, et la conquête de Cattaro comme une convention *sine quâ non* de l'évacuation de Braunau par l'armée française.

« Par ce concours devenu indispensable, l'Autriche se trouvant constituée de droit en état d'hostilités défensives contre les troupes russes qui ont usurpé Cattaro et contre les escadres anglaises qui protègent cette usurpation, Fiume, Trieste et les côtes du littoral autrichien sur l'Adriatique doivent être rigoureusement interdites aux Anglais et aux Russes jusqu'à la reprise de Cattaro et jusqu'à l'évacuation de Braunau par l'armée française.

« Et comme cette évacuation ne pourrait avoir lieu pendant que l'Autriche se maintiendrait dans un état qui pourrait faire craindre de sa part des hostilités prochaines, il doit être entendu que cette cour ne fera aucun mouvement de guerre et délivrera les congés de semestre selon l'usage qu'elle a toujours pratiqué en temps de paix.

« J'ai l'honneur de proposer à Votre Majesté un projet de convention conforme aux observations qu'elle m'a ordonné de remettre sous ses yeux.

« Je ne dois pas néanmoins dissimuler à Votre Majesté que, si le système de l'alliance avec l'Autriche est défectueux par le défaut de garantie morale qui peut résulter des positions personnelles, le système de l'alliance avec la Prusse aura toujours, quelque effort qui soit fait de part et d'autre, le vice capital d'être insuffisant aux vues que Votre Majesté doit se proposer. Sous le rapport des caractères, le roi de Prusse sera toute sa vie un prince indécis, incapable d'une grande action, peu susceptible de se laisser entraîner à des vues de gloire, d'ambition et de puissance. Sous le rapport de situation, la Prusse ne pourra jamais être une puissance assez dominante pour ouvrir et fermer à son gré les accès de la mer aux Anglais et l'entrée de l'Europe aux Russes. Il n'y a qu'une puissance au monde, au nord, et elle est la plus déconsidérée de toutes celles qui existent (c'est la Hesse), qui ait une grande déférence pour la Prusse. La Suède, toute faible qu'elle est, a osé braver, a su humilier le cabinet de Berlin; et cependant, dans les vues fédératives de la France, il faudrait que, par l'alliance de la Prusse, elle pût commander le concours de la Suède et du Danemark aux efforts de la Prusse pour pouvoir entraver les relations maritimes de la Russie et de l'Angleterre, et pour pouvoir se promettre de fermer le Sund à la navigation anglaise.

« Le côté faible de notre position est le défaut de moyens maritimes, et il faut le dire, tant que le système offensif et définitif de la France ne sera pas complété par la réparation de cette partie essentielle de ses forces, tout ce qu'elle entreprendra de faire sera toujours défectueux, incomplet, provisoire et de circonstance. Mais dans un tel état de choses, l'allié le plus continental, celui dont l'action et le concours seront le plus indépendants du concours ou de l'opposition des forces maritimes sera toujours celui qui conviendra le mieux à la France. Or la Prusse n'est pas dans ce cas. Comment, en effet, elle qui n'a pas de vaisseaux, pourra-t-elle commander au Danemark, qui est une puissance maritime de troisième ordre, et à la Suède, qui, par le blocus de quelques frégates, la conduit aujourd'hui à l'extrémité humiliante de lui faire désirer un rapprochement après des insultes multipliées, et de lui en faire une nécessité ?

« Il ne faut pas perdre de vue : 1° que l'allié de la France dans le nord doit fermer le Sund aux Anglais; 2° que le concours de la Suède et du Danemark est absolument indispensable pour obtenir ce résultat; 3° qu'un allié qui aura besoin d'être protégé contre la Suède n'est pas celui qui mérite d'être choisi pour compléter le système fédératif de la France.

« *Signé :* DE TALLEYRAND. »

Nous faisons suivre ce rapport de 1806 d'une curieuse lettre de 1807, qui nous montre Talleyrand persistant dans ses conseils de paix définitive :

« Sire,

« J'apprends enfin quelques détails de la bataille de Friedland (1), et j'en connais à présent assez pour savoir qu'elle sera comptée parmi les plus célèbres dont l'histoire perpétuera le souvenir. Mais ce n'est pas seulement sous des rapports de gloire que je me plais à l'envisager : j'aime à la considérer comme un avant-coureur, comme un garant de la paix, comme devant procurer à Votre Majesté le repos qu'au prix de tant de fatigues, de privations et de dangers elle assure à ses peuples; j'aime à la considérer comme la dernière qu'elle sera forcée de remporter; c'est par là qu'elle m'est chère, car toute belle qu'elle est, je dois l'avouer, elle perdrait à mes yeux plus que je ne puis dire, si Votre Majesté devait marcher à de nouveaux combats et s'exposer à de nouveaux périls sur lesquels mon attachement s'alarme d'autant plus facilement que je sais trop combien Votre Majesté les méprise.

« Je n'essaye pas de mander aucune nouvelle à Votre Majesté, car il n'en vient ici que du quartier général et la ville n'en produit aucun.

« Je supplie, etc.

« Dantzig, 18 juin 1807. »

NOTES ET IMPRESSIONS

J'en dois faire l'aveu. Je ne suis plus absolument sûr d'avoir encore une opinion sur les choses de la politique. Ce n'est point, qu'on veuille le croire, pauvreté intellectuelle. Tout au contraire, l'abondance et la variété de mes vues sur les derniers événements font mon embarras. J'ai des opinions multiples, successives

(1) On sait que la bataille de Friedland fut suivie de l'entrevue de Tilsitt.

et contradictoires, et aussitôt que j'essaye de m'arrêter à l'une d'entre elles, j'en sens bien vite l'absurdité et le néant.

J'entends tout le monde crier et ce brouhaha me trouble et me déconcerte. Jeudi, à la Chambre des députés, des orateurs ont pris la parole et tous ont dit des phrases différentes. Chacun d'eux, au moment où je l'écoutais, me semblait exprimer des idées sensées; mais à peine son contradicteur avait ouvert la bouche que déjà j'étais conquis par son argumentation.

L'affaire, il faut le reconnaître, est un peu compliquée.

Le peuple de Paris, en acclamant dimanche dernier l'intrigant général, a jeté une bien grosse pierre dans le marais où coassent les grenouilles parlementaires. Pendant que ces bestioles, pour se fortifier dans leur impuissance, suçaient tranquillement des nénuphars, les électeurs parisiens, après ceux de la Somme, du Nord et de la Charente, ont brutalement exprimé leur volonté de dessécher les flaques d'eau, dans lesquelles, à leur gré, ils pataugent depuis trop longtemps. Le projet n'était point pour plaire aux grenouilles et ni même aux honnêtes gens qui veulent laisser vivre tout le monde en paix, même les grenouilles, à la condition qu'elles ne fassent pas trop de bruit. On s'est ému, on a crié et, finalement, on n'a rien fait, ainsi qu'il arrive du reste chaque fois qu'on délibère.

De très bons esprits estimaient lundi matin que la politique radicale était la cause principale des défaites successives infligées depuis plusieurs mois à la république parlementaire.

On faisait remarquer qu'à force d'agiter l'opinion publique sans jamais s'en servir ni la servir, les radicaux et les intransigeants avaient fini par exaspérer son système nerveux et provoquer, de sa part, des mouvements épileptiformes dont la fréquence et la répétition pouvaient devenir dangereuses. On jugeait donc qu'il était d'une sage médecine de substituer aux excitants un régime calmant, apaisant et lénitif. En d'autres termes, on paraissait résolu à remercier le ministère et à confier le pouvoir à des hommes de sens plus rassis et d'esprit plus conciliant.

Mais jeudi, on a changé d'avis, et M. Floquet, interpellé, a répondu d'une façon si victorieuse, à ce que nous devons croire, qu'une majorité de soixante voix a décidé son maintien au pouvoir.

Et nous voilà Gros-Jean comme devant.

***

Je ne vois pas très clairement, en effet, comment le consolidé M. Floquet va s'y prendre pour conjurer le péril boulangiste.

En fait, le droit légal de l'élu de Paris est indiscutable. Il tourne la Constitution, mais il la respecte. De temps en temps, il lui plaît, pour se renseigner, de demander aux électeurs s'ils sont contents. On ne saurait lui imputer à crime la réponse invariablement négative du suffrage universel. Ce n'est pas sa faute, tout compte fait, si les beautés de l'impôt sur le revenu, les mérites de la laïcisation des hôpitaux, les vertus d'une basse administration tracassière et intolérante ne sont pas appréciés à leur juste valeur par la majorité des citoyens français. Il est vrai que M. Boulanger veut reviser la Constitution, obtenir du Sénat la dissolution de la Chambre et provoquer la réunion d'une Constituante. Mais le ministère est revisionniste et avec lui, beaucoup des républicains dont il a conquis les suffrages par son éloquence, dans la séance de jeudi. Si M. Floquet, immolant au salut de la patrie ses convictions les plus chères, se résout à laisser la Constitution tranquille et défend à M. Boulanger de la houspiller, M. Clémenceau l'a déjà averti que cette attitude lui attirerait les foudres de l'extrême gauche. Car M. Clémenceau mesure ses exigences à la grandeur de ses déroutes. Plus il est battu, plus on s'est fait battre en subissant ses fantaisies stratégiques, plus les républicains s'enfoncent dans le gouffre où il les a poussés pour s'amuser, par goût malicieux et amour du désordre, plus ce général laïque sans soldats le prend de haut et sent grandir sa superbe En sorte que, si M. Floquet, très empêché après tout, raidissait courageusement les jarrets et essayait de se retenir, lui et nous avec, sur la pente où le pays glisse depuis 1885, M. Clémenceau lui passerait la jambe.

Je sais bien, d'autre part, qu'un député de Seine-et-Oise, M. Hubbard, a proposé de faire fusiller M. Boulanger, et je ne nie pas que ce conseil, empreint d'une mâle énergie, peut paraître, à première vue, de nature à simplifier la question posée par l'élection du « brave général ». Mais ces férocités sont d'un autre âge et réussissent seulement à faire sourire les hommes de sens rassis.

***

Le président du Conseil trouvera-t-il dans son propre fonds le moyen de faire face aux inextricables difficultés de la situation? J'imagine, sans faire tort à son patriotisme et à son talent, que la tâche est un peu lourde pour un homme seul et qu'il ferait sagement d'invoquer, en cette occurrence, l'aide peut-être toute-puissante de M. le President de la république. Encore que les occasions aient manqué à M. Carnot depuis un an d'intervenir de sa personne dans les grands débats politiques, nous avons le devoir de penser que, le cas échéant, ses conseils seront plus sages que ceux de M. Clémenceau et auraient les meilleures chances d'être écoutés par le pays. Placé par la Constitution au-dessus des partis et des coteries, observant sans doute avec sagacité les mouvements de l'opinion publique et ses agitations, lui seul, à cette heure, a le sang-froid et la sérénité nécessaires pour apprécier



dans quelle voie il faut s'engager, pour trouver une issue. Seul aussi, il a l'autorité indispensable pour rapprocher des hommes qui ne sont guère séparés que par des blessures d'amour-propre ou des déceptions personnelles. Seul, il peut, n'ayant jamais manqué à une promesse, convaincre le pays que sa parole est une parole sérieuse et non un propos de candidat. Puisque les mécontentements, les rancunes, les défaillances, le regret de la servitude, l'appétit d'une avilissante dictature se sont incarnés dans un individu, pourquoi l'amour de la république, le respect des lois, la volonté de rétablir dans ce pays l'ordre, la discipline et la sécurité ne se personnifieraient-ils pas en M. Carnot?

Sans doute l'expérience est délicate et peut échouer. Mais ce qui la recommande et l'impose, c'est qu'elle est la dernière chance qui nous reste de sortir de l'anarchie morale où se débattent, impuissants, les hommes et les partis.

Et encore, ne faut-il point perdre une minute pour la tenter.

HECTOR PESSARD.

ESSAIS ET NOTICES

I.

M. Ehrhard. — *Les comedies de Molière en Allemagne. — Le théâtre et la critique.* — Paris, Lecène et Oudin.

Dans l'esprit de l'auteur, ce livre n'est qu'un chapitre d'un ouvrage considérable, qui pourrait être intitulé : *Influence de la France sur l'Allemagne.* Mais il faut nécessairement se borner : c'est donc Molière en Allemagne que M. Ehrhard se propose de nous montrer.

L'influence que notre grand comique a exercée sur la littérature allemande se manifeste dès le XVIIe siècle. A cette époque, le théâtre allemand est dépourvu de toute originalité. On se contente de donner des traductions ou des adaptations des tragédies françaises. Mais ces imitations maladroites ont peu de succès, et la tragédie française demeure étrangère aux habitudes du public.

En même temps on imite Molière, et cette imitation est plus heureuse. Naturellement ce n'est pas le Molière du *Misanthrope* qui fait école; c'est l'auteur des *Fourberies de Scapin*. Les Allemands trouvèrent dans notre grand comique des personnages qu'ils transportaient tels quels sur leur scène.

Puis vient Gottsched, qui fait une nouvelle tentative pour introduire la tragédie française en Allemagne; mais il échoue, et notre tragédie ne réussit pas à s'acclimater. Il n'en est pas de même pour la comédie, qui, grâce à l'imitation de Molière, fut très florissante en Allemagne. Elle y était déjà solidement établie, et tout n'était pas à faire, quand vint Lessing. Celui-ci n'est un novateur que pour le drame. Avant d'écrire *Minna de Barnhelm*, il avait été le disciple fervent des Français. Il aurait dû être plus juste à leur égard. Cependant il ne réussit pas à compromettre la réputation de Molière en Allemagne.

Gœthe a beaucoup admiré Molière. Il en a fait à plusieurs reprises un vif éloge; il est peut-être le seul Allemand qui ait compris notre poète. M. Ehrhard, dans un chapitre sur lequel il y aurait quelques réserves à faire, établit entre les deux auteurs un ingénieux parallèle, et il cherche à prouver que si Gœthe a tant goûté Molière, c'est qu'il se rapprochait de lui par maint côté de son génie.

Les romantiques combattent Molière; car il est réaliste, tandis qu'ils sont idéalistes. Schlegel attaque vigoureusement notre poète. Seul parmi les romantiques, Flint fait exception : il imite même Molière et compose un *Amphitryon.* — Quant à Kotzebue, il se contente de démarquer le linge d'autrui : il est, suivant M. Ehrhard, « un plagiaire éhonté ».

L'influence de Molière se manifeste par les critiques auxquelles il a donné lieu, par les attaques qu'il a eues à subir. Il existe en Allemagne toute une littérature moliériste. Notre grand poète n'est pas toujours compris; il est souvent attaqué injustement. Mais, quand les passions politiques n'aveugleront plus les esprits, il finira par prendre la place qui lui est due.

M. Ehrhard parle une langue très brillante; son livre, bien qu'il soit considérable, est intéressant d'un bout à l'autre. Certains aperçus, il est vrai, sont contestables; parmi les rapprochements que l'auteur indique, quelques-uns sont un peu hasardés. Mais ce sont là de petits défauts. L'auteur a aimé son sujet et l'a parfois caressé avec trop de complaisance. Le plus souvent il voit juste, et il dit bien ce qu'il veut dire.

Son livre est un document tout à fait inédit de l'histoire de notre grand comique, et il a sa place indiquée dans la bibliothèque de quiconque aime Molière.

MAURICE POTEL.

II.

A.-E. Nordenskiöld, *la Seconde expédition suédoise au Grönland,* traduite du suédois par M. Charles Rabot. — Paris, Hachette, 1888.

D[r] Henry Labonne, *l'Islande et l'archipel des Fœroer.* — Paris, Hachette, 1888.

C. de Varigny, *l'Océan Pacifique.* — Paris, Hachette, 1888.

Ces trois ouvrages, avec des caractères et des mérites très différents, ont vivement attiré l'attention des géographes de profession et des gens du monde.

M. Charles Rabot, qui a déjà présenté aux lecteurs français une traduction remarquée du *Voyage de la Véga autour de l'Asie et de l'Europe,* nous donne aujourd'hui celle de *la Seconde expédition suédoise au Grönland*. On savait déjà au prix de quels efforts et de quelles fatigues le célèbre explorateur avait forcé les banquises de la côte sud-est du

Grönland et parcouru pendant un mois les vastes étendues des glaciers de l'intérieur. Le monde savant s'était déjà emparé des belles découvertes de la mission sur la nature des poussières cosmiques, sur la flore et l'histoire de ce curieux pays. Grâce à M. Rabot nous avons aujourd'hui sous les yeux le récit complet des courses aventureuses et des méthodiques observations des Suédois. Nous n'avons point qualité pour apprécier l'exactitude philologique de la traduction; mais la clarté même du style, la rigueur des expressions scientifiques, la précision de bon aloi des moindres détails sont des marques infaillibles auxquelles on reconnaît, d'une part, le soin minutieux et la conscience de l'auteur, l'aptitude géographique dont le traducteur a déjà donné bien des preuves. Professeurs et amateurs lui seront également reconnaissants d'avoir mis à leur portée l'histoire véridique et agréable d'un des grands événements géographiques de notre époque. L'ouvrage est accompagné d'une bonne carte itinéraire et de nombreuses gravures dont le moindre mérite est une exécution soignée et vraiment artistique; ce sont aussi de précieux documents.

Le livre du docteur Henry Labonne sur *l'Islande et l'archipel des Fœroer* fait partie de la collection des voyages illustrés de la même librairie. C'est dire qu'il nous donne de la science à dose plus modeste, sous la forme indirecte, détournée et humoristique d'un récit familier. Les rapports, les conférences de M. Henry Labonne ont prouvé qu'il avait conservé, dans les moments les plus difficiles de son voyage, la volonté et l'art d'observer. Il n'a pas, comme maints explorateurs, rapporté seulement en guise de bagage scientifique des photographies, des récits d'aventures piquantes, des impressions pittoresques, bref ces amusettes que l'on promène de conférence en conférence pour entretenir la belle humeur du public souvent peu géographe des sociétés de géographie. Son joli volume, malgré l'intention formellement exprimée d'en éliminer les tables de température, les catalogues de plantes et d'animaux, en un mot l'appareil et l'apparat scientifique, laisse deviner une préoccupation constante d'observateur sagace et rigoureux. Sauf de formelles réserves sur l'histoire ancienne de Thulé, histoire que M. Labonne aborde avec une confiance aventureuse, on ne saurait que louer la manière aimable dont il mêle le récit humoristique et les constatations précises. Les voyageurs qui auront la curiosité de visiter l'Islande ne sauraient chercher un meilleur guide que le livre de M. Labonne; les lecteurs qui voudront s'en donner la paisible illusion s'amuseront fort en sa compagnie. Enfin la carte de W.-Geo. Lock, enrichie par les observations de notre compatriote, rendra service aux purs géographes, qui glaneront bien encore en cet intéressant ouvrage plus d'un renseignement précieux.

M. C. de Varigny a réuni dans son volume sur *l'Océan Pacifique* une série d'articles dont on a déjà loué la hauteur de vue et l'élégance. Ces articles ne perdent rien de leur mérite en prenant la forme d'un livre, et la raison en est simple et géométrique pour ainsi dire. Le publiciste est géographe de goût et d'instinct : toutes ses descriptions, toutes ses remarques de détail contribuent à une démonstration qui est partout invisible et présente. Combien de livres de géographie dogmatique ont donné une description hachée, incohérente, ennuyeuse, des domaines coloniaux, des États indépendants qui occupent les bords et l'intérieur du grand Océan! C'est qu'il manquait à leurs auteurs l'esprit de rapprochement et de comparaison qui, seul, donne de l'intérêt aux études géographiques. M. de Varigny aborde les sujets les plus variés, s'arrête à des considérations d'ordre différent, donne à son exposition les allures les plus capricieuses en apparence; mais le lecteur, sans la peine d'un raisonnement formel et avec l'illusion d'une course pittoresque, suit la pensée maîtresse de l'écrivain. Or, s'il est une description géographique difficile à composer, c'est bien celle des pays continentaux ou insulaires du Pacifique. Nul lien, nulle cohésion au premier regard; nulle raison de les étudier d'ensemble. M. de Varigny a trouvé le seul fil conducteur qui puisse éviter aux lecteurs de ses pages vivantes et rapides l'inquiétude des brusques sauts d'un groupe de pays à l'autre; il a vivement saisi et exprimé l'état des rivalités européennes, américaines, asiatiques, dont le grand Océan est le lieu de rencontre et le théâtre. Je connais peu de tableaux géographiques plus expressifs que ceux où l'auteur de *l'Océan Pacifique* caractérise l'ambition des colons australiens, celle des Allemands, maîtres d'une partie de la Nouvelle-Guinée, l'œuvre de la France à Tahiti, aux Marquises, en Nouvelle-Calédonie. Veut-on des renseignements précis et techniques? Qu'on lise le chapitre consacré à l'agriculture californienne. Enfin, en une matière où l'on perd trop souvent chez nous le respect de la vérité et du patriotisme, M. de Varigny apporte des qualités de tact et d'honnêteté politiques qui feront aimer son livre; il parle de notre domaine colonial en homme qui sait exactement et en penseur qui voit loin, parce qu'il a vu beaucoup et bien, parce qu'il a compris complètement et vite.

MARCEL DUBOIS.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Élections parlementaires. — Dans la Creuse, où il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Rampont, sénateur inamovible, dont le siège avait été attribué par tirage au sort à ce département, M. Sauton, conseiller municipal de Paris, radical, a été nommé sénateur, au second tour de scrutin, par 320 voix contre 317 données à M. Leclerc, républicain.

Dans la Côte-d'Or, il y a ballottage entre M. Bargy, radical, (25 545 voix), M. Prost, républicain (22 783 voix), et le général Boulanger (11 707 voix).

Dans la Seine, le général Boulanger a été élu député en remplacement de M. Hude, républicain, décédé, par 245 236 voix, contre 162 875 données à M. Jacques, président du Con-



seil général, républicain, et 17 039 données à M. Boulé, socialiste.

Sénat — Le 28, première délibération d'une proposition de loi de MM. Lisbonne et Clément concernant la procédure à suivre devant les conseils de préfecture.

Le 29, suite de la précédente discussion et vote du projet. — Adoption, après urgence déclarée, d'un projet relatif à la prolongation pendant cinq ans de l'organisation judiciaire actuelle de l'Égypte.

Le 31, vote d'une proposition de loi ayant pour objet d'abroger les dispositions relatives aux livrets d'ouvriers.

Chambre des députés. — Le 26, adoption en première lecture de projets de loi votés par le Sénat et concernant l'hypothèque légale de la femme et les privilèges du bailleur d'un fonds rural. — Suite de la discussion du projet de loi relatif à l'amélioration du port du Havre et de la basse Seine qui est voté par 310 voix contre 167.

Le 28, vote des projets relatifs aux travaux de défense à entreprendre dans les ports militaires et d'amélioration dans le port de Saint-Nazaire.

Le 29, deuxième délibération du projet de loi concernant le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les ateliers.

Le 31, discussion de l'interpellation de M. de Jouvencel sur les mesures à prendre afin de faire respecter les pouvoirs publics. M. Floquet, président du conseil, dépose le projet de loi tendant au scrutin d'arrondissement, dont il justifie la nécessité par les circonstances actuelles; M. de Cassagnac lui répond; M. Hubbard fait appel à la concentration républicaine; M. Laguerre défend l'élection de Paris; M. Clémenceau déclare qu'il ne croit pas à l'utilité des lois de répression. M. Floquet constate qu'il ne peut accepter qu'un ordre du jour de confiance proposé par M. Montaut, et qui est adopté par la Chambre.

Angleterre. — Le député William O'Brien et le prêtre Mac-Carthy ont été condamnés par le tribunal correctionnel de Skibberen à quatre mois de prison, pour avoir appuyé la Ligue nationale d'Irlande. M. Sheehy, député parnelliste, a été également condamné à six mois de prison pour contravention au bill de coercition.

Allemagne. — Au scrutin de ballottage, à Breslau, pour l'élection d'un député au Reichstag, M. Kuehn, socialiste, a été nommé par 9400 suffrages, tandis que M. Friedlander, progressiste, n'a obtenu que 8100 voix. — Le Reichstag a discuté le projet de loi relatif à l'Afrique orientale, et, sur la proposition de M. Windthorst, il en a voté le renvoi à une commission spéciale, malgré l'opposition du prince de Bismarck.

Autriche-Hongrie. — L'archiduc Rodolphe, fils de l'empereur François-Joseph et héritier du trône, est mort d'une attaque d'apoplexie, à l'âge de 32 ans, au château de Meyerling, près Vienne, où il s'était rendu pour une partie de chasse.

Faits divers. — Inauguration à Mandelieu (Alpes-Maritimes) d'une statue de Jeanne d'Arc, œuvre du sculpteur niçois Bonardel. — D'importantes manœuvres navales ont eu lieu à Toulon avec un plein succès. — Une Viennoise, Mlle Jenny Cooper, a obtenu le prix de beauté au concours de Turin. — Mlle Chopin a soutenu sa thèse de doctorat devant la faculté de médecine de Paris. — Exposition annuelle du Cercle artistique et littéraire. — Clôture de l'Exposition de Melbourne.

Nécrologie. — Mort du roi d'Annam Dong-Khan; — de M. Demanche, ancien secrétaire général du gouvernement d'Algérie; — du général de brigade d'artillerie Pourrat; — de M. Félix Langlais, architecte distingué; — de Mgr Mortier, évêque de Digne; — du banquier Nissim de Camondo; — de M. Geilion d'Anglar, collaborateur du *Gil Blas*; — de M. Antoine Carteret, chef du parti radical genevois; — de M. de Kerdrel, ancien député du Morbihan; — de M. Rinck, membre du conseil presbytéral de l'Église de la Confession d'Augsbourg; — de M. François Costa, ancien préfet, conseiller référendaire honoraire à la Cour des comptes; — du comte de Bonneau-Avenant, historien; — de M. Rosseeuw Saint-Hilaire, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Paris, membre de l'Institut.

Revue bibliographique

HISTOIRE.

M. Georges Robertet préparait depuis plusieurs années déjà une étude historique et biographique sur *les Robertet au XVIe siècle*, lorsqu'une mort prématurée est venue le surprendre. Son travail, qui n'était encore qu'à l'état d'ébauche, n'a pu être publié; mais on a du moins imprimé la plus importante des pièces justificatives qu'il avait recueillies, le Registre de Florimont Robertet (1524-1525). Florimont avait été nommé trésorier de France en 1508, et le registre qui porte son nom et qui a été rédigé par ses secrétaires constitue une source d'informations précieuses pour l'histoire de la régence de Louise de Savoie. Ce document nous a conservé, en effet, la mention de près de cinq cents actes royaux que l'on ne trouve indiqués nulle part ailleurs et que l'éditeur a soigneusement classés dans l'ordre chronologique.

Dans son ouvrage sur *la Jeunesse du roi Charles-Albert* (Plon-Nourrit), M. le marquis Costa de Beauregard s'est efforcé de dissiper l'obscurité qui entourait jusqu'ici l'étrange figure de ce souverain qui vécut de mystère et s'entoura de mystère pour mourir; qui fut le héros masqué d'un véritable roman, et demeura une énigme même pour ses familiers. Tout l'avait trompé et tout devait le tromper, et la fortune ne lui souriait que pour le perdre. Aussi, soupçonneux et défiant, cherchait-il le calme et l'oubli dans l'extase et dans un mysticisme extraordinaire. C'est dans les premières années de sa jeunesse, dans ses écrits et dans ses lettres que M. de Beauregard a pénétré le secret de sa vie; il a retracé avec une touchante sincérité la grandeur et les défaillances de ce prince, qu'il accompagne dans son récit jusque sur les marches du trône, et montré comment l'Italie moderne devait sortir de la conjonction véritablement inouïe d'un pape libéral et d'un roi révolutionnaire.

LITTÉRATURE.

Sous ce titre : *Un maître du roman contemporain, l'inimitable Boz* (maison Quantin), M. Robert du Pontavice de Heussey offre au public lettré une étude biographique et anecdotique sur Charles Dickens qui peut être considérée comme un modèle du genre. Il prend l'illustre écrivain à ses débuts, alors que, pauvre enfant déguenillé, et affamé, il travaillait misérablement dans un sous-sol humide de Londres pour gagner son pain quotidien, et il le suit à travers toutes les étapes de son existence accidentée jusqu'à ces glorieuses funérailles que lui fit sa patrie dans l'abbaye de Westminster. Chemin faisant, il nous promène avec son héros, dans l'ancien et le nouveau continent, et il nous peint, d'après les observations de l'écrivain anglais, les pays les plus divers. Il s'attache à mettre en relief la variété, l'originalité et l'humour des œuvres du fécond romancier, à signaler ces pages merveilleuses d'esprit et de tendresse, où le rire se mêle aux larmes, l'ironie à l'indignation, la satire à l'éloquence, et à montrer comment Dickens, instruit par une triste expérience, n'avait eu qu'un seul but dans sa vie, celui de servir l'humanité, en se faisant le champion des miséra-

bles, le consolateur des malheureux et le défenseur des opprimés. Cette étude magistrale, écrite dans un style clair et facile, doit être très favorablement accueillie chez nous où Dickens occupe la première place parmi les romanciers étrangers les plus populaires et les plus justement admirés.

Les maîtres du réalisme contemporain, qui se targuent bénévolement d'avoir fondé une nouvelle école littéraire, pèchent peut-être plus par ignorance que par orgueil. Ils ont eu d'illustres devanciers qu'ils ont assurément tort d'oublier et de renier; il suffit, pour s'en convaincre, de lire *l'Histoire du réalisme et du naturalisme dans la poésie et dans l'art, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours,* que vient de publier M. Paul Lenoir (maison Quantin). L'auteur, très versé dans l'étude des littératures anciennes et modernes, a montré par un examen attentif des poètes et des artistes de tous les temps et de tous les pays que ces formes particulières de la pensée humaine se retrouvaient chez tous les peuples, qu'elles avaient toujours brillé d'un vif éclat et persisté à travers les âges avec une rare énergie. Cette vue d'ensemble sur les origines et les progrès des lettres et des arts dans l'antique Orient, dans la Judée, la Grèce et Rome, dans la France du moyen âge et celle de nos jours, et dans toutes les autres contrées de l'Europe est aussi instructive que attachante.

L'étude de M. le comte de Puymaigre sur *les Vieux auteurs castillans* présente une histoire complète de l'ancienne littérature espagnole depuis ses origines jusqu'à Alphonse X. L'auteur, qui est connu en France et à l'étranger comme un des spécialistes les plus compétents en cette matière, expose dans quelles conditions se créa la langue dans laquelle furent écrites les premières productions littéraires de la Castille; il marque les influences diverses qu'elles ont subies et consacre une série de notices critiques aux plus remarquables d'entre elles.

ANTHROPOLOGIE.

L'important ouvrage que le docteur Letourneau a fait paraître sur *l'Évolution de la propriété* présente une étude d'ensemble sur la vie passée et présente de l'humanité d'où se dégagent d'utiles données pour la solution de divers problèmes économiques et sociaux agités à l'heure présente. L'auteur a retracé le développement du droit de propriété depuis ses débuts les plus lointains jusqu'à nos jours, en empruntant à l'ethnographie les renseignements que l'histoire ne peut fournir, et en considérant les races inférieures actuelles comme les représentants vivants de nos ancêtres primitifs. Il a montré qu'il semblait y avoir une sorte de contradiction morale entre le progrès des civilisations et l'évolution graduelle du droit de propriété qui, partant toujours du collectivisme, aboutit à un individualisme de plus en plus tranché. Au début, on voit les hommes se former par petits groupes et mettre tout en commun; mais lorsque leur solidarité les a suffisamment protégés contre les dangers qu'ils redoutaient, le désir de l'appropriation survient et chacun veut rester seul maître de ce qu'il a pu acquérir. Le droit de propriété exerça d'abord une heureuse influence en assurant la formation de la famille, la culture de la terre et la domestication des animaux; mais, bientôt poussé à l'excès, il devient désastreux, et tandis qu'une infime minorité détenait les richesses, les petits propriétaires dépossédés ne formaient plus qu'une tourbe asservie et avilie. Dans toutes les sociétés civilisées on observe les mêmes phénomènes qui provoquent fatalement les mêmes effets, et partout où le droit égoïste et sans frein de la propriété individuelle a dominé, il a été l'avant-coureur et la cause principale de la ruine des nations qui l'ont pratiqué. Si donc nous voulons éviter le sort des peuples qui nous ont précédés, il faut corriger l'organisation éminemment vicieuse au point de vue social et moral de la propriété foncière qui assure le triomphe de l'égoïsme. La première mesure à prendre dans ce sens, c'est, d'après le docteur Letourneau, la suppression de l'héritage, suppression non pas brutalement décrétée, mais au contraire sagement échelonnée sur une longue période, opérée sans secousses et complétée par un ensemble de dispositions prévoyantes qui lui enlèveront ce caractère arbitraire et inique qu'elle semble présenter au premier abord.

DIVERS.

M. Paul Bourde, frappé de ce fait que l'avènement de la liberté et le progrès industriel n'ont nullement influé sur notre administration, et que si nos institutions politiques s'adressent à des hommes libres, nos institutions administratives semblent faites pour des serfs, a entrepris de rechercher et d'examiner les principales réformes que comportent nos grands services publics. Il a pris tout d'abord pour sujet *les Abus dans la marine*. Le ministère de la marine offre, en effet, à son avis, un cas des plus curieux, celui d'une organisation qui n'est plus appropriée à son objet. Cette administration, qui n'a de confiance que dans le matériel qui sort de ses mains, s'est trouvée naturellement amenée à construire elle-même les navires de guerre et à fabriquer tous les accessoires qui s'y rattachent. Mais comme elle est paralysée par la rigidité des règlements, empêtrée dans les formalités les plus diverses, et que toutes sortes d'abus viennent aggraver ses charges, elle est hors d'état de rivaliser avec l'industrie privée. Il en résulte qu'aujourd'hui un cuirassé sorti des chantiers de l'État coûte sept millions de plus que lorsqu'il a été construit par des industriels et que sa construction dure dix ans au lieu de quatre. Ce simple détail suffit à montrer comment le budget de la marine s'enfle depuis dix-huit ans dans de singulières proportions, sans que les sacrifices du Trésor soient en proportion avec les résultats obtenus. Il établit en même temps l'absolue nécessité des réformes signalées par M. Paul Bourde.

M. Seignobos, qui a déjà publié un recueil d'*Extraits historiques* de Jules Michelet, vient de faire paraître une *Anthologie* (Armand Colin) destinée à mettre en lumière sous ses aspects les plus variés le génie si original et si fécond de l'illustre écrivain et à présenter au public les morceaux les plus brillants sortis de sa plume. Ces extraits sont groupés en trois séries, comprenant les trois genres d'études auxquelles Michelet consacra sa vie : la nature, la société et l'histoire. Chacun d'eux est accompagné de notes destinées à éclairer les allusions historiques, biographiques, etc., qu'il renferme, et d'une notice indiquant le caractère de l'ouvrage dont il est détaché. Le choix de ces morceaux a été fait de telle sorte qu'ils peuvent être placés sans inconvénient sous les yeux de toutes les classes de lecteurs.

Mme Pauline de Grandpré, à qui revient l'honneur d'avoir fondé et organisé l'Œuvre des libérées de Saint-Lazare si appréciée du public parisien, publie une étude sur *la Prison de Saint-Lazare* (Dentu) qui emprunte son actualité aux réformes élaborées en ce moment par l'administration pénitentiaire. L'auteur fait ressortir d'abord le fonctionnement déplorable de cette prison qui a exercé depuis vingt ans une influence néfaste sur la moralité publique. Puis, en attendant que l'on démolisse la vieille masure du faubourg Saint-Denis, il établit dans un but d'humanité et de régénération sociale la nécessité de la démembrer et de séparer les diverses catégories de détenues actuellement confondues dans une lamentable promiscuité.

Émile Raunié.

L'administrateur gérant : **Henry Ferrari.**

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (12204)



REVUE FINANCIÈRE

La Bourse est ferme, mais sans activité. En cela elle ne diffère d'ailleurs nullement des principales Bourses de l'Europe.

Depuis plusieurs années, c'est de la bonne ou de la mauvaise tenue des grandes places du Continent que dépend la tournure de notre propre marché. Les affaires sont à ce point réduites, qu'abandonné à lui-même celui-ci reste sans orientation.

Les actions de nos grands Établissements de Crédit sont calmes ; nous ne ferons d'exception que pour la Banque de France qui tend à fléchir et le Crédit Foncier qui s'améliore.

L'abaissement du taux de l'escompte de la Banque de France a eu pour conséquence habituelle de provoquer, en perspective d'une réduction dans les bénéfices, un certain nombre de réalisations de la part des porteurs d'actions ; de là, baisse dans les cours.

Quant au Crédit Foncier, sa tenue est toujours très satisfaisante, ainsi que celle des obligations foncières et communales que l'épargne recherche activement.

L'épargne a la plus grande confiance dans l'achèvement du Canal de Panama et elle est prête à donner à M. de Lesseps tout son concours pour mener à bien cette grande œuvre.

On peut déjà constater aux guichets de la Banque Parisienne, ainsi que dans les autres guichets où sont reçues les souscriptions aux **60.000 actions de la Compagnie nouvelle à laquelle est réservé d'achever** le canal de Panama, combien l'appel fait aux intéressés a trouvé d'écho. Chacun comprend que les nouveaux titres sont destinés à un classement des meilleurs et que, par conséquent, on peut s'attendre à une **importante plus-value de l'action.**

Rappelons que les intéressés de l'ancienne Compagnie ont un droit de préférence dont ils ont jusqu'ici très largement usé.

SOMMAIRE DU N° 5 DE LA REVUE SCIENTIFIQUE

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

N° 6. — 9 Février 1889. — Tome 43. — (3e série, IXe année, premier semestre.)

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

PARAISSANT LE SAMEDI

Fondée en 1863

SOMMAIRE DU N° 6

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE

Nous avons plus d'une fois fait remarquer à nos lecteurs le soin que la **Grande Encyclopédie** apporte aux articles industriels. Elle leur accorde une place relativement considérable, mais qui est bien justifiée par l'importance capitale de ces questions. On lira avec profit les articles *Bouton* et *Boyauderie* dans la 169e livraison. — Une livraison spécimen est envoyée contre 50 centimes en timbres-poste. H. LAMIRAULT et Cie, 61, rue de Rennes, Paris.



REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

1er SEMESTRE 1889. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 6. (26e ANNÉE.) — 9 FÉVRIER 1889.

SOUVENIRS DES ANNÉES DE DÉBUT

I.

ENFANCE. — INFLUENCE DES MILIEUX. — PORTRAITS D'ANCÊTRES.

Lorsqu'on a passé la cinquantaine et que, sur le revers de la colline de la vie, « la nuit douteuse » fait, comme l'a dit Victor Hugo,

... Parler le soir la vieillesse conteuse,

on cède volontiers à la tentation très douce d'évoquer tout haut les souvenirs de sa première jeunesse. Cette démangeaison autobiographique a deux causes: d'abord le plaisir égoïste et très humain qu'on éprouve à parler de soi; puis le besoin qu'on a de se rajeunir en se retrempant dans la fontaine de Jouvence du ressouvenir. — J'obéis aujourd'hui, comme beaucoup d'autres, à ces deux secrets mobiles, bien que je n'aie pas d'aventures extraordinaires à conter. Peut-être, — c'est l'excuse que je me donne hypocritement à moi-même, — les curieux de psychologie littéraire trouveront-ils quelque intérêt à connaître quelles circonstances ont poussé vers la littérature un garçon élevé dans un milieu provincial absolument réfractaire, et jusqu'à trente ans attaché, loin de Paris, à des fonctions administratives qui auraient dû à jamais le dégoûter de la manie d'écrire. — L'ennui de ces sortes de confessions rétrospectives, c'est que le *moi* y tient forcément une maîtresse place, — ce qui est gênant pour la modestie de l'écrivain, et ce qui, à la longue, peut devenir agaçant pour le lecteur. — J'essayerai de remédier à cet inconvénient en me montrant très sincère et en parlant de moi-même moins que des choses et des gens au milieu desquels j'ai vécu.

Je suis né par hasard, le 8 octobre 1833, à Marly-le-Roy où mon père avait été nommé receveur des domaines. Je dis « par hasard », car mon père était Bourguignon, ma mère Lorraine, et ils n'habitaient Marly que depuis un an quand cet événement eut lieu. Je vins au monde, non loin de la forêt, dans une petite maison de la rue des Vaux, voisine de la propriété qui appartient maintenant à Victorien Sardou. Je ne me rappelle aucunement ce premier gîte, car j'avais dix-huit mois à peine lorsque nous allâmes occuper dans la Grand'Rue une maison bâtie en équerre sur cour et jardin, et dont je vois encore la massive porte cochère cintrée formant une encoignure en retrait. C'est de là que datent mes premières souvenances assez confuses. Devant le spectacle qui se montrait à mes yeux écarquillés d'enfant, j'étais plus impressionné par les choses que par les personnes. Je ne me rappelle plus les figures des gens, mais je vois très distinctement les fleurs roses des pêchers du jardin et les chasselas pendant à la treille. Je me souviens de mes promenades sur l'emplacement du château de Marly, où je trouvais des fragments de marbre épars dans la terre fraîchement remuée; je me remémore les châtaigniers de la forêt et j'ai encore dans l'oreille le bruit mat des châtaignes tombant sur la mousse. Cette récolte des châtaignes en automne a été une de mes vives sensations de ce temps-là. — Plus tard, à l'époque de ma vingtième année, après être resté dix-sept ans dans un pays où le châtaignier ne croît pas, je traversais un matin d'oc-

tobre une châtaigneraie du Poitou; j'entendis tout à coup le bruit sourd des châtaignes pleuvant sur la mousse et je m'agenouillai dans la bruyère humide pour ramasser avec un attendrissement fraternel ces fruits à l'écorce vernissée et brune qui réveillaient en moi les sensations de ma petite enfance. — Au fond, notre personnalité est bien moins indépendante du *non-moi* que nous ne l'imaginons. Le monde extérieur nous pénètre constamment, et constamment nous lui laissons une parcelle de nous-mêmes. Quand nous y regardons attentivement, nous sommes obligés de reconnaître qu'entre nous et lui il y a une sympathique parenté dont les liens ne se rompent même pas à la mort.

C'est dans cette maison de la Grand'Rue que je reçus ma première impression morale. — Ma mère, qui était très pieuse, m'y parlait déjà du paradis et de l'enfer. Un après-midi que j'errais, désœuvré, par la cour, j'aperçus au fond de la niche à chien quatre nouveau-nés qui, en l'absence de leur mère, s'étaient blottis en boule dans la paille. Une perverse curiosité me poussa à m'emparer des petits chiens et à les porter, « pour voir », dans le bassin du jardin; mais quand je les vis nager misérablement au milieu de l'eau verdâtre, j'eus la conscience de ma scélératesse, ma sensibilité s'éveilla et je voulus repêcher les naufragés; malheureusement ils se tenaient trop loin du bord et le bassin me paraissait grand comme un lac. Je m'enfuis plein de terreur et songeant en mon âme de quatre ans que, bien certainement, l'enfer était destiné à punir de pareils méfaits. Je ne sais plus si on réussit à opérer le sauvetage des petits chiens, mais je me souviens d'avoir entendu le lendemain la locataire du rez-de-chaussée proclamer que « cet enfant était possédé et qu'il finirait mal ». — Ce fut ainsi que s'éveilla mon premier remords.

Ma mère s'ennuyait à Marly; elle avait la nostalgie de son pays lorrain; elle harcelait mon père pour qu'il sollicitât sa nomination dans le Barrois, et elle finit par y réussir. — Si, aux termes du Code, « la femme doit suivre son mari », en fait, c'est le mari qui suit sa femme. Sur cent fonctionnaires mariés, il y en a bien quatre-vingts qui finissent leur carrière dans le pays de leur femme. — Mon père, encore qu'il aimât les environs de Paris, obéit à cette loi quasi générale et, vers le printemps de 1838, nous quittâmes Marly pour Bar-le-Duc. De ce fatigant voyage de vingt-quatre heures par la diligence Lafitte et Caillard, je n'ai retenu que deux ou trois menus incidents : — une jatte de fraises en pyramide portée par une femme dans une rue de Paris; la furtive silhouette des arbres de la route qui semblaient fuir de chaque côté de la voiture; l'étrange sautillement de la mèche du fouet du conducteur sur la croupe des chevaux; puis la vue de mon grand-père nous attendant par une pluie battante dans la rue où s'arrêtaient les diligences.

C'est à Bar-le-Duc, où je suis resté jusqu'à ma dix-huitième année, que j'ai goûté les émotions, les joies et les émerveillements de l'enfance; c'est là que mes désirs d'écolier se sont éveillés, que mon cœur d'adolescent a battu; là, que chaque arbre, chaque ligne d'horizon, chaque coin de rue me racontent encore aujourd'hui des histoires familières. La ville avait alors une physionomie originale que la création du chemin de fer et les constructions militaires faites depuis 1870 ont altérée en grande partie. La ville haute, ancienne résidence des ducs de Bar, — avec les vestiges de son château, sa massive tour de l'Horloge coiffée en éteignoir, ses vieux hôtels des conseillers à la chambre des comptes, son *pâquis* aux ormes centenaires, ses jardins en terrasse dévalant jusqu'aux quartiers bas, arrosés par un canal de dérivation, — a seule conservé du caractère. Mais, à l'époque de mon enfance, la rue du Bourg, que nous habitions, offraït de quoi réjouir un poète ou un artiste, avec sa double rangée de curieuses maisons bâties au XVIe siècle, accostées presque toutes d'un perron en pierre, garni d'une rampe en fer forgé. Les façades de ces logis étaient décorées et sculptées dans le goût de la Renaissance et, le long des chéneaux du toit, de fantastiques gargouilles dégorgeaient les eaux pluviales sur la tête des passants. A l'intérieur, les pièces tendues de verdures, les cours enguirlandées d'aristoloches, les vastes greniers encombrés d'antiquailles, étaient prodigieusement suggestifs pour une imagination d'enfant. Et les hôtes de ces pittoresques demeures : — gentilshommes revenus de l'émigration, chevaliers de Saint-Louis, respectables chanoinesses minces et décolorées comme des fleurs sèches, vieux officiers de l'Empire, anciens députés à la Convention, — toutes ces figures depuis longtemps disparues, s'harmonisaient à souhait avec le cadre antique et charmant qui les enfermait.

Ma grand'mère maternelle fut chargée de m'inculquer les premiers principes de lecture. C'était une petite femme au nez camard, aux yeux bleus très vifs, au teint bilieux; alerte, remuante, économe, excellente ménagère, mais terriblement despote. Elle me tenait, pendant des heures, le nez sur mon abécédaire, dans une pièce tapissée d'un papier où étaient reproduits en grisaille des épisodes de la retraite de Russie. Les images des grognards bivouaquant dans la neige détournaient souvent mon attention, et chaque fois, une aiguille à tricoter, cinglant mes doigts, se chargeait de me rappeler à l'ordre. Je ne sais si ce fut à cette méthode démonstrative que je dus mes progrès, mais j'appris à lire très vite et le premier usage que je fis de ma science toute neuve fut de dévorer un livre de mythologie qui me tomba sous la main. Les étonnantes aventures que contait ce volume, orné d'estampes représentant les dieux et les demi-dieux, me passionnèrent. La voracité de Saturne, la jalousie de Junon, les métamorphoses de

Jupiter, les amours malheureuses d'Apollon Délien, les exploits de Bacchus et d'Hercule, Hébé, Pan, les Nymphes, toutes ces légendes si éclatantes de jeunesse et de beauté, m'enchantaient et j'y croyais absolument. Les enfants ont l'âme candide des peuples primitifs, et tout ce que je lisais était pour moi article de foi. Lorsque ma famille, scandalisée, voulut me faire revenir de mon erreur et me démontrer, à grand renfort de catéchisme et d'histoire sainte, que les récits de ma mythologie étaient de pures fables, je sentis un froid subit me tomber sur l'imagination. Le ciel des chrétiens me parut ennuyeux et gris à côté du radieux Olympe des dieux grecs. En dépit du mal qu'on se donna pour m'expliquer la supériorité du spiritualisme chrétien sur les fictions du vieux polythéisme, je ne fus jamais qu'à demi convaincu. Aujourd'hui encore je ne suis pas converti et je goûte une intime douceur à me répéter, comme une incantation, ces deux vers de Sainte-Beuve :

> Vieux paganisme antique, es-tu mort?... On le dit;
> Mais Pan tout bas s'en moque et la Sirène en rit.

Une autre influence vint me pousser sur cette pente naturaliste. Mon grand-père était un ancien forestier. Après avoir servi sous l'Empire et s'être élevé jusqu'au grade de capitaine de dragons, il avait quitté l'armée à la Restauration et, grâce à la protection de son compatriote le maréchal Oudinot, il avait été bombardé sous-inspecteur des forêts à Angoulême. Mis à la retraite en 1830, il était revenu manger sa pension dans son pays natal; mais il conservait l'amour de la vie forestière et il avait acheté aux environs de Bar un petit bois où il passait dans la belle saison une bonne partie de ses journées. Il se plaisait d'autant mieux dans cette solitude qu'il échappait ainsi aux aigres remontrances et au despotisme de ma grondeuse grand'mère. Le brave homme était tout l'opposé de sa femme: — d'humeur débonnaire, aimant à bien vivre, très gourmand, il avait le cœur sur la main, et la main toujours prête à dénouer les cordons de sa bourse. Il me gâtait et je l'adorais. Dès que le printemps pointait, je guettais anxieusement les jours de beau temps qui coïncidaient avec mes jours de congé. Je ne me tenais pas de joie, quand mon grand-père me criait, au saut du lit :

— Allons, drôle, chausse tes gros souliers, le temps est beau et nous irons au bois cet après-midi !...

Nous gravissions lentement la côte de la Chalaide, encaissée entre deux talus de vignes. En avant, sur le sol calcaire de la montée se détachait la droite et haute silhouette du grand-père, coiffé d'une casquette de cuir à oreillettes, le carnier en sautoir sur sa blouse, les jambes maigres et nerveuses protégées par des houseaux de toile bleue. En moins d'une demi-heure nous atteignions les taillis du Petit-Juré, dont les lisières bordaient tout un côté d'une plaine mamelonnée et nue. Le bois de mon grand-père, contenant à peine trois arpents, me semblait immense. Au milieu, se trouvaient deux carrés de jardin, une maisonnette de pierre couverte en planches et un *chambret* de charmille où l'on dînait. Dès en arrivant, mon grand-père allumait sa pipe, puis se mettait à greffer des sauvageons ou à sarcler les allées. Moi, j'avais la bride sur le cou. J'en profitais pour m'enfoncer dans le fourré et pousser des pointes jusqu'aux friches du voisinage, — guettant les oiseaux, observant le va-et-vient des fourmis dans les sentiers, pourchassant les papillons, me familiarisant avec les bêtes et les plantes des bois. J'allumais des feux de branches sèches au revers d'un fossé, je grimpais aux arbres, je bourrais indistinctement mes poches et mon estomac de tous les fruits sauvages : noisettes, faînes, alises et glands. Je me vautrais dans l'herbe, je me grisais de verdure. Je communiais avec la terre, et lentement la nature forestière se révélait à moi. Parfois étendu sur le sol, bercé par le frémissement des feuilles, regardant à travers les ramures la blanche fuite des nuages sur le ciel, toute ma mythologie me revenait en tête et je croyais sentir passer comme un frisson le souffle des Hamadryades, ou entendre au loin la flûte du dieu Pan...

De loin en loin, nous allions voisiner chez un vieil original, propriétaire du taillis contigu. Celui-ci était, encore plus que mon grand-père, fanatique de la vie sylvestre. Il s'était fait bâtir en plein bois une maison assez vaste où il habitait seul tout l'été comme en un campement. Il avait servi dans l'artillerie et avait eu l'avant-bras gauche emporté à Waterloo. Je ne contemplais jamais son moignon arrondi et rougeâtre, qui dépassait la chemise, sans une secrète terreur. Il se nommait Curt et avait épousé une demoiselle Huot de Goncourt, — la propre tante, je crois, de Jules et Edmond de Goncourt. — Les caractères des deux époux ne sympathisaient guère. Aussi le père Curt préférait-il au domicile conjugal la solitude de sa maison des bois où il vivait à sa guise. Il faisait son lit, cuisinait ses repas, raccommodait lui-même ses habits et ne frayait guère qu'avec des chasseurs ou avec quelques anciens compagnons d'armes. Dès que mon grand-père apparaissait au détour de l'avenue où des sapins alternaient avec des rosiers, le bonhomme Curt allait quérir des cruchons de bière au fond de sa cave; on allumait les pipes et, au pied d'un hêtre dont les branches chargées de faînes rousses retombaient au-dessus de nos têtes, les deux vieux reparlaient du temps passé.— C'étaient des discussions sans fin sur les mérites comparés de Gérard, d'Oudinot et d'Exelmans, — trois illustrations militaires meusiennes, — puis des souvenirs de garnisons dans les petites villes allemandes; le tout entremêlé de paroles d'exécration contre les Prussiens dont la mitraille avait mutilé le bras du « canonnier ». Il agitait furieusement son moignon; il jurait que tout n'était pas fini, que nous remanierions encore la carte de

l'Europe et que nous reprendrions l'autre rive du Rhin... Hélas!

Ce fut cependant à ce sauvage canonnier Curt que je dus mes premières émotions théâtrales. Il était propriétaire de la salle de spectacle; quand des troupes de passage venaient en représentation à Bar-le-Duc, il avait droit à un certain nombre de billets dont il gratifiait ses amis et entre autres mon grand-père. Vers le temps où j'entrais dans ma huitième année, la troupe départementale donna la *Fille de l'Air*, une sorte de comédie-féerie alors très en vogue. Depuis quelques mois les contes de fées étaient devenus ma lecture favorite et me passionnaient à l'égal de la mythologie. Je cajolai si bien mon grand-père qu'il se décida, malgré l'opposition de ma grand'mère, à m'emmener au spectacle. Nous pénétrâmes dans l'étroite salle peinte en vert d'eau, au moment où les amateurs qui composaient l'orchestre accordaient leurs instruments. J'attendais avec une fiévreuse impatience le moment où se lèverait le mystérieux rideau rouge qui masquait la scène. Enfin l'orchestre joua une ouverture, trois coups partis je ne savais d'où me remuèrent le cœur et je tombai en extase quand, le rideau remontant enfin jusqu'aux frises, je vis les esprits de l'air agiter leurs ailes et se balancer dans les nuages. — Il s'agissait, autant que je m'en souviens, d'une Elfe très jolie qui perdait ses ailes pour s'être amourachée d'un habitant de la terre. Il y avait dans la pièce un mélange de réalité et de fantaisie qui me charmait. Le vol des filles de l'air aux jupes de gaze et aux ailes de papillon, les décors, les trucs, le jeu des acteurs, je prenais tout au sérieux. Je fus surtout stupéfié par un génie qui n'avait qu'à souffler sur les portes pour les faire s'ouvrir à deux battants. Je m'indignais contre la longueur des entr'actes qui coupaient la pièce, et quand le rideau tomba pour la dernière fois, j'eus une grande tristesse, comme si je me séparais pour jamais de mes meilleurs amis.— L'enchantement produit par cette représentation se prolongea pendant des semaines. J'en étais comme affolé; je passais des heures à me costumer en génie, avec des ailes en papier épinglées à mes épaules, et je débitais à haute voix les fragments de dialogue que j'avais retenus. Ma mère, effrayée de cette surexcitation causée par le théâtre, s'en désolait devant une sœur de ma grand'mère que nous appelions la tante Thérèse : — Cet enfant, disait-elle, ne rêve plus que comédies... Pourvu que plus tard il ne lui prenne pas fantaisie de se faire acteur! — Non, non, répondait indulgemment ma grand' tante, mais il a de l'imagination et il pourrait bien devenir un auteur. — Qu'est-ce que c'est qu'un auteur? demandai-je, intrigué. — Un auteur, reprenait ma grand'tante, est un homme qui écrit des pièces comme celle que tu as vue; quand elles réussissent, toute la salle l'applaudit, on le couronne sur la scène, il devient célèbre... — Et il meurt à l'hôpital, achevait prosaïquement ma mère, qui tenait le métier d'auteur aussi dangereux que celui de comédien.

Chère grand'tante Thérèse! Je n'ai pas encore parlé d'elle, et cependant c'est à elle que je dois ma vocation littéraire. — Elle était restée vieille fille, non par sécheresse de cœur, mais, je crois bien, à la suite d'une inclination contrariée. Elle vivait seule au fond d'une étroite maison datant du siècle dernier, bâtie entre une *foulerie* encombrée de cuves et de tonneaux et un jardin qui se prolongeait jusqu'à la rivière. Sa figure demeure singulièrement précise au fond de ma mémoire; elle m'apparaît si vivante encore dans l'encadrement de son jardin plein de fleurs et de fruits! — Grande, solidement charpentée, avec de gros os, un long nez fortement aquilin et des allures viriles, elle avait une voix très juste, très musicale, et de magnifiques yeux bleus ombrés d'épais sourcils. Née à la fin du XVIII[e] siècle, ayant eu ses vingt ans en pleine tourmente révolutionnaire, elle était demeurée, bien qu'ardente royaliste, très indépendante d'esprit et fort libre penseuse. Elle avait la mémoire meublée des opéras de Gluck, de Rameau et de Grétry, ainsi que de beaucoup de tragédies de Voltaire. Je la vois toujours, coiffée du bonnet lorrain tuyauté et d'un tour de faux cheveux, se promenant au long de ses framboisiers, un sécateur à la main, et s'interrompant de sa besogne pour me chanter :

> Puis il me prend la main, il me la presse,
> Avec tant et tant de tendresse...,

ou pour déclamer :

> Mon Dieu, j'ai soixante ans combattu pour ta gloire...

Elle avait des clartés de tout, et dans les allées de son jardin elle me donnait mes premières leçons de botanique. — Modifié depuis et modernisé, ce jardin a perdu aujourd'hui une partie de la physionomie qu'il avait du vivant de tante Thérèse. En ce temps-là il commençait en parterre, se continuait en potager, et se terminait par un massif d'arbres plantés sous Louis XV, — frênes, sycomores, hêtres et tilleuls, qui allongeaient leurs branches au-dessus de la rivière d'Ornain. Il y avait de tout dans cet enclos un peu fouillis : des pieds d'angélique qui aromatisaient l'air, d'énormes buis en boule, des résédas qui envahissaient les allées, des oreilles-d'ours en bordure, de sveltes roses trémières, des lis à foison, puis de vénérables pruniers de reine-claude aux fruits juteux et parfumés. Arbres et plantes dataient de l'enfance de la grand'tante, les fleurs repoussaient chaque année aux mêmes places; il s'en dégageait une antique odeur, cordiale et pénétrante, qui semblait une émanation de l'esprit de la tante Thérèse. Bien souvent, après la disparition de cette excellente fille, qui mourut quand j'avais onze ans, je suis venu me réfugier dans son

jardin pour lire à mon aise, loin des fâcheux. Je m'asseyais sous les framboisiers avec mon livre, *Don Quichotte*, *Robinson suisse*, et plus tard Hugo et Musset. Je me grisais de prose ou de vers pendant des heures, jusqu'à la tombée du jour. Quand je ne pouvais plus distinguer les lignes, je fermais le livre et je donnais l'essor à mes imaginations d'écolier. J'écoutais distraitement les familières rumeurs du crépuscule : les derniers pépiements des oiseaux, les sonneries de l'église, les voix des servantes allant remplir leur cruche à la pompe; je regardais vaguement les fines silhouettes des plantes autour desquelles bourdonnaient les papillons de nuit; — à force de rêver, dans le vaporeux enténèbrement du jardin je me figurais voir se glisser la forme confuse de ma grand'tante, et je l'entendais me chuchoter à l'oreille : « Tu seras auteur... »

André Theuriet.

(*A suivre.*)

LE PANTHÉISME ORIENTAL
ET
LE MONOTHÉISME HÉBREU (1)

Mesdames, messieurs,

La religion et la science sont les deux expressions les plus élevées de la pensée humaine et les aliments les plus nécessaires, non seulement de l'intelligence, mais de la vie elle-même, de la vie collective et continue de la société. C'est en vain qu'on voudrait supprimer l'une ou l'autre et former des peuples uniquement composés, soit de croyants, soit de savants ou de philosophes, car la philosophie est, pour chaque époque, le résumé et le dernier mot de la science.

La religion a son berceau, et, en quelque sorte, sa patrie naturelle en Orient, la science en Occident, particulièrement en Europe. Quand l'Orient contemplatif, mystique, courbé sous l'empire d'immuables traditions, commence à souffrir de son immobilité et à sentir le besoin d'être mieux armé contre les lois de la nature, d'être mieux informé de ses secrets et du parti qu'on peut tirer de ses forces, alors il tourne ses regards vers l'Occident et, non content de subir l'ascendant de son génie, il se résigne à accepter sa domination. Quand, au contraire, l'Occident, abusant des procédés de l'analyse et confondant la négation, la dissolution, avec le progrès, a tari dans son sein la source des sentiments, des idées, des croyances qui sont le patrimoine éternel des âmes, alors, il tourne ses regards vers l'Orient, curieux de prendre connaissance de ses dogmes, de ses traditions enveloppées de mystères, de ses langues, de son histoire, de ses monuments artistiques et littéraires. Tel est le spectacle que nous offrent les nations les plus civilisées de l'Europe depuis la fin du dernier siècle et qui semble arrivé aujourd'hui à son plus haut degré de développement. C'est une nouvelle renaissance, une renaissance orientale, succédant à la renaissance classique, à la renaissance grecque et latine qui a répandu une si vive lumière entre le moyen âge et l'ère moderne.

Parmi les premiers promoteurs de ce mouvement, nous rencontrons Voltaire, le grand sceptique, le grand railleur, le grand démolisseur des institutions et des croyances les plus respectées jusqu'à lui ! Mais l'admiration singulièrement hyperbolique que professait Voltaire pour la philosophie et la législation de la Chine tenait moins à son goût pour l'Orient qu'à sa haine pour l'Occident chrétien. Il en est autrement de William Jones, de Volney, d'Anquetil-Duperron, tous les trois du XVIIIe siècle. Le premier, qui possédait à ce qu'on assure, jusqu'à vingt langues, entre autres l'arabe, le persan et le sanscrit, a fondé la société de Calcutta, véritable atelier de science brahmanique, de philosophie et de littérature sanscrites. Le second, je veux dire Volney, l'auteur des *Ruines* et du *Catéchisme du citoyen*, le premier modèle de nos traités de morale civique, a été poussé par une véritable passion à visiter l'Égypte et la Syrie, après avoir appris l'arabe chez les Druses du mont Liban. Le plus grand, le plus admirable des trois par la force de la volonté, c'est Anquetil-Duperron. Sans ressources, sans appui, il s'engagea comme simple soldat dans un régiment en partance pour l'Inde. Et qu'allait-il faire dans l'Inde ? Chercher les écrits qui renfermaient la religion de Zoroastre et apprendre la langue, absolument inconnue en Occident, dans laquelle ils étaient rédigés. Pour cela, il lui fallut se rendre dans une province reculée de la presqu'île hindoustanique, dans le Guzarate, où s'étaient réfugiés les sectateurs du mazdéisme, ceux qu'on appelle les Guèbres ou les Parsis, après la conquête de la Perse par les Arabes musulmans. Mais, ô cruelle déception ! les prêtres parsis, les *destours*, n'entendaient plus la langue de leur prophète et ne pouvaient plus saisir sa pensée qu'à travers une traduction relativement moderne. C'est la langue de cette traduction qu'apprit Anquetil-Duperron : ce qui ne l'empêcha pas de publier en français le *Zend-Avesta*, c'est-à-dire la bible de Zoroastre, et d'en rapporter le texte original, le texte zend, que notre immortel Burnouf déchiffra plus tard et qui est aujourd'hui une des matières de l'enseignement du Collège de France, confiée à un des membres de notre société, à M. James Darmesteter.

Les personnages que je viens de nommer ne sont que les pionniers d'une exploration à la fois plus

(1) Conférence faite par Ad. Franck à la séance générale de la Société des études juives, le 19 janvier 1889.

étendue et plus approfondie. Il me suffit, pour le but que je me propose, d'en signaler les résultats les plus importants, sans m'astreindre à aucun ordre chronologique. L'Égypte, déjà fortement entamée au point de vue scientifique par l'expédition du général Bonaparte et par l'institut créé à sa suite, a été conquise successivement par Champollion, par Mariette et par M. Maspero. A l'ancien Iran, l'ancienne Perse rendue accessible à nos recherches par Anquetil-Duperron, — Sylvestre de Sacy, Étienne Quatremère et Mohl ajoutèrent la Perse moderne. La Chine, arrachée à son isolement, ouverte aux regards de l'Europe attentive par les admirables travaux des jésuites, fut étudiée dans sa langue, dans sa littérature, dans son histoire, par Abel Rémusat, Pauthier, Stanislas Julien, Chavas et beaucoup de vivants, de jour en jour plus nombreux, que je ne puis nommer. D'autres savants, en non moins grand nombre, à la tête desquels, sans manquer de reconnaissance envers l'Allemagne et envers l'Angleterre, il me sera peut-être permis de placer Eugène Burnouf, ont répandu une abondante lumière tant sur le bouddhisme que sur le brahmanisme. Les noms des *Vèdas* et du *Bhagavat-Gita*, les légendes de Krischna et de Çakya-Mouni, les plus beaux épisodes du *Ramayana* et du *Mahabharata*, sont presque entrés dans le commerce des esprits cultivés, et il n'y a pas jusqu'à nos professeurs de lycée, je n'ose pas dire jusqu'à nos bacheliers, qui ne citent couramment les divers systèmes de philosophie indiens traduits par Colebrooke.

Est-ce tout? Non pas. L'Assyrie et la Chaldée ont eu leur tour dans cette suite non interrompue de merveilleuses conquêtes, les seules qui soient dignes de l'humanité et de la civilisation. Après le déchiffrement des hiéroglyphes, est venu celui des inscriptions cunéiformes. Je n'ai pas besoin de nommer celui qui nous a livré la clef de cette énigme, si longtemps réputée indéchiffrable. Le monde entier le connaît, il est au milieu de nous, il est assis à cette table.

A M. Oppert, — pardon! son nom vient de m'échapper, — a succédé M. Sarzec, dont les fouilles intelligentes ont enrichi nos musées et la science archéologique. Vous avez entendu, il n'y a pas longtemps, M. Dieulafoy, revenu de la Susiane, faisant la description du palais d'Assuérus et nous offrant un commentaire nouveau, recueilli sur place, du livre d'*Esther*.

Chacune de ces antiques civilisations a sa physionomie propre, a imprimé sa marque sur les œuvres qu'elle a produites, langues, religions, littératures, institutions sociales, créations de l'art. C'est par là qu'elles nous charment, nous captivent et nous éblouissent comme les rayons du soleil qui a éclairé leur naissance. Mais l'esprit qui les anime et les inspire, le fond qu'elles récèlent sous la diversité infinie de leurs formes, est le même. C'est le panthéisme. Le panthéisme, c'est la confusion de Dieu avec la nature, et de l'homme avec Dieu. L'homme et la nature ne sont dans ce système que de fugitives apparences, de pures illusions, une magie universelle, une *maïa* comme disent les Indiens. Dieu seul existe, Dieu est l'être unique. Il ne faut pas vous imaginer qu'il ait fallu un grand effort d'intelligence pour en venir là. Le panthéisme n'est, après tout, que la synthèse ou l'expression la plus complète du polythéisme. Ce sont tous des dieux, dont chacun préside à un phénomène différent de l'univers, réunis en un dieu unique dont l'univers, dans sa totalité, est la manifestion visible.

J'ai donc le droit de dire, ce que d'ailleurs l'histoire nous démontre, que tout l'Orient, avec son polythéisme illimité et exubérant, a dû nécessairement être poussé à l'idée panthéiste; même le dualisme des Perses n'est pour ainsi dire qu'un panthéisme à deux parties qui se rejoignent dans le Temps sans bornes, principe supérieur à Ormuzd et à Ahriman, et qui doit finir par les absorber.

Vous voyez tout de suite à quelles conséquences aboutit la doctrine panthéiste, qu'elle se présente comme une philosophie ou comme une religion. Si la nature et, par suite, la vie n'est qu'une apparence, elle ne mérite le respect ni en nous-mêmes, ni dans les autres; elle n'est pas digne qu'on y attache le moindre prix; on n'est pas coupable de s'en débarrasser dès qu'elle nous gêne, ou d'en débarrasser nos semblables quand ils deviennent un obstacle pour nous. D'un autre côté, si Dieu est tout, c'est lui qui est l'auteur de nos actions et non pas nous : notre volonté et notre pensée ne sont pas plus à nous que notre existence. Nous ne sommes ni libres ni responsables. Nous n'avons aucun mérite de faire le bien, nous ne sommes pas criminels en faisant le mal, ou pour parler plus exactement, le bien et le mal ne sont que des illusions, des mots vides de sens. Dieu est, lui aussi, privé de liberté, par conséquent de justice, de bonté, de prévoyance, puisqu'il n'y a rien en lui qui ne soit nécessaire.

Toutes ces conséquences, nous les trouvons réunies dans le bouddhisme, la forme la plus accomplie, la plus savante, la plus séduisante aussi du panthéisme oriental; je puis dire tout simplement du panthéisme. Vous savez que le fondateur de cette religion n'est ni Dieu, ni fils de Dieu, mais un sage, un *bouddha*, un solitaire du nom de Çakya : Çakya-Mouni. La vie est, à ses yeux, tellement méprisable qu'il se dérobe à tous les devoirs qu'elle lui impose. Fils de roi, destiné à régner sur un grand empire, marié à une femme aussi vertueuse que belle et dont il est l'idole, il quitte son palais, son trône, sa famille, son peuple, pour s'ensevelir dans la solitude. Il n'en sort que pour apprendre aux hommes à se guérir du mal de l'existence. Le remède qu'il propose, c'est l'extinction volontaire de toutes nos facultés, c'est le repos dans l'inconscience et dans l'immobilité, c'est le *nirvana*.

Au lieu des huit béatitudes de l'Évangile, il n'y en a qu'une seule dans la doctrine de Çakya-Mouni : heureux ceux qui ne vivent pas, qui n'ont jamais vécu ou qui ont cessé de vivre! Pitié pour tous ceux que la mort, non seulement la mort physique, mais la mort intellectuelle a laissés debout! De là dérive toute la morale du bouddhisme. Toutes ses vertus ne sont qu'une variante de la pitié. Pourquoi faire le mal? Pourquoi tuer, voler, mentir, exercer la vengeance? Ceux que nous voulons faire souffrir souffrent bien assez. Les avantages que nous croyons nous procurer à leurs dépens ne font qu'ajouter à nos douleurs. Satisfaire nos passions est un sûr moyen d'irriter ou d'accroître notre supplice.

Le bouddhisme, qui de l'Inde a passé dans le Thibet et dans la Chine, règne, à ce qu'on assure, sur une population de quatre à cinq cents millions d'âmes. Ne règne-t-il qu'en Orient? Ce serait une grande erreur de le croire. Un peu avant le milieu de notre siècle, le philosophe allemand Schopenhauer l'a introduit dans une portion notable des classes cultivées de la société européenne; car ce qu'on appelle le pessimisme n'est pas autre chose que la doctrine du Bouddha. Le mal qu'a déjà fait le pessimisme, je n'ai pas besoin de vous le signaler. C'est lui qui empoisonne notre littérature et nos mœurs, qui brise nos courages, énerve nos meilleurs instincts, nous laisse presque indifférents entre la liberté et un immonde césarisme.

Quel a été, dès la plus haute antiquité, l'adversaire du bouddhisme, même avant qu'il fût né, je veux dire avant qu'il fût sorti de sa gangue polythéiste? Quel est, dans le temps présent, depuis qu'il s'est transformé en pessimisme, son contradicteur le plus ardent et aussi le plus puissant, parce qu'il parle au cœur autant qu'à la raison, parce qu'il joint à l'autorité de son enseignement celle des siècles qu'il a traversés? C'est la foi en un Dieu libre et créateur, auteur de la liberté de l'homme et de son âme intelligente, en même temps que des forces aveugles de la nature et des sphères enflammées semées par milliards dans l'espace. C'est cette foi qui a reçu, dans la langue philosophique, le nom de monothéisme. Le monothéisme a été la religion du peuple hébreu bien des siècles avant de devenir celle du christianisme et des peuples les plus éclairés du monde. « Écoute, Israël : l'Éternel notre Dieu est le Dieu un », telles sont les paroles sublimes qui en forment le *Credo* et dont l'équivalent se reconnaît à peine dans les conversations de Socrate avec ses disciples et dans les *Dialogues* de Platon. On peut être fier de les avoir dans le cœur et sur les lèvres. C'est en les prononçant avec énergie que des martyrs sans nombre, hommes, femmes, enfants, sont montés sur les bûchers que dressaient pour eux, pendant une longue suite de siècles, des bourreaux qui blasphémaient le nom de Dieu et déshonoraient celui de la charité.

Cependant, au moment où nous nous préparons à célébrer le centenaire de 1789, de cette Révolution qui a proclamé les droits de la conscience et qui s'imposera toujours au respect du monde tant qu'elle échappera aux usurpations des jacobins, des communards et des césars; dans ce moment même nous assistons à une renaissance de passions antisémitiques, pendant laquelle on ose écrire que le peuple hébreu, que la race hébraïque, dans toute la durée de son existence, n'a jamais rien fait pour la civilisation, pour l'avancement moral et religieux du genre humain. Comment donc! On est allé jusqu'à soutenir que les vices et les crimes, que sa loi punit avec le plus de rigueur, sont précisément ceux dont elle était souillée : comme si les turpitudes prévues et frappées par le Code pénal nous représentaient la vie habituelle, l'état général du peuple français. C'est perdre sa peine que de répondre à cela. J'aime mieux qu'on accuse le monothéisme lui-même d'être en contradiction avec la science. Par cette accusation, l'on avoue indirectement qu'il y a une certaine science indigne de son nom, qui n'est qu'un outrage à la raison. C'est celle qui, au lieu de faire monter, comme elle s'en vante, l'animalité jusqu'à l'homme, fait rentrer l'homme dans l'animalité. C'est le système de l'évolution entendu à rebours et, pour vous dire toute ma pensée, je crains bien qu'il ne puisse pas être entendu autrement. L'évolutionnisme, au fond, n'est que la *maïa* indienne, une métamorphose éternelle et perpétuelle, une des conséquences nécessaires du panthéisme.

Voyons maintenant ce que le monothéisme hébreu, quand on le considère, non pas à son début ou dans les plus obscures périodes de son histoire, mais dans son plein développement, dans les passages les plus solennels du *Pentateuque* et des prophètes, renferme de vérités morales et religieuses. En voici la rapide énumération : Dieu n'est pas la substance inconsciente et indifférente qui se cache sous les phénomènes de l'univers, qui n'aime, ni ne hait, ni ne pense et n'obéit qu'aux seules lois d'une inexorable fatalité. C'est lui qui a créé l'univers, parce qu'il est libre et bon, parce que sa volonté toute-puissante ne relève que d'une intelligence éternelle comme lui. Il est, selon la belle expression de l'Écriture, « le Dieu vivant ».

Dieu n'a pas créé l'homme comme il a créé le monde : il l'a créé libre et intelligent et, par là même, il l'a placé à une distance incomparable au-dessus de l'animalité; car la raison et la liberté sont étrangères à l'animal, qui ne connaît que l'instinct et ignore le progrès.

Par la raison et la liberté, l'homme est initié à la loi du devoir, car il lui est ordonné de ne pas descendre au-dessous de sa nature, de ne pas corrompre sa voie, comme le dit encore l'Écriture dans son magnifique langage.

Par le devoir, éternelle loi de Dieu et loi universelle, l'homme est digne de respect et d'amour, et, ces

deux sentiments, très différents de la pitié enseignée par le Bouddha et le pessimisme moderne, il les doit non seulement à lui-même, mais à ses semblables, considérés individuellement et en masse : il les doit à l'humanité.

Oui, c'est le monothéisme hébreu qui, non content de promulguer la loi de justice sous la forme du Décalogue, forme éternelle et immuable, a aussi promulgué la loi d'amour dans cette maxime également éternelle : « Aime ton prochain comme toi-même. » Afin qu'on ne puisse douter du sens universel de ces mots, le législateur hébreu prend soin d'ajouter : « Aime l'Égyptien, car tu as été étranger en Égypte; aime l'étranger comme toi-même. » Et, d'ailleurs, les grands prophètes, tout particulièrement Isaïe, n'ont-ils pas prédit que la guerre cessera d'exister entre les hommes et que l'humanité, descendue d'un même père et d'une même mère, ne formera dans l'avenir qu'un seul peuple, qu'une seule famille, qu'une seule religion? Ah! que nous sommes loin de l'accomplissement de cette prédiction!

Qui donc a osé écrire que le genre humain ne doit rien à la race hébraïque, que cette race, emprisonnée dans son égoïsme et dans le culte de la matière, n'a jamais connu la charité, n'a jamais eu le sentiment de l'idéal et du progrès? Ceux qui ont tenu ou qui tiennent encore ce langage, je ne veux pas me rappeler leurs noms, car je craindrais de leur ressembler en manquant, comme eux, de charité et de justice.

On ne peut pas dire non plus que le code sacré des Hébreux ait oublié de prescrire l'amour de Dieu. « Tu aimeras l'Eternel, ton Dieu Jéhovah (je déteste ce nom de Javeh qui répond à une prononciation tout à fait arbitraire), tu aimeras ton Dieu Jéhovah de tout ton cœur, de toute ton âme et de toutes tes forces. » — « Soyez saints comme Jéhovah votre Dieu. » C'est ce que Platon et Pythagore ont appelé l'imitation de Dieu.

Mais il y a une condition sans laquelle le monothéisme biblique sera difficilement compris et facilement calomnié : c'est que les lois qu'il donne à la conscience et les dogmes qu'il impose à la raison, lois immuables et absolues, dogmes éternels, ne soient point confondus avec les lois positives d'un État déterminé ni avec les opinions particulières; encore moins avec les actions et les mœurs de tel ou tel personnage. En d'autres termes, il faut que le domaine de la morale et de la religion soit nettement séparé de celui de la politique et de l'histoire. Par exemple, qui oserait soutenir que les faits et gestes d'un Louis XI, d'un Charles IX, d'un Philippe II d'Espagne ou d'un Richard III d'Angleterre soient l'expression fidèle du christianisme ou que l'on trouvera l'esprit chrétien dans les lois pénales ou le droit de la guerre tels qu'ils ont existé en Europe jusqu'au milieu de ce siècle et tels qu'ils existent encore presque partout? On commet la même confusion quand on croit voir le monothéisme juif en action dans la politique des rois de Judée et d'Israël, même d'un David et d'un Salomon, ou dans la manière dont la Palestine a été conquise par Josué. Les lois civiles qui autorisent le divorce et la polygamie n'ont rien de commun avec l'union d'un seul homme et d'une seule femme que la *Genèse* nous présente comme l'idéal du mariage ou avec le portrait de la *femme forte*, c'est-à-dire de la vertueuse maîtresse de maison que nous admirons dans le livre des *Proverbes*. Il sera également permis de faire des réserves sur les lois criminelles du peuple hébreu; et cependant, dans cette partie de sa législation, on ne trouvera rien de comparable à la torture, à la question ordinaire et extraordinaire, consacrée par la jurisprudence de tous les peuples européens jusqu'à l'avènement de Beccaria et de la Révolution de 1789. Aucun des quatre supplices autorisés par le Code hébraïque contre les plus grands criminels n'égale, même de loin, celui qui fut infligé à La Barre et à Damien.

Le fond spirituel du monothéisme hébreu, une fois dégagé des faits matériels qui le contredisent et le déshonorent, nous avons devant nous ce qu'il y a de plus pur et de plus universel dans le monothéisme chrétien, ce que le héros des récits évangéliques a lui-même résumé dans ces mots : « Aime Dieu par-dessus toutes choses et ton prochain comme toi-même. »

Le judaïsme et le christianisme, ou pour les appeler de leurs vrais noms, la religion biblique et la religion évangélique, diffèrent cependant et différeront toujours l'une de l'autre sur un point capital. La première a un caractère pratique, un esprit de mesure et de modération dont elle ne se départira jamais, auquel elle emprunte son originalité et sa force. La seconde a une tendance marquée vers le mysticisme et les élans de l'âme, de nobles élans qui ne sont pas toujours d'accord avec les exigences de la vie, de la société et de la famille. En voici un exemple frappant entre tous. La religion biblique, ce qu'on oublie trop facilement, recommande le pardon des injures et veut qu'on se porte au secours de son ennemi. « Si tu vois l'âne ou le bœuf de ton ennemi succombant sous son fardeau, aide-lui à se relever. » L'Évangile prescrit de tendre la joue gauche après qu'on a été frappé sur la joue droite. Je ne fais pas la critique de ce commandement, je ne demande pas s'il est possible ou utile de s'y conformer; je me borne à signaler la différence qui le sépare de la loi biblique. Voici un autre exemple. La religion biblique vénère par-dessus tout la famille; elle prescrit d'honorer son père et sa mère, de vivre en bonne harmonie avec sa femme et ses enfants. L'Évangile recommande de quitter tout, femme, enfant, père, mère, mari, pour s'attacher uniquement à Dieu. Là encore, je m'abstiens de toute critique et me borne à signaler la différence qui a fait naître d'une part les

institutions monastiques et de l'autre le culte de la famille. Faut-il vous l'avouer? J'admire les sainte Thérèse et les Catherine de Sienne, j'admire surtout et j'aime les saintes filles de Saint-Vincent-de-Paul qu'on a si brutalement chassées des asiles de la maladie et de la souffrance. Si cela dépendait de moi, je les y rappellerais à l'instant et je réparerais l'injustice dont elles sont les victimes, au grand détriment des malheureux. Mais les vertus pratiquées dans le foyer de la famille ont aussi leur sainteté et sont d'un usage plus général. La *femme forte* des *Proverbes*, dont je parlais tout à l'heure, est levée dès l'aube afin de pourvoir aux besoins de la maison ; elle ne permet pas qu'on mange chez elle « le pain de l'oisiveté »; mais elle a la main tendue vers le pauvre et sait lui adresser des paroles de grâce.

Le rôle reconnu à cette vertueuse, à cette sainte mère de famille, nous explique pourquoi les fidèles adeptes de la religion biblique goûtent médiocrement les paroles de miséricorde que Jésus adresse à la femme adultère. On leur pardonnera leur rigueur quand on songera que la femme adultère est devenue presque la seule héroïne des abominables romans qui souillent aujourd'hui les esprits et les cœurs et qui déshonorent à l'étranger la littérature française. Pour les hommes de la Bible, la femme est responsable de ses actions aussi bien que l'homme et doit être, comme lui, punie de ses fautes.

Il y a une maxime indienne d'après laquelle « il ne faut pas frapper, même avec une fleur, une femme coupable de mille fautes ». Pourquoi cela? Parce que, dans l'opinion du législateur indien comme dans celle de notre Michelet, la femme est sans responsabilité. Je soutiens qu'on ne peut rien dire ni rien penser sur son compte qui lui soit un plus sanglant outrage.

Ce sont précisément ces dissemblances, nées d'un fond de vérités identiques, qui nous rendent compte de la persistance invincible du monothéisme biblique au milieu du monde chrétien, au milieu de la société européenne, en face des révolutions qui passent périodiquement sur la terre. Il n'y a là ni obstination aveugle d'une race, ni malédiction divine, mais un fait historique qui porte sa cause en lui-même et qui honore la nature humaine. L'obstination et l'aveuglement existent dans l'esprit de ceux qui, sous quelque symbole de foi qu'ils se rangent, manquent de justice et de charité.

AD. FRANCK.

SŒUR ET FRÈRE

Nouvelle (1)

Ce fut bien pis, quand le commerçant qui avait acheté le fonds convoité installa tout justement en face le commerce varié que Germain avait rêvé ! Le jour de l'emménagement du rival, il fit une scène violente, rudoya Hermance : « C'était bien fait pour lui ! voilà ce que c'était que de prendre une femme sans le sou ! » Elle dévora ses larmes, habituée dès longtemps à l'injustice. Mais la période de calme, de bonheur relatif était déjà finie.

En face, le commerce prospéra. Disposant d'un gros capital, on fit des aménagements luxueux, on paya de la réclame ; bientôt on vendit les mêmes marchandises que Germain à des prix inférieurs. Le petit commerçant luttait de tout son pouvoir, mais il était vaincu d'avance, ne pouvant faire de grosses mises de fonds. Chaque fois qu'un projet lui venait où le manque d'argent l'arrêtait, il avait un espoir, épiait Hermance, s'attendant à lui voir dire le mot qu'il espérait... Rien. Elle ne paraissait pas comprendre ! — Elle n'aurait eu qu'à parler, cependant ! Le chanteur n'aurait pu refuser de sauver leur situation compromise. Elle n'avait qu'à le vouloir, et une grosse somme d'argent arriverait, lui donnant les moyens de vaincre !

Ce Pactole possible le hantait. Il aurait dû abandonner la lutte, aller faire dans un autre quartier de la ville une installation modeste : Hermance le lui conseillait chaque jour. Mais il ne pouvait se résoudre à cette diminution. — Il était pourtant le beau-frère d'un homme qui n'avait qu'à ouvrir la bouche en public pour voir tomber les billets de mille ! Sa femme échangeait chaque jour avec ce millionnaire des lettres de tendresse... Et lui, pauvre imbécile, on lui avait laissé manquer la fortune, on avait laissé préparer sa ruine, faute d'une petite somme d'argent dont le chanteur ne se serait même pas aperçu ! — Oui, sans doute, il avait donné sa parole : « oublier qu'elle était la sœur d'un homme riche. » Mais cela se pouvait-il? Et pour quel misérable motif, pour quelle niaiserie sentimentale avait-on exigé cette parole?

Les comptes de fin d'année furent déplorables : il y avait sur l'an passé une diminution d'un tiers.

Les coudes appuyés sur son registre, Germain songeait, battant du pied rageusement. Hermance, debout, les yeux baissés, encore maigrie dans sa pauvre robe noire, se sentait une sorte d'angoisse, comme à l'attente d'un malheur.

Tout à coup il se leva, impétueusement :

— Alors, c'est entendu? Tu nous laisseras crever de

(1) Suite et fin. — Voy. les deux numéros précédents.

faim? Et la dégringolade viendra, la faillite, la ruine... tu t'en fiches? Quand tu n'aurais qu'un doigt à remuer, un mot à dire pour nous tirer de là, quand ton frère...

Elle l'écoutait, les yeux agrandis d'épouvante. A ce mot, elle eut un cri et tomba sur sa chaise :

— Germain! Germain! tu l'avais juré!

Oui, il l'avait juré. Mais n'était-ce pas son devoir, à elle, de le délier de sa parole en voyant le malheur s'acharner après lui? Pouvait-elle dire seulement pourquoi elle avait exigé cette parole?

— Pourquoi? Dis-le donc! Le sais-tu seulement?

Il continuait, exhalant la rage de convoitise dont il était possédé depuis une année, la colère amassée contre elle, la traitant comme si elle avait la clef d'un trésor qu'elle s'obstinât à lui refuser.

Elle n'écoutait plus, brisée, anéantie. C'était donc la fatalité! Tout ce qu'elle avait fait pour l'éviter tournait contre elle! — Et une grande lassitude la prenait de cette lutte éternelle contre ce terrible spectre, l'argent, qui revenait toujours se dresser entre elle et lui.

Pourtant elle fit un effort, essaya de discuter, de se défendre. Elle avait sa parole et ne la lui rendait pas. Mais la situation n'était pas désespérée! Il fallait quitter le quartier, fuir cette concurrence, étendre le commerce des ouvrages, le plus clair de leur gain maintenant. Elle ferait des écrans, des cheminées, des broderies pour meubles; ils prendraient un ouvrier tapissier, pourraient monter les ouvrages eux-mêmes : ce serait une source de plus gros gain. Sur ce terrain, plus artistique, pas de concurrence à craindre. Il fallait seulement avoir le courage de recommencer petitement, on se relèverait peu à peu.

Mais Germain n'écoutait rien, restait sombre, le cœur gonflé de rancune. L'espoir, qu'il nourrissait malgré tout depuis un an, qu'elle se raviserait, qu'il aurait un capital lui permettant de se mettre sur un grand pied, avait déséquilibré son cerveau jusque-là si pratique et si terre à terre. Il lui était devenu impossible d'oublier cet espoir et d'envisager sa situation comme autrefois. Il regardait sans cesse avec rage le luxe du magasin rival, se disant que, si elle l'avait voulu, ce serait à lui ce bel étalage qui faisait arrêter les passants. Il prenait en horreur sa petite boutique. Elle lui en fit visiter une autre, dans un quartier éloigné, propre et gaie, quoique modeste : il se récria à l'idée d'entrer dans ce taudis.

Il faisait des projets déraisonnables, achetait sans la consulter de gros stocks très coûteux qu'on gardait indéfiniment en magasin. Il tombait ensuite dans une sorte d'inertie, coupée de brusques colères.

C'était elle qui se donnait tout le mal, travaillant sans relâche, allant en ville montrer ses ouvrages, s'exténuant à soutenir à force de peine le petit commerce qui sombrait.

Mais il était trop tard, et tout fut inutile. En avril 1882, Germain, qui de jour en jour devenait plus sombre, annonça qu'il avait souscrit à un magasin de gros un billet dont l'échéance tombait la quinzaine suivante : trois mille francs. Il n'y en avait pas huit cents à la maison. C'était la faillite.

Il annonça cela à Hermance d'une voix brusque, en la regardant dans les yeux d'un air de défi. Elle lui jeta un regard d'angoisse... puis de grosses larmes roulèrent sur ses joues. Elle était vaincue.

Elle ne pouvait permettre cette faillite. Charles ne lui pardonnerait pas le scandale qui en résulterait, et qui lui ferait cent fois plus de tort qu'une demande d'argent. Puis, vis-à-vis de son mari, elle avait des devoirs... Ah! que n'était-elle restée seule, n'ayant pas d'obligations, pas d'intérêts en dehors de lui!

Elle céda, et à partir de ce jour tout son entrain à vivre, toute la courageuse et sereine gaieté qu'elle avait conservée malgré tout dans ses épreuves la quittèrent pour jamais.

— C'est toi qui dois écrire à ton frère, dit Germain.

Elle essaya. Mais dans sa petite chambre, assise devant son papier, elle souffrit une véritable agonie.

La lettre injurieuse écrite par Charles lorsque, deux ans auparavant, il avait cru à une demande d'argent de sa part; l'insistance blessante qu'il avait mise à l'éloigner de lui par un mariage, tous les mots, tous les regards dans lesquels elle avait senti sa méfiance, sa crainte de lui voir exploiter sa fortune, tout cela lui revenait avec une désespérante netteté de vision. Puis le souvenir de sa propre conduite, si digne jusqu'alors, de son serment de suffire, du refus encore récent de la dot qu'il avait offerte...

Le rouge lui montait au visage par brusques bouffées. Qu'allait-il penser, mon Dieu? Qu'elle avait refusé jusqu'ici par ruse, pour obtenir davantage? Elle le sentait capable de tout supposer.

Elle jeta sa plume et sanglota avec des cris d'angoisse.

Elle, très pieuse, ne pouvait accepter ce calice : elle maudissait Dieu.

— Je ne peux pas. Écris toi-même, dit-elle à son mari.

Elle eut tort, et le sentit sans pouvoir vaincre sa révolte. Une lettre d'elle, bien franche, eût fait moins de mal que le factum lourd et gauche de Germain.

Elle ne voulut même pas le lire, dominée par une honte invincible, comme les enfants humiliés qui se cachent obstinément la tête.

Méprisée par Charles! Cette idée lui donnait de tels élancements de douleur qu'elle ne songeait qu'à s'abrutir de travail pour ne plus penser.

La réponse du chanteur arriva, calme, condescendante, un peu ironique :

« ... Il tenait toujours à leur disposition la somme qu'il avait offerte en dot. Il lui eût été plus commode qu'ils l'acceptassent au moment où il l'avait proposée, et elle leur



eût peut-être permis de mener plus heureusement leur barque.

« Cette somme une fois versée, il les avertissait qu'il n'avait plus de capitaux disponibles et ne pourrait plus leur offrir autre chose qu'une pension de 2400 francs s'ils se trouvaient dans la gêne. Il leur souhaitait meilleure chance pour l'avenir. »

La somme offerte en dot, et que Charles expédia trois jours après sa lettre, était de huit mille francs.

Plus de cinq furent engloutis dans la liquidation du petit commerce. Le reste ne suffisait pas à un nouvel établissement. On prit donc un logement en ville; Germain accepta une place de premier commis chez un drapier, Hermance recommença à travailler le jour chez la couturière, le soir à ses ouvrages. On dut envoyer à la campagne, chez une tante, l'enfant dont on ne pouvait s'occuper et qui eût vagabondé tout le jour. Hermance le regretta, bien que ce petit, élevé sans mère, assez à l'aventure, fût volontaire, sournois et peu affectueux.

On vivota quelques mois. Hermance avait laissé un peu de temps s'écouler sans oser récrire à son frère.

Elle le fit cependant, au bout de sept mortelles semaines, souffrant trop de rester sans nouvelles de lui.

La réponse tarda presque un mois. Elle arriva enfin, très brève. Charles annonçait que le premier engagement de trois ans qui le liait à l'Opéra venant d'expirer, il prenait quelques mois de congé et allait faire une tournée en Amérique. « Je débarquerai à New-York, hôtel Britannia; mais j'y resterai fort peu. Je te dirai ultérieurement où tu pourras m'écrire, je voyagerai presque chaque jour. » Elle se sentit encore plus triste, l'éloignement lui paraissant plus complet.

Huit jours après la réception de cette lettre, Germain arriva un soir presque joyeux.

— J'ai pris un grand parti! dit-il en entrant.

Il venait de voir un de ses amis, chef de rayon d'un grand magasin de Paris, qui passait à Rodez quelques jours dans sa famille. Celui-ci lui avait parlé de sa situation, lui avait raconté qu'il se faisait des années énormes : quelquefois douze mille francs! Et il lui avait promis, absolument promis de le faire entrer dans ce magasin. Hermance se placerait facilement chez une couturière; Germain était décidé : on partait pour Paris!

Hermance était consternée. Recommencer la vie, à leur âge! Quitter le pays où ils avaient toujours vécu, aller à Paris! Elle se sentait une angoisse de tout cet inconnu.

Par-dessus tout, elle avait l'idée que Charles n'approuverait pas ce projet. — Comment le prévenir? — Elle pensa qu'il devait être alors à l'hôtel de New-York dont il lui avait donné l'adresse, et elle écrivit là, mettant *Faire suivre* sur l'enveloppe.

Mais l'impatience de Germain leur fit quitter Rodez avant même que la lettre pût être arrivée à destination.

Il s'occupait du départ avec un entrain qu'elle ne lui connaissait plus depuis longtemps. L'idée de quitter Rodez, qui lui était devenu odieux depuis l'écroulement de son petit commerce, le mettait en joie. Il partit plein d'espoir, dans une gaieté nerveuse; elle, toute songeuse, morne, comme effrayée.

Malgré toutes les belles promesses, arrivés à Paris en septembre, ils ne purent se caser tout de suite et mangèrent un peu d'argent. Enfin, au bout de six semaines, grâce à l'ami protecteur, Germain entra au Louvre en qualité de commis. Hermance, elle, resta plus de deux mois sans place. Malgré les recommandations chaleureuses qu'elle apportait, sa tournure provinciale, son air timide et gauche n'inspirait pas de confiance aux couturières de Paris. Elle trouva bien à placer quelques broderies, mais pour des prix misérables; elle n'était pas connue, et tous les magasins avaient leurs brodeuses attitrées. Enfin on lui écrivit d'une grande maison de couturière, boulevard Haussmann, où elle avait été accueillie froidement quand elle s'était présentée, que, renseignements pris, on lui offrait un emploi.

Elle se rendit à l'appel et fut étonnée des conditions relativement brillantes qu'on lui fit. Elle accepta bien vite, se mit au travail, et mena quelque temps une vie assez tranquille.

La maison « Cécile et Lucie Belin » avait été fondée par Cécile, la sœur aînée : une vieille fille au buste raide, étroitement sanglé, à la figure large et plate, du milieu de laquelle s'élançait, sans qu'on sût pourquoi, un grand nez prodigieusement pointu.

Mais, depuis un an, la haute direction était tombée tout entière aux mains de M. O'Donnor, qui avait épousé la sœur cadette. Beau garçon, plein de chic, sortant de chez un tailleur anglais pour dames, il avait complètement changé le genre de la maison, jusque-là tranquille et rigoureusement *comme il faut*, rapportant sans réclame ni tapage un revenu moyen, versé par une clientèle de bonne bourgeoisie. Cécile était par excellence la couturière des jeunes filles; elle décidait la délicate question du décolletage, et quand son doigt autoritaire avait tracé sur la poitrine de la patiente l'angle aigu permis aux ciseaux, la mère la plus scrupuleuse savait ne pouvoir élever aucune objection.

Avec O'Donnor tout avait changé. Les manteaux, les robes de bal avaient pris une tournure pimpante, enlevée, un peu excentrique.

L'appartement spacieux, mais sans luxe, rangé comme le parloir d'un couvent, avait été bouleversé de fond en comble. On avait mis aux fenêtres des vitraux moyen âge, changé le meuble de palissandre et velours rouge contre un mobilier sculpté style

Louis XIII. Le bureau était devenu une stalle gothique, on envoyait des prospectus imprimés comme de vieux missels, on avait mis une grosse somme à une réclame au *Figaro*. Ces changements avaient admirablement réussi, les commandes doublaient.

Et, devant l'ébahissement de Cécile, d'abord épouvantée, puis conquise par le succès incontestable, O'Donnor se caressait la barbe avec fatuité et répétait sa phrase favorite :

— Avant tout, ma chère, il faut comprendre son temps!

La pauvre Hermance ne se doutait guère que son engagement faisait partie du système de réclame si habilement inauguré par le bel O'Donnor. Frappé d'une ressemblance étonnante entre l'ouvrière qui s'était présentée chez lui et la tête connue du chanteur de l'Opéra, il avait pris des renseignements, s'adressant habilement à la maison de Rodez qui recommandait Hermance, et avait découvert sa parenté. En questionnant l'ouvrière il s'était vite aperçu, à ses brèves réponses, qu'elle désirait garder l'incognito. Sans plus l'effaroucher il l'avait engagée; il avait joui de son triomphe lorsque la première cliente à laquelle il avait envoyé sa recrue était venue lui dire en sortant :

— Mais quelle singulière figure a votre nouvelle essayeuse! On jurerait Brucchieri dans Hamlet!

— Pas si haut! avait-il répondu d'un air de mystère. Figurez-vous que c'est sa sœur! Oui, sa sœur, que j'ai trouvée dans la dernière misère! Pas un mot devant elle, surtout! Elle ne supporte pas qu'on prononce le nom de son frère!

Quand cette phrase eut été cent fois répétée, la nouvelle fit le tour de Paris. Il fut acquis que Brucchieri avait une sœur, son portrait vivant, qu'il laissait mourir de faim. Il y avait trop longtemps qu'on prônait le chanteur pour n'être pas enchanté de trouver du mal à dire de lui. Et ce fut un concert d'indignation :

— Un homme qui gagne tout ce qu'il veut! qui vient encore de se faire construire un hôtel au parc Monceau! Si ce n'est pas honteux!

— Ces cabotins, ça n'a pas de cœur!

Certaines personnes découvrirent même à cette occasion qu'il n'y avait « pas d'âme » dans le talent de Brucchieri.

Cela rapporta un nombre infini de commandes à la maison Belin; toutes ces dames voulaient voir la nouvelle ouvrière; et l'on trouvait piquant, le soir, dans le monde, de montrer sa robe et de dire :

— Jolie, n'est-ce pas? C'est la sœur de Brucchieri qui me l'a faite.

Hermance s'aperçut bien qu'on la désignait, qu'on chuchotait en la regardant. Mais elle crut qu'on se moquait de sa gaucherie, et redoubla d'efforts. D'ailleurs, en dehors de son ouvrage, elle ne parlait presque à personne, dépaysée, comme effrayée au milieu de ce mouvement inconnu, de ce luxe, de ce ruissellement d'argent.

Par-dessus tout, elle était révoltée des ignobles cancans de l'atelier, et se tenait aussi loin que possible de ce personnel de filles fardées, à l'élégance frelatée.

Elle était constamment triste et inquiète, n'ayant jamais reçu de réponse de Charles et le croyant irrité.

Puis le rigoureux hiver de Paris, auquel elle n'était pas habituée, l'éprouvait beaucoup. Elle toussait presque constamment et commençait à penser qu'elle avait la poitrine faible, comme sa pauvre mère.

Puis Germain lui donnait un très grave souci. Il ne faisait pas de brillantes affaires, dépaysé lui aussi, et manquant de jeunesse et de souplesse pour se faire au milieu nouveau dans lequel il se trouvait. Il avait un poste infime et peu d'espoir de le voir augmenter. Hermance en eût pris son parti, car elle gagnait assez, et en somme, on pouvait vivre; mais l'espèce d'inquiétude d'esprit qu'elle sentait en lui la rendait anxieuse. Chaque jour, c'étaient de nouveaux projets, puis des plaintes amères sur le manque d'argent qui entravait tout. Son caractère changeait entièrement. Habitué dès l'enfance à voir devant lui une petite existence unie, assurée, tracée à l'avance, il était pris de vertige devant l'inconnu de ce Paris. Sa tête se perdait à voir les flots d'argent qui s'engloutissaient chaque jour dans l'immense magasin dont il faisait partie... Et plus que jamais des ambitions l'envahissaient, qui plus que jamais le ramenaient à convoiter l'argent du beau-frère, aimant inévitable.

Malgré les pressantes recommandations d'Hermance, il n'avait pu se tenir de parler de ce parent illustre, et M. O'Donnor avait été un de ses confidents.

L'adroit négociant accueillait Germain avec bienveillance; il lui eut bientôt fait conter toute son histoire et daigna lui donner des conseils. Il montrait beaucoup d'étonnement :

— Comment! *il* n'a jamais donné à sa sœur qu'une misérable somme de huit mille francs? Mais c'est inconcevable!

Il éblouissait Germain de ses grandes phrases :

— Dans notre siècle, mon cher, tout a une valeur monétaire. Vous avez dans cette parenté un capital que vous seriez bien sot de laisser improductif!... Dans l'intérêt même de votre femme!...

— Mais s'*il* me refuse? disait Germain.

— Hé, grand Dieu! vous ne manquez pas de moyens de le contraindre!

Ces conversations montaient, surexcitaient Germain. Il résista quelque temps encore; puis, un jour du mois de février 1883, comme les journaux annonçaient pour le lendemain le retour de Brucchieri, il alla trouver sa femme. Devant le bel O'Donnor, qui daigna sur sa prière assister à cette explication conjugale, il lui signifia son ultimatum, avec la brusquerie d'un poltron qui se décide : — On allait le renvoyer de sa place,



dans laquelle d'ailleurs il n'avait aucun avenir. Une occasion excellente se présentait pour lui : son ami le chef de rayon allait s'établir à son compte; il l'accepterait comme associé s'il pouvait seulement fournir douze mille francs. Déjà une fois il avait manqué la fortune à cause de ses scrupules puérils, il ne recommencerait pas; il *exigeait* qu'elle allât le lendemain chez son frère et, qu'elle lui demandât en son nom cette somme, lui promettant, d'ailleurs, de lui en servir les intérêts.

O'Donnor intervenait par quelques phrases sentencieuses :

— Vous en viendrez toujours là, ma chère... Il vaut mieux que ce soit pour édifier que pour reconstruire.

Hermance se défendit avec une vigueur et une indignation qui étonnèrent Germain. Elle était, dans sa nature loyale, révoltée de ce manque de foi. Elle le lui reprocha avec véhémence, jurant qu'on ne la contraindrait jamais à cette lâcheté. Lui s'échauffa peu à peu, irrité de cette résistance, et finit par déclarer que, si elle le poussait à bout, si elle ne trouvait pas moyen d'obtenir la somme nécessaire, il ferait paraître dans les journaux certains petits articles dont Charles lui dirait des nouvelles... Elle fut prise de terreur, supplia, pleura. Lui, exaspéré, ne voulut rien entendre :

— Iras-tu demain?... Dis que tu iras demain!... Sans cela je te jure que j'irai moi-même.

Quand elle le vit ainsi buté, inébranlable, elle prit un parti :

— C'est bien, j'irai.

Puis, seule dans sa chambre, elle s'exhorta au courage : elle irait voir Charles, en effet; elle lui conterait les tourments qu'on lui faisait endurer, les exigences dont on la poursuivait. Elle lui parlerait des menaces de Germain, le suppliant de se défendre lui-même contre des convoitises qu'elle ne pouvait plus tenir en bride : — Je suis toujours trop timide avec lui; je parlerai, je lui ouvrirai tout mon pauvre cœur. Il me comprendra, il ne pourra pas me soupçonner d'être complice.

Pourtant l'idée de cette visite lui donnait de mortelles angoisses, et elle passa une nuit atroce, assise sur son lit.

Le lendemain, à deux heures, par un temps neigeux, elle partit à pied pour le parc Monceau. Son indignation de la veille s'était calmée, et elle se sentait seulement une horrible tristesse. Quelle misère! N'avoir pu garder immaculée cette affection, son seul rêve! — N'est-ce pas une fatalité que, du parent riche au parent pauvre, quelles que soient les natures et les affections, la force des choses, l'attraction de ce terrible argent ramènent inévitablement les mêmes relations : convoitise et mendicité d'une part, méfiance et impatience... sinon mépris de l'autre part. Elle n'avait pas échappé à cette loi; et elle, la rêveuse, l'héroïque désintéressée, avait éternellement porté au cœur la plaie d'argent, comme presque tous ces passants affairés qu'elle coudoyait dans les rues bruyantes.

Elle arrivait au parc Monceau; elle le traversa rapidement et entra dans une rue tranquille bordée d'hôtels de styles différents. Elle sonna à une grande porte Louis XII. On lui fit traverser de grands vestibules, monter un mignon escalier de bois à la rampe curieusement ouvragée. Puis une porte s'ouvrit. Charles était seul dans un petit salon, se promenant de long en large. Il s'arrêta brusquement quand il l'aperçut.

— Ah! c'est toi! dit-il, la voix tremblante de colère. Tu as bien fait de venir, j'allais te faire chercher.

Elle le regarda, interdite.

— Ah! tu fais bien tes calculs, toi! Tu écris des lettres dignes, tu refuses la dot qu'on t'offre, tu la fais au désintéressement, à la tendresse outragée... Puis, un beau jour, sans rien dire à personne, tu me lâches dans les jambes un joli petit scandale, en te disant : « Il financera mieux! »

Elle avait reculé jusqu'à la muraille et s'y appuyait, chancelante.

Il continua :

— Je te croyais encore à Rodez, moi! Tu avais eu soin de m'écrire à une adresse que j'avais quittée; ta lettre a couru après moi partout, et je la retrouve aujourd'hui ici. Je te croyais tranquillement dans ta province, et la première chose que j'apprends à Paris, c'est que tu es ici depuis trois mois, que tu as été faire parade de ta misère chez un couturier chic, que tu as fait crier partout que la sœur du millionnaire Brucchieri est à la mendicité. J'ouvre un journal, et j'y trouve un infâme article : « Toujours les parents pauvres! » qui va me faire tympaniser par tout Paris... Tu sais comment cela s'appelle, ces petites manœuvres-là! C'est du chantage, et des mieux conditionnés! Allons, parle! Combien te faut-il pour te taire?

Elle ne parla pas. On entendait sa respiration sifflante sortir comme un râle de sa gorge.

— Oui, tu vas refuser encore, trouver quelque histoire à me conter, et puis me jouer quelque tour meilleur pour que la somme soit plus ronde. J'aime mieux en finir tout de suite. Cinquante mille francs, dis, est-ce assez?

Elle se taisait. Il éclata, quittant son ton de raillerie, lâchant la bonde à sa colère.

— Mille tonnerres! je savais bien que c'est une rude plaie que les parents pauvres, que c'est la teigne des gens partis de rien, arrivés par eux-mêmes. J'étais bien sûr de vous voir un jour, malgré tes grandes phrases, tourner autour de ma fortune comme les papillons autour de la chandelle! C'est la force des choses, cela doit être ainsi!... Mais quand on ne vous a jamais refusé, n... de D...! quand on vous a même versé cette dot de huit mille francs que vous aviez repoussée en faisant les don Quichotte! Reconnaître ainsi mes procédés, me lancer dans les jambes tous les faiseurs de

morale, tous les larme-à-l'œil de ce Paris imbécile!... Tu as bien calculé ton affaire, va! Je te donnerai cent mille francs s'il te les faut! Si tu m'as avancé quatre sous quand j'étais moutard pour m'acheter des chaussettes, tu peux te vanter d'avoir fait là un riche placement!

Elle avança d'un pas, indignée. Toute sa pauvre vie de sacrifices, tout le labeur de ses jours et de ses nuits, toutes les heures de son existence uniquement pleine de lui, tout son amour outragé lui monta au cœur dans un flot d'amertume. Elle allait parler...

Il lui tourna le dos et ouvrit un tiroir, tirant des billets de banque à pleines mains.

— Est-ce assez, tiens? Est-ce assez? Te tairas-tu maintenant?

Elle le regarda. Sa belle figure était décomposée, rouge, contractée, la voix rauque, avec des accents populaciers. Que dirait-elle à cet homme qu'il pût comprendre? C'était profaner ses sentiments les plus chers que les étaler devant lui. Il n'y verrait qu'un calcul, il croirait qu'elle veut l'attendrir.

Elle se tut, jeta sur une table les billets qu'il lui mettait de force dans les mains, et articula seulement d'une voix étranglée :

— Je ne te ferai plus de tort. Tu ne me reverras jamais.

Puis elle sortit, chancelante, se tenant aux murailles.

Quand l'air du dehors la frappa au visage, elle passa ses mains sur son front, cherchant à rappeler ses idées. Elle ne put pas. Ses tempes battaient, ses yeux voyaient trouble, et elle se mit à marcher au hasard, très vite, se heurtant aux passants qui se retournaient. Il tombait de gros flocons de neige, qui fondaient sur le pavé des petites rues boueuses; elle sentait ses chaussures imprégnées d'eau glacée; ses vêtements se mouillaient, elle avait de longs frissons et marchait toujours devant elle, étourdie, sans penser. Au bout de près de deux heures, tout à coup elle se sentit les jambes brisées de fatigue et tomba assise sur un banc.

Elle était au bord de la Seine, près du Jardin des Plantes. Le fleuve coulait jaunâtre, sali par le dégel, entre deux berges où la neige, non piétinée, laissait une teinte claire. Les nuages blanchâtres et lourds, qui semblaient vous tomber sur la tête, laissaient filtrer un rayon blafard de soleil couchant. Une humidité pénétrante, un brouillard qui s'épaississait montait de la rivière. On distinguait à peine les objets à cent mètres autour de soi.

Hermance ne songeait pas à ce lugubre paysage. Ses yeux étaient fixés sur la berge blanche; mais ce qu'elle voyait à ce moment en imagination, c'était la petite route pierreuse et parfumée qui menait de Rodez à leur ancienne maisonnette. Les omnibus, les lourdes charrettes ébranlaient le pavé à côté d'elle... mais elle n'entendait dans son rêve qu'une voix fraîche et sonore chantant la cavatine du *Trouvère*, reportée dans le passé jusqu'au jour où il lui était apparu au tournant de la route, dans tout l'éblouissement de sa jeunesse et de sa beauté.

La voix d'un passant proféra une injure à côté d'elle, et brusquement elle frissonna, rappelée au souvenir des insultes qu'elle venait de subir elle-même.

A la place du visage jeune et radieux du frère bien-aimé, elle revit un masque rougi, convulsé, lui jetant un ricanement de mépris et de colère... Le sursaut de douleur fut tel qu'elle fit deux pas vers le fleuve qui coulait devant elle :

— Ah! mourir! mourir!

Mais elle regarda autour d'elle. Il y avait du monde, des passants, quelques bateaux amarrés à la berge : on la verrait, on l'empêcherait. Puis ce suicide, connu, ferait du tort à Charles, il maudirait même sa mort. Et pourtant, comment vivre? Accepter ces mépris, se voir forcée par son mari de ramasser l'argent insultant qu'on lui jetait tout à l'heure?... Elle éclata en larmes chaudes :

— Délivrez-moi, délivrez-moi, mon Dieu!

Un long accès de toux la secoua tout entière, et elle sourit :

— Pourquoi chercher la mort si loin?... Ne l'ai-je pas en moi?

***

La nuit tombait, les passants affairés ne la regardaient guère: elle ôta son manteau, son chapeau, les posa sur le banc, et resta assise tête nue, grelottant sous sa robe mince, couverte de la neige qui commençait à tomber fine et drue. Elle trembla longtemps, douloureusement. Puis un engourdissement la prit, et elle resta là immobile, presque inconsciente, regardant s'allumer un à un les réverbères de la rive. Puis elle s'endormit à moitié, faisant des rêves étranges, secouée de sursauts et de crises de toux.

Vers dix heures du soir, un agent de la paix lui frappa sur l'épaule. Elle comprit vaguement ce qu'il disait, donna l'adresse de la maison Belin, se rendit à peine compte qu'on la mettait en voiture et qu'on la ramenait.

Elle mourut trois jours après d'une pneumonie.

On recourut à Charles pour payer son enterrement.

LOUIS MIRAMON.

FIN.



DES CAUSES ACTUELLES DE GUERRE EN EUROPE

L'année 1888 n'a pas été marquée par de graves incidents dans les rapports des nations entre elles. L'Allemagne, avec Guillaume II comme avec Guillaume Ier, est demeurée l'axe de la politique européenne. Autour d'elles continuent de tourner l'Autriche et l'Italie, tandis que, à travers la distance, il s'exerce comme une attraction qui tend à rapprocher la Russie et la France. L'Angleterre, au contraire, s'isole de plus en plus dans son île; mais elle n'est qu'indirectement intéressée aux affaires du continent. Il semble que les peuples civilisés, ou du moins se disant tels, soient tous occupés au dehors à se partager le monde barbare. Rome n'est plus dans Rome; l'Europe, à l'heure présente, est en Asie et en Afrique.

Pourvu que rien ne la rappelle brusquement pour la bataille, annoncée, attendue, préparée depuis vingt ans! Pourvu qu'au centenaire pacifique de 1789 il n'aille pas manquer la paix! Aucun indice n'autorise à craindre la guerre, en ce moment. Mais les causes de guerre sont de deux sortes. Il y en a de contingentes, dont le propre est précisément de ne pouvoir être prévues. Il y en a de permanentes et, pour ainsi dire, de fatales, dont il est difficile de mesurer l'évolution et de dire quand elles produiront l'effet. Les causes accidentelles ne nous appartiennent pas. Elles peuvent naître un jour, jour maudit, du conflit de deux volontés souveraines ou simplement de la rencontre de deux douaniers sur une frontière. Elles sont l'inconnu et l'inconnaissable. Mais les causes permanentes naissent, ou plutôt sont nées, agissent, se développent sous nos yeux. Nous avons le devoir de les étudier, en ayant le moyen, et tandis qu'elles élaborent le mal, de chercher et de proposer le remède, s'il existe.

***

Une de ces causes, dont l'action va sans cesse croissant, et qui, par la force même des choses, approche de la maturité, la première de toutes entre celles dont l'effet est plus ou moins prochain, mais fatal, c'est l'énormité des armements en Europe et l'énormité des charges qui en est la conséquence inévitable.

Réunis, les budgets de la guerre des divers États, grands et petits, s'élèvent annuellement à près de trois milliards et demi (même sans tenir compte des augmentations toutes récentes), et les budgets de la marine à un milliard environ. Ces budgets des divers États se sont grossis en dix ans de cinq milliards, dont les deux tiers au moins imputables aux dépenses militaires et aux dettes contractées pour la guerre. Aussi la somme des dettes publiques a-t-elle atteint cent vingt milliards, sur lesquels cinquante milliards représentent la part du dernier quart de siècle, c'est-à-dire la part d'une génération. En supposant que cet endettement progressif ne s'arrête point, la dette européenne s'élèverait, vers la fin du XXe siècle, au total de quatre cents milliards.

Voilà pour les dépenses en argent.

Et maintenant combien d'hommes forment le personnel de la future guerre? Il ne faut pas abuser des chiffres, mais quoi de plus saisissant que ce tableau où sont compris les effectifs de cinq armées, en troupes actives, réserves, territoriales, jeunes gens et vieillards en état de porter les armes?

Allemagne............	5 900 000	hommes.
France...............	5 710 000	—
Russie...............	6 675 000	—
Italie.................	3 530 000	—
Autriche..............	4 315 000	—
Ensemble.........	26 130 000	hommes.

Soit, en première, en deuxième et en troisième ligne, vingt-six millions de soldats. Ce serait une partie qui se jouerait, selon les groupements probables, si on l'entamait dans les conditions présentes de la politique, avec 13 745 000 hommes d'un côté, avec 12 385 000 hommes de l'autre.

Quel formidable choc résulterait de la rencontre de ces masses humaines, on peut s'en faire une idée nette en regardant les graphiques où d'ingénieux statisticiens ont figuré par des blocs rouges, bleus et noirs les divers éléments de la puissance militaire des principaux pays. Le cube de la Russie et de la France y égale à peu près celui de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie. Une image familière à l'ancienne rhétorique était celle qui comparait l'Europe à une balance dans un des plateaux de laquelle telle nation pesait tant. De la façon la plus positive, très exactement et sans nulle métaphore, dans les graphiques des statisticiens, les États de l'Europe apparaissent comme une série de poids, série complète qui va du double kilogramme russe au milligramme de la Grèce.

***

Puisque le mal n'est ignoré de personne et puisqu'il en résulte une souffrance, une gêne universelle; puisque ces profusions d'hommes et d'argent ruinent les peuples, sans même répondre à leurs aspirations qui vont, non vers la guerre, mais vers la paix, — bien plus, en les contrariant; le remède, en bonne logique, serait ici le désarmement. On n'oserait proposer le désarmement intégral qui serait repoussé comme une utopie, et qui, présentement, en est une, en effet. Mais où trouverait-on l'obstacle à un désarmement partiel et, dans toute la force du terme, proportionnel; à un désarmement qui, sans livrer aucune puissance à la merci de ses rivales, réduirait le chiffre absolu des armements de toutes les puissances d'une quantité

convenue, d'après une règle déterminée, et les laisserait ainsi dans la même relation?

Nous ne sommes pas compétent pour indiquer les objections militaires et pour juger de leur valeur; mais il n'y a pas d'objections juridiques, pas d'objections politiques sérieuses, si l'on ne considère que la théorie pure.

Où donc est l'empêchement à ce bien? Dans l'insuffisance des gouvernements, mal servis par une diplomatie routinière et respectueuse à l'excès de la tradition et des formules, diplomatie de type monarchique, plus occupée de la gloire des princes que de l'intérêt durable des nations. Il est, l'empêchement, dans une fausse conception du rôle de l'État qui donne à la « mission de grandeur » un développement exagéré et qui exclut presque la « mission de bien-être ».

Mais, comme on ne peut, pour le moment, espérer mieux, il faut se contenter de ce que l'on a, en s'enfermant dans les bornes du possible et en ne s'avançant qu'à bon escient. Tout le possible et par conséquent tout l'utile, le plus urgent, le nécessaire est, suivant l'expression de M. Lorimer, l'illustre régent d'Édimbourg, de « diminuer le risque par la limitation de la matière combustible ».

Si l'on n'y travaille pas, la guerre, contrairement à l'adage latin, sortira de la préparation à la guerre, et le feu prendra à l'Europe.

***

Mais croire à cette « limitation de la matière combustible », croire au désarmement, au moindre armement proportionnel, n'est-ce pas admettre encore une part d'utopie? A pousser au fond l'analyse, on s'aperçoit que cette cause de conflit, la plus générale de toutes, est elle-même l'effet de plusieurs autres causes secondaires, permanentes et précises. L'Allemagne et la France arment et demeurent armées, parce qu'il y a l'Alsace-Lorraine; l'Italie et la France, parce qu'il y a Tunis et le littoral africain; l'Angleterre et la Russie, parce qu'il y a les Indes; la Russie et l'Autriche, parce qu'il y a la Galicie et les provinces des Balkans; la Russie et l'Allemagne, parce que, dans les provinces baltiques, se rencontrent et menacent de se heurter sans cesse les poussées en sens opposé du panslavisme et du pangermanisme.

Ce sont là les points douloureux où se fait le contact des nations, où il se fait sur des chairs vives.

Éviterons-nous ces dangers? Y a-t-il des moyens de les éviter? De sages et pacifiques esprits se sont posé cette question, mais il nous faut bien reconnaître que la solution à laquelle ils se sont arrêtés ne paraît pas (à raisonner toujours pour le moment présent) une solution pratique.

L'un de ces hommes de bonne volonté qui veulent la paix sur la terre, l'un de ceux qui la veulent le plus ardemment, M. le comte Kamarowsky, de l'Université de Moscou, consacrait à ce sujet une longue et attachante étude dans une des dernières livraisons de la *Revue de droit international*. Après avoir déclaré et affirmé comme un axiome qu'il était de toute nécessité, si l'on voulait aboutir à un résultat, de restreindre ses ambitions et de se tracer un programme, hors duquel on ne se laisserait pas entraîner par des déclamations aussi vaines que faciles, le comte Kamarowsky examinait séparément chacune des données du redoutable problème.

***

L'annexion de l'Alsace-Lorraine a creusé entre l'Allemagne et la France un fossé qui ne sera comblé qu'avec des centaines de milliers de cadavres. On oublierait les défaites et les humiliations; mais les départements perdus sont fidèles à nous redire, à toutes les fois qu'on les consulte par le suffrage, ce triste mot qui, décidément, est le chant historique du Rhin : « Rappelle-toi! » Voilà pourquoi personne, en France, ne songe à la revanche des milliards et pourquoi personne ne renonce, dans le secret de son cœur, à la revanche de l'Alsace. Mais de combien de revanches contraires celle-ci serait-elle suivie et quelles sanglantes perspectives n'ouvrirait-elle pas pour l'Europe!

M. le comte Kamarowsky, qui en parle froidement, avec la tête seule, tranche le différend de trois manières. On pourrait, selon lui : 1° donner définitivement l'Alsace à l'Allemagne et rendre la Lorraine à la France; 2° former de ces provinces deux ou plusieurs cantons qui pourraient être réunies à la Suisse et bénéficier de sa neutralité; 3° les constituer en un État libre et indépendant, qui serait neutralisé, démolirait ses forteresses et se placerait sous la garantie collective des puissances européennes.

Cet arrangement, sous quelque forme qu'on l'adopte, a contre lui un défaut capital : celui de ne satisfaire aucune des deux parties. Chacune des deux ne veut maintenant et ne peut vouloir que tout ou rien. Mais il va de soi que, quant à nous, nous acceptons le principe, qui est que l'Alsace-Lorraine soit consultée. Nous l'acceptons d'autant plus volontiers que nous sommes d'avance à peu près sûrs de la réponse; mais, pussions-nous avoir des doutes, que nous l'accepterions quand même, puisqu'il conserverait au moins cet avantage incontestable de substituer un état de droit à une condition basée uniquement sur un abus de la force. Seulement, si l'on fait tant que de consulter l'Alsace-Lorraine, qu'on veuille bien lui poser la question entière : Allemagne ou France? Canton suisse neutralisé, ou bien État indépendant et neutre?

***

Quelle longue route nous sépare de cette terre promise, la plus proche pourtant de celles que nous pouvons rêver, on le voit, et ce n'est pas nous qui tâcherons de le dissimuler.



Pour les pays méditerranéens, c'est-à-dire pour l'Afrique du Nord et les îles, les solutions qu'on propose sont à échéance bien plus tardive encore et nous ne les rapportons qu'en considération de la haute valeur personnelle de l'auteur. Le principe serait ici que « la répartition des pays de l'Afrique du Nord pourrait être fondée sur leur situation géographique », qui les ferait envisager comme la continuation naturelle des États européens disposés sur la côte septentrionale. Ainsi la France garderait l'Algérie et on lui céderait le protectorat de l'Égypte.

Mais pourquoi, si l'on s'en tient à la doctrine du prolongement géographique, pourquoi l'Égypte plutôt que la Tunisie, que nous devrions donner à l'Italie, avec Tripoli qu'elle prendrait? L'Espagne aurait le Maroc, Fez, et Gibraltar démantelé; le canal de Suez serait neutralisé; la Palestine serait « christianisée », c'est-à-dire qu'on en ferait un État religieux et comme un lieu de sainteté inviolable.

***

En ce qui concerne la compétition de l'Angleterre et de la Russie pour l'Asie centrale, et éventuellement pour les Indes, le comte Kamarowsky pense que les difficultés tomberont d'elles-mêmes et que la Russie n'aura plus de raisons ni de désirs d'étendre ses possessions de ce côté, « une fois la question d'Orient résolue d'une manière juste » et conformément à ses vues politiques.

Or comment la question d'Orient devrait-elle, d'après le professeur de Moscou, être résolue « d'une manière juste », qui agréerait à la Russie? Sur cette question, le principe serait que l'empire ottoman ne marche plus, s'il marche, qu'en vertu de la vitesse acquise; qu'il entre en décomposition, que déjà quelques-uns de ses membres sont tombés sous le travail de fermentations qui pullulent, et qu'il est grand temps que l'Europe assainisse ce foyer qui l'empoisonnerait. « L'homme malade » serait mort; ses voisins n'auraient plus qu'à se distribuer ses dépouilles.

Que fera-t-on, dans ce cas, de Constantinople? La donnera-t-on à la Grèce? La Russie se l'adjugera-t-elle? On la réclame pour elle comme la clef de sa maison; mais la mer Noire est une maison commune que la Russie n'habite pas seule, et les détroits sont grevés au moins de la servitude de passage. Fera-t-on la fédération slave, avec Constantinople pour métropole, ou donnera-t-on cette ville comme capitale au royaume bulgare solennellement reconnu, déclaré autonome, constitué en État de pleine souveraineté? L'Autriche se contentera-t-elle de la libre navigation du Danube, qui est, au dire de plusieurs, tout ce qu'elle peut légitimement souhaiter (1)? Le comte Kamarowsky penche vers Constantinople, capitale bulgare: ce qui équivaut, il s'en faut de peu, à Constantinople slave, et même à Constantinople russe.

***

Cette extension de son influence au Sud-Ouest restreindrait l'action de la Russie dans les provinces du Nord comme dans l'Asie centrale. Il s'agit, qu'on le remarque bien, non pas d'arrêter la poussée panslaviste, mais de la détourner et de la canaliser en autant de canaux qu'il s'élèverait, aux dépens de la Turquie, d'États slaves dans les Balkans et qu'il pourrait en naître ou en ressusciter, aux dépens communs de la Russie, de l'Allemagne et de l'Autriche, dans les régions de la Vistule et les régions baltiques. C'est ainsi qu'on reconstituerait une nouvelle Pologne avec la province de Posen enlevée à l'Allemagne et la Galicie reprise à l'Autriche: une Pologne qui devrait à tout jamais renoncer à ses anciennes frontières de 1772. Ces États slaves, jeunes ou rajeunis, seraient soumis à un régime déterminé par un congrès européen, sous la direction de la Russie et l'inspection des puissances.

Quand on aurait fait cela, lorsque l'Alsace-Lorraine aurait été neutralisée, l'Afrique du Nord partagée entre les nations rivales, la Turquie morcelée en principautés slavo-russes, la plupart des facteurs de la future guerre se trouveraient éliminés; il ne resterait en Europe que quatre ou cinq grandes machines militaires, la France, l'Allemagne, la Russie, l'Autriche, l'Italie, séparées l'une de l'autre par des territoires interposés qui joueraient entre elles le rôle de tampons, et serviraient à amortir le frottement. Et peut-être l'Europe pourrait-elle connaître alors une autre paix que cette paix coûteuse et précaire qui l'étouffe.

Pourquoi faut-il que ce rêve ne soit qu'un rêve et qu'il faille faire des généreuses spéculations de M. le comte Kamarowsky justement aussi peu de cas que de ces remaniements de la carte politique auxquels on se livre, par intervalles, dans les bureaux de quelques journaux américains, ouvrage séduisant de l'imagination, mais vanité des vanités? — Et, cependant, le temps marche, et les explosifs s'accumulent, tandis que les philosophes et les jurisconsultes discutent savamment sur l'art de les mettre en petits paquets.

***

Désarmement proportionnel, équitable partage, neutralisation de pays en litige; d'une manière plus générale, substitution aux moyens violents des moyens amiables, il en est de ces conceptions des théoriciens comme de l'enseignement d'une certaine école économique,

(1) Talleyrand, en 1805, réglait cette question d'une tout autre manière. Il voulait donner à l'Autriche la Moldavie, la Valachie, la Bessarabie et le nord de la Bulgarie. Il rejetait l'influence russe vers «l'Asie méridionale». C'est le contraire que propose aujourd'hui M. le comte Kamarowsky. — Voy. *M. de Talleyrand, l'Autriche et la question d'Orient en* 1805, dans la *Revue historique*, livraison de janvier-février 1889.



qui résout les problèmes sociaux par le retour à l'observation du Décalogue. Assurément tout serait bien si la loi était obéie. Mais comment faire pour qu'elle le soit? Assurément tout serait bien si l'on désarmait, si l'on s'entendait. Mais comment faire pour qu'on s'entende? Ces solutions juridiques, où se mire l'esprit satisfait, supposent (c'est leur défaut irrémédiable pour le moment) l'existence d'un organisme international qui n'existe pas, et que les préjugés eux-mêmes, les défiances, les rancunes, les convoitises, toutes les sources de conflit de peuple à peuple, empêchent de créer.

Il convient donc de reléguer dans l'avenir, et dans un avenir dont le premier jour nous échappe, le règne du droit en Europe. Qu'il suffise au présent de constater que les gouvernements deviennent de plus en plus des gouvernements d'opinion et que l'opinion devient de plus en plus soucieuse de la paix. L'agitation en faveur de l'arbitrage en est une preuve manifeste, malgré de regrettables écarts de langage et de conduite. On peut mesurer le chemin parcouru par la distance qu'il y a entre les effusions sentimentales et vides des humanitaires d'autrefois et les propositions à objet nettement défini, auxquelles on sait maintenant se borner. Ce n'est plus la chimère de la paix perpétuelle : on est revenu, on revient des nuages sur la terre.

***

Mais n'essayons pas de voir au delà du présent.

Dans ce que nous avons appelé les causes permanentes de guerre, il y en a d'universelles : l'énormité des armements et des dépenses, l'incapacité de les supporter longtemps, le besoin d'en finir. Il y en a d'historiques et de locales : la poussée de telle ou telle race, la formation de telle ou telle nationalité, la revendication de telle ou telle province, l'idée de venger telle ou telle défaite.

Il y en a en Europe et hors de l'Europe. Nous avons indiqué l'Alsace-Lorraine, les États des Balkans, les pays russes de la Baltique, la Tunisie, l'Égypte, les Indes. On y pourrait ajouter, pour se tenir au courant de l'actualité, la vacance imminente du grand-duché de Luxembourg et la fondation d'empires coloniaux dans l'Afrique équatoriale.

Arrivé là, nous n'aurions encore parlé que des causes extérieures. Mais il y a, dans chaque État, plus d'une cause intérieure de guerre : l'instabilité politique, l'avènement d'un parti nouveau, obligé de chercher dans une victoire hasardeuse une sorte de consécration, ou bien les embarras d'un pouvoir établi de longue date, tenté de se dérober par une diversion aux attaques de ses adversaires et de se retremper dans le prestige des armes. Et il restera, par surcroît, les causes psychologiques : l'inconscience, le mauvais vouloir, la faiblesse, la passion, l'ineptie ou la folie belliqueuse des princes.

Contre tout cela, que faire, dans le présent, pour la paix? Bien connaître les causes de guerre connaissables ; ne pas affronter l'inconnu, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur ; ne point envenimer les vieux griefs nationaux, s'appliquer à n'en point faire naître d'autres; songer constamment que la partie sera jouée, au prix d'on ne sait combien de milliards, avec trente millions d'hommes, et se dire que, pour n'être pas simplement égale à trente millions d'assassinats, cette bataille où tant de sang et tant d'or iront se perdre, doit être excusée, anoblie, sanctifiée par quelque chose de nécessaire.

CHARLES BENOIST.

UNE CONJURATION EN PORTUGAL (1)

Pombal et les Tavoras

(1758-1759)

D'APRÈS LES ARCHIVES DE LISBONNE.

II.

Tout d'abord l'événement ne faisait pas, à Lisbonne, tout le bruit qu'on aurait dû attendre. Tous n'ignoraient pas que le roi venait d'être l'objet d'une tentative d'assassinat, mais personne n'en connaissait les détails. Le cocher, Custodio da Costa, le seul témoin qui aurait pu donner des renseignements, ne se montrait pas. Le chirurgien qui avait fait le premier pansement restait muet, comme le confesseur. Il y avait évidemment consigne donnée.

Quant au roi, il ne sortait pas du palais de Belem, visible seulement pour son premier ministre et pour les gens de service. Les grands dignitaires qui se présentaient étaient reçus par Pombal, qui les rassurait sur l'état du malade. Le roi, disait-il, était retenu au lit par une saignée qu'on avait dû faire à la suite d'une légère chute ; du reste, Sa Majesté ne quitterait pas ses appartements de quelques jours, à cause du deuil de la reine d'Espagne, morte peu auparavant. La justice demeurait inerte. On ne signalait de la part de la police aucun mouvement extraordinaire.

Devant ce parti pris d'inaction et de silence, l'émotion tombait bientôt. La vie publique suivait son cours normal, et l'attention se portait sur d'autres sujets. Les conjurés, qui s'étaient séparés au premier moment, se rassuraient, croyant avoir dérouté les soupçons.

Deux mois se passaient ainsi, sans qu'un indice révélât les mesures prises dans l'ombre pour la répression de l'attentat. L'homme habile, qui en gardait la

(1) Suite. — Voy. le numéro précédent.



direction, guettait patiemment les imprudences qu'une fausse sécurité devait inspirer aux coupables. Le piège ne devait pas manquer son effet.

Le 13 décembre, la foudre éclatait. Un édit terrible était affiché, dans la matinée, sur les murs de Lisbonne et dans toutes les villes du royaume. Dans la journée, dix-huit personnes, parmi lesquelles six des plus grands seigneurs du pays, étaient arrêtées.

L'édit constatait qu'au milieu des vassaux de la Couronne, renommés pour leur loyalisme, quelques individus, oublieux de leurs devoirs, avaient combiné, dans un dessein diabolique, une conjuration sacrilège et abominable. D'abord ils y avaient préparé les esprits, en répandant de malignes prédictions, d'après lesquelles la vie du souverain ne devait pas dépasser le mois de septembre. Puis ils n'avaient pas reculé devant un abominable attentat pour confirmer leurs prophéties. — Suivait un court récit de la tentative du 3 septembre. — Pour assurer la réparation nécessaire de cette offense commise « contre les plus sacrés principes du droit divin, naturel, civil et patriotique, par des monstres horribles », l'édit publiait les décisions suivantes :

« J'établis que tous ceux qui découvriront un des coupables de l'infâme conjuration seront par moi anoblis ; s'ils sont déjà nobles, je leur ferai délivrer des brevets de *fidalgos ;* s'ils sont *fidalgos*, je les créerai vicomtes ou comtes ; s'ils sont titulaires, je leur conférerai des titres supérieurs, en y ajoutant d'autres grâces utiles et pécuniaires, etc.

« J'ai pour bon, en outre, que ces faveurs s'appliquent à tous les dénonciateurs, alors même qu'ils auraient été complices dans la conjuration, ma volonté étant de les tenir pour pardonnés à l'exception des chefs principaux de ladite conjuration...

« Et pour que personne ne puisse, par ignorance, soustraire à l'arrestation de si dangereux coupables, j'avertis tous mes vassaux que les règles établies en d'autres matières ne sont pas applicables en cas de conjuration contre le prince suprême, et que, bien au contraire, le silence gardé par ceux qui connaissent les coupables, et ne les dénoncent pas en temps opportun, entraîne contre eux les mêmes peines et la même infamie que contre les coupables eux-mêmes ; de telle sorte que ne seront excusés ni les pères qui voudraient couvrir leurs fils, ni les fils qui voudraient couvrir leur père, parce qu'avant tout prévaut l'obligation de sauvegarder le roi et la patrie, qui sont des pères communs, quand il s'agit de crimes aussi atroces et aussi contraires à l'intérêt public...

« Et pour que, dans un cas si horrible, toutes les mesures soient prises en vue d'amener l'arrestation des coupables, il me plaît de rendre cumulatives toutes les juridictions des magistrats de ce royaume sans exception d'aucune des terres de ma couronne (c'est-à-dire de conférer compétence et mandat à tous les magistrats pour l'arrestation des accusés) ; il me plaît en outre de décider que les accusés devront être arrêtés même par les simples particuliers qui viendront à les reconnaître en quelque lieu que ce soit, et qui auront à les diriger directement devant le *Ministre de la verge blanche* le plus proche, lequel les fera conduire à cette cour sous bonne garde...

« Le docteur Pedro Gonçalves Cordeiro Pereira, de mon conseil privé, conseiller du palais, etc., fera afficher le présent édit dans tous les lieux publics de la cité de Lisbonne et des autres cités et villes de ces royaumes ; et j'ordonne que les exemplaires signés par lui auront même force et même crédit que l'original lui-même, nonobstant toutes lois, dispositions ou coutumes contraires, encore qu'elles seraient de celles qui nécessitent une dérogation spéciale.

Le même acte décidait que le jugement de la cause était déféré à la *Junta de Inconfidencia* ou Cour de haute trahison, constituée sous la présidence de Pombal et de deux autres ministres, et composée de juges désignés par le roi.

Ainsi l'intention du roi et de son gouvernement n'était pas de laisser tomber l'affaire. Les prescriptions mêmes de l'édit témoignaient, au contraire, de la volonté arrêtée d'atteindre les coupables, quels qu'ils fussent, et de leur appliquer un châtiment rigoureux. Le crime était qualifié de la façon la plus sévère, la dénonciation provoquée par tous les moyens, un pouvoir extraordinaire confié à tous les magistrats, la mise hors la loi prononcée contre les coupables, une juridiction exceptionnelle instituée pour connaître de l'attentat. A l'heure même où l'affichage de l'édit commençait à Lisbonne, de nombreuses arrestations étaient opérées. Les conjurés s'apercevaient, mais trop tard, que l'on connaissait leur secret et qu'on n'avait rien négligé pour procéder à coup sûr.

Les gens du roi s'assuraient d'abord de D. José Mascarenhas, duc d'Aveiro, le chef d'une des plus illustres et des plus puissantes maisons du royaume. On le considérait comme l'auteur principal du complot. Il était en même temps l'ennemi déclaré de Pombal. Pendant les premiers jours après l'attentat, le duc avait payé d'audace. Il était resté à Lisbonne, continuant son office de grand-maître du palais, affectant une complète tranquillité, ne changeant rien à son langage. Puis, inquiété par quelques indices, il s'était retiré dans sa propriété d'Azeitão, de l'autre côté du Tage, d'où la fuite était plus facile; il y donnait rendez-vous à ses amis politiques, croyant y être à l'abri de toute atteinte. Il se trompait : des hommes sûrs ne le perdaient pas de vue. Quelques-uns de ses serviteurs s'étaient même préoccupés de voir rôder dans le voisinage des visages suspects : il en avait souri. Dans la matinée du 13 décembre, l'un d'eux, Manuel Alvares Ferreira, compromis lui-même dans l'attentat, apercevait des soldats qui se dirigeaient vers la *quinta;* il avertissait son maître en toute hâte et le suppliait de fuir. Le duc hésitait un moment; puis, haussant les épaules,

il repoussait le sage conseil et restait. Confiant dans le prestige de sa noblesse, dédaigneux de son ennemi, sans doute il murmurait le mot de Guise : — « Il n'oserait ! » — Pombal avait osé. Quelques minutes après, le duc était arrêté au nom du roi. Vainement Alvares Ferreira tirait l'épée; vainement le duc, à ce moment suprême, cherchait à résister. Tous deux étaient bientôt terrassés, enchaînés et conduits à la ménagerie de Belem, « dans la cour où étaient, avant le tremblement de terre, les bêtes féroces, comme lions, tigres et ours ».

Le même jour, on arrêtait à Lisbonne un des parents du duc, le vieux général Francisco d'Assis, marquis de Tavora. Le 4 septembre, le lendemain même de l'attentat, le marquis s'était présenté au palais de Belem, s'indignant très haut à la pensée qu'une main sacrilège eût attenté aux jours de Sa Majesté; il protestait de sa fidélité, jurant que son épée resterait toute sa vie au service du roi. Tranquillement, Pombal répondait qu'aucun attentat n'avait été commis; quant aux protestations de fidélité, il en louait la sincérité : — « C'était une nouvelle preuve des nobles et patriotiques sentiments, qui ne cessaient d'animer l'illustre famille des Tavoras. » — Le 13 décembre, à la pointe du jour, le marquis apprenait, au sortir d'un bal, que les troupes de cavalerie placées sous son commandement venaient de sortir de leurs quartiers, sur l'ordre de Pombal, pour seconder les gens de police occupés à de nombreuses arrestations. Fort mécontent, il se faisait conduire au palais, et, de haut, il demandait au ministre la raison de cet affront, ajoutant que, si on voulait aussi l'arrêter, il se tenait aux ordres de Sa Majesté. Pombal le complimentait de ces dispositions; puis il le mettait en état d'arrestation, au nom du roi, recevant lui-même l'épée du prisonnier, qu'il faisait immédiatement conduire à la ménagerie de Belem.

Quelques heures auparavant, les officiers royaux s'étaient assurés de la femme du marquis, de ses deux fils et de son gendre, ce dernier nommé Jéronymo de Ataïde, comte de Atouguia. Le fils aîné du général de Tavora, qu'on appelait le jeune marquis (*o marquez novo*) pour le distinguer du père, était marié avec une sœur cadette de ce dernier : par un privilège qui mérite d'être noté, la jeune et belle marquise D. Thereza n'était pas inquiétée; elle se retirait, avec sa petite fille, près des dames de l'ordre d'Avis, dans le couvent de Santos qui est occupé actuellement par la légation de France à Lisbonne, et elle échappait au sort de tous les siens; son nom n'était pas même écrit dans les pièces du procès.

Le véritable chef de la famille Tavora, la figure qui s'en détache avec un relief particulier, était la marquise D. Léonor, femme du général. Elle avait alors cinquante-cinq ans. Sa beauté et sa grâce lui avaient valu de brillants succès et une grande influence à la cour de João V. Sa réputation était sans tache. Jamais un soupçon ne l'avait effleurée. Mais elle portait très haut l'orgueil de sa race, et sa fierté lui avait suscité de nombreux ennemis. En 1749, son mari avait été nommé vice-roi de l'Inde. Pendant quatre ans, elle avait tenu à Goa une véritable cour. On cite d'elle un trait qui la peint. Pendant son séjour aux Indes, la femme d'un rajah lui avait offert un riche présent, mais en la qualifiant d'*Illustrissime*, et non d'*Excellence*, sur la lettre d'envoi; D. Léonor avait renvoyé le présent et la lettre, qui devaient, faisait-elle observer, lui avoir été remis par erreur, l'*Illustrissime* ne pouvant s'adresser à la vice-reine de l'Inde. En 1754, elle revenait en Portugal avec son mari; mais elle n'y retrouvait pas la situation qu'elle y avait auparavant. Le premier ministre était résolu à ne pas lui laisser reconquérir l'influence dont elle avait joui. Le roi ne la connaissait pas, et, par contre, avait des prévenances compromettantes pour la belle-fille du marquis, D. Thereza. La première faveur qu'elle sollicitait lui était durement refusée. Elle aurait voulu obtenir, pour son mari, le titre de duc: c'eût été le couronnement de la mission remplie par ce dernier aux Indes. Le roi objectait que les services « insignifiants » du marquis ne justifiaient pas une si haute récompense; que le titre de duc n'avait jamais été conféré qu'à la suite des services exceptionnels rendus par les héros qui avaient illustré l'histoire du Portugal. Directement prié, Pombal s'était borné à répondre que « la prétention était sans exemple » ! Ce refus exaspérait la fière marquise, qui ne songeait plus qu'à la vengeance. Depuis longtemps elle ne voyait plus le duc d'Aveiro, son beau-frère; elle était jalouse du rang qu'il revendiquait, de la supériorité que lui donnaient de grandes richesses : la haine commune les rapprochait bientôt. Dans sa colère, elle ne gardait plus aucun ménagement de langage; elle se montrait prête aux actes les plus violents.

Après l'attentat manqué du 3 septembre, D. Leonor était restée à Lisbonne, portant la tête haute et frondant ses adversaires. Dans la matinée du 13 décembre, les gens du roi portaient brutalement la main sur elle, la jetaient dans une voiture, et, sans lui laisser même le temps de changer de vêtements, la conduisaient au couvent *das Grillas*, entre Lisbonne et Poço de Bispo. Elle ne devait plus en sortir que pour gagner l'échafaud de Belem.

Outre ces grands seigneurs, la police arrêtait trois des serviteurs de leur maison, agents subalternes qui avaient concouru à l'exécution de l'attentat. L'un d'eux, Braz José Romeiro, volontaire de cavalerie, était fils naturel du marquis de Tavora.

Plusieurs des autres personnages qui avaient pris part à la conjuration ou joué un rôle dans la nuit de l'attentat avaient disparu.

Le bruit courait que trois jésuites avaient été enlevés secrètement et enfermés dans les cachots de la *Junqueira*. Plus tard, longtemps après le procès pour



lèse-majesté, l'un d'eux, le père Malagrida, devait reparaître, pour être condamné au bûcher par l'inquisition, non pas comme assassin, mais comme hérétique.

On ajoutait d'ailleurs que l'ordre des jésuites se trouvait compromis par la conjuration, et l'on signalait les rigueurs significatives dont il était l'objet. Le fait est que, le 9 décembre, des gardes étaient postés autour des maisons des pères, qui restaient sévèrement consignés. A partir de ce moment, il n'était attribué à chacun d'eux, pour sa nourriture, que douze sols et demi par jour; aussi disait-on qu'ils étaient réduits à faire très maigre chère. Le 19 du même mois, on avait connaissance d'une lettre qu'ils avaient essayé de faire partir pour Rome. Ils y exposaient : « qu'on avait arrêté le marquis et la marquise de Tavora, le marquis de Alorna, le comte de Atouguia, Manoel de Tavora, le duc d'Aveiro et d'autres personnages à cause de l'attentat du 3 septembre; qu'ils avaient grand besoin que les pères de Rome les recommandassent à Dieu ; qu'ils ne pouvaient dissimuler leurs craintes; que toute la communauté était fort affligée du fait du père Malagrida ; que le monde les impliquait dans l'attentat du 3 septembre, et qu'ils avaient à craindre la prison, l'extermination et l'expulsion totale de la cour et du royaume ; qu'ils étaient dans une angoisse et dans une calamité extrêmes, pleins de crainte et d'effroi, dénués de tout secours et de toute espérance !... »

Une fois manifestées, les intentions du roi devaient trouver de la part des magistrats du pays un concours empressé. Tous allaient rivaliser de zèle et d'imagination pour témoigner de leur dévouement. Le premier exemple était donné par le conseil municipal de Lisbonne, qu'on appelait alors la maison des vingt-quatre (*casa dos vinte e quatro*). Le 16 décembre, une semaine après la publication de l'édit, ce conseil formulait une humble requête, pour suggérer à Sa Majesté certaines mesures qui pouvaient compléter utilement les dispositions déjà prescrites en vue de la découverte et de la punition des coupables. Dans cette pièce curieuse, dont l'original a été conservé, il commençait par exprimer son indignation contre « les auteurs du sacrilège attentat perpétré contre la précieuse vie de Sa Majesté par une diabolique fureur d'un être qu'on ne peut qualifier d'humain, mais de bête féroce, d'un être qui non seulement sera renié comme Portugais par la postérité, mais tenu pour le monstre le plus détestable dont la société civile ait mémoire ». Le conseil s'excusait ensuite d'oser formuler un avis sur une procédure que le roi avait réglée lui-même dans sa profonde sagesse. Toutefois, « comme il arrive parfois que Dieu révèle aux petits ce qu'il cache aux savants et aux grands du monde », et aussi « afin de témoigner le zèle dont il est animé pour le service de Sa Majesté », le conseil se permettait, « avec beaucoup d'insistance, » d'exprimer les trois vœux suivants :

« 1° Nous demandons que, pour ce détestable attentat, les dénonciations secrètes soient admises, et qu'aucune des dénonciations ne soit publiée, afin que les délateurs puissent, en toute liberté et sans péril, déclarer ce qu'ils savent, que les coupables soient châtiés et les conséquences de leur crime plus sûrement évitées ;

« 2° Nous demandons aussi humblement à Votre Majesté qu'il lui plaise de suspendre pour ce cas sa royale et innée clémence, et qu'elle ordonne qu'on applique la torture à ceux qui seront légitimement soupçonnés d'avoir pris part à ce sacrilège attentat, directement ou indirectement;

« 3° Nous demandons enfin qu'après avoir été convaincus et jugés coupables de leurs atrocités inouïes, ils soient immédiatement déclarés pérégrins, étrangers, la maison des vingt-quatre et le fidèle peuple de Lisbonne ne pouvant entendre avec indifférence qu'on appelle Portugais celui qui a failli à la loyauté envers le roi, son seigneur naturel et spécialement envers Votre Majesté, à laquelle ses fidèles vassaux doivent plus qu'aucun autre peuple en Europe n'a jamais dû jusqu'à présent à son souverain ».

De pareilles propositions n'étaient pas faites pour déplaire. Elles ne présentaient d'ailleurs rien d'excessif pour l'époque, rien qui fût contraire aux règles de la procédure criminelle. Il est à présumer qu'on y fit droit. Du moins est-il certain qu'une décision spéciale, rendue en même temps que la condamnation principale, a déclaré déchus à jamais de la nationalité portugaise tous ceux qui se trouvaient impliqués « dans l'exécrable délit ».

Après l'arrestation des conjurés, opérée dans les conditions qu'on connaît, l'instruction du procès était poussée avec activité. On avait réuni, depuis le 3 septembre, tous les éléments d'information ; les témoins étaient prêts ; on tenait les principaux inculpés, et l'on avait des moyens infaillibles de déterminer leurs aveux. Il est vrai que certains des conjurés avaient disparu ; mais rien n'empêchait de les comprendre dans l'instruction, quitte à les juger plus tard contradictoirement, si on réussissait à s'assurer de leur personne. L'important était d'aller vite et de frapper fort, pour tirer de l'événement tout l'effet voulu.

La *Junta de Inconfidencia* comprenait de son côté l'intérêt qu'elle avait à ne pas s'attarder à des questions de forme et à presser la marche lente de la justice. Le 12 janvier 1759, un mois après l'arrestation, elle rendait sa sentence.

Nous n'avons pas, malheureusement, les procès-verbaux de l'instruction et des débats : il eût été intéressant de connaître l'attitude des inculpés et leur système de défense. Sur tous ces points, nous en sommes réduits aux conjectures. Mais la sentence jette un jour suffisant sur les chefs d'accusation relevés contre les détenus et permet de reconstituer les mobiles et la part de chacun dans la conjuration. C'est un acte considérable, qui ne comprend pas moins de vingt-cinq

longs paragraphes, et dans lequel le tribunal expose d'une manière détaillée tous les éléments du procès.

Les rédacteurs ont pris soin de mentionner, au début, que l'exactitude des assertions retenues par eux est établie par les confessions de la plupart des coupables eux-mêmes et par les dépositions concordantes de beaucoup de témoins. On connaît les moyens employés pour forcer les aveux et provoquer les dépositions. Il ne faut donc pas admettre sans réserve la valeur des preuves ainsi obtenues. C'est un motif de plus pour regretter la disparition des autres pièces de la procédure.

Le duc d'Aveiro aurait eu la première pensée et serait demeuré jusqu'au bout le chef du complot. — A la fin du règne de Joao V, il avait acquis une grande influence, sous le ministère de son oncle, Fr. Gaspar da Encarnaçao. L'avènement de D. José la lui avait enlevée. Il s'était vu dépouiller d'importants bénéfices, qu'il espérait avoir attachés pour jamais à sa maison. Sur tous les points son ambition était tenue en échec. Une union avait été combinée par lui entre son fils et la sœur du duc de Cadaval, dont les jours semblaient comptés ; ce brillant mariage aurait réuni à ses biens propres ceux d'une opulente famille et fait des ducs d'Aveiro les plus grands propriétaires fonciers et les plus puissants seigneurs du pays. Mais le roi, conseillé par Pombal, y avait mis son veto. De là, une haine ardente du duc contre le monarque et contre le premier ministre. Il groupait autour de lui tous les mécontents et s'exprimait en termes injurieux sur le compte du roi lui-même. Il laissait entendre que sa vie n'était plus en sûreté au palais. Une clientèle dévouée ne cessait de vanter sa puissance, allant jusqu'à dire « qu'il ne pouvait s'élever plus haut, si ce n'est sur le trône, comme roi ». Jadis il avait été en guerre ouverte avec les jésuites ; mais, depuis que ces derniers, écartés de la cour, s'étaient tournés contre le premier ministre, il s'était ouvertement réconcilié avec eux, les recevant, allant les voir et leur prodiguant les témoignages d'une sollicitude exagérée. Il avait avec eux des conciliabules à Saint-Antoine, à Saint-Roque et dans son palais même. D'après les espions qui parvenaient à en surprendre les secrets, les jésuites étaient d'avis « que l'unique moyen d'amener un changement de gouvernement était de machiner la mort de notre seigneur le roi; continuant à traiter en commun ce sacrilège et infâme projet, ces mêmes religieux promettaient au duc de larges dédommagements après l'exécution de l'infernal parricide, en faisant observer que tout s'arrangerait quand serait terminée la vie très précieuse et très glorieuse de Sa Majesté; ils exprimaient l'avis que le duc ne commettrait aucun péché, pas même véniel, en accomplissant ce parricide. » — Tels étaient les mobiles et les détestables conseils, *piarum aurium offensivos*, qui auraient amené le duc d'Aveiro à décider et à préparer l'attentat du 3 septembre.

Il ne pouvait pas agir seul. D'accord avec les jésuites, il se décidait bientôt à mettre dans le complot la marquise D. Leonor de Tavora, dont la volonté était toute-puissante sur les membres de sa famille. Tous deux étaient pourtant séparés « par une naturelle et ancienne aversion, qui résultait de l'opposition des caractères, aussi bien que des intérêts » ; mais, « d'une part, la malice desdits religieux jésuites, et, d'autre part, la malice du duc, devaient réussir à faire entrer la marquise dans leur infâme conjuration ». On connaît les motifs particuliers que cette dernière avait pour être mécontente du roi. Aucune allusion n'y est faite dans la sentence, qui représente plutôt la marquise comme la victime des funestes conseils de quelques jésuites, Joao de Mattos, Joao Alexandre, et particulièrement de Gabriel Malagrida, son confesseur.

Ce Gabriel Malagrida était, paraît-il, un père habile et éloquent, considéré comme très dangereux ; car les juges les signalent comme l'âme de la conjuration. Sous prétexte d'exercices de dévotion, il faisait venir à Setubal les divers membres de la famille Tavora et des amis de cette famille, les circonvenait et les exhortait de telle sorte qu'en peu de semaines il les mettait d'accord pour se défaire du roi par un guet-apens.

Les conjurés connaissaient les habitudes de D. José, qui sortait souvent en voiture sans escorte. Rien de plus facile que de l'attendre sur la route déserte, la nuit, quand il monterait de Belem à Ajuda. L'attentat serait mis à la charge de malfaiteurs de grands chemins, de vulgaires coupeurs de bourse. Les véritables auteurs pourraient échapper facilement aux soupçons.

Cependant, tous comptés, ils n'étaient que cinq : le duc d'Aveiro, le marquis de Tavora, ses fils et son gendre, le comte de Atouguia. Sur les cinq, deux hommes déjà âgés, les trois autres un peu jeunes : tous se défiant de leurs forces et peut-être de leur résolution. Il fallait d'autres complices, des gens dévoués, hardis et forts, prêts à toutes les besognes bien payées. Le duc d'Aveiro avait à son service deux hommes offrant toutes garanties ; il se chargeait de les embaucher. Le jour où le projet était définitivement arrêté, les nobles conjurés se cotisaient pour acheter à frais communs ces consciences mercenaires. La marquise donnait seize pièces d'or, de 4800 reis ou de 26 fr. 66 chacune ; le marquis, douze pièces et 57 600 reis ; le comte d'Atouguia, huit pièces. Le duc rassemblait les fonds, se chargeait de compléter la somme nécessaire. L'affaire devait coûter 192 000 reis, soit : 1055 fr. 55 c. Telle était, dit la sentence, la somme insignifiante qui suffisait aux barbares et féroces assassins.

Le premier spadassin, choisi par les conjurés, était Braz José Romeiro, attaché depuis dix ans à la maison militaire du marquis de Tavora, qu'il avait accompagné aux Indes. C'était un homme vigoureux, très dé-

terminé. Les deux frères Alvares Ferreira, valets de chambre du duc, et leur beau-frère, Joseph Polycarpe de Azevedo, complétaient la bande : c'étaient aussi des hommes dévoués à leur maître, décidés et sans scrupules.

Il ne restait plus qu'à arrêter le plan, à en concerter les moyens d'exécution et à se distribuer les rôles.

Il était entendu déjà que l'attaque aurait lieu, la nuit, au moment où le roi sortirait de la *quinta* de Belem. Le duc d'Aveiro, assisté d'Antonio Alvares et de Joseph Polycarpe, y suffiraient. Quant aux autres conjurés, ils se porteraient plus haut, sur le chemin, en deux embuscades, afin de venir à la rescousse, si la victime échappait par impossible aux premiers coups.

Durant quelques jours, le duc se faisait accompagner, dans ses promenades, en chaise fermée, par ses deux acolytes; il s'arrangeait de manière à leur faire rencontrer la voiture royale et à prévenir ainsi toute méprise. Antonio Alvares se procurait des manteaux et des perruques, que les complices devaient revêtir, le soir venu, pour dissimuler leur identité. Le même Alvares achetait à un bohémien de passage, pour lui et Joseph Polycarpe, deux chevaux qui ne pouvaient être connus à Lisbonne. Le duc lui recommandait aussi d'acheter tout exprès des armes, afin que la police n'en pût tirer aucune indication, si elles venaient à être saisies sur le théâtre de la lutte. Alvares ne tenait pas compte de la recommandation; il prenait sa propre carabine et armait son second d'une carabine et d'un pistolet empruntés à un voisin. C'était une imprudence dont l'instruction ne devait pas manquer de tirer profit. Enfin, on convenait qu'on se réunirait, vers le soir, dans la *quinta* que le duc avait à Belem, et d'où chacun pourrait, sans être vu, gagner sa place à la nuit close. Le coup fait, on se retrouverait de nouveau à la même *quinta*.

Comme on voit, les précautions étaient prises comme dans un mélodrame de théâtre.

L'occasion propice se présentait le 3 septembre. Dans la soirée, tous les conjurés se trouvaient à leur poste. A onze heures, le roi sortait en voiture de la *quinta do Meio*. Aussitôt le duc d'Aveiro s'élançait pour tuer le cocher d'un coup de feu. Mais son mousqueton ratait et le cocher enlevait les mules à fond de train. On sait déjà comment les deux valets, déconcertés par l'incident, déchargeaient en galopant leur carabine sur la voiture. On connaît à quelle heureuse inspiration, à quel concours de circonstances D. José devait d'éviter les autres embuscades et d'échapper au guet-apens.

Quelques minutes plus tard, tous les conjurés se retrouvaient, comme il était convenu, à la *quinta* du duc. Ils étaient d'autant plus émus qu'ils ignoraient si l'attaque avait réussi. Ceux qui étaient plus haut, sur la route, avaient entendu les deux coups de feu; mais ils avaient observé que la voiture avait aussitôt rebroussé chemin vers la ville. Le roi était-il mort? A cette question, personne ne pouvait répondre. Alvares et Polycarpe protestaient qu'ils avaient fait pour le mieux et que leurs coups, bien dirigés, devaient avoir porté; mais ce n'était qu'une présomption. Le duc était furieux. Il avait encore à la main son mousqueton; dans un mouvement de colère, il le brisait contre une pierre en s'écriant :

— Que le diable t'emporte, toi qui ne me sers pas quand je veux! (*Valhão-te os diablos, que quando eu te quero não me serves!*)

Et comme ses compagnons exprimaient encore, en blasphémant, la crainte que le roi n'eût échappé, il ajoutait :

— N'importe! s'il n'est pas mort, il mourra!

Puis, comme le temps passait inutile, il mettait fin à la réunion et, par prudence, enjoignait à chacun des conjurés de rentrer immédiatement chez lui. Ils devaient se réunir de nouveau le lendemain.

Dans la matinée du 4 septembre, les neuf complices se rassemblaient dans un hangar situé au fond du jardin du duc. Tous savaient que le roi survivait. Le dépit et la crainte les surexcitaient à la fois. C'était d'abord un feu croisé de récriminations. Au duc on reprochait d'avoir mal chargé son arme. Celui-ci s'en prenait à Alvares et à Polycarpe. La marquise témoignait une agitation extrême; elle n'avait pas de mots assez durs pour flétrir ces vaillants cavaliers qui, à neuf, n'avaient pas su arrêter deux hommes et s'en défaire. Ceux qui avaient attendu sur le haut du chemin protestaient que les choses se fussent passées autrement, si la voiture royale fût venue jusqu'à eux.

Cette première satisfaction donnée à la colère, l'inquiétude prenait le dessus. De longtemps il ne pouvait être question de tenter un nouveau coup. L'essentiel était de détourner les soupçons. Il suffisait pour cela que chacun continuât les habitudes de sa vie normale, sans proférer une parole, sans rien faire qui fût de nature à éveiller l'attention. Le roi n'avait pu rien voir; le cocher n'avait sans doute pas reconnu les assaillants. Il y avait donc beaucoup de chances pour que le mystère ne fût pas dévoilé. Le duc faisait appel au sang-froid et à la prudence de tous. Aux gens de service surtout il adressait des recommandations minutieuses. Il leur dictait le langage qu'ils auraient à tenir pour établir un alibi; il leur prescrivait de ne pas vendre immédiatement les deux chevaux achetés quelques jours auparavant, cette vente pouvant être suspecte; enfin, il les renvoyait presque rassurés, en leur adressant ces derniers mots :

— Silence! Le diable même ne peut le savoir, si vous ne le dites pas!

***

(La fin prochainement.)

COURRIER LITTÉRAIRE

I.

Sauf l'innocent charlatanisme du titre, qui attirera à M. Gagnière quelques lecteurs indignes de lui, je vois peu à blâmer, beaucoup à louer dans ce livre aimable et érudit, *les Confessions d'une abbesse au* XVIe *siècle* (1). En l'ouvrant, on pensera sans doute à deux livres fameux, *la Religieuse*, de Diderot, et les *Lettres de la religieuse portugaise*. Les amateurs de turpitudes seront déçus : ils ne trouveront pas dans le volume de M. Gagnière les gravelures qu'enfantait libéralement le cerveau congestionné de Diderot et que sa merveilleuse plume traduisait en beautés littéraires. Les délicats n'y trouveront pas non plus cette admirable flamme de passion qui brûle le papier de Marianne Alcoforado et qui a, par deux fois, ému ce siècle : la première fois lorsque les lettres furent découvertes par Mme de Souza, et la seconde lorsque Sainte-Beuve les exhuma. En revanche, on y rencontrera, avec la vérité du document, que ne comporte pas la fantaisie libidineuse de Diderot, une variété de ton qui n'existe pas chez la religieuse portugaise, laquelle, pauvre fille! n'a qu'une seule note, pénétrante, mais plaintive et monotone. Toutes les fadeurs et toutes les horreurs du XVIe siècle italien sont, en abrégé, dans l'ouvrage de M. Gagnière.

L'abbesse dont il s'agit s'appelait Felice Raspona. Née d'un des condottieri qui suivirent Bourbon au siège de Rome, elle appartenait à cette famille d'illustres bandits qui tint Ravenne sous la terreur pendant trois quarts de siècle. Les crimes des Rasponi sont résumés dans le premier et le dernier chapitre, de façon à encadrer d'un prologue et d'un épilogue dramatiques cette idylle, nuancée de satire, dont tous les éléments sont des fragments d'histoire, scrupuleusement contrôlés. Le *fatto della camera*, le *fatto delle teste*, et, par-dessus tout, le massacre de la maison Diedi, couronnement sanglant de cette longue série de forfaits, peuvent soutenir la comparaison avec les boucheries shakespeariennes de *Titus Andronicus* ou avec les horreurs contemporaines de *la Tosca*.

Fille, sœur, tante de ces assassins, Felice Raspona, l'abbesse de Saint-André de Ravenne, a été plus d'une fois leur victime, jamais leur complice. La cruauté de sa mère l'a jetée dans le cloître avant quinze ans; mais le cloître était loin d'être une prison, comme on en jugera par une page de M. Gagnière, qui donnera une idée de sa manière agréable et pittoresque :

« Dès l'aube, la ruche est en mouvement. La loge de la sœur tourière, prise d'assaut, voit défiler laquais, fournisseurs, marchands à la toilette. Tout ce monde interlope assomme de demandes et de questions la sœur Benedetta, une boiteuse à l'œil vif et noir, qui montre ses dents blanches en jurant comme une païenne... Le va-et-vient est étourdissant. Les bouquets, les vases de fleurs, les pâtisseries, les boîtes de confitures, les paniers de comestibles vont s'entassant dans la loge, à la grande satisfaction de la Benedetta, qui, pour sa complaisance discrète, prélève une part sur tout cela. Nous la trouvons en grande confidence avec une petite juive aux cheveux gras et luisants, qui lui glisse furtivement, avec une lettre, un écrin de bijoux. Qui ne connaît, à Ravenne, cette messagère d'amour dont la clef d'or peut ouvrir toutes les portes, même celles d'un monastère?... »

« None sonne, un contretemps fâcheux qui met fin aux visites du parloir. Les amies de la ville embrassent les recluses; les gentilshommes s'inclinent bien bas pour baiser la main blanche et mignonne qu'on leur tend à travers la grille. Le couvre-feu sonné, lorsque les vieilles nonnes, clopin-clopant, auront regagné leurs cellules, des ombres légères se glisseront jusqu'à la cellule de sœur Scrafina, ou de sœur Lætitia, — peu importe le nom! — car chacune reçoit à son tour. Avant tout l'on soupe... avec les provisions que les invitées doivent apporter... Un menu improvisé : jambons et langues fumées, confitures et massepains, pâtés de gibier, gâteaux au miel. Voici l'instant des bonnes causeries, des contes à pleurer de rire. On singe les vieilles béguines, et, sans pitié ni merci pour les absentes, on lâche la bride aux médisances... »

A une époque où la guerre était partout, même et surtout dans les familles, où le sang coulait comme de l'eau sur le pavé des villes, il est difficile de plaindre beaucoup les nonnes condamnées à cette douce existence. Donna Felice paraît s'y être résignée assez vite. Pendant vingt ans et plus, elle versifia, pédantisa, pinça de la harpe et du sonnet, coqueta, à travers la grille du parloir, avec des galants d'épée et d'église. Elle se laissa adorer tant qu'elle fut adorable, et se mit à aimer pour de bon juste au moment où il lui devenait difficile d'être aimée. Elle souffrit beaucoup et s'aigrit un peu. Élue abbesse, elle occupa sa maturité oisive à mettre en vigueur, dans cette maison si relâchée, les décrets du concile de Trente, et elle apporta dans cette tâche nouvelle une persévérance, une fermeté, où il entrait bien, je pense, un peu de taquinerie. Après elle, on ne jouit plus des libertés dont elle avait elle-même si largement usé.

En somme, que fut cette Felice Raspona ? une douce victime expiatoire ou bien un bas-bleu surmonté d'une guimpe blanche, une Célimène « sans entrailles », comme M. Gagnière le dit quelque part? Il ne semble pas avoir lui-même une idée très nette de son héroïne, pour laquelle il se montre, tour à tour, bien indulgent

(1) *Les Confessions d'une abbesse au* XVIe *siècle*, par A. Gagnière. — Ollendorff.



et bien sévère... C'est que l'auteur a travaillé sur une autobiographie de Donna Felice, écrite par elle ou sous son inspiration et dont le manuscrit, après beaucoup de vicissitudes, repose aujourd'hui dans la bibliothèque publique de Ravenne. Ces livres-là sont, d'ordinaire, des labyrinthes de mensonges, et, à défaut de documents contemporains, une psychologie impitoyable pouvait seule y servir de fil conducteur. Les contradictions, que je signale, s'expliquent, mais elles dérobent quelque chose au charme du livre.

L'imprimeur a cru devoir orner M. Gagnière d'un vers faux (*Omnia vincit amor et nos...*) et d'une date fantastique (1537 au lieu de 1527 pour le sac de Rome). L'auteur est au-dessus du soupçon, mais il est peut-être bon de prévenir les éditeurs qu'au delà de la Manche comme au delà des Vosges, il n'est point de semaine où je ne recueille de nouvelles moqueries sur nos impressions hâtives et pleines de fautes (1).

II.

Dans la préface de *Rose de mai* (2) M. Armand Silvestre s'excuse, avec une humilité moqueuse, de n'avoir cherché à imiter aucun de ses illustres contemporains. « A part le style », il ne lui déplairait pas de nous faire songer au vieux Paul de Kock.

Se déclarer l'élève de Paul de Kock, c'est à la fois modeste et courageux. L'auteur de *Monsieur Jean* et de *la Demoiselle de Belleville* n'est plus guère lu qu'en Angleterre par les jeunes personnes de la haute aristocratie, qui ont encore la simplicité de le cacher sous leur traversin. Il est presque inconnu de cette génération de jeunes singes malades que nous voyons perchés sur toutes les branches de la littérature et qui nous affligent de leurs cabrioles funèbres. Et pourtant ce bonhomme avait du bon !

A part le style, comme dit M. Silvestre!... En effet, de Kock s'est servi, en l'aggravant, de ce patois qui a été la prose française pendant trente ou quarante ans et auquel M. Thiers est resté fidèle jusqu'à la tombe. Cette langue de concierges — peut-être faudrait-il dire de portiers ! — n'est jamais plus cocasse que dans le *sublime* ou le *tempéré;* elle est moins déplacée dans les récits bonasses et familiers de Paul de Kock. L'auteur de *la Laitière de Montfermeil* a encore contre lui ses calembours et ses coq-à-l'âne, qui sont insupportables, et ses pédantes citations découpées dans le *Dictionnaire de la Conversation*, qui était le *Larousse* du temps. Comme tous les ignorants, il aimait à prouver sa science. Quant à ses grivoiseries, je ne les aime guère; mais les lui reprocher, c'est lui reprocher d'être au monde et d'écrire, d'être Paul de Kock, en un mot, puisqu'elles composaient sa manière unique, la raison de son succès auprès de ses lecteurs. Ces grivoiseries ne sont plus à la mode. Là où nos grands-pères auraient ri, on se trouble, on vibre, on se pâme. La « bagatelle » du temps jadis est prise au sérieux, voire au tragique. C'est une science, c'est un sacerdoce de dire des polissonneries.

Paul de Kock avait de l'esprit; il était vraiment drôle et il amusait, non à force de gravité, d'intensité laborieuse dans la charge, comme le fameux clown en habit noir qui a tant d'élèves parmi nous, mais par la vertu communicative de son franc rire, amené lui-même par de bonnes grosses bêtises. Et puis, il connaissait à fond le bourgeois parisien de son temps, et lorsqu'on étudiera la société sous Charles X et Louis-Philippe, on trouvera plus de « documents » dans Paul de Kock que dans Balzac. Mais le grand don, chez lui, c'est la naïveté, c'est cette badauderie spirituelle qui met Jocrisse ou Janot bien au-dessus d'un « penseur » de profession. C'est par là que De Kock, simple farceur, se rattache à la famille exquise des Sterne et des Charles Lamb. Gaulois et *humoriste :* je défie qu'on le découronne de ces deux adjectifs!

La succession vaut donc la peine d'être recueillie, mais je ne sais si Armand Silvestre a tout ce qu'il faut pour la recueillir? Il possède certaines qualités très supérieures à l'emploi. Possède-t-il toutes les qualités de l'emploi?

J'ai connu Armand Silvestre, il y a bien de cela une douzaine d'années. Ni le commandant Laripète, ni l'amiral Le Kelpudubec n'avaient encore pris leur essor vertigineux. Silvestre était critique dramatique et poète lyrique, le premier poète de Paris... en venant de la barrière des Martyrs, disions-nous par allusion à son domicile d'alors dans les hauteurs du quartier Bréda. La vérité est que dans ses vers tout était délicieux, coupes et rimes, images et musique. C'était d'un paganisme très moderne et très raffiné, qu'un sentiment passionné du beau dans la femme et dans la nature préservait de toute vulgarité. Quant à l'auteur, sa personne et sa conversation répondaient bien à sa double nature : à la fois jovial et réservé, presque timide, excellent compagnon et amoureux de solitude.

On sait quelle vogue ont obtenue depuis ses facéties plus que fantaisistes. A quel Silvestre appartient *Rose de mai*, le roman paru il y a quelques semaines? Au conteur de calembredaines ou au rimeur exquis? A tous les deux, mais surtout au second. De même que notre excellent maître à l'École normale, M. Lemaire, comptait religieusement les « ordures » d'une comédie de Plaute avant d'en entamer l'explication, j'ai compté les « farces » dont *Rose de mai* est émaillée. Il y en a

(1) Le délit est plus grave lorsqu'il s'agit d'ouvrages destinés aux enfants. J'ai cueilli le vers suivant dans une édition récente de Virgile :

Quæ *sient*, quæ *fueruint*, quæ mox ventura *trahuntur*.

Deux barbarismes et un solécisme dans un vers de Virgile, c'est assez coquet!

(2) *Rose de mai*, par Armand Silvestre. — Marpon et Flammarion.

juste quatre, dont deux sont assez drôles, surtout la dernière, qui a pour résultat inattendu l'entrée du peintre Maxime Aubry à l'Institut. Malheureusement, ces farces sont salées, et nous sommes un peu bégueules à la *Revue bleue*. C'est évidemment à Silvestre-Laripète que le public est redevable de ces plaisanteries, ainsi que de certaines allusions fréquentes aux fonctions de la vie animale. C'est encore lui, j'en suis sûr, qui connaît et interprète le langage des pieds, « lequel n'est pas précisément — comme il le remarque avec justesse — le langage des fleurs ». Mais c'est le Silvestre de *la Chanson des heures* qui a esquissé ces vues de printemps et d'automne sur la Seine, à Corbeil, ces « sous-bois » dans le parc de Saint-Cloud, et vingt autres croquis de maître qui m'ont enchanté.

Enfin, j'ai découvert un troisième Silvestre, qui se confond avec le second, non avec le premier. C'est un psychologue ému et puissant qui a raconté la nuit d'espoir et d'angoisses de Maxime Aubry, lorsque, à cinquante ans, ou peu s'en faut, il se croit aimé d'une jeune fille de dix-huit. Douloureuse aventure, et qui est celle de bien des hommes! Cruelle histoire que celle de l'amour en cheveux gris! Savent-elles, ces enfants qui séduisent sans le vouloir, savent-elles, quand elles frôlent innocemment un artiste ou un professeur célèbre, que le cœur du grand homme a vingt ans de moins que son talent et qu'il y a des jours — des soirs, plutôt — où il donnerait ses palmes vertes pour une valse?

Je ne sais si *Rose de mai* aura autant de retentissement que les joyeux articles d'Armand Silvestre. Il se peut que les illustrations — des caricatures involontaires — nuisent à ce livre au lieu de le servir. Pour ma part, je me sentais capable d'inventer en imagination un Maxime Aubry plus sympathique, une Hélène plus tentante, une Rose-de-Mai plus virginale. Quoi qu'il en soit, je suis bien aise d'apprendre que le poète, comme disait Sainte-Beuve, n'est pas « mort jeune » chez Silvestre et que, bien au contraire, il se porte comme le Pont-Neuf.

Mais Paul de Kock n'est toujours pas remplacé!

III.

A plat ventre (1)! Voilà un joli titre, et qui ne manque pas d'actualité. Qui est à plat ventre? Et devant qui se met-on à plat ventre? Évidemment, il s'agit d'une virulente satire sociale, peut-être d'un pamphlet politique...

Hé bien, non. Non, et pourtant oui.

Je ne vous ferai pas languir plus longtemps. C'est tout simplement pour observer les fourmis que M. Chaseray se couche sur le ventre. Quelquefois, pour se reposer, il se retourne et s'étend sur le dos : ce qui fait que ses regards se portent vers le ciel. Quelquefois aussi, il s'assied, ou se promène, armé de sa boîte, sorte de « petit local » où il emprisonne les sujets intéressants. Au cours de ces promenades, il observe certains bipèdes, aux joues pileuses, aux mains articulées et unguiculées, que vous connaissez fort bien pour en avoir vu, dans votre miroir à barbe, un échantillon qui vous plaît beaucoup. M. Chaseray a plus de soixante-quinze ans, et, si sa mémoire bronche quelquefois, il a le pied sûr, l'œil perçant et l'esprit acéré. Hommes et fourmis, gouvernement d'en bas et gouvernement d'en haut, il étudie tout, note tout et, j'ajouterai, critique tout sans merci, mais non sans esprit. Les torpilleurs, le génie militaire, le « bon Dieu », les dames de Marseille *écopent* successivement. Je me permettrai de dire, en retournant le vers fameux, qu'ils sont tous frappés, mais ne meurent pas tous.

On suit très volontiers M. Chaseray dans ses pérégrinations entre le Pharo et le vallon de l'Oriol, à travers cette banlieue de Marseille, pleine de surprises et de contrastes, ici riante et peuplée, là sauvage et nue, terne et maussade sous un ciel gris, éblouissante sous le soleil. On s'attarde avec lui à considérer les combats et les amours des fourmis. Comment oublier cette lumineuse journée d'août, où des myriades de fourmis célèbrent ensemble leur hyménée dans une grande fête nuptiale?

« Quel spectacle féerique! La noce, transportée dans l'air, folâtre, tourbillonne au milieu d'un rayon de soleil. Des milliers de valseurs passent, montent, descendent, remplissent de leurs ébats, de leur vie débordante, leur salle de bal aérienne, mieux éclairée que n'importe quelle galerie de palais un soir de fête. Et comme toutes ces ailes, plus fines que les plus riches dentelles, miroitent, étincellent! Ah! ce sont bien des noces d'or : car tout est embelli, égayé, doré par ce merveilleux rayon de soleil couchant! »

M. Chaseray est-il allé plus loin qu'Huber, le très consciencieux, mais un peu niais observateur des fourmis? Ses fines et innombrables remarques, parfois loyalement et sincèrement contradictoires, ajouteront-elles quelque chose de définitif à la nomenclature ou à la psychologie des fourmis? Je laisse cette question à résoudre aux autorités compétentes. Pour mon compte, j'ai accompagné volontiers M. Chaseray dans ses excursions humoristico-scientifiques. Je regrette que son volume, d'ailleurs facile et agréable à lire, ne puisse être conseillé ni aux femmes ni aux enfants. Les unes y trouveraient des citations de Rabelais qui les choqueraient, du moins je l'espère. Les autres y apprendraient trop tôt que ce monde est mal fait et que les fourmilières humaines laissent beaucoup à désirer. L'opinion semble prévaloir, dans les cercles littéraires, que cet univers est une mauvaise plaisanterie, une charge d'atelier passablement agaçante, un vaudeville raté

(1) *A plat ventre*, par A. Chaseray. — L. Vanier.



dont l'auteur, homme d'esprit, prendra sa revanche dans une prochaine création. Voilà qui va bien, mais ne dites pas cela aux enfants, ou vous préparerez une étrange génération, et avant peu vous ne rirez plus.

On se lasse, en lisant *A plat ventre*, de ce darwinisme voltairien, de ce persiflage systématique, de ce dénigrement universel, de cette sécheresse masquée sous la bonhomie. A mesure que le livre avance, l'intérêt se soutient; mais la sympathie décroît.

Si M. Chaseray me trouve sévère, je lui rappellerai les hécatombes qu'il a offertes à sa féroce curiosité d'observateur. Souvenez-vous, lui dirai-je, de l'hyménoptère que vous avez livré à ses ennemies! Souvenez-vous du charançon que vous avez précipité, mutilé et pantelant, dans l'abîme où il devait trouver une mort affreuse! Souvenez-vous des araignées que vous avez vouées à la destruction, simplement parce que vous les trouviez laides! Quand j'aurais vengé leurs mânes en vous chatouillant un tout petit peu du bout de la plume, comme vous l'avez fait tant de fois à la pauvre Arachné, est-ce que vous auriez le droit de vous plaindre? Est-ce que le talion n'est pas la loi des sociétés, petites ou grandes, auxquelles on a escamoté le « bon Dieu » ?

AUGUSTIN FILON.

CAUSERIE HISTORIQUE

Mémoires du prince Adam Czartoryski et correspondance avec l'empereur Alexandre Ier, préface de M. de Mazade, de l'Académie française. — 2 vol. in-8°. Plon-Nourrit et Cie.— Les *Mémoires* sont contenus dans le premier volume et s'arrêtent à la date de 1805. — La *Correspondance* remplit le second volume et s'étend de 1801 à 1823.

Il y a eu deux catégories de patriotes parmi les Polonais. Les uns, emportés par leur désespoir et leur haine, ont mis une opiniâtreté farouche à fuir toute compromission, tout contact avec les auteurs de l'*attentat*. Ils n'ont approché leurs spoliateurs que pour les combattre sans merci. Les autres, ne pouvant se résoudre à croire que le crime fût pour jamais consommé et la catastrophe irréparable, ont caressé toute leur vie le rêve généreux de reconstituer la nation démembrée. Leur répulsion pour l'ennemi n'était pas moins vive, mais il leur a paru possible de lui arracher par la voie de la diplomatie et de la persuasion, sinon le désaveu formel de ce qui avait été fait, au moins une réparation partielle du mal et un retour au droit des gens. Ce patriotisme éclairé, actif, a été celui du prince Czartoryski. On doit en tenir compte à côté de celui de Kosciuszko.

Envoyé à la cour de Saint-Pétersbourg, au milieu de ces Russes qu'il détestait, pour y vivre comme otage, sous l'œil vigilant de Catherine II, Adam Czartoryski y rencontra ce qu'il s'attendait le moins à y trouver : un membre de la famille impériale, le propre fils de l'héritier présomptif, imbu d'idées libérales, même républicaines, et assez convaincu pour confier à un Polonais exilé son désir de rompre avec les traditions absolutistes et d'effacer la tache imprimée à sa dynastie par le partage de la Pologne. Cette confidence étrange, faite dans les jardins du palais de la Tauride, à quelques pas des appartements de la vieille et terrible impératrice, par celui qui devait être le czar Alexandre Ier, fut pour le prince Czartoryski comme une révélation céleste, éblouissante. Elle décida de sa destinée. Toute son existence devait être désormais consacrée à réaliser cette vision : la Pologne dotée d'une constitution libérale et replacée au nombre des nations par la main même du chef de l'empire russe. Jamais homme ne déploya une patience aussi infatigable pour atteindre le but fixé à ses efforts. Après avoir cru plusieurs fois, mais surtout en 1815, que sa tâche allait enfin être accomplie, il eut la douleur de voir les réalités brutales de la politique détruire en quelques années l'édifice si longtemps couvé du regard et si laborieusement construit. Mais tel était le ressort de cette âme vaillante que l'espérance, survivant aux plus amers déboires, ne l'abandonna jamais, le soutint jusqu'au dernier jour. Il devait mourir dans l'exil, les yeux toujours fixés sur ce mirage décevant, le charme et le malheur de sa vie. De tels hommes prouvent heureusement que le succès n'est pas un élément indispensable de la gloire et que les grandes causes perdues d'avance honorent d'autant plus ceux qui ont le courage de les soutenir.

Ce n'est assurément pas la faute du prince Czartoryski si la fortune n'a pas donné raison à ses efforts. Lui-même voudrait aussi nous persuader que son ami, le tsar Alexandre, l'élève de La Harpe, l'admirateur de la république française, celui qui lui avait ouvert spontanément cette perspective magique de la libération de la Pologne, n'est qu'à demi responsable des déceptions subies par les Polonais. Chef d'un empire autocratique, il n'a pu échapper aux nécessités fatales d'une situation héréditaire dont il était la première victime. Elles l'ont toujours dominé plus qu'il ne le voulait et l'ont empêché de réaliser les idées généreuses dont il n'a jamais cessé d'être sincèrement épris. Cette explication est vraie en partie, mais nous croyons que Czartoryski, diplomate optimiste et quelquefois même un peu candide, à en juger du moins par ses *Mémoires*, n'ait accordé une confiance exagérée aux velléités libérales d'Alexandre.

Ce libéralisme de jeunesse, qui rappelle celui du grand Frédéric, prince royal, n'a pas survécu un jour à l'exercice du pouvoir absolu. Le prince Adam est obligé lui-même de reconnaître que le premier acte de la politique extérieure du nouveau tsar, la con-

vention signée à Saint-Pétersbourg avec le Premier consul, fut dirigé contre les Polonais. Son impérial ami se garda bien de lui en dire un mot. Alexandre, tout sensible qu'il fût à l'amitié de Czartoryski, n'a jamais témoigné à la Pologne qu'une sympathie de forme et purement théorique. Si en 1815, victorieux et arbitre de l'Europe, il s'est décidé à céder aux désirs de son ami en décrétant « l'union personnelle » du royaume reconstitué en Pologne et en lui donnant une charte libérale, il n'ignorait pas sans doute que le « roi constitutionnel » devait être fatalement absorbé en lui par « l'autocrate ». Le grand-duc Constantin, vrai despote chargé de gouverner un peuple soi-disant libre, eut bientôt fait de montrer que la constitution polonaise n'existait que sur le papier.

Le prince Czartoryski a cru aussi que la conviction d'Alexandre était entière quand il parlait d'appliquer en Russie les principes de la Révolution française et de plier à la liberté les ressorts de l'antique machine autocratique si fortement organisée par Catherine II. Les propos toujours libéraux du czar, l'existence du « comité secret », composé de Czartoryski et de quelques jeunes Russes imbus des idées nouvelles, comité qu'Alexandre consultait avec complaisance, mais pour lui demander surtout des discussions et des mémoires, entretinrent pendant quelque temps l'illusion. Le tsar y contribuait lui-même par la simplicité de ses manières, par son dédain de la représentation, contraste singulier, peut-être voulu, avec Napoléon, qui s'entourait au même moment d'une pompe toute monarchique. Recevant les envoyés du Premier consul, il ne cesse de les appeler *citoyens*, « croyant bonnement, dit l'auteur des *Mémoires*, qu'ils se glorifiaient de ce titre », et tout étonné d'apprendre de leur bouche que ce qualificatif républicain était déjà passé de mode. Tout cela était pour la forme : au fond, il n'y avait rien de changé. La monarchie d'Alexandre Ier continuait celle de Paul Ier et de Catherine II.

Sous la pression de l'opinion libérale, l'ami du prince Czartoryski avait donné au Sénat de l'empire certaines prérogatives importantes en apparence, et notamment le droit de faire des représentations à l'empereur. Le premier jour où les sénateurs s'avisèrent d'user de ce droit, ils furent surpris de recevoir du souverain une verte réprimande. Alexandre leur défendit de se mêler des choses qui ne les regardaient pas et leur enjoignit par ukase d'exécuter promptement la mesure qui avait provoqué leur protestation. Czartoryski commença alors à comprendre (un peu tard, à notre avis) « que l'empereur aimait les formes de la liberté comme on aime les spectacles, qu'il se plaisait à voir représentées les apparences d'un gouvernement libre et en tirait vanité, mais qu'il ne voulait que les formes et les apparences et n'entendait pas qu'elles se changeassent en réalité ». En d'autres termes, c'était le despotisme hypocrite substitué au despotisme brutal des prédécesseurs d'Alexandre. Les Russes, au fond, n'y gagnaient rien. Ils pouvaient se dire, pour se consoler, que cette espèce d'hypocrisie était un hommage rendu à la liberté.

L'amitié de l'empereur pour Czartoryski fut infiniment plus sincère que son amour du libéralisme et de la Pologne. Elle ne se manifeste pas seulement dans leurs rapports de chaque jour, dans le ton affectueux, presque tendre parfois, de leur correspondance. Ce Russe et ce Polonais éprouvaient l'un pour l'autre une réelle et profonde sympathie. Chacun d'eux en donna la preuve. Czartoryski consentit à mettre au service des oppresseurs de sa patrie son intelligence et ses talents, sacrifice qui dut lui coûter, car il lui fallut vaincre, c'est lui-même qui le dit avec force, « un sentiment de répulsion invincible, qui le dominait au point de ne pouvoir rencontrer un Russe, en Pologne ou ailleurs, sans que son sang se portât à sa tête, sans qu'il blêmît et rougît, car tout Russe lui semblait fauteur des malheurs de son pays ». De son côté, Alexandre fut obligé de se placer au-dessus du préjugé russe et même de braver le mécontentement peu équivoque du parti national pour confier à un Polonais, et à un Polonais dont personne n'ignorait les aspirations patriotiques, le gouvernement des affaires extérieures de la Russie.

Cette amitié du souverain et de son ministre ne se démentit jamais. Elle survécut aux événements qui paraissaient le mieux faits pour la briser. Czartoryski y resta fidèle, même après la triste déception que lui causa l'essai malheureux de la constitution de 1815. Alexandre acceptait, avec une bonne grâce et une patience dont un autocrate devait avoir quelque peine à ne pas se départir, les représentations et même les reproches parfois assez vifs que lui adressait son ami.

Dans le *Mémoire* du 22 mars 1806 le prince Adam s'exprime sur un point fort délicat avec une franchise qu'Alexandre n'eût sans doute pas supportée de la part de tout autre. « C'est toujours, dit-il, avec une surprise infinie que j'ai remarqué que Votre Majesté semble prendre à tâche d'assumer sur elle seule la responsabilité non seulement de chaque mesure, mais même de son exécution jusque dans ses moindres détails, tandis qu'il était dans l'esprit de l'institution du ministère de vous en garantir, Sire, et de vous donner les moyens de pouvoir toujours vous en prendre à quelqu'un pour la non-réussite des opérations du gouvernement, qui maintenant retombe sur vous seul, parce que Votre Majesté veut tout faire par elle-même, tant dans le militaire que dans le civil. Au milieu des circonstances les plus difficiles, et quand il s'agit de prendre des décisions qui pourraient sauver ou perdre l'État, Votre Majesté impériale paraît avoir pris pour principe de ne suivre que l'idée première qui lui vient, de ne consulter ni le jugement ni l'expérience des autres, de se priver en un mot d'une conviction rai-

sonnée et des lumières qui seules peuvent la donner. J'oserais encore ajouter qu'une grande partie du temps précieux de Votre Majesté impériale étant absorbée par des occupations de moindre importance, elle ne peut donner à la discussion et à la surveillance des mesures proprement d'État toute la suite, le loisir et l'attention qu'elles exigent. Si cette remarque, que j'entends répéter à beaucoup de gens, se trouve avoir quelque fondement, Votre Majesté impériale ne sera plus étonnée d'apprendre qu'on est en général sous l'impression d'une inquiétude très fâcheuse sur la marche et les mesures du gouvernement et sur les événements que l'avenir nous prépare. »

Jamais on n'a mieux défini le régime autocratique ni signalé plus clairement ses dangers. Il y avait quelque hardiesse, de la part de Czartoryski, à lui faire ainsi son procès dans un document adressé officiellement à l'empereur de toutes les Russies. Mais le mal était sans remède. La *Correspondance* ne montre pas qu'Alexandre se soit expliqué sur ce point avec son ministre. Celui-ci voulait donner sa démission : l'empereur la refusa et par son insistance affectueuse obtint que Czartoryski restât au poste où il l'avait élevé.

L'amitié de ces deux hommes n'est pas le seul élément d'intérêt que présentent les volumes publiés par M. de Mazade. On y trouve bien autre chose que l'autobiographie du prince Adam et des révélations curieuses sur le caractère du tsar. Les *Mémoires* surtout resteront un document inestimable pour l'histoire intérieure et extérieure des dernières années du règne de Catherine II, pour celle de Paul Ier et de son successeur. Les détails piquants, les anecdotes pittoresques, les portraits finement tracés y abondent. Çà et là, de véritables tableaux d'histoire, d'une vive couleur et peints avec largeur, saisissent et captivent l'attention. Admirablement placé pour pénétrer les hommes et connaître les choses, le prince Czartoryski a su faire œuvre d'historien.

En 1796, il est présenté à Catherine II. « C'était une femme déjà âgée, mais verte encore, plutôt petite que grande et d'un fort embonpoint. Sa démarche, son port, toute sa personne enfin étaient marqués au coin de la dignité et de l'élégance. Elle n'avait point de mouvements brusques, tout en elle était grave et noble ; mais c'était un fleuve qui emportait tout sur son passage. Sa figure, déjà ridée, mais pleine d'expression, témoignait de sa hauteur et de son esprit de domination. Sur ses lèvres reposait un sourire éternel ; mais pour quiconque se rappelait ses actes, ce calme étudié cachait les passions les plus violentes et une volonté inexorable. » On n'imagine pas le prestige qui entourait encore l'impératrice vieillie, la servilité inépuisable des courtisans que le moindre de ses regards faisait trembler, l'espèce d'adoration aveugle, fanatique, qu'elle inspirait à ses sujets. « Toute la nation, sans en excepter petits ni grands, n'était nullement scandalisée de la dépravation, des crimes et des meurtres commis par leur souveraine. Tout lui était permis. Sa luxure même était sainte. »

Et quelle cour ! Le favori de Catherine, le comte Zoubof, est un demi-dieu devant qui tout se prosterne et s'avilit. Les despotes orientaux n'ont rien inventé qui approche du mode de réception adopté par l'amant en titre de la tsarine. « Les deux battants s'ouvraient ; Zoubof entrait d'un pas traînant, en robe de chambre, à peine vêtu dessous : il saluait d'un léger signe de tête les solliciteurs et courtisans réunis en cercle respectueux, et se mettait à sa toilette. Les valets de chambre s'approchaient de lui pour établir son toupet et pour le poudrer... Tout le monde restait debout, personne n'osait souffler mot. C'était par une scène mimique, un silence éloquent, que chacun recommandait ses intérêts au favori. Personne, je le répète, n'ouvrait la bouche, à moins que le comte lui-même n'adressât à quelqu'un la parole, et ce n'était jamais au sujet de la requête. Souvent il ne prononçait pas un mot, et je ne me rappelle pas qu'il ait offert un siège à quelqu'un... Habituellement, pendant qu'on le coiffait, son secrétaire lui apportait des papiers à signer. Les solliciteurs se disaient à l'oreille ce qu'il fallait payer à celui-ci pour réussir auprès du maître : à l'instar de Gil Blas, il les recevait avec la même fierté. L'opération de la frisure achevée, les quelques signatures données, le comte endossait son uniforme ou sa redingote et se retirait dans ses appartements. »

L'attaque d'apoplexie qui emporta la vieille impératrice amena tout d'abord un moment de détente chez ces courtisans et ces fonctionnaires réduits, par la servilité et la crainte, à l'état de machines inertes. Le grand-duc Paul, qui lui succédait, était un maniaque, presque un fou. Mais ce fou avait des lueurs d'intelligence, des caprices de générosité. La Pologne elle-même respira au début de son règne. Les ressorts du gouvernement et de l'administration russes étaient moins tendus. Il est vrai que ce soulagement dura peu et qu'on s'aperçut bientôt n'avoir échappé au despotisme raisonné et continu de Catherine que pour subir les caprices bizarres, parfois cruels, d'un maître mal équilibré. Les pages consacrées par le prince Adam à retracer les étranges lubies de Paul Ier et la terreur profonde qu'il finit par inspirer à son entourage reportent invinciblement la pensée aux plus mauvais jours de l'histoire romaine sous Néron ou Caligula.

Aussi l'auteur des *Mémoires* n'a-t-il pas de peine à établir que la conspiration dont le tsar fut victime, la nuit du 25 mars 1801, a été l'œuvre du pays entier, et que jamais coup d'État ne fut plus prévu, plus attendu, mieux accepté de l'opinion. Ce coup d'État, Czartoryski en donne le récit émouvant. C'est le passage le plus dramatique de son livre ; nous ne connaissons pas de page d'histoire plus saisissante que celle où il nous montre le malheureux Paul, se cachant, en chemise,

plus mort que vif, derrière une tapisserie, puis saisi par les conjurés, et criant « de l'air ! de l'air ! » pendant qu'il essaye d'écarter de son cou l'écharpe fatale avec laquelle on cherche à l'étrangler.

La conspiration, disons-nous, ne surprit personne, sauf les simples soldats, attachés à l'empereur comme les prétoriens de Rome à leur César, et les membres de la famille impériale. Un seul de ces derniers était au courant du complot et laissa faire, sans pouvoir se douter de la tournure tragique que prendrait l'événement. C'était le grand-duc héritier, Alexandre, qui expia toute sa vie par des accès de remords cuisants et de sombre désespoir le malheur d'avoir été le complice involontaire du meurtre de Paul Ier. Les *Mémoires* de Czartoryski ne laissent aucun doute sur la sincérité de cette douleur, dont il fut bien des fois le témoin attristé et impuissant.

Avec le règne d'Alexandre Ier, commence la période vraiment active de la vie politique du prince Adam. C'est lui qui est chargé, d'abord, sous la direction du chancelier Voronzof, puis en son propre nom, d'exécuter les décisions impériales dans le domaine des relations extérieures. De témoin des événements politiques, il devient acteur, et acteur influent. Les *Mémoires* prennent, à partir de ce moment, une valeur d'autant plus grande. Mais l'intérêt pour nous est peut-être moins vif, parce que les faits sont mieux connus, la Russie entrant dès lors dans le cycle de la grande épopée napoléonienne. Être pour ou contre le vainqueur de Marengo : telle était la question vitale qui résumait, dans toutes les cours d'Europe, le problème compliqué de la politique étrangère. L'attentat commis contre le duc d'Enghien coupa court aux hésitations d'Alexandre. La Russie fut la seule puissance qui prit sur elle de protester. On sait comment ses réclamations furent accueillies. Bonaparte rappela au tsar et à son ministre, par l'organe de M. de Talleyrand, que, lors de la mort de l'empereur Paul, la France n'avait demandé aucune explication. Cette réponse acerbe et cruelle jeta la Russie dans les bras de l'Autriche et de la Prusse. Czartoryski compare Napoléon à Hercule « quittant son rôle de dévouement et ne pensant à faire usage de ses forces que pour subjuguer le monde à son profit ».

Le récit que le prince a donné de la bataille d'Austerlitz peut servir à rectifier et à compléter sur plusieurs points celui de l'illustre auteur de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*. Czartoryski n'a rien négligé pour empêcher Alexandre de venir au milieu de son armée, affirmant avec force que sa présence serait une gêne pour les opérations militaires et entraverait l'action des généraux. Il est persuadé que si ce conseil eût été suivi les choses auraient pris un autre cours et que l'honneur de l'empire n'eût pas été aussi profondément atteint. D'autre part, il n'a cessé d'engager l'empereur à se défier de la duplicité de la cour de Berlin. En 1806, il consacrait deux longs mémoires à prouver que l'intérêt de la Russie exigeait qu'elle fît, avant tout et de propos délibéré, une guerre contre la Prusse. Pour lui, la Prusse est l'ennemi naturel. C'est l'affaiblissement de la monarchie prussienne qui peut seul garantir la sécurité de l'empire des tsars et la paix entre les peuples européens.

Si cette opinion eût prévalu auprès d'Alexandre Ier, peut-être la marche conquérante de Napoléon n'aurait-elle jamais dépassé l'Elbe : peut-être eût-on évité, à la France comme à la Russie, les déplorables calamités de 1812. Si elle avait inspiré, dans la suite, la politique des chanceliers russes, successeurs du patriote polonais, il se pourrait que l'Europe de 1889, mieux équilibrée qu'elle ne l'est, ne tremblât pas, comme elle le fait aujourd'hui, à la menace des événements redoutables qui se préparent, au bruit sinistre des armées prêtes à s'entre-choquer sur les bords de la Vistule et du Niémen. L'avenir dira si les Russes n'ont pas suivi trop tard, pour eux-mêmes et pour d'autres, le conseil de Czartoryski.

Achille Luchaire.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Sénat. — Le 1er février, vote de divers projets de loi intéressant les communes de Rouen, Saint-Jean-de-Maurienne et Pantin.

Le 5, discussion en deuxième lecture et vote du projet de loi relatif à la procédure à suivre devant les conseils de préfecture.

Le 7, on décide d'instituer une commission spéciale pour étudier le projet de loi concernant les travaux à faire dans les ports militaires. Vote en deuxième délibération du projet abrogeant les dispositions relatives aux livrets d'ouvriers.

Chambre des députés. — Le 2 février, M. Cazeaux demande la déclaration d'urgence pour le projet de loi relatif au scrutin d'arrondissement déposé par M. Floquet, président du Conseil; cette proposition, combattue par MM. Floquet, de Mahy et Rouvier, est repoussée par 359 voix contre 174; le renvoi aux bureaux pour la nomination d'une commission spéciale est voté par 471 voix contre 33. Adoption d'un projet concernant la création d'un service maritime postal entre la France et la côte occidentale d'Afrique. Suite de la deuxième délibération du projet relatif au travail des mineurs et des femmes dans les établissements industriels.

Le 4 février, M. Lockroy, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, demande un crédit extraordinaire de 30 000 francs pour les frais du concours relatif à la reconstruction de l'Opéra-Comique. Ce crédit est voté par 240 voix contre 156. Sur le rapport de M. Goirand, l'élection de M. Cluseret dans le Var est validée. Suite de la délibération du projet concernant le travail des mineurs et des femmes; M. Yves Guyot combat vivement la prohibition du travail de nuit; l'amendement qu'il propose pour l'article 4 est repoussé, et l'ensemble de cet article est voté par 281 voix contre 207.

Le 5, vote des projets de loi précédemment adoptés par le Sénat relativement à l'hypothèque légale de la femme et au

privilège du bailleur d'un fonds rural. Fin de la deuxième délibération du projet de loi concernant le travail des mineurs et des femmes; l'ensemble est adopté par 377 voix contre 163.

Le 7, interpellation de M. Salis au garde des sceaux à propos des retards apportés dans l'affaire Numa-Gilly. Vote d'un projet portant suppression de la limite d'âge fixée pour l'obtention des pensions civiles.

Intérieur. — M. Guyot-Dessaigne, député, est nommé garde des sceaux en remplacement de M. Ferrouillat, démissionnaire.

M. de la Porte, sous-secrétaire d'État aux colonies, démissionnaire, ne sera pas remplacé.

Le ministre de la guerre a infligé quinze jours d'arrêts au général Riu, pour avoir prononcé un discours politique dans une loge maçonnique.

Le produit de l'octroi de Paris pour le mois de janvier 1889 est supérieur de 623 276 francs aux évaluations budgétaires et de 464 736 francs aux recettes de janvier 1888.

Allemagne. — Lors de la discussion en troisième lecture par le Reichstag du budget de la chancellerie, le député libéral Munckel a déclaré que la publication de l'acte d'accusation contre M. Geffcken, ordonnée par le prince de Bismarck, était contraire au droit et à l'ordre public.

Autriche-Hongrie. — Les obsèques de l'archiduc Rodolphe ont été célébrées à Vienne à l'église des Capucins en présence de l'empereur, de la famille impériale, du roi et de la reine des Belges et des grands dignitaires de l'État; le cardinal archevêque Ganglbauer officiait; après la cérémonie, le cercueil a été descendu dans la crypte où se trouve le tombeau des Habsbourg.

Italie. — La Chambre des députés a discuté l'adresse en réponse au discours du trône. M. Crispi, pris à partie à propos de la politique extérieure et de la paix armée qui coûte au pays tous les sacrifices d'une guerre, a répondu que la paix était actuellement impossible sans les armes et sans les alliances étrangères.

Roumanie. — M. Blarenberg a déposé sur le bureau de la Chambre des députés une proposition de mise en accusation de l'ancien ministère Bratiano.

Faits divers. — Un service funèbre a été célébré en l'église Saint-Pierre de Chaillot pour l'archiduc Rodolphe d'Autriche. — Le comité de la presse parisienne a délégué deux de ses membres pour porter à Vienne une couronne aux funérailles de l'archiduc Rodolphe. — Inauguration d'une statue de Jean-Jacques Rousseau sur la place du Panthéon. — Exposition au Champ de Mars des projets présentés au concours pour le diplôme des récompenses de l'exposition universelle de 1889. — Un déraillement de chemin de fer s'est produit en Belgique sur la ligne de Namur, près de la Hulpe; il y a eu de nombreux morts et blessés. — Une rencontre au pistolet a eu lieu sans résultat entre MM. Sigismond Lacroix et Laguerre. — Le château de Chenonceaux, mis en vente à la suite de la faillite de Mme Pelouze, a été adjugé au Crédit foncier.

Nécrologie. — Mort de M. Émile Guiard, lauréat de l'Institut, auteur de *Volte-face*, de *Mon fils*, etc.; — des généraux en retraite Robinot-Marcy et Cerez; — de M. Duvelleroy, doyen de la société du *Caveau;* — de M. Desroziers, chef de division en retraite au ministère de la guerre; — de M. Louis de Saint-Pierre, ancien député de la Manche à l'Assemblée nationale; — de M. Blanc, ancien procureur général de Colmar; — de M. Desgranges, avoué honoraire; — de M. Fournier, ancien député de la Charente-Inférieure; — de M. Vidal, ex-président de la République de l'Uruguay; — de M. Brock, ancien ministre de Norvège, directeur du bureau international des poids et mesures; — du cardinal Ledochowski; — de M. G. de Lurieu, auteur dramatique.

Revue bibliographique

QUESTIONS SOCIALES.

L'étude de M. Ferneuil sur *les Principes de 1789 et la science sociale* (Hachette) pourra paraître au premier abord une œuvre de réaction. Dans ce travail, rédigé sous l'impression des récents événements politiques, l'auteur s'est efforcé d'établir, en effet, que les principes abstraits exercent une influence funeste sur les lois les plus importantes, et sur les décisions parlementaires qui touchent aux intérêts vitaux de la nation. D'où cette conclusion que, si l'on persiste dans une tradition épuisée, on risque de compromettre l'existence même de la société française. Mais si M. Ferneuil critique les idées de la révolution et la déclaration des droits de l'homme, ce n'est nullement pour réhabiliter le passé, ni pour réclamer un retour à l'ancien régime. Tout au contraire, il rappelle le rôle historique, la raison d'être et l'utilité provisoire des principes de 1789; il reconnaît qu'ils furent une réaction nécessaire, mais en même temps il constate leur défaut d'adaptation aux besoins de la société actuelle. Ces principes, à son avis, ont aujourd'hui le grave tort d'exalter l'individu, de provoquer la politique des partis et des groupes parlementaires, d'engendrer l'égoïsme, tandis que les circonstances présentes exigeraient la subordination des individus aux collectivités sociales et l'organisation d'une politique vraiment nationale. Aussi s'est-il préoccupé, dans la seconde partie de son travail, d'esquisser un aperçu des doctrines qu'il importe de propager, en vue d'établir la société moderne sur des bases plus solides et plus rationnelles, de résoudre les principaux problèmes d'organisation publique qui s'imposent à l'attention des hommes d'État, de relever l'esprit d'unité patriotique, et d'opposer aux droits abstraits et absolus de l'individu les intérêts concrets et collectifs de la société et de la nation.

C'est à un point de vue plus spécial et à peu près exclusivement chrétien que M. Claudio Jannet, déjà connu par d'estimables travaux, a étudié *le Socialisme d'État et la réforme sociale* (Plon-Nourrit), et discuté les questions pratiques qui se débattent dans cet ordre d'idées devant les parlements de l'Europe. En Allemagne surtout, le pouvoir, pour arrêter dans sa marche le mouvement ouvrier, a proclamé le principe de l'intervention de l'État dans le régime du travail, avec la pensée d'arriver à transformer la répartition naturelle de la richesse. Cette théorie peut-elle aboutir à des résultats utiles? M. Jannet ne le pense pas. Pour lui, le rôle de l'État en cette matière est beaucoup plus limité et doit se borner à redresser les abus et à restreindre les difficultés d'ordre économique. Il passe successivement en revue les questions du travail, des lois de succession, des associations rurales, de l'assurance obligatoire, des syndicats professionnels et industriels, et il montre, par des exemples décisifs, que partout la vraie réforme sociale ne peut sortir que de l'initiative individuelle inspirée par le dévouement chrétien.

HISTOIRE. — BIOGRAPHIE.

M. Gabriel Hanotaux, député, vient de publier dans le *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France, depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française* (Alcan), qui paraît sous les auspices de la commission des archives diplomatiques au ministère des affaires étrangères, le tome Ier des documents relatifs aux relations de la France avec *Rome.* Cette publication pré-

sente une véritable actualité au moment où les rapports de l'Église et de l'État sont chez nous l'objet d'une préoccupation générale et elle mérite d'être attentivement consultée pour l'étude et la discussion de cette question épineuse. Les textes réunis par M. Hanotaux, qui s'étendent de 1648 à 1687, présentent en effet des traits et des arguments concluants en faveur des droits de l'État opposés aux prétentions de la cour de Rome, et montrent que Louis XIV lui-même, pour assurer l'indépendance de la royauté en matière religieuse, n'avait pas hésité à engager la lutte avec la papauté et à la menacer d'un schisme. L'introduction historique que l'auteur a placée en tête du volume est dans son genre un chef-d'œuvre d'érudition historique et diplomatique. M. Hanotaux y retrace, d'après des documents inédits et sous un jour tout nouveau, les deux régimes successifs qui ont marqué depuis les débuts les relations du pouvoir spirituel et temporel, celui des pragmatiques et celui des concordats. Il a pour la première fois précisé l'origine, le sens et la portée de ces actes et fait ressortir notamment le rôle capital du chancelier Du Prat dans la pragmatique de François I[er].

Tout le monde sait que c'est le séjour en Provence de M[me] de Grignan qui nous a valu l'admirable correspondance de M[me] de Sévigné avec sa fille; mais l'on ignore généralement dans quelles conditions cette correspondance vit le jour. M[me] de Simiane, qui avait reçu de sa mère les lettres de son aïeule, avait conservé intact ce précieux dépôt jusqu'au jour où parurent trois éditions successives, d'après des copies plus ou moins tronquées et sans son autorisation. Ce ne fut pas sans quelque scandale, ce qui l'ennuya fort; sous prétexte de calmer ses inquiétudes et ses scrupules, le chevalier Perrin, un bel esprit qui avait réussi à capter sa confiance, lui persuada qu'il fallait opposer à des textes fautifs et défigurés une édition authentique, mais purgée de tous les passages jugés inutiles ou dangereux. M[me] de Simiane se laissa convaincre, mais elle ne tarda pas à regretter sa décision; Perrin, qui avait déjà publié quatre volumes, risquait fort de ne pas aller plus loin, lorsque la mort de son amie lui permit d'achever son œuvre. Dans son intéressante étude sur *la Famille de M[me] de Sévigné en Provence* (Plon-Nourrit), M. le marquis de Saporta a raconté en détail, d'après des documents inédits, l'histoire de cette singulière affaire, et retracé les vicissitudes par lesquelles passèrent les descendants de l'illustre marquise, et la rapide décadence d'une maison qu'elle avait laissée dans tout son éclat.

Sous ce titre : *Autour du drapeau*, le général Thoumas a résumé l'histoire des luttes soutenues par l'armée française de 1789 jusqu'à nos jours, en choisissant pour les exposer en détail les épisodes les plus émouvants et les plus caractéristiques. Ces magnifiques pages, animés d'un souffle ardent de patriotisme, présentent un tableau complet de notre histoire militaire contemporaine et rappellent la bravoure et l'héroïsme de nos soldats, enthousiastes dans la victoire et stoïques dans la défaite, depuis les glorieuses journées de la République et de l'Empire jusqu'aux dates sombres de la guerre franco-allemande et aux brillantes campagnes de la Tunisie et du Tonkin. L'auteur expose, au cours de son récit, les causes de nos succès et de nos revers, et nous donne à la fois un encouragement et une leçon. On peut compter pour l'avenir sur l'armée, en voyant ce qu'elle a été dans le passé et comment elle s'est relevée au lendemain des plus terribles catastrophes. Le dessinateur Lucien Sergent a illustré ce bel ouvrage de deux cents gravures remarquables par la variété des types, l'observation des détails, l'entrain et le mouvement des compositions.

DIVERS.

La *Mythologie élémentaire des Grecs et des Romains*, par H. de la Ville de Mirmont (Hachette), est un ouvrage de vulgarisation intéressant et bien conçu qui s'adresse tout à la fois à la jeunesse et au grand public. L'auteur a mis à profit les travaux des savants qui avaient antérieurement traité ce sujet, Preller, Decharme, Reinach, etc., et il en a formé un manuel commode et pratique où l'on trouve toutes les notions indispensables pour l'étude de l'histoire ancienne et l'intelligence des productions littéraires et artistiques de tous les temps et de tous les pays. Après avoir donné quelques renseignements généraux sur les anciennes mythologies de l'Orient, et exposé la hiérarchie et les caractères spéciaux des dieux grecs et romains, l'auteur consacre un chapitre spécial à chacune des principales divinités et il explique les rapports ou les différences qu'elles présentent chez les deux peuples. Le texte est accompagné de nombreuses figures qui sont toutes des reproductions de l'antique. On peut espérer que cet utile ouvrage ne tardera pas à remplacer les précis puérils et sans valeur acceptés jusqu'ici par la plupart des maisons d'éducation.

Les amateurs de graphologie liront avec plaisir et profit l'ouvrage de M. Crépieux-Jamin sur *l'Écriture et le caractère* (Alcan). L'auteur, disciple de l'abbé Michon, qui a poussé bien avant les recherches de son maître, a voulu donner un exposé méthodique et complet de la science graphologique. Tout en constatant que cette science est encore loin d'être définitivement constituée, il faut reconnaître que les observations réunies dans cet ouvrage ne sont pas dépourvues d'une certaine autorité. M. Crépieux-Jamin a d'ailleurs le mérite d'avoir réuni pour la première fois l'ensemble des signes graphiques les plus caractéristiques et formulé les principes rationnels qu'il convient d'adopter pour leur interprétation.

L'essai de psychologie politique du marquis de Castellane sur *les Hommes d'État français au* XIX[e] *siècle* se distingue par l'originalité et la précision des jugements. Pour l'auteur, celui-là seul est vraiment un homme d'État qui, ayant des idées nettes en matière de gouvernement, réussit à les imposer au présent et à l'avenir de son pays. Aussi parmi les nombreux ministres de la France contemporaine en compte-il cinq seulement qui ont réellement marqué dans notre histoire et creusé leur sillon, grâce à leur habileté et à leur ténacité. L'un, Talleyrand, représente la notion d'un patriotisme solide; le second, M. de Falloux, personnifie le cléricalisme et l'association de la religion et de l'État; le troisième, M. Thiers, est l'expression la plus parfaite du scepticisme politique et social; le quatrième, M. Rouher, représente la soif des jouissances matérielles; le dernier, Gambetta, consacre le triomphe de la démocratie sur la bourgeoisie. En étudiant leurs vues, la cause qu'ils ont entendue servir et les moyens qu'ils ont pris pour la faire triompher, M. de Castellane nous offre une rapide esquisse de notre histoire intérieure depuis un siècle, où les hommes politiques puiseront d'utiles enseignements.

Dans la collection des *Chefs-d'œuvre inconnus* M. Eugène Asse nous donne une réimpression très soignée des *Confessions du comte* ***, par Ch. Pineau-Duclos. Cet opuscule, peu connu aujourd'hui, présente un très curieux tableau des mœurs du XVIII[e] siècle, qui mérite de prendre place à côté des mémoires historiques justement appréciés du célèbre écrivain. La préface dont M. Asse a enrichi ce volume forme une étude littéraire des plus intéressantes.

Émile Raunié.

L'administrateur gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (12261).



Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

N° 7. — 16 Février 1889. — Tome 43. — (3e série, IXe année, premier semestre.)

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

PARAISSANT LE SAMEDI

Fondée en 1863

SOMMAIRE DU N° 7

PRIX DU NUMÉRO : 60 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT :

A LA REVUE BLEUE	Six mois	Un an	AVEC LA REVUE SCIENTIFIQUE	Six mois	Un an
Paris	15 fr. »	25 fr. »	Paris	25 fr. »	45 »
Départements et Alsace-Lorraine	18 »	30 »	Départements et Alsace-Lorraine	30 »	50 »
Étranger	20 »	35 »	Étranger	35 »	55 »

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er DE CHAQUE TRIMESTRE

On s'abonne à Paris au bureau des Revues, 111, boulevard Saint-Germain

Chez les principaux libraires et dans tous les bureaux de poste de France et de l'Union postale

Les Annonces sont reçues chez MM. Lagrange, Cerf & Cie, 8, place de la Bourse.



REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG
DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

1er SEMESTRE 1889. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 7. (26e ANNÉE.) — 16 FÉVRIER 1889.

LE SCRUTIN D'ARRONDISSEMENT
ET
LA LOCALISATION RÉGIONALE DES PARTIS

Le sentiment de la parfaite unité politique de la France a si bien pénétré les cerveaux, en ce siècle, que nous n'apercevons même pas ce qui, sous nos yeux, contredit cette notion. Nous tenons instinctivement pour acquis que tout mouvement d'opinion émeut, dans le même sens, le pays tout entier. Nous savons bien qu'il y a, par exemple, des départements républicains et d'autres qui ne le sont pas; mais la pensée que les opinions puissent se localiser régulièrement par régions géographiques, avec fixité, d'après une loi qui révèle des oppositions tranchées entre de vastes portions du territoire national, est si peu dans nos habitudes d'esprit que nous n'accordons pas même une attention distraite à ce phénomène. C'est au point que le petit nombre de ceux dont la répartition régionale des partis politiques a pu piquer la curiosité tiendront sans doute eux-mêmes pour paradoxale l'opinion que cette répartition jouera, dans la crise imminente, un rôle décisif sur la tournure des événements.

Quiconque a la moindre notion des choses des États-Unis sait que les deux grands partis politiques entre lesquels se divise l'Union américaine, les « républicains » et les « démocrates, » se caractérisent par l'opposition du Nord et du Sud. Il y a certes des démocrates dans le Nord et il y a des républicains dans le Sud. Mais à chaque élection présidentielle ou législative, les États du Nord, ceux de la Nouvelle-Angleterre en particulier, apportent une majorité compacte de suffrages aux républicains, tandis que ceux du Sud votent en masse pour les démocrates. On ne se demande jamais, dans les supputations de résultats, pour qui voteront les États qui s'étendent, au sud, de la Virginie jusqu'au Texas : on sait d'avance qu'ils sont acquis aux démocrates. Le *solid South* ne bronche jamais. Aussi, quand la prépondérance passe alternativement à l'un ou à l'autre des deux grands partis historiques, le changement n'est-il jamais dû qu'aux fluctuations d'un petit nombre de *border States*, interposés entre les deux grandes fractions septentrionale et méridionale de l'Union.

C'est un état de choses très analogue qui se dessine, en France, depuis tantôt quinze ans.

Le lecteur qui veut s'en rendre compte clairement n'a qu'à se procurer une de ces cartes de France électorales qui ont été dressées à l'imitation de ces cartes statistiques de l'instruction primaire où les départements sont teintés selon la proportion du nombre de conscrits illettrés dans un contingent donné. Au besoin, le lecteur peut dresser cette carte lui-même. Rien n'est plus facile au moyen du tableau des résultats successifs des élections générales législatives. Nous supposons donc qu'il a sous les yeux la carte électorale de 1885 où les départements qui ont fait passer des listes républicaines entières sont en blanc, ceux qui ont nommé des listes de droite en noir, et en gris les rares départements où ont été élus en même temps des monarchistes et des républicains.

Le premier coup d'œil sur cette carte révélera au lecteur un fait caractéristique. A l'est du méridien de

Paris, de la frontière belge des Ardennes jusqu'au littoral méditerranéen, s'étend une immense zone blanche ininterrompue. A part l'imperceptible tache noire du territoire de Belfort, tout est blanc. Pas un département teinté noir ou gris ne rompt l'uniformité. Le blanc s'étale, sans interruption, des bords de la Seine aux Vosges, du Morvan au Jura et des Alpes aux Cévennes.

En deux endroits même, le blanc déborde vers l'ouest, sur la Loire, jusqu'en Touraine, et sur le plateau central, jusqu'en Limousin.

Regardez à l'ouest maintenant. Le contraste est saisissant. D'épaisses taches noires recouvrent le littoral de la Manche et de l'Atlantique. Elles commencent en Flandre, en Artois et en Picardie, descendent par le département de l'Oise jusqu'aux portes de Paris, s'étalent ensuite en Normandie, en Bretagne, en Poitou, enfin dans tout le sud-ouest, de l'Océan aux Pyrénées et aux Cévennes. Elles n'ont toutefois, ces taches noires, ni l'ampleur, ni la continuité de la zone immaculée de l'Est. Des espaces blancs trouent, divisent, morcèlent la zone noire.

Cette première vision du phénomène de la localisation régionale des partis politiques — les républicains à l'est, les conservateurs monarchistes cléricaux à l'ouest — pourrait cependant n'être qu'illusoire. Il est permis de se demander si le hasard ou le caprice n'y ont pas une part considérable. Le suffrage universel est si mobile et si changeant! Et puis, le scrutin de liste est trompeur. Tel département, où la liste républicaine est passée avec une infime majorité de moins de mille voix sur plus de cent mille votants, est tout blanc sur la carte; tandis que la prépondérance du parti de la République, dans ce département, est singulièrement précaire. Au scrutin d'arrondissement, il aurait peut-être été partagé en un égal nombre de cases de couleur différente. D'autre part, qui a dit blanc en 1885 n'avait-il pas dit noir quatre ans, huit ans auparavant? Et qui répond, par conséquent, qu'il ne le redira pas demain?

Il n'y a qu'un moyen de s'édifier. C'est de reprendre la série des cartes électorales des législatures précédentes, celles de 1881, de 1877 et de 1876. Elles sont moins simples que la carte des élections au scrutin de liste, puisqu'au lieu des quatre-vingt-six cases départementales il faut tracer plus de cinq cents cellules, correspondant aux circonscriptions électorales du scrutin uninominal. Leur examen ne sera que plus probant.

Déroulons donc la carte électorale de 1881. Qu'est-ce que cette clarté à droite? C'est la zone blanche de l'est qui se développe, s'étend, s'allonge exactement comme dans la carte de 1885, de Mézières à Nice et de Perpignan à Nancy. Il y a là, serrées les unes contre les autres, plus de cent soixante petites circonscriptions électorales. Toutes sont blanches, toutes ont élu des députés républicains. Sur cet immense espace, apparaissent à peine deux ou trois petites cases noires égarées dans les Ardennes et dans le Gard. Et c'est tout. Les trouées blanches vers l'ouest, signalées tout à l'heure, poussent de même, entre Seine et Loire, jusqu'en Touraine, et, sur le plateau central, jusqu'au Limousin.

La physionomie seule de la zone ouest de la carte est modifiée. Les espaces blancs y tiennent plus de place que dans celle de 1885, et les grosses taches noires y sont criblées de petites cases blanches.

Prenons maintenant la carte électorale de 1877. Elle ne diffère de celle de 1881 que par l'apparition d'un petit nombre de cases noires dans la région de l'est — quinze sur cent soixante-deux — et par le rétrécissement des espaces blancs à l'ouest. Consultons, enfin, la carte de 1876. C'est à peine si on la distingue de celle de 1877. La grande zone blanche et les deux trouées du centre embrassent les mêmes départements, et l'ouest apparaît divisé, déchiqueté, les cellules blanches et les cellules noires alternant presque comme les cases d'un échiquier.

Un fait donc saute aux yeux. C'est que la géographie des partis politiques s'est dessinée, du premier coup, dès 1876, et n'a fait, depuis, que se préciser et se fixer.

La grande zone blanche de l'est peut se partager en quatre groupes correspondant chacun, avec une rare exactitude, à plusieurs de nos anciennes provinces. Le premier comprend les sept départements formés par la Champagne et par la Lorraine. Ils comprenaient ensemble, en 1876, trente-quatre circonscriptions. L'élection donna vingt-neuf républicains et cinq conservateurs seulement. Survient le 16 Mai. En dépit de l'épouvantable pression administrative, les départements champenois et lorrains ne bronchent pas. C'est encore vingt-neuf républicains et cinq conservateurs qui sortent des urnes du scrutin. En 1881, il ne reste plus qu'UN SEUL siège aux conservateurs. En 1885, les sept départements votant au scrutin de liste ne nomment exclusivement que des républicains.

Même évolution, plus rapide encore et plus accentuée, dans les deux groupes suivants.

Les sept départements bourguignons et franc-comtois commencent par élire, en 1876, 33 républicains et 7 conservateurs. Au 14 octobre 1877, le courant républicain acquiert, malgré la pression officielle, une telle intensité que 2 conservateurs seulement surnagent. Ils disparaissent en 1881. Les 40 circonscriptions nomment 40 républicains. Résultat identique au scrutin de liste. Le Lyonnais, le Dauphiné et la Savoie ont exactement la même tenue. Ils débutent par nommer 36 républicains et 3 conservateurs. Un de ceux-ci disparaît au 14 octobre 1877; les deux autres en 1881. La députation actuelle est de même exclusivement républicaine. Le groupe méridional, composé de dix départements provençaux et languedociens, avec Nice et le

Roussillon, s'est comporté absolument de la même manière. Il a élu d'abord 42 républicains et 7 conservateurs; puis, après les luttes contre le régime du 16 mai, 43 contre 6; enfin 48 contre 2; et, au scrutin de liste, 50 députés, tous républicains.

Cette continuité n'est-elle pas frappante?

Rien ne contraste davantage avec l'idée commune de la mobilité du suffrage universel. L'accident, le caprice, le hasard n'ont aucun rôle dans le phénomène. On n'a constaté depuis seize ans, dans cette masse de 31 départements, ni fluctuations ni retour. Le parti républicain a pris possession de la région et s'y est profondément enraciné. Les majorités y conservent d'une façon permanente une amplitude qui déjoue, sur presque tous les points, au scrutin uninominal comme au scrutin de liste, tous les retours offensifs. Les élections partielles les plus récentes — et elles ont été nombreuses dans la région — n'accusent aucun symptôme de changement. Le suffrage universel y oscille entre les diverses nuances républicaines, mais il ne va jamais aux conservateurs.

Cet « Est compact » n'est-il pas le pendant du *solid South* américain?

Mais un nouveau parti est né, qui a la prétention de rompre les cadres anciens, et qui s'est signalé depuis un an par d'éclatants succès électoraux. Nous avons nommé le parti boulangiste. On peut se demander ce que deviendra, en présence de ce dissolvant redoutable, la solidité républicaine de l'Est et du Midi.

Il est déjà permis de répondre, sans trop de témérité, que le boulangisme ne paraît pas devoir entamer sensiblement la zone blanche de nos cartes. Des tentatives nombreuses ont été faites dans divers départements des régions que nous venons de parcourir. Le boulangisme y a exécuté des reconnaissances, tâté, sondé le terrain, il y a même livré deux batailles. L'immuabilité de l' « Est compact » ne s'est pas démentie.

Dans l'Ardèche, M. Boulanger s'est engagé à fond. Il a été outrageusement battu. Son concurrent républicain a réuni le même contingent de suffrages que la liste victorieuse aux élections précedentes : d'où l'on a pu justement conclure que pas un électeur républicain n'avait fait défection pour aller au général. Plus récemment, dans les Ardennes, le candidat boulangiste, M. Auffray, n'a pu, de son côté, dépasser ni même atteindre le contingent de suffrages de la liste réactionnaire de 1885. La candidature Boulanger a été enfin posée, à différentes reprises, dans les mêmes conditions qui réussirent si brillamment dans la Dordogne, dans les départements de la Marne, de la Côte-d'Or, des Bouches-du-Rhône, de l'Aude, de l'Isère et de la Haute-Savoie. Le général n'y a réuni que des minorités infimes.

Mais revenons à notre analyse. Nous avons dit que la zone blanche se prolongeait sur la Loire et sur le plateau central. Si nous considérons, Paris mis à part, les départements de l'Ile-de-France, sauf l'Oise, ceux de l'Orléanais et de la Touraine, nous obtenons un nouveau groupe où la prépondérance constante du parti républicain n'est pas moins accentuée. Ces sept départements débutèrent par nommer, en 1876, 36 républicains contre 4 conservateurs; 38 républicains et 2 conservateurs, en 1877; UN SEUL conservateur en 1881; enfin, au scrutin de liste, une députation exclusivement républicaine.

Les départements du plateau central, formés par l'Auvergne, le Limousin et la Marche, auxquels on peut rattacher l'Allier et le Cher, ont suivi une progression à peu près identique : 35 républicains et 2 conservateurs au début, 3 conservateurs après le 16 mai, plus un seul en 1881. Leur députation de 1885 est naturellement toute républicaine.

Voilà donc notre zone blanche, embrassant 45 départements, non compris celui de la Seine, qui, après être partie de la proportion de 211 républicains contre 28 conservateurs est passée, en dépit de la violente pression antirépublicaine du 16 mai, à 219 contre 20, pour aboutir à 239 contre 4 aux élections de 1881, et enfin à l'unanimité avec le scrutin de liste. Faut-il ajouter que ces 45 départements ont de même une députation sénatoriale exclusivement républicaine, et des conseils généraux où les majorités républicaines sont parfois voisines de l'unanimité? Une expérience de treize années, corroborée jusqu'à l'heure actuelle par les résultats de toutes les élections partielles, y montre donc la prépondérance du parti républicain absolue, décisive, inébranlable.

Ici doit se placer une remarque essentielle. Le passage du scrutin uninominal au scrutin de liste n'a fait gagner au parti républicain dans cette zone couvrant près de la moitié de la France que 4 sièges sur 243. Le retour à l'ancien mode de votation ne risque, par conséquent, de lui enlever dans ces régions qu'un nombre infime de voix de députés.

Venons maintenant à la région occidentale, à la zone aux taches noires. Le contraste saisissait déjà l'œil à la seule inspection des cartes teintées. Là, plus de prépondérance exclusive d'un parti, plus de fixité, plus de fidélité. C'est le pays des majorités mouvantes, instables, mobiles. En veut-on la démonstration péremptoire? Prenons la région formée par les départements du Nord et du Pas-de-Calais. En 1876, les républicains y obtiennent 16 sièges contre 12. En 1877, la proportion est renversée : ils n'en ont plus que 9 contre 19. Nouveau revirement en 1881 : les républicains triomphent : 21 sièges contre 8. Puis, avec le scrutin de liste, formidable soubresaut : le Nord et le Pas-de-Calais nomment 33 conservateurs et pas un seul républicain! La majorité conservatrice a été écrasante. Eh bien! elle fond en quelques mois. Les élections partielles de 1886 et de 1887 rendent la majorité aux républicains. Puis

survient le boulangisme, et le Nord fait les paradoxales élections que l'on sait!

Le groupe normand, le groupe du sud-ouest sont aussi inconsistants que celui du Nord.

Peut-être imagine-t-on que le groupe breton fera, par son unanimité et sa ténacité conservatrices, le pendant du groupe républicain provençal, à l'autre extrémité de la diagonale. Erreur complète. La Bretagne est profondément divisée. Elle nomma 17 républicains et 26 conservateurs en 1876; 13 républicains et 30 conservateurs au 14 octobre 1877; 19 républicains et 25 conservateurs en 1881. Le scrutin de liste seul y a donné la prépondérance décisive à la droite: elle y compte actuellement 37 députés contre 7 seulement à la gauche.

Mais il est temps de résumer et de conclure.

Paris, les colonies et Belfort mis à part, il y a au point de vue politique et électoral, deux Frances formant le plus frappant contraste. D'un côté, à l'Est, une zone compacte de 45 départements, nommant ensemble 243 députés (tableau de 1881), où la prépondérance du parti républicain est absolue, sur laquelle le boulangisme n'a pas eu de prise et dont aucun symptôme ne permet de révoquer en doute l'immuabilité républicaine. De l'autre, vers l'Ouest, une zone de 40 départements, nommant ensemble 265 députés (même tableau), pays d'opinions variables, inconsistantes, tournant au gré des vents à gauche ou à droite, mais ayant toujours laissé jusqu'ici, dans chaque élection, une minorité imposante au vaincu. C'est dans cette région aux opinions perplexes que le boulangisme a remporté ses premiers triomphes: ceux de la Dordogne, du Nord, de la Charente-Inférieure et de la Somme.

Le choix à faire entre le scrutin de liste départemental et le scrutin uninominal d'arrondissement n'avait qu'une importance médiocre pour les républicains dans la première zone. Les deux modes de suffrage y ont donné et y donnent encore des résultats identiques. Cette option est au contraire d'intérêt capital dans la seconde. La droite, en effet, était assurée d'avance de l'emporter au scrutin de liste dans une trentaine des quarante départements de la zone. Dans chacun des dix autres départements le parti républicain aurait joué sur une carte la représentation départementale tout entière. Le boulangisme aidant, il pouvait perdre dans la Gironde, dans la Haute-Garonne, dans l'Ille-et-Vilaine, dans la Seine-Inférieure, comme il aurait perdu sûrement dans le Morbihan, la Vendée, la Charente ou le Gers. Les récentes épreuves du Nord, de la Somme, de la Charente-Inférieure et de la Dordogne ne permettaient pas de se faire illusion sur ce péril.

La perte totale de ces 40 départements mettait par conséquent la majorité républicaine à la merci d'une aberration de Paris — et le scrutin du 27 janvier a prouvé combien Paris est susceptible d'extravaguer — ou de la défaillance possible de trois ou quatre départements de l' « Est compact ».

Avec le scrutin uninominal, au contraire, tout *alea* disparaît. C'est la propriété constatée du scrutin par circonscriptions élisant un seul député d'assurer, dans les pays profondément divisés, une part de représentation à la minorité.

Il y a en Bretagne, en Anjou, en Poitou, comme dans le Nord et dans le Sud-Ouest, des circonscriptions d'où les conservateurs n'ont jamais été délogés; mais il y en a aussi, dans ces mêmes régions, où les républicains ont été toujours inexpugnables. Dans le département du Nord, par exemple, où le scrutin de liste fait sortir de l'urne vingt députés d'une même couleur, la part des conservateurs au scrutin uninominal ne fut jamais de moins de six sièges quand les républicains l'emportaient, et celle des républicains de moins de huit sièges, quand la majorité dans l'ensemble du département passait du côté des conservateurs. Or il résulte d'une analyse rigoureuse que dans les 40 départements de la zone douteuse le nombre des circonscriptions qui ont invariablement élu des républicains ne s'élève pas à moins de 80. Avec l'appoint d'une telle minorité l'« Est compact » reste maître de la situation, sans même tenir compte du vote de Paris et de celui des colonies.

Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, du mode de scrutin qui prévaudra définitivement, le phénomène de la localisation régionale des partis exercera une influence décisive sur l'issue des prochaines élections générales.

C'est à l'Est compact que le parti républicain aurait des chances de salut si le scrutin de liste départemental avait été conservé, et c'est encore à lui qu'il sera redevable d'une victoire absolument sûre si, comme la chose est devenue certaine, le scrutin uninominal est rétabli.

EUGÈNE TÉNOT.

UNE VIE HEUREUSE

Silhouettes de province

Comment s'imaginer le charme de cette figurine à petite barbe d'argent, toujours dodelinante au sommet d'un long corps maigre, toujours souriante audessus d'une haute cravate de batiste deux fois enroulée sur un grand col doctoral? Il faudrait avoir vu l'aimable vieillard dire, d'une voix faible et chevrotante, ses gais propos consolants, ses plaisanteries surannées, il faudrait connaître cet homme doux et fin, type de bonne grâce et de galanterie qu'on dirait d'un



autre siècle, qui semble jouer un rôle du répertoire de Marivaux, mais qui le joue au naturel, qui l'a vécu et qui l'achève dans une inaltérable sérénité...

Car le vieux docteur exerce encore, malgré ses soixante-douze ans, dans son cher petit village de l'Isère, et à toutes les heures on le rencontre arpentant la campagne. Quelquefois le père Chevriat le trimballe parmi les chemins défoncés dans un coupé bleu très vaste et très lourd. — Le père Chevriat, messager de Lyon, fait faire le service de sa diligence par son fils et il reste toujours chez lui, avec un cheval et son coupé, à votre disposition. — M. Bérard ne pense à cette voiture confortable, remisée à deux pas de chez lui, que les jours de gros orage. Il n'a cure ni des petites pluies ni des longues distances; il n'a souci ni de son âge ni de ses forces. Une chute, il y a dix ans, lui a laissé, avec la surdité d'une oreille, des bourdonnements, des vertiges qui le font chanceler. C'est égal, il se met allègrement en route; et, par les temps gris, par les clairs soleils, à l'aube, au crépuscule, souvent même dans les nuits transparentes de la grande plaine, on voit sa silhouette d'échassier passer en vacillant sur l'horizon. Il n'a pas peur. Il va d'un bon pas, la pipe à la bouche, un fredon tremblotant aux lèvres, l'âme toujours dans le bleu de ses rêves ou de ses souvenirs.

Une bonne fois pourtant il fut accosté. On était venu le prévenir à dix heures du soir qu'une femme en couches commençait à plaindre du côté de Meyzieu.

— C'est Claudine, la fille à Passeret?

— Oui, monsieur le docteur.

— C'est son premier enfant, j'aurais le temps de faire un somme...

Il aurait pu, en effet, sachant, pour avoir mis au monde tant de petits Dauphinois et Claudine elle-même la fille à Passeret, qu'elle peinerait jusqu'au jour; il aurait pu, en conscience, dormir encore deux bonnes heures. Mais une naissance est une fête pour lui: les préparatifs, grand feu de bois, chauffage des langes, installation du berceau; l'émotion des grands parents; les angoisses naïves de la jeune femme, les regards interrogateurs de ses yeux agrandis, fiévreux et battus, enfin, les premiers vagissements du nourrisson, tout cela, sans troubler sa vieille expérience, le grise délicieusement.

Il avait renvoyé, avec quelques conseils sommaires, le porteur de la bonne nouvelle; puis sa pipe bourrée et allumée, sa trousse au bras, il s'était mis en marche.

Il s'acheminait sous le bon visage de la lune, pipant et chantonnant à son habitude, lançant au ciel des bouffées qui montaient toutes blanches dans l'air tranquille. Des visions d'autrefois, fantômes riants, compagnons coutumiers de ce vieux promeneur si jeune, le suivaient en folâtrant par les prés. Tout à coup un homme se dresse et lui barre le passage de ses deux bras étendus. Il s'arrête, et, son fourneau d'écume dans une main, ses dents quittant à regret le bout d'ambre:

— Qu'est-ce qu'il y a? demande-t-il sans se hâter.

L'homme recule brusquement.

— Ah! c'est vous, monsieur le médecin? Je ne vous avais pas remis.

Le maraudeur fit volte-face et disparut.

Ordinairement les pires noctambules — celui-là devait être nouveau dans la contrée — reconnaissent le docteur de loin et le laissent passer bénévolement. D'abord il en a soigné plus d'un, geignant à son approche dans quelque trou perdu, et chaque fois s'est contenté, au lieu de livrer le coquin, de lui faire, entre deux pansements, de sages remontrances. Puis on sait qu'il ne peut avoir le gousset bien garni et sa pauvreté sans doute le protège autant que ses bienfaits.

Lui croit à la reconnaissance, à la conversion du pécheur.

Son vice, ou sa vertu, si l'on veut, en tout cas sa pente involontaire et le secret de son bonheur, c'est un optimisme placide, inébranlable. Il nie le mal systématiquement. Il a pour l'univers une indulgence infinie. Tout être, à peine entrevu, lui inspire aussitôt une pensée bienveillante, et le laboureur qui s'en va là-bas courbé sur sa charrue, et la fille qui vient un panier sur la tête, et l'enfant qui s'arrête ébahi et dont il baise les joues barbouillées et fraîches; il augure bien d'eux, de leur passé, de leur conscience, de l'avenir honnête du gamin. Il n'est pas jusqu'aux bestiaux broutant sur son passage, jusqu'aux arbres des talus, jusqu'aux pierres de sa route auxquels il n'adresse un sourire ami, un clignement d'œil familier. Les déceptions, les malheurs n'ont pu l'entamer. Son existence pleine de mauvais jours n'aura été qu'un long enchantement; il n'aura jamais aperçu en toute chose que beauté de la nature, bonté des hommes ou d'une Providence réglant tout au mieux du bonheur universel.

On se demande souvent quelle jeunesse deux fois jeune a dû vivre ce vieil enfant si prompt aux illusions, si sympathique aux joies d'autrui, si facile aux amusements, si résistant aux chagrins. On y songe surtout devant un portrait qu'on devine avoir été le sien, il y a longtemps, et qu'il montre avec orgueil.

— C'est de Legras, élève d'Ary Scheffer. Il m'a fait cela autrefois à Paris, et le maître lui-même a retouché le col et le menton.

Le tableau est d'une exécution raide et gracieuse tout ensemble. Sur un fond brun clair un grand jeune homme se détache, debout, élancé dans son habit noir. Sa pose est pleine de *sentiment*. Le bras gauche replié s'accoude dans la main droite, pendant que l'autre main, à demi fermée contre la joue, soutient de l'index la tête qui s'incline « comme une fleur ». On dirait une tête de jeune fille. Les cheveux longs tombent jus-

qu'aux épaules; la figure menue est imberbe, irrégulière et jolie, éclairée par deux grands yeux noirs.

Involontairement le regard se détache de la toile si rayonnante de jeunesse — jeunesse du modèle, jeunesse du peintre s'y dévoilent dans une gaucherie charmante — pour se reporter sur le doux vieillard qui, près de vous, l'œil humide, sourit à ses vingt ans. Et cette question vous chatouille les lèvres avec plus d'insistance encore :

— Docteur, parlez-nous d'autrefois... de votre jeune temps...

Il en parle moins volontiers qu'il n'y pense. Il lui faudrait rappeler bien des douleurs sur lesquelles la parole appuie cruellement tandis que la pensée les effleure. Puis il y a tout au contraire de doux souvenirs qu'on n'aime pas à conter et parmi lesquels le rêve se promène complaisamment. Vous pouvez croire qu'il ne se fait pas faute, l'excellent homme, de rêver devant le portrait du jeune étudiant si mince et si joli, qui, depuis un demi-siècle, caresse de ses doux regards le globe de la pendule, en face de lui, sur la cheminée du salon.

***

Il le voit d'abord dans une petite chambre de l'hôtel Jacob, rue Jacob, 44, à Paris. Penché sur des papiers, le jeune homme aux longs cheveux feuillette, griffonne, dessine des figures d'anatomie. Quelquefois, quand le jour tombe, il relève la tête, et ses yeux perdus dans le vague aperçoivent loin, bien loin, une maisonnette sur la place d'un village. C'est là que le père a vécu, médecin lui aussi, plus empressé à donner ses soins qu'à réclamer ses honoraires. C'est là qu'il est mort et que toute la contrée est venue lui dire un dernier adieu. C'est là que vit la mère, grise et voûtée déjà au milieu des enfants qui grandissent frais et droits comme des roseaux... En ce moment elle allume sa lampe, elle a son plein tablier de linge... — Jamais vous ne raccommoderez tout cela ce soir, maman! ménagez-vous, ménagez-vous davantage! Que deviendrions-nous si vous n'étiez plus là?...

L'étudiant se replonge fiévreusement dans son travail. Et bien avant dans la nuit, la petite fenêtre reste éclairée sur les toits noirs de la rue Jacob, pendant que, là-bas aussi, sur la petite place sombre, la croisée de la maisonnette allonge son grand carré de paisible lumière...

... Il avait joyeuse allure ce matin d'août 1841. Dans le chemin couvert, il marchait plus vite que la vieille patache de Chevriat quand, la veille, elle le ramenait au pays, son titre de docteur craquant dans sa poche, contre sa poitrine. Quelles accolades hier soir à l'arrivée! A table, pendant tout le dîner, quelle longue et délicieuse contemplation mutuelle! On se regardait, on se disait des riens, uniquement pour entendre la voix aimée qu'on retrouvait...

Puis, monsieur le docteur avait mal dormi, attendant le jour avec impatience. Maintenant le jour était venu, les hirondelles lancées filaient avec des cris perçants, les merles sifflotaient dans les buissons, les cailles rappelaient sous les blés. Au creux du chemin étroit, à l'ombre épaisse des basses branches touffues, la fraîcheur de la nuit durait encore et dans l'herbe humide les escargots s'attardaient. Pourquoi courir d'un pareil élan quand il ferait si bon muser comme les escargots dans la rosée, vaguer à l'aventure, enveloppé de cet air pur, de cette verdure grasse, de ces mille bruits discrets que la rue Jacob ne connaît pas, qu'elle doit avoir fait oublier?... Jules n'entend rien, ne voit rien, si ce n'est, dans l'éclaircie où le chemin débouche, la porte d'une maison qui s'ouvre, et sur le pas de la porte...

La maison du bonhomme Landry, au bout de l'avenue rustique, est une grosse ferme, et son propriétaire un gros paysan qui a ramassé un joli tas d'écus. Le dimanche il porte un vêtement de drap sous sa blouse entr'ouverte et montre une chemise de fine toile à petits plis, à col mou. Il dit à tout venant qu'il laissera son bien à son fils, son argent à sa fille, mais qu'il espère bien les voir attendre longtemps. Il a fait de son fils un cultivateur, de sa fille une demoiselle, sans rendre la fille sotte ni le fils jaloux. Pierrette Landry, depuis un an qu'elle a quitté sa pension de Grenoble, s'occupe à la ferme, non pas à de gros travaux salissants, mais à de menus soins qui n'abîment pas ses mains blanches; le matin, elle empile les draps roux dans les bahuts de noyer, donne à manger aux poules, ramasse les œufs dans leurs cachettes, prépare les fromages et les retourne dans les faisselles; l'après-midi, elle brode, lit et se promène. Sa vie est douce, son humeur égale, ses ambitions bornées; la ville avec ses plaisirs la tente moins que le village avec celui qu'elle aime.

Pierrette s'appuie contre le chambranle de la porte. Elle a bien reconnu le visiteur qui double le pas en agitant la main; elle voudrait courir, elle aussi, mais ses jambes se dérobent, sa vue se brouille...

— Oh! tu es encore plus belle que l'année dernière, ma Pierrette.

C'est lui qui parle, qui lui tient les mains, qui la regarde. Vraiment oui, elle est encore plus belle. L'air du pays l'a fortifiée et grandie. Son visage est plus brillant; sa lourde chevelure de cuivre rouge tombe plus massive, plus éclatante sur ses oreilles mignonnes et sur sa nuque. C'est à peine si au-dessous des yeux gris transparents, sur les tempes à demi couvertes par des bandeaux épais, la peau bleutée s'est dorée de quelques taches imperceptibles, comme d'une fine poussière de soleil.

Elle ne sait, au premier moment, que sourire et s'appuyer sur le bras de son ami. Mais bientôt, tout au long du chemin couvert, sa langue babille et les ques-

tions se pressent. Jusqu'à deux pas du village ils vont enlacés, parlant bas. Puis elle dit : « A demain. » Et tandis qu'il reste immobile elle se hâte vers sa maison et souvent se retourne à demi, tout en marchant. Pas à pas elle diminue, rapetissée et mincie par la distance, mêlée par moments à l'ombre au point qu'il ne la voit plus. Une dernière fois, avant un coude, la tache claire de son visage apparaît, un moment semble flotter... Va-t-elle revenir!... Plus rien. Le chemin est désert. Jusque là-bas l'espace est vide, traversé seulement d'oiseaux rassurés...

... Comme dans un humble logis une lithographie représentant l'hiver fait pendant à une allégorie du printemps, un tableau sombre succède aussitôt, dans le souvenir du vieux docteur, à ces riantes scènes du retour.

Quelques mois ont passé, décembre est venu; il se voit, comme au fond d'un rêve, tout vêtu de noir; devant lui, sous les branches maintenant dépouillées, Pierrette, emmitouflée de bonnes fourrures, sa douce figure rose de froid, est debout, les yeux noyés de larmes. Un à un ces mots lui tombent des lèvres :

— Il faut nous quitter... Mon père ne veut plus entendre parler de notre mariage... il dit que votre mère a laissé de mauvaises affaires, que vous êtes chargé de famille... Je vais retourner chez les sœurs de Grenoble... Bientôt vos frères seront grands et mon père se décidera... et je reviendrai...

Oh! certes, elle l'aimait bien, mais elle était si jeune! Deux ans après les sœurs de Grenoble la mariaient à un riche commerçant de la ville et le docteur Bérard assistait à la cérémonie, célébrée, par autorisation spéciale, dans la petite chapelle du couvent.

***

Sa vie s'est écoulée, depuis, uniforme. Pendant bien des années il a eu du mal pour équilibrer son mince budget et suffire à tout. Il ne s'est pas marié. Ses jeunes frères élevés, tous bien casés dans des maisons de commerce, dans des études de notaire ou d'avoué, tous bien lotis peu à peu de femme et d'enfants, il a continué d'habiter avec sa sœur aînée Gertrude, l'inquiète, la morose, l'excellente Gertrude, dont le sourire est plus rare que les beaux jours. Pour lui la pensée de Pierrette mariée à un autre, les labeurs pénibles et peu lucratifs de sa profession, les soucis, les mots chagrins, les regrets de sa sœur sans cesse exprimés n'ont pas altéré un instant sa bonne humeur. Il a vieilli lentement, ne gardant de son infidèle qu'un tendre souvenir; absorbé d'ailleurs par ses longues courses, par ses interminables stations auprès des malades; aux hommes contant de douces gaudrioles, aux femmes, voire aux moins plaisantes, glissant quelque galanterie anodine pour se sauver ensuite, riant sous cape de son audace... Et quand, à son retour, Gertrude le gronde d'être resté si longtemps, d'avoir oublié son parapluie, quand elle assure qu'il doit avoir pris mal, que la pauvre vieille fille, sincèrement préoccupée, accumule les conseils, les observations, les pronostics fâcheux, il sourit, plein de compassion pour cette martyre qui se torture elle-même. Il lui prend le menton, il lui tapote la main; il refait à sa manière tous les tableaux sombres qu'elle a évoqués, repassant, comme un primitif, des touches d'or sur les tons noirs. Et si enfin elle s'obstine dans ses inquiétudes, dans ses tristesses, il sait le mot magique, le mot qui la déride à coup sûr, dont l'effet, depuis si longtemps, n'est pas encore usé :

— Paris!

Voilà tantôt quarante ans que ce voyage à Paris défraye les soirées des deux célibataires; voilà tantôt quarante ans que le docteur fait des projets auxquels il ne croit pas, mais dont la fantaisie suffit à ses rêves et l'amuse indéfiniment. La pauvre Gertrude n'a jamais pénétré cette duplicité naïve et chaque année se reprend aux mêmes chimères pour souffrir ensuite des mêmes déceptions.

— Nous descendrons à l'hôtel Jacob, dit-il, et nous prendrons nos repas dans un petit restaurant de la rue Taranne où on mange très bien, mais très bien, tu sais, pour vingt-deux sous.

Elle commence par hocher la tête. Mais Jules est si précis, si affirmatif, il entre dans tant de détails que petit à petit la conviction la gagne. A son tour elle interroge, résistant encore, l'œil encore soupçonneux, le sourire encore incrédule, entamée pourtant, se laissant aller à espérer de nouveau. Pendant toute la nuit elle calcule sérieusement les frais d'un voyage à Paris; pendant un mois elle pense à l'hôtel Jacob et à ce petit restaurant de la rue Taranne où l'on dîne si bien, mais si bien, pour vingt-deux sous... Puis, le moment venu de partir, c'est la saison qui est mauvaise, c'est un malade qu'on ne peut abandonner... On s'accorde un nouveau délai.

Ainsi, de délai en délai, d'étape en étape, ils arriveront tout doucement à leur mort. On ne peut s'empêcher de croire qu'alors ils accompliront leur projet, que par une tiède nuit de printemps leurs ombres démodées viendront faire un tour dans la grande ville. Jules trouvera bien des changements. A moins que, pour les fêter, l'ombre de la rue Taranne et de bien d'autres rues défuntes ne se dresse sur leur passage. Voyez-vous sans cela les deux pauvres âmes affolées, perdues dans le Paris nouveau, surprises par l'aurore sur le boulevard Saint-Germain?...

AUGUSTE DUVIARD.

L'ARCHIDUC RODOLPHE

ET

LA MONARCHIE AUSTRO-HONGROISE EN 1889

L'empereur François-Joseph, atteint dans ses plus chères affections, vient de perdre son fils unique, l'héritier de sa couronne, dans des circonstances particulièrement douloureuses. Ceux qui ont connu la douleur de voir partir les premiers ceux qui auraient dû leur survivre, qui ont vu s'effondrer en un instant, par un coup imprévu, toutes leurs espérances, qui n'ont pas même eu la consolation de recevoir le dernier regard d'yeux fermés aujourd'hui pour toujours, comprendra le désespoir de la famille impériale. Lorsque de tels malheurs s'abattent sur une tête auguste, il semble qu'ils rapprochent de nous ceux qui jusque-là en étaient si éloignés par leur grandeur. Les conséquences que peuvent avoir pour l'histoire de tels événements leur donnent en même temps quelque chose de tragique et de mystérieux.

La respectueuse sympathie qu'inspire l'empereur se manifeste partout aujourd'hui; nous croyons en donner un témoignage en traçant ici le portrait de ce jeune prince et en examinant l'influence que sa mort prématurée aura pour l'avenir d'une puissance dont l'existence est nécessaire à l'équilibre européen et dont l'histoire contemporaine est elle-même si dramatique.

***

Tous ceux qui ont approché l'empereur François-Joseph ont remarqué l'expression sérieuse et presque mélancolique de son visage. Il conserve cet air grave et même impassible en toutes circonstances. Qu'il soit entouré d'une foule qui l'acclame, qu'il remplisse les devoirs imposés aux souverains autrichiens dans les cérémonies publiques, qu'il soit dans un cercle plus intime ou qu'il délibère sur une résolution politique, son calme ne semble pas se démentir; mais son indifférence apparente paraît cacher les pensées qu'il ne daigne pas exprimer; on croirait qu'il vit dans un autre monde et qu'il regarde en quelque sorte en lui-même. Ce n'est pas seulement la hauteur qui convient au chef d'une des plus antiques maisons, le sentiment de son rang, l'habitude de vivre loin et au-dessus des autres hommes, qui lui inspirent cette attitude. C'est aussi la considération de la transformation profonde qu'a subie l'empire depuis quarante ans, le poids d'une responsabilité portée avec courage, avec résignation, mais non sans tristesse, le souci d'un avenir insondable. Ce prince laborieux et consciencieux, qui depuis près d'un demi-siècle soutient un fardeau écrasant et qui travaille, régulièrement et chaque jour, à tenir en équilibre l'édifice de la monarchie, a perdu successivement toutes ses possessions d'Italie et sa prépondérance en Allemagne; il est devenu même l'allié des deux États dont la grandeur a été si chèrement payée par l'Autriche; il a été reçu comme hôte par le roi d'Italie dans cette ville de Venise dont il a été le souverain, et si son caractère généreux s'est refusé, tout récemment encore, à rendre visite à Humbert Ier dans la ville des papes ou dans la capitale d'un des princes dépossédés, ses parents, il s'est déclaré prêt à le voir de nouveau à Venise ou à Milan. Enchaîné par la force des choses à la politique de l'Allemagne, poussé par elle vers l'Orient où, à défaut de compensations sérieuses à ses pertes, il trouve l'hostilité menaçante de la Russie, il doit oublier les souvenirs de Sadowa et encore plus ceux d'Olmutz où il humilia la Prusse; il doit envoyer aux grandes manœuvres d'Allemagne le glorieux vainqueur de Custozza; il doit traiter en alliés ses adversaires de Custozza et de Lissa. Qualifié depuis longtemps d'ingrat par ceux qui l'ont aidé en 1848 à vaincre la résistance de la Hongrie, et devenu leur rival dans la péninsule des Balkans, il ne peut pas compter sur l'appui de son allié de Berlin qui fait toujours des coquetteries à son voisin de Pétersbourg; et, au moment de recevoir dans sa capitale le jeune empereur Guillaume, il doit prévenir des manifestations scandaleuses de la part de ceux qui disent : « Nous sommes d'abord Allemands, ensuite Autrichiens ». Bien plus, l'empereur d'Allemagne manifeste à Vienne même sa réprobation de la politique suivie dans la Cisleithanie par l'ami personnel de François-Joseph, le comte Taaffe, auquel, contre toutes les traditions de courtoisie, il ne confère aucune distinction, tandis qu'il offre le collier de l'Aigle-Noir à M. Tisza, le partisan enthousiaste de la triple alliance, peu de jours avant de le donner à M. Crispi, l'ancien conspirateur devenu premier ministre de la monarchie révolutionnaire qui règne en Italie. Et les journaux allemands interviennent dans ces querelles des nationalités de la monarchie qui ne sont pas une légère cause d'inquiétude pour les Habsbourg, dans les dissensions de ces races ennemies dont la dynastie est le seul lien.

Ces pensées qui hantent l'esprit de François-Joseph occupaient aussi celui de son fils.

***

L'archiduc Rodolphe était né en 1858, avant les revers de 1859 et de 1866. L'héritier de tant de couronnes fut élevé avec soin sous la direction d'un père dont tout le monde respecte le caractère loyal et qui fait en conscience son métier de roi. Cette éducation fut simple d'ailleurs comme la vie de la famille impériale d'Autriche. Malgré l'éclat des fêtes de cour, et malgré la hauteur naturelle aux archiducs, cette illustre maison, très nombreuse, mène une vie de famille assez simple, et dans ses relations avec ses sujets, elle a conservé la bonhomie des anciens ducs lorrains; on connaît les



charmantes lettres de Marie-Thérèse qui montrent en elle l'âme d'une grande impératrice et le cœur d'une mère et d'une amie fort tendre. Ces traditions se sont perpétuées dans le vieux palais de la Burg, dont les appartements sont seulement confortables et dont la distribution est si incommode pour ses nobles habitants.

L'archiduc Rodolphe avait été, comme tous les princes autrichiens, pourvu fort jeune d'un grade militaire. L'an dernier, on l'avait nommé inspecteur général de l'infanterie; cette promotion avait excité un peu de mécontentement dans l'armée, qui se rappelle le mot d'un général à son fils : « Tâche de n'être jamais ni le supérieur, ni le subordonné, ni le collègue d'un archiduc. » Si parmi les archiducs on compte en effet des officiers de grand talent, on en a vu aussi qui n'avaient rien des grands généraux, et au point de vue même des intérêts de la monarchie on pourrait regretter qu'ils fussent appelés à exercer le commandement.

L'archiduc Rodolphe n'avait pas un goût très vif des choses militaires, bien qu'il fît correctement son service.

Il aimait beaucoup, comme sa mère et comme ses tantes, les exercices du corps. Il était grand chasseur, comme son père. Il avait même écrit un petit volume de souvenirs de chasse. Il avait entrepris un ouvrage sur l'ornithologie de l'Autriche. Il goûtait vivement les sciences naturelles et médicales, bien qu'il n'eût pas pour celles-ci la même passion que son oncle Charles-Théodore de Bavière, qui est un oculiste très distingué. Il a présidé en 1887 le congrès international d'hygiène de Vienne. Il aimait à écrire : il a publié une relation, luxueusement illustrée, de son voyage en Orient.

Dans ce voyage, comme l'avait fait autrefois son père, et comme le font les princes russes, anglais, italiens, allemands, qui visitent la Terre-Sainte, il s'était appliqué, par l'éclat des cérémonies et par l'abondance de ses dons aux sanctuaires et aux écoles, à relever le prestige de sa maison aux yeux des chrétiens d'Orient et à préparer ainsi le démembrement entre toutes les nations catholiques du protectorat exercé exclusivement jusqu'ici par la France, au grand bénéfice de son influence, sur les missionnaires catholiques de toute nationalité.

Le prince avait aussi visité une partie des cours de l'Europe, mais sans avoir à jouer de rôle politique.

Ses voyages dans les provinces de la monarchie avaient au contraire un but politique : maintenir autant que possible l'union de toutes les races autour de la maison impériale et royale. L'archiduc Rodolphe parlait toutes les langues — et il y en a beaucoup — des peuples qui vivent sous le sceptre de son père. Il s'intéressait à l'histoire des provinces; il avait fait commencer, sous sa direction, une publication considérable : une collection de monographies rédigées par les savants les plus distingués et formant une description complète de l'Autriche-Hongrie; il s'occupait, cette année même, de l'édition hongroise de cet ouvrage. Il avait présidé une réunion des collaborateurs la semaine qui précéda sa mort, il y avait promis de livrer à l'éditeur, dans les premiers jours de février, un dessin de sa main. Dans cette même réunion, après avoir fait l'éloge d'un de ses collaborateurs qui venait de mourir, il avait, dit-on, ajouté avec quelque tristesse : « A qui le tour maintenant? » Il était cependant fort gai l'avant-veille de sa mort, le dimanche 27, au bal donné par le prince de Reuss, ambassadeur d'Allemagne. C'est à ce bal que son père le vit pour la dernière fois. Une mort mystérieuse l'enlevait quarante-huit heures après; un accident vulgaire a terminé sa vie, au grand dommage de la monarchie.

***

Le prince avait laissé percer son goût pour des idées assez libérales et le chagrin que lui causait l'esprit d'exclusivisme et d'hostilité des nationalités. On le disait moins affable, peut-être, moins courtoisement empressé que son père. Mais en 1881 il avait épousé la princesse Stéphanie de Belgique, qui reste aujourd'hui veuve à vingt-quatre ans, jeune femme d'un esprit élevé et cultivé, qui sait allier la grâce à la dignité, et qui accompagna son mari dans ses voyages en province, gagnant tous les cœurs. A Vienne, l'archiduchesse est très populaire, comme son beau-père. Le peuple aime la voir se promener à pied, seule avec une dame d'honneur, faisant des emplettes dans les magasins de la Kœrthnerstrasse, du Graben ou du Kohlmarkt. Cette simplicité inusitée choque un peu quelques personnes de la cour, mais aussi combien de fois ne voit-on pas chez les marchands de gravures ou de photographies les portraits de l'empereur, de l'archiduc Rodolphe et de l'archiduchesse Stéphanie, seuls, sans que celui de l'impératrice, qui est plus aimée en Hongrie qu'à Vienne, figure à côté de celui des autres membres de la famille impériale! L'archiduchesse n'a qu'une fille, âgée aujourd'hui de quatre ans. L'empereur était très affligé de n'avoir pas de petit-fils : le malheur qui le frappe justifie trop son inquiétude. On a parlé à plusieurs reprises de dissentiments entre l'archiduc et sa femme : ce sont là des sujets qu'il est délicat d'aborder. Rien ne prouve que cette année même il ait été question d'un divorce entre les deux époux. L'archiduchesse n'aurait pas voulu donner ce scandale. Le bruit public grossit toujours les écarts de conduite des princes, exposés à bien des tentations, et qu'une intelligence élevée ne garantit pas de certaines faiblesses.

En juin 1888, l'archiduchesse Stéphanie a accompagné son mari dans son voyage en Bosnie et en Herzégovine, voyage si intéressant pour le prince et qui

lui a permis de constater les immenses progrès accomplis depuis dix ans dans ces provinces, sous la direction de M. de Kallay, et en même temps de montrer aux populations qui, nominalement sujettes du sultan, sont gouvernées par les fonctionnaires autrichiens, l'héritier de l'empire et sa jeune et gracieuse compagne.

Quelques incidents ont marqué parfois les voyages de l'archiduc. En 1887, passant à Gratz, il fut harangué par le bourgmestre qui, croyant sans doute flatter ses idées, lui parla à plusieurs reprises des sentiments *allemands* de la population; l'archiduc le remercia des sentiments *autrichiens* qu'il venait de lui exprimer.

On a prétendu que, comme beaucoup de jeunes Autrichiens de race allemande, il était favorable à la prépondérance de cette nationalité dans l'empire des Habsbourg. Il n'en était rien. L'archiduc était *autrichien*. Le sentiment patriotique dans cet empire a ceci de particulier, qu'il n'existe guère de *patriotisme austro-hongrois* que dans la maison impériale et dans l'armée commune, fidèle au drapeau jaune et noir, en dépit des efforts des Hongrois pour former une armée hongroise. C'est dans son camp qu'est l'Autriche, « disait en 1848 le poète Grillparzer; nous autres, nous ne sommes que des débris isolés ». Le peuple, tout en aimant la dynastie, appartient surtout à une nationalité; il se sent Hongrois, Tchèque, Roumain, Slovène, Tyrolien, il ne se dit pas *austro-hongrois;* le Hongrois est attaché à son roi François-Joseph; il ne connaît pas l'empereur d'Autriche, et il en est ainsi de toutes les autres races.

***

Ce qui avait pu faire attribuer au prince Rodolphe des sentiments allemands, c'étaient ses relations amicales avec le prince de Prusse, aujourd'hui l'empereur Guillaume II. Ces deux jeunes gens s'étaient fait photographier ensemble, se donnant le bras; il y eut une époque où ils étaient vraiment très liés. Mais depuis deux ans environ, cette intimité, on ne sait trop pourquoi, avait cessé d'exister; on a raconté, et ce bruit paraissait venir de source assez sûre, qu'ils auraient eu une discussion politique et que les idées libérales de Rodolphe auraient choqué Guillaume; celui-ci, très conservateur et très pieux comme on sait, aurait traité son ami de révolutionnaire. Il y avait sans doute à un refroidissement, qui était visible, d'autres causes dont on a parlé; mais ce ne sont que des conjectures. Quand l'archiduc vint à Berlin pour les obsèques de l'empereur Guillaume Ier, il n'y passa que fort peu de temps et quitta la ville avec une hâte qui parut un peu extraordinaire; on dit que le prince Guillaume fut choqué du maigre accueil fait par Rodolphe aux officiers du régiment prussien, dont le kronprinz d'Autriche était le chef. Ce fut l'archiduc Charles-Louis qui vint de Vienne aux obsèques de l'empereur Frédéric; on expliqua l'absence de l'héritier de la couronne des Habsbourg, en disant que les funérailles avaient seulement un caractère privé. Guillaume II est allé à son tour au mois d'octobre à Vienne, où la brusquerie de ses manières a un peu étonné. Rodolphe partit presque aussitôt pour rejoindre le prince de Galles à la chasse, laissant son père faire les honneurs d'une autre chasse au nouvel empereur.

Il ne faudrait pas attacher plus d'importance qu'il ne convient à cette froideur. Elle n'aurait pas eu, en tout cas, d'influence sur la politique extérieure de la monarchie austro-hongroise. Elle aurait tout au plus rendu le prince un peu plus attentif à surveiller en Autriche les menées de ceux qui appellent l'alliance « une bénédiction pour l'humanité » ou qui, comme M. Knotz en décembre 1887, demandent que le traité de 1879 soit inscrit dans la constitution. Le 9 mars 1888, M. de Schönerer, député antisémite au Reichsrath autrichien, avait lu, comme tout le monde, dans les journaux du soir, la mort de l'empereur Guillaume; quelques heures après, il apprenait que c'était une fausse nouvelle (l'empereur ne mourut que le 10 au matin). M. de Schönerer, qui est un ardent partisan des idées germaniques, trouva offensante pour le souverain allemand la hâte avec laquelle on avait annoncé sa mort. Il se rendit avec quelques amis au bureau du journal *Neues Wiener Tagblatt*, injuria les rédacteurs et voulut se livrer à des voies de fait à leur égard; au cours de cette scène, il dit: « Notre empereur » en parlant de l'empereur Guillaume. — « Notre empereur s'appelle François-Joseph », répondit le rédacteur Winter. L'incartade de M. de Schönerer fut sévèrement appréciée, le tribunal le condamna à plusieurs mois de prison, et, ce qui était plus sérieux, à la perte de la noblesse. On avait saisi cette occasion de punir un homme qui, ainsi que le disait un ministre, est d'autant plus dangereux que, malgré la violence de son caractère, il se maintient dans la mesure de la légalité et ne donne pas prise sur lui. Le 6 mai, quand il sortit du tribunal, des manifestations tumultueuses eurent lieu; le 12, ses partisans lui portèrent en grande pompe des couronnes, après avoir traversé en voiture les principales rues; des groupes se formèrent sous ses fenêtres, et l'on chanta la *Wacht am Rhein*. La foule se dispersa d'ailleurs sans résistance; mais l'archiduc Rodolphe dut, pour rentrer au château, faire faire un détour à sa voiture. Il se sentit offensé de cette manifestation. Des précautions sérieuses furent prises pour châtier au besoin les perturbateurs, le jour où Schönerer alla en prison, et ces désordres ne se renouvelèrent pas. Peu de temps auparavant, le gouvernement avait dissous trois associations d'étudiants de Gratz, qui s'étaient fait représenter officiellement aux funérailles de l'empereur d'Allemagne.

A la veille du jour où les députés allemands du Reichsrath, jusque-là divisés, se sont réunis en un seul parti et ont annoncé leurs intentions contre le ministère cisleithan, la nomination comme ministre de la justice



du comte Schönborn, l'un des adversaires du parti allemand en Bohême, vivement critiquée par la presse de Berlin, fut une réponse à l'attitude un peu déplacée de Guillaume II envers le comte Taaffe et aux manifestations des Allemands dans la diète provinciale, M. Vergani et consorts.

***

L'Autriche-Hongrie ne veut pas se laisser germaniser; c'est le sentiment de son armée et de sa maison souveraine; c'était celui de l'archiduc Rodolphe. Le frère de l'empereur, l'archiduc Charles-Louis, qui jusqu'ici s'est occupé surtout des expositions artistiques et industrielles et de l'œuvre de la Croix-Rouge, et qui a, comme ses parents, reconnu la nécessité de l'alliance allemande devient aujourd'hui l'héritier de la couronne; car les filles, en vertu de la pragmatique sanction de Charles VI, n'y sont appelées qu'à défaut de mâles. Il a épousé la gracieuse fille du prétendant don Miguel de Portugal, l'archiduchesse Marie-Thérèse, dont le frère vit à la cour d'Autriche. L'aîné de ses fils, le prince François d'Este, né du mariage de l'archiduc avec une princesse napolitaine, n'a que vingt-cinq ans; il n'est pas marié; son frère cadet Otton, moins aimé du peuple que les autres archiducs, a épousé la fille du prince Georges, héritier de la couronne de Saxe; de ce mariage il a un fils, encore tout enfant.

Ces jeunes princes sont peu connus; il serait puéril de vouloir prédire quelle sera leur conduite le jour où l'un d'eux sera appelé à monter sur le trône: l'empereur François-Joseph n'a encore que cinquante-huit ans et on peut espérer que ce souverain vivra longtemps encore.

Les sentiments de la maison d'Autriche importent peu d'ailleurs. Que le cœur de l'empereur ait saigné, comme on l'a dit, en renonçant à sa prépondérance en Allemagne et en s'alliant à son vainqueur, c'est possible; mais la politique a ses nécessités. Non seulement l'Autriche-Hongrie, par sa configuration géographique même, est trop exposée aux entreprises de l'Allemagne pour pouvoir maintenant se déclarer son adversaire; mais encore, depuis qu'elle a les yeux tournés vers la péninsule des Balkans, c'est de la Russie qu'elle doit se défier. C'est pourquoi les Hongrois, qui poussent d'ailleurs jusqu'à la passion la défiance de la Russie, se montrent si dévoués à l'alliance allemande, bien que, comme le *Pester Lloyd* en avril 1888, ils ne soient pas d'humeur à laisser la *Gazette de la Croix* et la *Gazette de Cologne* s'occuper de leurs affaires intérieures. Tant qu'il ne se sera pas produit une complète modification dans la carte politique de l'Europe, il faut que le gouvernement de Vienne s'appuie sur l'Allemagne, dont les avances à la Russie produisent cependant mauvais effet, comme le remarquait la *Nouvelle Presse libre* du 6 septembre 1887, et comme le prouve une déclaration unanime du club parlementaire Hohenwarth au mois d'avril 1888.

La paix est d'ailleurs nécessaire à la monarchie et nous pouvons être assurés qu'elle fera tous ses efforts pour maintenir à la triple alliance un caractère pacifique et purement défensif; ce qu'elle redoute, c'est une attaque de la part de la Russie, les progrès du panslavisme chez les Tchèques et les Croates, et le développement de la prépondérance russe en Orient.

En octobre 1887, l'*Extrablatt*, organe officieux, disait expressément que l'alliance allemande n'avait pas d'autre raison d'être et ajoutait que la faute en était aux « agissements inconsidérés des hommes d'État français portés à conclure une alliance avec la Russie, ennemie mortelle de toutes les libertés nationales; c'est ainsi que les peuples mêmes qui n'éprouvent aucune sympathie pour l'Allemagne sont poussés dans ses bras ». L'alliance, avec ses exigences, pèse peut-être déjà à l'Autriche; mais elle ne pourrait y renoncer que le jour où elle n'aurait plus d'inquiétude du côté de la Russie. Je ne crois pas qu'on ait remarqué l'approbation qui a été généralement donnée par la presse viennoise aux conclusions de l'article de M. Anatole Leroy-Beaulieu sur *la France, la Russie et l'Europe* (1). L'Allemagne seule, qui sait diviser pour régner, a intérêt à empêcher entre la Russie et l'Autriche une entente qui leur laisserait les mains libres et à pousser l'Autriche vers l'Orient.

A l'intérieur, c'est pour le gouvernement une entreprise difficile que de concilier les prétentions des nationalités qui veulent entraîner le pays dans celle des politiques extérieures qui a leurs préférences et qui, à l'intérieur, cherchent les unes à conquérir l'indépendance, les autres à conserver la suprématie. Ces haines, entre des races qui trouvent à l'étranger des congénères habiles à les attirer, affaiblissent la monarchie. Elles pourraient servir les secrets desseins de ses voisins sans l'amour qu'inspire à tous le souverain. Chaque nationalité attend ses privilèges de l'octroi de son prince et reproche aux autres de ne pas lui montrer assez de fidélité.

La tâche de François-Joseph, déjà bien lourde, s'aggrave encore du fardeau de sa douleur et de son deuil. Ce prince, si cruellement éprouvé, peut cependant jeter sur son règne un regard de fierté; il a limité lui-même courageusement ses prérogatives et a gouverné en souverain constitutionnel; il continuera à sauvegarder l'unité de la monarchie tout en donnant la plus large satisfaction aux aspirations légitimes des nationalités. *Justitia erga omnes nationes est fundamentum Austriæ:* c'est une stricte application de ce principe qui assurera l'avenir de l'Autriche et qui la protégera contre le pangermanisme et contre le panslavisme.

X...

(1) Dans la *Revue bleue* du 26 mai 1888.



MUSICIENS CONTEMPORAINS

M. Camille Saint-Saëns (1)

V.

A vingt ans, M. Camille Saint-Saëns avait exploré tous les sommets du monde musical, rendu ses devoirs à tous les maîtres, appris par cœur tous les chefs-d'œuvre, — non seulement ceux de la musique allemande vers laquelle un mouvement irrésistible nous emporte depuis un demi-siècle, — mais les compositions des anciens clavecinistes français, vengés par lui de nos dédains, — et surtout celles des grands Italiens d'autrefois, avec lesquels j'aurai l'occasion de signaler ses attaches. Maître de tous les moyens d'exprimer, capable d'écrire à volonté et par gageure, dans la manière de Marcello, de Hændel, de Chopin ou d'Auber, il lui restait à fermer sa mémoire, à se délester le cerveau, à repenser les choses apprises. Ce travail de tassement, de désassimilation, ne voulait qu'un peu de calme et de retraite : un an ou deux de paresse ensoleillée, à contempler de belles formes et de grands horizons baignés de pure lumière; — et maintenant que j'y songe, je me demande si le bureaucrate qui, par esprit d'ordre, s'avisa de soumettre les musiciens au traitement du prix de Rome, n'était pas, par hasard, un inconscient psychologue. Mais on a vu quelles hautes et mesquines influences barrèrent à Saint-Saëns le chemin de la villa Médicis. Cela fut cause que, repris et ballotté par l'insipide remous de l'existence parisienne, il mit dix ans à chercher sa voie.

Il s'était fait connaître pourtant par un coup d'éclat. En relisant tout à l'heure sa symphonie en *mi* bémol (op. 2, 1854), j'étais étonné d'y retrouver tant de crânerie, de maturité et de sève : un premier allegro (rare merveille) étoffé, vigoureux, bien campé, taillé en plein bloc; un scherzo neuf de coupe, d'allure franche et très élégante, sans manière; et l'adagio, traversé d'un souffle avant-coureur de l'hymne de Marguerite aux étoiles, — cinq ans avant Faust. Partout une habileté surprenante à ménager l'effet; ni gaucherie ni remplissage; rien qui sente l'écolier, encore moins le bon élève; et si ce n'est que le dernier morceau coudoie un peu trop familièrement le finale de la symphonie en *ut* mineur de Beethoven, cette œuvre de début pourrait être proposée en modèle. Elle fut très applaudie d'abord, avant qu'on n'eût appris qu'elle était d'un jeune homme de dix-neuf ans.

Je ne saurais dire de ce premier succès, ni que l'auteur en fut grisé, puisqu'il ne relâcha rien de son ardeur au travail, — ni qu'il s'y confirma dans sa voie, puisqu'il abandonna pour longtemps la symphonie. Pendant les années suivantes, il vagabonde et se dissipe en productions de portée médiocre, tantôt agité, courant d'un bord à l'autre, tantôt alangui et comme fléchissant sous l'excès de culture. « Qu'a donc Saint-Saëns, et qu'attend-il pour se remettre en route? » me demandait quelquefois le regretté Chauvet. Il avait, hélas! Paris, sa capricieuse santé et ses corvées d'organiste : les vêpres du dimanche, la marche du *Songe*, trois fois par semaine, sur commande, pour mariages riches, — et la morgue des jeunes vicaires qui, volontiers, l'auraient pris pour l'un des officiers de l'église. Il eut aussi, coup sur coup, vers 1857, sa crise de Bach, et, aux environs de 1860, sa crise de Gounod. A cette période de fascination, d'imitation presque littérale, appartiennent ses deux premières compositions religieuses : la *Messe*, où des pages entières du rituel de plain-chant catholique sont tissées dans une trame d'harmonie moderne, comme Bach avait fait, avec plus de discrétion toutefois, pour les chorals protestants; l'*Oratorio de Noël*, où le jeune organiste, un moment fourvoyé par l'arome équivoque de la mélodie de *Faust*, la recueille pieusement pour l'autel.

Sous la construction chancelante et la bigarrure du style, on pourra, sans grand effort, dégager de ces œuvres des parties vraiment belles, mieux que des promesses. Mais la tendance était compromettante. Camille Saint-Saëns, fort heureusement, s'en tint là. Son humeur mobile, peut-être bien aussi quelque avertissement secret, l'attirait vers la musique de chambre : c'est là qu'il reprit son aplomb, avec le quintette pour piano et instruments à cordes (op. 14), suivi à peu de distance d'une œuvre, pour le coup, achevée : le trio en *fa* (op. 18, 1865), véritable merveille d'invention, de sentiment et de fraîcheur.

A cette date, il a vraiment son style, sa marque propre, et, sinon encore l'orientation définitive de sa pensée, du moins une très nette conception de la forme qui n'a plus qu'à se développer d'elle-même. Sa volonté se concentre; son inspiration, mieux ménagée, au lieu d'aller se perdre par mille petits courants divers, s'épanche en large flot. C'est l'époque des *Noces de Prométhée*, — la cantate couronnée en 1867, — des deux concertos de piano : *sol* mineur (op. 22) et *mi* bémol (op. 29), du premier concerto de violon (op. 20). Pourtant, ces pages, de magistrale tenue et en même temps remplies de charmants détails, ont encore le travail mince, le souffle court, certaine raideur académique. Le psaume *Cœli enarrant* (1868) et les *Mélodies persanes* (1870) inaugurent une manière plus sympathique et plus abondante, qui se dessine dans la *Marche héroïque* (1871), s'affirme dans le concerto de piano en *ut* mineur (op. 44) et bat son plein avec *le Déluge* (1876), *la Messe de Requiem* (1878), *la Lyre et la Harpe* (1879). Dans le même moment, il ouvre une nouvelle veine symphonique, par ses belles compositions descriptives, bientôt populaires : *le Rouet d'Omphale* (1872), *Phaéton*

(1) Suite. — Voy. le numéro du 2 février.

(1874), *la Danse macabre* (1875) — et il tente également l'épreuve du théâtre. Sa tardive carrière dramatique, menée de front, passe par les mêmes phases de début : les indécisions de la première heure (*le Timbre d'argent*, *la Princesse jaune*) ; ensuite, la grandeur un peu sèche, un parti pris de lignes droites (*Samson et Dalila*, *Etienne Marcel*) — jusqu'à ce qu'il donne toute sa mesure dans *Henry VIII* et qu'enfin, d'un magnifique effort, il accomplisse sa double destinée artistique, avec deux compositions hors ligne, parues au jour à quelques mois d'intervalle : *Proserpine* (1887), la symphonie en *ut* mineur (op. 78).

VI.

S'il s'agissait d'apprécier « en soi » cette œuvre si considérable, sans arrière-pensée de parallèle dans le passé ou le présent, je n'aurais qu'à laisser aller ma plume au courant de la louange : des dons de premier ordre s'y manifestent, servis par la plénitude du talent telle que, seuls, quelques très grands maîtres l'ont possédée. Sur cette prestigieuse habileté de main de notre musicien français, tout le monde, je crois, est d'accord. Les dons de nature dont elle s'accompagne nous frapperaient également les yeux, si nous n'avions pas abusé des mots et des choses, perverti les rapports et les termes, forcé tous les ressorts de la pensée et de la langue. Camille Saint-Saëns est ému, pour ceux du moins qui distinguent encore l'émotion de la sensiblerie larmoyante; il est fort, si la force peut se passer de violence; il a l'inspiration religieuse, à moins que le dernier mot de l'art religieux ne soit... où vous savez qu'on l'a voulu mettre; il a l'imagination pittoresque, du charme quand il le veut, et sans fadeur; — pardessus tout, l'autorité et l'énergie.

Ouvrons le recueil de ses mélodies : c'est là qu'il est bon de le surprendre, car, nous le savons, dans le tête-à-tête seulement, il se livre. Laissons de côté *Rêverie* et quelques autres productions de la première manière qui ne sont que bien écrites. Négligeons encore la *Chasse du Burgrave*, le *Pas d'armes du roi Jean :* deux spirituels badinages. Prenons *l'Attente*, *l'Enlèvement*, *la Fiancée du timbalier*, ce drame en raccourci où l'émotion grandit par le seul développement du rythme, et, avant toutes les autres, les superbes *Mélodies persanes* qu'à peine l'on connaît, que deux ou trois artistes tout au plus ont chantées; il y a là deux pages d'amour, l'une enfiévrée (*la Solitaire*), l'autre toute pénétrée d'intime tendresse (*Au Cimetière*) dont je ne sais vraiment laquelle l'emporte. De plus belles, vous n'en trouveriez guère que dans Schumann, et, dans Schumann aussi, une œuvre de jet aussi spontané, aussi bien venue que ce trio en *fa*, sorti, avec les *Mélodies persanes*, de la même veine heureuse et, comme elles, fruit parfumé de la jeunesse.

Dites encore si ce n'est pas une âme qui plane dans le chant de sa *Cloche*, tout proche du ciel; et si la grande voix de *Samson* a porté plus haut et plus loin? Cette tendresse est faite de force; cette douleur, virile. Il tremble et il pleure; mais comme tremblent les croyants, comme pleurent les hommes, — le cœur brisé, l'âme affermie. Pour en être assuré, relisez, dans son *Requiem*, le *Rex tremendæ*, *l'Oro supplex;* Camille Saint-Saëns, qui n'abuse pas du pathétique, touche ici aux sommets, — de plus en plus simple, de plus en plus maître de sa pensée à mesure qu'il s'abandonne.

J'ai pris, ne pouvant tout citer, mes exemples dans les œuvres les moins connues. Rapprochées de celles qui sont dans toutes les mains, elles en redoubleront le témoignage. Si je rappelle d'un mot la souveraine majesté du *Déluge*, le frisson sépulcral de la *Danse macabre*, la grandeur tragique de la mort de Buckingham, la grâce cruelle des scènes d'amour d'*Henry VIII*, la plainte poignante de l'*adagio* dans la symphonie en *ut* mineur, je veux seulement prouver que, chez ce maître, l'inspiration n'est pas livrée aux hasards du moment, qu'elle sait, à point nommé, se retrouver et se reprendre.

VII.

Hautement significative par sa valeur propre, l'œuvre de Camille Saint-Saëns ne l'est pas moins par ce qu'elle a fourni à notre développement musical. Pendant vingt ans, sans déclamations, sans poses de tribun, il a tenu ferme le drapeau de notre jeune école, jusqu'au jour où les impatients sont partis devant au pas de course. Quoique leur chef, il a refusé de les suivre, car il possède au plus haut point le sentiment des ménagements et des nuances; ménagements bien nécessaires, pour qui songe qu'entre son printemps plein de promesses, du dernier siècle, et les fruits tardifs de sa culture actuelle, notre musique française n'a point eu d'époque classique, et qu'il nous a fallu, pour rejoindre le courant, entasser, pêle-mêle, Wagner sur Mozart, et Schumann sur Beethoven.

L'atticisme de Camille Saint-Saëns a réparé le mal, — du moins ce qui pouvait s'atténuer et disparaître. Mais, en renouant la tradition, il a voulu la rajeunir, — l'ancienne coupe surtout, qu'il était grand temps de mettre en réforme, après un siècle de bons services. Toute sa musique instrumentale est orientée dans cette direction. C'est d'abord la suppression de la reprise obligée dans le premier morceau (trio en *fa*, op. 18), ensuite un essai de fusion de l'andante dans l'allegro du début (concerto de violon, op. 20), puis du premier allegro dans l'andante (concerto en *sol* mineur, *op.* 22), enfin, une conception vraiment géniale, dont je ne veux pas affirmer qu'il ait eu la toute primeur — on en trouverait le germe dans quelques cantates de Bach — mais qu'il a poussée très loin dans l'exécution: l'œuvre divisée en deux parties qui se font équilibre, la première annonçant ce que la seconde achève; période de préparation

et période d'accomplissement. C'est le phénomène de l'évolution dans l'œuvre d'art, procédé tout moderne et mieux approprié encore à la symphonie qu'au drame musical. Le 4e concerto de piano (op. 44), par cet aspect, mérite le regard. Dans la symphonie en *ut* mineur, le parti pris est plus arrêté, la rigueur des solutions plus frappante. L'œuvre, d'un bout à l'autre, repose sur un seul thème fondamental qui passe par tous les mouvements, rallie, chemin faisant, ses divers épisodes et arrive à son état définitif dans une péroraison grandiose.

Henry VIII et *Proserpine* manifestent, par des voies toutes différentes, le même esprit de renouvellement. Camille Saint-Saëns ne fait marcher l'action ni par la tirade déclamée, ni par la métamorphose des motifs dans l'orchestre; il demande le ressort moteur de son drame au dialogue musical, qu'il a su rendre aussi naturel, aussi vif et fluide que le vers dont il suit toutes les inflexions, — aussi mélodique que l'ancienne phrase de chant. Ses personnages causent, vont et viennent; ses parties vocales et instrumentales se meuvent, se quittent et se reprennent, forment et dénouent leurs groupes, avec une indépendance, une désinvolture, une souplesse fuyante qui est l'image même de la vie. En quoi il me paraît avoir merveilleusement pénétré le caractère propre du théâtre, où l'action et la parole doivent agir simultanément sur l'imagination du spectateur, le drame n'étant ni l'épopée, ni le tableau vivant, ni la pantomime. *Ascanio* me donnera bientôt, j'espère, l'occasion de compléter l'étude de ce système dramatique.

Dans les grandes œuvres religieuses de sa dernière manière, même hauteur de vues, même discernement des véritables conditions du genre, même intelligence des aspirations de l'âme moderne. Pas de compromis mondains, pas de pharisaïsme. A la flamme trouble de la sensualité mystique, il oppose les clartés du grand Hændel; contre la sécheresse puritaine, il prend conseil des maîtres italiens des deux derniers siècles, — Scarlatti, Marcello, Porpora, — pardessus lesquels tous nos contemporains ont sauté à pieds joints, passant brusquement de Palestrina à Sébastien Bach. Mais avec la grâce d'un disciple de Marcello, avec la sérénité d'un admirateur de Hændel, Camille Saint-Saëns apporte au style d'église une gravité tendre, une effusion contenue, qui n'est qu'à lui seul. Vous la trouverez à sa plus haute puissance dans l'admirable quintette avec chœur du psaume *Cœli enarrant*. Cette alliance de la tendresse humaine avec le sentiment chrétien, cet art « catholique » dont l'auteur de *la Lyre et la Harpe* a fait trop libéralement hommage à Gounod (1), il me permettra de lui en restituer ici l'honneur.

(1) *Les oratorios de M. Charles Gounod*. Article de la *Nouvelle Revue* du 1er septembre 1888.

VIII.

Créateur fécond et prince de la forme, si je ne puis dire que cet artiste a du génie, alors je ne sais plus, en vérité, de quel nom l'appeler. Mais ma tâche n'est pas de l'étudier seulement, de le faire aimer, si je puis; il faut classer l'auteur de tant de belles pages, le situer dans l'art contemporain, le mesurer à ses rivaux et à ses modèles. Quand il s'est révélé, tant d'espérances ont été vers lui qu'on voudrait savoir s'il est bien celui qu'on attendait; or, voilà qu'au moment où l'on commençait à s'attacher à lui, un autre a brusquement traversé notre horizon musical, entraînant tout le monde à sa suite. Si bien qu'aujourd'hui l'on ne peut prononcer le nom de Camille Saint-Saëns sans penser à Richard Wagner. Ils ont marché pourtant dans des voies si différentes que l'on devrait les dissocier sans peine. Mais la phrase du maître de Bayreuth est si marquée, qu'après qu'il a passé, l'originalité des autres semble fade et banale. Sur ce terrain, mes excellents amis wagnériens ont beau jeu, et je vois qu'ils ne se font pas faute d'en triompher. Oui, mon cher F...; oui, cher monsieur V..., le style de Richard Wagner est incomparable : il a « mis un bonnet rouge au vieux dictionnaire », il a rappelé à la vie des formes oubliées, il a fait surgir des groupes prodigieux de sons et d'accords, qui m'impressionnent plus que tous les autres; et, sortant de les entendre, je voudrais les entendre encore. Mais retournez, je vous prie, la médaille. Vous m'accorderez bien que cette révolution, comme celle de Victor Hugo à qui je songeais tout à l'heure, est, avant tout, verbale, qu'elle a transformé les mots de la langue plutôt que son génie. Or les mots, voyez-vous, ils s'émoussent à l'user, par leur saillie même; plus ils ont d'éclat, plus tôt ils se vident de sens; encore un peu de temps, ils n'éveilleront même plus l'écho. Et dès que le déclin commence, dès que l'imitation s'en mêle, les métaphores hautes en couleur, les tropes, les modulations ébranlantes, rapprochées les unes des autres, perdent d'autant plus vite leur valeur; l'appareil de leur assemblage se désagrège, et, le lien du faisceau rompu, il n'en reste que ce qui a pu s'amalgamer et se fondre dans la langue courante. Admirons donc de notre mieux Richard Wagner, sans dire cependant pour cela, de la musique française, qu'elle sera wagnérienne ou qu'elle ne sera point. M. Lalo sera certainement de mon avis, et je crois reconnaître, à certains signes, que M. Vincent d'Indy n'en est pas trop éloigné.

IX.

Et n'est-ce donc pas un style, cette langue de Camille Saint-Saëns, si souple et si ferme, qui semble céder à sa pente naturelle, et, pourtant, ne laisse rien au hasard,



la langue du *Rouet d'Omphale* et de *Proserpine?* Vous la trouvez trop simple? C'est par sa simplicité même qu'elle est originale. Être simple, n'est-ce pas la meilleure, la seule manière d'être quelqu'un, quand de toutes parts débordent l'effort et la manière? Convenez, — tout bas, cela va sans dire, — mais, tout de même, convenez que Wagner et Schumann sont quelquefois bien tendus, excessifs, Berlioz forcené, Gounod et les siens, affectés, précieux, Brahms massif et cubique; — et qu'à côté d'eux, une place reste vide, et qu'on peut, sans rien leur dérober, y prétendre, et que cette place semble faite pour un Français.

Français, par l'élégance, la mesure, la logique, non par la maigreur et la froidure. Lorsque l'auteur du *Déluge* nous supplie de redevenir nous-mêmes, je prie de croire que ce n'est pas, comme le renard de la fable, par haine des dons qu'il n'a pu acquérir. A partir du jour où je l'ai montré reprenant possession de sa volonté, il a formé le dessein d'établir sa renommée sur des œuvres fortement conçues, simplement écrites. Et cette pensée directrice, — si la vocation d'un artiste pouvait jamais être déterminée par l'esprit critique, si elle n'était pas, avant tout, affaire de tempérament et de race, — cette résolution, dis-je, ferait autant d'honneur à son discernement qu'à son courage, car ne sentez-vous pas que nos nerfs surmenés vont tantôt crier merci, et que l'homme assez robuste pour écrire dix pages de suite en *ut* majeur sans moduler sera salué un jour comme le libérateur du Graal?

Seul, Camille Saint-Saëns en paraît aujourd'hui capable. Il l'a prouvé, non par calcul, mais parce que tel est le fond même de sa nature; nous n'en pouvons douter, sachant dans quelles conditions s'est développé son talent. Cette probité native est sa qualité maîtresse, celle en qui toutes les autres se concentrent et s'achèvent; nous ne les voyons que réfléchies et modifiées par ce milieu; elles attirent moins le regard, elles n'y perdent rien de leur prix.

Et pour n'être pas tenté d'y trouver quelque indice de timidité ou d'indigence, rappelez-vous, dans la seconde partie du *Déluge*, le cataclysme effroyable des voix et de l'orchestre, ce *Pandæmonium* digne de la *Damnation de Faust*. Ici, cependant, l'oreille n'a pas demandé grâce. C'est que, pendant toute la première partie, le musicien ne s'est servi que des instruments à cordes et des harpes, sans le secours des instruments à vent, en sorte que, quand ils interviennent, la valeur de toutes les sonorités en est doublée: les clarinettes sonnent comme des cors, les cors comme des trombones, les trombones comme des tubas, les tubas comme la tempête — ce qui, n'en déplaise à l'auteur de *Marie-Magdeleine*, dispense de pousser le crescendo jusqu'au coup de pistolet. Il est vrai qu'il n'est pas donné à tous d'instrumenter, rien qu'avec le quatuor, quarante pages de partition, sans monotonie, sans inspirer un regret, un soupçon même à l'auditeur.

X.

Voilà certes une simplicité qui n'est pas si naïve. J'en conviens : notre simplicité ne peut être que très savante, très raffinée, d'arrière saison et de seconde main; et, par là même qu'elle est voulue, elle doit marquer sur l'œuvre, d'un coup de lime indélébile. Camille Saint-Saëns n'y est pas venu du premier coup, ni par ses seules forces; et nous touchons au point délicat. Tout cela, me dit-on, est fort habile, en effet, mais appris, et pris de toutes mains, ce qui est pis encore, car il est plus grave d'être l'élève de tout le monde que de n'être l'élève de personne, — et quand on connaît si fort les maîtres et tant de maîtres, il est difficile de les éviter au passage.

La question n'est pas ici des ressouvenirs plus ou moins fréquents que l'on pourra, çà et là, découvrir à la loupe. De pareilles chicanes seraient vraiment puériles à une époque où toutes les frontières sont rompues, où les dialectes les plus divers se pénètrent, où les courants et les races s'enchevêtrent à plaisir. Et si j'allais, moi, rechercher, dans la mélodie de Wagner, les origines et les apports, ce qui pourrait aussi bien appartenir à Liszt, à Gounod et, comble d'horreur, à Verdi même, — toutes les coïncidences que les altérations de l'harmonie seulement nous dissimulent, — si je montrais que ce parti pris d'altération fait la principale originalité de la facture wagnérienne?... Je m'attirerais immédiatement cette verte réponse, que la matière première compte peu dans l'œuvre d'art auprès du travail, — je pense qu'on voudra bien ajouter aussi, de l'expression de la pensée.

Mais, justement, la pensée chez Saint-Saëns n'est-elle pas quelque peu flottante? Le contraire aurait lieu de surprendre, et c'est par ce côté faible qu'on pourra l'attaquer. Une aussi grande souplesse de talent ne va pas sans quelque effacement et dispersion d'esprit : c'est la loi. S'il aurait pu monter plus haut en se cantonnant dans l'opéra, dans la symphonie, ou à l'église, c'est ce que personne ne saurait dire. Mais ayant rayonné dans tous les sens, sachons-lui gré de n'avoir pas porté partout avec lui la même note personnelle et caractéristique. Les plus grands, je le sais, ont donné dans ce travers : leur sincérité fait qu'on leur pardonne. Lui, n'est pas moins sincère en faisant tout autrement; ne lui marchandons pas cet avantage. D'instinct, sa main change d'outil; rarement elle se trompe. Particularité bien remarquable, en effet, et qui déjà lui vaudrait une place hors pair : ce pianiste est un virtuose de l'orchestre, ce maître sonoriste écrit pour les voix comme un contemporain de Durante. En cela, il est à part de tous les modernes, chez qui le même trait de plume persistant et toujours reconnaissable dénonce le pli originel inamissible. Et même, si nous remontons dans le passé, nous en ver-

rons bien peu qui n'aient cédé à l'entraînement des habitudes premières de leur éducation et de leur époque. La musique française a gardé, du clavecin, les rythmes vifs et la gracilité élégante, comme elle tient aujourd'hui, du piano, son harmonie vigoureuse et dégingandée, pleine de brèches et de surprises. Celle des Italiens de la belle période a la cohésion, la souplesse, le coloris mat, les ressources limitées du contrepoint vocal dont elle est faite. C'est de l'orgue, placé comme un trait d'union sur les confins du domaine vocal et du domaine symphonique, que découle la langue de Bach et de Hændel, et que Mozart, leur héritier, commande les deux versants. Camille Saint-Saëns, grand organiste comme eux, dut faire aussi ce rêve de réconcilier en lui tous les genres; et je hasarderai de dire que s'il ne nous a pas rendu ce côté du moins de Mozart, c'est qu'en dehors de l'artiste, le parfait équilibre classique veut le concours de conditions aussi passagères et fugitives que les conjonctions astronomiques : une certaine discipline générale des esprits, un moment unique de la culture et de la langue.

Il n'en reste pas moins qu'un musicien français de cette fin de siècle a pu se déployer dans toutes les parties de son art et s'y montrer supérieur. Quand donc il n'aurait fait que rouvrir, après Schumann et Mendelssohn, des routes qu'on disait fermées à tous et particulièrement à la France, il serait assuré contre l'oubli. Je crois m'en être expliqué déjà ou l'avoir fait entendre : pour notre renaissance musicale — à supposer que la production féconde des trente dernières années puisse sans trop d'ambition se parer de ce titre — Camille Saint-Saëns a fait autant, plus peut-être, que Charles Gounod, car si l'auteur de *Faust* a ramené le public à la musique savante, l'auteur du *Déluge* et de la symphonie en *ut* mineur offre aux artistes des modèles d'une forme plus achevée.

Je voudrais leur avoir fait sentir le prix de ses leçons, et puisque, malgré moi, le nom de Wagner s'est imposé si souvent à ma plume, leur montrer dans l'œuvre de Camille Saint-Saëns le contrepoids nécessaire de leur juste admiration pour *Tristan* et *Parsifal*. Sans le fonds d'esprit classique qui fait la force de Richard Wagner et que l'on s'obstine, en France, à méconnaître, l'imitation de Wagner nous mènerait droit au décadentisme. L'homme que le maître de Bayreuth appelait « le premier des musiciens français » a réalisé le premier l'alliance du tempérament classique de notre race avec les plus hautes facultés musicales. Il serait fâcheux qu'on nous accusât de l'ignorer.

RENÉ DE RÉCY.

FIN.

UNE CONJURATION EN PORTUGAL (1)

Pombal et les Tavoras

(1758-1759)

D'APRÈS LES ARCHIVES DE LISBONNE.

III.

Tous les détails qui précèdent sont rapportés d'après les considérants de la sentence même. L'instruction avait été habilement conduite, et elle avait tiré des enquêtes tous les éléments nécessaires pour reconstituer l'histoire du complot. Les auteurs principaux étaient sous la main de la justice. La *Junta de Inconfidencia* avait les preuves de leur culpabilité. Il ne lui restait plus qu'à prononcer leur condamnation et à leur appliquer « des peines proportionnées, s'il était possible, à leurs fautes si exécrables et si scandaleuses ».

Voici le dispositif de l'arrêt du 12 janvier 1759, dans son épouvantable rigueur :

« 1° Condamne l'accusé Joseph Mascarenhas (duc d'Aveiro),

« Qui déjà se trouve dénationalisé, dépouillé des honneurs et privilèges des Portugais, de vassal et de serviteur du roi, dégradé de l'ordre de Santiago, dont il était commandeur, — et, comme l'une des trois têtes ou l'un des chefs principaux de cette infâme conjuration et de l'abominable attentat qui s'en est suivi,

« A être conduit, la corde au cou et accompagné d'un crieur public, à la place du quai de Belem, et là, sur un haut échafaud, qui sera élevé de telle sorte que son châtiment soit vu de tout le peuple qu'il a tellement offensé par le scandale de son si horrible crime,

« A être rompu vif, les huit os des jambes et des bras devant être brisés, et à être ensuite exposé sur une roue, pour la satisfaction des vassaux présents et futurs de ce royaume;

« Et, après cette exécution faite, à être brûlé vif avec ledit échafaud sur lequel il aura été justicié, jusqu'à ce que tout par le feu soit réduit en cendres et en poudres, lesquelles seront jetées à la mer, pour qu'il ne reste rien du condamné ni de sa mémoire ;...

« Et, considérant que le cas est si inopiné, si insolite, si horrible et si imprévu, que les lois n'y ont pas pourvu ;... considérant qu'il est tout à fait conforme au droit d'obscurcir et de bannir de la mémoire, par tous les moyens, le nom et le souvenir d'un si grand criminel,... décide que ses armes et écus seront détruits et grattés en quelque lieu qu'ils soient placés ; que ses maisons et les édifices matériels de sa demeure seront démolis et rasés de telle manière qu'il n'en reste aucun signe, étant réduits en champs, et ces champs recouverts de sel (*campos salgados*); que tous ses

(1) Suite et fin. — Voy. les deux numéros précédents.



biens et majorats provenant des dotations de la couronne,... soient confisqués et fassent retour à la couronne;... que l'ordre soit donné d'annuler, d'émarger et d'anéantir tous les titres du condamné et de sa maison, qui sont déposés à la Tour du Chartrier, de manière qu'on n'en puisse plus tirer copie, qu'ils ne puissent plus être produits en justice, etc.;

« 2° Aux mêmes peines condamne l'accusé Francisco d'Assis de Tavora, également chef de la même conjuration, persuadé par l'accusée sa femme, et aussi dénationalisé, dégradé et déféré par le Tribunal des Ordres à cette junte et à la justice séculière qui s'y administre;

« Et considérant, avec l'attention et la circonspection qui étaient indispensables dans le cas, que non seulement l'accusé et sa femme se sont faits les chefs personnels de cette détestable conjuration, de cette trahison parricide, mais qu'aussi ils ont rendu ces si énormes crimes communs à leur famille, en parvenant à y associer la plus grande partie de cette même famille, et se vantant avec une insolente et fate vanité que leur union serait suffisante pour surmonter les conséquences de ces si horribles atrocités, — ordonne qu'aucune personne. de quelque état ou condition qu'elle soit, ne puisse, à partir de la publication de la présente sentence, user du nom de famille de *Tavora*, sous peine de perdre tous ses biens, qui reviendront au fisc et à la Chambre royale, d'être dénationalisée des royaumes et seigneuries de Portugal, d'être dépouillée de tous les privilèges qui lui appartiennent en propre;

« 3° Quant aux deux monstres féroces Antonio Alvares Ferreira et Joseph Polycarpe de Azevedo, qui ont tiré les coups sacrilèges dont Sa Suprême Majesté le roi notre seigneur a reçu l'offense, les condamne à être conduits à la même place, la corde au cou et avec un crieur public; et à être attachés à deux bûchers élevés, auxquels on mettra le feu, de manière qu'ils soient brûlés vifs, jusqu'à ce que leur corps soit réduit en cendres et en poudres, qui seront jetées à la mer dans la forme déjà dite; et cela sans préjudice des autres peines, de la confiscation de tous leurs biens par le fisc et la Chambre royale, de la démolition de leurs maisons, qui seront rasées, si elles leur appartiennent, et dont la place sera recouverte de sel. — Et, comme le nommé Joseph Polycarpe se trouve absent, qu'il soit tenu pour banni et que les tribunaux de Sa Majesté fassent appel à toute la terre, pour qu'il soit arrêté ou pour que chacun, alors même qu'il ne serait pas son ennemi, puisse le tuer; et, au cas où il serait arrêté et livré, que le conseiller du palais, Pedro Conçalves Cordeiro Pereira, membre de la Cour de haute trahison, fasse remettre immédiatement à la personne ou aux personnes qui présenteront le détenu la prime de dix mille crusades, ou de vingt mille crusades, si l'arrestation a été faite à l'étranger, en outre des dépenses faites pour le voyage;

« 4° Condamne les accusés Luiz Bernardo de Tavora, D. Jéronymo de Ataîde, José Maria de Tavora, Braz Joseph Romeiro, João Miguel et Miguel Alvares, à être conduits, la corde au cou et avec crieur public, à l'échafaud qui sera dressé pour ces exécutions; et là, après avoir été étranglés et avoir eu les os des bras et des jambes successivement rompus, à être aussi tournés sur la roue; et leur corps à être réduit par le feu en poudre, qui sera jetée à la mer dans la forme déjà dite; — et les condamne en outre à la confiscation et à la perte de leurs biens; et, en outre de l'infamie qui rejaillira sur leurs enfants et petits-enfants, ordonne que leurs habitations soient démolies, rasées et recouvertes de sel, et que les armes et écus qu'ils auraient eus jusqu'à présent soient détruits et grattés;

« 5° En ce qui concerne l'accusée D. Léonor de Tavora, femme du condamné Francisco d'Assis de Tavora, la relevant, pour certaines justes considérations, des peines plus graves qu'elle mériterait pour ses fautes, la condamne seulement à être conduite au même échafaud, la corde au cou et accompagnée d'un crieur public, et à y mourir de mort naturelle pour toujours, la tête lui étant séparée du corps; — ordonne qu'ensuite son corps sera par le feu réduit en poudre et lancé aussi à la mer dans la forme déjà dite; — la condamne en outre à la confiscation de tous ses biens au profit du fisc et de la Chambre royale, étant compris dans cette confiscation les majorats constitués sur les biens de la couronne; et à toutes les autres peines établies pour l'extinction de la mémoire des condamnés Joseph Mascarenhas et Francisco d'Assis de Tavora.

« Palais de Notre-Dame-d'Ajuda, en Junte, le 12 janvier 1759. »

IV.

Nous touchons au dénouement de cette tragédie qui éclaire d'un jour si vif l'état du Portugal au milieu du XVIII[e] siècle, les rapports des classes, les mœurs, le caractère des institutions judiciaires, et jusqu'au sombre génie du marquis de Pombal, le grand réformateur du royaume.

La sentence de condamnation avait été prononcée le 12 janvier. Elle était définitive et sans appel. L'exécution devait en avoir lieu dès le lendemain, sur la place de Belem (aujourd'hui place D. Fernando).

Un des plus brillants écrivains du Portugal contemporain, un des survivants de la glorieuse génération des Garrett, des Castilho, des Mendes Leal et des Herculano, a fixé de sa plume colorée le mémorial de cette lugubre journée.

« L'aube du 13 janvier 1759 laissait pointer une lueur azurée par l'éclipse de ce jour (1), à travers des châteaux gris de nuages enfumés, qui s'effondraient, de temps à autre, en pluie battante et glacée.

« L'échafaud, construit pendant la nuit, était mouillé. Les roues et les croix de torture s'égouttaient sur le plancher de sapin. Parfois des rafales de vent de mer sifflaient entre les branches des croix et secouaient légèrement les poteaux. Buvant de l'eau-de-vie et fris-

(1) Il y avait une éclipse de lune encore visible à cette heure.

sonnant de froid, quelques hommes couvraient des toiles cirées une felouque chargée de bois à brûler et de barriques de goudron, qui était amarrée au quai, en face de l'estrade. A six heures quarante-deux minutes encore, on entrevoyait de pâles flambeaux et les scintillements de quelques épées nues qui avoisinaient l'échafaud.

« A ce moment débouchait sur la place un escadron de dragons. Le pas cadencé des chevaux faisait un bruit sourd sur la terre détrempée par la pluie. Derrière l'escadron suivaient les officiers criminels, à cheval, les uns en toge, les autres avec manteau et rabat, et le corrégidor de la cour avec un grand air majestueux et terrible. Après, une caisse noire se mouvait lentement entre deux prêtres : c'était la chaise à porteurs de la marquise Tavora, D. Léonor. Des files de soldats flanquaient le cortège. Autour de la scène se rangeaient les juges du crime, ramenant leur cape contre leur figure fouettée par les rafales de pluie. Du côté de la barre retentissait le mugissement des vagues qui roulaient et venaient jeter leur écume sur le parapet du quai. Il y avait un escalier pour monter sur l'échafaud.

« La marquise descendit de sa chaise, refusant l'aide des prêtres. Elle s'agenouilla sur le premier degré de l'escalier et se confessa : sa confession dura cinquante minutes. Pendant ce temps, on frappait à coups de marteau sur l'échafaud : on finissait les chevalets, on enfonçait les clous nécessaires pour fixer solidement les poteaux ; on apprêtait les pivots des roues. Après avoir reçu l'absolution, la patiente monta l'escalier, entre les deux prêtres, gardant son attitude naturelle, altière, droite, les yeux fixés sur les instruments de torture étalés devant elle.

« Elle portait une robe de satin sombre, ornée de rubans grisâtres, des diamants aux oreilles et à un nœud de cheveux; elle était enveloppée dans une cape blanche et flottante. C'est en ce costume qu'elle avait été arrêtée, un mois auparavant : on ne lui avait permis de changer ni de chemise ni de fichu.

« Trois aides du bourreau la reçurent au haut de l'escalier et l'obligèrent de faire le tour de l'échafaud, pour qu'elle fût bien vue et reconnue. Ensuite ils lui montrèrent, un par un, les instruments disposés pour l'exécution et lui expliquèrent en détail comment devaient mourir son mari, ses fils et le mari de sa fille. Ils lui montrèrent la masse de fer qui devait tuer son mari en lui défonçant la poitrine; les chevalets ou croix, où l'on devait briser les os des jambes et des bras au père et aux fils; ils lui expliquèrent le mode de fonctionnement des roues, du garrot dont ils lui montrèrent la corde, et la manière dont cette corde serrait et étranglait, quand on en tordait les nœuds. Alors la marquise succomba, pleura dans une angoisse extrême, et demanda qu'on la tuât bien vite.

« Le bourreau lui retira sa cape et lui ordonna de s'asseoir sur un banc de sapin, au centre de l'échafaud, sur la cape qu'il avait pliée sans hâte, avec une horrible lenteur. Elle s'assit. Elle avait les mains liées et ne pouvait ajuster sa robe qui la cachait mal. Alors elle se redressa, et d'un mouvement de pied arrangea le bord de sa jupe. Le bourreau lui banda les yeux ; et comme il portait la main sur le fichu qui couvrait le cou :

« — Ne me découvre pas! dit-elle, et elle inclina la tête qui fut coupée par la nuque d'un seul coup. » .

. . . .

Ici s'arrête le récit poignant de Camillo Castello Branco; mais d'autres historiens portugais ont décrit les derniers épisodes de la lugubre journée. Les détails qui suivent leur sont empruntés.

Tous les condamnés avaient été emprisonnés, la veille, à la ménagerie de Belem. Les bâtiments de cette ménagerie entouraient la cour d'honneur par où l'on entre aujourd'hui chez le prince royal. Chacun des patients devait être porté au lieu du supplice dans la chaise qui venait d'y conduire la marquise de Tavora. La chaise et son escorte de dragons allaient recommencer dix fois leur lugubre promenade.

Après la mère parut le second de ses fils, José Maria de Tavora. C'était un tout jeune homme de vingt-trois ans, blond, élégant, sympathique. Il se soutenait à peine. On le lia sur le garrot; on lui brisa les os des quatre membres, puis on l'étrangla. Mais comme la corde vint à se briser, le malheureux finit lentement.

Ce fut alors le tour du jeune marquis Luiz Bernardo de Tavora. Il mourut comme son frère. Aucune des phases de la douloureuse passion ne lui fut épargnée. En arrivant sur l'échafaud, il avait voulu haranguer l'assistance et protester de son innocence ; mais le juge, qui présidait à l'exécution, lui avait imposé immédiatement silence, le menaçant du bâillon, et l'invitant à consacrer aux soins de son âme les derniers instants de sa vie.

Les bourreaux passèrent ensuite à la quatrième victime, D. Jeronymo de Ataïde, comte de Atouguia : comme ses beaux-frères, il fut rompu, étranglé, et son corps pantelant tourné sur la roue.

Les mêmes supplices furent appliqués successivement à trois des complices plébéiens, Romeiro et les deux Alvares.

L'exécution des sept condamnés avait pris toute la matinée, de huit heures à midi. Le bourreau et ses aides étaient à bout de forces. On fit un entr'acte : le public et les autres condamnés attendaient.

Après une pose d'une heure, on poursuivit l'hécatombe.

« François d'Assis, marquis de Tavora, fut amené. Il était tout vêtu de noir. Le vieux général, qui s'était distingué dans l'Inde durant sa vice-royauté, passa pour la dernière fois devant les troupes qui lui avaient obéi, et qui lui rendirent, par un dernier roulement des tambours détrempés, comme un suprême et funèbre hommage. Il s'avança sur l'échafaud, serein, et



d'un pas rapide, il s'agenouilla devant le chevalet, le baisa avec une résignation chrétienne et s'apprêta à mourir. Mais il lui manquait encore le supplice moral que sa femme avait souffert, et qui ne devait pas lui être épargné. Le bourreau lui refit en détail la description des instruments de torture et lui exposa ce qu'avaient enduré et ce qu'auraient à endurer ses parents, amis et serviteurs. Il fit plus encore : il lui montra les corps déchirés et défigurés de sa femme et de ses fils, et c'est alors seulement qu'il l'étendit sur le chevalet. Lui, le triste vieillard, écoutait cette épouvantable description avec une mâle constance, et comme avec un sourire d'amer dédain sur les lèvres. Seulement, quand on lui montra les cadavres des êtres chéris qui l'avaient précédé dans la mort, une convulsion nerveuse lui contracta les muscles de la face, et une larme brilla sur ses joues pâlies... Le marquis une fois attaché sur le chevalet, le bourreau brandit la masse de fer qui pesait dix-huit livres, et lui assena un coup sur la poitrine; en même temps, les aides brisaient au patient les os des bras et des jambes. Il expira en peu de minutes; mais les « aie! » qu'il poussait et qui fendaient le cœur de ceux qui entendaient prouvaient bien que ces quelques minutes d'angoisse indescriptible et inimaginable concentraient un siècle d'angoisses. »

Joseph Mascarenhas, duc d'Aveiro, descendit de la chaise, la corde au cou. En égard à sa qualité de chef de la conjuration, la sentence avait ajouté à son supplice un degré d'horreur; il devait être rompu, exposé ensuite sur la roue, et enfin brûlé vif s'il survivait alors. Malgré sa fierté et son désir de mourir bravement, le malheureux duc fut vaincu par la douleur. Le premier coup de masse, au lieu de lui briser la poitrine, vint lui écraser le ventre, le laissant en pleine connaissance. Aux autres coups qui lui brisèrent les os, il poussa des cris déchirants, et ses cris, qui répandaient l'horreur dans l'assistance, se prolongèrent jusqu'à la fin de son interminable supplice.

Antonio Alvares Ferreira, l'un des deux serviteurs du duc qui avaient tiré sur la voiture du roi, avait été réservé pour le dernier acte. « On l'enduisit de goudron et on lui passa au cou un sac de poix et de soufre; puis on le brûla. Mais il fut rôti lentement, parce que le vent écartait la fumée et les flammes. La chaîne de fer qui le liait à la ceinture devenait rouge, l'enserrant dans un anneau de feu. »

Alvares mort, il ne restait plus qu'à brûler les échafauds avec les cadavres, à jeter les cendres au Tage et à couvrir de sel le lieu du supplice.

A quatre heures tout était fini.

V.

J'avais achevé l'histoire de cette journée, quand je revis mon vieil ami portugais :

— Quelle est votre impression? me demanda-t-il. La justice du roi...?

— Une impression d'horreur! Je ne vois plus que roues, chevalets, échafauds, membres rompus, têtes coupées, chairs brûlées : tout cela dans le brouillard, sous la pluie glaciale. C'est un cauchemar... Vos juges du xviiie siècle étaient des barbares, des Chinois, des Peaux-Rouges!...

— Permettez... Ne vous prononcez pas si sévèrement sur le compte de nos ancêtres. Écoutez auparavant ce morceau que vous avez sans doute oublié.

Et mon hôte, prenant dans sa bibliothèque un livre français, se mit à lire le passage suivant :

« Descendu dans la chapelle de la Conciergerie, l'accusé n'a rien déclaré. Là, les prières chantées et la bénédiction du Saint Sacrement donnée, l'arrêt lu dans la cour, et le cri fait par le bourreau, il a été mené en tombereau à la porte Notre-Dame. Je lui ai dit qu'ayant porté ses mains sanguinaires sur l'oint du Seigneur et le meilleur des rois, ses supplices suffiraient à peine pour venger la justice humaine; que la justice divine lui en réservait de plus grands, s'il ne révélait ses complices... — Il ne dit rien de plus. — Sur l'échafaud, on lui brûla d'abord la main qui tenait le couteau. — Je lui demandai ses complices. Il ne dit rien. — Il fut alors tenaillé aux bras, cuisses et mamelles; et dessus on jetait huile, poix, cire, soufre et plomb fondus. Il criait : « Mon Dieu, de la force! Seigneur, ayez pitié! Dieu! Donnez-moi la patience! » — Il était fort, et quatre forts chevaux ne purent l'écarteler. On en ajouta deux avec peu de succès. Le bourreau excédé, peut-être ayant pitié (de quoi il fut puni), monta et demanda aux commissaires « la permission de donner un coup de tranchoir aux jointures », ce qui fut refusé d'abord — « pour le faire souffrir davantage ». Cela aurait trop abrégé. Nombre d'amateurs distingués, de grandes dames, qui avaient loué cher les croisées de la Grève, n'auraient pas eu pour leur argent. Les commissaires auraient paru peu zélés pour le roi. Cependant, à la longue, pour en finir avant la nuit qui venait, on permit de trancher. Les deux cuisses partirent les premières, puis une épaule. Il expira à six heures un quart; le jour finissait (1)... »

— Vous avez reconnu — continua mon interlocuteur en fermant son livre — le supplice de Damiens. Cela, mon cher monsieur, se passait à Paris, sous le règne paternel de Louis le Bien-Aimé, le 28 mars 1757. Remarquez que l'exécution des Tavoras a eu lieu à Belem deux ans plus tard, le 13 janvier 1759. J'imagine que nos juges portugais avaient profité de l'exemple; ils n'ont pas voulu montrer moins de zèle pour le service de D. José que leurs confrères de Paris pour le roi Louis XV. — Mais, depuis lors, nous avons marché plus vite que vous sur la voie de l'humanité. En France,

(1) Michelet, *Histoire de France*, livre X, chap. xix.

vous avez encore l'échafaud, la guillotine et le bourreau; en Portugal, la peine de mort est abolie depuis plus de vingt années.

— A cet égard, vous avez maintenant l'avance, j'en conviens; je sais même que l'abolition de la peine de mort n'a pas exercé de fâcheuse influence sur le niveau de la criminalité dans le pays. Je vous en félicite. Quant à nos aïeux de l'autre siècle, disons, pour nous mettre d'accord, qu'ils avaient le cœur également dur et suivaient une procédure également inhumaine.

— Soit; mais ce n'est pas à ce point de vue que je me plaçais, en vous demandant tout à l'heure vos impressions et votre jugement. Peut-être allez-vous prendre une revanche. Damiens avait attenté aux jours du roi; il lui avait porté un coup de canif, un léger coup, qui avait même glissé; mais il avait été vu par vingt personnes, et il était certainement coupable du crime de lèse-majesté. Avec les idées et les mœurs du temps, on peut donc regarder sa condamnation comme justifiée, et trouver même, pour la rigueur de son supplice, des considérations atténuantes. En était-il de même des Aveiro et des Tavora? Leur culpabilité était-elle établie? C'est encore une question.

— Comment? On peut en douter après la lecture de la sentence?... Mais rappelez-vous les sujets de haine que le duc et la marquise avaient contre le roi et son ministre, leur attitude, ces conciliabules mystérieux, l'embauchage de spadassins, la préparation du guet-apens et les épisodes de la nuit du 3 septembre. Il semble que les détails matériels, corroborés par les déductions psychologiques, s'enchaînent et déterminent la conviction.

— Tout cela n'empêche que la sentence de condamnation n'ait été réformée quelques années après qu'elle avait été rendue et exécutée. Le roi D. José meurt en 1777. Avec lui s'écroule la fortune de Pombal. En 1780, sur la demande du marquis d'Alorna qui voulait réhabiliter la mémoire de ses parents, la reine D. Maria Ire ordonne que le procès soit revisé par une cour de dix-huit juges. L'arrêt de cette cour maintient la première sentence en ce qui concerne le duc d'Aveiro; mais elle révoque la condamnation dans la partie qui se réfère aux Tavora, leur complicité n'étant pas établie... Il est vrai que cet arrêt n'a jamais reçu un caractère définitif : au moment où la publication en allait être faite, le procureur de la couronne interjeta appel. Et la procédure est restée en suspens, laissant une sanglante énigme dont le mot est encore incertain.

— Ma surprise est grande. La lecture de la sentence ne m'avait suggéré aucun doute sur la culpabilité des accusés.

— Tel est évidemment le but de la sentence, qui tient, remarquez-le, plutôt du réquisitoire que du jugement. C'est un plaidoyer habilement coordonné et rédigé. Mais ce n'est qu'un plaidoyer. Et de tout le procès il ne reste pas autre chose. Vous ne connaissez rien de la défense des accusés. Pouvez-vous croire que, par dépit ou sur les conseils de quelques moines, les Tavora et les Aveiro se soient associés pour un lâche guet-apens? Admettez-vous que le vieux général, un type d'honneur militaire, ait consenti à se déshonorer par un assassinat; que la marquise, cette femme pieuse, charitable, honnête, cette épouse dévouée, cette mère sans tache, ait tout à coup conçu et nourri la pensée d'un crime; que des hommes intelligents, spirituels, avisés, aient machiné un complot aussi grossier; qu'ils aient multiplié les imprudences; qu'ils se soient mis à la discrétion de valets et de palefreniers? On en a douté dès les premiers jours. On a pensé que quelqu'un avait eu intérêt à faire disparaître les pièces essentielles de la procédure pour ne laisser que l'acte final de condamnation. Ce n'est pas la première fois d'ailleurs qu'un grand homme aurait tenté, en supprimant les preuves, de duper l'histoire et d'en imposer à la postérité. On s'est demandé s'il n'y avait pas là un scenario imaginé pour se débarrasser de personnages qui gênaient les amours d'un roi et les vues politiques d'un ministre.

— Comment? le roi D. José et Pombal auraient agi en collaboration?

— Le roi?... On ne sait pas bien quel a été son rôle. A-t-il ordonné? A-t-il laissé faire? On l'ignore. Il avait à venger la dignité royale outragée. Peut-être tremblait-il pour sa vie, et la peur rend féroce. On peut imaginer beaucoup d'explications... Il y en a une pourtant qui semble prévaloir. C'est un assez laid roman d'amour, qui s'intercale dans la tragédie... Quelques jours après l'exécution des Tavora, M. Hay, ministre d'Angleterre à Lisbonne, écrivait à son maître, Georges II, la lettre suivante :

« Puisque Votre Majesté désire être informée des particularités de cette conspiration, je dois mentionner une circonstance qu'on cherche soigneusement à cacher, sans réussir pourtant à ce qu'elle ne s'accrédite; et c'est la seule à laquelle on attribue les perfidies (*treacherous behaviour*) des Tavora : je veux parler des relations du roi avec la femme du jeune marquis, relations qui avaient commencé dans le temps que le général était vice-roi de l'Inde et qui continuaient depuis lors... »

Cette lettre, jointe à d'autres renseignements que je vais dire, explique bien des choses. Elle permet de croire, il est vrai, que les Tavora ont trempé dans quelque complot contre le roi, puisque le ministre anglais y parle de perfidies, de perfides procédés; mais elle confirme en même temps un fait qui les rend excusables dans une certaine mesure.

Vous avez remarqué qu'il n'est fait dans le procès aucune mention de D. Thereza, la femme du jeune marquis de Tavora. D. Thereza vivait tranquillement chez les dames de Santos, pendant qu'on brisait, à

Belem, les os de son mari. C'était une sœur cadette du vieux marquis de Tavora, plus jeune que lui de vingt années. On l'avait mariée, à seize ans, avec le fils du marquis, qui avait le même âge, et se trouvait ainsi son neveu. Le ménage n'avait pas réussi: le jeune époux était éperdument épris de sa femme; mais celle-ci, précocement coquette, débauchée et ambitieuse, n'avait pour lui que du dédain. Elle cédait bientôt aux sollicitations du roi et acceptait ouvertement le titre et le rôle de première favorite. Le jeune marquis était au désespoir, sans cesser d'adorer l'infidèle. La nouvelle de ce scandale ne parvenait pas tout d'abord aux vieux Tavora, qui achevaient aux Indes le temps de leur vice-royauté. A leur retour, en 1754, la vérité leur fut connue. Ce fut un coup terrible. Pour cette noble famille, l'honneur du nom passait avant tout. Vainement ils tentaient de rompre la fatale liaison. Soutenue par son amant, la jeune femme résistait. Le roi était ennuyé des obstacles qu'on lui suscitait et qui fouettaient son caprice. De leur côté, les Tavora s'exaspéraient : ils ne dissimulaient pas leur ressentiment... Quoi de plus facile alors que de leur prêter des projets de vengeance, de les englober dans un complot imaginaire, combiné *ad hoc*, ou survenu à point, de les comprendre dans une procédure de lèse-majesté, qui servît à la fois les plaisirs du roi et la politique du ministre !... La voix publique n'a pas hésité. Au lendemain de la mort du jeune marquis de Tavora, les contemporains formulaient un jugement terrible que l'histoire a conservé : « Le roi, disaient-ils, l'a déshonoré d'abord; après, il l'a tué barbarement. »

— Il se pourrait donc en définitive que Pombal, avec la complicité plus ou moins consciente de son maître, eût machiné le plan de la tragédie, depuis l'attentat jusqu'au procès et au châtiment?

— Je ne dis pas que cela soit; mais cela pourrait être. A l'époque même, personne ne doutait, à l'étranger comme en Portugal, que Pombal n'y fût pour quelque chose, sinon pour le tout. C'était notamment la conviction de la cour de Versailles. Depuis deux années, elle n'entretenait à Lisbonne qu'un chargé d'affaires. Après l'attentat du 3 septembre, elle se décidait à envoyer un ambassadeur, le comte de Merle, pour féliciter D. José d'avoir échappé. Écoutez les instructions que le duc de Choiseul donnait à son agent relativement à Pombal, et notez que ces instructions sont du 15 janvier 1759, postérieures de deux jours au supplice des Tavora :

« M. de Carvalho (Pombal), sans avoir le titre de premier ministre, en exerce toutes les fonctions. Il jouit de toute la confiance de son maître, et il en abuse, s'il faut en croire le cri public qui s'est elevé contre lui dans les États du roi de Portugal... Ce ministre est d'un caractère dur et impérieux, et s'est appliqué principalement à opprimer la haute noblesse, à laquelle il n'a pas l'avantage de tenir par sa naissance, quoiqu'il soit né gentilhomme, et à rendre suspects tous les seigneurs portugais qui n'ont pas voulu subir le joug auquel il prétendait les soumettre. Le parti violent que le roi très fidèle a pris de faire arrêter en dernier lieu dix-huit des personnes les plus distinguées de sa cour est peut-être, en grande partie, un effet de l'esprit despotique du ministre... »

Il est certain que cet attentat, ces arrestations, ces supplices servaient au mieux les intérêts de Pombal. *Is fecit cui prodest.* Les ennemis de sa mémoire — quel grand réformateur n'en laisse pas? — ont pu d'autant mieux abuser de ce dicton contre lui que l'atrocité de la combinaison n'a rien de discordant avec son caractère. C'était un homme d'airain, disaient ses contemporains : il avait « les cheveux sur le cœur » (*cabellos no coração*). Maintes fois déjà avant 1758, il avait manifesté sa volonté inflexible et ses haines impitoyables. Comme Richelieu, qu'il se proposait peut-être pour modèle, il aurait pu dire : « Je n'entreprends rien sans y avoir bien pensé; mais quand une fois j'ai pris une résolution, je vais à mon but, je renverse, je fauche tout. » Depuis son arrivée aux affaires, il rencontrait deux adversaires qui paralysaient ses efforts : la noblesse et les jésuites. L'attentat du 3 septembre et la journée du 13 janvier lui fournissaient le moyen de s'en débarrasser. Après le supplice des Aveiro et des Tavora, la noblesse était domptée; elle voyait que les plus grands du royaume n'étaient point épargnés par la justice royale; elle ne pouvait pas compter sur l'appui du peuple qu'elle avait exploité; elle ne disposait d'aucun élément de résistance armée : il ne lui restait qu'à se soumettre. Quant aux jésuites, la tâche était moins aisée.

— Vous me rappelez en effet une lacune singulière, que j'ai notée en étudiant le procès. On y voit, au début de l'action, les jésuites apparaître comme des acteurs principaux; puis ils s'effacent, pour ne plus se montrer au dénouement. Tout d'abord, c'est le père Malagrida et deux de ses confrères, qui soufflent aux accusés des idées de vengeance, qui les réunissent pour le complot et les poussent au crime. A ce moment, Malagrida disparaît. Le jour où les conjurés sont arrêtés, les jésuites sont consignés dans les maisons de leur ordre, et ils se disent eux-mêmes impliqués dans l'accusation. Cependant il n'est pas question d'eux dans le dispositif de la sentence; aucune condamnation ne les frappe. Quel est le mot de cette énigme?

— Votre observation est fondée : elle prouve encore qu'il s'agit d'un procès politique, où la distribution de justice ne pouvait être égale pour tous. Les jésuites étaient pour Pombal des adversaires autrement redoutables que les nobles. Ils n'avaient pas seulement la puissance résultant du nombre et de la richesse; ils s'appuyaient sur la nation tout entière dont ils avaient

pétri la conscience et façonné les superstitions. De plus, ils étaient soutenus par la papauté, qui pouvait exercer dans le royaume une action dangereuse pour la monarchie même. En les frappant témérairement, Pombal aurait risqué de soulever un mouvement populaire et de provoquer un conflit avec Rome. Aussi avait-il soin de s'y prendre plus habilement. Il laissait en dehors du procès Malagrida et les autres pères. Il évitait de les faire comparaître devant la haute cour pour prévenir une condamnation gênante. Mais il menait grand bruit autour d'eux; il faisait connaître les charges accumulées contre les jésuites, les dénonçait au monde entier comme des agents de désordre, menaçants pour les monarchies, capables de tous les crimes pour assurer leur domination. Il réussissait ainsi à détacher d'eux la nation et à les priver du point d'appui qu'ils avaient à l'intérieur. De plus, il les compromettait vis-à-vis du Vatican. Le procès lui fournissait les éléments complémentaires dont il avait besoin pour obtenir le concours de la papauté et se débarrasser d'eux en faisant prononcer la dissolution de l'ordre par le chef de l'Église.

— C'est un plan machiavélique! Et l'auteur est parvenu à ses fins : l'ordre des jésuites a été dissous par Clément XIV.

— Oui, en 1773, après de longues correspondances échangées entre Lisbonne et Rome, et dont je tiens les copies à votre disposition. C'est une campagne diplomatique des plus intéressantes, qui montre le grand ministre sous un nouveau jour et forme la conclusion dernière de l'attentat de Belem.

***

FIN.

CHRONIQUE THÉATRALE

Vaudeville

La Marquise, comédie en trois actes de Victorien Sardou.

S'il y a des critiques influents et nombre de simples fauteuils d'orchestre agacés d'entendre répéter de par le monde : « Notre théâtre se fait vieux... il est temps de le rajeunir », vous imaginez aisément que ce cri de mauvais augure doit particulièrement porter sur les nerfs des quatre ou cinq maîtres du drame et de la comédie qui à cette heure tiennent le sceptre du théâtre.

La plus nerveuse de ces personnes susceptibles, c'est certainement M. Victorien Sardou. Il nous a donné de son irritabilité des exemples parfois spirituels, toujours comiques; on attendait depuis longtemps un article de sa plume griffeuse, où les auteurs naturalistes seraient écorchés de la belle façon.

« Que voulez-vous prétendre, aurait dit M. V. Sardou, avec votre lassitude du théâtre *bien fait?* Cette lassitude-là n'a jamais existé que dans votre imagination. Mes dernières créations de la Porte-Saint-Martin ont plus vraiment diverti le public que toutes les représentations du Théâtre-Libre additionnées avec les « tentatives » de M. Porel. Il est bien possible qu'on s'ennuie aux pièces des Dumas père, fils et Cie, aux élucubrations de Becque, aux fadeurs de Pailleron, aux vieilleries d'Augier; mais à mes pièces, à moi, jamais de la vie! Consultez les feuilles de location de Duquesnel. Elles vous ménageront une surprise analogue à celle que les votes de Paris viennent de procurer à M. Floquet. »

Voilà, avec beaucoup plus de netteté dans le fond et bien entendu beaucoup plus d'esprit dans la forme, les paroles que nous attendions de M. Sardou. Au lieu de cette philippique il nous donne la *Marquise*.

Ah! quel grand maître il est, cet immortel, dans l'art du coup de théâtre!

Vous entendez bien que dans la pensée de son auteur la *Marquise* est une pièce naturaliste; de plus, c'est une pièce destinée à servir de modèle aux maladroits qui tentent d'acclimater le naturalisme au théâtre et qui ignorent l'A B C du métier dramatique. Je ne sais pas ce que ces maladroits penseront de la leçon qu'on leur donne, mais il me semble qu'ils ont dû assister à la représentation de la *Marquise* avec une joie bien vive.

Tout le monde sait que M. Victorien Sardou est — comment dire? — un des hommes les plus habiles à flairer le goût du public et à lui servir chaud le plat de son appétit. Il ne se contente pas d'utiliser, pour la découverte de ce désir obscur, toute la finesse de ses facultés d'observation, son impressionnabilité d'artiste, sa nervosité presque féminine. Il consulte l'occulte : les esprits, les médiums. Il ne s'assoit à sa table pour écrire une comédie qu'après que cette table lui a dicté elle-même le titre de sa pièce et la matière de son sujet. Dans ces conditions, si M. Victorien Sardou passe au naturalisme, c'est que le succès, l'argent et la volonté de la foule sont là.

Il y a des vérités qui ont été si fort ressassées qu'on ne les répète pas sans honte. Il est pourtant nécessaire d'y revenir, puisque, après tant de flots de parole et d'écriture, on se méprend encore sur les points essentiels du débat. Le « naturalisme » n'est pas du tout, comme certaines gens feignent encore de le croire, le choix nécessaire des sujets immondes. Le naturalisme, c'est le goût de la vérité, le désir de la voir détrônant la convention. On pourrait écrire un livre naturaliste sur le thème de *l'Abbé Constantin*.

M. Victorien Sardou a cru ou feint de croire qu'un sujet naturaliste était nécessairement un sujet scabreux. Il a choisi ce thème assez hardi : une femme galante qui, subitement enrichie par la libéralité de son centième amant, rêve la « considération », le ma-

riage, — le mariage titré, couronné, blasonné — et qui se paye cette fantaisie nobiliaire avec l'or qu'elle a trouvé dans son bas.

On était bien sûr avec un pareil sujet de n'avoir en scène que des personnages répugnants. Premièrement la fille: elle devient insupportable dès qu'on ne sent plus derrière l'éblouissement de sa vie cette misère certaine du lendemain qui donne le temps d'expier toutes les folies. — Deuxièmement, le mari d'occasion, le monsieur qui vend son titre pour vingt-cinq mille francs de rente. Ce n'est pas à dire que ce personnage n'existe point de par le monde. Tels ducs qui mettent leur couronne en vente à la quatrième page des journaux, sous la rubrique des annonces matrimoniales, sont des ducs authentiques. On ne leur laisse pas longtemps les mains tendues. La société manque — qui le croirait? — de nobles décavés et complaisants. — On va les relancer à domicile, on leur met sous les yeux des tentations reluisantes. Notre confrère le comte Villiers de l'Isle-Adam, commandeur de Malte, qui est noble comme Montmorency et pauvre comme Jean sans Terre, m'a conté qu'il avait reçu des offres de millions pour une épousaille : « Je ne puis pas vendre, a-t-il superbement répondu à l'entremetteuse, je ne puis pas vendre ce qui n'est pas à moi! »

Mais combien épousent Mlle Poirier! Cela s'appelle fumer sa terre. Les francs nécessiteux vont jusqu'à la « tache ». Ils enfument leur honneur.

On n'assiste pas sans répugnance à l'exhibition de ces tristes sires. M. Sardou, qui a pressenti ce haut-le-corps, a cru atténuer l'impression pénible en poussant son personnage au ridicule. De même a-t-il fait pour le père de Lydie Garousse, ce bon paysan normand qui s'écrie, en levant les bras au ciel : « Jamais un Gascon ne se serait tiré d'affaire comme cela! »

Cette habileté, qui a fait écouter la pièce jusqu'au bout, qui nous a donné nombreuses occasions de rire, est dans le fond une vilaine défection. Il semble que M. Sardou n'ait pas osé aller au bout de son audace. Une fois ses personnages dressés, il a pris peur. Et il a poussé ses portraits à la charge.

Il y avait pourtant une belle comédie de mœurs à écrire avec ce sujet audacieux, et M. Sardou était assez habile pour le faire accepter du public, même du public du Vaudeville. La soif de « considération » qui dévore la femme galante lorsque sa fortune lui paraît bien assise est d'une certaine façon un hommage rendu à la morale mondaine; il glorifie la vertu par un détour imprévu.

C'est un acte de soumission, c'est une amende honorable aux conventions sociales qu'on a violées. C'est aussi un acte de contrition, une conversion *in extremis*.

Il aurait été plaisant de montrer comment notre société, dont la religion de l'argent a corrompu l'élégance morale, accueille les avances de ces pécheresses millionnaires. On les fréquente, on les invite avec des nuances, avec des réticences de conscience tout à fait divertissantes. La charité, la sainte charité se fait ici l'entremetteuse entre des jouisseurs hypocrites et de simili-pénitentes.

Oui, oui, un beau sujet de satire : il aurait fait hurler haut. On aurait peut-être vu se renouveler la bagarre de *Daniel Rochat*. Le théâtre aurait dû renouveler son affiche; mais du moins M. Sardou aurait senti la poudre, nous aurait fait goûter les caresses de la bataille.

Il a préféré écrire un vaudeville qui aura peut-être beaucoup de représentations, mais qui ajoutera peu de lustre à sa gloire. Vous auriez tort de le plaindre. Il est l'homme du monde qui sait le mieux ce qu'il souhaite.

HUGUES LE ROUX.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

« Pourquoi avez-vous été créé et mis au monde? demande le catéchisme romain, — J'ai été créé et mis au monde pour aimer Dieu, le servir et, par là, mériter la vie éternelle. »

M. Édouard Rod se pose la même question sous cette forme : « Quel est le sens de la vie (1)? » Et, si j'ai bien compris, il finit par se faire à lui-même cette réponse ou à peu près : « Si la vie a un sens, elle a celui que lui donnent les honnêtes gens et les braves gens, quels que soient, d'ailleurs, l'espèce et le degré de leur culture. »

Seulement il a l'air de songer tout le temps : « Peut-être bien que la vie n'a pas de sens du tout. » Et c'est pourquoi son livre est triste, aussi triste, en vérité, que la *Course à la mort*.

D'autre part, ce livre lugubre ne nous raconte que des événements heureux. Et c'est par là qu'il est rare et original.

Car il ne s'est pas vu, je pense, de tristesse plus purement intellectuelle. On est tenté, à première vue, de ne pas plaindre du tout M. Édouard Rod. Un commerçant, un ouvrier, un paysan ne le plaindraient point, ne le comprendraient même pas. Un artiste non plus. Un métaphysicien pas davantage, du moins je le crois. Il y a là, en effet, je ne sais quoi de contradictoire ; la souffrance de M. Rod implique une distinction d'esprit dont il a sûrement conscience et qui lui est donc, par elle-même, une consolation. D'ailleurs, l'ignorance où nous sommes de nos origines et de nos

(1) *Le Sens de la vie*, par Édouard Rod. — Perrin et Cie.

fins ne saurait être une souffrance positive, puisque cette ignorance est la condition même de l'activité de l'esprit, laquelle est nécessairement un plaisir. Je ne fais point là de sophismes, je vous assure. Jamais désolation ne fut moins motivée, extérieurement, que celle de M. Rod. Jugez plutôt.

Le « sens de la vie », il le cherche de la meilleure manière qui soit : en vivant. Et, d'abord, il se marie. Cela, c'est affirmer tout au moins que l'homme est fait pour le mariage et pour l'amour. Et ainsi, tandis que notre penseur se pose la question, il l'a déjà en partie résolue. Il doit donc être déjà un peu soulagé.

Mais, au reste, il a toutes les chances. Il connaît depuis longtemps sa femme, qui est une petite amie d'enfance; il l'aime et il est aimé d'elle. Sans doute il se demande si la vie en commun ne leur ménage pas des surprises, s'ils ne vont point faire l'un chez l'autre des découvertes fâcheuses. Mais cette inquiétude est vite dissipée. Non seulement ils s'adorent, mais ils se comprennent, ils ne s'ennuient pas un moment ensemble. Ils vont en Italie, puis vivent quelques mois dans une maisonnette au bord de la Méditerranée. Leur lune de miel est exquise : il en fait lui-même l'aveu... — Et je me dis, presque avec colère : « Est-ce qu'il croit qu'un pareil bonheur est chose commune? Est-ce qu'il croit que tout le monde l'a eu? Est-ce que cela ne le met pas, du coup, au rang des plus rares privilégiés de la vie? De quoi se plaint-il? Et comment, après cette divine aubaine, a-t-il eu le front d'écrire son livre? »

Il est inquiet en songeant que ce bonheur ne sera pas éternel; que, peut-être, quand il sera de retour à Paris, il regrettera sa vie de garçon et que la grande ville le disputera à sa femme.

Ils y reviennent, à Paris, et l'épreuve tourne au mieux. Ils habitent une jolie maison, à Auteuil. Il vit comme un coq en pâte. Il sent autour de lui une affection fidèle et réchauffante... Un jour il rencontre un de ses compagnons d'autrefois; il s'applique à revivre, tout un soir, sa vie de bohème et de noctambule : mais cela ne lui dit plus rien, et il rentre avec joie dans son élégant foyer... Notez que nulle part il n'est question d'embarras ni de soucis d'argent, et que sa femme et lui ont l'air de se porter comme des charmes.

... Et la description de toutes ces joies sonne comme un glas!

Sa compagne devient grosse... Je connais des gens qui, s'ils avaient une femme et si cela lui arrivait, auraient la candeur de s'en réjouir. Mais il est, lui, profondément désolé parce que cela va le déranger dans ses habitudes et parce qu'il n'aura plus sa femme à lui tout seul...

L'enfant vient au monde. Les couches ont été un peu laborieuses, mais en somme tout a bien marché. Or, quand la vieille bonne lui présente sa petite fille en lui disant : « Embrassez-la, monsieur! » il se détourne avec horreur; et, quand la brave femme fait la même tentative auprès de l'accouchée, celle-ci « répond par un geste de suprême lassitude et se détourne ». Le père souffre parce que cette petite fille, qui n'avait pas demandé à vivre, est sans doute vouée, comme lui, à la douleur. Il souffre d'avoir à déclarer l'enfant à la mairie; il trouve aux employés des airs d'inquisiteurs (!). « Jamais je n'ai senti plus vivement l'odieux et le ridicule de l'*ordre civil*, etc. » Enfin, quoi! il souffre parce qu'il veut souffrir. Mais, s'il veut souffrir, c'est donc que cela l'amuse; et, si cela l'amuse, à qui en a-t-il?

L'enfant tombe malade. Pendant dix jours le père et la mère sont en proie à d'horribles angoisses. Voilà donc enfin une vraie souffrance, la première! Mais l'enfant guérit. (Je vous dis que ces gens-là ont toutes les veines!) Aux inquiétudes qu'il a senties le père reconnaît qu'il aime son enfant. (Ce n'est pas trop tôt!) Cependant il continue à se plaindre...

De quoi? De n'être pas un saint. Il a lu les romans de Tolstoï et de Dostoiewski, et cela lui a donné un coup, — comme si ces Russes avaient découvert la charité et comme s'il n'en eût jamais entendu parler avant. Il se dit : « Vivre pour les autres, oui, c'est là le but de la vie. » Il nous raconte alors l'histoire d'une vieille demoiselle qu'il a connue dans son enfance, qui a passé ses jours à se dévouer, et qui, seule, paralytique, presque pauvre, sans une joie extérieure, a vécu sereine à force de résignation, de douceur et de charité. (Et tout ce récit, je dois le reconnaître, est un pur chef-d'œuvre.) Il veut donc, lui aussi, essayer de l' « altruisme ». Il va dans quelques réunions anarchistes et en revient totalement découragé par la brutalité et la stupidité des misérables. Il fait un autre effort : il prend dans sa maison, comme petite bonne, une orpheline assez mal élevée qu'il est bientôt obligé de mettre à la porte. Il découvre très vite qu'il est incapable de pratiquer pour de bon, et dans la rigueur réelle de ses obligations, la « religion de la souffrance humaine », et qu'il n'est, comme tant d'autres, qu'un brave homme assez pitoyable et pas méchant, mais non pas héroïque... Et il souffre de cette constatation.

Il souffre enfin de n'avoir point de foi positive. La rencontre d'un ami, qui de sceptique est devenu croyant, augmente son angoisse et son désir. Il voudrait croire pour être tranquille, et n'y arrive pas. Tout ce qu'il peut faire, c'est d'esquisser un système de philosophie, l'*Illusionisme*, qui voudrait être nouveau et qui ne l'est pas : car, sauf erreur, il se ramène aux conceptions de Lachelier ou de Secrétan et, par delà, au kantisme. Un matin, il entre dans l'église de Saint-Sulpice, pendant la messe. Il est ému par les cérémonies et par les chants. Il fait une vague prière idéaliste en prose poétique, et se décide enfin à réciter le *Pater*,



— pour voir. Et il est tout à fait désolé parce qu'il ne peut le réciter que des lèvres...

Le pauvre homme!

J'ai analysé le livre de M. Édouard Rod en affectant un esprit grossier et superficiel. Mais je vous préviens maintenant que ce n'était qu'un artifice pour vous faire plus vivement sentir l'originalité de cette autobiographie morale.

Car, d'abord, comme je l'ai dit, ce livre, où se déroule une vie humaine si douce, si unie, si exempte de catastrophes et même d'ennuis matériels, est plus triste que s'il y ruisselait des larmes et du sang. Mais le pire, c'est que cette mélancolie sans cause n'a pourtant rien d'affecté. Elle n'est point préméditée. Elle coule de source. Et l'ironie ou l'irritation que j'ai pu laisser voir tout à l'heure tournent à la louange de l'écrivain. Ce qui m'irrite, voulez-vous le savoir? C'est qu'il est trop vrai, ce livre d'un heureux qui ne peut pas se consoler. C'est que cette tristesse vaine, et pourtant sincère, je l'ai souvent sentie en moi, et que j'en rougis; c'est que j'ai peur d'y découvrir un mélange affreux de vanité, d'égoïsme, de « gendelettrerie », de complaisance pour la beauté et la distinction de ma propre intelligence; et que, de souffrir uniquement par la pensée (oh! la la!) et de le dire, et de s'en lamenter en phrases bien faites et que l'on sent bien faites, cela me paraît lâcheté pure et prétentieuse impertinence, alors que tant de malheureux souffrent réellement de la faim, du froid, de la maladie, des infirmités, de la perte de leurs enfants, des abandons, des trahisons, etc. Au reste, M. Édouard Rod est bien de mon avis; et, la seule fois où il ait connu une vraie douleur, il n'a pas craint de confesser la vanité des autres. Que dis-je? Il s'est aperçu ce jour-là qu'il aimait la vie, même douloureuse :

« ... Et, pour la première fois, il me semble qu'il y a un peu de « phrases » dans ce que j'ai toujours dit et pensé sur la vie, dans les colères, les dégoûts, peut-être jusque dans les tristesses qu'elle m'a inspirés. On a beau la haïr et la mépriser, on l'aime pourtant; elle a, jusque dans ses pires cruautés, des saveurs qui la font désirable, et, quand on a senti la mort passer tout près, quand on a failli voir disparaître une de ces existences qui sont la vôtre même, on comprend alors que la vie, affreuse, inique, féroce, vaut encore mieux que le néant. »

A la bonne heure! mais cette page condamne-t-elle et efface-t-elle le reste du livre? Non pas. Le mal défini par M. Rod n'en existe pas moins, et il valait la peine de le décrire, ne fût-ce que pour que nous en sentissions la honte et que nous eussions le désir de le secouer d'un coup d'épaules, en rentrant des livres dans la vie.

Ce mal, M. Rod le nomme de son vrai nom :

« Ah! trois fois malheur à celui qu'a touché le funeste dilettantisme!... Sans réflexion, sans calcul, poussé par sa nature et par l'esprit du temps, il s'est livré à ses séductions, dont il n'a pas vu le danger : c'est si facile, si doux, si distingué, de jouer avec les idées, de s'en caresser l'intelligence, d'en extraire l'essence, et, comme un riche répand sur ses mouchoirs un parfum dont le prix nourrirait des familles, d'en saupoudrer élégamment sa vie... Cependant, ces plaisirs s'émoussent comme toutes les ivresses : le Pharisien se fatigue à la fin des arcs-en-ciel qu'allument sur toutes choses les prismes de son esprit. . Un chagrin le frappe, la vieillesse vient, il se sent homme, et voici s'éveiller en lui un immense besoin d'aller aussi prier obscurément dans les recoins des églises et d'y déposer sa souffrance, et de savoir qu'il est écouté... Mais c'est Dieu maintenant qui le traite ironiquement en égal, qui discute et raisonne et lui renvoie les questions qu'il lui posait, et le promène en raillant par la chaîne des cercles vicieux qu'il avait forgée. Alors son orgueil s'écroule enfin, il sent peser sur lui comme un poids matériel le vide dont il s'est entouré et qui l'absorbe; il se révolte contre la tyrannie de son intelligence dont il a fait une inexpugnable forteresse... En vain... et *pour s'être complu en lui-même, il est éternellement isolé en lui seul.* »

Cela est fort bien dit, et c'est cette misère qui a inspiré à M. Rod ses meilleures pages : par exemple celles où, par un ciel gris de novembre, serré en vain contre sa compagne, il sent « le je ne sais quoi d'étranger qui subsiste quand même en eux malgré la fusion de leurs vies (p. 48-49) », et celles encore où il exprime le navrement de tout souvenir, quel qu'il soit, et aussi ce sentiment singulier qu'on est plusieurs êtres successifs qui semblent indépendants les uns des autres, et que le « moi » coule comme l'eau d'un fleuve ou le sable d'une clepsydre... (P. 54-55.)

Mais tout bien réfléchi (bon! je vais me contredire encore une fois), il m'est extrêmement difficile de m'apitoyer sur le cas de M. Rod, ni de me persuader que le dilettantisme soit par lui-même malfaisant, et j'ai presque envie de prendre sa défense. Ce mot de « dilettantisme », si vague et si commode, je pense que c'est Paul Bourget qui en a donné la meilleure définition : « C'est, dit-il, une disposition d'esprit très intelligente à la fois et très voluptueuse, qui nous incline tour à tour vers les formes diverses de la vie et nous conduit à nous prêter à toutes ces formes sans nous donner à aucune. » Eh bien, pourquoi cette disposition d'esprit serait-elle nécessairement funeste? Elle a souvent pour résultat l'ennui et l'impossibilité d'échapper à son propre isolement? Mais l'ennui, on y arrive tout aussi bien par d'autres routes. Bossuet nous parle de l'ennui qui est naturel à toute âme bien née. « Quelle solitude que ces corps humains! » dit Musset. « Nous mourons tous inconnus », dit Balzac dans un sentiment assez semblable. Et ni Bossuet, ni Balzac, ni Musset ne furent des dilettantes...

Il y a dans le dilettantisme un désir de tout comprendre, et un don de souple *sympathie* — avec une arrière-pensée de reprise, dans la crainte d'être dupe. Il est donc fait en même temps d'imagination sympathique—et de défiance intellectuelle... et ainsi, il peut être la pire chose ou la meilleure : tout dépend du dosage des deux éléments qui le composent, et ce dosage dépend lui-même du tempérament de celui qui le pratique... Je suis persuadé, pour moi, qu'un dilettante sec est un homme qui aurait été plus sec encore s'il n'avait pas été dilettante.

Le dilettantisme commence par être un plaisir et, quand il devient ensuite une cause de souffrance, il porte en lui-même son remède. Pour revenir au cas de M. Rod, le dilettantisme ne l'a pas empêché de se marier par amour, et il lui a sans doute servi à jouir plus délicatement de cette bonne fortune. Et, si le dilettantisme a d'abord retardé en lui l'éclosion de l'amour paternel, ce n'a été que pour le faire ensuite plus réfléchi, plus fort et plus tendre. Car le dilettantisme (Dieu! que ce mot m'agace!) est comme l'éprouvette de nos sentiments : il n'y a que les plus profonds et les moins artificiels qui y résistent. C'est le dilettantisme qui a permis à M. Rod de s'intéresser à toutes les conceptions de la vie, même les plus contraires à ce qu'on entend justement par dilettantisme, et d'y entrer tour à tour. C'est grâce à lui que notre écrivain a pu s'éprendre à ce point des romans russes, ou, si vous voulez, c'est l'ennui mortel issu de son dilettantisme qui a finalement déterminé ce prétendu dilettante à ne plus l'être. Oh! sans doute il traînera toujours derrière soi des lambeaux du vieil homme; il ne sera jamais un Vincent de Paul; ses expériences d' « altruisme » ont échoué, et ses tentatives pour « croire » n'ont point mieux réussi. Mais n'ayez crainte, il en demeure quelque chose, et l'on peut dire, en un sens, que c'est le dilettantisme qui a conduit M. Rod à plus de charité et d'humilité d'esprit, et à une résignation déjà chrétienne.

La vie n'a de sens que pour ceux qui croient et qui aiment: telle est sa conclusion. Son livre se rattache donc à ce mouvement d'esprit qu'on pourrait presque appeler évangélique, et qui est si sensible dans les écrits de Paul Bourget, de Maurice Bouchor, de Paul Desjardins, et de toute l'élite de la jeune génération. Et je me figure que l'origine de ce mouvement, c'est, quoi qu'on en dise, cette curiosité même qui est la marque éminente de notre temps : car on arrive assez vite à reconnaître que la curiosité intellectuelle et sentimentale ne suffit pas pour vivre pleinement, et c'est là une constatation qui a des conséquences...

Ce n'est point que ce *credo* des âges nouveaux soit facile à rédiger. Essayerons-nous? En voici un que je vous donne pour ce qu'il vaut et qui, d'ailleurs, n'est pas original (mais un *credo* ne doit pas être original).

— Je crois que l'humanité marche — quoique très lentement, avec des arrêts et des retours — vers un état meilleur (où la justice sera moins incomplètement réalisée, la souffrance moindre, la vérité mieux connue) et, si vous le voulez, vers un idéal. Cet idéal, dont l'accomplissement est la raison d'être de l'univers, je ne sais s'il réside dans l'intelligence d'un Dieu, ou s'il se forme peu à peu dans le cerveau des êtres supérieurs. Je crois que tous les hommes sont réellement solidaires; je crois aussi (ceci est de Pascal) que nous aimons les autres (ou d'autres que nous) aussi « naturellement » que nous nous aimons nous-même; et que, de cette vérité sentie et de cet instinct développé peut découler toute une morale. Je crois que notre intérêt et notre plaisir, c'est d'aimer autre chose que nous, de travailler pour ceux que nous aimons et, par delà, en vue de la communauté tout entière.

Je crois que la morale est tantôt l'amour et tantôt l'acceptation des liens parfois délicieux et parfois gênants qui nous enchaînent, soit par le cœur, soit par un intérêt supérieur où le nôtre se confond, à d'autres que nous et aux groupes de plus en plus larges dont nous faisons partie. Je crois que cette morale, dans le détail de ses prescriptions, doit coïncider, sur les points essentiels, avec la partie durable des morales religieuses et de celle qui est fondée sur une philosophie spiritualiste.

Je crois aussi qu'on est bon et juste (quand on l'est) *naturellement*, par un sentiment qui commande et rend le plus souvent facile le sacrifice à autre chose que soi et, comme on l'a dit, par une « duperie » profitable à l'ordre universel et qui dès lors n'est plus duperie; mais pour croire que ce n'en est pas une, il faut faire effort, et sans doute la morale doit commencer par un acte de foi, formulé ou non. Le don ou le pouvoir de vivre sur cet acte de foi implicite, je crois qu'il peut être développé ou diminué par l'éducation ou par l'expérience, mais que rien ne peut le communiquer aux créatures manquées qui ne l'apportent pas en naissant ou qui n'en ont pas, du moins, un petit germe, et qu'ainsi il y aura longtemps encore, dans le grand œuvre, un énorme déchet de forces inemployées ou nuisibles, mais que tout de même le grand œuvre se fera... *Amen.*

(Avec cette réserve, professée par les sages les plus éminents de notre race, que le monde n'est peut-être qu'une vaste plaisanterie; mais les heureux seront toujours ceux qui l'auront prise au sérieux.)

JULES LEMAÎTRE.



CAUSERIE MILITAIRE

Si l'*instruction* militaire — avec les troupes du service obligatoire — doit être très réduite et ramenée seulement aux grandes lignes, en revanche l'*éducation* militaire, qui forme la partie complémentaire de l'instruction dans le tout qui représente le bagage scientifique du soldat, doit être l'objet d'un développement intensif. Et par éducation militaire nous entendons celle qui se donne au régiment et qui a pour but de créer cet état d'âme spécial de l'homme de troupe qu'on appelle l'esprit de corps et qui est l'exagération de ce sentiment un peu vague et partant peu sûr : l'amour du métier des armes.

Or l'éducation militaire est relativement facile à donner. A l'inverse de l'instruction qui est essentiellement modifiable — Napoléon disait qu'il fallait la changer tous les dix ans — l'éducation repose sur des principes permanents. Les moyens les plus propres à les développer sont aujourd'hui ceux qui étaient appliqués hier.

L'élément essentiel, à notre avis, celui qui paraît devoir faire produire à l'éducation son maximum d'effet utile, c'est d'inspirer aux hommes de l'affection pour leur arme, et, avant et surtout, de l'affection pour leur régiment. Il faut prendre les soldats par les sentiments dont les manifestations sont les plus directes, pour les conduire insensiblement, par l'affection du métier proprement dit, de la chose présente et tangible à l'amour de la patrie et à l'esprit de sacrifice. Tout ce qui sera fait dans ce sens, avec cet objectif, aura une répercussion profonde. C'est pourquoi j'ai lu avec plaisir le fort beau volume que vient de publier la librairie Charavay, *l'Histoire du 11e cuirassiers*, par le capitaine Chavane (1).

***

Ce régiment, comme tous les braves, a une histoire et même une longue histoire. Deux régiments de cuirassiers ont eu successivement le n° 11 : le premier qui date de 1678 porta, jusqu'en 1791, le nom de *Royal-Roussillon*; de 1791 jusqu'en 1802, celui de 11e de cavalerie. Il fut le 11e de cuirassiers, de 1802 jusqu'en 1805, époque à laquelle on le supprima, lors de la réforme de la cavalerie. Le second, le 11e cuirassiers actuel, a été formé en 1871 avec l'ancien corps des carabiniers, troupe d'élite qui fut créée en 1693.

En faisant l'histoire du Royal-Roussillon et des carabiniers à travers le XVIIIe et le XIXe siècle, M. Chavane a montré de combien d'éclat un régiment français peut se couvrir en deux cents ans. C'est un grand enseignement, et il n'est pas douteux qu'en apprenant aux soldats d'un régiment quel est en grandes actions l'actif de leur corps, ce qu'il représente d'honneur héroïquement amassé et de sacrifices courageusement consentis, on ne fasse naître dans leur esprit le désir de conserver et d'accroître ce patrimoine de gloire.

M. de Freycinet paraît être entré dans cette voie d'éducation militaire pratique et rationnelle en décidant, il y a peu de temps, l'organisation de fêtes régimentaires. Le ministre de la guerre vient d'ordonner, en effet, qu'à l'époque anniversaire d'une action d'éclat il y aurait fête au corps. C'est une excellente résolution ; mais il faut aller plus avant dans cette voie. On a fait des historiques des corps, il faut les mettre entre les mains des hommes. Ces livres doivent constituer leur manuel d'éducation militaire. C'est pourquoi l'ouvrage du capitaine Chavane présente, à mon avis, un intérêt particulier.

L'histoire du 11e cuirassiers est un beau volume; c'est même un très beau volume. Les remarquables illustrations de M. Maurice de Castex, les nombreux documents qu'il renferme, le goût si sûr que l'éditeur a apporté à sa confection, en font un livre fort artistique. Je m'en réjouis personnellement ; mais je crois que M. Chavane n'aurait pas atteint complètement son but s'il ne tirait pas de son ouvrage une petite brochure qui serait donnée aux contingents successifs du 11e cuirassiers.

***

S'il était besoin d'une preuve nouvelle pour démontrer la nécessité de simplifier l'instruction militaire, je la trouverais dans une intéressante brochure qu'on vient de me communiquer, brochure relative aux opérations du corps franc qui s'est signalé dans les Vosges par cet épisode glorieux de la guerre de 1870, qu'on appelle « le pont de Fontenoy » (1).

Le corps franc « l'Avant-garde de la délivrance » avait été constitué grâce aux efforts énergiques d'un patriote vosgien, M. Victor Martin, alors sous-préfet de Neufchâteau, et grâce aussi à l'intervention bienveillante de M. Frogier de Pontlevoy, alors chef de bataillon du génie détaché au ministère de la guerre, à Tours, et actuellement député des Vosges. Après bien des difficultés le corps s'était organisé sous la direction supérieure du chef de bataillon Bernard, qui avait sous ses ordres les capitaines Coumès, Adamistre et Maillière.

Les opérations du corps comprennent deux parties distinctes : du 6 novembre au 15 janvier, c'est, au cours de l'organisation même du corps, la lutte de tous les jours contre l'invasion ; après le 15 janvier, c'est l'expédition du pont de Fontenoy.

(1) *Les Grands régiments disparus. — Histoire du 11e cuirassiers*, par J. Chavane. — C. Charavay, éditeur.

(1) *Le Pont de Fontenoy* : récit des opérations du corps franc « Avant-garde de la délivrance ». — Aux bureaux du journal *l'Armée territoriale*.

Je ne referai pas, après l'auteur de la brochure, le récit de toutes les actions d'éclat et de tous les actes héroïques des braves qui formaient « l'Avant-garde de la délivrance ». Je signalerai seulement un point qui m'a frappé : l'attitude, à l'égard du corps franc, du général Arbelot, commandant la place de Langres.

Au début de la campagne, le corps franc prend pour base d'opérations une petite localité appelée Lamarche. Aussitôt M. Martin part pour Langres, dans l'espoir d'obtenir du général Arbelot, commandant la place, des secours en hommes, en armes et en munitions, qui le missent à même d'agir sans retard. « Grande fut sa déception, dit la brochure : rien ne lui fut accordé, pas même la sympathie patriotique à laquelle il croyait avoir quelque droit. » Et, pendant toute la lutte, le général Arbelot assista impassible derrière les murs de la ville de Langres aux divers combats, laissant le corps franc seul aux prises avec l'ennemi.

Cette attitude du général Arbelot n'était pas autre chose que le fruit de son instruction militaire. C'est malheureusement la coutume qu'avec nos méthodes d'instruction on juge des choses, à la guerre, non pas dans leur rapport avec la réalité des faits, mais seulement au regard du règlement. Celui-ci est envisagé comme l'extrême limite de ce qui est permis. Alors qu'il ne devrait être qu'une base, on le regarde comme un maximum. Ses prescriptions détaillées, circonstanciées, semblent devoir donner la solution de tous les cas qui peuvent se produire en campagne. Aussi, comme conséquence, n'ayant pas la faculté de prévoir ni l'habitude de décider, les chefs ne jugent pas des faits en eux-mêmes, mais ils s'efforcent de les « faire cadrer » avec les conceptions hypothétiques des diverses « théories ».

Dans ces conditions on arrive à des erreurs d'appréciation comme celle du général Arbelot. Il n'en serait pas de même si le règlement simplifié, ramené à ses grandes lignes, tout en constituant un guide sûr pour les esprits timorés, laissait plus d'initiative aux tempéraments militaires qu'arrêtent trop souvent des prescriptions trop formelles, et des règles énoncées avec trop de vigueur.

***

En ce qui concerne le pont de Fontenoy, cette expédition héroïque, là aussi on retrouve la trace de l'influence de l'instruction militaire. Une légende, en effet, fortement accréditée, attribue exclusivement la gloire de ce beau fait d'armes à M. Coumès, aujourd'hui chef de bataillon d'infanterie. M. Coumès, cela n'est pas douteux, est un très brillant officier; il s'est distingué en 1870 dans la campagne du corps franc de « l'Avant-garde »; il s'est fait remarquer depuis en Tunisie et au Tonkin. Mais lorsqu'on prétend que c'est à lui seul que revient l'honneur de l'expédition de Fontenoy, on commet une inexactitude; et si cette inexactitude a rencontré jusqu'ici tant de créance, c'est qu'on conçoit mal encore qu'une expédition militaire glorieuse puisse être conçue et exécutée par un chef qui ne soit pas un officier de carrière. Et cependant cela fut ainsi. L'expédition du pont de Fontenoy fut, en réalité, résolue et préparée par le « comité de défense nationale des Vosges », présidé par M. Victor Martin, sous-préfet de Neufchâteau. Elle fut exclusivement conduite par le commandant Bernard, sous les ordres duquel marchaient les compagnies Coumès, Adamistre, Maillière et du lieutenant Magnin, ainsi que la propre compagnie du commandant Bernard, que commandait le lieutenant Révot. Voilà la vérité. Il était bon de la rétablir selon nous, et pour les braves officiers auxquels une légende erronée porte un préjudice grave, et pour la thèse que nous soutenons.

***

Nous signalons une très remarquable publication : *l'Armée allemande sous Guillaume II* (1). C'est un document très intéressant et d'une réelle valeur. L'ouvrage paraît en livraisons. Il contient la description authentique de l'habillement et de l'équipement de l'armée allemande.

Les feuilles — format album — sont illustrées par de nombreuses gravures sur bois et seront accompagnées de 45 aquarelles en chromolithographie.

La première livraison comprend, pour le royaume de Prusse l'infanterie de la garde et les dragons de ligne; pour le royaume de Saxe, la cavalerie. Le texte est accompagné de nombreux dessins descriptifs, relatifs aux tenues, galons, ordres et signes distinctifs. Nous n'avons pas à insister sur la valeur, dans le temps actuel, d'une semblable publication; il nous suffira de dire qu'elle joint à son utilité incontestable le mérite d'être exceptionnellement artistique.

A. GERVAIS.

NOTES ET IMPRESSIONS

Il y a dans *la Vie de bohème* d'Henry Murger un jeune peintre d'humeur plaisante, qui, dans un jour de prospérité, donne deux louis de gratification à son concierge. Cette libéralité a une contre-partie. Chaque matin, le concierge doit monter chez le peintre et lui dire le jour de l'année, le mois, le temps qu'il fait et le gouvernement sous lequel vit la France. On ne saurait méconnaître la prévoyante sagesse de l'arrangement conclu entre le peintre et son portier. Une

(1) *L'Armée allemande sous Guillaume II*, ouvrage traduit et annoté par P. de Balaschoff et A. Herbillon, colonel en retraite. — Librairie Haar et Steinert.



société en commandite formée pour renseigner chaque citoyen sur le régime politique auquel il est soumis, au moment où il se lève, pourrait rendre de sérieux services. Il est permis, en effet, d'oublier de déchirer la bande de son journal et alors, en sortant de chez soi, on reçoit un grand coup dans l'estomac en apprenant qu'une révolution, petite ou grande, s'est produite entre le moment où l'on s'est couché et l'instant du réveil.

C'est ainsi que, jeudi dernier, j'ai vu des gens littéralement ahuris, en apprenant que le ministère Floquet venait d'être renversé. Personne ce jour-là, vers deux heures, ne prévoyait cet événement. On savait, il est vrai, que la discussion sur la revision des lois constitutionnelles commençait le jour même; mais c'était tout. On estimait que l'affaire se passerait doucement. Précisément, le matin même, on avait promulgué la loi rétablissant le scrutin d'arrondissement. On allait sans doute reprendre haleine avant de se jeter dans de nouvelles aventures. A quatre heures, pourtant, le cabinet était à terre, renversé par 307 voix contre 218.

Les voies de la politique sont encore plus mystérieuses que celles de la Providence. Un radical intempérant, M. le comte de Douville-Maillefeu, a été l'instrument involontaire de la ruine du cabinet radical. M. Floquet, en qualité de président du conseil, s'était engagé à poser la question de confiance sur le rétablissement du scrutin d'arrondissement et sur le vote des lois revisionnistes. M. de Douville-Maillefeu a demandé aux députés d'ajourner aux calendes grecques une discussion qui, selon lui, ne relevait que de la volonté des électeurs. Et, tout de suite, la Chambre lui a donné raison. C'était mettre M. Floquet dans l'impossibilité de dégager sa parole. Avec beaucoup de dignité, M. le président du conseil s'est retiré suivi de ses collègues. On trouvera naturel, croyons-nous, que nous donnions ici une marque de respectueuse sympathie à un ministre dont nous ne partageons pas les idées, mais qui a mérité, par la netteté de son attitude, sa fermeté et son courage, l'estime de ses adversaires. Je sais, quant à moi, un gré infini aux hommes qui sacrifient leur popularité à ce qu'ils croient être l'intérêt supérieur du pays. Même s'ils se trompent, ils donnent encore un salutaire exemple de probité intellectuelle en montrant à la nation, qui commence à se montrer sceptique sur ce point, que tous les politiciens ne mettent pas leurs opinions au service de leurs intérêts.

Naturellement cette crise imprévue a mis les têtes à l'envers. Chacun s'ingénie à deviner ce qui va en sortir. Les uns affirment que la dissolution de la Chambre est la conséquence inévitable de la chute du cabinet Floquet. Les autres, au contraire, soutiennent que M. Carnot chargera simplement un ministère d'affaires de faire voter le budget et de présider aux fêtes de l'Exposition universelle. Moi, je crois que Dieu est grand, que Mahomet est son prophète, mais que ce dernier, absorbé par les occupations du harem, a confié au hasard le soin de régler les affaires humaines. C'est pourquoi, renonçant à prévoir, je me résigne à subir, — tout en constatant que nous avons de singulières façons de célébrer le centenaire de 1789.

A ce propos, une observation.

***

Il faut se dépêcher de le célébrer ce fameux centenaire de la Révolution française. En tardant, on s'exposerait à n'assister qu'à la destruction de tout ce qui date ou procède de 1789. On commence à trouver, en effet, que cette époque jouit d'une réputation très surfaite. On en parle encore, mais comme d'un ancêtre dont on n'a pas eu toujours à se louer et qui n'est pas sans avoir laissé une succession assez embrouillée à sa descendance. Né respectueux, je suis désagréablement impressionné par cette irrévérence, mais je suis forcé de la constater. J'entrevois même une époque peu éloignée où l'on sera parfaitement ridicule en invoquant l'exemple ou le souvenir des hommes de l'Assemblée nationale ou de la Convention. Nos neveux qualifieront de « vieux raseurs » ces grands citoyens qui hésitaient si rarement à couper la tête de leurs contradicteurs et dont la philanthropie surexcitée se fit connaître par des massacres d'une réelle importance.

Déjà, dans la pratique, on ne se gêne plus guère pour remiser « les grands principes ». Dimanche dernier, malgré la neige, on a vu les délégués de la fédération des chambres syndicales et des groupes corporatifs ouvriers de France se rendre au ministère de l'intérieur et signifier à M. Floquet que les travailleurs avaient par-dessus les yeux de la liberté du travail, conquête de la Révolution française. Il paraît, à écouter Bibi la Grillade et autres sublimes, qu'en 1789 on n'entendait rien à la question et qu'on a méconnu, à cette époque, les vraies aspirations des classes laborieuses.

Lesdites classes, à en croire ceux qui parlent en leur nom, désiraient, dès la prise de la Bastille, travailler peu en échange d'un salaire élevé et entendaient se décharger sur la société du soin de nourrir les enfants et les vieillards. A ces vœux légitimes, les « ganaches bourgeoises » sont restées sourdes. Les classes laborieuses continuent à travailler, l'infâme loi de l'offre et de la demande est encore respectée et la société persiste à ne pas adopter, en bloc, les petits citoyens qui naissent des trop courts loisirs des ouvriers manuels. Franchement, on s'indignerait à moins et il faut excuser lesdits délégués d'avoir sommé le gouvernement de se décider, avant le 24 février prochain, à rompre avec les traditions de la Révolution française et à rétablir, par voie législative, un état de choses analogue à celui des jurandes et des maîtrises.

Prenons au hasard une des idées formulées en 1789,

sur la liberté individuelle, la liberté de la presse, la liberté d'association, la liberté de conscience, la liberté des cultes : il n'en est pas une, à cette heure, qui ne soit ou contestée ou menacée. La souveraineté populaire n'est acceptée que par ceux auxquels elle donne raison et seulement aussi longtemps qu'elle les approuve. L'autre jour, à la Chambre des députés, le rapporteur des projets de revision constitutionnelle, Tony Révillon, a très bien marqué cette nuance. Il est de ceux qui réclament la réunion d'une Constituante. « Mais, lui objecte-t-on, si le peuple choisit des mandataires hostiles à la république et que ces mandataires rétablissent la monarchie? » L'observation n'a point troublé M. Tony Révillon. Il a répondu, ou à peu près, que la volonté des électeurs et des élus ne devait être respectée que si elle était d'accord avec celle de M. Tony Révillon et de ses amis. Nous voilà bien loin, on le voit, de la prise de la Bastille. Enfin, si je prête l'oreille à ce qui se dit, j'entends répéter que l'institution du jury en matière criminelle est radicalement absurde, que la lâcheté ou l'imbécillité des jurés désarme la société contre les malfaiteurs, qu'il serait plus sensé de tirer à la courte paille les pénalités à infliger à un criminel, et tandis que j'essaye d'expliquer les verdicts, d'ailleurs assez stupéfiants, de ces magistrats de passage, j'apprends que les boulangistes ont l'intention, quand ils seront les maîtres, de modifier l'organisation administrative de la France, de supprimer le département et de rétablir la province telle qu'elle était constituée avant la Révolution française.

Ajoutons que, sans avoir l'air d'y toucher, un honorable député de Seine-et-Oise, ami du général Boulanger, a trouvé le moyen de faire revivre à son profit l'institution des lettres de cachet. Sur sa demande, une première fois, on a arrêté, expulsé du territoire français une jeune étrangère, dont « la douce industrie », comme disait Henri Heine, n'avait plus l'honneur d'agréer au mandataire du peuple. M. Vergoin a trouvé des imitateurs et maintenant une ou deux fois par an, M. de Sartines fait empoigner M[lle] de Sombreuil, la livre à la justice du Châtelet, et, après quelques jours de retraite aux Madelonnettes ou au For-l'Évêque, la renvoie, par le coche, à l'étranger. N'est-ce point un formel, mais hypocrite retour à l'ancien régime?

***

Je me permets de trouver que mes contemporains manquent un peu de mesure, et qu'après avoir poussé trop loin l'idolâtrie de la grande révolution, ils exagèrent leur dédain pour les hommes, les choses et les idées de cette remarquable époque. Je ne puis m'empêcher de penser, en assistant à ce grand reniement, à ces peuplades naïves et fanatiques du Mexique, qui gorgent de cadeaux des saints de bois pour obtenir de leur intercession la fin de la sécheresse. S'il pleut au moment souhaité, tout va bien et les bûches vénérées sont couronnées de fleurs. Mais si le ciel reste implacablement pur, les saints de bois n'ont qu'à bien se tenir et à veiller sur leurs copeaux. La foule, qui tout à l'heure leur prodiguait les noms les plus doux, leur passe une corde au cou et les traîne ignominieusement jusqu'au puits prochain, où elle les baigne, en les accablant d'injures effroyables.

Ainsi fait-on pour les acteurs principaux du grand drame qui a marqué la fin du siècle dernier. Parce que la Révolution n'a point réalisé les folles espérances qu'elle avait fait concevoir, parce que l'interprétation n'a point toujours été à la hauteur de la pièce, parce que des pitres et des cabotins se sont essayés dans des rôles réservés aux grands tragédiens, la foule impatiente déclare qu'elle a par-dessus les yeux de l'ancien répertoire, et, dans sa soif de nouveautés, revient sans s'en douter à des vieilleries qu'on croyait à jamais reléguées dans les musées archéologiques.

Nous manquons de patience, et parce que la brièveté de notre existence altère les justes notions que nous devrions avoir sur le temps, nous ne pouvons nous mettre en tête que la durée est une idée de relation, qu'une heure est longue dans la vie d'un éphémère, et que cent ans sont une courte période dans la vie d'un peuple.

Combien, plus j'avance en âge, je reste frappé de la sagesse et de la prévoyance du grand savant, du philosophe génial qui le premier osa s'écrier impérativement : « Guérissez, n'arrachez pas. »

On prétend que ce révélateur était un dentiste. Je le tiens, moi, pour un bienfaiteur de l'humanité. Dans cette brève injonction, toute la science politique est contenue. Par elle, nous savons que c'est folie d'extirper brutalement une coutume et une civilisation comme on arrache une dent, et qu'avec un peu de soins, un spécialiste habile et quelques réparations opportunes, des mâchoires en apparence délabrées fournissent longtemps un travail utile et agréable.

Les impatients qui, à la moindre rage, se ruent chez le dentiste et cherchent dans les brutalités d'un davier le remède définitif à un mal accidentel, sont bien déçus et dépités, le jour où, d'avulsion en avulsion, ils ont les gencives à nu. Si, depuis la Révolution française, le peuple n'avait pas arraché, à chaque période de dix-huit ans, en moyenne, tous ses gouvernements divers et successifs, il n'en serait pas réduit, comme aujourd'hui, à courir chez les charlatans, à la recherche d'osanores d'État. Si le parti républicain n'avait pas, avec une sorte de folie, changé au moindre malaise ses propres institutions ; si pour massacrer quelques maringouins, quelques moustiques plus ennuyeux que nuisibles, il ne s'était pas frappé lui-même la tête à grands coups de marteau, il aurait le crâne intact et ne donnerait pas l'étrange spectacle dont il attriste à cette heure ses amis. Il n'étonnerait pas le

monde par ces départs enragés, ces retours furieux, dont la fréquence ne diminue pas le fâcheux effet.

HECTOR PESSARD.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Élections législatives. — Dans la Côte-d'Or, M. Bargy, républicain, a été élu député en remplacement de M. Dubois, décédé, par 39 680 voix, contre 32 514 données à M. Toussaint, conservateur.

Sénat. — Le 11, vote d'un projet de loi précédemment adopté par la Chambre, concernant le dessèchement des marais de Fos et le colmatage de la Crau. Vote du projet qui transfère aux tribunaux correctionnels la répression des délits d'injures contre les fonctionnaires publics. Validation de l'élection de M. Morelli, sénateur de la Corse.

Le 13, M. de Casabianca donne lecture d'un rapport qui conclut à l'adoption du scrutin d'arrondissement, précédemment voté par la Chambre des députés. Après une discussion à laquelle prennent part MM. de Kerdrel, Buffet et Floquet, l'ensemble du projet est adopté par 228 voix contre 54.

Chambre des députés. — Le 9, M. Peytral, ministre des finances, dépose le projet de budget pour 1889. M. Thomson donne lecture de son rapport sur le projet de loi tendant au rétablissement du scrutin uninominal. M. Tony Révillon donne également lecture de son rapport sur le projet de loi relatif à la revision de la Constitution. M. Thomson demande la priorité pour la discussion sur le mode de scrutin; cette proposition, combattue par MM. Simyan, de La Batie et Cluseret, est appuyée par M. Floquet, président du conseil. La Chambre décide par 308 voix contre 243 que la question du scrutin sera discutée lundi, et par 504 contre 9, que celle de la revision sera discutée jeudi.

Le 11, discussion du projet de loi concernant le rétablissement du scrutin d'arrondissement. M. Gomot, d'accord avec le cabinet, demande la déclaration d'urgence qui est votée par 283 voix contre 274. M. Lefèvre-Pontalis combat le scrutin de liste, ainsi que MM. Jaurès, Maillard, Gaulier et Millerand; M. Floquet le défend énergiquement, l'ensemble du projet est adopté par 268 voix contre 222.

Le 14, validation de l'élection de M. Duport, député de la Charente-Inférieure. M. de Mackau demande l'ajournement à huitaine du débat sur la revision qui est refusé par 375 voix contre 173. M. de Douville-Maillefeu présente une motion relative à l'ajournement indéfini qui est repoussée par M. Floquet, mais votée par la Chambre par 307 voix contre 218. M. Floquet annonce que le cabinet va donner sa démission.

Intérieur. — M. Floquet, président du conseil des ministres, et ses collègues du cabinet ont remis leur démission au président de la République qui l'a acceptée.

Pendant le mois de janvier 1889, le commerce extérieur de la France s'est élevé à 305 183 000 francs pour les importations, et à 229 512 000 francs pour les exportations. Ces chiffres, comparés à ceux de janvier 1888, présentent une augmentation de 23 337 000 francs pour les importations et une diminution de 19 674 000 francs pour les exportations.

Italie. — Une manifestation des ouvriers sans travail a eu lieu à Rome, où elle a provoqué des troubles sérieux; plusieurs magasins ont été mis au pillage; de nombreuses arrestations ont dû être opérées. A la Chambre des députés diverses interpellations ont été présentées relativement à ces désordres en vue de blâmer l'imprévoyance des autorités. M. Crispi a répondu que les mesures prises par le gouvernement n'avaient pas été observées par la police, que désormais les réunions publiques seront interdites et que l'on s'efforcera d'assurer du travail aux ouvriers. Une motion de M. Bonghi tendant à ouvrir une enquête sur les conditions économiques du royaume a été rejetée conformément à la proposition du président du conseil.

Japon. — Le mikado a promulgué la nouvelle Constitution du pays, fondée sur le système allemand, qui établit une Chambre des pairs héréditaire pour un tiers, élective pour un autre, et nommée par le souverain pour le dernier, et une Chambre des communes. Elle reconnaît en outre la liberté de religion et de parole, le droit de réunion et l'inamovibilité des juges.

États-Unis. — Le sénat de Washington a adopté en comité secret le bill accordant au gouvernement 250 000 dollars pour la protection des intérêts des États-Unis à Panama. Le gouvernement devra prendre les mesures qu'il jugera nécessaires pour assurer la sécurité des citoyens et le respect de leurs propriétés.

Faits divers. — L'amiral Jurien de la Gravière, le nouvel académicien, a été présenté par le bureau de l'Académie française au Président de la république. — Les chambres syndicales et les groupes socialistes ont organisé une manifestation pacifique et chargé des délégués de porter une adresse dans laquelle sont consignées leurs revendications à M. Floquet, président du conseil, au Sénat, à la Chambre des députés et au Conseil municipal; les délégués iront chercher la réponse dans une quinzaine. Des manifestations analogues ont eu lieu à Bordeaux, Lyon, Marseille. — Les élections pour le renouvellement triennal des conseils presbytéraux et du consistoire de l'Église protestante de Paris ont donné la majorité aux orthodoxes. — Ouverture de la huitième exposition annuelle des femmes artistes.

Nécrologie. — Mort de M. Pain, député conservateur de la Vienne; — du colonel comte de Lalande-Calan; — du général de brigade Cote, commandant à Châlons-sur-Marne; — de M. Goldschmidt, publiciste; — de M. Antié, vice-résident au Tonkin; — du général de brigade Brissaud, ancien directeur de l'école supérieure de guerre; — de M. Silva, professeur de chimie analytique à l'École centrale; — du cardinal dom Pitra, sous-doyen du collège des cardinaux et bibliothécaire du Vatican; — de M. Guigue, archiviste départemental du Rhône; — du baron Ernouf, littérateur distingué; — de M. Fourcand, ancien député de la Gironde; — de M. le comte Ségur d'Aguesseau, ancien sénateur; — de M. Servière, ancien représentant du peuple; — du baron de Cotepige, ancien président du conseil des ministres du Brésil; — du vicomte Mori Arinori, ministre de l'instruction publique au Japon; — du métropolitain d'Athènes, Mgr Prokepios, chef de l'Église nationale hellénique.

Revue bibliographique

M. Henri Wallon, qui poursuit sans relâche ses savantes recherches sur l'histoire de la Révolution, vient de faire paraître la première partie d'un travail original et fort étendu qui a pour titre: *les Représentants en mission et la justice révolutionnaire dans les départements en l'an II* (Hachette). Il avait été déjà publié d'intéressantes études locales sur cette question, mais l'on ne s'était pas encore oc-



cupé de la traiter dans son ensemble; elle mérite cependant à tous égards l'attention des historiens. Les missions des représentants dans les départements ont eu une influence capitale sur la marche de la Révolution. D'abord chargés de surveiller les levées d'hommes décrétées par la Convention, ces délégués se trouvèrent bientôt, par le fait des circonstances, investis d'un pouvoir illimité en vue de mettre un terme aux luttes intestines qui divisaient la France, aux résistances que rencontrait l'Assemblée; et partout on les vit s'inspirer des exemples du tribunal révolutionnaire. Après avoir donné un aperçu général des événements qui provoquèrent les missions des représentants, M. Wallon commence par l'étude détaillée de leur rôle en Vendée, à laquelle il consacre son premier volume. Ici c'est avec le royalisme et le fanatisme qu'ils eurent à lutter, et les fauteurs de la guerre civile éprouvèrent la rigueur de leurs vengeances. Dans les départements de l'ouest et du sud-ouest, qui absorbent le second volume, c'est le mouvement fédéraliste poussé dans certains cas jusqu'à l'insurrection armée qui rend ses comptes devant la justice révolutionnaire.

M. Camille Rabaud vient de nous donner une étude biographique sur le ministre protestant *Lasource* (Fischbacher), député du pays castrais à la Législative et à la Convention, que Michelet appelait « un illustre pasteur des Cévennes, éloquent, honnête et sincèrement fanatique ». Républicain fervent, Lasource, après avoir un moment embrassé la cause des Jacobins, devint un des ennemis les plus résolus de la tyrannie démagogique; il osa tenir tête à Danton et paya de sa vie cette hardiesse; compris dans la proscription des Girondins, il mourut sur l'échafaud à peine âgé de trente ans. Le rôle utile et brillant qu'il avait rempli dans la Législative et la Convention, à côté des chefs de la Gironde, et qui fut uniquement inspiré par l'amour du bien public, méritait d'être remis en lumière.

Avec son étude sur *Louis de Frotté et les insurrections normandes* (Plon-Nourrit), M. de la Sicotière nous ramène à l'histoire des guerres civiles de la Révolution. Dans ce volumineux travail, fruit de longues et laborieuses recherches, et écrit d'après des documents pour la plupart inédits, l'auteur a traité un sujet très vaste, bien qu'il l'ait circonscrit au territoire de l'ancienne Normandie, et tout à fait neuf en quelque sorte, car s'il existait diverses monographies sur la question, elle n'avait jamais fait l'objet d'une étude d'ensemble aussi complète et aussi détaillée, aussi précise et aussi impartiale. L'insurrection de la basse Normandie fut provoquée et entretenue par le despotisme de la Terreur. Cette province, qui avait accueilli avec confiance les débuts de la Révolution, qui n'avait pas pris parti pour le roi et ne s'était pas laissée ébranler par le voisinage de l'émeute vendéenne, se souleva brusquement lorsqu'elle vit apparaître la persécution religieuse et la tyrannie des patriotes. Le comte de Frotté organisa la résistance; il en fut l'âme et le chef unique; intelligent et brave, il la dirigea avec succès pendant sept ans (1793-1800), jusqu'au jour où, victime d'un guet-apens, il fut condamné par une commission militaire à être fusillé avec ses principaux compagnons d'armes. Frotté, qui était doué d'une activité prodigieuse et qui aimait autant à écrire qu'à se battre, a laissé une masse de documents précieux pour l'histoire de sa vie et des événements auxquels il fut mêlé. M. de la Sicotière les a largement mis à contribution; il en a intercalé un grand nombre dans son ouvrage, ce qui — joint à l'originalité du sujet, aux épisodes dramatiques de la lutte, au mystère dont s'entouraient les personnages, à la rudesse et à l'étrangeté des mœurs locales et à la physionomie tour à tour sauvage et charmante du pays où se déroule l'action — donne à son récit un véritable attrait de curiosité et de pittoresque. Pour faciliter les recherches dans ces deux gros volumes, l'auteur a dressé une table très exacte des noms de personnes et de lieux complétée par une carte détaillée du théâtre de l'insurrection.

PAYS ÉTRANGERS. — VOYAGES.

M. J. Mourier, chargé d'une mission par le ministère de l'instruction publique, a consigné dans un savant rapport le résultat de ses recherches sur *l'Archéologie au Caucase*. Après avoir visité les nécropoles et les divers endroits antérieurement étudiés, après avoir fouillé des localités inexplorées jusqu'ici, il a comparé les données qu'il avait recueillies avec les travaux analogues des savants qui se sont occupés des origines artistiques du Caucase, et il est arrivé à cette conclusion que la culture antéhistorique de ce pays doit se rapporter au courant arien. Plus tard, lorsque le Caucase fut devenu la proie des invasions, ce furent les colonies grecques établies le long du Pont-Euxin qui, par l'influence de leur civilisation, le sauvèrent de la barbarie. — Dans une autre étude sur *les Arts industriels au Caucase*, qui forme le complément du précédent travail, le même auteur a passé en revue les divers produits qui se rattachent à la vie usuelle, tels que la poterie, les émaux, les bijoux, les tissus, les étoffes, les modes et les costumes. Il a constaté que si les plus anciens bronzes caucasiens ont des traits communs avec ceux de l'Asie-Mineure et de la Grèce, les cuivres sont imités de l'Inde et les poteries de la Perse. Mais ces analogies sont les seules qui puissent être nettement établies, car en général l'ouvrier du Caucase semble s'être appliqué à combiner ensemble un mélange des emprunts les plus divers faits à tous les peuples dont sa patrie, par suite de sa position géographique, subissait les perpétuelles invasions.

DIVERS.

M. Alexandre Piédagnel a fait paraître dans la collection des *Petits chefs-d'œuvre* une édition des *Œuvres choisies de Dorat*. L'élégant poète des *Baisers* est un peu négligé de nos jours, malgré les vingt volumes dont se compose son bagage littéraire. Mais il faut bien reconnaître que ses nombreuses poésies sont de valeur bien inégale et que quelques pièces seulement sont vraiment dignes d'attention. Ce sont précisément celles-ci que M. Piédagnel a réunies pour en former un volume d'une lecture attrayante et qui a sa place marquée dans la bibliothèque des lettrés. La notice biographique qui sert d'introduction à l'ouvrage a été rédigée avec un soin minutieux, pour la forme et pour le fond, et elle constitue une étude des plus intéressantes sur Dorat et les auteurs de poésies légères au XVIIIe siècle.

Depuis un siècle qu'elle a été créée, la science aéréonautique n'avait pas encore fait de sensibles progrès et n'était pas arrivée à se créer un corps de doctrines. Néanmoins les persévérantes recherches de quelques officiers français ont abouti en quelques années à la solution d'un des problèmes les plus ardus qui aient sollicité le génie de l'homme, la direction des ballons. M. Espitalier, capitaine du génie, a exposé leurs travaux et leurs découvertes dans une substantielle étude sur les *Ballons et leur emploi à la guerre* (Masson), qui présente tout à la fois un grand intérêt scientifique et patriotique.

Émile Raunié.

L'administrateur gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (12262)



1235

SOLUTION
De Salicylate de Soude
Du Docteur Clin

Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris (PRIX MONTYON)

La Solution du Dr Clin, toujours identique dans sa composition et d'un goût agréable, permet d'administrer facilement le *Salicylate de Soude* et de varier la dose suivant les indications qui se présentent.

Cette solution très exactement dosée contient :

2 grammes de *Salicylate de Soude* par cuillerée à bouche.
0.50 centigr. — — par cuillerée à café.

Exiger la **VÉRITABLE SOLUTION CLIN**, *que l'on peut se procurer par l'entremise des Pharmaciens.*

CAPSULES MATHEY-CAYLUS

1236 *A Enveloppe mince de Gluten*

Au Copahu et à l'Essence de Santal,
Au Copahu, au Cubèbe et à l'Essence de Santal,
Au Copahu, au Fer et à l'Essence de Santal.

« Les **Capsules Mathey-Caylus** à l'*Essence de Santal* associée à des Balsamiques, » possèdent une efficacité incontestable et sont employées avec le plus grand succès pour » guérir rapidement les *Ecoulements* anciens ou récents, la *Blennorrhagie*, la *Blennorrhée*, la *Leucorrhée*, la *Cystite du Col*, l'*Uréthrite*, le *Catarrhe* et les autres *Maladies* » de la *Vessie* et toutes les affections des *Voies urinaires*.

« Grâce à leur enveloppe mince de *Gluten*, essentiellement assimilable, les **Capsules** » **Mathey-Caylus** sont digérées par les personnes les plus délicates et ne fatiguent » jamais l'estomac. » *(Gazette des Hôpitaux de Paris)*

VENTE EN GROS : **CLIN & Cie, Paris.** — DÉTAIL DANS LES PHARMACIES.

VIN IODÉ DE MORIDE
Lauréat de l'Institut — Prix Monthyon

INVENTEUR DE LA POUDRE DE VIANDE

Le Vin Iodé contient un gramme d'Iode par litre; bien toléré par l'estomac, il est toujours assimilé. — Son action est plus rapide et plus énergique que celle de l'Huile de Foie de Morue et des préparations Iodées contre :

Les Engorgements ganglionnaires; le Lymphatisme, la Chlorose; les Affections de Poitrine

VENTE GROS ET DETAIL : **Pharmacie MORIDE**, 13, *rue de Rougemont*, **PARIS**.





SAVON SULFUREUX dit
FLANELLE

LAVE sans *RETRÉCIR* ni *JAUNIR*
1f. LE PAIN (1f.25 PAR POSTE)
JOUBERT Phien, rue des Lombards, 8, PARIS
Pharmacies, Merceries, Epiceries.

BIBLORHAPTE EXCELSIOR

& RELIEUR BONNEAU — BREVETÉS S. G. D. G. systèmes entièrement nouveaux, sans perforation. En vente chez les Papetiers.

VIANDE ET QUIN

L'Aliment uni au plus précieux des toni

VIN AROUD AU QU

Et à tous les principes nutritifs solubles de

LE FORTIFIANT PAR EXCELL

DES PHTHISIQUES, ANÉMIQUES, ENFANTS ... Convalescents, Vieillards, Personnes délica

5 fr. — Dépôt Gal chez J. FERRÉ, sucr de A 102, rue Richelieu, et toutes pharmacies

---

Quinium
Labarraq

VIN TONIQUE ET DIGES

Le Vin de Quinium Laba unique préparation de ce genre q approuvée par l'Académie de Méd Paris, est un médicament éner doux qui convient à toutes les affaiblies; aux adolescents fatigué croissance trop rapide; aux jeu qui ont de la peine à se forme développer; aux dames qui re couches et aux nourrices; aux aux convalescents des fièvres t pneumonies, etc., à tous les aném

« *Le* Quinium Labarraqu *résumé, la condensation de tous cipes actifs du quinquina. Quelq mes de Quinium produisent le que plusieurs kilos de quinquina.*

ROBIQUET, Professeur à l'Ecole de Pharmaci

« *Le* Quinium Labarraque *des meilleurs toniques que l'o employer pour combattre la fai constitution ou celle qui est la co des diverses maladies.*

« *L'administration du Quini tinuée pendant quinze jours, un même plus, selon le degré de tion physique à laquelle les malad parvenus, a produit une ton* graduelle, *une* augmentation sance digestive *et par suite un si rapide qu'on ne pouvait d l'action du Quinium.*

Dr WAHU, Médecin principal des Hôpitaux

Dans les chaleurs de l'été et sous les climat convient particulièrement pour combattre l'ac sive de la température; la dose moyenne es à liqueur après chaque repas.

NOTA. — En raison de son énergi capacité de la bouteille, le Vin de de LABARRAQUE est une prépara prix modéré et moins chère que l des similaires.

Pon & Gros : Mon L. FRERE, 19, rue Jaco

DANS TOUTES LES PHARMACIE

La Bouteille, 6f; — Demi-B

THE BERAUD

Exclusivement composé de plantes

Le plus agréable des purgatifs. Purge doucement, sans c liques et sans interrompre les occupations. Excellent cont **Constipation, Maux de tête, Etourdissements, Embarras ga striques et bilieux.** — Prix : 1 fr. 25.

8, avenue Victoria, Paris & Pharmaciens.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

N° 8. — 23 Février 1889. — Tome 43. — (3e série, IXe année, premier semestre.)

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

PARAISSANT LE SAMEDI

Fondée en 1863

SOMMAIRE DU N° 8

PRIX DU NUMÉRO : 60 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT :

A LA REVUE BLEUE

	Six mois.	Un an
Paris	15 fr. »	25 fr. »
Départements et Alsace-Lorraine	18 »	30 »
Étranger	20 »	35 »

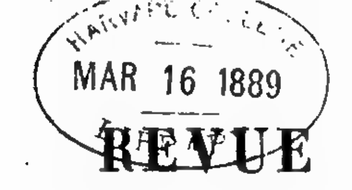
AVEC LA REVUE SCIENTIFIQUE

	Six mois.	Un an.
Paris	25 fr. »	45 »
Départements et Alsace-Lorraine	30 »	50 »
Étranger	35 »	55 »

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er DE CHAQUE TRIMESTRE

On s'abonne à Paris au bureau des Revues, 111, boulevard Saint-Germain

Chez les principaux libraires et dans tous les bureaux de poste de France et de l'Union postale



REVUE

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

1er SEMESTRE 1889. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 8. (26e ANNÉE.) — 23 FÉVRIER 1889.

PORTRAITS CONTEMPORAINS

M. le duc d'Aumale

Avant-hier jeudi, pendant que l'Académie française entendait l'éloge de M. Cuvillier-Fleury, tous les regards se tournaient vers une place vide. Toutes les âmes généreuses étaient émues, comme d'un deuil.

Il n'avait pas dépendu de plus d'un défenseur convaincu de la République que la place vide ne fût remplie, et que le duc d'Aumale, rappelé de l'exil, entendît aussi célébrer le talent et les vertus de son maître et de son ami.

Certes, on le devait bien à l'officier général, distingué entre tous, à l'historien éminent, à l'honnête citoyen. Il n'y a pas de figure plus française, comme il n'y a pas de vie qui ait plus d'unité.

Élevé par l'ancienne Université, maintenu par M. Cuvillier-Fleury dans cette haute culture classique qui forme le goût et le jugement et dans l'attachement inviolable aux idées de 89, il était resté par tous ses instincts le type le plus vivant d'un régime qui avait formé dans la bourgeoisie une élite intellectuelle et politique sans pareille.

Sans vouloir rappeler les causes qui ont brisé cet instrument de gouvernement, tout écrivain impartial, après avoir lu « l'admirable » testament dans lequel le duc d'Orléans recommandait à ses fils de rester fidèles au principe de la Révolution, reconnaîtra que, sur les marches du trône, il y avait au moins deux jeunes princes qui comprenaient leur temps.

I.

Le duc d'Aumale n'avait pas vingt ans lorsqu'il partait pour l'Algérie. Au mois de décembre 1840, le maréchal Valée venait d'être rappelé, le général Bugeaud le remplaçait. Le duc d'Aumale, qui avait déjà accompagné son frère aîné dans sa dernière campagne, écrit, le 25 février 1841, au nouveau gouverneur, cette lettre toute pleine d'entrain, de jeunesse, et alerte comme une fanfare :

« Mon général, le roi m'ayant désigné pour remplir un emploi de mon grade, vacant au 24e régiment de ligne, d'ici à peu de jours je vais me rendre en Afrique pour y rejoindre mon corps, et j'y resterai longtemps, je l'espère. J'ai tenu à vous dire moi-même et le plus tôt possible combien j'étais heureux et fier de servir sous les ordres d'un chef aussi distingué que vous, et que je ferai de mon mieux pour mériter votre estime, pour justifier l'honneur qui m'est fait.

« Je vous prierai, mon général, de ne m'épargner ni fatigue, ni quoi que ce soit; je suis jeune et robuste, et, en vrai fils de Gascogne, il faut que je gagne mes éperons. Je ne vous demande qu'une chose, c'est de ne pas oublier le régiment du duc d'Aumale quand il y aura des coups à recevoir et à donner.

« Agréez, mon général, l'assurance de mon respect,

« H. D'ORLÉANS. »

La période légendaire, quasi héroïque de la conquête de l'Algérie, faisait place, avec le général Bugeaud, à la grande histoire : nous ne pouvons pas raconter ici les

glorieux faits d'armes auxquels prit part le duc d'Aumale, depuis le combat d'El-Afroun, l'affaire du col de Mouzaïa, jusqu'à la reddition d'Abd-el-Kader. Il n'y a plus rien à dire après M. Camille Rousset. On trouvera dans les ordres du jour, dans les rapports du général Bugeaud, juge si compétent et si difficile, l'appréciation la plus complète des qualités militaires du jeune lieutenant-colonel au 24e régiment de ligne. La hardiesse de ses coups de main, son sang-froid dans cette lutte de tous les jours avec l'émir, sont particulièrement signalés dans l'ordre général du 12 février 1843. Mais il est un point culminant de cette brillante carrière qui frappe les yeux.

On n'a pas oublié, en effet, comment la petite colonne, qui avait à sa tête le duc d'Aumale, chargé de surprendre la smalah d'Abd-el-Kader, se trouva elle-même surprise le 14 mai, en face d'une foule de 15 à 20,000 âmes et d'environ 5,000 fusils. Un conseil de guerre s'était aussitôt formé. Les opinions étaient partagées, lorsque le jeune commandant se leva :

— Messieurs, s'écria-t-il, nous allons marcher en avant! Mes aïeux n'ont jamais reculé! Je ne donnerai pas l'exemple!

Et prenant ses dispositions, il culbute avec 500 cavaliers plus de 5,000 Arabes armés, fait 4,000 prisonniers, s'empare du trésor de l'émir, de ses tentes, de ses drapeaux et des familles de tous les grands chefs.

« Pour entrer, comme l'a fait le duc d'Aumale, avec 500 hommes au milieu d'une pareille population, disait un jour le colonel Charras — un vrai juge aussi, en fait d'honneur militaire — il fallait avoir vingt-trois ans, ne pas savoir ce que c'est que le danger, ou bien avoir le diable dans le ventre. » — « La décision, l'impétuosité d'à-propos, voilà ce qui constitue le vrai guerrier, écrivait à son tour au prince le général Bugeaud; vous l'avez compris à l'instant, et c'est là surtout ce qui fait le grand mérite de cette action. »

Un document peu connu, le rapport du duc d'Aumale au général Changarnier, daté du 23 mai, fait modestement, mais nettement ressortir l'héroïsme de cette action que le pinceau d'Horace Vernet a rendu populaire:

« Mon général, nous n'espérions plus rencontrer l'ennemi de cette journée, lorsque, vers onze heures, l'agha des Ouled-Ayad, envoyé en avant pour reconnaître l'émir, revint au galop me prévenir que la smalah tout entière, environ trois cents douars, était établie sur la source même du Taguin. Nous en étions tout au plus à mille mètres; c'est à peine si elle s'était déjà aperçue de notre approche. Il n'y avait pas à hésiter. Les zouaves, que le lieutenant-colonel Chasseloup amenait rapidement, avec l'ambulance du docteur Beuret et l'artillerie du capitaine Aubac, ne pouvaient pas, malgré toute leur énergie, arriver avant deux heures, et une demi-heure de plus, les femmes et les troupeaux étaient hors de notre portée; les nombreux combattants de cette ville de tentes auraient eu le temps de se rallier et de s'entendre; le succès devenait improbable et notre situation très critique. Aussi, malgré les prières des Arabes, qui, frappés de notre petit nombre et de la grande quantité de nos ennemis, me suppliaient d'attendre l'infanterie, je me décidai à attaquer immédiatement. — La cavalerie se déploie et s'élance à la charge avec cette impétuosité qui est le trait distinctif de notre caractère national, et qui ne permet pas un instant de douter du succès. A gauche, les spahis, entraînés par leurs braves officiers, attaquent le douar d'Abd-el-Kader, et culbutent l'infanterie régulière, qui se défend avec le courage du désespoir. Sur la droite, les chasseurs traversent toutes les tentes, sous une vive fusillade, renversent tout ce qu'ils rencontrent et vont arrêter la tête des fuyards, que de braves et nombreux cavaliers cherchent à dégager.

« Ici, mon général, ma tâche devient plus difficile: il faudrait vous raconter mille épisodes brillants de ce combat individuel qui dura plus d'une heure. Officiers et soldats rivalisent d'audace... »

L'officier, qui, à vingt-trois ans, avait ces dons militaires, était bien de la race de Henri IV.

La révolution de 1848 le trouva gouverneur de l'Algérie, faisant preuve chaque jour de maturité d'esprit politique. S'il crut son avenir désormais sans utilité pour son pays, du moins il ne cessa de se préparer à combattre un jour pour lui, en allant visiter, durant ce premier exil, tous les champs de bataille de l'Europe où nos armées s'étaient illustrées. Nul officier ne parlait avec plus de compétence et plus de fierté de nos triomphes passés. Nul n'était plus « chauvin ». On le vit bien dans cette horrible guerre allemande, où ses services ne purent être utilisés. Tous nos désespoirs étaient les siens, toutes nos humiliations étaient les siennes, et ce fut avec un patriotisme ardent qu'il accepta d'être, à Besançon, l'organisateur et le chef du corps d'armée le plus voisin de la frontière. Il servit la république, sans arrière-pensée, en homme d'honneur. Il voyait en elle la France, sa première et sa dernière passion.

II.

C'était aussi la servir, que de faire l'histoire des princes de la maison de Condé, tant ils ont été mêlés à nos destinées. Les qualités françaises se retrouvaient déjà dans deux études publiées par la *Revue des Deux Mondes*, les 15 mars et 1er avril 1855, esquisses tracées de souvenir et sans documents officiels, sur deux corps d'élite, les zouaves et les chasseurs à pied. Pages charmantes, écrites au moment où tous les yeux, où tous les cœurs suivaient avec émotion notre brave armée devant Sébastopol, vous étiez un hommage rendu à nos soldats, encore plus qu'un chapitre d'histoire de notre organisation militaire!

La lettre sur *l'Histoire de France,* improvisée en 1861 avec la verve de l'indignation, contenait des pages où le patriotisme le plus sincère, l'attachement invariable aux libertés publiques, se manifestaient avec une éloquence vengeresse. Nous n'avons pas oublié encore ces dernières lignes : « Je m'arrête; c'est une douleur inutilement ajoutée à celle de l'exil que de fixer trop longtemps sa vue sur les maux et sur les dangers de son pays, » etc., etc. Comme la jeunesse libérale, sous l'empire, dévorait avec avidité cette lettre brûlante ! Mais ce fut dans son ouvrage sur les princes de la maison de Condé que le duc d'Aumale donna toute la mesure de son talent d'historien. L'habile ordonnance du plan, la clarté et l'éloquente sobriété du récit, la sûreté de la critique, l'art de peindre d'un trait, d'un mot heureusement choisi dans un texte, les nombreux personnages qui passent sous les yeux du lecteur, se révélaient à mesure que cette œuvre considérable s'achevait.

Le cinquième volume, dont deux fragments importants ont paru dans la *Revue des Deux Mondes*, ne sera pas inférieur au quatrième. C'est la Fronde avec ses intrigues, avec ses héros d'un jour, et surtout avec ses héroïnes, les Chevreuse, les Guéméné, les Montbazon, les Châtillon ; c'est surtout le duel à outrance entre Gondi, « prodigue, vaniteux, ayant toutes les audaces, ne connaissant pas de frein, » — Gondi, « dont l'incomparable talent sait revêtir les théories inventées après coup d'une forme si haute et si noble qu'on oublie en le lisant le mensonge de cette vie ; » — et le fils de Pietro di Mazzara, « moins artiste que brocanteur, grand joueur, méprisant le danger, trop avide pour être bon administrateur, possédant le génie politique à un point tel que cette faculté maîtresse lui tient lieu de conscience. » Mais se présente-t-il une occasion d'infliger à Condé quelque échec, de l'attirer dans un piège, de le pousser à quelque faute irréparable, « le concert s'établit entre les deux ennemis, inconciliables sur tout le reste; et alors, sans se parler, sans se voir, ils marchent en cadence, comme de vieux alliés étroitement unis ».

Tout cela est dit prestement, sans phrases inutiles, en historien qui a tout lu et qui écarte les détails sans intérêt. Le document ne tient pas trop de place et n'arrête pas la rapidité du récit. On reconnaît, dans quelque citation latine, faite à propos, la forte culture classique de l'élève de Cuvillier-Fleury.

Dans cette lutte entre « M. le Prince » et Mazarin, le duc d'Aumale ne cache pas ses préférences. Il montre l'œuvre de Condé : le pouvoir du ministre sauvé par ses victoires, l'armée d'Allemagne soldée, et retenue dans la fidélité, Turenne ramené au devoir, Paris posant les armes, le roi rentrant dans sa capitale. Mais plus M. le Prince avait rendu service, plus il gênait; « et, reconnaissons-le, il ne faisait rien pour atténuer cette gêne ou calmer ce déplaisir. » C'est alors qu'il est arrêté et qu'il entre innocent dans cette prison d'où il devait sortir le plus coupable des hommes.

Là, le cœur du duc d'Aumale se soulève, et il va nous dévoiler, dans une des pages les plus émouvantes et les plus élevées qu'on puisse lire, le citoyen qu'il y a en lui. Sa plume s'est arrêtée au moment où il va achever d'écrire le chapitre. Il vient d'être frappé par le décret qui l'expulse de France :

« Je continue ce livre, s'écrie-t-il, comme je l'ai commencé, aux mêmes lieux, dans la disgrâce et sous le poids d'un exil que je crois immérité; et me voici arrivé au moment critique; il me faut montrer le coupable dans le héros. Avant de poursuivre ce récit, je m'expliquerai sur cette faute que rien ne peut effacer. Les coups qui me frappent ne troublent pas la sérénité de mon jugement, et je tiens à conserver, vis-à-vis de ceux qui prendront la peine de me lire, la liberté d'appréciation que je retrouve au fond de mon cœur. Ce point acquis, je pourrai traverser cette époque douloureuse, louer le capitaine, admirer l'énergie déployée dans une mauvaise cause, sans craindre que les éloges adressés à l'homme de guerre incomparable ne ressemblent à une défense du prince coupable, à une apologie que ma conscience repousse...

« ... Pour atténuer cette faute hautement et fièrement confessée, dira-t-on, avec certaine école, que l'idée de patrie, si vivante dans l'antiquité, s'est tout récemment révélée aux sociétés modernes? Les grands coupables que l'histoire a jugés n'agréeraient pas l'absolution dédaigneuse que leur offrent les auteurs d'une théorie sans fondement. Le prévôt Marcel avait la conscience de son crime lorsqu'il ouvrait à l'Anglais la porte de Paris, et le connétable de Bourbon, conduisant les lansquenets de Charles-Quint, avait été averti par la voix intérieure avant d'être appelé au tribunal de Dieu par Bayard mourant. — Non, quoi qu'on dise, la France n'est pas née d'hier, et ce n'est pas d'hier que nos pères ont consenti à l'aimer et à la servir. Lisez la harangue de Daubray dans la *Satire Ménippée* ou l'*Histoire universelle* de d'Aubigné. Et lorsqu'aux heures obscures les regards inquiets cherchent un phare dans l'ombre, quand les courages s'égarent et que les courages s'effacent, écoutons les voix désolées qui, après cent ans de guerre, oubliaient Bourgogne et Armagnac pour se rallier au cri de : Vive la France ! »

Si nous avons cité cette page d'une si haute envolée, ce n'est point parce qu'elle pourrait être un modèle d'éloquence, c'est parce qu'elle montre à nu un cœur, un caractère.

III.

Dans toutes les circonstances critiques de sa vie, le duc d'Aumale n'a jamais hésité : il a été du côté du devoir.

En 1848, lorsque la révolution éclata, il gouvernait

l'Algérie. Un témoin oculaire écrivait : « Ah ! si notre jeune chef avait consenti à rester, s'il avait dit un mot, fait un geste! l'armée entière, l'Algérie se serait soulevée. »

Le duc d'Aumale était incapable d'avoir une autre pensée que celle d'un soldat soumis aux lois, et, le 3 mars, il adressait aux habitants de l'Algérie cette proclamation :

« Fidèle à mes devoirs de citoyen et de soldat, je suis resté à mon poste tant que j'ai pu croire ma présence utile au service du pays. Cette situation n'existe plus. M. le général Cavaignac est nommé gouverneur général de l'Algérie; jusqu'à son arrivée à Alger, les fonctions de gouverneur général par intérim seront remplies par le général Changarnier.

« Soumis à la volonté nationale, je m'éloigne! Mais du fond de l'exil, tous mes vœux seront pour votre prospérité et pour la gloire de la France, que j'aurais voulu servir plus longtemps. »

Et le même jour, parlant aux officiers et soldats, il leur disait :

« En me séparant d'une armée modèle d'honneur et de courage, dans les rangs de laquelle j'ai passé les plus beaux jours de ma vie, je ne peux que lui souhaiter de nouveaux succès... Une nouvelle carrière peut être ouverte à sa valeur : elle la remplira glorieusement, j'en ai la ferme croyance.

« Officiers, sous-officiers et soldats, j'avais espéré combattre encore avec vous pour la patrie. Cet honneur m'est refusé. Mais du fond de l'exil, mon cœur vous suivra partout où vous appellera la volonté nationale; il triomphera de vos succès; tous ses vœux seront toujours pour l'honneur et la gloire de la France. »

Les journaux du temps racontent que, le jour du départ, la pluie tombait à torrents, et cependant la place, les quais d'embarquement regorgeaient de foule. Lorsque le duc d'Aumale parut auprès des siens, ce fut une explosion de sanglots.

Il aurait pu être aigri par l'exil; il y perdait sa femme et tous ses enfants. Eh bien! non. Sa foi à la France et à sa mission libérale lui restait tout entière. Sa lettre au prince Napoléon en témoigne. Il était au premier rang des libéraux qui revendiquaient les droits de la représentation nationale, et luttaient contre le césarisme.

Lorsque nos désastres inoubliables lui permirent de rentrer en France, ce fut lui que M. Thiers choisit comme le plus ancien des généraux de division, pour présider le procès Bazaine. Il savait le dossier, et dirigeait les débats comme le meilleur des présidents d'assises. Nul de ceux qui ont assisté aux séances n'ont oublié les mots que son patriotisme et le sentiment de l'honneur national lui inspiraient. A l'une des audiences, le maréchal Bazaine cherchait à excuser ses défaillances, et disait que, le gouvernement impérial étant tombé, il ne savait au service de qui mettre son épée, et qu'il ne restait rien debout. « Il y avait la France, monsieur! » répondait le duc d'Aumale, et toute l'assistance tressaillait à cette parole.

C'est parce que pour le duc d'Aumale il y a toujours la France qu'il remplissait correctement ses devoirs de président du Conseil général de l'Oise, assistant même à la revision des conscrits, prenant part aux travaux des commissions. C'est cet amour pour son pays qui lui inspira et lui fit poursuivre une résolution contenue dans un testament olographe du 3 juin 1884. « Il voulait conserver à la France le domaine de Chantilly dans son intégrité, avec ses bois, ses eaux, ses édifices et ce qu'ils contiennent, trophées, tableaux, livres, archives, objets d'art, tout cet ensemble qui forme comme un monument complet et varié de l'art français dans toutes ses branches, et de l'histoire de la patrie à des époques de gloire. »

Averti de la publication du décret qui l'exilait, il s'était rendu à son domaine du Nouvion. Il voulait que son départ fût silencieux et ne donnât lieu à aucune manifestation. Un seul ami, son conseil, était avec lui. « Je veux, lui dit-il, emporter des livres, des tableaux compris dans mon testament. Je ne voudrais pas qu'un déplacement matériel de ces objets pût être considéré comme une révocation partielle; préparez-moi donc un codicille, afin de prévoir toute fâcheuse interprétation. » A ce moment-là, on venait notifier à sa personne le décret d'expulsion. Il descendit pour recevoir le directeur de la sûreté générale et revint copier le codicille que son ami lui avait rédigé. Il est daté du 14 juillet 1886.

Dès son arrivée à Woodhorton, le duc d'Aumale, désireux d'aplanir les difficultés de détail que pouvaient rencontrer ses volontés après sa mort, résolut de les exécuter de son vivant en transformant en acte authentique, portant donation entre-vifs et irrévocable à l'Institut de France, ses dispositions testamentaires. C'est ce qui eut lieu : tant l'exil était impuissant à rompre les liens qui l'attachent au pays!

Pas plus qu'à vingt ans, il ne comprend la liberté sans la France et la France sans la liberté. Qui n'a lu, dans le *Journal des Débats*, au mois d'octobre dernier, son étude sur M. Cuvillier-Fleury? Il l'écrivait dans le paisible cottage qu'animait jadis la présence de sa femme et de ses enfants, et n'ayant d'autre compagne aujourd'hui que la solitude, si dure au déclin de la vie. A côté des délicatesses qui se glissent sous sa plume, en évoquant les souvenirs du passé, le libéral ne peut se taire en présence des événements. « Il m'est arrivé, écrit-il, de parler trop légèrement de Démosthène; je pourrais essayer de faire partager à Fleury la responsabilité de cette irrévérence. Mieux vaut reconnaître

mon erreur et m'accuser seul. J'ai depuis visité Athènes et Syracuse, lu Thucydide en Sicile, suivi sur place ses incomparables récits : le brillant, le vaniteux, le perfide Alcibiade, porté au commandement par un courant de faveur populaire, entraînant sa patrie dans les aventures, puis quittant l'armée, emmenant la flotte pour retourner au théâtre de ses exploits politiques, laissant l'austère soldat Nicias soutenir seul la lutte que terminent la défaite et la mort. Ah! que Dieu nous préserve des Alcibiades! Relisons Thucydide. Puissions-nous être éclairés par le spectacle que présentent les démagogies d'Athènes, de Corcyre et d'Agrigente! »

Et comme si l'allusion n'était pas encore assez transparente, il ajoutait de vive voix, en parlant de ces compromissions où les partis les plus honorables perdent leur probité politique : « Je ne sais pas si c'est l'intérêt, mais je suis sûr que ce n'est pas l'honneur. »

Tel est le citoyen. Les espérances de retour dans la patrie dont on l'a leurré il y a quelques semaines font peine pour lui. Il semble qu'elles doivent rendre l'absence encore plus pénible et plus amère. Ne se trouvera-t-il donc pas sous la république, que nous voulons grande et forte, respectée et supérieure aux vues étroites des partis, un ministre patriote qui ouvre la porte à ce Français sans tache, à ce vieux soldat de soixante-huit ans, *sans peur et sans reproche?*

BARDOUX.

UNE AVOCATE

Nouvelle chinoise.

Sous le règne de l'empereur Chin-Têh, au XVe siècle, vivait un lettré, nommé Hung, léger de caractère et de conduite dissipée.

Un jour, dans sa promenade matinale, il rencontra une jeune fille, dont l'éclatant gilet rouge frappa de très loin les yeux du lettré : vue de près, elle lui offrit un visage d'une beauté remarquable. Accompagnée d'un jeune domestique, elle allait à travers champs, ses petits souliers presque mouillés de rosée.

Hung fut enthousiasmé par cette figure sculpturale, par cette pureté idéale des traits, qu'il n'avait jamais entrevue qu'en rêve. Il s'arrêta quelques instants, indécis, se contentant de regarder la charmante apparition, sans savoir s'il allait se résoudre à la suivre. Ce fut ce désir qui l'emporta. Il chercha à se rapprocher de la belle : mais il lui avait laissé prendre une si grande avance, qu'il ne put l'atteindre. Il passa la journée entière à chercher en vain celle dont il avait si maladroitement perdu la trace. Le soir venu, il se décida à renoncer à des efforts désormais inutiles et à rentrer chez lui. Il revenait tristement par les rues désertes, lorsqu'en longeant un vieux couvent en ruine il s'arrêta stupéfait : la jeune fille qu'il avait rencontrée le matin passait, en costume d'intérieur, dans une des cours du monastère.

Comment se trouve-t-elle là? pensa-t-il.

Il attacha son âne à la porte du couvent et entra, avec l'intention de rejoindre la belle. Il avait déjà fouillé une grande partie du vieil édifice, lorsqu'il se trouva presque en face d'une apparition singulière à telle heure et dans un tel lieu : un grand vieillard, très bien mis, aux longs cheveux blancs, sortait d'un groupe de ruines et, debout sur les marches où la mousse verte faisait presque un épais tapis, dardait sur l'intrus ses yeux clairs et perçants.

— Qui êtes-vous et d'où venez-vous? demanda-t-il à Hung.

— Je viens visiter ce couvent. Mais qui êtes-vous, à votre tour, vous qui paraissez habiter ces ruines désolées?

— Je suis un étranger, exilé dans ce lieu et fixé momentanément dans ce temple, pour y faire reposer ma famille. Puisque j'ai la bonne fortune de vous rencontrer, entrez chez moi, j'aurai l'honneur de vous offrir le thé.

Hung, enchanté de cette invitation qui le rapprochait de son inconnue, s'empressa d'accepter et entra. Après avoir traversé une cour pavée de marbre brillant, il arriva à un salon garni de rideaux de soie et dont un parfum exquis embaumait toute l'atmosphère.

En réponse à la demande de son hôte, le vieillard lui dit comment il se nommait.

— A ce que j'ai ouï-dire, vous avez une fille qui n'est pas mariée; je voudrais obtenir sa main.

— Pour cela, il faudrait que je prisse l'avis de ma femme.

Hung mouilla alors un pinceau et écrivit une pièce de vers ainsi conçue :

Avec mille écus, je finis par acquérir la hache de jade,
Que je garde précieusement dans ma poche.
Si la déesse Yung-Ing m'est favorable,
Je me proposerai pour lui hacher ses médicaments (1).

Le vieillard lut ces vers et les donna à une domestique pour les porter à l'intérieur.

La servante reparut bientôt et dit quelques mots à l'oreille de son maître. Celui-ci se leva et s'excusa pour quelques minutes. Lorsqu'il revint, il entama une longue conversation avec son hôte, sans faire allusion à la demande en mariage. Hung, impatienté à la fin, alla droit au but et réclama une réponse.

— Nous avons beaucoup de considération pour vous,

(1) La légende représente l'image ombrée qu'on voit dans la lune comme un homme occupé à hacher quelque chose. On dit que c'est l'amoureux de la reine de la lune, appelée Yung-Ing.



qui êtes un lettré connu, fit le vieillard; mais ce mariage est malheureusement une chose impossible; je regrette même de ne pouvoir vous confier le motif qui nous oblige à vous opposer un refus.

— Mais, pourquoi? Tout refus doit être basé sur quelque cause.

— J'ai dix-neuf filles : douze sont déjà mariées; mais c'est ma femme qui fait tous ces mariages, dont je ne veux ni ne peux me mêler en rien.

— Je demande la main de celle qui était ce matin à la promenade avec un jeune domestique.

A peine eut-il prononcé ces mots, qu'un éclat de rire se fit entendre à l'intérieur. Voyant la partie perdue, Hung se leva et se dirigea vers les rideaux, en disant :

— Puisque je ne puis plus espérer sa main, je veux du moins revoir son visage.

Il ouvrit le rideau qui séparait les deux appartements.

Un sauve-qui-peut général se produisit aussitôt, et le vieillard, très en colère, appréhenda Hung au corps et le jeta dehors.

***

L'amoureux déconfit avait, ce soir-là, bu un peu plus que de coutume; la contrariété lui faisait encore monter davantage le vin à la tête, et il ne tarda pas à s'endormir. Un instant après, il se réveilla au milieu de l'herbe haute; son âne broutait à ses côtés. Il se remit en selle et tâcha de retrouver sa route; mais la nuit noire le fit entrer dans une vallée où, le frisson au dos et la frayeur dans l'âme, il n'entendit plus que les hurlements des loups et le cri des hiboux.

Tout à coup, une vive lumière parut au loin, comme un phare dans l'Océan. Hung se dirigea de ce côté et arriva devant un palais somptueux.

Il frappa à la porte. On lui demanda qui il était et à qui il désirait parler.

— Je suis un voyageur égaré, fut sa réponse; par pitié, donnez-moi l'hospitalité pour cette nuit.

Il fut introduit au salon et accueilli par une femme qui, après avoir pris son nom, se retira.

Presque immédiatement, les domestiques annoncèrent la princesse, qui fit son entrée au milieu de plusieurs suivantes. Elle regarda attentivement le jeune homme.

— Est-ce que vous ne seriez pas le petit-fils de Hung-Yung-Tse? demanda-t-elle. Sur la réponse affirmative du jeune homme, elle s'écria :

— Mais alors vous êtes mon petit-neveu! Je suis bien âgée, hélas! et peu éloignée de la mort, et vous, vous ne m'avez jamais vue depuis votre enfance; c'est pour cela que nous ne nous reconnaissions pas.

— Mon père est mort, ce qui fait que je n'ai pas du tout connu les parents collatéraux de mon grand-père.

— Nous n'avons pas lieu de nous en vouloir, dans ce cas; mais dites-moi, comment vous trouvez-vous ici, à pareille heure?

Hung lui raconta alors son aventure.

— Ce n'est pas une affaire, dit la princesse. Un lettré aussi distingué que vous ne peut qu'honorer ces gens-là par sa proposition. C'est moi qui ferai ce mariage.

— J'ignorais, ajouta-t-elle, que les demoiselles de la famille Sing fussent jolies à ce point.

— Oui, répondit une des femmes, elles sont dix-neuf, toutes très jolies. Mais je ne sais pas laquelle a été choisie par M. Hung.

— Celle qui paraît avoir de quinze à seize ans, s'empressa de répliquer le jeune homme.

— Oh! alors, c'est la quatorzième. Elle est venue, l'autre jour, avec sa mère, souhaiter la fête à la princesse. Votre Altesse l'a donc oubliée?

— Oui, oui, je m'en souviens bien maintenant. C'est celle qui était chaussée de ces élégants souliers à semelles en feuilles de lotus et qui portait un long voile, n'est-ce pas?

— C'est bien elle.

— En effet, elle a un joli petit minois éveillé et des fossettes assez séduisantes... Ah! c'est elle qui rend mon petit-neveu amoureux! Eh bien! qu'on la fasse venir ici.

Une servante sortit, quelques minutes s'écoulèrent et elle rentra avec la jeune fille. Celle-ci salua respectueusement la princesse, qui lui ordonna de s'asseoir :

— Vous serez bientôt ma petite-nièce, dit-elle; donc, les cérémonies sont superflues entre nous.

La jeune fille ne savait que répondre à une nouvelle qu'on lui communiquait sous forme d'ordre; elle portait sa main à ses cheveux d'un air embarrassé, immobile et sans oser répliquer; enfin, ses yeux rencontrèrent ceux de Hung : aussitôt son visage se couvrit d'une rougeur charmante.

— Monsieur est mon petit-neveu, poursuivit la princesse; il a déclaré à votre père son désir de vous épouser. Au lieu d'agréer sa demande avec reconnaissance, vous l'avez jeté à la porte sans même penser que, dans l'obscurité, il aurait pu se perdre, au milieu de ces ruines. Ne croyez pas, du reste, que je songe à vous punir, fit-elle, à un geste suppliant de la jeune fille; j'ai meilleure intention : celle de vous unir ce soir même.

— Mais il faut bien que j'aille informer mes parents, objecta timidement la fiancée improvisée.

— Est-ce que vous allez me désobéir, par exemple? dit la princesse, en lui lançant un regard courroucé.

— Non seulement je ne vous désobéirai pas, princesse, mais je pense que mes parents non plus n'oseront pas vous désobéir; j'en suis sûre. Cependant, Votre Altesse ne voudrait pas m'obliger à accomplir en dehors de leur présence le plus grand acte de la vie.

— C'est bien, fit en souriant la princesse. Elle est digne de devenir l'épouse de mon petit-neveu. Va, ma fille. En même temps elle retira une épingle en or des cheveux de la jeune fille, pour la donner en gage à Hung.



— Rentrez chez vous, dit-elle à son neveu et choisissez votre jour pour la célébration du mariage. Sing sera exacte au rendez-vous.

Puis, elle donna l'ordre aux domestiques d'accompagner Hung jusqu'à la porte du palais et de lui indiquer le chemin à suivre.

Le lettré, tout étourdi de tant d'aventures singulières, couronnées d'un bonheur si imprévu, fit quelques pas tout rêveur. Lorsqu'il retourna la tête pour revoir cette demeure où il avait trouvé la réalisation de ses vœux les plus chers, le palais avait disparu, comme enlevé d'un coup de rasoir; seule, l'ombre noire d'un bois de sapins découpait son profil mélancolique sur l'horizon éclairé des premières lueurs de l'aurore. Étonné, il regarda autour de lui pour s'orienter. Bientôt il eut reconnu les lieux : il se trouvait près de la tombe du ministre Sié, frère de sa grand'mère. Il était fixé désormais : c'est par des revenants qu'il avait été reçu dans ce palais construit en un instant, détruit en une seconde. Mais toute cette journée ne serait-elle qu'un rêve? Quelle était enfin cette quatorzième fille de Sing?

Préoccupé de toutes ces pensées, il se dit qu'il lui fallait une certitude immédiate. Il retourna aussitôt au monastère. Comme tout y était changé! La ruine était complète : pas trace d'habitation, de séjour d'une famille humaine, au milieu de ces décombres! Les gens du voisinage et quelques passants qu'il interrogea lui dirent que ce lieu était inhabité de mémoire d'homme; qu'on n'y avait jamais vu être vivant, si ce n'est des renards qui y avaient établi des terriers.

— J'accepte toute la famille de renards, pensa Hung, pourvu que je possède une aussi jolie femme pour compagne.

Il prit donc un jour, comme sa tante le lui avait conseillé, et attendit impatiemment l'échéance de la date très rapprochée, par lui choisie pour la réception de son épouse.

Ce jour-là, comme le soir venait, un grand bruit se fit entendre en dehors de la maison du lettré : une voiture pavoisée entra dans la cour; la mariée en descendit, accompagnée d'une suivante. Pour toute corbeille, une grande tirelire que portaient deux domestiques à barbe blanche.

Hung, enchanté de retrouver celle qu'il aimait, ne s'étonna pas du tout de ce singulier présent de noces. Il était trop heureux pour discuter son bonheur et se livra tout entier aux douceurs de l'heure présente.

Après l'accomplissement des rites, il interrogea cependant sa femme et lui demanda la raison du respect qu'elle avait pour les revenants.

— Le ministre Sié, répliqua la mariée, occupe actuellement dans l'autre monde les fonctions de prince-gouverneur de cinq régions. Aussi, tous les revenants lui doivent-ils obéissance.

Le couple alla le lendemain au tombeau pour remercier la princesse, sa bienfaitrice. Au retour, ils trouvèrent deux jeunes filles qui venaient leur apporter des bijoux et des soieries de la part de la princesse: ce qui augmenta encore la reconnaissance des jeunes époux.

***

Hung avait un camarade de collège nommé Tsou, fils d'un censeur, habitant la même ville. Les deux condisciples s'étaient liés très intimement. Tsou apprit le bonheur arrivé à son ami et vint le féliciter et dîner avec lui. Dès qu'il fut parti, Sing, après avoir questionné son mari, lui dit :

— J'ai aperçu votre ami : il a les yeux d'un singe et le nez d'un perroquet. C'est une mauvaise connaissance pour vous. Il faut rompre avec lui à tout prix.

Le nouveau marié, désireux de plaire à sa femme, n'accepta plus les invitations de son ami. Tsou vint lui demander la cause de ses refus et lui fit voir en même temps ses dernières compositions poétiques. Hung, toujours léger, lui fit des observations ironiques et Tsou partit furieux.

Lorsque Hung raconta ces faits à sa femme, elle fronça les sourcils.

— Vous êtes incorrigible, dit-elle; vous verrez que vòtre légèreté vous portera malheur, car vous avez affaire, non pas à un homme, mais à une bête fauve.

Hung répondit à ces avertissements par un sourire dédaigneux, et ses relations avec le fils du censeur continuèrent comme auparavant.

Peu de temps après, Tsou fut reçu le premier bachelier. Au milieu du banquet donné pour célébrer son succès, il étala ses compositions devant les convives avec une vanité inouïe :

— Vous voyez, messieurs, disait-il, que le talent littéraire a bien son mérite: si j'ai le bonheur d'être reçu le premier, c'est parce que le commencement de ma composition est un chef-d'œuvre.

Tout le monde de s'incliner et d'applaudir. Hung n'était pas de l'avis de l'orateur; aussi, le vin aidant, finit-il par déclarer que le rang attribué à Tsou ne l'avait été que par erreur, à moins qu'on ne l'eût reçu par protection.

A ces mots, Tsou ne se sentit plus de colère; tous les convives, du reste, donnaient tort à Hung; ceux-là mêmes qui partageaient sa manière de voir le blâmaient pour avoir manifesté son opinion aussi intempestivement, à un banquet.

Lorsque Sing sut ce qui s'était passé, elle se prit à pleurer.

— Malgré mes bons conseils, dit-elle en sanglotant, vous avez fait la sourde oreille. Votre légèreté, s'adressant à un sage, ne pouvait que diminuer votre vertu; à plus forte raison, lorsqu'elle s'adresse à un méchant, devra-t-elle vous attirer des malheurs inévitables. Quant

à moi, je ne veux pas être témoin de ces désastres. Je vais prendre congé de vous et je pars.

Hung, devant cette menace de séparation, jura à sa femme qu'il se repentait amèrement et que rien ne le ferait, à l'avenir, retomber dans de pareilles fautes. Il finit par l'attendrir.

— Soit, dit-elle, je resterai; mais voici mes conditions: vous cesserez toutes relations en dehors de la maison et vous ne boirez plus jamais de vin.

Hung s'empressa de jurer tout, d'accepter tout, et la bonne entente fut rétablie et scellée par des baisers.

La jeune femme continua donc à diriger le ménage: grâce à ses soins intelligents et à son bon ordre, elle fit prospérer la maison, et réalisa sur son petit budget des économies qu'elle confiait secrètement à la grande tirelire, avec laquelle elle avait fait son entrée chez son mari.

Tsou venait encore de temps en temps; mais les domestiques avaient l'ordre de ne pas l'annoncer. Les relations devinrent donc en très peu de temps absolument nulles.

Un jour, malheureusement, les deux amis se rencontrèrent aux obsèques d'une connaissance commune. Tsou prit le bras de Hung, lui faisant mille démonstrations d'amitié. Il se montra si engageant, si aimable, que le mari de Sing ne put se débarrasser de son ami; oublieux de toutes ses promesses, il se laissa emmener chez Tsou. Ce dernier le fit boire et donna en son honneur un concert exécuté, avec beaucoup d'art, par ses musiciens. Hung, enfermé depuis si longtemps chez lui, privé de tous les plaisirs extérieurs, dont il avait l'habitude d'user et d'abuser autrefois, se sentit tout d'un coup à son aise: il se reprit vite à boire outre mesure et finit par se griser et s'endormir.

La femme de Tsou était très jalouse: la veille, elle avait eu une scène violente avec une musicienne qu'elle soupçonnait d'être la maîtresse de son mari. Dans l'emportement de sa colère, elle alla jusqu'à frapper cette femme, si malheureusement, qu'elle mourut du coup. Tsou ne savait comment se débarrasser du cadavre.

La présence de Hung lui fournissait une occasion excellente de faire d'une pierre deux coups: de se venger des railleries de son ami et de détourner en même temps tout soupçon de sa maison. Il s'empressa de mettre ce beau projet à exécution: il fit porter le cadavre de la musicienne sur le lit où Hung était déjà couché; puis, on ferma la porte.

Au milieu de la nuit, Hung, après avoir cuvé son vin, se réveilla, la bouche sèche et tout enfiévré. Il se redressa pour chercher à se retrouver: dans ce mouvement, il heurta un corps immobile et froid couché à côté de lui. Il crut d'abord faire un mauvais rêve; mais quelle ne fut pas sa terreur en constatant l'épouvantable réalité! Il se mit à crier. Tsou, qui n'attendait que ce moment, arriva avec ses domestiques; il joua la stupeur et l'indignation, et accusa son ami d'avoir tué la femme, après lui avoir fait violence.

Les voisins accoururent au bruit; la police fut prévenue par la clameur publique qu'un horrible assassinat venait d'être commis, et le pauvre lettré, comprenant trop tard sa légèreté, alla réfléchir en prison sur le danger qu'il y a à désobéir à sa femme pour se fier à de faux amis.

Sing n'apprit la chose que le lendemain; elle ne put, au premier moment, s'empêcher de dire qu'elle avait prévu ce malheur. Elle envoya tous les jours des provisions à son mari, mais paraissait borner là toute sa sollicitude.

Hung, malgré ses protestations, avait de telles apparences contre lui, que sa justification semblait impossible: de l'avis des gens les plus compétents, le procès allait être conclu par une condamnation capitale.

Pendant ce temps, sa femme se rendait chaque jour en prison, sans être aperçue par les gardiens. Elle cherchait à rendre courage à son mari et à lui donner un peu d'espoir; mais Hung était si abattu que, pour toute conversation, il se mettait à pleurer lamentablement.

Sing, au contraire, n'avait pas l'air triste; elle avait renvoyé sa suivante, dont elle avait été jusque-là inséparable; à sa place, elle adopta une autre jeune fille qu'elle aimait encore davantage et à laquelle elle prodiguait tous ses soins.

Ces changements et les occupations de son ménage l'absorbaient entièrement.

Le jour de l'exécution approchait. On la voyait aller et venir comme à l'ordinaire; on l'entendit pourtant, à cette époque, pleurer et sangloter même, dans le silence de la nuit.

Un matin, la suivante renvoyée reparut tout à coup. Elle ne fit que dire, à voix basse, quelques mots à sa maîtresse. Toutes deux, aussitôt, éclatèrent de rire, à la stupéfaction des assistants.

Le lendemain, le gardien de la prison vint, de la part de son mari, prier Sing d'aller lui dire le suprême adieu. Elle ne bougea pas: cette indifférence étonna tous les gens de la maison, qui n'y comprenaient plus rien et accusaient la jeune femme de n'avoir pas de cœur.

Mais on n'avait pas fini de s'étonner. Le jour même, le bruit se répandit dans le quartier que le censeur Tsou était dégradé et qu'un commissaire extraordinaire avait été envoyé de Péking, pour reviser le procès Hung.

Le domestique de Hung alla aux renseignements: le jeune Tsou était déjà condamné, après avoir avoué son double crime d'assassinat et d'accusation calomnieuse; en revanche, Hung venait d'être remis en liberté.

Le revoir des époux fut naturellement très touchant

et tout en larmes. Hung était peut-être plus étonné qu'ému : il ignorait absolument comment l'empereur avait pu connaître le fond de la cause.

— Voilà notre avocate, dit Sing en montrant du doigt sa suivante. C'est elle qui a tout le mérite de votre salut.

— Comment?... Expliquez-moi ce mystère.

— Je l'ai envoyée à la capitale, avec la mission de s'introduire dans le palais. Mais les esprits gardiens lui refusèrent l'entrée. Alors, elle rôda autour de la demeure impériale pendant plusieurs mois. Enfin, le jour où elle désespérait déjà d'atteindre le but, on lui annonça que l'empereur allait partir en voyage. Elle se déguisa en musicienne, se rendit d'avance à l'hôtellerie où devait descendre le souverain et eut l'insigne honneur de jouer devant Sa Majesté. Par sa grâce et ses manières distinguées, elle attira l'attention de l'empereur, qui lui demanda comment, si belle et si intéressante, elle pouvait se trouver dans cette triste situation. Alors, les larmes aux yeux, elle répondit qu'elle était votre fille et qu'une accusation infâme dont vous étiez victime l'avait réduite à gagner sa vie pour entretenir sa famille. L'empereur, touché de compassion, prit note des noms, promit de s'occuper du procès et donna, en partant, à notre avocate cent écus d'or. Voilà comment vous êtes redevenu libre.

Hung se confondit en remerciements.

Quelque temps après, Sing dit à son mari qu'elle avait à lui parler sérieusement : elle exposa d'abord que l'amour lui avait attiré tous les mille ennuis terrestres qu'elle n'aurait jamais rencontrés dans les hautes régions; qu'elle était surtout dégoûtée de l'indifférence et du manque de cœur des mortels, aux portes desquels elle avait frappé vainement durant le procès.

Elle ajouta qu'elle ne pouvait plus vivre au milieu d'un monde qu'elle méprisait, et qu'elle désirait se retirer dans la solitude; que, du reste, elle n'abandonnerait pas Hung à lui-même, mais se ferait remplacer auprès de lui par la jeune fille qu'elle avait adoptée.

Hung ne voulut pas l'entendre d'abord et refusa énergiquement de la laisser partir. Sing resta; mais bientôt elle tomba malade, sa beauté diminua de jour en jour. Malgré les soins et les médicaments, ses forces s'épuisèrent avec une rapidité effrayante. Enfin elle mourut au bout de quelques mois. Hung était très affligé, d'autant plus qu'à sa douleur se mêlait le remords d'avoir tué, en la retenant auprès de lui, la femme qui avait été son ange gardien et dont la sagesse lui avait sauvé la vie.

Les cérémonies funèbres à peine terminées, la suivante qui avait autrefois demandé à l'empereur la revision du procès disparut subitement.

Mais la jeune fille resta et Hung finit par l'épouser, conformément au vœu de Sing. De cette union naquit un fils, aussi remarquable par sa beauté que par son intelligence. Lorsque l'enfant fut déjà grand et que son instruction commença à exiger de sérieux sacrifices, Hung se trouva dans l'impossibilité de continuer son éducation. Une série d'opérations malheureuses avaient amené la pauvreté. Hung, à bout de ressources et presque désespéré, se rappela soudain la tirelire de Sing. Il l'ouvrit et ne fut pas peu surpris de la trouver remplie d'or, sous la poussière qui s'y était accumulée depuis la mort de sa femme.

La famille se releva donc, grâce à celle qui, même morte, la comblait encore des bienfaits de sa prévoyance maternelle.

Plusieurs années s'écoulèrent dans la paix et le bonheur. Cependant Hung devait avoir une dernière preuve de la sollicitude de celle qui avait été sa femme.

Un vieux domestique de la maison passait sur le sommet d'une montagne, quand Sing lui apparut : montée sur un cheval noir, elle était immobile au faîte du pic le plus aigu. Elle interpella le vieillard, lui demanda des nouvelles de son maître et lui exprima sa satisfaction de le savoir heureux époux de celle qu'elle lui avait destinée; enfin, elle le chargea d'apprendre à Hung que, changée en déesse, elle habitait, loin des hommes au cœur souvent dur et perfide, les demeures célestes de l'éternelle justice et du bonheur infini.

TCHENG-KI-TONG.

UN JUGEMENT A REVISER[1]

> Lis le grand Rousseau,... laisse les fous, les envieux, les bégueules et les sots dire que c'est un homme à système.
>
> MIRABEAU, *Lettres* II, 259.

Au mois d'août de l'année 1793, Mallet du Pan imputait à Rousseau les ruines qui s'accumulaient en France, lui reprochait d'avoir Marat pour disciple et s'écriait que tout le sang versé depuis 1789 rejaillissait sur sa mémoire.

L'accusation intentée par Mallet du Pan a été soutenue par de nombreux écrivains et reprise avec éclat par M. Nisard. Après avoir rappelé que la Convention décréta en même temps l'apothéose de Rousseau et celle de Marat « en donnant le pas sur l'auteur du *Contrat social* à l'homme qui en avait poussé la logique jusqu'au massacre de ses contradicteurs », M. Nisard dit que dans ce fait il y a « tout à la fois un fruit et un châtiment des doctrines enseignées par Rousseau (1) ».

(1) *Histoire de la littérature française*, 9e édition, IV, 421. M. Nisard omet un détail remarquable. Pour obtenir que Marat fût panthéonisé le premier, Bentabole fit observer que s'il ne l'avait pas été

M. Taine n'a peut-être pas accouplé Rousseau à Marat, mais il n'est pas moins sévère pour lui que Mallet du Pan et M. Nisard (1).

Ce jugement est-il équitable? Qu'a fait Rousseau pour encourir une pareille condamnation ?

On répond qu'il a attaqué la propriété et toutes les institutions qui servent de base aux sociétés humaines. Quand cela serait, bien d'autres l'avaient fait avant lui: pourquoi lui en vouloir plus qu'à eux? Pascal, par exemple, n'a-t-il pas des paroles autrement terribles que toutes celles qui ont été relevées chez Rousseau (2)?

La question vaut la peine qu'on s'y arrête. Elle n'est pas de celles que le grand public a le droit d'envisager avec indifférence. M. Nisard déclarait sur un ton un peu solennel que « nous vivons dans un temps où il est d'un grand intérêt pour la société de savoir que toutes les idées anarchiques depuis soixante ans sont nées de l'utopie de Rousseau ». Disons tout simplement que la Révolution tient tant de place dans le monde que personne ne peut se dispenser de prendre parti à son égard, et que Rousseau a eu sur les hommes de la Révolution une influence telle qu'il faut le bien connaître lui-même pour avoir d'eux une idée exacte.

Les premiers et les meilleurs arguments contre Rousseau ont été pris dans le *Discours sur les sciences et les arts*, et dans celui *sur l'inégalité*. Supprimez ces deux ouvrages, comme le conseillait Victor Cousin (3) : l'accusation contre lui perd aussitôt une grande partie de sa force. Peut-être ne se serait-elle jamais produite.

Or ces discours, très courts l'un et l'autre (4), ont été composés au début de la carrière de Rousseau, plusieurs années avant l'entier développement de son génie, à l'occasion de programmes académiques, pour briller dans des concours, bien plus que pour exprimer des convictions solides et longuement mûries. Nous ne savons pas au juste quelle part revient à Diderot dans ces deux écrits : nous voyons seulement qu'il y eut une part très considérable. En général, les contemporains ont cru, avec Marmontel et La Harpe, que Rousseau n'avait pris parti contre la civilisation que par les conseils de Diderot (1). Rousseau présente les choses d'une façon différente : au moment où le programme de l'académie de Dijon lui tomba sous les yeux, il a eu une inspiration subite : l'esprit illuminé, la tête prise par un éblouissement semblable à l'ivresse, il vit un autre univers et devint un autre homme (2) ; c'est assez dire qu'il n'avait encore rien entrevu de pareil à ce qui lui apparut en ce moment. Il l'a d'ailleurs déclaré de la façon la plus explicite dans la préface de *Narcisse* : jusqu'alors il ne regardait « les sciences qu'avec respect, les savants qu'avec admiration ». Malgré l'ivresse que lui causa cette révélation fortuite, il ne se décida à concourir qu'après avoir conféré avec Diderot.

Diderot était déjà connu et même célèbre : les *Pensées philosophiques*, qui ne sont pas son début, avaient eu dès l'année 1746 le plus brillant succès. Rousseau l'admirait tellement que, dans les notes de son second discours, il l'a mis sur le même rang que Montesquieu et Buffon. Dans ses conversations comme dans ses écrits, il répétait qu'il avait été encouragé à écrire et « jeté dans le métier » par Diderot (3). Il reçut de lui pour le *Discours sur l'inégalité* non seulement des conseils (4), mais des morceaux entiers, parmi lesquels il y en eut plusieurs qu'il n'inséra qu'à regret : « Diderot dont j'étudiais particulièrement la diction quand je commençai d'écrire, a mis dans mes premiers ouvrages plusieurs morceaux qui ne tranchent point avec le reste et qu'on ne saurait distinguer au moins quant au style... Quant aux pensées, celles qu'il a eu la bonté de me prêter et que j'ai eu la bêtise d'adopter sont faciles

---

plus tôt, c'est que son ennemi Robespierre s'y opposait. Thuriot qui réclamait en faveur de Rousseau se déclara convaincu par l'argument de Bentabole. De sorte que ce fut en haine de Robespierre qu'on fit passer Marat avant Rousseau.

(1) *Ancien régime*, p. 289-301. On trouvera au long dans ces pages les textes reprochés à Rousseau.

(2) Chateaubriand trouve que, dans le *Discours sur l'inégalité*, Rousseau en s'inspirant de Pascal ne l'a pas égalé. M. Havet, dont l'autorité est si grande, approuve le mot de Chateaubriand : « Rousseau, dit-il (2e édit. des *Pensées*, I, 93), fait moins peur en criant que Pascal dans son analyse froide et méprisante. » — Voir aussi ce que Pascal dit de la propriété dans son premier discours *sur la condition des grands*, et les remarques de M. Havet, II, 351, 356. Rien de plus formidable que les Pensées sur la justice (I, 37), sur l'hérédité royale (I, 61) où Pascal « déshabille l'idole », sur l'inégalité : « Sans doute l'égalité des biens est juste, mais ne pouvant faire qu'il soit force d'obéir à la justice, on a fait qu'il soit juste d'obéir à la force » et ce qui suit, I, 70-1.

(3) « Négligez les premiers discours où Rousseau s'ignorait et se cherchait lui-même, ne considérez que les grands monuments de la maturité. » Cours de 1829, 13e leçon.

(4) Dans l'édition dont je me sers, celle de Baudouin, 25 vol. in-8°, Paris, 1826, le premier discours a une quarantaine de pages, le second environ cent cinquante, dont un tiers de notes.

(1) Mme de Vaudeul, à la fin de ses *Mémoires*, dit que Diderot a donné à Rousseau l'idée de son discours. Quand on sait avec quelle insouciante libéralité Diderot donnait non seulement ses idées mais, ses pages les plus brillantes, on a peine à croire qu'il eût laissé cette opinion à sa fille si le fait avait été inexact. M. Petitain cite un passage de la *Vie de Sénèque* qui, dit-il, fait naître des idées contraires ; il me semble que ce passage peut très bien se concilier avec le récit de Mme de Vaudeul.

(2) *Confessions*, XVI, 131 et 2e lettre à Malesherbes. — M. Nisard veut que Rousseau ait été condamné à attaquer la civilisation par cela seul qu'il avait abandonné ses enfants : « Ayant manqué à la première des lois sociales, il devait déclarer la guerre à la société » (IV, 461). Cela n'est pas sérieux : trop d'exemples prouvent qu'on peut, soit manquer aux lois sociales tout en les célébrant, soit les attaquer, comme Pascal, sans y manquer.

(3) *Confessions*, XVI, 22, 131. « Il avouait souvent les obligations qu'il avait à Diderot, celui de tous les hommes qui par la parole influait le plus puissamment sur ceux qui l'entouraient ». Mercier, *De J.-J. Rousseau considéré comme l'un des premiers auteurs de la Révolution*, I, 245.

(4) « Le *Discours sur l'inégalité* fut plus du goût de Diderot que tous mes autres écrits et celui pour lequel ses conseils me furent le plus utiles. » XVI, 197.

à distinguer... Il abusa toujours de ma confiance pour donner à mes écrits un ton dur et un air noir qu'ils n'eurent plus sitôt qu'il cessa de me diriger... Mes conférences avec lui tendaient toujours à me rendre satirique plus que mon naturel ne me portait à l'être (1). »

Voilà bien des motifs pour ne pas attribuer trop d'importance aux paradoxes des deux discours. Il faut ajouter que Rousseau a jugé sévèrement le premier : dans l'avertissement qu'il y mit par la suite, il le trouve médiocre, dépourvu de logique, faible de raisonnement (2).

D'autre part, à plusieurs reprises, il a protesté contre l'interprétation généralement donnée à cet ouvrage. Dans sa réponse au roi de Pologne, il dit : « Gardons-nous d'en conclure qu'il faille brûler les bibliothèques, détruire les universités et les académies. Nous ne ferions que replonger l'Europe dans la barbarie, et les mœurs n'y gagneraient rien... Il n'y a plus de remède, à moins de quelque révolution presque aussi à craindre que le mal qu'elle pourrait guérir, et qu'il est blâmable de désirer et impossible de prévoir. »

En 1753, dans la préface de *Narcisse*, où il mettait ses principes « à découvert » et qui est « un de ses bons écrits » (*Conf.* XVI, 196), il se défendait d'avoir soutenu cette « absurde doctrine » qui proscrit la science pour revenir à la barbarie : « Je n'ai jamais dit ni pensé un mot de tout cela... Quand un peuple est corrompu, faut-il bannir les sciences? Je me suis positivement déclaré pour la négative. Mon avis, je l'ai dit plus d'une fois, est d'entretenir avec soin les académies, les collèges, les bibliothèques et les spectacles. »

Dans le deuxième discours, à côté des passages reprochés à Rousseau, s'en trouvent d'autres qui les tempèrent et leur servent de correctif. On n'a pas le droit en parlant de cet écrit de passer sous silence la dédicace à la république de Genève, où on lit : « Comment pourrais-je méditer sur l'égalité que la nature a mise entre les hommes et sur l'inégalité qu'ils ont instituée, sans penser à la profonde sagesse avec laquelle l'une et l'autre, heureusement combinées dans cet État, concourent au maintien de l'ordre public et au bonheur des citoyens... Mes chers concitoyens, plus je réfléchis sur votre situation politique et civile, et moins je puis imaginer que la nature des choses en comporte une meilleure. » Dans la préface du discours, nous voyons que l'état de nature n'a peut-être jamais existé et n'existera probablement jamais (p. 231). Si au premier abord on ne découvre dans les sociétés humaines que la violence des puissants et l'oppression des faibles, « en examinant de près et après avoir écarté la poussière et le sable qui environnent l'édifice, on aperçoit la base inébranlable sur laquelle il est élevé, et on apprend à en respecter les fondements » (fin de la préface). Dans le discours même, Rousseau dit : « Il n'est pas venu dans l'esprit de la plupart des philosophes de douter que l'état de nature eût existé, tandis qu'il est évident, par la lecture des livres sacrés, que le premier homme n'était pas lui-même dans cet état (p. 241)... Dans cet état, l'homme n'est ni bon ni méchant (p. 274)... De la culture des terres s'ensuivit nécessairement le partage et les premières règles de justice... C'est le travail qui, donnant droit au cultivateur sur le produit de la terre, lui en donne par conséquent sur le fonds d'année en année, ce qui, faisant une possession continue, se transforme en propriété » (p. 308). Et enfin : « Quoi donc, faut-il détruire les sociétés, anéantir le tien et le mien, et retourner vivre dans les forêts avec les ours? Conséquence à la manière de mes adversaires, que j'aime autant tirer que de leur laisser la honte de la tirer... Quant aux hommes semblables à moi, qui ne peuvent se nourrir d'herbes et de glands, ni se passer de bois, qui sont convaincus que la voix divine appela tout le genre humain aux lumières des célestes intelligences, ceux-là respecteront les liens sacrés des sociétés dont ils sont les membres, obéiront scrupuleusement aux lois, honoreront surtout les bons princes » (p. 365-6).

L'homme qui tient ce langage, qui voit en exécution dans son pays « les meilleures maximes que le bon sens puisse dicter », qui n'imagine pas que la nature des choses comporte une meilleure situation politique et civile que celle de Genève; qui souffre, qui approuve une si forte dose d'inégalité entre les citoyens, qui parle de l'état de nature comme d'une chimère, qui professe un respect immuable pour les lois établies, pour les liens sacrés des sociétés, qui a même des paroles énergiques en faveur du droit divin (1), cet homme-là, même dans ses premiers écrits, n'est pas le socialiste, l'anarchiste que l'on dit.

Ces discours sont l'un de 1750, l'autre de 1753. En 1755, dans l'article sur *l'Économie politique*, Rousseau écrivait : « Il est certain que le droit de propriété est le plus sacré de tous les droits des citoyens, et plus

(1) Voir la lettre à Saint-Germain du 26 février 1770, XXV, 153 et 162, et les *Conf.*, XVI, 225, note 1. Rousseau va jusqu'à dire (*Conf.*, XVI, 197, note 1) que Diderot ne le dirigeait si mal que parce que « le grand complot » était déjà tramé.

(2) Voir aussi *Conf.*, XVI, 133.

(1) Dans le *Discours sur l'inégalité*, p. 330, après avoir parlé du droit qu'aurait le peuple « de renoncer à la dépendance », il dit : « Les dissensions affreuses, les désordres infinis qu'entraînerait nécessairement ce dangereux pouvoir, montrent combien les gouvernements avaient besoin d'une base plus solide que la seule raison, et combien il était nécessaire au repos public que la volonté divine intervînt pour donner à l'autorité souveraine un caractère sacré et inviolable qui ôtât aux sujets le funeste droit d'en disposer. Quand la religion n'aurait fait que ce bien aux hommes, c'en serait assez pour qu'ils dussent tous la chérir et l'adopter même avec ses abus, puisqu'elle épargne encore plus de sang que le fanatisme n'en fait couler. » En employant le même procédé qui sert à établir que Rousseau est un anarchiste, j'établirais facilement que le trône et l'autel n'ont pas de défenseur plus déterminé ni plus ardent.

important à certains égards que la liberté même; soit parce qu'il tient de plus près à la conservation de la vie, soit parce que les biens étant plus faciles à usurper et plus pénibles à défendre que la personne, on doit plus respecter ce qui peut se ravir plus aisément; soit enfin parce que la propriété est le vrai fondement de la société civile et le vrai garant des engagements des citoyens, car si les biens ne répondaient pas des personnes, rien ne serait plus facile que d'éluder ses devoirs... En général, l'esprit des lois que le gouvernement doit suivre dans leur application est que de père en fils, et de proche en proche, les biens de la famille en sortent le moins possible. Il y a une raison sensible de ceci en faveur des enfants à qui le droit de propriété serait inutile si le père ne leur laissait rien, et qui de plus, ayant souvent contribué par leur travail à l'acquisition des biens du père, sont de leur chef associés à son droit. Mais une autre raison plus éloignée et non moins importante est que rien n'est plus funeste aux mœurs et à la république que les changements continuels d'état et de fortune entre les citoyens (1). »

Comment cette page, que Rousseau dit être sortie de son cœur (2), n'a-t-elle pas donné l'éveil aux écrivains qui l'ont pris pour un adversaire de la propriété? Comment n'ont-ils pas été arrêtés par la contradiction manifeste qu'il y a entre elle et le sens qu'ils donnent au *Discours sur l'inégalité?* Comment ont-ils pu enseigner que Rousseau « n'a pas désavoué le bizarre anathème jeté par lui sur la propriété (3) »? Si encore le morceau était caché dans quelque endroit obscur! mais il est dans l'*Encyclopédie.*

La pensée de Rousseau était dès lors facile à saisir. Elle se fit jour d'une façon sinon plus claire, du moins plus rigoureuse et plus complète, dans le *Contrat social.*

Là, pour peu qu'on y regarde, disparaît la difficulté qu'il y a pour les esprits inattentifs à concilier le fameux passage du *Discours sur l'inégalité* avec ce que nous venons de lire, soit dans ce discours même, soit dans l'article sur l'économie politique.

Rousseau prend les hommes « au point où les obstacles qui nuisent à leur conservation dans l'état de nature l'emportent sur les forces que chaque individu peut employer pour s'y maintenir. » (Liv. I, chap. 6.) Le genre humain « périrait s'il ne changeait de manière d'être ». L'état de nature, devenu impossible, disparaît : Rousseau le regrette-t-il? Écoutez le chapitre 8 : « C'est le passage de l'état de nature à l'état civil qui substitue la justice à l'instinct et donne aux actions humaines la moralité qui leur manquait. La voix du devoir succède à l'impulsion physique, le droit à l'appétit...

« L'homme est privé de certains avantages, mais en gagne de très grands... Ses sentiments s'ennoblissent... Si les abus de sa nouvelle condition ne le dégradaient souvent au-dessous de celle dont il est sorti, il devrait bénir sans cesse l'instant heureux qui d'un animal stupide fit un être intelligent... Il gagne la liberté civile et la propriété... On pourrait ajouter à l'acquit de l'état civil la liberté morale : l'impulsion de l'appétit est esclavage, et l'obéissance à la loi, liberté. »

On avouera qu'il était impossible de marquer mieux la différence ou plutôt l'opposition entre les deux états : les adversaires de Rousseau n'en ont tenu aucun compte. Ils ont transporté à l'état civil ce qui n'était dit que de l'état de nature. Si Rousseau a eu contre la propriété des paroles amères, c'est quand il se plaçait au point de vue d'un homme vivant dans l'état de nature. Dans cet état, il ne peut être question de propriété; elle est une anomalie, un contre-sens intolérable. Mais l'état civil, le seul dans lequel l'homme puisse vivre désormais, a pour condition nécessaire, pour base essentielle, la propriété (1). « La première idée qu'il faut donner à l'enfant est moins celle de la liberté que celle de la propriété » (*Émile*, III, 159.)

Qu'après cela subsistent chez Rousseau certaines obscurités, certaines contradictions, on ne saurait en disconvenir. Lui-même disait à propos du *Contrat social:* « Ceux qui se vantent de l'entendre tout entier sont plus habiles que moi (2). » Mais ces obscurités, ces contradictions n'infirment pas l'exposition lumineuse qui domine tout, les pages capitales où la pensée de l'auteur est évidemment concentrée. Rien n'excuse les écrivains qui ont à la fois représenté Rousseau comme un partisan de l'état de nature et comme un apôtre du *Contrat social.* Partout chez lui un de ces termes est exclusif de l'autre. Le contrat social ne se conçoit que dans l'état civil, lequel est l'antithèse, la négation de l'état de nature. Ces deux états ne peuvent coexister. Le second suppose la ruine complète du premier. « Forcé de combattre la nature ou les institutions sociales, il faut opter... On ne peut faire à la fois l'un et l'autre. » (*Émile*, III, 23.)

Du texte même du *Contrat social*, il résulte que Rousseau n'est pas ennemi de la propriété ni même d'une certaine inégalité dans les propriétés; l'égalité à laquelle il aspire, « parce que la liberté ne peut subsister sans elle », n'est pas une égalité absolue. Par ce mot égalité, « il ne faut pas entendre que les degrés de puissance et de richesse soient absolument les mêmes, mais

(1) T. I, 444. Et encore 456 : « Il faut se ressouvenir que le fondement du pacte social est la propriété; et sa première condition, que chacun soit maintenu dans la paisible jouissance de ce qui lui appartient. »

(2) « Vous êtes content de cet article : je le crois bien, mon cœur me l'a dicté ». (Lettre à Vernes, 28 mars 1756.)

(3) Villemain, XVIII[e] *Siècle* 23[e] leçon.

(1) C'est exactement la doctrine professée par Tronchet à la Constituante : « C'est une vérité incontestable que l'homme dans le pur état de nation n'a pas de propriété transmissible après son décès. C'est l'établissement des sociétés civiles qui est la seule base du droit de propriété. » (5 avril 1791.)

(1) Dusaulx, *De mes rapports avec J.-J. Rousseau*, p. 102.

que quant à la puissance elle ne s'exerce jamais qu'en vertu du rang et des lois, et quant à la richesse que nul citoyen ne soit assez pauvre pour être contraint de se vendre : ce qui suppose du côté des grands modération de biens et de crédit et du côté des petits modération de convoitise. » (*Contrat social*, liv. II, ch. II, p. 92.)

Mais lors même que Rousseau n'eût pas maintenu la propriété dans sa république, il ne s'ensuivrait pas qu'il la supprimât en tout état de cause et d'une façon générale. Jamais il n'a imaginé et encore moins proposé d'appliquer un même régime, un même système d'institution à tous les peuples, à tous les pays, à tous les temps. Il a eu, peut-être plus vivement que qui que ce soit, le sentiment des différences que les races, les époques, les accidents du sol et une foule d'autres agents puissants mettent entre les hommes. Il s'était à merveille expliqué sur ce point dans sa lettre à d'Alembert (II, 24 et 100). Dans le *Contrat social* même, il a dit que par cela seul qu'un pays a une certaine étendue, il est impropre à recevoir les règles qui conviennent à une petite cité. Demander quel est le meilleur gouvernement, c'est poser une question insoluble, attendu qu'il y a dans chaque climat des causes naturelles qui entraînent la forme du gouvernement (p. 132-7). C'est d'après « les rapports qui naissent tant de la situation locale que du caractère des habitants qu'il faut assigner à chaque peuple un système particulier d'institution qui soit le meilleur, non peut-être en lui-même, mais pour l'État auquel il est destiné... Chaque peuple renferme en lui-même quelque cause qui rend sa législation propre à lui seul. » (Liv. II, ch. II, p. 93.) En louant la république de Genève, en la prenant pour type du gouvernement qui convient aux petites républiques du même genre (1), Rousseau n'a pas « donné d'exclusion aux autres gouvernements ». Il a, au contraire, « montré que chacun avait sa raison d'être qui pouvait le rendre préférable à tout autre selon les hommes, les temps et les lieux » : de sorte qu'au lieu de détruire aucun gouvernement, il les a tous établis. (*Lettres de la Montagne*, p. 382.)

Jusqu'à la fin de sa carrière, à l'encontre des écrivains qui commençaient à parler de la perfectibilité du genre humain, il s'est évertué à montrer la folie des réformes par lesquelles on prétend régénérer les peuples vieillis. Il a prêché le respect des lois établies, l'immuable observance des usages antiques, la peur des révolutions. Il a même sur ce sujet des paroles dures, chagrines, qui décourageraient les amis du progrès s'ils pouvaient être découragés : « Je n'aurais pas voulu habiter une république de nouvelle institution... Les peuples une fois accoutumés à des maîtres ne sont plus en état de s'en passer. S'ils tentent de secouer le joug, ils s'éloignent d'autant plus de la liberté que, prenant pour elle une licence effrénée qui lui est opposée, leurs révolutions les livrent presque toujours à des séducteurs qui ne font qu'aggraver leurs chaînes... En s'accoutumant à négliger les anciens usages sous prétexte de faire mieux, on introduit souvent de grands maux pour en corriger de moindres (1). » Enfin Rousseau a constamment répété qu'aucun bien, même la liberté, ne mérite d'être acheté du sang de nos frères, que les moyens violents ne conviennent pas à la cause juste, que sacrifier un innocent au salut de la multitude est une des plus exécrables maximes qui aient jamais été inventées (article sur *l'Économie politique*, I, 433), que la paix civile ne doit être troublée pour quelque intérêt que ce soit (*Lettres de la Montagne*, p. 447), que pour rien au monde il ne voudrait tremper dans la conjuration la plus légitime, parce que « ces sortes d'opérations ne peuvent s'exécuter sans troubles, sans désordres, sans violences, parfois sans effusion de sang, et que le sang d'un seul homme est d'un plus grand prix que la liberté de tout le genre humain. » (Lettre du 27 septembre 1766, XXIV, 40).

Je pourrais m'arrêter ici. J'en ai dit assez, ce me semble, pour faire sentir la nécessité de reviser la sentence qui assimile Rousseau à Marat. Cependant, malgré la solidité des preuves que j'avance, si personne n'avait vu chez lui ce que j'y vois, on aurait lieu de conserver quelques doutes. Il me reste donc à montrer que je n'apporte pas ici une interprétation nouvelle. Je n'ai rien découvert que ce que tout le monde voyait autrefois sans difficultés, que ce qui n'aurait dû échapper à aucun des écrivains qui ont quelque peu étudié la Révolution. S'ils n'ont pas lu Rousseau, au

(1) Un journal suisse s'est bien mal à propos échauffé l'an passé, lors de la publication du livre intitulé l'*Esprit de la Revolution française*, contre cette assertion : que Rousseau, dans le *Contrat social*, a pris pour type la république de Genève. Que Rousseau ait ou non défiguré son modèle, qu'il l'ait ou non copié fidèlement, toujours est-il que le modèle était bien Genève, dont la constitution lui paraissait conforme à celle qui découlait de ses principes, ainsi qu'il l'avait dit, plusieurs années avant le *Contrat social*, dans la dédicace du discours sur l'inégalité et dans la lettre à Perdriau, du 28 novembre 1754. — Voir les observations présentées à l'Académie des sciences morales et politiques, le 7 juillet 1883, à propos des recherches d'un magistrat de Genève, M. Jules Voy.

(1) Dédicace du *Discours sur l'inégalité*, I, 215. Voir aussi le *Contrat social*, livre II, ch. 8-10, et le troisième *Dialogue*, XIX, 33 : « Jamais on ne remonte vers les temps d'innocence et d'égalité quand on s'en est éloigné. C'est un des articles sur lesquels il (Rousseau parle de lui-même) a le plus insisté .. Il a toujours insisté sur la conservation des institutions existantes, soutenant que leur destruction ne ferait qu'ôter le palliatif en laissant les vices et substituer le brigandage à la corruption. » A la page suivante, Rousseau dit qu'il est « l'homme du monde qui a le plus d'aversion pour les révolutions ». Voir encore la réponse aux Polonais : « N'ébranlez jamais brusquement la machine, » et tout le morceau, VI, 374. En ce qui concerne particulièrement la France, Rousseau, dans son examen des doctrines de l'abbé de Saint-Pierre, parle avec une extrême vivacité et une vigueur saisissante du « danger d'émouvoir les masses énormes qui composent la monarchie... Quel homme de sens oserait entreprendre d'abolir les vieilles coutumes, de changer les vieilles maximes et de donner une autre forme à l'État »? VI, 488.

moins ont-ils lu, ne fût-ce qu'en partie, les discours et les écrits des hommes qui vivaient il y a cent ans. Il leur a fallu une prévention bien aveugle et bien enracinée pour ne pas apercevoir qu'en 89 Rousseau avait une réputation absolument différente de celle qu'ils lui ont faite.

Les paradoxes de ses premiers écrits n'avaient pas été pris bien au sérieux. Les philosophes, avec lesquels il était en querelle, s'amusaient à les signaler et à en déduire les conséquences; mais tandis que Voltaire et ses amis (1) en profitaient pour le railler tantôt sur un ton plaisant, tantôt avec des airs indignés, le grand public ne s'y arrêtait guère. On voyait trop bien chez lui tout ce qui les explique, les corrige ou les réfute. Loin de passer pour un novateur téméraire, un théoricien hasardeux, un ennemi de l'ordre, il était regardé comme un sage. De là l'attitude si bienveillante de Malesherbes, ses bons offices, les facilités qu'il accorda pour l'impression et la publication de l'*Émile*.

Calonne et après lui presque tous les amis de l'ancien régime critiquaient les actes de la Constituante en citant victorieusement le *Contrat social*, qui « se trouve en opposition absolue aux principes de l'Assemblée nationale. Ce livre déclare en termes clairs et précis que tout peuple qui se donne des représentants n'est plus libre, que la souveraineté ne peut être représentée... que la liberté est incompatible avec un grand État. Cependant Rousseau, comme un des législateurs dont on adopte les maximes, aura son buste ordonné par l'Assemblée: c'est ainsi qu'on bouleverse un État d'après l'enthousiasme qu'on a pour des écrivains à qui on fait dire le contraire de ce qu'ils ont enseigné (2). »

Malouet approuvait les sentiments généreux qui avaient fait décerner des statues et des couronnes à l'écrivain qui a dit que la liberté serait achetée trop cher par le sang d'un seul homme (3). Lally-Tolendal, Buzot, Dusaulx affirmaient que Rousseau serait mort de douleur à la vue du sang répandu ou qu'il aurait été envoyé à l'échafaud par les révolutionnaires. Daunou s'appuyait sur lui pour soutenir que la Convention ne devait pas juger Louis XVI.

Dans le *Moniteur* du 5 février 1791, un publiciste faisait voir que Rousseau n'aurait pas approuvé l'établissement de la démocratie en France (3).

Mme de Stael l'invoquait (*4e lettre sur Rousseau*). Elle rappelait que loin d'être hostile à la monarchie, il la jugeait « aussi légitime et peut être meilleure » qu'aucun autre gouvernement, pourvu qu'elle soit établie par la volonté générale.

Garat disait que Jean-Jacques avait pitié des gens qui travaillent à mettre la liberté là où règne le despotisme. Après avoir constaté ce qu'il y avait d'inquiétant pour l'ordre établi chez les philosophes du XVIIIe siècle, il ajoutait : « A côté de ces principes s'en offrent de très propres à rassurer toutes les monarchies... Le *Contrat social* et la *Constitution d'Angleterre* de Delolme se réunissent sur le danger d'ébranler les trônes en voulant fonder la liberté. » (*Mémoires sur Suard*, I, 198 et II, 322.)

« On n'eût rien fait en suivant les leçons de nos plus grands maîtres en politique, écrivait Durand Maillane. Je ne parle pas de nos académiciens, dont aucun n'a osé montrer au peuple le chemin de la liberté; je parle de Rousseau, de Mably, qui ne recommandent rien tant que la réserve et la gradation dans les réformes; notre Révolution serait encore à venir. » (*Histoire du Comité ecclésiastique*, p. 209-210.)

« Rousseau si fâcheusement appelé le provocateur de l'anarchie, » s'écriait Boissy d'Anglas. (*Essai sur Malesherbes*, p. 361.)

Mercier reprochait à Jean-Jacques de n'avoir jamais parlé d'insurrection aux peuples opprimés. Il faisait remarquer que « la plus belle réfutation » du *Discours sur l'inégalité* se trouve dans le chapitre du *Contrat social* intitulé : *De l'état civil*. Il établissait que Fauchet, en proposant une loi agraire, avait complètement méconnu les principes de Rousseau, « qui ne voulait pas le bouleversement des propriétés et se serait opposé à substituer à un désordre un désordre plus grand (1) ».

Dans le comité d'instruction publique, sous la Terreur, aux violences de Duhem qui traitait Rousseau d'aristocrate bon à guillotiner, Edme Petit, « l'adorateur passionné de Rousseau », répondait par « un franc parler qui contrastait fortement avec les opinions régnantes. » (Thibaudeau, *Mémoires sur la Convention*, p. 76.)

Chateaubriand trouvait chez Rousseau la condamnation des hommes de 93. (Voir l'*Esprit des Révolutions*.)

Mais, dira-t-on, les révolutionnaires contre lesquels on employait des arguments fournis par Rousseau ne se sont-ils pas eux-mêmes appuyés sur d'autres arguments pris à la même source?

L'observation est juste. Que faut-il en conclure? Précisément ce que je soutiens, à savoir que Rousseau n'avait pas de doctrine étroite, pas de système rigoureux, pas de théorie fondée sur l'abstraction et la

(1) La Harpe en était encore lorsqu'en 1778, dans le *Mercure*, il insistait sur le fameux passage contre la propriété.

(2) Voir l'*État de la France*, par Calonne, p. 15, et le *Martyrologe de la Révolution*, à Coblentz, 1792, p. 212.

(3) Opinion du 29 janvier 1791. La parole de Rousseau louée par Malouet fut souvent citée pendant la Révolution. Dans une brochure anonyme *Rousseau à l'Assemblée nationale*, on suppose un dialogue entre l'ombre de Rousseau et celle de Mably. Apprenant ce qui se passe en France, Mably s'écrie : « J'avais donc raison de dire que la liberté veut quelquefois être achetée par le sang! — Mably, réplique Rousseau, oubliez ici que vous fûtes dur et violent. »

(1) *De J.-J. Rousseau considéré comme l'un des premiers auteurs de la Révolution*, I, 60; II, 200, 318. — La distinction entre l'état de nature et l'état civil était familière aux lecteurs du XVIIIe siècle : voir le discours de Vergniaud à la Législative, le 25 octobre 1791.



logique pure. Hommes de 89, Girondins, Montagnards, tous furent ses disciples. Tous les partis successivement crurent pouvoir s'autoriser du *Contrat social*. Tandis que les uns y voyaient un code de démocratie, dit un des éditeurs de Rousseau, les autres n'y ont aperçu que l'aristocratie la plus pure. La Révolution l'a commenté dans tous les sens; il a été tour à tour un argument pour et contre (1). Les auteurs de la Constitution de 93 ont cité Rousseau à l'appui de leur œuvre, mais ceux de la Constitution de 91 avaient fait de même (2). Sans doute, ces deux Constitutions s'accordent parfaitement sur certains grands principes, par exemple sur celui de la propriété qu'elles consacrent avec non moins de fermeté que le Code civil; mais, malgré cet accord, elles diffèrent profondément l'une de l'autre : la première est monarchique, la deuxième républicaine, et cependant toutes deux ont été rédigées par des hommes qui prétendaient non sans raison s'être inspirés de Rousseau.

En quoi consistait donc cette inspiration? Quelle en fut la nature? Par où Rousseau eût-il sur ses contemporains des prises si puissantes? Qu'ont-ils tant aimé, tant admiré chez lui? Comment, même en changeant de *credo* politique, ont-ils pu continuer à le nommer leur maître? Interrogez ses disciples les plus illustres, les plus autorisés : ils répondront unanimement que pour eux il a été avant tout un moraliste. Ils se sont attachés à lui comme à un censeur austère, au guide le plus propre à inspirer le goût de la vertu. Ainsi que l'a très bien vu M. Aulard, « c'est pour avoir proclamé le culte de la conscience qu'il fut idolâtré ».

« Quoi qu'on pense ou qu'on dise de lui pendant un siècle encore, écrit Mirabeau à Sophie, il ne fut jamais peut-être d'homme aussi vertueux... Voltaire fut un génie de premier ordre, un phénomène dans l'histoire de l'homme; mais, dans ses ouvrages philosophiques, il n'a le plus souvent été qu'un bel esprit; tandis que Rousseau, digne de tous nos respects par ses mœurs, son inflexible courage et la nature de ses travaux, est l'apôtre de la vertu, nous l'a toujours fait adorer. »

« Il inspire la vertu à chacun, malgré la variété des opinions; ô mes amies, écrit Mme Roland, nourrissez-vous de cet auteur, aucun n'est plus propre à éclairer l'esprit au profit du cœur et de la félicité... Je suis fort éloignée de regarder l'*Héloïse* comme un roman ordinaire; j'y mets beaucoup d'importance à cause des sentiments qu'il inspire. En parlant de Jean-Jacques mon âme s'anime, s'émeut et s'échauffe; je sens renaître mon goût pour le bien et le beau... Je ne prétends pas affirmer ce que Rousseau pense de certains objets, j'aime en lui l'honnête homme. Si dépravé qu'on soit, on sort meilleur de sa lecture... La méditation de ses ouvrages fait devenir meilleur... Équitable postérité, avec quel enthousiasme je t'aperçois lui faire hommage des vertus que tu devras à ses écrits! » Pour Mme Roland, comme pour Mirabeau, Voltaire n'est qu'un homme d'infiniment d'esprit et de goût, tandis que Rousseau est « le consolateur, le sage qui fortifie, inspire courage, désintéressement, loyauté et grandeur d'âme (1) ».

Il est mis, par Bernardin de Saint-Pierre, à côté de Socrate, d'Épictète, de Marc-Aurèle, de Fénelon (2). Il a « vivifié la morale », disait le président de la Convention, Carnot, dans la séance du 23 floréal an II.

Lui-même disait que, pour bien juger ses écrits, pour en saisir le véritable sens, il faut surtout consulter la disposition du cœur où l'on se trouve lorsqu'on vient de les lire. C'est aussi ce que l'on fit d'abord. Mais son incomparable popularité lui suscita bientôt des ennemis qui usèrent d'une autre méthode. Parce qu'il avait fourni « l'Évangile du jour », il eut pour adversaires tous les adversaires de la Révolution. Oubliant qu'ils avaient pris chez lui leurs meilleures armes et qu'à l'aide de ses écrits ils avaient d'abord combattu les décrets de la Constituante et les premières violences révolutionnaires, ils s'acharnèrent sur quelques pages, sur des mots isolés qu'ils firent accepter comme l'exacte expression de sa pensée. Tout le monde s'en contenta, et on cessa presque complètement de le lire. Déjà Condorcet disait dans la *Bibliothèque de l'homme public* (début du tome IV), avec M. de La Croix, qu'il était plus cité que connu, que peu de gens avaient approfondi le *Contrat social*; Mercier, à propos d'attaques ridicules contre Rousseau, parlait de ces gens qui se pressent de réfuter un écrivain sans l'avoir bien lu (II, 202). Ce fut bien pis par la suite. Je ne voudrais pas dire comme Musset-Pathay que dans toutes les citations tirées de ses ouvrages il y a infidélité, mais je doute que depuis la fin du siècle dernier personne l'ait étudié convenablement (3). Ni ses apologistes, ni ses

(1) Édition Baudouin, VI, p. 5.

(2) Parmi les nombreux textes à l'appui de cette assertion, un des plus frappants est l'adresse signée par Ginguené, Mercier, Ducis, Lemierre, Chamfort, Berquien, Colin d'Harleville, Dusaulx, Fourcroy et autres personnages distingués, et présentée à la Constituante le 27 août 1791, séance du soir : « Si, comme on ne peut le contester, notre constitution n'est que le développement des idées de Rousseau, malgré ce qu'on peut dire de quelques opinions particulières qui semblent moins conformes à quelques-uns de vos principes, Rousseau n'en est pas moins le premier fondateur de la constitution ». Le président, de Broglie, répondit que l'assemblée accueillait l'adresse avec satisfaction. D'Eymar ajouta que les admirateurs de Rousseau étaient les amis naturels de la constitution. M. de Montmorency joignit son adhésion à celle de ses collègues. — Mercier, trop longuement selon son habitude, a développé l'idée que le *Contrat social* est la mine d'où est sortie la constitution de 91 (II, 306-13).

(1) Lettres à Mlles Cannet, éd. Dauban, II, 199, 205, 213, 245, 364. — Comme Mirabeau et Mme Roland, Mercier oppose à Voltaire, à l'homme de lettres, Rousseau, « l'écrivain moral. » (*De J.-J. Rousseau considéré comme l'un des premiers auteurs de la Révolution*, I, 2.)

(2) *Études de la nature* et fragment *sur la nature de la morale*.

(3) Peut-être faudrait-il faire une exception en faveur de l'auteur de *A history of England in the eighteenth century*. Les pages que M. Lecky a consacrées à Rousseau ne sont pas irréprochables, mais il s'y trouve des remarques exactes et des réflexions pleines de jus-

détracteurs ne l'ont bien connu : les uns et les autres l'eussent jugé autrement qu'ils n'ont fait, s'ils avaient observé la règle que Pascal s'imposait en citant les casuistes, si, comme Rousseau le demandait, chacun des passages loués ou critiqués avait été lu à sa place, avec tout ce qui précède et tout ce qui suit.

Justice se fera quelque jour. En attendant, et pour préparer une réhabilitation trop tardive, ne se rencontrera-t-il pas quelqu'un qui rende à Rousseau le service que Beuchot a rendu à Voltaire? Une statue vient de lui être élevée à Paris : mieux vaudrait, et pour lui et pour nous, une bonne édition de ses œuvres.

EDMÉE CHAMPION.

LES ÉCHELLES DU LEVANT

Impressions de voyage

L'époque la plus favorable pour visiter l'Orient, d'après Joanne et Bædeker, est le mois de mars ou de novembre. Afin d'obéir à cette sage recommandation, je suis parti en septembre, et je n'ai eu qu'à me féliciter de cette idée, qui peut paraître paradoxale. Nous avons eu chaud, très chaud, horriblement chaud même; mais quand on voyage pour son plaisir, on perd tout droit de se plaindre; puis, ce léger inconvénient a été compensé par de sérieux avantages, que je ne saurais trop conseiller aux voyageurs vraiment dignes de ce beau nom de suivre mon exemple et de ne pas écouter les conseils des ouvrages les plus recommandables.

Il en est des contrées comme des jolies femmes : pour apparaître dans tout leur éclat, les unes veulent être contemplées aux lumières des lustres et des bougies; les autres, au contraire, brillent d'un plus vif éclat à la clarté du soleil; de même, les pays demandent à être vus, non pas tous, indifféremment, à la même époque, mais chacun à un moment opportun, sous l'aspect qui les distingue de leurs voisins et leur donne un cachet particulier : la Russie, lorsque la neige couvre ses steppes et ses forêts, et l'Orient, lorsque le soleil darde ses rayons les plus ardents sur son sol dénudé; Paris seul, comme celle qu'on aime, est toujours belle et désirable, et encore n'y a-t-il que ses adorateurs, les Parisiens, les vrais, — pas ceux de Médan, — qui puissent admirer en tout temps son éternelle beauté et goûter son charme toujours pénétrant.

Nous voilà donc embarqués, un de mes camarades, adepte en matière de voyage de la même doctrine opportuniste, et moi, sur le *Mendoza*, bateau des Messageries maritimes en partance pour Smyrne.

Notre objectif était l'Égypte; mais nous avions décidé de nous y rendre par le chemin des écoliers, en faisant le grand tour et en visitant les diverses *échelles du Levant*.

Il faut reconnaître que, de nos jours, cette expédition manque totalement d'imprévu. Les naufrages sont rares dans la Méditerranée, et les îles désertes où l'on pourrait aborder sont toutes munies de conseil municipal; d'anthropophages, on n'en rencontre plus, — à deux pattes du moins; car à quatre et à mille pattes, les espèces n'en sont que trop variées et le nombre, hélas! infini. On risque bien encore, il est vrai, d'être écorché vif, mais ce n'est que par des drogmans, hôteliers et autres notables commerçants, qui, dans les deux hémisphères, payent patente au gouvernement pour avoir le droit de se livrer sur les voyageurs à de si odieuses extrémités. Dans ces conditions, ne pouvant inventer des aventures par trop invraisemblables, ni espérer passionner le lecteur par le récit de péripéties émouvantes, je me trouve dans la fâcheuse nécessité de lui dire la vérité, toute la vérité, et, à peu de chose près, rien que la vérité : louable intention qui mérite l'indulgence du lecteur.

Autrefois, les Messageries faisaient escale à Palerme et à Messine; mais, depuis que nos bons amis les Italiens ont dénoncé les traités de commerce avec la France, on ne s'arrête plus dans ces ports. Pendant quatre jours, rien ne vient rompre la monotonie de la traversée, jusqu'à notre arrivée en vue de Cérigo, l'ancienne Cythère, l'île des amoureux, où des jeunes filles autrefois allaient accomplir des neuvaines en l'honneur de Vénus. La chronique scandaleuse nous apprend que quelquefois ces théories avaient d'assez mauvaises pratiques et que trop souvent, pendant le voyage à Cythère, on faisait escale à Lesbos : il n'y a rien de nouveau sous le soleil! Enfin, après une navigation à travers un archipel dénué de toute végétation, nous jetons l'ancre devant Syra, et il nous est permis enfin de frapper du pied le plancher des vaches si justement apprécié par notre ancêtre Panurge.

I.

SYRA.

Les habitants de Syra ont joui pendant la guerre de l'Indépendance d'une détestable réputation. On les accusait de se déguiser en Turcs pour s'emparer des secours envoyés d'Europe aux Grecs insurgés, et de revêtir leur costume national pour revendre ces prises

tesse : voir entre autres les pages 357 et 363 du tome V (2e éd., intitulées : *Rousseau on property* et *Rousseau no revolutionist*. A la page 481, M. Lecky dit que le passage contre la propriété dans le *Discours sur l'inégalité* « by no means represents the true opinion of the author when he had arrived at his maturity and it loses much of its significance when it is remembered that it forms part of an argument to prove the superiority of savage to civilised life ».

à leurs concitoyens. Nous croyons à une calomnie. La seule chose certaine, c'est qu'ils gagnèrent une honnête aisance, et, en bons patriotes, utilisèrent leur fortune à embellir leur patrie : ils tracèrent des routes dans l'île, construisirent des maisons, ouvrirent des cafés, beaucoup de cafés; en un mot, s'arrangèrent de façon à faire de leur île un des joyaux de la couronne hellénique.

Actuellement, Syra est en pleine prospérité; tous les bateaux qui sillonnent la Méditerranée y font relâche, et ce va-et-vient de voyageurs donne à la ville une réelle animation. C'est déjà l'Orient, avec ces costumes bariolés et cette vie en plein air de toute une population. Vous coudoyez dans les rues des gens de tous les pays et de toutes les professions. Ici un Turc profite de ce qu'il est chez l'infidèle pour s'offrir de respectables rasades de la boisson défendue par le prophète. Là un Grec en grand costume, avec sa calotte rouge, sa fustanelle blanche plissée, ses guêtres noires, — accoutrement qui lui donne quelque ressemblance avec une danseuse à moustaches, — se promène majestueusement ou fume tranquillement son *chibouk*. Autour de vous se démènent des marchands qui, dans la langue d'Homère et de Démosthène, vous offrent leur étalage varié; ils débitent d'excellentes pastèques à la chair rosée et aux pépins noirs, d'appétissantes grenades, des grappes de raisin doré, des pâtisseries, des poissons frits et autres bonnes choses auxquelles Merlatti lui-même ne pourrait s'empêcher de goûter; mais nous ne sommes pas descendus à terre pour manger : il nous faut visiter la ville, ce qui n'est pas une petite affaire.

Syra se compose de deux quartiers, séparés par un ravin pittoresque et profond, se dirigeant tous deux du port vers la montagne sur les flancs de laquelle sont construites les maisons. Ces habitations sont munies de terrasses qui s'élèvent les unes par-dessus les autres, de telle sorte que la porte de la supérieure est au niveau de la terrasse de l'inférieure. Je n'ai pas besoin d'insister sur les nombreux désagréments que cette promiscuité doit engendrer : chacun plonge chez son voisin et assiste sans se déranger aux scènes de famille. A Syra, le fameux mur de la vie privée est à tout moment franchi et M. Guilloutet complètement inconnu. Ces maisons donnent sur des rues en pente très raide et presque partout remplacées même par des escaliers. Il est malheureux que la municipalité n'ait pas encore eu l'idée d'installer des ascenseurs, car ils seraient plus utiles que les voitures pour se promener dans la ville et monter à la cathédrale de Saint-Georges, qui se dresse au sommet de la colline; pour arriver à cette éminence, il faut des jambes de cerf et une habitude consommée de l'étuve, car l'ascension a lieu en plein soleil, et il fait chaud à Syra. Je ne sais si les habitants vont souvent accomplir dans cette chapelle leurs devoirs religieux; mais, franchement, quand ils y font leurs dévotions, ils peuvent espérer avoir gagné le ciel: ils s'en sont du moins approchés de bien près.

Le spectacle qui, de ce plateau, s'offre à vos regards vous récompense heureusement de la fatigue et vous la fait oublier. A vos pieds s'étagent les maisons de Syra qui semblent incrustées dans la montagne, le port, les quais, avec la population aux loques multicolores; et, au second plan, la mer azurée d'où émergent, enveloppés par une brume bleuâtre comme d'un voile de gaze, des îlots en nombre infini. On aperçoit Délos, Mycènes, Paros, Antiparos. Que de souvenirs dans ces noms! De chacun de ces rochers est sorti un poème, un temple, une statue; et en regardant ces rivages désolés, on partage l'étonnement de Gautier et on se demande comment tant de fable, d'histoire et de poésie ont pu tenir dans un si petit espace!

Mais le prosaïque sifflet du bateau nous arrache à la contemplation de ce panorama. Nous dégringolons quatre à quatre les escaliers et rentrons à bord sans avoir visité les fameux moulins de Syra qui se dressent sur un monticule. Gérard de Nerval, dans ses *Femmes du Caire*, affirme, avec preuves à l'appui, que ces moulins n'auraient d'autre raison d'être que de permettre aux jeunes filles de jeter par-dessus leur bonnet. Nous n'avons pas eu le loisir de contrôler ce fait; je le recommande à l'attention de voyageurs moins pressés.

II.

SMYRNE ET ÉPHÈSE.

Le matin, nous nous réveillons en rade de Smyrne; nous sommes à l'extrémité d'un immense golfe que nos livres nous apprennent être long de 54 kilomètres et large de 8. C'est une des plus merveilleuses rades du monde et une des plus sûres. De hautes montagnes couvertes de forêts s'étendent au nord et au sud, et des plaines fertiles, parsemées çà et là de coquets villages, longent les bords de la mer. Le soleil levant dore de ses rayons tout ce paysage qui donne le souvenir des lacs d'Italie, du lac de Garde principalement. Ce sont les mêmes sites et surtout la même couleur rosée de l'atmosphère. Mais la ville qui commence à apparaître devant nous, bâtie dans la vallée du Mélès et sur les flancs du mont Pagus que ses maisons semblent escalader, les minarets élégants et les cyprès gigantesques qui se dessinent dans le brouillard, nous rappellent que c'est bien en Orient que nous naviguons.

Les Messageries font escale trois jours et laissent amplement le temps de visiter Smyrne et les environs. Du quartier levantin, je ne dirai rien; toutes ces cités commerçantes de l'Orient où les Européens ont apporté avec leur raison sociale leur manière de vivre, leurs habitudes et leurs mœurs, n'ont au point de vue pittoresque qu'un intérêt secondaire. On est heureux d'y trouver le soir un lit à peu près inhabité, muni d'un moustiquaire; mais il faut, dès l'aube, abandonner ces

quais sillonnés par les tramways, ces rues pavées, bordées de boutiques à l'instar de nos villes maritimes, où circulent de vieilles calèches attelées de chevaux étiques, et il faut courir à l'aventure. On enfourche un âne d'une selle détestable, mais artistement harnaché avec des pompons rouges et bleus, décoré d'une croupière en drap, soutachée de coquillages, et l'on se dirige vers la ville turque.

Refoulée peu à peu par les étrangers, la population indigène a quitté les bords de la mer et s'est réfugiée sur le versant du mont Pagus. Là, plus de maisons en pierre, mais de misérables huttes en planches et même en terre. Les voies larges et propres ont fait place à des ruelles boueuses où se promène, mange et même dort une population de Turcs, de Grecs, de Juifs pauvres et vivant au jour le jour d'un travail exténuant et peu rétribué. C'est une grande erreur de croire que les Orientaux sont des fainéants dont la principale occupation consiste à contempler béatement la fumée de leur chibouk; malheureusement pour eux, ils ne méritent pas cette réputation de lazaroni. Quelques-uns, il est vrai, restent tranquillement dans leur échoppe, attendant le client qui viendra les visiter, si Allah le veut bien ; car jamais ils ne s'abaisseront, comme dans nos magasins, à l'attirer par des paroles caressantes et à faire l'article : mais ce sont là les favoris de la fortune.

La vie du bas peuple est loin d'être aussi sédentaire. Les uns — le plus grand nombre — sont portefaix. On les appelle des *hammals*. Ils ont sur le dos un petit coussin de cuir sur lequel reposent des étages de ballots, et ils portent pour quelques centimes pendant des kilomètres ce lourd fardeau. Les âniers, — corporation importante, — courent du matin au soir derrière leurs bêtes et les excitent de la voix et du geste. Or, comme ces montures n'ont rien de commun avec leurs frères boiteux natifs de Montmorency et filent comme le vent, toujours au galop, on comprend que leur métier soit plus fatigant que celui de nos cochers. Tous ces pauvres hères gagnent juste de quoi ne pas mourir de faim, eux et les leurs, et il ne faut pas grand'chose pour sustenter une famille : une poignée de dattes ou de figues le matin avec une galette de pain noir, comme boisson de l'eau pure; même menu le soir; pendant la journée, une tasse de café : voilà l'ordinaire commun à tous les habitants. Ils ne semblent pas, d'ailleurs, souffrir de cette existence peu enviable, et malgré les épidémies qui sévissent souvent dans ces cloaques malsains, le chiffre de la population ne diminue pas sensiblement. L'avenir y est représenté par une marmaille en guenilles, vautrée dans la boue et qui fait peine à voir. Les enfants sont livrés à eux-mêmes, et les mères ne leur donnent pas les soins les plus élémentaires de propreté. Aussi sont-ils littéralement dévorés par les mouches qui élisent domicile sur leur visage, en affectionnant le coin de la bouche et des yeux où elles se tiennent en grappes serrées et déposent des germes morbides. Les ophtalmies purulentes, les ulcères attaquent ces pauvres petits êtres ; ils perdent un œil, deux quelquefois, mais ils grandissent tout de même, et s'ils meurent, les familles trouvent qu'il leur en reste toujours assez.

A travers ce labyrinthe de petites rues, manquant à chaque pas d'écraser quelque être humain ou d'être broyés nous-mêmes contre les maisons, nous atteignons le fameux pont des caravanes où venaient camper autrefois les marchands de l'intérieur. Maintenant, ô profanation ! c'est une station de chemin de fer. Le pont est jeté sur le Mélès dont le lit, comparable à celui du Paillon, sert, comme à Nice, à faire sécher le linge qu'on a lavé ailleurs.

Le caravansérail qui s'élève sur les bords de ce ruisseau est resté le rendez-vous des troupes de chameaux qui sillonnent les rues de Smyrne. Ces animaux font, — à leur corps défendant, j'en suis sûr, — une concurrence déloyale aux *hammals* et remplacent nos camions. On les rencontre en bandes, conduits par un petit ânon que monte le chamelier, et reliés l'un à l'autre par une corde. Le dernier porte une clochette qui avertit le chef de l'escouade que personne ne s'est perdu en route. Ils marchent pesamment chargés, l'œil triste, le cou en avant et poussant de temps à autre des grognements peu harmonieux.

A l'extrémité de ce quartier s'étendent des cimetières abandonnés que nous traversons pour atteindre le mont Pagus, d'où l'on jouit d'une belle vue d'ensemble sur la ville et sur le golfe. En face de Smyrne, au bord de l'eau, le petit village de Cordelio montre fièrement ses belles propriétés où les riches négociants vont le soir se reposer des journées passées au comptoir et respirer l'air pur dans de superbes jardins ornés de fleurs odoriférantes.

Nous rentrons au port par le bazar très animé et très bruyant, mais d'une richesse contestable, et que les bourses les plus modestes peuvent visiter sans crainte de se laisser entraîner à de folles dépenses. Les marchandises proviennent, à de rares exceptions près, d'importations occidentales, et les tapis eux-mêmes, les fameux tapis de Smyrne, sont moins beaux et surtout plus chers qu'au Louvre ou au Bon Marché ; ils en arrivent peut-être ! Le plus grand attrait du bazar a malheureusement disparu de nos jours. Là, dans ce bon vieux temps que les Turcs se rappellent avec de si légitimes regrets, se débitait une denrée rare et précieuse que les gourmets s'arrachaient au poids de l'or : je veux parler des belles esclaves qui s'offraient sur une place, maintenant déserte, aux regards des connaisseurs. En notre époque moralisatrice, traqués comme de simples bookmakers, les trafiquants de belle chair humaine ont dû fermer boutique et il ne leur est permis d'écouler leurs produits que chez les pachas très en faveur et au harem impérial. Encore une indus-

trie que la civilisation a ruinée! Par compensation, cette même civilisation a élevé au milieu du quartier chrétien de somptueux édifices où l'instruction est donnée gratuitement aux petits indigènes et où des orphelins trouvent la nourriture et le coucher.

La ville parcourue en tous sens, il nous restait une journée à employer avant de reprendre la mer, et pour notre malheur, nous nous laissons entraîner à Ephèse. Pour donner une idée de cette fâcheuse excursion, je ne saurais mieux la comparer qu'à une longue et brûlante promenade dans une carrière abandonnée. C'est d'un intérêt aussi palpitant.

Tout ce qui avait une valeur artistique quelconque : statues, groupes, bas-reliefs, portique, tout a été arraché et transporté au British Museum. On a réédité dans la vallée du Caystre les exploits de lord Edgin au Parthénon, et c'est le cas de dire, en paraphrasant le vers connu du poète :

L'Anglais a passé là, tout est ruine et deuil.

Un savant archéologue, M. Wood, a écrit un opuscule où il a eu soin de noter toutes les merveilles que ses fouilles intelligentes avaient mises à jour ; mais il a oublié de dire qu'elles ne s'offrent plus, et pour cause, aux regards des voyageurs. La nationalité de M. Wood explique cet oubli volontaire.

Sur la foi de cet ouvrage, nous nous dirigeons donc un matin vers le pont des caravanes Smyrne compte deux lignes de chemin de fer qui pénètrent dans l'Asie Mineure. L'une va au nord jusqu'à Magnésie, puis tourne brusquement à l'est vers Sardes et Alachev ; l'autre au sud aboutit par Aïdin à la vallée du Méandre et à Denizlé. C'est cette dernière que nous devions parcourir.

La gare présentait une animation à laquelle nous étions loin de nous attendre. Les Turcs ont vite compris l'utilité des voies ferrées, et sont très friands de ce mode de locomotion, qu'ils considèrent peut-être, dans leur for intérieur, comme l'œuvre du démon, mais dont ils se servent cependant. Tout le monde, non sans peine, s'empile avec ses bagages et ses provisions dans des wagons de troisième, les seuls où il ne fasse pas une chaleur insupportable, et le train se met en marche à travers la vallée du Mélès, entre deux chaînes de montagnes calcaires. Cette plaine marécageuse et désolée a été assainie récemment par des irrigations et est devenue un centre de culture important ; des plantations de vignes et de maïs et de nombreux villages animent cette région, autrefois habitée seulement par la fièvre. Après un trajet de deux heures, nous nous arrêtons à Ayasoulouk, misérable village que les Grecs prétendent avoir été fondé par Justinien, et antérieurement avoir même donné asile à Saint-Jean qui y écrivit son Évangile, d'où le nom d'Ayasoulouk, corruption de αγιος λογος, parole sainte.

Les habitants n'ont pas l'air de beaucoup se préoccuper de ces brillantes origines. Leur unique métier consiste à servir de guides aux voyageurs ; ils mendient pendant la morte saison pour ne pas mourir de faim, en attendant le retour de leur clientèle. Aussi, en nous voyant, accueillent-ils avec des transports de joie cette manne qui leur tombe des wagons ; tous se précipitent sur nos pas, et c'est à grand'peine que nous pouvons nous débarrasser de cette escorte majestueuse.

Les ruines sont situées à une demi-heure de marche. Le chemin longe un ancien aqueduc où des milliers de cigognes ont élu domicile, et se dirige à travers un champ de sorgho jusqu'à l'entrée de la ville.

Éphèse, l'ancienne capitale de la confédération ionienne et pour ainsi dire la métropole religieuse de l'antiquité, s'étendait entre le mont Priou et la mer, englobant dans son enceinte une colline, le mont Coressus, sur lequel étaient construits les édifices publics. La promenade classique consiste à franchir la porte de Magnésie qui avait trois entrées : deux pour les chariots et une pour les piétons, — on vous montre à une de ces entrées, comme à Pompéi, les traces des roues sur les dalles, — et à contourner le mont Coressus par ce qui devait être les boulevards extérieurs.

Le premier monument que l'on rencontre est l'Odéon, déjà à cette époque construit dans le quartier le plus excentrique. Il n'en reste que des pans de murailles qui pourraient, d'ailleurs, aussi bien provenir d'une prison que d'une scène. Il n'y a cependant, au dire de notre guide, aucun doute sur la désignation de l'édifice.

En continuant notre excursion du côté de la mer, nous nous trouvons en présence d'amas informes que M. Wood décore de noms pompeux : là étaient situés le Forum et le Stade, plus loin s'élevait le grand théâtre sur les gradins duquel 24 500 spectateurs s'asseyaient, et où, les jours de fête, on transportait en grande pompe les statues en argent de la déesse. Le détail de ces cérémonies est gravé sur des plaques de marbre que l'on peut consulter — à Londres. On sort de la ville par la porte de Coressus et, à travers des tourbières pestilentielles, on arrive à un bas-fond où croupissent dans des eaux sales, au milieu des joncs et des roseaux, d'immenses blocs de granit, des chapiteaux mutilés et des morceaux de gigantesques colonnes ; ce sont là les derniers vestiges du temple de Diane, les seuls débris d'une des sept merveilles du monde.

Ce serait peut être ici le moment de se livrer à une longue digression philosophique sur la fragilité des choses humaines ; mais le soleil est vraiment trop brûlant et les odeurs trop nauséabondes pour donner cours à cette méditation. En réalité, sous ce ciel de feu, on n'a qu'une idée : fuir loin de ces sites désolés et de ces miasmes délétères. Cependant, avant de remonter en wagon, il faut entrer dans la vieille mosquée située non loin de la gare. Ce monument, élevé vers 1500 par Sélim sur les ruines de l'église de Justinien, est un des

types les plus parfaits de l'architecture sarrazine; des moulures exquises et des incrustations d'une finesse incomparable en décorent les murailles, et l'intérieur est orné de splendides colonnes provenant de l'édifice auquel Érostrate doit une certaine notoriété.

Cette visite terminée, nous reprenons le train pour Smyrne, et nous remontons à bord.

Eugène Richtenberger.

(A suivre.)

CHRONIQUE THÉATRALE

Odéon : *Fanny Lear*.
Paradis latin : La revue des étudiants.

Tout à la rive gauche!

L'Odéon vient de reprendre *Fanny Lear*, de MM. Meilhac et Halévy; les étudiants ont donné leur revue annuelle — *Vive la Bologne, messieurs!* — au théâtre-concert le *Paradis latin*.

***

Fanny Lear a les qualités et les défauts communs à toutes les pièces écrites par des jeunes gens. Interrogez les artistes de toutes couleurs, peintres, littérateurs, musiciens, ils vous diront que la vraie difficulté de leurs métiers, l'objet de l'éternel effort, le fruit le plus tardif des vrais talents, c'est l'art de la composition.

La jeunesse compose mal, toujours mal. Et il y a de cette maladresse — entre autres raisons d'inexpérience — deux causes qui ne varient point. Comme les débutants n'ont pas encore eu l'occasion d'utiliser la fécondité de leur veine, ils ont un ardent désir de déballer toutes leurs richesses, de faire montre publique de leur opulence. D'autre part, ils ne savent pas tirer d'une idée, sans doute par insuffisance d'observation et de réflexion, toutes les idées secondaires qu'elle renferme, qui l'étayent, qui l'encadrent. Ils bâtissent leur édifice de constructions ajoutées, de surcharges, d'appentis, en architectes néophytes qui se trouvent trop à l'étroit dans la maison élevée sur leur plan de cabinet. Ces monuments-là sont souvent pittoresques à contempler du dehors; mais quand on entre dedans, on ne s'y retrouve pas bien aisément.

C'est toute la critique qu'on peut faire de *Fanny Lear*. Ses jeunes auteurs s'étaient mis en route pour écrire une comédie légère : l'aventure d'un mari et d'une femme, brouillés pour une vétille, et qui se raccommodent en travaillant charitablement au bonheur d'autrui. Chemin faisant, comme si ce badinage était apparu à MM. Meilhac et Halévy insuffisant pour remplir cinq actes, ils ont greffé sur leur spirituelle berquinade un mélodrame très noir, une séquestration de vieillard par une de ces femmes impitoyables, inhumaines, terrifiantes, destructrices comme les forces perverses de la nature, que l'on rencontre — et c'est tant mieux — en plus grand nombre dans le monde du roman que dans la vie réelle.

On dirait que MM. Meilhac et Halévy ont craint, au temps déjà lointain où ils ont écrit *Fanny Lear*, qu'on les accusât de manquer de vigueur, qu'on les traitât en amateurs élégants, incapables de donner le frisson à leur public. Dans cette crainte, ils ont fait surgir Fanny Lear au milieu d'un brillant marivaudage, à peu près comme on tire Croquemitaine d'une armoire pour effrayer les enfants.

L'inconvénient de ce tourne-bride, c'est que le public ne prend décidément intérêt ni à la comédie ni au drame, qu'il s'attache médiocrement aux personnages de la pièce, et que s'étant arrêté de rire après le second acte, il ne se décide pas à pleurer pendant les trois autres. L'avantage de cette erreur de composition, c'est qu'elle permet de contempler sous ces deux faces le talent des jeunes auteurs de *Fanny Lear*. Les connaisseurs qui virent représenter la pièce pour la première fois durent emporter cette conviction qu'ils venaient d'applaudir deux futurs maîtres du rire et des larmes.

Nous avons aujourd'hui moins de mérite à constater que ces germes supérieurs de talent sont enfouis dans l'action un peu embroussaillée de *Fanny Lear*. Mais, quoi! la pythonisse de Delphes, elle-même, n'a-t-elle pas rendu quelques oracles après coup, probablement les plus exacts?

***

Avouez qu'on aurait tort de reprocher aux étudiants de n'avoir pas assez didactiquement composé leur revue, quand on vient d'avoir la preuve que MM. Meilhac et Halévy, présentement immortels, péchaient sur l'article dans leur belle jeunesse.

On chante toujours au quartier Latin, on y compose des couplets, souvent spirituels, toujours joyeux. Les revues ne sont qu'un prétexte à enfiler comme des perles toutes ces chansonnettes écloses un peu partout, qui ont été la gaieté de l'année. La qualité du lien importe très peu. Moins les jeunes auteurs du Paradis latin se préoccuperont de cacher les nœuds qui attachent entre eux les bouts de la ficelle, plus leurs inventions auront chance de plaire. La franchise et le sans-gêne sont les principaux mérites du genre.

J'ai regretté — il y a des gens qui regrettent toujours quelque chose — que la revue du Paradis latin ne reflétât pas plus qu'elle ne fait les mœurs du quartier des Écoles. On s'est égayé ici sur des sujets qui sont le fond de toutes les revues des boulevards, des cercles et des cafés chantants : la tour Eiffel, le décret

sur les étrangers, etc., etc. Nous étions quelques-uns qui aurions souhaité une revue plus caractéristiquement locale. Ainsi les étudiants semblent assez mal satisfaits de voir les femmes prendre leurs grades, aspirer à les détrôner au chevet des malades, à la barre du tribunal, dans les chaires d'enseignement. Pourquoi ne nous ont-ils pas montré un chœur de ces dames en bas bleus? Mais j'oublie que les étudiants donnent leur revue pour eux et non pour nous, qu'ils sont bien libres de s'amuser comme il leur plaît, et qu'on a mauvaise grâce, lorsqu'on a été invité à une fête intime, de venir conter qu'on aurait préféré un autre genre de divertissement.

Aussi bien s'est-on franchement amusé l'autre soir. Le rire s'est élevé tout de suite lorsqu'un étudiant, en habit noir, s'est avancé au bord du rideau et nous a dit :

— Mesdames et messieurs, c'est moi qui suis les trois auteurs de la revue. J'espère que nous allons nous divertir. J'ai plus d'expérience que l'année dernière : les scènes seront moins longues, les jupes seront plus courtes.

Et tout de suite voilà le rideau qui s'envole et le décor de la tour Eiffel qui apparaît. C'est une parodie de *la Tour de Nesle*. Deux dames galantes, de complicité avec le gardien de la tour, font quotidiennement jeter en bas du monument leurs amoureux d'une soirée.

Cette présence quotidienne de cadavres au pied de la tour désole le constructeur.

— Voyons, dit M. Eiffel à son employé, tâchons de nous expliquer clairement. Vous me dites qu'une seule personne a fait hier l'ascension des étages, et cependant on a retrouvé deux cadavres par terre. Expliquez-moi ça! Je sais bien que ce n'est qu'une règle de trois, mais enfin elle a sa difficulté!

L'apparition sur ces hauteurs de M. Zola, nu sous un voile de gaze, fait une heureuse diversion à ces tristes préoccupations. M. Zola vient écrire son *Rêve* tout près du ciel, loin de la *Terre* qu'il a souillée.

Puis la fantaisie des auteurs nous transporte à la préfecture de police : bureau des étrangers. Ils sont là une douzaine d'exotiques, venus pour se faire inscrire. Il y a un petit Italien, fleur de quai, colporteur de plâtres et de moulages, qui chante d'une voix fluette :

J'ai les sept sages de la Grèce
Que l'on ne m'a jamais ach'té
Ah! ah! ah!
Qui veut étrenner
Le p'tit marchand de statuettes.

Il y a un couple d'Anglais. L'employé leur demande :

— De quelle nationalité êtes-vous?

— Pick-pocket.

— Mais non! répond le camarade anglais... Anglais...

— Anglais... pick-pocket... grogne l'employé en se courbant sur son registre, c'est la même chose.

Et tout le monde rit, même le Chinois, même l'Esquimau, même le Turc, même le chef Apache en rupture de Jardin d'acclimatation, même Allmayer le faussaire, même Jack l'égorgeur, qui est venu faire une petite tournée à Paris.

Il n'y a pas eu cette année de bonne revue sans un couplet sur les pudeurs de M. Ferrouillat. La revue du Paradis latin a la sienne; elle est assez gaie.

C'est pourtant pas la coutume
D' s'en aller nu comme un ver.
Ayez n'import' quel costume
Pourvu qu' vous soyez couvert.
N' y a rien à
Faire où y' a
Rien à faire
Rien à faire
N'y a rien à
Faire où y' a
Rien à Ferrouillat.

Vous imaginez dans quel état un homme aussi pudibond peut être mis par l'apparition d'un jeune naturel des *Petites-Chiettes* — pardon, c'est de la géographie! — venant demander que le nom de son village natal ne soit point travesti en Bonlieu. — Pardon, c'est de l'histoire!

Cette chanson, un peu grasse, est une des plus spirituelles de la revue. Elle a été dite avec infiniment de grâce et de tact par Mlle Félicia Mallet. Vous ne sauriez croire avec quelle ingénuité elle nous a débité des couplets de ce genre :

N'y a jamais d' bruit sans fondement
Aux Petites-Chiettes!

Le brav' général devait avoir, lui aussi, son couplet. Il est exécuté de la belle façon dans un duo qui a été très fort applaudi. Ce sont les conseils d'une mère à ses fils qui viennent s'établir à Paris :

Si vous fait' de la dictature,
M'a dit maman,
Trompez votr' barb' dans la teinture,
M'a dit maman,
Arrangez-vous pour qu'a' devienne blonde,
M'a dit maman,
Et fréquentez beaucoup l' sal' monde,
M'a dit maman.

Pour finir, on nous a régalé d'une complainte de M. Xanroff, qui m'a ravi parce qu'elle a un bon parfum de terroir.

Il s'agit de deux étudiants qui ont passé l'année à faire la fête. Ils ont échoué à leurs examens. Les parents les renvoient avec de sévères admonestations. Ils rapportent le ferme propos de s'amender. Ils se mettent à suivre des cours; mais

Comme ils n'avaient pas l'habitude,
Sont morts tous deux au bout d'un an.



Je ne sais si la mélancolie de la musique ajoutait beaucoup de saveur à cette poésie familière, mais elle a excité l'enthousiasme des bérets de velours qui fleurissaient les banquettes du parterre et l'exultation particulière d'un chapeau mousquetaire exhaussé de plumes grises, sous lequel applaudissait de tout son cœur une authentique Mimi Pinson.

Ah! on a bien regretté l'absence de M. Renan à cette petite fête familiale.

Hugues Le Roux.

COURRIER LITTÉRAIRE

I.

« Un homme écrit un livre, roman, poème, tout ce qu'il vous plaira. Survient un autre homme, appelé critique, qui juge le poème ou le roman dans un article de journal. Quand il a écrit ainsi un certain nombre d'articles sur les ouvrages d'autrui, il les fait assembler par le brocheur, et cela s'appelle un livre. Alors un troisième homme surgit, prend la plume et disserte à son tour sur les dissertations du second : il fait la critique de la critique. Puis il vient un moment où ce troisième personnage, lui aussi, lie sa gerbe ; et voilà encore un livre fait, qui, sans les précédents, n'aurait pas vu le jour et qui sera critiqué dans un journal par un quatrième, lequel, cela va de soi, réunira ses articles en volume au bout de l'an. Il n'y a pas de raison pour que cela finisse!... »

Ainsi parlait M. Philippe Godet au début d'un article de journal que nous retrouvons dans son dernier volume (1). Car il a suivi, comme les autres, la coutume dont il s'égaye. A-t-il eu tort? Eût-il mieux fait de se rappeler le mot de son maître Marc Monnier, qui s'est gaspillé, pendant trente ans, avec tant d'insouciance, et qui disait : « Un homme de lettres doit laisser perdre ses miettes? »

En thèse générale, je crois que Marc Monnier avait raison. Dans l'espèce, je regretterais que M. Godet n'eût pas « lié sa gerbe ». D'abord, nous n'avons ni loisir, ni patience ; nous ne sommes pas assez attentifs, assez chercheurs pour faire des fouilles dans la *Bibliothèque universelle et Revue suisse*. Si la montagne veut se faire voir, il faut qu'elle vienne nous trouver sur le boulevard : ce qui est plus aisé, paraît-il, aux montagnes russes qu'aux montagnes suisses. Beaucoup de Parisiens, je le sais, tiennent peu à savoir ce que dit Genève, ce que pense Lausanne, à quoi rêve Neuchâtel. Moi, qui ne suis que Français, j'attache un grand prix à être tenu au courant de l'évolution intellectuelle d'un pays qui nous a donné Jean-Jacques et Mme de Staël, et qui, par conséquent, a changé deux fois l'orientation de notre génie national. Pour dire toute ma pensée, aujourd'hui encore, j'espère confusément que quelque chose viendra du côté de la Suisse française.

Je les connais, les Suisses français. Il n'est guère d'année où je ne passe quelques mois dans leur voisinage, et quand je ne cause pas avec eux, je les lis. Ils me rappellent les Écossais, auxquels on reproche d'avoir trop de bon sens : un bien beau défaut, n'est-ce pas? et pour lequel je donnerais de grand cœur quelques-unes de nos qualités.

Avez-vous vu arriver un vieux grand-père à une noce de bourgeois de campagne? Avez-vous remarqué sa redingote? Elle est d'une forme ancienne, mais si cossue, si confortable, si solidement cousue! Deux personnes pourraient se pendre à chaque pan sans le déchirer. Cette redingote, c'est l'esprit du pays de Vaud et du Jura suisse. Car Genève est un petit monde à part, un microcosme qui obéit à des lois de gravitation et d'attraction toutes spéciales et dont la psychologie serait juste l'opposé de ce que l'on se figure en France. Je parle de la Suisse ultra-protestante, puritaine, formaliste, rigoriste, tout ce qu'on voudra, mais admirablement intelligente. Cette Suisse-là est en train de rajeunir, sans rien perdre de sa vertu et de sa force.

M. Philippe Godet est le premier, ou l'un des premiers Neuchâtelois qui aient fait parler de lui en littérature. Il a retaillé la redingote du grand-père et s'en est fait une jaquette, en attendant qu'il aille jusqu'au veston. L'étoffe est bonne, la coupe est moderne.

On peut appliquer à M. Godet ce qu'il a écrit, avec justesse, de M. Bérard-Varagnac : « Il n'assomme pas, il n'égorge pas, il ne stupéfie pas, il ne morigène pas, il ne ratiocine pas, il ne tire pas de feu d'artifice, il ne cherche pas le fin du fin. » Chacun de ces mots, remarquez-le, est la définition exacte et cruelle d'un de nos principaux critiques. On peut chercher, le soir, entre soi, à mettre un nom sur chaque verbe : c'est un petit jeu de société pour les familles lettrées. Je reprends ma citation : « Il exprime, sans abus d'effets rhétoriques, sans prétention d'écraser ou d'étonner les humbles, le jugement d'un homme de sens et de goût sur les choses littéraires du jour. »

M. Godet sait beaucoup et ne nous fait point pâtir de sa science ; il la porte légèrement sans fatigue pour lui ni pour les autres. Il ne dit pas tout ; il devine et laisse deviner : ce qui n'est pas commun chez ses compatriotes. Il unit deux choses qui, d'ordinaire, ne vont pas ensemble : l'indépendance et la modération. Il prend d'abord des événements ou des caractères une vue si large qu'on s'étonne de la trouver ensuite si précise et si nette, et il pousse la tolérance jusqu'à la coquetterie. Ainsi il est vraiment agréable et inattendu d'entendre un protestant suisse avouer qu'il s'est trompé sur Mme de Maintenon, et que cette dame est digne « non

(1) *Études et causeries*, par Philippe Godet. — Fischbacher.



seulement d'estime, mais de sympathie » Voilà un aveu charmant et qui prédispose le lecteur le moins calviniste à des concessions réciproques !

Le paradoxe ne fait pas peur à M. Godet, bien qu'il n'en use pas. « J'aime, dit-il, le caprice avec idolâtrie. » Il est bon de dire et même de crier une semblable chose pour émoustiller les Neuchâtelois qui n'ont pas encore donné droit de bourgeoisie à la folle du logis. Mais, en réalité, M. Godet est-il fantaisiste à ce point? S'il l'était tant que cela, il ne le dirait pas si haut, il ne le saurait même pas. C'est une intelligence compréhensive, jugeuse, didactique, dans le meilleur sens du mot, plutôt qu'imaginative; mais, en même temps, humaine, cordiale, capable de rêverie et d'émotion ; par-dessus toute chose, libre et sincère.

Le morceau le plus remarquable du livre est, à mon gré, l'étude sur M[me] de Gasparin : elle est loyale et complète. Vous connaissez M[me] de Gasparin, cette brave dame, un peu folle, mais débordante d'imagination et d'originalité, dont on rit d'abord, et qu'on finit par vénérer comme une chrétienne doublée d'une artiste : une sorte de Carlyle en jupons, qui, malgré de terribles frasques, réussit à rester orthodoxe. Jamais je ne l'ai trouvée si bien comprise. Elle est là, avec les lumières et les ombres. Tout ce qu'on peut dire pour la louer est exprimé avec grâce, et tout ce qu'on peut dire pour se moquer d'elle est finement sous-entendu.

Je quitte à regret M. Godet, mais avec l'espoir de le retrouver bientôt dans une œuvre plus personnelle. En attendant, je le signale à la sympathie de tous ceux qui aiment à voir sourire le bon sens, et qui souhaitent la réconciliation de la morale et de l'art.

II.

C'est aux mêmes lecteurs que se recommande le joli livre de M. Alexandre Piédagnel, le critique bien connu, sur le peintre Jean-François Millet (1). Avec un petit dessin inédit et un autographe, il contient le récit d'une visite faite à Millet en 1864, une courte mais substantielle biographie de l'artiste, quelques pages écrites par lui, et un catalogue de ses œuvres. Ce livre servira, sans doute, de point de départ à des recherches ultérieures et sera indispensable à tous ceux qui s'occuperont de l'histoire artistique du XIX[e] siècle.

La maison où le peintre vivait, à Barbizon, avec sa femme et ses neuf enfants, était une simple maison de paysan, vaste mais sans luxe, sans aucune de ces vulgaires élégances qui annoncent le citadin en villégiature. Des rosiers blancs escaladaient les fenêtres; un manteau de lierre, de clématites, de jasmin de Virginie couvrait les murs. Dans le jardin où fleurs et légumes poussaient fraternellement, on voyait courir, dès l'aube, toute la nichée robuste et vivace. Le père, de son atelier, entendait leur gazouillis, mêlé à celui des nids et au cri de la basse-cour qui s'éveillait. Il les savait là, même quand ils se taisaient par respect pour son travail. Dans le sentiment de leur chère présence il puisait sa force, comme il puisait sa poésie dans la nature qui l'enveloppait.

Et à quelques pas, la forêt de Fontainebleau, « l'immense forêt, pleine de bruits vagues et harmonieux ou d'éloquents silences. La forêt, avec ses mille aspects, tous admirables, avec ses éclaircies souriantes, ses perspectives inattendues, ses frémissements, ses tapis de mousse soyeuse, ses genévriers d'une odeur si pénétrante, ses rochers gigantesques, bronzés par les siècles; la forêt avec ses profondeurs infinies, ses mystères impénétrables, sa majesté sereine, immuable, éternelle... La forêt si belle, si splendide à toute heure, en tout temps ! Le matin au lever du soleil, quand les rayons, filtrant au travers des branches, font des taches lumineuses sur la mousse; la nuit, argentée par le clair de lune; dès avril, avec son feuillage si tendre et les bondissements joyeux de ses hôtes; en automne, avec ses masses imposantes de verdure variée, aux teintes inimitables; l'hiver enfin lorsque siffle la bise, sombre, dépouillée, couverte de neige éblouissante ou d'un givre étincelant, et remplie de gémissements lugubres... »

On voit que la plume de M. Piédagnel vaut le pinceau de ses illustres amis. Il est plus attachant encore lorsqu'il nous conduit dans l'atelier de Millet, lorsqu'il nous rend la vivante physionomie et la conversation de l'artiste. Mais cette noble figure de Millet déborderait de mon humble cadre, si j'essayais de l'y faire entrer. Je me contente de saluer, avec une tendre vénération, ce grand philosophe sans le savoir, ce paysan qui resta paysan, ce fils de la nature qui ne voulut ni renier ni quitter sa mère!

La visite chez Millet fut publiée du vivant du peintre, et M. Piédagnel nous donne la lettre caractéristique qu'il reçut à ce sujet du solitaire de Barbizon «... Si je dis que c'est bien, ah ! c'est qu'il y est un peu question de lui ! Si, pour faire de la modestie, j'allais dire que c'est mal, cela ne semblerait à personne ni vrai ni honnête. Pris ainsi, je formulerai ainsi ma pensée; cela me paraît plein de cœur. »

Nous qui n'avons pas les mêmes scrupules que Millet, nous ajouterons : « Et plein de talent ! »

III

Louis Bouilhet publiait ses poèmes et faisait jouer ses comédies dans le même temps où Millet exposait ses tableaux. L'artiste et le poète ont eu des destins bien différents. Les toiles de l'un ont plus que décuplé de valeur; les œuvres de l'autre sont négligées des libraires et des directeurs de théâtre. M. de La

(1) *J.-F. Millet*, par Alexandre Piédagnel. — Fischbacher.

Ville de Mirmont, maître de conférences à la faculté des lettres de Bordeaux, entreprend (1) de rappeler l'attention sur le poète rouennais. Il ne se propose pas de dessiner le portrait d'un homme disparu depuis vingt ans et qu'il n'a pas connu. Cette tâche a, d'ailleurs, été remplie, en ce qui touche Louis Bouilhet, par Gustave Flaubert, dans une étude qui a tous les mérites, excepté celui de l'impartialité, et où l'auteur a prouvé que, s'il aimait très fort son ami, il ne haïssait pas moins vigoureusement ses ennemis.

Le livre de M. de Mirmont est un travail critique sur l'œuvre entière de Bouilhet, qu'il s'agit de faire remonter à une place honorable parmi les poètes du second rang. Avec tous les égards dus par le critique, qui se pose un moment sur un sujet, à l'écrivain consciencieux qui a consacré des mois de labeur à ce même sujet, j'oserai dire à M. de Mirmont qu'il n'a gagné sa cause qu'à moitié.

Admettons un instant ce singulier genre dramatique où les principaux personnages de l'histoire, représentés par de pauvres figurants, apparaissent à l'arrière-plan pour balbutier des niaiseries majestueuses. Il n'en restera pas moins, — en laissant à part l'exactitude plus ou moins grande de l'accessoire et du décor, — que chaque drame de Bouilhet renferme un énorme contre-sens historique. Pour Mme de Maintenon (dans *Madame de Montarcy*), je renvoie M. de Mirmont aux excellents volumes de M. Geffroy ; pour le Condé, de la *Conjuration d'Amboise*, à l'histoire des princes de cette maison par M. le duc d'Aumale. Pour *Faustine*, je le renvoie à lui-même et à ses judicieuses citations de M. Duruy. Je n'avais pas lu *Mademoiselle Aïssé*, le dernier des drames de Bouilhet, qui fut joué seulement trois années après sa mort. La critique, en 1872, prononça que c'était la plus faible et la plus mal venue de ses œuvres. M. de Mirmont n'est pas éloigné de la considérer comme son chef-d'œuvre. Après lecture, il m'est impossible de ne pas donner raison à la critique. Quant aux pièces modernes, telles qu'*Hélène Peyron* et *l'Oncle Million*, je ne sais si la première ferait encore pleurer aujourd'hui, mais je doute beaucoup que la seconde fît rire les jeunes « bérets » de 1889. M. de Mirmont entend que le neveu de l'oncle Million, le poète qui ne veut pas être négociant ou banquier, soit lui-même un personnage à demi ridicule. Il y a parmi nous quelques vieillards de quarante à cinquante ans qui jouissent encore de toutes leurs facultés et qui assistaient aux premières représentations de *l'Oncle Million*. Je suis un de ceux-là, et je puis assurer à M. de Mirmont que ni l'auteur ni le public n'ont jamais songé à l'interprétation, trop ingénieuse, qu'il suggère.

Faut-il porter un jugement différent sur les poèmes de Louis Bouilhet? *Melænis* m'a toujours paru une facile et brillante fantaisie de jeune homme qui imite ses maîtres sans trop les copier. Je ne connais ni les *Fossiles* ni les *Dernières chansons*, mais les citations et les analyses du jeune professeur de Bordeaux m'en donnent une idée très favorable. C'est là, sans doute, que Bouilhet a déposé le plus distingué, le plus pur de son talent.

Sous cette réserve, il me semble acquis que Louis Bouilhet a manqué surtout de force, de personnalité, de direction. Toute sa vie, — elle a été, hélas! fort courte, — il a tâtonné, il s'est cherché sans se rencontrer; il a fait beaucoup de chemin dans des voies divergentes sans s'éloigner du point de départ. Venu le dernier de son école, il n'a pas trouvé en lui l'énergie nécessaire pour réagir contre le hasard malheureux de sa naissance littéraire. Il a été au romantisme finissant ce que furent à la tragédie expirante Lemierre et Luce de Lancival.

IV

C'est un caractère commun aux écrivains célèbres de la nouvelle génération qu'ils voyagent beaucoup et loin. Voyez le vicomte de Vogüé, Maupassant, Pierre Loti, Paul Bourget ; toujours en route, par monts ou par mer. M. Paul Mariéton accompagnait, à l'automne de 1887, dans une de ces chasses aux sensations, celui des quatre que j'ai nommé le dernier. *Last, not least*, comme on dit en Angleterre. — M. Mariéton, en suivant son maître et son ami, a ramassé, lui aussi, des impressions. Il les a notées à la volée, sur son carnet, en leur donnant une forme poétique. De là le volume intitulé *Hellas* (1).

M. Mariéton n'est pas un classique : il doit bien le savoir lui-même, puisqu'il se demande spirituellement, avant de monter au Parthénon, s'il est « en état de grâce ». Et il y monte sans s'être répondu à lui-même, mais c'est moins pour y faire un acte de dévotion que pour y déposer une carte de visite. La conviction manque, et le soleil dont le poète éclaire son Parthénon est un clair de lune. Consolez-vous, monsieur, vous êtes trop rêveur, trop homme de votre temps, trop ami de Bourget pour être Grec. Ce n'est pas un Grec qui se bercerait dans vos suaves et voluptueuses mélancolies. Ce n'est pas un Grec qui écouterait « dans le vent l'illusion des cloches ». Ce n'est pas un Grec qui baiserait avec effusion le crâne d'une petite morte de deux mille ans (*Alas! poor Yorick*). Ce n'est pas un Grec qui, devant un paysage admirable, éclairé par un radieux soleil, se serait laissé prendre par une nostalgie anticipée en songeant au regret futur de ne plus voir ces belles choses.

A ce dernier trait, le public reconnaîtra le disciple de celui qui nous a apporté la « mauvaise nouvelle », et qui prêche l'Évangile de la désespérance. O les friands de

(1) *Le poète Louis Bouilhet*, par H. de la Ville de Mirmont. — Albert Savine.

(1) *Hellas*, par Paul Mariéton. — A. Lemerre.



tristesse, les ingénieux et insatiables chercheurs de souffrance! comme ils ont poussé loin l'art de gâter la vie!

AUGUSTIN FILON.

EMPEREURS ALLEMANDS

I.

M. Édouard Simon (1) continue la série de ses publications sur l'Allemagne par une histoire de l'empereur Frédéric. Dans son remarquable ouvrage sur l'empereur Guillaume, M. Édouard Simon a rencontré plus d'une fois le kronprinz, et il a apprécié sa vie publique.

Dans son dernier livre, c'est la vie privée de Frédéric III que l'auteur retrace. Il aime évidemment son sujet, et on ne saurait lui en faire un reproche, car le personnage qu'il étudie n'a rencontré en France qu'intérêt et sympathie. Le peuple français (reconnaissons ses qualités) a le don de la charité. Devant la douleur, il oublie ses rancunes; il admire l'héroïsme, sans considération de passé ou de frontières.

La vie privée des princes est toujours intéressante à étudier. A tort ou à raison, nous nous plaisons à la regarder comme une suite de sacrifices à l'étiquette. Nous sommes étonnés, dès que nous les voyons agir, penser et sentir comme les autres hommes; nous sommes ravis de rencontrer la note humaine, là où nous croyons ne trouver que convention et grimaces. C'est pourquoi nous prenons tant d'intérêt au mariage du prince Frédéric avec la princesse Victoria.

M. Édouard Simon raconte en détails cet épisode de la vie du prince; il montre comment l'amour est né dans le cœur des deux jeunes gens. Ce mariage est une idylle, et, ce qui en fait tout le charme, c'est qu'il est une idylle bourgeoise. Le prince et la princesse se sont aimés comme s'aiment les simples mortels. « Le jeune prince, écrit le prince Albert, m'a beaucoup plu. Une grande droiture, de la franchise et de l'humanité sont ses qualités marquantes. Il paraît être exempt de préjugés et très bienveillant; il se dit personnellement attiré par Vicky (nom familier de la princesse); il est probable qu'elle n'aura rien à objecter. »

La jeune personne n'avait pas encore été confirmée; et, pour ne pas troubler son cœur, on s'efforça de lui cacher les projets de mariage. Naturellement, comme dans les amours bourgeoises, la précaution fut inutile, et l'affection des deux jeunes gens déjoua tous les plans des parents. Le 29 septembre 1855, la reine note dans son journal :

« Aujourd'hui notre chère Victoria s'est fiancée au prince Frédéric-Guillaume de Prusse, qui est chez nous depuis le 14. Dès le 20, il nous avait présenté sa demande; mais, en raison de sa grande jeunesse, nous hésitions si nous devions lui en parler (à la princesse) maintenant, ou bien attendre le retour du prince. Finalement, nous nous sommes décidés pour la première alternative. Or cette après-midi, en montant à cheval le *Craignaban*, le prince a cassé une fleur blanche des prés, la lui a offerte en y rattachant, à la descente, des allusions à ses espérances et à ses désirs, qui aussitôt se sont réalisés à souhait. »

On croirait lire une scène d'Hermann et Dorothée. A côté du métier des armes, le blond jeune homme a étudié le langage des fleurs. Il est mystique et sentimental à ses heures; il reste ingénu malgré son expérience, et garde un peu de naïveté dans ses joies.

La nouvelle du mariage ne fut pas bien accueillie partout, et l'on craignait que l'empereur Napoléon ne fît des objections. Cependant les nuages se dissipèrent. Frédéric-Guillaume vint aux Tuileries; il produisit une bonne impression sur l'impératrice Eugénie, qui donne de lui un portrait fort curieux :

« Le prince est un grand et beau jeune homme, presque d'une tête plus haut que l'empereur, élancé, blond, la moustache couleur de paille, un Germain comme Tacite le décrit, d'une politesse chevaleresque, non sans quelques traits d'Hamlet. Son compagnon, un général Moltke ou un nom ressemblant, est un monsieur parcimonieux de paroles, mais rien moins qu'un rêveur; toujours attentif et attrayant, il vous surprend par les réflexions les plus frappantes. »

Le portrait se termine par un mot de la sceptique impératrice, qui fait froid quand on le relit à distance :

« C'est une race imposante que celle des Allemands. Louis dit : la race de l'avenir. Bah! nous n'en sommes pas encore là! »

Le mariage eut lieu le 25 janvier 1858. La reine Victoria est heureuse; mais, en bonne maîtresse de maison, elle se tourmente un peu; elle ne sait où donner de la tête : « Toute la maison est pleine; quel bruit et quelle agitation! » Puis vient le moment de la séparation. La reine y pensait avec effroi depuis longtemps déjà.

« Le moment affreux était venu. Nous sommes entrées toutes deux dans le salon d'audience, où se trouvaient maman et tous les enfants. Je luttais encore; mais lorsque j'ai été près de l'escalier, mon cœur a failli se rompre, et je ne pouvais plus retenir mes larmes... J'ai serré Vicky dans mes bras, je l'ai bénie et je n'ai plus su quoi lui dire. J'ai embrassé le bon Fritz et lui ai serré la main; il ne pouvait parler et ses yeux étaient remplis de larmes... Un moment

(1) M. Édouard Simon : *L'Empereur Frédéric.* — Paris, Hinrichsen, 1888.

terrible et une terrible journée! J'étais tout à fait misérable, mon cœur se déchirait à la pensée que ma chère enfant s'en allait pour si longtemps, et que tout était fini. »

Essayons maintenant de tracer, avec l'aide de M. Édouard Simon, le portrait du « bon Fritz ». Le prince aimait les arts; il était fort instruit, et il a peut-être rêvé de jouer à Berlin le rôle d'un Mécène. Pénétré des doctrines monarchiques, il aimait la liberté, au moins en dilettante. Il haïssait la guerre par-dessus tout. « Il se pliait aux exigences de sa position, à ses devoirs de prince; il était militaire avec son entourage, exclusivement militaire. Mais son esprit était avec les hommes de la science et de l'art, avec les hommes du travail, et son cœur répugnait aux rigueurs, aux ruines irréparables de la guerre. »

Il a puisé dans les leçons de la princesse Augusta, sa mère, l'amour de la paix, le culte des grandes idées. M. Édouard Simon ne pouvait pas connaître, au moment où il a écrit son livre, le Journal de Frédéric III; il aurait pu, à l'aide du *Tagebuch*, ajouter quelques lignes au portrait de l'empereur; mais il a dit l'essentiel.

Pendant la guerre de 1870, Frédéric s'efforça d'adoucir les rigueurs de l'invasion, et nous lui devons la conservation de plus d'un chef-d'œuvre de Versailles. Le 7 mars 1871, il quitta Versailles, et le 17 il rentra à Berlin. Quelles furent ses occupations, pendant le règne de son père?

On est frappé du désœuvrement de la vie du prince. L'empereur Guillaume, jaloux de conserver tous ses privilèges, centralise de plus en plus les services, et ne laisse à son fils que quelques fonctions sans importance. On a parlé de dissentiments entre le père et le fils; on a même prononcé le mot de jalousie. C'est aller bien loin : la famille royale était, quoi qu'on en ait dit, étroitement unie.

Le prince Frédéric-Guillaume se trouva cependant un peu dépaysé à Berlin. Peut-être n'approuva-t-il pas entièrement la politique du chancelier. Mais il aimait trop son père pour laisser voir son mécontentement, et il préféra renoncer à suivre les affaires de l'État. Aidé de la princesse Victoria, qui est le modèle des mères, comme elle fut le modèle des épouses, il se consacra à l'éducation de ses enfants... Tel incident de la villa Zirio semblerait indiquer qu'il fut mal payé de ses soins.

En 1878, à la suite de l'attentat qui mit en danger la vie de l'empereur, le kronprinz fut chargé de la régence; il apporta dans le Culturkampf comme dans la répression du socialisme un esprit d'humanité et de conciliation auquel on n'était pas habitué. « Je suis, disait-il partout, prêt à traiter ces difficultés avec l'esprit de l'amour de la paix et de la conciliation, qui est le produit de ma foi chrétienne... Et, puisqu'on ne peut s'entendre sur le principe, de sages moyens de conciliation, appliqués ailleurs avec succès, pourraient être employés aussi en Prusse en vue du rétablissement de la paix. »

L'année 1878 est celle du congrès de Berlin. Le kronprinz reçut les plénipotentiaires; mais il n'exerça aucune action déterminante sur les délibérations.

Lorsque l'empereur rentra à Berlin, il reprit en main le gouvernement, et le kronprinz fut rendu à ses occupations primitives. On voit qu'en somme l'action politique du prince impérial se réduisait à bien peu de chose. Quelques voyages, quelques discours officiels ne suffisent pas à remplir la vie d'un homme. Nature élevée, très souple, Frédéric-Guillaume avait accepté sans mot dire la situation qui lui était faite. Mais il a dû souffrir, avant d'arriver au scepticisme aimable, au libéralisme d'homme du monde qu'il montrait dans ses dernières années. La bonté lui est restée, avec l'amour de son pays et de ses semblables.

Le livre de M. Édouard Simon a été écrit pendant la maladie de l'empereur Frédéric. C'est là son plus grand défaut. Si l'auteur avait attendu quelque temps encore, il aurait ajouté un chapitre curieux à son livre. Il nous eût montré les incidents qui ont signalé ce règne si court. On parlait de dissentiments entre l'empereur et son ministre; le *Journal*, dont a publié des fragments, semble témoigner de ce dissentiment. M. Simon connaît à fond l'Allemagne, et nous aurions aimé à avoir son avis.

L'empereur Frédéric laissera un noble souvenir dans l'histoire. On n'oubliera pas la grandeur d'âme dont il fit preuve, l'énergie qu'il déploya, traversant la moitié de l'Europe, hâtant peut-être la catastrophe par son retour au milieu des brumes berlinoises. Cet empereur, qui n'avait qu'un souffle de vie, rédige des messages, reçoit des députations, prend véritablement le pouvoir en main, trouve le temps de manifester ses tendances libérales, de faire son épouse impératrice. Il a dépassé l'âge où l'on rêve de succès; il est « indifférent aux actions qui procurent la gloire et se préoccupe uniquement de faire de l'Allemagne le foyer de la paix ».

M. Édouard Simon a préféré limiter son sujet, et nous donner une biographie touchante de celui qu'on a appelé l'empereur-martyr. Il a réussi à écrire un livre intéressant d'un bout à l'autre. Espérons qu'il ne s'arrêtera pas là, et qu'il continuera ses remarquables études sur l'empire d'Allemagne.

II.

L'histoire proprement dite du règne de Frédéric III, M. Lavisse nous la donne dans son livre (1). L'auteur possède au plus haut degré les qualités qui font le vé-

(1) M. Ernest Lavisse : *Trois empereurs d'Allemagne*. — Paris, Armand Colin, 1888.



ritable historien. Il sait manier les documents, sans se laisser accaparer par eux. A travers la multiplicité des événements, il va droit au fait caractéristique : il le devine et le voit comme par intuition. Avec deux ou trois traits, il constitue un personnage, il donne la physionomie d'un règne. Il aime les idées générales; mais il se défie en même temps des opinions toutes faites, et il n'accepte rien sans contrôle. Avec lui, les personnages de l'histoire sont comme sur la sellette; et, de l'interrogatoire qu'ils subissent, ils sortent analysés, catalogués et classés.

Au milieu de ses études historiques, M. Lavisse n'oublie pas l'histoire de notre temps, et c'est là certainement celle qu'il préfère. Il ne faut pas lui en savoir mauvais gré; car si le passé nous appartient, le présent est à nous aussi. Ce qu'on appelle une époque historique n'est pas un laps de temps qui n'a pas eu de veille et n'aura pas de lendemain. Un siècle est solidaire du siècle qui l'a précédé; il doit assurer l'intégrité de l'héritage qu'il a reçu; il doit maintenir les traditions qui lui ont été léguées. L'étude du passé n'est donc vraiment utile, que si elle fournit des enseignements pour le présent. C'est notre temps qui doit nous toucher le plus vivement. Nous sommes à notre tour les acteurs de l'histoire; nous n'avons pas le droit de demeurer derrière le théâtre, ni de rester indifférents au drame, car c'est de nous qu'il s'agit ; ce sont nos intérêts qui sont en jeu ; c'est notre existence même qui est mise en question.

M. Lavisse fera pour les princes contemporains ce qu'il ferait pour les anciens. « Les placer dans le temps, dit-il, évaluer la force du passé qui détermine dans une large mesure les volontés, mettre en présence de cette sorte de fatalité les personnes royales, leurs idées et leurs sentiments, leur activité en partie libre, c'est le moyen assuré d'être juste envers eux. » L'auteur promet d'être juste et il tient parole.

Il ne peut se défendre d'une certaine émotion en écrivant l'histoire « des cent jours qui ont vu trois règnes en Allemagne, du trimestre des trois empereurs ». C'est qu'en étudiant l'Allemagne il pense toujours à la France. Mais cette émotion, loin d'obscurcir la vérité, l'éclaire et aide l'historien dans sa tâche. Son attention devient plus intense ; et son regard plus profond perce le voile qui dérobe aux yeux des autres une partie de la réalité présente.

L'empereur Guillaume vient de mourir; la mort, après avoir hésité entre le père et le fils, a choisi le père comme première victime; elle laisse un peu de répit au kronprinz : il sera empereur; mais son mal est incurable, et l'on sait que ses jours sont comptés. C'est un jeune homme de vingt-neuf ans qui régnera demain. La lourde couronne des Hohenzollern ne va-t-elle pas écraser de si jeunes épaules ? Que va-t-il advenir? On fait des suppositions ; on regarde, et l'on ne peut penser sans crainte au lendemain. On cherche à se rassurer; on veut trouver dans le passé des garanties pour l'avenir. On se rappelle la carrière du vieil empereur; on lui donne déjà sa place dans l'histoire.

« Guillaume Ier, empereur et roi, roi de Prusse, empereur d'Allemagne, que de choses dans ce double titre ! » Que de choses en effet ! Si nous remontons le cours de l'histoire, nous voyons d'une part un immense empire, au sens le plus vague du mot (on ne saurait dire un *État* ni une *nation*), sans limites, sans capitale, une « manifestation de la nature » vague, indéterminée, qui n'a pas même de nom. « Aujourd'hui encore les peuples européens ne s'accordent pas sur la façon de la nommer. Nous disons *Allemagne*, l'Angleterre dit *Germany*, elle-même dit *Deutschland*, terre des Teutons ! C'est l'Italie qui l'a ainsi baptisée, il y huit cents ans. »

Mais l'Allemagne possède une force vitale considérable. Elle résiste aux attaques du dehors, comme aux dissensions du dedans; l'arbre germanique prospère, grâce à l'immensité de ses racines, grâce au nombre de ses rameaux, dont chacun a sa vie propre et indépendante.

Parmi les rameaux de l'arbre allemand, il en est un qui a prospéré aux dépens des rameaux voisins; ce rameau est la Prusse. « Elle avait fait son apparition au XVIIe siècle, quand les Hohenzollern groupèrent sous leur domination des duchés rhénans, une principauté entre Elbe et Oder, un duché au delà de la Vistule. » Au milieu du chaos allemand, la Prusse est un État véritablement constitué. La paix de Westphalie, qui a ruiné l'Allemagne, a laissé à la Prusse l'intégrité de son territoire. La Prusse s'organise sous le despotisme intelligent de ses électeurs et de ses rois. Elle possédait une armée (M. Lavisse dit : la Prusse *était* une armée). Pour entretenir ses soldats, il lui fallait une bonne administration : les Hohenzollern la lui ont donnée.

Survient Napoléon : la Prusse subit l'humiliation d'Iéna et de l'occupation française. Au milieu de ses désastres, elle prend conscience d'elle-même, et relève le patriotisme allemand. Fichte prononce ses discours à la nation, pendant que le vainqueur est à Berlin. L'Université de Berlin se fonde. La philosophie, la poésie, la religion, viennent au secours de la politique. L'idée de la patrie allemande, d'un bien commun à défendre, devient plus forte que jamais.

A ce moment, celui qui fut Guillaume Ier était déjà un adolescent. Quels ont pu être ses sentiments ?

« Il avait entendu sa mère, la reine Louise, lui annoncer le désastre d'Iéna par ces simples mots coupés de larmes : « L'armée n'a pas répondu à l'attente du roi. » Il avait sangloté et prié auprès du lit de sa mère morte. Il avait connu toutes les humiliations du temps où, comme dit Henri Heine, « Napoléon n'avait qu'à siffler pour que la Prusse n'existât

plus ». Si jeune qu'il fût, il savoura la revanche. Il était dans le cortège des princes qui entrèrent à Paris triomphalement. L'état-major de son père était enragé de haine contre la France. Quels souvenirs que ceux de cette enfance et de cette première jeunesse! Ils ont peuplé le demi-siècle de vie monotone où le prince entra, après que la diplomatie de l'Europe réunie à Vienne en 1815 eut tiré le rideau sur le drame gigantesque. »

Durant un demi-siècle en effet, la Prusse hésite à prendre la direction morale et effective de l'Allemagne; elle semble reculer sous les règnes de Frédéric-Guillaume III et de Frédéric-Guillaume IV, ce souverain du Nord, entiché d'architecture grecque et qui « bâtissait à Postdam des portiques de marbre sous le ciel gris, ornés de statues classiques, auxquelles fe passant a envie de jeter une fourrure ».

Cependant le prince Guillaume languissait dans l'inaction. Un hasard le fait roi de Prusse; il gagne la bataille de Sadowa. On sait le reste.

« Le principat de l'empereur-roi Guillaume est le moment de l'histoire où l'armée prussienne, après avoir agrandi la Prusse, a donné à l'Allemagne la seule forme d'unité qu'un Hohenzollern fût capable d'imaginer, celle d'un empire militaire.

« L'incohérente Allemagne du moyen âge est aujourd'hui répartie en compagnies, bataillons et régiments. Son général en chef, dont le quartier est à Berlin, lui donne à son gré la paix ou la guerre. »

Ainsi l'Allemagne prussienne est arrivée à son *summum* de puissance. Est-ce à dire que cette puissance n'ait rien à redouter? M. Lavisse ne le croit pas. L'unité politique est faite: mais l'Allemagne monarchique, unie pour la guerre, demeure divisée dans la paix. Elle souffre de tous les maux dont souffre l'Europe contemporaine; elle a en outre ses maux particuliers.

« Le principat de l'empereur-roi Guillaume est le moment de l'histoire où l'Allemagne, toute joyeuse de son unité, tout éprise de sa grandeur, et reconnaissante envers le prince qui la lui a donnée, mais travaillée par les passions qui hantent l'âme des peuples nobles, a commencé la lutte contre l'esprit militaire et autoritaire de la Prusse.

« Cette lutte n'est pas près de finir. Elle aura ses temps d'arrêt et ses armistices, puis elle reprendra. L'issue définitive est le secret de l'avenir. »

Cet avenir, on peut se faire une idée de ce qu'il eût été, si l'empereur Frédéric III avait vécu. Celui-ci, soumis à l'influence de l'impératrice Victoria, épris des doctrines anglaises, aurait sans doute combattu la politique réactionnaire du chancelier. Il eût assuré la liberté des élections, introduit le dogme de la responsabilité ministérielle. En un mot, il eût tenté de faire de l'Allemagne prussienne un État moderne.

Mais M. de Bismarck était bien décidé à défendre son œuvre. Bonne ou mauvaise, elle avait coûté assez cher, pour qu'on ne risquât pas de la détruire. « L'unité d'abord, la liberté ensuite », disait-on en 1866. « A quoi bon la liberté, a-t-on dit plus tard, puisque tout marche bien sans elle? » La liberté, c'était le réveil de l'opposition et du particularisme. C'était la destruction de l'ordre actuel. Les libéraux allaient donc trouver un appui dans l'empereur lui-même! Frédéric allait donc être « un empereur dans l'opposition » !

Dès le début de ce règne si court, on escompte la mort de Frédéric; discrètement d'abord, ouvertement ensuite, on appelle le jour où l'on sera débarrassé de l'*Anglaise*. Le prince impérial est plus pessimiste à l'égard de son père que les médecins eux-mêmes. Dans un toast désormais célèbre, il prononce l'oraison funèbre avant la lettre de l'empereur Frédéric.

Certes, ils auront une lourde responsabilité devant l'histoire, ceux qui ont provoqué ces scandales.

« S'il y a eu à Berlin, dans les premiers jours de mars, au moment où la mort hésitait entre le père et le fils, un observateur capable de lire les consciences sur les visages, comme faisait à Versailles Saint-Simon pendant l'agonie du dauphin, je voudrais avoir avec lui une heure d'entretien. Je lui demanderais de me raconter les phases du combat qu'ont livré dans telle ou telle âme les sentiments naturels de respect, d'affection, de pitié, avec les sentiments, naturels aussi, d'égoïsme et d'ambition. Je voudrais savoir de lui de quelles raisons on se paye pour souhaiter la mort d'un homme, et quelles sont les mystérieuses confidences que l'on se fait à soi-même, les parts respectives de l'amour du bien public et de l'amour de soi. »

Des trois empereurs dont M. Lavisse esquisse le portrait, le moins connu était Guillaume II. Celui-là était un véritable Hohenzollern; il aurait pu être le fils du roi-sergent. Il a de la maison les habitudes d'ordre et de discipline, le goût des choses militaires; il en a aussi la dureté.

Né en 1859, il appartient à la nouvelle génération allemande, à la génération qui fut élevée dans la haine de la France et de la civilisation française. On peut dire qu'avec les enfants de Frédéric III fut inauguré un nouveau régime d'éducation royale. Autrefois, on voulait en Prusse que les princes fussent des hommes du monde, en même temps que des soldats. On se faisait à Berlin de l'homme de cour un idéal assez bizarre, mélange d'étiquette importée et de bourgeoisie indigène. Louis XIV et la cour de France ont empêché plus d'un Hohenzollern de dormir. Guillaume II sera un véritable Allemand; il apprendra le français, parce qu'il est obligé de parler la langue diplomatique. Mais là s'arrêtera l'influence française.

En 1874, nous le trouvons avec son frère Henri au gymnase de Cassel. Cet honneur décerné aux Hessois



annexés était sans doute une compensation qu'on leur ménageait. A cette époque déjà, le prince Guillaume avait une haute idée de lui-même et de la dignité royale, et « il savait ôter à ses compagnons toute velléité de familiarité ».

Quelle fut dans cette éducation l'influence paternelle? Sans doute elle fut peu considérable; ou du moins les conseils du kronprinz furent peu suivis, car jamais fils ne ressembla moins à son père. L'idéal que le jeune homme avait sans cesse devant les yeux était son grand-père. Comme lui, il aime son armée pardessus tout, et les paroles que lui adressait l'empereur Guillaume n'ont point été perdues. « Tu arrives à la jeunesse dans une grande époque, et tu as en ton père un honorable exemple de l'art de conduire les guerres et les batailles. Mais tu trouveras dans le service que tu vas commencer des choses en apparence insignifiantes et qui te surprendront. Sache bien que, dans le service, rien n'est petit. Chaque pierre qui sert à bâtir une armée doit être exactement façonnée, si l'on veut que la bâtisse soit bonne et solide. »

En même temps il prend plaisir à la vie d'étudiant; il passe deux ans à l'Université de Bonn et se fait inscrire dans un corps célèbre, la *Borussia*. Il suit et favorise les mouvements nationalistes des étudiants, et « il a dû regretter de ne pas emporter comme souvenir de l'Université quelque balafre. » Aujourd'hui encore, la *Borussia* de Bonn et la *Borussia* de Berlin le comptent parmi leurs anciens.

L'empereur Guillaume II, Allemand par son éducation, Allemand par ses goûts, est encore Allemand par son mariage. Il a épousé la princesse Augusta-Victoria, fille de Frédéric, duc de Schleswig-Holstein.

« La princesse est le type de la jeune femme allemande. Par là, sans doute, elle a conquis le cœur de son fiancé. Lui aussi, le prince, voulait être tout Allemand sous les espèces prussiennes... Je suppose que l'autorité prise par sa mère dans la maison ne lui plaisait pas. Il a voulu épouser une Allemande, et qui consentît à n'être qu'une femme et qu'une mère. Les plaisants s'égayent aux dépens de la princesse, parce qu'elle fait ses confitures et ses conserves. Le prince préfère chez une femme le talent de faire des confitures à l'aptitude à discuter les constitutions. L'Allemagne, qui s'accorde à mettre toute la puissance du côté de la barbe, lui donne raison. »

Durant ces dernières années, les jugements les plus divers avaient été portés sur Guillaume II. L'attitude qu'il s'était donnée ou qu'on lui avait prêtée, tant à San-Remo qu'à Berlin, excitait la défiance des uns, tandis que les autres l'excusaient. Comme toujours l'un et l'autre avaient raison.

Ce n'est pas avec des racontars qu'on écrit l'histoire. Aussi M. Lavisse va-t-il directement aux faits et aux témoignages écrits. Guillaume II, empereur, nous le connaissons par ses proclamations. L'auteur a eu l'idée de réunir à la fin de son livre les messages et proclamations des deux derniers empereurs. Ce sont des pièces justificatives, des documents que le public laisse perdre avec le journal qui les lui apporte, mais que l'historien relève avec soin. On les lira avec intérêt; mais on lira avec plus d'intérêt encore l'étude minutieuse que M. Lavisse en a donnée, ainsi que les conclusions qu'il en tire.

« Frédéric III était un roi de Prusse qui allait vers l'Allemagne »; Guillaume II est un Prussien. Il est fier d'être empereur allemand; il est plus fier encore d'être roi de Prusse. Il ne conçoit pas l'Allemagne sans l'hégémonie prussienne; ce sont les traditions prussiennes qu'il maintiendra, qu'il imposera à l'Allemagne. Point de crainte que sous son règne la Prusse ne se confonde avec l'Allemagne, et ne soit absorbée par elle.

Le premier acte de l'empereur Guillaume II a été une victoire sur lui-même. Il est né autoritaire et belliqueux. Il promet cependant de faire tous ses efforts pour maintenir la paix, et il est sincère dans ses promesses. On peut se fier à lui. « Il est homme d'honneur et très fier; il n'entre point dans l'histoire par des tromperies. » Ce qu'on voudrait trouver chez lui, c'est la note du cœur, c'est l'émotion qui circulait à travers les proclamations de Frédéric III. Là où le père parlait en homme, le fils cite la Constitution.

Guillaume II maintiendra le *statu quo*. M. Lavisse semble lui en faire un crime. C'est, croyons-nous, trop s'attacher à un mot dit en passant. Le nouvel empereur est jeune, et il ne pouvait pas arriver au trône avec un programme de gouvernement essentiellement nouveau. En déclarant qu'il maintiendra le *statu quo*, il fait preuve de modestie, et tout le monde lui en sait gré. Que penserait-on d'un prince de vingt-neuf ans qui ne rendrait pas hommage au passé, qui rougirait d'être un continuateur ?

M. Lavisse eût souhaité un empereur d'Allemagne qui reniât le passé. Que peut-on espérer, dit le clairvoyant historien, que peut-on espérer « pour l'Allemagne, d'un régime politique où le droit divin et le droit moderne essayent de s'accorder dans l'indivision; pour l'Europe, du système étrange où l'armement à outrance est réputé la condition indispensable de la paix »? Sans doute nous donnons raison à l'auteur et nous applaudissons de tout cœur; comme lui, nous voudrions voir mettre un terme au régime barbare qui nous épuise. Mais cet idéal que nous rêvons, Guillaume II, roi de Prusse, ne saurait le concevoir, encore moins le réaliser. Un roi n'est pas, ne peut pas être un philosophe; il est conservateur en venant au monde.

Est-ce à dire que le règne de Guillaume II, tel qu'il s'annonce, promette un riant avenir? Personne n'y songe. « C'est un régime sévère qui a commencé à Charlottenbourg le 15 juin de l'année 1888, et il faudrait s'armer le cœur en guerre, si l'histoire ne nous

apprenait que les promesses et les menaces des avènements sont quelquefois démenties par les règnes. »

Ne perdons point courage; ayons foi dans l'avenir. « La réflexion, la pratique du gouvernement, les difficultés mêmes qu'il y rencontrera, la maturité qui va s'achever persuaderont à l'empereur Guillaume II que sa tâche est tout autre que celle de ses ancêtres. » Telle est la conclusion de M. Lavisse. C'est bien trois empereurs qu'il nous fait connaître ; c'est en même temps le jeune empire d'Allemagne, à une époque critique de son histoire. « Le lecteur ne trouvera pas dans ce volume une parole de haine. Puisqu'on dit que la haine est aveugle, il ne faut pas la prendre pour guide dans notre chemin malaisé. »

M. Lavisse a pris sa conscience pour guide: il n'a point fait fausse route, et il a rencontré la vérité.

Maurice Potel.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Sénat. — Le 18, vote en seconde lecture du projet de loi relatif au colmatage de la Crau et au dessèchement des marais de Fos. M. Merlin donne lecture de son rapport sur l'élection sénatoriale de la Creuse qui conclut à l'invalidation. Adoption en deuxième délibération du projet de loi portant approbation de la convention franco-belge relative au raccordement des chemins de fer de Roubaix avec les lignes belges. L'ensemble de la proposition de loi de M. Lisbonne tendant à rendre justiciables des tribunaux correctionnels les délits d'injures par voie de la presse est voté par 207 voix contre 62.

Le 19, sur le rapport de M. Margaine, on vote à l'unanimité le projet de loi portant création de deux nouveaux bataillons d'infanterie légère d'Afrique.

Le 21, discussion de l'élection de M. Sauton dans la Creuse, qui est invalidée.

Chambre des députés. — Le 18, en attendant la constitution du nouveau ministère, la Chambre, par 292 voix contre 262, s'ajourne au lendemain.

Le 19, M. Barodet demande la discussion du projet de loi sur les octrois ; mais la Chambre renvoie la séance à jeudi.

Le 21, M. de Douville-Maillefeu propose l'ajournement à huitaine; mais la Chambre décide de se réunir samedi.

Intérieur. — M. Méline, président de la Chambre, chargé de former un nouveau cabinet, n'ayant pu aboutir dans ses négociations, le Président de la république s'est adressé à M. de Freycinet, puis à M. Tirard, qui a constitué le nouveau ministère ainsi qu'il suit : Intérieur, Constans; finances, Rouvier; justice, Thévenet; instruction publique, Fallières; guerre, de Freycinet; marine, amiral Jaurès; travaux publics, Yves Guyot; affaires étrangères, Cambon ou Decrais. M. Tirard, président du conseil, garde le portefeuille du commerce et de l'industrie, avec les postes et télégraphes.

Académie française. — Le 21, réception de M. Jules Claretie, administrateur de la Comédie française, élu en remplacement de Cuvillier-Fleury. M. Ernest Renan a répondu au récipiendaire.

Angleterre. — M. O'Brien, député irlandais, a été condamné de nouveau à six mois de prison pour avoir appuyé le plan de campagne de la Ligue nationale, ce qui porte à dix mois l'ensemble de ses condamnations. M. James Carew, député, a été condamné à quatre mois de prison, pour les mêmes motifs. — Sir John Kinloch, libéral gladstonien, a été élu député dans le Pertshire-oriental, en remplacement de M. Menzies, autre gladstonien, décédé, par une majorité de 1,716 voix, contre M. Boase, unioniste.

Allemagne. — M. d'Oehlschlœger, président du tribunal supérieur de Brandebourg, est nommé secrétaire d'État au ministère de la justice de l'empire.

Autriche-Hongrie. — Des démonstrations tumultueuses ont eu lieu à Buda-Pesth contre le ministre Tisza; elles ont provoqué à la Chambre des députés diverses interpellations. L'opposition a organisé contre le ministre une imposante manifestation dans laquelle la police s'est abstenue d'intervenir.

Roumanie. — La Chambre des députés vote la mise en accusation du ministère Bratiano qui avait été combattue par le gouvernement.

Italie. — La Chambre a discuté la motion Bonghi relative aux récents troubles de Rome. M. Bacarini a déclaré qu'il ne saurait donner un vote de confiance explicite à M. Crispi. M. Nicotera a déposé un ordre du jour qui blâme l'imprévoyance du gouvernement et l'invite à maintenir l'ordre sans violer les lois constitutionnelles. M. Crispi a répliqué en défendant la politique intérieure et extérieure du cabinet.

Espagne. — Le gouvernement vient d'adhérer à la convention organique de la neutralisation du canal de Suez.

Nécrologie. — Mort de M. Penchinat, premier président de la cour d'appel de Montpellier ; — de M. Mègre, ancien député monarchiste du Finistère ; — de M. Maignien, ancien professeur de Faculté ; — du comte François Clary, sénateur du second empire ; — de M. Germanes, ancien représentant du peuple ; — de M. Meynier, ancien bâtonnier du barreau de Marseille ; — du comte des Dorides, publiciste italien ; — de M. Songeon, sénateur de la Seine ; — de M. Lerambert, inspecteur général de l'instruction publique ; — de M. Garcias, attaché à la légation de Colombie à Paris ; — du général Villacampa, célèbre révolutionnaire espagnol ; — du feld-maréchal autrichien Abele ; — du peintre allemand Guillaume Freyer, de Dusseldorf ; — de M. Blanchard, ancien bâtonnier du barreau de Marseille ; — de M. Ludovic Carrau, maître de conférences à la Sorbonne.

Obsèques de Ch.-F. Lerambert

DISCOURS DE M. GEORGES PERROT.

Le dimanche, 17 février, une foule attristée et recueillie conduisait à sa dernière demeure M. Lerambert, maître de conférences à l'École normale supérieure, examinateur d'admission à l'École navale pour l'anglais, la géographie et l'histoire, professeur à l'École des ponts et chaussées et à l'École du génie maritime. Amis particuliers, collègues, élèves de ces diverses écoles, dont chacune était d'ailleurs représentée par son directeur, tous étaient venus lui rendre un suprême hommage; le ministre de la marine avait délégué un des officiers attachés à sa personne. Au cimetière, M. Georges Perrot a pris la parole et a essayé de fixer les principaux traits d'une physionomie qui, pour la plupart

même de ceux qui avaient fréquenté M. Lerambert, avait toujours gardé quelque chose d'énigmatique et d'un peu mystérieux. Nous reproduisons cette allocution :

Messieurs,

M. Charles-François Lerambert, que nous venons de perdre, a débuté à l'École normale, en janvier 1882, comme suppléant de mon ancien maître, M. Whitcomb, et, au mois d'octobre de la même année, il le remplaçait comme titulaire de la conférence d'anglais; il avait donc alors plus de soixante-deux ans. On eut bien vite apprécié à l'École la précision et la sûreté de son enseignement, qu'il a continué sans interruption jusqu'à la fin de la dernière année scolaire; mais si l'on devinait, à certains mots, à certaines vues, que les connaissances du maître dépassaient de beaucoup celles qui lui étaient nécessaires pour suffire à sa tâche, personne peut-être ne soupçonnait l'étendue et la variété de ses connaissances. Il y a partout, même dans les corps dits savants, des gens qui se font honneur de ce qu'ils ne savent pas ou de ce qu'ils savent mal. M. Lerambert était du petit nombre de ceux qui, comme pour rétablir l'équilibre, n'aiment pas ou du moins ne tiennent pas à montrer tout ce qu'ils savent. Si j'ai fini par m'en douter, je le dois aux confidences de quelques-uns de ses compagnons de jeunesse, tels que MM. Joseph Bertrand, Zeller et Tardieu, à celles surtout de M. Taine, qui avait pour notre cher collègue une estime singulière et un attachement dont il lui a donné des marques jusqu'à la dernière heure. Dans la longue et cruelle maladie qui nous l'a pris, il le visitait tous les jours, lui tenant compagnie, causant avec lui, réussissant parfois à réveiller, malgré la souffrance physique, toute la curiosité de son esprit.

M. Lerambert, quoiqu'il ne fût membre d'aucune académie, était un des hommes les plus instruits de son temps. Aucune des grandes parties du savoir humain ne lui était étrangère. Il avait, dans les années voisines de la révolution de Février, étudié avec passion les questions sociales et les systèmes qui prétendaient résoudre l'insoluble problème; mais ses prédilections étaient surtout pour les études de mathématiques et de linguistique. Il avait poussé les premières assez loin pour avoir sur les méthodes des idées qui lui étaient personnelles, idées que les hommes les plus compétents trouvaient plaisir et profit à discuter. Les œuvres des grands mathématiciens du siècle dernier lui étaient familières. La linguistique avait été pourtant son occupation favorite, et, pour ne pas tomber dans le lieu commun et dans les théories creuses, il avait commencé par apprendre les langues; il en lisait une quinzaine, dont le russe et le hongrois, l'hébreu et l'arabe. La famille des langues germaniques avait surtout été pour lui l'objet de recherches longues et approfondies; il savait l'allemand aussi bien que l'anglais.

On se demandera comment, ayant amassé tant de faits et doué d'un esprit vigoureux qui aimait à les classer et à en trouver la loi, Lerambert n'a rien écrit qu'un volume de vers publié il y a une quarantaine d'années, et dont ceux qui l'ont lu vantent la grâce élégiaque et la rêveuse tendresse. Ce que conjecturaient, plutôt qu'ils ne le savaient, ceux mêmes qui l'avaient vu jeune ou qui, plus tard, avaient réussi à pénétrer dans son intimité, c'est que sa vie ne s'était pas disposée et n'avait pas tourné comme il l'aurait souhaité. Elle avait été troublée, à un certain moment, par des chagrins que sa fière discrétion ne révélait pas même à ses meilleurs amis. Il s'était résigné; peu à peu cette résignation du stoïcien l'avait conduit à se détacher de tout ce que désire et ambitionne le commun des hommes, même de la joie que l'on éprouve à exposer et à imposer au public ses découvertes et ses idées. C'était assez pour lui que quelques hommes éminents lui rendissent justice. Il avait d'abord parlé, me raconte-t-on, de présenter en deux volumes le fruit de ses réflexions sur la science du langage; puis il s'était rabattu sur un volume qui, avec sa concision forcée, ne s'adresserait, il l'avouait lui-même, qu'à un bien petit nombre de lecteurs; mais, d'année en année, il devenait plus indifférent au succès et moins soucieux de publicité; il se retirait davantage en lui-même. D'ailleurs le travail de rédaction, pour lequel il n'avait jamais eu de goût, lui serait devenu de plus en plus difficile; pour avoir le courage d'écrire, il faut avoir commencé jeune. C'est ainsi que nous n'avons pas et que nous n'aurons jamais ce volume unique, qui devait résumer l'effort d'un esprit vraiment original et les pensées choisies d'une longue vie qu'avait remplie un travail obstiné.

Lerambert ne vivra donc que dans la mémoire de ses élèves et de ses amis. Ce qui leur rendra ce souvenir cher et précieux, ce ne sera pas seulement l'idée qu'ils conserveront de la distinction et de la portée d'une intelligence qui n'a pas donné publiquement sa mesure, ce sera aussi tout ce qu'ils savent, tout ce qu'ils se redisent entre eux de l'exquise bonté de cet homme que quelques-uns prenaient, sur l'apparence, pour un misanthrope un peu farouche. Cette bonté, j'en connais plus d'un exemple touchant; mais il convient d'être discret devant la tombe de celui dont toute la vie a été, malgré la tendresse de son cœur, un modèle de digne et un peu hautaine réserve.



Ludovic Carrau

Nous avons la douleur d'apprendre la mort de Ludovic Carrau, un des plus brillants élèves de l'École normale, un des professeurs les plus en vue de notre haut enseignement, et l'un des collaborateurs les plus appréciés de la *Revue*.

Ludovic Carrau était entré à l'École avec la promotion de 1861, qui est déjà éclaircie par la mort d'Albert Dumont, G. Franck, Brochot, Schérer.

Après avoir occupé la chaire de philosophie dans plusieurs lycées, puis à la Faculté des lettres de Besançon, il fut appelé à la Sorbonne comme maître de conférences, puis il fut nommé directeur des études philosophiques et, l'année dernière, professeur adjoint.

Les questions relatives à l'enseignement des jeunes filles lui inspiraient un vif intérêt : à ses cours de la Sorbonne s'ajoutèrent bientôt des leçons pour elles; il fut aussi membre du jury de l'agrégation de cet enseignement et, professeur ou juge, montra les mêmes qualités de clarté, de bienveillance et de tact.

Parmi ses principaux travaux, nous citerons :

Exposition critique de la doctrine des passions dans Descartes, Malebranche et Spinoza, 1870;

La Morale utilitaire, exposition et critique des doctrines qui fondent la morale sur l'idée du bonheur, 1875 (ouvrage couronné par l'Académie française et l'Académie des sciences morales et politiques);

Étude sur la théorie de l'évolution au point de vue psychologique, religieux et moral, 1879.

La Conscience psychologique et morale dans l'individu et dans l'histoire, 1888.

Les Preuves de l'immortalité de l'âme dans le Phédon, 1888.

La Philosophie religieuse en Angleterre depuis Locke jusqu'à nos jours, 1888.

De l'Éducation, précis de morale pratique, 1889.

Il avait traduit les deux ouvrages de Flint sur la philosophie de l'histoire en France et en Allemagne.

Il avait donné des études remarquées à la *Revue des Deux Mondes*, à la *Revue philosophique*, à la *Revue bleue*, et des éditions classiques de plusieurs œuvres d'Aristote, Platon, Sénèque, Descartes.

Ces nombreux travaux portent tous la marque d'une érudition sûre et étendue; ils témoignent d'une heureuse alliance d'attachement raisonnée aux grandes traditions et d'intérêt curieux et sympathique pour les recherches des écoles modernes, d'une clarté, d'une simplicité, d'une probité philosophique à laquelle ses adversaires même se plaisaient à rendre hommage, enfin d'un talent de style qui ajoutait un prix singulier à ses moindres productions. Comme professeur, il excellait à expliquer les textes anciens en humaniste autant qu'en philosophe; il avait un goût très sûr et un esprit ouvert et bienveillant, qui lui donnaient sur les étudiants une autorité incontestée. Il enseignait avec une rare élégance, et sa discussion dans les soutenances de doctorat était d'une solidité, d'une finesse et d'une rigueur de dialectique qui n'avait d'égale que son exquise courtoisie.

Il a suffi d'un refroidissement pour l'enlever, en quelques heures, à l'affection de sa famille, de ses camarades, de ses collègues et de ses élèves de la Sorbonne.

La sûreté de ses relations, le tour charmant de son esprit, sa nature douce et aimante lui avaient assuré de fidèles amitiés et des sympathies universelles comme les regrets qu'il laisse après lui.

Mouvement de la librairie

Nouveautés du mois de février :

HISTOIRE, BIOGRAPHIE. — *Lettres inédites de Talleyrand à Napoléon* (1800-1809), publiées avec introductions et notes par Pierre Bertrand (Librairie académique); — *la Conquête de l'Algérie*, deuxième partie (1841-1847), par M. Camille Rousset (Plon-Nourrit); — *Histoire de la faculté de médecine de Bordeaux*, par le Dr Pery; — *Camille Desmoulins*, par Félix Godart (Dentu); — *François Mignet*, par Édouard Petit (Librairie académique); — *Trésor de chronologie, d'histoire et de géographie*, pour l'étude et l'emploi des documents du Moyen Age, par le comte de Mas-Latrie, membre de l'Institut; — *Pierre du Moulin*, par Gédéon Gory; — *les Religionnaires des diocèses de Nîmes, Alais et Uzès*, par F. Rouvière (Fischbacher); — *État de la France en 1789*, par Paul Boiteau; — *Ambassade en Turquie de Jean de Gontaut-Biron* (1605-1610), documents publiés par le comte Th. de Gontaut-Biron; — *le Secret de l'empereur*, correspondance confidentielle de 1860 à 1863, publiée par L. Thouvenel; — *Deuxième armée de la Loire*, par le général Camô (Dentu).

PHILOSOPHIE. — *Les Lois de la nature dans le monde spirituel*, par H. Drummond, traduction Sanceau (Fischbacher); — *Essai sur la méthode en métaphysique*, par Paul Dubuc; — *Éléments de sociologie*, par Combes de Lestrade; — *Études de science réelle*, par Putsage; — *la Morale d'Aristote*, par Mme Jules Favre.

PAYS ÉTRANGERS, VOYAGES. — *États et nations de l'Europe autour de la France*, par Vidal-Lablache (Delagrave); — *la Mission française évangélique au sud de l'Afrique*, par Th. Jousse; — *Siam et les Siamois*, par l'abbé S. Chevillard; — *la Brèche aux buffles; Un ranch français dans le Dakota*, par le comte de Mandat-Grancey; — *Excursion en Turkestan et sur la frontière russo-afghane*, par le comte de Cholet.

LITTÉRATURE, POÉSIES. — *Études de critique scientifique Écrivains français*, par Émile Hennequin (Librairie académique); — *Calvin hébraïsant*, par A. Baumgartner; — *le P. Lacordaire*, par le duc de Broglie; — *Figures de femmes*, par Paul Deschanel; — *De la terre aux étoiles*, par George Hesbart; — *Poèmes du soir*, par Frédéric Bataille; — *Chansons pour toi*, par Claude Couturier (Charpentier); — *Poésies posthumes*, par Gaston de La Faye; — *Rêves et visions*, par Daniel Lesueur; — *Pastels*, par Paul Bourget; — *Chants et chansons* de Paul Avenel (Maison Quantin).

ROMANS. — *Décapitée*, par F. du Boisgobey; — *Compromise*, par Brada (Plon-Nourrit); — *Amour coupable*, par J. Marni (Ollendorff); — *les Belfield*, par miss Braddon, traduction de G. Mellor (Maison Quantin); — *la Linda*, par Alfred Sirven; — *la Dame de l'île*, par Auguste Lepage; — *Pour être riche*, par Manoel de Grandfort; — *la Cartomancienne*, par Auguste Dumont; — *Mariage d'inclination*, par Henri Datin; — *Chair à plaisir*, par Jules de Gastyne; — *les Aventures de Babolein*, par E. Colombey; — *la Maîtresse de l'Italien*, par Louis Thinet (Dentu); — *le Cœur des femmes*, par Jules Lermina; — *le Député Ronquerolles*, par Hippolyte Buffenoir; — *Amour breton*, par Charles Le Goffic; — *l'Épousée*, par Henry Rabusson; — *l'Alcyone*, par Pierre Maël; — *Une vipère*, par Pierre Salles; — *Marie Fougère*, par ***; — *le Roi de Paris*, par Louis Létang; — *Père Marc*, par Ernest Ameline; — *Mademoiselle Jaufre*, par Marcel Prévost; — *Deux criminels*, par Bertol-Graivil; — *la Belle Olga*, par Alexis Bouvier (Marpon-Flammarion); — *le Divorce de Juliette*, par Octave Feuillet; — *Un premier amant*, par Armand Silvestre; — *le Trésor des Gomélès : I. le Comte Amaury; II. Fatima*, par A. Mathey; — *Un couple*, par Jacques Madeleine; — *la Surintendante*, par Abel Hermant; — *Norine*, par Ferdinand Fabre (Charpentier).

DIVERS. — *L'Année politique, 1888*, par André Daniel; — *l'Hôtel Drouot en 1887-1888*, par Paul Eudel; — *les Gens de mer*, par Léopold Pallu de la Barrière (Charpentier); — *les Canaux*, par H. de Font-Réaux (Hetzel); — *la France en 1889*, par le comte de Chaudordy; — *la Marine militaire* par E. Weyl (Plon-Nourrit); — *les Cafés concerts*, par André Chadourne (Dentu); — *Méhul, sa vie, son génie et son caractère*, par Arthur Pougin; — *Mimes et pierrots*, par Paul Hugounet (Fischbacher); — *François Coppée*, par M. de Lescure; — *le Livre des vingt et un*, par les écrivains contemporains; — *Taureaux et mantilles*, par Léon de Rosny; — *Parisiens et Parisiennes en déshabillé*, par Zed; — *Paris sur scène*, par Saint-Mor; — *Promenades d'un homme de lettres*, par Charles Monselet; — *Suez et Panama, une solution*, par Félix Paponot; — *Souvenirs d'un vieux critique*, par A. de Pontmartin; *l'Ame des choses*, par Auguste Blondel; — *Solution du problème de la suggestion hypnotique*, par H. Simonin; — *De l'assistance des classes rurales au XIXe siècle*, par Léon Lallemand; — *Suppression du cumul législatif*, par Hector Depasse; — *le Violon harmonique*, par Eugène Sausay (Firmin-Didot); — *les Tribunaux cocasses : les justices de paix s. g. d. g.*, par Ch. d'Arcis; — *les Vingt-Huit jours du Président de la République*, par Bertol-Graivil, illustrations de Félix Régamey, Fraipont, Trinquier, etc.; — *le Colonel Ramollot*, édition définitive, par Ch. Leroy, illustrations d'Uzès.

Émile Raunié.

L'administrateur gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (12353)



REVUE FINANCIÈRE

De la liquidation mensuelle qui s'achève, nous n'avons rien à dire, sinon que tous les règlements de comptes se sont effectués sans encombre, malgré la crainte que l'on avait eue de voir quelques difficultés surgir à l'endroit de quelques valeurs en banque qui ont été pendant le mois de février l'objet de variations fort importantes. Ce qu'il nous reste à retenir, c'est que l'argent est toujours extrêmement bon marché et que les capitaux disponibles sont abondants.

Il y a tout lieu de penser dès lors que, si un événement imprévu ne vient déjouer les projets de la spéculation, le mouvement de hausse pourra encore persister pendant tout le mois de mars. C'est dans ce but que certains acheteurs achètent déjà des primes dont cinq et dont dix pour fin prochain : les écarts n'étant d'ailleurs pas extrêmement tendus.

Plusieurs considérations plaident en faveur d'une élévation des cours, et par suite en faveur des achats. Il ne semble pas qu'il y ait à redouter des complications à l'extérieur ; on peut compter au moins sur une accalmie de quelques mois, c'est beaucoup plus qu'il n'en faut pour s'engager et se dégager ; de plus les grands établissements ont d'importantes affaires en préparation et ont par conséquent tout intérêt à pousser à la hausse des cours. Enfin l'argent, nous venons de le dire, est très abondant.

N° 9. — 2 Mars 1889. — Tome 43. — (3e série, IXe année, premier semestre.)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

PARAISSANT LE SAMEDI

Fondée en 1863

SOMMAIRE DU N° 9

PRIX DU NUMÉRO : 60 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT :

A LA REVUE BLEUE

	Six mois.	Un an.
Paris	15 fr. »	25 fr. »
Départements et Alsace-Lorraine	18 »	30 »
Étranger	20 »	35 »

AVEC LA REVUE SCIENTIFIQUE

	Six mois.	Un an.
Paris	25 fr. »	45 »
Départements et Alsace-Lorraine	30 »	50 »
Étranger	35 »	55 »

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er DE CHAQUE TRIMESTRE

On s'abonne à Paris au bureau des Revues, 111, boulevard Saint-Germain

Chez les principaux libraires et dans tous les bureaux de poste de France et de l'Union postale

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG
DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

1er SEMESTRE 1889. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 9. (26e ANNÉE.) — 2 MARS 1889.

LA CRISE ITALIENNE

Le mouvement pour la paix

I.

A la fin de l'été dernier, l'Italie a donné à l'Europe le très curieux spectacle d'un peuple remontant le cours des temps pour épouser des passions déjà vieilles de six siècles, avec cette différence que — à part le parti républicain, qui est peu nombreux dans ce pays et qui, par certains côtés, pourrait être considéré comme tenant, de nos jours, la place de l'ancien parti guelfe — tous les centres de population étaient devenus gibelins et ne s'inspiraient plus que de passions gibelines. Comme au temps des empereurs franconiens ou souabes, la grosse, l'unique affaire de l'esprit italien c'était d'observer les faits et gestes de l'empereur allemand. L'Italie portait le deuil de l'empereur Guillaume Ier, souffrait des souffrances de l'empereur Frédéric, s'exaltait à la pensée des gloires promises au règne de l'empereur Guillaume II. — C'était presque comme si le moderne grand royaume italien n'était encore qu'un petit duché perdu au fond des Alpes, vassal de l'empire; comme si le noble représentant de la maison de Savoie, le vaillant fils et compagnon d'armes du roi galant homme, le souverain de 30 millions d'Italiens enfin, n'était encore, ainsi que son premier ancêtre, qu'un seigneur de Maurienne faisant hommage de son petit fief à un empereur Conrad.

Par un contre-coup nécessaire, l'Allemagne étant l'ennemie mortelle de la France, l'Italie, elle aussi, s'évertuait à paraître ennemie mortelle de cette France qui avait été pendant un demi-siècle le refuge tutélaire de ses patriotes émigrés, de cette France dont les enfants étaient venus, avec les siens, exposer leur vie, dans les champs de la Lombardie, pour le triomphe de l'indépendance italienne.

A cet état de choses il y avait des causes sans doute: causes qui, si elles ne le justifiaient pas, l'expliquaient tout au moins, et dont il sera parlé plus loin; mais l'état des choses en lui-même n'en existait pas moins dans sa désolante réalité.

Le cri gallophobe était devenu général de l'Adriatique aux Alpes. A peine quelques organes républicains, généreux guelfes isolés, osaient-ils protester contre ce courant d'idées insensé. Leur voix était couverte par les malédictions de la presse gibeline et des hommes politiques gibelins, les accusant de subir l'influence de l'or français — *dell' oro straniero* — comme s'il n'était plus possible, en Italie, de penser autrement que les politiciens amis de l'Allemagne, sans avoir été achetés à prix d'or par la France.

Général était aussi en France, et même en Europe, le sentiment que c'en était fait de toute possibilité de relations pacifiques entre la France et l'Italie; qu'il fallait s'attendre à brève échéance à voir éclater sur les Alpes le conflit nécessaire à l'Allemagne pour assurer ses succès dans la conflagration dont, pour une date future quelconque, les conditions de la paix de 1871 ont créé l'inéluctable nécessité.

Mettant à profit l'occasion d'un congrès littéraire dont il était membre, un honorable député espagnol de nos amis avait fait vers ce temps-là le voyage d'Italie, dans le généreux espoir d'y tenter une propagande

utile aux idées de conciliation et de paix. Il en repartit le désespoir au cœur, car c'est un noble esprit, très épris de l'idée — du rêve peut-être! — de l'union des peuples latins. Il nous disait, en traversant Paris au retour de son voyage, qu'il n'y avait plus rien à tenter; que l'affaire de Massaouah, grâce aux étranges incidents diplomatiques qui venaient de la signaler, achevait de rendre les deux nations inconciliables; qu'il n'y avait pas en Italie un seul journal, même parmi ceux qui se vendent — il y en a dans tous les pays — qui oserait, à n'importe quel prix, se faire l'avocat de la France.

On était alors à la fin de septembre; et l'empereur Guillaume II annonçait sa visite au roi d'Italie pour les premiers jours d'octobre.

Le nouveau souverain allemand, à l'exemple des « rois des Romains » du moyen âge, faisait sa « descente en Italie » pour s'y faire, à la vérité sous une forme nouvelle, reconnaître empereur — ou plutôt *imperator*, selon l'antique expression latino-romaine; car cette forme nouvelle de prise de possession impériale consistait à recevoir sur les bords du Tibre, d'une manière plus ou moins directe, le commandement suprême des légions que la Rome moderne se préparait à placer sous ses ordres.

Et, de même qu'au temps des Otton, des Conrad et des Henri, l'Italie s'apprêtait à payer au visiteur impérial le « joyeux don de bienvenue ». — Mais ici encore la forme avait changé : les empereurs germains actuels n'ont plus rien de commun avec ces petits comtes de Habsbourg ou d'autres lieux, que les électeurs d'empire proclamaient empereurs uniquement à cause de leur faiblesse et de leur pauvreté, et qui ne passaient les Alpes que pour mendier ou imposer, selon les cas, aux riches cités italiennes les premières ressources nécessaires à la mise en œuvre de leur règne. Les Hohenzollern sont au-dessus de ces misères de leurs devanciers; grâce à une mémorable guerre, ils sont devenus de tout-puissants monarques en même temps que des seigneurs immensément riches. La contribution italienne, cette fois, ne devait donc être payée que par des fêtes; et des fêtes, l'Italie en paya fastueusement pour douze millions d'or.

Ce potentat, cet allié tant fêté, manqua pourtant de tact. De l'Italie moderne, il ne vit ni les progrès économiques, ni les progrès politiques, sociaux et intellectuels. Il n'en vit, il ne chercha à en voir que la situation militaire. Le panache d'un bersaglier lui parut mériter plus d'égards que l'uniforme d'un diplomate ou que le modeste frac noir des deux présidents du parlement italien; et, en fait d'art, la fanfare d'un régiment alpin plus de considération que la Vénus du Capitole, cet incomparable chef-d'œuvre que l'aimable marquis Guiccioli avait pourtant pris la peine d'inonder de rayons électriques dont l'artistique disposition donnait au marbre les teintes rosées de la chair.

C'en était un peu trop. L'amour-propre italien se montrait flatté, il est vrai, à la vue de ce puissant chef d'armée passant à Centocelle une revue des régiments italiens, revue méticuleuse comme celle d'un chef de corps inspectant jusqu'aux boutons de guêtre de ses hommes. — Mais l'esprit italien, qui est heureusement fait de choses plus solides que l'amour-propre, s'indignait silencieusement de voir ce mépris de tant de merveilles qui constituent la véritable gloire de l'Italie moderne comme de l'Italie ancienne.

II.

A partir de ce moment, les esprits clairvoyants ont pressenti une très prochaine réaction de l'esprit public en Italie.

Et la réaction ne s'est pas fait attendre. Le visiteur impérial avait repassé les monts depuis moins d'un mois, que déjà Milan, la vieille cité guelfe, poussait le premier cri contre la triple alliance.

C'était, au début, un cri d'amitié pour la France, dont la capitale lombarde avait, il y a trente ans, acclamé les légions libératrices avec tant d'enthousiasme; c'était, en même temps, un cri d'horreur contre cet uniforme tudesque que les Milanais haïssent encore, comme le signe matériel d'une oppression dont ils ont souffert pendant un demi-siècle.

Et de Milan ce cri s'étendait à toute la Lombardie, et de la Lombardie à toutes les autres provinces du royaume. Et à mesure que ce premier élan d'opinion s'élargissait ainsi, l'idée motrice à laquelle il était dû s'élevait et s'ennoblissait. Il ne s'agissait plus de France ou d'Allemagne; il s'agissait de paix ou de guerre; et les Italiens de toutes les villes, grandes ou petites, s'assemblaient dans des *comices* où ils se prononçaient passionnément « pour la paix » !

Une fois ce vœu de paix devenu dominant dans les esprits, il était naturel que l'on en vînt à s'enquérir de ce que pouvait coûter la guerre; on le devait d'autant plus que des préoccupations économiques très cuisantes alarmaient à bon droit le pays.

L'occasion était propice pour une semblable enquête : le ministre des finances était à la veille d'exposer au parlement la situation financière sur laquelle devait s'établir le prochain budget de 1889-1890. La parole ministérielle se fit entendre, en effet, et elle retentit comme un son funèbre dans toute l'Italie. Le déficit normal du budget était de 59 millions, auxquels devaient s'ajouter les 146 millions récemment votés par le parlement pour dépenses militaires. En conséquence, l'honorable M. Magliani proposait, entre autres mesures propres à augmenter les ressources du Trésor, le rétablissement de deux charges que les populations italiennes avaient eues en horreur et dont elles avaient jadis salué l'allègement avec joie. L'aggravation de l'impôt du sel fut aussitôt décriée comme une mesure qui devait porter

atteinte à la santé des populations, et l'élévation des dixièmes de l'impôt foncier comme achevant de ruiner l'agriculture, déjà si accablée par la crise économique qu'elle traverse. Le parlement, qui avait voté la dépense, refusa de voter les voies et moyens proposés pour y faire face; et le ministre des finances, bouc émissaire d'une situation qu'il n'avait pas créée, dut offrir sa démission. Elle fut acceptée sans nulle difficulté par le président du conseil : victime expiatoire nécessaire, M. Magliani, en se retirant, dégageait la responsabilité du chef du cabinet, au moins momentanément.

Ainsi cette politique belliqueuse du gouvernement, à laquelle l'opinion publique, il faut le reconnaître, avait si aveuglément donné son appui, avait pour premier résultat, après quinze mois d'existence du cabinet Crispi, un budget se soldant par plus de 200 millions de déficit : déficit dont on avait d'ailleurs dissimulé plus de moitié, comme on le verra plus loin.

La révélation était grave, et l'écho en fut douloureux. A partir de ce moment, la pensée des congrès « pour la paix » devint en réalité une pensée qui en fit des « comices pour les économies » ; et la mauvaise humeur de l'opinion alla grandissant, comme cela devait être, du moment où l'intérêt du contribuable se mettait de la partie.

III.

Le gouvernement, surpris par ce courant d'opinion hostile auquel il n'était point habitué, ne sut pas déguiser son mécontentement; et ses organes les plus accrédités eurent le tort d'engager une lutte passionnée contre le sentiment pacifique qui avait donné naissance aux récentes manifestations populaires.

Le congrès de Milan devint surtout l'objet des sarcasmes et même des invectives des journaux officieux. L'un, entre autres, ne craignit pas de le qualifier de *réunion de lâches* (*vigliacchi*). Le « reptile » jetait là sa bave par trop mal à propos. — *Vigliacchi*, des hommes présidés par le colonel Missori, l'une de ces fières figures de gentilhomme patriote dont s'honore le plus l'Italie!

Sans redire toutes les batailles patriotiques dans lesquelles il a versé son sang généreux, un trait de la vie de Missori suffira à faire comprendre s'il est homme à présider des assemblées de *vigliacchi*. Un jour, il était allé à Monza, pour un duel dans lequel une balle lui avait brisé l'épaule droite. Il s'en allait stoïquement à la station avec ses témoins pour retourner à Milan, lorsque tout à coup le roi parut sur le quai de la gare, venant, lui aussi, pour prendre le train. Missori, suivi de ses amis, s'avança vers Sa Majesté de ce pas ferme, de cette allure élégante et noble qui font de lui un type à part; et le roi Humbert, qui aime les braves comme un homme qui se connaît en bravoure, marcha à lui, la main tendue avec une bienveillance marquée. Missori fit un effort surhumain pour avancer sa main droite; mais le bras, paralysé par la douleur, ne put se soulever qu'à moitié et retomba aussitôt inerte le long du corps. L'atroce souffrance que Missori éprouvait en cet instant n'eut aucune prise sur sa présence d'esprit habituelle : avec une parfaite aisance de mouvements, il donna la main gauche, que le roi, sans se douter du mal qu'il allait faire à cet homme dont chaque fibre était à ce moment-là le siège d'une vive douleur, secoua avec une affectueuse brusquerie; pas un muscle du visage du blessé ne trahit le tourment qu'il endurait, et ce fut le sourire aux lèvres qu'en s'inclinant il marqua sa reconnaissance pour ce haut témoignage de la bienveillance royale.

Et voilà l'homme capable de présider une assemblée de veillaques! Et ce reproche de lâcheté qu'est-ce qui le motive? L'horreur qu'inspire la guerre pour la guerre à des hommes de cœur qui ont fait la guerre et savent ce qu'elle est, — la propagande qu'ils font pour assurer à leur patrie une paix à laquelle l'Italie n'a présentement aucune raison honorable de renoncer.

Vraiment la bassesse des attaques officieuses se trompait étrangement de niveau lorsqu'elle essayait de porter ses coups si haut.

Un autre journal a fait mieux que de calomnier des hommes connus par leur vaillance et leur patriotisme; il a calomnié une noble province tout entière; et son effort a dû paraître d'autant plus méritoire aux intérêts ministériels qu'il voulait servir; que, s'il est devenu officieux, ce n'est que par circonstance.

L'*Opinione*, le vieux journal de Cavour, l'organe fidèle des droites, qui a reçu jadis les confidences des desseins et des moyens d'action du grand ministre, l'*Opinione*, oubliant tout ce que les Milanais et les Lombards en général ont fait pour l'indépendance et l'unité de l'Italie, a osé insinuer que Milan s'écarte — *si scosta* — de l'*Italianité*, et que la Lombardie aime à se considérer comme une « Gaule cisalpine » ; en d'autres termes, comme une sorte de province française. L'*Opinione* a donc oublié qu'en langage romain, des temps de la République et des empereurs, les Italiens de ce versant des Alpes se nommaient tout naturellement *Gaulois cisalpins*; ce qui ne les empêchait pas de compter parmi les meilleurs entre les *cives romani*? Ce serait comme si des chauvins français accusaient ceux de leurs compatriotes qui aiment à se dire *Latins* de déserter la nationalité française pour se déclarer sujets du roi Humbert : le roi Humbert, en effet, n'est-il pas souverain du *Latium*, ce berceau de l'idée latine et de la langue latine? On sait que certains Italiens du Midi, et non des moins marquants, prétendent que ce sont eux, eux seuls, qui ont « fait l'Italie » en organisant et effectuant la célèbre expédition qui eut pour résultat l'annexion des Deux-Siciles au royaume italien de Victor-Emmanuel. Certes, la légendaire audace des

Mille a été pour beaucoup dans la réalisation de l'unité italienne. Mais l'*Opinione*, qui était alors au fait de bien des combinaisons ostensibles et inostensibles du gouvernement siégeant à Turin, peut-elle ignorer que, sans les sacrifices que s'imposèrent les patriotes lombards, jamais les *Mille* n'eussent été en état de mettre à la voile dans la direction de Marsala?

IV.

En le prenant sur ce ton, les journaux du gouvernement faisaient évidemment fausse route. Ils se heurtaient de front à une tendance spontanée de l'opinion, et l'opinion n'en accusa sa tendance qu'avec plus d'intensité. Les ministres furent bien obligés de s'en apercevoir au moment où la réouverture du parlement fit affluer de toutes les provinces des députés imprégnés d'un esprit nouveau de contrôle, dont les sessions législatives antérieures n'offraient aucun exemple.

Il semble incontestable qu'à partir de ce moment une certaine nervosité présida aux actes du gouvernement. Il avait d'ailleurs dû modifier sa composition pendant les vacances législatives. A la suite de la démission de M. Magliani, un remaniement ministériel s'était fait qui enlevait encore quelque peu d'homogénéité à ce cabinet Crispi, déjà si peu homogène.

Le ministère des finances fut coupé en deux. M. Grimaldi, qui avait occupé jusque-là le portefeuille de l'agriculture et du commerce, prit les finances proprement dites; M. Perazzi fut créé ministre du trésor. Le passage de M. Grimaldi à ce nouveau poste, qu'il avait d'ailleurs déjà tenu avec honneur dans un cabinet Cairoli, n'était pas de nature à altérer le caractère du ministère Crispi. Mais il n'en était pas de même de l'intrusion de M. Perazzi. Avec lui, un élément mis à l'écart depuis douze ans — la droite pour lui donner son vrai nom — faisait irruption dans les conseils du gouvernement. Vieux parlementaire inféodé au groupe du centre droit, ami et confident de Quintino Sella, secrétaire général aux finances pendant le dernier ministère de cet homme d'État célèbre, M. Perazzi, ingénieur de sa première profession, en a gardé, dans la spécialité d'homme de finances, qu'il suit depuis longtemps avec distinction, une tendance à se montrer homme de chiffres méticuleux. Ses discours, selon une définition de l'un de ses biographes, sont « secs, serrés et synthétiques; comme synthétique, sèche et serrée est la science des nombres qu'il professe ».

Le cabinet Crispi, en s'adjoignant M. Perazzi, faisait donc l'acquisition d'un homme de valeur, il est vrai, mais en même temps d'un homme dont le caractère entier ne se prêtait point à de faciles compositions.

Dès les premiers conseils de cabinet, on put en acquérir la certitude, M. Perazzi constatant que le crédit de 146 millions qui venait d'être voté était destiné, non à pourvoir à de futures dépenses militaires, mais à couvrir des dépenses déjà effectuées par le département de la guerre avant le vote du crédit, déclara qu'il n'entendait pas prendre à son compte personnel le bill d'indemnité nécessité par cette irrégularité de comptabilité. Voilà donc déjà un premier embarras en perspective pour le cabinet ainsi remanié.

Mais le remaniement ministériel ne s'était pas borné là. D'une part, pour contre-balancer l'entrée au ministère de M. Perazzi, homme de droite déterminé, il avait été pourvu au portefeuille de l'agriculture, vacant à la suite de la mutation de M. Grimaldi, par la nomination de M. Miceli, homme de gauche convaincu, patriote émérite dont les titres à la sympathie des gauches parlementaires remontent à l'expédition des Mille et beaucoup au delà. D'autre part, le même système de compensation s'appliquait au choix des nouveaux sous-secrétaires d'État : M. Sonino, un Toscan, un modéré, entrait en cette qualité au trésor, et M. Fortis, un radical, un Romagnol, à l'intérieur.

Ce dernier choix était particulièrement significatif. Il semblait indiquer que la politique intérieure de M. Crispi allait s'accentuer dans le sens des mesures libérales et surtout progressives.

V.

En attendant, les événements se précipitaient. Tandis que M. Perazzi, portant le scalpel d'une rigoureuse analyse dans l'œuvre financière de son prédécesseur, faisait au parlement un exposé d'où il résultait que le déficit de l'année montait, non aux 200 millions avoués par M. Magliani, mais bien à 461 millions; tandis que ces révélations accablantes faisaient vibrer dans la Chambre une note insolite d'opposition, le même jour, à la même heure, se passaient sur la voie publique des faits qui constituaient une épreuve douloureuse pour le nouveau sous-secrétaire d'État à l'intérieur. Il avait naguère professé et pratiqué le culte du droit de réunion au point d'avoir dû sentir à ses poignets — non sans protestation violente de sa part — l'étreinte des menottes de la police : et ce jour-là, sa propre police à lui s'était vue obligée d'engager, au *Ponte Nomentano*, ainsi qu'à la *Porta Pia*, un conflit avec des patriotes réunis pour commémorer la bataille de Dijon. Sa police avait non seulement arrêté ces patriotes qui pratiquaient, à son exemple, le droit de réunion, mais les avait chargés à coups de revolver!

Et ce n'était pas tout. La fatalité, peu de jours après, réservait une plus cruelle épreuve encore à ce sous-ministre de l'intérieur, ancien démocrate et quasi socialiste, ainsi qu'à son chef.

Quelques milliers d'ouvriers, restés sans occupation à la suite de la suspension des travaux du bâtiment dans Rome, gémissaient dans une douloureuse détresse. A l'exemple de ce qu'avaient fait leurs cama-

rades de Faenza, de Ravenne et de beaucoup d'autres localités, quelques centaines d'entre eux descendirent dans la rue, demandant du travail. Une première manifestation de ce genre eut le caractère le plus paisible, et se termina par l'envoi de délégués au sous-secrétaire d'État, qui leur fit bon accueil et leur promit une solution à quatre jours d'intervalle; mais, à la réunion du lendemain, l'attitude de ces malheureux changea complètement de caractère. La prédication d'un jeune ouvrier anarchiste les exalta au point qu'ils se répandirent brusquement par la ville, signalant de toutes parts leur passage par des dévastations.

Et la police, qui n'avait pas prévu cette subite métamorphose du sentiment ouvrier, n'avait pris aucune mesure pour mettre obstacle à la furie de ces masses désordonnées!

La terreur fut grande dans Rome, et l'écho de ces scènes brutales, aussitôt répandu *urbi et orbi* par des récits qui les exagéraient au centuple, fut immense.

Le lendemain, plusieurs interpellations étaient déposées sur le bureau de la présidence de la Chambre des députés. L'auteur de la première en date, l'honorable prince Odescalchi, prit la parole; sans dépasser la mesure qui s'impose à son tempérament de gentilhomme, il fit nettement le procès du gouvernement, dont l'imprévoyance n'avait su ni empêcher la crise édilitaire dont souffrent les ouvriers, ni prévenir le scandale des désordres dont ceux-ci, dans l'exaspération de leur misère, s'étaient rendus coupables.

D'autres orateurs parlèrent dans le même sens, puis le président du conseil se leva pour répondre collectivement aux divers interpellateurs.

Ce jour-là, il fut visible que la Chambre n'avait plus devant elle le Crispi des anciens jours. Cette attitude de protestation quasi unanime, et non exempte de véhémence, à laquelle il était si peu habitué, doit l'avoir en quelque sorte stupéfié, car, dans sa réponse, il s'est manifestement montré au-dessous de lui-même. En effet, on ne pouvait pas s'attendre à voir un « oseur » comme M. Crispi abriter piteusement sa responsabilité de chef du gouvernement et de ministre de l'intérieur derrière ce qu'il a appelé les « hésitations » d'un officier subalterne de la police, dont il est, lui, le chef suprême.

La vérité est que le gouvernement n'avait donné aucun ordre, n'avait pris aucune mesure. Était-ce de sa part imprévoyance? Était-ce plutôt parti pris de respect, même exagéré, du droit de réunion, comme pouvait le faire supposer le passé politique du ministre et de son sous-secrétaire d'État? Toute la question était là. M. Crispi n'osa pas — lui qui avait tant osé dans sa carrière politique — prendre la fière attitude qu'eût nécessitée la seconde de ces hypothèses.

Il se perdit dans un dédale d'explications boiteuses; accusa de la manière la plus invraisemblable « les amis de la paix » d'avoir été les instigateurs des violences ouvrières; et, pour donner des gages au parti de l'ordre qu'il sentait s'éloigner de lui, déclara qu'à l'avenir tous les comices politiques, « même pacifiques », seraient interdits.

Pour démentir ainsi tout son passé, pour porter une telle atteinte à un droit inscrit en toutes lettres dans le statut du royaume, il fallait vraiment qu'il fût troublé au delà de toute expression; et troublé, il l'était au point qu'il ne sut pas même se rendre compte si un ordre du jour proposé par l'honorable M. Bonghi impliquait confiance ou défiance pour son gouvernement. Un doute émis par M. Baccarini sur la signification de cet ordre du jour en fit ajourner le vote, qui, s'il avait eu lieu sous l'influence de la surexcitation de ce premier moment, aurait eu peut-être une issue fatale au ministère.

VI.

En cinq jours on fait bien des choses. On a notamment le temps de faire accourir de toutes les provinces le ban et l'arrière-ban des députés ministériels. C'est ce qui s'est produit, en effet, pour la reprise de la discussion. La Chambre, qui compte rarement plus de 200 membres présents, en contenait pour la circonstance environ 460, dont 398 prirent part au vote, et le ministère eut 247 voix pour lui.

Ses journaux ont mené grand bruit à propos de ce chiffre encore considérable d'adhérents, mais, comme dit Métastase,

Se a ciascun l'interno affanno
Si leggesse in fronte scritto... (1).

l'étranger, à l'ignorance de qui s'adressaient principalement leurs chants de triomphe, aurait facilement *lu* qu'ils chantaient sans conviction.

Ce vote, qui n'a été douteux pour personne du moment où y avait ajournement, et dont les vrais caractères sont analysés plus loin, ne signifie rien en réalité.

Ce qui a une signification grave pour le ministère Crispi, c'est que, d'une part, il est compromis aux yeux de la droite en tant que ministère à poigne; que, d'autre part, dans les sphères de gauche, les anciens amis politiques de M. Crispi ont marqué leur scission d'avec lui: M. Baccarini, en déclarant qu'il s'abstenait pour ne pas affaiblir le cabinet par un vote contraire, « le seul que sa conscience lui dictât »; M. Nicotera, en proposant résolument un ordre du jour de défiance.

Et ce n'est pas tout. Le vote émis sur la question spéciale des troubles de Rome, simple question d'administration et de police, est aux yeux de tout le monde, non une solution, mais un simple incident. Ce que, dans le public, comme dans la presse et dans la Chambre, chacun sent avec une intensité sur laquelle le gou-

(1) Si l'angoisse d'un chacun pouvait se lire écrite sur son front...

vernement ne peut plus se faire d'illusion, c'est que la vraie question à débattre entre l'opinion publique et le ministère reste rigoureusement réservée. Derrière les troubles de Rome et de cinquante autres villes, se cache la question financière et économique, résultat direct de la politique générale intérieure et extérieure du gouvernement.

C'est ici qu'un jour prochain se livrera entre le ministre et le sentiment public un duel acharné dans lequel le ministère risque de rester vaincu (1).

Rome, février 1889.

G. GIACOMETTI.

UN AMOUR ROMANTIQUE

Nouvelle

J'avais gagné à bord je ne sais quelle affection rhumatismale, et mon docteur m'avait prescrit une cure d'hydrothérapie. Je m'étais étroitement lié avec un jeune médecin viennois qui avait fait la traversée sur mon bâtiment. Il m'engageait depuis longtemps à venir passer l'été dans sa famille à Vöslau. Je me décidai à profiter de son invitation pour faire une cure dans un établissement de l'endroit.

J'en eus bien vite assez du régime des villes d'eaux : orchestre le matin pendant le bain, orchestre l'après-midi à la promenade, orchestre le soir au casino.

J'étais littéralement saturé de valses et de polkas. Les œillades et les minauderies des jolies Viennoises me touchaient médiocrement, et je commençais à ressentir la nostalgie du boulevard. Je n'ai jamais compris la vie qu'à Paris ou sur mon vaisseau en pleine mer. Comme je songeais à regagner mes pénates, je fis une rencontre inopinée, ma curiosité fut piquée et je restai à Vöslau.

Un matin, vers neuf heures, ayant accompli toutes mes ablutions, je m'enfonçai résolument dans la forêt pour échapper aux éternelles cadences de Strauss. Ces immenses bois de hêtres et de chênes mêlés de sapins rappellent un peu ceux de Meudon; ils s'étendent à perte de vue, sillonnés en tous sens par d'innombrables sentiers conduisant à des retraites imprévues. Des bancs dissimulés dans l'ombre discrète des grands chênes semblent avoir été mis là uniquement pour favoriser les rendez-vous.

J'étais de fort mauvaise humeur; j'avais emporté dans ma poche *Mon frère Yves* : Loti est mon compagnon inséparable dès que je suis à terre; je cherchais en vain une place tranquille pour revivre avec lui toutes les émotions de notre vie de marin. Au bruit du bois mort ou des feuilles qui craquaient sous mes pieds répondaient de petits cris effarés, un pépiement d'oiseau, un frou-frou de jupes, et lorsque, au contour du chemin, je découvrais un banc, je voyais poindre invariablement la veste bleue d'un hussard à une extrémité du siège, et à un mètre de distance, une dame très correcte et très jeune, la tête enfouie sous une ombrelle rouge.

Enfin, dépité, je m'élançai éperdument en dehors de tout sentier battu et marchai en droite ligne, me dépêtrant comme je pouvais des broussailles et des ronces. Je me baissais pour cueillir une mûre, lorsqu'un frémissement dans le feuillage me fit lever la tête : un écureuil gambadait gentiment de branche en branche au-dessus de moi. Au même instant je distinguai au plus épais du fourré deux formes légères qui passèrent en bondissant; étaient-ce des cerfs, des chevreuils? Je me jetai à leur poursuite, et l'écureuil s'enfuit avec un sifflement épeuré, la queue toute hérissée. J'entendis un aboiement de chien; une voix de femme très claire cria :

— Biquette! Biquette! Diane!

Je vis flotter une jupe blanche qui s'effaça derrière un pli du terrain.

Je redoublai le pas pour franchir le monticule guidé par les aboiements; tout à coup derrière un massif d'arbres retentit ce cri de détresse :

— Aïe, Diane! à mon secours! A bas Biquette!

Un rire voilé, discret comme une eau qui susurre sous la mousse, se mêla aux exclamations impérieuses :

— A bas Biquette! Diane, chasse-la!

L'instant d'après j'eus un spectacle étrange et charmant : une jeune fille vêtue d'une matinée en piqué blanc, la tête nue, était agenouillée et se penchait pour cueillir une myrtille; une petite chèvre blanche, dépourvue de cornes, grimpait sans façon sur le dos de sa maîtresse pour atteindre des feuilles de chêne et bêlait d'impatience, sans que la jeune fille pût se redresser sous le poids des deux sabots posés sur son épaule. Encore un instant, et la grimpeuse allait se servir de la tête brune comme d'un marche-pied. En vain un superbe lévrier au manteau gris souris, son long museau noir et luisant allongé sur ses pattes blanches, grondait en montrant les dents; la chevrette avait son idée.

D'un coup de main je délivrai la jeune fille de l'importune amazone; elle se releva toute rougissante :

— Merci, monsieur, balbutia-t-elle; puis saisissant le long cordon rouge qui pendait au cou de l'animal, déjà en quête d'une nouvelle aventure, elle l'entraîna d'une main ferme et disparut, tandis que le lévrier

(1) Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons que les prévisions de notre correspondant se sont déjà, en partie, réalisées : le ministère Crispi, « pour ne pas compromettre par un vote du parlement les intérêts de l'État », a remis sa démission (28 février).

semblait se demander s'il devait me remercier pour mon intervention ou me punir de mon audace.

— Diane! cria une dernière fois la jeune fille, et la gracieuse bête obéit à l'appel.

Je suivis ce groupe à une distance respectueuse, toujours guidé par les grognements de Diane, qui semblait flairer ma présence. La jeune fille retraçait un chemin qui lui était évidemment familier; tantôt elle s'élançait dans un sentier, puis le quittait pour en reprendre un autre sans une seconde d'hésitation. De circuits en circuits elle arriva près d'un banc un peu vermoulu, dans un vrai berceau de verdure.

Je m'effaçai discrètement derrière un gros bouleau: un noisetier touffu me servait de rempart. Diane jappait furieusement.

— Tais-toi donc! lui dit sa maîtresse, tu vois bien qu'il n'y a personne!

Elle promena autour d'elle un regard inquisiteur, puis, rassurée, attacha sa chèvre à une branche, s'assit, posa son livre sur le banc et tira de sa poche une lettre qu'elle lut et relut à plusieurs reprises; quand elle eut fini:

— Tais-toi et couche-toi, tout de suite! cria-t-elle impérieusement à Diane qui semblait souffler dans un clairon, le poil hérissé, tout son corps allongé de mon côté.

Le lévrier se coucha sur le bord de la jupe de sa maîtresse, l'oreille tendue, la queue et les narines frémissantes, et sans détacher les yeux de mon buisson où je n'osais plus faire un mouvement. La jeune fille resta pensive, se caressant la joue de sa lettre repliée, puis avec un soupir elle la remit dans sa poche et prenant son livre s'absorba dans sa lecture. Un bêlement plaintif l'en arracha; la chèvre s'était entortillée dans sa corde, et Diane saisit ce prétexte pour élever de nouveau la voix en tiraillant la robe de sa maîtresse.

— Qu'as-tu, Diane? Qu'est-ce qui te prend? Je ne t'ai jamais vue si agitée! Tu veux rentrer? Bon, en route!

La jeune fille prit son livre, mais un écart de la chèvre faillit lui faire perdre l'équilibre, et le volume glissa sous son bras sans qu'elle s'en aperçût.

Dès que je fus seul, je m'élançai de ma cachette et m'en emparai; c'était le *Contrat social*.

— Peste, m'écriai-je, quel drôle de mélange, Esméralda lisant Rousseau!... Est-elle jolie?

Chose curieuse, je l'avais contemplée sans désemparer pendant au moins vingt minutes, et je ne savais que décider. Son nom est inscrit sur la première page: *Péri Beaumont, Québec.*

***

Je l'ai revue à ce qu'on est convenu d'appeler la *promenade :* on tourne en rond autour d'une pelouse, tandis que l'orchestre égrène ses ritournelles.

Mlle Péri, vêtue d'un costume sombre, très simple, est assise à côté d'une jeune dame élégante et distinguée, occupée à suivre d'un œil attendri trois poupons couverts de soie et de dentelles, portés ou conduits à la main par trois jolies bonnes d'enfants : une Savoyarde à bonnet rond, une Anglaise au chapeau fermé, blonde et raide, et une nourrice hongroise avec le baby, un flocon de neige suspendu à son cou par un large fichu blanc. La nounou porte de longues bottes à l'écuyère, montant jusqu'au genou et effleurant le bord d'une courte jupe écarlate toute ronde et très simple. Sa tête est couverte d'un mouchoir à ramages, un tablier et de grandes manches blanches et bouffantes complètent ce costume d'opéra.

Je passe devant miss Péri sans qu'elle prenne garde à moi. Elle a les yeux baissés, les mains croisées sur les genoux, l'attitude rêveuse. Je suis désappointé, elle n'est pas jolie : le visage rond est très plat, le nez un peu épaté, la mâchoire supérieure avancée et les dents font saillie, la taille mince est trop grêle; les épaules un peu carrées, le cou trop long; bref elle ne supporte pas l'analyse. Mais pourquoi m'a-t-elle paru si charmante ce matin?

Je m'assieds en face d'elle, l'orchestre joue l'air des *Bijoux*. Elle lève la tête, nos yeux se rencontrent : je crois voir deux grands myosotis qui s'ouvrent, puis s'assombrissent, et j'ai le frisson en contemplant ces prunelles d'un bleu sombre, un bleu d'abîme où le regard se perd. Il me semble que je me penche sur une source très claire; très limpide et dont pourtant on ne verra jamais le fond. Les paupières s'abaissent, et je découvre tout à coup que j'ai devant moi une jeune fille qui rougit beaucoup sous l'insistance de mon regard; son chapeau relevé découvre un front large et haut d'un blanc laiteux, marqué aux tempes d'un réseau de veines bleues, et sur lequel folâtrent des boucles d'un châtain foncé. L'intelligence a mis son rayon sur le front de cette enfant; oui, cette jeune fille est *quelqu'un*. Je salue, elle répond par un mouvement de tête d'une gaucherie timide et pleine de grâce virginale.

Je m'éloigne à la hâte.

— Non, elle n'est pas belle; on ne peut même pas dire qu'elle soit jolie, et pourtant elle a ce que la beauté même ne donne pas toujours : le charme!

***

Voici trois semaines que je vois à peu près trois fois par jour Mlle Péri, et je ne suis pas plus avancé qu'au début. Mon ami m'a présenté à Mme Beaumont, la belle-sœur de la jeune fille; il est le médecin de la maison.

Diane me montre toujours les dents, et sa maîtresse semble en tirer un mauvais augure pour nos relations. La jeune fille se montre avec moi d'une réserve qui frise la froideur, et pourtant il est au moins étrange, si je lui déplais, qu'elle se trouve invariablement aux mêmes heures aux endroits où elle est sûre de me rencontrer.

J'ai remarqué en outre qu'une coloration subite de son teint, une respiration un peu précipitée, une crispation imperceptible des mains semblent démentir l'indifférence de son accueil.

Elle est en général silencieuse, mais elle rit volontiers de son rire contenu et musical. J'ai appris qu'elle est très instruite, qu'elle sait plusieurs langues, qu'elle est musicienne et poète. Sa belle-sœur m'a lu de très beaux vers de sa façon. Je sais qu'elle tient un journal intime et que souvent l'aube la trouve penchée sur son cher cahier. Elle lit tout ce qui lui plaît sans autre méthode que sa fantaisie. En lui remettant le *Contrat social*, je lui ai demandé ce qu'elle en pensait; elle m'a répondu :

— J'aime beaucoup Rousseau!

« J'aime », et « je n'aime pas », forment à peu près tout le vocabulaire de sa critique. Elle ne contredit jamais personne et semble admettre avec une impartialité sereine les jugements les plus disparates ; elle n'émet jamais non plus sa propre opinion et je la soupçonne un peu de n'en pas avoir. Elle se borne à citer celle des autres ou à souscrire sans réserve aux appréciations de son interlocuteur. Je remarque pourtant qu'elle applaudit de préférence les paradoxes et les idées hardies.

Tous les soirs en la quittant, j'ai l'impression que notre intimité a fait un grand pas, et le lendemain il me semble que je la vois pour la première fois et que tout est à recommencer. On dirait toujours qu'il s'élève entre elle et moi une de ces glaces transparentes, si claires, si ténues, que pour les apercevoir il faut s'y être heurté.

***

Hier j'ai dîné chez Mme Beaumont; au lieu de la rêveuse Esméralda de notre première rencontre, j'ai trouvé un gamin espiègle et mutin.

Le teint animé, les yeux pétillants de verve moqueuse, Mlle Péri a desserré ses lèvres et s'est livrée à des excès de gaieté de pensionnaire en récréation. Elle a passé en revue tout Vöslau, et les jolies baigneuses sortaient de ses mains mieux habillées qu'elles n'eussent voulu, puis le tour des médecins est venu enfin celui des valseurs; elle daubait sur tout le monde c'était un plaisir inquiétant pour ses amis, en attendant leur tour.

Je lui renvoyais la balle, curieux de savoir jusqu'où elle pousserait cette veine sarcastique. Tout à coup, sur je ne sais quel jeu de mots fort banal et d'un goût médiocre dont je me suis rendu coupable, elle est partie d'un éclat de rire fou, inextinguible, nerveux, presque convulsif. Sa sœur l'a entraînée, à peu près de force, hors du salon; Mme Beaumont est rentrée un instant après pour m'annoncer que Mlle Péri se trouvait mal et me prier d'envoyer mon ami, le docteur.

Celui-ci, à son retour, quand je l'ai questionné, s'est contenté de hausser les épaules :

— Les nerfs! m'a-t-il répondu; une détraquée, voilà tout!



Ce matin je suis entré dans le jardin de Mme Beaumont par une porte dérobée qui ouvre sur le bois. Le sentier très ombragé que je suivais côtoyait un berceau de lilas; il m'a semblé distinguer à travers le feuillage une robe blanche. J'ai avancé la tête avec précaution et je me suis trouvé à quelques pas de Mlle Péri dont un fouillis de branches me séparait. En écartant les feuilles je me suis fait une petite lucarne. La jeune fille était assise en face de moi, très pâle, les lèvres serrées, les traits contractés, le regard morne attaché sur quelque chose qu'elle tenait dans sa main élevée à la hauteur de ses yeux; l'autre bras supportait son coude et s'appuyait sur ses genoux pressés l'un contre l'autre. Tout son être semblait tendu, figé dans une contemplation douloureuse.

Elle resta ainsi au moins cinq minutes dans une immobilité de statue, puis, les paupières battirent légèrement, et de grosses larmes coulèrent goutte à goutte; sa poitrine se souleva, elle porta les deux mains à son visage et sanglota follement. Une photographie glissa à ses pieds sans qu'elle y prît garde. Tout son être se détendait dans cette averse de larmes; elle appuya le coude sur le dossier du banc et posa le front sur sa main, sa bouche s'entr'ouvrit dans un sourire d'extase, ses yeux rayonnèrent d'une joie intime; son corps se pelotonna dans une pose voluptueuse et tendre, ses bras s'arrondirent dans un enlacement éperdu, comme pour embrasser quelque vision mystérieuse et douce... ses lèvres remuèrent sans laisser échapper un son; elles redisaient sans doute un nom aimé.

— Péri! Péri! cria dans le lointain la voix de Mme Beaumont accompagnée des jappements de Diane.

La jeune fille bondit sur ses pieds et parut sortir d'un rêve, toute tremblante et comme éblouie. Au même instant le lévrier se jeta au cou de sa maîtresse, la renversant presque dans le délire de ses caresses. Le pied de Mlle Péri glissa sur le morceau de carton, elle pâlit et, le ramassant à la hâte, le serra dans sa poche.

Diane, en arrêt, l'œil animé, frémissante, se posta devant ma cachette en aboyant frénétiquement, puis s'élança dans le fourré. Par bonheur pour moi j'avais eu le temps de battre en retraite et de gagner le sentier conduisant à la villa, sans que Mlle Péri pût s'apercevoir de ma présence.

Quelques minutes plus tard je demandai à Mme Beaumont des nouvelles de sa sœur; elle me répondit que Péri avait la migraine et gardait la chambre.

Que peut bien signifier cette photographie? Serait-ce

le portrait d'une amie? Chez les jeunes filles l'amitié est souvent le pressentiment de l'amour : il en a les allures, les mystères, les sentimentalités!... Et si c'était le portrait d'un jeune homme?... Aurait-elle déjà fait son choix?... Je veux en avoir le cœur net!... C'est peu probable à ce qu'il me semble : Mme Beaumont mène une vie très retirée, elle est toute à sa famille, ne reçoit guère que les maris de ses amies; le docteur et moi nous faisons seuls exception à cette règle... Oui, décidément, ou Péri est une coquette ou son cœur est libre... Mais j'aurai bientôt fait de débrouiller le secret de cette petite fille.

***

J'avais vivement engagé Mme Beaumont et sa belle-sœur à venir au bal du Casino. Tout le pschutt de la saison s'y trouvait. Péri était adorable dans sa toilette toute blanche, une touffe de muguets dans ses cheveux et à son corsage. Elle a été très entourée, très recherchée... Eh bien! je ne voudrais pas être coupable de fatuité, mais je le répète, à moins d'être une infâme coquette... oui, mille fois oui, si ce portrait n'est pas celui d'une amie à qui elle confiait mentalement les agitations de son cœur, ce ne peut être que... Eh! oui, pourquoi pas le mien aussi bien que celui d'un autre? Je me souviens d'avoir montré des photographies que je voulais envoyer à ma mère, et il me semble qu'il en manque une,

Coquette? Péri?... Mais elle est la simplicité, le naturel même! J'en ai reçu ce soir la preuve.

Ici, il est d'usage de n'accorder à chaque danseur qu'un tour de salle; elle m'a fait l'insigne faveur de me donner toutes les valses en entier... Si ce n'est pas un encouragement, je ne m'y connais pas .. A vrai dire, j'étais presque embarrassé de cet honneur. C'était nous afficher sans doute, mais elle agissait dans la naïveté et la droiture de son cœur. Combien je préfère cette sincérité maladroite aux habiles détours d'une femme plus expérimentée et moins éprise! Comme j'avais déjà surpris quelques sourires et quelques coups d'œil significatifs quand nous dansions, je lui ai proposé une promenade dans le parc pour la soustraire aux réflexions malicieuses de la galerie.

Nous avons fait le tour de la pelouse. Le Casino flamboyant de lumière répandait une clarté réjouie qui invitait aux épanchements. J'étais sur le point de laisser envoler une question indiscrète, lorsque ma compagne s'écria presque impérieusement :

— Parlez-moi de vos voyages.

Je me suis laissé aller à lui raconter ma vie de marin, mes étapes, et les impressions que j'ai rapportées de mes séjours dans les deux hémisphères. Elle a déjà beaucoup voyagé, elle a parcouru l'ouest de l'Amérique, le Mexique. Ainsi que moi elle s'intéresse aux Peaux-Rouges, cette race poétique qui s'éteint au souffle de notre civilisation!

Comme je la ramenais auprès de sa sœur, elle m'a dit en prenant congé :

— N'oubliez pas que nous vous attendons demain soir... et voulez-vous me faire un plaisir? Mettez votre uniforme.

***

Le lendemain, à huit heures, je ne trouvai personne dans le salon de Mme Beaumont. La porte qui donnait sur le jardin était ouverte; je descendis le perron. C'était une admirable nuit de la fin de septembre; l'air était doux, les jasmins, les glycines et les roses répandaient un parfum exquisement subtil, la lune inondait de clarté la pelouse où s'étalaient des corbeilles plantureuses de dahlias et de reines-marguerites; toutes les nuances se fondaient dans un reflet bleuâtre.

Tout à coup j'eus une vision poétique : une forme féminine drapée de blanc s'avançait lentement vers moi d'un pas moelleux; la tête inclinée semblait ployer sous le poids des torsades et des touffes de reines-marguerites ramenées en pyramides au sommet, dégageant la nuque ombrée de boucles folles. L'étroit bandeau sombre posé au-dessus des sourcils faisait ressortir la chaste pureté d'un front neigeux; une clarté jaillissait des yeux profonds, les eaux de la Méditerranée ont au clair de lune cette lumière sereine. Un sourire entr'ouvrait les lèvres charnues; le cou délicat émergeait du corsage de gaze blanche que soulevaient les ondulations précipitées de la poitrine; les longues manches, ailes de libellules attachées aux épaules, flottaient autour des bras; la taille souple, serrée dans une large écharpe enroulée, semblait presque diaphane. Il y avait quelque chose de surnaturel dans l'apparition de cette Indienne des pampas qui surgissait subitement devant moi. Étais-je bien sur les rives du Danube ou dans les forêts vierges du nouveau monde?

Une fusée de rire vint me rappeler à la réalité.

— Ma belle-sœur vous prie de bien vouloir l'excuser, elle est retenue ce soir auprès d'un enfant malade; elle nous rejoindra un peu plus tard, me dit Mlle Péri.

Cette nuit d'automne avait la beauté enveloppante et troublante particulière à l'arrière-saison; l'air est aussi tiède qu'au printemps, les fleurs ont un parfum plus vibrant; le ciel est aussi pur, mais au lieu qu'en avril tout est promesse, tout dit : « Encore et toujours, » en septembre une feuille qui tombe, une brise plus fraîche avertit de la fuite du temps : « Jouis! crie la voluptueuse nature. Demain mon sein sera flétri et mes bras dépouillés; aujourd'hui c'est la vie et demain c'est la mort! »

— Il fait trop beau pour rentrer! m'écriai-je lorsque la jeune fille m'invita, pour la forme, à revenir au salon.

Elle accepta mon bras; ses doigts tremblaient légèrement, ses paupières étaient baissées, son souffle haletant. Sa main tenait une rose dont elle caressait distraitement sa joue.

Était-ce la solennité de cette radieuse soirée ou la molle pression de la petite main appuyée sur mon bras, mais les banalités que le travestissement de Péri semblait autoriser et même provoquer s'éteignirent sur mes lèvres. Elle se taisait comme moi; nous avons lentement passé tout autour de la pelouse, d'où les marguerites rêveuses se penchaient pour nous baiser au front, et doucement nous avons suivi l'avenue de tilleuls où Péri tantôt s'effaçait dans l'ombre, comme un esprit qui s'envole, tantôt, sous un rayon d'argent filtrant à travers les branches, resplendissait tout à coup comme une fleur de neige. Il était si doux d'avancer ainsi serrés l'un contre l'autre dans cette allée tour à tour sombre et lumineuse et qui semblait sans fin.

Oh! si nous avions pu marcher ainsi encore et encore, éternellement!

— Péri! balbutiai-je enfin, voulez-vous que nous traversions la vie appuyés ainsi l'un sur l'autre, car, je le sens maintenant, si je devais me séparer de vous, il eût mieux valu pour moi que je ne vous eusse jamais rencontrée?

Elle tressaillit et frémissante laissa tomber sa tête sur ma poitrine en sanglotant; de chaudes larmes de bonheur humectèrent ma main.

— Restez! murmura-t-elle, défaillante d'émotion.

Je l'enlaçai dans mes bras, nos lèvres s'unirent en un chaste baiser.

J'ignore combien de fois nous avons monté et descendu l'avenue de tilleuls; la voix de Mme Beaumont qui nous appelait nous tira brusquement de notre extase.

— Que va dire votre belle-sœur! m'écriai-je. — Puis-je lui demander grâce pour votre fiancé?...

Péri s'arracha de mes bras et d'une voix saccadée, impérative :

— Chut! pas un mot à ma sœur!... Je le défends... si vous m'aimez!...

Puis tout aussitôt câline, tendre, suppliante, elle m'enlaça de ses bras et dans un murmure me dit :

— Je t'en prie... si tu m'aimes... aie confiance en moi, pas un mot à qui que ce soit avant que je l'autorise... C'est si doux de s'aimer sans que personne s'en doute... Notre amour ne te suffit-il pas?... Les indifférents, la foule, les amis le sauront toujours à temps pour le profaner... Il me semble que je serai moins à vous quand tout le monde saura que je vous aime... Ne me gâtez pas mon bonheur... silence!...

Nous sortions de l'avenue en pleine clarté, et Mme Beaumont venait à notre rencontre. Un éclat de vitre au rez-de-chaussée nous fit tous sursauter, et Diane s'abattit aux pieds de sa maîtresse, toute en sang mais triomphante. On l'avait par mégarde enfermée dans le petit salon, et voyant Péri au jardin avec l'ennemi — car nous n'avions pas fait la paix — le fidèle animal avait brisé le carreau et passé au travers.

Je lui ai toujours su gré de cet exploit, qui détourna l'attention de notre escapade. On a beau être Américaine, on peut ne pas trouver correct qu'une jeune fille passe deux heures dans un jardin en tête-à-tête avec un officier de marine qui ne demande pas sa main.

MICHEL DELINES.

(La suite prochainement.)

UN POÈME INÉDIT DE BENJAMIN CONSTANT

Il existe à Poligny un manuscrit de Benjamin Constant, connu de peu de personnes, et encore inédit. C'est un poème de plus de quatre mille vers, distribués en trois cahiers in-quarto, de cinquante-trois à cinquante-six feuillets chacun. Bonaparte en étant le héros, on devine qu'il ne s'agit pas précisément d'un panégyrique. Peut-être est-ce l'heure de parler de cette satire, au moment où la vigoureuse étude de M. Taine et l'éloquente réplique du prince Napoléon viennent de ramener l'attention sur les détracteurs du grand homme. D'abord comment s'explique la présence de ce curieux autographe en ce coin de Franche-Comté? La correspondance de Benjamin Constant nous apprend que son père possédait un domaine à Brevans, près Dôle. Lui-même y séjourna plus d'une fois. Sa sœur, Mme Marie Destournelles, y est née, et y a composé quelques romans. M. Constant de Rebecque, ancien officier de marine, son frère, habitait également le Jura.

Il survécut au publiciste et fut son héritier. Plusieurs personnes se souviennent d'avoir vu chez lui une coupe d'or offerte à son frère, en 1818, par les électeurs de la Sarthe. S'étant fixé à Poligny, il légua aux archives d'une société locale d'*agriculture, sciences et arts*, le manuscrit en question.

Personne ne s'en est soucié jusqu'à ce jour, soit qu'on n'en ait pas saisi la portée, parce que les invectives contre le régime impérial sont enveloppées de voiles et dissimulées sous une étiquette archaïque, soit qu'on n'y ait vu qu'un négligeable divertissement de la quinzième année.

En lisant attentivement ce poème présenté au lecteur comme l'œuvre du bachelier Bennitta-Smancino (anagramme de Benjamin Constant), on reconnaît vite, à la misanthropie de certaines réflexions comme à la fermeté du style, une production de l'âge mûr. L'auteur est né, en effet, à Lausanne en 1767, et l'âme de son poème, c'est la haine de Napoléon, haine ardente et comme recuite en exil.

On se rappelle que Benjamin Constant, membre du Tribunat, éliminé en 1802 pour l'opposition qu'il faisait au Premier consul, chercha dans la Suisse un abri, puis visita les universités allemandes.



N'étant plus en communication avec les grands courants qui électrisaient la France, l'ami de Mme de Staël assiste froidement, avec une impassibilité méprisante, aux événements grandioses qui se déroulent. Victoires, prodigieux coups de foudre, rien ne l'éblouit. Pour lui comme pour les émigrés, le vainqueur d'Austerlitz reste un factieux, un impudent usurpateur. Sous les lauriers dont le nouveau César était couronné, il n'apercevait qu'un tyran, transformant le continent en un vaste cachot. Au mois de novembre 1813, son exaspération contre le violateur des lois, contre le massacreur d'hommes est à son comble.

Il écrit un *Essai sur l'esprit de conquête* et *d'usurpation*, dont il se croira plus tard obligé d'excuser le ton amer dans une préface où je relève cet aveu : « A l'horreur que m'inspirait le gouvernement de Buonaparte se joignait, j'en conviens, une certaine impatience contre la nation qui portait son joug. » Vers le même temps, comme il vient de lire un ouvrage de Cuvier qui distinguait quatorze couches de terre accumulées par les révolutions du globe, il écrit à sa tante (29 juillet 1813) : « Notre terre actuelle composera la quinzième, et les savants futurs y trouveront des conquérants ossifiés. Si c'est une espèce perdue, croyez-vous qu'ils la regrettent? » En feuilletant la partie de son *Journal* qui va de 1811 à 1814, j'y vois Napoléon qualifié de *lâche coquin*, de *monstre*, etc. Ces diatribes donnent la note exacte du poème, et permettent de conjecturer la date de sa composition. L'auteur a dû l'entreprendre à cette époque. Au mois d'octobre 1811, il écrit sur son *Journal :* « Le besoin de me distraire me pousse aujourd'hui à faire des vers. Hélas ! qui me dira s'ils sont bons? » Or il ne s'agit pas de *Wallenstein*, sa tragédie romantique faite dès 1808. D'autre part, en avril 1815, le lendemain du jour où l'on a fusillé le pauvre Labédoyère, il note ceci sur ses tablettes : « Au milieu de la politique, *je me suis remis à travailler à mon poème.* » Nul doute qu'il ne s'agisse de son épopée antinapoléonienne. Visiblement elle a été retouchée après Waterloo. Dans les derniers vers, on constate un léger changement de ton. Des événements sont survenus, qui ont modifié le jugement de l'écrivain, lequel d'ailleurs ne se piquait pas d'être immuable. N'écrivait-il pas à sa tante, la comtesse de Nassau : « Il n'y a que les pierres qui ne changent pas, parce qu'elles sont pierres. » Ces événements, on les connaît. Lors du retour de l'île d'Elbe, Benjamin Constant se laissa nommer conseiller d'État, et rédigea l'Acte additionnel aux constitutions de l'empire. Il était fasciné à son tour. Au sortir d'une entrevue avec l'empereur, il inscrit sur son *Journal* cette appréciation : « C'est un homme étonnant, je dois en convenir. » Et quand tous s'éloignent du vaincu, il ne peut retenir un cri de colère : « Les misérables! ils l'ont servi avec enthousiasme quand il écrasait la liberté, et ils l'abandonnent quand il veut l'établir! » Ainsi ce sceptique, ce frondeur si vif à l'égard du César victorieux, ne refuse pas sa pitié à l'empereur déchu. Un sentiment d'indulgente admiration succéda dans son cœur au sarcasme. Il entrevit la puissante main qui savait pétrir les sociétés, y mettre de l'ordre, de l'harmonie. Pris dans son ensemble, le poème résonne comme un cri de malédiction contre l'empire, et s'achève en paroles apaisées. Après le fantastique évanouissement de sa puissance, Napoléon se voit consolé par l'archange infidèle, par l'esprit du mal dont il était l'instrument. Console-toi, dit Almanzor au conquérant pensif :

. . . . Tu vivras d'âge en âge;
Des peuples et des rois tu fus le destructeur,
Il est vrai ; mais du moins ta force et ton génie
Du monde subjugué maintenaient l'harmonie,
Et les débris confus rassemblés par ta voix
Cédaient sans résistance à tes superbes lois.
Effroyable prodige et sanglant météore,
Même en te détestant, l'on t'admirait encore.
. . . .
Va, de tes successeurs ton nom n'a rien à craindre.
Ta couronne de fer, qui prétendra la ceindre?
Ton glaive étincelant, qui l'osera porter?
. . . .

Ce langage s'adresse à Napoléon, ou, pour parler plus exactement, au personnage qui, dans le poème, revêt son caractère, son humeur, et tous les traits de sa physionomie. Qu'on en juge.

Par prudence ou par malice, l'auteur a choisi pour cadre de l'action une époque peu connue, et donné à son poème, qui est une satire violente des choses contemporaines, ce titre peu compromettant et semblant n'annoncer qu'un badinage d'antiquaire : *le Siège de Soissons, roman du VIe siècle, en vers libres.*

D'après la préface — c'était un artifice à la mode (témoin Macpherson retrouvant les cantilènes ossianiques, ou Prosper Mérimée publiant une prétendue traduction de chants illyriens), — l'ouvrage est traduit d'un vieux texte français, lequel est en la possession « de M. Jean-François Vigneron, ministre protestant de la colonie française réfugiée en Prusse ». Le sujet même du roman est tiré d'un chroniqueur inconnu du moyen âge qui a raconté les exploits des Francs. Voyez comme l'auteur précise, ayant soin d'indiquer ses sources, le chapitre, l'alinéa : *Auct. Ignot. de Reb. Francor. lib.* I, *c.* 5. Bien plus, il cite brièvement en latin le passage des annales auquel il se réfère.

Après avoir exposé qu'à la mort de Clotaire II, les États de ce prince furent partagés entre ses quatre fils, Caribert, Gontran, Sigebert et Chilpéric (562), il ajoute — ici commence l'innocente supercherie — qu'un aventurier fameux, originaire de Bénévent, subjugua l'Italie, envahit la Gaule, tua Gontran, fit de Caribert son vassal, et régna quelque temps en Austrasie, à la place de Sigebert détrôné. Il fait dire ensuite à l'anonyme du moyen âge qu'un chef scandinave, *dux Ericus*

— lisez Wellington — détruisit les armées de l'usurpateur, et ruina son pouvoir en l'an du Seigneur 579: *Eo tempore, dux celeberrimus, Italiâ ortus, et nomine Alboinus, ex Benevento erupit, et totâ Italiâ subactâ Galliam invasit, Gontranum occidit, Caribertum domuit, et loco Sigiberti aliquandiù in Austrasiâ ipse regnavit*, etc.

Il n'est pas besoin d'être un grand clerc pour flairer sous ce latin oratoire un pastiche, outre qu'il s'y rencontre des inexactitudes. Ainsi Gontran que le pseudo-chroniqueur fait périr entre 562 et 579 est mort paisiblement le 28 mars 593, et l'histoire ne mentionne aucun conquérant du nom d'Alboin. Dans cet impétueux soldat de fortune qui, parti de rien, s'élève jusqu'au trône, et en est précipité après vingt ans de succès, qui ne reconnaît Bonaparte? Alboin devient d'ailleurs dans le poème Argaléon (Ἀργαλέος, le terrible), portant ainsi un nom presque identique à celui de l'empereur.

En vain Napoléon a rouvert les temples. Benjamin Constant, qui n'est pas dupe d'une mesure habile, le montre parfaitement indifférent en matière de religion. Non seulement il ne lui attribue aucun sentiment de piété ou d'humanité, mais il en fait l'agent des puissances infernales :

> Argaléon sur la terre
> *Représentant des enfers*
> Sous un sceptre sanguinaire
> Tient les humains dans les fers. (Liv. v.)

Né dans un hameau d'Italie, de parents humbles, Argaléon ne se résigne point à l'ignominie de sa condition. Il entrevoit d'autres horizons que ceux de la vie pastorale. Ce qu'il veut, c'est dominer. Ses mains, pense-t-il, sont plus faites pour porter le sceptre que l'aiguillon du labour. Almanzor, le prince des mauvais esprits, attise cette fièvre d'orgueil, ce délire de la domination :

> Vainement son vieux père, ignorant l'avenir,
> Au chaume paternel pensait le retenir.
> Lorsque la mort ferma sa débile paupière,
> Il transmit à son fils la bêche héréditaire.
> Argaléon s'indigne, et ses superbes mains
> Veulent saisir le sceptre et dompter les humains.
> . . . .
> Que de travaux sans fin ! que d'efforts inouïs !
> Combien de fois des grands supportant les mépris,
> Il contraignit sa voix, son geste, son visage!
> Mais seul, il se livrait à sa fierté sauvage. (Liv. vii.)

Ce rang suprême, entrevu dans ses rêves d'illuminé, malgré les dons incomparables dont la nature l'a pourvu, il lui faudra l'acheter par d'indignes pratiques. Rangé parmi les serviteurs du duc de Bénévent, il encourage à la fois les complots et les dénonce,

> Prêchant dans son adroite et double hypocrisie
> Au peuple la révolte, au duc la tyrannie.

Enfin les troubles qu'il a fomentés éclatent. Il n'avait pas voulu prévenir le mal pour avoir l'honneur de le réprimer. Après avoir déchaîné la tempête, il se fait saluer comme un libérateur. On chasse son maître du trône, et lui s'y installe.

> Ces flots impétueux soulevés par le traître
> Engloutirent bientôt et le trône et le maître.
> Argaléon régna.

Ce n'est pas qu'il n'ait été sensible au charmant réveil de la liberté. Mais le démon de l'ambition et de l'égoïsme ne lui laissa remarquer, pendant la tourmente, que les excès commis par des affranchis d'un jour. La bassesse des esclaves ne le révolta pas moins que la tyrannie des maîtres. Enveloppant dans une même colère ceux qui obéissent et ceux qui commandent, lâches sujets et rois insolents, il secoua rudement les uns et les autres. Il crut qu'une main de fer était nécessaire pour ramener au calme et maintenir dans l'ordre des masses populaires obscurément conscientes, chez qui les instincts de férocité semblaient prédominer encore sur l'idée de justice. Sans toi, dit-il à son mauvais ange gardien, à son méphistophélique conseiller,

> « Sans toi, sans tes conseils, la liberté naissante
> Séduisait mon œil enchanté.
> . . . .
> J'ai vu, j'ai vu régner ce peuple sanguinaire,
> Ses forfaits m'ont épouvanté.
> Alors j'ai reconnu ta sagesse profonde,
> J'ai senti qu'il fallait au monde
> Le glaive, et non la liberté.
> D'un immense mépris mon âme s'est remplie.
> . . . .

Et ce furent des guerres continuelles, entreprises par pur caprice, non pour l'honneur ou la sauvegarde des frontières. Comme il est devenu le favori de la victoire, Argaléon inspire aux troupes dont il a discipliné la rage et que sa fortune enivre une fanatique vénération :

> Un soldat fut leur roi;
> Sa volonté leur loi,
> Ses étendards leurs dieux, et son camp leur patrie. »
> . . . .

Il sait chatouiller leur instinct du pillage, et faire miroiter les richesses des contrées à conquérir :

> A ce grossier ramas de hordes étrangères,
> Il peint des cieux plus doux, des climats plus prospères.

Avec quel art il maintient assemblés tant d'éléments confus ! Pour la réalisation de ses plus audacieuses fantaisies, il entraîne pêle-mêle, au son d'une infernale musique, les peuples les plus divers :

> Et le fier Scandinave, et le Scythe indompté,
> Et le Germain rêveur, inquiet, indocile...

L'auteur a écrit de belles pages sur la guerre, qui permet à l'homme le libre et complet déploiement de ses énergies physiques, intellectuelles et morales. Mais



il se montre insensible ici, de propos délibéré, à la poésie des batailles, parce que ni la civilisation, ni la liberté, ni l'intérêt de la patrie ne sont en cause. Il hait le tyran et ceux qui le servent. Tant d'hécatombes stériles l'indignent. Tous ces affamés de servitude l'irritent. Le chef étant un bourreau qui broie les peuples pour l'unique plaisir de sacrifier à des instincts malfaisants, les serviteurs sont des sbires ridiculement vains d'un triste rôle. Le poète les compare à une troupe de nains esclaves que possède en son palais enchanté la fée Elga. Il faut dire que cette magicienne ou plutôt cette courtisane a l'habitude de transformer en nains tous ceux qu'elle accueille.

Jusqu'en leurs bras attachée à leur nuire,
Je leur prépare, après un court délire,
Un long supplice et d'étranges destins.

Pour se distraire, elle s'amuse ensuite à faire battre ensemble ces pygmées, ces gnomes, qui, pareils aux abeilles de Virgile, portent un grand cœur dans un tout petit corps. La victoire rehausse leur taille d'au moins un pouce. Racontant les prouesses de ces héros minuscules, tout à coup le poète s'interrompt pour lancer cette apostrophe et cingler de son ironie l'humaine vanité :

Ne dédaignez point leur vaillance,
Orgueilleux qui lisez mes vers.
Quelques lignes de plus causent votre arrogance,
Mais qu'êtes-vous dans l'univers?
Comme eux, jouets de la puissance,
Pour faire un peu de bruit vous agitez vos fers.
Entre ces nains et vous grande est la ressemblance.
Ils disent comme vous que la gloire est leur loi,
Et leur gloire est aussi l'aveugle obéissance.
Héros par peur, conquérants par effroi,
Comme vous chacun d'eux au carnage s'élance,
Tue et se fait tuer sans demander pourquoi.

Entouré de ses hordes presque invincibles, Argaléon culbute tous les trônes. Les rois qui ne sont pas ses vassaux errent en exil. Ou agenouillés, ou fugitifs, il ne leur laisse pas d'autre alternative. On les voit frapper à la porte des châteaux ou des cabanes, et demander asile. Dans leur retraite, ils ne tardent pas à être dépistés par les émissaires du tyran, par ces phalanges vendues,

Invisibles partout et partout répandues.

Ainsi le vieux roi Sigebert a été reçu avec son fils Florestan sous le toit de Théodulphe, un ancien preux. En pleine nuit, le château, dont le pont-levis s'est abaissé à sa prière, est assiégé, par qui? Par le fils de Théodulphe lui-même. Las d'une vie d'inaction, ce jeune homme a fui la maison paternelle et s'est rangé sous les drapeaux de l'usurpateur. Pour donner à son nouveau maître une marque de la sincérité de son dévouement, il a dénoncé la retraite de deux proscrits. D'abord le père traite avec mépris ce transfuge, qui trahit l'hospitalité :

Misérable, c'est à ce prix
Que tu veux des honneurs t'aplanir la carrière,
Fléau des malheureux, délateur des proscrits!

Le fils répond ce qu'un royaliste, attiré vers le soleil impérial, aurait pu alléguer pour atténuer l'étrangeté de sa conversion. A quoi bon s'obstiner à défendre une cause perdue? Dieu a remplacé Sigebert par Argaléon, comme autrefois Saül par David. Bouder ne mène à rien. Tout l'univers s'incline devant Argaléon. Se rallier à lui, n'est-ce pas l'unique moyen de sortir enfin de l'ombre et de se signaler encore par des exploits?

Je m'agitais, vous gémissiez,
Et nous restions dans la poussière.
Un grand homme paraît soudain
Sur l'horizon qu'obscurcit la tempête.
Le courage est son titre, et son droit la conquête.
. . . .
De notre obscurité profonde,
Mon père, sortons aujourd'hui.
Suivons l'éclair qui, devant nous, a lui,
Et que notre audace y réponde;
Qu'Argaléon soit notre appui.
Pour nous élever avec lui,
Soumettons-nous avec le monde.

L'ambitieux Théodulphe se rend à cette argumentation si conforme à ses aspirations secrètes. Tout à l'heure il méditait de venger son hôte, il songe maintenant à le livrer :

Dans le cœur des humains, par un retour funeste,
La pitié se fatigue, et l'intérêt seul reste.
. . . .

Argaléon ne répudie aucun moyen. Quand les prétextes pour attaquer lui manquent, il les fait naître. Par exemple il nourrit le désir de soumettre Didier, roi de Soissons, le seul qui résiste encore et soit indépendant. Or en se ralliant au tyran, Théodulphe lui a proposé sa propre fille en mariage. Celle-ci, fiancée à Florestan et fidèle au malheur, s'est réfugiée dans les bois plutôt que d'accepter un hymen abhorré. Recueillie par la princesse Isaure, elle a trouvé un asile à la cour de Soissons.

Eh bien, Argaléon redemande la fugitive promise à ses vœux. C'est presque un mari qui revendique sa femme. Quoi de plus légitime?

. . . . . Aux héros la ruse est nécessaire,
Dit-il ; sous les dehors de l'austère équité
Entourons nos projets d'un voile respecté.

L'astucieux ambassadeur chargé de réclamer Elfride, et de rendre la guerre inévitable tout en ayant soin de faire des propositions pacifiques, s'appelle Apsimare. C'est un diplomate de la vieille école, plein d'hypocrisie et de miel, qui sert tour à tour sans scrupule les



partis contraires, toujours fidèle à la prospérité. Dans ce courtisan, « favori policé d'un farouche soldat », dont la native élégance et les aristocratiques manières contrastent avec la grossièreté de la cour nouvelle, il est aisé de reconnaître Talleyrand. Le portrait est spirituellement touché, et des plus piquants, tout à fait conforme d'ailleurs à l'opinion émise en octobre 1815 par Benjamin Constant, dans une note adressée à Mme Récamier : « M. de Talleyrand est digne et mesuré, comme à son ordinaire. »

Ce digne ambassadeur du tyran d'Austrasie
Ne sortait point des rangs de ces hommes nouveaux
Qu'avec habileté choisit la tyrannie.
. . . .
Il avait au tyran vendu son éloquence,
Son bras même, souvent à lui plaire attaché
Avait commis pour lui plus d'un forfait caché.
. . . .
En vain les courtisans dans leur grossière audace,
Devenus ses pareils, se croyaient ses égaux :
En lui brillaient encore et l'aisance et la grâce,
Noble ornement des cours, et doux fruit du repos.
. . . .
Mesuré dans l'orgueil, affable en sa hauteur,
Même dans la menace il feignait la douceur.
La parole, en sa bouche, avec art assouplie
. . . .
Prêtait à l'imposture un air de vérité.
Son âme, en soupirant, se résignait au crime.
Au malheur qu'il causait il se disait contraint,
Et lorsqu'il frappait la victime,
C'était lui qui semblait mériter d'être plaint.

L'auteur a donc accumulé à dessein les traits de ressemblance entre son personnage et Napoléon. Même origine, même destinée, mêmes accidents domestiques. Ce pâtre couronné, poignardant sa femme pour rechercher la main d'une princesse, n'est-ce pas Napoléon sacrifiant à une archiduchesse d'Autriche la noble compagne des premiers jours?

Pourquoi suis-je entouré d'effroyables images?
Une épouse irritée a franchi les rivages
Que couvre une éternelle nuit.
Son sang en longs ruisseaux coule de sa blessure,
Elle invoque l'hymen, mes serments, la nature,
Malgré moi tout mon cœur frémit.

Aux heures de mélancolie, l'invincible conquérant adjure le prince des ténèbres de le débarrasser de cette obsession :

. . . . . . Défends-moi des remords.
Je réponds des vivants, délivre-moi des morts.

Le défaut d'Argaléon, de cette organisation géniale, c'est l'impuissance à se maîtriser. Il lui manque l'esprit de modération qui seul consolide les conquêtes. Il est comme une force déréglée qui va et s'accélère éperdument. Son destin est de marcher toujours, fût-ce de faute en faute. Un moment il hésite, il voudrait se recueillir. L'esprit du mal qui l'agite et le pousse lui ordonne de remplir son rôle jusqu'au bout :

Douter est criminel, *s'arrêter impossible*,
Obéis, c'est assez ! . . . .

Le voilà donc engagé dans une inutile et suprême lutte avec Didier, roi de Soissons. Car l'onctueuse harangue d'Apsimare a moins touché Isaure que les larmes d'Elfride. Au risque de voir son trône abattu, son palais dévasté, Isaure refuse de trahir la faiblesse et de livrer la jeune fille au monstre, auteur de tous leurs maux. En lisant cette vaillante réponse de la princesse aux sommations d'Argaléon, ne croirait-on pas entendre la reine Louise de Prusse maladroitement humiliée par un vainqueur brutal?

Allez donc rapporter au maître de la terre,
Qu'une femme, un vieillard et quelques chevaliers
Défendront ces remparts contre tous vos guerriers.
Nous désirons la paix : nous soutiendrons la guerre.

Le peuple applaudit à la fierté de sa réplique :

Loin du péril, le peuple est toujours généreux.

Bientôt la ville est cernée par des bandes féroces, qui déjà se promettent, dans des chants bachiques, de moissonner aux champs du carnage et de se saisir des vierges. La famine ayant éclaté dans Soissons, le vieux roi Didier prend la pénible résolution d'aller se jeter aux pieds d'Argaléon. Il veut l'implorer pour son peuple. Quel dialogue entre le roi suppliant et l'inexorable monarque!

Je suis Didier. — Aux regards de ton maître,
Rebelle, quel espoir t'enhardit à paraître?
— L'espoir de rencontrer un vainqueur généreux.
Prince, respecte en moi ta dignité nouvelle,
Respecte en mes sujets le zèle courageux,
Tu dois aimer qu'un sujet soit fidèle.

A cette royale prière, Argaléon répond en ordonnant aux gardes de conduire Didier au supplice. Il a résisté, il doit périr. A ce moment, le camp de l'assiégeant se remplit tout à coup de flammes et de clameurs. Le chevalier Florestan, qui s'était attardé dans le palais d'Elga et avait été métamorphosé en nain, a recouvré sa forme première. Ayant obtenu pour ses compagnons la même faveur, il leur a fait reprendre leur taille et leur vaillance. Avec leur aide, il accourt délivrer Elfride. L'armée d'Argaléon, jusque-là invincible, surprise et écrasée par cette troupe vengeresse sortie des enfers, fond et s'évanouit comme un songe. Le trône d'Argaléon vole en éclats, les dépouilles qu'il a ravies s'en vont en poussière, son pouvoir n'est plus qu'un souvenir : il a expié sa longue impunité!

Ainsi ce poème aux allures romantiques, puisqu'il s'inspire de l'époque romane, de la chevalerie et des solennités chrétiennes, reflète les colères d'un exilé. A cette appréciation des événements contemporains

s'associent des éléments romanesques et merveilleux qui pourraient fournir la matière d'un livret d'opéra. La Circé ou l'Armide qui retient Florestan dans un séjour de délices s'appelle Elga. Comme dans le *Faust* de Gœthe, les démons se réunissent et conversent. Personnification des forces malfaisantes de la nature, ils voltigent avec amour autour d'Argaléon, qui lui-même personnifie le fléau de la guerre, lequel résume tous les autres fléaux.

Avec Argaléon, dont on entend gémir les victimes ou hurler les sbires, nous sommes au cœur du poème. Les autres personnages se groupent autour de lui. Quoique l'action se passe au VIe siècle, leurs caractères appartiennent au nôtre. Les princes que Benjamin Constant nous présente ne rappellent en rien la barbarie des enfants de Clotaire. Où sont ces chefs tudesques à peine sortis de leurs forêts, vivant dans des métairies, épiant le départ ou favorisant le meurtre de leurs plus proches parents pour faire main basse sur leurs domaines? Le poète leur attribue des sentiments d'humanité, de courtoisie, il les loge dans d'élégants châteaux à tourelles, et les montre préoccupés de tournois et de fêtes galantes. Ici c'est le bon roi Didier, s'apitoyant sur les souffrances de son peuple, comme un autre Louis XVI; là le chevaleresque Florestan, modèle à la fois de bravoure et de piété filiale. Au milieu des calamités déchaînées par l'envahisseur, à la lueur des incendies, on voit passer d'idéales figures qui nous reposent du bruit des batailles. Voici la princesse Isaure, veuve inconsolée, et la compatissante Ildegonde, et la plaintive Elfride, qui finira par être réunie à son fiancé, après bien des alarmes. Que nous sommes loin des couteaux empoisonnés de Frédégonde, et des sanglantes représailles de Brunehilde! Ces femmes si modernes par leur courageuse douceur, courbant la tête sous l'orage sans perdre l'espérance, rappellent bien plutôt les princesses fugitives que l'auteur avait pu rencontrer en Allemagne, et dont sa femme, Charlotte de Hardenberg, lui avait sans doute vanté l'héroïsme.

Tout en s'attendrissant sur le sort des rois en exil, le poète, dont le sens politique reste éveillé, ne laisse pas d'apercevoir leurs fautes et de les relever avec amertume. Reportant sur les détrônés une part de la sévérité qu'il témoigne à l'usurpateur, tantôt il leur applique une maxime de Machiavel :

> On mérite les maux qu'on n'ose prévenir.

Tantôt son sarcasme va jusqu'à l'injure :

> Vulgaire est leur esprit, leur lâcheté profonde.

Ces jugements, en apparence contradictoires, justifient ce qu'il écrivait en 1816 à Mme Récamier, devenue, après Mme de Charrière et Mme de Staël, l'objet de son culte : « Pour moi, personnellement, il en résulte que je ne suis d'aucun parti, que je serais de celui où je verrais qu'il y a du bien à faire... Je ne plairai à personne, j'irriterai beaucoup de monde; mais j'aurai dit ce que presque tous les bons Français ont au fond du cœur. »

Tel est ce poème distribué en neuf chants, et qui semble avoir été remanié par l'auteur avec sollicitude, à diverses reprises. Les variantes dont le texte est surchargé par endroits montrent comment il se corrigeait sans cesse, préoccupé d'alléger ses phrases, de les rendre plus claires, plus pleines de sens. Au livre IV, par exemple, il avait écrit d'abord :

> Isaure *voit s'agiter* les vitraux
> Peints avec art de couleurs transparentes.

Il biffe cette expression qui lui paraît impropre, et la remplace par un tour plus naturel :

> Isaure *entend frémir* les *fragiles* vitraux
> Que l'art a décorés de couleurs transparentes.

Ailleurs il supprime un son désagréable, ou cherche à doubler le narrateur d'un moraliste. Apsimare venant apporter des propositions de paix aux habitants de Soissons exténués par la guerre, le poète s'arrête à cette première forme pour traduire l'annonce de la nouvelle :

> Ce bruit *parcourt les rangs* de la foule mobile.

Puis il rature; il met au-dessus :

> Ce bruit *charme les cœurs* de la foule mobile, etc.

Il reste à se demander pourquoi ce poème tant *retâté* par l'auteur, comme dirait Montaigne, n'a pas été publié par lui. Je ne crois pas que l'exemple de Palm fusillé pour avoir propagé des brochures hostiles à l'empire l'ait effrayé, non plus que la vue des persécutions dirigées contre le livre de Mme de Staël sur *l'Allemagne*, qui fut mis au pilon.

Mais jusqu'en 1815, époque à laquelle son œuvre était à peine terminée, Benjamin Constant avait été un adversaire passionné de l'empire. Le 19 mars de cette année, alors qu'on annonçait le retour de l'empereur, il exprima même le fond de sa pensée sur le héros du jour, dans le *Journal des Débats*, en le traitant d'Attila et de Gengis-Khan. Allait-on subir de nouveau ce gouvernement de mamelouks? Quand on aime la liberté, écrivait-il, on se fait tuer autour du trône qui protège la liberté. Il ne se fit pas tuer. Après avoir proclamé qu'abandonner le roi serait une infamie sans excuse, il l'abandonna. Pendant les Cent jours, il fut amnistié par l'empereur, parce qu'il était autrefois un des quinze ou vingt *métaphysiciens* du Tribunat *bons à jeter à l'eau*. Bien plus, il accepta de lui des fonctions, soit qu'il fût charmé par ce séducteur, soit qu'il crût à l'établissement d'un empire pacifique et libéral. Pour n'être pas en contradiction absolue avec les principes d'un champion de la monarchie constitutionnelle, cette évolution n'en était pas moins une palinodie. A la chute du



régime impérial, lorsqu'il put rentrer à Paris et que le roi Louis XVIII lui eut accordé le pardon de sa défection passagère, ses ennemis la lui reprochèrent cruellement. Publier son poème, injurier l'empereur auquel il s'était rallié si peu de temps auparavant, pour la gloire duquel il avait formé des vœux, n'eût-ce pas été ajouter une seconde palinodie à la première? D'autre part, attaquer le prisonnier de Sainte-Hélène, devenu presque un martyr, n'aurait pas été très courageux, ni digne de celui qui écrivait, en octobre 1814, à Mme Récamier : « Aujourd'hui même, je ne puis me le cacher, les yeux sont tournés vers moi, *quand on a besoin d'une voix qui rappelle les idées généreuses.* » Il ne pouvait le faire d'ailleurs sans tirer en quelque sorte sur ses propres troupes. Le parti libéral dont Benjamin Constant était le coryphée (puisqu'en 1830 la Chambre décida de transférer ses restes au Panthéon) se confondait, sous la Restauration, avec le parti impérialiste ou démocratique. Béranger sera le poète de cette alliance qui joignait aux aspirations vers la liberté les regrets de la gloire militaire. Des raisons de haute convenance, et peut-être aussi le souci de sa popularité, commandaient donc à l'auteur de tenir son poème dans l'ombre.

Lui qui avait écrit dans son *Journal intime* cette phrase étrange : *Je préfère la gloire littéraire au bonheur*, il semblait maintenant s'en désintéresser un peu, ou du moins comprendre que sa situation était telle qu'elle ne pouvait plus grandir par la publication de ces sortes de choses. Lorsqu'il prépare une édition d'*Adolphe*, il écrit de Londres à Mme Récamier, le 5 juin 1816 : « On m'a engagé à imprimer le petit roman que je vous ai lu tant de fois.... j'ai cédé au dernier mouvement d'amour-propre que j'aurai probablement de ma vie... »

Voilà cinquante-huit ans qu'il est mort! Pourquoi son poème, ignoré même de Sainte-Beuve qui d'ordinaire, sait tout, est-il resté comme enseveli dans la poudre d'une bibliothèque de province? Comme je l'ai indiqué au début de cet article, le déguisement du nom de l'auteur et l'allure énigmatique de l'œuvre ont dû déconcerter les personnes qui ont eu le manuscrit entre les mains, et les empêcher d'y donner une attention sérieuse.

Maintenant, quelle est la valeur intrinsèque de ce poème? Les vers procèdent de Voltaire (dont le père de Benjamin Constant était l'ami), non de l'école d'André Chénier. Qu'on n'y cherche ni musique ni couleur. Leur principal mérite est d'être limpides, et parfois d'une énergique concision. Ils offrent de l'intérêt, parce qu'ils sont l'œuvre d'un homme politique et d'un homme d'esprit, et qu'ils respirent une haine sincère. Peut-être l'auteur, qui avait déjà donné un essai de tragédie romantique avec son *Wallenstein*, a-t-il eu l'ambition de composer une épopée selon la formule promulguée par Mme de Staël ou par Schlegel. Il accorde une place au merveilleux chrétien et fait choix d'un sujet national. Mais ce merveilleux chrétien n'est guère moins froid que la mythologie, et manque d'accent. Si l'auteur fait des tirades sur l'efficacité de la prière, il prête à l'exilé Sigebert, invoquant la mort, des lamentations qui ne sont pas chrétiennes :

Toute existence
Est un tourment,
Et tout s'avance
Par la souffrance
Vers le néant.

Sans doute le poète s'écrie :

Sous de pareils vainqueurs, sous de tels ennemis,
Te faut-il succomber, ô France, ô mon pays,
Toi, l'ornement du monde! etc.

Mais tout en devinant qu'il y avait une matière épique dans la destinée de *l'homme fatal*, Benjamin Constant s'est fait l'interprète des rancunes d'une minorité, non l'écho des traditions populaires. Or les épopées vivent de légendes, c'est-à-dire de vénération et d'enthousiasme. Il n'a mis dans la sienne que de l'esprit et de la colère. Les mètres qu'il emploie sont très divers, et c'est là une heureuse hardiesse. Malheureusement les vers manquent trop souvent de sonorité et d'éclat. En somme, cet analyste subtil, cet esprit distingué a cru construire un poème épique : il n'a fait qu'un ingénieux pamphlet. Je le signale à M. Charles Lenient, qui pourra en tirer un chapitre nouveau pour son *Histoire de la satire* en France.

VICTOR WAILLE.

L'ALLIANCE FRANÇAISE A LA SORBONNE

Discours du général Tcheng-Ki-Tong.

Il y avait foule lundi soir, 18 février, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

La séance, organisée par la Commission de propagande de *l'Alliance française* (1), était présidée par le maître de la maison, M. Gréard un des membres d'honneur de l'association : le modèle des présidents, toujours correct, avec un mot aimable pour chacun.

La conférence a été faite par M. Deschamps, ancien membre de l'École française d'Athènes, qui a parlé de l'influence française dans le Levant. Fraîchement débarqué, tout plein de ses souvenirs orientaux, ce jeune maître, expert en traits piquants, en mots heureux, a raconté cent anecdotes qui ont fait sourire. Qu'on n'aille pas croire que l'auditoire était de ceux qui désirent simplement être amusés. Il l'a bien montré par l'accueil chaleureux qu'il a fait à la péroraison patriotique de M. Deschamps.

(1) Siège de l'association : 27, rue Saint-Guillaume.

Il a témoigné de même la plus courtoise bienveillance à M. le général Tcheng-Ki-Tong, chargé d'affaires de Chine, et il a ponctué de ses marques d'approbation les plus vives sa spirituelle allocution. Il avait l'air de lui dire : « Aimable fils du Ciel, nous comprenons à demi-mot vos malices ; vous êtes étranger et vous avez de l'esprit : à ce double titre vous avez le droit de nous donner toutes les leçons qu'il vous plaira, voire même de nous vanter, en pleine crise ministérielle, la stabilité quarante fois séculaire de l'Empire du Milieu. Nous sommes l'Alliance française, c'est-à-dire des Français très français, mais non pas des chauvins maussades, et nous souhaitons non seulement que notre chère patrie soit forte au dehors par le nombre de ses enfants adoptifs parlant tous sa langue, mais aussi qu'elle rayonne par sa littérature et par sa qualité maîtresse qui est la sympathie. Nous voulons être aimés jusqu'en Chine, et vous nous aimez peut-être un peu, puisque vous êtes ici. »

M. de Brazza a eu mieux qu'un succès oratoire. Dès qu'on l'a vu, il a été salué d'applaudissements enthousiastes. Chaque fois que son nom a été prononcé, soit par M. Gréard, soit par M. Deschamps, il a été acclamé. On a pu craindre un instant que la vieille Sorbonne, devançant l'heure de sa démolition prochaine, ne croulât sous le tonnerre de l'ovation faite au « conquérant pacifique » du Congo français.

Nous sommes heureux de pouvoir offrir à nos lecteurs le texte de la harangue lue par M. le général Tcheng-Ki-Tong.

P. F.

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, je vous demande la permission de remplir ici un double devoir : celui de remercier *l'Alliance française* de l'honneur qu'elle me fait en m'invitant à m'asseoir à son bureau, et celui d'exprimer à M. Deschamps ma reconnaissance pour les paroles très flatteuses qu'il a bien voulu m'adresser. Je tâcherai de les mériter par les efforts que j'ai déjà faits et que je ferai encore pour raccourcir les distances, rapprocher les antipodes et affermir les relations d'amitié entre nos deux nations, les plus civilisées du monde.

Je n'ai pas besoin de vous dire si je suis ami de l'*Alliance française* : ma présence parmi vous en est la meilleure preuve. Je n'ai pas non plus à faire devant un auditoire français l'éloge de votre langue, puisque je l'ai apprise moi-même depuis de longues années, que je l'étudie encore, et que j'ai l'ambition d'en devenir complètement maître. Je ne veux pas davantage discuter la question soulevée il y a quelques jours : si le français est une langue morte ou fixée. Vous en êtes les meilleurs juges. Je tiens seulement à vous dire quelques mots de ma langue maternelle, et je profite de l'occasion pour vous exprimer mon humble opinion sur la propagation du français en Chine.

D'après les statistiques, la langue la plus répandue dans l'univers est la chinoise. Nous avons, en effet, une population de plus de 400 millions d'habitants, sans compter ceux des banlieues de la Grande Muraille, ni ceux de plusieurs États de l'Asie, de l'Amérique et de l'Océanie.

Depuis plus de quarante siècles, notre langue n'a pas subi de transformation. Grâce à cette stabilité, la stabilité de l'empire chinois a été et est encore maintenue. Notre gouvernement, en fait d'économie sociale et de paix sociale, applique des principes généreux, fruits de l'expérience de plusieurs milliers d'années, et dont nos voisins ou vassaux n'ont jamais songé à contester la supériorité ; je suis donc obligé, en quelque sorte, de vous en parler avant toute autre chose. D'ailleurs, la langue vivante universellement reconnue comme la plus ancienne est digne d'attirer un instant l'attention de lettrés tels que vous.

L'histoire de l'Asie centrale, berceau du genre humain, mérite d'être connue. Pour la connaître, je ne vois guère d'autre moyen que celui d'apprendre le chinois. Mais ne croyez pas que je cherche à vous convertir. Ce serait ingrat de ma part de jouer ce rôle renversé.

J'ai voulu tout simplement vous dire que, malgré l'importance de la langue chinoise, nous avons actuellement besoin de connaître au moins une des langues européennes. Pour nous familiariser avec les grandes découvertes modernes, la connaissance des langues modernes nous paraît indispensable, et nous sommes tout disposés à en apprendre une : n'importe laquelle en principe. Ayant pour toutes les nations étrangères une estime égale, c'est la langue la plus propre à nous séduire, je veux dire à exciter notre admiration, qui l'emportera.

Je dois, avant tout cependant, manifester une préférence exclusive, car nous en avons une : nous préférons une langue toute faite au volapük ou à toute autre qui ne serait encore qu'à l'état de conception.

Cette réserve faite, si vous voulez que votre belle langue soit introduite d'une façon plus générale dans l'Empire du Milieu, sachez que l'hospitalité la plus prévenante y attend tous ceux d'entre vous qui viendront pour se faire aimer, pour faire admirer les splendeurs de vos lettres, de vos sciences et de votre civilisation : car une langue ne peut être apprise que par goût et par enthousiasme, n'est-il pas vrai? Elle ne s'impose jamais autrement.

Vous l'avez compris, et le but de votre société est vraiment magnanime : faire parler à la surface du globe la même langue, afin de permettre à tous les peuples de se comprendre d'abord et de s'aimer ensuite; quel rêve idéal plus beau que celui-ci!

Voyons maintenant quelles sont aujourd'hui, en Chine, les ressources dont dispose l'enseignement du français.

Nous avons trois grandes écoles françaises fondées par le gouvernement impérial.

Le collège de Ton-Weng, à Pékin, a formé depuis sa création quelques centaines d'élèves, parlant le français et dont la plupart sont devenus diplomates ou fonctionnaires.

L'école francaise de Shanghaï se trouve dans les mêmes conditions.

Enfin, l'école française de l'arsenal de Fou-Tchéou a pour but de préparer les ingénieurs des constructions navales et les professeurs des sciences mathématiques.

C'est à la fois l'école du génie maritime et l'école normale supérieure.

Cette école, dont j'ai eu l'honneur d'être élève, a été fondée en 1866 par votre regretté compatriote M. Prosper Giquel, alors directeur de l'arsenal de Fou-Tchéou; il en est sorti environ 400 ou 500 élèves, dont un grand nombre, venus en Europe pour se perfectionner, ont rapporté dans leur pays les meilleurs souvenirs du vôtre, et, à l'heure présente, se trouvent à la tête des établissements scientifiques ou industriels, dans l'administration et dans la diplomatie.

Les Chinois apprennent facilement les langues et sont très désireux de connaître tout ce que l'Europe peut leur offrir de nouveau. M. Giquel le savait bien : il profita de ces dispositions et de la confiance de ses chefs pour leur dire qu'en dehors de la vieille civilisation chinoise il y avait de belles choses dans sa patrie, qui méritaient d'être connues; que pour pouvoir les goûter, les apprécier et peut-être les adopter, il fallait apprendre le français, une langue très riche, répandue dans tous les pays civilisés et consacrée en tant que langue diplomatique.

Le gouvernement chinois décréta immédiatement la création de l'école de Fou-Tchéou, qui, si elle n'a pas encore donné tout ce qu'on pouvait en espérer, aura certainement contribué à affermir et à resserrer les relations entre la France et Chine.

Giquel avait insisté avant tout sur l'utilité, pour les étrangers, de la connaissance du français : et c'est là, à mon avis, la véritable manière de répandre votre langue.

L'extension de vos relations commerciales et de votre influence sont sans doute des vœux très légitimes; mais est-ce bien sous cette forme — pardonnez-moi de parler comme Brid'oison — est-ce bien sous cette forme que votre action aura le plus de chances d'aboutir? Au contraire! Si vous montrez combien l'étude de votre langue présente, à qui s'y livre, d'avantages de toute sorte — sans que le commerce ou la politique viennent se mêler à la littérature, aux siences et aux arts — vous serez toujours sûrs de réussir. En un mot, votre langue, si harmonieuse et si claire, doit se présenter comme une belle femme, toujours gracieuse et aimable qui veut plaire, sans jamais chercher à dominer, qui sait qu'elle a droit au succès, parce qu'elle est plus douce, plus agréable et plus charmante, mais qui ne dit jamais que telle est sa prétention.

Ici, je dois vous soumettre une observation, qui vous frappera certainement, comme elle m'a frappé. L'anglais est, aujourd'hui, la langue européenne la plus répandue en Chine. Aussi, les Français qui arrivent dans notre pays trouvent-ils en général plus commode de se mettre à parler l'anglais ; et quel anglais encore! Une espèce de *sabir* de l'extrême Orient : mélange informe d'anglais, de portugais, de chinois! etc. Si par hasard ils restent fidèles au français, ce n'est pas toujours la langue de Molière qu'ils nous apportent: sans oublier qu'ils introduisent souvent — vous me pardonnez de vous signaler ce défaut, mais il est un obstacle capital au but que vous poursuivez — ils introduisent, disais-je, l'habitude de tutoyer les indigènes, qui font parfaitement la distinction, et de leur parler nègre : toujours l'infinitif que vous connaissez.

D'autre part, les missionnaires ont fondé en Chine de nombreuses écoles françaises, qui n'ont pas rendu et ne rendront pas les services que vous en pourriez attendre. Mes compatriotes, en effet, ne veulent pas envoyer leurs enfants à des écoles qui ne s'ouvrent que pour des convertis. La question de langue se complique, dès lors, d'une question religieuse absolument irritante et que l'immense majorité des Chinois regardent d'un œil soupçonneux. Il y a là un empêchement de premier ordre à la propagation de votre langue.

Pour terminer, quelques mots seulement. La meilleure des alliances est celle formée entre peuples qui se comprennent.

Pour que nous puissions arriver à nous comprendre, il faut que votre langue nous apparaisse dans sa beauté propre, sans être enveloppée de questions politiques ou religieuses, qui repoussent les habitants de l Empire du Milieu, au lieu de les engager. Lorsque l'enseignement du français se présentera chez nous uniquement avec ce caractère, lorsque mes compatriotes seront conviés par vous à apprendre à parler avec vous, à lire vos auteurs, à admirer vos chefs-d'œuvre, croyez bien que votre tâche désormais deviendra des plus faciles.

Poursuivez, en ce sens, l'œuvre éminemment philanthropique que vous avez commencée : vous verrez alors que votre langue et ses richesses littéraires seront accueillies chez nous avec l'empressement enthousiaste dont elles sont dignes, et que, pour elles, il n'existe pas de grande muraille de Chine.



LUDOVIC CARRAU

Son enseignement et son œuvre.

La Faculté des lettres, qui a perdu prématurément Benoist et Caro en 1887, Bergaigne et Arsène Darmesteter en 1888, vient de rendre les derniers devoirs à un professeur tombé, comme ces deux derniers, au seuil même de l'âge mûr, à Ludovic Carrau. De quel ami ce malheur a subitement privé ses collègues et ses élèves, c'est ce qui a été dit sur sa tombe avec une émotion très pénétrante par MM. Himly et Petit de Julleville. Il est difficile de réunir au même degré les qualités qui appellent l'estime et l'affection. Nature délicate et distinguée en même temps qu'ennemie de toute recherche, Carrau avait cette aménité naturelle qui n'est que l'expression de la bonté du cœur. Il n'était pas seulement l'homme que l'on a toujours plaisir à rencontrer parce qu'on est sûr de retrouver sa bienveillance habituelle : ses sentiments étaient profonds et réfléchis, et on s'attachait d'autant plus à lui qu'on le pratiquait davantage. On sait que sa parole avait une grâce et une élégance singulières : c'était sans doute supériorité d'esprit, c'était surtout élévation et pureté d'âme. Un tel homme méritait de laisser une trace profonde dans le champ d'études où s'exercerait son activité : ce rare honneur, Carrau l'aura amplement recueilli.

Le premier mérite qui éclate dans ses nombreux ouvrages, c'est celui de la forme. Il sait rendre claires et attrayantes les discussions philosophiques les plus ardues; il a une limpidité, une aisance, une distinction qui ne se démentent jamais. Il est complet sans être long, il ordonne ses idées selon une méthode savante, sans que ce bel ordre ait rien de raide ou d'affecté. Il a surtout un grand respect de la langue; et, tout naturellement, il rend avec le vocabulaire classique les idées les plus subtiles et les plus modernes. Ce philosophe n'a pas seulement, dans ses analyses les plus métaphysiques, la bonne grâce aimable d'un moraliste littérateur; il est, en maint endroit, plein de chaleur et d'éloquence. Il entraîne les cœurs; il communique son émotion à ceux-là mêmes qui font difficulté de se ranger à ses arguments.

Mais la forme n'est pour lui qu'un moyen, jamais un but. Il suffit de parcourir la liste de ses ouvrages pour voir qu'il veut avant tout s'instruire et instruire les autres. Cette liste est si étendue, les sujets qui la composent sont le plus souvent si spéciaux, qu'on pourrait à première vue considérer Carrau comme ayant été avant tout un érudit et un historien. Bacon, Descartes, Malebranche, Spinoza, Platon, Aristote, Épicure, il n'est guère de philosophe classique dont il n'ait approfondi certaines doctrines importantes. Mais ses recherches ont surtout porté sur les doctrines morales et religieuses en Angleterre. Sur ce terrain il était un maître : il a continué dignement M. de Rémusat. Il a analysé en perfection les œuvres morales ou religieuses de Locke, de Berkeley, de Bentham, de Stuart Mill, de Hamilton, de Spencer. Il a, de plus, fait le premier connaître et apprécier en France maint écrivain distingué de nos jours, tels que MM. Sidgwick, Lecky, Abbot. Toutes ces recherches sont conduites avec une précision qui n'a rien de la minutie, avec une ampleur et une sûreté d'information, une pénétration, une conscience et une fidélité qui sont de sûrs garants de la valeur des résultats. Cette somme considérable de travail ne sera pas perdue : elle a grandement enrichi le trésor de nos connaissances. Le nom de Carrau restera cher à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des idées morales et religieuses.

Mais ce serait méconnaître l'intention de Ludovic Carrau que de ne voir en lui qu'un historien. « L'histoire qui n'aboutit pas à juger, a-t-il écrit (1), n'est pas digne d'un philosophe. » Carrau n'a pas travaillé au hasard, en curieux et en dilettante. Dès qu'il a commencé à réfléchir, certains problèmes se sont imposés à son esprit, et il a consacré sa vie, sans distraction aucune, à l'étude de ces problèmes. Si c'est bien faire son métier d'homme que de se donner une noble tâche et de la remplir sans regarder en arrière, Carrau a mérité qu'on lui applique un tel éloge. Les questions qu'il s'est ainsi proposé d'approfondir sont celles qui concernent les idées morales, principalement l'idée de Dieu. Il ne cache pas que ses opinions sur ces matières ont été tout d'abord des actes de foi. « Nous estimons, dit-il (2), que, sur certains problèmes, il est de devoir de prendre parti, de débuter par un acte de foi, quitte à chercher ensuite les meilleures raisons pour le justifier. » La conviction qui lui sert ainsi de point de départ, c'est la triple croyance en la réalité du moi, en la valeur absolue de la loi morale, et en l'existence d'un Dieu type de perfection et providence. Ce sont là, aux yeux de Carrau, des croyances naturelles et salutaires; et la philosophie a pour mission principale de rechercher si elles peuvent être fondées sur la raison. A la philosophie incombe ainsi une tâche essentiellement pratique. Elle doit s'efforcer de démontrer, par la seule lumière naturelle, les principes qui jusqu'ici ont été reconnus les plus propres à régler la conduite de l'homme et à satisfaire son désir de bonheur. Elle doit être, à côté de la religion et sans repousser les secours que celle-ci peut lui offrir, le guide de l'homme qui réfléchit, dans la poursuite de la perfection morale. Ainsi comprise, estimait-il, la philosophie ne paraît pas avoir grand'chose à redouter des attaques dont elle peut être l'objet. Il est plus facile de se moquer des subtilités où parfois elle a paru s'oublier, que de se

(1) *La Philosophie religieuse en Angleterre*, p. VI.
(2) *Sur les preuves du Phédon*, etc., p. 115.

passer des idées qui en sont l'essence. Que la philosophie ne se mette point en peine de se défendre et de prouver laborieusement son droit à l'existence ; elle le prouve de la manière la plus irréfutable : en existant. Et, du haut de ces idées, Carrau rassurait avec son bon sourire ceux qui se demandaient si la philosophie ne traversait pas en ce moment une période critique.

Mais quelle méthode convient-il de suivre pour démontrer par la raison la valeur des idées morales ? D'ordinaire on invoque certains faits ou certains principes que l'on considère comme assurés, et sur cette base on établit sa doctrine. C'est ce qu'on appelle une démonstration directe. Carrau, lui, procède indirectement. Il examine les doctrines qui prétendent se passer des idées morales ou les résoudre en phénomènes physiques, et il démontre que les prétentions de ces doctrines sont vaines. La vérité de la thèse qu'il soutient résulte ainsi de la fausseté des systèmes adverses. Et sa conclusion est la suivante: — Je persiste dans des idées qui m'apparaissent avec évidence comme nécessaires à la conduite de la vie humaine, du moment où le contraire de ces idées ne m'est pas démontré.

Son œuvre est ainsi toute d'analyse et de dialectique : il bat l'adversaire avec ses propres armes, il montre sa propre doctrine se dégageant saine et sauve de la lutte pour la vie.

Telles sont, très fidèlement suivies, les idées directrices de tous les ouvrages de Carrau.

Déjà ses thèses de doctorat, sur les *Sermones fideles* de Bacon et sur *la Doctrine des passions dans Descartes, Malebranche et Spinoza* (1870), traitaient de questions et de faits relatifs à la morale.

Dans la *Morale utilitaire* (1875), après avoir impartialement exposé les principaux systèmes qui fondent la morale sur l'idée de bonheur, il discute ces systèmes, montre que les plus savants d'entre eux n'aboutissent qu'à un principe moral complexe, variable, indéterminable; et que la morale n'existe véritablement que si elle est fondée sur l'idée de perfection comme sur une idée *à priori*, dont nous prenons conscience à propos des actes imparfaits que l'expérience nous fait connaître.

Dans ses *Études sur la théorie de l'évolution* (1879), il témoigne de son amour pour la science et de son zèle à recueillir tout ce qu'elle démontre véritablement; mais il expose avec une grande force les raisons qui l'empêchent de croire que la transformation mécanique de la nature animale en nature humaine soit désormais au nombre des vérités scientifiques. Si puissante que se soit révélée la méthode du transformisme, il y a, selon Carrau, un fait devant lequel elle a dû reculer : c'est l'apparition du moi ou de la conscience réfléchie. Nulle démonstration scientifique n'a pu résoudre le moi en non-moi, en phénomènes inconscients, en éléments physiques. Or le moi, comme être réel, suffit pour fonder la personnalité, la moralité et la croyance en Dieu.

Dans son mémoire sur les *Preuves du Phédon de Platon en faveur de l'immortalité de l'âme* (1887), après avoir exposé d'une façon très savante les arguments platoniciens, leur histoire et leur fortune, il les discute, les trouve insuffisants de fait, sinon d'intention, pour prouver l'immortalité de la personne, et détermine les probabilités philosophiques en faveur d'une telle immortalité. Si le moi est vraiment en lui-même une réalité, pourquoi la loi de la conservation de l'être ne s'y appliquerait-elle pas ?

C'est précisément cette réalité du moi qu'il prouve dans *la Conscience psychologique et morale* (1887), en établissant l'impossibilité de ramener la conscience à un agrégat d'éléments psychiques.

Enfin, dans *la Philosophie religieuse en Angleterre depuis Locke jusqu'à nos jours* (1888), il conclut de ses minutieuses analyses que la preuve cartésienne de l'existence de Dieu, par l'existence en nous de l'idée du parfait, survit à toutes les critiques, et qu'aujourd'hui encore il est raisonnable et scientifiquement possible de croire en un Dieu auteur et providence du monde.

Mais ces vérités, quoique très simples dans leur sublimité, ne sont pas également accessibles à l'indifférent et à l'homme sérieux. Pour les bien entendre il faut réfléchir, chercher, penser vraiment par soi-même; il y faut apporter une sorte de vocation. On ne les cherche, en définitive, que quand déjà on les désire et on les pressent. Voilà pourquoi le vrai philosophe n'est pas seulement un érudit et un dialecticien : il est encore, pour ceux à qui il s'adresse, un ami qui souhaite de leur communiquer ses dispositions et ses croyances. De là les mérites de style qu'on admirait chez Carrau. Ce n'était pas un vain étalage de rhétorique, c'étaient le mouvement et la chaleur d'élocution qui suivent naturellement de l'émotion du cœur.

Pour cette raison encore, Carrau n'est pas tout entier dans ses ouvrages. Son enseignement était sa plus chère occupation. C'est là que se trahissait de la façon la plus charmante, à travers sa parole discrète et élégamment sérieuse, la foi ardente qui l'animait et qui, devenue sa conquête grâce à une réflexion opiniâtre, était sa joie, son espoir et sa force. Il ne songeait pas à éblouir ou à entraîner de force ses auditeurs : il parlait avec calme et avec suite, dans le langage le plus naturel et le plus pur, comptant que la vérité présentée avec tant de bonne foi saurait d'elle-même se frayer un passage dans les âmes. Il semblait qu'il eût pris pour devise : « Heureux les doux, car ils auront la terre en héritage ! » Qui oserait affirmer qu'il s'était trompé ?

Émile Boutroux.



A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

I.

M. Claretie, ou l'optimisme

M. Claretie nous disait l'autre semaine :

« A celui qui lui eût osé dire *Finis Galliœ!* M. Cuvilier-Fleury eût répondu que la France est immortelle, qu'on n'est pas nécessairement une grande nation parce qu'on est l'effroi du monde, que le sort des armes est journalier et que la fortune peut redevenir fidèle ; que le livre d'un poète ou la découverte d'un savant montrent encore à l'humanité la vitalité de notre génie, et que cette fin de siècle aura vu aussi des conquêtes françaises, non pas signées avec du sang, mais faites de gloire sans taches. Non, l'on ne saurait dire : *Finis Galliœ!* lorsque l'étranger traduit nos volumes, applaudit notre théâtre, salue ou imite nos œuvres d'art... »

L'optimisme est une belle chose et la foi est une puissance. Un peuple décidé à vivre, vivra. Mais au nom du ciel, monsieur Claretie, ne nous donnez pas vos raisons d'espoir : elles sont trop désespérantes.

Oh! certes, vous avez raison, ce n'est pas parce que nous sommes des vaincus qu'il faut s'asseoir dans la poussière en murmurant : *Finis Galliæ!* Ce n'est pas parce qu'un Prussien a paradé sous l'Arc de Triomphe qu'il y en a, à l'heure présente, qui doutent de l'avenir. Napoléon avait bien ceint l'épée de Frédéric à Potsdam, Sedan n'est pas plus écrasant que Iéna, et le va-et-vient de la victoire peut recommencer bien des fois encore entre Berlin et Paris. Il n'y a de défaite écrasante que celle qui laisse couler l'honneur de sa blessure ; et la défaite de la France, Dieu merci, a eu des lauriers aussi beaux que la victoire.

Non, ce cri de *Finis Galliæ!* ce n'est point du champ de défaite qu'il se lève, ce n'est point de Reischoffen, ni de Sedan même et de Metz trahi ; ce n'est point de Châteaudun en ruines, de Paris affamé, de l'Alsace-Lorraine opprimée : il sort de chaque ligne de ces romanciers admirés, de ces dramaturges acclamés, de tous ces inconscients illustres qui nous versent le poison dont s'enivrent les peuples qui consentent à finir.

Oh ! le symptôme de mort, ce n'est point l'acharnement des partis, la démence des gouvernements, l'égoïsme des hautes classes, l'affolement et la brutalité des basses : tout cela n'a rien de bien neuf et n'aurait rien qui puisse effrayer si l'on sentait dans le monde des idées, dans le monde qui crée l'opinion et les mœurs, une force de santé et de vie. Non, s'il y en a qui doutent, c'est devant ces « conquêtes pacifiques » que vous glorifiez, devant ces romans que l'étranger traduit et devant ce théâtre qu'il applaudit.

Qui donc oserait pousser le *Resurgat!* tant que la partie la plus puissante de l'élite française, — celle qui, par le roman et le drame, s'adresse de la façon la plus retentissante au peuple de France, celle qui fournit le pain intellectuel à ses hommes et à ses femmes, à ses jeunes gens et ses jeunes filles, ne saura que remuer la pourriture morale ; tant qu'il n'y aura pour elle qu'un monde, celui des filles et de leurs souteneurs, celui de la prostitution et de l'adultère ; tant que la littérature entière, — du moins celle qu'on lit, celle qui agit, celle qui procure réputation, gloire et fortune, — ne sera qu'un égout ; tant que le talent nouveau, pour se faire jour, n'aura qu'à imaginer quelque combinaison nouvelle de l'infamie humaine, ou quelque maniement d'ordure plus hardi. Tout le talent verse là, parce que là est le succès et la gloire facile. C'est une course au clocher de l'ignominie, où les délicats, entraînés à leur tour, disputent le prix aux brutaux, et entre l'Homère de l'assommoir et les Catulle de boudoir, Pétrone, même assisté des lumières de Néron, son maître, ne saura à qui décerner la palme.

Ils nous répondent : « Que voulez-vous? Nous sommes ce que nous fait le siècle : nous reflétons ses mœurs, nous ne les créons pas. » —Vous êtes trop modestes ! Vous êtes en avance sur la corruption de la France. La France ne vous a pas encore rejoints : mais vous êtes en voie de la faire à votre idéal. A force de lui montrer dans vos héros et vos héroïnes que l'homme n'est qu'une brute lascive, que la raison et le devoir ne sont que des conventions, qu'il n'y a qu'un droit, — l'appétit, et qu'une force, — la force, vous créez une génération nouvelle, celle qui épanouit sa double fleur, le *Pradisme* chez les brutaux, et chez les raffinés, le *Chambigisme*.

Et cette philosophie descend dans le prétoire et inspire ceux qui ont dans la main l'honneur et la vie des Français. Partout où douze jurés sont réunis, plane l'Évangile de pitié infinie pour toutes ces victimes de la fatalité de la passion, qui déshonorent et qui tuent. De là ces verdicts effrayants qui font rougir la conscience française ; de là le sens social oblitéré ; la société devenue légalement un troupeau de brutes irresponsables ; le code pénal abrogé et remplacé par ces deux axiomes :

— Prends l'honneur de qui tu veux et prenne ta vie qui voudra !

Ah ! trop aimable monsieur Claretie, si nos romans et nos drames sont traduits et imités à l'étranger, si la Belgique naturaliste se tourne avec piété vers la France et si Zola éclipse Tolstoï en Russie, comprimez les élans de votre fierté patriotique. Vous qui dans vos œuvres avez toujours gardé la dignité de votre profession, mais qui devez trop bien connaître ce qu'est le roman et le drame moderne, pratiqué par des illustres parmi vos confrères, vous comprendrez que ce ne sont pas là les « conquêtes pacifiques » qui nous consoleront de nos défaites. Il y avait plus d'espoir et d'honneur dans

l'effondrement de 71 : il y avait l'honneur de la lutte héroïque, il y avait l'espoir de la régénération et des tâches stoïques acceptées. A présent, où est l'honneur? Et que devient l'espoir? Ah! si ces gens de lettres avaient su ce qu'ils pouvaient pour la France et s'ils l'avaient voulu! Dans ce pays qui déjà au temps du vieux Caton estimait avant tout deux choses, un beau coup d'épée et un mot bien dit; dans ce pays où, rien n'ayant encore remplacé les religions mortes, il n'y a plus de maître qui puisse enseigner la foule et parler avec autorité, il restait une seule puissance morale, la parole; la seule devant laquelle tous s'inclinent en France, qu'ils le sachent et le veulent, ou non; la seule qui pût quelque chose pour le salut moral du pays. Tous l'attendaient, le peuple, la bourgeoisie, la vieille noblesse : — le peuple, ce pauvre peuple de France, de cœur si ardent, foyer inextinguible de dévouement, le plus prêt qui soit dans le monde à mourir pour un idéal, mais trop aveugle pour savoir lequel, et rejeté en proie aux rôdeurs de barrière de la politique; — la bourgeoisie, alors maîtresse du pouvoir, honnête et de bonne volonté quoi qu'on ait dit, qui sentait combien l'heure était solennelle et qu'elle avait des devoirs graves, prête à les remplir, mais trop faible d'esprit pour les reconnaître, et qui s'est laissée déchirer entre des coteries impuissantes; — enfin cette vieille aristocratie de France, qui a encore quelque chose à faire pour la France, mais incapable de voir par elle-même qu'il y a place pour elle au banquet de la nouvelle alliance et se laissant refouler par ses haines dans un passé sans retour.

Et dans ce concert de voix bruyantes qui retentit d'un bout à l'autre de la France et de l'Europe, quelles sont celles qui ont retenti pour calmer, éclairer cette pauvre grande âme affolée de la France? Dans ce pays d'aveugles vous pouviez porter la lumière; vous pouviez du moins porter la parole de bonne volonté; vous dont la voix s'entend si loin, vous qui parlez aux pauvres et aux riches, aux petits et aux grands du monde, à l'ouvrier dans l'atelier, au paysan sur la charrue, à la grande dame dans son boudoir, à l'écolier qui cache votre dernier roman dans son pupitre, à la jeune fille qui le cache sous son chevet, vous pouviez parler d'idéal, de devoir, de charité, d'amour : vous avez mieux aimé chercher le succès, la fortune, la gloire, *l'estime*, dans la corruption de votre pays et l'abêtissement de vos frères. Vous aviez le don du Verbe et vous l'avez prostitué pour le lucre. Vous, les hommes de l'imagination, vous pouviez transporter l'imagination de la France dans les régions d'où le cœur revient plus noble, et au lieu de cela, à ce peuple qui sortait à peine des flammes de la guerre et de la Commune, vous contez les histoires que l'on contait à Gomorrhe la veille de l'engloutissement.

« La bonne littérature est celle qui, transportée dans la pratique, fait une noble vie... La littérature moderne ne peut subir cette épreuve. » M. Renan, dans cette ligne tranquille et terrible, vous a pesés pour l'avenir et trouvés légers. Oh! si ces gens de lettres avaient consacré à éclairer et soutenir l'âme de la France tout ce qu'ils ont dépensé de talent à l'énerver et à l'empoisonner! S'ils avaient eu dans l'âme un rayon de Tolstoï, un souvenir de l'Évangile, ou seulement un enthousiasme, un amour de la France, de l'humanité, de la science, ou du beau sous quelque forme! Ils pouvaient être les régénérateurs de la France et par la France de l'Europe; ils pouvaient refaire de Paris la capitale de la parole et de l'idéal : ils ont mieux aimé fonder leur fortune littéraire sur les ruines de l'honnêteté française; ils ont mieux aimé, avec leurs études naturalistes et leurs documents humains, se présenter à la postérité qui ne les oubliera pas. — Monsieur Renan, vous vous trompez, vous êtes trop sévère ou trop clément, — comme les apôtres de l'appétit et les pédants de l'ignoble.

James Darmesteter.

II.

M. Renan, ou le pessimisme.

Il ne faut pas lire le journal tous les jours, c'est une habitude très débilitante; il ne faut pas lire non plus les ouvrages de chronique, de reportage, de pur récit; on en viendrait à se prendre d'intérêt pour des faits sans signification, dont le caractère unique est d'être des faits... Je ne sais rien de salutaire enfin comme une claustration (mais sans vœux éternels) qui s'opère à cette époque-ci de l'année, lorsque l'épanouissement du printemps ne s'annonce pas encore et que la sérénité du ciel se dégage avec peine des dernières convulsions de l'hiver. Il faut se recueillir et se préparer à l'action, comme la sève se prépare à percer et à verdir dans les canaux obscurs des plantes... Oui, je recommande quelques jours de retraite, dans une maison bien calme, avec une porte à guichet et une personne faisant office de tourière, ne laissant passer que très peu de visiteurs et presque point de papiers imprimés. Puissions-nous surtout être délivrés de tout procès-verbal minutieux de la réalité! Puissions-nous anticiper sur l'oubli qui attend tout le détail de l'histoire contemporaine! Puissions-nous enfin ne regarder que de haut la marche des événements, en percevoir le rythme le plus large et en tirer des inductions élevées sur l'orientation présente de l'humanité! Ce rôle de consulteur moral est vraiment le plus beau. Faire partie de cette *gherousia* assemblée sur les hauteurs et délibérant sur l'avenir de la cité avec la sérénité que donnent la vieillesse et le voisinage de la mort, c'est être promu à une dignité supérieure. Ne rien désirer ni craindre pour son compte, observer sans se mêler à aucun tumulte, vivre en marge de la vie générale, ne s'abstenir pourtant ni de louange, ni de blâme, ni d'amour, ni

surtout de pitié; au contraire, ajouter à ces vibrations de l'âme la solennité et l'espèce de sonorité particulière qui vient de la solitude, tel est mon rêve, telle est ma vie.

C'est dans cette disposition que j'ai lu le discours de M. Ernest Renan à l'Académie française. Je l'ai lu dans une petite maison du faubourg, au milieu d'un jardin sans feuilles et silencieux. Ainsi ce discours a gardé pour moi toute son élévation, toute son autorité de témoignage intègre et sincère. Je pense, au contraire, que les personnes admises à l'entendre dans cette atmosphère trop allégée et artificielle de la séance de l'Institut n'en ont pu saisir toute la moralité.

Les péripéties dont nous sommes témoins, en cette fin de siècle, sont certainement tristes; surtout elles sont embrouillées. Il est dès lors très bon qu'un moraliste joue le rôle du chœur antique; qu'il dégage, sous une forme rythmée et dans un dialecte à part, l'enseignement des faits qui s'accomplissent. M. Renan est à lui seul ce chœur, ou, si l'on veut, il en est le coryphée, chargé de parler au nom des autres choristes, lesquels, groupés derrière lui, l'accompagnent seulement d'une pantomime muette. Tous abondent dans son sens, du moins par signes, émerveillés de sa sagesse exempte de passions, ravis de la mélodie de son discours.

Ce siècle est à la barre, et je suis son témoin,

Voilà la situation où se place le grand idéologue. Il étend sa vue au loin, sur une considérable portion de notre histoire et rassemble ses impressions en un dernier jugement... Serait-il donc possible qu'il conclût?

Oui, au fond, il conclut. Il offre bien, en finissant, de revenir sur tout ce qu'il a dit, par condescendance pour les illusions qu'il craint d'avoir blessées, et afin de rasséréner les esprits. Mais ce n'est là qu'une forme de langage, d'ailleurs habituelle à notre maître, et qui semble employée, cette fois, seulement pour qu'on le reconnaisse et qu'on sourie. La note dominante de ce discours révèle le sentiment à demi voilé de l'orateur. Et ce sentiment, qui perce ainsi à travers tant de fleurs, est d'une tristesse infinie.

En somme, nous voilà fatigués du long effort de ce siècle, nous voilà parvenus à sa fin avec des gerbes à moitié faites, liées par une génération, déliées par la suivante, enfin avec l'angoisse d'avoir beaucoup et peut-être stérilement travaillé. C'est le dernier résultat de l'enquête de M. Renan.

L'illusion originelle est, à ses yeux, celle qui anima la Révolution française. « Ce fut une folle *emprise*, à la façon des vœux chevaleresques du moyen âge... La Révolution est condamnée, s'il est prouvé qu'au bout de cent ans elle en est encore à recommencer, à chercher sa voie, à se débattre sans cesse dans les conspirations et l'anarchie. »

Une illusion aussi vicieuse, dans le domaine de la pensée et de l'art, ce fut le romantisme : « On se paya de mots sonores, dont les grands siècles avaient usé avec beaucoup de discrétion. La vanité, la présomption effrénée, l'amour du succès à tout prix, furent accueillis du public avec une indulgence exagérée... Les effusions les plus immodérées d'une vantardise enfantine réussirent à se faire accepter... »

La révolution de 1848 et l'établissement du suffrage universel, dérivés du romantisme, ne sont également qu'un contre-sens, une rêverie pernicieuse dont l'expérience nous a tristement désabusés : « On commit de gaieté de cœur l'erreur capitale, qui est de déférer à la masse la question qu'elle sait le moins résoudre, la question de la forme du gouvernement et du choix du souverain... »

Les « années planes » du milieu du second empire ont été marquées par un abaissement peut-être encore plus lamentables : « Nous l'avons vue, cette réaction aveugle qui suivit 1848, tristes années où se traîna notre jeunesse et dont nous voudrions épargner les amertumes à ceux qui viendront après nous... Nous fîmes de grands sacrifices pour tirer le moins mauvais parti possible d'un âge mauvais; ils ne servirent à rien. »

Et depuis 1870 « la France est à l'état de crise, anéantie à l'extérieur, livrée à l'intérieur aux menaces des sectes et aux entreprises de la basse popularité. »

Voilà quelle figure fait, quand on l'examine avec le regard de l'historien et à la clarté d'un bon sens élevé, ce siècle *grand et fort, mené par un noble instinct.*

Vivra-t-il du moins dans ses œuvres d'art? Hélas tout cela est également fort compromis : « La littérature qui veut être classique, c'est-à-dire universelle, doit pouvoir être appliquée. La littérature moderne ne peut subir cette épreuve... *Debemur morti nos nostraque.* »

Rien, rien, rien. Nous nous sommes débattus dans le néant. Ce siècle *charmant*, ce siècle *amusant*, ce siècle qui est *le nôtre*, s'est développé parmi les ruines qu'a faites sa propre témérité, son incorrigible enfance...

Oui, je démêle qu'il y a dans ces constatations de notre maître plus de la moitié de vérité, assez de vérité assurément pour que la gaieté nous devienne difficile, — à nous autres que les efforts humains intéressent... Car nous ne sommes pas simplement spectateurs de cette tragédie idéale : le dénouement nous concerne, c'est notre attache avec le passé qui se rompt, c'est la foi de nos pères, foi politique, foi littéraire, foi morale, c'est toute leur conception de la vie qui tremble en nous et qui chancelle... Alors ce passé dont l'œuvre est à défaire (mais elle se défait d'elle-même), nous lui demandons, dans notre naïveté, compte de son avortement. Nous cherchons qui en accuser.

Qui accuser? Personne. Défaisons-nous donc une bonne fois de ce préjugé qui substitue, dans l'expli-

cation de l'histoire, la prudence humaine au jeu des actions et réactions fatales. « S'agit-il entre nous de faire le procès aux faits accomplis? Non, certes. » Et, en effet, tout ce qui est arrivé, pour malheureux et dérisoire qu'il soit, était nécessaire, comme l'oscillation d'un pendule appelle une autre oscillation en sens opposé. La Révolution, par exemple, *orgie sans nom*, eut, après tout, « un caractère grandiose et fatal »; — le romantisme, avec son intempérance, était une compensation équitable de ce qu'il y avait « d'étriqué, de mesquin, de froidement raisonnable » dans le XVIIIe siècle; — la révolution de 1848, si coupable, ne fut que « la conséquence du mauvais régime intellectuel auquel la France s'était mise »; — le second empire, si morne, ne fut qu'une réaction naturelle contre l'équipée de 1848; — l'époque présente, qui est un chaos, ne fait que subir la loi formulée par le proverbe hébreu : « Nos pères ont mangé le raisin vert, et les dents de leurs enfants sont agacées. » — Enfin, si toute la littérature du siècle est caduque, c'est par un défaut généreux et d'ailleurs inévitable : « C'est que luttant corps à corps avec l'infini, elle veut dire à la fois trop de choses. » — En somme, il n'est point de mal qui n'ait à la fois ses raisons et ses compensations. On peut tout déplorer; il faut tout absoudre. Il y aurait une extrême fatuité à se reconnaître coupable de quelque erreur dans la direction des choses humaines ou à imputer à des hommes, quels qu'ils soient, une erreur semblable : ce serait oublier que nous n'avons pas d'autre condition, en somme, que d'être des instruments ou des jouets. Vanité des vanités!

Cette philosophie a une grande beauté de tristesse. Elle est remplie d'autant de maturité et de lassitude, d'une aussi inexorable tranquillité que celle du patricien Tacite. Pour lui, aussi, la déchéance de son époque est flagrante; on a subi des princes abominables, et le mieux en pareil cas est peut-être de laisser faire, *qualescumque tolerare;* ce serait une forfanterie de mauvais goût ou une naïveté extrême de s'emporter contre ce qui est l'effet d'un enchaînement nécessaire; toute usurpation d'un rôle de Providence par un homme est une entreprise dérisoire; bref, dit quelque part Tacite, « plus je lis l'histoire moderne ou ancienne, plus je me persuade qu'en toute rencontre les événements humains ne sont qu'un vain jeu.... *tanto magis ludibria rerum mortalium cunctis in negotiis obversantur* ». On est ramené ici encore à l'inutilité de tout, à la vanité des vanités... Seulement Tacite, esprit antique, simple et rectiligne, retire de ce spectacle une disposition plutôt morose. Il n'a pas le raffinement suprême du sourire.

Nous voici donc, nous autres disciples, devant cette sorte de testament magnifique du maître de ce temps dont la parole a porté le plus loin et dont nous avons le plus subi la contagion. Nous sommes, en ce moment, un grand nombre penchés sur ces pages qui, il y a quelques années, nous auraient paru sacrées et qui sont encore bien belles. Il me semble qu'en y réfléchissant dans le silence, en oubliant ce qui complique inutilement la physionomie idéale d'un grand homme et celle de notre époque bien aimée, on peut trouver à dire quelque chose d'assez raisonnable.

M. Renan aura été un des guides de l'esprit contemporain. Il aura, plus que personne, contribué à nous éloigner de notre passé, à nous le faire renier; il aura vigoureusement repoussé de l'aviron le rivage une fois quitté. C'est là œuvre d'homme intelligent et surtout d'homme libre. Ce qu'on appelle quelquefois son inconstance n'est justement que cette nécessité de perpétuel désaveu qui lui est imposée par son amour de l'autonomie intellectuelle. Ce n'est pas sa faute si on lui a donné tant de choses à désavouer successivement, — et tant de choses contradictoires, ce qui l'a entraîné naturellement lui-même à se contredire. S'il n'avait vécu que sous la Congrégation ou à une époque de Terreur blanche, doutez-vous qu'il n'eût mis dans ses doctrines et dans sa vie une belle unité? Il aurait dirigé sa perçante ironie d'un seul côté; il aurait vécu avec la réputation d'un positiviste, d'un démocrate, d'un libéral déclaré, et peut-être enragé. Le besoin de faire contrepoids à son époque qui est en lui l'eût déterminé dans ce sens... Au lieu de cela, ses concitoyens lui ont donné le spectacle des plus étranges revirements; il a dû faire des évolutions symétriquement contraires aux leurs. Il ne prétendait que faire quelques restrictions à l'idéal régnant, sans doute; il voulait seulement prouver sa liberté en se déclarant différent de la foule et en essayant un peu de l'hérésie; mais ainsi, qu'il l'ait voulu ou non, il a été, au moins à deux reprises, le principal promoteur de ces réactions fortes qui sont la loi de l'histoire intellectuelle. Une première fois, vers 1860, il a été en somme positiviste, par antipathie contre le romantisme chrétien. Une autre fois, vers 1875, idéaliste, par antipathie contre le positivisme. Et chaque fois il a mené le mouvement. Il s'est entendu mieux que personne à dégriser ses contemporains de leurs chimères préférées : il a toujours été un philosophe de lendemains de fêtes.

Ce rare esprit est donc, par une mission spéciale, le grand dissolvant des doctrines mourantes. Son œuvre a été négative. Il n'aura rien fondé; il aura utilement travaillé cependant, en faisant place nette, au moins à deux époques, de ce qui encombrait la conscience... Comment voulez-vous, après cela, que, considérant le XIXe siècle, il y trouve autre chose que des ruines ou des édifices marqués pour la démolition? Démolir est sa fonction propre; son tranchant d'esprit est aiguisé pour cela. Sa discipline l'a habitué à regarder le faible de tout, le point d'attaque. Il est, comme l'insinuant Méphistophélès, l'esprit qui voit l'envers des choses. (« Entre tous les esprits qui nient, dit le

Père Éternel, dans le prologue de *Faust*, ce badin est encore celui que j'aime le mieux. » — En ce cas, le Père Éternel entend bien mal ses intérêts.)

Soyez persuadés, au demeurant, que si M. Renan avait dû parler de quelque positiviste, de M. Taine ou d'Herbert Spencer, il aurait été idéaliste et hégélien avec délices. Cette fois, comme il a voulu discourir de la Révolution et du romantisme, qui ont été, sous une forme gauche, des essais idéalistes appliqués à la société et à l'art, le système compensateur de son sage esprit l'a emporté au positivisme. Il a parlé de la Révolution comme son ami M. Taine; il a parlé des romantiques comme Gustave Flaubert. Il a été le Renan de 1860. Le nihilisme suprême de *Bouvard et Pécuchet* l'a tenté; sa conclusion sur le siècle semble en être tirée. — Cela ne veut pas dire qu'il ait tort; d'abord, il ne peut jamais avoir tort tout à fait. Il n'est même pas tout à fait triste, et, dans cette oraison funèbre du XIXe siècle, se révèle, malgré tout, en poussées vigoureuses, cette santé de l'imagination créatrice, cette allégresse intime qui accompagne en tout les grands virtuoses.

Je me demande à présent si la conclusion de M. Renan sur notre âge est décisive... Je me le demande, et je ne réponds pas. Qui peut rassembler en une formule une œuvre à ce point émiettée et collective? Je crois que le déchet du siècle sera, en effet, énorme. J'espère cependant quelque chose du siècle nouveau, j'espère et je crois. J'entrevois, à des symptômes subtils, mais évidents, que l'idéalisme va renaître. Or non seulement l'idéalisme est le vrai, mais il est le levain de toute activité. Il n'y a pas d'unification de l'âme possible en dehors de lui. Et je le vois qui nous revient. Il se peut que l'état spirituel du croisé, ou plus simplement de l'homme naïf qui, supprimant tout obstacle, toute fatigue, ne voit en toute action que la fin dernière et la plus haute, redevienne un jour l'état de tout un peuple. Il suffirait, pour cela, de prêcher à nouveau le *Sermon sur la montagne*. Nous sommes prêts... Détournons-nous, je vous en prie, de la sagesse amère du divin vieillard de Tréguier. Une clarté nouvelle se lève à l'Orient.

PAUL DESJARDINS.

COURRIER LITTÉRAIRE

I.

Les nouvelles œuvres d'Henry Gréville ne provoquent plus, à leur apparition, la même effervescence de curiosité qui salua, il y a une quinzaine d'années, ses premiers romans. Sa clientèle s'est transformée; son succès a changé de nature. Henry Gréville est devenu un article d'exportation. Ses livres font le tour de l'Europe, mais on en parle moins entre la porte Maillot et le Panthéon.

Il est très facile de dire pourquoi.

Depuis 1875, trois ou quatre écrivains, que personne ne connaissait, sont devenus célèbres, d'une célébrité envahissante qui ressemble à un monopole. Bon gré mal gré, tout ce qui ne parle pas leur langue, tout ce qui n'entre pas dans le mouvement, ou mieux dans le doute d'idées qu'ils soulèvent derrière eux, paraît à la jeune génération décoloré, fade, « vieux jeu ». Or, il se trouve qu'Henry Gréville, par ses qualités comme par ses défauts, est l'opposé des tendances qui prévalent en littérature. Il, ou plutôt elle, — pourquoi ne pas rendre le pronom féminin à un auteur dont le sexe, Dieu merci! éclate à chaque ligne? — elle possédait les vrais dons du conteur. Son récit courait, négligé, trop facile, mais toujours entraînant. Jamais elle ne s'arrêtait pour attendre un mot. La belle affaire qu'un mot! Si celui qu'on veut ne vient pas, on en prend un autre, on en prend dix autres, ou bien l'on s'en passe: l'idée reste fruste, au lecteur de la compléter. Comparez cette façon d'écrire avec les scrupules de nos jeunes auteurs, musiciens et peintres bien plus qu'écrivains, toujours préoccupés de faire vibrer des syllabes sonores ou chatoyer des adjectifs à panache!

Une des premières, Mme Gréville nous a introduits dans le monde slave, dont l'intensité passionnée a galvanisé un instant notre satiété de blasés. Depuis, nous y avons pris un bain où nous avons pensé nous noyer.

Après Tourgueneff, Dostoïevsky et Tolstoï, sans compter un retour en arrière vers Gogol, qui, du reste, le méritait bien, nous en sommes à dévorer des œuvres crues, informes, malsaines et folles, grossièrement traduites, que nous rejetterions à l'instant si elles avaient été primitivement écrites en français. Nous voulons que les Russes eux-mêmes nous fassent les honneurs de l'âme russe, et c'est dommage pour Mme Gréville. Les sujets slaves donnaient à ce talent simple et sans artifice ce montant, cette saveur, ce je ne sais quoi de nouveau, de lointain, d'étrange qui, en littérature, sauve tout.

Chassée en quelque sorte de chez elle, Mme Gréville s'adonne aux sujets parisiens. Or elle n'a point, elle n'aura jamais ce que Flaubert appelait « le sens de Paris ». Ses Parisiens n'auront cours qu'en Suisse ou en Belgique. Elle a appris à se méfier de sa facilité, à travailler sa phrase, qui est maintenant, je le reconnais, plus pleine, plus précise, plus logique et mieux pondérée. Mais beaucoup de gens regrettent le temps où elle allait droit devant elle, sans scrupules, sans modèles, guidée par sa conscience et sa fantaisie; où elle ne lisait guère les autres et où elle ne se relisait pas elle-même. Elle est aujourd'hui l'élève de ceux dont elle était le précurseur; mais Gréville styliste ne fera pas oublier Gréville improvisateur.

Ces réflexions viendront à plus d'un lecteur du *Chant de noces* (1). Le lendemain de son mariage, pendant que sa jeune femme sommeille encore, Félix Armor, le jeune compositeur, s'assied à son piano. Un poème charmant, une mélodie adorable de douceur et de puissance naissent ensemble, jaillissent de son cerveau illuminé d'amour, de son cœur vibrant de reconnaissance. Ce beau chant, le public ne le connaîtra pas : qu'il reste à jamais le bien sacré de celle qui l'a inspiré! Un jour vient, pourtant, où, surexcité par l'amour-propre artistique, pour boucher un trou dans un opéra que la gloire attend, Armor jette à la foule cette admirable effusion nuptiale. A partir de ce moment, il réclamera le « droit à l'inconduite », qui est, paraît-il, indispensable aux artistes pour alimenter leur génie. Pendant que le *Chant de noces*, « arrangé pour piano », est bredouillé et massacré par toutes les épinettes de la terre, Armor passe de l'adultère élégant aux bonnes fortunes de bas étage. L'artiste et la mélodie continuent à descendre. L'un s'échoue à l'hôpital, l'autre expire sur les orgues de barbarie.

Il y avait là une admirable nouvelle de cinquante pages. Ce que l'auteur y a ajouté est invraisemblable ou banal. Nous connaissons trop cet artiste nerveux et vaniteux, qui sacrifie un foyer honorable, une femme vertueuse à de vulgaires aventures. Quant au jeune chimiste qui est capable d'inventer une couleur, non de nommer le sentiment qu'il éprouve pour Mme Armor, nous désespérons de le rencontrer ici-bas, et nous le classerons provisoirement parmi les jobards sublimes. A mi-chemin entre ces deux types si différents est le « poète » Desroches (une des naïvetés de Mme Gréville consiste à appeler poète un monsieur qui écrit des livrets d'opéra), Desroches, qui adore la vertu sans la pratiquer. Au milieu d'eux évolue la perfection morale, en cheveux blonds et en robe violet pâle, légèrement décolletée, sous les traits chimériques et charmants de Mme Armor. Elle souffre en silence, pardonne les fautes de son mari, paye ses dettes, veille à son lit de mort et « conduit son deuil ». Elle se fait une famille en adoptant deux petites filles étrangères et un caniche, qui n'est même pas un caniche; car, blanc et frisé dans son enfance, il exhibe, en grandissant, de longs poils jaunes, et, comme le dit judicieusement le poète Desroches, il n'y a jamais eu de caniches jaunes. Ainsi la destinée de cette pauvre femme est d'être trompée en tout et jusqu'à la fin.

Ce roman renferme, est-il besoin de le dire? de délicieux détails de sentiment qui attendriront plus d'un cœur. Henry Gréville reste le George Sand des familles, mais elle sera d'autant plus elle-même qu'elle évitera l'asphalte du boulevard et la plage d'Étretat.

(1) *Chant de noces*, par Henry Gréville.

II.

Je viens de lire un livre (1) qui m'a rudement amusé... Non, ce que j'ai ri!... Ah! « on ne s'embête pas » avec cet auteur-là!....

Qu'est-ce qu'il m'arrive donc? Voilà que je me mets à parler Gyp! Voilà que je fais de la critique au *Petit Bleu!* Après tout, ne serait-ce pas un contresens de faire de grandes phrases à propos de Gyp? Ne vaut-il pas mieux répéter tout bonnement, avec le public qui fait queue chez son éditeur comme à la porte des boulangeries au temps du siège : « Est-elle assez drôle? Est-elle assez amusante? »

Pourtant, si on le voulait bien, il y aurait encore autre chose à dire pour le critique obstiné qui est décidé à « juger » quand même, comme Dandin. Savez-vous que cette fantasque, cette ébouriffante, cette impossible Gyp, cette enfant terrible, ce petit ouragan littéraire, a sa philosophie, et que cette philosophie est parfaitement saine? Elle fait la guerre à l'affectation, au pédantisme, à la pose, aux pharisiens et aux snobs de tout poil et de toute condition, à l'infatuation administrative, à la cafardise, à l'anglomanie, au culte de la pièce de cent sous, à toutes les conventions niaises, à toutes les bêtises solennelles. Elle les crève et passe au travers comme si c'étaient des cerceaux de papier.

L'événement capital de *Petit Bleu*, dont vous avez eu la primeur ici même, est-ce la mort de cet excellent M. de Laubourg? Certainement non. C'est la gifle que Toinon « fiche » à la *fille du préfet*. L'auteur écrit ces mots en italiques pour nous faire comprendre que ce n'est pas Louise de Monvel, mais la fille du premier fonctionnaire du département, et qu'elle a un caractère représentatif et collectif... Comme cette gifle est amenée! comme elle est amoureusement donnée! De quel cœur y va l'écrivain! Une seule gifle ne lui suffisant pas, elle y ajoute, — je parle encore Gyp, — une pile atroce, une raclée abominable. Le lecteur s'associe du fond de l'âme à cet accès de sauvagerie et ne regrette qu'une chose, c'est que la gifle ne soit pas échue de préférence au père de la fille du préfet.

En lisant Gyp, j'ai quelquefois des inquiétudes. J'ai envie de crier : « Tire pas la langue, tu vas te rendre laide! » Mais non. Au milieu de ses gamineries les plus risquées, Gyp ne perd pas sa grâce; elle ne tombe pas dans une sorte de troisième sexe comme Mlle Lavigne. Rester femme!... les dames et les jeunes filles qui écrivent l'oublient trop : les romans de femmes n'ont de raison d'être que s'ils sont féminins. S'il ne s'agit que de nous parodier, nous nous en chargerons bien nous-mêmes. Or Gyp reste femme jusqu'au bout des griffes. (Je parle de l'écrivain, qui appartient au public, non de la per-

(2) *Petit Bleu*, par Gyp.

sonne, que je laisse, respectueusement, en dehors de ma critique et que d'ailleurs j'ignore profondément.) Oui, c'est un talent très femme, malgré ses allures garçonnières et clownesques. Quiconque a eu à lutter dans sa vie, ne fût-ce qu'une fois, avec une petite femme, bonne au fond, mais maligne et pas commode, reconnaîtra qu'il y avait du Gyp chez elle, un peu, beaucoup, passionnément... et il y a des moments dans la vie où l'homme est un animal gypolâtre.

Donc, relisez *Petit Bleu*, pour pleurer et rire, comme vous avez déjà ri et pleuré. Dans le même volume, vous trouverez en outre quatre nouvelles qui varient du délicieux au très médiocre, dans l'ordre suivant : *En préparant l'arbre de Noël*, *Mariage mondain*, *Joseph*, *Pas d'étrangère!* Soumises à l'analyse chimique, la première de ces nouvelles contient neuf cent cinquante millièmes de gyp pur ; dans la dernière, je n'ai trouvé que des « traces ».

III.

« Oiseau bleu, couleur du temps... » C'est aussi la couleur de cette *Revue*. Il n'est donc pas étonnant qu'elle ait recueilli chez elle et réchauffé dans son sein le pauvre oiseau bleu, méconnu et maltraité par le reste de la gent emplumée, dont M. Guy Valvor nous a raconté l'histoire. Nos lecteurs n'ont pas oublié cette agréable fantaisie. Ils pourront la retrouver, escortée de plusieurs autres, dans le volume que l'auteur vient de publier (1).

Je n'aime point *Maître Frushmann*, qui est réaliste sans être vrai : j'y trouve une page dont la crudité brutale me surprend. Que vient faire cette poussée de concupiscence, cette vision de l'amour concret et sensuel au milieu de ces rêves aériens! ce Jordaëns parmi ces vierges de Raphaël!

Il y a de jolis passages dans le *Géant Pyrrhos*. Le défilé de cette armée de cinquante mille gnomes, qui sortent d'un poêle de paysan, infanterie, cavalerie et bagages, pour venir livrer bataille aux ennemis du petit roi Aloysius, est éblouissant de rapidité, de variété et de verve, et, j'ajouterai, si précis, si technique, que je suis presque tenté de le signaler au rédacteur militaire de la *Revue*. Évidemment la mobilisation est une question résolue pour les soldats-nains du géant Pyrrhos.

La Mort du grand Râyc et *la Reine Balkis* sont les perles du volume. Là point de dissonances, comme dans *Frushmann*, point de langueur ni de faiblesse, comme dans *l'Anneau d'or* ou dans *l'Amour des fées*, point de préciosité, comme dans *l'Oiseau bleu*. La première des deux nouvelles que je place au-dessus des autres est très courte ; mais elle est très forte, très concentrée. J'en aime la sombre énergie, j'aime l'impression vague et poignante, le malaise poétique qu'elle laisse dans l'âme. Quelle est donc cette race de vagabonds qui a perdu son chef? Et quel est ce chef mystérieux auquel la terre et le ciel refusent le dernier repos, et dont l'âme, éternellement errante, dispersée dans la nature, gémira jusqu'à la fin des temps? Quel est ce mythe étrange et douloureux où s'esquisse confusément un nouveau symbole de la destinée humaine? On ne comprend qu'à demi, et c'est assez. Il n'y a, en ce monde, que les charades et les théorèmes qui s'expliquent d'une manière adéquate.

La Reine Balkis prouve une intimité singulière avec le génie arabe, l'intelligence des pays du soleil et de la poésie du désert. Rien n'y manque, pas même un grain d'humour, et l'harmonie est parfaite entre le sujet et le style.

M. Guy Valvor est déjà un écrivain : très riche en mots et très habile à les combiner. Qu'il ne gaspille pas sa richesse et se tienne en garde contre son habileté. S'il veut toucher aux choses de notre pays et de notre temps, il devra parler une langue moins voyante et moins recherchée, replacer ses pierreries dans leurs écrins et mettre son arc-en-ciel dans sa poche. Autrement, sa prose risquerait d'être suivie et insultée à travers la littérature comme Jean-Jacques Rousseau lorsqu'il s'habillait en Arménien.

AUGUSTIN FILON.

(1) *L'Oiseau bleu*, par Guy Valvor. — A. Savine.

NOTES ET IMPRESSIONS

La crue de la Seine et celle des fonds publics ont été les événements de cette quinzaine. La première s'explique par les pluies persistantes, du moins je le crois ; la seconde se justifie par l'avènement du cabinet présidé par M. Tirard, du moins je le suppose. On sait que dans nos sociétés modernes, la rente monte quand les peuples éprouvent une vive allégresse. On a donc été charmé en apprenant que la crise ministérielle ouverte par la démission de M. Floquet ne se prolongerait pas outre mesure. Tout est relatif ici-bas, et comme l'habituelle infortune rend modeste, on a été content en reconnaissant qu'on aurait pu être plus malheureux. Les nouveaux ministres, sans être, sauf deux, des ministres nouveaux, inspirent confiance. M. Constans, ministre de l'intérieur, passe pour avoir autant de fermeté que de souplesse, et M. Rouvier a la réputation d'un financier avisé et prudent. M. de Freycinet est courtois ; il est doux, et l'on sait ce que saint Mathieu promet aux doux. Quant à M. Yves Guyot, il donne l'encourageant exemple d'un « petit employé » arrivant à force de travail aux plus hautes fonctions de la république. En 1878, il mettait son honneur à désorganiser la préfecture de police. Il signait alors « Un petit em-

ployé ». Aujourd'hui il fait précéder son nom de ces mots « le Ministre des Travaux publics ». *Labor omnia vincit improbus.*

Ce qui a surtout conquis au ministère formé par M. Tirard l'universelle sympathie, c'est sa promesse de ne rien entreprendre et de se borner à présider tranquillement aux fêtes de l'Exposition et du Centenaire. Bien qu'on sache à merveille que le jour est proche où les électeurs vont être appelés à résoudre, d'un seul coup, un tas de problèmes fort embrouillés par les politiciens, on a éprouvé, à voir retarder cette échéance, la satisfaction d'un négociant qui vient d'obtenir le renouvellement de ses effets de commerce. Qui a terme ne doit rien et peut aller, la conscience en repos, faire sa partie de dominos au café voisin.

Nous avions du goût pour les solutions plus nettes. Avec l'ardeur peut-être inconsidérée de la jeunesse, nous aurions été heureux de voir M. Carnot remplacer son habit noir par une armure bien trempée et pourfendre, une bonne fois, les brouillons, les incapables et les factieux. Le petit-fils de l'organisateur de la victoire s'est rendu compte, apparemment, qu'une pareille croisade équivaudrait à un massacre ou à une dépopulation. Il a craint que l'histoire ne lui appliquât, en cas de réussite, la phrase terrible : *Ubi solitudinem faciunt, pacem appellant.* Il a estimé qu'il fallait donner aux brouillons et aux incapables le temps de se repentir. Que sa volonté soit faite, puisque la nôtre ne peut se faire !

***

Cette trêve de la tour Eiffel proclamée par le Président de la république et ses ministres est-elle bien respectée par les députés ? Pour l'instant, ils songent à protéger le suffrage universel contre ses propres erreurs. Grâce à un système assez compliqué de lisières et de bourrelets, le gros bébé qui entre dans sa trente et unième année ne serait plus exposé, désormais, à confondre le bon candidat avec le mauvais et à prendre les bottes d'un général pour le sein de sa nourrice. Ainsi seront interdites les élections multiples, et un député ne pourra, au cours d'une législature, solliciter les suffrages de ses concitoyens, s'il n'a, au préalable, donné sa démission. Un représentant de l'Allier, M. Rondeleux, a été plus loin. Il a proposé d'expulser, comme un simple prince, tout individu convaincu de poursuivre « par ses déclarations, par ses actes ou par l'usage qu'il laisse faire de son nom, le rétablissement à son profit du pouvoir personnel ».

On a songé aussi — car on pense à tout — à rendre légalement inéligibles tous les députés sortants. Cette combinaison était pour plaire aux citoyens qui ne sont pas députés et qui ne seraient pas fâchés de légiférer à leur tour. Elle frappe du reste les imaginations par l'esprit de sacrifice qui semble avoir présidé à son élaboration. Elle présente ce grand avantage de taper dans le tas et, tout en atteignant le général Boulanger, d'avoir le caractère d'une mesure générale. Mais M. Clémenceau, qui patronne l'idée de ce suicide collectif, ne doit pas se faire beaucoup d'illusion sur le sort réservé à sa proposition. S'il est malséant de mettre en doute la sincérité du sentiment de répulsion qu'inspirent aux députés actuels les menées plébiscitaires, il serait un peu naïf de croire que la pensée dominante de nos législateurs n'est pas le soin de leur propre réélection. Ils se résigneraient sans peine à frapper d'ostracisme un ou plusieurs individus, mais ils ont trop le sentiment des services qu'ils ont rendus, ou qu'ils sont appelés à rendre, pour immobiliser volontairement leurs talents et leurs aptitudes politiques.

***

Le premier résultat de ces ingénieuses combinaisons d'orthopédie électorale n'est pas fait pour triompher de nos préventions. On était, ces jours derniers, à peu près tranquille à la Chambre des députés, et il était permis de prévoir que la discussion du budget, rondement menée, nous conduirait sans incident à l'heure espérée où les représentants du peuple rentrent pour plusieurs mois chez eux. Mais M. René Laffon a déposé sur le bureau de la Chambre sa proposition de loi sur les candidatures multiples, et aussitôt la discorde et le tumulte ont repris possession du palais Bourbon. Comme il n'était que trop facile de le prévoir, toute la réaction a protesté avec la plus vive indignation et a feint de revendiquer les droits du suffrage universel. A quoi un des auteurs de la proposition, M. Pichon, a répondu en faisant le procès de la monarchie de juillet et du second empire. C'est l'éternel « Vous en êtes un autre », dont l'effet est immanquable dans une Chambre. Mais cet argument historique laisse les masses bien indifférentes. Le présent a seul le pouvoir de les intéresser. Très simplistes, les foules ne font pas des raisonnements compliqués. Si elles arrivent à supposer que la liberté du suffrage universel et la souveraineté nationale sont atteintes par les lois dites de précaution, il peut arriver qu'elles se fâchent et tendent les mains à ceux qui feront semblant de les défendre. Elles ne se demanderont pas si, en d'autres temps, tel qui fait le libéral outragé n'était pas le plus ferme soutien du despotisme.

***

Nos politiciens ne comptent pas assez avec les changements qui se sont produits dans les mœurs depuis vingt ans, et ils continuent à croire à l'efficacité de petits engins désormais insuffisants à effrayer les moineaux effrontés et expérimentés de cette fin de siècle. Ils ont tort. Il ne faut pas être un observateur bien attentif pour remarquer combien désormais les citoyens attachent une médiocre importance à ce que pensent et disent ceux dont c'est l'état d'être députés. Autrefois, une crise ministérielle un peu prolongée, une échéance électorale pouvaient modifier profondé-

ment la composition du personnel politique, mettaient les têtes à l'envers et exerçaient une influence déplorable sur la tenue des fonds publics. Aujourd'hui, les préoccupations extérieures sont seules de nature à nous émouvoir sérieusement.

A l'intérieur, on est optimiste, c'est-à-dire convaincu que les choses finissent toujours par s'arranger. Chacun a le sentiment, vérifié d'ailleurs par la pratique, que nul pouvoir n'est plus capable de faire prévaloir sa volonté contre celle du suffrage universel. Cette conviction explique l'impassibilité indifférente avec laquelle la masse assiste aux petites luttes parlementaires.

J'ai lieu de croire que les honorables ministres appelés par la confiance de M. Carnot à succéder à M. Floquet et à ses collègues ne comptent guère sur les cerceaux de papiers confectionnés par des députés pour défendre la Constitution et les institutions contre les entreprises d'un général expert dans tous les exercices de cirque. Ce sont gens de bon sens et il ne leur a pas échappé que les ministres passés n'ont pas eu de plus dangereux adversaires qu'eux-mêmes. Qu'ils restent donc tranquilles, s'appliquant seulement à ressaisir une administration désorganisée et démoralisée et à protéger également tous les citoyens contre les vexations des petits tyranneaux de province!

Le reste leur viendra par surcroît.

***

Il faut aussi s'appliquer à apprendre aux gens à ne pas se substituer, de leur initiative privée, au gouvernement et à se contenter, pour faire connaître leurs aspirations, des intermédiaires naturels et légaux que leur donne la Constitution. Aussi, je n'hésite pas à féliciter le ministre de l'intérieur, M. Constans, d'avoir sans barguigner supprimé la Ligue des patriotes et renvoyé à leurs affaires les cent quarante mille braves gens déguisés depuis trop longtemps en ministres des affaires étrangères. A vrai dire, toutes ces chancelleries de brasseries devenaient fort encombrantes. Se rendant cette justice qu'ils exerceraient difficilement une influence quelconque sur les cours étrangères, ces diplomates bruyants occupaient leurs loisirs à créer des ennuis au gouvernement et à faire cortège à M. le général Boulanger. Entre temps, ils fournissaient aux ennemis extérieurs de la France des prétextes pour mettre en doute la sincérité des déclarations pacifiques de son gouvernement.

Encouragés par la déplorable faiblesse des cabinets antérieurs, protégés aussi, il faut bien le reconnaître, par la naïve sympathie que nous ne savons pas refuser à qui s'enveloppe théâtralement dans les plis du drapeau national, M. Déroulède et ses amis ont perdu toute mesure. Quatre ou cinq coups de canon tirés à Sagallo, près Obock, par nos marins sur les compagnons d'un aventurier, d'ailleurs désavoué par son gouvernement, ont paru à nos ligueurs une occasion superbe de faire eux aussi un peu de bruit. Sans se demander si, avant d'avoir recours aux arguments d'acier, le cabinet n'avait pas essayé de convaincre ce cosaque par de douces et conciliantes paroles, M. Déroulède et ses amis ont porté, en termes de la dernière violence, une accusation aussi outrageante que perfide contre le gouvernement de la république. Pour bien marquer leur indignation, ils ont flétri les mains françaises, teintes, ont-ils dit, du sang russe. Leur comité-directeur a ouvert une souscription pour les blessés.

Je ne veux rien exagérer, et je ne crois pas que le morceau de rhétorique rédigé par les directeurs de la *Ligue des patriotes* soit de nature à amener un conflit avec une puissance étrangère, comme dit l'article 84 du Code pénal. Mais il est indéniable que ces tonitruantes imprécations peuvent surprendre bien des consciences et exaspérer le patriotisme mal renseigné de beaucoup de citoyens. Le ministre de l'intérieur a très adroitement saisi l'anse qu'on lui présentait et prouvé, par un acte, qu'il ne permettrait pas à des particuliers, plus ou moins agités, d'usurper sur les prérogatives des pouvoirs publics. Il a bien fait.

Seulement, je prends la liberté de supplier M. Constans de joindre la prévoyance à la fermeté et de songer qu'il y a en France d'autres ligues que la Ligue des patriotes et qu'il serait peut-être sage de ne point leur donner le temps de grandir et de devenir dangereuses avant de paraître soupçonner leur existence. Puisque ces associations n'existent qu'en vertu d'une tolérance administrative et qu'il ne faut pas attendre de nos laborieux législateurs qu'ils se décident à régler légalement cette grosse question des associations, je ne serais pas fâché que ces ligues subissent le sort de la Ligue des patriotes. Je ne déteste pas, je le confesse, qu'une certaine logique préside aux affaires du monde politique et, si je préfère en toute occasion les solutions les plus libérales, j'admets qu'on soit d'un avis différent du mien, à la seule condition que les mesures répressives aient un caractère général et ne prennent pas l'apparence d'actes purement arbitraires, atteignant uniquement des contradicteurs ou des adversaires.

Cela dit pour mémoire, je répète que cette première affirmation de la puissance gouvernementale a produit dans l'opinion une agréable surprise. On y voit la preuve, en effet, que M. Carnot n'entend pas se borner à présider, avec équanimité, à la désorganisation des forces sociales de notre pays et que ses ministres sont de son avis. Le premier magistrat de la république vient de faire annoncer, dans une note officieuse d'ailleurs, que désormais les trois conseils de la semaine seraient présidés par lui. Si cette note est un engagement, on sait que M. Carnot n'a jamais manqué à sa parole.

HECTOR PESSARD.



VARIÉTÉS

« Faust » et M. Moritz Carrière (1)

Faust reste décidément l'œuvre de Gœthe. M. Moritz Carrière veut bien nous apprendre cette nouvelle dans la lettre suivante :

J'aime la France, patrie de mes ancêtres, et j'estime la littérature française. C'est pourquoi je ne voudrais pas qu'un malentendu, qui semble avoir été partagé par la *Revue bleue*, prît de la consistance.

Mon opinion est et demeure en toute sincérité celle que j'ai exprimée dans mon *Esthétique*, dans mon livre sur le *Développement de l'art*, et dans mon édition du *Faust* de Gœthe (Leipzig, Brockhaus), 1869. — *Faust* est l'œuvre personnelle et originale de Gœthe; il est la plus puissante création de son génie. Le poète y a réuni ce que l'esprit de son siècle avait produit de meilleur, et en même temps il nous a donné un journal poétique de son âme. Bien que *Faust* se rattache par plus d'un point aux idées de Lessing, de Herder et de Schiller, tout y porte néanmoins l'empreinte de la personnalité de Gœthe.

Lorsque j'ai dit que Gœthe avait volé le *Faust* de Lessing et l'avait mis en vers, j'ai exprimé ma pensée sous forme d'ironie; je l'ai exagérée à dessein, afin de railler une méthode qui s'introduit dans l'étude des œuvres littéraires. Quelquefois en effet, par un besoin exagéré de critique, par un sentiment d'*hypercritique*, on révoque la tradition en doute, même lorsqu'elle concorde avec la réalité des faits. Ce procédé a été mis en faveur par les Américains, et il a ses partisans même en Allemagne. C'est ainsi que Bacon de Vérulam aurait écrit les drames de Shakespeare. Ce que le maître présente comme une hypothèse, les disciples ou les demi-savants le proclament à son de trompe comme une vérité démontrée.

J'ai souvent combattu cette méthode par les procédés ordinaires de la critique. Je résolus un jour d'en donner moi-même une parodie : un critique venait de poser en fait que sans aucun doute les tragédies et les comédies étaient l'œuvre du savant lord, qui les avait fait représenter sous le nom de l'acteur Shakespeare. J'expliquai que j'étais converti, que j'entrais dans la nouvelle église, et que je comptais dorénavant recourir à la nouvelle méthode pour résoudre toutes les difficultés qui pourraient se présenter dans l'histoire littéraire.

Telle était l'intention de mon étude Afin d'en rendre l'effet plus certain, je soutins une opinion complètement absurde : je prétendis que Gœthe avait volé le *Faust* de Lessing, et qu'il l'avait mis en vers. Je ne fis pas cette déclaration au début; je commençai par une étude critique de Lessing et de Gœthe, et je lui donnai l'apparence la plus sérieuse du monde : puis subitement je lançai comme un coup de foudre l'hypothèse qui devait expliquer ce qui restait obscur dans le rapport des deux esprits. Les arguments que j'invoquais étaient tels que l'on put démêler l'ironie, et que l'étonnement fit bien vite place au rire.

Mais l'erreur se répandit bien vite : certains journaux allemands prirent la chose au sérieux. Ils réclamèrent des preuves plus solides, ou bien ils m'accusèrent de donner dans la folie du temps, alors qu'en réalité j'en faisais justice; mon étude eut un effet bienfaisant, et je puis dire qu'elle purifia l'air; j'en eus la preuve dans l'assentiment des lecteurs éclairés et dans les outrages que m'ont jetés ceux qui se sont sentis touchés.

Afin d'être bien compris en France, j'ajouterai ceci : en Allemagne l'histoire de l'art et l'histoire de la littérature se sont développées sans jamais se séparer de l'esthétique, et celle-ci, à l'encontre des autres disciplines philosophiques, a pu échapper à la contagion des abstractions creuses; de son côté l'histoire a considéré les œuvres d'après les idées qu'elles expriment et les a appréciées d'après leur valeur artistique.

Mais voici qu'une nouvelle école d'historiens de l'art et de la littérature veulent rompre le lien qui rattachait leur science à la philosophie. On se préoccupe de retrouver sur les registres des églises et dans les archives municipales des documents concernant la vie des artistes, les commandes qui leur ont été faites, le prix qu'ils ont reçu pour leurs ouvrages. On donne pour les textes différentes leçons, on retrouve des manuscrits s'il est possible; et même ce que l'auteur a corrigé, on le restitue sous sa forme primitive. Tout ce travail a certainement sa raison d'être; mais il ne doit pas se poser comme la vraie et l'unique science.

Tandis qu'en France, M. Caro a exposé la *philosophie* de Gœthe, il s'est constitué chez nous une *philologie* de Gœthe, qui prétend prouver son exactitude en publiant les notes de blanchissage du poète, en examinant le filigrane de son papier, et qui se laisse entraîner aux hypothèses les plus étranges. Ainsi un professeur a prétendu que Gœthe avait écrit son *Faust* en prose, et qu'il l'avait mis plus tard en vers; ses élèves vantèrent beaucoup cette découverte. Un autre professeur a écrit une médiocre *Poétique* sans aucune trace de philosophie : ses disciples acclamèrent le livre de leur maître, comme une œuvre qui faisait époque dans l'histoire de l'art. — C'est contre ces procédés de critique que j'ai dirigé ma satire, lorsque j'ai déclaré, mais sous forme de parodie, que Gœthe avait transcrit en vers la prose de Lessing.

L'année dernière j'ai adressé à M. Ernest Renan une lettre sur la mission qui me semblait être réservée à la France et à l'Allemagne dans l'œuvre de la civilisation; cette lettre, je l'ai publiée dans la *Revue allemande* du mois d'avril 1888. Elle fut goûtée chez nous, mais elle ne trouva pas d'écho en France. Voici quel était le sens de cette lettre : les deux nations ont eu depuis le moyen âge une action commune; tantôt c'est la France qui a précédé l'Allemagne; tantôt c'est l'Allemagne, qui, par sa réforme, sa poésie et sa philosophie, exerça sur sa voisine une heureuse influence; dans les sciences de la nature, les deux peuples ont poursuivi le même but. Or, depuis que les rapports sont tendus entre les deux pays, il s'est manifesté un recul dans le domaine des idées. Le cléricalisme et le matérialisme gagnent du terrain, et il est de toute nécessité que les deux peuples associent leurs forces vives pour éviter la ruine de la religion et de la civilisation, pour se rendre compte qu'ils ont une nationalité commune, pour résoudre la question sociale, pour établir la paix intérieure.

La guerre serait un fléau matériel, et elle servirait uniquement la cause de la barbarie intellectuelle. « Oui, disais-je, si une guerre entre la France et l'Allemagne pouvait donner un meilleur idéal pour la vie, un état de civilisation plus conforme aux destinées de l'humanité, il faudrait, sans arrêter nos regards sur ce spectacle épouvantable, franchir cette mer rouge de sang, pour atteindre la terre promise de la liberté, de la morale et de la civilisation; mais cette mer de sang menace d'engloutir tous les biens intellectuels. »

Je souffre de voir que, depuis cette époque, les rapports de la France et de l'Allemagne se sont encore tendus. Puisse-t-elle bientôt se faire entendre, puisse-t-elle être

(1) Voy. la *Revue* du 19 janvier 1889.

bientôt la vérité, cette parole : une république juste et bien ordonnée peut seule être la paix !

MORITZ CARRIÈRE.

Munich, février 1889.

C'est avec plaisir que nous donnons acte à M. Moritz Carrière de ses bons sentiments pour notre pays, qui est, si nous ne nous trompons, le pays de ses ancêtres.

Arrivant à ses explications sur l'attribution de *Faust*, il nous faut bien reconnaître une chose : l'ironie du premier article de la *Gegenwart* était si ténue qu'on ne pouvait la démêler. — Songez que l'auteur est un des esthéticiens les plus autorisés de l'Allemagne ; le monde littéraire recueille avec plaisir ses aperçus ingénieux, tout en se défiant un peu de la subtilité de son esprit; on savait bien que, comme la plupart des esthéticiens, il ne haïssait point le paradoxe; mais jamais on ne l'aurait supposé capable d'une mystification. On le prit donc au sérieux, et on discuta son opinion. On fit observer que les preuves fournies par l'auteur n'étaient guère concluantes, et que, si le poète a le droit d'être *illuminé*, le critique doit se mettre en garde contre l'inspiration de son génie.

Enfin parut le second article, qui devait tout expliquer, et qui n'explique rien. Sans doute le ton de certains passages pouvait ébranler la foi du lecteur. C'est ainsi que, parlant d'un critique qui attribuait les drames de Shakespeare à Bacon de Verulam, M. Carrière disait :

« Quand j'eus terminé la lecture de cette étude, je commençai par frapper ma poitrine, plein de confusion et de repentance ; puis mon cœur se souleva joyeux et je compris que le temps était venu de produire au jour la découverte que j'avais faite sur *Faust*. Je me repentis d'avoir autrefois traité cette question baconienne de *humbug* d'Amérique et de supercherie anglaise ; le sermon que l'illustre savant a fait aux philologues et aux professeurs qui demeurent cloués à leurs petits papiers... décida de ma conversion. »

Très bien ! mais ces rares passages sont noyés dans une étude critique de l'œuvre de Shakespeare et de Gœthe, et il faut avoir la loupe à la main pour les découvrir. Qui sait? peut-être ne m'auraient-ils pas frappé moi-même, si l'auteur ne m'avait mis ensuite dans la confidence ; peut-être aussi ne recèlent-ils point toutes les intentions que j'y veux découvrir. Avec un critique aussi ingénieux que l'est M. Carrière, on en vient à douter de soi-même, et c'est de toutes les formes du scepticisme, la plus pénible à notre amour-propre.

Lorsqu'on est victime d'une mystification, le premier mouvement est de se fâcher. On se fâcha, surtout en Allemagne.

La *Gazette de Francfort* déclara « que l'excessive finesse risquait de n'être pas comprise, et de passer pour de la sottise. » Quand le mot de l'énigme fut donné, la *Gazette de Francfort* se consola par cette aménité : « Nous sommes satisfaits, car du même coup tombent les doutes que nous avions sur l'équilibre des facultés mentales de M. Carrière. »

A Vienne, à Berlin, à Paris, l'on ne fut pas de si méchante humeur, et l'on aima mieux rire.

C'est ainsi qu'un jeune littérateur, M. Hamel, élève lui-même de M. Carrière, après avoir rendu hommage au talent de son maître, écrivit ces lignes dans le *Journal de Halle* : « Si je me suis mépris, la faute en est à M. Carrière qui, au lieu de publier sa parodie en une fois, l'a coupée en fragments qui, ainsi que l'expérience l'a démontré, pouvaient être interprétés à contresens. »

M. Carrière n'a sans doute pas songé que de tous les genres littéraires, l'ironie est le plus scabreux. Sans doute elle peut être une arme excellente : mais encore faut-il la manier d'une main légère ; encore faut-il que les intentions de l'auteur se marquent sous le voile qui les recouvre. Or l'ironie de M. Carrière n'était guère transparente, puisqu'il fut obligé de faire suivre sa dissertation d'une dissertation complémentaire, pour expliquer au lecteur qu'il avait été spirituel.

En France, on n'écrit que pour être entendu et nous ne saisissons point l'ironie qui fait long feu. Nous n'avons que peu de goût pour les énigmes. Nous demandons à l'écrivain de dire les choses comme il les voit, comme il les pense, comme il les sent ; nous lui demandons avant tout d'être clair. Si l'esprit vient par surcroît, nous l'accueillons avec plaisir, et nous en félicitons l'auteur. Mais l'esprit est capricieux : il a des coquetteries, des cruautés de jolie femme ; le plus sûr moyen d'obtenir ses faveurs, c'est peut-être de ne les point solliciter.

MAURICE POTEL.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Sénat. — Le 23, M. Thévenet, garde des sceaux, a donné lecture de la déclaration ministérielle.

Le 28, discussion et rejet du projet de loi concernant les prud'hommes commerciaux. Première délibération du projet relatif aux accidents des ouvriers dans leur travail.

Chambre des députés. — Le 23, M. Tirard, président du conseil, lit la déclaration ministérielle. La Chambre repousse une proposition de M. Hubbard tendant à maintenir en fonctions l'ancienne commission du budget. Sur la demande de M. Andrieux et avec l'adhésion du cabinet l'interpellation concernant le Tonkin est mise à l'ordre du jour de jeudi.

Le 25, l'urgence est déclarée pour le projet de loi tendant à assurer la liberté, l'intégralité et le secret du vote dans les diverses élections législatives, départementales et municipales. M. Simyan, Gaudin de Villaine, Trubert, Thellier de Poncheville, Lefèvre-Pontalis, Cazeaux et Maurice Faure, prennent part à la discussion, les articles 1 à 4 sont adoptés; le reste du projet est renvoyé à la commission.

Le 26, M. René Laffon dépose une proposition de loi portant interdiction des candidatures multiples et donne lecture de l'exposé des motifs : MM. le Hérissé et le Provost de Launay réclament la déclaration d'urgence et la discussion immédiate. M. Cazeaux demande l'opinion du cabinet et M. Thevenet, garde des sceaux, déclare que le gouvernement adhère au projet et s'en remet à la Chambre sur l'urgence, mais qu'il n'est pas pour la discussion immédiate. M. Pichon se prononce contre l'urgence. MM. Paul de Cassagnac et Andrieux combattent la proposition, et l'urgence est refusée. M. Yves Guyot, ministre des travaux publics, prononce un important discours en faveur de la suppression des octrois.

Le 28, M. Gaudin de Villaine demande à interpeller le gouvernement au sujet de la situation du Panama. Discussion de l'interpellation de M. Andrieux relative au Tonkin; M. Gaillard propose la neutralisation de ce pays; M. Freppel défend la conquête du Tonkin; M. Constans explique les difficultés de la situation en Indo-Chine; l'ordre du jour pur et simple est voté par 280 voix contre 214. M. Hubbard adresse une question au ministre des affaires étrangères au sujet de l'incident de Sagallo; après une courte discussion, la Chambre vote à l'unanimité un ordre du jour de sympathie pour la Russie.

Commission du budget. — La commission du budget a nommé M. Jules Roche, président; MM. Saint-Prix et Dreyfus, vice-présidents; Jamais, Jaurès, Crémieux et Leygues, secrétaires.

Les rapporteurs spéciaux ont été désignés ainsi qu'il suit : MM. Burdeau, finances; Monis, justice; Hanotaux, affaires étrangères; Jamais, intérieur; Leygues, administration pénitentiaire; Étienne, guerre; Gerville-Réache, marine; Gadaud, Algérie; Labrousse, agriculture; Leydet, commerce; Salis, travaux publics; Arène, postes et télégraphes; Bastid, chemins de fer et conventions; de la Berge, imprimerie nationale; Compayré, instruction publique; Henry Maret, beaux-arts, Amagat, cultes; Crémieux, Légion d'honneur; de Fonbelle, monnaies et médailles.

Extérieur. — Par ordre du gouvernement, l'amiral Olry, commandant la division du Levant, a bombardé le cosaque Atchinoff et ses compagnons qui avaient débarqué dans la baie de Tadjourah, et refusaient de reconnaître les droits de la France sur le pays et de rendre leurs armes.

Institut. — M. Berthelot a été élu secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences par 47 voix sur 55, en remplacement de M. Pasteur, démissionnaire.

Belgique. — Le congrès des progressistes s'est prononcé contre la conscription et le remplacement militaire et pour la répartition équitable des charges militaires et la nécessité de faciliter l'instruction des citoyens par des exercices préparatoires, en vue de réduire la durée de leur présence sous les drapeaux. Il a décidé d'organiser une active propagande dans ce sens.

Portugal. — Les trois nouveaux ministres introduits dans le cabinet sont MM. Bessano-Garcia, pour la marine; José Coelho, pour les travaux publics, et de Barros Gomès pour l'extérieur et les finances.

Italie. — M. Crispi a annoncé à la Chambre des députés que le ministère, à la suite des discussions de ces jours derniers, avait remis sa démission au roi. La Chambre s'est ajournée à une date indéterminée.

Faits divers. — Le ministre de l'intérieur ayant déclaré que les manifestations ouvrières projetées à Paris pour le 24 février ne seraient pas tolérées, les organisateurs y ont renoncé; par contre, elles ont eu lieu dans plusieurs villes de province et ont provoqué certains désordres à Troyes et à Nantes. — Le général Motas d'Estreux, commandant l'École de Saint-Cyr, vient d'interdire sévèrement les jeux de cartes pendant les deux récréations de l'école. — Un comité s'est formé en vue d'élever une statue à Alfred de Musset au quartier latin. — Une grande fête de bienfaisance a été organisée à l'hôtel Continental au profit des orphelinats de la presse et des arts. — A la suite d'une protestation de la Ligue des patriotes contre l'affaire de Sagallo, le ministère a décidé de dissoudre la Ligue.

Nécrologie. — Mort de S. E. Vidal-Pacha, directeur de l'École de droit du Caire; — du vicomte de la Guéronnière, ancien trésorier général; — du vice-amiral Fabre de la Maurelle; — de lord Henry Elkington, gouverneur de Guernesey; — du peintre Jourdan, directeur de l'École des beaux-arts de Nîmes; — de Li-Yu-Doo, ancien chef des Pavillons noirs du Tonkin; — de M. de Mendelsohn, ancien président de la Chambre de commerce de Berlin; — de M. de Gonet, conseiller honoraire de la Cour d'appel de Paris; — du cardinal Sacconi, doyen du sacré collège; — de M. le docteur Teissier, président de l'Académie des sciences et arts de Lyon; — du général Benoit, ancien commandant de la 2e division d'infanterie à Nantes; — de M. Héricart de Thury, ancien inspecteur des télégraphes; — du prince Soltikoff, collectionneur distingué; — de M. Bonnet, ingénieur, l'un des grands industriels du Languedoc; — de M. le comte de Thierry, ancien directeur au ministère de la guerre.

Mouvement de la librairie

La maison Quantin commence la publication d'une *Bibliothèque des sciences et de l'industrie*, sous la direction de M. J. Pichot et Grangier. Trois volumes ont déjà paru : *les Sciences expérimentales en 1889*, par A. Badoureau; — *la Houille et ses dérivés*, par O. Chemin et F. Verdier; — *les Chemins de fer*, par Pol Lefèvre et G. Cerbelaud.

La même maison a ajouté à la *Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts* un volume de M. Pierre Paris, sur *la Sculpture antique*, et elle a terminé le tome III de *la Renaissance en France*, par M. Léon Palustre (eaux-fortes et dessins de Sadoux), par le xve fascicule qui comprend *le Poitou, la Saintonge, l'Aunis* et *l'Angoumois*..

Ont paru à la librairie Hachette : *Études littéraire et morale sur les poésies de Vauquelin de La Fresnaye*, par A. Lemercier; — *les Grandes scènes de l'histoire grecque*, par A. Berthelot; — *Variétés littéraires*, par E. Caro; — *l'Éducation anglaise en France*, par P. de Coubertin; — *la France du Centenaire*, par Édouard Goumy; — *les Grandes fortunes aux États-Unis et en Angleterre*, par C. de Varigny; — *le Château des anges*, roman, par Louis Énault; — *l'Année scientifique et industrielle* (32e année), par Louis Figuier; — *le Mystère de Porter-Square*, de J.-B. Fargeon, traduction de M. Gir; — *la Pécheuse d'âmes*, par Sacher-Masoch; — *Helen Clifford*, adaptation de l'anglais, par Marie Dronsart.

Il doit paraître incessamment à la librairie Plon-Nourrit *la Correspondance diplomatique de M. Talleyrand*, publiée par G. Pallain, ancien directeur au ministère des affaires étrangères.

Cette publication comprendra quatre volumes répartis ainsi qu'il suit: I. Mission de Talleyrand à Londres, 1792. Ses lettres d'Amérique. — II. Son ministère des relations extérieures sous le Directoire. — III. Mémoires, rapports et lettres à Napoléon Ier (inédits). Instructions aux ambassadeurs (inédits). Correspondance avec d'Hauterive et La Besnardière pendant ses absences de Paris (inédits). — IV. Son ambassade à Londres, 1830-1834.

On sait que M. Pallain, qui a déjà publié à cette librairie *la Correspondance inédite du prince de Talleyrand et de Louis XVIII pendant le congrès de Vienne*, a été autorisé, il y a plusieurs années déjà, par la commission des archives diplomatiques, par le ministère des affaires étrangères, et notamment par M. Gambetta, président du conseil, ministre de ce département, à publier ces documents, qui présentent un si grand intérêt pour l'histoire de notre pays.

Émile Raunié.

L'administrateur gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (12354)



Nouveau Journal Financier

2 FRANCS par AN — Etranger 3 fr. — Envoi Fco d'un No sur demande

35,000 Abonnés — Parait le Dimanche — *16 Pages de Texte*
TIRAGES, RENSEIGNEMENTS, COUPONS, ASSEMBLÉES, COURS de toutes les VALEURS
Les Abonnements sont reçus gratuitement dans tous les Bureaux de Poste.
19, RUE DE LONDRES, PARIS

LE NUMÉRO 10c — EN VENTE : Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Amiens, Rouen, Nancy

e PAUL OLLENDORFF, 28 bis, rue de Richelieu, PARIS

VIENT DE PARAITRE

LES BATAILLES DE LA VIE

E DOCTEUR RAMEAU

ROMAN NOUVEAU

Par Georges OHNET

Un volume grand in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

UVENIRS INTIMES DE LA COUR DES TUILERIES

PAR

Mme CARETTE, née Bouvet

Un volume grand in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

E LIVRE D'OR

DE LA

COMTESSE DIANE

Un joli volume in-16
avec couverture en couleurs et encadrements filets rouges.

Prix. . . . . 8 fr.

BÉBÉ CORDON-BLEU

PAR

Mme MARY BRANDÈS

Un beau volume grand in-8°
avec couverture coloriée et illustrations dans le texte par **DOÈS**.

Prix. . . . . 2 fr.

POUR PARAITRE EN FÉVRIER

N COMPLOT SOUS LA TERREUR

MARIE-ANTOINETTE — TOULAN — JARJAYES

Par Paul GAULOT

Un volume grand in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

AMOUR COUPABLE

ROMAN NOUVEAU

Par J. MARNI

Un volume grand in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

1er SEMESTRE 1889. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 10. (26e ANNÉE.) — 9 MARS 1889.

SOUVENIRS DES ANNÉES DE DÉBUT (1)

II.

VIE INTÉRIEURE. — PREMIÈRES AMOURS ET PREMIERS VERS.

Nous menions une vie étroitement et prosaïquement casanière dans cette petite maison de la rue du Bourg que mon père avait choisie pour y installer son bureau. Le logis, de construction relativement récente, n'avait rien de l'originalité des vieilles demeures du voisinage. — Au rez-de-chaussée, la salle à manger, lambrissée de boiseries peintes en gris, servait aussi de salle de travail et ouvrait ses fenêtres sur la place de la Préfecture. Cette place de médiocre étendue, où le tribunal élevait sa froide bâtisse en retour d'équerre, avait une physionomie somnolente. Sauf aux jours d'audience, on n'y était distrait que par le va-et-vient des vétérans montant leur faction à la porte de l'hôtel du préfet. — Nos chambres à coucher et un salon qu'on n'habitait qu'une ou deux fois l'an occupaient tout le premier étage. Une cour sombre et humide comme un puits reliait la cuisine à un arrière-bâtiment où se trouvaient le bûcher et les pièces réservées au bureau. Cette cour sans verdure était séparée par un mur assez bas de celle de nos voisines, les demoiselles Damain ; — trois vieilles filles fort dévotes, couturières de leur état et, de plus, membres de la congrégation du Rosaire. — Ces respectables personnes confectionnaient les robes de bal et de gala des élégantes de la ville ; mais, comme compensation à ce travail profane, après avoir bouillonné des tulles, ajusté des rubans et échancré des corsages décolletés, elles entendaient la messe chaque matin, ne manquaient pas la prière du soir et chantaient des cantiques en tirant l'aiguille. Par une singulière ironie du sort, ces pieuses filles eurent deux nièces, Hortense et Héloïse Damain, qui entrèrent au théâtre et obtinrent un certain succès, l'une comme soubrette à l'Odéon, et l'autre, dans les rôles d'ingénue, au Palais-Royal.

Les jeudis et les dimanches, j'avais la ressource de fugues au bois de mon grand-père ou dans le jardin de ma grand'tante, mais pendant le reste de la semaine, mes seuls plaisirs consistaient à baguenauder dans notre cour en écoutant les cantiques de nos dévotes voisines. En dehors des heures de classe à l'école primaire, je voyais peu les garçons de mon âge ; on me défendait de polissonner avec les gamins de l'école, et les enfants des familles riches, trouvant sans doute que notre intérieur manquait de distractions, ne frayaient guère avec moi. Timide d'ailleurs et un peu sauvage, je vivais très solitaire, très replié sur moi-même. A la maison, on n'avait pas trop le temps de s'occuper de ma personne. Mon père était tout le jour absorbé par le travail de son bureau et ma mère avait fort à faire pour remplir ses devoirs de société, mener à bien son ménage, surveiller la préparation des repas, entretenir le linge et les vêtements, le tout sans dépasser les limites d'un budget restreint. — Elle était très économe, très ordonnée, très discrète, besognant beaucoup sans bruit, maintenant toutes choses dans un état de propreté reluisante, — le modèle de la femme d'intérieur. Esprit calme et sensé, cœur sûr

(1) Suite. — Voy. la *Revue* du 9 février 1889.

mais renfermé et peu expansif, elle m'a rendu le service de ne pas me gâter, bien que je fusse son enfant unique; elle m'a appris à vouloir et à discipliner ma volonté. Par exemple, elle n'était nullement romanesque et, n'ayant d'autre idéal que le devoir méthodiquement et sévèrement accompli, elle me rabrouait ferme à propos de mes vagabondages d'imagination et de mon enthousiasme pour le théâtre. Au rebours de ma grand'tante, elle n'envisageait qu'avec un dédain mêlé d'appréhension tout ce qui touchait à la littérature. Pour elle, les auteurs étaient des fous ou des paniers percés. Je dois avouer que ses préventions se trouvaient justifiées jusqu'à un certain point par l'histoire du seul homme de lettres que nous ayons eu dans la famille. C'était un de nos arrière-cousins, un avocat sans causes, nommé Jacques Févez, qui, à l'époque de la Restauration, fut pris de la folie du théâtre. Ce Jacques Févez avait composé une pièce en cinq actes dont je possède un exemplaire et dont le titre seul donne une idée de ce que pouvait être cette production ridicule d'un cerveau fêlé. La comédie s'appelle : *les Deux Amants naufragés l'un par l'autre, ou du plus beau destin qui dépendit des femmes*. — Toute la pièce est écrite de ce style incohérent et contient des indications scéniques du genre de celles-ci : « Il palpite du pied en silence. » — « Il se tourne de trois quarts en profil vers le parterre. » — Le pis fut qu'on représenta cette insanité, — aux frais de l'auteur, — sur le théâtre de Bar-le-Duc, et qu'à la chute du rideau, de mauvais plaisants s'entendirent pour rappeler Jacques Févez et pour le couronner de lauriers sur la scène. Le malheureux prit son triomphe au sérieux, et l'année d'après, il accoucha d'une tragédie qu'il envoya par les messageries au secrétaire du Théâtre-Français. On ne lui en accusa même pas réception, mais il ne se tint pas pour battu, et j'ai eu entre les mains les brouillons d'une correspondance avec la Comédie-Française, à laquelle il employa le reste de sa vie et qui est touchante à force de naïveté. — On comprend que cette aventure de notre arrière-cousin n'était pas de nature à rassurer ma mère sur mes lubies théâtrales. Elle rêvait de me voir à l'École polytechnique; c'était en ce temps-là l'idéal des familles bourgeoises; et pour couper le mal à la racine, elle décida qu'on ne me conduirait plus au spectacle.

Mon père, lui, était d'un naturel tout opposé à celui de ma mère. Il tenait de son terroir bourguignon un esprit vif, gai, pétulant, très en dehors. Agréable causeur, il aimait le monde et la société des femmes, auxquelles il prodiguait de joviales mais toujours respectueuses galanteries. Pourtant le goût du plaisir ne lui faisait pas négliger son bureau, qu'il gérait avec un zèle exemplaire. Contrairement à beaucoup d'employés, il avait l'amour de son métier. Très savant domaniste, très ferré sur la jurisprudence fiscale, il prenait feu en discutant de subtiles et obscures questions d'enregistrement.

En littérature, il était resté à Béranger et à Casimir Delavigne et le lyrisme de l'école romantique le laissait très froid. Il avait néanmoins un esprit plus cultivé et lettré que la plupart de ses collègues. Fils de paysans, il s'était formé lui-même, presque sans maître, à l'aide de livres glanés un peu à droite et à gauche. Il avait appris seul le français, passablement de latin et même un peu de grec. Son style bref, sobre, rapide, avait une précision et une netteté remarquables; mais c'était le style administratif dans toute sa nudité correcte et austère. Mon père n'était pas cependant fermé à une certaine poésie. Je me souviens de lui avoir entendu citer avec une véritable émotion ce vers de Virgile :

Et jam summa procul villarum culmina fumant.

— Comme c'est juste ! s'écriait-il..., quand je lis cela, il me semble que je vois encore les toits de mon village fumer à la tombée du crépuscule !...

Ce fut lui qui, — sans le vouloir, — me fit pour la première fois sentir la musique et l'enchantement du rythme poétique. Un soir d'hiver, pendant que ma mère surveillait des marrons qui rissolaient sous la cendre et tandis que j'achevais mes devoirs à la lueur d'une lampe-quinquet, on vint, je ne sais comment, à parler de quelqu'un qui composait des vers. Ce mot de « vers » ayant pour moi un sens mystérieux, j'en demandai l'explication. Mon père me fit comprendre du mieux qu'il put la différence qui existe entre les vers et la prose, et m'initia sommairement aux secrets du nombre et de la rime. Cette façon de parler en rimant me parut quelque chose de merveilleux.

— Et toi, lui dis-je, saurais-tu écrire en vers?

— Mais oui, répondit-il en riant. — Il prit une feuille de papier et y crayonna ces quatre vers :

Tombe, tombe, feuille éphémère,
Voile aux yeux ce triste chemin,
Cache au désespoir de ma mère
La place où je serai demain...

Je demeurai ébahi. Ce quatrain avait une mélodie, un mouvement, un je ne sais quoi qui me charmaient, et j'étais plein d'admiration pour mon père qui l'avait si facilement improvisé. — Comment, m'écriai-je, c'est toi qui as trouvé cela ? — Mais il était trop sincère et scrupuleux pour me laisser longtemps sous le coup d'une mystification. — Non, reprit-il, ces vers ne sont pas de moi, ils ont été composés par un poète nommé Millevoye, qui est mort très jeune. — Mort de misère, probablement, ajouta ma mère, à qui l'hôpital apparaissait comme la fin naturelle des poètes. — Mais elle aurait bien pu prêcher pendant des heures contre la poésie et les poètes, le coup avait porté. Ces quatre vers avaient produit en moi une secousse dont les vibrations devaient se prolonger indéfiniment; ç'avait été comme le *clinamen* qui pousse les molécules les unes vers les autres et détermine la cristallisation.

Cette vie étroite et renfermée dans la petite maison de la rue du Bourg; ces journées endormies où les heures d'école alternaient régulièrement avec les récréations solitaires dans la salle à manger et la cour aux murs gris; ces semaines uniformes que coupaient seules les courses aux bois, le jeudi, et les visites du dimanche chez la grand'tante, constituaient en apparence une existence d'enfant assez plate et peu accidentée. Pourtant je sais gré au sort d'avoir ménagé à mes jeunes années ce milieu tranquille et toujours le même. Je lui suis reconnaissant de m'avoir maintenu jusqu'à dix-huit ans dans ce coin de province aux horizons bornés, où mes plus longs voyages ne dépassaient point les coteaux de vigne et les grands bois qui enclosent de toutes parts notre vallée de l'Ornain. Les hommes dont l'enfance, éparpillée en des milieux sans cesse changeants, a été ballottée en de continuels voyages et n'a pris de racine nulle part, peuvent avoir éprouvé de bonne heure des émotions plus aiguës, emmagasiné des images plus nombreuses et plus vivement colorées; leur esprit peut s'être plus précocement ouvert et affiné; mais ils n'ont pas goûté ce qui fait la douceur et l'intime poésie des années enfantines : — la continuité de la vie au milieu d'êtres et de choses qu'on pénètre chaque jour un peu plus, qui nous ont donné nos premiers étonnements, qui ont été témoins de nos premières joies et de nos premiers chagrins. L'âme s'équilibre mieux, se développe plus harmonieusement dans un commerce pacifiquement familier avec des paysages et des intérieurs que l'accoutumance rend progressivement sympathiques et suggestifs. Elle s'imprègne insensiblement de leur essence originale; elle se répand à son tour amicalement en eux, et elle retrouve plus tard les impressions et les émerveillements d'autrefois, semés dans chaque coin de rue, fleurissant à chaque buisson du chemin.

Dans le jardin qui fut celui de ma grand'tante et qui est devenu une dépendance de la maison paternelle, il y a un vieux platane au tronc tordu, que je ne puis jamais revoir sans que j'aie immédiatement devant les yeux le *home* antique de la tante Thérèse : — la cuisine carrelée, avec ses rideaux à petit quadrillé rouge, ses bassines de cuivre et sa haute cheminée, si bruyante et si parfumée d'odeurs de fruits à la saison des confitures; — on descendait deux marches de pierre, creusées au milieu par les pas de nombreuses générations, et l'on se trouvait dans la chambre à coucher où des panneaux de noyer ciré encadraient des scènes de chasse peintes sur châssis. Le trumeau de la cheminée représentait un berger jouant de la flûte près de sa bergère, et une gravure de l'*Amour avec Psyché* pendait au-dessus de l'encoignure où je m'asseyais pour lire les comédies de Molière, tandis que la tante recouvrait de parchemin ses pots de groseilles, en fredonnant *la Belle Bourbonnaise*. — A chacun de mes voyages, je retrouve, au détour d'une rue, certain pavé bleuâtre veiné de blanc, qui était déjà encastré dans la bordure du trottoir, lors de ma dixième année, et auquel je jetais un familier regard, chaque fois que je rentrais à la maison. Ce pavé a été mon ami et mon confident durant de longues années. Je lui ai raconté mes craintes et mes déboires d'écolier, mes illusions et mes désespérances d'amour. Tantôt, quand j'avais eu un succès au collège, je foulais d'un talon vainqueur le pavé bleu veiné de blanc; tantôt, quand mes compositions avaient été mauvaises, je passais près de lui en traînant piteusement mes semelles et en songeant à la semonce qui m'attendait au logis. Plus d'une fois, je me suis arrêté là pour chercher mes premières rimes. Depuis lors, les révolutions ont jeté bas plusieurs trônes, l'invasion allemande a répandu ses troupeaux de lourds conquérants à travers les rues de ma petite ville, des jeunes gens et des vieillards se sont acheminés vers le cimetière, mes cheveux ont grisonné; mais le pavé de grès bleu reste immuablement encastré dans la bordure du trottoir. Il n'a pas visiblement changé : à peine est-il un peu usé et déprimé sur les bords. — Et elle n'a pas changé non plus, l'étroite fenêtre du grenier où nichaient des hirondelles et où je venais m'accouder pour lire *Don Quichotte*. Lorsque je repasse par la rue du Bourg, je lève la tête et, en apercevant la baie cintrée sous l'auvent du toit, il me semble voir mes imaginations d'enfant reprendre leur vol avec les jeunes générations d'hirondelles, qui reviennent fidèlement y nicher à chaque retour d'avril.

Don Quichotte! Ce livre marque pour moi la date d'une éclosion de sensations toutes nouvelles. Un ami de mon père me fit, au jour de l'an, cadeau de l'œuvre de Michel Cervantes. C'était la traduction de Florian en six petits volumes à couverture rose, ornés d'estampes amusantes, qui attirèrent d'abord mon attention. Dès les premières lignes, je fus mis en goût par la réalité de la sobre description qui introduit le lecteur dans le logis de l'*Ingénieux hidalgo*, et qui me rappelait un peu les modestes menus de notre table de famille : « Un morceau de viande dans la marmite, plus souvent vache que mouton ; le soir, un hachis des restes du dîner; le vendredi, des lentilles; des œufs le samedi, et quelques pigeonneaux de surplus le dimanche, entamaient les trois quarts de son revenu... » Je ne quittai plus mon livre qu'à regret. Dès que j'avais une heure de liberté, je grimpais au grenier et m'installais dans l'embrasure de la fenêtre, d'où l'on apercevait à l'horizon les vignes de la ville haute et les terrasses du couvent des Dominicaines. Don Quichotte me passionnait. La cruelle ironie de Cervantes m'échappait absolument; le côté chevaleresque seul m'intéressait. J'avais pris au sérieux mon héros de la Triste figure, et je m'indignais des coups de bâton qui pleuvaient dru comme grêle sur sa maigre échine. Sancho ne me plaisait qu'à demi, je le trouvais pro-

saïque; mais mon cher chevalier, comme je m'identifiais avec lui, comme je me mettais de moitié dans ses enthousiasmes, et comme je souffrais de ses déboires! L'incomparable Dulcinée m'apparaissait aussi belle et imposante qu'elle était sortie du cerveau fêlé du pauvre hidalgo. Ne rêvant plus qu'aventures et coups de lance, je chevauchais avec lui dans les plaines brûlées de la Manche, et à travers les gorges rocheuses de la Sierra Morena.

On prend les tics, les manies et les intonations des personnes avec lesquelles on vit, de même qu'on prend l'accent de la province où l'on a été élevé. Mon assidue cohabitation intellectuelle avec l'Ingénieux hidalgo eut pour résultat de m'imprégner le cerveau d'une douce folie semblable à la sienne. J'en vins ainsi que lui à me créer un monde imaginaire à côté du monde réel, ou plutôt à romancer les incidents vulgaires de la vie de tous les jours, à l'aide de subtiles transformations qui leur donnaient une noble et merveilleuse tournure; seulement, à la différence du gentilhomme de la Manche, j'avais conscience de mes inventions et, si je prenais des auberges pour des châteaux, c'était avec préméditation. Les Anglais ont un nom pour ces tromperies de l'esprit, ils les appellent des *make-believe*. Je trouvais un plaisir exquis à m'en faire accroire.

D'abord j'eus un royaume fabuleux dont j'étais le roi et que je nommai « le Kurdistan ». Ce nom oriental, rencontré par hasard dans un livre de voyages, m'avait plu par sa sonore étrangeté. Les quartiers de ma petite ville devinrent autant de provinces de mon fantastique royaume. L'Ornain en fut le fleuve aux rives bordées de lauriers roses; l'enclos touffu de ma grand'tante en fut le jardin enchanté où je me promenais avec mes chevaliers, toujours prêts, sur un signe du doigt, à monter à cheval pour courir avec moi les aventures.

Chaque fois que j'avais été puni à l'école ou grondé à la maison, je me dédommageais des mesquineries et des ennuis de la réalité en me réfugiant en esprit dans mon Kurdistan, où mes pensums et mon pain sec se changeaient en d'héroïques et immérités désastres, dus à la malignité d'un enchanteur, mon ennemi personnel.

Une fois en possession d'un royaume et d'un palais, il ne me restait plus qu'à trouver une Dulcinée à laquelle je consacrerais mon amour et toutes les actions d'éclat que je ne manquerais pas de faire par la suite. Ce ne fut pas long. Mon choix s'arrêta sur la petite fille d'un de nos voisins, une brunette au fin profil, au teint mat et aux yeux noirs, dont l'origine méridionale et la mignonne beauté m'avaient frappé. Son père était, je crois, inspecteur des droits réunis. Je ne l'avais pas vue en tout trois fois, et je ne lui avais jamais parlé, mais peu m'importait; cela cadrait mieux avec mon chimérique Kurdistan, et je n'en devins pas moins passionnément amoureux de cette fillette de neuf ans. Elle se nommait Josèfe Bonnal; je l'appelai *Josefa*, pour plus de couleur locale, et. sur-le-champ, mon amour m'ayant mis en verve, je résolus de lui adresser une déclaration en vers. Au bout de deux jours, j'accouchai d'une épître étrangement rimée, mais toute chaude d'admiration, et dont je fus fort satisfait. De cette première composition poétique, je n'ai retenu que les quatre derniers vers :

O Josefa, je t'aime
Et t'aimerai toujours,
Jusqu'à ce que la Parque blême
Tranche le fil de mes jours.

Cette « Parque blême » sentait furieusement mes lectures mythologiques et les ressouvenirs classiques dont était peuplé le logis de ma grand'tante; mais je n'en étais pas moins fier de ma strophe finale, et je me la répétais du matin au soir, à satiété, comme le loriot qui n'a que trois notes et qui les redit sans se lasser. Ce n'était pas tout d'avoir composé une déclaration en vers : il fallait que celle à qui elle était destinée pût la lire. Un soir que j'étais seul dans le bureau de mon père, où l'on me croyait occupé à conjuguer un verbe, je chipai une jolie feuille de papier rose, et j'y transcrivis de mon mieux ma poésie que je signai bravement. Il ne s'agissait plus que de faire parvenir à son adresse ma lettre pliée et cachetée tant bien que mal. Là gisait la difficulté. Pendant deux jours, mon billet précieusement serré dans ma poche, je rôdai devant la porte de ma Dulcinée, espérant toujours que Josèfe passerait dans le corridor et que je pourrais déposer mes vers à ses pieds. J'attendis en vain, elle ne parut pas et, de guerre lasse, je me décidai à jeter la lettre sur les dalles du vestibule, en me fiant pour le reste au dieu des amoureux.

Le dieu ne daigna pas me protéger; ce fut la mère de Josèfe qui trouva mon épître et qui la lut. Elle s'amusa fort de cette déclaration en vers adressée par un gamin de dix ans à une fillette qui en comptait neuf à peine, et se hâta de la lire à ses amis. Le lendemain, à une soirée de la préfecture, mon pauvre billet rose passa de main en main et contribua pour beaucoup à l'ébaudissement des invités du préfet. Je sus tous ces détails par un camarade de mon école, dont le père avait assisté à la soirée préfectorale. Ce rigide fonctionnaire était revenu scandalisé de la perverse précocité du « fils du receveur » et avait défendu à son rejeton de me fréquenter.

Je n'avais pas prévu ce dénouement et je commençais à être fort inquiet des suites probables de mon amoureuse aventure. Mes parents n'avaient pas été chez le préfet, mais ma lettre courait la ville, et il était certain qu'un jour ou l'autre elle serait communiquée à ma mère. Chaque après-midi, en sortant de l'école, je frissonnais à l'idée de rentrer et de trouver ma famille instruite de mon méfait. Enfin, un soir, à la brune,

comme je m'en revenais avec mon cartable sur le dos, en passant devant la fenêtre du rez-de-chaussée, je jette un craintif coup d'œil sur l'intérieur de la salle, j'aperçois mon père, ma grand'mère et ma mère groupés devant la cheminée, et j'ai le pressentiment que le fatal quart d'heure est arrivé. Je pousse la porte et je reste tout pantelant sur le seuil... Ma mère tenait mon papier rose dans sa main.

— Hé bien! monsieur, dit ma grand'mère, nous en apprenons de belles!

Mon père, lui, se borna à s'écrier : — Si seulement tu n'avais pas fait de fautes d'orthographe! — Mais ma mère prit la chose au tragique et me sermonna d'importance. — Le plus clair résultat de mon équipée fut qu'on décida que je n'étais pas assez surveillé à l'école primaire et que j'entrerais au collège. Quant à Josèfe, on la mit au couvent des Dominicaines, puis son père eut un changement de résidence, et je ne la revis plus.

Néanmoins ma *passionnette* persista un an ou deux à l'état de pure idéalité. Je l'avais transplantée en plein Kurdistan, où Josèfe jouait le rôle d'une princesse persécutée. — Plus de quarante ans se sont passés depuis lors, et dans ma mémoire je vois encore, comme à travers un fin brouillard bleu, la brunette au teint mat, aux yeux noirs et aux cheveux nattés, qui m'inspira mes premiers vers et mon premier amour, et qui n'en sut sans doute jamais rien. — Qu'est-elle devenue? Vit-elle au fond de quelque ville du Midi, femme de fonctionnaire, mère ou grand'mère aux cheveux déjà gris? Ou bien cette beauté en bouton, qui promettait de devenir une fleur éclatante et capiteuse, s'est-elle épanouie en plein Paris, dans un milieu plus mondain et plus enfiévré? — Si je m'en rapporte à mes lointaines impressions, ses mignonnes lèvres rouges et ses yeux d'Andalouse semblaient la prédestiner à une vie remuante et passionnée plutôt qu'à une existence pacifiquement bourgeoise. — Hélas! il est possible aussi qu'aucune de ces deux hypothèses ne soit la vraie. Peut-être, comme tant d'autres de mes contemporaines, touchée en pleine jeunesse par les ciseaux de cette « Parque blême » dont je parlais dans ma strophe finale, est-elle déjà endormie sous l'herbe d'un cimetière de province, peuplé de sépultures moussues et d'arbres verts?... Peut-être même a-t-on déjà désappris le chemin de sa tombe négligée? — Les défunts sont si vite oubliés!... Qui sait? En admettant la mélancolique hypothèse de cette mort prématurée, l'image de la mignonne Josèfe aux yeux andalous ne se conserve peut-être intacte à cette heure que dans ma mémoire? — Le souvenir n'est-il pas encore le tombeau le mieux entretenu, celui que notre égoïsme aime à revisiter chaque jour?...

André Theuriet.

(*A suivre.*)

LA CRISE ITALIENNE

Les responsabilités de M. Crispi (1)

I.

Est-ce à M. Crispi seul que doit remonter la responsabilité de la situation dont le poids semble devoir l'accabler?

Non, certes. Les hommes qui l'ont précédé dans le gouvernement du pays, et le pays lui-même, en ont leur très large part.

Et d'abord il convient d'établir cette vérité que le point de départ de la crise économique dont souffre l'Italie est dans la fausse direction donnée à sa politique extérieure. Or, la politique extérieure de l'Italie, c'est-à-dire la politique de l'alliance allemande, ce n'est pas M. Crispi qui l'a faite. Elle est née de la défaite de Sedan et elle a été le fruit des conceptions de la droite du Parlement italien, de cette même droite qui, avant Sedan, n'aurait su prendre un mot d'ordre ailleurs qu'à Paris, et qui, monarchique avant tout, a cherché pour la jeune monarchie italienne, après que la France se fut donné un gouvernement républicain, des amitiés, sinon encore des alliances, chez d'autres États monarchiques. N'oublions pas qu'en 1873, lors de ce voyage du roi Victor-Emmanuel à Vienne et à Berlin, qui a été la démarche initiale de la nouvelle politique italienne, ce n'étaient pas les gauches qui gouvernaient à Rome; les droites y étaient encore prépondérantes, et M. Minghetti, leur chef tout-puissant, était alors président du conseil.

En 1876, une révolution parlementaire amena les gauches au pouvoir. Elles ne firent sans doute rien pour détruire l'œuvre commencée par la droite; mais il faut leur rendre cette justice qu'elles ne firent rien non plus pour en hâter l'achèvement. Bien au contraire, en 1878, M. Cairoli, président du conseil, et le comte Corti, ministre des affaires étrangères, repoussèrent successivement les avances des cabinets de Vienne et de Berlin, qui, désireux de jeter entre la France et l'Italie un germe puissant d'hostilité, faisaient miroiter à leurs yeux une conquête possible de la Tunisie. M. Corti, en cette circonstance, répondit nettement aux tentations M. de Bulow : « Vous avez donc beaucoup d'intérêt à nous brouiller avec la France? » Ce n'était certainement pas là le langage de gens enclins à devenir nos ennemis.

Quand la France accentua sa politique en Tunisie, le cabinet de Berlin obtint, en excitant l'envie, ce qu'il n'avait pu faire en excitant la convoitise. D'adroites insinuations montraient, à Rome, les progrès de la France et, à Paris, les menées de l'Italie. Ainsi une

(1) Suite. — Voy. le numéro précédent de la *Revue*.

lutte de tous les instants tenait les agents français et italiens en haleine à Tunis. Un jour enfin, la France déclara son intention d'aller « jusqu'au bout » en établissant le protectorat.

II.

Ce fut dans toute l'Italie une impression de colère, et de crainte aussi; car des nouvellistes perfides y répandirent la croyance que la France méditait une agression du côté des Alpes et le long du littoral italien. L'agression française, au dire d'une certaine presse et de certains politiciens, était imminente; son but était de remonter, par une victoire facile, le moral de l'armée et de la nation, déprimé à la suite des désastres de la dernière guerre.

Il faut dire la vérité, toute la vérité, même lorsqu'elle peut être cruelle pour la mémoire d'hommes universellement estimés et pour lesquels l'auteur de ces lignes a, personnellement, toujours professé une haute sympathie. M. Depretis, le profond tacticien parlementaire, M. Mancini, l'illustre jurisconsulte et le grand orateur, furent en cette circonstance au-dessous de leur tâche comme hommes d'État.

Ces craintes puériles d'une agression française, adroitement répandues dans le public par des journaux aux gages de l'Allemagne, ces deux ministres eurent la faiblesse de les partager.

Dans leur effarement, ils ne virent de salut qu'à Berlin. A Berlin cependant, ils savaient qu'on leur tiendrait la dragée haute, car le chancelier, qui avait sur le cœur ses avances repoussées à l'époque du congrès, tenait le cabinet de Rome au régime d'une sorte de brutalité de relations, d'ailleurs parfaitement calculée. En effet, Berlin déclare ne pouvoir écouter la requête de M. Mancini qu'autant qu'elle aurait été agréée à Vienne. Et MM. Depretis et Mancini, dociles aux conseils de la peur, se résignèrent à la démarche humiliante exigée d'eux. Ils décidèrent leur souverain à faire à Vienne cette visite qui ne devait, qui ne pouvait être rendue, et qui ne l'est pas encore aujourd'hui, après sept ans écoulés. Mais la chancellerie allemande avait atteint un but si patiemment poursuivi : l'Autriche, désormais rassurée contre les tentatives de l'irrédentisme italien, pouvait cesser d'être pour l'Allemagne l'alliée irrésolue qu'elle avait été jusque-là; et l'Italie, devenue ainsi la clef de voûte du système européen de M. de Bismarck, plaçait la France dans la dangereuse position d'avoir à sauvegarder sa frontière des Alpes, le jour où une déclaration de guerre la mettrait aux prises avec son formidable ennemi du côté des Vosges.

Ce fut là l'œuvre, non pas de M. Crispi, mais de MM. Depretis et Mancini, complétée et renouvelée cinq ans après par M. de Robilant.

Cependant ces hommes d'État, quel que fût l'aveuglement qui les avait portés à conclure cette alliance contre nature, avaient le bon esprit de ne point en vouloir faire un moyen de guerre contre la France. L'Autriche vit en bons termes avec celle-ci, tout en étant l'alliée de l'Allemagne; c'était dans la même note qu'ils entendaient se tenir, et qu'ils se tinrent en effet tant qu'ils furent au pouvoir. Mais ils avaient compté sans le tempérament du peuple italien et sans les manœuvres de la politique allemande.

Une grande partie de la presse italienne était depuis longtemps dans les mains de l'Allemagne. S'il était besoin de le prouver, il suffirait de citer la correspondance de M. Minghetti, qui, dès 1874, dans une lettre confidentielle écrite à l'occasion du voyage de Guillaume Ier à Milan, disait à M. Cantelli, ministre de l'intérieur : « Quant à notre presse, je ne m'occupe pas de son opposition: tu sais comme moi que l'Allemagne y a fortement la main (*la Germania pesca molto avanti nella nostra stampa*), et je ne crains pas qu'elle ose critiquer une sentence de M. de Bismarck (1). »

Cette presse excitait journellement l'amour-propre italien. Elle ressassait obstinément tous les arguments, bons ou mauvais, qui pouvaient faire valoir les torts de la France. On n'y parlait que d'offenses, d'outrages, d'humiliations : le sentiment public s'exaltait, et la tiédeur des ministres était ouvertement blâmée.

III.

Pourtant M. Depretis tenait bon. Dans son désir de conserver de bonnes relations avec la France, il se refusait même à admettre dans son ministère M. Crispi, à cause de sa réputation de gallophobisme. On raconte même que M. Crispi ne parvint à vaincre la résistance du vieil homme d'État qu'en lui faisant la surprise de lui montrer un jour une plaque de grand-officier de la Légion d'honneur, obtenue directement et sans passer par la filière des propositions officielles, à la faveur d'anciennes relations d'amitié qu'il avait conservées avec des patriotes français devenus des personnages influents.

Devant ce témoignage matériel des sympathies françaises, les répugnances de M. Depretis tombèrent; et M. Crispi, en 1886, entra au ministère avec le portefeuille de l'intérieur, amenant avec lui M. Zanardelli, qui prit celui de la justice.

Le tempérament de M. Crispi répondait bien à l'état d'âme auquel les excitations de la presse dévouée à l'Allemagne avaient porté la nation italienne.

M. Crispi est un patriote enthousiaste, mais, en matière de politique extérieure, c'est un sceptique. Il est

(1) Il s'agissait de se contenter de recevoir la visite de l'empereur à Milan, comme l'avait résolu le chancelier, malgré les aspirations de sentiment unitaire italien qui voulaient que cette visite fût rendue à Rome.



évidemment sincère lorsqu'il affirme qu'il n'est à aucun degré l'ennemi de la France. Pourtant il est permis de se demander comment et pourquoi son premier voyage en Allemagne coïncida avec sa première entrée dans un ministère Depretis en décembre 1877, et ce qui serait arrivé, si des incidents imprévus ne l'avaient forcé à renoncer à son portefeuille moins de trois mois après. Il a raison, il est vrai, de s'abriter derrière cette excuse que ce n'est pas lui qui a fait l'alliance allemande, mais il lui serait moins facile d'être cru lorsqu'il affirme que ce n'est pas lui qui a dénoncé à la France le traité de commerce de 1881. Lors de la rupture commerciale avec la France, il n'était pas encore, il est vrai, président du conseil et ministre des affaires étrangères; mais son influence dans le cabinet était déjà très forte, et, bien certainement, elle n'a pas été étrangère à cet acte si déplorable des derniers temps du ministère Depretis.

Oui, M. Crispi, en arrivant aux affaires, a trouvé l'alliance allemande faite depuis plus de cinq ans. Il est assez présumable que s'il avait de même trouvé faite une alliance avec la France, son scepticisme s'en serait parfaitement accommodé, et que c'est contre l'Allemagne que sa nature enthousiaste l'aurait porté à faire tout ce que nous lui avons vu faire contre la France.

Et il faut dire que tout ce qu'il a fait contre nous lui était rendu singulièrement facile par l'état d'esprit auquel le pays était arrivé.

Les Italiens n'ont pas la nature placide des populations autrichiennes, qui trouvent tout naturel que leur gouvernement s'allie avec celui de Berlin, sans en épouser les querelles ni les haines. Les Italiens sont des méridionaux; ils sont d'un pays, *dove non si ama e non si abborre a mezzo* (1); ce sont des imaginations d'artistes, qui ne savent pas ne pas s'exalter, et ils trouvaient en M. Crispi, — c'est là peut-être son vrai mérite en même temps que son excuse, — un caractère qui est l'exacte expression de leur tempérament national.

On leur répétait à satiété que la France conspirait contre leur unité en entretenant des illusions dangereuses dans l'esprit du Saint-Père; qu'elle les offensait mortellement à Tunis; qu'elle les menaçait de mettre la main sur la Sicile aussitôt qu'elle aurait construit un port militaire à Bizerte; que les paquebots français coulaient avec intention les navires italiens lorsque de malheureux abordages accidentels avaient lieu entre navires italiens et français, comme il n'en arrive que trop entre navires de toutes nations; que des frégates françaises prenaient la mer pour effectuer un coup de main tantôt sur la Spezia, tantôt sur la Maddalena ou sur quelque autre point du littoral italien; qu'en France « la chasse aux Italiens » était organisée comme une sorte de divertissement public; que la France enfin exploitait indignement l'Italie à l'aide du régime des conventions commerciales.

Toutes ces assertions étaient de pures insanités; mais une presse officieuse acharnée s'appliquait quotidiennement à les présenter comme des vérités; et l'opinion publique les acceptait pour telles.

IV.

C'est avec un esprit public ainsi surchauffé que M. Crispi s'est trouvé avoir affaire lorsqu'il arriva au pouvoir.

M. Crispi est incontestablement un homme d'une haute valeur; il faut l'aveuglement et l'ignorance d'une partie de la presse française dans les choses de l'extérieur pour lui avoir marchandé la considération à laquelle il a droit à cet égard. Mais il a vécu et vieilli en homme d'opposition, et, pour cette raison, et d'autres peut-être, il n'avait encore pu parvenir à se faire un parti, une clientèle personnelle, dans un pays qui est très pénétré de l'esprit gouvernemental. Il arrivait donc au pouvoir sans avoir ce groupe puissant d'adhérents qui est indispensable à tout chef de gouvernement; dans la Chambre, il ne pouvait s'appuyer que sur la majorité étrangement hétérogène que les savantes combinaisons de M. Depretis avaient formée en dosant ses ministères successifs, véritables mixtures politiques, du nombre nécessaire d'éléments piémontais, lombards, napolitains, etc.

Cette situation personnelle qui lui manquait, il l'a cherchée dans l'exploitation des défauts et des qualités du tempérament national, qui s'harmonisaient si bien avec les siens propres.

Le plus saillant des défauts de la nation italienne, qui n'est d'ailleurs que l'exagération d'une qualité, c'est l'amour-propre, et c'est principalement sur celui-là qu'a porté l'effort de M. Crispi.

L'Italie a derrière elle des siècles de civilisation et de gloire, mais elle n'est encore qu'un tout jeune État. Son ambition la plus chère était de compter dans le monde comme « grande puissance » et surtout — c'est là un sentiment très humain — de paraître telle par rapport à la France qui l'avait connue toute petite, qui l'avait aidée à grandir et qui avait le tort très réel de ne pas s'habituer à ne plus la considérer comme le faible État d'autrefois. L'Allemagne, mieux avisée, était toute disposée à ne point refuser à l'amour-propre italien les satisfactions qu'il ambitionnait. Une fois M. Crispi devenu chef de gouvernement, elle avait en lui l'instrument dont elle avait besoin pour jouer à son gré de cet amour-propre national exorbitant. Il fallait à l'Italie l'intimité avouée d'une puissance de tout premier ordre; l'Allemagne s'y prêta gracieusement en offrant à l'Europe quelque peu étonnée le spectacle d'une étroite amitié entre le grand-chancelier et le premier ministre italien. Il

(1) Où l'on n'aime ni hait à demi.

lui fallait une grande armée, une grande marine, une grande capitale, de grandes voies de communication sur terre et sur mer, une grande industrie indépendante de l'industrie française dont elle ne voulait plus subir la supériorité. Il lui fallait enfin, à cette Italie qui n'existait que depuis vingt-cinq ans, tout ce que les anciennes grandes puissances, comme la France ou l'Angleterre, ont mis des siècles à réaliser; et il le lui fallait tout de suite. M. Crispi, dans l'orgueilleuse joie de son triomphe personnel, lui accorda tout. C'est dans le lieu même où il s'enivrait de ce triomphe qu'il voulut inaugurer l'ère des satisfactions attendues de lui. C'est en effet de Friedrichsruhe qu'il tint à honneur de dater les instructions à la suite desquelles MM. Ellena, Luzzatti et Branca quittèrent Paris en rompant les négociations pour la reprise des relations commerciales qu'ils y étaient allés renouer.

Comment, pour le dire en passant, la France pouvait-elle ne pas croire qu'une rupture commerciale effectuée dans ces conditions était imposée à l'Italie par l'Allemagne?

Mais, poursuivons. Vinrent ensuite les grandes résolutions concernant l'augmentation des armements et les constructions des voies ferrées dont la période d'achèvement fut abrégée de moitié; le redoublement d'activité des chantiers de constructions navales; le développement des voies monumentales de la capitale; les plans d'édifices grandioses, comme un palais de Parlement dont la dépense ne pouvait pas coûter moins de 60 millions, etc. Puis se succédèrent les satisfactions d'amour-propre d'un autre ordre : les circulaires diplomatiques hautaines et provocantes à l'égard de la France dans le débat de l'insignifiante affaire de Massaouah; puis enfin, comme couronnement de cette grande politique de poudre aux yeux, la visite de l'empereur d'Allemagne et la reconnaissance solennelle de Rome capitale faite en langue allemande par ce souverain, au palais du Quirinal, à quelques centaines de pas du Vatican.

V.

C'est bien à Rome qu'il convient de rappeler combien la roche Tarpéienne est près du Capitole.

Les fêtes impériales de Rome au mois d'octobre furent le point culminant de la popularité de M. Crispi; à partir de cette date qui paraissait devoir être celle de sa consécration définitive comme homme d'État, il eut à compter avec l'ingratitude des hommes. Ingratitude est bien le mot qui convient à la situation, car si M. Crispi a compromis les affaires de son pays pour vouloir faire trop grand, il s'est trouvé, pendant une sorte de vice-règne d'une année et plus, en parfaite communion de rêves de grandeur avec la grande majorité de ses compatriotes.

Mais l'esprit italien est fait, pour son honneur, d'autre chose que d'amour-propre; il est politique et pratique. La réflexion est venue tard, mais elle est venue, et avec elle la réaction.

Cette inévitable réaction s'est déjà fait sentir pendant même la visite impériale. En vain l'étrange polémique engagée à propos de Massaouah, et portée à sa plus haute puissance de sonorité par les masses chorales de la presse officieuse, avait monté les esprits au degré d'irritation qu'il fallait pour assurer à l'impérial visiteur un accueil exempt d'incidents désagréables.

Ce que le monde officiel qualifiait de réception enthousiaste ne fut en réalité qu'un accueil où l'on constatait, de la part de la population romaine, accourue sur le passage du cortège, un sentiment d'amour-propre satisfait, mêlé d'une très vive curiosité, bien naturelle. Dès le premier jour, il fut aisé de constater que l'uniforme allemand, la langue et les manières allemandes n'étaient point pour plaire à un peuple qui, pendant une longue suite de générations, a sucé avec le lait l'horreur du *Tedesco*.

De tous côtés l'on racontait des détails anecdotiques qui n'étaient pas à l'honneur de l'auguste visiteur. On critiquait tout en lui, depuis cette sorte d'activité maladive dont le roi, qui est très aimé de son peuple, était devenu la courtoise et patiente victime, jusqu'à ce gallophobisme exagéré, qui excluait la langue française dans les discours officiels, bien que l'empereur n'y pût suppléer par l'usage de la langue italienne et que ses interlocuteurs n'entendissent point l'allemand. Tel fut le cas pour les toasts des souverains : celui du roi, d'abord composé et communiqué en français, dut être traduit et prononcé en italien, à la demande de l'empereur, qui débita le sien en allemand devant une nombreuse assistance fâchée de l'écouter sans l'entendre.

Maints détails portés à la connaissance du public ne donnaient point une bonne idée du caractère de l'hôte du roi Humbert. Sa parcimonie était surtout remarquée. Un louis de pourboire au cocher de la voiture d'une famille romaine qui avait galamment mis pied à terre par une épouvantable averse, pour qu'il pût rentrer au Quirinal sans se mouiller, avait paru une largesse fort peu impériale. Le maigre don de 6000 francs laissé aux pauvres d'une ville qui avait, pour le fêter, dépensé un million et demi, au risque de suspendre les travaux dont vivaient des milliers d'ouvriers, ne marquait pas non plus des habitudes de générosité faites pour exciter l'enthousiasme.

C'est ainsi qu'en peu de jours le vrai sentiment de la population se manifesta : son attitude, au départ de l'empereur, fut loin d'être ce qu'elle avait été à l'arrivée.

Cette manière de sentir du peuple italien était trop

manifeste pour que l'écho n'en fût pas monté jusqu'à la cour. Et cet écho ne pouvait passer inaperçu pour la reine Marguerite qui possède à un si haut degré l'intuition des choses délicates. Quelles que soient les préférences d'ordre dynastique que plus d'un lui prête à propos de la politique extérieure du royaume, la reine est Italienne dans toutes ses fibres, et aucune manifestation du sentiment italien ne lui échappe. Est-ce à cette suprême délicatesse de tact qu'il faut attribuer la visite matinale dont, le lendemain même du départ de l'empereur, Sa Majesté crut devoir honorer une des rares maisons de commerce francaises qui existent à Rome, pour y faire une importante commande avec ce charme exquis qui n'appartient qu'à elle?

C'est du moins ainsi que la chose fut interprétée par ceux qui en eurent connaissance.

VI.

Si la réaction se faisait jour à ce point dans Rome dès le premier moment, comment s'étonner qu'elle ait fait peu de jours après explosion dans la grande capitale lombarde, qui a toujours été le foyer des vráies intuitions patriotiques italiennes?

En vain les journaux du ministère ont voulu prétendre que cette noble initiative milanaise cachait une campagne républicaine dirigée contre la cour. Le *Secolo* a, il est vrai, prêté des premiers sa puissante publicité à la lutte contre l'alliance allemande; et le *Secolo*, comme son vaillant propriétaire et inspirateur M. Édouard Sonzogno, est fortement teinté de républicanisme; mais le *Corriere della Sera*, qui est d'un monarchisme non douteux, n'a-t-il pas entonné contre la Triple Alliance un chant tellement vigoureux que ses articles, reproduits par le *Times*, ont fait le tour de la presse du monde entier? N'est-ce pas dans la première grande réunion « contre les armements et la politique antifrançaise », tenue à Milan le 19 novembre, que fut votée à l'unanimité une résolution statuant, contrairement à ce qu'avaient proposé des membres républicains présents, que l'agitation pour la paix — *per la pace* — devait se poursuivre par une action concordante de tous les partis? — *una azione concorde di tutti i partiti*?

L'accusation de conspiration antidynastique lancée par les organes du ministère contre « les amis de la paix » n'est donc qu'une calomnie.

Mais le ministère et ses auxiliaires ont eu et auront beau faire. Une fois l'esprit d'examen averti des dangers où la politique des alliances jetait le pays, le bilan de cette politique, faite d'erreurs gouvernementales et d'illusions patriotiques, en même temps que de mensonges officieux, devait apparaître lumineux aux yeux les moins clairvoyants.

Les prétendues menées vaticanesques d'un gouvernement français qui chasse les religieux des couvents, les sœurs des hôpitaux, et jusqu'aux crucifix des écoles, — néant.

Néant, toutes les fantaisistes insinuations à ce sujet; les dépêches officieuses accusant de tendresse pour les visées secrètes du Saint-Siège un ministre français qui venait de condamner solennellement, du haut de la tribune officielle, toute espérance de rétablissement du pouvoir temporel!

Absurdités, les velléités d'agression contre l'Italie, prêtées à une nation voisine, qui n'a et ne peut avoir qu'un seul intérêt, qu'une passion : réserver toutes ses forces contre un seul ennemi, l'ennemi le plus formidablement puissant que jamais nation ait eu à combattre.

Rêves, les coups de main prémédités sur la Sicile, la Spezia, la Maddalena.

Quant à la « chasse aux Italiens » dans les centres ouvriers français, — question sociale, uniquement sociale, dont les manifestations, basées exclusivement sur une concurrence de salaires, sont indépendantes de toute question de nationalité.

Enfin la prétendue audace « méritoire » du gouvernement italien bravant la France par des dépêches diplomatiques dont le ton n'est admis qu'à la veille d'une déclaration de guerre — bravade purement gratuite; car le gouvernement italien savait très bien que la république française ne ferait jamais la folie de risquer une guerre pour la minuscule affaire de Massaouah; — bravade peu honorable, au surplus, car M. Crispi, dans le *Livre vert* qu'il vient de faire publier, montre involontairement le bout de l'oreille. Nous lisons, en effet, à la page 57, une dépêche du comte de Launay, ambassadeur d'Italie à Berlin, dans laquelle se trouve textuellement le paragraphe suivant :

« En suite des ordres du prince de Bismarck, le comte de Münster reçoit l'instruction, dans le cas où M. Goblet lui parlerait de l'incident de Massaouah, de laisser entendre *qu'il serait prudent* de sa part de ne pas envenimer les choses, car si l'Italie se trouvait engagée dans de *graves complications*, elle *ne resterait pas isolée*. »

Ainsi la nation italienne a le droit de se dire que, dans cette question, son gouvernement n'a pas été le bon gardien de sa dignité; que s'il s'est permis de tenir un langage offensant pour la France, ce n'a été qu'avec l'arrière-pensée de faire savoir à la France, en temps opportun, que, si elle était tentée de relever l'offense, elle aurait affaire à trois millions de soldats allemands.

(1) Voy. tous les journaux de Milan du même jour, et la *Capitale*, de Rome, du 20 novembre.

VII.

Si la dignité de l'Italie a été engagée mal à propos dans les disputes diplomatiques, ses intérêts matériels, du moins, ont-ils été mieux servis dans les luttes économiques?

Le doute n'est plus permis à cet égard. Les exposés des deux ministres des finances successifs ont bien établi que le déficit budgétaire ordinaire de l'année est de 59 millions selon l'un, de 73 millions selon l'autre. Or la statistique officielle annuelle qui vient d'être publiée par le gouvernement italien révèle, pour les recettes douanières de l'année 1888, une diminution nette de 63 767 879 francs sur celles de l'année précédente (1).

Ainsi le déficit normal du budget italien est un résultat direct de la fausse politique économique qui, en rompant les relations commerciales avec la France, a tari la source à laquelle les douanes italiennes puisaient un cinquième de leurs recettes (2).

Ainsi les assurances outrecuidantes de la presse officieuse, qui n'a cessé d'affirmer que la rupture commerciale avec la France serait sans influence sur les ressources de l'État, se trouvent démenties.

D'autre part, l'optimisme officieux était-il mieux fondé lorsqu'il s'efforçait de faire pénétrer dans l'opinion publique la croyance que l'interruption des relations commerciales serait aussi dommageable en France qu'en Italie à la fortune privée?

Ici encore les statistiques gouvernementales se chargent de répondre, et la réponse est accablante pour les hommes d'État italiens qui ont voulu la rupture (3).

Faut-il enfin démontrer l'erreur des appréciations de la presse officieuse lorsqu'elle essayait de rassurer les producteurs italiens par la promesse de débouchés faciles dans toutes les parties du monde? A entendre certains journaux de Rome et d'ailleurs, l'Angleterre, l'Allemagne, et jusqu'aux îles les plus lointaines de l'Océan Pacifique et de l'Océan Indien, ne voulaient plus boire que des vins d'Italie. A entendre les indiscrétions discrètement sussurées à l'oreille par des gens dévoués à la politique du ministère, une vaste association de capitaux — on disait même de capitaux français! — s'était formée à Milan, et, par contrebande ou autrement, avait enlevé d'un coup de filet toute la récolte des Pouilles de 1887 et l'avait fait passer, à travers la Suisse, jusqu'en France.

VIII.

Le pays sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur ces pieux mensonges. Il sait à quel point les propos rassurants sur l'écoulement de la récolte de 1887 ont été exagérés. La situation déjà si pénible des viticulteurs dans les Pouilles s'est aggravée par la nécessité d'emmagasiner la récolte tout entière de 1888. Il en est de même des deux récoltes de vins de la Sicile, d'où ni olives, ni huiles, ni légumes, ni oranges, ni cédrats, ni fruits d'aucune sorte ne prennent plus la mer depuis que la France n'achète plus. Dans les autres parties du royaume, il en est advenu autant pour les bestiaux qu'absorbait jadis l'alimentation de la France, et pour les matières premières dont s'approvisionnait l'industrie textile française. Les producteurs de toutes sortes fléchissent sous le poids de la dette dont cet arrêt des ventes ne leur permet plus de servir l'intérêt, et les travailleurs qu'ils employaient sont plongés dans la misère par la cessation du salaire habituel. Avant la rupture des relations commerciales et la mauvaise humeur survenue dans les relations politiques, les banques italiennes trouvaient facilement en France le réescompte des 350 à 400 millions d'effets de com-

(1) Voir la STATISTICA DEL COMMERCIO *speciale di importazione e di esportazione dal* 1[er] *Gennaio al* 31 *décembre* 1888, p. 68, au titre : *Entrate doganali.*

(2) Les recettes douanières totales de 1887 s'élevaient à 269 164 000 francs, dont les 64 millions environ qui manquent cette année constituaient la cinquième partie.

(3) Tandis que, pour la France, les chiffres démontrent que, malgré la cessation des exportations à destination de l'Italie, la valeur totale des exportations effectuées en 1888 est en augmentation d'environ 5 millions sur celles de 1887, — le document précité établit pour l'Italie les résultats suivants :

Exportations de 1887 (métaux précieux compris). .	1 109 659 531
Exportations de 1888	967 412 939
Différence en moins.	142 246 592

Mais, diront la *Riforma*, le *Capitan Fracassa*, le *Fanfulla*, l'*Italie* et autres organes complaisants de la politique ministérielle : « Si nous avons moins exporté, nous avons aussi moins importé; par conséquent nous avons en moins à payer à la France, et il est resté plus d'argent chez nous. » C'est là une affirmation erronée, qu'il est aisé de combattre à l'aide des mêmes données officielles. L'Italie a exporté en 1887 des métaux précieux pour. 110 507 080

Et en 1888 seulement pour	75 478 700
Soit une différence en moins de.	35 028 380

D'où il suit qu'ayant eu à recevoir, pour la fourniture de ses marchandises au dehors 142 millions en chiffres ronds de moins que l'année dernière, la diminution de ses payements en or à l'étranger n'a été que de 35 millions. Le stock métallique italien est donc, pour l'année qui vient de finir, en perte sèche de 107 millions, perte qui sera plus grande l'année prochaine, parce qu'il faut tenir compte des approvisionnements exceptionnels faits par le commerce français pendant les premiers mois de 1888 qui ont précédé la rupture commerciale définitive; perte qui, en se reproduisant les années suivantes, ne tarderait pas à rendre inévitable le rétablissement du cours forcé dont l'abolition fut d'ailleurs une faute.

Si le cadre de cet article déjà trop long pouvait le permettre, il serait facile de démontrer comme quoi le cours forcé, dont l'amour-propre italien souffrait seul, était la soupape de sûreté qui permettait à l'industrie de supporter le régime des droits conventionnels. Sa suppression rendait inévitable le régime de la guerre des tarifs qui fait peser une effroyable crise économique sur le pays tout entier, sans même en excepter l'industrie, que cette fausse politique commerciale a eu pour but de protéger.

merce excédant le chiffre d'escompte direct que la limitation de leur émission fiduciaire leur permettait d'effectuer. Ces 350 millions de signatures commerciales flottant sur le marché de l'escompte ont été la principale cause de la faillite des constructeurs de Rome et d'ailleurs, et par conséquent de la mise sur le pavé des milliers d'ouvriers, qui exaspérés par la misère et les mauvais conseils semaient l'autre jour la terreur chez les boutiquiers de la capitale. Et c'est au moment où le pays est précipité dans une situation économique aussi difficile que le gouvernement lui demande de se saigner aux quatre veines pour ajouter de nouveaux impôts aux anciens! Au profit de qui? d'une prétendue grande politique, qui ajoute les centaines de millions aux centaines de millions en augmentations de dépenses militaires, dépenses destinées, non à défendre l'Italie contre des ennemis qu'elle n'a pas, mais à aider l'Allemagne, le cas échéant, à mieux écraser ses adversaires.

Voilà ce que le pays sait; voilà ce que quelques semaines de reprise de possession de lui-même lui ont permis d'apprendre; voilà, au surplus ce que ne lui a pas caché le ministre du Trésor, M. Perazzi (1).

L'Italie n'a pas oublié son histoire financière. Elle a traversé, de 1862 à 1870, une période de misère budgétaire, signalée par un déficit de 334 millions : c'était le temps où le nouveau royaume italien, pour faire face à de graves nécessités, émettait pour 10 milliards d'emprunts auxquels le marché français ouvrait les portes de son crédit, et dont un tiers au moins est encore localisé dans l'épargne française. Vinrent ensuite deux périodes où le nouveau royaume passa peu à peu du déficit à l'équilibre et de l'équilibre à l'excédent : elles correspondent aux onze années pendant lesquelles une sage politique de paix et de neutralité lui ont permis de n'appliquer ses ressources qu'au développement de sa prospérité et de sa puissance bien entendue. Enfin, une dernière période débuta par l'annulation de l'excédent et se termine par un déficit qui, budgets ordinaire et extraordinaire réunis, va au chiffre effrayant de 461 millions; c'est celle qui commence avec la première année de l'alliance allemande et finit avec la première année de « l'accentuation » de cette politique que tous les orateurs du Parlement, sans en excepter les amis du ministère, ont, dans la séance du 16 février, reprochée à M. Crispi.

(1) Dans son exposé financier du 27 janvier dernier, il a partagé l'histoire du budget italien en quatre périodes : la première allant de 1862 à 1870, marquée par un déficit moyen annuel de 334 millions; la seconde de 1871 à 1875, où le déficit, qui était de 47 millions à la première année, disparaît à la dernière; la troisième de 1876 à 1881, pendant laquelle le déficit fait place à un excédent dont la marche progressive s'élève, à la fin de la période, jusqu'à 51 millions; la quatrième enfin, qui s'étend depuis 1882 jusqu'à nos jours, et où l'on voit les 51 millions d'excédent descendre dès la première année à 4 millions, pour se changer ensuite en un déficit qui, dans l'année qui vient d'expirer, se chiffre par 73 millions.

IX.

Voilà pourquoi la Chambre des députés qui, il y a un an, votait les ordres du jour de confiance à l'unanimité; qui, il y a peu de mois, les votait encore sans compter plus de 35 voix opposantes, a émis, le 16 février, un vote de confiance se décomposant comme il suit :

Sur environ 460 membres présents, une soixantaine s'esquivent au moment du vote, dans l'intention manifeste de ne point opter entre leur conscience, qui leur impose de voter contre le ministère, et leur convenance personnelle, qui leur conseillerait de voter pour.

Sur 398 votants,
247 votent pour le gouvernement,
115 votent contre,
36 s'abstiennent en motivant leur abstention dans des termes qui équivalent à un vote défavorable.

Ainsi, en une année, l'unanimité parlementaire sur laquelle s'appuyait le cabinet Crispi a fait place à une opposition, avouée ou tacite, qui compte environ 200 députés.

Si l'on veut se rendre compte de la véritable signification de cette opposition qui prend un si grand développement dès sa naissance, ce n'est pas dans ce nombre, déjà très respectable, de 200 membres du Parlement qu'il faut la chercher, mais dans la qualité des députés qui ont voté dans un sens ou dans l'autre. On y verra, d'une part, que toute la tourbe des inconnus compose les 247 votants pour; que, d'autre part, tout ce qui a un nom, tout ce qui a une autorité dans le monde, dans les lettres, dans les arts, dans les sciences, dans la politique, dans l'armée même, se place ou dans les 115 votes contraires, ou dans les 36 abstentions motivées, ou parmi les 60 absents avec intention non déguisée.

Telle est aujourd'hui la situation de ce ministre en qui, il y a six mois à peine, s'incarnait une autorité si grande qu'elle équivalait à une sorte de dictature.

Le sentiment général, à l'heure actuelle, est que le vote du 16 février, provoqué par une très petite question politique, celle des troubles de Rome, dont l'importance fut énormément exagérée, est un symptôme infaillible de l'échec qui attend le ministère au prochain vote des projets financiers. Tandis que l'épreuve des trois lectures suit son cours au palais de Montecitorio, le parlement n'entend que des orateurs hostiles aux *provedimenti finanziari*. On ne saurait guère mieux décrire la situation pénible créée au ministère par cette singulière discussion, dans laquelle ceux-là mêmes qui sont inscrits *pour* parlent *contre*, qu'en citant ici une spirituelle caricature du *Don Chisciotte* (Don Quichotte), cette délicieuse feuille humoristique où il se dépense quotidiennement tant d'esprit et de si bon aloi. Le

président du conseil, d'un air effaré, s'adresse à l'honorable M. Biancheri, président de la Chambre :

— Mais, cher Biancheri, dit-il, le règlement exige qu'après un orateur contraire, un orateur en faveur parle.

— Eh bien?...

— Eh bien! cette discussion est illégale, puisqu'ils parlent tous contre.

On le voit, rien ne manque aux pronostics de l'insuccès ministériel; rien, pas même la note comique.

Que fera M. Crispi, en présence de cette menaçante éventualité? S'obstinera-t-il, avec son audace accoutumée, à maintenir des propositions dont le rejet jugé inévitable entraînerait sa chute?

Dans l'impossibilité de réagir contre un vote hostile au moyen d'une dissolution de la Chambre, vu les dispositions dont il sait le corps électoral animé, retirera-t-il, au contraire, les projets financiers avant le vote, quitte à sacrifier les deux ministres directement responsables et à procéder à un nouveau replâtrage ministériel, qui ne lui donnerait pas davantage les 461 millions nécessaires à l'équilibre du budget?

Ce sont là des points d'interrogation dont la solution doit laisser le public français indifférent.

Ce qui nous importe, c'est que l'opinion publique italienne, mieux éclairée, voit aujourd'hui d'un autre œil qu'il y a trois mois et les mérites de la triple alliance et les torts de la France, mérites et démérites que l'on s'était appliqué à montrer à travers des verres grossissants.

Quant au surplus, ce sont entre le public italien et ses ministres querelles de ménage, et mal avisé l'étranger qui s'en mêle. Il s'expose à entendre l'Italie, comme la femme de Sganarelle, lui répondre en le rudoyant : « Et si je veux qu'il me batte, moi! »

Cette réponse si naturelle est celle que la presse italienne ne cesse depuis un an de faire aux journaux français qui ont le mauvais goût de poursuivre M. Crispi de leurs attaques personnelles; ces journaux n'ont pas deviné qu'en agissant ainsi ils froissaient tout le monde en Italie, sans en excepter les adversaires de l'homme d'État qu'ils voulaient affaiblir.

Il faudrait que l'on comprît enfin en France que la popularité dont M. Crispi a joui depuis son entrée au pouvoir et dont il n'est pas dit qu'il ait cessé de jouir, — car il est homme de grande ressource et il est loin d'avoir dit son dernier mot — se compose : pour un tiers, de son propre mérite, qui est incontestable; pour un second tiers, du parti qu'il a su tirer de l'amour-propre national habilement mis en jeu; pour le dernier tiers enfin, de l'hostilité personnelle qui lui est témoignée par la presse française.

Les manifestations de l'esprit français sont toujours généreuses, mais souvent irréfléchies et peu mesurées, surtout lorsqu'il s'agit des choses du dehors.

X.

Sans doute il est irritant de voir l'Italie, que la France n'a jamais songé à menacer, s'alliant avec l'Allemagne qui, par la force même des choses, menace incessamment la France d'une guerre à mort.

Mais est-on sans reproche en France à cet égard? Qu'a-t-on fait, en réalité, pour empêcher l'Italie de prendre une si funeste détermination?

Est-ce en lui reprochant à tout venant sa prétendue ingratitude que la France l'aurait rattachée à elle? comme si un tel reproche n'était pas déplacé jusqu'à l'absurde; comme si la reconnaissance était une vertu qui puisse être professée et pratiquée par les collectivités sociales et politiques au même degré et de la même manière qu'elle doit l'être par des individus.

L'Italie n'a pas secouru la France en 1870; c'est vrai; mais si elle l'avait fait, elle aurait compromis son existence.

De plus, elle a pris Rome à la faveur des désastres de la France; elle sait de quelle vénération le sentiment catholique français entoure le Saint-Siège. Pour ce double motif, elle a craint que la France ne lui pardonnât jamais son entrée à Rome.

Voilà un point douloureux qui devait tenir le sentiment italien constamment en éveil à l'endroit des prétendus mauvais vouloirs de la France.

Si l'Italie n'était encore que « l'expression géographique » de M. Metternich, ou « la terre des morts » de M. de Lamartine, la chose, fâcheuse en soi, n'eût été que d'une importance politique très secondaire.

Mais l'Italie, grâce à son sens politique peu commun et à une génération de patriotes et d'hommes d'État de premier ordre, avait grandi au point de devenir un des facteurs importants de la politique générale européenne.

En France on n'avait pas suffisamment pris garde à cette rapide croissance du jeune État voisin. Il se passait à cet égard, entre les deux peuples frères, ce qui se passe généralement dans les familles, où les aînés s'aperçoivent toujours trop tard que leurs cadets sont devenus des hommes.

Cette méconnaissance de sa force indisposait d'autant plus l'Italie que l'Allemagne le prenait avec elle sur un tout autre ton.

Les nations sont composées d'êtres humains, et c'est un sentiment très humain que celui qui porte l'enfant devenu adulte à affirmer sa virilité à tout propos et à en exagérer les manifestations envers tous, mais principalement envers ceux qui l'ont aidé à diriger ses premiers pas dans la vie. Les parents prudents comprennent ce sentiment si naturel, et le ménagent de manière à faire tourner au bien commun de la famille cette jeune virilité qui se développe et s'accentue. Les parents mal avisés, en le heurtant, en font une source de divisions désastreuses. C'est à un sentiment de cette

nature que l'on doit attribuer l'attitude un peu gourmée que, dès le début, l'Italie a pu montrer à la France. La France n'a pas su se conduire en sœur aînée prudente et prévoyante; elle a voulu punir la jeune présomptueuse en employant les arguments qui devaient être les plus sensibles à l'âme italienne toute pétrie d'amour-propre, ceux de la raillerie. En France l'esprit tue tout, même et surtout le bon sens. L'esprit français a exaspéré l'Italie au point de la jeter dans les bras du mortel ennemi de la famille latine.

X.

L'Italie se ravise. Elle le prouve par l'opposition qu'elle fait à un ministre en qui elle avait mis naguère toute sa confiance et auquel elle prêtait toutes les perfections, au point que, pour un peu, elle aurait volontiers dit de lui, avec l'Arioste :

Natura il fece e poi ruppe la stampa (1).

M. Crispi se ravisera aussi. Aimant le pouvoir comme il l'aime, il a trop d'esprit d'à-propos et trop de finesse, il aime trop le pouvoir, pour ne pas aiguiller sa politique dans la direction que lui indique l'opinion du pays (2).

Que l'esprit français se ravise de même et tout ira pour le mieux dans les relations de deux pays, qu'aucun intérêt sérieux ne divise et que tant d'intérêts de premier ordre doivent unir.

Ainsi pourra survenir une période d'années non troublées par les incidents quotidiens qui ont rendu si difficiles les relations des deux États au cours de l'année 1888. C'est le seul vœu que puissent formuler, quant à présent, ceux qui, comme l'auteur de ces lignes, voient dans l'union latine, dans l'union franco-italienne notamment, une sorte de paix de famille.

Au reste, le temps est un grand maître, et les traités d'alliance ont leur limite dans le temps.

G. Giacometti.

De Rome, février 1889.

UN AMOUR ROMANTIQUE (3)

Nouvelle

Péri se moque toujours de mes scrupules, et quand je lui reproche de se compromettre inutilement pour des idées romanesques, elle me répond :

— Je ne serai fiancée qu'une fois en ma vie, laissez-moi l'être à ma guise!

Que puis-je opposer à des raisons si déraisonnables? Comme elle jouit et abuse d'une liberté illimitée, je n'ai pas à me plaindre de la part qui m'est faite; mais je souffre de ces irrégularités, je crains qu'elles atteignent sa réputation. Que dirait ma mère! Je lui ai communiqué mes projets de mariage, et elle s'étonne de n'être pas encore en correspondance avec la famille qui sera un jour la mienne!

***

Non! je ne peux pas douter d'elle; mieux dirigée, elle se montrerait plus conséquente dans sa conduite. C'est encore une enfant, et on lui laisse plus de liberté qu'une femme d'âge mûr n'en possède chez nous.

Mme Beaumont ayant eu des emplettes à faire à Vienne, je me suis trouvé cette après-midi en tête-à-tête avec Péri. Il pleuvait, nous sommes restés dans le salon. Quand je dis en tête-à-tête, ce n'est pas tout à fait exact. Nous étions quatre : la chèvre blanche était gracieusement pelotonnée dans un fauteuil; Péri assise sur une causeuse; et Diane, à ses pieds, dardait sur moi un regard inquiet et courroucé. Je rapprochai mon fauteuil du canapé, Diane se leva furieuse et vint se placer entre sa maîtresse et moi.

— Mais ce n'est pas un chien, c'est un dragon déguisé! m'écriai-je, légèrement dépité. — Comment pouvez-vous garder un animal aussi insociable?

— Diane, répondit Péri en caressant la tête de l'animal posée sur ses genoux, n'est pas insociable, elle pousse à l'excès la meilleure qualité de sa race, la fidélité!

La jeune fille rougit et se troubla, puis reprit d'un ton précipité :

— On me l'a donnée toute jeune et elle est exclusive dans ses affections; elle ne connaît que moi et ses anciens maîtres...

— Et qui vous l'a donnée?

— Mon cousin...

Les joues de Péri devinrent cramoisies.

Je l'avoue, j'ai un préjugé contre les cousins... J'ai eu une cousine... Bref je souhaite que ma femme n'ait pas de cousins, et en tout cas je suis bien décidé à ce qu'elle ne cousine pas avec eux si elle a le malheur d'en avoir.

— Qui est ce cousin? m'écriai-je un peu vivement.

La jeune fille reprit subitement possession d'elle-même.

— Oh! personne... un jeune homme qui est pour moi comme un frère.

Si je n'aime pas les cousins, je déteste tout particulièrement les frères de fantaisie.

— Nous avons été élevés ensemble, continua-t-elle.

— Y a-t-il longtemps que vous êtes séparés? demandai-je en fixant sur elle un regard scrutateur.

---

(1) *La nature, après l'avoir fait, en a brisé le moule.*

(2) Il s'est même ravisé déjà : ces lignes étaient écrites peu d'heures avant la séance parlementaire du 21 février, pendant laquelle M. Crispi, répondant à l'interpellation Compans relative au toast antifrançais prêté au général Avogadro, a fait, à propos de la France, des déclarations amicales tout à fait insolites dans sa bouche.

(3) Suite. — Voy. le numéro précédent.

Ses joues se colorèrent, puis devinrent très pâles, ses lèvres blanchirent.

— Oui... non... répondit-elle, — à peu près une année...

— Et il se nomme?

— William.

Le visage de la jeune fille était bouleversé. Un soupçon me traversa l'esprit :

— Avez-vous sa photographie? insistai-je.

— Non... c'est-à-dire, je l'ai eue... J'en ai tant! ajouta-t-elle avec plus d'assurance.

Ses traits avaient pris tout à coup quelque chose de tendu qui trahissait un effort de volonté; elle détournait les yeux et se tenait évidemment sur la défensive.

— Montrez-moi son portrait.

— Je l'ai perdu! Je regrette...

Elle regardait une mouche au plafond. Je compris que je n'en tirerais rien et qu'il fallait changer de tactique. Après une pause, je dis froidement :

— J'ai reçu deux lettres aujourd'hui : l'une, de ma mère, me rappelle à Paris; l'autre, de mon commandant, m'enjoint de me tenir prêt à rejoindre mon vaisseau dans deux mois. On nous envoie au Tonkin.

— Au Tonkin? Vous allez nous quitter! cria Péri toute pâle, défaite, attachant sur moi un regard empreint d'une douleur sincère. — Nous séparer! déjà?

— Oui, dans quelques jours, Péri, et maintenant trêve d'enfantillages. Laissez-moi vous parler sérieusement, comme un homme qui se respecte doit parler à la femme qu'il a choisie pour la compagne de sa vie. Péri, ou, en vous quittant, je pourrai vous proclamer ouvertement ma fiancée, ou je devrai croire que cette affection, qui est à mes yeux un lien sacré, n'a été pour vous qu'un badinage, une *flirtation* pour tuer le temps, et je croirai devoir vous rendre tout entière une liberté que vous ne voulez pas engager complètement.

— Vous doutez de moi? murmura-t-elle d'un ton très doux et très bas. — Je vous en prie, ayez pitié de moi!... Oh! ne doutez pas de votre Péri!... douter de mon amour, Louis, mais c'est un blasphème, je vous aime follement, éperdument... Oh! cria-t-elle comme électrisée et en se levant d'un mouvement involontaire, les mains jointes et les yeux en feu :

« Croyez-moi, je le jure sur ce que j'ai de plus sacré sur cette terre, dans le ciel, dans l'éternité, sur notre amour : Louis, je vous aime!... Oh! si j'étais libre, croyez-moi, à la face de l'univers, la tête haute, je prendrais votre bras et je crierais : Voilà celui que j'aime, que j'ai choisi entre tous, à qui j'ai donné ma vie... Ah! je voudrais avoir mille vies pour vous les donner toutes!... Louis, Louis! dis-moi que tu me repousses, que tu ne m'aimes plus, — j'en mourrai, mais je mourrai heureuse en mourant de ta main, — seulement ne doute pas de moi, de mon amour qui est mon âme, ma vie, mon sang, qui est moi tout entière!...

Transfigurée dans un élan de passion indomptable, elle se jeta à mon cou; je sentis son cœur comme un oiseau effaré palpiter sur ma poitrine.

Pendant un moment il n'y eut qu'une chose de distincte dans ma pensée : la femme aimée était là, dans mes bras, frémissante d'un amour partagé... Elle soupira :

— C'est pour la vie?

— Pour la vie, répondis-je.

— Et si j'étais coupable, me pardonnerais-tu? murmura-t-elle.

L'angoisse de son regard rappelait le condamné attendant sa sentence.

— Oui, Péri, répondis-je, je te pardonnerais!

Il me semblait, à ce moment, que pourvu qu'elle fût à moi, tout le reste n'était rien.

Oh! quelle félicité sereine rayonna sur son pâle visage! Le ciel que le soleil éclaire soudainement après un coup de foudre est moins suave que son regard rasséréné.

Défaillante, elle s'abandonna à mon bras, et, m'entraînant vers la causeuse, le front appuyé sur mon épaule et les yeux clos, comme un enfant qui blottit sa tête dans la robe maternelle pour faire l'aveu d'une faute, elle dit sa confession.

Oh! ce n'était pas grave, un caprice de pensionnaire!... Ce maudit cousin!... Ils se voyaient tous les jours, à l'âge où l'imagination s'enflamme, et ils s'étaient persuadés qu'ils s'aimaient. Ils avaient voulu marier leurs dix-sept printemps; il était de son âge, quelques mois de moins.

Le frère de Péri, son tuteur, l'avait suppliée de différer ce mariage; il se méfiait de ce choix juvénile et priait les jeunes gens de rester une année sans se voir et sans s'écrire. Si tous les deux résistaient à l'épreuve, ils seraient libres de suivre leur inclination. C'est dans ces circonstances que Mme Beaumont partit avec ses enfants et sa belle-sœur pour faire un tour d'Europe.

William prit le paquebot suivant; mais il tint parole, il ne revit pas sa cousine; tout ce qu'il demandait, c'était d'être du même côté de l'Atlantique. Seulement, grâce à la casuistique de l'amour, ils avaient trouvé qu'ils pouvaient, sans manquer à leur parole, échanger tous les mois le journal intime qu'ils avaient l'un et l'autre l'habitude de rédiger chaque soir. Ainsi ils ne pouvaient pas devenir étrangers l'un à l'autre.

— Oh! vous ne pourrez jamais vous figurer tout ce que j'ai souffert depuis que je vous connais! s'écria Péri à cet endroit de sa confession.

« Votre image me hantait, m'obsédait, de nuit, de jour, partout; elle s'interposait entre moi et ceux qui me parlaient, elle couvrait la page que je voulais lire quand je cherchais à m'en distraire par l'étude, elle rayonnait sur l'autel quand je demandais à la prière



de l'arracher de mon cœur. En société comme dans la solitude, partout elle me poursuivait, et plus je m'efforçais de la bannir loin de moi, plus impérieusement elle me dominait. Mais, pour l'extirper, il eût fallu anéantir tout mon être, qui ne vivait plus que d'elle... Voici deux mois que je n'ai pas envoyé mon journal, mais je n'avais pas le courage de briser le cœur de ce pauvre garçon!... Il comptait sur moi... Je ne vous ai pas encore tout dit...

Un frisson la secoua de la tête aux pieds. Elle continua d'une voix éteinte :

—Avant mon départ d'Amérique, nous avons échangé des bagues; celle qu'il m'a donnée est de topaze, l'autre de saphir — l'emblème de la fidélité. — Que doit-il penser de moi à cette heure?... Nous avions pris cet engagement mutuel : le premier qui changerait de sentiment devrait restituer la bague au donneur, mais celui-ci conservait le droit de rendre en personne la bague qu'il avait reçue et de la passer lui-même au doigt de l'infidèle.

Elle se tut un moment et reprit tout d'une haleine :

— Le jour où vous m'avez demandé si je voulais être votre femme, je lui ai tout avoué et je lui ai retourné la bague... Je n'ai pas eu de réponse, et je ne suis pas libre de me fiancer officiellement avec un autre...

— Alors, c'est moi qui lui reprendrai cette bague et vous délivrerai à jamais de lui!...

— Non, non! cria-t-elle, vous n'en ferez rien; ce ne serait ni noble ni généreux... Il est assez malheureux ainsi... Grâce aux vaincus! ajouta-t-elle avec un faible sourire.

— Mais c'est une situation impossible!... Vous devez en sortir à tout prix. Laissez-moi faire!...

— Non, non, ne vous en mêlez pas, je vous en supplie!...

— Péri! m'écriai-je, tu es faible comme un enfant; veux-tu te confier à moi?... Sinon il ne me reste qu'à me retirer... Lequel de nous deux aimes-tu? lui ou moi?

Pour toute réponse, elle se laissa glisser sur ses genoux à mes pieds :

— Je suis à toi; ce que tu décideras, je le ferai.

Ce chaste et candide abandon d'elle-même apaisa ma colère et mes doutes. Je la relevai doucement.

— Péri, ta place est à mes côtés, non à mes pieds, dis-je avec un peu d'humeur. Je ne te demande qu'une chose : ce soir même, en ma présence, tu déclareras à ta sœur que tu m'as accepté pour ton fiancé. Si Mme Beaumont consent à notre mariage, j'espère pouvoir obtenir d'elle que nous partions tous ensemble pour Paris. Je pourrai te présenter à ma mère, et nous serons mariés avant que je reprenne mon service.

Elle poussa un cri de joie :

— Tu m'emmèneras avec toi, et rien ne pourra plus nous séparer; je te suivrai sur terre et sur mer, à travers l'Océan, à travers le feu de l'ennemi, jusque sur l'échafaud! C'est que, vois-tu, je t'aime!... je t'aime comme doña Sol aimait Hernani!...



Le roulement d'une voiture résonna dans la cour, et l'instant d'après Mme Beaumont entrait au salon, suivie des trois bonnes et des cinq enfants. Le domestique ne cessait d'apporter des brassées de paquets. Le moment n'était pas propice aux confidences. Je me retirai en lançant à Péri une supplication muette.

— Je vous promets! répondit-elle en me serrant la main.

Le lendemain matin, vers onze heures, je me présentai chez Mme Beaumont. Je la trouvai au salon, seule, contre son habitude, et l'air pensif. Elle m'accueillit par un sourire gracieux, même bienveillant :

— Péri m'a tout raconté!...

Elle ajouta quelques paroles très flatteuses sur sa manière d'envisager mon entrée dans la famille.

— Mais, continua-t-elle, Péri n'est pas encore majeure; son frère, mon mari, est son tuteur, et elle ne peut agir sans son autorisation. Je vous prierai donc, monsieur, de différer un peu ce mariage... J'aimerais mieux, pour le célébrer, attendre votre retour du Tonkin...

Elle parlait avec une sorte d'hésitation, comme une personne qui ne veut pas donner toutes ses raisons. Puis, tout à coup, elle me tendit la main, et attachant sur moi ses yeux gris pleins de franchise et de bonté, elle me dit :

—Pardonnez-moi de retarder un peu votre bonheur. Un jour vous m'en remercierez peut-être. Péri est très exaltée; je ne suis pas certaine qu'elle sache se rendre un compte bien exact de ses sentiments... Elle vous a dit que ses affections ont été engagées ailleurs... Je vous avouerai que la brusquerie de ce changement m'étonne et me rend méfiante. Ne me soupçonnez pas d'une arrière-pensée : je crois que vous pouvez la rendre heureuse, très heureuse... que vous lui convenez sous tous les rapports... mais je vous supplie de ne pas hâter le dénouement.

— Et si c'était un autre qui le précipitait à son profit? m'écriai-je.

— Eh bien, monsieur, ce serait une preuve qu'elle n'a pas su lire dans son propre cœur, et il vaudrait mieux, pour vous comme pour Péri, qu'elle fasse cette découverte avant que vous ne soyez l'un et l'autre enlacés dans un lien qu'on ne peut dénouer qu'en brisant deux existences... Je le répète, je souhaite que ce mariage ait lieu; vous pouvez être assuré que vous avez en moi une alliée et non une ennemie.

Je fus frappé du bon sens et de la loyauté de cet avertissement.

— Madame, répondis-je, mon avenir est entre vos mains; disposez de moi, vos ordres seront une loi pour moi.



— Eh bien! je vous prends au mot, dit-elle en souriant. Vous aviez l'intention de retourner auprès de madame votre mère dans quelques jours; ne changez rien à vos plans... Avant deux semaines, nous vous aurons rejoint. J'attendrai M. Beaumont à Paris. Je lui ai télégraphié aujourd'hui de hâter son arrivée. Je ne m'oppose pas à ce que vous soyez officiellement fiancés; seulement, que cette nouvelle ne dépasse pas le cercle des intimes. Quant à l'époque du mariage, nous avons le temps d'en causer.

Je demandai s'il me serait permis de voir Péri un instant. Sa sœur me pria d'excuser la jeune fille, sous prétexte d'une migraine.

— Elle a écrit longuement, hier au soir, ce qui l'a fatiguée.

Cette entrevue me laissa un vague malaise: évidemment Mme Beaumont ne voyait dans l'amour de Péri qu'une fantaisie de jeune enthousiaste. Mais les personnes posées, de tempérament calme, peuvent-elles comprendre les êtres doués d'imagination, les natures toutes de nerfs et en perpétuelle vibration?

L'inquiétude que cet entretien laissa dans mon esprit fut bien vite dissipée par la manière d'être de ma fiancée, et la semaine qui suivit fut certainement la plus douce de ma vie. On eût dit que le souvenir de ses emportements passionnés avait ému sa pudeur virginale; comme si elle craignait d'avoir trop ouvert son âme devant moi, elle se montrait réservée, avec une nuance de gravité qui tempérait délicieusement l'ardeur de son enthousiasme. Elle pouvait rester de longs moments souriante et muette, recueillie en son amour. Pleine de déférence pour mes avis et ceux de sa belle-sœur, elle accepta sans un murmure nos décisions. Seulement, quand elle se trouva seule avec moi, elle me dit d'une voix suppliante:

— Louis, emmenez-moi tout de suite; vous êtes mon ange gardien; quand vous n'êtes pas là, j'ai peur de moi-même, il me semble que je deviens folle!

La plus simple délicatesse m'empêchait d'accéder à sa demande.

— Comme vous voudrez, dit-elle gravement; mais souvenez-vous toujours que j'ai voulu vous suivre envers et contre tous, et que vous avez refusé.

* * *

La douleur de Péri, le jour de mon départ, fut déchirante; au moment des adieux, elle s'attacha à moi comme une liane dont on veut retirer l'appui:

— Emmène-moi! murmura-t-elle.

Je n'eus que le temps de la déposer évanouie dans les bras de sa sœur et de m'élancer dans le train au dernier coup de cloche. Je me penchai à la portière pour lui envoyer un signe d'adieu; un contour de la voie me dérobait déjà la gare; je ne vis que le brouillard obscur piqué de lumières vacillantes.

Je ne sais quel froid mortel me pénétra tout entier, il me sembla qu'elle était déjà perdue pour moi, que je ne la reverrais plus, jamais, jamais!... Comme si elle était morte.

Cette lugubre impression persista pendant tout mon voyage, hanta mon sommeil cahoté, où tous les incidents des dernières semaines se brouillaient dans un enchevêtrement fantastique.

A mon arrivée à Paris, ma mère prit à peine le temps de poser un baiser sur mon front et me glissa une dépêche dans la main. Le pli contenait ces quelques mots:

« Tout va bien. — Vous rejoindrons dans deux semaines. — *Ever yours.*

« PÉRI. »

Toutes mes tristes pensées s'évanouirent.

Pendant huit jours je reçus chaque matin une lettre tour à tour en français, en anglais ou en italien, et dans chaque idiome Péri développait en prose ou en vers ce thème éternellement le même et jamais usé: « Je t'aime ». L'éloignement semblait donner plus d'intensité à mon amour; ces effusions d'une âme poétique et rêveuse, ces épanchements virginals pleins de candeur me ravissaient. Il est agréable de contempler une fleur; il est plus exquis d'en respirer le parfum sans savoir d'où il vient: le charme du mystère s'ajoute à la volupté des sens et le rend plus pénétrant.



Dans six jours elle sera là! m'écriai-je un matin. Le courrier de Vienne ne m'avait rien apporté; la veille, j'avais reçu quelques lignes qui m'avaient inquiété: Péri s'excusait en disant qu'elle souffrait de la tête. L'avant-dernière lettre portait aussi les traces ou d'une souffrance physique ou d'une forte préoccupation.

Je courus auprès de ma mère pour chercher des consolations; je la trouvai dans son boudoir marron. Sa cassette à bijoux était ouverte devant elle, et ses mains fluettes et blanches fouillaient dans tous les écrins.

— Je vais jeter tout cela dans la corbeille de ta fiancée! s'écria-t-elle avec un doux sourire.

Puis elle continua gaiement:

— Les yeux éteints par l'âge semblent plus ternes à côté des diamants et des perles, et les rides se voient mieux; mais ils accompagnent bien le rayonnement du bonheur et de la jeunesse. Vois-tu ces saphirs?

Elle me tendit un diadème constellé.

— C'est de cette couleur que je me représente les yeux de ma bru. C'est ma pierre favorite, elle est, je crois, l'emblème de la fidélité.

Elle souriait, et pourtant c'était un sacrifice, car à chaque bijou s'attachait un souvenir.

Profondément ému, je me penchai sur elle en portant sa main à mes lèvres.



Elle leva les yeux sur moi, et l'amour maternel qui resplendit dans son regard effaça un moment l'éclat des joyaux.

***

Le lendemain, je restai encore sans nouvelles; le jour suivant, — oh! bonheur! — une lettre! une longue lettre!... Quel doux réveil!... Comme je vais la savourer!

« Mon cher Louis,

— Pourquoi pas « mon bien-aimé », comme d'habitude?

« Nous avons souvent parlé ensemble de l'inconstance des sentiments humains et de l'impuissance de la volonté...

— Diable! un exorde qui ne promet pas.

« Je vous ai supplié de me prendre avec vous, je vous ai demandé à genoux de ne point m'abandonner à moi-même! Je vous ai fait l'aveu de ma faiblesse, je vous ai dit combien j'avais besoin de votre appui pour soutenir le combat terrible qui se livre dans mon cœur, où les sentiments les plus opposés luttent sans cesse, les anges contre les démons, le désir du bien et l'attrait du mal: le besoin d'un amour éternel, immuable, sans bornes, le doute qu'une telle affection puisse exister; la peur de l'avenir, la soif du changement, d'une liberté sans frein, illimitée, d'une vie libre de tout devoir, de toute chaîne...

« Voilà dans quel chaos je me débats. Je me suis cramponnée à votre bras; vous l'avez retiré... Vous êtes parti malgré mes supplications... J'ai compris que j'étais perdue, mais j'ai voulu lutter, je me suis refugiée dans mon amour comme dans un sanctuaire, j'ai voulu vivre en toi, de toi, pour toi...

« Écoute... Ce que j'ai à te dire est horrible: comme une flamme trop vive pour le foyer qui l'alimente, mon amour m'a consumée tout entière, puis il s'est éteint... Aujourd'hui, je le cherche en vain... Il m'a semblé que ton image, d'abord rayonnante comme un soleil, s'est éloignée, puis elle s'est voilée de brumes et de plus en plus obscurcie; maintenant sur les cendres de mes rêves fous de bonheur et d'amour je ne vois que le visage justement sévère de l'homme loyal à qui j'ai promis d'être sa femme, quand je l'aimais de toutes les fibres de mon être... et que je n'aime plus!...

« Louis! je me jette à vos pieds; pardonnez-moi, je vous brise le cœur; mon excuse, c'est que le mien est déjà mort de souffrance et de remords...

« J'aurais voulu vous épargner cette douleur suprême, dissimuler mes tourments et tenir ma promesse... J'ai été malade, j'ai eu le délire, je me suis trahie, et une personne en qui vous avez autant de confiance que moi m'a dit que je vous devais la vérité; que vous êtes trop généreux pour vouloir la femme... moins son cœur, moins son âme...

« Je vous ai donné ma foi dans un moment d'enthousiasme, vous avez reçu ma parole... je ne la reprends pas... Je vous dois une réparation, et si le sacrifice de ma vie dans ces conditions pouvait vous rendre heureux, ordonnez, j'obéirai...

« Votre malheureuse Péri. »

Le soir même, je partis pour Vöslau.

Michel Delines.

(*La fin prochainement.*)

LE BARREAU CONTEMPORAIN

Mᵉ Léon Duval

(1825-1878)

Détesté au Palais, diffamé par Veuillot, nommé, de son vivant, dans une comédie, traitant Chaix-d'Est-Ange d'arlequin et traité par lui de sans-cœur, voué par Jules Favre aux pires rigueurs du bâton et n'échappant à Dufaure que pour tomber sous les coups de Berryer, Mᵉ Léon Duval devrait à ces seules disgrâces une destinée assez singulière, s'il ne la méritait pas encore mieux par l'éclat d'un talent original.

Fortune insigne! cet avocat, dont l'éloge manque aux collections bibliographiques de l'ordre et qui n'a obtenu, en dehors des articles de journaux dus à sa mort, qu'une maigre et perfide oraison de Mᵉ Nicolet, est cependant, de ses contemporains, celui dont on parle le plus.

Voilà comment les *Notices* et les *Discours* de la Conférence ne suffisent pas toujours pour assurer la gloire et comme on y est souvent loué en proportion inverse de son mérite.

Une qualité principale fit ainsi le salut de Mᵉ Léon Duval et le perdit. Ce fut l'esprit. Il en eut littéralement à faire peur, et je craindrais fort que, en lui faisant son procès, on n'eût voulu faire le procès à sa vertu dominante, si je ne devais pas m'applaudir d'avoir à parler d'elle, en parlant de lui, et à donner une portée plus générale à ces notes particulières.

Il est en effet fort à craindre qu'on ne s'en soit pris à l'esprit — au Palais — en voulant s'en prendre à Léon Duval, et que les adversaires de l'un ne soient aussi les proscripteurs de l'autre. Vainement ils croient se sauver en alléguant qu'ils n'en veulent qu'à la méchanceté. Leur distinction est contestable. On peut être un méchant sans esprit, mais serait-on un homme spirituel sans un penchant pour la méchanceté? J'entends une certaine méchanceté, laquelle n'assomme pas sur place. L'esprit ne nous est pas accordé pour nous porter à la charité. Il a d'indispensables aiguillons. Il rend jusqu'à la vérité piquante.

Voilà ce que l'on peut observer dans le monde et victorieusement objecter aux partisans d'un esprit onctueux, sans pointes ni saillies. Que sera-ce donc quand, du monde, nous passerons au barreau, et, des écrits ou des conversations ordinaires, à la plaidoirie, c'est-à-dire quand, au lieu d'une composition librement choisie et traitée, nous rencontrerons une œuvre née des pires discordes, soumise à une préparation spéciale, en vue d'un résultat brutal? L'avocat, choisi (c'est son métier) pour déplaire forcément à quelqu'un, aura-t-il le temps, la volonté, le droit même de rendre inoffensive sa pensée?

Pourra-t-il dire, d'un air aimable, à ses adversaires qu'ils ont capté un testament, ruiné un malheureux pupille, séquestré un parent sain d'esprit? Ce serait trahir ses clients. Les sentiers du Palais ne sont point des chemins où l'on marche avec de légers escarpins. L'on y va chaussé de grosses bottes, fouet en main, et tant mieux! si c'est le fouet de Juvénal, comme l'a dit Mᵉ Nicolet avec quelque exagération. Pour nous, nous demanderons aux coups de n'être point grossièrement assénés: mais nous ririons d'un avocat qui mettrait des gants pour affirmer à ses adversaires qu'ils sont de fort malhonnêtes gens, s'il le croit, et qui ferait fumer, sous leurs narines, la plus offensante vérité comme un parfum dans une cassolette. Enfin un avocat n'a point reçu de l'esprit pour plaider comme un saint Vincent de Paul. Mais voilà! on ne porte à ce pauvre esprit une telle haine que parce qu'on l'a trop convoité. Tous le recherchent; peu le rencontrent; la foule des rebutés jalouse l'élite des favorisés, et c'est, tenez-le pour certain, la sottise dépitée des premiers qui fait le renom de méchanceté des seconds.

Au surplus, tout en maintenant cette pensée que l'on doit excuser, avec une particulière indulgence, un avocat spirituel trop aisément porté vers l'abus de sa qualité, je ne puis m'empêcher d'admirer les apparences châtiées données par Mᵉ Léon Duval à sa médisance. Qu'il ait donc écouté trop complaisamment les sollicitations de son métier, qu'une certaine misanthropie de caractère l'ait conduit dans son œuvre peu bienveillante, je l'accorderai à l'opinion commune. Mais quand je me rends compte des tourments que lui a causés la satisfaction de son penchant, du labeur de sa pensée dans cette partie cependant préférée de sa tâche, des efforts de sa psychologie pour découvrir chez l'adversaire la plaie, la tare, le défaut, de la recherche de sa forme poussée vers l'élégance classique, de la sévérité de sa propre critique pour lui-même, je ne puis point m'empêcher de pardonner. Je ne vois plus l'indication d'un travers de l'esprit ou d'une défaillance du cœur dans ce travail sur lequel ont passé tant de méditations et tant de veilles. Je me dis alors que la raillerie, même amère, des actions humaines, chez un observateur taciturne, chez un artiste toujours inquiet, n'est plus l'effet assez mesquin de je ne sais quelle passion médisante, mais qu'elle est le produit légitime d'une philosophie très compréhensible. Je me dis qu'il est encore assez difficile de faire le procès à Mᵉ Léon Duval, sans être porté, par sa propre antipathie, fort au delà de son but avoué; que ce n'est pas seulement contre la plaidoirie qu'il faudrait en effet exciter l'aversion du public, mais que cent autres œuvres littéraires pourraient être également accusées du même vice, que la seule méchanceté les soutient, que, sans elle, ces œuvres périraient, et que ce serait infiniment regrettable.

Mᵉ Léon Duval fut justement et par excellence cet observateur taciturne, ce philosophe peu optimiste dont nous venons de parler. Nul homme, soumis aux obligations d'une profession acceptée, ne vécut plus en elle comme dans une Trappe fermée à toutes les ambitions. Pour conquérir la paix de sa pensée, il commença par se détacher de toutes choses extérieures. D'abord un éloignement déclaré de toute politique militante! Ce fut le premier renoncement, grâce auquel il put vivre au barreau, auprès de MM. Berryer, Mauguin et Dupin, sans avoir été député. Ce fut aussi une rare merveille dans la première moitié de ce siècle, laquelle semblait faite pour les avocats, comme la seconde semble faite pour les ingénieurs.

***

L'autre prodige fut qu'il ne plaida pas une seule affaire politique, bien qu'elles fussent alors très nombreuses et bien que lui-même commençât à être en vue. Car je ne me hasarderai pas à donner ce nom au très curieux procès qui amusa les Parisiens vers la fin de 1830. Il s'agissait tout simplement de quatre béliers abyssins, assez péniblement ramenés d'Égypte par un ancien sous-officier des mamelucks de la garde impériale, nommé Barbary. Mais ces béliers merveilleux, authentiques descendants d'une race perdue, sortaient des écuries du khédive! Mais ils avaient été vendus à Mᵐᵉ la comtesse du Cayla, au vicomte Sosthènes de La Rochefoucauld, au marquis Alexandre de Clermont-Tonnerre! Mais ces nobles acquéreurs se refusaient à tout payement! Un orateur plus spirituel que charitable pouvait donner à cette affaire, qui ne valait que par les circonstances, un assaisonnement assez relevé. C'était le fort de Léon Duval.

Il avait à peine vingt-six ans. Il n'en saisit pas moins avec résolution l'occasion de contenter son penchant en se faisant connaître. Il réussit, grâce à une netteté, à une sûreté, à une vivacité de traits rapides, aigus, brillants, qui décontenancèrent le célèbre Mᵉ Hennequin, son adversaire, et réjouirent, avec la malignité du Palais, la curiosité de la ville.

Il rappela que Mᵐᵉ la comtesse du Cayla avait fondé à Saint-Ouen une bergerie, que des prix d'encouragements et même une médaille d'or lui avaient été dé-



cernés, « qu'elle avait enfin créé une industrie utile pour la France, glorieuse pour elle-même, et qui ne sera point sans résultat pour sa prospérité financière». A propos du vicomte Sosthènes de La Rochefoucauld, appréciant la seule monnaie dont ce noble adversaire avait payé les peines du pauvre Barbary : « M. Sosthènes de La Rochefoucauld, dit Mᵉ Léon Duval, avec une politesse un peu plus seigneuriale, offrit ses sentiments. La Cour va voir qu'il est bien près de ne rien offrir du tout. » Et comme le même vicomte (avait-il eu quelque mésaventure sur les grands chemins de France ?) contestait les fatigues d'un ancien mamelouck, revenant d'Égypte avec quatre béliers de combat, Léon Duval ajoutait : « Je ne m'étonne pas de ce que M. de La Rochefoucauld, qui a fait offrir, en son nom, une pendule au souverain de l'Égypte, et traité, pour ainsi dire, de pacha à pacha avec Sa Hautesse, s'imagine que l'on peut voyager dans ces contrées avec la même sécurité que sur la route d'Orléans. Pour moi, j'entreprends de démontrer que l'ancien mameluck de la garde impériale n'était pas assez courtisan pour faire un hommage, ni assez riche pour faire un cadeau. »

La vieille *Gazette des Tribunaux* qui, dans ce temps-là, complimentait les avocats lorsqu'ils avaient du talent, approuva fort cette éloquence taquine : « Nos lecteurs, dit-elle dans son numéro du 10 novembre, n'ont pas perdu le souvenir de la plaidoirie, remplie de tact et de fines allusions, qui attira au jeune avocat de M. Barbary les suffrages des magistrats et du barreau. » Mais j'en reviens à mes moutons. La comtesse du Cayla et ses quatre béliers n'offraient pas, à dire vrai, un sujet politique. Et si Léon Duval plaida si bien sa cause, ce dut être pour cette seule raison. Au demeurant, il manquait d'enthousiasme. Il aimait avant tout les audiences civiles. Là du moins, il se prodiguait autant que le souffrait son laborieux talent. Avec une précision savante, il y taillait, scalpait, disséquait. C'était comme un cours magistral de haute chirurgie oratoire !

***

Cette humeur très particulière ne l'empêchait point d'avoir ses préférences politiques. Seulement ses préférences l'attachaient aux principes plutôt qu'aux hommes. Et encore, toutes réduites qu'elles étaient à leur expression la plus théorique, elles subissaient le contrecoup de sa nature, de sa causticité, de l'occasion.

On peut admettre qu'il était conservateur. Mais il ne l'était prudemment que des choses qui veulent bien se laisser conserver. Et comme il avait observé la parfaite instabilité des dynasties diverses, avec lesquelles, depuis 1790, la France a vécu en concubinage plutôt qu'en légitime union, il les aimait platoniquement les unes à l'égal des autres, et il les regrettait de même. Il consentait à être pour le Roi, sans le crier par-dessus les toits, puis quand il avait fait sa génuflexion devant le trône, il reprenait, en l'honneur du prince, toutes les libertés de sa langue. Il était bien jeune, sous la Restauration. Il laissa sagement ses confrères, voire le doux M. Berville, courir les Ventes et les Loges maçonniques. Son libéralisme personnel était fait pour s'accorder avec celui de Louis XVIII.

Il n'en plaida pas moins, en 1864, le fameux procès issu du testament du marquis de Villette.

Ni la majesté quasi-sacrée du comte de Chambord, ni la dignité épiscopale de Mᵍʳ de Dreux-Brézé, ne purent l'empêcher de réclamer, au nom du marquis de Toulongeon, les millions que la foi légitimiste du défunt n'avait confiés à l'évêque que pour qu'il les remît au prince. Il poussa même, en cette circonstance, son âcreté coutumière au delà des bornes habituelles. A l'orgueil du roi, à la conscience catholique de l'évêque, il dit des duretés extrêmes. A l'évêque, qui, pour ne pas compromettre la régularité du testament, s'était refusé aux derniers appels du mourant : « Un prêtre ne peut pas hériter de la personne qu'il a assistée dans sa dernière maladie, Mᵍʳ de Moulins n'ignorait pas cette incapacité du droit civil, sans laquelle l'Église serait la plus riche héritière de la chrétienté. Il avait résolu de prendre la fuite à la première apparence de la maladie. Or, s'il était réellement l'héritier du marquis de Villette, sa conduite, en cette occurrence, mériterait une appréciation si sévère que je n'ose la risquer. » — Au roi, qui semblait dédaigner toute libéralité testamentaire : « Le prince a accepté le legs du marquis de Talaru, et, par là, il a prouvé qu'il *daignait* hériter. » — « S'il n'a pas accepté le testament de Mᵐᵉ la comtesse du Cayla, il n'a pas dit qu'il le tînt pour une *inconvenance*. » — « Dira-t-on que le prince est trop grand pour se mêler à nos litiges, mais il s'y mêle quand il nous envoie copie de ses lettres. On ne détruit pas une vérité en lui tournant le dos. » Et enfin : « Le comte de Chambord est propriétaire, en France, du domaine dont il porte le nom; il touche, sous le bon plaisir de Sa Majesté Impériale, le revenu de ses terres. C'est plus que ne faisaient les martyrs du temps de Dioclétien. »

Les opposants, qui gagnèrent leur procès, donnèrent, paraît-il, à Mᵉ Léon Duval les honoraires les mieux appropriés au genre incisif de son talent. Il obtint le cœur de Voltaire, qui n'était pas sans les embarrasser, en tant que Toulongeon, Roissy et Varicourt, apparemment légitimistes dès qu'ils n'étaient plus héritiers. Ce cœur reposait dans le château de Villette, respecté, contre toute logique, par le marquis royaliste et dévot : « L'esprit de parti fait accepter à un évêque le cœur et les reliques de Voltaire, et il le pousse à absoudre ce révolté, sous prétexte que ses restes reposent dans une église, comme si monseigneur ignorait que l'enterrement de Voltaire en terre sainte fut

clandestin, et que la Révolution le mit au Panthéon, bien longtemps avant que ce monument fût une église. »

Léon Duval hérita donc des reliques. On dit qu'il courut les porter à l'Académie française. Elles y avaient, en quelque sorte, droit de séance. On dit encore que l'Académie accepta. On eût pu dire, et Mᵉ Duval le pensa peut-être, qu'elle n'avait pas fait ce qu'elle aurait dû faire, et qu'elle aurait pu recevoir le donateur avec le présent. Mais l'Académie se souvint dans cette circonstance que, si elle était la protectrice des belles-lettres, elle était aussi la légataire de M. de Monthyon; et elle aima mieux accueillir M. Dufaure qui avait moins de littérature que son confrère, un aussi mauvais caractère et un grand renom de vertu.

***

La conclusion qu'il faut tirer de cela, c'est que, si Léon Duval pouvait être un conservateur accompli, il n'était pas un vrai légitimiste. Quant à la monarchie de juillet, elle le fit avocat de la liste civile. C'était une bonne raison pour être orléaniste, et j'incline à penser qu'il le fut. On a discuté pour savoir s'il avait donné réellement quelques répétitions de droit aux enfants de Louis-Philippe; on est forcé de reconnaître qu'il a plaidé pour le duc d'Aumale, un jour que ce prince, ami des livres, hésitait à payer une seule reliure 20 000 francs. Mais les opinions, chez ce philosophe, troublaient peu le calme du cœur. L'Empire le trouva sans colère; il l'avoue : « L'esprit de parti, disait-il de Sa Grandeur de Moulins, le pousse à se vanter de son absence au baptême du prince impérial, comme si l'avènement d'un chrétien n'était pas toujours une fête pour l'Église. »

Lui, n'avait pas d'esprit de parti. Il en manquait, si j'ose dire, à l'excès. Rendu sceptique par l'expérience, il avait, en matière monarchique, des respects de rechange, la vénération ironique. De 1825 à 1870, toutes les fois que, lorsqu'il plaida, il lui arriva de parler du prince, il disait : « Sa Majesté régnante actuellement. » L'adverbe, sur ses lèvres, n'était pas innocent.

On serait donc assez embarrassé pour classer un monarchiste aussi capricieux, si l'on ne devait pas lui reconnaître, par bonheur, une passion. Très sincère, elle mettait d'accord sa langue avec son cœur, et, quand elle le faisait parler, il ne médisait pas, cette fois-là, pour l'art seul. Il détestait la République! Elle avait beau lui tenir d'assez près, étant un peu fille du barreau, il l'abhorrait. Sa troisième invasion, en France, remua, chez lui, toute sa bile. Il fallut qu'il la déversât. Un jour que, plaidant contre Mᵉ Lenté, il avait le plaisir d'attaquer un de ces fonctionnaires caméléons qui, quand il s'agit d'émarger, serviraient le diable après Dieu, il dit qu' « il n'y avait pas d'indignité à écrire pour l'Empire. L'indignité, c'était plutôt de s'acoquiner avec M. Gambetta, sitôt après la chute du gouvernement impérial ». Ainsi, contradiction digne de remarque, cet avocat qui, de tous ses confrères, aurait le mieux compris la plaidoirie, comme Aristophane comprenait la comédie, était le plus ardent à détester un régime qui s'accommode si bien des licences du discours.

Mais quoi! la rue, le club, la foule l'écœuraient. Il voulait de l'autorité. Ce fut pour ne l'avoir pas trouvée, un jour, là où il la cherchait, — et aussi parce que M. Floquet avait crié : Vive la Pologne! — que Léon Duval se démit des seules fonctions honorifiques qu'il eût acceptées. Mais l'histoire est assez curieuse pour être racontée; la voici!

Le tsar Alexandre II, venu à Paris en 1867, visitait le Palais de Justice. Sortant de la Sainte-Chapelle, il pénétrait dans la galerie Mercière, au milieu d'une foule d'avocats accourus et formant la haie. Trompé par le caractère du lieu qu'il quittait, par ces robes, ces toques, ces rabats, en un mot par la singularité d'un costume qui lui parut ecclésiastique, il demandait à quelqu'un de sa suite ce que lui voulaient tous ces prêtres, quand, devant l'escalier de la cour, il fit la rencontre d'un groupe formé par MM. Floquet, Camille Bocquet, un autre encore, d'origine polonaise. C'est de ce groupe que le cri s'échappa. Léon Duval, placé au second rang, fut très violemment indigné. Il courut dans la salle du conseil (il en faisait partie), et réclama des peines disciplinaires. Contre son attente, il trouva ses confrères hésitant et Jules Favre opposé. C'était là une question politique; chacun était maître de son opinion. Bref *l'ordre* ne semblait pas engagé.

Cette indifférence doctrinale ne plut pas à Léon Duval. Il n'était pas d'humeur à subir patiemment un échec. Il s'évada bruyamment du conseil, et jamais plus il n'y voulut entrer. Même lorsqu'on vint plus tard pour lui offrir le bâtonnat, il ne se laissa pas amorcer. Il dit à Mᵉ P..., chargé de l'ambassade, qu'il se sentait une très grande aversion pour le turbot, et qu'il ne pouvait point accepter une place si indigeste, où l'on était persécuté par les dîners officiels. Et comme Mᵉ P..., qu'il avait le tort de ne pas estimer beaucoup, lui faisait entendre que lui-même, au refus de son contradicteur, pourrait bien obtenir la fonction, Léon Duval lui répondit en souriant : « Il est temps de rentrer dans les grands bâtonnats. »

***

Mᵉ Léon Duval ne s'était affranchi, avec tant de soin, de presque toutes les passions humaines, que pour s'abandonner, pieds et poings liés, à la plus singulière de toutes chez un homme du Palais. Il aimait, — c'est peu dire — il adorait les lettres. Il avait une vaste lecture, et il ne croyait point avoir jamais assez lu. Mais il lisait avec choix, et son goût exclusif ne lui permettait pas de se commettre avec tous les écrivains. Il ne se piquait point du tout d'être un moderniste, comme

on dit présentement. Les auteurs de ce siècle, voire les plus estimés, même les plus grands, le tentaient peu ou, du moins, ne le retenaient guère. Enfin il ne se sentait pas la curiosité de courir après le nouveau, puisqu'on avait, sous la main, l'excellent. Il s'en tenait à ce dernier, encore qu'il fût ancien. Une telle vieillesse lui plaisait. On sait comment il s'exprimait sur Balzac. C'était un trop modeste écrivain, inhabile à faire du bruit autour de ses œuvres, n'entendant rien au *tintinnabulum*, et qui s'était rongé les ongles jusqu'au vif, dans ses *Contes drôlatiques*, couverts de ratures, étant de l'école de ceux-là qui ne sont jamais contents d'eux-mêmes.

Il ne l'ignorait pas cependant; car, à un autre endroit, il disait, parlant d'un adversaire dont les difformités morales dépassaient, à ses yeux, les pires invraisemblances du roman : « Je fais réparation à Balzac. »

Une autre fois, il s'en prenait à M. Roger de Beauvoir, qu'il avait vu paraître, à la barre des assises de la Seine, comme témoin dans le procès Dujarrier, et qui l'avait exaspéré par les préciosités entortillées de son langage, et par les subtils *distinguo* d'une psychologie méandreuse : « Vous avez entendu M. Roger de Beauvoir, ses griefs contre Dujarrier et sa théorie sur le *mot* et l *équivalent*. Le *mot*, c'est l'offense sans art et sans parure. L'*équivalent*, c'est toujours l'offense, mais en quelque sorte alambiquée (1). »

La vérité est que Me Léon Duval était classique jusqu'aux moelles; classique autant que pouvait l'être M. Nisard. Classique comme M. Silvestre de Sacy! Il admirait le seul dix-septième siècle. Aux autres, il se bornait à faire grâce. Puis, comme il faut avoir un auteur familier, il avait choisi, ou, pour mieux dire, il avait naturellement subi La Bruyère.

Persuadé que l'on gagne plus à pénétrer un ouvrage qu'à les effleurer tous, il avait fait du livre des *Caractères* son compagnon assidu. Il se l'était comme incorporé, tellement que, à chaque instant, il trahissait sa complète possession. C'est ainsi qu'il cite son auteur préféré, dans sa plaidoirie contre Beauvallon, si parfaite par elle-même et par l'éclatante infériorité de Berryer : « Voici un petit livre qui contient, sur ce point, la justification de Dujarrier. » — Me Léon Duval, dit la *Gazette des Tribunaux*, tient à la main un volume in-12 d'une édition de La Bruyère. — Il lui empruntait encore, tout au long, dans l'affaire du marquis de Villette, cet énergique tableau du fidéicommis : « Étrange embarras, horrible poids que le fidéicommis! Si, par la révérence des lois, on se l'approprie, il ne faut plus passer pour homme de bien; si, par le respect d'un ami mort, on suit ses intentions en le rendant à sa veuve, on est confidentiaire, on blesse la loi. Elle cadre donc bien mal avec l'opinion des hommes. Cela peut être, et il ne me convient pas de dire ici : « la loi pèche », ni « les hommes se trompent ».

Même quand La Bruyère n'est pas textuellement cité, il est encore là, sensible derrière les phrases de Léon Duval, derrière ses sentences, derrière ses mots longtemps aiguisés, derrière ses portraits surtout. Quelle liste interminable on pourrait en dresser!

On les choisirait de préférence dans les affaires de séparation de corps. Il ne les partageait qu'avec Chaix-d'Est-Ange. A eux deux, utiles ou malfaisants, ils déliaient, bon an mal an, plus d'unions que n'en avait formées M. Scribe. La femme nerveuse, la femme acariâtre, le femme infidèle, la femme jalouse, toutes les variétés du genre femme, jusqu'à la Phèdre sexagénaire tyran d'un Hippolyte de mari, apparaîtraient ainsi. Alors aussi on aborderait l'affaire du commandeur Da Gama Machado, de ce Portugais épris de ses oiseaux au point de leur léguer ses millions.

Léon Duval eut à dire, en cette occasion, un plaidoyer qui parut merveilleux. M. Émile Deschanel, dans son *Commentaire sur Aristophane*, ne put point s'empêcher de le citer. Ce fut du Buffon excellent :

« Il ne s'agit pas de vulgaires canaris qui vivent de colifichets; il y va d'oiseaux pour qui la Providence fait mûrir l'ananas, le limon, la grenade, les fruits qui ne doivent leur maturité qu'au soleil de l'Orient. Il y a tel de ces pensionnaires à qui il faut du chasselas toute l'année; tel qui requiert une nourriture animale, des vers enfarinés de safran et des insectes tout vifs; tel qui se nourrit de babas et d'œufs sucrés; tel qui a contracté l'habitude du pain Grassini, et tel des dragées. Il faut être matinal, car qui l'est plus que les oiseaux? Il faut verser abondamment l'eau fraîche dans les baignoires, car le bain n'est pas seulement un plaisir pour certains oiseaux raisonneurs, c'est une médication. Et ils se l'administrent toujours avec une attention judicieuse. C'est surtout à l'époque de l'émigration que leur naturel contenu produit en eux des crises fatales; il y en a qui se soignent eux-mêmes, comme ferait Nélaton, et tout aussi adroitement. »

N'est-ce point là le style de l'écrivain? C'est que, pour un homme comme était le nôtre, dévoré par une passion jalouse, les lettres ne pouvaient pas être une simple distraction, une diversion futile au labeur judiciaire. Elles étaient sa vie même, et, jusqu'au tribunal, il en portait le souci.

J. Munier-Jolain
Avocat à la Cour d'appel de Paris.

(*La fin prochainement.*)

---

(1) « M. Roger de Beauvoir ne pardonne pas le mot, mais il pardonne l'équivalent. C'était bien la peine d'être un homme d'esprit. — Quoiqu'il en soit, dans le langage du témoin, dans ce langage travaillé, qui nous faisait mal aux nerfs, dirai-je dans cette langue précieuse, je n'ai pas vu, etc. »



CHOSES VÉCUES (1)

IX.

LA SEMAINE DES BARRICADES A PRAGUE EN 1848.

Jamais une révolution n'a déchaîné autant d'éléments aussi divers, n'a produit une aussi grande confusion d'aspirations que la révolution autrichienne de 1848. A côté des questions politiques se dressaient des questions nationales, économiques et sociales. C'était le chaos, la lutte de tous contre tous.

Au milieu de ce déluge, le seul et dernier rempart pour tous ceux qui voulaient sauver le trône et l'État, c'était l'armée. Le plus courageux et le plus digne interprète des sentiments qui animaient à cet égard tous les cœurs fut le grand poète autrichien Grillparzer, qui adressa au maréchal de Radetzky de si beaux vers, entre autres celui-ci, qui résumait si énergiquement la situation :

Car l'Autriche tout entière est dans ton camp.

Les succès de l'armée d'Italie contre la révolution lombarde et les Piémontais encourageaient les garnisons des autres provinces autrichiennes. C'est ainsi que celles de Lemberg et de Prague s'étaient mises en rapport afin de faire face aux troubles avec des forces unies et compactes.

Avertis par les Polonais, les Tchèques se hâtèrent de prévenir cette contre-révolution militaire. Une députation remit au général en chef, prince de Windischgrätz, une sorte d'*ultimatum* dont il ne tint aucun compte. Aussitôt, les Polonais firent placarder partout des affiches renseignant le peuple tchèque sur les intrigues du parti militaire et l'excitant à la résistance.

Nous vivions au milieu des préparatifs pour le combat. Bakounine et les Polonais poussaient d'autant plus à l'action que le parti révolutionnaire avait le dessus, de plus en plus, à Vienne, et que la Hongrie venait, à son tour, de prendre les armes contre le gouvernement autrichien.

Le dimanche de la Pentecôte, au grand bal des Slaves, qui avait lieu le soir dans l'île Sophie, les chefs parlaient déjà ouvertement de la révolution. Le capitaine de la *Swornost* (2), en conduisant sa fille à la fête, dans un costume magnifique, avait frappé sur la poignée de son épée en s'écriant : « Aujourd'hui à la danse, demain au combat ! »

Le lendemain, on célébrait la seconde grande messe des Slaves, devant le monument de saint Wentzel. La procession venait de quitter le Rossmarkt. J'étais dans un pavillon, avec un de mes camarades, en train d'étudier les œuvres d'Homère. Tout à coup, mon père entra en s'écriant : « On dit qu'on va construire des barricades; allez donc voir ce qui se passe ! »

Nous saisîmes aussitôt nos casquettes de collégiens — chaque classe du gymnase portait une casquette d'une couleur différente — et nous nous élançâmes dans la rue de Cracovie, qui aboutit au Rossmarkt.

A peine eûmes-nous fait cinquante pas, que nous entendîmes la détonation des premiers coups de fusil. Des ouvriers étaient en train de dépaver la rue à son extrémité, tandis que des étudiants et des gardes nationaux construisaient une barricade. Je rencontrai le premier blessé, un garde de la *Swornost*, conduit et soutenu par un camarade et par une femme. C'était aussi le premier blessé que j'eusse vu de ma vie. Tout ahuri de terreur, je regardais avec effroi cette figure livide et contorsionnée, et ses pénibles gémissements me donnaient le frisson. Il avait reçu un coup de baïonnette dans le bas-ventre. Ses entrailles étaient pendantes et le sang coulait à flots. On le déposa sur le trottoir, où il rendit bientôt l'âme, appuyé contre le mur d'une maison.

Quand nous arrivâmes au Rossmarkt, la révolution était en pleine activité. Toutes les rues qui aboutissaient sur la vaste place étaient déjà barricadées, à l'exception du passage du Graben, qui était libre. Le poste de la place d'armes et le Kornthor étaient occupés par des soldats. Le général Rainer, accompagné d'un aide de camp et d'un planton, parcourait lentement la place, à cheval, haranguant la foule et s'efforçant de son mieux à faire la paix.

Soudain, un coup de fusil part d'une fenêtre, et le général s'affaisse sur son cheval. On le transporta au poste de la place d'armes, et les grenadiers qui s'y trouvaient de garde tirèrent aussitôt sur la foule. Celle-ci se dispersa en tous sens, se réfugiant derrière les barricades et laissant sur la place plusieurs morts et blessés.

Ce fut là que j'entendis pour la première fois siffler les balles. Mais j'étais tellement excité qu'elles ne m'imposaient guère. La lutte me grisait et m'entraînait comme un cheval de cosaque. Mon camarade, plus prudent que moi, avait disparu. Après avoir marché quelque temps le long des maisons et traversé plusieurs rues latérales, en escaladant les barricades, j'arrivai au Graben, et tombai là en plein foyer de la révolution.

Partout des barricades. Sur la plus élevée, celle qui dominait la rue, était arborée la tricolore slave. Toutes les barricades, toutes les fenêtres étaient garnies de nombreux combattants, parmi lesquels figuraient des gardes nationaux, des hommes de la *Swornost*, de la *Slavia*, légion des étudiants, des gardes civiques, des ouvriers, des prolétaires, et aussi beaucoup de femmes.

Un bataillon de grenadiers monta lentement la rue. Il était envoyé par le prince Windischgrätz, pour éta-

(1) Suite. — Voy. les numéros des 4 février, 31 mars et 21 avril et 25 août 1888.

(2) L'association pour la liberté.



blir la communication entre le Kettenbrücke (pont de chaînes) et le Kleinseite (un quartier de Prague), où la population, composée d'Allemands, était tranquille et où la plus grande partie des troupes était en garnison. Le major Von der Mühlen, un homme très populaire, marchait en tête de cette colonne, parlementant avec les insurgés et les exhortant à se retirer. C'est ainsi qu'il parvint, sans effusion de sang, à s'emparer de plusieurs barricades.

Tout à coup, on entendit une détonation, et le major tomba foudroyé. Je le vois encore tomber. Alors ses grenadiers, exaspérés par la mort de leur commandant, qu'ils aimaient autant qu'ils le respectaient, font feu sans ordre et fondent sur les barricades. Alors commence une mêlée furieuse où l'on frappe à coups de baïonnette, à coups de crosse, à coups d'épée, à coups de lance.

Pendant cette tuerie, une femme du peuple cria : « Que fais-tu ici, malheureux enfant? Tu veux donc te faire assassiner? Rentre chez toi, chez ta mère? » Elle s'empara de mon bras, malgré moi, et m'entraîna vivement.

Je retournai à la maison en passant par la rue du Kornthor. Là aussi s'élevaient des barricades occupées par la foule armée de Podskal et commandées par les élèves de l'École polytechnique. Les coups de fusil continuaient, les tambours battaient et le tocsin faisait entendre ses notes lugubres. Au coin de notre rue, vis-à-vis du Kornthor, se trouvait la dernière barricade, composée en entier de chars funèbres, bourrés de pierres et de matelas. La porte était défendue par un détachement de soldats galliciens.

Notre maison se trouvait située juste entre les deux partis en présence; la porte donnait sur la rue de Cracovie, occupée par les insurgés; au coin s'élevait la barricade, et, au delà du mur du jardin, étaient placés les avant-postes des soldats. En cas d'engagement, nous étions donc en grand péril, parce que la troupe pouvait prendre les barricades à revers, en traversant le jardin. Aussi fûmes-nous bientôt dans l'obligation de faire la cuisine pour les insurgés, sur l'ordre de leur commandant, M. Fri^c. Ce fut une raison de plus pour ma mère de s'intéresser à ses compatriotes, en leur faisant passer un peu de nourriture. Elle fit en même temps observer à nos voisins qu'il était prudent et sage de s'assurer les bonnes grâces des soldats autrichiens, afin d'éviter les conséquences de leur fureur, si le combat venait à s'engager.

On mit donc sur le feu de grandes chaudières pour faire la soupe, et l'on confectionna des « knödel » énormes. Toutes les familles y contribuèrent, et nous étions tous occupés à la cuisine. Miroslawa m'avait élu son aide de camp. Ceinte d'un tablier blanc et armée d'une énorme cuillère, elle me semblait si charmante que je me laissai faire avec plaisir lorsqu'elle voulut m'affubler, à mon tour, d'un tablier de cuisine et qu'elle me donna l'ordre de peler des pommes de terre et de ratisser des navets.

Le combat ayant cessé au loin, un étudiant tchèque prétendait fièrement que les Autrichiens n'avaient pas le courage de les attaquer. Un Polonais ajouta en souriant ironiquement que le prince Windischgrätz ménageait la ville par magnanimité.

Pendant le combat dans l'Altstadt, la princesse Windischgrätz, s'étant approchée d'une fenêtre du palais, avait été tuée raide par la balle d'un étudiant en médecine. Celui-ci, n'ayant vu qu'un rideau s'agiter, ne se doutait pas qu'il tirait sur une femme. Cette nouvelle, d'abord vaguement ébruitée, fut bientôt confirmée.

Ce fâcheux événement rendait la situation du maréchal très difficile. Il se voyait obligé de ménager Prague, s'il ne voulait pas s'attirer le reproche de n'avoir exercé qu'une vengeance personnelle sur la ville.

Cependant, il employait l'armistice tacite, qui durait depuis quelques jours, à demander des renforts, à placer de l'artillerie sur les hauteurs du Kleinseite qui dominent Prague et à cerner la ville.

Un beau matin, quand nous nous éveillâmes, les soldats du Kornthor avaient disparu. Dans la nuit, toutes les troupes avaient quitté la ville et s'étaient concentrées sur le Kleinseite. La révolution paraissait victorieuse, et tout le monde s'en réjouissait. Au Rossmarkt, la musique de la garde nationale jouait, et la populace dansait le *straczak*. On commençait à démolir les barricades.

Mais bientôt les insurgés reconnurent qu'ils s'étaient trompés. Tout à coup, des aides de camp de M. Frič, le commandant en chef des patriotes, parcourent la ville en tous sens, ordonnant de mettre de nouveau tout en état de défense. Les portes, qui avaient été abandonnées par les soldats autrichiens, furent occupées par les insurgés et barricadées. On arma les bastions avec de vieilles pièces d'artillerie prises dans les guerres d'antan.

Une lutte violente s'était engagée sur les bords de la Moldava. Frič demandait des secours, et quelques détachements de la *Swornost* étaient déjà en marche sur l'Altstadt. En un clin d'œil, tout se trouvait de nouveau sur pied et dans une fiévreuse agitation.

Miroslawa entra, en courant, dans le jardin, où je me trouvais à ce moment. Elle portait une jaquette bleue, garnie de fourrure blanche, et une toque rouge. Deux pistolets et un poignard garnissaient sa ceinture.

— Venez! me dit-elle d'un ton de commandement. Vous m'avez juré de combattre à mes côtés, venez! Nous allons au Pont-de-Pierre, où la lutte s'est engagée de plus belle!

Je pris ma casquette et suivis la belle fille. Ma mère s'efforçait de me retenir, mais ce fut en vain. Nous traversâmes les rues étroites de l'Altstadt et le Ring, où gisait un cheval mort. Sur une barricade,

nous aperçûmes une superbe amazone, le fusil au bras. Dans une ruelle, un grenadier était encore en sentinelle; on avait oublié de le relever. Il y avait foule autour de lui. Quoique Tchèque, il tenait également tête à ceux qui voulaient le persuader d'abandonner son poste, et à ceux qui le menaçaient.

— Vous n'avez pas honte, s'écria Miroslawa, de vous mettre tous contre un !

Elle repoussa la foule, et, s'adressant au grenadier :

— Et toi, que veux-tu faire? Rends-toi, c'est le moyen de sauver ta vie.

Dans la rue des Jésuites, nous rencontrâmes un peloton de gardes nationaux qui prirent le soldat sous leur protection.

Le « Clementinum » ressemblait au campement de Wallenstein. Là où jadis on n'entendait que les graves sentences de la science, les fusils et les sabres s'entrechoquaient avec un cliquetis belliqueux. Dans la cour, dans toutes les salles de conférences, on avait étendu de la paille sur laquelle campaient les insurgés, leurs fusils en faisceaux.

Le Brückenthurm de l'Altstadt, le quai, les maisons sur le bord de la Moldava, particulièrement les moulins et le Westerthurm, étaient occupés par les insurgés, qui entretenaient un feu vif contre le Kleinseite. Les soldats autrichiens répondaient de l'autre rive et de la Schützeninsel (île des tireurs) où les chasseurs avaient abordé et s'étaient établis.

Frič, le commandant des insurgés, allait et venait sur la rive, s'exposant courageusement aux balles ennemies, et dirigeant le combat avec beaucoup de prudence et de sang-froid, quoique, avec son habit bleu, aux brandebourgs d'argent, sa casquette rouge à la polonaise, ornée d'une aigrette blanche, et ses bottes rouges, il ressemblât plus à un héros de ballet qu'à un général d'armée.

Saluée avec enthousiasme par les étudiants, Miroslawa s'était postée derrière une colonne, et elle tirait dans la direction de la Schützeninsel. J'étais debout à côté d'elle. On m'avait donné un fusil. Je le chargeais et le tendais à la belle amazone. Chaque fois qu'elle avait tiré, je lui présentais le fusil chargé.

C'était la première fois que j'étais exposé au feu. Encore enfant, je ne pouvais ni songer aux causes de cette lutte, ni en calculer les conséquences. Je n'étais excité que par le côté dramatique des événements qui se déroulaient devant moi, fascinant puissamment ma vive imagination. L'éclat des coups de fusil à travers les nuages de fumée, le bruit sec des coups partant des fusils, les signaux des trompettes, le roulement des tambours, le commandement vibrant des officiers, les cris des combattants, les gémissements des blessés m'envoyaient des sensations enivrantes.

A trois pas de moi était étendu mort, la figure sur le pavé, un garde national dans son uniforme bleu foncé, la main droite tenant encore la cartouche qu'il allait introduire dans son fusil, tandis que la main gauche se cramponnait convulsivement à l'arme. Derrière nous, appuyé contre un mur, se soutenait à peine un prolétaire du front duquel coulait lentement le sang.

La nuit était tombée, lorsque nous rentrâmes. Un silence profond régnait dans la ville, sous un ciel pur où étincelaient d'innombrables étoiles.

J'entrai, un sourire aux lèvres, dans la salle à manger où presque tous les habitants de la maison s'étaient rassemblés autour de mes parents, pour les consoler et être consolés eux-mêmes.

— Le voilà ! s'écria mon père, et, au même instant, ma mère me serrait dans ses bras en répandant des larmes de joie.

Jusqu'alors, j'avais été tellement gâté, et si bien tenu en tutelle, que cet acte subit d'indépendance fut considéré comme un gros événement. Pour moi, je me plaisais infiniment dans ce rôle viril que je venais de jouer pour la première fois.

— Je ne suis plus un enfant, disais-je fièrement en serrant mon fusil dans mes mains noircies par la poudre. Aujourd'hui, j'ai conquis ma liberté, et je suis un homme !

Et, en effet, depuis ce jour passé sur les barricades, j'étais devenu un homme.

Le même soir commença le bombardement de Prague. Grâce à l'adresse extraordinaire de l'artillerie autrichienne, dont tous les projectiles frappaient les points indiqués par le maréchal, il suffit de quelques bombes et de quelques fusées pour soumettre la vieille ville de Prague.

La première bombe tomba sur la brasserie de Wanka, où les insurgés avaient établi un conseil de guerre, dont les membres se dispersèrent dans toutes les directions. Une fusée mit le feu aux moulins sur la Moldava; une autre fusée alluma le Wasserthurm. L'incendie dura toute la nuit. Un spectacle effroyable et superbe s'offrait à nous du toit plat de notre maison.

Toute la ville, avec ses nombreuses tours et ses cent églises, semblait une mer de feu. Les provisions de blé emmagasinées dans les moulins de la Moldava ayant été envahies par les flammes, les grains brûlants, entraînés par le vent, se répandaient sans cesse comme une pluie incandescente.

— Sodome et Gomorrhe! s'écria mon père, tandis que Miroslawa, frissonnante de terreur, s'emmitouflait dans sa jaquette fourrée et se serrait timidement contre moi. Elle qui avait méprisé les balles, cet élément déchaîné l'épouvantait.

En même temps, l'anarchie régnait dans la ville. Les bourgeois voulaient qu'on sollicitât un armistice; une partie de la *Swornost* et la plupart des étudiants étaient d'avis que l'on continuât la lutte à tout prix; ces derniers avaient, en conséquence, convoqué tous les hommes en état de porter les armes. Profitant de la situation, la populace commençait à piller.

Mon père avait organisé la défense dans notre maison. Tous prirent les armes. Toutes les portes donnant à l'extérieur furent fermées et barricadées. Les uns avaient pour mission de surveiller le jardin, d'autres montaient la garde aux fenêtres du premier étage; le reste campait sur les degrés qui conduisaient de notre salle à manger au jardin. Chaque fois qu'on frappait à la porte de la rue, quelqu'un de nous criait: « Au large! ou nous faisons feu! » et toujours, insurgés ou pillards, se retiraient et continuaient leur chemin.

J'étais assis à côté de Miroslawa sur le degré supérieur du perron. Elle avait ses pistolets chargés à la ceinture, et je tenais mon fusil incliné entre mes bras. Bientôt, succombant à la fatigue, je laissai aller ma tête sur ses genoux et m'endormis.

Lorsque je me réveillai, je vis la charmante amazone qui se frottait les yeux en me souriant. Vaincue à son tour par la fatigue, elle s'était aussi endormie. Autour de nous, dans le jardin, brillait un des plus beaux matins d'été.

— Le drapeau blanc flotte sur la tour de l'hôtel de ville, nous cria mon père, du faîte du toit où il était en observation, une longue-vue à la main.

Prague avait capitulé.

SACHER-MASOCH.

(A suivre.)

CHRONIQUE MUSICALE

A travers les concerts

La symphonie en *ré* mineur de M. César Franck, que la Société des concerts vient d'exécuter au Conservatoire, est le fait d'un musicien très avancé, et qui se pique de l'être. Parler d'une composition aussi complexe au lendemain de la première audition est chose périlleuse. Il s'agit d'un maître considérable par l'autorité et le talent, groupant autour de lui des sympathies ombrageuses, assez disposées à faire un mauvais parti aux réfractaires. Car cet homme doux a des disciples fort peu endurants sur le chapitre de sa gloire: adeptes de la première heure ou transfuges de la classe de M. Massenet, — wagnériens pour la plupart, mais qui nous pardonneraient plutôt de manquer de respect à Richard Wagner que de douter de leur chef. Rappelez-vous le joli mot de Jules Lemaître à propos de Leconte de Lisle, ce saint de petite chapelle plus amoureusement chômé que le patron du maître autel; je ne saurais exprimer mieux l'espèce d'enthousiasme intransigeant que M. César Franck a le don d'exciter chez ses fidèles. Bref, sa musique est un peu comme une poudrière: on n'y voit pas très clair pour commencer, il faut veiller avec soin sur sa lanterne, et le moindre faux pas peut coûter gros. Je ferai mon possible pour ne pas causer d'accidents.

Disons d'abord en quoi le plan de l'œuvre nouvelle s'écarte des formules consacrées. Dans chacun de ses quatre morceaux, l'ancienne symphonie classique opposait l'un à l'autre deux thèmes indépendants, très tranchés, ramenés tour à tour à travers des développements épisodiques. L'école moderne tend au contraire, de plus en plus, à supprimer les épisodes et à faire sortir toute la symphonie d'un thème unique. J'en montrais dernièrement un exemple dans la symphonie en *ut* mineur de M. Camille Saint-Saëns. Celle de M. César Franck est conçue d'après une donnée moins rigoureuse, d'une logique moins saisissante, peut-être. Les thèmes du premier morceau procèdent bien les uns des autres par une génération harmonique très curieuse à étudier; mais l'allegretto qui vient ensuite en introduit successivement deux nouveaux, de rythme et de caractère très divers, sans affinité avec ceux du morceau précédent, qui alternent d'abord et finissent par opérer leur jonction. Dans le finale, tous ces motifs reparaissent et forment des groupes variés. Les deux premières parties servent ainsi de préparation à la dernière; mais, tandis que, chez M. Camille Saint-Saëns, les thèmes vont se métamorphosant sans cesse et grandissant jusqu'à la fin, ceux de M. César Franck atteignent du premier coup leur forme définitive et changent seulement d'aspect en se superposant: en un mot, M. Saint-Saëns développe; M. César Franck ajuste et combine. Sans vouloir prononcer entre les deux systèmes, je n'aurais pas de peine à montrer de quel côté se retrouve la tradition de Beethoven.

Quant à l'effet général, — étant bien entendu qu'il ne peut être question quant à présent que d'une première impression sans conséquence, — voici, telles que je les retrouve, les notes griffonnées sur mon carnet, en sortant du concert: « Œuvre de haute portée, très serrée, vigoureuse; mais œuvre de forgeron plus que de statuaire, faite de pièces battues à froid, soudées et repoussées au marteau. Deux parties sur trois, vraiment magistrales; dans la dernière, un peu d'indécision et de remplissage après un exorde alléchant. De belles pensées; quelques pages d'un sentiment profond; un allegretto qui est une perle. La facture résume les qualités et les défauts ordinaires de l'école: style très habilement travaillé, grande cohésion, quelque pesanteur, nulle préoccupation de ménager les ressources. A peine un peu moins de modulations que chez Wagner, mais avec plus de recherche et de complication apparente; bon nombre d'harmonies « parsifalesques »; de continuelles dissonances qu'il faudrait au moins sauver, comme Wagner, par le fondu et le glissement des timbres, au lieu d'appuyer de toute la force de l'instrumentation. L'orchestre toujours en action du haut en bas (M. César Franck n'aime pas



les instruments qui comptent des pauses); trop de temps d'arrêt et de points d'orgue; un faux départ très contrariant, au début du premier morceau. Au demeurant toutefois, ces imperfections rachetées par la sincérité, le sérieux, la profondeur, le mouvement et l'énergie. »

J'ajouterai seulement qu'entre les diverses compositions du même maître qu'il m'a été donné d'entendre, celle-ci m'a semblé l'une des plus accessibles. Si elle a été accueillie au Conservatoire avec une certaine surprise, la cause en est, sans doute, aux habitudes casanières du lieu, à l'excès de zèle de quelques amis, peut-être à l'orchestration trop chargée, — dans l'arrangement de piano à quatre mains qui vient de paraître, les plans et les grandes lignes s'accusent fort nettement, — peut-être au soin même qu'on avait cru devoir prendre de renseigner le public sur la marche des motifs, au moyen d'une sorte d'indicateur thématique. Les explications préliminaires semblent toujours présager quelque chose d'extraordinairement obscur; plus les précautions oratoires sont minutieuses, plus l'imagination s'exagère le danger. La notice très détaillée de la symphonie en *ré* mineur ne brille, d'ailleurs, ni par la netteté ni par l'exactitude : elle ne nous enseigne rien que l'audition ne doive forcément nous apprendre; par contre, elle pourrait nous induire en erreur en nous donnant pour des motifs distincts de simples variantes, en nous laissant ignorer l'étroite filiation des thèmes, chose aussi essentielle à connaître que difficile à découvrir du premier coup. Ceci soit dit à la décharge de ces pauvres abonnés de la rue Bergère, si rudement malmenés par les champions de la jeune école. Il faudra encore quelques auditions pour les convertir. Souhaitons qu'elles ne se fassent pas longtemps attendre!

***

Entre temps, le public moins rebelle du Cirque d'été se prépare à faire fête à Mme Materna, de passage à Paris pour quelques semaines. Que pensera « la grande cantatrice wagnérienne » de l'orchestre wagnérien de M. Lamoureux? J'appréhende quelque désillusion; le fait est qu'il n'est nullement en progrès. Pour l'autoritaire chef d'orchestre, l'interprétation de la musique de l'avenir paraît consister, avant toute chose, dans la raideur métronomique, dans l'exagération des effets, dans l'écrasement des voix par les instruments. C'est à croire qu'il n'a vu dans son apostolat qu'une occasion d'exercer sa despotique humeur, de brimer le public en prenant le contre-pied des intentions du maître. On dirait qu'il s'est donné la tâche de justifier les vieilles caricatures du *Charivari* sur *Tannhäuser*, rien qu'à la manière dont il dispose son orchestre, mettant les trompettes en chamade, — quand on sait avec quel soin le musicien de Bayreuth s'ingénie à fondre et à tamiser les sonorités des cuivres pour ne les laisser arriver à l'oreille que dépouillées de leur bruyant éclat. Il est déjà fort dangereux de transporter *Parsifal* du théâtre au concert; ces sortes de transpositions demanderaient plus de tact et d'intelligence encore que de respect. Je constate que, jusqu'ici, le procédé de reproduction de M. Lamoureux ne nous a donné que l'épreuve négative des opéras de Wagner.

Et Beethoven! L'adorable scène au bord du ruisseau de la Symphonie pastorale, exécutée automatiquement, à la prussienne, — chaque temps marqué, chaque croche scandée, — le comble du caporalisme! Et les vivants! La poétique pavane de M. Gabriel Fauré, l'originale fantaisie de hautbois de M. Vincent d'Indy rendues méconnaissables! La note y est; je le veux bien. Mais le sentiment? la pensée?...

Je dois pourtant désarmer devant l'interprétation vraiment irréprochable de la *Trilogie sur Wallenstein* du même M. Vincent d'Indy, déjà nommé. L'œuvre méritait cette bonne fortune. Elle est parmi les plus remarquables productions des dernières années, et je lui réserve la place d'honneur dans une de mes prochaines études.

***

Très intéressant concert, l'autre soir, à la salle Érard, exclusivement composé d'œuvres nouvelles de M. Ch. Widor : le finale de la *Nuit de Sabbat* (*Walpurgis Nacht*) dont j'ai parlé récemment; un beau concerto de piano, et une charmante fantaisie pour piano et orchestre triomphalement enlevée par le pianiste Philip. M. Colonne doit la faire entendre au Châtelet, dimanche prochain : un bon point à M. Colonne.

***

Versailles! Trianon! Marly-le-Roi! Luciennes! Pour nous reposer un peu de la polyphonie savante, que diriez-vous d'un pèlerinage musical à ces terres classiques du rococo, de la poudre et des mouches? Justement, tandis que les promoteurs du centenaire nous reconstruisent la Bastille pour rire, quelques-uns de nos premiers artistes travaillent à remettre en honneur pour de bon les instruments préhistoriques de Mme d'Épinay, de Grimm et de La Popelinière : clavecin, viole d'amour, viole de gambe, *aliàs* basse de viole. Voici Daquin, l'illustre claveciniste, le vainqueur de Rameau, sous les traits du grand virtuose Diémer. L'incomparable Berteau, de Valenciennes, a passé son archet à son célèbre compatriote Delsart. Van Wœfelghem nous rend le fameux Milandre, prince de la viole d'amour. La flûte immortellement jeune, avec Taffanel, complète ce bel ensemble. Le plus piquant, c'est que la fête artistique organisée par M. Delsart avait lieu rue du Mail, parmi les pianos géants d'Érard, avec un clavecin restauré tout exprès par les plus habiles ouvriers de la maison. Et les pianos géants n'ont pas frémi, et le public ne se lassait pas d'applaudir! Savez-vous bien qu'elle a des ailes, cette vieille musique, malicieuse et tendre, — que notre grand

Rameau fut un admirable génie, — que ses pièces pour flûte, basse de viole et clavecin sont de purs chefs-d'œuvre, d'une harmonie très savante, quoiqu'un peu moins avancée, peut-être, que celle de M. César Franck, — que tout un petit monde enchanté sommeille au fond de ces instruments d'autrefois, et que ces voix du passé, réveillées par l'archet magique dans leurs cachettes séculaires, nous en disent plus long qu'un pastel de Latour ou trois marches de marbre rose?

René de Récy.

Memento. — Viennent de paraître. Chez Hamelle: la symphonie de M. César Franck, arrangée à quatre mains par l'auteur; trois mélodies de M. G. Fauré, dans la note mélancolique où il excelle: *Au Cimetière*, *Spleen*, *les Larmes*; du même, la partition, piano et chant, de la musique de scène de *Caligula*. Chez Schott : six mélodies de M. Léon Bœllmann, d'un sentiment très délicat. Chez Durand et Schœnewerk : une jolie *Suite* pour piano à quatre mains de M. Debussy ; l'arrangement pour piano à quatre mains du *Wallenstein* de M. Vincent d'Indy.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Je voudrais vous parler un peu de deux romans presque également distingués, à ce qu'il me semble, par des qualités diverses : *Mademoiselle Jaufre*, de M. Maurice Prévost, et *Jours d'épreuves*, de M. Paul Margueritte. Mais, comme la place et le temps me sont mesurés, je devrai me contenter de vous indiquer brièvement ce qui, dans chacun de ces livres, m'a paru particulièrement sincère et personnel, m'a donné l'impression de quelque chose de non encore lu, ou tout au moins de non ressassé. Impression rare en ce temps de production surabondante et banale, de demi-habileté courante et d'imitation universelle.

I.

Ainsi, je passerai vite sur les cent vingt premières pages de *Mademoiselle Jaufre* (1), où nous sont contés (avec art, je le sais, et parfois avec poésie) l'idylle des amours enfantines de Louiset et de Camille dans le grand parc abandonné, puis le départ de Louiset, puis l'adolescence paresseuse, inerte, solitaire de la belle Camille chez son père le docteur Jaufre. Je passerai aussi sur des descriptions, faites cent fois, des mœurs de petite ville et sur les conversations des abonnés du cercle de Tonneins. Ce qui me désole, ce qui fait que je n'ouvre presque jamais sans ennui ni défiance les romans qui m'arrivent par paquets, c'est que je suis toujours sûr d'y trouver des parties entières que je connais d'avance, des développements qui peuvent être de « la bonne ouvrage », mais qui sont à tout le monde, qui m'écœurent parce qu'il me semble que je les aurais moi-même écrits sans effort, et que je voudrais voir réduits à l'essentiel, à des notes brèves et comme mnémotechniques... Dans une littérature aussi vieille que la nôtre, il y a nécessairement des sortes de lieux communs du roman. Et sans doute on ne peut pas toujours les éviter, mais il ne faut jamais s'y étendre...

Et maintenant voici par où le récit de M. Marcel Prévost m'a retenu et intéressé.

Le docteur Jaufre est un philosophe, un original, un esprit systématique. Il a sur les femmes les idées de Schopenhauer. Il les considère comme des êtres inférieurs et charmants, dont la seule mission est de « conspirer aux fins de la nature » et, par l'attrait qu'elles exercent sur l'homme, d'assurer la perpétuité de l'espèce. Il réduit donc au *minimum* l'éducation de Camille.

« ... Il s'agissait de favoriser avant toute chose le développement physiologique de l'enfant, surtout au passage périlleux de la puberté ; il fallait, en un mot, la rendre capable d'être épouse et d'être mère. Pour le développement de l'esprit, un enseignement élémentaire suffirait... Quant à la morale féminine, Jaufre la trouvait résumée dans l'horreur du mensonge, le désir du mariage et le culte du foyer : ce qu'avaient eu sa mère et sa femme. Il oubliait leur foi religieuse. Ainsi façonnée, pensait-il, une femme ne peut devenir coupable que par l'insouciance ou l'infidélité du mari. »

Qu'en arrive-t-il? La belle Camille, qui n'est qu'un joli et tendre animal, d'une douceur toute moutonnière et passive, se laisse prendre, presque sans résistance ni révolte, par un hardi garçon, un officier d'artillerie, qui disparaît lorsqu'il la sait enceinte. Camille l'aimait-elle? Elle ne sait; elle l'a subi, voilà tout. Revient alors son petit ami d'enfance, Louiset. Il aime toujours Camille, et voilà que Camille se remet à l'adorer et qu'elle se laisse épouser sans rien dire. Mais elle ne peut longtemps cacher son mensonge, et Louiset part, désespéré.

Je vous supplie de ne point juger trop durement la pauvre belle créature. Elle fait des choses abominables, sans nous devenir odieuse. Comment, en cédant à l'officier brun, elle obéit à une volonté plus forte que la sienne ; comment cette première aventure et son cruel abandon éveillent en elle, par la douleur, la faculté d'aimer ; comment sa faute même la jette dans les bras de Louiset comme dans son refuge naturel ; comment le courage lui manque pour le détromper, justement parce qu'elle l'aime ; comment le ressouvenir même de

(1) *Mademoiselle Jaufre*, par Marcel Prévost. — Lemerre.

sa souillure exaspère cet amour; sa honte, ses terreurs, ses souffrances, son désespoir en sentant approcher l'instant inévitable où éclatera sa trahison... M. Marcel Prévost a su nous peindre tout cela (ce qui n'était point facile) avec beaucoup de pénétration et de sûreté, une intelligence subtile des mystères du sentiment et un accent de pitié contagieuse. L'histoire de Camille, c'est celle d'un être presque inconscient, proche de la nature, point méchant au fond, transformé, par sa chute même et par l'affreux mensonge où cette chute l'a contraint, en une créature aimante et capable désormais de vivre d'une vie morale. C'est comme qui dirait la révélation, dans une âme primitive, de la loi par le péché...

Une autre partie tout à fait digne d'attention, ce sont les pages qui nous montrent Louiset réfugié à Paris et essayant en vain de haïr celle qui l'a trahi si indignement. Il retrouve une jeune femme, Laurence, une artiste demi-galante, qui l'a aimé autrefois, quand il était étudiant. Il la suit un soir dans son petit hôtel, bien résolu à oublier *l'autre*. Mais tandis qu'il serre Laurence dans ses bras, ses lèvres à son insu prononcent le nom de Camille. Et Laurence, prise de compassion, ne se fâche point, mais lui demande son histoire.

« ... J'ai obéi (c'est Louiset qui parle). Je me suis assis près d'elle et je lui ai conté tout... Elle écoutait, presque recueillie... De temps en temps, elle pleurait... Elle me prenait les mains et me les serrait. Maintenant que je resonge à cette scène, je la trouve bien extraordinaire. Figure-toi cette chambre de jeune femme, mystérieuse comme un boudoir, éclairée par vingt bougies; le lit en face de nous... Elle décolletée, les bras à demi nus... — moi fait... comme je le suis maintenant... Quand j'ai eu tout dit, je me suis senti à la fois soulagé et épuisé... »

« Vous adorez votre femme, lui dit la bonne Laurence. Allez la retrouver. » Et il y va, et il lui pardonne. Il trouve auprès d'elle l'enfant qui n'est pas de lui, un pauvre petit être chétif et malade et qui gémit doucement dans son berceau :

« ...Son cœur se déchira dans un sanglot de pitié. Et, penché sur le front de l'enfant fiévreux, qui levait sur lui ses yeux de misère, — par où la mort semblait regarder, — il le baisa... »

Et la forme? Il y a dans le style de M. Marcel Prévost, — avec quelques affectations de « modernisme », — de l'aisance, de l'abondance, même de la luxuriance, et un je ne sais quoi qui rappelle la manière de George Sand. Je note en pédant, — et avec regret, — des expressions qui m'ont affligé. M. Prévost ose encore écrire sérieusement : « Le front las des penseurs (page 32) »; il nous dit que la clientèle était peu *lucrative* à Tournens (*idem*); il nous parle d'« un avenir politique *naissant de la notoriété du génie* de Paul Delcombe (page 91) », etc., etc... Beaucoup d'écrivains d'un réel talent commettent aujourd'hui des fautes de ce genre. Certes, nombre de littérateurs du temps jadis écrivaient faiblement : ils n'écrivaient jamais *mal*. A présent... mais cela voudrait toute une étude.

II.

Je veux vous le dire tout de suite : le nouveau roman de M. Paul Margueritte (1) est un beau livre et (je prie l'auteur de prendre cela pour un compliment plus grand encore) un bon livre. Il est sain, il est vrai; il est triste, il est fortifiant. Ce qu'il nous raconte, c'est l'éducation de deux âmes par la vie. C'est donc, sous une forme plus concrète, dans des conditions qui rendent la leçon autrement émouvante et démonstrative, la même histoire que nous a contée dans *le Sens de la vie* M. Édouard Rod.

(J'ajoute, — et la remarque n'est pas inutile au temps où nous vivons, — que le livre de M. Paul Margueritte est chaste, absolument chaste, — sans que cette réserve coûte rien à la belle franchise de l'observation.)

Une particularité de ce roman, c'est qu'il atteint, par endroits, à l'émotion la plus forte, par des séries de notations brèves, précises, un peu sèches même, à la Flaubert. Il est écrit à la fois dans la manière de *l'Éducation sentimentale* et dans l'esprit du plus « cordial » roman anglais. C'est par de petites phrases exactes, menues, et assez froides quand on les isole, que M. Margueritte nous communique son muet attendrissement et glisse en nous le « désir des larmes ». Cela est très singulier. Mais cela revient peut-être à dire que M. Margueritte a senti profondément les choses avant de les traduire en nets et courts paragraphes.

Il n'est pas commode de faire, d'un tel livre, un résumé qui en donne une idée un peu approchante. Je voudrais abréger les quatre-vingts premières pages, celles où l'auteur nous fait connaître son héros, son caractère indécis et fier, son ennui, son désespoir, sa tentative de suicide.... Ce sont là choses connues et qu'il était peu utile de répéter. Mais les deux derniers tiers du livre m'ont lentement pris aux entrailles.

Ce qu'ils racontent est bien simple pourtant. Un jeune homme, de vieille race, mais pauvre, André de Mercy, intelligent, cultivé, très loyal et très bon, petit employé dans un ministère (sa mère ne lui ayant pas permis de se faire soldat), épouse une petite provinciale sans fortune; car il a le cœur trop haut pour trafiquer de son nom et faire un mariage d'argent, et, d'autre part, il est de ceux qui ne peuvent résister à la solitude et qui ont besoin d'un foyer. Toinette (c'est le nom de la jeune femme) est fort jolie, très ignorante,

(1) *Jours d'épreuve*, par Paul Margueritte. — Ernest Kolb, éditeur.

assez bonne, et elle aime son mari. Au sortir de sa vie provinciale elle a de cruelles déceptions, dont elle ne sait pas prendre son parti. La vie du jeune ménage est plus que serrée : ils ont à peine trois mille francs pour vivre. C'est la misère en habit noir et en robe de dame. Ils sont obligés, pour restreindre leurs dépenses, de déménager deux fois et de prendre des appartements de plus en plus modestes et, finalement, d'émigrer à la campagne, dans les bois de Sèvres. Ils ont deux enfants. Les premières couches de la petite femme ont été laborieuses; elle n'a pas eu de lait, et il a fallu une nourrice... Toinette souffre de mille petites privations, sans compter la blessure de son amour-propre. Un moment où elle est obligée de se passer de bonne et de faire le ménage; son humeur s'aigrit. André, lui, souffre de sa vie inutile et morne de gratte-papier; il souffre de voir que sa mère et sa femme ne s'aiment point; il souffre de sa pauvreté croissante et de sa continuelle inquiétude du lendemain... (Vous ne sauriez croire avec quelle poignante vérité de détails sont notés le progrès et l'entrelacement de toutes ces humbles douleurs.)

Et pourtant, en dépit des découragements passagers, le cœur d'André et de Toinette grandit dans ces épreuves; et, en dépit des malentendus et des dissentiments, leur affection mutuelle s'épure et se fortifie. La paternité consomme la bonté morale d'André; le sentiment de sa responsabilité soutient son courage; il oppose à chaque nouvelle trahison de la vie plus de patience et de résignation. Et Toinette aussi devient peu à peu meilleure... Le jour où son mari est renvoyé du ministère, elle sent combien elle aime le pauvre garçon. Elle le sent mieux encore lorsqu'il a la fièvre typhoïde et qu'elle songe à ce qu'elle deviendrait sans lui. Enfin, la vie à la campagne et le soin des enfants achèvent d'apaiser et d'assagir la petite femme; elle devient plus sérieuse et plus intelligente, elle comprend plus de choses et conçoit mieux son devoir.

Cependant les luttes mesquines de ces tristes années ont développé l'énergie d'André, lui ont donné le goût de l'action. Sa mère lui a légué une ferme en Algérie. Pourquoi n'irait-il pas cultiver sa terre? « Que faire ici? dit-il à Toinette. N'es-tu pas lasse de la vie que nous menons? Veux-tu qu'à soixante ans je sois un vieux scribe hébété? L'avenir nous attend là-bas. Au moins nous vivrons chez nous, sous un beau ciel. » Et ils partent. Les voici sur le pont :

« ... Alors André les embrassa tous du regard, cette famille qu'il avait créée, qui était sienne, dont il était le chef, et qu'il emportait avec lui, à travers les aventures, vers l'avenir.

« Il fut brave, et son cœur ne faiblit pas.

« — Eh bien, dit-il à sa femme, es-tu contente?

« — Oui, dit-elle.

« Et ce oui, ferme, le rasséréna.

« Toinette et lui se regardèrent et, pour la première fois, peut-être, ils se comprirent...

« A cette heure ils ne regrettaient pas de s'être mariés jeunes et pauvres, car toute une vie robuste, par cela même, s'ouvrait encore devant eux.

« Pleins de résignation, mais aussi d'espoir, ils se contemplaient en leurs vêtements de deuil, en leur mélancolie d'émigrants. Fermes de cœur, André et Toinette, ramenant leurs yeux sur les enfants, échangèrent un tendre et mystérieux regard. Là-bas ils auraient des enfants encore, leur jeunesse en répondait; ils n'auraient point à se dire : « Nourrirons-nous celui qui viendra? » Ils donneraient à Marthe des sœurs et à Jacques des frères. Il sortirait d'eux toute une race, et c'était la vie vraie, naturelle, la vie simple et grande. Ils le voyaient à l'évidence, comme ils voyaient cette mer bleue qui les entourait... »

Ainsi le récit patient, d'observation minutieuse, se trouve soulevé, vers la fin, par un souffle de vaillance et d'énergique espoir; et il nous plaît de retrouver et de reconnaître chez l'artiste raffiné, chez l'auteur de *Pierrot assassin de sa femme*, un peu de l'âme du soldat excellent dont il est le fils.

Je me sens moi-même, après des lectures comme celles-là, — commencées avec ennui, achevées avec émotion, — tout plein de confiance et tout prêt à me laisser consoler de la vie. Je suis tenté de ne plus croire ceux qui parlent de décadence et qui nous montrent la jeunesse d'aujourd'hui tristement ballottée du naturalisme au dilettantisme. Et, de grâce, ne nous accablez pas tant sous les romans russes. Voilà deux livres, *Mademoiselle Jaufre* et *Jours d'épreuve*, qui respirent, je vous assure, l'humanité et la pitié. Et ils ont encore ce mérite d'être écrits, sinon en dehors de toute réminiscence, du moins en dehors de tout préjugé d'école, et avec une loyauté parfaite. Enfin, vous serez surpris — et charmé, je pense, — de la somme de vérité qu'ils contiennent. J'ai souvent affecté de dire, agacé par certaines présomptions ou naïvetés trop fortes, que nous n'avions rien inventé, et je ne m'en dédis pas. Et pourtant j'ai aujourd'hui cette impression qu'à aucune époque de notre littérature il ne s'est trouvé, dans les livres d'écrivains encore jeunes, tant de sérieux, d'intelligence, de sagesse, d'observation curieuse, une science déjà si avancée de la vie et des hommes, et tant de compassion, une vue si sereine et si indulgente de la destinée.

III.

Dans son dernier ouvrage (1), M. Hector de La Ferrière à qui nous devions déjà de remarquables études sur la cour des Valois, nous raconte, avec pièces à l'appui,

(1) *Amour mondain, amour mystique*, par M. Hector de La Ferrière. — Calmann Lévy.



de belles et tristes histoires d'amour, aussi intéressantes que des romans. M. de La Ferrière aime les vieux parchemins, et il a eu plus d'une fois la chance d'y faire des trouvailles. C'en est une, et tout à fait exquise, que l'histoire d'Anne de Boderie, l'épouse amoureuse et résignée du fanatique Jean Halbout de La Becquetière, gentilhomme bas-breton qui vécut au commencement du XVIIe siècle. A peine marié, le voilà qui se met en tête d'entrer en religion et, pour cela, de décider sa femme à y entrer elle-même :

« Encore, dit-elle, que je fusse convaincue par ma raison et que je sentisse bien que le meilleur parti serait de donner mon consentement à notre séparation, afin de nous consacrer à Dieu, toutes les fois qu'il m'en parlait, je ne lui donnais aucune réponse. Je l'écoutais en pleurant et avec un profond silence qui lui marquait assez que ses discours me faisaient de la peine, n'étant point résolue d'embrasser d'autre condition que celle où je me voyais engagée avec lui, dont j'avais selon Dieu tout sujet d'être contente. »

Son pieux époux avait sans doute des distractions : car deux fois elle est mère ; mais ses deux enfants meurent le lendemain de leur naissance. Jean Halbout persiste dans son farouche projet de renoncement. Pour le retenir, et pour avoir du moins la joie de vivre auprès de lui, elle lui propose de se « lier tous deux par un vœu de chasteté ». Mais cela ne suffit point au saint homme. Douce, et le cœur brisé, Anne prend le voile, et Jean Halbout se fait capucin. Il meurt en soignant des pestiférés ; elle s'éteint peu de temps après... Vous trouverez dans le livre de M. de La Ferrière les détails de ce drame intime, poignant et silencieux. M. de La Ferrière est un ingénieux chartiste qui sait éveiller et faire vivre les âmes dormantes dans les vieux manuscrits... « La tâche du paléographe, nous dit-il, n'est point ingrate, tant s'en faut ! On ne sait pas ce qu'il y a d'attrayant dans cette évocation de souvenirs tellement perdus, tellement oubliés, que c'est presque une création que de les retrouver ; et puis, pour les esprits curieux, il ne s'agit pas uniquement de demander à des chartes des noms et des dates : il y a des luttes, des passions, dont, chemin faisant, on ressaisit la trace. Tous ces morts un instant réveillés dans leur poussière, il faut les replacer dans le grand combat de la vie... » M. de La Ferrière y a parfaitement réussi.

JULES LEMAÎTRE.

ASSOCIATION
DES
ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE CENTRALE

(GROUPE DE PARIS)

Hôtel continental : *l'Année joyeuse*, « revue gauloise », en trois actes et sept tableaux.

« Ce qui nous console des épidémies de choléra, disait un médecin, c'est qu'on y rencontre de beaux cas. » Ce qui nous console de l'épidémie de *Revues* qui sévit sur le théâtre parisien, depuis quelques années, c'est qu'il s'en rencontre parfois d'intéressantes.

L'Année joyeuse que vient de monter le groupe de Paris des anciens élèves de Centrale est de ce nombre. Comme la revue des Étudiants, qui a eu la bonne fortune d'être racontée dans ces colonnes par M. Hugues Le Roux, la revue des centraux n'a été jouée qu'une fois, gardant ainsi le caractère que doit présenter une revue, sans arrière-pensée de spéculation, sans servitude d'aucune sorte imposée par dame Censure, affranchie de tout ce qui pourrait entraver son rire clair, sa belle gaieté jeune, ne mettant qu'une condition, pour contre-balancer tant d'indépendance : l'esprit.

Cette condition, l'auteur, M. Paul Sollé, l'a amplement remplie. Sans être un vétéran, ce n'est pas un nouveau venu au théâtre, car le Vaudeville (*le Baromètre, la Sortie de bal*), Cluny (*Prenez l'ascenseur* et *Dans une armoire*), le Théâtre d'application (*Sous bois*), ont fait applaudir de lui plusieurs actes très alertes. D'ailleurs, c'est à remarquer que si l'École polytechnique fournit des ministres et même des présidents de république, l'École centrale crée de charmants auteurs dramatiques : c'est plus gai.

M. Paul Sollé, sans faire de la science et de la technologie, a voulu parler de leurs petites affaires aux très nombreux ingénieurs réunis devant la scène de l'hôtel Continental, et cette partie — *Centrale* — de la revue n'est pas la moins amusante. Je ne vous raconterai pas l'action par le menu, je ne suivrai pas le professeur de philosophie au lycée impérial de Counani, l'excellent Corindon, dans sa longue tournée à Paris, sous l'escorte de la plus aimable des commères, Mlle Bépoix en *Actualité*, coiffée du chapeau du brav' général, mais je veux cueillir çà et là, au hasard, quelques mots drôles et quelques-uns des couplets les mieux accueillis.

La marchande des quatre saisons, qui envahit certaines rues de Paris, pendant la matinée, donne une petite leçon d'hygiène au préfet :

Grâce à ce nouvel arrêté,
Nous triomphons,
D'accord avec l'autorité
Nous stationnons.
Sans craindr' le choléra morbus,
Ce réprouvé,



Nous jetons tous nos détritus
Sur le pavé.

Puis cette jolie pensée d'un puffisme bien moderne, mise dans la bouche de l'ingénieur Poëlowsky, au sujet de son commerce :

« ... Cet appareil ingénieux que j'ai appelé, non pas *lavabo*, qui signifie quelque chose, mais bien *arvabo*, qui ne signifie rien du tout. »

Le phonographe et le moteur Keely étaient tout désignés pour une scène : ils ont ensemble un duo très scientifique et très divertissant.

Et cette larme du dernier joueur d'orgue de Barbarie :

C'était pourtant de la bonne musique
Que je jouais sans peine et sans effort.
Mais aujourd'hui, dans cette république,
Le goût se perd et le grand art est mort.

L'*Avre*, défendue par les paysans qu'elle arrose, a fourni à l'auteur un quatrième tableau d'une note particulièrement comique, et M. Alphand, qui se trouvait parmi les spectateurs, s'est fort amusé en se voyant sur la scène travesti en pêcheur à la ligne, pour dépister la fureur des sauvages gardiens de la source.

A citer encore ce physiologiste qui, pour détruire les lapins, veut leur donner le choléra des poules, s'en va en Australie, en tue toutes les poules, sans parvenir à tuer un lapin ; — à citer cette fin de sonnet déliquescent :

... La mort... vainqueur... et redoutable
Aux toxiques banquets où Claudius s'attable
Un bolet nage en la saumure des bassins...

Mais, tandis que l'abject amphictyon expire,
Éclôt, nouvel orgueil de notre pompe, ô saints,
Le lys ophélial orchestré pour Shakspeare.

Qu'en pense l'ami Stéphane Mallarmé ?

Mais le clou de la revue se trouve dans le sixième tableau, près de la tour Eiffel ; il y a là une scène sur la résistance des matériaux qui est d'une bouffonnerie très mathématique. Aussi les charmantes interprètes chargées de figurer la formule $RI = V\mu$, ont-elles été très fêtées. Et jugez que d'aimables sous-entendus le public pouvait découvrir sous ces expressions : *Résistance*, *Moment d'inertie*, *Distance de la fibre neutre à la fibre la plus fatiguée*, *Moment fléchissant* ! M. Solié s'en est tiré avec infiniment d'esprit.

La tour Eiffel ne devait pas être oubliée dans les couplets ; en voici un où le mot porte, si le vers est un peu boiteux :

Y en a qui n' la trouv' pas belle
Oh !
Qui disent qu' c'est un' chandelle
Oh !
Qu'elle a l'air d'un' grande échelle
Oh !
Qu'elle est comme un manch' d'ombrelle
Oh !

Malgré cett' satir' cruelle
Ah !
La tour grave et solennelle
Ah !
Poursuit sa march' continuelle
Ah !
Vers la cot' conventionnelle
Ah !

Mais je m'aperçois que les lignes s'accumulent. Que voulez-vous ? je me suis laissé bercer par la joyeuse revue de M. Solié, et je n'ai pas su resserrer les idées autour d'un point... central.

L. Roger Milès.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Sénat. — Le 1er mars, vote en première lecture, sur le rapport de M. Bérenger, du projet de loi concernant la réforme des prisons et les moyens de combattre la récidive. Mise à l'ordre du jour de la proposition réglant la procédure à suivre lorsque les Chambres auront à exercer leurs attributions judiciaires.

Le 7, mise à l'ordre du jour d'une interpellation de M. Trarieux, relative au marchandage. Suite de la discussion du projet de loi concernant les attributions judiciaires du Sénat.

Chambre des députés. — Le 2 mars, interpellation adressée au garde des sceaux, à propos des poursuites dirigées contre la Ligue des patriotes, par M. Laguerre, qui se plaint de n'être pas poursuivi avec le président et le secrétaire général. M. Tirard, président du Conseil, déclare que les mesures prises par le Cabinet sont justifiées par ce fait que la Ligue est d'accord avec les ennemis de la République. M. Thévenet, garde des sceaux, constate que M. Laguerre sera compris dans les poursuites si la justice le trouve nécessaire. M. Mérillon présente un ordre du jour de confiance qui est voté par 348 voix contre 220, après le rejet de l'ordre du jour pur et simple réclamé par M. Crémieux et repoussé par le Cabinet. Vote du projet portant modification de la législation des faillites, tel qu'il a été adopté par le Sénat. L'urgence est refusée pour une proposition de M. Félix Pyat tendant à ce qu'il soit élevé sur la place de la Concorde des statues représentant les principales villes des départements.

Le 7, validation de l'élection de M. Boulanger. Vote de divers projets constitutifs du code rural. L'urgence est accordée, malgré l'opposition de M. Constans, pour une proposition de M. Ferroul tendant à la nomination d'une commission chargée d'examiner les revendications et doléances des ouvriers. M. Gaudin de Villaine interpelle le ministère sur l'affaire du Panama et fait appel à sa sollicitude pour sauvegarder les intérêts des porteurs de titres. M. Rouvier, ministre des finances, répond que le gouvernement ne veut ni ne peut intervenir. L'ordre du jour pur et simple est voté par 344 voix contre 185.

Institut. — M. Clermont-Ganneau a été élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, par 31 voix sur 36 votants.

Angleterre. — A la Chambre des communes, M. Gladstone a vivement attaqué le Cabinet au sujet de sa politique en Irlande. Il a déclaré que la majorité était responsable de la question agraire, et il a critiqué sévèrement l'application de la loi de coercition. La Chambre a adopté, par 237 voix contre 99, l'Adresse en réponse au discours du trône.

Italie. — M. Crispi, qui avait donné sa démission avec le Cabinet, a été chargé par le roi de constituer un nouveau ministère. Dans ce cabinet figurent seulement cinq nouveaux ministres : M. Giolitti, au trésor ; M. Doda, aux finances ; M. Finali, aux travaux publics ; M. Lacava, aux postes et télégraphes ; M. Baccelli, à l'instruction publique.

Roumanie. — La Chambre a pris en considération le projet de loi déposé par le gouvernement, qui tend à vendre par lots, aux paysans, des terrains appartenant à l'État. Le siège de député de M. Bratiano dont le titulaire n'a pas pris possession dans les délais réglementaires est déclaré vacant.

Serbie. — Le roi Milan Obrenovitch Ier a abdiqué en faveur de son fils, le prince Alexandre Ier, âgé de douze ans. Un conseil de régence est institué, et M. Tauchanowich, chef des radicaux, a été chargé de former un nouveau ministère, qui est constitué ainsi qu'il suit : présidence du conseil et affaires étrangères, général Gronitch ; guerre, colonel Djuritch ; agriculture et commerce, Tauchanowich ; finances, Vouich ; intérieur, Milosaujevitch ; cultes et justice, Gerchitch.

États-Unis. — Le 4 mars a eu lieu l'inauguration de la présidence du général Harrisson. Le nouveau président, après avoir prêté serment au Capitole, a été, suivant l'usage, conduit processionnellement à la Maison-Blanche.

Dans son message, M. Harrisson exprime sa confiance dans la continuation du régime protectionniste et le développement des entreprises industrielles et minières. Il annonce que le Congrès aura le devoir de régler par des lois les revenus publics de façon à prévenir les excédents trop considérables des recettes du Trésor.

Faits divers. — Mme Adam, directrice de la *Nouvelle Revue*, a ouvert une souscription pour les victimes de la mission Atchinoff. — Le torpilleur 102 a sombré dans le port de Toulon ; trois marins ont péri dans cet accident. — La reine d'Angleterre a quitté Windsor pour se rendre à Biarritz où elle doit passer le reste de l'hiver. — A la suite d'une altercation dans les couloirs de la Chambre, une rencontre au pistolet a eu lieu entre M. Ducret, secrétaire de *la Presse*, et M. Flachon, rédacteur à *la Lanterne*.

Nécrologie. — Mort du général de division, en retraite, Victor Comte ; — de M. Denfert-Rochereau, directeur du Comptoir d'escompte ; — de M. Piccon, ancien député des Alpes-Maritimes ; — de M. Ozenne, ancien ministre du commerce ; — de M. Lemaire, contrôleur des télégraphes, attaché à la Compagnie de l'Ouest ; — du peintre Castelli ; — du violoncelliste Davidof, ancien directeur du Conservatoire de Saint-Pétersbourg ; — de M. Legouet, ancien président de l'Académie de médecine ; — de M. Gallois, architecte de l'Assistance publique ; — du général de division Charles Loysel, ancien sénateur d'Ille-et-Vilaine.

Revue bibliographique

PAYS ÉTRANGERS. — VOYAGES.

Lors de l'achèvement du chemin de fer transcaucasien, M. Napoléon Ney fut invité, avec quelques Français, à assister à l'inauguration de cette gigantesque entreprise. Il a retracé le récit de son voyage de Paris à Samarkand, en quarante-trois jours, dans un volume intitulé : *En Asie centrale*, qui mérite d'intéresser tous les Français, ne fût-ce que pour leur faire connaître l'œuvre du général Annenkow, qui ne tardera pas à exercer une influence capitale sur la politique de la Russie en Europe et en Asie, et sur la résurrection de ces pays légendaires des *Mille et une Nuits*, auxquels l'Occident va bientôt infuser une vie nouvelle. Parti de Paris, l'intrépide excursionniste a traversé rapidement l'Autriche, la Crimée, le Caucase, l'Amou-Doria et le pays du Samarkand, ce qui ne l'empêche pas de nous fournir d'intéressants détails sur ces régions, où il y a tant de sujets d'observation nouveaux et variés. Mais, comme il fallait bien s'y attendre, il s'est surtout étendu sur le chemin de fer asiatique, conçu par Skobeleff et exécuté par Annenkow, promptement, sans bruit, avec cette persistance et cette ténacité qui caractérisent le génie du peuple russe et qui ont triomphé d'obstacles considérés comme insurmontables. Certes, ce n'est pas sans raison que ce travail a provoqué l'admiration de l'Europe civilisée, car il peut compter parmi les plus merveilleux de notre temps. Et la Russie n'a pas dit son dernier mot. La voie ferrée qui va maintenant de la Caspienne à Samarkand arrivera demain jusqu'à la mer d'Okhotsk, si l'on exécute, comme c'est probable, le projet de railway transsibérien conçu par un ingénieur français.

Tout en relevant les notes prises au courant de la plume et les impressions recueillies au jour le jour dans son rapide voyage, M. Ney nous fait part de ses appréciations personnelles sur le rôle politique et social de la Russie moderne, qui, en suivant fidèlement les instructions de Pierre le Grand, tend à devenir l'arbitre incontesté de l'Europe.

C'est également l'inauguration du chemin de fer transcaspien qui a provoqué l'*Excursion en Turkestan et sur la frontière russo-afghane* (Plon-Nourrit), par le comte de Cholet. L'intérêt de cette relation de voyage réside dans l'originalité des pays visités par le touriste, pays qui, après avoir été longtemps fermés à la civilisation, se voient arrachés par l'influence russe à leur apathie et à leur barbarie. Il est vrai que la Russie dans sa marche en avant doit se heurter un jour ou l'autre à la puissance anglaise ; M. de Cholet estime que le choc des deux nations est inévitable, mais il ne l'entrevoit que dans un avenir fort éloigné.

BIBLIOGRAPHIE.

La *Bibliographie parisienne* de 1600 à 1880, par M. Paul Lacombe, est l'œuvre d'un bibliophile érudit et patient qui a sagement limité son travail aux tableaux de mœurs, pour ne pas être débordé par la multitude infinie des ouvrages relatifs à Paris qu'il aurait eu à cataloguer pour les deux derniers siècles. Il lui a été, par suite, possible d'étudier en détail chacun des livres qu'il signale et d'en apprécier dans une notice succincte l'intérêt et l'utilité. Dans la préface de ce volume, M. Jules Cousin, le savant conservateur de la Bibliothèque de la ville de Paris, reconstituée par ses soins depuis l'incendie de 1871, a exposé l'organisation méthodique des richesses bibliographiques actuellement conservées au musée Carnavalet, et offrant une mine inépuisable aux recherches des travailleurs qui s'occupent de l'histoire et des antiquités de Paris.

Signalons dans le même ordre d'idées la *Bibliographie italo-française*, par M. Blanc, ancien libraire. Ce travail, très étendu et très complet, présente le catalogue méthodique de tous les ouvrages imprimés en langue française sur l'Italie ancienne et moderne de 1475 à 1885. Il est divisé en deux parties : la première comprend tout ce qui a trait à l'histoire proprement dite, la seconde les traductions des auteurs français et italiens. Une table alphabétique facilite les recherches à travers les nombreuses divisions systématiques du répertoire. L'auteur a consacré plus de dix ans de recherches à cet ouvrage, et il a dépouillé notamment avec grand soin les publications périodiques, ainsi que l'on peut s'en assurer par le relevé très exact qu'il a donné des articles relatifs à l'Italie qui ont paru dans la *Revue bleue*.

Émile Raunié.

L'administrateur gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (12410)



ASTHME & CATARRHE

Guéris par les CIGARETTES ESPIC, 2 fr. la Boîte.
Oppressions, Toux, Rhumes, Névralgies.
Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, Vente en gros, J. ESPIC, rue St-Lazare, 20. — *Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.*





GUÉRIN

DIGESTIF, RECONSTITUANT
Analeptiques, Amers, Ferments physiologiques
CONVALESCENCES ANÉMIE PALPITATIONS DYSPEPSIES ANOREXIE DÉBILITÉ
Un verre à madère avant le repas.
Prix 4 Fr.
Dépôt Gal : TRAPENARD, Phen, 35, Rue des Dames, PARIS et toutes Phies

PASTILLES DE MACKENIE

à LA RÉSINE DE GAYAC

Le meilleur remède contre les **Maux de gorge, Amygdalites aiguës, Angines de nature rhumatismale,** etc.

rix de la boîte : **2** *francs.* — **PHARMACIE** *L. MULLER,* **40, rue de la Bienfaisance**
Et dans toutes les pharmacies

MÉMOIRE. — Le SYSTÈME LOISET est facile et intéressant perfectionne la mémoire naturelle. Il est hautem apprécié par M. R. A. PROCTOR, astronome, par grand nombre de professeurs, et par des étudi auxquels il a permis de PASSER LEURS EXAM avec succès, d'apprendre rapidement l'arabe et d'au langues difficiles, etc. Leçons par correspondan PROSPECTUS en Français (or in English, oder Deutsch) franco par la poste, en écrivant à Mons le professeur LOISETTE, 37, New Oxford Stre Londres (Angleterre).

INSTRUMENTS D'OPTIQUE DE PRÉCISION

BOUCART, OPTICIEN FABRICANT

35, QUAI DE L'HORLOGE, PARIS



Jumelles de théâtre et marine ; jumelles longues-vues, très puissantes et d'un petit volume ; longues-vues de campagne et lunettes astronomiques. — Microscopes composés, chambres claires perfectionnées à deux œilletons et à prisme lenticulaire. — Chambres claires à agrandissement. — Niveaux ; boussoles ; théodolites ; tachéomètres ; cercles-répétiteurs ; compas de précision — Baromètres anéroïdes spéciaux pour mesurer les hauteurs. — Baromètres et thermomètres appartements.

Envoi franco du catalogue sur demande.

CELLULES

DE PIN D'AUTRICHE

DE MACK



Admises dans les Hôpitaux de France et de l'Étranger et reconnues comme infiniment **supérieures** à toutes préparations de *Goudron*, de *Térébenthine*, de *Baume de Tolu*, de *Créosote de Hêtre*, etc.

GUÉRISSENT INFAILLIBLEMENT :
Toux opiniâtres, Bronchites chroniques, Catarrhes invétérés, Laryngites granuleuses, Asthme, Oppressions et Suffocations.
Un seul Flacon suffit pour constater leur efficacité.
PRIX : 2 fr. 50 (*Envoi franco*).
DÉPÔT Gal : Phie TALLON, 49, av. d'Antin, PARIS
SE TROUVENT DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

Tous les Goutteu
doivent prendre les

Pilules de Lartigue

Membre correspondant de l'Académie de Médecine de P

Ces Pilules font disparaître en 24 heu les douleurs les plus violentes, et, par usage prolongé, elles assurent la GUÉRIS DÉFINITIVE de la *Goutte*. — 40 ANS SUCCÈS. — Complément du traitement par **Poudre de Lartigue**, remplaçant toutes les e minérales. 10 f. chaque remède, pour *3 mois de traiteme* chez FUMOUZE-ALBESPEYRES, 78, Faub. St-Denis, P

RENSEIGNEMENTS GRATUITS POUR LA VUE

. GEOFFROY OCULISTE-OPTICIEN Breveté NOUVEAU PINCE-NEZ breveté

rand Comptoir de Jumelles

44, CHAUSSÉE D'ANTIN, 44, PARIS



IR. T. FISHER UNWIN'S SELECTED LIST.

In 2 vols., demy 8vo, cloth, 32s.

THE LIFE AND TIMES OF SAVONAROLA.

By Prof. PASQUALE VILLARI. Translated by LINDA VILLARI.

With many Portraits and Illustrations.

"Not only a masterly portrait of Savonarola, but a graphic and picturesque delineation of a very remarkable period of ian history. No more interesting book has been issued during the present season." — *Pall Mall Gazette.*

Now ready, illustrated, demy 8vo, cloth, 21s.

ENGLISH WAYFARING LIFE IN THE MIDDLE AGES.

(FOURTEENTH CENTURY.)

By J. J. JUSSERAND. Translated from the French by LUCY TOULMIN SMITH.

EDITION DE LUXE, Consisting of 65 copies (only 50 of which are for sale). Printed on Japan paper, bound in vellum, numbered and signed. *Terms on application.*

"His delightful volume." — *Glasgow Herald.* | "This really delightful book." — *Morning Post.*

By the Rev. AUGUSTUS JESSOPP, D. D.

Third Edition.

HE COMING OF THE FRIARS :

And other Mediæval Sketches.

Crown 8vo, cloth, 7s. 6d.

In this volume Dr. Jessopp devotes to the elucidation of fore ages the same keenness of observation, vivid presen- n of detail, and rich sense of humour that made his m i work on contemporary 'Arcady' so memorable." *Murray's Magazine.*

Fourth Edition.

ARCADY :

For Better, For Worse.

Crown 8vo, cloth, 3s. 6d.

"A volume which is, to our minds, one of the most delightful ever published in English." — *Spectator.*

"A capital book, abounding in true wisdom and humour.... Excellent and amusing." — *Melbourne Argus.*

London : T. FISHER UNWIN, 26, Paternoster Square, E. C.

CRÉDIT FONCIER DE FRANC

Tirages du 4 Mars 1889

OBLIGATIONS FONCIÈRES de 500 fr. 3 0/0 — 1879

Le no 317,164 sera remboursé par 100.000 fr.
Le no 1,614,774 — 100,000 fr.
Le no 833,183 par 25,000 francs.
Les nos 1,149,404, 1,494,636 seront rembour chacun par 10,000 francs.
Les nos 138,406, 434,803, 701,668, 1,728,981, 1,797, chacun par 5,000 fr.

Les 90 numéros ci-après, chacun par 1,000 fr.

20,867	210,121	650,897	802,129	1.023.977	1,505
32,451	236,762	660,733	827.392	1,029 121	1,514
35.431	248,870	673,921	851,920	1,054,980	1,515
46,846	271,401	694,597	853 013	1,066,464	1,540
66,224	295,414	705,360	897.205	1,173,732	1,547
86,112	304 656	706 158	902,037	1,176,499	[illegible]
90,338	321,996	712,589	907,489	1.231,638	[illegible]
121 610	356,081	713,779	920,968	1.248,691	[illegible]
124,419	376,606	727,155	954,410	1.255 858	1,690
134,113	390,252	736 916	977,784	1,296 771	1,697
146,144	406,056	748,284	987,000	1,332 211	1,697
164,555	415 067	753 225	988,374	1,369,540	1,70[illegible]
189,068	455,242	762 115	994,659	1,405,291	1,725
190,884	517,033	769,910	995,770	1,412,390	1,751
197,128	556,236	799,011	1,022,861	1,491,551	1,755

6,823 autres numéros ont été, en outre, appe au remboursement au pair.

OBLIGATIONS FONCIÈRES. de 500 fr. 3 0/0 — 1885

Le no 221,394 sera remboursé par 100,000 fr.
Le no 94,503 par 25,000 francs.
Les nos 289,549, 361,843, 643,523, 877,594, 902, 972,536 chacun par 5,000 fr.

Les 45 numéros ci-après, chacun par 1,000 fr.

4,510	126,800	297,167	467,914	638,635	865
9,244	152,591	308 001	481,320	643 829	[illegible]
44,875	176,263	344,718	493.444	657 039	[illegible]
58,050	221,276	380,507	498,442	661 022	[illegible]
72,962	231,648	398,741	504,688	673,295	977
86,112	252,409	437,855	506,109	704,654	
111,388	265,842	461,969	578,829	760,426	
122,437	284,892	462,423	620,008	847,594	

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

N° 11. — 16 Mars 1889. — Tome 43. — (3e série, IXe année, premier semestre.)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

PARAISSANT LE SAMEDI

Fondée en 1863

SOMMAIRE DU N° 11

PRIX DU NUMÉRO : 60 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT :

A LA REVUE BLEUE	Six mois.	Un an.	AVEC LA REVUE SCIENTIFIQUE	Six mois.	Un an.
Paris	15 fr. »	25 fr. »	Paris	25 fr. »	45 »
Départements et Alsace-Lorraine	18 »	30 »	Départements et Alsace-Lorraine	30 »	50 »
Étranger	20 »	35 »	Étranger	35 »	55 »

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er DE CHAQUE TRIMESTRE

On s'abonne à Paris au bureau des Revues, 111, boulevard Saint-Germain

Chez les principaux libraires et dans tous les bureaux de poste de France et de l'Union postale



REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

1er SEMESTRE 1889. (3e SÉRIE.) — NUMÉRO 11. — (26e ANNÉE.) — 16 MARS 1889.

Paris, le 14 mars 1889.

Il y a quelques semaines notre collaborateur, M. Bardoux, le nouveau vice-président du Sénat, écrivait, ici même, parlant de M. le duc d'Aumale :

« Ne se trouvera-t-il donc pas sous la République, que nous voulons grande et forte, respectée et supérieure aux vues étroites des partis, un ministre patriote qui ouvre la porte à ce Français sans tache, à ce vieux soldat de soixante-huit ans, *sans peur et sans reproche?* »

Le souhait de M. Bardoux s'est réalisé. Il s'est trouvé non pas seulement un ministre, mais un ministère, *patriote* comme il le demandait, qui, à l'unanimité, a conseillé au Président de la république, dont c'était assurément un des désirs les plus vifs, de rouvrir la frontière de France au duc d'Aumale.

A l'unanimité aussi l'opinion publique a ratifié l'acte du gouvernement. Tout le monde estimait que près de trois ans d'exil, c'était beaucoup pour une lettre un peu vive adressée à M. Grévy. On connaissait aussi l'origine première du conflit : une provocation injustifiée du ministre de la guerre de 1886, le général Boulanger, à l'adresse d'un de ses anciens les plus méritants — la radiation, dans l'Annuaire militaire, d'un des noms les plus glorieux de l'armée française.

Une seule approbation a fait défaut à cet acte du cabinet Tirard : c'est celle des *purs*, soucieux de leur *pureté*, mais à la sympathie desquels il semble qu'on ne puisse avoir droit, si l'on n'a pas brûlé l'Hôtel de Ville ou tout au moins *watriné* quelque ingénieur.

Ils n'ont pas manqué d'attribuer le décret du 9 mars à quelque combinaison machiavélique du gouvernement; ils n'arriveront jamais à comprendre qu'il ait pu s'inspirer, comme l'a dit M. Constans, de considérations de « justice et d'équité »; or, c'est précisément dans cet élan spontané de générosité, très digne du caractère national, que s'est fait l'accord du ministère et de l'opinion publique.

Mais il est écrit : « Cherchez d'abord la justice, le reste vous viendra par surcroît. » Cette mesure d'équité et d'humanité s'est trouvée, par surcroît, un acte de bonne politique. Les césariens l'ont si bien senti que M. le général Boulanger a voté contre le rappel de l'exilé. C'est un nouveau témoignage de reconnaissance qui donne tout son prix à sa fameuse lettre de remerciements.

Apparemment il ne trouve pas que béni est le jour où son ancien chef reparait en France. D'abord il est exposé à rencontrer quelque jour, dans Paris, celui à qui il a peut-être dû ses étoiles de brigadier. Ensuite, la présence de M. le duc d'Aumale rend plus visible et plus éclatant le contraste entre ces deux carrières militaires : celle du commandant rebelle de Clermont-Ferrand, et celle du général victorieux qui, en février 1848, a poussé jusqu'à l'héroïsme l'obéissance envers les lois de son pays. Mais ce n'est pas tout.

L'ancien président du conseil de guerre de Trianon sait les paroles de fier patriotisme sous lesquelles les soldats félons courbent la tête.

Les nobles seigneurs et dames qui, dans ces derniers temps, ont compromis leurs mains aristocratiques en d'impurs *shake-hands* auront désormais devant qui rougir.

Ajoutez au rappel du duc d'Aumale : la circulaire qui a coupé court aux manifestations suspectes du 24 février, l'ordre de surseoir à des laïcisations injustifiées, les poursuites contre les prétendus « patriotes » et les Achinof du boulevard : — voilà une série de mesures qui annoncent une politique. C'est un vigoureux essai de retour à la république des Thiers et des Gambetta, ouverte à tous les Français de bonne volonté, sévère aux factieux de toute catégorie.

Sans doute il sera plus difficile de remonter la pente qu'il n'a été aisé de la descendre, — *facilis descensus Averni*; mais les premières semaines du nouveau ministère ont été bien employées. Il n'y a là encore que des indications; ce n'est qu'un souffle qui a passé sur les hommes et les choses — et cependant voyez! Ce que le pays demandait depuis si longtemps, ce qu'il cherchait à tâtons dans les ténèbres, ce qu'il s'effarait de ne pas trouver, un gouvernement et une force directrice, les voilà qui se manifestent; les gens qui faisaient profession de bafouer la Loi commencent à trembler devant la Justice, et leurs craintes se dissimulent mal sous les rodomontades dernières. Pour amener ces résultats, il a suffi que le pouvoir revînt aux groupes politiques qui, ayant le plus contribué à fonder la République, seront les plus ardents et les plus tenaces à lui découvrir des moyens de salut.

A. R.

SIX MOIS DE LA VIE DU GRAND CONDÉ (1)

Le 14 juin 1646, l'amiral duc de Brézé fut tué par un boulet, à son bord, en pleine victoire. D'humeur bizarre, le visage hardi comme le cœur, avec l'instinct tactique et une grande application au service, Armand de Maillé semblait appelé à de hautes destinées. Il avait vingt-sept ans; sa mort arrêta pour un temps l'essor de notre marine; le coup de canon d'Orbitello fut le signal d'une débandade. Nos vaisseaux disparurent, emmenés par le vice-amiral du Daugnon, égoïste sans vergogne qui courut s'installer dans le fort de Brouage pour se faire payer cher la clef de la Charente; la fièvre des Marennes fit le reste : il fallut lever le siège d'Orbitello (2) et rapatrier les débris de l'armée. Mazarin se résigna à de grands sacrifices pour réparer ce désastre ; rien ne lui tenait plus à cœur que sa politique italienne. La flotte ne reparut pas; mais, vers la fin d'octobre, du Plessis et la Meilleraie, débarqués sur les côtes de Toscane, pourvus de troupes et de moyens suffisants, se saisirent de Piombino et de Porto-Longone. Le pape prit peur; la famille et les amis de Mazarin s'en trouvèrent bien ; ce fut tout. Cet effort, qui nous coûta peut-être la Catalogne, ne délogea pas les Espagnols des présides ; le soulèvement des Napolitains, différé, changea de caractère; le duc de Guise échoua dans son équipée, ne put contenir, diriger le mouvement populaire; la sanglante tyrannie de deux matelots, Masaniello et Gennaro Annese, aboutit au rétablissement de l'autorité des vice-rois.

Pour la maison de Condé, l'événement doit avoir des suites considérables. A qui va échoir l'amirauté ?

Richelieu, on se le rappelle, avait profité de la conspiration de Chalais pour enlever cette charge aux Vendôme; entre ses mains, elle prit l'importance que Coligny avait songé à lui donner; il y installa son neveu favori qui, par ses services à la mer, ses victoires, acquit des titres particuliers à l'exercer. Louis XIII mort, les Vendôme voulurent profiter du vent de réaction qui enflait leurs voiles pour rentrer dans l'amirauté. Ce fut une des grosses affaires du commencement de la régence; les Vendôme avaient pour eux une certaine faveur publique, la bienveillance de la Reine, une partie du conseil. Ils rencontrèrent l'opposition énergique de M. le Prince. Séparé d'eux par de vieilles querelles, par des griefs récents, celui-ci était surtout résolu à ne pas laisser retomber dans leurs mains cette charge, une des premières du royaume, aujourd'hui le plus beau fleuron de la couronne ducale des Brézé. Armand de Maillé ne se souciait pas de prendre femme; sa santé était délicate ; le fils du duc d'Anguien était son plus proche parent ; de tout ce que les Condé attendaient de leur alliance avec la famille de Richelieu, l'amirauté semblait être le seul héritage à recueillir. Quel autre frein pouvait retenir M. le Duc sur la pente du divorce? Tant qu'il ne rompt pas avec les Brézé, il reste en quelque sorte amiral en survivance. « Surtout appuyés vostre beau-frère avec fermeté, lui écrivait Coligny dès les premiers temps ; on ne peut trouver estrange que vous preniés son party en cette juste cause de l'amirauté contre des gens qui ont des intérests contraires aux vostres. » Les rapports restèrent courtois, affectueux même : Armand entretenait souvent les deux princes des affaires de la marine. « M. de Brézé a une passion pour vous et se montre très affectionné à vos intérêts », écrivait encore madame la Princesse à son fils. Si M. le Duc renvoie Claire-Clémence de son lit, que deviendra cette « passion »? La crainte d'une rupture avec l'amiral sauva peut-être la duchesse.

Cette première lutte pour l'amirauté remontait à 1643 ; Mazarin n'était pas encore tout-puissant; mais son autorité s'affermissait en même temps que baissait le crédit des Vendôme ; il n'avait alors aucune raison de les ménager ; eux-mêmes furent les artisans de leur ruine. Armand de Maillé ne fut pas dépossédé ; la victoire de Rocroy et la déroute des Importants le confirmèrent dans son office. Et voilà que cette succession est subitement ouverte par un boulet espagnol ?

M. le Duc reçut la nouvelle dans la tranchée devant Courtrai. Très sincèrement affligé, il écrivit brièvement et fièrement au premier ministre : « M. de Brézé est mort dans le service ; j'y suis actuellement. Mon fils est son seul héritier ; je m'assure que vous aurez la bonté de demander pour lui les charges et gouvernement de mon beau-frère. » M. le Prince n'avait pas attendu le message de son fils pour présenter la même réclamation, en termes moins dignes, mais beaucoup plus pressants. Bien qu'il eût été prévenu avant tout le monde par un courrier du comte d'Alais, il trouva Mazarin sur ses gardes et la réponse prête : la Reine gardait pour elle l'amirauté, avec la Rochelle et Brouage. On parlementa ; M. le Duc se présentait comme héritier, non seulement de son beau-frère, mais de son oncle Montmorency. Mazarin exprimait son regret de « ne pouvoir insister auprès de la Reine sur une chose qu'elle a prise pour elle », et tout en prodiguant les promesses, il faisait sonner bien haut les faveurs accordées : le gouvernement de Champagne, celui de Stenay, le bâton de Gassion, quelques grades médiocres et petits gouvernements distribués aux amis. Il était facile de répondre qu'après de moindres services, souvent même pour avoir été turbulents ou factieux, nombre de princes ou seigneurs avaient obtenu de bien autre

(1) Ce morceau fera partie du cinquième volume de *l'Histoire des princes de la maison de Condé* qui doit paraître prochainement chez l'éditeur Calmann Lévy.

(2) Commencé le 10 mai, levé le 18 juillet.



récompenses. Quant à l'avancement donné, d'assez mauvaise grâce, à quelques officiers, quelle armée avait mieux mérité que celle de Rocroy et de Norlingue! Le grand cheval de bataille du cardinal était « l'affaire de Chantilly ». Cependant il n'y avait là ni faveur, ni même restitution, au moins du fait de Mazarin.

En usant du droit de grâce pour laisser aux sœurs du maréchal de Montmorency les biens de leur frère, le Roi s'était provisoirement réservé les comté de Dammartin, seigneuries de Chantilly et Gouvieux, « les affectant à ses plaisirs », sans les unir à son domaine. Louis XIII se trouvait bien à Chantilly : étape agréable à mi-chemin de Compiègne, vastes espaces, chasses de toutes sortes; Saint-Simon, frère du favori, était établi dans la capitainerie. Aussitôt le Roi mort, Mme la Princesse prit possession de ces terres, dont elle avait déjà l'attribution, et son entrée en jouissance fut solennellement confirmée par lettres patentes enregistrées le 24 novembre 1643. Il faut donc ramener cette affaire à ses véritables proportions, renverser le système de Mazarin. Rappelons-nous qu'il tient toujours en réserve un grief combiné d'avance : il ne le varie guère et ne se lasse pas de le répéter. S'agit-il de Chantilly : le cardinal, contraint de laisser s'accomplir un acte d'équité qui ne se peut dénier et qui d'ailleurs ne dépend pas de lui, prend des airs de victime résignée, cherche avec affectation les délais, et, sans faire aucun sacrifice, sans rien perdre, sans abandonner une parcelle des biens de la Couronne, il se pose en tuteur intègre qui voit à regret dépouiller un roi mineur au profit de quelques ingrats! M. le Duc refuse-t-il de quitter ses troupes pour se montrer à la cour, « c'est qu'il veut faire des créatures et s'establir dans l'esprit de la plupart des officiers ». Et lorsqu'en fin d'automne, malade, fatigué, il revient lentement vers Paris, Mazarin se lamente, trouve la campagne manquée, les résultats compromis par cet empressement à poursuivre la Régente de sollicitations, à troubler la cour par mille intrigues! Si l'insinuation ne figure pas dans les dépêches, elle reparaît dans les carnets où sont reproduites les conversations avec la Reine, avec les confidents qui ont mission d'être indiscrets. De 1643 à 1648, cela recommence tous les six mois sans beaucoup de variété; mais à la longue, à force de redites, cette théorie prend corps, pénètre dans les esprits; un doute plane sur le dévouement de Louis de Bourbon.

M. le Prince ne se laissait pas désarçonner par l'argumentation du cardinal, soutenait que jamais capitaine victorieux n'avait été aussi peu récompensé; à ses yeux, le refus de l'amirauté était une véritable spoliation. Il s'enferme à Valery, refuse de faire les quatre ou cinq lieues qui le séparent de Fontainebleau pour aller saluer la Reine; les secrétaires d'État courent après lui comme au temps de Marie de Médicis. Trente ans plus tôt, c'était l'appel aux armes. Il en donna, dit-on, le conseil à son fils : « Vous avez failli rompre avec la cour à propos d'un bâton cassé; enfantillage! Voici l'occasion de montrer ce que vous êtes et ce que vous pouvez : passez la frontière; je vous ferai tenir deux millions pour lever des troupes. » La forme de cet encouragement nous laisse quelques doutes; en tout cas, M. le Duc ne s'engagea pas sur ce terrain. Comme en 1643, il refusa de quitter l'armée, et, de loin, continua d'insister, sans menace, sans faiblesse; rien qui ressemble à la prière ni à la rébellion (1). La cour le trouvait trop fier; il ne semblait pas assez pressant à M. le Prince; chacun finit par rendre justice à la dignité de son attitude. Le duc d'Albret hérita du régiment de Brézé; ce fut tout; les lettres patentes disposant de l'amirauté et des gouvernements qui en dépendaient furent enregistrées au nom de la Reine. Cette résolution ne doit pas surprendre : si la réclamation des Condé n'avait rien que de naturel et de régulier, la Couronne fit sagement en refusant de l'admettre; mais la mesure observée par M. le Duc, « sa prudence et sa retenue », ne justifiaient pas la mise en scène et les insinuations de Mazarin.

Cependant on négociait encore; Mazarin ne se sentait pas assuré de Gaston; la liaison récente de ce prince avec le duc d'Anguien donnait à penser; il n'était pas temps de pousser les Condé à bout. La Régente eut de bonnes paroles pour Madame la Princesse; leurs relations, un moment refroidies, se rétablirent sur l'ancien pied. On fit entendre que la décision prise au sujet de l'amirauté n'était pas irrévocable; en tout cas, n'y avait-il pas des compensations à trouver? Le cardinal parlait tantôt du comté de Montbéliard, avec l'espoir de réunir la Franche-Comté au gouvernement de Bourgogne; tantôt du Clermontois et des places de l'Argonne, qui assureraient au gouverneur de Champagne une véritable citadelle. Il est vrai que, si ces deux districts étaient occupés par nos troupes, ils appartenaient en droit, l'un à l'Empire, l'autre au duc de Lorraine, et pouvaient être restitués à la paix générale; mais Mazarin aimait surtout à offrir ce qu'il ne possédait pas tout à fait, mieux encore ce qui était à conquérir, comme la Franche-Comté.

Sur tous ces projets, le père et le fils eurent plusieurs entretiens; M. le Duc, sans se désintéresser, abandonnait au chef de la famille le soin de suivre les négociations. M. le Prince allait et venait, courait à Dijon pour régler un détail, retournait à Chantilly ou à la cour, parlait, discutait. Tout ce mouvement, ces émotions ne laissaient pas d'éprouver sa santé, l'infirmité dont il souffrait exigeant un repos physique et moral qu'il ne se donnait jamais. Autre agitation, autre chagrin : le procès pour la succession de Richelieu allait

(1) Ce qui l'avait ému un moment, c'est qu'à défaut des Vendôme on parlait de l'amirauté pour M. de Guise; « on lui donnera plutôt Mlle de Pons, » écrivit aussitôt le duc de Rohan.



mal; les plaidoiries furent très vives; l'avocat Gaultier traita Mme d'Aiguillon de « monstre fardé »; mais Hilaire, dans ses répliques, malmena fort M. le Prince, et les arrêts, sans être décisifs, n'étaient pas favorables. Là aussi M. le Prince supportait tout le poids de la lutte. Singulières relations des Condé avec les héritiers de Richelieu! Mêmes amis, mêmes ennemis politiques; échange d'injures devant les tribunaux; c'est M. le Prince qui mène sa belle-fille à l'audience où Mme d'Aiguillon est traînée dans la boue, et Mme d'Aiguillon, qui soutient l'instance avec non moins de vivacité, reste en correspondance amicale avec M. le Duc, « témoignant le désir de lui donner des marques de la passion qu'elle a pour son service. » De son côté, M. le Duc veut répudier l'autre nièce du cardinal; son père l'en empêche; tous deux sont d'accord pour rechercher l'amiral de Brézé.

M. le Prince tomba tout d'un coup. Depuis dix-huit mois, il ne marchait plus; mais l'intelligence ne baissait pas et l'activité survivait au libre usage des jambes. Vers le commencement de décembre, il expédiait les affaires avec sa lucidité habituelle, se faisait porter dans sa chaise à travers les rues de Paris, assistait aux représentations de Tabarin; car le redoublement de sa ferveur religieuse n'avait pas changé le tour gaulois de son esprit ni amorti son goût pour les amusements populaires, et, en sortant de l'église, il s'arrêtait volontiers devant les tréteaux de la foire. — Le 7 décembre, il se mit au lit et rendit l'esprit le lendemain de Noël 1646, vers minuit. Sa fin fut calme et chrétienne; sa femme, ses fils ne quittèrent pas son chevet et reçurent avec émotion les témoignages de sa tendresse; « il parla à Madame la Princesse comme s'il l'avait aimée toute sa vie (1). » Après avoir dicté de longues instructions au duc d'Anguien et à Perrault, il fit son testament et en confia l'exécution au président de Nesmond; tout y était réglé, jusqu'au traitement de ses plus humbles serviteurs (2). Les pauvres ne furent pas oubliés; tenant à leur restituer le produit des bénéfices dont il avait joui indûment, il ordonna de grandes largesses et en arrêta la forme dans un long entretien avec le nonce du Pape et le coadjuteur de Paris (le futur cardinal de Retz). Son corps fut porté à l'église paroissiale de Valery, près de ses père et grand-père; il donna son cœur à la maison professe des Jésuites, et ses descendants suivirent cet exemple.

Nous avons assez parlé du troisième prince de Condé. Rappelons que, pour juger sa conduite sous la régence d'Anne d'Autriche, on ne saurait s'en rapporter au portrait du « Rosso » tel qu'il figure dans les « carnets ». Mazarin supportait avec impatience non seulement l'humeur de M. le Prince, mais le contrôle que le titre de chef du conseil lui permettait, lui prescrivait d'exercer sur les actes du gouvernement. Cette sorte de surveillance agrée rarement aux dépositaires du pouvoir: ils n'en voient que la gêne et ne reconnaissent pas le service. Le contrepoids qui réglait l'action du ministre fit défaut plus tard. — En somme, avec ses façons bourrues, malgré quelques incartades et quelques bouffées d'égoïsme, Henri de Bourbon avait, depuis le commencement du règne, aplani bien des conflits, affermi l'autorité de la Régente et soutenu le ministre; écartant les intrigants, les songe-creux, traquant les pillards de la fortune publique, « donnant toujours ses conseils avec beaucoup de lumière et dans l'ordre de la justice (1) », méritant enfin cet éloge que lui ont accordé ses contemporains, même les plus sévères: il aimait l'État. Ménager de l'argent du Roi autant que du sien, il avait de saines idées en matière de finances, voulait que les dettes publiques fussent régulièrement acquittées, résistait aux prodigalités, à l'accroissement constant des dépenses comme à l'exagération des impôts. Il inspirait confiance aux hommes d'affaires sérieux, qui ne voulaient jamais conclure un traité quand il n'assistait pas au conseil. Les financiers empiriques, les d'Emery et autres, le redoutaient et se réjouirent de sa mort; ils eurent beau jeu après lui.

Les réformés ne le regrettèrent pas; il les avait toujours traités avec rigueur et partialité, s'évertuant à leur retirer le bénéfice des édits. Animé d'une piété sincère, mais étroite, dévoué jusqu'à la fin aux Jésuites, il les soutenait dans leurs différends avec le clergé, et restait absolument attaché à leur doctrine, poursuivant avec acharnement tous ceux qui s'en écartaient ou inclinaient au jansénisme, jusqu'à vouloir faire « jeter le père Desmares à la rivière s'il continuait de parler de la grâce comme il le faisait ». Son goût pour la polémique religieuse — goût dont son fils hérita en y apportant un autre esprit — tournait à la manie aux derniers temps de sa vie; et dans les cartons qui nous ont été conservés, il entassait les mémoires sur le « libre arbitre », la « fréquente communion », etc. Il écrivait bien, avec du trait, plus correctement que son fils; belle main, large et ferme; mémoire surprenante; dans les discussions, on l'a entendu citer de tête et sans se tromper les textes les plus vénérables comme les plus contestés, passant de l'Évangile au cardinal Bellarmin (2).

Charlotte de Montmorency, aujourd'hui princesse douairière, eut l'usufruit de tous les biens de défunt son mari, et c'était justice, puisque la fortune n'avait

(1) Motteville.

(2) Il avait toujours été fort bon pour eux, plus large même que ses habitudes ne le feraient croire, les appelant ses premiers pauvres, et poussant le souci jusqu'à prendre de leurs intérêts spirituels un soin qui étonnerait aujourd'hui.

(1) Motteville.

(2) Voir le récit d'une scène piquante à l'archevêché de Tours dans les *Mémoires* de Michel de Marolles.



d'autre base que les apports de l'épouse à la communauté (il est vrai que M. le Prince sut les faire fructifier). Elle compte en jouir avec une liberté qui lui était inconnue (1). Cet usufruit considérable, mais embarrassé de procès et d'emprunts par le goût du feu prince pour la chicane et la complication des affaires, restait grevé d'une rente de 10 000 livres due au fils cadet, et de 80 000 livres au fils aîné. Bien que celui-ci ajoutât à cette rente le produit de ses charges et gouvernements, ce revenu était cependant loin de suffire soit à sa dépense, toujours fort large, soit au remboursement de ses dettes. De l'héritage de Brézé, il ne recueillit que des titres. La liste des domaines qui venaient de lui être attribués était longue ; mais, comme il n'en avait que la nue propriété, ses embarras d'argent allèrent en s'aggravant et prirent plus tard des proportions considérables ; ils ne cessèrent qu'aux derniers temps de sa vie. C'était alors le moindre de ses soucis. La répugnance que lui inspirait la parcimonie de son père avait développé chez lui une disposition toute différente, et il ne changea rien à ses habitudes magnifiques.

Un conseil de tutelle, où étaient représentées les maisons de Roye, la Trémoille et Montmorency, fut donné au prince de Conti, Armand de Bourbon, qui n'avait que dix-sept ans. De santé délicate, légèrement contrefait, ce jeune prince, déjà comblé de bénéfices et portant « l'habit », était « nourri » au collège des Jésuites, d'où il écrivait en latin à son père, selon la tradition de la famille. Il fut décidé, à son grand déplaisir, qu'il resterait encore un an chez les révérends pères.

La querelle de l'amirauté semble terminée avec la vie de Henri de Bourbon ; nous la verrons se rallumer plus tard ; aujourd'hui celui que nous appellerons désormais M. le Prince renonçant à ses prétentions, Mazarin finit par lui céder le Clermontois. Quand on considère l'importance des services rendus par le duc d'Anguien, la récompense ne paraît pas excessive ; l'acte était contraire à la tradition royale. S'il était sage de maintenir entre les mains de la Régente un office qui assurait un large patronage, la prudence conseillait-elle d'abandonner au premier prince du sang la possession des côtes de Meuse et les clefs de l'Argonne ? Mais la charge de grand maître de la navigation était lucrative, la garde des petites places du Clermontois onéreuse, et cela toucha Mazarin ; le caractère précaire de cette jouissance, qu'un traité de paix pouvait toujours interrompre, le rassura. M. de Lorraine fut mortellement offensé, mais surtout irrité contre « l'homme qui détenait son bien » ; le cardinal avait-il déjà entrevu que le ressentiment de Charles IV empêcherait à jamais ce prince de se lier solidement avec Condé ? — Espérait-on atténuer les effets de la mesure en différant l'exécution et en reprenant le gouvernement de Champagne, qui fut attribué au jeune Armand de Bourbon ? Remède insuffisant ; mais le péril n'apparaît pas ; car le nouveau prince de Condé semble s'attacher à la ligne de conduite que le duc d'Anguien s'était tracée tout d'abord, alors qu'aux premiers jours de mai 1643 « beaucoup de ses amys taschant à luy persuader de se servir de la conjoncture présente pour se rendre arbitre de la régence, il détermina de poursuivre les desseins qu'il avoit commancez ». Encore une fois il résolut de persévérer « dans les glorieux mouvements que luy donnoit le péril de l'Estat (1) ». Il ne voulait pas quitter sa selle de général en chef pour présider la table des grands officiers de la Couronne (2), ni même pour rester « assis sur les fleurs de lys » ou siéger aux conseils. Mazarin tira parti de cette disposition pour le service du Roi et dans son propre intérêt.

Déjà les troupes de la maison de Condé, d'autres corps, vétérans de Rocroy et de Fribourg, marchaient vers les Pyrénées. La fortune de la France semblait chanceler de ce côté ; qui la relèvera, si ce n'est Louis de Bourbon ? Et puis les nuages montaient à l'intérieur ; on pouvait prévoir des troubles prochains ; il ne déplaisait pas à Mazarin que les officiers dévoués à M. le Prince, que M. le Prince lui-même fussent au delà des monts. Le cardinal se hâtait trop : un peu plus tard il comprit qu'à Paris même la régence devait encore s'appuyer sur cette redoutable épée.

DUC D'AUMALE.

L'INFLUENCE FRANÇAISE DANS LE LEVANT

Conférence pour l'Alliance française (3)

Mesdames, messieurs,

J'ai quelque scrupule à venir vous parler de l'*Alliance française*, après tant de personnes éloquentes qui vous ont expliqué son but, sa nécessité, sa propa-

(1) On disait que Henri II de Condé n'avait donné à sa femme que deux beaux jours dans sa vie : celui de son mariage par le rang qu'il lui avait assuré, et celui de sa mort par les grands biens dont il lui avait laissé la jouissance.

(1) Manuscrit de la Moussaye.

(2) Il le fit une fois pour entrer en possession de sa charge de grand maître de France. Une fois aussi il occupa au parlement son siège de duc et pair et prit séance au conseil. « Du 11 au 15 janvier (1647) M. le Prince a pris séance aux conseils d'en haut et d'en bas. »

(3) Nous rappelons que, le lundi 18 février 1889, la commission de propagande de l'*Alliance française*, a organisé une séance, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. Gréard, membre de l'Académie française, vice-recteur de l'Académie de Paris, assisté de M. Savorgnan de Brazza, et des membres du conseil d'administration de la société. (Voy. la *Revue* du 2 mars.)

gande et ses moyens d'action. Mon appréhension est d'autant plus vive que je m'adresse au public quelques semaines seulement après un maître de la parole, M. Lavisse, dont la conférence, heureusement imprimée, a laissé à tous ceux qui l'ont écoutée le souvenir le plus profond, et à ceux qui manquaient à cette fête littéraire les plus vifs regrets. Si je devais vous parler du même sujet, assurément je vous épargnerais l'ennui d'une fâcheuse redite, dont l'unique avantage serait de faire ressortir encore plus mon éminent prédécesseur. Mais je ne viens pas, à proprement parler, vous faire une conférence. Je voudrais vous résumer en quelques mots très simples l'impression que je rapporte d'Orient sur une question qui nous est chère à tous, l'influence française. M. Foncin secrétaire général de l'*Alliance* a pensé qu'il n'était peut-être pas indifférent de connaître sur ce point l'impression d'un voyageur nouvellement débarqué, si humble qu'il soit. En effet, comme Tartarin de Tarascon, mais avec des visées moins ambitieuses, je suis allé au pays des *Teurs*. Je ne rapporte point de récits d'aventures. Je n'ai jamais vu le « Roi des montagnes ». Les Tcherkesses et les Kurdes m'ont laissé passer. Malgré des voyages assez fréquents, j'ai pu éviter Pitschi-Osman, la terreur de Brousse, Catchegani, le Fra-Diavolo de l'Asie Mineure, le capitan Andréas, grand chasseur de touristes anglais, Niko de Salonique et Belial-Balanga, qui se disait « gouverneur du vilayet de Monastir ». Ils ont estimé, sans doute, que le bagage d'un archéologue ne valait pas les honneurs d'un guet-apens. Je viens donc vous raconter simplement ce que j'ai entendu dire au sujet de notre pays par les indigènes de là-bas : pappas, bakals et palikares de l'Hellade, laboureurs et agas d'Anatolie, élégants et élégantes de Smyrne, d'Athènes et de Péra. Je crois pouvoir établir que le souvenir et le souci de la France, dans les pays d'Orient, sont restés tenaces et vivants; mais de nombreux ennemis, savamment organisés, âpres à la curée, menacent nos positions; nous aurons beaucoup à faire pour leur résister.

Avant d'entrer dans le détail de cette causerie, je dois remercier les personnes qui ont bien voulu donner à cette séance l'éclat de leur patronage. En nous faisant le grand honneur d'accepter la présidence de cette réunion, M. le vice-recteur de l'Académie de Paris a voulu marquer que sa sollicitude éclairée pour tout ce qui touche aux choses de l'enseignement français s'étend bien au delà des limites de son ressort, dépasse les frontières de France et se prolonge partout où il y a une âme à instruire, une ignorance à dissiper. Puisque nous sommes réunis dans cette salle par un souci commun du prestige national, qu'il me soit permis de saluer dans M. de Brazza un des grands ouvriers de l'influence française. M. de Brazza a renouvelé dans notre siècle des exploits que l'on croyait d'un autre âge; mais il y ajoute quelque chose de nouveau que nos pères ne connaissaient pas : la belle et aventureuse histoire dont il léguera le souvenir à nos descendants n'est pas une épopée sanglante, mais un chef-d'œuvre de douceur, de justice et d'humanité. M. le chargé d'affaires de Chine a bien voulu se rendre à l'invitation de notre comité; c'est un gage de bienveillance et de sympathie qui nous est particulièrement précieux. Nous savions qu'il y avait aux deux extrémités du monde deux civilisations différentes, mais également raffinées, entre lesquelles il est permis d'hésiter; mais le public parisien a appris à connaître par l'exemple de ce fin lettré, de cet habile diplomate, de ce délicat psychologue, que la Chine, quoi qu'on en dise, n'est pas loin de Paris.

I.

On peut dire que l'Orient est à l'heure actuelle le champ de bataille pacifique des nations européennes. Le Levant dépend étroitement de l'Europe. Les questions qui passionnent les esprits à Constantinople, à Athènes, à Bukarest, à Sofia, à Belgrade, ne sont pas résolues sur place, mais dans les congrès de diplomates, à Paris, à Londres, à Pétersbourg, à Berlin. Dans le drame incessant qui agite la péninsule des Balkans on sent un personnage formidable, invisible et présent : l'Europe. C'est de ce personnage que l'on attend les provinces convoitées ou les satisfactions désirées; on n'ose pas agir sans lui demander la permission. Combien de fois n'ai-je pas entendu de belliqueux palikares me dire d'un ton lamentable : « Ah! si l'Europe voulait nous laisser faire! Mais elle ne nous laisse pas agir à notre guise; δὲν ἀφίνει ἡ Εὐρώπη! » Les préoccupations extérieures jouent donc, là-bas, un rôle qu'il est malaisé de concevoir quand on n'a pas vécu dans les pays du Levant. De plus, l'Orient ne produit rien ou à peu près rien. L'industrie y est encore dans l'enfance; un seul exemple vous édifiera : les fez ottomans, qui nous semblent pleins de couleur locale, sont importés en grande partie de Vienne à Constantinople. L'occasion est donc très bonne pour obtenir dans le Levant une prépondérance morale et une victoire industrielle. Faisons en sorte que l'une et l'autre ne nous échappent pas.

Pendant de longues années la prépondérance dans le Levant a été l'apanage de la nation française. Je ne m'attarderai pas à rechercher les origines de ce fait. Elles sont connues. Une alliance séculaire, mais exempte de faiblesse, avec l'empire ottoman, une politique admirablement conçue et méthodiquement suivie par Colbert et ses successeurs, avaient amené notre ambassadeur au rang d'un véritable vice-roi, et nos colons à une suprématie incontestée (1). Le souvenir

(1) Voy. Albert Vandal, *le Marquis de Vil'eneuve;* — Pingaud, *Choiseul-Gouffier*.

de la quatrième croisade n'avait pas nui au prestige de notre nom et au respect dont il était entouré. De vaillants explorateurs, que l'on connait trop peu, et parmi lesquels il faut citer surtout Paul Lucas, portèrent jusqu'au fond de l'Asie Mineure la notion de notre patrie. Plus tard la générosité de notre philhellénisme nous fit de nouveaux clients au sud de la péninsule des Balkans. Examinons ce qui reste de ces avantages laborieusement acquis et quels sont les adversaires qui nous les disputent.

En premier lieu nous possédons, en vertu des traités, le protectorat des intérêts catholiques sur toute l'étendue de l'empire ottoman. Une clientèle considérable de familles latines, fixées en Orient après les croisades, des Maronites, des Grecs-Unis, des Arméniens-Unis réclament la tutelle de notre pavillon. Nos consuls sont les patrons officiels de toutes les écoles catholiques, quelle que soit la nationalité de ceux qui les dirigent.

On retrouve partout, en Orient, notre langue et nos usages. La connaissance du français est une condition indispensable pour entrer dans les grandes administrations de Grèce et de Turquie. La « Régie impériale des tabacs ottomans » exige que ses fonctionnaires puissent parler et écrire notre langue. En Grèce les dispositions du Code civil et du Code pénal, les règlements de l'armée et de la marine sont calqués sur les nôtres. Les Grecs ont chargé le général Vosseur et l'amiral Lejeune de réorganiser leurs institutions militaires. Actuellement, encore, deux ingénieurs français, MM. Gotteland et Quellennec, dirigent à Athènes la « mission française des travaux publics ». Même dans les établissements étrangers à notre nation, notre langue est régulièrement enseignée. Il faut citer, parmi les institutions où cette étude est particulièrement florissante, à Constantinople, la grande école nationale hellénique du Phanar, l'école Pallas et le *Zappéion*, établissements d'instruction secondaire pour les filles; à Athènes, l'*Arsakéion*, et en général tous les gymnases grecs (1); à Smyrne, l'École évangélique. A Adalia, en Anatolie, Tourkhan-Bey, gouverneur de la province, ancien ministre de Turquie à Madrid, homme d'esprit échoué dans ce poste inférieur à la suite de je ne sais quelles révolutions ministérielles, faisait enseigner notre langue par des professeurs qui pouvaient vivre de leurs leçons. A *Zindji-Dèrè*, dans une vallée du mont Argée, près de Césarée de Cappadoce, la communauté grecque a installé au collège hellénique un maître de français, qu'on a fait venir à grands frais du lycée impérial de Galata-Séraï.

(1) Signalons, en outre, plusieurs établissements libres où le français est obligatoire. L'école Simopoulo occupe quatre professeurs de français. Notre langue est également enseignée dans les lycées Boulgaris, Pappadopoulo-Koutouzis et Dioskouridis; dans les écoles arméniennes instituées par Mgr Azarian; dans toutes celles de l'*Alliance israélite universelle*, l'enseignement est donné entièrement en français.

Notre littérature suffit amplement aux besoins intellectuels de l'Orient (1). On trouve aisément nos ouvrages sérieux et nos recueils périodiques dans les bibliothèques publiques, par exemple celles de l'Université et de la Chambre à Athènes, celles du Syllogue littéraire à Constantinople, et de l'École évangélique à Smyrne, — même dans la collection, déjà très intéressante, du gymnase grec de Chio. A Smyrne, le *New-Club*, le *Cercle hellénique*, le *Casino européen*, reçoivent tous nos journaux de quelque importance. Rien n'est plus amusant que de regarder la vitrine des libraires, dans la rue Franque, à Smyrne, ou dans le Yuksék-Kaldérim, à Constantinople. On lit nos bons livres et aussi, malheureusement, les autres. Nos ouvrages littéraires arrivent, à travers les distances, dans le désordre le plus bizarre. Les gaietés exubérantes d'Armand Sylvestre abondent, avec les fantaisies de Gyp. A côté de cela, Flaubert, Victor Hugo, Lamartine, Voltaire, Rousseau, etc. Les académies locales traduisent tous nos livres de science et d'érudition. Par contre, il est probable que la nonchalance des Levantines se complait à nos romans faciles et se grise d'aventures bizarres. Quant aux *hanoums* ou dames turques, il faut renoncer à la vision claire des retraites mystérieuses où elles trainent leur paresse dans des babouches indolentes; mais, si j'en crois les méchants propos d'un savant orientaliste de mes amis, il est permis de croire que les femmes des pachas ne lisent ni les *Mille et une Nuits* ni les *Prairies d'or* de Maçoudi, et qu'elles préfèrent à toutes les roses du Gulistan une bonne traduction de Paul de Kock. Je me hâte de corriger ce qu'il y a d'un peu inquiétant dans une pareille déclaration, en ajoutant que la morale triomphe dans toute la péninsule des Balkans, avec la littérature de M. George Ohnet.

On imprime à Constantinople plusieurs journaux entièrement rédigés en français, *la Turquie*, *le Phare du Bosphore*, *Stamboul*. Le *Journal de la Chambre de commerce* et l'*Osmanli* sont écrits en français et en turc. Le *Levant-Herald* et le *Moniteur oriental (Oriental Advertiser)* paraissent en anglais et en français, mais la partie anglaise est fort étriquée, réduite presque exclusivement aux informations d'affaires. La presse grecque donne la plupart de nos faits divers, tient son public exactement au courant de ce qui se fait en France. C'est généralement un de nos romans qui fait les frais du feuilleton. La haute société de Constantinople, d'Athènes, de Smyrne copie nos modes et nos élégances.

En face de Stamboul, la ville des mosquées et des médresséhs où les softas murmurent de saintes paroles, il y a une petite cité française, Péra. Péra a sa

(1) Sur les traductions de nos ouvrages en langue turque, voyez les études de bibliographie ottomane, publiées périodiquement dans le *Journal asiatique* par M. Clément Huart, drogman de l'ambassade de France à Constantinople.



grand' rue, bordée de magasins à l'européenne, depuis le *Yuksek-Kaldèrim* jusqu'à la place du *Taxim;* les cafés y sont nombreux, et rien n'est plus divertissant que de les étudier successivement. Il y a le café moitié turc et moitié grec, avec ses cuivres bien fourbis, ses narghilés rangés en bataille, son cafedji empressé, majestueux et grave; il y a la brasserie allemande: bière, jambon, consommateurs à barbe blonde, écho de conversations gutturales et d'éclats de rire teutoniques. Il y a surtout le café parisien, « l'instar » du boulevard Montmartre: mazagran, garçons corrects et glabres, et, sur de minces rouleaux, le *Temps*, le *Figaro*, les *Débats*. Le défilé, dans la rue, n'est pas moins intéressant. De petites Grecques, en toilettes fraîches, tenant, dans leurs mains finement gantées, des ombrelles claires, coudoient des Arméniennes et des Juives. Les yeux étincellent sous les voilettes. Supposez des cheveux moins noirs, un teint moins cuivré de colorations chaudes, une allure plus vive, un sourire plus engageant, vous croirez avoir sous les yeux de charmantes Parisiennes. — Landerneau a son mail, Carpentras ses promenades publiques. Péra montre aux étrangers le jardin des Petits-Champs. Le jardin des Petits-Champs est un square municipal qui épanouit, sur le versant occidental de la colline de Péra, au-dessus du cimetière turc de *Koutchouck-Mèzaristan*, ses verdures arrangées en manière de parc anglais. Le soir, des lampes, apaisées par des globes de verre dépoli, brillent comme des grappes de lunes dans les bouquets d'arbres. Mettez, par hypothèse, dans ce lieu de délices, des nourrices enrubannées et de bons troupiers gantés de fil blanc, — chose inconnue en Turquie, — et malgré le voisinage de la Corne d'Or, qui luit, par places, entre les branches, vous aurez, en entendant l'orchestre lancer impétueusement les notes vibrantes de la *Marche indienne*, l'illusion de vous croire au Mans ou à Quimper.

Tout le monde se connaît. Les coups de chapeau et les poignées de main à distribuer sont innombrables. Seuls, les fez posés sur la grosse tête des Arméniens, et parsemés dans la foule des chapeaux sombres, égayent d'une note exotique ce milieu délicieusement occidental. — Il y a une littérature pérote. Les journaux du cru, en dehors de leurs directeurs et rédacteurs, — qui sont souvent, il faut le dire, des hommes distingués, — ont une foule de collaborateurs bénévoles. Des jeunes gens oisifs, des professeurs écrivassiers et beaux esprits, des employés qui ont lu, entre leurs heures de bureau, les chroniques d'Albert Wolff et qui les ont trouvées exquises, se sentent taquinés par le besoin d'écrire. Ils consacrent leurs veilles à calligraphier quelques pages « bien parisiennes », un premier-Péra, une chronique ou des nouvelles à la main pour le *Phare du Bosphore* ou le *Moniteur oriental.* — Le faubourg de Péra a ses poètes. On voit apparaître, de temps en temps, aux vitrines des libraires, de petites plaquettes ornées de frontispices, où des amours entrelacés voltigent dans des nuages roses. Ces « bouquets à Iris », ces « madrigaux à Clorinde » et ces « sonnets à la princesse » ont un charme éteint et suranné, comme la pâle copie d'un vieux pastel.

A Athènes, la connaissance du français est le complément obligé de toute éducation soignée. Notre langue seule se prête aisément aux marivaudages mondains. Le moyen d'avoir de l'esprit en allemand? Les Allemands eux-mêmes ne peuvent s'amuser qu'en français.

Le théâtre, en Orient, vit exclusivement de notre répertoire. Hervé et Lecocq traversent les mers. Le joyeux écho des Variétés et des Bouffes nous arrivait en gais refrains et en chansons alertes. Sans nous, vraiment, l'univers bâillerait. Les Turcs eux-mêmes, gens fort dignes pour l'ordinaire, et peu disposés aux hilarités exubérantes, sortent de leur majestueuse torpeur et se pâment de joie, aux flonflons de nos maëstros légers. A Smyrne, j'ai vu jouer, par une troupe arménienne, *Giroflé-Girofla* et la *Fille de madame Angot*, traduites en turc! Les dames de la halle, le poing sur la hanche, s'invectivaient dans la langue du Padischah : c'était fort divertissant. L'orchestre suivait de son mieux ces éclats de voix, si opposés à la gravité ottomane; il semblait bien, lui aussi, traduire quelque peu la musique, à livre ouvert: mais enfin, le public en fez rouges n'y regardait pas de si près, et admirait complaisamment, sans y comprendre grand'chose, la verve endiablée de « Madame Barras » et les énormes gourdins des conspirateurs. Que pensent les vieux imans de ces inventions des giaours?

A Athènes, les divertissements dramatiques ne rappelaient nullement ces transpositions, trop voisines du *Bourgeois gentilhomme.* Une troupe de braves comédiens, consciencieux et zélés, nous a divertis, en un français passable, pendant deux saisons consécutives. Pour être tout à fait sincère, je dois noter, dans la diction de quelques-uns, quelques réminiscences de Toulouse et de Marseille. Mais cela n'était pas déplaisant. Phocée est si près d'Athènes! Les représentations étaient fort suivies. Le public, très intelligent, très éveillé, parfaitement au courant des choses françaises, soulignant, à propos, les allusions et les plaisanteries, s'attendrissant aisément et riant de tout cœur, se livrait à son plaisir avec une bonne grâce qui aurait ravi M. Francisque Sarcey. Le grand drame à péripéties compliquées et à tableaux variés réussissait peu; le *Bossu*, de Paul Féval, l'*As de trèfle*, de M. Pierre Decourcelles, les *Pirates de la Savane*, n'obtinrent qu'un succès d'estime. On essaya de jouer *Ruy-Blas;* mais on manquait de premier sujet; Ruy-Blas parlait en grec et la reine lui répondait en français, sans respecter toujours les règles de la prosodie; on dut renoncer à ces hautes ambitions, sans que la mémoire de Victor Hugo pût raisonnablement s'en offenser.

En revanche, la *Princesse des Canaries*, les *Mousquetaires au couvent*, *le Cœur et la main*, étaient très applaudis. Le public athénien entrait, comme chez lui, dans ce monde pimpant et sceptique, dans ce milieu sans malice où tout le monde a l'air heureux et pas sérieux, où l'on se met en colère pour rire, où l'on pleure du bout des cils, où l'on s'aime à la surface du cœur, où l'on se marie dans un coup de cymbale pour se démarier dans une ritournelle. Parfois, nous voyions repasser sur la scène les vieux et toujours agréables *Dragons de Villars*. Leurs chansons surannées étaient bien accueillies. Nous avions plaisir à retrouver ces vieilles connaissances, ces duos d'amour qui attendrissaient nos pères, ces airs de bravoure qui ont retenti sur tous les pianos de famille. C'était comme un écho de la bonne humeur nationale, qui nous venait du pays lointain, pour égayer les heures, quelquefois moroses, de l'exil. — Mais, toutes les prédilections allaient au *Maître de forge*. Le sublime ingénieur peut défier, en son noble langage, l'humeur difficile des critiques. Sous toutes les latitudes, il a décidément pour lui le public féminin. A Athènes, comme à Paris, beaucoup de jolis yeux se sont voilés de larmes devant cette lamentable histoire, et bien des têtes charmantes songent encore, tout bas, à cet héroïsme si distingué.

Les Athéniens, gens pratiques, ont construit, depuis peu, un théâtre fermé comme ceux de Paris et de Vienne. Nous regrettons cette scène improvisée, qui avait pour voûte le ciel criblé d'étoiles et pour lustre la lune d'argent, où l'on n'avait qu'à se retourner pour voir, entre deux couplets du boulevard, les silhouettes grêles des colonnes de Jupiter Olympien, le miroitement pâle de la mer Égée, la large masse de l'Acropole.

Notons un détail plus important. Tous les ans, notre fête nationale du 14 juillet est célébrée, à Athènes, à Smyrne, à Alexandrie, avec un élan de sympathie vraiment touchant. L'année dernière en particulier, l'escadre grecque vint se grouper autour du *Vauban*, mouillé en rade de Phalère, et le public athénien prit largement sa part des réjouissances organisées par notre colonie. Les journaux ne manquent jamais de saisir cette occasion pour consacrer de longs articles à la Révolution et aux doctrines de liberté que nous avons apportées au monde. En effet, si le Levant goûte nos qualités aimables, s'il préfère notre allègre gaieté à la lourdeur des peuples tristes, il connaît aussi ce qu'il y a de grand dans notre œuvre, et ce qui manquerait au monde si la France disparaissait. On n'imagine pas à quel point notre Exposition prochaine préoccupe les esprits. Il y a, en Asie Mineure, des gens qui se cotisent pour faire, à cette occasion, le voyage de Paris. Tout ce que nous faisons est aussitôt connu dans le Levant. Il ne faut pas croire que les étranges événements de notre politique intérieure soient ignorés du reste du monde. Cela doit nous rendre circonspects, si nous voulons conserver notre prestige et notre bon renom. Heureusement, on compte encore sur nous. On ne veut pas croire que la guerre de 1870 soit un malheur irrémédiable et que le traité de Francfort soit une condamnation sans recours. Les Grecs surtout, qui ont la mémoire reconnaissante, observent avec une amicale curiosité les progrès de notre armée et de notre industrie. Là-bas, la question européenne se réduit à ces deux termes : France et Allemagne. Tout le monde a la claire conscience que c'est là l'antagonisme essentiel qui, depuis dix-huit ans, fait le grand malaise du monde. On se dit que ce tournoi inévitable se terminera par l'abaissement final, l'humiliation décisive de l'un des deux combattants. Les heureux peuples qui ne sont qu'indirectement engagés dans l'affaire s'apprêtent déjà à prendre une place commode parmi les spectateurs. Les armes perfectionnées que l'on prépare, les répétitions générales que l'on organise, de l'un et de l'autre côté du Rhin, excitent dans le Levant une curiosité passionnée. Les vitrines des libraires, à Constantinople, sont remplies de livres techniques, allemands ou français, sur le service en campagne, les manœuvres d'infanterie, la prochaine guerre. On aurait pu suivre, dans les journaux d'Orient, la mobilisation de notre 17e corps. Il y a deux ans, la frégate française la *Victorieuse*, sous les ordres du contre-amiral de Marquessac, faisait une excursion sur les côtes de Lycie : à Macri, un médecin grec vint supplier les officiers de lui montrer de la mélinite! Jusque dans les villages les plus retirés et les plus obscurs de l'Asie Mineure, on est tout surpris de retrouver l'écho de ces préoccupations, la trace profonde qu'a laissée dans les esprits la guerre de 1870. A *Sari-Kémer*, dans la vallée du Méandre, le mouktar du village, venu pour me présenter ses salamalecs, me disait, en son patois, que si la France avait été vaincue en 1870, c'était la faute de Napoléon. A Mouglah, dans le Mentesché, j'avais eu l'avantage d'être reçu en audience privée par Son Excellence le moutessarif. Comme on était en temps de ramazan et que, de plus, il faisait très chaud, cette audience eut lieu à minuit, dans les jardins du Konak. Sous une véranda, devant une fontaine jaillissante, trois personnages blancs, trois fantômes drapés dans de larges robes, laissèrent leurs narghilés pour m'offrir des boissons fraîches. Son Excellence, fort majestueuse et très corpulente, était assise sur un divan, ayant à sa gauche le defterdar de la province, et à sa droite le moufti, dont le turban était blanc comme de la neige et dont la barbe avait des reflets d'argent. Des gens obséquieux apportaient, de temps en temps, des papiers, sur lesquels ces hauts personnages griffonnaient nonchalamment quelque chose. Quel ne fut pas mon étonnement, lorsque j'entendis le plus qualifié de ces fantômes me parler de M. Goblet et m'interroger adroitement sur le compte d'un certain « séraskier » qui n'aspirait pas alors à devenir grand vizir! — C'est à Isbarta, dans le vilayet de Karamanie, que j'ai appris

l'avènement du cabinet Rouvier. Le médecin grec chez qui je logeais savait notre langue et possédait une bibliothèque exclusivement française. Sa vieille mère, qui ne parlait que le turc, l'avait envoyé à Paris pour étudier. Il était resté chez nous deux années. Revenu dans son pays, en relations forcées avec des moutessarifs, des cadis et un troupeau de pauvres gens enturbannés, il essayait de revoir, à force de lectures et de ressouvenirs, tout son ancien quartier, la rue d'Assas et les verdures du Luxembourg. Il recevait les journaux de France et les romans nouvellement parus. *L'Illustration* lui arrivait à dos de chameau. Pendant les cinq jours que j'ai passés là-bas, dans la claire et spacieuse maison du docteur Damianos Spyridis, j'ai eu — malgré l'écho des conversations turques, l'allée et venue des servantes en *chalvar* rose, les coups de canon réglant le jeûne du ramazan, et le murmure étouffé des prières lointaines — une sensation de vie parisienne et française. Mon hôte s'inquiétait de nos difficultés politiques, s'affligeait sincèrement de nos déconvenues et partageait nos espérances. On peut dire qu'il avait, presque autant que nous, le souci des revanches attendues. Parmi ses souvenirs de Paris, il avait rapporté trois choses auxquelles il tenait particulièrement : un portrait de Gambetta, un portrait de Victor Hugo et une gravure qui représentait l'Alsace-Lorraine en deuil.

II.

Toutes ces marques de sympathie et tous ces motifs d'espérance ne doivent point nous aveugler sur le nombre et les efforts de nos rivaux. Parmi ces derniers, il faut citer d'abord les Allemands. Le prestige que leur ont valu, comme c'est naturel, leurs victoires et conquêtes, leur a permis de nous faire une sérieuse concurrence à Constantinople, à Smyrne, à Athènes. L'Allemagne est solidement établie à Constantinople, grâce à la mission militaire, commandée par Von der Goltz pacha et Rüstow pacha. L'état-major turc est peuplé d'anciens lieutenants et capitaines qui n'ont pas résisté au désir d'échanger contre le titre de pacha à trois queues leur écharpe d'officier prussien, et de figurer comme généraux de division parmi les aides de camp de Sa Hautesse. Ils ont la mission d'organiser l'armée turque. En effet, ils lui ont donné la demibotte et lui ont enseigné la marche raide, mécanique, des grenadiers poméraniens. Quelques-uns disent que leur œuvre de réformes s'est arrêtée là; on ajoute, il est vrai, que ce n'est pas leur faute, et que l'inertie du Divan gêne leur bonne volonté. Mais ils s'accommodent fort bien de cette situation, continuent à talonner de leurs bottes éperonnées la cour du Séraskiérat, et jouissent en paix de ce bonheur qui, pour les autres fonctionnaires de la Porte, est un rêve inouï : la régularité dans l'émargement. Puis, les fournisseurs sont venus à la suite des traîneurs de sabre. Quelques conseillers ont persuadé à Abdul-Hamid qu'il importait de hérisser de batteries le détroit des Dardanelles. A l'heure actuelle, l'Hellespont est bordé de canons énormes, dont la gueule béante fait frémir les pacifiques passagers des Messageries et des paquebots Fraissinet. Les Anglais et les Russes en tremblent peut-être. A coup sûr, M. Krupp s'en réjouit. L'ambassade d'Allemagne, toute-puissante au palais de Yldiz, profite de son crédit pour favoriser les sociétés financières et commerciales venues de Berlin. La concession de la ligne d'Ismidt à Angora vient d'être accordée à la *Deutsche Bank*. La ligne de Haïdar-pacha à Ismidt vient de tomber entre les mains d'une compagnie allemande dont le premier acte a été de lacérer les affiches françaises qui contenaient l'horaire des trains.

Sur le marché d'Andrinople, les productions de l'Allemagne ont quadruplé pendant ces dernières années (1). Le commerce allemand, qui, avant la guerre, ne figurait pas sur les tableaux statistiques des douanes de Smyrne, y occupe maintenant une place considérable. Les écoles allemandes de Smyrne sont fréquentées par un grand nombre de jeunes gens, appartenant à toutes les nationalités. La société de géographie commerciale de Berlin envoie dans le Levant un grand nombre d'émissaires, chargés de contribuer, par tous les moyens, à la diffusion de l'influence germanique. — Une nuée d'architectes allemands s'est abattue sur la Grèce, et menace de faire d'Athènes une contrefaçon de Munich. En Grèce, où l'on ne lit que des livres français, il n'y a que des librairies allemandes. L'érudition allemande commence même à tourner la tête des Grecs, qui sont pourtant nos amis, et dont l'esprit clair s'accommode assez mal de cette nourriture. Une grande partie de l'Université d'Athènes est inféodée à la science germanique. Il y a certainement beaucoup d'étudiants grecs à Paris; beaucoup aussi boivent la bière blonde, comme les héros du Walhalla, dans les brasseries de Munich, de Dresde ou de Heidelberg. Il est pénible de penser que l'Allemagne a remporté de véritables triomphes archéologiques sur des points où notre pays n'a pas su maintenir ses droits de premier occupant : à Olympie, où l'expédition de Morée avait fait les premières trouvailles; à Pergame, où le voyageur Texier avait précédé de longtemps M. Humann.

Les colonies allemandes ont une force qui manque souvent aux communautés françaises: elles savent s'organiser. Dans les grandes villes, à Constantinople, à Athènes, des cercles allemands, lieux de réunion et cabinets de lecture, *Philadelphia* et *Teutonia*, servent de points de ralliement à la nation, sans distinction de rangs ni de classes. Dès qu'il s'agit de fonder une société d'enseignement ou d'études, nos rivaux savent s'en-

(1) Rapport de M. Degrand, consul, chargé du vice-consulat de France à Andrinople, 5 décembre 1887.



tendre très vite et marcher d'accord. En 1886, plusieurs personnes s'occupèrent de la fondation d'une société d'archéologie locale, ayant pour but l'étude de la topographie de Constantinople. Sous les auspices de leur ambassadeur, MM. Mühlmann, Mordtmann, Millingen, se mirent aussitôt à la tête de l'entreprise (1).

Enfin, les Allemands ont sur nous, à l'heure présente, un avantage capital : ils sont les plus forts, et, comme tels, ils ont des courtisans. Pour les nations comme pour les individus, la première condition pour être aimé, c'est d'être heureux. Malgré nos avantages présents et notre installation séculaire dans des pays où notre nom est aimé et respecté, il est à craindre que l'Allemagne, tant qu'elle sera la plus forte, n'ajoute peu à peu, à son domaine visible et à ses conquêtes matérielles, cette série d'annexions morales qui établit lentement, partout et sur tous, la supériorité incontestée d'un souverain et d'une nation.

L'Angleterre, maîtresse de l'Égypte, n'est pas moins active. D'abord, nos voisins d'outre-Manche voyagent plus que nous. Ils voient, ils comparent, ils s'instruisent. Nous, à part ceux que leur position officielle appelle à l'étranger, nous restons au logis, accaparés par nos petits tracas quotidiens, par notre politique intérieure qui nous aveugle.

Le commerce et l'industrie britanniques marchent lentement à la conquête du Levant. Les compagnies de navigation de Londres et de Liverpool répandent en Orient les produits anglais et distribuent aux indigènes une imagerie spéciale, destinée à donner un air d'épopée à l'affaire héroï-comique de Tell-el-Kébir. Notre pavillon n'est représenté dans l'Archipel que par les paquebots des Messageries maritimes et des compagnies Fraissinet et Paquet, magnifiques navires sans doute et fort imposants, mais qui n'apparaissent qu'à de rares intervalles. Au contraire, les Anglais ont des compagnies locales, qui visitent incessamment les coins les plus ignorés des Sporades et des Cyclades. Les compagnies *Bell's Asia Minor*, *Joly*, *Victoria* et Ce, rayonnent de Smyrne dans tous les ports d'Anatolie. Ajoutez une foule de petits remorqueurs, qui vont d'île en île, cherchant des épaves à recueillir et des naufragés à exploiter, et qui trouvent, à toutes leurs escales, un chargement de barriques, de Turcs et de sacs de farines, en quantité suffisante pour gagner largement leur vie.

Comment s'étonner, après cela, qu'un Français qui débarque à Imbros ou à Mételin, ait la désagréable surprise de s'entendre appeler par les gamins du port : « Anglis! Anglis! » Cette flottille d'avant-garde est un excellent moyen pour ajouter à Chypre, dans un avenir indéterminé, quelque conquête nouvelle : Ténédos par exemple, qui serait un excellent dépôt de charbon, à l'entrée des Dardanelles. Pareillement, de nombreuses compagnies d'assurance, installées à Smyrne, *Royal Insurance Company*, *sun Fire office*, *Queen Insurance Company*, *Reliance Marine Insurance Company*, *Ocean Marine*, *The Fire Insurance Association*, *Lancashire*, *Liverpool, London and Globe*, etc., font une vive concurrence à la *Transatlantique*, à la *Centrale*, à la *Foncière Lyonnaise*. Deux lignes de chemins de fer, construites par des Anglais, partent de Smyrne. L'une, sur une longueur de 174 kilomètres, pénètre dans la vallée de l'Hermos, dessert Magnésie du Sipyle et Sardes, et aboutit à Philadelphie (Alaschehr). L'autre, sur un parcours de 285 kilomètres, coupe la vallée du Caïstre, passe à Éphèse et à Tralles et s'arrête à Seraï-Keui, d'où elle sera prochainement continuée jusqu'à Denislu. Deux embranchements se dirigent sur Thyra et Bournabat.

Les chefs de gare et tous les employés supérieurs de cette exploitation sont tenus de savoir l'anglais. Il est probable que des compagnies analogues construiront les lignes d'Athènes à Larissa et d'Alexandrette à Bagdad. La colonie anglaise est prépondérante à Smyrne ; elle possède, dans la province, de grandes maisons industrielles, notamment les usines de réglisse installées à Naslu, Sokia, Aïdin-Güzel-Hissar, etc., etc. Parmi les nombreuses écoles de langue anglaise établies dans le Levant, il faut citer d'abord *Roberts College*, importante maison d'enseignement secondaire, située à Bébek, sur le Bosphore. Une école anglaise et une école américaine, chargées d'entreprendre, comme notre École française, des travaux archéologiques, ont été récemment fondées à Athènes. Elles ont inauguré leur mission par des fouilles à Sicyone et dans le dème d'Icaria et par d'intéressantes études de M. Penrose sur le temple de Zeus Olympios, à Athènes. Chypre, depuis l'annexion, est méthodiquement étudiée par MM. Gardner, Hogarth, James. Ce qui est plus grave, Thasos, où un Français, M. Miller, avait fait de si belles découvertes, et que la science française n'aurait pas dû abandonner, vient d'être fouillée avec un grand succès par M. Bent.

De tous nos rivaux, les Italiens semblent assurément les plus pressés. Ils ne savent pas au juste ce qu'ils veulent; mais ils veulent évidemment quelque chose. Rien n'égale leur zèle à faire évoluer dans l'Archipel leur marine toute neuve. Pendant l'automne dernier, on ne pouvait pas visiter les Cyclades sans rencontrer, dans toutes les baies et dans toutes les criques, un cuirassé ou un torpilleur italien. Et c'étaient des manœuvres savantes pour étonner les insulaires, des projections de feux électriques, des salves d'artillerie pour rien, pour le plaisir. Avoir des cuirassés à six cheminées, une timonerie, des amiraux grisonnants et des aspirants imberbes, quel rêve! Les Grecs, gens sceptiques, sont restés insensibles. Depuis le mémorable blocus de 1886, où une ligue de

(1) Salomon Reinach, *Chronique d'Orient*, dans la *Revue archéologique*, IIIe série, t. VI.

quatre puissances formidables — dont la France ne faisait point partie — arma contre eux de si gros cuirassés, ils sont blasés sur les démonstrations navales. Les Italiens ont alors essayé un autre système. Ils ont jugé que leur langue n'était pas assez répandue en Orient. Avec leur fougue ordinaire, ils se sont mis en tête d'organiser, dans le Levant, l'enseignement de l'italien. Ils n'y épargnent point leur argent. Quatre directeurs, résidant à Constantinople, à Smyrne, à Alexandrie, à Tunis, et dont la juridiction s'étend sur la péninsule des Balkans, la Turquie d'Asie, la haute et basse Égypte, la Tunisie et la Tripolitaine, sont chargés d'organiser un vaste réseau d'écoles laïques, directement rattachées au ministère de l'instruction publique. Soixante-dix instituteurs et institutrices ont été expédiés déjà tant dans le Levant que sur la côte septentrionale d'Afrique.

Ces jours derniers, toute une cargaison de sous-maîtres et de sous-maîtresses prenait le chemin de Trébizonde, Ce ne sont là, paraît-il, que les premiers envois. En même temps, on essayait d'acheter d'utiles collaborations. Je connais personnellement un évêque latin de l'Archipel, à qui le gouvernement de M. Crispi a offert une somme d'argent pour faire de la propagande italienne. L'évêque, protégé, en vertu des traités, par le consul de France, s'est refusé à ce marché (1).

Deux lycées grecs, l'un à Athènes, l'autre au Pirée, ont déjà adjoint, à leur personnel, des professeurs d'italien. A Constantinople, l'école italienne de filles qui, en 1879, recevait une subvention de 2 000 francs, en reçoit maintenant 14 000. Une autre école italienne, établie à Bouyouk-Déré, sur le Bosphore, est très prospère. A Tripoli de Barbarie, un collège récemment fondé par les Italiens compte deux directeurs et sept maîtres ; l'enseignement y est gratuit. On estime à 80 000 francs la subvention allouée à cette fondation. L'Italie ne possède pas encore d'école archéologique à Athènes. Mais elle commence à envoyer elle aussi, dans dans les pays classiques, ses missionnaires. Il y a quelques années, un élève de M. Comparetti explorait la Crète, en compagnie d'un membre de l'Institut impérial allemand.

III.

Quels sont les moyens dont nous disposons, pour résister à cette concurrence à la fois politique, commerciale et intellectuelle ? D'abord, nous devons maintenir énergiquement notre protectorat catholique. Le renoncement à cette tradition déjà séculaire porterait une terrible atteinte à notre prestige et nous ferait perdre, en un moment, une clientèle laborieusement acquise. L'histoire, qui s'amuse à déjouer nos syllogismes et à déranger nos combinaisons rectilignes, a voulu que le pavillon de la République fût pour de pauvres prêtres et pour d'humbles missionnaires, une force et une fierté. Soit. Cela n'est pas fait pour déplaire à notre association nationale qui est justement un terrain neutre où les hommes de bonne volonté se rencontrent, et où doit expirer l'incessante querelle des partis. Quand nous rencontrons un bon Français sur notre route, nous ne lui demandons pas s'il a dans sa poche un bréviaire. Jusqu'au jour où l'aurore des victoires nouvelles réparera l'injure des défaites, il faut que notre noble drapeau reste là-bas, au poste d'honneur et de confiance où il a été mis, qu'il continue d'être, pour les faibles et pour les opprimés, un recours que l'on n'invoque jamais en vain. — En second lieu, je crois qu'il faut maintenir notre division navale du Levant, menacée par des réclamations inconsidérées. Pour ceux qui connaissent les Orientaux, qui savent combien il est nécessaire de frapper, par l'aspect des choses matérielles, ces imaginations aisément excitables, le résultat de notre absence est facile à prévoir. Le jour où cessera dans les Échelles, la présence réelle de notre marine de guerre, la notion de la France lointaine perdra, pour les Levantins, quelque chose de sa clarté. Il ne faut pas que nos couleurs désertent ces rades, où leur apparition est toujours accueillie avec une joie si naïve et si sincère. On connaît trop peu la sympathie qui accueille, dans les îles de l'Archipel et dans les Échelles du Levant, les navires de guerre français. Les chrétiens de Syrie, surtout, nous attendent avec une impatience infatigable. Les Maronites du Liban demandaient à deux de mes amis, en 1885 : « Quand est-ce que les Français reviendront? » La retraite de notre marine serait une véritable désertion. — Notre commerce, autrefois si florissant dans le Levant, a grand besoin d'être encouragé. Si l'on veut être édifié sur la nécessité d'un grand effort, il suffit de lire les rapports de nos consuls. Voici quelques renseignements puisés à cette source officielle et pris au hasard. En Égypte, le chiffre des importations françaises en 1888 est en retard d'environ 100 000 livres sur les chiffres de 1885 (1). Dans tout le vilayet d'Alep, les marchandises allemandes et autrichiennes, importées par Alexandrette, remplacent les nôtres. A Antioche, le premier rang dans l'importation est occupé par les produit d'origine anglaise (2). A Beyrouth, l'importance du trafic sous pavillon anglais présente une somme de transactions double des nôtres, bien que le tonnage des navires français qui visitent le port atteigne un total plus élevé que celui des navires anglais. Cela tient à ce que les bateaux des Messageries maritimes mouillent en rade de Beyrouth seulement tous les quinze jours. Au contraire,

(1) C'est surtout dans la haute Albanie, province ardemment convoitée, que les Italiens se livrent à cette propagande par le *bakchich*.

(1) Rapport de M. Klezkowski, consul d'Alexandrie, 25 septembre 1888.

(2) Rapport de M. Gilbert, consul de France à Alep.



les petits bateaux de la compagnie *Bell's Asia Minor* ont un service bi-hebdomadaire qui leur permet de drainer, avant le passage des navires français, les expéditions des Échelles de la côte, et surtout de bénéficier du transbordement, à Port-Saïd, des marchandises provenant de l'Inde et de l'Australie (1).

En 1887, un seul navire français a touché le port de Macri. Le port d'Adalia a été fréquenté, en 1887 par 416 voiliers et 192 vapeurs; notre marine marchande n'était pas représentée parmi ces navires. Le pavillon anglais y figure au premier rang, avec 96 navires, appartenant, en majeure partie, à la compagnie *Bell's Asia Minor* (2). Les paquebots autrichiens du Lloyd, venant de Trieste, du Pirée et d'Alexandrie, les caboteurs anglais de la compagnie *Bell's Asia Minor*, les paquebots postaux italiens, les navires de la compagnie russe de navigation à vapeur, touchent à Chio. Trois vapeurs allemands ont visité Chio, en 1887. Notre pavillon n'est représenté, dans ce port par aucun navire (3). A Samsoun, bien que la navigation française vienne en seconde lignes avec 92 paquebots des Messageries maritimes et de la compagnie Paquet, l'importation des produits français a diminué, en 1887, de 561 780 fr. (4). A Trébizonde, l'industrie et le commerce français sont exposés à de grands périls. « Dans ces contrées la qualité est peu appréciée, et nos produits sont tels que, pour la plupart, ils ne pourraient être livrés à bas prix ; mais les Anglais, les Belges, les Italiens, les Allemands surtout, n'hésitent pas à entrer dans la voie du *bon marché*, celle qu'on doit suivre en Anatolie (5). » Parmi les entreprises industrielles de nos compatriotes, on ne peut guère en citer qu'une qui ait pleinement réussi : c'est la construction des quais de Smyrne, par la maison Dussaud, de Marseille (6).

Nous devons surtout fixer notre attention sur l'organisation de nos écoles d'Orient. Elles sont très nombreuses, disséminées un peu partout. Je n'apprendrai rien à personne en disant qu'elles sont presque toutes administrées par des ecclésiastiques. Je m'empresse de rendre hommage au dévouement, au zèle des religieux et des religieuses qui dirigent ces établissements. L'éloignement et l'exil ne sont pas pour les effrayer. On les rencontre bien loin des côtes de l'Asie antérieure, en des points où les communications avec l'Europe civilisée sont très difficiles et fort rares. Il y a des jésuites à Mersivan et à Césarée, des capucins français à Bagdad, des dominicains à Mossoul. Il serait difficile de dresser la liste complète de ces établissements d'éducation. Je dois me borner aux détails suivants, pour montrer, par une rapide esquisse, la façon dont l'enseignement du français est réparti : les sœurs de Charité ont des écoles de filles à Galata, à Top-Hané, au Taxim, à Bébek. Les sœurs oblates de l'Assomption se sont établies à Karagatch, près d'Andrinople, et à Stamboul, en plein quartier turc. Les sœurs franciscaines et les dames de Sion ont des établissements à Péra et à Pancaldi. Les jésuites possèdent, à Constantinople, l'important collège de Sainte-Pulchérie, et les frères de la Doctrine chrétienne se sont installés à Kadi-Keui, sur la côte d'Asie. Il faut signaler, à Andrinople, les PP. de la Résurrection ; à Galatz, le couvent de N.-D. de Sion; à Philippopoli, les P.P. augustins; aux Dardanelles, les PP. géorgiens et les sœurs géorgiennes de l'Immaculée Conception; à Port-Saïd, une école maronite et une école des religieuses du Bon-Pasteur; à Ismaïlia, une mission franciscaine; à Tripoli de Barbarie, les franciscains de Terre Sainte. Les Sœurs de Saint-Joseph ont des écoles à Athènes et à Chio, ainsi qu'à Larnaca, Nicosie et Limassol en Chypre. J'ai visité personnellement plusieurs de ces écoles, surtout l'établissement d'enseignement secondaire, dirigé à Smyrne par les lazaristes. Ce collège était très prospère, particulièrement sous l'habile direction du R. P. Capy, que le supérieur géneral de son ordre a rappelé en France pour des motifs restés inconnus, et au grand déplaisir des familles smyrniotes. Les études étaient assez élevées et les professeurs bien choisis : l'un d'eux, un vieil ami de M. Egger, était, malgré ses allures modestes, un helléniste consommé. Chaque année, ce collège préparait un certain nombre de candidats, qui venaient passer l'examen du baccalauréat devant l'École française d'Athènes, constituée par les règlements en jury d'examen pour les candidats domiciliés dans le Levant. En 1886, nous avons eu l'occasion d'interroger un candidat indigène particulièrement intéressant, qui désirait se munir de notre diplôme pour aller s'établir professeur de français à Konieh.

Les examens pour l'obtention du brevet supérieur et du brevet simple nous ont donné l'occasion d'apprécier le zèle des religieuses d'Athènes et de Tinos. L'enseignement du français est très florissant dans les Cyclades. Il faut en attribuer le mérite pour une bonne part à l'activité patriotique du consul de France à Syra, M. Carteron.

Toutefois j'indiquerai brièvement ce qui manque à cette organisation de notre enseignement national : de Smyrne à Saïda et à Beyrouth, il y a des solution de continuité dans la chaîne de nos établissements scolaires. Il serait bon de combler cette lacune en choisissant quelques points comme Adalia ou Rhodes. Il est désirable que l'on fonde, à l'exemple de M[me] Devaux et de M. Faure à Constantinople, quelques écoles laïques

(1) Rapport de M. de Petiteville, consul général à Beyrouth, 7 avril 1888.

(2) Rapport de M. Rougon, consul général à Smyrne, 20 avril 1888.

(3) Rapport de M. Rougon, 7 juin 1888.

(4) Rapport de M. Doulcet, agent consulaire à Samsoun.

(5) Rapport de M. Querry, consul général chargé du consulat de France à Trébizonde, 1[er] mai 1888.

(6) Voy. sur cette question, Georgiadès, *Smyrne et l'Asie mineure*, pp. 154-163.

pour attirer certains clients orthodoxes, que le caractère confessionnel de nos institutions religieuses pourrait inquiéter un peu.

N'y aurait-il pas lieu d'instituer, sinon des inspecteurs résidents, du moins des tournées d'inspection? Ne serait-il pas utile d'organiser un système d'examens permettant de donner une sanction à nos programmes scolaires? Il est facile de constituer, en beaucoup d'endroits, des commissions qui pourraient décerner aux indigènes les diplômes français dont ils se montrent très avides. Un homme qui connait bien le Levant et qui représente la France dans un poste important s'est donné la peine de rédiger, sur ce dernier point, un projet approfondi. Il est probable que son travail dort dans quelque carton.

L'École française d'Athènes, qui, dans la pensée des législateurs qui l'ont instituée, devait être à la fois un foyer d'érudition et un centre d'influence française, remplit la double mission qui lui a été confiée. Je n'insisterai pas sur ce sujet. J'aurais peur de paraître partial si j'établissais, comme je pourrais le faire, que son activité scientifique est supérieure à celle des écoles rivales. Il y a un fait que l'on ne pourra pas contester: c'est qu'au rebours des écoles étrangères, dont la plus ancienne remonte à 1875, elle a un passé, une histoire déjà longue, où l'on rencontre les noms de MM. Beulé, Heuzey, Dumont, Perrot, pour n'en pas citer davantage. Je ne veux pas énumérer en détail toutes ces fouilles en pays grecs, tous ces longs et périlleux voyages en Asie Mineure qui ont enrichi d'une manière si notable notre connaissance du monde antique. Qu'il me soit permis toutefois, afin d'éclairer ceux que pourrait aveugler une superstition irréfléchie pour l'Allemagne, de rappeler les fouilles récentes de M. Holleaux à Thèbes, l'exploration de Mantinée par M. Fougères et ces belles recherches de M. Homolle, qui ont fait de Délos, par droit de conquête, le domaine incontesté de la science française. Noblesse oblige. Il ne faut pas que l'ignorance de quelques politiciens compromette, dans l'avenir, une activité si féconde. Il faut que les fouilles de Delphes, convoitées par les Américains, s'ajoutent à la glorieuse série des explorations entreprises par notre mission permanente d'archéologie.

De toutes les considérations que je viens de développer, il résulte que nous exerçons encore en Orient, par notre littérature sérieuse ou frivole, par la diffusion de nos idées, par une tradition déjà très ancienne, une maîtrise intellectuelle et un ascendant moral. Il est à craindre que l'habileté de nos adversaires ne nous enlève ces avantages dans un avenir très prochain. Nous devons agir sans retard, avec une très grande énergie. Rien n'est perdu; mais le plus léger retard pourrait tout gâter. C'est à l'initiative privée qu'il appartient de rompre avec une timidité, de date récente, qui semble paralyser notre bonne volonté, et de reprendre cet esprit d'entreprise, cette bonne humeur audacieuse et confiante, qui faisait la force et la séduction de nos pères. Nous laissons à ceux qui en ont la charge, le soin de diriger, au mieux de nos intérêts, notre action diplomatique, et d'assurer partout au sujet français au moins le degré de protection auquel il a droit. L'Alliance française n'est pas un ministère; elle ne dispose que d'un seul moyen d'action, qui est à vrai dire le plus efficace: la propagande scolaire. Les petites écoles que j'énumérais tout à l'heure, reçoivent, presque toutes, des subventions de l'Alliance française. Il est inutile d'ajouter que ces allocations, que nous voudrions plus considérables, ne suffisent pas. Beaucoup de ces écoles meurent de dénûment et d'inanition. Il faut vraiment toute l'abnégation de ceux qui les dirigent, toute leur aptitude à vivre de peu, tout leur esprit d'organisation et d'économie pour lutter et se maintenir. Sans préoccupation de parti, nous enverrons, à travers les distances, à ces exilés qui font assurément les affaires de leur foi, mais qui répandent autour d'eux l'ardeur de leur patriotisme, un témoignage de sympathie cordiale et fraternelle. Nous les encouragerons dans leur noble mission, qui consiste à mettre, dans des intelligences obscures, un peu de français et un peu de lumière. Il s'agit de perpétuer, dans les pays éloignés, la présence de notre patrie. Chacun doit tenir à contribuer personnellement à cette œuvre commune, en songeant que cette collection d'offrandes profite à notre influence nationale et au prestige de notre pavillon.

Il y a, dans la marine, une cérémonie touchante à laquelle on ne peut assister sans une profonde émotion, surtout dans les lointains mouillages: c'est le salut aux couleurs. Chaque soir, dès que le soleil se couche, on rentre le pavillon: une salve de mousqueterie et des sonneries de clairon saluent les couleurs glorieuses; la garde présente les armes; tout le monde se lève et se découvre. Gardons-leur, à ces radieuses couleurs, une tendresse passionnée et vigilante. Faisons en sorte que nos ennemis n'en éclipsent l'éclat dans les pays où elles ont accoutumé de resplendir. Aucun effort ne sera superflu, si nous voulons qu'elles rayonnent bien haut, dans l'acclamation et le respect des foules, qu'elles ne soient jamais comme ces drapeaux ignorés dont il faut expliquer aux étrangers indifférents le sens et le symbole.

Gaston Deschamps.

UN AMOUR ROMANTIQUE (1)

Nouvelle

Le surlendemain matin, j'étais à Vienne. Je pris à peine le temps de secouer la poussière du voyage, et je me remis en route pour Vöslau. Je ne pouvais tenir

(1) Suite et fin. — Voy. les deux numéros précédents.

en place; j'avais la fièvre. Très désireux de n'être pas reconnu, je gagnai le bois par des chemins détournés et j'arrivai ainsi à la villa de Mme Beaumont. Le portail qui donnait sur le parc était ouvert; je m'engageai dans ce sentier que j'avais traversé quelques semaines auparavant avec Péri dans le triomphe du premier aveu. Un brouillard assez épais enveloppait la campagne, et mes pieds, à chaque pas, brassaient les feuilles sèches et gémissantes.

Le sentier longeait le bosquet de lilas, maintenant dépouillé, où j'avais un jour surpris Péri en contemplation devant une photographie. Un bruit de voix se fit entendre, l'une sonore et virile, l'autre timide comme une plainte qui s'exhale, une voix de femme qui implorait.

Ah! ce timbre touchant et mélodieux, je ne le connaissais que trop!

La brume ne me permettait pas de distinguer les interlocuteurs à travers les branches nues.

— Oh! pourquoi m'avez-vous quittée? Pourquoi m'avez-vous imposé une épreuve au-dessus de mes forces? disait la voix féminine entrecoupée de larmes. Vous voir, vous parler, me laisser diriger par vous m'était devenu une si douce habitude, que, lorsque nous nous sommes séparés, il m'a semblé que ma vie s'était dédoublée, qu'il n'était resté qu'un fantôme qui marchait, rêvait, parlait, vivait à ma place... C'est alors qu'*il* m'est apparu, et comme je le trouvais tous les jours, à toute heure, sur mon chemin, je me suis souvenue de nos causeries sans fin; j'entendais votre voix dans sa voix, c'est votre amour que je lisais dans ses yeux, c'est votre souvenir que j'aimais en lui, puis votre image et la sienne se sont confondues, je n'ai plus su les distinguer... Vous étiez absent; il était là... J'ai cru que c'était lui que j'aimais, votre image s'est effacée... Oh! maudissez-moi, mais plaignez-moi! Lorsque je me suis liée pour toujours, lorsqu'il fut trop tard pour reculer, alors seulement j'ai compris que je n'avais aimé que le souvenir de notre amour... et que vous, mon William, vous étiez perdu pour moi, et perdu par ma faute!...

La voix masculine répondit :

— Non, non, l'égarement d'un instant ne peut vous arracher à vos premières, à vos seules véritables amours. Péri! pas d'enfantillages; *il* refuse de vous rendre votre liberté? C'est moi qui briserai vos chaînes! Venez, fuyons; ayons le courage de notre amour, et le destin sera pour nous!... Péri! toi, mon amie, ne te souvient-il plus de nos serments? Ne comprends-tu pas que le mensonge c'était de croire que tu en aimais un autre; la trahison, de mettre ta main, qui m'appartient, dans celle d'un autre... Voici ta mante, enveloppe-toi et fuyons, courons chez notre ambassadeur, il nous mariera sur l'heure; mais partons sans retard, cette minute est à nous, celle qui vient ne nous appartiendra peut-être plus...

Pendant ce dialogue j'avais inconsciemment saisi une grosse branche qui se trouvait devant moi, et je la tordis si violemment, qu'elle se fendit entre mes doigts avec un craquement prolongé. Un grognement furieux répondit à ce bruit, et Diane s'élança dans le fourré pour fondre sur moi.

Par bonheur je ne m'étais pas sensiblement écarté du sentier et d'une enjambée je l'eus rejoint. Il allait de ma dignité de n'être point surpris aux écoutes comme un espion. Avant que le chien se fût frayé un passage à travers le taillis, je me trouvais déjà au milieu du berceau.

Péri était debout, son compagnon l'aidait à passer un ample manteau; à ma vue elle poussa un cri perçant et les mains tendues en avant, les yeux hagards, recula jusqu'à l'extrémité opposée du banc où elle se laissa tomber.

— Ayez pitié de moi! cria-t-elle; puis, appuyant les coudes sur ses genoux, elle se couvrit les yeux de ses mains, comme un enfant qui veut se dérober au danger qui le menace.

Oh! si j'avais pu écraser cette créature, piétiner sur ce cœur qui s'était joué du mien! Un moment je fus sur le point de marcher sur elle, la main levée. Ce mouvement ne dura qu'une seconde : je me souvins qu'elle était une femme, et l'excès même de ma fureur et de mon dégoût me calma soudain. La colère est encore de l'amour; je ne ressentais plus qu'un mépris sans bornes.

Je me détournai d'elle et m'adressant, à son compagnon qui s'était interposé menaçant entre elle et moi :

— Je suis désolé, monsieur, d'arriver si mal à propos et de venir troubler un entretien plein de charme pour vous... Veuillez m'excuser si je l'interromps un instant... Je ne peux vous donner ici les explications que vous pouvez souhaiter; voici ma carte... j'attendrai vos ordres jusqu'à demain... Je vous demanderai l'autorisation de dire quelques mots à mademoiselle, et je vous promets de n'être point prolixe...

Il fit un geste de protestation.

— J'en appelle au jugement de mademoiselle Péri elle-même, repris-je en me tournant vers la jeune fille. Ai-je oui ou non le droit de parler ici?

Les mains jointes, toute tremblante, elle tomba à genoux devant moi.

— Pardon, balbutia-t-elle, pardon! Je ne savais pas, j'ai cru que je vous aimais... je l'ai cru, je ne me suis pas jouée de vous; non, non, ne le croyez pas, j'étais sincère... je me suis abusée moi-même.

Sa voix raffermie avait l'accent de la vérité.

— Péri! cria le jeune Américain, croyez-vous qu'il me soit agréable de vous voir aux pieds d'un autre? Levez-vous!

— Et moi, je lui ordonne de rester à cette place! criai-je avec emportement.



Elle fit un mouvement pour se redresser, mais, posant ma main sur son épaule, je la contraignis de garder cette humble posture.

— Ce n'est pas à moi seul qu'elle doit demander pardon de sa perfidie et de sa duplicité; c'est à vous, c'est à l'amour qu'elle a profané, c'est à ma foi dans la femme qu'elle vient de flétrir à jamais!...

Je me tournai vers le jeune homme :

— Savez-vous, monsieur, ce que cette jeune fille était pour moi? L'incarnation de tout ce qu'il y a de pur, de bon, d'aimant : l'épouse qu'on aime comme une amante, qu'on respecte à l'égal de sa mère, qu'on protège comme une sœur, toutes les plus saintes affections humaines concentrées dans une seule... Voilà quelle place cette femme tenait dans ma vie... Et en échange que m'a-t-elle donné?...

J'avais retiré ma main; Péri, toujours à genoux et comme accablée sous le poids de sa honte, inclinait jusqu'en terre son front caché dans ses mains.

William, impressionné par la sincérité de mes paroles, restait immobile, les yeux attachés presque avec dégoût sur la jeune fille humiliée.

Je repris incapable de me contenir :

— En échange, Péri, vous vous êtes laissé aimer... Vous étiez habituée aux protestations d'amour, c'était une musique qui chatouillait agréablement votre oreille, et, quand un musicien a disparu, vous vous êtes hâtée d'en appeler un autre; lorsque la sérénade a commencé, votre vanité s'est mise au balcon... Il ne vous est pas venu à l'idée que vous n'aviez pas le droit de jouer ainsi avec les sentiments d'un homme... son repos, sa dignité, son honneur!... Eh bien! moi que vous avez si cruellement outragé, qui vient de souffrir tout ce qu'un homme peut endurer; frappé dans mon amour, froissé dans mon amour-propre, trahi dans mes plus chères espérances, c'est moi, Péri, qui vous prends en pitié et qui vous plains. Je souffre, mais j'ai aimé. Vous n'avez jamais aimé et vous n'aimerez jamais... Vous avez reçu tous les dons excepté la faculté d'aimer, vous êtes au-dessous de la plus humble des femmes. La plus dégradée même vaut encore mieux que vous : au moins elle ne promet que ce qu'elle donne. Vous, vous promettez tout, et votre amour est un mensonge; vous ne pouvez aimer que vous-même, vous ne recherchez que vous-même; dans celui que vous prétendez honorer de votre affection, vous n'appréciez que l'amour qu'il a pour vous! Et maintenant levez-vous, Péri, vous que je croyais ma fiancée; en brisant ce lien pour toujours, j'ai tenu à m'acquitter de mon dernier devoir envers vous... je vous ai dit la vérité. Adieu!

Elle voulut se relever, mais sa tête se renversa et elle resta étendue toute raide sur le sol humide. Pour la première fois, je m'aperçus des ravages que ces quelques jours avaient faits dans ses traits charmants : je remarquai les joues creuses, les yeux cernés, le nez pincé, le corsage devenu trop ample.

Machinalement, William et moi, sans nous regarder, nous prîmes la jeune fille évanouie pour la déposer sur le banc. Diane en gémissant léchait avec passion les pieds, les mains froides, le visage blême de sa maîtresse chérie. Péri ouvrit les yeux, me reconnut et les referma aussitôt.

Alors je me demandai si j'avais le droit de juger cette enfant. Elle avait lutté et souffert... N'avais-je jamais joué avec les sentiments des autres?... Avais-je su lire tout ce qui s'était passé dans son âme tandis qu'elle s'interrogeait elle-même? A mon tour je m'agenouillai près du banc, et comme elle ouvrait les yeux de nouveau, je portai à mes lèvres sa pauvre petite main émaciée.

— Pardonnez-moi, Péri, ma dureté, comme je vous pardonne!

Et je m'enfuis.

*
* *

J'attendis toute la journée, chez mon ami, les témoins de mon rival, ils ne se présentèrent point.

Dans la soirée, le docteur fut appelé auprès de Mlle Beaumont. Je guettai impatiemment son retour, et m'élançai au-devant de lui :

— Rien de grave, j'espère? lui criai-je.

— Peuh! les nerfs! Rien que les nerfs!

Il me considéra attentivement pendant quelques secondes.

— Tu as une drôle de mine!

Il me prit la main, me tâta le pouls et d'un ton décidé s'écria :

— Fais-moi le plaisir d'aller te coucher tout de suite, ou j'aurai un malade de plus à soigner.

Il m'entraîna dans ma chambre, me mit lui-même au lit, et me força d'avaler une potion calmante.

Pendant trois jours et trois nuits je n'avais pas goûté un moment de repos.

La matinée était avancée lorsque je me réveillai le lendemain, plus calme mais endolori au moral comme au physique.

Personne n'était venu pendant mon sommeil.

Vers une heure de l'après-midi une voiture s'arrêta devant la maison et, à ma vive surprise, Mme Beaumont en descendit.

Lorsque j'entrai au salon elle vint au-devant de moi, les deux mains tendues; je vis aux yeux rougis de cette aimable femme qu'elle avait pleuré.

— J'espère que mademoiselle votre sœur va mieux ce matin?

— Oui, elle est plus calme... Vous ne sauriez croire combien je suis désolée de tout ceci...

— Vous m'aviez averti, madame...

— Ah! combien je regrette d'avoir eu raison!

Puis elle ajouta d'une voix plus grave :

— Comme je vous l'ai déjà dit, je pense qu'il est heureux pour vous que l'illusion n'ait pas duré plus longtemps... Vous êtes jeunes tous les deux, tous les trois...



— Ah! fis-je interrogativement.

— M. William Mac'kean m'a mis au courant de tout ce qui s'est passé hier, il m'a priée d'être son interprète auprès de vous.

Je m'inclinai en signe d'acquiescement.

— Pour vous dire toute la vérité, continua-t-elle. Je vous avouerai qu'hier il déraisonnait, il délirait, il était fou!... Je lui ai demandé comme une faveur personnelle d'attendre à ce matin pour prendre une décision. Ainsi que je l'avais prévu, la nuit a porté conseil. Quand je l'ai revu, il m'a dit :

— « Je suis tout prêt à donner à M. Louis Miéville satisfaction, s'il le désire, et je me tiens entièrement à sa disposition. Cependant je ne vois pas qu'il y ait cause de duel parce qu'il n'y a pas eu offense. Quand il a offert sa main à votre sœur, il la croyait libre. De même, d'après nos engagements réciproques, j'étais dans mon droit en exigeant de Péri qu'elle me déclarât de vive voix qu'elle me rejetait. C'est le hasard qui m'a mis en présence de M. Miéville, il ne m'a point cherché... Cependant s'il considère que j'ai eu des torts à son égard, vous pouvez l'assurer que je suis prêt à lui offrir une réparation... »

— Et moi, cria Mme Beaumont, en se levant impétueusement, je vous défends de l'accepter... Non, je ne veux pas que deux braves garçons exposent leur vie pour une inconséquence, un caprice de ma sœur. Ce serait la punir trop cruellement de sa faute... Monsieur Miéville, je vous le demande comme une grâce, par égard pour le repos d'une famille à laquelle vous avez pensé faire l'honneur de vous allier... ne vous battez pas.

— Je suis à vos ordres, madame, je vous l'ai promis; cependant je me permettrai de vous faire observer qu'il est dur de céder ainsi la place à un rival heureux, et que ma situation, par certains côtés, pourrait bien prêter au ridicule.

— Si vous avez encore un rival, s'écria-t-elle, je doute beaucoup qu'il soit plus heureux que vous.

Je la regardai, fortement intriguée.

— William est un véritable Américain, c'est-à-dire, un homme de cœur et de bon sens. Il aime profondément ma sœur; mais il n'en perd pas la raison. Désireux de mettre un terme à cette situation qui, en se prolongeant, serait incompatible avec sa dignité, il m'a priée de demander à ma sœur si elle consentirait à conclure tout de suite leur union...

— Eh bien! m'écriai-je.

— Rassurez-vous, continua mon interlocutrice en souriant, elle a déclaré qu'elle ne se sent pas le courage de nouer dans ce moment des liens irrévocables... qu'après toutes ces agitations elle a besoin de tranquillité pour s'interroger elle-même et sonder son cœur... Bref, elle demande un répit... illimité, et prie William de s'éloigner pour quelque temps...

Je poussai involontairement un soupir de satisfaction.

Mme Beaumont ajouta naïvement :

— Il ne s'attendait pas à cette réponse, le pauvre garçon!... Il est devenu horriblement pâle. Mais, après un moment de lutte intérieure, il a repris d'une voix ferme :

— « Dites-lui que, si elle le désire je me retirerai, mais que ce sera pour ne jamais revenir. Je ne peux pas retomber dans des incertitudes qui n'ont plus leur raison d'être. Je ne puis laisser mon sort ainsi en suspens pour attendre le bon plaisir d'une jeune fille qui, après ce qui vient de se passer, n'a plus le droit d'hésiter. »

— Et qu'a-t-elle répondu? m'écriai-je.

— Je ne peux pas le revoir maintenant, je ne peux pas! Plus tard... telles sont exactement ses paroles.

Mme Beaumont paraissait très contente de ce dénoûment imprévu.

Je me demandai un moment si cette pratique Américaine n'allait pas offrir un coupé aux deux fiancés rebutés pour qu'ils se retirent de compagnie.

— Croyez-moi, continua la jeune femme, cela vaut mieux ainsi pour tout le monde. Péri, comme je le lui ai dit souvent, aime avec sa tête et non avec son cœur... Je ne crois pas que cet amour romantique résiste au choc et aux humiliations qu'il a subis hier... L'avenir nous dira si je me trompe... En attendant, il me reste, monsieur, à vous exprimer mon profond chagrin de cette catastrophe, qu'il n'était pas en mon pouvoir de conjurer, et à vous dire que c'est de tout mon cœur que je souhaite que vous rencontriez, avant qu'il soit longtemps, la femme qui saura vous rendre heureux comme vous le méritez.

Et après une cordiale poignée de main elle se retira.

J'attendis pour retourner à Paris d'apprendre que William avait pris l'express pour Constantinople. Il paraît qu'il se propose de faire le tour du monde pour semer ses chagrins en route. Bon voyage!

*
* *

J'ai écrit à ma mère pour la préparer avec ménagements à la nouvelle de cette rupture; ce sera un coup pour elle, tout ce qui me touche vibre au double dans son cœur.

Péri m'a fait restituer mes lettres en me redemandant sa correspondance.

Quand mes lettres me sont revenues — pauvres oiseaux qui retournaient à l'ancien nid, l'aile meurtrie, pour y mourir! — il m'a semblé que, jusque-là, mon malheur n'était qu'un rêve, et que je le réalisais pour la première fois dans toute sa brutalité.

J'ai plongé le paquet dans ma poche, et la tête en feu, le cœur agité de palpitations désordonnées, j'ai couru dans la forêt, berceau de mes tristes amours.

Tout était froid, silencieux comme la mort et paisible comme elle. Oh! combien j'enviais aux choses leur insensibilité! Une brume d'un gris d'argent rem-

plissait les airs, voilait le ciel, les arbres couverts de givre se serraient immobiles dans leur parure d'hiver, et leur blancheur me rappelait une robe blanche que j'avais vu flotter entre les branches vertes, et qui, pendant quelques semaines, fut tout mon horizon. Péri! Péri! elle aussi, elle avait passé et s'était détachée de moi plus facilement encore que les feuilles fraîches qui maintenant gisaient aux pieds des arbres, jaunies et desséchées.

Et les amoureux qui s'enlaçaient sur ces bancs mornes et vides, où sont-ils aujourd'hui? Leurs amours fugitives sont-elles les seules qui ne trompent pas?

J'ai retracé notre route allée après allée, revivant mon passé dans l'âpre volupté des réminiscences du bonheur envolé. Tout à coup, je me suis trouvé dans un bosquet étincelant de givre, auprès d'un banc vermoulu. C'était là que j'avais vu Péri pour la première fois.

Je pris la liasse de lettres. Quand je voulus détacher le ruban mauve qui l'entourait, je m'aperçus que mes doigts tremblaient trop fort pour m'obéir, et que je ne distinguais pas le nœud à travers le nuage qui obscurcissait mes yeux.

Alors, dans un mouvement de rage, je pris entre mes mains le frêle lien et le déchirai d'un seul coup; les lettres s'éparpillèrent autour de moi sur le sol.

N'était-ce pas l'image fidèle de cette affection qui devait durer toute la vie et que Péri avait brisée d'une chiquenaude?

Dans le monde cela s'appelle un mariage rompu, voilà tout : c'est une chose simple, facile, ordinaire, qui jette une ombre de ridicule sur l'homme, un soupçon de discrédit sur la femme.

Rompre et tout est fini... Mais qu'est-ce qui finit dans la vie? Les deux extrémités de ce ruban que je viens de faire sauter gardent la marque d'une rupture, rien ne peut plus les réunir dans une même trame; c'était un ruban coquet, souple et fort, c'est maintenant une attache déchirée, un chiffon bon à brûler?

Et la sympathie qui nous a rapprochés, Péri, ce lien de tendresse qui s'est doucement établi entre nous pour tisser nos deux existences dans un bonheur commun, croyez-vous qu'un caprice puisse l'anéantir? Vous l'avez détruit, mais il n'est pas en votre pouvoir de le supprimer. Nous nous sommes aimés, nous pouvons nous haïr, le temps fera son œuvre et un jour viendra où nous pourrons nous voir avec indifférence. Cependant, quoi que vous fassiez, je ne serai jamais pour vous tout à fait un étranger, vous ne serez jamais pour moi une inconnue; dans cinquante ans si je passe près de vous, sous vos cheveux gris vous vous souviendrez de ces beaux jours de jeunesse que vous avez gâchés, de ces douces émotions que vous avez profanées, du bonheur que vous avez flétri. Et vous souffrirez, car rien n'arrachera jamais de votre cœur ni du mien le regret de ce qui aurait pu être, de ce qui ne sera jamais parce que vous ne l'avez pas voulu!

Je trépignai sur les lettres éparses sous mes pieds. Enfin j'eus honte de ma faiblesse; je ramassai feuille après feuille, les froissant entre mes mains avant de les rassembler en un tas, puis j'y mis le feu : la flamme éclata, chaude, vermeille, comme une explosion de colère; sa fureur me calma.

Lorsque j'ai vu le dernier feuillet noirci se tordre convulsivement dans le brasier, j'ai senti qu'il ne me restait plus rien de ce qui me faisait aimer la vie.

***

Trois années se sotn écoulées. Je suis encore célibataire. Ma mère me pousse doucement au mariage, mais j'hésite toujours; il me semble impossible que la jeune fille qui me dira : « Je vous aimerai toute ma vie! » ne me fasse pas un faux serment.

Il y a quelques jours mon vaisseau était en rade à Villefranche; les badauds et les touristes venaient en foule, amenés par les canots, pour visiter mon bâtiment. En l'absence du commandant j'avais à faire les honneurs de la maison.

Parmi les voyageurs se trouvait un général italien, l'uniforme tout chamarré de croix et de rubans. Une jeune femme à la taille élancée était appuyée sur son bras. Ils se dirigèrent de mon côté; à deux pas de moi, elle leva les yeux...

Oh! ces yeux qui passent du bleu myosotis à des tons d'ardoise d'un azur assombri, comme la vague où le sable s'est mêlé, ces yeux couleur de mer aux jours d'orage, je les ai aussitôt reconnus.

Mais ces prunelles changeantes se sont vivement détournées, et peu après Péri redescendit dans le canot accompagnée par son noble époux.

Je fis interroger le domestique qui les suivait par mon gabier; celui-ci avait un talent tout particulier pour se faire dire ce qu'il désirait sans paraître y toucher.

Péri s'appelle aujourd'hui la comtesse Pezzano del Torre; elle s'est mariée il y a dix-huit mois et habite un palais dans les vastes propriétés du comte. On la proclame déjà la bienfaitrice de la contrée; elle a fondé des écoles et instruit elle-même les enfants du village; elle tient l'orgue à l'église, et, à vingt lieues à la ronde, il n'est question que de ses talents, de sa grâce et de sa bonté.

— Et le général?

— Il l'adore; la comtesse lui a donné une petite fille qu'elle idolâtre. En un mot la comtesse Pezzano del Torre est le modèle des épouses et des mères.

Je me demande si elle se souvient encore du temps où elle voulait partager ma rude vie de marin?

MICHEL DELINES.



LE SECRET DE L'EMPEREUR

M. le duc de Broglie a écrit naguère *le Secret du roi*, d'après les papiers de son grand-oncle, ambassadeur du roi Louis XV à Varsovie. M. Louis Thouvenel publie aujourd'hui *le Secret de l'empereur*, d'après la correspondance inédite de son père, ministre des affaires étrangères de Napoléon III, de 1860 à 1862 (1). Le titre est alléchant, trop peut-être. Au lecteur frivole il promet du roman plus que de l'histoire. Au lecteur sérieux il fait espérer quelques nouveautés historiques; et pourtant, si intéressant que soit le livre, il éclaire un chapitre de notre histoire, mais il ne nous révèle rien.

Entre les deux secrets, celui du roi et celui de l'empereur, l'analogie est d'ailleurs limitée au titre. Le roi Louis XV, monarque absolu, correspondait secrètement avec ses agents diplomatiques, à l'insu de ses ministres. Il se flattait, par exemple, de faire le prince de Conti roi de Pologne, sans s'en ouvrir au marquis d'Argenson, alors chargé des affaires étrangères. Rien de pareil avec Napoléon III. Constitutionnel à sa façon, l'empereur travaillait avec son ministre des affaires étrangères; mais aucune des lignes de sa politique n'échappait aux délibérations du conseil. Aucun document secret n'est échangé entre M. Thouvenel et son souverain; et la correspondance privée de ce ministre avec certains ambassadeurs, pour être confidentielle, ne dépasse jamais la mesure des communications de cette sorte. On voit les différences. Elles réduisent le secret de l'empereur au minimum. Au risque de heurter nos nouvelles mœurs diplomatiques, nous en eussions voulu davantage.

M. de Bismarck ayant exprimé un jour sa préférence pour la diplomatie en « bras de chemise » et même, *proh pudor!* en « caleçon de bain », il n'en a pas fallu davantage : bras de chemise et caleçon de bain sont devenus le dernier cri de la mode en diplomatie. Méprise amusante, si elle était inoffensive. Mais nous avons appris, à nos dépens, ce qu'il faut penser du prétendu caleçon de bain du plus retors des hommes d'État. Après la manie d'imitation, est venue la furie parlementaire. Pourquoi des secrets? Tout au grand jour de la tribune et de la publicité! Nous avons éprouvé des effets de cette admirable méthode au point de vue des intérêts français, dans l'affaire d'Égypte, par exemple. Nous voilà loin des traditions britanniques, en matière extérieure. Nous voilà tout près, en revanche, de l'écueil signalé par Guichardin quand il disait aux républicains de Florence: « Le gouvernement collectif (*il governo di molti*) manque essentiellement de secret, de promptitude, et, ce qui est encore pis, de résolution (2).»

(1) 2 vol. in-8°, chez Calmann Lévy.
(2) Voy. Guicciardini, *Del reggimento di Firenze*, liv. I.

On a fait observer, non sans raison, que le secret du roi fut l'expression de ce qu'il y avait de meilleur dans la politique de Louis XV; que son honneur et son patriotisme s'étaient réfugiés tout entiers dans la coulisse. C'était la seule façon pour lui de se soustraire à la dissolvante influence des courtisans et des favorites. Mais n'y a-t-il plus de ces influences à combattre depuis Louis XV? Il y en avait à la cour de Napoléon III. Il n'y en a pas moins dans les régions agitées du monde parlementaire. Il faut du secret dans tous les temps. Nous ne reprocherions donc pas à l'empereur d'avoir eu un secret. Mais, après la publication qui porte ce titre, comment prétendre qu'il en ait jamais eu un?

I.

L'année 1860, au début de laquelle Thouvenel prit le portefeuille des affaires étrangères, apparaît comme le point culminant du second empire. Elle embrasse en effet l'annexion de la Savoie et de Nice, l'heureuse intervention française en Syrie, et la signature des traités de commerce, source d'une incontestable prospérité pour notre pays. Mais l'ère des difficultés commençait. La paix de Zurich, glorieuse pour nos armes et satisfaisante pour nos principes, laissait ouvertes toutes les questions hors une, celle de la possession de la Lombardie. L'ébranlement causé par nos victoires en Italie ne s'apaisait pas. Organiser, régulariser les idées entrées dans la Péninsule à la suite des armées françaises, était une lourde tâche; et cette tâche, l'empereur l'entreprenait avec le parti bien arrêté de l'accomplir par la seule voie diplomatique, sans recourir et sans permettre à d'autres de recourir à la force.

L'idée était noble autant que chimérique. Mais il se tint jusqu'au bout parole. De là les oscillations apparentes de sa politique, en vue de cette invariable objectif. De là aussi l'insuccès final. Il laissa se dérouler lentement l'écheveau, dont le nœud gordien était Rome, oubliant que ces nœuds-là se tranchent et ne se dénouent pas. « C'est à trouver des tempéraments à une situation amenée par la logique des faits que Sa Majesté s'ingénie », écrivait Thouvenel dès son entrée au ministère. Or, c'est un beau duel assurément, au point de vue moral, que cette lutte engagée contre la logique; mais, au point de vue politique, elle aboutit infailliblement à l'impuissance.

Qu'aurait voulu la logique des faits, au lendemain du traité de Zurich? Qu'envisageant d'un œil assuré la portée de la secousse imprimée aux trônes italiens, y compris celui du Saint-Père, le vainqueur de la veille, devenu le médiateur du lendemain, dictât les conditions auxquelles il subordonnait sa médiation. Il eût fallu, voulant la fédération, savoir l'imposer; ou, se résignant à l'unité, en ratifier les conséquences. Alternative hardie que comportait le prestige alors entier

de la France! Mais c'est la main sur la garde de son épée que l'empereur eût dû jouer ce rôle. Il préféra, au contraire, fidèle à son dessein, louvoyer, atermoyer, rompre pied à pied, amoindrissant ainsi l'effet de notre intervention victorieuse, permettant aux passions hostiles de dénaturer le caractère de son action. Le fruit ne s'en fit pas attendre : respectueux des droits de tous, il s'est vu reprocher de n'en épargner aucun; conciliateur de bonne foi, il s'est vu accuser de duplicité et d'imposture; et pour avoir voulu marier le royaume d'Italie et le Saint-Siège, il a été considéré, tout ensemble, comme l'ennemi du pape, à la sécurité duquel il a sacrifié jusqu'aux intérêts de la France, et le rival jaloux de l'Italie, dont il a été le libérateur.

Il faut le dire, tout conspirait en France et en Italie pour justifier cette politique qualifiée de tortueuse, et qui n'était que patiente et prudente à l'excès. Au Corps législatif, le parti catholique s'affirmait, et la majorité elle-même mordait le frein que lui imposait son dévouement à l'empire. Au Sénat, le prince Napoléon osait seul soutenir la politique de son cousin, en la devançant, et son éloquence passionnée y faisait scandale.

Qui le croirait? Jusqu'aux agents diplomatiques, attelés à l'œuvre impériale, marchandaient leur concours à l'empereur. Le duc de Gramont, diplomate de premier mouvement, souvent spirituel, mais impressionnable à l'excès, prolixe et mobile, sur le bruit que l'annexion des Romagnes va s'accomplir, et que l'Angleterre est d'accord avec l'empereur pour la reconnaître, annonce à Thouvenel qu'il ne pourra continuer de représenter la France auprès du Saint-Siège : « En écrivant ces lignes, ajoute-t-il, j'écoute *une voix intérieure* qui me dicte ces paroles, et qui ne m'a jamais fait faillir. » Certes, de tels scrupules sont respectables, même formulés dans une langue aussi romantique. Mais le duc n'en resta pas moins à son poste, et de la même main, il écrivait un an après, au même ministre, pour stigmatiser le monde romain, qu'il appelle « un cloaque infâme », et se plaindre d'être signalé « comme espion politique du Vatican, comme anticatholique, comme ennemi personnel du pape (1) ».

Le nonce à Paris, Mgr Sacconi (mort cardinal tout récemment), jetait de l'huile sur le feu, excitait le pape par des appréciations malveillantes et des anecdotes calomnieuses. Il n'épargnait pas le clergé français, et desservait de son mieux, auprès de Pie IX, le cardinal Morlot, archevêque de Paris. Il organisait publiquement la perception du denier de saint Pierre. Il disait, en montrant un coffre plein d'or et de billets : « Voilà la réponse des catholiques à l'empereur! » Le duc de Gramont conseillait sans plus de façon à Thouvenel de « le renvoyer ». Le nonce, averti par Rome, dut modifier son attitude et son langage.

(1) *Le Secret de l'empereur*, t. Ier, p. 40, et t. II, p. 436.

Pie IX tenait l'empereur responsable de tout. « Il me laissera prendre les Légations et les Romagnes, disait-il. On me prendra tout ce qu'il permettra de prendre, et on ne me laissera que ce qu'il me fera laisser. » Puis il racontait, devant Gramont stupéfait, avoir reçu de Victor-Emmanuel une lettre où le roi disait « que ce n'était pas pour ses beaux yeux que l'empereur avait fait la campagne d'Italie, mais parce qu'*il voulait prendre certaines provinces de ses États*, et que par conséquent, lui, Victor-Emmanuel, était obligé de s'agrandir, sous peine de se trouver plus petit après qu'avant. » Comme c'était un certain abbé Stellardi qui avait porté au pape la lettre du roi, on l'interrogea à Turin, et il produisit le texte authentique. Il ne s'y trouva pas un mot de ce que le pape avait avancé. Pie IX avait pris pour la lettre du roi quelque commentaire cynique dont l'avait accompagnée Stellardi lui-même (1).

Voici maintenant le militaire. « Le ministre de la guerre (le maréchal comte Randon), écrit Gramont à Thouvenel, agit en dehors de vous et dans un sens diamétralement contraire. Le général de Goyon est l'instrument de cette intrigue, et des *dames* que vous devinez, sans que je les nomme, en sont l'âme. On vient de lui envoyer des agents secrets... » Le général est rappelé. Mais voici les Deux-Siciles envahies par les *Mille*. Garibaldi est entré à Naples. Les troupes piémontaises, pour lui barrer le passage, occupent de leur côté l'Ombrie et les Marches. Lamoricière marche contre elles, à la tête de ses volontaires, et il est défait. Il faut renforcer notre garnison de Rome. Le général de Goyon en prend de nouveau le commandement. Pour *simplifier* la question romaine, il pousse au départ du pape et annonce « qu'il prendra les rênes du gouvernement, nommera une commission administrative, etc. » Puis il court chez le prince Ruspoli, le fait lever de table pour lui communiquer ce beau projet, que le prince raconte mot pour mot, le lendemain, au pape en personne (2).

Il n'est pas jusqu'à la marine qui ne se mette en travers. L'amiral Le Barbier de Tinan, quoique ses instructions lui prescrivent de se borner à empêcher l'attaque de Gaëte par mer, étend ses opérations. Au lieu de ménager simplement une porte ouverte à François II, il l'entretient dans la pensée que la France va défendre sa cause. Une mesure inspirée à l'empereur par l'humanité va être représentée comme une duplicité de plus.

Écœuré de ce spectacle et des haines dont la cour de Rome était le foyer, Thouvenel écrit à notre ambassadeur : « Le rôle du pape serait plus digne et plus profitable si, éloignant les intrigants qui entourent sa personne et en font un instrument entre leurs mains, il reconnaissait que sans nous il ne lui resterait plus

(1) *Le Secret de l'empereur*, t. Ier, p. 60-68.
(2) *Le Secret de l'empereur*, p. 235, 236 et 239.



rien et se contentait *de réclamer, au nom des principes mêmes du catholicisme, les garanties qu'il lui faut pour l'indépendance de son pouvoir spirituel!* Exposer simplement cette théorie touchera les consciences et les cœurs, tandis que la revendication des provinces qui ne veulent plus de lui, accompagnée de réclamations furibondes contre l'esprit du siècle, peut-être au prix d'une guerre générale, tranche de la façon la plus pénible avec le caractère du souverain pontife (1). » N'y a-t-il rien à retenir encore aujourd'hui de ces sages exhortations?

II.

Où est le « secret de l'empereur » dans tout cela? Ce n'est pas apparemment la mission plus ou moins occulte du père Passaglia à Turin, d'accord avec le docteur Pantaleoni et quelques cardinaux, tels que d'Andrea? Il n'est personne, en Italie, qui n'en ait eu jadis connaissance. Serait-ce, comme on l'insinue, certaine visite faite au comte de Beust par M. de Seebach et dont l'ancien ministre saxon parle dans ses *Mémoires?* On sait quel degré de confiance méritent les mémoires du comte de Beust et quel grossissement intéressé cet homme d'État a fait subir aux moindres circonstances de sa carrière politique. Doit-on voir le fameux secret, comme le voudrait aussi l'éditeur, dans un fragment de lettre de la comtesse Alfieri, nièce de Cavour, que le duc de Gramont rapporte avec une émotion qui ne semble pas jouée? Cavour, facétieux à ses heures, se serait amusé à dire qu'il « tenait l'empereur par un lien qu'il ne pouvait rompre », faisant allusion sans doute à la liaison célèbre, et nullement secrète, de Napoléon III avec une belle étrangère (2)!... Laissons là ces hypothèses aussi peu fondées que peu sérieuses.

La vérité, la voici : en juillet 1860, l'empereur d'Autriche et le prince-régent de Prusse, avec leurs ministres dirigeants se rencontrèrent à Tœplitz. On y traita de l'attitude à prendre, en vue d'une attaque des Italiens contre la Vénétie; et il en résulta un accord, tout au moins défensif, entre les deux puissances : si la France aidait l'Italie à attaquer l'Autriche en Vénétie, la Prusse défendrait l'Autriche sur le Rhin! Touchant prélude à la légende maintenant accréditée en Italie que l'affranchissement de la Vénétie est dû à la Prusse!

Cet accord, l'Autriche et la Prusse auraient voulu en faire le marchepied d'une coalition contre la France. Le coup fut tenté à l'entrevue de Varsovie quelques mois plus tard. C'est la Russie qui sauva la situation. En réponse aux attaques du comte de Rechberg contre les soi-disant menées révolutionnaires de Napoléon, le prince Gortchakoff soutint qu'il n'y avait pas de plus sûr moyen qu'une coalition pour jeter l'empereur des Français aux bras de la révolution cosmopolite. Quant à l'Angleterre, représentée par lord John Russel, elle joua à Varsovie un rôle double : attisant les puissances du Nord contre la France et l'Italie pendant qu'elle poussait les Italiens à tous les excès (1).

Voilà le seul secret de l'empereur, si l'on peut appeler ainsi le mobile peu connu qui a dicté sa conduite au cours de ces années orageuses. Voilà les complications singulières qui agitaient l'Europe et qui pesaient sur lui. Elles éclairent l'incident des Marches et de l'Ombrie, si critique pour la paix du monde, et qui se place juste entre Tœplitz et Varsovie. En septembre 1860, Garibaldi, maître des Deux-Siciles, menaçait de promener la révolution triomphante dans ce qui restait des États du pape et jusqu'aux portes de la Vénétie. Cavour, joueur heureux et habile, saisissant avec son coup d'œil ordinaire cette nouvelle bonne fortune, décide Victor-Emmanuel à prévenir Garibaldi dans les Marches. « Si nous ne sommes pas à la Cattolica avant Garibaldi, écrit-il à notre ministre à Turin, nous sommes perdus et ignominieusement jetés dans la boue. La révolution envahit l'Italie entière. » Il envoie Farini et Cialdini à Chambéry répéter les mêmes propos à l'empereur. Préoccupé d'éviter avant tout le conflit prévu par l'Autriche à Tœplitz, Napoléon consent à laisser faire. Mais qu'était-ce à ses yeux que ce « *fate presto* », qui a déchaîné contre lui tant de colères? Un simple mot de passe donné au Piémont pour faire acte de gendarmerie internationale! Cavour et ses lieutenants affectèrent d'y voir au contraire un sauf-conduit pour leurs visées ambitieuses. Le gendarme disparut; il ne resta plus que l'envahisseur. Cialdini, recevant à sa table, après la capitulation de Lorette, quelques officiers prisonniers, parmi lesquels le prince de Ligne, donnait de l'entrevue de Chambéry une traduction libre : « Les vœux de l'empereur nous accompagnent, disait-il, et c'est pour lui obéir que nous faisons vite (2). » En réponse, l'empereur dut écrire à Victor-Emmanuel « que Farini lui avait expliqué à Chambéry bien différemment sa politique ». Puis il rappela son ministre à Turin, refusa de reconnaître le fait accompli, et renforça la garnison française à Rome.

En vérité, que pouvait-il faire de plus? Écraser le Piémont? Satisfaire au parti Mérode qui conspirait ouvertement contre lui à Rome, et qui était parvenu à faire du cardinal Antonelli un libéral par comparaison? Donner le spectacle au monde d'une guerre entreprise en faveur de l'Italie en 1859, et terminée en 1860 contre l'Italie? Et pour quoi? A quel moment? Lorsque l'initiative piémontaise, si douloureuse qu'elle fût au Saint-

(1) *Le Secret de l'empereur*, t. Ier, p. 280.
(2) *Le Secret de l'empereur*, t. Ier, p. 217.

(1) Voy. l'aveu de ce double jeu, fait par M. Klindworth, agent secret de lord Palmerston, pendant sa mission à Vienne. — *Le Secret de l'empereur*, t. II, p. 284.
(1) *Le Secret de l'empereur*, t. II, pp. 237-252.

Siège, n'en déchargeait pas moins l'atmosphère d'un terrible orage.

On savait bien en effet que ce n'était pas Cavour qui méditait un conflit en Vénétie. Mais de Garibaldi et des mazziniens qui le poussaient, que ne pouvait-on pas attendre? Grisés par leurs faciles succès des Deux-Siciles, est-il douteux qu'ils ne fussent allés se heurter au quadrilatère? Et ce conflit, qui le souhaitait plus que l'Autriche? Dégagée des conventions de Zurich, elle eût repris sa liberté d'action en Lombardie, pendant que la Prusse nous eût occupés sur le Rhin! Et qui sait si les noms glorieux de Magenta et Solferino n'eussent pas été effacés par d'autres?

Il n'y a rien à reprocher à Napoléon III, à cette date. Que n'a-t-il eu plus tard une vue aussi claire de l'horizon européen! Mais l'empereur procédait « graduellement » (le mot est de Thouvenel), et croyait avoir le temps pour lui. Tout, dans sa pensée, devait finir par un congrès, — que M. de Bismarck fit échouer à la dernière heure. En juin 1861, il méditait un projet de traité avec le Piémont, qui aurait garanti le résidu du pouvoir temporel du pape. Malheureusement le seul garant du traité c'était Cavour, et la mort emporta ce grand homme d'État à ce moment-là même. Que restait-il à faire au gouvernement français, pour mater la révolution en Italie? Une seule chose : reconnaître le nouveau royaume. Mais cette reconnaissance allait achever de nous aliéner le Vatican. Condamnés par la force des choses à le défendre, il ne paya plus désormais nos services que par des anathèmes.

C'est à trouver une tangente à ce cercle fatal que l'empereur a usé les plus belles années de son règne. M. de Rémusat, M. d'Haussonville, témoins peu suspects, revenaient d'Italie, convaincus des progrès et du triomphe final de l'idée unitaire, et pendant ce temps Napoléon III tâtonnait encore à la recherche de transactions jugées d'avance! Ne demandait-il pas au comte de Flahaut, ambassadeur à Londres, des renseignements sur l'organisation de la Cité, pour en faire on ne sait quelle application à Rome! « Saint-Paul, disait ingénieusement Thouvenel, servait de modèle à Saint-Pierre (1)! »

Un instant on put croire que cette agonie allait finir. Le 1er mars 1862, lors de la discussion de l'adresse au Sénat, le prince Napoléon demande l'évacuation de Rome. Il est, bien entendu, désavoué par les organes de l'empereur. Mais aussitôt Thouvenel étudie un *modus vivendi* à soumettre à l'acceptation du Saint-Siège, et qui doit être suivi d'un ultimatum à échéance, entraînant le départ de nos troupes, en cas de refus. Il a pour lui la grande majorité du conseil des ministres et des dignitaires impériaux; mais il a contre lui le comte Walewski, le maréchal Randon et M. Magne. « Ces messieurs, écrit-il, ont *une auxiliaire puissante*, et l'air de la cour leur est favorable (1). » C'est Thouvenel qui succombe! Le 15 octobre, il est remplacé par M. Drouin de Lhuys. Après deux ans de piétinement sur place, le même M. Drouin de Lhuys en est réduit à reprendre le projet de Thouvenel. Ce fut la convention de 1864, dite de septembre. Elle devait, on l'espérait du moins, tout aplanir. Mais on avait compté sans Garibadi, sans Mentana. Prisonniers du pouvoir temporel, dont on nous disait les geôliers, il nous fallut, comme les prisonniers de Denys, reprendre le chemin des carrières. En 1870, au lieu d'être incorporés sur le Rhin, nos soldats étaient encore en faction à Rome. Et l'Italie, après leur départ, entrait sans conditions dans la Ville éternelle!

En face d'un tel dénouement, qu'est-ce en définitive que « le secret de l'empereur »? C'est l'histoire de ses tribulations diplomatiques, de sa longanimité poussée jusqu'à la faiblesse, de ses bonnes intentions, de ses illusions, et de ses mécomptes, devenus plus tard la source d'embarras profonds pour la France.

ADALBERT PHILIS.

(1) *Le Secret de l'empereur*, t. II, p. 256-277.

(1) *Ibid.*, t. II, p. 381.

LE BARREAU CONTEMPORAIN (2)

Me Léon Duval

(1825-1878)

Léon Duval sut glisser la littérature là certes où elle n'a pas l'habitude de loger, dans les dossiers; et, par un art savant, il l'y mit à son aise.

Ses plaidoyers! il ne pouvait confesser sa foi que par eux. Sans eux, il n'eût été qu'un amoureux muet. Aussi, pour échapper à ce rôle stérile, il les concevait avec joie; il les portait en lui avec patience; il les mettait au jour — avec quelles attentions! Il n'avait pas besoin de plaider bien souvent; il ne l'aurait pas pu, et il s'en consolait; car dès qu'il s'était attaché à une affaire, le reste du monde disparaissait à ses yeux. Il n'y avait plus d'obligations, nées des relations sociales, de fêtes de famille, de dîners ou de bals. Il avait autorisé Mme Duval, mère de plusieurs filles, à recevoir. Elle invitait. Mais lui ne s'asseyait à sa table que comme le plus silencieux des invités. Le repas finissait à peine qu'il s'était déjà éclipsé. Les convives, mis au fait, ne s'en étonnaient plus. Arrivait-il que l'on dût danser, il partait, le soir venu, chez M. Doché, son gendre, et il y restait jusqu'au lendemain. Dans la rue, nul accident extérieur n'eût pu lui dérober quelque chose de son attention. Il marchait avec sa plaidoirie du moment; il faisait autant de mots que de pas; au milieu d'un em-

(2) Suite et fin. — Voy. le numéro précédent.



barras de voitures, il était homme à trouver une phrase. En visite, il se mettait à l'aise, autant que dans son cabinet. Un jour, il entre chez Mᵉ D..., son confrère, à une heure où les avocats sont tous retenus au Palais. Il force la porte, traverse les chambres, le chapeau sur la tête, suivi par une vieille domestique qui ne sait que dire ni que faire. Il rencontre le cabinet; il s'y assied, et, sans se découvrir, il étale ses papiers, pendant que la domestique, défiante, surveille, par la porte entr'ouverte, ce monsieur qui se gêne si peu. Au bout de quelques instants, Léon Duval trouve qu'il fait froid. Eh quoi! pas une bûche dans la cheminée! Il allonge la main, sonne, commande du feu. Assez longtemps après, Mᵉ D..., rentrant chez lui, reconnut son confrère dans « l'Olibrius » que, à voix basse et depuis l'antichambre, sa domestique lui dénonçait.

***

Enfin Léon Duval arrivait au Palais, et il y tenait une conduite singulière, étrangère aux habitudes du lieu. Il ne riait pas, il ne parlait pas, il ne se mêlait à aucun groupe. En robe ou sans sa robe, fidèle alors à l'habit et à la cravate blanche, petit, les yeux cachés sous de fortes lunettes, il s'asseyait à la bibliothèque dont il était l'hôte assidu. Il y pénétrait avec Mᵉ Rousse, dès la première heure; il y travaillait, à sa place habituelle, tirant de ses papiers étiquetés la plaidoirie en cours, renfermée soigneusement dans une chemise en parchemin. Il s'établissait avec elle dans un tête-à-tête exclusif, biffant, soulignant, surchargeant. Ou bien, dans l'intervalle des audiences, il marchait dans la salle des Pas Perdus, aussi absorbé là qu'il l'était dans les rues, indifférent aux remous de la cohue judiciaire, et n'entendant pas le bourdonnement confus que tant de conversations diverses entretiennent sous ces voûtes. Souvent aussi on le voyait s'arrêter, s'approcher à la hâte du bureau d'un écrivain public (il en existait encore dans cette salle), et s'emparer sans mot dire d'une plume, qu'il déposait sans remercier. — « Voyez-vous, petit, disait-il familièrement à M. ***, les affaires sont à qui les travaille. » Et il les travaillait, donnant à chacune d'elles des mois, s'il le fallait.

Un Patru, ce peseur de mots, n'aurait pas pris une peine plus grande. Cependant quelle différence! Tandis que, passant au laminoir la langue encore barbare de son temps, Patru s'occupait de ses phrases, Léon Duval ne pensait qu'à ses traits. Correct, certes, il l'était à l'excès. La seule pensée d'un solécisme l'eût pénétré comme un fer rouge. Mais cette vertu ne lui suffisait pas. Il demandait aux mots de lui rendre un double service. Ce n'était pas assez qu'ils fussent justes. Il tirait, avec eux, comme à balle forcée. Toute expression devait faire mouche. Ainsi, dans la plaidoirie *pour les costumes de Mᵐᵉ Baron*, parlant de recors et d'huissiers, pris sur le vif de leurs exploits : « Rien, dit-il, ne pouvait plus empêcher Mᵐᵉ de Korff d'être *sergentée*. Mais pourquoi a-t-on occupé les fauteuils avec *cette verve de roture?* L'égalité ne consiste pas à s'asseoir avant d'en être prié..... Il était bien inutile de pérorer sur les Droits de l'homme, puisqu'il ne s'agissait que de couture; le tribunal bridera, j'en suis sûr, ces façons de faire. Il ne faut pas qu'à l'étranger on s'imagine que, une fois le code Napoléon établi chez nous, la civilité s'en est allée. » — Dans l'affaire du marquis de Maubreuil : « M. de Maubreuil est peut-être un irrégulier dans l'histoire contemporaine, un *braconnier politique*. Il n'en est pas moins un mari : c'est tout ce qu'il faut. » — « Lorsqu'un pamphlet contient la dose de vérité d'une légende, c'est beaucoup. » — « Voilà comment il ne faut jamais mourir, sans avoir jardiné parmi ses papiers et fait disparaître les vilenies. » — Dans le procès en divorce, imprimé sous ce titre : *les Aventures d'un préfet :* — « M. B... est, de tous les préfets, présents et passés, le seul qui ait été destitué avec l'*assaisonnement de l'indignité*..... » — « Il se mit sous la protection de la police, comme s'il était en péril d'être molesté à coups de canne. Le commissaire tint bon, et M. B... reçut de la police une leçon de morale, qu'en général on aime mieux lire, à huis clos, dans Nicole. »

A propos de *la Succession de la charcutière :* — « Legrand ne pouvait pourtant pas exercer sa fascination à travers la Garonne » — « Célestine retira sa confiance à sa mère. Elle la donna aux canonniers de la garnison..... Mᵐᵉ Chenavard a dû prêter le collet au procès. »

Enfin ; — dans l'affaire des diamants de Mˡˡᵉ Ozy, « M. L... continue, dans le monde, les études auxquelles il doit son éducation distinguée. Il a encore, à l'heure qu'il est, un professeur de mathématiques qui ne le quitte jamais. *Il est vrai que ce savant est, en même temps, son conseil judiciaire.* » — « Je ne nierai pas que les marchands de diamants aiment la jeunesse fringante. Ce n'est pas pour les mères de famille que se font les emplettes de bijoux. Ce sont les ménages irréguliers qui sont la Providence du lapidaire.. » — « Mˡˡᵉ Ozy est très irritée, et elle médit de toutes ses forces. Après tant d'aventures, il lui restait la ressource d'être un *honnête homme*. Elle n'en a pas eu la force : tout est dit. »

Tout cela ne sort point d'une âme charitable, et il est vrai que le caractère entraînait un peu le talent. Mais qu'y faire? Mᵉ Léon Duval ignorait le purisme inoffensif. Il ne limait pas une plaidoirie, il l'aiguisait. Il en faisait un délicieux poignard, dont il ornait le manche d'autant mieux qu'il en avait affilé la lame. Car il voulait que ses adversaires sentissent la pointe de son esprit.

A la bibliothèque, on le voyait parfois, sortant d'une longue méditation, se frotter vivement les mains, ramener ses lunettes sur son nez, et, souriant plus de l'œil que des lèvres, saisir sa plume, le petit doigt levé. C'était une malice qu'il venait de trouver.

On l'entendait aussi répéter fréquemment, au sujet de ses contradicteurs : « Je vais les abîmer. Je vais les mettre à terre. » D'ailleurs nulle autre préoccupation! Et même une préférence marquée pour les affaires compromises. Dans celles-là, plus libre, sentant moins sa responsabilité, il plaidait à son aise et pour lui. Une fois, devant une cour impériale de province, il consent à plaider un procès qu'avait refusé un confrère. Le confrère s'intéresse curieusement à l'affaire. Il demande à Léon Duval son avis. Celui-ci répond comme toujours : « que le procès est des plus amusants, et qu'il *abîmera* l'adversaire. » Cependant le jour de l'audience arrive. Mᵉ Léon Duval part; il revient. — « Hé bien? interroge le confrère. » — « La cour et le public ont paru étonnés! » — « Sans doute; mais, le procès? » — Silence de Mᵉ Léon Duval. — « Alors, qu'a dit le ministère public? — « Je ne sais pas. Dès que j'ai eu fini, j'ai pris ma toque, j'ai fait un beau salut, et me voilà! »

Le résultat de ces longues préparations était une plaidoirie rare, et, à la chaleur près, parfaite. Tous les mots en étaient fixés, et chacun d'eux y avait sa place. Mᵉ Duval apportait à la barre, cette plaidoirie écrite sur un cahier soigné dont les familiers reconnaissaient les feuillets. A peine le maître y jetait il les yeux. Il n'avait point appris par cœur, procédé inférieur, indigne de son talent; mais il avait vécu si longtemps avec chacune des phrases qu'il allait dire, il les avait si longtemps caressées, qu'il en voyait, dans la pensée, tous les détails et jusqu'à la ponctuation, indice des pauses calculées. Sa voix était sans éclat, mais bien timbrée. Son débit lent et d'une bonhomie recherchée, sa diction merveilleuse. L'art infini de cette éloquence, qui était une demi-lecture, lui donnait l'air d'une improvisation.

L'action, chez Mᵉ Léon Duval, était tout entière dans l'emploi d'un geste coutumier. Il plaidait, les bras étendus et les mains largement ouvertes; ou bien, il les élevait à la hauteur de la tête, toujours tournées vers le tribunal, laissant voir, au milieu, son visage et ses yeux pétillants sous ses fortes lunettes. C'étaient les grands moments. C'étaient les seuls transports. Il se permettait alors quelques pas le long de la barre. Puis, quand il avait lancé sa dernière pointe, toute cette agitation, toute cette malice tombait subitement. Le visage s'éteignait; les épaules se courbaient, et Mᵉ Léon Duval, ramassant posément ses papiers, s'écartait de la barre, qu'il avait embrasée, aussi innocemment que s'il quittait une table de communion. Aux portes, où stationna sans doute plus d'un adversaire molesté, on eût hésité, avant de reconnaître, dans ce vieux praticien débonnaire, l'auteur de l'orage déchaîné! — Oh! comme Mᵉ Duval devait rire *in petto!*

Je sais quelque part un témoin qui en dit assez long sur son compte. C'est un petit livre que le bibliothécaire de l'ordre tient sous clef, et qui est bien une merveille de calligraphie ingénieuse. Il renferme tout simplement un discours que l'on pourrait trouver en dix autres endroits : l'oraison funèbre, par Mᵉ Léon Duval, d'un jeune avocat nommé Gournot. Mais il présente aussi, sur sa première page, un portrait dessiné à la plume, avec un détail infini. Les anciens trouvent à ce portrait une ressemblance minutieuse. Il est si vivement expressif qu'on s'attend presque à l'entendre parler. Peine inutile! On devine bien que cette large lèvre n'a pas été formée pour conter des douceurs, ni cette mâchoire carrée pour manquer à l'attaque, ni cette mine revêche pour exprimer la grâce. On diagnostique ainsi avec sécurité; on s'érige en physionomiste. Et cependant on éprouve une surprise. Quelque chose semble faire défaut dans cette figure si caractérisée : le boutoir? les défenses? Oui vraiment! Si Mᵉ Léon Duval avait été un Romain, et si les dieux avaient doté les orateurs du nom approprié à leur genre de talent, il aurait été celui-là dont a parlé Tacite : *Aper*, le sanglier, le *causidicus* aux franchises brutales. Instinct, tempérament, tout l'y poussait.

Qui sait, à ce propos, si les honnêtes gens ne devraient pas lui faire un honneur d'avoir été, au palais, si peu aimé et si peu aimable. Le moment est venu de trancher ce débat.

Pour être aimable, il faut pouvoir mentir; il faut savoir museler toutes les vérités. Non pas seulement celles, au pluriel, qu'il serait bon de dire à tant de gens, et qu'on ne dit point — par prudence, — mais la vérité même, une et indivisible. Or si, par crainte de l'atténuer, Léon Duval la criait à pleine voix, était-ce un crime? N'était-ce pas une vertu? Alors que le silence eût été nécessaire pour voiler mille offenses, faites à chaque instant devant lui aux prérogatives de l'esprit, le silence l'aurait étouffé. Il ne pouvait point se tenir de dire aux gens qu'ils étaient sots, s'ils l'étaient, pour cette raison louable que la sottise est haïssable, même quand elle est humble, et qu'elle devient criminelle quand elle fait la roue devant ses nombreux courtisans. Oh! alors Mᵉ Duval éclatait. Il avait fait, de la sorte, une foule de victimes qui n'avaient eu pour titres à cette situation que leur incapacité honorée.

Mais pourquoi se serait-il retenu? Pourquoi n'aurait-il pas dit à Mᵉ X..., par exemple, humaniste distingué, fort en grec et faible en français, ce que les bons juges pensaient. Il le disait : — « Être bête comme X... » indiquait, dans sa bouche, l'extrême limite permise à la candeur. — « Être plus bête que X...! » A ce coup, on était perdu corps et biens; car on avait franchi, si j'ose dire, les colonnes d'Hercule de la sottise. Enfin, ennemi — non point de l'homme — mais de sa nullité, Mᵉ Duval avait fait de Mᵉ X... l'étalon de la bêtise professionnelle. Et, lorsqu'il l'entendait pérorer au conseil (car Mᵉ X... était l'un des élus de l'ordre), Léon Duval s'accoudait et lui tournait la nuque.

Et à Mᵉ B..., orateur magnifique, vide et pompeux

comme un discours de rentrée, mais avocat de la ville de Paris, pourquoi donc n'aurait-il pas dit : « N'agitez pas si fort votre manche oratoire. On sait bien qu'il n'en sort que du vent! » Flageller toutes ces importances de rencontre, venger l'esprit sur le dos de quelques suffisances, n'était-ce pas infliger des stigmates salutaires et faire, en somme, œuvre de charité?

Me Léon Duval n'était pas aussi bon tous les jours! Il avait d'autres torts plus sérieux. Il avait le tort, premièrement, de ne point ménager assez les débutants et de les accueillir, à la barre, avec une raideur malséante chez un ancien qui les faisait trembler. Il avait le tort de donner du *jeune talent* à Me Lenté, qui lui répondait : « *Vieille gloire.* » Il avait le tort de harceler Me Allou par une hostilité taquine : « *Me Allou, Me Allou*, mon client ignore jusqu'au nom de mon illustre contradicteur. » Il avait le tort, non moins grave, de se laisser aller aux excitations de l'audience, jusqu'à dire à Me Dufaure, plaidant pour l'ancien ministre Duclercq : « De telles paroles sont d'un malhonnête homme! » — ce qui, soulevant le moderne Aristide sur son banc, lui faisait jeter un : C'est indigne, dont retentissait le Palais, conservatoire des réputations faites. Il avait le tort de détester, en Chaix-d'Est-Ange, son adversaire habituel, et de déployer contre lui des violences qui firent un jour craindre un duel aux juges de la sixième chambre.

Mais tout cela n'était que péchés très véniels, accidents de combat, blessures par ricochet, exagérations d'une âme, entraînée par les affections intellectuelles les plus nobles.

Au fond, cette apparente malveillance ne cachait qu'un grand désir d'estimer tout le monde avec le dépit de ne le pas pouvoir faire. Il en était un peu d'elle, comme de la misanthropie d'Alceste, véritablement plus philanthrope que Philinte. Ce rapprochement, éloigné de tout jeu d'esprit, est autorisé par le plus grand homme de bien du Palais, en son temps. Car voici ce que, dans une lettre à son fils, M. Bethmont écrivait sur Léon Duval :

« Cher enfant, je t'écris du conseil aujourd'hui lundi. J'ai l'âme désolée. Ce matin, Landrin est mort. Jamais je n'ai rencontré un cœur plus parfait. Nous sommes tous, dans le Palais, bien atterrés. Léon Duval vient de me parler, dans les meilleurs termes de cet excellent ami. Ah! mon René, comme, à mesure qu'on regarde, on juge autrement et mieux ceux pour lesquels on n'avait pas eu tout d'abord de sympathie. *Duval est un brave homme.* Ce misanthrope Duval, il n'est étranger à aucun des sentiments qui nous touchent. Adieu, je tombe en tristesse. »

Mais, comme les opinions des hommes se règlent en général sur ce qu'on laisse paraître; et comme, opiniâtrément tenace chez les individus, elles restent, dans leur injustice, plus inébranlables que le roc au fond de la foule indifférente et paresseuse, il en résulta que, pour le Palais qui ne voulut point faire comme M. Bethmont avait fait, « regarder mieux et de plus près », Léon Duval demeura le type du mauvais confrère, bilieux, agressif et perfide. Car le Palais est terriblement foule, aussitôt qu'il s'agit de porter un jugement! Cette congrégation d'hommes, doués particulièrement de la subtilité souvent la plus retorse, ne met pas toujours sa faveur à la portée des délicats. On ne la surprend que trop à l'aide des pratiques les plus usées et des amorces les plus plates! On ne demande pas principalement, en ces lieux, à quiconque veut réussir, du respect pour soi-même et les autres! On y aime, au contraire, cette grosse camaraderie finaude, d'autres diraient normande, qui se répand au dehors, dans les salles et à la buvette, avec des rires de bon garçon. Il y faut, en un mot, « taper sur le ventre des gens ». Dès lors, comme la dignité un peu raide n'y mène à rien ou presque à rien, on conçoit que Léon Duval, silencieux, solitaire et mordant, ait dû expier son succès, contraire aux habitudes du lieu, et rencontrer un peu partout une malveillance avouée. Et voilà la raison pour laquelle, alors qu'on interroge les anciens sur son compte, on les entend premièrement avancer qu'il sut ressentir et exprimer noblement le plus généreux attachement pour son secrétaire Gournot, distinguer quelques autres jeunes gens, être enfin, comme le dit Bethmont, un brave homme, et, secondement, ajouter qu'il était néanmoins un méchant sans se préoccuper d'ailleurs d'une contradiction aussi forte. Ah! le rôle d'un Alceste est souvent incommode!

En attendant, la clientèle, qui ne fait pas tant de psychologie et que le bruit public détermine, ne voyait que l'extérieur hérissé de ce talent. Elle n'apportait à Léon Duval que les causes où ses piquants avaient à faire bonne besogne; et Léon Duval, devenu l'esclave de son propre penchant, ne pouvait plus répondre aux nécessités de ses procès, sans prodiguer les vérités cruelles. Toutes les affaires, dites *de fait* par opposition aux affaires *de droit*, toutes celles où, l'opinion des juges devant être entraînée par l'appréciation des actes des plaideurs, il s'agit de montrer les actions de ses adversaires dans leur pire noirceur, devinrent son bien incontesté. Chaque fois que, suivant le style familier du Palais, il fallut *éreinter* sa partie, ce fut à lui que l'on recourut. On lui reconnut ainsi, comme par un consentement tacite, ces affaires délicates, incertaines, dont le fond douteux demande à être sauvé à force d'esprit, hommage dont ne s'enorgueilliraient pas tous les caractères, mais que, seul, un talent éprouvé peut recevoir. Ce fut donc vers lui, ou vers Chaix-d'Est-Ange, que les plaideurs en péril s'accoutumèrent à tourner d'abord les yeux. Tous deux devinrent comme le prix de la course en faveur du plus diligent et du plus offrant. Qu'il fût demandeur ou qu'il fût défendeur, le client menacé montait dans un cabriolet, et courait chez le maître choisi. Mais comme, de son côté, l'ad-



versaire en avait fait autant, il arrivait parfois qu'on ne se présentait pas bon premier. En ce cas, le second se consolait aisément. Il retombait d'aussi bon cœur de chez Mᵉ Chaix-d'Est-Ange chez Léon Duval, que de chez Léon Duval chez Mᵉ Chaix-d'Est-Ange. L'esprit de l'un était l'antidote de l'esprit de l'autre. C'était, suivant un mot dit alors, le poison et le contrepoison.

***

Ce fut dans ces conditions que, de 1825 à 1875, Mᵉ Léon Duval parcourut la plus brillante carrière qu'il fût donné à un avocat de fournir; débutant remarqué à côté de MM. Hennequin, Billecoq, Mérilhou et Dupin; adversaire redoutable de Chaix, de Berryer, de Jules Favre; successivement défenseur de la Comédie-Française, de la femme de Balzac contre Mᵐᵉ Dutacq, du commandeur de Machado, de Catherine Schumacher, marquise d'Orveaux, du comte Siméon prévenu avec Mirès, de M. Bénazet contre Mᵐᵉ Arnould-Plessy, de cent autres clients.

Les salons attendaient chacune de ces plaidoiries comme autant de fêtes de l'esprit, si j'en crois Mᵉ Nicolet qui ajoute : « Je ne pense pas qu'aucun avocat, même parmi les plus illustres, ait, autant que lui, défrayé les curiosités mondaines. »

Mᵉ Léon Duval était mort quand fut prononcée cette harangue où la confraternité professionnelle prenait sa revanche contre lui, de toutes les offenses qu'il lui avait faites. On vit apparaître, dans ce discours d'une malveillance caressante, des traits qui eussent réjoui Léon Duval, s'il les avait forgés lui-même contre Mᵉ Nicolet. Mais c'est contre lui que M. Nicolet les lançait: Il proposait ce modèle singulier à l'admiration de tous, mais il n'osait pas le proposer à l'imitation des stagiaires. Il affirmait que l'on avait calomnié Mᵉ Léon Duval, et qu'il serait plus doux envers la postérité qu'il l'avait été pour ses contemporains. — « Et, quant à nos liens confraternels, son âme, très capable d'affection, en eût mieux savouré tout le charme, si son esprit lui en avait laissé le temps ».

La postérité, si la postérité s'occupe toutefois de ces sortes d'écrits, doit être doublement reconnaissante à Mᵉ Nicolet des confidences qu'il lui a faites ainsi à la faveur d'un soi-disant éloge. Le morceau est premièrement bien tourné ; et, secondement, il n'aurait jamais été donné au public si son auteur s'était embarrassé d'écouter les dernières recommandations de la victime qu'il entendait louer. Léon Duval, qui savait, à une perfidie près, le compte des allusions méchantes que peut contenir un éloge nécrologique quand il est fait par un collègue, avait usé de tous les moyens en son pouvoir pour se mettre lui-même à l'abri. Sa malice éprouvée secondant son humeur hargneuse, il avait laissé, dans un meuble de son cabinet, un méchant papier où il disait — en substance — que, ayant hanté le Palais pendant un temps assez long, il pourrait sans doute paraître une pâture désirable à certains entrepreneurs officiels de littérature mortuaire; qu'il les priait pourtant de s'abstenir; et qu'il prétendait fermement mourir, sans qu'on vînt présenter sa défense sur sa tombe. Il en fut de ce testament, comme il en avait été de celui de Louis XIV. Une vingtaine d'avocats, réunis en conseil de l'ordre, autorisèrent Mᵉ Nicolet à lire, en pleine conférence, le petit morceau dont on n'avait pas osé régaler le cimetière.

Tel fut Mᵉ Léon Duval : un avocat lettré, prêt à toutes les audaces du langage, pourvu que ce langage fût classique, dérobant au profit de ses malices et de son style le temps que d'autres eussent donné aux plaisirs du monde ou même de l'amitié, peu charitable assurément, mais moins gâté par une malveillance chronique qu'irrité par une sorte de misanthropie hautaine.

Il avait choisi pour modèles les types les plus rapprochés de la perfection invariable. Les rapports étroits qu'il a noués avec les maîtres définitifs de la langue, en même temps qu'ils lui inspiraient le sentiment des mérites durables, l'élevèrent au-dessus de ces fausses beautés qui naissent de la mode, et qui, dans l'art de parler ou d'écrire, substituent le jargon aux sages traditions du discours. Aussi la même vertu classique qui fait un Linguet, quoique plaidant au XVIIIᵉ siècle, plus voisin de nous qu'un Delamalle, assurera Léon Duval contre le revirement immanquable qui finit par éloigner le public de tout ce qui est *genre* et *manière*.

Voilà pourquoi le succès de cet avocat singulier serait encore aujourd'hui assuré! Voilà pourquoi nous voyons ce succès continué, sous nos yeux, par des imitateurs du maître, — j'entends imitateurs de ses scrupules d'artiste et non de son genre de talent! Voilà pourquoi Mᵉ Allou, Mᵉ Rousse et Mᵉ Léon Cléry, lettrés tous trois, ont pu plaider beaucoup de grandes affaires au milieu des applaudissements du public.

J. Munier-Jolain

Avocat à la Cour d'appel de Paris.

NOTES ET IMPRESSIONS

Sur le tard, le baron de Wormspire, qui faillit devenir le beau-père de Robert Macaire, eut des malheurs. Sans un sou vaillant, il fonda une banque avec le concours d'un brave garçon qu'un récent héritage avait fait capitaliste. Le traité d'association était conçu en ces termes : le brave garçon apportait son argent et M. le baron de Wormspire son expérience. Un an plus tard, la caisse était vide, mais M. de Wormspire était riche et son associé était ruiné. Comme ce dernier exprimait en termes émus sa douloureuse surprise, le baron dit au brave garçon : « Je m'étonne de vos récri-

minations. Nos apports sociaux sont intacts. Ils se composaient au début de votre argent et de mon expérience des affaires. Maintenant, c'est vous qui avez l'expérience, et moi j'ai l'argent. Vous voyez bien, cher ami, qu'il n'y a rien de changé, et qu'en résumé, notre capital commun n'a point été entamé. »

Cette anecdote est la seule consolation qu'il me soit permis d'offrir aux innombrables victimes des krachs variés dont les secousses viennent d'ébranler si rudement, cette quinzaine, le sol financier. Leur argent est perdu, mais il leur reste l'expérience, qui d'ailleurs n'a jamais servi à personne. Ainsi l'on voit les survivants des cataclysmes du Krakatoa ou du Vésuve relever à la même place leurs masures balayées par la lave. Ainsi, dans quelques mois, nous verrons le baron de Wormspire replonger ses doigts crochus dans des porte-monnaies naïfs et échanger une fois de plus son habileté contre notre argent. Tous ceux qui auront résisté à la tentation d'avaler le vert-de-gris qui constitue désormais leur seul dividende dans la grande opération d'accaparement des cuivres, s'empresseront de retourner leurs pochettes pour en extraire une dernière pièce et la porter au futur beau-père de Robert Macaire.

⁂

Encore qu'on ait la larme à l'œil en songeant aux angoisses de tant de pauvres diables qui voient leurs économies transmutées en rognures de papier sans valeur, on ne peut s'empêcher de reconnaître le caractère de grandeur qui marque les conceptions financières de cette fin de siècle. On s'inspirait jadis de l'exemple de modestes Mandrins, de Cartouches peu compliqués, et, entre la hart et le délinquant, il n'y avait guère d'autre distance que celle qui séparait la main de la maréchaussée du collet du voleur. On ignorait les chemins creux, les portes secrètes, les issues dissimulées que la loi, aidée par la jurisprudence, a préparés pour assurer l'impunité des amateurs du bien d'autrui. Plus instruits et mieux protégés, les manieurs d'argent ont senti leur audace croître avec leur sécurité. Ils se sont élevés jusqu'à des visées devant lesquelles s'était arrêté, incertain, le génie d'un Napoléon. Ils ont rêvé d'une sorte de blocus continental, croyant dans leur superbe que ni le progrès de la science, ni l'ingéniosité des industriels, ni l'irrésistible force des choses ne prévaudraient contre leur volonté de s'assurer la libre jouissance d'une fortune mal acquise. Si l'on ne soupçonnait pas le dessous des cartes et la grande habileté de ces joueurs, experts en retourne de rois à l'écarté, on serait tenté de les supposer atteints, eux aussi, d'une des formes de la grande névrose contemporaine. Avec le délire des grandeurs et la cleptomanie on explique bien des choses et on fait acquitter bien des prévenus. Mais ces hypothèses nosologiques, si consolantes pour la moralité humaine, ne sauraient nous arrêter raisonnablement, même un instant. La fortune privée et publique n'a malheureusement pas à compter avec les entreprises de simples déséquilibrés. Elle se défend assez mal, du reste, contre des personnages sans timidité, convaincus que ce qui est bon à prendre est bon à garder et qui mettent leur point d'honneur à ne pas restituer. Prêts à la fois pour l'attaque et la défense, ils excellent si bien à enchevêtrer leurs intérêts avec ceux des honnêtes gens que, lorsque la justice est tentée de leur administrer un coup de sa balance dans la figure, elle s'arrête à la pensée inquiétante qu'elle frappera par ricochet d'intéressantes et innombrables victimes; et l'humanité, sinon l'équité, retient son bras vengeur. Pour sauvegarder un peu les innocents, elle fait grâce aux coupables.

⁂

Cette philanthropique réserve ne va pas cependant sans quelques inconvénients et nos législateurs feront sagement si, comme on leur en prête l'intention, ils prennent au plus vite des mesures de précaution contre les incursions périodiques des malandrins distingués dans les bas de laine de l'épargne française. Ces effractions de coffre-fort, bien qu'opérées avec dextérité, retentissent douloureusement dans la tête du public et finiraient par l'affoler. Sans l'initiative hardie et heureuse du ministre des finances, M. Rouvier, le krach des métaux pouvait dégénérer cette fois en krach de presque tous les établissements de crédit et entraîner dans leurs ruines un tiers du commerce et de l'industrie nationale. Mais cette intervention, dont l'heureuse audace a eu des résultats si heureux à la veille de l'Exposition, n'est qu'un fait accidentel. On ne saurait espérer son renouvellement sans compromettre dans une réelle mesure le crédit de l'État luimême. Il faut trouver autre chose et il me semble que sur le terrain vacant, occupé jadis par l'Opéra-Comique, boulevard des Italiens, on pourrait utilement construire un petit Mazas, garni d'un nombre respectable de cellules. Ce monument avertirait les financiers indélicats que, jusqu'à nouvel ordre, il faut encore distinguer la propriété des autres de la sienne. Placée dans un beau quartier, sur un emplacement dont le vide fait peine à voir, cette prison, suggestive au plus haut degré, rappellerait incessamment aux passants que, si l'administration a des sévérités cruelles pour les malheureux qui fabriquent en contrebande des cigarettes à la main et des duretés impitoyables pour les infortunés qui vendent des boîtes d'allumettes non timbrées, elle en tient aussi quelques-unes en réserve pour les barons de Womspire et leur descendance.



Le phénomène effrayant de tant de métaux d'or, d'argent et de cuivre se volatilisant et se transformant

en fumée a si bien absorbé l'attention du public qu'il n'a point suivi, avec l'intérêt qu'ils méritaient, les premiers pas du cabinet présidé par M. Tirard.

Le spectacle cependant n'est pas commun et plusieurs messieurs frappant avec ensemble la terre d'un pied ferme, plusieurs ministres dont les mouvements ne sont point décoordonnés par l'ataxie parlementaire, ne sont pas une des moindres curiosités que nous réserve l'Exposition. Ce diable de M. Constans, entre autres, m'a tout l'air d'un homme. C'est un narquois impassible, qui roule d'un pouce exercé sa cigarette et les factieux. Il rit bien du coin de la lèvre, avec bonhomie, mais en laissant voir des crocs dont le seul aspect le protège contre des familiarités intempestives. J'ignore si l'étude obstinée du droit n'a pas altéré chez lui la notion de la justice immanente, et, entre nous, je pense que la raison d'État exerce une influence décisive sur ses résolutions; mais, comme il a beaucoup d'esprit et du meilleur, il sait comment il s'y faut prendre pour ne point laisser dégénérer la force en brutalité. Il inspire à la fois confiance et crainte au personnel placé sous ses ordres, car il commande clairement et prend la responsabilité des instructions qu'il donne.

Il ne s'attarde pas en harangues éloquentes. Il ne frappe pas du poing sur la tribune. Il se borne à y placer la main qu'il a petite. Seulement on a bien le sentiment que si ces quatre doigts et ce pouce, d'aspect paterne, vous étreignaient à la gorge, ce serait toute une affaire pour les obliger à lâcher prise. Il a dissous la « Ligue des patriotes » et saisi des documents échappés à la vigilance de ses prédécesseurs, documents qui entraînent la condamnation des chefs de cette association. En quatre mots, il a fait savoir aux agités du socialisme que leurs accès d'épilepsie ne seraient pas tolérés sur la voie publique. Les intéressés du boulangisme et de l'anarchie ont beau prendre des petits airs ironiques et dédaigneux, ils sont touchés et affaiblis: touchés parce qu'il est toujours ennuyeux d'être battu et de payer l'amende; affaiblis parce que le ministre de l'intérieur, d'un seul trait de plume, leur a enlevé leur réputation d'invulnérabilité et leur privilège d'impunité.

***

Avec non moins de résolution d'ailleurs, le gouvernement a marqué sa volonté de rompre avec les sectaires et d'inaugurer une ère de relative tolérance. Il a interrompu l'œuvre puérile de la laïcisation à outrance et rouvert les portes de la patrie à un prince exilé sans raison. Bien que toutes naturelles, ces mesures donnent une très bonne idée du courage intellectuel de M. Tirard et de ses collègues et prouvent qu'ils ne sont pas gens à se laisser détourner de leur devoir, par la crainte de quelques épithètes malsonnantes. On ne sait pas assez quelle funeste influence a exercée, sur les affaires de notre république, la peur d'être qualifié de clérical ou d'orléaniste par les sycophantes de l'intolérance religieuse et politique. Des hommes qui eussent, sans pâlir, offert leur poitrine à l'ennemi et à l'émeute, blêmissaient sous cette accusation aussi vague que celle de non-civisme pendant la Terreur. Par une inexplicable défaillance, des citoyens se défendaient, comme d'une honte, d'avoir l'esprit de liberté et de résister aux préjugés d'une démagogie dont la haine des classes forme l'unique programme. Une accusation de sorcellerie, au moyen âge, n'était pas plus dangereuse que celle de cléricalisme et d'orléanisme, jetée à la face d'un fonctionnaire et d'un candidat. En montrant dédaigneusement quel cas ils faisaient de ces imputations, les collègues de M. Tirard ont rendu un réel service et donné un salutaire exemple. Par la porte qu'ils rouvraient à M. le duc d'Aumale, ils ont fait du même coup rentrer le courage moral exilé, lui aussi, depuis longtemps.

L'amour et la confiance n'ont qu'un point de ressemblance, quoi qu'en disent les poètes élégiaques. Ni l'un ni l'autre ne se commandent ni ne s'expliquent. Ce sont des faits. Ils existent ou n'existent pas. Ils se déterminent par des mobiles presque toujours incompréhensibles et les ailes au vent d'un petit nez retroussé ont fait tourner des cœurs et des têtes dont l'impassibilité jusqu'alors avait résisté à toutes les sollicitations.

Je crois bien que le cabinet a le nez qu'il faut pour plaire à l'opinion publique, car incontestablement cette grande désabusée, aussi fatiguée que repue, semble le regarder favorablement. Elle a pour lui en ce moment les yeux de la demoiselle dont parle Auguste Barbier, en ses ïambes. Elle lui trouve « un corps de fer, un œil de feu », la poigne nécessaire pour battre ceux qui lui cherchent noise et au besoin la rosser elle-même. Il ne lui déplaît pas, du reste, d'être battue et si les fervents de l'éternel féminin souffrent dans leur délicatesse de voir à cette jeune personne des goûts de jeune fille élevée à la diable, il faut qu'ils en prennent leur parti. Soit que son éducation laisse encore à désirer, soit qu'elle ne soit pas encore suffisamment affinée, elle va irrésistiblement, comme les dames de l'âge des cavernes, au gentleman dont les biceps lui semblent taillés pour triompher des ours et des fauves de son temps. Ainsi elle était, ainsi elle est, ainsi elle sera, étant femme; et quand la mère du genre humain se laissa enlacer par les anneaux du serpent, je crois bien qu'elle avait jugé sévèrement Adam, dans lequel sa perspicacité lui avait fait découvrir un simple centre gauche, plein de scrupules et aussi de défaillances.

HECTOR PESSARD.



ACHINOF ET LA PRESSE RUSSE

Certains organes de la presse française, qui ont intérêt à se servir de l'affaire Sagallo comme d'un moyen de guerre contre le gouvernement républicain, ont affirmé que les journaux russes se montraient très irrités contre la France et qu'ils considéraient l'expédition d'Achinof (1) comme une entreprise nationale ayant toute la sympathie des Russes. Il n'y a là rien de surprenant : c'est l'esprit de parti. Mais ce qui peut étonner, c'est que des journaux républicains, et parmi les mieux informés d'ordinaire, soient si mal renseignés par les agences ou par leurs correspondants, au point de répéter des racontars mensongers qui ne font qu'augmenter la pénible impression de ce malentendu.

Il était cependant facile de connaître la vérité : on n'avait qu'à lire les journaux de Pétersbourg, de Moscou, d'Odessa, de Kiew, etc., pour se convaincre que, sauf un seul, le *Novoïé Vrémia*, tous condamnaient sévèrement les agissements d'Achinof et approuvaient la conduite juste et légale du gouvernement français. Maintenant, le *Novoïé Vrémia* lui-même change son fusil d'épaule et revient à d'autres sentiments.

Ce journal se fait une spécialité de soutenir toutes les entreprises aventureuses de colonisation lointaine. S'apercevant aujourd'hui que sa façon de juger l'incident de Sagallo l'isolait complètement dans l'opinion publique, il affirme que ce n'est pas Achinof qu'il soutenait, mais son œuvre.

Un journal qui se publie à Pétersbourg en allemand, la *Petersburger-Zeitung*, dit à ce propos :

« En fin de compte, nous ne savons toujours, pas si oui ou non, la Russie *non officielle*, dont le *Novoïé Vrémia* se crut le représentant, est toujours indignée contre la France. On sait qu'il existe une politique *qui change selon les circonstances*; de même on peut caractériser l'état d'esprit du *Novoïé Vrémia* comme changeant d'opinion à chaque nouvel article. Il va sans dire que la logique est ici tout à fait exclue. En revanche, on sait, par le communiqué du gouvernement, comment la Russie *officielle*, dont l'opinion dans ce cas est la seule valable pour la France, juge l'expédition d'Achinof.

Les *Novosti* disent à leur tour :

« La presse française de l'opposition, dans un accès d'hypocrisie et sous le prétexte de sentiments amicaux envers la Russie, attaque les actes de l'autorité française. Les auteurs de ces attaques, dans leur désir d'être désagréables à leur gouvernement, ne se doutent probablement pas que leur désapprobation est en somme offensante pour la Russie qui ne peut et ne veut avoir aucune solidarité avec Achinof, car, si elle désirait fonder une colonie en Afrique, elle chargerait de cette expédition un tout autre homme qu'un aventurier sans aveu. Cette mission s'accomplirait, d'ailleurs, sans violer le droit des gens et sans froisser la dignité d'une nation amie...

« Quant au *sang versé*, il faut être un pharisien avéré pour en demander satisfaction, non pas au vrai coupable qui est Achinof, mais à la France. Lorsqu'une autorité militaire fait des sommations et qu'elle rencontre une résistance armée, on ne peut admettre qu'elle entre dans d'interminables négociations et tolère un entêtement de mauvais exemple. Que dirions-nous si le général Komarof n'eût pas exécuté les menaces qui expliquent la fameuse bataille d'Akouchka?

« Le *Novoïé Vrémia* non seulement ne se lamentait pas alors sur *les victoires russes*, mais encore, et avec les autres journaux, il les considérait comme la conséquence inévitable de l'exécution d'une menace militaire et d'une exigence légale. Comment, dans ce cas, peut-on blâmer les autorités françaises et leur demander satisfaction d'un acte légitime qui fut la conséquence forcée de l'opposition insolente d'Achinof? »

Un journal de Moscou, *le Courrier russe*, ajoute que « si on n'avait pas infligé une bonne correction au *Libre ataman*, celui-ci eût pu provoquer à la fois des malentendus entre la France et la Russie d'une part, entre la Russie et l'Angleterre d'autre part. Ces malentendus sont complètement dissipés par les déclarations du chargé d'affaires russe à Paris, affirmant que notre gouvernement est absolument étranger à l'entreprise d'Achinof. »

D'autres journaux russes font particulièrement ressortir le peu d'utilité d'une mission religieuse en Abyssinie en général et surtout dirigée par un aventurier tel qu'Achinof. Ainsi le *Grajdanine* dit que cette entreprise est la fantaisie d'un désœuvré ambitieux, soutenu on ne sait par qui. Quant aux intérêts russes, il n'y en a aucun d'engagé en cette affaire. Ce journal ajoute :

« Nous savons qu'Achinof était un adroit magicien, qu'il faisait passer trois vauriens russes pour des moines d'Abyssinie, qu'il nous a même amenés ici l'année dernière. Tous ces bruits sur l'incident d'Achinof, comme sur l'expédition elle-même et la mission du père Païssi, sont absolument faux et sans portée. »

Un journal de Kiev, le *Kievlianine*, dit que l'insuccès de l'expédition d'Abyssinie est très compréhensible et que peut-être les événements qui l'ont terminée sont la meilleure solution qu'on pût souhaiter, car, en se prolongeant, elle risquait de créer plus tard de graves embarras à notre gouvernement. Il ajoute :

« Les aventures d'Achinof montrent qu'en Russie il ne manque pas de crédulité, puisque la folle pensée de fonder une colonie russe au bord de l'océan Indien trouva beaucoup d'adeptes et fut même discutée et défendue dans les colonnes de certains journaux. Ce n'était d'ailleurs qu'un recommencement du projet de feu Miklioukho-Maklaï, qui voulait fonder une colonie dans la Nouvelle-Guinée; mais lui était un savant explorateur, et ses services ont été reconnus par tout le monde savant; son plan d'une colonie dans l'océan Pacifique pouvait donc être discuté. Bien différents étaient Achinof et son expédition. Sans disposer d'aucune ressource, il appelait les fidèles dans sa colonie, qui n'existait pas, et trompait tout le monde en tâchant d'amas-

(1) L'orthographe *Atchinof* a été adoptée, on ne sait trop pourquoi, par la plupart de nos confrères de la presse; le vrai nom de l'aventurier de Sagallo est Achinof ou Achinov.

ser le plus de dons possible et de se faire délivrer des marchandises à crédit. »

Voici maintenant le *Télégraphe de la Nouvelle-Russie*, d'Odessa :

« Quant à nous, nous avons exprimé nos justes appréhensions, pendant l'automne de l'année dernière, lorsque nous avons vu se joindre à la mission un aventurier comme Achinof, dont les récits sur la prétendue colonie n'étaient confirmés par personne. Les habitants d'Odessa ont assisté au départ de ce fameux détachement, dont l'extérieur n'inspirait guère confiance; mais les optimistes disaient que cela ne prouvait rien, que le principal intérêt était dans le bon esprit de l'armée. Et quoique un spectateur sans parti pris n'eût pu rien remarquer qui prouvât merveille dans cet *esprit*, il se taisait malgré lui devant les trompettes de la renommée d'Achinof : « Voyons, c'est une sainte cause! Ce« lui-là nous ennuie avec sa défiance! » Pour être sainte, elle l'était, en effet. Mais l'enfer lui-même est pavé de bonnes intentions.»

Le *Grajdanine* conclut en envisageant l'expédition d'Achinof comme une fantaisie d'opérette de l'ataman mercantile, qui voulut jouer le rôle d'un Colomb ou tout au moins d'un Yermak (1). « Il faut certainement regretter que le père Païssi se trouve avoir été victime de cette espèce de mystification. Mais combien n'y a-t-il pas de pèlerins et de missionnaires russes sur les terres turques et dans les pays sauvages! Cependant nous n'avons jamais vu que, pour le succès de ces missions, on les fît accompagner par une forme armée indisciplinée qu'on ne tolérerait pas en Russie. Compter sur la moralité et la retenue de ces bandes licencieuses est par trop naïf, et il est naturel de se demander si ce n'est pas à l'état d'ivresse que de pareilles missions sont entreprises. En effet, Achinof et sa bande ne ressemblent guère aux Croisés du moyen âge. »

Le capitaine Plachnikof, qui a transporté sur son vaisseau l'expédition, d'Odessa en Afrique, raconte, dans le *Messager de Cronstadt*, que la conduite de la fameuse bande compromettait le bon renom et la dignité de la Russie :

« Achinof avait réuni cent cinquante loqueteux, ivres, sans foi, sans profession, qui étaient pour la plupart d'anciens soldats ou des ouvriers paresseux; il les traitait comme des bêtes de somme, tandis que lui-même jouait à la roulette pendant toute la traversée, et payait en or ses dettes de jeu. Ces va-nu-pieds avaient leur drapeau et ils répandaient partout le bruit qu'ils étaient sous la protection du gouvernement, et qu'on les envoyait conquérir les Indes. »

Plus loin, le capitaine raconte qu'après leur débarquement, « ses anciens passagers se promenaient dans la ville avec des costumes impossibles, sales et déchirés, parce qu'ils couchaient par terre ou dans des barques. Ils criaient, chantaient jour et nuit pendant qu'Achinof vivait agréablement et jouait dans le meilleur hôtel de la ville. »

(1) Yermak, découvreur et conquérant de la Sibérie au XVIe siècle.



D'après tout ce qui précède, on comprend que cette expédition ne pouvait finir différemment. Mais ce qui étonne encore, c'est qu'un aventurier de cette sorte ait pu pousser l'audace aussi loin et tromper à ce point l'opinion publique, qui n'est revenue de son erreur qu'après l'avoir vu à l'œuvre.

En réponse à cette question, nous trouvons dans une revue hebdomadaire russe, *la Semaine* (*Nediélia*) de Pétersbourg (18 février 1889), une intéressante étude sur l'historique de cette malheureuse affaire : nous tâcherons de la résumer brièvement en nous tenant aussi près du texte que possible :

L'histoire des aventures d'Achinof mérite l'attention, comme un curieux exemple d'une de ces épidémies intellectuelles qui, de temps à autre, envahit l'une ou l'autre partie de l'humanité en lui enlevant tout sens critique, en provoquant une crédulité inouïe, finalement en la rendant victime du premier imposteur venu.

Il semble qu'il n'y ait rien de plus fou que croire à l'existence d'une nombreuse tribu de « Cosaques libres », habitant les montagnes et les vallées du Caucase, ou les bords du lac Van, ou encore les bords de l'Euphrate, ou enfin chez le mahdi ou le négus d'Abyssinie. Cependant Achinof a pu non seulement soutenir ce mensonge pendant plusieurs années, mais encore il a trouvé des croyants dans toutes les classes de la société, depuis par les va-nu-pieds d'Odessa jusqu'aux rédacteurs des journaux de Moscou et de Pétersbourg, jusqu'à des personnages haut placés. Il jouait le rôle d'un « héros légendaire » en l'honneur duquel on organisait des banquets, et il a fini par se tailler une petite place dans l'histoire, après la sanglante altercation de Tadjaurah.

La revue russe croit donc nécessaire de relater les faits exacts et de transmettre à la postérité tous les incidents de ce vaudeville qui se termina d'une façon tragique.

Le père d'Achinof, Ivan, était un marchand de Penza qui, par suite de mauvaises affaires, fut forcé de servir comme gérant chez le pomiestchik Nikiforof. Plus tard, sa fille épousa Nikiforof, qui fit cadeau à son beau-père du village Nikiforovka, situé sur les bords du Volga, près la ville de Tsaritsyne. C'est dans cette propriété que naquit Nicolas Achinof, le héros du jour. Nicolas reçut une instruction très bornée : il n'alla pas plus loin que les deux premières classes du collège de Saratof. Ayant hérité Nikiforovka de son père, il l'administra si mal qu'il s'endetta en peu de temps, et la propriété fut vendue aux enchères.

Il se retira alors dans une île du Volga qui s'était formée en face de son village, et qu'il considérait comme son bien. Cependant la ville de Tsaritsyne lui contesta cette possession. Un procès s'ensuivit qui se termina au profit d'Achinof. Pendant tout le procès les habitants de la ville, considérant l'île comme un domaine communal, y vinrent souvent ramasser du bois et Achinof, pour les en empêcher, dut embaucher des Tcherkesses déportés à Tsaritsyne. C'est dans leur société qu'il acquit quelques notions sur le Caucase et que peut-être



il forma le dessein d'organiser une armée de Cosaques libres.

Après avoir vendu son île pour huit mille roubles, il partit pour une province transcaucasienne et se fixa à Kars, où il cultiva le tabac, avec aussi peu de succès qu'il n'avait régi sa propriété de Nikiforovka.

C'est alors que ne sachant rien, et n'étant pas habitué à un travail physique, il pensa qu'il ne lui restait plus qu'à devenir un Cosaque libre dont la profession ne consisterait qu'à « moudre du blé aux dépens de la sottise humaine ». Il vint à Moscou et se fit passer auprès d'Aksakof et Katkof, les deux célèbres slavophiles, comme un représentant, comme un ataman des Cosaques libres qui habitaient, disait-il, en nombre incalculable, le Caucase, la Perse et l'Asie Mineure, et qui n'attendaient que l'occasion pour servir « la petite mère Russie ». Pour ce « service », Achinof demandait modestement qu'on lui accordât, à lui et à ses Cosaques, la concession de terres situées de l'autre côté de la mer Noire, et qu'il prenait sur lui de défendre contre un ennemi inconnu. Il ajoutait que, si on n'acceptait pas ses offres, il les porterait au mahdi du Soudan ou au négus d'Abyssinie qu'il appelait modestement son petit ami. Malgré l'évidente insanité de ces mensonges, les patriotes de Moscou y crurent; ils prirent Achinof sous leur protection; en sorte que celui-ci arriva à Pétersbourg en 1884, muni de recommandations de Moscou. A son apparition dans la capitale, quelques feuilles se mirent à broder à qui mieux mieux sur le thème inventé par le hardi aventurier.

La campagne fut commencée par le fameux Moltchanof qui affirmait dans le *Novoïé Vrémia* l'existence de villages inconnus, habités par des Cosaques libres qui se recrutaient parmi des déserteurs de tous genres. Moltchanof décrivait même minutieusement les mœurs de ces mystérieux villages libres et, comme à Pétersbourg on connait moins la Russie que l'Afrique centrale, on crut aisément à ces renseignements fantaisistes et on les lut avec un grand intérêt.

D'autres publicistes vinrent à la rescousse, et l'un d'eux, le docteur Elisséïef, déclara solennellement que dans l'Asie turque, sur les bords du lac Van, vivaient deux cent mille Cosaques libres. Après cela, il n'y avait plus qu'à tirer l'échelle.

Dès lors on vit des Cosaques libres partout : au Caucase, en Turquie, en Arabie, aux bords de la mer Rouge, au Soudan, en Abyssinie, et je crois même « dans la lune », ajoute la *Nédiélia*.

Achinof comprit alors qu'il n'avait plus à se gêner et alla de l'avant.

Il se rendit auprès du gouverneur général du Caucase, qui se trouvait pour le moment à Pétersbourg, et lui demanda la permission de coloniser les terres au sud de la mer Noire. Le gouverneur lui répondit que la Russie n'avait aucun besoin d'une nouvelle armée cosaque, mais qu'il est permis à tous ceux qui le désirent de se fixer à l'endroit qui peut leur convenir.

Achinof n'enrôla pas moins une quantité de dupes à qui il soutira de l'argent et qu'ensuite il abandonna. Cette affaire fit un certain bruit à Pétersbourg, mais fut bientôt étouffée par les amis de l'aventurier.

C'est en 1886, et avec l'argent de quelques bienfaiteurs mystérieux, qu'il entreprit pour la première fois un voyage en Abyssinie. Dans les journaux qui le soutenaient on le représentait comme arrivant à destination à la tête de toute une armée de Cosaques libres qui avaient même pris part aux escarmouches des Abyssins contre les Italiens. Cependant il y a tout lieu de penser qu'Achinof n'alla jamais jusqu'en Abyssinie; on sait seulement qu'il vécut au Caire, d'où il ramena deux enfants captifs qu'il fit passer pour des Abyssins. Heureusement que, dès cette époque, les impostures d'Achinof atteignirent des proportions telles que des doutes commencèrent à naître même dans l'esprit des plus crédules. Ainsi il affirmait que les Anglais lui donnaient un million de livres sterling pour avoir son concours contre le mahdi, mais que lui Achinof préférait venir en aide au tsar orthodoxe d'Abyssinie. Dès ce moment, même pour le *Novoïé Vrémia*, Achinof fut seulement « celui qui s'intitule le Cosaque libre. »

Au printemps de 1888, Achinof apparut dans la colonie française de Tadjourah, à la tête de sept pauvres hères d'Odessa, anciens soldats pour la plupart. Il fit publier dans un journal de Moscou une lettre, où il déclarait qu'il avait fondé sur le bord de l'océan Indien une colonie de Cosaques libres et qu'il l'avait nommée « Moscou ».

On sait maintenant, aussi bien en Russie qu'en France, que ce n'était là qu'un mythe. Achinof avait tout simplement laissé à Tadjourah, mourants de faim, ses malheureux compagnons pour revenir en Russie chercher une nouvelle bande de dupes.

Il ne rentrait pas seul en Russie : il ramenait avec lui deux personnages qu'il affublait du titre de représentants du clergé d'Abyssinie. En réalité, l'un d'eux était un prêtre copte interdit par le patriarche de Jérusalem; quant à l'autre, c'était un Russe qui avait même un fort accent des provinces du haut Volga.

Bien que l'un de ces malheureux fondateurs de la colonie « Moscou », revenu à Odessa, eût intenté un procès à Achinof pour l'avoir trompé, ce dernier put tranquillement recruter dans cette même ville des engagés volontaires pour une nouvelle expédition, que cette fois il entreprit en grand. L'archimandrite Païssi se joignit à lui comme missionnaire. On fit beaucoup de bruit autour de cette affaire et, sous l'influence de ces appels pathétiques, l'argent arriva de tous les coins de la Russie.

On sait le reste.

E. Halpérine-Kaminsky.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Sénat. — Le 8, M. Bardoux est élu vice-président par 141 voix en remplacement de M. Tirard. Discussion en se-



conde lecture du projet de loi relatif aux accidents des ouvriers dans leur travail.

Le 9, suite de la précédente discussion et vote de divers projets de loi concernant les travaux à effectuer dans les ports de Saint-Nazaire, Bayonne et Cette.

Le 11, le président annonce qu'il a reçu une demande en autorisation de poursuites contre M. Naquet, membre de la Ligue des patriotes. Sur la proposition de M. Tirard, président du conseil, l'urgence est déclarée et le Sénat se réunit dans ses bureaux. A la reprise de la séance. M. Trarieux interpelle le cabinet sur le marchandage.

Le 12, M. Léon Say combat le projet de loi relatif aux accidents des ouvriers. M. Demôle donne lecture du rapport concluant à autoriser les poursuites contre M. Naquet.

Le 14, M. Naquet discute les conclusions du rapport de M. Demôle. M. Buffet déclare qu'il n'est pas possible d'admettre le prétexte invoqué pour justifier les poursuites; M. Demôle réplique, et le Sénat lui donne raison par 213 voix contre 58. M. Bérenger développe un contre-projet au sujet des accidents des ouvriers dans leur travail.

Chambre des députés. — Le 9, suite de la discussion sur les octrois. Une interpellation au sujet de la rentrée en France du duc d'Aumale est déposée par plusieurs membres de l'extrême-gauche; la discussion immédiate est ordonnée. M. Pelletan blâme la mesure prise par le gouvernement; M. Andrieux l'approuve, sous la réserve qu'elle soit le commencement d'une politique vraiment libérale. M. René Laffon déclare que c'est un acte impolitique et imprudent. M. Constans, ministre de l'intérieur, répond que c'est une mesure d'équité. M. Floquet constate que l'élection du 27 janvier l'a seule empêché, comme il en avait l'intention, d'autoriser la rentrée du duc d'Aumale. L'ordre du jour pur et simple est voté par 316 voix contre 147. M. Millerand dépose une proposition d'amnistie pour les condamnés des grèves récentes. La discussion immédiate, repoussée par le gouvernement, est rejetée par 345 voix contre 153.

Le 11, M. le président annonce qu'il a reçu une demande en autorisation de poursuites contre MM. Laguerre, Turquet et Laisant, membres de la Ligue des patriotes, et donne lecture de la requête du procureur général. M. Laguerre demande que la question soit discutée sans retard dans les bureaux. L'urgence est refusée pour une proposition de M. Cunéo d'Ornano tendant à accorder une amnistie générale pour tous les délits de presse, d'association, etc. Vote du projet de loi concernant la suppression des octrois; la Chambre décide de passer à une seconde délibération.

Le 12, M. Borie se plaint à M. le garde des sceaux de n'être pas compris parmi les députés poursuivis comme membres de la Ligue des patriotes. Discussion et vote après urgence déclarée d'une proposition relative aux cris des vendeurs de journaux. Discussion du projet de loi concernant l'utilisation des eaux d'égout de la Seine, précédemment adopté avec modifications par le Sénat.

Le 14, M. Arène donne lecture du rapport rédigé au nom de la commission chargée d'examiner la demande de poursuites contre les trois députés membres de la Ligue des patriotes qui conclut à l'autorisation. M. Laguerre proteste vivement; après une discussion agitée, les conclusions de la commission sont votées par 354 voix contre 227; un amendement restrictif de M. Millerand est repoussé par 319 voix contre 246, et les poursuites sont autorisées par 317 voix contre 214.

Intérieur. — Par un décret rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur, le président de la République a rapporté le décret du 13 juillet 1887 qui interdisait au duc d'Aumale le territoire de la République. Le duc a quitté Bruxelles pour rentrer à Chantilly.

M. Étienne, député d'Oran, a été nommé sous-secrétaire d'État aux colonies, et ce service a été rattaché au ministère du commerce.

Le résultat des impôts et revenus indirects pendant le mois de février 1889 a été supérieur de 4 509 600 francs aux évaluations budgétaires et de 1 718 300 francs aux recettes de février 1888.

Angleterre. — Le comte Compton, gladstonien, a été élu député à Barnsley en remplacement de M. Kenny, gladstonien démissionnaire, avec une majorité de 2250 voix sur M. Wentworth, le candidat conservateur.

Nécrologie. — Mort du vice-amiral Jaurès, sénateur, ministre de la marine; — de M. le docteur Martins, ancien professeur à la Faculté des sciences de Montpellier; — du vice-amiral vicomte de Chabannes Curton la Palice; — de M. Alexandre Gaume, doyen des éditeurs parisiens; — d'Ali-Pacha, gouverneur de Beyrouth; — du poète italien Paul Ferrari; — de M. Ericson, inventeur de l'hélice; — de M. Vast, romancier; — de M. Léopold Massard, graveur; — de M. Burton, administrateur du chemin de fer du Nord.

Revue bibliographique

DIVERS.

Sous ce titre humoristique : *les Vingt-huit jours du Président de la république,* M. Bertol-Graivil a retracé les divers voyages effectués en 1888 par M. Carnot dans le centre, le sud-ouest, le sud-est, l'ouest et l'est de la France. En parcourant ce récit, l'on se rend beaucoup plus exactement compte que l'on ne pouvait le faire en lisant les articles de journaux de l'importance sociale et politique des tournées du chef de l'État. M. Carnot a voulu rassurer par sa présence les populations inquiètes, leur porter des paroles d'union et d'encouragement, s'enquérir de leurs besoins, se renseigner sur le travail national, sur l'organisation militaire, etc. Partout le Président a été accueilli avec des marques non équivoques d'estime et de sympathie, qui s'adressaient moins à son titre officiel qu'à son mérite personnel, à sa rare bienveillance et à la générosité avec laquelle il s'attachait partout sur son passage à venir en aide de sa bourse aux institutions de bienveillance. Le volume de M. Bertol-Graivil est illustré de nombreuses gravures de Tinayre, Fraipont, Moulignié, Trinquier, etc., et d'une remarquable série de portraits dessinés par Frédéric Régamey.

Avec la crise commerciale et industrielle, qui sévit aujourd'hui dans toute l'Europe, les prix élevés des transport par chemins de fer ont ramené l'attention sur les voies navigables, trop négligées depuis trente ans, et sur les avantages que l'on pourrait retirer de leur amélioration. A ce titre l'ouvrage de M. de Font-Réaulx sur *les Canaux* (Hetzel) présente un véritable intérêt d'actualité. L'auteur, après avoir rapidement exposé l'état de la canalisation dans le monde entier et les conditions actuelles de la navigation intérieure, s'est surtout attaché à mettre en relief les vaillants efforts de deux grands Français, Riquet et de Lesseps, qui à deux siècles de distance ont eu à lutter avec des difficultés presque insurmontables pour faire triompher leurs projets et ouvrir les canaux du Languedoc et de Suez. Il nous entretient également du canal de la mer du Nord à la Baltique et de celui de Panama, et sur cette dernière question il fournit des renseignements instructifs et précis, qui doivent intéresser toutes les catégories de lecteurs.

Émile Raunié.

L'administrateur gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (12411)



DRAGÉES de Fer Rabuteau

1232 *Lauréat de l'Institut de France. — Prix de Thérapeutique.*

Les études comparatives faites dans les Hôpitaux de Paris, au moyen des instruments les plus précis, ont démontré que les **Dragées de Fer Rabuteau** régénèrent les globules rouges du sang avec une rapidité qui n'a jamais été observée en employant les autres ferrugineux : *Prendre 4 à 6 Dragées chaque jour.*

Elixir de Fer Rabuteau, recommandé aux personnes qui ne peuvent pas avaler les Dragées : *Un verre à liqueur matin et soir au repas.*

Sirop de Fer Rabuteau, spécialement destiné aux enfants.

La médication martiale par le **Fer Rabuteau** est la plus rationnelle de la thérapeutique : *Ni constipation ni diarrhée, assimilation complète.*

Le traitement ferrugineux par les **Dragées de Rabuteau** *est très économique.*

Exiger et prescrire le **Véritable Fer Rabuteau** de chez CLIN & Cie, Paris

---

VIANDE ET QUINA

L'Aliment uni au plus précieux des toniques

VIN AROUD AU QUI[NA]

Et à tous les principes nutritifs solubles de la V[iande]

LE FORTIFIANT PAR EXCELLEN[CE]

DES PHTISIQUES, ANÉMIQUES, ENFANTS DÉBIL[ES]

Convalescents, Vieillards, Personnes délicates.

5 fr. — Dépôt Gal chez J. FERRÉ, succr de Arou[d] 102, rue Richelieu, et toutes pharmacies.

1334 CAPSULES & DRAGÉES

Au Bromure de Camphre

Du Docteur Clin

Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris (PRIX MONTYON)

« Ces préparations sont indiquées toutes les fois que l'on veut produire une sédation » énergique sur le système circulatoire, et surtout sur le système nerveux cérébro-spinal. » Elles constituent un *antispasmodique et un hypnotique* des plus efficaces. »

(Gazette des Hôpitaux).

« Ce sont les **Capsules** et les **Dragées du Dr Clin, au Bromure de Camphre**, » qui ont servi à toutes les expérimentations faites dans les Hôpitaux de Paris. »

(Union Médicale.)

Les Capsules du Dr Clin renferment 0.20 cent.. } *Bromure de Camphre pur.*
Les Dragées du Dr Clin — 0.10 cent.. }

Vente en gros : chez CLIN & Cie, Paris. — *Détail dans les Pharmacies*

SIROP DE FOLLET

Le **SIROP de FOLLET** supprime la douleur ou l'insomnie occasionnées par

NÉVRALGIES
GOUTTE — MIGRAIN[E]
ASTHME — TOUX
FATIGUE DU CERVEA[U]
IRRITATION NERVEU[SE]
PRÉOCCUPATIONS
ETC., ETC.

Le *Sirop de Follet* procure un s[om]meil profond analogue au somm[eil] normal ; son emploi n'expose à au[cun] des inconvénients de l'opium ou [de] la morphine.

« C'est la meilleure forme d'ad[mi]« nistration du **Chloral;** *sa c[on]« servation est parfaite, et, a[insi] « conseillé, il n'irrite pas l'estoma[c]*

(Formulaire du Professeur Bouchardat)

Le **Chloral**, pour être efficace sans danger, doit être chimiquem[ent] pur. Celui qui entre dans la comp[osi]tion du *Sirop de Follet* est prép[aré] par la Maison L. FRERE, 19, rue Jac[ob] Paris, en son Usine de Vanves. [En] faisant usage du *Sirop de Follet*, [les] malades sont assurés d'avoir un [mé]dicament d'une pureté irréprocha[ble] et d'une composition invariable.



Dans toutes les Pharmacies.

3 FR. LE FLACON

Une instruction accompagne chaque flacon.

[D]EROGY

OPTICIEN

[..], Quai de l'Horloge

PARIS

[Spé]cialité d'Objectifs

[POUR] LA PHOTOGRAPHIE



MAISON HURARD

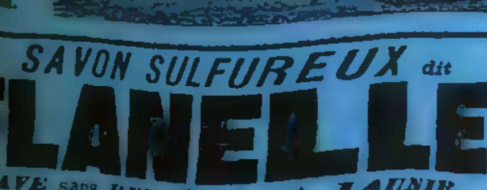
St Pierre Martinique



MAISON PRINCIPALE

HURARD, 17, Boul. Montmartre

PARIS



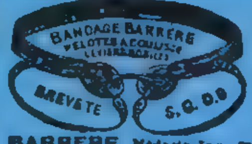
SAVON SULFUREUX dit FLANELLE

LAVE sans RETRÉCIR ni JAUNIR

2f. LE PAIN (2f 25 PAR POSTE)

[A]UBERT Phien, rue des Lombards, 8, PARIS

Pharmacies, Merceries, Epiceries.



HERNIES

Contention élastique

SANS RESSORT

SANS GÊNE

JOUR ET NUIT

Pression à volonté

BARRERE, Médecin-Inv. PARIS, 3, boul. du Palais de 2 à 6 h. — Matin à dom. — Par corresp. — Brochure 1 fr.

NOUVELLE DÉCOUVERTE :

BANDAGE-GANT BARRERE

Imperceptible et se moulant

THE BERAUD

Exclusivement composé de plantes

Le plus agréable des purgatifs. Purge doucement, sans coliques et sans interrompre les occupations. Excellent contre Constipation, Maux de tête, Etourdissements, Embarras gastrique et bilieux. — Prix : 1 fr. 25.

8, avenue Victoria, Paris & Pharmacies.

[redacted] 23 Mars 1889. — Tome 43. — (3e série, IXe année, premier [redacted])

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

PARAISSANT LE SAMEDI

Fondée en 1863

SOMMAIRE DU N° 12

PRIX DU NUMÉRO : 60 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT :

A LA REVUE BLEUE	Six mois.	Un an.	AVEC LA REVUE SCIENTIFIQUE	Six mois.	Un an.
ris	15 fr. »	25 fr. »	Paris	25 fr. »	45 »
partements et Alsace-Lorraine	18 »	30 »	Départements et Alsace-Lorraine	30 »	50 »
anger	20 »	35 »	Étranger	35 »	55 »

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er DE CHAQUE TRIMESTRE

On s'abonne à Paris au bureau des Revues, 111, boulevard Saint-Germain

Chez les principaux libraires et dans tous les bureaux de poste de France et de l'Union postale

Les Annonces sont reçues chez MM. Lagrange, Cerf & Cie, 8, place de la Bourse.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

SEMAINE SAINTE A ROME

Billets d'aller et retour de PARIS à ROME

(viâ Mont-Cenis)

VALABLES PENDANT 30 JOURS

1re CLASSE............. **250 fr.** | 2e CLASSE............. **180 fr.**

Billets délivrés du 7 au 17 avril 1889, valables pour tous les trains et donnant accès dans les places de luxe, moyennant le supplément.

Les voyageurs peuvent, soit a l'aller a Rome, soit au retour de Rome, effectuer le trajet de Pise-Florence-Pise ou bien celui Pise-Florence-Empoli Sienne Montepescali. Ils peuvent, en outre, se procurer à Rome des billets d'aller et retour, dont la duree de validité durera tant que celle de leur billet ne sera pas expiree :

Au prix de 41 fr. 95 en 1re classe et de 29 fr. 40 en 2e classe pour Naples ;

Au prix de 45 fr. en 1re classe et de 31 fr. 50 en 2e classe pour Naples-Pompéi ou vallée de Pompéi.

Transport gratuit de 30 kilogrammes de bagages sur le parcours français. Il n'est accordé aucune franchise sur le parcours italien.

Ces billets et des prospectus détaillés sont délivrés à la gare de Paris et dans les bureaux succursales et agences de la Compagnie P. L.-M.

REVUE FINANCIERE

On ne peut encore rien dire de précis sur l'orientation que va prendre notre marche, mais, a en juger par les dispositions qui prévalent depuis qu'a pris fin l'opération de la liquidation de quinzaine, c'est la fermeté des cours qui va de nouveau l'emporter.

L'épargne ne se met, il est vrai, que lentement à la remorque de la spéculation : les cours que l'on inscrit au comptant se tiennent légèrement au-dessous de ceux que l'on établit a terme ; mais il ne faut pas voir dans cette différence de niveau un indice défavorable ; il faut seulement considérer que le monde de l'épargne peut bien témoigner encore quelque hésitation après les rudes assauts que vient de subir le marché, mais que cette hésitation ne peut être de longue durée.

L'argent disponible est considérable ; dans peu de jours, il s'accroîtra des coupons et des loyers qui se perçoivent en avril, et alors il faudra sinon tout remployer, du moins en remployer la plus grande partie.

Tant que les derniers règlements de comptes de quinzaine n'étaient pas terminés, on ne pouvait se faire la moindre idée de la tournure qu'affecterait notre place. Maintenant que ces opérations sont finies, la situation peut s'apercevoir plus clairement.

Nous faisons toutes nos réserves en ce qui concerne la prochaine liquidation mensuelle qui pourrait entraîner plus de difficultés que la liquidation précédente, qui ne portait que sur un certain nombre de valeurs.

Les sociétés de crédit sont toujours très attaquées. Mais il en est quelques-unes contre lesquelles toutes les attaques sont vaines, car elles se défendent par la confiance justifiée que leur conserve une clientèle acquise par la régularité et la sûreté des services rendus. Le Crédit Lyonnais notamment est dans ce cas. C'est ce qu'il saura clairement démontrer dans son assemblée générale des actionnaires qui aura lieu le 25 mars.

Dans les communications qui leur seront faites, les actionnaires trouveront les éléments nécessaires pour apprécier la situation exacte de cette Société, et la raison d'être de sa ferme attitude au milieu de la crise actuelle, attitude qui est la meilleure réfutation des insinuations agressives dont cet établissement a été un moment l'objet.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG
DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

1er SEMESTRE 1889. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 12. (26e ANNÉE.) — 23 MARS 1889.

LE MARTYRE D'AGNÈS DUCHESNE

Roman historique (1)

Voici l'histoire d'une pauvre servante, qui vivait au dix-huitième siècle dans les environs de Saint-Quentin. Elle s'appelait Agnès Duchesne et avait eu vingt ans vers la fin de l'année 1750 ; à cette époque, elle habitait une ferme du petit village de Rouvroy, où ses parents l'avaient placée en condition. Ses maîtres ne se plaignaient pas de son service, et fournirent même plus tard de bons renseignements sur son compte; mais on la trouvait bornée parce qu'elle parlait peu et ne savait pas répondre aux agaceries des valets de charrue. Tous les jours, elle était levée à quatre heures le matin, et elle se couchait à dix le soir, après avoir fourni une tâche sous laquelle un homme ordinaire eût succombé. Mais elle était forte, de bon sang picard, la besogne ne lui faisait pas peur, et comme elle avait toujours travaillé, depuis qu'elle se connaissait sur la terre, elle ne concevait pas qu'un autre genre de vie fût possible pour elle. Sa seule distraction était la messe, le dimanche, à l'église de Rouvroy, et dans l'après-midi, s'il n'y avait rien de trop pressé à la ferme, la lecture d'un gros livre à couverture brune et mal imprimé, où elle épelait péniblement la *Vie des saints*. Elle ne touchait pas à ce livre les autres jours de la semaine, parce qu'elle devait son travail à son patron; mais elle y pensait souvent, et les prodiges qui y étaient contenus lui semblaient naturels.

Six mois se passèrent ainsi, sans que rien de particulier se produisît dans son existence. En juillet arriva la fête patronale de Rouvroy, et elle eut la permission d'y aller après son ouvrage. C'était une curiosité pour elle, parce que les jeunes gens de Saint-Quentin avaient l'habitude, qu'ils ont encore aujourd'hui, de se rendre à cette fête pour y danser et s'y divertir. Leurs amusements allaient même quelquefois un peu loin; mais on fermait les yeux à cause de l'argent qu'ils apportaient dans le pays. Le bal était commencé depuis longtemps sous les grands ormes de la place, quand Agnès Duchesne y arriva vers les cinq heures du soir : elle avait pour la circonstance fait un bout de toilette, lissé ses cheveux châtains et noué un ruban rouge autour de son cou. Ainsi parée, elle n'était pas belle, mais elle était plaisante et son visage avait de la fraîcheur.

Comme elle ne dansait pas, pour obéir au curé de Rouvroy qui lui en avait fait la défense, elle se mêla aux groupes qui regardaient les ébats des jeunes gens. Elle y prit plus de plaisir qu'elle ne s'y attendait, et elle resta longtemps à la même place.

Devant elle, un grand jeune homme brun, à l'air gai, dansait à la perfection et, sans songer à mal, elle s'amusait à le suivre des yeux. Il avait la jambe bien prise, les mouvements agiles, et à chaque pas qu'il faisait, ses longs cheveux, enfermés dans une bourse selon la mode du temps, dansaient sur le collet de son habit gris de lin. Bien qu'il eût pour danseuse la fille la plus riche du pays, il lui donnait tout juste autant d'atten-

(1) Ce récit a une base historique très sérieuse. Notre collaborateur, M. Charles Normand, auteur d'un livre d'histoire très estimé, *Saint-Quentin et la royauté* (XVIIe et XVIIIe siècles), connaît à fond les archives de cette ville.

tion qu'il fallait pour ne pas être impoli, et ses yeux, très vifs et très hardis, semblaient faire la cour à toutes les femmes qui se trouvaient là.

A la fin, il sembla à Agnès qu'il regardait avec plus de persistance de son côté, et comme elle ne pensait pas que ce fût pour elle, elle se retourna pour voir la dame à laquelle il adressait ses hommages. Mais il n'y avait personne derrière elle, et elle rougit quand elle retrouva les yeux du jeune homme qui cherchaient les siens.

Agnès n'était ni sotte ni coquette, et elle savait bien la distance qui la séparait du beau danseur à l'habit gris de lin. Quand elle vit qu'il continuait de la fixer, elle rougit encore davantage et baissa la tête.

Elle sentait bien qu'elle aurait dû s'en aller, mais elle ne le pouvait pas. Le jeune homme, qui ne se lassait pas de danser avec l'une et avec l'autre, lui souriait de temps en temps à la dérobée sans affectation, et Agnès, sans lui répondre, était cependant tout heureuse.

La nuit qui tombait l'avertit enfin qu'il était temps de retourner à la ferme. Elle quitta sa place et s'en alla lentement; elle s'était bien promis de ne pas tourner la tête, parce qu'il lui semblait que c'était mal; mais son désir fut plus fort que sa volonté, et à l'entrée du sentier qui la conduisait chez elle, elle regarda une dernière fois en arrière.

Elle ne vit plus parmi les danseurs celui qu'elle cherchait : les quelques minutes qui s'étaient écoulées lui avaient suffi pour disparaître, et elle en eut, sans savoir pourquoi, le cœur tout gros.

Jamais elle ne s'était sentie si triste et si fatiguée; elle traînait péniblement ses pieds dans le sable du chemin, et à mesure qu'elle se rapprochait de la ferme, elle éprouvait de la répugnance à y rentrer à ce moment-là.

Quand elle fut près de la porte, elle entendit qu'on chantait à l'intérieur; brusquement elle se décida à changer de direction et prit le chemin du Marais. C'était tout près de là un vaste espace de pays, couvert en tous sens par les eaux de la Somme, qui y formaient une infinité de ruisseaux et de fondrières. En temps de pluie, il eût été imprudent de s'aventurer dans ce marécage où le terrain détrempé cédait sous la marche la plus légère. Mais on était au mois de juillet : le sol était à peu près sec, et les rares sentiers par où l'on pouvait passer aisément reconnaissables.

Dans ce lieu solitaire où les échos de la fête n'arrivaient qu'affaiblis par la distance, Agnès respira plus librement; bientôt elle n'entendit même plus le crincrin des violoneux, et elle s'égara tout à fait dans les fourrés verdoyants d'où s'élançaient çà et là de longs peupliers aux feuilles frémissantes. Elle marchait au hasard, sans souci des branches qui lui fouettaient le visage, et elle pensait en marchant au beau jeune homme qui dansait si bien.

Elle arriva ainsi au milieu même du marais, près d'une petite île qu'elle connaissait déjà pour y avoir coupé des roseaux quelques semaines auparavant.

La nuit était venue, le bois se taisait, et une buée légère montait du fleuve, qui n'est encore à cet endroit qu'un mince filet d'eau. Agnès eut envie de se reposer quelques minutes dans l'île, avant de reprendre sa route; mais au moment où elle mettait le pied sur la grosse pierre qui servait de pont, elle entendit une voix d'homme qu'elle ne connaissait pas lui dire de l'autre rive :

— Voulez-vous me permettre de vous donner la main pour passer, mademoiselle?

En même temps, l'inconnu, sortant de l'ombre des saules où il s'était dissimulé, lui saisissait la main et la faisait passer presque malgré elle de l'autre côté de la Somme.

Agnès, tout émue de découvrir aussi brusquement qu'elle n'était pas seule, le fut bien plus encore en reconnaissant qu'elle avait affaire au jeune homme du bal. Mais si elle fut surprise de le trouver là, elle n'eut pas peur un seul instant.

La lune, qui s'était levée sur ces entrefaites, éclairait l'île comme en plein jour, et il y avait trop de franchise dans les yeux du jeune homme pour qu'elle craignît une mauvaise aventure. Arrêtée devant lui, elle le regardait avec une admiration qu'elle ne cherchait pas à cacher. Il était si différent des bouviers avec lesquels elle vivait tous les jours, qu'il lui semblait d'une autre nature que la sienne.

Sa présence même si tard, dans cet endroit éloigné des habitations, la rassurait au lieu de l'effrayer, et elle avait pour lui, dans l'innocence de ses pensées, l'air et les sentiments d'une jeune sœur, heureuse de pouvoir se mettre sous la protection de son grand frère.

Il y avait visiblement en elle tant de candeur que le beau jeune homme en fut plus troublé qu'il ne l'aurait voulu; ce n'était pas le hasard qui l'avait amené du même côté qu'Agnès : il l'avait suivie de loin, sans qu'elle l'aperçût, à travers le marais, et il avait, par un sentier détourné, gagné l'île avant elle. Mais il voyait bien maintenant qu'il n'avait pas affaire à la conquête banale qu'il avait imaginée tout d'abord, et des scrupules s'éveillaient en lui, avant qu'il fût bien sûr qu'on lui donnerait l'occasion d'en avoir.

Un peu embarrassé, il se mit à marcher le long des saules qui bordaient l'île; elle le suivit sans rien dire, et comme il eut peur de lui paraître ridicule, il se crut obligé de lui parler.

— Quelle belle nuit! dit-il.

— C'est vrai, répondit-elle, c'est une belle nuit.

Il y eut entre eux un long silence. Il se désespérait en lui-même d'être aussi maladroit; mais les belles phrases qui lui servaient à enjôler les jeunes filles de Saint-Quentin ne lui venaient pas à la bouche ce soir-là.

Il avait beau se répéter, pour se donner de l'entrain, qu'il n'avait affaire qu'à une fille de ferme; en dépit de son assurance naturelle, il était gêné et presque ému. Il avait parlé de la nuit, il parla de la lune qui brillait à cette heure dans le ciel comme une large pièce d'argent toute neuve.

— On dirait qu'elle nous regarde, fit-il en la montrant du doigt.

— Oui, dit-elle, de l'endroit où je couche à la ferme, je la vois quelquefois par des nuits comme celle-ci, et j'ai du plaisir à la sentir là : il me semble que je ne suis pas seule.

— Elle est un peu loin, reprit-il en essayant de plaisanter, pour que vous puissiez lui confier vos secrets; n'avez-vous pas là-bas d'autres amis plus près de vous?

Il inclinait, en parlant ainsi, son visage aimable vers elle, et sa joue, fraîchie à la brise du soir, frôlait doucement la sienne; elle s'écarta un peu et répondit d'un ton sérieux, sans avoir eu l'air de comprendre ce qu'il voulait dire :

— Non, monsieur, il y a à peine six mois que je suis à la ferme, et j'habitais avant d'y venir à Urvillers, avec mes parents.

Elle paraissait si calme et si maîtresse d'elle-même qu'il se demanda un instant, malgré la bonne opinion qu'il avait de ses mérites, comment se terminerait l'aventure; mais il lui prit la main qu'elle ne retira pas, et il sentit que cette main tremblait.

— Comment vous appelez-vous? lui dit-il.

— Agnès Duchesne, monsieur.

— Pauvre Agnès, vous devez être bien malheureuse!

Bien qu'elle ne devinât pas tout à fait pourquoi elle devait être si malheureuse, elle fut touchée jusqu'au fond du cœur. C'était la première marque d'affection qu'elle eût reçue depuis longtemps; jamais personne ne lui avait parlé d'une voix aussi caressante et aussi douce.

— Je ne m'ennuie pas dans la journée, dit-elle, parce que je travaille; mais quand vient le soir et que j'ai fini mon ouvrage, je pleure quelquefois sans savoir pourquoi.

Il fut étonné de cette réponse : de quoi Agnès pouvait-elle avoir à se plaindre, si ce n'était pas son travail qui la rendait malheureuse? Mais peu lui importait après tout, et ce n'était pas son affaire de se creuser la tête à ce sujet.

Il s'arrêta, prit les deux mains d'Agnès dans les siennes et fixant ses beaux yeux hardis sur son visage un peu commun, mais où éclataient la bonne foi et la sincérité, il lui dit avec émotion :

— Agnès, ma chère Agnès, il me semble, tant je vous aime, que je vous ai toujours connue! Vous n'avez personne qui s'intéresse à vous : voulez-vous que je sois votre ami, votre frère?

Agnès ne prononça aucune parole, mais elle se serra contre lui, en baissant la tête. Elle savait bien qu'il n'y avait pas d'amitié possible entre un beau jeune homme comme lui et une pauvre servante comme elle; pourtant elle n'avait pas le courage de dire non.

— Voilà qu'il se fait tard, continua-t-il, et vous paraissez fatiguée; reposez-vous un instant sur l'herbe, et je vous reconduirai tout à l'heure à la ferme.

Elle s'assit machinalement, et après être resté quelques instants debout devant elle, il s'assit à son tour, disant pour s'excuser qu'il avait dansé toute la journée et qu'il avait les jambes rompues.

Mais déjà il n'était plus besoin d'excuses, et au premier baiser qu'il lui donna, Agnès tressaillit, fondit en larmes, voyant bien qu'elle devrait s'enfuir, et ne le pouvant pas.

Elle l'aima parce qu'il était d'une condition supérieure à la sienne, qu'il lui semblait beau et qu'il lui disait des paroles douces à entendre; mais elle sut aussi en l'aimant que ce beau jour n'aurait pas de lendemain, et son ferme bon sens dédaigna de lui demander des serments qu'il n'aurait pu tenir.

Quand il se fut enfin endormi sur l'herbe, elle ne voulut pas faire comme lui : elle le veilla jusqu'à l'aurore avec une sorte d'adoration respectueuse et soumise, ne se lassant pas de regarder son frais et beau visage, l'écoutant respirer, heureuse de baiser sa main ou seulement de toucher l'étoffe souple et moelleuse de son habit.

Mais le jour vint; ses premières lueurs roses brillèrent à travers les massifs de verdure, et Agnès, pressée de rentrer à la ferme, quitta l'île en soupirant sans réveiller le jeune homme.

***

Agnès ne revit jamais son bel amoureux à l'habit gris de lin, et elle n'en fut point étonnée. Il ne lui avait rien promis et elle ne lui avait rien demandé.

La seule chose qu'elle sut de lui, c'est qu'il s'appelait Philippe; mais elle n'alla pas à Saint-Quentin, où peut-être elle en aurait appris davantage, et ne chercha même pas à le rencontrer. Elle lui gardait une profonde reconnaissance du bonheur qu'il avait mis dans sa vie et ne désirait nullement lui faire de la peine.

Un mois environ après la fête de Rouvroy, elle s'aperçut qu'elle était enceinte : elle en ressentit une grande joie; les gens de la ferme remarquèrent que son visage s'éclairait et qu'elle avait dans les yeux quelque chose qui n'y était pas par le passé.

Le curé de Rouvroy même lui en fit la remarque, en hochant la tête; mais comme on ne lui connaissait pas de galants et qu'elle continuait à se confesser toutes les semaines, sans souffler mot de son secret, il fut bien obligé de s'en tenir aux suppositions.

Il fut très difficile à Agnès de cacher qu'elle était grosse; elle y parvint cependant à force de patience et de volonté. Elle continua quand même à faire les plus



gros travaux de la ferme et à peiner comme une bête de somme ; l'effort était si rude, même pour son corps de paysanne, qu'il y avait des jours où la tête lui tournait; elle restait debout quand même, mettant une sorte de point d'honneur campagnard à en faire quelquefois plus qu'on ne lui en demandait.

Enfin le terme arriva sans qu'elle se fût trahie; quand elle sentit par un matin de mars venir les premières douleurs, elle se leva et sortit dans la campagne, ayant au bras un panier où elle avait mis un peu de linge et un morceau de pain bis.

Ses pas la conduisirent d'instinct à travers les marais de la Somme, à l'endroit où elle avait été si heureuse quelques mois auparavant.

L'hiver, cette année-là, avait été long et rude; il n'y avait pas encore de feuilles aux buissons qui avaient abrité leurs amours; l'eau où elle fut obligée d'entrer à mi-jambes pour passer dans l'île était glaciale, et le beau jeune homme qui lui avait tendu la main était parti avec la chaleur et la belle saison.

Épuisée, marchant à demi courbée comme une pauvresse qui ramasse du bois mort, elle finit par se laisser tomber sur un lit de feuilles humides, et c'est là qu'elle accoucha, les mains crispées à la terre pour ne pas crier.

Elle était si forte et si décidée qu'elle ne perdit pas un instant connaissance, et sa première pensée, quand elle prit l'enfant, fut de voir si ce serait vraiment un autre Philippe.

Elle crut qu'elle allait devenir folle quand elle s'aperçut qu'il ne bougeait pas. Elle le mit pour le réchauffer sous la cape ouatée dont elle avait eu soin de se munir; il ne remua pas davantage.

Le pauvre petit être était mort en naissant, et les baisers ardents qu'Agnès mettait sur ses lèvres déjà violettes furent impuissantes à le ranimer.

Ce fut un coup si rude qu'elle resta pendant près d'une heure, étendue à terre, insensible au froid pénétrant du matin et regardant d'un air hébété les nuages gris qui couraient dans le ciel.

Dans la détresse où elle se trouvait, un souvenir pourtant lui fit du bien: en abaissant les yeux sur son fils dont le corps frêle reposait tout nu sur ses genoux, elle pensa au petit Jésus en cire qu'elle avait vu le jour de Noël précédent, sur la paille de la crèche, entre l'âne et le bœuf, dans la Collégiale de Saint-Quentin. Cette idée lui mit un peu de baume au cœur; elle avait si souvent entendu dire au curé de Rouvroy que rien n'est impossible à Dieu qu'elle trouva tout naturel de lui demander un miracle en sa faveur.

Elle songea d'abord à réclamer à cet effet l'entremise du curé lui-même; mais c'était un homme sévère et qui lui avait toujours fait peur. Au moment de se décider, elle recula, parce qu'elle avait honte d'avouer sa faute devant lui.

Alors elle pensa au Sacré-Cœur d'Arras : c'était un pèlerinage très connu dans le pays et l'on disait qu'il s'y faisait encore des miracles.

Agnès prit sur-le-champ la résolution de s'y rendre, bien qu'elle ne sût pas où était Arras.

Elle se leva péniblement, et emmaillota le petit être aux yeux clos, avec des précautions infinies comme s'il vivait encore et qu'elle eût peur de le réveiller; elle le posa ensuite au fond de son panier, et elle se mit en marche vers Saint-Quentin, où elle comptait demander sa route.

Il était sept heures du matin : un jour blafard, semblable à celui qui passe par des vitres mal essuyées, tombait du ciel, et le vent qui soufflait avec force lui jetait à chaque instant sous les pas des brindilles de bois qu'elle écrasait de ses lourds souliers.

Avec sa longue cape noire qui lui tombait jusqu'aux pieds, et le panier qu'elle avait au bras, elle avait l'air d'une paysanne qui se rend au marché.

Jusqu'aux portes de Saint-Quentin, elle n'attira pas l'attention des rares passants qu'elle rencontra, mais quand, après avoir traversé le rempart, elle eut gravi à petits pas la pénible montée de la rue d'Isle, elle se sentit si fatiguée qu'elle pensa défaillir, et elle fut obligée, pour ne pas tomber, de s'adosser à la grille du puits qui se trouve sur la grand'place, juste en face l'hôtel de ville.

Un bourgeois qui passait la vit si blanche, avec des yeux brillants de fièvre, qu'il en eut pitié. Il s'approcha pour la questionner. C'était un homme entre deux âges et qui n'avait pas l'air méchant.

— Vous paraissez souffrante, ma bonne fille, lui dit-il; allez-vous bien loin comme cela ?

— A Arras, monsieur.

Il la regarda pour voir si elle ne se moquait pas de lui; la pauvre Agnès n'y pensait guère.

— A Arras, fit-il, en cette saison et à pied. Mais, ma fille, vous mettriez plus de huit jours pour y arriver dans l'état où vous êtes !

Elle commençait à avoir peur de cet inconnu, et il lui tardait de l'avoir quitté. Elle lui tourna brusquement le dos, reprit le panier qu'elle avait déposé sur la margelle et fit quelques pas en avant.

Elle avait trop présumé de ses forces; la terre tourna autour d'elle, ses jambes s'affaissèrent, et sans le bourgeois, qui tendit les bras pour la recevoir, elle se fût brisé la tête contre le pavé.

Il appela au secours, on arriva, et quelques apprentis, en train d'ouvrir les boutiques voisines, transportèrent la malade à l'hôtellerie de l'*Ours*, devant le feu, déjà allumé, de la cuisine.

La flamme pétillante des fagots qui brûlaient dans la haute cheminée fit du bien à Agnès; un verre de vin sucré qu'elle but, presque malgré elle, ramena un peu de couleur à ses joues, et elle se crut aussitôt assez forte pour s'en aller. Le plancher de l'auberge lui brûlait les pieds et les braves gens qui l'entouraient



lui semblaient autant d'ennemis conjurés pour l'empêcher de se rendre à Arras.

Déjà elle n'était plus libre de ses mouvements. Quand elle voulut se lever de la chaise où elle était assise, en manifestant son intention de partir, le bon bourgeois qui l'avait accostée la prit par les épaules et la fit rasseoir affectueusement.

— Non, non, dit-il, ma bonne fille, vous ne pouvez pas partir ainsi : quand l'*Ours* a des malades chez lui, il les guérit avant de leur donner la liberté.

— Bien sûr, dit l'hôtesse, que le bourgeois avait rassurée sur l'article de la dépense, bien sûr, M. Madoré a raison : il n'y a pas de bon sens à vouloir vous en aller en ce moment, vous ne pouvez pas mettre un pied devant l'autre.

La maîtresse de l'*Ours* parlait ainsi par bonté de cœur et aussi par curiosité : cette paysanne, qui paraissait relever de couches et n'avait pas d'anneau au doigt, l'intriguait beaucoup.

Quant à M. Madoré, commis au grenier à sel et vieux garçon, il n'y voyait pas si loin; mais sa gloire lui paraissait intéressée à ce que sa malade, comme il disait déjà, sortît en parfait état de l'auberge.

Agnès n'avait plus la tête assez solide pour résister : elle demeura sur la chaise basse où on l'avait mise, devant le feu, sans faire un mouvement, le corps engourdi par la chaleur et les mains croisées sur le panier qu'elle n'avait pas abandonné un instant.

La malheureuse était intérieurement en proie au plus affreux désespoir : le regard perdu dans le vague, elle marchait en pensée sur la route d'Arras, où maintenant elle n'arriverait jamais, et les questions qu'on lui adressait frappaient son oreille sans pénétrer jusqu'à son cerveau.

Autour d'elle, on commençait à s'étonner : la grosse hôtesse, prise de soupçons, secouait la tête; M. Madoré, moins fier que tout à l'heure de sa trouvaille, prenait son bicorne pour se rendre au grenier à sel, et les marmitons qui trottaient dans la cuisine se montraient du doigt en riant le pâle visage de l'étrangère.

Après l'avoir contrainte à rester, on allait peut-être la prier de déguerpir au plus vite, quand une nouvelle crise de fatigues et de souffrances, plus inquiétante que la première, se produisit.

Au moment où M. Madoré gagnait la porte, Agnès renversa la tête sur le dossier de la chaise et s'évanouit tout à fait. Toute la maison fut de nouveau en émoi : vite on accourut, on lui ôta son panier, on la dégrafa, on lui fit respirer du vinaigre, et elle commençait à rouvrir les yeux, quand des cris terribles retentirent tout à coup dans un coin de la cuisine : les petits marmitons, qui s'étaient emparés du panier, venaient de l'ouvrir pour s'amuser et avaient aperçu le cadavre.

Ce fut un beau tapage : jamais, de mémoire d'homme, l'hôtellerie de l'*Ours* n'avait assisté à pareille scène. Les enfants criaient; les voisins, accourus pour voir, ricanaient ou s'indignaient bruyamment; le commis du grenier à sel expliquait comment cette misérable femme avait trompé sa confiance.

L'hôtesse, elle, était une lionne : si on l'eût laissé faire, Agnès ne fût pas sortie vivante de ses mains; elle s'était élancée sur la pauvre fille, qui commençait à peine à reprendre ses esprits, et, à moitié déshabillée, le visage inondé d'eau, ne parvenait pas à deviner ce qui se passait. Elle l'avait souffletée, renversée sur le parquet et l'y traînait par les cheveux, sans qu'Agnès poussât un cri ou fît la moindre résistance. Il fallut deux hommes vigoureux pour arracher la commère au corps de sa victime; mais, mise hors d'état de nuire, elle se soulagea par des outrages sans nombre, où l'on ne distinguait pas bien si Agnès était plus coupable d'avoir tué son enfant que d'avoir bu un verre de vin sucré aux frais de l'hôtellerie de l'*Ours*.

Les sergents de l'hôtel de ville, qu'on était allé chercher à quelques pas de là, de l'autre côté de la grand'-place, arrivèrent au bout d'un bon quart d'heure. La prétendue coupable fut traînée, au milieu des huées du peuple qui criait : « A mort! à mort! » sans savoir de quoi il s'agissait, jusqu'à l'ancien beffroi où se trouvait la prison communale, et il y avait plus d'une heure qu'elle y était renfermée, que M. Madoré, debout devant la porte, racontait encore aux curieux comment Agnès l'avait accosté sur la grand'place, en le priant de garder un instant son panier. « Mais, disait-il pour terminer, j'ai bien vu tout de suite que j'avais affaire à une méchante femme. Ah! c'est qu'on ne nous trompe pas facilement, nous autres messieurs du grenier à sel! »

CHARLES NORMAND.

(*La suite prochainement.*)

L'HIVER QUI PRÉCÉDA LA RÉVOLUTION

(1788-1789)

D'APRÈS LE JOURNAL INÉDIT D'UN BOURGEOIS DE PARIS ET LES DOCUMENTS DU TEMPS.

Les souvenirs de 1789 sont à l'ordre du jour; l'anniversaire dans lequel nous sommes entrés a eu pour conséquence de les faire revivre en foule. Parmi ces souvenirs, ceux qui tiennent à l'histoire politique n'ont pas besoin qu'on les rappelle. Ils reviennent naturellement à la mémoire de chacun, tant ils sont familiers; ils reviennent à l'esprit, rappelés par la date même du jour qui vit s'accomplir les événements, il y a l'espace d'un siècle. Mais il est d'autres souvenirs qui sont peut-être moins connus; tel est, par exemple, celui que rappelle la saison où nous nous trouvons actuellement. L'événement dont il s'agit, c'est le grand,

le terrible hiver de 1788-1789, qui fut comme le prélude, dans l'ordre physique, de la révolution qui allait bouleverser l'ordre social. On va fêter le centenaire de 89; au moment où nous traçons ces lignes, ne dirait-on pas que l'hiver, en se prolongeant indiscrètement, veut, lui aussi, célébrer son centenaire!

I.

L'année du XVIIIe siècle correspondant à celle qui vient de finir, c'est-à-dire l'année 1788, fut une année véritablement calamiteuse. Il semblait, comme l'a dit un contemporain dont nous aurons à citer tout à l'heure les observations et le témoignage, qu'elle eût été « destinée à réunir tout ce que la température des saisons les plus opposées peut offrir de plus affligeant ». En effet, vers le milieu de l'année, dans la plus belle saison, un orage épouvantable répandit la consternation et la ruine dans une partie de la France. La grêle ravagea les campagnes sur une étendue de 60 lieues, depuis la Normandie jusqu'à la Champagne, c'est-à-dire dans la partie la plus fertile (1); les récoltes furent détruites, en réalité pour l'année, en espérance pour l'année suivante. Les vignes frappées n'étaient plus bonnes qu'à être coupées, et celles qu'on allait planter à leur place ne devaient produire qu'au bout d'un certain nombre d'années. Aussi l'ordre fut-il donné dans les capitaineries royales de détruire tous les lapins, à cause du dommage que ces animaux auraient pu causer aux bourgeons de la vigne replantée. La plupart des cultivateurs étaient ruinés; les gros fermiers, ceux qui avaient des propriétaires raisonnables, pouvaient encore s'en tirer, à condition qu'on leur fît grâce des fermages, qu'on les exemptât des contributions et qu'ils pussent contracter des emprunts. Il n'en était pas de même des petits cultivateurs, de ceux qui, n'ayant point d'avances, avaient besoin de leurs récoltes pour vivre, ni des métayers en compte à demi avec les propriétaires ou les fermiers des terres. Les uns et les autres, obligés de se nourrir eux et leurs domestiques, d'entretenir des bestiaux, de se procurer des semences, se trouvaient dans une triste position ; position plus triste encore pour ceux qui ne possédaient qu'un champ labouré par eux-mêmes à la bêche ou par le moyen d'aides salariés. Il était évident que toutes ces différentes catégories de cultivateurs emploieraient moins de journaliers, et que ceux-ci auraient de durs moments à traverser, surtout dans la saison rigoureuse.

Or, cette saison était arrivée. En revanche, l'automne avait été splendide, comme l'a été notre mois de septembre 1888. L'auteur du *Journal* inédit que nous avons sous les yeux le qualifie « d'extraordinaire » et tel qu'on ne se souvenait pas, depuis longtemps, d'en avoir vu de pareil. On venait de passer six semaines environ sans pluie, et cet état de sécheresse avait mis les eaux de la Seine au plus bas. Dans les premiers jours de novembre, le temps sembla vouloir tourner à l'humidité, ce qui était vivement désiré dans les campagnes; mais, après quelques ondées insignifiantes, le baromètre revint au beau et au sec.

Le 25, le froid augmenta d'une façon inquiétante, la sécheresse n'ayant pas cessé jusqu'à cette date. A sept heures du matin, par un ciel beau et pur, le vent étant de N.-E., le thermomètre marquait 2 degrés 1/2 au-dessous de zéro, « au-dessous du point de congélation », pour parler le langage du temps. L'étiage de la Seine marquait 7 pouces (le pouce = 0m,027), tandis que, d'après la moyenne, la hauteur des eaux aurait dû être de 5 pieds (le pied = 0m,32). Dans de telles conditions, la rivière ne pouvait tarder à être prise, ce qui faisait déjà craindre que les denrées et les provisions ne pussent arriver à Paris; nous ne parlons pas de l'impossibilité pour les blanchisseuses et les porteurs d'eau d'exercer leur métier, ce qui était également une éventualité fâcheuse; mais la disette était un danger beaucoup plus redoutable, « nouvelle espèce de fléau qui, joint à tous les autres effets de la méchanceté des hommes, ne pouvoit guère être envisagé sans horreur ». C'est l'auteur de notre *Journal* qui fait cette réflexion, — l'auteur, un nommé Hardy, bon bourgeois, ancien libraire, qui s'est amusé à noter jour par jour les menus faits de la chronique parisienne. A en juger par la nature des détails qu'il consigne sur ses tablettes, et qui consistent surtout en ce que nous appellerions de nos jours des *faits divers* (1), ce brave Parisien n'était pas un homme d'une grande étendue d'esprit, mais un bon et honnête bourgeois, très consciencieux et très méthodique. Ce jour-là (25 novembre 1788), Hardy inscrit dans son *Journal* que sa domestique, étant allée faire sa provision quotidienne de pain, entendit chez le boulanger (rue Galande, vis-à-vis la rue des Rats) une femme du peuple dire ou plutôt crier qu'il « étoit indigne de faire mourir ainsi de faim le pauvre peuple et qu'on devroit aller mettre le feu aux quatre coins du château de Versailles »; propos sur lequel, ajoute Hardy, l'on essaya vainement de lui faire des représentations. Il est vrai que,

(1) Taine, *Origines de la France contemporaine : la Révolution*, t. Ier, p. 4. — Voy. aussi le curieux ouvrage d'Augustin Challamel : *Histoire-Musée de la République française*, t. Ier, p. 14-15. (Paris, 1842, in-8°.)

(1) Il faut faire exception pour ce qui concerne sa profession de libraire, car il a noté avec soin dans son *Journal* tout ce qui a trait aux brochures politiques et autres qui paraissaient de son temps. Il en donne toujours l'indication bibliographique la plus exacte, accompagnée le plus souvent d'un résumé. — Le *Journal* de Hardy, intitulé : *Mes loisirs*, se trouve parmi les Mss. de la Bibliothèque nationale à Paris.



ce jour-là, le pain de quatre livres se vendait 12 sols (1), et l'on annonçait une prochaine augmentation. Mais, à ce prix même, le boulanger prétendait qu'il ne gagnait rien, vu le prix du blé (nous entendons encore les mêmes jérémiades de nos jours) : quarante de ses confrères, ne pouvant supporter cette surélévation du prix des grains, venaient, disait-il, de fermer boutique, et d'autres allaient en faire autant.

Ce 25 novembre fut le commencement du véritable hiver, d'un hiver qui se prolongea pendant cinquante jours consécutifs, d'un hiver où l'intensité et la durée du froid furent telles que l'histoire de Paris n'en avait pas encore offert d'exemple. Et cette opinion, ce n'est pas nous qui l'avançons, car notre témoignage n'aurait historiquement aucune valeur; ce n'est même pas au journal de Hardy, quoique contemporain, que nous l'empruntons; cette opinion, c'était l'Académie des sciences qui la proclamait, l'année même, par l'organe de plusieurs de ses membres.

En même temps que les premiers froids s'étaient déclarés, une comète avait fait son apparition au firmament; or, il existait, à cette époque, un astronome aux yeux de lynx, à qui rien n'échappait de ce qui se passait dans le ciel. Cet astronome avait découvert l'astre en question, de même qu'il en avait déjà découvert beaucoup d'autres semblables, et pour cette raison, il ne le quittait pas des yeux; toutes les nuits, il le suivait avec l'ardeur et la ténacité qu'il apportait à ce genre de poursuite. C'est même à cette circonstance que la science doit les observations exactes sur l'hiver dont il s'agit, observations qu'on trouvera dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*. Or, l'auteur de ces observations confesse ingénument (2) qu'il ne put étudier sa comète avec tout le soin désirable, vu la rigueur du froid qui paralysait la liberté de ses mouvements, dans un observatoire sans feu, avec les fenêtres ouvertes : la pendule servant à ces observations s'arrêtait constamment, les huiles étant coagulées et épaissies par la gelée. « Souvent j'étais, dit l'opérateur, obligé de la mettre en mouvement, pendant la durée de chaque observation et de me servir de ma montre à secondes pour avoir l'heure. »

Et pourtant il devait être aguerri contre le froid, l'estimable astronome qui se dévouait ainsi pour la science, car sa jeunesse ne s'était point écoulée sur un lit de roses. Le dixième de douze enfants, resté orphelin à onze ans, Messier (c'était son nom) était venu, dans son enfance, de la Lorraine à Paris, sans autre ressource pour gagner sa vie qu'un peu de connaissance du dessin et une jolie écriture. Ce dernier talent lui avait procuré une place de copiste chez un astronome en renom qui logeait au Collège de France. C'est là que Messier avait fait son apprentissage, relégué dans un long et froid corridor, où, l'hiver, il ne devait pas être, pour tenir la plume, beaucoup plus à son aise qu'il ne l'était, en ce moment, dans son observatoire, pour étudier la marche de la comète. Mais tout cela aurait été peu de chose si Messier, une fois habitué aux travaux astronomiques, y ayant pris goût et y étant devenu très expert, le maître n'eût pas confisqué et mis sous le boisseau les premières recherches et observations de son élève auquel il donnait seulement 500 livres de gages annuels, outre, il est vrai, la table et le logement. Et encore cette dernière ressource, qui lui était si nécessaire, avait-elle failli manquer au pauvre Messier, quand le maître, devenu veuf, alla passer ses soirées chez une princesse, fille, dit-on, du sultan Achmet III (1), et finit même par y prendre ses repas. Mais déjà le jeune astronome n'avait plus besoin de personne; il pouvait voler de ses propres ailes, il était reconnu et classé parmi ses confrères comme un travailleur que rien ne rebutait, qui passait les nuits à son observatoire, et les jours à mettre au net le résultat de ses observations ainsi qu'à dresser des cartes du ciel. Louis XV l'avait surnommé le *furet*, le *dénicheur des comètes*. Au cours de sa vie, Messier observa quarante-six de ces corps célestes, dont il découvrit lui-même vingt et un. En 1772 pourtant, il lui en avait échappé une, qu'un astronome de Limoges signala le premier, mais en cette circonstance Messier était bien excusable. Sa femme venait de mourir et, comme il était fort triste de cette perte, ce qui se comprend, La Harpe dit méchamment de lui, dans sa *Correspondance littéraire*, qu'on ne savait si c'était du chagrin d'avoir perdu sa femme ou du regret d'avoir manqué sa comète.

De même que l'astronome avait mis la plus grande attention à suivre, à l'aide d'excellents instruments, les froids d'un autre hiver très rigoureux, celui de 1776 (2), de même il suivait, avec non moins de conscience et de zèle, les différentes phases de l'hiver actuel. Et, tandis que Messier était ainsi à l'affût à Paris, un autre savant, un agronome, qui s'est fait un nom par ses efforts éclairés en faveur du développement de l'agriculture française, recueillait des observations analogues dans la campagne, théâtre ordinaire de ses études. Lui pourtant ne se mit à la besogne qu'un peu plus tard, vers le 10 décembre, et s'arrêta le 11 janvier, tandis que Messier fut tout le temps sur la brèche,

(1) C'est-à-dire 24 sous d'aujourd'hui.

(2) *Observations sur la première comète de 1788, découverte et observée, à Paris, de l'observatoire de la marine, aux mois de novembre et de décembre, avec un détail abrégé du grand hiver de 1788-1789.* (*Mémoires de l'Académie* pour 1789, p. 663.)

(1) Est-ce son histoire que contient un livre du XVIIIe siècle, que nous ne connaissons que par son titre : *Cécile, fille d'Achmet III, empereur des Turcs, née en 1710?* (Constantinople, 1788. 2 vol. in-8°, 2e édit.)

(2) *Mémoire sur le froid extraordinaire que l'on ressentit à Paris, dans les provinces du royaume et dans une partie de l'Europe, au commencement de l'année 1776.* (*Mémoires de l'Académie*... Ann. 1779, p. 1-14.)

depuis le 24 novembre jusqu'à la fin du froid (1). Cet autre savant était Tessier, le fondateur ou l'un des fondateurs de la Société centrale d'agriculture, le propagateur de l'élevage du mérinos en France. C'est Tessier qui songea à faire insérer dans le traité de Bâle (1795) un article par lequel l'Espagne consentait à se dessaisir, en notre faveur, d'un millier de moutons mérinos et de 4,000 brebis. C'est lui encore qui, pendant les troubles révolutionnaires, obligé de se retirer en province, où, pour vivre, il pratiquait la médecine, fit la rencontre de Cuvier dont il reconnut les aptitudes et qu'il adressa, non sans de vives recommandations, à la Société philomathique de Paris. Comme Messier, son confrère à l'Académie des sciences, Tessier était parti de bien bas pour s'élever à une haute position dans la science; il appartenait à une famille de dix enfants, et n'avait dû le bienfait de son éducation qu'à la concession d'une bourse gratuite.

II.

Grâce aux observations des deux savants dont il vient d'être question, et d'autres encore (2) — grâce aussi aux observateurs moins autorisés, mais dont le nombre commençait à s'accroître, avec le goût pour les sciences de plus en plus répandu (c'est Messier lui-même qui constate le fait), — nous connaissons l'histoire complète de cet hiver de 1788-1789, beaucoup mieux étudié, c'est-à-dire plus exactement, plus scientifiquement, que ne l'avaient été les hivers antérieurs. Par tous ces renseignements nous savons que, le 28 novembre (il faisait ce jour-là 10°(3), à sept heures du matin), la Seine qui, deux jours auparavant, n'était gelée que par places, le fut alors en totalité et qu'elle resta ainsi tant que le froid persista, c'est-à-dire jusqu'au milieu de janvier 1789. Durant cet espace de temps, la rivière, nous dit Messier, fut fréquentée comme les rues; hommes, femmes, enfants et même animaux y passaient sans crainte; de petites boutiques de fruits et d'autres denrées y avaient été installées. C'était même la voie que la plupart des gens employaient de préférence pour passer d'une rive à l'autre : « Moi-même j'y passai plusieurs fois, » avoue naïvement l'astronome qui avait, à ce que nous apprennent ses biographes, l'honnête et candide simplicité d'un enfant. En ville, à voir les rues, on aurait pu croire, suivant le *Journal* de Hardy, que le froid durait déjà depuis une quinzaine. Sur la rivière, en plusieurs endroits, la municipalité faisait casser la glace, afin que les porteurs d'eau et les blanchisseuses pussent avoir l'eau dont ils avaient besoin, et cependant le prévôt des marchands avait « l'indignité » de faire payer à ces malheureux un droit de quatre sols par tête, pour qu'ils contribuassent aux frais de l'opération. Le pain de quatre livres se payait 13 sols; malgré ce prix élevé, l'on n'avait pas encore, fait remarquer Hardy, établi de garde extraordinaire dans les marchés, sans doute pour ne pas éveiller de craintes et « ne pas augmenter, par le triste aspect des armes, les murmures du peuple ».

Le combustible aussi commençait à faire défaut. Ce jour-là, plus de deux cents personnes s'étaient rendues aux ports de la Grève et de la Tournelle pour avoir du charbon. Les eaux étaient si basses depuis quelque temps qu'il n'en arrivait plus une quantité suffisante. Cette pénurie avait en outre pour cause, disait-on, « la cupidité et les manœuvres du prévôt des marchands », accusé de « favoriser par prédilection une Compagnie de fournisseurs au préjudice d'une autre Compagnie qui n'avait pas donné autant que la première. » (Hardy.)

Contre les boulangers le peuple ne se livrait encore qu'à des murmures; mais il commençait à s'insurger contre les bouchers. Dans le quartier de la Villeneuve, du côté de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, des particuliers n'avaient pas hésité à établir un dépôt de viande de mouton qui se débitait à 6 sols la livre, tandis que les bouchers la faisaient « payer impunément au public » onze, douze, treize et quatorze sols, ainsi que la viande de bœuf, de veau, et même de vache. Or, quelques maîtres de la très haute et très puissante corporation des bouchers imaginèrent de faire saisir la denrée; ils avaient amené avec eux un commissaire et des soldats du guet. Mais le peuple, s'armant de balais et de tout ce qui lui tombait sous la main, rossa de la belle manière le commissaire et les sergents, et mit en déroute les bouchers, qui jurèrent de revenir en force.

Les misères et les souffrances du pauvre peuple ne font qu'augmenter, consigne Hardy sur ses tablettes, à la date du 29 (température : 10°), en ajoutant qu'on n'avait jamais vu pareille gelée à la fin de novembre. Il parle aussi des exploits de MM. les voleurs qui, cette année, avaient commencé plus tôt que d'habitude, car ils opéraient déjà depuis six semaines. Le 30, deux jeunes gens étaient dépouillés et laissés nus, sur les sept heures du soir, à la sortie d'une des rues désertes avoisinant Saint-Sulpice, ces rues qui aujourd'hui, sans présenter les mêmes dangers, ont encore un aspect presque aussi solitaire qu'à l'époque dont il s'agit.

Le mois de décembre fut inauguré par de la neige. Du 5 au 6, il en tomba environ 5 pouces; cette neige se conserva en totalité, la terre étant gelée; le 16, il en tomba encore 2 pouces 1/2, et le 27, 1 1/2, total 9 pouces (0m,243), dont la masse subsista pendant toute la durée de l'hiver.

Des arrangements avaient été, paraît-il, passés anté-

(1) *Observations faites pendant la gelée des mois de décembre* 1788 *et janvier* 1789, *au château d'Andonville, en Beauce,* dans le même recueil. Année 1789, p. 618.

(2) Pingré, *Mémoire sur quelques grands hivers du dernier siècle. Ibid.*, p. 514. — Le P. Cotte, *Extrait des observations faites à Laon pendant le mois de janvier* 1789. (*Journal des Savants*, p. 306-309.)

(3) Bien entendu, c'est *au-dessous de zéro*. Il en sera ainsi dans le reste de l'article, à moins d'indications contraires.

rieurement avec le fameux fournisseur Leleu, de Corbeil, pour que ses magasins fussent toujours fournis d'une provision de grains et de farines permettant de secourir et d'alimenter Paris en cas de besoin; or, pas un sac de blé, pas un de farine ne s'y trouvait (1). Aussi parlait-on d'un formidable accaparement de grains ne s'élevant pas à moins de 12 millions de livres. Parmi ceux que la rumeur publique accusait principalement, on citait, — à ce que nous apprend Hardy, — Laborde, ancien banquier de la Cour, Beaumarchais, financier tout autant que littérateur, et Lenoir, ancien lieutenant général de police, actuellement conseiller d'État. Le lieutenant général de police en fonctions, Thiroux de Crosne, et le prévôt des marchands dont il a déjà été question plus haut, Le Peletier de Mortfontaine, n'étaient pas non plus à l'abri des soupçons. D'informations prises dans tous les lieux les plus voisins de la capitale, il résultait que des masses de blé, payées d'avance, s'y trouvaient retenues : « ce qui empêchait que les propriétaires ou les fermiers pussent les faire porter au marché ». Et voilà par quelles « coupables manœuvres, disait Hardy, les ennemis sont parvenus à opérer une aussi effrayante disette ».

A cette date (dimanche, 7 décembre), le pain était à 13 sols 1/2 les 4 livres. L'administration municipale et la police faisaient travailler à l'enlèvement de la neige, qui commençait à entraver la circulation des voitures (les carrosses de place ne marchaient plus qu'à 4 chevaux) (2), mais on dégageait seulement les carrefours et les rues principales. Ailleurs, les eaux glacées et la neige encombraient les rues, faute de véhicules pour les emporter; en effet, les chevaux étaient réquisitionnés pour le transport des farines amenées de la campagne à Paris, où l'on craignait fort d'en manquer. Une ordonnance de police était affichée, annonçant la création d'ateliers de charité; mais Hardy ne croit pas à l'efficacité d'une mesure de ce genre; il se demande combien de temps va s'écouler avant que ces « prétendus ateliers » soient installés, et le réquisitoire du procureur du roi, sur l'intervention duquel la mesure avait été prise, lui semble du pur « charlatanisme ». En attendant, la municipalité et la police tâchaient d'occuper le plus grand nombre possible d'ouvriers, qu'on payait à raison de 10, 12, 15 et 18 sols par jour; mais, sur 80 000 individus sans travail, on ne pouvait guère, faute d'argent, en employer que 3 ou 4000 (1). De ces ouvriers, les uns refoulaient la neige qu'ils se contentaient de ranger le long des maisons; les autres cassaient la glace autour des bateaux. Cette glace était toujours fort épaisse. Cependant, un particulier ayant voulu traverser la Seine du quai des Nations au quai Louviers, en menant son cheval par la bride, avait été englouti, lui et sa bête, au moment d'aborder, sans qu'il fût possible de leur porter secours (Hardy, 14 décembre). Il faisait, ce jour-là, un froid des plus piquants, qui coupait le visage. Le prix du pain avait encore augmenté; il était à 14 sols les quatre livres. Le nombre des mendiants augmentait aussi, en proportion de la rigueur du froid et de la cherté du pain : les malheureux ne demandaient plus l'aumône humblement; ils l'exigeaient avec hauteur et même avec insolence. Rue Saint-Victor, un de ces mendiants abordait un passant (ce passant était peut-être notre chroniqueur lui-même), lui demandait la charité, mais en lui conseillant de ne pas faire répéter deux fois la demande. Le passant, voyant derrière son solliciteur deux autres affamés, s'enfuyait en jetant au premier un écu de 6 livres.

III.

On était au milieu de décembre. A cette date vient se placer un épisode qui alimenta pendant plusieurs mois la curiosité publique, et qui nous intéresse, en ce que le nom de Beaumarchais y est mêlé. Le 13 décembre, Hardy oublie de noter l'état de la température, mais il n'omet point de nous dire que, ce jour-là, commencèrent, à la chambre de la Tournelle du Parlement de Paris, les débats pour le procès Kornmann, où l'auteur du *Mariage de Figaro* se trouvait fort injustement impliqué.

C'était, comme on sait, par pure bonté d'âme, que Beaumarchais, toujours prêt à rendre service, s'était occupé de cette affaire. Des amis lui avaient conté l'histoire et les malheurs de Mme Kornmann, femme d'un banquier alsacien, brutalisée, ruinée, et jusqu'à un certain point calomniée par son mari, qui l'avait fait emprisonner; sans la connaître, Beaumarchais s'était aussitôt intéressé à son sort. Il était allé trouver le lieutenant général de police Lenoir (qui, pour ce fait, figurait également au procès comme accusé), et il avait obtenu la mise en liberté de la victime sur le point de faire ses couches.

Aussi, considérant jusqu'où ses bons sentiments l'avaient entraîné, Beaumarchais s'écriait-il : « Grand Dieu! quelle est ma destinée! Je n'ai jamais rien fait de bien qui ne m'ait causé des angoisses, et je ne dois tous mes succès... le dirais-je? qu'à des sottises! »

(1) Les frères Leleu, qui exploitaient des procédés de mouture perfectionnée, avaient la fourniture des farines pour l'approvisionnement de Paris. Ils étaient à la tête d'une Société qui avait succédé à la Société Malisset, de fâcheux renom. Voyez *Chassin : les Élections et les Cahiers de Paris en* 1789, tome II, pag. 552 (en note). (Paris, 1887, in-8°.)

(2) On proposait toutes sortes de moyens de transport. Nous avons lu, dans le *Journal de Paris* de cette époque, une lettre demandant pourquoi l'on ne se servait point de traîneaux, comme dans le Nord, notamment pour le transport des denrées alimentaires à Paris, les communications par voitures étant interrompues avec la campagne.

(1) 80 000 individus sans travail! C'était une énorme proportion pour une population de 650 000 habitants, qui est le chiffre donné par P. Boiteau, dans son *État de la France en* 1789.

En cette circonstance, l'opinion ne fut point pour Beaumarchais. Un fougueux avocat du temps, Bergasse, qui ne reculait point devant le scandale, qui, bien au contraire, le recherchait afin de se mettre en évidence, avait réussi à tourner cette opinion publique contre Beaumarchais, naguère l'idole et le favori de la foule. Hardy nous en donne la raison, quand il montre Bergasse acclamé à son entrée au tribunal, Bergasse « devenu en ce moment tout à la fois célèbre et intéressant par ses vigoureux écrits contre les dernières opérations ministérielles »... C'était là, en effet, le secret de la faveur momentanée dont ce pamphlétaire jouissait auprès du public, et dont il se fit une arme pour attaquer et pour essayer de perdre Beaumarchais. Telles étaient les préventions contre ce dernier qu'on l'accusait d'avoir apposté dans le prétoire un certain nombre d'individus payés pour interrompre l'avocat de Kornmann; ces émissaires avaient, paraît-il, si souvent toussé et craché pour empêcher qu'on n'entendît l'orateur, que les huissiers avaient dû rappeler l'assistance au respect dû à la justice.

Le jugement qui fut rendu mit hors de cause Beaumarchais et les deux autres accusés, Daudet de Jossan (1) et Lenoir, « tous trois si fort méprisés et détestés du public (c'est, bien entendu, Hardy qui parle) », mais qui se trouvèrent « absolument blanchis et innocentés ». Les mémoires du demandeur, déclarés faux, injurieux et calomnieux, étaient supprimés, et Kornmann condamné, ainsi que Bergasse, à des dommages et intérêts. « Il falloit, ajoute Hardy, entendre et voir, peu après le prononcé de cet arrêt et tout aussitôt que les principales dispositions en furent connues, l'agitation et les murmures des clabaudeurs, des énergumènes anti-parlementaires, avec quelle chaleur, quelle indécente énergie, ils se permettoient de fronder ces dispositions, de s'élever contre, les uns disant que le Parlement, par son jugement inique et inconsidéré, venoit en quelque sorte de consacrer l'adultère, de sceller la perte des mœurs, d'autres disant encore que c'étoit son coup de grâce, qu'il seroit redressé par les États généraux... »

A la sortie, Bergasse fut acclamé par la foule, qui criait : « Bravo, bravo, Bergasse! » L'adversaire de Beaumarchais y répondit en lançant cette apostrophe : « Je veux convertir par l'opinion publique leur arrêt en un poteau où je les attacherai tous. ». Les plus enragés étaient furieux qu'on eût fait l'éloge de Lenoir et de Beaumarchais, « deux personnages devenus odieux à leurs concitoyens au delà de tout ce qu'on pouvoit dire ». (Hardy.) Il y avait alors au Palais-Royal un lieu de réunion, le café du Caveau, qui passait, aux yeux de bien des gens, pour un foyer d'insurrection et de discorde. Le soir du prononcé du jugement, on y commenta très vivement l'arrêt qui venait d'être rendu. La discussion y fut des plus *effrénées*, selon l'expression de Hardy; à leur tour, les assistants rendirent un arrêt qui proscrivait solennellement et condamnait au feu celui de la Cour, en renvoyait la revision et la cassation aux futurs États généraux, dont la réunion était proche, et décidait, en attendant, « qu'il seroit permis de jeter de la boue à la face des juges ». Était-il possible, conclut le chroniqueur, « de pousser plus loin l'acharnement et le fanatisme contre la magistrature »?

Le public s'était porté en foule à ce procès, comme de nos jours on accourt au Palais quand il s'y plaide une cause célèbre. Les femmes y étaient en grand nombre (jugez donc, il s'agissait d'un procès en adultère!); le beau sexe tenait surtout à entendre l'avocat de la femme et à voir « comment le mari seroit traité ». Dans l'assistance, on remarquait encore beaucoup de personnages de distinction, des étrangers, parmi lesquels un prince allemand, Henri de Prusse, frère du grand Frédéric, oncle du roi qui régnait alors en ce pays. Ce prince, un des meilleurs généraux de son temps, était bien connu des Parisiens, car ce n'était pas la première fois qu'il venait dans la capitale; il s'y était déjà montré en 1784, lorsqu'il avait été chargé, près du cabinet de Versailles, d'une mission dans laquelle il devait chercher à déjouer les projets de l'Autriche. A cette époque, Henri de Prusse avait été l'objet d'adulations et d'ovations excessives, qu'on ne peut aujourd'hui s'empêcher de trouver fort déplacées et fort indécentes; elles s'expliquaient alors par les égards que le prince avait eus, après Rosbach (1757), pour les blessés et les prisonniers français, par son goût pour la langue et la littérature, pour les mœurs et les usages de notre pays, enfin par son antipathie pour le *caporalisme* prussien. On peut voir, dans la correspondance de Grimm et dans les *Lettres* de Voltaire, l'enthousiasme exagéré des gens de lettres et du public pour un prince qui nous avait vaincus (1). A la mort de Frédéric II (1786), avec lequel il était souvent en contradiction,

(1) Daudet de Jossan, syndic royal adjoint de la ville de Strasbourg, était le galant dont Kornmann avait souffert les assiduités auprès de sa femme, tant qu'il avait cru pouvoir en tirer profit pour le rétablissement de sa situation financière gravement compromise. Daudet de Jossan était petit-fils d'Adrienne Lecouvreur et du maréchal de Saxe.

(1) Dans une lettre de Voltaire au comte d'Argental (Lausanne, 5 février 1758), on lit ce passage : « ..... Ce Henri est très aimable; ce n'est pas Henri IV, mais il a des grâces, des talents, de la douceur, et c'est lui qui était à la tête de 5 bataillons *devant qui toute votre armée prit la poudre d'escampette*, le 5 novembre, journée qui a changé la destinée de l'Allemagne. Je reconnais bien mes chers compatriotes à l'enthousiasme où ils sont à présent pour le roi de Prusse, qu'ils regardaient comme un Mandrin, il y a cinq ou six mois. Les Parisiens passent leur temps à élever des statues et à les briser; ils se divertissent à siffler et à battre des mains; et avec bien moins d'esprit que les Athéniens, ils en ont tous les défauts, et sont encore plus excessifs. Je m'affermis tous les jours dans l'opinion qu'il ne faut pas perdre un demi-quart d'heure de sommeil pour leur plaire... » — *Toute votre armée*, c'était l'armée française!



Henri de Prusse s'était retiré dans sa terre de Rheinberg (Voltaire l'appelait le *Condé de Rheinberg*); puis, se sentant encore plus mal à l'aise avec le successeur de son frère, il était revenu à Paris, dans les derniers mois de 1788, et là il assistait régulièrement aux débats de l'affaire Kornmann-Beaumarchais, ne manquant aucune audience. Or — et c'est à ce détail que nous voulions en venir — tous les avocats qui plaidaient dans le procès ne manquèrent pas, à ce que nous apprend Hardy, de glisser quelques compliments à l'adresse du prince, bien qu'il fût là, pour ainsi dire, incognito sous le nom de comte d'Oels, titre qu'il prenait d'ordinaire en dehors de son pays. C'était ainsi que, pendant son précédent séjour à Paris, comme il assistait à la séance solennelle de l'Académie française, où l'on distribuait un des premiers prix Montyon (c'était une femme qu'on couronnait, celle qui avait contribué à la délivrance du malheureux Latude), Marmontel, alors secrétaire perpétuel, s'étant tourné vers le prince, lui avait adressé ces paroles : « C'est en présence de la vertu couronnée de gloire que l'Académie a la satisfaction de remettre ce prix (1)... »

Mais, en cette circonstance, l'avocat de Beaumarchais fut plus digne. Seul, il s'abstint de toute flatterie envers le prince allemand, ce qui était une preuve de tact; car, en faisant l'éloge du prince et de ses talents militaires, qui étaient incontestables (Frédéric II disait de lui, à propos de la guerre de Sept ans : « C'est le seul général qui n'ait pas commis de fautes »), — en parlant en ces termes d'un des vainqueurs de Rosbach, on évoquait par cela même le souvenir de « nos différents échecs dans les guerres d'Allemagne ». Or, cette allusion maladroite avait été désapprouvée par beaucoup de personnes, au nombre desquelles se trouvait sans doute Hardy, qui a fait cette très juste remarque. On a là l'expression d'un sentiment peu commun à cette époque, sentiment que la Révolution imminente allait développer, sinon faire naître complètement.

IV.

Au cours de ce procès terminé seulement en avril, le Parlement dut s'ajourner pendant une semaine, à cause de la rigueur de la température. C'est ce qui était arrivé déjà pendant le fameux hiver de 1709; les tribunaux avaient été également obligés de suspendre leurs séances (2). En 1788, à la date où nous sommes, le froid venait de redoubler d'intensité. Le 18 décembre, ce froid avait été de 14°, c'est-à-dire « au plus haut point connu dans la capitale », du moins à ce que croit Hardy. Le 19, il était de 12° 1/2, et dix jours après, il se tenait encore au même degré. Un moment (le 25), on avait cru au dégel, absolument comme en 1709, où l'on avait éprouvé une fausse joie de ce genre (*Mémoires* de Saint-Simon); mais deux jours après (huit jours en 1709), le froid avait repris de plus belle et la gelée avait continué sans interruption nuit et jour.

Le 30 et le 31 décembre furent les jours où le froid se fit sentir de la façon la plus cruelle. Le 31, à sept heures et demie du matin, par un ciel beau et très clair, le vent étant d'E.-S.-E., le ou plutôt les thermomètres de Messier marquaient 18° 1/2 et 18° 3/4; il régnait, dit-il, un peu de vent, mais un vent extrêmement vif et piquant. Ce vent augmenta dans l'après-midi; il incommoda beaucoup par son âpreté.

Tessier raconte que, ce jour-là, on remarqua dans deux écuries de ferme du pays qu'il habitait, écuries pourtant assez chaudes, — on remarqua que les poils des chevaux étaient couverts de petits glaçons; c'était la respiration de ces animaux qui avait gelé. Les fermiers, dont l'un fort âgé, déclarèrent qu'ils n'avaient jamais vu pareil effet se produire. Pendant la nuit (celle du 30 au 31), d'après les observations du même savant, il avait gelé dans des endroits jusqu'alors à l'abri de cette atteinte, notamment dans de certaines caves, au fond de maisons quoique très hermétiquement closes, auprès des cheminées et jusque sur le lit des paysans. « J'ai vu, ajoute-t-il, la partie du drap d'une femme malade, qui recevait son haleine, sensiblement glacée. Un garde (de la terre de Mereville) a été rencontré venant de faire sa tournée. Les cils de ses yeux étaient bordés de petits glaçons qui en arrêtaient le mouvement; il avait peine à y voir... »

C'est encore à cette date (31 décembre) que Hardy a consigné dans son journal ce détail vraiment effrayant : « On entendoit dire que journellement et presque à tous les instants, on portoit à l'Hôtel-Dieu des hommes à moitié gelés et mourants (*sic*) de faim. » Il raconte un fait arrivé, ce jour-là, au faubourg Saint-Jacques : un père menait par la main son enfant âgé de sept ans et demi; tout à coup celui-ci est pris d'un hoquet affreux; le père, effrayé, saisit son fils dans ses bras; mais l'enfant était mort, « suffoqué, à ce que pense Hardy, par la vivacité de l'air ».

Le rideau, pour 1788, tombe sur cette scène lamentable. En enterrant l'année dans son journal, Hardy note un fait qui, pour sa singularité, lui paraît ne pouvoir être passé sous silence. C'est que, pendant l'année qui venait de finir, il n'avait été rendu, soit à Paris, soit dans les environs, aucun jugement qui emportât la mort, — ce qui probablement ne s'était jamais produit, ajoute-t-il, depuis que la ville de Paris existait, ni depuis l'établissement des tribunaux de justice dans la capitale.

(1) Le prince tenait à voir, à connaître toutes les choses curieuses de Paris. Dans l'article de la biographie Didot (*Nouvelle Biographie générale*) qui concerne le personnage, M. Ambroise Firmin-Didot a inséré une note relatant que l'imprimerie de son grand-père reçut aussi la visite du prince, accompagné de la princesse de Lamballe.

(2) La justice ne fut pas seule à chômer pendant cet hiver de 1788-1789. « Les ateliers se fermèrent, dit A. Challamel dans l'ouvrage cité plus haut ; le plaisir, cette moitié de la vie humaine, céda aux rigueurs de la saison ; plusieurs théâtres firent relâche. »

Mais voici que se lève cette année mémorable qui allait peser d'un si grand poids dans les destinées de la France. Le 1er janvier 1789, le froid fut beaucoup moins vif que la veille; le vent paraissait même vouloir tourner au midi. Une grande quantité de neige tomba de neuf heures du matin à deux heures. En même temps qu'il nous donne ces détails météorologiques, Hardy nous apprend que l'expédition et l'envoi des lettres de convocation « pour les soi-disant États généraux » étaient reculés d'une quinzaine de jours. Ces États généraux étaient la seule chose, a dit Michelet (*Révolution française*, liv. I, ch. 1) « qui contenait le peuple, le faisait patiemment jeûner, attendre; l'espoir des États généraux, vague espoir, mais qui soutenait! La nouvelle Assemblée était un Messie; il suffisait qu'elle parlât et les pierres allaient se changer en pain »...

Les almanachs prédisaient le dégel complet pour la fin de janvier seulement, voire même pour février. Hardy, lui, à la date du 2, cite une prétendue assertion de Lalande, le célèbre astronome, qui avait dit que : « Si le dégel ne se déclaroit pas du 3 au 4 du présent mois, le froid pourroit bien se prolonger de quelques semaines. » Or, le 3, le thermomètre était à 9°; le 4, à 12° 1/2 (à trois heures du matin, il est vrai). Le 5, il était encore au même point. Des lettres de Lyon mandaient que les ouvriers de cette ville parcouraient les rues en criant la faim. Aussi les officiers de la municipalité et de la police avaient-ils fait saisir dans les communautés les provisions de vivres qui étaient en excédent, n'y laissant que la quantité indispensable. On annonçait aussi que le Rhône, au cours si rapide, dont les eaux, suivant Hardy, n'avaient jamais été arrêtées par les glaces, était pris en ce moment (1).

Sous la même date (5 janvier), le chroniqueur vante le soin avec lequel Necker veillait à l'approvisionnement de la capitale, employant au transport des grains et des farines les chevaux de l'artillerie qui pour l'instant n'avaient pas d'autre service à faire. Or, en ce moment même, une cabale « puissante, formidable », composée « des ministres, du clergé, des nobles, et même des parlements », se formait contre lui, et l'on voyait arriver le temps où cet administrateur si sage succomberoit « sous le poids des intrigues et des clameurs de ses ennemis »; mais aussi « l'on croyoit pouvoir regarder l'époque fatale de sa retraite comme celle à laquelle on verroit malheureusement éclater la banqueroute générale de l'État, que les nobles paraissoient appréhender d'autant moins qu'ils ne pouvoient presque y rien perdre et que le Tiers-État, qu'ils avoient pour but d'immoler comme par le passé, devoit seul en souffrir ».

(1) Hardy se trompe en disant que le Rhône n'avait jamais été pris: il le fut notamment en 1695, témoin ce passage d'une lettre de Mme de Sévigné à Coulanges, écrite à Grignan, 3 février : « ..... Toutes nos rivières sont prises; le Rhône, ce Rhône si furieux, n'y résiste pas; nos écritoires sont gelées; nos plumes ne sont plus conduites par nos doigts qui sont transis... »

Le 8 et le 9 janvier, Tessier observa dans la campagne où il se trouvait plusieurs effets assez curieux, dont nous ne relèverons que les principaux. Le 8, de quatre à six heures du soir, il tomba à Andonville « de l'eau gelée qui faisoit, dit-il, du bruit en tombant sur la surface de la neige et sur les habits. Les miens en étoient roides, quand je rentrai ». Le lendemain matin, la neige était recouverte d'une couche de glace *assez, épaisse pour porter un homme*, mais cela seulement pendant les premières heures du jour. Une couche semblable recouvrait aussi les tiges et les branches des arbres, la vigne, ainsi que les murs exposés au nord et à l'est. A cinq heures du matin, un bruit considérable, comparable, suivant les uns, à des coups de fusil, selon les autres, à de simples pétards, s'était fait entendre par éclats. Les coups (ce n'était pas un bruit sec, mais prolongé) partaient aussi des arbres. « Réveillé par le bruit, je crus, raconte Tessier, que c'étoit celui que faisoient les hommes en cassant de la glace. Il a été tel que les paysans, surtout dans les fermes isolées, en ont été effrayés; ils sont sortis pour en chercher la cause. » Le savant prit ses informations; il sut que, dans une partie de la Beauce, le même bruit s'était fait entendre, et vraisemblablement il en avait été de même dans tout le pays et en beaucoup d'autres endroits. Dans la journée, on entendit encore quelques éclats, mais moins retentissants. « Les fentes multipliées de la croûte de glace qui étoit sur la neige m'ont donné l'explication du phénomène. Le vent avoit tourné au sud le matin. »

Cependant, vers le 10 janvier, le temps à Paris sembla vouloir s'adoucir et, à partir du 13, le thermomètre, au lieu de descendre comme il faisait depuis cinquante jours, se mit à remonter et, jusqu'à la fin du mois, se maintint au-dessus du point de congélation. La crainte que la débâcle des glaces sur la Seine ne se produisît trop brusquement et n'amenât des désastres — comme il s'en produisit sur la Loire et sur le Rhône — ne se réalisa point. Fort heureusement le dégel à Paris eut lieu par gradation : la grande quantité de neige qui s'était conservée sur le sol, et qui, foulée aux pieds, était devenue très serrée et très compacte, ne fondit et ne s'écoula que lentement. Aussi les rues furent-elles longtemps impraticables, au grand désespoir des Parisiens, qui maugréaient contre l'incurie de l'administration municipale.

Mais ce n'était pas seulement en France que l'hiver se montrait si âpre et si rude; l'Europe entière, au midi comme au nord, subissait les atteintes d'un froid exceptionnel. Tandis qu'à Calais, les communications avec Douvres étaient interrompues à cause des glaces dont la mer était couverte à deux lieues de distance (1), et que tous les ports voisins étaient fermés, ce que, de mémoire d'homme, on se souvenait point d'avoir

(1) *Journal de Paris*, 15 janvier 1789. Lettre de Calais du 8.

vu, — tandis que de Marseille on mandait, vers la même date, que le bassin du port était entièrement pris, — tandis qu'à Lille des vieillards et des enfants avaient été trouvés gelés dans leur lit; — tandis qu'à Nantes, le long des côtes, tout le poisson était détruit (1), — on apprenait qu'à Londres, le 15 janvier, il fallait encore jeter, tous les matins, de l'huile bouillante sur les roues hydrauliques pour que ces machines pussent fonctionner. En Danemark, le Grand-Belt était entièrement gelé; les piétons le passaient à pied sec, les voitures le traversaient également. Sur la côte, la glace touchait presque le fond et, plus loin en mer, elle avait 1 aune 3/4 (2m,06) d'épaisseur; à la même date, le bras de mer entre la côte de Suède et l'île d'Oeland était entièrement fermé par les glaces (1).

A Francfort, à Munich, à Berlin, à Vienne, à Bude, plus loin, dans le Bannat, en Esclavonie, en Croatie, etc., partout, sur le continent, on ressentit un froid horrible: les transports étaient arrêtés, le commerce était en souffrance. Après le froid, le dégel. A ce moment, on n'entendit plus parler que de désastres causés par la débâcle des glaces, d'inondations, de digues et de ponts rompus. A Saint-Pétersbourg, on rentra les sentinelles, que d'ordinaire, dans cette saison, on laissait encore en faction, mais un quart d'heure seulement; or, en ce court espace de temps, plusieurs étaient mortes de froid.

Le Midi lui-même n'avait pas été épargné. Les canaux avaient gelé à Venise, beaucoup plus fortement qu'en 1755 et même qu'en 1709; c'est par cette voie que la ville des lagunes recevait chaque matin ses approvisionnements, traînés par des bœufs. L'Arno aussi avait gelé, ce qui ne s'était pas vu depuis vingt-cinq ans, et du 28 décembre au 8 janvier, les citadins de Florence avaient horriblement souffert de la rigueur de la température. A cette même date du 28, il était tombé à Rome une quantité de neige dont il n'y avait pas d'exemple en cette ville, et Naples (3 janvier) n'en avait jamais vu non plus en telle abondance.

⁂

Tel fut cet hiver de 1789, qui rappelait celui de 1709 (ainsi le même fléau aux deux extrémités du siècle!), l'hiver de 1709, dont Saint-Simon a tracé un si émouvant tableau. Certes, Hardy n'a rien d'un tel peintre; mais involontairement la description inimitable de Saint-Simon revient à la mémoire, quand on lit, dans le *Journal* du brave libraire, cette phrase qui fait rêver : « Journellement et presque à tous les instants, on portoit à l'Hôtel-Dieu des hommes à moitié gelés et mourant de faim! »

GUILLAUME DEPPING.

(1) Aug. Challamel, cl.

(2) Louis Blanc (*Révolution française*. 2e édit. Tom. II, p. 236) prétend que de Paris au Havre, la Seine n'était qu'un pont.

UN RÉVOLUTIONNAIRE ITALIEN

Le comte Carlo Pepoli

Un essai historique des plus intéressants sur le comte Carlo Pepoli vient de paraître tout dernièrement à Bologne (1). L'auteur, M. Cesare Albicini, après avoir exposé la résurrection de la littérature italienne, notamment celle de l'école romagnole, passe aux événements politiques européens qui préparèrent et provoquèrent la révolution « del *Trentuno* » : c'est ainsi que les Italiens nomment l'insurrection des Romagnes en 1831.

Quelque hâte que nous ayons d'arriver aux événements auxquels Carlo Pepoli fut mêlé directement, nous ne résistons pas au plaisir de traduire les lignes que l'historien italien a consacrées au portrait de l'homme qui eut une influence si profonde, peut-être inconsciente, sur la transformation de l'Italie, Napoléon, « la révolution faite homme », comme l'appelle M. Albicini.

« En fait, Napoléon est le plus noble et le plus énergique représentant de la démocratie moderne; il est l'ennemi juré et victorieux de cette espèce d'hommes et d'institutions qui l'attaquaient. De la démocratie, Napoléon eut l'audace et l'égoïsme, la hardiesse et l'intelligence, la puissance et le faste, la promptitude des décisions, la science ordonnatrice, le mépris de l'idéal, la convoitise du bien-être et du pouvoir; en un mot, les vertus et les défauts d'une société de novateurs. »

Plus loin, dans un cri douloureux de patriotisme, Cesare Albicini exhale l'amertume dont sa patrie fut abreuvée, lorsqu'aux traités de 1815 le patrimoine de Saint-Pierre, la Marche et les Légations furent restitués au pape, Venise et la Lombardie livrées à l'Autriche.

Quoique les mauvais jours de l'Italie semblent désormais n'appartenir qu'au passé, on retrouve dans les appréciations de M. Cesare Albicini les colères d'un homme qui parle non seulement en son nom, mais au nom de toute une race, au nom de sa patrie opprimée, pendant de longs siècles, dans tout ce qu'elle avait de cher et sacré : sa conscience et sa liberté.

Ce ne sont plus les plaintes isolées d'un homme; ce sont les lamentations d'un peuple, soupirs prolongés qui retentissent à travers les âges et ne s'éteignent pas, mélopée tragique qui accompagne une douloureuse histoire. Oui l'Italie a souffert. Si la botte autrichienne tenta de l'étouffer, si le gouvernement pontifical parvint à la rendre muette, si, entre temps, l'Espagne es-

(1) Cesare Albicini, *Carlo Pepoli, saggio storico.* — Bologne, Nicolas Zanichelli. — In-12, 208 pages.

saya de la ruiner et de l'anéantir, ni les uns ni les autres n'eurent la puissance d'en faire un cadavre inconscient, parce que le cœur de ses patriotes ne cessa jamais de battre. Désarmés, bâillonnés, torturés, ils attendaient muets des jours meilleurs; mais le mot « Liberté » les remuait jusqu'aux moelles, quoiqu'ils osassent à peine le prononcer, dans la crainte d'avoir à s'en confesser aux moines qui faisaient la police de leurs consciences.

Qui n'a remarqué le regard profond et éloquent des vieux Italiens de race? Qui n'a remarqué le contraste qui existe entre leur beau regard et leur visage convulsé, leur échine brisée? Qui n'a été frappé du contraste entre ce regard fier et intelligent et cette attitude humble et cauteleuse? Et qui n'a deviné tout un poème tragique dans ce désaccord? Quel défi donné aux dompteurs de chair humaine! Le corps s'est courbé, le visage est devenu un masque, la voix et les paroles se sont faussées; mais l'âme est restée virile et grande, la tyrannie n'a pas eu prise sur elle. En dépit de tout, l'Italie est restée intelligente, artiste et brave; ces qualités l'aideront à se guérir de certains défauts contractés sous le joug étranger, champignons vénéneux que firent éclore des dominations à jamais repoussées.

*
* *

Carlo Pepoli, fils du comte Ricciardo Pepoli et de la comtesse Pepoli, née Cecilia Cavalca, naquit à Bologne le 22 juillet 1796.

Sa noblesse, sa beauté, une éducation distinguée, de fortes études philosophiques et littéraires, le culte des arts et une nature chevaleresque en firent, dès sa jeunesse, un homme séduisant et remarquable. Tout jeune, il fait partie de la Société académique des beaux-arts; il est vice-président de l'Académie des *Felsinei*, dont Strocchi et Angelelli sont présidents. Il se lie bientôt avec Giacomo Leopardi, ce grand infortuné dont l'âme de poète et l'esprit de philosophe étaient affublés d'un corps disgracieux et difforme (1).

Carlo Pepoli était déjà un poète distingué lorsque les événements politiques vinrent donner à sa vie une direction nouvelle.

Troublée par le souvenir des libertés auxquelles l'avait initiée la Révolution française, l'Italie supportait avec une impatience, chaque jour croissante, le joug des nouveaux gouvernements dont le traité de 1815 l'avait si généreusement dotée. Elle avait hâte de prouver à Metternich qu'elle pouvait être mieux qu'une « réunion d'États indépendants compris dans la même dénomination géographique »; elle brûlait aussi d'en finir avec ses gouvernants, qu'ils se nommassent Léon XII, Pie VIII ou François IV. Un bien triste personnage en vérité que ce François, duc de Modène, si le portrait que voici n'est pas trop chargé!

« François IV eût été l'un des fripons les plus accomplis que, de mémoire d'homme, l'aveugle Fatum eût destiné à gouverner un peuple, si les Bourbons de Naples ne lui eussent disputé la palme. François IV avait le cœur dur, l'esprit prompt; il était audacieux, tenace, avide de domination, sans conscience ni sens moral; en un mot, un vrai tyran, autant du moins que pouvait le comporter l'âge moderne. Dominer sur l'Italie entière, ou tout au moins sur la plus grande partie, était le but de ses pensées et de ses trames. Pour arriver à cette fin, il appartient tour à tour aux sociétés secrètes les plus opposées, etc. »

Le 2 février 1831, le conclave avait élu pontife Mauro Cappellari, sous le nom de Grégoire XVI, en remplacement de Pie VIII. Ce nouveau pape était connu pour son dévouement à l'Autriche. Le 3 février, la conjuration de Ciro Menotti éclate à Modène; le 4, Bologne se soulève : « Et voilà, s'écrie Cesare Albicini, comment les peuples saluèrent le couronnement de Grégoire XVI, secouant de dessus leurs épaules le manteau déchiré de la souveraineté papale! »

A Bologne, la police s'évanouit, la garnison se mêle au peuple ou le laisse faire, tout le monde est en liesse. Mgr Paracciani Clarelli, prolégat apostolique, entend les cris séditieux, écoute des récits fantastiques, croit que la terre s'entr'ouvre déjà sous ses pieds. Il appelle quelques notables, Pepoli un des premiers, pour délibérer sur les événements. A la suite de cette délibération, le prolégat signe une notification par laquelle il institue une *commission provisoire* et une *garde provinciale*. Cela fait, il quitte Bologne pour aller demander des instructions à son maître. La *commission provisoire* prend aussitôt le nom de *gouvernement provisoire de la cité et province de Bologne*. Elle proclame « la totale émancipation des pays et des provinces faisant partie du domaine temporel des papes ».

François IV, qui, la nuit du 3 février, écrivait au gouverneur de Reggio avec le laconisme d'un Visconti ou d'un Borgia : « Envoyez-moi le bourreau, » n'eut pas plutôt connaissance du soulèvement de Bologne qu'il s'enfuit à Mantoue.

Entre temps, le *gouvernement provisoire* fait marcher quelques troupes contre Rome, pendant que Sercognani, un vieux soldat de Napoléon, marche sur Ancône à la tête des insurgés. Carlo Pepoli est nommé commissaire militaire, et, comme tel, envoyé au camp de Sercognani le 9 février. Lorsqu'il va embrasser sa mère, il lui annonce son retour très prochain : « *O mio Carlo*, lui dit-elle en l'embrassant, Dieu te bénisse, nous ne nous reverrons plus! » Seize années s'écoulèrent en effet avant qu'il fût donné à Pepoli de revoir sa patrie, et pendant ce temps la pauvre mère mourut inconsolée.

(1) Leopardi mourut en 1837, à l'âge de trente-neuf ans. La cause présumée de sa mort est, dit-on, sa caricature dessinée à la plume par Élisabeth Sirani.



Dans les rangs du petit corps d'armée commandé par Sercognani se trouvaient les deux fils de la reine Hortense. Louis-Napoléon fit ses premières armes à San-Lorenzino. Pepoli était avec lui. On raconte qu'en donnant la chasse à une troupe de *sanfedistes* qui étaient en embuscade sur la route que suivait l'armée en question, Louis-Napoléon visa l'arquebuse de l'un d'eux, la fit tomber, et passa en criant : « Je te donne la vie! » Aussitôt un autre ramasse l'arquebuse, vise le prince et, n'eût été l'épée de Martelli, maréchal des carabiniers, qui fit dévier la balle, le futur empereur des Français tombait mort. Les deux princes qui combattaient pour la liberté de l'Italie ne tardèrent pas à être suspects aux patriotes. Il existe dans les papiers du général Armandi une lettre de Carlo Pepoli, colonel de l'avant-garde, écrite de Terni, le 1er mars, à Sercognani, lettre par laquelle il lui rend compte de *la commission* qu'il vient d'accomplir auprès des princes, auxquels il a « persuadé d'abandonner la milice des *Provinces unies* ». En effet, les Bonaparte se retirèrent à Forli, où peu après l'aîné mourait de la rougeole.

La cour pontificale, qui ne sait où donner de la tête, envoie le cardinal Benvenutti, légat *a latere*, pour combattre la révolte et provoquer une contre-révolution. Il est saisi à Osimo par les libéraux et conduit prisonnier à Bologne. Alors le pape Grégoire, dans une lettre écrite de sa propre main, demande à l'empereur d'Autriche l'appui de ses armes. Cet appui ne se fait pas attendre. Parme et Modène sont bientôt soumises; le 21 mars, les Autrichiens entrent à Bologne et bientôt après occupent toute la Romagne.

Carlo Pepoli, qui avait été nommé préfet de la province de Pesaro et d'Urbino, se trouvait à Pesaro, au moment où les Autrichiens s'avançaient en Romagne. Il y rencontra la reine Hortense, qui, avec le fils qui lui restait, se rendait à Ancône. La reine le mit au courant de ce qui se passait et l'engagea à partir avec elle. Il s'y refusa, ne voulant pas abandonner son poste avant d'en avoir reçu l'ordre. Pendant ce temps, Carlo Zucchi livrait bataille à l'armée autrichienne à Rimini. Ce fut seulement après cette bataille que l'ordre de se rendre à Ancône parvint à Pepoli. Là, il apprit, avec autant d'étonnement que d'indignation, la capitulation du 26 mars. Cette capitulation, signée par tous les chefs du *gouvernement provisoire*, stipulait une amnistie générale pour les insurgés (1).

A Ancône, Pepoli revit la reine Hortense, qui lui manifesta la crainte de le voir trahi et livré à l'Autriche. Elle lui offrit de lui faire gagner la France avec le passeport du fils qu'elle venait de perdre; il refusa sans hésiter, parce qu'il avait donné sa parole de partager le sort de ses compagnons. Il pria la reine d'user de ce passeport en faveur du marquis Daniel Zappi, qui, en effet, put passer en France.



Carlo Zucchi et quelques autres, ayant rejoint Pepoli à Ancône, résolurent de noliser un bateau et de gagner au plus vite la France. Ils choisirent le brigantin *Isotta*, qui portait le pavillon pontifical et avait ses papiers en règle. A peine le brigantin était-il sorti du port d'Ancône que, livré par le capitaine, il était capturé par les navires de guerre autrichiens.

Le nom de cet infâme capitaine de l'*Isotta* est Lazzarini. L'amiral autrichien qui, contre le droit des gens, s'empara de Carlo Pepoli et de ses compagnons, se nommait Bandiera.

Transportés à Venise sur le navire l'*Italiano*, les passagers, parmi lesquels Pepoli, Zucchi, Zanoli, Orioli, Sarti, Silvani, Mamiani, furent enfermés au fort Saint-André du Lido ou dans les cachots de San-Severo. Ils furent d'abord traités comme des animaux. Le commandant du fort Saint-André, Moytel, les laissa plus de trente heures sans aucun aliment ; après quoi, il leur envoya *un baquet*, contenant une mauvaise soupe de riz, que ces pauvres affamés furent contraints de manger avec leurs mains, faute de cuillers. Dans leur cachot infect, rien, rien absolument, que la terre nue et putride.

Ce n'est pas sans effroi que l'on constate les épreuves que subissent parfois les hommes politiques qui ont le courage d'élever leurs actes à la hauteur de leurs principes ; car on est bien forcé de s'avouer que ces temps de représailles ne sont pas passés, qu'ils sont de toutes les époques, de toutes les heures, et que tout changement de gouvernement peut en renouveler les horreurs. Cela ne doit ni arrêter, ni décourager ceux qui luttent pour la bonne cause. Il faut se souvenir que les religions morales ou politiques se sont toujours révélées, affirmées et affermies par le martyre de leurs novateurs et de leurs apôtres. Mais il est permis de flétrir les vexations auxquelles les vainqueurs ont l'habitude de soumettre les vaincus. Outre que c'est lâcheté méprisable, c'est de mauvaise guerre. Les vaincus du jour peuvent être les vainqueurs du lendemain : de là des vengeances qui se ressentent beaucoup plus de la chiourme que de la politique. D'ailleurs, quelle excuse peuvent avoir ces cruautés envers des captifs? les prisons politiques ne seront jamais prises d'assaut, quand bien même leurs cachots seraient salubres, pourvus d'une couchette et d'un peu d'eau potable.

A ce Moytel, qui ne put être qu'un malfaiteur ou un fou, on donna pour successeur le colonel Winter, un Hongrois, homme raisonnable et humain, qui permit aux prisonniers de recevoir de l'argent de leur famille, de se procurer un lit et les objets les plus indispensables. Toutefois, les exhalaisons des lagunes, jointes aux émanations fétides des cachots, aux privations et

(1) Dès le 5 avril, avec une bonne foi qui se passe de commentaire, Grégoire XVI promulguait un bref qui annulait les termes de la capitulation.



aux peines morales, ne tardèrent pas à provoquer des ophtalmies et des fièvres; de celles-ci quelques prisonniers moururent. C'est vers cette époque que Michelet écrivait ces belles et touchantes lignes :

« On voit toujours à Bologne les tombeaux et les armes de la famille de Pepoli, illustre dès 1300, plus illustre depuis 1831, où elle a donné à l'Italie l'un des derniers martyrs de la liberté; je parle de Carlo Pepoli, *aujourd'hui enseveli dans les cachots de Venise*, avec le savant et ingénieux Orioli. Dieu veuille qu'ils en sortent comme on nous en a donné l'espoir! »

Le vœu du grand historien fut exaucé : après plusieurs mois de réclusion, mois d'incertitudes et d'angoisses pour les malheureux détenus, les puissances déclarèrent que l'Autriche n'avait pas le droit de les garder; les prisonniers devaient être conduits à Marseille et laissés libres.

Pendant l'incarcération de Carlo Pepoli et de ses compagnons, trente-huit des principaux insurgés furent condamnés par le tribunal de Grégoire XVI à l'exil perpétuel. La France ayant intercédé auprès de l'Autriche pour le général Carlo Zucchi, sa peine de mort fut commuée en prison à vie. Quelques révoltés ayant souscrit une déclaration de fidélité au pape furent mis en liberté. Pepoli faisait partie des exilés.

Ainsi se termina cette révolution du *Trentuno* : révolution de gentilshommes, « qui entra dans les palais et en sortit les mains nettes », dit Cesare Albicini. Et il ajoute : « Toutefois, il reste dans le peuple un bon souvenir de l'événement, et le nom de ceux qui y prirent part lui est toujours cher. »

Un bateau autrichien, l'*Abbondanza* (amère dérision des noms!) emporta en France les prisonniers de Venise. Il les tint plus de cent jours en mer et finalement les déposa à Toulon, sans papiers ni bagages, comme des ballots de marchandise.

A partir de ce moment commence pour Carlo Pepoli la vie triste et précaire de l'exilé :

« Il se rend d'abord à Paris, où il séjourne quelque temps auprès de ses illustres amis, Michelet, Leclerc, Valéry, Mignet, Lafayette, Guizot, etc.; puis il se rend à Genève, où il se lie avec Deodati, Pellegrino Rossi, Favre, Giani, Sismondi, Lerminier, Alexandre de Humboldt; mais il revient bientôt à Paris soigner l'ophtalmie contractée dans les prisons de Venise. »

C'est à cette époque que, sur les instances de Bellini, il écrit les *Puritani*. Nous n'avons pas à parler du succès de l'œuvre : nous constatons simplement avec Cesare Albicini que « la mélodie de Bellini, ingénue et passionnée, dépouillée d'harmonie étudiée et d'élucubrations instrumentales, discours musical inspiré d'une sublime mélancolie qui semblait être la voix de la patrie malheureuse », devait s'adapter à merveille aux cris de douleur, de lutte, de courage et d'amour poussés par le proscrit. L'union de deux beaux talents et de deux belles âmes ne pouvait produire qu'un chef-d'œuvre.

Lorsqu'on retira aux exilés les secours que le gouvernement de Louis-Philippe leur avait d'abord accordés, Carlo Pepoli quitta Paris. Il se rendit à Londres, puis à Brighton, où il ouvrit des cours publics, en français et en anglais, sur l'histoire italienne, l'histoire de la musique et l'art du dessin.

Les *Puritani* ne sortirent pas seuls de sa plume; il donna, à Londres, *Malek-Adel* (musique de Nicola Vaccai), et *Giovanna Gray* (musique de Michel Costa). Il avait commencé un mélodrame intitulé *Cola di Rienzo*, que Bellini devait mettre en musique. Les chœurs étaient déjà dans les mains du jeune maestro lorsque celui-ci mourut (en 1835).

Peu après, Carlo Pepoli obtint la chaire des lettres italiennes au collège de l'Université de Londres. En 1839, il épousa Élisabeth Fergus, une Écossaise d'un esprit élevé qui donna à l'Italie les œuvres de Maria Sommerville; elle aurait sans doute fait connaître à ses compatriotes, par une traduction anglaise, ce précieux livre qui est le sommaire de l'histoire d'Italie de Cesare Balbo, si la mort ne l'avait enlevée prématurément à l'amour de son mari et à ses études.

En 1847, Carlo Pepoli retourna en Italie sans souscrire pourtant la déclaration que Mgr Fornari, nonce du pape à Paris, voulait lui imposer; il fut élu député par ses concitoyens et vice-président du grand conseil par ses collègues. Par la suite, il fut nommé commissaire extraordinaire, civil et militaire, près le général Durando, dans la guerre contre l'Autriche, puis inspecteur de l'État dans les provinces romaines.

Lorsque sa patrie retomba une fois de plus dans les mains étrangères, il retourna à Londres. Il ne revit Bologne qu'en 1859 : il s'y fixa, reprenant de droit à l'Université son grade et sa chaire de docteur en philosophie. Il fut élu à l'Assemblée constituante de la Romagne, puis au Parlement national, fut syndic de la ville et finalement sénateur du royaume. Il mourut à Bologne le 7 décembre 1881.

Par cette rapide analyse du livre de M. Albicini, nous croyons avoir donné une idée exacte de ce que fut Carlo Pepoli, du milieu dans lequel il s'est agité et de l'état d'esprit où se trouvait l'Italie, notamment la Romagne, au moment de l'insurrection malheureuse de 1831. Il ne nous reste plus qu'à constater que Carlo Pepoli fut encore un heureux parmi les « martyrs politiques »; la patrie sut se montrer reconnaissante envers lui. Que d'autres, de toutes nations, en récompense de leurs souffrances et du sang versé, de leur liberté perdue, n'ont connu que l'ingratitude et l'oubli!

A. Levinck.



SOUVENIRS DE LA COMMUNE (1)

Le ministère de la guerre et le général Cluseret

Dans les premiers jours du mois d'avril 1871, un jeune homme, adepte enthousiaste des idées communalistes (il y en eut plusieurs), se présente, muni d'une lettre de recommandation, au ministère de la guerre, où le général Cluseret, nommé délégué, s'est installé récemment.

L'hôtel de la Délégation, rue Dominique-Germain (nouveau style), ressemble à un campement. La cour d'honneur est bordée de faisceaux et, près des faisceaux, des marmites de soupe ou de café sont suspendues à des trépieds, sur un feu de bois, entre deux briques. Çà et là, des fourriers distribuent le pain, mesurent le vin, au milieu d'un brouhaha assourdissant de réclamations. En longues capotes aux revers retroussés et portant la couverture en bandoulière, des fédérés inoccupés « se baladent », la pipe aux dents. D'autres, installés sur les marches du perron, mangent sur le pouce le déjeuner que leurs ménagères viennent d'apporter : citoyens et citoyennes boivent à la régalade. Ailleurs, dans le vestibule du rez-de-chaussée, dans le grand escalier et jusqu'à la porte du cabinet, les gardes, fatigués de la veille, dorment, étendus sur le flanc, leurs képis rabattus sur les yeux. J'enjambe avec précaution ces dormeurs et j'aborde enfin l'huissier.

Un bel huissier, ma foi ! Un huissier très officiel, en habit noir, cravate blanche, bas de soie, chaînette d'acier luisant ; poli jusqu'à l'obséquiosité. Tous les solliciteurs, une cohue de dames en toilette, de bourgeois bien mis, de gardes pressés, de délégués, d'officiers en émoi, l'interpellent en même temps : Huissier?... Citoyen?... Monsieur?... Esclave?...

Il répond à tout le monde, flegmatique, complaisant. Mais les fédérés qui le tutoient sont les premiers servis.

Je remets avec la lettre de Courbet ma carte, et, tandis que j'attends sagement la réponse, on se dépite, on se fâche, on jure d'impatience autour de moi.

Le délégué ne reçoit guère. Neuf fois sur dix, l'huissier qui va, vient sans relâche, des solliciteurs au général et du général aux solliciteurs, exprime un refus habilement enveloppé dans une double formule.

Il dit aux bourgeois :

— M. le ministre conseille à M. ou Mme X... de lui adresser une demande d'audience.

Il dit aux fédérés :

— Le citoyen délégué a le regret de prier le citoyen X... de revenir dans l'après-midi.

(1) Les *Souvenirs de la Commune*, recueillis par M. Louis Barron, doivent paraître très prochainement dans un volume intitulé : *Sous le Drapeau rouge*.

Dames et messieurs éconduits se retirent avec résignation, mais les fédérés ne sont pas d'aussi bonne composition, se plaignent en termes amers : ils avaient d'importantes communications à faire, des idées à proposer : c'est donc toujours le sacré plan à Trochu qui gouverne !...

Mon tour est arrivé. L'huissier s'approche de moi, ouvre la bouche, puis... s'esquive. Étonné, je le suis de l'œil et je le vois se courber jusqu'aux dalles du vestibule devant deux personnages, ornés en sautoir de l'écharpe rouge à franges d'or des membres de la Commune. Il murmure quelques mots respectueux :

— Leurs Excellences?...

On l'interrompt :

— Le citoyen Cluseret est-il à son cabinet?

— Oui, messieurs..., je veux dire, citoyens... Son Excellence le ministre..., c'est-à-dire le délégué..., pardon !

Lui coupant net sa phrase, les membres de la Commune lui passent devant le nez, raides comme balles.



— M. le ministre vous attend.

Et, sur les pas de l'huissier, qui m'annonce d'une voix sonore, je pénètre, un peu ému, dans le cabinet du délégué à la guerre.

Le général Cluseret se lève, prend sur son bureau la lettre de Courbet, la lit; et, moi, j'observe l'homme sur qui reposent en ce moment les espérances de la révolution. Il est âgé de quarante-cinq ans environ, de taille moyenne et bien prise, robuste, les épaules carrées, la tête forte, avec des cheveux touffus, poivre et sel, frisottant sur les tempes. La figure régulière, placide, légèrement empâtée de graisse et colorée, indique le sang-froid, le calme inaltérable du tempérament, mais aussi la lenteur de conception, la mollesse d'action qu'on lui a tant reprochées depuis. Les yeux ont une finesse spirituelle, le sourire est sceptique, le geste nonchalant. Le général se croit supérieur à sa mission; il peut être habile, mais doutant de la bonté de la cause qu'il défend, des hommes qui la servent, des troupes qu'il commande, il manque évidemment de la volonté prompte et ferme indispensable au chef révolutionnaire.

Le général est en bourgeois ; à sa boutonnière rougeoie le ruban de la Légion d'honneur. D'ailleurs, comme s'il craignait de paraître prendre son grade au sérieux, il ne s'habille jamais en militaire, et, bizarrerie d'un gentleman, il se coiffe ordinairement d'un chapeau mou. Les uns admirent, les autres blâment ce superbe dédain du galon; mais, la garde nationale aimant l'uniforme, la tenue de Cluseret nuit à son prestige.

Il m'interroge, je réponds de mon mieux et il prononce :

— Je vais vous présenter à mon chef-d'état-major.

Il parle, en se caressant la barbe, d'un geste un peu fat de vieux beau garçon. Sa voix, grasse, bredouille; la netteté de la parole lui fait défaut, comme la netteté de l'esprit.

Tout différent est le chef d'état-major, colonel Nathaniel Rossel. Assez grand, svelte, les cheveux ras, très barbu, blond, très fin de profil, les yeux vifs et perçants sous le binocle, il a vraiment l'attitude militaire, raide, tout d'une pièce, cassante. C'est un soldat d'armes spéciales, un mangeur d'x, mais c'est un soldat de pied en cap. D'une grande réserve de maintien et de langage, il impose par une apparence de conviction et d'austérité extraordinaire. Il domine et séduit par l'ascendant du caractère et par la supériorité du savoir. Sa parole, rare et concise, a l'inflexion même de l'autorité. On ne lui répond pas, on lui obéit. On dirait d'un chef de sectaires, d'un Cromwell moderne jeté, par la force des événements, dans une aventure dont il est seul à pénétrer les causes profondes et le mystérieux avenir.

— Thiers a-t-il beaucoup de volontaires?

— Très peu. Des zouaves de Charette, des Bretons de Cathelineau, quelques gendarmes.

— Mais il a les prisonniers d'Allemagne... Vous avez servi dans l'armée?

— Oui, colonel.

— Qui vous pousse à servir la Commune?

— Je suis révolutionnaire-socialiste.

— Vous connaissez le service en campagne? Vous savez lire sur une carte d'état-major?

— Oui, colonel.

— C'est bien... Commandant Séguin?

Le commandant Séguin, sous-chef d'état-major, s'empresse de quitter les solliciteurs au milieu desquels il se débat.

— Commandant, le général Cluseret désire admettre ce citoyen dans l'état-major de la délégation; veuillez causer avec lui et lui fixer un emploi.

— Bien, mon colonel.

Nous restons en présence, le commandant Séguin (1) et moi; il m'examine, je le regarde, et, si je ne puis deviner son impression, j'ai grand'peine à lui cacher la mienne. Jamais je n'ai vu, imaginé ou rêvé commandant d'une tournure plus... surprenante.

Le sous-chef d'état-major est un tout petit homme de vingt-quatre ans, dont le corps mince et grêle s'agite dans un gros costume de moblot, orné aux poignets de quatre galons d'or. Une ceinture rouge serre à la taille sa vareuse bleu marine, enfoncée dans un pantalon de même drap. Il est chaussé de godillots éperonnés, d'où montent jusqu'à mi-jambes de hautes guêtres de campagne. Il porte cette tenue, plus bizarre que puritaine, avec une crânerie empêtrée d'une drôlerie irrésistible.

La malicieuse nature a donné au commandant Séguin la physionomie la plus contraire à son rôle belliqueux, celle d'un rat de bibliothèque. Le teint est jaune, tous les traits accusés, les pommettes saillantes, le nez proéminent et de travers, la bouche trop fendue, le menton trop pointu, les yeux petits, louches et myopes, disparaissent sous d'immenses bésicles; mais, surmontant tout cela, s'élève un front magnifique d'intelligence et de fermeté. Car l'ironique nature, non contente encore de son œuvre, — un chef-d'œuvre, — a logé dans ce corps mal bâti un esprit amoureux d'art militaire, érudit ès choses de la guerre, une âme de héros et de poète, éperdument éprise de stratégie et de tactique, de batailles et de sièges.

Séguin, soldat par vocation, ne l'est pas par éducation; c'est un universitaire, licencié ès lettres, candidat à l'École normale, professeur libre, journaliste, rimeur. La révolution, simplement parce qu'il s'est offert, en a fait un chef d'état-major.

Ce singulier petit homme est nerveux en diable, et impérieux.

Il me questionne sur divers sujets techniques, puis, me désignant un bureau :

— Vous vous installerez ici, dès ce soir, à cette place, à côté de moi. Vous serez un des secrétaires de la Délégation. Vous tiendrez la petite caisse, et vous ferez la solde à vos collègues, tous les huit jours, à raison de cinq francs par jour. Vous serez de service de nuit, à votre tour. Vous logerez au ministère; il faut qu'on vous ait sous la main. Je vous présenterai au trésorier et au conservateur du mobilier; vous vous entendrez avec eux pour la direction de ces services.

Je proteste :

— Mais j'aurais voulu de l'activité... marcher...

— Patience, nous marcherons ensemble, quand il en sera temps... contre les Prussiens.

Ce disant, à voix basse, le commandant Séguin me serre la main avec une énergie sympathique.

Nous marcherons ensemble contre les Prussiens!...

Mais ce n'est pas contre les Prussiens que l'on se bat, c'est contre les *Versaillais!*

Pour forte que soit l'objection, les illuminés de la Délégation ne s'en embarrassent point; je l'appris bien vite. Séguin, ami, écho de Rossel, répond, d'après les confidences de ce taciturne : « Non, ce n'est pas contre les Versaillais que nous nous battons, c'est contre les capitulards, les honteux de la paix à outrance; par eux nous arriverons jusqu'aux Prussiens! »

Cela se dit ouvertement dans le petit groupe des initiés à la pensée intime du colonel Rossel, et ce rêve de fous, effrayante illusion, formidable impossibilité, ne rencontre pas un incrédule parmi les mystiques du patriotisme.

(1) Séguin est mort en Tunisie en 1881. Reporter du journal le *Télégraphe*, il venait d'entrer à Béja, avec l'avant-garde de l'armée, lorsqu'il fut assassiné par un Arabe.



En vérité, ces gens ne comprennent rien à la révolution du 18 mars!

***

Si le ci-devant ministère abrite de graves pensées et des songeries élevées, il n'est cependant pas hermétiquement fermé aux plaisirs. Tout n'est pas qu'austérité dans la révolution du 18 mars. Même communaliste, ou communiste, Mars n'est pas ennemi de Vénus, ni de Comus, ni de Bacchus; il sait à l'occasion sacrifier aux Grâces.

Plein de l'image martiale des bataillons marchant à la bataille, de l'image sombre des honneurs funèbres rendus aux « morts pour la Commune », de l'image émouvante aussi des clamantes députations de femmes, d'enfants, d'ouvriers en guenilles, de soldats poudreux à l'Hôtel de Ville, je n'aurais pas soupçonné qu'il y eût dans Paris assiégé deux fois « un coin pour la joie ». Il y en avait beaucoup, il y en avait un même à la Délégation. Un coin? Non, la Joie n'était pas si étroitement logée : elle s'ébaudissait à l'aise dans les petits appartements du ministère.

Le premier de mes égaux, qui me tend la main, me désabuse de ma naïveté; c'est un grand jeune homme blond, imberbe, les yeux bleus, la face poupine, hautain et hardi d'allure.

Je le reconnais de suite.

— Quoi, c'est vous, Beaufort? Vous êtes donc devenu républicain?

— Comme vous voyez. Mais vous?

— Moi, je l'ai toujours été.

Je me rappelle très bien le comte Charles de Beaufort, naguère sous-officier dans un régiment de ligne, très gentil sergent, brave et solide, infatigable marcheur et le premier aux exercices, ambitieux de gagner vite l'épaulette, mais énervé par l'attente indéfinie que la paix menaçante des dernières années de l'Empire, l'oisiveté moisissante des garnisons, imposaient aux jeunes courages.

Désillusionné, toujours sergent après sept ans de présence, Beaufort avait quitté l'armée pour la bureaucratie des chemins de fer. Élu, pendant le siège, capitaine dans un bataillon du faubourg Saint-Antoine, il s'était vaillamment conduit au delà comme en deçà des remparts. Maintenant ruisselant de dorures, sous l'uniforme battant neuf de capitaine d'état-major de l'ex-armée; il est l'aide de camp préféré de deux généraux et d'une générale : Eudes et Cluseret sont ces généraux, la générale se nomme la citoyenne Eudes.

Étonné de l'élégance militaire de l'ex-sergent d'infanterie, je ne peux m'empêcher de regarder mon collègue d'autrefois avec une certaine inquiétude : il s'en aperçoit :

— Que remarquez-vous donc?

— Mais... ce costume?...

— Vous ne le trouvez pas joli?

— Si fait. Mais est-il convenable, je veux dire d'ordonnance?

— Bah!

Je comprends : Beaufort se moque de l'ordonnance. A-t-il raison? Est-ce prudent? Sa tenue de parade arborée, comme un défi, parmi les vêtements ternes, négligés, de la garde nationale, ne blesse-t-elle pas la vue de ces fédérés que l'aide de camp, gardien vigilant du cabinet contre les importuns, éloigne, rudoie souvent avec une dédaigneuse brutalité? Plus tard, dans les jours d'affolement, de désespoir, ne lui fera-t-on pas un crime capital de tant de « chic », de cette jactance aristocratique?

Beaufort me semble jouer au jeu dangereux du soldat — à moins qu'il ne voile d'enjouement et d'insouciance on ne sait quelles ténébreuses pensées...

En ce moment, il est tout à la joie :

— Il y a réception chez la générale et je suis invité. A propos, avez-vous vu nos appartements? Non? Il faut que je vous les montre.

— Vous me ferez plaisir.

Beaufort me conduit dans l'aile gauche de l'hôtel; il ouvre la porte d'un appartement somptueux et m'en fait les honneurs : c'était, me dit-il, l'appartement de la ci-devant générale Le Flô; la citoyenne générale Eudes l'occupe à présent. La citoyenne Eudes, non moins générale que l'ex-étudiant en pharmacie *dont on lui prête le nom*, a, devant Cluseret, dirigé l'administration de la guerre : aux remparts, dans un accoutrement original, féminin et guerrier, en robe longue, les cheveux au vent, une écharpe rouge en santoir, et la taille prise dans une ceinture rouge garnie de revolvers, cette amazone, qui monte à cheval comme un dragon, mène au combat les fédérés, parfois même fait le coup de feu dans la mêlée.

La citoyenne générale, née Victorine Louvel, ouvrière lingère d'origine, a tout de suite fait une brillante fortune. Son civisme exalté se dorlotte dans le luxe des beaux meubles, des fauteuils douillettement capitonnés, des lourdes tentures de soie, des moelleux tapis, des tables exquises. Des domestiques, des cuisiniers sont à ses ordres, et deux ou trois cochers sont prêts, sur un signe d'elle, à atteler les coupés ou les victorias du ministère.

Le citoyen général n'est pas moins bien logé, mais sa place est au secteur, ce qui ne l'empêche pas d'assister aux dîners, suivis de réceptions, de la générale et de ses amis, les frères May, citoyens intendants de l'armée fédérée.

Beaufort s'est adjugé le petit appartement de l'entresol, celui des chefs d'état-major. Il y est fort bien.

— Je me plais ici, dit-il. Cet appartement de garçon est passable; rien de trop coquet et tout le confort possible. J'ai trouvé là des vêtements, du linge, des chaussures...

— Et dis-je, en le regardant, de belles culottes de peau de daim?

— Sans doute! Et des armes! Avez-vous jamais admiré de plus belles armes?

D'une panoplie étincelante, le capitaine détache une à une des armes d'un style curieux et d'un excellent travail, des armes anciennes, des armes d'Orient, des pistolets d'arçon et des revolvers aux bois chantournés et aux canons guillochés, des sabres damasquinés flexibles comme des joncs, à gardes d'or ou d'argent ciselées, des épées aux fourreaux d'ivoire et à poignées de nacre, et il en fait ployer les lames, miroiter les aciers...

— Vous êtes content de votre garni?

— Un garni, cela? Mais c'est mon domicile; j'en suis enchanté et je compte bien le garder.

— De quel droit? dis-je en souriant.

— Ne suis-je pas venu ici le premier, avec le général et la générale Eudes?

***

Ce droit de premier occupant à s'incruster dans les splendides boiseries de la délégation n'est pas précisément du goût des austères et des mystiques de l'entourage de Cluseret et de Rossel.

Cluseret par « américanisme » déteste les galons, les panaches, les excentricités tapageuses; la citoyenne générale lui est souverainement antipathique, et la culotte de peau de daim du capitaine de Beaufort, donc!

Mais comment réformer les abus sans se compromettre? Cluseret le voudrait, mais il n'ose, car il craint d'offenser des puissances soupçonneuses et chatouilleuses à l'excès.

L'aide de camp de Beaufort n'est-il pas le cousin ou le beau-frère d'un véritable personnage, Édouard Moreau, tête et bras du Comité central, placé à la délégation beaucoup pour diriger les services administratifs et un peu pour surveiller le délégué? Et la citoyenne générale n'a-t-elle pas pour frères la majorité des membres de la Commune, des comités, des sous-comités, des fédérés? Cluseret redoute la haine de cette immense famille : il y a de quoi!

Puis Beaufort se fait légion. Les Beaufort deviennent aussi nombreux qu'en juin les épis dans les plaines de la Beauce. Paris n'a pas un état-major, il en a vingt, il en a cinquante. La Place a son état-major, sous Henry Prudhomme et La Cécilia, chacun pourvus d'un état-major particulier. Dombrowski, Okolowicz, Eudes, Brunel, Lisbonne, Mégy, Durassier ont leurs états-majors. De moindres chefs ont une suite d'officiers et d'estafettes. Chaque légion a son état-major, et chaque état-major est composé de jolis messieurs, en jolis costumes, dorés sur toutes les coutures, en bottes vastes et traînant de grands sabres, dont l'apprentissage des armes, commencé dans les comptoirs de nouveautés, dans les salons de coiffure, dans les estaminets honorés de la clientèle des marchands de contre-marques, s'achève dans les brasseries à la mode, chez Péters, à « l'Américain », un peu partout sur les boulevards.

Déclarer à ce brillant corps d'officiers d'élite qu'on le trouve inutile, qu'on ne veut pas qu'il soit, qu'on le dissout, Cluseret ne l'oserait pas; il s'y perdrait de réputation.

D'ailleurs on ne l'écouterait pas.

Il a beau proclamer, afficher :

« Citoyens, je remarque avec peine qu'oubliant notre origine modeste, la manie ridicule du galon, des broderies, des aiguillettes commence à se faire jour parmi nous... Travailleurs, ne renions pas notre origine et surtout n'en rougissons pas. Restons vertueux et nous fonderons la république austère .. »

Et patati et patata...

En vain il menacera :

« A l'avenir, tout officier qui ne justifiera pas du droit de porter les insignes de son grade, et qui ajoutera à l'uniforme réglementaire de la garde nationale des aiguillettes ou autres distinctions vaniteuses, sera passible des peines disciplinaires?...

On en rira, certes, on en rira; et, en dépit de l'éloquence de leur général, en dépit du délégué gêneur, les états-majors continueront d'arborer des costumes flamboyants, des chapeaux à plumes et des bottes à revers, — et Beaufort étreindra les flancs de son cheval de ses blanches culottes de peau de daim. C'est le destin!

***

D'ailleurs l'éloquence de Cluseret se trompe; ses tirades ratent le but. Qu'est-ce qui lui prend d'invoquer les travailleurs? Je voudrais lui crier sa bévue: « Général, ce ne sont point les travailleurs qui s'affublent d'oripeaux et de fanfreluches: ce sont des sous-bourgeois, singes des bourgeois, pantins du siège, ce sont les farceurs du magasin et les courtauds de la boutique, les éternels calicots et les impassibles bohèmes. Peu leur chaut de la vertu et de votre république austère; ils rigolent! »

***

Comme on ne peut expulser de vive force les intrus de la Délégation, on usera des ressources de la diplomatie; c'est entendu. On négociera adroitement la retraite de céans de la générale, en lui offrant des compensations légitimes. Par exemple un nouveau palais lui sera assigné pour résidence; elle ne consentirait pas à moins au changement d'air qu'il s'agit de lui conseiller en douceur. Les amis de la citoyenne et sa *Maison* la suivront dans ce palais digne d'elle, assez spacieux pour les contenir tous.

Telles sont les bases du traité à intervenir; reste à choisir le diplomate. Une mission aussi délicate exige des ménagements infinis. Le ministre plénipotentiaire doit être persuasif, touchant, élevé, s'adresser au cœur



et à la raison de la citoyenne; il faut qu'il soit assez connu d'elle pour n'être pas rebuté dès les premiers mots de son protocole. Songez donc! si la citoyenne persistait à rester, refusait de partir, s'appuyait sur la volonté du peuple et se réclamait de la puissance des baïonnettes! Le point est d'éviter un conflit dont les conséquences seraient incalculables.

A l'unanimité des suffrages, Beaufort est élu.

***

Pendant que Beaufort parlemente, il est procédé à l'expulsion d'un singulier personnage : le citoyen commandant Romanelli, soi-disant chef du personnel, un méfiant, qui se cache depuis trois jours dans l'un des innombrables casiers du ci-devant ministère.

Romanelli est un ancien, il a une histoire et une spécialité : c'est d'entrer avant tout le monde dans les palais officiels que les révolutions vident en un clin d'œil. En 1848, il est entré aux Tuileries à la tête du peuple; puis au château royal de Neuilly, et encore... On ne sait pas où il ne serait pas entré si l'échauffourée du 13 juin ne l'avait exilé en Angleterre, avec Ledru-Rollin. Le 19 mars il a pénétré, bon premier, dans le ministère abandonné, et depuis ce jour mémorable, il règne despotiquement sur une dizaine d'expéditionnaires et de garçons de bureau, avec le titre pompeux et paradoxal de *chef du personnel*.

Ce titre fait bien des mécontents.

J'entends là-dessus les doléances du trésorier du ci-devant ministère, M. Fournier, le même qui se tuait, il y a cinq ans, laissant sa caisse dans un déplorable état. Ce M. Fournier est bien le plus accommodant, le plus câlin, le plus complaisant des fonctionnaires. Maintenu à son poste par le gouvernement fugitif, avec le conservateur du mobilier et l'archiviste, il a probablement pour instructions de tout observer et de ne rien dire : il s'en acquitte à merveille.

Il est d'une admirable discrétion, ne questionnant jamais, et plus communaliste en paroles que n'importe quel communaliste. Il m'a dit dès notre première entrevue :

— Je suis avec vous de cœur. J'aime le peuple et je tiens pour le socialisme. Sous l'Empire, j'ai organisé avec Hugelmann, — vous savez Hugelmann, du *Nain jaune?* — la Société des invalides civils; j'en étais le trésorier. L'avenir est là.

— Mais vous appartenez à l'administration de Versailles?

— Pas du tout. J'appartiens au gouvernement, quel qu'il soit. J'en ai déjà servi quatre ou cinq, j'en servirai bien un sixième. Qu'est-ce que cela me fait? Ma caisse n'a pas d'opinion. Ce Romanelli, et d'autres que je vous nommerai plus tard, ne m'en veulent pas, mais aux beaux yeux de ma cassette. Je ne les crains guère. Le général Cluseret et le colonel Rossel ne voudront pas, j'en suis sûr, congédier un vieux serviteur de l'État. Savez-vous que ma famille est casée ici depuis Louvois?

Depuis Louvois!... Et l'on se priverait d'un trésorier aussi historique! Que non pas. La révocation de l'ambitieux Romanelli est résolue, et comme il persiste à régner sur un personnel imaginaire, on l'arrêtera, au nom de la Commune...

Grande nouvelle, enfin! Romanelli est pris, et conduit au Dépôt de la préfecture de police. Le commissaire, délégué par Raoul Rigaut, nous conte l'histoire piquante de cette capture. Ça n'a pas été tout seul. Il a fallu chercher deux heures durant le chef du personnel. Ce fonctionnaire était invisible, mais pas assez pour que l'on pût raisonnablement douter de son existence, et l'on n'ignorait pas qu'il était blotti dans un coin du ministère. Dans quel coin? C'était la question. Sur l'entrefaite, une bonne âme de fédéré, pour tirer d'embarras le commissaire, proposa de calfeutrer les chambres, antichambres, cabinets et bureaux, et pour l'extérieur, de l'entourer d'un cordon sanitaire d'agents de police, de peur d'une évasion par les gouttières. De cette façon, Romanelli, pris par la famine, aux abois et préférant se rendre à mourir d'une obscure inanition, aurait par la fenêtre supplié qu'on lui fît la grâce de l'arrêter.

Ce projet radical, jugé trop barbare, fut rejeté.

— Nous venons de brûler la guillotine, s'écria un philanthrope et l'on nous invite à rétablir la torture! — L'objection était de poids. Alors, on se mit à pourchasser Romanelli de chambre en chambre, de corridor en corridor et d'escalier en escalier. Il fuyait avec la vélocité d'un chat apeuré, et il allait enfin grimper sur les toits et disparaître par une cheminée, lorsqu'une main prompte le saisit aux jambes!...

Le citoyen commissaire est chaudement félicité. Mais Romanelli doit être inconsolable. Hélas! Infidèle à son passé d'enfonceur de portes, il n'étrennera pas cette fois le Dépôt de la préfecture!

Un bonheur n'arrive jamais seul.

Au même instant que le commissaire achevait sa narration, Beaufort arrive, radieux :

— J'ai réussi. La générale consent. Elle partira tout à l'heure pour le palais de la Légion d'honneur.

Ayant dit, il redescend, et quelques minutes après on le voit apparaître dans la cour de l'hôtel, au bas du perron. Une dame le suit, à laquelle il tend la main, incliné dans une attitude galante et respectueuse tout à fait talon rouge. Cette dame blonde et svelte est la citoyenne générale en costume officiel. Pour démontrer qu'elle ne cède qu'à elle-même, elle marche lentement, la tête haute, vers sa voiture. Elle jette en passant sur les croisées du cabinet un regard écrasant de dédain et, leste, enjambe le marche-pied. Beaufort salue une dernière fois, lui baise la main; un coup de fouet enlève les chevaux et tout disparaît dans une poussière glorieuse.

Décidément, c'est un bien beau jour pour la Délégation !

Ce coup de maître est le signal des exécutions : nombre d'employés, d'officiers, éclos au ci-devant ministère comme champignons après la pluie, inutiles, vaniteux et suspects, démissionnent involontairement, et la Délégation est enfin chez elle : elle pourrait travailler.

Elle pourrait travailler et certainement elle en a l'intention. Mais que ferait-elle, sinon organiser, discipliner, commander, recommencer, en un mot, les odieuses rengaines du militarisme ? Et quelle organisation tenter en pleine tempête d'anarchie et de guerre civile, quand les meilleures boussoles sont affolées et que tout flotte et divague ? O illusion ! ne pas voir que les fédérés sont déjà logiquement organisés, que l'on ne changera rien à cette organisation-là, dût-on la trouver dérisoire et l'appeler désordre et confusion, car le désordre et la confusion sont de l'essence même des troupes volontaires sous des chefs librement élus, c'est-à-dire soumis à leurs subalternes.

Rêver de discipliner cette fantasia guerrière, de hiérarchiser ces égaux, n'est-ce pas vouloir qu'une révolution populaire ne soit plus une révolution populaire ?

Et commander ? La belle lubie ! Commander quoi ? Commander à qui ? Lorsque tous les commandements possibles sont faits, et qu'il y a autant de fédérés capables de commander qu'il en est de capables d'obéir, chacun d'eux, fier d'une légitime indépendance, n'obéissant qu'à lui-même — où sont les oreilles pour entendre de nouveaux ordres ? où sont les bras pour leur obéir ?

Cependant on se berce dans ces rêves, on s'entretient dans ces illusions, sans comprendre que l'on fait de la sorte œuvre de réaction, de résistance coupable envers la révolution socialiste.

Nos besognes sont définies et partagées : d'un côté seront les aides de camp, de l'autre les secrétaires. Ceux-ci rédigeront, copieront les ordres que ceux-là porteront. En sus de mes fonctions, je distribuerai les pièces de cent sous que l'excellent père Fournier m'apporte hebdomadairement dans une sacoche : il ne m'est pas interdit de solder au fur et à mesure les services rendus. La solde est fixée au taux uniforme de cinq francs par jour ; seuls, Rossel et Séguin touchent dix francs par jour. Cluseret est gratuit.

L'emploi de secrétaire n'est pas une sinécure, tant s'en faut. S'il ne rédige guère, il copie abondamment. Cluseret a la prose facile d'un journaliste ; il écrit, écrit sans jamais se lasser, et les secrétaires copient, copient, non sans bâiller un peu, des rapports, des projets, des plaintes, des ordres, des exhortations, des proclamations, un torrent d'éloquence à submerger la garde nationale ! Ah ! si les fédérés, grands liseurs d'affiches, obéissaient à celles du général ! Tout en irait mieux. Mais ils lisent et n'obéissent pas, les malheureux !

Que de paroles touchantes, de beaux développements oratoires, copiés en belle anglaise, imprimés sur papier blanc qui ne produisent nul effet sur les masses :

« ... Depuis quelques jours il règne une grande confusion dans certains arrondissements ; on dirait que des gens payés par Versailles prennent la tâche de fatiguer la garde nationale, de la désorganiser.

« Nous sommes forts, restons calmes.

« De dix-sept à dix-neuf ans (à la demande générale), le service est facultatif, de dix-neuf à quarante ans, il est obligatoire, marié ou non... »

Et cela n'amène pas un combattant de plus sous le drapeau rouge. Ce sont toujours les mêmes, une poignée de batailleurs, fanatiques ou condottieri de la révolution, anciens insurgés ou anciens soldats, qui risquent leur peau à Neuilly, à Asnières, au Point-du-Jour, à Issy, à Vanves ! Les trois quarts et demi de la garde nationale ne retiennent des conseils du général que cette phrase énergique : « Nous sommes forts, restons calmes ! » Ils restent calmes, en effet, bien calmes chez eux, attendant les événements, exacts seulement à repondre à l'appel de leurs noms aux heures de paye, de distribution... Dame ! puisqu'ils sont forts !...

Vainement la sollicitude de la Délégation s'étend aux plus infimes détails :

« Tous les jours un échantillon de deux décilitres du vin consommé dans un des casernements ou campements de la garde nationale sera fourni au ministère de la guerre (cabinet du délégué). Le sous-chef d'état-major fera prendre cet échantillon tantôt dans un poste, tantôt dans un autre (ordre du 22 avril). »

Cependant, les casernes préparées avec amour pour des cadres réguliers demeurent à peu près vides, et le nombre des délégués de région, de bataillon, de compagnie, de section, de bastion, augmente sans cesse.

Oh ! ces délégués, ils sont terribles ! Onze heures sonnent ; les voici. Ils s'avancent, la mine soucieuse, le front chargé de réclamations... ils vont parler, au nom du peuple ! Impossible de leur échapper, ils débordent l'huissier, ils envahissent le cabinet, et le cauchemar du commandant Séguin commence.

***

Plus tard, pendant les loisirs de l'exil, dans le *Fortnightly-Review*, le brave et spirituel sous-chef d'état-major de la délégation a plaisamment décrit son supplice. L'article, traduit et vendu en brochure aux galeries de l'Odéon, chez Chélu, est intitulé : *le Minis-*



tère de la guerre sous la Commune. Et voyez, mon supérieur parle comme son subordonné :

« Jusque vers onze heures du matin, il était possible de travailler. De ce moment jusqu'à sept heures du soir, les bureaux étaient envahis par des députations d'officiers qui venaient protester contre les généraux, de soldats protestant contre leurs officiers, de candidats malheureux protestant contre les élections, d'élus protestant contre les protestations. Il fallait essuyer des demandes insensées, des harangues saugrenues, et répondre à toutes ces billevesées par des billevesées de même calibre. Coureurs de places, mendiants, inventeurs glissant entre les jambes des huissiers, nous accablaient de leurs réclamations, de leurs misères, de leurs découvertes que, naturellement, on ne pouvait repousser sans commettre la plus noire trahison. Un des plus curieux était à coup sûr celui qui voulait absolument que je misse un théâtre en réquisition pour y faire chanter son fils, « un garçon qui chante la *Marseillaise* que « ça vous fait passer un frisson ».

Pauvre commandant!...

Mais il n'est pas le seul officier de l'état-major général que les délégués aiguillonnent, harcèlent, surmènent; les aides de camp et les secrétaires passent le meilleur de leur temps à les calmer. Les salons du cabinet bruissent du matin au soir d'un concert incessant de voix hautes, âpres, tonnantes, éclatant comme les sons d'un orchestre, sur un accompagnement en mode mineur de voix adoucies, persuasives, apaisantes, pareilles à la molle sourdine des violons et des petites flûtes; ce sont les propos que sans trêve possible échangent les délégués toujours impérieux et les officiers toujours conciliants.

Misère de la conciliation! Les paroles raisonnables coulent, comme du miel, des lèvres des officiers; ils invoquent l'ordre, la discipline, la hiérarchie — des souvenirs! — cherchent à remettre en place hommes et choses dévoyés : ce beau zèle inutile leur nuit. Les tenaces importuns, que la politesse indispose et que les grands mots offusquent, flairent un piège des Versaillais sous ces manières de l'ancien régime : alors ils prennent racine sur le tapis, refusent obstinément de s'acheminer vers la porte de sortie.

A moins pourtant qu'on ne consente à signer le petit papier qu'ils tirent de leurs poches : réquisition, ordre ou autorisation utile au succès de leurs petites affaires.

Des dialogues extraordinaires se nouent, se corsent, s'enveniment, atteignent le diapason suraigu.

A l'égal de mes collègues, j'ai charge d'écouter et de répondre. Que de singuliers personnages défilent devant mon bureau :

— Alors, lieutenant, me dit un jeune homme à rouflaquettes, vous me refusez le droit de tenir une cambuse dans le fort de Montrouge? Puisque je vous dis que cela ferait vivre ma femme!

— Mais, citoyen, cela ne nous regarde pas. Demandez au commandant du fort.

— Mais, lieutenant, puisqu'il ne veut pas!

— C'est qu'il a des motifs de ne pas vouloir. Nous n'y pouvons rien.

— Alors, faudra donc que j'aille parler à la Commune?

— S'il vous plaît, citoyen.

A un autre :

— Lieutenant, je viens vous demander un ordre de réquisition pour trois voitures de place, une charrette, un haquet et deux omnibus.

— De la part de qui, citoyen, et pourquoi faire?

— De la part du général Dombrowski, et pour transporter à Neuilly des vivres et des armes.

— Cela n'entre pas dans nos attributions : adressez-vous à l'intendance, à côté.

— Mais, lieutenant, on m'a dit à l'intendance de m'adresser au ministère.

— C'est une erreur. Avez-vous un ordre écrit du général ?

— Non... je ne savais pas.

— Il faut en avoir un et retourner à l'intendance.

— J'aime mieux réclamer à la Commune.

— A votre aise, citoyen...

A un autre!

L'autre, c'est souvent un artilleur délégué par une batterie au feu qui manque de cartouches pour ses pièces ou de pièces pour ses cartouches. Tandis que les canons sont ici, les projectiles sont là-bas, et pour mettre les uns en rapport avec les autres, on ne saurait imaginer ce qu'il en coûte d'ordres et de contre-ordres, de marches et de contre-marches, d'allées et de venues. C'est un continuel, un inextricable chassé-croisé, entre deux pouvoirs rivaux qui se jouent des niches meurtrières : la direction et l'administration de l'artillerie. Ce que veut la direction, représentée par le colonel Marin, lieutenant de Cluseret, le Comité central, en haine des « prétoriens », le travestit ou le défend. Si bien que les projectiles de 7 vont aux pièces de 12, ceux de 4 aux pièces de 7, ceux de 12 on ne sait où... et qu'au moment de charger les mitrailleuses, les artilleurs puisent dans leurs caissons des paquets de balles... chassepot. Ainsi, dans les féeries, des pistolets braqués sur un adversaire aimé d'un bon génie s'épanouissent soudainement en en-tout-cas. Des prodiges de ce genre causent chaque jour la mort des braves gens qui s'aventurent sous la protection fallacieuse de cette artillerie à la Clairville... ils effrayent, chassent les timides du champ de bataille...

C'est égal... les *prétoriens* sont joliment vexés!

A d'autres encore, à d'autres!

Des femmes déterminées, conduites par la princesse Denitrief, superbe de beauté et d'audace, sollicitent l'honneur d'être formées en bataillon pour défendre « leurs frères ». Vite, une harangue :

— C'est bien, citoyennes, votre demande est accueillie. Vous serez enrégimentées, vous porterez un uniforme, nous rendons hommage à votre dévouement sublime, digne des Romaines de la République et des grandes héroïnes de la Révolution !

A leur tour, de jeunes citoyens de quinze à seize ans, non compris dans l'arrêté du général Cluseret, voudraient entrer dans la carrière où s'illustrent leurs aînés, combattre aux endroits les plus périlleux, à côté de leurs pères et de leurs frères. Ils demandent un titre, un uniforme distinct, des chefs.

Ces jeunes gens sont écoutés : ils deviendront les *Vengeurs de Flourens*, habillés de tuniques bleu ciel, les *Turcos de la Commune*, semblables par la tenue aux turcos d'Afrique, les *Pupilles de la Commune*...

Qu'elles soient les bienvenues, ces recrues enthousiastes, car les désertions se multiplient, se dénoncent effrontément.

— J'abandonnerai les forts, si l'on ne m'envoie pas des renforts, déclare un général.

— Ma légion ne marchera plus, affirme un colonel de Belleville.

— Mon bataillon refusera le service, avoue un commandant de Montmartre.

Et tous les trois, unanimes, s'écrient :

— Les arrondissements doivent aller au feu à tour de rôle. Nous avons fait notre devoir, aux autres de faire le leur.

Et, baissant la tête sous ces récriminations justifiées, mais impuissantes, on leur dit :

— Vous avez raison, citoyens, à chacun son tour! Et puis? Contraindrons-nous à affronter les obus versaillais des hommes résolus à rester chez eux? Quels soldats feraient ces poltrons? Par combien d'issues ne s'enfuieraient-ils pas des rangs? Quel trou serait assez petit pour les retenir? Quelle trame assez serrée pour les empêcher de passer? Avons-nous le temps, le moyen de former une gendarmerie prévôtale capable de barrer la route aux fuyards et aux déserteurs? Les perquisitions à domicile ont rempli les magasins d'armes et de munitions; tous les bataillons fédérés sont équipés en guerre; en sont-ils plus belliqueux? Hélas! hélas! La générale, ronflant à toute heure sur la peau d'âne des tambours frappés à tour de bras, ne réveille plus de leur somnolence les tranquilles Batignolles, les faubourgs Saint-Germain, Saint-Honoré, de la Chaussée-d'Antin; Saint-Antoine même, le grand Saint-Antoine, infidèle à sa renommée, répond mollement à la voix du canon d'alarme; et que peut-on espérer du Temple, du Marais silencieux? Seuls, Belleville, Montmartre, la Villette, Grenelle, la Glacière, faubourgs immenses fourmillant d'ouvriers sans ouvrage... Mais voici qu'ils sont bien las, bien découragés, les soldats de ces vastes camps de la Commune!

Patience donc, encore patience, en attendant la réorganisation des légions, l'exécution des plans fort beaux sur le papier, où s'alignent en chiffres serrés les effectifs de régiments de marche problématiques et les vagues réserves conçues par l'imagination hardie du colonel Rossel, calculés et répartis par un certain colonel Meyer avec une lenteur suspecte!

La journée s'écoule ainsi dans un débit intarissable de paroles stériles, entre les plaintes amères et les sollicitations saugrenues qui fondent de toutes parts sur la Délégation et de là, toujours alertes, s'envolent, vont tomber dans les oreilles propices de tous les pouvoirs que Paris renferme. Car il n'est jamais défendu à l'adroit solliciteur d'obtenir des uns ce que les autres ont refusé. Libre à lui de colporter de place en place sa chère demande, de courir jusqu'au succès final, de délégation en délégation, de la guerre aux finances, de la police aux postes, de l'intérieur à la Monnaie, du Comité central à la Commune, de la Commune dans les vingt mairies et dans les quatre-vingts quartiers de Paris, de l'un des innombrables comités de ces quartiers et de ces mairies dans le comité suivant, de risquer, enfin, un pied, un geste, un œil, un sourire et une parole en tous lieux où il est fait usage d'un *timbre humide!* Oh! ce timbre humide, quelle vertu réside en son encre! S'il est de convention invariable et de règle fixe, entre tous les hommes influents du 18 mars, que chacun d'eux se mêlera principalement de ce qui ne le regarde pas, du moins tous sont d'accord sur la puissance magique du timbre humide! Noir ou bleu, jaune ou rouge, vert ou violet, le timbre officiel a la propriété de changer instantanément un morceau de papier en un talisman irrésistible. Et comment, sous quel prétexte refuser un coup de cachet à un ami, à un frère?

Rossel même, Séguin, plusieurs encore, ne se font pas scrupule d'apposer le cachet ministériel sur le laissez-passer que leur présentent des camarades d'autrefois, officiers, soldats de l'armée régulière, venus à Paris pour voir de près la Commune, flairer ce dont il retourne, patriotes troublés, attirés par l'espérance ambiante d'un retour offensif sur l'Allemand, et déjà déçus, attristés, pressés de rejoindre leurs drapeaux.

Du moins cette complaisance ne va pas sans précautions morales.

— Vous nous jurez, messieurs, que vous ne combattrez pas la Commune?

— Nous vous en donnons notre parole d'honneur.

Et, sur le seuil du cabinet, en échangeant une dernière poignée de main, ils ajoutent à leurs adieux :

— Croyez-nous, citoyens, vous êtes perdus. La Commune ne peut pas être sauvée. Retirez-vous de la bagarre, hâtez-vous avant la chute qui vous écrasera tous!

— Nous resterons!

***

Nous resterons!

Et cependant l'enthousiasme se refroidit, la foi s'en

va. Même les illuminés de la Délégation commencent à se douter qu'il ne sera pas si facile qu'ils l'imaginaient d'arriver jusqu'aux Prussiens, en passant sur le ventre des Versaillais. Mais quoi? On est là, on y reste, et, pour faire quelque chose, on militarise un peu.

Le colonel Meyer, un petit blond, replet, de figure flegmatique et germanique, très en lunettes, sous prétexte d'organiser des régiments de marche, destinés à former des « unités tactiques », désorganise les fidèles légions avec une rare habileté, et Rossel, ayant résolu de « corser » son état-major, on vient de nous présenter le citoyen capitaine Tourette, un gars à poil, paré du titre supplémentaire de *capitaine instructeur des officiers de l'état-major général!*

Les novices auront affaire au citoyen Tourette. Il les dressera aux hardiesses de l'équitation, les théorisera ferme; à lui de leur apprendre le service en campagne, l'exercice, l'escrime, et à saluer militairement, « les deux talons sur la même ligne, les coudes au corps, une main à la visière du képi, l'autre à la couture du pantalon ».

Maigre comme un coucou, noir comme une taupe, roulant des yeux féroces sous des sourcils menaçants, et sanglé dans sa tunique dorée comme un saucisson de Milan, il n'a certes pas la mine d'un instructeur pour rire, et il impose à nos blancs-becs.

Qui m'expliquera pourquoi ce matamore, tombé là comme une bombe, ne me revient pas, et à plus d'un? A le regarder sans qu'il s'en doute, je lui trouve l'allure d'un faux grognard, ses yeux féroces ne sont pas francs, il est vraiment trop noir pour ne l'avoir pas fait exprès, et je verrais soudainement choir ses poils de sanglier et tomber son nez aquilin que je n'en serais pas étonné outre mesure. En tout cas, le toupet, vrai ou faux, de ce gascon est crânement porté!

Sous son active impulsion, les réformes se précipitent.

D'abord on va nous donner un uniforme spécial : un tailleur érudit nous a composé, d'après des modèles de l'an III, un costume révolutionnaire, à passementeries, parements et revers bleus, blancs, jaunes et rouges; nous ressemblerons à des aides de camp de Hoche ou de Marceau, comme le théâtre du Cirque olympien en exhibait jadis, ou si l'on veut à des perroquets des îles.

Puis, comme nous prenons nos repas au petit bonheur, et le plus souvent au restaurant de Sainte-Clotilde, où l'on a pour trente-deux sous trois plats au choix, le pain à discrétion, le dessert et la demi-bouteille, le citoyen Tourette décide la formation d'un « mess », afin de nous avoir sous la main. Il n'en coûtera guère : un supplément de solde quotidien de deux francs par convive. Un bureau se change en salle à manger, et la popote s'installe, abondante et saine, peu délicate, servie par des gardes nationaux sans préjugés égalitaires, et mangée au retentissement des bigrrrrre! et des crrrrré nom! du c'toyen cap'taine Tourette; ce Méridional sonne les *r* d'une manière surnaturelle.

Nos propos de table, pour la jubilation et l'animation, en valent d'autres. Ceux-là racontent leurs bonnes fortunes, car toujours hypnotisées par l'uniforme, les femmes, paraît-il, ne sont pas cruelles aux officiers de l'état major général, et nos officiers ont hérité des maîtresses des « autres ». Ceux-ci vantent les attractions musicales et dansantes de la dernière soirée à gâteaux, champagne et liqueurs variées de la générale ou des frères May. Vive la bagatelle! Que voulez-vous? Il faut que jeunesse se passe, et l'on n'a pas encore eu le temps de se coller sur le visage le masque de l'austérité civique.

Un bon drille, un joyeux convive, à figure rougeaude comme un pampre mûr, c'est entre tous le citoyen Chouteau, membre du Comité central, *délégué aux écuries du ci-devant ministère.* Chouteau gouverne une équipe de palefreniers et veille sur les chevaux de l'état-major avec la pure sollicitude d'un sportsman. Tous ses jours sont marqués par des chevauchées; il connaît tous les chevaux et les monte tour à tour : le cheval pie après le cheval bai, l'arabe, sinon le mecklembourgeois, l'anglais ou le normand. Homme heureux, il boit, mange, rit, blague, caracole avec une parfaite insouciance! D'ailleurs, d'une politesse et d'une complaisance infatigables, humble devant les galons, les chamarrures, respectueux de la hiérarchie, que ce brave ouvrier socialiste a tout de suite acceptée sans broncher, comme un fonctionnaire bourgeois.

— Citoyens, nous annonce un matin le délégué aux écuries, je vous présente le citoyen commandant Guérike, *organisateur de la cavalerie de la Commune,* qui veut bien déjeuner avec nous.

Guérike? Ai-je bien entendu? J'ai connu de ce nom-là un sous-officier des voltigeurs de la garde impériale, un peu fou, un peu fat et candide. Serait-ce par hasard lui-même? Eh! mais oui! Guérike, fatigué des lenteurs de l'avancement, des préférences accordées aux jeunes gens de « famille », a cherché fortune dans l'armée de la révolution. Mais par quel merveilleux enchaînement de circonstances ce fantassin est-il devenu le Carnot de la cavalerie de la Commune? Un Carnot à grosses bottes d'écuyer, à longs éperons, à quatre galons d'argent très en vue!

— Hein!... toi!... ici?...

Il daigne me reconnaître, me serrer la main, non plus avec la simple cordialité d'autrefois : le commandant organisateur garde ses distances; son abord affable reste digne; je devine qu'il va m'offrir sa protection.

Nous causons, et l'âme de Guérike, nourrie de rêves, abreuvée d'illusions, se révèle à moi aussi folle, aussi infatuée, aussi candide que dans sa prime jeunesse. Il me dit ce qu'il a fait depuis la sortie du régiment :

triste et banale odyssée! Un peu instruit de toute sorte de choses, qui ne servent à rien lors même qu'on les sait complètement, il a souvent, employé sans emploi, battu le pavé dur et glissant de Paris. Il a connu la misère des petites maisons de commerce où l'on ne paye pas les plus lourdes tâches, et l'avarice des grandes où on les paye à peine d'un morceau de pain. Il a siégé dans des bureaux fallacieux, où la caisse était un coffre toujours vide, et moisi dans les sous-sols de vastes bazars, où le gaz allumé du matin au soir lui flambait la cervelle, pendant que des colonnes de chiffres dansaient sous ses yeux. Aussi, venue la guerre, il est parti d'enthousiasme; il s'est battu, il a été blessé deux fois, deux fois cité à l'ordre du jour; il allait enfin être promu sous-lieutenant quand il s'avisa, le 18 mars, de parlementer entre deux barricades avec un chef d'insurgés.

— Et voilà! Je suis trop Parisien pour suivre mon régiment à Versailles. Parisien de père en fils, entends-tu? Je connaissais les frères May; ils m'ont fait nommer capitaine, puis commandant. Nous formons une cavalerie légère. Viens me voir à mon bureau : mon nègre aura la consigne de te laisser passer.

— Tu as un nègre?

— J'en ai même deux. Deux solides plantons, je te jure.

— Je te félicite.

— Oui, la carrière s'annonce bien : après la victoire, j'espère bien être nommé colonel.

— Colonel??

J'avoue que je ne m'attendais pas à celle-là! Colonel après la victoire! Mais, après la victoire — étrange espérance! — nous n'aurons les uns et les autres qu'à rentrer chacun chez nous. Soldats improvisés de la révolution sociale, notre rôle doit finir avec la bataille.

J'ai pensé tout haut : Guérike me contemple avec une indicible stupéfaction.

Il paraît que je ne suis pas dans le mouvement, pas du tout.

Et quand ses esprits sont plus calmes :

— Ça, me dit-il, rêves-tu? Tirons-nous les marrons du feu pour que Bertrand revienne les croquer? Pas si naïf! Je compte certainement garder mon grade et mon poste. A chacun son tour; voilà la justice!

Avant de répondre, je consulte du regard la tablée; elle ne m'approuve pas.

Insister serait ridicule, je le comprends... Je me tais à propos, et, me voyant, honteux et confus, baisser le nez sur mon assiette, mes camarades prennent mes objections pour une grave plaisanterie. Je passe pour un comique sérieux.

— Est-il assez farce, ce sacré lieutenant!

Qui a dit cela, d'une voix canaille de camelot faubourien? C'est aussi un « extra », un officier d'administration, dont la tête ne m'est pas inconnue...

Je l'ai parbleu rencontré dans un régiment de ligne, où il jouait au code militaire les tours prodigieux que ses pareils jouent aux codes civil ou pénal. Le voilà, ce drôle, pour avoir, avec l'adresse d'un singe, esquivé la sellette des conseils de guerre, cent fois méritée, le voilà devenu fonctionnaire de l'intendance, commis des frères May, et la main — comment donc? les deux mains — dans la caisse des vivres!

Ses doigts crochus en frétillent d'aise, ses yeux d'usurier brillent comme l'or qu'il palpe et qu'il empoche, et sa bouche a déjà le pli de l'insolence du parvenu!

Je me sens humilié du répugnant voisinage de cet individu, et je m'en plaindrai.

A qui?

J'y songe... Puis une réminiscence classique, un vers de Racine, me traverse l'esprit; je murmure:

Voilà donc quels vengeurs s'arment pour ta querelle,

o socialisme!

Louis Barron.

CHRONIQUE MUSICALE

Concerts Lamoureux: Mme Materna, — Wagner et Pergolèse, — *La Servante maîtresse.* — *Eloa,* poème dramatique, d'après Alfred de Vigny, paroles de M. Paul Collin, musique de M. Ch. Lefebvre.

On m'a trouvé dur pour M. Lamoureux; son orchestre est si nourri qu'il fallait bien parler haut. Au fond, les confrères qui prennent son parti sont de mon avis plus que moi-même. Ceux qui liront entre les lignes, dans *la République française,* l'aimable mercuriale de M. Alphonse Duvernoy, y trouveront, sous le voile d'une synonymie beaucoup plus galante que la mienne, la paraphrase de mon dernier article. Puisque les épithètes seules nous divisent, prenons celles qui nous divisent le moins; ou plutôt, j'adopterai les siennes. Où j'avais mis « automatique », je dirai désormais avec mon indulgent confrère : « manque d'aisance au pupitre »; — j'avais parlé de raideur, c'est « guindé » seulement qu'il faut lire;—j'attribuais à M. Lamoureux, que je ne connais point, une humeur despotique; M. Duvernoy, qui le connaît, m'apprend qu'il « affecte d'être emporté et brutal »; j'accepte en toute humilité le correctif. Le mal que M. Lamoureux se donne pour apprendre une partition, et que M. Duvernoy me rappelle, ne m'a point échappé; il y paraît à sa manière de battre la mesure; j'ignorais, par exemple, que les mauvaises langues l'accusaient de faire répéter beaucoup moins pour ses musiciens que pour lui-même. Maintenant que je le sais par les confidences de *la République française,* je me garderai de rien dire qui donne créance



à ce méchant propos. C'est le moins que je puisse concéder à mon très distingué confrère, avec l'espoir que M. Lamoureux lui en sera reconnaissant. Et, puisqu'après tout, comme il le dit, il ne faut pas demander aux gens l'impossible, voyons ce que M. Lamoureux peut donner; l'occasion est bonne au lendemain des trois concerts de Mme Materna.

Donc, la célèbre cantatrice viennoise s'est fait entendre au Cirque d'Été. L'administration, ferme et conciliante, — on voit que je me forme, — avait doublé le prix des places. La recette n'a rien laissé à désirer. On a fort applaudi la grande artiste : on a rendu justice à sa voix, encore chaude et puissante, à son style, à sa méthode, très supérieure à celle de la plupart des chanteurs wagnériens; malgré tout, l'on est parti mal satisfait. Les profanes, qui comptaient s'initier une bonne fois aux secrets de l'école de l'avenir, ont constaté qu'ils ne comprenaient pas mieux qu'à l'ordinaire; les pèlerins de Bayreuth, qui tendaient l'oreille vers les échos de la sainte montagne, ont compris bien vite que « ce n'était pas ça du tout ». La part faite à l'émotion, à la fatigue, à « l'irréparable outrage », à l'acoustique défectueuse, au déchaînement de l'orchestre — tenons-nous bien! — à la « métronomanie » de son chef, n'expliquerait pas ce mécompte, visible à travers les compliments embarrassés des officieux. J'en aperçois d'autres raisons, plus sérieuses, et que je voudrais dire.

D'abord, la bizarre composition des programmes. Rarement j'en ai vu de plus disparates. Pour encadrer la mort d'Iseult et la scène finale de la *Gotterdæmmerung*, les deux « clous » wagnériens de l'affiche, — car je ne compte comme tels ni *Rienzi*, ni l'air d'Élisabeth de *Tannhäuser*, — deux fragments, l'un de la *Rhapsodie norvégienne* de M. Lalo, l'autre de la *Suite algérienne* de M. Saint-Saëns; pêle-mêle, un concerto de piano de Beethoven, une fantaisie de Liszt, un air de Hændel, un autre d'*Obéron*, une ouverture de Mendelssohn, etc. Voilà qui dérange les idées que je m'étais faites, à tort sans doute, sur l'art de grouper et d'assortir les chefs-d'œuvre, de les rapprocher, tantôt par leurs traits communs, tantôt par leurs contrastes, pour les faire valoir les uns par les autres : cette partie, la plus essentielle, la plus difficile aussi, de la fonction du chef d'orchestre, qui le met d'intelligence, de niveau presque, avec les maîtres. Que M. Lamoureux interroge là-dessus M. Gevaert, ou, plus près de nous, M. Guilmant. Le directeur du Conservatoire de Bruxelles, le fondateur des concerts d'orgue du Trocadéro lui expliqueront par raison démonstrative comment *Tannhäuser* s'entend trop bien avec *Obéron* pour qu'il soit prudent de les laisser ensemble, et pourquoi un concerto de piano est une singulière compagnie pour *Tristan*, et qu'il y a des fautes d'érudition, de goût et de nuance, pires que des fausses notes.

« Que voulez-vous! répètent avec une componction gouailleuse nos compositeurs imberbes; Wagner est un terrible voisin; tant pis pour qui se risque dans ses parages; ce diable d'homme écrase tout. » Vraiment? Tant que cela? Alors qu'on m'explique ce qui s'est passé au premier concert. On était venu, quelques-uns pour le concerto de Beethoven et pour Paderewski, la plupart pour Wagner et sa grande interprète..., et le succès d'enthousiasme n'a été ni pour Wagner, ni pour Beethoven, mais pour M. Lalo avec sa *Rhapsodie norvégienne*, qu'on n'avait pourtant mise là qu'à seule fin de boucher un trou, de faire repoussoir. Par où l'on voit : d'abord, que cette *Rhapsodie norvégienne* est une très charmante page, ce qui n'est plus à démontrer; ensuite, qu'entre deux grandes pages et une charmante page, le public fait comme les enfants qui n'ont faim qu'au dessert; et qu'ainsi, dans le milieu musical réputé le plus avancé de Paris, après une campagne de huit ans, Wagner et Beethoven lui-même en sont encore au succès d'estime : on les subit, on les aime peu, on ne les comprend guère. C'est bien cela qui est grave, et c'est pourquoi j'insiste; car, s'il ne s'agissait que de la petite mystification de l'autre semaine, mes lecteurs peuvent être assurés que je ne les retiendrais pas longtemps sur ce chapitre; avec trois lignes de compte rendu, j'en serais quitte. Je dirais simplement : M. Lamoureux a voulu prendre sur les Parisiens sa revanche de *Lohengrin* : c'était son droit; il y a réussi : c'est bien fait!

Mais, à ce jeu, il n'y va guère moins que de toute la musique; les choses en sont à ce point, en effet, qu'aimant ou n'aimant pas Wagner, mais ne pouvant plus l'ignorer, nous sommes tenus de le comprendre, et, pour le comprendre, de le voir enfin tel qu'il est. Tout le mal qu'on a dit et qu'on pourra dire du maître de Bayreuth restera certainement au-dessous de la vérité, s'il s'agit du Wagner inventé, pour terroriser les bourgeois, par ceux qui l'ont accaparé après l'échec de *Tannhäuser* à l'Opéra, et qui l'ont gardé prisonnier pendant quinze ans, malgré les protestations de quelques rares musiciens : un Wagner selon le cœur des poètes romantiques, truculent, turbulent, hirsute et subversif, contempteur acharné des règles et des maîtres, sacrifiant toute beauté musicale à la fidèle traduction du texte. Si l'on ne connaît guère, à Paris, que celui-là, il faut s'en prendre à nos chefs d'orchestre. Le pauvre Pasdeloup croyait en lui, de toute la foi du charbonnier. Quand son orchestre barbotait en plein dans l'ouverture des *Maîtres chanteurs*, quand les abonnés, hors d'eux-mêmes, n'avaient plus d'autre ressource que de siffler de rage, il les invectivait, pendant qu'aux troisièmes, rapins et bohèmes de lettres trépignaient d'enthousiasme, — rien n'étant trop brutal et trop cacophonique pour porter l'épouvante au camp philistin. Notez qu'au début, tout ce fracas faisait assez bien les affaires de l'impresario et du grand homme; le monde leur venait en foule : les ratés, par pose; les badauds, par badauderie; les blasés trouvant

à cette musique le parfum avancé du caviar, des nids d'hirondelles ou d'un fromage délicieusement infect; les autres, obéissant, en dépit d'eux-mêmes, à je ne sais quelle attraction répulsive, obscure et pourtant irrésistible.

Avec une volonté tenace qui lui fait honneur, M. Lamoureux a débrouillé le chaos; mais nous avions compté qu'il allait nous restituer et rétablir dans ses droits notre Wagner à nous : celui des musiciens. C'est ce qu'il n'a point fait. S'il lui a rendu forme et contour, il n'a su donner qu'une vie artificielle, de secs mouvements d'automate, à cette musique, la plus prodigieusement vivace qu'on ait eue depuis Sébastien Bach, la plus fluide et la plus subtilement nuancée, depuis Mozart. Wagner chez Lamoureux, ce n'est plus, sans doute, le cacophoniste de parti pris, cher aux étudiants de vingtième année; c'est encore le musicien de la légende, tapageur et bourreau de l'oreille; et celui-là, par ses violences, nous dégoûtera de tous les autres, sans parvenir à se faire aimer de nous. Voilà où nous en sommes, et ce que la présence de Mme Materna a décidément mis en lumière. Étais-je donc si mal venu à crier casse-cou, à redire qu'il est moins dangereux d'ignorer Wagner que de le connaître à demi?

Quoi faire alors? Laisser, autant que possible, *la Tétralogie* à l'Allemagne; attendre, pour le reste, de pouvoir le présenter dans son vrai jour; n'en détacher, pour le concert, que les fragments purement symphoniques, ou encore les grands ensembles taillés sur le patron de nos tableaux d'opéra; mais jamais au grand jamais, ce qui se joue, pas même ce qui se déclame : ni la mort d'Iseult, ni le miracle du Vendredi-Saint, parfaitement inintelligible au Cirque d'Été; — enfin, partout et par-dessus tout, assouplir, amortir et nuancer. Si c'est là ce qu'on appelle demander la lune à M. Lamoureux, alors je n'ai plus rien à lui dire.

*
* *

Notre esthétique musicale restera-t-elle donc indéfiniment à la merci des mots? L'admiration d'un chef-d'œuvre ne sera-t-elle jamais pour nous qu'un prétexte à dénigrer les autres? Elle est vieille d'un siècle et demi, notre question Wagner! ces paradoxes, ces engouements, ce dédain de l'art national, ces ridicules disputes de préséance entre la mélodie et l'harmonie, l'oreille et la raison, nous les avons vus à l'œuvre, aux beaux jours de l'Encyclopédie, avec le symbolisme en moins, l'esprit de Diderot en plus. Alors comme aujourd'hui, les gens de goût déraisonnaient sur la musique; les littérateurs faisaient la leçon aux musiciens; l'école française payait les frais de la guerre. Seulement, en ce temps-là, le révolutionnaire avait nom Pergolèse. C'était la mélodie, — lisez : le naturel, le charme, le sourire, — qui voulait entrer chez nous, et c'était l'opéra mythologique, bruyant et solennel, qui lui barrait la route à grand renfort d'instruments, toujours au nom des convenances dramatiques, de la vérité de l'expression. Mais la friponne était jolie, de mine modeste et naïve; Grimm et Jean-Jacques parlaient pour elle; le vieux Rameau lui-même, le champion du genre grave, s'attendrissait jusqu'à vouloir, pour ses beaux yeux, retourner à l'école; on entrebâilla la porte, elle se faufila dans la place, peu à peu se mit à l'aise, haussa le ton, et finit, en vrai tyran domestique, par imposer silence à tout le monde. C'est l'histoire de la *Servante maîtresse* que je vous conte là; je vous assure qu'elle est plus drôle que celle de *Tannhäuser*. Une enjôleuse fieffée, cette Zerbine, et qui vous mène le vieux benêt de Pandolfe par le licol, jusqu'au traquenard final du mariage; irrésistible à ce point qu'on lui pardonne tout ce qu'elle fait endurer à son barbon; — je ne sais vraiment plus si c'est Pandolfe ou Rameau de qui je parle. Toujours est-il, — de vous expliquer comment, je n'ai pas le loisir, — toujours est-il, que notre ancien opéra-comique est le fruit tardif de ce mariage mal assorti, et qu'il a fallu nous en contenter longtemps, vaille que vaille. Or, voyez l'à-propos des choses. Je les ai retrouvés l'autre soir, après le concert Lamoureux, l'adorable Zerbinette et le seigneur Pandolfe, chez l'une des reines du monde littéraire, — musicienne consommée et maîtresse de maison incomparable, — qui faisait à ses hôtes la surprise du chef-d'œuvre de Pergolèse, rappelé tout exprès de l'oubli; si bien que j'ai pu, pendant une heure, me croire parmi les fidèles du fameux « coin de la Reine ». Quelle leçon pour le directeur de l'Opéra-Comique, à qui il en coûterait si peu pour nous rendre l'un des plus purs joyaux de la comédie musicale! L'expérience de 1862 n'avait pas si mal réussi. Je ne vois pas ce qu'on risquerait à la recommencer. Quant aux interprètes, j'ai les plus sérieuses raisons de supposer que Taskin ferait un Pandolfe admirable, et que, dans le rôle de Zerbine, les talents de comédienne, le jeu si fin, si mordant de Mlle Samé trouveraient enfin tout leur emploi.

Et, dans cette résurrection, quel profit aussi pour nous-mêmes! Combien de vérités révélées ou confirmées, le jour où la *Serva padrona* reparaîtra devant le public parisien. On verra : 1° qu'il n'y a décidément que les vieux pour rester jeunes; 2° comment les premiers venus, dans chaque région de l'art, s'y taillent d'emblée la part du lion; 3° comme quoi l'art, aussi bien que la nature, s'y reprend souvent à deux fois pour créer ses types immortels. Car toute la pénétration psychologique dont la musique est capable, elle est déjà dans l'impayable monologue où Pandolfe tient conseil avec lui-même pour savoir s'il doit franchir le pas. De même, les sous-entendus, d'un accompagnement qui ricane sous une voix émue; — le grelottement sec d'une ritournelle de clavecin jetant à point nommé son petit bruit de cymbales aigrelettes nous les donne, dans les hypocrites adieux de la soubrette à



son maître. Mozart à présent peut venir : la sérénade de *Don Juan* a sa pierre d'attente, et le finale, où la rusée Zerbine, parvenue à ses fins, trouve encore moyen de persifler son fiancé sexagénaire, en lui faisant jurer d'être fidèle, fournira l'ébauche, plus que l'ébauche, de la strette du duo de la séduction.



Il me resterait à parler de l'*Eloa* de M. Charles Lefebvre, exécutée, il y a huit jours, à la salle Érard; mais, au dernier moment, un mauvais tour de la saison nous a privés du principal interprète, M. Bouhy, qu'il a fallu remplacer au pied levé. L'exécution s'en est naturellement ressentie. C'est le cas, pour la critique, de se tirer d'affaire comme le poète grec, en célébrant la gloire des dieux. Ceux de M. Charles Lefebvre s'appellent Gounod, Schumann et, en y regardant de très près, Richard Wagner; encore n'en aurais-je rien vu, peut-être, si je n'avais « buhnenweihfestpielé », l'année dernière, en la très aimable compagnie de l'auteur. Tout compte fait, c'est encore Gounod de qui l'on devine le plus facilement la présence. Ses disciples, d'ordinaire, lui prennent ses miévreries, sans parvenir à s'échauffer à sa flamme. M. Charles Lefebvre du moins, s'inspirant de la manière du maître, a su se défendre du maniéré. Son choix du poème d'Alfred de Vigny témoigne d'un tempérament de musicien idéaliste, sincère, plus ému qu'il ne le laisse paraître. J'aurais bien à faire certaines réserves sur le peu d'appui que fournit à la traduction musicale cette œuvre sévère de forme, d'un symbolisme abstrait; mais l'heure me gagne; ce sera donc pour plus tard, s'il le veut bien.



J'applaudis, en terminant, au magnifique succès de la symphonie en *ut* mineur de M. Camille Saint-Saëns, que nous a fait entendre de nouveau le Conservatoire. Succédant à la messe solennelle de Beethoven, elle n'a point souffert du redoutable voisinage. C'est l'épreuve décisive. L'heure de M. Camille Saint-Saëns serait-elle à la fin venue, et verrai-je ainsi se réaliser l'un de mes vœux les plus chers? Je crois qu'il m'est permis de l'espérer.

René de Récy.

COURRIER LITTÉRAIRE

I.

Un roman décent sans austérité, sage sans pédantisme, délicat sans fadeur, distingué sans prétention, n'est pas une chose très commune aujourd'hui. *Secret amour*, par M. Adolphe Chenevière (1), a tous ces mérites, et d'autres encore. Il est écrit dans une langue sincère, modeste, qui peut, au besoin, se nuancer, s'échauffer ou s'attendrir. Beaucoup de tact et de goût; pas un mot choquant, pas une pensée basse. Très peu de ces vocables nouveaux qui pleuvent comme grêle dans les romans contemporains. Les écoles aujourd'hui florissantes ne sont introduites dans le livre que pour y être bafouées sous les traits ultra-ridicules du poète Faliette. J'ajoute que l'action a pour cadre, — au moins dans sa plus grande partie, — ces bords du Léman, pays enchanté où, n'en déplaise au spirituel auteur de *Tartarin*, on ne se lasse pas de retourner. En sorte qu'en lisant M. Chenevière, on a l'illusion d'un voyage de vacances au milieu d'un délicieux paysage. Ce paysage, je dois le dire encore, est décrit honnêtement, tel qu'il est, sans empâtements, sans orgie de couleur, sans enthousiasme excessif et furibond. C'est ainsi qu'on parle de la nature lorsqu'on a vécu, avec elle, dans de longues et tendres intimités. Elle veut, en effet, être prise au sérieux, elle veut être épousée. La mer ni la montagne ne se donnent pas, pour quinze jours, comme des maîtresses de passage, au citadin en villégiature.

D'ordinaire, je fais très peu de cas des romans « comme il faut », qui sont écrits spécialement en vue des classes élégantes. Les auteurs, souvent de pauvres diables, y glissent à tort et à travers des mots de *sport*, appris le matin même; ils se parfument, tant qu'ils peuvent, avec toute sorte de mauvaises odeurs à la mode. On sent que leur rêve, comme celui de Stendhal, est de « faire veiller une jolie petite duchesse jusqu'à trois heures du matin ». Petites ou grandes, laides ou jolies, les duchesses ne sont pas de bons juges en littérature. A la longue, par une lente influence, elles gâtent l'écrivain qu'elles lisent. Le *high-life*, les bals blancs, l'hippique, le vernissage, les *five o' clock*, les *rallye-paper*, les *garden parties*, tout cela est vide, mesquin, écœurant; il n'y a rien dessous. M. Chenevière, bien qu'il parle à merveille de bateaux et de chevaux, bien qu'il sache « habiller » une femme à l'occasion (science nécessaire à un romancier!), n'est jamais frivole ni énervant.

Edmée, son héroïne, vit dans le monde et n'est pas mondaine. Mais alors pourquoi donne-t-elle son cœur à un mondain? Comment son amour ne va-t-il pas, d'abord, à ce noble et fier Norac qu'elle appelle son « vieil ami », bien qu'il n'ait pas quarante ans? Se peut-il qu'une moustache blonde et des yeux bleus aient tant de prestige? Un homme de trente-huit ans est-il un vieillard qui doive désespérer de plaire, surtout lorsque sa fidélité à une morte lui a permis de traverser la vie sans s'y dépenser ou s'y corrompre? Avec son beau caractère énergique et vierge, son intelligence cultivée par

(1) *Secret amour*, par Adolphe Chenevière. — Alphonse Lemerre.

les voyages, ennoblie par la solitude et les dangers, ne dépasse-t-il pas de la tête cet Octave, bon garçon et bon cavalier, d'esprit moyen, épris de courses et de canotage, qui donnera successivement pour rivales à Edmée une pouliche et une chaloupe? Si la *Revue bleue* n'était pas essentiellement antiplébiscitaire, j'aurais envie de provoquer un plébiscite de jeunes filles qui, après avoir lu *Secret amour*, se prononceraient entre Octave et Jean.

Mais voici qui est heureux et inattendu (notre métier, on l'a très bien dit ici, n'est pas de chercher chicane aux auteurs, mais d'extraire le nouveau des livres qu'on nous soumet). Lorsque Jean voit de quel côté penche la sympathie de la jeune fille, qui lui fait elle-même ses confidences, il s'impose un effort héroïque, et, jouant le rôle d'un tuteur, la marie en quelque sorte à son rival. Mais, dix-huit mois plus tard, la lune de miel ne montre plus qu'un mince croissant sur le ciel conjugal. Octave est retourné à ses occupations favorites. Edmée n'est pas trahie, elle est délaissée. L'unisson, plus nécessaire au bonheur que l'amour lui-même, manque dans le ménage d'Octave de Sérannes. Et la jeune femme crie douloureusement à Jean : « Pourquoi m'avez-vous mariée ainsi? » C'en est trop pour le « vieil ami », son secret lui échappe; Edmée, profondément émue, n'est pas loin de tomber dans ses bras...

Comme leurs cœurs, le Léman, à ce même moment, est troublé par une tempête. L'occasion paraît bonne à Octave pour essayer son yacht. Il entraîne avec lui sa femme et son ami, mais un faux mouvement le précipite dans l'eau. Jean plonge dans la vague et le ramène à la surface. Octave est hissé à bord, il rouvre les yeux.

« Jean, qui avait repris son souffle, entendit un cri de joie délirante, puis des mots d'amour entrecoupés, éperdus. En même temps, il vit Edmée se précipiter sur ce corps, saisir dans ses mains cette tête qui revivait et couvrir ce front, ces yeux, ces cheveux, cette bouche de baisers fous, violents, à pleines lèvres, au hasard!...

Jean faiblit. Un instant, son regard se détourna, voilé, comme pour ne pas voir. Il lui sembla que ses mains avaient envie de s'ouvrir, de lâcher leur appui, et que lui-même pouvait bien, là, dans cette eau qu'il venait de vaincre, se laisser doucement ensevelir, pour toujours, sans un regret. Mais cette défaillance ne dura pas. Ses muscles tout à coup se raidirent, son œil reprit un éclat fier; de ses lèvres sortirent ces paroles, toutes d'orgueilleuse résignation et d'implacable volonté :

— On ne meurt pas comme ça!

« Et d'un puissant effort des épaules et des reins, il remonta dans le canot. »

III.

J'ai vingt raisons pour ne pas faire de politique dans la *Revue bleue*. La première, qui me dispense des dix-neuf autres, c'est que je n'ai pas le droit d'y toucher. En cela, mon goût, — chose rare! — est d'accord avec mon devoir. Vous êtes trop instruits pour ne pas connaître la légende du monsieur qui détestait les épinards. J'applique à la politique le même raisonnement. Je ne l'aime pas, et j'en suis bien aise. Car, si je l'aimais, j'en ferais... et je ne peux pas la souffrir. Mais est-ce faire de la politique que butiner une ou deux impressions dans les *Souvenirs intimes* de Mme Carette (1), et que souhaiter la bienvenue à un aimable livre, écrit par une femme encore plus aimable, qui a toujours eu autant de vertu que de grâce, et qui nous prouve aujourd'hui qu'elle n'a pas moins de mémoire que de cœur?

Tout le monde sait que Mlle Laure Bouvet, petite fille du brave amiral Bouvet, fut distinguée par l'impératrice Eugénie lors de son débarquement à Brest en 1858, et que, peu d'années après, elle entra au service de la souveraine comme seconde lectrice. La situation était malaisée: les hommages des hommes et la jalousie des femmes la rendirent plus difficile encore. Deux ou trois « beautés » fanées, d'autant plus mal conservées qu'elles n'avaient jamais été jolies, se faisaient remarquer au premier rang de ces bourreaux femelles. Lorsque j'entrai aux Tuileries, en 1867, j'y trouvai Mlle Bouvet devenue Mme Carette, victorieuse de ces premières épreuves et solidement établie dans son aplomb, modeste et charmant, de jeune femme et de jeune mère. Elle rendait en bienveillance et en douce protection aux nouveaux venus les mauvais procédés et les mauvais tours dont elle avait failli être victime de la part de ses aînées. On n'aurait pas inventé pour elle l'adjectif « troublant » dont il a été fait, depuis quelques années, un si terrible abus. En regardant cette Bretonne retouchée par le ciseau grec, ce front si pur de lignes et de pensées, ces yeux qui, avec la couleur de la mer, en reflétaient l'infinie rêverie, on se sentait charmé, rafraîchi, apaisé.

Quelque chose de cela a passé dans le volume des *Souvenirs*, très clément pour les tourmenteuses d'autrefois. Les anecdotes y fourmillent. J'en cueillerai une, que j'abrège à regret, faute de place. Il s'agit de la princesse de Metternich. On sait comment Mérimée « analysait » la spirituelle ambassadrice, celle qu'on appelait la jolie laide : « trois parties de grande dame, deux parties de cocotte. » C'est là un dosage malveillant, et Mme Carette est infiniment plus équitable pour cette princesse qui a si bien compris et tant aimé la France.

Un jour, Mme de Metternich mettait en scène, à Compiègne, un tableau vivant où figurait Mme de Persigny. Toutes les femmes devaient porter une coiffure relevée et poudrée, avec un costume à la Watteau. Mais la du-

(1) *Souvenirs intimes de la Cour des Tuileries*, par Mme Carette. — Ollendorff.



chesse n'accepta ni le costume ni la coiffure. Elle entendait avoir dans le dos ses cheveux défaits, — d'admirables cheveux blonds, soit dit en passant. A toutes les objections, elle répondait avec son zézayement enfantin :

— Ze veux qu'on voie mes zefeux... Nous faisons ça pour nous amuser, n'est-ce pas?... Hé bien, ça m'amuse de laisser tomber mes zefeux.

La princesse, furieuse, alla invoquer l'intervention de l'impératrice.

— Laissez-la faire, dit en souriant la souveraine... Vous savez, sa mère est folle.

— Ah! sa mère est folle? Eh bien! mon père est fou aussi : je ne céderai pas.

En effet, le comte Sandor, le père de la princesse, était l'écuyer le plus excentrique de l'Europe. Il avait composé un album de ses prouesses, et j'ai souvent feuilleté, avec les enfants des Tuileries, cet album qui était digne de prendre rang à côté des aventures du baron de Münchausen. On y voyait le comte Sandor franchir au galop une vieille femme épouvantée, enlever sa monture par-dessus un régiment qui passait, sortir de chez lui à cheval par le balcon du premier étage, sauter des remparts d'une ville dans la campagne et faire cent tours du même genre.

Je ne dirai rien de celle qui est l'héroïne du livre, sinon que je partage pour elle les sentiments de l'auteur. Personne n'a plus délicatement, plus tendrement que Mme Carette, analysé le charme qu'exerçait autour d'elle l'impératrice, cette harmonie des mouvements et des attitudes, cette grâce, toujours jeune, du regard et du sourire, cette beauté que le temps a immatérialisée sans la détruire et qui, sous les cheveux blancs, à travers les longs crêpes d'un deuil qui ne finira pas, saisit encore d'une émotion profonde, les visiteurs de Farnborough.

AUGUSTIN FILON.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Élections sénatoriales. — Dans la Creuse, M. Leclerc, conseiller à la cour des comptes, républicain, a été élu sénateur, en remplacement de M. Sauton, invalidé, par 345 voix contre 288 données au même M. Sauton, revisionniste.

Sénat. — Le 15, adoption d'une proposition tendant à réserver au pavillon national la navigation entre la France et l'Algérie. Suite de la discussion du projet de loi concernant les attributions judiciaires du Sénat.

Le 19, vote du projet précédemment adopté par la Chambre relatif aux cris des vendeurs de journaux sur la voie publique. Vote du projet concernant les attributions judiciaires du Sénat. On décide de passer à une seconde délibération. Suite de la discussion du projet de loi sur les accidents des ouvriers dans leur travail.

Le 24, les deux sièges de MM. Scherer et Jaurès, sénateurs inamovibles, sont attribués par tirage au sort à l'Aisne et au Doubs. MM. Blavier, Lebreton et Bardoux présentent des contre-projets au sujet des accidents des ouvriers dans leur travail.

Chambre des députés. — Le 16, M. Laguerre interpelle M. Constans, ministre de l'intérieur, au sujet de sa participation à une société financière; réponse du ministre.

Le 19, MM. Clémenceau et Perrin protestent contre diverses assertions du dernier discours de M. Laguerre. Une proposition de M. Bourgeois relative à la transformation de l'impôt sur les assurances est rejetée par 330 voix contre 214. Suite de la discussion du projet concernant l'utilisation des eaux d'égout de la Seine. M. Hubbard soutient le contre-projet relatif à l'établissement d'un canal spécial de Paris à la mer.

Le 21, interpellation de M. Francis Laur à propos de la crise des cuivres. L'orateur se plaint de ce que le gouvernement n'ait pas surveillé les accapareurs de métaux et demande qu'ils soient punis suivant la loi. Le ministre des finances se refuse à discuter, mais il explique les mesures que le gouvernement a dû prendre pour garantir les dépôts du Comptoir d'escompte. M. Millerand invite le cabinet à ordonner sur la question des cuivres une information judiciaire. L'ordre du jour pur et simple est rejeté par 284 voix contre 234, et la Chambre adopte par 339 voix contre 212 un ordre du jour motivé déposé par M. Maurice Faure.

Intérieur. — L'amiral Krantz a été nommé ministre de la marine en remplacement de l'amiral Jaurès, décédé.

Durant les deux premiers mois de 1889, le commerce extérieur de la France s'est élevé pendant les deux premiers mois de l'année à 677 331 000 francs pour les importations et à 489 377 000 francs pour les exportations. Ces chiffres comparés à ceux de la période correspondante de 1888 présentent une augmentation de 26 427 000 francs pour les importations et de 18 657 pour les exportations.

Allemagne. — Le Reichstag a abordé la discussion du budget supplémentaire pour la réorganisation de l'artillerie et de la marine. Le député socialiste Bebel et M. Windthorst ont critiqué l'excès des dépenses militaires. Le projet a été renvoyé à la commission. Vote du budget ordinaire de l'armée et discussion du budget de la marine. M. Richter combat la réorganisation proposée pour ce service qu'il considère comme dangereuse. Le contre-amiral Heusner soutient l'urgence du projet, qui est vivement défendu par le chancelier et voté à une grande majorité.

M. Antoine, député protestataire de l'Alsace-Lorraine au Reichstag, a donné sa démission et est rentré en France où il a obtenu de reprendre sa nationalité.

Angleterre. — M. Marc-Beaufoy, candidat gladstonien, a été élu député à Londres dans le quartier Kensington, par 4069 voix, contre 3 439 données à M. Beresford, conservateur. — La Chambre des lords a rejeté le projet du bill tendant à conférer aux femmes le droit de voter dans les élections parlementaires.

Faits divers. — Une fête a été organisée à l'Opéra au profit de la Société française de bienfaisance de Saint-Pétersbourg. — M. le marquis des Rois, petit-fils de Hoche, a refusé de laisser transférer au Panthéon les cendres de son illustre aïeul. — Les funérailles nationales de l'amiral Jaurès, ministre de la marine, ont été célébrées à l'église des Invalides; Mgr Richard, archevêque de Paris, a officié. — Élection du jury du Salon pour la section de peinture. — Exposition des œuvres du peintre Bridgman au cercle Volney.

Nécrologie. — Mort de M. Scherer, sénateur inamovible

et rédacteur du *Temps*; — de M. Mathieu Leclerq, ancien ministre de la justice en Belgique, ancien président de l'Académie belge; — de M. Gustave Naquet, ancien préfet de la Corse; — du célèbre chanteur Tamberlick; — du peintre-lithographe Anastasi; — de Mᵉ Lenté, avocat distingué; — du général Jules Morin, commandant la 16ᵉ brigade de cavalerie; — du docteur Denuce, doyen honoraire de la faculté de médecine de Bordeaux; — du sculpteur Feugère des Forts; — de M. Chamblain, ancien conseiller d'État; — du chansonnier belge Antoine Clesse; — de Max Waller, directeur de *la Jeune Belgique;* — de M. Victor Delamalle, administrateur de la compagnie du Canal de Suez; — de sir Thomas Gladstone, frère aîné de l'ancien ministre, ancien membre du Parlement anglais; — de M. Donzel, artiste peintre; — de M. Brunck, juge à Paris.

Revue bibliographique

LITTÉRATURE.

La collection des *Classiques populaires*, publiée par les éditeurs Lecène et Oudin, était restée limitée jusqu'ici aux grands écrivains de la France, de la Grèce et de Rome. L'étude sur *Shakespeare*, de notre collaborateur M. James Darmesteter, inaugure aujourd'hui la série des classiques étrangers. L'auteur de ce livre est un érudit de premier ordre, et un lettré délicat qui possède une merveilleuse connaissance de la langue anglaise. Il a adopté dans son travail un plan aussi simple qu'ingénieux. Après avoir retracé la biographie du poète que l'absence de documents rend forcément très sommaire, il a étudié sa vie intellectuelle, considérée comme un drame en trois actes, précédé d'un prologue.

Les années d'apprentissage dans lesquelles Shakespeare laisse entrevoir par ses premières productions ce qu'il sera bientôt forment ce prologue. Dans le premier acte, l'écrivain fonde sa réputation et sa fortune avec *Roméo et Juliette, le Marchand de Venise*, etc.; le voilà devenu grand poète et dramaturge hors de pair. Durant le second acte, il descend au fond de la nature humaine et donne *Jules-César*, *Hamlet*, *Othello*, *Macbeth*, etc., ses créations les plus énergiques, mais aussi les plus sombres et les plus désespérées; une profonde tristesse a remplacé la philosophie optimiste et souriante de ses premières pièces. Au troisième acte, le calme rentre dans l'esprit du poète, qui s'abandonne de nouveau à sa fantaisie et retrouve ses gracieuses et ravissantes inspirations d'autrefois pour écrire *Cymbeline*, *la Tempête*, etc.

Malgré sa concision, l'étude fort originale de M. Darmesteter présente dans son ensemble toute l'œuvre de l'écrivain anglais, et permet de se faire une idée très nette et très exacte de son mérite littéraire et de son intérêt dramatique. Ce nouveau volume ne peut que contribuer à accroître le succès de la collection des *Classiques populaires*, si favorablement accueillie à la fois par le personnel enseignant et par le grand public.

HISTOIRE.

Sous ce titre : *Un chancelier d'ancien régime* (Plon-Nourrit), M. Charles de Mazade a résumé à grands traits le règne diplomatique de M. de Metternich. Pendant plus de quarante ans, cet homme d'État servit tour à tour comme ambassadeur, comme ministre et comme chancelier l'empire austro-hongrois relevé par ses soins; il se trouva mêlé à tous les événements des périodes les plus agitées de l'histoire contemporaine, et souvent même il réussit à les diriger. Arrivé au pouvoir au moment le plus favorable pour se mettre en lumière, alors que l'Autriche semblait avoir épuisé toutes les disgrâces, il reprit la tradition de Kaunitz et du vieil ordre impérial, mais avec les yeux constamment ouverts sur l'Europe, et grâce à son extrême habileté et à sa rare prudence, il parvint à rendre à son pays le rôle d'arbitre dans la mêlée européenne. Après avoir dicté les traités de 1815 et relevé l'Autriche, il n'eut plus qu'une idée invariable : maintenir la paix par l'équilibre entre toutes les forces et assurer le repos à l'Europe. Il y réussit jusqu'en 1848, où la Révolution l'obligea à s'exiler. A ces titres divers Metternich est un des personnages les plus originaux de l'histoire du siècle, et l'ouvrage de M. de Mazade permet de suivre avec intérêt et d'apprécier en parfaite connaissance de cause son long règne diplomatique, les traditions qu'il a fidèlement représentées, et la politique à la fois savante et subtile qu'il a employée à la paix du monde.

Notre collaborateur M. Marcellin Pellet a réuni en un volume ses divers articles sur *Napoléon à l'île d'Elbe* (Charpentier), dont les principaux ont été publiés ici même. Pour écrire ce chapitre inédit de la biographie de l'empereur, il a tiré parti de documents inexplorés jusqu'ici et des témoignages locaux. Son travail est accompagné d'un volumineux dossier de pièces justificatives, parmi lesquelles on remarquera notamment le journal d'un agent secret du gouvernement de Louis XVIII, qui s'était introduit dans la société des réfugiés où sont retracées avec une exactitude parfois brutale les conversations des familiers de Napoléon et des étrangers accourus de tous les coins de l'Europe pour rendre visite à l'exilé.

DIVERS.

L'ouvrage de notre collaborateur M. de Varigny sur *les Grandes fortunes aux États-Unis et en Angleterre* (Hachette) se recommande tout à la fois par les détails très intéressants qu'il nous fournit sur les plus célèbres millionnaires de ces deux pays et par les observations économiques et sociales d'une très haute portée que suggère à l'auteur l'étude de la formation et du développement de la richesse publique et privée de notre époque. Aux États-Unis, c'est surtout à la spéculation et à l'industrie que le banquier Girard, le roi des chemins de fer Jay-Gould, le roi des bateaux à vapeur Vanderbilt, et l'éditeur Gordon-Bennet sont redevables de leur immense fortune. Mais dans ce pays, où tout est original, l'on assiste à un singulier spectacle, celui de millionnaires qui se lassent de l'être et pour qui la richesse est un pesant fardeau. En Angleterre, les grandes fortunes sont beaucoup plus nombreuses; mais, en dehors de l'aristocratie territoriale, elles se rencontrent surtout dans la classe moyenne. Toutes ont leur origine dans le commerce ou l'industrie. Lorsque l'on passe en revue les hommes qui les ont édifiées, l'on est étonné de leur point de départ et de la simplicité des moyens qu'ils ont mis en œuvre. Avec un sens très net des nécessités pratiques du moment, ils se sont tournés vers la découverte de procédés ou de produits d'une application et d'une utilité constantes; ils ont concentré toutes les forces de leur esprit et de leur volonté sur un point donné et obtenu un succès décisif, grâce à leur patience, leur persévérance et leur probité. Tels ont été de nos jours Bessemer, le fabricant d'acier; Brassey, le constructeur de chemins de fer; John Brown, le roi du fer; Bass, le roi des brasseurs; Titus Salt, le fabricant de laines. Il faut ajouter que ces industriels devenus millionnaires ont eu le rare mérite de comprendre que la fortune est un instrument, non un but, et qu'elle ne vaut que par l'usage que l'on en fait.

Émile Raunié.

L'administrateur gérant : **Henry Ferrari.**

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (12486)



N° 13. — 30 Mars 1889. — Tome 43. — (3e série, IXe année, premier semestre.)

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

PARAISSANT LE SAMEDI

Fondée en 1863

SOMMAIRE DU N° 13

PRIX DU NUMÉRO : 60 CENTIMES

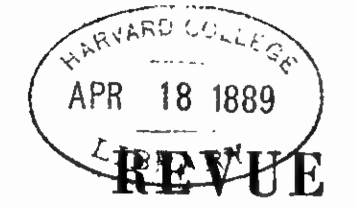
PRIX DE L'ABONNEMENT :

A LA REVUE BLEUE	Six mois.	Un an.	AVEC LA REVUE SCIENTIFIQUE	Six mois.	Un an.
Paris	15 fr. »	25 fr. »	Paris	25 fr. »	45 »
Départements et Alsace-Lorraine	18 »	30 »	Départements et Alsace-Lorraine	30 »	50 »
Étranger	20 »	35 »	Étranger	35 »	55 »

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er DE CHAQUE TRIMESTRE

On s'abonne à Paris au bureau des Revues, 111, boulevard Saint-Germain

Chez les principaux libraires et dans tous les bureaux de poste de France et de l'Union postale



REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG
DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

1er SEMESTRE 1889. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 13. (26e ANNÉE.) — 30 MARS 1889.

L'ORESTIE D'ESCHYLE

A propos des Erinnyes

CONFÉRENCE AU THÉATRE DE L'ODÉON

Mesdames, messieurs,

L'*Orestie* est plus vénérable encore qu'*Œdipe-Roi*, *Macbeth* ou *Athalie*. C'est un des plus anciens chefs-d'œuvre littéraires de la civilisation à laquelle nous appartenons. Il faut donc l'écouter pieusement. Il faut assister à cette représentation comme à la grand'messe dramatique des races gréco-latines, et même indo-européennes.

L'auteur de l'*Orestie*, le poète Eschyle, a été lui-même, à ce qu'il semble, un des plus beaux exemplaires de l'humanité antique. Athénien pur, eumolpide, né à Eleusis, la ville des Mystères, il avait pour frères cet Amynias, qui coula le premier vaisseau des Perses, et ce Cynégire, qui, ses deux mains coupées, s'accrochait par les dents à la nef ennemie. Lui-même se battit à Marathon, à Salamine et à Platée. Il mourut en Sicile, exilé (on ne sait pourquoi). Il s'était composé cette épitaphe :

« Ce monument couvre Eschyle, fils d'Euphorion. Né Athénien, il mourut dans les plaines fécondes de Géla. Le bois tant renommé de Marathon et le Mède aux longs cheveux diront s'il fut brave: ils l'ont bien vu. »

Il oublie de nous apprendre qu'il avait écrit quatre-vingt-dix tragédies et qu'il avait été couronné cinquante-deux fois. Vous voyez qu'il n'est nullement « homme de lettres ». C'est qu'il est né à une époque de vie complète, de développement intégral et harmonieux de l'être humain. Il ne fut point confiné dans une tâche; il n'eut rien du mandarin cloîtré dans son cabinet. Il n'écrivait point par métier, mais pour soulager son cœur. On pouvait, dans ce temps-là, avoir du génie, d'abord parce que la production avait quelque chose d'involontaire et d'inspiré; puis parce que les idées et les sentiments n'étaient point ressassés, étaient presque vierges encore.

Eschyle fut initié aux mystères d'Eleusis. Ces mystères recouvraient la philosophie la plus pure. Dans la religion chrétienne, le simple d'esprit et l'homme intelligent, quand ils croient, ne croient pas sans doute tout à fait de la même manière, mais enfin ils croient l'un et l'autre à des dogmes qui excluent toute interprétation individuelle. Les religions antiques, qui n'avaient point de *credo*, se prêtaient avec une bienfaisante souplesse aux exigences des esprits les plus divers. Il y avait plus d'une façon de concevoir et d'adorer Zeus, Athéné, Jacchos et Perséphoné. Les mystères d'Eleusis étaient la religion des âmes tendres et des intelligences épurées. Leurs rites étaient des symboles d'expiation, de purification progressive par l'épreuve et la douleur, de renaissance et d'immortalité. C'est la morale des mystères que les trois tragiques grecs ont mise dans leur théâtre. Et vraiment nous n'avons pas trouvé grand'chose de mieux.

***

Le grand poète Eschyle fut donc, par surcroît, un sage éminent. L'*Orestie* est un plus riche trésor que le fameux « trésor des Atrides ». Il n'est besoin d'aucune complaisance pour y découvrir tout ce qu'on veut. Qu'y chercherons-nous aujourd'hui ? Si vous le voulez bien,

nous démêlerons, dans les trois parties dont l'*Orestie* se compose, les types des principales espèces de drame qui se sont ensuite développées au cours des âges : drame de passion, ou de fatalité intérieure; drame d'aventures, ou de fatalité extérieure; enfin, drame philosophique et religieux.

Tout cela s'y trouve, mais n'éclate peut-être pas toujours au premier regard. Le drame s'y débat sous une enveloppe encore à moitié lyrique et épique.

C'est que nous sommes, ici, tout près des origines de la tragédie. Vous n'ignorez pas que le théâtre est le dernier en date des genres littéraires. Les hommes ont commencé par les chants et par le récit. Ce n'est que sur le tard qu'ils ont songé à représenter directement la vie humaine par l'action et par le dialogue.

Mais cette représentation est, nécessairement, très conventionnelle. Les anciens Grecs prirent leur parti de ces conventions et les firent très larges. Sans doute, ils savaient bien que, dans la vie réelle, on ne chante pas en parlant, qu'on ne parle pas en vers, etc... Mais ils savaient aussi que, le théâtre ne pouvant jamais donner l'illusion complète de la réalité, il est puéril de trop rechercher cette illusion. La vérité du fond, la vérité des caractères et des sentiments leur paraissait seule belle et seule intéressante. Ils n'auraient pas compris du tout nos soucis de réalisme. Et, en effet, c'est nous qui sommes des enfants et des barbares, de tant tenir à une imitation matérielle — qui d'abord est impossible et qui, si elle était possible, serait assez peu intéressante.

Ce n'est qu'avec la comédie de Ménandre que le théâtre grec deviendra une peinture un peu plus approchée de l'extérieur de la vie. Quant à la tragédie grecque, c'est quelque chose d'intermédiaire entre ce que sera la tragédie française et ce que sera le grand opéra. L'*Orestie* n'est pas encore entièrement dégagée du « dithyrambe » originel. Les chants lyriques et les monologues narratifs en occupent la plus grande part. Mais pourtant, comme j'ai dit, tout le théâtre futur s'y agite, déjà reconnaissable.

***

Et, d'abord, l'*Agamemnon* (où nous voyons le roi des rois, à son retour dans Argos, assassiné par sa femme) est le prototype du drame passionnel.

Car notez que c'est bien parce qu'elle aime Égisthe que Clytemnestre tue son mari. Elle dit qu'elle venge la mort de sa fille Iphigénie. Mais ce n'est qu'un prétexte. Si elle était une bonne mère, elle ne maltraiterait point Électre, son autre fille, et elle ne se serait pas débarrassée de son fils Oreste. Son vrai mobile, c'est sa passion adultère. Le chœur nous le dit. Et quand elle triomphe sur le cadavre d'Agamemnon, on sent bien que ce n'est pas le cri d'une mère vengée, mais l'explosion de haine d'une femme qui aime un autre homme :

... Enfin, j'ai réussi ! Je suis debout, il est à terre, c'est chose faite... Il râle, le sang sort en sifflant de sa blessure, le flot noir rejaillit sur moi, véritable rosée du meurtre, plus douce pour moi que la pluie de Zeus au calice des plantes en travail. Voici ce qu'il en est, vieillards d'Argos. Que la chose vous plaise ou non, moi je m'en fais gloire...

Et plus loin :

... Écoute ce serment solennel. Par la vengeance de ma fille, par Até, par Erinnys, à qui j'ai sacrifié cet homme, non, je l'espère, jamais on ne me verra mettre les pieds dans le temple de la Crainte, tant que sur mon autel domestique le feu brûlera entretenu par Égisthe, *toujours, comme par le passé, plein d'amour pour moi. C'est là le solide bouclier où s'appuie mon audace.*

C'est donc bien l'histoire d'une femme qui tue son mari pour garder son amant. Le trio étant donné (une femme entre deux hommes ou un homme entre deux femmes), les combinaisons sont infinies (chacun pouvant tuer les deux autres, ou un des deux autres, ou se tuer soi-même). Mais Eschyle nous présente du premier coup une des plus farouches. Et ainsi l'on peut dire, en un sens, que tout le théâtre de Racine, la moitié de celui de Shakspeare et une partie de celui de Dumas fils sont déjà dans l'*Agamemnon*.

Seulement, n'y cherchez point de subtiles analyses, à la façon des modernes. L'amour dont il s'agit ici, c'est l'amour brutal et fatal, sans nuances de sentiments; c'est l'amour physique dans toute sa fureur — tel que le définit le chœur des Choéphores : « ... Qui dira les passions éperdues de la femme, les amours que rien n'arrête, source de tant de douleurs ici-bas ? Quand il tient une femelle, cet amour qui n'est plus l'amour, il brise, il dévore tout, parmi les bêtes comme parmi les hommes. »

A cause de cela, on nous le montre surtout dans ses conséquences. Pris en lui-même, il est d'une étrange simplicité. Ne nous étonnons donc point que, dans cette sanglante tragédie d'amour, l'amour soit à peine nommé trois ou quatre fois. A l'époque d'Eschyle, et surtout à l'époque à laquelle remontent les légendes développées par les tragiques grecs, l'amour tient peut-être autant de place qu'aujourd'hui dans les événements humains, — mais beaucoup moins dans les discours...

Il reste vrai qu'il est dans *Agamemnon* le grand moteur, tout comme dans *Bajazet* ou dans *Othello*.

***

Le sujet des *Choéphores*, c'est Oreste se faisant reconnaître de sa sœur Électre et, pour venger son père, tuant sa mère et Égisthe.

Si donc nous voulons oublier un instant le caractère particulier du premier de ces meurtres, nous avons



ceci : un homme que l'on croyait mort reparaît, et il reparaît en justicier et en vengeur. Or c'est là précisément la donnée essentielle de la plupart des mélodrames, et c'est pourquoi j'ai pu dire que les *Choéphores* étaient le type le plus ancien des pièces fondées sur quelque combinaison extraordinaire d'événements.

Oh ! cette partie « mélodramatique » est bien peu de chose encore dans la tragédie d'Eschyle. La reconnaissance du frère et de la sœur se fait très brièvement et très naïvement. Électre reconnaît Oreste à la trace de ses pas et à la mèche de cheveux qu'il a déposée sur le tombeau d'Agamemnon ; et, comme les pieds d'Oreste ont dû grandir et ses cheveux changer de couleur depuis vingt ans qu'elle ne l'a vu, on comprend que de tels indices aient paru insuffisants, même aux anciens, et qu'Euripide s'en soit moqué dans son *Électre* à lui. Depuis on a inventé la « croix de ma mère ». Il faut aussi remarquer (ceci tout à l'avantage du vieux poète) que la « reconnaissance » n'est point, dans les *Choéphores*, ce qu'elle est devenue de nos jours : un moyen romanesque, presque toujours invraisemblable. Les longues séparations et, par suite, les retours imprévus, n'étaient point rares en ces temps lointains, dans un pays où les communications étaient difficiles, chez un petit peuple aventureux, un peuple de navigateurs...

Quoi qu'il en soit, les « reconnaissances », c'est la moitié du théâtre de Voltaire. Il y en a dans *Mérope*, dans *Zaïre*, dans *Alzire*, dans *Sémiramis*... Les reconnaissances suivies de la punition des méchants par un vengeur subitement revenu, c'est tout le théâtre de M. d'Ennery.

Au fait, vous savez que le mélodrame moderne, — non dans sa forme, hélas ! mais dans son fond, — est ce qui se rapproche le plus de la tragédie grecque ; et que plus d'une fois, dans sa *Poétique*, Aristote semble donner les règles mêmes du mélodrame.

Comment cela ? C'est que la tragédie antique a pour matière, en effet, les jeux étranges et cruels du hasard tout autant que les passions humaines. Et cela devait être, dans une civilisation rudimentaire, dans une société imparfaitement assise, où la guerre était encore l'état naturel et où, d'autre part, les sciences physiques étant peu avancées, l'homme se sentait plus entouré de mystères, comme menacé par des forces inconnues... La vie de ces gens-là offrait aux aventures une bien autre prise que notre vie à nous, peuple de bourgeois et d'employés que nous sommes !... On a donc eu raison de dire que le destin était le principal personnage du théâtre grec. Seulement les surprises et les singularités de la destinée y sont conçues, non comme des divertissements et des amusettes, mais comme des enseignements et des leçons ; et il y règne un sentiment de terreur religieuse qu'on ne retrouve guère, il faut l'avouer, dans le répertoire de l'Ambigu ou de la Porte-Saint-Martin.

Il n'en est pas moins certain qu'il y a dans les *Choéphores* un commencement de complication dramatique (la ruse d'Oreste, quand il se présente à Clytemnestre, le guet-apens tendu à Égisthe). Cela est très simple et déjà très puissant. D'ailleurs, quand les personnages vivent, quand nous les connaissons bien et que nous sommes vraiment entrés dans leur âme, leurs plus simples démarches et presque leurs moindres gestes deviennent souverainement expressifs. Lorsque Clytemnestre, dans *Agamemnon*, surgit, après le meurtre, au haut des marches de sa maison et y reste un moment immobile, cela n'est rien : mais, comme nous savons *ce qu'elle est*, ce qu'elle vient de faire et pourquoi elle l'a fait, cette rentrée et cette attitude nous paraissent plus tragiques que les rencontres subtilement préparées et combinées où tel de nos grands ouvriers de théâtre fait se heurter des fantoches...

***

Enfin l'*Orestie* dans son ensemble et en particulier les *Euménides* sont le premier type, et le plus parfait, du drame philosophique et religieux. Je ne pense pas qu'il y ait énormément plus de philosophie dans le *Faust* lui-même.

Les Euménides (qui figurent le remords et le châtiment) poursuivent Oreste. Protégé par Apollon, il en appelle à Athéné. Celle-ci le fait juger par l'Aréopage et, les voix s'étant partagées, prononce l'absolution.

Il y a donc, dans l'*Orestie*, un conflit de devoirs. Un « cas de conscience » y est débattu — comme dans la plupart des tragédies de Corneille.

Il y a aussi une thèse morale (comme dans les drames de Dumas fils, si vous voulez). Aux circonstances atténuantes qui plaident pour Oreste (il n'a fait qu'obéir à l'ombre de son père et à l'oracle de Delphes, et il y a été encouragé par l'opinion publique, que représente le chœur des *Choéphores*), Apollon ajoute un argument original :

« Voici ma réponse, regarde si c'est bien raisonner. Vous êtes mère, mais votre enfant, comme l'on dit, ce n'est pas vous qui lui avez donné véritablement la vie. Vous n'êtes que la nourrice du nouveau-né. Le vrai germe générateur, c'est celui qui donne l'assaut. La mère, étrangère à l'hôte qu'elle a reçu, abrite l'enfant jusqu'au bout, si le ciel ne vient à la traverse. Voilà mon opinion, et je la prouve. Pour être père, en effet on peut se passer de la femme. Voyez plutôt devant nous cette fille de l'Olympien Zeus. Elle n'a jamais vécu aux ténèbres de la matrice, et pourtant quelle déesse eût pu mettre au monde un pareil enfant ?... »

Et Athéné est de cet avis :

« Je donnerai ma voix à Oreste, car moi, pour me mettre au jour, je n'ai pas eu de mère. Aussi, au mariage près, les mâles ont-ils toute ma sympathie. »

On sent dans toute cette scène un mépris non dissimulé de la femme, mépris que beaucoup de grands hommes ont éprouvé. Eschyle, comme on sait, fut un franc misogyne. Mais ce qu'il exprime là, ce n'est qu'une opinion personnelle, fort sujette à discussion. Voici qui est moins contestable et qui implique une conception des choses éminemment spiritualiste. Oreste dit aux Furies : « Vous me poursuivez : pourquoi n'avez-vous pas poursuivi ma mère? » Elles répondent (et par deux fois) : « C'est que celui qu'elle a tué n'était pas de son sang. » Écoutez la réponse d'Apollon :

Oui, ce n'est rien à vos yeux, c'est chose vile que la promesse garantie par la déesse des noces, par Héra et par Zeus avec elle. De Cypris aussi vos prétentions font bon marché, Cypris, d'où vient aux mortels tout le charme de la vie. Pourtant ce lit commun à l'homme et à la femme est sacré, et le serment veille autour. Que des époux s'égorgent entre eux, vous vous tenez tranquilles. Il n'y a pas là de quoi éveiller vos colères. Mais alors, je vous le dis, vous avez tort de poursuivre Oreste...

En d'autres termes, le lien du sang n'est rien par lui-même; le fils n'est plus obligé envers une mère dénaturée. Le lien volontaire du mariage, désiré ou accepté, nous tient beaucoup plus étroitement. Clytemnestre a été plus coupable en tuant son mari qu'Oreste en tuant sa mère.

Cela est assez audacieux. Vous voyez que si, par certains côtés, l'*Orestie* est proche de nos mélodrames, elle s'en éloigne passablement par l'esprit, et que la « voix du sang » n'est pas tout à fait pour Eschyle ce qu'elle est pour M. d'Ennery... Je n'ai pas le temps de vous montrer combien Shakspeare est plus timide dans *Hamlet* (sans doute à cause du christianisme et de toute l'eau qui a passé sous les ponts). Pour Hamlet, il ne s'agit pas un instant de tuer sa mère : il n'ose même pas tuer son oncle!

Mais surtout nous assistons, dans l'*Orestie*, à l'avènement d'une morale nouvelle, déjà presque évangélique. Le dénouement du drame, c'est la substitution d'une loi clairvoyante et miséricordieuse à la loi aveugle et impitoyable du talion.

Car la morale ne s'est pas faite en un jour. Elle a été fort grossière à l'origine. Par exemple, les anciens hommes plaçaient la faute dans l'acte, dans le fait matériel. Sophocle a écrit deux tragédies (*Œdipe-Roi* et *Œdipe à Colone*) pour montrer que la faute est dans la volonté, dans l'intention.

L'*Orestie* renferme un enseignement du même genre. Nous sommes dans une petite société très intelligente, mais très brutale encore, où sévit la *vendetta*. Il y a, dans certaines familles, des séries de représailles et de meurtres; et ces meurtres, le crime initial étant donné, paraissent légitimes. Car sans doute celui qui venge la première victime, semble dans son droit; mais par la nature même des choses et en vertu de la complexité des relations humaines, la seconde victime, justement odieuse à celui qui l'immole, est chère à quelque parent : elle lui laissera donc le devoir de la venger, et ainsi de suite. Oreste avait peut-être ou se croyait le droit de tuer sa mère et Égisthe. Mais supposez qu'Égisthe ait un fils: ce fils n'aura-t-il pas le droit et même le devoir de venger son père? Et alors où s'arrêter?

Pour les anciens dieux, représentants de l'ancienne morale, il n'y a pas de raison pour que cela finisse. Le meurtre engendre nécessairement le meurtre; cela est dit vingt fois. « Qui tue doit périr, et le sang expie le sang. C'est la loi éternelle, éternelle comme Zeus, que ce fatal talion qui poursuit le coupable. » — Pour les nouveaux dieux, *il faut* que cela ait un terme. Cela aurait même dû s'arrêter avant Oreste. Notez que l'Aréopage ne déclare pas Oreste innocent. Il lui fait grâce, ce qui est très différent, et il ne lui fait grâce que parce qu'il s'est purifié par des rites qui sont des signes de *repentir*.

« Inextricable difficulté! Comment en sortir? » dit le chœur des vieillards dans l'*Agamennon*.

Comment? Par un coup d'État de la raison sur un instinct longtemps irrésistible, et de la charité (qui est la justice supérieure, la justice envers toute l'humanité) sur l'aveugle besoin d'une étroite et fausse justice individuelle. Oui, de quelque façon qu'on s'y prenne, il n'y a de terme à la violence que le pardon. Il faut que l'homme lésé consente à ne pas rendre le mal pour le mal : car, en usant de ce qu'il croit être son droit, toujours il le dépassera. Toujours, en rendant le mal à quelqu'un qui lui a fait du mal, il en fera par surcroît et sans le vouloir à quelqu'un qui ne lui en avait point fait. Bref, la justice ne peut être exercée par les individus en leur nom propre, sous peine d'être injuste par quelque point.

Cela est très fortement senti et marqué par Eschyle. Et comme une pareille réforme du droit humain ne pouvait alors s'accomplir que par une révolution religieuse, il suppose que les dieux se sont moralisés en même temps que les hommes. L'ancienne loi est personnifiée par les Erinnyes, et la nouvelle par Apollon et Athéné. Entendez le poète parler aux « anciens dieux » (c'est lui qui les appelle ainsi) :

Dehors, je le veux!... Débarrassez le sanctuaire, ou gare au serpent d'argent, au trait ailé de mon arc d'or!... Ce ne sont point là les demeures qu'il vous faut. Allez dans d'autres pays, là où les têtes tombent, où la justice crève les yeux, où le fer tarit dans sa source le germe des générations, où tout est jonché de supplices et de membres pantelants. Les cris aigus des lapidés, les lamentations sans fin des malheureux cloués au pal, voilà vos orgies, vos airs de fêtes, vos voluptés à vous, misérables rebuts des immortels...



Il y a donc, dans l'*Orestie*, autre chose que l'absolution d'Oreste : la révélation d'une loi de douceur. Une profonde humanité y respire — avec la grâce du génie athénien.

* * *

Et il y a bien autre chose encore dans l'*Orestie* :

Le fantastique le plus naturel, si je puis parler ainsi, et le plus terrible (assurément les Euménides valent les sorcières de Macbeth).

Le réalisme même, comme nous l'entendons aujourd'hui : « Ah ! dit la vieille nourrice Gilissa, mon Oreste, ma seule pensée, Oreste que j'ai nourri, que j'ai reçu au sortir du sein de sa mère ! La nuit, à ses moindres cris, j'étais debout... C'est que, tant que ça n'a pas plus de raison qu'une bête, il faut bien songer à ses besoins... Ça ne sait rien dire, un enfant au berceau. Ça a faim, ça a soif, ça pisse tout seul, car à cet âge le ventre n'attend pas chez les enfants : il fallait tout deviner. Souvent je m'y laissais prendre. Alors c'était des langes à laver, car blanchisseuse et nourrice, c'est tout un... » (Or, ce comique familier venant après le tragique, et l'absence des unités de temps et de lieu, n'est-ce pas tout justement ce qu'on a appelé le drame romantique?)

Une conception du monde, si grandiose et si triste, que nous n'y avons guère ajouté. En somme, le pessimisme, avec le besoin et le goût de l'action. Des lamentations comme celle-ci : « Le bonheur, une ombre suffit à le détruire; le malheur, un coup d'éponge humide, comme d'un trait, en efface le souvenir : amer oubli, plus amer que le malheur même; » et des chants d'espérance et de joie comme ceux qui terminent les *Euménides*.

La plus forte poésie, la plus inspirée, la plus hardie, la plus abondante en images ; romantique déjà si vous voulez, et shakspearienne, et baudelairienne même, si cela vous fait plaisir. Eschyle parle de l'amour comme fera Schopenhauer, et d'Hélène comme pourrait faire Dante Rosetti : « Ainsi, elle est entrée dans les murs d'Ilion, cette Hélène, calme sourire des mers quand le vent est tombé, beauté à faire pâlir les joyaux, regard armé de langueur, fleur d'amour à vous prendre au cœur... »

Nous n'avons rien inventé, rien — pas même la charité (vous l'avez vu; et n'objectez pas l'esclavage; les esclaves sont plus heureux dans les *Choéphores* que nos prolétaires) — pas même la chasteté (Cassandre est vierge ; c'est pour n'avoir pas voulu se livrer à Apollon qu'elle est vouée au malheur; Cassandre était, à Athènes, la patronne des filles qui ne voulaient pas se marier, et elle était honorée, selon certains rites, par ces nonnes païennes).

Non, rien depuis deux mille quatre cents ans qui ne soit déjà dans l'*Orestie*. Les formes seules des sentiments humains ont changé. Nous sentons encore notre âme en communication avec celle du vieux poète grec. Et cela est fort heureux. Par cette intelligence des œuvres du passé, par cette sympathie qui franchit les siècles, nous élargissons le point que nous occupons dans le temps, de même que nous agrandissons, par la charité et l'amour des hommes, le point que nous occupons dans l'espace. Et c'est ce qui fait la vie digne d'être vécue.



Peut-être ne retrouverez-vous point tout cela au complet dans le drame qu'on va jouer devant vous. Mais vous y retrouverez (avec des vers si beaux qu'il n'y en a guère de supérieurs dans notre littérature) l'implacable génie de M. Leconte de Lisle, beaucoup plus inhumain qu'Eschyle. Heureusement M. Massenet y mêlera sa musique, qui n'est que grâce, douceur et volupté. Et ainsi vous ne perdrez rien.

Jules Lemaître.

LE MARTYRE D'AGNÈS DUCHESNE

Roman historique (1)

A quelques jours de là, après une enquête sommaire, Agnès Duchesne fut extraite de la prison du beffroi et conduite, entre quatre sergents, à l'auditoire de l'Hôtel de Ville, devant M. le maire (on disait alors le mayeur) et MM. les échevins, juges criminels en la ville, faubourgs et banlieue de Saint-Quentin. M. le mayeur présidait, en habit militaire et l'épée au côté; les deux échevins, ses assesseurs, portaient la robe longue, serrée à la taille par un ruban couleur de feu.

C'était un spectacle imposant pour une pauvre servante qui n'était jamais sortie de son village, et avec le respect naturel qu'elle avait pour les gens mieux habillés et plus instruits qu'elle, Agnès fut persuadée qu'on allait tout de suite lui rendre justice.

Non qu'elle tînt beaucoup à la vie, mais elle ne voulait pas mourir en laissant à Rouvroy et dans son village natal d'Urvillers la renommée d'avoir tué son enfant.

Mais si elle avait su ce qui se passait dans l'esprit de ses juges, elle eût été beaucoup moins rassurée. Le mayeur, Quentin Leblanc, était un ancien marchand de toiles, retiré des affaires; c'était la première fois depuis son élection qu'il présidait un procès capital, et il en était aussi fier qu'embarrassé; point méchant homme d'ailleurs, mais ayant la faiblesse de rougir de son ancien commerce et capable de tout quand sa vanité était en jeu. Il ne se passait pas de minute qu'il ne re-

(1) Suite et fin. — Voy. le numéro précédent.

gardât avec complaisance tantôt le nœud de son épée, tantôt la croix aux armes de Saint-Quentin pendue à sa boutonnière.

Des deux échevins, l'un, celui de droite, Me Pierre Esmangaud, avocat au parlement et janséniste déclaré, passait pour l'homme le plus vertueux de la ville; il regardait Agnès avec des yeux pleins d'horreur, comme s'il eût vu le démon en personne; l'autre, celui de gauche, dont la perruque était en désordre et les yeux un peu troubles, Me Jacques de la Chesnaye, était capable de comprendre et tenu d'excuser toutes les faiblesses; mais il avait mal ou peu dormi cette nuit-là, et il n'était pas sûr de pouvoir apporter à la cause toute l'attention qu'elle demandait.

L'interrogatoire commença. Agnès, très calme, les yeux baissés, répondit en toute sincérité aux questions qui lui étaient posées. Quand elle ne voulait ou ne pouvait rien dire, elle se taisait, et toutes les instances du mayeur étaient impuissantes à lui arracher une parole. Elle raconta la scène de la fête de Rouvroy, sans donner aucun détail qui pût servir à découvrir et à incriminer le jeune homme. Le président insista :

— Dites-nous au moins comment était ce beau danseur, demanda-t-il d'un ton ironique.

Agnès ne répondit pas.

— Mais enfin il vous a séduite ?

— Non, dit-elle, puisque je l'aimais.

— Vous l'aimiez, répéta le mayeur, vous l'aimiez; mais il y avait à peine une heure que vous le connaissiez, et il ne vous avait jamais parlé !

— Il y a des gens qu'on aime tout de suite, répondit Agnès, et d'autres qu'on verrait toute sa vie sans les aimer.

Il y eut des rires au fond de l'auditoire où la foule était entassée, et le mayeur, qui prit les dernières paroles d'Agnès pour lui, fut sur le point de se fâcher : mais elle était si tranquille qu'il eut peur d'être ridicule.

— Voyons, continua-t-il, en devenant tout rouge de l'effort qu'il faisait pour rester maître de lui-même, il est impossible que vous nous disiez la vérité; tous les témoignages que l'on a recueillis sur votre compte s'accordent à vous représenter comme une jeune fille sage et pieuse; le vénérable curé de Rouvroy, malgré l'affliction que lui a causée votre conduite, dit que vous avez été victime d'une ruse du démon. Avouez-nous au moins le nom de l'homme qui vous a lâchement abandonnée.

— Il ne m'a pas abandonnée, dit Agnès, puisqu'il ne m'avait rien promis.

— Mais enfin cet homme, ce misérable vous a rendue mère.

— Oui, fit-elle, et c'est une raison de plus pour que je l'aime.

La simplicité des réponses d'Agnès commençait à émouvoir les assistants ; le mayeur était tout décontenancé de rencontrer tant de fermeté et de raison dans une simple paysanne; il se tut un instant, et son assesseur de droite, le janséniste, en profita pour intervenir :

— Ne saviez-vous pas, jeune fille, dit-il d'une voix creuse, que Dieu a interdit l'union de l'homme et de la femme autrement qu'en légitime mariage ?

Un sourire fugitif glissa sur les lèvres de l'autre échevin, pendant qu'Agnès répondait :

— J'ai péché, monsieur, mais Dieu me pardonnera.

— Il y a des crimes, reprit brusquement le mayeur, que Dieu lui-même ne saurait absoudre : en donnant vous-même la mort à votre enfant, vous vous êtes rendue indigne de sa miséricorde.

Jusque-là Agnès était restée calme, et debout devant le tribunal, sans faire un mouvement, elle avait parlé presque à voix basse : mais l'accusation lancée contre elle par le président la frappa en plein cœur. Au souvenir de son fils, de son petit Philippe, elle se laissa tomber sur le banc placé derrière elle, et se couvrant le visage de son tablier, suivant une vieille habitude des femmes de la campagne, elle éclata en sanglots désespérés.

Le mayeur, renversé dans son fauteuil et la main sur la garde de son épée, triomphait d'en avoir réduit à ce point la pauvre créature. Dans la foule, quelques femmes s'essuyaient les yeux, et la grosse hôtesse de *l'Ours*, qui avait voulu se trouver là pour voir condamner à mort cette misérable mère, pleurait plus haut et plus fort que les autres. Après quelques instants, le mayeur voulut reprendre l'interrogatoire; mais la secousse avait été trop forte pour Agnès, qui sanglotait d'une manière convulsive et ne pouvait plus articuler une parole. On fut obligé de remettre la suite de l'audience au lendemain, et l'on ramena l'accusée au beffroi.

***

Le procès d'Agnès Duchesne avait fait plus de bruit qu'on ne pouvait s'y attendre, même dans une ville aussi petite que l'était alors Saint-Quentin. En temps ordinaire, une affaire aussi banale n'eût occupé que médiocrement l'opinion publique.

Mais cette année-là, pour le malheur d'Agnès, elle se compliquait d'une question bien autrement importante. Depuis longtemps, les juges du bailliage royal de Saint-Quentin voyaient avec dépit la juridiction criminelle dans la ville et dans la banlieue leur échapper au profit des magistrats municipaux. MM. les robins, et à leur tête M. le lieutenant criminel, ne parlaient de la justice bourgeoise qu'avec un sourire amer et dédaigneux. Des hommes de la plus basse classe de la société, des marchands enrichis Dieu sait comment, des auneurs de batiste et de mousseline, se mêlaient de rendre des arrêts, de faire donner la torture, de condamner au pilori ou au gibet ! C'était risible à force d'être scandaleux.

Il fallait entendre là-dessus Mme la lieutenante criminelle, dont le salon servait de foyer à la conspiration contre les privilèges de l'hôtel de ville. Elle avait, en parlant de ces gens du commun, des airs de pudeur aristocratique, des attitudes d'hermine effarouchée dont son grand-père, qui avait tenu jadis le *Griffon couronné*, l'hôtellerie rivale de *l'Ours*, eût bien ri, le brave homme, s'il eût pu revenir sur la terre.

C'était surtout sur la question de la potence municipale qu'elle était délicieusement éloquente : cette potence, en concurrence avec la sienne, lui faisait mal au cœur; et plus d'une fois, passant par le faubourg Saint-Jean, où s'élevaient les fourches patibulaires de l'hôtel de ville, elle avait ordonné à son cocher de faire un détour pour éviter la vue de cet odieux monument de l'illégalité et du privilège.

— Leur potence, disait-elle avec un accent de mépris qui ne perdait rien à passer par ses lèvres roses, leur potence! Mais il y a vingt ans que j'habite Saint-Quentin, j'y suis née et je n'y ai pas encore vu un seul pendu, à leur potence!

Et tout le monde d'applaudir discrètement à cette plaisanterie, et toutes les perruques de s'incliner avec respect devant une jolie femme qui trouvait qu'on ne pendait pas assez à Saint-Quentin.

Mme la lieutenante criminelle, jeune femme d'un vieux mari, dont on l'accusait de rédiger les arrêts, avait vu tout de suite le parti qu'on pourrait tirer de l'affaire d'Agnès Duchesne.

— Ah! dit-elle un jour à son mari qui lui apportait les nouvelles, vous laissez faire de jolies choses sous vos yeux, messieurs du bailliage. Si cette pauvre femme est perdue, c'est vous qui serez responsables de sa mort. Pourquoi hochez-vous la tête? Oseriez-vous soutenir que, devant de vrais juges, elle n'eût pas été acquittée? A-t-on produit la moindre preuve contre elle? Mais elle sera condamnée quand même parce qu'ils ont besoin d'une victime, et, pour celle-là, c'est commode : une paysanne, une servante de ferme! Tant pis pour elle : on vous la pendra haut et court, pour la plus grande gloire des privilèges de Saint-Quentin. Et voilà ce qu'aura produit, messieurs du bailliage, votre inertie et votre lâcheté : la mort d'une innocente, le mépris de vos droits et la prolongation *in perpetuum* de l'iniquité la plus criante que je connaisse.

— Mais enfin, ma chère amie, que fallait-il faire, suivant vous? dit le lieutenant criminel, tout heureux d'entendre sa femme parler latin.

— C'est à moi que vous le demandez? dit-elle. Ne voyez-vous pas que l'enquête préparatoire a été faite en dépit du bon sens et contre toutes les règles de la justice. On accuse cette pauvre fille d'avoir tué son enfant, mais qu'est-ce qui nous le prouve? Il faut avoir vendu de la toile toute sa vie pour condamner sur de simples présomptions. Si c'est la mère qui l'a tué, pourquoi le portait-elle au Sacré-Cœur d'Arras? Pourquoi après tout l'enfant ne serait-il pas mort en naissant? Pourquoi n'a-t-on pas appelé un médecin pour faire l'ouverture du cadavre? Et bien d'autres choses encore. Ce n'est pas à moi à vous donner des leçons à ce sujet; vous savez mieux que moi comment il fallait s'y prendre en cette occasion.

Le lieutenant criminel regardait sa femme avec admiration.

— En vérité, ma chère amie, vous auriez fait un juge incomparable.

— Je le crois, dit-elle, très flattée de cet hommage professionnel. Mais puisque vous êtes de mon avis, et qu'il en est temps encore, agissez. Cette malheureuse n'a pas de conseil, faites-lui en donner un, et qu'il requière sur-le-champ l'examen du cadavre. Vous viendrez m'en rapporter la nouvelle.

Entendre, c'était obéir pour M. le lieutenant criminel, très autoritaire partout ailleurs que dans son ménage. Le mayeur ne put pas refuser ce que demandait l'avocat d'Agnès : l'autopsie eut lieu, et le médecin qui en fut chargé déclara que l'enfant n'était pas né viable. L'innocence d'Agnès éclatait à tous les yeux, et le salon de Mme la lieutenante criminelle ne désemplissait pas de robes longues qui venaient pour la féliciter.

Bien des triomphes n'ont pas de lendemain, et celui-ci fut du nombre. Ce qui devait sauver la pauvre Agnès fut précisément ce qui la perdit.

Le mayeur, exaspéré par l'intervention mal déguisée du bailliage dans cette affaire, se refusa à relâcher Agnès et convoqua chez lui le ban et l'arrière-ban des marchands de la cité. Tous furent d'avis qu'il fallait à tout prix éviter un échec aussi terrible. Si l'on n'y parvenait pas, la ville, ses privilèges et son honneur étaient perdus. Les robins n'allaient pas manquer d'exploiter le procès auprès du conseil du roi, et la juridiction criminelle de Saint-Quentin, dernier lambeau des vieilles libertés municipales, disparaîtrait pour toujours. C'était une éventualité effrayante et que les cœurs les plus fermes ne pouvaient envisager sans frémir.

D'Agnès et du droit qu'elle avait d'être innocente et de vivre, il n'en fut pas dit un mot dans l'assemblée. L'orgueil étouffait la pitié chez tous ces marchands enrichis, dont pas un ne se leva pour prendre la défense de l'humble paysanne. Une chance de salut restait pourtant à cette dernière : de quel droit et sur quel chef la condamner, puisqu'il était prouvé qu'elle était innocente de la mort de son enfant? Le mayeur, embarrassé, se taisait; Me Esmangaud lui-même, le farouche janséniste, fronçait les sourcils, mais ne disait rien.

Ce fut Me de la Chesnaye, plus fatigué et plus débraillé encore qu'à l'ordinaire, qui sauva la situation. On l'accusait depuis longtemps d'être tiède pour les intérêts de la cité et de s'occuper plutôt de ses plaisirs que des affaires municipales. Sa profonde connaissance du

droit lui permit de se réhabiliter ce jour-là; mais toutefois ce ne fut pas sans hésitation qu'il prit la parole.

— Il y a, dit-il au milieu du silence solennel de l'assemblée, un vieil édit du roi Henri II qui punit de mort les filles-mères coupables de n'avoir pas révélé leur grossesse. Si Agnès Duchesne est dans ce cas...

On ne le laissa pas achever.

— Nous la tenons, s'écria le mayeur. A cette parole répondirent des acclamations enthousiastes. Il fut décidé séance tenante que de nouvelles poursuites seraient intentées à Agnès Duchesne, et les assistants se séparèrent en exaltant l'admirable prévoyance du vertueux roi Henri II.

*
* *

Agnès fut ramenée une seconde fois devant ses juges. Elle comparut plus pâle et plus maigre, mais toujours aussi calme.

Depuis qu'on ne l'accusait plus d'avoir tué son enfant, elle était satisfaite; elle acceptait le reste comme une nécessité qu'il fallait subir, mais dont elle ne comprenait pas la raison. Son avocat, avant l'audience, avait essayé de lui dicter les réponses qui pouvaient la sauver, mais il s'était heurté, chez cette étrange criminelle, contre une impuissance absolue à ne pas dire la vérité.

Au tribunal, Agnès ne varia pas dans son attitude, et le mayeur eut la partie belle contre une accusée qui ne pouvait pas mentir; on l'avait prévenue qu'elle encourait la mort; elle ne l'aurait pas cherchée d'elle-même, mais elle ne voyait aucune raison de l'éviter.

Elle se trouva d'accord avec les témoins qui déclarèrent qu'elle avait dissimulé jusqu'au bout sa grossesse, et elle entendit avec étonnement son avocat soutenir, quand même, que plusieurs personnes en avaient eu connaissance.

L'arrêt qui la condamnait à mort ne la surprit pas : elle l'écouta sans changer de visage, ne dit pas un mot, ne poussa pas un soupir, et retourna à la prison d'un pas ferme. A quoi lui servait de vivre, puisqu'elle avait perdu son enfant et qu'elle ne reverrait plus jamais Philippe?

Jamais affaire pareille n'avait passionné depuis longtemps la petite ville. Toutes les classes de la population s'en occupaient avec une égale ardeur. Les robins croassaient comme une nuée de corbeaux qui voit venir l'orage, et Mme la lieutenante criminelle, malade de dépit, faisait payer à son époux en paroles amères la défaite qu'elle venait d'essuyer.

Les marchands, de leur côté, exultaient sans modération : le maire se promenait toute la journée sur la grand'place, entre le puits et l'hôtel de ville, et parlait du supplice qui se préparait en jouant avec sa croix d'un air d'aimable négligence.

Ni les robins ni les marchands d'ailleurs ne s'intéressaient à la victime qui était d'un autre monde que le leur; mais il n'en était pas de même dans le petit peuple, parmi les gens des métiers où l'aventure d'Agnès ne laissait personne indifférent.

Le jour dans les ateliers, le soir dans les boutiques à bière, on commentait avec ardeur les moindres détails du procès : on y flétrissait la conduite du maire et de ses acolytes; les têtes s'échauffaient, et quelques exaltés étaient même allés rôder le soir autour du beffroi et pousser des cris séditieux.

Agnès ignorait à peu près tout ce qui se passait autour d'elle : elle semblait heureuse en prison, et il avait fallu toute l'insistance de son avocat pour la décider à se pourvoir en appel devant le Parlement de Paris. Pendant les quelques semaines qui se passèrent, elle garda la même égalité d'esprit.

Une seule chose la troublait : la journée lui paraissait longue, parce qu'elle n'avait rien à faire. Aussitôt que la femme du geôlier eût bien voulu la prendre pour aide dans les menus travaux de la prison, elle devint tout à fait gaie et causa volontiers avec ceux qui l'entouraient. Le plus souvent elle parlait de son fils et restait persuadée qu'il aurait vécu, si elle eût pu le porter au Sacré-Cœur d'Arras. Quelquefois même elle prononçait le nom de Philippe avec une expression si intense de bonheur que tout le monde en était frappé

Un moine capucin qui vint l'exhorter la trouva bien disposée à accueillir sa parole; mais il ne put pas lui faire comprendre qu'elle devait se repentir de ce qu'elle avait fait. Elle le regardait avec bonne foi et répétait ses actes de contrition après lui, sans qu'il y eût là autre chose qu'un mouvement machinal de ses lèvres. Ce n'était pas chez elle révolte contre l'Église, à laquelle elle croyait de toutes les forces de son âme : c'était simplement l'impossibilité où elle était de comprendre pourquoi son amour pour Philippe avait offensé Dieu.

Enfin, vers le milieu de mai, la voiture qui faisait le service des messageries entre Saint-Quentin et Paris apporta l'arrêt du Parlement. L'appel d'Agnès Duchesne était rejeté.

Le mayeur vint le lui annoncer lui-même. Elle était en train de nettoyer sa petite cellule, et il ne put s'empêcher d'être surpris du calme avec lequel elle reçut la nouvelle. La seule émotion qu'il surprit dans ses yeux fut un éclair de joie quand il lui apprit que son exécution aurait lieu le 26 mai : c'était le jour de la fête de saint Philippe.

Le mayeur avait résolu de faire de la journée du 26 mai une imposante manifestation : ce n'était pas tous les jours que la justice municipale se trouvait à pareille fête, et il fallait profiter de l'occasion pour écraser les prétentions du bailliage.

Sauf le soleil qui ne fut pas de la cérémonie, tout se passa d'abord à merveille. On avait convoqué pour le



service d'ordre les deux compagnies privilégiées des grands archers et des arquebusiers-canonniers : l'événement fit voir que la précaution n'était pas inutile.

Les métiers dans tout Saint-Quentin avaient cessé de battre ce jour-là, et il était arrivé de la campagne, dès le matin, beaucoup d'ouvriers et de paysans. Tout ce monde, hommes et femmes, encombrait les rues par où devait passer le cortège, et si le mayeur avait compté sur une ovation, il s'était bien trompé. On laissa passer sans rien dire le clergé de la collégiale et les délégations des dix-sept églises de la ville; mais quand le mayeur lui-même apparut, à cheval et en costume militaire, des coups de sifflet partirent du sein de la foule, aussi passionnément favorable à Agnès qu'elle lui avait été hostile au moment de son arrestation.

Le mayeur était pâle de rage, et, tout en essayant de garder son sang-froid, il couvait la foule d'un œil sombre.

Derrière lui venait la malheureuse Agnès, vêtue d'un long vêtement blanc, pieds nus, et tenant un cierge dans sa main droite. Elle marchait avec difficulté sur le pavé que la pluie avait rendu glissant; mais il n'y avait sur son visage ni l'égarement passionné ni la résolution farouche que peut également produire le désespoir. Elle qui avait baissé la tête devant ses juges la relevait maintenant, à l'heure du supplice, et regardait la foule d'un air tranquille.

Même ayant aperçu quelques serviteurs de la ferme que la curiosité avait amenés là, elle leur sourit doucement.

Elle parcourut ainsi à pas lents la rue Croix-Belle-Porte et la rue Saint-Jean; de temps à autre son confesseur, le père capucin, s'approchait d'elle pour l'exhorter et lui faire baiser le crucifix qu'il tenait à sa main.

Elle souffrait ses importunités avec patience, mais il était visible qu'elle pensait à autre chose : peut-être avait-elle espéré apercevoir au milieu de la foule les traits de son bien-aimé Philippe; elle vit bien en arrivant au faubourg qu'il lui faudrait mourir sans cette consolation, et elle se mit à réciter l'office du jour, en reportant, par une fraude pieuse, sur son ami les épithètes et les vertus attribuées au saint.

Arrivé à la place où se faisaient les exécutions, le cortège se rangea autour de la potence, et les gens d'église, élevant plus haut que jamais leurs croix et leurs bannières vers le ciel chargé de nuages, entonnèrent un vigoureux *De Profundis!*

Agnès, escortée toujours du père capucin, s'avança alors d'un pas ferme vers la potence. Le bourreau qui opérait ce jour-là était venu d'Amiens exprès par le coche et, soit qu'il eût mal dormi, soit qu'il fût inquiet à l'idée de travailler devant un public qu'il ne connaissait pas, il paraissait plus ému que sa victime.

Ses grosses mains noueuses tremblaient en passant la corde autour du cou d'Agnès, et il mit une telle lenteur dans tous ses mouvements que de tous les côtés s'élevèrent des protestations indignées. Les cheveux d'Agnès, qu'elle avait très longs et très abondants, s'étaient dénoués, et ils furent remis si maladroitement en place qu'une partie resta défaite, formant une sorte de bourrelet sur le cou et sur les épaules. Il fallait en finir cependant : la patience admirable avec laquelle Agnès supportait cette longue agonie commençait à exaspérer la foule et le mayeur lui-même; l'échelle où on l'avait fait monter fut retirée et le corps tomba brusquement de tout son poids dans l'espace. Au même moment, le ciel, qui était menaçant depuis le matin, se fondait en eau, et une pluie torrentielle obligeait la plupart des spectateurs à une retraite précipitée.

Mais les souffrances de l'infortunée servante n'étaient pas terminées, comme chacun le croyait, et l'acte le plus douloureux de son martyre n'avait pas eu lieu. Le nœud coulant, mal disposé et arrêté par les cheveux, n'avait pas produit son effet, et Agnès vivait encore.

Le chirurgien qui la reçut des mains du bourreau quelques minutes après l'exécution s'en aperçut aussitôt; il la fit porter dans une vieille chapelle abandonnée qui se trouvait près de là et s'occupa de la ranimer, pendant que le bruit se répandait en ville qu'un miracle venait d'avoir lieu.

Le mayeur rentrait à peine à l'hôtel de ville quand il apprit la nouvelle. Elle était si grave, si accablante pour lui et pour son parti qu'il en perdit presque la tête. Courant comme un fou après la compagnie des canonniers-arquebusiers qui défilait sur la grand'-place, il lui fit faire volte-face, se mit à sa tête et marcha avec précipitation vers le faubourg Saint-Jean. Mais si rapide qu'eût été sa course, une foule énorme l'y avait devancé et assiégeait les portes de la chapelle.

L'arrivée du mayeur et de la troupe refoula les manifestants les plus enragés; sous la pluie qui continuait de tomber, les soldats formèrent un cercle autour de l'église et le mayeur y entra, hors de lui-même, les yeux égarés et les vêtements souillés de boue.

Au pied d'un pilier, sur un tas de gravois et de sable, Agnès Duchesne était étendue; le chirurgien qui venait de la saigner, debout à côté d'elle, essuyait sa lancette, et elle fixait sur lui un regard encore un peu troublé, mais où l'on voyait clairement une expression attendrie de reconnaissance.

— De quel droit, cria le mayeur, écumant de rage, de quel droit? Hors d'ici, monsieur!

Et comme le chirurgien se plaçait pour la protéger devant Agnès, il fit signe à deux arquebusiers, entrés en même temps que lui et qui empoignèrent le récalcitrant au collet. Le chirurgien parti, le mayeur et le bourreau restaient seuls en face de la victime.

— Allons, faquin, dit le mayeur, fais ton office.

Le bourreau le regarda avec des yeux hébétés; dans sa cervelle grossière, il y avait quelque chose qui s'agitait sans pouvoir en sortir. Il n'aurait pas pu dire pourquoi ce qu'on lui demandait était un assassinat; mais il en avait le sentiment confus, et il n'osait pas faire un pas vers Agnès, toujours couchée au pied du pilier et qui suivait toute cette scène de ses grands yeux ouverts et terrifiés.

Devant l'hésitation du bourreau, le mayeur fit un geste si impérieux que le pauvre homme, habitué à obéir, se remua enfin.

En le voyant s'avancer la corde à la main, la malheureuse fille, qui comprenait ses intentions, eut un sourire si navrant et si résigné qu'il se mit à trembler de tous ses membres.

— Non, dit-il, non... je ne saurais.

Et il jeta la corde à terre. Le maire la ramassa, la lui tendit de nouveau, et tirant son épée, il lui en posa la pointe sur la poitrine.

— Elle ou toi! s'écria-t-il.

Alors l'exécuteur, essuyant du revers de sa main rude les larmes qui lui remplissaient les yeux, s'agenouilla près d'Agnès en murmurant le mot de pardon, et elle, au lieu de se débattre, douce une seconde fois envers la mort, retrouva un reste de force pour se soulever et tendre le cou à la corde qu'on lui présentait.

Deux minutes de plus, Agnès eût été sauvée.

La foule qui avait grossi autour de la chapelle était devenue tumultueuse; l'expulsion du chirurgien avait fait connaître ce qui se passait à l'intérieur, et la froide atrocité du mayeur avait soulevé le peuple tout entier de dégoût et de rage. Les femmes, malgré la pluie, s'étaient jetées à genoux sur le pavé de la place: elles pleuraient et priaient tout haut en disant qu'on tuait une sainte. Les hommes, moins patients, avaient commencé à pousser des cris de mort et jetaient des pierres dans les vitraux de la chapelle.

Puis la foule augmentant à chaque minute, un élan furieux avait rompu le cordon formé par les soldats, et le flot des assaillants s'était rué sur la porte, avec des jurons et des hurlements.

Mais il était trop tard et rien ne pouvait plus sauver Agnès. La porte, qui avait tenu bon, s'ouvrit tout à coup et le maire, ayant encore à la main son épée nue, parut sur le seuil.

— Elle est morte, dit-il.

— Bourreau! cria une femme en ramassant une poignée de boue qu'elle lui jeta au visage. Les arquebusiers la saisirent aussitôt, et la foule intimidée recula en grondant.

Ainsi finit le martyre d'Agnès Duchesne.

CHARLES NORMAND.

FIN.

LE JAPON CONSTITUTIONNEL

Il y a quelques semaines, l'Europe a été avisée par le télégraphe que le Japon, ce pays du rêve, des potiches ventrues, des gentilshommes à deux sabres, des maisons de papier et de bambous, de l'art le plus burlesque et le plus fin, des femmes aux yeux obliques et aux robes merveilleuses, des paysages fantastiques et charmants, le Japon du Fusiyama et de Pierre Loti, se transformait en un vulgaire pays de monarchie constitutionnelle.

Ce n'était pas d'ailleurs une surprise. Il y a vingt ans que le Japon travaille à s'européaniser, et il a mis à cette œuvre, en un si court espace de temps, plus de ténacité, d'ardeur, d'acharnement, qu'il n'en avait appliqué pendant des siècles à la conservation de ses vieux usages.

La nation japonaise, dans sa fièvre de rénovation, a tout emprunté à l'Europe : ses armes, sa discipline militaire, ses méthodes administratives, ses costumes.

Du monde occidental elle a fait venir chez elle des ingénieurs, des savants, des légistes, des officiers, pour prendre d'eux des leçons, tandis qu'elle envoyait l'élite de ses jeunes gens dans les grandes villes de l'Europe et des États-Unis, où leur petite taille et leur façon originale de porter le chapeau haute forme ne les empêchent point d'observer et de s'instruire.

Les femmes mêmes, ces Japonaises si jolies dans leurs étoffes aux vives couleurs, si coquettes dans le gracieux emprisonnement de leurs énormes ceintures, ont adopté les modes européennes, qu'elles ne sont pas faites pour porter et qui les enlaidissent; mais la cour de Yedo a donné l'exemple, il a fallu suivre.

Quant au mikado, le « fils des dieux », le représentant de la plus ancienne, peut-être, des dynasties du monde, le descendant de l'empereur Jimmu Tenno, qui commença de régner, croit-on, l'an 660 avant Jésus-Christ, il porte des complets avec l'élégance du premier venu des princes régnants d'Europe, et l'habit noir comme son confrère du Brésil, voire comme un président de république. Il est devenu une sorte de don Pedro de l'extrême Orient.

Pour mettre le sceau à la révolution si extraordinaire qui a substitué au Japon des paravents et des bibelots un Japon tout moderne, machiné avec les derniers perfectionnements du jour, ce monarque vient d'octroyer à son peuple une constitution. Les rouages en sont dès maintenant connus, et elle entrera en vigueur l'année prochaine. En 1890, on commencera à lire dans le *Journal officiel* de Kioto le compte rendu des palpitants débats de la Chambre des députés japonaise, et M. Prudhomme pourra se féliciter de voir la famille des États parlementaires enrichie d'un membre nouveau.



I.

Le mikado n'a fait que tenir un engagement qu'il avait pris quelque temps après être monté sur le trône, à la mort de son père. Il n'avait alors, à la vérité, que treize ans, âge bien tendre pour l'intelligence des hautes notions de l'ordre politique. Il n'en jura pas moins, il y a de cela quelque vingt à vingt-deux ans, devant les nobles et les princes territoriaux de l'empire, qu'il conduirait toujours son gouvernement « en harmonie avec l'opinion publique et le principe de la représentation nationale ».

Or quand le tout jeune mikado prononçait ce serment, le Japon sortait de la plus étrange crise politique qui ait jamais éclaté en aucun pays, crise restée mystérieure à bien des égards, dont les effets sont aujourd'hui parfaitement visibles et analysables, et se développent avec une rapidité surprenante, mais dont les causes sont restées, en grande partie, insaisissables.

Que l'on nous permette de rappeler brièvement les faits. Lorsque lord Elgin, pour l'Angleterre, et le baron Gros, pour la France, se rendirent à Yedo, il y a trente et un ans, pour y conclure avec le gouvernement japonais les conventions commerciales connues sous le nom de « traités de 1858 », le gouvernement avec lequel ils négocièrent était représenté par un personnage portant le titre de *shiogoun*, que l'on considérait comme le souverain temporel des îles du Japon, le mikado n'ayant, supposait-on, qu'une autorité spirituelle.

Or ce shiogoun abusait de l'ignorance des « barbares » pour s'attribuer une autorité à laquelle il n'avait aucun droit constitutionnel.

Le terme *shiogoun* signifiait exactement « commandant en chef ». Au XIIe siècle de l'ère chrétienne, le commandant en chef, maître des districts les plus riches et les plus peuplés des îles, mais seulement dans les limites d'une suzeraineté féodale sur les grands daïmios ou princes dont les domaines étaient inclus dans son territoire, s'était rendu indépendant du souverain légitime, le mikado, et depuis lors la dignité de shiogoun avait été transmise héréditairement. Les daïmios avaient reconnu le shiogoun comme chef de leur ordre, auquel ils devaient l'obéissance féodale, tandis que le mikado vivait obscurément à Kioto, entouré de ses kungos ou « nobles de la cour », et n'exerçait pour ainsi dire aucune influence sur la politique générale du Japon.

Les négociateurs européens étaient donc fondés à prendre le shiogoun pour le vrai souverain, bien qu'il ne fût qu'une sorte de maire du palais. Théoriquement, tout traité conclu avec lui était dépourvu de validité. En fait, le shiogoun constituait la seule force gouvernementale du pays.

Pour des causes inconnues, les daïmios songèrent dès cette époque, à rompre avec leur chef féodal. Ils lui reprochèrent en tout cas les concessions impopulaires faites, par les traités de 1858, aux importunités des barbares étrangers. Ce personnage, pour mieux en imposer aux Européens, au cas où ils auraient appris le vrai sens du mot shiogoun, avait adopté le titre de tycoun ou taïcoun, importé de Chine et impliquant l'idée de souveraineté.

Il fut amené à s'appuyer sur les étrangers, à rechercher leur influence, et ne fit qu'accélérer le mouvement qui se préparait contre lui. En 1864, les deux partis se disposaient ouvertement à engager une lutte armée. D'un côté le taïcoun et toute la machine gouvernementale, de l'autre la ligue des daïmios, ayant à sa tête les chefs des grands clans de Satsuma, Chiosiu et Tosa.

Ces derniers songèrent à sanctifier leur cause en invoquant le droit divin du mikado. Ils firent alliance avec les « nobles de la cour » qui formaient le conseil du prince. Ordre fut donné au taïcoun de chasser les étrangers. Il eût été fort en peine d'obéir, et d'ailleurs c'eût été le renversement de toute sa politique. Il plaida l'impossibilité et temporisa. Il avait pour lui un daïmio du nord, gouverneur militaire de Kioto, son parent et son ami, maître de la personne du mikado.

Le Japon vit alors des scènes qui rappelaient la lutte des Bourguignons et des Armagnacs. Des incidents nouveaux, surtout des démêlés avec les Européens, suivis du bombardement de Kagosima et de Simonosaki, changèrent la face des choses. Les daïmios, jusqu'alors ennemis déclarés des étrangers, en devinrent les amis, et leur cause se colora des beaux noms de progrès et de civilisation

Sur ces entrefaites, fin 1866, le shiogoun mourut, et quelques mois après le mikado disparut à son tour. Il eut pour successeur le mikado actuel, un enfant d'une douzaine d'années. Le shiogoun n'avait pas de descendant mâle; on lui donna un successeur pris dans une autre famille. Le nouveau taïcoun se montra fort indécis. De Yedo il se transporta à Kioto, déclarant qu'il n'avait pris le pouvoir qu'en attendant qu'une assemblée de daïmios dotât le pays de nouvelles institutions.

Ce fut le commencement des réformes radicales. En 1868 éclata la révolution. Les armées du daïmios entourèrent Kioto. Le taïcoun et son allié s'enfuirent dans le Nord Sa dignité fut abolie et la souveraineté du mikado proclamée. On laissa du reste le shiogoun rentrer paisiblement dans ses domaines. Ainsi fut abattu un pouvoir qui était en quelque sorte la clef de voûte du système féodal, en tant que ce dernier terme peut s'appliquer à un régime qui n'a sans doute que quelques analogies extérieures avec celui que l'Europe a connu sous ce nom; et ce pouvoir avait duré plus de six siècles, grâce à l'esprit de conservatisme presque bigot dont les Japonais avaient jusqu'alors fait preuve.

Les liens qui avaient tenu réunis les grands feudataires étaient désormais rompus; on continuait à ne prêter au mikado qu'une autorité spirituelle sans réalité sur le terrain politique. Il semblait que le pays dût tomber dans une décentralisation excessive, se partager entre un certain nombre de petits potentats dont les querelles incessantes donneraient l'image d'une complète anarchie. Du peuple il n'était pas question; les habitants de chaque district étaient les membres d'un clan; les hommes étaient tenus de suivre leur seigneur immédiat à la guerre, et chacun des grands daïmios avait son armée disciplinée et équipée à l'européenne, son artillerie, même ses navires de guerre; tous avaient leur garde spéciale de *samurais*, chevaliers à la double épée.

Coup de théâtre. Les daïmios renoncèrent d'eux-mêmes, sans raison apparente, sans compensation, à leur redoutable pouvoir. Ce fut un vrai *harikari* politique. Ils adressèrent au mikado une humble adresse par laquelle ils déclaraient mettre à sa disposition absolue leurs territoires et leurs soldats.

Les conseillers du jeune empereur, ces kungos ou nobles de la cour qui formaient son entourage intime, prirent au mot les grands feudataires qui offraient ainsi de s'ouvrir le ventre, politiquement parlant.

Le titre de daïmio fut aboli. Il fut d'abord permis aux ex-daïmios de conserver leur pouvoir local, mais comme gouverneurs nommés par le conseil impérial. Bientôt ils reçurent l'ordre de venir résider dans la capitale, et des fonctionnaires de Yedo furent envoyés pour les remplacer dans le gouvernement de leurs domaines. Leurs villes et territoires féodaux furent convertis par rescrit impérial en villes libres et territoires relevant directement de la couronne.

Ces divers décrets furent exécutés rigoureusement, et il ne se produisit aucune résistance. Au régime féodal succédait sans transition le pouvoir absolu. Après toutes les institutions civiles et militaires du pays, la religion fut à son tour atteinte par la révolution. Le bouddhisme avait été introduit au VIe siècle. Il dut disparaître brusquement, et l'on remit en honneur le shintoïsme, ancienne croyance, culte du dieu Soleil, dont le mikado descend en droite ligne.

Le nouveau pouvoir bravait ainsi le fanatisme; il n'hésitait pas à blesser les sentiments d'une grande partie de la population, à affronter les colères d'une armée de bonzes que la destruction des symboles et images bouddhistes privait de leur état social et de leur gagne-pain.

Rien ne remua. Que les daïmios aient couvert de leur approbation toutes ces mesures, le fait ne saurait être contesté. Mais quel mobile les faisait agir? On ne peut le deviner. Satsuma, le chef le plus puissant, était représenté dans le conseil du mikado par un de ses gens, l'auteur de la célèbre adresse qui avait été l'origine de si grands changements. Iwakura, le plus capable des conseillers du jeune souverain, expliquait le mystère de la révolution, dans ses conversations avec les étrangers, en disant que la vénération des daïmios pour le mikado avait été assez forte pour que certains kungos aux tendances ardemment réformatrices aient pu faire appel avec succès à ce sentiment resté latent pendant près de sept siècles.

II.

Le pouvoir absolu du mikado ne fut pas plutôt solidement établi qu'il aspira à devenir parlementaire et constitutionnel. Du moins ses conseillers lui donnèrent cette tendance.

Le petit prince de treize ans avait juré qu'il gouvernerait selon le principe de la représentation populaire. Un premier essai eut lieu en 1869 par la formation d'un parlement de 276 membres, recrutés parmi les *samurais* des clans féodaux. Il ne réussit pas. Un second, tenté quelque temps après, n'eut pas meilleure fortune.

On créa alors des assemblées municipales et provinciales, puis un conseil d'assemblées provinciales et un sénat, corps de fonctionnaires avec attributions purement consultatives.

En 1881 l'empereur confirma son premier serment par un rescrit déclarant qu'un système parlementaire complet serait institué en 1890. Les huit années qui se sont écoulées depuis ont été consacrées à la préparation progressive et continue du pays au nouvel état de choses. Il y fallait beaucoup de vigilance et des qualités politiques de l'ordre le plus élevé, qui n'ont pas manqué aux ministres du mikado. Car il s'agissait d'initier à la pratique de la liberté, ou tout au moins d'une certaine dose de liberté, un peuple de trente-huit millions d'âmes, sorti la veille des langes de la féodalité.

Le moment était venu de faire connaître à la population japonaise le résultat des travaux auxquels se sont livrés les hommes d'État pour que la parole du souverain fût tenue et que le Japon eût son parlement en 1890. Que l'on ne s'y trompe pas : il s'agit ici d'une épreuve des plus intéressantes et des plus instructives. Les Japonais sont un peuple sérieux, et l'on peut être assuré que l'œuvre constitutionnelle promulguée le 11 du mois dernier, quel que doive être le résultat de son application, n'aura rien de commun avec les plaisanteries parlementaires dont on a voulu naguère amuser le public européen sur les bords du Nil ou du Bosphore.

III.

On a choisi pour cette publication solennelle l'anniversaire de la naissance du fondateur de la dynastie. C'est à Tokio que la cérémonie s'est passée, le 11 fé-



vrier, dans le nouveau palais, en présence d'une foule brillante où se trouvaient réunis toute la noblesse, toute l'intelligence et toute la richesse de l'empire.

Après un discours très bref, dans lequel il jura, au nom de ses ancêtres, d'observer fidèlement les nouvelles lois, l'empereur remit officiellement le texte de la Constitution au comte Kuranda, ministre président de l'État.

Les lois constitutionnelles sont au nombre de cinq. La première est intitulée : Constitution de l'empire du Japon; la seconde : Ordonnance impériale concernant la Chambre haute; les trois autres : Loi des Chambres, Loi de l'élection pour les membres de la Chambre des représentants et Loi de finances.

Dans le premier texte constitutionnel est solennellement et emphatiquement affirmé le caractère divin du pouvoir impérial, ainsi que l'inviolabilité du droit de la dynastie. L'empereur est sacré et inviolable. Les prérogatives impériales sont nettement définies. L'empereur reste la source de toutes les lois, en ce sens que, sans l'approbation impériale, aucune mesure parlementaire ne peut devenir loi.

La législation est la fonction de la Diète, et aucune loi ne peut être mise en vigueur sans son assentiment. Toutefois l'empereur a le droit d'émettre des ordonnances pour les cas urgents touchant à la sécurité publique, lorsque la Diète n'est pas en session; mais ces ordonnances, pour garder force légale, doivent être approuvées dans la prochaine session parlementaire.

L'empereur détermine l'organisation de toutes les branches d'administration, nomme et révoque tous les fonctionnaires et employés civils et militaires, et fixe leurs traitements. Il a le commandement suprême de l'armée et de la marine, fait la guerre et la paix, conclut les traités, confère les titres de noblesse, accorde les amnisties, grâces et commutations de peines.

Suit l'énumération des droits et des devoirs des sujets. Soumis aux taxes et au service dans l'armée et la marine, le sujet japonais sera libre de toute arrestation ou détention illégale, de tout procès ou châtiment arbitraire. Dans les limites du respect de la loi, il est libre, peut changer de résidence; nul ne pourra entrer dans sa demeure ou y opérer une perquisition sans son assentiment. Ni le secret de ses lettres ni tous ses droits de propriété ne pourront être violés. Il jouira de la liberté religieuse, en tant que cette jouissance sera compatible avec l'accomplissement de ses devoirs de sujet et le maintien de l'ordre public. Il jouira aussi de la liberté de la parole, du livre, de la presse, et des droits de réunion et d'association.

Ce sont là des garanties ou du moins des déclarations précieuses pour la liberté individuelle. La pratique seule en établira la valeur réelle. Quant aux attributions du souverain, elles sont aussi larges que possible. Elles ne s'accordent guère avec le vocable de monarchie parlementaire. Point ne serait besoin d'aller plus loin pour constater à quel point les auteurs de la future constitution japonaise se sont inspirés de l'esprit et de la lettre de la constitution de l'empire d'Allemagne.

Le système parlementaire comprend une Chambre des pairs et une Chambre des représentants, constituant ensemble la Diète impériale, qui tiendra chaque année une session ordinaire de trois mois, et pourra être convoquée en session extraordinaire dans les cas urgents. La première session aura lieu l'an prochain, et la mise en vigueur de la constitution datera de l'ouverture de la Diète.

Au moment où la question s'agite en Angleterre d'une réforme de la Chambre des lords, nos voisins auraient peut-être quelque emprunt à faire à l'ingénieuse mosaïque que représente la constitution de la Chambre des pairs japonaise. Tout s'y trouve réuni : le principe héréditaire, la délégation par certaines classes, le choix fondé sur le mérite personnel et l'élection directe.

Font partie de la Chambre des pairs : les membres de la famille impériale à leur majorité, les princes et les marquis à vingt-cinq ans. Ils sont membres à vie. Des comtes, des vicomtes et des barons, âgés d'au moins vingt-cinq ans, sont élus par leurs pairs, jusqu'à concurrence du cinquième du nombre total de ces ordres de noblesse, et pour un terme de sept ans. D'autres membres sont nommés à vie par le souverain pour leur savoir ou pour services rendus à l'État; ils doivent être âgés au moins de trente ans. Enfin quarante cinq délégués, non nobles, sont élus dans autant de préfectures et de districts urbains, au scrutin uninominal, par les quinze principaux contribuables dans chaque circonscription électorale. Leur mandat a une durée de sept années et leur élection doit être approuvée par l'empereur. Le nombre des membres des deux dernières catégories ne doit en aucun cas dépasser celui des deux premières.

Telle sera cette Chambre haute dont la composition n'a, ce n'est que trop évident, rien de commun avec celle de notre Sénat ou du Sénat américain. Le Japon ne nage pas encore en pleine démocratie.

La Chambre basse ou des représentants comprend trois cents membres, élus au scrutin dans deux cent cinquante-huit districts électoraux. Est électeur tout Japonais ayant au moins vingt-cinq ans, qui réside dans le district depuis un an et a payé pendant un an quinze dollars de taxes nationales et pendant trois ans l'impôt sur le revenu. Pour être éligible, il faut avoir au moins trente ans et payer les taxes susindiquées. Aucune condition de résidence n'est attachée à la qualité d'éligible. C'est, à notre humble avis, une faute. Les conseillers de l'empereur du Japon, ayant la bonne fortune d'opérer sur table rase et de fabriquer de toutes pièces leur mécanisme constitutionnel, auraient été bien inspirés en empruntant à la législation électorale, et plus encore à une tradition invétérée des États-Unis, la condition rigoureuse de la résidence dans le district où la candidature est posée. Ils au-

raient épargné au Japon, à tout jamais, l'éventualité d'une aventure boulangiste.

Ne sont éligibles, en dehors des disqualifications pour motifs judiciaires, ni les prêtres, ni les militaires ou marins en activité de service, ni les fonctionnaires de certaines catégories.

Les représentants sont élus pour quatre ans, et la Chambre se renouvelle intégralement au terme du mandat législatif; mais elle peut être dissoute à toute époque par une ordonnance impériale, et une Chambre nouvelle est alors élue dans un délai de cinq mois.

Le président et le vice-président de chaque Chambre sont nommés par l'empereur et reçoivent un traitement respectif de 4000 et 2000 dollars, ce qui ne saurait paraître excessif. Les membres non nobles de la Chambre haute et tous les membres de la Chambre basse, sauf les fonctionnaires, ont droit à une indemnité annuelle de 800 dollars.

Les séances des deux Chambres sont publiques; le tiers du nombre total des membres est le *quorum* nécessaire pour la validité d'un vote.

Les ministres et les délégués du gouvernement (ce terme comprenant l'empereur et son cabinet) ont droit de siéger et de parler dans chaque Chambre, mais n'y votent que s'ils en sont membres.

Si l'empereur présente à la Diète un projet d'amendement de la constitution, la discussion ne peut s'engager que si les deux tiers des membres sont présents et l'amendement ne peut être voté que par une majorité des deux tiers.

La constitution est muette sur la responsabilité du cabinet à l'égard de la Diète; au contraire, la responsabilité des ministres à l'égard de la couronne est explicitement affirmée. L'inspiration allemande est ici encore manifeste. Le cabinet reste indépendant, au moins temporairement, d'un parlement hostile. Les conseillers de l'empereur ont probablement fait une étude spéciale de l'histoire de nos crises ministérielles.

Les juges sont nommés par la couronne et ne peuvent être révoqués que par mesure législative.

La Diète discute et vote le budget. Son approbation est requise pour toutes dépenses excédant les crédits votés, ainsi que pour les emprunts et autres engagements du Trésor. Mais son contrôle ne s'étend ni à la liste civile impériale, ni aux dépenses relatives à l'entretien de l'armée et de la marine sur le pied de paix, ni aux traitements des fonctionnaires, ni enfin à toutes les dépenses résultant des effets de la législation existante. Les attributions du Parlement, en matière financière, sont donc singulièrement circonscrites.

Des mesures financières peuvent d'ailleurs être prises par ordonnance impériale dans les cas urgents, pour motifs intérieurs ou extérieurs, quand la Diète n'est pas en session. De plus, si le Parlement ne votait pas le budget de l'année courante, le gouvernement appliquerait de plein droit à cet exercice des crédits égaux à ceux du précédent.

Comment se résoudrait un conflit entre les deux Chambres ou entre la Diète et l'empereur? La constitution ne dit rien à cet égard. Mais il est clair que le parlement ne serait pas le plus fort. Les précautions ont été bien prises. Le caractère sacré du pouvoir impérial, l'initiative des lois réservée au gouvernement, la séparation complète du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif, la composition de la Chambre haute, l'étroitesse de la base du suffrage pour la Chambre des représentants, bien d'autres traits encore de la Charte constitutionnelle octroyée par le mikado à ses sujets, doivent rassurer les esprits timorés ou simplement conservateurs sur les conséquences de la curieuse expérience constitutionnelle dont le Japon va nous offrir, dès l'année prochaine, le spectacle intéressant. L'épreuve sera faite dans des conditions qui laissent le « fils des dieux », le descendant de l'illustre Jimmu Tenno, complètement maître de la situation.

AUGUSTE MOIREAU.

LA FRANCE EN 1889 (1)

Je ne sais si le livre du comte de Chaudordy doit être rangé dans la catégorie de ceux qu'on peut dire *du Centenaire*. Il n'y rentrerait, en tout cas, que fort indirectement, par la seule intention qu'aurait laissé deviner l'auteur de marquer l'état politique et social de la France au commencement de la centième année après la Révolution française. Mais la Révolution n'est pour le comte de Chaudordy ni un point de départ ni un point de comparaison. Ce n'est pas un point de départ, car il va chercher au delà nos origines nationales; ce n'est pas un point de comparaison, car il ne considère pas qu'elle ait été comme une révélation supérieure de justice infaillible et de vérité non obscurcie d'erreurs, à laquelle il faille tout rapporter pour avoir la mesure du mauvais et du bon; comme le principe, au sens chronologique et au sens philosophique, de tout ce que nous sommes et de tout ce que nous devons être.

Aux yeux de M. de Chaudordy, la Révolution est un accident dans la vie de la France, une crise de son développement, un peu en dehors de ce développement normal. Mais cette crise n'a modifié le caractère de la nation que dans la mesure où une maladie peut modi-

(1) A propos du livre du comte de Chaudordy. — Paris, Plon. 1 vol. in-16.



fier le tempérament d'une personne; elle ne l'a point changé du tout au tout : il subsiste toujours quelque chose, et beaucoup, du vieil homme. Et c'est précisément à expliquer ce qu'était le vieil homme, la vieille France, quelles étaient ses idées, ses habitudes, ses défauts, ses qualités innées, héritées ou acquises, que le comte de Chaudordy consacre les cinq premiers chapitres de son livre, qui en forment la partie historique et critique. De cette partie historique et critique nous n'avons ici rien à dire, si ce n'est que le fond en est parfaitement solide et la forme parfaitement courtoise; si ce n'est encore que M. de Chaudordy a raison de croire et de professer qu'on ne peut gouverner dans le présent sans tenir du passé le plus grand compte, et que la politique n'est pas du domaine de l'absolu, que ce n'est pas une mathématique particulière qui résout les difficultés par des équations et se comporte vis-à-vis des hommes comme l'autre vis-à-vis des chiffres. Un chiffre et un chiffre sont deux chiffres qui expriment des quantités fixes; un Français et un autre Français, au contraire, peuvent exprimer sociologiquement des quantités très différentes; le même Français, enfin, est une quantité sujette à varier selon le moment et les circonstances. Et comme le total est fait de trente-six millions de ces quantités variables, sur lesquelles plus de dix millions constituent la donnée formelle du problème politique, on voit combien ce problème est compliqué et, pour tout résumer d'un mot, qu'on n'opère pas sur la matière vivante aussi sûrement que dans l'abstraction pure.

***

Que la Révolution ait subi et nous ait légué la tendance à prendre en politique les hommes pour des chiffres, cette déplorable tendance vers l'abstraction, qui a pour corollaire l'érection en dogmes indiscutables de théories et de formes de gouvernement très légitimement discutables, nous ne songeons pas à le contester. Au reste, cela n'intéresse guère notre sujet puisque, encore une fois, nous laissons de côté la partie historique du livre de M. de Chaudordy, et que, venant au temps présent, nous reconnaissons d'une manière générale que la plupart des fautes qu'il signale ont été commises et sont réellement des fautes. La monarchie eût-elle fait mieux, ainsi que l'avance le comte de Chaudordy? Cela non plus ne nous intéresse guère, parce que cela n'est pas « démontrable », parce que c'est une simple hypothèse, et que, de l'avis des monarchistes de bonne foi (et de M. de Chaudordy même), une restauration est impossible. La critique est donc dans ce livre ce qu'elle est presque partout à l'ordinaire : quelque chose de négatif.

Comme remède positif au mal dont nous souffrons, le comte de Chaudordy recommande « la conciliation ». Une large et apaisante conciliation! Ce n'est assurément pas nous qui nous y opposerons. Nous tenons pour certain, nous aussi, que ce serait le remède, et que le régime parlementaire y trouverait, avec l'équilibre qui lui manque, un regain de faveur et une jeunesse nouvelle. Loin de fermer aux monarchistes d'hier, éclairés et désabusés, les portes de la république, nous voudrions et nous regarderions comme le salut qu'il se formât une droite dans la république. Mais il faudrait évidemment que cette droite fût républicaine, c'est-à-dire qu'elle bornât son opposition aux limites constitutionnelles, acceptant sincèrement la république et y participant. A cette condition, nous réclamerions pour elle des représentants non seulement dans les commissions des Chambres, mais aux affaires et au pouvoir, d'après le jeu régulier des partis. A la condition qu'on pousserait jusque-là la conciliation, nous la pousserions jusque-là. Mais il n'y a pas de conciliation sans réciprocité de concessions, et ce ne doit pas toujours, comme on dit, être le même qui fasse tout.

Nous ignorons s'ils sont nombreux, parmi nos anciens adversaires, ceux qui pensent et parleraient comme M. de Chaudordy. Mais nous le désirons ardemment, car le premier article de notre programme libéral est le *désarmement à l'intérieur*. Et, quant à nous, nous désarmerons aussitôt qu'on désarmera. Quand voudra-t-on ouvrir les yeux à l'évidence? Quand verra-t-on que rien en France ne peut s'asseoir et durer — que la république? Quand se décidera-t-on à reconnaître que le droit divin étant aboli, la monarchie constitutionnelle réduite à accepter la formule de l'appel au peuple, le droit plébiscitaire égaré et tiré entre trois ou quatre prétendants, la république tient un droit suffisant, outre ses autres droits, de ce fait qu'elle seule est possible?

Pourvu qu'on le reconnaisse, le reste est secondaire. M. de Chaudordy demande, par exemple, qu'il y ait moins de députés et qu'ils siègent moins longtemps chaque année. Nous n'y ferons pas d'objection, soit parce qu'il n'est pas si aisé de trouver six cents hommes d'une véritable intelligence et d'une vraie moralité que d'en trouver trois ou quatre cents, soit parce qu'il n'est pas aisé, plus la session se prolonge, de ne pas introduire de propositions ou de discussions parasites et, par conséquent, de ne pas faire de sottises. Dans la même pensée, nous ne refusons pas de donner au Conseil d'État de plus vastes attributions, de le charger notamment de la préparation des lois, à laquelle il est par essence infiniment plus apte que des législateurs recrutés de bric et de broc, au hasard de la fourchette, de cette grossière fourchette qu'on nomme le suffrage universel. Dans la même pensée encore et pour obtenir la stabilité, l'unité de vues nécessaire, la continuité qui fait les politiques fécondes, M. de Chaudordy estime que les ministres ne doivent pas être obligés de se démettre sur un vote hostile des Chambres. Nous disons au moins, nous, qu'ils ne devraient

pas y être obligés sur le vote hostile d'une des Chambres. Nous exigerions le consentement de la Chambre des députés et du Sénat : les changements ministériels en seraient rendus deux fois plus rares. Juge-t-on utile d'étendre les prérogatives sénatoriales et de renforcer l'autorité du Président de la république? Nous y souscrivons volontiers, mais non sans faire remarquer que leur faiblesse ou leurs défaillances ne sont pas entièrement imputables aux vices des institutions, et que la Constitution de 1875 ne laissait désarmé ni l'un ni l'autre de ces pouvoirs publics, s'ils avaient su, osé ou voulu se servir de leurs armes.

Nous voici maintenant au point où nous nous écartons un peu de M. le comte de Chaudordy. M. de Chaudordy tient, par-dessus tout, à ce que la présidence de la République soit donnée à un militaire. Il y voit toutes sortes d'avantages. On y peut voir aussi quelques inconvénients. Le sentiment auquel obéit M. de Chaudordy, nous le devinons bien : c'est l'idée qu'un général apportera tout ensemble dans l'exercice de cette haute fonction le *maximum* d'énergie et le *maximum* de prestige, peut-être aussi le *maximum* de désintéressement. Mais quand M. de Chaudordy invoque le souvenir du maréchal de Mac-Mahon, quand il se fait un argument des regrets qu'aurait eus l'empereur d'Autriche de sa retraite anticipée, nous craignons qu'il ne se laisse tromper par une ancienne affection personnelle. Peut-on soutenir sérieusement que le maintien du maréchal à l'Élysée eût empêché la Triple-Alliance de se nouer à l'extérieur, et que, à l'intérieur, il eût été capable de créer cette grande force, la seule par laquelle la France d'aujourd'hui puisse vivre et se mouvoir, une république nationale où viennent se fondre tous les partis? Peut-on dire que M. de Mac-Mahon, guéri de la folie du 16 mai, éclairé sur les conséquences de la partie qu'on voulait lui faire jouer, convaincu par l'expérience que le pays s'attachait de plus en plus au régime républicain, se fût décidé à porter, juste où il fallait, à gauche, la base du gouvernement? Son entourage avait, pour tout ce qui touchait à la république, une haine si violente, et il subissait si passivement la pression de son entourage! On serait stupéfait, à cette heure, de savoir lequel des ministres du maréchal les familiers de l'Élysée n'appelaient jamais que *Marat*, un Marat tenu depuis dix ans pour un réactionnaire, même par des républicains relativement peu « avancés ».

Que M. le comte de Chaudordy en convienne, comme nous en convenons : ni la droite avec les modérés de gauche, ni la gauche avec les modérés de droite, ni eux ni nous n'avons su fonder la république nationale. La république, en France, est encore un parti, non point la forme incontestée du gouvernement. Elle combat et on la combat; on la boude et elle exclut. A quoi bon se renvoyer des uns aux autres la responsabilité de cette faute qui est commune? Les uns ont dit : « la république sans les républicains »; les autres : « la république aux républicains ». Il ne fallait ajouter ni commentaires ni épithètes. Il fallait dire simplement : « la république française ».

Mais pourquoi le maréchal eût-il mieux pu le dire que M. Grévy ou que M. Carnot, et pourquoi tel ou tel général le pourrait-il mieux? Est-il donc nécessaire, pour que nous pensions un peu à la patrie, qu'on nous en montre l'image visible, en uniforme? Qu'on prenne garde de trop tenter vraiment les aspirants à la dictature militaire. Vous ne voulez pas de M. Boulanger, parce qu'il a semé dans l'armée le grain mauvais de l'indiscipline. Prenez garde de réduire le tout à des formalités de *persona grata* et que le principe ne subsiste. A moins d'admettre qu'il se fera l'unanimité dans le Congrès, pour aller chercher, à la tête de son corps d'armée, le général indispensable, espèce de Cincinnatus politique, le péril est là, et il est réel. Il est, en tout état de cause, prudent de le prévoir. En restreignant aux généraux seulement le cercle de l'éligibilité, ne ferez-vous pas d'eux tous autant de candidats? Ne se passera-t-il pas ici ce qui se passe au conclave, où chaque cardinal aspire à devenir pape? Et alors ce n'est plus un seul indiscipliné que vous risquerez d'avoir. Il faut prendre les hommes comme ils sont et, pour être général, on n'en est pas moins homme. Ce n'est pas manquer de respect à l'armée que de le dire; c'est lui témoigner, au contraire, le plus profond respect que d'écarter d'elle tout ce qui ne la laisserait pas intacte.

En résumé, on peut s'en tenir aux présidents civils. Seulement élisons-les entre ceux qui, par la rapidité et la sûreté du coup d'œil, par la décision, par les services rendus, par l'éclat d'un nom illustre dignement porté, s'approchent le plus de ce maximum d'énergie et de prestige que le comte de Chaudordy regarde comme l'apanage des généraux et qui ne leur appartient pas sans doute en propriété si étroite que, hors de leurs rangs, il n'y ait pas de salut.

***

J'arrive à la deuxième partie du livre de M. le comte de Chaudordy, consacrée spécialement à la politique étrangère. Je ne l'analyserai pas aussi longuement que la première. La thèse de l'auteur peut se résumer en une ligne : ne mécontenter personne, tâcher de se faire le plus d'amis possible. C'est là, incontestablement, pour tout le monde en France, ou presque tout le monde, l'idéal qu'il s'agit d'atteindre. Mais quels sont les voies et moyens? Nous acceptons la carte de l'Europe telle que la dresse M. de Chaudordy. Six nations peuvent peser d'un poids inégal sur les affaires du continent : l'Allemagne, la Russie, l'Autriche, l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Espagne. La Turquie est morte historiquement. Les puissances secondaires ou neutres, Suède et Norwège, Danemark, Belgique,

Suisse, Grèce, États du Danube et des Balkans, ne sauraient compter, dans l'état présent des armements européens, que pour de légers appoints.

En continuant de procéder par élimination, on peut aussi ne pas compter l'Espagne, à qui sa situation géographique permet de se désintéresser de tout, sauf peut-être de la possession du Maroc, lequel d'ailleurs n'est pas à prendre. Toujours à raison de la situation géographique, l'Angleterre, séparée de la terre ferme par un bras de mer, ne devrait être au continent que ce que les satellites sont aux astres. Il y aurait de l'un à l'autre une attraction qui les rapprocherait perpétuellement, sans que jamais ils se touchent Mais, dans le monde contemporain, la situation géographique d'un pays n'est pas marquée assez exactement par la place seule qu'il occupe sur la carte; sa véritable configuration politique est celle qui englobe en un même dessin la métropole avec ses colonies, ses protectorats, les régions où ce pays exerce une influence prépondérante, et celles où il a les plus gros intérêts. Et c'est pourquoi l'Angleterre, par les Indes, par Constantinople, par l'Égypte, par Malte, par Gibraltar, est mêlée intimement à la vie de l'Europe. Pour l'Autriche, nous pensons, avec le comte de Chaudordy, qu'elle ne sera plus dorénavant qu'un comparse. Elle est faite de trop de peuples divers; son unité est trop menacée, trop ébranlée; elle est trop artificielle, en quelque sorte, formée qu'elle est de tronçons mal soudés.

Il en est d'un règne aussi obstinément malheureux que celui de François-Joseph comme d'une fin aussi lugubrement tragique que celle du prince Rodolphe : ce sont des signes auxquels on reconnaît les empires qui déclinent.

Reste l'Italie. Mais l'Italie, son lendemain n'est à personne. Tout ce qu'on peut dire d'elle, sans dénigrer le présent et sans préjuger de l'avenir, c'est qu'elle avait, il y a trente ans, sept législations douanières, et qu'elle avait, l'année dernière encore, trois législations pénales; c'est qu'elle n'a qu'une capitale pour deux souverainetés; c'est qu'elle est travaillée, depuis le haut moyen âge, par bien des forces de dissociation. Cela ne signifie pas que ni l'Italie, ni l'Autriche soient des quantités négligeables : en politique, il n'y a pas de quantités négligeables, précisément parce qu'elles sont extrêmement souples et variables. Mais ce sont des quantités qui ne valent que comme coefficient, en s'additionnant entre elles ou avec d'autres.

C'est tout le secret de la Triple-Alliance. L'Autriche et l'Italie sont allées à l'Allemagne, parce que l'Allemagne exerce actuellement l'hégémonie sur l'Europe. Elles y sont allées au mépris de leurs traditions et de leurs sympathies, en faisant taire leurs rancunes, même récentes, et en reniant leurs dettes, même impayées. Ce n'est ni moral ni immoral; c'est simplement logique et plus que logique, c'est fatal. Quand un édifice ne tient pas debout par la seule harmonie intime de toutes ses proportions, il lui faut s'étayer de contreforts extérieurs. L'Allemagne est le contrefort gigantesque sur lequel s'appuient l'Italie et l'Autriche, et la solidité de l'ensemble en est accrue d'autant.

Pour neutraliser ce groupement, quel serait le groupement désirable? M. le comte de Chaudordy l'indique avec netteté; ce serait celui qui réunirait la Russie, l'Angleterre et la France. Sur l'échiquier européen, débarrassé ainsi des pièces accessoires et où seules se meuvent les tours, le problème apparaît plus clair, mais non point résolu. Comment allier, en effet, la Russie avec l'Angleterre? Supprimera-t-on d'un trait de plume les causes de rivalité qui mettent ces deux nations en présence, vers le Bosphore et vers les Indes? L'Angleterre contractera-t-elle jamais avec nous un de ces « mariages » politiques dont a parlé au Reichstag le comte Herbert de Bismarck, malgré ses jalousies, malgré un fonds de défiance réciproque, et, pour continuer la comparaison, malgré une incompatibilité d'humeur attestée par des luttes séculaires? S'il faut de toute nécessité cette alliance à trois, nous redoutons fort de n'être pas rassurés de sitôt. A quoi bon se flatter de vaines illusions? Qu'est-ce qui sépare l'Angleterre de l'Allemagne? Un désaccord de circonstance, une demi-brouille de famille qui passera comme elle est née. Qu'est-ce qui les rapproche? Tout ce qu'est l'Allemagne et tout ce qu'elle n'est pas, et, parmi ce qu'elle n'est pas, ceci surtout qu'elle n'est pas une puissance méditerranéenne susceptible de nuire à l'Angleterre, qui, elle, est avant tout, en Europe, une puissance méditerranéenne (et c'est pourquoi, le cas échéant, la flotte anglaise se joindrait avec la flotte italienne, ainsi que l'a laissé entendre l'amiral Hewett, à la grande colère de sir James Fergusson).

Non, nous ne voyons pas réalisée cette seconde Triple-Alliance de la Russie, de la France et de l'Angleterre. Mais l'alliance de la France et de la Russie, où est le motif pour qu'elle ne se réalise pas? Nous ne sommes en contact ni en Europe, ni en Asie, ni nulle part. Nous ne suivons pas les mêmes chemins. Nous sommes placés aux deux extrémités du continent, comme les deux plateaux d'une balance naturelle, et nous n'avons qu'à nous donner la main pour que le lourd kilogramme de la Triple-Alliance ne puisse plus qu'osciller et glisser tantôt à l'Ouest, tantôt à l'Est, marquant, sans réussir à le fausser, l'équilibre retrouvé de l'Europe. Cette alliance-là, pour n'être pas l'objet d'un protocole formel, est faite quand même, ou elle se fera. Elle se fera parce que, au même titre que celle de l'Italie, de l'Autriche et de l'Allemagne, elle est fatale; parce qu'il y a dans la politique, pour peu qu'on fasse crédit aux événements, bien plus de logique qu'on ne croit.

Aussi conclurons-nous par la même maxime que M. de Chaudordy : sachons nous préparer, sachons attendre. Nous préparer comme si nous devions être seuls, attendre comme si rien ne devait venir. Nous

préparer sans gaspiller nos ressources, attendre sans faire de sottises. Et nous fermons le livre, très reconnaissant à l'auteur de ce qu'il l'a écrit et publié. N'est-ce pas qu'il est des moments où une parole sensée est plus utile et presque plus rare qu'une œuvre de génie?

CHARLES BENOIST.

L'AISSAOUA

Souvenir de voyage

— Des fanatiques, allons donc! affirma le jeune capitaine avec ce ton d'autorité dont il parlait à ses conscrits; des fanatiques, non, jamais : dites des jongleurs, de simples jongleurs; n'est-ce pas, Sidi Abdalah?

Sidi Abdalah sortit de son rêve; il ouvrit les yeux lentement, des yeux profonds de Maure, ou plutôt de Juif algérien, écarta un peu son burnous, retira de sa bouche sa longue pipe turque, et avec le plus pur accent marseillais :

— Jongleurs, pas jongleurs, qu'est-ce que ça peut faire?

Et il poursuivit avec le même flegme :

— J'en ai tant vu de ces choses-là, dans mes courses à travers le globe, et en Afrique, et en Asie, même en Europe, oui, en Europe, qu'aujourd'hui tout ça, voyez-vous...

Et, reprenant sa longue pipe, il aspira profondément et poussa devant lui un gros nuage de fumée, comme pour signifier sans doute que tout dans ce bas monde, actes et paroles des pauvres humains, n'est rien que vapeur et fumée.

— N'importe, dis-je en me levant, je tiens à les voir moi aussi, et j'en penserai ce qu'il me plaira.

Le petit dialogue en question avait lieu il y a quelques jours au fond d'un affreux café maure où le hasard m'avait conduit au cours d'une excursion sur le littoral africain.

De mes deux interlocuteurs, le premier, le jeune capitaine, allait en mission chez je ne sais quelles tribus de la Kabylie; l'autre, Sidi Abdalah, comme on l'appelait, n'était pas Arabe du tout. C'était un brave Marseillais d'une soixantaine d'années, que les besoins de son commerce — un commerce de dattes et de tapis — et aussi trente ans de séjour en Afrique, avaient fait Turc des pieds à la tête. Il parlait, disait-on, avec une égale aisance, tous les dialectes de ces contrées, et, en même temps que le burnous et le turban arabes, il avait endossé le caractère de l'Africain. Sa figure elle-même avait pris à la longue le masque impassible du Maure. Une chose pourtant résistait toujours : c'était l'accent du pays natal. Celui-là, malgré tout, demeurait invincible, et rien, ni cinq ans d'esclavage au Soudan, ni deux voyages autour du monde, n'avaient pu en venir à bout. Quant à sa patrie d'origine, le brave homme n'y songeait guère, non plus qu'à une femme et à quelques marmots qu'il avait oubliés jadis en France, pour faire le bonheur de quatre ou cinq Mauresques épousées tour à tour devant Allah et le Coran : ce qui tendrait à démontrer qu'on peut être en France un mauvais époux et en Afrique un mari modèle.

On nous avait annoncé ce jour-là le passage de quelques Arabes, adeptes de Sidi Aïssa, de ces étranges musulmans qui, à certaines époques de l'année, parcourent le nord de l'Afrique et se livrent publiquement à des pratiques singulières. Bon nombre de ceux qui en parlent appellent cela des épreuves; d'autres disent des jongleries. Comme il n'est guère de lecteur qui ne soit un peu au courant de ces mœurs des Aïssaoua, je n'insiste pas davantage. Du reste, au cours de mon récit, on en aura quelque aperçu.

C'était une bonne occasion de finir ma journée, je n'allais pas la laisser perdre; mais je n'ignorais pas que, dans ces pays-là du moins, l'accès des mosquées n'est pas chose facile.

— Consentiriez-vous à m'accompagner? demandai-je au bon Marseillais.

— Très volontiers, pour vous être agréable. Et il se leva gravement.

Nous nous faufilâmes tant bien que mal à travers la foule rêveuse, somnolente plutôt, des fumeurs arabes. Je remarquai pour la première fois qu'on n'adressait la parole à mon guide qu'avec une affectueuse déférence. Pour moi, on me considérait d'un œil indifférent, même dédaigneux.

Nous descendîmes par les rues étroites, tortueuses, de la ville maure, le long des maisons blanches, aux portes surbaissées, et nous marchâmes un moment dans le calme paisible d'une de ces belles nuits d'Afrique où flottait, en d'intermittentes ondées, le parfum des orangers en fleur. Bientôt, sous le ciel tout fourmillant d'étoiles, je vis se profiler, derrière un massif de grands arbres, les minarets d'une mosquée.

En face de nous, tout au fond d'une grande place, s'étalait la mer, magnifique, calme elle aussi comme le ciel, et assoupie comme la terre, mais semblant jouer dans son lit avec la lumière des astres.

*
* *

Nous étions devant la mosquée, une pauvre, une humble mosquée dont les murs, fraîchement recrépis, paraissaient construits avec de la terre.

— Otez vos souliers, ordonna mon guide; et, tandis que j'obéissais à cette injonction, il se dirigea vers une fontaine voisine, échangea avec les Arabes quelques mots que je ne compris point, et commença ses ablutions.



Je l'observais, non sans surprise.

— Par ma foi, lui dis-je bientôt, d'un ton, je l'avoue, un peu goguenard, on vous prendrait pour un vrai Turc.

Il me regarda, étonné.

— Pourquoi donc pas? répliqua-t-il d'un air visiblement piqué. Et il ajouta, après un silence: Croiriez-vous donc, mon jeune ami, qu'un musulman ne vaut pas un chrétien?

Je n'eus pas le temps de répondre, car nous entrions dans la mosquée, lui, toujours grave et sérieux, moi, quelque peu ridicule sans doute, avec mes souliers d'une main et mon chapeau de l'autre.

Tous les burnous blancs s'écartaient sans bruit pour nous livrer passage. Autant qu'il m'en souvient, nous marchions sur des tapis moelleux ou bien sur des nattes de jonc. C'est ainsi que nous arrivâmes à l'autre bout de la mosquée, sur l'extrême limite d'un cercle étroit formé par l'assistance.

Ce qui d'abord me frappa le plus, vraiment je ne saurais le dire. Mon premier sentiment fut-il celui du respect pour un lieu consacré? Non; il ne s'agit pas de cela ici. Ce que j'avais devant les yeux me parut surtout ressembler à un de ces intérieurs arabes peints par Delacroix avec tant de vigueur. Mêmes figures, mêmes personnages, moins les femmes, bien entendu. La lumière différait seule, mais sans rien changer à l'ensemble, car le tableau vivait réellement, et de quelle vie, Seigneur Dieu! Vous verrez cela tout à l'heure. En face de moi, dans le fond, un homme d'aspect vénérable, à la barbe blanche, au visage austère, était assis à la mode turque; et tout près de lui, à droite et à gauche, un semblant d'orchestre, composé d'instruments du pays, flûtes, tambourins et derboukas, jouait un air monotone, sans rythme ni mesure.

— Le marabout, déclara mon guide, en m'indiquant l'homme à barbe blanche.

Mais ce tableau était déjà bien loin : il était passé comme une vison; je ne songeais plus à m'y arrêter.

Debout devant le prêtre arabe, sept ou huit hommes, à peine vêtus, poussaient des cris étranges, tout en psalmodiant une espèce de chant barbare. Les yeux hagards, l'écume aux lèvres, ils se trémoussaient pêle-mêle avec des gestes d'hommes ivres. Ils mouvaient brusquement la tête et la rejetaient par saccades de droite à gauche et de haut en bas. Leurs cheveux hérissés ou tombant épars sur le front ajoutaient à leurs traits une expression bestiale. Ils étaient jeunes presque tous : des hommes — peut-on bien les appeler ainsi? — des hommes de vingt à trente ans, pas guère davantage. L'un d'eux cependant, que d'ailleurs on eût pris pour le chef de la bande, un colosse de six pieds au moins, avait la barbe grise. Ses larges épaules carrées, son cou tendu par des muscles énormes, sa poitrine velue, et ses bras courts, mais charnus et nerveux, lui donnaient toutes les apparences de l'Hercule antique.

Et, en poussant des cris de fauves, tout cela s'ébranlait, s'agitait à la fois dans une sorte de délire, avec de brusques mouvements de tête qui vous donnaient le mal de mer.

Le marabout venait de prendre une feuille de figuier d'Inde, une de ces larges feuilles de cactus, toute hérissée de ses dards terribles. Il tendit la main devant lui. Aussitôt un des hommes se détacha du groupe, se jeta des deux mains à terre et, pareil à un chien furieux, avec des grognements confus, mordit à même dans cette proie qu'il arrachait par lambeaux et dévorait à belles dents. Puis il se redressa, tourna plusieurs fois sur lui-même et, chancelant comme dans un vertige, tomba sur le sol, immobile. Quelques gouttes d'écume rouge filtraient peu à peu de ses lèvres fermées et glissaient le long de la joue.

« Où diable me suis-je fourré? me demandai-je avec inquiétude, et que veut dire tout ceci? »

Je regardai autour de moi. Blasé sans doute sur ces rubriques, mon guide avait disparu sans rien dire ou s'était confondu dans la foule des burnous blancs. Quant aux Arabes, ils regardaient, silencieux, graves comme toujours, sans qu'aucun muscle du visage trahît le moindre sentiment d'horreur ou de pitié.

Je me retournai vers la scène.

Toujours les mêmes cris et les mêmes contorsions. Un homme de petite taille, un nègre celui-là, quelque prosélyte lointain, aux lèvres épaisses, aux cheveux crépus, avait succédé au mangeur de cactus. Il tenait un couteau d'une main, un de ces longs couteaux arabes à lame étroite, effilée. Il se tourna face au public, tira sa langue entièrement, la maintint du bout des doigts, et lentement, bien lentement, comme par seul plaisir d'artiste, il la transperça au milieu, laissa la lame sanguinolente en travers de la bouche et, avec un rire stupide, en roulant des yeux blancs et ternes, regarda les spectateurs. Puis, sans se presser davantage, il retira le couteau de sa bouche et rentra dans le groupe.

Oui, sans doute, de la pitié, j'en éprouvais encore, mais aussi un profond dégoût.

Mes sauvages n'en poursuivaient pas moins leur pantomime et leur psalmodie. Cette fois, ce fut le colosse, le géant à tête grise, qui sortit des rangs. Il s'approcha du marabout, plongea son bras dans un sac entr'ouvert et jeta quelque chose dans un tambourin. L'objet en question s'anima aussitôt et se mit à frétiller autour du tambourin avec un bruit pareil à des battements d'ailes, ou mieux, des frôlements d'écailles. Le colosse avança la main et la retira vivement. Un petit animal de forme bizarre se débattait entre ses doigts. J'avais reconnu un scorpion. Le vieil Arabe, dont la figure avait pris soudain une expression joyeuse et féroce à la fois, porta brusquement l'animal à sa bouche, d'un coup de mâchoire terrible lui broya la tête, le laissa un instant s'agiter dans les convulsions dernières, puis

le croqua à belles dents. Et le malheureux — je parle de l'homme — passait devant les premiers assistants en montrant dans sa bouche, ouverte toute grande, les débris de ce festin hideux.

Je me tournai instinctivement pour bien voir où se trouvait la porte.

Cependant, je dois l'avouer, un sentiment de curiosité me retenait encore. Parmi le troupeau des adeptes, j'avais remarqué un jeune Aïssaoua, un enfant presque, de seize à dix-huit ans, aux formes grêles et chétives, qui me semblait plus exalté que ses compagnons. Il apportait à ces exercices, avec une espèce de joie mystique, une ardeur de catéchumène. Au reste, on aurait dit que ses compagnons se défiaient de lui et même voulaient le tenir à l'écart. Sa jeunesse, son air débile, maladif, la foi dont il paraissait pénétré, et aussi la pitié qu'il m'inspirait, m'attiraient involontairement vers lui.

Le délire était à son comble. Les malheureux continuaient à hurler, à se trémousser, lorsqu'on jeta aux pieds du marabout une large plaque de fonte, mais une plaque rougie au feu. Deux ou trois hommes s'approchèrent et, bien qu'ils parussent s'exciter, se provoquer entre eux, l'un d'eux seulement avança le pied et frôla rapidement la plaque. Une fumée légère, à peine perceptible, monta doucement et s'évanouit. Ils hésitaient sans contredit, peut-être même avaient-ils peur; quand, tout à coup, l'enfant, que depuis un moment j'avais perdu de vue, s'élança en poussant de petits cris bizarres, écarta du coude tous ses compagnons, bondit à pieds joints sur la plaque et se mit à trépigner dessus. La plaque fuma aussitôt avec un bruit de grésillement, et une forte odeur de chair brûlée me saisit à la gorge.

Cette fois-ci je n'y tins plus; je ramassai mes souliers à la hâte et m'esquivai furtivement.

— Est-il possible, me disais-je, non sans un sentiment de honte pour moi-même, que notre pauvre humanité en vienne à ce point d'abjection !

Pour oublier cette scène brutale, je me dirigeai vers la mer et passai une bonne heure au moins à me promener en rêvant sous cet incomparable ciel d'Afrique, où flambaient des millions d'étoiles.

***

J'allais rentrer chez moi, quand j'aperçus, à quelque distance, deux hommes en burnous qui venaient dans ma direction et paraissaient se quereller.

L'un d'eux, le plus petit, avait de la peine à suivre son compagnon, et même semblait marcher difficilement.

A quelques pas de moi, les deux Arabes se séparèrent; l'un tourna brusquement et s'achemina vers la ville maure, l'autre, le plus petit, hésita quelques secondes; puis, en marchant toujours avec autant de soin que si la plage était jonchée de morceaux de verre, il alla s'asseoir sur un banc, à ma droite.

Je continuai ma promenade en obliquant un peu, du côté du nouveau venu, et quelle ne fut point ma surprise quand je reconnus au premier coup d'œil mon jeune Aïssaoua à la plaque rougie! Un pied posé sur son genou, il défaisait avec précaution des linges grossiers qui l'enveloppaient.

D'un air indifférent j'allai m'asseoir non loin de lui, à l'autre extrémité du banc et, du coin de l'œil, j'observai.

Quand tous les linges furent enlevés, j'aperçus assez distinctement une plaie rouge, tuméfiée, qui s'étendait du talon jusqu'aux doigts. Toutes les chairs étaient à vif. Puis, lentement, avec le même soin, il découvrit l'autre pied et j'y vis une plaie semblable. A la pâleur du pauvre garçon je ne doutai pas qu'il souffrait beaucoup.

— Tu t'es blessé? lui demandai-je affectueusement en me tournant à demi vers lui.

Il me lança un coup d'œil en dessous, un coup d'œil presque dédaigneux qui me parut surtout s'adresser au chrétien, et il hocha la tête, comme pour me dire qu'il ne comprenait pas; puis il prit un linge plus fin, humide, si je ne me trompe, et le passa doucement sur ses plaies. Mais le seul contact d'un objet étranger semblait raviver sa blessure; par intervalles mêmes, la souffrance trop vive lui arrachait des plaintes...

Or, tout à coup, derrière moi, du haut de la mosquée voisine, celle d'où je sortais, s'éleva, au milieu du silence, la voix sonore du muezzin invitant les fidèles à la prière.

— Priez! criait le veilleur de nuit, il n'est point d'autre Dieu qu'Allah! Priez! venez à la prière!

Mû aussitôt comme par un ressort, l'Aïssaoua s'était levé. Debout sur ses pieds nus, sur ses pieds sanglants et meurtris, il se tourna vers l'Orient, du côté de la ville sainte, tombeau du prophète d'Allah, et, portant ses deux mains ouvertes à la hauteur de ses oreilles, suivant le rite de sa religion, il écouta, silencieux. Puis, il se prosterna, la face contre terre, et, muet, immobile, couché tout du long sur la grève, il pria longuement, tandis que çà et là, du haut des minarets lointains épars dans la campagne, la voix lente des muezzins jetait son appel religieux aux quatre coins du ciel...

— Si c'est un jongleur, me dis-je en m'éloignant, il n'entend guère son métier, mais, à coup sûr, c'est un fanatique.

L. Brethous-Lafargue.



COURRIER LITTÉRAIRE

I.

Nous admirons les écrivains du XVIIe siècle; nous les commentons, nous les enseignons, nous les savons par cœur: les avons-nous jamais lus? Par « lire », j'entends aborder un auteur, avec une ignorance bien préparée, un esprit libre, nulle prévention du sujet ni de l'objet. Réfléchissez-y et vous verrez que Racine et Molière, La Fontaine et La Bruyère sont nos patenôtres littéraires: nous les récitons machinalement, avec une sorte de ronronnement béat, sans exercer sur les mots ni sur les idées le contrôle que nous ne manquons pas de faire subir à des œuvres nouvelles et inconnues. Ils nous donnent des jouissances rares: ils ne peuvent plus nous donner ce choc, ces impressions vigoureuses et soudaines, ce « premier mouvement », enthousiaste ou critique, qui décide des choses de l'esprit.

M. Jean Larocque (1) s'est affranchi de cette tyrannie de l'habitude. « Quand j'ouvre un livre, nous dit-il, j'oublie tout ce que j'en ai appris, même ce que je crois savoir sur l'objet qu'on y traite; je suis, pas à pas, la pensée de l'auteur; je le laisse parler sans l'interrompre, je cherche à pénétrer dans ses sensations, à concevoir ce qu'il est, quelles sont ses intentions, où il veut aller, où il va... »

Cette méthode de lecture rappelle la *Tabula rasa* d'un certain Descartes, et n'en est pas plus mauvaise. Sincèrement pratiquée, comme elle l'est ici, elle produit un livre indépendant, personnel, singulièrement naïf dans le bon sens du mot, aussi intéressant dans les vues d'ensemble qu'attachant dans les impressions de détail.

Voici, en abrégé, la philosophie de l'histoire de l'esprit français, telle que la conçoit et nous la présente M. Larocque. L'entendement commence à s'émanciper au XVIe siècle et secoue le joug de l'Église; mais, au siècle suivant, il retombe sous un joug nouveau et pire, celui de l'État. La religion passe au second plan: elle n'est plus qu'un auxiliaire du pouvoir, un moyen de gouvernement, je dirais presque une mesure de police. On a, dès lors, non seulement une religion d'État, mais une morale, une poésie, un théâtre d'État.

Observez le point d'intersection où se rencontrent les hommes d'étude et de bonne volonté. Si le monde des idées était rond, j'habiterais aux antipodes intellectuels de M. Jean Larocque, et cependant nous nous accorderions sur bien des sujets. Il nomme avec dédain « folie » ou « passion » religieuse ce que j'appelle respectueusement le sentiment religieux. Il ne veut pas de religion d'État, parce que c'est un trop puissant instrument de despotisme; moi, je n'en veux pas, parce que la religion ne doit pas être un instrument du tout. Si nous étions assis dans un parlement, lui très à gauche, moi quelque peu vers la droite, nous voterions ensemble la séparation de ces deux pouvoirs, lui pour affaiblir l'État et moi pour affranchir l'Église.

Il est bon qu'on puisse dégager d'un livre l'idée qui le domine. Mais il ne faut pas que l'idée principale devienne une « idée fixe ». Dans l'*Essai* de M. Larocque (je lui laisse le titre, plus anglais que français, qu'il a lui-même adopté), tout ne sert pas à la thèse générale de l'auteur; beaucoup de détails vont même à l'encontre, sans qu'il prenne le soin de dissimuler ce petit inconvénient, car, je le répète, c'est un livre « de bonne foy ». En réalité, il est fait de trois libres et intéressantes études sur Corneille, Molière, La Fontaine. Des trois, le dernier, M. Larocque l'accorde, échappe à l'influence royale. Louis XIV, c'est vrai, a désigné à Molière quelques originaux; mais est-ce que le poète ne les aurait pas trouvés tout seul? Reste Corneille. Le pauvre diable de grand homme demanda pardon à Richelieu d'avoir gagné contre lui la bataille du *Cid*, promit de ne plus recommencer et s'humilia comme suit dans la dédicace de sa tragédie d'*Horace*: « Ce changement visible qu'on remarque en mes ouvrages depuis que j'ai l'honneur d'être à Votre Éminence, qu'est-ce autre chose qu'un effet des grandes idées qu'elle m'inspire lorsqu'elle daigne souffrir que je rende mes devoirs? » Qu'*Horace* et *Cinna* soient le fruit des « grandes idées » du cardinal ou des théories politiques qui flottaient dans son entourage, il faut bien l'admettre, puisque Corneille nous le dit. Mais je ne puis voir dans *Polyeucte*, avec M. Larocque, la religion d'État glorifiée: j'en vois plutôt la négation.

Le grand interprète de la pensée royale, qui fut à la fois pour Louis XIV ce qu'ont été pour Guillaume III Locke et Burnet, celui qui a préconisé le plus haut l'esprit de règle et qui résume le mieux son siècle comme Voltaire incarne le sien, est, sans contradiction possible, l'auteur de la *Politique tirée de l'Écriture*. C'est Bossuet qu'on attend et qu'on cherche dans ce volume; mais on ne l'y trouve point. Il aura sans doute sa place — et pour être la sienne, il faudra qu'elle soit très grande! — dans le prochain livre de M. Larocque qui fera suite à celui-ci.

Lorsqu'on songe que Gassendi a enseigné dans le temps où écrivait Balzac et où méditait Descartes, lorsqu'on voit des individus ou des groupes considérables échapper à l'action monarchique, ici Port-Royal, là Saint-Evremont, ailleurs Bayle, et l'opposition installée dans l'antichambre même du roi sous les traits de Saint-Simon et de Fénelon, lorsqu'on remarque cette diversité de systèmes dans un temps qui passe pour avoir réalisé l'uniformité de doctrine si chère aux uns et si haïssable aux autres, on conçoit que c'est une

(1) *La Plume et le pouvoir au XVIIe siècle, premier essai*, par Jean Larocque. — Ollendorff.

étrange entreprise, et un peu vaine, de mettre une étiquette sur un siècle, ou de le faire entrer dans une formule. Ceux qui généralisent sur les races et sur les époques le font à leurs risques et périls. Cette synthèse qui me paraît difficile dans un volume de trois cents pages, je me garderai de l'essayer dans un article de deux colonnes. Je dirai seulement que, tout névrosé qu'il est, je préfère mon siècle ; et, comme je ne puis en changer, c'est probablement ce que j'ai de mieux à faire.

Je ne quiterai pas M. Larocque sans remarquer que, chez lui, s'il y a parfois quelque exagération de pensée, il n'y a pas une violence de langage. C'est ainsi qu'il écrit : « Sainte-Beuve voit dans *Polyeucte* la pensée de Port-Royal : il faut avoir l'œil bien fin. » Ce tour discrètement sarcastique sera compris à peine d'une époque où l'on enfonce, à grand bruit, toutes les portes, même et surtout celles qui sont ouvertes, et où l'on se précipite éperdument, les poings fermés, pour écraser une mouche. Il n'en allait pas de même il y a trente ans. On s'entendait à demi-mot. On ne disait pas moins que nous, mais on disait mieux, à la fois plus finement et plus simplement. On ne connaissait pas la critique scientifique, mais on avait du goût, et cela suffisait.

II.

Puisque nous sommes au XVIIᵉ siècle, restons-y.

J'ai sur ma table deux volumes de la nouvelle collection des *Classiques populaires* publiés par Lecène et Oudin. Je nomme ici les éditeurs, parce qu'ils accomplissent une œuvre méritoire. L'un de ces volumes, *Molière* (1), a pour auteur M. H. Durand, inspecteur général de l'instruction publique. On y trouve d'abord une vie du poète, bien divisée, bien proportionnée, judicieuse et claire, où l'auteur a eu le talent de ne pas mettre tout ce qu'il savait; puis une galerie des types de Molière, avec des jugements d'une saine moralité; enfin un chapitre délicat sur Molière écrivain. Ajoutez, pour l'embellissement du volume, la gravure de Molière couronné de lauriers, et un choix des estampes de Moreau le jeune, qui représentent les plus jolies scènes du grand comique. Ceux qui achèteront un pareil volume pour trente sous ne pourront se plaindre d'avoir été volés : on leur donne de la littérature et de l'art dix fois pour leur argent!

Seulement j'ai peur que M. Durand ne se fasse une affaire avec M. Baluffe. Connaissez-vous M. Baluffe, l'auteur de *Molière inconnu*, l'inventeur de l'érudition trigonométrique, qui, par deux points historiques, conduit à la détermination d'un troisième, M. Baluffe, enfin, sans lequel nous ignorerions le premier séjour de Molière à Pézenas en 1650-1651? Ce M. Baluffe est un terrible homme. Il fait un peu chaud pour les autres moliéristes qui s'avisent de ne pas être de son avis. *La Comédie de Molière*, ce livre aimable et ingénieux de M. Larroumet, est traitée de « rapsodie banale ». L'École normale tout entière est prise à partie : l'enseignement qu'on y donne manque, paraît-il « d'exactitude et d'étendue ». A l'École, nous savons peu de chose; sortis de l'École, nous n'apprenons rien, nous ne lisons plus. Tout cela est dur, mais laissons passer la justice de M. Baluffe. Ce qui importe au public, c'est de savoir ce qu'il y a de neuf dans son dernier volume, *Autour de Molière* (1).

On sait qu'Eudore Soulié, le beau-père de M. Victorien Sardou, fut envoyé en mission sous l'Empire pour chercher les traces du passage de Molière et de sa troupe à travers nos villes de province. Cette mission avait donné peu de résultats Les moliéristes départementaux, avec cette connaissance des ressources locales, cette patience de chasseur à l'affût qui caractérise l'érudition de province, ont, comme on devait s'y attendre, fait lever quelques faits inconnus sur ce même terrain que l'explorateur officiel avait traversé sans rien voir. Il était utile, aujourd'hui, de centraliser, pour les discuter et les résumer, les recherches de M. Brouchoud à Lyon, de MM. de la Pijardière et Gaudin à Montpellier, de M. Magen à Agen, de M. Rolland pour Albi, de M. Roschach pour Toulouse. C'est ce que vient de faire M. Baluffe, sans se piquer pourtant d'être complet. Car, en ce travail, il a suivi sa fantaisie personnelle plutôt qu'un ordre méthodique.

D'après un document cité par M. Baluffe, et dont il affirme l'authenticité, Molière, antérieurement à l'époque où la tradition ordinaire fait commencer ses relations avec le prince de Conti, aurait, bien loin de recevoir l'assistance pécuniaire de ce puissant patron, avancé au prince une somme de cent mille livres. Vous avez bien lu : cent mille livres, lesquelles équivaudraient à peu près à un demi-million de notre monnaie! Ce même Molière qui, en 1644, est emprisonné à la requête du chandelier de l'*Illustre Théâtre* pour une dette de vingt-sept livres qu'il ne peut payer, après cinq ou six tournées en province, est en état de prêter cent mille livres à un prince du sang! Quel métier avait-il donc fait dans l'intervalle? Je laisse à M. Baluffe la responsabilité de sa découverte et je pose un point d'interrogation.

Il est un point, en revanche, où, tout normalien que je suis, c'est-à-dire homme de peu de lecture et de moins de jugement, j'ai bien envie de donner raison à M. Baluffe contre ses devanciers, notamment contre Édouard Fournier, dont M. H. Durand a suivi la tradition. On a voulu faire du père de Molière un prototype d'Harpagon, quelque chose de pire, un Gobseck du XVIIᵉ siècle. Dur pour ses enfants, cherchant à les

(1) *Classiques populaires, Molière*, par H. Durand. — Lecène et Oudin.

(1) *Autour de Molière*, par Auguste Baluffe. — Plon.



frustrer du bien de leur mère et à dissimuler la vérité aux gens de justice, on le voyait, vers le déclin de ses jours, prêtant à la petite semaine et finissant dans une gueuserie sordide. En lisant avec plus de soin ou d'équité des documents dont on a faussé ou forcé l'interprétation, M. Baluffe, non sans verve, a réhabilité le père Poquelin sur tous les points. Dont acte.

Mais, à ce sujet, je ne puis m'empêcher de demander : où nous arrêterons-nous dans ces recherches? On a pris parti pour et contre le père Poquelin, fait la psychologie de Marie Cressé d'après l'inventaire de ses meubles. On commence à nous édifier sur le grand-père et la grand'mère de Molière. A quand la biographie de ses huit bisaïeux et bisaïeules? Cela fait huit sujets de thèse pour le doctorat. Voilà où nous a conduits la doctrine de l'atavisme littéraire, la théorie de la race et du milieu! Elle finit dans l'impuissance et dans l'enfantillage, j'entends l'enfantillage sénile, l'enfantillage de la seconde enfance. La littérature est mise à la porte de chez elle par l'érudition :

La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir.

Sortons-en donc pour respirer à l'aise!... On invoque la nécessité d'écrire une véritable vie de Molière, d'éclaircir des doutes, de combler des lacunes sur son éducation et sa jeunesse. Soit. Chacun son goût. Le Molière qui buvait avec La Pierre et Dassoucy et qui, amant de Madeleine Béjart, surveillait la croissance d'Armande pour cueillir le fruit dès qu'il serait mûr, m'attire moins que le Molière qui a écrit *Tartufe*, *le Misanthrope* et *don Juan*. Ces pièces, je le confesse, m'intéressent plus que l'inventaire des tableaux et des bijoux de Marie Cressé. Celui qui découvre une nuance oubliée, une intention inaperçue dans ces chefs-d'œuvre est mon ami; celui qui retrouve une paire de manchettes omise dans la nomenclature de la garde-robe du père Poquelin m'est indifférent.

III.

En revanche, on n'étudiera jamais d'assez près Mme de Sévigné, on ne parlera jamais trop de cette adorable femme, parce qu'on ne peut découvrir que de l'excellent dans cette âme parfaitement saine, pétrie des trois plus précieuses choses du monde, qui ne vont presque jamais de compagnie : esprit, bonté, vertu. Je me réjouis donc de voir grossir cette légion des amoureux de Mme de Sévigné où se sont distingués, avant M. Capmas et M. Boissier, les Monmerqué, les Walckenaër, les Feuillet de Conches et les Adolphe Regnier. Le dernier enrôlé est un certain « Volontaire d'un an », dont personne n'a oublié la brillante entrée sur la scène littéraire. Le temps et l'étude ont mûri les qualités charmantes de M. R. Vallery-Radot sans lui faire perdre cette fleur de jeunesse, qui est au talent ce que le duvet est à la pêche. En somme, un vrai Français, de cœur, d'esprit, de style.

Le livre de M. Vallery-Radot appartient à la série dont j'ai parlé tout à l'heure et y tiendra un rang très distingué (1). Après avoir esquissé l'enfance de Marie de Rabutin-Chantal, ses petites coquetteries d'adolescente avec Ménage, ses débuts dans le monde des précieuses, son mariage et son veuvage, il nous la montre comme amie, puis comme mère, grand'mère et, accessoirement, comme belle-mère. Beaucoup d'anecdotes, d'excellents portraits; des citations très copieuses et très bien choisies; un mélange heureux de la biographie et de la critique, ou plutôt de ce qu'on eût appelé autrefois « l'esprit de Mme de Sévigné »; une connaissance sérieuse des temps; des digressions juste assez pour éviter la monotonie (l'une des plus originales est l'histoire du sentiment de la nature dans ces deux derniers siècles); quelque chose de jeune, de vif, de primesautier dans la pensée et dans l'expression : tel est ce livre, qui ne contient pas une ligne ennuyeuse et pas une note. La bonne chose « pour une fois, sais-tu, monsieur? » (comme on dit en Belgique) qu'un livre sans notes!

Avant de conclure, M. Vallery Radot initie brièvement, mais fidèlement, ses lecteurs aux vicissitudes qu'a traversées la publication des *Lettres*, depuis la première édition, « furtive et fautive », jusqu'à la fameuse découverte de M. Capmas. Ceux qui voudraient en savoir plus long sur les circonstances qui ont précédé ou accompagné l'apparition de la première édition autorisée trouveront à satisfaire leur curiosité dans le beau livre du marquis de Saporta, intitulé *la Famille de Mme de Sévigné* (2). Ils y feront ample connaissance avec ce pauvre chevalier de Perrin, que M. Vallery-Radot traite un peu durement et auquel il ne laisse même pas la particule nobiliaire, payée par son père à beaux deniers, et qu'on commençait à priser au XVIIIe siècle. On lira encore avec plaisir dans le volume de M. de Saporta une très ingénieuse dissertation sur les portraits de Mme de Sévigné, qu'il ramène à quatre et classe dans l'ordre chronologique que voici : celui de Beaubuin, celui de Ferdinand, celui de Mignard et enfin le pastel de Nanteuil. C'est ce dernier, sauf erreur, qui est gravé en tête du livre de M. Boissier. M. de Saporta nous donne une admirable reproduction, d'après la photographie, du portrait de Mignard. Enfin les amateurs d'histoire générale et d'histoire locale ne manqueront pas de s'intéresser aux chapitres qui nous racontent, à propos de l'administration de M. de Grignan, beaucoup de détails curieux et inédits sur les Camisards et sur l'invasion de

(1) *Classiques populaires*, *Mme de Sévigné*, par R. Vallery-Radot. — Lecène et Oudin.

(2) *La Famille de Mme de Sévigné*, par le marquis de Saporta. — Plon.

la Provence en 1707. J'en extrais quelques lignes sur la retraite des Impériaux. Le fait qu'elles relatent a eu pour théâtre ce joli village de Vallauris, bien connu des promeneurs de Cannes, et qui n'est plus troublé que par la compétition de deux potiers rivaux, les célèbres cousins Massier :

« Après le passage des princes allemands, le général des troupes de Hesse fit réunir les habitants dans l'église et les invita à y porter leurs effets. Puis les soldats y entrèrent, sabre en main, massacrant tout ce qui s'y trouvait, jusqu'aux enfants. Ils tuèrent ainsi plus de cent personnes, violèrent les femmes, et, ne sachant comment finir, ils se divertirent à crever les yeux, à couper les bras et les jambes... On voit par ce qui précède que la même race, obéissant aux mêmes instincts, n'a fait que reprendre sur notre sol, après un siècle et demi, des traditions et des procédés dont elle était coutumière. »

M. de Saporta s'est fait une réputation par des études d'un ordre différent. Aussi est-on étonné et charmé de le trouver parfaitement à l'aise sur le domaine de l'érudition littéraire et de l'histoire. Si l'on avait un reproche à faire à son livre, ce serait que l'unité en est quelque peu artificielle. Mais à peine ai-je exprimé cette critique que je la sens injuste et que je la retire. L'unité véritable du livre est dans l'âme même de l'auteur, dans l'ardeur de son patriotisme rétrospectif, dans cette passion pour les vieilles gloires de la France qui l'aide à ressusciter devant nous tant de héros obscurs, tant d'humbles vertus, et à nous faire respirer le parfum subtil et délicat des choses évanouies.

AUGUSTIN FILON.

CAUSERIE HISTORIQUE

I.

E. Rébouis, *Étude historique et critique sur la peste*. In-16, 145 pages. — Paris, Picarol.

Ce petit livre, œuvre d'un ancien élève de l'École des hautes études et de l'École des chartes, intéressera à la fois les historiens et les médecins. On devine bien que M. Rébouis n'a pas trouvé lui-même tout ce qu'il nous dit sur les maladies pestilentielles de l'antiquité et du moyen âge, notamment sur la fameuse peste noire de 1348 qui aurait enlevé, en Europe seulement, plus de vingt-cinq millions d'habitants. Il a largement mis à profit le livre de Littré sur la *Médecine et les médecins*, l'article *Peste* du grand *Dictionnaire de médecine*, et nombre de traités spéciaux. Mais enfin il les a lus, ce qui est déjà un mérite, et il paraît même avoir manié quelque peu la matière médicale, ce qui était du superflu pour un chartiste. Parler de la peste en homme compétent n'est pas chose déjà si commune. Il semble que sur ce terrain la concurrence soit moins à craindre. C'est peut-être pour cette raison que M. Rébouis est allé choisir un sujet d'études qui est en lui-même fort peu engageant.

Soyons justes pourtant : ce sujet est moins lugubre qu'il en a l'air. D'abord la conclusion du livre est consolante. La peste est une maladie qui s'en va : elle est en train de s'éteindre sur place dans un petit coin de la région caspienne. Nos populations d'Occident ne sont plus assez sales pour donner satisfaction au terrible microbe. A cet égard, M. Rébouis nous garantit l'avenir avec une certaine solennité. « La diffusion de l'instruction, la généralisation du bien-être, la paix universelle, feront s'évanouir pour jamais ce sombre fantôme des temps de barbarie. » Instruction et hygiène, soit : mais ne comptons pas trop sur la paix universelle. Il est plus facile d'amener l'homme à se débarbouiller qu'à laisser vivre en paix son semblable.

D'autre part, la médecine, chose triste par essence, a eu, de tout temps, un côté comique, et les médecins, somme toute, ont fait autant rire que pleurer. La première moitié du livre de M. Rébouis est consacrée à de répugnantes descriptions du fléau dont il écrit l'histoire; mais la seconde moitié contient le texte et la traduction de la consultation rédigée, sur l'ordre du roi, en 1348, par la faculté de médecine de Paris. C'est par ce document que s'égaye un peu la matière. Les sommités médicales de cette époque ouvrent à l'humanité souffrante des horizons imprévus. Pour préserver des apostèmes pestilentiels, on prescrit un électuaire cordial dans la composition duquel entrent de la cannelle, du bois d'aloès, du poivre long, de la muscade, de la girofle, du safran, de la mélisse, des émeraudes, du corail rouge, de la corne de cerf, de l'ivoire râpé, de la soie teinte dans du kermès, de l'ambre gris, du camphre, de la pomme de pin et vingt-neuf autres ingrédients. Le fonds de l'alimentation, en temps d'épidémie, doit être le vinaigre, qui conserve les corps et repousse la corruption. Voilà pour le côté pratique. La théorie est au même niveau. Quelle est, d'après les savants docteurs de Paris, la cause générale et première de la peste noire? C'est qu'en l'an 1345 il y a eu une importante conjonction de trois planètes supérieures dans le signe du Verseau. « Aristote a dit, en effet, que la mortalité des nations et la dépopulation des royaumes provenaient de la conjonction de Saturne et de Jupiter, à cause du changement de ces deux étoiles, de triplicité en triplicité. »

On ne sait si cette consultation a suspendu la marche de l'épidémie : elle était faite, du moins, pour donner à Philippe de Valois une haute idée de la science de ses médecins et de l'autorité de la faculté.



II.

Henri Gradis, *Histoire de Bordeaux*. — 1 vol. in-8°, 427 pages. Paris, Calmann-Lévy.

La grande patrie ne doit pas faire oublier la petite. Voici une histoire de Bordeaux, écrite par un Bordelais, et par un Bordelais de la vieille roche, dont le nom est inscrit au Livre d'or de l'aristocratie des Chartrons.

Ce livre n'est évidemment pas destiné aux savants : car un érudit peut y noter nombre de petites erreurs et de faits légendaires que rejetterait l'histoire scientifique. M. Gradis ne prétend point faire de la critique et du nouveau : il a simplement voulu donner à ses compatriotes un résumé clair et substantiel du passé de leur belle cité. Il nous semble qu'il a réussi. Cette *Histoire de Bordeaux*, écrite avec une facilité élégante, est d'une lecture aisée et agréable. On y trouve tous les faits historiques qu'un Bordelais instruit doit connaître. Les excursions que l'auteur se permet à travers l'histoire générale ne sont point, comme il arrive souvent dans les histoires de villes et de provinces, les échappées inconscientes d'un novice qui aime à faire l'école buissonnière. M. Gradis a de la méthode ; il serre de près son sujet, et ne sort de Bordeaux que pour des raisons légitimes. Son livre est utile et bien fait.

Il n'est même pas nécessaire d'être Bordelais pour le trouver intéressant. Dans ce Bordeaux de l'ancien régime que nous dépeint M. Gradis, il y a une intensité de vie municipale, un amour passionné des droits et des privilèges locaux, une vigueur de répulsion pour la centralisation administrative et politique qui nous surprennent, nous autres modernes, habitués au joug de l'État et à la tranquillité matérielle que sa protection nous assure.

Les Bordelais, aujourd'hui la plus calme et la mieux pondérée de toutes nos populations urbaines, étaient jadis des gens terribles, turbulents, fiévreux, prompts à l'émeute, sans cesse occupés à se battre contre le gouverneur de Guyenne, contre les collecteurs d'impôts, contre leurs propres jurats. Leur histoire, depuis le roi anglais Henri III jusqu'au roi français Louis XIV, n'est qu'une suite de luttes intestines et d'insurrections meurtrières, où les femmes elles-mêmes rivalisent d'ardeur et de sauvagerie avec les hommes. Il n'est presque pas d'année où la populace ne sorte en armes de ses repaires, où des barricades ne s'élèvent, où le sang ne coule dans les rues. La lutte des Colomb et des Soleir, la révolte de 1548, la guerre contre le duc d'Épernon, l'Ormée, l'émeute de 1675, ne furent que les convulsions les plus violentes d'une cité où le désordre était en permanence. Le tempérament belliqueux des Bordelais commença seulement à s'adoucir au début du XVIIIe siècle, lorsque la monarchie absolue eut fait disparaître les dernières traces des vieilles libertés municipales.

Certains esprits regretteront peut-être cette existence orageuse et violente de la bourgeoisie d'autrefois. Ils diront que ces émeutiers étaient de rudes hommes, fortement trempés au physique et au moral, capables d'énergie et même d'héroïsme, en tout cas très vivants et autrement intéressants que les citadins de nos jours anémiés par le bien-être, apeurés par l'habitude de la paix. C'est un point de vue ; mais il y en a d'autres. On nous permettra de croire qu'une vie passée tout entière à faire le coup de poing avec les voisins et le coup de feu avec les autorités n'est pas ce qu'il y a de plus favorable au développement de la liberté et de la dignité humaines.

Les partisans de l'ancien régime devront s'habituer à l'idée que l'état de guerre, au moins dans le sein de la patrie et de la commune, n'est plus notre condition normale, et que le progrès consiste précisément à s'en éloigner. Laissons-les se lamenter sur l'affaiblissement des muscles et le relâchement des caractères. Nous avons le droit de ne pas soupirer après ce bon vieux temps où l'on échangeait plus de horions que d'idées, où le despotisme n'avait d'autre contrepoids que l'insurrection, où la sécurité des biens et des personnes était chose aussi inconnue que l'égalité et la justice.

III.

Correspondance inédite du comte d'Avaux (Claude de Mesme), avec son père, Jean-Jacques de Mesme, seigneur de Boissy (1627-1642), publiée par A. Boppe. — 1 vol. in-8°, XXVII-301 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

L'*Introduction* dont est précédée cette correspondance et l'annotation, sobre et précise, qui l'éclaire, prouvent que M. Boppe connaît à fond les hommes et les choses du temps de Richelieu. Il était donc bien préparé pour recueillir, aux archives du ministère des affaires étrangères, les lettres de la famille d'Avaux et pour les faire goûter même à ceux qui n'ont que vaguement entendu parler de l'habile négociateur du traité de Westphalie. Les lettres du père et du fils ne manquent pas d'importance aux yeux de l'historien. Elles ajoutent à nos connaissances sur les personnes et les intrigues qui s'agitaient autour de Richelieu, comme sur les négociations engagées avec les cours de Danemark, de Suède et de Pologne. Mais, de plus, elles sont intéressantes par le ton familier qui y règne, comme étude de mœurs prises sur le vif. On y voit, peinte au naturel, la noblesse de robe du XVIIe siècle. On y apprend aussi quelle triste condition la pénurie du trésor royal faisait alors à nos ambassadeurs, et comme il fallait être fortement trempé, au moral et au physique, pour soutenir le pénible honneur de représenter la France à l'étranger.

A en juger du moins par ses lettres, Claude de Mesme, comte d'Avaux, est une nature généreuse et sympathique. Il adore son père, qui le lui rend bien, et soupire après l'heureux moment, toujours différé, où il pourra quitter ses ambassades et revenir vivre en paix auprès de ses parents. C'est d'ailleurs un excellent catholique, désolé d'être contraint à faire de la diplomatie en pays protestant. « A Elseneur, dit-il, les temples sont tout pareils à nos églises, et quand j'y ai vu des autels avec les images des saints à l'entour, le chœur, la nef, un crucifix au-dessus, une chaire, des orgues et des bancs disposés comme les nôtres, j'ai eu plus de regret de l'erreur de ces gens-ci que des calvinistes qui sont bien plus éloignés du bon chemin. » A Marienbourg, il constate avec surprise l'existence d'une église mi-partie, où les deux cultes se succèdent: « J'y ai été depuis six heures jusqu'à neuf, avec les catholiques, car depuis neuf heures jusqu'à midi, c'est pour les luthériens. » Il en est tout scandalisé, mais qu'y faire? C'est le seul édifice religieux de la localité, et il faut bien « ouïr prêcher l'Évangile, là où une heure après on entendra prêcher l'hérésie. » Heureusement que les autels sont différents: deux pour les catholiques, deux pour les luthériens. C'est là néanmoins une étrangeté, comme on n'en verrait pas en France. Aussi l'une des raisons qui font que notre ambassadeur est bien las de la terre étrangère, bien impatient de se rapatrier, c'est, que « depuis huit ou neuf mois, il n'a vu aucune face de catholicité ».

Malheureusement, ni Richelieu ni M. de Chavigny, le secrétaire aux affaires étrangères, ne se pressaient de lui faire ce plaisir, par la raison que d'Avaux leur était nécessaire, et que les diplomates de cette valeur n'abondaient pas. Il est donc obligé de rester à son poste, et de se livrer, pour le service du roi, aux travaux les plus rudes, à l'existence la plus fatigante qu'on puisse imaginer, courant sans cesse des Danois aux Suédois et des Suédois aux Polonais, conversant avec tous les personnages de marque, expédiant tous les jours un formidable courrier de dépêches, de mémoires diplomatiques et de lettres privées, s'épuisant le corps et l'esprit. Par ce temps de télégraphe et de sleeping-cars, nos conseillers d'ambassade ne peuvent avoir l'idée de la vie mouvementée, fiévreuse, absolument peu confortable, que menaient les agents de Richelieu. Et surtout ils auront peine à croire que ce diplomate modèle trouvât encore le moyen, pour se distraire, de composer des vers latins!

Dans ces pays du Nord, restés barbares, ce n'est pas seulement le superflu, mais le nécessaire qui fait défaut. A Copenhague, les ambassadeurs eux-mêmes vivent littéralement de privations. « Je n'ai ni pain, ni vin, ni eau qui vaille, écrit-il mélancoliquement à son père, et cela provient de ce qu'il ne croît chose du monde ici. Il leur faut apporter de dehors et de bien loin jusqu'aux farines, qui sont presque toutes gâtées quand elles ont passé la mer, aussi bien que le vin et la bière, qui ont des goûts de bête. On n'y voit pas un seul morceau de fruit ni cru ni à cuire, mais j'espère de m'y accoutumer par force ». Il est arrivé en Pologne dans un état d'amaigrissement et d'abattement à faire pitié. Mais comment s'en étonner? « Il y a quatre mois que je cours et agis sans cesse, et que je couche sous des tentes ou dans des granges ruinées, pêle-mêle avec les animaux. Je crois qu'il m'en coûtera bien une seconde dent, outre qu'il me vient des coliques que je n'ai jamais senties. Aussi les eaux de ces pays-ci sont très dangereuses, au dire des habitants et médecins du lieu; mais je ne m'en saurais passer, et, quand on l'a fait bouillir, elle est tout à fait puante. »

Ceci peut justifier les Polonais, connus défavorablement pour mettre trop peu d'eau dans leur vin. Mais si l'on en croit le comte d'Avaux et son principal secrétaire, Noyer, les Danois d'alors ne le cédaient pas, sous ce rapport, aux Polonais. Et l'exemple venait de haut. « Le roi de Danemark fait toutes sortes de débauches et avec excès; surtout il est invincible, le verre à la main, et, en cet état, il ferait tête à toute l'Allemagne. Ses enfants naturels sont sans nombre, et il en a de tous âges, depuis trente ans jusqu'à trois mois. » Ces Danois boivent même en dansant. « Qui veut conduire le branle, il faut qu'il fasse état de prendre une dame de la main droite et un verre plein de vin de l'autre, et en cette façon va à la cadence fort modestement, puis vide son verre à la santé de sa dame, laquelle, avec celles qui l'accompagnent, dansent avec allégresse si grande qu'il semble que leur souverain bien consiste en cette liqueur bachique. »

Un ambassadeur qui conservait toute sa tête au milieu de gens aussi peu sobres ne pouvait manquer d'avoir l'avantage et de remporter de grands succès diplomatiques. D'Avaux eut en effet l'honneur de conclure le célèbre armistice de Stumsdorf qui, garantissant à la Suède et au Danemark la neutralité de la Pologne, leur permettait de jeter contre l'empereur toutes leurs forces réunies à celles de la France. Louis XIII dit au garde des sceaux, Châteauneuf: « Je le sais bien, M. d'Avaux est le plus grand ambassadeur que j'aie: il ne lui reste plus qu'une chose, qui est de faire la paix générale. »

Il fallait bien que la cour fît des compliments au comte d'Avaux, puisqu'elle ne le payait pas d'autre monnaie. On aurait peine à le croire, si la correspondance du père et du fils n'était là pour le prouver: Richelieu trouvait de l'argent pour pensionner à l'étranger ses espions et ses créatures, mais il ne lui en restait plus pour les appointements de ses ambassadeurs. Ceux-ci étaient alors dans la nécessité d'emprunter à douze pour cent, comme le faisait d'Avaux. L'État les remboursait quand il pouvait. Et cependant la dépense était grande et les nécessités pres-

santes. Le représentant d'une puissance comme la France devait soutenir sa dignité et faire honneur à son souverain. D'Avaux écrivait de Marienbourg que celui qui n'avait qu'une suite de ving-cinq chevaux était tenu pour un pauvre hère. « Il y a beaucoup de seigneurs polonais qui sont suivis de cinq à six cents valets, et le palatin de Bels, ayant perdu sa femme, donna à ses gens deux mille habits de deuil. »

Dans la plupart des lettres de notre diplomate, il n'est question que des difficultés pécuniaires où il se débat. M. de Roissy, son père, n'est pas seulement chargé de le tenir au courant des intrigues de cour; son principal emploi est d'aller harceler les gens de finance pour leur arracher les émoluments de son fils. Et quelle tâche a jamais été plus ingrate! « On n'a pas voulu, écrit-il à d'Avaux, rembourser vos avances; quand on m'en a parlé, on m'a dit : Hou, hou! avec un petit branlement de tête et gestes négatifs qui ne se peuvent pas représenter, et puis on a ajouté : « Vous m'entendez bien. » Mais M. de Roissy n'entend rien, du moins de cette oreille; il se multiplie, se plaint au père Joseph, s'ingénie en combinaisons de tout genre, et déploie pour obtenir l'argent de son fils autant de diplomatie que celui-ci dans son ambassade.

Ce père est la plus curieuse figure d'octogénaire, gai et vigoureux, qu'on puisse rêver. Ses lettres, écrites dans une langue incisive, pleine de verdeur, ont une saveur qui manque à celles du fils. Les détails sur la Cour, sur le Palais, sur la politique extérieure, s'y mêlent aux renseignements intimes, aux nouvelles sur la santé et la famille, dans un désordre des plus piquants. Le bonhomme a son franc parler et, quoique bienveillant au fond, ne ménage personne. Voici Mme de Roissy, sa femme, presque aussi vieille que lui. « Il y a trois jours que votre mère se lève et mange comme nous, se promène par la chambre, et, en un mot, elle est déjà aussi colère qu'avant sa maladie, tant elle est bien revenue en sa première santé. » Cette malice reparaît encore ailleurs. « Elle se courrouce aussi amoureusement que jamais fit : elle va haut et bas par la maison, *sed gradu anili.* » Un joli mot sur les médecins : « La pauvrette enfin est morte, suivant le grand précepte des médecins de tuer par art et guérir par fortune. » Roissy a un culte pour d'Avaux, qui fait sa gloire, et une affection réelle pour sa belle-fille, Mme de Mesme, « bonne et vertueuse damoiselle qui ne m'approche jamais que les bras ouverts pour m'embrasser ».

En revanche, il n'est pas tendre pour Richelieu. A ses yeux, le cardinal a le double tort de ne pas payer les appointements de son fils et de le reléguer indéfiniment dans les pays du Nord. « Il est vrai que Son Éminence se repose tant sur votre adresse et conduite qu'il croit que tout ce qui est impossible aux autres doit réussir entre vos mains; mais, pour moi, je trouve que ces bénéfices ne sont point sans cure. Ne croyez pas que j'aille publier les *gratitudes creuses* dont il vous repaît, aussi bien que beaucoup d'autres à qui il donne des lunettes d'approche, pour faire voir ce qui vient de lui tout autre qu'il n'est. Mon fils, souvenez-vous qu'on s'enivre souvent d'autre chose que de vin. » Le regret de ne pas voir ce fils si tendrement aimé s'accuse de plus en plus pressant. Bien qu'il parle complaisamment de sa verte vieillesse, et qu'il dise, avec cette demi-satisfaction si naturelle à un octogénaire bien portant: « Le bon M. de Paise, *plus jeune que moi*, est passé à une meilleure vie, » il a peur de mourir avant d'avoir revu d'Avaux. « Mes vieux ans m'avertissent de dresser mes comptes et prendre mes houzeaux... Je vous attends à bras ouverts pour vous recevoir et embrasser comme mon bon fils. Dieu vous conduise ici à bon port, et après qu'il dispose de moi quand il lui plaira. »

Cette suprême satisfaction ne lui fut pas refusée. Le comte d'Avaux revint à temps pour lui fermer les yeux.

M. Boppe regrette que ce vieillard n'ait pas encore vécu quelques années. « Il aurait pu alors, pendant le Congrès de Munster, lui donner les mêmes conseils, les mêmes avertissements qu'il lui avait envoyés pendant quinze années, avec tant de sûreté, tant de lucidité d'esprit. Peut-être aurait-il pu prévenir les intrigues qui se tramaient à Paris contre lui et lui aurait-il épargné la douleur de se voir jalousé, méconnu et privé de la gloire méritée par ses travaux et son caractère. »

Il faut nous contenter de ce que nous avons. La *Correspondance* de Jacques de Mesme et de son fils forme un volume, très agréable à lire, et assez court pour être lu en effet du grand public. C'est de l'*inédit* intéressant, point qui vaut la peine d'être noté.

Achille Luchaire.

NOTES ET IMPRESSIONS

J'ai été bien longtemps avant de comprendre pourquoi la France n'avait pas suivi le conseil si sage du doux Anacharsis Clootz et ne cherchait pas à « se guérir des individus ». Maintenant, je suis surpris de ma persistante candeur. Il n'aurait pas dû m'échapper que beaucoup de Français aiment à vivre « sur les individus » comme les pucerons sur une rose, et que ce parasitisme inconscient les empêche de s'élever dans la sereine région des principes. A peine le frais bouton s'entr'ouvre-t-il que les insectes sont là, se faufilant, se glissant, se hissant, espérant humer un atome de rosée parfumée. Ainsi, dès qu'une individualité apparaît, des petits hommes essayent de lui grimper respectueusement aux jambes, comptant bien aspirer dans son

atmosphère, une place, une influence ou simplement une importance.

A défaut de vivants célèbres, on se contente de travailler dans les morts illustres, et une armée d'industrieux castors maçonnent, d'une infatigable truelle, le piédestal des statues et les fondations de leur propre notoriété. Avec un peu de bonheur et une réclame bien comprise, il n'est point impossible de devenir conseiller de préfecture ou officier du Mérite agricole, lors de l'inauguration d'un monument élevé à la mémoire d'un monsieur dont on sait le nom, mais dont on ignore les œuvres. Sous prétexte de recueillir des souscriptions et de colliger les hommages et les témoignages d'admiration pour le distingué défunt, on se pousse dans les antichambres ministérielles, on accoste les députés et les sénateurs, on se familiarise avec les puissants, on les étonne par son activité et son apparent désintéressement, et on finit par les persuader qu'on a rendu un service à la chose publique.

***

Vous n'avez pas idée, par exemple, du nombre des citoyens qui, au lendemain de la mort de Gambetta, se trouvèrent avoir fait partie de l'intimité du grand patriote. Tous avaient perdu en lui un ami, un frère, un protecteur. A tous, trois ou quatre jours avant sa mort, il avait dit : « Compte sur moi, mon cher ami; un vieux camarade comme toi, c'est sacré. » Quelques-uns tirèrent un certain profit de cette hypothétique familiarité en se poussant ferme pendant les premières heures d'attendrissement. N'était-ce point une façon d'honorer la mémoire du mort que de tendre la main à ceux qui avaient si souvent touché la sienne? Mais le souvenir de ceux qui ne sont plus s'efface si vite que la plupart de ces caudataires posthumes, déçus, ont dû déposer l'excédent de leur tendresse aux pieds de M. le général Boulanger.

Et avec quelle ingéniosité, quelle fertilité d'inventions, ces enthousiastes parviennent à se persuader à eux-mêmes et à convaincre les autres qu'ils n'obéissent, en s'agitant, qu'à des mobiles de l'ordre le plus élevé! Avec quel art exquis ils réussissent à utiliser les généreux instincts que tout homme renferme en lui et promène quelquefois sa vie entière sans avoir eu l'occasion de leur donner l'essor! Je signale aux personnes qui aiment à chercher la solution de problèmes psychologiques et amusants un travail intéressant. Qu'ils prennent la peine de noter, dans les journaux, les noms de tous les personnages, à cette heure absolument inconnus, qui font cortège à M. Antoine, l'ex-député de Metz, et dont le patriotisme exubérant se donne carrière à propos du retour, dans la patrie française, de l'homme qui semble personnifier, en ce moment, l'Alsace-Lorraine.

Je serai bien surpris si, dans six mois, la plupart de ces organisateurs de punchs fraternels n'avaient pas trouvé le moyen de se tailler quelques uniformes de fonctionnaires dans le paletot du porte-parole des revendications nationales. Les moins heureux découperont certainement des palmes académiques dans la soie violette de sa cravate, et beaucoup, aux élections prochaines, puiseront dans la banale intimité des banquets patriotiques le droit d'invoquer le patronage de M. Antoine auprès du corps électoral.

***

On pense bien qu'il n'entre pas dans les observations qui précèdent le plus petit grain de pessimisme ou la plus petite goutte d'amertume. Je trouve très naturel que chacun livre à sa façon — *absque dolo et injuria* — la bataille pour la vie et s'appuie, pour ce rude combat, sur les forts et les grands. Je remarque, cependant, que les « individus », comme disait Anacharsis Clootz, valent moins, le plus souvent, par eux-mêmes que par l'effroyable quantité de pucerons humains qui s'attachent à eux, et que telle personnalité resterait bien mince, si elle n'était pas démesurément grossie par les appétits qu'elle éveille et les ambitions qu'elle surexcite.

Ainsi, on m'accordera bien qu'il ne resterait pas grand'chose de M. le général Boulanger, si, comme le bruit en a couru ces jours derniers, le député de Paris voyait sa santé sérieusement compromise. Le jour, en effet, où l'on serait convaincu que le dieu peut être malade et que la fâcheuse ataxie ou l'apoplexie plus fâcheuse encore le guettent à la sortie d'un banquet, son armée ou plutôt l'état-major qui la recrute ne serait pas long à se disperser. Déjà sur la simple nouvelle que le grand homme était un homme, susceptible d'être souffrant après avoir dîné avec un pharmacien, bien des gens ont commencé à reconnaître que M. Boulanger était moins infaillible que le pape, et que ses doctrines manquaient un peu d'unité et de fixité. Ainsi, sous Napoléon III, un grand nombre de personnages se sentirent ébranlés dans leur impeccable foi dynastique le jour où il fut constaté que la vessie du souverain renfermait un calcul. Les pucerons n'aiment pas les rosiers en train de se dessécher.

Le goût immodéré d'une certaine foule pour les individus, autant que le rare cynisme avec lequel elle leur tourne le dos quand elle ne croit plus pouvoir en attendre quelque chose, me remet en mémoire une exclamation échappée, pendant les dernières heures de sa vie, au vieux vaudevilliste M. Dupin, qui avait porté allégrement jusqu'alors le poids de quatre-vingt-trois années. Enfin, la maladie l'avait terrassé et, sans illusion comme sans regret, il parlait doucement de sa fin prochaine. Tout à coup, ses amis le virent froncer le sourcil et interroger du regard la grande ombre dans laquelle il entrait déjà. On lui demanda avec anxiété ce qu'il avait. — « J'ai peur! » répliqua l'ironique vieillard, qui venait de retrouver son malin sourire.



Et comme on lui demandait la cause de sa feinte terreur : « J'ai peur que là-haut, aux Champs-Élysées, on me parle encore du grand Français et de Sarah Bernhardt! »

***

Je ne crois pas que des préoccupations de ce genre hantent les nuits du caporal Geomay, l'assassin de la veuve Roux et les rêves des quatre bandits qui viennent d'égorger le pauvre jardinier Bourdon. Ces cinq misérables, dont le premier a été condamné à mort, ne doivent pas ressentir ces révoltes du goût et de l'esprit de mesure qu'éprouvent les esprits cultivés, et les lauriers de la grande tragédienne Sarah ou du grand comédien Boulanger ne sont pas pour les empêcher de dormir.

Ils auraient tort, cependant, de se taire par forfanterie et vaillantise, et s'ils éprouvent quelque ennui, je ne saurais trop les engager à le faire savoir. Il y a en ce moment des psychologues et des anthropologistes sans ouvrage qui se feront un devoir et un plaisir de leur venir en aide. Ainsi, la veille du jour où le caporal Geomay allait rendre compte à la justice des quarante-quatre coups de marteau frappés sur le crâne de la veuve Roux, plusieurs journaux, réunis dans un même attendrissement, ont essayé de disculper le jeune militaire et de justifier par les phénomènes de l'atavisme, par d'irrésistibles incitations psychiques, l'abominable action de ce militaire. En même temps, on publiait, avec l'annonce de sa réunion, le programme du grand Congrès d'anthropologie qui se tiendra cette année à Paris.

Je n'aurai garde de plaisanter les savants éminents et illustres qui vont prendre la parole à cette occasion, expliquer dans toutes les langues que les scélérats sont plus à plaindre qu'à blâmer, et qu'avec un petit peu plus de ceci, un petit peu moins de cela, un immonde Rouquin mériterait le prix Monthyon et pousserait l'amour de l'humanité jusqu'à découvrir une seconde fois la vaccine et les pommes de terre. Cependant, je conviens qu'un congrès d'assassinés m'apparaîtrait comme un contre-poids nécessaire au mal que les savants vont faire à la société par l'exposé de leurs irréfutables et humanitaires théories.

Il ne me déplairait pas, notamment, de savoir ce que pense le jardinier d'Auteuil des quatre chourineurs qui lui ont planté plusieurs couteaux dans le ventre et dans la poitrine et qui, en gens lettrés, ont allumé deux bougies auprès de son cadavre, en souvenir de la *Tosca*, de M. Victorien Sardou, de l'Académie française.

Je me souviens qu'il y a deux ou trois ans, un gentil protecteur de demoiselles nocturnes noya son amie pour « un petit noir », tasse de café du pauvre dont le coût est de trois sous. Le même jour, peut-être à la même heure, trois infortunés auxquels l'injuste nature avait sans doute marchandé la substance cérébrale, entraînaient sur les fortifications une Marguerite ou une Mignon de rencontre et, après en avoir abusé, ils lui ouvraient le ventre à coups de bottes et la jetaient dans le fossé, sans doute pour la punir de son inconduite.

Peut-être les deux dames précitées pourraient-elles fournir aux disciples de l'illustre Broca une intéressante contribution à l'étude de la scélératesse humaine.

***

Le dirai-je? l'avis de messieurs à lunettes qui n'ont jamais reçu le moindre coup de couteau, et dont le crâne n'a pas encore été fendu par le marteau d'un assassin, manque, à mes yeux, d'autorité. J'aimerais à contrôler leur opinion de laboratoire par le sentiment qu'ils éprouveraient, la poitrine ouverte ou la jugulaire tranchée.

Je n'ai pourtant point l'âme féroce, et les irréparables peines ne me comptent pas, en général, parmi leurs partisans; mais l'anthropologie est une science si nouvelle et encore si incertaine, elle compte à son actif un nombre relativement si peu considérable d'expériences, que je la trouve bien osée d'aider les criminalistes à faire de la sensiblerie ou seulement de l'impartialité à nos dépens et à troubler, par ses aperçus et ses vues d'avenir, la conscience déjà si vacillante des jurés.

***

Plus tard, — je ne me refuse pas à le croire, — on démontrera victorieusement que, quand un meurtre a été commis, la faute en doit retomber sur la victime, qui a hypnotisé ou suggestionné le meurtrier et a méchamment contraint le vertueux assassin à plonger ses honnêtes mains dans le sang du perfide défunt. Mais, en ces matières, il faut procéder avec méthode et lenteur et ne tenir pour acquises que des vérités mille fois constatées. A se trop hâter, on court le risque d'être forcé de rétrograder, ce qui est humiliant.

Sans doute, il est doux de supposer que les fauves à face humaine sont des malades ou des estropiés du cerveau ayant droit à notre compassion. Mais les chiens enragés, eux aussi, sont des égrotants sans méchanceté.

On les tue pourtant, bien qu'un certain nombre d'entre eux, à l'honneur de la race canine, luttent désespérément contre l'irrésistible mouvement qui les pousse à mordre une main amie.

On les tue. Je n'exige pas, pour l'instant, un châtiment plus sévère pour les Éliacins que les anthropologistes et les criminalistes prennent à cette heure sous leur protection... Plus tard, nous verrons.

HECTOR PESSARD.



BULLETIN

Chronique de la semaine.

Sénat. — Le 22, suite de la discussion de la loi concernant les accidents des ouvriers dans leur travail; MM. Cordelet, Maze et Trarieux présentent des contre-projets.

Le 25, suite de la précédente discussion; les contre-projets sur lesquels il n'a pas été statué sont renvoyés à la commission.

Le 28, validation de l'élection de M. Leclerc, sénateur de la Creuse. Suite de la discussion du projet de loi concernant les attributions judiciaires du Sénat.

Chambre des députés. — M. de Martimprey demande des explications sur les catastrophes récentes des torpilleurs 102 et 110. Réponse de l'amiral Krantz, ministre de la marine. Vote d'un projet concernant le classement et le déclassement de divers ouvrages de défense. Discussion, après urgence déclarée, d'une proposition de loi de M. d'Aillières tendant à attribuer un traitement fixe aux trésoriers généraux.

Le 25, la Chambre vote le règlement des budgets de 1876-1877, 1878 et 1879, ce qui provoque diverses observations sur des irrégularités financières. Suite de la discussion du projet relatif à l'utilisation des égouts de la Seine. Le contre-projet de M. Raspail portant établissement d'un canal de Paris à la mer est rejeté par 356 voix contre 207; l'ensemble du projet est adcpté par 306 voix contre 223.

Le 26, vote du règlement du budget de 1880. Discussion et adoption, par 387 voix contre 137, de l'ensemble du projet de loi concernant les trésoriers généraux.

Le 28, discussion du projet relatif à l'érection d'un monument commémoratif de la Révolution. L'ensemble du projet est voté par 263 voix contre 206.

Intérieur. — M. Yves Guyot, ministre des travaux publics, est allé présider à l'inauguration du chemin de fer à voie étroite de Draguignan à Meyrargues. — Le tribunal des conflits s'est prononcé dans le procès intenté par M. Dufeuille au préfet de police, à propos de la saisie des lettres et portraits du comte de Paris, et a annulé l'arrêté de conflits qui avait été pris à cette occasion.

Institut. — M. Henner a été élu membre de l'Académie des beaux-arts, en remplacement de M. Cabanel, décédé.

Angleterre. — M. Mather, gladstonien, a été élu député à Gorton par 5155 voix contre 4309 données à M. Hatch, conservateur.

Allemagne. — Le Reichstag a voté en deuxième lecture le projet de loi sur les associations, conformément au texte de la commission, et celui concernant la langue à employer par les autorités judiciaires en Alsace-Lorraine.

Espagne. — Une entrevue a eu lieu, à Saint-Sébastien, entre la reine régente et la reine Victoria.

Faits divers. — Le torpilleur 110, sorti du port de Dunkerque, a été surpris par une tempête et a sombré; les treize hommes d'équipage ont péri. — A la suite d'un incident parlementaire, un duel au sabre a eu lieu à Rome, entre le général Corvetto, sous-secrétaire d'État à la guerre, et M. Cavalotti, député. Le général a été blessé au bras. — A la suite d'un article de journal, une rencontre à l'épée a eu lieu entre MM. Lissagaray, de *la Bataille,* et Paul Foucher, du *National,* qui a été grièvement blessé.

Nécrologie. — Mort de M. Tenaille-Saligny, ancien sénateur de la Nièvre; — du colonel d'artillerie Charronnet, un des survivants de Waterloo; — du peintre Pettenkoffen, professeur à l'Académie de peinture de Vienne; — du général de brigade en retraite de La Jaille; — de M. Émilien Hamel, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Toulouse; — du comte Schouvaloff, ancien attaché militaire à l'ambassade de Russie; — de M. Gouzay, ancien directeur du personnel au ministère des travaux publics; — de l'aquafortiste Noël Masson; — de M. de Varnbuler, ancien ministre du Wurtemberg; — de Mgr Ullathorne, fondateur de l'Église catholique en Australie; — du duc de Buckingham, ancien ministre des colonies, ancien gouverneur de Madras; — du grand économiste John Bright, ancien membre du cabinet Gladstone.

Paderewski

Lundi a eu lieu le dernier concert de J. Paderewski (ceci n'est donc point une réclame). Le succès du jeune pianiste et compositeur, auprès du public parisien, grandit à chaque audition; s'il s'est déclaré à Paris moins promptement qu'à Vienne, où certaines affinités de race l'avaient préparé, il y paraît aussi décidé. J'entends dire que depuis l'année dernière le virtuose s'est perfectionné, c'est possible; peut-être aussi les Français avaient-ils besoin de quelque réflexion pour tout comprendre de lui, pour achever leur initiation à ce que ce talent a d'original et de tout particulier.

Paderewski est un Polonais, ou, plus exactement, il est de cette Ukraine du Boug et du Dniéper, pays frontière entre deux races, vaste *border* disputé pendant des siècles entre Varsovie et Moscou, et qui, sous les lois de la Russie, a su garder sa nationalité à elle, son tempérament spécial, une poésie et des instincts musicaux qui ne sont qu'à elle.

En Paderewski, il y a plus qu'un talent fait de science et d'étude, et comme tel susceptible, en effet, de grandir et de se perfectionner (Paderewski n'a que vingt-six ans); il y a un génie, un génie natif, qui procède de la race, du pays, du sol. Il y a en lui quelque chose de conscient et d'acquis — beaucoup d'art et de science — et aussi quelque chose d'inconscient, de spontané, ou plutôt de suggéré.

Regardez-le, cet adolescent délicat et frêle, d'une finesse et d'une fragilité presque féminines, au visage pâle et presque diaphane, aux cheveux blonds, d'une blondeur de lin, qui joue les yeux fermés ou levés au ciel, qui semble regarder en dedans,suivre une inspiration intérieure, ravi en une sorte d'extase. A la différence de certains pianistes célèbres, il semble jouer sans effort, mais, le morceau fini, il est encore plus pâle qu'avant et à bout de forces: c'est que la suggestion, la possession par un génie intime, par un démon lyrique, l'épuise plus que n'aurait fait un effort voulu, quelque violent qu'il pût être.

Ce génie, ce démon, c'est une âme: l'âme de la patrie, l'âme de la steppe ukrainienne. C'est cette steppe qu'il faudrait connaître pour bien comprendre l'artiste, car elle l'inspire, non seulement quand il compose ou qu'il joue ses propres compositions, mais même lorsqu'il interprète les œuvres d'autrui, celles de Leschetizki, son compatriote, celles de Rubinstein, Liszt, de Chopin, qui sont pour lui de demi-compatriotes, de demi-frères, étant des Slaves de sang mêlé.

Il faudrait la connaître, cette steppe, pays devie large et libre, la plus poétique des régions slaves; — la steppe aux horizons infinis, vierge comme la forêt vierge d'Amérique, immense comme la mer, océan de verdure, qui, dans le balancement des hautes herbes, — si hautes que les cava-

liers et les grands bœufs y cheminent inaperçus, comme dans une forêt, — a comme l'Océan son flux et son reflux, et son moutonnement, et ses tempêtes, sous le souffle des vents; — la steppe héroïque qui a vu passer les bandes guerrières des Oleg, des Igor, des Swiatoslaw, marchant à la conquête de Constantinople; passer les hordes de libres cosaques revenant à leur *setche* avec le butin de la Moscovie ou lancés à la poursuite des escadrons tatars; passer les longues caravanes des *tchoumaks* aux larges pantalons goudronnés, [ces mercantis épiques, convoyant la lance ; à la main les *arabas* chargées de sel et de poisson sec; passer le *kobzar*, cet Homère aveugle de la steppe, jouant sur la *bandoura* d'antiques mélodies; — la steppe poétique, chantée par Gogol, par Chevtchenko, par Marco Vovtchok, tout embaumée du parfum des fleurs de prairie, toute frémissante du bourdonnement des abeilles sauvages, avec la flagrance de leurs ruches et de leurs ruisseaux de miel, toute résonnante de rossignols.

Eh bien! moi qui suis Slave, c'est tout cela — tout ce qu'un Parisien ne peut pas deviner du premier coup — que je retrouve dans le chant du piano de Paderewski; oui, tout cela : parfum des ruches, effluves amoureux des fleurs, murmure de la brise dans les hautes herbes, échos lointains de la *bandoura*, trilles du rossignol et pépiement des nids éveillés par l'aube printanière, cri de la cigale sous le soleil ardent de midi ou scintillement des étoiles dans le ciel le plus pur de l'Europe, toutes les harmonies virginales de la nature vierge... Et j'y retrouve quelque chose encore : la plainte douloureuse de la patrie, la Pologne vaincue, l'Ukraine dépouillée de l'antique liberté cosaque.

Cela berce et cela fait rêver, — c'est le songe d'une nuit d'été, — et, parfois, cela angoisse douloureusement et délicieusement. Le piano de Paderewski, ce n'est pas un simple Erard; c'est tout un orchestre, traduisant des harmonies mystérieuses, évoquant des voix innombrables..., *Miros audire cithœdos*.

Le succès de Paderewski, le plus grand qu'un artiste slave ait obtenu à Paris, n'est pas de ceux qui passent : ils sont de ceux qui s'affirment et grandissent. Parisiens, mes frères, qui, dans un élan sympathique, cherchez à pénétrer la nature slave, pensez à la steppe d'Ukraine — elle vaut bien celle de Hongrie — et vous qui avez su comprendre l'étrange harmonie des Tsiganes — vous comprendrez aussi Paderewski, un *maëstro*, celui-là, tout comme Rubinstein — et plus vous comprendrez, plus vous aimerez.

I. de K.

Bibliographie

Les Aveugles par un aveugle, par M. Maurice de La Sizeranne. Hachette, 1889.

On a beaucoup écrit sur les aveugles; mais je doute que parmi les études innombrables qui leur ont été consacrées, aucune surpasse en vérité et en intérêt celle que vient de publier M. Maurice de La Sizeranne.

M. de La Sizeranne était connu déjà par d'autres travaux du même ordre. Directeur de deux recueils spéciaux consacrés aux aveugles, — le *Valentin Haüy* et le *Louis Braille*, — il a également organisé chez lui des conférences où se donnent rendez-vous, chaque mois, des personnes, aveugles ou voyantes, qu'intéresse au point de vue social, économique ou pédagogique, l'amélioration du sort des non-voyants.

M. de La Sizeranne, qui est un homme de moins de trente ans, dirige ses conférences en philanthrope et en érudit; et les « voyants », dans sa compagnie, sont sûrs de toujours apprendre quelque chose.

J'oublie d'ajouter que M. de La Sizeranne n'est point aveugle de naissance; c'est, je crois, vers la neuvième année qu'il perdit la vue, à la suite d'un accident. Il a donc cette supériorité, sur la plupart de ses semblables, de pouvoir juger ses impressions d'aujourd'hui avec le souvenir de ses impressions d'autrefois; il raconte le monde extérieur en aveugle, mais en aveugle *qui a vu*, et cela ajoute singulièrement à la délicatesse de sa psychologie.

A cet égard, les cinquante premières pages de son livre, — celles où l'auteur a étudié « le physique, l'intellect et le moral » de l'aveugle, — sont la plus exquise lecture qui se puisse imaginer. On en sort à la fois très renseigné, très surpris et très charmé : renseigné par l'abondance d'indications piquantes et imprévues que l'auteur y fournit sur la nature des multiples impressions qu'éveille chez l'aveugle le monde ambiant; surpris par la justesse et la finesse des sensations éprouvées; charmé par le ton de sérénité et presque d'allégresse dont cette confession psychologique est faite.

Vraiment, l'aveugle arrive à comprendre, à sentir, à deviner, *à voir* tant de choses? Vraiment il s'accommode si aisément de sa cruelle infortune? Et cette éducation raffinée qu'il impose, à force d'intelligence et d'exercice, à son odorat et à son toucher, serait-elle donc une source si variée de petites jouissances — inconnues des voyants — qu'il puisse exister pour lui, à de certaines minutes, comme une joie intime d'être aveugle?

M. de La Sizeranne ne le dit pas nettement; mais je ne crois pas qu'il soit éloigné de le penser. En tout cas, sa démonstration est si bien faite qu'une telle conclusion, qui semblerait absurde au moment où on ouvre son petit livre, semble toute naturelle quand on l'achève...

La deuxième partie de l'ouvrage contient une biographie très complète du grand bienfaiteur des aveugles, Valentin Haüy; la troisième est consacrée aux écoles des aveugles; la quatrième et dernière au rôle passé et présent des aveugles dans la société.

J'aurai fini de faire l'éloge de cette originale et charmante brochure, quand j'aurai dit que M. le comte d'Haussonville y a attaché douze pages de préface qui compteront parmi les meilleures que cet homme de cœur ait écrites.

Émile Berr.

Mouvement de la librairie

La Maison Quantin met en vente un *Catulle*, comprenant la traduction en vers des *Odes à Lesbie* et de *l'Épithalame de Thétis et Pélée*, avec notices par A.-J. Pons. Ce volume, qui termine la *Petite collection antique*, est illustré de têtes de chapitres et de gravures en pleines pages imprimées en aquarelles typographiques d'après les dessins de Poirson, et entouré d'un encadrement artistique en bistre.

Signalons également comme édition de bibliophile les *Contes choisis de Champfleury*, avec un portrait de l'auteur, trois eaux-fortes et de nombreux dessins d'Evert van Muyden intercalés dans le texte.

Ont paru à la librairie Hachette : *la Croix-Rouge de France*, par M. Maxime Du Camp; — *Questions de morale pratique*, par M. Francisque Bouillier; — *Études de littéra-*

ture et d'histoire, par M. Joseph Reinach (*Bibliothèque variée*); — et *l'Enfant à la boule*, par Pedro de Alarcon, traduction Max Deleyne (*Romans étrangers*).

Les éditeurs Marpon et Flammarion commencent la publication d'une *Bibliothèque miniature*, qui comprendra la reproduction par la photogravure des grandes éditions de Pierre Didot Il vient de paraître, dans cette collection microscopique et originale, *Paul et Virginie*, et les *Fables de La Fontaine*.

A la *Petite Bibliothèque économique française et étrangère* est venu s'ajouter un choix des œuvres de *Ricardo* (*Rentes, salaires et profits*), publié et annoté par M. P. Bauregard.

La librairie Alcan publie une nouvelle édition du *Dictionnaire abrégé des sciences physiques et naturelles*, de E. Thévenin, revu par Henry de Varigny.

Signalons dans la *Petite bibliothèque Charpentier* une élégante édition de *l'Amour*, de Jules Michelet, avec deux compositions de Maurice Éliot, gravées à l'eau-forte par Félix Oudart.

Histoire. Biographie. — *Charles X et Louis XIX en exil*, mémoires inédits du marquis de Villeneuve; — *Histoire de la monarchie de Juillet*, par Paul Thureau-Dangin (tome V); — *le Divorce de Napoléon*, par Henri Welschinger; — *la Question d'Orient au XVIIIe siècle*, par Albert Sorel; — *Marie-Antoinette, sa vie, sa mort* (1755-1793), par F. de Vyré (Plon-Nourrit); — *la Vie politique de Louis de France, duc d'Orléans*, par R. Jarry; — *Études sur la société française*, par Ernest Bertin; — *la Duchesse de Polignac et son temps*, par H. Schlesinger; — *le Centenaire de 1789*, par E. d'Argill; — *le Semaine de Mai* (1871), par Camille Pelletan; — *la Guerre en 1870-1871*, par A. Duchatel; — *les Armées de la République*, par E. Bonnal (Delagrave); — *Études sur l'état économique de la France au moyen âge*, par Lamprecht, traduction de A. Marignan; — *la Réforme et la politique française en Europe depuis la paix de Westphalie*, par le vicomte de Meaux; — *Mémoires et correspondance du comte de Villèle*, tome IV (Librairie académique); — *Don Carlos d'Aragon, prince de Viane*, par G. Desdevises du Dezert (Colin); — *la France et les Français en 1789*, par J. Gaildrau, album en couleur (Laurens); — *Histoire des princes de Condé pendant le XVIe et le XVIIe siècles*, par le duc d'Aumale; — *les Cent seize et le ministère du 2 janvier*, par Alfred Darimon; — *Berlioz intime*, par Edmond Hippeau (Dentu).

Littérature. Poésies. — *Œuvres poétiques de Ludovic de Vauzelles* (Ollendorff); — *Poésies complètes de Charles Monselet* (Dentu); — *Andantes*, par Ernest Fleury; — *Fiertés gauloises*, par Louis Feix; — *l'Éternelle chanson*, par Paul Jousset; — *Vesprées*, par Henry de Braisne; — *Bréviaire d'amour*, par H. Rey; — *Feuilles envolées*, par Faustin Josselme; — *Heures perdues*, par J. de La Vaudère; — *la Lyre comique*, par E. Bergerat; — *Études politiques et littéraires*, par le comte de Chambrun; — *les Poèmes d'Edgar Poë*, traduction en prose de Stephane Mallarmé, illustrations de Manet; — *Dans la rue*, chansons et monologues, par Aristide Bruant (Marpon-Flammarion); — *Chefs-d'œuvre dramatiques de A.-N. Ostrowsky*, traduction Durand-Gréville (Plon-Nourrit).

Romans. — *La Main gauche*, par Guy de Maupassant; — *la Belle*, par René Maizeroy (Ollendorff); — *A la côte*, par Frantz Jourdain; — *Mesdemoiselles de Barberic*, par le marquis de Castellane (Maison Quantin); — *Justice*, par Hector Malot (Charpentier); — *Japoneries d'automne*, par Pierre Loti; — *la Fiancée*, par Ponson-Gerval; — *le Calvaire d'une femme*, par Laurent Doillet; — *le Joug*, par Eugène Delard; — *la Gosse*, par Olivier Marthini; — *P'tit Mi*, par René Maizeroy; — *l'Ignorance acquise*, par Eugène Morel; — *le Mordu*, par Rachilde; — *la Princesse Gisèle*, par Charles Buet; — *le Général Don Juan*, par l'auteur de *Quand j'étais ministre*; — *l'Amant légitime*, par Gilbert Stenger; — *Romanesque*, par Mary Floran; — *Miss Brown*, traduit de Vernon-Lee, par Robert de Cerisy; — *Dans le mariage*, par Jack Linne; — *Trop pur*, par Jean d'Oc; — *Myrrha-Maria*, par Oscar Méténier; — *Blanc et Noir*, par Léon de la Brière; — *Guet-apens*, par Jules Mary; — *l'Ami du commissaire*, par Georges Grison (Kolb); — *l'Homme de joie*, par Dubut de Laforest; — *Par amour*, par Daniel Sivet; — *Une fille des Pharaons*, par Paul Saunière; — *Paul Patoff*, par Marion Crawford; — *la Comtesse Hélène*, par Charles Mérouvel; — *Une jeune marquise*, par Théodore Cahu (Dentu); — *Contes à la brune*, par Armand Silvestre, illustration de Kauffmann (Marpon-Flammarion); — *Gapiane*, par Augustin Lion; — *Madame de la Seyne*, par Maurice Jouannin (Charpentier).

Divers. — *Agenda de la curiosité, des artistes et des amateurs, 1889*, par A. Dalligny (Laurens); — *l'Hygiène du travail*, par H. Monin (Hetzel); — *la Doctrine du réel*, par Prosper Pichard; — *les Pionniers de la France dans l'Afrique occidentale*, par Ch. Haurigot; — *Un pèlerinage au pays d'Évangéline*, par l'abbé Casgrain (Cerf); — *l'Armée allemande en 1888*, par J. Mottié; — *la Souveraineté du peuple*, par H. Meyners d'Estrey; — *Code politique des Pays-Bas*, par Gustave Tripels; — *le Droit des gens*, tome II, par sir Travers Twiss; — *l'Inconnaissable*, par E. de Roberty; — *les Finances de la Russie*, par A. Raffalovich; — *l'Ouvrier*, par Charles Bertheau; — *Mathématiques et mathématiciens*, par A. Reblère; — *Quinze ans sous le cercle polaire*, par E. Petitot (Dentu); — *l'École d'amour*, par Gabriel Prévost (Quantin); — *la Vie parisienne, 1888*, par E. Blavet (Ollendorff); — *le Cheval noir*, par Joseph Reinach; — *l'Univers dans Paris*, par Henry Buguet et Edmond Benjamin, illustrations de Choubrac (Marpon-Flammarion); — *la Science pratique*, suite des *Recettes et procédés utiles*, par Gaston Tissandier (Masson).

L'éditeur Hennuyer commence la publication en livraisons hebdomadaires d'un *Dictionnaire populaire illustré d'histoire naturelle*, par J. Pizzetta avec une introduction de M. Edmond Perrier. Cet ouvrage comprend la botanique, la zoologie, l'anthropologie, l'anatomie, la physiologie, la géologie, la paléontologie et la minéralogie, avec les applications de ces sciences à l'agriculture, à la médecine, aux arts et à l'industrie; il est suivi de la biographie des plus célèbres naturalistes.

La Librairie de Paris (Bourloton) nous annonce, pour le mois prochain, l'apparition du premier fascicule du *Dictionnaire des parlementaires français*. On trouvera, dans cet ouvrage, qui est publié sous la direction de MM. Adolphe Robert et Gaston Cougny, et doit former deux volumes in-8°, la biographie exacte et complète de tous les membres des assemblées françaises et de tous les ministres depuis 1789 jusqu'en 1889, avec le relevé sommaire de leurs actes politiques, de leurs votes parlementaires, etc.

Les éditeurs Lecène et Oudin vont faire paraître *les Contemporains* (IVe série), de notre collaborateur M. Jules Lemaître — et une étude sur *Aristophane* et l'ancienne comédie attique, par A. Couat, recteur de l'Académie de Lille.

Émile Raunié.

L'administrateur gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (12487)



On croit volontiers qu'une Encyclopédie est un recueil fort utile où les travailleurs vont chercher tous les renseignements dont ils ont besoin, et on ne s'imagine guère que les articles qu'elle renferme sont d'une lecture extrêmement attrayante. C'est une idée fausse, et l'on s'en convaincra aisément en parcourant la 176e livraison de la **Grande Encyclopédie**, qui contient : un article très intéressant sur le *Brigandage* ; la biographie du fameux chef des Mormons, *Brigham Young* ; celle de la marquise de *Brinvilliers*, sur la *Brique*, etc.

H. LAMIRAULT et Cie, 61, rue de Rennes, Paris.

Bibliothèque CHARPENTIER, 11, rue de Grenelle, Paris

VIENT DE PARAITRE

HECTOR MALOT

JUSTICE

Un volume in-18. — Prix. . . . . 3 fr. 50

Nota. — Il a été tiré de cet ouvrage 20 exemplaires sur hollande. Prix : 7 francs.

ROMANS D'HECTOR MALOT

DANS LA BIBLIOTHÈQUE CHARPENTIER A 3 FR. 50 LE VOLUME

Micheline (24ᵉ mille) . . . . 1 volume.
Le Sang bleu (15ᵉ mille) . . . . 1 —
Le Lieutenant Bonnet (19ᵉ mille). . . . . 1 —
Le Docteur Claude (nouvelle édition). . . . . 1 —
La Bohème tapageuse (nouvelle édition) . . . . 2 —
Baccara (16ᵉ mille) . . . . 1 —
Romain Kalbris (nouvelle édition) . . . . 1 —
L'Héritage d'Arthur (nouvelle édition) . . . . 1 —
L'Auberge du Monde (nouvelle édition). . . . . 2 —
Zite (20ᵉ mille) . . . . 1 —
Les Victimes d'amour (nouvelle édition) . . . . 2 —
Vices français (13ᵉ mille) . . . . 1 —
Ghislaine. . . . . 1 —
Pompon . . . . 1 —
Une Femme d'argent (nouvelle édition) . . . . 1 —
Sans Famille (100ᵉ mille) . . . . 2 —
La Belle Madame Donis (nouvelle édition). . . . . 1 —
Conscience (14ᵉ mille). . . . . 1 —
Mondaine (17ᵉ mille) . . . . 1 —

N° 14. — 6 Avril 1889. — Tome 43. — (3e série, IXe année, premier semestre.)

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

PARAISSANT LE SAMEDI

Fondée en 1863

SOMMAIRE DU N° 14

PRIX DU NUMÉRO : 60 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT :

A LA REVUE BLEUE	Six mois.	Un an	AVEC LA REVUE SCIENTIFIQUE	Six mois.	Un an.
Paris	15 fr. »	25 fr. »	Paris	25 fr. »	45 »
Départements et Alsace-Lorraine	18 »	30 »	Départements et Alsace-Lorraine	30 »	50 »
Étranger	20 »	35 »	Étranger	35 »	55 »

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er DE CHAQUE TRIMESTRE

On s'abonne à Paris au bureau des Revues, 111, boulevard Saint-Germain

Chez les principaux libraires et dans tous les bureaux de poste de France et de l'Union postale



REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

1er SEMESTRE 1889. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 14. (26e ANNÉE.) — 6 AVRIL 1889.

Paris, le 5 avril 1889.

Quand Michelet décrit l'effet que produisit sur François Ier la captivité de Madrid, il a une phrase inoubliable :

« Le héros de théâtre, dégonflé, aplati, parut ce qu'il était : un gentilhomme poitevin de peu d'étoffe. »

François Ier avait aussi un beau cheval et une belle barbe; il était adoré des duchesses de son temps; mais, de plus, il avait gagné la bataille de Marignan.

En somme, il fallut la prison elle-même pour le dégonfler et l'aplatir : pour le héros d'aujourd'hui, gentilhomme de moins d'étoffe assurément, les affres seules de la prison ont suffi. Qu'aurait donc produit la prison?

L'étrange aventure de cette semaine éclaire d'une vive lumière la psychologie du « chef du parti national ». Le général, évidemment, n'a pas le tempérament d'un martyr, encore qu'il s'attribue une « mission » et un apostolat. C'est avant tout un sensuel; chez lui la chair est faible, sans que l'esprit en soit plus fort.

Sanglé dans l'uniforme, soumis à la loi de l'armée, ombragé du drapeau, il eût fait un soldat et un général très passable; mais, comme il devait toute sa vertu à l'éducation et au milieu qu'il a répudiés, il semble que, du jour où il a secoué le joug de la discipline, il ait tout perdu.

Les grandes dames et la plèbe ont alors refait à leur image l'homme qui se donnait tout à elles et repétri cette nature molle et sans consistance.

Les duchesses lui ont donné des nerfs de petite-maîtresse, le goût des boudoirs capitonnés et parfumés — tout le contraire des cellules où gémirent les Blanqui et les Barbès, — l'horreur des tâches laborieuses et des épreuves où achèvent de se tremper les caractères, de l'isolement derrière des barreaux, du menu servi par un porte-clef, — surtout du tête-à-tête forcé avec soi-même.

La plèbe, en le grisant de popularité, a achevé de le rendre semblable à elle, faux malin, crédule et « gobeur » comme un titi parisien. La tête farcie d'histoires à la Ponson du Terrail, il a cru — sans voir qu'on était au 1er avril — à tout ce que lui racontaient des amis de trop de zèle ou de trop d'imagination : à la férocité de M. Constans, au parti pris sanguinaire du Sénat, aux deux cents sergents de ville prêts à cerner sa maison, aux douze fusiliers déjà alignés dans les fossés de Vincennes, à la cravate de Pichegru, à la strychnine versée dans son café par M. Cordier, au curare insinué à travers la coquille des œufs, au poison des Borgia, au couteau de Saltabadil, — et il est parti.

Il est si parfaitement dépourvu d'idées et d'un style personnels, qu'il lui a suffi de passer de Paris à Mons, des mains de M. Naquet à celles de M. Rochefort, pour oublier les grandes phrases et les grandes théories politiques de celui-là et pour prendre aussitôt le ton de celui-ci.

Son manifeste débute crânement par : « Français! » comme si M. Boulanger était Napoléon à la veille d'Austerlitz ou Gambetta au lendemain du désastre de Metz. Mais le style est de M. Rochefort : « Les exécuteurs des hautes et basses œuvres, etc. » — Mais les idées sont de M. Rochefort : « Jamais je ne consentirai à me soumettre à la juridiction d'un Sénat composé de gens qu'aveuglent leurs passions personnelles, leurs folles rancunes et la conscience de leur impopularité. »

Il est vrai que la même idée, traitée par M. Rochefort en personne, a autrement de relief : « La bande sénatoriale organisée non en haute cour de justice, mais en cour des Miracles, qui attend le général et ses amis pour les chouriner... les vieux reîtres que le suffrage restreint nous a jetés dans les jambes, etc. »

Le général n'a donc pas une personnalité à lui; c'est un merveilleux écho, qui répète toujours le dernier son perçu, et un étonnant caméléon, qui se teint immédiatement de la couleur ambiante. Ce n'est pas un homme.

Voyez-vous les destinées du pays confiées à un chef de ce caractère? Quelles surprises, quels coups de théâtre nous réserveraient la paix — et surtout la guerre! Un César? Oh! non. Tout au plus un Marc-Antoine, très capable de déserter la bataille au moment le plus tragique, tournant le dos à ceux qui meurent sur ses galères, pour suivre la voile pourpre de Cléopâtre fugitive.

On plaindrait ceux qui, durant toute cette semaine, ont disputé leur liberté aux réquisitoires de M Lombard, on les plaindrait d'avoir un tel chef, — si ce n'étaient pas eux qui l'ont fait et qui prétendent nous l'imposer.

On a parlé des accusés d'avril 1834. Quelle différence! Ceux-là luttaient et se sacrifiaient pour une doctrine qui, pour être alors une utopie, n'en était pas moins très haute, pour la réalisation de la plus noble des formes politiques; mais les accusés d'avril 1889 ont combattu précisément pour mettre la république et la liberté à la discrétion d'un homme; — et de quel homme, ils le savent aujourd'hui.

A. R.



LES ALLEMANDS AU MAROC

Il est beaucoup question, depuis quelques semaines, des pérégrinations de l'ambassade envoyée par le sultan du Maroc à l'empereur d'Allemagne. Non seulement on échange des présents et des paroles aimables; mais la longue durée des pourparlers, les indiscrétions de la presse, l'activité inusitée que déploie au Maroc le représentant de l'Allemagne, tout fait croire que la diplomatie pratique a succédé aux salutations et aux compliments. Rien n'a été conclu, semble-t-il, pour le moment du moins; mais oserait-on affirmer que certaines révélations inopportunes de la presse britannique aient eu d'autre résultat que de retarder l'heure des stipulations précises? Non, à coup sûr, rien n'a éclaté; n'allons pas conclure que rien n'ait été préparé.

La presse allemande, si merveilleusement disciplinée et si compétente (ne l'oublions pas) en ces matières délicates, se moque des susceptibilités de l'Angleterre, de la France et de l'Espagne. Ces vieilles puissances navales ont décidément, à l'endroit de la jeune marine allemande, des sentiments de méfiance exagérée. On croirait en vérité que l'Espagne a pris au sérieux ce « malentendu » des Carolines et en garde quelque rancune. La Grande-Bretagne n'a-t-elle pas honte de soupçonner la pureté d'intentions d'une alliée dont la loyauté éclate en Afrique orientale, à Samoa et ailleurs? Quant à la France, chacun sait sa manie de deviner partout quelque machination du prince de Bismarck. Que de calomnies dirigées contre la triple alliance! Les Russes, et d'autres, prêtent à l'Autriche-Hongrie des desseins contre Salonique : c'est une chimère analogue que de rêver d'un établissement des Allemands sur un point quelconque de la côte marocaine.

Par exemple on ne se défend pas, au delà du Rhin, de viser à supplanter en ce pays le commerce de la France, de l'Espagne et de l'Angleterre. Les sociétés commerciales d'Allemagne font de vigoureux efforts pour conquérir le marché marocain, après tant d'autres. Nulle dissimulation à cet égard. Pourquoi dissimuler? Le sultan du Maroc est bien libre. Oseriez-vous, jaloux Occidentaux, insinuer que la liberté de ce sultan est guidée, inspirée, sollicitée, que sais-je encore, par les présents échangés à Berlin en audiences publiques ou secrètes? Honni soit qui mal y pense!

S'il y avait matière à plaisanter en une si grave affaire, je ferais remarquer aux Italiens comment s'envolent les promesses de leurs puissants alliés du Nord. On leur a laissé entrevoir que, le jour où la rupture du traité de commerce avec la France rendrait difficile la vente de leurs huiles d'olive, de leurs fruits, de leurs vins, la sympathique Allemagne enverrait, grâce au percement du Saint-Gothard, des trains entiers pour enlever ce que les négociants français ne voudraient plus acheter. De si puissants amis, de si généreux patrons videraient dans les entrepôts de Hambourg et de Brême ceux de la Sicile et de l'Apulie. On se passerait bien de Marseille! C'était un beau rêve, et, comme les beaux rêves, il n'a pas duré. Ces égoïstes Germains ont continué à boire paisiblement leur bière sans se laisser gagner, même pour satisfaire un allié éperdu, aux douceurs des vins de Piémont, d'Italie méridionale, de Sicile : ils n'ont pas adopté la cuisine à l'huile d'olive, mangé une salade de plus pour enrichir leurs fidèles amis du Sud. Si du moins c'était simple affaire de goût, ils pourraient arguer de l'indocilité de leurs estomacs septentrionaux que chacun connaît, écrire à leurs amis de Rome, de Turin et de Palerme, que l'hygiène en temps de paix est la garantie de la santé des troupes en temps de guerre; or la première loi de l'hygiène est de prendre une nourriture appropriée au climat; ils se résignent donc... la mort dans l'âme... à laisser à leurs compagnons d'armes du Midi leurs marchandises pour compte. Mais non. Voilà ces négociants de l'Allemagne qui ont envie d'acheter au Maroc des produits analogues à ceux de la chère Italie. Tel docteur en *us* vous démontrera que l'olive du Maroc a, pour les estomacs allemands, des vertus merveilleuses, etc., etc. M. Crispi est assez souple pour comprendre des motifs médicaux de ce genre. Mais tous les Italiens n'ont pas la même confiance en Hippocrate.

Si la question marocaine était purement commerciale, on pourrait aviser à obtenir du sultan les mêmes avantages que l'Allemagne s'est fait ou se fera promettre. Le malheur est qu'à notre époque commerce et politique se touchent de près; il n'y a que les diplomates dont toute la diplomatie consiste à bien porter les gants et l'habit qui ignorent cette intime corrélation d'intérêts jadis séparés. Pourquoi se donnerait-on la peine et les dangers d'une conquête, quand on peut s'en procurer tous les avantages par des stipulations de caractère ou plutôt d'apparence purement économique? Les Autrichiens se défendent de vouloir occuper militairement Salonique, de vouloir conquérir et absorber politiquement les États de la péninsule des Balkans. Je le crois bien, car ils n'en ont aucun besoin. Une grande liberté de trafic sur les voies de communications de cette région, la suppression à leur profit des tarifs trop élevés, des transbordements coûteux, bref des frontières, voilà qui équivaut à une conquête sans guerre. Turcs et Serbes subissent les conditions commerciales pour éviter des dangers plus graves que la perte de l'indépendance économique. Et, en réalité, ils préparent leur soumission politique, puisqu'ils ne sont plus maîtres des richesses de leur sol, c'est-à-dire des moyens de se défendre. Ce qui se passe dans la péninsule des Balkans peut nous donner une idée de ce qui arriverait au

Maroc si la suprématie allemande s'y établissait, même sous forme commerciale. Rien de plus facile que de s'immiscer, sous prétexte de conventions de ce genre, dans les affaires politiques d'un État aussi travaillé de discordes.

> Laissez-leur prendre un pied chez vous,
> Ils en auront bientôt pris quatre.

Toute cette diplomatie enfarinée de commerce ne me dit rien qui vaille. Il est deux dangers redoutables pour la France qui peuvent résulter à la longue, ou même en peu de temps, de la prépondérance germanique au Maroc ; voyons-les sans illusion.

Le premier et le plus grave serait la création d'une station de charbon, ouverte sur la côte marocaine à la marine allemande.

Déjà, en l'état actuel de répartition des forces de la triple alliance, il serait assez difficile aux escadres françaises de la Méditerranée d'en finir vite avec les ennemis purement méditerranéens, de gagner leur liberté d'action avant l'arrivée du gros de la flotte allemande. Du moins, on pourrait, d'Oran, surveiller l'entrée en scène des navires ennemis dans la Méditerranée, gêner leur ravitaillement, veiller à la stricte observation de la neutralité de nos voisins, bref empêcher une flotte venue des mers du Nord de se refaire, d'entrer sans retard en ligne dans de bonnes conditions pour l'offensive. Mais si l'empire d'Allemagne acquiert une station de charbon en terre marocaine, la flotte française se trouvera, aux premiers jours des hostilités, étreinte entre deux ennemis ; notre littoral algérien sera exposé aux insultes de quelques navires légers avant que le port de Toulon, déjà fort occupé de faire face aux forces italiennes, puisse mettre la dernière main à la défense des côtes d'Afrique. Voilà pourquoi il est, en théorie générale, dangereux de construire, à Toulon seul, tous nos magasins, tous nos ateliers, d'y tenir tout l'ensemble de nos forces maritimes du Sud; Alger, pour ne rien dire de Tunis et de Bizerte, devrait posséder une organisation plus complète, défensive et offensive. Si nous ne voulons pas que, dans la prochaine guerre, nos colonies soient l'enjeu de la partie, nous sommes tenus de nous assurer, dans ces colonies, des postes de ravitaillement en toutes matières, solidement fortifiés — et de veiller aussi à ce qu'on n'installe dans notre voisinage trop immédiat aucun établissement de ce genre.

L'arsenal créé sans bruit par l'Italie à la Maddalena, tout près de la Corse, est déjà une menace nouvelle; notre situation navale en est gravement affectée. Une station navale allemande au Maroc serait autrement dangereuse : peu à peu ce bassin occidental de la Méditerranée deviendrait une souricière; il y aurait des sentinelles à toutes les portes, à tous les passages. En vérité, quand on prépare ainsi la guerre à notre nez et à notre barbe et qu'on vient ensuite s'indigner que nous songions à protéger Tunis et Bizerte, — on se moque de nous. Il n'y a pas de protestations assez violentes contre tout ce qui se prépare à Tunis dans l'intérêt de la France ; et pourtant nous avons des troupes en Tunisie; le bey (qu'on le veuille ou non) est notre protégé, ce qui veut dire, en bon français, que nous lui devons aide. Et nous permettrions qu'au Maroc, État absolument indépendant, l'équilibre fût rompu à notre détriment ! Le contraste est par trop bizarre. Ajoutons que l'Allemagne n'est sans doute pas le seul des trois apôtres de paix qui ait sollicité une concession de territoire au Maroc.

Nous ne devons pas veiller seulement à la liberté de nos mouvements sur mer. Il ne faut pas davantage que le sultan du Maroc devienne assez fort, sous la direction d'instructeurs européens, pour menacer par terre notre Algérie en cas de conflagration générale. Si nous sommes menacés à l'est en Tunisie, où les ferments de haine contre nous sont habilement travaillés par des mains étrangères, et à l'ouest au Maroc par des bandes dont le fanatisme serait payé ailleurs qu'à La Mecque, que deviendra notre corps d'armée africain ? Je veux bien espérer qu'il suffirait à refouler de toutes parts les assaillants. Mais ne serait-il pas humiliant et précaire de ne pouvoir emprunter à la colonie, en cas de danger, quelques bons contingents pour les opérations continentales ? On nous répétera à satiété que ce sont là des périls imaginaires; nous répondons qu'on doit tout prévoir, tout attendre de l'activité d'un ennemi possible. De vieilles habitudes d'esprit, de véritables routines politiques ont persisté en France. Que l'Allemagne ou l'Italie remuent un régiment sur la frontière continentale, et nous voilà émus, troublés ; en revanche, nous daignons à peine nous apercevoir que les Anglais, les Allemands et les Italiens s'assurent, dans les positions les plus favorables des pays d'outre-mer, des stations de charbon, des dépôts de munitions et de vivres, des abris fortifiés pour leurs escadres. Or j'aimerais mieux une division de troupes de plus en Alsace-Lorraine qu'une station navale allemande dans le voisinage de l'Algérie ! Il n'y a aucune espèce de comparaison à établir entre les deux dangers. Voilà de bien graves prophéties à propos des promenades d'une ambassade marocaine en Allemagne ! Nous ne demandons qu'à être convaincu de rêverie ; mais, à vrai dire, les entreprises actuelles eussent-elles échoué, n'eussent-elles existé que dans l'esprit de quelques journalistes, on ne devrait pas moins veiller au grain. D'ailleurs M. Patenôtre, notre représentant au Maroc, a fait ses preuves de vigilance et de fermeté; encore faut-il que l'opinion publique se prépare, envisage les hypothèses dans toute leur gravité, ne s'expose point à une surprise nerveuse comme celle qui nous a valu la « plaie d'Égypte ». Nos ennemis savent que nous n'aimons pas, depuis nos malheurs, nous décider brusquement, comme il convient en face d'un événement brusque;

nous sommes Athéniens à cet égard, et Athéniens du temps de Démosthène. Nous aimons mieux rester impassibles en recevant un coup droit en pleine poitrine que d'avouer notre surprise; car ce serait avouer notre imprévoyance, et c'est dur pour des gens d'esprit. L'Anglais, lui, ne laisse pas ignorer qu'on l'a touché, mais n'en riposte que plus rudement. Tenons-nous donc prêts de ce côté comme ailleurs, mieux qu'ailleurs. Ne nous laissons pas toucher le bout du pied, dans la crainte d'encourager les moins braves à nous traiter plus durement. Notre belle humeur envers les Italiens qui ont pris notre bien à Zoulah ne les a pas rendus beaucoup plus conciliants. Une expérience de ce genre suffit à l'honneur français; il n'en supportait aucune autrefois, même en face d'une triple alliance. Et on prétend que nous menaçons la paix!

Il reste bien aux hommes politiques qui préconisent et pratiquent le procédé connu de l'autruche l'espoir que ni la Grande-Bretagne ni l'Espagne ne toléreront une modification territoriale quelconque au Maroc. Sans doute les Espagnols ont donné, quand les Carolines furent menacées, des preuves de fierté et d'énergie. Mais, hélas! les Anglais qu'on a envoyés à Zanzibar et aux Samoa sur les navires de Sa Majesté sont-ils bien les mêmes que ces orgueilleux et énergiques défenseurs de leurs intérêts dont nous avons plus d'une fois essuyé les âpres remontrances, presque les menaces? Les choisit-on avec discernement suivant qu'ils doivent « voisiner » avec des Allemands ou avec des Français? Il fut un temps où la France tirait les marrons du feu pour l'Angleterre, et ce temps a été long. Aujourd'hui les rôles sont parfois renversés, mais jamais en notre compagnie. Ainsi, ne comptons que sur nous! — « Ne t'attends qu'à toi seul », c'est un commun proverbe.

***

PORTRAITS CONTEMPORAINS

M. Henri Meilhac, son art et sa philosophie.

Il n'aura pas fait d'*Abbé Constantin*, et il aura été de l'Académie!...

Il y est entré aux applaudissements des Parisiens de Paris et d'ailleurs, qu'il a si longtemps fait rire de tout et d'eux-mêmes. Il y est entré naturellement, gentiment, sans renoncer à sa verve ni à sa drôlerie. Il est aujourd'hui ce qu'il était hier... Heureux Meilhac! Cette semaine aura été remplie de son nom, et les journaux illustrés reproduiront tous sa spirituelle figure d'empereur tartare plein de bonhomie.

C'est une occasion de montrer ici quelle place il tient dans le théâtre et la philosophie d'aujourd'hui, — ou quelle demi-place, si vous voulez, puisqu'on ne peut guère le séparer de l'écrivain charmant et simple dont il fut si longtemps le collaborateur. Il convient de ramasser, sur cet illustre couple, les bouts de jugements, les essais de critique qui flottent dans le public depuis vingt-cinq ans. — « Vous venez de parler de Renan, me dit-on; faites-nous un Meilhac, pendant que vous y êtes... » — Pendant que j'y suis? Mais je n'y suis plus! — Puis, *faire un Meilhac*, c'est une entreprise trop gaie, trop moderne, trop en dehors de mes occupations ordinaires. Je fais du latin, moi...

Alors une idée m'est venue : puisque Meilhac et Halévy se sont mis deux pour faire leurs pièces, il ne serait pas mal peut être de se mettre deux pour les juger. Deux contre deux... Cette idée est absurde, mais naturelle. Me voilà donc, moi aussi, en quête d'un collaborateur. Or, pour la critique, c'est une grande difficulté; cela ne se rencontre pas comme pour un ballet ou une pantomime muette, qui se fait généralement à quatre... A la fin pourtant, j'ai cru trouver la pie au nid, en la personne d'un camarade très studieux, très attentif, ancien élève de l'École des chartes. — Nous décidâmes d'abord de laisser à notre compte rendu un ton de gaieté, une forme de causerie facile, afin de serrer de plus près nos auteurs, et d'en donner l'impression en même temps que la critique. C'est ainsi qu'il faut parler poétiquement de George Sand, carrément de Dumas fils, héroïquement de M. Albert Delpit, etc... Cela convenu, nous nous partageâmes la tâche. — Vous, me dit mon ami, vous étudierez Halévy, et moi Meilhac. — Très bien, mais comment faire la part de chacun, comment les dissocier? — Il y a là, en effet, une difficulté, reprit-il; pourtant j'ai entendu dire que Meilhac était l'inventeur et Halévy le régulateur; que Meilhac c'était l'abondance, l'exubérance, la luxuriance, et qu'Halévy n'avait guère fait que couper à propos; je m'occuperai donc, quant à moi, de tout ce qui est dans leur théâtre : voilà pour Meilhac; et vous, de tout ce qui n'y est pas; voilà pour Halévy. — C'est trop fort! m'écriai-je. Halévy a dû faire autant que Meilhac; l'homme qui a donné sa mesure dans la création de M. Cardinal, de madame Cardinal et des petites Cardinal, ces vivantes et immortelles figures, je le sens présent dans toutes les comédies, dans chaque réplique. — Alors c'est Meilhac qui n'a rien fait, à présent? — Meilhac; par exemple! L'homme qui a donné sa mesure dans *Gotte* et dans *Décoré*, je le retrouve partout, dans les moindres mots... — Alors, quoi? — Alors, rien. Je crois que nous sommes en présence d'une œuvre venue au monde à terme, et bien fondue... « Œuvre d'amour, œuvre vivante, œuf de poule », comme dit Michelet. — Michelet dit cela? — Il a dû le dire...

Et nous en restâmes là. Il fut seulement décidé que mon camarade lirait tout ce charmant répertoire, en prenant des notes, et que je tâcherais, avec cela, de faire une petite construction. Il vint donc, après quel-

ques jours, m'apporter un échantillon de son travail. — Première remarque, fit-il ; imitation de Musset... — De Musset? — Oui; il y a des souvenirs de ce genre de stupidité solennelle que Musset prête aux barbons, dans ses comédies... Puis vous vous souvenez des jolis noms de Villebousin et de Valangoujar, dans *Il ne faut jurer de rien?* — Non. — Eh bien, Meilhac et Halévy ont emprunté à Musset ces deux noms-là. — Hum! Si c'est là tout!... — Deuxième remarque : les amoureux, chez Meilhac et Halévy, s'appellent presque toujours Édouard. — Jolie remarque; et qu'en concluez-vous? — Moi, rien ; c'est à vous de conclure ; je vous livre le fait, simplement... — Et c'est tout? — Oui. — Allez vous promener!

C'est ainsi que notre collaboration avorta. Il faut croire que mon camarade n'était pas un Halévy, ou bien que je n'étais pas un Meilhac; on peut même croire les deux choses... Je me mis donc tout seul à lire les anciennes comédies de nos deux auteurs, celles que je n'avais pas vu jouer. Elles sont charmantes; elles perdent pourtant à n'être point regardées avec l'optique de la scène, pour laquelle elles sont faites. La lecture ne les rend pas tout entières, — et dans une analyse, qu'en reste-t-il?

Aussi me contenterai-je de présenter quelques remarques à côté. Je redirai des choses qu'on a lues un peu partout; je compilerai les feuilletons de M. Weiss, de M. Sarcey, de mes camarades Jules Lemaître, Faguet et Louis Ganderax... Il n'y aura guère de moi qu'un ton général de reconnaissance pour deux hommes qui m'ont si souvent amusé.

I.

Le premier mérite des comédies de Meilhac (ainsi que des comédies d'Halévy), c'est qu'elles sont mal faites.

Et cela, c'est plus qu'un mérite, c'est un bon exemple... On entend ce que je veux dire : le théâtre, en somme, est un genre horriblement suranné; comme toutes les productions qui s'adressent directement à un public rassemblé, comme l'éloquence du barreau, de la tribune et de la chaire, il ne se transforme que lentement; il est toujours de cinquante ans en retard sur la littérature écrite. C'est ce qui fait que les personnes très raffinées, très contemporaines, ne s'y plaisent plus guère. Elles sont un peu écœurées des conventions toujours les mêmes; elles entrevoient le dernier acte dès le premier; les intonations du Conservatoire les agacent chez les acteurs, en même temps que la grossièreté des procédés chez l'auteur; elles perçoivent enfin que l'art est descendu au rang de métier... Eh bien, ces procédés, ces conventions, ce métier, Meilhac s'en moque, comme de tout le reste. Il nous offre de l'irrégulier et de l'imprévu. Cela rafraîchit. Puis cela fait avancer l'art, s'il vous plaît... Voilà pourquoi je salue l'avènement au théâtre des pièces mal faites, c'est-à-dire faites autrement que les autres.

Meilhac, étant à peu près le seul auteur de ce temps qui n'ait jamais écrit de préface, n'a dit nulle part son sentiment à ce sujet; mais il le laisse percer çà et là, à travers ses badinages. Il ne peut s'empêcher de faire remarquer discrètement qu'il s'aventure parfois dans des sentiers non encore foulés. Vous rappelez-vous ces quelques mots, dans le souper du *Réveillon?*

MÉTELLA.

Ce n'est pas ici un souper de comédie.

YERMONTOFF.

Au nom du ciel, mesdames, vous qui êtes au théâtre, dites-moi donc un peu...

MÉTELLA.

Quoi, mon prince adoré?

YERMONTOFF.

On a souvent représenté des soupers au théâtre: comment se fait-il qu'il y en ait si peu d'amusants?

TOTO.

C'est que les auteurs ne savent pas nous faire dire des choses amusantes...

MÉTELLA.

Oui, ça, c'est une raison, mais il y en a d'autres...

YERMONTOFF.

Lesquelles donc, je vous prie?

MÉTELLA.

La première, c'est qu'il n'y a rien de bête comme des personnes qui soupent pour des personnes qui ne soupent pas...

YERMONTOFF.

Oh!

MÉTELLA.

Qu'est-ce que c'est qu'un souper? Un tas de bêtises dites par des personnes qui boivent du vin de Champagne...

TOURILLON.

Comme ceci.

(*Tous boivent en même temps; les verres retombent l'un après l'autre sur la table.*)

MÉTELLA.

Et qui embrassent leurs voisines.

GAILLARDIN.

Comme cela...

(*Les quatre hommes embrassent les quatre femmes, qui se défendent faiblement et avec de petits rires.*)

MÉTELLA.

Ça n'est pas mauvais pour ceux qui boivent et qui embrassent... mais le public, lui, il ne boit pas, il n'embrasse pas!.. Qu'est-ce qui lui reste?

SAINTE-ESPLANADE.

Les bêtises!..

ADÈLE.

Ça n'est pas assez...

MÉTELLA.

Une autre raison qui fait qu'un souper au théâtre ne peut jamais ressembler à un vrai souper, c'est qu'au théâtre on parle les uns après les autres.

Adèle.

Tandis que dans un vrai souper...

(*Tous, en même temps, avec des rires et des éclats de voix, se mettent à parler bruyamment. — Brouhaha de quelques instants.*)

En vérité, qu'est-ce que M. Antoine, du *Théâtre-Libre*, a inventé de plus? Il y a là toute une poétique en raccourci de la comédie réaliste. Je ne la crois pas bien sérieuse — il n'y a pas un mot sérieux dans cet incomparable répertoire — mais le fait est que Meilhac et Halévy l'ont constamment appliquée. Ils ont déformé la vie réelle par fantaisie, mais jamais, je crois, par obéissance à une convention.

Qu'est-ce, en effet, qu'une comédie selon la formule? C'est d'abord quelque chose qui commence et qui finit. Des domestiques entrent et nous exposent, en époussetant la chambre, tout ce que sont et font leurs maîtres; voilà le commencement; — mais nos auteurs s'en dispensent presque toujours : comme ils ne combinent pas d'intrigue, ils n'ont pas à nous en remettre le fil. — Ensuite l'action marche et se complique; — mais nos auteurs s'en moquent; telles de leurs pièces laissent exactement les personnages dans la situation où elles les ont pris. — Enfin la comédie s'achève le plus souvent par un mariage, complication que l'art naïf d'autrefois regardait comme un dénouement; — mais nos auteurs sont bien revenus de cet usage; on ne se marie presque pas, dans leur théâtre, et l'action, seulement coupée par le baisser du rideau, semble se continuer indéfiniment, dans la vie idéale des personnages. Il y a encore l'unité de composition; — mais j'ai le regret de dire que Meilhac et Halévy paraissent l'ignorer; ils accumulent et entrelacent des données indépendantes; ils se permettent des actes parasites, imaginés pour le seul agrément, et s'embrouillent gaiement dans ce dédale...

Un autre ordre de conventions, c'est la nécessité de personnages sympathiques, auxquels puisse se prendre l'intérêt de l'auditoire. Ici, il n'y en a pas. Tous coquins, ou niais, ou fantoches divertissants; le plus souvent hommes d'une demi-moralité chancelante et équivoque, se payant de mots généreux et de velléités, enfin nos semblables, hélas!... J'ai entendu raconter qu'Augier, dans *Gabrielle*, avait d'abord imaginé la péripétie fort naturelle et humaine de l'amant qui bat en retraite prudemment à l'heure d'enlever la femme qui s'offre à lui; mais que, devant la révolte des comédiens eux-mêmes, aux répétitions, il avait dû changer cette donnée et faire intervenir quelque traverse extérieure, comme celle de l'enfant... Eh bien, chez Meilhac, il n'y a pas de ces concessions; l'amant y garde toute la lâcheté de son emploi. Dans *la Petite marquise*, Henriette se trouve entre son mari, monomane gâteux, et son aspirant séducteur, qui veut bien prendre, à condition de ne pas donner. La vie fait décidément banqueroute à cette pauvre petite femme. Et rien n'en console le public; cherchez le personnage sympathique; il n'y en a pas l'ombre...

Enfin, la dernière convention théâtrale est celle du style. Il faut, comme vous savez, de la symétrie dans le dialogue et de l'aplomb dans les tirades. Il y a des formes hiératiques et convenues pour tout cela. Voyez l'habile Pailleron; *ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales*, et toujours bien régulières ; son style est exactement celui que recommande et pratique l'antique rhéteur Gorgias. — Au contraire, Meilhac ne scande pas le dialogue; il ne fait pas la tirade; pour pouvoir se moquer en toute sécurité des petites affectations d'autrui, il n'a garde de prêter le flanc lui-même; il est exempt de manière, il a un langage parlé, clair, mais asymétrique et sans empreinte; on ne sait quel est son style, ni même s'il en a un.

Je crois avoir montré à présent que, de toutes les règles et conventions dramatiques, Meilhac ni Halévy n'en respectent aucune. Leur théâtre serait donc vraiment le théâtre naturaliste, tel que Zola le rêve, le théâtre libre, tel que M. Antoine essaye de le réaliser? — Oui, — avec cette différence qu'eux ils réussissent... Ah! s'ils avaient échoué, les hommes de la petite église les trouveraient très forts. Ils feraient ombrage à Becque...

Par quel secret ils ont réussi, eux, si mauvais dramaturges, auprès du même public qui se plaît à d'Ennery et à Georges Ohnet, il est amusant de le rechercher. Je vais même vous le dire tout de suite, le secret n'en étant plus un : ils ont su mêler le réalisme et la fantaisie, voilà tout.

Le réalisme est déjà très amusant par lui-même, quand il se borne à des esquisses légères. Il y a un plaisir flatteur à être pris pour juge d'une ressemblance; je ne cache pas que j'aime à reconnaître sur la scène le boulevard Montparnasse, par exemple, avec le dôme des Invalides dans le lointain; un vrai bouillon Duval, un vrai club, une vraie vente de charité me charment; pourquoi en rougir?... Nous nous égayons à nous voir dans une glace, comme des sauvages naïfs... Il y a de tout petits faits, une sorte de déchet de nos observations quotidiennes que la littérature a dédaigné d'employer jusqu'ici, — car ils n'ont point de signification et ne se rattachent à rien, — et qui, en étant vulgaires dans la vie, sont pourtant pittoresques dans un tableau de la vie : un seul détail (il n'en faut pas trop) évoque l'infinie complication des choses réelles... La couleur d'une affiche, le passage d'un allumeur de réverbères, la lanterne rouge des marchandes d'oranges, il n'en faut pas plus pour nous faire souvenir de ce monde matériel où nous sommes plongés... Il est étrange, d'ailleurs, à quel point ces sensations exiguës se gravent dans la mémoire. Ce sont là justement les riens qu'on se rappelle de son enfance, quand on n'est plus jeune, et de son pays, quand on l'a quitté...

J'imagine même que si plus tard, dans une autre existence, sur une autre planète, nous devons avoir, comme il est possible, la nostalgie de cette Terre-ci, envers laquelle nous sommes si ingrats, ce que nous reverrons le mieux d'elle, au milieu de nos regrets, ce sera peut-être la forme des bancs du boulevard, le luisant des trottoirs mouillés, une place de fiacres, la couleur du ciel entre les hautes maisons, vers cinq heures du soir...

Eh bien, Meilhac et Halévy satisfont tous ces caprices puérils de notre imagination. Ils localisent à merveille l'action de leurs comédies. On y retrouve tantôt la plage d'Étretat ou de Trouville, tantôt les bureaux d'un ministère, tantôt les couloirs d'un théâtre avec la porte battante des loges, tantôt une crémerie avec les théières sur le réchaud de cuivre... C'est un imprévu, une virtuosité extraordinaire dans la mise en scène. Que de documents pour plus tard! Et, en attendant, comme les yeux et les imaginations s'amusent! Certaines bagatelles de Meilhac n'ont d'autre objet que d'exprimer fidèlement un coin de l'existence parisienne. Ce sont des *Idylles*, au sens antique et primitif du mot. Ajoutez qu'on rencontre toujours, dans chacune de ces décorations pittoresques, des discours et des manières de penser appropriés; un petit morceau de la société contemporaine est soudain éclairé d'une lumière rapide, puis rentre dans l'ombre. Si Dickens avait voulu faire du théâtre, il s'y serait sans doute pris de cette façon.

Ce genre est proprement celui d'une comédie de mœurs à forme anecdotique. Les légendes de Grévin, si on les mettait bout à bout en une sorte de *corpus* suffisant à défrayer vingt moralistes, pourraient seules être comparées au bagage d'observations de Meilhac. Le monde qu'il représente n'est pas seulement la petite bourgeoisie placide et sotte de Labiche; c'est un monde fort bigarré, généralement malhonnête, ou du moins irrégulier, un monde agité, fiévreux, rongé par une vie excessive, comme par un acide. Les bonnes gens, tels qu'on en voit au commencement du *Réveillon* et au commencement du *Prince*, sont eux-mêmes entraînés par le tourbillon. Cela est tout à fait « second empire ». En passant, l'existence casanière est présentée avec ses déboires intimes dans *la Boule*, cette incomparable tragédie d'alcôve... Madame veut dans son lit une boule d'eau chaude, monsieur n'en veut pas, et cela suffit, en s'envenimant, pour détruire la touchante unanimité des cœurs, que la vertu surnaturelle du sacrement développe chez les personnes mariées... Mais le thème ordinaire de Meilhac et d'Halévy, c'est la société où on ne se marie pas, c'est la vie éclairée au gaz, et particulièrement celle des coulisses. Je ne sais s'il faut en rapporter le principal mérite à l'auteur des *Cardinal* et de *Criquette*, mais la vérité est qu'on n'a jamais déployé une telle connaissance du cabotinage et de ses annexes. Il y a Escouloubine, le fort premier rôle, bête à pleurer, qui se cite lui-même et observe l'émotion que les femmes éprouveront en le voyant; il y a M[lle] Mariette, la chanteuse d'opérette, qui fait la recette et s'y taille la part de la lionne, en menaçant toujours de ne pas jouer, si on la contrarie; il y a M[me] Ténéas, qui a quarante-cinq ans d'âge et trente-huit ans de théâtre; il y a Lamberthier, le mari d'actrice, qui tranche de l'important, donne des conseils aux auteurs, décachète les lettres d'amour adressées à sa femme et y fait répondre par son secrétaire; il y a M[me] Capitaine, la fausse mère d'artiste, qui expose à sa pupille qu'elle se doit au théâtre, avant de se devoir à son mari, et que le théâtre est la seule chose du monde avec laquelle il soit défendu de plaisanter; il y a M[me] Pichard, la concierge des Folies-Amoureuses, qui est pleine d'orgueil, devant le monde, pour les succès de ses artistes, comme artistes et comme femmes, et qui se souvient, elle aussi, d'avoir été femme; il y a le petit groom d'actrice qui se donne pour spectacle la godicherie des amoureux de sa maîtresse : « Il ne sait rien de la vie, ce grand garçon-là, » dit-il; il y a le directeur, le régisseur, les machinistes, le buvetier, chacun parlant selon sa place dans la hiérarchie, mais toujours avec ces manières qui réunissent tous les gens de théâtre dans une sorte de franc-maçonnerie. Monde très vivant en somme, très humain, et tout à fait *comédiable*, à cause d'un impayable mélange de rouerie et de naïveté enfantine.

Voilà bien la comédie réaliste, la comédie de mœurs dans sa pureté (ne faites pas de contre-sens, je vous prie, sur ce mot de pureté). Et toute la satire de Meilhac porte en effet sur les mœurs, sur nos mœurs actuelles; son ironie est réaliste. Écoutez-la un peu : « Je me suis laissé dire que de mal tourner, ça n'avait plus l'importance que ça avait autrefois. — En effet, madame Boquet, en effet!... les mœurs s'adoucissent de jour en jour. » Et ceci, sur la société aristocratique: « Dans ce monde-là, on peut faire ce qu'on veut; mais il faut payer ses dettes de jeu. » Et ceci, sur toutes les sociétés : « Il y avait deux hommes en moi, l'homme de plaisir et l'homme de famille... vous les avez tués tous les deux, je ne crois plus à l'innocence de Mariette, et ma femme ne croit plus à mon innocence à moi... Quand j'ai reçu la nouvelle que Mariette me trompait... je n'avais personne pour me consoler... Si au moins ma femme avait été là... mais elle était partie. » Ceci, ceci encore, car il faut que nos conventions sociales et immorales soient criblées; je cite pêle-mêle: « Ah! si j'étais libre... mais je ne le suis pas... Singulier amour, qui consentirait à partager avec un mari... — Mais puisque c'est l'usage... » — « Je suis honnête, mais il n'y a pas que l'honnêteté, dans la vie. Il y a les convenances... — Les convenances? — Oui, les convenances... ce qui est convenable. On a beau être le protégé du mari; du moment que la femme se met à vous parler de Jean-Jacques Rousseau, on ne peut vraiment pas... Ce ne

serait pas convenable... » — « Henriette, je vous ai aimée *en homme du monde.* » Ce sont d'implacables, d'amers réalistes qui parlent ainsi. Oh! que le romantisme est loin!...

Et maintenant essayez d'imaginer un auteur qui, tout en étant réaliste, aurait de l'esprit. — Vous y êtes? Bien. Essayez à présent d'en imaginer un second... Très bien. Ces deux auteurs seront Meilhac et Halévy. Voilà leur deuxième secret.

Leur fantaisie est extraordinaire. Mais ce qui surprend d'abord, c'est de voir combien elle est aisée et libre. Leur main n'appuie pas, elle pose à peine. Beaucoup de leurs comédies ressemblent à ces charades, moitié pantomime, moitié sténographie de la vie quotidienne, qu'on improvise dans un salon, un soir de bonne humeur. Ou bien on dirait que ce sont toujours des livrets d'opérette, auxquels manque parfois la musique agile d'Offenbach ou d'Hervé. La part laissée aux acteurs est grande: on leur indique avec exactitude leurs jeux de scène; qu'ils brodent s'ils veulent sur ce frêle canevas : on leur recommande seulement d'être dans le ton donné. Par exemple, quelle plus spirituelle et folle mise en scène que celle-ci?...

« *Au fond, au milieu, armoire à deux battants ouvrant sur la scène. — Au-dessus de la porte de l'armoire, on lit :* SALLE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE. — *Au-dessus de la porte, premier plan gauche :* DIRECTION DU CONTENTIEUX. — *Sur le mur du salon, à droite, grande affiche sur laquelle on lit :* COMPAGNIE GÉNÉRALE POUR LE CHAUFFAGE DU PÔLE NORD. — CAPITAL SOCIAL 880 MILLIONS (*illimited*), GIGONNET ET COMPAGNIE, DIRECTEURS A PARIS. — CONSEIL DE SURVEILLANCE : — *Des noms avec une accolade, et dans le milieu de ladite :* ANCIENS PRÉFETS. — NOTA : LES SOUSCRIPTIONS NE SONT REÇUES QU'AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, CHEZ MM. GIGONNET ET COMPAGNIE. — *A gauche, une autre affiche plus petite sur laquelle on lit :* A VENDRE 150 ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ DES FONDRIÈRES DE LA NÉVA. — S'ADRESSER A MM. GIGONNET ET COMPAGNIE. »

C'est de la comédie muette. Quelle pantalonnade railleuse devra s'agiter dans un tel décor! — Les inventions burlesques sont inépuisables : quatre jeunes filles amenées dans le monde par leur père tirent leur ouvrage de leur poche, et la dernière, qui ne sait pas coudre, sort un flambeau à récurer; plus loin, elles récitent en quatuor une fable de La Fontaine, et l'effet est supérieur à tous ceux de M. Legouvé; — dans une autre pièce, une paysanne ne renonce à son amoureux que si on lui fait cadeau d un grand parapluie rouge; — dans une autre, le mari, la femme et l'amant s'écrivent mutuellement, et en même temps, et sur le même petit guéridon; — dans une autre... mais je m'arrête; à quoi sert de cataloguer ces folies? Sachez seulement que tout ce répertoire est un long éclat de rire, et que dès lors le public, mis en joie, ne se demande plus si les comédies sont bien ou mal faites selon les règles. Amuser est la règle suprême.

Le plus souvent, cet amusement n'est pas inoffensif ni sans portée. Il tourne en plaisanterie et dissout un idéal déchu. C'est *la blague*, pour me servir du mot propre... Tel fut l'esprit de « ces années planes du second empire », comme dit M. Renan. La parodie en fut, par excellence, la forme littéraire : *la Belle Hélène, Barbe-Bleue, la Grande-Duchesse*, en furent les chefs-d'œuvre; la musique d'Offenbach, d'Hervé, de Lecoq, dérision de nos grands opéras, en fut l'accompagnement. « Reconnaissez-vous, me disait en souriant un antisémite distingué de mes amis, reconnaissez-vous la race des déicides? »

Pour moi, la parodie des œuvres belles et gracieuses de l'antiquité m'a toujours semblé une chose spirituelle, plutôt qu'intelligente. Je la crois aujourd'hui inopportune; elle n'eût été de mise que dans un temps de ferveur extrême pour l'antiquité, à l'époque de Scaliger ou de Ronsard. Elle est un peu lâche à présent... Mais la *blague* est souvent plus brave, elle s'attaque à des naïvetés encore à demi vivantes. Je me rappelle, dans *Barbe Bleue*, ces scènes pastorales qui font voir si bien le ridicule de nos ballets et de nos opéras fades; je me rappelle, dans le *Réveillon* et ailleurs, vingt caricatures légères du mélodrame, du dialogue coupé, des tirades à effet, des reconnaissances invraisemblables, des coups de théâtre et de l'homme fatal. J'y trouve couramment, et durant des pages, des lambeaux de phrases tel que celui-ci : « Le hasard qui n'oublie rien, lui, etc... » C'est cette petite pluie fine qui fit fondre les derniers bonshommes de neige du romantisme mourant.

Enfin, la conclusion de tout panégyrique de Meilhac et d'Halévy est de montrer qu'ils se sont blagués eux-mêmes avec un détachement dont peu de philosophes furent capables. Généralement, quand on se propose de submerger le monde sous l'ironie, on commence par se mettre à l'abri dans l'arche, avec sa petite famille. Eux, point... Non seulement ces deux auteurs, incomparables en cela surtout, ne se sont pas permis, dans leur immense répertoire, un seul mot d'auteur; mais ils ont ridiculisé leur propre métier et leur propre vie, celle du faiseur de couplets, de l'homme de lettres, de l'homme de coulisses... Voilà l'achèvement, le mérite unique de ce théâtre, la fleur suprême du parisianisme : c'est de ne point paraître dupe de soi-même.

II.

Une chose (pourquoi ne la dirai-je pas?) me surprend, m'épouvante un peu, après avoir lu ces cinquante ou soixante badinages, d'une trame si légère : que des esprits fertiles se soient amusés à les écrire, je le conçois; que cela ait été pour eux un délassement, rien de mieux ; il est charmant de savoir se reposer

ainsi de la vie, en la raillant doucement ou amèrement; — mais que cette raillerie soit pour quelqu'un une occupation principale, une profession, c'est ce qui me semble, en ce moment, très extraordinaire. Vous représentez-vous bien ce que signifie, pour Meilhac, le mot indéterminé de *travailler*, auquel chacun, selon sa condition, donne un sens différent? Travailler, pour lui, c'est s'en aller à Saint-Germain, au pavillon Henri IV, s'y enfermer dans une chambre, devant du papier et des plumes, et là imaginer, par écrit, que des bonshommes entrent et sortent avec des gestes et des mots drôles, en parlant comme on parle dans les omnibus et les gares de chemin de fer, et qu'il se passe entre eux des choses semblables à ce que nous voyons continuellement; voilà tout. Cette occupation est pour Meilhac la principale, et le reste des circonstances de sa vie n'est qu'accessoire... Étrange, étrange! Ou bien est-ce moi qui suis naïf? Mais j'avoue que cet emploi des heures du jour m'apparaît, tout à coup, comme un sujet d'étonnement... Et notez que cela dure depuis trente ans, et que Meilhac ne semble se dégoûter ni se repentir de rien. Il persévère. Il n'a jamais essayé d'autre chose : ni politique, ni diplomatie, ni archéologie, ni médecine... Alors jamais de démangeaison d'être un homme sérieux? Il accepte de ne pas conduire les âmes? Il n'aura pas eu de système, ni peut-être même d'opinion?... Étrange, étrange!

Son théâtre n'est une école ni de vertu, ni de vice, ni de quoi que ce soit au monde. Il ne pourra jamais se persuader, comme M. Dumas, qu'il a réformé nos mœurs, ni comme le naïf Baudelaire, qu'il les a corrompues... Il passe sa vie à rire de la vie; rien de plus.

Il rit de la vie. C'est encore extraordinaire, cela (d'ailleurs tout est extraordinaire, en regardant bien); mais, si je continue à m'étonner, je cesse de me scandaliser. Une telle profession, il est vrai, n'est pas très gaie, à la longue, à moins qu'on n'ait une santé prospère, un estomac très bon, une sorte de griserie naturelle, et toujours un ou deux verres de champagne dans la tête; mais elle est très philosophique et très noble. Elle appartient à la maturité de l'esprit humain.

Rappelez-vous, en effet, combien vous étiez sérieux dans votre enfance, quand vous n'étiez encore qu'un petit animal crédule et émerveillé. Vous connaissiez la joie, vous ne perceviez pas le ridicule... Puis vous avez grandi; vous avez osé juger votre père, votre mère, les affections qui entouraient vos premières années; la naïveté peu à peu se perdait; mais vous n'en avez pas pris le deuil; vous avez commencé à savoir rire des autres... Vous avez grandi encore; vous avez aimé, et ce fut un retour à l'enfance... Puis vous avez désaimé, et vous avez commencé à savoir rire de vous-même. C'est un état de conscience très perfectionné. C'est celui de l'humanité présente, qui est mûre et un peu plus que mûre. C'est celui enfin qu'exprime le théâtre de Meilhac et d'Halévy.

Au fond de leur *blague*, en somme, il y a, qu'ils le sachent ou non, un mépris joyeux de nous et d'eux-mêmes. Ils citent La Rochefoucauld quelquefois, et ils le commentent souvent. Plus de la moitié de leurs comédies sont des sortes de charades en action sur une des *Maximes*, dont la misanthropie a été subtilement mélangée de burlesque. « Dans l'adversité de nos meilleurs amis, dit La Rochefoucauld, nous trouvons toujours quelque chose qui ne nous déplaît pas. » — M. Vander Pouf, dans *Tricoche et Cacolet*, court à la gare de Lyon pour arrêter sa femme qui part avec un amant : « Je cours, dit-il, j'arrive, je trouve une femme voilée... Je lève le voile. Ce n'était pas ma femme! C'était celle d'un de mes confrères!... Elle partait avec un jeune étranger... fort aimable; je leur ai fait mes excuses, et je les ai mis en wagon; en les quittant j'étais un peu remonté. » *La Petite Marquise* est du pur La Rochefoucauld; et vingt autres pièces encore, que je me rappelle confusément, et où l'égoïsme intime de ceux qui contrefont l'amour est touché au vif... Lâcheté de l'amant, voyez La Rochefoucauld... Dans l'*Autographe* (qui est de Meilhac seul), un écrivain recherché des plus grandes dames se laisse prendre à l'admiration feinte et extravagante d'une femme de chambre qui se précipite sur ses mains et les baise. Niaiserie de l'amour-propre : voyez La Rochefoucauld. — Dans le *Mari de la débutante*, un jeune homme de mince condition reçoit chez sa fiancée son chef d'administration, qu'il annonce comme un imbécile, comme un homme protégé par sa femme, puis trompé par elle, et tout le monde s'incline. Platitude et superstition des grandeurs du monde; voyez La Rochefoucauld, voyez aussi La Bruyère, *passim*, Flaubert, Maupassant, bref tous les misanthropes.

Meilhac, pourrait-on dire, a sur le cœur humain des opinions de coulisses; c'est au foyer de la danse, ou bien chez les petites dames peut-être, qu'il a rencontré les hommes. Il les a vus dans tout le beau de leur imbécillité. Il a entendu de ces lambeaux de discours nobles, dignes de respect ailleurs, et qui traînent là, au milieu d'actions infiniment peu respectables, non pas comme des essais d'hypocrisie, puisque personne n'y est trompé, mais comme des restes de convention sociale, désormais vidés de leur sens. Dans le monde des petites Cardinal, ce qui n'est qu'un peu ridicule autre part devient tout de suite énorme par le contraste avec ce qui se fait. La parodie du sentiment qui s'y joue sans cesse est drôle par elle-même, mais un peu inquiétante aussi, à cause de la profanation effrontée, inconsciente, des mots qui expriment ce qu'il y a de meilleur dans le cœur humain. C'est une orgie faite dans des vases sacrés... Voyez alors comme la raillerie de Meilhac porte à fond et combien elle ébranle de choses! Le comique du baron de la Musardière, dans la *Boule*, ou de Mme Capitaine, dans le *Mari de la débutante*, est certes plus fin que celui du *Prudhomme* de

Monnier ou des *Petits Bourgeois* de Labiche, parce qu'ici ce n'est que le désaccord entre des paroles solennelles et un esprit borné, tandis que là c'est le désaccord, autrement magnifique et dérisoire, entre une morale de convention, des discours, des maximes de convention et une vie naïvement vicieuse. « Vous faites les héros, dit Labiche, et vous n'êtes en somme que des imbéciles. » — « Vous faites les héros, disent Meilhac et Halévy, et vous n'êtes en somme que des canailles inconscientes. » Le comique de ces derniers est moins innocent ; il est plus contempteur des hommes.

L'héroïsme, en effet, regardé par cet angle, fait pauvre figure. Je connais, dans le théâtre de Meilhac, trois types de désintéressement parfait : ce sont Lazzara, dans les *Moulins à vent ;* Valentin Bruck, dans la *Petite Mère ;* Edouard d'Andrésy, dans *Décoré.*

Lazzara est une sorte d'Éviradnus jeune ; il lit *Don Quichotte* sur le bord de la mer, il appelle les pêcheuses : « Mesdames », et ajoute : « Vous êtes faites pour être adorées. » Il est le grand justicier chevaleresque, il rompt les mauvais ménages au nom de l'Amour souverain et rassemble les personnes qui s'aiment ; il dit : « La nature vous réunit, la société vous sépare ; vous avez près de vous un homme qui obéit à la nature et qui se soucie de la société autant que rien... » C'est un grotesque.

Valentin Bruck est un jeune musicien vertueux, dont toutes les femmes s'éprennent, et que sa « petite mère », c'est-à-dire sa bonne, surveille, dirige, à qui elle donne son argent de poche... Eh bien, écoutez-le parler ; lisez ce monologue, chef-d'œuvre peut-être de tout notre théâtre ironique :

VALENTIN.

Mettez-vous là, me dit tout à coup Mme la baronne, en me montrant le piano... Mettez-vous là et jouez-moi votre concerto n° 9... Je ne suis pas un pianiste de premier ordre... Je joue en compositeur, avec mon âme, et je vais à l'âme... Je me mis au piano et je jouai mon concerto n° 9. Tout à coup, j'entendis des sanglots... Je m'élançai... Ah ! c'est trop, disait-elle, c'est trop... il n'y a pas moyen d'y tenir... — Des larmes, m'écriai-je, des larmes, oui, des larmes... — Ah ! Valentin !... c'était la première fois qu'elle m'appelait ainsi, Valentin... Comment s'y prendrait-on en musique pour exprimer cet état de nos âmes ? — Je lui répondis que je ne pouvais pas lui dire comme ça, tout de suite, mais qu'il me semblait pourtant qu'avec un petit cantabile, émaillé de soupirs et de points d'orgue sur les notes sensibles... — Sensibles, murmura-t-elle, sensibles ! les notes sont donc sensibles ? — Il y en a, lui dis-je... mais ce mouchoir, ce mouchoir trempé de vos larmes, est-ce que vous ne me permettrez pas ?... — Oui, prends-le, me dit-elle, prends-le et va-t'-en... Va-t'-en ! — Je m'en allai... Et me voilà maintenant... j'entre dans une nouvelle période amoureuse... ma troisième manière... la femme du monde, la femme mariée... les drames de l'adultère... M. le baron Daoulas, mon bon protecteur... pourquoi faut-il que mon premier mari soit justement... Ah ! si j'avais eu le choix, j'aurais bien mieux aimé que ça tombât sur quelqu'un que je ne connaissais pas... Mais voilà, les gens que l'on ne connaît pas, on ne connaît pas leurs femmes... c'est ce qui fait que ça tombe presque toujours sur les gens que l'on connaît... Il est là le mouchoir qu'elle a trempé de ses larmes... il est là !... (*Il le prend dans son gilet et il le couvre de baisers*). Je les mettrai en musique, ces larmes-là !... Je les mettrai en musique !

Tel est Valentin Bruck, personnage affectueux et désintéressé.

Édouard d'Andrésy s'enfuit avec la femme de son ami, qu'il aime « comme une sœur, avec l'âme », et il est magnanime. Tantôt il retire de l'eau un pêcheur à la ligne, tantôt il tient tête à un lion échappé ; ses jaquettes sont toujours ou trempées ou déchirées par ses sauvetages, et il dit à celle qu'il aime : « Si je n'avais pas repêché ce malheureux pêcheur, je ne me serais pas cru digne de te posséder. » Il serait sublime, le malheureux, si l'auteur n'avait eu la cruauté de le faire ridicule.

On voit à présent quel est le fond du comique de Meilhac, le fond de sa philosophie : c'est la satire du désintéressement, et, par-dessus tout, la satire de l'amour. Il est, pour cela, bien de son temps. C'est une chose particulière que, depuis la mort de Musset et la déchéance du romantisme, on n'ait pas vu sur notre théâtre une vraie scène d'amour. Cherchez, il n'y en a point. Augier, qui est pourtant encore un peu troubadour çà et là, élude le sentiment ; Dumas ne l'a guère su faire parler qu'une fois, au premier acte du *Fils naturel,* pendant cinq minutes ; Barrière y échoue ridiculement ; Sardou y manque tout à fait de conviction ; Pailleron l'entortille ; — il y a bien le *Maître de forges* et le *Remords d'un ange,* pour aller chercher des exemples en dehors de la littérature, — mais c'est trop peu. En somme, depuis le second empire, au théâtre l'Amour s'est tu. Apparemment, le romantisme en avait trop usé.

Ce n'est pas que Meilhac l'ignore ; il l'a sous-entendu délicatement dans l'*Été de la Saint-Martin,* il l'a effleuré dans *la Petite Mère,* ce délicieux chef-d'œuvre, — mais son occupation favorite est de le persifler, de le transpercer. Il n'y met pas autant d'âpreté sans doute qu'il y en a dans les *Jocrisses de l'Amour,* et pourtant ses traits sont au moins aussi sûrs. Je ne veux pas parler de *Froufrou* que tout le monde connaît, et qui est une admirable élégie vue à l'envers. Mais dans la moindre de ses comédies, Meilhac sème des mots d'une charmante finesse de moraliste, et où le cœur, le pauvre cœur, n'est pas épargné. Voici ce que dit une femme, quelque part : « Ce qui me charme dans cet amour, c'est le plaisir que je trouve à y résister. » — Autre fragment : « Il m'a semblé que mon devoir,... dit l'amant. — Ah ! s'écrie la maîtresse, c'est avec des phrases pareilles que vous m'avez rendue folle autrefois... Continuez ! » — Autre fragment : « Dites-moi que vous m'avez en horreur, et je vous laisserai partir... — Oh !

c'est mal... — Henriette! — C'est mal d'abuser ainsi de l'impression qu'un jeune homme comme vous doit nécessairement faire sur une jeune âme. — Mon adorée... mon adorée! » — Autre fragment : « En route, je me disais : « Non, je n'irai pas, je n'irai pas... » Seulement je suis superstitieuse, et j'ajoutais : « Par exemple, si je manque le train, c'est que le ciel veut que je voie Marcel avant de partir... » Je suis arrivée à la gare cinq minutes avant le départ. — Alors?... — Alors, je me suis dit : « Qu'est-ce que je vais faire de ces cinq minutes? »... Et je suis venue..., vous comprenez?... — Oui, oui, parfaitement! — C'est une folie, je le sais... Mais c'est si bon de venir voir quelqu'un qui a de l'affection pour vous... Et puis je voulais vous demander .. quoi donc?... Je ne sais plus... Ah! je me rappelle!... de venir me voir chez ma tante...; vous viendrez, n'est-ce pas? » Que ces peintures sont fines! C'est l'amour lui-même, avec son besoin d'admiration, d'adoration, avec les petites superstitions qu'il entraîne (comme toute religion) avec son ravissant manque de logique...

Meilhac le montre, ce sentiment qui supprime le temps et l'espace, alors qu'il est victime des amoindrissements, des mutilations qu'y apportent les misérables conditions d'espace et de temps. Toute l'ironie de notre nature mortelle se laisse voir. Cela coûte de l'argent, oui, de l'argent, d'enlever celle qu'on aime et de s'en aller vivre avec elle. Le duc Émile calcule que cela fait vingt-huit mille francs pour un seul jour, et il ajoute : « Si c'étaient vingt-huit mille francs une fois donnés, je ne dirais rien... Mais supposons que nous nous aimions seulement pendant quinze jours... nous ne pouvons guère supposer que nos amours durent moins de quinze jours, n'est-ce pas?... Multipliez donc vingt-huit mille par quinze... je vais calculer. » Il faut compter aussi avec la révolte de l'égoïsme, un instant déconcerté par l'élan de la passion et qui reprend le dessus. La tranquillité de la vie, le retour des habitudes, voilà ce qui dissout lentement l'amour. Rappelez-vous le lent dégoût de Froufrou à Venise; rappelez-vous la lâcheté si naturelle de Boisgommeux battant doucement en retraite quand la petite marquise vient le trouver, avec sa vaillance de femme, en lui disant, la tête contre sa poitrine : « Toute la vie, Max, toute la vie! Ah! je peux bien le dire maintenant... Jamais, s'il avait fallu être à la fois à mon mari et à vous, jamais je n'aurais consenti... Je n'aurais pas pu! Mais maintenant qu'il n'y a plus que vous... Maintenant que c'est vous, en quelque sorte, qui êtes mon mari... » Ah! les pauvres canailles que nous sommes pour la plupart! Fragilité, ton nom est homme autant et plus que femme! L'infidélité, l'infidélité à l'amour, au souvenir, à la foi, aux autres et à soi-même, voilà le fond du vase. C'est là que Meilhac triomphe. Vous savez par cœur, sans doute, cette merveilleuse *Jeune Veuve*, de La Fontaine, qui semble gaie quand on la lit un peu vite; eh bien, c'est, avec une poésie supérieure, la quintessence de tout Meilhac... Ce n'est pas que les hommes soient mauvais, non; c'est qu'ils s'aiment eux-mêmes, et puis qu'ils sont faibles, et puis qu'ils changent, et puis qu'ils passent...

Un de mes amis, qui sait aimer et qui aime, s'est venu plaindre à moi de Meilhac. « Comment, m'a-t-il dit, j'ai déjà tant de peine à oublier ce qui en moi-même contrarie mon cœur, à faire taire la sorte d'ironie intime qui me persécute, et voilà un écrivain qui emploie tout son esprit à me persuader que c'est cette ironie qui a raison, et mon cœur qui se trompe! C'est une mauvaise action!... A-t-il au moins quelque chose à m'offrir, lui, pour m'aider à vivre, à la place de cet amour, qu'il blesse mortellement en moi?... Maintenant je n'ose plus rien dire, plus rien sentir en fait de tendresse... Je suis averti; je me rappelle tout à coup Gil-Perez, Lassouche, Dupuis, Baron, disant leurs phrases sentimentales... Je suis épouvanté de les répéter à mon insu, et sérieusement... Je me demande avec angoisse : Mon Dieu, est-ce que je fais du Meilhac en ce moment-ci?... Tenez, vous louerez son esprit autant qu'il vous plaira; j'avoue qu'il en a prodigieusement... Mais c'est un malfaiteur de l'humanité... Il en a commis une belle quantité, lui, de ces homicides spirituels sur lesquels gémissait Port-Royal!... » — « Vous êtes bien difficiles à satisfaire, vous autres personnages d'un cœur inquiet, répondis-je à mon ami. Tout vous est aquilon. Qui pourrait parler de l'amour d'une façon qui vous convînt? On vous blesse également, qu'on en dise quelque chose ou qu'on n'en dise rien. Songez un peu que c'est déjà une satire affreuse de l'amour que d'employer le verbe aimer à un temps passé : *ils s'aimèrent*, *ils se sont aimés*, est un mot que vous ne pouvez supporter... ou peut-être est-ce la troisième personne qui vous choque; vous n'admettez pas qu'on parle de ces choses-là du dehors. — C'est trop d'exigence... Que voulez-vous? Ne lisez point. La littérature n'est pas faite pour les amoureux. Ils ont mieux à faire... »

La littérature est faite pour les personnes qui sont curieuses de l'humanité et en sont presque sorties, qui peuvent jouir des sentiments et des passions comme d'un spectacle, qui ne vivent plus qu'à moitié, ou qui « ont vécu », comme on dit. Eh bien, au jugement de ces personnes-là, Meilhac est un auteur charmant; c'est un fantaisiste plein de gaieté et un moraliste pénétrant. Et elles se laissent, bonnement, amuser par lui.

PAUL DESJARDINS.

UNE VOCATION CONTRARIÉE

Nouvelle

C'était par une de ces atroces soirées dont la fin d'octobre 18.. se montra particulièrement prodigue.

Je terminais alors par la capitale du Poitou une longue série d'excursions poursuivies à travers la Touraine, l'Anjou et la Basse-Bretagne.

En touriste consciencieux, infatigable, que rien n'effraye et pour qui tous les moments sont bons, j'étais sorti de l'hôtel après dîner, dédaigneux de ce que le poétique abbé Delisle n'eût pas manqué d'appeler :

D'un ciel fort inclément les humides menaces.

Tout en marchant je repassais dans ma tête les dernières étapes de la route que je venais de parcourir. Je revoyais Nantes et sa vieille cathédrale gothique, Saint-Nazaire et ses immenses bassins, Indret et ses forges retentissantes. D'un bond, je sautais à Tours. Je remontais la rue Royale et j'allais saluer la statue du pensif Descartes et celle du joyeux Rabelais. J'en étais à Chenonceaux de cette tournée rétrospective, lorsqu'une pluie violente se chargea de me rappeler à la réalité.

Le ciel, lourd de nuages depuis le matin, se déchargeait maintenant à grand fracas. Immédiatement je pris le pas gymnastique en chantant, pour me réconforter, le refrain militaire bien connu :

Il y a la goutte à boire, là-haut!
Il y a la goutte à boire!...

Là-haut, pour moi, c'était le plateau sur lequel est perché Poitiers. En attendant, c'est en bas de la longue rampe qui y conduit que je la buvais, la goutte, et *quelle!* — comme disent les Méridionaux.

Quand j'entrai en ville, minuit sonnait. Pas un café ouvert; toutes les lumières éteintes.

Je continuai ma course dans la direction de l'hôtel. De véritables trombes d'eau, poussées par un furieux vent d'ouest, s'écrasaient sur la chaussée, menaçant de submerger les trottoirs eux-mêmes. Ma chaussure — détail inquiétant — commençait à prendre l'eau « par le col de ma chemise ». La respiration allait me manquer... Et pas un trou où s'abriter!...

A ce moment je vis briller les deux yeux jaunes d'une voiture arrivant au grand trot de mon côté : le ciel, visiblement ému de pitié, se décidait à me tendre la perche. Je la saisis avec l'audace des désespérés.

— Arrêtez!... Au nom de la loi!... hurlai-je de toute ma force.

Si courte qu'elle soit, cette phrase produit toujours son petit effet. Le cocher arrêta net ses chevaux, chose qu'il se fût sûrement gardé de faire si j'avais eu la sottise de lui adresser ma sommation au nom de l'humanité.

Bien que j'eusse prévu et souhaité ce résultat, je fus cependant effrayé de l'avoir obtenu. J'eus quelques secondes d'hésitation en pensant à ce que mon procédé pouvait avoir de légèrement incorrect, voire même de répréhensible. Mais il n'était plus temps de reculer. Je me précipitai donc bravement vers la voiture pour faire agréer mes excuses à celui qui devait en occuper l'intérieur, lorsque la portière s'ouvrit et qu'une voix bien connue s'écria :

— Fernand!

— Charles! répondis-je avec ivresse.

— Toi!

— Moi!

— Monte vite!... Au cercle!...

Et le véhicule repartit, au triple ahurissement du cocher, de Charles et de votre serviteur.

— Ah çà! demanda mon ami, que fais-tu à Poitiers, dans les rues, à pareille heure, par un temps semblable? Je te croyais parti de cet après-midi. Détrousses-tu les passants? Non!... L'instant serait, d'ailleurs, assez mal choisi... Alors, trois fois horreur! tu es donc de la police secrète que tu réquisitionnes les voitures avec une telle assurance?... Ton cas est plus grave que je ne le supposais.

Remis de mon essoufflement, je racontais à Charles mon humide odyssée, et nous nous égayâmes tous deux à mes humbles dépens.

— Quelle piteuse mine, mon pauvre ami, tu devais faire sous la gouttière!

— Parbleu! j'aurais voulu te voir à ma place.

— Mais, étourdi que je suis, tu dois être trempé jusqu'aux moelles... Tu vas venir chez moi, changer de linge et de vêtements... Nous sommes à peu près de même taille... Joseph, à la maison!... Excuse-moi de n'y avoir pas songé plus tôt.

— J'y pensais pour toi, répondis-je, et j'accepte avec d'autant plus de reconnaissance que ma malle est restée à la consigne, car je ne croyais pas devoir passer ici plus d'une demi-journée : quelques notes à prendre à la Bibliothèque m'ont retardé et fait manquer le train.

— Alors, tu m'appartiens jusqu'à demain?

— Jusqu'à ce matin seulement, puisqu'il est minuit passé.

Quelques instants après j'avais fait peau neuve, et le coupé de Charles repartant à nouveau nous déposait devant la porte cochère d'une grande maison dont les fenêtres, au premier étage, étaient violemment éclairées.

Nous gravîmes un large escalier qui débouchait dans le vestiaire. Un laquais nous débarrassa de nos pardessus et de nos chapeaux, et nous entrâmes dans la salle de jeu.



La partie engagée était chaude. Nous étions là depuis dix minutes, que la présence d'un étranger n'avait encore été remarquée par personne. La table de baccarat était fort entourée : pour un ponte assis, il y en avait deux debout. L'atmosphère du lieu, appauvrie par soixante paires de poumons et surchargée d'une épaisse fumée de tabac, me parut tout d'abord irrespirable. Un énorme lustre à cinq branches, vomissant le gaz à pleins becs, illuminait crûment une scène qui eût tenté la palette d'un impressionniste.

Dans un coin, sur un divan, un homme était étendu, dormant, le chapeau sur la tête, un cigare éteint à la bouche. Ses traits crispés, ses mains qu'agitait par instants un tremblement convulsif disaient assez qu'il « n'avait pas été heureux » : vraisemblablement il continuait de perdre en rêve.

Dans l'angle opposé, quatre jeunes gens arrosaient bruyamment de cliquot une terrine de l'éditeur charentais Deschandeliers, en commentant les « coups » les plus remarquables de la soirée.

Soudain il y eut autour de la table de jeu un mouvement de houle : le banquier venait de se lever.

— Messieurs, il y a une *suite*, dit le croupier. Quelqu'un demande-t-il à la voir?... Non?... La banque est aux enchères.

— Combien ai-je? demanda le banquier sortant.

— Vingt-sept mille quatre cent soixante, monsieur Yvon.

Celui auquel le croupier venait de donner ce nom ouvrit alors son portefeuille, dans lequel disparurent trois grosses liasses de billets de banque. Puis il répartit l'or dans ses vastes goussets et poussa devant le croupier, en manière de remerciement, « la monnaie », c'est-à-dire douze pièces de cent sous, que celui-ci fit prestement glisser dans sa boîte.

— A combien la banque? cria-t-il aussitôt.

— A cent louis! dit une voix.

— Cent cinquante! fit une autre.

— Deux cents!

— Deux cent cinquante!...

— Vous ne voulez pas me la laisser?... Eh bien, banque ouverte!... Philippe, des cartes!

Pendant que le croupier mêlait rapidement les deux jeux neufs que le gérant venait d'apporter, — « brassait la salade », suivant l'expression consacrée, — Charles se pencha vers moi :

— Il va bien, le jeune vicomte, me souffla-t-il à l'oreille. Du train dont il marche, le pauvre petit million que lui a laissé sa grand'mère sera bientôt dévoré.

— Pourquoi sa famille ne le fait-elle pas interdire?

— Qui sait?... Pour éviter un scandale, peut-être... Chut! Voici son oncle...

Le banquier heureux de tout à l'heure venait vers nous. Il tendit les deux mains à mon ami et s'écria sur un ton de cordialité protectrice :

— Tiens, ce bon Charles! Comment va?...

— Pas mal, répondit sèchement mon ami, et vous?

— Moi, ça va comme un homme qui vient de gagner... le droit d'aller se reposer... Les pontes n'ont vraiment pas de chance ce soir; le tableau de gauche, surtout, est « empoisonné » : il a perdu jusqu'à dix fois sur douze!... Sur ce, bonne nuit, cher!...

Et notre interlocuteur tourna les talons en lâchant une grosse bouffée de cigare.

— Quel est cet homme? demandai-je. Être l'oncle heureux d'un vicomte malheureux ne constitue pas une profession suffisante.

— Peut-être?... répondit Charles. Quoi qu'il en soit, c'est une sorte de coulissier qui, dit-on, a connu des temps moins prospères. Comment s'est-il enrichi? à la Bourse ou au baccarat? A l'une et à l'autre, sans doute. C'est un malin doublé d'un *veinard;* pour être rare, l'espèce n'en est pas moins dangereuse, au contraire.

Cependant le jeu marchait. Les liasses de billets de banque placées en face du croupier perdaient plusieurs feuilles à chaque coup; l'or et les jetons se raréfiaient de plus en plus. Seule, une pile de pièces de cinq francs, tenant lieu de presse-papier, demeurait intacte.

— Que me reste-t-il? demanda le petit vicomte.

— Cent cinquante et quelques louis.

— Et qu'est-ce qu'il y a de fait?

— Cinq cent soixante louis passés, dont les deux tiers, à peu près, sur le tableau de droite.

— Bien... Le coup est tenu. Rien ne va plus.

— Le coup est tenu tel qu'il est *éclairé*, messieurs, répéta le croupier... A qui la main?

Le banquier distribua flegmatiquement les cartes.

— J'offre, dit-il, après un temps de *filage*.

Les deux tableaux refusèrent. Alors, détachant une carte du talon, le vicomte la retourna d'un coup sec.

— Pardieu! fit-il. J'aurais dû m'en douter : le tirage à cinq m'est toujours funeste. Messieurs, j'ai baccarat!...

— Perdu partout! dit le croupier.

Le vicomte sortit de sa poche, sans émotion apparente, les billets et l'or nécessaires pour payer le coup, puis, se levant du fauteuil, il dit tout d'une haleine et sur le même ton :

— Messieurs, la banque est levée. A un autre plus fort... Louis, un consommé et un cigare.

Charles me tira par le bras.

— Tiens, murmura-t-il, cela fait mal à voir!... Viens dans le salon de lecture, il n'y a jamais personne... Nous causerons tranquillement en prenant une tasse de thé.

Je le suivis. Une fois installé au coin de la cheminée, la porte fermée, le thé servi, Charles alluma une cigarette et s'écria :

— Est-ce assez écœurant, hein?... Quand je pense pourtant que j'ai été comme eux!...

— Comment, toi, l'homme sage, tu...

— Parfaitement. J'aurai tantôt quarante ans, et il y en a quinze... Quinze ans déjà!... — fit-il, comme en se parlant à lui-même. Bah! reprit-il tout haut, la leçon a été rude, mais elle a porté.

Ces paroles m'intriguèrent au plus haut degré, et m'inspirèrent le légitime désir de connaître l'histoire à laquelle mon ami venait de faire allusion, et dont il ne m'avait jamais soufflé mot.

— Si tu voulais me conter cela?... demandai-je.

— Soit, répondit-il, après une légère hésitation. Ce sera peut-être un peu long, mais nous avons le temps, Et puis, qui sait?.. Tu pourras peut-être en faire ton profit, bien que l'expérience d'autrui, surtout en ces matières, ne serve généralement pas à grand'chose.

— Mais je ne suis pas joueur, protestai-je, et il serait un peu tard pour m'y mettre, avoue-le; nous sommes, à deux mois près, du même âge...

— On le devient inconsciemment, et l'âge n'a rien à voir là-dedans; plus on commence tard, plus c'est terrible!

— Je n'ai jamais fait que des parties de famille...

— Il y a commencement à tout. J'ai débuté par là, moi aussi, et Dieu sait où je me serais arrêté, sans l'intervention de ce brave Camille Renard... Enfin, voici l'histoire.

I.

J'avais vingt-cinq ans. J'arrivais de Paris, où je venais de terminer mes études de droit, pour me faire inscrire au barreau de ma ville natale, cédant en ceci aux amicales injonctions de mon père et de ma mère.

— Comment! vas-tu t'écrier, c'est à Paris que tu as fait ton droit! A quoi songeaient donc tes parents? Ils avaient une faculté sous la main, ils pouvaient te garder près d'eux, te surveiller, et ils n'ont pas profité des immenses avantages qui leur étaient offerts?...

Si, dans cette circonstance, ils ont pris le contre-pied de leurs intérêts, c'est, tu t'en doutes bien, qu'ils avaient pour cela d'impérieuses raisons. En m'envoyant à Paris, ce n'est pas de Poitiers qu'ils m'éloignaient, mais de l'usine Maréchal. Comprends-tu maintenant?...

Ah! mon cher ami, si jamais tu as des enfants, garde-toi de contrarier leur vocation : tu ne tarderais guère à en être sévèrement puni. Dix-neuf fois sur vingt, les parents commettent la faute de rêver pour leur progéniture une situation bien au-dessus de la leur propre, et qui n'est souvent pas compatible avec les goûts et les aptitudes de l'intéressé. La vanité est une des maladies de notre époque.

Je ne rends personne autre que moi responsable de mon douloureux passé — un homme honnête et laborieux devant faire son devoir partout et toujours — mais je crois pouvoir affirmer que, s'il m'avait été permis de me livrer à l'industrie, comme c'était ma première envie, bien des malheurs eussent été évités.

Est-il utile de te raconter mes premiers pas dans la carrière qui m'avait été imposée? Les débuts se ressemblent tous. Comme tous les avocats passés, présents et à venir, je gagnai ma première cause. Le président du tribunal, un ami de la maison, m'avait nommé d'office défenseur d'un pauvre diable, coupable d'avoir soustrait quelques artichauts à un maraîcher. Les antécédents du prévenu étaient bons, son casier judiciaire immaculé. Après une plaidoirie qui ne dura pas moins de cinq quarts d'heure, j'eus la joie d'entendre prononcer l'acquittement de mon client, et d'être félicité à la sortie de l'audience, *coram populo*, par le bâtonnier de l'ordre. Quelle réclame!... Je remerciai le digne homme avec une orgueilleuse modestie, en le traitant de « cher confrère », et je rentrai chez moi, la tête haute, pour savourer le facile succès qui m'avait été ménagé.

Du coup, mes rêves d'industrie furent oubliés. Je me voyais déjà en passe de devenir célèbre, et je lisais par avance, dans le compte rendu de l'*Observateur*, le banal cliché de bienvenue : « Un maître de la parole s'est révélé dans nos murs!... » Au fait, pourquoi pas?... Gambetta venait d'être mis en lumière par le procès Baudin. Que semblable occasion s'offrît à moi, et l'on verrait!...

Je dus en rabattre de mon enthousiame. Des semaines, des mois s'écoulèrent. Rien. Mes cartons demeurèrent vierges de dossiers, et mon escarcelle sonnait creux, la petite somme que mon père m'avait libéralement octroyée, à titre d'encouragement, ayant été sur-le-champ convertie en meubles inutiles et en livres de droit que je ne devais jamais ouvrir.

La situation dans laquelle je me trouvais ne laissait pas de donner de sérieuses inquiétudes, le métier d'avocat sans cause étant un des pires métiers, une des nombreuses variétés de la misère en cravate blanche.

Je ne t'apprends point que ma famille, pour honorable qu'elle fût, n'était rien moins qu'aisée : ce n'est pas en gagnant mille francs par an, comme comptable de la maison Maréchal, que mon père, qui nous avait fait donner une instruction soignée, à ma sœur et à moi, avait pu réaliser de bien grandes économies.

A vingt-cinq ans, alors que j'aurais dû gagner, et au delà, l'intérêt du capital que je représentais, j'étais encore à la charge des miens, ce qui constituait pour eux une gêne réelle, et pour moi une humiliation de tous les instants.

Mes journées se passaient, ternes et vides, à attendre un client qui ne venait pas. J'étais désespéré. Je ne pouvais pourtant pas pousser les gens à s'entre-tuer pour avoir le plaisir de les défendre!...

Cet état de choses n'avait que trop duré; il était urgent d'y porter remède.

Hélas! l'inaction prolongée dans laquelle j'avais vécu m'avait amolli et me laissait sans force et sans courage en présence d'une décision à prendre. Tel projet qui me séduisait la veille me semblait aujourd'hui impraticable. J'hésitais, je ne savais plus... Ah! pourquoi avait-on voulu faire de moi un avocat! Mes études dirigées dans le sens de mes aspirations, je serais devenu un ingénieur, c'est-à-dire un homme utile aux autres et à lui-même, tandis que maintenant, il était trop tard!

Sur ces entrefaites, je reçus la visite d'un ancien camarade de collège. Il venait me proposer de faire partie d'un cercle dont il était un des membres influents, en sa qualité de secrétaire. En toute autre circonstance, j'eusse refusé; mais je m'ennuyais tellement!... Séance tenante, j'écrivis la lettre d'usage pour poser ma candidature. Quand ce fut fait, mon ami demanda :

— Quels parrains choisis-tu?

— Quels parrains? C'est ma foi vrai! Je n'y avais pas pensé... Eh bien, toi, si tu n'y vois pas d'inconvénients...

— Aucun.

— Et Camille Renard. Il me rendra bien ce petit service?

— Parfait. J'emporte ta lettre pour la lui faire apostiller; j'y apposerai moi-même ma signature, et dès ce soir tu seras affiché. Sous peu, nous aurons des élections; tu seras de la prochaine tournée.

Un mois après, je passais à la « botte ». Le résultat, quoique peu brillant, me satisfit néanmoins. J'étais membre d'un cercle, c'était l'essentiel. Désormais, je saurais où tuer le temps, un gibier qui ne manquait malheureusement point.

A l'époque où je fus admis, le *Cercle artistique et littéraire* — sans doute ainsi nommé parce qu'on s'y occupait de toute autre chose que d'art et de littérature — comptait plus de cent membres, dont le quart environ, c'était la proportion habituelle, se réunissait régulièrement chaque soir pour « tailler un petit bac ».

La partie débutait toujours modestement. Les premières banques s'adjugeaient à un louis ou deux, trois au plus. Rarement le banco était demandé. Les pontes n'étaient pas encore échauffés : ils y allaient de leur pièce de cent sous — de leur *rouillarde* — au maximum.

Tout en buvant leur « mazagran » à petites gorgées, ils causaient de ceci et de cela, des femmes surtout : de la belle Mme S..., dont le mari était d'une complaisance à nulle autre pareille; de la non moins resplendissante Mme B..., qui faisait tourner la tête à tant de personnes à la fois, etc., etc. La ville entière était passée au crible comme sable à bâtir. Et les cancans d'aller leur train, pour le grand esbattement de quelques vieux célibataires et de jeunes garçons, dont ces histoires polissonnes faisaient flamber les regards et palpiter les narines.

Vers dix heures, au moment où la conversation menaçait de tomber d'inanition, huit ou dix autres membres arrivaient : ceux-là étaient les vrais joueurs. Ils distribuaient de rapides poignées de main à droite et à gauche, et « s'attelaient » sans perdre plus de temps. La partie reprenait de plus belle, silencieuse, effrayante, sans trêve jusqu'au matin. Et c'était ainsi du commencement d'octobre à la fin de mars. Il se faisait, chaque nuit, des « différences » de sept à huit mille francs, chiffre énorme pour un cercle composé, comme l'était le nôtre, de petits rentiers, de fils de famille, riches surtout d'espérances, et d'employés de commerce maigrement appointés.

Notre installation ne péchait pas par excès de luxe, et sentait son tripot d'une lieue. Nous occupions, au premier étage du *Café des Voyageurs*, une petite chambre contiguë à la salle de billard, un véritable étouffoir. Toutes les demi-heures, et quelque temps qu'il fît, sous peine d'être asphyxiés par la fumée des pipes ou des cigares, il fallait ouvrir l'unique fenêtre. On appelait cela « donner un coup d'air ».

Je me demande vraiment comment nous pouvions nous plaire dans un pareil local. Pour ma part, j'avoue que je fus long à m'y accoutumer. Le démon du jeu ne m'ayant pas encore empoigné, je passais mes soirées, à califourchon sur une chaise, à suivre la partie, en simple spectateur.

C'était le gros Ernest Crapier qui tenait la banque le plus souvent. Crapier! Toute une physionomie que ce nom, ne trouves-tu pas? Crapier! cela sent le cloaque, l'égout!... — Doué d'un merveilleux sang-froid, s'emballant rarement et avec cela audacieux comme pas un, Crapier était la terreur des pontes, qui lui avaient donné le tragique surnom de *tailleur noir*.

Presque toujours il gagnait. A ceux qui s'étonnaient de cette veine constante, il racontait qu'à une époque il avait essuyé une série de déveines prodigieuses. Il faisait du « rattrapage », voilà tout. Ses succès, comme ponte, n'étaient pas moins remarquables : avec cent sous, il ramassait cent cinquante francs en un tour de main.

— Comment diable vous y prenez-vous donc? lui demandait-on.

— Peuh! mon procédé varie, répondait-il; cela dépend de l'inspiration. Le plus souvent, je cherche une « passe », et quand je la trouve, je la suis jusqu'au bout, je la fais « suer », quoi! Mon secret consiste principalement à « forcer » dans le gain et non dans la perte, comme on en a l'habitude. Je me méfie de « l'enfilage », voyez-vous; il m'a coûté cher, parfois.

Il fournissait ces explications d'une voix calme, avec un sérieux imperturbable. Il était la providence des décavés, auxquels il prêtait, avec le plus grand empressement, tâchant de se faire pardonner ainsi — j'avais du moins la candeur de le supposer — la chance insolente qui le poursuivait. Il « faisait les cartes » avec

une dextérité digne d'un croupier de profession, et dont on n'eût jamais cru capables ces gros doigts apoplectiques, gonflés à crever, et étranglés par des bagues de fort calibre.

Si j'entre dans de tels détails au sujet de cet individu, tu penses bien, mon cher ami, que ce n'est pas sans motifs. Cet homme-là devait être l'artisan de mon malheur et me prendre un jour dans ses filets.

Son visage était repoussant. Quant à ses yeux, ils étaient d'un bleu si pâle, si fané, qu'il devenait impossible d'y lire une impression, une sensation, si intense fût-elle.

Si la personnalité de Crapier eût fourni à un physiologiste, doublé d'un psychologue, un fécond sujet d'études, l'existence ignorée qu'il menait en dehors du cercle était bien faite, d'autre part, pour frapper d'étonnement l'esprit le plus superficiel. Tous ceux que j'interrogeai à ce propos disaient n'y rien comprendre, et si je parvins à éclaircir ce mystère, ce fut à mon préjudice, comme tu le verras par la suite.

PAUL DE SIVRAY.

(La suite prochainement.)

FEYEN-PERRIN

L'œuvre de Feyen-Perrin vient d'être exposée à l'École des beaux-arts. Ce jugement des morts aura été profitable à l'artiste. En voyant réunis ses ouvrages, on a pu se rendre compte des vaillants efforts accomplis par lui durant quarante années, suivre par degrés l'évolution et les transformations de son talent, assister au développement et au progrès continu de sa personnalité, voir enfin de quelle passion profonde et sincère il aima son art. C'est ce tableau de la vie de Feyen-Perrin que je voudrais ici esquisser rapidement.



Feyen-Perrin était né en Lorraine en 1829. A voir ses cheveux noirs, son teint mat, ses grands yeux noirs, tour à tour doux comme du velours, ou s'allumant comme de vifs éclairs, on ne l'eût guère pris pour l'enfant d'une race du Nord. Son goût pour le dessin se manifesta dès l'enfance; il voulait être peintre, comme l'était déjà son frère aîné, M. Eugène Feyen. La famille ne voyait pas sans crainte un second fils s'engager, lui aussi, dans une carrière aventureuse; il fallut pourtant céder à la fin à cette impérieuse vocation. Feyen-Perrin reçut ses premières leçons de son frère, qui habitait alors Nancy. En 1847, il vint à Paris achever ses études et entra dans l'atelier Drolling.

On s'est moqué souvent de la peinture de Drolling; mais si le peintre fut médiocre, le professeur, du moins, était excellent. Il respectait la liberté de ses élèves, savait voir et développer les qualités de chacun, se faire aimer de tous et donner à tous d'utiles conseils; il ne cherchait pas à les couler tous dans le même moule. Il suffira de rappeler qu'à l'atelier Drolling Feyen-Perrin trouva pour condisciples, en même temps, Baudry et Marchal, Ulmann et Jundt, Maillot et Timbal, Clément et Roguet, M. Jules Breton, enfin, qui resta toute la vie le fidèle ami de Feyen-Perrin, et a écrit, pour le catalogue de son exposition, une touchante notice.

Feyen-Perrin savait qu'il voulait être peintre; mais quel peintre il voulait être, quels genres de sujets lui convenaient, et comment il les fallait traiter, où était son talent personnel et sa voie, — cela, il ne le savait pas. Il n'a pas été de ceux chez qui, tout d'abord, la personnalité se manifeste. Et ce qui manque le plus à ses compositions d'école, comme la *Fille de Jaïr*, que nous avons vue à son exposition, c'est la note individuelle; le dessin est sec et sans vigueur, la couleur molle, indécise, sans éclat. On y trouve surtout de la faiblesse; point de qualités, pas même de gros défauts; tout au plus y remarque-t-on une certaine recherche d'élégance. Feyen-Perrin n'est qu'un élève, et n'a même pas encore acquis la correction.

Il se chercha longtemps encore après être sorti de l'école. Les tâtonnements n'ont pas duré moins d'une quinzaine d'années. Nous le voyons s'essayer dans tous les genres et aborder les sujets les plus divers. La mythologie, la peinture religieuse, l'histoire, la décoration le tentent tour à tour. Il peint une *Descente de croix*, il montre une vaste page la *Barque de Charon*, un *Épisode des premières guerres*, un *Orphée pleurant Eurydice*, le *cadavre de Charles le Téméraire retrouvé le lendemain de la bataille de Nancy*; il esquisse une *Fête vénitienne*, il s'essaye à des sujets modernes comme dans son *Guitariste dans une brasserie* ou sa *Leçon d'anatomie du professeur Velpeau*. L'ambition est haute et généreuse; mais ce qui manque toujours, c'est la note personnelle, et avec elle, l'inspiration. Feyen-Perrin n'est encore qu'un disciple qui va d'un genre à un autre, d'une école à une autre, de l'imitation d'un maître à l'imitation d'un autre maître.

Et de même dans l'exécution, comme dans le choix des sujets, il n'est pas encore lui-même. Il imite tour à tour ceux-ci ou ceux-là. S'il n'a pas subi l'influence d'Ingres, celle de Delacroix est manifeste, dans son *Charles le Téméraire*, par exemple. Ailleurs, c'est Rembrandt, ailleurs, c'est Corrège, ailleurs, c'est Paul Véronèse, auxquels il s'efforce de dérober leurs secrets. Il fréquente les musées; il est très préoccupé des procédés de l'art. Mais l'art qui sera le sien, il le poursuit vainement encore.

Si Feyen-Perrin fût mort à la date de 1864, par exemple, il eût laissé le nom d'un peintre honnête et bien intentionné; il n'eût rien laissé de plus. Ses toiles



auraient pu garnir convenablement les murailles de nos musées de province; il n'eût point eu sa place au Louvre. Ne croyons pas cependant que ces années de travail courageux, et poussé un peu au hasard dans tous les sens, aient été des années perdues. C'est justement grâce à ces efforts persévérants et patients qu'un artiste, à force de chercher sa voie véritable, arrive souvent à la trouver, à se dégager enfin de l'imitation. Et il y a aussi dans tout art une partie matérielle et technique, une grammaire indispensable à connaître, sans laquelle le génie même est inutile, qui ne s'invente point et à laquelle rien ne supplée, qui s'acquiert seulement par une longue et laborieuse éducation. C'est à enseigner cette grammaire que servent ces exercices d'école que l'on a tant raillés. Les jeunes peintres de notre temps les dédaignent volontiers; ils abrègent le plus qu'ils peuvent leurs années d'apprentissage; ils se figurent qu'une certaine facilité et un certain goût naturel, un certain instinct de la couleur suffisent à tout, et peuvent dispenser des études sérieuses; au premier succès remporté au Salon, ils s'imaginent n'avoir plus rien à apprendre; ils laissent passer les années où l'on acquiert. Et, l'âge venu où ils auraient pu faire des œuvres belles et fortes, où le talent parvient à la maturité, il se trouve qu'ils ne savent pas suffisamment leur métier et qu'il est trop tard désormais pour l'apprendre. La réputation était venue précoce; la faveur s'en va aussi vite qu'elle était venue. A trente-cinq ans, leur carrière d'artiste finit; c'était l'âge où celle de Feyen-Perrin allait commencer.

***

Au Salon de 1865 parut la *Vanneuse* : une belle fille debout, les bras levés, tenant un van et l'agitant; le souffle de l'air emporte en un épais nuage et entraîne vers la mer les pailles qui, dans l'épi, enveloppaient le grain. Feyen-Perrin rapportait cette figure d'un voyage fait en Bretagne, une couple d'années auparavant. C'est ce voyage qui a décidé de la carrière artistique du peintre; c'est lui qui l'a révélé à lui-même, et lui a fait trouver sa voie.

Une transformation s'était faite dans l'art français aux environs de 1848. Après le grand retour à l'imitation de l'antiquité inauguré à la fin du dernier siècle par David, l'école romantique était venue à son tour. Elle avait protesté contre l'abus des Grecs et des Romains, raillé les « pompiers » et leurs casques; elle avait cherché son inspiration dans le moyen âge, longtemps dédaigné; elle avait fait sa joie des paladins portant la cotte de mailles et coiffés du heaume. Comme l'école de David s'était préoccupée avant tout de la noblesse et de la majesté des attitudes, de la forme plastique, de la sévérité du dessin, ainsi, par une réaction, l'école de Géricault et de Delacroix voulait avant tout porter dans l'art le mouvement et la vie, l'énergie violente, la richesse des costumes, l'éclat du coloris. Et, comme elle cherchait le pittoresque dans le passé, elle le cherchait de même dans le présent avec ses giaours et ses pachas, ses curiosités orientales. Après vingt années, on commençait à se lasser maintenant et du moyen âge et de l'Orient, aussi bien qu'on s'était lassé auparavant des Grecs et des Romains. Les jeunes interrogeaient l'horizon avec anxiété, sentant le besoin d'un renouveau, se demandant où l'art du XIXe siècle allait trouver la rénovation.

Elle vint d'où viennent toutes les nouveautés fécondes, d'un travail intérieur qui se faisait sourdement dans les âmes.

Un mouvement démocratique et socialiste, irréfléchi peut-être et imprudent, mais généreux, emportait le pays. La France de Louis-Philippe rêvait de réformes libérales populaires, nombre d'utopies flottaient dans l'air. Ce qui vint, ce ne furent point des réformes progressives élargissant ce que l'on nommait le pays légal; ce fut une révolution, renversant le trône constitutionnel, proclamant la république, et avec elle, le suffrage universel. Jamais encore le « peuple » n'était apparu aussi manifestement, même dans ce pays qui, en 1789, avait fait la Déclaration des Droits de l'homme, et écrit sur tous les murs le mot d'Égalité, entre ceux de Liberté et de Fraternité.

La révolution de 1848 eut son contre-coup dans l'art. Les peintres, eux aussi, découvrirent le peuple, le regardèrent, résolurent de le peindre. L'art, qui ne s'était longtemps soucié, classique ou romantique, que des rois et des grands, des heureux du monde, se fit démocratique, se tourna vers les petits, les humbles, les déshérités, les ouvriers et les paysans. On songea à exprimer le présent au lieu de se réfugier dans le passé, ou voisin ou reculé. On ne trouva plus seulement dignes du pinceau les représentants élégants des classes privilégiées; on ne trouva plus seuls dignes du pinceau les velours et les satins, les riches habits brodés d'or et rehaussés de pierreries. Les figures hâlées par le soleil et les membres fatigués par le travail, les robes d'indienne et les chemises de grosse toile, la blouse et le bourgeron, tout cela cessa de faire peur. C'était un domaine tout neuf, un domaine immense et inexploré qui s'offrait à la génération nouvelle.

Et, de même qu'une transformation s'accomplissait dans les sujets artistiques, une autre transformation s'accomplissait dans les procédés de la peinture et les moyens d'exécution. Les paysagistes étaient venus, phalange peu nombreuse d'abord, et à qui la vie avait été dure, mais courageuse et qui, d'année en année, grossissait. A la peinture faite dans l'atelier, sous la lumière venant d'un seul côté et éclairant tout d'une manière factice, ils avaient substitué la peinture faite en plein air, directement en face de la nature, sous la lumière diffuse enveloppant les objets de tous côtés; et pour rendre cette transparence de l'air, cette diffusion de la lumière, ils avaient dû trouver dans leur art des ressources nou-

velles. Par cette nouveauté même, ils avaient d'abord étonné et scandalisé. Ils avaient aussi renoncé au paysage historique, à l'Italie des Poussin et des Claude Lorrain, qui seule avait longtemps paru noble et digne qu'on la représentât. C'était la nature française qu'ils regardaient et qu'ils peignaient, avec ses chênes, ses châtaigners, ses bouleaux, ses grèves et ses prairies humides de rosée, ses sites tantôt riants, tantôt sauvages. Ainsi, les deux mouvements, partis de points divers, se réunissaient pour donner à l'art nouveau un caractère essentiellement national, comme l'avait été jadis celui de l'art hollandais, pour inviter les artistes à peindre le peuple, à le peindre au milieu de la nature et avec la nature elle-même, dans ce plein air où il travaille, où se passe la plus grande partie de sa vie.

On sait aujourd'hui ce que fut cette révolution, et quelle en a été la portée. Après quarante ans, elle a définitivement gagné sa cause; elle n'a plus aujourd'hui à redouter que ses propres excès, ces excès qui ont compromis en France tant de révolutions. On sait aussi quels furent ceux qui prirent l'initiative du mouvement, et soutinrent d'abord le drapeau. Millet vint le premier; Courbet survint presque aussitôt; bientôt suivit M. Jules Breton. Ce n'est pas ici le lieu d'écrire cette histoire.

Quand Feyen-Perrin entra en ligne avec sa *Vanneuse*, la bataille était fort avancée; l'issue n'en était plus douteuse. Les résistances si violentes qu'avait d'abord rencontrées Millet s'étaient peu à peu calmées. En 1865, personne ne contestait plus le talent et la puissance du peintre de Barbizon; on s'était fait à cette prétendue vulgarité des sujets qui avait d'abord tant choqué. Personne, non plus, ne contestait désormais le talent de peintre de Gustave Courbet. M. Jules Breton allait bientôt recevoir du jury du Salon la médaille d'honneur. Pour Feyen-Perrin, dès le premier jour, le succès fut franc et net. Sa *Vanneuse* réunit les suffrages des critiques et ceux de la foule. Il put voir aussitôt que cette fois il avait trouvé enfin sa voie, qu'il n'avait plus qu'à y marcher librement et résolument. C'est ce qu'il fit. Non seulement il lui fallut répéter bien des fois sa *Vanneuse* pour satisfaire les désirs des amateurs; mais durant dix années il ne cessa de lui donner des sœurs cadettes, de peindre des Cancalaises et des Bretonnes.

Alors on vit que Feyen-Perrin n'avait pas perdu son temps durant ces longues années d'école, durant ces quinze années où il s'était consacré à la grande peinture, la peinture d'histoire; qu'il n'avait pas perdu son temps, non plus, lorsque, préoccupé des procédés de son art, il s'efforçait de dérober aux maîtres les secrets de leur exécution. L'art est avant tout un initiateur. Ce que la grande peinture a toujours recherché, c'est le « style », c'est-à-dire ce qui fait dans la nature la noblesse, la grandeur et la beauté, cette vision supérieure qui sait simplifier la réalité, et, entre les mille détails dont elle se compose, saisir et mettre en évidence les caractères essentiels. Là fut l'effort des maîtres de tous les temps depuis la Grèce jusqu'à nos jours. Là est l'éternelle tradition. Feyen-Perrin l'avait reçue.

Le jour où il se mit à peindre les paysans de la Bretagne, il les vit avec les yeux d'un artiste; et ces sujets simples et humbles qui semblaient appartenir au genre seulement, il les éleva sans effort au rang de la grande peinture. Il montra dans les occupations quotidiennes de leur vie, dans leurs mouvements divers, dans leurs attitudes, dans leurs costumes de tous les jours, les enfants de nos côtes de Bretagne, dans le cadre où ils vivent et s'agitent, avec la mer glauque, tantôt calme, tantôt soulevée par les tempêtes, avec les grèves où le flot s'avance ou se retire, avec les rochers et les falaises. Il les peignit tels qu'ils lui apparaissaient, avec son œil d'artiste exercé et instruit. Et pour peindre leurs types et leurs costumes, la terre, la mer, le ciel au milieu desquels ils se mouvaient devant lui, il sait trouver les tons justes et vrais, l'harmonie générale de tous les tons qui se fondent dans le plein air et apportent à l'œil une impression de lumière et de joie. Il n'est plus alors le disciple qui imite les procédés de celui-ci ou de celui-là. En face de la réalité, il ne demande qu'à lui-même les moyens de l'exprimer. Mais, s'il y réussit, c'est précisément parce qu'il est maître de son métier, parce que sa main, désormais, lui obéit docilement.

Ce que je préfère, je l'avoue, parmi les tableaux de Feyen-Perrin de cette époque, ce ne sont pas ses grands tableaux, son *Retour de la pêche aux huîtres*, par exemple. J'y sens encore un peu de manière et de convention, certaine recherche dans la composition, et dans l'exécution certaine lourdeur. Mes préférences sont pour les petits tableaux, pour ces belles filles qui tantôt vont à la mer, tantôt en reviennent, pêcheuses ou ramasseuses de varech. Celles-ci seules, celles-là formant des groupes; les unes debout, tricotant ou causant, ou trempant dans le flot leurs pieds nus; celles-ci assises sur la falaise, celles-là cheminant sur des ânes Et, entre ces petits tableaux poétiques et frais, peut-être n'en est-il pas de plus exquis que les moins achevés en apparence, presque des ébauches et qui ont gardé toute la franchise et toute la fraîcheur de la première impression.

Millet dans ses figures rustiques a su rendre surtout l'intensité du caractère moral, la rude vie du paysan, le labeur impitoyable qui courbe ses membres, les durs étés, les durs hivers, qui brûlent son visage et creusent profondément tous ses traits, et l'immense sympathie mêlée de pitié — voilà le trait dominant de son œuvre. Courbet, lui, s'était comme volontairement refusé à voir dans le paysan cet être moral qui frappait et intéressait d'abord Millet. La réalité matérielle l'attirait seule; il se complaisait à étaler la vulgarité et la laideur. On eût dit qu'il voulait rabaisser l'homme au

rang de l'animal : peintre de la matière, singulièrement puissant et d'une exécution parfois magistrale, mais qui ne s'est soucié que de la matière; de l'œuvre duquel sont absentes la pensée et l'émotion. M. Jules Breton, lui, est un poète comme Millet, mais un poète à l'âme plus douce et plus sereine. Ses paysans et ses paysannes travaillent de leurs mains, mais la vie, en somme, est heureuse et douce pour eux. Sa peinture, c'est dans la paix radieuse de la nature, l'épanouissement de l'âme qui vit d'une vie simple et saine; c'est l'idylle des matins et des soirs, des repos après le labeur, l'idylle de l'amour, l'idylle de la famille, l'idylle des fêtes du dimanche, des premières communions ou des processions religieuses.

Et Feyen-Perrin, lui aussi, est un poète. Il n'a pas la puissance et la vigueur âpre de Millet; il n'a pas, comme M. Jules Breton, pénétré profondément et suivi à toutes ses heures la vie des paysans; mais, ce qu'il a bien senti du moins, c'est la simplicité, c'est le calme et la douceur de cette existence passée au milieu de la nature, loin de la fièvre des villes. Il porte en lui un idéal délicat de grâce et d'élégance; et c'est cette grâce et cette élégance qu'il met d'abord dans ses ouvrages. Les hommes semblent peu l'intéresser. C'est la femme surtout qu'il regarde et qu'il peint. Non pas même la femme, mais surtout la jeune fille avec ses formes encore un peu minces, sa taille souple et flexible, son visage frais et souriant. C'est elle qu'il ne se lasse pas de regarder et de reproduire; et, pour la rendre plus élégante et plus gracieuse encore, il exagérera au besoin la longueur des figures. Les vêtements resteront simples, sobres de couleur, mais toujours d'un arrangement aimable, distingué, je dirai presque un peu coquet.

Là est la note personnelle de Feyen-Perrin, plus délicate que vigoureuse, peu variée si l'on veut, mais charmante. Là est aussi l'explication du succès franc qui lui vint aussitôt. S'il ne rencontra pas les mêmes résistances qu'avait rencontrées Millet, ce ne fut pas seulement que le temps avait marché, ce fut aussi qu'il ne heurtait aucune habitude. Le public français commence volontiers par s'effrayer de toute œuvre, si forte qu'elle soit, dont le caractère est trop accentué; il n'a aucun effort à faire pour subir le charme de l'élégance et de la grâce; il s'y abandonne, il est séduit par elles aussitôt qu'il les aperçoit. Littérateurs, poètes ou peintres, ceux-là sont toujours pour lui les artistes préférés, qui auront le mieux rendu la beauté féminine, y eût-il en leurs ouvrages un peu de mollesse, et même un peu d'arrangement, d'artifice, d'enjolivement.

***

On pouvait se demander alors si le talent de Feyen-Perrin n'avait pas pris son pli définitif, s'il ne lui suffirait pas d'être toujours, du nom dont on l'appelait, le peintre des Cancalaises. Le public l'y encourageait, car il ne se lassait pas plus de regarder ses Cancalaises que les amateurs de les acheter; les commandes affluaient à l'atelier de l'artiste; la fortune lui était venue. Et quand le public a mis une fois une étiquette sur le nom d'un artiste, quand il l'a rangé dans une certaine catégorie, il est souvent imprudent de le déranger. En troublant ses habitudes, on trouble aussi ses jugements. Il attend d'un peintre certaine sorte de tableaux et non une autre; si le peintre ne lui apporte plus ce qu'il attendait, il est dérouté, déçu, mécontent.

Ce fut à cette époque, pourtant, en pleine floraison de son succès, vers 1876 ou 1877, que l'on vit Feyen-Perrin abandonner tout à coup ses gentilles Bretonnes et leurs grèves et transformer, une fois encore, sa manière. Et rien n'est plus intéressant et plus digne de nous attacher qu'un artiste qui, à près de cinquante ans, se renouvelle ainsi, poussé par le démon intérieur; et, pour se satisfaire lui-même, pour manifester au dehors ce qui s'agite en lui, rompt avec le passé, commence une nouvelle carrière, devient, pour ainsi dire, un autre homme.

Feyen-Perrin revient à la grande peinture, aux figures de grandeur naturelle, souvent même plus grandes que nature. Mais il n'y revient pas tel qu'il était autrefois. Tantôt il emprunte ses sujets à la mythologie; il peint la *Mort d'Orphée*, *Diane*, ou la *Danse des Bacchantes*. Tantôt, laissant de côté les étiquettes mythologiques, il se borne à peindre une femme nue, couchée au bord de la mer, une femme nue couchée sur la table à modèle de l'atelier, ou des baigneuses. Mais, ici comme là, c'est toujours la splendeur de la forme, dans l'ampleur du contour, dans la souplesse vivante du modelé, dans l'intensité harmonieuse du coloris, qu'il poursuit. Ce qui avant tout l'attire, c'est la beauté plastique du nu, l'attrait suprême et le désespoir des maîtres de tous les temps.

Les douze dernières années de la vie de Feyen-Perrin ont été remplies par cette production nouvelle. En 1880, une spéculation malheureuse vint engloutir la petite fortune laborieusement acquise par le travail du peintre. Sans se laisser ébranler par ce coup terrible, il continua à travailler, et à travailler uniquement pour l'art qui le tentait désormais, au lieu de retourner vers un genre qui eût été pour lui plus lucratif.

Il restait, il resta toujours ce qu'il avait été naguère, surtout le peintre de la femme, épris d'abord de la beauté féminine. Mais cette beauté, il ne la voit plus tout à fait avec les mêmes yeux qu'auparavant. Le peintre des Cancalaises cherchait surtout dans ses figures l'élégance et la grâce; maintenant, c'est la puissance de la forme, c'est la palpitation de la chair triomphante que l'artiste veut exprimer avec son pinceau. Son dessin s'est fait plus large et plus vigoureux, sa touche est plus franche et plus souple; ce qui domine chez lui, c'est maintenant la puissance. Les qualités d'exécution qui lui avaient manqué

jusque-là, il les a acquises; son modelé a la souplesse et la solidité. Le voilà devenu un réaliste que l'on peut comparer aux plus grands. M. Jules Breton, dans sa notice, nous fait discrètement comprendre qu'une grave crise morale avait traversé les dernières années de sa vie. Que l'on regarde cette femme nue couchée et tenant une orange à la main, que Feyen-Perrin a intitulée la *Couleuvre*, il ne sera pas difficile de deviner ce que fut cette crise; la crise terrible que tant d'hommes ont traversée aux environs de la cinquantième année, la crise de la seconde jeunesse qui s'en va, où frémissent impérieusement les sens, et qui finit le plus souvent dans le désespoir et laissant l'âme déchirée et brisée. La *Couleuvre* est plus qu'un morceau superbe de peinture; ou je me trompe fort, ou c'est aussi une confession.

L'artiste s'était ressaisi pourtant. Il avait retrouvé, sinon la sérénité, le calme du moins. Je n'en veux pour preuve que sa dernière œuvre, ce plafond de la *Voie lactée*, auquel il travaillait lorsque la mort l'a pris et qu'il a pu seulement ébaucher. Des femmes jeunes et belles, représentant les étoiles, et se tenant par la main, s'envolent dans l'espace, emportées d'un magnifique élan. La conception est poétique, la composition pleine de mouvement et d'élégance. Celui-là, certes, n'était pas arrivé à son déclin et n'avait pas dit son dernier mot qui venait d'esquisser un tel tableau. Sa *Ronde des Étoiles*, s'il eût pu la mener à bien, eût été vraisemblablement une de ses plus belles peintures. Mais depuis longtemps déjà, à voir la terrible pâleur de Feyen-Perrin, sa maigreur toujours croissante, l'éclat fébrile de ses yeux, on sentait que la mort l'avait déjà touché. Elle est venue soudaine, au milieu même du travail; douce, en somme, à celui qui avait été toute sa vie un doux.

***

Feyen-Perrin ne prendra sans doute point place parmi les plus grands des maîtres. Son dessin n'est pas toujours correct; ses figures sont, le plus souvent, un peu trop longues, et les attaches des membres ne sont pas toujours parfaitement exactes. La couleur lui a parfois aussi joué de vilains tours, particulièrement pour les jaunes et pour les rouges. Mais il a du moins été un artiste véritable, un artiste sincère, aimant son art avec passion, ne vivant que pour lui, travaillant toujours, et toujours en progrès.

En voyant, à cette exposition, d'où il est parti et où il est arrivé, on se sent pris d'un respect bien près de l'admiration. Il s'est exercé dans tous les genres, curieux de tout, s'intéressant à toutes les formes de la peinture. A côté des tableaux dont nous avons parlé, il a peint de nombreux portraits, dont un au moins, celui de M. Parant, est excellent. Il a essayé de tous les outils et de tous les modes d'interprétation; il a fait des pastels superbes, d'admirables fusains, des eaux-fortes pleines de couleur et de vie. On parlera de lui longtemps encore après que l'oubli se sera fait sur tel nom répété sans cesse aux oreilles des contemporains.

CHARLES BIGOT.

LES ÉCHELLES DU LEVANT (1)

Impressions de voyage

III.

RHODES. — MERSINA. — POMPEIOPOLIS.

Le nombre des passagers s'est sensiblement accru, au point de vue de la quantité et même de la qualité; car le pavillon turc qui flotte au grand mât indique que nous avons l'insigne honneur de cohabiter avec un personnage de distinction; c'est, paraît-il un infortuné pacha que l'on envoie dans les environs de Bagdad; à en juger par la mine déconfite du nouveau gouverneur, ce poste ne doit pas lui être compté comme un avancement scandaleux. Le pont est orné d'une population moins élevée dans la hiérarchie, mais d'un aspect plus pittoresque. Les voyageurs aux costumes variés ont déjà pris possession du terrain qui leur est concédé et s'y sont installés comme s'ils devaient y passer de longs mois; sur des matelas et des couvertures ont été étalés les divers mets favoris, les pastèques, les raisins, les oignons; et, tandis que le *cafedji* verse à la ronde son nectar, au milieu de ces groupes joyeux, de vieux dévots déroulent religieusement leurs tapis, et font en l'honneur de Mohammed leurs prières et leurs exercices d'assouplissement. Dans le haremlik, séparé par un rideau, des femmes avec le feredjé aux couleurs voyantes, le yachmak blanc sur la figure, mangent des sucreries ou fument des cigarettes en regardant dans le vague avec leurs grands yeux ronds, encore agrandis par le surneck qui rejoint les sourcils.

La nuit est venue, lorsque le *Mendoza* se remet en marche; il s'engage dans un canal assez étroit, bordé d'îles dont les silhouettes se dessinent au loin. C'est Chio, l'île des vins, la patrie de ce petit Grec si friand de poudre et de balles: Samos, dont le climat sec et vivifiant dispense les habitants, d'après la légende, de prendre des aliments; Pathmos où saint Jean vit s'élever des eaux un monstre extraordinaire qui était peut-être bien le fameux serpent de mer décrit plus tard par le *Constitutionnel*. Au matin, nous sommes en rade de Cos, qui semble une oasis au milieu de tous ces îlots volcaniques. Avec sa ceinture de murailles et ses tours crénelées, gracieusement encadrée de ci-

(1) Suite. — Voy. la *Revue* du 23 février.

tronniers et d'orangers, la ville apparaît toute blanche à travers une verdure à laquelle nos yeux n'étaient plus habitués. Cos est la patrie d'Hippocrate dont la fière réponse à Artaxerxès, désireux d'obtenir une consultation, a mérité de passer à travers les âges : « Dites au roi des rois que j'ai ce qu'il faut pour me nourrir, me vêtir et me loger; ce serait un crime d'accepter les trésors de la Perse et de guérir des barbares qui sont les ennemis des Grecs. » Admirable leçon que ce docteur « issu des dieux du côté de son père et de sa mère » a léguée à ses disciples moins bien nés.

En face, sur la terre ferme, au fond d'un golfe, est située Boudroum, autrefois Halicarnasse, où naquit Hérodote; sur les deux promontoires qui enserrent la baie s'élevait le temple d'Hermès et d'Aphrodite que Praxitèle avait peuplé de ses chefs-d'œuvre, et le fameux tombeau consacré à Mausole par sa veuve inconsolable. D'où le nom de mausolée donné à ces horribles constructions que les Artémises de nos jours érigent à leur époux défunt. Ce monument fut détruit au commencement du xve siècle par les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Dans un but de civilisation, sans doute, ces pieux, mais peu artistes guerriers, le démolirent pour bâtir avec les matériaux une forteresse destinée à s'opposer aux invasions de barbares qui s'étaient bien gardés de porter la main sur cette merveille de l'antiquité.

Bientôt des cimes élevées apparaissent à l'horizon, et une longue file de moulins nous annonce l'île de Rhodes, appelée par les anciens l'épouse du soleil « où les arbres, disaient-ils, ne sont jamais sans feuillage, ni les jours sans soleil ». Cette île mérite son nom d'île des roses; c'est un parterre de fleurs, une suite de jardins luxuriants, entourés de bois de palmiers, de forêts de lauriers-roses, au milieu desquels se dresse, hérissée de bastions, la capitale. Nous jetons l'ancre devant le port, et une barque nous dépose au pied de la tour Saint-Nicolas, flanquée de quatre tourelles rondes. Quel changement de décor! En plein Orient, une vieille cité féodale nous apparaît. Voici les remparts fameux devant lesquels vinrent se briser les armées musulmanes, jusqu'au jour où Villiers de l'Isle-Adam trahi dut se rendre à Soliman le Magnifique; la grosse tour de Clisson que le grand maître d'Aubusson défendit en 1480 contre cent mille ennemis; l'ancienne église Saint-Jean qui domine la ville et à laquelle conduit cette pittoresque rue des Chevaliers. Tout parle de notre patrie dans cette sombre ruelle en pente, bordée de maisons basses où se reconnaissent encore sur des écussons en marbre blanc les fleurs de lis de France, et la main étendue avec une manche pendante, blason du dernier grand-maître. Là habitaient les d'Amboise, les d'Aubusson, les Villeneuve; maintenant de pauvres familles turques, couvertes de haillons, ont élu domicile dans ces nobles demeures et ne s'inquiètent guère de savoir que des héros bardés de fer ont vécu derrière ces portes ogivales éventrées par les boulets.

Le palais des grands-maîtres et l'arsenal ont été détruits en 1856 par une explosion à laquelle les habitants pouvaient difficilement s'attendre. La foudre tomba sur une poudrière inconnue où des traîtres, voulant empêcher Villiers de l'Isle-Adam de continuer la défense, avaient caché les munitions qui reparurent tout à coup pour anéantir un quartier.

En rentrant par les jardins de la ville, j'essayai vainement de me faire montrer par notre guide l'endroit où fut pendue l'héroïne de la guerre de Troie; car personne n'ignore que, par les soins de son amie Polixo, la belle Hélène termina son existence à Rhodes, et j'eusse été assez heureux, je l'avoue, de serrer dans mes bras l'arbre qui avait eu l'insigne honneur de recevoir sur ses branches le corps gracieux de la plus jolie femme de la Grèce. Malheureusement pour les collectionneurs, cet arbre a gardé l'anonymat, et il n'a pas été possible de le retrouver, pas plus que de découvrir l'emplacement exact du fameux colosse de Rhodes, cette tour Eiffel de l'antiquité. Était-ce devant le port du commerce ou devant celui de l'arsenal que se dressait cette gigantesque statue? Des flots d'encre ont été versés pour élucider cette grave question sans pouvoir y parvenir.

En quittant Rhodes, le *Mendoza* se rapproche de la terre ferme, et longe la Caramanie. Cette contrée était dans l'antiquité connue sous l'appellation de Cilicie rocheuse, et vraiment elle n'avait pas volé son nom. Je n'ai jamais vu de pays plus désolé ni plus aride. A la longue-vue, nous apercevons çà et là des ruines de forteresses du temps des croisades et quelques pauvres villages.

Mersina, où nous faisons relâche, se composait, il y a vingt ans, de misérables cahutes. Elle est en train de devenir une grande cité et sera peut-être un jour le port le plus important de l'Asie mineure. Sa population a quadruplé en dix années, depuis la construction des chemins de fer qui, reliant la Méditerranée au golfe Persique en passant par Bagdad et la Mésopotamie, aboutira à Mersina, et fera de cette ville le grand entrepôt de l'Asie orientale. La ligne est ouverte jusqu'à Adana, et déjà les produits du pays commencent à affluer : des sacs de blé, de sésame, de coton sont entassés dans les rues, et les échanges deviennent importants, à en juger par l'animation et le mouvement des quais.

Pendant qu'on charge le *Mendoza*, nous frétons une voiture qui date certainement du mariage de Cléopâtre, dont les noces avec Antoine se sont célébrées dans les environs, à Tarse, et nous partons pour voir les ruines de Pompeiopolis. L'excursion est intéressante et le paysage délicieux.

Très insalubre par suite des marécages, le pays, abondamment pourvu d'eau, est d'une fertilité chananéenne. Le long de la route, des figuiers immenses et des

vignes dont les grappes accrochées aux arbres se rejoignent sur nos têtes et forment berceaux; des grenadiers chargés de fruits se dressent au milieu de myrtes en fleurs et de haies d'aubépines. Les villages que nous traversons sont abandonnés; car, à cette époque de l'année, les indigènes désertent leurs maisons où la chaleur ne serait pas supportable, et se construisent, à l'instar de Robinson, des huttes sur les arbres où ils dorment à la fraîcheur. Nous passons non loin de l'emplacement de Soli, dont les habitants parlaient un dialecte si vicieux que les anciens avaient donné le nom de solécismes aux tournures de phrases incorrectes. Quel est celui de nous qui, sur les bancs du collège, n'a pas reçu droit de cité dans ce village?

Pompée trouva le site charmant, et s'y fit construire un palais dont il ne reste que le portique; il suffit pour donner une idée des dimensions de l'édifice. Ce portique descendait jusqu'à la mer; il était formé de colonnes aux chapiteaux corinthiens dont plusieurs sont encore debout. Elles sont hautes de 9 mètres, mesurent 3 mètres de circonférence, et sont munies de consoles sur lesquelles étaient sans doute posées des statues.

IV.

ALEXANDRETTE — LATTAQUIEH — TRIPOLI.

Pendant la nuit, la chaleur devient suffocante, et sur notre bateau, à l'ancre devant Alexandrette, il n'est pas possible de respirer. Notre pauvre pacha, qui nous quittera demain, vient nous faire part de son insomnie et nous montre avec de grands mouvements de bras son thermomètre qui marque la température des bains chauds. Cette contrée est, d'ailleurs, réputée pour son climat et son insalubrité. Alexandrette est la capitale de la fièvre, qui y règne en souveraine. Dans les rues — si l'on peut décorer du nom de rues des espaces boueux et nauséabonds — on rencontre des êtres chétifs et grelottants, des enfants d'une maigreur épouvantable et dont le ventre atteint des proportions monstrueuses. Des huttes, construites dans les marais au milieu des joncs et des roseaux, abritent cette population décimée par les maladies et principalement par la dyssenterie. Les heureux de ce pays sont les grenouilles et les tortues, qui pullulent dans les ruisseaux et se chauffent au soleil. Le commandant se livre à une pêche miraculeuse et nous offre le soir un plat succulent. C'est le seul bon souvenir que nous emportions de cette plage inhospitalière.

Les voyageurs qui veulent se rendre à Alep ou Antioche doivent descendre à Alexandrette et franchir le col de Beilan, qui conduit dans l'une et l'autre de ces villes. Ce défilé a été célèbre dans l'antiquité sous le nom de Portes syriennes. C'est par là que se sont précipitées les hordes des Assyriens; puis, plus tard, Darius et Alexandre avec leurs armées, et plus récemment les croisés. Actuellement, il n'est franchi que par des chameliers paisibles et de non moins paisibles âniers.

A Lattaquieh, nous retrouvons enfin un climat sain, et nous voyons une population ayant figure humaine. Cette ville, comme les rues de notre capitale, a souvent changé de nom. Elle s'est d'abord appelée Ramantha, mot dérivé de Baal Ram, dieu phénicien; puis Laodicée, sous les Séleucides, en l'honneur de la mère de Séleucus Ier, et devint enfin, depuis la conquête musulmane, Lattaquieh, ou Ladiquieh.

Un Turc, véritable personnage de Molière, tout de blanc habillé, parlant le français — surtout par gestes — s'offre à nous montrer les beautés de l'endroit. Il nous mène à la ville par une promenade ornée de cactus gigantesques et bordée de maisons bien construites où habitent les négociants. L'arrivée du bateau est un événement, et toute la population est descendue à la marine à l'affût des nouvelles. Parmi toutes ces loques qui grouillent, on est très étonné d'apercevoir quelques indigènes propres, au teint presque blanc, les jambes enfermées dans des bottes et la ceinture ornée d'une panoplie imposante. Ce sont des Ansariés, peuplade bizarre, dont les pratiques religieuses sont assez extraordinaires et peu connues. Leur religion tient, paraît-il, à la fois du judaïsme, du christianisme et de l'islamisme. Ils adorent Dieu et Ali, reconnaissent Jésus et Mohammed comme des prophètes et professent un grand respect pour les morts. En outre, ils ont l'avantage de faire tout seuls leurs prières sans le secours des prêtres; le clergé, chez eux, n'existe pas.

La jalousie des hommes doit être féroce et la beauté des femmes remarquable, à en juger par le soin extraordinaire que prennent ces dernières pour cacher leur figure. Elles sont affublées de costumes multicolores: on les croirait déguisées pour une bataille de *confetti;* et le coquet yachmak blanc, qui s'harmonise si élégamment avec le teint mat du visage et permet aux habitantes du Bosphore de lancer des œillades brûlantes le vendredi, aux eaux douces d'Asie, est remplacé par un ignoble mouchoir violet orné de fleurs jaunes d'un effet désastreux.

Lattaquieh est construite dans les ruines d'une ancienne ville forte, et l'on trouve à chaque pas des vestiges de fortifications, ce qui donne aux rues un cachet tout particulier. Des arceaux et des ogives rejoignent les maisons, des pans de murs apparaissent au milieu des palmiers, les meurtrières remplacent çà et là les fenêtres, et, par endroits, la chaussée est tracée dans les fossés de l'ancienne citadelle. Pour avoir une vue générale de la contrée, il faut atteindre la mosquée construite sur un rocher en l'honneur d'un cheik célèbre. La vue, très étendue, embrasse d'un côté la campagne fertile, où l'on cultive le fameux tabac si apprécié des connaisseurs; — au loin se des-

sine le mont Casius; — et, de l'autre côté, la ville qui descend en amphithéâtre jusqu'à la mer, avec ses mosquées aux minarets que ne surmontent déjà plus les horribles éteignoirs de Stamboul, mais que terminent des balustrades artistement fouillées, ses bains, reconnaissables à leurs coupoles rondes, et ses maisons surmontées de terrasses et qu'ombragent des jardins touffus.

L'exportation du tabac est expressément défendue; aussi, au moment où nous quittons le quai, un douanier s'approche de nous, et pour quelques sous nous en offre un paquet. Le métier de contrebandier doit être difficile avec une tellè concurrence.

Le bateau met quelques heures pour atteindre Tripoli. Dans les temps anciens, cette ville était un comptoir fondé par Tyr, Sidon et Aradus, qui y avaient chacune leur quartier séparé, d'où le nom donné à la cité. Pendant la première croisade, elle fut prise par Bertrand de Saint-Gilles, dont le chapelain se montra digne émule d'Omar et anéantit une collection de 200 000 volumes qui se trouvaient dans un palais, autodafé qui dut donner aux barbares une fière idée des peuples civilisés.

Le sultan Malek-el-Mansour s'empara de la ville en 1289, et, depuis cette époque, le croissant flotte sur la citadelle. Au moment du dernier assaut donné par les Turcs s'est passé un fait digne d'être rappelé. Apprenant la défaite des chrétiens et la victoire de l'infidèle, une abbesse réunit ses religieuses, et après leur avoir dépeint en termes fort pathétiques le sort qui vraisemblablement leur était réservé, comme péroraison à son discours elle ajouta : « Il n'y a qu'un moyen de préserver notre pudeur, ôtons-nous l'un des attraits de notre beauté », et joignant le geste à la parole elle se coupa le nez. Toutes ses religieuses l'imitèrent, du moins à ce que raconte la légende; mais on ne sait pas ce qu'il advint et si ce sacrifice les sauva.

Le port nommé El Mina est à une certaine distance de la ville, avec laquelle il communique au moyen d'un tramway dont les habitants sont très fiers. Le temps nous manque pour visiter en détail Tripoli, qui plus qu'aucune autre cité a gardé l'empreinte des croisades, et pousser jusqu'au couvent des derviches, construit sur le bord de la Kadeska, dans un jardin de citronniers et d'oliviers. Il faut nous contenter de regarder avec la lorgnette ce hardi château du comte de Toulouse, qui apparaît dans une forêt, cette chaîne de fortifications, les tours qui embrassent le port, et la rivière qui semble se perdre au milieu des maisons. Mais le capitaine est inflexible, le sifflet se fait entendre, et le bateau se remet en marche.

EUGÈNE RICHTENBERGER.

(A suivre.)

CHRONIQUE MUSICALE

Opéra-Comique : *la Cigale madrilène*. — Concerts du Châtelet : Scène religieuse de *Parsifal*. — Odéon : *les Erinnyes*, de M. Massenet.

On a donné dernièrement à l'Opéra-Comique une petite pièce en deux actes, parfaitement inoffensive, — produit de la plus touchante collaboration familiale, ont dit les gens bien informés. Cela s'appelle *la Cigale madrilène*.

La musique est d'un tout nouveau, M. Joanni Perronnet. Absent le jour de la première, je l'avais à peine regretté en lisant les feuilletons du lendemain; j'escomptais même, le dirai-je, avec un égoïsme féroce, les pronostics qui semblaient ne promettre à cette œuvre de début qu'une carrière limitée : j'espérais m'en tirer par le silence. La providence des jeunes musiciens et des bons fils a déjoué mon vilain calcul. La petite machine fait de l'argent; elle reste au répertoire, et la critique lui doit des égards, comme à *la Grande Marnière* et au *Docteur Rameau;* je suis donc parti pour l'Opéra-Comique. J'atteste que je ne m'y suis pas autrement ennuyé. Cette *Cigale* n'est vraiment pas plus ridicule que beaucoup de drôleries de même force, très goûtées du public, et Mme Degrandi a trouvé moyen de s'y faire un succès, non seulement de jolie femme, mais de chanteuse. Soyons doux à M. Perronnet, pour les beaux yeux de Mme Degrandi.

***

Que dirai-je de la scène religieuse du premier acte de *Parsifal* exécutée aux concerts de M. Colonne? Que, grâce à une coupure indiquée par Wagner lui-même, elle peut être, sans trop grand dommage, entendue ailleurs qu'au théâtre; qu'elle est l'une des pages les plus accessibles du maître; qu'elle n'impose à l'auditeur et aux interprètes aucune préalable initiation wagnérienne, mais seulement beaucoup de bonne volonté, d'intelligence et de soin; que les qualités de précision, la vigueur et l'autorité de M. Lamoureux y seraient bien venues, les principales difficultés n'étant point ici dans la délicatesse des nuances, mais dans la cohésion à maintenir entre les divers groupes d'instruments et de voix; que, cependant, une exécution, même par à peu près, peut déjà donner l'impression confuse de quelque chose de très grand et de très beau. Le public du Châtelet n'en ayant pas demandé plus, il est inutile d'insister. J'avertirai cependant M. Colonne que l'une des cloches qu'il nous a fait entendre sonne un quart de ton trop bas; qu'à Bayreuth, les chœurs d'enfants sont chantés par des enfants et

non pas par des femmes; que ces groupes d'enfants sont étagés dans une coupole, et qu'en les plaçant comme il le fait, de plain-pied derrière l'hémicycle, en profondeur et non plus en hauteur, les ondes sonores, se heurtant à la cloison, n'arrivent à l'oreille que faussées par la distance; enfin, que l'allure générale de la première partie du morceau est celle d'une progression ascendante, le rythme, celui d'une marche religieuse. Quand on aura mis ordre à ces détails, tout ira bien.

***

J'ai retrouvé au même concert, avec le plus vif plaisir, le ravissant prélude de la troisième partie d'*Eloa*, et deux fragments très applaudis de la symphonie de M. Ch. Lefebvre : le scherzo, d'une bonne facture courante, l'andante, mystérieux, doux et rêveur. M. Ch. Lefebvre excelle dans la demi-teinte : c'est un pastelliste exquis.

***

Des *Erinnyes* de M. Massenet, entendues il y a bien longtemps, j'avais gardé un souvenir vague et délicieux tout ensemble. Pourquoi cette œuvre charmante ne m'a-t-elle qu'à moitié reconquis l'autre soir? C'est que j'ai vieilli, sans doute, — et c'est peut-être, aussi, qu'elle a beaucoup changé. Car elle a fait la boule de neige. A l'état embryonnaire, simple étude de piano, — la cinquième, je crois, des dix pièces de genre éditées chez Girod, — elle est devenue, pour illustrer le drame de M. Leconte de Lisle, le touchant solo de violoncelle qui accompagne l'invocation d'Électre, lequel, complété par l'adjonction de quatre autres morceaux, a constitué la partition primitive exécutée en 1873 à l'Odéon et, pendant les trois années qui suivirent, aux concerts de M. Colonne, sous ce titre : « Musique pour une pièce antique; 3e suite d'orchestre ». On sait avec quel succès.

Elle s'est accrue depuis de chœurs, de mélodrames, d'un divertissement en trois parties : soit douze nouveaux numéros, entre lesquels les cinq de la première heure, intervertis, développés, quelque peu refondus, ont pris place. C'est dans cette forme nouvelle que le Théâtre-Lyrique l'a donnée en 1876. Pour la reprise actuelle de l'Odéon, la partie vocale a disparu, sauf quelques fragments transformés en musique de scène, — à ce qu'il m'a semblé, car je finis par perdre le fil de ces métamorphoses.

Il est rare que de pareils remaniements soient profitables, surtout aux œuvres jeunes, encore imprégnées de grâce ingénue, de fraîcheur matinale. Ces dons inestimables, M. Massenet nous les avait apportés dans son *Poème d'avril*. Les *Erinnyes* les révélèrent à tous. Ce fut, autour de son nom presque inconnu la veille, comme un frisson d'aurore. On sentait qu'un délicieux musicien nous était né, en qui l'auteur de *Faust* allait se voir revivre : moins épanoui, moins pâmé que Gounod, mais plus rare, plus délicat, — et, en même temps, croyions-nous, charmeur plus discret, plus féminin, plus aimant peut-être, — capable aussi d'émotion, — *Marie-Magdeleine* allait en fournir la preuve, — sincère nécessairement, puisque jeune, et, pour original, la chose allait sans dire à l'époque. Plus tard, la finesse du praticien, passé maître en l'art d'administrer ses défauts, s'est laissé voir sous l'apparent abandon, et, sous la grâce câline, une certaine sécheresse de cœur a paru. Tout cela déjà se devine dans la partition remaniée des *Erinnyes*, et donne à réfléchir. Or, avec M. Massenet, qui réfléchit est bien près de se reprendre. Jusqu'à quel point les séductions de sa musique pouvaient s'ajuster au drame plus qu'eschylien de M. Leconte de Lisle, personne, il y a quinze ans, ne se serait mis en peine de cette misère; nous n'avions pas encore la tête farcie d'aphorismes psychologiques. Bien plus, la beauté formidable des passions déchaînées sur la scène nous faisait horreur; loin d'en vouloir au musicien de s'être soustrait à l'implacable domination du dramaturge, on lui savait gré de nous donner quelque relâche, de s'interposer pour ainsi dire. A peine étions-nous sensibles à l'âpre relief d'un beau vers frappé comme l'airain d'une médaille. Il n'en est plus de même aujourd'hui ; et tout ce que le poète a regagné auprès de nous, le compositeur, du même coup, l'a perdu.

Car il n'y a pas à dire: ce contraste choquant — l'antagonisme d'une tragédie atroce et d'une mélodie tout aimable — est la faute du musicien : bien heureuse faute sans doute, puisqu'elle est de M. Massenet, mais qu'il faut tout de même confesser. La fantaisie charmante et toujours en éveil de M. Jules Lemaître en a donné, ici même, une explication bien flatteuse, — assaisonnée d'une pointe de malice. Il suppose que M. Massenet, ayant compris ce qui manquait au drame du côté de la tendresse, aura pris sur lui de l'y mettre. Ainsi achevée, redressée par la musique, l'œuvre est maintenant complète, — en ce sens du moins que chacun y trouvera de quoi se contenter : les doux comme les forts.

Même, l'on pourrait dire que cette conception plus humaine, est, par là, plus grecque, plus voisine d'Eschyle que celle de son grand imitateur; car, si farouche qu'elle soit, l'antique *Orestie* faisait une part plus large à la pitié. A la bonne heure; mais un Grec, fût-il de la décadence, aurait demandé à M. Massenet de glisser moins légèrement sur les scènes de terreur, et d'autres accents pour évoquer, sur la tête du parricide, les divinités vengeresses, de vrais sanglots pour mener le deuil immense d'Ilion, et non point quelques pâles réminiscences de Mendelssohn. Voilà pourquoi l'hypothèse de la leçon de grec a quelque peine à m'entrer dans la cervelle.

Beaucoup plus poétique est la version d'un très brillant confrère en critique musicale, dont le cœur et la



plume ont pour M. Massenet des trésors de sympathie, d'exquises et continuelles trouvailles. La volupté caressante que l'auteur d'*Ève* et de *Marie-Magdeleine* porte en lui, c'est d'instinct qu'il l'aura répandue sur les vers de M. Leconte de Lisle : inconsciente abeille, il a fait son miel dans la gueule du lion. Le souvenir biblique est hardi : M. Massenet l'est bien davantage. Car, pour folâtrer dans la gueule du monstre, les abeilles de l'Écriture avaient au moins attendu qu'il fût mort ; et M. Leconte de Lisle est un rude vivant, — presque aussi vivant qu'Eschyle et Corneille, — avec lequel l'heureuse inconscience du musicien n'a vraiment pas assez compté. Voyez un peu si le colosse avait mal pris la chose! Cherchons une autre explication. Voici la mienne, toute prosaïque et banale : c'est peut-être que la musique des *Erinnyes* est faite de pièces de rapport : épaves de la *Coupe du roi de Thulé*, — un opéra de jeunesse, — mélodies en portefeuille, emprunts faits à des œuvres déjà parues. J'en ai donné la preuve pour l'invocation d'Électre, et je soupçonne que c'est aussi le cas de *la Troyenne regrettant sa patrie*, les deux pages vraiment hors ligne, et marquées pour l'immortalité, de cette partition.

La musique en vaut-elle moins? — Non, certes! — Alors, que nous font ces vétilles? — Rien, si vous m'accordez qu'il s'agit, non d'une œuvre de théâtre, mais d'une suite d'orchestre : et, décidément, c'est sous cette forme qu'il faudra la rétablir. Écartez la musique du drame pour qu'elle reprenne toute sa valeur ; alors, délivré de l'obsession des tragiques grecs, je retomberai délicieusement sous le charme, — et quel autre, en effet, qu'un barbare pourrait résister à tant de grâce, de fraîcheur et de jeunesse?

René de Récy.

COURRIER LITTÉRAIRE

Quelques lignes d'une de mes dernières causeries ont ému les amis de Mme de Gasparin. Le piquant, dans cette affaire, c'est que je suis moi-même un des amis de Mme de Gasparin, je veux dire un de ses lecteurs, car c'est la même chose. Cette éminente et utile servante de Dieu combat pour les grandes vérités que je respecte. Elle personnifie ce que j'estime le plus haut : la sincérité, la vigueur d'âme, la fraîcheur morale, l'indépendance d'esprit avec l'humilité de cœur, la droiture et le courage des huguenots avec la tendresse et la sève catholiques, les dons du poète et de l'artiste avec la flamme et le dévouement de l'apôtre. Elle a pour ennemies deux races déplaisantes : les mondains et les puritains, ceux qui ricanent de tout et ceux qui damnent tout le monde. Surtout elle agace énormément les dévots à piété machinale, gens de secte ou de sacristie, qui, pour avoir joué du moulin à prière pendant trente ou quarante ans et répandu une aumône infinitésimale, se croient du crédit là-haut et le droit de mépriser le prochain. Elle met bravement les pieds dans le plat, Mme de Gasparin : je l'en loue et je l'en admire. C'est ce qu'il faut faire quand le plat est rempli, à déborder, des friandises empoisonnées de l'art athée ou de la fausse religion. Eux aussi, en leur temps, les Paul, les Athanase, les Ambroise, les Cyprien, — sans parler de leur Maître! — furent de grands et terribles metteurs de pieds dans le plat.

Voilà ma pensée sur l'auteur des *Horizons célestes* et des *Horizons prochains*. J'avais à cœur de l'expliquer et, pour le faire, je n'ai eu qu'à prendre sur ma table la dernière réimpression de son livre *Dans les prés et sous les bois* (1). A ne considérer que l'écrivain, le conteur, le paysagiste, le peintre de mœurs, ce livre suffirait à plusieurs réputations. Qu'elle respire l'air vif et agité des crêtes ou la moiteur étouffante des marais, qu'elle écoute le cantique des abeilles, montant, à minuit, dans la sérénité glaciale d'une belle nuit de Noël, ou qu'elle suive, émue, la lutte des bûcherons avec les sapins géants, et la vertigineuse descente de l'arbre vaincu sur les flancs de la montagne, elle trouve des tours vierges, des mots qui émeuvent et font tressaillir, parce qu'ils traduisent des sensations vraiment ressenties. Et chacune de ces sensations se répercute dans le monde de l'âme ; elle y a son double, son image agrandie, pareille à ces ombres gigantesques que projettent ceux qui se tiennent sur une cime. Tout porte, tout a un sens ; tout est réel, et pourtant tout est symbole.

Au milieu de son émotion, sans perdre sa personnalité ardente, Mme de Gasparin reflète les objets avec autant de précision que la rétine indifférente de Flaubert. Lorsque, à propos de quelques morceaux de charbons et de quelques ossements trouvés dans un trou, sous un vieux *cairn* celtique, elle se représente une tribu helvétique d'il y a deux mille ans, massacrant ses prisonniers de guerre sur la tombe d'un chef, elle évoque la terrible scène dans tous ses détails, avec une puissance au moins égale à celle de Wordsworth dans l'*Excursion*. Elle entend le râle des agonisants ; elle aperçoit les jeunes filles saisies par leurs tresses blondes et jetées à la fournaise ; elle voit s'amonceler sur les mourants les quartiers de roc lancés par des mains féroces ; elle distingue, tournoyant au-dessus de l'immense bûcher, les oiseaux affamés, dont le petit corps, éclairé par la fumée rougeâtre, flamboie dans l'éther noir de la nuit.

Ni Sterne ni Töpffer n'ont rien écrit de supérieur à la *Serinette*, ce chef-d'œuvre d'humour. Pauvre serinette, fabriquée pour une marquise et qui finit par

(1) *Dans les prés et sous les bois*, par l'auteur des *Horizons prochains*. — Calmann Lévy.

faire le bonheur et l'orgueil d'un ménage d'ouvriers! Un vieux psaume, une cantilène d'amour, une fanfare militaire, toute son âme est dans ces trois airs. Pourtant, on s'intéresse à ses aventures, à ses douleurs, à ses abnégations; on en pleurerait presque, comme s'il s'agissait d'une héroïne de Daudet ou de Theuriet.

Comme Mme de Gasparin est à la fois une âme et un talent, elle eût peut-être été mieux comprise, si elle était née Américaine ou Anglaise, si elle avait écrit pour des gens qui mesurent la valeur d'une œuvre littéraire au bien qu'elle fait. Quel bien fait donc l'auteur des *Horizons prochains?* Elle fait croire. Et comment? Parce qu'elle croit elle-même. Ce n'est pas plus difficile que cela. Nous aurions cru comme nos pères si nous avions fait partie de ces générations, aujourd'hui endormies, qui vivaient et mouraient dans la foi, qui la respiraient dans leur atmosphère morale et l'assimilaient dans leur nourriture intellectuelle. Alors il était aussi difficile de douter qu'il est aujourd'hui malaisé de croire. Et, pourtant, le spectacle d'une foi sincère, sereine, robuste, invincible, émeut encore le plus sceptique, à condition que ni son orgueil, ni sa sensualité, ni sa réputation ne soient intéressées à son scepticisme. Je conseille l'épreuve à ceux qui voudront tenir la gageure et qui seraient heureux de la perdre. Si, après avoir lu toute l'œuvre de Mme de Gasparin, ils se trouvent tels qu'avant de commencer, ils n'ont qu'à garder leur doute : il tiendra jusqu'au bout à leur chair et à leurs os.

***

Le monde est assez vilain comme nous le contemplons aujourd'hui; je ne tiens nullement à le voir encore plus laid. Si M. Alfred de Ferry (1) est bon prophète, je demande à ne pas vivre jusqu'en 1915. Voici en effet, d'après lui, le menu du prochain quart de siècle : une guerre étrangère et deux guerres civiles; la dictature militaire, un sabre surmonté d'une barbe; puis l'anarchie socialiste qui livre la France au pillage réglé; encore la dictature militaire, que l'anarchie ne manque jamais de ramener; enfin un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans la langue politique, et qui est composé des excès de tous les régimes; le pouvoir tombant du général Boucher à l'avocat Rabiot, rebondissant de Rabiot à Lourouche, pour dégringoler encore de Lourouche à Rabiot, qui le ramasse dans la boue et dans le sang. Pas un rayon d'espoir n'éclaire cette sinistre prédiction!... Heureusement vous avez la permission de n'y pas ajouter foi. Vous avez le droit de penser que ce pays, le plus sage, au fond, et le plus conservateur de l'Europe, saura réagir à temps contre les intrigants et les fous, et qu'en 1915 le soleil éclairera une France paisible, laborieuse et libre, sinon parfaitement unie.

En réalité, ni vous ni moi ne sommes assez naïfs pour prendre au sérieux le nouveau Nostradamus. Très finement, comme c'était son droit de satiriste et de conteur, il a poussé à l'extrême nos tendances actuelles en matière de gouvernement, de religion, d'éducation et d'art; il les a conduites, par hypothèse, jusqu'à leurs dernières conséquences, et il en a déduit une réfutation par l'absurde de la société nouvelle qui se dessine depuis douze ou quinze ans. Méthode moins sûre en sociologie qu'en géométrie : car une société n'est pas un théorème, c'est un organisme vivant. Mais la grande affaire, quand on se moque du monde, c'est d'avoir de l'esprit, et M. de Ferry a de l'esprit à faire peur. Jugez-en par cette jolie page sur les petits travaux littéraires des *Renaissants* de 1915, qui ressemblent terriblement aux *Décadents* de 1889 :

« Cette école portait en elle un germe de ruine, la prodigieuse consommation de mots nécessaires à l'entretien d'une sonorité de luxe. La pauvre langue française, qui ne suffisait même plus aux gens de prose, avait été vidée en un clin d'œil; soumise à la torture, elle avait donné tout ce qu'elle possédait. Alors on se mit à fabriquer des mots avec activité; on en transforma, on en lamina, on en fit de toutes pièces. On confectionna des substantifs avec des verbes, des verbes avec des substantifs; les adjectifs se laissèrent corrompre et travestir en adverbes. Les mots manquant toujours, on en commanda à l'étranger, on en fit avec tout ce que l'on trouva sous la main. On se rua sur les langues mortes, on dépouilla leurs cadavres. Des trésors sans prix, ceux de nos vieux auteurs, furent violés et saccagés. L'école pilla Rabelais, Montaigne, Ronsard surtout et sa pléiade. Les mots manquaient encore : elle remonta jusqu'à Villon, qu'elle détroussa. De hardis compagnons attaquèrent le *Roman de la Rose*, en vinrent à bout, le dévalisèrent. Toutes les vieilles chroniques y passèrent, et les ballades, et les troubadours; des mains audacieuses arrachèrent des mots au *Serment* de Louis le Germanique. »

Et ce qu'il y avait de plus effrayant, c'était de penser que l'école, « après avoir ramassé des mots dans tous les coins, aurait à faire une campagne semblable pour se procurer des idées »!

Aussi malicieuse et plus plaisante encore est la description des expositions de peinture, des représentations dramatiques et des tendances musicales en 1915. Mais le sujet sur lequel l'auteur concentre sa raillerie, c'est l'émancipation de la femme, avec tous ses corollaires sociaux : en première ligne, la transformation de l'amour et du mariage. Je ne puis, sur ce point, voir l'avenir aussi menaçant que M. de Ferry. Je suis ami des vieilles choses, on a dû s'en apercevoir; je ne m'en cache ni ne m'en excuse. Mais, en ce qui touche l'éducation féminine, Chrysale et Sganarelle ne me semblent pas avoir dit le dernier mot de la sagesse. Puisque la femme est le tyran naturel de l'homme, mieux vaut que ce

(1) *Un roman en 1915*, par Alfred de Ferry. — Calmann Lévy.

tyran soit cultivé : il est bon de pouvoir causer avec son maître.

Ne fût-ce que pour cette raison impertinente, j'estimerais que le nivellement intellectuel des sexes est une des tâches les plus utiles et les plus honorables que ce temps-ci se soit données. Au surplus, la cause est entendue, et elle est gagnée. Ramenez demain l'aigle ou les fleurs de lis, couronnez n'importe qui ; on ne supprimera pas les lycées de filles.

Mais l'assimilation scolaire entraînera l'égalité des diplômes, et l'égalité des diplômes amènera, à sa suite, l'entrée des femmes aux professions libérales ? — J'entends. Hé bien, pourquoi pas ? Les femmes ? — c'est mon refrain, — peuvent et doivent se mêler de tout, à une condition, c'est de rester femmes. L'expérience se fait, et elle est plus avancée dans d'autres pays que dans le nôtre. Je parlerai seulement de l'Angleterre, parce que, étant comme la France et plus que la France un pays de tradition, son exemple a ici beaucoup de valeur, et aussi parce que les faits se sont passés sous mes yeux. Il y a quinze ans que les femmes siègent dans les *School-boards*; elles viennent d'entrer dans les *County-councils*. Est-ce que, depuis ce moment-là, les petites cervelles ont cessé de travailler et les petits cœurs de battre ? Est-ce que Béatrice et Bénédict ont cessé de flirter comme au bon vieux temps ? Est-ce qu'on ne voit plus les amoureux chercher les petits coins pour se murmurer à l'oreille toute sorte de délicieuses bêtises et de divins nonsens ? Allons donc ! les jeunes filles ont continué et continueront à être des jeunes filles comme les oiseaux à chanter et les pâquerettes à fleurir.

Il est bien difficile, nous assure M. Alfred de Ferry, de dire : « Louise, je vous aime, » à un député qui étudie la question des sucres. Mais est-ce que la question des sucres a jamais privé les députés qui l'étudient de leur droit primordial d'aimer et d'être aimés ? Il en est, nous le savons, qui ne sont que trop aimés, et que la justice a dû protéger contre un excès de passion. Il y a temps pour tout : il y a l'heure des sucres et l'heure du berger. Pourquoi la femme-député ne bénéficierait-elle pas de cette salutaire division du travail ?

Toutes ces petites raisons — excessivement terre à terre, j'en conviens — me font croire que Louise Méru, ce tribun femelle, cette belle et éloquente Louise qui sacrifie son mari et son enfant à son ambition politique, ou, si l'on veut, à sa mission humanitaire, doit être reléguée au rang des impossibilités et des chimères. Dût-elle exister à l'état d'exception, je garderais encore le plus dur et le plus net de mon blâme pour le maladroit qui a voulu, à toute force, être son mari. On n'épouse ni les muses, ni les saintes ; personne n'a eu l'idée d'épouser Jeanne d'Arc. Lorsque une créature humaine, mâle ou femelle, a en ce monde une faculté sublime, hors ligne, à mettre en jeu, une vocation à remplir, on ne la confisque pas pour un pèlerinage sentimental à Sorrente et on ne la noie pas dans le pot-au-feu.

N'importe. Lisez le livre de M. Alfred de Ferry. Il vaut beaucoup mieux que mes critiques, et c'est un des livres les mieux venus, les plus brillants d'inspiration et de verve que ces dernières années aient vu éclore.

***

C'est le soir, dans un lieu retiré et sauvage. Un jeune homme et une jeune femme, qui se sont donné rendez-vous dans une grotte, sont sur le point d'y être surpris par deux petites paysannes. La jeune femme, qui est vêtue de blanc, a une inspiration soudaine. Elle se présente inopinément aux villageoises : « Retirez-vous, et allez leur dire de prier et de se repentir, car les temps sont proches ! » Voilà le « miracle (1) », et il ne manquera pas de gens pour l'exploiter ; au premier rang, un triste personnage, mari de la jeune femme qui a joué, au pied levé, le rôle de la sainte Vierge. Comme dans un roman célèbre de Gustave Droz, toutes les passions, humaines et religieuses, s'agitent et se combattent désespérément autour du miracle.

L'éditeur parisien, M. René-Victor Meunier, qui débute dans le roman, a mis dans ce volume toute la passion, toute la verve agressive que comporte le sujet et peut-être un peu plus. C'est un roman de combat, qui a chance de plaire aux antichrétiens militants. Je ne me sens pas, en ce qui me concerne, l'impartialité nécessaire pour discuter ce genre d'ouvrages. Je me contente de souhaiter la bienvenue à M. Meunier, et je l'attends à son second récit.

***

Tabou, par M. Albéric Chabrol (2), traite un sujet analogue, mais dans une gamme rêveuse et triste. Au sortir du séminaire, un vicaire de campagne se donne pour tâche de convertir au catholicisme une jeune fille protestante, et ne réussit qu'à devenir éperdument amoureux d'elle. Amour absolument chaste, je dois le dire : auprès du jeune prêtre de M. Chabrol, Jocelyn paraîtrait un dévergondé. Cette passion n'est ni partagée, ni même devinée. La jeune fille se marie ; elle est heureuse, elle est aimée, elle est mère, et, loin d'être convertie, c'est elle qui, sans le savoir et sans le vouloir, convertit le vicaire à une sorte de déisme dont voici la formule sommaire : « Dieu là-haut, et ici-bas la conscience. » Voilà le vicaire cévenol qui tourne au « vicaire savoyard ». Sans éclat, sans scandale, il renonce à l'exercice de son ministère, mais non à la soutane et aux obligations qu'elle comporte.

Singulier amour ! et surtout singulier roman ! A la fois très jeune et très sérieux, très respectueux et très

(1) R.-Victor Meunier, *Miracle*.
(2) *Tabou*, par Albéric Chabrol. — Calmann Lévy.

hardi, il a dû être pensé en province et dans une province lointaine. C'est là seulement qu'on parle, avec cette admiration méfiante et craintive, de « la capitale » et des « chefs-d'œuvre qu'elle renferme ». Ce provincialisme est naturel ou parfaitement imité : dans les deux cas, il est intéressant. Il nous vaut des tours de pensée et d'expression qui ne sont pas dans la circulation parisienne. Elles sont étranges, très vivantes, écrites dans une langue à part, ces conversations d'après dîner, entre curés de village, dans ce coin perdu de la France. Surtout l'abbé Duminel est curieux : l'abbé Duminel, qui a failli devenir un chanteur et auquel une seule représentation de l'Opéra a révélé sa vocation... sacerdotale. L'histoire est paradoxale, mais vaut la peine d'être lue. Et le pauvre abbé, avec sa romance unique qu'il chantera jusqu'au dernier jour, garde, sous sa bonhomie résignée, le rêve inassouvi de l'artiste.

La monotonie propre à la forme du journal s'ajoute à celle du sujet. Peu d'incidents, point de mouvement; l'auteur s'est refusé, par un peu trop d'austérité, tout ce qui pouvait varier ou dramatiser le récit. Malgré ces défauts, en quelque sorte voulus, le livre n'est ni offensif, ni vulgaire. Plus d'une de ses pages, d'un accent vague et profond, ira peut-être éveiller un écho dans certaines âmes endolories et bercer de secrètes souffrances.

AUGUSTIN FILON.

ESSAIS ET NOTICES

I.

La Révolution française, à propos du Centenaire de 1789, par Mgr Freppel. — 1 vol. in-8° de VI-155 pages. Paris, Roger et Chernoviz, 1889.

Le parti monarchique paraissait revendiquer avec beaucoup d'énergie, comme lui appartenant en propre, la date nationale de 1789 : il voulait bien nous laisser 1793. Cependant Mgr Freppel, évêque d'Angers, député du Finistère, ne se range pas à cette opinion mitigée. Prévoyant les panégyriques variés que l'année du Centenaire ne peut manquer de faire éclore, les devinant, les entendant, il y répond sans les attendre, et, dans un « à-propos » du 1er janvier 1889, déclare aux Français égarés que « la Révolution française est un des événements les plus funestes qui aient marqué dans l'histoire du genre humain ».

D'abord, elle n'était pas nécessaire. On ne désirait, les Cahiers en témoignent, que des réformes (1). Ces réformes étaient possibles, faciles, unanimement accordées, à moitié faites, aux trois quarts faites. (On reconnaît l'hypothèse rétrospective, le rêve bleu de Joseph Droz et de Léonce de Lavergne.) Par malheur, depuis Philippe le Bel, les légistes avaient armé l'État contre l'Église, fait reculer le droit de Rome au nom du droit romain (1). Ce que la monarchie avait poursuivi pour son compte, les 197 avocats et les autres gens de loi de la Constituante l'ont achevé pour la nation souveraine. (Avouons que les 208 curés, dont Mgr Freppel ne dit pas un mot, ont au moins laissé faire.) Donc, la Révolution apparaît tout à coup dans son caractère antichrétien. C'est « une doctrine, et une doctrine radicale, une doctrine qui est l'antithèse absolue du christianisme ». Elle « refoule le Christ au fond de la conscience humaine ». Elle ne voit que des droits, aucun devoir. Elle nie ou tait une loi supérieure à la loi consentie, « expression de la volonté générale ». Elle supprime les libertés ecclésiastiques, provinciales, communales, ou elle les subordonne étroitement. Elle persécute les croyances. Elle propage la manie égalitaire qui dissipe la richesse au vent des successions ou ne réussit à la fixer qu'aux dépens de la natalité. Elle méconnaît la nécessité de la hiérarchie sociale. A la charité chrétienne, elle substitue une fraternité de parade. Elle viole ou morcelle la propriété foncière, désorganise le travail corporatif, trouble et disperse, sur la foi d'un Turgot, les petites sociétés qui faisaient la sécurité et l'honneur de l'artisan; exagère et dénature les bienfaits de l'instruction, au deuil de la vraie éducation; attribue à l'État, contre sa définition même, « la fonction éducatrice » (il paraît que la fonction apostolique lui convient mieux); bureaucratise l'enseignement, embrigade la science elle-même; impose à toute la nation le militarisme (il valait mieux se laisser égorger par les coalitions); enfin devient responsable envers toute l'Europe du fléau des armées permanentes, parce qu'elle a voulu faire plier devant ses principes les peuples chrétiens, lesquels nous laisseront célébrer, dans l'isolement de notre orgueil et de nos désastres, le centenaire d'une Révolution à la fois antireligieuse, antifrançaise et antieuropéenne.

Ainsi, depuis un siècle, rien de bon ni d'utile n'est sorti de la France! A Dieu ne plaise! Mais tout ce que l'on est en droit de citer en ce genre est sans relation aucune avec la Révolution française (exemple : les progrès des sciences, de l'industrie, du bien-être général); ou bien en opposition flagrante avec elle (exemple : les sociétés de secours mutuels, les caisses de pension de retraites, les banques populaires, les associations corporatives, les syndicats professionnels...). — Mais enfin l'ancien régime n'avait-il pas les maladies dont il est mort, dont la France aurait péri avec lui sans la Révolution? Distinguons : il s'agit « de rompre avec les idées révolutionnaires pour reprendre sans hésitation et d'une main ferme le mouvement réformateur de 1789 ». Nous

(1) Tous les écrivains catholiques ne font pas grâce aux Cahiers. Dans un article récent (*Études religieuses*, etc., *revue mensuelle publiée par des Pères de la Compagnie de Jésus*, janvier 1889, p. 14), les Cahiers sont comparés à « un immense amas de matières en décomposition, capables de répandre au loin la contagion et la mort ».

(1) Aussi les esprits logiques et absolus, comme le Père G. de Pascal (*Révolution et évolution*... Paris, 1888), condamnent-ils l'*ancien régime*, depuis ses luttes avec la papauté, au nom du même idéal chrétien que la Révolution elle-même.



voilà donc autorisés à célébrer le centenaire de 1789... indépendamment de la Révolution de 1789.

J'ai essayé de donner une idée exacte de l' « à-propos » de Mgr Freppel. Quant à le réfuter, impossible. *Révolution française* y est employé tantôt dans le sens historique, tantôt dans le sens métaphysique. Pour l'historien, la Révolution française est, comme toute autre période, une série de causes et de conséquences; seulement les causes sont lointaines et profondes, les conséquences rapides et durables, et leur complexité offre à l'analyse un champ indéfini. Mais si, au bout d'un siècle, la Révolution est encore Saturne qui dévore ses enfants, ou Satan qui engloutit ses victimes, si c'est un génie malfaisant, si, par définition, c'est le Mal, avec un grand M, nous nous débattrions en vain contre les étreintes syllogistiques d'un nominalisme scolastique; et notez bien une chose : si, par définition aussi, la Révolution est le Bien, si c'est une divinité à tout jamais adorable, nous serons tout aussi surpris, quoique plus agréablement, par des panégyriques surannés que par des anathèmes déplacés.

Pour le bon sens public, auquel ceux qui crient trop fort imposent de moins en moins, le christianisme, tel qu'il est, ne paraît pas incompatible avec les conséquences de la Révolution telles qu'elles sont. Nul ne sait l'avenir; mais comme les institutions chrétiennes sont d'ordre individuel, familial et traditionnel, et les institutions révolutionnaires d'ordre social, politique et progressif, il n'est pas impossible qu'elles se fassent équilibre plutôt encore qu'opposition.

Ce n'est pas sur la place publique, mais dans le for intérieur, que les dogmes pâlissent. La foi ne s'en va pas devant la Révolution, mais devant la critique et l'analyse scientifiques. Mgr Freppel reproche à la Révolution d'avoir prétendu être universelle : c'est donc qu'elle était pénétrée de l'esprit catholique.

Il est très vrai que les peuples protestants font au christianisme, dans les actes de la vie publique, une plus grande place que la République française. Cela est tout simple. Les formes du christianisme auxquelles ils se sont attachés sont *nationales* : les rejetons du XVIe siècle ont plus de vitalité que la vieille souche. Le catholicisme étant la religion universelle ne peut avoir en vue que la cité de Dieu, la patrie céleste. Il se montre ou bien indifférent à la conception de la nationalité, comme en Irlande, ou réfractaire et hostile, comme en Italie. Quant aux pays où coexistent le catholicisme et d'autres confessions assez fortes pour lui tenir tête, rien n'empêche l'État d'exprimer, au nom de tous, les sentiments déistes qui ne blessent personne. L'État français est tenu à plus de réserves, en raison de la force morale et sociale dont dispose en France le catholicisme. Mais Louis XVI, lui-même, n'a-t-il pas formellement décliné l'offre que lui faisait l'archevêque de Paris d'ordonner des prières publiques à l'occasion de la convocation des États généraux? Un bon emprunt, contracté au nom du clergé, eût mieux fait son affaire.

Mgr Freppel a « deux passions : l'amour de l'Église et l'amour de la France ». Elles s'expriment fort différemment. L'une est tendre et respectueuse; l'autre violente et jalouse. L'une se répand en effusions, l'autre en malédictions. C'est ainsi que le Christ aimait Jérusalem lorsqu'il prophétisait sa ruine. Nous sommes abandonnés de Dieu, frappés dans la propagation de notre race (1). Nous sommes, nous aussi, un peuple « déicide » (2). Nous aurons le sort de la Pologne (3) (qui a eu cependant pour roi un jésuite cardinal). — Eh bien! et l'Italie? N'est-elle pas plus coupable envers le chef de l'Église que nous ne le sommes à l'égard de ses membres? Ne sera-t-elle pas châtiée la première? En attendant, si M. Crispi nous accuse encore de vouloir rétablir le pouvoir temporel du pape, que les anathèmes de Mgr Freppel nous défendent auprès de lui!

L'Église affecte un peu de traiter la France en fille maudite; elle ne s'aperçoit pas qu'elle parle à des citoyens qui aiment leur patrie comme une mère et qui ne sauraient la bien servir s'ils se défiaient de son caractère et de ses destinées. C'est pourquoi il est heureux que l'État ait et garde la « fonction éducatrice ».

H. Monin.

II.

L'Irlande et l'Angleterre, par M. Francis de Pressensé.
1 vol. in-8°, Plon.

On connaît l'image expressive par laquelle nos voisins d'outre-Manche désignent ce noir souci dont chacun de nous est plus ou moins rongé : honte, douleur ou remords déchirant le flanc de ceux-là mêmes qui passent pour des heureux d'une plaie par où s'écoule le meilleur de leur sang. Cela s'appelle « avoir un squelette dans sa maison ». Le squelette de l'altière et magnifique Angleterre, c'est l'Irlande. Le poids mort de ce cadavre lié à son corps robuste, c'est un boulet qu'elle traîne depuis des siècles, en expiation de ses brutalités et de ses insolences de conquérante. Lui jeter à la face les fautes et les crimes du passé est prendre une peine inutile, car elle-même s'en est assez souvent souffletée. Y revenir serait répéter Froude et Lecky, Macaulay et Carlyle, et bien d'autres encore, historiens ou orateurs, partisans néanmoins de la suprématie britannique et protestante sur l'île celte et catholique.

En écrivant un nouveau volume sur l'éternelle querelle qui divise les deux irréconciliables moitiés du Royaume-Uni — ô ironie des mots! — M. Francis de Pressensé a évité cet écueil. C'est à l'union législative des deux pays seulement qu'il fait remonter sa très remarquable étude d'histoire irlandaise, c'est-à-dire à l'époque où commencèrent les efforts sérieux des Anglais pour pallier leurs torts.

Le sceptique qui ne croit pas à la générosité des peuples et à la politique humanitaire n'a qu'à considérer que immense intérêt a la Grande-Bretagne dans la pacification de la rebelle Irlande : il croira à la sincérité de ses efforts.

(1) Sauf quelques départements, « comme le Finistère, par exemple » (p. 72) : il faut bien être poli pour ses électeurs.
(2) Page 30.
(3) Page 141.



Ils sont, jusqu'à présent, demeurés superflus; c'est que quatre-vingts années ne suffisent pas à dissiper un malentendu sept fois séculaire et abondamment arrosé de sang. Il n'en est pas moins vrai que Pitt avait cru trouver une panacée aux maux d'Érin dans cette union à laquelle il donnait pour corollaire l'émancipation des catholiques, malheureusement retardée de trente ans par l'obstination bigote d'un parti fossile.

M. de Pressensé apprécie peut-être un peu sévèrement un acte justifiable quant au fond, quoique les procédés employés pour l'accomplir aient été d'une moralité douteuse. Il est aisé de juger, au point de vue de la justice abstraite, certaines transactions politiques imposées par l'héritage du passé; mais il faut se défier de cette méthode de critique historique chère aux âmes droites et généreuses. Dans le cas de l'Irlande, le gouvernement britannique avait à compter avec un préjugé stupide, mais d'autant plus tenace : si tenace même qu'aujourd'hui encore il est, plus que les Anglais ne veulent l'avouer, la pierre d'achoppement du problème irlandais. Je veux parler de l'horreur et de la terreur du papisme. C'est ce sentiment qui, après la soumission complète du pays par Guillaume d'Orange, avait dicté les abominables lois pénales, soumettant les catholiques irlandais à des indignités que nous rougirions d'infliger aux nègres du Congo. Du moment que l'Irlande possédait l'autonomie législative, il fallait que le pouvoir législatif, comme l'exécutif, appartînt aux protestants et, pour laisser sa suprématie à l'Église épiscopale, il fallait abaisser l'Église de Rome jusqu'à la traîner dans la boue, la persécuter en raison de la puissance que lui donnait le nombre. C'était tuer le diable pour n'être pas tué par lui. Que ce raisonnement fût cynique, comme inique la législation qui en était la conséquence, j'en tombe d'accord. Mais avec le mot papisme, on ferait passer John Bull par le trou d'une aiguille, on ferait commettre des infamies au plus débonnaire des pharisiens anglais.

En abolissant un parlement national qui représentait la très faible minorité protestante du pays — un septième environ de la population — et issu d'ailleurs d'une effroyable corruption électorale, Pitt ne faisait pas grand tort à l'Irlande. Non pas qu'il n'y eût des protestants patriotes — à commencer par le grand agitateur Henry Grattan; mais ceux-là ont aussi bien fait leur œuvre à Westminster, où leur statue figure aujourd'hui parmi celles des plus illustres hommes d'État anglais. Et le danger de voir les catholiques régner en maîtres à Dublin étant écarté, ceux-ci ont pu envoyer O'Connell défendre leur cause dans les Communes impériales. Ils n'ont donc rien perdu à l'union législative des deux couronnes, et ils y ont gagné des libertés religieuses que jamais ils n'auraient arrachées autrement à l'aveugle fanatisme.

En relatant avec infiniment de lucidité les événements de cette période, en s'indignant très justement du marché éhonté par lequel les ministres de Georges III ont cru trancher la question irlandaise, M. de Pressensé a omis d'envisager cet aspect des choses.

Pendant que j'y suis, je veux aller jusqu'au bout des querelles que j'ai à lui faire. Clair, lumineux, bien pensé, bien écrit, soigneusement documenté et ordonné avec méthode, un peu passionné peut-être, mais empreint d'une absolue sincérité et respirant une chaleur communicative, son remarquable ouvrage est digne de tous les éloges au double point de vue historique et littéraire. Seulement, sans dédaigner la littérature ni l'histoire, n'est-on pas en droit de croire que ni l'une ni l'autre n'ont grand'chose à faire dans la solution d'une question d'ordre purement pratique? Dieu sait les flots d'encre et d'éloquence qui ont déjà coulé au sujet de la malheureuse Érin : sa blessure en est-elle moins saignante? Cela fait songer aux médecins de Molière discourant doctement autour du malade qui agonise. M. de Pressensé, sans doute, a son remède à recommander : c'est celui de M. Gladstone, accepté par M. Parnell. Et il donne à l'appui d'excellentes raisons, dont la meilleure, venant d'un homme de son mérite, est qu'ayant abordé l'étude de la cause avec une prévention favorable à la suprématie britannique, l'examen des pièces l'a conduit à un arrêt en faveur de l'autonomie irlandaise. Mais cela, c'est de la théorie. Un éloquent Irlandais n'a-t-il pas prononcé au dernier Parlement national ces paroles citées — à titre de simple curiosité naturellement — par M. de Pressensé : « La main de Dieu elle-même a marqué ce pays comme lui appartenant. Ce n'est pas pour rien que les armes de l'Irlande portent la harpe de David avec un ange en support. Ce n'est pas pour rien que la couronne apostolique est la couronne d'Irlande. Ce n'est pas pour rien que le serpent, ainsi que toute créature venimeuse, a été banni de ce pays. Oui, je le dis, je le répète, je le proclame à la face de cette Chambre, de l'Irlande et de l'Angleterre, l'indépendance de ce royaume est inscrite dans les archives du ciel. »

Les arguments de M. de Pressensé sont plus solides : ils sont topiques, ils sont entraînants. Cependant il est des gens qui, à l'inverse de son cas, sont partis pour l'Irlande fervents parnellistes et qui en sont revenus profondément attendris par les misères dont ils ont été témoins, mais résolument *anti-home rulers*. J'ignore si M. de Pressensé a passé par cette épreuve; je l'espère, car la traversée du canal Saint-Georges me paraît le prélude indispensable de toute enquête sur la question. En tout cas, je regrette qu'il se soit borné à mettre sous les yeux du lecteur le seul élément politique du problème. Son cinquième et dernier livre, consacré à un exposé très précis de la situation politique actuelle, est celui qu'on lira avec le plus de fruit comme avec le plus d'intérêt, parce qu'il met en contact avec des faits vivants avec une réalité immédiate. Cette curieuse histoire du duel à outrance engagé entre la vieille machine parlementaire britannique, d'une part, et, de l'autre, le brillant état-major nationaliste dont Charles-Stuart Parnell est le chef omnipotent et respecté, sinon aimé, est empruntée au livre d'un des membres les plus distingués de ce groupe remuant, *the Parnell Movement*, par T. P. O'Connor, livre de tous points excellent. On y trouvera des détails instructifs sur les alliances successives de la faction irlandaise avec les différents partis

anglais, coalitions monstrueuses qui ont fait dire à sir William Harcourt : « Le loup habitera avec l'agneau et le léopard avec le chevreau; le veau, le lionceau et le bétail qu'on engraisse seront ensemble et un enfant les conduira » — ajoutant à ces paroles d'Isaïe : « Et cet enfant viendra de Paddington » — allusion plaisante au représentant de ce quartier de Londres, lord Randolph Churchill, fondateur du néo-torysme démocratique, et qui a du gamin à la fois la petite taille et l'espièglerie.

On aurait souhaité que cet intéressant chapitre d'histoire parlementaire fût complété par une enquête sur la condition morale et matérielle de l'Irlande. Qu'Érin soit en proie à une cruelle détresse, cela est connu, sans doute; encore voudrait-on savoir dans quelle mesure la domination britannique doit en être rendue responsable et si, ayant fait le mal, elle n'a d'autre moyen de le guérir que d'abandonner le malade à sa faiblesse. Que les Irlandais aspirent à l'indépendance nationale, c'est un sentiment fort légitime et qui leur fait grand honneur. Mais, je le répète, il est tristement vrai que les choses de ce monde ne se règlent point d'après les lois de la justice abstraite. John Bull est enclin moins que personne à lâcher bénévolement une proie. Si la conscience que leur bien a été mal acquis suffisait aux Anglais pour les faire y renoncer, ils seraient des saints, et l'on ne saurait raisonnablement exiger d'une nation un degré de vertu presque inconnu chez les hommes. Pour que l'Angleterre fasse ce douloureux sacrifice d'amour-propre, aggravé d'un gros sacrifice d'argent, dans lequel se résument les mesures agraires et politiques proposées par M. Gladstone, il faudrait qu'elle y vît clairement son intérêt, qui, par la force des choses, se confond avec l'intérêt de l'Irlande. La terre aux paysans! l'Irlande aux Irlandais! ce double cri de guerre du parti fait une formule séduisante. Mais pour y rallier les esprits désintéressés et impartiaux, il faut la réduire en vérités pratiques. C'est à cette tâche plus ingrate, mais plus féconde, que j'aurais voulu voir M. de Pressensé consacrer son talent.

M. A. B.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Élection sénatoriale. — Dans le Var, M. Daumas, député radical, a été élu sénateur, au troisième tour de scrutin, par 289 voix.

Sénat. — Le 29, suite et fin de la discussion du projet concernant les attributions judiciaires du Sénat. M. Buffet déclare qu'il ne saurait voter ce projet qui est contraire aux prescriptions constitutionnelles. L'ensemble est adopté par 207 voix contre 63.

Le 1er avril, suite de la discussion du projet de loi concernant les accidents des ouvriers dans leur travail.

Le 2, reprise de la discussion du projet relatif à la réforme des prisons qui est renvoyé à la commission.

Le 4, discussion du projet de loi concernant le traitement des instituteurs primaires. Adoption du projet relatif à la loterie de l'Exposition.

Chambre des députés. — Le 30, question de M. Ferroul au ministre de l'intérieur au sujet d'un récent incident électoral dans l'Aude; réponse de M. Constans. M. Sails demande au ministre des affaires étrangères s'il est vrai que le cabinet ait entamé de nouvelles négociations avec l'Italie, en vue d'un traité de commerce; M. Spuller répond qu'il n'en est rien. L'urgence est refusée pour une proposition de M. Chevalier tendant à l'inéligibilité des députés comme membres des conseils d'arrondissement. Suite de la discussion du projet de réforme du code d'instruction criminelle. M. Labussière dépose son rapport sur la nouvelle législation de la presse votée par le Sénat; l'urgence est déclarée.

Le 1er avril, vote d'une proposition tendant à modifier la loi municipale. Discussion d'une proposition de loi de M. Delattre relative à la sécurité dans les chemins de fer.

Le 2, le projet de loi portant approbation d'une loterie de l'Exposition est voté par 337 voix contre 189. Discussion du projet de loi relatif à la nouvelle législation pénale de la presse votée par le Sénat; M. Goblet le combat, M. Millerand le défend; M. Thevenet, garde des sceaux, se prononce pour son adoption; la Chambre refuse de passer aux articles par 306 voix contre 236.

Le 4, M. Méline donne lecture d'un réquisitoire du procureur général Quesnay de Beaurepaire tendant à obtenir une autorisation de poursuites contre le général Boulanger. Après une interruption de séance, M. Sabatier donne lecture d'un rapport qui conclut à l'autorisation, et les poursuites sont votées par 333 voix contre 199. Un article additionnel de M. Simyan tendant à déférer le général à la Cour d'assises est rejeté par 504 voix contre 70.

Intérieur. — M. Yves Guyot, ministre des travaux publics, a inauguré la ligne d'Albert à Péronne, par Combles, construite par la Société des chemins de fer économiques.

Le général Boulanger a quitté Paris et s'est rendu à Bruxelles.

Institut. — M. le duc d'Aumale a été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques, en remplacement de M. Rosseuw Saint-Hilaire, par 32 voix, sans concurrent. — Réception de M. Meilhac à l'Académie française; M. Jules Simon a répondu au récipiendaire.

Faits divers. — Un ouragan qui s'est abattu sur l'archipel des îles Samoa a détruit trois navires de guerre allemands et trois américains; les officiers et les équipages ont péri presque complètement. — M. Ludovic Halévy, de l'Académie française, a donné à la bibliothèque du Conservatoire de musique la partition d'orchestre autographe de la *Fée aux roses*, opéra-féerie de son oncle Fromental Halévy. — Il vient de se fonder à Constantinople une association pour la diffusion de la langue française.

Nécrologie. — Mort de M. Henri Chevreul, ancien magistrat, fils de l'illustre centenaire; — du prince Maurice de Hanau, de la maison de Hesse; — de M. Baillot, ancien professeur au Conservatoire national de musique et de déclamation; — de M. Corneille Donders, correspondant hollandais de l'Académie de médecine; — de M. Jobbé-Duval, ancien vice-président du Conseil municipal de Paris.

Revue bibliographique

PHILOSOPHIE.

Nous avons eu précédemment l'occasion de signaler les intéressants travaux de M. Guyau, aussi remarquables par la pensée que par le style, sur diverses questions morales

esthétiques et religieuses. Ce jeune philosophe, qui était à la fois un artiste et un poète, un moraliste et un métaphysicien, avait été de nos jours l'interprète le plus original et le plus libre de la doctrine évolutionniste de Darwin et de Spencer, qu'il avait mise à profit, après en avoir montré les lacunes, pour essayer d'établir un système de morale sur des bases en partie nouvelles. M. Alfred Fouillée vient de rendre un hommage mérité à la mémoire de ce penseur ravi prématurément à la science, dans l'ouvrage intitulé : *la Morale, l'art et la religion selon Guyau* (Alcan). Il a apprécié ses écrits dans leurs principes comme dans leurs conclusions, mis en lumière les éléments nouveaux qu'il avait apportés à la théorie de l'évolution et montré par des considérations d'une portée générale l'intérêt vraiment universel des questions qu'il avait agitées et vers la solution desquelles il avait tourné tous les efforts de sa haute intelligence.

Dans un savant *Essai sur la méthode en métaphysique* (Alcan), M. Dubuc, professeur de philosophie au lycée Janson de Sailly, s'est attaché à démontrer la nécessité qu'il y avait pour les métaphysiciens à s'entendre préalablement sur l'importante question de la méthode. En discutant les procédés de Descartes, de Locke, de Condillac et de l'École écossaise, il a établi que les philosophes modernes avaient tenté vainement d'asseoir la métaphysique sur des bases solides par l'adaptation directe des procédés scientifiques à la recherche des premiers principes et des premières causes. Kant a été plus heureux : avec sa *Critique de la raison pure*, il a ouvert une voie nouvelle. M. Dubuc estime en effet que si l'on isole dans son œuvre sa méthode de son système philosophique, on se trouvera pourvu d'un instrument qui aura autant de puissance pour fonder qu'il en a eu jusqu'ici pour détruire.

Dans ses *Études de science réelle* (Alcan), M. Putsage s'est proposé d'arriver par la synthèse et par la coordination des sciences à la connaissance certaine de la véritable nature de l'homme, et par suite à la solution du problème social. Il estime que le malaise profond qui envahit aujourd'hui toutes les manifestations de l'activité, dans le domaine moral comme dans l'ordre économique, provient uniquement de notre ignorance de l'homme et de sa destinée. D'où la nécessité de montrer comment l'humanité n'a cessé de se débattre jusqu'ici dans un cercle vicieux à la recherche de la vérité et comment cette vérité peut se déduire de l'ensemble rationnellement coordonné des connaissances actuellement acquises.

BIBLIOGRAPHIE.

Les travailleurs qui veulent étudier en détail l'histoire de l'ancienne France n'ont guère pour se guider dans leurs recherches que deux ouvrages vraiment utiles, la *Bibliothèque historique de la France* du P. Lelong et le *Catalogue de l'histoire de France* de la Bibliothèque nationale. Mais ces deux publications volumineuses et encombrantes, — l'une se compose de cinq gros in-folio et l'autre d'une douzaine d'in-quarto, — ne se trouvent guère aujourd'hui que dans les bibliothèques publiques, et il n'existait pas jusqu'ici de répertoire précis et succinct que l'on pût avoir aisément à sa disposition. Cette lacune vient d'être très heureusement comblée par la *Bibliographie de l'histoire de France* (Hachette), œuvre de M. Monod, maître de conférences à l'École normale supérieure. Ce savant travail, qui comprend plus de quatre mille cinq cents titres d'ouvrages et s'étend depuis les origines de la Gaule jusqu'en 1789, est divisé en deux parties; l'une comprend un catalogue méthodique des livres relatifs aux sciences auxiliaires de l'histoire et des recueils ou traités généraux relatifs aux sources; la seconde présente un relevé chronologique des ouvrages spéciaux groupés par périodes. A défaut de commentaires bibliographiques forcément exclus du cadre de ce manuel, les ouvrages les plus utiles et qui doivent être consultés avant tous les autres sont désignés par une notation distincte. Ainsi compris, le répertoire dressé par M. Monod deviendra grâce à son caractère pédagogique et pratique le vade-mecum indispensable des érudits aussi bien que des débutants que leur inexpérience bibliographique condamnait trop souvent à des recherches pénibles et infructueuses. Et quelles que puissent être les imperfections de cet ouvrage forcément inévitables dans un premier essai, il faut savoir gré à l'auteur d'avoir entrepris ce travail laborieux et ingrat, et de l'avoir mené à bonne fin avec l'unique ambition de contribuer au progrès des sciences historiques.

DIVERS.

L'Hygiène du travail (Hetzel), par le docteur Monin, forme un véritable guide médical des industries et des professions actuelles, dans lequel sont passés en revue les diverses maladies et les accidents auxquels sont exposés les ouvriers, et les moyens les plus propres à les prévenir. Cet ouvrage intéresse donc particulièrement les chefs d'industrie soucieux d'assurer le bien-être de leur personnel. Mais ce qui lui donne une portée plus générale encore, ce sont les chapitres consacrés aux gens de lettres, aux artistes et aux soldats, dans lesquels l'auteur a réuni un ensemble d'observations très intéressantes et de conseils pratiques qui méritent d'être mis à profit. Si l'hygiène n'empêche pas de mourir, comme le dit M. Yves Guyot dans la préface qu'il a placée en tête de l'ouvrage, elle permet du moins de conserver et d'utiliser ses forces plus longtemps; à ce titre, le manuel de M. le docteur Monin est un des ouvrages les plus dignes d'être vulgarisés.

Au moment où l'on discute un projet de loi relatif aux attributions judiciaires du parlement français, nous devons signaler l'étude de M. G. D. Weill sur *la Juridiction pénale des Chambres anglaises pour la défense de leurs privilèges*. Ce travail peut donner à nos législateurs un utile enseignement. Le savant jurisconsulte établit, en effet, par des preuves décisives, que le droit pour les Chambres de réprimer elles-mêmes les attentats dont elles sont l'objet et de se constituer ainsi juges et parties est exclusivement l'apanage des gouvernements despotiques, et qu'il constitue un danger permanent pour l'indépendance des citoyens exposés à être condamnés par un tribunal qui risque fort de faire passer ses passions avant la justice. Cette juridiction, telle qu'elle est comprise en Angleterre, avec son appareil suranné et inutile, présente un caractère exorbitant, et si elle n'a jamais produit tout le mal qui devait logiquement en résulter, c'est surtout grâce au génie pratique de la nation.

Voici un livre fort original, dont le titre, *Mathématiques et mathématiciens*, ne doit pas effrayer les lettrés. Il ne s'agit pas ici, en effet, de formules abstraites, mais simplement d'histoire anecdotique et de science familière. L'auteur, M. Rebière, a recueilli dans les écrits des savants de tous les temps une série d'extraits intéressants, relatifs à la méthode, à la philosophie et à l'enseignement des mathématiques. Cette anthologie d'un nouveau genre est suivie de considérations biographiques et humoristiques sur la science et les savants, et d'un tableau des problèmes classiques les plus célèbres et des problèmes de fantaisie qui ont eu de tout temps le don de piquer la curiosité.

Émile Raunié.

L'administrateur gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (12574)



LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE

La Grande Encyclopédie met en vente son 7ᵉ volume, qui nous conduit à peu près jusqu'à la fin de la lettre **B**. La régularité parfaite de la publication, le succès croissant qu'elle obtient auprès du public permettront prochainement aux éditeurs de doubler le nombre de livraisons par semaine, de manière à achever en cinq années cette œuvre sans rivale. Aucune des publications analogues ne fournit une telle abondance de renseignements, groupés suivant un plan scientifique et philosophique autour des grands articles où sont exposées les questions maîtresses. Achevée, la **Grande Encyclopédie** comprendra plus de 100,000 articles, sans compter les renvois.

Il nous est impossible d'énumérer ici-même les articles les plus curieux renfermés dans ce nouveau volume. Nous conseillons toutefois, au lecteur qui désirerait juger par lui-même l'**Encyclopédie**, de se reporter pour la littérature aux études publiées par M. BRUNETIÈRE sur *Boileau*, *Bossuet* et *Bourdaloue*; pour l'étude toujours si intéressante des religions de l'Inde, aux articles *Bouddhisme* de M. FEER, *Brahmanisme* de M. Silvain Lévi, qui fournissent des renseignements qu'on ne trouverait nulle part; pour l'histoire et la politique, les deux familles des *Bonaparte* et des *Bourbons* ont été l'objet d'études aussi approfondies et détaillées qu'impartiales; la biographie du général *Boulanger* est peut-être la meilleure qui ait été publiée. Signalons encore, au hasard des souvenirs, l'examen approfondi de la question des *Boissons*, de celle des *Bouilleurs de cru*; des articles très étendus et variés sur la *Bourgogne* et la *Bretagne*; un véritable ouvrage de M. LEVASSEUR sur le *Brésil*. La partie industrielle est toujours aussi soignée; dans les articles *Bois*, *Boisage*, *Boiserie*, *Bonneterie*, acide *Borique*, *Boucherie*, *Bougie*, *Boulangerie*, *Bouton*, *Boyauderie*, tout le monde trouvera quelque chose à apprendre; de même dans une notice très soignée sur la *Bourse*. La partie scientifique reste irréprochable, l'article *Boussole* en peut servir de modèle.

Un spécimen est envoyé contre 50 centimes en timbres-poste par les éditeurs H. LAMIRAULT et Cⁱᵉ, 61, rue de Rennes, à Paris.

REVUE FINANCIÈRE

Le marché a conservé cette semaine encore, une certaine agitation : il a été d'ailleurs en butte aux préoccupations des derniers règlements de comptes du mois de mars.

Cependant l'argent n'a pas affiché de dures exigences, étant donné son abondance; et cela n'est pas pour nous déplaire; car lorsqu'une liquidation est difficile, il en résulte toujours ou une accentuation de la baisse ou un marasme assez prolongé sur la place.

A l'heure actuelle on ne peut rien présager de l'avenir du marché ; on ne pourra se rendre véritablement compte de la situation de la place que lorsque la spéculation sera débarrassée des engagements qui restent encore à liquider. D'ici là, de larges et nombreuses oscillations pourront se produire dans les cours sans qu'il soit possible de deviner la véritable orientation de la place.

L'action du Crédit Foncier se traite à peu près aux mêmes cours que la semaine dernière, malgré les manœuvres d'une certaine spéculation à la baisse qui vise depuis quelque temps le Crédit Foncier. Le rapport qui a été présenté par le gouverneur à l'assemblée générale des actionnaires du 3 avril fait voir, du reste, avec une grande clarté l'excellente situation de la Société.

L'action du Crédit Lyonnais est ferme à 660 francs.

Le Crédit Lyonnais vient d'être chargé officiellement par la Caisse de la Dette publique au Caire de payer en France les coupons des dettes égyptiennes privilégiée et unifiée. Ce service commencera à partir du 15 courant.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

N° 15. — 13 Avril 1889. — Tome 43. — (3e série, IXe année, premier semestre.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

PARAISSANT LE SAMEDI

Fondée en 1863

SOMMAIRE DU N° 15

PRIX DU NUMÉRO : 60 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT :

A LA REVUE BLEUE

	Six mois.	Un an
Paris	15 fr. »	25 fr. »
Départements et Alsace-Lorraine	18 »	30 »
Étranger	20 »	35 »

AVEC LA REVUE SCIENTIFIQUE

	Six mois.	Un an.
Paris	25 fr. »	45 »
Départements et Alsace-Lorraine	30 »	50 »
Étranger	35 »	55 »

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er DE CHAQUE TRIMESTRE

On s'abonne à Paris au bureau des Revues, 111, boulevard Saint-Germain

Chez les principaux libraires et dans tous les bureaux de poste de France et de l'Union postale

COMPAGNIE PARISIENNE

D'ÉCLAIRAGE ET DE CHAUFFAGE

PAR LE GAZ

EXTRAIT DU RAPPORT

Présenté par le conseil d'administration

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

du 28 Mars 1889.

Messieurs,

Nous venons, en conformité de l'article 32 des statuts, vous exposer la situation de la Compagnie au 31 décembre dernier, soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 1888 et vous proposer de fixer le chiffre du dividende.

L'année 1888 inaugure un mode de partage nouveau des bénéfices nets de notre exploitation avec la ville de Paris.

Jusqu'en 1887 inclusivement, la ville de Paris a reçu pour sa part la moitié de la portion de ces bénéfices excédant la somme de 12,400,000 francs qui vous était exclusivement réservée, tandis qu'à partir du 1er janvier 1888 et jusqu'à la fin de la concession, le prélèvement au profit des actionnaires doit, aux termes du traité de 1870, être diminué de 1,200,000 fr., et réduit de 12.400,000 fr. à 11,200,000 fr.

Tous nos efforts devaient naturellement tendre à atténuer autant que possible les effets de la transition d'une période à l'autre.

Vous apprendrez avec plaisir que nous y sommes parvenus. Non seulement la diminution de 600,000 fr., résultant pour vous de l'application du nouveau mode de partage est comblée, mais nous sommes encore en mesure de vous offrir un dividende supérieur de 1 fr. à celui de l'année 1887.

Considérations générales

sur l'ensemble de notre industrie

CONSOMMATION DE GAZ. — Pendant l'année 1888, nous avons livré à la consommation un volume de gaz de 297,697,820 mètres cubes, soit 6,923,280 mètres cubes de plus qu'en 1887.

RECETTES DE GAZ. — Les recettes de gaz, qui, en 1887, avaient été de 75.149.434 fr. 09, se sont élevées, en 1888, à 76.878.181 fr. 32. Ces recettes se répartissent ainsi qu'il suit entre les deux grandes divisions de notre périmètre :

Paris proprement dit..........	70.960.105 88
Banlieue, hors des fortifications.	5.918.075 44
Total égal........	76.878.181 32

ABONNÉS. — Le nombre des abonnés au 31 décembre dernier était de 212.515 et dépassait de 11,980 celui des abonnés à la même date de 1887.

ÉCLAIRAGE PUBLIC. — Le nombre des appareils publics, au 31 décembre 1888, était :

Dans Paris de..................	55.471 »
Dans la banlieue, hors des fortifications, de....................	9.601 »
Total........	65.072 »

[illegible] de 1,185 le chiffre correspondant de 1887.

CONDUITES MONTANTES. — Le nombre de [illegible] posées en 1888 s'est élevé à 1,980, ce qui [illegible] que nous avons introduit le gaz dans [illegible] en moyenne, par semaine. Ce chiffre de [illegible] représente une augmentation de plus de 8 0/0 et porte le total des conduites existant au 31 décembre dernier à 25,670 réparties dans 20,331 maisons.

Quant au nombre des abonnés sur conduites montantes, il atteignait, au 31 décembre 1888 le chiffre de 92,025, excédant de 11,259, soit de 13 94 0/0, celui des abonnés de cette catégorie au 31 décembre 1887.

CANALISATION. — Dans le courant de l'année qui vient de s'écouler, nous avons exécuté d'importants travaux de canalisation pour améliorer les conditions d'alimentation de notre réseau et amener au centre de Paris le gaz des usines de La Villette et du Landy. Ce réseau s'est, par suite, accru de 24,715 m. 66, ainsi répartis :

Ville de Paris..................	12.426 m. 01 c.
Banlieue, hors des fortifications.	12.289 65
Total égal........	24.715 m. 66 c.

Et la longueur totale des conduites de gaz placées sous les voies publiques, au 31 décembre 1888, s'est trouvée portée à 2,172,213 m. 50 c., se décomposant comme suit :

Ville de Paris.................	1.466.189 m. 97 c.
Banlieue, hors des fortifications.	706.023 53
Total égal...... ..	2.172.213 m. 50 c.

Compte de Premier établissement

Les dépenses de premier établissement ont pour objet, comme vous le savez, messieurs, l'extension de notre matériel de fabrication et de distribution.

En voici le détail :

Acquisition de Terrains.........	3.869 10
Travaux dans les Usines, Ateliers et bureaux annexes de la Compagnie	
La Villette....................	56.390 20
Passy..........................	44.308 15
Vaugirard......................	18.015 09
Saint Mandé....................	19.854 23
Maisons-Alfort.................	527.029 80
Clichy.........................	15.122 83
Le Landy.......................	3.634.183 96
Usines des goudrons............	62.959 66
Constructions diverses dans les autres usines et ateliers............	51.577 04
Total pour les acquisitions de terrains et pour les travaux de toute nature exécutés dans les usines et établissements de la Compagnie........	4.433.310 06
Canalisation..................	832.561 80
Conduites montantes...........	1.306.905 24
Branchements et Compteurs....	1.346.957 65
Frais d'emprunts, confection de titres, droits divers............	87.421 45
Total......	8.007.156 20

A déduire :

1° Sur la valeur du matériel de chevaux et de voitures employés au transport des charbons, cokes, goudrons et eaux ammoniacales, dont un certain nombre n'a pas été remplacé.	53.495 10	
2° Sur la valeur de l'outillage....................	1.884 13	
Total......		55.379 23

Reste pour la totalité des dépenses de premier établissement imputables sur l'année 1888...................	7.951.776 97

Comptes d'exploitation

DÉPENSES

1° *Fabrication. — Matières*.........	25.019.422 98
2° *Service des usines*...............	8.300.283 32
3° *Service de l'éclairage et de la canalisation*........	3.168.595 31
4° *Administration centrale*..........	18.522 925 66
5° *Charges municipales*..............	6.426.686 10
6° *Charges envers l'État*............	1.049 662 66
Total des dépenses d'exploitation....	62.487.576 03

PRODUITS

Produits de la vente du gaz......		76.878.181
Gaz restant en magasin au 31 décembre 1888......................		42.748
Coke de cornues..................		16.253 2[illegible]
Goudrons.........................		2.202.041
Eaux ammoniacales................		1.112 515
Locations	Compteurs..........	1.078 [illegible]
	Branchements....	1.3[illegible]
	Robinets........	58[illegible]
Briqueterie..		147.[illegible]
Travaux divers............		115.[illegible]
Intérêts et escomptes........		1.133 [illegible]
Total........		100.911.[illegible]

En résumé les bénéfices de l'année sont de..................	38.457.009
A ajouter le solde de la liquidation de 1887..................	25 571
Total........	38.482.581
Si on retranche la somme à réserver pour la liquidation des dépenses qui n'ont pu être soldées au 31 décembre 1888..................	182.581
Il reste à répartir..........	38.300.000
Conformément au traité, nous prélevons................	11.200.000
Différence......	27.100.000

Dont la moitié, soit 13.550.000 fr., doit être versée à titre de redevance, conformément à l'article 6 de notre traité, dans les caisses de la Ville de Paris.

Par suite, la somme revenant aux actionnaires se composera :

1° Du prélèvement ci-dessus....	11.200.000
2° De la moitié des bénéfices excédant ce prélèvement..........	13.550.000
3° De la portion disponible de la somme payée par la Ville de Paris pour le remboursement de la moitié de l'annuité dont la Compagnie fait chaque année l'avance, conformément aux dispositions du traité du 27 avril 1872..................	50.000
4° Du solde des bénéfices non distribués au mois d'avril 1888 et reportés au crédit des actionnaires.......	322.177
Total......	25.122.177
A déduire la somme à verser à la réserve spéciale à raison de 1 fr. par action conformément à la délibération de l'assemblée générale du 23 mars 1875..................	336.000
Reste.........	24.786.177
Nous avons payé en octobre dernier un acompte de 12 fr. 50 par action non amortie, soit......................	3.031.975
Le solde à repartir le 6 avril prochain est, en conséquence, de.........	21.754.202

Ce qui représente 64 fr. 50 par action; soit, pour l'année entière, un dividende de 77 fr. par action de capital, avec un reste de 82.202 fr. 06, qui sera porté au crédit des actionnaires.

Goudrons et produits chimiques. — Le produit retiré du traitement des goudrons et des eaux ammoniacales s'est élevé, en 1888, à 3.314.557 fr. 28, se décomposant comme suit :

Goudrons..................	2.202.041
Produits chimiques provenant du traitement des eaux ammoniacales.....	1.112.515
Total égal.........	3 314 5[illegible]

Ce résultat excède de .... 193.83[illegible] le chiffre correspondant de l'année dernière qui était seulement de 3.120.725 95.

Machines à gaz. — Pendant l'année 1888, il a été livré 24 machines horizontales, système Lenoir, d'une force totale de 127 chevaux. En 1887, on n'avait vendu que 23 machines, présentant une force de 76 chevaux.

Appareils de chauffage. — Le nombre des appareils de chauffage au coke vendus en 1888 a été de 1.107, ce qui porte à 63.800 le total des appareils sortis de nos ateliers. En 1887, il en avait été livré [illegible]

On commence à se préoccuper sérieusement des dangers que présentent les poêles mobiles, si répandus aujourd'hui, et nous ne doutons pas qu'on ne revienne à nos types de cheminées qui, en déterminant un appel

d'air considérable, contribuent puissamment à la ventilation des appartements.

Service d'informations.

Le nombre des visiteurs qui sont venus prendre des renseignements dans nos bureaux pendant l'année 1888 a presque doublé comparativement à l'année précédente.

Cette circonstance, rapprochée de l'augmentation du nombre de nos abonnés, témoigne évidemment de la vitalité de notre industrie, dont la concurrence de l'éclairage électrique ne parvient pas à arrêter les progrès.

Plusieurs établissements, concerts, théâtres, collèges, etc., ont appliqués, sur nos indications, la chaleur développée par le gaz à la ventilation. Les dispositions adoptées sur nos conseils, ont parfaitement réussi et ne peuvent manquer de servir d'exemple dans un grand nombre de cas analogues. Ces emplois du gaz dans des conditions rationnelles et hygiéniques contribueront efficacement, nous en avons la certitude, à développer encore la consommation.

Résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée.

Première Résolution. — Les comptes et inventaires de l'exercice 1888, tels qu'ils viennent d'être exposés et résumés, sont approuvés.

Deuxième Résolution. — Le dividende de l'année 1888 est fixé à 77 fr. par action. En conséquence, déduction faite des 12 fr. 50 payés en octobre dernier, le solde du dividende est de 64 fr. 50 par action, payables sous déduction de l'impôt, à dater du 6 avril prochain, au siège de la Société, 6, rue Condorcet.

Troisième Résolution. — En exécution de l'article 14 des statuts, la valeur des jetons de présence attribués aux administrateurs et la rémunération du comité d'exécution sont fixées, ensemble, à un maximu de 300,000 fr. pour l'exercice 1889 et les exercices su vants.

Renouvellement partiel du conseil d'administratio

Nomination d'un administrateur en remplacemen de M. Pernolet.

Renouvellement de la commission de vérification d comptes.

Les résolutions qui précèdent ont été approuvées l'unanimité par l'assemblée.

MM. Heine, Laroche, comte de Breteuil et Moz administrateurs sortants, ont été réélus membres Conseil d'administration.

M. Camus, directeur de la Compagnie, a été à l'un nimité élu membre du Conseil d'administration, remplacement de M. Pernolet, décédé.

MM. Arnaud, E. de Gayffier, Gilbert Boucher, Lau et Peghoux ont été également réélus membres de commission de vérification des comptes.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Assemblée générale du 30 mars 1889

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société Générale, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 1888, a eu lieu le 30 mars 1889, au siège de la Société.

Le rapport passe en revue les chiffres des comptes généraux en 1888.

Cette statistique, comparée à celle du précédent exercice, montre que presque tous les services de la Société sont en augmentation dans des proportions importantes, malgré la crise financière et industrielle qui dure depuis plusieurs années. Le mouvement général de la Caisse s'est augmenté de 1 milliard 353 millions, celui du Portefeuille de 280 millions, celui des Coupons encaissés de 20 millions; les ordres de Bourse présentent une augmentation plus sensible encore: il a été reçu, en 1888, 39.889 ordres de plus qu'en 1887, et le montant de ces ordres représente une augmentation de 192 millions environ.

Le mouvement général des comptes de chèques est supérieur de 173 millions à celui de l'année précédente, et cet augmentation prouve que la diminution d'intérêt, imposée par les circonstances pendant l'exercice, n'a porté aucune atteinte à la fidélité de la clientèle.

En dehors des opérations ordinaires de banque, la Société a continué à être au premier rang pour le placement des titres mis en souscription.

Le rapport passe ensuite en revue les affaires anciennes qui ont subi des modifications pendant l'exercice. Il explique que des annuités, dues en vertu de la transaction conclue en 1878 au sujet des mines de soufre de Grotta Calda, étant restées impayées, la Société à dû se mettre en mesure de réaliser les biens qui lui ont été hypothéqués.

A l'égard de la participation Guano, une transaction a été conclue le 28 avril 1888, sur la base des arrêts rendus par la Cour d'appel et la Cour de cassation, et, par conséquent, la Société a rneoncé à l'examen des comptes de la participation depuis l'origine jusqu'au 30 juin 1877, date fixée par l'arrêt de cassation, et à ses réserves contre le contrat du 15 avril 1874.

En ce qui concerne le Callao, l'Entreprise applique, depuis plus d'un an, les dernières conventions passées avec le Gouvernement du Pérou. Le choléra, qui s'est encore déclaré au Chili en 1888, à empêché l'Entreprise de profiter de l'augmentation de trafic qu'on était en droit d'attendre à la suite de l'abaissement consenti sur les droits à percevoir dans le port; néanmoins, les recettes ont été suffisantes pour permettre de faire face à l annuité d'amortissement.

Les bénéfices nets de la Société ont été de 3,446,242 fr. 72 c., sur lesquels 1.500.000 francs ont été distribués le 1er octobre 1888. [Le conseil a proposé de distribuer, au 1er avril 1889, 6 fr. 63 c. par action, soit, après déduction de l'impôt sur le revenu, 6 fr. 25 c. nets. Cette répartition porte le revenu de l'année à 12 fr. 88 c. soit 5,15 0/0 du capital versé. En outre, 344,624 fr. 27 c. ont été portés à la réserve ordinaire.

Le rapport, en terminant, s'exprime ainsi:

« Vous connaissez les graves événements financiers qui viennent de troubler si profondément notre marché. Bien qu'étrangers aux entreprises qui en ont été la cause déterminante, nous avons cru, sur l'initiative de M. le Ministre des finances et en présence de l'attitude prise par la Banque de France, devoir nous associer, avec tous les principaux établissement de banque de la place de Paris, à la combinaison qui a permis d'arrêter la crise.

« Nous vous rappellerons, à ce sujet, les mesures de prudence que nous avons prises dès l'année dernière, en réduisant de 1/2 0/0 l'intérêt de nos comptes de chèques, afin de pouvoir conserver nos remplois de faible rendement, mais de tout repos et de réalisation prompte et facile.

« C'est par l'application de ces sages principes, dont nous sommes particulièrement heureux, dans les circonstances actuelles, de ne pas nous être départis, que nous pouvons toujours donner à notre nombreuse clientèle, les garanties de sécurité absolue qu'elle est en droit d'attendre de nous.

« Convaincus, comme nous, que l'aven appartient à ceux qui ne s'écartent pas de pratique constante de la prudence, vous cont nuerez, nous en sommes certains, à donn votre approbation à notre ligne de conduite. »

Le rapport du Comité de censure expose q le contrôle presque journalier des opératio de la Société pendant l'exercice et le minutie examen qui a précédé le règlement définitif l'inventaire ont permis aux censeurs de co stater que tous les éléments de comptabilité laissaient rien à désirer sous le rapport de clarté, de la régularité et de la concordan des écritures : il indique que les bénéfices q le Conseil propose de distribuer sont bien produit normal du fonctionnement réguli des services de la Société, et, par suite, donne son approbation aux propositions q sont faites par le Conseil d'administration.

Le rapport des Censeurs ajoute :

« Nous manquerions à ce que vous attend de nous, si nous bornions notre rappor comme les années précédentes, à l'exposé d faits qui se sont passés pendant le cours l'exercice, sans vous dire un mot de la cri qui vient de se produire sur le marché Paris.

« Complètement éclairés sur toutes les op rations de la Société Générale, nous savon qu'elle était en dehors des entreprises q avaient été la cause de ces événements, l'examen approfondi que nous avons fait d comptes et du bilan nous a permis de con tater la sagesse des remplois fait par vot Conseil et la sécurité qu'il doit en résult pour notre clientèle. »

L'Assemblée générale a approuvé les comp tes de l'exercice 1888 et adopté la propositio du Conseil relative à la fixation du divide Elle a réélu administrateurs MM. Batholo et Hély d'Oissel, administrateurs sortants, nommé administrateurs MM. Gaillard de W et Hubert Henrotte, en remplacement de M Fère, décédé, et Renaudin, démissionnair Enfin, elle a réélu censeur M. de Sand censeur sortant, et nommé censeur M. W che, en remplacement de M. de Gonet d

Toutes ces résolutions ont été votées à l' nanimité.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

1er SEMESTRE 1889. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 15. (26e ANNÉE.) — 13 AVRIL 1889.

SOUVENIRS DES ANNÉES DE DÉBUT (1)

III.

LE VIEUX COLLÈGE.
ÉTUDES CLASSIQUES ET ÉCOLE BUISSONNIÈRE.
EDMOND LAGUERRE.

J'entrai au collège par une brumeuse matinée du mois d'octobre 1843. J'avais dans mon sac un cahier blanc et dans ma poche une toute petite bouteille d'encre fermée d'un bouchon de papier. En route, ce bouchon improvisé tomba et je revins à la maison avec un pantalon marbré de taches d'encre. Ce fut le seul incident mémorable de ma première journée scolaire. A cette époque, Bar-le-Duc ne possédait qu'un simple collège communal; mais ce collège, célèbre dans les annales du Barrois, avait de respectables quartiers de noblesse. — Fondé en 1581 par Gilles de Trèves, ami d'Antoine le Bon, duc de Lorraine, il était d'une architecture originale. Aujourd'hui encore, malgré son état de délabrement, il conserve une pittoresque et imposante physionomie. Il est adossé au revers du coteau que couronnait jadis le château ducal et, des hauteurs des vignes voisines, l'œil plonge sur ses quatre façades noircies et sa toiture quadrangulaire de tuiles brunes, à l'un des angles de laquelle un svelte clocher élève son campanile frêle, couvert d'ardoises. Sur l'un des cartouches de la voûte d'entrée aux cintres sculptés dans le goût du XVIe siècle, on lit ces deux vers latins qui sentent d'une lieue leur poésie scolastique :

Stet domus hæc donec fluctus formica marinos
Ebibat, et totum testudo perambulet orbem.

J'ignore si cette fourmi altérée et cette tortue vagabonde, dont nous nous moquions fort dans notre jeune temps, ont accompli leur tâche, mais le souhait n'a pas été exaucé : les murs bâtis par Gilles de Trèves n'abritent plus leur peuple d'écoliers. La ville a maintenant un lycée qui s'étend dans la vallée, entre la rivière et le canal, et qui ressemble à une banale caserne, tandis que le vieux collège sert de magasin militaire. Je possède une eau-forte exécutée par un habile artiste-amateur et représentant la cour intérieure de l'ancien *bahut*; je la regarde souvent, et il me semble alors qu'il s'opère en moi un soudain rajeunissement. Je revois les cloîtres à piliers carrés, régnant le long des façades et supportant les balustrades des galeries à jour où se lisait, sculpté dans la pierre, le monogramme de Gilles de Trèves; je crois apercevoir l'antique cadran solaire gravé entre deux fenêtres du dortoir; sur les murs lavés par la pluie, au-dessus des cintres surbaissés, je déchiffre les mots : *cinquième*, *troisième*, *rhétorique*, *mathématiques spéciales*, inscrits en lettres noires, et je puis suivre de porte en porte les étapes de mes jeunes années.

Dans ce sombre bâtiment, percé de larges fenêtres nues à petits carreaux verdâtres, toute mon enfance et mon adolescence ont tenu. C'est là que j'ai fait toutes mes classes en qualité d'externe. J'y ai eu des émotions, des transes, des chairs de poule et des souleurs dont la vivacité m'effraye encore aujourd'hui. Parfois il m'arrive

(1) Suite. — Voy. la *Revue* des 9 février et 9 mars 1889.

de rêver que je suis de nouveau écolier, que je traverse la cour carrée, que j'entre dans la classe de mathématiques et qu'on me fait aller au tableau pour démontrer les propriétés des angles alternes-internes, — et je me réveille baigné de sueur. — Si on avait souvent la vie dure au vieux collège, si les antiques poêles de fonte chauffaient mal, si les classes adossées à un petit bois en pente ressemblaient à des glacières en hiver, et en été à des caves humides où les ronces et les lierres du jardin poussaient des brindilles vertes entre les murs lézardés, on y passait aussi de bonnes heures; j'y ai contracté de fidèles amitiés et, en somme, les études y étaient aussi fortes que dans bien des lycées. Les classes se composaient d'un petit nombre d'élèves, une douzaine au plus; les professeurs, pour la plupart nés et établis dans le pays, étaient de braves gens à l'écorce un peu rude, aux façons un peu rustiques, mais sachant beaucoup et s'occupant avec un soin consciencieux de leur petit troupeau d'écoliers. On mène en ce moment grand bruit à propos du *surmenage* et de la surchage du programme des études classiques. Je crois, en effet, que les lycéens d'aujourd'hui apprennent beaucoup plus de choses, — un peu superficiellement; — mais je doute qu'ils soient soumis à un régime plus austère et plus laborieux que n'était le nôtre.

Voici, par exemple, le menu de mes journées d'externe *surveillé*, lorsque je suivais les cours de cinquième. — Je me levais, hiver comme été, neige ou soleil, à l'angelus de six heures, et je me rendais à travers les rues endormies à l'étude des externes, où nous préparions nos leçons jusqu'à sept heures et demie. Je déjeunais d'un petit pain, acheté chez le père d'un de mes camarades, un boulanger qui demeurait au bas de la côte du Collège et qui me permettait de croquer ma *flûte* aux clartés de son four. A huit heures, classe jusqu'à dix, puis étude jusqu'à midi, heure à laquelle je courais avaler mon dîner à la maison pour retourner ensuite dare-dare prendre une leçon de dessin d'une demi-heure. L'étude et la classe me ressaisissaient jusqu'à quatre heures, et, après une trop courte récréation, nous retournions à l'étude du soir jusqu'à sept heures un quart. Alors seulement nous avions le droit d'aller souper chez nous et d'y dormir à poings fermés, en attendant l'angelus du lendemain. — Oh! cette sonnerie d'angelus, égrenant ses neuf coups à l'église Notre-Dame, comme elle me secouait désagréablement dans mon petit lit d'écolier!... Je ne bougeais pas que les neuf coups n'eussent tinté, puis je jetais brusquement mes couvertures, je me plongeais la tête dans l'eau, je m'habillais à tâtons, et en route! — Cette cloche matinale m'avait si bien discipliné l'oreille, qu'aujourd'hui encore je m'éveille à l'angelus de Saint-Germain-des-Prés et que j'ai, depuis ce temps-là, gardé l'habitude du lever à six heures.

Si rigoureux que fût ce régime, je n'en ai pas moins conservé une tendre affection pour mon vénérable collège, où des touffes de giroflées sauvages poussant dans les fentes des murs nous annonçaient gaiement l'approche du printemps et des vacances de Pâques. A chacun de mes voyages à Bar, je vais faire un pèlerinage pieux au cloître délabré de Gilles de Trèves et, dans la paix qui enveloppe la grande cour devenue silencieuse, je songe aux années d'autrefois, aux anciens maîtres morts de vieillesse, aux amis fauchés prématurément. Je me dis avec mélancolie : « Derrière chacune de ces portes closes dort un peu de mon passé; j'y ai conçu de grandes espérances, j'y ai rêvé de beaux rêves à une époque où on n'a pas encore de désillusions. Là, dans cette classe aux murs verdis, j'ai eu mon premier éblouissement à la lecture de *Notre-Dame de Paris*; sous les poutres de cette salle basse, après avoir dévoré en cachette le *Fils du Diable*, j'ai ébauché les premiers chapitres d'un roman en quatre parties : — *le Château de Rosenstein*, où on se tuait à chaque page; — sous ce porche, j'ai lié connaissance avec mon pauvre camarade Edmond Laguerre!... »

C'était à la rentrée d'octobre 1844. Je fus abordé dans la rue par un gamin de mon âge, vêtu d'une blouse bleue. Il avait une longue figure, éclairée par deux yeux observateurs; un front bombé et volontaire, surmonté de cheveux blonds aux mèches rebelles. Sur ce front de dix ans, où la réflexion creusait parfois des plis verticaux, on aurait pu deviner déjà cet esprit scientifique et imaginatif qui devait faire de lui l'un de nos plus remarquables géomètres et le mener à l'Institut. — Tu entres en sixième, n'est-ce pas? me dit-il. — Oui. — Moi aussi; si tu veux, nous serons camarades. — Il avait l'air d'un gaillard autrement intelligent que le reste de mes condisciples, et je fus flatté de cette ouverture. Nous ne fûmes pas seulement camarades, nous devînmes deux rivaux. Jusque-là j'avais tenu facilement la tête de ma classe, n'ayant eu pour concurrents que des élèves faibles; mais, avec Laguerre, je m'aperçus bien vite que j'allais avoir affaire à forte partie. Nous nous disputions la première place avec acharnement, et celui de nous qui arrivait second rentrait chez lui l'oreille basse, car nos parents à tous deux accueillaient peu agréablement le vaincu. Laguerre était le cadet d'une famille de six enfants, et son père, comme le mien, prétendait qu'il n'y avait qu'une bonne place : la première. Tout en bataillant l'un contre l'autre chaque semaine, nous n'en étions pas moins bons amis, et nous ne nous quittions guère. Il était comme moi grand amateur de lecture, et nous dévorions ensemble tous les livres qui nous tombaient sous la main, bons ou mauvais, *Jean-Paul Choppart* et *le Juif errant* d'Eugène Sue, *le Chevalier d'Harmental* et *Gulliver*. Toute cette littérature nous monta au cerveau et, vers la fin de l'année, nous résolûmes de fonder un journal. Laguerre s'était procuré des caractères d'imprimerie; mais, malgré tous nos efforts, nous n'arrivâmes qu'à composer le titre : *la Renommée;* le

reste du journal fut écrit à la main. Il contenait un article politique où nous disions son fait à M. Guizot à propos de l'affaire Pritchard, des nouvelles locales et un roman-feuilleton de mon camarade intitulé : *les Mystères d'une famille pauvre*. Je devais aussi écrire un roman moyen-âge dont je n'avais encore que le titre : *Arthur de Provence*. Je n'eus pas la peine de trouver autre chose, car *la Renommée* fut saisie par notre professeur dès le second numéro, et nous renonçâmes à en publier un troisième.

Pendant les deux années qui suivirent, Laguerre alla continuer ses études à Stanislas, mais la révolution de 1848 le ramena au vieux collège et notre camaraderie reprit de plus belle. Nous étions plus que jamais amateurs de romans, mais nous avions épuisé notre stock de livres et, comme nos *semaines* très modestes ne nous permettaient pas de nous abonner à un cabinet de lecture, nous nous trouvions fort dépourvus, quand un de nos camarades nous conduisit chez un singulier personnage qui possédait, au fond de son grenier, une bibliothèque abondamment meublée. — C'était un célibataire d'une quarantaine d'années, qu'on nommait « le philosophe Moat », — un grand gaillard, robuste, haut en couleur et bizarrement accoutré. Il habitait dans le faubourg de Couchot une vieille maison de vigneron dont les greniers étaient pleins de livres. Ayant eu une éducation première assez négligée, mais pris sur le tard de la manie du bouquin, il avait mis le nez dans les œuvres des philosophes de l'antiquité et du xviiie siècle. Il s'était tellement bourré de morale et de métaphysique que cette nourriture indigeste lui avait faussé l'esprit et brouillé le cerveau. De même que don Quichotte, après avoir lu trop de romans de chevalerie, s'était avisé de se faire chevalier errant, Moat s'était imaginé de devenir un philosophe à la façon de Diogène et de Socrate, et de conformer son genre de vie à ses doctrines. A vrai dire, il y avait en lui plus de Diogène que de Socrate; il professait des théories épicuriennes avec un cynisme et une liberté de langage qui n'étaient pas sans danger pour les collégiens qui fréquentaient son grenier. Il avait mis sa petite fortune en viager et, libre de tout souci, il vivait fort égoïstement, dépensant les trois quarts de ses revenus en achats de livres et prêchant sur les routes le détachement de toutes les obligations sociales, qui faisait le fonds de sa philosophie. Mais les fous de mon pays barrois — pays de gens prosaïques et positifs — gardent, même dans leurs plus bizarres folies, un reste d'esprit pratique, et notre « philosophe » nous en donna un exemple. Il avait pour débiteur un marchand de costumes de carnaval; ce costumier étant devenu insolvable, Moat se paya de sa dette en nature et fit main basse sur toute la friperie carnavalesque; puis, n'ayant pu en tirer sou ni maille, il se demanda pourquoi, au lieu de donner de l'argent à un tailleur, il n'utiliserait pas tous ces oripeaux pour se vêtir. Diogène, à son sens, n'eût pas hésité; lui-même n'hésita pas une minute, et pendant plus d'un an nous le vîmes cheminant par les rues et les routes, tantôt costumé en Turc, tantôt travesti en seigneur vénitien. La mascarade ne cessa que lorsque les défroques du fripier tombèrent en lambeaux.

Ce fut chez cet original qu'on nous introduisit un beau jeudi. Nous y passions nos jours de congé quand il pleuvait, et, tandis que les grands de spéciales et de rhétorique jouaient au piquet avec le « philosophe », Laguerre et moi nous furetions dans la bibliothèque et nous y lisions au petit bonheur quelques bons ouvrages et beaucoup de mauvais livres. C'est là que je fis connaissance avec les Nouvelles d'Alfred de Vigny et aussi, hélas! avec la *Guerre des dieux*.

Dès que le printemps revenait, nous abandonnions le grenier de Moat pour pousser de lointaines reconnaissances sur les *friches* des environs. La vallée de l'Ornain est bordée de coteaux de vignes et couronnée par des lisières de forêts. Entre les vignobles et les bois, sur les plateaux, règnent de longs espaces de terrains incultes, couverts d'un gazon sec et ras où ne poussent guère çà et là que des prunelliers et des genévriers. Du haut de ces friches le regard plonge dans la vallée, où l'Ornain serpente à travers des prairies plantées de saules et de peupliers. C'était sur ces pelouses solitaires que nous aimions à flâner aux jours de vacances. Au printemps, l'herbe y était fleurie de belles anémones violettes, et nous nous délections à y écouter la musique des alouettes; — en automne, nous allumions des feux de branches sèches et nous faisions cuire des pommes de terre. — Que de discussions littéraires, que de rêveries béates, que de fantastiques projets nous semions à travers les friches de Savonnières et de Massonges, tandis que le vent et le soleil promenaient les ombres des nuages sur les pentes des vignes et le fond de la vallée!... Laguerre avait une imagination sans cesse en mouvement, mais une imagination scientifique, dont les spéculations visaient toujours une invention pratique. Un de nos châteaux en Espagne favoris était l'utilisation de ces friches incultes au moyen de la culture en grand des prunelliers qui y poussent à foison. On fabriquait, chez nous, avec les noyaux des prunelles, une excellente liqueur de ménage; nous rêvions, grâce à l'exploitation des prunelliers, de doter les deux mondes de cette liqueur qui sent la vanille, et de devenir ainsi millionnaires à peu de frais. — Depuis, je crois, l'idée a été appliquée et a fructifié, si je m'en rapporte aux nombreuses annonces d'*Eau de prunelle* que je vois dans les journaux.

Une autre fois, nous avions lu dans le *Robinson suisse* la description d'un certain rôti de *pécari à la caraïbe*, préparé sous la terre, dans un four chauffé à l'aide d'un grand feu de bois. Cette originale cuisine nous avait fait venir l'eau à la bouche et, pendant toute une

semaine, nous n'avions plus songé qu'aux moyens de confectionner un *pécari* de notre invention. Nous nous donnâmes rendez-vous, un jeudi, sur les friches de Savonnières. Nous avions apporté un filet de porc, avec lard, poivre et sel comme assaisonnements, et nous discutâmes gravement la question de la cuisson.

— Un instant! dit Laguerre, il faut d'abord construire un four dans de bonnes conditions.

Le four fut creusé dans le sol de la friche; on garnit le fond et les bords de l'excavation de cailloux plats, sur lesquels on alluma un beau feu. Tandis que la flamme pétillait, je couchai le filet de porc dans un lit de serpolet, je le bardai de lard, je l'enveloppai de feuilles de vignes...

— Le four est chauffé à point! me cria mon ami.

Alors nous disposâmes notre filet sur les pierres brûlantes; le tout fut couvert d'un toit de cailloux très chauds, sur lesquels j'entretins un brasier ardent. Puis, pendant que la fumée bleuâtre montait en spirales, nous attendîmes, le cœur palpitant.

Au bout d'une heure :

— Je crois que c'est cuit! annonça Laguerre; sens-tu cette bonne odeur de rôti?...

En réalité, nous ne percevions rien qu'un vague parfum d'herbes grillées; mais en imagination nous avions déjà les sensations d'un savoureux fumet aromatique.

Nous déterrâmes notre rôti avec mille précautions, en nous léchant d'avance les lèvres. — O déception! le filet *à la caraïbe* était à peu près cru. — Nous n'en voulûmes point démordre néanmoins, nous le déchirâmes à belles dents, et, d'un commun accord, il fut déclaré délicieux.

Vers la fin de 1848, la politique prit la place de la littérature dans nos préoccupations. Nous étions ardemment républicains et républicains d'extrême gauche. Nous ne lisions plus que de l'histoire, de l'économie sociale et des journaux; — les *Montagnards* d'Esquiros, l'*Histoire de dix ans* de Louis Blanc, les *Voix de prison* et les *Paroles d'un croyant* de Lamennais étaient nos livres de chevet. Nous ne nous permettions d'autres romans que ceux de George Sand. En 1849, Laguerre fonda une société secrète sur le modèle de la Société des *Saisons*. Chaque compagnon donnait un sou par semaine à la caisse sociale; on se réunissait dans les bois, au fond d'une maisonnette abandonnée, où l'on cachait de la poudre!... Ce qu'il y a de plus drôle, c'est que le parquet réactionnaire d'alors eut la naïveté de s'émouvoir de ces gamineries et de nous faire surveiller. Notre humeur révolutionnaire se calma en 1850. Laguerre se préparait déjà à l'École polytechnique; moi, je piochais mon baccalauréat et, de plus, j'étais amoureux. Je m'en revins tout doucement à la poésie, tandis que mon ami allait à Metz, puis à Paris, suivre un cours de mathématiques spéciales. Il entra à l'École en 1853 avec le n° 3, et, depuis, nous ne nous revîmes plus qu'à l'époque des vacances. Mais nous entretenions une correspondance suivie et nous continuions de loin nos discussions littéraires et philosophiques. Laguerre me gourmandait à propos de mon romantisme et critiquait ferme mes premiers vers. Son esprit net avait la haine des phrases creuses et du lyrisme faussement sentimental; son goût le portait vers la langue sobre, claire et naturelle des écrivains de la première moitié du XVIIIe siècle. — Je viens de relire ces lettres de jeunesse à l'écriture serrée, au style alerte et mordant, et j'ai eu, plus vivement que jamais, la sensation de la fluidité avec laquelle se dissout et s'efface notre pauvre petite vie humaine. Les feuilles de papier jauni où courait la main nerveuse de mon ami Laguerre sont restées intactes; mais les doigts qui traçaient ces caractères mêmes, mais l'esprit qui jetait sur le papier ces réflexions pleines d'humour et de mélancolie railleuse, où sont-ils maintenant?... Voici un fragment de lettre daté du 4 mai 1852, tout imprégné du scepticisme découragé qui s'était emparé de tant d'âmes après le coup d'État de décembre : « Amour, liberté, gloire, tout cela n'est que fumée et cela ne vaut pas celle de ma pipe... En ce moment, la France prête serment. Qu'en dis-tu? Moi, je ne songe ni à m'indigner, ni à pleurer. Le peuple imite les anciens gladiateurs ; frappé au cœur, il se retourne pour saluer l'empereur... *Morituri te salutant, Cæsar!*... Va, la liberté n'est qu'une femme!... Je te recommande de lire Musset. Adonne-toi aussi à Balzac; je te conseille de lire de lui *les Parents pauvres, le Père Goriot, Un grand Homme de province.* »

En voici une autre intitulée *Voix de prison* et datée de l'École polytechnique où il était consigné : — « Heureux celui qui n'a jamais quitté la maison paternelle, qui cultive les choux paternels, qui n'a jamais lu de poésies ou de romans, qui ne cherche pas à deviner les mystères de la nature, croit humblement à ce que son curé lui a dit, se marie à vingt ans avec une grosse paysanne joufflue, a beaucoup d'enfants et meurt tranquille, sans se douter qu'il y a au monde une École polytechnique! — J'ai encore seize mois à faire, total seize mois d'ennui. Le mieux que je puisse espérer, c'est de sortir dans les ponts ou dans les mines; or j'ai autant envie de commettre un pont ou un chemin de fer que de me jeter à l'eau! — O mes rêves de seize ans, où êtes-vous?... » — Un peu plus loin je trouve une amusante drôlerie, — la ballade du polytechnicien :

« Heureux le polytechnicien!... Le ministre de la guerre aux pieds légers et ses officiers aux belles bottines lui créent sans cesse de nouveaux plaisirs, l'abreuvent de délices et de voluptés; il passe sans cesse d'inspections en inspections, de revues en revues, d'appels en appels...

« Heureux le polytechnicien!... L'Opéra n'a été créé



que pour lui; Alboni ne chante que pour lui; pour lui, chantent Gueymard et Mario. Il a le droit, deux fois par semaine, d'aller entendre les deux premiers actes des *Huguenots*, puis de rentrer à l'École à dix heures. Le gouvernement toujours paternel lui a préparé une couche molle de peaux de brebis, et là il a le droit de se figurer qu'il entend les trois derniers actes des *Huguenots*. Heureux le polytechnicien!... »

Une dernière lettre, écrite sur un carré de papier écolier, est datée de l'École d'application de Metz : — « Tu ne te figures pas où je suis en ce moment; je te le donne en cent. Si tu pouvais m'apercevoir, tu me verrais planté à califourchon sur le faîte du toit de la caserne de cavalerie, dont je suis censé prendre le plan... Du reste, ma demeure est charmante; je suis abrité du soleil; la lucarne d'un grenier me sert de table et la corniche, de promenade. J'ai là du tabac, du rhum et des livres; joins à cela une vue magnifique sur tout Metz et sur la vallée, un air pur et rien à faire! — J'ai avec moi un soldat du génie qui est censé m'aider à prendre des mesures. Je lui fais faire sentinelle quand je veux dormir. C'est un pauvre diable de recrue, ayant à peine trois mois de service; Alsacien, gras, rouge, sans barbe, blond filasse, au demeurant très doux, très bon. Je fais des études de mœurs sur ce sapeur; je lui ai appris à fumer, ce qui n'a pas été sans danger. — J'ai été sur le point de devenir son garde-malade.—Je lui fais boire du rhum, ce dont il s'acquitte mieux, et je le fais jaser... Le pauvre garçon était cultivateur avant d'être au service; il tripotait doucement une existence mêlée de fumier et de pommes de terre, allait épouser une grosse Alsacienne aux pommettes rouges, quand la conscription est venue le prendre. Dans quinze jours il part pour la Crimée avec son bâton de maréchal dans sa giberne. En avant, marche!... A la gloire, à la victoire! — Et Trüdchen, avec ses balais, épousera pendant ce temps-là un autre Alsacien aussi blond et aussi épais. — Allons, sapeur, ne pleurez pas... Quand on est soldat, morbleu!... (prenez plutôt ce verre de kirsch); quand on tient l'épée de la France, sacrebleu!... Ouf! quelle chaleur!... Je vais me coucher à l'ombre et dormir. Adieu, *dear friend*, j'attends une lettre de toi d'ici à deux jours... Sapeur! — Lieutenant? — Faites la ronde et réveillez-moi, si le capitaine vient!... »

Vers 1857, la correspondance cessa. Laguerre fut attaché à la manufacture d'armes de Mützig; la vie avec toutes ses menues complications nous entraîna loin l'un de l'autre. Nous ne nous retrouvâmes plus que, dix ans après, à Paris. Il avait été nommé répétiteur à l'École polytechnique, et il pouvait plus aisément s'y abandonner à sa maîtresse passion : la spéculation pure. On lui doit de remarquables travaux sur les propriétés des *Courbes cassiniennes*, des *Génératrices circulaires* et des *Points imaginairement conjugués*. L'Académie des sciences s'émerveilla en faisant l'inventaire de toutes les richesses découvertes par lui dans le domaine de la géométrie. En 1874, Edmond Laguerre devint examinateur d'entrée à cette même École dont il avait maudit la discipline et où il avait composé « la ballade du Polytechnicien ». En 1885, il fut appelé à la suppléance de la chaire de physique mathématique au Collège de France, et, la même année, il entra à l'Institut. Marié à une femme éminemment distinguée, père de charmants enfants à l'éducation desquels il consacrait tous ses loisirs, il pouvait se dire alors qu'il avait enfin réalisé son rêve; mais nos rêves sont des bulles de savon qui crèvent dès que nous les touchons du doigt. En plein bonheur il fut terrassé par la maladie. Sa forte constitution avait été épuisée par un travail trop écrasant. On le ramena déjà cruellement atteint à Bar-le-Duc, où il espérait que l'air natal le rétablirait. Un moment il crut y retrouver un regain de santé. Il reprenait assez de forces pour faire des promenades sur les plateaux où nous avions si souvent flâné pendant nos années de collège. Une après-midi de la fin de juillet, il voulut, en souvenir du vieux temps, qu'on lui cuisinât une grillade de jambon à un feu de broussailles, en pleine friche. Il assurait que cela lui redonnerait de l'appétit. — Peu de jours après, aux approches de septembre, mon pauvre ami Laguerre s'alita et son reste de vie s'exhala doucement, comme la fumée bleue de ces feux de branches sèches que nous avions allumés jadis pour cuire le fameux *pécari à la caraïbe!*

André Theuriet.

(A suivre.)

LES HAUTES COURS DE JUSTICE

A propos du procès de M. Boulanger

Le 6 août 1840, Charles-Louis-Napoléon Bonaparte débarqua près de Boulogne, à la tête d'une petite troupe. Trois complices seulement l'attendaient, parmi lesquels le lieutenant Aladenise. Louis Bonaparte s'était flatté, comptant un peu trop légèrement sur l'aide du maréchal de camp Magnan, de soulever les garnisons du Nord et, avec elles, de s'emparer de Paris. Il ne put corrompre ni les douaniers qui l'avaient vu prendre terre, ni les soldats du régiment de ligne. Le coup de main échoua d'une façon misérable. Mais le prince n'essaya de fuir que le dernier, et il eut du moins un mot qui était d'un chef de parti : « C'est ici, dit-il, que je dois mourir; je veux attendre la mort ici. »

Trois jours après, le 9 août, une ordonnance royale invitait la Chambre des pairs à se constituer en Cour de justice. Cette ordonnance était rendue aux termes de l'art. 22 de la Charte constitutionnelle du 6 août 1830.



Elle portait, dans son article premier, que les pairs absents de Paris seraient tenus de s'y rendre immédiatement, à moins qu'ils ne pussent justifier d'un empêchement légitime, et, dans son article 4, que le procureur général près la Cour d'appel de Paris remplirait les fonctions de procureur général près la Cour des pairs. Il serait assisté d'un substitut et de deux avocats généraux.

La Chambre se réunit à Paris le 18 août. Le procureur général, qui était alors M. Franck Carré, fut introduit et donna lecture de son réquisitoire. Fondant sa demande sur l'art. 28 de la Charte constitutionnelle ainsi conçu : « La Chambre des pairs connaît des crimes de haute trahison et des attentats à la sûreté de l'État qui seront définis par la loi, » et, d'autre part, visant les articles 87, 88, 91, 92, 96, 97, 98 et 99 du Code pénal qui prévoient et punissent l'attentat, le procureur général requérait qu'il fût, « par M. le président de la Cour et par ceux de MM. les pairs qu'il lui plaira commettre, procédé à la continuation de l'instruction, pour être statué ce qu'il appartiendra ». Aussitôt le président, le duc Pasquier, consulte la Cour. La Cour entendait-elle qu'il fût procédé à une instruction sur les faits énoncés dans le rapport du procureur général? La réponse ayant été affirmative, il s'agit d'organiser l'instruction. Les précédents et les usages attribuaient au président lui-même les fonctions de juge instructeur. Cinq membres devaient lui être adjoints pour l'assister, et au besoin le suppléer. On les élut au scrutin de liste. Il fallait de plus, pendant la durée de l'instruction, une Chambre du conseil composée de douze membres. A l'unanimité, on élut ceux que le président désigna, et la Cour se trouva ainsi pleinement et régulièrement constituée.

Une deuxième séance, séance secrète, fut consacrée à l'examen des dispenses. Il y eut quelques excuses basées sur des raisons de santé ou la nécessité des services publics. Quant aux raisons de parenté, la Cour n'en admit que pour trois pairs : le comte d'Ornano, oncle de Napoléon Ornano; le comte de Sparre, beau-frère du général de Montholon, et le baron Séguier, cousin germain de la première femme du même inculpé, attendu que, par la survivance d'enfants issus de ce mariage, il se trouvait dans un des degrés d'alliance prévus par l'article 378 du Code de procédure criminelle.

Deux autres pairs, présents à la séance, le comte Alexandre de La Rochefoucauld et le comte Jules, son fils, demandèrent si l'affinité qui existait entre eux et l'impératrice Joséphine, grand'mère du prince Louis Bonaparte, n'était pas une cause de récusation qu'ils fussent tenus de déclarer à la Cour pour qu'elle décidât s'ils devaient s'abstenir (art. 380 du Code de procédure criminelle). Mais sur l'observation que, au delà du degré de cousin issu de germain, la parenté ou l'alliance avec l'inculpé n'est plus une cause légale d'abstention pour le juge, la Cour des pairs décida que les comtes Alexandre et Jules de La Rochefoucauld ne seraient pas autorisés à s'abstenir.

Lorsque la Cour eut été saisie, dans une troisième séance, également secrète, du rapport d'un des membres commis à l'instruction, le procureur général fut de nouveau introduit et lut un second réquisitoire tendant à ce qu'il plût à la Cour des pairs :

« Attendu que les faits établis par l'instruction constituent un attentat à la sûreté de l'État, prévu et puni par le Code pénal; que ces faits, en raison des circonstances qui les ont précédés et accompagnés, du but que se proposaient leurs auteurs, des moyens qu'ils ont mis en œuvre, *de la situation des inculpés principaux, du rang militaire de quelques-uns d'entre eux* (1), présentent au plus haut degré le caractère de gravité qui doit déterminer la Cour à s'en réserver la connaissance :

« 1° Se déclarer compétente,

« Et attendu que les inculpés sont prévenus « d'avoir, le 6 août 1840, commis, à Boulogne, un attentat dans le but, soit de détruire ou de changer le gouvernement, soit d'exciter les citoyens ou habitants à s'armer contre l'autorité royale, soit d'exciter la guerre civile, en armant ou en portant les citoyens ou habitants à s'armer les uns contre les autres » ;

« 2° Ordonner que lesdits accusés seront pris au corps et conduits dans telle maison de justice qui sera désignée par la Cour, pour être ultérieurement jugés par elle au jour qu'il lui plaira déterminer. »

Ce second réquisitoire visait les articles 87, 88, 89 et 91 du Code pénal. L'article 87 punit l'*attentat*, l'article 88 le définit sommairement : « L'exécution ou la tentative constitueront seules l'attentat » ; l'article 89 est relatif au *complot*. La Cour se déclara compétente, en adoptant les motifs du procureur général et en les transcrivant dans son arrêt. Mais l'adoption fut précédée d'une discussion intéressante. Dès que le procureur général se fut retiré, le président dit que la première question qui se posait était celle de la compétence, et ouvrit l'appel nominal.

Au cours de cet appel, un des pairs affirma que, malgré tous les précédents, sa conscience ne saurait admettre comme suffisante la définition de l'attentat, telle qu'elle résulte du Code pénal. L'article 28 de la Charte du 6 août 1830 avait promis une définition plus précise. L'opinant en regrettait le défaut et aussi le défaut d'une loi d'attributions. L'attentat de Strasbourg, beaucoup plus grave, à son avis, que l'échauffourée de Boulogne, avait été déféré à la cour d'assises, juridiction ordinaire. Que venait-on apporter devant la Cour des pairs l'affaire de Boulogne? Il fallait prendre garde de créer une situation où l'arbitraire gouvernemental pourrait, selon les besoins de sa cause,

(1) Le général de Montholon, les colonels Voisin et Bouffet-Montauban, le commandant Le Duff de Mésonan, etc.



qualifier à son gré les actes et choisir à son gré les juges. Ce pair, à la conscience scrupuleuse, ne put convaincre aucun de ses collègues et demeura seul de son opinion. Le vote pour la compétence réunit, en effet, 136 voix sur 137 suffrages exprimés.

L'arrêt de compétence dit que la Cour des pairs retient les faits incriminés, « attendu que, *soit à raison de la qualité des personnes qui y auraient pris part, soit à raison des moyens employés pour en préparer l'exécution par une bande armée, soit enfin à raison du but évident de renverser la Constitution de l'État* par la violence et par la guerre civile, ces faits constituent le crime d'attentat à la sûreté de l'État, défini par les articles 87 et suivants du Code pénal. » Or, nous le répétons, l'article 89 est relatif au complot. La Cour des pairs ne l'écarte pas néanmoins du nombre des articles visés « *à raison de la qualité des personnes* qui auraient pris part » à l'affaire du 6 août 1840.

C'est à cette même séance secrète du mercredi 16 septembre qu'on vota sur la mise en accusation et sur l'arrestation des inculpés. Il y eut plusieurs votes successifs, d'abord pour Louis Napoléon, puis pour le comte de Montholon, séparément, puis successivement pour les autres, par petits groupes de deux ou trois, ou de trois ou quatre. La Cour ordonna l'incarcération du prince et de quatorze de ses complices. Les six autres, qui faisaient les vingt inculpés par le ministère public et présents, bénéficièrent d'un non-lieu. Le vingt et unième, le vicomte de Querelles, était en fuite. Il fut jugé par contumace. Les débats commencèrent en audience publique le 28 septembre. Louis-Napoléon était défendu par Berryer, mais il tint à parler lui-même. « Prenant, dit M. Paul Thureau-Dangin, une pose devenue familière, depuis dix ans, à tous les conspirateurs poursuivis en justice, le prince prétendit être un vaincu, non un accusé, et termina ainsi sa déclaration :

« Je représente devant vous un principe, une cause, une défaite. Le principe, c'est la souveraineté du peuple ; la cause, celle de l'empire ; la défaite, Waterloo. Le principe, vous l'avez reconnu ; la cause, vous l'avez servie ; la défaite, vous voulez la venger. Non, il n'y a pas de désaccord entre vous et moi, et je ne veux pas croire que je puisse être dévoué à porter la peine des défections d'autrui. *Représentant d'une cause politique, je ne puis accepter, comme juge de mes volontés et de mes actes, une juridiction politique. Vos formes n'abusent personne.* Dans la lutte qui s'ouvre, il n'y a qu'un vainqueur et un vaincu. Si vous êtes les hommes du vainqueur, je n'ai pas de justice à attendre de vous et je ne veux pas de votre générosité. »

De même, à l'audience du 1er octobre, Fialin de Persigny se mit en devoir de lire une véritable brochure, mais le président ne lui permit pas de continuer. Avant de passer à la déclaration de culpabilité et à l'application de la peine, on demanda aux inculpés s'ils voulaient ajouter quelque chose pour leur défense. Les décisions devaient être prises à la majorité des cinq huitièmes des voix, « déduction faite de celles qui, suivant l'usage de la Cour, se confondraient pour cause de parenté et d'alliance », comme père et fils, comme frères, comme oncle et neveu propres, comme gendres, comme beaux-frères. On allait entamer la délibération en commençant par l'un des moindres inculpés, quand un pair proposa que l'on commençât par Louis-Napoléon, inculpé principal, ce que la Cour résolut de faire. La culpabilité, en elle-même, semble n'avoir fait aucun doute. Il n'y eut de débat, réellement, que sur l'application de la peine. Un pair émit l'avis qu'il fallait non point prononcer une peine au sens étroit du mot, mais prendre une mesure de haute police et de sûreté générale. Un autre pair dit que l'inculpé ayant été mis en quelque sorte hors la loi avec le reste des membres de la famille impériale, on ne pouvait l'accuser d'avoir violé des lois qui n'étaient pas faites pour lui. A quoi le président répliqua que « les lois de police et de sûreté obligent tous ceux qui habitent le territoire ». En ce qui concernait personnellement Louis-Napoléon, la déclaration de culpabilité fut rendue par 160 voix sur 161 votants. Il en fut de même pour dix des autres accusés, à l'exception d'Alexandre dit Desjardins, Galvani, d'Alembert et Bure, pour la condamnation desquels ne put se former la majorité des cinq huitièmes. A ce moment quelques membres essayèrent encore de faire valoir une excuse ; un pair voulut, par exemple, pour s'abstenir dans le jugement de Montholon, tirer prétexte d'une vieille amitié avec la famille de l'inculpé, amitié telle qu'elle ne lui laissait pas son entière liberté d'esprit. La Cour, consultée, n'admit pas le « déport ».

Sur l'application même de la peine, le procureur général s'en était remis à la haute sagesse de la Cour pour tempérer, si elle le jugeait convenable, les rigueurs de la loi. Un pair s'en prévalut et protesta que l'occasion n'avait jamais été plus favorable pour la Cour des pairs, juridiction souveraine, de faire usage de son « pouvoir modérateur ». Ce qu'il convenait d'éviter, « tout en proportionnant la répression à la gravité du crime », c'était le caractère infamant de la peine qu'on édicterait.

La question s'élargit très vite. De ces peines-là, qui fussent assez sévères et n'emportassent pas néanmoins la note d'infamie, le Code pénal en contenait-il ? Un grand nombre de pairs le niait. La réclusion, la détention étaient trop dures ; la prison correctionnelle était, au contraire, trop faible. Comme toujours, on cherchait des précédents, et l'on en trouvait. « En condamnant à la *prison perpétuelle* les ministres signataires des Ordonnances du 25 juillet 1830, la Cour des pairs avait sauvé les droits de l'humanité, sans négliger ceux de la vindicte publique. »

On demandait donc pour Louis-Napoléon la prison ou plutôt *l'emprisonnement perpétuel* (on attachait au mot une grande importance à cause du caractère infamant qu'on tenait à ne pas donner à la peine, dans le

temps même où l'on ne parlait que du retour des cendres de l'empereur), emprisonnement qui ne serait pas subi dans une maison de correction, mais dans une forteresse, et non pas dans une forteresse lointaine de l'Algérie ou des colonies, mais sur le territoire continental du royaume. C'était vraiment, dans de telles conditions, une peine politique, portée pour crime politique par un tribunal politique. Plusieurs mêmes proposaient d'aller plus loin dans l'indulgence. Sans doute les ministres de Charles X avaient été condamnés à la prison perpétuelle, mais, en fait, on ne les y avait retenus que six ans. Eh! quoi, ripostaient les partisans de la condamnation, ne s'agissait-il pas de punir « un attentat au premier chef, c'est-à-dire un crime essentiellement capital »? De l'indulgence, tant qu'on voudrait, mais non point toutefois l'impunité.

Que d'hésitations avant de se prononcer! « Je représente devant vous, avait dit Louis-Napoléon, un principe, la souveraineté du peuple; une cause, celle de l'empire... Le principe, vous l'avez reconnu; la cause, vous l'avez servie... » — « On veut vous faire juges, avait ajouté Berryer, juges du neveu de l'empereur; mais qui êtes-vous donc? Comtes, barons, vous qui fûtes ministres, généraux, sénateurs, maréchaux, à qui devez-vous vos titres, vos honneurs? » A la voix du grand avocat, une voix intime faisait écho dans le cœur de beaucoup de pairs. Partagés entre le dévouement présent et le dévouement passé, ils se rejetaient, pour tout concilier, sur des subtilités de droit. Ils tâchaient laborieusement à dégager le moyen terme. Ils étaient rares, parmi eux, les hommes d'une seule fidélité, ceux qui osaient soutenir que la Cour ne pouvait choisir qu'entre les peines édictées par le Code, qu'elle ne pouvait remplir tout ensemble les fonctions de législateur et les fonctions de juge. « Le droit de la Cour, leur ripostait-on aussitôt, ne peut être dénié, car il se fonde sur la nature même des choses et sur des nécessités politiques et sociales qu'elle seule est en mesure d'apprécier. Ce n'est donc pas dans la sphère du droit ordinaire que se meut sa haute juridiction. Le procès des ministres de Charles X l'a bien prouvé, et l'opinion publique a ratifié l'usage que la Cour avait fait alors de son libre arbitre en matière de pénalité. »

Le scrutin donna, sur 160 votants, en ce qui concernait Louis-Napoléon :

Pour la peine de mort	1 voix.
Pour *l'emprisonnement perpétuel* dans une forteresse, sur le territoire continental du royaume.	137 —
Pour la même peine, réduite à vingt années ...	11 —
Pour la même peine réduite à douze années....	2 —
Pour la même peine réduite à dix années......	4 —
Pour qu'il fût écrit dans l'arrêt que le prince Louis-Napoléon serait condamné à être renfermé pendant vingt ans dans une forteresse située sur le territoire continental du royaume.	3 —
Voix perdues..................................	2 —
Ensemble.........	160 voix.

Ce résultat fut confirmé, au second tour, par 132 voix. C'était, dans l'un et l'autre scrutin, une majorité de près des sept huitièmes. Pour Montholon, la majorité nécessaire ne put être obtenue. Une discussion s'éleva après le troisième tour, pour savoir si l'on continuerait de voter jusqu'à ce que la majorité se fût formée, ou bien si l'on s'en tiendrait à l'avis le plus favorable à l'accusé qui eût, au troisième tour, réuni les trois huitièmes des voix. A l'appui des deux thèses, on invoqua les précédents; finalement, ce fut la dernière qu'on adopta. En conséquence Montholon fut condamné, par 89 voix, à vingt ans de détention. Il y en avait eu 69 pour la déportation.

Nous avons dit qu'on avait tenu à faire une distinction entre les mots « prison perpétuelle » et les mots « emprisonnement perpétuel ». On y tint jusqu'au bout, jusque dans la rédaction de l'arrêt. Le projet du président portait « prison perpétuelle », mais vainement il allégua que c'étaient les termes employés dans l'arrêt de condamnation des ministres de 1830, auquel la Cour avait paru se référer. On insista pour qu'on se servît de la formule *emprisonnement perpétuel*, « afin qu'il ressorte mieux que la peine prononcée contre le prince Louis Bonaparte n'a rien de commun avec les peines infamantes ». L'arrêt visait les articles 87, 88 et 91 du Code pénal, dont le second paragraphe est ainsi conçu: « Le complot ayant pour but l'un des crimes prévus au présent article, et la proposition de former ce complot, seront punis des peines portées en l'article 89, suivant les distinctions qui y sont établies. » On avait jugé le procès contradictoirement et sur des pièces, parmi lesquelles « six proclamations imprimées, un plan de campagne manuscrit » et diverses lettres contenant des ordres de service. L'instruction et les débats avaient duré plus de six semaines, au milieu de l'indifférence générale. Pour tout le monde, non seulement en France, mais à l'étranger, Louis-Napoléon n'était qu'un « insensé », et quelques-uns mêmes, comme Doudan, l'appelaient « ce petit nigaud impérial ». L'attention passionnée et surexcitée de la masse était ailleurs, à Tulle, où Orfila se débattait avec Raspail et où Mᵉ Lachaud plaidait pour Mᵐᵉ Lafarge.

Nous avons insisté longuement sur les détails de la procédure qui fut suivie contre Louis-Napoléon, après l'affaire de Boulogne, parce que cette analyse minutieuse permet de saisir le mécanisme d'une procédure criminelle devant une Haute cour de justice mieux que ne le feraient toutes les dissertations et la compilation des textes. Ces textes seraient d'ailleurs, pour l'organisation de la Cour des pairs, très difficiles à rassembler, puisque, dans sa jurisprudence, il n'y a guère que des précédents (1). Entre toutes les affaires dont elle eut à connaître, sous la Restauration et le

(1) *Précédents de la Cour des pairs*, par M. Cauchy, greffier en chef de la Cour.

gouvernement de Juillet, nous avons choisi l'affaire de Boulogne, comme ayant plus de rapport avec les préoccupations présentes et comme ressemblant par plus d'un point à l'aventure de M. Boulanger. La marche du procès actuel sera sensiblement la même que celle du procès de Louis-Napoléon. L'analogie est complète pour les grandes lignes; nous allons maintenant reprendre acte par acte et indiquer les différences.

Le décret présidentiel du 8 avril 1889 érige le Sénat en Haute cour de justice et fixe la date et le lieu de la première séance, à Paris, au palais du Luxembourg, le vendredi 12. Le début de la séance est public; lecture est faite pour la seconde fois du décret de convocation, et la Haute cour se forme en Chambre du Conseil. La loi Morellet votée et promulguée, il s'agira de prendre seulement quelques dispositions accessoires, conformément à l'article 32 de cette loi qui permet au Sénat de suivre, en tout ce qui n'a pas été prévu, les prescriptions du Code d'instruction criminelle ou d'en ordonner autrement, dans sa liberté illimitée de Cour souveraine. Si la loi Morellet n'eût pas été votée et promulguée, la Haute cour aurait eu le choix entre trois partis : ou bien adopter cette loi à titre de règlement intérieur, ou bien s'en tenir aux précédents de la Cour des pairs, ou bien s'ajourner jusqu'à ce que la loi de procédure eût été votée et promulguée.

M. Buffet a soutenu, à la séance du 8 avril, que si le Sénat consentait à juger, en l'absence de cette loi, il commettrait un acte inconstitutionnel, vu que la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875 porte dans son article 12, au dernier paragraphe : « Une loi déterminera le mode de procéder pour l'accusation, l'instruction et le jugement. » Tout d'abord ce n'était pas lundi au Sénat, qui n'était encore qu'une assemblée politique, de décider s'il attendrait ou non la promulgation de cette loi; la Haute cour, et la Haute cour seule, à sa première séance, eût pu aviser utilement.

On a du reste fait observer avec raison que l'art. 28 de la Charte constitutionnelle du 6 août 1830 stipulait que la Chambre des pairs connaîtrait « des attentats à la sûreté de l'État qui seront définis par la loi », que cette loi n'avait jamais été faite, et pourtant que la Cour des pairs avait siégé, jugé et condamné, non pas une fois, mais plusieurs fois, pendant le règne de Louis-Philippe. M. le garde des sceaux eût pu préciser davantage encore et citer l'exemple, que nous avons cité ci-dessus, du procès de Louis-Napoléon, l'objection tirée par un pair de l'absence de cette loi spéciale qui devait définir l'attentat, et le vote de la Chambre qui, par 136 voix sur 137 votants, c'est-à-dire à l'unanimité contre ce pair demeuré seul de son avis, avait résolu de passer outre. Et il y avait là des jurisconsultes de valeur et tels, pour n'en nommer que deux ou trois, tels que le duc Pasquier, le comte Joseph Portalis et M. Persil. En remontant plus loin, on eût pu citer aussi l'art. 56 de la Charte constitutionnelle du 4 juin 1814 qui, sur la mise en accusation des ministres pour faits de trahison ou de concussion, disait : « Des lois particulières spécifieront cette nature de délits et en détermineront la poursuite. »

Ces lois particulières n'ont pas, que nous sachions, n'ont jamais été faites; mais cela non plus n'a pas empêché de poursuivre, de juger et de condamner les ministres signataires des ordonnances de juillet 1830. Vainement on se fût récrié : « Ce n'est pas la même chose. » Si ce n'est pas absolument la même chose, c'est une chose toute pareille. Vainement on eût dit, pour la définition de l'attentat, que la réforme du Code l'avait donnée. Ou les procès pris comme exemples sont antérieurs, et elle manque; ou ils sont postérieurs, et il se trouve des pairs pour l'estimer insuffisante. Que dit l'art. 88 du Code pénal? « L'exécution ou la tentative constitueront seules l'attentat. » Et c'est tout. Ce qu'est l'attentat en lui-même, l'art. 88 n'en dit rien. De 1820 à 1848, on a vu la Cour des pairs juger, sous la même qualification d'attentat, des affaires de concussion, comme celle des marchés de Bayonne (Ouvrard et Tourton) en 1826; des affaires de sociétés secrètes, comme celle de la *Société des Droits de l'homme* (avril 1834); des affaires de presse, comme celles de la *Tribune* et du *Réformateur* (1835); des conspirations et émeutes, comme celles des 12 et 13 mai 1839 (Barbès, Martin-Bernard, Nouguès, etc.); des tentatives d'assassinat, qualifiées lèse-majesté parce qu'elles étaient dirigées contre la personne du roi ou des princes royaux, comme celles de Fieschi (1835), d'Alibaud (1836), de Meunier (1836), de Darmès (15 octobre 1840), comme celles du 13 septembre 1841, de Lecomte (16 avril 1846), de Henry (29 juillet 1846); des crimes de droit commun, si le coupable est un des pairs (assassinat de la duchesse de Praslin); des affaires de corruption, comme celle des mines de Gouhenans (Teste et Cubières, 1847); des attentats pour changer la forme du gouvernement et des tentatives d'embauchage dans l'armée, comme l'affaire de Boulogne (6 août 1840).

On voit que l'absence d'une définition de l'attentat laissait la porte ouverte à l'arbitraire bien plus largement que ne l'eût fait l'absence, pour le Sénat, d'une loi de procédure. Prétendrait-t-on que la loi constitutionnelle de 1875 est impérative jusque dans les virgules de son article 12, tandis que les Chartes de 1814 et de 1830 ne l'étaient qu'autant qu'il plaisait au roi qu'elles le fussent? Mais ces Chartes ne s'appelaient-elles pas Chartes constitutionnelles; n'étaient-elles pas, comme les lois de 1875, de véritables Constitutions?

La Haute cour de justice entendra donc, dans sa première séance, la lecture d'un réquisitoire du procureur général tendant à ce qu'il soit procédé à la continuation de l'instruction. Le président de la Cour des pairs, juge d'instruction d'office, désignait cinq membres pour l'assister dans ces fonctions et l'y suppléer au

besoin. Le Sénat nommera au scrutin de liste, avant sa constitution en Haute cour, une commission de neuf membres titulaires, avec cinq suppléants. La commission devra élire elle-même son président et désignera un ou plusieurs de ses membres pour l'assister et le suppléer. En ce qui touche les dispenses et excuses, les dispenses légales pour cause de parenté avec les inculpés sont les mêmes qu'à la Cour des pairs; l'article 2 de la proposition Morellet dit, en outre, que tous les sénateurs « seront tenus de se rendre à la convocation, à moins qu'ils n'aient à présenter des motifs d'excuse, motifs qui seront appréciés par le Sénat en chambre du conseil ». La Chambre des pairs n'en admettait que deux, la maladie et les nécessités du service public; mais comme ces dispositions manquent de sanction, elles sont destinées à rester plus ou moins lettre morte. M. Morellet avait songé à faire voter que tout sénateur qui ne siégerait pas comme juge à la Haute cour serait déchu de son mandat : c'eût été excessif, et il y a renoncé.

La plus grosse question est la question de la compétence; elle se posera à diverses reprises et, au début même, quand on aura nommé la commission d'instruction; elle se posera plus nettement encore sur le rapport de cette commission, avant d'ordonner la mise en accusation et l'arrestation des prévenus. Y a-t-il ou n'y a-t-il pas attentat? C est ce que la Haute cour devra examiner, en interprétant, selon les faits et les circonstances de la cause, l'article 88 du Code pénal. S'il n'y a que complot, le complot est-il de la compétence de la Haute cour (1)? A-t-elle, en sa qualité de cour politique souveraine, le droit illimité d'évocation en matière de crime ou de délit politique? Elle devra également en décider. Pour le moment, nous nous bornons à rappeler que, dans l'affaire du 6 août 1840, l'article 89 qui concerne le complot était expressément visé et que ce chef d'accusation fut retenu par la Cour des pairs, « à raison de la qualité des personnes..., des moyens employés pour en préparer l'exécution..., du but évident de renverser la Constitution de l'État ». En un mot, ce qui semble, dans l'espèce, déterminer la compétence, c'est la gravité du complot, gravité que peut seule apprécier, l'instruction close, la Haute cour de justice, et dont ni le procureur général, ni le garde des sceaux, ni le conseil des ministres, ni le président de la République ne sont fondés, en droit, à préjuger.

Comme le général Boulanger est en fuite, il faudra que deux significations à comparaître, exigeant chacune un délai de dix jours, soient faites à son domicile. S'il ne comparait pas, ce qui est probable, il sera procédé par défaut. Absent, l'inculpé ne peut être représenté par aucun défenseur. On entendra, en séance publique, le réquisitoire définitif du procureur général, puis, en Chambre du conseil, en séance secrète, la Cour délibérera, après quoi, elle votera sur la culpabilité et sur l'application de la peine. Mais la majorité n'est plus des cinq huitièmes, comme à la Cour des pairs. C'est la majorité ordinaire de la moitié plus un (1). L'autre majorité donnait à l'accusé plus de garanties, et c'est une règle du droit pénal que la loi doit être faite plutôt au bénéfice de l'accusé. Ajoutons que, dans la plupart des cas, c'est une règle qu'il n'y a pas eu danger à appliquer. On a vu que, dans l'affaire de Boulogne, Louis-Napoléon fut reconnu coupable, par 160 voix sur 161 votants, et condamné à l'emprisonnement perpétuel par 137 voix sur 160 au premier tour, par 132 voix au second tour, c'est-à-dire par une majorité qui était presque des sept huitièmes. Il est vrai que les pairs étaient à la nomination du roi et qu'il y avait dans la Chambre plus de cohésion que dans nos assemblées électives. Mais on ne peut oublier en revanche que ces sortes de juridictions, bien qu'elles ne soient pas, dans la force du terme, des juridictions exceptionnelles, mais bien des juridictions de droit commun, égales pour tous, et applicables à certains faits exceptionnels, sont aisément et fatalement soupçonnées; que leur verdict, qui est sans appel, est néanmoins soumis à la critique de l'opinion; que son impression sur elle fait seule son efficacité et sa force, et qu'il serait imprudent de la diminuer à l'avance, en lui laissant même la fausse apparence de la partialité..

Pour l'application de la peine, dans l'affaire de Boulogne (général comte de Montholon), les deux premiers tours de scrutin n'ayant pas donné de majorité, on s'en tint à la peine la moins forte qui avait réuni, au troisième tour, les trois huitièmes des voix. Le projet Morellet contient une disposition identique :

« Si après deux tours de vote aucune peine n'a réuni la majorité des voix, il est procédé à un troisième tour, dans le-

(1) L'article 33 de la Charte de 1814, transcrit littéralement dans l'article 28 de la Charte de 1830, ne parle que des « crimes de haute trahison et des attentats à la sûreté de l'État ». Cependant, toutes les affaires jugées par la Cour des pairs, de 1814 à 1830, sont loin de tomber sous ces deux qualifications. La Haute cour actuelle prendra-t-elle plus strictement au pied de la lettre l'article 12, paragraphe 4, de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, qui dit : « Le Sénat *peut être* constitué en Haute cour de justice... pour juger toute personne prévenue d'attentat commis contre la sûreté de l'État? Ou bien affirmera-t-il, comme la Cour des pairs le fit en 1840, sur l'application des peines, que « son droit ne peut être dénié, car il se fonde sur des nécessités politiques et sociales que *lui seul* est en mesure d'apprécier, et que ce n'est pas dans la sphère du droit ordinaire que se meut sa haute juridiction » ?

(1) Les voix de tous les sénateurs sont comptées, quels que soient les degrés de parenté ou d'alliance existant entre eux. Les sénateurs cités comme témoins ne votent pas. Ceux qui faisaient partie de la commission d'instruction peuvent être récusés. En revanche, tandis qu'à la Cour des pairs on exigeait seulement, pour que les décisions fussent valables, la présence de la moitié des membres, au Sénat, érigé en Haute cour de justice, il faudra que les deux tiers des membres soient présents. Les sénateurs ministres ne siègent pas.

quel la peine la plus forte proposée au tour précédent est écartée de la délibération. Si à ce troisième tour aucune peine n'a encore réuni la majorité absolue des votes, il est procédé à un quatrième tour, et ainsi de suite, en continuant à écarter la peine la plus forte, jusqu'à ce qu'une peine soit prononcée par la majorité des votants (art. 22). »

Mais plus de traces du « pouvoir modérateur » revendiqué par la Cour des pairs :

« Les dispositions pénales relatives au fait dont l'accusé sera déclaré coupable, combinées, s'il y a lieu, avec l'article 463 du Code pénal, seront appliquées, sans qu'il appartienne au Sénat d'y substituer de moindres peines (art. 23). »

Ces peines, on les connaît. Ce sont la déportation, le bannissement, la détention, la prison, perpétuels ou à temps. Voilà l'avenir qui s'ouvre pour M. Boulanger, si la Haute cour le déclare coupable. Il aura beau répéter — de Bruxelles — la harangue hautaine de Louis-Napoléon : « Représentant d'une cause politique, je ne puis accepter une juridiction politique; vos formes n'abusent personne. » Si la Haute cour le déclare coupable, il sera légalement et, par cette cour politique, juridiquement condamné.

CHARLES BENOIST.

UNE VOCATION CONTRARIÉE

Nouvelle (1)

II.

Charles s'interrompit pour allumer une cigarette et reprit son récit en ces termes :

Quelle funeste passion que le jeu, mon ami, et comme elle vous mène rondement son homme! Les émotions par lesquelles elle le fait passer sont poignantes, et ont vite fait d'éteindre en lui la notion du devoir et de l'honneur. Au point de vue moral et intellectuel, c'est, ni plus ni moins, un suicide.

On a beaucoup écrit sur les névrosiaques, les hystériques, les morphinomanes, que sais-je encore? Mais on s'est bien gardé de toucher, même d'une plume légère, à ces autres détraqués qui s'appellent les joueurs. Pourquoi cette conspiration du silence? Mon Dieu! c'est que les moralistes eux-mêmes sont parfois de fervents adorateurs de la dame de pique. Mais, les législateurs? diras-tu. Les législateurs? Et pourquoi diable parleraient-ils plus haut que les moralistes? Je ne parviens nullement à me représenter un de nos honorables déposant un projet de loi tendant à la suppression des cercles. On ne monte pas à la tribune pour y faire du sentiment, mais de la politique. Et puis, quoi! Les budgets, sous tous les régimes, ont toujours été si difficiles à équilibrer, et l'impôt dont sont frappés les établissements qui nous occupent est si élevé et rapporte si lourd!... De plus, ce serait là une mesure impopulaire au premier chef, et l'homme qui oserait attacher ce grelot étourdissant est encore à naître. Enfin, — il est, hélas! trop juste de le dire, — les cercles une fois fermés, les tripots s'ouvriraient tout seuls, et tu vois d'ici le beau résultat! Si j'ai l'intention bien arrêtée de jouer, qui donc saura m'en empêcher? Et s'il me plaît, à moi, d'être battu?... Je me rendrai donc dans une maison suspecte où je brasserai des cartes sales sur un tapis graisseux; je m'y ferai tuer peut-être, voler à coup sûr, mais qu'importe! Ma passion sera satisfaite et je n'en demanderai pas davantage.

Ah! tu ne sais pas ce qu'est le jeu? Puisses-tu ne jamais l'apprendre!... J'ai connu un homme qui, devenu aveugle, et se trouvant ainsi incapable de tenir les cartes, n'en continuait pas moins de ponter comme auparavant. Une nuit, qu'il avait perdu une forte somme, je le vis glisser sa main sous ses vêtements et l'en retirer l'instant d'après, les ongles ensanglantés, sans une parole, sans qu'un muscle de son visage eût tressailli. C'était effrayant!...

Bon, je te vois venir : « Pourquoi jouait-il? » Eh! tout simplement parce qu'il ne pouvait pas plus s'en passer que de manger, de boire, de dormir, de respirer : c'était devenu nécessaire, indispensable à son existence.

Aujourd'hui, tout le monde « cartonne », le pauvre comme le riche, et peut-être même davantage. Tel a besoin de cinq cents francs qui n'en possède que cinquante; il va frapper au guichet tenu par le Hasard : une heure de veine, et voilà la somme faite.

C'est ce qui t'explique pourquoi ces *institutions de crédit* se multiplient, aux quatre points cardinaux, avec une rapidité égalant celle du *phylloxera vastatrix*. Pourrais-tu me citer une ville de dix mille âmes possédant moins de trois cercles? La perspective d'un gain rapide et facile est si séduisante qu'ils sont plus nombreux qu'on ne le croit ceux qui demandent au baccara leurs moyens d'existence. On nomme cela, dans l'argot spécial, « jouer la matérielle ». Un louis, deux louis ne sont rien; gagne-les régulièrement chaque soir, et, au bout de six mois, tu auras amassé un petit pécule. Cela ne vaut-il pas mieux que d'user sa vie à peiner, à économiser, sou à sou, quelques misérables milliers de francs. Travailler? allons donc : c'est bon pour les imbéciles!

Et ne vas pas t'imaginer que j'exagère : c'est l'exacte manière de penser et d'agir de bien des gens de ta connaissance. — Ce fut aussi la mienne.

Les infortunés! Ils n'ignorent point, cependant, les formidables prélèvements de la « cagnotte », ce moderne tonneau des Danaïdes, sur l'argent qu'ils mettent en banque : de 1 pour 100 à 5 pour 100 par

(1) Suite. — Voy. le numéro précédent.

taille, c'est le taux. Établis une moyenne, et vois à quoi se trouve réduit un capital, quand il a été frappé de cet impôt dix fois dans une même nuit!

Et ce n'est pas tout. Un joueur est décavé; ses amis le sont aussi. Il s'adresse alors au gérant, qui s'empresse, si le client a de la surface, bien entendu, de lui prêter la somme dont il a besoin, à l'intérêt légal de 5 pour 100... par vingt-quatre heures!

Pas un joueur qui ne sache cela; aucun qui consente à reconnaître qu'il est fatalement, mathématiquement condamné à perdre : tous ont l'espoir de gagner, c'est-à-dire de faire payer la « note » aux perdants.

Mais ce sont là autant de vérités dignes de M. de La Palice. Reprenons le fil de notre histoire.

Il y avait trois mois que je faisais partie de l'*Artistique*, quand je me décidai à « mettre la main à la pâte ». Le matin, une explication orageuse avait éclaté entre mon père et moi. Furieux de voir mon peu de succès près des plaideurs, — j'en étais toujours à ma première victoire, — déçu dans ses espérances, il en était arrivé à supposer que, si les causes me manquaient, c'était, selon toute apparence, parce que je repoussais celles qui m'étaient offertes.

Je protestai, mais en vain, de ma bonne volonté; ma mère, ma sœur, tentèrent de s'interposer; peine perdue : mon père, — le malheureux homme! — ne me pardonnait pas de s'être trompé à un tel point.

— Échinez-vous donc, criait-il, saignez-vous à blanc pour faire donner de l'instruction à vos enfants!... On leur met le pain à la main et ils n'en veulent pas : il leur faudrait, sans doute, de la brioche!... Mon Dieu! qu'on est donc bête de se tracasser ainsi sur leur compte! Ne serait-il pas préférable de les traiter comme les oiseaux leurs petits : les chasser du nid dès que leurs ailes ont la force de les porter?... Ah! quelle pénible chose que l'existence!...

Oui, pauvre cher père, vous eussiez dû agir de la sorte envers moi, car votre excès d'affection faillit me perdre. Vous rêviez de faire de votre fils un *monsieur*, un *indépendant*, — l'est-on jamais nulle part? — Le voir vous succéder dans la place que vous occupiez vous eût paru mesquin; à plus forte raison, combien ce désir, tant de fois exprimé par lui dès son plus jeune âge, de marteler le fer incandescent, de diriger de grondeuses machines, ne devait-il pas jeter l'effroi dans votre cœur trop tendre? Vous voyiez là une déchéance, et, sans doute, aussi, des dangers à courir. Et cependant, comment penser que ce garçon au cou puissant, aux bras nerveux, aux jambes infatigables, à la vaste poitrine, pourrait jamais s'accommoder de la vie tranquille que vous lui prépariez!... Il lui fallait courir, sauter, soulever des fardeaux, se battre avec quelque chose de rude!... Combien de fois ne l'avez-vous pas trouvé, malgré vos défenses les plus expresses, dans les ateliers de cette même maison Maréchal où vous teniez paisiblement les livres?... Lui, votre fils, il vivait double dans cette atmosphère embrasée qui vous suffoquait. Il se dirigeait à travers les courroies traîtresses et les engrenages sournois, aux dents avides de chair humaine, avec une aisance, une absence de crainte qui eussent dû vous montrer que là était sa vocation. Quand vous apparaissiez soudain, les ouvriers, qui, d'ordinaire, dans ce terrible métier, n'aiment guère à voir des enfants s'agiter autour d'eux, les ouvriers le cachaient; et quand vous veniez à le découvrir, ils le défendaient, protestant de son amabilité, voire de sa prudence! Un d'eux alla même, un jour, jusqu'à vous dire : « Quel ingénieur *il* nous fera, plus tard, monsieur! » Cet homme était sincère; il croyait vous fléchir, peut-être même vous flatter en parlant de la sorte. Il vous blessa au plus intime de votre être. Je vois encore vos traits s'altérer, comme devant une menace, et je vous entends, avec quel accent, grands dieux! oui, je vous entends encore me crier, en proie à une indescriptible colère : « Va-t'en!... Mais va-t'en vite!... »

Charles s'arrêta subitement : il sanglotait... Il se calma presque aussitôt par un violent effort, et me montrant son mâle visage baigné de larmes :

C'est bête, n'est-ce pas, un homme qui pleure?... Je suis pourtant durement trempé, et je me croyais à l'abri de ces surprises du cœur. Il faut m'excuser : je n'avais raconté cela à personne depuis bien longtemps, et je me suis attendri moi-même, — ajouta-t-il avec un bon sourire, — comme mon pauvre père aurait voulu me voir attendrir des jurés. Continuons...

Après mon algarade de la matinée, je sortis, outré, de la maison. Eh! quoi, c'était ainsi qu'on reconnaissai les sacrifices que j'avais faits, les répugnances que j'avais surmontées en consentant à endosser cette véritable robe de Nessus!

L'envie me prit alors de retourner à Paris. Noyé dans cette multitude, goutte d'eau dans cet océan, il me serait loisible de recommencer ma vie et de la lancer enfin dans la voie tant souhaitée. Par malheur, un homme de vingt-cinq ans ne saurait triompher de difficultés qu'un enfant de douze ans surmonterait sans peine. Partir, rien de plus aisé; on ne meurt plus de faim, en France, de nos jours, et, d'ailleurs, je possédais encore quelque argent. Mais, une fois rendu là-bas, que faire? Me présenterais-je, à mon âge, dans un établissement métallurgique? Impossible d'y songer; on m'y accepterait bien en qualité de manœuvre, mais non comme apprenti. Et puis, je voulais devenir autre chose qu'un ouvrier vulgaire. Il me faudrait alors piocher la mécanique et les mathématiques. Seul? combien d'années ces études me prendraient-elles?... Aidé d'un professeur? qui le payerait?...

Si grand était mon désespoir que l'idée du suicide me vint : là, du moins, j'étais sûr de trouver la réponse à mes questions. Déjà, je commençais à passer en revue les divers procédés connus, pesant le pour et surtout le contre, il faut bien l'avouer, de chacun d'eux,

quand je me buttai dans le secrétaire de l'*Artistique*.

— Où diable cours-tu, avec cette mine bouleversée? demanda-t-il. On dirait que tu reviens de l'autre monde.

— J'ai failli y aller, répondis-je.

— J'étais à ta recherche... Louis enterre ce soir sa vie de garçon et prie ses amis à cette douloureuse cérémonie... On se réunira, à sept heures précises, *Hôtel d'Orléans*, où un splendide festin a été commandé. Rien qu'à sa mine, on pressent que notre futur défunt sera bon vivant jusqu'au bout... Il compte sur toi, tu n'en doutes pas : on n'oublie pas les vieux « copains » !...

— Soit! répliquai-je, brusquement.

Et je tournai les talons. Cette adhésion était une lâcheté de ma part, et j'en rougis au fond : on n'accepte pas de banqueter quand on roule dans sa tête des pensées couleur de suie. Mais, hélas! la chair est si faible, qu'elle apitoie presque toujours l'esprit... Et puis, je me disais qu'il serait temps, le lendemain, d'en arriver à cette extrémité, et qu'une journée de plus ou de moins ne faisait rien à l'affaire. Bref, je lâchais pied, je battais honteusement en retraite.

A l'heure fixée, j'arrivai à l'hôtel.

Je juge inutile de te décrire ce repas : tu te le figures sans peine. Ce qui s'y vida de bouteilles et s'y débita de bêtises est incalculable. L'amphitryon était, de nous tous, le plus bruyant et le plus cynique : — drôle de prélude, soit dit en passant, à une entrée en ménage. — Quant à moi, je demeurais sombre et taciturne; mais, le bourgogne et le champagne aidant, j'en vins à oublier mes ennuis : à trouver que j'étais, en somme, parfaitement stupide de me casser la tête pour de semblables vétilles. Après tout, ce n'était pas ma faute si je me trouvais dans cette piteuse situation : mon père l'avait exigé, tant pis pour lui! Il en supporterait les conséquences, et ce serait justice.

A minuit, nous sortîmes de l'hôtel, très échauffés.

— Si nous allions nous coucher? proposai-je.

— Ah çà! serais-tu malade, par hasard? répliqua Louis. En voilà une idée! Nous allons à l'*Artistique* offrir un punch aux collègues.

A deux heures, j'étais assis à la table de baccara, pontant comme un sourd et tirant à cinq comme un vétéran.

— Peste! jeune homme, vous allez bien! Pour un début, c'est un fameux début!... — s'exclamait le gros Crapier. — Quel estomac!... Comment! vous laissez « porter », au huitième coup? Mais c'est de la folie!.. Gagné!... Vous aviez raison... En voilà une passe!...

La passe en question était loin d'être terminée : elle dura deux « mains » sur notre tableau. C'était Louis qui taillait.

— Va-t-il être heureux en amour... si ça y fait !... criait-on railleusement. C'est égal, son enterrement lui coûtera cher.

— Pardieu! riposta le banquier, il est de première classe : j'en suis de deux cents louis!

— Bah! insinua Crapier, c'est de l'argent prêté : ils vous le rendront une autre fois.

— Nous verrons cela, après la noce, répondit Louis.

A ce moment, une main me frappa sur l'épaule, et j'entendis une voix s'écrier, sur un ton attristé :

— *Tu quoque, fili!*

C'était Camille Renard. Il était resté à suivre la partie, en fumant silencieusement sa pipe; aussi avais-je complètement oublié sa présence.

— Comment, continua-t-il, te voilà parti, toi aussi?...

— Il est sur la pente savonnée! ricana quelqu'un.

Camille reprit :

— Combien as-tu gagné?

— Quinze cents francs, répondis-je.

— Tant pis! Cela te mettra probablement en goût.

— Je ne pense pas..., balbutiai-je.

Le sentiment que j'éprouvais était de nature complexe et est assez difficile à expliquer : je me sentais gêné devant ce regard profond, dans lequel je voyais briller l'honnêteté, la délicatesse, la franchise, l'intelligence, — ces vertus maîtresses de l'homme, — et, d'autre part, je ne pouvais m'empêcher de songer, avec une joie un peu nerveuse, aux billets bleus qui gonflaient légèrement la poche de ma redingote. Et comment n'en aurait-il pas été de même pour moi, alors que tant de gens, qui n'ont cependant point la pauvreté pour excuse, se montrent tour à tour si rayonnants ou de si méchante humeur, selon qu'ils ont gagné ou perdu une somme même sans importance?

Camille Renard s'était assis près de moi. La partie étant terminée, nous restions tous les deux seuls. Il tirait de petites bouffées de sa pipe, d'un air pensif. Je l'observais à la dérobée, et mon embarras s'accroissait de son silence. Qu'avait-il à me dire, ou plutôt quels reproches n'allait-il pas m'adresser?... Car, maintenant que les vapeurs du vin s'étaient dissipées et que la fièvre du jeu m'avait quitté, je ne me sentais pas la conscience très nette.

— Bah! dis-je, répondant à une objection intérieure, Louis est riche, et quinze cents francs ne sont rien pour lui!

J'avais parlé tout haut, et le bruit de ma voix me produisit un singulier effet. J'eus cette sensation de dédoublement que donne parfois le rêve : on se regarde marcher, on s'entend parler, on se *voit* penser; on est à soi-même acteur et spectateur. Mais là, tel n'était pas complètement le cas : un autre que moi avait entendu la réflexion que je venais d'émettre.

— Louis est riche? répondit Camille. Qu'en sais-tu? Qui te dit que cet argent, si royalement perdu, il ne l'avait pas emprunté? Ignores-tu donc que, s'il se marie, ce n'est nullement par amour, mais par nécessité? Sa femme? il ne la connaît guère et l'estime assez peu;

mais elle aura une grosse dot, et Louis, dont le patrimoine est depuis longtemps dévoré, Louis, qui, depuis deux ans, a contracté de fortes dettes, va pouvoir enfin « laver ses clous »; après quoi, il essayera de se « refaire ». Car l'espoir demeure intact chez le joueur, et les infidélités de la fortune, loin de le diminuer, l'accroissent.

« Plus un homme a perdu, plus il a la conviction qu'il gagnera. J'en connais qui attendent un « retour » depuis dix ans, et qui n'en continuent pas moins à « user leur guigne » avec une patience vraiment admirable. Chaque soir, ils se consolent en songeant : « Ce sera peut-être pour demain !... Ah ! si je me refais, « on peut être tranquille : je n'y toucherai plus !... » C'est là, quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, un serment d'ivrogne. S'il vient, par hasard, à rentrer dans ses fonds, notre homme réfléchit que, puisqu'il a la veine, maintenant, il serait bien bête de s'arrêter en si bon chemin. Et il se lance plus fort que jamais : il taille à banque ouverte, ponte à tour de bras, et, finalement, « retombe dans le son ».

« La métaphore est jolie. Tu la comprends, sans doute : elle est empruntée aux lutteurs et signifie que les deux épaules ont de nouveau touché. On appelle encore cela, en termes choisis : « faire un pas d'écolier ». Car le vocabulaire des joueurs est inépuisable, et, à côté de la langue académique, il y a les dialectes et les patois. Ces derniers sont particulièrement intéressants, et ils auront sûrement un jour leur Delvau.

« Un exemple, entre cent : « faire charlemagne » est une expression courante qui n'a nul besoin d'être traduite; elle sera comprise à Lille comme à Montpellier. « Étouffer », bien que signifiant absolument la même chose, est moins répandu. Enfin, « faire manger la bé- « casse » est une périphrase seulement usitée dans nos provinces de l'Ouest; c'est là, du moins, qu'elle a pris naissance... En Charente, le valet de trèfle est considéré comme devant porter malheur à celui auquel il échoit, d'où son surnom de *fresaie,* autrement dit d'*orfraie,* oiseau de mauvais augure.

« C'est très intéressant à apprendre tout cela, je t'assure, et je passe parfois de bonnes soirées, debout, le dos au feu, écoutant les conversations, examinant les visages et les attitudes, guettant le mot rare, l'expression imagée, pittoresque. Essaye un peu de cette distraction, et tu m'en diras des nouvelles. Cela te vaudra mieux, à coup sûr, que de perdre ton argent ou de gagner celui de tes amis... »

J'étais complètement anéanti. Compter sur une réprimande et assister à un cours de philosophie pratique et de philologie spéciale, est bien fait pour désarçonner un homme, fût-il doué du plus beau sang-froid.

Ah ! le brave cœur, que ce Camille, et de quelle délicatesse il faisait preuve envers moi, qui ne le méritais guère, cependant ! Il feignait de croire — tu l'as compris sans peine — que ce n'était point l'appât du gain, mais le désœuvrement seul qui m'avait poussé à la table de baccara. Il espérait ainsi me ramener dans le droit chemin. Mais il était déjà trop tard, sans doute, puisque, tout en l'écoutant parler, je ne pouvais m'empêcher de penser : « Si je gagnais encore une dizaine « de mille francs !... Voilà qui me permettrait de retour- « ner à Paris et d'y prendre des répétitions de mathé- « mathiques et de mécanique !... »

Comme je ne répondais rien, Camille reprit :

— J'ai parlé à ton intelligence, je m'adresserai maintenant à ton bon sens : es-tu bien pénétré de cette vérité, que toutes les distractions doivent se payer?

— Incontestablement, répondis-je.

— Or, cite-m'en une seule qui soit plus dispendieuse que le jeu. Un louis, perdu au tapis vert, n'en représente-t-il pas mille jetés en voyages ou en achats d'objets quelconques? De mille louis employés de la sorte, il te restera tout au moins, comme valeur représentative, des souvenirs curieux ou agréables, et des livres et des bibelots qui viendront te rappeler, quand tu les questionneras du regard, telle ou telle circonstance de ta vie. Chacun d'eux te contera son histoire, intimement mêlée à la tienne; et, si cher qu'il t'ait coûté, si inutile même qu'il te soit, il ne pourra que t'inspirer des regrets et non pas des remords.

« Pour en finir, je te dirai que le jeu, en tant que distraction, — puisque, paraît-il, c'en est une, — devrait figurer au budget d'un homme prudent pour une somme nettement déterminée et, bien entendu, proportionnelle à sa fortune. Mes revenus sont de *tant,* je dépense *tant,* reste une somme *de*... qu'il me sera loisible de risquer et de perdre, en une ou plusieurs fois. Seulement... épuisés les crédits, finie la distraction, — jusqu'à ce que le budget de l'année suivante soit voté. C'est, à mon sens, le seul moyen de ne pas s'enfoncer. Ayez une caisse de jeu, mes amis, mais gardez-vous d'y puiser, au lendemain d'une « séance » fructueuse, pour solder vos frais de maison ou quoi que ce soit d'autre : au bout de peu de jours, il s'établirait entre les deux bourses une confusion telle, que, désespérant de vous y reconnaître, de guerre lasse, vous les réuniriez en une seule; et les conséquences de cette fusion pourraient vous devenir fatales...

« Dieu me pardonne, voici le jour !... Cela m'apprendra, désormais, à consulter ma montre, avant d'entamer la conversation avec un ami... »

Là-dessus, Camille Renard me serra la main et partit. Je restai un instant à réfléchir aux paroles sensées que je venais d'entendre; puis, comme je ne me sentais pas sommeil, je me dirigeai machinalement vers la rivière.

Le soleil venait de se lever, et ses mille flèches obliques rayaient l'eau, sombre encore, comme autant de traits diamantés. Les martins-pêcheurs commençaient déjà leur chasse coutumière, filant d'un poste à l'autre,



en poussant un cri aigu et prolongé, vibrant de la mélancolique tristesse des résignés. Une fine vapeur montait des prés environnants, et les buissons, vêtus de rosée, étincelaient de feux multicolores.

Le pas sourdement cadencé de plusieurs chevaux vint frapper mon oreille, et presque aussitôt, au coude brusque que fait la rivière en regard du barrage, l'attelage se montra, traînant après soi, au bout d'un long câble qui cinglait l'eau comme un fouet immense, une gabare, lourdement chargée.

Elle allait, avec la majestueuse lenteur d'un gros animal. Un homme était debout, à l'arrière, maintenant des reins le puissant gouvernail contre la poussée du courant...

Puis, tout disparut, s'enfonça dans le brouillard lumineux; et, sans les sonores encouragements que le conducteur adressait à ses bêtes, j'aurais pu me croire la dupe d'une poétique hallucination...

PAUL DE SIVRAY.

(*La fin prochainement.*)

PHILOSOPHIE DU DROIT (1)

Le principe du droit. — Le principe de la souveraineté.

Nous avons rendu compte dans la *Revue*, il y a quelques années des *Principes de morale* de M. Émile Beaussire, et nous avions donné à notre travail ce titre, que les lecteurs de cet ouvrage avaient trouvé très justifié : *la Philosophie d'un sage*. L'auteur nous donne aujourd'hui la seconde partie de son œuvre, à savoir *les Principes du droit;* cette seconde partie pourrait s'appeler par analogie : *la Philosophie d'un citoyen.*

M. Émile Beaussire, en effet, n'est pas seulement un sage; il est encore un citoyen. Il a été emprisonné sous la Commune pour avoir dit son fait à cette tyrannie d'un jour. Plus que personne, il a donc le droit de parler du droit. Il a été membre de l'Assemblée constituante de Versailles et de celle qui a suivi. Très dévoué aux institutions républicaines qu'il a contribué à fonder, il s'est retiré de l'arène lorsqu'il a vu se manifester une politique qui n'était pas tout à fait la sienne. Il nous donne aujourd'hui le fruit de ses méditations et de ses études sur le droit et sur la société. A la théorie de la morale, il a voulu joindre une théorie du droit. Ce nouvel ouvrage aurait pu s'intituler autrefois : *Traité du droit naturel;* mais on ne veut plus de droit naturel; au moins faut-il reconnaître que le mot était équivoque et rappelait trop l'hypothèse justement discréditée de l'état de nature. Mieux vaut parler du droit sans épithète. Ce terme se définit lui-même. Qui oserait appeler droit ce qui ne serait qu'un fait? Or, la distinction du fait et du droit est la base du droit naturel. Dire que le droit n'est que le résultat de la loi et l'expression des usages sociaux, ce n'est autre chose que nier le principe même du droit. C'est donc la même chose de parler de droit ou de parler de droit naturel, et l'on peut renoncer à cette expression qui soulève des objections, à tort ou à raison.

Beaucoup d'esprits, même philosophiques, n'aiment pas l'idée du droit. Ils disent que l'on parle trop au peuple de ses droits et pas assez de ses devoirs. M. Beaussire affirme qu'il faut parler à la fois des uns et des autres.

Ce n'est pas l'idée du droit qui fait les révolutionnaires : ce sont les mauvaises passions. L'idée du droit, au contraire, élève les âmes, réveille l'idée de justice et est la vraie source de la liberté. Ce n'est qu'en opposant le droit à la force qu'on peut lutter contre les passions démagogiques, qui ne sont que l'instinct de tyrannie inhérent à la nature humaine et qui est tout juste le contraire du droit. L'idée du droit implique celle de réciprocité. La passion, au contraire, est égoïste et ne connaît que la satisfaction immédiate. On voit que l'idée du droit est sœur de l'idée du devoir, et qu'il n'y a pas de morale complète sans l'une et sans l'autre.

Le livre de M. Beaussire est un traité complet de la science philosophique du droit. Ce traité remonte jusqu'aux principes et s'étend à toutes les applications les plus importantes de cette science. Nous indiquerons d'abord la théorie générale de l'auteur, et nous examinerons avec lui quelques-unes des questions les plus intéressantes et qui ont été de nos jours les plus discutées.

I.

Quel est le principe du droit? M. Beaussire n'a pas de peine à écarter les théories qui suppriment le droit en voulant l'expliquer, celles, par exemple, qui font reposer le droit sur l'utilité, sur le besoin, même sur le besoin social, sur la loi écrite, etc. Il n'admet pas même certaines doctrines très voisines de la sienne et qui s'en séparent seulement par des nuances : par exemple les doctrines qui fondent le droit sur la liberté, sur le devoir, sur la dignité humaine. Pour lui, le droit c'est l'*ensemble des garanties nécessaires du devoir.* Cette théorie nous paraît solide; nous lui reprocherons seulement de n'être pas assez développée, ni assez explicitement exposée par l'auteur. Il est plus préoccupé de distinguer sa théorie des théories semblables que de la bien faire comprendre en elle-même. Voici du reste com-

(1) *Les Principes du droit*, par Émile Beaussire, membre de l'Institut. — Paris, librairie Alcan, 1 vol. in-8°, 1888.

ment il la résume : « Pour que le devoir puisse s'accomplir, il faut dans l'emploi de tous ses instruments, dans l'usage de la vie ou de la propriété, dans les relations de société, dans l'exercice des professions ou des fonctions publiques, un degré de liberté qui peut aller jusqu'à l'abus sans perdre ses titres au respect d'autrui. Que serait, par exemple, la propriété et que deviendraient les devoirs qui lui sont inhérents, si elle n'était respectable que dans la mesure où ceux dont elle réclame le respect en approuveraient l'usage? Sans doute, tout abus ne constitue pas un droit; il y a une limité à fixer. Nous ne posons ici que le principe, et il est incontestable. Le droit, comme condition et garantie du devoir, peut aller jusqu'à l'abus dans une mesure à déterminer qui ne comporte pas absolument la permission absolue du mal, mais qui ne comporte pas davantage la liberté exclusive du bien. »

Il y a ici, à ce qu'il nous semble, dans cette théorie, qui est juste au fond, une certaine obscurité qui vient de ce que l'auteur embrasse trop à la fois, et enveloppe dans une même thèse et la question de principe et celle des difficultés que ce principe peut soulever; et ce sont précisément ces difficultés qu'il fait ressortir avec trop de franchise et un peu de précipitation. Si l'on pose en principe tout d'abord, dans une théorie du droit, que « le droit peut aller jusqu'à l'abus », ne provoque-t-on pas par là même, gratuitement et prématurément, les objections? N'est-ce pas étonner et inquiéter sans utilité les esprits simples : ce n'est pas par là qu'il faut commencer. Ce qu'il faut établir d'abord d'une manière démonstrative, c'est que pour la pratique du devoir, certaines facultés sont nécessaires, et que par conséquent ces facultés doivent être libres : par exemple, comment puis-je dire la vérité, si vous me fermez la bouche? Comment puis-je travailler pour mes enfants, si vous chargez mes bras de chaînes? Comment puis-je honorer Dieu selon ma conscience, si vous me fermez les temples? Comment puis-je respecter les lois du mariage, si vous me refusez le droit de me marier et d'avoir une famille? Comment puis-je donner aux pauvres, si je ne suis pas maître de mon bien? Voilà des principes dont tout le monde reconnaîtra la justesse, et que, sous cette forme, nul ne s'avisera de contester. C'est alors, mais alors seulement, que l'on peut tirer les conséquences, et montrer qu'il est impossible de laisser à un homme la liberté, sans lui laisser en même temps le pouvoir d'en abuser; et c'est là précisément le propre de ce qu'on appelle le libre arbitre. C'est ainsi que la faculté de faire le bien implique la faculté de faire le mal. Si vous m'ôtez la liberté du mal, vous m'ôtez la liberté du choix, et, par conséquent, la liberté du bien. C'est vous qui agissez à ma place; c'est vous qui êtes libre et non pas moi. On voit comment « le droit peut aller jusqu'à l'abus ». Pour que je puisse être libre de donner mon bien aux pauvres, il faut que je sois libre de le leur refuser; autrement, c'est une aumône forcée, ce n'est point la charité. Mais il y a une limite à cette liberté du mal; c'est là où elle commence à empêcher la liberté des autres; car de même que vous me devez les garanties du devoir, je vous les dois également. Ce n'est que par rapport à moi-même et non point par rapport aux autres que je suis libre d'aller jusqu'à l'abus; et cet abus lui-même ne devient pas par là légitime en soi; car il est condamné par la morale, même lorsqu'il est autorisé extérieurement, au nom du droit, en tant qu'il est la conséquence possible du libre usage de mes facultés qu'exigent et que prescrivent les garanties nécessaires du devoir.

La théorie précédente est donc au fond vraie, et peut-être est-ce la meilleure de toutes celles qui ont été exposées et discutées par l'auteur. Je me demande cependant s'il n'y a pas un principe plus réel et plus vivant à la racine du droit. La théorie précédente n'est qu'une forme de celle qui est généralement enseignée et qui rattache l'idée du droit à celle de personnalité. « Les personnes seules ont des droits, » tel est l'axiome; et, en vertu de cet axiome, on passe sans broncher devant cet aphorisme : les animaux n'ont pas de droits. J'ai beaucoup de scrupules sur ce point. Il me semble que celui qui frappe un animal sans nécessité viole positivement un droit : un tel acte n'est pas seulement un manquement à la charité, mais un manquement à la justice. Qu'est-ce que la justice? c'est rendre à chacun ce qui lui est dû. Ce qui est dû ici à l'animal, c'est de ne pas le faire souffrir sans nécessité. Or, ce qui est dû est-il autre chose qu'un droit? Si la pauvre bête pouvait parler, ne dirait-elle pas : « Pourquoi me faites-vous souffrir? Je ne vous ai rien fait. » Une telle plainte ne devrait-elle pas être accueillie devant la justice, au moins devant la justice du Très-Haut, qui comprend les plaintes des plus simples créatures, aussi bien que celles de ceux qui ont appris à parler. Une théorie raffinée explique la réprobation dont nous frappons un tel acte, en disant que la cruauté envers les animaux nous rend nous-mêmes cruels. Ainsi, quand nous frappons un cheval, ce ne serait pas sa sensibilité qui serait offensée, ce serait la nôtre. C'est là un moyen bien détourné d'expliquer cet instinct si naturel, qui nous fait sympathiser avec les bêtes aussi bien qu'avec nous-mêmes. Pour nous, il nous semble qu'une créature souffrante a des droits aussi bien qu'une créature pensante. Un animal qui nous a rendu de longs services, et qui est trop vieux pour servir encore, doit-il être abattu comme une chose inerte? Ne lui doit-on pas de la reconnaissance, et celui qui l'enverrait au marché ne violerait-il pas en lui un véritable droit? Et pour transporter cette théorie aux hommes, que devrait-on aux fous, aux vieillards en enfance, aux idiots, si le droit est toujours corrélatif de la personnalité? On est obligé d'avoir recours à des fictions, et de dire qu'il y a là des ébauches, des débris, des vestiges de personnalité; et que ce qui constitue le droit dans cette hypothèse, c'est que ces

pauvres malheureux ont été, seront ou peuvent être encore des personnes; mais on sait bien que ce n'est qu'une fiction, que dans la plupart des cas la personnalité est tout à fait détruite, et d'une manière absolue. Ils n'ont donc que des droits fictifs; et cependant, le droit à la vie, à la nourriture, au degré de liberté dont ils peuvent jouir sans danger, n'est-ce pas là un droit réel? Mais, dira-t-on, si les animaux ont de véritables droits, pourquoi les réduisons-nous en esclavage, pourquoi les détruisons-nous pour notre nourriture et pour la science? Je n'en sais rien. Il peut y avoir un droit de nécessité : je ne l'examine pas; mais je ne puis résister à cette pensée que, partout où il y a une créature sentante, il y a quelque chose du droit.

II.

Du principe du droit passons aux applications, et venons au droit public. Nous rencontrons d'abord la question de la souveraineté. Peut-être cette question est-elle discutée d'une manière un peu rapide par l'auteur; et la solution proposée par M. Beaussire nous parait un peu obscure. Il y a, dit-il, trois théories de la souveraineté : le droit divin, la souveraineté du peuple, la souveraineté de la raison. Il les critique toutes les trois et il n'en adopte aucune; mais on ne voit pas clairement celle qu'il leur substitue. Il écarte d'abord la théorie du droit divin, dans le sens que l'on donne d'ordinaire à cette expression, à savoir le droit communiqué par Dieu même à certaines familles de gouverner les hommes; mais il reconnait d'ailleurs que si l'on admet l'existence de Dieu, on ne peut nier qu'en principe, comme l'a dit saint Paul, tout pouvoir vient de lui. Il écarte aussi la doctrine de la souveraineté de la raison, tout en admettant aussi qu'elle a un côté parfaitement juste : « La raison reconnait la nécessité de la loi positive pour préciser et garantir les droits de l'homme. C'est donc un ordre de la raison qui nous fait comprendre l'obligation de nous soumettre à l'ordre légal. Mais dans le sens que l'on donne à cette théorie en général, on entend qu'aucun acte n'est légitime, s'il n'est approuvé par un jugement rationnel. » Tout cela est juste, mais cela ne peut s'entendre que du droit de juger librement les lois et les institutions, mais non pas du droit de leur obéir ou de leur désobéir en raison de ses lumières. Soumettre l'autorité de la loi à la raison individuelle, c'est subordonner l'autorité publique et légale au droit de chacun : c'est par conséquent annuler l'état civil. Cette théorie inventée par les doctrinaires n'est au fond qu'une théorie révolutionnaire.

Reste la question de la souveraineté du peuple. M. Beaussire dit qu'il y a quatre sens différents dans lesquels on peut entendre cette théorie : 1° chaque peuple s'appartient à lui réellement, il est indépendant des autres peuples; 2° le peuple est souverain quand tous les citoyens jouissent de l'égalité devant la loi; 3° le peuple est souverain lorsque, par un consentement tacite ou exprès, tous les citoyens sont d'accord pour obéir aux lois de l'État. Dans ces trois sens, la souveraineté du peuple est légitime; mais ce n'est pas là d'ordinaire le sens de la théorie dont il s'agit. Il y a un quatrième sens qui est celui-ci : « On prétend, dit M. Beaussire, qu'aucune loi n'est légitime si elle n'est l'expression collective de la volonté de tous les citoyens. Pour justifier cette proposition, on rappelle qu'un peuple n'est tenu d'obéir qu'aux lois qu'il a librement consenties. Voici comment Kant explique ce principe : Un peuple, dit-il, peut toujours faire quelque injustice à autrui, mais non pas à lui-même. Or quand le peuple tout entier fait la loi, chacun la fait pour tous, et tous pour chacun, de sorte que si l'on était injuste envers les autres, on le serait en même temps envers soi-même, ce qui est impossible. Il n'y a donc que la volonté de tout le peuple qui puisse sans injustice être législateur. » M. Beaussire n'admet pas le raisonnement de Kant. Il soutient que l'on peut très bien se faire injustice à soi-même, non comme individu, mais comme personne morale. De plus, aucune loi n'est portée à la fois par l'unanimité des citoyens, mais seulement par une majorité; or une majorité peut opprimer la minorité. Rousseau supposait que la volonté générale ne peut pas errer; mais il y a des erreurs qui entraînent tout un peuple. D'ailleurs, jamais, en fait, le peuple n'est réellement souverain. Il y a des exceptions : les femmes, les enfants, par exemple, sont exclus du droit de suffrage. La souveraineté du peuple n'est donc pas un principe : c'est la forme d'un gouvernement donné, du gouvernement démocratique. C'est, si l'on veut, l'idéal du gouvernement : ce n'est pas le principe absolu du gouvernement. Le principe, c'est, selon M. Beaussire, « la souveraineté du droit, laquelle seule est absolue ».

Il nous semble que le principe de la souveraineté du droit ne diffère pas beaucoup de celui de la souveraineté de la raison, que M. Beaussire a réfutée lui-même avec tant de force. En effet, qui est-ce qui décide qu'une chose est de droit, si ce n'est la raison? Sans doute, il est vrai qu'en soi le droit est souverain; mais dans le même sens en soi, la raison est souveraine. Seulement, dans le droit public, il ne s'agit pas ici de savoir quel est le souverain idéal : que ce soit Dieu, la raison, le droit, tous ces termes s'équivalent. Il n'y a point de droit contre le droit, contre la raison, contre Dieu. « Sans doute, la justice vient de Dieu, dit J.-J. Rousseau lui-même; lui seul en est la source; mais si nous savions la recevoir de si haut, nous n'aurions pas besoin de gouvernement ni de lois. » C'est de l'autorité des lois qu'il s'agit et non de l'autorité du droit en soi. Il s'agit de savoir quel est le principe de la souveraineté effective, réelle, positive; et comme il faut toujours recourir aux hommes et que c'est d'eux

que vient tout pouvoir, on se demande quels hommes possèdent légitimement ce souverain pouvoir qui leur permet de décider du sort d'autrui. Or, le principe de la souveraineté du droit ne répond pas à cette question. Il laisse toujours ouverte une porte de révolte contre toutes les autorités légales. Toutes les sectes révolutionnaires s'arment de cette souveraineté idéale du droit pour contester et combattre tout ce qui vient de la loi. Nous ne voyons donc pas clairement comment le principe proposé par M. Beaussire peut constituer un souverain légitime contre lequel il n'y a pas de recours.

Nous admettons, quant à nous, le principe de la souveraineté du peuple; mais il faut dégager la question d'un malentendu qui fait, selon nous, toute la difficulté. Il y a en effet deux sortes de souveraineté : la souveraineté de la volonté et la souveraineté de la raison; nous trouvons ces deux souverains en nous-mêmes et dans chaque individu; nous devons les retrouver dans la société tout entière.

Considérons d'abord l'individu : par cela seul qu'on lui concède le libre arbitre, on admet par là même la souveraineté de la volonté. Dire qu'un homme est libre, c'est dire qu'il est maître de lui-même, souverain à l'égard de lui-même. Dire qu'il est responsable, c'est dire qu'il est le maître de ses actions, que c'est à lui de choisir et non à autrui, qu'il peut faire le bien et le mal; M. Beaussire lui-même nous a bien montré que la possibilité du mal entre dans la liberté, que l'abus possible est un élément du droit. Qu'est-ce que la liberté civile, si ce n'est la liberté d'user de soi-même, de son travail et de son bien comme on l'entend (sous réserve de la liberté d'autrui)? Or n'est-ce pas là le caractère propre de la souveraineté : c'est la souveraineté de la volonté. Est-ce à dire qu'on en usera toujours d'une manière légitime et raisonnable? Non, sans doute; mais c'est le droit même de la personne de pouvoir user de la liberté d'une manière même blâmable : c'est cela même que l'on appelle liberté.

Mais, à côté de la souveraineté de la volonté, il y a la souveraineté de la raison. Ici le mot souveraineté a un autre sens : dans le premier cas, il s'agit de savoir à qui revient le droit d'agir; dans le second, quelle est la règle, la limite de ce droit. La règle n'agit pas toute seule; il faut un principe d'action. C'est la raison qui donne la règle, c'est la volonté qui est le principe d'action : d'un côté c'est le droit, de l'autre c'est le devoir. La souveraineté de la raison, même dans l'individu, n'est donc qu'une souveraineté idéale, rationnelle. C'est la souveraineté non d'un autre homme sur moi-même, mais de la justice et de la vérité sur tous les hommes. C'est moi-même qui dois me soumettre à ma raison. La raison commande, mais l'initiative de l'action appartient à la volonté. C'est à moi-même à me rendre raisonnable, sauf le cas d'enfance et d'incapacité constaté, comme dans la démence. Ce ne sont pas là de vaines théories : c'est la pratique de toutes les sociétés civilisées; c'est l'état civil de chacun de nous. Chacun de nous choisit sa profession comme il lui plaît, se marie comme il l'entend, fait de sa fortune l'usage qui lui convient sans en rendre compte à personne, à ses risques et périls.

Chacun est donc, au moins civilement, son propre souverain. A-t-on cependant jamais accusé ceux qui défendent le libre arbitre de prétendre par là que tout est légitime pour peu que la volonté libre le décide? Ne sait-on pas distinguer entre cette souveraineté du droit qui appartient à la volonté et la souveraineté de devoir qui appartient à la raison? Pourquoi donc, quand il s'agit du droit politique, confond-on continuellement ces deux questions?

Il y a pour les peuples, comme pour les individus, deux sortes de souveraineté : une souveraineté de volonté et une souveraineté de raison. Il faut sans doute une raison souveraine qui fixe le but; mais il faut une volonté souveraine qui prenne l'initiative de l'action : c'est cette seconde souveraineté que l'on appelle la souveraineté du peuple. Il s'agit de savoir si la volonté qui a le droit de décider est la volonté d'un seul, de quelques-uns ou de tous : car il faut bien toujours qu'une volonté décide; la raison n'exécute rien; elle est une règle, elle n'est pas un agent. On n'a donc rien résolu quand on a dit : le seul souverain, c'est le droit, c'est la raison, car il reste à savoir quelle est l'autorité qui décidera ce qui est de droit et ce qui est de raison; au point de vue moral, c'est la conscience de chacun; mais au point de vue civil et politique, ce ne peut être que la volonté de tous. Cette volonté n'est pas plus infaillible que la volonté de l'individu; la possibilité de l'erreur entre même dans l'idée du libre arbitre : toujours est-il qu'il faut une volonté souveraine. Or, pourquoi cette volonté serait-elle celle de l'un plutôt que celle de l'autre? Il faut donc que ce soit la volonté de tous.

Un peuple peut être considéré, soit comme un individu, soit comme une collection d'individus. Comme individu, comme peuple, il se distingue des autres peuples; il est lui-même, il a sa volonté et son libre arbitre comme les autres peuples. Nul ne peut se substituer à lui. Il est donc souverain. C'est dans ce sens qu'il ne peut se faire d'injustice à lui-même; s'il se trompe, il ne peut s'en prendre à personne, et personne n'a qualité pour se substituer à lui. Il peut donc prendre toutes les résolutions qu'il jugera bonnes. Il peut sans doute se nuire et se perdre; mais il était chargé de sa propre destinée : c'était à lui à se conduire convenablement; c'est ce qu'on appelle la liberté. Or, c'est là la souveraineté nationale. Que le peuple soit concentré dans un seul, dans quelques-uns, ou dans tous, peu importe ici : l'indépendance est la souveraineté même.

Ces principes sont admis de tout le monde; tout le



monde admet que le peuple, dans chaque nation, est souverain en ce sens qu'il ne dépend que de lui-même et qu'il ne relève d'aucun autre peuple, d'aucune autre nation. Entend-on pour cela que le peuple, même à ce point de vue, puisse faire légitimement tout ce qui lui plaît? Non; car, comme l'individu, il a une raison qui lui commande et qui doit le guider. Il est libre d'agir comme il veut, mais il ne doit agir que conformément à la raison. Ainsi, la souveraineté nationale elle-même, source de l'indépendance des peuples, est donc réglée, limitée, gouvernée pour lui par la souveraineté de la raison; mais, encore une fois, ce n'est là qu'une souveraineté idéale; elle ne s'incarne dans aucun homme en particulier. Seule, une religion révélée pourrait imposer la souveraineté d'un homme, d'une famille, d'un corps, comme venant immédiatement de Dieu. Tel fut l'empire des prophètes à Jérusalem, telle fut la royauté de David: c'est là le droit divin. Mais, aux yeux de la pure raison, aucun homme ne peut représenter exclusivement le droit, la raison, Dieu. Il faut cependant que le pouvoir soit entre les mains des hommes. Aucun individu particulier n'étant armé *à priori* du droit de décider du sort de ses semblables, il reste que ce droit soit entre les mains de tous.

Considérons maintenant la société non pas comme individu, mais comme une collection d'individus; les conséquences sont les mêmes. Chacun entre dans la société avec son libre arbitre, et la volonté sociale n'est que la somme des volontés individuelles. Comme chacun est maître et souverain de lui-même par la volonté, ainsi la société tout entière, comme source de toutes les volontés, est souveraine maîtresse à l'égard d'elle-même; et *à priori*, il n'y a lieu d'exclure personne; car de quel droit une certaine volonté individuelle serait-elle souveraine à l'égard des autres volontés? A quel signe reconnaîtrait-on cette volonté privilégiée, à qui il appartiendrait en principe de décider du sort de tous? Et il en est de même si, au lieu de la volonté d'un seul, on proposait la volonté de quelques-uns. Il n'y a que tous qui puissent décider pour tous. On parle de la souveraineté du nombre; mais c'est toujours le nombre qui est souverain. Que ce soit un seul, quelques-uns ou tous, toujours est-il que le nombre décide; et en quoi le petit nombre est-il supérieur au grand nombre?

Ainsi, il y a deux souverainetés : celle de la volonté et celle de la raison; mais ces deux souverainetés ne se manifestent pas dans la même sphère. L'une, la souveraineté de la volonté, a pour domaine le réel; il faut bien, dans tous les États, une dernière autorité devant laquelle tout s'incline. L'autre, au contraire, la souveraineté de la raison, règne dans la sphère de la conscience; elle est l'idéal que la volonté doit suivre, la règle à laquelle elle doit obéir. Mais quelle sera la sanction de cette autorité idéale? Aucune, si ce n'est l'expérience, qui aura montré par le fait que tel peuple a été plus sage, plus juste, meilleur que tel autre? Autrement, chercher une sanction réelle, ce serait charger certains hommes et certains corps de représenter la raison; mais pourquoi ceux-ci plutôt que ceux-là? Tout effort pour mettre la raison sur le trône aboutira toujours à armer du pouvoir quelques-uns aux dépens de tous.

M. Émile Beaussire pense que c'est là une question de forme de gouvernement et non une question de principe. Nous croyons, au contraire, que ce n'est qu'une question de principe. En fait, peu de formes de gouvernement peuvent se concilier avec le principe absolu de la souveraineté du peuple. Suivant les temps et suivant les circonstances, il y a lieu de supposer que tel gouvernement a pour lui tacitement le consentement de tous. Nul doute, par exemple, que, si l'on faisait voter les Anglais dans un plébiscite, ils ne votassent, à une majorité immense, le maintien de leur gouvernement; cependant, cette forme de gouvernement n'est pas la démocratie. La démocratie peut être la limite extrême vers laquelle tend tout gouvernement qui repose sur la volonté du peuple; mais elle n'en est pas la forme nécessaire dans un temps donné.

Si l'on voulait pousser la question plus loin, il y aurait à examiner le droit des majorités. Mais il n'y a pas à choisir entre le gouvernement des majorités et celui de la raison pure; puisque l'on est toujours en présence d'hommes réels, il n'y a à choisir qu'entre les majorités et les minorités. Pourquoi supposerait-on que les minorités seraient plus respectueuses du droit que les majorités? Les majorités sont mobiles; elles passent tantôt d'un côté, tantôt de l'autre : c'est là une garantie pour les minorités. C'est d'ailleurs une convention tacite, pour éviter l'appel à la force. Le principe de la souveraineté du peuple est donc de tous le plus conservateur et celui qui garantit le mieux la sécurité de tous.

III.

Nous glanons avec peine dans le livre de M. Beaussire quelques rares opinions sur lesquelles nous ne soyons pas complètement d'accord avec lui; par exemple, nous avons quelques scrupules sur sa manière d'entendre la propriété. Il accepte le principe que la propriété est fondée sur le travail; mais en même temps il le limite tellement qu'il semble presque le proscrire et le condamner. Il va jusqu'à dire que cette doctrine, prise en elle-même, n'est que « la glorification de la force », et il affirme que « les adversaires de la propriété n'ont pas de peine à en faire justice ». Cependant, nous ne voyons pas clairement sur quoi l'on peut fonder la propriété, si ce n'est sur le travail. On dit que le principe du travail revient à celui de l'occupation; mais il nous semble, au contraire, que

c'est la réciproque qui est vraie : car toute occupation est un travail et n'est légitime qu'en tant que travail. Est-ce que la découverte d'une terre inconnue par Colomb n'est pas le résultat d'un travail formidable, accompagné des plus grands dangers? Est-ce que l'occupation d'un champ jusque-là stérile a pu se faire sans quelque effort pour le découvrir et le conquérir? Que la propriété, si légitime qu'elle soit, puisse être, ainsi que tous les droits, soumise à quelques restrictions, qu'il y ait lieu de comparer le droit des uns avec le droit des autres, le droit des premiers occupants et de ceux qui viendront après, cela est évident. Il en est de même de tous les droits, même de la liberté de conscience, qui nous paraît si évidente. Mais il ne faut pas confondre la question de principe avec celle du conflit des droits; car si telle difficulté devait empêcher de proclamer tel droit, on n'oserait pas davantage prescrire tel devoir, puisque tout devoir est toujours plus ou moins en conflit avec les autres devoirs. Il faut donc d'abord établir d'une manière fixe le principe, sauf à discuter ultérieurement les complications qui peuvent naître de la rencontre des droits; autrement, tout s'obscurcit.

M. Beaussire a été tout d'abord préoccupé des difficultés qui peuvent naître du principe du travail, et il y introduit une restriction qui est, à ce qu'il lui paraît, la raison de ce principe. Il soutient que la propriété même fondée par le travail n'est de droit que lorsqu'elle est légitimée par nos devoirs. Le travail, qui n'a pour but que notre propre intérêt, ne constitue pas un droit. La propriété n'est légitime que parce qu'elle peut invoquer le devoir en sa faveur. Je ne sais si les adversaires de la propriété ne trouveraient pas là en faveur de leur thèse une arme bien autrement puissante et dangereuse que celle que leur fournit, selon M. Beaussire, la théorie du travail. Il essaye de justifier sa thèse par la raison suivante : « Il est, dit-il, une première classe de devoirs qui semble justifier le droit de propriété : ce sont les devoirs envers nous-mêmes. Ils nous imposent, en effet, avec le soin de notre vie, l'obligation de la prévoyance. » Rien de plus juste ; mais il est évident que ces sortes de devoirs ne justifient après tout qu'une part de propriété très limitée. Est-ce par prévoyance que l'on a le droit d'être millionnaire? N'est-il pas évident que la centième, que la millième partie des grandes fortunes serait suffisante pour assurer le devoir que l'homme a envers lui-même de conserver sa santé et sa vie? Au contraire, la propriété, en général, au delà d'une certaine limite, semble compromettre ces devoirs beaucoup plus qu'elle ne leur sert. La tempérance ou modération dans les désirs, la pureté des mœurs, la vie saine et austère sont bien mieux garanties par un faible avoir que par une large opulence. Cette théorie pourrait justifier la propriété, elle ne justifie pas la richesse ; or, c'est la richesse qui fait question : c'est d'elle qu'il s'agit dans le conflit entre les riches et les pauvres. Il nous semble donc que la théorie de la propriété fondée sur le devoir ouvre bien plutôt la porte aux revendications du pauvre qu'elle n'autorise les avantages du riche. Il est vrai qu'il y a d'autres devoirs : il y a les devoirs envers la famille qui impliquent pour être remplis pleinement le droit de propriété; car les parents sont responsables du sort de ceux qu'ils ont mis au monde. Rien de plus juste; mais la même objection revient encore. Il n'est pas besoin d'un bien grand avoir pour assurer l'existence de ses enfants. La plupart du temps, il suffit de mettre à leur disposition une occupation qui les fasse vivre, de leur donner un état ; cet état, avec une légère avance en sus, est suffisant pour remplir l'obligation imposée au père de famille. L'expérience nous apprend que la propriété la plus limitée peut aller jusque-là. Sans doute, les enfants ont droit à être élevés et nourris ; mais ils n'ont pas droit à être riches. On voit que les devoirs de la propriété ne suffisent pas à en justifier le large et libre exercice. Ils autoriseraient plutôt, comme dans les républiques anciennes, des lois de partage et des lois somptuaires qui, en fixant la limite où finit le nécessaire et commencerait le superflu, feraient rentrer le reste dans le domaine social. Dira-t-on que la propriété est encore légitimée par nos devoirs envers les autres hommes, que les riches sont les intendants des pauvres, que les uns doivent avoir toujours trop pour donner à ceux qui n'ont pas assez? C'est la théorie chrétienne ; mais est-il nécessaire que les uns n'aient pas assez et que les autres aient trop ; et au lieu de charger ceux-ci de déverser leur superflu sur les pauvres, pourquoi ne pas les délivrer de ce trop plein, et qui prouve que la société en général n'est pas plus apte que les favorisés eux-mêmes à rétablir l'équilibre? Et est-il juste que les uns aient faim pour que les autres aient du mérite à leur donner à manger? De tous côtés, il nous semble que la théorie qui fonde la propriété sur les devoirs dont elle est la source va aboutir au socialisme.

M. Em. Beaussire est si peu partisan du droit individuel de propriété qu'il en fait un droit de famille. La propriété n'appartient pas, selon lui, à celui qui l'a gagnée par son travail; elle appartient indivisiblement à la famille tout entière. Il fonde l'héritage non sur le droit du père, mais sur le droit du fils, « ou plutôt elle est le droit de la famille dans son indivisible unité. Nos proches sont nos héritiers légitimes ; ils n'ont pas besoin d'une donation, d'un testament, réels ou présumés ». Nous ne pouvons admettre cette théorie. Les enfants ont droit à la subsistance et à l'éducation ; ils n'ont pas droit à la fortune. Nous sommes de l'avis de Stuart Mill, qui disait : « Je reconnais le droit de léguer ; je ne reconnais pas le droit d'hériter. » Un homme par son industrie se sera fait une fortune de 100 000 livres de rentes : en quoi cela peut-il constituer un droit à son enfant qui n'est peut-être pas né? Comment l'en-



fant qui est en nourrice, le fils qui fait ses classes, le jeune homme prodigue qui se livre à tous les plaisirs, peuvent-ils être considérés comme copropriétaires de celui qui a fait la fortune de la famille? Sans doute, encore une fois, les enfants ne sont pas responsables de leur existence; le nécessaire leur doit être assuré, et dans une mesure d'autant plus large que la situation des parents est plus prospère : enfin le soin des enfants regarde les parents et ne doit pas être rejeté sur la société : voilà la part du droit de la famille sur l'héritage commun; mais nous ne reconnaissons pas pour cela le droit des enfants à la richesse : ce droit n'appartient qu'aux conquêtes individuelles faites par le travail, et l'héritage n'est qu'une des conséquences de ce droit qu'en tant que le possesseur actuel peut léguer sa richesse à ses enfants.

Mais, dira-t-on, il y a cependant des lois qui limitent le droit du père de famille et qui font des enfants les héritiers naturels en imposant le partage égal, sauf une réserve. N'est-ce pas là constater le droit des enfants? Nous répondons que ces lois nous paraissent trop restrictives, et c'est aussi l'avis de M. Beaussire. Il insiste pour que l'on confère au père de famille une plus large liberté dans la disposition de ses biens. « Nous trouvons, dit-il, ces restrictions excessives. Vous craignez la partialité et les préférences aveugles du père de famille, craignez aussi de désarmer l'autorité paternelle en lui ôtant le moyen de punir un fils ingrat; craignez de mettre obstacle à une rigoureuse équité. Quand un père a pourvu ses fils d'une profession honorable et lucrative, n'est-il pas quitte envers lui? Et n'est-ce pas blesser l'équité que de lui refuser la disposition de ce qui lui reste pour former la dot de leurs sœurs? Il peut y avoir dans la famille tel enfant inférieur que la faiblesse de son corps et de son intelligence rend incapable de se suffire à lui-même. » Tout ceci nous paraît très solide; mais ce raisonnement ne détruit-il pas la théorie de l'auteur, à savoir que la propriété appartient à la famille et non à l'individu? Si c'est un droit de famille, tous sont héritiers et copropriétaires à titre égal. Si nous réclamons pour le père de famille la liberté de disposer de ses biens à l'égard de ses enfants, c'est précisément parce que c'est lui qui est le vrai propriétaire et non pas eux; n'est-ce pas ce qui est d'ailleurs implicitement contenu dans cette affirmation : « Que le père est quitte envers son fils quand il lui a donné une profession honorable et lucrative; » ce n'est là qu'assurer aux enfants un droit minimum sur les biens du père, une servitude en quelque sorte, ce n'est pas les admettre au partage de la propriété. Nous n'admettons donc pas avec M. Beaussire que « l'héritage est un droit naturel », et si cela était, nous ne comprendrions pas comment on pourrait laisser une si grande liberté au père de famille et lui permettre de restreindre comme il le voudrait ce droit naturel. Sans doute, dans le silence du testateur, l'État peut préjuger *a priori* que la volonté du père est de partager sa fortune également entre ses enfants, et c'est ce qui est le plus juste la plupart du temps; il y a là, d'ailleurs, un intérêt social; mais de là à conclure que la famille hérite en vertu d'un droit supérieur, c'est une tout autre affaire.

La doctrine que la propriété appartient à la famille et non à l'individu est grosse de socialisme, si elle n'aboutit pas à la constitution d'une aristocratie. Car, ou l'on appellera la famille la souche mère, et pour l'empêcher de se disperser par les partages, on fera d'un seul le représentant attitré de la famille entière, et l'on reviendra au droit d'aînesse, qu'il est difficile de considérer comme un droit naturel; ou bien l'on admettra le partage entre tous les membres, mais jusqu'où ira ce partage? Où commence, où finit la famille? Dans une société civilisée, la famille occupe un champ très étroit et ne va guère au delà des cousins germains ou issus de germains; mais dans les tribus primitives, même dans nos villages, tout le monde est plus ou moins parent. Le partage devra donc se faire entre tous; et si l'on admet que la race humaine sort d'une seule souche, on voit que tous les hommes sont en principe copropriétaires de la richesse commune.

Il reste donc que le vrai fondement de la propriété soit le travail individuel. Mais, dira-t-on, est-il rien de plus injuste que de fonder la propriété sur la force physique, car le travail n'est pas autre chose, au moins dans beaucoup de cas; celui qui manquera de force manquera par là même du moyen de s'assurer la propriété. Cela est vrai, mais c'est précisément cela qu'on appelle la propriété. Que cela soit juste ou non, il n'y a pas de milieu : ou propriété individuelle ou propriété commune. Hors de l'effort personnel, nécessairement inégal entre les individus, il n'y a point de fondement rationnel et légitime pour la propriété. Tout ce qui n'est pas cela, qu'on le veuille ou non, est le socialisme. La loi peut intervenir, dans l'intérêt commun, pour fixer des limites, mais elle ne fonde pas de droit.

IV.

Nous ne voulons pas nous engager davantage dans la discussion critique. Nous aimons mieux relever les opinions personnelles et originales que M. Beaussire émet avec une hardiesse tranquille sur un grand nombre de questions délicates. Il va droit devant lui, sans regarder ni à droite ni à gauche, sans se demander s'il plaira aux économistes, aux socialistes, aux monarchistes, aux républicains. C'est ainsi, par exemple, qu'il défend le droit à l'assistance, que les économistes regardent comme voisin du droit au travail et comme plus ou moins suspect de socialisme. Mais M. Beaussire répond : « L'assistance, dans son sens le plus général, est le devoir propre de l'État,

l'objet même de son institution. Si l'individu n'avait aucun besoin d'assistance, l'État n'aurait aucune raison d'être. Tous les modes et tous les instruments de la puissance publique ont pour objet une assistance offerte ou prêtée à tous. Ce qu'on appelle la bienfaisance publique n'est qu'un des modes de cette assistance générale. On méconnaît les devoirs propres de l'État lorsqu'on n'admet en dehors de lui que le droit tout négatif d'être respecté dans sa personne ou dans ses biens. Si tels étaient les seuls devoirs de l'État, il ne différerait en rien d'une personne quelconque en face d'une autre personne. » — « On invoque le danger révolutionnaire, mais il est le même de tous les côtés. Si la revendication excessive et violente des droits des individus est la forme la plus manifeste des passions révolutionnaires, la revendication non moins violente des droits de l'État n'est elle pas la forme ordinaire de l'esprit jacobin ? » — « Il faudrait nier tous les droits des individus, si l'on craint d'encourager l'esprit de révolte. Et l'on ne réussirait encore qu'à encourager l'esprit de tyrannie sans supprimer les causes de troubles, car ces troubles tiennent à des passions qui n'ont rien à voir avec les idées de droit et de devoir. »

Sur un autre point encore, M. Beaussire est assez éloigné des opinions reçues. Par exemple, il n'est pas complètement opposé au principe du jury civil, malgré la résistance générale des jurisconsultes. « Il serait juste, dit-il, de séparer le fait et le droit et de confier le jugement arbitral du fait à des magistrats spéciaux désignés non par la puissance publique, ni même par l'élection, mais par le sort. L'élection, c'est encore le droit de la majorité, non le droit de tous; l'esprit de parti peut la diriger, des intérêts cachés peuvent l'exploiter à leur profit; le petit nombre est toujours livré à la merci du plus grand nombre. Pour apprécier si un fait est réel, si un témoignage est digne de foi, toutes les consciences se valent. » On se défie des lumières et de la probité d'un tel tribunal. Oui, si le jury devait être pris nécessairement dans l'unanimité des citoyens; mais c'est exagérer le principe du jury. Sur les questions spéciales, nos pairs ne sont pas tous les hommes, mais les hommes de notre profession, habitués au maniement des mêmes affaires et des mêmes intérêts. Nous possédons en France plusieurs tribunaux spéciaux. Il suffirait de substituer le sort à l'élection pour les transformer en jurys.

M. Beaussire, quoique sa philosophie soit essentiellement religieuse, est cependant contraire à l'institution du serment, qu'il considère « comme un reste de la confusion qui a si longtemps subsisté entre l'ordre spirituel et l'ordre temporel. Le serment est un acte purement religieux, qui se rapporte à des sentiments tout personnels et naturellement en dehors de la compétence de l'État. Il y a des consciences, au sein de certaines sectes, qui le repoussent absolument. D'autres ne l'acceptent qu'avec de fortes réserves. Quelques-uns répugnent à la forme sous laquelle la loi l'impose. Pour celles mêmes qui l'adoptent, son autorité repose sur des croyances qui échappent à tout contrôle légal et qui se refusent à toute contrainte. Pourquoi demande-t-on le serment? C'est qu'on n'a pas confiance dans la simple parole d'homme. Or cette défiance même encourage le manque de foi. On s'habitue à ne rougir que du parjure et à considérer le mensonge comme une faute vénielle. Or ce n'est pas impunément qu'on se fait un jeu de la vérité. Si on ne la respecte pas quand elle n'est pas protégée par le serment, le serment lui-même sera bientôt pour elle une défense impuissante. Que les témoins soient prévenus que tout déguisement volontaire est un crime prévu par la loi, cette menace sera la plus sûre contre une mauvaise foi sans pudeur. »

Une question des plus délicates, où les devoirs de la conscience peuvent se trouver en conflit avec les devoirs du citoyen, est la question du service militaire. L'opinion vulgaire tranche la question sans hésiter et sans scrupule; la philosophie du droit est plus difficile et plus scrupuleuse; elle y regarde de plus près. M. Beaussire se fait encore ici l'avocat des consciences et de ce qu'il appelle les droits de l'âme : « Il est, dit-il, des consciences qui se refusent à verser le sang; il est des sectes religieuses, il est aussi, dans les religions mêmes qui ne professent pas le même scrupule, des corps qui répugnent à s'y soumettre. On peut trouver ce scrupule excessif et déraisonnable, nous oserions demander pourtant qu'il fût respecté. Quand il s'agit, non pas de forcer la liberté, mais de forcer le sanctuaire même de l'âme par un commandement positif, une nécessité absolue peut seule permettre de se passer de l'approbation de la conscience individuelle. » Ce n'est, dit-on, que quelques individus; non, sans doute, puisqu'il s'agit du clergé catholique tout entier. D'ailleurs, qu'importe le nombre? M. Beaussire, contre l'opinion courante, croit que le progrès avait été précisément de substituer le service volontaire au service imposé, et il semble même défendre rétrospectivement le principe du rachat. Nous avouons que sur ce point nous avons peine à admettre cette opinion. Admettre qu'un citoyen puisse se délivrer, moyennant argent, d'un devoir aussi sacré que le devoir militaire, ne nous paraît nullement la conséquence légitime de la philosophie du droit. L'obligation reste la règle, l'exemption ne peut être qu'une exception. Il peut y avoir cependant des exceptions légitimes, et, sur ce point, nous sommes volontiers de l'avis de M. Beaussire : « Nous voudrions, dit-il, qu'on admît au moins le rachat en nature, l'échange facultatif contre d'autres services non moins pénibles, non moins périlleux, mais qui ne soulèveraient pas les mêmes scrupules. Si l'on réservait les fonctions d'infirmiers dans les ambulances ou des services analogues pour ceux dont la conscience prend

dans un sens absolu le *Tu ne tueras pas*, on n'aurait pas à craindre que la lâcheté se couvrît du manteau de la religion. »

Dans la question du divorce, M. Beaussire soutient une opinion assez subtile. Il est contre, au point de vue moral; il est pour, au point de vue légal. Il est vrai que les raisons qu'il fait valoir en faveur du divorce n'ont rien de bien flatteur pour les divorcés : « Blâmons-nous la loi, dit-il, d'ouvrir des asiles qui favorisent l'abandon des enfants pour prévenir un crime plus grand, l'infanticide? La blâmons-nous de faire de la prostitution une industrie patentée pour protéger l'honneur des familles contre un libertinage plus funeste? d'accorder au concubinage des effets civils qu'elle refuse à l'adultère? Nous ne la blâmerons pas davantage de permettre le divorce. » On voit qu'il ne s'agit pas ici d'une glorification du divorce, puisqu'il est assimilé au concubinage, à la prostitution, à l'abandon des enfants. La question, au fond, est de savoir si le mariage relève de la conscience ou relève de la loi. On comprend très bien qu'il y ait une indissolubilité morale au nom de la conscience, et que cependant l'État ne se croie pas le droit de l'imposer au nom de la loi. Il en est ainsi, par exemple, des vœux religieux, qui sont indissolubles au point de vue du for intérieur, mais qui ne peuvent être imposés par la loi. Il en est de même d'une parole d'honneur qui, au point de vue de la conscience, vaut toutes les signatures, et qui pour la loi ne signifie rien.

Le divorce pourrait donc être justifié en ce sens qu'il rend au mariage sa liberté et, par conséquent, sa valeur morale et sa beauté. Il y a quelque chose d'humiliant à penser que la fidélité, qui vient de l'âme et qui n'a de valeur que par l'âme, est en même temps une contrainte imposée par la force extérieure. Le divorce dissoudra bien des mariages; c'est un grand mal et, pour nous, nous ne l'aurions jamais voté. Mais, en revanche, les mariages subsistants reposeront sur la volonté réciproque et la noble confiance des époux; ils auront donc une valeur morale plus grande qu'auparavant. Plus la loi laisse de liberté, plus les obligations de la conscience deviennent délicates et exigeantes. C'est à la morale à regagner ce que la protection légale a fait perdre à l'union domestique. Il faut que l'union des sexes ne soit plus considérée avec la légèreté que l'on y apporte dans le monde. Combien, qui par scrupule mondain et thèse conservatrice déblatèrent contre le divorce, ne se font aucun scrupule de se donner toute liberté au point de vue des mœurs! La morale mondaine est là-dessus d'une complaisance par trop libérale. Que tous ceux qui blâment le divorce veuillent bien s'engager à la fidélité et à la chasteté (ce que la loi ne leur défend pas), et le mal aura produit un grand bien.

Le livre de M. Beaussire prouve que les questions de droit naturel, comme on les appelait autrefois, sont loin d'avoir perdu leur opportunité aujourd'hui. Elles sont devenues au contraire plus nombreuses, plus complexes et plus délicates. Que l'on compare l'ouvrage de M. Beaussire avec les anciens traités de droit naturel, celui de Burlamaqui, par exemple, ou celui de Vattel, on n'y trouvera pas la moitié des questions posées et discutées par M. Beaussire, tant de relations nouvelles se sont établies entre les hommes, tant de faits nouveaux se sont produits, tant la conscience moderne est devenue aiguisée et difficile. Quelque opinion que l'on professe sur l'origine de l'idée du droit, que l'on admette les doctrines de l'école historique ou de l'école philosophique, toujours est-il que pour toutes les questions qui s'élèvent aujourd'hui, c'est la conscience actuelle qui est juge. A l'heure qu'il est, c'est la loi qui relève du droit, et non le droit qui relève de la loi. Sans cesse celle-ci se modifie sous l'influence du sentiment de la justice. Il est donc à désirer que ces questions rentrent dans le domaine de l'enseignement public d'où on les a fait sortir récemment au profit d'une science nouvelle, très intéressante sans doute et très légitime, dont nous avons nous-même plaidé la cause, à savoir la psychologie expérimentale, laquelle, cependant, quelle que soit la valeur qu'on lui attribue, ne doit pas faire perdre de vue les hauts intérêts non moins précieux de la conscience et du droit.

Pour discuter de tels problèmes, il faut un esprit fin et une conscience délicate : c'est le double mérite que nous rencontrons dans le livre de M. Beaussire. C'est, en outre, le livre d'une philosophie et d'une école, l'école spiritualiste. A côté de ce livre, il n'eût été que juste d'en signaler et d'en faire connaître un autre sur les mêmes matières et conçu dans un autre esprit, à savoir : *la Préparation à l'étude du droit*, par M. Courcelle-Seneuil. Cet ouvrage est l'œuvre aussi d'une conscience droite et d'un esprit singulièrement ferme, mais inspiré par une tout autre philosophie que celle de M. Beaussire, la philosophie utilitaire. Il eût été du plus vif intérêt de comparer ces deux œuvres et ces deux philosophies; nous regrettons que le temps nous fasse défaut pour ce difficile travail. Avec M. Beaussire, nous ne discutons que sur le détail; avec M. Courcelle-Seneuil, il eût fallu discuter le principe : ce qui est une tout autre affaire. Nous ne pouvons faire autre chose qu'exprimer notre haute estime pour l'œuvre de M. Courcelle-Seneuil, et signaler cet objet d'études à ceux que ces questions intéressent. Enfin, pour ne rien omettre des écrits qui, rentrant dans le même ordre d'études, ont paru dans ces derniers temps, nous signalerons encore la *Philosophie du droit civil*, de M. Franck, livre par lequel il a couronné son œuvre générale, à laquelle il a consacré trente ans d'enseignement éloquent au Collège de France, et dont il nous avait déjà donné les deux premières parties, l'une sur le droit pénal, l'autre sur le droit ecclésiastique. On

voit que le livre de M. Beaussire fait partie d'un mouvement général qui est des plus honorables pour la philosophie de notre temps.

PAUL JANET.

CHRONIQUE THÉATRALE

Odéon

Révoltée! comédie en quatre actes de M. Jules Lemaître.

Quand on aime bien, on tremble aisément, hors de propos, pour les objets de son affection... Je le confesse tout d'abord, c'est avec beaucoup d'appréhension que j'ai vu Jules Lemaître se produire au théâtre. Ce n'était pas — faut-il le dire — de la vigueur de son esprit, mais de l'emploi de cet esprit à la forme dramatique que je me défiais. A tort ou à raison, j'ai cette opinion que le théâtre est un genre inférieur au livre, parce que c'est un art de foule. Le livre le plus raffiné va toujours trouver dans le vaste monde les cinq ou six mille âmes pour qui on l'a écrit. Le théâtre est localisé en un seul lieu de l'espace. Il ne s'adresse pas seulement à une élite intellectuelle qui — voire dans une ville grande comme Paris — tient bien au large dans une salle de quinze cents places. Il ouvre ses portes sur la rue. Et il est convenu, pour qu'un succès soit éclatant, qu'il faut que la rue tout entière passe par ces portes.

De là, certains sacrifices imposés au dramaturge. Il n'a pas le droit, par exemple, d'entrer dans la curiosité psychologique. Le théâtre s'est formé dès longtemps une psychologie très superficielle, très grossière, pleine de contre-sens et d'erreurs, mais qui a force de loi. Par elle, toutes les passions, tous les sentiments sont étiquetés comme des cartes. Il semble que la seule initiative laissée à l'auteur dramatique soit de battre ce jeu en habile homme, de chercher pour de vieilles figures des combinaisons neuves.

On pouvait donc se demander avec inquiétude quelle serait, dans ce temple de la convention, l'attitude de Jules Lemaître. Ceux qui l'ont suivi depuis ses débuts jusqu'à ce jour savent bien qu'il n'a jamais professé de respect pour les « opinions reçues ». Il n'en prend pas systématiquement le contre-pied, mais il les néglige. Il s'est accordé la licence de tout comprendre, de tout sentir. Il tient tant à exprimer ses impressions dans leur sincérité que la pensée de se contredire soi-même ne l'a jamais empêché de dire ce qu'il avait sur le cœur. Tant pis pour la vérité si elle n'est pas absolue.

Cette indiscipline d'esprit a fait de lui un homme souverainement intelligent et indulgent. Elle lui a donné une douceur qui ravit les délicats. Elle lui a attaché la clientèle de tous ceux qui ne posent point, de parti pris, des limites au droit de comprendre, et qui mettent la joie de connaître au dessus du besoin de croire.

C'est là l'état d'esprit d'une élite, non de la foule. Celle-ci, affamée de certitude, considère obscurément le critique comme une sorte de prêtre des lettres. Elle l'imagine dépositaire d'une vérité qu'il a mission d'enseigner. Elle lui accorde sa confiance en proportion du tranchant de ses affirmations, de l'absolu de ses opinions, — docilité touchante, après tout, encore qu'elle mette la majorité des esprits dans la dépendance des charlatans et des sots. Que de fois j'ai entendu dire, dans ces milieux à demi lettrés où l'on lit avec plus de bonne volonté que de choix :

— Eh! oui, sans doute, M. Lemaître est un esprit tout à fait supérieur; mais ne trouvez-vous pas qu'il manque de *doctrine?*

Je lui ai répété le mot. Il l'a fait bien rire. A la réflexion peut-être en a-t-il été un peu agacé, car les vrais tolérants n'ont d'irritation que contre l'intolérance. Et en imaginez-vous une pire, au jugement d'un expert vraiment libre, que cette contrainte où nous met l'opinion d'être, en tout, d'une religion, d'une chapelle, d'épouser des querelles, des haines, des partis pris, des injustices, — sous peine d'être regardé comme un vagabond, un hors la loi qui ne loge nulle part?

Cette liberté de tout peser et de ne point conclure, à laquelle Jules Lemaître tient si fort, désoriente, à la lecture de ses articles de critique, une partie du grand public. On pouvait craindre que, transportée au théâtre, cette volontaire hésitation d'esprit ne conduisît Lemaître au naufrage.

Une autre raison, celle-là extérieure à l'écrivain, effrayait les amis de Jules Lemaître à la veille de « sa première ». La rapidité de son succès, et, d'autre part, la franchise de sa critique lui ont fait dans le monde des ennemis irréconciliables. Il y a, dans les bas-fonds du journalisme, des gens qui ne pardonnent pas à Lemaître d'avoir pris tant de place au soleil. Leur colère est d'autant plus exaspérée qu'ils le voient désormais au-dessus de leurs atteintes. Peut-être même sentent-ils que leur malveillance le ravit, comme la preuve la plus sûre de son succès. Il faut avoir été l'objet de certaines attaques pour savoir la fierté intime qu'elles donnent. Cela hausse le cœur, cela fait pousser l'aile.

Mais cela peut vous créer de sérieux embarras le jour où l'on court une aventure aussi chanceuse que celle du théâtre. C'est donc un plaisir de le constater, à la louange de la presse parisienne, de sa définitive liberté d'esprit, de son goût sincère pour le talent, en face de l'œuvre de Jules Lemaître toutes les malveillances ont fondu; on a oublié, pour la joie d'applaudir, les petites rancunes, les secrètes jalousies.

Aussi bien, — encore qu'il y ait peut-être par-ci par-là quelque chose à reprendre dans la conduite de la



pièce, et que le troisième acte ne soit pas aussi bien venu que les deux précédents, — *Révoltée!* aura été l'événement théâtral de l'hiver.

On parle beaucoup, depuis quelque temps, de pièces hardies, de tentatives qui prétendent à renouveler la formule théâtrale. Sans préface tapageuse, sans ameutement de disciples autour de son berceau, *Révoltée!* est peut-être une de ces pièces de combat où la hardiesse gît dans la conception du sujet plutôt que dans les détails de la forme. Sa morale, — que l'auteur ait songé ou non à mettre une morale dans sa pièce, le public en tire toujours une, — c'est que la *voix du sang* ne parle pas si haut qu'on croit, qu'elle peut demeurer, dans l'occasion, tout à fait muette.

Voilà une fille adultérine qui ne connaît point sa mère. Elle a été mal mariée, ou, si vous aimez mieux, — au fond, c'est tout un, — elle n'a pas épousé le mari de son rêve. Elle continue de rechercher cet homme idéal; elle croit le rencontrer sur sa route. Elle fait des avances à son vainqueur. Sa mère, qui la surveille, flaire cette imprudence. Comme elle connaît, par une douloureuse expérience, les remords qui suivent les fautes sentimentales, elle veut épargner l'épreuve à sa fille. Elle se met en travers de son péché.

— Et de quel droit, demande la révoltée, voulez-vous m'empêcher de me perdre, si cela me plaît?

— Je suis ta mère!

— Vous? ma mère!... Rien, non, rien! Cette révélation n'éveille rien dans mon cœur, aucune joie, aucun désir d'obéissance! J'apprends que vous aviez des droits sur moi, trop tard pour me croire des devoirs envers vous.

Ce sont là des paroles dures à prononcer et à entendre. On a inventé la théorie de la « voix du sang » pour épargner à des spectateurs qui ne veulent pas être inquiétés l'angoisse d'un retour sur eux-mêmes. Le préjugé est si fort que des critiques d'expérience l'épousent. M. Vitu écrit en propres termes :

« Cette fille est un monstre. Je ne vois pas d'autre mot pour la caractériser. »

Est-ce bien là pourtant la véritable impression du public?

Sincèrement, je ne le crois pas. Sans doute, au moment où Mme Rousseau explique ainsi à sa mère qu'elle passera par-dessus sa volonté, parce qu'elle ne doit de ménagements à personne, le public lutte contre une émotion pénible. Il souhaiterait un autre langage dans la bouche de cette femme, si jeune, si près de la chute. Il ne désespère pas de voir la grâce lui toucher le cœur avant la fin de la pièce; mais à ce moment même il ne condamne pas Hélène Rousseau; surtout — et Jules Lemaître a le droit d'être fier de ce succès — surtout il ne la hait point.

L'audace philosophique des conversations contemporaine, a mis en circulation des vérités qu'on taisait autrefois. L'individu réclame plus vivement que jamais son droit contre la société qui l'étouffe. On sent le péril de ces revendications. On n'ose plus leur imposer silence.

Dans cette liberté, Hélène Rousseau a le droit de se plaindre de la misère de tendresse où elle a grandi. La morale sociale, qui n'a pas permis à une mère de veiller sur son enfance, a été pour elle une cause de douleurs, d'indicibles angoisses; cette morale a donc perdu le droit d'élever bien haut la voix pour condamner la conduite de la jeune femme en révolte contre une loi qui ne l'a jamais protégée.

Hélène est donc sympathique.

Elle l'est, malgré l'affection décidée que le spectateur porte à son brave homme de mari. C'est un second tour de force très digne d'admiration. Cela tient à des nuances insaisissables de pensée, de dialogue. On ne peut, dans un compte rendu, que constater ce fait surprenant sans essayer d'en indiquer les causes.

La création du personnage de Rousseau me paraît hardie comme l'autre. L'audace n'est pas de rendre intéressant un mari trompé, — sur ce terrain la bataille a été déjà livrée, déjà gagnée, — c'est de nous intéresser à un mari tel que ce Rousseau. En effet, c'est un honnête homme, mais un lourdaud. C'est parce qu'il est maladroit que sa femme lui échappe. Il est, jusqu'à un certain point, responsable de sa faute. Il est d'autant plus coupable qu'il aurait fort peu de chose à faire pour la conquérir. Il faudrait qu'il se coupât les cheveux, qu'il ne mît pas les mains dans ses poches, qu'il s'habillât chez un bon tailleur, qu'il acquît un peu d'élégance, de tenue et de manières, qu'il débarbouillât sa tendresse de vulgarité. — Détails! direz-vous, détails insignifiants? Non, détails d'une importance absolue, primordiale. Car, lorsqu'il n'est point instinctif, l'amour est une convention, une convention très forte, la plus forte de toutes. Ceux qui ont été initiés à ces rites ne peuvent plus qu'on s'en passe. Ils prennent de bonne foi le moyen pour la cause. Hélène Rousseau est sincère quand elle ne s'aperçoit pas que son mari l'aime, parce que cet amour ne s'exprime pas dans la langue et par les actes attendus.

Au théâtre comme dans le monde, le mari trompé par sa faute est tout de suite ridicule. Rousseau échappe à cette règle. Et encore une fois je ne vous expliquerai pas comment l'auteur s'y est pris : c'est son secret. Allez voir la pièce.

Puisque je dis tout ce que je pense, j'avouerai que la fin de la comédie ne me satisfait qu'à demi. On aurait désiré que ce mari sympathique eût plus de part au dénouement. C'est, je crois, à cette heure, l'impression de Lemaître lui-même. Il ne serait pas impossible que — comme Augier, tout le premier, en a donné l'exemple — il remît son quatrième acte à la forge.

Quelle que soit sa décision, il sort grandi de cette épreuve où la destinée le guettait. A cette heure, il est

sûr d'avoir mis le pied dans sa voie. Il ira de l'avant. Il retournera au théâtre plus confiant en soi, aguerri, instruit par l'expérience personnelle, qui est le seul livre de sapience.

Et ceux qui ont aimé en lui l'esthéticien indulgent et intelligent, ceux qui, dans l'intérêt de leur plaisir, lui demandent de ne point déposer sa plume de critique, ne peuvent que répéter ce mot d'un de nos doyens :

« Un écrivain dramatique nous est né. »

HUGUES LE ROUX.

DRAME A VOL D'OISEAU

Un soir qu'il la reconduisait, elle l'arrêta vers le milieu de Trafalgar-Street, sous un réverbère :

— Edward, fit-elle, nous devrions nous noyer ensemble, dans la Lee.

Elle le regardait avec beaucoup de calme et d'énergie. Lui, tête crépue, aux yeux joyeux, se mit à rire :

— Ah! la drôle de petite chérie!

— Ne ris pas, reprit-elle... *J'en* suis très lasse.

— De quoi?

— De la vie... Ne la trouves-tu pas horrible?

— Voyons, Annie!

Mais il fut ému de malaise et d'étouffement devant les lèvres énigmatiques et les prunelles somnambuliques de l'amante. Pour en finir, il l'embrassa, et l'entraînant :

— Un grog au brandy, ma chérie...

Lorsqu'il s'en retourna chez lui, il ne songeait plus guère à la chose. Toutefois, comme il entrait dans son corridor — un antre de bitume — il vit deux yeux très grands et très fixes qui tremblaient sur le noir comme des feux follets sur un marécage.



Il était endormi, depuis bien longtemps, dans son lourd sommeil d'accoutumance, lorsque, débile, minuscule, timide, un rêve entra par sa cervelle : un temple de jeunes arbres, des peupliers frêles et vaporeux, la rôderie de vicaires pâles, des jeunes filles diaphanes dans les entre-colonnes, un cantique d'abord murmuré comme une musique de mouches un jour d'orage, puis s'élevant, plus clair, plus haut, bientôt aigu et insupportable :

Dans les ténèbres, ils reposent,
Dans les ténèbres, oh! Seigneur!

Lentement, deux lumières s'épanouirent à l'autel, humbles comme des étoiles, puis resplendissantes comme des phares. Une multitude confuse et triste monta sur les murailles, sur les fins peupliers, sur les vagues verrières, puis un cri lamentable transperça l'espace. Edward s'éveilla en sueur :

— Au diable le maudit rêve!

Mais, devant ses yeux mi-éveillés, il flottait deux rondeurs violâtres, qui longtemps le firent grelotter, soucieux, pensif et plein de fièvre.



Le dimanche, il la conduisit sur la colline de Hampstead-Heath. Dans la fraîcheur des auberges et la confidence des cloches sous le ciel, au charme des oiseaux roux qui sautillent dans la bruyère, aux apparitions des cottages jaunes, tapis dans des refuges de corolles, aux brises instables et pures, toutes chargées de l'essence de bonheur, Edward riait et chantait, un peu fou, plein de beau sang rouge et les dents claires.

Le soir vint : un étang céleste parmi des tertres, vert comme une lame toute mince d'émeraude, de grands abîmes pâles sur le firmament où pleuvent des flocons de laine, de la fleur de soufre, de la poussière humide de coquillages et de perles. Au loin, un Londres d'ardoises et de cristal, des toitures enchâssées dans la gueule rose d'une nue, une ville à l'infini dans de grandes lumières tranquilles où commence à tomber l'indécis cendreux des soirs.

Elle rêvait, et lui de même en sa matérialité un peu grosse. Leurs pas s'entre-choquaient aux brindilles des sentes, un accordéon soupirait vers leur droite l'hymne des pâtres :

Tandis que les pâtres veillaient leurs ouailles,
Tous assis sur la terre...

Brusquement, il s'arrêta, le cœur étreint, et se penchant, honteux de sa demande :

— C'était une plaisanterie, l'autre soir?

— Oh! non, fit-elle... oh! non... et nous nous noierons ensemble.

Alors, dans l'épouvante, il marcha à côté d'elle, jusque dans la grande ville, sans plus oser dire une parole. Mais, aux lueurs des *public-houses*, aux vociférations des prêcheurs de la bonne parole, il reprit courage, il rit en s'écriant :

— Quelle drôle de chérie tu fais!



Le pharmacien les introduisit dans une salle verte, et prenant son livre sur la table :

— C'est bien pour une publication de bans?

— Oui, dit Edward.

— Votre nom?

— Edward Coleman.

— Majeur?

— Majeur.



— Profession?

— Gentleman.

Il posa des questions analogues à la jeune fille.

— C'est deux shellings! fit-il.

Comme ils sortaient de là, Edward se sentit heureux à la vue des rues propres, des perrons blancs du samedi, des rondes de fillettes qui dansaient dans un petit square.

— Il fait gentil! s'écria-t-il... Dis, petite chérie..., nous voilà engagés pour passer la vie ensemble... Tu n'as plus tes idées noires?

Car, si gai qu'il pût être, une peur très subtile demeurait en ses vertèbres, et dont il s'étonnait profondément. Elle se mit à sourire, ses yeux un peu trop fixes levés dans le petit brouillard d'octobre, un doigt à ses lèvres.

— Crois-tu? fit-elle.

Il aurait voulu vivre la bonne vie de cette matinée, le soleil si doux dans la brume, la joie du samedi roulant les projets du dimanche, les grands beaux fruits éparpillés aux devantures; mais il ne le put: un tourment, une bête sournoise lui dévorait le cœur.



Tenant la main de l'aimée, devant le vicaire tout gonflé dans sa robe blanche, Edward prononça les paroles qui lient:

— Je te prends pour épouse, ce jour, pour le mieux et pour le pire, en richesse et en pauvreté, en maladie et en santé, pour t'aimer et te chérir, jusqu'à ce que la mort nous sépare, selon l'ordonnance sainte de Dieu.

Elle répondit de sa voix claire:

— Je te prends pour époux, ce jour, pour le mieux et pour le pire, en richesse et en pauvreté, en maladie et en santé, pour t'aimer, te chérir et t'obéir...

Puis, les prières et les invocations solennelles, les vieux rites expirant en sonorité mélancolique par les voûtes de la chapelle, où voletait un passereau, ils s'en allèrent graves et se pressant la main, emplis d'amours douces.

— Annie, es-tu heureuse?

— Autant que je le puis être...

— Tu ne...

Il n'acheva pas, il n'osa pas achever; il fit jeter des miettes aux oiseaux du cimetière et donner des sixpences aux gamins. Mais comme ils entraient en voiture, il crut voir Annie très pâle et très raide, les yeux plus somnambuliques, et le tressaut des roues le tourmenta tout au long de la route.



Il dormait très las, vers la fin de la nuit de novembre — leur nuit d'épousailles. Il était blême, avec un demi-sourire sur la bouche, les bras étendus vers elle. La veilleuse enclose de fin cristal arrivait comme une lueur de lune naissante. Annie, les yeux ouverts, réfléchissait. Une tristesse infinie comme les soirs sans nue de décembre, froide comme le gel, immobile comme les vieux monts plongés dans le sommet des altitudes, pesait sur ses pupilles trop larges. Elle resta comme cela des temps indéterminés, mais assez longs pour que les annales de sa vie parussent presque intactes devant sa mémoire, puis elle murmura:

— Si lourd... si lourd!

Et, doucement, elle se mit à secouer Edward. Il s'éveilla, vague, et la pressa sur sa poitrine.

— Edward! fit-elle.

— Quoi?

— Viens-tu?

— Où donc?...

Elle ne répondit pas; il se dressa, de l'effarement plein les prunelles.

— Viens-tu? répéta-t-elle.

Il parut vouloir réfléchir, résister; puis une fatigue incommensurable, une résignation écrasante parut sur son visage. Dans l'hébétude, il répondit:

— Oui.

Et il se leva, lent et machinal, se vêtit, et dans la nuit finissante, alors que les petites constellations commençaient à s'effacer sous le frottement doux de l'aube, ils atteignirent la rivière Lee.



Après quinze jours on les trouva. Ils avaient la tête enflée, les cheveux semblables à des plantes de la mer et une espèce de sourire ironique sur les dents.

J.-H. Rosny.

NOTES ET IMPRESSIONS

M. Chevreul, l'illustre centenaire, est mort. J'ai entendu dire, dans un omnibus, que « ça devait toujours finir par là », et cette réflexion, éminemment philosophique, ne m'a pas empêché de déplorer la disparition du savant macrobien. Sa vie active et intellectuelle était, il est vrai, terminée depuis quelques années, mais sa présence sur notre tas de boue rendait encore d'inappréciables services.

Comme un feu follet, son souffle éclairait, douce veilleuse, l'horizon de milliers de vieillards. Tant que M. Chevreul respirait, ils pouvaient garder une vague notion de l'avenir, supposer qu'ils seraient, eux aussi, une exception et que la vie, à leur profit, reculerait ses limites ordinaires. Ce savant avait élargi démesuré-

ment les marges du livre de l'existence, et les pauvres vieux prenaient plaisir à inscrire d'une main tremblante, sur le papier blanc, leurs incertaines espérances.

Maintenant, c'est fini. La consolante réalité, visible, tangible, est devenue légende. Les nonagénaires n'ont plus, pour se réconforter moralement, que le classique centenaire, bûcheron de son état, découvert par les journaux, une ou deux fois par an dans une forêt du Mexique ou de l'Arkansas, et dont la longévité est diversement expliquée par les médecins : les uns constatant que ce casseur d'arbres n'a jamais bu que de l'eau, les autres ayant appris de source certaine que cet hôte des bois se grisait abominablement.

C'est vraiment un merveilleux phénomène psychologique que cet attachement passionné à la vie, alors que nous n'en pouvons plus attendre aucune joie, et je ne sais rien de plus attendrissant dans son amertume que l'ingéniosité des vieillards à se justifier, par une raison plausible, du furieux désir qu'ils ont de vivre. Je ne compte plus les octogénaires, au chef branlant, traînant lourdement les pieds, tous brisés par la toux, qui se déclarent prêts à quitter sans regret cette vallée de misère, si la destinée leur permet de voir l'Exposition et les fêtes du Centenaire de 1889. L'année dernière, les mêmes affirmaient qu'ils tenaient seulement à vivre assez pour contempler la tour Eiffel. Avec les premiers et légers brouillards d'octobre, l'Exposition ayant clos ses portes, leur patriotisme obstiné exigera que la mort ne les frappe pas avant qu'ils aient connu le résultat des élections générales et conçu une idée sommaire des destinées que l'avenir réserve à la France.

Tout compte fait, ce joyeux « fumiste » d'Arthur Schopenhauer n'était point si noir qu'il en a l'air, grâce à ses ennuyeux disciples. Il savait à merveille que sa doctrine n'avait pas la moindre chance de convertir les masses, et qu'après le plaisir de procréer des petits enfants, il n'y avait pas de joie plus vive que celle de leur conserver un père et même un bisaïeul. Arthur, tout en traduisant en allemand spirituel et sans nommer les auteurs, les boutades de Voltaire et de Chamfort et les lamentations du « Nirvana », buvait frais, se moquait de la liberté des peuples et veillait à celle de son ventre. Il aimait fort les jolies personnes et craignait beaucoup le choléra. Après, il philosophait, pour employer son temps et étonner les philistins, comme un simple auteur de théâtre libre.

Je vois bien qu'il en est de la vie comme des femmes, dont on médit sans pouvoir se faire à l'idée de s'en séparer. Nous jugeons sévèrement les unes, nous nous plaignons amèrement de l'autre et nous tenons follement à l'une et aux autres. Mettons que l'habitude soit pour quelque chose dans ce double attachement, mais reconnaissons de bonne foi qu'il est justifié par quelques agréments.

*
* *

Si j'en juge à la persévérance qu'il apporte dans la défense de la cause des femmes, M. Léon Richer doit être de mon avis. Ce n'est point un ingrat et, au moins, il n'affiche pas pour ses protégées une dédaigneuse indifférence. Voilà plus de trente ans que ce philogyne parle ou écrit en faveur du sexe auquel ont appartenu Clytemnestre et quelques autres héroïnes de tragédie, et cette année même, il réunira à Paris un congrès destiné à arracher aux pouvoirs publics l'émancipation définitive des êtres ravissants dont nous restons, malgré nos grands airs, les humbles et timides esclaves. Cependant il y aura de la controverse, car les psychologues ne laisseront pas échapper une aussi belle occasion d'intervenir dans le débat et d'exposer leurs conceptions pessimistes sur la nature féminine. Peut-être me saura-t-on gré de relever, avant le jour de la bataille, les manœuvres projetées par les ennemis des femmes. J'ai relu, à ce propos, mon Schopenhauer déjà nommé, et, pour faire sourire les lectrices de la *Revue bleue*, j'ai noté quelques pensées du misogyne de Dantzig.

Ce méchant farceur prétend que « le seul aspect de la femme révèle qu'elle n'est pas destinée aux grands travaux de l'intelligence ».

A quoi une oratrice du congrès prochain peut répondre, je pense, qu'il ne faut pas juger les gens sur la mine, et que l'aspect des députés, par exemple, ne permet pas de supposer que ces hommes soient plus que la femme destinés « aux grands travaux de l'intelligence ».

Le vilain Allemand n'a pas craint d'écrire quelque part : « Les hommes entre eux sont naturellement indifférents, les femmes sont par nature ennemies. » Et plus loin : « L'injustice est le défaut capital des natures féminines. »

Je compte bien qu'au congrès prochain on fermera la bouche de ceux qui oseront rééditer ces insolents aphorismes, en plaçant sous les yeux de l'auditoire les derniers comptes rendus des séances du Conseil municipal et de la Chambre des députés, ainsi que des extraits pris au hasard dans les journaux. Même sans être un avocat de premier ordre, la dame qui prendra la parole sur ce sujet n'aura pas de peine à démontrer que les hommes ne le cèdent en rien aux femmes quand il s'agit d'être haineux et injustes. Preuves en main, elle établira que jamais les femmes, même celles dont c'est la profession de vendre des harengs, n'échangent des accusations aussi effroyables, des injures aussi féroces, que les hommes politiques qui sont pourtant, on le sait, une élite, le produit d'une sélection dans nos sociétés modernes. Ainsi, pour ne parler que de faits connus universellement, les amis de M. Boulanger ont dit et imprimé depuis quinze jours que M. Constans, ministre de l'intérieur, avait le ferme

propos d'empoisonner l'ex-général avec un œuf, dans lequel on aurait au préalable introduit un peu de strychnine. Ils ont même ajouté que les ministres et tous ceux qui ne partageaient pas leur admiration pour l'homme au cheval noir et au train rapide étaient, pour le moins, des escrocs, des prévaricateurs, et, à leurs moments perdus, des assassins.

Au congrès réuni par les soins de M. Richer, on défiera les contempteurs des femmes de fournir contre elles un dossier aussi complet que celui dont nous indiquons les éléments pour rabaisser la superbe masculine et confondre la mauvaise foi des disciples de Schopenhauer, et si ces derniers se rebiffent et soutiennent, avec le maître, que « les femmes se parjurent bien plus fréquemment que les hommes », alors il suffira de leur jeter à la tête les professions de foi des candidats, les paroles contradictoires de l'hôte de la nation belge, d'opposer les déclarations d'un député aux affirmations de ce même député devenu ministre ou ayant cessé de l'être, et on verra bien alors que les petits mensonges des dames sont péchés mignons à côté des énormes et innombrables « parjures » des hommes.

***

J'espérais, tout en papotant sur les femmes, Schopenhauer et M. Chevreul, remplir, sans être obligé de dire un mot de politique, l'espace que la *Revue bleue* veut bien me réserver tous les quinze jours. J'ai mal pris mes mesures. J'ai toute la place qu'il faut pour exprimer librement mon chagrin en constatant que, depuis deux semaines, notre situation intérieure, qui semblait s'améliorer si fort à l'arrivée du ministère présidé par M. Tirard, paraît s'embrouiller à nouveau. Quelques incidents, qu'il eût été sage de prévoir, ont atténué le bon effet des premières mesures énergiques prises par le cabinet. Entraîné par un zèle excessif, on s'est persuadé qu'il ne suffisait pas de disperser la Ligue des patriotes. La justice, saisie, n'a pu suivre le gouvernement dans la voie où il s'était engagé un peu légèrement, et les ligueurs, condamnés à une insignifiante amende, ont eu un instant les rieurs de leur côté.

Puis, un matin, le bruit s'est répandu que M. Rochefort et M. Boulanger, redoutant un colloque trop animé avec la police, avaient gagné la frontière. On s'est d'abord beaucoup diverti aux dépens des fugitifs, se dérobant à des périls imaginaires. Mais quand on a vu le gouvernement, poussé par la pression parlementaire, entamer des poursuites contre le général, se heurter à la résistance imprévue d'un procureur général, invoquant des scrupules de conscience, l'impression a été moins bonne. L'opinion, surexcitée et trompée par les informations extravagantes et les opinions exagérées des journaux, était convaincue que ce grand tapage était justifié par des faits inconnus du public, mais dont la découverte ne permettait pas de retarder une heure le châtiment de leurs auteurs. On ne lui a point fourni du premier coup les preuves décisives qu'elle attendait sans se rendre compte qu'en pareille matière les preuves indiscutables ne se produisent qu'au cours des débats.

Toutes ces opérations n'ont point été conduites avec prudence et sûreté. Elles ont pris, bien injustement, un faux air d'aventure et d'expédient. Et c'est ainsi que le cabinet a perdu, un moment, le bénéfice moral de ses heureux débuts et les avantages que devait lui assurer la fuite inattendue de M. Boulanger.

Mais ce n'est là qu'une impression et une impression personnelle.

HECTOR PESSARD.

CHOSES ET AUTRES

Sermon de Carême

« Madame la comtesse est servie. » Le valet de pied placé auprès de la porte du salon, dans la pose figée d'une cariatide, la tête légèrement inclinée, les bras collés au corps, prononça ces mots avec une lenteur solennelle en prenant un temps. La première partie de la phrase fut scandée, la seconde enlevée. C'était le résultat des leçons personnelles de la maîtresse de la maison, une élève de M. Legouvé, qui, lorsqu'elle engage un domestique, lui adresse à brûle-pourpoint la question suivante : « Comment articulez-vous les mots : *Hâtez-vous lentement.* » Le nouveau venu balbutie. Alors madame la comtesse, bienveillante, vient à son aide. « Il faut dire : *Hâtez-vous* en allant très vite et *lentement* en traînant sur les syllabes. » Le domestique comprend. Il est stylé.

Le premier convive de madame la comtesse est Monseigneur Fulgence. Ses larges épaules portent la soutane avec la même aisance satisfaite qu'elles eussent endossé la cuirasse. La figure a des plissements joyeux autour du nez et des lèvres. La conscience est bonne, l'estomac meilleur. La tête se renverse sans raideur, moins pour réaliser un effet de solennité que pour faire contrepoids à un embonpoint qui donne à la démarche de la gravité sans lourdeur. C'est un orthodoxe, mais avec des tolérances mondaines. Pour lui la voie du salut n'est pas un sentier bordé de ronces et ridiculement étroit. Ce n'est pas non plus la voie carrossable de l'Obélisque à l'Arc de l'Étoile.

Le deuxième convive est le docteur Taupin. Très matérialiste, mais excellent praticien. Il a guéri Monseigneur d'une gastrite qui avait résisté à deux saisons de Lourdes. Son malade lui manifeste sa reconnaissance en lui retournant le mot d'Ambroise Paré : « Le

docteur me soigna, la Vierge me guérit. » A quoi Taupin répond en riant : « En ce cas, je vous ai volé mes honoraires; c'était là-haut qu'il fallait les envoyer. » Le docteur porte des favoris grisonnants. La bouche est complètement rasée. Elle est franche et fine. Petit mangeur et grand causeur. Extrêmement gai et figariste, riant de tout par hygiène, persuadé que la diffusion des idées pessimistes a contribué au développement des maladies de foie, accusant formellement Guy de Maupassant de coopérer à la fortune de Vichy.

La comtesse a quarante ans. Belle, libre, veuve et sage. Beaucoup de lecture et même un peu d'écriture, sans pédantisme. Ancienne élève de M. Caro, auquel elle préfère du reste le père Monsabré ou M. Renan, selon les jours. Fréquente également l'église et le théâtre, affirmant que sa conscience a un côté-cour et un côté-jardin, l'un avec des perspectives sur le ciel, l'autre avec des échappées sur ce bas monde. Aspire à devenir un pur esprit, mais avoue à Monseigneur qu'elle n'a point encore réalisé son idéal. Ce à quoi le docteur répond : « Vous avez de l'esprit : conservez-le donc sans adjectif. »

Le dernier convive est un général connu. En passant du salon à la salle à manger, il prête l'oreille, croyant entendre l'orchestre du vestibule entonner les *Pioupious d'Auvergne*. Mais la comtesse, qui est femme de goût, n'aime pas la musique simpliste et pense qu'il y a des airs consacrés qui doivent être réservés pour accompagner le tir aux poupées dans les foires.

On prend place à table et la conversation s'engage.

— Docteur, dit la maîtresse de la maison, on prétend que vous êtes sur la piste d'un nouveau microbe. Est-ce vrai?

— On ne sait ni qui vit ni qui meurt. Tout ce que je puis vous affirmer, c'est que je cherche. La mode est aujourd'hui au microbe comme elle fut jadis aux petits vers. A quoi sera-t-elle demain? Hâtons-nous donc de nous occuper du microbe pendant qu'il fait recette. Chaque maladie a le sien ou à peu près.

— Et chaque malade aussi, interrompit la comtesse. Voilà une nouvelle qui fera plaisir à Mme la marquise de T... Comme elle ne veut rien avoir de commun avec le reste du monde, elle se fera faire sur mesure un microbe exprès pour elle, un bacille aristocratique, un microzoaire à seize quartiers.

— Voilà une grosse surcharge pour la confession de Pâques, interrompit Monseigneur. Notre sainte Église défend la médisance.

— On ne le dirait pas à lire les journaux pieux, riposte le docteur.

— Comme l'aspect du monde se modifie par la science! ajouta la comtesse avec un soupir mélancolique. Quand j'étais petite, il y a longtemps, bien longtemps, je me figurais mon corps comme quelque chose de très solide et de très résistant. Je faisais des expériences répétées; je me laissais tomber et je résistais. J'avais confiance en ma solidité.

« Plus tard, après avoir suivi le cours de psychologie, j'eus l'idée d'entendre quelques leçons de physiologie. Les femmes doivent avoir des clartés de tout, même quand ce tout n'est pas clair. Le professeur m'apprit que ce que j'appelais mon corps n'était qu'une apparence, une sorte de cadre perpétuellement mobile avec des cellules incessamment changeantes. Je fus effrayée de cette marche de ma solidité vers la fluidité.

« En même temps, M. Caro nous citait le mot d'un philosophe grec : « Tout coule. » Et je me sentais inquiète. Puis survinrent les microbes. On m'assure qu'il y en a de bons et de mauvais, comme les hommes, que l'on ne peut vivre sans eux, ni mourir en se passant d'eux, qu'ils constituent dans notre organisme des colonies pullulantes, se comptant par millions ou plutôt ne se comptant pas, qu'ils sont doués d'une vitalité propre et, qui sait? ont peut-être une sensibilité, une volonté, une âme directrice, la nôtre n'étant en cette conception que le résumé des millions d'âmes microbiennes qui vivent en nous et nous exproprient de notre individu. On se demande alors où commence et où finit notre personnalité.

— On a tort, répondit Monseigneur, car notre conscience n'est pas à la merci des microbes plus qu'elle ne l'était jadis des atomes. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. En cherchant bien, on trouverait déjà la doctrine microbienne dans Lucrèce. La science, plus encore que l'histoire, est un perpétuel recommencement.

— Dites renouveau, Monseigneur, s'écria le docteur, et dans renouveau il y a nouveau, ainsi qu'eût affirmé Victor Hugo, qui aimait à décomposer les mots et découvrait si joliment *frères* dans *confrères*. Avouez que le monde astronomique nous paraît singulièrement agrandi et renouvelé depuis l'invention du télescope. Le rideau bleu qui nous cachait l'empyrée s'est déchiré et l'infiniment grand nous est apparu. L'infiniment petit s'est dévoilé en même temps grâce au microscope, et ces deux visions supplémentaires, non prévues par Moïse et Lucrèce, nous ont permis de prodigieusement plonger en bas et en haut.

— Je reconnais, répondit Monseigneur Fulgence, que la découverte de vos microbes est ingénieuse. Mais les microbes ne prouvent rien contre l'esprit. Derrière la lentille du microscope il faut, pour voir, un œil et, derrière l'œil, une intelligence, un esprit. Je sais que, vous autres médecins, vous niez volontiers l'esprit.

« Mais, prenez garde, vous n'êtes point conséquents avec vous-mêmes. Vous invoquez l'esprit après l'avoir nié. Aujourd'hui, vous êtes tout à la suggestion, à l'hypnotisme. Vous croyez à l'action curative d'une pensée éveillée sur une pensée endormie. Qui veut



faire l'ange fait la bête. Mais qui veut faire la bête fait quelquefois l'ange. Les extrêmes se touchent, et l'on vit quelquefois le naturalisme grossier sortir d'un idéalisme imprudent, comme on voit aujourd'hui le spiritualisme prêt à naître sur les ruines du matérialisme. Les médecins avaient tué l'âme : voici qu'ils s'ingénient à la ressusciter. L'esprit n'est qu'un produit de la matière, avaient-ils dit. Puis, ils ajoutent en forme de *post-scriptum* : « La matière nous échappe en son essence et nous ne la comprenons qu'obéissante à l'esprit. » Soyez logiques, messieurs, et choisissez. La doctrine microbienne est une thèse matérialiste; la doctrine hypnotique est un acte de foi spiritualiste. Mettez-vous d'accord, si vous pouvez.

— Vous ne dites rien, général, ajouta la maîtresse de la maison en se tournant vers son convive muet. Les microbes ne vous intéressent pas?

— Je pense, madame, que la philosophie et la médecine ont besoin d'une revision comme le reste. J'en parlerai à Naquet. Il n'a pas son pareil pour reviser.

J. K.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Sénat. — Le 5, suite de la discussion du projet de loi concernant le traitement des instituteurs, qui est combattu par MM. Poriquet et Chesnelong.

Le 8, le président donne lecture du décret qui convoque le Sénat en haute Cour de justice. M. Léon Renault demande à interpeller le cabinet au sujet de cette mesure; son interpellation est renvoyée à un mois. M. Buffet propose qu'il ne soit donné suite à l'exécution du décret que lorsque la loi qui règle les attributions judiciaires aura été promulguée conformément au texte de la Constitution. Sur la proposition de M. Georges Martin, la question préalable est opposée à cette motion par 172 voix contre 77.

Le 11, validation de l'élection de M. Daumas, sénateur du Var. Vote de la loi tendant à accorder des décorations supplémentaires aux officiers de terre et de mer, à l'occasion du Centenaire, et du crédit extraordinaire relatif aux funérailles de M. Chevreul.

Chambre des députés. — Le 6, vote de divers projets de loi concernant la promotion exceptionnelle dans l'ordre de la Légion d'honneur qui sera faite à l'occasion de l'Exposition universelle, les crédits extraordinaires attribués au Président de la république et aux ministres pour frais de représentation et les suppléments de traitement ou de solde accordés aux employés de l'État et aux officiers résidant à Paris. Un crédit de un million est, en outre, voté pour la part contributive de l'État aux fêtes qui seront données pendant l'Exposition. M. Jules Roche demande la mise à l'ordre du jour de la séance de lundi de la discussion du budget de 1890; cette proposition est appuyée par le gouvernement; mais la Chambre renvoie le budget à la fin de la semaine.

Le 8, M. Camescasse dépose le rapport de la commission chargée d'examiner la proposition de loi organisant le Sénat en haute Cour de justice. M. Bouvattier demande, sans succès, qu'avant de le discuter on achève la réforme de procédure criminelle de droit commun. Une proposition de loi de M. Mesureur, tendant à déclarer fériés les jours des fêtes officielles de l'Exposition, est renvoyée à l'examen des bureaux.

Le 9, discussion, après urgence déclarée, de la proposition de loi organisant le Sénat en haute Cour de justice; elle est combattue par MM. Delafosse, Achard, Andrieux, Freppel et Piou; tous les amendements proposés sont repoussés; les articles 1 à 19 sont adoptés. La séance est reprise après une courte interruption; les articles 20 à 33 sont votés et l'ensemble est adopté par 318 voix contre 205.

Le 11, vote de crédits supplémentaires pour le budget de la marine et d'un crédit extraordinaire de 10 000 francs pour célébrer, aux frais de l'État, les funérailles de M. Chevreul. M. Le Gavrian adresse une question au ministre de l'intérieur au sujet du travail dans les prisons. Fin de la discussion du projet de loi sur les accidents de chemin de fer. Adoption de la loi concernant les rapports des compagnies avec leurs agents qui a été modifiée par le Sénat. La Chambre s'ajourne au 14 mai.

Intérieur. — Par un décret du Président de la république rendu sur la proposition du garde des sceaux, le Sénat est constitué en haute Cour de justice et doit se réunir, à cet effet, le 12 avril, pour statuer sur les faits d'attentat contre la sûreté de l'État relevés à la charge du général Boulanger et tous autres que désignera l'instruction, conformément à l'autorisation de poursuites précédemment votée par la Chambre.

Le Président de la république a assisté à l'inauguration officielle des nouveaux bâtiments de la gare Saint-Lazare. — Pendant les mois de février et mars 1889, les impôts et revenus indirects ont donné une moins-value de 373 000 francs sur les prévisions budgétaires, et une plus-value de 7 215 900 francs par rapport à la période correspondante de 1888.

Luxembourg. — La Chambre du grand-duché a décidé qu'en présence de l'état de santé de Guillaume II, il y avait lieu, conformément à la Constitution, d'établir une régence qui était dévolue de plein droit au duc Adolphe de Nassau, et qu'elle recevrait le serment du régent. Le duc a prêté serment à la Constitution en séance solennelle de la Chambre.

Allemagne. — Le général Bronsard de Schellendorff, ministre de la guerre, a donné sa démission, qui a été acceptée; il est remplacé par le général Verdy du Vernoy, gouverneur de Strasbourg.

Autriche-Hongrie. — La Chambre des seigneurs a voté en bloc, en deuxième et troisième lecture, la loi militaire telle qu'elle avait été votée par les Chambres hongroises.

Faits divers. — On vient de découvrir, à la Chartreuse de Paris, les tombes de Jean-Galeas Visconti et d'Isabelle de Valois. — L'empereur d'Autriche a décidé que le château de Meyerling, où était mort son fils, serait transformé en monastère de Carmélites. — Le comité des gens de lettres a chargé son président, M. Henri de Bornier, de composer la pièce de vers qui sera dite en l'honneur de Balzac, par un sociétaire de la Comédie française, à la représentation organisée par le Vaudeville pour la souscription du monument du célèbre romancier. — Inauguration, à Saint-Mandé, des nouveaux locaux de l'école Braille, pour les jeunes aveugles. — Les membres de la Ligue des patriotes, poursuivis devant la police correctionnelle, ont été condamnés chacun à cent francs d'amende pour affiliation à une société non autorisée.

Nécrologie. — Mort de M. Chevreul, l'illustre centenaire; — du musicien Arban, professeur au Conservatoire; — de M. Remington, le fondateur de la grande manufacture d'armes américaine; — de M. de Rute, député aux Cortès espagnoles; — du docteur de Lauer, ancien médecin de Guillaume Ier; — du général de brigade Berthier de Grandry,

commandant l'artillerie du 13e corps d'armée; — du général de division en retraite Lichtin.

Revue bibliographique

HISTOIRE.

Avec le tome II de son *Histoire du commerce de la France* (Léopold Cerf), qui comprend le XVIe siècle, le règne de Henri IV et le gouvernement de Richelieu, M. Pigeonneau aborde une période particulièrement intéressante. Au XVIe siècle, en effet, l'on voit se produire une révolution capitale dans le système économique des nations; le monde est agrandi de moitié, les routes et les centres de commerce se trouvent déplacés, la masse du numéraire circulant en Europe est plus que quadruplée, et un élément nouveau de richesse et de puissance s'introduit dans la vie des peuples de l'ancien continent, par la fondation des premières colonies. Cette révolution était le résultat des découvertes maritimes inaugurées par les Portugais et les Espagnols. François Ier eut le mérite d'en apprécier la portée; il essaya d'en tirer parti pour la grandeur de la France, et, le premier de nos rois, il eut une politique commerciale. Il mit à profit l'esprit d'entreprise des marins normands qui venait de se réveiller, pour assurer la prépondérance française dans les mers du Levant et pour étendre notre influence dans les régions récemment découvertes en y créant des colonies. Mais ces efforts n'eurent pas de suite, et les calamités qui marquèrent le règne des derniers Valois les rendirent stériles en ruinant notre commerce. Mais le règne de Henri IV est le signal d'une restauration économique de la France. Aidé de Sully, le roi rouvre les débouchés au commerce, rétablit et améliore les voies de communication, relève le crédit, remanie le système douanier, encourage l'exportation, réorganise la marine marchande, reconstitue les relations avec l'étranger et assure l'expansion coloniale Le pays s'associe avec énergie et confiance à cette tâche patriotique, le travail national reprend courage, et la production agricole et industrielle retrouve l'activité qu'elle avait déployée dans la première moitié du XVIe siècle. L'œuvre économique accomplie en moins de quinze années par Henri IV et Sully est unique dans notre histoire; malheureusement elle fut encore compromise par la mort du roi. Richelieu néanmoins voulut s'inspirer de leur exemple, et bien qu'absorbé par la politique, il accorda aux intérêts économiques une attention dont on n'a pas assez tenu compte. S'il n'eut pas le loisir d'exécuter les projets de réorganisation sociale et financière qu'il avait conçus, il se signala du moins par des réformes industrielles, commerciales et maritimes qui furent très efficaces.

GÉOGRAPHIE. — VOYAGES.

M. le baron de Mandat-Grancey, dont nous avons signalé précédemment les intéressants ouvrages sur les États-Unis, vient de raconter dans *la Brèche aux buffles* (Plon-Nourrit) l'histoire de deux Français aventureux qui sont allés chercher fortune dans le Dakota. C'est sur les conseils mêmes de l'auteur que les émigrants ont établi, en 1884, dans le Far-West un modeste haras dont l'exploitation a depuis singulièrement prospéré; et l'on conçoit aisément que M. de Mandat-Grancey se soit particulièrement intéressé à une entreprise conçue et organisée en quelque sorte sous ses auspices. Il est allé visiter ses protégés, et, au retour, il a voulu nous faire connaître la vie que mènent en Amérique les Français qui ont émigré. Ses observations pourront être utilement mises à profit par ceux de nos compatriotes, — et ils sont assez nombreux à l'heure qu'il est, — qui songent à l'émigration. Elles leur apprendront que dans le nouveau monde, peut-être plus encore que dans l'ancien, le succès ne s'obtient que par beaucoup de courage, de patience et de résignation, et que l'agriculture notamment ne peut guère leur assurer aujourd'hui aux États-Unis ni la richesse ni l'aisance, puisqu'elle se trouve atteinte, en raison même de son prodigieux développement, par une crise des plus intenses. Les constatations économiques de l'auteur sont accompagnées, comme à l'ordinaire, de détails et d'anecdotes pittoresques sur la vie et les mœurs des pays dans lesquels il a séjourné.

Nous avons déjà recommandé les *Choix de lectures géographiques* de M. Lanier, professeur au lycée Janson de Sailly, relatifs à *l'Europe*, *l'Afrique* et *l'Amérique*, qui ont rapidement obtenu la faveur du grand public, du personnel enseignant et de la jeunesse des écoles. Le même auteur vient de faire paraître un nouveau recueil concernant *l'Asie*, qui est illustré de 9 cartes en couleurs, de 40 cartes noires insérées dans le texte et de 50 vignettes. En raison de l'étendue exceptionnelle du sujet, M. Lanier a divisé son travail en deux parties, dont la première comprend l'Asie russe, le Turkestan, l'Asie ottomane et l'Iran. Il ne faut pas oublier, en effet, que ce continent est le plus vaste du globe, qu'il a été le berceau de l'humanité, le foyer des plus anciennes civilisations, l'origine de tous les grands états et le théâtre des rivalités de tous les peuples européens qui se sont longtemps disputés sa possession. A ces titres il méritait une attention spéciale et exigeait de longs développements. Comme pour ses précédents ouvrages, M. Lanier a recueilli dans les relations des voyageurs, les descriptions des touristes, les études des ethnographes et des savants, les passages les plus intéressants et les plus caractéristiques, ceux qui pouvaient le mieux contribuer à faire connaître les aspects divers du sol, la beauté des sites, les mœurs des individus, les institutions et coutumes des peuples, la vie industrielle des États, et il les a reliés entre eux par des analyses. Un ensemble de notions étendues sur la géographie physique, politique et économique et sur le développement historique et social des peuples asiatiques et une bibliographie instructive complètent utilement son anthologie géographique, qui forme un ouvrage d'enseignement très complet et un livre de lecture très attrayant.

DIVERS.

La question du canal de Panama restant toujours en suspens, on lira avec intérêt l'étude que M. Paponot a publiée sous ce titre : *Suez et Panama; une solution*. Cet ingénieur, qui a collaboré à la construction du canal de Suez, constate que la première entreprise de M. de Lesseps a eu aussi à subir des retards et des mécomptes avant d'aboutir au succès final; il lui paraît donc naturel de ne pas désespérer de l'œuvre nouvelle. Mais il reconnaît aussi qu'aujourd'hui la situation est fort grave, après l'échec retentissant des derniers emprunts et les dépenses engagées qui ont dépassé cinq fois l'évaluation primitive. A son avis, il n'y a plus maintenant qu'une solution possible : c'est de nommer une commission d'enquête chargée d'étudier l'état de l'affaire, d'établir exactement son actif et son passif, de calculer le temps et la somme qui seront encore nécessaires pour achever le canal, d'évaluer le rapport probable entre la dépense et le revenu, et de dire très exactement au public toute la vérité sur ces divers points. Si l'enquête est favorable, on pourra faire un nouvel appel au crédit avec quelques chances de succès. Dans le cas contraire, l'achèvement du canal deviendrait une question internationale que la France aurait à régler avec les autres pays pour sauvegarder dans la limite du possible les intérêts si gravement engagés de ses nationaux.

Émile Rausié.

L'administrateur gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (12575.



REVUE FINANCIÈRE

La Bourse présente un aspect satisfaisant : elle reprend peu à peu sa bonne allure d'autrefois. Il semble maintenant que les émotions par lesquelles a passé notre marché le mois dernier soient oubliées : s'il en reste encore quelques traces, elles sont évidemment légères.

La liquidation, ainsi que nous l'avons déjà dit, s'est effectuée sans trop de tiraillements ; tous les engagements ont été tenus, même en coulisse où l'on avait mis en doute la solvabilité de quelques intermédiaires.

En somme les dispositions continuent à s'améliorer sur notre place ; la confiance un moment ébranlée tend à renaître, et le monde de la finance n'a plus qu'un vœu à former, c'est que la politique le laisse tranquille à ses affaires.

Nous devons reconnaître que c'est surtout à l'attitude des valeurs de crédit que l'on doit en partie la bonne tenue et le relèvement de l'ensemble de la cote.

L'action du Crédit Foncier, qu'une spéculation sans scrupules avait visée, s'est brillamment relevée, ainsi que les obligations foncières et communales.

Les bons à lots de l'Exposition, dont l'émission publique aura lieu lundi 15 avril courant, sont demandés depuis huit jours sur le marché libre avec 2 francs, 2 fr. 50, 3 francs, 3 fr. 50 et 4 francs de prime. Le succès de cette opération est pleinement assuré, étant donnés et le placement de l'argent et les garanties indiscutables dont le nouveau bon est entouré. Les demandes parvenues au Crédit Foncier font présager de fortes réductions à la répartition. On donne 25 francs en souscrivant.

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE

La 178e livraison de la **Grande Encyclopédie** renferme une série d'articles importants. Nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs : sur la Biographie de la famille de *Broglie*, qui a donné à la France une foule d'hommes de guerre, de diplomates et d'hommes d'État ; sur une étude paléontologique de premier ordre (*Brontotherium*), signée de M. Trouessart, et sur deux monographies industrielles considérables : *Bronzage* et *Bronze*. — Une livraison spécimen est envoyée contre 1 franc en timbres-poste.

H. Lamirault et Cie, 61, rue de Rennes, Paris.

N° 16. — 20 Avril 1889. — Tome 43. — (3e série, IXe année, premier semestre.)

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

PARAISSANT LE SAMEDI

Fondée en 1863

SOMMAIRE DU N° 16

PRIX DU NUMÉRO : 60 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT :

A LA REVUE BLEUE	Six mois.	Un an	AVEC LA REVUE SCIENTIFIQUE	Six mois.	Un an.
Paris	15 fr. »	25 fr. »	Paris	25 fr. »	45 »
Départements et Alsace-Lorraine	18 »	30 »	Départements et Alsace-Lorraine	30 »	50 »
Étranger	20 »	35 »	Étranger	35 »	55 »

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er DE CHAQUE TRIMESTRE

On s'abonne à Paris au bureau des Revues, 111, boulevard Saint-Germain

Chez les principaux libraires et dans tous les bureaux de poste de France et de l'Union postale

INSTITUTION CHEVALLIER

65, rue du Cardinal-Lemoine, Paris

3207 admissions aux examens depuis le 1er novembre 1875 (direction de MM. Grousset)

Année scolaire	1882-83,	**deux cent vingt et un** élèves reçus.
Id.	1883-84,	**deux cent cinquante et un** élèves reçus.
Id.	1884-85,	**deux cent cinquante-deux** élèves reçus.
Année scolaire	1885-86,	**deux cent cinquante-sept** élèves reçus.
Id.	1886-87,	**deux cent soixante-deux** élèves reçus.
Id.	1887-88,	**deux cent soixante trois** élèves reçus.

L'institution a inauguré l'année scolaire en faisant recevoir aux Baccalauréats **125** Élèves à la session de Novembre.

MM. Albert, Armand, Aubry, Audion, Aymé, Bernard, Besserat, Boirot, Carrier, Chaligny, Chatal, Chauvet, Claret, Coudray, Deshayes, Didiot, E. Dreyfus, Dufresne, Dupouy, Dusonchet, Erhardt, Emmerich, Foulard, Gerard, Gerschell, Guilbert, A. Goupil, Hatt, Horteloup, Lamort, Laurens, Legallais, Louvel, Maillard, Maillet, Marchandise, Mareille, Melchior, Mignac, Pagnien, Pasque, Pellerin, Pointe, Pontie, Bajat, Rigal, Roquet, Roussel, Roy, Bastier, Bibard, Boissier, Bucquet, Cadiou, Cahuzac, Castéra, Colin, Cramoisy, Decencière, Décosse, Dinslage, Duminy, Dumont, Dumontier, Feugueur, Gouaut, Grou, Guenon, Harlez, Hoche, Jacobson, Jérôme, Laronce, Leclerc, Libaude, Nizet, Oger du Rocher, Piffaut, Plessy, Poirrier, Prud'hommeaux, Renard, E. Robert, Trocmé, Vandenbroucque, Yardin, Balli, Barret, Beaugrand, Boucard, Castera, Chambron, Cosnier, Courtois, Dupré, Faucillon, Galland, L. Gillet, Hemet, Huez, Joncoux, Joseph, Kuentz, Landel, Le Doyen, Lefebvre, Lemonon, Léoboldti, Lizeron, Nagel, Nizet, Ozanam, Pasquet, Pestel, Poirrier, Poulain, Radiguet, Renard, Recht, Richelet, E. Rousseau, Rozier, Sarrot, De Vaussay, Werner.

COURS SPÉCIAUX POUR LA SESSION DE JUILLET-AOUT

C'est à sa discipline et à la large organisation de son Enseignement que l'institution doit ses remarquables succès.

ANCIENNE MAISON L. DESRUELLES

DANEL, succr, 29, rue Richelieu

reils de démonstrations de Laboraes, pour Lycées, Collèges, etc.

eaux ampères mètres et **volts-mètres**, lus et invariables, éminemment pratiques et reusement précis, pour la mesure des résis s diverses et la détermination des forces élec- motrices ou des intensités.

ARSÉNICALE, ÉMINEMMENT RECONSTITUANTE
ENFANTS DÉBILES, MALADIES DE LA PEAU ET DES OS

LA BOURBOULE

Rhumatismes. — Voies Respiratoires
MIE, DIABÈTE. — FIÈVRES INTERMITTENTES

Flacon 5 fr. — Flacon 5 fr.

PURETÉ DU TEINT



Faire usage du
LAIT ANTÉPHÉLIQUE
étendu de 2 à 4 fois autant d'eau

Dépuratif tonique, détersif, il dissipe Hâle Rougeurs, Rides précoces, Rugosités, Boutons, Efflorescences, etc. conserve la peau claire et unie. A l'état pur, Masque et Taches de rousseur.

Il date de 1850

CANDÈS, B St-Denis, 26

Et chez les Parfumeurs et Coiffeurs.

Tous les Goutteux
doivent prendre les

Pilules de Lartigue

Membre correspondant de l'Académie de Médecine de Paris.

Ces Pilules font disparaître en 24 heures les douleurs les plus violentes, et, par leur usage prolongé, elles assurent la **GUÉRISON DÉFINITIVE** de la *Goutte*. — **40 ANS DE SUCCÈS.** — Complément du traitement par la **Poudre de Lartigue**, remplaçant toutes les eaux minérales. 10 f. chaque remède, pour ***3 mois de traitement***, chez FUMOUZE-ALBESPEYRES, 78, Faub. St-Denis, Paris.

Pâte de Nafé

La plus agréable, la PLUS EFFICACE des Pâtes pectorales contre **Rhumes, Bronchite, Irritation de Poitrine, etc.**
PARIS, 53, r. Vivienne, et Pharmacies. — Prix : 50 c. et 1f25

20e Année **250,000** Lecteurs

Lire LE RAPPEL

donnant toutes les Nouvelles jusqu'à 3 heures du matin,

le seul dont l'Abonnement ne coûte que:

Un an **20** fr., Six mois **11** fr., Trois mois **6** fr.

L'ÉCHO DE PARIS

Publie vingt-huit chroniques inédites par semaine de MM **Théodore de Banville, Guy de Maupassant, Catulle Mendès, Armand Silvestre, Nestor, Octave Mirbeau, Colomba** (ex-Colonel ...), **Henry Bauër, Edmond Lepelletier, Albert Dubrujeaud, Montjoyeux, Maxime Boucheron, Raoul Toché, Graindorge, Gavroche, Edmond Deschaumes, Fernand Xau, Abel Peyrouton, Hector France, Jean Reibrach, Marcel Schwob, Tavernier, A. Germain, Violette,** Emile Second.

Échos et Nouvelles : *Le Diable Amoureux.* — La Grande Actualité : *Fernand Xau* — Critique Théâtrale, *par Henry Bauer.* — Journée et Soirée Parisiennes, *par Maxime Boucheron.* — Le Salon, *par Armand Silvestre.* — La Politique, *par H. Depasse.* — L'Extérieur, *par A. Saissy* — La Causerie Financière, *par Jacques Profit.* — La Vie Sportive *par Blair-Athol.* — Causerie Parlementaire, *par E. Grabvil* — Informations Parlementaires, *par A. Maitresse.*

Secrétaire de la Rédaction : *Jules Rosati.*

Le choix des romans *inédits* est l'une des plus grandes préoccupations de l'*Echo de Paris* ! il pub...

[redacted]

D'après des lettres autographes et les rapports de police du temps, par EDMOND DE GONCOURT

UNE COMÉDIENNE

Grand roman inédit par HENRI BAUER

L'*Echo de Paris* donnera ensuite des romans *inédits* de MM. Théodore de Banville, Edmond Lepelletier, Guy de Maupassant, Octave Mirbeau, Catulle Mendes, Jean Richepin, Armand Silvestre, Emile Zola, etc.

Les souscripteurs nouveaux recevront tout ce qui aura paru de ***La Clairon*** et de ***Une Comédienne.***

L'ÉCHO DE PARIS

Est le seul grand Journal Parisien, Littéraire et Politique se vendant :

10 centimes le numéro à Paris et Seine-et-Oise.
Et **15** centimes dans les départements.

ABONNEMENTS

PARIS		DÉPARTEMENTS	
Trois mois. . . .	10 francs	Trois mois. . . .	12 francs
Six mois.	20 —	Six mois.	23 —
Un an.	40 —	Un an.	45 —

Les prix des abonnements de l'**ECHO DE PARIS** sont donc bien inférieurs à ceux des journaux similaires.

PRIME GRATUITE

Tous les nouveaux abonnés d'un an recevront gratuitement **CONTES CHOISIS** par GUY DE MAUPASSANT, magnifique volume illustré par *Jeanniot* se vendant en librairie 10 francs.

LA POUDRE DENTIFRICE SOLUBLE **L'ÉMAILLANTE**

MICROBES DE LA CARIE

ANTISEPTIQUE, ANTIFERMENTESCIBLE ET ALCALINE
au BORATE de SODIUM *(désinf d'après M. PASTEUR)* et à la SACCHARINE

s'oppose au développement des microbes de la carie, blanchit les dents sans les altérer, ... Élixirs, Poudres et Opiats 3 fr 50 et 6 fr franco-poste, **49, rue Pigalle, Paris** et Pharmacies.

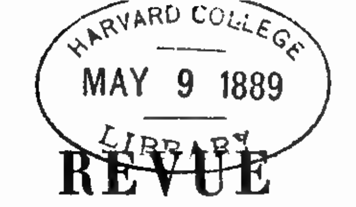
ASTHME **CATARRHE, guéris** par les **tubes LEVASSEUR**
23, rue de la Monnaie. Paris

Nouveau Journal Financier

2 FRANCS par AN
Etranger 3 fr.
Envoi 1er d'un Nº sur demande

35,000 Abonnés — Parait le Dimanche — *16 Pages de Texte*
TIRAGES, RENSEIGNEMENTS, COUPONS, ASSEMBLÉES, COURS de toutes les VALEURS
Les Abonnements sont reçus gratuitement dans tous les Bureaux de Poste.
19, RUE DE LONDRES, PARIS

LE NUMÉRO 10c
EN VENTE :
Paris, Lyon, Bordeaux
Toulouse, Marseille



REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

1er SEMESTRE 1889. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 16. (26e ANNÉE.) — 20 AVRIL 1889.

DIPLOMATES CONTEMPORAINS

Charles Féraud

SES MISSIONS EN TRIPOLITAINE ET AU MAROC

(1878-1888)

Vers la fin de 1882, la pacification de la Tunisie, que nous avions occupée l'année précédente, n'était pas encore achevée. Au sud, la tâche restait presque entière. Plusieurs tribus avaient émigré en Tripolitaine; mais elles se tenaient prêtes à repasser la frontière, en armes, pour soulever ou razzier leurs compatriotes qui s'étaient soumis. Dans le pays de leur refuge, elles ne recevaient que des encouragements à continuer la lutte. Notre entreprise avait inquiété le monde musulman sur le littoral africain. De plus, au moment où nous avions le plus besoin du prestige de la force, nous y avions porté nous-mêmes un coup dangereux, en abandonnant l'Égypte, en laissant aux Anglais le soin de disperser les misérables cohortes du colonel Arabi. Le sultan avait envoyé des troupes dans la province. La secte puissante des Senoussi prêchait contre nous la guerre sainte. Turcs, Arabes et émigrés nous enveloppaient dans une haine commune, rêvant de délivrer la Tunisie et de nous expulser d'Afrique. A Tripoli, le séjour n'était plus possible pour les Français. Commerçants, industriels, missionnaires, tous nos compatriotes avaient quitté le pays, devant des menaces de mort suivies d'attentats.

Un seul Français y demeurait, imposant le respect par le calme de son attitude. Il n'avait rien changé à ses habitudes. Il sortait sans escorte, parcourant tranquillement les rues et les bazars, allait au port, se mêlait aux groupes, montait souvent chez le gouverneur. Il avait éloigné sa femme et ses filles. Ainsi dégagé de toute préoccupation de famille, il ne semblait pas douter de sa propre sécurité. Quelquefois même, il s'aventurait dans la campagne avec une faible escorte; il se rencontrait, au loin, avec des cheiks influents, et, dans de longs entretiens où sa connaissance approfondie de la langue arabe le servait à merveille, il faisait entendre des paroles de paix. Il ne perdait aucune occasion de calmer les esprits surexcités, de ramener les Tripolitains à des rapports de bon voisinage, de pousser les transfuges à demander l'*aman*, d'affirmer la clémence et la force de la France. Ses efforts réussissaient à détacher des groupes importants, auxquels il fournissait les moyens de rentrer en Tunisie, ou qu'il embarquait à nos frais. Son courage impassible faisait autant que son éloquence. On croyait à sa parole, et pas une main ne se levait contre lui. Aucune insulte n'atteignait le pavillon tricolore, qui flottait à sa porte. Le gouvernement de la République ne pouvait avoir en Tripolitaine un représentant plus digne et plus habile. Cet homme était M. Féraud, consul général de France à Tripoli depuis quatre ans.

Un jour nous entrions dans le salon de M. Duclerc, qui était alors ministre des affaires étrangères. Un autre visiteur s'y trouvait déjà. C'était un homme d'une cinquantaine d'années, de taille moyenne, de tempérament sec, au regard franc. Il avait les cheveux ras, la moustache grise et le teint brûlé par le soleil. Serré dans une redingote boutonnée, portant le buste droit et la tête haute, il éveillait à première vue l'idée d'un

officier sorti du rang, plutôt que d'un diplomate.

— Vous ne vous connaissez pas? demandait le ministre. — M. Féraud, notre représentant à Tripoli.

Nos mains se serraient aussitôt, et nous nous mettions à causer des choses d'Afrique. La sympathie était préparée de part et d'autre. Les premiers entretiens la changeaient en une amitié, que la mort du vieil Africain, il y a quatre mois, pouvait seule rompre.

M. Féraud ayant pris congé, M. Duclerc nous disait:

— Voilà l'un des hommes les plus honnêtes, les plus braves, les plus patriotes que je connaisse. Vous savez quels services il nous rend à Tripoli depuis deux ans. Mais ce que vous ignorez peut-être, c'est la vie de dévouement et le passé glorieux de cet agent modeste qui ne parle jamais de lui. Lisez cette pièce, que je tiens de Chanzy. C'est une note de 1877, du temps où le général gouvernait l'Algérie :

« Je ne puis trop insister, pour appeler l'attention du gouvernement sur M. Féraud. Son expérience des musulmans, la connaissance qu'il a de leur langue, de leurs coutumes, ses travaux si intéressants sur tous les États barbaresques, l'ont préparé à jouer un rôle important et utile, si le ministre des affaires étrangères se décide à utiliser ses services.

« Nul plus que lui et mieux que lui ne peut représenter la France dans un des postes importants de la côte de la Méditerranée.

« Alger, 6 novembre 1877.

Signé : « CHANZY. »

— Un de mes prédécesseurs, continuait M. Duclerc, a donné suite à l'idée de Chanzy, en chargeant M. Féraud de notre consulat général à Tripoli. Je ferai plus: dès que les circonstances le permettront, je lui confierai la légation de Tanger. C'est le représentant qu'il nous faut au Maroc, celui qui pourra le mieux, sans menaces et sans coups de force, par ses rapports directs avec les Arabes et par la persuasion, prévenir les malentendus et faire prévaloir l'influence française.

Un pareil langage ne pouvait que nous inspirer le désir de mieux connaître M. Féraud. Comment ne pas être attiré vers cet homme qui avait pour garants des patriotes comme Chanzy et Duclerc? Les renseignements que nous réunissions bientôt constituent en effet de beaux états de services.

***

Dès 1845, M. Féraud figure dans l'épopée algérienne, dont M. Camille Rousset a retracé récemment l'histoire glorieuse. A partir de ce moment, il prenait, comme interprète de l'armée d'Afrique, une part active à tous les événements qui marquaient la difficile conquête de la province de Constantine.

En mai 1851, il était cité à l'ordre du jour pour sa conduite dans un combat contre Bou-Barla. La même année, il concourait à l'expédition de l'Oued-Salsel, sous les ordres des généraux Camou et Bosquet. En 1852, il était de la « colonne de la neige » (Bougie), puis de la colonne de Kabylie. Voici les notes que le général Bosquet, depuis maréchal, lui donnait à l'inspection générale :

« Sétif, 16 octobre 1852.

« M. Féraud, interprète auxiliaire auprès du commandant supérieur de Bougie, montre une intelligence et un dévouement tels que je suis heureux de le signaler comme un homme d'avenir, et de demander pour lui un grade de plus.

« Je crois qu'il faut se hâter de l'avancer.

« Le général commandant la subdivision de Sétif.

Signé : « BOSQUET. »

Depuis, chaque année était marquée par une ou plusieurs campagnes, où M. Féraud faisait tout son devoir et à l'occasion plus que son devoir. Il suffit d'en donner une liste sommaire :

En juin 1853, expédition contre les Babors, sous le général Randon;

De novembre 1853 à avril 1854, détaché au Dra-el-Arba des Guissacs, pour maintenir la tranquillité de la région;

En avril 1854, enlèvement en plein pays ennemi d'un émissaire du chérif Bou-Barla, qui prêchait la révolte;

En mai 1854, expédition en Kabylie, d'abord avec le colonel Boudeville, ensuite avec le général de Mac-Mahon;

En 1856, marche contre les Babors, avec le général Randon;

En 1857, deuxième expédition de la grande Kabylie, avec la division Maissiat;

En novembre 1858, campagne dans l'Oued-el-Kébir, avec le général Gastu; — en juin 1859, avec la colonne de Zoua'ra, sous les ordres du général Lefebvre;

Pendant l'été de 1860, expédition dans la Kabylie orientale, avec le général Devaux;

Dans l'automne 1864, nouvelle campagne en Kabylie et dans la Medsana, avec le général Périgot;

Au printemps de 1865, expédition dans la Kabylie orientale et chez les Babors, avec le général Périgot;

Enfin du mois d'août 1871 au mois de mai 1872, dernière et pénible expédition en Kabylie, chez les Babors et Bou-Taleb, à Tougourt, à Ouargla et dans le Souf, avec le général de Lacroix.

On peut juger, par cette rapide et sèche nomenclature, de la part qui revient à M. Féraud dans l'établissement de notre autorité en Algérie. Durant trente-trois années consécutives, il y avait activement concouru, soit comme combattant, soit comme intermédiaire entre nos généraux et les chefs de tribus. L'interprète avait fait plus encore que le soldat : en maintes circonstances son intervention avait abrégé la lutte et facilité l'œuvre de pacification. Nul mieux que lui ne savait conduire des pourparlers avec les Arabes, dont



il connaissait à fond la langue, l'esprit, la fierté et les mœurs. Il était donc admirablement préparé pour les missions diplomatiques, auxquelles il était destiné plus tard sur le littoral africain.

Les courts répits que ses campagnes lui avaient laissés, ils les avait laborieusement employés à fixer les résultats de ses recherches sur l'archéologie, l'histoire et la géographie des régions qu'il avait parcourues. On a de lui toute une série de publications, qui tiennent une place importante dans la bibliographie algérienne; nous n'en citerons que les principales :

Histoire des villes de Bougie, Gigelli, Sétif, Bône, la Calle, Bouçaada, Bordj-Bou-Aréridj, Aïn Beïda, Tebessa et Philippeville.

Traduction du Kitab-el-Adouani; histoire des tribus de la subdivision de Constantine.

Monuments celtiques ou mégalithiques de la province de Constantine.

Monographie du palais des beys de Constantine.

Essai de grammaire kabyle.

Découverte d'ateliers de silex taillés (rapport au ministre de l'instruction publique).

Le Commerce des esclaves nègres dans le sud de l'Algérie.

Conférences à la réunion des officiers d'Alger sur les résultats produits jusqu'à ce jour par les études archéologiques algériennes.

Les Harar, seigneurs des Hanenchas.

Les Descendants d'un personnage des Mille et une Nuits, à Biskra.

Éphémérides d'un secrétaire officiel sous la domination turque.

Les édifices religieux musulmans de Constantine.

Albums du musée de Constantine.

Le Sahara de Constantine, gros volume de notes et souvenirs, publié à Alger en 1887.

Tous ces travaux, qui témoignent d'une érudition toute spéciale, doivent compter au nombre des titres qui avaient fixé l'attention du chef de notre diplomatie, lorsqu'il avait résolu, dans une période difficile, d'appeler M. Féraud au consulat général de Tripoli.

***

Comme on l'a vu, M. Féraud était désigné par M. Duclerc, dès 1882, pour de plus hautes fonctions. Mais celui-ci quittait le quai d'Orsay avant d'avoir pu réaliser ses intentions. Appréciant de même les choses et l'homme, ses successeurs adoptaient son projet de placer M. Féraud à la tête de notre légation à Tanger. Cependant deux ans devaient se passer encore, avant que la nomination fût signée. La haute estime où l'on tenait le consul général se manifestait dans l'intervalle par un décret lui conférant la croix de commandeur de la Légion d'honneur.

Deux causes imposaient cet ajournement.

D'abord la pacification n'était pas complète au sud de la Tunisie : un certain nombre de dissidents restaient campés sur les confins de la Tripolitaine, attendant l'occasion de rentrer en ennemis et menaçant les tribus fidèles. Qui aurait pu comme M. Féraud seconder les efforts de notre résident général à Tunis pour le rétablissement de l'ordre, maintenir la neutralité des autorités tripolitaines, préparer la soumission et le retour des émigrés? Avec le même dévouement, avec le même succès, il continuait à y consacrer ses persévérants efforts.

Ensuite notre situation au Maroc ne permettait pas le changement immédiat du titulaire de la Légation. Depuis 1881, nous y étions représentés par M. Ordéga, dont le zèle et la rare activité étaient aux prises avec de sérieuses difficultés. L'établissement de notre protectorat sur la Tunisie y avait tourné contre nous les esprits. Bientôt après, notre mouvement de recul en Égypte avait augmenté l'audace des mécontents. La défiance que les puissances méditerranéennes manifestaient à notre égard n'était pas faite pour ramener les Marocains. Mais M. Ordéga tenait la campagne avec un redoublement d'ardeur. Son rappel, au milieu de cette crise, eût été considéré, non comme un témoignage de conciliation, mais comme un acte de faiblesse. Il ne fallait pas y songer.

C'est seulement en 1884 que M. Jules Ferry trouvait l'occasion de réaliser le projet arrêté depuis deux ans. M. Ordéga venait d'enlever, par d'heureux coups de vigueur, le règlement de plusieurs questions délicates. On lui attribuait notamment la démarche du chérif d'Ouazzan, qui s'était déclaré protégé français.

Chef de la puissante confrérie de Sidi-Moulaï-Taieb et descendant du prophète par les femmes, le chérif d'Ouazzan jouit au Maroc d'une autorité religieuse, au moins égale à celle de l'empereur lui-même; ses fidèles se comptent par milliers en Algérie et au Maroc : c'est un utile client pour la France.

M. Ordéga avait également réussi à faire admettre les réclamations de plusieurs de nos compatriotes, victimes du mauvais vouloir et des abus des autorités locales, et il avait obtenu en leur faveur le versement d'une forte indemnité. On pouvait donc, sur ces succès, mettre fin à sa mission à Tanger, sans que la décision pût être attribuée à un sentiment de prudence exagérée. Une légende s'était établie sur son nom : on semblait croire en Europe que l'annexion du Maroc à nos possessions algériennes était son objectif personnel. Malgré ses qualités brillantes, les intérêts généraux du pays conseillaient de ne pas le laisser dans une situation qui était devenue particulièrement difficile.

Le 4 décembre 1884, M. Féraud était nommé ministre de la république à Tanger, en remplacement de M. Ordéga, transféré à Bucarest.

***

Dès le mois de janvier 1885, M. Féraud prenait pos-

session du poste où il devait terminer sa carrière. Il y faisait d'heureux débuts, réussissant à dissiper les méfiances qui l'avaient accueilli. La part même qu'il avait prise à l'établissement de notre protectorat en Tunisie l'avait rendu suspect aux yeux des Marocains et même des agents étrangers. En peu de jours il gagnait par son attitude les représentants de Sa Majesté chérifienne. Quant à ses collègues du corps diplomatique, la franchise de sa parole, la simplicité et la courtoisie de ses manières les décidaient bientôt à des rapports sympathiques.

Vers la fin d'avril il partait pour Fez, afin de remettre au sultan ses lettres de créance.

Il était déjà connu du souverain : huit années auparavant il avait fait partie, dans une circonstance analogue, de la mission d'un de ses prédécesseurs, M. de Vernouillet, et il en avait profité pour nouer avec Muley-Hassan des relations personnelles. Il emportait de beaux présents, notamment une batterie d'artillerie. Des savants, des artistes et des hommes de lettres, comme MM. Henri Duveyrier et Gabriel Charmes, étaient du voyage. Gabriel Charmes en a laissé le récit en une série de pages brillantes, les dernières, hélas! qu'ait écrites le charmant écrivain, poète autant qu'homme de science, doué de la plus féconde imagination et capable de l'observation la plus réfléchie, toujours maître en l'art de bien dire. Il a épuisé le sujet. Nous y revenons seulement pour noter que le voyage à Fez a été profitable à la France et à M. Féraud. Dans ses entrevues avec le sultan, notre ministre avait tenu le langage qui convenait au représentant d'une grande nation, consciente de sa force, mais disposée, sous condition de retour, à entretenir avec ses voisins des relations de paix et d'amitié.

Revenu à Tanger, il se donnait tout entier à l'accomplissement de son mandat. Il s'efforçait de sauvegarder nos intérêts légitimes, sans cesser de respecter les droits de l'autorité locale ni de pratiquer loyalement une politique de grand jour, qui ne pouvait éveiller les susceptibilités jalouses des puissances méditerranéennes. Un programme aussi correct n'était pas fait pour plaire à tous ses ressortissants, à ceux notamment — et la race en est grande — qui prêchent en Orient la politique de la courbache et apprécient la valeur d'un agent d'après les abus de force qu'il commet au profit des siens. Aussi les critiques n'ont-elles pas manqué à M. Féraud.

On lui reprochait de ne délivrer qu'avec une réserve excessive les patentes de protection recherchées par tous ceux qui ont intérêt à se soustraire à la juridiction locale; de ne pas prêter, sans un examen trop sévère, son appui officiel au règlement des réclamations ou créances présentées par ses ressortissants; de ne pas user de son intervention pour ouvrir le pays à tous les Français qui venaient y chercher fortune. On critiquait sa déférence pour le sultan et ses ménagements pour le gouvernement du pays. On lui opposait l'attitude de certains agents étrangers qui n'étaient pas, disait-on, retenus par les mêmes scrupules quand il s'agissait de faire prévaloir les demandes plus ou moins justes de leurs compatriotes. On le blâmait enfin d'agir avec l'administration marocaine comme il eût fait dans un pays régulièrement organisé d'après les principes de la civilisation européenne. Enfin on lui faisait un grief de vouloir toujours concilier, dans ses relations avec les Arabes, la justice et la force. Aux yeux de beaucoup de gens, cette méthode, si respectable qu'elle fût, devait conduire à de fâcheux résultats : il était à craindre que le gouvernement marocain, prenant notre générosité pour de la faiblesse et doutant de notre puissance, n'allât chercher ailleurs le point d'appui qu'il devait trouver chez nous.

Ces appréhensions étaient-elles fondées? Il est permis d'en douter. Le contact de nos possessions algériennes ne permet pas aux Marocains de se faire illusion sur la valeur de nos moyens militaires : c'est l'avantage d'une situation privilégiée qui nous laisse la faculté de montrer plus de patience et de mansuétude qu'une puissance éloignée. En second lieu, il suffirait de rappeler certains incidents notables des dernières années pour établir que, malgré des tentatives réitérées, aucune influence étrangère ne s'est, à notre détriment, imposée au Maroc. Pour la première fois on voyait l'Allemagne y chercher, soit directement, soit par des intermédiaires complaisants, un champ d'action pour sa politique commerciale; mais il ne paraît pas que ses efforts aient abouti. Après elle la Turquie essayait, par l'envoi d'une ambassade qui faisait du bruit à son heure, de nouer avec le sultan du Maghreb une entente qui aurait pu devenir gênante; mais la mission revenait bientôt de Fez après un voyage inutile. L'Italie, il est vrai, parvenait à faire admettre une mission militaire; mais celle que nous entretenons près du sultan depuis de longues années s'y maintenait en de bonnes conditions et ne cédait pas la place. D'autres faits encore attesteraient que, sans violences, sans conflits, nous réussissions à garder les positions acquises. Ne convient-il pas d'en attribuer l'honneur à M. Féraud, qui faisait bonne garde?

***

Pour juger équitablement son œuvre au Maroc, il faut se rappeler quelle était, à ses débuts, la situation internationale de la France, et quelles instructions pouvaient être données à notre représentant.

A la fin de 1884, nous étions engagés dans deux entreprises coloniales, dont le succès réclamait toute notre sollicitude. L'affaire du Tonkin touchait à son terme, mais semblait encore exiger de laborieux efforts; la lutte engagée pour l'établissement de notre protectorat à Madagascar se poursuivait depuis deux ans, sans avantages décisifs : pour terminer honorablement

les deux expéditions, il était nécessaire que la liberté de notre action ne fût pas compromise par d'autres difficultés extérieures. Sur le continent, aucune complication ne menaçait. Nos rapports avec les grandes monarchies du Nord étaient corrects, comme en témoignaient les ententes intervenues pour les conférences de Berlin et de Suez. Une seule question entretenait contre nous les défiances des puissances européennes, parce qu'elles nous attribuaient par erreur des vues contraires aux intérêts mêmes de notre politique. Nous étions soupçonnés de vouloir rattacher le Maroc au système de nos possessions algériennes, comme nous avions fait de la Tunisie, quatre années auparavant. On notait les plans de certains de nos géographes, qui parlaient de rectifications de frontières et réclamaient le cours de la Moulouïa pour limite « historique » de l'Algérie; on relevait les articles de journalistes, qui conseillaient l'annexion de l'oasis de Figuig comme un moyen de mettre un terme aux déprédations des tribus nomades de l'ouest; on surveillait attentivement les moindres mouvements de nos troupes sur les hauts plateaux du sud oranais.

C'était peine inutile. Le ministère de M. Jules Ferry, qui était alors aux affaires, ne rêvait de ce côté aucun projet d'agrandissement. Un examen approfondi de la situation l'avait convaincu que le *statu quo* convenait mieux que toute autre combinaison. Ses intentions tendaient exclusivement à maintenir l'état des choses. En voici les raisons.

Il n'y avait aucune conséquence à tirer, pour nos rapports avec le Maroc, de l'action que nous avions dû exercer sur la Tunisie. La situation n'était pas la même. La Tunisie constituait un État fermé, où se réfugiaient, hors de notre atteinte, tous les agitateurs arabes de l'est, où se tramaient perpétuellement des complots contre notre tranquillité en Algérie. Placée sous l'influence ou sous la souveraineté d'une autre puissance européenne, la Tunisie serait devenue près de nos possessions africaines un avant-poste menaçant, une *marche* dangereuse. Cette éventualité était à la veille de se réaliser en 1881, quand une occasion légitime s'était offerte de conjurer le danger, en plaçant la région sous notre protectorat et en devançant ainsi tout autre rival.

Des motifs analogues pouvaient-ils justifier une action contre le Maroc? Nullement.

Le Maroc n'était menacé par aucune des puissances méditerranéennes. Sa sécurité même se trouvait garantie par les compétitions qui se seraient produites, si l'une d'elles avait manifesté des projets d'occupation. De toutes, c'est l'Espagne qui aurait eu, en raison de son voisinage et de l'histoire, les meilleurs titres à invoquer pour y faire prédominer son influence; mais sa situation intérieure et l'état de ses ressources ne lui permettaient pas d'y songer, et elle ne se préoccupait que d'y réserver l'avenir par le maintien de l'ordre de choses établi. L'Angleterre n'aurait pas vu avec complaisance l'Espagne s'établir en face de Gibraltar, de même que les autres puissances maritimes n'auraient pas permis à l'Angleterre de s'y installer de façon à dominer les deux rives du détroit. Il y avait ainsi un ensemble d'intérêts prêts à se coaliser pour l'indépendance du Maroc. Nous n'avions à y redouter l'établissement d aucun voisin dangereux.

Quant aux inconvénients qui résultent du voisinage de tribus pillardes, ils étaient moins redoutables à l'ouest qu'ils ne l'avaient été à l'est. Ce n'est pas que les Béni-Guils, les Eûmours et les Ouled-Sidi-Cheikh-el-Gharaba soient d'humeur plus sociable et moins agressive que les Kroumirs tunisiens. Mais les moyens de les tenir en respect et de les châtier au besoin ne nous faisaient pas défaut, grâce aux stipulations ingénieuses du traité de délimitation du 18 mars 1845.

Quand les Kroumirs tentaient une incursion dans le département de Constantine, ils s'empressaient, le coup fait, de regagner leurs campements tunisiens; et nos colonnes, arrivées tardivement, devaient s'arrêter impuissantes devant la frontière, après des marches pénibles sur un territoire montagneux. Nous n'avions plus qu'à recourir au bey par la voie diplomatique, et, si nos plaintes n'étaient pas entendues, qu'à lui déclarer la guerre. Il a fallu des années pour nous résoudre à cette extrémité.

Il en est autrement du côté du Maroc. Une ligne frontière, rigoureusement déterminée, n'existe que près de la mer, sur une étendue où la surveillance est facile, grâce à la nature du sol. Mais, à partir du désert, là où le danger commence, là où ne se rencontrent que des nomades, il n'y a plus de frontière fixe. — « Dans le Sahara, — porte le traité de 1845, — il n'y a pas de limite territoriale à établir, puisque la terre ne se laboure pas, et qu'elle sert seulement de pacage aux Arabes des deux empires, qui viennent y camper pour y trouver les pâturages et les eaux qui leur sont nécessaires. » — A défaut de frontière géographique, les droits des deux parties sont déterminés par l'énumération des tribus qui relèvent de leur souveraineté respective. Et le traité ajoute : « — Les deux souverains exerceront de la manière qu'ils l'entendront toute la plénitude de leurs droits sur leurs sujets respectifs dans le Sahara. » — De cette clause importante dérive un véritable « droit de suite », qui nous permet de surveiller efficacement les tribus nomades, sans qu'elles puissent trouver contre notre atteinte l'abri d'une frontière conventionnelle. Un pareil arrangement n'est-il pas préférable à toute délimitation, qui restreindrait notre action et deviendrait une source de continuelles difficultés avec les autorités marocaines? En y faisant place dans le traité, les négociateurs de 1845, les Bugeaud et les de La Rue, guidés par l'expérience du pays, se sont montrés diplomates avisés.

Cependant les avantages de la combinaison n'ont pas

toujours été compris en France. La question a donné lieu, un jour, à une conférence provoquée par un de nos officiers généraux de l'Algérie. M. Féraud, déjà nommé ministre plénipotentiaire à Tanger, y assistait. Le général regrettait que le département d'Oran ne fût pas délimité dans le désert. Pour parfaire l'œuvre de 1845, il proposait de prolonger la frontière par un série de forts ou blockhaus, édifiés jusqu'à la région des dunes. A l'appui de son projet très étudié, il avait dressé des cartes qui en faisaient ressortir la valeur stratégique. En vain cherchait-on à lui démontrer que sa combinaison nous immobiliserait sur notre territoire; qu'elle nous fermerait un espace jusqu'alors illimité; qu'elle entraînerait, sans profit, des dépenses considérables. Il ne se laissait pas convaincre; il voulait des forts d'arrêt et des lignes fixes. Quoi d'étonnant? Le comité de la défense de Paris conserve bien la partie du mur d'enceinte qui court du Point-du-Jour à Neuilly, bien que la protection soit assurée de ce côté par la boucle de la Seine, le mont Valérien et les nouvelles forteresses!... Notre général africain avait aussi des motifs mystérieux pour tenir à ses forts. M. Féraud, qui n'en approuvait pas le projet, se prononçait timidement: il était géné de se voir en opposition avec un officier supérieur. Habitué depuis trente années, lui, l'homme du devoir et de la discipline, à obéir sans observation, il avait peine à se faire à l'idée que son grade de ministre plénipotentiaire lui permît de contredire un général, dont il était devenu l'égal hiérarchiquement.

Tous nos militaires d'Algérie n'ont pas abandonné le plan dont il vient d'être question. Il y a deux ans, ils construisaient quelques bordjs dans le Sud oranais, et ils s'étonnaient de la tiédeur que M. Féraud mettait à défendre leurs projets. Ce n'était pas de sa part défaut de caractère, comme ils le pensaient, mais l'effet de conceptions politiques tout opposées.

Quoi qu'il en soit, le désert n'a pas encore été coupé par une ligne fortifiée, et rien ne nous empêche de continuer librement la police de Sahara. Les tribus marocaines ne l'ignorent pas; elles résistent à la tentation de commettre des méfaits au détriment des nôtres, sachant qu'aucune frontière inviolable ne les garantirait contre une prompte répression.

En définitive, notre intérêt était de conserver, sur l'ouest de nos possessions algériennes, l'état de choses qui subsistait depuis plus de quarante années. Tel est le principe dont notre politique s'inspirait au moment de la nomination de M. Féraud à Tanger. Il ne paraît pas, d'ailleurs, qu'on s'en soit écarté depuis lors.

Cela posé, nous avions, en 1884, les meilleures raisons pour dissiper les préoccupations des puissances.

Avec l'Espagne, toute cause de malentendu avait déjà disparu. Sur l'initiative de M. Jules Ferry, les deux puissances s'étaient promis de se concerter, préalablement à toute action isolée, pour le règlement des questions qui affecteraient leur politique générale relativement au Maroc. Un pareil engagement constituait pour toutes deux une garantie réciproque.

L'Angleterre, l'Italie et les autres puissances, qui ont intérêt au maintien de l'équilibre établi dans la Méditerranée, auraient dû être tranquillisées par les déclarations réitérées du gouvernement de la République. Cependant il ne paraissait pas que leurs inquiétudes fussent complètement dissipées. Le succès des récentes interventions de M. Ordéga était tenu par elles comme le prélude d'une reprise d'action. Sans pouvoir être considéré comme un désaveu, le remplacement de notre agent devait calmer leurs appréhensions, pourvu que son successeur témoignât manifestement d'intentions conciliantes et pacifiques.

Tel était le sens des instructions données à M. Féraud. S'il lui était prescrit de maintenir haut et ferme le drapeau de la France, de n'abandonner ni un pouce du terrain gagné ni une parcelle de l'influence acquise — et l'on pouvait à cet égard s'en rapporter à son patriotisme — il lui était en même temps recommandé d'éviter les occasions de conflit, de ramener la confiance, de marquer la sincérité de notre désintéressement, d'accentuer la politique d'entente et de conservation.

⁂

La tâche n'était ni brillante ni commode. Nul n'y convenait mieux que M. Féraud. Durant les quatre années de son séjour au Maroc, il y a consacré toutes ses forces et toutes les ressources de son expérience. Il y a réussi. Mais au prix de quelles amertumes personnelles!

Nous ne parlons pas de ces difficultés ordinaires, inhérentes au poste, avec lesquelles tous nos représentants ont à lutter pour le respect de nos droits et pour la protection de nos ressortissants. M. Féraud connaissait les meilleurs procédés pour en sortir; il avait le privilège de pouvoir en conférer directement avec les autorités locales; il avait appris, au contact des Arabes, le prix du calme, de la patience et de la ténacité. Le règlement des affaires courantes ne pouvait lui causer aucun embarras.

Mais il devait se trouver aux prises avec des adversaires irréconciliables, dont l'hostilité était motivée par la nature de sa mission et par le caractère particulier de sa rigide probité.

Les premiers se recrutaient, soit parmi ceux de nos compatriotes qui voyaient un intérêt national dans l'extension de notre territoire algérien, soit parmi les explorateurs qui cherchaient à s'ouvrir le Maroc.

Un certain nombre de Français, des plus savants et des plus honorables, étaient contraires à la politique d'immobilité imposée à notre représentant; ils pous-

saient à une action sur l'ouest, à une rectification de frontières qui nous aurait conduits aux rives de la Mouloula, à la prise de possession de l'oasis de Figuig, nécessaire, à leur sens, pour dominer les nomades de la région; ils attribuaient à la France une mission civilisatrice sur le Maroc, mission à laquelle elle ne pouvait se dérober sans déchéance. Pour ces doctrinaires, les exigences du moment et les conseils de la prudence comptaient peu.

Il y avait aussi toute une classe de hardis pionniers, qui rêvaient, dans une pensée de gloire et d'intérêt personnel, de se faire nos missionnaires laïques sur le territoire marocain. Les uns voulaient coloniser le littoral et les régions fermées du Riff; les autres songeaient à organiser des expéditions pacifiques à l'intérieur, malgré le mauvais vouloir des populations et les dangers qu'ils pouvaient courir.

A tous M. Féraud opposait une résistance aussi inflexible que courtoise. Il avait le souci de prévenir toute démonstration qui aurait suscité contre nous des plaintes ou provoqué des conflits. Autant il était ferme, quand il avait à soutenir les titres de ses compatriotes, à poursuivre l'exécution des arrangements conventionnels, autant il était opposé à tout empiètement sur les droits de l'autorité locale, à toute pression abusive, à toute aventure. En cela il se montrait fidèle à la consigne reçue, interprète consciencieux des vues de son gouvernement. Mais son attitude ne faisait pas le compte de ceux qui considéraient le Maroc comme un champ ouvert et réservé à notre influence. Les uns et les autres se coalisaient contre notre ministre. Méconnaissant les motifs de sa réserve, ils allaient jusqu'à s'attaquer à son patriotisme, l'accusant de trahir, par pusillanimité, les intérêts de la France... De pareils accusations contre ce soldat sans reproche, couvert par quarante années de courage et de dévouement sur les champs de bataille! Inutile d'y répondre : c'est déjà trop d'en faire mention.

Cependant M. Féraud devait se faire à Tanger des ennemis plus dangereux encore. En Orient, la bonne foi ne préside pas toujours aux transactions commerciales. Dans les pays du *bakchich*, le sens moral s'est émoussé chez beaucoup de gens d'affaires. C'est la terre promise des spéculations louches, des chantages et des pots-de-vin. Le Maroc n'a pas échappé à cette perversion. Aussi M. Féraud n'avait-il pas tardé à être assailli par des industriels et des négociants, qui recouraient à la Légation pour faire aboutir des marchés de tout genre. A ceux qui poursuivaient des transactions honnêtes il n'épargnait ni ses conseils ni son appui : rien ne lui tenait plus à cœur que le développement au dehors de notre industrie et de notre commerce. Mais il écartait les autres sans ménagements. Sa probité indignée ne tolérait pas la fraude, alors même qu'on cherchait à l'exercer au profit d'un intérêt national. Son patriotisme scrupuleux n'admettait pas que le drapeau français couvrît des opérations immorales. On devine les déceptions et les haines qu'une semblable conduite devait exciter chez les spéculateurs. Durant les derniers temps, c'était contre le ministre un débordement d'odieuses calomnies. On allait jusqu'à lui reprocher d'évincer les maisons françaises, pour faire le jeu de concurrents étrangers...

Il est pénible de s'arrêter à de pareilles vilenies. On doit dire pourtant qu'elles ont assombri les derniers jours de M. Féraud. Il n'en laissait rien paraître; mais il en était profondément affecté. Les calomnies qui bourdonnaient à ses oreilles, il ne pouvait rien contre elles. A ces attaques sournoises, combien il eût préféré les mêlées sanglantes d'autrefois et le corps à corps avec un ennemi loyal! Il souffrait des coups dirigés contre ce qu'il avait de plus cher, contre l'honneur. La fermeté dédaigneuse qu'il opposait à ces lâches assauts minait ses forces. C'est alors qu'au mois de novembre dernier, une pneumonie venait le surprendre; en quelques jours, le mal avait raison du combattant épuisé et le renversait sur le champ de bataille.

La mort a fait tomber toute cette poussière soulevée contre lui. Féraud laisse à la France le souvenir de services rendus et d'une vie complètement dévouée, à sa femme et à ses enfants un nom respecté. La *Revue bleue* devait un hommage au soldat, au diplomate, à l'honnête homme.

***

CONTE DE PAQUES

L'homme aux serpents

Il y a bien longtemps de cela, au temps du bon duc Jean, en Bretagne, un jeune et vaillant pêcheur, nommé Noël, partit un jour de son village pour aller faire une excursion lointaine. Il emmenait dans sa barque son mousse Jeannic, un petit gaillard aussi adroit que hardi. Tous deux, se confiant à l'immense mer, partirent par une bonne brise vers les pays nouveaux où ils espéraient trouver une pêche presque merveilleuse.

Cependant saint Pierre, le patron des pêcheurs, ne leur fut pas favorable. Ils naviguèrent pendant trois jours sans pouvoir rien capturer que quelques maigres sardines. Aussi nos deux amis étaient-ils bien découragés. Ils pensaient même à retourner au pays, quand, vers le soir, survint un orage terrible. Ils s'éloignèrent du rivage, afin que le bateau ne vînt pas se briser contre les rochers. Mais, comme le ciel était fort obscur, toute la nuit ils marchèrent dans une direction qu'ils ignoraient avec une vitesse effrayante. Si le bateau *la Jeune-Marie* n'avait pas été solidement construit,

il aurait été assurément mis en pièces par les vagues qui se brisaient sur lui avec une violence extrême. La protection de la sainte Vierge les sauva sans doute; car, le matin venu, la mer se calma presque subitement, et ils se retrouvèrent sains et saufs, non loin d'un rivage qui semblait cultivé et assez fertile. On voyait même dans le fond d'un vallon se dresser le clocher d'une petite église.

Noël se souvint fort à propos que ce jour-là était un dimanche.

— Écoute-moi bien, dit-il à son petit mousse Jeannic, nous allons aborder ici. Toi, tu vas garder le bateau. Je ne sais pas quel est ce village, mais à coup sûr on y parle breton comme chez nous. Je vais tâcher d'aller quérir quelques vivres, afin de les mettre dans la cale, et j'en profiterai pour aller entendre la messe.

Ils dirigèrent alors la barque vers une petite anse bien abritée. Dès que le mouillage fut terminé, Noël sauta à terre et se disposa à aller au village.

D'abord il s'enfonça dans un vallon; mais, au bout d'une demi-heure de marche, il rencontra de nouveau une crique bordée par de grands rochers. Ne connaissant pas le chemin qui menait à l'église, il prit le parti de suivre le rivage. Les aspects changeaient à chaque instant. Partout, à droite et à gauche, de grands rochers aux formes bizarres.

Noël s'étonnait de ne rencontrer personne.

— C'est probablement l'heure de la grand'messe, pensait-il, mais en me pressant j'arriverai encore à temps.

Or voici que tout d'un coup il aperçut auprès d'un rocher énorme un grand bonhomme très maigre qui le regardait avec curiosité.

— Pardon, monsieur, dit Noël en le saluant très poliment, où est le chemin qui conduit au village et à l'église?

L'étranger fit une grimace.

— Ma foi, dit-il à Noël, je ne me préoccupe guère de l'église; mais quant au village, si je m'en souviens bien, il faut au moins une bonne demi-heure pour y arriver. En tout cas, le chemin est très rude. On doit constamment monter et descendre par des sentiers de chèvres. Je ne vous conseille pas de faire cet essai, jeune homme, et à votre place j'aimerais mieux aller chasser des serpents.

— Chasser des serpents? demanda Noël. Il y a donc des serpents ici?

L'étranger se mit à rire :

— Il y a ici plus de serpents, jeune homme, que vous n'en avez jamais vu votre vie durant, et, si vous êtes bien sage, je vous en ferai voir tant et tant, et de si beaux, que vous n'oublierez jamais ce spectacle, même si vous vivez deux cents ans.

— Ma foi, monsieur, dit Noël, je serais curieux de voir un de ces serpents, et tout à l'heure, quand je serai revenu de la messe, je vous promets que je reviendrai ici pour assister à votre chasse.

L'homme prit un air très sérieux :

— Eh bien! alors, n'en parlons plus; car vous ne pourrez être de retour ici avant deux heures, et il y a beau temps que j'aurai quitté la place. Allons, allons, n'en parlons plus, vous ne verrez pas mes serpents.

Noël était vraiment très marri. Un sentiment double le combattait.

— Au revoir, beau pêcheur, au revoir, vertueux pêcheur, ricana l'étranger. Par ce sentier là-haut, en une demi-heure vous serez sur la grand'place. Moi, je vais à mes serpents.

Noël se gratta la tête et réfléchit. Vraiment, en courant, il regagnerait le temps perdu et arriverait encore à temps pour la messe. C'est vraiment dommage de manquer une si belle occasion de s'instruire.

— Eh bien! soit, dit-il, montrez-moi un de ces serpents... pour un instant seulement.

L'étranger se frotta les mains et regarda Noël avec une telle fixité que le pauvre garçon se sentit tout troublé.

— Allons, viens par ici, je vais te montrer comment nous prenons ces jolies petites bêtes.

Il sautait de rocher en rocher avec une agilité incroyable, et, quoiqu'il boitât assez fortement, il marchait si vite que Noël le suivait à grand'peine. Il sifflait en marchant des airs étranges que Noël ne connaissait pas, et qui le berçaient de leur musique bizarre. Hu... hu... hu... L'air vibrait entre ses dents, d'une vibration stridente qui ébranlait les nerfs.

Ils arrivèrent bientôt devant un grand rocher adossé à la campagne. Alors l'inconnu, se tenant tout droit devant un des trous, se mit à souffler et à siffler : Hu... huuuu... houhu... houhuhu... Noël avait oublié l'heure, et il regardait avec inquiétude autour de lui, car il comprenait que les serpents allaient venir.

Bientôt, en effet, il vit par un des trous apparaître une petite tête plate avec deux yeux perçants. Puis un long corps se déroula lentement; puis à droite, à gauche, de tous côtés, sortaient des serpents, les uns gros, les autres moyens, les autres petits. Ils ne semblaient pas regarder Noël, mais tous fixaient leurs petits yeux rapides et pointus sur l'étranger. Lui paraissait s'amuser beaucoup. Il leur parlait comme à des enfants :

— Mes petits chéris, mes petits amours, bonjour, mes petits mignons, mes jolis amis. Soyez tranquilles, on ne vous fera pas de mal. N'est-ce pas, mon bon Noël, tu ne leur feras pas de mal?

Noël fut stupéfait d'entendre que l'inconnu l'appelait par son nom. Mais il commençait à avoir un peu peur, et il ne répliqua rien.

— Astaroth, Astaroth, mon ami, tu n'es donc pas encore là?

Soudain un énorme serpent se dressa tout debout devant Noël. Noël eut un moment de surprise, mais son effroi ne fut pas long : prenant son coutelas, il l'en-

fonça dans le cou du serpent, qui tomba comme une masse aux pieds du vaillant pêcheur.

— Imbécile, triple sot, poltron, lâche coquin! gronda l'inconnu. Voilà un beau coup que tu as fait là. Mais c'est toi qui l'auras voulu, et il t'en coûtera cher. Sais-tu bien, garnement, que tu as tué mon vaillant Astaroth? Il n'avait aucune mauvaise intention; il voulait seulement jouer avec toi à sa façon, et tu l'as tué, cela est sûr. C'est comme cela que tu me récompenses, mauvais drôle!

— Ah! monseigneur, pardon! s'écria Noël, pardon! je ne voulais que me défendre, et j'ai eu un moment de frayeur que vous me pardonnerez.

— Jamais, dit sèchement l'étranger. En attendant, va où tu voudras; mais je te conseille de ne pas rester ici plus longtemps.

Et il s'agenouilla tout près du corps de l'infortuné Astaroth. Il sifflait très doucement: huu u, hou, ou, ou, u, hu, hu, hu, hu; mais Astaroth restait immobile.

Il souleva le lourd corps d'Astoroth avec autant de facilité que si c'eût été une plume, et le passa autour de son cou osseux. Puis, se relevant:

— Maintenant, décampe, maudit pêcheur, et que je ne te retrouve pas sur mon chemin, car je te ferais payer cher l'assassinat de mon cher Astaroth, le meilleur et le plus brave de tous mes serpents.

Noël, qui ne se sentait pas très rassuré par les allures extraordinaires de ce personnage, s'éloigna à grands pas.

Il tâcha de gagner le sentier qui conduisait au village; mais il se trompa de route plusieurs fois; il eut beau marcher vite sous un soleil très pesant, quand il arriva à la grande place, il était bien plus de midi.

Il eut peine à se faire comprendre des gens du village. La langue du pays était un patois breton que Noël entendait très mal. Enfin il put se faire servir une galette de sarrasin et un pichet de cidre. Malheureusement, quand il voulut payer, il ne trouva plus sa bourse. Il comprit tout de suite que c'était l'homme aux serpents qui la lui avait prise, et alors il maudit, mais trop tard, la sotte curiosité qui lui avait fait du même coup manquer la messe, tuer un serpent et perdre sa bourse.

Il eut à se disputer avec l'aubergiste qui voulait être payé. Noël lui proposa comme payement son coutelas, et l'aubergiste finit par accepter. Car le couteau était tout neuf et coupait comme un fin rasoir.

Le soleil était déjà presque couché, et la nuit commençait quand Noël arriva à la petite crique où Jeannic l'attendait.

— Ah! vous voilà enfin, monsieur Noël, dit l'enfant; le temps m'a paru bien long sans vous, et, ma foi, je commençais à avoir peur!

Noël était de très méchante humeur. Il se sentait mécontent de lui-même, mécontent de tout.

— Peur de quoi, poltron? Est-ce qu'on a peur? Allons, pas de phrases, et en route. Voilà le temps qui se met à l'orage, et je ne veux pas rester une minute de plus dans ce pays maudit.

Jeannic, voyant que le patron était peu satisfait, n'osa pas lui demander pourquoi il n'apportait pas quelques vivres. Docilement il leva l'ancre, et bientôt, grâce à un vent favorable, la barque s'éloigna du funeste rivage.

— Vous avez donc tué un serpent, monsieur Noël? dit tout d'un coup le jeune mousse.

— Comment sais-tu cela? dit brusquement Noël.

— Parce que, pendant que vous étiez là-bas au village, il est venu un monsieur très drôle, qui boitait. Il était maigre comme un mât. Il avait autour du cou la peau d'un énorme serpent. Il s'est approché de moi, et il m'a dit: « Petit Jeannic, ton patron a tué ce gros serpent que tu vois là, et il m'a chargé de te l'apporter. Tiens, mets-le dans la cale. »

— Et tu l'as mis dans la cale?

— Oui, patron, dit naïvement Martin.

— Ah! malheur de malheur, s'écria Noël. Nous sommes ensorcelés par quelque mauvais esprit! Voyons! voyons! faisons finir tout cela.

Aussitôt il descendit dans la cale, pour prendre le serpent et le jeter à la mer.

Il eut toutes les peines du monde, aidé de Jeannic, à soulever la masse énorme de la hideuse bête que l'homme de là-bas appelait Astaroth.

Ils parvinrent cependant à la hisser jusque sur le pont; mais à peine l'eurent-ils approchée du bord qu'elle s'agita bruyamment, et se mit à onduler avec force, comme eût pu faire un serpent vivant. Noël rassura le petit Jeannic qui tremblait de tous ses membres.

— Certes, tout cela ne veut rien dire de bon, et nous avons eu affaire à quelque diabolique personnage. Mais, avec l'aide de la bonne Vierge, nous n'avons rien à craindre. Allons, jetons par-dessus bord cet être ignoble, et naviguons hardiment.

Or, à peine eurent-ils précipité le serpent dans les flots que la mer devint soudain très tumultueuse. Les vagues, grossissant à vue d'œil, couraient derrière le bateau et à chaque instant menaçaient de le submerger. Le vent soufflait avec une rage incroyable. Il ne fallut plus laisser qu'un petit bout de toile, et, malgré cela, le bateau marchait d'un train d'enfer, comme si tous les démons eussent été à ses trousses. Pour comble de malheur, la pluie vint à tomber, et les éclairs, ainsi que le tonnerre, se mirent de la partie. C'était un fracas étourdissant. Dans l'obscurité de la nuit on ne pouvait rien voir que la vague qui s'approchait, haute comme une montagne, et on sentait que derrière celle-là il y en avait d'autres et d'autres encore, toutes plus furieuses les unes que les autres, toutes venant s'acharner contre la pauvre coquille de noix égarée dans cette tempête.

— Tout ça, disait Noël, c'est la faute de l'homme aux

serpents. Si jamais je le rencontre, je lui dirai son affaire! Voilà ce que c'est que d'être curieux. On ne m'y prendra plus à chasser des serpents, au lieu d'aller entendre la messe. Vois-tu, mon petit Jeannic, si nous sortons en vie de cette bagarre, nous irons pieds nus tous les deux faire un pèlerinage à Notre-Dame d'Auray.

Tout d'un coup une lame survint qui souleva le bateau si haut, si haut, que Noël et Jeannic en eurent la respiration coupée... Cette fois, c'est bien fini, pensa Noël... Mais, non, ce n'était pas fini.

Au contraire, cette grande vague les laissa retomber tout doucement sur une plage de sable.

— Alerte, alerte, Jeannic, nous touchons! Prends l'amarre et tout de suite mouillons.

Ils sautèrent alors hors de la barque. Quelques vagues venaient encore jusqu'à eux; mais, comme elles étaient moins hautes que la grande vague de tout à l'heure, elles ne pouvaient les atteindre qu'à la ceinture.

Le rivage faisait une pente douce, si bien qu'en peu d'instants Noël et le petit Jeannic se trouvèrent à l'abri de la fureur de l'Océan. Ils l'entendaient gronder avec rage; mais ils étaient rassurés, en sentant la terre ferme sous leurs pieds. Ils avaient ramené à terre leur cher bateau, qui avait si vaillamment résisté, et ils se sentaient maintenant sûrs de retourner en leur pays, une fois que l'orage se serait apaisé.

En attendant ils avaient grand faim; ils étaient transpercés jusqu'aux os. En outre, malgré le froid et la faim, le sommeil commençait à alourdir leurs paupières. Où trouver un abri? où se sécher et échapper à cette pluie torrentielle?

Ils avaient à peine fait quelques pas en avant qu'ils entendirent crier : « Oh là! oh là! » Ils se dirigèrent du côté où ils entendaient la voix, et ce fut avec un profond sentiment de joie qu'ils virent briller la lumière d'un grand feu. Quelqu'un était assis devant le feu et se chauffait tranquillement. A la clarté du feu qui brillait de loin, ils purent distinguer l'ombre de ce personnage, et aussi reconnaître que le feu éclairait par en bas un gros arbre.

Mais quelle ne fut pas la stupeur de Noël, quand, en arrivant devant le brasier, il reconnut l'homme aux serpents?

Le premier mouvement de Noël fut de s'enfuir... Mais le feu jetait une si douce chaleur, l'arbre protégeait si bien de la pluie, et l'odeur d'une soupe succulente qui bouillait au-dessus du feu, dans une marmite de terre, répandait de si séduisants parfums, que Noël n'osa vraiment pas témoigner toute l'horreur que l'homme aux serpents lui inspirait.

— Ah! ah! c'est vous, pêcheur maladroit? dit l'homme aux serpents; vous vous êtes donc laissé surprendre, comme moi, par ce magnifique orage? Quoique vous m'ayez tué mon brave Astaroth, tenez, j'ai pitié de vous, et je daigne vous offrir place à mon feu, à ma table et à ma soupe. Avouez qu'on n'est pas trop mal ici?

— Assurément il vaut mieux déguster une bonne soupe que de courir des bordées là-bas, dans cette mer infernale qui a vingt fois failli nous engloutir, riposta sentencieusement Noël.

Quant au petit Jeannic, il ne quittait pas des yeux le pot où bouillait à gros bouillons quelque chose qui devait être fameusement bon.

On entendait au loin gronder la mer et gémir le vent. La pluie tombait avec un fracas épouvantable; mais le feuillage de l'arbre était si serré que pas une seule goutte ne venait atteindre les naufragés.

— Quand vous vous serez un peu réchauffés, dit l'inconnu, je vous ferai goûter à ma soupe. Et puis, j'ai là une vieille bouteille de certain vin que je garde pour les grandes occasions. Hein! l'ami, qu'en dites-vous? Avouez que je m'entends aux excursions de chasse ou de pêche?

Ce disant, l'inconnu, avec une adresse étonnante, sortit du pot fumant un magnifique morceau de mouton qu'il offrit à Noël dans une écuelle. Il fit de même pour le petit Jeannic, qui se confondait en remerciements.

Nos braves pêcheurs durent reconnaître que leur étrange compagnon avait quelques mérites.

— Et maintenant un verre de mon vin, jeune homme, dit l'inconnu à Noël; tu m'en diras des nouvelles.

Le fait est que, quand Noël en eut bu une large rasade, il se sentit soudain tout regaillardi. Quant à Jeannic, à peine l'eut-il goûté que ses yeux s'alourdirent. D'ailleurs il n'essaya pas de lutter : il laissa retomber sa tête, et, sans faire d'inutiles cérémonies, il s'étendit le long du brasier pour s'endormir d'un épais et calme sommeil.

— Ma foi, dit Noël à l'inconnu, vous me semblez un bon diable, si diable que vous soyiez.

L'inconnu ricana à grand bruit, et Noël crut remarquer que, pendant qu'il riait, la pluie cessait de tomber, les vents de souffler et la mer de gronder dans le lointain.

— Vous êtes un enfant, mon cher Noël, dit familièrement l'inconnu; il n'y a pas de diables; vous le savez aussi bien que moi. Ce sont des contes de nourrice, et bons pour les bébés. Mais, à propos, vous plairait-il de chasser encore aux serpents? Vous savez sans doute que l'heure et le moment sont tout à fait favorables?

— Non, non, non! dit Noël vivement; j'ai assez de vos serpents!

L'inconnu fit semblant de ne pas entendre ce que lui disait Noël: il se mit à siffler tout doucement... Hu, hou, hou, hou hu huuu u u... et Noël vit aussitôt, de droite, de gauche, arriver des serpents qui semblaient sortir de terre. Leurs petites têtes plates et leurs yeux méchants apparaissaient de tous côtés. Noël comprit qu'ils arrivaient en nombre immense, et de partout. Et, en effet, à mesure que l'inconnu continuait à siffler, on entendait des ondulations lointaines, des bruits de

feuilles agitées. C'était comme un murmure gigantesque. Sur le haut de l'arbre, sur le tronc, dans les branches, partout des têtes et des corps de serpents, qui se glissaient jusque vers Noël, promenant leurs regards curieux de l'inconnu à Noël et de Noël à l'inconnu.

— Je vous en prie, monseigneur, fit Noël, faites rentrer tous vous serpents, j'en ai grand'peur, et je crains qu'ils ne fassent du mal à mon petit mousse.

— Nous sommes pourtant dans l'île aux serpents, mon beau pêcheur, dit l'inconnu en riant à grand bruit. (Ce rire faisait toujours à Noël une impression très désagréable). — Mais, comme je tiens à vous plaire, je vais les faire rentrer; vous allez voir comme ils sont obéissants.

Alors l'inconnu se leva, et, agitant les bras, il fit de grands gestes dans l'air. Aussitôt, comme par miracle, tous les serpents reculèrent; puis, lentement, disparurent dans les feuilles, dans les branches, si bien qu'au bout de quelques minutes, il n'en restait plus un seul.

L'inconnu était demeuré debout.

— Çà, dit-il à Noël, viens ici avec moi, mon garçon, je vais te faire voir quelque chose de plus beau.

— Mais Jeannic? dit Noël timidement.

— Jeannic est endormi et ne se réveillera pas. D'ailleurs, pour qu'il ne lui arrive aucun mal, je vais le confier à la garde de mon vaillant Phalaor.

Il siffla trois fois, hu! hu! hu! et aussitôt, du tronc de l'arbre, descendit un énorme serpent qui vint s'enrouler autour du cou de l'inconnu.

— Écoute-moi! mon brave Phalaor; voici mon petit ami Jeannic. Tu veilleras sur lui de manière à ce qu'il ne lui arrive aucun mal. Tu m'as compris? Va, Phalaor!

Et Phalaor, rapidement, mais sans hâte, avec une précision étonnante, se déroula du cou de l'inconnu et arriva près du petit Jeannic.

Il avait un si long corps qu'il put, en déroulant ses anneaux, faire complètement le tour de l'enfant endormi.

Noël pensa que la protection d'un pareil personnage n'était pas bien rassurante, et qu'il eût été assez bon d'être protégé contre Phalaor, au lieu d'être protégé par lui; mais l'inconnu parlait avec une telle assurance que Noël se sentait tout petit garçon en face de lui, et il était trop fier pour avouer qu'il avait terriblement peur.

— Une dernière rasade, mon bonhomme.

Et Noël but encore un grand coup de vin. Cela lui rendit tout le courage.

— Alors, tu es prêt à me suivre? Eh bien, arrive! Je marche devant, ajouta-t-il. Tu n'as donc pas besoin de lumière.

En effet, Noël constatait que l'inconnu, partout où il marchait, était accompagné d'une traînée lumineuse: c'était comme une lueur phosphorescente qui brillait à quelques pas de distance. Devant lui, les branches s'écartaient, et les arbres, de plus en plus énormes, trapus et bizarres, faisaient comme un passage pour laisser s'avancer Noël et l'homme aux serpents. Noël remarqua même avec terreur que, derrière eux, les arbres refermaient leurs branches, si bien que partout, autour d'eux, sauf à l'endroit même où ils se trouvaient, l'ombre était épaisse, la nuit absolument noire, et le fouillis des troncs d'arbres et des branchages inextricable.

Après avoir ainsi cheminé pendant près d'une demi-heure, un siècle pour Noël, ils arrivèrent devant un rocher.

— Nous voici chez moi, dit le fantastique individu. Et il frappa dans sa main.

Soudain le rocher se fendit par le milieu, et Noël aperçut un escalier richement éclairé, aux marches de marbre. Mais cet escalier était si long et si profond qu'on n'en pouvait voir la fin.

Longtemps, longtemps, longtemps, Noël en descendit les marches. Il avait commencé par vouloir compter les degrés de cet immense escalier, mais il s'embrouilla bientôt dans ses calculs.

— Ah çà! dit-il enfin à son guide, si vous me menez en enfer, il faut me prévenir; je suis bon chrétien, et je crains bien que vous ne soyez pas dans les bonnes grâces de notre sainte Vierge Marie.

A peine eut-il prononcé ce mot que soudain l'escalier devint tout sombre. Un long hurlement sinistre vibra dans l'air.

Le guide avait pris la main de Noël:

— Si tu prononces encore ce mot, fit-il en serrant la main de Noël avec une telle force que le pauvre garçon ne put s'empêcher de faire une affreuse grimace, si tu prononces encore ce mot, je te jure que tu ne reverras plus ni ton petit Jeannic, ni ton bateau, ni la maison de tes parents, et que tu resteras mon prisonnier, et pour toujours.

Cependant peu à peu la lumière avait reparu, d'abord vacillante et faible, puis enfin tout à fait éclatante, et Noël vit que l'escalier touchait à sa fin.

Une immense salle, vaste comme un palais. De tous côtés des colonnes magnifiquement ornées, les unes en marbre, les autres en porphyre, d'autres en or. Des statues admirables, posées sur leurs socles, étaient disséminées çà et là.

Noël, tout ébloui de cette richesse, se demandait s'il rêvait ou s'il était éveillé. Mais non, il ne rêvait pas. Il put se pincer les doigts, et constater qu'il sentait fort bien. Il se rappelait parfaitement qui il était, c'est-à-dire Noël Pen-Hok, conduit, après un naufrage, par un inconnu, à travers une des forêts de l'île aux serpents.

— Que dirais-tu, Noël Pen-Hok, si je te donnais tout cela, et bien d'autres richesses encore? Voyons, que dirais-tu?

— Ma foi! dit courageusement Noël, j'accepterais sans hésiter si vous me donniez tous ces trésors pour rien; mais cela n'est pas probable, et je suppose que vous m'offrez tous ces trésors en échange de quelque chose.

— Eh! mais, voilà qui est fort judicieux, fit l'inconnu, et je ne t'aurais pas cru, à ta figure, tant de malice... Eh bien, oui! je te demanderai un service en échange. En peu de mots et sans phrases, voici. Tu parlais ce matin d'entendre la messe. Or nous aussi, mes amis et moi (car j'ai quelques amis dans mon palais), nous aussi nous voudrions entendre la messe. Mais il nous manque quelque individu complaisant pour la servir.

— N'est-ce que cela? fit Noël, enchanté de voir que les choses prenaient une tournure aussi régulière, n'est-ce que cela? Je consens parfaitement à faire l'enfant de chœur.

— Bravo! bravo! dit l'homme en se frottant les mains. Eh bien, puisque tu es aussi gentil, je te donne mon palais, mon escalier, et toute cette île, même avec les serpents qui s'y trouvent... Voilà l'assistance qui arrive, et voici le prêtre.

En disant ces mots, il se frappa la poitrine en poussant un rire effroyable, et tous les assistants répondirent à ce rire par un hurlement fauve qui courut en frissonnant le long des colonnes et des portiques de l'immense palais.

— Vous? dit Noël stupéfait, vous, vous êtes un prêtre?

— Tu vas voir, mon brave Noël, si je suis prêtre! Je suis même grand-prêtre... A propos, je ne t'ai pas fait une recommandation essentielle: c'est que, quand nous disons la messe ici, jamais nous ne faisons le signe de la croix!

— Et pourquoi cela? dit Noël. Où a-t-on vu, ailleurs que chez les hérétiques, dire la messe sans que le prêtre et les assistants fassent le signe de la croix?

— Je ne sais comment font les autres; mais je sais fort bien que chez nous il ne faut pas faire le signe de la croix, et que, par conséquent, si tu n'obéis pas, tu peux immédiatement renoncer aux trésors et aux palais de l'île des serpents.

Noël ne répondit rien. Il réfléchissait profondément. Toute cette aventure lui paraissait de plus en plus extraordinaire. Un palais au milieu d'une île déserte! Quelle apparence qu'un prince même puisse posséder ces éclatantes richesses? Et puis pourquoi, au milieu de la nuit, venir à cette heure dire la messe? Quel besoin d'une pareille cérémonie?

Il regarda fièrement l'homme aux serpents:

— Ma foi, dit-il, je servirai la messe comme on a coutume de le faire dans mon pays, comme mon grand-père me l'a appris, comme sa grand'mère, jadis, le lui avait enseigné, et comme moi aussi, plus tard, je le montrerai à mes petits-enfants. Ne vous en déplaise, je ferai le signe de la croix comme ceci.

Et, en disant ces paroles, brusquement, hardiment, sachant bien qu'il en résulterait peut-être de grands malheurs, il fit le signe de la croix.

Mais aussitôt voici que toute la lumière disparut. Un hurlement, plus sinistre encore que tout ce qu'il avait entendu jusqu'alors, traversa la salle, et Noël se sentit violemment jeté à terre; le coup fut si fort qu'il resta quelques instants étourdi, trébuchant sur ses jambes, et ne sachant de quel côté avancer.

D'ailleurs, l'obscurité était profonde. Pourtant Noël se sentit un peu rassuré en constatant qu'il n'était pas dans une prison, mais en plein air, exposé au vent et à la pluie. Et, en effet, la pluie tombait avec rage: elle transperçait Noël jusqu'aux os.

Égaré dans une forêt, au milieu d'une île infernale ou sauvage, Noël se croyait déjà à moitié perdu, quand tout d'un coup il aperçut à l'horizon une ligne blanchâtre annonçant la venue du jour. Jamais soleil ne fut salué avec autant de reconnaissance que par Noël, ce jour-là, le soleil levant du matin. En même temps, la pluie cessa, et, comme le jour croissait rapidement, bientôt notre ami put distinguer les traces d'un sentier. Qui sait, c'était peut-être le sentier qu'il avait pendant la nuit parcouru, en suivant l'homme aux serpents.

En continuant quelque temps encore, Noël entendit une voix qui criait: « Ho là! ho ho! ho là! » Avec quelle joie ne reconnut-il pas la voix du petit Jeannic!

Bientôt il eut rejoint son mousse.

— Eh bien, dit Jeannic, et notre bonhomme à la soupe?

— Ma foi, dit Noël, je ne te conseille pas de te vanter d'avoir goûté à cette soupe-là, car elle vient de l'enfer, ou de pas bien loin de l'enfer. Crois-moi, mon petit Jeannic, la première fois que nous rencontrerons un prêtre, nous n'avons qu'un parti à prendre, c'est de tout lui raconter, et de lui demander l'absolution, qui nous purgera de notre contact avec Satan. En attendant, tâchons de retrouver notre bateau, car je ne serai pas fâché de revoir le pays.

Est-il besoin de dire que Noël et Jeannic purent rentrer chez eux. Ils racontèrent leurs merveilleuses aventures, et ils firent, suivant leur promesse, pieds nus, le pèlerinage d'Auray.

Losqu'on demandait à Noël pourquoi, dès le début, il n'avait pas reconnu le diable: « Je ne m'en suis pas trop mal tiré, répondait-il: si jamais vous avez affaire à lui, tâchez d'être aussi heureux que moi. »

Quant au petit Jeannic, il répète que le diable n'est pas effrayant du tout, et qu'il fait la soupe aux choux mieux que les meilleurs cuisiniers du monde.

CHARLES EPHEYRE.



UNE VOCATION CONTRARIÉE

Nouvelle (1)

III.

Charles cessa de parler. Cette matinale promenade, il la recommençait, sans doute, et il éprouvait une amère volupté à se rappeler le terrible combat qui se livrait en lui, quand le paysage gracieux et sobre qu'il venait de me décrire était passé sous ses yeux.

Trois heures sonnèrent à la pendule. Les graves vibrations du timbre arrachèrent mon ami à ses méditations. Il secoua tristement la tête et dit :

— Ce qui me reste à te conter est tellement indigne que, même encore aujourd'hui, je ne me le suis point pardonné. J'ai besoin, pour ne pas trop me mépriser, de songer à l'énergie farouche que j'ai déployée par la suite : elle me servira d'excuse près de toi, je l'espère.

Et comme j'ébauchais un geste d'affectueuse protestation :

— Écoute d'abord, fit-il, tu me jugeras après...

Il se recueillit encore quelques instants et reprit :

Je restai à me promener au bord de la rivière jusqu'à l'heure du déjeuner. Quand je rentrai à la maison, mon parti était pris, irrévocablement : je jouerais jusqu'à ce que j'eusse gagné dix mille francs, la somme en question étant un minimum indispensable à l'accomplissement de mes projets. Certes, le procédé était répugnant, mais quand on n'a pas le choix des moyens, on s'arrange comme on peut : la délicatesse est un luxe qui n'est pas à la portée de toutes les bourses. D'ailleurs, la vie que je menais, terne et inoccupée, n'avait déjà que trop duré; il fallait que cet état de choses prît fin, et le plus tôt possible.

Telles étaient, mon cher ami, les raisons à l'aide desquelles je tentais de travestir à mes propres yeux mes véritables sentiments. Je n'osais pas encore m'avouer l'attrait irrésistible que le baccara exerçait sur moi, et si je me manquais de franchise à ce point, c'était par pudeur et non par hypocrisie : l'homme honnête et délicat qui était en moi allait mourir, et je n'avais pas assez de courage pour regarder son agonie.

Le soir même, je retournai à l'*Artistique*. Camille Renard ne s'y trouvait pas. Cette absence signifiait clairement : « Ton vieil ami est chez lui ; il t'attend; viens le chercher; tu lui prouveras de la sorte que ses conseils ont porté leurs fruits; autrement, il comprendra que tu persistes dans ton erreur, et, dans ce cas, il se dispensera de reparaître au cercle : il ne pourrait que t'y gêner, sans cependant t'empêcher de jouer... »

Comme tu t'en doutes bien, Camille Renard m'attendit sans succès ce soir-là et les suivants. Il y avait près de trois mois que je ne l'avais vu, quand, une nuit, quelqu'un s'écria : « Tiens! un revenant qui *s'amène!...* » C'était Camille. A ce moment, je taillais, et Louis, mon associé, me croupait, — ce même Louis qui nous avait conviés au dîner de funérailles que tu sais. Huit jours après son mariage, il s'était empressé de déterrer sa vie de garçon, besogne facile, la fosse dans laquelle elle reposait n'étant guère profonde, et cet acte d'indépendance avait été salué de nos bravos enthousiastes.

Tout en distribuant les cartes, j'écoutais la conversation de Camille avec le président. Il exultait, le digne homme. La « cagnotte » rapportait au delà de toutes les prévisions.

« Nos mois sont de deux mille en moyenne, monsieur Renard, depuis que M. Charles s'y est mis et que Louis nous est revenu. Ah! les gaillards, comme ils ont ranimé la partie!... Et heureux avec cela, les gredins!... Croiriez-vous que Crapier, le prudent Crapier, Crapier le « roublard », leur a filé, à lui tout seul, près de trente mille francs depuis que vous n'aviez pas mis les pieds ici? Il s'est emballé comme un enfant; on ne le reconnaissait plus... C'est pain bénit, d'ailleurs; il avait besoin d'une petite saignée, cet homme : depuis le temps que nous l'engraissions, songez donc! Maintenant il est redevenu calme : il attend un retour. Et il est bien capable de le trouver : il est si veinard!... A propos, vous ai-je dit que notre nouvelle « usine » sera prête le 1er octobre prochain? On l'inaugurera par un splendide banquet. La plupart de ces messieurs se sont déjà inscrits : un louis par tête, ce n'est pas ruineux. Si le cœur vous en dit... »

A ce flux de paroles, Camille se contentait de répondre par des : « Ah! ah! — Voyez-vous cela! — Pas possible! — En vérité! — Qui s'en serait douté!... »

Et le président continuait, parlant de notre future installation, des tentures, des meubles, exhibant des plans, des devis, des prospectus, expliquant les avantages de telle combinaison et les inconvénients de telle autre.

J'interrompis son monologue en me levant de table. Pendant qu'il mettait la banque aux enchères, Camille s'approcha de moi et me dit, sans prendre la main que je lui tendais : « En as-tu encore pour longtemps? J'aurais quelques mots à te dire en particulier. — Je suis à ta disposition, répondis-je. » Et j'allai décrocher de la patère mon chapeau et mon pardessus.

— Tu pars déjà, Charles? cria Louis. Attends donc : nous allons faire un *boyau!...*

Le *boyau*, laisse-moi te l'apprendre en passant, n'est autre chose que le baccara chemin de fer, encore appelé *tournant*. Trois noms pour un même jeu, quel luxe! Régulièrement, il doit se jouer avec un sixain de cartes; mais à l'*Artistique*, où l'on ne se piquait guère de régularité, on employait jusqu'à huit sixains, les-

(1) Suite et fin. — Voy. les deux numéros précédents.

quels, réunis bout à bout, représentaient une longueur d'un mètre environ, — d'où le nom, peu euphonique mais juste, de *boyau*.

Nous sortîmes du cercle, Camille et moi. A peine étions-nous dehors qu'il me dit brusquement :

— On commence à parler en ville de ce qui se passe *là-haut*. Vous ne vous contentez plus, paraît-il, de cartonner la nuit : l'après-midi elle-même y est employée tout entière... Grand bien vous fasse!... Le malheur est qu'il y en a parmi vous qui ont la langue trop longue : on a cité certains noms... Veille à ce que le tien ne soit pas prononcé trop haut : cela tuerait ton père, songes-y!... Jusqu'à présent, tu as gagné, beaucoup gagné... Prends garde de refiler plus que ton gain. Car tu perdras, tu peux t'y attendre. Fais bien attention à cela, et, par-dessus toutes choses, méfie-toi de Crapier : cet homme-là est dangereux... Adieu!...

Ces avertissements, jetés d'une voix brève, me causèrent un certain trouble. J'eus un instant la ferme intention de me tenir désormais tranquille. Mais était-ce possible? Un cercle de province n'est pas un casino où banquiers et pontes se mettent au jeu et s'en retirent sans que personne songe à s'inquiéter du résultat obtenu, bon ou mauvais. Ma retraite ne pouvait s'effectuer en silence; elle serait discutée, commentée et cela causerait un tapage du diable. Si j'avais été en perte, nul n'y eût fait attention : à cette bataille-là, encore moins qu'à toute autre, on ne s'attarde guère à compter les morts. Mais tel n'était pas le cas : j'avais réalisé de formidables bénéfices, vingt-cinq mille francs! et ceux qui les avaient perdus ne les verraient pas descendre définitivement l'escalier sans jeter les hauts cris. Le plus sage était donc de continuer jusqu'à la fin de la saison d'hiver. De la sorte, personne n'aurait rien à dire, et, en manœuvrant avec prudence, j'avais quelques chances de conserver intact mon magot, sinon de l'accroître.

Ces bonnes résolutions prises, je remontai à l'*Artistique*. On avait déjà attaqué le *boyau*.

— Allons, monsieur Charles, arrivez donc! dit le gros Crapier. — Je tiens une main interminable : voilà sept fois qu'elle passe! Par malheur, il n'y a jamais que le quart du jeu de fait. Ces messieurs sont refroidis. Venez leur montrer qu'ils ont tort de n'être pas un peu plus persévérants.

— Combien y a-t-il au banco? demandai-je.

— Vingt-quatre misérables louis.

— Tenus!

Crapier donna les cartes et gagna par un « abat » de neuf.

— Prodigieux! fit-il.

— Je tiens les quarante-huit! m'écriai-je.

— Diantre! je vais craquer, pour sûr... Enfin, comme vous faites la partie large, je vous donne le coup. Pour tout autre je passerais la main : à vous, je n'ai rien à refuser... Allons-y!...

Je perdis encore. Furieux, je m'acharnai à la poursuite de mon argent : je « galopai après », suivant l'expression d'usage :

— Banco des quatre-vingt-seize, et quatre de plus « en dehors » pour faire le compte rond!...

— Décidément, monsieur Charles, répondit le hideux Crapier, vous voulez m'avoir la peau... Eh bien, soit! c'est entendu! Vous avez un rude estomac, tout de même; mais je veux vous prouver que le mien non plus n'est pas trop délabré... En voiture!...

Crapier gagna encore.

— Quitte ou double de cent louis! hurlai-je, hors de moi.

— Quelle passe! murmurait Crapier.

— Donnez-vous le coup, oui ou non?

— Pardieu, si je le donne! vous devriez le savoir mieux que personne : « je suis saisi, il faut bien que je marche », comme on dit : et pourtant, je vous assure que je n' « échauffe » guère... Par exemple, je vous préviens : ce sera le dernier; je ne veux pas vous prendre en traître...

— Allez donc!...

Je perdis le coup, mon ami, et Crapier, suivant sa promesse, lâcha la main. Je l'achetai.

— Deux cents louis! criai-je. Qui fait quelque chose?

— Moi, répondit Crapier avec un calme effrayant : je tiens le banco.

Un frisson me courut de la tête aux pieds.

— J'ai peut-être tort, continua-t-il, mais je suis logique : je crois la main mauvaise et je la passe; je dois donc, si quelqu'un la prend, jouer contre... Quand vous voudrez?...

Il n'y avait pas à reculer : j'étais tenu de donner le coup... et je le perdis, comme les précédents, avec cette seule différence que ce fut, cette fois, en qualité de banquier, — ce qui d'ailleurs n'avait rien de plus consolant. — J'étais atterré.

— Là! que vous disais-je? reprit Crapier. Avais-je raison?... Pourquoi n'avez-vous pas voulu me comprendre? Vous auriez bien dû supposer que, si je lâchais la main, c'était que je ne « sentais pas le coup »... Mais cela vous est bien égal! Le bénéfice est loin d'être épuisé : ce ne sont pas les *hercules* qui manquent... hé! hé! hé!...

Les *hercules!* Encore une métaphore de choix. On appelle ainsi les billets de mille francs, probablement parce que, de tous les billets de banque, ce sont les plus « durs à tomber ».

Bref, Crapier aligna des chiffres sur une feuille de papier à cigarettes, fit l'addition et annonça le total :

— Ça fait quatre cent soixante-douze louis, n'est-ce pas? — C'est exact, répondis-je.

Je tirai mon portefeuille, car j'avais pris l'habitude, comme Bias, le philosophe, de porter sur moi toutes mes richesses, et je réglai l'affreux personnage.

Jusque-là, pas une parole n'avait été prononcée,

chacun suivant avec effarement cette partie folle, et telle que *l'Artistique* n'en avait jamais vu de semblable. On me savait audacieux jusqu'à la folie, nerveux à l'excès, et on prévoyait que cet échec, loin de calmer ma témérité, ne pourrait que l'exaspérer. Le jeu s'était arrêté, et nul ne songeait à le reprendre. On attendait, en silence, le dénouement; car il y en aurait un, et terrible, cela se sentait, c'était forcé. Enfin, Louis se décida à parler :

— Eh bien, mon pauvre vieux, pour une « étrillée », c'en est une, et dans le grand style, tu peux t'en flatter. Tu vas bien! Près de dix mille balles en cinq coups! c'est magistral. Voilà une *culotte* qui te tiendra chaud : elle peut, au besoin, passer par un *complet*... Quelle « rincée », quelle « danse », quelle « sanglée »!... Bast! tu rattraperas cela un de ces jours... Et puis, qu'est-ce que ça peut te faire, puisque ce n'est pas de « l'argent de ta poche »?... N'importe, c'est raide, tout de même : dix mille balles!... Au diable, après tout! N'y pensons plus et allons nous coucher. En voilà assez pour aujourd'hui...

Là-dessus, Louis se leva :

— A demain, messieurs, dit-il en ouvrant la porte. Viens-tu, Charles?

— Oui. Le temps de régler mes consommations, et je te rejoins.

En présence de cette déclaration, chacun jugea la séance terminée et descendit à la suite de Louis. Il était alors trois heures du matin. J'allais partir aussi, quand j'aperçus Crapier. Il avait l'air de fureter dans les coins, sous les chaises, et grommelait :

— Ma canne! où est passée ma canne? qui me l'a « faite »?... C'est dégoûtant!... Garçon, cherchez donc un peu, vous aussi... Parole d'honneur, c'est écœurant : voilà la quatrième qu'on me vole en six semaines!... Tiens, monsieur Charles!... Attendez-moi, nous allons faire route ensemble...

A la vue de cet homme, l'idée d'une revanche immédiate me traversa l'esprit. Le moment ne pouvait être mieux choisi : nous serions seuls, en tête-à-tête; nul ne viendrait nous déranger... Mais accepterait-il?... Incontestablement, oui! Crapier se vantait d'être logique au jeu, et non sans raison. Il était en gain, donc il « forcerait »; d'autant qu'il devait éprouver l'envie de se refaire de ses pertes précédentes, dont il avait rattrapé un tiers seulement. Il verrait là, comme moi, une excellente occasion : pas de spectateurs gênants et indiscrets, partant pas d'esclandre.

Crapier cherchait toujours sa canne, qui s'obstinait à demeurer introuvable.

Alors, sans plus tarder, carrément, je lui posai la question :

— Monsieur Crapier?... Un écarté?...

— Ah çà! mais vous êtes enragé!... A des heures semblables, recommencer la soirée... sans rien dans le fusil?...

— Qu'à cela ne tienne : le garçon sera enchanté de nous servir une terrine de foie gras et une bouteille de bourgogne.

— Comme vous savez prendre les gens par leurs côtés faibles!... Allons, va pour un écarté!... Au moins, c'est un jeu intelligent, celui-là, tandis que le baccara...

— Vous lui en voulez? Il ne vous a cependant pas trop malmené, ce soir.

— Ce soir, oui. Mais hier, avant-hier, mais depuis trois mois?... Si vous ne reconnaissez pas à cette persistance « la guigne au cul verdâtre », — passez-moi l'expression, elle est reçue dans le meilleur monde, — c'est que vous êtes difficile à contenter!... Et pourtant, durant cette longue période, me suis-je une seule fois emballé, à proprement parler? M'avez-vous vu tailler à banque ouverte, tenir des bancos de plus de dix louis, et, à la ponte, faire plus de cinquante francs et paroli? Mais si je n'avais pas su me modérer, je me serais « enfilé jusqu'à la garde »!... Quant aux dix mille francs que vous avez perdus ce soir, suis-je bien sûr, moi, de les avoir gagnés? Vous me proposez un écarté, et je l'accepte; qui me dit que la chance ne tournera pas, et que pour vouloir doubler mon bénéfice, je ne vais pas le refiler jusqu'au dernier sou?... Enfin, c'est à tenter, autant pour vous que pour moi. A coup sûr, un de nous deux a tort. Lequel? nous le verrons... En attendant, soupons. A cette table-là, ce n'est pas comme à l'autre : on ne peut s'y faire que du bien... Ah! ah! ah! Garçon, une terrine calibre douze et deux bouteilles de corton... Comme cela, si nous éprouvons le besoin d'échanger des politesses, elles auront au moins le mérite d'être de même cru, de même qualité et de même âge... Ah! ah! ah!

Et la bedaine du gros homme houlait comme une mare de gélatine.

— Tenez, monsieur Charles, l'idée seule de souper, — l'idée n'est cependant pas grand'chose, — eh bien, ça me rajeunit. Cette petite débauche me coûtera un accès de goutte de plus, mais tant pis! on n'a pas tous les jours l'occasion de se trouver en aussi charmante compagnie. »

Et maintenant, te représentes-tu ton ami, installé vis-à-vis de l'ignoble personnage en question, et se mettant pour lui en frais d'amabilité, alors qu'il se sentait le plus furieux désir de lui cracher à la face?... Ah! combien je me jugeais lâche et méprisable! A quel degré d'abjection n'allais-je pas tomber?... Et, malgré tout, je restais là, forçant le sourire à demeurer sur mes lèvres que je devinais blanches de colère, racontant des histoires d'étudiant très épicées, qui faisaient pleurer de rire mon hideux convive.

J'ai compris, depuis, à quelle puissance inconnue j'obéissais alors, en lisant cet axiome de Sheridan : « Le premier bonheur est de gagner au jeu; le second, d'y perdre. » J'avais tâté du premier et j'éprouvais une

âpre volupté à goûter au second. Avec la certitude de perdre les quinze mille francs qui me restaient, je n'en aurais pas moins persisté dans mon idée de jouer. J'en étais rendu à ce point d'exaspération où la souffrance devient joie, — les illuminés ne sont pas tous enfermés dans les couvents, tu le vois, — et, d'avance, j'envisageais avec un immense orgueil la possibilité d'une défaite.

Être très heureux ou très malheureux, exciter les envies les plus féroces ou les pitiés les plus profondes, tel est le but poursuivi, et souvent atteint, hélas! par les trois quarts des hommes. Chacun éprouve le désir d'affirmer sa personnalité en la plaçant bien au-dessus ou au-dessous du commun niveau. Au jeu de l'existence comme à l'autre, on préfère perdre, plutôt que de ne pas faire de « différences ». Seuls, les sages s'efforcent de tenir la balance exacte, et s'estiment heureux s'ils y parviennent. Aimable sérénité, calmes sentiments des vieux âges, vous trouverait-on, encore aujourd'hui, dans le cœur naïvement pur de quelque philosophe ignoré? Ne faut-il pas, en effet, être trempé fortement pour supporter le fade bien-être? Ulysse, après ses longues et périlleuses pérégrinations, n'aspirait-il pas à de nouveaux dangers? Le poète Soulary a merveilleusement compris et dépeint cet état d'âme :

. . . .
Dieux Lares, pensait-il, plaignez un misanthrope
Que le repos condamne aux regrets du passé!
Le bonheur du foyer conjugal m'enveloppe
Comme un manteau de plomb : j'en suis tout affaissé...

Eh! oui, c'est bien cela : du nouveau, de l'imprévu, du violent, du poivre, du piment rouge, il nous en faut, à tout prix! Nos nerfs, pour vibrer, veulent être pincés fortement et non pas chatouillés. Or, si le jeu est recherché avec tant d'ardeur, et plus encore par les gens de condition moyenne que par tous les autres réunis, c'est que seul il peut procurer dans l'espace d'une nuit, d'une heure, dans moins encore, ces intenses émotions qui vous secouent leur homme du haut en bas, qui lui martèlent le crâne et lui cassent les jambes et la poitrine. L'idiotisme, la folie sont là, cachés sous le tapis vert, guettant leur proie. Qu'importe! Les moustiques cessent-ils de mener leurs quadrilles dans les rayons du soleil parce que l'hirondelle vient, de temps à autre, ramasser dans son bec largement ouvert des files entières de ces beaux danseurs? Une armée a-t-elle jamais battu en retraite après le choc sanglant des premiers boulets?... En avant! Serrez les rangs!...

Mais je perds de vue mon principal sujet, et je finirais par me noyer dans ses corollaires philosophiques.

Crapier et moi avions terminé notre souper moins de vingt minutes après l'avoir commencé, impatients du jeu, l'un et l'autre, anxieux d'en finir.

Sans perdre plus de temps, nous nous installâmes sur un coin de la table de baccara.

— Que faisons-nous? demandai-je.

— Nous allons mettre cela à cinq louis la fiche, répondit mon adversaire. A une heure semblable, on ne peut décemment songer à jouer moins... A qui fera?...

Alors, une partie terrible s'engagea. Je gagnai et reperdis des sommes énormes. Crapier était blême. Il n'ouvrait la bouche que pour demander des cartes, en refuser ou annoncer le roi. Enfin, il trouva une passe de quatorze coups, et quand la pendule sonna six heures, j'étais son débiteur de vingt-six mille francs, en sus des quinze mille que j'avais en poche et que je lui comptai sur-le-champ. La sueur me ruisselait par tout le corps. Je me voyais perdu.

— Mon cher monsieur, dit Crapier, c'est décidément vous qui n'aviez pas raison... Je ne vous apprends point, n'est-ce pas, bien que ce soit la première fois que vous ayez l'occasion d'emprunter au jeu, que ces sortes de dettes sont sacrées et se payent dans les vingt-quatre heures?... Je compte donc sur votre obligeance pour m'apporter demain soir la somme en question... Du reste, rassurez-vous, la chose demeurera entre nous : le seul qui aurait pu la raconter dort depuis longtemps à poings fermés.

Et il partit en me désignant le garçon qui ronflait, pelotonné sur le canapé.

C'était un enfant de quatorze ans, un pauvre petit être malingre que le patron de l'établissement avait fait venir du « pays », du fond de la Suisse. Attaché au service du cercle, il y passait régulièrement toutes ses nuits, et rien ne me poignait davantage que de regarder cette figure pâle et déjà ridée, aux traits fatigués, éclairée par deux yeux bleus nostalgiques qui semblaient perdus dans une tête trop grosse.

Était-ce l'effet de ma nouvelle situation qui me prédisposait à l'attendrissement, et l'optique du cœur est-elle, comme l'autre, soumise à des lois variées? Quoi qu'il en soit, devant ce sommeil d'enfant déshérité, je sentis mes paupières se gonfler de larmes. Que deviendrait-il, le malheureux! Reverrait-il jamais, autrement qu'en rêve, les montagnes du pays natal?... Et moi-même, qu'allais-je devenir? N'étais-je pas encore plus à plaindre? J'avais tout perdu, tout, jusqu'au droit qu'un homme d'honneur a au suicide. Droit contestable et diversement apprécié, je le sais; mais enfin, même en considérant le suicide comme une erreur, au double point de vue philosophique et religieux, cette erreur, je ne pouvais plus la commettre. En continuant à vivre sans payer ma dette, j'étais un misérable; en disparaissant, je devenais voleur. Quelle alternative!...

Je m'approchai de l'enfant et l'éveillai doucement :

— Petit!... Eh... petit!... Combien le souper?... M'entends-tu?...

— Trente-deux francs, monsieur! répondit-il en sautant à bas de sa couche improvisée.

Il me restait, de mes splendeurs passées, un billet de cent francs. Je le tendis au gamin en disant :

— Tiens, prends... Tu payeras à la caisse... et le reste sera pour toi...

— Oh! monsieur, balbutia-t-il en rougissant, c'est trop, beaucoup trop!...

Et soudain, avec un bon sourire:

— Sera-t-elle heureuse, au moins, la petite sœur!...

IV.

Quand je fus rentré chez moi, mon agitation était tombée. J'éprouvais une sensation analogue à celle qui précède les longs évanouissements : plus de forces, plus de pensées, le vide absolu dans tout mon être. Mes yeux voyaient, mais ils ne pouvaient transmettre au cerveau les impressions reçues. Mes bras, mes jambes continuaient de se mouvoir, mais sans que la volonté y fût pour rien : l'instinct seul les dirigeait. Je me jetai sur mon lit, tout habillé, et m'endormis du lourd sommeil des brutes.

A quatre heures de l'après-midi, je me dressai, d'une secousse, sur mon séant. Maintenant, je me rappelais, et les plus minces détails de la nuit passée traversèrent mon esprit comme autant d'éclairs éblouissants. La conduite de Crapier me parut ignoble; la mienne, infâme. Crapier avait, en somme, fait son devoir de bête nuisible; je n'avais pas, moi, rempli mes engagements d'honnête homme. J'allais me débattre, non sous les griffes d'un lion, mais entre les pattes immondes d'un chacal. Ma tête n'éclaterait point sous l'irrésistible pression d'une puissante mâchoire, mais mon ventre serait fouillé par un long museau pointu. Au lieu d'une mort rapide et brutale, une agonie lentement douloureuse, savamment cruelle, lâchement calculée : voilà ce qui m'attendait.

Quoi faire? A quel parti m'arrêter? Tout moyen extrême m'était, d'avance, interdit, car la honte du fils eût rejailli sur le père. Heureusement qu'il ne saurait jamais rien, l'intérêt commandant à Crapier de garder le plus absolu silence... Vingt-six mille francs!... Ce chiffre m'écrasait... De quelle manière mon créancier supposait-il que je parviendrais à m'acquitter envers lui, et surtout dans un aussi court délai?... Je me décidai à l'aller trouver : j'expliquerais ma situation; je demanderais du temps... Je courus chez Crapier. Il vint lui-même m'ouvrir et me fit entrer dans une pièce tenant à la fois de la salle à manger et du bureau de l'homme d'affaires. Le premier objet qui frappa mes yeux fut un énorme coffre-fort, aux trois quarts noyé dans l'épaisseur de la muraille. Tout contre, un long bureau s'étendait, surmonté d'une série de cartons soigneusement étiquetés. A chaque coin de la cheminée, dans laquelle brûlait un gros feu de houille, deux fauteuils bas, garnis en cuir vert, étaient disposés. Crapier me fit asseoir dans l'un, s'installa lui-même dans l'autre et dit :

— Maintenant, mon cher monsieur, vous pouvez parler à cœur ouvert : vous êtes là comme au confessionnal, et rien de ce qu'il vous plaira de me confier ne transpirera au dehors. Allez-y donc, sans craintes ni réticences; une mauvaise situation, nettement établie, est encore préférable à une médiocre que l'on ne connaît pas au juste. Je vous écoute.

— Monsieur, répondis-je, vous devinez aisément l'objet de ma visite. J'ai perdu, cette nuit, avec vous, une somme que je suis dans l'impossibilité de vous payer. Mon père n'est pas riche; je ne possède aucune fortune personnelle; le métier que j'exerce ne m'a rien rapporté jusqu'ici et ne me rapportera probablement rien de longtemps; enfin, je n'ai pas un ami, pas une personne de connaissance à qui je puisse m'adresser pour me tirer d'affaire. Je viens donc vous avouer franchement la chose et vous demander s'il existe une solution à un pareil problème; quant à moi, je l'ai vainement cherchée.

— Que diable me contez-vous là? s'écria Crapier, et pour qui me prenez-vous, s'il vous plaît? Croyez-vous donc que j'appartienne à cette catégorie de créanciers intraitables et faméliques qui guettent leur homme à chaque coin de rue pour lui quêter des acomptes de cinquante centimes? Je n'en suis pas là, Dieu merci! et je n'attendais pas après l'argent que vous m'apporteriez pour manger aujourd'hui, mais là, pas du tout! parole d'honneur! ha! ha! ha!...

Et le gros ventre s'agita convulsivement, enchanté, sans nul doute, de l'excellente plaisanterie qu'il venait d'entendre.

Une réflexion. As-tu remarqué avec quelle facilité les coquins donnaient leur « parole d'honneur »? A ce signe, seulement, on les reconnaîtrait. L'honnête homme, lui, qui n'en a pas de rechange, garde la sienne avec un soin jaloux, et s'il l'offre, ce n'est pas au premier venu et à propos de n'importe quoi.

Loin de me rassurer, la gaieté de mon interlocuteur m'inquiétait. De tous les procédés de dissimulation, le rire est le plus perfide, le plus dangereux. Cependant, il ne trompera jamais l'observateur attentif; de même qu'on n'improvise pas un regard, on n'invente pas un éclat de rire : s'ils ne sont pas sincères, le premier louche et le second sonne faux.

— Voyons, reprit Crapier, soyons sérieux et tâchons de nous comprendre. Vous me devez vingt-six mille francs, et vous voilà « tout chose » parce que vous ne les avez pas et que vous ne savez où les prendre. Pour un avocat, vous n'êtes pas fort, permettez-moi de vous le dire. Ces vingt-six mille francs, qui vous les a enlevés? le jeu; c'est donc à lui qu'il faut les réclamer, et il vous les rendra si vous savez faire. — Jouer? parfait,

direz-vous ; mais avec quoi ? — Pardieu ! avec de l'argent que je vous prêterai. — Bon, mais cet argent, si je le perds ? — Je vous en prêterai d'autre. — Et si je perds encore cet autre ? — Eh bien, vous ferez alors comme votre ami Louis : vous épouserez une riche héritière ; rien n'est plus facile quand on est jeune, beau garçon et bien apparenté. Au bas mot, et sans vous surfaire d'un centime, vous valez cent mille francs.

« Voici donc ce que je vous propose : aux vingt-six mille que vous me devez, j'en ajoute quatre, et vous me signez une reconnaissance de *quarante*, remboursables, si la fortune ne vous sourit pas, après votre mariage, — lequel, dans ce cas, aura lieu dans deux ans, au plus tard... Attendez, je n'ai pas fini : j'ai encore une autre combinaison à vous soumettre... Ou bien, je vous prête, et jusqu'à concurrence du capital que vous représentez, les sommes dont vous avez besoin, et vous m'en payez l'intérêt, chaque mois, à 5 pour 100... Admettons, pour un instant, que vous ne puissiez pas payer cet intérêt à la date fixée : je le porte alors à votre compte comme prêt nouveau... Exemple : Aujourd'hui, 18 décembre, monsieur Charles doit à Crapier 26 000 francs, plus 4 qu'il va toucher, total 30 000 francs. Si, le 18 janvier, monsieur Charles n'a pas versé les intérêts de la somme en question, soit 1500 francs, il devra donc, à partir de ce jour, 31 500 francs, lesquels, au 18 février, représenteront un intérêt de 1500 francs, plus 75 francs. Vous saisissez le mécanisme, n'est-ce pas ? Il est d'une simplicité enfantine. Il demeure d'ailleurs bien entendu que vous conservez la faculté de vous libérer quand bon vous semble. C'est là une clause très avantageuse, surtout à cette époque de l'année, et sur laquelle je me permettrai d'appeler votre attention. La nuit de Noël, je ne vous l'apprends pas, on joue à l'*Artistique* un jeu d'enfer ; il y a là, pour un banquier de votre trempe, vingt mille francs à gagner, au minimum. Le 31 décembre, une occasion semblable se présente encore. Que la chance vous favorise un tantinet, et vous venez me souhaiter la bonne année avec quarante mille francs en poche. Êtes-vous dégoûté du baccara et la fantaisie vous prend-elle de payer vos dettes ? Fort bien ; voici votre compte, cher monsieur : 30 750 francs. Et nous nous séparons, quittes et bons amis. »

J'eus un instant le désir fou d'étrangler cette canaille. Je parvins à me contenir et répondis :

— Je comprends parfaitement ; c'est très ingénieux et je vous en félicite. Mais, dites-moi, si, par hasard, aucune des deux combinaisons ne me convenait ?...

— J'aurais alors le regret, le vif regret, d'informer monsieur votre père de ce qui s'est passé.

— Misérable ! m'écriai-je, vous feriez cela !...

— Pourquoi non, et qui vous donne le droit de m'insulter ? Parole d'honneur, on croirait, à vous entendre, que vous êtes la crème des braves gens !... Est-ce moi qui vous ai forcé à jouer sur parole ? Est-ce de ma faute si vous avez perdu ?... Vous êtes libre de ne pas me payer ; mais, de mon côté...

— Assez ! je consens à tout !...

— Allons donc, vous y voilà !... C'est curieux : tous les mêmes !... De votre part, cependant, cela m'étonne ; je vous regardais comme un garçon intelligent et j'aurais parié... Enfin, vous réfléchirez, et vous verrez que je ne suis pas si noir que j'en ai l'air... Dois-je préparer un reçu ?... Oui ?... Très bien... Signez ici... lisiblement... Parfait ! Voici vos quatre mille francs... Au plaisir de vous revoir, cher monsieur !... »

En me retrouvant dans la rue, j'eus un second accès de révolte, qui se dissipa comme le premier. J'étais lié, ficelé, garrotté, et je devais, en somme, m'estimer heureux. Je venais d'acheter pour cent mille francs de répit au taux de 60 pour 100 l'an. Dans deux mois, en supposant qu'un nouvel emprunt ne vînt pas se souder au précédent, le quart de mon capital fictif aurait disparu. Moins de deux ans après, et en vertu des lois effrayantes de la progression arithmétique, il serait complètement absorbé.

Il ne me restait plus qu'à essayer de me « refaire », suivant le conseil de Crapier, et c'est à quoi je m'employai dès le soir même. J'allais tâcher de gagner à Jacques l'argent perdu avec Pierre, car telle est la moralité du jeu, ou plutôt son absence de moralité.

Ah ! mon cher ami, quelle existence je menai, à partir de ce 18 décembre jusqu'au 13 mars ! Ces deux dates sont imprimées au fer rouge dans ma mémoire. J'étais devenu un galérien du baccara, et je ne sais pas de tortures plus atroces que celles que j'eus à endurer. Le forçat, lui, se repose après le travail ; moi, je ne pouvais pas, cela m'était interdit. Quand il m'arrivait de fermer les yeux, c'était pour recommencer aussitôt dans le rêve ma vie de chaque nuit, ou bien pour voir Crapier me montrer en ricanant des additions fantastiques, dont les totaux s'élevaient à plusieurs millions.

Au cercle, mon audace ne provoquait plus l'admiration, mais l'effroi. Je taillais avec une rapidité vertigineuse, de manière à enlever au ponte le temps de la réflexion, et presque toujours je parvenais à « l'emballer », à l'entraîner, à ma suite, dans ce mouvement giratoire.

A la maison, on ne m'apercevait même plus à l'heure des repas. Je prétextais des occupations urgentes, des travaux impérieux : une *Histoire du droit* à écrire, des dossiers épineux à éplucher, que sais-je encore ? On me croyait ou on ne me croyait pas, peu importait. Le seul qui eût pu prendre des renseignements sur mon genre de vie, mon père, avait formellement défendu qu'on lui parlât de moi. Peut-être, pressentant dans ma

conduite quelque chose de louche, préférait-il l'ignorer toujours...

Bref, le 13 mars au matin, un dimanche, je revisais mes comptes et je calculais, avec découragement, que je me trouvais, à très peu près, au même point que le 18 décembre, quand ma porte s'ouvrit brusquement : Camille Renard se montra.

— Malheureux! — s'écria-t-il en me serrant les poignets à les briser, — qu'as-tu fait?... Vite, raconte tout, tout, comprends-tu?... Peut-être est-il temps encore de te sauver!...

En entendant cette voix, vibrante de douleur et de pitié profondes, une détente se produisit en moi. Je me jetai dans les bras de cet ami fidèle, et, la tête cachée dans sa poitrine, je fis ma confession en sanglotant.

Elle fut longue, car je vidai mon cœur en entier. Quand j'eus fini, j'osai relever la tête... Camille m'enveloppa d'un long regard qui me fit tressaillir jusque dans les moelles, et laissa tomber cette parole d'absolution :

— Pauvre... pauvre enfant!...

— Quoi! m'écriai-je, tu me pardonnes?

— Suis-moi, répondit-il, rien n'est perdu!

— Où me mènes-tu?

— Chez quelqu'un qui te procurera les moyens de te réhabiliter à tes propres yeux... A propos, tu dois à Louis une visite de remerciements. Il est venu me faire part de ses soupçons en ce qui te concernait, et il lui a fallu, pour cela, me conter certaines choses que tu devines et qui n'étaient guère à sa louange. Si, comme j'en ai le ferme espoir, tu parviens à te tirer de ce mauvais pas, tu n'oublieras point que c'est à sa généreuse franchise que tu le dois.

— Non, moins qu'à ta sublime amitié, mon brave Camille!

— Oh! moi, je n'y aurai pas grand mérite : je serai, dans tout ceci, un simple intermédiaire... Partons!...

Cinq minutes plus tard, Camille sonnait à une porte que je ne reconnus pas sans frissonner. Nous fûmes immédiatement introduits dans un cabinet de travail où un homme écrivait, debout devant un bureau. Il se retourna et vint nous serrer les mains en disant :

— Quelle bonne surprise! Vous me restez à déjeuner, pas vrai?

Puis, il s'arrêta soudain, en voyant nos figures pâles et graves.

— Monsieur Maréchal, dit Camille, je viens vous prier de me rendre deux grands services : le premier consiste à me prêter vingt-cinq mille francs...

— A vous?

— A moi : j'en ai le besoin le plus pressant... Le second, c'est d'accepter dans vos ateliers le fils de votre honnête comptable. Ce garçon-là rêve d'industrie depuis sa jeunesse, et son métier d'avocat sans causes pourrait lui jouer de vilains tours... Inutile d'insister, n'est-ce pas? Vous devez comprendre que cette démarche est dictée par une impérieuse nécessité...

— C'est moi, monsieur, m'écriai-je, c'est pour moi que mon ami...

— Tais-toi, interrompit Camille. M. Maréchal ne demande rien, ne veut rien entendre.

— Certes, mon cher Renard, et je me boucherais plutôt les oreilles. Vous avez de puissants motifs qui vous forcent à garder le silence, et je me mépriserais de vous les arracher. Je n'ai qu'une chose à vous dire : j'ai en vous la plus absolue confiance. Vous aurez vos vingt-cinq mille francs quand il vous plaira et Charles entrera chez moi dès demain en qualité d'*élève ingénieur*, un emploi que j'ai créé tout récemment. Si, comme c'est supposable, il fait des progrès, nous lui donnerons des bons points; peut-être même pourrons-nous, dans cinq ou six ans d'ici, quand il aura fait ses preuves, lui confier la direction générale de l'établissement.

Ce que je fis en entendant cela, je n'en ai pas gardé souvenance. Je dus rire, chanter, pleurer et danser tout à la fois. Je me retrouvai, probablement à la suite d'une crise de nerfs, dans un fauteuil, en face de M. Maréchal, qui me tapotait dans les mains en disant :

— Là, là, mon enfant, calmez-vous... Tenez, prenez ce verre de cognac, et buvons à nos santés respectives.

Il est superflu, n'est-ce pas? de te conter par le menu la suite de mon histoire; tu la devines en partie. Je travaillai comme un taureau pendant deux années consécutives, de corps et d'esprit. Au bout de ce temps, je fus nommé ingénieur en chef de l'usine, et, quatre ans plus tard, directeur général, mon patron éprouvant le légitime désir de prendre sa retraite.

A six mois de là, le digne homme la prenait complète et définitive, et j'achetais l'établissement à sa veuve, avec de certaines facilités pour le payement, bien entendu.

Mon père, qui m'avait toujours gardé rancune de ce qu'il appelait mon « coup de tête », finit par se réconcilier avec moi en voyant quelle tournure avantageuse prenaient les choses. Il est mort en me bénissant. Pauvre père! s'il avait pu deviner sur quelle tête coupable s'égaraient ses mains qui, en fait de carton, n'avaient jamais touché que celui de ses registres!... Ma mère décéda à son tour. Puis, je mariai ma sœur à Camille Renard : du coup, je fis trois heureux...

Quoi encore?... Ah! Louis, mon ex-complice, mon demi-sauveur, incapable de renoncer à sa funeste passion, partit pour l'Amérique après avoir ruiné sa mère et son beau-père. Il n'a jamais donné de ses nouvelles. Vit-il encore? Dans ce cas, il remplit sûrement les fonctions de gérant dans une maison de jeu.

Quant à Crapier, il fut radicalement guéri de ses accès de goutte par un paquet de strychnine que sa maîtresse lui administra certain soir. Le coffre-fort, trouvé vide, prouva que la mégère n'avait point péché par imprudence. Le tribunal lui eût, sans nul doute, adjugé le bénéfice des circonstances atténuantes; mais elle jugea plus prudent de disparaître sans laisser son adresse à la gendarmerie... Tout est bien qui finit bien.

. . . .

J'étais pendu au cou de mon digne ami, quand la porte du salon de lecture s'entre-bâilla discrètement devant un laquais — un superbe laquais en culottes courtes! — qui demanda :

— Faut-il renvoyer la voiture de M. Charles?... La matinée est froide, et Joseph craint pour les chevaux...

— A quelle heure pars-tu? me demanda mon ami.

— A quatre heures cinquante.

— Tu ne veux pas rester à Poitiers une journée de plus?

— Impossible : mon congé est expiré, et je dois me trouver ce matin sans faute dans les bureaux « de mon ministère ». Je reviendrai à Pâques.

— Ou à la Trinité, n'est-ce pas, mauvais plaisant?

— Non, à Pâques, sûrement. Je tiens à embrasser ce brave Renard et à me faire tirer les moustaches par tes petits-neveux.

— Deux fiers lurons, tu peux m'en croire!

— Ils tiendront de leur oncle...

— J'espère bien que non... Pierre, dites à Joseph de se tenir prêt : je vais à la gare accompagner mon ami ..

***

— Et mes vêtements qui sont restés chez toi?

— Je te les expédierai.

— Et l'hôtel, malheureux! J'allais l'oublier!... Te vois-tu, d'ici, forcé de reprendre ton ancien métier pour me laver de l'accusation de grivèlerie?...

— Je te laisserais plutôt pourrir en prison!... Mais, sois sans crainte, je passerai payer ta gargote.

— Ma gar...!

— Filons vite!... Cependant, — ajouta Charles en regardant la pendule, — il serait plus sage de rentrer nous coucher, tout simplement...

— Y songes-tu? Et mon train?...

— Cours après, mon bonhomme : voilà bientôt une heure qu'il est parti!...

Paul de Sivray.

FIN.

CHOSES VÉCUES (1)

X.

COMMENT JE DEVINS AUTEUR.

Mes relations avec ma sœur Rosa étaient des plus étranges. Nous nous aimions beaucoup, mais nous faisions tous nos efforts pour nous le cacher l'un à l'autre.

Tout enfants, nous aimions à jouer ensemble, et nous jouions souvent. J'ai maintes fois entraîné la petite Bohémienne, ainsi que j'appelais habituellement ma sœur Rosa, dans toute sorte de petites aventures, d'espiègleries, plus folles les unes que les autres.

Plus tard, l'école nous sépara. Puis, quand, à l'âge de treize ans et grâce à l'ardeur de son sang espagnol, ma sœur se fut épanouie en une grande et belle fille à laquelle les jeunes messieurs faisaient déjà la cour, un sentiment inexplicable, qui ressemblait à de la honte, nous empêchait de nous témoigner combien nous nous aimions. Jamais je ne l'ai embrassée. Je ne me rappelle pas même avoir touché sa main, si ce n'est en dansant le quadrille.

Cette singulière réserve dans nos rapports resta toujours la même. Quand, un jour, elle tomba gravement malade, je la vis souffrir, et je souffris avec elle, sans manifester mon chagrin par un seul mot. Même quand j'entrais dans la chambre de la malade, pour m'informer de son état, c'était toujours à ma mère que je m'adressais, et non à ma sœur.

Après une série de nuits blanches, je finis, un soir, par m'endormir tout habillé dans ma chambre. C'était précisément dans la nuit où la pauvre fille allait expirer.

— Rosa veut te voir, me dit ma cousine Marie en m'éveillant.

— Comment va-t-elle? Est-ce qu'elle est plus mal? demandai-je avec anxiété.

— Elle se meurt, répondit Marie en pleurant.

Lorsque j'arrivai près d'elle, elle était en proie à une fièvre ardente; sa jolie tête, aux joues rougies par la funeste maladie, reposait sur ses oreillers blancs tout inondés de sa riche chevelure noire. Elle fixa sur moi ses grands yeux noirs avec une expression surhumaine :

— Léopold! s'écria-t-elle, prends garde à la maladie!

C'était, chez ma sœur, un pressentiment et une sorte de prophétie, car, peu de temps après, je tombai dangereusement malade, et restai longtemps entre la vie et la mort.

Bientôt, le délire s'empara de ma pauvre sœur. Elle

(1) Suite. — Voy. les numéros des 4 février, 31 mars, 21 avril, 25 août 1888 et 9 mars 1889.



avait tout à fait perdu connaissance quand le vieux prêtre qui avait été son maître arriva. La mort approchait. L'instant où elle la saisit fut horrible. C'était affreux de voir mon père secoué par les sanglots, plus affreux encore de voir ma mère stupéfaite, anéantie, ne versant pas une larme, paraissant ne pas croire à la réalité terrible, ne comprenant pas, sans doute, que cette enfant si jeune, si belle, si richement douée par la nature, pût lui être enlevée ainsi par une puissance impitoyable.

C'était la première fois que je voyais mourir un être bien-aimé. J'étais comme pétrifié. J'aurais voulu pleurer et je ne pouvais. Je serrais mes poings dans une sorte de fureur muette, et j'éprouvais une sensation d'anéantissement, comme si tout se fût écroulé autour de moi et que les idées se fussent envolées de mon cerveau.

Ma sœur n'avait que quinze ans quand elle mourut. Moi, j'avais alors seize ans.

Seul, assis dans ma chambre, je cherchais à comprendre ce qui venait d'arriver, et plus je m'efforçais de faire la lumière dans mon esprit, plus je sentais l'obscurité l'envahir. De temps à autre, comme éprouvant le besoin d'un appui, je pressais ma pauvre tête bouleversée contre le mur froid de ma chambre.

Toute la famille partit pour Bodenbach. C'était ce qu'il y avait de mieux à faire. Cependant je refusai d'accompagner mes parents; je voulus rester auprès de la morte, toujours muet, sans larmes, mais entêté dans ma douleur. Je voulais la voir descendre dans la fosse. Je ne sais pourquoi, mais je le voulais absolument. Difficilement je me laissai dissuader de suivre le cercueil, et tout ce qu'on put obtenir, c'est que je me bornerais à aller attendre la défunte au cimetière.

Je passai la terrible journée avec un de mes cousins, mon aîné de près de dix ans, dans la villa d'un ami de mon père. Nous allâmes nous étendre dans l'herbe en attendant l'heure de l'enterrement. C'était par une des plus splendides journées d'été. Au-dessus de nous, une légère brise faisait se balancer doucement la cime des arbres; quelques petits nuages d'un blanc rosé parcouraient lentement le ciel bleu. A nos pieds, et tout autour de nous, dans l'herbe, s'agitait tout le petit monde d'insectes, depuis le papillon multicolore, allant sans cesse d'une fleur à l'autre, jusqu'au brillant scarabée et à l'active fourmi se cachant sous les mousses. La joyeuse lumière du soleil emplissait l'espace, et semblait mettre toute la nature en fête. Et, pourtant, un peu au delà de cette verte colline, la sombre terre béante attendait une victime, une vierge morte à peine éclose, moitié enfant et moitié femme.

L'heure venue, nous nous dirigeâmes vers le cimetière, en passant entre des champs de blé dont les jaunes épis ondulaient et bruissaient faiblement, comme les flots de la mer dans son calme.

Tout près du mur, et au-dessus de la fosse, s'élevait un saule pleureur, dont les branches retombaient sur la terre fraîchement entassée. Sous le saule se tenait un vieillard aux cheveux blancs, le chapeau à la main, son bras entourant une branche de l'arbre, comme pour se soutenir, et son regard plongeant dans le trou sinistre. C'était le vieux prêtre Oliva, le professeur de la pauvre morte. Que devait-il penser lui, qui approchait au terme de la vie, et qui voyait fauchée avant le temps cette tendre fleur, cette charmante créature, pleine de talents, et si aimante, qui avait à peine franchi le seuil de l'existence?

Les cloches commençaient à sonner, le convoi funèbre approchait.

Je restai debout à quelques pas de la tombe jusqu'à ce que tout fût fini.

Puis, je m'arrachai de ce triste lieu, ne voulant plus rien savoir de cette catastrophe.

Je me rendis aussitôt à la gare, et rejoignis mes parents par le premier train.

***

Quelques jours plus tard, je retournai à Prague. Il s'agissait, pour moi, de passer l'examen de fin d'études au gymnase. Cet examen, qui confère le droit de suivre les cours de l'Université, commençait par les épreuves écrites.

J'avais passé la nuit en voyage. Je me présentai, fatigué, un peu souffrant, et toujours sous l'impression de la perte récemment subie.

Le sujet de l'épreuve écrite était : l'effet de la musique. J'écrivis ce qui me venait à l'idée, comme dans un délire, et je fus le premier à remettre mon brouillon. Le professeur Cupr me regarda d'un air étonné qui voulait dire : « Déjà? Ce doit être quelque chose de joli! » J'eus encore le temps de faire la composition de mon ami D.

Au bout de quelques jours, le professeur nous fit connaître son jugement, et la composition de mon ami lui valut le numéro un. Je faillis en rire aux éclats.

Je vis défiler ensuite toutes les autres copies, et je ne voyais pas arriver la mienne. Elle est donc bien mauvaise! me disais-je.

Enfin, le professeur toussota un peu, et dit :

— Il y a encore une copie, mais je n'ai pu la classer, car ce n'est pas un travail d'élève, mais bien celui d'un écrivain. C'est celle de Sacher-Masoch.

Malgré moi, je rougis de confusion. Lorsque mes camarades, qui m'aimaient tous, se mirent à m'entourer en m'acclamant, je me fâchai presque sérieusement. Je retournai chez moi comme dans un rêve. Je me demandais si c'était bien vrai, si j'avais réellement écrit quelque chose d'aussi digne des louanges de mon professeur.

Encore enfant, j'avais écrit de petites pièces que je jouais à mes frères et à ma sœur, plus jeunes que moi, sur un théâtre guignol. Plus tard, quand je lisais, à la

dérobée et en cachette, Voltaire, Schiller, Gœthe, Molière, Shakespeare, Calderon, je considérais un auteur, un poète avec un tel respect que je n'aurais pas osé jeter seulement quelques vers sur un papier.

Quand mon camarade Brunich faisait des vers qu'il dédiait à ma sœur, je me moquais de lui; pourrais-je donc maintenant prétendre avoir du talent?

J'en étais comme étourdi; je ne pouvais pas le croire.

Mon cousin apprit cette grande nouvelle avec beaucoup de calme et me dit :

— Sais-tu ce qu'assure Feuerbach? La douleur est la source de la poésie. La douleur qui t'a fait poète.

Et voilà maintenant le miracle! Je me sentais comme un muet à qui une fée bienfaisante aurait rendu la parole bonne : comme Ilia Mourometz qui se croyait infirme, et qui s'aperçut tout d'un coup qu'il était capable de brandir une épée. Ayant rencontré l'expression conforme à ce que je pensais et j'éprouvais, je me sentis entraîné, comme par magie, à renouveler l'essai.

Ce qui me transportait et me jetait hors de moi, c'était le souvenir de la mort, que j'avais vue en face, de cette mort qui m'avait pris ma sœur; c'était le souvenir des heures passées dans le jardin, avec mon cousin, quand nous attendions le cortège; le souvenir du cimetière, de la tombe, des ombres fuyantes... Alors, tout d'un coup, je trouvais la forme en harmonie avec cette disposition de l'âme, avec mes sentiments en fermentation.

A cette époque, le hasard mit entre mes mains l'*Histoire des anabaptistes de Munster*, par Faster. J'avais trouvé mon héros. Dans une calme et silencieuse nuit, j'écrivis le monologue de Jean de Leyde, sur le cimetière de Saint-Lambert. Et, un mois après, je lisais à mes amis les trois premiers actes du *Roi de Sion*.

XI.

PREMIER AMOUR.

Mes premières amours n'étaient point de nature romanesque, mais elles ne m'ont pas, pour cela, causé moins de douleurs qu'une autre passion, devenue plus tard célèbre.

Quand ce premier amour prit naissance, j'étais encore enfant. C'était au printemps de 1847. Mon oncle de Krticka venait de mourir à Prague. Sa veuve, sœur de mon père, vint nous voir en Galicie avec ses enfants. Elle avait une fille, appelée Marie, et un fils, qui, à la suite d'une négligence, vraiment criminelle, de sa nourrice, était devenu sourd-muet, boiteux et idiot.

Marie, une grande fille svelte, jolie, pâle, avec des yeux noirs et graves, et une physionomie très expressive, était mon aînée d'un an, et elle m'enchanta dès la première heure. Elle devint mon idéal, et le resta pendant plusieurs années. J'osais à peine lui parler, car j'avais été élevé comme dans un couvent, et le frôlement d'une robe suffisait pour me troubler et me faire rougir.

Je ne laissais rien percer de cette passion, et personne ne se douta du chagrin que j'éprouvai quand ma cousine nous quitta. On ne soupçonna pas davantage mon bonheur lorsqu'après les événements de 1848 il fut question, entre mes parents, de partir pour Prague. Là, Marie et ma sœur devinrent des amies inséparables. Ma cousine passait la plus grande partie de son temps chez nous; mais, avec mes quinze ans, je restais aussi éloigné d'elle que lorsque j'en avais onze.

L'édifice où l'on avait installé la direction de la police était un ancien couvent dominé par une vieille tour où nichaient des corneilles : le tout situé au milieu d'un très beau jardin entouré de murs élevés.

Tous les dimanches, ma tante et ses enfants dînaient (en Autriche on dîne à une heure) chez nous et restaient jusqu'au soir. Par une belle après-midi d'automne, ma sœur proposa de jouer à cache-cache dans le jardin.

Mon frère François, mon camarade Brunich, aujourd'hui un pieux pasteur protestant, et moi, nous allâmes nous cacher dans des fourrés, et, à un signal donné, les jeune filles s'élancèrent à notre poursuite par le jardin.

Quoiqu'il ne s'agît ni de la perte de la vie, ni de celle de la liberté, mon cœur commença à palpiter vivement dès que j'aperçus les robes claires s'agiter derrière les haies vertes. Un ardent désir s'empara aussitôt de moi : ce fut de devenir prisonnier de ma cousine.

Deux fois déjà, ma sœur avait passé, en courant, devant ma cachette, sans me découvrir. Alors, je vis s'approcher lentement dans sa robe verte, avec un grand flegme, la charmante Hedwig, une des amies de ma sœur. Elle examinait minutieusement chaque touffe d'arbustes. Arrivée près de moi, elle écarta les branches, et me découvrit. Mais avant qu'elle eût pu me saisir, j'étais déjà loin. Je m'engageai, au pas accéléré, dans une allée, que, jusqu'alors, aucune des jolies chasseresses n'avait explorée, du moins, je le croyais. Mais voilà que, tout à coup, Marie sort de derrière un arbre, se précipite sur moi, et me jette un nœud coulant autour du cou.

— Te voilà pris! s'écria-t-elle en souriant.

Et moi, ravi d'être tombé entre ses mains, je me jetai à genoux devant elle, et l'enlaçai de mes bras. Elle me regarda, se pencha vers moi, et m'embrassa sur le front. Mais, presque aussitôt, elle me donna un léger coup de sa main sur la joue, releva la tête d'un air plein de gravité, presque colère, et dit :

— Pas d'enfantillages!

Puis, elle s'arma d'une branche, et me poussa en avant.

— Voilà mon esclave ! cria-t-elle aux autres jeunes filles.

Et, de nouveau, nous avançâmes dans la vie, l'un à côté de l'autre, muets. Çà et là, un regard que nous échangions trahissait seul, l'un pour l'autre, ce qui se passait en nous, et l'envie de nous dire bien des choses que nous n'avions pas le courage d'exprimer.

Cependant, l'hiver suivant, un incident assez étrange vint profaner quelque peu cet amour si respectueux et si discret.

Pisemski, aussi grand comme philosophe que comme romancier, dit dans un de ses romans, *Mille âmes :* « Nous ne sommes jamais plus disposés à commettre une infidélité que lorsque nous aimons avec passion, et que nous sommes séparés de la créature adorée. »

Ma mère venait d'engager une domestique de la campagne, qui avait à peine seize ans, et était jolie à croquer. Je ne manquai pas de la remarquer, mais sans y arrêter ma pensée.

Un matin, j'étais occupé à étudier *Antigone* dans ma bibliothèque, lorsque Mina, c'est ainsi qu'on appelait la jeune bonne, entra et se mit à balayer le parquet. Pour lui laisser tout l'espace libre, je m'adossai au mur, à moitié assis sur le dos d'un canapé. Tout à coup, quand elle se trouva près de moi, il se passa un de ces faits plus fréquents qu'on ne croit. Nous nous regardâmes, et ce fut comme un fluide magnétique qui nous attirait l'un vers l'autre. Elle m'entoura le cou de ses deux bras, et je l'embrassai. Nos jeunes lèvres se rencontrèrent et se serrèrent tendrement, avec ardeur.

Tout confus et comme effrayé, je m'arrachai aussitôt de ses bras, et m'enfuis de la bibliothèque, rouge de honte.

Elle resta encore un an dans la maison, mais jamais nous n'échangeâmes ni un baiser, ni un mot, pas même un regard. J'avais presque peur de cette fille, de cette bohémienne fraîche et plantureuse, dont les doux yeux m'avaient un instant fasciné, et je m'arrangeais pour l'éviter toujours. Elle se sera dit, sans doute, que j'étais fort innocent, mais peut-être aussi un peu trop naïf.

Puis, ma sœur tomba malade. Ma cousine la soigna avec tant d'affection et de dévouement qu'elle finit par gagner complètement mon cœur.

Nous nous retrouvâmes après la mort de Rosa. J'allais chercher auprès d'elle la consolation, et elle venait me la demander, à son tour. Tous les jours, j'allais voir ma tante, et c'est alors que nous comprîmes, Marie et moi, que nous nous aimions sans nous l'être jamais avoué.

Peut-être ne nous le serions-nous jamais dit, si sa mère n'avait pas conçu des soupçons, et ne m'avait pas défendu d'aller la voir aussi souvent. Je me sentis offensé, et j'écrivis à Marie que je ne franchirais plus jamais le seuil de sa maison. Il s'ensuivit une correspondance, et je finis par demander un rendez-vous à la bien-aimée, chez une autre bonne vieille tante qui voulait bien protéger notre innocent amour.

Marie vint. Là, dans un intérieur où régnait la simplicité confortable du bon vieux temps, je trouvai enfin le courage nécessaire pour lui ouvrir mon cœur, tandis que l'excellente tante vaquait à une besogne fictive. Je ne voulais qu'aimer et être aimé, car je ne songeais pas que l'amour avait encore d'autres joies à offrir, et je ne pensais pas davantage à une union. J'étais heureux que Marie acceptât l'hommage d'un sentiment qu'elle paraissait partager, et je me sentis au comble du bonheur quand je pus enfin la serrer sur mon cœur.

La petite chambre de ma bonne tante Lavante, meublée suivant la mode ancienne, était, à mes yeux, un palais resplendissant, enchanté, où j'attendais souvent des heures entières, rien que pour pouvoir échanger, avec mon adorée cousine, quelques mots tendres et quelques baisers.

Mais ces innocentes joies ne devaient pas durer longtemps.

Un jour, Marie m'exposa, très raisonnablement, que notre amour ne pourrait jamais aboutir à une union pour la vie et qu'il serait plus sage de renoncer à « ces enfantillages ».

— Surtout, ajouta-t-elle en souriant, je suis beaucoup trop âgée pour toi.

C'était très sage, ce qu'elle disait, mais cela me faisait mal. Et, comme j'étais très fier, je ne fis pas même une tentative pour la retenir.

Je renonçai à ce beau rêve, et je cherchai ma consolation dans le culte de la nature et de la poésie. Je l'y trouvai, heureusement, comme, depuis, dans tous les mauvais jours que j'ai eus à traverser...

***

Le cœur humain est bizarre : tandis que je n'éprouvais qu'une indifférence de plus en plus grande pour ma cousine, elle me témoignait un sentiment d'hostilité qui alla grandissant jusqu'à ce que notre premier amour se fût transformé chez elle en une haine implacable.

A-t-elle jamais aimé? En tout cas, elle a fait son devoir, et mieux que cela, car elle a sacrifié sa jeunesse à son frère malheureux ; elle ne s'est mariée qu'après la mort de celui-ci, à l'âge de trente ans à peu près, avec un homme qui l'aimait depuis longtemps.

Nous ne nous sommes pas revus, mais il est étonnant de constater combien restent longtemps vivaces ces doux sentiments de notre jeunesse, dont nous avons souvent la cruauté et la sottise de nous moquer plus tard.

Il n'y a pas encore longtemps, deux ans à peu près, que je rêvai de ma cousine. Dans mon rêve, j'étais tombé malade parce qu'on nous avait séparés. Le mé-

decin avait déclaré que rien ne pouvait me sauver que la possession de la femme aimée.

Torturée d'une angoisse mortelle, ma mère faisait tous ses efforts pour nous réunir. Tout à coup, j'entendis dire que Marie allait venir. Je me levai brusquement et me précipitai vers la porte. Elle était là, sur le seuil, toujours jeune et toujours belle, dans une grande pelisse de voyage de couleur foncée. Je tombai à genoux en étendant les bras; aussitôt, elle se pencha vers moi, un doux sourire sur les lèvres, et m'embrassa tendrement.

Quand je m'éveillai, mon cœur palpita encore d'un bonheur suprême.

XII.

UNE ACTRICE SLAVE.

De nos jours, le Théâtre-National de Prague est un superbe édifice monumental, où une excellente compagnie dramatique cultive l'opéra, la comédie et la tragédie, et dont le répertoire comprend non seulement les productions artistiques d'auteurs et de compositeurs tchèques et slaves, mais aussi toutes les œuvres distinguées de l'Europe.

De mon temps, la comédie tchèque se bornait aux après-midi des dimanches, dans un théâtre allemand, où donnait des représentations une société composée d'acteurs tchèques et de quelques dilettanti de talent et de bonne volonté.

Parmi cette société, il y avait peu d'artistes accomplis; en revanche, il y avait de nombreux talents qui ne demandaient qu'à se perfectionner. Il y avait surtout, au delà de la rampe, un public qui apportait avec lui une naïveté remplie de bienveillance, et qui venait, disposé à prendre au spectacle un intérêt qu'on ne retrouve plus, depuis longtemps, chez les nations plus âgées de l'Europe. Il y avait un chaleureux courant de sympathie entre la salle et la scène, un courant tel que je n'en ai vu de pareils que dans les théâtres des paysans de Galicie. Cela donnait à ces représentations un élan, un entrain qui enthousiasmait les acteurs et faisait oublier les défauts de ceux qui en avaient.

Les acteurs les plus remarquables dans les premiers rôles étaient Kolár et Chauer. Kaschka était un comique supérieur, mais l'étoile du théâtre tchèque était alors Mme Kolár.

Elle était constamment irréprochable, et, cependant, son jeu était, avant tout, original et caractéristique, autant dans les pièces allemandes et françaises que dans les drames de Shakespeare.

Sa « lady Milford », dans *Cabale et Amour*, de Schiller, était une vraie femme de race, presque trop grande, trop géniale pour le petit cadre d'une cour allemande. Sa femme de chambre, dans *Dona Diana*, de Moreto (*Desden con el desden*), était une charmante petite diablesse. Quand, dans son rôle de Régane du *Roi Lear*, elle faisait mettre au chevalet le malheureux Kent, et qu'elle posait ensuite le pied sur cet instrument de torture, en regardant sa victime avec un sourire dédaigneux, un frisson parcourait les rangs des spectateurs.

Cependant, dans toutes ces pièces, elle n'était pas dans son véritable élément. Elle ne se révélait, avec tout son talent et toute sa puissance, que dans les pièces tchèques, surtout dans les drames de son mari, qu'elle aimait tendrement, et qui montrait alors, comme auteur dramatique, une fécondité extraordinaire.

Sur la scène, Mme Kolár était la vraie femme slave, cette femme aux nerfs d'acier, qui tue l'homme qu'elle hait et fait de son amant son esclave; cette femme qui règne toujours, qu'elle s'habille comme Matrena Kotchoubeï, de peaux d'agneau, qu'elle porte l'hermine de la tsarine Vassilissa Mlentjewna, ou la fourrure brodée d'or de la sultane, comme Anastasia Lissoski.

La beauté et l'harmonie de ses formes semblaient indiquer que la nature l'avait créée tout exprès pour représenter les Omphales et les Sémiramis du monde slave, ces descendantes de la Wlasta tchèque et de la Jadwiga polonaise, dont les cœurs étaient cuirassés aussi solidement que leurs corps.

Elle était de taille moyenne, et réunissait la gracilité de la panthère aux formes arrondies et voluptueuses d'une belle favorite du harem. Elle était loin de faire ce qu'on appelle vulgairement de la « pose »; mais, dans la grâce sauvage, dans la plastique âpre de ses mouvements, elle ressemblait à une belle statue animée. Le langage muet de ses épaules et de ses hanches était plein d'éloquence. Quand elle renversait la tête en arrière et trépignait d'impatience, la terre semblait trembler comme sous le pied d'une déesse de l'Olympe menaçant le globe terrestre. Sa démarche était une musique.

La figure, très expressive, n'était pas belle, mais pleine de charme; et les yeux, légèrement fendus, lui donnaient quelque chose de singulièrement piquant, un trait mongole de volupté cruelle. Elle avait une « humour » diabolique, et une façon de rire brutal qui résonnait comme le claquement d'un fouet à esclaves. Quand elle jouait l'amour, l'abandon à son amant, elle ne causait pas moins de frissons de terreur que dans la manifestation de sa haine ou de sa volonté despotique de commander. Il y avait toujours en elle une tigresse amoureuse, qui semblait vouloir déchirer, étrangler l'homme qu'elle embrassait, qu'elle étouffait de baisers.

Elle était superbe dans les pièces du temps des Hussites, qu'on jouait alors souvent, surtout dans une tragédie de Kolár, où elle tenait le rôle de la fille de Ziska. Je n'oublierai jamais l'impression que me fit son jeu le soir de la première représentation de cette tragédie.

La jeune et belle amazone a fait un prisonnier, un jeune moine qu'elle traîne sur la scène aux acclama-



tions frénétiques des Hussites. Elle le jette à ses pieds avec un sourire plein de mépris. Le voilà maintenant accablé, tremblant et implorant, tandis qu'elle le raille et lui énumère avec une jouissance démoniaque tous les tourments auxquels elle le destine.

Ce moine est une figure très originale. Il est à la fois l'amant et l'intrigant de la pièce. Il feint d'être converti, se fait Hussite, se bat sous le drapeau que décore le calice, et gagne, à force d'hypocrisie, la confiance de Ziska et l'amour de la fille de ce grand général, uniquement pour mieux dissimuler son vrai caractère, celui du fanatique catholique et de l'espion. Enfin le traître est démasqué, et l'amante dévouée devient alors son juge sévère et son bourreau cruel.

En ce temps-là, le théâtre tchèque était pauvre, et la grande artiste ne pouvait pas dépenser beaucoup pour sa toilette.

De même que la célèbre Schrödter qui, jadis, ne possédait que deux robes, une blanche et une de velours noir, qu'elle transformait suivant l'exigence de ses rôles, et dont elle tirait les costumes les plus variés, le principal et presque l'unique costume de Mme Kolár, celui qu'on voyait briller dans tous ses rôles sous différents aspects, était une jaquette ajustée, de velours pourpre et garnie d'hermine.

Cette jaquette s'harmonisait si parfaitement avec tous ses rôles, avec le caractère des femmes impérieuses qu'elle représentait, avec la nature vraiment sarmate, composée de mollesse caressante et d'énergie cruelle, de l'intéressante actrice, qu'on regrettait presque quand elle jouait, par hasard, sans sa fameuse jaquette, et que ses hanches plantureuses étaient privées de cet ornement royal.

A cette même époque, j'avais aussi la passion du théâtre, si bien que je m'étais mis à organiser, dans une grande pièce vide de notre maison, une scène d'amateurs, principalement destinée aux œuvres classiques.

Nous avions déjà joué *Faust*, de Gœthe; *Hamlet*, de Shakespeare; *Wallenstein* et *Marie Stuart*, de Schiller: le *Tartuffe*, de Molière, et le *Revisor*, de Gogol. Nous nous préparions à étudier *Gœtz de Berlichingen*, de Gœthe. Tous les rôles furent bientôt distribués, mais nous manquions d'une femme pour celui d'Adelheid, ce beau démon, cette Lucrèce Borgia, cette lady Macbeth allemande.

Un de mes amis me recommanda une élève de Mme Kolár, et je me rendis aussitôt chez celle-ci. Elle me reçut avec beaucoup d'amabilité, et entra tout de suite dans mes idées et dans mes vues. Elle s'offrit même à étudier le rôle avec son élève et avec moi, qui devais jouer Franz.

La fascination que l'actrice en scène avait exercée sur moi ne fut pas moindre quand je me trouvai vis-à-vis d'elle dans son petit salon. Et, pourtant, elle était encore moins belle hors de la scène qu'à la lueur des lampes du théâtre. Je dois ajouter que Mme Kolár était une femme vertueuse, avec tout le rigorisme même d'une bourgeoise.

Cependant, c'était une femme dangereuse dans la pleine acception du mot. Avec sa fière rondeur et la supériorité spirituelle de la femme mûre, elle était doublement dangereuse pour un adolescent de dix-sept ans, pour qui l'amour était encore un mystère aussi inquiétant que troublant.

Elle me parut avoir quelque chose d'une bête fauve ou d'une chatte qui avait envie de jouer, quand je la vis moitié assise, moitié couchée sur son divan, avec ses yeux mongoles et le sourire de sa petite bouche qui exprimait le défi. Comme pour compléter cette illusion, une fine odeur de bête sauvage s'exhalait de sa jaquette de fourrures, et remplissait l'atmosphère autour d'elle.

Une fois, tout en étudiant nos rôles, la situation l'entraîna malgré elle, et elle commença à jouer à son élève la scène de la chambre à coucher. Je crois que je devins moi-même alors un véritable artiste, tant la nature démoniaque et fascinatrice de cette femme m'excitait et me grisait. Elle était irrésistible quand, à genoux devant elle, elle me caressait doucement le front en relevant mes cheveux, et que, posant son bras rond autour de ma nuque, comme un doux joug, elle tirait lentement un flacon de son sein, et me disait, avec le regard et l'enroulement caressant d'une couleuvre: « Veux-tu me sauver? Vide ce flacon tout entier dans la coupe! — Donnez et vous serez libre, je vous le jure! » lui répondais-je comme enivré par l'atmosphère bachique qu'elle répandait autour d'elle.

Il fallait aussi entendre ce mot qu'elle répétait dans un cri triomphant: « Libre! » Puis, le dernier effort séducteur de la charmeuse, en des mots murmurés comme dans un soupir de suffocation voluptueuse, tandis qu'elle me pressait la tête dans ses fourrures vaporeuses et parfumées, contre son sein palpitant: « ... Quand est-ce que tu ne t'introduiras plus chez moi en tremblant et sur la pointe des pieds, quand n'aurai-je plus à te dire, avec effroi: Quitte-moi, Franz, le jour commence à poindre? »

Depuis ce jour, je compris pourquoi Mme Kolár était l'âme du théâtre tchèque. C'était elle qui, par l'énergie de son tempérament, électrisait les acteurs et obtenait un ensemble si parfait, qui enthousiasmait le public.

Depuis, j'ai vu de plus grandes actrices en Allemagne, en France et en Italie; je n'en ai pas vu une seule qui fût aussi originale, et qui offrît, en même temps, un type aussi parfait de sa race.

SACHER-MASOCH.

(*A suivre.*)



COURRIER LITTÉRAIRE

Jules de Glouvet et son œuvre (1).

C'était par une belle matinée d'avril, le deuxième jour de la première année de l'*hégire*, nouveau style : — par conséquent, il y a quinze jours!

Deux hommes, assis en face l'un de l'autre, dans un cabinet de travail confortablement meublé, causaient comme une paire d'amis. Çà et là, sur les tables, de petits modèles de locomotives, des livres de référence, tous relatifs aux chemins de fer; sur une chaise, la défroque d'un cantonnier. Serions-nous chez un ingénieur? chez un chef de gare? Non : le maître du logis est M. Émile Zola; le visiteur, un rédacteur de la *Cocarde*, venu pour lui poser cette question :

— Que pensez-vous de *Marie Fougère*?

Marie Fougère est un roman paru il y a trois mois et signé de « Mme Lucie Herpin ». — Vous admirez cette touchante sollicitude pour les choses littéraires dans un journal qui vit au plus épais de ce que M. Prudhomme appelait « la mêlée des partis »? Votre admiration baissera de deux ou trois degrés, quand vous saurez que Lucie Herpin est le faux nez de Jules de Glouvet qui est le masque de M. Quesnay de Beaurepaire, procureur général près la cour de Paris.

Quant à M. Zola, il sait à peine qu'il a été directement et vivement attaqué dans la préface de *Marie Fougère*. Simple homme de génie, sans autre ambition que celle de marcher à la tête de son siècle, sans un grain de malice contre qui que ce soit, hormis un immense et paisible mépris pour ses confrères, M. Zola vit plongé dans l'étude des chemins de fer. Étranger à nos discordes politiques, il connaît vaguement l'existence d'un officier général en retrait d'emploi, répondant (quand il répond!) au nom de Boulanger, qui dîne, le dimanche, chez Durand, avec ses amis, et qu'on nomme député de temps en temps. M. Zola sait aussi que cet officier a pris récemment la route de Bruxelles, car rien de ce qui touche les trains ne lui est étranger.

A l'égard de Jules de Glouvet (qui, au palais de Justice et au Sénat, se prononce M. de Beaurepaire), il ne connaît ni l'homme, ni le magistrat : *beneficio aut injuria ignotus*. Dans ces conditions supérieures d'impartialité, voici, en trois mots, son sentiment sur *Marie Fougère* : « C'est niais! » J. de Glouvet est un « sous-d'Ennery », un « succédané d'Octave Feuillet et de George Sand », moins le talent, bien entendu. Car « Feuillet a du talent », George Sand a « quelque chose de plus ». Remarquez-le en passant, M. Zola fait noblement la part de chacun. Lui, il a tout : « du génie, du talent et même de la facilité », comme dit l'abbé, dans *Il ne faut jurer de rien*.

J'ai eu la curiosité de lire non seulement *Marie Fougère*, mais les dix autres volumes publiés précédemment par Jules de Glouvet (1). M. Zola a rendu un arrêt, — quelques-uns disent un service. Moi, je vous offrirai seulement des impressions. Et vous conclurez.

***

Je crois deviner comment s'est formée l'intelligence de Jules de Glouvet. Il a dû passer les heures décisives de la jeunesse dans les bois ou avec de vieux livres. Avant d'être un magistrat, c'est un érudit et un chasseur. A-t-il tué beaucoup de gibier dans sa vie? C'est possible. Mais j'imagine que, parfois, il a posé son fusil sur une pierre pour prêter l'oreille aux rumeurs de la solitude ou pour écouter sa propre pensée, à moins que ce ne fût pour causer familièrement avec un bûcheron ou un sabotier; que, pendant les nuits d'affût, ses yeux ont souvent quitté l'ombre opaque des fourrés pour se perdre dans la profondeur limpide du ciel étoilé; que, dans le chaud du jour, il a plus d'une fois tiré de sa poche un joli petit elzévir qui lui a fait oublier la chasse, tantôt roman ou fabliau, tantôt Christine de Pisan, Alain Chartier ou Châtelain, Villon ou Charles d'Orléans. Au fond, ce goût passionné pour notre vieille langue, cette sympathie rêveuse pour les coins les plus solitaires de notre terre française et pour la race d'êtres simples et primitifs qui les habitent, ne sont que les formes différentes du même sentiment : l'amour du pays. J. de Glouvet est un ardent patriote. Ce n'est pas chez lui, comme l'a délicatement insinué M. Zola, spéculation d'auteur et réclame de librairie. La guerre de 1870, à laquelle il a pris part en volontaire, a empli son âme d'un souvenir amer qui, de là, déborde dans ses livres.

Les études de J. de Glouvet sur nos vieux monuments littéraires ont été aussi des promenades. Elles ont eu, j'en suis sûr, tout le charme de la fantaisie et de l'imprévu: abandonnées, reprises, menées à l'aventure, elles ont donné des plaisirs que ne connaissent pas toujours les rats de bibliothèque, qui lisent, plume en main, entassant des notes et creusant péniblement leur mine vers un but précis. L'érudition de J. de Glouvet, c'est l'érudition libre et à ciel ouvert, qui ne doit compte à personne de ses préférences et de ses

(1) Rappelons que Jules de Glouvet est un des collaborateurs les plus assidus et les plus appréciés de la *Revue bleue*. Nos lecteurs connaissent *Angélina*, *la Belle-Mère d'Edmond*, *Madame Ravenau* (tome XXVII); *le Damoisel de Cabestaing* (t. XXVIII), *le Lorgnon d'Emmanuel Aubry*, *Mauregard* (t. XXIX), *le Rosier* (t. XXX), *l'Amoureuse Dame de Margon* (t. XL). Sous le nom de M. Quesnay de Beaurepaire ont paru *les Lettres et la Magistrature* (t. XXXVIII).

(1) *Le Forestier*; *le Marinier*, 1881; — *le Berger*; *Histoires du vieux temps*, 1882; — *la Famille Bourgeois*, 1883. — Chez Calmann Lévy. *Le Père*, *Croquis de femmes*, *l'Étude Chandoux*, *l'Idéal*, 1886; *La Fille adoptive*, 1888. — Chez V. Havard, de même que *Marie Fougère*, 1889.



vagabondages, et qui complète la recherche commencée dans les vieux auteurs en fourrageant les patois, ces naïfs et vivants glossaires. De cette intimité avec nos écrivains du xve siècle est né le volume intitulé *Histoires du vieux temps*.

J'aime médiocrement, je l'avoue, les pastiches. C'est une industrie littéraire qu'il importe de décourager. Avant tout, soyons de notre temps, même et surtout si nous voulons le combattre, car le premier point est de comprendre et d'être compris. D'ailleurs, à quoi bon Paul-Louis, quand j'ai Montaigne et Amyot? A quoi bon les *Contes drôlatiques* de Balzac quand j'ai Rabelais? A quoi bon l'image, l'ombre, le reflet, quand je possède l'original? Mais ici l'archaïsme est si primesautier, si spontané et, pour ainsi dire, si involontaire, que je n'ose critiquer. Dans le plus long et le plus aimable de ces récits, l'*Histoire véritable de Hardouin de Gorges*, J. de Glouvet a essayé de faire passer à travers la langue de Comines les subtiles souffrances et les mélancolies de l'amour moderne : à peu près comme celui qui voudrait jouer, sur un rebec, une sonate de Beethoven, une mélodie de Mendelssohn ou même une valse de Chopin. La tentative était impossible, n'est-ce pas? Eh bien ! J. de Glouvet a presque réussi.

L'imagination du chasseur méditatif qui a longtemps erré, sous le couvert et sur la lande, qui s'est séché après l'averse au feu des charbonniers, qui a peut-être trinqué (lui magistrat !) avec plus d'un braconnier dans ces bizarres rencontres de la solitude, a mis au monde, tout aussi naturellement et sans plus d'effort, *le Forestier* et *le Berger*. Tous les livres de J. de Glouvet sont ainsi improvisés, mais après qu'il les a longtemps portés dans sa pensée. Un enfantement très facile succède à une très longue gestation.

Il se peut que, dans ces livres, les caractères soient parfois forcés ou chimériques, que les événements n'y soient ni parfaitement enchaînés, ni rigoureusement vraisemblables, ni toujours intéressants ; qu'enfin le drame, comme on l'a dit, tourne quelquefois au mélodrame. Mais qui nous empêche d'envisager, dans l'écrivain, le paysagiste et le poète plutôt que le conteur? Qui nous défend de regarder ses personnages comme nous regardons ceux du Poussin ou de Corot? L'homme tient ici peu de place ; qu'importe si le décor, où il disparaît, est vraiment beau? Suivez le petit Renaud dans sa forêt :

« Qu'il aimait ce grand désert d'arbres ! Le matin, au premier chant du merle, il s'avançait, les pieds dans la rosée, humant l'air frais comme un fauve... Ici la butte stérile où l'écorce blanche du bouleau se détache sur un fond de noirs mélèzes. Plus loin, le val marécageux, tapissé de lichens rampants qui servent de collerettes aux fougères élancées. C'est là que, dans le mystère des roseaux tremblants, dorment les sarcelles fatiguées quand novembre a glacé les grands lacs du Nord. Voici les hautes futaies. Le houx mûrit à leur ombre ses grains de corail. Les chênes avancent l'un vers l'autre des bras verdoyants qui s'entrelacent, et lorsque le vent les agite, on entend au loin le choc sec et grêle, pareil au bruit d'un combat de morts dans les ténèbres... Au crépuscule, il revenait par les vieux semis, au sommet desquels les résineux gémissent, en secouant leurs fines aiguilles. Et derrière la touffe d'herbes blanches, une belette allongeait sa tête curieuse... »

Dans tout cela, pas un détail qui n'ait été vu, et qui, par suite, ne soit visible pour nous. On nous initie à toutes les sensations dont est faite la vie des solitaires qui habitent la forêt. L'auteur ne pénètre pas dans une hutte sans nous décrire et nous nommer les meubles et les outils qu'elle contient. Ici le document (vous entendez, monsieur Zola?) abonde, et même surabonde. Je ne m'en plains pas. Je goûte beaucoup la méthode naturaliste lorsqu'elle est mise au service de l'art idéaliste. Superstitions, patois, chants populaires, usages locaux et jusqu'au détail des métiers, toute cette précision plaît au lecteur parce qu'elle n'a pas été ramassée le matin même, il le sent bien, dans l'*Encyclopédie* Roret ou le *Dictionnaire* de Larousse.

M. Zola n'a lu que *Marie Fougère*. Quel dommage qu'il n'ait pas jeté les yeux sur le *Berger!* Il y aurait trouvé des coïncidences vraiment curieuses entre ce livre (publié en 1882 !) et son roman de la *Terre* : une « veillée » qui ressemble beaucoup à la sienne ; un père Robine, cousin germain du père Fouan, et qui, après une succession d'épreuves identiques, aboutit à la même fin douloureuse et tragique.

*
* *

Je passe sur les cinq ou six romans où J. de Glouvet a mis en scène la vie des bourgeois de campagne. J'arrive à son dernier volume, à celui où il s'est posé en champion du paysan.

La préface du livre est censée l'œuvre d'une vieille dame de province. Sous ce déguisement (il n'y a pas que le général qui ait le droit de se déguiser, je pense !), J. de Glouvet adresse quelques bonnes vérités à ses contemporains et à ses confrères. Il y a là une histoire, à vol d'oiseau, du roman français au xixe siècle, sur laquelle j'aurais plus d'une réserve à faire. Mais quelle amusante critique de la *Terre* et de l'*Immortel!* Amusante et injuste, cela va sans dire : en critique, on n'est amusant qu'à la condition d'être un tantinet injuste. Ces spirituelles railleries, dont j'ai ri de grand cœur, n'empêchent pas M. Zola d'être le plus puissant artiste de ce temps (cette fois je parle sérieusement) et la *Terre* elle-même d'être un chef-d'œuvre : un horrible chef-d'œuvre, mais un chef-d'œuvre ! Quant à M. Daudet, il eût mieux fait d'entrer à l'Académie que de se moquer d'elle. Mais il ne faut pas que l'*Immortel* nous fasse oublier *Numa Roumestan*. C'est une bien grave entreprise que de vouloir lui apprendre le français, et je me de-

mande si ses barbarismes ne valent pas mieux que notre grammaire. A part cela, je fais écho à l'auteur de *Marie Fougère* lorsqu'il s'écrie éloquemment :

« Chères lettres françaises, dont Frédéric de Prusse, dont Catherine de Russie se déclaraient les admirateurs ; langue incomparable que tous les peuples policés parlent avec amour, dont la diplomatie est jalouse de faire usage; langue de Montaigne et de Montesquieu ; mœurs élégantes, galanterie exquise, délicatesses de l'esprit, respect des croyances, suffirait-il d'un souffle pour vous dissiper? »

Tout le monde n'a pas le droit de parler ainsi, de faire de pareilles invocations. Je crois avoir prouvé que J. de Glouvet avait qualité pour prendre la défense de notre langue contre ceux qui veulent la transformer trop vite.

M. Zola avait bâti, dans la Beauce, un village invraisemblable, exclusivement peuplé de drôles et de scélérats. J. de Glouvet, dans *Marie Fougère*, mêle les honnêtes gens et les coquins dans une proportion à peu près raisonnable, comme l'a fait le bon Dieu lui-même. Dans le cadre de ses premiers romans, il a placé, cette fois, des personnages vraiment vivants et intéressants. Je ne parle pas des personnages épisodiques et secondaires qui ne lui ont jamais fait défaut et dont son œuvre fourmille. Je parle du héros et de l'héroïne, car point de romans sans un duo d'amour. C'est en pleine lande et en plein bois que se déroule l'idylle de Toinet Printemps et de Marie Fougère. Marie est la fille adoptive d'une « loge » de sabotiers; elle doit son surnom à la plante, élégante et fine dans sa sauvagerie, dont elle construit sa « reposée » lorsqu'elle garde, près d'un vieux dolmen, sa vache et sa chèvre. Son frère aîné est mort au retour de la guerre; la mère, à demi folle de douleur, au lieu de reporter sa tendresse sur l'enfant qui lui reste, la comprime et la maltraite. La petite, qui n'a personne à aimer, apprivoise un lérot. Toinet Printemps, un gars plein de malice, lance au lérot un caillou qui le tue net. Marie Fougère se désespère d'avoir perdu son seul ami, et voici que le méchant Toinet Printemps qui, au fond, est un brave cœur, touché des larmes de la petite, entreprend de la consoler et de se glisser dans son cœur à la place du lérot. Mais il a honte, et avec ce grand respect de l'amour innocent, reste des mois entiers sans oser lui parler. Pour se rapprocher d'elle, il s'est fait faucheur de bruyères, et, dans le silence de la lande déserte, le bruit de sa faux qu'il aiguise sur la pierre, à un quart de lieue de distance, apprend seul à la jeune fille que quelqu'un est là, qui pense à elle.

Ainsi commence ce pur et naïf amour qui aura, un jour, ses orages, ses violences, ses âpres et impérieux désirs, pour s'apaiser et se discipliner définitivement sous l'austère pensée du devoir. L'amour enfant, l'amour adolescent, l'amour adulte : nous assistons aux trois phases. J'aime surtout Toinet et Marie lorsque, dans leurs longs et vertueux tête-à-tête, ils essayent de traduire par des mots les rêveries flottantes, les curiosités vagues, les intuitions confuses mais puissantes dont leur cerveau est plein. Jusque-là il leur suffisait de sentir, mais pour mettre leurs sensations en commun, il faut trouver des paroles, et c'est vers cela que nous voyons se tendre leur patient effort.

« Ne sois pas molesté, Printemps, dit la petite, si je ne t'écoute pas comme d'habitude. Tu ne m'ennuies jamais, mais c'est plus fort que moi ; il y a des jours où je ne peux rien dire. Je vois au loin et ça me parle en dedans.

« — Que vois-tu ainsi?

« — Je ne suis pas capable de le dire : c'est comme quand on rêve la nuit. Tout paraît si grand qu'on se trouve plus petite, et cela donne une joie de regarder.

« Le jeune homme pénétra, sous son influence, de l'activité physique dans le domaine du songe. Souvent, muet comme elle, il cherchait, comme elle, à découvrir l'oiseau perdu dans les nues; les verts massifs qui couronnaient l'horizon lui renvoyaient, à travers l'espace, la mélancolie de leurs ombres ou l'allégresse des sommets inondés de soleil. Il concevait non le sens de l'émotion, mais l'émotion elle-même... »

Et, par degrés, la conscience du surhumain, de l'invisible, de l'incommensurable, l'idéal en un mot, pénètre en ces âmes incultes.

Après des incidents un peu compliqués, nos fiancés sont unis. Nous les aimons et n'en demandons pas davantage.

Dirai-je que « ceci tuera cela »? Que le livre de J. de Glouvet a vaincu, en combat singulier, le livre de M. Zola? Hélas! un roman ne prouve rien, un autre roman ne réfute rien. Mais je dirai que *Marie Fougère* m'a un peu consolé de la *Terre* et de *Germinal*. Aucun des volumes de J. de Glouvet n'est assez logique, assez fini, assez complet pour être mis hors de pair et proposé en exemple; mais tous reflètent la personnalité robuste de celui qui les a écrits. Au lieu de la « niaiserie » annoncée, j'y ai trouvé une imagination ardente et riche, une sensibilité délicate et virile, une honnêteté vigoureuse, un patriotisme sincère et sain : tous les signes de la force intellectuelle.

Dans *le Forestier*, l'auteur nous a fait faire connaissance intime avec les *grimpeurs*, ces hardis entre les hardis bûcherons qui, deux crampons de fer aux pieds, un bout de corde dans les mains, montent jusqu'au sommet des chênes condamnés pour en abattre le faîte. Un métier dangereux, qui a sa poésie et sa noblesse!

« Les grimpeurs! nous dit la vieille mère Chauvin; les grimpeurs, c'est des hommes! »

L'auteur de *Marie Fougère*, lui aussi, est un homme. Lui aussi, il est capable d'enfoncer ses griffes de fer

dans le cœur du chêne, de s'élever, sans vertige, jusqu'à la cime et de frapper un coup décisif.

AUGUSTIN FILON.

MONTAIGNE, MORALISTE ET PÉDAGOGUE (1)

D'après Mme Jules Favre

Voici un livre tout à fait charmant, dont Montaigne fait sans doute les principaux frais, mais où Mme Jules Favre a su cependant mettre, avec une mesure très délicate et un tact parfait, sa pensée et son accent personnels. L'éminente directrice de l'École normale supérieure de Sèvres s'est proposé de rendre le livre des *Essais* accessible aux jeunes filles, et de dégager les préceptes de morale et de pédagogie qu'il contient. La tâche n'était pas des plus aisées ; il fallait d'abord beaucoup retrancher, puis assujettir à une sorte de plan méthodique l'esprit le plus libre et le plus ondoyant qui fut jamais. Il nous a paru que, sous cette forme nouvelle, Montaigne, au moins comme moraliste, se montrait tout à son avantage. On en vient à douter s'il fut un épicurien, même s'il fut un sceptique. Caractère absolu et universellement obligatoire de la loi morale, austérité de la vertu, preuves de l'existence de Dieu, il semble affirmer tout cela avec une force persuasive de conviction. Nous sommes obligés, après avoir lu le *Montaigne* de Mme Jules Favre, de nous rappeler que maints passages, non cités par elle, sont beaucoup moins affirmatifs. Sans doute, il est ce qu'on nous le montre; mais il est aussi autre chose. Cela soit dit pour l'exactitude historique; car si la hauteur morale et philosophique de Montaigne est ici un peu plus grandie, ce n'est certes pas nous qui nous aviserons de nous en plaindre.

Mme Jules Favre commence par justifier Montaigne d'un reproche qui lui fut adressé plus d'une fois, et en termes fort durs, par les sévères chrétiens du XVIIe siècle: celui de s'être raconté lui-même. « Le sot projet qu'il a de se peindre! » s'écrie Pascal. Les auteurs de la *Logique de Port-Royal* et Malebranche insistent de leur côté sur la vanité et l'*effronterie* de ce *moi* qui ne quitte pas la scène. — Je reconnais, avec Mme Jules Favre, que le *moi* d'un Montaigne n'est pas du tout haïssable, qu'il fait de lui-même un portrait probablement sincère, certainement attrayant et instructif. Mais je tiens que l'exception confirme la règle, et qu'en thèse générale, c'est Pascal et Malebranche qui ont raison. Je veux qu'on s'étudie soi-même, et cette étude même, pour être fructueuse, a besoin d'être souvent faite la plume à la main : mais, à moins d'être Montaigne, qu'on en fasse grâce à la postérité! Une défiance invincible s'élève contre la sincérité de telles confessions, dès qu'elles deviennent publiques. Les jeunes gens, et peut-être les jeunes filles, ont souvent l'habitude de tenir registre de leurs pensées et de leurs sentiments : je mets en fait que pas un et pas une n'écrit véritablement pour soi seul, et qu'il y a toujours une arrière-espérance qu'on pourra être lu. Par suite, on s'arrange, sans s'en rendre bien compte, pour ne pas apparaître trop à son désavantage aux yeux de l'indiscret. Fût-on bien sûr de n'avoir jamais d'autre confident que soi-même, on est encore en coquetterie avec le *moi* qu'on sera plus tard ; on prétend lui donner, à distance, une bonne opinion de sa petite personne. Le châtiment de ceux qui tiennent leur journal pendant la première jeunesse, c'est de le relire vingt ans plus tard.

J'ai dit que Montaigne prend dans le livre de Mme Jules Favre la doctrine et le ton d'un stoïcien. Qui en douterait en lisant ce passage : « Il est impossible de la faire égarer (notre obligation), de l'effacer, changer, corrompre, ou de la maintenir du faux; car Dieu qui l'a escrite de sa sainte main s'est servi pour ce faire de papier et d'encre immortels? Il l'a escrite en nous, en nostre âme, en nostre corps, en chascune créature, et puis l'a cousue éternellement en la liasse du livre de nature; nous et tout le monde en rendons continuellement tesmoingnage; elle est ouverte, publicque et commune à tout chascun, aussi est-ce l'obligation de l'univers et faicte à son occasion. » Voilà certes qui rappelle une des phrases les plus magnifiques de Cicéron dans le traité des *Lois*; mais n'oublions pas que Montaigne est simplement ici le traducteur de Raymond Sebon : de sorte qu'on ne sait dans quelle mesure il s'approprie la pensée de son auteur. En tout cas, il la revêt, cette pensée, d'un très beau style, et il la fait vraiment sienne, sinon comme philosophe, au moins comme écrivain.

C'est au même Raymond Sebon qu'appartient l'inspiration d'une très belle page sur les effets de la croyance à l'existence de Dieu. L'intelligence de l'homme qui croit en Dieu, dit Montaigne interprétant le théologien, « se rend plus noble et plus digne, laissant le non estre pour se joindre à l'estre, et logeant en soy l'infinité du bien; elle prend une merveilleuse accroissance de perfection, elle reçoit de cette saincte créance une influence de bonté, et participe à la grandeur et excellence de la chose qu'elle croit, là où si l'homme s'associe avec la part contraire, son entendement se rend dépravé ne visant qu'au non estre, au rien et à l'infinité du mal ». C'est l'argument platonicien prouvant l'éternité de la raison par l'identité de nature qui doit exister entre elle et son objet. Je n'oserais pas affirmer que Montaigne ait pris à son compte la démonstration de Raymond Sebon, mais j'incline à croire avec Mme Jules Favre qu'il fut fermement atta-

(1) *Montaigne, moraliste et pédagogue.* — 1 vol. in-12 de 340 pages, chez Fischbacher, 33, rue de Seine.

ché aux principes de la religion naturelle. S'il dit des conceptions religieuses de Sebon qu'elles sont « hautaines et comme divines, il est permis de penser avec Mme Favre, que celui qui les a interprétées dans sa langue si vivante et si personnelle en a retenu quelque chose dans son âme, qui, à son tour, a marqué de son empreinte l'expression éloquente d'une foi si sincère et si élevée ».

Montaigne pédagogue est bien connu, et l'admirable chapitre sur l'*Institution des enfants* est aujourd'hui familier à tous nos instituteurs. Mme Favre commente, avec une merveilleuse compétence, cette pédagogie si libérale, si éclairée, si humaine, et (en exceptant Rabelais) si en avance sur l'époque. J'admire, avec elle, presque tout; j'avoue cependant que je formulerais des réserves avec un peu plus de décision. L'enfant de Montaigne, je le sais, est élevé par un précepteur : je comprends que celui-ci, qui a tout son temps, puisse s'abstenir d'avoir recours à la contrainte pour faire travailler son élève; mais dans l'éducation publique, je ne vois pas comment on pourrait venir à bout des paresseux sans employer quelquefois certains moyens coercitifs. Il ne saurait être évidemment question de violences matérielles, et j'ai quelque soupçon que Montaigne a poussé trop au noir la description qu'il nous fait des collèges de son temps; je veux seulement dire qu'on ne saurait toujours, en fait d'éducation, compter sur la bonne volonté des enfants. Objectera-t-on qu'un travail imposé n'est jamais profitable? Mais l'obligation, d'abord péniblement subie, finira peu à peu par devenir moins lourde, et, l'habitude aidant, tel paresseux sera tout étonné un jour d'être devenu malgré soi, et par la grâce de la discipline maudite, un travailleur. Il nous semble, en un mot, chimérique de prétendre épargner à l'enfant toute contrainte et toute peine ; je ne sais même si ce ne serait pas lui rendre un mauvais service, et si la formation du caractère, l'apprentissage de la vie réelle, ne sont pas un peu à ce prix.

Je protesterais également avec quelque énergie contre le dédain marqué par Montaigne à l'endroit de la mémoire. C'est une faculté dont certains disent aujourd'hui beaucoup de mal; on croit avoir tout dit quand on a opposé, pour la dix-millième fois, *la tête bien faite* à la *tête bien pleine*. Mais une tête bien pleine n'est pas à dédaigner; il s'agit seulement qu'elle soit remplie de connaissances exactes et utiles. Je sais qu'une bonne mémoire ne donne pas du génie; je doute pourtant qu'aucun homme de génie ait manqué de la mémoire spéciale dont il avait affaire. Qu'on se rappelle les trois atlas constatés par M. Taine dans le cerveau de Napoléon! C'est d'ailleurs une remarque pénétrante d'un homme éminent qu'il faudrait plutôt dire *les mémoires* que *la mémoire*, et que les dispositions particulières de chacun pour un certain genre de mémoire sont l'indice le plus sûr de ses aptitudes intellectuelles. Aussi ne craindrais-je pas de répéter que tout homme supérieur est abondamment pourvu de cette espèce de mémoire dont il a besoin. Mais comme il n'est pas toujours facile de démêler les aptitudes futures de l'enfant, il est fort utile de développer sa mémoire en général; pour cela, je ne vois pas d'autre moyen que de l'habituer à apprendre par cœur. Du temps de Montaigne, il y avait vraiment moins de choses à savoir, et une tête bien faite, surtout comme la sienne, pouvait suffire; encore était-elle bien pleine de docte antiquité. Mais aujourd'hui!... Puis, il y a souvent coquetterie, chez des gens de grand mérite, à se plaindre de leur mémoire : cela donne le soupçon d'une originalité plus complète, d'une spontanéité tout inventive, et écarte l'apparence de pédantisme. Malebranche accuse Montaigne lui-même de fausse modestie pour avoir dit qu'il n'avait point de *gardoire* (1); j'ai peur que Malebranche n'ait un peu raison.

Enfin, sur l'éducation des femmes, on ne saurait mieux marquer que ne l'a fait Mme Jules Favre l'insuffisance et l'inexactitude des idées de Montaigne. Il hésite, il se contredit; tantôt il cherche à les détourner de l'étude en leur faisant craindre qu'elles n'y perdent quelque chose de leur charme; tantôt il consent qu'elles fassent valoir « leurs propres et naturelles richesses », et il ne faut pour cela « qu'esveiller un peu et reschauffer les facultés qui sont en elles ». Mais, dit excellemment Mme Favre, « c'est précisément en n'éveillant qu'un peu les facultés que l'on forme les pédants des deux sexes : une culture saine, forte et complète, empêche ce travers d'esprit, bien souvent lié à un défaut du cœur, à un orgueil excessif, qui, dans les petits esprits, devient une vanité ridicule ». Montaigne conclut : « Que leur fault-il, que vivre aimées et honnorées ? elles n'ont et ne sçavent que trop pour cela. » — « Ce langage, réplique avec une juste vivacité Mme Favre, est digne d'une cour d'amour, et s'il ne s'y mêlait de la raillerie, nous dirions qu'il porte plus de préjudice à Montaigne qu'aux femmes qu'il prétend honorer. »

J'en ai dit assez, je crois, pour montrer tout l'intérêt de l'ouvrage que j'ai sous les yeux. L'admiration de son auteur pour Montaigne ne l'empêche pas, comme on voit, d'en sentir et d'en signaler les défauts. Ce livre, inspiré de l'esprit le plus large, écrit d'un style élevé, persuasif, est, avec un autre plus récent, sur la morale des stoïciens, l'un des plus signalés services qu'ait pu rendre Mme Favre à la cause sacrée de l'éducation.

LUDOVIC CARRAU.

(1) *Recherche de la vérité*, liv. II, 3e partie, chap. v.



BULLETIN

Chronique de la semaine.

Sénat. — Le 12, élection des neuf membres chargés de l'instruction et de la mise en accusation dans le procès intenté au général Boulanger pour complot et attentat contre la sûreté de l'État.

Le 13, vote des projets précédemment adoptés par la Chambre, concernant les crédits extraordinaires affectés aux fêtes de l'Exposition. L'assemblée s'ajourne au 14 mai.

Haute cour de justice. — Le 12, le Sénat, siégeant en Haute cour de justice, a entendu le réquisitoire de M. le procureur général Quesnay de Beaurepaire contre le général Boulanger, Arthur Dillon et Henri Rochefort, prévenus d'attentat contre la sûreté de l'État, et tous autres complices que l'instruction fera connaître. La Cour, délibérant en chambre du conseil, a décidé, par 260 voix contre 55, qu'il y avait lieu de procéder à l'instruction. — La commission d'instruction a ordonné des perquisitions chez le général Boulanger, chez MM. Dillon, Rochefort, Morphy et Soudey.

Extérieur. — Pendant les trois premiers mois de 1889, le commerce extérieur de la France s'est élevé à 1 055 798 000 fr. pour les importations et à 792 802 000 francs pour les exportations. Ces chiffres, comparés à ceux de la période correspondante de 1888, présentent une augmentation de 28 712 000 francs pour les importations et de 31 606 000 francs pour les exportations.

Angleterre. — M. Hugessen, gladstonien, a été élu député de Rochester, en remplacement de M. Hallett, conservateur démissionnaire, par 1655 voix contre 1580 données à M. Davies, conservateur.

M. Albert Bright, unioniste, fils de John Bright, a été élu député de Birmingham par 5621 voix contre 2561 données à M. Beale, gladstonien.

Italie. — Les ratifications du traité de commerce italo-suisse ont été échangées entre M. Crispi et M. Bavier.

Roumanie. — Le nouveau cabinet est constitué ainsi qu'il suit : Catargi, présidence du conseil et intérieur; Lahovary, affaires étrangères; Mano, guerre; Vernesceo, finances; Pancesco, commerce; Boiresco, instruction publique. Ce cabinet est conservateur. — La Chambre a clos sa session après avoir voté un crédit de 15 millions pour les fortifications.

Faits divers. — M. Carnot, président de la république, a inauguré le musée historique de la Révolution, organisé au Louvre. — Les funérailles nationales de M. Chevreul ont été célébrées en l'église Notre-Dame. — Le procès intenté par M. Raynal, ancien ministre, à MM. Numa Gilly, Savine, Chirac et Peyron, s'est terminé par la condamnation des prévenus à des peines variant entre six mois et quinze jours de prison, 1000 francs à 100 francs d'amende, plus 8000 fr. de dommages-intérêts envers M. Raynal, et 4000 francs envers M. Villette.

Nécrologie. — Mort de M. de Champeaux, résidant général de France au Cambodge; — du général Pauker, ministre des communications en Russie; — de notre collaborateur Louis Ulbach, romancier et publiciste, conservateur adjoint à la bibliothèque de l'Arsenal; — du général Millen, le célèbre fenian; — du vaudevilliste Émile de Najac; — du général de brigade en retraite Guillemain; — du lieutenant-colonel du Marché, directeur de l'École d'artillerie de Versailles; — du capitaine de vaisseau Caunac, l'un des derniers survivants de l'expédition de Dumont d'Urville; — du général Dejean, membre du comité d'artillerie; — de M. Elvall, professeur d'anglais au lycée Henri IV; — de M. de Maussabré, attaché à l'ambassade de France près le Saint-Siège; — de M. de Stichaner, président de la Basse-Alsace; — de M. Benouville, architecte du gouvernement; — de M. Malte-Brun, secrétaire général honoraire de la Société de géographie; — du colonel Le Blanc, secrétaire du comité technique du génie au ministère de la guerre.

Louis Ulbach.

Louis Ulbach a été un collaborateur assidu de la *Revue politique et littéraire* (*Revue bleue*). Pendant plusieurs années, il donna des *Notes et Impressions* à la place qu'avaient occupée Taxile Delord, Caraguel, J.-J. Weiss.

D'une plume toujours alerte, il commentait les événements de la semaine, revenant toujours avec plaisir à ses deux sujets favoris : la lutte contre la réaction qu'il combattit pendant quarante ans, et la critique de ce qu'il appelait la littérature *putride*. A chaque apparition d'un nouveau volume de Zola, il s'empressait de dire son fait à son ancien collaborateur de la *Cloche*.

A propos de la pièce de *Nana*, il s'exprimait ainsi :

La spéculation de l'*Assommoir* ayant réussi, il est tout naturel qu'on veuille risquer une opération nouvelle...

Cette fois-ci d'ailleurs, au lieu de *delirium tremens*, on compte, comme moyens d'attraction, sur les frémissements de cette *croupe gonflée de vices*, comme dit l'auteur.

Je serais désolé de nuire à un commerce qui n'a rien à démêler avec la littérature, mais je mets au défi les plus subtils arrangeurs de nous reproduire les incidents principaux du livre. S'il s'agit de construire un drame avec les bêtises des victimes de *Nana*, que devient alors la fierté de l'École, l'heureuse alliance de l'intrépidité des principes et du succès?

Et ailleurs :

On a demandé dernièrement à M. Zola quelques lignes de bénédiction pour le catalogue des livres à vendre après le décès de M. Émile Duranty; et, généreux envers cet écrivain de race qui est mort dans la pénombre d'un pion quand il méritait d'être un maître, M. Zola fait appel à tous ceux qui croient à l'aristocratie de l'esprit.

Qu'est-ce à dire? M. Zola devient un aristocrate littéraire, il abandonne la canaille? A qui se fier!

Il est vrai qu'à ce jugement sévère M. Zola aurait pu opposer ce que M. Ulbach disait dans son journal la *Cloche* en annonçant la suspension de la publication de la *Curée* qui paraissait en feuilleton :

Quelle que soit notre opinion personnelle sur les procédés d'analyse de Zola et quelque danger que lui fasse courir l'audace de ses études, il a les imprudences d'une grande honnêteté de caractère et d'un amour sincère de la vérité dans l'art.

Ulbach a publié également dans la *Revue* une série d'Impressions de voyage en Espagne et en Portugal (de 1883 à 1885).

Revue bibliographique

HISTOIRE.

Il y a dans l'ouvrage de M. Paul Lacombe, *la Famille dans la société romaine*, deux études absolument distinctes. La première esquisse rapidement l'évolution de l'humanité dans le domaine de la morale familiale, qui est marquée par trois grandes phases, la monogamie, l'égalité des époux et l'indépendance des enfants. Dans la seconde partie, l'auteur a tracé un tableau complet des mœurs romaines, où tout en observant ce qu'elles présentaient de spécial par suite de circonstances particulières, il signale ce qu'elles avaient de commun avec celles des autres peuples. M. Lacombe estime que les historiens qui ont écrit jusqu'ici l'histoire de la société romaine pèchent à la fois par excès d'indulgence et par défaut d'exactitude; Rome, à son avis, fut plus immorale et plus corrompue qu'ils ne le supposent. Pour justifier cette assertion, il fait appel à la législation dont on n'avait pas suffisamment tenu compte; il montre, d'après les textes juridiques, ce que devaient être les mœurs romaines, et il prouve par l'examen des écrivains latins la véracité de ses conjectures Il insiste notamment sur la question de la puissance paternelle, exercée avec une rapacité et une dureté inouïes, et sur la question du mariage dont l'instabilité entraînait pour la famille les plus désastreuses conséquences. En principe, la monogamie était le régime officiel, mais le nœud conjugal était des plus faciles à briser, et les lois romaines n'ont jamais su trouver un équilibre convenable entre les intérêts de la société qui exigeraient l'union indissoluble, et ceux de l'individu protestant contre la continuité des mariages mal assortis.

Il a paru dans la collection du *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française* (Alcan) deux volumes relatifs à la *Pologne*, publiés par M. Louis Farges. Les cinquante-cinq documents dont ils se composent se distinguent autant par leur mérite historique que par leur intérêt anecdotique. Ils permettent de suivre en détail les relations de la diplomatie française avec la Pologne, ainsi que l'histoire des vicissitudes intérieures de ce malheureux pays. Ils nous initient tour à tour aux efforts de la princesse Marie de Mantoue pour assurer à un Condé le trône de Varsovie, à la politique secrète de Louis XV et à l'influence de la Révolution sur la suppression du royaume. L'éditeur a éclairci par des notes nombreuses et de savants commentaires les obscurités que présente pour les lecteurs le texte des instructions données à nos agents diplomatiques. De plus, il a très nettement résumé dans son introduction le singulier mécanisme de la constitution polonaise, et précisé la part, d'ailleurs très faible, de responsabilité qui revient à la France dans le partage de la Pologne, qui fut surtout la victime de fatalités historiques et géographiques.

LITTÉRATURE.

L'œuvre du poète Villon comprend six ballades en argot que tous les éditeurs ont publiées sans chercher à les expliquer; comme déjà du temps de Marot elles n'étaient guère intelligibles, on comprend aisément leur réserve sur ce point. Néanmoins, un de nos jeunes philologues, très versé dans l'étude des dialectes français du moyen âge, M. Lucien Schöne, ne s'est pas laissé effrayer par les difficultés d'une tâche devant laquelle d'estimables savants avaient reculé, et les patients efforts qu'il a faits pour déchiffrer ces poésies énigmatiques ne sont pas restés infructueux. Dans une étude très approfondie sur *le Jargon et Jobelin de François Villon*, il a donné une traduction très acceptable, et avec quelques lacunes seulement, de ces six ballades. S'il a pu arriver à ce résultat, c'est parce que ses connaissances philologiques lui ont permis de retrouver en quelque sorte la clef du langage spécial adopté par le poète. Il a constaté, en effet, que cet argot était le dernier vestige du parler bizarre qu'employaient les Anglais lorsqu'ils occupaient Paris, et le bas peuple qui frayait avec eux. Les ballades que Villon avait écrites pour la gent écolière de la basoche sont le texte le plus complet de cet obscur idiome parvenu jusqu'à nous, mais non le seul, puisqu'on le rencontre également dans les mystères et les drames populaires. Le volume de M. Schöne, qui renferme un texte critique des ballades avec les variantes et la traduction, d'intéressantes notices littéraires, une étude sur le jargon au théâtre et deux glossaires spéciaux, mérite de fixer l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la langue française.

Signalons, dans le même ordre d'idées, les *Œuvres choisies de Clément Marot*, publiées par M. Eugène Voizard, professeur au lycée Michelet. On ne lit plus guère aujourd'hui ce poète, qui fut l'image vivante de la première moitié du XVIe siècle, parce que son œuvre, assez volumineuse, n'est pas toute également intéressante, et que, de plus, elle reste souvent obscure. Avec l'édition de M. Voizard, ces deux inconvénients disparaissent : le choix des poésies ne comprend que celles qui peuvent le mieux peindre l'écrivain et son temps, et de nombreuses notes historiques ou philologiques éclaircissent les difficultés du texte. Une étude des plus instructives sur le poète cher à François Ier sert d'introduction à l'ouvrage, que complète un glossaire des mots et des expressions du temps qui n'ont pas subsisté dans notre langue.

DIVERS.

Les éditeurs Plon-Nourrit font paraître par livraisons hebdomadaires un ouvrage artistique intitulé *les Types de Paris*, dont le texte est signé par nos écrivains en vogue, et dont les dessins sont l'œuvre de J. Raffaëlli. Les premiers fascicules parus comprennent les *Bohêmes en villégiature*, par Émile Zola; — *la Rue qui chante*, par Gustave Geffroy; — les *Tournées de province*, par Alphonse Daudet; — *les Petites Marchandes des rues*, par Henry Gréville; — *Servantes, rubans et tabliers*, par Guy de Maupassant; — *Une promenade au boulevard Beaumarchais*, par E. de Goncourt; — *Paris et les étrangers*, par Antonin Proust; — *les Enfants*, par Paul Bonnetain; — *les Types des fêtes foraines*, par Jean Richepin; — *Comédiens*, par Henry Céard; — *Cochers et maîtres*, par O. Mirbeau; — *Dimanche de Paris*, par Roger Marx.

La maison Quantin met en vente le IIIe volume du *Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration*, par M. Henry Havard, inspecteur des Beaux-Arts. Cette publication magistrale, dont la presse a été unanime à reconnaître l'intérêt et le mérite, a déjà largement dépassé au point de vue de l'illustration les promesses faites par les éditeurs; le présent volume ne comprend pas moins de 16 chromotypographies en or et couleurs, 43 planches hors texte, et 888 vignettes. Quant aux articles du *Dictionnaire*, dont plusieurs forment de véritables monographies (et notamment les suivants : *Imagerie*, *Ivoire*, *Japon*, *Lanterne*, *Laque*, *Librairie*, *Lustre*, *Marqueterie*, *Médaille*, *Mosaïque*), ils se recommandent par cette érudition, cette netteté d'exposition et cette sûreté de goût qui ont mérité à M. Havard une place hors ligne parmi les historiens de l'art français.

Émile Raunié.

L'administrateur gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (12636)



REVUE FINANCIÈRE

Le cours de 87 francs a été franchi cette semaine sur le 3 0/0; c'est assez dire que les réalisations de bénéfices qui provoquent ces hauts cours sont très facilement supportées, les vendeurs trouvant sans peine des acheteurs empressés à prendre place.

En présence des plus hauts cours que nos rentes aient enregistrés depuis longtemps, nous disions sans notre dernière revue que nous assistions à une véritable modification dans le taux de capitalisation. Cette assertion nous a attiré quelques critiques; on nous objecte qu'une modification dans le taux d'intérêt se fait plus lentement et qu'on n'y procède pas par une plus-value de près de deux points en quinze jours.

La rapidité du mouvement actuel s'explique très facilement. Le mouvement avait été quelque peu ralenti par les préoccupations politiques qui absorbaient l'attention; ces préoccupations s'étant affaiblies, ou étant tout au moins ajournées, on rattrape le temps perdu.

Une autre question plus importante est celle de savoir si la spéculation n'est pour rien dans l'impulsion du marché. Oh! sur ce point, nous serons très coulant; nous croyons qu'elle y est pour beaucoup. Mais, en agissant ainsi, elle est dans son rôle, elle fait son métier. Spéculer, c'est prévoir; or elle prévoit que la période de tranquillité qui nous semble promise fera affluer les capitaux vers nos rentes françaises, comme ils ont afflué jusqu'ici vers les fonds étrangers, et, dans cette prévision, elle prend les devants, elle achète.

Tout semble indiquer qu'elle ne se trompe pas; c'est tout ce que nous pouvons dire.

La liquidation des valeurs de quinzaine s'est faite avec facilité [illegible] des reports très modérés. Calmes jusqu'à la fixation des [illegible] pensation, presque toutes ces valeurs ont ensuite progressé [illegible] blement.

L'action du Crédit foncier a de nombreuses demandes à 1.325.

L'émission des bons de l'Exposition a obtenu un très g[illegible] Plus de onze cent mille unités ont été souscrites. Les demandes [illegible] sent le chiffre de 7 millions de bons.

Aux seuls guichets du Crédit lyonnais, à Paris et dans les départe[illegible] 88.000 souscripteurs ont demandé 580.000 bons, soit la moitié [illegible] de l'emprunt.

On annonce, pour le 25 avril courant, la souscription [illegible] 165.620 obligations hypothécaires de 500 francs 5 0/0 de la C[illegible] française des chemins de fer de la province de Santa-Fé (Rép[illegible] argentine).

Ces titres, émis à 427 50, produisent un intérêt annuel de 25 f[illegible] et sont payables : 20 francs en souscrivant, 100 francs à la r[illegible] 150 francs du 1er au 6 juin; et 157 50 du 1er au 6 juillet, ou 42[illegible] se libérant à la répartition.

Le placement, intérêts et prime d'amortissement réunis, res[illegible] sauf déduction des impôts français. On souscrit jeudi 25 avr[illegible] dès à présent par correspondance, à la Banque de Paris et [illegible] 3, rue d'Antin, et dans ses succursales de Bruxelles, Genève et [illegible] Les titres seront inscrits à la cote officielle à Paris et à Bru[illegible]

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

N° 17. — 27 Avril 1889. — Tome 43. — (3e série, IXe année, premier semestre.)

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

PARAISSANT LE SAMEDI

Fondée en 1863

SOMMAIRE DU N° 17

PRIX DU NUMÉRO : 60 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT :

A LA REVUE BLEUE	Six mois.	Un an.	AVEC LA REVUE SCIENTIFIQUE	Six mois.	Un an.
Paris	15 fr. »	25 fr. »	Paris	25 fr. »	45 »
Départements et Alsace-Lorraine	18 »	30 »	Départements et Alsace-Lorraine	30 »	50 »
Étranger	20 »	35 »	Étranger	35 »	55 »

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er DE CHAQUE TRIMESTRE

On s'abonne à Paris au bureau des Revues, 111, boulevard Saint-Germain

Chez les principaux libraires et dans tous les bureaux de poste de France et de l'Union postale

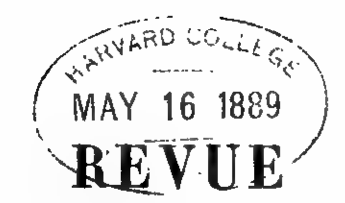
Les Annonces sont reçues chez MM. Lagrange, Cerf & Cie, 8, place de la Bourse.

REVUE FINANCIÈRE.

Les cours de nos fonds publics, comme ceux des valeurs favorites de la spéculation, continuent à être assez vivement discutés, et cependant les affaires nouvelles n'ont qu'une médiocre importance. Dans le camp des acheteurs comme dans celui des vendeurs, on s'est montré peu soucieux de prendre de nouveaux engagements. C'est là une des conséquences de la tourmente qui a sévi sur le marché le mois dernier. Les traces d'une semblable secousse ne sauraient disparaître du jour au lendemain. Les rentes françaises ne s'en maintiennent pas moins à un niveau qui permettrait de croire prospère, ou tout au moins rassurante, la situation des finances de la France. La hausse des rentes, excellente en soi, serait une calamité si elle devenait un encouragement à cette singulière gestion financière qui consiste à couvrir les déficits par l'augmentation indéfinie de la dette flottante et des engagements à court terme.

Pendant plusieurs années, on affectait une ressource annuelle de près de 2.0 millions à l'extinction des obligations à court terme ; mais les emb[...] croissants du budget ont fait disparaître, en partie, cette ressource, et [...] est force de faire des renouvellements aux échéances. Si l'on ne veut pas [...] l'on ne peut pas relever le crédit d'amortissement, la consolidation des obligations à court terme s'impose. Il faut revenir à la régularité financière [...] valeurs de crédits sont fermes, de même que les sociétés industrielles et [...] chemins de fer français.

A signaler, dans la 180e livraison de la **Grande Encyclopédie**, un important article de chimie industrielle sur les couleurs *Brunes*, d'origine minérale, d'origine végétale, d'origine animale, [...] ville de *Bruges*, avec de curieuses illustrations, une étude médicale sur les *Brûlures*, qui intéressera vivement un très grand nombre de lecteurs.



REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

1er SEMESTRE 1889. (3e série.) NUMÉRO 17 (26e année.) — 27 AVRIL 1889.

LES RESSOURCES BUDGÉTAIRES DE LA FRANCE

1789 — 1869 — 1889

La France n'est parvenue que difficilement à constituer un budget régulier et à le pourvoir de ressources permanentes et progressives.

L'ancien régime n'a eu, qu'à de rares intervalles, des budgets réels, sérieux, dont les dépenses étaient équilibrées par des recettes effectives — le budget de Colbert, après la paix d'Aix-la-Chapelle, et le budget de Turgot. Tous les budgets de Necker étaient fictifs. Mirabeau, qui n'avait pas son pareil pour déshabiller un budget, quoique incapable d'en bâtir un, n'entretint jamais l'ombre d'une illusion à l'endroit des budgets de Necker.

Point de budget sous l'Assemblée constituante, ni sous la Convention, ni sous le Directoire. La situation financière s'améliora sous l'empire, en ce sens que, chaque année, des budgets étaient établis et soumis à l'empereur — mais ces budgets n'ont jamais subi l'épreuve d'un examen contradictoire. Gaudin alignait des colonnes de chiffres; il veillait avec sévérité aux recettes, mais il n'était jamais maître des dépenses; l'empereur seul les réglait, et comme elles excédaient toujours les recettes, il y pourvoyait sur sa cassette particulière, c'est-à-dire avec les contributions de guerre. La guerre alimentait la guerre.

La France doit à la Restauration son véritable budget, un budget contradictoire, un budget contrôlé, un budget qui, une fois voté, revient encore devant le parlement, afin que ce dernier s'assure que ses dispositions ont été suivies. Et, à côté de ce contrôle, la Cour des comptes exerce encore le sien, plus spécial, plus minutieux, et tout à fait direct sur les comptables.

Le budget modèle a été celui de 1816. La France avait été écrasée par la seconde invasion. En 1814, les étrangers n'avaient rien demandé; en 1815, ils exigèrent 2 milliards, réduits à 1 500 millions, somme énorme pour cette époque. Il fallut donc, en 1816, doter le budget de ressources suffisantes pour gager de forts emprunts. La France, en 1871 et 1872, a été soumise aux mêmes nécessités; mais combien était-elle mieux outillée en 1871 qu'en 1816! De là ces grandes lois financières de 1816, qui ont fondé le crédit de la France : loi des boissons, loi des patentes, loi de l'enregistrement, loi des offices. C'est une époque décisive, créatrice au point de vue financier. Le budget de 1816 s'éleva en recettes à 1 055 854 028 francs balancés en dépenses. Tous les autres budgets, sauf celui de 1827, soldèrent avec un excédent notable.

Sous la monarchie de Juillet, sans avoir recours au crédit, le budget atteignit à 1 372 387 000 en 1847; sur dix-huit exercices, dix eurent un excédent, huit un déficit.

De 1847 à 1869, les recettes passèrent à 2 283 544 823 francs et les dépenses à 2 245 millions : seize années en déficit, huit en excédent. Durant cette période, malgré les révolutions, les guerres et les emprunts, les ressources se développèrent rapidement. Les recettes de 1869 sont supérieures de 900 millions à celles de 1847.

Les progrès généraux de la France sont attestés, d'ailleurs, par un instrument tout autrement pro-

bant que le budget, par les déclarations successorales. On sait avec quelle régularité fonctionne en France l'impôt successoral. Il constitue le baromètre le moins imparfait de la fortune publique. D'après les déclarations successorales, l'actif immobilier et mobilier de la France est passé, de 1826 à 1850, de 61 à 78 milliards. De 1850 à 1869, il est passé de 78 à 135 milliards.

Nous arrivons ainsi à la période actuelle, qui commence avec les désastres de 1870-1871.

Le budget de 1889 a été prévu et voté au total de 3 940 000 000 francs — y compris les dépenses extraordinaires. Dans cette somme, les recettes ordinaires font face à 3 400 millions. Le surplus est fourni par des opérations de crédit. Nous avons vu que les recettes de 1869 étaient de 2 283 millions; l'accroissance est donc de 1 657 millions. Dans le budget de 1859, les recettes ordinaires ont représenté 2 070 millions — différence : 1 330 millions.

Ainsi la progression par périodes des budgets français donne les résultats ci-après :

1816-1847 : 317 millions;
1847-1869 : 911 millions;
1869-1889 : 1 757 millions.

Il importe de rechercher si la fortune publique a suivi la même progression. Les déclarations successorales vont nous fixer à cet égard. De 1869 à 1889, l'actif immobilier et mobilier, dont elles ont constaté l'existence, est passé de 135 à 225 milliards, et ce ne sont pas là des hypothèses; ce sont des évaluations contradictoires d'après lesquelles les droits ont été perçus. Il en résulte que, malgré les calamités de la guerre et le changement de gouvernement, la France a continué de prospérer et de s'enrichir, et que la production a été plus forte de 1869 à 1889 que dans les périodes précédentes.

De là certains faits presque inexplicables au premier aperçu, mais dont on se rend compte, quand on étudie, sans parti pris, la puissance économique et financière de la France. Le premier de ces faits n'est autre que la facilité avec laquelle la France a supporté une surcharge excessive. On peut constater, en France, sur certains points, des plaintes sérieuses; il ne s'en produit pas quant aux impôts. C'est que l'aisance est générale. La rupture des relations commerciales avec l'Italie constitue un second fait. Pas une plainte sur cette rupture. L'ensemble de notre mouvement commercial n'en est pas affecté. Dans les deux premiers mois de 1889, importations, exportations présentent un excédent. Troisième fait à relever : les plus-values des impôts; ces plus-values sont apparues dans les derniers mois de 1888. Elles ont persisté en 1889. Il en est de même, au surplus, de l'octroi de Paris. Enfin les recettes des chemins de fer sont, depuis 1888, en progression très notable.

Sans cette aisance, sans cette abondance qui attestent l'efficacité des forces productives de la France, il n'aurait jamais été possible que la France répondît, sans fléchir, aux sacrifices qui lui ont été demandés.

Le premier de ces sacrifices a correspondu à la nécessité de la défense du territoire. La France était désarmée, quand il a fallu faire face aux agressions de la Prusse, préparée depuis un demi-siècle. A cet égard, l'effort de la France a été gigantesque. A aucune époque de son histoire, elle n'a eu sous la main des forces militaires comparables à celles qu'elle peut lever aujourd'hui dans quatre jours. De 1815 à 1870, des théories faciles, des mœurs relâchées, l'égoïsme de certains intérêts avaient, au point de vue militaire, tout compromis; aussi a-t-il fallu tout refaire. En 1869, le budget ordinaire de la guerre était de 420 millions et celui de la marine de 154 millions. D'après le rapport général de M. Burdeau, les prévisions du budget ordinaire de la guerre pour 1890 sont de 556 millions, et celle du budget total de la marine de 203 millions; augmentation pour la guerre, 136 millions et pour la marine 49 millions.

Mais ces augmentations ne donnent qu'une idée imparfaite de l'effort militaire que la France a fait. Voici, à cet égard, quelques chiffres éloquents que j'emprunte au même rapport. De 1872 à 1881, une première somme de 1 638 millions a été affectée à relever la condition militaire du pays; à ces 1 638 millions, 1 167 millions ont été ajoutés de 1882 à 1890 : ensemble 2 805 millions. Peut-être faudrait-il encore 1 milliard pour armer la France. Qui hésiterait à parfaire cette grande œuvre qui fera toujours honneur au gouvernement établi en 1870 et que seul il aurait pu accomplir ? La France peut lever actuellement 3 millions de soldats. Comme sa force militaire est appuyée sur une force économique et financière plus grande encore, elle n'a jamais été plus redoutable. Et, malgré ces sacrifices, à quelle époque y a-t-il eu, en France, une prospérité matérielle plus générale, un nombre de fortunes supérieur et des salaires plus élevés ?

Le second de ces sacrifices a eu pour objet l'outillage économique du pays, la construction des chemins de fer et l'appropriation des ports. Le budget des travaux publics est passé de 114 millions en 1869 à 170 millions en 1890, accroissement 56 millions. A cet accroissement qu'on peut accepter comme moyenne, il y a lieu de joindre environ 1 milliard dépensé, soit par l'État, soit par les compagnies, à divers titres, pour l'extension du réseau ferré, une somme de 300 millions environ, mise par les chambres de commerce à la disposition de l'État pour l'amélioration des ports et 547 millions consacrés aux chemins vicinaux.

Le troisième sacrifice est relatif au développement de l'instruction publique. Budget de 1869, 38 millions; budget de 1890, 152 millions; augmentation moyenne, 114 millions. L'État a fourni, en outre,

458 millions à la caisse des écoles. Cette somme ne représente guère que la moitié des dépenses totales des écoles.

Certaines dépenses des chemins de fer, des ports et des écoles ont donné lieu, il faut le reconnaître, à des critiques fondées. On a beaucoup trop disséminé les efforts, aussi le résultat n'a-t-il pas toujours correspondu à la dépense, surtout pour les ports. Les grands ports maritimes sont le premier instrument actuel de la puissance économique des peuples.

Néanmoins, il est extraordinaire que la France ait été à même de faire à la fois tant et de si onéreux sacrifices. Elle n'a jamais mieux témoigné de sa vitalité. On a cru que ces dépenses étaient improductives : c'est une erreur. Elles auraient pu être plus productives, voilà tout. La plus lourde est celle des chemins de fer, parce que là où une route ordinaire suffit, il ne faut pas construire un chemin de fer. Le chemin de fer est coûteux d'établissement, plus coûteux d'entretien.

Mais il n'y a point à douter que l'état incontestablement prospère du pays, malgré les critiques, malgré les plaintes, malgré les fautes, est dû précisément, en partie, à ces efforts, à ces dépenses ; qui pourrait soutenir que 100 millions ont été employés par an à améliorer l'éducation intellectuelle, morale, physique de la nation, sans que la nation s'en ressente? Cela est insoutenable. De même pour les chemins vicinaux, pour les chemins de fer, pour les canaux, pour les ports.

Je vais en citer une preuve relative à un port que je connais mieux que les autres, celui de Bordeaux. Ce port laisse beaucoup à désirer, bien qu'on y fasse quelques travaux ; eh bien! ce port n'a jamais eu une si belle année qu'en 1888. De 1863 à 1888, le mouvement du port est passé de 640 000 tonnes à 2 105 000 tonnes. Un pareil accroissement, parallèle à celui des chemins de fer et des recettes de l'État, ne laisse aucun doute sur la réalité du développement économique de la France. Je disais plus haut que la rupture des relations commerciales entre la France et l'Italie n'avait pas eu de contre-coup en France. Quels sont les vrais clients du port de Bordeaux? Angleterre, République argentine, États-Unis, Chili, Algérie, Portugal, Espagne, Nouvelle-Grenade. Tous les autres pays n'ont qu'un rôle secondaire pour ce grand port.

On trouve dans le rapport de M. Burdeau quelques renseignements généraux sur le progrès des ressources économiques de la France. Ainsi, de 1885 à 1888, l'extraction de la houille est passée de 19 500 000 tonnes à 22 951 000. Le tonnage des canaux de 2 452 479 000 de kilomètres à 3 220 000 000. Les recettes des chemins de fer de 1 014 millions à 1 116 millions. Je complète ces chiffres en empruntant d'autres détails au rapport de M. Lalande sur le budget du ministère du commerce en 1888. Le réseau ferré a été augmenté, depuis 1871, de 17 000 kilomètres; le montant des dépôts des caisses d'épargne, de 1869 à 1886, s'est élevé de 711 millions à 2504 millions. La production de la fonte a augmenté de 700 000 tonnes, celle de l'acier de 400 000 tonnes; l'ensemble du commerce spécial s'est accru, de 1860 à 1888, de 1 milliard de francs.

Ce sont ces progrès économiques qui donnent la clef de la facilité relative avec laquelle la France a supporté de si lourdes charges. On peut répondre, il est vrai, qu'elle a usé, peut-être abusé, du crédit; c'est le côté délicat de notre situation financière qui, tout en étant bonne, n'est pas aussi nette, aussi claire qu'elle pourrait l'être, à raison de la puissance économique de la France. Peut-être le pays eût-il reculé, peut-être eût-il fléchi, si on avait demandé à l'impôt, déjà fort onéreux, de suffire à tout. Mais, à ce sujet, il faut reconnaître loyalement que, d'une part, des diminutions d'impôts considérables ont eu lieu et que, d'autre part, des amortissements, non moins effectifs, sont opérés chaque année.

En ce qui est des amortissements, le rapport de M. Burdeau en donne le relevé. En dehors des emprunts en 3 0/0 et 5 0/0, la France a dû emprunter 9 073 millions, elle a amorti 3 086 millions. Même en 1890, elle amortira 103 678 479 francs. Or, les emprunts en rentes perpétuelles se sont élevés à 6 691 millions. La France se trouve grevée, depuis 1870, de 12 678 millions, dont au moins 8 milliards proviennent de la guerre de 1870-1871.

Quand on compare ces sommes, ces chiffres, ces ressources à ce qu'ils étaient en 1789 et en 1815, on croit rêver. Un déficit de 1 200 millions, dont une partie à terme, a contraint la vieille monarchie et l'ancien régime à capituler, ce qu'il ne faut pas regretter. Ils avaient produit leur fruit, et ils ne pouvaient plus servir qu'à retarder le développement économique du pays. La richesse de la France ne dépassait pas, en 1789, 38 milliards pour 30 millions d'habitants. Elle dépasse actuellement 220 milliards pour 38 millions d'habitants. Ces seuls chiffres expliquent le relèvement étonnant de la France depuis 1870; c'est que, au fond, 1870 a été un traquenard, pas autre chose.

En 1815, la situation était meilleure qu'en 1789, mais il fallait payer 2 milliards. Le chevalier de Hennet, premier commis des finances, frémissait quand on lui parlait d'une pareille somme. Elle était fort lourde pour cette époque, puisque la fortune générale de la France était évaluée à 45 milliards.

Tout cela a changé, grâce aux réformes de 1789 et aux belles années de 1815 à 1847, grâce encore à nos agriculteurs qui ont, au moins, triplé la production agricole de la France; à nos industriels, à nos armateurs, à nos ingénieurs, auxquels nous devons notre splendide réseau ferré et qui s'occupent de mettre nos ports en état.

Ce qui a non moins changé, c'est l'éducation du pays, c'est aussi le sentiment du devoir militaire envers

la patrie. Celui qui signe ces lignes n'a jamais appris à manier un fusil et à défendre le territoire qui le fait vivre; un bon numéro l'a libéré pour toujours de l'obligation militaire. Aussi a-t-il assisté, en 1870, à l'invasion, à l'occupation et à l'exploitation étrangères.

La France est aujourd'hui à l'abri de ces effroyables misères. Sans compter notre chère et toujours française Alsace-Lorraine, elle a perdu, de 1870 à 1871, plus de 500 000 habitants et compté 6 milliards à la Prusse.

Sachons donc aimer ce merveilleux territoire que nous convions, en ce moment, tous les peuples à visiter; mais sachons aussi le défendre.

E. Fournier de Flaix.

TOINETTE

Légende du pays de Foix.

Lorsque le marquis de Guzannes eut entendu le baron de l'Escaledieu conclure ainsi: « Bref, j'ai l'honneur de vous demander la main de votre fille Antoinette, » il resta d'abord bouche bée, croyant rêver; puis, il se tourna vers la fenêtre et, montrant le donjon en ruines qui, tout au bout du pic d'Orlaze, a l'air d'un cimier brisé sur un casque, il répondit :

— « Baron, cette vieille tour ne sert plus à présent que de perchoir aux aigles et de paratonnerre à la vallée; mais quatre siècles avant que votre famille ne fût anoblie, on y voyait flotter la bannière de mes ancêtres. Les Guzannes étaient seigneurs du mont et de la plaine. Ils chevauchaient à la droite du comte de Foix, leur seul suzerain après Dieu et le roi de France. Quand ils descendaient de leur château-fort, un héraut sonnait de la trompe : alors, les barons de l'Escaledieu allaient à leur rencontre et, le genou en terre, leur présentaient un verre d'eau comme signe de vasselage. Donc, malgré la détresse où le dernier des Guzannes se trouve réduit, votre mariage avec ma fille ne serait pas une mésalliance. Seulement, ce serait une folie. Vous vous êtes fait sur Antoinette des idées très fausses. Vous ne vous alarmez pas des mœurs étranges de cette fillette de seize ans — oui, baron, seize ans tout à l'heure! — qui monte sur les arbres, saute les haies, enfourche d'un bond les ânesses, galope dans la montagne, grimpe à tous les sommets, glisse parmi les roches comme un lézard, rentre chaque soir à la ferme sa jupe en loques, ses pieds en sang. Vous vous êtes dit : Mademoiselle de Guzannes est une petite sauvage qui pourra devenir charmante une fois savonnée. Morbleu! vous n'auriez pas tout à fait tort s'il ne s'agissait que de sa frimousse. Malheureusement, Antoinette — ou plutôt Toinette, comme, hélas! on l'appelle dans le village — porte sous ses habits de paysanne une âme de paysanne, une âme essentiellement rustique et grossière. Si pénible que me soit cet aveu, la loyauté m'oblige à vous déclarer que ma fille est le déshonneur de mon nom. »

M. de l'Escaledieu connaissait le marquis. La véhémence de cet exorde (ce n'était qu'un exorde) ne le surprit pas.

La chambre de maison fermière, aux murs badigeonnés de lait de chaux, que le pauvre aristocrate déchu appelait ironiquement ses « lambris », en avait entendu bien d'autres! Aigri par la misère, M. de Guzannes se soulageait en diatribes verbeuses contre sa fille, en récriminations hautaines contre le destin. Les deux ou trois pauvres idées qui s'agitaient dans sa cervelle se grossissaient démesurément. Il avait des colères à fleur de peau, qu'il s'insufflait lui-même et qui fuyaient par une piqûre. Les hobereaux de la contrée souriaient entre eux de sa morgue naïve, de sa manie d'invoquer à tout propos des ancêtres dont il n'était que la caricature douloureuse. Ils s'étonnaient surtout, eux qui patoisaient volontiers, de ses locutions style grand siècle apparaissant à l'improviste dans ses discours comme des revenants de magie. Ils lui témoignaient toutefois beaucoup de respect. L'excès même de son orgueil flattait les préjugés de cette petite noblesse pyrénéenne qui est très entichée de parchemins; et bien qu'au fond le bonhomme fût parfaitement ridicule, avec ses allures de seigneur de cour sous des habits élimés dont un clerc d'huissier n'aurait pas voulu, on le tenait pour un modèle de gentilhommerie.

L'occasion de raconter encore une fois ses malheurs était trop favorable : il s'ouvrit entièrement à M. de l'Escaledieu.

— « Quand la marquise mourut, reprit-il, nous habitions Bordeaux, où nous vivions très chichement sur les bribes de l'héritage dissipé par les prodigalités de mon père. Je me vis seul, fort embarrassé de la petite, qui avait quatre ans. J'avais laissé ici ma vieille sœur — une âme chevaleresque, une vraie Guzannes celle-là! vous l'avez connue, baron — volontairement restée fille et sans dot pour ne pas amoindrir la part, déjà si humble, du chef de la famille. Elle me demanda Toinette, me proposa de la garder jusqu'à ce qu'elle fût en âge d'entrer au couvent. J'acceptai son offre. L'enfant dépérissait dans l'atmosphère de la ville, le grand air des montagnes lui ferait du bien.

« Hélas! ma digne sœur n'était pas une éducatrice. Bonne jusqu'à la faiblesse, elle n'essaya jamais de contrarier l'humeur farouche qui se révéla presque aussitôt chez Toinette. Par surcroît, la pauvre Bertrande devint aveugle, impotente et, en fait, tomba sous la tutelle de sa pupille.

« Moi, je voulus faire fortune et ne réussis qu'à parachever ma ruine en de sottes spéculations de bourse.

Il me fallut renoncer à l'espoir d'élever ma fille, l'abandonner, l'oublier dans ce village où, après tout, elle vivait, tandis que son père, là-bas, dans ce grand Paris où l'on se cache, se débattait contre les premières nécessités de l'existence. Il y a un an, ma sœur mourut. Cette catastrophe m'appela auprès de Toinette restée seule avec, pour toute protection, notre excellent curé Pujade que nous avons enterré l'autre jour. Un saint homme, je le veux bien, mais aussi faible que ma pauvre Bertrande. Voilà pourquoi vous m'avez revu dans le pays, baron; voilà comment je suis venu m'échouer dans cette masure croûlante, dernière épave des trente métairies que possédait mon grand-père! La pire des amertumes m'y attendait. Je retrouvai ma fille, déjà femme, grandie au milieu des oies et des dindons, sachant à peine lire, et me regardant avec des yeux d'étrangère...

« D'abord, j'eus un remords, une honte. Je m'accusai de tout. — « Mon enfant, lui dis-je, pardonnez-moi d'avoir fait de vous une villageoise. » Et j'attendais en tremblant ses reproches. Ah! bien oui! Elle éclata de rire; puis, tranquillement, en son français mêlé de patois, elle me déclara qu'elle se trouvait la plus heureuse fille de la montagne et, qu'au lieu de les envier, elle plaignait de tout son cœur « les belles demoiselles ». *Sic*, baron, *sic!* »

M. de l'Escaledieu fit un geste pour apaiser son interlocuteur qui commençait à devenir pourpre. Mais quand le marquis était lancé, les appels au calme l'irritaient davantage.

Il s'écria :

« Mon vieux donjon a de la chance de n'être frappé que par la foudre. Moi, je me sentis éclaboussé comme par du fumier. Tout le sang des Guzannes me monta au front. Je ne voulais pas croire que les nobles instincts de la race fussent aussi complètement engourdis dans un être sorti de moi!

« Il fallut bien me rendre à l'évidence. Un jour je lui racontai comment Gaston VI de Guzannes, accompagnant la princesse d'Albret au passage du col d'Aspin, fit front à quinze loups qui suivaient l'escorte, et, marchant tout le temps en arrière, les tint en respect jusqu'à ce qu'il les eût perdus de vue! Imagineriez-vous, baron, ce qu'elle me répondit? « Mon ami Kidiou aurait pris son fusil et il aurait tué toute la bande. » Kidiou est cet enragé braconnier qui vous pourvoit de gibier en toute saison. Un sauvage comme elle.

« Voilà, baron, voilà les sentiments qu'inspirent à ma progéniture les hauts faits de ses aïeux! Je vous le dis, c'est une âme de vassale. Par un caprice inconcevable, la nature a greffé cette ortie sur mon rosier généalogique. On perdrait sa peine à vouloir lui faire pousser des roses. Je vous mets au défi de la civiliser. Vous me la renverriez au bout de trois jours. Elle est stupide. Elle rêve debout et baye aux corneilles. Il y a des semaines où l'on ne peut lui arracher un mot. Ce diable d'air montagnard la rend ivre et finira par la crétiniser. Je suis bien malheureux!... »

La chaleur de cette lourde journée d'août s'ajoutant à l'animation du marquis, celui-ci suait à grosses gouttes. Il se leva, arpenta la chambre à grandes enjambées, s'épongeant le front avec son mouchoir à carreaux.

Brusquement il s'arrêta :

— Tenez, j'entends parler dans la cour. C'est elle. Par extraordinaire, elle n'est pas allée aujourd'hui courir la pretentaine dans les sentiers de chèvres. Serait-elle devenue sensible à la chaleur? Mais il me semble qu'elle cause avec quelqu'un...?

Il se pencha à la fenêtre :

— Parbleu! c'est avec ce croquant de Kidiou. Ah! ils s'entendent bien, tous les deux. Je ne serais pas étonné qu'elle fût amoureuse de ce rustre. A coup sûr, elle n'épousera qu'un paysan. Seulement, pour cela, il faudra que je sois mort.

« Mais regardez-la donc, assise sur le puits, toute dépeignée, les jambes nues jusqu'aux genoux. Quelle tenue! Je dirais : quelle impudeur! si je ne la savais pas innocente. Qui croirait que voilà l'héritière de vingt-deux comtes et de quinze marquis en droite ligne?... Jour de Dieu! je douterais qu'elle fût de mon sang, si je pouvais douter de sa sainte mère!... Allez, allez, mon cher baron, renoncez à votre idée, et plaignez le pauvre gentilhomme qui s'éteint lamentablement entre ces deux tristesses : le spectacle de sa race avilie et la vue de ces ruines achevées par le feu du ciel... »

Le baron de l'Escaledieu était un gros garçon de quarante ans, ancien viveur, encore très vert, fin gourmet, riche, sceptique, d'une intelligence assez déliée. Depuis quelque temps, quand il rencontrait Toinette, il lui prenait le menton et plongeait dans les yeux de faon de la petite sauvage un regard profond de connaisseur.

Il avait écouté M. de Guzannes sans l'interrompre, voulant lui laisser jeter tout son feu. Par instants, il fermait les paupières et souriait avec indulgence.

— Marquis, dit-il enfin, vous ne m'avez pas convaincu. J'envisage autrement que vous le phénomène qui vous désespère. Si phénomène il y a, c'est de retrouver à l'état fruste, dans le dernier rejeton des Guzannes, le caractère de vos premiers aïeux qui, logés en haut de ce mont, durent être, vous en conviendrez, de terribles rustiques. Vous pensez que votre race est finie : ne semblerait-il pas plutôt qu'elle recommence dans cet afflux étrange et soudain de vieux sang montagnard? J'ai beaucoup observé Toinette. C'est une de ces natures passionnées, vibrantes, qui prennent très vite l'empreinte des milieux. Elle aime la montagne avec toute l'âpreté de son ignorance, avec toute l'exal-

tation de ses jeunes sens. Elle n'a jamais vu autre chose. Mais une diversion rapide viendrait facilement à bout de la petite rebelle, et cette diversion n'est point — comme vous avez pu le supposer — un mariage immédiat. Consentez à confier Toinette à ma tante, la comtesse d'Estrades, qui habite Paris et qui se charge de son éducation. Avant deux ans, j'en réponds, cette enfant sera devenue une personne accomplie, telle que nous souhaitons voir, vous votre fille, moi ma femme. Voilà le remède, marquis. Seulement, il faudrait l'appliquer tout de suite, vu l'âge de Toinette et aussi à cause de ce Kidiou, dont vous n'êtes pas le seul à remarquer les assiduités.

La réponse de M. d'Escaledieu flattait dans son amour-propre le vieux gentilhomme ulcéré, lui rouvrait un espoir et, surtout, dégageait sa responsabilité, — argument décisif pour un homme de son caractère. Il fut retourné comme un gant.

— Pardieu ! baron, s'écria-t-il, touchez là. Si dès demain Toinette n'est pas à la disposition de votre parente, j'y perdrai mes armes et mon cri de guerre !

***

Dans la cour fermière, Toinette, assise sur le rebord du puits, causait avec Kidiou, debout devant elle.

Il faisait une chaleur accablante. Le soleil blafard, grisâtre, semblait verser du métal fondu sur toute la vallée, sur les chanvres aux têtes flétries, sur les sarrasins déjà bruns, sur les maïs plus grands que des hommes, dont les épis craquaient, sur les chaumes des seigles coupés, sur le regain des prés étoilés de petits lis mauves.

Pas un souffle d'air. Les feuilles pendaient aux arbres comme des chiffons. On entendait passer sur la route des bêtes qui geignaient. Les bourriques se couchaient dans les fossés. Les poules grattaient le sol brûlant, y faisaient des trous où elles enterraient leur ventre. C'était deux heures de l'après-midi, le moment torride où les champs, surchauffés, commencent à exhaler de lourdes vapeurs blanches. Au milieu du ciel, d'un azur livide, qu'on eût pris pour une plaque d'ardoise, un petit nuage couleur de soufre, en forme d'araignée suspendue par ses pattes à une poutre invisible, restait immobile, menaçant.

Toinette s'extasiait devant deux couples de magnifiques perdrix rouges que le braconnier venait de sortir des larges poches de sa veste et de lui offrir poliment, le béret à la main.

Penchée, avançant en tuyau ses petites lèvres charnues, elle s'amusait à souffler dans la plume des bartavelles. Ses cheveux dénoués, très noirs, accompagnaient le mouvement incliné de la tête, découvraient sa nuque nerveuse et fine, incendiée par le reflet d'un caraco de laine rouge à coqueluchon rabattu. Une ligne y marquait la séparation brusque du hâle et de la peau restée blanche sous les vêtements. De sa courte jupe en camelot gris pendaient, ballantes, ses jambes au pur dessin, et de ses pieds nus, dont les doigts se crispaient comme pour s'accrocher aux aspérités d'une roche, montait une bonne odeur de menthe fraîchement foulée.

— Qu'elles sont grasses déjà ! disait-elle. C'est avec des collets que tu les as prises ?

— Pardi ! Le plomb, ça détériore ces petites bêtes. Je le garde pour du gibier moins fin.

— Pourquoi que tu ne vas pas les vendre à M. de l'Escaledieu ?

— Tiens, *beau mal* que je préfère te les apporter, Toinette ! Et puis, qu'est-ce que ça fait ? Je suis riche. *Ils* m'ont compté trente écus, l'autre jour.

— Trente écus !

— Pour la prime des aigles que j'ai descendus dans la saison. Deux écus par vol. Ça fait trente écus.

Elle releva sa tête, dont on ne voyait tout d'abord que les grands yeux profonds et les narines dilatées, comme un mufle de bête mignonne qui aspire le vent, secoua ses cheveux, et, candide, faisant saillir la courbe de ses jeunes seins sous la chemise en grosse toile nouée à la fossette du cou :

— Puisque tu es riche, fit-elle, qu'est-ce que tu attends pour me demander à mon père ?

Kidiou était de la montagne de Luz, en Bigorre. Second fils d'un pasteur qui avait donné tout son bétail à l'aîné, il n'avait pas voulu endosser la soutane, contrairement à la coutume des cadets chez les paysans pyrénéens. Aventureux, poussant jusqu'au mépris l'insouciance du montagnard pour la chose publique, la loi et les règlements, il s'était fait braconnier, par vocation.

La vallée d'Orlaze contenait beaucoup de gibier et l'on n'y voyait pas de grands domaines, par suite point de gardes-chasse : il y avait élu domicile, un peu sur tous les sommets. Il en était le plus hardi chasseur, le plus adroit, le plus agile ; et, comme il entretenait de civets d'isard les tables des gros bonnets, des « autorités », qu'il était la providence des poulaillers et des bergeries, par ses continuels massacres de bêtes malfaisantes, on tolérait ouvertement son braconnage.

C'était un gars de vingt-cinq ans, fier, jovial, intrépide, beau, avec ses traits mâles, son large front, sa peau bistrée, sa taille encore fort mince malgré le triple tour d'une ceinture de laine, ses reins élastiques, son buste long cambré à l'espagnole. Sous la mousse dorée de sa moustache frisottante, une lèvre sanguine et des dents pointues disaient la passion ; mais ses yeux, au regard clair, exprimaient la franchise, le dévouement, la fidélité, qui sont les vertus de la race bigourdane. Et, comme ceux de son pays, il était susceptible et superstitieux.

La question de Toinette lui fit faire un geste impatient. Ce fut néanmoins avec une grande douceur qu'il lui dit :



— Tu me parles toujours de ça, ma mie, et tu sais bien que c'est impossible. Il ne voudrait pas de moi, ton père, quand j'aurais vingt mille pistoles! Si je lui proposais ce que tu dis, il me mettrait à la porte, me défendrait de revenir à la ferme. Voilà ce qu'on y gagnerait, *et rien plus*. Je t'ai expliqué pourtant : pourquoi que tu veux pas comprendre?

Elle haussa les épaules.

— M. Campuzan, le percepteur, est aussi orgueilleux que papa. Ça ne l'a pas empêché de marier Mlle Angélique avec ce mauvais garnement de Simorret.

Kidiou ricana :

— Je crois bien. Ils avaient célébré Pâques avant Rameaux, l'Angélique et le Simorret! Alors, ça s'est arrangé par force, rapport à l'enfant qui venait. Quand c'est comme ça, il n'y a pas à aller contre; le père consent et M. le curé bénit.

Toinette devint toute rouge. Puis, d'une voix grave, un peu troublée :

— Elles ne sont pas honnêtes, les filles qui font ça, pas vrai, Kidiou?

Simplement, le jeune homme répondit :

— Non, elles ne sont pas honnêtes.

Elle le considéra, plus émue et plus fière que si le grand saint Exupère eût daigné lui apparaître avec sa dalmatique d'or, tel qu'il se montre, tous les cent ans, à la fille la plus sage de la vallée d'Orlaze.

— Mais lorsque tu auras vingt et un ans, reprit-il, tu seras ta maîtresse. Moi, Toinette, je t'aime assez pour attendre jusque-là, sans penser aux autres filles.

Elle compta sur ses doigts.

— Ça fait cinq ans, dit-elle. Dans cinq ans je serai ta femme. Kidiou, toutes les fois que tu iras en chasse, prie les saints qu'il ne t'arrive pas malheur. Moi, j'irai voir Pratique, le sorcier; je lui donnerai des œufs et des *farines*, pour qu'il ne nous jette pas de mauvais sort.

— Tu feras bien, dit Kidiou.

Rêveuse elle demanda :

— Est-ce que tu *montes*, ce soir?

— Oui, je vais à Orlaze.

— Tout à fait là-haut?

— Tout à fait là-haut.

Elle regarda le ciel et murmura :

— Il y aura de l'orage.

— Sûr, dit Kidiou.

Et, montrant le petit nuage pâle qui, toujours à la même place, commençait à s'étirer lentement, il ajouta :

— Voilà une araignée en train de tisser une toile qui couvrira tout le ciel avant la nuit. Ça promet aux escargots un rude coup de tambour. Et il faut voir comme ça saoûle le gibier! On n'a qu'à se baisser pour prendre. Avant l'aube, j'aurai de la plume dans ma carnassière.

— Oh! fit Toinette avec des fulgurations dans ses yeux et toute secouée, c'est déjà si beau, l'orage, vu d'en bas!... Ce que ce doit être là-haut!...

Le braconnier eut un geste éloquent, et ses regards aussi brillèrent, tandis qu'elle ajoutait :

— Tu es heureux d'être un homme, de pouvoir aller où tu veux. *Maman!* que ce sera beau, cette nuit! Je me mettrai à la fenêtre. Je penserai à toi.

Ils se prirent par la main et restèrent silencieux, elle toujours assise, immobile à présent; lui toujours debout, son ombre découpant sur le mur une fière silhouette. Le soleil plaquait de lames fauves leurs chairs brunes. On eût dit d'un groupe de bronze sous une pluie de feu.

Ils furent interrompus dans leur rêverie par M. de l'Escaledieu.

— Mignonne, fit le baron en prenant, selon sa coutume, le menton de Toinette, ton papa te demande. Il a quelque chose à te dire. Dépêche-toi.

***

Avec sa sincérité superficielle, sa franchise banale, son abondance loquace d'homme sans énergie accusant les autres de faiblesse, le marquis avait toujours été l'inverse d'un diplomate. Les Gascons — si tant est que les Pyrénées fassent moralement partie de la Gascogne — sont tout à fait habiles ou complètement maladroits : M. de Guzannes appartenait à la seconde catégorie. Il était incapable d'observation réfléchie, de patience. Dans les circonstances difficiles de sa vie, il avait pratiqué la doctrine de « l'inspiration », parce qu'elle n'exige aucun effort et offre la ressource, en cas d'insuccès, de s'en prendre au destin. Toutes les fois que sa conscience lui demanda des comptes, il l'étourdit de raisons, d'excuses, et la força à le laisser tranquille. Aujourd'hui, l'amertume dont l'avait em pl le sentiment de sa déchéance n'était pas propre à le mieux conseiller; moins que jamais il se sentait porté à la prudence.

La pensée ne lui vint pas de modifier le plan du baron dans ce qu'il avait d'un peu brusque. Il ne songea nullement à préparer Toinette à la résolution qu'il venait de prendre si vite dans sa facilité méridionale à passer du désespoir à l'enthousiasme. Au surplus, comme tous les faibles, il se grisait de l'opinion d'autrui quand elle flattait ses habitudes; et c'était bien ce qui l'avait séduit, plutôt que convaincu, dans le projet de M. de l'Escaledieu.

— Ma fille, dit-il à Toinette sans plus de préambule, je vous annonce que je vous ai fiancée à M. le baron Alcide de l'Escaledieu. C'est un assez bon gentilhomme. En tout cas, nous ne saurions prétendre à plus haut dans le pauvre état que je mène. Vous partirez demain pour Paris; vous y séjournerez deux ans auprès d'une personne de qualité qui vous fera donner quelque teinture d'arts libéraux et vous apprendra les belles ma-

nières. A votre retour vous épouserez M. de l'Escaledieu et vous serez baronne, en attendant de devenir marquise, car je ne vous cache pas que j'ai l'intention de léguer en mourant mon titre à votre mari. Il vous fait riche, je le ferai marquis; nous serons quittes. Embrassez-moi, ma chère enfant, et réjouissez-vous de cette fortune.

D'abord Toinette fut frappée de stupeur. Puis elle éclata en sanglots et, trouvant des accents dont la soudaine éloquence le surprit, sans toutefois l'émouvoir, elle supplia son père de renoncer à ce projet.

— Je ne veux pas quitter la montagne! dit-elle avec feu.

— Vous êtes encore trop jeune, ma fille, pour dire : « Je ne veux pas. » Moi, je n'ai pas le droit de refuser une occasion qui vous assure les bienfaits dont ma ruine vous avait privée. J'ai d'ailleurs donné ma parole au baron, et Dieu seul peut délier un Guzannes de sa parole.

— Je n'aime pas M. de l'Escaledieu!

— Vous l'aimerez. Du moins il l'espère. Le séjour de Paris vous changera.

— Je ne l'aimerai jamais! Vous pouvez le lui dire.

— Si, à votre retour, vous persistez dans ces sentiments, je ne vous violenterai pas, et le baron est trop galant homme pour vouloir vous prendre de vive force. *Va droit et fais droit*, dit la devise de votre famille. Ce signifie : Fais ton devoir et sois équitable. Je commence par faire mon devoir, en vous éloignant d'un milieu grossier et en réparant le désastre de votre éducation première.

— Père, s'écria Toinette dans un nouveau sanglot, j'aime Kidiou, le braconnier de Luz!

Le marquis se dressa tout d'une pièce et, pâle de courroux :

— Malheureuse! fit-il. Je vous...

Il s'arrêta, suffoqué.

Mais, subitement radouci par la pensée que cet aveu supprimait ses derniers scrupules :

— Vous êtes une inconsciente, vous ne méritez pas ma malédiction. Je vous enjoins de renoncer à ce manant et vous interdis de m'en jamais reparler. Voilà qui est entendu. Allez, mademoiselle, et apprêtez-vous à partir demain.

Toinette ne répliqua pas. Elle eut un sourire étrange, s'essuya les yeux et, pensive, sortit lentement de chez son père.

— Pardieu! murmura M. de Guzannes en faisant une pirouette, le baron avait raison, il n'était que temps.

Toinette passa la journée seule, enfermée dans sa chambre, plongée en un désespoir muet, cherchant au plus profond de sa petite conscience l'explication des choses qu'elle ne comprenait que très vaguement et qui semblaient si claires pour le marquis. Elle y chercha aussi la justification de la violence qu'on lui faisait. Mais elle n'y trouva rien; rien que l'image du braconnier, qui lui apparut triste et douce, avec une auréole autour des cheveux comme en ont les martyrs dans le grand tableau d'autel qu'elle voyait le dimanche à l'église. Elle eut un grand frisson de tendresse et de pitié. Puis, au ressouvenir de ce tableau que l'abbé Pujade lui faisait admirer quand elle était tout enfant, elle se mit à penser au brave curé d'Orlaze mort depuis quinze jours à peine, et ses yeux se mouillèrent. Par la fenêtre elle regarda le ciel longtemps, comme étonnée de ne pas voir la tête de son vieil ami lui sourire entre les nuages déjà nombreux dans l'azur devenu plus rare et plus sombre...

Ah! s'il avait été encore de ce monde, comme elle serait allée lui raconter sa peine, pleurer dans les vieilles mains grises du prêtre plein d'amour et de bénédiction! Bien sûr, il aurait, lui, empêché ce départ, cet exil, dénoué cette noire intrigue où certainement le diable se trouvait mêlé.

Mais il était mort, après plus de cinquante ans de sacerdoce dans ce même village qu'il refusa toujours de quitter; mort selon son vœu, au milieu des paroissiens qu'il avait presque tous baptisés. Le nouveau curé était un homme de vingt-six ans, un jeune ascète, arrivant tout droit du grand séminaire. Son évêque l'avait envoyé à Orlaze avec ordre de réagir contre les traditions de trop large tolérance laissées par son prédécesseur. Toinette ne connaissait l'abbé Vervialle que pour l'avoir vu une première fois dire la messe, une autre fois passer à côté d'elle sur un chemin. Ils ne s'étaient pas encore parlé.

— Peut-être qu'il est bon, lui aussi? pensa-t-elle.

A ce moment elle entendit la sonnerie de l'Angélus du soir qui est, dans ces contrées, en même temps qu'une invitation à réciter la *Salutation angélique*, un appel pour venir à l'église dire la prière en commun.

L'église d'Orlaze, pas trop distante de la ferme habitée par M. de Guzannes, est une construction romane ajoutée, vers le xe siècle, à une tour sarrasine. Celle-ci, blanche sous un revêtement de plâtre qui s'écaille et met à vif par places des plaies roses de brique, semble accrochée au raide versant occidental du pic d'Antabes comme un nid de martinet à un vieux mur. Au temps où elle servait de forteresse contre les Francs de Charles-Martel, son bandeau crénelé ressembla pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, raconte une légende, à une mâchoire de monstre qui vomissait des flèches et de la poix enflammée; mais voilà bien des siècles que l'ancienne bouche de fer et de feu, muselée par des abat-sons, coiffée d'une mitre d'ardoises, chante dans la vallée avec la douce voix des cloches.

Quelques dévotes seulement se donnent rendez-vous à la prière; et ce soir-là, à cause du temps orageux, il n'en vint que cinq ou six. Très sensible lui-même aux influences atmosphériques, l'abbé Vervialle expédia



vite les oraisons, même les abrégea. Elles tiraient à leur fin lorsque la porte de l'église s'ouvrit sous une poussée lente qui fit crier la rouille des gonds et domina violemment le murmure bas et rapide du prêtre. Les femmes se retournèrent et ne furent pas peu surprises de voir entrer la fille du « noble gueux », ainsi qu'on appelait M. le marquis de Guzannes sous le manteau de la cheminée.

Toinette n'était pas connue pour sa dévotion. Le bon curé défunt lui avait souvent dit qu'il suffisait, pour faire son salut, d'être croyante et pieuse, surtout croyante. Hormis les dimanches on ne la voyait guère à l'église. D'où l'étonnement des femmes. Celles-ci formaient groupe aux premiers rangs de chaises, tout près du chœur. Toinette ne s'en approcha pas. Elle resta seule, au fond de la nef, debout contre le bénitier. Mais lorsque la prière fut finie, que les dévotes, intriguées, eurent quitté l'église, alors elle s'avança et vint à la rencontre du curé qui sortait déjà de la sacristie, ayant dépouillé son surplis et paraissant pressé de regagner le presbytère.

Dès son arrivée à Orlaze, l'abbé Vervialle avait rendu visite aux principaux de ses paroissiens.

— Monsieur le curé, lui avait dit le marquis, je me ferais un véritable plaisir de vous présenter ma fille, mais à l'heure où j'ai l'avantage de vous recevoir, M[lle] de Guzannes est probablement occupée à chercher des lézards verts ou des carabes rouges dans les mousses des hauts plateaux, à moins — ce qui est encore possible — qu'elle ne fasse sa sieste au fond d'une caverne abandonnée par les ours. Vous voudrez bien l'excuser.

L'ironie douloureuse de ces paroles avait rendu rêveur le successeur de l'abbé Pujade. N'osant pas interroger le marquis, il demanda le sens de cette énigme à diverses personnes et, naturellement, on la lui expliqua de la façon la plus confuse. Deux ou trois jours après, ayant croisé sur la route une jeune paysanne qui lui fit un salut maussade, il apprit, quelques pas plus loin, que c'était la fille du « noble gueux ». Son dépit fut très vif, et, comme il avait remarqué en passant la fine et troublante beauté de Toinette, il n'hésita pas, avec son ardeur de jeune lévite chargé d'une mission, à classer cette paroissienne dans la catégorie des ouailles à surveiller.

Telle était la pensée préconçue de l'abbé Vervialle quand Toinette l'aborda. Il la reconnut tout de suite, bien que ses traits fussent altérés par l'émotion et qu'il fît déjà sombre dans la vieille église aux fenêtres rares.

— Mademoiselle de Guzannes, si je ne me trompe? interrogea-t-il avec une brève politesse.

Elle avait marché vers lui d'un pas résolu, ayant — cela se voyait bien — quelque chose de grave et d'urgent à lui dire. Le brusque arrêt du prêtre, son geste de surprise, son coup d'œil incisif et curieux, si différent du bon regard paternel de l'abbé Pujade, la paralysèrent.

Elle ne put qu'ébaucher un signe de tête.

L'abbé reprit avec une nuance d'autorité :

— Vous me cherchez, mademoiselle. Je devine, je lis sur votre visage que vous avez besoin de mes secours. Entrez dans ce confessionnal.

Elle resta plantée devant lui, tout le sang aux joues, considérant avec une sorte d'effroi cet étranger à qui elle n'avait pas encore dit un mot et qui parlait de lui fouiller le cœur.

Cependant elle était venue dans le but de le lui montrer, ce cœur de vierge, ce cœur d'enfant où, comme dans le ciel, s'accumulait un gros orage. Mais ce qu'elle eût confié si vaillamment au doux vieillard familier d'autrefois expira sur sa bouche quand elle se vit en face de ce jeune homme impérieux, cassant.

D'un geste il montra le confessionnal et fit mine de l'y pousser. Mais Toinette secoua la tête :

— Non, pas ça, murmura-t-elle.

Il la regarda, se dressa majestueusement :

— Je suis votre pasteur, l'envoyé de Dieu. Vous devez avoir confiance en moi comme en Dieu même. Dites la vérité, je vous l'ordonne : vous étiez venue pour vous confesser ?

— Non.

— Alors que vouliez-vous de moi ?

— Je ne sais plus.

L'abbé Vervialle se mordit les lèvres. Il comprit vaguement qu'il avait mal engagé la partie.

— Revenez me voir demain, mademoiselle, fit-il avec plus de douceur. Ce soir, puisque vous êtes dans sa maison, priez Dieu qu'il vous inspire le courage chrétien, le mépris des fausses hontes. Je vais dire au sonneur de vous laisser prier tout à votre aise et de ne pas fermer l'église avant que vous ayez fini.

Et l'abbé Vervialle s'éloigna, l'âme troublée, pensant à son évêque.

Demeurée seule, Toinette regarda autour d'elle, comme si ce lieu lui fût inconnu, ou qu'il lui parût tout changé depuis que l'âme du bon curé Pujade, de celui qui l'appelait « ma petite Toinette » et non « mademoiselle », en était partie...

Une ombre lourde, sans transparence, qui semblait sortir d'entre les dalles humides et disjointes de l'antique pavement, montait dans la nef étroite, rampait contre les piliers trapus. La petite lueur jaune de la lampe du chœur agonisait dans ce jour de cave. Des deux chapelles latérales où jamais on n'officiait, où l'on ne brûlait pas d'encens, venait une odeur fade de moisissure. Les saints de bois peinturlurés s'effondraient dans leurs niches, et le tableau d'autel représentant une assomption de martyrs ne faisait plus qu'une tache brune. Le seul point de l'église où flottât encore quelque

lumière était un pilier double ayant deux fois la masse des autres ; il se trouvait placé en face d'une fenêtre ouverte. Sur ses flancs se tordait un rinceau de feuilles d'acanthe mutilées, débris de sculpture encadrant une plaque de marbre avec une épitaphe en lettres d'or effacées aux trois quarts. C'était le tombeau d'un aïeul de Toinette. Au-dessus, taillées par un ciseau barbare dans l'énorme turban du chapiteau en forme de 8, des bêtes apocalyptiques ouvraient leurs gros yeux ronds.

L'enfant eut peur. Elle sentit du froid dans son corps, dans son âme, et elle s'en alla, farouche.

***

Peu après le coucher du soleil, l'orage s'était rapidement amoncelé. A présent le ciel ressemblait à ces plafonds d'écurie des vieilles auberges pyrénéennes où, par superstition, on laisse les toiles d'araignées s'accumuler depuis des siècles, former de grosses poches grises, pendre en grappes de cocons monstres. Puis de tous les côtés montèrent, comme des fumées noires, des nuages sans cesse élargis, tandis que d'autres, plus rapprochés, posaient leurs ventres immobiles et blêmes sur les crêtes, sur les plateaux. Isolée de sa masse par une barre de vapeurs, la cime du pic d'Orlaze ressemblait à un îlot flottant dans la brume. Peu à peu les couches sombres s'épaissirent. Une bouffée d'air chaud souffla, secouant d'un grand frisson les récoltes. Vers dix heures, la vallée entière, abîmée dans les ténèbres sous une voûte d'encre, s'emplit de sourds murmures, et tout à coup un éclair déchira la nue.

Au même instant, et pendant qu'à la vitre de toutes les chaumières s'allumaient des cierges bénits, une petite forme rapide glissa du haut en bas d'un mur et disparut dans le sentier qui mène au pic d'Orlaze.

Maintenant, il est minuit. L'orage bat son plein. Le vent s'engouffre, se traîne, tourbillonne, bondit. Toute la vallée fume et flambe comme un creuset attaqué par un soufflet de forge. Sur les échancrures des cimes, les éclairs succédant aux éclairs à de rapides intervalles allument une féerie de couleurs. Le vacarme du tonnerre se répercute en mille échos. Dans les vergers, les noyers centenaires, secoués l'un contre l'autre, semblent des géants qui se battent; autour des aires, les platanes tordent leurs bras blancs; et, sur la pente des vieux monts, les forêts de sapins sonnent comme des orgues.

En haut du pic d'Orlaze, en avant du donjon qui surplombe, deux êtres, un homme et une femme, couple frémissant, enlacé, regardent...

Ils découvrent de ce belvédère dix lieues de montagnes. Ils dominent un cirque de volcans éteints qui semblent s'être ranimés et tous en même temps cracher du feu.

Des perspectives lointaines de nuages enchevêtrés se découpent, formant une autre chaîne de montagnes qui se renverse sur celle d'en bas, comme si par un mirage les Pyrénées se reflétaient au ciel dans une apothéose.

Ils s'enivrent de ce spectacle. Par instants leurs yeux se voilent, éblouis. Leurs poitrines battent à l'unisson.

Sur eux, autour d'eux, à leurs pieds, le tonnerre crépite, brame, gronde, assourdissant, ininterrompu, avec un bruit de flots qui rouleraient au lieu de galets des roches énormes.

Et sur l'océan de tous ces sommets apparus, disparus dans le flamboiement inégal des éclairs, on croirait voir danser des vagues phosphorescentes; et le pic d'Orlaze est pareil à la proue d'un vaisseau colosse à l'ancre dans cette tempête...

Mais, eux, ils n'ont jamais vu la mer. Ils ne connaissent que leur montagne, l'aiment éperdument, comme des aigles fous; et ses rudes caresses font courir en leurs os des frissons de volupté.

Appuyés à un mur croulant, qui porte déjà des traces de foudre, ils se serrent l'un contre l'autre.

Tout à coup, l'étreignant plus fort, elle murmure à son oreille :

— Je t'aime, ô mon Kidiou! Avant de descendre d'ici je veux être ta femme. Comme ça je ne partirai point, et mon père sera forcé de me donner à toi.

Elle se renverse sur son épaule. Ivre, la tête perdue, il se penche. Toinette va recevoir le premier baiser, les deux bouches vont se rencontrer, déjà leurs souffles se confondent : un coup épouvantable retentit. Kidiou est aveuglé par une flamme bleue, suffoqué par un flot de soufre. Derrière lui, avec fracas, des pierres qui s'écroulent tombent du vieux donjon. Il lui semble que toute la montagne s'est ouverte, qu'il vient d'être précipité dans le vide et qu'il y roule en tenant un fardeau.

Cette stupeur dure quelques instants. Il rouvre les yeux, se reconnaît, se retrouve à la même place, et, la chaleur revenant à ses membres un moment roidis, il s'aperçoit que Toinette n'est pas sortie de son étreinte.

— Viens, mon amour!

Il l'enlève et l'emporte en se dirigeant vers une poterne qui se trouve de l'autre côté du château et forme une espèce d'abri.

Mais à peine a-t-il fait quelques pas qu'il s'arrête : il lui semble que sur ses bras Toinette est devenue plus lourde.

— Toinette! Qu'est-ce que tu as? Toinette!

Elle ne répond pas, et son bras, glissant de la main de Kidiou, retombe vers la terre.

Le jeune homme se sent pris de peur. Une angoisse lui sèche la gorge.

Justement il se trouve là quelques pierres moussues. Il y couche l'enfant. Il la croit évanouie. Il la



réchauffe, l'appelle encore, lui palpe tout le corps, et puis il pousse un cri terrible.

Après le coup de tout à l'heure, l'orage paraît s'être apaisé. Pendant longtemps le ciel reste noir. Voilà Kidiou qui tord ses mains désespérées, s'agenouille, se relève, cherche autour de lui on ne sait quoi avec des gestes fous. Les minutes s'écoulent. Maintenant il est accroupi à côté d'elle, comme un loup fasciné, les prunelles sanglantes. Il attend, immobile, que de nouveaux éclairs lui montrent sa petite amie. Soudain le ciel se rallume, et Kidiou peut voir Toinette déjà pâle comme une cire, souple comme une palme, ses grands yeux clos par la foudre qui l'a tuée...

***

Jamais dans le village, ni dans la vallée, on n'a vu le cadavre de Toinette; et personne, pas même le marquis, moins encore l'abbé Vervialle, n'a pu s'expliquer sa disparition.

On fouilla les ravins, les torrents, toute la montagne.

Un instant soupçonné par le baron de l'Escaledieu, Kidiou répondit :

— Je ne sais rien. Mais la montagne a des secrets qu'elle ne dit pas à la vallée, parce que la vallée est trop méchante...

Cependant il existe là-haut, à la pointe du pic d'Orlaze, dans la première enceinte du vieux château, une touffe épaisse de menthe qui croît sur un petit espace de terrain soigneusement déblayé de ruines. Il s'en exhale une bonne odeur quand le soleil la réchauffe. Des lézards couleur d'émeraude viennent y parfumer leur peau, et quand l'air est léger les abeilles montent jusque-là.

C'est la tombe de Toinette, jalousement gardée par le donjon des Guzannes comme un secret d'honneur.

Un seul homme la connaît : Kidiou.

JEAN CAROL.

UN POÈTE FRANÇAIS EN ROUMANIE

Mlle Julie Hasdeu (1).

Parmi les élèves qui suivaient l'an dernier, à pareille époque, les cours de la Sorbonne, on remarquait une jeune Roumaine à l'air modeste, aux traits sympathiques, aux yeux profonds et doux. Elle avait passé son baccalauréat ès lettres au mois de juillet 1887. Elle se préparait à affronter le redoutable examen de la licence en philosophie.

Un jour elle cessa de paraître aux cours, où ses professeurs et ses camarades avaient remarqué son application exemplaire, sa rare intelligence, son infatigable assiduité; on apprit qu'elle était gravement malade, les médecins — ceci équivalait presque à une condamnation — ordonnèrent un séjour à Montreux, puis à Madère. Mais déjà la phtisie avait fait son œuvre; Julie Hasdeu ne put pas même supporter ce climat de la Suisse romande, si clément d'habitude aux poitrinaires. Sa mère, éperdue, la ramena au pays natal; elle s'éteignit à Bucarest, le 17 septembre 1888, au moment même où les premiers vents d'automne commençaient à faire tomber les premières feuilles mortes. Six semaines après elle aurait eu accompli sa vingtième année.

C'est là une histoire bien banale, et le deuil qu'a laissé cette fin prématurée serait resté confiné dans un petit cercle de famille et d'amis, si Julie Hasdeu n'avait emporté en mourant les plus rares espérances, si elle n'avait pas laissé derrière elle des œuvres exquises et charmantes, qui méritent de conserver sa mémoire et qui lui assurent une place d'honneur dans la famille des poètes et des penseurs trop tôt disparus, des Tonnelé, des Guérin, des Jacques Richard, des Marie Bachkirtsev.

Elle était née le 2 décembre 1869, à Bucarest. Son père, M. Bogdan Petricescu Hasdeu, professeur à l'Université de cette ville, directeur des Archives du royaume, est l'un des érudits les plus profonds, l'un des écrivains les plus féconds de la Roumanie. Tour à tour historien, linguiste, publiciste, poète, auteur dramatique, il a abordé tous les genres littéraires avec une égale ardeur, presque avec un égal succès. Récemment il a entrepris de couronner sa carrière scientifique par la publication d'un grand dictionnaire national, qui sera pour la Roumanie ce que l'œuvre de Littré fut jadis pour la France. Cet homme distingué voulut que sa fille fût digne de lui; il n'eut point à forcer chez elle la nature. Julie Hasdeu avait reçu tous les dons de l'intelligence, la vivacité de la perception, la sûreté de la mémoire, la persévérance dans le travail.

Dès l'âge de neuf ans, l'enfant s'essayait à écrire des satires contre ses professeurs, qui ne lui en voulaient guère; et, au sortir des classes du gymnase de Saint-Sava, elle ébauchait un essai de drame ou de tragédie sous le charme d'une représentation théâtrale à laquelle elle avait assisté la veille (1).

A l'âge de quinze ans, son pays n'avait plus rien à lui apprendre; elle arrivait à Paris, suivait les cours du collège Sévigné, où la maturité précoce de sa pen-

(1) Julie Hasdeu, *Bourgeons d'avril*. — Bucarest, librairie Socec. — Paris, Hachette.

(1) Nous empruntons ces détails à une notice de M. Jonesco Gion, publiée dans la *Revista noua* de Bucarest.



sée et de son style émerveillait les professeurs; puis, après avoir passé l'examen du baccalauréat ès lettres, elle abordait l'enseignement redoutable de la Sorbonne. Gracieuse, aimable et faite pour être aimée, elle menait dans le monde parisien la vie d'une ascète; à quatre heures du matin, hiver comme été, elle allumait sa lampe; studieuse, merveilleusement douée pour les arts, elle rêva un instant les brillantes destinées du théâtre; la peinture et la musique l'attiraient tour à tour, mais ce qui dominait chez elle, c'était le besoin de penser. Après avoir hésité un instant, elle se tourna vers les austères études de la philosophie.

Elle suivait les cours de MM. Carrau et Séailles. Notre regretté collègue, M. Carrau, nous disait encore l'autre jour l'impression exquise que lui avait laissée le commerce fugitif de cette âme délicate.

Mais la muse chantait en elle, et elle lui donnait les heures les plus douces et les plus intimes de sa vie d'écolier. Ces heures, elle les prenait, hélas! sur le sommeil, sur le repos, sur la santé elle-même. Cette poésie, qui a charmé sa rêveuse adolescence, l'a peut-être arrêtée au seuil même de la vie. La flamme de la pensée brûlait dans ce jeune cerveau avec tant d'intensité qu'elle a fini par dévorer tout entiers jusqu'aux grands ressorts de l'existence.

Dès l'âge de seize ans, au sortir du collège Sévigné, Julie Hasdeu s'était essayée à écrire des vers dans notre langue; avec quel succès, on le verra plus loin. Les maîtres dont elle s'inspirait, ce n'étaient pas ces classiques qu'on apprend à l'école; elle allait tout droit aux modernes : à Lamartine, à Victor Hugo, à Musset, à Sully Prudhomme, à Coppée. Mais ces poèmes, écrits pour elle seule et qu'elle n'a de son vivant, croyons-nous, communiqués à personne, elle les marquait d'une empreinte originale. Elle ne traduisait en vers que des impressions réelles. Elle ne savait de l'amour que ce qu'elle en avait lu chez les maîtres ou ce qu'elle pouvait soupçonner par des confidences ingénues :

L'amour au sournois regard
Est là qui nous guette,
Mais nous connaîtrons bien tard
Sa peine secrète.

Amour, nous avons quinze ans
Et c'est le bel âge;
Nous rions des jeunes gens
Au pâle visage.

Blond amour aux traits perçants
Tu produis des larmes,
Mais ce n'est pas à quinze ans
Que l'on craint tes larmes.

Elle écrivait ces vers en septembre 1885; deux ans plus tard, au retour d'une soirée, elle notait les impressions que venait de lui faire éprouver la vue de deux fiancés tendrement épris : « J'ai vu une de mes amies, belle et charmante, qui venait de se fiancer à un homme de trente ans, beau, intelligent, en tout point digne d'elle. Ils étaient là tous les deux, et je les trouvais vraiment gentils. Ils avaient l'air si heureux! Moi *qui me moque sincèrement de l'amour, ne l'ayant pas encore éprouvé*, je me disais en les regardant : Décidément ils sont heureux! Ils sont fous, mais ils sont heureux! Et, en rentrant, presque machinalement, j'ai composé ces vers :

S'il est vrai que les amoureux
Sont partout et toujours heureux
En germinal comme en brumaire,
C'est qu'il n'est pas d'effroi pour eux,
Car ils ont foi dans la chimère.

S'ils aiment les sentiers ombreux
Et la paix des soirs vaporeux,
Et la nature, auguste mère,
S'ils sont rêveurs et langoureux,
C'est qu'ils adorent la chimère.

On se rit de leurs songes creux;
Mais ici-bas les amoureux
De nos jours, comme au temps d'Homère,
Sont peut-être les seuls heureux :
Car c'est le bonheur, la chimère!

Ce scepticisme aimable n'allait pas sans une pointe de mélancolie; comme beaucoup d'esprits supérieurs, Julie Hasdeu était timide; elle craignait de s'épancher, elle se repliait sur elle-même, elle semblait froide et indifférente à ceux qui ignoraient les rares qualités de son cœur et de son esprit. Elle se rendait compte de l'effet que pouvait produire sur certaines personnes cette froideur apparente, elle s'en excusait auprès de ses amis dans des vers délicats que nous regrettons de ne pouvoir citer tout entiers :

... Pourtant je sais bien aimer,
Mon cœur n'est pas insensible,
Mais je ne peux m'exprimer.
. . . .

On dit qu'un cœur de femme est une étrange chose,
Que c'est un labyrinthe où la raison se perd :
C'est quand on le croit plein qu'il est le plus désert,
C'est quand il est heureux qu'il semble plus morose.
. . . .
Il souffre le premier à cacher sa douleur
Et saigne abondamment sous son masque rieur :
La nature l'a fait ferme et pourtant timide.

Il te faut donc mentir toujours, ô pauvre cœur!
Va, ne sois pas honteux s'ils t'appellent perfide,
Ta perfidie est un tribut à la pudeur.

Notre Paris, avec l'intensité de sa vie littéraire et artistique, avait conquis tout entière cette âme ardente; son souvenir poursuivait Julie Hasdeu même dans les trop rares visites qu'elle faisait à son pays natal. Dans des vers datés de Bucarest, septembre 1887, elle se plaisait à évoquer le Paris du moyen âge, la ville des escholiers, des ribauds et des moines, et à lui opposer le Paris moderne :

Où la science est reine, où tous les arts sont rois;
Honte à qui, sans fléchir le genou, le contemple!

Mais la capitale du monde intellectuel, avec toutes ses splendeurs, n'était cependant pour la jeune Roumaine qu'un lieu d'exil; dans une pièce exquise, où l'on sent d'ailleurs l'influence évidente de M. Sully Prudhomme (*la Rose au Vase*), elle se comparait à la fleur arrachée au sol natal et qui meurt du regret des jours envolés :

Le souvenir qui la dévore,
Qui la consume lentement,
C'est l'ombre des bois qu'elle adore,
C'est l'azur chaud du firmament.

Bien plus que l'eau dont on l'arrose
Pour retrouver son teint vermeil,
Elle aimerait, la pauvre rose,
Sentir un rayon de soleil.

Telle je suis, ô fleur flétrie,
Arrachée à mon sort natal.
Je languis loin de ma patrie
Comme toi dans ton fin cristal.

A force de languir, la rose finit par s'effeuiller tout à fait; la pensée de la mort avait de bonne heure hanté Julie Hasdeu. En mars 1888, au moment même où ceux qui l'entouraient commençaient à concevoir sur sa santé les plus graves inquiétudes et s'efforçaient de lui faire entrevoir l'espérance mensongère d'une prochaine guérison, elle envisageait avec une sérénité bien rare pour son âge et son sexe l'idée de l'éternelle séparation. Est-ce bien une jeune fille de dix-neuf ans qui a écrit ces vers si fermes, empreints d'une philosophie si haute et si résignée?

Je ne hais point la vie et ne crains pas la mort,
Car la mort est féconde et source de lumière,
Ce n'est pas d'un sommeil éternel que s'endort
Le mourant qui s'affaisse en fermant la paupière.

Mais l'âme prend sa course et dans un autre monde
Va dans de nouveaux corps tour à tour aborder,
Comme une coupe-fée où l'on boit à la ronde,
Dont chacun a sa part, sans jamais la vider.

Le corps même, qui reste ici-bas solitaire,
Quand l'âme l'a quitté pour s'envoler ailleurs,
Sert encore au travail incessant de la terre,
Et ce sont nos cercueils qui la parent de fleurs.

. . . .

« La vie, disait-elle encore dans un cahier de *Pensées* dont nous ne connaissons que de trop rares fragments, la vie, c'est une rivière qu'on traverse à la nage; ceux qui arrivent le plus tôt à l'autre bord sont les plus heureux. » Et la mort finissait par lui apparaître comme le but désiré; elle chantait un véritable hymne en son honneur.

Voici des vers datés du 16 avril 1888, deux ou trois semaines avant le départ de Julie Hasdeu pour cette patrie roumaine qu'elle aimait tant, cinq mois avant le suprême départ pour cette patrie idéale dont rêvait son âme inquiète. Elle n'a même pas eu le temps de les revoir ni de les corriger. A notre avis ils méritent de prendre place parmi ce que la poésie contemporaine a produit de plus exquis et de plus élevé :

Allons mon âme, allons bien loin,
Allons dans l'invisible espace.

. . . .

Allons-nous-en dans l'infini
De l'idéal sonder les cimes,
Errer dans les hauteurs sublimes,
Dans le ciel bleu, séjour béni...

. . . .

O viens... ainsi nous jouirons
Du bonheur dans sa plénitude,
Si la route nous semble rude,
A la fin nous arriverons,
Et puis là-haut nous goûterons
Le silence et la solitude.

Et nous dévoilerons soudain
L'éternel et profond mystère
Que l'infini s'obstine à taire
A l'homme qui le cherche en vain;
Et nous sourirons de dédain
Aux vains systèmes de la terre!

. . . .

Hélas! ineffable tourment!
Ame qui te sais immortelle,
Tu voudrais bien ouvrir ton aile
Et t'élancer au firmament,
Mais tu ne peux — cruel tourment,
Te délivrer du corps rebelle.

En vain tu prends un fol essor
Afin de rêver solitaire,
De rêver au problème austère
Comme un avare à son trésor;
Le corps t'arrête en ton essor,
Et malgré toi t'attire à terre.

Mais patience! il vient un jour
Où l'âme n'est plus prisonnière,
Où brisant ses entraves, fière,
Elle s'élance avec amour
Vers son aérien séjour
Pour s'y noyer dans la lumière!

O mon âme! ayons bon espoir,
Dieu, sans doute, a marqué notre heure;
Jamais l'éternité ne leurre;
Un beau jour amène un beau soir;
O mon âme, ayons bon espoir,
Car si tout passe, Dieu demeure!

C'est dans ces hautes et sereines pensées que Julie Hasdeu s'est endormie. Elle est morte de la phtisie, dit la médecine; du désir du vrai, de la soif de l'infini, dit une science plus haute et plus idéaliste.

Le charmant volume qui nous arrive de Bucarest l'a fait revivre pour ceux qui l'ont connue; il mérite d'être lu par tous ceux qui aiment la poésie élevée et sincère.

La France était pour Julie Hasdeu la patrie même

de l'intelligence. Gardons pieusement le souvenir de cette jeune étrangère, qui rêvait une place parmi nos maîtres et dont le nom mérite d'être inscrit à côté des 'eurs.

Louis Leger.

LA FAILLITE DU MARIAGE

Étude de mœurs et de journalisme anglais.

On s'étonne quelquefois de voir les Anglais si respectueux de leurs institutions. C'est que, dès qu'ils ne les respectent plus, ils les abolissent. Non pas brusquement, par une révolution violente : au delà du détroit l'opportunisme n'est point décrié comme en deçà. Considérant que le pacte social est un vaste compromis, on y supporte jusqu'aux abus, tant qu'on les juge nécessaires pour tenir en équilibre les plateaux de la balance. Mais le jour où cet équilibre semble rompu, sans s'attarder à des regrets superflus et brûlant sans remords ce qu'on a adoré, on se met tranquillement à chercher un nouvel ajustement des choses humaines. Les choses divines mêmes n'échappent point à cette loi. Chacun sait en effet que le mariage est l'institution divine par excellence, et voilà que chez nos très religieux voisins il ne serait question de rien moins que de le supprimer — ou de le réformer si radicalement qu'il n'en restera plus miette. Ne croyez pas à un simple pétard lancé par un esprit hardiment paradoxal : rien de plus sérieux que cette affaire.

Au mois d'août dernier, la *Westminster Review* publiait sous la signature d'une femme un article intitulé *le Mariage*, qui a mis l'Angleterre dans l'état d'une fourmilière sur laquelle on a posé le pied. Il y avait de quoi justifier tant d'émoi. Mrs Mona Caird commence par déclarer que la question du statut féminin a toujours eu la propriété de faire déraisonner les penseurs les plus éminents. Aussi cette branche de la philosophie sociale, viciée dans son essence, aboutit-elle à une foule d'incohérences dont la plus frappante est la forme actuelle du rapport des sexes. Suit une brillante esquisse de l'histoire du mariage. En remontant très haut dans une antiquité fabuleuse, on trouve trace d'une époque où la polygamie et la polyandrie étaient également en vigueur, et où le régime social, de caractère *matriarcal*, c'est-à-dire fondé sur la filiation maternelle, seule certaine, se trouvait par cela même essentiellement logique et moral. Les documents sans doute font défaut sur cet âge barbare (1). Toutefois, si je ne me trompe, l'aimable autant qu'érudite fantaisie de M. Cherbuliez nous en avait déjà entretenus quelque part.

Ensuite est venu le jour où les hommes ont émis l'impertinente prétention de posséder chacun une ou plusieurs femmes à son usage exclusif. Ils les ont ravies par la violence, ont institué le mariage pour les retenir — on voit que Dieu n'a rien eu à faire là-dedans — et le règne conjugal a commencé. Mrs Mona Caird montre que, depuis lors, les modifications apportées à la loi de l'union des sexes sont de simples adoucissements ayant marché de pair avec ceux des mœurs en général, mais que le principe fondamental qui la régit est demeuré entier. Le christianisme est venu, qui a prescrit la monogamie. Au moyen âge, par esprit de réaction contre la brutalité ambiante, la chevalerie et les troubadours ont fait de la femme une espèce d'idole de l'amour mystique, sans qu'elle y gagnât rien en dignité réelle, le culte qu'on lui rendait ressemblant fort à celui des marins siciliens pour leur image de saint Antoine de Padoue, qu'ils adoraient par le beau temps pour l'injurier et la battre par la tempête. Puis, avec le progrès des idées de justice et d'humanité, le code conjugal a subi quelques réformes dans un sens libéral, mais à peu près uniquement au point de vue des intérêts matériels de la femme. Enfin certaines facilités ont été accordées aux époux mal assortis pour rompre leur union, avec possibilité ou non, selon le pays et la religion, d'en contracter une nouvelle.

Tout cela n'a porté aucune atteinte à l'essence même du mariage : la femme propriété de l'homme de par la loi au lieu de l'être comme autrefois de par la violence et, dans une mesure moindre, l'homme propriété de la femme, ce qui est la négation du principe de liberté individuelle et de possession de son corps. Les hommes ayant pris le bon côté de la chaîne s'en tirent à peu près, mais au détriment de la morale et de la justice, laissant les femmes faire tous les frais de la sainteté du mariage, et « les livrant au vampire de la respectabilité qui suce le meilleur de leur sang ». Mrs Caird dit à ce sujet bien d'autres choses que je ne répéterai pas, sachant que certaines hardiesses de pensée, parfaitement acceptées dans la rigoriste Angleterre quand elles sont traitées sérieusement, ne sont de mise chez nous que sous forme de polissonneries. Ce qui prouve bien, soit dit en passant, que chaque race est hypocrite à sa façon. Je me borne à rapporter la conclusion de l'audacieux *essayist*. Le mariage chrétien et moderne est un abus, une iniquité, une absurdité, une duperie, une erreur enfin. Et comme de quelque chose de faux, rien de vrai ne peut sortir, il est cause que les sociétés civilisées s'en vont à la débandade.

Des remèdes qu'a proposés Mrs Mona Caird à ce lamentable état de choses, je ne parlerai point : ce serait m'écarter de mon sujet. Ce que je voudrais montrer, c'est l'impression produite sur l'opinion britan-

(1) Cependant le matriarcat est encore en vigueur chez plusieurs nations ou peuplades de l'Inde et de l'Indo-Chine. On peut aujourd'hui l'y voir fonctionner.



nique par cette mitraille révolutionnaire dont elle a bombardé à bout portant « *Mistress Grundy* », comme on dénomme plaisamment là-bas l'incarnation, dans la « *British matron* », du *cant*, des convenances, du décorum, du philistinisme, de la décence — de tout cet édifice social enfin fait de principes, disent les uns, de préjugés, prétendent les autres. Cela ne laisse pas d'être curieux.

La *Westminster Review* s'adressant à une élite, l'article que je viens de résumer n'aurait pas eu un retentissement national si, par une de ces inspirations de génie qui font la fortune de la presse britannique, un journal quotidien n'avait relevé le gant. « *Marriage is a failure* », déclarait Mrs Caird — c'est-à-dire, littéralement, « le mariage est une faillite ». Voilà une assertion qu'il serait curieux et instructif de contrôler par le témoignage public, a pensé le *Daily Telegraph*. Et aussitôt, sous la rubrique interrogative *Is marriage a failure?* » il a ouvert ses colonnes aux réponses qu'on voudrait bien lui envoyer. Le succès de cette sorte de plébiscite a été considérable. Deux mois durant — ces arides mois de vacances parlementaires où règne la disette de copie — chaque numéro a eu une de ses immenses pages remplies par de la prose gratuite. Et pendant ces deux mois, chaque matin le journal a figuré à côté de la théière sur tous les plateaux du Royaume-Uni. Avec d'aussi ingénieuses combinaisons financières, il n'est pas surprenant que les journalistes anglais fassent fortune.

Par exemple, tout n'est pas rose dans leur métier. Lorsque, le 29 septembre, la correspondance a été close, le total des communications reçues dépassait 27 000. Oui, il s'est trouvé un secrétaire de rédaction pour lire chaque jour 450 lettres — parmi lesquelles, comme l'on pense, bon nombre de parfaitement saugrenues — et pour opérer un triage dans ce fatras, dont il n'était possible d'insérer qu'une faible partie. La sanglante série des crimes mystérieux de Whitechapel est survenue à point pour mettre fin à son supplice, en tournant d'un autre côté l'intérêt public.

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, la plupart des correspondants — presque tous anonymes — ont placé la question sur un terrain purement personnel. Outre que l'homme est un animal essentiellement égoïste, la généralisation n'est à la portée que d'un nombre restreint d'esprits. Je suis heureux en ménage, le mariage est bon — je suis malheureux, il est exécrable. C'est comme la langue d'Esope : tout ce qu'il y a de meilleur et tout ce qu'il y a de pire. Une jeune mariée dans toute la ferveur de la lune de miel qualifie d'abominables les idées de Mrs Mona Caird et insinue ironiquement que si cette dame avait connu le bonheur avec son Alfred, elle penserait autrement. Un officier tombé à l'époque de sa juvénile candeur dans le piège de ce qu'on appelle en Angleterre — j'en demande pardon au lecteur — « une rosse de garnison », prodigue les vitupérations à cette loi inique qui le rive pour la vie à son boulet. Plus naïf encore, un autre déclare que son premier hymen avec sa logeuse, quadragénaire de forte corpulence, riche de nombreux gages de tendresse issus de deux unions antérieures, est sans doute un argument contre le lien conjugal. Mais son second mariage avec une jeune et charmante femme lui donnant toutes satisfactions, il conclut que la *Westminster Review* a décidément tort.

On a raillé avec juste raison cette amusante confusion des termes du problème faite par nombre de témoins dans la cause « Mona Caird contre Mariage ». D'aucuns ont peut-être été bien sévères en reprochant à « la demanderesse » de considérer le mariage au point de vue du bonheur individuel et non comme une nécessité sociale. Tous les efforts de l'humanité n'ont-ils donc pas pour but l'accroissement de son bien-être matériel et de son bien-être moral, qui est le bonheur? Le bon ordre social est simplement un des éléments de ce bonheur, et l'individu ne fait certains sacrifices à la société qu'en échange des bienfaits qu'il retire de l'organisation régulière de cette société. La question est donc de savoir si les abus du mariage l'emportent vraiment sur ses avantages et si, par conséquent, cette nécessité sociale est aussi nécessaire qu'on l'a cru jusqu'à présent. C'est ce point que se proposait d'élucider l'enquête du journal anglais.

Une particularité vraiment nationale de cette curieuse controverse, c'est le peu de place qu'y tiennent les considérations d'ordre sentimental — d'autant moins que la majorité des correspondants paraissent appartenir à la classe moyenne, qui a peu de temps à perdre en bagatelles et en raffinements de quintessence. Nous sommes bien chez le peuple qui a créé à son usage le mot si expressif « *matter of fact* », très imparfaitement traduit par « positif ». Il ne faut pas s'en plaindre, car lorsque le sentiment se mêle des questions sociales, il n'y fait guère que des sottises. Si l'élément religieux, prédominant comme l'on sait chez nos voisins, n'était venu de temps en temps tout embrouiller, c'est par son côté purement pratique que le problème eût été presque exclusivement examiné. Autre singularité digne de remarque. Dans cette avalanche de lettres qui s'est écroulée sur les bureaux du *Daily Telegraph*, il y en a eu d'absurdes et de sensées, de naïves et de profondes, de sceptiques et de prud'hommesques, de solennelles et de plaisantes — mais le nombre de celles qui étaient de mauvaises plaisanteries a été insignifiant. Dieu sait à quel assaut de fumisteries se serait, à cette occasion, livré de ce côté-ci du détroit le peuple le plus spirituel de la terre! C'est une idiosyncrasie de la race, ce sérieux apporté dans la discussion des choses sérieuses.

Des arguments présentés pour attaquer la vénérable institution conjugale, il en est de communs à toute l'humanité et de spéciaux à la nation britannique. En tête

de ces derniers figurent ces mariages prématurés, dits d'amour, décidés par les parties intéressées sans l'assistance ni l'assentiment des parents, et que la loi permet même de célébrer à leur insu, très fréquents, on le sait, en Angleterre, surtout dans la bourgeoisie, et que prônent volontiers chez nous les âmes romanesques. Voilà un préjugé dont il est bon de faire table rase. Je n'en veux que des témoignages anglais. Cela revient sans cesse, comme un refrain, les dénonciations de ces unions irréfléchies, contractées par deux enfants qui ne savent rien de la vie, prenant pour de l'amour, dont ils ignorent tout, le premier trouble de leur imagination et la première émotion de leurs sens, et se trouvant ensuite enchaînés jusqu'à leur dernier jour dans des liens dont ils n'avaient pas prévu le poids. Alors que nous attribuons à l'intervention de la famille, au système des « mariages arrangés », à la suprématie de l'élément « convenances » sur l'élément « inclination », la plupart des naufrages conjugaux, il est piquant de voir les Anglais nous envier ces coutumes et en préconiser l'adoption chez eux. De fait, quel que doive être le résultat final, qui ne paraît pas plus satisfaisant ici que là-bas, il y a certainement plus de dignité et de sérieux dans la façon dont on s'embarque en France pour le grand voyage de la vie, que dans ces puériles aventures matrimoniales qu'on pourrait appeler des dînettes d'amour, mais avec des conséquences terriblement graves.

La moindre de ces conséquences n'est pas la gêne, qui le plus souvent vient tourner à l'aigre le miel de la première lune d'hyménée. Les parents ne donnent aucune dot à leur fille, usage assez justifié par le fait qu'ils ne sont point consultés sur le choix de leur gendre. Si la sentimentale miss, qui ignore le prix du beurre, s'est jetée dans les bras d'un godelureau hors d'état d'entretenir un ménage, nos étourneaux ne tardent pas à s'apercevoir que l'amour ne suffit pas à faire bouillir le pot. Cupidon affamé s'enfuit à tire-d'aile et la discorde vient s'installer au foyer refroidi. Quelle rage de *conjungo* tient donc la jeunesse britannique, s'écriera-t-on? C'est ainsi. On serait en droit d'en conclure qu'un grand inconvénient social peut résulter de l'excès de vertu. Tant il y a que la correspondance du *Daily Telegraph* déborde d'amertume sur ce sujet. On a même suggéré très sérieusement l'interdiction légale du mariage à toute fille non pourvue d'une dot, d'un douaire ou d'un gagne pain personnel. Il faut que l'abus soit bien criant pour inspirer l'idée d'une pareille restriction aux libertés de la vieille Angleterre.

Nous sommes accoutumés aussi à nous extasier sur l'usage protestant des fiançailles officielles de plus ou moins longue durée. Encore un lieu commun qu'avec beaucoup d'autres il faut rayer de nos papiers. Une « Jeune fille de dix-huit ans » fait observer avec un rare bon sens que ce premier engagement étant pratiquement considéré comme irrévocable, il est tout à fait inutile d'en faire la préface du second. Cela ne sert qu'à écorner la lune de miel avant le temps — soit dit en tout bien tout honneur — et nombre de misères conjugales ont leur source dans les scrupules de fiancés repentis qui ont mieux aimé sauter le pas de mauvaise grâce que risquer une retraite mal vue de la terrible Mistress Grundy.

N'envions pas non plus à nos voisins cette disposition légale sur laquelle s'emballent volontiers les esprits plus généreux que réfléchis — deux qualités qui vont rarement de pair — je veux parler de la promesse de mariage, entraînant pour celui qui s'y soustrait une réparation pécuniaire souvent fort lourde. Plusieurs malheureux tombés dans ce traquenard ont écrit au *Daily Telegraph* qu'ayant encore mieux aimé épouser que payer, ils ont des raisons de maudire jusqu'à la fin de leurs jours la détestable institution matrimoniale.

J'arrive au dernier et au principal des griefs essentiellement anglais contre le mariage : les enfants. On ne dit pas qu'il ne faille point en avoir, mais on proteste contre l'abus. A en croire le concert de lamentations élevées sur ce chapitre, il semble qu'Albion ne soit si prolifique qu'à son corps défendant. Les femmes se plaignent que ces maternités si souvent répétées les abrutissent moralement et physiquement; les hommes déclarent que la charge de si nombreuses familles dépasse leurs forces, et qu'il n'est pas d'abnégation à la hauteur de l'excès de travail qui en résulte pour eux. A qui la faute alors?

Je ne dois pas omettre une particularité essentiellement nationale aussi, signalée par « Un ingénieur ». C'est qu'en Angleterre l'adultère ne doit pas être compté parmi les vices rédhibitoires du mariage, du moins au point de vue masculin, « la grande majorité des femmes anglaises de la classe moyenne étant vertueuses ». — Là bas comme partout, l'*upper ten* (prononcez : *gratin*), tenant la morale pour un préjugé bourgeois, est une quantité négligeable dans l'étude de questions de ce genre. — Il ne paraît pas que les hymens y soient plus heureux. Un correspondant affirme même que la moyenne de bonheur conjugal y est moins élevée que chez nous. S'il en est ainsi, cela donnerait raison à un autre, qui dit sans ambages que la fidélité réciproque est le moindre des éléments de ce bonheur.

Bien d'autres causes encore contribuent à ce qu'on pourrait appeler la faillite du mariage, et il est amusant de voir hommes et femmes s'en jeter réciproquement à la tête la responsabilité. « Les maris sont brutaux », gémissent celles-ci; « les femmes sont acariâtres », grognent ceux-là. Une épouse délaissée s'en prend à la mélomanie de son mari. Cette femme assurément n'aime pas la musique; mais pourquoi diantre a-t-elle épousé un ténor de salon? Un artiste émet timidement cette idée que l'union des corps a son prix à côté de celle des âmes, et que les femmes ont le tort de négliger, après leur mariage, les charmes qui leur ont servi

à harponner un épouseur. L'Église nous la baille belle, dit-il, en nous enseignant que nous sommes de purs esprits! — Effet de l'exécrable cuisine anglaise! écrit un gourmand. Si nos femmes s'occupaient d'améliorer les sauces et d'alléger les puddings, notre amabilité serait en raison directe de la satisfaction de notre estomac. — Une femme n'est pas une cuisinière, riposte-t-on dans le camp du beau sexe. Faut-il donc alors que moi qui aime les fleurs j'épouse un jardinier?

« Une victime de l'étiquette » se plaint que les convenances entravant à chaque pas les libres rapports entre les deux sexes, les hommes de sa condition — employé dans la Cité — ne connaissent pas d'autres femmes que leurs sœurs et leurs cousines ou quelques trottins de modistes. »

« Noch einsam », qui pourtant dit être du monde, déclare se heurter au même obstacle. Quand il en aura assez de dîner seul, il prendra une femme au hasard de la fourchette — et c'est là l'institution sacrée du mariage!

— Venez chez nous, répond la huitième fille d'un *gentleman-farmer*, car nous nous ennuyons fort. Vous y trouverez de charmantes personnes, toutes disposées à recevoir vos soins et à vous donner la chance d'un bon choix.

Une femme prétend que certaines affections chroniques sont incompatibles avec le principe du mariage. « Mon mari a le foie malade, moi j'ai les nerfs détraqués : comment la vie commune serait-elle possible dans de pareilles conditions? » Une Américaine dénonce le mariage comme absolument destructif du bonheur. Ce n'est pas pour elle qu'elle dit cela. Son mari, quoique fort riche, étant très occupé, elle ne le voit pas avant l'heure du dîner — quand ils dînent ensemble, leur indépendance au point de vue mondain étant absolue. Aussi goûtent-ils une félicité parfaite. Il est vrai qu'une autre Américaine proteste contre ces mœurs matrimoniales, assez communes dans son pays, auxquelles, tout au rebours, elle attribue la quantité d'épouses volages dont est peuplée, affirme-t-elle, la ville de Chicago en particulier, qui dame le pion sur ce point à Vienne et à Pesth mêmes. Et elle conclut qu'une femme ne peut être heureuse et vertueuse qu'avec la compagnie continuelle de son époux. Heureuse, passe encore — mais vertueuse... voilà qui dénoterait une rare fragilité chez nos sœurs du Nouveau-Monde.

Dans le même ordre d'idées, « Anti-Club » voue à l'abomination les cercles, qui éloignent l'homme de son foyer — tandis qu'un hôtelier philosophe, qui loge fréquemment de jeunes couples pendant les quinze jours à six semaines du traditionnel voyage de noces, croit leur prodigalité de tendresse dans cette période de début funeste à l'avenir de leur ménage. Choisissez entre ces deux propositions. Mais au point de vue économique, la dernière est d'une correction indiscutable: si vous gaspillez votre capital, vos revenus en seront diminués à proportion.

Ne croyez pas que ce pauvre mariage si fortement houspillé n'ait point trouvé de champions. Mais il est évident pour le juge le plus impartial que les arguments de la défense sont faibles. Je passe sous silence les plus naïfs, tels que celui-ci: Que deviendraient les laids et les laides le jour où leur serait retirée cette garantie assurant à chacun la possession exclusive d'un conjoint? Ce candide correspondant est de ceux qui pensent que la bénédiction nuptiale est un talisman préservant à jamais l'homme et la femme de toute tentation. Amen!... J'aime mieux une « Nouvellement sortie de pension », qui déclare sans fard qu'elle aimerait mieux « vivre avec un Tartare (*sic*) » que « dans la solitude bénie », comme les Anglais appellent le célibat. L'innocente enfant a perdu une belle occasion de se taire. Elle n'a évidemment pas compris un mot de la question. Mrs Mona Caird ne demande pas du tout que le monde finisse.

Mais comment ne point être indulgent pour son erreur quand on lit la lettre de M. Alexandre Dumas, personnellement consulté? « On n'impose le mariage à personne, dit-il; que les gens qui y trouvent à redire s'en passent; quant à ceux qui se sont trompés, ils ont le divorce ou l'annulation par l'Église. » C'est s'en tirer à bon compte. Et il ajoute : « M. de La Palice aurait pu répondre comme moi. » Sans doute; mais ce n'est pas une lapaliçade qu'on lui demandait. Pourquoi donc faire l'innocent? Comme l'a fort judicieusement dit « Une sibylle », il ne s'agit point de discuter les circonstances particulières de chaque mariage, mais bien le principe essentiel et vital du mariage même, et de chercher si la « cohabitation volontaire » ne peut être régularisée par un autre système. Je préfère la réponse de M. Zola, interviewé à cet effet. Il déclare que le mariage est une institution pourrie comme tout le reste; mais son rôle d'artiste naturaliste est d'en montrer la laideur, laissant aux législateurs le soin d'y trouver le remède.

Mrs Mona Caird connaît trop le cœur humain pour s'être étonnée de voir ses idées généralement prises au rebours. « J'ai eu tort, a-t-elle écrit au cours de la controverse, de compter sur ce lecteur intelligent et de bonne foi auquel les écrivains s'obstinent à s'adresser, quoiqu'il soit un mythe. S'il avait existé, il aurait — tout en me combattant peut-être — commenté ce que j'ai dit, non ce que l'on m'a fait dire, soit par des citations tronquées et altérées, soit par des procès de tendances. » Toutes les choses saugrenues débitées à l'occasion du malheureux mot d' « union libre », dont on a méconnu le sens réel, lui rappellent les exploits de ces héroïques défenseurs de l'Église d'Angleterre qui, le 5 novembre, anniversaire de la Conspiration des poudres, s'escriment contre les effigies de Guy Fawkes et de ses complices. Au premier rang de

ces contradicteurs affolés figure — pardon de l'irrévérence grande — le vénérable archidiacre Blunt, chanoine d'York, chapelain ordinaire de Sa Majesté, flétrissant en chaire « des propositions infâmes, éhontées, que n'auraient pas admises nos idolâtres ancêtres saxons et qui rabaisseraient la civilisation britannique au-dessous du niveau des nègres du Soudan ». Eh! mon révérend, nombre de vos ouailles ne se sont pas indignées si fort: parcourez la collection du *Daily Telegraph*.

Mais c'est le rôle de l'Église de parler ainsi. Plus qu'ailleurs les ministres de Dieu peuvent là-bas se préoccuper à bon droit des questions conjugales, eux qui sont les plus mariés des hommes — et les plus pères : on nous dit que quatorze et dix-sept rejetons ne sont pas des exceptions dans les ménages ecclésiastiques. Pensez si l'on s'en est donné sur « la sainteté du mariage », sur « le caractère divin de ce sacrement institué dans le ciel », sur ces paroles de Jésus (saint Matthieu, XIX, 9) : « Je vous le dis en vérité, celui qui quittera sa femme pour... » — mais non, souvent l'Écriture dans ses mots brave l'honnêteté. Il faut ajouter que les vigoureuses protestations ne manquent pas contre ces homélies. Une femme fort sensée affirme que « le mariage est tout uniment un contrat essentiellement terrestre, fondé sur l'amour et l'affection, ayant pour double objet le bonheur des individus et la continuité de l'espèce dans les meilleures conditions possibles ». D'autre part « Un physicien » ne croit pas à l'essence divine du mariage monogame, qualifié par *Presbyter Anglicanus* de « saint mystère institué au temps de l'innocence de l'homme ». Que penser alors du lévite père de Samuel, qui avait deux femmes, de David, l'homme selon le cœur de Dieu, seigneur et maître d'un harem déjà considérable que son fils Salomon, le plus sage des humains, a accru jusqu'à posséder le nombre invraisemblable d'un millier d'épouses?

Il ne semble pas d'ailleurs que les pieuses exhortations et les gloses bibliques dont est si prodigue le clergé anglican au sujet du mariage aient une action sérieuse sur les esprits. On les écoute avec une respectueuse patience et l'on n'en pense pas moins. Encore ne les écoute-t-on pas toujours — témoin ce capitaine qui, au pied du pupitre où il vient de recevoir la bénédiction nuptiale, après laquelle, suivant l'usage, le célébrant se prépare à « rapporter ce que saint Paul a dit », l'interrompt poliment : « — Pardon, monsieur, sommes-nous maintenant mariés bien en règle? — Sans doute, monsieur. — Alors ne prenez pas la peine de nous parler de saint Paul. » Je ne doute point qu'il n'ait été un fort galant homme; mais aujourd'hui nous avons autre chose à faire qu'à nous occuper de lui.

Les correspondants du *Daily Telegraph* ne se sont pas tous bornés à diagnostiquer le mal; nombre d'entre eux ont suggéré des remèdes. Ce sont d'abord des recettes variées pour retenir la tendresse de son conjoint. Elles se résument dans cette plaisanterie : Soyez heureux, c'est là le vrai bonheur. Ou bien des truismes comme celui-ci : Si vous mettez dans une bouteille de l'huile et de l'eau, vous aurez beau secouer, jamais le mélange ne s'opérera; ainsi du mariage, quand les époux sont d'humeur diverse. Tout le secret est dans un judicieux ajustement des caractères, — rien de plus simple. Et l'on propose très sérieusement que l'État soit investi d'un droit de *veto* sur les mariages. Cela signifie, je présume, que des commissaires auront à délibérer sur les chances de compatibilité des postulants.

Il en est qui disent : « On a tort de faire du mariage une sorte d'association commerciale; il y faut forcer la dose d'amour; » — encore une chose extrêmement facile. Et qui la déterminera, cette dose? L'amour est-il un sentiment absolu, tout d'une pièce? Quel est le minimum nécessaire pour assurer le bonheur conjugal? Écoutez ce que raconte « Une vie perdue ». A dix-neuf ans, belle et aimable, elle a, pour être agréable aux siens, épousé celui qu'elle aimait le plus de ses nombreux prétendants.

Il paraît que ce n'était pas assez, car elle est très malheureuse et lui aussi.

Autre considération qui a sa valeur, l'amour est enfant de Bohême. On aime, puis on n'aime plus — rien n'y peut rien. Comment raisonnablement fonder sur un sable aussi mouvant une institution sociale qui, n'en déplaise aux âmes sentimentales, comporte de toute nécessité un élément économique? C'est bien le cas de dire qu'on ne peut pas mélanger de l'huile avec de l'eau. Si le mariage est un contrat d'essence légale, exigé par la société pour régulariser les rapports de l'homme et de la femme dans l'intérêt du bon ordre extérieur d'une part, de la sécurité financière de la femme d'autre part, enfin du statut civil des enfants, n'y faites pas intervenir l'amour. Cette passion perverse et capricieuse n'a rien à voir avec le papier timbré. Seulement la nature ayant eu le tort de la cheviller fortement dans le cœur humain, jamais elle ne renoncera à ses droits, et pour être équitable il faudra modifier profondément le code de la morale ou plutôt la morale du code, cette fausse morale, dit « Un réformateur », qui démoralise profondément l'Angleterre.

Si, au contraire, vous voulez donner l'amour pour base unique à l'union des sexes, vous aboutissez tout droit à cette « union libre » dont la pensée fait dresser les cheveux sur la tête de Mrs Grundy, qui la confond avec la licence. La sibylle, déjà citée, fait cette ingénieuse remarque : des époux qui s'aiment vivent pratiquement en état d'union libre. Ce n'est pas au mariage qu'ils doivent la régularité et le bonheur de leur vie, c'est à l'amour. « La machine du mariage n'entre en action que précisément pour obliger à la cohabitation les couples qui n'ont pas ou qui n'ont plus d'a-



mour. » Et elle ajoute que le principe du divorce étant en contradiction absolue avec celui du mariage, le jour où l'on a institué le divorce on a résolu affirmativement la question : *Is marriage a failure?* Oui, il est une erreur, puisqu'il a fallu trouver le moyen d'y porter remède. Et qu'on ne parle pas de cas exceptionnels : si les ruptures de mariage ne sont pas plus fréquentes, c'est uniquement à cause des obstacles qu'y croit devoir mettre la loi.

Ce n'est pas moi qui dis cela, c'est la sibylle — du moins elle le donne à entendre.

Dans la pensée des lecteurs qui ont compris Mrs Caird — car, quoi qu'elle en dise, il en est qui l'ont comprise — l'union libre, cette pierre de scandale, n'est qu'une autre forme du mariage. Aujourd'hui le principe de l'union des sexes est l'indissolubilité, tempérée dans les cas exceptionnels par la faculté de rompre que donne et que règle la loi. Ayant lié, elle délie; mais autant elle met de bonne volonté à lier, autant elle montre de mauvaise grâce à délier : — en Angleterre, surtout, la formule est très juste. N'y aurait-il pas avantage à partir du principe inverse : union dissoluble à volonté, mais qui sans l'intervention de la société, par la seule action de l'attachement réciproque et de la communauté d'affections et d'intérêts, pourrait durer autant que la vie des intéressés?

Cette indissolubilité volontaire serait beaucoup plus commune qu'on ne le présume, affirment les partisans de ces idées hardies. Un correspondant qui signe « Kioto », mais que je soupçonne fort d'être un faux Japonais, en donne pour exemple les mœurs de l'empire du Soleil, où l'union libre est pratiquée depuis deux mille ans. La fidélité conjugale y est la règle, le nombre d'enfants trouvés insignifiant et le bonheur général — sans compter que la criminalité y est à peu près nulle. Un autre rapporte cet apologue bien connu de l'homme qui, ayant vécu quatre-vingts ans sans songer à franchir l'enceinte de sa ville natale, n'a pu y demeurer plus d'un mois après qu'il a eu fait vœu de ne jamais la quitter. Faites-en l'application au mariage et élargissez considérablement les conditions du divorce : une fois la porte entre-bâillée, on n'aura plus envie de sortir. En fait, c'est l'union libre — et, conformément à l'axiome qui veut qu'une porte soit ouverte ou fermée, peut-être vaudrait-il mieux en accepter franchement le principe.

Je suis arrivée au bout de ma tâche, qui consistait à mettre les pièces du procès sous les yeux du lecteur. A chacun de juger comme il l'entendra. Et s'il en est qui ne croient pas aux conséquences pratiques de semblables débats, je leur citerai la lettre de « Plantée-là », à qui son fiancé, édifié par une lecture assidue du *Daily Telegraph*, vient de redemander sa parole, qu'elle lui a rendue de grand cœur, étant assaillie des mêmes doutes quant à la beauté de l'institution matrimoniale. Ne croyez pas que ce soit une mystification : je vous ai déjà dit que jamais les Anglais ne plaisantent avec les choses sérieuses.

MARIE ANNE DE BOVET.

LES ORIGINES DE LA GALLOPHOBIE EN ITALIE

Les avis sont très partagés sur les causes qui ont engendré les courants de sentiments antifrançais dans la péninsule italienne. Les uns y voient le résultat de la politique napoléonienne; les autres affectent d'y trouver la conséquence de la politique républicaine qui inspire, en deçà des Alpes, des appréhensions et des défiances dynastiques. Mais tous ceux qui s'arrêtent à des causes isolées ne voient qu'un des côtés du phénomène, qui est surtout et avant tout un phénomène d'infiltration historique dont on ne peut retrouver les sources qu'en remontant assez loin dans le passé.

Le souvenir des batailles gagnées ou perdues, les différences des institutions ne suffisent pas à expliquer cette incompatibilité, d'ailleurs superficielle et momentanée, entre les tendances internationales des deux grandes nations latines. Si de telles raisons suffisaient à déterminer des incompatibilités de ce genre, il n'y aurait plus d'alliance possible en Europe, et chaque nation serait réduite à ne compter que sur ses propres forces, ce qui, d'ailleurs, ne serait pas un grand mal. Le vieux continent a servi de théâtre à tant de guerres et le hasard des vicissitudes historiques y a fait fleurir un si grand nombre de constitutions différentes, depuis la Suisse démocratique jusqu'à la Russie tsarienne, que les États seraient forcés de se soumettre au régime cellulaire si la dissemblance des formes de gouvernement ou les réminiscences des luttes soutenues pouvaient servir de règle aux affinités ou aux répugnances diplomatiques. Il faut évidemment chercher d'autres motifs à ces velléités de misogallisme qui, de temps à autre, se manifestent au sein de la nation italienne.

Le tempérament politique de l'Italie moderne est le fruit d'un travail de transformation et de recomposition commencé au début de ce siècle. Lorsque, pour la première fois, Bonaparte passa les Alpes, l'esprit de la Révolution avait déjà envahi les classes cultivées de la péninsule. Partout on rêvait à la liberté, et tous ceux qui caressaient ce beau rêve ouvrirent les bras aux généraux français qui apparaissaient à leurs yeux en héros libérateurs. Un désir d'affranchissement s'était emparé de la société italienne, et ce désir n'était que la synthèse des idées répandues par l'Encyclopédie. Les écrits parus à cette date en font foi. La bourgeoisie italienne et cette partie de l'aristocratie qui avait été gagnée par la contagion révolutionnaire appelaient de tous leurs vœux la descente des armées françaises.

C'était un moment providentiel pour tenter la fusion des deux peuples dans le même moule gouvernemental. Les brochures, les poésies politiques de cette époque sont toutes animées du souffle d'espérance qui avait envahi tous les cœurs d'Ausonie à la vue des armées françaises. Comment ne pas être étonné et touché, par exemple, en lisant ce sonnet, devenu classique, par lequel un poète bolonais saluait le passage du Saint-Bernard? En voici la traduction, dans laquelle on ne trouvera pas, je le crains, l'exaltation qui règne dans le texte italien et qui s'accorde mal avec la sobriété obligée de la langue française :

« J'ai vu l'image de l'Italie assise, les cheveux en désordre, à l'endroit où le cours de la Dora se jette dans celui du Pô : elle était triste et, dans ses yeux, on lisait comme le pressentiment du servage imminent;

« Mais son œil était sec et, dans son affliction, elle gardait une fierté de reine. Telle dut apparaître, un jour, la Liberté latine lorsqu'elle offrit ses pieds aux chaînes de l'esclavage;

« Soudain, je la vis renaître à l'espoir et, dans un élan de joie, reprendre sa glorieuse majesté;

« Et tous les échos des Apennins répétèrent ce cri de fête : Italie! Italie! Le secours si anxieusement attendu arrive! »

Ce sonnet courait de bouche en bouche et trahissait les illusions engendrées en deçà des Alpes par l'épopée napoléonienne. Faut-il rappeler maintenant de quelle façon ces illusions ont été déçues? Les patriotes italiens virent tomber alors une à une les chimères dont ils s'étaient bercés dès que le canon français avait grondé sur la frontière de leur pays. Lorsque la chrysalide napoléonienne se montra à eux enveloppée de la pompe impériale, ils comprirent qu'ils avaient été les jouets d'une hallucination patriotique et qu'ils n'avaient fait que changer de maître. Bonaparte avait exploité leur patriotisme et leur confiance. Et cependant ils y étaient allés de bonne foi. Un prince de Bologne leva et équipa à ses frais, en trois jours, un régiment de hussards, croyant que Murat était l'instrument providentiel de la liberté italienne. A Marengo, on pouvait encore compter sur les doigts les Italiens qui se battaient : à Raab, il y en avait soixante mille. A quoi tout cela a abouti? Aux plus cruelles déceptions. Après la liquidation finale de l'empire napoléonien, l'Italie avait deux républiques de moins, et se trouvait, politiquement parlant, dans une situation plus douloureuse qu'auparavant, car les Autrichiens, les ducs, les rois et le pape étaient fatalement entraînés à assouvir le besoin de vengeance qui anime toujours le despotisme renaissant : les emprisonnements et les exécutions en masse, les proscriptions furent les châtiments inévitables infligés à ce peuple qui avait osé croire à la liberté. Les condamnés politiques montaient à l'échafaud ou marchaient à l'exil avec un cri de malédiction contre celui qui s'était fait un jeu de leur patriotisme et, de ce flux de récriminations amères, il devait rejaillir quelque chose sur la nation qui, en exaltant l'empereur après avoir acclamé le général et le premier consul, s'était rendue implicitement complice de cette trahison.

Bonaparte a été malheureux aussi dans le choix des collaborateurs qu'il s'était donnés en Italie. Le prince Eugène s'oublia un jour à dire, en présence de son état-major, qu'il se moquait des poignards italiens. On pouvait penser cela dans les environs de 1810, mais c'était une énorme faute que de le dire en un pays où tout se répète. Murat n'a pas mieux réussi que le prince de Beauharnais, quoique son insuccès tienne à d'autres raisons. Il y avait en lui l'étoffe d'un Marc-Aurèle; son administration a été sage, paternelle, et l'on peut dire que, jusqu'à 1860, le royaume de Naples n'a connu d'autre civilisation que celle dont les germes avaient été semés sous le règne de Murat.

Les républicains napolitains avaient été encore plus cruellement frustrés que leurs coreligionnaires du Nord. Championnet ne voulut marcher sur Naples qu'à la condition que les conjurés prendraient d'abord le fort Saint-Elme et y arboreraient le drapeau tricolore. M. de Montemileto, à la tête des insurgés, prend le fort d'assaut. Alors Championnet entre à Naples et livre les Napolitains à eux-mêmes : il leur donne la liberté et l'indépendance. C'était un magnifique début. Mais lorsque la réaction triompha et que les Anglais s'étaient établis à Procida, tandis que Souvorof remportait ses premiers succès en Lombardie, apparut le revers de la médaille. L'armée française, sous les ordres de Macdonald, quitta Naples et se retira à Caserte. Les chefs du mouvement eurent peur. Ils savaient ce qui les attendait en cas de défaite : la mort ou la prison perpétuelle, qui n'était qu'une forme moins foudroyante de la mort. Une députation fut envoyée au citoyen Abrial, commissaire du Directoire à Capoue. On voulait savoir si la République abandonnerait Naples à son triste sort. « Jamais de la vie! » s'écria Abrial. Confiant dans cette promesse, les patriotes, au lieu de se mettre en sûreté, prolongèrent la résistance. Six semaines après, la république parthénopéenne tomba sous les coups des alliés. Une armée composée de royalistes napolitains, de Turcs, d'Anglais et de Russes, pénétra dans Naples et y exerça les plus féroces représailles. La duchesse de Popoli, en odeur de jacobinisme, fut traînée en chemise dans les rues et exposée aux basses injures de la foule. Les forts de Castelnuovo, de Castel dell' Ovo durent capituler. On accordait aux patriotes qui avaient soutenu la résistance la vie sauve et le droit de se retirer à Toulon, si le séjour de Naples ne leur paraissait pas suffisamment sûr. Au nombre de quinze cents, Nelson, au mépris de l'acte de capitulation, les fit enchaîner et embarquer. Le roi, à peine

revenu de Sicile, désavoua les promesses signées par les alliés, et l'amiral anglais ne craignit pas de déshonorer sa nation en coopérant à l'infamie du monarque. Le bourreau ne tarda pas à entrer en scène; l'élite de la société napolitaine périt par la corde. Les savants, les politiques, les hommes distingués de toutes les classes furent sacrifiés à la haine royale : l'amiral Caracciolo, l'évêque Natali, Scoti, Buffa, Luogoteta, Pacifico, Trosi, les généraux Massa et Federici; Falconieri, Baffi, Caputi, Mantone, Conforti, Pracelli, Bagni, Bossi, le duc d'Andria, le prince Strongoli et Mario Pignatelli son frère, Colonna, Riario, et le marquis de Genzano. Ces deux derniers étaient à peine âgés de seize ans. N'oublions pas Mario Pagano, le rédacteur de la Constitution napolitaine. Les femmes mêmes ne furent pas épargnées. La San Felice et Eleonora Fonseca, qui avait rédigé le premier journal républicain paru à Naples et qui était célèbre par son talent autant que par sa beauté, furent également livrées au bourreau. Tout cela parce que le citoyen Abrial, trop confiant lui même dans les forces du Directoire, n'avait pas dit aux patriotes napolitains qu'ils ne devaient plus compter que sur eux-mêmes, ce qui eût équivalu à un sauve-qui-peut. Les persécutions durèrent plusieurs années, et l'on compta par milliers le nombre des victimes immolées par les agents de la royauté bourbonienne.

***

Le rôle joué par les alliés était matériellement plus odieux que celui des généraux de la République et de Napoléon. Ceux-ci n'étaient coupables que d'avoir manqué de cohérence, de suite, de n'avoir pas tenu toutes leurs promesses et de s'être servi des sympathies que la propagande des encyclopédistes leur avait ménagées en Italie pour satisfaire des ambitions politiques. Les autres, au contraire, traitaient l'Italie avec une dureté implacable : ils assuraient le règne du despotisme par le régime de la terreur, et ne craignaient pas de semer partout sur leur passage la désolation et le meurtre. Seulement, en les jugeant, on trouvait presque qu'ils étaient dans leur rôle. Les alliés servaient le despotisme : on n'avait rien espéré d'eux, on ne leur avait rien demandé, tandis que les Français appartenaient à la nation qui avait vu naître Voltaire, adopté Rousseau, proclamé les Droits de l'homme et donné à tous les peuples une promesse de liberté. On avait tout attendu d'eux. On comprend aisément le phénomène psychique en vertu duquel l'irritation, la rancune devait prendre à leur égard un caractère plus amer, plus violent, plus intense, en raison directe de la distance qui courait entre ce qu'ils avaient promis et ce qu'ils avaient tenu.

Les *ultras* eurent alors beau jeu pour tourner en dérision les rêves des patriotes, décrier les principes proclamés par la Révolution française et répandre le ridicule sur les idées, les institutions importées avant et pendant l'empire de Bonaparte, ainsi que sur tous ceux qui avaient adhéré à ces idées et à ces institutions. On inonda les grandes villes de pamphlets contre la France : le théâtre devint un excellent prétexte de satire à l'endroit des innovations dont on venait de tenter l'essai; la poésie populaire, toujours si efficace pour imprimer à l'opinion publique une direction déterminée, fut un des principaux moyens mis en usage pour dénigrer l'œuvre de la Révolution. La part de la spontanéité devait être très mince dans cette explosion de gallophobie royaliste : la plupart du temps les pamphlétaires étaient soudoyés par les cours, très heureuses de prendre ainsi une revanche de plus sur les hommes naïfs qui avaient caressé la chimère humanitaire. A Milan et à Venise surtout, les chansons antifrançaises couraient les rues. La majeure partie de ces chansons étaient des choses ineptes, dignes à peine de flatter l'instinct satirique de la populace ignorante. Mais dans la haute littérature, la haine de la France révolutionnaire devait faire naître un livre destiné à exercer, par la suite, une influence nuisible sur les préférences internationales de la société italienne. Ce livre portait la signature de Vittorio Alfieri, et s'intitule le *Misogallo*.

Alfieri se croyait républicain. Imbu de réminiscences classiques, il pensait haïr la tyrannie et songeait à faire revivre les temps de Brutus et de Caton. Mais Tite-Live et Salluste ne lui avaient permis d'entrevoir qu'un idéal de la république sénatoriale, aristocratique, sans voir qu'en elle il y a place pour le patriciat, auquel lui-même appartenait pour le prolétariat, qu'il tenait en profond mépris, pour le despotisme, qu'il ne détestait que tout autant qu'il le sentait s'exercer sur lui, et pour l'esclavage, qu'il n'abhorrait qu'autant qu'il était obligé, quoique noble, d'en supporter sa part sous la monarchie de Savoie, qui était alors une des plus illibérales que connût l'Europe. Dans les vingt-deux tragédies qu'il a laissées, le poignard du justicier populaire joue un rôle prépondérant; souvent, on y voit le tyran tomber sous les coups de ce justicier inexorable. Mais, au fond, le républicanisme dont il se targuait était un sentiment à fleur de peau, purement académique, un républicanisme de tête qui devait se dissiper au premier froissement. Il était républicain quand il regardait en haut et il cessait de l'être dès que son regard s'abaissait sur le peuple. La Révolution française fut pour lui une révélation. Ce drame épouvantable où l'on voit un peuple en furie se dresser contre la monarchie et un monde nouveau sortir de ce choc formidable, le déconcerta, l'effraya. Il y avait loin de ce drame authentique, où le sang ruisselait à torrents autrement que par métaphore, à la protase toute conventionnelle de ses compositions théâtrales. Cette tragédie en action déroutait sa poétique patricienne. Le républicain musqué qui, après avoir promené sa vanité à travers les salons dorés de Rome et

de Florence, devait mourir dans les bras d'une comtesse, sentit qu'il n'était pas démocrate, et il suffit alors de la rudesse brutale d'un gabelou pour soulever son dédain aristocratique et faire de l'apologiste de Brutus le contempteur passionné de la Révolution.

Comme toutes les œuvres inspirées par un sentiment négatif, le pamphlet d'Alfieri est une œuvre inférieure. La verve du grand poète italien, toujours si puissante, si bien soutenue, quand elle s'exerce dans le genre tragique, devient banale, faible, je dirais presque triviale, dès qu'elle s'emploie à un objet de dénigrement injuste. Elle n'est ni fine, ni mordante.

Le *Misogallo* est un mesquin et monotone assemblage de plaisanteries vulgaires, de badinages grotesques : il abonde en traits grossiers, dans le goût de celui-ci, par exemple, qui est le plus cité et dans lequel on trouve la substance entière du livre :

Tutto fanno, e nulla sanno;
Tutto sanno, e nulla fanno;
Gira, volta, ei son francesi;
Più li pesi,
Men ti danno.

Voici la traduction plus ou moins libre de ces vers :

« Ils font tout et ils ne savent rien ; ils savent tout et ils ne font rien. Tournez-les dans tous les sens, ce sont toujours des Français. Plus vous les pesez et moins ils vous donnent. »

Le reste est à l'avenant. Si un autre qu'Alfieri avait écrit ces pages insignifiantes, elles se seraient perdues dans le fatras des publications similaires qui ont précédé ou suivi de près la chute de Napoléon. La marque de fabrique les a sauvées du naufrage. Alfieri, dont on ne saurait contester la valeur comme poète, occupe une place éminente dans le panthéon littéraire de Italie. Il a fait revivre la tragédie classique et, s'il n'est comparable ni à Racine ni à Corneille, il est le seul poète tragique chez lequel on reconnaisse quelque affinité avec Shakspeare pour la puissance du sentiment dramatique, sinon pour la connaissance profonde du cœur humain. Car, ce qui différencie le génie de l'auteur italien de celui du grand dramaturge anglais, c'est que celui-ci pénètre dans l'intimité psychique de ses héros, découvre les sources les plus cachées de leurs passions, tandis que l'autre n'expose les sentiments de ses personnages qu'à l'aide de l'action dans laquelle il les fait se mouvoir. Chez Shakspeare, le geste n'est qu'un accessoire et un corollaire, tandis que chez Alfieri il est tout. Cependant, Alfieri n'a pas encore été dépassé en Italie. Il reste le premier, pour ne pas dire le seul poète dramatique de son pays. Monti, Niccolini, Pellico, Manzoni ont voulu l'imiter et ne sont jamais parvenus à l'égaler en tant que dramaturge. Tout homme instruit est donc forcé, dans la péninsule, de lire Alfieri, et comme, quand on veut connaître un auteur, il faut le connaître tout entier, il est difficile de trouver, en Italie, une personne familiarisée avec la littérature de son pays qui n'ait pas lu le *Misogallo*.

Cette lecture n'a peut-être pas d'effet direct, immédiat, précisément parce qu'elle sert ordinairement de pâture à des gens studieux, prémunis, en état de ne voir, dans une telle explosion de dépit et de mauvaise humeur, que le fruit d'une méchante inspiration momentanée : l'héritier même du poète, M. le comte Alfieri di Sostegno, se trouve précisément appartenir au parti qui cultive les sympathies françaises et qui ne prise que très médiocrement les avantages de l'alliance allemande. Mais un tel livre produit toujours, en somme, des effets pernicieux tant que la mode, ou le prestige de l'auteur, ou par toute autre circonstance, le maintiennent dans la circulation. La haine littéraire ou politique couve longtemps au fond des esprits qui en ont reçu le germe. Ce germe pénètre dans les cerveaux et y sommeille durant de longues années, jusqu'à ce qu'une impression extérieure le vienne réveiller et détermine sa germination. On ferme le pamphlet d'Alfieri en souriant, mais au lendemain de l'expédition de Rome, de Villafranca, de Mentana ou de l'occupation de Tunis, lorsque la presse grossit et dénature les faits, excite les passions, exagère les malentendus, le levain assoupi entre en travail. La gallophobie, qui était demeurée pendant longtemps en incubation, éclate tout à coup et fait d'un citoyen paisible un ennemi enragé de la France. Ce cas pathologique a dû se produire souvent, dans ces derniers temps, en Italie.

***

Une autre raison vient s'ajouter à celles que j'ai exposées jusqu'à présent. Le répertoire italien compte certainement des chefs-d'œuvre, mais il n'y a pas, dans ce pays, ce culte des belles-lettres répandu dans la classe moyenne et parvenu déjà aux couches inférieures, ce respect du bien dire, cet instinct des traditions, qui forment la grandeur littéraire de la France et marquent un perfectionnement graduel, continu, scientifique de la langue et de la pensée nationales. Ce défaut de continuité dans les étapes littéraires de l'Italie a ouvert un libre accès aux influences étrangères qui ont fourvoyé tour à tour ceux qui ont essayé leur plume à des œuvres capitales.

On a cru à tort que les auteurs français étaient les seuls dont la lecture eût laissé une empreinte sensible sur l'esprit des écrivains de la péninsule. A de certaines époques, les poètes, les romanciers, les philosophes de l'Allemagne et de l'Angleterre ont aussi eu leur influence sur les lettrés et les penseurs italiens. Au commencement de ce siècle, au moment même où le patriotisme péninsulaire souffrait de si cruelles déceptions,



Klopstock, Gessner, Gœthe, Bürger, Schiller étaient très lus, très commentés et très admirés en deçà des Alpes. Monti avouait que Schiller était son poète préféré. Le *Jacopo Ortis* de Foscolo n'était qu'un Werther mal déguisé. On connaît les *Animaux parlants* de l'abbé Casti quand on a lu le *Reinecke Fuchs* de Gœthe. On retrouve, dans certaines chansons de Berchet, l'écho des ballades de Bürger. Le théâtre de Manzoni procède de celui de l'auteur des *Brigands*, et son roman révèle une longue familiarité avec Walter Scott et Cooper. Les guerres de Napoléon avaient interrompu un instant ce commerce intellectuel entre l'Italie et l'étranger, surtout l'Allemagne. Mais, après le congrès de Vérone, Mme de Staël s'était donné la peine d'écrire, dans une revue de la Vénétie, un article où elle exhortait chaudement les écrivains italiens à lire les poètes d'outre-Rhin. Leopardi a nié pendant longtemps la valeur du patrimoine littéraire de la France. Heine est connu, copié, imité, pastiché et loué depuis plus de trente ans.

L'avènement du romantisme en France est venu établir un nouveau courant d'influence. Déjà, les admirateurs de la littérature germanique rencontraient, en Italie, des adversaires ardents. Giusti, le poète satirique, voyait d'un mauvais œil cet engouement et redoutait les conséquences funestes qui en pourraient résulter au point de vue national. Lorsque Victor Hugo commença à être célèbre en France, il fut donc acclamé par les jeunes littérateurs italiens, qui pressentaient une révolution dans l'art. Le poète des *Châtiments* devint de plus en plus populaire dans un monde qui, outre les sensations d'art, cherchait, dans les livres venus du dehors, des espérances et des encouragements. A partir de ce moment, l'influence de l'esprit français fut presque exclusive, en Italie, dans le monde artistique; mais, sur le terrain philosophique, le génie allemand conservait son empire. D'abord, les doctrines de Kant avaient trouvé le terrain bien préparé dans le pays qui avait vu naître Campanella, Bruno et Vico. — Gallupi, le vulgarisateur de Kant, avait accompli une tâche relativement facile en expliquant à ses compatriotes la théorie du criticisme et la prédominance réservée à la raison dans le kantisme. Plus tard, les doctrines hégéliennes ont fait une trouée profonde dans l'intelligence italienne, et la faveur rencontrée par ces doctrines n'a pas peu contribué à créer une parenté intellectuelle entre deux races pourtant si dissemblables l'une de l'autre. De Sanctis, Tari, Spaventa, Vera, ce dernier surtout, se sont appliqués avec une ferveur d'apôtres à propager la philosophie hégélienne, que les classes les moins portées aux idées hardies ont adoptée comme un rempart contre les négations absolues. Il s'est formé ainsi, à côté des hégéliens purs, fort peu nombreux, une école où l'on pratique une espèce d'hégélianisme catholique. L'assemblage de ces deux mots n'a rien de paradoxal ici. C'est cet abâtardissement qui a faussé, en grande partie, les tendances actuelles de l'esprit italien. La littérature de ce pays ne renaîtra que lorsque les réminiscences de l'école guelfe auront disparu. Manzoni a été, dans ce dernier temps, le représentant le plus autorisé de cette école, qui comptait dans ses rangs Balbo, Capponi, Pellico, d'Azeglio. Il a fallu que l'Italie fût bien pauvre en écrivains de marque pour que ce Chateaubriand au petit pied reçût les honneurs du pinacle. Ses *Inni sacri* ont exercé, sur sa génération, la même influence qu'en France le *Génie du christianisme*. L'Italie aurait été perdue si ces *Inni* avaient fait école. M. Paul Heyse vient de les traduire dans une revue allemande. Je doute fort qu'ils excitent de l'émulation chez les compatriotes de Klopstock. Ce genre de littérature ne fleurit pas deux fois dans le même pays et, quand on a lu la *Messiade*, on ne demande pas la réplique.

***

Dans la littérature politique, on trouve d'autres germes sinon de gallophobie aiguë, du moins de défiance, de froideur envers la France. Mazzini, par exemple, qui a été le Tyrtée en prose de l'unité italienne et dont les écrits ont été et sont encore très lus, n'avait pas compris la Révolution française. Cette affirmation catégorique, nette, brutale, des Droits de l'homme, froissait l'idéal mystique du rêveur. Il nie que le but de la vie soit le bonheur. Selon lui, la vie est une mission et, dans sa carrière, l'homme doit établir un équilibre parfait entre la somme des droits qu'il exerce et celle des devoirs qu'il remplit. Pour lui, la France a méconnu la nécessité de cet équilibre et a faussé l'idéal révolutionnaire en ne parlant que de droits à revendiquer. Il n'a pas vu qu'au lendemain d'une longue période d'avilissement et d'oppression, le peuple, qui n'avait eu jusqu'alors que des devoirs à remplir, était fatalement entraîné à proclamer avant tout la contre-partie des principes de compression au nom desquels on l'avait jusqu'alors tenu dans l'obéissance. Mazzini considérait donc la Révolution française comme un effort manqué, une tentative avortée, une parenthèse négative dans l'histoire du progrès humain. La jeunesse, qui dévorait avec passion les pages brûlantes de patriotisme qu'il semait à profusion et sans relâche, s'est habituée par conséquent à envisager les bienfaits de la démocratie française avec une défiance instinctive. L'infatigable agitateur a fait là, sans s'en douter, une propagande dangereuse, car, en répandant trop gratuitement la notion que la France révolutionnaire s'était engagée sur une mauvaise voie et que l'humanité ne trouverait pas, dans ces principes, le salut qu'elle cherchait, il a jeté un germe de malentendus et d'équivoques entre les républicains des deux pays.

Hâtons-nous d'ajouter, néanmoins, que la fraction la plus nombreuse et la plus éclairée du parti mazzinien a compris que cette conception historique de la

Révolution française n'a rien de dogmatique et ne fait pas partie intégrante de la doctrine du maître : dans cette fraction du parti, la France républicaine ne compte aujourd'hui que des amis.

Le chauvinisme a également une part indirecte dans le misogallisme italien. Tous ceux qui ont écrit, en Italie, pour préparer la révolution, ont été forcés d'exalter l'orgueil national et d'évoquer le souvenir de la gloire et de la grandeur qui, autrefois, avaient entouré le nom italien.

Pour passionner ce peuple énervé, brisé, amolli, découragé par tant de siècles de despotisme, il fallait offrir à ses yeux l'image séduisante de la puissance qu'il avait exercée dans les siècles passés, et lui inculquer l'espoir qu'avec la liberté il pourrait reconquérir la grandeur. Le désir de voir renaître l'empire romain perce vaguement dans presque tous les écrits patriotiques datés de 1820 à 1860. Dans les œuvres de Mazzini, ce désir éclate aux pages les mieux inspirées. Il ne s'agit pas, bien entendu, de ressusciter cet empire de fer qui portait la civilisation à la pointe des javelots et qui confiait à ses innombrables cohortes le soin de promulguer d'un bout du monde à l'autre le verbe romain. Il ne peut être question, pour le moment, que de prêter au génie italien le prestige traditionnel du nom romain pour l'aider à remplir la mission humanitaire qui lui incombe en commun avec les autres peuples.

Dans la pensée de Mazzini, cette conception n'exclut pas un lien de fraternité sincère entre toutes les nations vouées à l'œuvre collective du progrès et écarte au contraire tout parti pris d'hégémonie ou de prédominance en faveur de celle qui peut inscrire sur son drapeau le nom glorieux de Rome. Mais certaines théories sont toujours condamnées à se modifier, à s'altérer en tombant dans le domaine public, et cette évocation de la grandeur romaine ne pouvait manquer d'engendrer une pensée d'orgueil et un rêve secret de domination chez les esprits faibles, qui ne savent pas se défendre des séductions du chauvinisme aveugle. Ceux-là ne peuvent point regarder sans un sentiment de regret le rayonnement de clarté qui illumine le firmament parisien, et certains Romains d'aujourd'hui sont jaloux de Paris comme leurs anciens l'étaient d'Athènes.

Il va de soi que ces travers d'esprit sont limités à une classe assez restreinte. Quand on s'est donné la peine d'examiner les choses de près, on a au contraire la conviction que la grande majorité des Italiens instruits n'a pas subi la contagion de ces idées de grandeur qui ne devraient plus appartenir qu'au domaine archéologique.

Le livre que Gioberti a publié pour prouver aux Italiens (1), alors qu'ils subissaient le plus dur esclavage, qu'ils étaient encore le premier peuple du monde, est aussi un de ceux qui ont le plus puissamment contribué à déterminer, chez les habitants de la Péninsule, ces velléités d'hégémonie qui les empêchent souvent de rendre à la France la justice qui lui est due. Au moment où ces écrits ont paru, ils n'avaient rien de blâmable, car l'effort déployé pour galvaniser la nation italienne devait être en raison directe du degré d'épuisement où elle était plongée, et cet étalage de réminiscences grandioses, cette fantasmagorie de splendeurs disparues, mais capables de renaissance, n'étaient pas de trop pour opérer un pareil prodige de galvanisation. Le chauvinisme ne pouvait manquer de renchérir là-dessus, et, encore aujourd'hui, on rencontre en Italie des hommes instruits, éclairés, mais attardés, qui reprennent la thèse du *Primato*.

Un philosophe de grand mérite a profité, par exemple, du centenaire de Voltaire pour démontrer que le grand écrivain français n'avait proclamé aucune vérité qui ne fût connue avant lui, et que Campanella, Vico et Giordano Bruno, qui l'ont devancé, avaient fait faire à la pensée humaine des progrès bien plus considérables que ceux dont on attribue le mérite à Voltaire. Une autre fois, c'est un démocrate qui, à propos du Congrès de la libre pensée, qui devait être tenu à Rome, demande qu'on pose d'avance comme condition que la présidence du Congrès soit donnée à un Italien.

Il faut juger avec indulgence ces accès de fierté chez un peuple qui, condamné pendant longtemps à un cruel effarement, veut goûter dans toute sa plénitude la joie de vivre, et s'efforce de ne refuser à son orgueil patriotique aucune des satisfactions que lui promet une indépendance si chèrement acquise.

Il ne peut être question ici, cela va sans dire, que du caractère italien tel qu'il se manifeste dans le monde qui fait de la politique militante son occupation habituelle, car, en général, les grandes masses du peuple de la péninsule n'ont pas subi l'entraînement du chauvinisme classique. La majorité du pays travaille, pense, ne déteste pas la France autant que le voudraient les coteries gouvernantes, et demande surtout à ce qu'on ne la ruine pas pour le roi de Prusse.

Ici, je serais amené à parler des raisons politiques qui ont déterminé les courants de gallophobie en Italie, car les événements contemporains n'ont pas peu contribué pour leur part à grossir le phénomène. L'histoire des relations officielles de la France avec l'Italie depuis 1830 pourrait être résumée en quelques pages et jetterait certainement beaucoup de clartés sur les actes et les tendances du gouvernement italien. Mais cet article étant exclusivement consacré aux origines du misogallisme, en dehors des influences de la politique contemporaine, la substance du sujet ainsi circonscrit est maintenant épuisée.

H. Mereu.

(1) *Il Primato*, par Vincenzo Gioberti.

LITTÉRATURE RUSSE

La nuit du Christ.

LÉGENDE DE PAQUES.

La plaine est encore engourdie; mais au milieu du profond silence de la nuit, sous le voile de neige, on entend déjà le murmure des ruisseaux qui s'éveillent; dans les vallées et les précipices, le bruit augmente, devient un roulement sourd qui prévient le voyageur du danger de la route. La forêt garde encore le silence, tout écrasée sous le givre, comme un hercule des contes sous son bonnet de fer. Le ciel sombre est tout constellé d'étoiles qui versent sur la terre une lumière froide et vacillante. Dans ce scintillement trompeur, on voit émerger çà et là des villages ensevelis sous la neige qui semblent des points noirs. Une empreinte d'abandon, de solitude et de misère s'étend sur la plaine glacée et sur la route déserte. La terre est enchaînée sous son manteau rigide, sans voix, sans secours, comme si un dur servage pesait sur elle.

Mais voilà qu'à l'extrémité de la plaine retentit le bourdonnement de la cloche de minuit. A sa rencontre, de l'extrémité opposée, s'élève un autre appel, puis un troisième, un quatrième... Sur le fond noir de la nuit se dessinent les flèches étincelantes des églises, et soudain tout s'anime.

Sur la route commencent à défiler les gens des villages.

En avant marchent les humbles, torturés par une vie de misère, le cœur meurtri, la tête baissée. Ils portent au temple leurs plaintes et leur résignation : c'est tout ce qu'ils peuvent offrir au Dieu ressuscité.

Un peu plus loin, en arrière, viennent les riches et les puissants, en habits de fête. Ils parlent joyeusement entre eux et portent dans le temple leurs rêveries sur les réjouissances de Pâques.

Bientôt cette foule disparaît dans le lointain, les derniers coups d'appel expirent dans l'air et de nouveau tout rentre dans un silence solennel.

On sent l'approche d'un profond mystère dans ce passage subit du mouvement à l'immobilité, comme si après ce calme rétabli allait se produire un miracle qui dût insuffler la vie et la résurrection. Et, en effet : à peine l'aube commençait à poindre que le miracle désiré s'accomplit. Il ressuscite, le Dieu outragé et crucifié! Il ressuscite, le Dieu que depuis des siècles implorent les cœurs offensés et indignés : « Seigneur, viens! »

Dieu est ressuscité, et l'univers s'émeut. La large steppe s'élève à sa rencontre de toutes ses neiges et de toutes ses bourrasques; après les steppes s'avancent les forêts, qui ressentent aussi l'approche du Ressuscité. Les grands sapins lèvent au ciel leurs bras velus, les pins séculaires balancent leur cime; les précipices et les rivières bruissent, les fauves sortent de leurs tanières, les oiseaux s'envolent de leurs nids. Tous sentent que de la profondeur vient quelque chose de serein, de puissant, qui répand la lumière et la chaleur, et tous s'écrient : « Seigneur, est-ce toi? »

Le Seigneur bénit la terre et les eaux, les fauves et les oiseaux, et leur dit :

— Paix à vous! Je vous apporte le printemps, la chaleur et la lumière. J'enlèverai aux rivières leurs chaînes de glace, je vêtirai la steppe d'un voile de verdure, je remplirai la forêt de chants et de parfums; je nourrirai et j'abreuverai les oiseaux et les fauves, j'emplirai la nature d'allégresse. Que les lois de la nature vous soient clémentes pour tous, pour chaque petite herbe, pour chaque insecte à peine perceptible, qu'elles tracent les limites dans lesquelles vous resterez fidèles à votre destinée. Vous ne pouvez pas être jugés, car vous n'accomplissez que ce qui vous est ordonné depuis la création du monde. L'homme est en lutte incessante avec la nature, sondant ses mystères et ne sachant pas quand finira son œuvre. Il a besoin de ces mystères qui sont la condition indispensable de son bonheur et de son salut; mais la nature se suffit à elle-même, et c'est là son avantage. Qu'importe si l'homme se fraye peu à peu une route dans ses profondeurs; il ne se rend maître que des infiniment petits; la nature continue à garder devant lui sa virginité inaccessible et l'écrase de sa puissance. Pour vous, steppes et forêts, oiseaux et fauves, que les rayons de ma résurrection vous réchauffent et vous raniment!

Après avoir béni la nature, le Seigneur s'adresse aux humains. A sa rencontre sont venus d'abord les malheureux en pleurs, courbés sous le joug du travail et de la misère. Et quand il leur eut dit : « Paix à vous! » tous remplirent l'air de leurs sanglots, tombèrent à terre, implorant leur salut par une supplication silencieuse.

Et le cœur du divin Ressuscité se troubla de nouveau de cette immense tristesse dont il fut inondé dans le jardin des Oliviers, en attendant la coupe amère qu'on lui préparait. Toute cette armée de dolents qui tombaient à ses genoux ne portait qu'en son nom le fardeau de la vie : ils tendirent l'oreille à sa parole et la gravèrent pour toujours dans leur cœur. Tous, il les avait vus, des hauteurs du Golgotha, s'agiter au loin, pris dans les filets de l'esclavage, et tous il les avait bénis. En accomplissant sa mission, il leur avait promis l'affranchissement; et depuis, avec une foi aveugle, tous l'appellent, le désirent et tendent vers lui leurs bras : « Seigneur, est-ce toi? »

— Oui, c'est moi, j'ai brisé les liens de la mort pour venir vers vous, mes fidèles serviteurs, mes chers souffrants; je suis toujours et en tous lieux avec vous. Partout où votre sang a été versé, partout a été versé le mien. De vos cœurs purs vous vous êtes abandonnés et

vous avez cru en moi, parce qu'en ma parole est la vérité sans laquelle l'univers se présente comme un abîme infernal d'iniquité. Aime Dieu, aime ton prochain comme toi-même : voilà cette vérité dans toute sa clarté et sa simplicité; elle est à la portée non pas des savants théologiens, mais précisément de vos cœurs naïfs et blessés. Vous avez foi en cette vérité et vous attendez son avènement : l'été, sous les rayons du soleil en conduisant votre charrue; l'hiver, pendant les longues soirées à la lueur d'une torche fumante, autour d'un maigre repas, vous l'enseignez à vos enfants. Malgré sa brièveté, ce précepte contient tout le sens de la vie, et il est une source intarissable de nouvelles et toujours nouvelles méditations. Avec cette vérité vous vous levez le matin, et avec elle vous vous couchez le soir, et c'est encore elle que vous apportez à mon autel avec vos larmes et votre résignation, qui sont plus douces à mon cœur que les parfums de l'encens.

Sachez-le donc : quoique personne ne prévoie quand votre heure viendra, elle est déjà proche. Elle sonnera, cette heure désirée, et la lumière qui apparaîtra alors ne pourra plus être vaincue par l'obscurité : elle vous délivrera du joug, du chagrin, de la tristesse et de la misère qui vous oppriment. Je vous le confirme, et comme jadis je vous ai bénis des hauteurs du Golgotha pour le rachat de vos âmes, de même je vous bénis aujourd'hui pour une nouvelle vie dans le royaume de la lumière, du bien et de la vérité! Que vos cœurs ne se laissent pas séduire par des raisonnements impies, qu'ils restent purs et limpides comme jusqu'à ce jour, et que ma parole demeure pour vous l'éternelle vérité. Paix à vous !...

Le Seigneur poursuivit sa route et rencontra une autre multitude. Il y avait là des riches, et des usuriers, et des princes cruels, et des larrons, et des assassins, et des hypocrites, et des faux dévots, et des juges corrompus. Tous ils marchaient le cœur rempli de pensées basses et frivoles; ils s'entretenaient joyeusement de la solennité de Pâques et des réjouissances vaniteuses qui les attendaient. Cependant eux aussi s'arrêtèrent tout troublés en sentant l'approche du Ressuscité.

Il s'arrêta devant eux, et dit :

— Vous êtes les hommes de ce siècle, et c'est l'esprit de ce siècle qui vous guide. Le désir d'accaparer et de dominer, voilà les seuls mobiles de toutes vos actions. Le mal a rempli toute votre vie, mais vous en portez si légèrement le joug que votre conscience n'a jamais tressailli au moindre scrupule devant l'avenir qui vous menace. Tout ce qui vous entoure se présente à vous comme destiné à vous servir : vous vous êtes emparés de l'univers, non pas parce que vous êtes forts par vous-mêmes, mais parce que vous l'avez hérité de vos ancêtres. Depuis, vous êtes garantis, approuvés de tous côtés, et les puissants de ce monde vous considèrent comme sacrés; depuis, vous avancez toujours avec le feu et le glaive; vous volez, vous tuez, vous blasphémez impunément les lois de Dieu et des hommes, et vous vous vantez de cela comme d'un droit acquis par l'hérédité. Or, je vous le dis : il viendra un temps — et il n'est pas loin — que vos rêves tomberont en poussière; les faibles, à leur tour, auront conscience de leur force, et vous, vous aurez conscience de votre néant. Avez-vous pensé à cette heure vengeresse? Vous êtes-vous jamais troublés de cet avenir pour vous et vos enfants?

Les pécheurs ne répondaient pas; ils demeuraient les yeux baissés et dans l'attente de reproches pires encore. Le Seigneur continua :

— Au nom de ma résurrection, j'ouvre devant vous la voie du salut. Cette voie, vous la trouverez dans le jugement de votre propre conscience, qui dévoilera devant vous votre passé dans toute sa nudité et son horreur, évoquera les spectres de tous ceux que vous avez tués et les mettra en sentinelle à votre chevet. Les grincements de dents rempliront vos maisons, vos femmes ne reconnaîtront plus leur mari, ni vos enfants leur père. Mais quand votre cœur desséchera de chagrin et de tristesse, quand votre conscience débordera comme une coupe qui ne peut plus contenir tant d'amertume, alors les spectres de ceux que vous avez tués se réconcilieront avec vous et vous ouvriront la voie du salut; et alors il n'y aura plus ni larrons, ni meurtriers, ni vengeurs, ni faux dévots, ni princes cruels; tous se réjouiront également au banquet universel dans ma céleste demeure. Allez donc, et sachez que ma parole est la vérité!

A ce moment, l'Orient s'empourpra, et dans la pénombre crépusculaire de la forêt apparut une masse humaine monstrueuse qui se balançait aux branches d'un tremble. La tête du pendu, presque détachée du corps, penchait vers la terre; les corbeaux lui avaient déjà vidé les yeux et mangé les joues; à travers les vêtements déchirés, on voyait des plaies béantes en putréfaction; le pendu, poussé par le vent, agitait fantastiquement les bras; une nuée d'oiseaux de proie voltigeait au-dessus de lui, et les plus audacieux continuaient leur sinistre besogne. C'était le Traître qui s'était fait justice lui-même.

Tous, avec terreur et dégoût, se détournèrent de ce spectacle; le regard du Seigneur s'alluma de colère :

— O traître! dit-il, tu croyais te débarrasser de la trahison par une mort volontaire; tu as eu bien vite conscience de ta honte, et tu t'empressas d'en finir avec ta honteuse vie. Ton crime t'apparut si hideux que tu reculas avec terreur devant le mépris universel et lui préféras la perte de ton âme. Tu t'es dit : « Un seul instant, et mon âme plongera dans les ténèbres sans aurore, et mon cœur cessera de battre sous les remords de ma conscience. » Mais il n'en sera pas ainsi. Descends de l'arbre, traître; que tes yeux vides

se remplissent de clarté, que tes plaies décomposées se referment, et que ton image odieuse se redresse avec le même aspect qu'autrefois, lorsque tu baisas celui que tu trahissais. Va!

A ces paroles, le Traître descendit de l'arbre sous les yeux de tous et tomba à terre devant le Seigneur, le suppliant de lui redonner la mort.

— J'ai indiqué à tous la voie du salut, continua le Ressuscité; quant à toi, traître, elle te sera fermée pour toujours. Tu es maudit par Dieu et les hommes, maudit pour l'éternité. Tu n'as pas seulement tué ton ami qui s'était confié à toi: tu l'as pris à l'improviste et tu l'as voué au supplice et aux outrages. C'est pourquoi je te châtie pour l'éternité: tu marcheras de ville en ville, de pays en pays, et nulle part tu ne trouveras un toit qui voudra t'abriter; tu frapperas aux portes et nul ne t'ouvrira; tu demanderas du pain et on te donnera une pierre; tu auras soif et on te présentera un vase plein du sang de celui que tu as vendu; tu pleureras et tes larmes se transformeront en torrents de feu qui brûleront tes joues et les couvriront d'ulcères. Les pierres sur lesquelles tu marcheras te crieront: « Traître, sois maudit! » Les hommes s'écarteront sur ton passage, et sur tous les visages tu liras: « Traître, sois maudit! » Tu chercheras la mort sur la terre et dans les eaux, et partout la mort se détournera de toi en sifflant à ton oreille: « Traître, sois maudit! » Pire encore: pour un temps la destinée aura pitié de toi, tu trouveras un ami et tu le trahiras; et cet ami, du fond de son cachot, criera vers toi: « Traître, sois maudit! » Tu retrouveras la possibilité de faire le bien, mais ce bien empoisonnera les cœurs de tes obligés: « Sois maudit, traître! crieront-ils, sois maudit, toi et toutes tes actions! »

Et tu marcheras ainsi de siècle en siècle, avec ton tourment impérissable, avec ton âme perdue. Va, maudit! et sois pour les générations à venir le témoignage du supplice éternel qui attend la trahison. Lève-toi! Prends, en guise de bâton, la branche par laquelle tu as cru trouver la mort, et marche!

Les paroles du Seigneur avaient à peine fini de résonner dans l'air que le Traître se leva et prit son bâton. Bientôt le bruit de ses pas expira dans le lointain infini et énigmatique où l'attendait la vie de siècle en siècle.

Et il marche encore jusqu'à ce jour à travers l'espace, semant partout le désaccord, la haine et la trahison...

CHTCHÉDRINE.

Traduit par E. HALPÉRINE-KAMINSKY.

CHRONIQUE THÉATRALE

Vaudeville

Mensonges, pièce en cinq actes, tirée du roman de M. Paul Bourget, par MM. Léopold Lacour et Pierre Decourcelle.

De tous les romans de M. Bourget, *Mensonges* est celui qui m'a fait le plus de plaisir; ce n'est point de la psychologie de cabinet, de la déduction factice; c'est l'observation directe de la vie et des mœurs mondaines, par un homme qui a beaucoup lu, beaucoup vu, beaucoup comparé, beaucoup réfléchi. Ces qualités se retrouvent à un degré éminent dans l'œuvre entière de M. Paul Bourget; mais il me semble qu'il n'a jamais rien écrit de plus *vivant* que ce livre de *Mensonges*.

Vous vous en souvenez, on a voulu mettre des noms sous tous les personnages du roman. On affirmait que c'étaient des portraits d'après nature. Non point portraits de tel ou telle, mais types très généraux, probablement éternels, sûrement contemporains. Nous connaissons au moins une bonne douzaine de barons Desforges. Ils ont tous, avec des nuances en plus ou en moins, la couleur du héros de Bourget: un cynisme qui révolte, une ironie qui séduit, une perversité qui a de la grandeur. Et tous ces hommes ont facilement rencontré dans le monde des Suzanne Moraines, complices de leur vice, camarades de leur volupté.

A voir les choses en gros, la Suzanne de *Mensonges* n'est qu'une femme de plaisir qui s'est vendue par amour du luxe, un peu plus cher que les professionnelles, parce que son rang dans le monde, ses relations, la décence extérieure qu'elle observe, font d'elle un objet rare, une maîtresse de grand prix. Son originalité — et elle est singulièrement intéressante — gît dans la candeur de son vice.

Vous souvenez-vous que, dans la *Princesse de Bagdad*, je ne sais plus quel personnage de Dumas — c'est, je crois, le mari trompé — dit à propos de l'amant de sa femme: « Il a fait son métier d'homme! ce que nous faisons tous. » Croyez-le, si le poète René Vincy n'était pas si enfant, si dénué d'expérience, quand il reproche à Suzanne Moraines le marché honteux où elle a consenti, elle lui répondrait: « Mais, après tout, j'ai fait mon métier de femme, ce que nous faisons toutes. Savez-vous bien, vous-même, si ce n'est pas pour ces toilettes qui m'embellissent, pour ce décor de luxe que vous m'aimez? Que vous importe qui paye, mon mari ou un autre? Ne devriez-vous pas me savoir gré de l'effort que j'ai fait pour vous cacher ces nécessités fâcheuses? Il n'y a pas d'amour possible sans mensonges, car l'amour est une illusion charmante et la vérité est une réalité laide. »

Et ce qu'elle dirait là, Suzanne Moraines ne le proclamerait pas seulement des lèvres, mais de tout son cœur, avec un peu de pitié, un peu de mépris pour le nigaud qui aurait pu vivre heureux dans l'enchantement du mensonge et qui, d'un mot maladroit, a rompu le charme.

Ce que j'aime le moins dans le roman de M. Bourget, c'est le rôle qu'y jouent les deux hommes de lettres, Claude Larcher et René Vincy. Ils ont vraiment trop l'air de se croire d'une race différente des autres hommes, et — puisque mensonge il y a — je leur en veux de ce mensonge qu'ils font aux autres et qu'ils se font à eux-mêmes : ils donnent à entendre qu'un homme de lettres, parce qu'il est homme de lettres, parce qu'il raisonne psychologie, parce qu'il écrit sur les choses du cœur, apporte dans les amours plus de délicatesse que les simples mortels, qu'il aime mieux, qu'il mérite davantage d'être aimé, que ses passions, plus fortes, lui donnent le droit d'oser, d'exiger plus qu'un autre...

Nous nous sommes déjà expliqués là-dessus, à propos de *Gerfaut*.

Peut-être quelqu'un des lecteurs de ces comptes rendus me fait-il l'amitié de s'en souvenir. Je ne puis que répéter ce que j'écrivais alors, ma conviction n'a pas changé. De tous les *snobismes*, le plus sot, le plus désobligeant, c'est peut-être encore le snobisme de l'homme de lettres.

Non, il n'aime pas mieux que les autres : il aime moins, car son propre cœur lui est matière d'observation et d'art. Non, il ne souffre pas plus que les autres. Quand il est trompé, « il en fait une pièce », comme dit le baron Desforges. Il se débarrasse de son angoisse en l'exprimant. Celui qu'il faut plaindre, c'est l'être qui garde tout son chagrin sur son cœur et qui ne trouve pas de mots pour le dire. Vous pouvez m'en croire, car je prêche contre les intérêts de ma confrérie et contre les miens. Il est vrai que, quand mon papier est noirci, ma tâche finie, je m'efforce d'oublier sereinement toutes préoccupations d'écritoire, pour vivre, à mon compte, comme tout le monde, et pour aimer, sans arrière-pensée de littérature.

Tout cela, c'est des nuances singulièrement délicates, toujours difficiles à exprimer. Si elles périssent, les personnages du plus rare roman perdent leur élégance personnelle, deviennent les marionnettes connues, comme les décors à toutes fins, qui font partie du matériel des théâtres.

En gens d'esprit et de goût qui sont l'un et l'autre, MM. Léopold Lacour et Pierre Decourcelle ont tout fait pour éviter cet abâtardissement. Comme ils ne pouvaient suivre leur auteur dans les méandres de son observation psychologique, ils ont pris ce parti franc : noter les traits essentiels, les paroles qui caractérisent les personnages du livre sous leurs différents aspects. Et certainement ils ont fait ce choix avec beaucoup d'habileté, en lettrés qui avaient savouré toute l'originalité du roman.

Malheureusement, ce n'est pas avec des superpositions d'étiquettes que l'on fabrique des caractères de théâtre. Drame ou comédie, dans sa psychologie enfantine, le théâtre n'admet qu'une seule indication pour chaque personnage; s'il y en a plusieurs, le spectateur fait son choix lui-même, toujours grossièrement. Ainsi, soyez sûrs que le public verra dans Mme Moraines une femme entretenue, dans Larcher un poseur, et dans René Vincy un jeune nigaud. Mettez que j'exagère un peu ma pensée pour la rendre plus claire; la justesse de la remarque subsiste. J'espère que MM. Lacour et Decourcelle ne se formaliseront pas de cette comparaison pharmaceutique : l'accumulation de notes, de renseignements, qu'ils nous ont donnés sur chacun des personnages de leur pièce, me fait penser aux divers éléments d'une recette pour la fabrication de l'eau de Cologne : « Prenez de l'alcool à tant de degrés, des oranges, un soupçon de musc, etc , etc. » Voilà qui va bien, mais tous ces éléments du parfum futur n'ont guère d'odeur tant qu'on ne les a pas mêlés, fondus à l'alambic.

Il n'y a qu'un personnage qui ne perde rien à sortir du livre pour passer au théâtre, c'est le baron Desforges.

Le rôle est certainement joué par Dieudonné d'une façon très supérieure, mais cela ne suffit pas à expliquer que la rampe ait mis à l'effet cette figure de viveur, alors qu'elle jetait un peu d'ombre sur tout le reste.

Le secret de ce jeu d'optique, c'est qu'en somme la psychologie de Desforges est très simple. Avant tout, il est égoïste; l'on comprend clairement que cet égoïsme est la vraie source de son cynisme. Desforges n'est pas un méchant : c'est un homme qui a simplifié sa vie, pour sa commodité, pour son plaisir. On n'a qu'à faire un retour sur soi-même pour lui trouver d'abondantes excuses. Enfin — mais ceci est bien plus obscur, et il n'est pas certain que cet effet ne se produise point contre la volonté des auteurs — le public sait gré à ce cynique, au milieu des mensonges ambiants, de la franchise avec laquelle il se montre, lui, ce qu'il est : un jouisseur sans illusion.

L'impression la plus curieuse que M. Paul Bourget aura emportée de la représentation de cette pièce sera, croyez-le bien, d'avoir vu son baron Desforges devenir le personnage sympathique » de *Mensonges*.

Pourquoi lui, et non Vincy — et non Larcher?

Cruelle énigme, mes frères!

HUGUES LE ROUX.



NOTES ET IMPRESSIONS

On avait annoncé, avec beaucoup d'assurance, que M. Boulanger présiderait à l'inauguration de l'Exposition universelle. Il n'en sera rien. Le Champ de Mars ouvrira ses portes dans quinze jours, et il est vraisemblable que le guerrier chanté par Paulus n'aura pas, en deux semaines, le loisir d'organiser une expédition victorieuse et de prendre possession du sommet de la tour Eiffel, seul piédestal digne de son imperturbable confiance dans la crédulité humaine. A moins que, déjouant la surveillance de M. Lozé et de ses agents, le joyeux exilé volontaire ne parvienne à s'introduire en France dans une caisse d'emballage et n'escalade, de nuit, les échelles qui conduisent au campanile de la prodigieuse tour, les étrangers curieux seront privés de la vue de ce surprenant produit de l'industrie réactionnaire et intransigeante.

C'est une lacune que M. le commissaire général de l'Exposition ne comblera pas aisément, malgré son zèle à recruter les acrobates de marque et les clowns honorés de la faveur publique, parmi les forains de distinction.

Car M. Berger entend que nos hôtes s'amusent, et il sait par expérience que la contemplation des machines perfectionnées frappe sans doute les spectateurs d'admiration, mais constitue une réjouissance insuffisante. Il a pris pour devise : *Utile dulci*, et encore plus de *dulci* que d'*utile*. C'est pourquoi il a réquisitionné des chanteurs, des musiciens de toutes nationalités, des équilibristes de tout pays, des phénomènes de toute provenance, qui travailleront de leur état, le soir, aux clartés lunaires de la lumière électrique. C'est pourquoi aussi, moins puritain que les organisateurs de l'Exposition précédente, il n'a point chassé de sa république les demoiselles qui versent des bocks, font sauter les bouchons de champagne et remettent dans le bon chemin les étrangers égarés au Champ de Mars.

Quelques vieilles barbes ont protesté, paraît-il, contre ce qu'ils appelaient une profanation du temple élevé en l'honneur du travail humain. Ces momies ne croient pas, comme Rabelais, que le rire est le propre de l'homme, et puis, il leur a semblé qu'en l'année où l'on célèbre le Centenaire de 1789, c'était un sacrilège de ne pas prendre l'air sérieux d'un ibis ayant avalé un os de travers. M. le commissaire général Berger n'a tenu aucun compte des scrupules pudibonds de ces ratatinés. Honni soit qui mal y pense!

***

Du reste, même au point de vue de la tradition, c'est M. Berger qui a raison contre les vieilles barbes et les antiques momies. Nos ancêtres aimaient à rire, aimaient à boire et poussaient loin, comme le leur reprochait le suave Marat, « la fureur des spectacles et des nouveautés ». A la fête de la Fédération en 1790, par exemple, des jeunes filles, gentiment parées, circulaient dans la foule, offrant aux provinciaux les numéros d'un journal dont le programme est reproduit à la page 174 du Dictionnaire de la presse de Hatin. Quel agréable mélange de vertu civique et de galanterie dans ce « morceau d'écriture », comme disent les décadents! Je ne puis résister au plaisir d'en citer quelques lignes caractéristiques : « Nous croyons faire un acte de patriotisme, disait l'éditeur de cette feuille anacréontique, en cherchant à éclairer le nombre infini d'étrangers que la fête a amenés dans la capitale et que l'amour de la liberté y attire tous les jours. Oui, nous devons en bons frères leur indiquer un genre d'abus dont tous les jours ils peuvent être les victimes. Le public a vu avec indignation les maîtres d'hôtels garnis rançonner le patriotisme de nos frères de province. Eh bien, ce qu'ils ont fait, les commerçantes de Cythère le font. » Ce simple extrait expurgé établit, avec l'autorité qui s'attache à un document historique, que, si ardents que fussent nos pères à fraterniser sur l'autel de la patrie, ils n'étaient pas ennemis des distractions moins métaphysiques qu'une grande ville comme Paris doit permettre à ses hôtes de goûter.

Il ne faut pas, du reste, se faire la moindre illusion sur le genre de séduction qu'exercent les expositions. Pour mille industriels qui viennent là, professionnellement, dans le but de comparer aux leurs les produits de leurs rivaux, il y a un million de simples curieux qu'attire seul le côté pittoresque et forain de ces gigantesques exhibitions. On peut tenir pour certain, par exemple, que le succès de la tour Eiffel sera infiniment plus grand que celui de la stupéfiante galerie des machines, et que la partie du Champ de Mars réservée à l'économie sociale sera moins envahie par les visiteurs que l'esplanade des Invalides, où le ministère de la marine exposera des spécimens, en chair et en os, des différentes races sur lesquelles s'étendent la domination et le protectorat de la France.

Pour moi, je suis un partisan passionné de ces immenses inventaires périodiques, qui permettent à l'humanité d'établir son bilan et de se rendre compte des résultats de ses efforts et de son activité. Dans le tourbillon de la vie quotidienne, nous perdons tous le sentiment du mouvement. Il nous semble que nous restons immobiles. Ainsi, dans un train rapide, nous avons l'illusion que le wagon qui nous emporte ne change pas de place. Il faut le ralentissement précédant l'arrêt de la machine pour nous faire comprendre quelle distance nous éloigne du point de départ et pour nous faire apprécier la vitesse de notre locomotion.

Notre foi hésitante dans le progrès, résultat de la difficulté d'en mesurer quotidiennement les effets, est

subitement réveillée quand, d'un coup d'œil, nous embrassons toutes les merveilles enfantées par le génie humain et que nous constatons combien, en un laps de temps relativement court, il a agrandi le champ de ses conquêtes sur la nature.

C'est grand dommage que ces rapprochements, ces vues à vol d'oiseau ne puissent s'appliquer aux idées. Ce panorama intellectuel, si j'ose m'exprimer ainsi, serait un spectacle reconfortant et nous guérirait peut-être du grand découragement dont nous sommes tous atteints, en cette fin de siècle. Peut-être jugerions-nous que le progrès moral n'est pas moins évident que le progrès matériel et que si le succès n'a pas justifié toutes nos conceptions, si nous n'avons pu réunir à escalader tous les olympes, si nous ne sommes pas en possession de la vérité intégrale, si petits Prométhées, nous n'avons encore ravi à Jupiter que des veilleuses ou des lampions fumant, nous avons depuis longtemps quitté le pays des ténèbres, et nous ne cessons pas d'obéir à la voix intime qui nous crie sans relâche « *Excelsior* »!

⁂

La vue, dans une certaine mesure, est celui de nos sens qui nous permet le mieux de totaliser des idées diverses et de les réduire, comme des fractions, au même dénominateur. Ainsi je tiens que rien n'est plus suggestif que l'histoire de l'habitation, racontée en pierre, en bois, en boue et en paille, par le grand architecte qui est aussi un grand artiste, par Charles Garnier. Là, comme dans un microcosme, l'humanité revit tout entière, à tous ses âges. C'est une vallée de Josaphat, où renaissent les civilisations mortes. Ici, le Troglodite, dans sa caverne; là, une cité lacustre et ses pêcheurs. A droite, les contemporains de l'époque du renne; à gauche, un Phénicien se parant de la pourpre dans sa riche demeure. Les sociétés primitives, celles qui résultèrent des invasions aryennes, ont été mises à contribution et restituent avec une apparente fidélité la vie de leur temps. On voit, dans leurs habitations, des Pélasges, des Étrusques, des Phéniciens, des Hébreux, des Perses, des Grecs, des Germains, des Gaulois et des Romains. A côté du gourbi en feuillage du Soudanien, l'élégante construction de la Renaissance.

En admettant même que M. Garnier ne nous ait pas donné de vraies photographies de ces abris sous lesquels des êtres humains sont nés, ont vécu et ont souffert, et que des connaisseurs puissent trouver quelque chose à critiquer dans ces restitutions architecturales, on ressent à leur vue une impression d'une rare intensité. On comprend, du premier coup, que jamais la cervelle des êtres préhistoriques ne fut en état de concevoir les beautés du parlementarisme et d'éprouver un choc en écoutant chanter : *En revenant de la revue* ou *les Pioupious d'Auvergne*. Cette constatation nous autorise à regarder avec un certain dédain les animaux dont nous descendons et à fixer les astres d'un air triomphant. Il y a là un progrès évident, tangible, et le pessimiste le plus endurci est obligé de reconnaître que le monde a marché depuis l'heure où nos aïeux se mesuraient avec l'ours des cavernes.



Au moment où ces lignes paraissent, une véritable armée d'ouvriers prend possession du Champ de Mars et met la dernière main à l'œuvre la plus grandiose qui se puisse concevoir. Je ne sais pas pourquoi cette laborieuse cohue me fait songer à la fête de la Fédération, célébrée, à la même place, il y a quatre-vingt-dix-neuf ans.

A cette date, le terrain sur lequel se dresse aujourd'hui la tour Eiffel n'était pas nivelé. Sa surface se hérissait de monticules qu'il importait de faire disparaître pour permettre aux différents cortèges de se rendre, en bon ordre, à l'autel de la Patrie. On fit alors appel aux travailleurs de bonne volonté, et deux cent cinquante mille citoyens, au dire des reporteurs du temps, agitèrent fiévreusement la pioche et la pelle du terrassier. Mercier, l'auteur des *Tableaux de Paris*, raconte avec émotion que les charbonniers, les perruquiers, les forts de la halle, les colporteurs et les invalides rivalisaient de zèle, et que le commandant de la *Belle-Poule*, l'héroïque Kersaint, poussait la brouette avec entrain.

Bien plus, on vit travailler des membres de l'Assemblée nationale : « Parmi eux, dit Mercier, on distinguait le père Gérard, qui, comme un ancien Romain, passe de la charrue au Sénat et du Sénat à la charrue. M. Sieyès et M. Beauharnais se sont attachés à une charrette. On a remarqué qu'ils tiraient plus à gauche qu'à droite. L'abbé Maury aurait tiré à droite, » conclut malicieusement le journaliste.

Enfin, en ce temps, la sueur du peuple, pour la première fois, apparut comme une entité. On entendit un pensionnaire de Vincennes, échauffé par un travail opiniâtre, s'écrier : « Je ne puis encore que donner ma sueur à ma Patrie! Quand viendra l'heureux moment où je verserai mon sang pour elle? » Il est probable que le jeune enthousiaste n'attendit pas longtemps l'instant qu'il appelait de tous ses vœux, car, trois ans plus tard, la plupart des personnages connus qui avaient travaillé au nivellement du Champ de Mars avaient perdu leurs têtes.

J'ai tout lieu de croire qu'il n'en ira pas de même en cette année 1889, et que les artisans dont le concours a assuré le succès de notre Exposition ne seront pas réduits, comme saint Denis, à se promener bientôt le crâne sous le bras. Et comme je suis d'humeur enjouée, je tire de ce rapprochement cette conclusion que les hommes d'aujourd'hui valent mieux que les hommes d'autrefois, et que s'ils s'égorgent encore de temps en temps, ce n'est pas pour s'amuser, à l'instar

du jeune pensionnaire de Vincennes, mais bien pour s'assurer certains avantages.

A quoi, dans le but de me contrarier, on me fait cette objection que les cannibales sont encore plus intelligents à la fois que nos ancêtres et que nos contemporains, puisqu'ils tuent les gens seulement pour les manger. On veut sans doute me prouver par cette observation que le progrès est un rêve creux et que j'ai eu tort de me monter l'imagination à propos de l'Exposition. On ne réussira pas, par un méchant sophisme, à détruire mes illusions.

HECTOR PESSARD.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Intérieur. — Par décret du Président de la République, rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur et des cultes, ont été nommés : évêque de Gap, M. Berthet, curé de Serres; évêque de Nîmes, M. Gilly, vicaire général de Nîmes; évêque de Digne, M. Servonnec, chanoine de Lyon; évêque de Mende, M. Baptifolier, curé de Saint-Bernard de la Chapelle, à Paris.

M. Constans, ministre de l'intérieur, a adressé une circulaire aux préfets pour les inviter à donner le plus d'éclat possible à la célébration des fêtes du centenaire du 5 mai 1789.

Haute Cour de justice. — La Haute Cour a entendu les dépositions des généraux Saussier et Ferron, de M. de Pressensé, Reinach, et Édouard Portalis. — L'anarchiste Soudey, après avoir été arrêté par ses ordres, a été remis en liberté.

Faits divers. — Ouverture des nouvelles galeries du musée Carnavalet. — M. Quesnay de Beaurepaire, procureur général, a intenté des procès en diffamation aux publicistes qui s'étaient signalés dans ces derniers temps par leurs injures à son adresse. — Une grève de cochers s'est produite à Vienne. — Sur la demande de M. Le Myre de Villers, résident de France, la reine de Madagascar a décidé que tous les esclaves qui aborderaient dans l'île seraient affranchis de droit. — Le général Boulanger a quitté Bruxelles, avec M. Dillon, pour se rendre à Londres. — A la suite d'un article de presse, une rencontre à l'épée a eu lieu entre M. Tisserand, rédacteur de la *Bataille*, et M. Albert Carré, directeur du Vaudeville ; les deux adversaires ont été simultanément blessés.

Nécrologie. — Mort de M. Decray, sénateur conservateur de la Nièvre ; — du général Mazure, ancien député des Deux-Sèvres à l'Assemblée nationale ; — de M. Goutay, sénateur du Puy-de-Dôme ; — du général de brigade Allan, ancien directeur de l'École supérieure de guerre ; — du Père Jouin, ancien aumônier de l'armée du Nord ; — de M. Bloch, procureur de la République, à Lyon ; — de M. Lerdo de Tajada, ex-président de la république mexicaine ; — de M. Denis, proviseur honoraire du lycée Henri IV ; — de l'artiste décorateur Dieterlé, administrateur de la manufacture de Beauvais ; — de M. Lambert, conseiller référendaire honoraire à la Cour des comptes ; — du docteur Jonon, médecin principal de la marine ; — du romancier et critique Barbey d'Aurevilly.

Revue bibliographique

LÉGISLATION.

M. E. Laferrière, vice-président du conseil d'État, a récemment publié la deuxième et dernière partie d'un important ouvrage où il expose en tous ses détails le fonctionnement de la juridiction administrative. Dans le premier volume qui avait paru, il y a deux ans, M. Laferrière passait en revue les divers systèmes que présentent les États étrangers, notamment l'empire d'Allemagne, et retraçait les origines, les progrès et les transformations historiques de notre juridiction administrative. Puis, parvenu à la période contemporaine, c'est-à dire à l'objet spécial de son livre, il avait abordé ce mécanisme du contentieux administratif, si complexe en ses rouages, qu'il démonte pièce à pièce, analysant les procédures, traçant les règles de compétence, déterminant la jurisprudence applicable à chaque catégorie de litiges, avec une abondance infinie de preuves, une critique pénétrante et une suprême clarté. C'est ce lumineux exposé qu'il achève dans le volume que nous annonçons.

Le *Traité de la juridiction administrative et des recours contentieux* est une œuvre à la fois de théorie et de pratique, où la science consommée des textes s'unit, dans la forme la plus élégante, à l'expérience des affaires que l'étude théorique ne peut jamais suppléer. Cette jurisprudence contentieuse, M. Laferrière n'a cessé, depuis de longues années, de l'interpréter, de la fixer, de l'appliquer lui-même dans d'innombrables décisions. Enfin il a mis dans son *Traité* ce que la pratique des affaires ne donne pas, un art de composer et un talent d'écrire qui contribuent à faire de ce livre une des œuvres les plus remarquables que la science du droit contemporain ait produites.

Nous ne quittons pas ce vaste domaine de la juridiction administrative en abordant le *Code des lois administratives annotées*, dont M. Charles Vergé, de l'Institut, et son fils, maître des requêtes au conseil d'État, ont fait paraître les premières livraisons. Ce nouveau *Code* prend place dans la collection des *Codes annotés* de MM. Dalloz. Il comprendra quatre volumes. Le tome premier contient une exposition détaillée des principes de l'administration générale, des lois constitutionnelles, des règles relatives à la séparation des pouvoirs et à l'organisation des juridictions administratives, à l'administration départementale et communale, aux élections, etc.

Le nouveau *Code* de MM. Vergé formera non seulement un répertoire immense, précieux à consulter, mais une sorte de *Corpus* méthodique, mérite d'autant plus grand que, à la différence du droit civil, le droit administratif n'est point un droit codifié. B.-V.

HISTOIRE. — BIOGRAPHIE.

Dans le premier volume de *la France sous l'ancien régime* (Plon-Nourrit), dont nous avons précédemment rendu compte, M. le vicomte de Broc avait étudié le gouvernement et les institutions politiques; dans le second qui vient de paraître, il s'est occupé des usages et des mœurs. Après avoir rappelé dans son introduction comment on observait la morale aux deux derniers siècles de notre histoire, et quelle était l'influence des sentiments religieux, il a successivement étudié l'ancienne société française sous ses aspects les plus divers, et passé en revue la cour et la ville, la vie en province et la vie rurale, les voyages, les journaux, le théâtre, les salons. Cette rapide esquisse d'un sujet qui, pour être traité à fond, exigerait plusieurs volumes, est présentée d'une façon intéressante, et se lit avec plaisir. On peut néanmoins reprocher à l'auteur d'avoir parfois mis à contribution, au lieu de documents originaux, des témoignages

d'une autorité contestable. Quoi qu'il en soit et malgré sa brièveté voulue, son ouvrage présente un tableau précis et complet de l'ancienne France ; c'est une œuvre de vulgarisation instructive et impartiale qui doit être favorablement accueillie par le grand public.

Les *Mémoires du marquis de Villeneuve* (Plon-Nourrit) forment un tableau curieux de la politique légitimiste après 1830 et de l'exil de Charles X et de Louis XIX (le duc d'Angoulême). L'auteur, qui fut une des personnalités militantes du parti monarchiste et vécut dans l'intimité des princes exilés, était en situation de connaître mieux que personne l'état d'esprit du roi et de ses ministres, la vie de la cour dans l'exil, les discussions et les projets que l'on agitait dans le conseil des Bourbons. Par leurs piquantes révélations sur les intrigues et leurs appréciations originales des hommes politiques du temps, ces souvenirs méritent d'être classés au nombre des documents les plus instructifs de l'histoire contemporaine.

On vient de commencer la publication d'une édition nouvelle des *Mémoires de la margrave de Bareith, Sophie Wilhelmine, sœur de Frédéric le Grand.* Ce document, qui commence en 1700 et que l'on doit continuer jusqu'en 1758, présente un réel intérêt pour l'histoire de la vie et des mœurs de l'Allemagne au XVIIIe siècle. La margrave a noté avec une scrupuleuse fidélité tout ce qu'elle voyait ou entendait autour d'elle, sans aucun égard pour le rang des personnes et les convenances sociales. Les anecdotes piquantes, les observations pétillantes, les intrigues les plus extraordinaires fourmillent dans ses récits, dont la mordante critique n'épargne ni parents ni amis. On pourrait même s'étonner du sans-gêne avec lequel sont retracées les scènes les plus intimes si la *Correspondance* de la Palatine, mère du Régent, ne nous avait pas depuis longtemps appris ce que l'on peut trouver sous la plume d'une princesse allemande.

VOYAGES

M. l'abbé Similien Chevillard, missionnaire apostolique, fait paraître une excellente étude sur *Siam et les Siamois* (Plon-Nourrit), chez lesquels il a longtemps vécu. Ce travail nous intéresse particulièrement, en raison du voisinage de Siam avec notre jeune colonie de Saïgon et de notre protectorat au Cambodge. L'auteur y a condensé le résultat de ses observations personnelles, et les renseignements nouveaux qu'il apporte sur ce pays si original, son organisation, ses mœurs, son commerce, sa faune et sa flore seront très appréciés par tous ceux qui s'occupent de géographie, d'ethnographie et d'explorations scientifiques.

Max O'Rell, déjà connu du public français par divers ouvrages sur *John Bull,* dont le caractère satirique surtout avait assuré le succès, nous donne aujourd'hui un court essai sur *Jonathan et son continent.* Comme il n'a passé que quelques semaines aux États-Unis, il n'a pas la prétention de connaître à fond les yankees, aussi se borne-t-il à résumer ses impressions de voyage sous une forme spirituelle et amusante, et cela sans aucune tendance au dénigrement, ce qui n'est pas précisément dans ses habitudes. Il a été séduit et émerveillé par le spectacle de ce peuple jeune et actif, qui, par l'usage rationnel de la liberté, apprend chaque jour à se gouverner plus sagement, et qui, grâce à la sécurité profonde dont il jouit, peut consacrer tous ses efforts à son développement et à sa prospérité. Il a admiré sans réserve cette civilisation du Nouveau-Monde si originale et si vivace qui semble marcher à pas de géant et qui fait sortir en quelque sorte de dessous terre des cités populeuses, et il n'a même pas cru nécessaire de critiquer l'amour excessif des Américains pour le dieu Dollar, sous le prétexte spécieux qu'au fond ils estiment peu la richesse et que, s'ils la recherchent avec tant d'activité, c'est pour l'unique satisfaction de la dépenser largement.

Signalons dans le même ordre d'idées les *Quinze ans sous le cercle polaire* (Dentu), de M. Émile Petitot. L'auteur, ancien missionnaire, nous transporte au milieu des steppes glacés de l'extrême nord de l'Amérique, sur les rives des fleuves Mackensie, Anderson et Youkon. Il a passé vingt ans de sa vie dans ces pays étrangers au milieu des peuplades sauvages qu'il était chargé de convertir à la foi chrétienne, et il a pu se livrer ainsi à des études et à des observations approfondies touchant la géographie et l'ethnographie des contrées arctiques. Ce volume est orné de 18 gravures et d'une grande carte dressée par M. Petitot.

QUESTIONS SOCIALES.

Le *Traité d'hygiène sociale*, de M. le docteur Jules Rochard, est l'œuvre d'un médecin fort distingué qui s'est proposé de rechercher ce que la société peut et doit faire pour assurer à tous ses membres la santé, qu'il considère à bon droit comme le plus précieux de tous les biens. Il estime qu'elle ne peut arriver à ce but qu'en réalisant autant qu'il est possible la pratique de l'hygiène, dont les exigences ne sont nullement, comme certains le prétendent, en contradiction avec les autres intérêts des populations. Elle doit chercher à diminuer la mortalité en assainissant les villes, fournir aux classes laborieuses une alimentation suffisante et des habitations salubres, élever les enfants de façon à développer la force et la résistance de la race, et préserver les populations des maladies qui les déciment. L'hygiène ainsi entendue n'est pas seulement une science médicale, c'est la science sociale par excellence; elle a des rapports constants avec l'administration et l'économie politique, que l'auteur expose d'une façon très précise. Dans le dernier chapitre de son travail, où il étudie la valeur économique et la comptabilité de la vie humaine et dont les vues originales méritent d'être particulièrement signalées, M. Rochard a formulé trois propositions dont on ne saurait trop méditer la portée : 1° toute dépense faite pour le compte de l'hygiène est une économie ; 2° rien n'est plus dispendieux que la maladie, si ce n'est la mort; 3° le gaspillage de la vie humaine est le plus ruineux de tous.

M. Pierre de Coubertin, qui a très activement contribué au développement des exercices physiques dans notre population scolaire, en s'attachant à faire connaître les exemples salutaires que les Anglais nous donnent en cette matière, vient de consigner dans son livre sur l'*Éducation anglaise en France* (Hachette) les résultats de la campagne qu'il a entreprise. Ces résultats, certes, ne sont pas sans valeur, et l'initiative prise par l'école Monge ne peut manquer de susciter des imitateurs, ainsi que l'espère M. de Coubertin. Mais il ne faudrait pas se faire trop d'illusions sur ce point. l'école Monge est un établissement autonome, où toute réforme est aussitôt mise en pratique que décidée. L'Université, au contraire, adopte ces innovations qu'avec une sage lenteur, et il est à craindre que l'éducation athlétique telle que la comprend notre auteur ne pénètre pas avant longtemps dans nos lycées et nos collèges. L'organisation de notre système universitaire fait obstacle sur ce point à toute réforme sérieuse et durable, et l'on ne réussira à attribuer aux exercices physiques la place qu'ils méritent dans les programmes scolaires que si l'on opère une réforme générale de notre éducation universitaire.

Émile Raunié.

L'administrateur gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (12637

VIENT DE PARAITRE

GUSTAVE FLAUBERT

CORRESPONDANCE

DEUXIÈME SÉRIE

(1850-1854)

Un volume in-18. — Prix. . . . . **3 fr. 50**

Du même auteur

DANS LA MÊME COLLECTION

Madame Bovary, mœurs de province. — ÉDITION DÉFINITIVE, suivie des Réquisitoire, Plaidoirie et Jugement du *Procès intenté à l'auteur* devant le tribunal correctionnel de Paris (audiences des 31 janvier et 7 février 1857). . . . . 1 vol.

Salammbô. ÉDITION DÉFINITIVE avec documents nouveaux. . . . . 1 vol.

La Tentation de saint Antoine (Édition définitive). . . . . 1 vol.

Trois contes (Un cœur simple. — La légende de Saint-Julien l'Hospitalier. — Herodias (6e mille). 1 vol.

L'Education sentimentale. Histoire d'un jeune homme (édition définitive). . . . . . . 1 vol.

Lettres de Gustave Flaubert à George Sand, précédées d'une étude par GUY DE MAUPASSANT (3e mille). . . . . 1 vol.

Par les Champs et par les Grèves (Voyages en Bretagne), suivi de mélanges inédits (3e mille) 1 vol.

Bouvard et Pécuchet (œuvre posthume, nouvelle édition). . . . . 1 vol.

Correspondance (En vente tomes I et II) (3e mille). . . . . 3 vol.

WALDECK-ROUSSEAU

DISCOURS PARLEMENTAIRES

Publiés par C. LECOUFLET

Un volume grand in-8. — Prix. . . . . **7 fr. 50**

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

N° 18. — 4 Mai 1889. — Tome 43. — (3e série, IXe année, premier semestre.)



REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

PARAISSANT LE SAMEDI

Fondée en 1863

SOMMAIRE DU N° 18

PRIX DU NUMÉRO : 60 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT :

A LA REVUE BLEUE	Six mois.	Un an.
Paris	15 fr. »	25 fr. »
Départements et Alsace-Lorraine	18 »	30 »
Étranger	20 »	35 »

AVEC LA REVUE SCIENTIFIQUE	Six mois.	Un an.
Paris	25 fr. »	45 »
Départements et Alsace-Lorraine	30 »	50 »
Étranger	35 »	55 »

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er DE CHAQUE TRIMESTRE

On s'abonne à Paris au bureau des Revues, 111, boulevard Saint-Germain

Chez les principaux libraires et dans tous les bureaux de poste de France et de l'Union postale

C. MARPON et E. FLAMMARION, Imprimeurs-Éditeurs, rue Racine, 26, et galeries de l'Odéon, Paris

Vient de paraître :

PETIT PARIS-GUIDE ILLUSTRÉ

SUIVI

d'une Table alphabétique des Rues de Paris

CINQUANTE GRAVURES ET DIX PLANS

Un très élégant volume in-16, cartonné, de 408 pages. — Prix net, *franco*. . . . . **2 fr. 50**

BIBLIOTHÈQUE-MINIATURE

Les 3 premiers volumes en vente

BIBLIOTHÈQUE MINIATURE LA FONTAINE FABLES TOME PREMIER PARIS C. MARPON et E. FLAMMARION ÉDITEURS 26, rue Racine, près l'Odéon	LA FONTAINE FABLES PRIX 2 fr. 50 MARPON et FLAMMARION éditeurs	BIBLIOTHÈQUE MINIATURE LA FONTAINE FABLES TOME SECOND PARIS C. MARPON et E. FLAMMARION ÉDITEURS 26, rue Racine, près l'Odéon	BERNARDIN de Saint-Pierre PAUL et VIRGINIE PRIX 2 fr. 50 MARPON et FLAMMARION éditeurs	BIBLIOTHÈQUE MINIATURE PAUL & VIRGINIE PAR Bernardin de Saint-Pierre PARIS C. MARPON et E. FLAMMARION ÉDITEURS 26, rue Racine, près l'Odéon

Chacun de ces volumes est à 2 fr. 50. En belle reliure d'amateur, tête dorée, coins, 1 fr. 50 net par volume en sus.

Reproduction par la photogravure des magnifiques éditions DIDOT de ces deux ouvrages

CETTE COLLECTION MICROSCOPIQUE SERA CONTINUÉE

ADOLPHE CARCASSONNE

NOUVEAU THÉATRE D'ENFANTS

DIX PIÈCES

en prose

A JOUER DANS LES FAMILLES

ET DANS LES PENSIONNATS

Un volume in-18. . . . . **3 fr. 50**

MICHELET

PRÉCIS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Un fort volume in-18 avec cartes . . . . 4 fr.

Cet ouvrage a été honoré des souscriptions du Ministère de l'Instruction publique et de la Ville de Paris.

PIERRE ZACCONE

LA DUCHESSE D'ALVARÈS

ROMAN

Un volume in-18. . . . . **3 fr. 50**

CONTES DU PALAIS

3e SÉRIE

Illustrés par Eug. RAPP

Un volume in-18. . . . . **3 fr. 50**

LA PREMIÈRE SÉRIE A 50 CENTIMES

DE

L'ASTRONOMIE POPULAIRE

PAR

CAMILLE FLAMMARION

Renfermant une planche en couleur (*Éclipses de lune de* 1888).

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG
DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

1er SEMESTRE 1889. (3e série.) NUMÉRO 18. (26e année.) — 4 MAI 1889.

LES CHARITÉS DE LA COMTESSE

Nouvelle

Il n'est guère de villages plus riants qu'Éparville. Perdue au fond d'une vallée paisible, qu'entoure une ceinture de collines boisées, au cœur même du département de l'Eure, cette petite localité, avec ses maisonnettes aux toits rouges, ses chaumières du bon vieux temps, son clocher élancé, a comme un aspect de belle humeur. Le climat y est tempéré; le cidre tendrement capiteux ; la politique à peu près inconnue : trois conditions de bonheur assuré !

Pour peu que le soleil brille, le pays semble accaparer tous ses rayons. Et, le soir venu, les lumières éteintes, l'angélus sonné, confiant en son député qui, depuis trois sessions, lui promet une belle ligne de chemin de fer, Éparville s'endort dans l'insouciance des villages heureux !

C'était là que, depuis bientôt dix ans, l'abbé Méran exerçait, comme curé, les fonctions de son ministère. Tâche facile, car, à l'exception des jours de grandes fêtes, la population d'Éparville n'affluait guère à l'église.

Cette indifférence apparente ne l'empêchait pas cependant d'aimer son digne pasteur. Il y avait même chez les habitants un je ne sais quoi qui signifiait :

— Nous autres, à Éparville, nous sommes bien tranquilles, parce que nous avons un brave curé !

Effectivement, rendu populaire par son air enjoué, sa bonhomie un peu lourde, où se mêlait à l'occasion une pointe de malice, ses petits mots pour faire rire, l'abbé Méran s'était conquis dans le village une réputation d'homme aimable et bon. Cette renommée lui valait de grands coups de chapeau de la part des enfants, dès qu'ils l'apercevaient, et une large poignée de main des paysans, quand ils le rencontraient sur la grande route. Alors, lui, son bréviaire sous le bras, s'arrêtait et causait familièrement avec eux, s'intéressant à la culture, à la moisson, comme un homme qui a aussi ses intérêts dans le pays :

— Eh bien, disait-il, et les pommes, père Piscot?

— Les pommes, monsieur le curé?... Il y en aurait quelques-unes, si le temps voulait se remettre... Mais, je crois bien que, ce soir, nous aurons encore de l'eau!...

L'abbé, le sourcil froncé, examinait le temps en connaisseur et répondait :

— Ça ne sera rien que cela !... Allons, bonjour, mon ami !

— Bonjour, monsieur le curé !

Là-dessus, il repartait avec la sympathie du père Piscot, content de voir M. le curé s'intéresser à ses pommes.

Il est vrai que l'abbé Méran les affectionnait bien, « ses paroissiens », ainsi qu'il les appelait, quoi qu'ils ne le méritassent guère. Ils n'avaient, à ses yeux, qu'un tort : celui de ne pas songer assez souvent au salut de leur âme; mais le prêtre les savait si braves gens, au fond, qu'il ne désespérait pas de les convertir un jour.

Voilà, du moins, comment finissaient la plupart du temps ses longues discussions sur ce sujet avec Mme Sauvard, sa *gouvernante*. Mme Sauvard voulait qu'on lui donnât ce titre, parce que la simple qualification

de *servante* lui répugnait. Elle savait bien que, pour M. le curé, elle était plus qu'une bonne. C'était elle, par exemple, qui le conseillait, lui disait que, même pour les pauvres, il ne pouvait pas faire des enterrements à cinquante sous; et que, s'il voulait refondre ses petits bouts de cire — comme feu M. Duplessis, son prédécesseur — cela lui éviterait d'acheter des cierges neufs. Dame! dans les cures de troisième classe, on n'économise pas par centaines de francs à la fois!

Si l'abbé Méran se défendait un peu de son insouciance à cet égard, Mme Sauvard lui répliquait :

— Tenez! monsieur le curé, voulez-vous que je vous dise? Eh bien, vous mourrez sur la paille.

— Que voulez-vous, madame Sauvard? Jésus-Christ y est bien né...

La gouvernante n'avait plus rien à objecter à ces paroles. Elle se contentait de fermer les yeux et de remuer la tête d'un air résigné, en pensant :

— Enfin, il faut l'excuser! Heureusement, le pauvre homme retrouvera cela en paradis!

Sa prédiction partait d'une âme trop convaincue pour qu'on pût douter de sa réalisation. Du reste, il était juste qu'une récompense en l'autre vie le dédommageât de cette existence monotone. Car, il n'y avait pas grande gaieté pour l'abbé Méran, à Éparville. Il fallait entendre M. le curé lui-même vous le dire.

Autrefois, avant que le château de Perny ne fût vendu, c'était autrement divertissant. Tous les dimanches, après vêpres, la voiture des châtelains venait le prendre et l'emmenait dîner dans une famille où il était joliment choyé! Après dîner, on faisait la partie de billard; et, quelquefois, il rattrapait ainsi les aumônes de la semaine...

A présent, au contraire, le château vendu, tout avait bien changé. Il ne restait plus que *les Bruyères*, une habitation seigneuriale, sans doute, mais délaissée, son propriétaire, M. de Saint-Valery, n'y venant qu'au moment de la chasse.

La vie n'était donc guère riante pour l'abbé Méran. Le digne homme s'en consolait, en se consacrant tout entier à sa paroisse, à son catéchisme de première communion. Ainsi, cette année, il pensait avoir au moins seize filles et douze garçons. C'était beau, cela, pour le village! D'ailleurs, comme M. le curé lui-même le disait : avec le temps, on aurait pu faire quelque chose d'Éparville. Mais le temps manquait.

Il y avait ensuite les pauvres, les malades, les sacrements portés à son domicile. Voilà où M. le curé avait encore bien besoin de remuer les idées de ses paroissiens. Il fallait compter, en outre, avec les endurcis, ceux qu'on ne pouvait aborder aux derniers moments. Tout cela était fort triste.

Cependant, l'abbé Méran y mettait beaucoup du sien. Il travaillait ses sermons des semaines entières, afin de sortir de la routine et de donner un attrait particulier à son office du dimanche; mais préparez donc des sermons avec goût, quand on doit les débiter devant vingt ou trente personnes! Et toujours les bons villageois alléguaient une diablesse de raison pour ne pas assister à la messe. En hiver, c'était le labour; en été, la moisson; en automne, la cueillette des pommes.

— Enfin, disait l'abbé en s'adressant à ses ouailles, quelle raison donnerez-vous au bon Dieu? Vous savez bien qu'on ne peut pas lui faire des *contes borgnes!* Il faut y songer un peu.

Eh! parbleu, ils y pensaient bien, les fidèles! Seulement, leur zèle se bornait là.

M. le curé se donnait pourtant assez de mal pour faire sonner sa messe. Il avait justement une cloche neuve, bien sonore, aux tintements clairs, attendrissants, qui vous laissaient dans l'oreille un vague souvenir de l'ouverture des *Noces de Jeannette*.

Le total de la quête se ressentait naturellement de la tiédeur des paroissiens. M. le curé recueillait, par dimanche, dix-huit sous, vingt sous, quelquefois trente! A cinq sous près, il était facile d'évaluer d'avance le produit des offrandes : Dubois, un sou; la mère Couturier, un sou; le gros marguillier du coin, deux sous, qu'il jetait l'un après l'autre dans l'aumônière déjà garnie : une petite vanité du conseil de fabrique...

A présent, tout cela passait inaperçu, l'habitude ayant épuisé toutes les railleries, toutes les allusions, tous les rires. Cette même habitude se retrouvait encore au fond de l'existence du prêtre, qui, insensiblement, par la force des choses, avait dû prendre son parti de l'indifférence de ses paroissiens, espacés dans les rangées de chaises, comme de grosses notes carrées sur la portée musicale du vieux missel. L'abbé pouvait énumérer de mémoire et dans l'ordre la place de chacun à l'église. Les choses allaient ainsi, cahin-caha, tristement. — Que voulez-vous? on subit ce qu'on ne peut empêcher!

***

Mais un jour — précisément un dimanche du mois de Marie — en jetant, au *Dominus vobiscum*, son coup d'œil rapide sur l'ensemble des fidèles, l'abbé Méran eut dans le regard cet éveil instantané que produit la surprise d'un spectacle insolite. Là, tout près, à la rangée des prie-Dieu de velours, affectés autrefois au service du château de Perny, une nouvelle paroissienne était agenouillée. La vue du prêtre se porta instinctivement de ce côté. Malheureusement, les exigences de l'office ne lui permettant pas un long examen, il se retourna très intrigué, en se demandant :

— Qui est-ce donc?

L'évangile terminé, il déposa son ornement sur le coin de l'autel et partit pour la quête.

Comme la nouvelle venue se trouvait la première, après la grille du chœur, M. le curé commença par elle. Il la regarda vite et discrètement, en lui tendant



l'aumônière, où, de sa petite main gantée, la dame laissa tomber quelque chose d'imperceptible, un rien. Le prêtre remercia par un beau salut — le salut réservé aux étrangers — et continua sa marche.

On ne se figure pas comme la nouvelle paroissienne de l'abbé Méran était charmante, quelle grâce elle avait dans son maintien, dans ses moindres gestes, dans son irrévérencieuse façon de prier Dieu, distraite à propos de rien, occupée par instants à réparer un petit désordre de toilette : un bouton à mettre à son gant, son porte-bonheur à rehausser, une jolie mèche folle à ramener!

Pendant le reste de la messe, l'abbé Méran ne put s'empêcher de penser que la dame était restée là, tout le temps, derrière lui. Une inquiétude l'envahit. N'avait-il pas commis quelque maladresse, quelque gaucherie? Pour les gens du village, cela passait encore. Ainsi, à l'offertoire, au lieu de se déplacer, il prenait ordinairement les burettes déposées par le clerc sur un coin de l'autel; et, sans avoir besoin de se déranger, il se servait lui-même. Le bon Dieu y trouvait toujours son compte.

Mais, dès qu'il y avait des étrangers, tout changeait. L'abbé tenait au rituel. Cela se comprenait.

Or, avait-il bien tout fait dans les règles, de manière à donner à la nouvelle paroissienne une bonne idée de son église et de lui-même?

Il s'adressait cette question, lorsqu'il entendit une voix lui murmurer à l'oreille :

— Monsieur le curé? monsieur le curé?

C'était précisément le petit clerc qui lui tendait le voile du calice, en lui poussant le coude. M. le curé oubliait de le prendre à propos. Voilà justement qu'il se trompait. Quelle contrariété!

Pour racheter cette petite négligence, il devint très attentif. Pendant les dernières oraisons, il fut irréprochable. Par exemple, au *Benedicat vos!* il se retourna vers la jeune dame, qui eut à elle seule les trois quarts de la bénédiction. Pour une fois, cela ne tirait pas à conséquence.

Enfin, la messe dite, M. le curé reprit le chemin de la sacristie, sans lever les yeux, aussi solennel, aussi mesuré dans sa démarche qu'aux jours où l'évêque assistait à son office.

Si la présence de cette nouvelle paroissienne avait intrigué l'abbé Méran, au point de lui donner des distractions à l'église même, ce fut bien autre chose quand M. le curé, affranchi des exigences du culte, put enfin songer en toute liberté!

Et d'abord, quelle ne fut pas sa surprise en apercevant sur la route — qu'il lui fallait traverser pour se rendre au presbytère — une élégante victoria, attelée d'un cheval fringant, qui secouait ses chaînes avec impatience, dans l'attente du départ?

— C'est sans doute la voiture de cette jeune dame? pensa l'abbé.

Il ne se trompait pas. A peine se fut-il éloigné pour gagner la porte de son presbytère qu'il entendit le trot d'un cheval. Vite il se retourna. Au même moment, il remarqua dans la victoria sa nouvelle paroissienne, qui lui fit, au passage, un salut très respectueux. Tout surpris de cette amabilité inattendue, M. le curé s'inclina aussitôt. Il s'efforça même de rendre le salut par un sourire affable, mais le sourire arriva trop tard. La voiture était déjà loin sur la route poudreuse, emportant la jeune femme qui revenait de la messe de l'abbé Méran.

Ce dernier incident ne contribua pas peu, comme bien on pense, à intriguer le prêtre. Une fois installé chez lui, en face de son grand bol de café au lait, il se mit à réfléchir, absorbé par le bonheur qui arrivait à sa paroisse.

Cette étrangère devait se trouver pour quelque temps à Éparville, puisqu'elle y avait sa voiture. Elle était certainement très riche. Par conséquent, elle ferait beaucoup de bien aux pauvres de son église.

L'abbé Méran envisageait avec joie cette riante perspective, quand la mère Sauvard, apportant la brioche du pain bénit et la petite aumônière verte, lui dit :

— Eh bien, monsieur le curé, vous allez être content! Vous en avez une quête, aujourd'hui!

Le prêtre regarda sa gouvernante d'un air rayonnant.

— Hein! fit-il, une quête? Qu'est-ce qu'il y a donc?

— Une pièce d'or!

— Une pièce d'or?

— C'est sans doute cette dame! Avez-vous vu, monsieur le curé?... Et vous qui aviez le vieil ornement!

— Croyez-vous que ce soit peu de chance! répondit gravement l'abbé Méran.

Puis il demanda :

— Vous ne savez pas quelle est cette personne?

— Ma foi, non; ça ne serait pas quelquefois des gens de Perny?...

Une petite moue et un mouvement d'épaules édifièrent tout de suite Mme Sauvard.

— Puisque le château est revendu, dit l'abbé.

— Eh bien? Justement! C'est peut-être la nouvelle châtelaine.

— Est-ce qu'elle était là au commencement?

— Je ne pourrais pas vous dire, monsieur le curé. Il faut croire que oui; elle y était quand je suis arrivée.

Le prêtre eut un léger mouvement d'impatience.

— Je vous l'ai déjà dit, fit-il avec une pointe d'humeur, vous arrivez trop tard!

— Trop tard? monsieur le curé! répéta Mme Sauvard, froissée de l'observation.

— Eh! oui, surtout depuis quelque temps; vous devriez être là avant tout le monde. Si l'exemple ne vient pas de chez nous, d'où viendra-t-il?

Mme Sauvard, qui voulait obtenir des détails sur la « dame », ne se fâcha pas. Pour cette fois, elle accepta le reproche.

— C'est qu'aussi il y a du travail chez vous! dit-elle.

— Je sais bien, je sais bien! répéta l'abbé; mais cela n'empêche pas.

— Enfin, reprit-elle en retournant à sa cuisine, il faut avouer que maintenant il vient du beau monde à votre messe!

Ce mot chatouilla M. le curé très agréablement. Le fait est que cela pouvait être efficace pour son église, de voir des personnes aussi élégantes assister à l'office; car elle était joliment bien, cette jeune dame, et d'une élégance!... Et puis c'était son air, ce petit air parisien, indéfinissable...

— Ah! oui, par exemple, soupira l'abbé, elle est joliment bien!

Mais aussitôt il voulut se reprendre, se rétracter. Comment pouvait-il savoir? D'ailleurs, cela ne le regardait pas. Est-ce qu'à ses yeux une paroissienne valait mieux qu'une autre? Tout le monde est égal devant Dieu... S'il avait vu cette nouvelle personne, pendant la quête, c'est qu'il y avait été obligé par la nécessité de son ministère. Sans cela il ne l'aurait jamais regardée...

Mme Sauvard partie, délicatement, minutieusement, avec le soin jaloux d'un lapidaire qui ouvrirait un écrin de perles fines, le prêtre écarta les coulisses de l'aumônière.

— La vieille bourse! pensa-t-il avec regret; si j'avais pu prévoir, j'aurais pris la neuve.

Il retira d'abord les sous — précipitamment — comme on enlève le gros foin qui recouvre un emballage. Puis, la bourse vidée, il eut une émotion :

— Eh bien, et la petite pièce d'or? se dit-il.

Elle était restée au fond du sac, blottie dans un coin, comme décontenancée d'être si brillante au milieu des sous. Pour la saisir, l'abbé Méran enfonça sa grosse main, qui remplit toute l'ouverture de la bourse.

— Une pièce neuve! fit-il, quand il l'eut prise.

Il le croyait, tant elle lui paraissait éclatante. Elle n'était pourtant que de 1865. Pour mieux s'en assurer, il l'examina au jour. Comme elle semblait mignonne, cette petite pièce!

— C'est bien la nouvelle dame qui l'a donnée, au moins? songea-t-il.

Il eut un soupçon, cette défiance involontaire qu'inspire la possession d'un objet de valeur.

— Ne serait-ce pas, quelquefois?...

Mais non; qu'allait-il chercher? Il n'y avait, dans tout Éparville, que cette élégante paroissienne qui fût assez riche pour faire une aumône pareille.

— C'est cela qui serait beau, pensa-t-il avec complaisance, si elle allait en donner autant chaque dimanche! Les châtelains de Perny ne donnaient que quatre francs à eux tous!

Après avoir bien tourné, bien retourné la petite pièce, qui paraissait plus mignonne encore dans les replis de sa grosse main, l'abbé Méran la replaça délicatement dans l'aumônière, pour remettre le tout à Mme Sauvard, comme il avait coutume de le faire chaque dimanche. Mais cette fois — eut-il une distraction? — il emporta la bourse dans sa chambre.

Une idée lui était venue.

Depuis longtemps il songeait à noter, semaine par semaine, le produit de ses quêtes, à tenir une comptabilité en règle, de manière à se rendre compte de la générosité de ses paroissiens. Il résolut de commencer tout de suite; et, comme pour cela il fallait recompter le produit de la quête, il prit une belle feuille blanche qu'il étala sur son bureau et y renversa l'aumônière.

La petite pièce roula la première.

Il l'arrêta au passage, la prit, la retourna encore. Puis quand il l'eut assez examinée, il la posa sur l'étagère de son bureau, là, devant ses yeux...

Il était tout distrait, en comptant le reste de la quête : dix-huit sous qu'il mit en pile. Sa pensée revenait sans cesse à la petite pièce. C'eût été un si joli souvenir à conserver! Mais aussitôt il repoussa cette idée. En priver ses pauvres! Jamais!...

Cependant n'y avait-il pas un moyen de tout concilier?

Pour se tirer d'embarras, il interrogea sa conscience, timidement, comme on sollicite une faveur qu'on sait devoir vous être refusée.

Ne pouvait-il pas, par exemple, remplacer cette aumône par une autre aumône équivalente? En somme, que les pauvres eussent cette pièce ou une autre, cela revenait au même.

Heureux de son idée, il ouvrit un tiroir et y prit une petite pièce de cinq francs dans sa cassette particulière. Mais les cinq francs de l'abbé Méran paraissaient bien pâles à côté de ceux de sa jolie paroissienne. Était-ce une simple illusion, ou la première manifestation du remords?

La pièce à lui était tout usée, toute plate. Elle semblait valoir moitié moins que l'autre.

Cette crainte lui suggéra le moyen de tout concilier; et autant pour tranquilliser sa conscience que pour payer d'un sacrifice le plaisir de sa substitution, il reprit sa pièce et la remplaça par une pièce de *dix francs* qu'il jeta dans l'aumônière.

A ce moment, la voix de Mme Sauvard appela, d'en bas :

— Monsieur le curé, votre café se refroidit!

L'abbé tressauta sur sa chaise.

— Voilà... Je descends! cria-t-il.

Il se hâta d'enfermer l'aumône de la jeune femme dans une boîte qu'il plaça au fond de son tiroir, remit les gros sous dans la bourse, enrichie de cinq nouveaux francs, et descendit remettre la quête à Mme Sauvard.

— Décidément, monsieur le curé, dit la gouvernante en recevant l'aumônière, je ne vois pas qui ça peut être, cette dame...



— Ah!... Eh bien, tâchez d'avoir quelques renseignements...

— Comment! c'est vous qui me demandez ça? Vous qui me reprochez toujours d'être bavarde!

— Sans doute, sans doute, pour les choses futiles, dit l'abbé. Mais dans certains cas, ce n'est plus la même chose... Il y va de l'intérêt de ma paroisse.

— Alors soyez tranquille.

Et l'œil clignotant, la main étendue d'un air capable, Mme Sauvard ajouta en s'en allant :

— Pour des renseignements, je m'en charge.

Resté seul, l'abbé Méran huma lentement une gorgée de son café, un peu refroidi par l'attente. Au bout d'un moment, Mme Sauvard reparut :

— Monsieur le curé! monsieur le curé! cria-t-elle.

— Quoi donc?

— Vous savez bien, la pièce de cinq francs?...

Le sang du prêtre ne fit qu'un tour.

— Eh bien?

— Eh bien, c'est une pièce de dix francs!

Certainement, l'abbé Méran aurait dû s'attendre à cette révélation. Malheureusement il n'y avait pas songé.

La tasse de café qu'il s'apprêtait à porter à sa bouche retomba dans la soucoupe.

— Dix francs! fit-il avec embarras! Eh bien... il y a ainsi cinq francs de plus pour les pauvres.

Mme Sauvard s'en retourna désappointée.

— Comment, cela ne lui fait pas plus d'impression que ça? se dit-elle.

Si elle avait mieux observé la physionomie du prêtre, elle aurait vu combien le coup avait été terrible.

Quand il se retrouva seul, M. le curé s'épongea le front, tout essoufflé. Aussi comment n'avait-il pas songé que la gouvernante pourrait recompter la quête?

— C'est le châtiment! se dit-il.

Sous l'empire de ce sentiment, il voulut revenir sur sa substitution; mais il n'était plus temps. Puis, en pensant qu'il avait payé cinq francs de ses deniers la satisfaction, d'ailleurs bien innocente, de conserver la petite pièce d'or, il estima que sa conscience pouvait être tranquille, et il s'efforça d'étouffer tout remords.

***

De plusieurs jours, l'abbé Méran ne revit pas sa jolie paroissienne. La mère Sauvard, malgré ses courses, ses flâneries attardées au seuil des portes, ses commérages de village, n'avait pu rien savoir. Et pourtant, les cancans allaient leur train. L'arrivée de cette nouvelle personne n'avait pas manqué de faire jaser les gens d'Éparville. Leur curiosité s'avivait de cette intrigue qu'éveille dans un petit endroit l'apparition d'une étrangère. Déjà les habitants la dotaient d'une couronne, lui attribuant une fortune évaluée à première vue sur sa mise, sur ses allures, sur son grand air.

Mais le moment ne tarda pas à venir où chacun allait être définitivement fixé.

Une après-midi, Mme Sauvard monta précipitamment dans la chambre de l'abbé Méran :

— Monsieur le curé? monsieur le curé? cria-t-elle. Où êtes-vous? La dame aux dix francs qui demande à vous parler... Dépêchez-vous! Tenez! voici sa carte!...

En même temps, elle tendit au prêtre un bristol transparent sur lequel M. le curé lut :

COMTESSE DE SAINT-VALERY.

L'abbé en devint tout rouge.

— Priez-la d'attendre pendant quelques minutes, dit-il. Faites-la entrer au salon... le temps de passer une autre soutane!

Cette visite avait remué tout le presbytère. La mère Sauvard, très affairée, avec des airs de maîtresse de maison qui trouve que les gens de service ne vont pas assez vite, se précipita dans le salon, ouvrit les fenêtres, tapa de grands coups de poing pour desceller les volets. En même temps elle passa son tablier sur la console, sur le guéridon boiteux qu'elle cala contre le mur. Elle donna également un coup de plumeau aux grands candélabres de la cheminée, les seuls objets de valeur que possédât l'abbé Méran.

Derrière la gouvernante, Mme de Saint-Valery, assise, attendait, examinant cette pauvreté de presbytère délabré et ne cessant de répéter :

— Ne vous donnez donc pas tant de peine, ma bonne dame! C'est très bien, très bien... Allez... c'est plus que suffisant!...

Non; cela ne suffisait pas à la vanité de Mme Sauvard. Elle ouvrit les fenêtres toutes grandes pour bien éclairer la pièce, mettre dans son jour la paire de candélabres, flatter l'appartement.

Au-dessus de cette attente piétinait la précipitation de M. le curé, qui, là-haut, dans sa chambre, ne trouvait plus son chausse-pied, pour entrer dans ses beaux souliers à boucle.

Enfin, quand il parut, Mme de Saint-Valery lui fit un salut très respectueux. L'abbé Méran s'inclina, un peu troublé, mais sans gaucherie, en homme qui a déjà fréquenté le monde. Il avait repris ses manières d'autrefois, celles du château de Perny. La jeune comtesse, un sourire naturel aux lèvres, avec cette franchise d'allures de la Parisienne qui a la grande habitude des salons, s'excusa d'abord de ne pas être venue voir plus tôt l'abbé Méran.

— Car, me voilà devenue votre paroissienne, monsieur le curé, dit-elle.

L'abbé répondit simplement:

— Madame, j'en suis très heureux; sera-ce pour longtemps?

— Pour quatre ou cinq mois, monsieur le curé. Je dois vous dire que je ne suis pas tout à fait étrangère au pays.



— Je ne crois pas cependant avoir jamais eu l'honneur de vous y voir...

— C'est vrai; je n'y suis venue qu'en passant; tandis que, cette fois, c'est pour la saison, pour toute la saison, monsieur le curé!

— Ah!

— Mon Dieu, voici : j'étais décidée à passer l'été chez ma mère, près de Rouen; et comme mon mari devait venir à ses chasses des Bruyères, j'en ai profité pour l'y accompagner. C'était une occasion de voir Éparville... Mais, monsieur le curé, vous devez connaître M. de Saint-Valery?

Le prêtre insinua un petit reproche tout pastoral:

— Nous voyons peu ces messieurs, dit-il.

La comtesse eut une indignation charmante; puis, cherchant à excuser son mari :

— Que voulez-vous? fit-elle. Ils ont si peu de temps. En automne, la chasse les absorbe; du reste, je vous assure que j'en ferai l'observation à mon mari.

— Vous devriez le gronder!

— Vous avez bien raison, monsieur le curé; je le gronderai. Seulement, vous connaissez les hommes : ils promettent toujours...

— Et ils oublient de tenir...

Mme de Saint-Valery fut aussitôt distraite par un grand arbre du jardin que le vent secouait violemment.

— Savez-vous, monsieur le curé, dit-elle, que je trouve Éparville charmant?

— C'est un assez joli pays, madame.

— Un pays ravissant, tout à fait ravissant. Si vous saviez comme j'adore ces petits bouquets d'arbres, ces chaumières, ces riens. Mon bonheur, aux Bruyères, c'est de monter au belvédère par un temps bien clair et de regarder avec une longue-vue les petits clochers environnants. Nous en voyons neuf, de là-haut! Oui, monsieur le curé, neuf!...

— Les Bruyères sont, en effet, très élevées.

— Oh! mais, vous avez un très grand jardin!

— Trop grand, madame; et si mal entretenu! Étant seul à le cultiver, je ne puis guère...

— Comment, monsieur le curé, c'est vous qui le cultivez? Mais cela doit être horriblement fatigant. Voulez-vous me permettre de vous envoyer mon jardinier?

— Votre jardinier? madame! exclama l'abbé; vous êtes mille fois trop bonne!

— Pas du tout, pas du tout! Écoutez, monsieur le curé, moi, je suis très franche. Il faut que je rattrape le temps perdu. Voilà deux ans que j'aurais dû venir à Éparville. En n'y venant pas, je me suis endettée envers votre église. Il est juste que je m'acquitte; n'est-ce pas, monsieur le curé?

— En vérité, c'est trop de bonté!

— Non, monsieur le curé; je me suis endettée, voilà tout... Est-ce qu'on peut voir votre jardin?

— Mais... mais... certainement...

L'abbé Méran se leva, ouvrit la porte, troublé, désorienté par cette familiarité primesautière avec laquelle Mme de Saint-Valery se présentait chez lui.

— Vous m'excuserez, n'est-ce pas, madame? dit-il; je ne comptais pas avoir l'honneur de vous faire visiter le jardin; et... ce n'est pas... ratissé...

— Mais, au contraire, monsieur le curé, au contraire!... C'est si monotone, les allées ratissées!

Dans le jardin, Mme de Saint-Valery regardait tout, avec de petites exclamations, des gaietés soudaines d'enfant. Le prêtre l'interrompait à chaque instant pour dire :

— Excusez-moi... Oh! je suis confus... Ce n'est pas entretenu... J'ai si peu de temps!

— Vous devez être très occupé, monsieur le curé? demanda la jolie visiteuse.

— Mais oui, madame.

— Êtes-vous content de vos paroissiens?

Ils sourirent doucement, ayant ensemble la même idée.

— Il paraît qu'ils sont un peu comme mon mari, dit la châtelaine.

— Madame, vous avez pu voir, dimanche, à la messe. On n'est jamais plus nombreux...

— Jamais plus nombreux! Nous étions une vingtaine tout au plus!

— Mon Dieu, madame, reprit le digne prêtre, les paysans d'Éparville sont de fort braves gens; mais insouciants, et si pauvres!

— Si pauvres! vous m'y faites penser, monsieur le curé! permettez-moi de vous remettre quelque petite chose pour les indigents de votre paroisse.

Et sortant sa bourse, elle la vida dans la main de l'abbé Méran.

— Quarante francs, madame! Quarante francs pour mes pauvres! s'écria le prêtre; mais c'est trop; mais vous êtes vraiment la providence d'Éparville! Dimanche dernier, déjà...

— Comment, monsieur le curé, vous savez donc ce que chaque paroissien vous donne? Mais alors, je n'oserai plus... Quant à cette petite aumône, cela ne vaut pas la peine qu'on en parle. Ce sera mon aumône de carême!

L'abbé Méran resta interdit devant cette nouvelle générosité. Il demeura confondu du reproche. Puis, serrant les deux pièces d'or dans sa main, il continua d'accompagner Mme de Saint-Valery jusqu'à la porte. Il ne trouvait plus rien à lui dire.

— Eh bien, monsieur le curé, reprit la comtesse, à présent que j'ai eu l'honneur de faire votre connaissance, j'espère que nous aurons le plaisir de vous voir quelquefois aux Bruyères?

— Le plaisir sera tout pour moi, madame! fit l'abbé en s'inclinant.

— De son côté, mon mari sera enchanté. Et j'espère



qu'il s'acquittera de son rôle d'amphitryon, mieux qu'il ne remplit ses devoirs de paroissien.

L'abbé Méran répondit à ces aimables paroles par un sourire affirmatif. S'empressant ensuite d'ouvrir la porte, vers laquelle la jeune femme se dirigeait, il la laissa passer la première, et lui adressa un dernier salut profondément respectueux.

Mme de Saint-Valery remonta dans sa voiture, et M. le curé reprit l'allée aboutissant au presbytère.

A peine eut-il fait quelques pas qu'il vit accourir la mère Sauvard, très intriguée, les yeux tout gros de questions curieuses.

— Eh bien, monsieur le curé, dit-elle, elle a donc voulu voir votre jardin? C'est bien ce que je pensais : c'est la femme de M. de Saint-Valery, des Bruyères.

L'abbé écoutait sans rien dire.

— Une jolie blonde, ma foi! reprit la gouvernante, qui cherchait à faire parler le prêtre. Elle est de Paris, bien sûr?

— Oui.

— Il n'y a pas longtemps qu'elle doit être mariée, cette dame-là?

— Deux ans.

— Comme ça, c'est elle qui a donné les dix francs, pas vrai?

— Oui.

Arrivé à la porte de la maison, l'abbé Méran laissa Mme Sauvard pour aller quitter ses chaussures.

Soudain, comme s'il eût changé d'idée, il retourna au salon, où il avait sans doute oublié son bréviaire.

Le vent ayant repoussé les volets, la pièce était éclairée d'un jour discret. Le prêtre revit les chaises dérangées, avec le petit pouf de laine, placé devant le siège qu'avait occupé Mme de Saint-Valery; mais ce qui le saisit surtout, ce fut cette traînée d'essence que laisse dans un appartement le passage d'une femme élégante.

Au même instant, la mère Sauvard entra, poussée par une grosse curiosité, voulant avoir d'autres détails.

— Mâtin! s'écria-t-elle; elle se parfume, la dame.

Ces mots retentirent aux oreilles du prêtre comme un avertissement cruel, comme un reproche. Il se sentit dépaysé, gêné de se trouver dans ce reste d'odeur; et il voulut sortir. Il lui semblait qu'il était revenu au salon pour humer le parfum qu'y avait laissé la jeune femme. Il ouvrit aussitôt les fenêtres.

Quand il eut donné de l'air au salon, il remonta dans sa chambre, serrant toujours dans sa main les deux pièces d'or que la comtesse lui avait remises.

— Quarante francs à la fois pour mes pauvres! pensa-t-il, en écartant doucement les doigts.

Comme il y avait longtemps qu'il n'avait pas reçu pour eux une somme pareille!

Ce disant, il prit dans son tiroir la petite boîte qui renfermait la première aumône, et aligna sur l'acajou de son bureau les pièces d'or de sa nouvelle paroissienne, l'une toute mignonne, les deux autres plus grosses; mais toutes les deux si luisantes, si aristocratiques! Cet argent embaumait. Il conservait encore un peu de cette féminine essence des bourses élégantes.

On aurait dit que la première petite pièce avait parfumé tout son tiroir.

Insensiblement, le désir lui vint de garder précieusement les deux pièces nouvelles comme il avait gardé la précédente. Mais une question primordiale se posa : pouvait-il répéter le sacrifice qu'il s'était imposé pour la première substitution? Pourrait-il cette fois *doubler* l'aumône? Il serait bien dur de distraire de son budget quatre-vingts francs, pour avoir la simple satisfaction de conserver ces deux *louis*, auxquels il ne toucherait pas!

Il demeura un moment fort perplexe, tenant dans une main les trois pièces de sa bienfaitrice et dans l'autre les quatre-vingts francs qu'il venait de distraire de sa cassette particulière. Dépenser une telle somme pour ses menus plaisirs! Cela ne lui était jamais arrivé.

— Bah! conclut-il soudain, les pauvres au moins y trouveront leur compte.

Et se décidant à diviser les parts :

— C'est cela, fit-il, si ma nouvelle paroissienne me donne encore d'autres aumônes, je ne me permettrai de les conserver qu'à la condition d'en rendre le double aux pauvres d'Éparville.

Cette résolution prise, il versa les quatre-vingts francs dans la bourse des indigents et enferma les trois pièces d'or de la jeune femme dans la petite boîte, qu'il replaça au fond de son tiroir.

En somme, les malheureux bénéficiaient à cet échange, et, lui, il s'accordait une bien innocente satisfaction.

Ah! son église se souviendrait du passage de Mme de Saint-Valery à Éparville! car les pauvres sauraient que cet argent venait de la comtesse. Il faudrait bien le leur dire pour faire aimer ce nom dans le pays, pour faire savoir que le château de Perny était remplacé et remplacé avantageusement.

Dès à présent, la jeune châtelaine serait en tête de la liste des bienfaitrices de la paroisse qu'on énumère avant le prône, quand on lit, sur le registre jauni de vieillesse, la série des prières fondamentales à réciter : les gratitudes adressées aux bourses généreuses.

PAUL BONHOMME.

(La suite au prochain numéro.)



L'EXPOSITION UNIVERSELLE

L'Exposition universelle, dans quelques heures, sera ouverte. Ce qui me frappe surtout, ce ne sont pas tant les merveilles entrevues déjà, l'animation croissante de Paris qui se remplit de visiteurs, le mouvement gai qu'on y trouve, que la solennité du moment. On est unanime à reconnaître que l'Exposition de 89 est admirablement agencée. C'est une ville tout entière, curieuse, étrange, une ville qui résume ou rappelle le monde entier, qui s'est élevée comme par enchantement au Champ de Mars. Mais les constructions pittoresques, les produits de l'industrie, les chefs-d'œuvre des arts accumulés pour donner aux visiteurs une grande « leçon de choses », ne font pas, à mon sens, l'originalité de notre Exposition. Cette originalité toute particulière, que nulle autre Exposition n'a eue, est due à une idée morale qui domine notre entreprise, que chacun voit et comprend, et qui explique et justifie la solennité, presque l'émotion dont je parlais. L'Exposition de 89 n'est pas seulement, matériellement, une belle chose : c'est une grande pensée.

Il se peut que l'anniversaire du centenaire de la Révolution soit pour quelque chose dans cette impression que tous ressentent. La paresse de nos esprits a besoin du secours des anniversaires pour nous rappeler nos passions mêmes... Nos sentiments, la foi, l'amour, la douleur, la haine, l'admiration, revivent par les dates.

Celle de 89 ne pouvait laisser indifférentes ni la France ni l'Europe. Dans les pays même de monarchie absolue, la Révolution a laissé un souvenir et une trace. L'expansion est une des forces et des formes du génie français. Philosophique pendant tout le XVIII[e] siècle, elle se fit politique avec 89, et ceux qui ont le goût, un peu vain mais charmant, de refaire l'histoire, soutiennent, non sans raison peut-être, que si la Révolution française se fût limitée à la réforme de la royauté, elle eût été la révolution européenne. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, si les événements nous ont ramenés, dans l'ordre politique, à un égoïsme nécessaire, ils ne peuvent avoir fait disparaître en plein le génie de notre race.

C'est ce génie qui nous a poussés à faire de notre Exposition, malgré les difficultés et les déconvenues même qu'on pouvait prévoir, une Exposition universelle. Et, à bien des signes certains, on peut assurer que nous avons été compris et approuvés là même où l'on ne peut pas le dire.

L'idée maîtresse de notre Exposition, c'est que les difficultés d'ordre intérieur, les querelles des partis, les difficultés internationales même, plus graves, ne sont pas pour empêcher notre siècle de continuer à faire son œuvre de progrès, de travail, d'apothéose du génie humain. La guerre? Elle n'est pas impossible. Les révolutions? Il se peut qu'on en subira encore. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas proposer au monde, pour ne pas pratiquer, en prêchant d'exemple, une trêve du travail et du progrès. Ce qui est original et grand, d'une grandeur esthétique (si on me permet d'appliquer à la politique ce mot qu'elle oublie trop souvent), c'est que ce soit la nation vaincue et non la nation victorieuse qui ait eu l'idée de cette trêve et qui ait possédé tout ce qu'il fallait d'initiative et d'activité pour la faire accepter et la mener à bien.

De cette initiative, nous serons récompensés. Nous le sommes déjà. Les querelles de parti nous rongeaient et tournaient à un péril imminent depuis que les monarchistes, impuissants, ayant rencontré Catilina et sa bande, n'avaient pas rougi d'associer leurs rancunes à ses appétits. Je ne prétends pas que les hommes de parti, du fait seul de l'Exposition, aient désarmé et abdiqué. Ce ne serait pas les bien connaître que de garder une telle illusion! Mais le pays, occupé, les écoute et les suit moins. Le soleil de M. Boulanger ne nous aveugle plus et pourrait bien s'éteindre assez piteusement dans les brumes de l'Angleterre. Je voudrais qu'on me permît un mot d'argot parisien pour dire que les hommes de parti qui viendraient troubler nos fêtes pacifiques, nos travaux, nos plaisirs, seraient considérés comme des « gêneurs ». Six mois peuvent suffire, dans notre pays mobile et sensible, pour faire entrer dans les esprits cette idée juste et féconde que la politique n'est pas sa fin à elle-même, qu'elle est un instrument et un moyen, et que ce qu'on doit lui demander, avant tout, c'est de ne pas être un obstacle au progrès dont elle se réclame.

Émile de Girardin aimait à répéter un axiome qu'il s'était fait, en modifiant un axiome ancien : « *Si vis pacem*, disait-il, *para pacem.* » Il concluait par le désarmement. Certes, personne, je crois, ne serait d'avis de suivre jusqu'au bout le logicien brillant, et le temps n'est pas venu encore pour nous de croire au triomphe de la justice désarmée. Mais une entreprise comme celle de l'Exposition n'en est pas moins une assurance de paix, une affirmation qui portera ses fruits un jour.

On ne saurait guère accuser sans ridicule de vouloir troubler la paix du monde un peuple qui concentre tous ses efforts sur la fête du travail, de l'industrie et de l'art. Les nations ont compris cette portée de notre

Exposition, alors même que leurs gouvernements ont dû feindre de ne pas l'entendre. Rien de plus caractéristique que le mouvement d'opinion qui s'est prononcé en Italie. Et ce mouvement d'opinion qui y éclate, on peut le sentir, plus discret, ailleurs, rendant à notre pays ce trésor de sympathies qu'elle a pu, parfois, gaspiller sans arriver à l'épuiser tout à fait.

L'Exposition, avec ses plaisirs — car on a voulu qu'elle fût amusante, et on a bien fait — avec l'affluence des étrangers qu'elle amène chez nous, sera une satisfaction large donnée aux intérêts de Paris et de la France. Par les succès qu'y trouveront nos artistes, nos industriels, nos savants, nos commerçants, elle sera un orgueil pour nous et le plus légitime des orgueils.

Cela, disait un étranger, « recapitalise » Paris pour l'Europe. Mais, par-dessus tout, elle vaudra par l'idée morale qu'on sent en elle. Sans qu'on le veuille même, elle met en nous un grand apaisement par l'affirmation d'un avenir que nous ne verrons probablement pas, mais dont il nous est déjà permis d'entrevoir les grandeurs. Il ne faut ni être dupe de la fraternité humaine, ni la nier. L'utopie, ce n'est pas de trop attendre du progrès : c'est de vouloir que ce qu'on en attend soit réalisable dès l'heure présente. La vérité, c'est qu'on marche obscurément vers un idéal, sans toujours se rendre bien compte de la route parcourue. On ne le voit que de temps en temps, comme le marin jetant le loch, en s'arrêtant à un point de repère; et l'Exposition peut être un de ces points de repère, d'où l'on mesure la route faite.

Les fêtes du Centenaire nous ont reporté d'un siècle en arrière, à l'époque de notre Révolution; et plus on s'occupe d'elle, plus on l'étudie de près, d'un esprit impartial et dégagé, plus on s'aperçoit que ce qu'on en connaissait le mieux perd de son intérêt, tandis que l'intérêt grandit quand on pénètre dans ce qu'on en ignorait. Ce fut, je le veux bien, un beau drame que celui de la lutte des partis au sein de la Convention. Mais, à ce beau drame, la France pensa périr. S'il fut fait d'un courage incontestable, d'une passion formidable, il fut fait aussi de violences, d'injustices et de cruautés.

« L'humanité se voila la face, » comme on disait alors. Mais pendant le drame, qu'il vaudrait encore mieux oublier que d'essayer de lui donner une suite, la France intelligente, laborieuse, savante, industrielle, fit un effort admirable, dont nous commençons aujourd'hui à savoir enfin le détail. J'imagine un temps assez proche où l'histoire renouvelée ne s'occupera presque plus des hommes de parti de la Révolution pour ne s'occuper que des hommes d'études. Sans comparer nos temps à ces temps passés, on peut prévoir un jour où un grand ingénieur sera plus glorieux chez nous que M. Vergoin, où un grand artiste sera plus populaire qu'un agitateur. Pour remettre les choses à leur place juste, pour que la perspective s'établisse, rien de plus utile que l'Exposition. Elle nous montre, au milieu de ce qui est instable et passager, ce qui mérite d'être définitif.

Il n'est pas sans intérêt de se rappeler que les premières Expositions du travail eurent lieu, à Paris, pendant la première République. C'était conforme à l'esprit de la Révolution, qui, dévoyé bien avant que Bonaparte le modifiât à son profit, était, à l'origine, plus philosophique et social que politique. Cet esprit primitif de 89, nous pouvons nous donner la satisfaction légitime de constater qu'il est devenu l'esprit de notre siècle.

La liberté du travail, la facilité donnée, de plus en plus grande, à ceux qui veulent réussir par lui, la hiérarchie, de plus en plus exclusivement établie sur l'intelligence et le succès de l'effort humain, sont là, en réalité, ce qui domine notre époque, à travers les révolutions. Tout le reste, considérable encore dans les faits, paraît bien misérable pour qui juge philosophiquement son temps. La conception que nous nous faisons de l'humanité a été profondément changée.

Nous ne regardons plus la vie comme une épreuve, pas plus que nous n'accordons aux pouvoirs une origine divine.

Soit pour nous consoler, soit pour nous opprimer, les idées mystiques ont fait leur temps. Il n'est pas niable que la justice moderne ne se conforme, de plus en plus, à la pensée des saint-simoniens, qui disaient : « A chacun selon ses œuvres et de chacun selon ses forces ». La charité chrétienne elle-même trouve son compte dans cette formule. On peut aller plus ou moins loin dans son application, faire la part plus ou moins grande à l'œuvre traditionnelle; mais je ne crois pas que notre démocratie laborieuse ait un autre idéal que celui des réformateurs bizarres, oubliés et, parfois, admirables de 1830. Ils avaient, entre autres idées, celle de la nécessité d'une religion, d'un culte qui parlât à l'imagination. Laisserais-je trop voir que j'ai reçu leurs leçons dernières en disant que cette religion nouvelle, célébrant les fêtes de la paix, des arts, du génie humain pourrait bien ouvrir dans l'Exposition, une sorte de temple où les fidèles viendront du monde entier?

Henry Fouquier.

UN COTÉ DU CONFLIT ANGLO-ALLEMAND A ZANZIBAR

La répression de la traite.

« ... Zanzibar est le point de pénétration le plus commode, un des nœuds vitaux de l'Afrique équatoriale. Mais, de même que l'Angleterre et l'Allemagne se disputent l'honneur de délivrer Émin-Pacha, de même elles se disputent Zanzibar, cette clef du Soudan, et de même qu'elles veulent secourir Émin par des entreprises privées, de même c'est sous le couvert d'entreprises privées qu'elles obtiennent du sultan de Zanzibar des concessions territoriales. Au fond, ce n'est pas la *British East African Company* et l'*Ostafrikanische Gesellschaft* qui se font concurrence : c'est l'Angleterre et l'Allemagne qui se font ou sont tout près de se faire la guerre. La concurrence de ces deux compagnies commerciales, en apparence privées, n'est pas autre chose, à y regarder de près, que l'hypocrisie de la conquête (1). »

Les événements qui se sont accomplis depuis que la *Revue bleue* publiait ces lignes, ceux qui se déroulent actuellement sous nos yeux sans qu'il soit possible d'apercevoir encore toutes leurs conséquences, montrent combien les appréciations de M. Charles Benoist étaient justes. Les compagnies commerciales qui se disputaient la côte du Zanguebar sont à la veille de disparaître pour faire place à leurs gouvernements respectifs, l'Angleterre et l'Allemagne.

Ces deux formidables puissances, dont l'antagonisme s'accentue tous les jours, viennent cependant de contracter, sous la pression des événements, ce que M. le comte Herbert de Bismarck appelle, dans le langage pittoresque et familier qu'il tient de son père, un « mariage colonial ».

L'inclination n'a rien à voir dans cette union, dont le but avoué est la répression de la traite. La raison y tient-elle une plus grande part? Nous ne le pensons pas, et l'on commence à s'en apercevoir à Londres et à Berlin, à Londres surtout. Du reste, le contrat était à peine signé que déjà les deux parties le criblaient de coups de canif.

Comment et pourquoi? Parce que, là encore, il y a un double jeu; parce que l'hypocrisie de la répression de la traite est venue s'ajouter à l'hypocrisie de la conquête.

***

Depuis le triomphe officiel des idées abolitionnistes en Europe et dans les deux Amériques, la traite par mer n'a plus lieu à la côte occidentale d'Afrique et par navires européens. Par contre, secondée par les progrès incessants de l'islamisme à l'intérieur du continent noir, elle a augmenté dans des proportions considérables à la côte orientale, où elle se fait, sous pavillon arabe ou turc, par les ports de l'océan Indien et de la mer Rouge.

Le mouvement s'est porté principalement et tout naturellement vers Zanzibar, qui est devenu le grand marché d'exportation maritime des esclaves. Le chiffre des noirs embarqués dans les ports du Sultanat a pu être évalué, sans exagération, à 50 000 par an (1).

Les principaux marchés d'importation sont : la Turquie, l'Arabie, la Perse, la Caucasie et le Turkestan russes, l'Afghanistan, les Indes anglaises (2) et l'archipel de la Malaisie. La consommation de l'île même de Zanzibar est assez importante, car le nombre des esclaves indispensables à la culture y est de 100 000 pour le moins, ce qui nécessite un apport annuel d'environ 2000 individus destinés à combler les vides faits par la mort ou la maladie.

L'Angleterre s'est constamment préoccupée de ce honteux trafic. Estimant, avec le sens pratique qui la caractérise, qu'un malheur est toujours bon à quelque chose, elle s'est appliquée à dériver à son profit une partie de ce courant humain. Seule, de toutes les nations européennes, elle entretient depuis 1845, dans le canal de Mozambique et sur les côtes du Zanguebar, une croisière permanente qui, sous prétexte de réprimer la traite, a pour mission de mettre la main sur le plus grand nombre possible de noirs que l'on expédie ensuite, partie dans les colonies anglaises qui manquent de bras, partie sur les plantations que les missionnaires antiesclavagistes ont fondées à la côte même, notamment à Mombassa (3). Des tribunaux ou vice-amirautés ont été établis au cap de Bonne-Espérance, à Madagascar et à Aden, pour juger les marins arabes arrêtés. « Leur rôle est passif, nous dit un témoin digne de foi, le vice-amiral Fleuriot de Langle. L'amirauté anglaise a prescrit aux croiseurs de la côte orientale d'Afrique de détruire les boutres qui ne pourraient tenir la mer (4), et la validation de ces prises se poursuit

(1) *La Question africaine*, par M. Charles Benoist. (*Revue bleue*, n° du 27 octobre 1888.)

(1) On calcule que sur 500 noirs enlevés aux villages de l'intérieur, 100 seulement parviennent à la côte. Les 400 autres meurent de privations, de fatigues et de coups, pendant la route. (L'opération de la castration seule fait périr les neuf dixièmes au moins des enfants mâles capturés.) Les 50 000 têtes de bétail humain exportées de Zanzibar représentent donc, pour l'Afrique, une dépopulation annuelle de 250 000 individus.

(2) Les Indes anglaises renferment 50 millions de fervents musulmans.

(3) Ceci n'étonnera que les personnes qui ne se sont jamais demandé ce que devenaient les esclaves capturés par les croiseurs anglais.

(4) Les boutres sont des embarcations ouvertes. Si le nombre des noirs embarqués est considérable et le trajet court, on établit des entre-ponts volants où les malheureux sont couchés côte à côte ou assis sur leurs talons; il en périt nécessairement beaucoup, et lorsque ceux des plans inférieurs sont morts, on ne peut débarrasser la cale de leurs cadavres qu'en arrivant au port de débarquement. La cargaison entière est souvent victime d'une épidémie causée par ces



devant la cour, *sur les procès-verbaux dressés par les officiers qui sont intéressés à obtenir des condamnations, car les capteurs ont des parts de prises payées sur les prix de vente des bâtiments condamnés. Quand le navire est détruit, il leur est alloué une indemnité de trente-six francs par tonne; ils ont, en outre, une prime par tête de noir* (1) ».

Pour beaucoup, en France, ces faits seront une révélation. Voilà, cependant, plus de trente ans qu'ils existent. Il est du reste parfaitement connu, dans la marine française, que les officiers anglais sont à l'affût des commandements ou des embarquements sur les navires de la station des côtes orientales d'Afrique — station si peu courue chez nous — à cause des gains énormes que leur rapporte la chasse à la traite.

Comme bien on pense, le gouvernement britannique n'a rien négligé pour s'assurer le monopole de cette « répression ». Le dernier traité signé dans ce but avec le sultan de Zanzibar est daté du 5 juin 1873. L'article premier porte que « tout bâtiment engagé dans le transport ou la conduite des esclaves pourra être saisi et condamné par les officiers de marine ou autres agents et par les tribunaux autorisés à cet effet par Sa Majesté britannique ». Par l'article 2, le sultan prend l'engagement que « tous les marchés publics ouverts dans ses États pour l'achat et la vente des esclaves *importés* seront entièrement fermés ». L'article 3 l'oblige à protéger « de son mieux » tous les esclaves libérés. Aux termes de l'article 4, Sa Majesté britannique s'est engagée à interdire aux habitants originaires des États indiens placés sous sa protection « de posséder des esclaves, aussi bien que d'en acquérir de nouveaux à partir de cette date ».

L'article 2 fut seul exécuté. Les marchés à esclaves *destinés à l'importation* cessèrent d'être publics pour devenirs clandestins. La vente des esclaves dits « domestiques » continua au grand jour. Si bien qu'il n'y eut que le trésor de ce pauvre Bargash qui perdit à l'affaire. Le défunt sultan avait là une source de revenus considérables qui se trouva tarie ou à peu près (2).

Les choses en étaient là quand la Société des missions antiesclavagistes prit une résolution marquée au coin du génie de la pratique des affaires. Après avoir réalisé sur la place de Londres un emprunt *ad hoc*, elle fit savoir, qu'à l'avenir, les missions payeraient entre les mains des officiers de Sa Majesté britannique et à titre d'encouragement :

1° 100 francs par tête d'esclave « délivré » remis à la mission ;

Et 2° 100 francs par tonneau de jauge pour chaque boutre capturé.

On devine la suite : la croisière redoubla d'activité. Surexcités par l'appât de ces deux nouvelles primes, les officiers anglais se sont mis à courir sus à tous les bâtiments arabes sans exception. Malheur à celui qui tombe entre leurs griffes ! On commence toujours par la pendaison du capitaine. On est ainsi certain qu'il ne réclamera pas. Après quoi, tout ce qui, à bord, a la peau noire, est pris et remis aux bons missionnaires qui se trouvent avoir, pour cent francs, un nègre qui leur en coûterait trois ou quatre cents sur les marchés de la côte. Les malheureux font valoir, jusqu'à leur mort, les plantations de leurs « libérateurs ». Mais, rassurez-vous, ce ne sont plus des esclaves, ce sont des néophytes ! Oh ! Britannia !

***

Sa Gracieuse Majesté britannique et Sa Hautesse le sultan de Zanzibar vivaient heureux et confiants, sur la foi du traité de 1873, quand, sans crier gare, l'Allemagne posa sa lourde botte sur le sultanat. Le coup fut fait si habilement et avec une telle audace que le *Foreign-Office* en demeura d'abord comme abasourdi. Mais, le premier moment de stupeur passé, il releva le gant et entama la lutte sur ce terrain colonial où il est passé grand-maître et que personne, jusqu'alors, n'avait osé lui disputer avec un pareil sans-façon.

Pendant que lord Granville faisait dire officiellement à Berlin « que l'Angleterre était heureuse de la domination allemande en Afrique orientale, la civilisation ayant tout à y gagner, entre autres pour la suppression de l'esclavage », sa politique de résistance aux desseins du chancelier de fer débutait par un coup de maître : elle réussissait à empêcher l'occupation de l'île même de Zanzibar, véritable objet des convoitises allemandes, dont l'importance, soit politique, soit commerciale, est cent fois supérieure à celle de tous les ports de la côte.

Grisé par ce premier succès, le cabinet de Saint-James, tout en restant officiellement simple spectateur, ne craignit plus de s'engager à fond. La diplomatie anglaise hors d'Europe, on le sait, a la bonne fortune de pouvoir agir sans paraître, grâce à ces deux puissants instruments dont elle joue admirablement : l'or et les missionnaires anglicans. L'or fut prodigué, en apparence sans compter, et, grâce à lui, les missionnaires, qui sont les premiers agents politiques du monde, ne tardèrent pas à faire merveille.

Le danger de l'occupation de Zanzibar même une fois écarté, il importait d'obtenir une sorte de compen

cadavres en putréfaction. Comme les longues traversées ne permettent pas cet aménagement, les noirs sont libres sur les boutres qui prennent la haute mer; mais on a soin de les assujettir à un jeûne systématique qui les réduit à l'impuissance. Leur état de faiblesse est alors tel que beaucoup succombent en quelques jours.

(1) *La Traite des esclaves*, par le vice-amiral Fleuriot de Langle. (*Revue maritime et coloniale*.)

(2) En arrivant à la côte, les courtiers payaient une première taxe de 10 francs par tête de noir. Alors seulement ils pouvaient embarquer leur marchandise pour Zanzibar. Là, seconde taxe de 10 francs dite d'*entrée*. Enfin, le noir vendu et embarqué à Zanzibar acquittait une troisième taxe de 10 francs dite *de sortie*. Les agents du sultan percevaient une quatrième taxe lorsque les esclaves étaient vendus à la criée sur le marché public.



sation pour les concessions faites à la Société de colonisation allemande. L'explorateur William Mackinnon entra en scène. Agissant, en apparence, à titre de simple particulier et sans aucun appui de son gouvernement, il obtint du sultan la concession des 200 000 kilomètres de côtes qui lui restaient encore, de Wanga à la rivière Tana. Ce littoral renferme l'excellent port de Mombassa, siège des principales missions anglicanes. La zone concédée s'enfonce à 360 milles à l'intérieur du continent noir, jusqu'aux rives du Victoria-Nyanza.

Muni du firman d'investiture, William Mackinnon se rend à Londres, où, avec le concours de lord Brassey, ancien membre du cabinet Gladstone, du général D. Stewart, de sir John Kirk, ex-consul général à Zanzibar, de sir Francis de Winton, ancien gouverneur du Congo, il constitue en quelques jours une compagnie de *merchants-adventurers*, qui reçut aussitôt une charte royale d'incorporation sous le nom de *East African Association*.

Disposant d'un capital entièrement souscrit de 250 000 livres sterling, la compagnie prit possession, sans tarder, des territoires concédés à l'explorateur. Elle y entreprit de vastes exploitations agricoles. Mais, le travail libre n'existant pas à la côte orientale d'Afrique, il fallut bien recourir au travail « forcé », c'est-à-dire aux esclaves. Ne pouvant plus compter sur la croisière anglaise qui livre, ainsi que nous l'avons expliqué, toutes ses prises aux missions, force fut de s'adresser directement aux traitants arabes. Seulement, les agents chargés de l'opération se présentèrent en « libérateurs », non en « acheteurs », et les sommes payées par eux figurèrent sur les registres de la compagnie non comme « prix d'achats », mais comme « primes de rachats » ! Ces « rachats » furent si nombreux qu'une hausse considérable ne tarda pas à se produire sur les marchés. C'était le premier coup porté à la colonisation allemande. Elle ne devait pas s'en relever.

La Société des *Plantagen* (plantations), sous-locataire des territoires acquis en pleine propriété ou en régie par l'*Ost afrikanische Gesellschaft*, avait fondé, pour mettre ces territoires en valeur, une quinzaine de centres agricoles dont l'exploitation se faisait — tout comme celle des plantations anglaises — au moyen du travail forcé d'esclaves « rachetés » et dits « libérés ». Qu'allait-elle devenir, si sa richissime concurrente continuait d'opérer la rafle des noirs sur tous les marchés de la côte? Lutter à coups d'enchère, il n'y fallait pas songer. C'était donc la ruine assurée, à bref délai, par le manque de bras. En face d'une semblable perspective, les colons teutons s'avisèrent d'employer, sur terre, le procédé que les croiseurs de S. M. Britannique pratiquaient depuis si longtemps, sur mer, avec tant d'adresse et de profit. Partout où ils se sentirent en force, ils arrêtèrent les caravanes des traitants arabes et s'emparèrent des noirs, révolver au poing. Si bien que, pendant plusieurs mois, aucun convoi d'esclaves ne put gagner la côte en passant sur le territoire allemand.

Ce fut au tour des Anglais de trembler pour leurs entreprises de colonisation. Heureusement pour eux, la Société allemande ne disposait pas de la puissance suffisante pour appliquer longtemps son système. Peu endurants de leur nature, les traitants trouvèrent mauvais qu'on leur enlevât, sans la payer, une marchandise qui coûtait si cher. Un instant déconcertés par la soudaineté de l'attaque, ils se remirent très vite et s'organisèrent. A la force, ils répondirent par la force, et, sur plusieurs points, la victoire leur resta. Bientôt les Allemands furent comme assiégés sur leurs plantations transformées en camps retranchés.

Mettant habilement à profit la situation troublée créée par ces conflits sanglants, les missionnaires anglicans travaillèrent de leur mieux lès populations du littoral. Ils s'appliquèrent d'abord à favoriser les désertions chez les esclaves au service de la compagnie allemande. C'est ainsi qu'un beau matin du mois de septembre dernier, quinze cents noirs disparurent de Dar-el-Salam comme par enchantement. On juge de l'exaspération des propriétaires. L'amiral Deinhard prit leur cause en main ; il ouvrit une enquête qui révéla que les noirs avaient été embarqués par la croisière anglaise et conduits à Mombassa, où leur évangélisation avait aussitôt commencé sous la direction bienveillante mais ferme des chefs de culture de la mission anglicane ! « Rendez-nous nos noirs ! » geint l'amiral. « Impossible, répondent les missionnaires; ils sont libérés et veulent rester chez nous. » Le dialogue dure encore (1).

Mais les missionnaires ne devaient pas en rester là. Trouvant le terrain admirablement préparé par les brutalités et les rigueurs inouïes (2) sous lesquelles le nouveau régime accablait toute la population de couleur, ils n'épargnèrent aucun effort pour fomenter la révolte. Elle ne tarda pas à éclater. L'installation des douanes allemandes dans tous les ports appartenant nominativement au sultan servit de prétexte. Bagamoyo donna l'exemple du soulèvement. Pangani, Tanga, Dar-el-Salam suivirent. Ce fut comme une traînée de poudre. Tout ce qui n'eut pas le temps de s'embarquer tomba sous les coups des indigènes. Les navires de guerre ont riposté par le bombardement des villes insurgées, si bien que toute la côte, aujourd'hui, est à feu et à sang.

***

A la suite de ces événements, les deux gouverne-

(1) A raison de 100 francs par tête de noir, cet audacieux coup de filet a rapporté 150 000 francs aux officiers qui l'ont exécuté. L'opération n'en reste pas moins excellente pour la mission.

(2) Les colons allemands traitaient les noirs comme autrefois certains planteurs de l'Amérique espagnole ou portugaise. La moindre infraction aux règlements draconiens qu'ils avaient établis entraînait un châtiment corporel.



ments d'Allemagne et d'Angleterre, se sentant également coupables, se sont rapprochés. Une note du comte de Hatzfeld (1) à lord Salisbury, datée du 3 novembre dernier, propose de bloquer, en commun et avec l'assentiment du sultan, Zanzibar et les côtes de l'Afrique orientale qui appartiennent à ce suzerain, « afin de supprimer la traite des esclaves et l'importation d'armes et de munitions ». Deux jours après, le 5 novembre, lord Salisbury répondit par une acceptation formelle, mais en prenant soin de stipuler « que le blocus devrait durer jusqu'à ce qu'une des puissances manifeste son intention d'y mettre fin (2) ».

Depuis, le blocus a été officiellement proclamé. Même les deux complices espérèrent un instant entraîner la France et lui faire jouer le rôle du dindon de la farce. Lord Salisbury le donna du moins à entendre dans une séance de la Chambre des lords. Dieu merci, son assertion était fausse. La France n'a pris aucun engagement impliquant une coopération quelconque. Toutefois, M. Goblet n'a pas su se dispenser d'admettre le droit de visite des bâtiments français pour le transport des armes, c'est-à-dire pour la contrebande de guerre. Nous l'avions pratiqué récemment sur les côtes de l'Annam. Mais, en ce qui concerne la traite des esclaves, l'ancien ministre des affaires étrangères s'y est refusé, conformément à une tradition constante. C'est fort bien fait. Toutefois, cela ne suffit pas. Il faut encore que nos agents diplomatiques et nos marins reçoivent les instructions les plus fermes pour assurer le respect du pavillon national. Jamais le besoin ne s'en est fait sentir plus vivement, car jamais la croisière anglaise n'a abusé plus audacieusement de ce droit de visite que nous lui dénions.

Déjà, en 1873, l'amiral Fleuriot de Langle pouvait écrire, dans un recueil officiel, « que les croiseurs anglais ont trop souvent cru voir une manœuvre coupable dans le droit incontestable qu'avaient certains boutres de se couvrir du pavillon français; ils les ont abordés, pris *et quelquefois détruits* avec le sans-façon dont ils usent envers les navires arabes ou indiens, avec qui ils ne comptent pas en matière de droit de visite (3). » Depuis, ce sans-façon a toujours été en augmentant; il n'a plus connu de bornes quand les tentatives de colonisation allemande eurent pour effet d'empêcher, tout au moins de diminuer les embarquements d'esclaves. Seulement l'imagination britannique a trouvé un mauvais biais. La croisière ne s'arroge plus le droit de visite, mais quand un canot anglais (4) accoste un boutre français, il lui demande ses papiers, puis... il les déchire, en sorte que, quelques heures après, la même embarcation va cueillir le boutre sans papiers, qui ne peut être alors qu'un négrier (1)!

Ces actes de piraterie exercés par un pavillon civilisé sont malheureusement indéniables. Nous les avons appris de la bouche de plusieurs officiers de notre marine qui avaient passé par la côte orientale d'Afrique; on les trouve, du reste, consignés dans les rapports des commandants de notre station navale de l'Océan indien.

Et comme rien n'est plus contagieux que le mauvais exemple, voici que les croiseurs de S. M. Guillaume II se disposent à marcher sur les traces de leurs devanciers anglais. Une lettre adressée de Zanzibar au journal *le Temps* nous apprend, en effet, qu'un boutre, battant pavillon français, parti de Zanzibar pour une des îles avoisinant Quiloa et ayant eu son mât brisé en mer, fut obligé de relâcher à Dar-el-Salem. Au moment où le patron jetait l'ancre, une embarcation allemande arrivait le long du bord, et les agents douaniers qui la montaient demandèrent à visiter le boutre. Fort du règlement international qui interdit à tout étranger de faire une perquisition à bord sans l'assentiment du capitaine, ce dernier refusa. Les douaniers se rendirent aussitôt à bord de la *Sophie*, qui se trouvait sur rade, et requérirent deux embarcations montées chacune par un officier. Le malheureux petit boutre, qui n'avait à bord que quinze personnes, tant hommes d'équipages que passagers, fut alors assailli par une trentaine de matelots allemands. Après examen du rôle, on l'inspecta, malgré le refus formel du capitaine. Le pavillon français fut amené, le capitaine garrotté, les valeurs qui se trouvaient à bord saisies. Le pauvre diable de capitaine resta emprisonné jusqu'à l'arrivée de l'amiral commandant la station allemande, qui le fit mettre aussitôt en liberté et blâma sévèrement, dit-on, les officiers coupables d'une pareille violation du droit des gens.

On voit qu'il n'est que temps d'aviser. Espérons que les mesures prises par le ministre de la marine, de concert avec son collègue des affaires étrangères, en nous permettant d'exercer nous-mêmes la police de notre pavillon, empêcheront le retour de semblables attentats!

***

Français, nous avons cru qu'il était de notre devoir de mettre en pleine lumière l'un des côtés les plus

(1) Note écrite remise à lord Salisbury, par le comte d'Hatzfeld, ambassadeur d'Allemagne, le 3 novembre 1888.

(2) Réponse écrite de lord Salisbury à la note du comte de Hatzfeld (5 novembre 1888).

(3) *La Traite des esclaves*, par le vice amiral Fleuriot de Langle. (*Revue maritime et coloniale.*)

(4) Des embarcations armées en guerre se détachent des croiseurs et tiennent la mer, parfois pendant plusieurs jours, hors de leur présence. Leur mission est de fouiller les canaux des îles où ils croisent.

(1) Depuis l'occupation de Nossi-Bé, de Mayotte et des Comores, par la France, les Arabes qui y résident ont navigué naturellement sous pavillon français. Leurs bâtiments font le cabotage entre les ports de la côte du Zanguebar, du Mozambique et de Madagascar.



curieux — à coup sûr le plus honteux — de la tragi-comédie que l'Angleterre et l'Allemagne nous donnent en spectacle à l'extrémité orientale de l'Afrique; nous avons fait tomber les masques. Complètement édifiée sur le double jeu des acteurs aussi bien que sur les trucs de la pièce, l'opinion ne courra plus le risque de s'égarer; elle comprendra que le rôle de spectateur est le seul qui nous convienne.

Les deux compères en scène sont dignes l'un de l'autre. Laissons-les face à face et marquons les coups (1).

Paul Fontin.

PORTRAITS LITTÉRAIRES

Le poète Leopardi (2)

A l'époque et dans le milieu où commença d'écrire Giacomo Leopardi, au fond de la Romagne et vers 1819, il n'était guère encore question du pessimisme, en tant que système ayant droit de cité dans la philosophie ou comme doctrine appelée à jouir de la faveur publique, à devenir de mode. Schopenhauer, il est vrai, posait juste à ce moment les principes de sa subtile dialectique, mais on sait que son grand ouvrage, *le Monde comme représentation et comme volonté*, mit beaucoup de temps à faire son chemin, même dans la patrie de l'auteur. Aussi, quoique Leopardi, principalement au point de vue de l'érudition, fût très au courant des travaux de l'Allemagne, il ne semble pas avoir reçu du dehors l'impulsion de théories qui eussent d'ailleurs parfaitement concordé avec sa disposition intérieure.

Ce serait donc à tort que les pessimistes contemporains voudraient faire de lui l'un des premiers disciples du maître, l'un des convertis de son évangile; il n'en fut que le poète, en quelque sorte involontaire et inconscient. Je veux dire par là que Leopardi n'a jamais songé à se présenter comme l'apôtre, le propagateur d'une doctrine nouvelle. Il n'avait pas inventé le pessimisme, lequel est vieux comme le monde, et il se préoccupait peu de l'accommoder au goût du jour. Les compositions poétiques auxquelles il confiait le secret de sa pensée n'étaient que la traduction spontanée des sentiments éveillés dans son âme par le conflit des circonstances avec sa nature et sa vocation.

A mesure que les années s'écoulaient, que les manières de voir et de peindre s'accentuaient, Leopardi s'est trouvé conduit à raisonner ce qui n'était d'abord qu'instinctif. « On se fait toujours la poétique de son talent », disait Mme de Staël avec une justesse incontestable. On se fait bien souvent aussi la philosophie de son tempérament et de son inspiration. C'est ce qui est arrivé à l'auteur de *Brutus Minor*. Il a voulu donner l'autorité de la généralisation à ce qui s'offrait comme trop particulier et substituer une règle à ce que l'on pouvait prendre pour de pures impressions personnelles. Sa philosophie est née ainsi à côté de sa poésie et s'en est dégagée; elle en a été la conséquence, non la source.

Cette poésie elle-même, d'où venait-elle? Du drame intime qui se jouait en Leopardi, drame bien autrement intéressant et poignant qu'un vain dogmatisme ou des amplifications d'école. M. Auguste Lacaussade, dans la remarquable interprétation qu'il nous apporte aujourd'hui, a tout à fait raison de s'attacher au poète, ce qui est l'essentiel. Ajoutons que le poète est inséparable de l'homme, et marquons nettement ce point qui domine tout le sujet.

I.

Assurément, il s'est rencontré peu d'existences plus entravées, plus comprimées. Tout d'abord, cette nature curieuse, hardie, aimante, se trouve placée dans des conditions familiales absolument contraires à son développement. « La marquise Adélaïde Antici, sa mère, singulière et rigide figure, un type de parcimonie patricienne, était plutôt faite pour inspirer le respect que la tendresse; son père, un érudit pourtant et qui, par cela même, aurait dû apprécier ses rares aptitudes, ne sut provoquer ni gagner sa confiance... il le surveillait, le froissait et l'humiliait en interceptant sa correspondance. Il le traita toujours en enfant (1) ».

---

(1) Le conflit entrera prochainement dans une nouvelle phase. Un commissaire impérial allemand, le capitaine Wissmann, vient d'arriver à Zanzibar. Il est chargé de réprimer le soulèvement des populations du littoral et de rouvrir la route des grands lacs. Tâche ardue, s'il en fut. Pour l'accomplir, le capitaine Wissmann a recruté environ 1500 Égyptiens qui, encadrés par des officiers et sous-officiers allemands, formeront le gros du corps expéditionnaire. Il leur adjoindra, dit-on, un certain nombre de Suahélis et de Çomalis. Ces forces nous paraissent insuffisantes pour lutter contre des bandes aussi bien organisées que celles des traitants arabes que l'Angleterre soutiendra en sous main. Au premier échec, les mercenaires du commissaire impérial disparaîtront comme par enchantement, si même ils ne passent au camp ennemi. On dit bien que Stanley et Émin vont prendre les traitants à revers, mais cela nous paraît bien problématique, pour ne pas dire fantastique.

(2) *La Poésie de Leopardi*, en vers français avec une introduction, par Auguste Lacaussade. — Lemerre.

(1) J'emprunte cette citation et les suivantes à l'*Introduction* de M. Lacaussade, qui forme un travail biographique et bibliographique très complet. Il y a, en effet, maintenant, une bibliographie de Leopardi, car depuis les vers d'Alfred de Musset, en 1842, et l'article de Sainte-Beuve dans la *Revue des Deux Mondes* (1844), recueilli au t. IV des *Portraits contemporains*, le mouvement s'est continué et, dans ces derniers temps, accentué. On a eu, en 1867, une traduction

On comprend que Leopardi se soit senti de bonne heure l'impatient désir d'échapper à cette discipline tracassière devant laquelle à aucun moment de sa vie il ne s'inclina complètement. Mais comment faire? On lui marchandait étroitement les ressources, et il n'était pas très usité alors, ni, comme nous disons aujourd'hui, très correct, qu'un jeune homme de bonne famille gagnât sa vie soit avec sa plume, soit en surveillant simplement des travaux de librairie. C'est cependant ce que Giacomo essaya de réaliser.

Dans sa solitude de Recanati, grâce à la très riche bibliothèque de son père, grâce aussi à l'étonnante précocité qui le fit dès lors comparer à Pic de la Mirandole, il avait poussé très loin ses études en archéologie; il y avait même fait quelques découvertes de détail dont les érudits, un Giordani, un Akerblad, se montrèrent émerveillés. Leopardi eut l'idée assez naturelle de tirer parti de sa science pour s'affranchir du joug ou du moins pour l'alléger. On le mit en rapports avec un éditeur de Milan, Stella, personnage alors considérable, qui lui confia des corrections d'épreuves, des revisions de textes et s'assura sa collaboration au journal *Il nuovo Ricoglitore*, le tout moyennant une rétribution de dix ou de vingt écus par mois : les biographes diffèrent sur la somme, mais vingt écus restent toujours le chiffre le plus élevé. Il était dans la destinée du malheureux poète de n'obtenir jamais que des salaires ou des secours dérisoires. Quatre ou cinq ans avant sa mort, estimé des connaisseurs pour son admirable talent et déjà presque célèbre, il était réduit à écrire à son père :

« Je ne sais si la situation de la famille vous permettra de me faire une petite pension de douze écus par mois. Avec douze écus on ne vit pas humainement même à Florence, qui est pourtant la ville d'Italie où la vie est à meilleur marché, mais je ne cherche pas à vivre humainement. Je m'imposerai de telles privations que, tout compte fait, douze écus me suffiront. »

Les goûts passionnément studieux de Leopardi, l'autorité qu'il s'était si rapidement acquise dans la science semblaient le désigner, le destiner à quelqu'une de ces fonctions littéraires qui constituent pour l'homme de lettres une sécurité et une distinction. Des démarches en sa faveur furent tentées à Rome auprès du cardinal Consalvi par l'illustre Niebuhr, ministre de Prusse près du Saint-Siège. Le cardinal n'élevait pas d'objections sérieuses, mais il posait au préalable une condition essentielle : l'écrivain, s'il refusait d'entrer dans les ordres, devait consentir à porter le vêtement ecclésiastique.

Placé entre ses convictions et l'habit violet, Leopardi préféra sa liberté à l'honneur d'être prélat. Il écrit à son frère Carlo :

« ... J'ai pris cette résolution parce que, depuis longtemps et avant de venir à Rome, et bien plus encore depuis que j'y suis, j'ai reconnu que ma vie doit être aussi indépendante que possible, et que je ne puis avoir d'autre bonheur que celui d'agir à ma guise. Ma nature le veut ainsi... »

Cet indépendant que la pauvreté invincible et la mauvaise santé (nous allons y venir) faisaient en réalité dépendre de tout et de tous aurait-il pu jamais fixer sa destinée dans une durable union? Avec quels éléments cet oiseau battu de la tempête aurait-il construit un nid fragile et précaire? Si l'idée du mariage traversa un instant sa pensée, elle ne put s'y arrêter. Mais, en revanche, un besoin impérieux d'affection, d'amour, ne cessa de le hanter. Ce fut pour lui la plus aiguë et la plus insupportable des obsessions. Les quelques femmes du monde qu'il rencontra sur sa route paraissent avoir tenu de lui peu de compte et s'être jouées durement de sa sensibilité exaltée. De fait, Giacomo n'était pas un brillant cavalier. Tout enfant, à lire des textes trop fins, à manier d'énormes in-folio, trop pesants pour sa chétive personne, il avait affaibli sa vue et s'était déformé la taille. « Il était, nous dit son ami et biographe, Antonio Ranieri, d'une taille moyenne, courbée et frêle; il avait le teint blanc tournant au pâle, la tête grosse, le front large et carré, les yeux d'un bleu d'azur et pleins de langueur, le nez très fin, les traits délicats, la voix modeste et un peu voilée, le sourire ineffable et comme céleste. »

Dans une pareille âme évidemment les sentiments généraux et désintéressés ne devaient pas avoir de peine à l'emporter sur les affections particulières ou plutôt à dédommager celui qui en était privé si cruellement. Mais, là encore, Leopardi se heurtait à des obstacles, à des tristesses, à des impossibilités. L'amour de la patrie, si vif et si profond chez lui, comme chez la plupart des maîtres de la poésie et de l'art en Italie, s'y imprégnait trop aisément d'amertume. Impressions et souvenirs ne lui rappelaient que douleur, humiliation, servitude. Son enfance, sa jeunesse s'étaient écoulés sous l'occupation française, l'âpre ressentiment ne s'en effaça jamais. Il avait vu partir cette légion italienne qui alla rejoindre la Grande-Armée et resta ensevelie sous les glaces de la Russie. Aussi, avec quel accent il évoque la mémoire de ses infortunés compatriotes dans la pièce *Sur le monument de Dante :*

Dante, si dans ton cœur ne bout plus la colère
Ce cœur est bien changé de ce qu'il fut sur terre.

en prose des *Poésies*, par Valéry Vernier. En 1880, M. Aulard a traduit les *Poésies* et fait connaître les *OEuvres morales*. Une nouvelle traduction en prose de M. Eugène Carré a obtenu l'assentiment des meilleurs juges. MM. Bouché-Leclercq et Édouard Rod ont consacré à Leopardi des monographies fort consciencieuses.

L'*Introduction* de M. Lacaussade offre une excellente condensation des travaux antérieurs. Elle ne dispense pas toutefois les personnes qui voudront étudier Leopardi à fond de recourir à ces autres études.

Dans le désert glacé des champs ruthéniens,
Ils tombaient, ils mouraient, tes preux Italiens,
Dignes d'une autre mort! Sur cet âpre rivage,
L'air et le ciel, et l'homme, et la bête sauvage,
Fauve habitant d'un sol que le froid a durci,
Leur livraient un combat sans trêve et sans merci.
Guerre horrible où des maux doublant pour eux la somme,
Les éléments étaient plus meurtriers que l'homme!
Ils tombaient par milliers, mornes, la plaie aux flancs,
Ils tombaient demi-nus, exténués, sanglants,
Et la neige servait de couche à leurs fronts blêmes.

Ce fier mouvement poétique se termine, comme on le pense bien, par une imprécation terrible contre la nation homicide qui a traîné ces innocents et ces martyrs à la mort. Plus tard en comparant le joug autrichien à la domination française, le poète se fera moins sévère pour nous. Familiarisé avec notre génie national, il emploiera volontiers notre langue dans ses correspondances intimes, et il formera même le projet de finir ses jours dans notre pays.

Si la biographie de Leopardi ne tient pas dans ces quelques lignes générales, on peut dire qu'au moins elles en donnent le sens et en précisent le cadre. Une mauvaise chance constante, des barrières infranchissables, de perpétuels sujets de deuil au dedans comme au dehors, telle est la nature de l'épreuve que le poète a supportée; telle a été sa condition physique et sociale. Pourquoi s'étonner que son inspiration ait été douloureuse, amère, emportée, désespérée? C'est bien plutôt le contraire qui aurait été surprenant, surtout chez un esprit entier, ardent, né pour la liberté la plus illimitée, incapable d'une résignation à la Silvio Pellico ou d'un ascétisme mystique à la Pascal.

Élevé par d'honorables et savants prêtres, Leopardi eut au début de sa jeunesse quelques velléités chrétiennes. On a retrouvé de lui (c'est Sainte-Beuve qui, le premier, a signalé ce fait) des projets, des esquisses d'hymnes aux apôtres, aux solitaires, au Rédempteur, au Créateur et même à la Vierge Marie. Cette âme essentiellement aimante, cherchait où se prendre, mais en même temps qu'elle avait goûté la fleur des Pères de l'Église, elle avait mordu plus fortement, plus profondément qu'elle ne le croyait aux doctrines de l'antiquité. Le jour où le christianisme viendrait à s'évanouir, la place serait toute prête pour le stoïcisme, non pas celui d'Epictète ou de Marc-Aurèle, qui lutte et qui triomphe, mais celui de Brutus, qui jette, dans son désespoir, une suprême injure à la vertu.

II.

Cette explication naturelle et logique par laquelle on rattache en grande partie l'œuvre poétique de Leopardi aux circonstances pénibles et aux secousses réitérées qui ont troublé sa vie, n'était pas, il faut bien le reconnaître, acceptée par le poète lui-même. Quelques-uns de ses commentateurs, de ses interprètes ne s'y rangent également qu'avec difficulté et en faisant beaucoup de réserves. Il est nécessaire avant tout que l'on connaisse la protestation de Leopardi. Elle se produisit en 1832, à l'occasion d'un article publié par M. Henschel, dans un journal de Stuttgard, *l'Hesperus*. Le critique allemand identifiait trop rigoureusement l'homme et l'écrivain. Leopardi ne put se contenir et il écrivit à son ami, M. de Sinner :

« Quels que soient mes malheurs, qu'on a jugé à propos d'étaler et que peut-être on a un peu exagérés dans ce journal, j'ai eu assez de courage pour ne pas chercher à en diminuer le poids ni par de frivoles espérances d'une prétendue félicité future et inconnue, ni par une lâche résignation. Mes sentiments envers la destinée ont été et sont toujours ceux que j'ai exprimés dans *Bruto Minore*. Ça été par suite de ce même courage, qu'étant amené par mes recherches à une philosophie désespérante, je n'ai pas hésité à l'embrasser tout entière; tandis que, de l'autre côté, ce n'a été que par l'effet de la lâcheté des hommes, qui ont besoin d'être persuadés du mérite de l'existence, que l'on a voulu considérer mes opinions philosophiques comme le résultat de mes souffrances particulières, et que l'on s'obstine à attribuer à mes circonstances matérielles ce qu'on ne doit qu'à mon entendement. Avant de mourir, je vais protester contre cette invention de la faiblesse et de la vulgarité, et prier mes lecteurs de s'attacher à détruire mes observations et mes raisonnements plutôt que d'accuser mes maladies. »

Laissons Leopardi se piquer d'honneur à sa façon et s'évertuer à prouver qu'il est pessimiste de principes, indépendamment de ses malheurs personnels supportés avec dignité, tant qu'on voudra, mais non pas avec résignation ni avec douceur. Il a du reste essayé de justifier cette prétention et de systématiser son désespoir dans ses *Œuvres morales* (*Operette morali*) publiées en 1832, et dont M. Aulard a donné une très bonne traduction. Leopardi, poète, nous occupe seul ici, et nous n'avons ni à juger, ni à discuter le philosophe. Disons seulement qu'il n'est nullement inférieur au poète, en ce qui touche à l'extrême talent de l'expression. Selon Manzoni, les *Œuvres morales* placent incontestablement leur auteur au premier rang des prosateurs italiens. Quelques-uns des *Dialogues* qui en font partie sont d'une grande beauté et d'une réelle profondeur, celui, par exemple de *Christophe Colomb avec Pierre Guttierez*, ou encore de *Copernic avec le soleil* ou enfin et surtout celui de *Frédéric Ruysch avec ses momies*. Il y a de l'esprit et du plus étincelant, mais les poésies l'emportent par la spontanéité, par la sincérité : « Vous n'avez pas la prétention de me prouver que je ne suis pas malheureux », dit un personnage des *Dialogues*. — Non certes, mais pourquoi voulez-vous me prouver que tous les hommes sont malheureux? » En pareille matière, il s'agit bien moins de prouver que d'exprimer, et c'est à quoi les poésies excellent.

III.

Un assidu commerce intellectuel, une fidèle sympathie, soutenue peut-être par quelque affinité de nature, cette délicate et mystérieuse entente qui de poète à poète écarte des voiles impénétrables seulement aux profanes, ont permis à M. Lacaussade d'interpréter à fond son auteur et, ceci soit dit sans aucune arrière-pensée de paradoxe, d'en dégager, malgré lui-même, ce qu'il a de meilleur en lui, ce qu'il y a de réellement sain et de solidement beau dans l'inspiration de l'œuvre. Le mérite de M. Auguste Lacaussade, son rare talent d'expression poétique sont trop connus pour que l'on puisse s'étonner de le voir sortir à son honneur d'une entreprise particulièrement difficile. Ce qui est digne de remarque et intéressant à signaler c'est la souplesse avec laquelle le traducteur est entré dans la manière du modèle, la rigoureuse exactitude de l'allure et du langage. Le procédé de Leopardi est en effet tout personnel. L'enchaînement dans l'ordre des sentiments, la préoccupation de lier les idées entre elles afin qu'elles se prêtent un mutuel appui et s'autorisent les unes les autres impriment à sa versification savante un caractère de précision en quelque sorte implacable. On ne peut se permettre avec Leopardi ni des à peu près ni des distractions : le déroulement logique des impressions et le fil du raisonnement ne se rompent jamais.

Il résulte de là que les tirades à effet, les morceaux voyants, les airs de bravoure sont assez clairsemés dans cette poésie ardente de ton, serrée de trame et presque toujours sombre, quoique ne redoutant pas au besoin, la variété, l'éclat des couleurs. Les grandes pièces de Leopardi valent surtout par l'ensemble, et c'est aussi par l'ensemble, non par tel ou tel détail frappant, qu'elles s'imposent à la mémoire et s'y font leur place. Il est plus aisé de les analyser que d'en détacher des fragments, et c'est cette égalité dans la teneur que M. Lacaussade a très bien comprise, admirablement rendue.

Mais voyez l'avantage d'une bonne et belle interprétation. Voici que, dans ce français si clair, si limpide, souvent employé par le poète italien vers la fin de sa vie, dans ce français où Gœthe aimait à relire son *Faust* et prétendait le mieux comprendre, voici qu'un nouveau Leopardi, le plus vrai peut-être, nous apparaît, non plus pessimiste hargneux ou morose censeur, mais simplement amant de l'idéal, impatient de le réaliser et mêlant à sa douleur un rêve de perfection qui, s'il ne la tempère pas, la purifie et l'ennoblit. Prenons en effet les pièces dominantes et significatives du recueil, *A l'Italie*, *Sur le monument de Dante*, *Pour les noces de ma sœur Pauline*, *Brutus Minor*, *l'Infini*, *Aspasie*, *l'Amour et la Mort*, *le Genêt du Vésuve*, nous trouverons partout, sous des négations apparentes, d'éloquentes affirmations, toutes vibrantes de patriotisme, de tendresse, et même d'un sentiment religieux trop prompt à s'exhaler dans le désespoir, faute de rencontrer un objet qui lui paraisse assez grand, assez haut pour ses aspirations. Nulle part ce sentiment n'éclate avec plus de mélancolie et de force que dans le *Chant nocturne d'un berger nomade*, où le pâtre, perdu au milieu de l'immensité des plateaux de la haute Asie, s'adresse à la voyageuse éternelle des cieux et l'interroge sur le secret de l'univers :

Certainement tu sais l'obscur pourquoi des choses :
Du matin et du soir, de la marche des jours
Et des saisons, tu sais certainement les causes.
Quand revient le printemps, tu sais à quels amours
Il sourit : à quoi sert l'été, la tiède automne,
Des neiges de l'hiver la chute monotone;
De mille et mille faits le voile t'est léger
Qui reste impénétrable aux regards du berger.
Souvent quand je te vois immobile et songeuse,
T'arrêter au-dessus de cette plaine herbeuse
Dont le vert horizon confine au bleu du ciel;
Ou me suivre, éclairant mon troupeau fraternel,
Qui vague à mes côtés et pas à pas chemine;
Quand je vois dans l'azur que leur gerbe illumine,
Ces millions de feux, diamants de l'éther,
Plus nombreux que les grains de sable de la mer,
Je me dis : « A quoi bon ces essaims de lumières,
Dans l'espace sans fond brillantes fourmilières?
Pourquoi cet infini, cette sérénité?
Et moi, que suis-je au sein de cette immensité? »
Ainsi je m'inquiète en moi-même des choses
De l'univers, du sens de leurs métamorphoses,
De tant d'activité, de tant de mouvement
Sur ce globe terrestre et sous le firmament,
De l'immense nature aux êtres innombrables,
Heureux là-haut, peut-être, ici-bas misérables,
Se mouvant sans relâche, hôtes mystérieux,
Pour revenir toujours, toujours aux mêmes lieux!
Je n'en puis deviner la raison éternelle;
Mais toi, tu la connais, lune, jeune immortelle!
Pour moi, ce que je sens, pâtre au sol enchaîné,
C'est qu'un autre être humain, à naître ou déjà né,
De ma lourde existence et de ce dur voyage
Où je marche courbé sous mon destin fatal,
Saura peut-être un jour tirer quelque avantage;
Mais à coup sûr pour moi cette vie est un mal.

L'homme qui écrivait ou dictait de tels vers éprouvait certes ce qu'on a nommé le « tourment sacré ». N'est-ce pas là l'un des éléments — le plus impérieux peut-être et le plus actif — du sentiment religieux? Le vers final déclare et atteste le malheur personnel, mais on conviendra qu'ici ce malheur ne tient pas à telle circonstance, à telle fatalité de condition. Ce n'est pas uniquement l'expérience douloureuse de la vie qui a désenchanté et irrité Leopardi, c'est bien plutôt la conception absolue qu'il s'en était faite. Dans le domaine de l'idéal, il a voulu trop, il a demandé trop et il n'a rien obtenu au moins pour son compte. Toutefois, en vertu de cette prodigieuse ironie qui gît au fond des choses et se découvre par instants, il a donné plus de réalité et de force à ce qu'il proclamait lui-même des rêves ou des fantômes. Après des pièces

comme le *Monument de Dante*, comme *Aspasie*, comme le *Chant du berger nomade*, on doit reconnaître que, loin de diminuer, la somme de patriotisme, d'amour et de religion se trouve accrue dans chaque lecteur. Est-ce là ce que voulait le poète? Est-ce là ce qu'il rêvait? On est en droit de le penser. Dans tous les cas, il est certain que la connaissance d'un pareil résultat, tout en lui causant un certain étonnement, ne lui serait point pénible. Peu importent les amertumes, les invectives, les accès de désespoir, les appels réitérés à la mort, ce qui prime tout chez lui et ne disparaît jamais, c'est l'amour de l'humanité.

M. Lacaussade a remarqué finement qu'en dépit de tous ses déboires et malgré tous ses efforts, Leopardi n'a pu parvenir à devenir misanthrope. Si la fortune lui a été rebelle, si l'amour s'est dérobé devant lui, si la gloire a été tardive, l'amitié au moins ne lui a pas fait défaut. Dans sa famille, son frère Carlo, sa sœur Paolina, ont maintes fois adouci ses chagrins par leur affection. Giordani, Niebuhr, Sinner ont ressenti pour lui le plus profond attachement. Quant aux deux amis de Florence, Paolina et Antonio Ranieri, leur dévouement s'est élevé au-dessus de toute expression. Qu'une âme aussi délicate que celle de Leopardi soit demeurée insensible à de pareilles tendresses, qu'elle n'y ait pas trouvé le plus précieux des aliments et un suprême cordial, c'est ce qu'on ne saurait admettre. Les accents humains que fait résonner son inspiration partent de ce foyer dont la constante flamme illumine, échauffe son génie, rejetant le pessimisme au second plan et dans l'ombre. Voilà par où, bien avant les prétentions d'école et de système, bien en dehors des formules pédantesques, l'ont connu, l'ont apprécié, aimé Alfred de Musset, Sainte-Beuve et tant d'hommes de générations successives, de cultures opposées, de nations différentes.

L'amertume n'est pas la négation. A ce compte, le génie italien, avec Dante, Alfieri, Michel-Ange, serait singulièrement négatif. Il apporte au contraire à l'âme humaine un essentiel élément de vaillance et de substance. Leopardi aura désormais sa part dans cette glorieuse tradition. Si sa production n'est pas aussi complète que celle des maîtres dont je viens de citer les noms, c'est que les heures lui ont été mesurées. Il est mort en 1837, à trente-neuf ans moins quinze jours. Le sort, cruel jusqu'au bout, ne lui a permis ni de considérer la vie sous ses divers aspects, ni d'achever son édifice; mais les assises de cet édifice sont solides, et les résultats moraux, pour imparfaits qu'ils paraissent, ne sont pas à mépriser. Si le poète n'a pas eu le temps ou la force d'embrasser dans son œuvre tout ce qui est vrai, il a eu le très rare courage de dire hautement ce qui était vrai pour lui et en lui.

JULES LEVALLOIS.

LES ÉCHELLES DU LEVANT (1)

Impressions de voyage.

V.

BEYROUTH, BALBECK.

Nous arrivons à Beyrouth dès l'aube, et comme le port n'est pas assez profond pour que les bateaux puissent s'arrêter à quai, on jette l'ancre en rade, ce qui nous permet, avant de descendre à terre, de jouir de la vue. Le paysage est évidemment très beau, mais on peut lui reprocher de manquer d'un cachet particulier. Cette plaine fertile, fermée par les pics neigeux du mont Liban, cette ville qui s'avance comme un éperon de navire dans la mer, tout cela nous rappelle des choses que l'on a déjà vues: c'est un site quelconque de la corniche ou de la baie de Naples; et les grandes maisons construites à la vénitienne, avec des corridors extérieurs et des cours intérieures, augmentent encore l'illusion. La résidence de Beyrouth est, paraît-il, une des plus agréables d'Orient. Je ne voudrais pas enlever à cette ville sa bonne réputation, mais pour un simple voyageur le régal est médiocre. Les indigènes eux-mêmes sont trop en contact avec les Occidentaux pour avoir conservé leurs mœurs et leurs costumes; ils font l'effet de ces marchands de pastilles du sérail que l'on rencontre sur nos boulevards. Les douaniers, seuls, ont gardé intacte leur nationalité, et nous nous en apercevons à l'empressement qu'ils mettent à bousculer nos bagages jusqu'à ce que nous ayons offert au chef une humble rétribution; c'est ce qu'on appelle le *bakchich*, ce mot magique qui en Orient ouvre toutes les portes et ferme toutes les consciences. En haut et en bas de l'échelle sociale, tout le monde l'accepte et le réclame. La quantité et la qualité seules varient, et la grande habileté consiste à savoir proportionner la dose au service rendu. J'ai connu à Constantinople un Levantin, maître en ces matières, qui, pour s'attirer la bienveillance des autorités avec lesquelles il se trouvait fréquemment en rapport, avait imaginé un singulier stratagème. Il avait acheté une cargaison de montres de prix différents et s'était fait confectionner un gilet, machiné comme une pièce de féerie, avec des poches innombrables. Pendant ses visites, il tirait négligemment de la poche n° 1, 2, 3, suivant le rang de son interlocuteur, une de ces montres, qu'il faisait admirer d'abord, et qu'il oubliait en s'en allant. Jamais, au grand jamais, on ne la lui rapportait. « Que voulez-vous, me disait-il, le gouvernement donne certains ordres à ses agents, mais oublie régulièrement, à la fin du mois, de leur payer leurs appointements; nous,

(1) Suite et fin. — Voy. la *Revue* des 23 février et 6 avril.



nous leur demandons de ne pas exécuter ces ordres, et nous les payons. » Hésiter, en effet, serait un crime, et les Turcs ne sont jamais criminels.

Dès que le médecin est revenu de la Santé, des hordes de portefaix se précipitent, malgré les rebuffades des marins, sur le navire, qu'ils livrent au pillage, s'emparent de force de tous les paquets qui encombrent le pont et les empilent dans leurs barques, sans s'inquiéter des propriétaires qui, devant cette invasion, perdent la tête; toutes ces opérations sont accompagnées de cris et de jurons poussés dans toutes les langues. En quelques coups de rames, ils atteignent le rivage et vous déposent, ahuris, devant la douane. Heureusement, le consul de France avait eu la précaution d'envoyer à notre recherche un drogman, en costume de cérémonie, composé d'une petite veste bleue très courte et d'un pantalon de même couleur très large et descendant jusqu'aux talons; sur la tête, un fez muni d'un immense gland. L'honnête Mahfoud nous tire des griffes de ces monstres qui nous entouraient en hurlant « bakchich, bakchich ! » en digne Syrien, les paye en monnaie de coups de canne, rétablit un peu d'ordre dans nos colis épars, et nous mène à l'hôtel d'Orient, superbe construction à l'instar du palais des Doges, sur les bords de la mer.

Au bout de deux heures passées à Beyrouth, nous n'avons qu'une idée, nous en aller. Nous nous sentons attirés comme par un aimant vers ces villes magiques de Balbeck et de Damas; mais comme nous ne pouvons nous mettre en route que le lendemain, il faut tuer la journée; et, d'après le conseil de notre guide, nous montons à cheval et nous nous dirigeons vers la vallée du Chien.

La route traverse l'ancien quartier turc, qui a encore quelque physionomie et un degré de saleté appréciable, et contourne le golfe. Après avoir franchi un cours d'eau sur le pont construit par Tahr-el-Din, le célèbre prince des Druses, on longe la mer et on aboutit à une falaise qu'il faut escalader par un escalier très étroit. Ce chemin, comme les portes syriennes, a vu défiler devant lui bien des troupes guerrières dont on trouve encore les traces, les chefs ayant eu le bon esprit de laisser sur le roc leurs cartes de visite. Le célèbre cartouche de Rhamsès se lit à côté des stèles assyriennes, où Nabuchodonosor est représenté avec sa mitre et sa longue robe royale; plus loin sont gravés le nom de Marc-Aurèle et des légions qui l'accompagnaient. La dernière inscription, presque effacée, est en français; elle a été laissée en souvenir de notre expédition de 1860 et de l'œuvre de pacification que les Français sont venus accomplir dans ce pays. On se rend compte maintenant de la faute irréparable qu'ont commise alors nos gouvernants. Ils n'ont pas su profiter de l'occasion pour consolider à jamais en Syrie notre influence déjà prépondérante et établir notre protectorat sur ces pays, qui nous accueillaient avec reconnaissance et nous recevaient comme des sauveurs; malheureusement, la diplomatie impériale, faible et maladroite, prit peur. Le fameux respect des nationalités fit arrêter l'expédition, les troupes se rembarquèrent et tout fut fini. Exemple de trop grande probité politique que nous avons offert au monde civilisé, mais qu'aucune nation assurément ne suivra jamais.

Ce ne sera toujours pas chez les Anglais que nous aurons fait des prosélytes, chez les Anglais qui, entrés comme pacificateurs en Égypte, où il n'y avait rien à pacifier, commencèrent, en vertu de l'adage *Qui aime bien châtie bien*, par bombarder une ville ouverte, puis, après leur victoire de Tel-el-Bakchich, gagnée à coups de guinées, s'emparèrent du pays au mépris de toutes les lois, s'y établirent en maîtres, fomentant des émeutes pour avoir le droit de conserver leurs troupes, et dilapidant les finances pour payer des fonctionnaires inutiles.

De l'autre côté de la montagne, le Nar-el-Kelb, ou fleuve du Chien, sort dans une vallée fertile et fermée par des montagnes escarpées sur les flancs desquelles s'aperçoivent, au milieu des forêts, de pittoresques couvents. Les voyageurs qui ont le bonheur de ne pas être pressés gagnent par ce chemin Djebel, l'ancienne Byblos, la patrie d'Adonis, longent le Nahr-Ibrahim, la Rivière sacrée, où les femmes des mystères antiques venaient mêler leurs larmes; et, après avoir campé sous les fameux cèdres, traversent le Liban et arrivent à Balbeck.

Ceux qui, comme nous, ont leur temps limité, doivent se contenter de prendre la grande route. Il y a encore une douzaine d'années, le voyage de Beyrouth à Damas nécessitait toute une caravane; les chemins étant infestés de brigands, une escorte vous accompagnait, et la promenade dégénérait en expédition. Maintenant tout cet attirail est inutile. Sur la grande place des Canons, à côté d'un grand café, est un bureau; vous prenez bourgeoisement un billet pour Damas, et il ne vous reste plus qu'à vous hisser, à quatre heures du matin, vous et vos bagages, sur une diligence semblable à celles dont se servaient nos pères; le voyage est plus simplifié, mais aussi combien moins pittoresque!

La route de Beyrouth à Damas, longue de 112 kilomètres, est admirablement entretenue; elle a été construite par le comte de Perthuis, avec des capitaux français et même princiers, assure-t-on, et appartient en toute propriété à la Société d'exploitation. Personne n'a le droit d'y passer qu'avec les chevaux ou les voitures de la Compagnie, ou en lui payant un droit considérable. Les voyageurs ont à leur disposition des voitures publiques qui partent chaque jour, ou des landaus particuliers qui coûtent un prix fabuleux. Un tarif homologué par le gouvernement fixe le prix des camions et des chevaux qui transportent les marchan-

dises. C'est le monopole dans toute son horreur, car, bon gré, mal gré, tout et tous doivent passer par cette route, qui est la seule entre les deux villes.

Au sortir de Beyrouth, la diligence traverse le bois des Pins, promenade favorite des habitants de Beyrouth, bordée de cafés et de belles propriétés, où le *high-life* vient le soir prendre le frais et le *raki*, et après le premier relais s'engage dans les nombreux lacets du Liban, dont on atteint le sommet au caravansérail de Mizhir. La vue est admirable; devant soi s'étendent des coteaux peuplés de villages, séjour des Levantins pendant la saison chaude, des champs de mûriers, des bois de palmiers; au loin Beyrouth, qui paraît comme un tache blanche sur le bord de la mer bleue; et de l'autre côté les cimes neigeuses de l'Hermon et la chaîne désolée de l'Anti-Liban, dont on n'est séparé que par la vallée de la Bekka. Cette longue vallée, qui s'étend de Sidon à Alep, est, par endroits, d'une fertilité merveilleuse; les établissements agricoles y sont nombreux, et la France, qui possède une grande exploitation, l'a concédée aux jésuites. Que diraient nos farouches anticléricaux, s'ils connaissaient ce détail! Les Pères ont planté des vignes et produisent un vin qui, sans valoir le Château-Laffite, est cependant préférable au Suresne.

A Chtora, nous quittons la diligence et nous prenons un char-à-bancs pour gagner à travers champs Balbeck; il serait à souhaiter, pour les reins des excursionnistes, qu'une Société française installât une bonne route dans ces parages. Nous arrivons moulus, après un trajet de quatre heures, assez à temps pour jouir du coucher du soleil sur les ruines et prendre notre part d'un repas épouvantable à l'hôtel de Palmyre.

L'origine de Balbeck se perd dans la nuit des temps. La cité fut construite — son nom l'indique — en l'honneur de Baal, le plus puissant dieu de la Phénicie, adoré à Babylone sous la forme de l'astre du jour. Mais par qui fut-elle fondée? A quelle époque? Doit-on en attribuer, ainsi que le raconte la légende arabe, la construction à Salomon? Toutes les suppositions sont permises. Lorsque les Romains s'emparèrent du pays, ils élevèrent, sur les décombres de l'ancienne cité, Héliopolis, qu'ils consacrèrent au soleil. Constantin et Théodose transformèrent les temples païens en basiliques chrétiennes, et plus tard les Arabes, moins pieux et plus guerriers, changèrent la désignation des temples et en firent une forteresse. On retrouve dans les monuments les traces de ces différents architectes et des différentes civilisations qui se sont succédé en ces lieux. Les assises de l'Acropole datent de l'âge pélasgique, et les restes des temples, sans avoir la pureté de formes et l'admirable simplicité du Parthénon, présentent un ensemble superbe et comptent parmi les plus beaux monuments de l'art gréco-romain.

Un bois de noyers et de saules enveloppe de toutes parts ces ruines, où il n'est possible de pénétrer que par les souterrains; au nord s'élevait un escalier, maintenant comblé, par lequel on arrivait aux Propylées. Sur une des deux colonnes formant le portique qui sont restées debout, on peut lire une inscription rappelant la construction du temple et sa consécration par Antonin le Pieux. Trois portes, hautes de 7 mètres, donnaient accès aux temples; elles ont été murées, mais, pour la plus grande commodité des voyageurs, on a ouvert dans la muraille un passage bas et étroit qui donne accès à une cour hexagonale, puis à une seconde cour rectangulaire entourée de niches séparées par des pilastres corinthiens. En sortant de cette cour, on a devant soi les temples de Jupiter et du Soleil. Du premier, il ne reste plus que six admirables colonnes réunies par une architrave à trois parties audessus de laquelle court une frise ornée de consoles et de lions. Ces colonnes ont 23 mètres de hauteur et 7 de circonférence; elles faisaient partie du péristyle.

Le temple du Soleil, au sud du précédent, a eu moins à souffrir et est resté dans un meilleur état de conservation. Il est encore entouré des 23 colonnes de son péristyle, relié à la cella par un plafond à caissons portant les médaillons de déesses, d'empereurs et d'impératrices. Le pronaos a été détruit par une explosion, et la porte d'entrée, merveille d'ornementation, décorée d'arabesques, de feuillages, de grappes de raisin, est en partie enfouie dans le sol. Au plafond est représenté un oiseau tenant dans sa serre un caducée; c'est le phénix, oiseau consacré par les Phéniciens au soleil. Ce temple est long de 28 mètres et large de 22; contre les murs sont adossées des demi-colonnes à chapiteaux corinthiens; une frise richement sculptée sépare deux étages de niches, dont les supérieures sont terminées par des frontons rectangulaires et les inférieures munies d'un plein cintre très fouillé. Le mur pélasgique qui entoure tous ces monuments est un des plus grandioses; il est formé de pierres gigantesques superposées, dont quelques-unes mesurent 20 mètres de longueur.

Les autres curiosités de Balbeck ne méritent pas une visite. En quittant la ville, on passe devant une petite mosquée construite avec huit colonnes antiques réunies simplement par une architrave, et on traverse une carrière de pierres au milieu de laquelle gît un monolithe de 25 mètres de hauteur. A minuit, nous sommes à Chtora pour reprendre la poste.

VI.

DAMAS.

Mahomet ne voulut pas, paraît-il, franchir les portes de Damas. En voyant la ville, il se serait écrié : « Ceci est le paradis, et puisqu'on ne peut en avoir qu'un, je me garde pour l'autre. » Comme nous ne sommes pas



assurés, mon camarade et moi, d'être admis dans *cet autre*, et qu'en tout cas les plaisirs qu'on nous y réserve sont moins attrayants que ceux promis aux sectateurs de Mahomet, nous n'avons pas les mêmes scrupules que le prophète, et à six heures du matin nous quittons sur la grande place notre diligence. La première chose à faire est de se diriger vers le faubourg de Salihiyé et de gravir le mont Kasiyoum qui domine la contrée. Le panorama est admirable, et l'on n'éprouve aucune désillusion, ce qui est rare en voyage. Entourée de toutes parts par le désert, Damas apparaît avec sa ceinture verdoyante où les lauriers-roses, les abricotiers et les peupliers se mêlent aux palmiers et aux cyprès; çà et là les bâtiments des bazars, les coupoles des bains, les minarets des dervicheries se dressent au milieu des terrasses blanches qui surmontent toutes les maisons. Au loin, des montagnes derrière lesquelles le soleil vient de se lever et qui semblent des volcans incandescents. Ce sont les derniers contreforts de l'Anti-Liban et la chaîne du Hâouran. Certains voyageurs prétendent qu'il faudrait pour rester sur cette superbe impression s'enfuir sans pénétrer dans la ville. Je me permets d'être d'un avis complètement opposé, et je recommande au contraire aux amateurs du pittoresque et aux coloristes le séjour de Damas comme le plus propre à satisfaire leurs goûts artistiques. Plus que Constantinople et le Caire, Damas, en effet, par sa situation géographique, isolée au milieu du désert, et surtout par le fanatisme de ses habitants, a gardé sans les transformer, en dépit du temps, son architecture, ses costumes et ses mœurs, et est restée comme le dernier vestige d'une civilisation et d'un peuple qui tendent à disparaître.

La ville existe, d'après les légendes, depuis la création du monde. Les jardins ne seraient pas autre chose que l'ancien paradis terrestre — les pommiers ont seulement fait place aux abricotiers — et le premier homme aurait été formé avec le limon de sa terre. On montre aux étrangers l'endroit précis où Caïn tua Abel, le tombeau du prophète Élie, la maison d'Abraham et celle de saint Paul; on gravit une tour par laquelle le grand apôtre se serait échappé, on voit même la place où il eut sa vision; et c'est avec le sang-froid le plus imperturbable que le guide vous indique ces emplacements d'un intérêt palpitant.

Damas a été si souvent prise d'assaut et livrée au pillage depuis David et les lieutenants d'Omar jusqu'à Tamerlan que les monuments anciens y sont peu nombreux. Le plus intéressant est la mosquée des Ommiades, interdite autrefois aux infidèles et visible maintenant moyennant finances. Les ulémas, qui vous reçoivent avec une grande affabilité, taxent à 40 francs tous leurs salamalecs, mais comme on ne paye qu'en sortant, on peut obtenir une forte réduction, ce dont les gardiens se vengent en vous poursuivant de leurs vociférations et en vous agonisant d'injures poussées dans une langue sans doute aussi verte que leur turban.

La mosquée, qui semble occuper l'emplacement d'une ancienne basilique chrétienne, est à trois nefs, soutenues par 40 colonnes corinthiennes; au milieu du transept s'élève un gracieux tabernacle en bois sculpté où serait déposée la tête de saint Jean-Baptiste. Sur les murs courent des inscriptions gigantesques — noms des premiers califes et versets du Khoran; — aux extrémités du vaisseau principal s'élèvent le minaret de la Fiancée et le minaret El Garbiyé, dans le style sarrasin, avec trois galeries superposées. Un troisième minaret termine le transept, c'est celui de Jésus, ainsi nommé parce qu'au jour du jugement dernier Jésus y descendra.

Des huit cents autres mosquées que possède Damas, trois ou quatre seulement méritent d'être visitées; la plus riche est celle de Salihiyé, qui renferme le tombeau d'Abd-el-Kader et celui du poète Ibn-el-Arabi, dont le turbé est entouré d'une grille en argent avec des inscriptions en argent repoussé, merveille de ciselure; les murs sont tapissés de faïences, et au plafond pendent de splendides lampes en verre rose et jaune, sur lesquelles sont peints des caractères arabes. Le mausolée de Nour-ed-Dîn est célèbre par ses plaques, d'un travail si remarquable que le peintre les a signées, ce qui est très rare en Orient, où les artistes gardent l'incognito. La dervicherie construite par le sultan Sélim sur les bords du fleuve, pour servir de maison de refuge, contient au milieu d'une cour ornée d'arbres gigantesques une belle mosquée aux minarets élégants.

Mais il ne faut pas s'attarder dans les édifices. La véritable curiosité de Damas est la rue ou plutôt le bazar, car la ville n'est qu'un immense bazar dont une partie, halle gigantesque, est couverte d'une toiture; de tous côtés se croisent des corridors étroits, bordés de petites boutiques où se débitent les matières les plus hétéroclites. Chaque bazar a sa spécialité et son nom. Non loin de la citadelle, autour d'un platane que ses dimensions ont fait choisir comme potence, se tient le marché aux chevaux, et dans les rues adjacentes les selliers débitent leurs harnachements divers, des fronteaux et des sangles ornées de coquilles, ou des housses en velours brodées d'or et d'argent. Plus loin, les cordonniers étalent devant leurs échoppes des étages de babouches aux couleurs les plus voyantes. Chez les marchands de narghilés se trouvent toutes les variétés de pipes, depuis le simple *djozè*, fait en noix de coco, que fume le malheureux portefaix, jusqu'au chibouk orné de diamants que le pacha daigne porter à ses lèvres. Le bazar des Grecs, Souk-el-Arouam, a bien perdu de sa réputation : les collectionneurs et les grands magasins visitent trop souvent ces contrées pour qu'il soit possible de découvrir, entre toutes les horreurs offertes à vos regards, un bibelot de quelque valeur.

Il vaut mieux se rabattre sur les objets de fabrication moderne, les ouvriers damasquins ayant hérité de leurs ancêtres d'une grande habileté et même d'un certain goût artistique; les orfèvres confectionnent de petites soucoupes à café en filigrane d'un travail assez fin, et les menuisiers ont un talent particulier pour incruster dans le bois des plaques de nacre. De leurs boutiques sortent les *kabkabs*, semelles de bois élevées sur deux tasseaux que les dames turques portent chez elles, et les *scamlehs*, petites tables en forme de tronçon de colonne, revêtues d'arabesques. Mais la foule se précipite plus volontiers chez les marchands d'étoffes, où se vendent les costumes de femmes, les pantalons bouffants, les longues tuniques et surtout les *abayés* et les *kouffiehs*. L'abayé, grand manteau en poil de chameau, est le vêtement national des Arabes; tous le portent : le Bédouin de la campagne, qui revêt un abayé grossier blanc et noir, aussi bien que le coquet effendi, qui en possède une collection complète d'un tissage très fin, avec des ornements d'or et d'argent et des rayures multicolores. Le kouffieh est le couvre-chef favori des Damasquins : plus élégant que notre sinistre tuyau de poêle, il se compose d'un fichu en soie rayé de diverses couleurs et bordé d'effilés et de glands, que l'on pose sur le fez. L'Arabe, ainsi que Tabarin, peut donner à son chapeau les formes les plus variées, et s'en sert pour se protéger également du chaud et du froid; lorsque le soleil est trop ardent, il plisse son kouffieh sur le front et s'en fait une visière; le vent vient-il à souffler, il le rabat autour de son cou.

Au milieu de ces bazars s'élèvent çà et là des bains, qui sont loin de valoir comme luxe et confortable notre Hammam, et des *khans*, hôtelleries ouvertes à tout venant, au riche comme au plus pauvre, quel que soit son pays, du coucher au lever du soleil. Le khan d'Assad-Pacha est le plus important : c'est une grande construction blanche et noire, surmontée d'une coupole que soutiennent quatre piliers de marbre; dans la cour, encombrée de marchandises, est un vaste bassin où viennent s'abreuver les chevaux et les chameaux.

Pendant toute la journée, l'activité la plus fiévreuse ne cesse de régner dans ces quartiers, et, pour jouir d'un spectacle incomparable, il faut s'asseoir le matin devant un des nombreux cafés qui entourent la porte Saint-Jean. Les descriptions des *Mille et une Nuits* peuvent seules donner une idée des décors qui se déroulent devant vos yeux. Les Bédouins du Hâouran, déguenillés, débouchent du faubourg du Meidan, avec leurs longues files de chameaux, en même temps que des chefs druses, reconnaissables à leur turban blanc, s'avancent majestueusement, montés sur des chevaux remarquables et armés de kandjards étincelants. Les Damasquins qui affectionnent cette place s'y précipitent pour avoir des nouvelles et s'y informent de la caravane de la Mecque ou du prix des denrées. Les costumes les plus variés se coudoient, les couleurs les plus disparates se trouvent côte à côte; c'est un kaléidoscope qui change à chaque instant. A travers la foule se promènent des groupes de femmes dont les vêtements indiquent la religion; les musulmanes, fermées dans leur feredjé bleu ou rose, portent sur leur visage des foulards très épais, et les chrétiennes jettent par-dessus leur robe un manteau de toile blanche, ce qui leur donne l'aspect de premières communiantes, trop souvent un peu mûres.

Le bruit est étourdissant : les chameliers, pour faire ranger les passants, poussent des cris gutturaux, les femmes jacassent, les hommes se disputent, les marchands de boissons entre-choquent leurs gobelets pour attirer le client et hurlent le nom des breuvages que contiennent leurs outres; c'est de l'eau de raisins secs, des sirops glacés d'oranges, d'abricots et de bananes; les rôtisseurs en plein vent, en arrosant leurs *kébabs*, morceaux de mouton enfilés dans des brochettes perpendiculaires, font tourner leurs petits instruments hydrauliques munis de carillons stridents, et de temps à autre la voix de fausset du muezzin vient rappeler que Dieu seul est grand et Allah son prophète.

Vers quatre heures, tout ce tumulte s'apaise, chacun rentre chez soi ou va se reposer dans les jardins. C'est l'heure qu'il faut choisir pour rendre visite à Stambouli ou à Chammaï, riches juifs très heureux et très fiers de recevoir des Européens et surtout des Français, dont ils parlent la langue. Dans une rue étroite, bordée de cabanes sans fenêtres, construites avec un mélange de paille hachée et de limon, on entr'ouvre une porte, et, au sortir d'un corridor bas et sombre, on est tout étonné de se trouver dans une cour spacieuse, qu'ombragent des bouquets d'arbres; au centre, un bassin en marbre d'où jaillit l'eau est entouré d'un parterre de fleurs odoriférantes; un escalier de quelques marches mène au liwan, salon ouvert et encadré d'un arceau mauresque, où le maître vous fait asseoir et vous offre le café et le chibouck. C'est le lieu de réunion de la famille; là sont accumulés les meubles de prix, les tables richement incrustées, les narghilés en porcelaine rare ou en émail précieux; sur les murs sont accrochées des panoplies d'armes et des plaques de faïence persane; les salons au rez-de-chaussée et les appartements au premier étage donnent tous sur la cour : ce n'est pas toujours, comme ornementation, d'un goût parfait, mais le ciel invariablement bleu et le soleil qui caresse ce mélange disparate de verdure et d'or harmonisent tous les tons et en font un ensemble exquis.

Les journées se finissent dans un des cafés qui abondent autour de Damas; on vient chercher le calme et la fraîcheur dans ces coquets pavillons construits sur les nombreux bras du Baradda, au milieu de jardins touffus, loin de la poussière et du bruit. Les groupes se forment, les narghilés s'allument, le café

mousse dans les tasses, les conteurs font entendre les accents de leur guitare..., et le Parisien le plus endurci se prend parfois, sur la terrasse du Grand Café, à rêver aux trop courts moments qu'il a passés dans cette ville féerique, au-dessus de laquelle, suivant la poétique image du prophète, les anges du paradis étendent toujours leurs ailes.

EUGÈNE RICHTENBERGER.

FIN.

LE SALON DE 1889

Notes et impressions

Certes, c'est une idée philanthropique, celle de percevoir dix francs par entrée au Salon, le jour du vernissage, — puisque l'argent ainsi récolté va à la caisse de secours de la Société des artistes. Seulement, grâce à ce péage, le vernissage n'est plus le vernissage. Plus de sélection, plus de spécialité dans le public quelconque qui envahit moyennant un demi-louis par tête, le palais de l'Industrie. L'ancien public — sans être très choisi, mon Dieu! — avait au moins ceci de particulier que tout le monde s'y sentait un point de contact avec ses voisins. Rien de pareil aujourd'hui. Et puis, plus de ces têtes de modèles qui étaient la joie des salles : vieux « Père Éternel », Bélisaires, Gracques, fièrement campés dans l'embrasure des portes; brunes Transtéverines, Batignollaises blondes, gentiment ficelées dans leurs waterproofs, et se regardant dans *leur tableau*, comme dans une glace. Tel qu'il m'est apparu mardi, ce jour du vernissage ne se distingue pas notablement des jours d'exposition ordinaires. Je vous assure, même, que c'est bien plus amusant le dimanche. Le vrai peuple de Paris, bon enfant, sentimental en matière d'art, est autrement drôle que tous ces *dix francs*.

... L'an passé, le jour du vernissage, il pleuvait. Cette année, il a grêlé. Vers deux heures et demie, tandis que la grêle tambourinait sur les vitrages, l'obscurité est devenue si épaisse qu'on n'avançait plus qu'à tâtons. Quelques explorateurs hardis continuaient pourtant à examiner les murailles : ils assuraient qu'à cet éclairage spécial, beaucoup de tableaux gagnaient. Enfin, le demi-jour est revenu : mais, je ne sais trop comment, l'eau avait traversé la toiture. Dans certaines salles, on en avait jusqu'aux chevilles : les dames, affolées, se groupaient sur les divans du milieu et reproduisaient avec diverses variantes le célèbre tableau de Géricault.

... Tout cela n'empêche pas que nous ayons cette année un bon, un très bon Salon. Mon grand confrère Charles Bigot dira pourquoi et comment il est bon : mais je ne suppose pas qu'il me contredise. Sans entrer dans aucun détail, aujourd'hui, je me contenterai de noter ce qui, au cours d'une rapide promenade dans les salles, tire l'œil des passants et mérite de le fixer.



D'abord, les grandes toiles décoratives, la peinture de Sorbonne et de mairie. Voici la *Fête de la Fédération*, par M. Henri Martin, vaste composition assez ingénieusement distribuée, dans une atmosphère d'une tonalité bleuâtre un peu bizarre. — Une scène allégorique, de M. Bourgeois, destinée à l'hôtel de ville de Limoges. — Un *Ambroise Paré au siège de Metz*, de M. Chartran, plein d'intentions parfois inexplicables, mais habilement peint. — Une toile très remarquable de M. François Flameng : Rollin, entouré de doctes amis, discute quelque grave question d'histoire tout en arpentant la cour du collège de Beauvais... C'est l'automne : les arbres sont découronnés et les feuilles jonchent le sol. Le tableau a beaucoup plu : il plaira davantage à la Sorbonne, mis en sa place. — M. Lerolle a signé une page distinguée : *Albert le Grand au couvent de Saint-Jacques;* et M. Lhermitte a envoyé un *Claude Bernard* d'une couleur intéressante bien que peut-être un peu trop cherchée dans les chatoiements et les papillotements de lumière.

Toute cette peinture murale est mal mise en valeur au Salon, où les banalités neutres sont éteintes par l'excessif éclat des voisinages. Les grandes toiles non décoratives sont toujours plus appréciées au Salon, et mieux comprises. Lundi dernier, on regardait beaucoup le *Triomphe de Bacchus*, par M. Carolus Duran, où certains morceaux sont de premier ordre, bien que l'ensemble apparaisse assez peu séduisant. Le *Sauvetage en mer*, de M. Dawant, trop composé à la façon d'une illustration, n'en est pas moins une œuvre pleine de mouvement, solidement peinte, et très impressionnante. J'aime moins les *Moines fuyant devant l'invasion*, de M. Chigot; — moins encore *l'Enterrement d'un chef Comanche* (quel sujet!), de M. Dodge; — point du tout *l'Espada*, de M. Polack. Ce dernier tableau ne vaut pas grand'chose : mais il y a là tellement de toile, et tellement de couleur dessus, qu'on ne peut pas ne pas regarder. C'est ce que vous souhaitiez, n'est-ce pas, monsieur Polack?

⁂

Des toiles de moindre dimension, çà et là, sont autrement intéressantes. On ne saurait rêver quelque chose de plus séduisant que l'*Idylle*, de M. Raphaël Collin. Imaginez un de ces paysages qui sont à la limite du rêve et de la réalité, qui sont la nature et qui pourtant sont la poésie : et, dans cette nature idéale, deux enfants nus en train de s'apprendre l'amour l'un à l'autre, baiser par baiser... Et si chaste, cette idylle! Voilà peut-être le plus parfait morceau du salon. J'aime aussi infiniment le tableau d'un tout jeune Suédois, M. Andres Zorn, intitulé *A l'air*. M. Zorn est plus avant

dans la réalité que M. Collin; mais il n'a pas moins que lui le don de faire vivre et vibrer l'atmosphère, d'envelopper ses figures d'un air respirable et savoureux.

... On se pressait, mardi, dans la salle XVI, autour du *Pardon breton*, de M. Dagnan-Bouveret. C'était l'effet d'un éloge tapageur, décerné le jour même au tableau par un grand journal du matin. Éloge mérité, du reste. Moi, j'aimerais mieux, à choisir, le tableau de M. Collin. Mais quelle franchise, quelle pénétration des âmes révèle ce groupe de paysannes à coiffe blanche, assises à terre, non loin d'une église. Et dire que M. Dagnan a du talent comme cela depuis dix ans, et qu'il a fallu l'article que l'on sait pour que le public s'en aperçût!

Belles choses aussi, *l'Enfant au taureau*, et surtout *l'Été*, de M. Rolle. Plus regardée encore, la *Toussaint*, de M. Friant: scène de cimetière, un jour de neige. J'aime la pitié humaine, sans sensiblerie, qui se dégage de cette peinture comme un parfum. De même la *Levée du corps*, de M. Perrandeau, présage à son auteur un brillant avenir. Enfin, voici une toile émouvante de Mme Demont-Breton : *le Père est en mer*, et un Luminais nouvelle manière, où, pour la première fois, un couple de *Choristes* a conquis la Gaule.

Je cite au passage, en les recommandant : Benjamin Constant, *une Scène au sérail; — le Bal des Ardents*, de Rochegrosse; — *La Prière*, de Henner (très beau); — *La Liseuse*, de Jules Lefebvre; — *La Solitaire*, de Hébert; — et *l'Amour et Psyché*, type du parfait Bouguereau que l'on connaît.

Deux toiles de genre sont très entourées : le *Journal des Débats*, de M. Jean Béraud, qui n'est point un chef-d'œuvre, certes; et le *Retour de l'exil*, de M. Delort, charmant tableau traité avec élégance, d'une sentimentalité discrète qui ne me déplaît pas.

***

Les paysages : tous les noms glorieux de l'école française contemporaine sont représentés : Harpignies, Fantin-Latour, Français, etc... Je détache du groupe M. Français dont l'envoi, cette année, m'a paru particulièrement savoureux.

Les peintres de batailles. Voici *la Charge*, d'Aimé Morot, admirable de mouvement et de « culbute »; — *Un brave*, de M. Boutigny, tableau patriotique qui fera pleurer les femmes; — *En avant*, de M. Grolleron, le meilleur peut-être des tableaux militaires de cette année.

Enfin, l'excellente série des portraitistes. *Rochefort*, par Van Beers, purement exquis; — *Mme Alphonse Lemerre*, par Jules Breton; — *Mgr Langénieux*, remarquablement peint par de Laubadère; — *M. Méline*, par Monchablon; — un *Portrait de femme*, par J. Lefebvre; — un autre, par Cabanel; — deux autres, par Chaplin. — Et, supérieur à tous, évoquant vraiment le souvenir des plus beaux Franz Hals de Harlem, une *Tête de marin*, par Vollon père.

***

Cette rapide excursion à travers les salles de peinture ne laisse pas de donner au visiteur une migraine compliquée de torticolis. L'horizon ouvert, l'atmosphère fraîche du jardin de la sculpture sont alors des calmants efficaces. On se promène doucement, sans trop avoir la prétention de juger, au coup d'œil, des œuvres qui ont pour la plupart coûté de longs mois d'étude et d'effort patient. Ainsi ai-je fait. Et je citerai seulement les deux *Jeanne d'Arc :* celle de Fremiet, qui ressemble à sa sœur de la place des Pyramides; celle de Paul Dubois, que je préfère, parce qu'elle a plus d'idéalité et que le geste gauche, naïf, du bras porte-étendard est une vraie trouvaille; le *Tombeau de Baudry*, par Mercié; *l'Espérance*, bas-relief de Chapu; *Agar et Ismaël*, d'Aizelin; *la Chasse*, de Barrias; *la Musique*, de Falguière; les envois de MM. Soulès, Capellaro, Agathon, Léonard, etc.

***

Et voilà : la tournée est finie. Je m'assieds un instant à l'une des tables du buffet, et je regarde la foule bariolée qui se heurte, s'immobilise, s'éploie autour des groupes et des bustes. Il est cinq heures ou presque, la pluie a cessé, même un rayon de soleil perce le vitrage et vient folâtrer sur les plantes exotiques, sur les blanches statues, sur les toilettes des femmes. De la foule ignorée quelques passants se détachent de temps en temps qui ont un nom. Voici André Theuriet, Paul Arène, Armand Silvestre; voici Breton, Français; voici Sarah Bernhardt et... Mme Gautrot. Tout cela s'illumine agréablement d'un jour un peu électrique et artificiel; tout cela se meut et se distribue harmonieusement autour des immobiles blancheurs de plâtre et de marbre : c'est le plus joli tableau du Salon.

MARCEL PRÉVOST.

CHRONIQUE MUSICALE

Concerts spirituels : *Messe solennelle de Rossini*. — Théâtre Italien : *I Pescatori di Perle*. — Opéra-Comique : *La Servante maîtresse*. — Odéon : Reprise de *l'Arlésienne*. — Conservatoire : Symphonie espagnole de M. Lalo.

Étonnante, la messe solennelle de Rossini que les artistes de l'Opéra-Comique nous ont fait entendre au concert spirituel du jeudi saint. Que l'on y reconnaît bien ce vieil enfant gâté, mystificateur incorrigible et gaspilleur du génie, capable d'écrire en quelques heures l'admirable ouverture de *Guillaume Tell* et de la terminer comme un quadrille de Musard. Ne cherchez



ici ni testament musical, ni dernières paroles d'un croyant, ni suprême hommage d'un grand artiste au dieu inconnu dont il a pressenti l'approche; cela c'est l'affaire d'un Beethoven ou d'un Mozart. Pour lui, le jouisseur sceptique, n'ayant rien pris au sérieux, ni son art, ni la vie, il n'a vu dans la musique d'église qu'un prétexte honorable à sortir de sa longue bouderie qui décidément lui pèse. Voilà trente ans et plus qu'au premier mécompte, il a quitté la partie en empochant son gain. Depuis lors, pelotonné paresseusement dans sa gloire, il a trouvé bon d'attendre que la fortune, lassée de ses rivaux, lui revînt d'elle-même. Cependant un beau jour, entr'ouvrant les yeux après vingt années, et tout surpris de ne rien voir venir encore, il bâille, s'étire, laisse tomber négligemment de sa plume quelques belles pages du *Stabat*, dont les instances des éditeurs arrivent à grand peine à lui arracher la fin pièce par pièce, et, sur ce succès, il se rendort. Mais, de plus en plus, le courant se détourne de lui; de nouveaux venus menacent d'accaparer indéfiniment la scène: voici qu'à Verdi, Gounod a succédé, et que Wagner monte sur l'horizon; ses amis s'en effrayent et le supplient de se montrer aux générations nouvelles. Le théâtre? il est trop avisé pour y risquer le moindre rayon de son auréole encore intacte. La musique sacrée, à la bonne heure. Cela est sans péril, et couronne dignement une carrière illustre; s'il est toujours vrai que Paris vaut bien une messe, c'est, ou jamais, le cas d'en essayer. Va donc pour une messe! et dans cette disposition, il se remet au travail.

Mais, dès le début, nous sentons qu'une préoccupation inquiète a plané sur son œuvre. Ce n'est plus l'assurance triomphale, la crâne désinvolture de l'*Inflammatus*, de la prière de *Moïse*. On le voit, pour la première fois, qui s'observe et tâte le terrain. C'est qu'il est une heure où les plus grands sont tenus, sous peine de la vie, de renouveler leur manière; et durant sa longue paresse, il a laissé passer le moment fécond de la métamorphose: il ne pourra ni rester lui-même, ni sortir de lui-même sans tomber dans le pastiche. Et quel pastiche! Nulle conviction, pas l'ombre d'enthousiasme; à peine du respect. Voyez ses *amen* fugués, plus gauches, plus grotesques avec leurs accompagnements en contre-temps, que les irrévérencieuses charges de la *Damnation de Faust*, et ce besoin de faire des fugues, parce qu'il a vu que les maîtres du genre — les gens de qualité — font ainsi, et cette singulière idée d'introduire des harmonies dissonantes dès le début du *Credo*, et ce *Crucifixus* d'opéra-comique, où le soprano minaude et fait des grâces sur le nom de Ponce Pilate!

Puis, comme avec tout cela, il ne peut s'empêcher d'être Rossini, c'est-à-dire la surabondance, l'épanouissement magnifique et spontané du génie, chemin faisant, presque sans le savoir, il sèmera les perles sur sa route, nous laissant confondus et navrés devant cette insouciance prodigue des plus beaux dons de la nature.

Cruelle désillusion, mais fatale. Car que vouliez-vous que fût cette œuvre d'art religieux que ni la foi, ni l'émotion, ni la tendresse ne soutiennent? Rien qu'un jeu d'esprit, une simple gageure, — mais de celles là qui se gagnent seulement à force de science. Et lui, de ses tardives et hâtives études, il n'a retenu que des formules creuses qu'il applique par acquit de conscience. Cela n'est pas ennuyeux; c'est bien pire. Le public n'a point baillé; il a souri. Voilà le châtiment!

Parmi les interprètes, M[me] Deschamps seule m'a pleinement satisfait; M[lle] Simonet manque de style, et Mouliérat d'autorité. J'aurais voulu pour le *Kyrie*, cette page vraiment belle, une exécution d'orchestre moins lourde et moins sèche. Je n'ai guère aimé non plus la prière de *Moïse* remplaçant le très curieux offertoire d'orgue où l'auteur du *Barbier* s'essaye, non sans succès, dans le style sévère des préludes de Bach. Lors de la première audition de la messe solennelle en 1868, le Théâtre-Italien s'était fait un devoir de lui conserver sa place; je crois même me rappeler qu'il avait fallu installer tout exprès un grand orgue dans la coulisse. L'Opéra-Comique qui possède un instrument de Cavaillé Coll aurait pu, avec moins de dérangements et de frais, montrer la même déférence pour les intentions du maître.

***

Je demandais, il y a six semaines, à M. Paravey de reprendre la *Servante maîtresse* de Pergolèse... mais pas pour l'étrangler entre deux portes. J'y voyais — avec un peu de respect et de courage — l'occasion d'une très intéressante restitution historique. J'aurais donc voulu, pour la circonstance, qu'on laissât de côté la réorchestration de M. Gevaërt, et qu'on installât bravement le clavecin dans l'orchestre, au milieu des instruments à cordes. Outre que, comme je l'ai dit, il y a certains effets qui réclament impérieusement son petit cliquetis de notes égratignées, le spectateur, ainsi fixé, dès le début, sur la date et la tendance de l'œuvre, n'y aurait pas cherché une modernité absente: de l'observation, — et beaucoup, et la plus fine qu'il se puisse — mais ni pensées de derrière la tête ni modulations psychologiques; le plus spirituel, le plus discret, le plus indulgent persiflage des faiblesses d'un vieux garçon, et non pas je ne sais quelle déplaisante histoire de *Pot-Bouille*. Pandolfe ne m'attendrit ni ne me choque; et Zerbine n'est point la « bonne », mais la « soubrette ». La nuance avait été très finement saisie par M[lle] Samé et par Taskin, son irréprochable partenaire; s'il y a eu déception, c'est donc au metteur en scène et au chef d'orchestre qu'il faut s'en prendre.

***

Pendant que le directeur de l'Opéra-Comique pra-

tique des fouilles dans le répertoire italien, M. Sonzogno s'empare des *Pêcheurs de perles* et recrute d'anciens pensionnaires de la salle Favart. La recette n'est pas neuve; elle a servi au signor Maurel pour *Aben-Hamet*, et pour *Hérodiade*. Elle n'est pas compliquée non plus. Pour monter à Paris un théâtre italien, prenez une partition française, des chanteurs d'opéra-comique français, faites revenir le tout dans la langue de M. Crispi. Procurez-vous une salle, — la première venue, — un orchestre quelconque; mettez quelques plantes vertes dans le vestibule, des messieurs solennels au contrôle, des portières d'occasion à l'entrée des couloirs, des commencements de tapis au bas des escaliers, — inutile de faire cirer; — baptisez stalles d'orchestre les banquettes du parterre; imposez l'habit noir, fixez le prix des places à 25 francs : vous verrez immédiatement accourir une trentaine de dilettantes chauves et pareil nombre de femmes mûres, pour dodeliner de la tête et reparler des belles soirées de Ventadour; il n'en faut pas plus et le tour est joué. *Italiam! Italiam!*

Cependant, si vous m'en croyez, vous ne regretterez nullement *I Piscatori di perle*, déjà disparus de l'affiche. L'interprétation, d'abord, n'était pas sans reproche : Talazac, dont la voix blanchit en vieillissant, Lhérie, qui n'est plus ni baryton, ni ténor, sont fort effacés. En revanche, M[lle] Calvé, retour de Rome, a beaucoup gagné comme cantatrice. La nature légèrement indolente et la prononciation de cette belle personne la prédestinaient à la carrière italienne; je constate qu'elle est en train d'y réussir.

Me sera-t-il permis, sans manquer à la mémoire de Bizet, de lui souhaiter pour la prochaine fois un meilleur rôle? Cet opéra de débutant n'est point un chef-d'œuvre; tout au plus une promesse; il abonde en tournures passées de mode, et le travestissement italien lui donne l'air encore plus « vieux jeu ». Il n'est vraiment intéressant que pour nous faire mesurer l'espace parcouru par l'auteur dans sa trop courte et magnifique carrière. Georges Bizet, à cette date, marche encore dans l'ombre d'Halévy; il semble ignorer Gounod, dont tout à l'heure il subira docilement l'influence, jusqu'à ce que, dans un mouvement de révolte superbe, il s'affranchisse et dégage sa personnalité tout entière. Plus vigoureuse qu'originale, la partition des *Pêcheurs de perles* n'annonce qu'un tempérament de dramatiste; le mélodiste se révélera plus tard, après *Mireille* et *Roméo;* et, quant au « maître », c'est seulement dans *l'Arlésienne* qu'il nous apparaîtra.

***

Allez donc la réentendre à l'Odéon, où elle vient de succéder aux *Erinnyes*. Cela vous remettra des pseudo-représentations italiennes et des concerts dont on fait les programmes en tirant les morceaux au sort dans un chapeau. Ici, tout est à sa place, jusqu'aux moindres phrases de musique de scène, si intimement liées à l'action qu'elles la complètent et la mettent au point. Vous sentirez alors comment l'orchestre, entre les mains d'un maître, peut devenir un véritable décor musical, le plein air qui enveloppe les personnages, qui donne aux plans de l'horizon leur valeur; et ce que le rôle de la musique ainsi compris peut ajouter d'effusion aux intimités du cœur. Quelle discrétion dans l'entrée en scène des instruments! Quel discernement dans le choix des sonorités! quelle entente du théâtre dans les rappels de motifs! Encore un peu de temps, et c'est chez M. Porel qu'il faudra chercher la musique.

***

Au dernier concert du Conservatoire, triomphe pour la symphonie espagnole de M. Lalo; l'exécution remarquable de Sarasate a soulevé la salle. Depuis le succès du *Roi d'Ys*, les symphonies et la musique de chambre de M. Lalo font fureur; on se dit — voyez la logique — qu'étant l'auteur de la charmante « Noce bretonne », il doit nécessairement composer des trios et des quatuors d'instruments à cordes admirables..., et, pour une fois, il se trouve que ce beau raisonnement tombe juste.

RENÉ DE RÉCY.

ESSAIS ET NOTICES

I.

Études d'histoire militaire (1).

Il y a quelques mois paraissait à la librairie Calmann Lévy un volume contenant une série d'études d'Albert Duruy sur l'armée royale en 1789, premiers feuillets d'un grand ouvrage projeté sur les armées de la Révolution. La mort impitoyable est venue interrompre ce labeur. Mais notre pauvre ami, voyant sa fin prochaine, s'était hâté de mettre en ordre les notes relatives aux préliminaires de son œuvre principale. Il avait tracé une esquisse très brillante de l'organisation militaire léguée par l'ancienne monarchie à la république et l'esquisse donnait une haute idée de ce qu'aurait été le tableau si le peintre eût vécu.

Avant de s'adonner tout entier aux « Armées de la Révolution », Albert Duruy avait déjà poussé quelques reconnaissances sur ce terrain où il se sentait porté par un attrait singulier. Ce polémiste ardent, toujours prêt à batailler pour une idée, parfois pour une illusion, avait soif de vérité froide, de sincérité brutale dans les questions d'ordre purement historique. Au cours de ses longues stations aux Archives nationales, parmi les monceaux de documents de la

(1) *Études d'histoire militaire sur la Révolution et l'Empire*, par Albert Duruy. — 1 vol. in-8°. Calmann Lévy, éditeur, 1889.



période révolutionnaire qu'il remuait au ministère de la guerre et à celui des affaires étrangères, il lui arrivait parfois de rencontrer un épisode ou un personnage sur lequel ses travaux du moment lui permettaient de projeter une vive lumière. De là divers morceaux, publiés dans la *Revue des Deux Mondes* principalement, et qu'une pieuse sollicitude vient de réunir en un volume.

Aucun autre lien entre ces études qu'une recherche scrupuleuse de la réalité des faits, une ardente volonté de découvrir la figure vraie du personnage, le caractère positif de l'événement, sous l'épaisseur des voiles amoncelés par la passion, le préjugé, le parti pris d'accommoder l'histoire à une opinion ou à une doctrine. Un livre paraît, ayant pour objet de reviser le jugement porté par Thiers sur la « conspiration du général Malet (1812) ». On prétend « sauver de l'éternel oubli » non seulement le principal acteur de cette singulière équipée, mais encore ses complices, « ces grands citoyens qui ont offert leur sang à la régénération de la patrie et qui étaient restés avec Caton du parti des vaincus ». Pris de curiosité pour ce point d'histoire, Albert Duruy examine si ces « grands citoyens » d'invention récente méritent les honneurs du Panthéon. Il découvre des documents nouveaux qui démontrent que cette conspiration « républicaine » était tramée avec MM. de Puyvert et de Polignac et avait pour but le rétablissement des Bourbons. Quant à la conspiration elle-même : « une folie, tel est le terme qui caractérise avec le plus de justesse la tentative du général Malet. Il fallait être insensé pour concevoir la pensée de renverser Napoléon à l'aide d'un caporal et d'un commissaire de police ».

Il faut suivre dans ce curieux morceau tous les détails de cet invraisemblable complot où l'on voit deux prisonniers préparer, seuls, des paquets de documents faux destinés à imposer pendant vingt-quatre heures à tous les fonctionnaires, à la police, à l'armée, aux grands corps de l'État, la croyance à cette nouvelle fausse : la mort de l'empereur, et à échafauder sur cette aberration générale l'installation d'un nouveau gouvernement. Ce qui est plus invraisemblable encore, c'est la facilité avec laquelle les fonctionnaires admettent la fable que leur débite Malet, la docilité avec laquelle ils se résignent au changement de régime qui leur est annoncé.

Quelle comédie, triste à la fois et bouffonne, cet ahurissement du colonel Soulier réveillé à trois heures du matin à la caserne Popincourt par Malet qui se présente sous le nom du général Lamotte, et, armé d'un sénatus-consulte de sa fabrication « abolissant le gouvernement impérial », enjoint au brave militaire de faire prendre les armes à ses hommes, d'aller occuper l'Hôtel de Ville et d'y préparer, de concert avec le préfet de la Seine, des salles convenables « pour le gouvernement provisoire » !

Et cela se passe en octobre 1812, à l'apogée de la grandeur impériale ! Napoléon s'est enfoncé dans les plaines immenses de la Russie, mais il n'a subi encore aucun échec, ou du moins on le croit encore tout-puissant !

Le bon colonel, promu général, ce qui aidait peut-être à sa crédulité, se rend à l'Hôtel de Ville et s'y installe. A dix heures du matin arrive le préfet, comte Frochot, qui, trouvant sur sa table le sénatus-consulte et la proclamation de Malet, accepte tout sans sourciller et se hâte de faire disposer les salles « pour le gouvernement provisoire » !

Et Malet, qui s'est fait suivre des soldats de la caserne Popincourt, va délivrer deux généraux, détenus à la Force, Guidal et Lahorie, qu'il endoctrine, bonnes dupes, et dont il fait aussitôt ses complices. Il les envoie s'emparer du ministère de la police. Le ministre, duc de Rovigo, est saisi au lit ; Lahorie le conduit sous bonne garde à la prison de la Force d'où lui-même venait de sortir une heure avant. L'excellent homme ne se contente pas de ce premier exploit. Il va cueillir à la préfecture de police le préfet lui-même, baron Pasquier, et l'envoie rejoindre en prison son supérieur hiérarchique, après quoi il retourne s'installer à « son » ministère.

Mais bientôt la comédie se change en tragédie. Malet veut s'emparer de l'hôtel du commandant de la place, général Hullin. Il entre, surprend Hullin encore au lit, et, comme celui-ci, moins crédule ou moins effaré que les autres, manifeste quelques soupçons, il le tue d'un coup de pistolet. On sait comment finit l'aventure. Le commandant Laborde arrête Malet, le désarme, le dénonce aux soldats comme imposteur : la farce lugubre est jouée. Lahorie est pris dans le fauteuil du duc de Rovigo, « donnant des ordres et signant des pièces avec le calme d'un homme en possession d'une bonne place ». Il est atterré en apprenant qu'il avait conspiré sans le savoir. Quant à Guidal, il déjeunait dans un restaurant voisin du ministère de la guerre, d'où il venait d'expulser sans aucune résistance le duc de Feltre, lorsqu'il vit son rêve de grandeur interrompu par l'arrivée des agents.

Dans une très belle page, Albert Duruy dépeint l'impression faite sur Napoléon par la nouvelle de cette ridicule échauffourée. Il la reçut le 6 novembre, en pleine retraite, sur la route de Moscou à Smolensk, au milieu d'une tourmente de neige. On lui mandait à la fois l'attentat et le supplice des conjurés. Il éprouva une violente émotion, faite d'étonnement, d'humiliation et de colère. Dans la première entrevue qu'il eut avec ses ministres au retour, il leur dit : « Eh ! quoi, c'est un prisonnier d'État, homme obscur, qui s'échappe pour emprisonner à son tour le préfet, le ministre même de la police, ces gardiens de cachot, ces flaireurs de conspiration, lesquels se laissent moutonnement garrotter ! Vous me croyiez mort, dites-vous ; je n'ai rien à dire à cela. Mais le roi de Rome ! Vos serments ! Vos doctrines ! Vous me faites frémir pour l'avenir. »

Et vraiment il y avait de quoi frémir : « Considérez, dit Albert Duruy, ces ministres qui se laissent arrêter sans mot dire, ou qui abandonnent précipitamment leur poste sans donner un ordre, ces préfets si résignés, tout ce monde officiel que l'empereur avait comblé, et dont la fidélité chancelle à la première nouvelle de sa mort, tous ces personnages chamarrés, empanachés, qui s'évanouissent à l'heure du danger comme des décors d'opéra, et qu'on retrouve après, redoublant d'obséquiosité... ! »

Dans l'étude intitulée « le brigadier Muscar », nous est racontée l'histoire d'un de ces nombreux « enfants du peuple, parvenus à grand'peine au grade de bas officier dans les dernières années de la monarchie et qui se réveillèrent un beau matin, grâce à l'émigration, lieutenants ou capitaines ». C'est un rude soldat, ce Muscar, lieutenant de Hoche en Vendée, « dur aux chouans, impitoyable aux émigrés, mais d'une rare intégrité, impitoyable aussi aux voleurs et Dieu sait s'ils pullulaient en Vendée » !

Un livre du général Yung, sur Dubois-Crancé, une de ces figures de l'époque révolutionnaire restées longtemps dans le demi-jour des personnages de second rang et que les historiens se plaisent aujourd'hui, non sans fruit pour une plus exacte connaissance de la Révolution, à tirer de leur obscurité, a fourni à Albert Duruy l'occasion d'une excellente étude sur ce conventionnel, né Dubois de Crancé, mousquetaire dans sa première jeunesse, fils d'un commissaire des guerres enrichi dans les fournitures. Royaliste et catholique en 1789, il commence de douter en 1791. Bientôt Dubois-Crancé — sans particule — est membre de la Société des Jacobins. Girondin en 1792, on le voit montagnard et terroriste en 1793. Il plaide pour Marat et demande la tête de Louis XVI. Le voilà en réputation ; on le porte aux nues. Il met le comble à sa gloire par la répression sanglante de l'insurrection lyonnaise, se vante aux Jacobins d'avoir fait tuer cinq ou six mille insurgés, d'avoir tiré à boulets rouges sur la ville, d'avoir proposé « que l'on n'entrât dans Lyon que l'épée d'une main et la torche de l'autre ». Mais déjà on l'accuse de *modérantisme*. Le 9 thermidor arrive à point, et le voilà zélé thermidorien. Ses talents très réels le mènent au ministère de la guerre, où le 18 brumaire il ne donna pas un ordre, pas une instruction et fut peut-être étonné quand Berthier vint lui annoncer qu'il prenait sa place, « ni pire, ni meilleur que la plupart de ses contemporains, dominé comme eux par une succession d'événements extraordinaires, plus encore que par sa propre faiblesse. Tous ces géants se ressemblent fort ; de loin, à travers le prisme qui les grossit, ils nous semblent de proportions surhumaines ; de près, et pour peu qu'on ne se paye pas d'attitude et de mots, la pâte n'en est pas si ferme ».

« Une page de la vie de Hoche ». Encore un point d'histoire élucidé, un point touchant à l'honneur du héros de l'armée de Sambre-et-Meuse mort si jeune et dont les traits héroïques sont chers à tous les cœurs de patriotes. Le temps a passé, mais le jugement enthousiaste des premières heures a subsisté, l'histoire l'a ratifié : « La figure du vainqueur de Wissembourg n'a rien perdu de sa pureté primitive; elle a conservé une fleur de jeunesse mélancolique et d'austère beauté qui ne se retrouve au même degré chez aucun de ses émules. Il est demeuré tout entier, et tout debout, dans sa fière allure, entouré de tous les attributs du génie : « courage, honneur, vertu, modération ».

Est-ce bien là pourtant le vrai Hoche ? Est-il nécessaire que nous nous figurions un héros parfait pour l'aimer? Albert Duruy croit que le chercheur qui ira aux archives de la guerre étudier l'homme dans sa correspondance non expurgée nous fera connaître un nouveau Hoche, plus intéressant, plus humain peut-être, mais moins pur, moins divin. Et il en a vu lui-même assez pour nous faire entrevoir quelques-uns des traits de ce Hoche d'après nature. Ils ne sont pas tous beaux. Le personnage (il est vrai que déjà la maladie l'a saisi) est impatient, envieux, dur aux vaincus, hautain, ambitieux sans scrupules. Irrité contre le gouvernement, il intrigue avec Barras « le roi des pourris », refuse le commandement des troupes destinées à une nouvelle expédition d'Irlande, parce qu'il croit qu'on ne cherche qu'à l'éloigner, à se débarrasser de lui. Il est prêt à monter à cheval au premier appel du « patron des fournisseurs véreux » et à jeter la représentation nationale par les fenêtres. Mais Barras redoute un auxiliaire d'une telle envergure, et c'est par Augereau, moins fort, moins dangereux, qu'il fait faire la besogne. Le 18 fructidor exécuté sans lui, Hoche est déçu, et devient misanthrope ; il ne songe plus qu'à épurer son armée, et il accomplit cette tâche avec une froide brutalité.

Des lettres, témoignages impitoyables, appuient chacune de ces assertions. On cherche le héros immaculé, image du désintéressement et de l'abnégation. La vérité est brutale, et peut-être l'histoire définitive sera-t-elle forcée de reconnaître que « si les Cincinnatus sont rares en temps de révolution, Hoche, pas plus que Bonaparte, n'était du bois dont on les fait ». Mais ce n'est pas une raison pour tomber d'un excès d'enthousiasme dans l'excès de dénigrement. Or, voici que l'auteur d'un livre sur « les Émigrés pendant la Révolution » accuse Hoche « d'une action scélérate ». Pour le coup, Albert Duruy se fâche et prend la défense du héros légendaire.

C'est de Quiberon qu'il s'agit : les quelques milliers de malheureux émigrés et chouans, restes lamentables de l'expédition débarquée moins d'un mois auparavant par la flotte anglaise, entassés sur l'extrémité de la presqu'île « entre la mer furieuse et les canons du fort Penthièvre », cernés par les républicains que commande Hoche, se sont rendus. On épargne les chouans, mais pour les émigrés la loi est formelle. Pris les armes à la main, ils doivent être livrés à une commission militaire. Cette commission fonctionne avec une effroyable régularité. Pendant des mois, chaque matin, les émigrés prisonniers sont conduits par fournée au « Champ des Martyrs », près d'Auray, et tombent la poitrine trouée par des balles républicaines. Il en tombe six cent quatre-vingt-un.

Comme si le drame avait besoin d'un degré d'atrocité de plus, des écrivains royalistes ont affirmé qu'il y avait eu une capitulation, signée par Humbert, ratifiée par Hoche. Si cela était, Hoche devenait un monstre. Albert Duruy compare avec un soin minutieux les témoignages : d'un côté les relations royalistes, pleines de contradictions, postérieures de quinze ou vingt ans à l'affaire de Quiberon, mais toutes unanimes sur la réalité du fait de la capitulation. De l'autre, des témoignages contemporains, rendus sous l'impression même du drame accompli, par Sombreuil le chef des émigrés, l'une des premières victimes, par de Vauban, chef des chouans,



par les acteurs républicains, Hoche, Tallien, et Blad, le représentant en mission qui a présidé au massacre, versions de caractères bien divers, et dont aucune ne mentionne la signature d'une capitulation. Donc point de doute: il n'y a pas eu violation de la foi jurée, puisque rien n'avait été juré. Hoche n'a point sur son nom cette tache honteuse. Les malheureux émigrés s'étaient rendus sans condition.

C'est bien assez qu'on ait à reprocher à Hoche son abstention. « Il semble que devant l'attitude passive de la Convention, il aurait pu, que ç'eût été son devoir de parler. Nul plus que lui n'aurait eu d'autorité, nul certainement n'eût été plus écouté... Hoche resta muet... pas une minute d'hésitation, d'attendrissement, pas une ligne un peu chaude, un peu généreuse, ni dans son rapport à la Convention, ni dans sa correspondance! »

Malgré tout, Albert Duruy aime ce Hoche, si froid, si insensible, qu'il l'ait aperçu dans le miroir de l'histoire vraie, de celle qui s'écrit sur pièces et documents. Il l'aime en dépit de ces faiblesses qui diminuent le héros et détériorent sa perfection légendaire : « Dieu merci, dit-il, les morceaux en sont bons, et l'on taillerait encore dedans plus d'une statue de bronze aujourd'hui. »

Aux quatre études dont nous venons sommairement d'indiquer les sujets ont été joints un article écrit avec une verve étincelante sur la méthode de Taine appliquée à l'histoire de Napoléon Ier et un chapitre de « Souvenirs de campagne et de captivité », récit des plus attachants sur les six semaines passées par Albert Duruy en août et septembre de l'année terrible, dans les rangs du 1er régiment de tirailleurs algériens, six semaines durant lesquelles ont été fournies ces étapes sinistres, Wissembourg, Frœschwiller et Sedan!

A. Moireaux.

II.

Autour de la France (1).

Si nous disions de ce livre qu'il est toujours exact, nous lui attribuerions déjà un mérite en un temps où l'on peut apprendre, dans tel ouvrage couronné par l'Académie française, que Spire, Worms et Mayence se trouvent sur la rive droite du Rhin et Châtellerault à portée de promenade de Moulins (2). Si nous ajoutions qu'il est, avec une rare abondance d'informations, au courant de toutes choses intéressant la géographie, de celles qui se sont produites hier comme de celles qui se préparent pour demain (3), il ne faudrait pas voir là une louange si banale: rien n'était plus difficile, en telle matière, que de ne pas se laisser distancer par les incessantes transformations que l'homme opère à la surface du globe. Si enfin nous le félicitions d'être complet et d'avoir, avec moins de six cents pages, épuisé le sujet, en abordant successivement tous les problèmes qui peuvent se poser en présence de la carte et en ne laissant à glaner après soi que dans le détail des nomenclatures, nous relèverions là une qualité que n'atteignent pas toujours même des publications d'un appareil autrement considérable.

Mais tous ces avantages, quelque prix qu'il faille y mettre, pourraient à la rigueur se rencontrer dans une œuvre consciencieuse et languissante, utile au professeur qui irait y puiser pour son enseignement, rebutante pour l'homme du monde qui ne consent à se laisser instruire qu'autant qu'on l'intéresse. L'intérêt, voilà la qualité maîtresse du livre de M. Vidal-Lablache. Qu'il s'agisse d'étudier la position, la configuration, l'ossature, la circulation fluviale, le climat, l'agriculture, l'industrie et le commerce, les races, l'histoire, la civilisation actuelle d'une région naturelle ou d'une formation politique, il voit et nous fait voir les choses en relief. Est-ce un don naturel? Peut-être. Mais soyez sûr que l'étude l'a singulièrement développé. Il y a des bonheurs de synthèse auxquels on n'arrive que par une savante et patiente analyse. En tout cas, cette aptitude à décrire fera le succès de l'œuvre. Elle rappelle, toutes différences réservées, la belle humeur narrative des précis d'histoire de M. Duruy, dont le succès a été si grand durant trente années. Nous disons : toutes différences réservées; car rien ne ressemble moins au style redondant de l'historien que la phrase nerveuse et précise du géographe. Mais il y a, des deux parts, un entrain d'exposition qui gagne le lecteur et le retient jusqu'au bout. On peut prévoir que plus d'un écolier curieux, ouvrant le livre pour s'acquitter de quelque tâche, s'abandonnera à sa lecture et oubliera ladite tâche — ce qui sera excellent — ou que l'homme du monde, dont je parlais tout à l'heure, finira par s'y plaire autant qu'aux romans du jour — en y profitant davantage.

L'œuvre entreprise par M. Vidal-Lablache (*la Terre* a paru il y a trois ou quatre ans — nous avons aujourd'hui les deux tiers de l'Europe (1) — à quand le reste?) est donc bien celle que réclamait notre enseignement secondaire, qui n'a jamais eu, dans cet ordre d'idées, un bon livre répondant à ses besoins. Pour ne remonter qu'à une trentaine d'années, nous avons connu un temps où la *Géographie militaire* de Lavallée, si pauvre qu'elle fût, et la *Géographie générale* de Dussieux, relativement mieux renseignée, mais mal ordonnée et noyant de rares vues d'ensemble dans des énumérations insipides, étaient considérées comme le pain des forts. Pour le vulgaire, Cortambert (I) ou Magin (II) suffisaient — à moins qu'on ne s'élevât jusqu'à Meissas et Michelot. C'est en ce temps-là qu'à l'École normale on nous faisait étudier la géographie ancienne dans les piètres atlas de Poullain de Bossay ou de Reichardt, sans nous laisser soupçon-

(1) *États et nations de l'Europe, — autour de la France*, par P. Vidal-Lablache, maître de conférences à l'École normale. — Paris, Delagrave, 1 vol. in-12, XII-568 pages.

(2) Voy. *Histoire de France, racontée à mes petits-enfants*, t. Ier, p. 265; IIe, 48.

(3) Voy. *passim*, presque au hasard, par ex. p. 217, le port d'Anvers; p. 480, le port de Gênes, etc...

(1) Suisse, Empire allemand, Belgique, Hollande, Iles Britanniques, Péninsule ibérique et Italie.



ner l'existence même du petit atlas classique de Kiepert. C'est en ce temps-là aussi qu'un ministre réformateur écrivait : « *La géographie est une nomenclature* dont la mémoire doit se charger... » (Circulaire du 24 mars 1865.) Aussi, lorsque cinq ou six ans plus tard il fallut bien reconnaître que la géographie était une science et devait redevenir un instrument d'éducation, on s'aperçut que tout manquait à la fois, les maîtres, les livres, les méthodes. Les maîtres se formèrent d'eux-mêmes, non sans tâtonnements parfois, mais avec la volonté persistante de donner à la méthode de Ritter la consécration de la clarté française. Les livres, au début, furent bien étonnants, et un savant membre de l'Institut faillit nous persuader un instant que l'unique affaire était de savoir combien de milliers de broches tournaient à la fois dans les filatures d'outre-Manche. Mais entre ces écarts mêmes, la voie droite apparaissait, chaque année mieux battue, et l'on peut croire que la science française est fondée aujourd'hui. Elle compte bien sept ou huit maîtres sérieux dans l'enseignement supérieur, sans parler des disciples plus nombreux qui, formés à leur école, répandent dans les lycées le goût et l'intelligence des études géographiques. Mais c'est précisément à ces jeunes maîtres pleins de bonne volonté que le livre-type, si nous pouvons parler ainsi, le livre qui fixe le cadre, assure la méthode, le livre auquel on peut renvoyer l'élève sans crainte ou de le tromper ou de l'égarer trop loin, faisait encore défaut.

On avait bien les très utiles atlas de M. Foncin; mais ils s'adressent surtout à l'enseignement primaire; — les livres de M. Bougier, sérieux à plus d'un titre; mais ils restent trop techniques, trop rédigés en vue des candidats à Saint-Cyr; — les excellentes *Lectures géographiques* de M. Lanier, que nous regardons comme un des plus précieux services rendus à la vulgarisation des connaissances géographiques; mais ces extraits ne pouvaient tenir lieu de l'ouvrage dont nous avons essayé de faire ressortir ici le caractère et le rôle.

Dans le matériel scientifique avec lequel doit opérer continuellement le professeur de lycée, les deux volumes déjà publiés par M. Vidal-Lablache et les deux ou trois qui vont suivre seront véritablement les outils de tous les jours.

Cl. Perroud.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Intérieur. — Les conseils généraux ont tenu leur première session.

Haute cour de justice. — La Haute cour a entendu les dépositions de M. de Freycinet, ministre de la guerre, et de M. Coulon, directeur général des postes et télégraphes.

Angleterre. — La Chambre des communes a discuté et voté le budget des dépenses de l'administration civile. — Après une longue délibération, elle a adopté par 113 voix contre 102 une motion de Samuel Smith que le cabinet avait combattue, et qui condamne le système financier du gouvernement des Indes au sujet des boissons alcooliques et de l'opium.

Hollande. — Le roi de Hollande ayant recouvré la santé, les États généraux ont décidé, conformément à la Constitution, qu'il reprendrait le gouvernement. Par suite, le duc Adolphe de Nassau a abandonné la régence du grand-duché de Luxembourg.

États-Unis. — On a fêté solennellement à New-York l'anniversaire du centenaire de l'installation de Washington comme premier président de la République des États-Unis.

Faits divers. — Inauguration à la Roche-sur-Yon du monument élevé à la mémoire du peintre Paul Baudry. — On avait arrêté à Rheinfelden un inspecteur de police de Mulhouse, M. Wholgemuth, accusé d'avoir rempli en Suisse le rôle d'agent provocateur; le Conseil fédéral a décidé de l'expulser. — Le président de la République a fait adresser 1000 francs à chacun des maires des arrondissements de Paris pour être distribués aux pauvres à l'occasion de l'ouverture de l'Exposition. — Ouverture du Salon annuel de sculpture et de peinture. — Le nouveau Comptoir d'escompte a commencé ses opérations sous la direction de M. Denormandie. — La ville d'Angers a décidé d'élever une statue à M. Chevreul.

Nécrologie.—Mort de M. Baguenault de Puchesse, littérateur et philosophe distingué; — de M. Jacqmin, directeur des chemins de fer de l'Est; — du comte Ladislas Plater, l'un des organisateurs de l'insurrection polonaise de 1831; — de M. Legris de La Salle, conseiller honoraire à la cour d'appel de Bordeaux; — de M. Lanabère, procureur général près la cour de Lyon; — de M. Gréterin, trésorier-payeur général du Calvados; — de M. Henri de Rochefort-Luçay, fils du publiciste; — du baron de La Rochette, président du comité des courses de la Société d'acclimatation; — de M. Charles Dillon, ancien résident supérieur en Annam; — du peintre Edmond Lacthier, attaché à la mission de Brazza; — du général de brigade en retraite Isnard; — de M. Rocaché, maire du XIe arrondissement.

Revue bibliographique

HISTOIRE.

Sous ce titre: *le Général Marceau, sa vie et sa correspondance d'après des documents inédits,* M. Hippolyte Maze, sénateur de Seine-et-Oise, a réuni et publié une remarquable collection de lettres oubliées jusqu'ici au dépôt de la guerre, dans les bibliothèques de Paris et dans les archives de l'Autriche et de l'Allemagne. Écrites sous la tente ou sur le champ de bataille, ces lettres sont pleines de détails techniques fort intéressants pour notre histoire militaire, mais en même temps elles font connaître sous un jour nouveau le noble courage et le grand cœur de l'un des plus vaillants soldats de la première république. Pendant sa trop courte vie, Marceau paraît ne s'inspirer que de deux idées: celle de la patrie et celle du devoir; il n'a pas d'ambition personnelle; il ne recherche point la gloire; il se contente modestement des tâches obscures qui lui sont confiées, alors que son génie était fait pour les grandes actions, et il sacrifie sans se plaindre ses plus chères affections à ses obligations patriotiques. L'étude biographique que M. Maze a placée en tête des lettres qu'il a découvertes, est un morceau achevé, un véritable éloge académique, dans le bon sens du mot, de ce jeune général mort au champ d'honneur, à peine âgé de ving-sept ans, et qui mérita les hommages de ses ennemis eux-mêmes par son caractère, son génie et sa tragique destinée.



Bernard de Saintes, dont M. Armand Lods vient d'écrire la biographie, fut un de ces rigoureux proconsuls que la Convention envoya en mission. Comme tous ses collègues, Bernard signala son passage dans la principauté de Montbéliard par des rigueurs que l'historien a sévèrement blâmées; mais il eut du moins le mérite d'agrandir le territoire français par l'annexion de Montbéliard qu'il enleva, sans aucune résistance d'ailleurs, au duc de Wurtemberg. Lorsqu'il fut rentré à Paris, après avoir présidé la Convention pendant un mois, il ne put échapper à la réaction qui frappa les terroristes, et il eut à subir une longue détention. Oublié sous l'Empire, il fut banni par la loi du 12 janvier 1816 et alla se fixer à Madère, où il mourut obscurément en 1819.

M. Paul Gaulot a découvert une tentative absolument inconnue jusqu'ici et qui avait été faite au commencement de 1793 pour arracher Marie-Antoinette à la captivité du Temple, et il l'a racontée en détail dans son livre : *Un complot sous la Terreur* (Ollendorff), qui a tout l'attrait du roman. Organisée par le chevalier de Jarjayes, un des plus fidèles serviteurs de la famille royale, avec l'aide d'un farouche patriote, le citoyen Toulan, membre de la Commune et commissaire au Temple, ce complot aurait réussi sans la pusillanimité de Lepitre, un autre commissaire que l'on avait gagné, et qui refusa son concours au moment décisif. Les efforts tentés par les conjurés n'aboutirent en fin de compte qu'à conserver à la maison de Bourbon les derniers bijoux de Louis XVI et à conduire à l'échafaud Toulan, l'ancien membre de la Commune, auquel Fouquier-Tinville fit expier son dévouement à Marie-Antoinette.

Avec M. Du Bled, nous laissons de côté les épisodes dramatiques de la période révolutionnaire pour assister à des intermèdes plus récréatifs. Les *Causeurs de la Révolution* qu'il passe en revue, et dont il rappelle les conversations et les bons mots, étaient, en effet, des hommes d'un esprit original et primesautier, qui savaient traiter les sujets les plus graves avec autant de finesse et d'élégance que de malice ou de raillerie, et qui se piquaient de tout résoudre et de tout réfuter par un bon mot. Dans cette galerie originale, Talleyrand, l'abbé Maury, Mirabeau, Mounier, Mallet Du Pan, Rivarol, Morellet, brillent au premier rang; mais les comparses mêmes, Linguet, Montlosier, Malouet, Boufflers, Tilly, Ségur, Lauraguais, Fiévée, Beugnot, ne sont pas à dédaigner. Chacun d'eux a fourni sa large part au recueil des mots devenus historiques que M. Du Bled a formé.

PHILOSOPHIE.

Dans son savant ouvrage sur *l'Idéalisme en Angleterre au* XVIII[e] *siècle* (Alcan), M. Georges Lyon a retracé les transformations successives que subit au delà du détroit le système philosophique emprunté par nos voisins à Descartes et à Malebranche. L'idéalisme qui avait pris naissance chez les Grecs, et que le moyen âge avait totalement écarté, ne reparut en Europe qu'après le réveil de la pensée spéculative affranchie par Descartes. C'est chez lui qu'on le retrouve tout d'abord, et il brille déjà d'un vif éclat dans les œuvres de son disciple Malebranche, où il forme un système complet et achevé. Mais ces deux philosophes n'eurent pas en France de continuateurs directs; ce furent les penseurs anglais du XVIII[e] siècle qui reprirent leurs doctrines pour les amplifier et les modifier, et de ce mouvement sortit la plus belle époque de la philosophie anglaise, représentée par Hobbes, Locke, Taylor, Collier, Berkeley, Johnson, Edwards, Hume, etc. Au début, la théorie de Descartes se trouva fidèlement reproduite par eux; mais peu à peu ils en changèrent, sinon le principe, du moins, la direction; elle devint méconnaissable, et aboutit à un idéalisme absolu, théologique par les idées, empirique par la méthode, qui présentait une moderne renaissance du phénoménisme de Protagoras. Le développement doctrinal de la métaphysique la plus transcendante eut ainsi pour conséquence le sensualisme le plus subjectif. Cette étude de M. Georges Lyon sur l'histoire, encore peu connue chez nous, de la philosophie idéaliste anglaise durant la première moitié du XVIII[e] siècle, forme une monographie très complète et très savante.

L'Essai sur la liberté morale (Alcan), de M. Joyau, professeur à la Faculté des lettres d'Aix, nous fait passer en revue les diverses formes du déterminisme, du fatalisme et du système de la liberté d'indifférence. L'auteur, qui considère ces diverses théories comme inconciliables avec la morale, croit à la liberté de l'homme appuyée sur la notion du bien, et il estime que le bien, c'est ce que la raison commande. N'est-il pas évident, en effet, que notre nature nous porte toujours à agir d'une façon rationnelle, si elle n'est arrêtée par aucun obstacle? Mais il ne pense pas, néanmoins, que l'homme possède le libre arbitre, c'est-à-dire la faculté absolue de choisir entre le bien et le mal. Nul ne fait le mal sciemment, et lorsqu'il le fait, c'est qu'il se laisse asservir à quelque influence extérieure. Nous ne sommes donc libres que si nous le voulons, et nous avons pour premier devoir de le devenir.

Mouvement de la librairie

La maison Quantin met en vente deux publications artistiques : *la Lutherie et les luthiers*, par M. Antoine Vidal, avec 30 planches de gravures, — et le *Catalogue illustré de l'exposition de portraits d'acteurs et d'auteurs*, qui a été installée au Théâtre d'Application. Ce catalogue est illustré de 115 reproductions d'après les originaux, et se recommande par une spirituelle préface de M. Jules Claretie. — A l'édition définitive des œuvres complètes de Victor Hugo est venu s'ajouter *Quatrevingt-treize* (2 vol. in-18).

Ont paru à la librairie Hachette : une nouvelle édition de *la Kabbale, ou la philosophie religieuse des Hébreux*, par M. Adolphe Frank, de l'Institut; — les *Écrivains modernes de l'Allemagne*, 2[e] série, par M. Émile Montégut ; — *Charles Darwin*, par M. de Varigny; — une *Étude sur Voltaire grammairien*, par M. Léon Vernier; — les *Nouvelles* de Carmen Sylva, — et le tome V des *Œuvres de La Fontaine*, publiées par Henri Régnier, dans la collection des *Grands écrivains*, qui comprend la suite des *Contes et Nouvelles.*

Dans les dernières livraisons des *Types de Paris*, publiées par les éditeurs Plon-Nourrit, et qui complètent l'ouvrage, figurent les études suivantes : *Professeur libre*, par Paul Bourget; — *Vieux cocher*, par Robert de Bonnières; — *les Ouvriers : Forgerons*, par J.-H. Rosny; — *les Terrassiers*, par J. Ajalbert; — *Belles-Filles*, par H. de Fourcaud ; — *Chiffonniers*, par F. Champsaur; — *les Habitués de café*, par J. Huysmans ; — *le Petit peuple des maisons de retraite*, par L. Mullem. Cette intéressante publication est ornée de nombreux dessins dans le texte, imprimés en noir et en couleur, d'après les originaux de Raffaëlli, et d'héliogravures hors texte de Dujardin.

L'éditeur Armand Colin vient de faire paraître un ouvrage de notre collaborateur M. P. Stapfer sur *Rabelais*, sa personne, son génie, son œuvre. Ce travail se distingue de tous ceux qui l'ont précédé parce que Rabelais y est présenté tel qu'il est, dans son vieux langage et sa crudité. Le plan en est très large et très habilement conçu; M. Stapfer, sans négliger l'examen des questions de détail qui méritent quelque attention, s'est surtout attaché à mettre en relief le génie comique et satirique de l'écrivain, ses conceptions morales et son talent littéraire. Nos lecteurs trouveront prochaine-

ment ici même une étude approfondie de ce savant ouvrage.

L'éditeur Berger-Levrault a fait paraître la deuxième année des *Travaux des conseils généraux* (1888), par notre collaborateur M. J. de Crisenoy, — et le tome V des *Monographies professionnelles*, par J. Barberet (*Cordiers, Cordonniers, Couteliers, Couturières, Couvreurs*).

Signalons dans la *Collection des textes pour servir à l'étude de l'histoire*, les *Lettres de Gerber*, publiées avec introduction et notes, par M. Julien Havet; — et *les Grands traités de la guerre de Cent ans*, par M. Cosneau; — dans la petite Bibliothèque économique, un choix des Œuvres de *Turgot*, éditées par M. Robineau.

A l'occasion de l'Exposition universelle, la librairie Marpon-Flammarion met en vente un *Petit Paris-Guide illustré*, suivi d'une table alphabétique des rues. Ce volume, très complet, est présenté sous une forme pratique et intéressante, et son utilité sera certainement fort appréciée par les étrangers qui visiteront la capitale.

Autres nouveautés du mois d'avril :

Histoire. — Biographie. — *Vie de Toussaint Louverture*, par M. Schœlcher (Ollendorff); — *le Centenaire de 1789*, par Georges Guéroult (Alcan); — *les Origines du culte chrétien*, par l'abbé Duchesne; — *Notice biographique sur Louis Malet de Graville, amiral de France*, par M. Perret; — *le Traité de Cateau-Cambresis*, par le baron Alphonse de Ruble; — *la Bretagne à l'Académie française au* XVIII*e siècle*, par René Kerviler; — *Edgar Quinet depuis l'exil*, par Mme Edgar Quinet; — *Mémoires d'Agrippa d'Aubigné*, nouvelle édition, par Ludovic Lalanne; — *Mes campagnes*, par Pion des Loches (Firmin-Didot); — *Tableaux de la Révolution française*, 1789-1800 (Librairie illustrée); — *la Vérité sur l'expédition du Mexique*, par Paul Gaulot (Ollendorff); — *Précis de la Révolution françasie*, par J. Michelet (Marpon-Flammarion).

Pays étrangers. — *L'Égypte et l'occupation anglaise*, par Édouard Plauchut; — *le Congo français*, par Léon Guiral (Plon-Nourrit); — *l'Empire d'Annam et le peuple annamite*, par J. Sylvestre (Alcan); — *Lettres d'Irlande*, par M. A. de Bovet; — *Histoire de la Guyane française*, par E. Maurel; — *le Danemark*, par E. Weitemeyer.

Philosophie. — Sciences. — *L'Homme de génie*, par César Lombroso, traduction de Colonna d'Istria, préface de Ch. Richet; — *l'Esthétique du mouvement*, par Paul Souriau (Alcan); — *Cours de philosophie*, par P. Bouat (Delagrave); — *l'Hygiène à l'école*, par le docteur Collineau; — *le Surmenage intellectuel et les exercices physiques*, par le docteur A. Riant; — *le Monde vu par les savants du* XIX*e siècle*, par G. Dallet; — *le Magnétisme animal, hypnotisme et suggestion*, par le docteur Morand.

Littérature. — Poésies. — *La Renaissance de la poésie anglaise* (1795-1888), par Gabriel Sarrazin; — *la Littérature de tout à l'heure*, par Charles Morice (Librairie académique); — *Chevauchées politiques*, par J. Nollée de Noduwez (Plon-Nourrit); — *la Bonne terre*, par François Fabié; — *Marie-Madeleine*, par Gabriel Vicaire; — *la Mort de Danton*, drame en vers, par Georges Büchner, traduction Dietrich; — *Poèmes de Bourgogne*, par Lucien Paté; — *Cœur*, par Christian Cherfils; — *Fleurs et Chardons*, par Jules de Vorys; — *le Comte de Chambrun, ses études politiques et littéraires*, par l'auteur de *la Comtesse Jeanne;* — *Histoire de la littérature romaine*, par Félix Deltour (Delagrave); — *Poésies complètes*, par Claudius Popelin; — *l'Année littéraire, 1888*, par Paul Ginisty (Charpentier).

Romans. — *Contes du Palais* (3e année), par la presse judiciaire (Marpon-Flammarion); — *l'Art en exil*, par Georges Rodenbach (Quantin); — *Bon ami*, par Adolphe Belot; — *l'Envers d'un crime*, par Paul Dys; — *Romantique folie*, par Maurice Montégut; — *Un lis au ruisseau*, par Ch. Mérouvel; — *Rien, rien*, par Jules Gresland; — *le Vosgien*, par Pierre Valin; — *Sous la robe*, par Georges Beaume; — *Mademoiselle Myrtille*, par le capitaine Bou-Saïd (Dentu); — *Quelques fous*, par Harry Alis; — *Balthasar*, par Anatole France; — *Rabastens*, par Georges Duval; — *Un caractère*, par Léon Hennique; — *Fausta*, par Jean Larocque; — *le Tsar*, par Pierre Andreiew; — *Bobinette*, par Louis Ulbach; — *la Chère madame*, par Édouard Cadol; — *Une faute*, par le commandant Stany; — *l'Abbé Coqueluche*, par Léo Trézenik; — *l'Homme aux 600 000 francs*, par A. Pagès et H. Hazart; — *Orphelines*, par Pierre Salles; — *l'Homme qui tue*, par Hector France; — *les Précoces*, roman traduit du russe, par Halpérine-Kaminsky; — *Fleurs noires*, par Boyer-d'Agen; — *Pur sang*, par Léonce de Larmandie; — *Lavière et Cie, robes et manteaux*, par Maxime Paz; — *Rose Époudry*, par Léon Seché; — *Un homme libre*, par Maurice Barrès (Librairie académique); — *En croisière*, par Georges de Bastard; — *les Passions étranges*, par Jean Berleux (Ollendorff); — *le Plongeur*, par Fortuné du Boisgobey; — *Antonia Bezarez*, par Lucien Biart; — *les Demi-Mariages*, par Paul Perret (Plon-Nourrit); — *Corruptrice*, par Émile Goudeau; — *Véra Nicole*, par Camille Le Senne (Charpentier); — *la Duchesse d'Alvarès*, par Pierre Zacoone (Marpon-Flammarion).

Divers. — *Correspondance de Gustave Flaubert*, tome II; — *Discours parlementaires de Waldeck-Rousseau*, publiés par E. Lecouflet (Charpentier; — *le Péril social*, par le comte de La Barre de Nanteuil (Plon-Nourrit); — *A travers la politique*, par Jules Delafosse; — *Causes criminelles et mondaines de 1888*, par Albert Bataille; — *la Revision*, par M. Andrieux, député; — *Hier et aujourd'hui*, discours, par A. Boucher-Cadart; — *Ohé!... les psychologues*, par Gyp; — *Enfants et mères*, par Mme Alphonse Daudet; — *Notes et souvenirs*, par Ludovic Halévy; — *la Misère en France à la fin du* XIX*e siècle*, par Étienne Mansuy; — *Mémoires d'un révolutionnaire*, par A. Khoudiakoff; — *Trente bonnes farces*, par Armand Silvestre; — *l'Enfant à Paris*, par A. Coffignon; — *Pantomimes de Gaspard et Charles Deburau* (Dentu); — *le Dernier roi légitime de France*, par Henri Provins (Ollendorff); — *Nouveau théâtre d'enfants*, par Adolphe Carcassonne (Marpon-Flammarion); — *Institution nationale*, par Frank d'Arvers (Cerf); — *les Mémoires de Paris*, par Charles Chincholle (Maison Quantin).

Dans sa collection des *Guides-Albums du touriste*, la maison Quantin va publier incessamment *Paris et l'Exposition de 1889*, par Constant des Tours, album illustré de 200 dessins d'après les meilleurs artistes.

Il va paraître, dans la *Bibliothèque scientifique internationale* (Alcan), *la Chaleur*, par M. Ch. Richet (tome LXV); — et *la Période glaciaire principalement en France et en Suisse*, par M. A. Falsan (tome LXVI).

Les éditeurs Marpon et Flammarion ont commencé la publication en livraisons hebdomadaires d'une nouvelle édition de l'*Astronomie populaire*, de M. Camille Flammarion. Le texte de l'ouvrage a été entièrement refondu et mis au courant des derniers progrès de la science; l'illustration a été renouvelée en majeure partie et soigneusement développée.

Émile Raunié.

L'administrateur gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (12695



INSTITUTION ROGER-MOMENHEIM

PARIS — 2, Rue Lhomond (Panthéon) — PARIS

BACCALAURÉATS

Sur 324 Candidats présentés, 252 ont été admissibles et 238 reçus (45 mentions)

Rhétorique. — MM Aubry. Babille (H.). Babille (L.). Boudrant. Bouglier-Desfontaines, *Mention* Boullier. Boyer Charbonnier. Claudel, *Mention*. Collet Curie Delaval. Deverin. Duchesne. Dupeyrou Echalié. Farabeuf. Fauré. Fleck. Fleuriot Fossard. Foucaud. *Mention*. Foucher (L.), *Mention*. Foucher (L.), *Mention*. Garrigat. Genetet. Gervais. Gillot, *Mention*. Guérin. Guibert Lagache. Laigle. Leclere. Lherbé. Loudin Macres, *Mention*. Marciolle. Mettais-Cartier. Nissim. Papon, *Mention*. Patay. Pique Rigot. Schadrack. Thiéry. Thiollière.

Philosophie. — MM. Alvarez del Campo, *Mention*. Babille, *Mention* Barbellion. Barré. Bastide. Belin. Boniface *Mention* Bonnet. Bouchard, *Mention* Camus. Cellier. Champenier. Changeux, *Mention* Charlier (E.). Charlier (J.) *Mention* du Cheylard. Claudel Cointe. Collet, *Mention*. Couchot. Cougnot Danjoy. de Cazes, *Mention* Decourcelle. Delaperche Delaruelle Delaunay, *Mention* Delaval. Desouches. Diriart. Droillet. Ducellier. Dupuy. Durand. Engel Farabeuf. Faucheux, *Mention*. Fauchon. Faucillon. Fauré. Figarol Flament, *Mention*. Fleck. Fleuriot. Fossard, *Mention*. Garrigat. Gatineau. Gaudez. Guérin. Guillon, *Mention* Hryniewicki Jaupitre. Lacroix, *Mention*. Lecointe. Lefèvre (C.), *Mention*. Lefèvre (P.). Lescaze Loriot Loudin, *Mention*. Louis. Macres. Maigre. Malfuson. Martin. Osiecki. Papon. Patay. Perrière. Pierret. Pique. Plantier. Poirier. Puech. Puet. Renault. Richefeu Rigot. Rivet. Templier. Vian.

Sciences *(complet)*. — MM Aguillaume. d'Almont. Aubry. Baras Bauge. *Mention*. Bellanger. Bisch. Blouin. de Bollemont. Boudrant Broussey. Canésie, *Mention*. Chenet, *Mention* Collet Couchot Cuvelier Delaval, *mention*. Dormont. Douane, *Mention* Druchert. Dupille. Fontheneau, *Mention* Gallereau. Gallois, *Mention* Guastalla, *Mention* Guillemot Hallé. Husson Latreille Laurent Lavollay L'Heutre Lorillard Mallet. *Mention* Moine. Mottier, *Mention*. Oudinet. Pancier. Paultre. Pellet. Pinguet. Pipault *Mention* Pique, *Mention* Poirier. Ragouby. Renard. Rivière. Sauvage, *Mention* Ségond Sellerin. *Mention* Sigot. *Mention*. Tissier. Vallat. Villard.

Sciences *(restreint)*. — MM Baillet. *Mention* Barbollion. *Mention* Blondeau, *Mention*. Bouchard. Camus. Champenier, *Mention* Changeux, *Mention*. Collet. *Mention* Cougnot. Delaval Ducellier Durand. Faucheux. Gaudez. Harlez. Hérard. Loriot. Loudin. Maigre. Malfuson. Martin Paley. Patay Pierret. Richefeu. Rivron.

Ecole de physique et de Chimie industrielles de la Ville de Paris. — MM. Adam. Lavollay.

Ecole d'Agriculture de Grignon. — MM. Herbault. Pombla Rame.

Volontariat. — MM. Babille Barré Bellanger. de Bollemont. Bordier. Breissan. Chandelier. Cluche. Dupille. Dupuis Figarol. Pourrier. Gieules. L'Heutre. Latreille. Logré. Mettais-Cartier. Pinçon, Pique, Pranville. Prieur. Rayez Swiney. de Thomasson. Thouvenin De la Touanne.

Envoi franco du Prospectus et des Adresses des Élèves reçus.

Cours spéciaux pour chaque session

VOLONTARIAT CLASSES ÉLÉMENTAIRES pour les ÉLÈVES EN RETARD
Préparation aux Ecoles Vétérinaires, d'Agriculture et à l'Ecole de **SAINT-CYR**

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

N° 19. — 11 Mai 1889. — Tome 43. — (3e série, IXe année, premier semestre.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

PARAISSANT LE SAMEDI

Fondée en 1863

SOMMAIRE DU N° 19

PRIX DU NUMÉRO : 60 CENTIMES

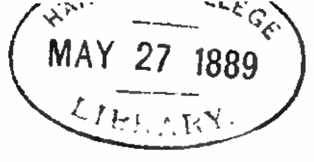
PRIX DE L'ABONNEMENT :

A LA REVUE BLEUE	Six mois.	Un an.	AVEC LA REVUE SCIENTIFIQUE	Six mois.	Un an.
Paris	15 fr. »	25 fr. »	Paris	25 fr. »	45 »
Départements et Alsace-Lorraine	18 »	30 »	Départements et Alsace-Lorraine	30 »	50 »
Étranger	20 »	35 »	Étranger	35 »	55 »

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er DE CHAQUE TRIMESTRE

On s'abonne à Paris au bureau des Revues, 111, boulevard Saint-Germain

Chez les principaux libraires et dans tous les bureaux de poste de France et de l'Union postale.



REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG
DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

1er SEMESTRE 1889. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 19 (26e ANNÉE.) — 11 MAI 1889.

SOUVENIRS DES ANNÉES DE DÉBUT (1)

IV.

LA CRISE DE LA DIX-SEPTIÈME ANNÉE. — UN POÈTE DE PROVINCE. — PREMIÈRES GRISERIES ET PREMIERS DÉBOIRES LITTÉRAIRES.

Vers la fin de 1849, tandis que je me préparais à entrer en rhétorique, mon père prit une détermination qui modifia notablement notre genre de vie. Il avait compris qu'en s'obstinant à rester à Bar-le-Duc, il entravait sa carrière administrative. Il se décida donc à demander son avancement n'importe où, et on le nomma conservateur des hypothèques à Civray, en lui promettant de le rappeler dans la Meuse dès qu'un emploi de même nature serait vacant. Ma mère tenait à son pays natal; elle espérait, d'ailleurs, que ce séjour en Poitou ne durerait pas longtemps, et mon père partit seul, pendant que j'achevais mes humanités à Bar-le-Duc. — Cet événement me donnait, à dix-sept ans, une indépendance relative que je me hâtai de faire tourner au profit de la littérature. La surveillance de ma mère sur l'emploi de mon temps et sur mes lectures était, en effet, purement nominale. Je n'allais plus à l'*étude des externes;* en dehors des heures de classe, j'étais libre de disposer à mon gré de mes loisirs et je travaillais chez moi. — Nous avions quitté la rue du Bourg et nous habitions une maison que mes parents avaient fait bâtir sur l'emplacement de la vieille demeure de feu ma grand'tante. De la fenêtre de ma chambre, perchée au deuxième étage, je voyais là ville haute, en amphithéâtre, détachant ses toits aigus et ses flèches d'église sur les molles ondulations de nos coteaux de vigne. Là, devant une petite table, je brochais mes devoirs et je dévorais surtout les poètes de l'école romantique. Le premier usage que je fis de ma liberté fut de prendre un abonnement à la bibliothèque municipale, qui était abondamment pourvue d'ouvrages modernes. — Cette bibliothèque, située dans un bâtiment contigu au vieux collège, était ouverte le jeudi et le dimanche; le président du tribunal et le professeur de philosophie y remplissaient alternativement les fonctions de bibliothécaires et s'occupaient du prêt des livres. Chaque fois que j'allais m'y approvisionner et que je demandais la *Revue des Deux Mondes*, Hugo, Chénier, Lamartine et Sainte-Beuve, j'essuyais les rebuffades de ces deux graves personnages, qui grognaient ferme contre mon goût pour les romantiques; mais je n'en avais cure, et je revenais allégrement au logis, les poches et les bras chargés de mes livres.

Je lus ainsi *les Méditations, Jocelyn, les Orientales, les Feuilles d'automne*, le théâtre d'Hugo, les *Poésies* de Joseph Delorme. Dans les après-midi du dimanche, pendant la belle saison, j'allais m'installer avec de vieux tomes de *la Revue des Deux-Mondes* sous les pruniers de ma grand'tante et j'y restais jusqu'au soir. Ces lectures assidues me donnèrent d'abord comme un étourdissement. Tout le fécond et merveilleux mouvement littéraire de 1830 à 1840 m'était soudain révélé. L'éclosion de cette riche floraison de poètes, de romanciers et de critiques se produisait simultanément pour moi; ivre de parfums, ébloui de couleurs, je ne savais où

(1) Suite. — Voy. la *Revue* des 9 février, 9 mars et 13 avril 1889.

me prendre. Peu à peu, je recouvrai mon sang-froid et je commençai à analyser mes sensations. — Dans ce nouveau monde de l'esprit où je pénétrais avec une admiration respectueuse, tout ne m'enthousiasmait pas au même degré. Ainsi George Sand me fit éprouver une déception. J'avais débuté par *Lélia*, *Spiridion* et *les Sept cordes de la lyre*; je me battais les flancs pour comprendre, pour trouver cela beau, et je ne réussissais qu'à bâiller démesurément. Ce ne fut que plus tard, après avoir lu *Valentine*, *André*, *Mauprat* et *la Mare au Diable*, que je rendis justice à la célèbre romancière, si ennuyeusement prétentieuse dans ses romans à thèse, mais si géniale quand elle peint d'après nature. L'acharnement de Gustave Planche contre Victor Hugo m'exaspéra; en revanche, je fus charmé par Sainte-Beuve —Mérimée, de Vigny me donnèrent, pour la première fois, la joie exquise qu'on éprouve devant une œuvre exécutée par un maître artiste. Je pleurai en lisant *la Grenadière* de Balzac. Mais celui qui m'enchanta et me passionna entre tous, ce fut Musset. Ses *Nouvelles* me parurent inimitables, ses *Proverbes* m'emportèrent dans un pays étrange où la fantaisie et la réalité se fondaient si harmonieusement que tout y semblait plus vivant, plus vrai, plus puissamment intéressant que la vie elle-même.

La lecture de ces œuvres si variées de ton, de couleur et de saveur, m'enlevait de terre. J'étais pris d'une fièvre intellectuelle qui se traduisit bientôt par un désir d'aligner sur le papier les vers qui recommençaient à me bourdonner dans la tête. — J'ai retrouvé le cahier d'écolier où je transcrivais ces premières rimes. C'était un gros volume relié, recouvert de toile, réglé à la mécanique, rempli aux trois quarts de rédactions géométriques et que j'avais choisi précisément pour dérouter les curieux. Derrière ce rempart de théorèmes, mes vers fleurissaient à l'aise et en sûreté, comme des violettes à l'abri d'une haie d'épines. Je viens de les relire : ils m'ont paru enfantins et plats; mais, à cette époque, je les pourléchais avec la même admirative sollicitude qu'une chatte qui mignote ses petits. C'étaient, la plupart du temps, des pastiches de Hugo ou de Chénier :

Esclave, tresse-nous des couronnes fleuries
Qui dérobent aux yeux nos cheveux déjà blancs (!)
Et pour rendre l'éclat à nos lèvres flétries,
Verse, verse à pleins bords dans nos coupes taries
De vieux vins blonds et pétillants...

Parfois on y sentait une imitation des tournures elliptiques et de la mélancolie maladive de Joseph Delorme; parfois aussi, mais très rarement, on y rencontrait une note plus personnelle :

Enivre tes sens détachés
Des soucis de ce monde,
Avec l'odeur des foins séchés
Et la fleur des sureaux penchés
Sur une eau profonde...

Si médiocres que fussent ces vers de la dix-septième année, ils me semblaient très réussis, et j'étais hanté du désir de les voir imprimés. Quelques mois après, j'eus la joie de réaliser mon rêve, grâce à la complicité de mon professeur de rhétorique. — Ce nouveau maître se nommait Édouard Mennehand. Presque aussi jeune que ses élèves, il ne sentait en rien le cuistre et le régent de collège. Sa nature fine et élégante tranchait vivement parmi les personnalités un peu lourdes et maussades de ses collègues. Malgré sa petite taille et une claudication assez prononcée, il était fort séduisant et sa boiterie même était spirituelle. On était attiré dès le premier jour par son aimable figure mobile où riaient deux yeux bleus pétillants de malice et une bouche de bon enfant, surmontée d'une coquette moustache blonde. Agréable causeur, excellent musicien, il possédait une jolie voix de ténor et était très choyé dans le monde. Ayant l'esprit fort cultivé, il savait rendre sa classe attrayante et ne craignait pas de nous lire, de temps à autre, des vers d'Hugo et d'André Chénier. Ce fut lui qui m'initia aux secrets du rythme et me révéla le charme de beaux vers. Il lisait à merveille, et sa voix, nette et vibrante, me faisait mieux sentir l'enchantement de la poésie. En même temps, son goût délicat et sûr me mettait en garde contre la sentimentalité creuse et le faux lyrisme. Sa méthode était ingénieuse et sage; tout en nous faisant goûter les classiques, il ne nous laissait pas ignorer les écrivains modernes, corrigeant Hugo par La Fontaine, Lamartine par Molière, et nous montrant les différents modes d'expression du même sentiment dans chaque siècle littéraire. Grâce à Édouard Mennehand, j'ai gardé de mon année de rhétorique un délicieux souvenir. Plus tard, en retrouvant le cher maître à Paris où il faisait un cours de lecture à haute voix aux instituteurs des écoles de la ville, j'ai pu, avant qu'une mort prématurée l'emportât, lui rappeler cette lointaine année 1850, et témoigner à cet aimable et indulgent ami de ma première jeunesse toute la reconnaissance que je lui gardais au fond du cœur.

J'avais confiance en lui, et il avait flairé en moi un apprenti rimeur; il m'encouragea à lui lire mes vers, me donna d'utiles conseils; puis, un beau jour, en pleine classe, il m'apprit qu'il avait porté un de mes manuscrits au *Journal de la Meuse*, et, grâce à lui, je goûtai pour la première fois le plaisir de me voir imprimé. Quand je sortis du bureau du journal où je venais de corriger mes épreuves, je me crus grandi de dix coudées et je baissai la tête de peur de heurter du front le réverbère suspendu au-dessus du porche...

Ce début m'avait mis l'eau à la bouche.—A quelque temps de là, le bruit se répandit qu'un poète était débarqué à Bar-le-Duc. Cela me donna une secousse. Dans ma ville natale, un homme ayant pour unique profession d'écrire des vers était un oiseau aussi rare et aussi inconnu qu'un ibis ou un ornithorynque.

Sauf mon propre reflet dans un miroir, je n'avais jusque-là jamais vu un poète en chair et en os. Celui qui venait d'échouer parmi nous se nommait Arsène Barberot; il rédigeait une petite feuille intitulée *le Souvenir littéraire*, dont j'achetai immédiatement le premier numéro. Les vers de Barberot étaient sombres et désespérés; il s'y posait funèbrement en frère de Gilbert et d'Hégésippe Moreau. — Un soir, j'aperçus enfin Arsène au théâtre, car maintenant que j'avais la bride sur le cou, je ne manquais pas une représentation. Le poète était un petit homme grêle, d'une trentaine d'années, à la figure déjà vieillie et fanée, aux yeux d'un bleu pâle, aux cheveux blonds clairsemés; il portait un habit noir lamentablement râpé et un chapeau de soie infiniment plus fatigué encore que son visage. A côté de lui était sa femme, toute jeunette, vingt ans à peine, étriquée dans une pauvre petite robe noire élimée; — mais charmante avec sa peau blanche, ses yeux noirs, ses bandeaux plats et sa maigre poitrine qui la faisait ressembler à une vierge de l'école préraphaélique. — J'avoue qu'Arsène Barberot ne réalisait pas pour moi l'idéal du poète romantique; je trouvais qu'il manquait d'ampleur et que sa figure n'avait rien d'olympien. En revanche, son aspect paraissait réjouir les bourgeois qui remplissaient les loges de leur rotondité de notables commerçants et qui semblaient dire à leurs fils : « Voilà à quel degré de maigreur et d'aplatissement conduit le détestable métier d'enfileur de rimes... Que cela vous serve d'exemple! »

En dépit de cette légère désillusion, je fus mordu par le désir de lier connaissance avec Arsène et de voir mes œuvres manuscrites publiées dans son journal. Un dimanche, n'y tenant plus, je mis en poche une copie de mes deux meilleures élégies et je grimpai chez le rédacteur du *Souvenir littéraire*. Il demeurait au deuxième étage d'une maison meublée, d'assez piètre apparence. — Arrivé très essoufflé au sommet de l'escalier, je lus sur une carte collée à la porte : « Arsène Barberot ». Je frappai timidement, on me cria d'entrer, j'obéis et m'arrêtai un peu décontenancé à la vue de l'intérieur des « bureaux du journal ». — Dans une chambre pauvrement meublée et où le soleil de juin entrait à flots par la fenêtre sans persiennes, le poète, en bras de chemise, griffonnait au coin d'une table, tandis qu'à l'autre coin, sa femme, en grand négligé, écossait des pois dans une vieille boîte à sardines. Devant la cheminée, les reliefs d'un ragoût de mouton refroidissaient dans un poêlon de terre, et en travers d'un lit sans rideaux, un enfant d'un an dormait couché sur le ventre. Le poète me dévisageait, et sa femme, sans souci de sa robe mal agrafée, souriait de mon air ébahi. Elle était si jolie quand elle riait que cela m'enhardit, et j'expliquai nettement l'objet de ma visite. Barberot prit la mine d'un maître qui accueille un débutant, lut mes vers à voix haute, y releva deux ou trois rimes indigentes, ce qui me couvrit de honte, et finalement promit de les publier dans le prochain numéro du journal. Comme il finissait, l'enfant s'éveilla en pleurant. La jeune mère entre-bâilla sans façon son corsage et apaisa le marmot en lui donnant le sein. Ce que voyant, je me hâtai de prendre congé, et je dégringolai, assez troublé par le souvenir de la blanche poitrine et des yeux noirs de la jolie nourrice.

Le dimanche suivant, mes vers parurent dans *le Souvenir*, précédés d'une note où Barberot semblait solliciter l'indulgence des lecteurs « pour une jeune muse encore inexpérimentée ». Cette introduction n'était guère de mon goût, mais je me consolai en respirant avec délices le parfum de ma poésie imprimée. Quelques jours après, tandis qu'au fond du jardin de la grand'tante, je relisais mon œuvre pour la trentième fois, on sonna à notre porte; j'allai ouvrir et me trouvai en face d'Arsène. — Je venais, dit-il, vous rendre votre visite... Avez-vous été content du journal? — Je balbutiai un vague remerciement et l'emmenai dans le jardin. Il y fit deux tours en s'extasiant sur le parfum des roses, puis brusquement : — A propos, ajouta-t-il, j'ai une petite traite à payer... Il me manque dix francs, et ma femme a pensé que vous auriez peut-être l'obligeance de nous les avancer? — C'était un coup droit et il n'y avait pas moyen de reculer. Heureusement je les avais, les dix francs, dans ma bourse de collégien, car je n'aurais jamais osé les demander à ma mère pour un pareil motif. La présentation de cette carte à payer l'eût jetée hors des gonds. — Je m'exécutai galamment. Barberot empocha mes deux pièces de cent sous, promit de me les renvoyer dans la huitaine, pirouetta sur ses talons et me laissa un peu refroidi, j'en conviens.

A partir de ce jour-là, quand je rencontrai mon poète, il n'eut pas l'air de me reconnaître et j'eus la naïveté de m'en étonner. — Je comprends, me disais-je, qu'il ne me rende pas mes dix francs, mais pourquoi diable m'évite-t-il? — Un soir, comme je traversais une brasserie installée dans un jardin et fréquentée par la jeunesse tapageuse de l'endroit, il me sembla apercevoir Arsène Barberot au milieu d'un groupe de jeunes gens attablés autour de plusieurs cruchons de bière. Le poète, toujours en habit noir, était en train de tremper sa poésie dans les chopes mousseuses et déclamait des vers à la lune, qui montrait justement son croissant au-dessus des charmilles. — Hé! hé! pensai-je, il se la coule douce, le frère de Gilbert et d'Hégésippe Moreau!... — Mais je n'étais pas au bout de mes surprises. A l'extrémité de l'une des allées — la plus obscure — je faillis me jeter dans un couple tendrement enlacé, et, à la faveur d'un rayon de cette même lune aux cornes d'or chantée par le poète, je reconnus la blanche, virginale et frêle Mme Barberot, au bras d'un grand brun aux robustes épaules. — Je baissai le nez, tout déconfit et rougissant, et je m'esquivai plus ébaubi et plus ému que si j'eusse été Arsène Barberot

en personne. — Peu après, *le Souvenir littéraire* disparut et le poète imita sans doute son journal, car je n'entendis plus jamais parler de lui.

En octobre 1850, je quittai à regret la classe de Menehand pour suivre les cours de philosophie avec un professeur qui était tout l'opposé de mon aimable maître de rhétorique. M. D*** était l'incarnation de la philosophie spiritualiste, officielle et universitaire. — Froid, honnête, correct, scrupuleux, il ne connaissait que la raison pure et détestait la fantaisie; Jouffroy et Cousin étaient ses dieux, et il avait un profond mépris pour la littérature romantique. Sa figure glaciale, coupée par de rigides favoris, ne souriait jamais. Il montait en chaire à huit heures, faisait son cours jusqu'à dix, sans une digression reposante, sans une lueur, sans une saillie. — Cette année de philosophie et de préparation au baccalauréat, qui s'annonçait d'une façon si austère, n'évoque cependant en moi qu'une succession d'images joyeuses et de frais souvenirs. Elle me rappelle l'éclosion de ma première jeunesse et tous les éblouissements, tous les enivrements qui accompagnent l'avril de la vie. J'entends encore résonner à mes oreilles cette ouverture de la dix-huitième année, dont la musique était semblable à ces chœurs harmonieux d'oiseaux qui exécutent dans la forêt l'ouverture du printemps.

Le rossignol chante et je rêve,
Grisé par son chant, que je bois,
Un philtre fait avec la sève
Et les vertes senteurs des bois.
Sa voix monte, monte... J'écoute...,
Et je crois retrouver la route
Des beaux jours perdus d'autrefois.

En ce temps-là, mes camarades et moi, nous jetions déjà, par-dessus les murs du collège, des regards de convoitise sur nos aînés qui commençaient à fréquenter les bals de la préfecture, et nous rêvions de faire notre partie dans les sauteries qui s'organisaient chaque hiver. Pour cela, il fallait d'abord savoir danser. Un de nos condisciples, fils d'un gros fabricant de toiles de coton, nous offrit de nous réunir chez lui. Il avait une sœur et plusieurs cousines qui devaient prendre des leçons de danse en même temps que nous, ce qui constituait un attrait de plus. Trois jours par semaine, notre maître à danser, M. Maret, nous initiait aux mystères des *ballonnés*, des *jetés* et des *glissés*. C'était un petit homme grêle, orné d'une perruque bouclée, tiré à quatre épingles et marchant sur les pavés comme sur des œufs. Il avait l'air de sortir d'une boîte. A peine arrivé, il accordait sa pochette aux sons aigres et pendant une heure nous faisait saluer, balancer et tourner en cadence. Cela nous mit en goût. Le dimanche soir, on invitait les amies de la sœur et des cousines; nous faisions venir un orgue de Barbarie; l'homme en veste de velours tournait sa manivelle, et nous dansions jusqu'à minuit des quadrilles et des valses, tandis que les mamans et les tantes jouaient au boston dans la salle voisine. Bientôt nous eûmes l'idée de joindre au bal le divertissement de la comédie; je dois même avouer que c'est moi qui suggérai cette idée. Je venais de voir représenter la *Ciguë* d'Augier, *Claudie* de George Sand, et je ne rêvais plus que de monter sur les planches Je communiquai un peu de mon feu sacré à mes camarades, et il fut décidé que nous édifierions un théâtre dans l'un des greniers du fabricant de cotonnades.

Ce grenier avait été coupé en deux dans sa largeur par une cloison de toile; d'un côté était « le foyer des acteurs »; de l'autre s'étendait, au fond, la scène, et en avant, la place réservée aux spectateurs. L'intallation était primitive et rudimentaire, mais nous avions deux décors et notre rideau tombait avec une lenteur presque aussi majestueuse qu'au Théâtre-Français. Au-dessus de la salle, sombre et nue, les poutres enchevêtraient leur charpente touffue, et dans les encoignures, les araignées, au bruit de nos coups de marteau, interrompaient, effarées, l'ourdissage de leur toile. Le théâtre construit, on discuta sur le choix des pièces et on se heurta, dès le début, à une pierre d'achoppement : l'absence d'actrices. Les sœurs et les cousines refusaient énergiquement de paraître sur la scène, et, bien que tous complètement imberbes, nous manquions du charme et de la souplesse nécessaires pour jouer des rôles de femme. Après de tumultueux débats, je proposai comme lever de rideau *Passé minuit*, où il n'y a que deux personnages masculins, et j'écrivis pour notre théâtricule un drame en deux actes où les femmes restaient à la cantonade et qui était un pastiche des paysanneries de George Sand. Ce programme arrêté, les répétitions commencèrent sous la direction de notre ancien professeur Menehand, qui était un excellent conseiller et un précieux directeur de la scène.

Oh! ces répétitions, dans la pénombre de l'obscur grenier où les senteurs des bois de teinture entassés dans des caisses se mêlaient à l'odeur âcre des toiles de coton fraîchement tissées, je m'en souviens avec délices! Et la représentation aux lumières, devant leurs cousines et leurs amies, qui pleuraient naïvement à l'audition des tirades sentimentales de mon drame rustique! Et le bal qui suivit la comédie et ne se termina qu'au jour! Je vois encore le vaste salon tapissé de papier gris à ramages, les deux lampes carcel sur la cheminée et par les fenêtres sans persiennes, le clair de lune entrant vers minuit et dessinant sur le parquet des losanges bleuâtres... Naturellement, nous étions amoureux de nos danseuses, et moi plus encore que le reste de la troupe. Nous les reconduisîmes au petit matin, à leur domicile, bras dessus, bras dessous, pendant que les mamans à demi ensommeillées restaient en arrière et que, dans le ciel couleur de perle, l'aube commençait à jeter des lueurs roses...

Ces soirées passées familièrement en compagnie de



jeunes filles assez coquettes montaient fortement, comme on pense, mon imagination de dix-sept ans. A cet âge on est, comme Chérubin, grisé d'une vague sensualité et l'on tombe amoureux de toutes les femmes. J'adorais toutes mes danseuses, brunes ou blondes, laides ou jolies. Ma tendresse allait de l'une à l'autre, ne sachant où se poser, ou plutôt se posant successivement sur chacune d'elles. J'avais le cœur plein de timides désirs et la tête bourrée de rimes audacieuses que je m'empressais de coucher sur le papier dès que j'étais rentré dans ma chambre haut perchée. Entre deux rédactions de psychologie, je célébrais la beauté de mes danseuses; les odes, les élégies et les sonnets emplissaient ma cellule du son mélodieux de leurs rimes croisées, et je me servais de ma poésie comme d'un mode de correspondance amoureuse. Dès qu'une pièce était achevée, je l'envoyais au journal qui avait accueilli mes premiers vers et qui était lu chez la plupart des familles bourgeoises de la ville. De cette façon j'étais sûr que mes galanteries arriveraient à leur adresse. — Malheureusement, la presse venait d'être soumise aux rigueurs de la loi Tinguy, qui exigeait que chaque article fût signé; le gérant eut un jour des scrupules, le journal était mal noté à la Préfecture, on craignait un procès et on m'obligea à me conformer à la loi. — Cela devenait dangereux. — Mais un auteur qui va être publié est comme une femme qui s'est décidée à jeter son bonnet par-dessus les moulins: rien ne l'arrête plus. J'en passai par tout ce qu'on voulut, et, le soir même, mes vers parurent en troisième page avec mon nom imprimé tout vif. — C'étaient, je me le rappelle, des stances sur un bouquet de myosotis donné à l'une des cousines; je m'inquiétais du sort de mes fleurs... Qu'en avait-elle fait?... Et les suppositions s'égrenaient plus ou moins ingénieuses, plus ou moins hardies :

Quelques-unes peut-être encore plus fortunées
Ont trouvé le chemin de votre blanc peignoir,
Et lorsque s'est flétri le bouquet, un tiroir
A doucement reçu les fleurettes fanées
Dans un secret recoin du meuble de bois noir...

Puis venait une invocation aux fleurs sèches; chaque fois que la cousine ouvrirait le tiroir, les myosotis devaient réveiller dans son cœur les souvenirs du dernier bal :

Qu'elle repense alors à nos fêtes bruyantes,
Et se rappelle tout jusqu'aux moindres détails :
Les bouquets effeuillés dans les valses ardentes
Et les rires voilés par les grands éventails...

Entre nous, « les valses ardentes » n'étaient là que pour la forme, car je valsais fort mal; mais n'importe, je n'étais pas trop mécontent de ce petit morceau.

Le lendemain, j'entrai dans la classe de philosophie avec une certaine inquiétude. M. D..., grave et froid comme toujours, examina nos cahiers et commença une leçon « sur le libre arbitre ». Je reprenais un peu d'assurance, quand, vers neuf heures et demie, il tira de sa serviette un numéro de journal dont le seul aspect me fit monter le rouge au front.

— Messieurs, dit-il, je ne lis pas souvent les gazettes, mais hier soir je suis tombé par hasard sur celle-ci et j'y ai lu des vers signés par l'un de vous.

L'un de nous?... C'était clair, car on connaissait ma manie. Je baissais le nez, je ne bougeais plus, j'aurais voulu entrer dans le mur.

— Ces vers sont détestables, continua le professeur, détestables au fond et dans la forme?... Je vais vous les lire, néanmoins, afin de montrer à cet élève la voie déplorable où il s'engage... Cela s'appelle *les Myosotis*, poursuivit-il froidement ironique.

Il éplucha vers par vers mes malheureuses stances, ergotant sur chaque image, épiloguant sur chaque rime, s'indignant aux moindres licences, se scandalisant aux mots un peu vifs. Il piétina sur mes pauvres fleurettes poétiques et n'en laissa pas une sur tige, au grand ébaudissement de mes condisciples, qui jouissaient de ma mine piteuse et faisaient écho aux sauvages plaisanteries de mon tourmenteur. — Blême, étouffant de douleur et de dépit, j'assistais, sans pouvoir articuler un mot, à ce massacre de mes vers les plus tendrement tournés, à la profanation de mes effusions amoureuses, livrées aux ricanements de cette bande de collégiens sans pitié.

La cloche de dix heures mit heureusement fin à mes tortures. Je m'enfuis du collège, les larmes aux yeux, la rage dans le cœur, et je me réfugiai au fond du jardin de la grand'tante. J'essayai de relire mes vers imprimés, mais, dès les premières strophes, je fus dégoûté de mon œuvre. Le charme était rompu: la coupante ironie de mon professeur avait desséché sur pied toutes ces belles choses, que j'admirais si paternellement la veille. Mes vers m'apparaissaient brisés, disloqués, dédorés, défraîchis, comme des papillons qui ont perdu le lustre et la poussière colorée de leurs ailes meurtries.

Pour me rasséréner, je me remis à étudier La Fontaine, qui était devenu, depuis quelques mois, mon poète favori; je me vengeai des critiques de mon professeur en relisant la fable qui a pour titre : *Contre ceux qui ont le goût difficile*. — Peu à peu, la spirituelle philosophie du Bonhomme, me détendit les nerfs et ce fut elle qui me consola le mieux de mon premier déboire littéraire.

ANDRÉ THEURIET.

(A suivre.)



LES CHARITÉS DE LA COMTESSE

Nouvelle (1).

Depuis lors, il fallut voir comme on se conformait au rituel, dans la petite église d'Éparville! Plus de sans-façon, plus de fantaisie. Ce fut une observation rigoureuse, une étiquette de tous les jours. La mère Sauvard y mettait sa vanité naïve, son amour-propre de brave servante. Savait-on si « la dame » ne viendrait pas aux vêpres ou à la messe du matin? Et si elle y venait et qu'elle trouvât M. le curé avec une soutane tachée de café, ou un ornement trop vieux, quelle idée se ferait-elle de la paroisse?

Le sonneur, le sacristain, le petit clerc, tout le personnel enfin eut sa leçon : l'un reçut l'ordre de sonner à propos la grande et la petite volée, avec des tintements solennels; l'autre d'allumer les cierges à temps. On recommanda au petit clerc de ne plus se suspendre à la corde de la cloche pour faire en sonnant des sauts d'acrobate, suivant son habitude, et de ne plus bredouiller dans ses *repons*.

Une amie vint complimenter à ce sujet Mme Sauvard :

— Ça va joliment, depuis quelque temps, à l'office, lui dit-elle... C'est sans doute que M. l'évêque a fait sa tournée?

Eh bien, non; ce n'était pas M. l'évêque. Il ne venait pas souvent à Éparville, le brave prélat! Mais c'était bien un autre inspecteur!

Et comme la mère Sauvard n'osait pas dire qu'il fallait attribuer cette transformation uniquement à la présence de la nouvelle paroissienne, elle répondait :

— Voyez-vous, on ne sait jamais; il peut venir du monde étranger, surtout dans la saison; et alors, vous voyez ce qu'on penserait de la paroisse, si elle n'était pas bien tenue... C'est comme ça qu'on arrive à dire du mal des desservants, de l'Église... Vous savez, les gens mal intentionnés...

Mais à présent, l'évêque, l'archevêque, tous les prélats de Rome auraient pu venir. Il n'y avait rien à redire : l'église étant toujours balayée, les trois marches de l'autel cirées, les dorures du tabernacle toutes reluisantes par un nettoyage quotidien.

Le dimanche suivant, Mme Sauvard, profitant de la recommandation de M. le curé, se rendit à l'église avant la messe. Elle regarda vite aux prie-Dieu de velours, pour tâcher d'apercevoir Mme de Saint-Valery. La comtesse n'y était pas. Elle l'attendit longtemps. Les paroissiens arrivaient un à un, avec un gros bruit de sabots, sur lequel la porte se refermait lourdement. Le bruit s'arrêtait au bénitier, les simples paysans n'osant pas s'avancer plus haut dans l'église.

Le marguillier, qui avait l'habitude de conserver ses pantoufles pour venir à la messe, gagna son banc sans qu'on s'aperçût de son entrée. Ce fut la poussée de la porte du banc d'œuvre — refermée violemment — qui annonça sa présence.

Mme de Saint-Valery n'arrivait pas...

Allait-on commencer sans elle?

De sa chaise, placée sous la chaire, la mère Sauvard, visiblement inquiète, s'impatientait, avec des inclinaisons de tête et de longs fermements d'yeux tout pleins de sollicitude.

— Mon Dieu! elle va manquer la messe, pensa-t-elle.

La cloche sonnait la grande volée du dimanche, sous l'effort régulier du bedeau, qui, à chaque élan, envoyait la corde dans le creux de sa blouse neuve. Pourtant, elle devait bien l'entendre, cette cloche, ce pressant appel à l'office.

Lasse de poser et de remettre ses lunettes, de reprendre et de refermer son livre, la mère Sauvard traversa l'église, alla trouver l'abbé Méran à la sacristie; et, doucement, confidentiellement, lui dit à l'oreille :

— Monsieur le curé, la dame n'est pas encore arrivée!

L'abbé se retourna, très surpris :

— Comment, fit-il, pas arrivée?

— Non, monsieur le curé. Et il serait plus convenable de l'attendre un peu. Si elle allait manquer la messe, quelquefois...

La gouvernante repartit ensuite, laissant le prêtre tout perplexe.

— Mon Dieu! mais c'est vrai, pensa-t-il; il faut l'attendre.

Alors, M. le curé, en aube brodée, le bel ornement sur le dos, resta immobile devant le crucifix de la sacristie, recommençant ses prières. Le petit clerc n'y comprenait rien. Le bedeau allait consulter la grosse horloge et disait :

— Monsieur le curé, c'est sonné!

Il le savait mieux que personne que c'était sonné; mais, en conscience, pouvait-il faire manquer la messe à la première des bienfaitrices de son église?

Cependant, les demoiselles de la confrérie arrivaient. Une jeune fille — de ces grosses figures bouffies et rougeaudes, resserrées dans le bouillonnement d'un bonnet de lingerie à nœuds bleus — passait, tenant un paquet dans une serviette blanche. C'était la brioche qu'elle portait à la sacristie, pour le pain bénit.

Le prêtre ne pouvait attendre davantage. Voulant motiver son retard, il demanda au petit clerc un nouveau *purificatoire*, l'autre n'étant plus assez propre. Il l'envoya s'assurer si les burettes étaient bien à leur place sur la crédence. Enfin, comme il se disposait à partir, le roulement d'une voiture vint calmer son inquiétude. Le bruit s'arrêta devant l'église; et le hasard — le pur hasard — permit qu'au moment même où Mme de Saint-Valery gagnait sa place, dans un élégant froufrou de jupes soyeuses, le prêtre, longeant la

(1) Suite. — Voy. le numéro précédent.

table de communion pour arriver jusqu'à l'autel, put échanger avec la nouvelle venue un salut très respectueux et très grave, une inclinaison de tête à peine perceptible.

Jamais M. le curé n'eut conscience d'avoir mieux dit sa messe que ce jour-là. L'allure, le mouvement, tout, tout, jusqu'au moindre détail fut observé. Il n'y eut que le petit clerc qui, pendant l'évangile, marcha sur la sonnette. Elle roula avec un bruit désagréable. Et aussitôt le prêtre se retourna et lui lança un regard!...

A la quête, l'abbé eut une petite angoisse : oh! pas grand'chose; mais encore l'émotion de savoir si la dame donnerait, comme l'autre dimanche, sa petite pièce d'or.

Elle la donna!

Le prêtre recueillit gravement cette aumône au passage, en mettant dans son remerciement toute l'ardente gratitude de ses pauvres. Puis, la messe terminée, il se hâta de retourner au presbytère et, en traversant la route, il vit encore la jeune femme remonter en voiture.

Ce jour-là, l'abbé Méran devait bien avoir une autre surprise.

Après le déjeuner, il était occupé à compter le produit de sa quête, mettant — le pli en était pris — la pièce de cinq francs dans la petite boîte et la remplaçant, dans l'aumônière des pauvres, par une autre pièce de *dix francs*, quand un homme en livrée vint frapper à la porte et demanda M. le curé.

— C'est moi!... ou du moins, c'est ici! répondit Mme Sauvard.

— Voici une lettre, ajouta le domestique; il y a une réponse.

La gouvernante prit la lettre et se hâta de la porter à M. le curé. C'était le griffonnage d'une fine écriture sur une carte à écusson héraldique. L'abbé lut précipitamment :

« Monsieur le curé,

« Voulez-vous nous faire l'amabilité de venir dîner ce soir aux Bruyères? Si vous me le permettez, je vous enverrai prendre à cinq heures.

« Comtesse de Saint-Valery, née de Saint-Aignan. »

L'abbé Méran relut deux fois le billet.

Invité au château! Il éprouva une sorte d'éblouissement. Descendant aussitôt l'escalier, il se dirigea vers la porte et dit au domestique :

— Vous remercierez de ma part Mme la comtesse, et vous lui direz qu'on peut venir à l'heure indiquée.

Jamais pareille agitation ne régna au presbytère. Mme Sauvard, qui ne savait pas encore de quoi il s'agissait, suivit l'abbé dans la salle à manger.

— Qu'est-ce que c'est donc? lui demanda-t-elle.

M. le curé répondit avec une emphase un peu comique, mais bien excusable dans la circonstance :

— Ce soir, je ne dîne pas ici!

— Et où dînez-vous donc?

— Je dîne chez Mme de Saint-Valery!

L'abbé avait préparé son effet. Il fut complet.

La mère Sauvard, ébahie, répondit naïvement :

— Voyez-vous, vous avez bien fait de l'attendre, ce matin, pour commencer la messe!

— On viendra me prendre à cinq heures, ajouta le prêtre.

— A cinq heures? Mais vous n'avez rien de prêt!

Alors, avec un dévouement de brave servante qui a l'amour-propre de son curé, la mère Sauvard monta chercher les chaussures, détacha les boucles d'argent; et, à tours de bras, elle les frotta, les récura avec tant de cœur, qu'elles brillèrent comme des soleils sur les souliers de M. le curé. Et la belle soutane, et les bas de soie noire, et la ceinture neuve, et les manchettes, oui, jusqu'aux manchettes, tout fut préparé, brossé, amidonné! On sortit le chapeau de grosse peluche, le bréviaire de maroquin, *pars verna*. Aussi, en voyant son curé vêtu de neuf de la tête aux pieds, la mère Sauvard ne put-elle s'empêcher de dire :

— Eh bien, monsieur le curé, maintenant, au moins, vous me faites honneur.

A cinq heures, la victoria vint prendre l'abbé Méran.

Le prêtre partit, accompagné des recommandations de sa gouvernante, qui, debout sur le pas de la porte entr'ouverte, la main en abat-jour sur les yeux, lui adressait encore des signes de tête pleins de satisfaction et d'encouragement!

***

Blottie au fond d'un joli kiosque en osier, Mme de Saint-Valery lisait, sur le perron des Bruyères, le dernier roman parisien, quand la voiture s'arrêta devant la grille du château.

En voyant l'abbé Méran s'avancer dans la grande allée sablée, la jeune femme posa son livre et, faisant quelques pas glissants, avec l'adorable souplesse de sa taille fine, elle ferma son livre et dit, pour souhaiter la bienvenue au nouvel arrivant :

— Ah! voici monsieur le curé!

Puis, elle appela de sa voix de cristal :

— Charles! monsieur le curé est là!

Elle descendit les degrés du perron pour saluer le prêtre.

— Comme c'est aimable à vous d'être venu, monsieur le curé! lui dit-elle.

— Mais, madame, répondit l'abbé avec son plus gracieux sourire, vous êtes vraiment trop bonne... Vous avez encore poussé la bienveillance jusqu'à m'envoyer prendre!...

— Oh! je n'aurais voulu, pour rien au monde, vous laisser faire la route à pied.

Ils remontèrent ensemble les degrés du perron.

Arrivée dans le vestibule, la jeune femme appela son valet de chambre.

— Théodore, lui dit-elle, débarrassez M. le curé.

Le domestique, très empressé, reçut des mains du prêtre son chapeau, sa douillette, sa canne; après quoi, l'abbé Méran rehaussa sa ceinture de soie, qu'il élargit sur sa poitrine, pour se conformer autant que possible aux recommandations de Mme Sauvard.

A ce moment, M. de Saint-Valery parut. Et tendant tout de suite la main à M. le curé :

— Bonjour, monsieur l'abbé, lui dit-il; vraiment, je ne devrais pas oser me présenter devant vous!

— Eh!... Eh!... C'est un peu vrai, fit le prêtre avec un sourire plein d'indulgence; mais puisque vous reconnaissez vos fautes...

— J'espère bénéficier du proverbe, ajouta le comte : péché avoué est à moitié pardonné...

— Ce ne devrait pas être, dit la comtesse avec une pointe de fine ironie; et, se tournant vers le prêtre, elle ajouta :

— Voyez-vous, monsieur le curé, tous ces messieurs ne valent pas mieux les uns que les autres.

L'entretien fut interrompu par l'arrivée de plusieurs autres invités qui revenaient du fond du parc, avertis par le premier appel de la cloche. A leur vue, l'abbé Méran s'inclina dignement, trouvant à propos ce petit mot aimable qui doit répondre à tous les compliments d'une première entrevue. Les présentations terminées, le groupe s'assit sur la terrasse.

Le soir arrivait doucement, annoncé par un beau crépuscule qui découpait sur l'horizon, dans sa lueur de feu, la ligne vigoureuse des grands arbres du parc.

Au second coup de cloche, on se leva. Ces messieurs offrirent le bras aux dames. L'abbé Méran restait en arrière, ne sachant pas s'il devait se permettre, comme autrefois, d'accompagner la personne la plus âgée, qui, à Perny, était la châtelaine elle-même; et comme il demeurait indécis, Mme de Saint-Valery, avec une liberté à la fois respectueuse et charmante — en fidèle observatrice d'une coutume encore en usage chez les anciennes familles — vint prendre, pour passer à table, le bras de M. le curé.

Au cours du dîner, l'abbé Méran fut trouvé charmant. En somme, il n'était pas plus royaliste que le roi. Il plaçait à propos un mot jovial, entraînant, qui prenait plus de piquant dans la bouche d'un prêtre et donnait, en même temps, la juste mesure de la gaieté. Son esprit fin, cultivé, se réveillait avec bonheur de cet engourdissement fatal où l'avait depuis longtemps replongé la matérialité de la vie des champs.

Dans l'animation qui monte d'un repas fait en commun, Mme de Saint-Valery réitérait à l'abbé son regret de n'être pas venue à Éparville les années précédentes, et de n'avoir pu faire plus tôt la connaissance du prêtre.

— Mais, à présent que vous connaissez le chemin des Bruyères, ajouta-t-elle, il faudra venir nous voir souvent, très souvent.

— Ce sera avec le plus grand plaisir, madame, répondit le prêtre.

— Voyez-vous, monsieur le curé, en tout, il n'y a que le premier pas qui coûte.

— Mais, madame, pour venir aux Bruyères, rien ne coûte, pas même le premier pas, car on m'évite même la peine de le faire.

Après le dîner, les convives passèrent au fumoir. M. de Saint-Valery offrit simplement un havane à M. le curé, qui l'accepta. Ce cigare parut exquis. L'abbé Méran le savoura en gourmet. Il arrivait comme le complément nécessaire d'un repas copieux, venant apporter dans ses habitudes ce petit excès qui constitue l'*extra*, et amène la sensation d'un bien-être honnêtement goûté.

Rentrés au salon, ces messieurs proposèrent de faire en commun un tour de parc. La soirée était charmante, assez douce pour dispenser les promeneuses de se prémunir contre la fraîcheur. Elles étaient en taille, très animées, très gaies. Mme de Saint-Valery apparaissait radieuse, sous le mat éclat de la lune, qui projetait sur les jeunes femmes sa pâle clarté de météore.

L'abbé Méran se voyait revenu aux beaux jours d'autrefois. C'était ce même entrain, cette même gaieté venant secouer la torpeur de sa vie monotone. Il retrouvait, comme à Perny, des accueils empressés, des prévenances toutes filiales. Mais ce qu'il ne pouvait comparer à rien, c'était ce charme et ce trouble flottants dans l'air, partout où se trouvait la grande bienfaitrice de son église, celle qui avait glissé dans l'aumônière de M. le curé, avec un geste si gracieusement allongé, sa première petite pièce d'or.

Et il se sentait envahi par une sorte d'émotion indéfinissable, lui venant de la présence même de cette jeune femme, qu'il voyait pour la première fois dans l'auréole de sa chevelure dorée, symétriquement partagée et venant mourir délicieusement en frisures, qui lui mettaient au front un roulis de petites vagues blondes.

A neuf heures, l'abbé Méran parla de se retirer.

— La mère Sauvard serait trop inquiète, dit-il.

— Qui ça, la mère Sauvard? lui demanda-t-on.

Alors, il fit connaître sa brave servante, raconta ses drôleries, ses tendresses pour *son* M. le curé. On riait affablement, et comme on se disposait à rentrer à cause de la fraîcheur qui commençait à descendre, Mme de Saint-Valery donna l'ordre d'atteler.

Bientôt après, l'abbé Méran quittait les Bruyères, au roulement sourd d'un coupé qui filait comme une ombre sur la longue route d'Éparville.

Par exemple, le lendemain du dîner au château, il fallut entendre Mme Sauvard. C'étaient des questions à n'en plus finir sur les personnes des Bruyères, sur l'accueil fait au curé : si les gens avaient été aimables, si lui-même n'avait pas paru gêné devant tout ce monde. Et comme elle repliait la belle ceinture de

faille à gros grains, elle demanda, en appareillant les effilés :

— Eh bien! et la ceinture? A-t-elle fait son effet?

L'abbé restait songeur, oubliant parfois de répondre aux questions que la gouvernante réitérait, en les faisant suivre d'un « *hein!* monsieur le curé? »

— Quoi donc?

— Je vous demande si on a remarqué que vous portiez la belle ceinture?

— Mais..., sans doute!

Les réponses étaient trop brèves. La mère Sauvard aurait voulu quelques détails de plus, suivis d'un bon gros compliment qui, revenant à elle, l'eût flattée davantage.

— Vous me dites ça... comme ça?... répliqua-t-elle. Enfin, est-ce qu'on vous en a fait compliment? Dites-le-moi donc! Vous voyez bien que ça me fait plaisir! Qu'est-ce que vous avez à être « tout drôle »? A quoi pensez-vous donc?

Et comme l'abbé restait toujours songeur, la mère Sauvard ajouta :

— Je suis sûre que vous vous croyez encore aux Bruyères. Vous vous y abonneriez, *pardine?*

— Je pense, finit par répondre l'abbé, que le départ de Mme de Saint-Valery sera une grande perte pour le pays.

— Oh! vous avez bien le temps d'y penser, voyons! Elle ne fait que d'arriver! Dites-moi, monsieur le curé, est-ce que c'est bien, aux Bruyères?

— Le parc est très vaste et l'habitation très confortable.

— Aussi bien qu'à Perny?

— Ce n'est plus le même genre.

— Alors, comme ça, il n'y a pas tant de belles choses; ce n'est point si luxueux, quoi? Est-ce que le domestique qui servait nommait les plats, comme à Perny, en les présentant?

— Oui... oui...

— Est-ce qu'il y avait des têtes de géraniums entre les parts?

— Je n'ai pas remarqué.

— Et vous étiez bien placé?

— A la droite de Mme de Saint-Valery.

— C'est la plus belle place, la place d'honneur, dites?

— Sans doute.

— Vous aviez appétit, au moins? Vous n'avez pas fait comme ici, les jours où je donne des dîners, que justement vous n'avez jamais faim?

— Non, non, j'ai fait honneur au repas.

La mère Sauvard fut satisfaite de ces renseignements. Il y avait dans son contentement une vanité toute pleine de tendresse et de fierté maternelles pour son curé. Elle se plaisait à faire des rapprochements flatteurs, à rappeler l'abbé Duplessis, le prédécesseur de l'abbé Méran, qui ne « marquait » pas si bien que lui.

Puis, pour satisfaire une dernière curiosité, elle demanda :

— Est-ce que vous avez perdu au billard?

M. le curé la rassura, en lui disant qu'on n'avait pas joué. Mais il aurait fallu voir son air de surprise rayonnante, quand le prêtre lui annonça qu'on avait parlé d'elle, aux Bruyères.

— Parlé de moi! répliqua-t-elle... Vous avez parlé de moi? et qu'est-ce que vous avez bien pu en dire?

— Que vous m'auriez grondé si j'étais rentré tard!

— C'est tout?

— Et que vous ne soignez pas trop mal votre pauvre curé.

La mère Sauvard minauda pour répliquer :

— Voyez-vous ça!

Puis, comme une forte odeur de brûlé se dégageait de la cuisine :

— Vous me retenez à dire des fariboles, fit-elle en s'éloignant, et pendant ce temps-là, vos tartines se brûlent!

PAUL BONHOMME.

(La fin prochainement.)

PORTRAITS LITTÉRAIRES

Émile Guiard.

Ce jour-là, ce 11 novembre 1875, au moment où M. Legouvé achevait de lire dans la séance publique de l'Académie française les vers du lauréat qui avait remporté le prix de poésie, il y eut de toutes parts des applaudissements non discrets, du bout des doigts, rapides et protecteurs comme des applaudissements de salon, mais sonores et répétés. L'assemblée était dans l'enthousiasme.

L'éloge de Livingstone, l'image héroïque de ce savant et de cet apôtre, mourant pour la science, sa foi et son pays, l'invocation aux sentiments généreux qui font les grands hommes de bien, et, comme accompagnement à l'harmonie de ces beaux vers, les pensées intimes de chaque auditeur, le souvenir poignant encore de la guerre, tout enfin concordait pour donner à cette poésie un succès qui faisait battre les cœurs.

Mais où donc était ce jeune homme de vingt-deux ans qui avait si bien compris, comme le disait le secrétaire perpétuel, M. Patin, le grand caractère moral du sujet proposé? Pourquoi n'était-il pas, ainsi que tous les lauréats nouveaux et anciens, à une des premières places du centre?

Émile Guiard, la figure blonde presque cachée dans un collet de loutre, était dans le coin le plus sombre de l'amphithéâtre de l'ouest, auprès de sa mère pâle de joie, de cette mère à qui il écrivait un jour ces vers :

Peut-on jamais trop te fêter,
O toi, la plus vaillante et la plus tendre mère!
Ta vie est si lourde à porter,
Et tu fais cependant la nôtre si légère.

Quels sont tes plaisirs ici-bas,
A toi, mère, de qui nous viennent tous les nôtres?
Ah! le bonheur que tu n'as pas,
Comment donc t'y prends-tu pour le donner aux autres?

Quand la foule sortit, M. Émile Augier, allant au-devant de ce neveu qui lui faisait honneur, le prit vigoureusement par le bras et l'obligea à recevoir, confus d'émotion et de modestie, les compliments de tous ceux qui étaient pénétrés par ce premier rayon de la jeunesse et du succès.

Alors commença pour Émile Guiard une période vraiment heureuse. Ce prix à l'Académie française lui avait donné confiance. L'esprit plein de projets, se sentant plus que jamais soutenu par les conseils, l'approbation, je dis mal, l'enthousiasme d'amis comme Charles Richet, Paul et Gaston Fournier, Paul et Gustave Ollendorff, Alfred Bramtôt, tous passionnés de lettres et ne songeant, dans leur affection ambitieuse pour lui, qu'à le pousser en avant, il entrait dans la vie avec son sourire aimable et railleur, son regard bleu, ce regard vif, clair, mobile, toujours en éveil. Ainsi que pour la jeunesse des enfants célèbres, il se formait déjà autour de lui une petite légende. On racontait qu'il avait fait à l'âge de onze ans une fable : *l'Éléphant et l'Hippopotame*, « qu'on aurait dû publier, disait Guiard en souriant, si j'étais mort à douze ans ».

Il en était de même d'un poème dialogué qui s'appelait *l'Esclave* et qui mériterait d'être cité, si l'on ne devait dans un recueil de souvenirs offrir autre chose que la fleur du talent de celui qui n'est plus là.

S'il avait eu le plus petit grain de pédantisme, il aurait pu dire que, comme pour Ovide enfant, tout se présentait à son esprit sous une forme rythmée. Un jour qu'on lui demandait son âge, à la veille de son baccalauréat, il improvisa, séance tenante, ce quatrain :

Dix-sept ans, un si long espace
Que j'ai si vite traversé!
Que le temps est long quand il passe
Qu'il est court quand il est passé!

Mais, fables, poèmes et quatrains, tout cela était bien loin en 1875. Il ne songeait alors qu'à des sujets de pièces. Et, avec ce besoin d'expansion, de sympathie débordante qui caractérisa la première phase de sa vie, il racontait des scènes entières, les jouant, les mimant, donnant à tout ce qu'il disait un accent qui vous entraînait dans sa sincérité impétueuse.

A cette époque, tout l'intéressait. Il suivait, avec une émotion ardente, le mouvement de la jeunesse contemporaine. Le patriotisme ne s'exhalait pas en vaines paroles et pour la recherche de la popularité. Pénétrés d'une tendresse filiale pour la France que M. Thiers avait appelée la « noble blessée », pour cette blessée qui se relevait peu à peu, tous ces jeunes gens étaient prêts à veiller sur elle sans phrases. L'idée de devoir était partout. Un souffle pur et frais de jeunesse passait sur notre génération confiante. Après la terrible secousse de la guerre étrangère et de la guerre civile, c'était un recommencement de la vie sous un premier soleil de printemps. Avec son bon sens aiguisé, son esprit étincelant, sa joyeuse ardeur au travail, Guiard personnifiait une génération qui souriait à la vie et que la vie semblait accueillir maternellement. Tout reprenait un air de bienvenue. La politique elle-même, se faisant douce et conciliante, n'avait d'autre programme que ces mots : Courage aux hommes de bonne volonté!

C'est alors que, dans un petit groupe, des jeunes gens, cherchant ce qu'ils pourraient bien faire pour leur pays et trouvant que ce qu'il y avait de plus pressé était d'amener l'apaisement entre les classes, eurent l'idée de fonder une société d'instruction et d'éducation populaires. Bacheliers ou licenciés, étudiants en droit ou en médecine, élèves à l'École des beaux-arts, ils rêvèrent d'organiser pour les employés de commerce, les ouvriers, les apprentis avides de s'instruire, des cours de droit, d'économie politique, d'hygiène, d'histoire, de littérature. On verrait ensuite, disaient-ils, s'il ne serait pas possible d'étendre à tout Paris l'instruction qu'ils avaient eux-mêmes reçue. Et, prenant ce beau nom : l'*Union française de la jeunesse*, ces disciples de la veille, s'improvisant apôtres, se répandirent dans les quartiers populeux. Quand un maire ou un chef d'institution ne leur permettait pas de s'installer, ils allaient n'importe où. La foi qui transporte les montagnes leur rendait facile le transport de quelques bancs et d'une table. Gustave Ollendorff commençait à être l'âme de cette armée de volontaires. Charles Richet, qui allait être nommé professeur agrégé à la Faculté de médecine, se chargea de faire un cours d'hygiène élémentaire au boulevard de la Chapelle. Le peintre Alfred Bramtôt, qui ne devait pas tarder à être prix de Rome, se rendait tous les dimanches matins au faubourg Saint-Antoine. Après un cours sur l'application des arts du dessin, il emmenait son monde au musée du Louvre. Émile Guiard revendiqua l'honneur de faire un cours d'histoire. A l'entrée d'une salle de manufacture, 145, boulevard Voltaire, on lisait cette affiche : « Le mardi, à huit heures et demie du soir, Émile Guiard, lauréat de l'Institut : Histoire moderne de la France. »

Les auditeurs qui entraient, pour la première fois, dans la salle du cours, ne pouvaient réprimer leur étonnement à la vue de ce professeur si jeune. Parfois, avant de commencer (avec un geste d'écolier qui cherche à se rappeler ce qu'il va dire), il passait brusquement sa main sur ses cheveux moutonnants. Bientôt sa parole devenait vive, animée. Toutefois, nul

morceau de bravoure, nulle préoccupation de succès personnel. Il causait, et, sous cette causerie simple et charmante, on sentait un grand fonds de tendresse pour cet auditoire d'humbles et de petits. Entre eux et lui la confiance était immédiate. Mais ce n'était pas seulement au moment du cours que s'établissait cette sympathie. La leçon achevée, Guiard interrogeait encore ses grands élèves, souvent plus âgés que lui. Il les questionnait sur leur métier, sur les difficultés de leur vie matérielle. Il s'intéressait à eux, il les traitait en amis. Et, comme il n'y avait dans cette âme fine et délicate aucune arrière-pensée de candidature politique, comme il avait en souverain mépris les courtisans de faubourg, sa bienveillance n'avait rien d'obséquieux ni de banal; elle était vraie, discrète, attendrissante. Quand la lanterne du cours était éteinte, Guiard revenait gagner sa petite chambre, non loin du Théâtre-Français, dont tous les feux allumés lui apparaissaient comme le but lumineux de sa marche en avant, comme le foyer désiré de sa vie littéraire. Alors, sous le cercle étroit de sa lampe, il se remettait au travail, à la besogne, comme il le disait avec une intonation courageuse et pleine d'entrain. Son nom, ce nom qui était si modestement inscrit sur l'affiche du boulevard Voltaire, il rêvait de le voir affiché sous le péristyle de la Comédie-Française. Mais se rendant compte, avec son instinct de critique pénétrante et avisée, que chaque âge a ses sujets et qu'il ne faut pas, à vingt-deux ans, quand on ne connaît presque rien du monde, tenter une grande comédie de mœurs, il comptait débuter par un petit acte en vers...

Sur un thème léger, Guiard avait brodé les vers les plus souples, les plus aisés, pleins de gaieté et d'esprit. On sentait un bon élève de Molière, de Regnard et d'Augier. Nous étions tous ravis. Il lut sa pièce au comité du Théâtre-Français, qui la refusa. La déception lui fut cruelle. Comme la fortune avait paru jusque-là le prendre par la main et qu'il s'imaginait avoir indéfiniment la perspective d'un chemin facile et droit, il fut déconcerté en face de cet obstacle. Son chagrin dépassa même la mesure. Contraste singulier entre un bon sens littéraire à toute épreuve et un caractère trop impressionnable, prompt au découragement.

Nous avions beau lui rappeler l'histoire de la première pièce d'Émile Augier, de *la Ciguë*, qui avait eu le même sort, qui, refusée au Théâtre-Français et portée à l'Odéon, avait été jouée, sans la moindre confiance, par un soir de printemps de 1844. N'avait-elle pas remporté les suffrages et provoqué une ovation sans précédents?

« De notre vie, disait Théophile Gautier dans un compte rendu, nous n'avons éprouvé une plus agréable surprise. » Guiard nous répondait avec son sourire spirituel et modeste : « Oh! ce n'est pas la même chose! »

Poursuivi par l'obsession de cet échec, incapable, comme certains hommes de lettres consciencieux, de passer à un autre sujet tant que le premier n'a pas eu un sort — un peu comme ces pères de famille qui ne peuvent s'occuper de la carrière d'un second enfant tant que l'aîné est inoccupé — Guiard invinciblement modifiait une scène, changeait des vers, se demandait si, pour une simple transposition, le comité ne reviendrait pas sur son verdict. Et brusquement — sa nature nerveuse reprenant le dessus — il rejetait tout au fond de son tiroir, disant : « Je ne ferai rien de cette ineptie! Ah! qui donc m'en débarrassera?

— Moi, lui dit un matin Paul Ollendorff, j'ai confiance dans la pièce.

— Ah! confiance! confiance aveugle d'ami qui se fait des illusions.

— Non, lui répondit tranquillement Paul Ollendorff, confiance d'éditeur qui veut faire une bonne affaire. Combien me vends-tu le manuscrit de *Volte-Face*, non jouée, mais en me laissant propriétaire absolu de la pièce?

— Mon ours, mais il ne vaut pas cent francs, mon pauvre vieux!

— Je te l'achète cinq cents. Les affaires sont les affaires. Tu n'as qu'à signer ce traité et me donner *Volte-Face*.

Paul Ollendorff ne fut pas long à tirer parti du manuscrit. Un beau jour on put lire sur les colonnes des affiches de théâtres que le 8 avril 1877 le théâtre de la Porte-Saint-Martin donnerait, au profit de l'*Union française de la jeunesse*, une matinée littéraire et musicale. Le titre de *Volte-Face* s'étalait victorieusement. Comment se faisait-il que Thiron jouait le rôle de Gaspard, Dupont-Vernon le rôle de M. de Ternis, Mme Broisat le rôle de Blanche, et, ce qui était peut-être plus surprenant encore, comment un rôle tout à fait accessoire de la filleule de Blanche était-il accepté par Mlle Reichenberg, et un dernier rôle d'une vieille fille, sœur du rival de M. de Ternis, confié à Mlle Thénard? Il y eut là une conspiration d'amitié et de sympathie, une cabale dans le sens peu habituel du mot. Le directeur du Théâtre-Français, M. Perrin, avait autorisé pour cette matinée unique cet ensemble unique aussi de comédiens.

La pièce eut un plein succès. On applaudissait à tout rompre. Les vers passaient par-dessus la rampe et rebondissaient dans la salle. Ce fut un éblouissement.

Vous la rappelez-vous, vous, ses chers amis, cette matinée où nous étions plus heureux encore que lui? Pendant que nous l'entourions, que nous le fêtions, il nous reprochait tendrement l'excès de notre accueil fait à ce qui n'était qu'un simple proverbe, qu'une bluette, disait-il, avec cette sévérité pour lui-même qui ne changeait pas notre manière de voir, mais qui augmentait notre manière de l'aimer.

Plus intrigants que jamais quand il s'agissait de

Guiard, Paul et Gustave Ollendorff étaient allés trouver M. Perrin et lui avaient dit :

— Vous avez vu le succès de *Volte-Face*. La pièce, depuis le jour où Guiard l'a lue au comité, a subi quelques corrections : elle est toute montée. Quoi de plus simple que de la donner maintenant au Théâtre-Français?

M. Perrin se laissa aisément convaincre. Les journaux ne tardèrent pas à publier ce petit entrefilet : « Le comité de lecture de la Comédie-Française vient de recevoir à l'unanimité un acte en vers de M. Émile Guiard : *Volte-Face.* »

Paul Ollendorff était triomphant. Ce n'était pas seulement l'ami qui se réjouissait, c'était aussi l'éditeur. Un matin que Guiard venait déjeuner chez lui, il le salua par ces mots :

— Eh bien, qu'en dis-tu? N'ai-je pas fait une bonne affaire? N'avais-je pas raison? Ce petit acte, qui est un charmant lever de rideau, aura une centaine de représentations, et ce papier timbré que tu as eu l'imprudence de signer m'autorise à toucher tous tes droits.

Au moment où l'on se mettait à table, Ollendorff glissa sous la serviette de son ami le traité déchiré.

Le second succès d'Émile Guiard fut le monologue de *la Mouche :* « Comme ils sont joyeux et rapides, écrivait Albert Delpit, qui a fait un si bon portrait littéraire de Guiard, comme ils sont joyeux et rapides ces vers pimpants de *la Mouche!* Ils ont fait éclater de rire toute la France! » Ainsi qu'il arrive pour les choses populaires, tout le monde répétait le monologue sans s'inquiéter même du nom de l'auteur.

Mais ce n'était pas, comme l'a cru Delpit, une légère pochade que Guiard avait écrite du premier coup. Il avait d'abord composé sur le même sujet une fantaisie en un acte, en vers, à plusieurs personnages. Cette pièce primitive, que quelques amis trouvaient excellente et persistent encore à regretter, ne contenait pas moins d'un millier de vers. De corrections en corrections, sacrifiant jusqu'à des passages qui pour un autre que lui eussent été excellents, Guiard a tout réduit jusqu'à cette chose infiniment petite, mais infiniment parfaite.

Peu soucieux de répondre aux désirs de tous les diseurs de monologues qui lui demandaient quelque chose de pareil, Émile Guiard, dont l'ambition littéraire ne pouvait être satisfaite que par de bien autres succès, quitta brusquement Paris. Il alla vivre en plein travail et en pleine solitude, dans un coin perdu de la Charente. Là, pendant des mois et des mois, sans autre compagnon qu'un garde-chasse et un petit paysan, il mit en train une grande pièce en trois actes et en vers : *Mon Fils* (1)...

(1) Sur cette pièce, voyez l'appréciation de Maxime Gaucher dans la *Revue* du 11 mars 1882.

Jouée à l'Odéon, le 3 mars 1882, la pièce eut un grand succès. Au dernier acte, au moment où Camille offre ses biens et sa main à Pierre, la salle eut un mouvement d'ovation.

Seuls, dans leur petit cercle, les dompteurs de rythmes, les jongleurs de mots, les acrobates pailletés qui rebondissent sur les épithètes rares et font retomber autour d'eux les rimes inattendues, comme une pluie d'étincelles, disaient avec dédain : « Ce n'est pas de la poésie. » Cette langue mâle et saine, cette vraie langue de la comédie, qui ne cherche qu'à adapter le mot le plus précis à la pensée la plus nette, les impatientait. Habitués aux tours surprenants de clowns littéraires qui sautent dans des phrases difficiles comme dans des cerceaux de papier, ils trouvaient « vieux jeu » l'allure simple, hardie et virile de cet auteur dramatique allant droit au but. Tout en ayant peu de prise sur son bon sens robuste, ces critiques et ces ironies retiraient à Guiard l'entrain de la confiance qui fortifie le talent.

Ne faut-il pas, en effet, pour qu'un écrivain ait son pouvoir d'action, qu'il sente des âmes pareilles à la sienne applaudir dans son œuvre le reflet de leurs propres sentiments? Si un homme de génie peut, d'un violent effort, attirer ou ramener les foules, un homme de talent ne peut avoir toute sa valeur que s'il sent autour de lui une atmosphère de bienveillance, de sympathie et d'idées partagées.

Aussi, quelle que fût la fortune de *Mon Fils*, Guiard sentit avec tristesse qu'il n'était plus dans le mouvement littéraire qui, à la fois brutal et raffiné, emportait alors beaucoup d'esprits. Il se rendit compte qu'il lutterait difficilement, que sa place lui serait disputée, refusée. Il n'avait ni assez de facilité pour ramener souvent l'attention sur lui, ni assez de tempérament, comme on dit aujourd'hui, pour forcer au silence les plaisantins des nouvelles écoles. Comment pouvait-il, avec sa délicate valeur, être apprécié par les sous-naturalistes qui ont envahi la littérature, comme des manœuvres entrent avec fracas dans un chantier de construction? Et comment pouvait-il être attiré, avec son esprit plein de bonne santé, dans ces petites chapelles de poètes névrosés, sensibilisés et déséquilibrés qui récitent sur un ton de psalmodie prophétique leurs vers à quelques initiés et finissent par devenir si exigeants sur le degré de compétence de leurs auditeurs qu'ils arrivent à n'avoir réellement confiance que dans leur propre inspiration? Poussant à l'extrême ses excellentes habitudes de littérature classique, Guiard corrigeait et retranchait sans cesse. Ce qu'il avait fait pour *la Mouche*, il le fit pour bien d'autres choses. Mais il ne faut pas, a écrit l'apôtre, s'enivrer de sobriété. C'est aussi une règle d'esthétique, disait Doudan.

Encore s'il n'avait eu que ce souci de la perfection! Malheureusement à côté de cet excès de sévérité et de conscience scrupuleuse, Guiard était à la merci d'un



conseil, d'un avis, moins que cela, d'un simple mot. Il suffisait que quelqu'un vînt lui dire qu'il n'aimait pas tel ou tel passage, pour que tout fût mis au panier. C'étaient parfois quelques juges sans la moindre autorité, dont l'appréciation rapide, superficielle, amenait de ces sacrifices ridicules. Il y a à prendre et à laisser dans la légende de Molière consultant sa servante. Il est bon de se défier des vieilles La Forêt, surtout quand elles savent lire.

Au milieu de toutes ces choses inachevées ou supprimées, Guiard donna, en 1885, un soir de lundi classique à l'Odéon, un petit acte en vers auquel il n'attachait pas d'importance. Lui-même disait que c'était une simple carte de visite. *Feu de paille* jeta cependant son éclat.

Les critiques dramatiques, et, parmi eux, au premier rang, les anciens normaliens, avaient été charmés une fois de plus de cette langue nette, sobre et bien française. « Mais, ajoutait Charles Bigot, avec un ton de reproche, puisque ce poète a entre les mains un si bon outil, qu'il en fasse donc un meilleur usage et qu'il ne se contente pas d'allumer des feux de paille. » Il avait l'âge, en effet, où les esprits les plus timides approchent de leur maturité et doivent donner avec confiance ce qu'ils ont en eux. Poète et moraliste, sentant son originalité se dégager, il retrouvait à certains jours sa vaillance native.

Entre les illettrés et les stylistes, il pensait avec raison que la vraie langue française, faite de bon sens et d'esprit, pouvait cependant passer au milieu et avoir quelque chance de succès. C'est alors qu'il fit deux grandes pièces : l'une en collaboration avec son ami R. Palefroi, qui sera jouée un jour à l'Odéon, et l'autre tout à fait personnelle : *l'Exemple*. Quand aurons-nous la joie douloureuse de les entendre? C'est alors aussi qu'il écrivit cette pièce de vers qui termine ce petit livre et qui s'appelle *Pallas Athéné*. Pallas Athéné! Cette déesse de lumière qui préside, comme on l'a si justement dit « à l'activité de l'esprit lucide et clair », qui, partout invoquée, protège tous les travaux, les plus grands comme les plus modestes, qui était pour les Athéniens la personnification de la patrie elle-même, ce sujet le tenta. Il fit éclater dans la première partie ses tristesses, ses amertumes, ses désespoirs de patriote; puis, dans la seconde, sa soudaine reprise de courage, de confiance, ce besoin de dévouement qui était au fond de son âme si tendre. Pauvre ami! qui nous eût dit qu'au moment où il était en pleine possession de son talent la maladie allait entrer en dévastatrice.

Atteint, au mois d'octobre 1887, d'une bronchite qui menaça tout à coup de prendre un caractère alarmant, il me reçut un matin avec un triste sourire : « Les médecins m'envoient à Cannes, me dit-il, mais je vais les dérouter dans leurs diagnostics et leurs diathèses. Je n'ai aucune envie d'être un malade genre Millevoye, un jeune malade à pas lents. Ils veulent que je me soigne! Eh bien! je vais m'occuper de ma santé comme si c'était la scène à faire. »

Il partit. Le soleil bienfaisant, cet air, ces parfums, cette vue et cette lumière, tout lui faisait redire le vers d'Alfred de Musset :

Qu'il est doux d'être au monde, et quel bien que la vie!

— Je ne respire pas, m'écrivait-il un jour, j'aspire la vie avec délices.

Quand il revint au milieu de nous, nous eûmes l'illusion de le croire guéri. Cette halte de convalescence apparente dura peu. Mais pendant ces jours de trêve, nous, ses amis, qui avions eu tant de peine, au moment de son départ pour Cannes, à retenir nos angoisses, nous reprîmes confiance. N'y avait-il pas dans l'air de son visage, dans l'éclat de son regard, dans la douceur et la gaieté de son sourire, tout ce qui pouvait nous rassurer? Ne nous racontait-il pas qu'il avait fait à pied, dans la montagne, de longues promenades? Outre la provision de forces qu'il rapportait, ne semblait-il pas chaque jour en retrouver encore dans ce Paris jeune et triomphant du mois de mai? S'il n'était pas assez solide pour se remettre au travail, il pouvait du moins, disait-il, s'intéresser aux travaux des autres. Et avec cette forme un peu ironique dont il aimait à cacher son émotion : « J'ai un fonds de paresse, ajoutait-il, qui s'accommode volontiers de ce rôle facile. »

Il donna ainsi à Richet, aux Fournier, aux Ollendorff et à moi sa part, sa dernière part d'intimité. Comme s'il avait craint de nous retirer quelque chose de ce bien qui nous était indivis, il aimait plus que jamais, avec une affection jalouse, à rester enfermé dans notre petit cercle. Nous le lui reprochions un peu. Le charme de cet esprit, la tendresse de cette âme, nous aurions voulu que d'autres en fussent parfois pénétrés et ravis comme nous. Mais tout visage inconnu l'effarouchait. Par un contraste violent, la fougue d'expansion des premières années s'était changée en réserve et presque en défiance. Le monde et ses amabilités banales ou perfides l'irritaient. Ce qui lui restait de sa période d'autrefois, ce qui n'avait fait que grandir, c'était son affection pour les humbles, dont il aimait les sentiments simples et vrais. C'était aussi, plus encore qu'au moment de sa poésie sur Livingstone, son admiration pour ceux qui font de grandes choses. Il avait le culte des grands hommes.

Si c'est à la tendresse donnée et reçue que se compte la valeur de la vie, Guiard en a connu tout le prix. Nul n'a été plus aimant et plus aimé que lui. Lorsque, ses forces le trahissant, il fut obligé de laisser à jamais ses pièces de théâtre et ce volume de poésies dont il n'avait réuni encore que les quelques fragments que nous publierons, il se réfugia dans la bonté. Le bonheur qu'il n'avait pas, comment s'y prenait-il, lui aussi, pour le donner aux autres? Le mariage de sa sœur avec André

Labiche, au mois d'octobre, fut sa dernière joie. Peu de temps après, il dut partir pour Arcachon. C'est de là qu'il m'écrivait, le 13 novembre, la veille du jour qui était une grande date française pour lui — on devait inaugurer l'Institut Pasteur — : « Plus tard, dans quelques jours, quand le flot des admirateurs aura passé, dis à M. Pasteur qu'il y a à Arcachon un tout petit auteur, un peu souffrant, faible encore, mais qui retrouve toutes ses forces pour l'aimer et l'admirer. »

Malgré la senteur pénétrante des pins, le calme de cette forêt dont le sable profond étouffe jusqu'au bruit des pas; malgré la paix de ce coin de terre, les médecins voulurent qu'il allât rechercher encore le soleil de Cannes : « Arcachon n'amenait que des progrès trop lents, m'écrivait-il. Au diable soient ces maladies indécises qui mettent si longtemps à savoir quelle route elles veulent prendre! et, lorsqu'elles l'ont prise, vont si lentement d'un côté... ou de l'autre! »

Soigné par un cher et fidèle compagnon qui ne l'a pas quitté, il ne pouvait plus faire que quelques rares promenades. Écrire même, écrire au crayon, de sa bonne et ferme écriture, la plus courte lettre, devenait une lourde fatigue. Mais, chose attendrissante! ce mourant ne songeait encore qu'à la santé et à la joie des autres : « Bonne, bonne année, » nous écrivait-il le 1er janvier en nous envoyant un panier de roses, de violettes, de mimosas, toutes ces fleurs coupées que, par une brusque association d'idées, nous ne pouvions regarder sans avoir les larmes aux yeux.

Le 1er février, il se leva une dernière fois. Entouré de sa mère et de son frère, il regarda de sa fenêtre ce soleil qui ne pouvait plus le réchauffer. Il dut se recoucher, en proie à une vive souffrance. Craignant de se trahir par un excès de tendresse qui n'eût fait qu'augmenter le désespoir des adieux, il se raidit contre son émotion. « O mes pauvres amis! » disait-il à sa mère et à son frère. Puis, croisant les bras comme pour regarder la mort en face, il laissa retomber sa tête sur son oreiller et expira. Il avait trente-six ans.

R. VALLERY-RADOT.

ESTIENNE DOLET

C'est décidément la semaine prochaine que la statue d'Estienne Dolet, votée par le Conseil municipal de Paris dans sa séance du 9 août 1884, sera solennellement inaugurée sur la place Maubert, c'est-à-dire là même où fut pendu, puis brûlé, le 3 août 1546, le martyr de la philosophie et de la libre pensée.

Cette statue fait le plus grand honneur au sculpteur Guilbert (1), qui sortit vainqueur du concours ouvert à cet effet; elle représente Dolet debout sur son bûcher, les mains liées, la tête haute et fière en face de la mort.

L'artiste a merveilleusement rendu l'expression austère, ascétique, du pauvre philosophe, vieilli avant l'âge par un travail excessif et par l'abus des veilles; il semble s'être inspiré du portrait suivant tracé par J. Boulmier, qui s'est fait, suivant sa propre expression, le contemporain de Dolet par une étude approfondie de dix années :

« Une calvitie précoce a dénudé presque toute la partie antérieure de son crâne; son front vaste est labouré de rides; l'action ou plutôt, si j'ose m'exprimer ainsi, l'ébullition silencieuse de l'intelligence, qui fait vivre l'âme en tuant le corps, voilà ce qui s'annonce en profonds stigmates sur cette austère et puissante figure. Ajoutez à cela, pour compléter la ressemblance, une pâleur bilieuse, un teint de médaille romaine, que l'habitude des veilles a répandu sur ces traits fortement accentués; d'épais sourcils, un regard d'aigle, dont souvent l'étincelle s'allume au vol d'une pensée rapide; enfin, glissant parfois sur les lèvres, ce mince et caustique sourire que reproduira plus tard la bouche de Voltaire. »

La belle statue de M. Guilbert est en bronze et mesure $4^m,20$ de hauteur ; le piédestal (2), en pierre de Comblanchien, de $5^m,50$ de haut, est orné de trois bas-reliefs en bronze, d'une composition et d'une exécution également remarquables. Celui qui décore la face antérieure représente deux grandes figures allégoriques, d'une allure superbe : *la Ville de Paris brisant les fers de la Libre Pensée*. Les deux autres, tout pleins de mouvement et de vie, representent les deux épisodes les plus dramatiques de l'histoire de Dolet, son arrestation et son supplice.

Diverses inscriptions, rappelant la date et les termes de la délibération du Conseil municipal, complètent la décoration de ce monument, qui comptera certainement parmi les plus grandioses et les plus artistiques de Paris.

***

L'histoire n'offre peut-être point de figure plus saisissante et plus touchante à la fois que cette pâle figure de savant et de philosophe se détachant sur les flammes du bûcher de la place Maubert; aussi faut-il féliciter le Conseil municipal de Paris d'avoir pris

(1) Notre ami Guilbert est l'auteur, entre autres œuvres, d'Év. du joli groupe mythologique de *Daphnis et Chloé*, de la statue de Thiers à Nancy, du monument de Christophe Colomb pour la République dominicaine, du *Delacroix* et du *Héraut d'armes* (Hôtel-de-Ville).

(2) L'architecte du piédestal est M. Blondel. La statue et les bas-reliefs ont été fondus dans les ateliers de MM. Jabœuf et Bezout.



l'initiative de l'hommage solennel qui va être rendu à cette noble mémoire.

« Il semble que toute l'existence de Dolet ait été sous l'influence de la fatalité antique, » a dit un de ses historiens. Quelle lamentable légende, en effet, que la vie de cet infortuné, l'un des hommes les plus intelligents et les plus instruits du XVIe siècle, l'un des plus brillants esprits de la Renaissance, persécuté, traîné de prison en prison et mourant, à peine âgé de trente-sept ans, au milieu du plus épouvantable supplice, pour avoir commis le crime d'essayer d'éclairer ses contemporains plongés dans les ténèbres et de lutter héroïquement contre l'ignorance et le fanatisme!

Estienne Dolet naquit à Orléans, le 3 août 1509, d'une famille obscure et pauvre, bien que certains biographes aient voulu lui donner des parents d'un rang distingué. Quelques-uns ont même poussé la fantaisie jusqu'à soutenir qu'il était fils naturel de François Ier et d'une Orléanaise nommée Cureau, et qu'il ne fut point reconnu à cause du commerce que cette femme aurait eu avec un seigneur de la cour. Notez que François Ier, né le 12 septembre 1494, n'aurait eu que quinze ans à la naissance de ce fils.

Quoi qu'il en soit, la jeunesse de Dolet fut laborieuse. A douze ans, il quittait Orléans pour se rendre à Paris, où il se mit à étudier le latin avec une ardeur merveilleuse chez un enfant, sous la direction du célèbre savant Nicolas Bérauld (Beraldus); puis il alla passer trois ans en Italie, à l'Université de Padoue, où il eut pour professeur Simon de Villeneuve. A la mort de celui-ci, il se rendit à Venise, avec la qualité plus ou moins officielle de secrétaire de Jean du Bellay-Langey, évêque de Limoges, chargé d'une mission politique en Italie; il y suivit, pendant une année, les leçons du fameux Battista Egnazio (Egnatius). Revenu en France avec Jean du Bellay, il alla étudier le droit à Toulouse, dont l'école jouissait alors d'une renommée européenne.

Notre étudiant avait alors (1531) vingt-deux ans. Son érudition extraordinaire et son éloquence lui donnèrent, dès le premier jour, un grand crédit sur ses camarades de la « nation de France », qui le choisirent pour leur « orateur ». Mais l'indépendance de ses idées et la fougue de son caractère ne laissèrent pas de lui attirer quelques méchantes affaires, tant avec le Parlement de Toulouse, dont il ne craignait pas de fronder ouvertement les « sentences prétoriennes », qu'avec les habitants de la ville, dont il attaquait sans mesure les puériles superstitions et le fanatisme religieux. Il fut même dénoncé comme séditieux et comme gagné au luthérianisme, appréhendé au corps et conduit honteusement par les rues de la ville jusqu'à la prison du roi, où il ne resta, il est vrai, que quelques jours, grâce à la protection de Jean Dupin, évêque de Rieux.

Il dut quitter néanmoins Toulouse peu de temps après et partir pour Lyon, où il arriva le 1er août 1533. Il y demeura une année, pendant laquelle il publia chez le célèbre imprimeur Sébastien Griffe deux harangues prononcées par lui à Toulouse, ainsi que quelques épîtres et quelques poésies latines.

De Lyon il se dirigea sur Paris, qu'il n'avait pas revu depuis neuf ans.

A ce moment la secte littéraire des cicéroniens agitait et divisait l'Europe savante; de Rotterdam à Vérone et à Paris force invectives passionnées, force injures grossières s'échangeaient en l'honneur et sous le couvert de Cicéron. Dolet, qui nourrissait depuis son enfance pour l'auteur des *Tusculanes* une passion que son séjour en Italie, ainsi que les leçons de Simon de Villeneuve et de Battista Egnazio, tous deux grands admirateurs de Cicéron, n'avaient fait qu'exalter, se jeta dans la mêlée avec sa fougue ordinaire et s'attira quelques horions de la part de cicéroniens farouches, notamment de Scaliger, piqué au vif de voir le jeune humaniste s'emparer d'un sujet qu'il avait traité lui-même et, pensait-il, d'une façon définitive.

Cette épreuve eut du moins pour résultat d'ouvrir les yeux de Dolet sur la vanité de ces puériles querelles et de le pousser dans une voie plus utile et plus fructueuse, où il devait essayer à la fois d'arracher le peuple à l'ignorance et les savants aux arguties de la théologie et aux sophismes de la scholastique.

***

On a vu avec quelle passion Dolet avait été attiré, tout jeune encore, vers la langue de Cicéron. Dès l'âge de seize ans, le studieux écolier, frappé du manque absolu d'un glossaire latin, avait entrepris de rassembler des matériaux pour écrire un grand ouvrage de ce genre, auquel il donna, dès la première heure, le titre de *Commentaria linguæ latinæ*. Pas un instant, en Italie, à Toulouse au milieu de ses démêlés avec le Parlement, à Paris au plus fort de sa polémique contre les anticicéroniens, il n'avait abandonné sa chère et noble besogne.

Enfin, au commencement de 1535, le premier volume étant prêt, Dolet sollicita le privilège nécessaire pour le mettre sous presse. Ce privilège ayant été obtenu non sans peine et concédé pour quatre années à Sébastien Gryphe, Dolet se hâta de partir pour Lyon, afin de veiller lui-même à l'impression de son œuvre. Dès lors et jusqu'au jour où parurent les *Commentaires*, il ne quitta plus guère la maison, ni même l'atelier, de Gryphe, revoyant lui-même ses épreuves, surveillant les ouvriers et ne négligeant rien de ce qui pouvait assurer une exécution plus parfaite; si bien que quelques auteurs, le charitable Scaliger en tête, ont écrit qu'à ce moment Dolet vivait chez Gryphe et lui servait de correcteur.

Le tome premier des *Commentaria linguæ latinæ* parut vers la fin de 1535, avec une exécution matérielle véri-



tablement extraordinaire pour cette époque si voisine encore de celle de Gutenberg. La beauté des caractères était remarquable et la correction typographique si étonnante que les *errata* n'accusaient en tout que huit fautes dans dix-sept cent huit colonnes *in-folio*. A la première page s'étalait un superbe titre allégorique en forme de cadre, gravé sur bois, et renfermant au moins une trentaine de personnages.

Ce gigantesque dictionnaire de la langue latine offre ceci d'original que les mots y sont rangés, non pas, comme c'est l'ordinaire pour les ouvrages de ce genre, dans l'ordre alphabétique, mais dans l'ordre logique; de telle sorte que chaque série d'idées particulières s'y trouve rattachée à l'idée génératrice. A chaque page, presque à chaque ligne, en outre, on y rencontre des digressions fort intéressantes sur toute espèce de matières et notamment sur les hommes et les choses du XVIe siècle.

Nous citerons surtout un brillant tableau du vaste mouvement littéraire de la Renaissance, où Dolet constate avec admiration qu'en dépit du peu d'encouragement que les lettres ont rencontré auprès des princes, elles se sont merveilleusement épanouies, et que sous leur impulsion le monde est sorti du chaos intellectuel pour marcher à la conquête de la justice et de la vérité.

Ce qui est particulièrement à remarquer dans les *Commentaires*, c'est l'esprit philosophique qui les inspire et les domine, et le mépris du danger avec lequel Dolet ne craint pas d'attaquer les moines et la Sorbonne, qui avait osé demander à François Ier la suppression de l'imprimerie.

Que de richesses d'ailleurs ne trouve-t-on pas dans ce monument d'érudition, qui avait coûté tant d'efforts et de soins à son auteur! « On ne saurait croire, a-t-il dit lui-même, combien la composition de mes *Commentaires* m'a demandé de patience, de veilles, de sueurs; combien de journées elle m'a prises, combien de nuits elle m'a dévorées; combien de fois j'ai dû m'abstenir de nourriture et de sommeil. Que dis-je? Il a fallu m'interdire moi-même tout relâche, tout loisir, toute distraction, tout commerce avec mes amis, tout plaisir honnête, en un mot l'usage même de la vie. Mais j'avais sous les yeux, comme une perspective consolante, la postérité si digne de respect : je rêvais l'éternité de mon nom. »

Attendus depuis longtemps avec impatience, les *Commentaires* furent accueillis avec la plus grande faveur par tout ce qu'il y avait alors d'esprits distingués en Europe, et la renommée de Dolet comme humaniste se trouva du coup universellement établie. Voici comment Clément Marot salua la publication de ce savant glossaire :

> Le noble esprit de Cicero romain,
> Voyant çà-bas mainct cerveau faible et tendre
> Trop maigrement avoir mys plume en main
> Pour de ses dicts la force faire entendre,
> Laissa le ciel, en terre vint se rendre,
> Au corps entra de Dolet, tellement
> Que luy sans aultre à nous se faict comprendre,
> Et n'a changé que de nom seulement.

L'un des premiers érudits du siècle, Jean Voulté, s'écria de son côté que, « pour avoir mené à bien ce monument de travail et de goût, ce vaste répertoire destiné aux fidèles du beau langage romain », il avait fallu à Dolet « le divin génie qu'il tenait de la nature, sa colossale patience et l'ardeur généreuse qui le poussait à l'immortalité ».

Toutefois Dolet s'était fait trop d'ennemis et des ennemis trop passionnés par la véhémence excessive de sa polémique, il frondait aussi trop hautement les préjugés et le fanatisme, alors tout-puissant, pour que son œuvre ne soulevât point une ardente opposition. Floridus, Jean Sturmius et même Charles Estienne l'attaquèrent avec emportement, lui reprochant de manquer de méthode et accusant Dolet sur tous les tons d'avoir pillé à droite et à gauche, et notamment d'avoir copié servilement, en plusieurs endroits, un ouvrage publié par Lazare de Baïf sous ce titre : *De re navali*.

Dolet convint avec franchise qu'il avait reproduit parfois les propres paroles de quelques auteurs ayant traité précédemment les mêmes matières que lui, et particulièrement les paroles de Lazare de Baïf quand il avait eu à parler de la navigation; mais il se défendit avec énergie d'avoir mérité, par ce fait, le nom de plagiaire.

Du reste, pour mettre le public à même de juger le différend, Dolet fit tirer à part tout ce qu'il avait emprunté plus ou moins directement à Lazare de Baïf.

Ses ennemis n'en continuèrent pas moins à se déchaîner contre lui avec une violence et une injustice révoltantes. On sait assez que les savants, quand ils s'y mettent, ne ménagent guère leurs adversaires. Cela n'arrêta pas d'ailleurs Dolet dans ses travaux, et le deuxième volume des *Commentaires* parut chez Gryphe en 1538, c'est-à-dire deux ans après le premier, avec le même retentissement.

En même temps, Dolet annonçait un troisième volume, dans lequel il devait « donner toute la mesure de son génie et celle de son jugement en fait de style et d'éloquence »; il s'engageait à le publier dans un avenir prochain, si sa santé le lui permettait, et « s'il n'était pas victime de la calomnie des hommes ».

Ne semble-t-il pas, en lisant cette dernière phrase, que l'infortuné savant ait eu le pressentiment de sa fin tragique et prématurée, sous les calomnieuses dénonciations de ses ennemis?

***

L'année même où parut le premier volume des *Commentaires*, il arriva à Dolet la fâcheuse mésaventure de « commetre homicide en la personne » d'un

peintre nommé Compaing, son ennemi mortel, qui l'avait attaqué dans les rues de Lyon sans la moindre provocation. Il eut beau protester qu'il n'avait frappé qu'à son corps défendant et que « son bras n'était pas fait à l'œuvre du sang », il n'en dut pas moins quitter la ville au plus vite. Il gagna Paris par l'Auvergne et Orléans et obtint, par l'intermédiaire du cardinal de Tournon, une audience de François Ier, qui lui promit qu'on ne donnerait pas suite à son affaire.

Il n'en fut pas moins arrêté dès son retour à Lyon et jeté dans la prison de ville, d'où il eut beaucoup de peine à sortir, après avoir adressé de nouvelles et pressantes sollicitations à son zélé protecteur, le cardinal de Tournon.

Cette chaude alerte passée, Dolet se remit avec ardeur à ses travaux; mais, soit qu'il eût rencontré des difficultés ou des ennuis dans l'impression de ses *Commentaires*, soit qu'il eût souffert du manque de bonnes éditions des auteurs anciens, il résolut de se faire lui-même imprimeur, afin de « subvenir et aider à la décoration des bonnes lettres et sciences ».

Grâce aux puissantes influences dont il disposait, il obtint l'autorisation nécessaire, et, le 7 mars 1537, François Ier signait à Moulins le privilège « baillant licence pour dix ans au sieur Estienne Dolet d'imprimer ou de faire imprimer tous les livres par luy composez et traduicts et aultres œuvres des autheurs modernes et anticques qui par luy seraient deument reveus, amendez, illustrez ou annotez, soit par forme d'interprétation, scholies, ou aultre déclaration, tant en lettres latines, grecques, italiennes que françoyses ».

Dolet établit son imprimerie à Lyon même, rue Mercière, à l'enseigne de la *Dolouère d'or* (1). A la fin de presque tous les ouvrages sortis de ses presses, on retrouve cette *dolouère*, ou doloire, tenue par une main sortant d'un nuage comme pour frapper le tronc noueux d'un arbre couché sur le sol. Cet emblème est encadré ordinairement par la légende suivante : *Scabra et impolita ad amussim dolo atque perpolio* (Je polis et repolis le raboteux des écrits), ou encore par celle-ci : *Durior est spectatæ virtutis quam incognitæ conditio* (le sort de la vertu est plus dur au grand jour que dans l'ombre). Quelquefois enfin, au *verso* de la dernière page des éditions dolétiennes, on lit ces mots : « Préserve-moy, ô Seigneur, des calumnies des hommes. »

Le premier ouvrage imprimé par Dolet fut son *Cato christianus*, petite brochure in-8° de trente-huit pages écrite en réponse au cardinal Sadolet, qui lui avait reproché de ne jamais parler dans ses livres de religion, matière que, disait-il, il savait périlleuse et qu'il aurait voulu s'abstenir d'aborder. « Du moins, ajoute-t-il, je prouverai, par cet écrit, que ce ne sont pas seulement mes actions et l'exemple de ma vie, mais aussi mes paroles qui attestent ma foi religieuse. »

Puis ce fut le recueil de ses poésies latines, in-4° de cent soixante-quinze pages, publié sous ce titre : *Stephani Doleti Galli Aurelii carminum libri quatuor.*

En effet, Dolet était poète à ses heures; il aimait à se délasser à ces « doux jeux des Muses » de ses travaux plus graves. Bon nombre des pièces de ce recueil se font remarquer par leur grâce et leur facilité et par une verve humoristique bien française, dans la manière de Marot. Les courageuses attaques et les généreuses indignations n'y sont point rares, témoin cette virulente et spirituelle boutade à l'adresse des moines :

« La race des encapuchonnés, ce bétail à tête basse, a toujours à la bouche le refrain suivant : Nous sommes morts au monde! Et pourtant il mange à ravir, ce digne bétail; il ne boit pas trop mal; il ronfle à merveille, enseveli dans sa crapule; il procède avec conscience à sa besogne de paillardise; en un mot, il se vautre dans la fange de toutes les voluptés. Est-ce là ce qu'ils appellent, ces révérends, être morts au monde? Il s'agit de s'entendre : morts au monde, ils le sont assurément; mais parce qu'on les voit, ici-bas, fatiguer la terre de leur masse inerte et qu'ils ne sont bons à rien, à rien qu'à la scélératesse et au vice. »

L'imprudent devait payer cher un jour cette audacieuse philippique.

L'année suivante (1533), Dolet, qui s'était marié quelque peu avant de s'établir imprimeur, devint père et célébra cet heureux événement dans un petit poème qui parut d'abord en latin, puis en français sous ce titre : *Avant-naissance de Claude Dolet, fils d'Estienne Dolet.* Dans ce petit ouvrage, d'une grâce et d'une fraîcheur charmantes, le père adresse à son nouveau-né des préceptes inspirés par le bon sens le plus pratique et, en même temps, par la morale la plus pure, et lui trace les devoirs de l'homme à tous les âges. Venant à l'article des femmes, il dit :

Le genre féminin
Se doibt traicter comme genre béguin,
Mollet et tendre, et à rigueur contraire,
Et qui se veult par grand doulceur attraire!
Pourtant, ne fault la bryde lui lascher
Par trop, et tant que t'en peusses fascher;
Car, de soy-même assez audacieuse
Est toute femme et de plaisir soigneuse.
. . . .
Sache, mon fils, que la beauté de celle
Que tu prendras (ou soit vefve ou pucelle)
Pour ton espouse, à la fin s'en ira
Comme rosée, et bien tost périra;
La dot aussi se peult tost en aller
Et de grandeur en petit revaller :
Mais quant aux mœurs cela tousjours demeure :
Doncques saige est qui des bonnes s'asseure.

En 1540, Dolet publia en latin d'abord, puis l'année suivante en français, *les Gestes de Françoys de Valois, roy*

(1) Inutile de faire remarquer l'analogie de l'assonance de cette doloire avec le nom même de Dolet. Ces sortes d'allitérations ou de jeux de mots étaient bien dans l'esprit du temps.

de France, qui révélèrent sous un autre aspect l'humaniste et le poète. Cette histoire, qui va de 1513 à 1539, c'est-à-dire de la prise de Térouane et de Tournay à la mort de l'impératrice, femme de Charles-Quint, offre un intérêt très vif et renferme nombre de pages pleines de couleur et de verve, notamment un vaste tableau, animé et dramatique, de la bataille de Marignan.

La même année parurent encore trois opuscules, où l'érudit imprimeur se montre excellent grammairien : *la Manière de bien traduire d'une langue en aultre; d'advantage de la ponctuation de la langue françoise; plus des accents d'ycelle.*

Notons encore, parmi les ouvrages composés par Dolet et publiés par lui à cette époque, une remarquable traduction des *Épistres familiaires de Marc Tulle Cicero, père de l'éloquence latine*, etc., avec une *Épistre au lecteur* où il annonce, comme complément de ses travaux sur la langue française, la prochaine impression d'un *Grand dictionnaire vulgaire*, lequel, d'ailleurs, ne devait jamais paraître.

En même temps que ses propres ouvrages, notre imprimeur en faisait paraître d'autres de divers auteurs, ses amis, et donnait de bonnes éditions de quelques livres anciens.

C'est ainsi que parurent successivement « au logis de M. Dolet, à l'enseigne de la *Doloüère d'or* » : le *De jure et privilegiis militum libri tres, et de officio imperatoris liber unus*, de Claude Cottereau ; divers opuscules de Paul d'Egine, de Galien, etc., traduits par Pierre Tolet ; un *Novum Testamentum;* les *Douze Césars* de Suétone ; un ouvrage de Laurent Valla ; les *Épîtres et les Évangiles;* et, enfin, *la Plaisante et Joyeuse Histoyre du grant Gargantua.*

A propos de cette édition de Gargantua, Dolet fut plus tard accusé d'avoir ajouté de son fait quelques épithètes malsonnantes à l'endroit des moines, qu'il poursuivait, comme on l'a vu, d'une haine implacable.

Enfin, en 1538, 1542 et 1543, Dolet publia successivement trois éditions complètes de Clément Marot, avec qui il entretenait depuis longtemps un commerce de bonne amitié, basée sur une communauté parfaite de goûts, d'opinions littéraires et religieuses et d'indépendance d'esprit.

Un certain nombre de ces éditions dolétiennes sont parvenues jusqu'à nous ; toutes se font remarquer par une élégance et une correction typographique vraiment surprenantes pour le temps.

***

Ce n'était point sans jalousie que les autres imprimeurs et les libraires de Lyon avaient vu s'affirmer de jour en jour l'activité et la prospérité de leur savant confrère.

Dolet ayant, en outre, pris parti pour les compagnons imprimeurs dans une querelle qui avait surgi entre eux et leurs patrons, ces derniers « se bandèrent ensemble pour conspirer sa ruine » et le dénoncèrent à la « Sainte Inquisition » comme hérétique et fauteur d'hérésies.

La « Sainte Inquisition » fonctionnait alors activement à Lyon comme à Toulouse, comme dans bien d'autres villes de France. Elle ne prononçait, il est vrai, que des peines spirituelles ; seulement elle avait le droit, et elle en usait largement, d'abandonner les prévenus au bras séculier, c'est-à-dire, la plupart du temps, à la mort par le feu ou par la corde.

Entre autres griefs, on reprochait à Dolet d'avoir mis le *Credo* en vers dans son *Cato christianus;* d'avoir, dans son ouvrage *Fata regis*, etc., « usé de ce mot *fatum* non comme devait faire un chrestyen, mais en cette signification que le prenaient les anciens philosophes, voulant approuver la prédestination ».

En outre, on lui faisait un crime d'avoir imprimé « en vulgaire » plusieurs livres, « lesquels on dit estre dampnés et réprouvés, contenant propositions erronées », et, parmi ces livres, le *Sommaire du Vieil et Nouveau Testament* et le *Nouveau Testament.*

On reprochait encore à Dolet « d'avoir été reprins d'avoir mangé chair en temps de Karesme et aultres jours prohibés et deffendus par l'Eglise », et « devisant d'avoir tenu propos du Karesme comme s'il ne l'eût voulu approuver, alléguant qu'il pouvoit aussi bien manger de la chair comme le pape le vouloit contraindre à manger du poisson » ; puis « de s'être promené durant la célébration de messe et d'avoir été plus tôt au sermon qu'à la messe ».

Enfin on l'accusait d'avoir semblé « par ses escripts mal sentir de l'immortalité de l'âme ».

A tous ces griefs Dolet répondit point par point avec force et habileté, protestant qu'il n'avait jamais parlé dans ses ouvrages contre l'immortalité de l'âme et « qu'il n'avoit voulu ni vouloit soustenir aucune erreur, mais qu'il s'estoit toujours declairé et déclairoit fils d'obédience voulant vivre et mourir comme un vray chrétien et catholique devoit faire, suyvant la loi et la foy de ses prédecesseurs, sans adhérer à aucune secte nouvelle ny contrevenir aux saincts decretz et institutions de l'Eglise ».

Quant à la grave accusation « d'avoir esté trouvé mangeant chair es jours prohibés et défendus par l'Église », il répondit que « ce avoit esté par le conseil du médecin, à cause d'une longue maladie qu'il a, et par permission expresse de l'official et des ministres de Saincte Eglise ». Il nia, en outre, avoir tenu les propos qu'on lui prêtait sur le Carême.

Il n'en fut pas moins condamné.

Le 2 octobre 1542, frère Matthieu Oroy ou Orry (1), docteur en théologie, de l'ordre des Frères prescheurs,

(1) C'est ce frère Matthieu Oroy ou Orry que Rabelais a mis en scène dans *Pantagruel* sous le nom de maître Doribus.



inquisiteur général de la foi au royaume de France, et maistre Estienne Faye, docteur ès droits, custode de l'église Sainte-Croix en la grande église, official de la primace de Lyon, vicaire général tant au spirituel qu'au temporel du cardinal de Ferrare, archevêque et comte de Lyon, primat de France, rendirent une sentence par laquelle ils déclaraient « le dict Estienne Dolet maulvais, scandaleux, schismatique, héréticque, fauteur et deffenseur des héréticques et erreurs, et pernicieux à la religion chrestienne, et comme tel le délaissoient et l'abandonnoient réaulment au bras seculier ».

Dolet ne se laissa pas abattre; il appela du jugement « comme d'abus et autrement ».

La cause fut renvoyée au Grand conseil par lettres patentes du 7 octobre, puis de là par devant la cour du Parlement. En conséquence, le condamné fut amené à Paris pour voir suivre son affaire.

Se défiant de la cour souveraine, qu'il savait peu tendre à l'égard des gens soupçonnés d'hérésie, Dolet s'adressa directement au roi qui, sur l'intervention d'un sage et généreux prélat, Pierre du Chastel, évêque de Tulle, lui accorda des lettres de rémission, par lesquelles il lui faisait grâce en considération de « son estude et de la profession qu'il fait aux lectres, desquelles, ensemble des professeurs et imitateurs d'icelles nous avons esté toujours et voulons être zélateur et protecteur », et ordonnait qu'il fût immédiatement délivré et rendu « à sa bonne fame, vie et réputation ».

Toutefois, pour accorder quelque chose à l'implacable et puissant parti des ennemis de la libre pensée, François Ier condamnait les livres accusés d'hérésie à être brûlés par la main du bourreau.

Dolet pouvait s'en croire quitte à bon marché, mais il comptait sans l'acharnement du Parlement, qui voyait avec regret sa proie lui échapper.

Bien que les lettres de rémission fussent formelles, MM. de la cour du Parlement de Paris refusèrent d'élargir Dolet, sous prétexte qu'il n'était pas en règle relativement à l'affaire du peintre Compaing. Il fallut que le prisonnier adressât une nouvelle requête au roi et que celui-ci lui délivrât (1er août 1543) des lettres d'acceptation, qui régularisaient définitivement sa situation sur la question Compaing.

Le Parlement ne se rendit pas encore, et l'infatigable condamné dut recourir une troisième fois à la protection de François Ier qui, par lettres patentes du 21 septembre, ordonna qu'il fût mis en liberté, en dépit de toute opposition.

Cette fois, le Parlement fut bien obligé de s'exécuter. Il le fit avec une mauvaise grâce extrême et n'entérina les lettres patentes que le 13 octobre suivant. Ce fut alors seulement que Dolet vit enfin sa prison s'ouvrir devant lui, après quinze mois de détention, tant à Lyon qu'à Paris.



Aussitôt libre, Dolet se hâta de retourner à Lyon et de reprendre ses travaux interrompus par sa longue absence involontaire.

C'est de cette période que datent son *Brief discours de la République françoyse désirant la lecture des livres de la Saincte Escripture luy estre loysible en sa langue vulgaire;* les *Prières et oraisons de la Bible, faictes par les Saincts Pères, tant du vieil que du nouveau Testament;* la troisième édition des *Œuvres de Clément Marot* et les *Cæsaris commentarii.*

Il préparait encore d'autres publications lorsque ses ennemis, qui ne lui pardonnaient pas de leur avoir échappé, imaginèrent une nouvelle machination pour ressaisir leur proie et cette fois définitivement. Dans un ballot de livres imprimés chez Dolet, ils glissèrent un certain nombre d'ouvrages prohibés, provenant des presses calvinistes de Genève, et ils expédièrent ledit ballot à Paris, avec le nom de Dolet imprimé en grosses lettres sur la couverture. Naturellement, le ballot fut ouvert et saisi aux portes de Paris, et, sans plus ample informé, l'ordre de mettre en arrestation l'expéditeur supposé immédiatement envoyé à Lyon.

La trame était des plus misérables; mais Dolet, qui était payé pour ne pas se fier aveuglément à l'impartialité du Parlement, jura prudent de se dérober à sa juridiction; et, après avoir réussi à s'évader de sa prison, deux jours après son incarcération, il se hâta de passer en Piémont, d'où il adressa une *Epistre au Roy* en vers, pour répondre à l'absurde accusation lancée contre lui et solliciter à nouveau l'intervention de François Ier.

En attendant l'effet de sa requête, il profita de ses loisirs forcés pour écrire huit autres épîtres, également en vers, à ses principaux protecteurs, à ses amis et enfin à ses juges.

Dans ces neuf épîtres, qui furent bientôt après réunies en un volume sous le titre de *Second Enfer d'Etienne Dolet* (1), l'infortuné prend les tons les plus divers; tantôt il emprunte la manière naïve et badine à la fois de Clément Marot, comme lorsqu'il raconte dans l'*Epistre au Roy* son évasion de la prison de Lyon, ou comme dans l'*Epistre à Madame la duchesse d'Estampes*, lorsqu'il demande à la maîtresse du roi de hâter l'heure de sa délivrance :

> Hélas! faictes sonner telle heure
> Puisque vous gouvernez l'horloge;

(1) Dolet avait emprunté le titre de son ouvrage à Clément Marot qui, jeté en prison lui aussi en 1525, avait publié le récit de sa captivité sous ce titre : *Enfer de Clément Marot*. Depuis lors, *l'Enfer de Marot* était devenu le synonyme de prison. Le *Second enfer de Dolet* fut publié en mai 1544; dans la dédicace, l'auteur informait ses amis qu'il avait composé en 1542 un *Premier enfer* sur son emprisonnement à Lyon et à Paris, lequel était destiné à voir le jour prochainement. Ce premier enfer ne fut jamais publié.

tantôt, au contraire, haussant le ton en même temps que la pensée, et laissant de côté tout ménagement, toute prudente retenue, il fait rougir ses juges de leur féroce insensibilité et leur reproche avec une admirable éloquence le peu de cas qu'ils font de la vie humaine (*l'Epistre à la souveraine et vénérable Court du Parlement de Paris*, la plus remarquable peut-être de toutes) :

> Ung homme est-il de valeur si petite?
> Est-ce une mouche? ou un verms qui mérite,
> Sans nul esgard, si tost estre destruict?
> Un homme est-il si tost faict et instruict,
> Si tost muny de science et de vertu,
> Pour estre ainsi qu'une paille ou festu
> Annichilé? Faict on si peu de compte
> D'ung noble esprit qui mainct aultre surmonte?
> Si au besoing le monde m'abandonne,
> Et si de Dieu la volonté n'ordonne,
> Que liberté encores on me donne
> Selon mon veuil;

Malheureusement pour Dolet, il n'eut pas la patience d'attendre, à l'abri de ses ennemis, que le roi eût répondu à ses sollicitations; et, profitant du passage des troupes françaises qui traversaient le Piémont pour se rendre au camp de François Ier en Champagne, il rentra avec elles en France dans l'espérance d'arriver ainsi, sans être inquiété, jusqu'auprès de son royal protecteur.

Lorsque ces troupes approchèrent de Lyon, l'imprudent humaniste n'eut pas le cœur de passer si près de sa femme et de son fils sans aller les embrasser. Il était également fort désireux de remettre un peu d'ordre dans ses affaires et de donner à l'impression quelques ouvrages, notamment la traduction qu'il venait d'achever de deux dialogues plus ou moins apocryphes de Platon, *l'Axiochus* et *l'Hipparchus*.

Mais, en dépit des précautions qu'il avait prises pour tenir son retour secret, ses ennemis en furent bientôt avisés; il fut aussitôt appréhendé au corps et traîné en prison, puis, quelques jours après, amené à Paris par « maître Jacques de Vaulx, messager ordinaire de Lyon », et enfermé de nouveau à la Conciergerie de Paris.

***

Cette fois, l'infortuné ne devait pas échapper à ses bourreaux. Il fallait bien, du reste, qu'elle prît fin, cette lutte inégale entre un homme, soutenu seulement par son inébranlable courage, et une cour souveraine aveugle, passionnée, et de plus excitée par les puissants ennemis de la victime.

Comme on avait décidé d'en finir avec le pauvre philosophe, on abandonna l'accusation absurde qui avait motivé précédemment son arrestation, savoir l'envoi à Paris d'un ballot de livres interdits, et l'on compulsa soigneusement chacun de ses ouvrages pour y trouver quelque bonne grosse hérésie dont on pût lui faire un crime irrémissible.

Les limiers de la justice, après bien des recherches, tombèrent en arrêt devant un passage de *l'Axiochus*, ainsi conçu : « Quand tu seras décédé, la mort ne pourra rien sur toi, attendu que tu ne seras plus rien du tout. »

La Faculté de théologie, à qui la phrase fut déférée, la déclara « hérétique et conforme à l'opinion des Saducéens et des Épicuriens », et renvoya l'examen du livre à des « députés en matière de foi », qui prononcèrent que le passage incriminé avait été mal traduit et contre l'intention de Platon, « auquel il n'y a en grec ni en latin ces mots : rien du tout ».

Ainsi, c'est pour avoir ajouté ces trois mots au texte du philosophe grec que Dolet, l'une des plus brillantes illustrations de la Renaissance, allait être envoyé au bûcher!

Le procès se traîna lentement, près de deux années; mais l'opinion du Parlement était faite à l'avance, et dès le premier jour Dolet avait compris qu'il était perdu. Avec une fermeté admirable il se résigna au sacrifice de sa vie et montra en face de ses juges, comme au fond de sa prison, l'intrépidité d'un véritable philosophe. Il employait les longues heures de loisir que lui laissaient ses interrogatoires à écrire son chant de mort, ce mélancolique et touchant *Cantique d'Estienne Dolet, prisonnier en la Conciergerie de Paris, l'an 1546, sur sa désolation et sur sa consolation*, dont nous citerons seulement le commencement et la fin :

> Dois-je en mon cueur pour cela mener deuil,
> Et de regrets faire amas et recueil?
> Non pour certain, mais au ciel lever l'œil
> Sans aultre esgard.
>
> . . . .
>
> Sus, mon esprit, monstrés vous de tel cueur
> Vostre asseurance au besoing soit congneue :
> Tout gentil cueur, tout constant belliqueur
> Jusqu'à la mort sa force a mainteneue?

Quelle noble résignation et quelle élévation d'idées dans ces vers, dont le tour naïf n'exclut pas la grâce!

Cependant le dénoûment approchait. Le 2 août 1546, en la grande chambre, la cour rendit son arrêt, par lequel elle condamnait « le dict Estienne Dolet à estre mené et conduit par l'exécuteur de la haulte justice en ung tombereau depuis les dictes prisons de la Conciergerie du Palais jusques à la place Maubert (1), où sera dressé et planté, en lieu plus commode et convenable, une potence à l'entour de laquelle sera fait un grand feu, auquel, après avoir esté soublevé en la dite potence, son corps sera jecté et bruslé avec ses livres, et son corps mué et converti en cendres... et néantmoins a ordonné et ordonne la dicte cour que aupara-

(1) C'était sur la place Maubert que l'on brûlait d'ordinaire les protestants avec leurs livres. C'est ce qui explique pourquoi plusieurs historiens ont pu croire que Dolet avait été condamné et brûlé pour fait de luthérianisme.



vant l'exécution de mort du dict Dolet, il sera mis en torture et question extraordinaire pour enseigner ses compaignons. (Signé) Lizet, de Montmirel. — Et néantmoins est retenu *in mente curiæ* que, où le dict Dolet fera aulcun scandale ou dira aulcun blasphême, la langue luy sera couppée et bruslée tout vif ».

Dès le lendemain, 3 août, l'arrêt du Parlement de Paris reçut son exécution.

L'infortuné philosophe conserva au milieu du supplice cette entière possession de lui-même, cette liberté d'esprit extraordinaire qui ne l'avaient pas abandonné un instant au cours de son procès.

On a raconté que, dans le trajet de la Conciergerie à la place Maubert, la foule, qui se pressait sur le passage du funèbre cortège, témoignait hautement sa compassion et sa sympathie pour le condamné, et qu'alors Dolet fit ce vers qui donne la mesure de son inébranlable fermeté en face de la mort la plus horrible :

Non Dolet ipse dolet, sed pia turba dolet.

(Ce n'est pas Dolet lui-même qui s'afflige, mais c'est la foule compatissante qui s'afflige.)

Arrivé sur la place Maubert, il fut descendu du tombereau et attaché à la potence. Toutefois, auparavant que de le pendre, l'exécuteur de « la haulte justice » avertit Dolet de songer à son salut et de se recommander à Dieu et aux saints. Comme il ne se pressait guère et continuait toujours à « marmotter quelque chose », l'exécuteur lui déclara qu'il avait ordre de lui parler de son salut devant tout le monde, et il ajouta : « Il faut que vous invoquiez la sainte Vierge et saint Estienne, votre patron, de qui on célèbre aujourd'hui la fête; et, si vous ne le faites pas, je vois bien ce que j'aurai à faire. »

Il ne paraît pas cependant que Dolet ait eu la langue coupée, ni qu'il ait été brûlé vif. Il fut seulement pendu et étranglé; après quoi, un grand feu fut allumé autour de la potence, le bourreau y jeta les ouvrages de l'infortuné, et quelques instants plus tard homme et livres n'étaient plus qu'un monceau de cendres fumantes.

« Ces choses se passaient sous le règne d'un prince que l'histoire appelle le Père des Lettres. » a dit M. Taillandier.

***

Assurément on ne peut nier que par l'indépendance excessive de son caractère, par l'imprudente véhémence de ses paroles et de ses écrits, Dolet ait fourni des prétextes plausibles aux attaques et aux persécutions de ses ennemis.

Moreri va cependant trop loin quand il dit : « Dolet était outré en tout, comblant les uns de louanges, déchirant les autres sans mesure; toujours attaquant, toujours attaqué; extrêmement aimé des uns, haï des autres jusqu'à la fureur; savant au delà de son âge, s'appliquant sans relâche au travail; d'ailleurs orgueilleux, méprisant, vindicatif et inquiet. »

Niceron le donne également pour un esprit fielleux et vindicatif.

Lui-même, d'ailleurs, est convenu de l'extrême énergie avec laquelle il se défendait; mais il s'en excuse sur l'acharnement de ses ennemis. « Vous ne doutez pas, dit-il à Guillaume Budé dans la dédicace du tome I des *Commentaires*, et tous ceux qui connaissent la douceur de mon caractère le savent parfaitement, que, si j'ai mis trop d'ardeur dans ma polémique, c'est que d'intolérables injures avaient, contre toute attente, exaspéré mon humeur si calme auparavant. Je me suis peut-être échauffé sans trop de retenue et en laissant paraître (suivant le reproche inepte de mes ennemis) un esprit trop irrité; mais ma patience avait été réellement poussée à bout. Qu'ils en prennent donc leur parti, ceux qui m'ont abreuvé d'ignominie malgré mon innocence, et qui m'ont comme égorgé dans un infâme guet-apens judiciaire, il ne me restait dans mon malheur que ma plume et que ma parole : c'est avec cela que j'ai cherché à me venger en les stigmatisant à leur tour du fer chaud de la douleur. »

Il ne s'est pas fait faute non plus, dans ses *Carmina*, de convenir de son humeur indépendante: « Mon livre, si d'adventure un médisant cherche à mordre sur toi, tantôt parce que ton langage est trop libre, tantôt parce qu'il est trop chaste, trop sévère, et qu'il semble en divorce avec la grâce et la gaieté, réponds à ce Zoïle, ou à toute autre mauvaise langue, que je suis un homme à varier d'heure en heure, et que mon caractère mobile se prête à tous les genres de vie. Suis-je un stoïcien? Suis-je un disciple d'Épicure? Ma foi! c'est selon; vivre libre, à mes yeux, c'est vivre! »

La vérité, c'est que Dolet n'était pas exempt des faiblesses communes à la grande généralité des hommes; ce n'était ni un saint, ni un héros; c'était un homme passionné, mais passionné surtout, sinon exclusivement, pour ce qu'il y a de noble et de beau; qui aimait la science et la philosophie avec le même emportement qu'un autre eût aimé des maîtresses, mais non pas sans garder encore du goût et du temps pour des jouissances d'un ordre moins sévère, celles de la poésie, par exemple, ou de la musique.

Lisez cette page charmante où se peint si naïvement sa nature de véritable lettré : « Harcelé par une légion d'ennuis, que je m'efforçais bravement de mettre en fuite, le hasard veut que je rende visite à Robert Estienne. Là quelle faveur du sort! Je tombe sur un volume de tes vers, encore chaud des étreintes de la presse; tu devines alors ma joie soudaine... Un instant j'ai pu bannir mes chagrins, oublier mes angoisses, et c'est à toi, cher Macrin, que j'ai dû ce bonheur. » (*Carmina*, livre II, 8e pièce.)

On a beaucoup discuté sur la question de savoir quelles étaient exactement les opinions de Dolet en matière de religion. Était-il passé, comme l'ont dit

quelques-uns, au luthéranisme? A-t-il réellement nié l'immortalité de l'âme et l'existence de Dieu, ainsi que l'ont soutenu Calvin, Scaliger, Dupréau et d'autres encore? Était-ce enfin un athée et un matérialiste, comme le lui reprochèrent, après sa mort, catholiques et protestants déchaînés à l'envi contre lui, suivant l'expression de Maittaire?

Sans se jeter dans la controverse, on peut dire que les passages des œuvres de Dolet, dont on s'est autorisé pour conclure, soit au luthéranisme, soit à l'athéisme, sont loin d'être explicites, ou que du moins on peut facilement leur en opposer d'autres absolument contradictoires. Non, Dolet n'était pas plus protestant qu'il n'était catholique; il n'était pas davantage athée; il était libre penseur.

C'était un libre penseur, l'homme qui écrivait dès 1532 : « Pourquoi hésiterais-je à les stigmatiser du nom de barbares, ceux qui préfèrent la sauvagerie primitive à la libre pensée qui crée l'homme? » qui, quelque temps après, osait railler avec une imprudente audace les puériles superstitions de la ville de Toulouse, « cette ville, si honteusement ignare en fait de religion véritable, qui ose imposer à tous un christianisme de sa façon, et traiter d'hérétiques les libres esprits qui n'en veulent pas »! qui, toute sa vie, poursuivit de ses sarcasmes et de son impitoyable bon sens l'ignorance et l'hypocrisie; qui, enfin, jusqu'à sa mort, revendiqua de toutes ses forces les droits de l'homme à la lumière et à la vérité?

Oui, Dolet était un libre penseur, et c'est pour cela qu'il est mort. C'est parce qu'il a osé s'attaquer à ces antiques préjugés qui étreignaient et étouffaient la pensée pour le plus grand profit des moines; c'est parce qu'il n'a pas craint d'entreprendre d'éclairer ses contemporains à la face de l'Inquisition et de la Sorbonne; c'est parce qu'il a eu l'imprudence de traduire en langue vulgaire et de mettre ainsi à la portée de tout le monde les Évangiles, la Bible et les bons auteurs de l'antiquité, dans un temps où la politique trouvait son intérêt à l'ignorance du grand nombre; c'est pour cela que les ennemis de la raison et de la philosophie ont brûlé Dolet, et ses ouvrages avec lui, croyant, dans leur aveuglement, anéantir du même coup l'homme et son œuvre.

« C'est une étrange et longue guerre, a dit Pascal, que celle où la violence essaye d'opprimer la vérité. Tous les efforts de la violence ne peuvent affaiblir la vérité et ne servent qu'à la relever davantage... Mais la violence n'a qu'un cours borné par Dieu, qui en conduit les effets à la gloire de la vérité qu'elle attaque, au lieu que la vérité subsiste éternellement, et triomphe enfin de ses ennemis, parce qu'elle est éternelle et puissante comme Dieu même. »

Adolphe Badin.

DE PARIS A VERSAILLES

Souvenirs du 5 mai 1889.

C'est une expédition archéologique que de faire en voiture le chemin de Paris à Versailles, ce chemin parcouru jadis par plus de carrosses qu'il n'y en avait dans le reste du royaume. On n'y voit plus passer que des tombereaux de maraîchers, des fourgons de blanchisseurs, des cabriolets de banlieue et le tramway, « le chemin de fer américain », comme on disait il y a trente ans.

L'Université de Paris avait revêtu le costume des jours de cérémonie. Derrière le coupé du recteur, dans une douzaine de landaus de louage, se succédaient les représentants des trois ordres supérieur, secondaire, primaire : le premier portait les robes de soie multicolore, le second la robe de laine noire, le troisième (le tiers, le dernier venu, le Benjamin), le simple habit, celui de tout le monde.

La route se fait sans encombre, entre les deux haies de maisons qui relient Paris à Versailles. Elle serait laide, si l'on n'apercevait sur la gauche les collines que le général Trochu appela un jour, dans le style simple de ses proclamations, « la poétique couronne de la Cité ». Les maisons sont malpropres, banales. Ces gros villages, qui s'intitulent villes sur les affiches, n'ont pas une vie qui leur appartienne. Ce sont des rues, des bordures de route. Les indigènes ne sont ni campagnards ni citadins : ce sont des paysans de la barrière.

Banale encore est la décoration : c'est l'éternel poteau déteint, sali à la base par une boue mal essuyée, et où s'applique l'écusson aux initiales du gouvernement. Cela sert à tout propos, pour les foires, les fêtes, les chevaux de bois et les bals publics. Heureusement quelques arcs de triomphe, qui attendent le Président de la République, avertissent qu'il s'agit aujourd'hui d'autre chose que d'une de ces réjouissances médiocres.

Nous rencontrons des députations municipales. Le curé et ses vicaires y marchent à côté de l'instituteur et de ses « adjoints ». Rien de mieux. Ces prêtres font penser aux curés de mai 1789, qui eurent leur belle part dans le succès de la Révolution.

Je ne sais si les curés referaient aujourd'hui ce qu'ont fait, il y a cent ans, leurs prédécesseurs. Ceux que nous apercevons sont peut-être là par ordre de monseigneur, comme les gendarmes par ordre du préfet. Je ne me figure guère le curé fraternisant avec le maire et le maître d'école, au pied d'un arbre de la liberté, comme en 1848. Il manquerait peut-être à la cérémonie la fraternité elle-même, membre aujourd'hui très négligé de la trinité républicaine.

***

Les grandes avenues solennelles annoncent l'approche de Versailles. Dès la grille de l'avenue de Paris, nous passons entre les deux rangées de troupes, cavaliers à la tête des chevaux, bride en main, fantassins l'arme au pied. Les voitures s'arrêtent devant les « Menus-Plaisirs » où sont dressées les tribunes traditionnelles, toujours les mêmes, de quoi qu'il s'agisse, courses, comices agricoles, etc., etc. Celle du milieu, plus haute, est parée de fauteuils et de chaises dorées; les autres ont des banquettes de cuir noir. La députation universitaire cherche sa place, ne la trouve pas, se fait apporter des sièges. La place avait été prise, ou bien messieurs les organisateurs de la cérémonie avaient oublié de la marquer : ils se donnaient beaucoup de peine, mais ils avaient l'air de ne pas bien savoir le fameux décret qui a classé les dignitaires et fonctionnaires de l'État. Il est vrai que rien n'est difficile aujourd'hui comme un classement, rien n'étant plus rare qu'un homme qui va droit à sa place, s'y assied et y demeure.

Les tambours et les trompettes, une acclamation saluent l'arrivée du Président de la République. Quelques coups de canon accompagnent la *Marseillaise*. Il n'y a pas assez de coups de canon, pas assez de musiciens. J'aurais voulu un grand tapage qui remuât jusqu'au fond des cœurs les plus refroidis des sentiments qui dorment. Cette fête ressemble trop aux autres.

Dans la tribune présidentielle, le maire de Versailles fait un discours, le président du Conseil fait un discours. Nous apercevons M. Tirard, qui remue la tête: nous ne l'entendons point, mais nous savons bien ce qu'il dit. Qui ne sait ce que dira tel orateur connu sur tel sujet donné? Qui ne finira telle phrase commencée? Qui n'escomptera tel mouvement d'éloquence? Qui ne placera le « très bien » obligé? Quelles mains refuseront l'applaudissement final? Et, depuis cent ans, combien, combien de discours, de mouvements prévus, de « très bien », de battements de mains!

***

Du moins, c'est vite expédié. Le défilé des troupes commence. Voici qui est toujours nouveau : les tambours, les trompettes, les musiques; devant le chef de l'État, le salut superbe de l'épée qui se lève, étincelle et s'abaisse par un large geste, un geste qui exprime tout ce qu'il y a de majestueux dans le respect de la force pour la loi; puis la variété des uniformes; la diversité des cadences dans la marche, le pas grave des soldats du génie, le pas alerte et endiablé des chasseurs, qui essouffle sur sa chaise le spectateur bourgeois, le roulement de l'artillerie, le trot élégant des jolis cavaliers bleus, et le reflet des cuirasses, et la grande tristesse des souvenirs, et la poignante émotion de l'espérance.

Au passage des drapeaux, les têtes se découvrent, et je vois se lever les toques des magistrats, des conseillers à la Cour des comptes et des universitaires. Il y a, dans ce salut, un sentiment visible, très profond, un hommage à la seule religion qui nous unisse tous.

Cependant la nouvelle a couru de proche en proche qu'un attentat a été commis contre le Président de la République. Elle est accueillie avec stupeur. C'est un rappel à la réalité triste, aux laideurs du jour. La vérité sur cet acte de folie ne sera connue de nous qu'à notre retour à Paris. Nous ne comprenons pas cette fureur contre un homme qui n'a point cherché sa fortune et dans les mains duquel les représentants du pays ont remis la plus haute magistrature, parce que ces mains, comme a dit M. Tirard, sont « pures et loyales ».

Le défilé terminé, quand M. Carnot passe, escorté par les cuirassiers, une acclamation vigoureuse l'accompagne. J'entends autour de moi des voix émues. Puis nous suivons à pied le cortège, en ordre d'abord, mais bientôt confondus les uns dans les autres, coupés et envahis par la foule. Il y a bien une haie de soldats pour protéger les « corps constitués »; mais les haies ne sont plus de notre temps: elles laissent passer qui veut. Entre la procession des États généraux du mois de mai 1789 et cette cohue familière de 1889, cohue gaie, d'ailleurs, et bon enfant, il y a un siècle où la démocratie n'y a pas perdu son temps.

***

Je ne sais à qui revient l'idée d'une seconde cérémonie, ni qui en a choisi le lieu.

Le Centenaire n'avait rien à faire au château de Versailles. Il fallait respecter la majesté solitaire de ce cénotaphe trop troublée déjà par les visiteurs du musée, dont l'établissement a été comme une revanche de la royauté moyenne sur la grande royauté. Versailles est une ruine lointaine, si lointaine! Auprès de Louis XIV, Clovis, à qui ses compagnons ne permettaient pas de prendre plus que sa part de butin, est un contemporain. Il me semble que le roi-soleil a sa vraie place dans quelque dynastie d'Orient, et que ce Méiamoun dort dans une pyramide.

Aurait-on voulu triompher de l'ancienne royauté? Mais ce n'est pas elle qui est à craindre aujourd'hui. Oh! ce n'est pas elle du tout, ni rien qui y ressemble. Puis, dans cette salle des Glaces, sous ces mêmes figures de victoires, de peuples enchaînés et de fleuves esclaves, quelqu'un dont les ancêtres, bien petits, tendaient la main au maître du logis pour qu'il y mît de l'argent, a célébré un triomphe que nous n'avons pas oublié, apparemment. Se serait-on imaginé qu'il était possible de purifier ce lieu avec des mots? J'ai entendu prononcer à côté de moi le mot de purification. Hélas! pauvres gens que nous sommes!

Peut-être bien n'a-t-on pensé ni à humilier Louis XIV, ni à étouffer dans les cris de *Vive la République!* l'écho des hourras de janvier 1871. Alors, c'est un oubli, un

simple oubli. Quelque supposition que je fasse, je suis obligé de dire à celui qui a choisi cette salle pour cette cérémonie qu'il a eu vraiment une idée malheureuse.

* * *

Au fond de la salle, une estrade, derrière laquelle sont groupés des musiciens et des chanteurs; dans la salle, une double rangée de banquettes rouges. Les invités arrivent, non sans désordre, se placent presque tous, non sans difficulté. Des députations vont et viennent, cherchent, quelques-unes ne trouvent pas. Messieurs de la Cour de cassation ont grand air, sous la robe rouge et l'hermine. Versailles reconnaît cette robe, qui est venue jadis apporter des remontrances. L'habit noir domine, agrémenté par quelques écharpes en sautoir ou en ceinture, et par des plaques métalliques de sénateurs et de députés dont l'effet n'est guère joli. Bref, un tableau qui n'est point pour ce cadre, un défaut d'harmonie entre l'acte et le lieu, entre la scène et les personnages, un milieu impropre à l'émotion.

La *Marseillaise*, jouée par l'orchestre et chantée par les chœurs, fait lever tout le monde. Le Président de la République entre dans la salle. Les premiers applaudissements éclatent quand il arrive à la hauteur des bancs de l'Université. Les acclamations s'y mêlent et couvrent le son des instruments et des voix.

M. Carnot, arrivé au fauteuil, commence son discours. Il a la voix égale et forte. Il lit tranquillement. Sur le même ton les phrases se succèdent, très calmes. C'est un hommage aux ancêtres, un acte de piété, une profession de foi, le renouvellement des vœux du baptême de 1789. Le succès de l'orateur est grand. Le Président est encore applaudi, encore acclamé.

Du discours de M. le président du Sénat, je ne saisis que quelques mots, « jeunesse oublieuse... vieux lutteurs... union des cœurs ». M. le président de la Chambre se fait mieux entendre. Il a l'intonation du prédicateur, l'élan périodique et monotone, qui tombe sur une note plaintive. Il fait l'éloge du Parlement, offre une place au parti conservateur dans la direction des affaires, et termine par une citation de M. Thiers, dix lignes qu'il voudrait voir « inscrites aujourd'hui en lettres d'or sur nos arcs de triomphe ».

Après quoi, un mouvement de curiosité se produit sur les premiers bancs. Quelqu'un parle que nous ne pouvons de nos places ni voir ni entendre. On nous dit que c'est l'évêque de Versailles. A peine a-t-il prononcé quelques mots, que des bancs des députés partent deux ou trois cris rageurs de : *Vive la République!* Mais M. Carnot regarde le prélat en souriant. Il semble l'encourager de la tête. De la tête, M. Tirard approuve. L'applaudissement commence. Il devient chaleureux. J'ai compris le soir, en lisant le discours, que les cris s'adressaient à la phrase où l'évêque rappelait « la persécution ardente » jadis soufferte par l'Église, et les bravos à cette déclaration : « Nous ne séparons jamais l'Église de la France dans notre affection comme dans nos prières! » Peut-être aussi quelques-uns ont-ils eu le sentiment qu'il était bon qu'un évêque parlât et qu'il y eût de la religion dans cette fête.

Je n'ai pas compris pourquoi le chœur et l'orchestre nous ont alors donné la *Muette de Portici* et la *Marche d'Hamlet*, quand ils avaient le choix entre plusieurs chants révolutionnaires, dignes de vivre à côté de la *Marseillaise*, et que la guerre civile n'a point profanés comme elle.

Enfin j'aurais mieux aimé que le bassin de Neptune, « entièrement restauré », fût inauguré un autre jour.

* * *

La fête a été trop longue, trop dispersée. C'était une revue, un concert, une promenade.

Dans un temps qui élève par centaines des statues à des miniatures de héros et dépense des millions en travaux inutiles, il est scandaleux que la fête du centenaire de la Révolution française ait eu pour objet principal de coller une plaque contre un mur.

A aucun moment de cette journée, nous n'avons été vraiment réunis, groupés, regardant le même point, tenus sous le même regard. Pendant l'inauguration de la plaque, le Président et sa tribune regardaient le mur; nous regardions l'avenue, qui était vide entre deux haies de soldats.

Supposez autour d'un monument de la Révolution un amphithéâtre, une foule sur les gradins, point seulement des « corps constitués », des gens à tête chauve ou grise, « vieux lutteurs », vieux porteurs de harnois, mais aussi des jeunes gens, des jeunes filles, des enfants, des robes blanches avec des écharpes et des fleurs; chacun des coups de canon tiré par toute une batterie à l'unisson; les hymnes révolutionnaires, où une religion a chanté sa foi, exécutés par un orchestre et par un chœur énormes; une assemblée enfin, une vraie assemblée, se voyant, s'écoutant, s'animant au courant qui passe... Quelle différence!

* * *

J'ai eu cette impression que les orateurs étaient tristes. Une sorte de gêne, une contradiction tacite entre les sentiments exprimés et les sentiments réels, un embarras pesait sur ceux qui parlaient et sur ceux qui écoutaient. Les orateurs faisaient appel à la concorde : ils avaient sous les yeux des républicains qui se méprisent et s'exècrent et que ne réconcilie même pas le péril de la république. Ils célébraient la liberté, mais ils pensaient, ils laissaient trop voir qu'ils pensaient à l'homme qui la menace. Ils ont fait en un tel jour une trop grande place à ce personnage. Puis ils avaient l'air de plaider *pro domo* et de n'être point rassurés sur l'issue du procès. Par moments, les harangues avaient des accents d'oraison funèbre; dans ce grand

sépulcre de glaces et d'or, la fête du Centenaire ressemblait à un bout de l'an civil où s'était fourvoyé un évêque.

***

« Jeunesse oublieuse », « vieux lutteurs », disait M. le président du Sénat, qui semble n'avoir confiance qu'en la vieillesse.

Cette éternelle plainte des anciens contre les jeunes est une éternelle injustice. Certes, les générations qui ont lutté en ce siècle pour la liberté méritent le respect qu'aucun honnête homme ne leur marchande; les idées de 1789 sont sublimes; vénérables, ceux qui les défendent. Mais, au-dessous du sublime, quels exemples! Quel enthousiasme tiendrait devant cette triste réalité? Quels spectacles donnés à « l'oublieuse jeunesse »!

Puis c'est le tort des vieux de répéter toujours la même chose. C'est fort bien de célébrer le passé, mais il est passé; de vanter les bienfaits de la Révolution, mais ils sont acquis. Et ensuite? Allons-nous nous endormir dans ce style hiératique? N'est-il plus chez nous de renouvellement possible? Les orateurs vont-ils répéter indéfiniment les mêmes formules; les politiques déduire les conséquences de quelques axiomes, comme font les géomètres, ou de quelques propositions, comme font les scolastiques; les panégyristes du temps passé se confiner dans l'admiration des ancêtres, comme font les Chinois?

« La Révolution n'est pas finie, » disait M. Le Royer. Non, elle n'est pas finie. Elle se tient à ses origines. Elle est tout empreinte, malgré qu'elle en ait, de l'esprit monarchique. Elle ne se doute point que la France a grandi depuis un siècle, que notre puissance intellectuelle et économique a été centuplée. Elle garde tous les vieux cadres, le système du gouvernement qui sait tout et qui fait tout. Elle a une religion, qui est l'irréligion, et n'est pas tolérante. Elle a des préjugés, des haines, des rancunes. Elle se charge comme l'Église du salut de tous, au risque d'être chargée, dans les moments de lassitude, de tous les péchés d'Israël.

Pourquoi personne n'a-t-il dit qu'il reste à faire une œuvre d'affranchissement, et, après l'hommage au siècle qui vient de finir, salué celui qui commence, et qui certainement verra la France relevée, consolée, glorifiée, toujours plus libre, toujours libératrice, car elle a seule, toute seule entre les peuples, la faculté d'être humaine. Or la vraie grandeur d'un peuple est dans cette faculté, dont l'emploi n'a jamais été plus nécessaire qu'aujourd'hui.

Ces orateurs, en qui je respecte et les personnes et les dignités les plus hautes de la République, semblaient manquer de foi en l'avenir, trop préoccupés du jour, de l'heure, de la minute présente.

***

Bref, j'avais plus d'ambition pour le centenaire de 1789, et je me plaignais de ma désillusion, pendant que nous revenions par le même chemin, entre les guinguettes très achalandées, croisant des tapissières d'où partaient des sourires et de joyeux propos à l'adresse de nos robes jaunes, sans autre incident que la colère d'un ivrogne qui nous a crié qu'il voulait Boulange et juré qu'il l'aurait. Mais c'était un serment d'ivrogne.

ERNEST LAVISSE.

CHRONIQUE THÉATRALE

Théâtre-Libre.

L'Ancien, de M. Léon Cladel. — *Madeleine*, de M. Zola. *Les Inséparables*, de M. Ancey.

M. Antoine a été bien inspiré d'envoyer le petit plaidoyer *pro domo meâ* qu'il vient d'adresser à ses membres fondateurs, ainsi qu'à la critique, au lendemain de la belle représentation de *Madeleine* et des triomphants débuts de M. Georges Ancey. Cette soirée a été la meilleure démonstration de l'utilité de ce Théâtre-Libre, qui s'est engagé « à donner chaque fois une œuvre signée d'un nom connu, afin d'intéresser la critique et les lettrés, et, à la faveur de cette curiosité, de produire deux ou trois jeunes qui bénéficieront de la salle attirée par un confrère célèbre ». En effet, M. Zola a recruté des spectateurs pour M. Georges Ancey, et, d'autre part, en écoutant cette pièce de *Madeleine*, où, parmi les gaucheries d'un débutant, éclatent les qualités d'un artiste supérieurement doué, on songeait que, s'il avait existé un Théâtre-Libre dans la jeunesse de M. Zola, l'auteur des *Rougon-Macquart* aurait pu s'y assouplir la main, éduquer son instinct dramatique, et que sans doute il aurait conquis, au théâtre, autant de renommée qu'il s'en est acquis par le roman.

Le spectacle du Théâtre-Libre s'ouvrait par une petite pièce en un acte et en vers de M. Léon Cladel, l'*Ancien*.

Cela se passe sous le premier empire. Le fils aîné d'un paysan a tiré au sort. Il est pris, il va partir. Lui au régiment, la terre demeurera en souffrance, car le père a les bras trop las pour la cultiver. Le vieux paysan, qui chérit son champ plus que la vie, ne peut supporter la vue de son terrain en friche. Il aime mieux mourir. Il se jette donc dans un puits. Le fils devient soutien de veuve. Il ne partira pas pour l'armée et le champ continuera de porter sa moisson.

Cette histoire n'est pas incroyable. L'amour passionné pour la terre qui, si souvent, pousse le paysan au meurtre des autres, peut bien, dans l'occasion, l'armer contre lui-même. M. Guy de Maupassant aurait

écrit sur ce thème, dans une langue nue, un conte simple et fort.

Pour M. Léon Cladel, il a eu le tort de laisser de côté l'analyse des passions campagnardes et de se jeter dans des déclamations de rhétorique, que sauve mal une versification maladroite. Tout le monde fait si bien le vers, à l'heure qu'il est, qu'on n'a plus le droit de le produire médiocre, même sous le prétexte de rouvrir les cartons de sa vingtième année.

***

Madeleine est aussi une pièce exhumée d'un tiroir. On nous l'a donnée telle que M. Zola l'a écrite à ses débuts.

On n'aurait pas eu besoin de cet avertissement pour deviner que c'était là une œuvre de jeune homme. Le goût de la réhabilitation des femmes tombées est, paraît-il, un souci juvénile. Après, on devient trop sceptique ou l'on n'est plus assez amoureux pour s'occuper de ces balivernes. Il faut avoir vingt ans pour écrire la *Dame aux camélias*...

La Marguerite de M. Zola s'appelle Madeleine. Pendant des années, elle a vécu au quartier latin comme une héroïne de Murger. Un jour, elle a rencontré un brave garçon : elle l'a aimé. Cette tendresse a duré; elle a réappris à Madeleine le respect de soi-même. Timide et reconnaissant, l'étudiant, devenu médecin, a épousé sa maîtresse. Il l'a emmenée, pour vivre sous le toit maternel, dans la maison provinciale, protestante, austère, où la vieille mère lit la Bible, tandis que la servante vaque aux travaux du ménage. Là, Madeleine est devenue mère. Elle vit en paix. Elle s'est purifiée.

Ce bonheur pourrait durer toujours. Mais, tout à coup, tombe dans la maison un ancien ami que l'on croyait mort. Cet homme a été l'amant de Madeleine. Elle ne veut pas le voir. Elle fuit au milieu de la nuit, elle emmène son mari avec soi. Elle lui confesse tout. Elle lui demande de la tuer. Il pardonne et la ramène au logis.

Malheureusement, la fuite de Madeleine a tout fait découvrir. Sur le seuil de la maison se dresse la vieille servante puritaine, qui défend la porte à l'impure. Madeleine, affolée, s'empoisonne. Et, devant le désespoir du mari qui invoque l'indulgence de l'Évangile pour la femme pécheresse, la fanatique huguenote prononce : « Dieu le père, lui, n'a pas pardonné! »

Je n'insiste pas sur les maladresses de détail qui empêcheraient ce drame, excellent par endroits, de réussir devant le grand public; mais je suis surpris que l'on ait presque si unanimement reproché à M. Zola l'aveu que Madeleine apporte elle-même à son mari.

C'est toujours pour moi une stupéfaction de constater combien la psychologie du théâtre est bornée, figée, hiératisée. Dans le cas particulier, le théâtre nous demande d'admettre que la dissimulation est le fond de l'être féminin. Cette rouerie serait si générale qu'il y aurait sottise, paradoxe, à montrer une femme qui parlerait contre son intérêt.

Nous savons tous que les femmes sont de profonds diplomates et que les hommes ont le désavantage quand ils cherchent à lutter avec elles sur le terrain de finesse. Mais s'il est vrai de dire que les femmes ont l'instinct de dissimulation, il est aussi vrai d'affirmer qu'elles possèdent, dans un degré égal, l'instinct de confession. Ce sont des dispositions d'apparence contradictoires, mais qui ne s'excluent pas, car elles ont une source commune : la faiblesse.

Et c'est ignorer la femme que de ne pas connaître l'espèce de vertige où elle tombe de se raconter tout entière. Les Madeleines repenties cèdent plus que toutes les autres à ce désir. Le vase de parfums troublants, versés par Marie sur les pieds du Christ, essuyés avec ses cheveux, n'est qu'un symbole de ces confessions d'âmes tendres, troublées, contrites, qui aiment à répandre leur cœur comme des urnes devant ceux qu'elles chérissent.

***

Quelle mystérieuse aventure que celle du théâtre! Si M. Georges Ancey m'avait montré sa comédie avant de la faire représenter par M. Antoine et ses camarades du Théâtre-Libre, je crois bien que je lui aurais dit : « Votre comédie est étrangement intéressante, poignante, cruelle. C'est une œuvre. Faites-la vite imprimer; mais ne la donnez pas à Antoine. Votre ironie impitoyable bat ici l'amitié en brèche. C'est un des rares sentiments où les pauvres hommes se reposent. Ils tiennent à cette illusion; ils vous en voudront de la leur ôter. » Je crois en effet, et du fond de mon cœur, que les déceptions d'amitié sont plus lamentables que les chagrins d'amour.

On aime dès la première heure, sans cause, sans analyse, sans explication, par vertu magique. En amour on vit avec un bandeau sur les yeux; on ne peut donc pas être surpris, quand ce voile tombe, d'apercevoir la réalité laide. On se dit : « J'ai été victime d'un charme, il est dissipé. » — Mais l'amitié est un édifice long à bâtir. On s'est assuré du sol avant de poser la première pierre; on a élevé la maison lentement, étage par étage, avec des précautions minutieuses, des défiances toujours en éveil. Aussi lorsqu'au moment où l'on vit en sûreté dans cette demeure, on la sent, tout d'un coup, vaciller sur ses bases, on est deux fois blessé de son écroulement : car il nous écrase et pour toujours il nous ôte la confiance de rien élever sur ces ruines.

Il faut croire que je prends ce sentiment un peu bien au sérieux. Beaucoup de gens qui sont sortis échaudés de l'amitié s'amusent au contraire à voir la confusion des nigauds qui s'obstinent à s'aventurer

dans cette galère. A ceux-là M. Georges Ancey fournit un ample matière de rire.

Car il est atroce, au fond, le sujet de ses *Inséparables*. Cette trahison de Paul du Courtial, qui enlève à son ami Gaston la jeune fille qu'il aime, qui la lui rend quand il perd l'espoir d'escamoter la dot, et qui enfin, à titre de compensation, se promet de se tailler un bonheur dans la félicité conjugale de son ami, ne ressemble ni de près ni de loin à ce *personnage sympathique* que les vieux routiers du théâtre nous conseillent de mettre en scène. Et notez que M. Ancey n'a pas écrit un vaudeville, mais une comédie, que ses personnages sont dessinés d'un trait non seulement exact, mais aigu ; qu'il a plutôt exagéré qu'atténué la manière et les procédés de M. Becque.

En sortant de sa pièce, je me suis souvenu d'une petite aventure qui aurait pourtant dû m'éclairer sur les dispositions du public. C'était, il y a un an ou deux, un soir nous avions été en bande nous faire dire la bonne aventure chez un illustre chiromancien.

La séance finie, au bas des marches, on s'interrogeait curieusement :

— Eh bien ! que t'a-t-il dit d'intéressant ?

— Bien des choses banales ; mais, dans le tas, ceci qui m'a frappé : « Défiez-vous de vos amis. »

— Il me l'a dit à moi aussi !

— A moi aussi !

— A moi aussi !

Et de rire.

Il faut donc croire que c'est M. Ancey et le public qui ont raison. Il n'y a rien de plus drôle qu'une tromperie ; amitié ou amour, c'est tout un. Et, dans ce jeu, il vaut décidément mieux être le dupeur que le dupé. La galerie n'est pas pour ceux qui s'attristent et qui regrettent. — Ohé ! les Sganarelles !

HUGUES LE ROUX.

COURRIER LITTÉRAIRE

On se rappelle l'apostrophe de Musset à Leopardi : « *Ton livre est ferme et franc, brave homme...* » Il y a longtemps que le « brave homme » est devenu un grand homme. Sans remonter jusqu'à l'excellent article de Sainte-Beuve dans la *Revue des Deux Mondes*, que de travaux sur Leopardi depuis le jour où Marc-Monnier rappelait l'attention sur lui dans son livre mémorable, *l'Italie est-elle la terre des morts?* A mesure que s'établit et triomphe l'école du désespoir, la curiosité et la sympathie deviennent plus actives autour du poète, les traductions plus nombreuses, les commentaires plus approfondis. Je me contenterai de citer les noms de MM. Valéry Vernier, Eugène Carré, Bouché-Leclercq, Dapples, Aulard. Dans cette petite bibliothèque léopardine viennent prendre place une traduction en vers de M. Lacaussade (1), dont notre collaborateur, M. Jules Levallois, a déjà donné des extraits dans le dernier numéro de la *Revue*, et un volume de M. Édouard Rod (2), en tête duquel se trouve une longue et intéressante étude sur le poète italien.

Si M. Auguste Lacaussade n'avait pas déjà un nombreux public, ce livre suffirait à lui faire un nom. Une pareille traduction, qu'on ne s'y trompe point, est un service signalé rendu à notre littérature. La tâche demandait à la fois un poète et un excellent écrivain en vers ; il y fallait le goût uni à l'inspiration. M. Lacaussade y a mis tout cela. La difficulté a été si bien vaincue qu'elle a disparu sans laisser de trace, et c'est cette liberté, ce parfait naturel, cette aisance de mouvements qui fait plaisir. Nul exotisme, nul remplissage, aucun effort visible. Vous croyez assister au jaillissement spontané d'une pensée originale qui, en venant au monde, se crée une expression. N'ayant pas le texte sous les yeux, je ne puis comparer l'auteur au traducteur au point de vue du sens littéral, mais je retrouve ici cette langue pure et colorée qui fait de Leopardi un classique ; cette phrase d'un mouvement si large, si fier, si entraînant, ces brisures soudaines, haletantes, du vers, qui répondent aux bonds nerveux, aux tressaillements, aux brusqueries convulsives de la pensée. On n'ira pas plus loin, on ne fera pas mieux. Autant que la France peut posséder Leopardi, elle le possède. M. Lacaussade l'a conquis ; il en a fait un poète français.

Comment choisir parmi ces deux cents pages qui nous donnent la fleur de Leopardi et où le traducteur n'a pas une seule défaillance ? Je cite donc au hasard, pour montrer qu'il n'y a pas une image, pas un mot qui ne soit de la poésie pure, sans alliage de prose :

> Un temps viendra peut-être où sur les sept collines
> Passera la charrue en creusant son sillon ;
> Où la dent des troupeaux, épars sur les ruines,
> Broutera dans nos murs le trèfle et le gazon.
> Peut-être quelques jours dans les cités latines,
> Tombeaux d'un peuple mort croulant à l'horizon,
> L'astucieux renard cachera ses retraites,
> Et les grands bois touffus aux profondeurs secrètes,
> Aux lieux où s'élevaient jadis nos monuments,
> Balanceront leurs frais et longs bruissements.

Comparez, avec l'ode fameuse de Victor Hugo, les vers que vous venez de lire, écrits en 1824. Et, maintenant, rapprochez du IVe chant du *Paradis perdu* cette invocation à l'ancêtre du genre humain :

> Le premier sous les cieux, père des anciens jours,
> Tu contemplas, ravi, la lumière nouvelle,

(1) *La Poésie de G. Leopardi*, en vers français, par Auguste Lacaussade. — Lemerre.

(2) *Études sur le XIXe siècle, Giacomo Leopardi*, etc., par Édouard Rod. — Perrin (Librairie académique).



Les globes d'or, semés à la voûte éternelle,
Sur le jeune univers épanchant dans leur cours
Des matins et des soirs les splendeurs empourprées;
Les hôtes nouveau-nés des vallons et des bois,
Les ondulations des plaines diaprées,
Les haleines des vents sous les feuilles, les voix
Des torrents, des forêts, des fleuves et des cimes,
De la vie au réveil divine explosion,
O spectacle enivrant, aspects doux ou sublimes,
Au premier homme offerts par la création!
L'eau, tombant des grands monts aux pentes non foulées,
Emplissait le feuillage et l'ombre des vallées
De bruits mélodieux encore inécoutés.
Dans les plaines, berceaux des futures cités
Et des peuples, dormait comme l'eau sur la mousse
Une tranquillité mystérieuse et douce.
Sur le flanc des coteaux non cultivés encor,
Seul et brûlant montait, pèlerin aux pieds d'or,
Le soleil, ou sa sœur, la blanche voyageuse
Des nuits d'azur...

J'ai beau m'attarder parmi ces délicieuses visions de l'Éden, il faut en venir à l'enfer humain où s'agite et se désespère Leopardi. Comment disputer au pessimisme un homme dont l'œuvre entière n'est qu'une âpre et furieuse malédiction contre la vie? Et, si je l'essayais, que penserait de moi M. Édouard Rod?

***

M. Rod est un des plus en vue parmi nos jeunes critiques. Professeur à l'Université de Genève, il occupe, si je ne me trompe, la chaire de Marc-Monnier. Il n'a ni la génialité, ni le tour pittoresque, ni la facilité improvisatrice de son prédécesseur, ce souple et brillant esprit, moitié napolitain, moitié parisien, qui à force de verve monta plus d'une fois jusqu'à l'éloquence. Imagination, esprit, verve, éloquence, tout cela c'était bon autrefois : M. Rod ne s'en soucie guère. En revanche, il a le sang-froid, l'exactitude, l'information précise et multiple. Il ne prend point parti, catalogue sans s'émouvoir les fantaisies, brutales ou morbides, des *veristes* italiens, ou les excentricités plus ou moins affectées des *préraphaélites* anglais. Il a toujours l'air de comprimer un bâillement discret; il ne paraît pas sentir cette joie d'écrire, à laquelle son talent lui donne droit. Sa tristesse est, d'ailleurs, nuancée de mépris. Il nous donne à entendre qu'il n'est pas de réelle distinction d'esprit hors du pessimisme, et c'est le pauvre M. de Amicis qui sert à la démonstration de cette vérité. Son lot, le nôtre à nous tous qui ne voyons pas le monde à travers un voile de crêpe, c'est l'enthousiasme banal et superficiel. *Ahime!* Si la nouvelle école a découvert la mort, elle n'aurait pas inventé la modestie! M. Rod pense peut-être avoir pour lui l'axiome *nullum magnum ingenium sine melancholia*. Oui, pas de grand esprit sans mélancolie, mais l'axiome oublie de dire si cette mélancolie est une force ou une faiblesse, s'il faut s'en glorifier ou s'en guérir.

Revenons à Leopardi. Malgré le chagrin que j'en ai, je ne puis empêcher les pessimistes de promener en triomphe son cadavre d'après leurs rites particuliers. La question à l'ordre du jour, telle qu'elle a été posée par M. Aulard, le plus éminent des critiques de Leopardi, est la suivante : le pessimisme de Leopardi est-il le cri d'un blessé ou la conclusion d'une philosophie? S'est-il plaint de *sa* vie ou de *la* vie? M. Aulard s'est prononcé pour la seconde hypothèse. M. Rod, pour nous permettre d'en juger, place en regard l'une de l'autre, avec une netteté et une conscience irréprochables, d'une part la biographie du poète, éclairée par les confidences épistolaires de sa sœur Paolina; de l'autre sa doctrine, telle qu'elle ressort non seulement de ses vers, mais aussi et surtout de ses *œuvres morales*.

Fils d'un pauvre hobereau, terrorisé par une mère avare et dure, Giacomo ruine à jamais sa santé par des travaux exagérés et précoces. Il est laid, malsain, presque difforme, avec une épaule plus haute que l'autre. Phtisie, hydropisie, névrose, toutes les maladies le torturent à la fois ou tour à tour. La maison paternelle, le village natal lui sont odieux : quant à la grande patrie, elle est assoupie dans ses chaînes; elle n'a, pour Leopardi, que des tâches infimes ou serviles. Lorsque le jeune homme a enfin laissé derrière lui ce logis où il étouffe, ce coin humide et fiévreux où nul ne le comprend, il se mettra au service d'un libraire jusqu'au jour où la souffrance physique lui ôtera même le moyen de gagner son pain. Il vivra d'une pension de douze écus par mois, arrachée à la rapacité maternelle. Quant à l'amour, il ne le connaîtra que de loin, ou, quand il voudra s'en approcher, il sera consumé comme Psyché. La fille d'un tisserand qu'il aperçoit de sa fenêtre et qu'il entend chanter dans une maison voisine, la fille d'un cocher de son père, voilà les premiers objets sur lesquels essaye de se fixer sa tendresse. Puis vient un bas-bleu, la comtesse Malvezzi, qui l'exploite pendant une saison, et le rejette lorsqu'il est devenu inutile. Enfin, une princesse : oh! celle-là éveille en lui la fièvre des sens. Il porte vers l'insolente plénitude de son corsage des regards d'enfant gourmand. Il ose parler, et, au premier mot, le rire du dédain lui répond, et quand il meurt, n'ayant pas encore trente-neuf ans, de toutes les joies que la femme peut donner, il n'a connu que les baisers d'une sœur presque aussi agitée et aussi malheureuse que lui.

Beaucoup de lecteurs refuseront d'aller plus loin : « En voilà bien assez! diront-ils. Nous savons pourquoi Leopardi haïssait la vie. » M. Aulard et M. Rod auront beau leur dire que Leopardi lui-même s'indignait, s'enrageait à cette supposition : ils répondront à M. Aulard et à M. Rod que cette colère achève de les convaincre. Il était navré de se sentir deviné, le pauvre Ariel enfermé dans la peau de Caliban; il était honteux de laisser voir que sa conception de la vie tenait à une

caresse refusée, à un sourire moqueur, à une bosse dans le dos!

Pour moi, je me soumets, comme toujours, aux hommes compétents. Puisque M. Aulard le veut, puisque M. Rod, l'impassible M. Rod, y consent, puisque M. Lacaussade se tait (un vrai poète, celui-là : il aime mieux chanter que discuter!), admettons que Leopardi, sans tenir aucun compte des circonstances de sa propre vie, a simplement adhéré au pessimisme sous l'influence de sa raison philosophique. Il me reste permis de dire que, dans la forme au moins, son pessimisme ne ressemble guère à celui qu'on nous apporte aujourd'hui d'Allemagne.

Avec lui, point de morne et nauséabonde prostration, rien de ce malaise dissolvant qui paralyse les facultés; mais des ironies cinglantes à la façon de Henri Heine ou de brusques révoltes à la manière de Byron. C'est à l'auteur de *Manfred* qu'il ressemble surtout. Si on pouvait s'imaginer un Byron vierge, ce serait Leopardi.

On comprend, en le lisant, que le désespoir peut être une force, une grandeur, une poésie. Quelque chose lutte désespérément en lui Quelle est cette lutte? Vous ne voulez pas que ce soit le combat singulier d'une âme avide d'action contre un corps débile qui la condamne à l'inertie. Il vous plaît d'y voir seulement la contradiction inhérente à la nature humaine qui tend au bien et ne rencontre que le mal. Soit; mais enfin le spectacle de cette lutte m'attache, me passionne. Car la lutte est la forme la plus énergique de la vie, et il n'y a rien de plus vivant que ce sombre amant de la mort. Et même il m'apprend à vivre, puisqu'il m'apprend à lutter.

Que de choses palpitent encore dans cette âme que le pessimisme a bouleversée sans la dessécher! Vous l'avez entendu décrire ce que Fénelon appelle, d'un mot délicieusement frais, « l'aimable simplicité du monde naissant ». Admiration pour les chefs-d'œuvre de l'art, flamme du patriotisme, fraternité avec les génies littéraires des anciens âges, comme ces sentiments s'échauffent, se transfigurent, se rajeunissent dans les vers! Et surtout avec quel enthousiasme il célèbre les hautes et sereines voluptés de la pensée!

C'est dans ces jouissances si pures qu'il se rassérène et s'apaise à trente-huit ans, guéri par le temps de son premier amour qui n'avait été qu'une rêverie, guéri par l'orgueil de son dernier amour qui n'avait été qu'un désir, choyé par la plus douce et la plus tendre des amitiés, son accent devient moins amer, ses regards se reposent, moins irrités, sur cette nature souriante qui l'entoure et le berce. Lui qui a songé au suicide, il craint le choléra. Il voit dans son asthme une promesse de longévité et se réconcilie avec l'idée de vieillir. Qui sait quelle déception il eût ménagée à ses dévots d'aujourd'hui s'il avait vécu quelques années de plus!



Pourquoi M. Hennequin (1) s'enveloppe-t-il de nuages? Pourquoi risque-t-il de gâter ses dons par des allures pontificales? Ses néologismes me troublent, ses inversions me stupéfient, ses phrases de cinquante-cinq lignes (j'ai compté!) épuisent ma chétive respiration.

Je ne puis approuver « l'écriture » de M. Hennequin, mais j'approuve ses idées qui sont généralement justes. Sa critique scientifique est un utile et vigoureux effort qui vient à son heure. Elle réagit contre la théorie encombrante et oppressive de la race et du milieu : qu'elle soit donc la bienvenue!

Sans parler d'une étude sur Dickens, à laquelle je reviendrai bientôt, je trouve dans les *Écrivains francisés* un long article sur Léon Tolstoï à peu près inintelligible pour ceux qui ne connaissent pas *Anna Karénine* et *la Guerre et la Paix*, fort intéressant pour ceux qui les ont lus et s'en souviennent.

Tolstoï — je résume en quelques mots l'étude magistrale de M. Hennequin — n'a pas écrit ses romans pour mettre en scène un drame isolé, pour mettre en relief un caractère ou une situation, suivant l'habitude qui sert de règle et de criterium à nos œuvres d'art. Il nous offre non l'image de la vie, mais la vie elle-même, non pas un homme, ni un groupe d'hommes, mais un peuple, une société, avec ses idées générales et ses passions endémiques. Il ne la photographie pas à un moment donné, pour la saisir dans une certaine attitude.

C'est tout un monde en travail, en mouvement et en marche, où l'enfant devient un jeune homme, puis un homme mûr, où la jeune fille traverse toutes les crises et les transformations de la femme, où nous voyons pousser des cheveux blancs sur les têtes blondes, le cœur qui battait jeune et chaud se ralentir et s'apaiser avant de s'arrêter tout à fait. Toutes ces existences sont comme enchevêtrées, prises l'une dans l'autre, et, dans cet enlacement, dans cette confusion, chaque être reste distinct, conserve sa vie personnelle, son unité irréductible. Ils ne se meuvent pas comme sur un théâtre lointain, mais ils sont tout proches, nous frôlent, nous brûlent de leur souffle, nous électrisent par leur contact. Et le dernier mot de ce long spectacle, accablant par sa grandeur même, c'est la lassitude, le sentiment vague d'une activité vaine, d'une aspiration inassouvie, d'une énigme indéchiffrée et peut-être indéchiffrable!

Oui, c'est bien là Tolstoï! M. Hennequin s'attriste de sa transformation dernière, mais ne s'en étonne pas plus qu'il ne convient. Il l'abandonne au mysticisme infécond et baroque où il s'enferme à présent.

(1) *Écrivains francisés*, par Émile Hennequin. — Perrin (Librairie académique).



***

Pénétrons-y un instant avec le livre *De la vie* (1), dont une traduction française, « la seule autorisée par l'auteur », vient de nous être donnée.

Qu'est-ce que la vie? Pauvre humanité! « Depuis plus de six mille ans qu'il y a des hommes et qui pensent », ils ne savent pas encore pourquoi ils sont venus sur la terre!

Pourtant, à en croire Léon Tolstoï, les révélations ne leur ont pas manqué. Bouddha, Confucius, Lao-Tseu, Jésus-Christ leur ont appris que l'homme ne meurt pas s'il cherche un autre bien que celui de son corps, s'il place son bonheur hors de lui, en un mot s'il vit par l'amour. Mais les « scribes » et les « pharisiens » ont obscurci ces données précieuses; car les scribes représentent la fausse science et les pharisiens la fausse religion. Ceux-ci croient acheter le bonheur par des pratiques; ceux-là le fondent sur la satisfaction des appétits. Notre vie serait un malheur sans remède si son but était le bien de notre individualité animale, car ce bien nous ne l'atteignons pas, cette individualité est destinée à périr. Mais notre vraie vie commence le jour où nous renonçons au bien de l'individualité physique, où nous subordonnons l'animal humain à la conscience réfléchie. Cette vie, c'est l'amour; non l'amour égoïste et charnel, mais l'amour désintéressé qui peut être défini « une activité ayant pour but le bien des autres ». A partir de cette seconde naissance à la vraie vie, la souffrance disparaît avec l'appréhension de la mort. Nous ne travaillons plus sans relâche à notre bonheur, mais le monde entier, animé d'un dévouement semblable au nôtre, y travaille pour nous. Et quant à la destruction du moi animal, pourquoi nous en inquiéterions-nous, puisque nous y avons d'avance et nous-mêmes renoncé?

L'étrange livre! Absolument nu et privé d'ornements, doux, monotone, obstiné, enfantin et profond, fait d'une même idée, d'une seule phrase, répétée des milliers de fois avec la ferveur patiente du fakir. Quel accueil lui fera le Français « né malin », mais devenu extrêmement lugubre et avide de singularité? En réalité, est-ce fou? Est-ce sublime? N'est-ce rien du tout? Nous ouvre-t-on le ciel? Nous mène-t-on à Charenton? Est-ce le christianisme essentiel ou le christianisme impossible? Apprendrons-nous demain que le *Tolstoïsme* fait des adeptes, ou que Tolstoï s'est coupé la gorge dans un accès de fièvre chaude pour se débarrasser plus vite de son « animal et pour naître à la vie véritable »? Tout ce que je sais, c'est que ce livre incroyable répond à un état des âmes et qu'il est un signe des temps. Nous touchons à une crise morale et religieuse : quelque chose va venir.

Augustin Filon.

(1) *De la vie*, par le comte Léon Tolstoï. — Marpon et Flammarion.

ÉMILE BEAUSSIRE

Émile Beaussire était entré à l'École normale dans la promotion de 1844, avec Gandar, Guigniaut, Albert Lemoine, Frédéric Morin, MM. Brétignère, Duvernoy, Fallex, Jules Girard.

Il fut professeur au lycée Charlemagne, député de la Vendée, professeur à l'École libre des sciences politiques. Il avait remplacé Bersot à l'Académie des sciences morales et politiques (1880).

Ses principaux ouvrages sont : *Du fondement de l'obligation morale* (thèse, 1855); — *Antécédents de l'hégélianisme dans la philosophie française: dom Deschamps* (1865); — *la Liberté dans l'ordre intellectuel et moral, études de droit naturel* (1866); — *la Morale indépendante* (1867); — *la Guerre étrangère et la guerre civile en France* (1872); — *la Liberté d'enseignement et l'Université sous la troisième République;* — *les Principes de morale*, et enfin *les Principes du droit* (1888), dont M. Paul Janet rendait compte naguère dans la *Revue bleue* (n° du 13 avril); — sans parler de ses communications à l'Institut et d'importants articles dans la *Revue des Deux Mondes*.

Depuis 1867, il n'a cessé d'écrire dans la *Revue bleue*, et nous perdons en lui un précieux et cher collaborateur.

Libéral convaincu, républicain sincère, profondément dévoué aux idées de justice et de modération, on le retrouvera tout entier dans les lignes suivantes, son dernier acte de collaboration à notre recueil :

La France du Centenaire (1).

M. Renan nous renvoie à dix ou vingt ans pour nous prononcer sur la Révolution française. M. Goumy est plus hardi ou moins sceptique. La date du Centenaire ne lui paraît pas prématurée pour un jugement définitif. « La Révolution de 1789, dit-il au début de son livre, fut très légitime. » Non seulement elle fut légitime, mais sa légitimité a été reconnue et n'a pas cessé, depuis cent ans, d'être reconnue par l'immense majorité des Français. Nul gouvernement, sans excepter la Restauration, n'a pu s'établir qu'à la condition d'accepter l'œuvre et les principes de 1789. De nos jours encore, une nouvelle Restauration, pour laquelle tout semblait prêt dans les pouvoirs publics, sinon dans le pays, a échoué pour cette seule cause que « le roi » n'a pas voulu subir « le drapeau de la Révolution ».

La Révolution a été légitime, comme destruction des abus de l'ancien régime et comme proclamation des principes qui devaient à jamais en prévenir le retour. Elle a été malfaisante quand elle s'est attaquée à des institutions qu'il

(1) *La France du Centenaire*, par Édouard Goumy. — Hachette, 1889.



fallait dépouiller de certains privilèges justement odieux, mais qui pouvaient encore garder une place utile dans l'État : la noblesse et le clergé. Elle a été impuissante quand elle a cherché à fonder un gouvernement durable : une monarchie constitutionnelle qui n'a pas duré trois ans; une république dont la durée, un peu plus longue en apparence, a été coupée par une série de coups d'État.

S'il constate cet avortement des créations révolutionnaires, M. Goumy reconnait une égale impuissance dans toutes les institutions qui ont prétendu les remplacer. Ni les deux empires de 1804 et de 1852, ni les deux monarchies constitutionnelles de 1814 et de 1830, ni la république de 1848 n'ont su se maintenir. La république actuelle subsiste surtout, depuis dix-huit ans, grâce aux divisions de ses adversaires. Elle a mis plus de quatre ans à se constituer, et sa Constitution, venue au monde comme par un coup de hasard, est à la fois battue en brèche par tous les monarchistes et par une partie des républicains eux-mêmes.

M. Goumy ne voit pourtant de salut que dans le respect et l'application loyale de cette Constitution, mal née peut-être, mais qui fut, à sa naissance, un miracle de sagesse politique et qui reste, après quatorze ans, le dernier rempart des conquêtes légitimes de la Révolution Les radicaux lui reprochent de maintenir des institutions monarchiques. Ce n'est pas son moindre titre : une république ne peut succéder à une monarchie sans en conserver en grande partie l'héritage. M. Goumy pourrait ajouter qu'une monarchie ne peut également succéder à une république sans garder beaucoup d'institutions républicaines. Tous les monarchistes le reconnaissent, et ils ne proposent que des monarchies plus ou moins démocratiques et libérales. M. Goumy partagerait leurs préférences s'ils savaient se mettre d'accord; mais une monarchie n'est possible qu'avec une dynastie unique en possession de la confiance et des sympathies du pays. Renverser la Constitution républicaine pour livrer le pays à la compétition de deux dynasties, d'ailleurs impopulaires pour de justes raisons, c'est, de gaieté de cœur, courir la chance d'une guerre civile.

Beaucoup de conservateurs, quelques radicaux et le nouveau parti qui a reçu le nom d'un homme, à défaut d'un programme précis, accusent la Constitution des abus du parlementarisme. Ces abus, trop réels, sont imputables non à la Constitution, mais à ceux qui l'ont faussée. Cette Constitution, qui a institué deux Chambres avec des droits égaux et qui a donné au président de la république le droit de dissolution et le droit de *veto*, n'a pas encouragé les usurpations d'une Chambre unique. On sort de la vérité constitutionnelle quand on attribue à la Chambre des députés le pouvoir de renverser les ministres. Rien, ni dans la lettre ni dans l'esprit de la Constitution, n'oblige les ministres à se retirer après un vote hostile : leur devoir, comme leur droit, serait le plus souvent de rester à leur poste et d'en appeler, soit à la Chambre mieux informée, soit au Sénat, soit au *veto* du chef de l'État. Rien non plus dans la Constitution n'autorise l'abus des influences parlementaires. Nous roulons, depuis cent ans, de révolution en révolution, parce que nous chargeons nos institutions des fautes de ceux qui gouvernent en leur nom. Réformons-nous d'abord nous-mêmes : c'est la réforme la plus urgente et peut-être la seule nécessaire.

Non seulement la Constitution est bonne en elle-même, mais toute tentative pour la reviser serait une insigne folie. Une revision dans la forme légale ne remédierait à rien, ou plutôt, comme on l'a vu une première fois, risquerait de gâter des institutions excellentes. Un plébiscite ou une Constituante seraient des sauts dans l'abîme. Le seul résultat qu'on en puisse attendre avec quelque probabilité est une dictature militaire aux mains d'un aventurier : la pire des hontes.

M. Goumy convie tous les bons citoyens, monarchistes ou républicains, à répudier toutes ces entreprises insensées et à se maintenir fermement dans la Constitution de 1875, sagement entendue, honnêtement pratiquée. Il demande aux uns le sacrifice de leurs préférences monarchiques, aux autres le renoncement à toute compromission radicale. Rien de plus sensé, rien de plus patriotique, rien aussi dans la forme de plus éloquent. Je regrette seulement que, dans le cours de ses développements, l'auteur ait compromis l'effet de ses sages conclusions par la violence de ses attaques, non seulement contre le gouvernement républicain, tel qu'il a fonctionné depuis dix ans, mais contre la république elle-même et l'esprit républicain. Comment se flatte-t-il de convertir à la république les monarchistes raisonnables quand il leur représente la république comme un régime funeste et l'esprit républicain comme un poison? Il oublie trop souvent sa distinction si juste et si lumineuse entre les institutions et les hommes investis par les circonstances du pouvoir de les appliquer.

Dans ses attaques mêmes contre les hommes, il passe aussi parfois toute mesure. Je ne prendrai pour exemple que sa critique des lois scolaires. Je suis très loin de tout approuver dans ces lois. J'en ai moi-même, comme député et comme publiciste, très énergiquement combattu plusieurs dispositions. Je ne reproche à M. Goumy que de les confondre avec les prétentions et le langage de quelques énergumènes, quand il les accuse d'avoir « chassé des écoles le nommé Dieu ». Elles sont si peu athées que les « devoirs envers Dieu » figurent dans tous les programmes scolaires, depuis ceux des écoles maternelles jusqu'à ceux du baccalauréat.

M. Goumy n'est pas moins injuste envers les lois et les règlements qui ont développé l'instruction des jeunes filles. Il y voit la prétention de « refaire l'âme de la femme ». Par un rapprochement piquant, qui est la meilleure réfutation de ses critiques, le modèle qu'il propose aux femmes est précisément celui que leur proposait M. Gréard lorsqu'il inaugurait l'an dernier, au nom du gouvernement de la République, un lycée de jeunes filles : c'est l'Henriette de Molière.

M. Goumy me paraît encore aller contre son but quand, après avoir reconnu la légitimité de la Révolution, il en flétrit presque tous les actes. Qu'il répudie l'héritage de la Terreur, tous les honnêtes gens seront avec lui; mais reste-

t-il dans la vérité et dans la justice quand il résume ainsi le testament qu'aurait dû laisser la Convention : « Ce que je n'ai pas fait, faites-le ! Ce que j'ai fait, ne le faites pas ! » Il oublie qu'il a reconnu, quelques pages plus haut, que la Convention, par l'organisation d'une armée nationale et par l'esprit dont elle avait animé cette armée, avait sauvé la patrie de l'invasion et du démembrement. Il oublie aussi les fondations scientifiques de la Convention, qui lui paraissent, il est vrai, des œuvres de luxe, mais qu'il ne voudrait certainement pas répudier.

Il n'est pas plus équitable envers la Constituante. Il lui reproche la destruction de la noblesse et du clergé. Je lui rappellerai avec M. Taine que la noblesse française s'était depuis longtemps détruite elle-même en ne sachant pas, comme la noblesse anglaise, justifier ses privilèges par ses services. Elle s'était si bien détruite qu'elle n'a aucune chance de renaître, au moins comme corps politique. M. Goumy le reconnaît, et la nouvelle aristocratie, très discutable d'ailleurs, qu'il voudrait lui substituer en ouvrant le Sénat aux représentants élus de toutes les supériorités sociales, n'aurait que le nom de commun avec sa devancière. Quant au clergé, la *Constitution civile* qui lui fut imposée était certainement odieuse et impolitique. C'est peut-être la plus grande faute de la Révolution. Cette Constitution avait pourtant de bonnes parties que le régime actuel du culte catholique, par le Concordat et les articles organiques, s'est heureusement appropriées. Est-il vrai enfin que la Constituante n'ait fait que détruire et qu'elle n'ait rien fondé dans l'ordre politique ? Elle a échoué dans l'ensemble et dans le détail de ses institutions; mais elle a posé des principes de gouvernement qui se sont maintenus dans toutes nos constitutions successives : la séparation des pouvoirs, le concours nécessaire d'assemblées représentatives pour la confection des lois, le vote annuel de l'impôt, le contrôle des représentants de la nation sur tous les actes du gouvernement. Les plus ardents adversaires du parlementarisme n'osent pas contester ouvertement ces principes. Il faut en faire honneur et en être reconnaissants aux hommes de 1789.

C'est assez insister sur le passé. On peut en penser autrement que M. Goumy sans hésiter à le suivre quand il en vient au présent. Ici on ne saurait trop louer sa clairvoyance, son bon sens, son patriotisme. Il prêche éloquemment la bonne parole. Puisse-t-il faire beaucoup de prosélytes !

ÉMILE BEAUSSIRE.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Centenaire de 1789. — Le 5 mai, M. Carnot, président de la République, s'est rendu à Versailles, escorté des ministres, pour présider à la fête organisée en mémoire de la séance d'ouverture des États généraux de 1789. On a inauguré une plaque commémorative des séances de cette assemblée dans l'ancien hôtel des Menus-Plaisirs. Après les discours de M. Lefèvre, maire de Versailles, et Tirard, président du Conseil, il y a eu un défilé des troupes. M. Carnot a reçu les corps constitués dans la salle des Glaces, au palais; il a prononcé un discours, ainsi que MM. Le Royer, président du Sénat, et Méline, président de la Chambre. La fête s'est terminée par l'inauguration du bassin de Neptune restauré et par les grandes eaux.

Exposition universelle. — Le 6 mai, le président de la République a inauguré l'Exposition universelle, accompagné des ministres; il a visité les principales sections. Le soir, une grande fête vénitienne a été organisée sur la Seine, avec feux d'artifices et illumination générale des parcs et bosquets du Champ de Mars et du Trocadéro et de la tour Eiffel.

Intérieur. — Pendant le mois d'avril 1889, les impôts et revenus indirects ont donné une plus-value de 2 380 000 francs par rapport aux évaluations budgétaires, et une augmentation de 5 091 000 fr. par rapport au rendement d'avril 1888.

Haute cour de justice. — La Haute cour a entendu les dépositions de MM. Dreyfus et Clémenceau, députés; de M. Moreau, liquidateur du Comptoir d'escompte; de MM. Granet et Lockroy, anciens ministres.

Italie. — La Chambre des députés a discuté une interpellation de M. Bonghi sur la politique coloniale en Abyssinie. M. Crispi a déclaré que le gouvernement, ainsi qu'il l'avait déclaré plusieurs fois à la Chambre, ne voulait pas faire de conquêtes, mais qu'il s'inspirera toujours de l'idée de sauvegarder les intérêts et la dignité du pays.

Brésil. — L'empereur Don Pedro a ouvert la session ordinaire du Parlement. Le discours du trône a constaté les bonnes relations du gouvernement avec les puissances étrangères, et la situation très favorable du pays au point de vue économique.

Faits divers. — Au moment du départ du président de la république pour Versailles, un employé de l'administration coloniale, le sieur Perrin, a tiré un coup de révolver sur la voiture de M. Carnot. — Le président de la république est allé rendre visite aux étudiants de Paris, au siège de leur association. — Inauguration du Musée-Exposition de Jeanne d'Arc. — Inauguration à Rouen du buste de Thouret, député aux États généraux. — Le lord-maire de Londres est arrivé à Paris. — La 9e chambre correctionnelle s'est déclarée incompétente dans les procès intentés par M. le procureur général Quesnay de Beaurepaire à divers journaux; il n'a été fait que deux restrictions pour des articles de l'*Intransigeant* et de la *Presse*. — Inauguration à Syra de la statue de Miaoulis.

Nécrologie. — Mort de notre collaborateur M. Beaussire, ancien député, membre de l'Institut; — de M. Firbach, préfet du Puy-de-Dôme; — du général Reuther, ancien ministre de la guerre en Hollande; — de M. Lory, doyen de la Faculté des sciences de Grenoble; — de M. Lemoinne, ingénieur principal de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest; — de M. Lambert, ancien sous-préfet; — du colonel Lambert, ancien conseiller municipal de Paris; — de M. Delangle, ancien vice-président du tribunal de la Seine; — du général grec Demetrios Grivas; — du comte Rochaïd-Dahdad, ancien gouverneur du Liban; — de M. Rialan, vice-résident au Tonkin; — du comte Tolstoï, ministre de l'intérieur de Russie.

L'administrateur gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (12696.

REVUE FINANCIÈRE

La semaine a débuté en très grande fermeté, et, d'après l'allure prise par la cote dès la première journée, il est visible que les acheteurs se préparent en vue d'une nouvelle campagne de hausse pour le présent mois.

On cherche d'ailleurs vainement quels obstacles il pourraient rencontrer à l'accomplissement de leur projet. Le vent est plus que jamais à la paix ; l'Exposition universelle s'est ouverte à l'heure dite et a prouvé une fois de plus les énormes ressources du pays. Aucun incident vraiment fâcheux n'est venu troubler cette fête nationale ; il y a donc toutes raisons pour que le monde financier se montre rassuré.

Le 3 0/0 traite à 87 70, le 3 0/0 amortissable à 87 1/2, et le 4 1/2 0/0 à 106 55.

Les marchés étrangers sont fermes.

Le comptant est ferme.

Le marché des valeurs est ferme.

La Banque de France est à 4292 50.

La Banque de Paris à 767 50.

Le Crédit foncier est en nouvelle hausse à 1358 75.

Le Crédit lyonnais fait 695 en très grande fermeté.

Le Suez s'est avancé à 2413 75.

Le Panama ne varie pas à 50.

Les Chemins de fer sont bien tenus :

Le Nord à 1827 50, le Lyon à 1405, l'Orléans à 1350, le Midi 1227 50, l'Ouest à 966, l'Est à 835, coupon détaché.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

N° 20. — 18 Mai 1889. — Tome 43. — (3e série, IXe année, premier semestre.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

PARAISSANT LE SAMEDI

Fondée en 1863

SOMMAIRE DU N° 20

PRIX DU NUMÉRO : 60 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT :

A LA REVUE BLEUE	Six mois.	Un an	AVEC LA REVUE SCIENTIFIQUE	Six mois.	Un an.
Paris	15 fr. »	25 fr. »	Paris	25 fr. »	45 »
Départements et Alsace-Lorraine	18 »	30 »	Départements et Alsace-Lorraine	30 »	50 »
Étranger	20 »	35 »	Étranger	35 »	55 »

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er DE CHAQUE TRIMESTRE

On s'abonne à Paris au bureau des Revues, 111, boulevard Saint-Germain

Chez les principaux libraires et dans tous les bureaux de poste de France et de l'Union postale

VINS DE BORDEAUX

CHATEAU CLAUZEL

par QUINSAC, près BORDEAUX (Gironde)

« Le domaine de Clauzel est situé en terrain sablo-graveleux. Il comprend un magnifique vignoble de plus de 50 hectares, entièrement complanté de cépages de choix et cultivé avec les soins les plus parfaits. Quelques kilomètres à peine le séparent du célèbre pays de Médoc. C'est certainement à ce voisinage qu'il faut attribuer la sève agréable que prennent en vieillissant les vins du Château Clauzel.

« Une belle couleur, beaucoup de finesse, du moelleux et du bouquet, voilà les qualités qui justifient amplement la réputation d'un cru dont la faveur devient de jour en jour plus marquée. (Extrait de *l'Entre Deux Mers et ses vins.*)

VINS EN FUTS

VINS ROUGES

	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Château Clauzel (cru classé)			
récolte 1881.	145	80	45
» » 1878.	175	90	55
» grande année 1876	215	115	70

VINS BLANCS

Grave de Clauzel (1re Grave)			
récolte 1881.	145	75	45
» » 1878	190	100	60

VINS EN BOUTEILLES

VINS ROUGES

		La bouteille
Château Clauzel........	1876 (grande année)....	2 »
Château Cos d'Estournel ...	1883 (cachet du château).	5 »
Château Pape Clément ...	1880 (cachet du château)..	8 »
Château Pontet Canet... ...	1880 (étampé)........	8 »
Château Mouton-Rothschild	1880 (cachet du château).	10 »
Château Laffitte, grand vin..	1880 (cachet du château).	12 »

VINS BLANCS

Grave de Clauzel	1878.	2 »
Château [illegible] ..	1885 (cachet du château)..	5 »
Château La Tour-Blanche...	1879 (cachet du château).	7 »
Château [illegible] grand vin .	1875 (étampé)......	12 »

Par caisse de 12, 25 et 50 bouteilles assorties à votre gré.

CONDITIONS DE LA MAISON

Tous nos vins, sans exception, en cercles ou en bouteilles, sont rendus franco de logement, de frais de transport et de droits de régie, en gare de l'acheteur[1].

Les droits d'entrée et d'octroi, s'il y en a, restent seuls à la charge du client.

Nous nous engageons à reprendre, à nos frais, toute marchandise qui ne conviendra pas à son arrivée en gare.

Payement par traite fournie sur vous directement et à nos frais, à l'échéance qui vous conviendra et que vous nous indiquerez, ou par mandat-poste que vous voudrez bien nous envoyer.

En adressant votre correspondance à M. le régisseur du Château Clauzel, par Quinsac (Gironde), veuillez indiquer de façon très précise votre adresse, la gare où vous désirez recevoir l'expédition, et enfin le terme et le mode de payement que vous aurez choisis.

Nos factures sont accompagnées d'une note explicative des soins à donner aux vins

1. [illegible] frontière. [illegible]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

1er SEMESTRE 1889. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 20. (26e ANNÉE.) — 18 MAI 1889.

L'ITALIE ET QUATRE-VINGT-NEUF

Rendons justice à la triple alliance : elle ne porte pas bonheur. Depuis que l'Italie a aliéné sa liberté d'action, qu'a-t-elle gagné en échange? Elle a troqué des appréhensions fantastiques contre de réels mécomptes. Politique coloniale, politique commerciale et financière, politique intérieure même, tout a périclité. Elle est en train aujourd'hui, pour complaire aux deux empires qui l'hypnotisent, d'oublier ses origines et de reculer dans le passé. En vérité, si nous étions encore au bon temps de la « jettatura », il n'y aurait pas assez de cornes en corail chez les marchands de Naples pour conjurer ce mauvais sort.

De la politique coloniale, il est vrai, l'Italie n'est pas seule en droit de se plaindre. Le blocus de Zanzibar et les soulèvements qui l'ont rendu nécessaire ont dissipé les illusions de l'Allemagne sur sa force d'expansion en Afrique. Le coup de vent de Samoa a déchiré les derniers nuages. Quant à l'Italie, immobilisée au bord de la mer Rouge par un climat meurtrier et par l'état de ses finances, elle aspirerait à se désintéresser de Massaouah. C'est le point d'honneur seul qui l'y retient.

Mais M. Crispi est d'un autre avis. Sur la foi de la mort du Négus, qui paraît encore douteuse à quelques sceptiques, le premier ministre du roi Humbert médite une nouvelle marche en avant. Il veut planter le drapeau italien à Asmara. C'est, dit-il, un plateau salubre, sous un ciel tempéré, un excellent poste militaire. C'est comme le premier degré de cet escalier des géants qui conduit en Abyssinie, et que l'Italie a entrepris de gravir, à ses dépens. Asmara, c'est la terre promise des nouveaux Hébreux. Aux contribuables mécontents, au parlement inquiet, à ses collègues divisés, M. Crispi montre du doigt le plateau béni, qui doit mettre fin à tous les maux. Qui sait si, nouveau Moïse, il n'est pas, lui aussi, condamné à ne faire que l'entrevoir?

Seulement, il en est de l'Asmara comme de la triple alliance : on ne l'aura pas sans argent. La question est donc plus que jamais posée, entre M. Crispi et la nation italienne, de savoir comment en trouver. On a tenté en Italie, comme ailleurs, la solution du problème par les économies. Mais en Italie pas plus qu'ailleurs ce n'est avec des rognures sur les frais de bureaux des ministères qu'on équilibre les budgets. Il faudrait d'autres fascines pour combler le gouffre. En tout pays, les économies ne sont qu'une étape sur le chemin de l'impôt.

Malheureusement pour l'Italie, cette étape risque de se prolonger longtemps chez elle. Sur quelle base, en effet, les impôts ont-ils été calculés dans ce pays? Sur l'état de la fortune publique sous le régime du traité de commerce de 1881. Ce fut, à proprement parler, un âge d'or. Surexcitée par une prospérité sans précédent, qu'expliquait l'ouverture du marché français, la production italienne avait pris alors un essor incroyable. La viticulture en particulier était devenue, du nord au midi de la péninsule, une source de richesse croissante. Grâce à elle, les provinces les plus dénuées naguère, maintenant florissantes, payaient l'impôt sans sourciller. « Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé? » L'Italie le sait, et le défunt comte de Robilant en portera la responsabilité devant elle. Signataire

du dernier instrument de la triple alliance, il lui plut d'ajouter un épilogue à ce chef-d'œuvre. En dénonçant le traité de commerce avec la France, il se flatta de couper le dernier câble qui nous unissait à l'Italie. Il ne vit pas qu'il tranchait du même coup le nerf de la guerre. Singulière illusion! La mesure, qu'on ne craignit pas de présenter à l'Italie comme le couronnement de son émancipation, n'était rien moins que le germe d'embarras financiers sans exemple depuis la suppression du cours forcé des effets publics!

On n'est pas sans se rendre compte à Berlin de ces déboires et de la réaction qu'ils provoquent contre la triple alliance en Italie. La carte à payer dépasse évidemment le taux du menu. La « passata » (comme disaient les Italiens du xve siècle) de l'empereur d'Allemagne au delà des monts n'a pas réussi à masquer une telle déconvenue. Comment fermer l'oreille aux meetings en faveur de la paix? Comment n'être pas frappé des hésitations du Parlement romain? Comment ne pas s'inquiéter pour l'avenir de voir l'Italie condamnée bientôt à choisir entre la politique de son gouvernement et les nécessités vitales? A coup sûr, si le coup d'État commercial de feu Robilant était à refaire, on le déconseillerait aujourd'hui. Il doit en coûter à l'orgueil du chancelier de le reconnaître; mais son erreur d'optique fut considérable. Il croyait forcer la France à capituler, et c'est elle qui tient la clef de la situation économique en Italie. Il croyait achever d'ameuter les passions italiennes, en aiguisant l'arme fourbie contre nous au contact des intérêts menacés; et, par un juste retour, l'arme se retourne contre lui, au nom de ces intérêts mêmes.

Le premier effet de cette fâcheuse surprise, c'est un temps d'arrêt forcé dans la marche de la triple alliance. Au lieu de prévenir les événements, la voilà qui les subit et les enregistre. Est-ce que les modifications profondes dont la presqu'île des Balkans vient d'être le théâtre ne lui sont pas imposées, loin d'émaner d'elle? Est-ce que la résistance bruyante des Hongrois au projet de loi militaire n'était pas dirigée contre son hégémonie? Est-ce que les négociations poursuivies avec l'Angleterre n'ont pas pour objet de boucher une lacune dans les plans primitifs? Et faut-il nous laisser aller à croire que c'est pour les beaux yeux de notre Exposition qu'un certain fléchissement s'est opéré dans la raideur monumentale qui est généralement de mise à Berlin?

***

C'est le danger des trames les plus adroitement ourdies qu'une maille rompue peut tout compromettre. Comment s'y prendre pour renouer le fil cassé dans le filet italien? M. Crispi, ministre sans préjugés, sera donc autorisé à changer de gamme. Interpellé par un sénateur ami, il déclare qu'il attend les propositions de la France pour la reprise des négociations commerciales. Puis, comme la phrase est ambiguë, comme elle semble nous attribuer un rôle de demandeur au procès que la situation ne comporte pas, il la fait commenter avec bonne humeur par ses organes: il a voulu simplement dire qu'il est à la disposition de la France pour négocier quand on voudra. Enfin, voici M. Floquet de passage à Rome, après tant d'autres hommes en retrait d'emploi. M. Crispi n'a pas de rancunes: sans souci des notes, plus aigres que douces, échangées avec le cabinet Floquet à propos de quelques Grecs de Massaouah, il le convie à sa table de famille, et avec lui notre ambassadeur et divers membres de la légation. Il en fait tant que voilà M. Floquet dans la nécessité de se défendre d'avoir reçu une mission diplomatique de la main de ceux qui l'ont renversé!

Il n'y a rien à dire à ces effusions. On gagne toujours à se mieux connaître. Rien d'ailleurs ne convient mieux à la politique d'apaisement, qui doit clore un jour entre les deux pays ce douloureux intermède. Mais les colloques de Friederichsruhe restent collés aux épaules de M. Crispi, comme la tunique de Nessus. L'homme pourra changer de posture; le personnage ne changera pas. S'il a compté sur nous pour sortir d'embarras la triple alliance, espérons que M. Crispi, à la façon de quelques divinités de la fable dans certaines fresques italiennes, chevauche aujourd'hui sur des chimères.

Qui ne connaît son objectif? C'est de rétablir l'harmonie entre les votes contradictoires émis par le Parlement italien: l'un approuvant les dépenses pour les nouveaux armements, l'autre refusant les fonds nécessaires pour ces dépenses. Dans ce but, M. Crispi a remanié son cabinet, soudant ensemble deux personnalités naguère incompatibles, MM. Giolitti et Seismit-Doda. Il attend encore les résultats de cette alchimie. Le Parlement résiste, et, à ne consulter que l'intérêt de ses électeurs, sa résistance peut être durable. Cependant la triple alliance ne se paye de mots: il lui faut ses armements, ses chemins de fer stratégiques. Comment faire si le contribuable italien est à bout de ressources? De là les agaceries de M. Crispi à notre gouvernement, ses coquetteries avec les hommes politiques en villégiature au palais Farnèse! Ce qu'il lui faut, à tout prix, c'est de la matière imposable.

Est-il permis de se prêter à cette équivoque? Certes, rien ne doit être épargné dans nos rapports avec l'Italie pour les rendre les plus amicaux, les plus courtois. Écarter de l'esprit de son gouvernement toute appréhension pour son existence nationale, pour son unité, pour la sécurité de sa dynastie; lui accorder dans la Méditerranée la part d'influence à laquelle elle a droit, sous la réserve des mêmes assurances pour nos possessions et nos protectorats d'outre-mer: voilà des satisfactions dont il convient d'être prodigue envers l'Italie. Elles forment une base assez large pour sup-

porter un jour d'autres accords. Mais tant que, sous le nom trompeur de ligue de la paix, on ne cesse de forger des engins de guerre, comment songer à des remaniements de tarifs manifestement destinés à fournir contre nous de nouvelles armes?

Il se peut que le gouvernement italien ait mal calculé sa force de projection et de résistance commerciales, et qu'il se repente aujourd'hui de son imprévoyance. Un tel repentir est de bon augure. Mais qu'est-ce que la dénonciation du traité de commerce, sinon le complément des conventions diplomatiques et militaires, signées par les trois couronnes? Les deux actes demeurent étroitement liés entre eux. Ils font corps, ils sont inséparables. Nés d'une même incubation, sortis d'un même souffle, comment ne seraient-ils pas condamnés à subsister et à disparaître ensemble? On aura beau jeu en France pour s'abriter derrière le protectionnisme de nos assemblées parlementaires, et nos ministres pourront faire ainsi du machiavélisme à bon marché. Mais les assemblées passent, ainsi que les ministres; le protectionnisme lui-même n'aura qu'un temps. Quelque chose survit à tout cela qui suffit à nous servir de règle : le bon sens populaire, l'instinct de conservation nationale, le droit de légitime défense, la leçon du patriotisme.

Quand Napoléon III, partisan convaincu et invétéré de la liberté commerciale, signa les traités de 1860, quel moment choisit-il pour l'application de ses idées? Celui où ces idées allaient être un gage et un instrument de paix. Ce fut au lendemain de la guerre de 1859 qui avait profondément ébranlé l'Europe, et qui suscitait autour de nous tant de jalousies, tant d'ombrages. L'annexion de la Savoie et de Nice venait de porter l'émotion, feinte ou réelle, de l'Angleterre à son paroxysme. Jetés hardiment dans le plateau de la paix, les traités de commerce firent aussitôt pencher la balance. L'Italie en sait quelque chose, puisque son évolution nationale y a gagné de s'accomplir sous la double égide de la France et de la Grande-Bretagne. Qu'elle ne s'étonne pas de voir encore aujourd'hui la France ajuster sa conduite économique aux nécessités de sa situation extérieure (1).



Mais voici pour l'Italie un nouveau fruit de la triple alliance. Il n'est ni sans originalité, ni sans saveur.

A coup sûr, on ne devait pas s'attendre à voir les monarchies européennes adhérer de gaieté de cœur aux commémorations de la Révolution française. Déjà notre gouvernement a dû s'abstenir de convier leurs représentants au centenaire de 89; et le mélange d'une exposition cosmopolite avec notre anniversaire national n'aura servi, ce semble, qu'à compliquer bien inutilement l'une et l'autre. On ne saurait non plus, sans injustice, chercher une coïncidence désobligeante entre le voyage du roi Humbert à Berlin et l'ouverture de l'Exposition à Paris. Si nous avons choisi le printemps pour cette fête, n'est-il pas naturel que le roi d'Italie l'ait choisi aussi pour rendre à son allié la visite que celui-ci lui fit à l'automne?

Mais le gouvernement italien aurait pu s'en tenir là. *Est modus in rebus!* D'où vient la précipitation avec laquelle le général Menabrea a quitté son poste? D'où vient l'éclat donné à ce déplacement, quand les ambassadeurs d'autres monarchies se sont bornés à une courte absence, quelques-uns mêmes sans franchir la frontière? On s'est ému des deux côtés des Alpes de cette vivacité d'allures. Les explications ont abondé, toutes fantaisistes. N'a-t-on pas parlé d'une demande de concours adressée par le Saint-Siège au gouvernement français et qui aurait motivé ce brusque voyage? Voit-on la République française sollicitée par le pape en faveur du pouvoir temporel, en même temps que l'Autriche et l'Espagne, et se montrant moins nette, dans ses refus respectueux, que n'auraient été ces deux monarchies? Certes, les élections générales sont proches. Mais quel homme d'État français aurait donné dans ce vieux piège, le plus efficace que l'Allemagne ait à son service, lorsqu'elle soupçonne quelque détente dans nos rapports avec l'Italie?

La vérité est plus simple. M. Crispi ne l'a pas fardée, mais il l'a pimentée à sa façon, et sa philosophie de l'histoire est neuve et hardie : « La France a le 5 mai, a-t-il dit au Parlement italien; mais nous avons le 20 septembre! Nous ne demandons pas aux autres de fêter cet anniversaire; pourquoi fêterions-nous celui des autres? » Ainsi, pour ce ministre, il y aurait quelque parité entre la prise de possession de Rome par l'Italie en 1870 et la réunion des États généraux à Versailles en 1789! entre un fait violent, diversement jugé, qui trouble encore tant de consciences, et la source féconde d'où s'est épanché sur l'Europe le large fleuve des idées nouvelles!

M. Crispi ne fera pas école, même en Italie. Ce caractère cosmopolite de la Révolution française que quelques monarchies incriminent, qui plus que l'Italie en a profité? Quelle est l'idée maîtresse de la Révo-

(1) Dans la séance du Parlement italien du 10 courant, M. Crispi, répondant à MM. Bonghi et Imbriani, a prétendu que, de l'aveu du gouvernement français, « la non-conclusion du traité de commerce n'était pas imputable à l'Italie ». Que signifie cette nouvelle formule, destinée, dans la pensée de son auteur, à l'exonérer des responsabilités qu'il encourt vis-à-vis de ses compatriotes? Sans insister sur l'intervention personnelle de M. Crispi dans les négociations de 1887 pour les faire rompre, intervention qui est de notoriété publique, est-il possible d'oublier la base étrange, évidemment inacceptable, que son gouvernement avait voulu donner aux négociations? Un tarif général majoré d'avance, et dans des proportions telles que les concessions apparentes consenties par le gouvernement italien sur les chiffres de ce tarif eussent porté au double ou au triple les droits primitivement inscrits dans le traité de 1881, dont nous poursuivions le rétablissement!

lution française? C'est assurément celle de la souveraineté de la nation. A l'heure où l'on célèbre son centenaire, elle est peut-être, sous des formes variées, la seule qui s'impose à tous. Redoutée des uns, acclamée par les autres, la souveraineté nationale est le véritable « palladium » que la Révolution française a promené dans les plis du drapeau tricolore de capitale en capitale.

Or, où donc la souveraineté nationale a-t-elle jeté plus de racines qu'en Italie? Sur quel fondement, si ce n'est sur elle, la nationalité italienne et le royaume italien reposent-ils? Depuis les *gridi di dolore* que Victor-Emmanuel, encore roi de Sardaigne, dénonçait au monde avant 1859, jusqu'aux votes régulièrement émis dans les comices nationaux après la guerre, qu'est-ce que l'histoire de la résurrection de l'Italie, sinon la stricte application de la souveraineté populaire à la constitution d'une nation et à l'établissement d'un trône? On peut le dire, l'Italie est née de ce dogme; 89 est son berceau! Quelle exergue entourait l'effigie du premier roi d'Italie sur le coin des monnaies du nouvel État? Un simple mot, mais qui en dit long : *Re eletto!*

Roi élu! M. Crispi est-il d'avis que le roi Humbert l'est moins que son glorieux père? Est-ce que l'hérédité a la vertu de modifier une telle origine? Tout au contraire, elle la cimente en la prolongeant. C'est sur la base même de notre Révolution que la dynastie de Savoie est assise. Tout ce qui la ramène à notre principe la consolide; tout ce qui l'en écarte peut l'ébranler. Quel plus grand sacrifice imposé à une nation et à un roi que de leur faire tourner le dos à leur vrai symbole?

Sans 89, où en serait l'Italie? Émiettée par la vie municipale des XIVe et XVe siècles, ployée sous le joug alternatif des grandes puissances, morcelée en petites souverainetés vassales, elle aurait conspiré, mais jamais vécu. Elle aurait eu des héros, des martyrs, mais jamais d'histoire. Elle aurait pu voir un Carraciolo pendu à la vergue du vaisseau de Nelson, des Bandiera ou des Pisacane fusillés au compte de quelque société secrète, mais elle n'eût pas vu un Napoléon à Marengo « faire d'elle une patrie en la frappant de son épée » (1); un autre conquérir son indépendance à Solférino, en versant généreusement le sang de la France. Elle n'eût pas vu une dynastie nationale fonder son unité sur les plébiscites, et ceindre la couronne des rois lombards, après en avoir trempé le fer dans l'élection!

Voilà de quels beaux souvenirs l'Italie officielle est contrainte à se détourner. Voilà quelles origines il lui faut affecter de méconnaître. Et pourquoi? Pour ne pas offusquer celles des puissances dont le principe est le plus opposé au sien. A ne considérer que les principes des alliés du roi Humbert, sait-on en effet quels devraient être, à l'heure où nous sommes, les souverains régnants en Italie? Les princes lorrains en Toscane, les Bourbons à Parme, à Naples, en Sicile, le pape dans tous les anciens États pontificaux, sans en excepter Rome « intangible ». Sans 89 et ses principes, que serait encore aujourd'hui la nation italienne? Une expression géographique. Et que représenterait la monarchie italienne? Une série d'usurpations.

Il est beau et rare sans doute d'avoir transformé en étroite alliance des prédispositions naturelles, aussi foncièrement hostiles; un vrai miracle de Cana! Mais cela coûte cher un miracle. Voilà pourquoi, dans le *steeple-chase* des ambassadeurs étrangers fuyant notre Centenaire, c'est le général Menabrea qui a fait le jeu et mené la course. Tandis que les deux empires, représentants nés du passé, n'ont besoin de nul effort pour se différencier du nouveau régime, force est au gouvernement italien de hausser la voix. Plus il est entaché du vice originel, plus il faut qu'il se rédime. Dure loi, mais qui ne laisse pas d'être instructive! Elle remémore à l'Italie, par l'éclat même du désaveu, ses affinités véritables.

« On peut affirmer, écrivait Salvagnoli, le grand avocat toscan, l'un des initiateurs du mouvement national dans son pays, que, sans la Révolution, l'Italie ne serait pas entrée dans *un nouvel ordre de choses et de droits* qui lui permît d'espérer la renaissance de sa nationalité. C'est là le but et le résultat d'une révolution véritable, et telle fut celle de 89, la plus grande de toutes, et qui n'est pas encore achevée. Elle a substitué aux privilèges d'une féodalité bâtarde l'égalité civile; elle a commencé à substituer au despotisme des cours et des chancelleries le gouvernement du pays par le pays, et ce fait est destiné à être universel; elle a entamé la sécularisation de l'État, et ébauché l'entreprise de reconstituer les nations. Sous ces quatre principaux titres sont contenues toutes les grandes institutions de l'ordre nouveau, ordre qui ne peut être achevé que lorsqu'elles seront toutes réalisées (1). »

Et le comte de Cavour, président du conseil des ministres, disait, dans la séance du Sénat piémontais du 25 avril 1855 : « Il faut attribuer les malheurs de 1793, non pas aux illustres et infortunés politiques de 1789, aux membres de *la grande Assemblée qui a proclamé ces principes de liberté qu'il n'est plus possible d'effacer du code des nations*, mais bien aux hommes qui s'opposèrent à toute réforme. »

Il nous plaît d'opposer à M. Crispi de tels noms. Ceux-là, il est vrai, ne revenaient pas de si loin que lui. C'étaient des esprits mesurés et justes. Pour traiter si cavalièrement 89, peut-être faut-il avoir endossé la

(1) *Napoléon et ses détracteurs*, par le prince Napoléon. — Paris, 1887, p. 270.

(1) Voy. Salvagnoli : *Discorso sul monumento a Vittorio Alfieri.* — Firenze, 1857.



chemise rouge. On se souvient de ce danseur pesant dont parle Stendhal, et qui, pour paraître léger, se jette en valsant par la fenêtre! Ce ne sont pas ces grands patriotes qui auraient fourvoyé leur pays dans une impasse où, après ses intérêts matériels, voici maintenant une part de ses intérêts moraux en souffrance!

Avoir composé la substance d'une monarchie en associant le génie d'un Cavour avec le bras des Garibaldi, des Cairoli; les idées sectaires d'un Mazzini avec le libéralisme éprouvé des Poerio, des Minghetti, des Peruzzi, des Bonghi, pour en arriver un jour, à la voix d'un ancien conspirateur, à *lâcher* 89, d'où procèdent indistinctement tous ces hommes, n'est-ce pas que voilà un joli paradoxe? Mais la politique d'une grande nation ne vit pas longtemps de ces jeux d'esprit. La nature et la vérité ont leurs droits, et tôt ou tard elles les reprennent. En attendant, il ne nous est pas indifférent que l'Italie sente tout le poids de la chaîne que lui ont rivée au pied ses alliances.

Adalbert Philis.

LES CHARITÉS DE LA COMTESSE

Nouvelle (1).

Depuis lors, régulièrement, chaque dimanche, au moment où l'abbé Méran sortait de la sacristie, la main posée sur le calice, le roulement aristocratique d'une voiture de maître annonçait l'arrivée de Mme de Saint-Valery; et, régulièrement aussi, la bourse des pauvres de l'église recevait, à la quête, l'aumône discrète de la comtesse : quelque chose d'invisible, à laisser croire qu'elle avait fait simplement un joli geste, en avançant la main, sans rien donner. Mais, au dessert, en vidant la bourse, le prêtre retrouvait, avec une douce émotion, la précieuse aumône égarée parmi les sous.

Ainsi, de semaine en semaine, de fête en fête, les pièces d'or, recueillies une à une, se multipliaient. A présent, elles couvraient tout le fond de la boîte où l'abbé Méran les avait soigneusement enfermées. C'était pour lui un trésor qu'il amassait sans destination, et auquel pourtant semblaient attachées des vertus protectrices d'amulette.

La caisse des pauvres s'enrichissait aussi, et toujours du double de l'aumône détournée; de telle sorte que M. le curé avait maintenant deux cents francs à distribuer aux indigents, aux familles nécessiteuses d'Éparville.

On se trouvait alors au milieu du mois d'août. Presque tous les dimanches, après les vêpres — chantées devant la mère Sauvard, qui alternait seule avec le chantre les versets des psaumes — la victoria de la châtelaine venait attendre l'abbé Méran devant la porte du presbytère. Le prêtre s'accoutumait à ce bien-être. Aux Bruyères, il était déjà affectionné, choyé. On allait à sa rencontre avec des prévenances, des attentions pleines de déférence. On ne se serait jamais mis à table sans lui. On avait affecté à son usage un grand chapeau neuf pour les jours où, déjeunant au château, il désirait faire son tour de parc avant le repas. Enfin, un fauteuil lui était réservé pour le soir après dîner : c'était un ancien *voltaire*, commode, et qui facilitait la digestion.

Parfois, Mme de Saint-Valery rendait au prêtre ses visites. La mère Sauvard la recevait avec un empressement extraordinaire. Rien n'était assez beau pour la châtelaine, le siège jamais assez rembourré.

— Oh! madame la comtesse, disait la gouvernante, vous prenez ce vilain fauteuil?

— Oui, oui; j'adore les sièges de paille.

Et, dans la crainte de la laisser au courant d'air, la gouvernante s'empressait de fermer les portes, pour qu'elle ne prît pas mal au salon, qui, se trouvant situé au nord, était plus froid et plus humide que les autres pièces...

En se succédant, les jours apportaient à l'abbé Méran de continuelles gaietés, de charmantes surprises. Il recevait tantôt un gros panier de fraises cueillies aux Bruyères, tantôt une poularde, que Mme de Saint-Valery lui faisait envoyer de sa ferme de Bresse.

C'était pour le curé d'Éparville cette phase fugitive — peut-être unique dans la vie d'un homme — où l'on se sent du cœur à vivre, où l'on perd un instant la notion du temps, pour ne la retrouver que plus tard, longtemps après, dans une halte où l'on reprend haleine, étonné, stupéfié de la marche des jours, des semaines, des mois.

Le mois de septembre amenait déjà l'attendrissante chute des feuilles, s'envolant au vent comme des illusions. Et voilà qu'un jour, la charmante comtesse, en venant rendre visite à l'abbé Méran, lui dit dès son entrée :

— Monsieur le curé, je viens vous faire mes adieux!

Le prêtre, qui allait s'asseoir, resta plié en deux.

— Vous partez déjà, madame? reprit-il.

— Oui, monsieur le curé, je pars. Je rentre à Paris. Mais j'ai trouvé Éparville trop charmant pour ne pas y revenir souvent.

— Il faudra venir nous revoir aux beaux jours, ajouta l'abbé Méran, gagné par une émotion visible.

— Certainement. Et peut-être avant... Voyez-vous, monsieur le curé, j'étais faite pour habiter non pas Paris, mais la campagne, et toute l'année, les Bruyères, par exemple! Aller faire de longues promenades aux environs, venir à la messe, le dimanche, à Éparville;

(1) Suite et fin. — Voy. les deux numéros précédents.

puis, le soir, avoir M. le curé à dîner; voilà ce que j'aurais aimé; oui, j'aurais aimé cela. Mais on n'est pas maîtresse de sa volonté!

La jeune femme parlait ainsi, sans y prendre garde, en femme habituée à ne pas veiller sur ses paroles. Le prêtre écoutait, ému.

— Vous allez être bien regrettée, à Éparville? dit-il.

— Vraiment, monsieur le curé, vous croyez qu'on me regrettera? Et qui?

— Mais les pauvres!

— Ils ne me connaissent pas.

— Ceux qui vous connaissent.

M. le curé restait un peu embarrassé pour exprimer toute sa pensée. Après un silence, la châtelaine se leva, prête à partir, et tendit affectueusement sa main mignonne à l'abbé Méran.

— Eh bien, monsieur le curé, je souhaite que vous pensiez quelquefois à nous, aux pauvres Parisiens qui vont s'exiler, et qui s'ennuieront très probablement.

— Je puis vous assurer, madame, que je ne saurais vous oublier... sans ingratitude...

L'émotion mettait des chevrotements dans la voix du prêtre. La jeune femme s'en aperçut et dit affablement à l'abbé Méran :

— Soyez assuré, monsieur le curé, que chaque fois que mon mari viendra chasser aux Bruyères, il descendra jusqu'à Éparville pour vous serrer la main.

— Ses visites me seront très agréables, madame, répondit l'abbé. Cependant je ne voudrais pas que M. de Saint-Valery se dérangeât pour moi...

— Mais non, mais non. Cela lui fera grand plaisir. Maintenant, monsieur le curé, il est d'usage que ceux qui partent laissent un petit souvenir à ceux qui restent. Laissez-moi donc vous offrir celui-ci pour vos pauvres.

En même temps, la comtesse mit une bourse dans la main du prêtre; et tandis que l'abbé Méran restait interdit, stupéfait, ébahi, devant cette libéralité nouvelle, la jeune femme dit à voix haute, de manière à être entendue de la servante de M. le curé :

— Bonjour, madame Sauvard!

La mère Sauvard arriva, fière et toute surprise de cet honneur, essayant de dissimuler son tablier, qu'elle roulait en boule dans ses mains.

· Bonjour, madame la comtesse, répondit-elle.

— Eh bien, madame Sauvard, je retourne à Paris!

— Vous partez déjà, madame?

— On ne peut pas toujours rester à la campagne.

La brave servante, tout atterrée, lui répondit :

— C'est vrai, dame, les affaires, les plaisirs, l'hiver...

Elle ne savait plus ce qu'elle disait, tant la nouvelle de ce départ la bouleversait.

— Mais je reviendrai, madame Sauvard, je reviendrai, dit Mme de Saint-Valery.

— Ah! bien, tant mieux! Alors, à l'honneur de vous revoir, madame la comtesse.

Arrivée à la porte, Mme de Saint-Valery tendit encore la main au prêtre.

— A bientôt, monsieur le curé, lui dit-elle; soignez-vous bien!...

— Merci, madame... Bon voyage!

La porte refermée, l'abbé Méran écouta, du jardin, le roulement de la voiture qui s'éloignait. Le bruit s'adoucit peu à peu, ne devint plus qu'un vague murmure et s'éteignit, en laissant après lui l'émouvant regret d'un bonheur passé.

Le prêtre revint lentement, pensif, l'âme remuée de ce départ, du vide qu'il laissait derrière lui. Dans la mélancolie que cette séparation lui mettait au cœur, il revit comme en un rêve tout le charme des quatre derniers mois écoulés. C'était si gai, ces visites aux Bruyères! On y avait tant de bonté pour lui!

Insensiblement, sa pensée rétrogradait, se perdait dans ce bonheur si subitement arrivé et sitôt disparu.

— Ainsi, fit-il, n'y pensons plus!

Et comme il cherchait précisément un sujet pour son prochain sermon.

— Le voilà tout trouvé, dit-il : la fragilité des choses humaines.

La mère Sauvard l'attendait sur le pas de la porte, songeuse, elle aussi, l'air dolent.

— Elle est partie! murmura-t-elle avec consternation.

— Eh! oui, dit l'abbé.

— Elle ne devait donc pas rester six mois?

— Eh! non.

— Une dame si bonne! reprit la servante. Et pas fière, avec ça. Comme elle m'a dit : Madame Sauvard!... Et tout cœur pour vous!

L'abbé, qui rentrait avec l'intention de remonter tout de suite dans sa chambre, pour ouvrir la bourse donnée par la comtesse, attendit un instant, le pied posé sur la première marche, écoutant avec bonheur l'éloge que la mère Sauvard faisait de la jeune femme.

— Oui, c'est une nature exceptionnellement bonne, reprit-il.

— Et puis, ajouta la mère Sauvard, ça va vous faire un vide, pensez! C'était si agréable pour vous, le dimanche.

Et tout de suite elle dit, en manière de consolation :

— Voilà, c'est ça la vie de curé! L'été l'agrément, et l'hiver de la tristesse. Eh bien, une fois qu'on le sait, on en prend son parti!

L'abbé Méran monta, serrant la bourse dans sa main et se demandant ce qu'elle pouvait contenir. Si, cette fois, l'aumône était trop considérable, comment ferait-il pour remplacer la somme, pour la doubler?

Avec une curiosité d'enfant qui briserait une tire-lire, il ouvrit la bourse, la prit par l'extrémité et la renversa. Il en sortit dix louis!

— Deux cents francs! Deux cents francs! répéta l'abbé.

Et naïvement il ajouta :

— Oh! c'est trop!

Il ne savait s'il y avait lieu de se réjouir ou de s'affliger de cette aumône excessive. Il resta devant tout cet or, plongé dans une contemplation muette et presque pénible.

Brusquement, un remords l'envahit. Comment pouvait-il blâmer la générosité de sa bienfaitrice? Il condamna sa pensée. Il aurait voulu qu'elle ne lui fût jamais venue à l'esprit. Mais il en prit son parti, bravement. S'il n'arrivait pas à amasser assez d'argent pour doubler de ses propres deniers cette nouvelle aumône, il se résignerait et verserait tout simplement cet or dans la tire-lire des pauvres. Aussi bien n'était-ce pas utile de conserver ainsi ces pièces dans la petite boîte, d'en immobiliser l'usage.

Tout aussitôt, comme si on lui eût demandé compte de cette thésaurisation bizarre, il s'efforça de justifier son acte à ses propres yeux et s'expliqua les raisons de ses substitutions.

La première pièce de cinq francs — celle qu'on lui avait un jour donnée à la quête — il l'avait conservée en souvenir de la première aumône de Mme de Saint-Valery. Les deux grosses pièces de vingt francs, il les avait gardées en souvenir de sa première visite au presbytère. Quel souvenir plein de douceur! Il se rappelait que la jeune femme lui avait remis cette offrande près du potager, quand il lui avait fait visiter le jardin, en s'excusant que les allées ne fussent pas ratissées.

Comme elle était charmante dans son exquise simplicité!

Quant aux autres pièces, elles avaient rejoint les premières sans raison bien définie... Il y avait assurément là une petite lacune dans ses idées... Il chercha longtemps.

— Au fait, pourquoi donc ai-je conservé les autres pièces? pensait-il.

Il passa outre, convaincu qu'au moment de sa substitution, il avait eu ses raisons. La mémoire ne le servait pas, voilà tout...

Par exemple, la petite bourse à mailles d'argent, celle que Mme de Saint-Valery lui avait remise en partant, avait des titres réels et incontestés à son souvenir. Elle faisait époque dans l'histoire de ses aumônes. C'était la plus jolie qu'il eût jamais reçue. Il aurait eu une belle excuse pour la conserver avec son contenu, si ses moyens lui avaient permis cette fantaisie. Mais, en examinant sa cassette particulière, il s'inclina devant l'impossibilité, ses ressources lui interdisant un pareil détournement. Il aurait beau attendre un mois, six mois, est-ce qu'il pourrait jamais ramasser quatre cents francs? Car, il n'y avait pas à dire; il fallait quatre cents francs pour qu'il pût, d'après ses conventions, se permettre de conserver et la petite bourse et son contenu.

Encore s'il avait eu du casuel! Mais non, quel bénéfice retirer de son ministère, quand on se met sur le pied de faire des enterrements à quarante sous? Avec cela, les gens d'Éparville ne mouraient jamais; c'était piteux!

Il ne fallait donc pas y songer. L'abbé se résigna en poussant un gros soupir.

— Allons, fit-il, je verserai ces dix louis dans la caisse des pauvres, et tout sera dit!

Cependant, cette idée le poursuivit longtemps. Il y avait en lui quelque chose qui se révoltait, à la pensée de ne point entourer d'un culte particulier ces mignonnes offrandes, de les distribuer à des gens qui n'attacheraient d'intérêt qu'à leur valeur matérielle et resteraient indifférents à la provenance de l'aumône.

Lui, au contraire, aurait eu tant de plaisir à conserver cet or! C'eût été même plus qu'un plaisir. Ce sentiment se fût traduit par une sorte de satisfaction douce, secrète, intime. Cette seule pensée jetait en lui un trouble et un charme inconnus, qui faisaient flotter dans son esprit une vague idée de tendresse...

La mère Sauvard ne fut pas sans s'apercevoir de cette songerie insolite. Deux ou trois fois, elle avait surpris, à table, l'abbé Méran immobile, la fourchette tombante, le regard fixé sur le ciel et perdu dans une extase qui l'emportait bien loin, peut-être jusqu'à Paris, ou peut-être seulement jusqu'aux Bruyères. Dans sa mélancolie, il regrettait ces allées au château, ce monde, cette courtoisie et aussi l'émotion éprouvée au sortir de la sacristie, quand, le dimanche, avant la messe, il croisait le regard de la jeune comtesse.

Il aurait fallu avoir un cœur de marbre, pour ne pas garder longtemps ces souvenirs!

La mère Sauvard, qui devinait les pensées de son maître, se jetait parfois brusquement dans sa rêverie, sans préambule, sûre à l'avance de suivre le sens des idées du prêtre.

— Alors, comme cela, lui disait-elle, *elle* a assuré qu'elle reviendrait?

Aussitôt, l'abbé Méran, tiré de son immobilité pensive, continuait tout haut la songerie commencée tout bas :

— Sans doute, répondait-il, elle reviendra; mais pas avant l'année prochaine.

— Les pauvres vont joliment la regretter!

— Ah!

— Comment que vous ferez, à cette heure?

— Ce que je ferai? Que voulez-vous? Je ferai des économies!

Ce mot d'*économies* alluma la colère de la brave femme. Mme Sauvard s'emporta :

— Avec cela que vous n'en faites point assez déjà, qu'à vous voir, on pourrait croire que vous êtes avare, ma parole!

Puis, elle poursuivit avec autorité :

— Monsieur le curé, vous m'obligerez de ne point faire de bêtises! Il ne faut point vous tuer pour vos pauvres! Entendez-vous? S'ils ont moins, ils auront moins. Ça serait trop fort de s'enlever pour eux le morceau de la bouche. Je vous le dis tous les jours: vous vous mettrez sur la paille... et moi avec vous. Comme si vous ne feriez pas mieux, je vous le demande, de penser à faire récrépir les murs des chambres, à faire rajuster les fenêtres. Il y vient un vent, la nuit!... Le soir, ça éteint ma chandelle, quand je me couche!

— Eh bien, ne vous fâchez pas; on verra cela! J'irai à Évreux! J'en parlerai à l'évêché!

Il avait dans la voix une douceur suppliante qui semblait dire :

— Mon Dieu, on vous fera bien replâtrer votre chambre, votre cuisine, pourvu que je trouve le moyen de réunir mes quatre cents francs!

Ce souhait s'avivait encore par l'absence de la comtesse. Peut-être, si elle avait été là, aux Bruyères, si elle fût venue, comme par le passé, entendre chaque dimanche la messe à Éparville, la préoccupation du prêtre eût-elle été moins grande. Mais l'abbé Méran s'aperçut bientôt que la séparation entretient et attise singulièrement les sentiments.

Cette idée fixe, cette tristesse muette, étouffée chaque jour de toute la force de sa volonté, avait pris à son insu des proportions telles, qu'à présent elle ne se laissait plus maîtriser.

Malgré lui, il restait absorbé pendant des heures; malgré lui, son affection secrète trouvait une raison, un prétexte pour ouvrir son tiroir et jeter un coup d'œil rapide sur les pièces mignonnes : le temps de s'assurer qu'elles étaient toujours là, qu'on ne les avait pas changées de place!

Un moment, il pensa que la pratique de la charité le distrairait. Il brisa la tirelire des pauvres et parcourut le pays pour distribuer les aumônes : c'est-à-dire plus de deux cents francs.

Cette répartition faite, il lui sembla que ses droits à la possession des petites pièces d'or s'étaient affirmés davantage. Il résolut décidément d'y joindre le contenu de la jolie bourse reçue au départ de la comtesse. Mais comment trouver les quatre cents francs nécessaires à sa combinaison?

Oh! comme il aurait fait bon marché de ses vanités les plus chères, s'il avait cru pouvoir vendre avantageusement sa belle ceinture de faille à gros grains, les boucles d'argent de ses souliers, ou même ses jolis bas de soie noire!

Sa pensée fouillait ainsi toute sa garde-robe, sa lingerie, son presbytère. Et il ne trouvait rien, rien... que des objets religieux : son beau calice d'or à pierreries, datant du jour de son ordination, un hommage fait par la famille réunie.

Cette idée lui parut abominable. Il la repoussa comme on chasserait à coups de pierre une vilaine bête qui vous aurait mordu. Et tandis qu'après de vaines recherches, il saisissait son chandelier pour monter se coucher, il s'arrêta, frappé d'une inspiration soudaine :

— Si je vendais mes candélabres de salon? murmura-t-il.

C'était de la *vraie dorure!* Et ils étaient bien à lui!

Précipitamment, il retourna sur ses pas, entra au salon et examina les flambeaux, qui lui parurent plus beaux que jamais.

Sa résolution fut prise sur-le-champ.

Dès que Mme Sauvard eût fini son ménage et se fût couchée, sa lampe éteinte, le presbytère replongé dans le silence que donne le calme de la nuit, l'abbé Méran descendit à pas de loup, prit les deux candélabres, les enveloppa soigneusement et les fourra dans son sac de nuit.

Un moment pourtant, il hésita.

Qu'allait dire Mme Sauvard, quand elle s'apercevrait de la disparition de ces objets de prix?

Gêné par le bruit de ses pas et craignant de laisser entendre à sa gouvernante qu'il n'était pas encore couché, il s'assit dans un fauteuil et resta longtemps ainsi, devant son sac de nuit fermé, réfléchissant aux conséquences de son acte.

— Il faut y penser, cependant, se disait-il à lui-même. Et Mme Sauvard? Que dira-t-elle, quand elle ne verra plus les candélabres?

Mais, d'un haussement d'épaules, il chassa ses scrupules :

— Bah! fit-il, je n'aurai besoin de lui donner des explications qu'à mon retour; j'en trouverai bien, d'ici là.

Et l'abbé Méran se coucha, décidé à mettre à exécution son projet.

Le lendemain, au petit jour, il alla réveiller la mère Sauvard.

— Allons, levez-vous pour faire le déjeuner, lui cria-t-il. Je vais aujourd'hui à Évreux.

La servante demanda, tout engourdie, laide à faire peur sous sa coiffe de nuit:

— À Évreux? Et pourquoi faire?

— Pourquoi? Mais ne m'avez-vous pas dit que vous trouviez le presbytère trop délabré, que le vent soufflait dans votre chambre?

— Ah! oui, par exemple! Si c'est pour ça que vous allez à Évreux, je me lève tout de suite.

Quand l'abbé fut descendu, la mère Sauvard, satisfaite d'avoir suggéré cette idée au prêtre, enfila ses jupons en pensant :

— S'ils n'étaient pas bien entourés, ces pauvres curés, si on n'était pas là pour les guider, comment feraient-ils? Ah! misère!

La messe fut dite de meilleure heure, ce jour-là. Pendant le déjeuner, la servante parut très empressée.

s'excusa même d'avoir laissé brûler les tartines de M. le curé.

— Vous direz bien tout, au moins, à l'évêché, recommanda-t-elle : vous expliquerez la chose.

— Soyez tranquille, répondit l'abbé.

— Et puis s'ils ne veulent pas vous croire, vous leur direz que le vent éteint ma bougie... que c'est une honte... que je suis obligée de me coucher sans lumière...

— Je le leur dirai, madame Sauvard.

— Et vous reviendrez de bonne heure?

Puis, apercevant le bagage du prêtre :

— Comment, dit-elle, vous emportez ce grand sac de nuit?

— Oui... j'ai quelques emplettes à faire.

— Qu'est-ce que vous avez donc mis dedans, qu'il est si gros?

M. le curé sentit une faiblesse parcourir tout son être :

— Ce sont des commissions! fit-il.

— Ça va trop vous peser?

— Non... non... ce n'est pas lourd.

Le déjeuner terminé, l'abbé Méran, qui voyait le moment venu de quitter le presbytère avec son précieux fardeau, souleva son sac d'une main leste et dit au revoir à sa gouvernante.

— Revenez de bonne heure! lui recommanda Mme Sauvard.

— Oui... oui... par la voiture de cinq heures vingt.

— Ne vous mettez pas à la portière, de peur de courant d'air!

— Soyez tranquille.

— Allons! bon voyage!

— Merci!

*
* *

Le coup fut terrible pour la mère Sauvard, quand un moment après le départ du prêtre, ayant eu besoin d'entrer au salon, la brave femme s'aperçut de la disparition des deux candélabres.

Elle resta clouée sur place, les bras tombants, stupide, se demandant machinalement :

— Est-ce qu'on les aurait volés?

La colère — une rage sourde, spontanée, immense — lui redonna des forces, et, après avoir ouvert tous les placards des chambres, de la salle à manger, du salon, après être remontée et redescendue dix fois, elle répéta, anéantie, croisant ses mains désespérément :

— On les a volés!

Instinctivement, elle regarda la fenêtre; elle la vit entre-bâillée. Sa colère éclata tout d'un coup :

— On l'a volé, *pardine!* cet homme! cria-t-elle. Avec sa rage de laisser les portes et les fenêtres ouvertes, on l'a volé! Ah! malheur de malheur! Si ça ne fait pas pitié de voir des gens pareils qui donnent tout! .. et qui se laissent encore dévaliser!... Tenez!... Tenez!... comment voulez-vous qu'on ne le vole pas, avec des fermetures pareilles?

En même temps, elle allongeait rageusement de gros coups de poing sur les volets, de manière à ébranler encore plus les gonds, les ferrailles qui cédaient, tombaient avec des platras verts et moussus, des débris de ruines. Et elle allait, venait, ne trouvant plus d'expressions, plus de mots pour qualifier l'insouciance de son curé, qui laissait sa maison ouverte à tous les vents, sans même donner, le plus souvent, un tour de clef, le soir.

— Et puis aussi, c'est ma faute, ajouta-t-elle en s'accusant à son tour; c'est moi qui l'ai laissé voler, ce homme!

Sous la domination de ce remords, elle devint toute repentante, cherchant un moyen de réparer ce malheur.

L'envie lui vint d'aller voir par où le voleur avait pu s'introduire et s'il était possible de suivre ses traces. Elle fit aussitôt le tour de la maison, alla regarder dans le jardin, et, voyant justement sous la fenêtre les herbes foulées de l'allée, des empreintes de pieds dans les carrés de terre où avait passé M. le curé lui-même, le jour de la visite de Mme de Saint-Valery — ce que la gouvernante ignorait — elle suivit une piste imaginaire, se persuadant que « le voleur » avait dû escalader le mur du cimetière, longer l'allée et s'introduire par la fenêtre du salon restée ouverte pendant la nuit.

Cette secousse la bouleversa au point de lui donner des énervements, des tremblements de mains, de lui ôter l'appétit. Elle ne prit rien à déjeuner. Et puis, elle appréhendait d'avance la scène de M. le curé, à son retour. Il s'arrangerait bien de manière à lui dire que c'était sa faute, que si elle avait songé à fermer les fenêtres avant de se coucher, cela ne serait pas arrivé.

— Et il n'aura pas tout à fait tort! murmura Mme Sauvard.

La journée fut donc terrible, mortelle pour la brave femme, qui avait déjà mis les voisins au courant du vol. On était venu chez l'abbé Méran pour constater la disparition des candélabres. La servante avait montré l'empreinte des pas, et les gens avaient suivi la trace du voleur...

— Si ça pouvait au moins lui servir de leçon! conclut-elle. Mais, vous verrez cela! Dans huit jours, je serai encore obligée de lui faire penser à fermer sa porte avant de monter se coucher.

Et la mère Sauvard, désespérée de songer qu'on avait volé à M. le curé sa seule richesse, se mit à sangloter comme une enfant.

..., Il était six heures et demie environ, quand l'abbé Méran revint d'Évreux, son sac à la main, la mine enjouée, l'air satisfait d'un homme qui vient de terminer une bonne affaire. La mère Sauvard, qui avait été avertie par le bruit de la sonnette, vit, de sa cuisine, passer le prêtre.

— Il a l'air bien content, pensa-t-elle; mais quand il saura tout!...

A peine entré, l'abbé Méran déposa son sac de nuit, qui s'aplatit à terre avec un affaissement de ballon dégonflé. Puis, se dirigeant vers la cuisine :

— Eh bien, madame Sauvard, lui dit-il, me voici de retour; j'ai été exact, au moins!

La servante répondit tristement :

— Oui, monsieur le curé, bonjour.

A son air, le prêtre comprit tout de suite qu'elle avait dû s'apercevoir de la disparition des candélabres. Il devina un débordement de colère, pressentit l'orage qui allait éclater, formidable, effrayant, avec des roulements de tonnerre. M. le curé se trouvait d'autant plus embarrassé, d'autant plus humble, en présence de sa servante, que, dans sa joie d'avoir réalisé la somme désirée, il avait oublié d'imaginer des prétextes, de combiner des réponses. Il s'apprêtait à courber la tête, n'ayant rien pour la terrible explosion qui allait se produire, et demanda simplement :

— Personne n'est venu pendant mon absence? Il n'y a rien de nouveau?

Ce « rien de nouveau » porta un coup à la mère Sauvard. Elle ne put tenir plus longtemps son secret :

— Si, monsieur le curé, il y a du nouveau... répondit-elle, les lèvres tremblantes de colère, il y a de nouveau que... la nuit dernière, on vous a volé!

— On m'a volé? demanda froidement l'abbé; et qui ça?

— Comment, qui ça?

La servante fut surprise du calme avec lequel l'abbé apprenait la nouvelle. Elle aurait voulu qu'il s'indignât avec elle de sa déplorable habitude de laisser tout ouvert pendant la nuit. Elle poursuivit, rouge de colère :

— Oui, monsieur le curé, on vous a volé! On a volé les candélabres du salon.

Le prêtre essaya de la calmer :

— Madame Sauvard, écoutez, dit-il.

— Non, non, monsieur le curé, répliqua-t-elle, il n'y a rien à écouter; voilà ce que c'est...

— Mais, c'est moi qui les ai vendus! reprit soudain l'abbé.

A ces mots, la bonne femme resta pétrifiée, regardant le prêtre de ses gros yeux ébahis, la bouche béante, le geste arrêté :

— Comment? C'est vous qui les avez emportés?

— Je les ai vendus, dit l'abbé.

La mère Sauvard répéta, comme si elle n'avait pas compris :

— Vous les avez vendus?

— Sans doute, reprit-il, hésitant à se justifier, tant que Mme de Saint-Valery était là... je... j'ai eu de fortes aumônes! A présent il ne faut pas que... les pauvres se ressentent trop de... son départ!... j'avais besoin... d'argent!...

Il s'arrêta pour s'éponger le front, tout en nage. Mme Sauvard ne lui répliqua pas tout de suite. La violence qu'elle se faisait intérieurement l'empêchait de parler, l'étouffait. Mais, un moment après, elle eut une explosion.

— Vous les avez vendus! s'écria-t-elle; mais c'est une folie!... Vous ne savez donc pas qu'ils valaient de l'argent? Et puis, tenez! conclut-elle d'un air résolu, à présent c'est bien décidé, je veux vous quitter, monsieur le curé, vous vous arrangerez comme vous l'entendrez. Ce n'est pas quand on est resté vingt-deux ans dans le même presbytère, quand on a vu passer des curés et puis des curés, qu'on peut souffrir une chose pareille!

Pour ne pas supporter tout le poids des reproches de sa servante, l'abbé Méran la laissa et monta dans sa chambre. De là haut, il entendait la mère Sauvard qui parlait toujours. Sa colère montait avec des grondements de vagues mugissantes, coupées du bruit des meubles frappés, des ustensiles remis lourdement à leur place.

La mère Sauvard bouda pendant toute la soirée.

Elle fut encore maussade le lendemain; mais, insensiblement elle revint à ses familiarités, à ses mêmes réclamations d'autrefois, enfin à l'immixtion de sa personne dans la vie du prêtre. L'abbé Méran avait du reste, accordé peu d'attention à la mauvaise humeur de sa servante. Ce qui l'occupait bien davantage, c'était la possession des aumônes de sa bienfaitrice. Car, grâce à la vente de ses candélabres, il avait pu amasser et distribuer aux pauvres les quatre cents francs. Aussi n'avait-il plus aucun scrupule à conserver les pièces d'or de la comtesse, tendrement enfermées dans la bourse à mailles d'argent.

A présent, l'abbé Méran se sentait encore meilleur, plus indulgent pour les fautes d'autrui, plus compatissant au malheur des autres.

Durant plusieurs mois, il éprouva un bonheur immense, d'une sérénité d'azur. Il lui arrivait de considérer pendant des heures ces petites pièces d'or, trouvant dans leur contemplation une source féconde de méditations. Son esprit partait de là pour s'élever, se perdre dans un infini de pensées tendres et douces, remonter aux causes premières, aux premiers principes. Il ramenait tout à Dieu « cause et source de toute félicité ».

Mais à force de s'y appesantir, d'en mesurer l'étendue, d'en sonder la profondeur, l'abbé Méran trouva un point noir à son horizon d'azur. Une crainte lui vint. Cette crainte, c'était presque un remords.

— Lui convenait-il bien, à lui, un prêtre, de conserver ce petit trésor? S'il venait à mourir — pouvait-on connaître les desseins de la Providence? — s'il venait à mourir, et qu'on trouvât chez lui ces pièces d'or amassées dans cette bourse d'argent, que penserait-on? qu'il était avare, qu'il faisait des économies, qu'il thésaurisait au lieu de secourir les pauvres!



Cette appréhension s'enfla, grossit dans son imagination. Il entrevoyait déjà les suites funestes de son acte: les petits journaux du département s'emparant du fait, l'ébruitant, s'en servant pour diriger des attaques contre les ministres du culte. Non! il ne fallait pas conserver cet or!

Et qu'en faire, quand il avait tant attendu pour l'amasser, quand il s'était tant imposé de sacrifices pour s'en assurer la franche possession? Sans doute, il aurait pu le donner, en faire une aumône, une magnifique aumône. Mais, à cette idée, le courage lui manquait, son cœur se révoltait. Il s'indignait à la pensée de placer dans des mains étrangères un trésor pour lequel il avait un amour qui n'était point matériel. Son sentiment ressemblait si peu à cette considération dont on entoure l'argent, parce qu'il est l'argent, à cet appétit qu'aiguise la soif du lucre! Il aurait désiré exclure de ce trésor tout ce qui éveillait l'idée de richesse, pour n'en garder que la matière démonétisée, ne conserver que le souvenir.

Longtemps, il en chercha l'emploi.

Enfin, un jour, il apporta ses pièces d'or à Paris et les remit précieusement à un joaillier, avec la petite bourse d'argent.

Un mois plus tard, il recevait par la poste, soigneusement empaquetée dans une boîte, une mignonne statuette de *Notre-Dame de Bon-Secours*, placée sur un socle d'argent où l'on lisait cette inscription gravée :

PRÉCIEUX SOUVENIR

***

Mme de Saint-Valery n'est plus revenue à Éparville. Elle a été emportée sans doute vers d'autres plaisirs.

Le château des Bruyères a été vendu à des étrangers impratiquants, et l'abbé Méran est rentré dans la monotonie de sa vie d'autrefois, ne conservant plus le souvenir du passé que comme une vision dorée aperçue dans un rêve. Jamais le séjour d'Éparville ne lui a semblé si pénible.

Aux longues veillées d'hiver, la mère Sauvard, le ménage terminé, vient dans la salle à manger s'asseoir, près du poêle, à côté du prêtre, activant son labeur sur une vieille soutane, ou une paire de bas noirs à repriser.

L'abbé Méran, enfoncé dans son fauteuil, répond vaguement aux questions banales de sa servante, en tisonnant machinalement le feu, d'un air distrait.

Le dimanche, la pratique des œuvres serviles étant prohibée, la mère Sauvard lit à M. le curé un passage de la *Vie des Saints*, qu'elle ouvre soigneusement à l'endroit indiqué par l'image enfumée et jaunie qui marque le chapitre. Depuis longtemps, elle a commencé la vie de saint Athanase, qu'elle recommence sans cesse, oubliant de déplacer l'image et ne se souvenant plus, d'un dimanche à l'autre, de la dernière lecture.

L'abbé Méran subit le chapitre, renversé sur son fauteuil, les mains croisées sur sa poitrine, le regard perdu dans le vide de la salle, comme pour voir reparaître une étoile, qui ne brillera plus désormais que dans l'azur de ses pensées.

... Et la mère Sauvard lit toujours de sa voix monotone, vacillant aux virgules, s'embarrassant dans les mots difficiles, tout émerveillée qu'elle est des vertus du grand saint. Puis, au coup de dix heures, elle se lève, ferme le livre et le pose sur l'étagère du buffet, en demandant au prêtre :

— Eh bien, monsieur le curé, on dirait que ça ne vous intéresse pas?

— Si... si... répond vivement l'abbé Méran.

Mais la mère Sauvard a raison; et l'abbé Méran ne paraît pas devoir, de longtemps encore, s'intéresser aux lectures de sa brave servante...

PAUL BONHOMME.

FIN.

LUCIEN BONAPARTE

ET

ALEXANDRINE DE BLESCHAMPS (1)

Notre génération paraît avoir définitivement renoncé à considérer Napoléon Ier comme un imbécile. Le dernier de nos camarades qui ait douté des facultés intellectuelles de l'empereur fut le poète-musicien Cabaner. La conversation de ce doux aliéné, mort aujourd'hui, abondait en apophthegmes savoureux : « Mon père, nous disait-il un soir de confidences, était une espèce de bourgeois dans le genre de Napoléon Ier... » Et, comme une assimilation absolue eût choqué sa piété filiale : « Moins bête, tout de même! » ajoutait-il, après une pause. Les auditeurs de Cabaner, réunis à la même table de brasserie, partageaient tous alors sa sévérité. C'était au temps où la gloire de Napoléon se liquidait à perte. Thiers, Béranger, Marco de Saint-Hilaire avaient lassé l'opinion : l'éreintement du fondateur de la dynastie était de rigueur. Toute mémoire illustre doit subir en France ces alternatives de chaud et de froid. Voici déjà qu'il est de bon ton, dans les salons dits littéraires, de sourire au nom de Victor Hugo. Les actions d'Alfred de Musset sont cotées très haut, pour le quart d'heure, à la petite bourse de la Gloire. On découvre en lui un penseur; cela ravit les dames. Prévenons seu-

(1) *Le prince Lucien Bonaparte et sa famille*, ouvrage accompagné de douze portraits. — Paris, librairie Plon, 1889.

Lucien Bonaparte et ses mémoires, publiés par M. Th. Iung, lieutenant-colonel. — Paris, chez Charpentier, 1882.

lement ceux qui croient faire preuve d'originalité en sacrifiant le poète de la *Légende des siècles* au poète des *Nuits* qu'eux aussi ont été devancés par Cabaner. « Hugo n'est qu'un peintre de fleurs, » aimait-il à dire. N'a-t-il pas tout dit?

Qu'est-ce qui n'a pas été traité de « peintre de fleurs », dans les parlottes et dans les cafés, avant de mériter l'apothéose? La voie qui mène au Panthéon fait plus d'un détour. Longtemps le char funèbre de Napoléon est resté embourbé au coin d'une borne, exposé aux huées des badauds. Rappelons-nous l'époque où il suffisait, pour passer historien, d'affirmer que toutes les batailles du premier des capitaines avaient été gagnées par ses lieutenants. La moitié de la France pensante a été de l'avis de Cabaner. Les victoires de Napoléon étaient restituées à ses maréchaux ; le Code était de Portalis ; sans l'obscur dévouement de tel riz-pain-sel, immolé à l'égoïsme du maître, le chef de la grande armée n'eût jamais vaincu. En revanche, les folies de Bonaparte, les horreurs de son règne, la ruine, le sang versé, l'invasion restaient à son compte. C'est à peu près le procédé dont usait ce pauvre Eugène de Mirecourt pour tomber les renommées contemporaines, celle d'Alexandre Dumas notamment : il lui refusait *les Mousquetaires* et lui concédait, par esprit d'équité, les méchants vers de *Caligula*. Il fut gaspillé de même beaucoup d'encre pour démontrer que dans l'épopée impériale toutes les belles parties étaient de Maquet.

Fort heureusement, nous n'en sommes plus là ; désormais guéris des fausses hontes, nous osons penser que Napoléon a gagné quelques batailles, à lui tout seul, en faisant exprès. Ce n'est plus une opinion bonapartiste, mais un simple sentiment humain. On peut dire aujourd'hui que le récit de la campagne d'Iéna arrache aux yeux des bons Français des larmes d'orgueil.

Connaîtrait-on par hasard de plus belles histoires que celles-là à raconter à nos enfants? N'oublions pas qu'ils sont des fils de vaincus, et qu'après beaucoup de shopenhauérisme, un peu de chauvinisme ne saurait leur nuire. Ou bien pense-t-on que le souvenir d'Austerlitz soit la propriété du parti qui vote à la Chambre avec M. Paul de Cassagnac?... Ce serait lui faire grand honneur. Les esprits vraiment libres n'ont pas peur des ombres du passé.

Le procès de Napoléon durera toujours; chaque époque voudra le refaire. Aujourd'hui le point de vue que j'appellerai, faute de mieux, le point de vue suisse, semble abandonné. Nous savons un gré extrême à M. Lanfrey d'avoir établi que Napoléon était ambitieux; à Mme de Rémusat de nous avoir révélé qu'il était impoli; mais les hommes de cette stature ne se mesurent pas à la toise commune. Des homélies de prédicateurs et des raisonnements d'économistes n'expliquent pas le mystère de leur destinée.

« Montrez à nos critiques, s'écrie Carlyle (1), un grand homme, un Luther par exemple: ils commencent par ce qu'ils appellent l'expliquer, non l'adorer, mais prendre ses dimensions, et découvrir que c'est une petite sorte d'homme! Il a été la créature du Temps, disent-ils; le Temps l'a appelé, le Temps a tout fait, lui, rien — que nous, les petits critiques, n'eussions pu faire aussi! Ceci ne me semble qu'une œuvre mélancolique. Le Temps l'appeler! Hélas! nous avons connu des Temps qui appelaient assez fort leur grand homme, mais ne le trouvaient pas quand ils l'appelaient! »

Oui, c'est une œuvre de mélancolie, une triste besogne de cuistre que de rapetisser la nature d'un héros, pour extorquer le droit de le haïr. Raison de plus si on le hait, pour le voir grand, ne fût-ce que par fierté, pour grandir sa haine! Soyons généreux envers Napoléon, laissons-lui sa gloire : il n'en a pas trop pour se défendre. L'histoire ne retient contre lui qu'un grief, mais celui-là abolit tous les autres. S'il fut un héros, au sens où l'entend Carlyle, il fut un héros de luxe, étranger aux intérêts de l'humanité. Il n'a rien aimé, ni rien servi. Avec ce qu'il a gâché de génie, on eût refait le monde. Les braves gens qui mouraient sur son ordre croyaient aider un dieu à reconstruire l'univers. Le dieu mentait : c'était pour lui seul, c'est-à-dire pour rien, qu'il faisait ici-bas ce bruit formidable. Tout compte fait, des millions de créatures humaines ont péri pour l'avancement d'un officier!

Mais quel officier, et quel avancement! Arriver dieu, en passant par tous les grades, voilà ce que ce lieutenant a accompli, et cela lui vaudra éternellement la reconnaissance et la vénération des casernes. Encore aujourd'hui il y rencontre des camarades, qui lui savent gré d'avoir donné un bon exemple. Certains militaires ont une adorable façon de comprendre le sens de la vie mortelle; leur philosophie se résume dans ce cri familier : « Garçon, l'annuaire! » dont retentissent les cafés de province à l'heure de l'absinthe. Ce souci constant de la promotion prochaine, cette heureuse faculté de n'être jamais satisfait, ce don enfantin d'en vouloir encore leur font des âmes toujours prêtes au bonheur. Ils attendent tout, tout leur étant dû. On chantait, sous le second empire, une gaudriole charmante et profonde où l'on trouverait, en y regardant de près, toute une leçon de psychologie. — Quatre hommes, conduits par un caporal, barbotent sous la pluie; la journée va finir et personne ne leur a encore payé à boire. La patrouille est vaguement inquiète : est-ce que cette iniquité va s'accomplir? Non.

(1) *Les héros, le culte des héros et l'héroïque dans l'histoire*, par Thomas Carlyle. Traduction et introduction, par J.-B.-J. Izoulet-Loubatières. — Paris, chez Armand Colin. — Acquittons, en passant, un peu de la dette de reconnaissance qu'ont contractée envers le nouvel éditeur de ce livre tous les amis de la grande histoire. M. Izoulet a traduit Carlyle en poète : nous ne savons pas de plus bel éloge.



Voici qu'une fenêtre s'ouvre, et la baronne, l'éternelle baronne des récits de chambrée, fait signe aux cinq braves de monter chez elle. La baronne avait du monde, dit le poète; mais c'était justement ses quatre sœurs, toutes jolies et point bégueules. Les fusiliers, ayant bu la goutte, les épousent immédiatement, tandis que la baronne, comme l'exige la hiérarchie, devient la femme du caporal. — La chanson n'en dit pas davantage, et que pourrait-elle ajouter? Le vin, l'amour et la fortune tombant du ciel, c'est le moins qui puisse arriver à un bon troupier qui fait son devoir. Croire que la vie ne doit rien à personne et qu'elle nous gâte déjà suffisamment en nous épargnant les pires douleurs est une idée essentiellement civile. Je défie M. Renan lui-même de faire comprendre cela à tel militaire. Allez donc prêcher la patience et le détachement philosophique à des gens qui peuvent toujours être tués demain!

Ces aimables légendes de corps de garde, si consolantes à fredonner pendant l'étape, Napoléon a fait mieux que de les chanter: il les a vécues. Son existence est un conte bleu. Mais il s'adaptait si bien au miracle, il s'arrangeait si facilement des caprices les plus inouïs de la fortune qu'il est parvenu à imposer comme une chose toute simple l'effroyable absurdité de son aventure. L'esprit du soldat n'y voit rien que de naturel. Il est le grand patron des militaires — j'entends de ceux qui méprisent les civils — le malin par excellence, qui désire, demande et obtient toujours, et qui prend lorsqu'on ne lui donne pas.

Vient un jour, hélas! où les fées se vengent. De souhait en souhait, celles de Napoléon l'amenèrent à n'avoir plus que sir Hudson Lowe comme majordome de ses désirs. Ce jour-là, on connut qu'il savait tout faire, excepté souffrir. C'est aussi la plus difficile des sciences. Elle exige un long apprentissage, et l'on voit des gens qui l'étudient depuis le berceau mourir sans la posséder entièrement. Elle exige surtout qu'on ait le don, et Napoléon ne l'avait pas. C'est le seul qui lui ait manqué.

***

Avec son prodigieux génie et sa volonté suprahumaine, Napoléon, disons-le, n'eut jamais qu'une philosophie d'anthropophage. La gloutonnerie et l'inaptitude radicale au malheur étaient chez lui défauts de famille. Les enfants de Mme Lœtitia n'aimaient ni à souffrir, ni à se priver. Il n'y eut parmi eux que Lucien, le troisième des fils — un buveur d'eau — qui fût capable de satisfaire ses appétits sans se gaver et de prendre des sûretés contre la douleur. De tous, il a le mieux joui et le moins souffert; il fut maître de lui-même et de son destin.

Celui que Pie VII appelait « cette bonne pièce de Lucien » n'était donc pas un Bonaparte comme les autres. D'abord il ne plia pas devant le Frère, ce qui n'est point d'une âme mesquine. Il fut, en outre, le plus intelligent de la famille, au sens vrai du mot; le seul susceptible de garder le gouvernement de son cerveau; le seul qui ne devint pas fou quand tous l'étaient, et il y avait de quoi! De bonne heure, Lucien Bonaparte avait médité sur la vie; il savait ce qu'elle donne au juste et se méfiait des lendemains de fêtes. Cela suffirait à le distinguer des siens: de Napoléon qui réglait l'avenir de son fils par-devant notaire, oubliant qu'il lui fallait léguer aussi son génie à cet enfant et que l'on n'hérite pas d'un prodige; du doux Joseph qui changeait de couronnes comme de chapeaux; de Jérôme qui s'étonnait candidement de recevoir les ordres de celui qui l'avait fait roi; de Caroline qui pouvait regarder Murat sans rire et parlait de ses droits comme une Bourbon. Tous ont cru que le rêve durerait: c'était si beau! Excepté Lucien, parce qu'il était un sage à ses heures. Excepté aussi, parce qu'elle était une mère, Mme Lœtitia, cette grande ménagère dont on connaît le mot shakespearien: « Qui sait si je ne serai pas obligée quelque jour de donner du pain à tous ces rois? » Lucien, du fond de son exil doré, les regardait se gorger à cette table d'orgie, louée pour quelques heures. « Mon grand frère en crèvera, » devait-il se dire. — Et, en effet, il en a crevé!

Lucien a vécu, lui, et bien vécu. Né écrivassier comme son bonhomme de père et comme Napoléon lui-même, il a griffonné des romans (1): il n'en a réussi qu'un, celui de sa vie. Étant donné le genre, c'est un chef-d'œuvre. Il y a de tout dans cette aventure héroïque et picaresque: du grotesque et du sublime, des façons de pirate et des grimaces de philosophe, l'âpreté d'un parvenu unie à la modération d'un épicurien. Mais cette histoire de Gil Blas, retouchée par Plutarque en certains passages, ne contient pas une faute de conduite. Si l'on s'affranchit des notions de bien et de mal, c'est la perfection d'un bout à l'autre, le comble de l'art que puisse déployer un voluptueux dans la poursuite et l'organisation de son bonheur.

Les trois volumes de *Mémoires*, publiés par M. Th. Iung en 1882, nous ont rendu le véritable Lucien Bonaparte qu'une pieuse légende familiale avait singulièrement défiguré. Le buste de simili-bronze, imposé à l'attendrissement de la postérité, dut subir de légères retouches. Au lieu du prince vertueux et bénisseur inventé par la littérature sous-napoléonienne, nous avons pu étudier, dans tous les coins de l'âme,

(1) *Deux romans de Lucien Bonaparte*, par Frédéric Masson. — *Les Lettres et les Arts*, août 1887.

Comment parler de Napoléon et de ses frères sans recourir au mieux informé de leurs historiens? M. Frédéric Masson a analysé, avec une ironie sympathique, ce roman sentimental et puéril, *la Tribu indienne ou Édouard et Stellina*, que Lucien Bonaparte fit imprimer, en 1799, chez Honnert, rue du Colombier, n° 1160. « N'est-il pas curieux, remarque M. Frédéric Masson, que ce roman écrit et publié par Lucien, en l'an VII, ait pour objet de flétrir avec la dernière énergie l'homme assez lâche pour abandonner une femme? »

un homme qui eut au plus haut point le génie de l'intrigue, un Corse madré, cynique et farceur, capable des meilleures actions comme des pires, prudent s'il le fallait et brave au besoin, généreux et pillard, menteur et sincère, polygame et tendre époux, vrai fils de son temps et de sa race; au demeurant, aussi Bonaparte que possible, avec quelque chose de plus et de mieux. Tel qu'il se raconte lui-même, il se fait accepter, je dirais aimer si l'on m'en pressait. Mais, au nom du ciel, qu'on renonce désormais au prince de Canino des pendules! Voici pourtant qu'une publication récente, *le Prince Lucien Bonaparte et sa famille* (Paris, librairie Plon, 1889), prétend nous ramener à la vieille légende. Ce parti pris d'avoir raison contre les faits, cette obstination de panégyriste m'ont gâté un livre où j'avais été heureux de trouver quelques documents bien présentés, d'intéressants portraits et le très curieux récit de M. de Châtillon sur l'exode des Bonaparte et la captivité de Lucien à Turin, en 1815. Peut-être l'auteur anonyme de ce livre, plus agréable qu'utile, n'a-t-il pas eu sa liberté d'historien pleine et entière. J'imagine que l'ouvrage a été composé moins dans l'intérêt de Lucien Bonaparte que dans celui de ses petits-fils. Peut-être me trompé-je, mais j'ai cru démêler, à travers ces pages, je ne sais quel souci dynastique et comme un vague projet de donner à la France un prétendant de plus. Nous en manquions.

Lorsque le prince de Canino essaya, après Waterloo, de défendre la dynastie à la tribune de la Chambre des pairs, il n'était plus pour cette assemblée que le frère d'un vaincu et pour M. de Pontécoulant qu'un « préopinant ». Quelqu'un crut faire preuve de courage civique en lui reprochant de n'être plus Français. Ces droits de citoyen, méconnus dans une heure de colère, la postérité de Lucien les revendique aujourd'hui pour son aïeul. Le sentiment serait des plus louables, si la piété filiale et le culte de la vérité historique étaient seuls à l'inspirer. Mais je flaire quelque arrière-pensée moins platonique. D'ailleurs, ce ne sont point là mes affaires. Les descendants de Lucien Bonaparte peuvent trouver de tout dans son héritage; je les défie d'y ramasser un sceptre. « Il fut, disent-ils, un républicain convaincu, épris de justice et de légalité. » En admettant que ce républicanisme ombrageux puisse se concilier avec le rôle joué par Lucien au 18 brumaire, quelles reprises les neveux d'un pareil Brutus pourraient-ils exercer sur la succession de César? Après tout, c'est une question à débattre entre eux et le suffrage universel. Un prétendant de plus n'est pas une affaire.

Nous en appelons, en attendant, à Lucien lui-même. Au risque de reprendre un sujet épuisé, nous voudrions commenter sans prétention quelques chapitres de sa curieuse histoire. Certains hommes ont le privilège de rester à la mode et de garder une physionomie qui ne vieillit point.

Très jeune, celui-là sut comprendre quel accueil la société issue de la Révolution réservait aux lutteurs de sa trempe. Comme tous les enfants de Charles et de Lœtitia, il était né avec les dents longues. L'heure était bonne pour les affamés. Danton avait dit : « Nous voulons mettre dessus ce qui était dessous, » et de tous les principes révolutionnaires, ce fut le mieux compris. En interprétant la Révolution à la lettre, quelques familles ont accompli de réels progrès. Je songe parfois avec mélancolie à cet honnête marchand de savon, le citoyen Clary, qui eut la maladresse de mourir avant de voir ses deux filles si gentiment casées, l'une comme reine d'Espagne, l'autre comme reine de Suède. Je me dis, pour me consoler, qu'il aurait probablement fini dans la peau d'un légitimiste. Cependant, seul avec lui-même, ce père de reines eût bien été obligé de reconnaître que la Révolution avait eu du bon, quitte à en déplorer les excès. Bien des noms manqueraient au Gotha sans Fouquier-Tinville. C'est une grande consolation, quand on songe à l'énormité de l'hécatombe qu'a exigée la liberté, de se dire qu'il fallait cela pour fournir aux peuples quelques altesses de rechange et pour permettre à des oratoriens défroqués de faire souche de ducs. « Au 10 août, disait le Premier consul à Mme de Rémusat, je sentais que, si on m'eût appelé, j'aurais défendu le roi : je me dressais contre ceux qui fondaient la République par le peuple. » Heureusement pour la famille Clary qu'on ne l'a pas appelé; il était homme à empêcher tout!

Mais le 10 août avait eu lieu et aussi le 21 janvier, lorsque Lucien Bonaparte fut en âge de choisir une carrière. Son intelligence lui interdisait d'admettre que tant de pauvres diables fussent morts sur l'échafaud et par le canon, pour qu'il restât garde-magasin à Marathon, ci-devant Saint-Maximin, aux appointements de douze cents livres. « Cette place ne convenait guère à mes goûts ni à mes habitudes, » déclare-t-il lui-même, et nous l'en croyons. On était en 1793 : excellente année pour l'avancement. Comme président du comité révolutionnaire de son bourg-pourri, le citoyen Brutus Bonaparte se créait des titres à la faveur; clubiste bon enfant, il faisait mettre en liberté les belles suspectes pour jouer avec elles des tragédies républicaines sur un tréteau de société. Quelques-uns de ses passe-temps étaient moins inoffensifs. Il aimait à faire du zèle, et parfois le patriotisme l'entraînait. A la nouvelle de la délivrance de Toulon et du premier succès de son frère, il fut pris d'une crise de civisme :

« Citoyens représentants, c'est du champ de gloire, marchant dans le sang des traîtres, que je vous annonce avec joie que vos ordres sont exécutés et que la France est vengée; ni l'âge ni le sexe n'ont été épargnés. Ceux qui n'avaient été que blessés par le canon républicain ont été dépêchés par le glaive de la liberté et par la baïonnette de l'égalité. Salut et admiration. »



Cet aimable billet, orné d'heureuses métaphores, était signé : *Brutus Buonaparte, citoyen sans-culotte.* Le prince de Canino l'avait sans doute oublié lorsqu'il s'écriait plus tard : « Non, tant de crimes ne peuvent pas être compris dans le sentiment philosophique de l'indulgence ; nous devons les frapper, tous tant que nous sommes, d'un anathème ! » Cependant, il vivait dans la fournaise jacobine comme le poisson dans l'eau. Ses fonctions lui laissant des loisirs, il courtisait pour le bon motif la sœur de son logeur, Catherine Boyer, une jolie Provençale, parfaitement illettrée, qu'il épousa le 4 mai 1794. Cette première femme de Lucien a laissé peu de traces dans l'histoire. A en croire son portrait, que j'ai sous les yeux (1), elle était gentille, avec un air de malice langoureuse ; le citoyen Brutus n'était pas homme à épouser un laideron. Il n'eût pas davantage choisi une sotte, et l'avenir prouva que cette petite fille d'aubergiste ne manquait ni d'esprit ni de tact : elle s'éduqua, apprit à lire, à écrire, à bavarder tout comme une autre. « Elle devint élégante, dit Mme d'Abrantès, et porta à ravir tout ce qui sortait des mains de Leroi, de Mlle Despaux, de Mme Germon et de Mme Minette. » Lucien tenait tant à ce mariage qu'il n'hésita point, pour le contracter, à donner aux lois une légère entorse. Il n'avait que dix-huit ans ; trop amoureux pour patienter jusqu'à sa majorité, il abrégea les délais en usant de l'acte de naissance d'un de ses frères. Les jeunes Bonaparte étaient coutumiers du fait : ils possédaient à eux tous un acte de naissance qu'ils se prêtaient obligeamment, suivant leurs besoins.

L'heureux couple se trouva bien en peine au lendemain de la noce. La prise de Toulon, qui avait fait du jeune mari le frère d'un général, entraînait la suppression du poste de Lucien. A peine nommé à un nouvel emploi, celui d'inspecteur des charrois à Saint-Chamans, le citoyen Brutus, victime de la réaction qui suivit les journées de prairial, se vit arrêté et emprisonné. Il poussa des cris de paon et accabla ses protecteurs de pétitions pathétiques : « Sauvez-moi de la mort, écrivait-il au représentant Chiappe... Puisse dans le silence de la nuit mon ombre pâle errer autour de vous et vous attendrir ! » Et comme cette émouvante apostrophe eût pu ne point suffire, il ajoutait : « Je suis inspecteur des charrois : je ne pourrai être légalement arrêté, mon service en souffre. » L'argument était sans réplique. Il fallait rendre cet inspecteur à son inspection : Lucien fut relâché. C'était en août 1795. La France respirait. Lucien, retiré à Marseille, observait avec curiosité les débuts du régime de l'an III. Une société plus calme, plus accessible, commençait à s'organiser. Le général Bonaparte était appelé au commandement de l'armée de Paris. Tout-puissant auprès du Directoire, il n'eut qu'un signe à faire pour obtenir la nomination de son frère Lucien comme commissaire des guerres près de l'armée d'Allemagne. Lucien n'éprouvait aucune hâte de rejoindre son poste ; il venait de traverser les salons de Mme Tallien et eût préféré ne pas s'éloigner des déesses faciles du Directoire. Habitué de la tribune publique des deux Conseils, l'ancien clubiste de Marathon s'était senti la vocation politique et le goût de l'éloquence. Néanmoins il fallut partir. Lucien se vengea en remplissant aussi mal que possible sa charge d'administrateur. Il était si sûr d'être bien noté ! La gloire de Napoléon, qui venait de terminer sa première campagne d'Italie, tenait lieu au jeune commissaire de compétence et d'exactitude. Telle était la bienveillance de ses chefs qu'il lui fut possible, au mépris de toute discipline militaire, d'abandonner son poste et d'aller retrouver son frère à Milan. Napoléon le reçut mal. Ces deux frères ne s'aimèrent jamais. La froideur de Napoléon datait de Brienne ; lorsque Lucien enfant arriva à l'école militaire, son aîné l'accueillit sèchement : « Il me reçoit sans la moindre démonstration de tendresse, ce qui refoule la mienne au fond de mon cœur. Depuis, j'ai quelquefois pensé qu'il était peu content de voir un petit marmouset de frère cadet lancé dans la même carrière que lui. » Plus le marmouset grandissait, plus il devenait embarrassant. Le vainqueur d'Italie se souciait fort peu d'emporter dans ses bagages cette inutilité encombrante. Il parla haut, fit ses conditions, et, bon gré mal gré, Lucien dut regagner l'île natale, toujours en qualité de commissaire. L'envoyer en Corse, c'était le placer sur son vrai théâtre. Lucien mit le temps et l'occasion à profit ; Napoléon remplissait le monde du bruit de son nom, Joseph était ambassadeur, alors que lui n'était rien encore. Les élections de l'an VI approchaient. Il se présenta aux suffrages des électeurs du Liamone et fut élu député.

On ne sut jamais comment ni pourquoi. La représentation était au complet, le candidat n'avait pas l'âge légal. Mais les Cinq-Cents, au lendemain du coup d'État de fructidor, se piquaient peu de légalité. Invalider le frère de Bonaparte exigeait un héroïsme dont cette ombre d'assemblée était incapable. Lucien en fut quitte pour une vérification de pouvoirs agitée. Après quoi, ce législateur de vingt-trois ans prit séance et attendit l'heure.

Il savait un peu de tout, autant dire rien : c'en était assez. Comme la plupart des méridionaux, il pouvait enfiler des mots et fabriquer des idées générales sur commande. Les assemblées politiques prisent fort la facilité et la bonne humeur. Lucien, avec son éloquence nasale et son sourire immuable, sa poignée de mains banale et son aplomb à toute épreuve, était le modèle accompli du chef de groupe. Aussi fut-il l'un des fondateurs de cette grande école du toupet qui devait donner tant d'hommes d'État à la France. Pendant les premiers temps de la législature, il eut l'énergie

(1) *Les Lettres et les Arts*, août 1887. — Paris, chez Boussod et Valadon.

de demeurer muet, et d'observer ce stage de convenance qu'imposent les assemblées aux nouveaux venus. « Je passai les premiers mois sans prendre dans le Conseil une couleur décidée. Animé d'un républicanisme sincère, je croyais devoir garder mon indépendance individuelle entre les différents partis. » Dès que cette indépendance eut fait un choix, il escalada la tribune: une fois installé, il n'en bougea plus. Il pérora sur tous les sujets, ni bien, ni mal, plutôt bien que mal; on l'acclama. Il demande des enquêtes, dénonce les agioteurs, gourmande les fonctionnaires, réclame des mœurs pures; c'est un justicier. Le gouvernement a toujours été la tête de turc sur laquelle les éphèbes parlementaires essayent leurs forces. Celui du Directoire offrait cinq crânes aux poings de Lucien; il y tapa à tour de bras, aux applaudissements de la galerie. Au bout d'un an, le Conseil ne jurait que par lui. Sans pareil pour nouer ces intrigues de couloir où les timides et les violents collaborent à des besognes louches, il fut l'un des meneurs principaux de la comédie du 30 prairial. La Réveillière demeurait le dernier gardien de la Constitution; tant que ce petit bossu entêté et vaillant était dans la place, elle restait imprenable. Une meute de roquets, conduite par Lucien, se rua sur le bon dogue de fructidor, qui céda au nombre, après s'être défendu de tous ses crocs. Désormais, la maison était ouverte aux larrons. La période qui s'étend du 30 prairial au 18 brumaire n'est qu'une lente agonie.

La poire n'était pas mûre, mais pourrie, quand Bonaparte arriva d'Égypte; l'arbre poussa la complaisance jusqu'à se secouer lui-même. Les bureaux des Conseils devaient être renouvelés au commencement de brumaire. Aux Cinq-Cents, une majorité de complices et d'aveugles porta Lucien au fauteuil. Les assemblées condamnées ont de ces choix-là.

Cette pauvre Constitution de l'an III, œuvre de désabusés et de naïfs, fut toujours la fille mal gardée. Elle comptait sur sa propre candeur pour la défendre. Avec Barras, Siéyès et Lucien pour tuteurs, elle provoquait les passants à lui manquer : on lui rit au nez quand elle cria.

Quelle part Lucien prit-il au 18 brumaire? A l'en croire, il fit tout et sauva son frère d'un échec piteux. La vérité, c'est qu'il y fut merveilleux de sang-froid, de souplesse et d'audace. Il était devenu, en une année, le plus roué des renards parlementaires; il connaissait la psychologie des assemblées, il savait comme on peut les mener loin sous couleur de légalité, et combien il est facile de les étrangler en douceur avec leur propre règlement. D'instinct, il détestait la violence, les cris, le sang répandu, les façons vilaines. Tandis qu'il tissait savamment sa toile d'araignée et que déjà les mouches s'y prenaient une à une, son butor de frère s'avisa de venir donner du pied dans son travail. La brusque entrée du général et de ses grenadiers dans « le sanctuaire des lois » était la plus dangereuse des sottises. « On ne pouvait pas plus mal faire, on ne pouvait payer de sa personne plus à contretemps. » Cette œuvre de patience, achevée à grand'peine, allait être anéantie par la maladresse d'un soldat.

Les grands intrigants ne se révèlent que dans les situations désespérées. Quand il vit que tout était perdu, Lucien prit conscience de son génie; il osa tout. Tout d'abord, il quitte le fauteuil, et, dans un admirable geste de comédie italienne, il dépose ses insignes et rend la toge. Il plante là l'assemblée dont il a la garde. Les compères et les zélés le suivent. On le hisse sur le cheval d'un dragon et, du haut de cette nouvelle tribune, il déclame n'importe quoi, parle d'assassins, de représentants du poignard, épouvante les tièdes et ment à tue-tête. N'ayant pu empêcher l'emploi de la force, il veut au moins en finir promptement. C'est sur son ordre que l'assemblée est envahie et dispersée. Il était temps, l'âme de la Convention se réveillait! Napoléon n'y avait vu que du feu. « Peu habitué qu'il était aux orages des assemblées civiles, je le vis pâlir et trembler. Dans le trouble de la position dont je venais de le tirer, en ralliant à lui et à moi, en qualité de président du Corps législatif, la garde encore justement indécise, il fallait absolument avoir perdu la tête pour ajouter à mon petit discours, qui avait eu cet heureux résultat, ces paroles aussi imprudentes que cruelles et inutiles, car il n'y avait plus de résistance : « Et si l'on résiste, tuez, tuez! » — « Cela me fit horreur, » ajoute Lucien, toujours bonne âme. Cela surtout lui faisait peine de voir ce grand vainqueur gâcher la partie; et quand, pour bévue dernière, le conquérant d'Égypte, affolé, se mit à hurler, comme un patron de cirque : « Suivez-moi, je suis le dieu du jour! » Lucien n'y tint plus. « Mais taisez-vous donc, lui souffla-t-il à l'oreille. Vous croyez parler à vos mamelucks!» Je n'affirmerais pas qu'il ait dit: « Taisez-vous, imbécile! » — mais je jurerais qu'il l'a pensé.

Le reste était besogne de soudards; Lucien dédaigna de s'en mêler. Quand il eut vu les trois consuls improvisés réunis en lieu sûr, il les salua et s'en fut coucher. Il pouvait s'éponger le front et dire comme Sganarelle : « Voilà une maladie qui m'a donné bien du mal. » La mouche avait sauvé le coche, ni plus ni moins.

***

Cela valait bien un portefeuille, à l'heure du butin. Lucien abandonna à Laplace l'honneur de dépêcher quelques proscriptions et entra derrière lui au département de l'intérieur comme ministre libéral et réparateur. Dans la famille consulaire, les rôles étaient distribués savamment : celui de protecteur des lettres revenait de droit à Lucien, poète, orateur et romancier. On lui laissait le soin d'attirer des amitiés illustres au régime nouveau. Les soirées et les réceptions furent la

grande affaire de ce ministre de vingt-quatre ans et demi. Il y invita les « fils des Muses », ses confrères. Fontanes, un fructidorisé rappelé d'Angleterre, maintenant pourvu d'une grasse sinécure, lut chez le citoyen ministre son insipide *Poème des Vergers*. Arnault, La Harpe, Esménard, Duquesnois, Rœderer s'assirent tour à tour devant le verre d'eau sucrée. Le chevalier de Boufflers donna connaissance du *Traité de métaphysique* qu'il avait composé, vieux bouffon repenti, pour l'expiation de ses polissonneries d'antan. Le maître de la maison lui-même dut faire violence à sa modestie et divulguer quelques fragments de sa *Césaréide*. Ce qu'il a été lu de mauvaise copie dans ce salon-là est incalculable. Voici pourtant un jeune émigré, de mine hautaine, qui s'impose à l'attention de tous avec un livre d'un goût singulier : il se nomme Chateaubriand et lit *Atala*.

Un deuil subit arracha le Mécène du consulat à ces amusements. En mai 1800, il perdit sa première femme, Catherine Boyer. La douleur de Lucien fut, selon le goût de l'époque, théâtrale et verbeuse : « C'est avec sa cendre inanimée que j'entre dans le manoir acquis pour elle et embelli à son intention. Ame douce et pure! elle supportait avec moi le bruit et l'éclat des villes... » Il fit inhumer Catherine dans le parc du Plessis-Chamant; les mots : « Amante, Épouse et Mère sans reproche », furent gravés sur le tombeau; lui-même posa pour Gros dans une attitude de désespoir. Rien n'autorise à suspecter sa sincérité, mais n'y avait-il point, dans cette tristesse élégante, une forte dose de pathétique littéraire? Aussi bien, les caprices de Lucien étaient depuis longtemps déjà fixés ailleurs. Près d'un an avant son veuvage, il avait rencontré, dans le salon interlope de Sapey, l'irréprochable et à jamais vierge Julie Récamier, la plus décevante des enchanteresses, celle que tant de malheureux nommèrent l'Ange, faute d'une appellation plus familière. Jeune, Corse et sensible, que pouvait-il devenir, après avoir dîné aux côtés d'une divinité? Il s'enflamma. Mme Récamier, fidèle au système qu'elle devait pratiquer impunément jusqu'à la mort, se garda de le décourager; elle se savait, pour des raisons connues d'elle seule, à l'épreuve du péril et en abusait délicieusement. Cette espiègle et redoutable femme, qu'un dieu avait cuirassée contre l'amour, imposait à ses adorateurs de longues stations à la porte du ciel; ils ne constataient que très tard que la mystérieuse porte était close à triples verroux. D'aucuns en pleurèrent de rage. Nulle n'a prononcé plus souvent qu'elle la douloureuse phrase : « Je serai votre sœur. » Ampère, Camille Jordan, Benjamin Constant et vingt autres se sont roulés de désir à ses pieds, sans obtenir une syllabe de plus : c'est la femme qui a eu le plus de frères. Son vieil époux, M. Récamier, dont on a tort de ne parler jamais, s'est beaucoup amusé ici-bas; ses renseignements particuliers lui permettant de ne rien craindre, il suivait, avec l'indifférence attendrie qui sied au mari d'un ange, les péripéties de ce jeu cruel. Dans ce troupeau bêlant de victimes, Lucien Bonaparte se distingue en ceci qu'il refusa le martyre. Ce n'était pas un timide, et, en amour comme en toutes choses, il était pressé. J'imagine qu'il dut manifester très vite, et par une pantomime énergique, la sincérité de ses sentiments. En attendant, il écrivait beaucoup; regarder, causer et écrire, c'était, hélas! tout ce que permettait Mme Récamier. Ces lettres de Lucien, qu'il signait Roméo, trahissent, à travers les guirlandes d'une phraséologie respectueuse, des intentions fort peu platoniques. Il murmure de chastes pensées d'album telles que celle-ci : « Sans l'amour, la vie n'est qu'un long sommeil; » mais il ajoute : « Puisse Juliette penser à Roméo avec ce trouble délicieux qui annonce l'aurore de la sensibilité! » L'aurore de la sensibilité, on devine ce que cela signifiait pour un jeune Corse solidement bâti. Juliette affecta de ne point comprendre. « J'ai vu, écrit l'infortuné Roméo, l'indifférence au front tranquille assise entre nous deux! » Quand il eut acquis la certitude que cette tierce personne assisterait toujours aux rendez-vous que lui accordait sa Juliette, Roméo Bonaparte, qui aimait à aboutir, renonça à la conquête de l'Ange. Une actrice de la Comédie française, Mlle Mézerai, s'offrait à le dédommager. On ne sait rien de cette demoiselle, dont la liaison avec Lucien fit scandale, sinon qu'elle mourut à Charenton, en 1823, pour avoir abusé des liqueurs fortes. Il est à supposer que les choses allaient plus vite avec elle qu'avec Mme Récamier.

Tout veuf qu'il fût, le citoyen ministre ne s'ennuyait pas. Tandis qu'il menait grand train et jouait à la Bourse, de vilains bruits couraient sur son compte. Les Bonaparte avaient des jaloux. Ils avaient aussi des ennemis, d'avisés et profonds personnages, jacobins vieillis, terroristes apaisés, une coterie de gens prudents qui commençaient à se demander si le régime consulaire aurait un lendemain. Le Premier consul venait de partir, pour aller chercher de l'autre côté des Alpes ce qu'il manquait encore de prestige à son pouvoir. A peine le maître eut-il le dos tourné que la domesticité haute et basse intrigua pour lui trouver un remplaçant, en cas de malheur. Le ministre des relations extérieures, Talleyrand, qui conduisait l'affaire, réunissait les conjurés dans sa villa d'Auteuil. La succession de Bonaparte était ouverte, lorsque la nouvelle de Marengo vint rassurer ces patriotes et, en calmant leurs alarmes, ranimer leurs dévouements. Lucien avait été tenu au courant, jour par jour, des moindres détails de l'intrigue d'Auteuil. « Quant à nous, écrivait-il à Joseph, si la victoire avait marqué la fin du Premier consul à Marengo, à l'heure où je vous écris, nous serions tous proscrits. » Sa fortune et sa tête revenaient de loin. Vite, il ordonna un *Te Deum* et commanda à Arnault un projet de fête populaire. Mais,

le premier moment d'ivresse passé, Lucien songea sérieusement à épargner à lui et aux siens le retour de pareilles angoisses. Le consulat à vie était le remède : il y poussa par tous les moyens. Il écrivit ou fit écrire (1) un pamphlet intitulé : *Parallèle entre César, Cromwell, Monck et Bonaparte*, soi-disant traduit de l'anglais, qui fut distribué sous le manteau à tous les hauts dignitaires, adressé aux fonctionnaires civils et répandu dans les armées.

« Bonaparte, concluait la brochure, promet sans doute à la France un nouveau siècle de grandeur : toutes les espérances s'attachent à sa gloire et à sa vie. Heureuse république, s'il était immortel! Mais le sort d'un grand homme est sujet à plus de hasards que celui des hommes vulgaires. O nouvelles discordes! ô calamités renaissantes! Si tout à coup Bonaparte manquait à la patrie, où sont ses héritiers, où sont les institutions qui peuvent maintenir ses exemples et perpétuer son génie? Le sort de trente millions d'hommes ne tient qu'à la vie d'un seul homme! Français, que deviendriez-vous si à l'instant un cri funèbre vous annonçait que cet homme a vécu?... »

Le premier consul avait-il commandé ce factum? Contre l'opinion si autorisée de Fauriel, nous penchons à croire que Lucien n'avait pris conseil que de son zèle et de son inquiétude. Toujours est-il que cette démarche imprudente lui coûta son portefeuille. Napoléon l'éloigna du conseil, soit par machiavélisme, soit par colère d'être trop bien compris de son propre frère. Lucien était un ministre trop agité, trop en dehors; il prêtait le flanc à la calomnie, et plus d'une fois il s'était permis d'avoir sur tel ou tel sujet son avis personnel et de l'exprimer à voix haute. Certain jour, il avait failli jeter son portefeuille à la tête du premier consul. En l'expulsant du ministère, Napoléon donnait satisfaction à une partie de l'opinion publique et se débarrassait d'un mauvais cas. Le Corps législatif allait, dans les premiers jours de sa session, examiner les comptes des ministres; les ennemis de Lucien se promettaient de lui adresser quelques questions indiscrètes sur sa gestion administrative. Il valait mieux l'avoir loin que trop près. Le 6 novembre 1800, le ministre de l'intérieur recevait avis de son remplacement et de sa nomination d'ambassadeur à Madrid.

Pour un homme de ressources, c'était la plus heureuse des disgrâces. Le citoyen ambassadeur, après avoir appris à faire la révérence, se rendit à la cour de Charles IV; à peine arrivé, il y conquit les cœurs. Le faible roi, la reine, étourdie et dissolue, n'étaient pas de force à lutter contre lui : il les joua par-dessous jambe. Entrer en grâce auprès du prince de la Paix était le plus élémentaire des devoirs; Lucien fit tant de caresses à ce drôle tout-puissant qu'il l'amena peu à peu à adopter les vues de la politique consulaire. Les instructions données par Napoléon à son ambassadeur touchaient aux questions les plus graves : le ravitaillement de l'armée d'Égypte, les rapports de l'Espagne et du Portugal, la création d'un royaume d'Étrurie, la cession de la Louisiane à la République. Lucien conduisit les négociations avec autant d'habileté que de bonheur. Il était *persona grata* auprès de cette cour bizarre; il en usa et abusa, mais ce fut, il faut le reconnaître, pour le plus grand bien de son pays. S'il obtint à la France le traité de Badajoz, il sut s'en faire récompenser par l'Espagne. L'occasion était bonne; tout l'invitait à en profiter.

« Je n'ose, écrivait-il, regarder avec attention une chose qui me plaît, de peur qu'elle ne me soit aussitôt offerte. » Si discret qu'il fût de sa nature, il dut, par obligation professionnelle, pactiser avec les tentations. Les belles Espagnoles s'en prenaient à son repos; comme « la diplomatie ne le rendait ni aveugle ni insensible », il leur montra de l'humanité. Le roi, la reine, Godoï, les favoris et les favorites se liguèrent contre son désintéressement; se guinder contre ces gentillesses, c'eût été faire mal à propos le jacobin. On profita de ses distractions; quand il partit, rappelé par le Premier consul, il emportait dans ses malles, sans s'en douter le moins du monde, plusieurs millions de diamants, enfermés dans de petits sacs. Il ne s'aperçut de ce surcroît de bagages que de l'autre côté de la frontière. Son premier mouvement fut d'ordonner une enquête; la peur de paraître malappris l'arrêta. Il n'est pas défendu aux souverains de gratifier les gens qui leur plaisent. Après réflexion, Lucien garda les petits sacs et leur contenu.

« Telle est l'origine de ma fortune indépendante, » dit-il dans ses *Mémoires*. — « Un grand service international royalement récompensé, » ajoute le prince Pierre Bonaparte, dans ses *Souvenirs* sur son père. — La vérité, c'est que Lucien était parti pour l'Espagne assez gêné dans ses affaires; il en revenait gras à lard, possesseur d'une des plus riches collections de tableaux qu'il y eût en Europe, plusieurs fois millionnaire, et désormais garanti contre les caprices du sort. Il pouvait se donner le luxe d'avoir des convictions politiques et de ne plus servir d'autre maître que sa conscience. Napoléon ne tarda pas à l'éprouver.

Le consul commença par envoyer son frère au Tribunat, où le bagout pompeux de Lucien fit merveille dans les débats relatifs à la création de la Légion d'honneur. Mais entre ces deux personnalités irré-

(1) *Les Derniers jours du consulat*, manuscrit inédit de Claude Fauriel, publié par Ludovic Lalanne. — Paris, Calmann Lévy.

« Il n'y avait, dit Fauriel, qu'une seule autorité assez puissante pour hasarder impunément une pareille démarche; et c'était l'autorité même qui gouvernait la République. La brochure dont il s'agit avait été écrite à l'instigation de Bonaparte, par l'intervention de son frère Lucien, alors ministre de l'intérieur; et elle était l'œuvre de Fontanes, qui n'était, à cette époque, que le rhéteur clandestin de Lucien Bonaparte. »

ductibles, aucune entente n'était durable. A leur premier conflit sérieux, les deux frères devaient se porter des coups inguérissables et se dire de ces mots qui ne s'oublient plus.

La vente de la Louisiane aux Américains les mit aux prises dès 1802. Lucien s'habillait pour aller au Théâtre-Français, quand Joseph, le visage bouleversé, vint lui annoncer que le général s'était mis en tête de vendre la colonie de la Louisiane « avec aussi peu de cérémonie que feu notre père en aurait pu mettre à vendre notre belle vigne *della sposa* », et — grief suprême aux yeux d'un parlementaire aussi scrupuleux que Lucien! — sans communiquer aux Chambres le projet de cession. Depuis qu'il l'avait arrachée, non sans mérite, à l'obstination de Charles IV, Lucien considérait un peu la Louisiane comme sa chose ; le sans-gêne avec lequel Napoléon disposait « du plus beau fleuron de sa couronne diplomatique » l'exaspéra. Hâtons-nous de dire qu'il voyait juste et, que cette fois, le sens vrai des intérêts de la patrie était de son côté. Le lendemain, il se rendit aux Tuileries, à la première heure, la tête pleine d'arguments irrésistibles.

Napoléon venait de se mettre au bain. Il reçut Lucien avec cette bonhomie gouailleuse qu'il apportait dans ses rapports avec lui, affectant de parler de la dernière pièce du Théâtre-Français, de leurs souvenirs de jeunesse, de Paoli, de Jean-Jacques et d'Apollonius de Tyane. « Il était l'heure à peu près de sortir du bain, et l'on voit qu'il n'avait pas été question de la Louisiane plus que de l'an quarante. » Joseph, par bonheur, arriva à la rescousse, et la fraternelle causerie s'engagea. Le Premier consul déclara son projet, moins en homme qui demande conseil qu'en souverain qui expose ses volontés. Il y joignit quelques railleries à l'adresse des deux conseilleurs. « Qui n'a pas éprouvé soi-même, en position d'en devenir l'objet, cette espèce d'ironie froide, sérieuse, particulière à ce fils de notre père, ne saurait s'en faire une idée. » Ce fut Joseph, violent comme tous les faibles, qui perdit contenance le premier. Cette colère de mouton enragé, après avoir égayé un moment Napoléon, le rendit furieux à son tour. Émergeant de sa baignoire, comme un Neptune irrité, il menaça les deux révoltés d'on ne sait quelle vengeance néronienne ; la peur du ridicule le calma, et il se replongea dans son bain, non sans éclabousser Lucien, Joseph et le valet de chambre, qui pensa en mourir de peur. Cet incident burlesque mit fin à la lutte, qui reprit, quelques heures après, plus serrée et plus âpre, entre Lucien et Napoléon.

A bout d'arguments, Lucien oublia qui il était et à qui il parlait : le mot d'« inconstitutionnel » sortit de sa bouche. C'était un peu drôle de la part de l'ancien président des Cinq-Cents au 18 brumaire. Napoléon éclata de rire, d'un rire irrésistible, outrageant, formidable : il suffoquait. « Est-ce que vous vous croyez encore au club de Saint-Maximin? » demanda-t-il, dès que cette gaieté diabolique lui laissa l'usage de sa voix. Le coup était rude; il atteignit Lucien jusqu'au cœur. Sa riposte fut une injure. Napoléon s'avança pour le frapper, mais, en homme qui commandait à tout, même à sa colère, il se contenta de briser une tabatière, embellie d'un portrait de Joséphine par Isabey. A ce geste, Lucien comprit quel maître il avait contribué à donner à la France et à lui-même; sous la tyrannie qui s'annonçait, il faisait bon d'avoir rapporté d'Espagne quelques sacs de diamants, déposés en lieu sûr. Quand il sortit du cabinet du Premier consul, il était républicain pour la vie.

Dès lors, il résolut de vivre à l'écart. Sénateur, grand-officier de la Légion d'honneur, ancien ministre, ancien ambassadeur, il avait assez fait pour la chose publique. L'auteur du *Parallèle entre César, Cromwell, Monck*, etc., s'avisa de détester le pouvoir personnel et de brûler pour les institutions républicaines d'une passion aussi pure que tardive. Il retourna à son vieux péché, la littérature. L'innocente manie de gâter du papier ne l'avait jamais abandonné : jadis il composait dans les cachots d'Aix son insupportable *Césaréide*; député aux Cinq-Cents, il interrompait ses travaux législatifs pour achever, entre deux discours, son roman *la Tribu indienne ou Édouard et Stellina;* riche maintenant, désœuvré et mécontent, il revint aux Muses et monta dans son château du Plessis-Chamant un petit théâtre de tragédie. La haute société consulaire était jeune et prompte au plaisir. Elle chassait à Morfontaine, paradait à la Malmaison, cabotinait au Plessis. Élisa triomphait dans le rôle de Chimène, Lucien dans celui d'Orosmane. Arnault et Fontanes jouaient les confidents, Fontanes aussi mal que possible, — « par principe d'aristocratie sociale », nous apprend Lucien, qui ne perd jamais le mot pour rire. Quand la cour de la Malmaison se mit à l'austérité, la bande joyeuse émigra au Plessis. Tandis que les dames parlaient chiffons, les messieurs gaminaient; Lucien, mystificateur féroce, mettait du jalap dans la soupe des convives ; Fontanes, créateur de ce type de lettré souffre-douleurs dont s'amuse encore aujourd'hui la cruauté lâche des salons, trouvait des renards blottis dans son lit. On riait, on chantait, on dansait, on faisait l'amour, lorsque le Premier consul troubla la fête.

Napoléon ne pouvait admettre que ses frères demeurassent inutiles à sa politique. Louis, après quelque velléité de résistance, venait de s'éprendre par ordre d'Hortense de Beauharnais. Le veuvage de Lucien, sa grande situation, sa réputation d'esprit, sa fortune le désignaient aux projets matrimoniaux du consul. La mort récente du jeune roi d'Étrurie fournit l'occasion. Le défunt devait son royaume à la diplomatie de Lucien; il était de toute justice que celui-ci lui succédât dans tous ses droits. Talleyrand s'était assuré du consentement de la fiancée. Celui du fiancé, Napoléon se chargeait lui-même de l'obtenir.

Il faut lire, au tome II des *Mémoires*, la conversation qui s'engagea entre les trois frères au sujet du mariage d'Étrurie. Lucien excelle à sténographier les propos. Cet écrivain, brouillon et incorrect le plus souvent, a écrit là une page merveilleuse. Les trois personnages débordent de vie et de vérité : Napoléon, caressant et menaçant tour à tour; Lucien, rusé comme un arlequin, multipliant les pirouettes; et Joseph, éternel comparse de ces farces italiennes, levant les bras au ciel, donnant raison tantôt à l'un, tantôt à l'autre, et recevant des horions des deux côtés. — Napoléon accueille Lucien, avec la mine gentiment mystérieuse d'un aîné qui va faire une jolie surprise à son cadet. Il essaye de lui pincer l'oreille, lui tapote l'épaule et engage la conversation sur les femmes. Tous trois en savaient long sur ce sujet. On plaisante Joseph sur ses fredaines, on énumère les bonnes fortunes de Lucien, et le vainqueur de Marengo se laisse nommer les heureuses mortelles « honorées du mouchoir consulaire ». C'est d'abord une de ces causeries comme en ont les hommes quand les verrous sont tirés, une de ces confidences polissonnes où l'on s'appelle farceur, en se pinçant le bras. Quand Napoléon est las de ces feintes, il abat son jeu. Le moment est venu de marier Lucien ; c'est pour lui proposer un parti qu'il l'a fait venir. Une fille de rois, tout simplement, la reine d'Étrurie! Talleyrand l'a pressentie, elle ne demande pas mieux. — « Mais c'est moi qu'on eût dû pressentir d'abord, » objecte Lucien. — « La réponse de la reine a été aussi flatteuse qu'on pouvait l'espérer, poursuit le consul. Elle a dit, et ce sont ses propres paroles, que le sénateur Lucien Bonaparte est un des plus aimables cavaliers qu'elle connaît; pour lequel même elle nourrit des sentiments très vifs... » — « C'est à voir, » observe Joseph, qui ne veut pas se compromettre. — « Mais elle est laide, » dit Lucien, pour dire quelque chose. — « Il n'est pas nécessaire que les femmes légitimes soient belles, décrète Napoléon; nos maîtresses, c'est différent. Et puis est-ce qu'une reine a besoin d'être belle? » L'infortuné Lucien, ne sachant comment se défendre, eut un mot épique, le plus beau de sa vie : « Vous savez bien que je suis républicain, et qu'à ce seul titre une reine n'est pas mon fait! » Cette fois, Napoléon oublia de rire. Lucien s'enhardit : « Me faire épouser une Bourbon, à moi, l'ex-citoyen Brutus! Mais je n'ai pas changé d'opinion, moi! Jamais mon patron, Brutus le jeune, n'eût voulu d'une reine, et d'une reine laide encore!... » A partir de ce moment, l'opérette qui, selon une expression récente, guettait les personnages de cette scène d'histoire, s'empara d'eux tout entiers. « Elle n'est pas si laide que vous dites, répond Napoléon du ton d'un maquignon qui détaille une pouliche. Et d'abord c'est une femme très propre!... » Ce fut le mot de la fin. Le Premier consul n'aimait à badiner qu'un temps très court. « Adieu, messieurs, conclut-il, allez-vous-en. Quant à Lucien, je lui donne trois jours pour réfléchir et me dire s'il veut profiter de mon entremise ou la refuser; mais, dans ce cas, je souhaite qu'il ne s'en repente pas. » C'était un ordre, et des plus formels.

Lucien eût été bien empêché de s'y conformer. La laideur de la reine d'Étrurie, son horreur républicaine des mariages princiers, la crainte d'offenser l'ombre de Brutus, tout cela n'était que calembredaines. La seule bonne raison restait secrète. — Il était marié, ou à peu près.

Henry Laujol.

(A suivre.)

CHRONIQUE MUSICALE

Opéra-Comique : *Esclarmonde*, opéra romanesque en quatre actes et huit tableaux. Poème de MM. Alfred Blau et Louis de Gramont. — Musique de M. Massenet.

On n'avait rien épargné pour forcer le succès d'*Esclarmonde* : indiscrétions diplomatiques, genèse de l'œuvre racontée jour par jour à l'oreille des reporters, huis-clos de quinze cents privilégiés à la répétition générale. Il ne paraît pas que ces précautions doivent lui porter bonheur. Tout le tapage préparatoire qui se fait autour de chaque partition nouvelle de M. Massenet finira par tourner à la confusion de ses amis. Opéra-féerie, romantique, exotique et quelque peu érotique, article d'Exposition, pièce de circonstance dans toute la force du terme, *Esclarmonde* pourra réussir auprès d'un public de passage, essentiellement renouvelable. Quant aux musiciens, la cause est, je crois, entendue; et d'un avis à peu près unanime.

Et, pourtant, que d'atouts dans le jeu des auteurs! Je ne parle ni des décors, ni de l'interprétation, ni de la beauté troublante ou de la voix extraordinaire de Mlle Sanderson, — mais du sujet lui-même, s'ils avaient su en profiter. Laissez-moi vous en faire juges.

***

Pour peu que l'on soit lauréat de l'Académie des inscriptions, ou seulement archiviste paléographe, ou au moins médiéviste amateur, on aura certainement lu, dans le texte en vers du XIIIe siècle, l'histoire des merveilleuses amours nocturnes de Parthénopex, comte de Blois, et de l'enchanteresse Mélior, impératrice de Constantinople par la grâce de nos vieux trouvères. L'érudition française vient de découvrir le nom jusqu'alors ignoré du poète, un certain Denis Pyramus, et de fixer les origines de la légende par lui mise en vers — sorte de contre-épreuve du roman grec de Psyché — qui émigra plus tard de France en Espagne, et dont toute une partie nous est revenue depuis, sous le couvert de la traduction espagnole, dans le joli conte

de *Floire et Blanchefleur* (1). A l'usage des gens pressés ou médiocrement érudits, il en existe une traduction paraphrasée, en langue vulgaire, parmi les romans, fabliaux et contes de chevalerie et d'amour recueillis par Legrand d'Aussy (2); et cela est vraiment heureux pour nous autres, depuis que l'exégèse wagnérienne — entre autres signalés services — a rappelé aux musiciens français le trésor de nos traditions nationales. Sur un vague soupçon que Pyramus pouvait bien n'être pas étranger au livret d'*Esclarmonde*, j'avais lié connaissance à mon tour avec le vieux conteur, et voici, ou peu s'en faut, ce qu'il m'a conté, dans son naïf « ramage ».

Parthénopex, le plus beau des adolescents, la fleur et l'espoir de la chevalerie, chassant avec le roi Cléoner son oncle, s'est égaré à la poursuite d'un sanglier fantastique. Trois jours durant, il erre dans la terrible forêt des Ardennes, en proie à l'angoisse et à la faim. Le troisième soir, il se trouve à sa grande surprise au bord de l'Océan. Un navire à l'ancre, superbe et doucement bercé par la vague, semble attendre un passager. La passerelle baissée l'invite. Mais à peine s'est-il hasardé à s'embarquer, que la nef, manœuvrée par un équipage invisible, appareille et bientôt accoste au pied d'un château merveilleux. Décidé à pousser jusqu'au bout l'aventure, Parthénopex franchit le pont-levis. De vastes salles éclairées magnifiquement s'ouvrent devant lui; une table toute servie se dresse d'elle-même; il y prend place; son hanap se remplit des vins qu'il préfère; il souhaite reposer, et voilà que ses vêtements tombent tout seuls. Un lit s'offre à lui : il s'étend sous les fourrures précieuses; les lumières s'éteignent; il va s'assoupir, lorsqu'il sent, dans les ténèbres, une forme légère, mais non point impalpable, qui se glisse à ses côtés. A son mouvement de surprise répond un cri de femme indignée; puis un flot d'invectives : « Traître, félon, n'as-tu donc point de honte d'abuser ainsi de l'hospitalité? Faut-il t'apprendre que cette couche est la mienne, et que, maîtresse de ce palais, je puis faire, incontinent, châtier ton insolence? » Lui, plus ému qu'effrayé — tant était douce, même dans les transports de la colère, la voix qui lui parlait ainsi — raconta par quelle suite étrange d'aventures, il s'était trouvé amené jusque dans le lit même de la princesse, la conjurant de ne le point chasser du seul lieu où il pût trouver asile. Et comme elle le menaçait de nouveau d'appeler à l'aide : « Noble dame, reprit-il, je me flattais que mon extraordinaire infortune ne laisserait pas de vous apitoyer; mais puisque votre cœur est fermé, puisqu'il vous faut ma mort, qu'elle me vienne de votre main; je me livre à votre colère et vous pardonne. » Il n'en put dire davantage, les sanglots étouffèrent sa voix; croyez que, de son côté, la châtelaine ne resta pas longtemps en reste d'attendrissement; tous deux, fondus en larmes, se trouvèrent bientôt plus près l'un de l'autre que peut-être il n'était nécessaire pour s'entendre. Tant et si bien qu'à force d'éloquence il eut finalement sa grâce, son gîte, et mieux encore; car vous pensez qu'après avoir juré d'être sage, le damoiseau devint bien vite entreprenant, et que la princesse, qui s'était promis d'être inflexible, se trouva dans peu d'instants hors d'état de se défendre. Ainsi va le monde, même au pays des fées — pour l'éternelle confusion et pour les trop courtes joies du pauvre genre humain; et le monde n'en va pas plus mal... à ce que prétend du moins mon auteur.

Quand la belle eut repris conscience : « Voilà donc, s'écria-t-elle, à quel degré de faiblesse vous m'avez fait condescendre, moi qui devais vous arracher la vie, si j'eusse écouté l'honneur. Mais, ô très doux ami, parce que vos larmes ont troublé ma raison, n'en prenez point sur moi trop d'avantage. Sachez que j'avais dessein depuis longtemps de vous aimer toute ma vie. Mon nom est Mélior. Pour ce qui est de ma puissance, qu'il vous suffise d'apprendre que je compte des seigneurs illustres et des rois même au nombre de mes vassaux. Ceux-ci, de crainte de me voir associer au trône quelque objet indigne d'eux et de moi, ont résolu de m'assigner un époux. Ils ont donc envoyé des ambassadeurs s'enquérir en tous lieux, et principalement au royaume de France, du nom et des titres de celui qui mériterait de me plaire. Au retour, beaucoup parlèrent de vous, et ceux-là ne vous nommaient qu'avec transport. Bientôt après, mes yeux m'ayant à votre insu confirmé leur témoignage, mon cœur dès lors décida de vous appartenir à jamais. C'est par mon pouvoir que vos pas se sont égarés dans la forêt, qu'un vaisseau vous fit aborder en ces lieux, et tout ce merveilleux enchaînement, enfin, est mon œuvre... hors que les génies qui m'obéissent — et ici l'incarnat de la pudeur dut se jouer délicieusement sur les joues de l'invisible princesse — n'avaient point mission de vous introduire jusqu'en mon lit. Vous savez le reste, et j'en rougis. Pourtant n'ayez crainte que mon amour désormais vous refuse ce que vous a prématurément accordé ma faiblesse. Chaque nuit, si vous le désirez, me ramènera en ce lieu. Mais n'exigez ni que je vous proclame pour mon époux légitime, ni que je vous laisse contempler mes traits, avant deux ans révolus. C'est le terme que j'ai assigné à mes barons pour mon choix, parce qu'à cette époque seulement, vous pourrez être armé chevalier; jusque-là, gardez de vous montrer à personne et surtout de chercher à me voir. Jurez de vous soumettre à cette épreuve; il n'y va de rien moins pour moi que de mon pouvoir et de la vie. »

(1) Voir sur les origines de *Parthenopéus, comte de Blois*, la *Littérature française au moyen âge*, de M. Gaston Pâris. — Hachette, 1888. Le texte du poème a été publié par Crapelet en 1834.

(2) Paris, 1829. Legrand écrit : *Parthénopex;* le manuscrit porte : *Parthonopex;* aujourd'hui *Parthénopéus* a prévalu. Je m'en tiens à l'ancienne orthographe.

L'amoureux jura ce qu'on voulut, et, pendant un an, ni sa tendresse ni sa discrétion ne se démentirent. Mais, entre temps, le souvenir de sa mère et du pays natal le hantait comme un remords. Il n'y tient plus enfin, et supplie la princesse de le laisser retourner pour quelque temps près des siens, qui pleuraient sa mort. Elle y consent, lui donne de vertueux conseils, des trésors, une escorte, et lui fait promettre un prompt retour. Le vaisseau docile le dépose sur les bords de la Loire, où il arrive à point pour délivrer Blois qu'assiègent cent mille Normands. Il retrouve sa mère, taille l'ennemi en pièces et se couvre de gloire, mais pour retomber bientôt dans la plus noire mélancolie au souvenir de la bien-aimée. Sa mère, dont les instances lui ont arraché son secret, s'efforce de le détourner de repartir. Elle obtient pour lui la main de la fille du roi, et le jeune homme, la raison troublée par un philtre, consent d'abord; mais, revenu à lui, il repousse avec horreur sa fiancée. La mère affolée appelle l'évêque de Blois à son secours; par ses conseils, elle insinue à son fils de s'assurer qu'il n'est point le jouet d'un démon, et, pour cela, de contempler sa maîtresse pendant son sommeil au moyen d'une lanterne qu'elle prétend douée d'une vertu magique. Parthénopex, brûlant de curiosité et de désir, va rejoindre son amante; au milieu de la nuit, il accomplit son dessein. Le reste se devine. La princesse s'éveille et chasse le parjure. Pendant deux ans elle le maudit, sans parvenir à l'oublier. Sa sœur, qui la voit dépérir, lui conseille enfin, pour accorder sa dignité et son amour, de faire annoncer un tournoi dont le prix sera sa main — s'en fiant à la valeur de Parthénopex du soin de reconquérir sa bien-aimée. Son attente n'est point déçue. Le jeune héros revient, combat et triomphe, après force traverses et prouesses où s'attarde complaisamment Pyramus, et dont je vous fais grâce.

***

Charmante donnée d'opéra, pensais-je, au courant de ma lecture, — et bien à la mesure du talent de M. Massenet. Ici plus de symboles, plus de types consacrés, plus d'histoire; nul redoutable voisinage littéraire sur l'horizon : ni Corneille, ni Leconte de Lisle, ni la Bible; la fantaisie la plus libre, et, en même temps, dans ce jeu du colin-maillard et de l'amour, un combat de passion bien humain où l'intérêt pourra se prendre; et par là-dessus — en atténuant certaines peintures intimes un peu vives — la plus délicieuse scène de coquetterie ingénue dans cette première aventure d'amour : l'imprévu, la confusion, les effarouchements, les retours, toutes les adorables inconséquences d'un jeune cœur qui veut et ne veut plus, attire en voulant se défendre, accuse les génies qui l'ont servi trop bien, et tremble que le bonheur repoussé ne s'envole. Et j'imaginais que c'était cette « scène à faire » qui avait dû tenter l'auteur d'*Ève*, de *Marie-Magdeleine* et de *Narcisse*.

Mais voilà! Je veux toujours que M. Massenet soit le musicien de *Narcisse*, d'*Ève* et du *Poème d'avril*. Volontiers, j'oublie qu'il est aussi l'auteur d'*Hérodiade* et du *Cid;* mais lui ne l'oublie point, et ses librettistes seraient là pour l'en faire souvenir. Assez de fleurs! Trop de fleurs! Il s'agit, cette fois, d'écrire une pièce à deux fins que l'Opéra puisse réclamer en cas de succès; et l'Opéra, grâce à Meyerbeer et à Garnier son complice, c'est, à perpétuité, le tapage et le panache, le hors-d'œuvre obligatoire : cortèges religieux ou laïques, défilant parmi le fracas des cuivres. Adieu le rêve, l'éternelle chanson du printemps, de la jeunesse et de l'amour, le « gay sçavoir » des vieux trouvères : faisons grand, et frappons fort!

***

Pour commencer, voici donc sur son trône l'empereur Phorcas en personne, proclamant, au son de l'orgue, dans la métropole byzantine, les décrets de la puissance des ténèbres à laquelle il est soumis. L'heure est venue pour lui de se consacrer tout entier, dans la retraite, à la pratique des sciences occultes; associée à son empire et à son pouvoir surnaturel, sa fille Esclarmonde va régner à sa place; mais, pour conserver son pouvoir, elle doit rester voilée deux ans; à ce terme, un tournoi décidera du trône et de sa main. Tel est l'oracle. Phorcas contemple une dernière fois, dans toute sa gloire, la beauté radieuse, désormais cachée à tous les yeux, laisse retomber le voile, et se retire. C'est le prologue, très décoratif et à grand effet. Rien encore de bien saillant dans la musique. Deux motifs « à répétition » font leur entrée — l'expression *leit-motiv* n'a rien à faire ici, je dirai bientôt pourquoi: — thème n° 1, motif de sorcellerie, sombre et contourné; thème — n° 2, motif de la beauté d'Esclarmonde, sorte de cantique, plus banal qu'on ne le voudrait pour encadrer, à chacune de ses apparitions, le charmant visage de Mlle Sanderson.

***

2e *tableau*. Esclarmonde rêveuse songe à Roland (thème n° 3, rythmé en fanfare de chasse). Elle l'aime depuis le jour où l'armée des croisés a traversé Constantinople. Mais lui n'a pu l'apercevoir sous ses voiles; et, dès lors, quel espoir qu'il vienne disputer le prix du tournoi? A peine sait-elle s'il vit encore. Mais Énéas, le chevalier servant de sa sœur Parséis, a rencontré le jeune héros : Roland étonne le monde par ses prouesses, et le roi Cléomer lui destine, dit-on, sa fille. Esclarmonde va s'abandonner au désespoir, quand Parséis lui rappelle fort à propos qu'elle est fée : qu'elle use donc de sa puissance pour amener sous ses lois son vainqueur. L'impératrice, à ces mots, laisse éclater sa joie: « Oui, s'écrie-t-elle, dès ce soir, j'essayerai sur Roland le pouvoir de la magie et de mes charmes. Pour me l'attacher à jamais, je veux qu'il me possède. Je l'attirerai dans une île enchantée; j'irai le retrouver

sans découvrir mon visage; il saura que je l'aime, il devinera que je suis belle, et connaissant à quel prix il peut m'obtenir, il n'hésitera point à renoncer à ma vue, pour obtenir mes caresses. » La fée Mélior, s'il vous en souvient, y faisait plus de façons, et le trouvère du XIIIe siècle, tout en disant crûment les choses, allait moins vite en besogne; on dirait que Crébillon fils a passé par là; et nous verrons bientôt les conséquences.

Cependant, la princesse, le bras étendu vers l'Orient, procède à ses conjurations; elle évoque, d'un cri strident, toute la mythologie de Salammbô. Bientôt, la lune complaisante lui montre dans un nuage ses désirs accomplis : Roland perdant la chasse, arrivant au bord de la mer, et montant dans le vaisseau. Elle-même s'empresse à le rejoindre. — A noter : côté décors, la terrasse du palais de Byzance; côté musique, la chasse fantastique — superposition du motif de Roland (n° 3) et du motif de magie (n° 1).

***

3e *tableau*. La scène d'amour. Un lit de roses, une femme qui s'offre, un chevalier qui sait qu'il est malséant de refuser aux dames; conséquemment, absence complète de mouvement, d'inattendu, d'intérêt; la passion banale, sans étapes, sans réticences; un duo (thème n° 4) d'où la séduction est absente, où l'âme n'a rien mis, où la musique s'enfle et se travaille pour échauffer les sens. Quelques jolis détails à retenir: un gracieux dessin d'orchestre avant l'entrée de Roland; une phrase caressante : « Va je suis belle et désirable; » et une innovation : le duo des deux amants, terminé, sur le théâtre, en amoureuse étreinte, recommence dans l'orchestre, pendant qu'un rideau de feuillage jeté sur leur bonheur sauve la situation, ou plutôt la souligne.

***

4e *tableau*, le meilleur de l'ouvrage. La chambre nuptiale. Roland, encore aux bras d'Esclarmonde, lui chante son cantique d'action de grâces. Saluons ici un beau duo, dans l'ancienne manière — la meilleure — de M. Massenet, et la chute vraiment heureuse sur ces vers :

> Tu t'appelles l'adorée.
> — Je m'appelle le bonheur.

Le jour va paraître. La princesse fait jurer encore une fois le secret à son chevalier, et l'envoie au secours du roi Cléomer; il peut partir sans regret, car, en quelque lieu du monde qu'il se trouve, elle viendra chaque nuit le rejoindre. Pour lui assurer la victoire, cette magicienne qui paraît avoir des intelligences au ciel aussi bien qu'en enfer, lui ceint le propre glaive de saint Georges, que viennent d'apporter, sur son ordre, des anges à ailes roses, et dont elle lui fait adorer la garde en forme de croix. L'arme invincible, s'il violait son serment de discrétion, se briserait entre ses mains : thème de l'épée (n° 5).

***

5e *tableau*. La défense de Blois. Peuple, guerriers, prêtres, tapage. Cléomer annonce que tout espoir est perdu. L'évêque se prosterne avec les fidèles. Roland paraît soudain. Il provoque en combat singulier le chef des assiégeants. Cris de triomphe. Le chevalier français revient vainqueur au bruit de tout ce qui peut en faire à l'Opéra. Le roi, pour prix de ses exploits, veut lui donner sa fille; Roland en décline l'honneur. Cléomer s'emporte et menace presque; l'évêque à son tour le somme d'expliquer son refus. Un mot suffirait pour couper court à ces importunités : son cœur n'est pas libre. Qu'il le dise; personne n'en demandera davantage. Mais lui, à la voix du prêtre, tombe à genoux sans résistance; il se confesse; non content de révéler son bonheur, il pousse la naïveté dans le détail jusqu'à avouer qu'il attend, cette nuit même, sa bien-aimée. L'évêque lui impose les mains, et sort en roulant de noirs projets.

***

6e *tableau*. — La nuit est venue. Roland, resté seul, appelle l'amour. Une voix étrange se fait entendre dans le lointain. Elle se rapproche : c'est Elle! la voilà sur son cœur; le lit nuptial qui l'accompagne dans ses déplacements se montre déjà dans la pièce voisine. Soudain, les portes s'ouvrent avec fracas; l'évêque, avec son clergé et ses bourreaux, paraît, marche sur Esclarmonde, lui arrache son voile. Sa beauté foudroyante apparaît dans sa splendeur. Elle pousse un cri, et demeure écrasée sous le désespoir et la honte, pendant que Roland reste ébloui, et que l'œil des moines s'allume de convoitise. — A l'actif du compositeur, une belle phrase de douloureux reproche dans la bouche de la bien-aimée : « Regarde-les, ces yeux. » — L'Église réclame sa proie. Roland tire le glaive de saint Georges pour défendre Esclarmonde, mais l'arme sacrée se brise entre les mains du parjure, coupable de s'être confessé au mépris de ses serments; ce sont les esprits du feu qui viennent sauver leur reine des mains de ses persécuteurs fanatiques.

***

J'ai conscience que j'abuse, en racontant de pareilles sornettes. Finissons. Phorcas informé, dans sa retraite, de la faute d'Esclarmonde, évoque sa fille devant lui et lui signifie son sort. Sa désobéissance aux ordres des destins va causer sa perte et celle de son amant; si elle veut sauver Roland, il faut qu'elle le repousse. Roland paraît. Elle le conjure de l'oublier, lui pardonne et tombe dans ses bras : tout cela sans combat, sans explications, comme toujours. Le ciel — ou l'enfer, je ne sais vraiment plus — courroucé par cette faute nouvelle, fait gronder sa foudre. Esclarmonde,

éperdue, crie à Roland qu'elle ne veut plus l'aimer. Il n'en faut pas davantage : « Le crime est expié, » chantent des voix mystérieuses.

En effet. Le tournoi prescrit a lieu dans Byzance. Roland qui, dans sa douleur, a regagné la forêt des Ardennes, en sort pour prendre part à la joute (!) dont il ignore que son Esclarmonde est le prix (!!); son seul but est d'y trouver la mort (!!!); il triomphe sans le vouloir (!!!!) On l'amène en présence de l'empereur, remonté sur son trône; tous les motifs du prologue lui font cortège. La beauté offerte au vainqueur apparaît couverte de voiles. Roland se récuse — comme à Blois. Mais Esclarmonde découvre son visage et son amant reçoit de sa main la couronne.

***

Je ne sais si les parents du petit Bob le conduiront à *Esclarmonde;* je n'oserais le leur conseiller. Pourtant, j'aimerais entendre les réflexions pleines de sens de cet adolescent perspicace, et j'aurais probablement trouvé profit dans ses entretiens du lendemain avec son précepteur sur la géographie par trop romantique, et sur la théologie étrange de MM. Blau et de Gramont. En voyant les esprits des ténèbres rendre leurs décrets dans une cathédrale, saint Georges et les anges servir les amours d'une sorcière, il devinerait tout de suite que c'est le diable qui est le bon Dieu, dans la pièce. Vous voyez d'ici la tête de M. l'abbé!

***

Quant à la musique, quatre mots y suffiront. Elle n'est ni inspirée, ni construite; elle n'a point de souffle et n'a point d'os. A peine vous y trouverez trace de la manière d'autrefois, qui, avec ses défauts, avait pourtant son prix : cette fleur de sensualité, inquiétante souvent, presque toujours irrésistible. N'y cherchons pas davantage l'éclosion d'une personnalité nouvelle. Chaque note, pour ainsi dire, fait lever sur son passage tout un vol de souvenirs rassemblés de partout. Dans l'épithalame de l'île enchantée, c'est, à la poésie près, la péroraison du troisième acte de *Faust* et la nuit d'hyménée de *Roméo;* le motif de l'épée est emprunté note pour note à l'une des versions du célèbre thème du Graal (*Parsifal*, acte I, p. 56); la fanfare de Roland se pose, tour à tour, sur les diverses cadences du thème de Parsifal; ici c'est *Lakmé*, ailleurs c'est *Sigurd*, là, une série harmonique de Wagner, partout des lambeaux découpés et rappliqués sur une trame sans consistance. La main même a perdu de sa souplesse première ; l'orchestration, d'aérienne et fluide, est devenue lourde, pâteuse, flatulente ou turbulente : un contre-basson perpétuellement en travail; des trombones qui viennent fourrer leurs trompes jusque dans les scènes d'amour; chaque baiser salué par un coup de timbales! Vous m'entendez assez: la partition vous dira le reste.

Un dernier mot pourtant. L'auteur d'*Esclarmonde* s'était flatté peut-être de concilier le procédé wagnérien du *leit-motiv* avec l'emploi de l'air d'opéra : conception vicieuse dont il faut montrer l'erreur, car certains wagnériens de Paris seraient capables de s'y laisser prendre. Au théâtre, la fonction du thème caractéristique n'est pas représentative, mais psychologique; il ne s'agit pas, comme dans la symphonie descriptive, de nous faire voir les personnages — nous les avons sous les yeux — mais d'exprimer l'âme, les secrets mouvements du cœur. Ce n'est pas aux allées et venues de l'acteur que le motif doit obéir; c'est sa pensée qu'il est chargé de nous traduire. Il ne suffit donc pas qu'il reparaisse; il faut qu'il se transforme. Cette évolution commande l'harmonie complexe, le perpétuel modulé, la dislocation de la mélodie; en un mot, le style même de Wagner — et le génie de Wagner, car tout se tient dans le système. Juxtaposés à des cantilènes à périodes équilibrées, à cadences symétriques, le *leit-motiv* devient un « accompagnement » et perd, dès lors, toute valeur, toute individualité. S'il n'est plus le moteur de l'action, le fil conducteur, l'âme du drame, sa persistance fatigue, au lieu de tenir en haleine; il tourne à la scie. Ah! l'ennui wagnérien, le tapage wagnérien dont on plaisantait si agréablement dans l'entourage de M. Massenet! les voilà bien dépassés; faisons amende honorable à la *Tétralogie!*

Faisons surtout réparation à la belle probité, au « loyalisme »; rendons leur place aux croyants, aux sincères, que le bonheur constant de cet habile a pu faire quelquefois désespérer de l'avenir et douter d'eux-mêmes. Ceux-là, ils s'appellent légion, pour l'honneur de l'art français : Reyer, Widor, Fauré, d'Indy, et Camille Saint-Saëns, le premier de tous, et ce grand artiste qui n'est point mon préféré, mais qui a droit à mon hommage, M. César Franck; et un autre, enfin, dont le nom courait hier sur toutes les lèvres. Je leur donne rendez-vous, dans trois jours, à la centième du *Roi d'Ys*.

L'interprétation, comme la mise en scène d'*Esclarmonde*, est digne de tout éloge. M[lle] Sanderson ne se contente pas d'être belle et de lancer ses trilles jusqu'aux étoiles; elle joue avec intelligence. M[lle] Nardi (Parséis) s'est révélée comme une cantatrice du plus grand avenir; le ténor Gibert a de la tenue et du charme, et Taskin, en artiste qu'il est, trouve moyen de donner beaucoup d'autorité et de couleur au rôle sacrifié de l'empereur Phorcas.

René de Récy.



COURRIER LITTÉRAIRE

M. Dupontavice de Heussey vient de donner au public une biographie de Charles Dickens, écrite avec plus de ferveur que de discernement (1). Ce livre est déjà un peu en retard au moment où il vient au monde, puisqu'il ne tient pas compte des récents travaux sur Dickens, et notamment de la nouvelle biographie, publiée par W. Scott, et dont M. Frank T. Marzials est l'auteur. M. Dupontavice a composé son volume avec la correspondance de Dickens et la biographie du grand romancier par son ami Forster, qu'on appelle quelquefois la vie de John Forster par John Forster, parce que l'auteur y parle de lui-même, au moins autant que de son héros. Du reste, M. Dupontavice nous donne la liste « complète » des ouvrages qu'il a consultés. Si l'on veut replacer Dickens dans le milieu où il a écrit, si l'on cherche à savoir ce que valent les institutions et les mœurs qu'il a dénoncées, ce n'est pas une quinzaine de volumes, mais cinq cents, et même davantage, qu'il faudrait remuer. Pour compléter cette étude, une vingtaine d'années passées en Angleterre ne me paraîtrait pas inutile. Après cette petite préparation, on pourrait songer à tremper sa plume dans l'encrier.

Les biographes sont comme les amoureux : rien ne leur plaît que la personne aimée, et tout leur plaît de la personne aimée. Lorsqu'il s'agit d'elle, aucune redite ne les fatigue, aucune exagération ne les arrête, aucun enfantillage ne les fait sourire. Au risque de nous la faire prendre en grippe, ils nous l'imposent, nous en obsèdent, nous en accablent. J'ai trouvé, il n'y a pas longtemps, un biographe fort en colère contre une dame, parce qu'elle n'avait pas cédé à la passion d'un grand homme dont il écrivait l'histoire. N'est-il pas stupide à une femme de parler de vertu lorsqu'il s'agit d'offrir cinq minutes d'agrément à un homme de génie, qui la récompensera plus tard en versifiant ses charmes les plus secrets?

Avec Dickens, pareil excès n'était pas à craindre. Mais il y avait d'autres dangers, et M. Dupontavice n'en a évité aucun. Tout lui semble excellent dans l'œuvre de Dickens. Tout lui paraît, dans sa vie, bon à méditer et à imiter. Je ne puis être de son avis, ni en ce qui touche l'homme, ni en ce qui concerne l'écrivain.

A la fois apôtre, négociant et un peu saltimbanque, homme de meetings, de conférences et de banquets, grand fumeur de pipes et grand buveur de punch, rieur et combatif, bruyant et encombrant, Charles Dickens ressemble à beaucoup d'autres Anglais que j'ai connus, que je vois journellement, et que je ne veux ni pour modèles, ni même pour voisins. Il a aimé les humbles : serait-il le seul démocrate de son siècle? Il a aimé les enfants : qui donc n'aime pas les enfants? Comment a-t-il élevé les siens? Ceux qui désirent le savoir n'ont qu'à faire la connaissance de M. Dickens junior. Est-ce l'époux que je dois admirer en Dickens? Après vingt-deux ans de mariage, il s'aperçut qu'il y avait incompatibilité absolue entre sa femme et lui. « Mme Dickens était, nous dit M. Dupontavice, une excellente et digne mère de famille, une épouse bonne, fidèle et dévouée, et *c'était tout.* » Voilà un *c'était tout* qui condamne Dickens sans appel, et qui nuira un peu à M. Dupontavice dans l'esprit des honnêtes femmes de France. Pour moi, je refuse nettement d'accepter comme réformateur l'homme qui n'a pas su garder à la mère de ses enfants sa place au foyer.

Qu'est-ce que la vie de Dickens? Une succession de contrats avec les éditeurs, de tournées littéraires, de toasts, de dîners, de journaux fondés et de pipes fumées avec Forster? Qu'y a-t-il d'intéressant dans cette existence? Uniquement ceci. De onze à treize ans, il a été un pauvre ouvrier; il a collé des étiquettes et noué des ficelles autour de petits pots de cirage, moyennant sept shillings par semaine. Je ne demande pas mieux que de m'attendrir sur cette douloureuse situation; je l'ai même fait, dans un livre que quelques personnes ont eu la bonté de lire. Mais je ne puis laisser dire à Dickens lui-même qu'à cette époque il mourait littéralement de faim. Je demande à tout être raisonnable si un enfant de onze ans, dont le loyer est payé, et qui passe le dimanche avec ses parents, ne peut se nourrir avec sept shillings, c'est-à-dire sept fois vingt-cinq sous, pendant six jours. Notez que cela se passait il y a soixante-dix ans, et que ces sept shillings équivalent aux quinze shillings d'aujourd'hui avec lesquels un laboureur de Yorkshire doit faire vivre sa nombreuse famille. Charles Dickens nous l'avoue : s'il se passa quelquefois de dîner, c'est parce qu'il avait tout mangé en gâteaux, chez le pâtissier, dès le matin. Vous voilà édifiés sur la légende du petit Dickens mourant de faim dans les rues de Londres.

Sur l'œuvre du romancier, je ne vois rien à changer à ce qu'en a écrit M. Taine. C'est le meilleur chapitre de son cinquième volume, celui où il se modère et se possède le mieux, celui où sa théorie s'établit le plus facilement, car Dickens est de son temps et de son pays autant qu'on peut en être. Je signale à M. Dupontavice la vigoureuse et substantielle étude de M. Hennequin sur Dickens, dans les *Écrivains francisés,* dont j'ai déjà parlé au cours de ma dernière causerie. On y trouve, çà et là, des « délinéations conversationnelles », des « déformations émues du spectacle social » qui sentent un peu trop la décadence. Mais, en général, l'effort pour créer des formes nouvelles est motivé par les besoins de la pensée. Pris dans son

(1) *L'Inimitable Boz,* par Robert Dupontavice de Heussey. — Quantin.

ensemble, c'est un remarquable morceau de critique.

Par une classification subtile et vraie des personnages de Dickens, M. Hennequin s'élève à une vue générale de son talent. Dickens n'est pas un penseur : ce premier point ne sera contesté par personne. Quant à ce « merveilleux don d'observation » que M. du Pontavice admire à chaque ligne, M. Hennequin, après M. Taine, le lui refuse absolument. Dickens n'a jamais peint un caractère, ni un objet d'après nature. Ce Londres, qu'il connaissait si bien, où son enfance avait si longtemps erré, attentive à tous les spectacles de la rue, il n'a jamais pu le décrire sans le rendre méconnaissable. D'où vient, chez un homme de génie, cette étrange impuissance à faire ce que font chaque jour les hommes les plus ordinaires? Est-ce incapacité réelle? N'est-ce pas plutôt prédominance de l'invention, qui règne chez lui sans contrepoids et détruit, dans cette curieuse intelligence, l'équilibre des facultés? En effet, lorsque la puissance créatrice s'épuise et qu'il s'efforce de mêler aux êtres de fantaisie les figures rencontrées dans la vie réelle, il produit, dans ce genre mixte, moitié inspiration, moitié souvenirs, un chef-d'œuvre, *David Copperfield*, mais n'en produit qu'un seul. Le reste de sa vie littéraire n'est qu'une longue et lamentable décadence, qui dure vingt ans et aboutit à des œuvres informes, maladives, crépusculaires.

Pour M. Hennequin, ce qui empêche Dickens d'observer, c'est l'émotion. Cette émotion l'envahit, dès le premier instant, à propos de la chose la plus simple. A la sensation succède immédiatement un sentiment d'attraction ou de répulsion, plus souvent de répulsion. Avec la vitesse de l'éclair, toute la série des dispositions malveillantes est parcourue jusqu'au dernier excès de la haine. C'est cette passion qui communique à ses pensées quelque chose d'incohérent, qui contourne son style et le fait grimacer, qui, chez lui, nous présente de toutes choses une vision fausse, démesurée, caricaturale. Jamais écrivain n'a été, à ce point, vibrant, trépidant, si peu maître de son talent. Pourquoi ne dirions-nous pas le mot, puisque nous causons? Dickens est le roi des *emballés*.

Choisissez entre ces deux explications : peut-être sont-elles vraies toutes deux.

Quoi qu'il en soit, le romancier prend violemment parti pour ou contre ses personnages. Au lieu de peindre les gens et les choses tels qu'ils sont, il nous donne l'impression énergique qu'il en reçoit. Son œuvre est faite d'amour et de haine (mais surtout de haine, ne l'oublions pas!). Il suit de là que toute une conception morale de la vie, toute une classification des choses bonnes et mauvaises se dégage de son œuvre avec une saisissante netteté. Cet art, qui a pour point de départ et pour point d'arrivée la sympathie et l'antipathie, cet art subordonné à la morale semble, à M. Hennequin, un art inférieur et enfantin, un triste legs des époques religieuses. Je ne puis partager cette manière de voir. Je crois l'idée du Bien et du Mal aussi nécessaire au romancier que celle du Beau et du Laid, ou que peut l'être le contraste de l'ombre et de la lumière au peintre. N'insistons pas. Nous touchons, ici, à la grosse question littéraire de ce temps : elle ne peut être discutée ni résolue en quelques lignes.

Mais, me bornant aux objections de détail, je crayonne un point d'interrogation sur la marge du volume de M. Hennequin, lorsqu'il nous assure que la morale de Dickens n'est pas la morale générale de ce temps et qu'elle n'est pas davantage la morale particulière des Anglais. J'ai des doutes sur ce dernier point. J'aperçois bien ce qui a amené M. Hennequin a cette opinion. Il a vu tous les sentiments de Dickens dans une opposition indignée avec les institutions de l'Angleterre officielle et légale : « On torture les enfants dans les écoles; on a tort d'enfermer les criminels dans les prisons; les tribunaux sont faits pour pressurer les plaideurs, les parlements pour pérorer d'inutiles bavardages, les ministères pour perdre l'argent et compromettre les intérêts de la nation, les hospices pour maltraiter les malheureux, les banques pour voler, les salons pour échanger de niais propos avec de ridicules cérémonies. » Frappé de ce dénigrement à outrance de toutes les parties de la société anglaise, M. Hennequin a cru, tout naturellement, à un antagonisme entre Dickens et l'âme de son pays.

Hé bien, il n'en est rien. M. Hennequin ne s'est pas rappelé qu'il y a toujours eu, depuis la réforme, deux Angleterres, ou plutôt une majorité d'exploités sans cesse en révolte armée ou en protestation douloureuse contre une minorité d'exploiteurs. Cette Angleterre-là, avant de s'appeler Charles Dickens, s'est appelée Georges Fox et Daniel de Foë; elle s'est appelée aussi Thomas Carlyle et John Bright. C'est en elle qu'est le réservoir de la force nationale, en elle que se conserve le pur saxon sans aucun mélange adventice ou exotique, en elle que vit la religion populaire, plus hébraïque que chrétienne, alimentée par les colères d'Ezéchiel et d'Isaïe bien plus que par les divines mansuétudes du sermon sur la montagne. C'est en elle que se perpétue, je ne dirai pas la conscience, mais l'instinct moral de l'Anglais. Cet instinct tient de l'animalité et dure autant qu'elle; il ne s'élève jamais bien haut, mais il ne peut être aboli. C'est pourquoi le criminel saxon, tout brute qu'il soit, a toujours des remords, et le roman anglais, si menteur d'ordinaire, ne ment pas sur ce point.

De cet instinct moral, on peut dire ce que M. Hennequin a dit de Dickens lui-même : « Outrancier, partial et borné. » Charles Dickens a été l'exposant le plus ému, le plus éloquent de cette morale inférieure, haineuse, grossière, mais saine au fond et sans alliage de pessimisme littéraire.

Un soir, je dînais, en Angleterre, dans une société

d'imbéciles qui appartenaient à la meilleure compagnie. Une dame ayant émis l'idée que Dickens « n'était pas un gentleman » : « Et Jésus-Christ, demandai-je, était-il un gentleman? » Je me trouvais très malin; j'étais enchanté de la confusion produite dans le cercle distingué par cette question saugrenue. Il me semblait ridicule qu'une société, qui fait semblant d'avoir pour dieu un charpentier de Nazareth, tînt rigueur à un simple romancier pour avoir, à l'âge de onze ans, collé des étiquettes sur des pots de cirage. J'y ai réfléchi une douzaine d'années, et je crois que la bonne dame avait raison : Dickens n'était pas un gentleman. Il n'avait pas réussi à laver entièrement ses mains, durcies et souillées par le travail manuel : il était resté « peuple ». Là est sa puissance aux yeux de ceux qui sont des hommes avant d'être des lettrés; là gît aussi le secret de ses rancunes et de ses lacunes.

J'ai encore une petite chicane à adresser à M. Hennequin. Je puis me consoler de la façon fantastique dont il orthographie le nom de Cruikshank, mais non de la sévérité imméritée avec laquelle il apprécie l'œuvre de cet excellent homme. Je ne vois point trace de « sensualité ordurière » chez Georges Cruikshank, même vingt ans avant sa conversion. Il était si facile de substituer à ce nom celui de Gillray et surtout celui de Rowlandson!

***

Il y a une trentaine d'années, comme Villemessant allait monter dans le train qui l'emmenait à sa propriété de Chambon, près de Blois, on lui remit le manuscrit d'un roman traduit de l'anglais et dont l'auteur était une demoiselle encore inconnue en France. Ce roman captiva tellement le fondateur du *Figaro* qu'il en oublia — prétendait-il — de déjeuner en route. Naturellement, tout Paris voulut lire un récit qui empêchait Villemessant de déjeuner. C'était *Aurora Floyd*, alors baptisée *le Secret de miss Aurore*. Du *Figaro* bihebdomadaire, le roman de miss Braddon passa sur les planches du Châtelet, où, grâce à un truc inédit, il fournit une assez longue carrière.

Miss Braddon a continué de fabriquer des *Aurora Floyd* et des *Lady Andley's secret*, au plus juste prix, à raison de deux par an, avec le même succès et suivant la même recette. Vous prenez deux caractères que vous posez en antithèse, une grande dame et une fille du peuple, ou bien deux jeunes hommes dont les caractères s'opposent. L'un aime sa mère et joue du piano; l'autre galope dans les bois et met du cognac dans son thé : c'est celui-là qui « fera le coup » et soufflera au premier, à l'innocent, sa bonne amie. Une intrigue gaie s'enroule autour d'une intrigue triste; un vaudeville et un mélodrame sont tressés ensemble comme deux brins d'osier. Une fois, comme par hasard, les situations sortirent d'elles-mêmes des caractères, l'émotion jaillit toute seule; miss Braddon écrivit *la Fille de Joshua Haggard*. C'était un chef-d'œuvre ; ni l'auteur ni le public ne s'en sont aperçus. Quant aux *Belfield* (1), dont j'ai en ce moment la traduction sous les yeux, ce roman n'est ni meilleur ni pire que les autres de la même série. Le crime, le criminel et la victime ne sont guère intéressants, mais la peinture satirique de la « Saison » de Londres, bien ou mal faite, est toujours amusante, jamais société n'ayant prêté le flanc à la moquerie autant que celle-là.

***

Je ferai sans doute plaisir aux lecteurs de Ouida en leur annonçant que la librairie Plon vient de mettre en vente deux de ses livres, soigneusement traduits : *le Chemin de la gloire* et *la Filleule des fées* (2). La vogue de cet auteur a baissé en Angleterre; elle se maintient encore sur le continent. Je suis, pour ma part, un peu réfractaire; mais à quoi bon gâter le plaisir d'autrui?

Je n'indiquerai donc aucune des raisons qui m'empêchent de goûter cet écrivain. Je me contenterai d'une seule observation. Puisque Ouida paraît aimer la France, pourquoi ne chercherait-elle pas à l'étudier et à la comprendre un peu? Dans un de ses romans, elle nous a montré un proviseur de lycée, plus méchant, plus vil, plus vénal que les bourreaux d'enfants que l'on rencontre chez Dickens. Dans *la Filleule des fées*, on trouvera un ministre nommé Pharamond (!) qui s'aplatit comme un goujat devant certain lord à la table duquel il a l'honneur de s'asseoir. L'auteur paraît s'imaginer que ce personnage étranger est devenu un « seigneur » en France parce qu'il y a acheté une propriété. Mais, madame, il n'a que la permission d'y manger ses rentes et de se chauffer au soleil, à condition de ne pas secouer ses tapis par la fenêtre et de payer les contributions de son chien. Un pair d'Angleterre, qu'est-ce donc? Là-bas, peu de chose; ici, rien... Mais voilà! on veut être démocrate, cosmopolite, on philosophe à tort et à travers, on traite l'humanité comme un vil bétail; malgré tout, on reste femme, on reste Anglaise par les petits côtés et on garde, toute sa vie, la superstition du rang.

AUGUSTIN FILON.

LA FRANCE JUGÉE PAR UN RUSSE (3)

J'ai déjà présenté M. Modestov aux lecteurs de la *Revue bleue* (4). Ils savent que le rédacteur des *Novosti* est un humaniste distingué, un écrivain de talent, un publiciste libéral.

(1) *Les Belfield*, par miss Braddon, trad. par Germaine Mellor. — Quantin.

(2) *Le Chemin de la gloire, la Filleule des fées*, par Ouida. — Plon et Nourrit.

(3) *O. Frantsii : de la France*, par V.-J. Modestov. — 1 vol. in-8°. Saint-Pétersbourg, 1889.

(4) Voir la *Revue* du 25 août 1888.

Ses études sur l'Allemagne ont été bien accueillies du public auquel elles étaient destinées. Leur succès a encouragé l'auteur à recueillir, en un volume, divers essais sur notre pays. M. Modestov est venu chez nous à diverses reprises; il se tient assidûment au courant des productions de notre presse et de notre littérature. La France est à ses yeux, de tous les pays du monde, celui qui doit le plus intéresser un Russe intelligent. Il professe pour elle une affection à laquelle il est resté fidèle à travers toutes les épreuves par lesquelles nous avons passé. Ce qui l'attire vers nous, ce ne sont pas ces côtés légers ou frivoles qui exercent un charme si puissant sur certains de ses compatriotes: ce sont nos publicistes, nos professeurs, nos historiens, nos hommes politiques. Sauf quelques notes de voyage sur des excursions à Paris ou à Vichy, tous ces essais ont pour objet quelque homme ou quelque œuvre considérable, quelque question importante de littérature, de pédagogie ou de politique. Renan, Jules Simon, Thiers, Désiré Nisard, Anatole Leroy-Beaulieu sont tour à tour étudiés ou commentés avec une sympathie qui n'exclut pas une critique indépendante. L'auteur de cette notice a l'honneur de figurer en leur compagnie dans des essais où M. Modestov explique à ses compatriotes comment on étudie les questions slaves dans notre enseignement public ou dans nos revues, et où il rend pleine justice aux progrès accomplis par nos écrivains. Les *Petits Papiers* de M. Hector Pessard, le piquant volume d'O' Meara sur le salon de Mme Mohl, sont l'objet d'analyse ou d'extraits auxquels les lecteurs russes ont dû trouver un vif intérêt. Si M. Modestov se plaît à lire ou à commenter nos publicistes, il ne se croit pas tenu d'être toujours de leur opinion. Ainsi, à propos d'un article (1) qui a fait quelque bruit (*l'Angleterre, la Russie et la France*), il prend vivement à partie M. Anatole Leroy-Beaulieu. Il loue comme ils le méritent le talent et la science de l'auteur à qui nous devons ce bel ouvrage sur *l'Empire des tsars*, mais il refuse de s'associer à ses conclusions pessimistes sur l'impossibilité d'une alliance sérieuse entre la France et la Russie. M. Modestov souhaite cette alliance et il la croit possible :

« L'amitié politique de la France est, dit-il, l'alliance la plus naturelle de la Russie. Elle ne nous sera jamais à charge, elle peut toujours nous être utile... A l'heure qu'il est, le seul grand État européen qui ne désire ni l'amoindrissement ni l'affaiblissement de la Russie, c'est la France, et réciproquement le seul grand État qui désire voir la France forte et puissante, c'est la Russie. »

L'étude de M. Leroy-Beaulieu, au dire de M. Modestov, est dirigée moins contre la Russie que contre le régime politique auquel la France obéit actuellement. Le publiciste russe n'estime pas que ce régime fasse obstacle au rapprochement des deux pays. Il revient à différentes reprises sur cette question, et chaque fois pour affirmer avec plus d'énergie le prix que la Russie doit attacher à de bonnes relations avec notre pays « Nous sommes liés à la France, écrit-il, et par les sympathies nationales et par les meilleurs sentiments de l'humanité... Notre sympathie n'est pas un sentiment aveugle, elle n'est pas due seulement à la tendresse instinctive de notre cœur slave. A mes yeux, la France est dès maintenant un pays classique dans l'histoire de l'Europe, comme la Grèce et Rome. Ceci nous explique les regards affectueux que tournent vers elle les peuples nouveaux; ils sentent d'instinct la supériorité d'une culture presque achevée et d'une civilisation plus exquise. Même les gens simples, les illettrés qui ont séjourné en France et dans d'autres pays reconnaissent que la vie sociale est au-dessus de celle des autres peuples, que l'étranger qui réside en France, quelle que soit sa situation peut y trouver plus d'agréments matériels et plus de satisfactions morales... Quand on étudie la vie sociale en France et en Allemagne et qu'on la compare dans les deux pays, la France se présente sous l'aspect de la Grèce, la Germanie sous celui de la Macédoine. La capitale de la Macédoine nous offre le spectacle de grandes forces guerrières, l'éclat d'une cour; mais combien l'aspect d'Athènes est plus varié et plus intéressant! »

En sa qualité d'humaniste, M. Modestov revient avec une complaisance particulière sur ce rapprochement entre la Grèce et Rome. Dans une attachante étude sur l'œuvre de M. Renan, il s'essaye à donner une caractéristique du génie de notre race : « Il n'y a point, dit-il, de peuple dont la vie soit plus fortement empreinte par le caractère national, et cependant il n'y a point de peuple plus apparenté d'une parenté spirituelle à toutes les nations. Et en cela se révèle l'analogie frappante des Français et des anciens Grecs. Tout ce qui est hellénique est encore aujourd'hui l'héritage commun de l'humanité, tout ce qui est français, depuis l'élégance de la vie matérielle jusqu'aux vers de Victor Hugo, est partout considéré comme le patrimoine commun de l'humanité, le charme de toutes les nations. Elles gardent chacune leurs particularités, qui ne peuvent être assimilées par les autres : les particularités de la culture française servent de modèle aux autres, pour le costume, pour les mœurs, pour les vertus, pour les vices. Ceci peut être désagréable aux chauvins de certains pays, comme il était désagréable à Caton l'Ancien de voir les Romains imiter les mœurs grecques et la littérature hellénique; mais on ne peut empêcher cette tendance naturelle qui pousse les hommes à s'assimiler ce qu'ils trouvent chez les autres de meilleur et de plus délicat. Caton lui-même finit par apprendre le grec dans sa vieillesse pour s'initier aux mystères de la sagesse hellénique. »

Ces citations donnent une idée de l'esprit qui anime le livre de M. Modestov; si l'on songe qu'elles sont empruntées à des études qui ont paru dans un des journaux les plus sérieux de Saint-Pétersbourg, on peut se réjouir de voir la France si bien comprise et si affectueusement jugée par un des publicistes les plus considérables, par un des organes les plus importants de la presse russe.

L. LEGER.

(1) Voy. la *Revue* du 26 mai 1888.

BANQUET ANNIVERSAIRE
DE
LA COLONIE GRECQUE DE PARIS

Discours de M. Bikélas.

A la date anniversaire du 25 mars (style grec), la colonie grecque de Paris s'est réunie à l'hôtel Continental, dans un banquet présidé par M. D. Bikélas, qui a prononcé, en grec, le discours dont voici la traduction :

Messieurs,

Je souhaite que la réunion d'aujourd'hui pour célébrer notre fête nationale devienne une habitude régulière, tant que nous nous trouverons loin de notre pays. Chez nous, cette fête est annoncée par les cloches de nos églises, par les drapeaux flottants, par les coups de canon, par les cérémonies officielles et par les réunions de famille; ici, il faut suppléer à tout cela par la mémoire et par l'imagination. Et, cependant, plus nous sommes éloignés de notre patrie, plus le sentiment qu'éveillent de pareils anniversaires devient vif : non pas assurément que nous aimions moins la Grèce lorsque nous y sommes, mais parce qu'il est naturel que nous nous attachions davantage aux objets de notre affection lorsque nous nous en trouvons séparés par des montagnes et par des mers.

En dehors de tout cela, en dehors de l'affection, il y a, je crois, autre chose encore; lorsque nous sommes loin de la Grèce, nous pouvons juger d'un point de vue plus élevé son passé, son présent et son avenir. La distance des lieux équivaut à la distance des temps. Voyant de loin, nous devenons une sorte de postérité, et plus nous nous éloignerons de notre point de départ national, de l'époque de la Révolution de 1821, plus nous devrons ressentir de respect et de reconnaissance pour ces ouvriers de la première heure; et plus nous devrons célébrer avec éclat leur mémoire et leurs hauts faits. Pourquoi cela? Pour deux raisons. La première, c'est que, plus le temps passe, plus la taille des hommes de cette génération paraît grande, à travers l'atmosphère de l'histoire. Oui, même vivants, ils paraissaient, et ils étaient grands! Vous qui êtes jeunes, vous ne les avez pas connus, ces hommes qui ont fait de si grandes choses; mais nous qui commençons à vieillir, nous les avons vus. J'ai vu, connu, entendu Jean Colocotronis, Costa Botzaris, Alexandre Maurocordato, Spiridion Tricoupis. J'ai vu Tzavellas... J'ai vu Canaris... Et si quelque chose me peut consoler de ce que je ne verrai pas tout ce qu'il vous est réservé, à vous, de voir, c'est que mes premiers souvenirs me rattachent à ce passé glorieux. Mais le temps et la mort grandissent et consacrent la renommée des grands hommes; leur nom appartient à l'histoire et leur gloire se rajeunit en vieillissant. Ne voyons-nous pas cela dès maintenant? Il y a un an, n'élevait-on pas au pied du Parnasse un monument en l'honneur d'Odyssée? Demain, ne doit-on pas inaugurer la statue de Miaoulis, dans le centre de la mer Égée, là où retentit le bruit de ses victoires navales? A mesure que le temps passera, la reconnaissance nationale multipliera les monuments et les statues; l'étranger, en traversant les défilés de l'Argolide, verra de loin le casque colossal de Colocotronis; dans la plaine du Phalère s'élèvera, altière, l'épée de Karaïskakis; partout il y aura des trophées, car partout notre sol a été arrosé de notre sang. Partout la bravoure et l'esprit de sacrifice ont donné à la Grèce une gloire nouvelle.

Voilà la première raison. Et la seconde?

La seconde raison, c'est que pour que la semence prenne racine et donne des fruits, il faut du temps; le grain a été semé en 1821; les semeurs et les spectateurs étonnés de l'étranger s'attendaient à ce qu'il poussât tout d'un coup; lorsqu'ils virent le petit et chétif arbrisseau qui commençait de naître, ils détournèrent leurs regards, désenchantés. Ils n'avaient pas, et peut-être, eux, avaient-ils le droit de ne pas avoir de patience. A eux, il était permis d'être impatients, et de ne pas songer que si la première génération a semé le grain, c'est à peine si la troisième ou la quatrième en pourra voir et recueillir le fruit.

Chaque génération a sa mission et sa tâche. Mais à cette première génération, la tâche a été plus difficile, plus noble, plus grande. Voilà pourquoi nous la glorifions. Notre reconnaissance envers nos héros et nos martyrs de 1821, au lieu de diminuer, ne fera que grandir, d'âge en âge, la grandeur de l'entreprise; les efforts et les sacrifices de nos pères seront appréciés chaque jour davantage, à mesure que les résultats en deviendront plus palpables, à mesure que la semence portera ses fruits.

Ces fruits véritables, nous commençons à peine à les voir. Vous qui êtes jeunes, vous verrez et vous recueillerez une plus riche moisson, et vos enfants, une moisson plus riche encore; mais n'oubliez pas que la jouissance présuppose du travail, de la peine; que les devoirs précèdent toujours les droits. N'oubliez pas que chaque génération a sa mission et sa tâche! Votre mission et votre tâche à vous est d'augmenter et d'améliorer le dépôt qui vous est livré par les générations passées pour être transmis aux générations futures. Le but de la révolution grecque n'était pas simplement de secouer un joug étranger et odieux, ni d'ajouter à la carte de l'Europe un État minuscule. Le but était de nous faire prendre place, et une place honorable, dans le concert des nations éclairées et civilisées. Toutes les générations qui se sont succédé ont travaillé à la réalisation de ce but, mais l'œuvre n'est pas encore achevée. Continuez-la, vous qui êtes jeunes; vous surtout qui avez la bonne fortune de voir de près les peuples que nous nous efforçons d'imiter et auxquels nous avons la noble ambition de nous égaler un jour. Contribuez pour votre part à l'achèvement de cette œuvre. Mais, tant que vous vous trouvez dans ce foyer de la civilisation et de la lumière, ne vous attachez pas à ne voir que la surface; ne vous contentez pas surtout de cette consolation facile, et trompeuse, et dangereuse, que peut vous donner la compa-

raison de nos défauts avec ceux de l'étranger. Non! regardez plus profondément. Voyez ce qu'il y a de bon et de digne d'être imité; les bonnes choses sont nombreuses, elles sont innombrables. Vous, officiers, hommes de loi, ingénieurs, politiques, médecins, artistes, voyez au prix de quel travail, de quelles études sérieuses, de quel dévouement à la science et à l'accomplissement du devoir ont acquis leur renommée, à la plus grande gloire de la France, les maîtres que vous êtes venus écouter de si loin. Rapportez en Grèce cette leçon-là, et rien que cette leçon.

Retournez en Grèce, pour enseigner, après l'avoir appris, que pour l'éducation intellectuelle et morale d'un peuple il faut un travail incessant, des méthodes que nous n'avons pas encore, un dévouement absolu à la science et à l'accomplissement du devoir.

Enseignez, répandez tout cela, par la parole, par les œuvres, par l'exemple. Voilà comment vous pourrez remplir dignement votre mission. Voilà le meilleur, le seul tribut de reconnaissance que vous puissiez payer à ceux qui ont semé le grain et l'ont arrosé de leur sang, à ceux dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire.

Levez-vous, messieurs, levez-vous! ceci n'est pas un toast, c'est une prière.

Que la mémoire soit éternelle de ceux qui sont morts pour la foi et pour la liberté!

ESSAIS ET NOTICES

Géographie militaire (1).

M. le lieutenant-colonel Niox a déjà publié de nombreux ouvrages, qui presque tous tendent à éclairer l'histoire, par la géographie (2).

Le dernier volume de sa *Géographie militaire* traite de l'expansion européenne dans le monde entier, et surtout en Asie.

Assurément la France tient dans le mouvement d'expansion européenne une place infiniment moindre que celle qu'on aurait pu lui présager au XVIIIe siècle, dans les années qui suivirent la paix de 1748, quand Dupleix commençait la conquête du Carnate et du Dekkan, quand nos hardis pionniers franco-américains travaillaient à réunir, par une série d'établissements, le Canada de Champlain à la Louisiane de Cavelier de La Salle.

Cependant M. Niox n'estime pas que son rôle soit fini :

« Au lendemain d'une guerre malheureuse, alors que la nation frémit encore sous le douloureux souvenir de la défaite et du rapt de deux provinces, il a semblé imprudent et presque antipatriotique de détourner l'attention du pays de la frontière sur laquelle l'orage est toujours menaçant; et cependant ne serait-il pas aussi dangereux pour elle de fermer les yeux à l'avenir et de méconnaître quelles peuvent être les graves conséquences de la lutte bien autrement gigantesque entamée pour le partage du monde? Cette lutte, la France ne peut pas la déserter, et l'on dirait d'ailleurs qu'en dépit de ses inquiétudes et de ses timidités une loi supérieure la lui impose. »

Quant à ceux qui tirent un argument contre la politique coloniale du chiffre relativement faible de la population française et de sa prétendue stérilité, l'auteur leur fait une réponse péremptoire :

« Cette stérilité tient surtout à ce que la population française a désormais atteint sur le continent le maximum de densité compatible d'une part avec les productions du sol, d'autre part avec les conditions de la vie sociale en France. La statistique prouve qu'après chacune des grandes guerres dans lesquelles les pertes avaient été considérables, il se levait de suite en France une abondante moisson de générations nouvelles; mais, les vides une fois comblés, la nation cessait de grandir, comme si elle avait atteint de nouveau une limite qu'elle ne pouvait que difficilement dépasser. Cette limite a pu être reculée tant que toutes les sources de production du pays n'étaient pas entièrement utilisées. Mais aujourd'hui que l'exploitation du sol approche de son maximum de développement, il n'y a plus guère de place dans la France européenne pour des générations plus nombreuses. Que la nation ait besoin d'hommes au dehors, qu'elle sache comment créer des établissements nouveaux pour ses enfants, elle en produira. »

Nous trouvons dans l'histoire démographique de l'Angleterre en ce siècle une nouvelle démonstration de cette théorie. Quand la race anglo-saxonne, après la ruine de la prépondérance française, a réussi à s'ouvrir le monde entier, le sol de la Grande-Bretagne a produit autant d'hommes qu'il lui en fallait pour dominer l'Inde, peupler l'Amérique et occuper les rivages de l'Afrique et de l'Océanie. L'accroissement de la race britannique a marché exactement du même pas que l'accroissement de l'empire anglais.

M. Niox nous donne une description très succincte, mais très précise, de cet empire. Il a consacré des pages intéressantes à l'Inde britannique.

Nous sommes frappés surtout de voir comment, malgré les progrès réalisés par le gouvernement de la métropole, une si grande partie du passé indien subsiste encore; combien il est loin de disparaître et comment il tend au contraire à se fortifier de toutes les ressources que la civilisation européenne met à sa disposition. On était tenté de croire que les grands princes indigènes soumis à la suzeraineté de l'impératrice Victoria n'étaient plus souverains que nominativement; or il paraît que leur autonomie est peut-être plus

(1) *Géographie militaire; VII, l'Expansion européenne, Empire britannique en Asie.* — Un volume in-12, 296 pages, avec une carte. Paris, Baudoin.

(2) Les volumes précédents de sa *Géographie militaire* comprennent : Introduction, notions de géologie, de climatologie et d'ethnographie; — I. France; — II. Grandes Alpes, Suisse et Italie; — III. Allemagne, Hollande, Danemark, frontières occidentales de la Russie; IV. Autriche-Hongrie, péninsule des Balkans; — V. Le Levant et le bassin de la Méditerranée; — VI. Algérie.

M. Niox a publié également *l'Expédition du Mexique*; — *l'Atlas de géographie générale, etc.*



réelle que celle des princes allemands soumis à la suzeraineté de l'empereur prussien. Tandis que l'armée impériale anglo-indienne comprend seulement 180 000 hommes, les États secondaires ont sur pied près de 300 000 soldats, et ce ne sont plus de ces multitudes indisciplinées et mal armées que les Bussy ou les Clive chassaient devant eux comme des troupeaux de moutons :

« Les princes de l'Inde consacrent une grande partie de leurs ressources à l'entretien des troupes qui rehaussent le prestige de leur puissance. Ce n'est pas sans un déplaisir très nettement marqué que les Anglais constatent les progrès militaires réalisés dans la plupart des États. Aux anciennes armes défectueuses se substituent peu à peu des armes de nouveau modèle; les bandes irrégulières, imparfaitement équipées, sont remplacées par des corps nombreux qui sont, pour ainsi dire, susceptibles de se mobiliser à l'européenne par l'appel des réserves.

« Les Anglais se demandent parfois, non sans inquiétude, à quel rôle peuvent être appelées ces troupes, aujourd'hui que les guerres intérieures d'État à État sont définitivement éteintes et qu'ils ont assumé le soin de maintenir la tranquillité dans toutes les Indes. »

En face de l'empire anglais d'Asie se dresse l'empire russe d'Asie, avec ses conquêtes dans le Turkestan, son influence croissante dans la Perse, l'Afghanistan, l'extrême Orient. M. Niox retrace les étapes des progrès de la Russie. Et que de choses instructives dans cet exposé!

Presque toutes les nations européennes, Angleterre, Russie, France, Allemagne, ont accru leurs possessions ou en ont acquis. Presque toutes les vieilles nations asiatiques, Chine, Japon, Corée, ont senti passer sur elles un souffle nouveau. Cette Asie, qui semblait endormie de l'éternel sommeil de ses dieux, s'éveille de toutes parts, et c'est nous qui l'avons voulu. La Chine, avec ses réformateurs contemporains, rappelle à certains égards la Russie de Pierre le Grand : qui sait si elle n'est pas au point de départ d'une évolution qui étonnera les penseurs, surprendra les politiques et changera la face du monde?

Comme le théâtre des choses s'agrandit! Où sont les petites guerres d'autrefois, qui se cantonnaient entre une rivière de France et un fleuve de Belgique ou d'Allemagne? Où sont les prétendues grandes guerres de Napoléon? Et que seront les guerres de l'avenir? M. Jules Ferry essayait, il y a quatre ans, de le faire comprendre à une Chambre aveugle et sourde. M. Niox y revient à son tour :

« Une guerre entre Russes, Anglais et Français ne saurait plus, comme il y a trente ans, être localisée dans la petite péninsule de Crimée... On verrait sans doute aussi entrer en scène les peuples asiatiques : Afghans et Turcomans, Japonais et Chinois; les uns sollicités par l'or anglais; les autres, demi-barbares, dont la convoitise serait excitée par les promesses des Russes; d'autres, constitués déjà en nations redoutables et séduits par l'espoir, soit d'augmenter leur puissance, soit de rétablir leur prestige... Le théâtre des grandes guerres de Napoléon embrassait déjà l'Europe entière, de Cadix à Moscou, et il rêvait de l'étendre jusqu'aux Indes. Par suite des progrès accomplis par l'industrie, par suite de la rapidité des mouvements que la vapeur et l'électricité permettent d'imprimer aux forces modernes, ce rêve s'agrandit encore et peut devenir une réalité terrible... »

Et si vraiment la Chine n'est pas plus inaccessible au progrès que la Russie d'Ivan le Terrible et d'Alexis Romanof, si elle est capable, elle aussi, de se donner un outillage industriel et militaire, quel élément nouveau n'apportera-t-elle pas dans l'histoire universelle? et de quel poids pèsera dans l'équilibre du monde, cette armée qui, rien que par l'application à l'empire du Milieu des lois européennes sur le recrutement, atteindrait 40 millions d'hommes?

A. R.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Élection sénatoriale. — Dans le département de la Seine, M. Poirrier, républicain, président de la Chambre du commerce, a été élu sénateur, au troisième tour de scrutin, par 313 voix, contre 308 données à M. Lefèvre, en remplacement de M. Songeon, radical, décédé.

Exposition universelle. — Le président de la République est allé visiter l'exposition algérienne de l'Esplanade des Invalides.

Sénat. — Le 14, reprise de la session parlementaire. Sur la proposition du général Deffis, le Sénat décide que le projet de loi militaire sera discuté avant tous les autres.

Le 16, discussion de la loi militaire. Vote des articles 1 à 10, 12 à 20. Pour les articles 21 et 22, concernant les exemptions et dispenses, M. Constans, ministre de l'intérieur, propose de les remplacer par l'article 17 du projet de la Chambre; le général Deffis et M. Léon Renault s'y opposent, et l'article 21 est voté par 160 voix contre 86. L'article 22 est renvoyé à la Commission.

Chambre des députés. — Le 14, reprise de la session. Adoption, après urgence déclarée, d'une proposition de loi qui a pour objet d'imputer la détention préventive sur la durée des peines. M. Basly présente une proposition tendant à ce que la Chambre discute avant le budget un certain nombre de lois d'utilité sociale; elle est repoussée par 278 voix contre 241. Discussion générale du budget. M. de Lamarzelle critique la politique financière actuelle; M. Félix Faure lui réplique; M. Amagat compare les budgets actuels à ceux de 1876 et blâme le développement progressif des dépenses. Sur la proposition de MM. Basly et Doumer, la Chambre décide que la séance du vendredi sera réservée à la discussion des lois ouvrières.

Le 16, M. de Baudry d'Asson présente une proposition de réforme scolaire pour laquelle l'urgence est refusée. Suite de la discussion du budget. M. Amagat achève son discours; réplique de M. Burdeau, qui constate que la prospérité publique a fait des progrès incontestables.

Extérieur. — Pendant les quatre premiers mois de l'année, le commerce extérieur de la France s'est élevé à 1 393 771 francs pour les importations et à 1 105 696 000 pour les exportations. Ces résultats, comparés à ceux de la période correspondante de 1888, présentent une diminution de 5 854 000 francs pour les importations et une augmentation de 68 439 000 francs pour les exportations.

Angleterre. — La Chambre des communes a adopté les di-

vers articles du bill relatif à l'augmentation de la flotte. Elle a voté en première lecture le bill tendant à la création d'un ministère de l'agriculture.

Allemagne. — Une grève d'ouvriers mineurs, qui compte déjà plus de cent mille adhérents, a éclaté dans les bassins houillers de Westphalie et s'est étendue jusqu'en Silésie, apportant une sérieuse perturbation dans le commerce local. Des scènes de violence se sont produites; le directeur des mines, M. Schrader, a été assassiné par les grévistes. L'autorité militaire a pris des mesures rigoureuses pour le maintien de l'ordre. Une délégation des ouvriers mineurs de Westphalie a été reçue par l'empereur, auquel elle a exposé ses doléances. L'empereur a répondu qu'il avait ordonné une enquête; il a assuré les ouvriers du vif intérêt qu'il leur portait, et les a engagés à s'abstenir de toute connivence avec les partis politiques et surtout les socialistes, s'ils ne voulaient pas s'exposer à une répression impitoyable; il les a assurés de sa protection s'ils restaient calmes.

Faits divers. — Le Congrès de la paix qui s'est réuni à Rome a voté à une grande majorité un ordre du jour tendant à ce que les gouvernements s'entendent pour réduire leurs armements et que l'organisation militaire de chaque pays ait un but exclusivement défensif. — La municipalité de Paris a offert à l'Hôtel de Ville une grande fête aux collaborateurs de l'Exposition de 1889. — Le lord-maire de Londres est venu à Paris, où il séjournera quelques semaines. — Le nouveau ministre des États-Unis, M. Whitehead-Reid, a pris possession de son poste.

Nécrologie. — Mort du baron de Barante, ancien député, administrateur des chemins de fer de l'Est; — de M. l'abbé Roquette, curé de Saint-François-Xavier, et doyen des curés de Paris; — de M. Commines de Marsilly, ancien directeur des mines d'Anzin; — de M. Ninard, substitut du procureur général à Amiens; — du grand industriel F. Marquis; — de M. Michel Popoff, conseiller d'État de Russie; — du célèbre écrivain russe Michel Soltikoff (Chtédrine); — de M. Saint-Gresse, ancien premier président de la Cour de Toulouse; — de M. Dorré, conseiller référendaire à la Cour des comptes.

Une histoire de Marie-Antoinette (1).

Si le Misanthrope vivait encore, Oronte ne lui apporterait plus de sonnet, mais quelque gros ouvrage d'histoire. Pour s'être transformé de poète en historien, Oronte n'en mériterait pas moins les critiques d'Alceste :

> Il faut qu'un galant homme ait toujours grand empire
> Sur les démangeaisons qui nous prennent d'écrire.

Le livre de M. de Vyré est un livre comme il n'y en a déjà que trop : c'est œuvre d'amateur et d'homme du monde. Le style est déclamatoire, les phrases sont toutes de rhétorique, elles ne sont point toutes françaises (2). La bibliographie n'est pas au courant pour la guerre d'Amérique : l'auteur en reste à Guérin; il ne cite ni Bancroft, ni M. de Circourt, ni M. Doniol. Pas de critique : la même valeur est accordée à une assertion de Soulavie, ou des pseudo-mémoires de Lauzun, aux mémoires de Ségur, à la correspondance de Marie-Antoinette, de Marie-Thérèse et de Mercy. Au reste, de cette correspondance, M. de Vyré semble n'avoir lu que les fragments cités de gauche et de droite dans des ouvrages de seconde main. S'il l'a lue, il est partial : il n'y a pas à sortir de ce dilemme. Il serait peut-être temps d'en finir avec la légende; la fin de Marie-Antoinette est pitoyable; ce n'est pas une raison pour ne pas la montrer telle qu'elle a été : frivole, funeste à son mari et à la France, vrai ministre de la cour d'Autriche, pesant de tout son pouvoir sur Louis XVI et sur les ministres dans les affaires de Bavière et de Hollande. Si l'on se décidait à lire seulement les deux volumes de lettres publiés par M. d'Arneth : *Marie-Thérèse et Marie-Antoinette*, *Marie-Antoinette, Joseph II et Léopold*, on jugerait plus sainement la reine de France. Lors de l'affaire de Hollande, elle empêchait pendant quinze jours le départ des courriers; en 1792, elle transmettait le plan de campagne de Dumouriez aux Autrichiens. Ce sont les archives impériales de Vienne qui ont eu soin de nous l'apprendre. Enfin la librairie Plon devrait avoir des correcteurs qui ne laissent pas passer Joseph II empereur d'*Autriche* (p. 147) et Maximilien *roi* de Bavière (p. 150); en 1777, un candidat au baccalauréat pour un lapsus du même genre serait invité à repasser.

ALB. MALET.

(1) F. de Vyré, *Marie-Antoinette, sa vie, sa mort.* — 1 vol. in-8°; Plon, 1889.

(2) Et pas toujours intelligibles. Exemple : « Paris incendié! Ravageant par le faîte comme une tête qui tombe, courant de sommet en sommet, ces flammes t'ont marqué, peuple incomparable, et, sans effacer ton crime, ont renouvelé ta honte. O Reine! mon siècle t'a vengée. » Ceci est imprimé à la page 476, et c'est la dernière phrase du volume.

Revue bibliographique

LITTÉRATURE.

Dans son *Histoire générale de la littérature française* (Bruxelles, Mayolez), M. H. Pergameni a résumé l'ensemble des cours qu'il professe depuis plusieurs années à l'Université de Bruxelles. Son travail, qui s'étend depuis les commencements de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours, indique avec précision les éléments historiques de notre littérature, la vie des écrivains, le milieu dans lequel ils se sont développés, les œuvres qu'ils ont créées et les caractères distinctifs de ces œuvres. Si les grands classiques occupent la place d'honneur, les auteurs secondaires ne sont pas négligés, et, grâce à l'excellente classification de l'ouvrage, tous les genres littéraires ont pu être passés en revue avec des développements proportionnés à leur importance. Chaque période est accompagnée d'un relevé bibliographique des livres les plus utiles à consulter. — Signalons, d'autre part, parmi les ouvrages consacrés à la littérature française qui se publient à l'étranger, le *Cours littéraire pour la jeunesse*, de M. Gotthelf (Stuttgart, Engelhorn), où l'on trouve un choix intéressant et judicieux des pages les plus remarquables de nos écrivains modernes.

Dans leur *Parnasse breton contemporain*, M. Louis Tiercelin et Guy Ropartz ont réuni les œuvres les plus remarquables de quatre-vingt-dix poètes, tous nés en Bretagne ou issus de parents bretons. Les pièces qui composent cette anthologie provinciale touchent aux sujets les plus variés; si elles diffèrent presque toutes par la forme et les procédés, elles sont marquées du moins de cette inspiration idéaliste que M. Renan a notée comme le trait distinctif de la race bretonne.

La librairie Ollendorff met en vente les *Poésies* d'Émile Guiard, avec notice de René Vallery-Radot, et portrait gravé à l'eau-forte par Lalauze, d'après un dessin de Bramtot. Ce recueil des œuvres d'un jeune homme qui promettait de fournir une brillante carrière, et dont le succès avait justement récompensé les premiers essais, mérite d'être signalé à l'attention des lettrés.

Émile Rausié.

L'administrateur gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (12759)



OUVERNEMENT IMPERIAL DE RUSSIE

EMPRUNT CONSOLIDÉ 4 % OR

DE CHEMINS DE FER 2me SÉRIE

1.241.992.000 francs capital nominal

AFFRANCHI A TOUT JAMAIS DE TOUT IMPÔT RUSSE

Remboursable au pair, en 81 ans, avec intérêts trimestriels payables à Paris, Petersbourg, Londres, Berlin, Francfort, Bruxelles, Anvers, Amsterdam, New-York.

Cet emprunt, émis en **obligations consolidées russes de chemins de fer**, est exclusivement destiné à la **conversion** et au **remboursement** du solde des emprunts consolidés 5 % 1870, 1872, 1873 et 1884.

Les Emprunts consolidés 5 % encore en circulation **seront remboursés avant la fin de l'année 1889**. Les titres cesseront de porter intérêt à partir de la date à laquelle ils seront remboursables. Cette [illegible] sera fixée 3 mois à l'avance par un Arrêté ministériel.

L'Emprunt 5 % consolidé de 1884 (7e série) est dès à présent, appelé au remboursement pour le [illegible] Août 1889.

On souscrit : Vendredi 24 mai

chez **MM. de Rothschild frères**, 21, r. Laffitte.

Au prix de **457.50** par obligation de 500 francs rapportant **20** francs d'intérêt annuel.

Jouissance	4 %	= 20 fr. en souscrivant ;
1er Juillet	17 1/2 %	= 87 fr. 50 à la répartition ;
1889.	20 %	= 100 fr. le 21 août 1889 ;
	50 %	= 250 fr le 18 septembre 1889

Faculté de libération anticipée à 2 % l'an, à partir du 12 Juin prochain.

En libérant le 12 Juin, le porteur n'aura à verser en tout que **455 fr 75** par obligation.

CONVERSION DES EMPRUNTS CONSOLIDÉS 5 %

On peut également souscrire en titres des emprunts 5 % 1870, 1872, 1873 et 1884.

Les souscriptions en titres des susdits emprunts seront irréductibles.

Pour les souscriptions en titres, les nouvelles obligations seront délivrées entièrement libérées au prix de **457 fr. 50**. Jouissance 1er Juillet 1889.

Les titres des anciens emprunts 5 % seront pris en payement, aux prix ci-après, pour [illegible], capital nominal :

Emp 1870 à fr 2.574.90 Emp. 1873 à fr. 2,595.50

" 1872 à fr. 2,554.30 " 1884 à fr. 2,511 "

Les soultes résultant du décompte de conversion, inférieures au montant d'une obligation, seront payées au porteur en espèces.

Les demandes de conversion doivent être accompagnées des titres, munis de tous leurs coupons à [illegible] d'un [illegible] représentant 5 % de [illegible] MM de Rothschild frères, [illegible] 21 jours.

(Déclaration faite au timbre le 10 mai 1889.)

ANCIENNE MAISON L. DESRUELLES

Ch. DANEL, succr, 29, rue Richelieu

Appareils de démonstrations de Laboratoires, pour Lycées, Collèges, etc.

Niveaux ampères-mètres et volts-mètres [illegible]

ASTHME CATARRHE, guéris par les tubes **LEVASSEUR**, 23, rue de la Monnaie Paris

---

SAVON SULFUREUX dit «

FLANELLE

LAVE sans **RÉTRÉCIR** ni **JAUNIR**

1f. LE PAIN (1f 25 PAR POSTE)

JOUBERT Phien, rue des Lombards, 8, PARIS

Pharmacies, Merceries, Epiceries



GUÉRISON A FORFAI[T]

Sans remède interne, Obésité, [illegible] Asthme, Douleurs et toutes maladies [illegible] incurables. Institut galvanothérapique [illegible] Tronchet, Paris, envoie sa méthode [illegible]

HOTEL avec jardin à PARIS, **RUE MONG[E]**

Contenance 5.799m.55. - Mise à prix 2[illegible]

2 MAISONS à Paris [illegible] 42 200 fr. Mise à [illegible] 2 rue Blanche, 13, Rev. br. 10.000 [illegible] 250.000 fr. à Adj. aux ench. Ch. des Not. [illegible] 11 juin 1889. S'adresser à Me Mass[illegible] Haussmann, [illegible]

GOUTTE et HUILE de MARRONS GENEVOIX, 1, r. Beaux-Arts, Paris 5 et 3! [illegible]

VERITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK

PURGATIFS & DÉPU[RATIFS]

ENCORCEMENTS D'INT[ESTINS]

Très contrefaits et imités [illegible]

1f50 la 1/2 b [illegible]

DANS TOUTES LES PHA[RMACIES]

INSTITUTION ROGER-MOMENHEIM

PARIS — 2, Rue Lhomond (Panthéon) — PARIS

BACCALAURÉATS

Sur 324 Candidats présentés, 252 ont été admissibles et 238 reçus (45 mentions)

Rhétorique — MM Aubry Babille (B.), Babille (L.), Boudrant Bougler-Desfontaines, *Mention* Boulier, [illegible] Charbonnier, Caudel, *Mention*, Col et Corte Delaval, Deverin, Duchesne, Dupeyrou Echabe Farabeuf, Fauré, [illegible] Fleuriot Foisard, Foucaud *Mention* Foucher (L.), *Mention* Foucher (L.), *Mention* Garrigat Genetet [illegible] Guiot, *Mention*, Guérin, Gaubert Lagache Laigle, Lenière, Lherbé Loudin Macrez, *Mention*, Marciolia [illegible] Cartier, Nassim, Papon, *Mention* Patay, Pique Rigot, Schadrack Thiéry Thiolière.

Philosophie. — MM Alvarez del Campo, *Mention* Babille, *Mention* Barbellion Barré, Bastide, Belin, Boc[illegible] *Mention* B[illegible] et Bouchard, *Mention* Camus, Celtier, Champenier, Changeux, *Mention* Charlier (E.), Cha[illegible] *Mention* du Cheylard, Claudel Comte Collet, *Mention* Couchet Cougnot Danjoy de Lazes, *Mention* Dess[illegible] Delaperche Delaroche Deix[illegible], *Mention* Delaval Desouches Durart Dro et Ducellier Duruy Da[illegible] Engel Fa[illegible] Faucheux, *Mention* Fauchon, Faucillon, Fauré Figarol Fiament, *Mention* F[illegible] Fossard, *Mention* Garrigat Garnier, Gardes, Guérin Guilon, *Mention* Hesoewski Ja[illegible] *Mention* Lecointe, Lefèvre (C.), *Mention* Lefèvre (P.), Lescaze Lortot Loudin, *Mention*, Lout, Macres Ma[illegible] Mathieu Martin Osecki, Papon Patay Perrière, Pierret Pique Plantier Poirier, Puech [illegible] Reza[illegible] Richefeu, Rigot, Rivet, Templier, Vian.

Sciences (complet). — MM Aguillaume d'Almont, Aubry Barat Bauge *Mention*, Bellanger Bich[illegible] de Boilemont, Boudrant Brossey Canésie, *Mention* Chenet, *Mention* Collet Couchot Cuvelier [illegible] Do[illegible] Douane, *Mention* Drubert Dupuis Fourthenea[illegible], *Mention* Gallereau, Gallois, *Mention* [illegible] *Mention* Guillemot Hallé, Husson Latreille Laurent Lavi[illegible] L'Heritier Lorillard Mabet *Mention* M[illegible] Montier, *Mention* Oudinet Pauster Pa[illegible]tre, Pettet, Plaguet, Pipault *Mention* Pique, *Mention* Po[illegible] Regnault Renard Rivière Sauvage, *Mention* St[illegible]oud Sellerin, *Mention* Siget, *Mention*, Tissier, Vaitat, Villard.

Sciences (restreint). — MM Badlet, *Mention* Barbillon, *Mention* Blondeau, *Mention* Bouchard, Ca[illegible] Champenier, *Mention* Changeux, *Mention* Collet, *Mention* Cougnot Delaval Ducellier Durand, Faucheux Ga[illegible] Harlez Herard Lorrict Loudin Maigre Malfiant Martin Paley, Patay Pierret, Richefeu Ri[illegible]on.

Ecole de physique et de Chimie industrielles de la Ville de Paris. — MM Adam, Lambry

Ecole d'Agriculture de Grignon. — MM Herbault, Pombia Rame.

Volontariat. — MM Babille Fabre Bellanger de Rollemont Bordier Bressan, Chandelier, Clucha Dotalle, Dupuis Figaro Fourrier Gieules L'Heutre, Latreille, Logré Mettais-Cartier, Pinçon, Pique, Pranville Prieur Rayes Swiney de Thomasson, Thouvenin De la Touanne

Envoi franco du Prospectus et des Adresses des Elèves reçus.

Cours spéciaux pour chaque session

VOLONTARIAT CLASSES ÉLÉMENTAIRES pour les ÉLÈVES EN RETARD **SAINT-CYR**

Préparation aux Ecoles Vétérinaires, d'Agriculture et à l'Ecole de

---

MAISON FONDÉE en 1780

ROCHER FRÈ[RES] à la Côte St-André (Isè[re])

CURAÇAO ROC TRIPLE S[EC]

Agent Général : M. B. LAURIEZ 62, Faub. Poissonnière, PA[RIS]

URINAIRES

Traité du Dr G D [illegible]

Nouveau Journal Financie[r]

2 FRANCS par AN

Etranger 3 fr.

Envoi 1er n° sur demande

35,000 Abonnés — Paraît le Dimanche — *16 Pages de Texte*

TIRAGES, RENSEIGNEMENTS, COUPONS, ASSEMBLÉES, COURS de toutes les VALEURS

Les Abonnements sont reçus gratuitement dans tous les Bureaux de Poste

19, RUE DE LONDRES, PARIS

LE NUMÉRO EN VENTE : Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Amiens, Rouen, Nancy **10**

N° 21. — 25 Mai 1889. — Tome 43. — (3e série, IXe année, premier semestre.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

PARAISSANT LE SAMEDI

Fondée en 1863

SOMMAIRE DU N° 21

PRIX DU NUMÉRO : 60 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT :

A LA REVUE BLEUE

	Six mois.	Un an
aris	15 fr. »	25 fr. »
épartements et Alsace-Lorraine	18 »	30 »
tranger	20 »	35 »

AVEC LA REVUE SCIENTIFIQUE

	Six mois.	Un an.
Paris	25 fr. »	45 »
Départements et Alsace-Lorraine	30 »	50 »
Étranger	35 »	[illegible] »

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er DE CHAQUE TRIMESTRE

On s'abonne à Paris au bureau des Revues, 111, boulevard Saint-Germain

Chez les principaux libraires et dans tous les bureaux de poste de France et de l'Union postale

Les Annonces sont reçues chez MM. Lagrange, Cerf & Cie, 8, place de la Bourse.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

1er SEMESTRE 1889. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 21. (26e ANNÉE.) — 25 MAI 1889.

L'ALLEMAGNE AUX ILES SAMOA

Il y a trois ans, lorsque les intrigues germaniques commencèrent à Zanzibar, le vieux sultan était parfaitement disposé pour la France : il attendait avec une certaine impatience notre nouveau consul, et demandait un jour à un officier de marine s'il savait quelle était la personne désignée. « Oui, répondit l'officier, c'est M. R.... — Comment ! reprit le sultan, c'est l'homme qui ramasse des petites bêtes dans les buissons ? De quel secours me sera-t-il dans la position difficile où je me trouve ? » M. R... est en effet un entomologiste distingué, et il avait été envoyé quelques années auparavant à Zanzibar, chargé d'une de ces bonnes missions scientifiques réservées aux amis des amis. Mission scientifique, soit ! Mais ne vaudrait-il pas mieux confier les consulats aux consuls de carrière, aux hommes blanchis sous le harnais, et laisser les entomologistes au Muséum d'histoire naturelle ? Les événements qui se déroulent actuellement à Zanzibar prouvent que le sultan n'avait pas tout à fait tort de désirer un consul de France rompu à toutes les habiletés du métier, pour empêcher l'Allemagne d'arriver à conquérir une influence prépondérante dans ces parages.

Cette petite anecdote, qui a d'ailleurs le mérite d'être rigoureusement authentique, pourrait être méditée avec fruit au quai d'Orsay. Depuis quelques années les Allemands, restés longtemps sans colonie, semblent avoir adopté en matière coloniale le mot célèbre : « Cette malle n'est à personne, elle doit être à nous. » Par application de ce principe éminemment pratique, nous les voyons mettre avec avidité la main sur tout territoire soi-disant inoccupé qui a eu l'honneur insigne de plaire à quelque fils du « Vaterland », amateur de colonisation. Sur la côte occidentale de l'Afrique, le pavillon germanique est successivement arboré au Cameroon et à Angra-Pequena ; à l'est, les hostilités sont ouvertes contre le sultan de Zanzibar, et la région continentale qui fait face à ce centre d'action est sillonnée en tous sens par des Teutons affamés, qui viennent écouler là les produits, de qualité inférieure, de leur industrie nationale. Les malheureux noirs protestent dans la mesure de leurs moyens, mais l'Allemagne n'admet pas ces protestations : ce sont les nègres qui ont commencé et qui ont osé trouver mauvaises les pratiques des sujets de S. M. Germanique; aussi faut-il les coloniser en envoyant là-bas quelques bons navires de guerre qui leur apprendront les inconvénients qu'il y a à vouloir se débarrasser d'hôtes incommodes, lorsque ces hôtes sont sujets allemands.

En Asie, les disciples de M. de Bismarck ont eu, à un certain moment, des vues sur le royaume de Siam, et Bangkok a été le théâtre d'intrigues conduites par de hauts personnages allemands. Mais il pouvait être dangereux de goûter à ce morceau de choix si agréablement situé entre l'Inde anglaise et l'Indo-Chine française. L'idée de mettre la main sur ces inoffensives îles Carolines avait déjà, il y a trois ans, failli jeter le trouble dans les combinaisons européennes de M. de Bismarck, qui comptait sans la vaillance du peuple espagnol : on comprend qu'il hésite à toucher à Siam après cette leçon.

L'Océan Pacifique, au contraire, est le milieu favorable où l'Allemagne peut annexer tout à son aise. En

l'espace de deux ans, elle a mis la main sur les archipels Marshall et Gilbert; la moitié de la Nouvelle-Guinée n'a été pour elle que l'affaire d'une bouchée; puis est venue la prise de possession de l'archipel voisin, la Nouvelle-Irlande; enfin, il y a quelques semaines, le drapeau impérial a été arboré à Pleasant-Island, dans le sud du Pacifique. En un mot, l'influence allemande s'enracine de plus en plus dans ces lointaines régions. A Tahiti, il y a plus de commerçants allemands que de français. Aux Sandwich, le roi Kalakaua est pour eux une simple girouette. L'annexion des Samoa est pour l'instant le principal objectif de nos avides voisins, et cette préférence s'explique si l'on considère que la capitale du groupe, Apia, est la tête de ligne du Lloyd allemand dont le port d'attache est Brême.

Les îles Samoa ou des Navigateurs forment un groupe de quatorze îles, parmi lesquelles trois seulement sont importantes : Sawaii, Upolu et Tutulla.

Sawaii est la plus grande et contient 700 milles carrés. Elle est couverte de hautes montagnes et n'a qu'un port : Saluafata.

Upolu a une surface de 550 milles carrés. C'est la plus grande île du groupe après Sawaii. Quoique montagneuse, elle est bien boisée, fertile et arrosée par plusieurs cours d'eau importants. Apia, la principale ville, est située au fond d'une baie sur la côte nord. Le port est excellent et formé, comme tous ceux du sud de l'Océan Pacifique, par un récif de corail qui ferme presque complètement l'entrée de la baie, laissant seulement, pour le passage des navires, un chenal de seize pieds de profondeur. — Cette île a toujours été regardée comme pays neutre et, depuis 1879, gouvernée par un roi et une assemblée sous la direction des consuls d'Allemagne, d'Angleterre et des États-Unis.

Tutulla a une surface de 55 milles carrés. Sa plus grande longueur est de 17 milles et sa plus grande largeur de 5 milles. Elle est, pour ainsi dire, coupée en deux par le port de Pago-Pago, un des meilleurs du sud du Pacifique. C'est une baie profonde et fermée, entourée de collines s'élevant en pente douce à partir du niveau de l'eau et couvertes d'une luxuriante végétation tropicale.

Ce magnifique port a toujours été considéré comme appartenant aux États-Unis. Un dépôt de charbon y a été établi, et les navires de guerre américains dans ces parages sont jusqu'ici venus y renouveler leur provision de charbon. Il y a quelque temps, cependant, le croiseur *Adams* embarqua à son bord toutes les provisions de la station et s'éloigna. Depuis lors, les bâtiments de guerre américains ont cessé leurs visites à Pago-Pago. Quant aux Allemands, ils ont leur dépôt de charbon à Saluafata dans l'île Sawaii, et il n'est pas besoin de dire qu'il y a toujours là un de leurs cuirassés.

***

En 1857, les intérêts allemands dans le groupe des Samoa étaient représentés par la maison Unschelm et Cᵒ. Quelques années plus tard s'établit la maison Godefroy et Cᵒ, et, dit un journal américain, c'est à cette époque que remonte l'insolence allemande dans les mers du Sud, grâce à l'amitié qui unit M. de Bismarck et le chef de la maison Godeffroy. Dans leur jeunesse, Bismarck et Godeffroy étaient étudiants de la même Université. Une dispute, la chose est fréquente dans ces Universités, s'éleva entre les deux jeunes gens. Dans le duel qui en fut la conséquence, Bismarck fut complètement battu. Depuis lors, les anciens adversaires sont devenus amis intimes. En 1872, les deux maisons Unschelm et Cᵒ et Godeffroy et Cᵒ furent réunies en une grande compagnie par actions, appelée *Deutsche Handels und Plantagen Gesellschaft der Sudsee Tuseln zur Hamburg*, avec M. Godeffroy comme directeur. La compagnie absorba graduellement presque tout le commerce des Samoa. Elle paya de bons dividendes jusqu'en 1886; mais à cette époque le copra tomba à rien en Europe et la compagnie se vit près de faire banqueroute. C'est alors que, pour relever le courage défaillant des actionnaires, les directeurs résolurent de s'assurer, par un coup hardi, la haute main dans le gouvernement, en même temps que le monopole à peu près exclusif du commerce de ces îles.

Pour bien comprendre les événements de 1886, il est nécessaire de jeter un coup d'œil en arrière sur l'histoire des Samoa pendant la période qui précéda cette crise. En 1874 deux rivaux se disputaient le trône samoan. Les indigènes d'Apia soutenaient les prétentions de Malietoa, mais ceux du sud de l'île, renforcés de ceux de l'île Sawaii, se déclarèrent en faveur de Patiole. La guerre dura deux ans, et d'abord Patiole réussit à chasser Malietoa de la ville d'Apia et prit possession des environs. Malietoa se retira dans les montagnes et, après avoir de nouveau réuni ses adhérents, remporta un avantage décisif; qui termina la guerre. Il devint alors roi incontesté du groupe des Samoa et tous les autres chefs lui jurèrent fidélité.

Au commencement de 1887, Malietoa régnait donc paisiblement à Apia. Les Allemands avaient choisi, pour le coup de main dont nous avons parlé plus haut, le 22 mars, anniversaire de la naissance de l'empereur Guillaume. Ils célébrèrent cette fête avec un éclat inaccoutumé. Vers le soir, les indigènes arrivèrent vêtus de leurs pagnes en tissu de tappa. On pense bien qu'au milieu d'une fête allemande les spiritueux ne manquaient pas. Il est défendu de vendre aux indigènes aucune boisson alcoolique, mais ce soir-là ils en obtinrent à volonté. Il faut malheureusement peu de chose pour enivrer un Samoan et, lorsqu'il est dans cet état, il devient querelleur et brise tout ce qui lui tombe sous la main. En cette circonstance, le premier objet sous la main se trouva être un nez teuton qui fut fortement avarié. C'était là ce que les Allemands attendaient : « Les Samoans, s'écrièrent-ils indignés, avaient

insulté l'empereur Guillaume et maltraité un sujet de l'empire. » Le commandant Heussner était dans la baie à bord du croiseur *Adler* accompagné de la canonnière *Eber*. Le lendemain, 23 mars 1887, un ultimatum fut envoyé au roi Malietoa demandant 5000 francs de dommages intérêts pour avoir maltraité un Allemand et 60 000 francs pour les pertes subies du fait des indigènes par les propriétés allemandes pendant les dernières années. Ces amendes devaient être payées à midi le même jour, et, comme la semaine précédente, on avait fait rentrer les impôts, le commandant Heussner savait parfaitement que les Samoans seraient hors d'état de réunir cette contribution de guerre en aussi peu de temps.

Dans l'impossibilité de faire face à ces demandes exorbitantes, le roi Malietoa se retira d'abord dans les montagnes; mais, quelques mois après, le 17 septembre, pour sauver son peuple des représailles allemandes, il fit sa soumission au commandant Heussner, et fut gardé prisonnier à bord de l'*Adler*. Le même jour, Tamasese, chef du district d'Aana, dans l'île d'Upolu, fut choisi pour roi par les représentants du gouvernement de Berlin, et les autres chefs furent forcés de lui jurer fidélité à bord de l'*Adler*, où une grande fête fut donnée à cette occasion.

Pour prévenir plus sûrement tout retour intempestif de Malietoa, il fut transporté à bord de l'*Adler* au Cameroon, sur la côte occidentale d'Afrique, où il est encore à ce jour retenu captif. Un parlement en miniature fut constitué, et Herr Brandeis, un membre de la compagnie commerciale allemande, fut nommé premier ministre. En deux mois, 72 000 dollars (360 000 fr.) de taxes furent votées et payées par les indigènes. Les impôts devaient être soldés en copra, et les indigènes qui ne purent fournir cette denrée en quantité suffisante durent hypothéquer leurs terres à la compagnie.

La *Deutsche Handels und Plantagen Gesellschoft der Sudsee Tuselu zur Hamburg* dont est membre le premier ministre, Brandeis, fait l'office de banque vis-à-vis du gouvernement samoan. Dans les magasins de la compagnie est réuni tout le copra donné en payement des taxes, lequel copra est embarqué pour Hambourg et vendu à gros bénéfice. Mais les indigènes qui n'ont pu arriver à fournir assez de copra pour payer les taxes exorbitantes imposées par l'avidité teutonne, et c'est le cas général, ont dû, comme nous l'avons dit, souscrire à la compagnie une hypothèque sur leurs terres: moyennant quoi on leur prête l'argent suffisant pour payer le complément d'impôt resté dû. Mais ce qui serait comique, si ce n'était tout à la fois répugnant et révoltant, c'est que l'argent que la compagnie donne d'une main comme prêt aux Samoans, et leur retire de l'autre comme impôt, est pris sur les fonds mêmes versés par ces malheureux insulaires. Il est rare qu'un procédé aussi cynique ait été employé. De cette façon, la compagnie aura bientôt la possession de toutes les terres des Samoa et elle les aura payées... avec l'argent de leurs anciens propriétaires.

En somme, le roi Tamasese n'était que l'instrument de Brandeis, et Brandeis se tenait aux ordres du consulat impérial.

La conduite des affaires gouvernementales était entièrement entre les mains d'Allemands, la plupart anciens employés de la compagnie de Hambourg, qui n'avait plus de travail à leur donner. Tamasese, quoique roi de nom, devait faire ce qui lui était commandé, quelque déplaisantes que lui parussent certaines des mesures qui lui étaient imposées.

Des travaux publics ont été entrepris, soi-disant dans l'intérêt des îles, mais qui n'ont en réalité d'autre objet que de faire passer l'argent des poches des insulaires dans les caisses allemandes. Par exemple : deux phares ont dernièrement été élevés par des hommes du croiseur *Adler*. Cette dépense avait été rejetée du temps du roi Malietoa. Sous Tamasese elle a été imposée, et les Samoans doivent payer les braves marins de S. M. Impériale pour élever des phares dont ils n'éprouvent nul besoin.

Un énorme quai en bois, qui coûtera environ 80 000 dollars (400 000 francs), a, paraît-il, été commandé en Allemagne, et, sans nul doute, la main-d'œuvre pour le poser sera aussi importée de ce pays. Aucune adjudication n'a été faite ici pour ce travail: il va de soi que les pauvres insulaires doivent tout recevoir de ce cher *Vaterland*. On annonce que ce quai sera placé sur le côté ouest du port, où il sera exposé aux vents les plus violents. — Le côté est du port est cependant le seul où les navires soient réellement à l'abri; mais là il serait trop loin des établissements de la compagnie hambourgeoise, dont l'intérêt seul est pris en considération.

⁂

Il n'est pas surprenant que de telles vexations et des procédés aussi tyranniques soient devenus intolérables aux Samoans et les aient poussés à prendre les armes, quelque aversion naturelle qu'ils éprouvent pour la guerre.

Depuis les événements de 1887, à la suite desquels Malietoa avait été déposé et envoyé en captivité, un sourd mécontentement régnait dans la population indigène contre les Allemands. Il y a quelque temps déjà, un groupe d'indigènes appartenant au district de Tuamasaga avait refusé de payer les taxes et s'était réfugié dans la brousse d'où il défiait le gouvernement. La lettre qui nous donne le récit de ces faits annonce qu'un parti d'indigènes, recruté par le gouvernement d'Apia et ayant à sa tête Herr Brandeis, le premier ministre prussien, s'avança pour s'emparer de ceux qu'ils appellent les rebelles ou du moins pour les disperser.

Cette force rencontra dans la brousse un avant-

poste ennemi et une escarmouche s'ensuivit dans laquelle plusieurs hommes furent tués et blessés de chaque côté. Les Samoans accusent même Herr Brandeis de s'être prudemment tenu à l'écart au cours de cet épisode.

A la nouvelle de cette rencontre une grande surexcitation se manifesta parmi les indigènes. Le district des Tuamasaga entier, le plus puissant des Samoa, se leva immédiatement en armes et se joignit aux adversaires du gouvernement. Des messagers partirent dans toutes les directions pour appeler aux armes les adversaires du gouvernement de Tamasese. En quelques jours, tous les anciens partisans de Malietoa et beaucoup de ceux qui, à l'origine, avaient embrassé la cause de Tamasese, se réunirent et se fortifièrent dans une solide position à Afega, à un mille environ de Mulinuu.

Le 5 septembre, Herr Brandeis écrivit une lettre aux chefs du parti de l'opposition, leur promettant un pardon complet s'ils se dispersaient et rentraient dans leurs foyers.

Dans la même lettre il annonçait que, le jour suivant, le navire de guerre allemand accompagné de la flottille samoane irait brûler Manono, parce que les habitants n'étaient pas venus à Mulinuu comme ils en avaient reçu l'ordre, et que toutes les villes des rebelles seraient successivement incendiées de la même manière, s'ils ne se dispersaient sans délai.

Le 6 septembre, le croiseur *Adler* partit donc pour Manono, remorquant à sa suite toute une flottille de pirogues indigènes. Arrivé à bonne distance, le navire tira plusieurs bordées et brûla quelques maisons. Les officiers ordonnèrent ensuite aux Samoans de débarquer et d'incendier toutes les maisons, pirogues, etc., qu'ils pourraient trouver. Ces derniers, cependant, furent plus humains que leurs alliés civilisés. Ils répondirent qu'ils exécuteraient les ordres qui leur avaient été donnés, mais à la tombée de la nuit. Ils savaient bien qu'avant cette heure l'*Adler* retournerait à Apia. C'est en effet ce qui arriva : dès que le croiseur eut disparu, la flottille se dispersa et chacun regagna son village. Il répugnait à ces pauvres gens de brûler et de saccager ces maisons où ils savaient qu'il n'y avait que des femmes, des enfants et des vieillards. Au lieu d'attaquer Afega où était réunie l'armée rebelle, les Allemands étaient venus brûler les maisons de Manono, une pauvre ville sans défense !

Le parti de l'indépendance nationale, ne reconnaissant plus l'autorité de Tamasese, devait se choisir un nouveau roi.

Un des principaux chefs de tribu, Mataafa, fut, en effet, élevé à la dignité royale par ce parti.

Notification de son avènement en fut faite aux consuls des trois puissances représentées à Apia (États-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne), dans les termes suivants :

« Capitale du royaume de Samoa, Faleula, 9 novembre 1887.

« A S. EXC. LE VICE-CONSUL DES ÉTATS-UNIS A APIA.

« Excellence,

« Nous désirons vous informer qu'aujourd'hui nous avons couronné Malietoa Mataafa comme roi de Samoa de Manua à Falealupo. Nous l'avons couronné le 9 septembre, à dix heures du matin. Longue vie à Votre Excellence. Nous sommes,

« TUMUA, PULE ET AÏGA. »

La proclamation adressée à la population est conçue comme suit :

« AVIS A TOUS LES HOMMES !

« Nous avons couronné aujourd'hui, 9 septembre 1888, à dix heures du matin, Malietoa Tooa Mataafa.

« Tumua, Pule et Aïga étaient présents.

« Nous sommes,

« TUMUA, PULE ET AÏGA.

« Capitale des Samoa à Faleula, le 9 septembre 1888. »

Les révoltés représentaient, au 10 septembre, les deux tiers de la population des Samoa, et il semblait probable que le dernier tiers se joindrait à eux ou au moins resterait neutre. Les partisans du nouveau roi (que nous appellerons Malietoa II pour ne pas le confondre avec le roi Malietoa Ier transporté en Afrique par les Allemands en 1887) étaient arrivés dans le voisinage d'Apia et resserraient le cercle autour de la petite troupe stationnée sur la pointe de Mulinuu et restée fidèle à Tamasese.

C'est alors que le consul d'Allemagne notifia à ses collègues que, vu la présence de bandes armées rôdant dans les environs d'Apia, il avait, à la demande du gouvernement samoan, été forcé de requérir le commandant du navire de guerre *Adler* d'envoyer un détachement armé à terre pour protéger la vie et les propriétés des Allemands et autres résidents blancs. Le navire de guerre américain *Adams* étant stationné dans le port, la démarche du consul allemand a vivement surpris la colonie américaine. Quant au commandant de l'*Adams*, il a, un peu en dehors des usages diplomatiques, adressé au commandant de l'*Adler* une lettre dans laquelle il lui reproche vivement le bombardement inhumain de la petite ville de Manono, dont nous avons parlé plus haut.

***

Les choses en étaient à ce point lorsque, le 12 septembre, un combat décisif eut lieu entre les deux partis. La bataille a eu pour théâtre la ville d'Apia même et ses environs. Les partisans de Tamasese avaient, pendant la dernière quinzaine, bâti des forts s'étendant de Matauta et Aapia à Vaelele. Le 12, tout le district qui s'étend à l'est de Matauta était tenu par les

troupes de Tamasese. Le 13 au matin, on ne rencontrait plus là que les hommes portant la bande blanche de Malietoa II. La charge des troupes de celui-ci fut irrésistible, et les troupes de Tamasese leur abandonnèrent le terrain sur toute la ligne. L'assaut du fort de Matauta commença à une heure de l'après-midi : en moins de deux heures les troupes de Tamasese étaient acculées à la mer, et les fuyards ne gagnaient qu'à grand'peine les récifs de corail et de là leurs pirogues.

Après ce premier succès, les troupes de Malietoa attaquèrent la position la plus forte de Tamasese, Matafagatili, à un mille et demi environ d'Apia. La position était entourée de tranchées et de murs formés de sacs de terre. Ce fort fut pris d'assaut par les troupes du parti national, le 12 septembre, à dix heures du soir. Les hommes de Tamasese, poursuivis avec vigueur, abandonnèrent leurs armes et leurs munitions et ne se sauvèrent, comme ceux du fort de Matauta, que grâce à leurs pirogues.

Avant d'attaquer les forces de Tamasese, Malietoa II avait fait proposer aux consuls d'établir une zone neutre autour d'Apia, promettant de respecter fidèlement ce territoire, si les troupes de Tamasese étaient envoyées au dehors. Le consul anglais et le consul des États-Unis étaient favorables à cet arrangement, mais le consul d'Allemagne refusa d'y donner son adhésion. Si, en effet, la demande d'une zone neutre était concédée, Tamasese, l'homme de paille du consulat impérial, se trouverait, avec ses troupes, privé de l'appui donné par les canons du navire *Adler*. Avant l'intervention allemande de mars 1887, lorsque l'ancienne municipalité existait encore, Apia et les environs étaient zone neutre et aucun combat ne devait y être livré. La vie des résidents blancs se trouvait ainsi sauvegardée. Depuis l'existence du nouvel ordre de choses, cette sage précaution de la zone neutre a été supprimée : des forts ayant été bâtis dans les environs immédiats de la ville, un combat sur ce théâtre même était devenu inévitable. La vie des résidents blancs se trouvait ainsi, sans aucune nécessité, mise en péril. Aussi a-t-on à déplorer un fatal accident : le capitaine d'un trois-mâts anglais à l'ancre dans le port a été tué roide d'un coup de feu sous la véranda de la résidence de M. Hetherington. Certaines personnes disent qu'il a été tué délibérément par un soldat de Tamasese, mais il nous semble plus probable que les indigènes n'avaient l'intention de tuer aucun blanc. Il est presque certain que la balle qui a frappé la victime ne lui était pas destinée. Le capitaine Bisset était généralement aimé et estimé, et tous déplorent sa mort prématurée. Il ne prenait aucune part dans les affaires politiques et n'était lié ni à l'un ni à l'autre des deux partis. Quand il fut tué, il allait proposer au consignataire de son bâtiment de se réfugier à son bord avec sa femme et ses enfants.

Le consulat impérial a sans nul doute toute la responsabilité de cet acte, et nous pensons bien que le gouvernement de S. M. Britannique réclamera de la chancellerie berlinoise une forte indemnité en faveur de la veuve et des orphelins laissés par le malheureux Bisset.

Cependant les échecs répétés de Tamasese causaient aux Allemands un profond dépit et, d'autre part, Malieota II, encouragé par ses succès, devenait de plus en plus inquiétant. Aussi l'ordre vint-il de Berlin de faire débarquer les équipages de trois bâtiments allemands en rade d'Apia, de les joindre momentanément aux soldats de Tamasese et de chercher à en finir une bonne fois avec Malieota II (1). L'attaque eut lieu le 18 décembre 1888. Deux cents soldats allemands renforçaient les partisans de Tamasese. Malgré ce grand déploiement de forces, Malieota II triompha encore de ses adversaires, et la colonne impériale, ramenée vers ses bâtiments, dut se rembarquer à la hâte, ayant perdu deux officiers et cinquante hommes tués, sans compter un nombre considérable de blessés (2).

C'était un coup sensible pour l'orgueil germanique. Par malheur, les agents allemands, dans le désir de réparer ce douloureux insuccès, se livrèrent sur des propriétés à des violences inqualifiables. Dès que les faits arrivèrent à la connaissance du gouvernement et du peuple américain, l'émotion fut vive. Un échange de notes diplomatiques eut lieu, à la suite desquelles des agents trop compromettants furent rappelés de part et d'autre. Cette question réglée, restait à déterminer de nouveau un *modus vivendi* qui empêchât le retour d'incidents aussi dangereux. Dans ce but, le comte Herbert de Bismarck proposa au Congrès de Washington de reprendre la conférence de 1887 sur les bases de l'indépendance des indigènes des Samoa et de l'égalité des droits des puissances contractantes.

Cette conférence se tient en ce moment à Berlin, entre les représentants de l'Amérique, de l'Angleterre et de l'Allemagne, et, comme cette dernière puissance a singulièrement diminué ses prétentions, tout semblerait annoncer une issue favorable. — Et, en effet, un télégramme de Berlin, daté du 22 mai, annonce qu'on a abouti à une solution satisfaisante; que l'accord s'est fait sur tous les points litigieux, et qu'il ne reste plus qu'à dresser le protocole et à échanger les signatures : ce qui sera l'objet de la prochaine séance dont la date n'est pas encore fixée.

L'Allemagne n'aura pas retiré de sa manifestation coloniale de profits sensibles, ni au point de vue moral, ni au point de vue matériel. Comme puissance militaire, ses troupes régulières ont été battues par les partisans de Malieota, et comme puissance maritime, elle a perdu trois bâtiments de guerre.

Le 16 mai dernier, en effet, un cyclone se déchaînait

(1) Arthur de Gaumers, *les Iles de Samoa*.
(2) *Militär-Zeitung* (2 avril 1889).



sur la rade d'Apia. Les cyclones dans la région équatoriale procèdent avec une violence dont aucune description ne peut donner une idée. Un vent soufflant en tempête avec une force inconnue en Europe, la mer bouleversée, s'ouvrant jusqu'aux abîmes et lançant des vagues croisées en tous sens, à quarante ou cinquante mètres de hauteur, une température qui suffoque et enlève toute énergie aux hommes et aux animaux : tels se présentent ces fléaux désastreux auxquels aucune force humaine ne saurait résister. C'est ce que les bâtiments mouillés à Apia allaient apprendre à leurs dépens. Ceux-ci étaient au nombre de sept : la *Calliope*, croiseur anglais ; le *Trenton*, la *Vandalia* et le *Nipsic*, bâtiments américains ; l'*Olga*, l'*Adler* et l'*Eber*, navires allemands. La tempête du 16 éclate, et en un instant, les bâtiments américains et allemands, arrachés de leurs ancres, sont précipités à la côte ou coulés à pic, sans pouvoir manœuvrer : l'*Adler*, avec 20 hommes noyés; l'*Eber*, avec 50 officiers et 70 hommes; l'*Olga*, seul, sombrait sans perdre personne de son équipage. Quant aux bâtiments américains, ils disparaissaient également ; mais on n'avait à déplorer de ce côté que la perte de 4 officiers et de 36 hommes.

Tels sont les seuls résultats pour l'Allemagne de cette aventure des îles Samoa.

***

L'Amérique, cependant, elle aussi, paraît avoir quelque responsabilité dans ces incidents inutiles et fâcheux.

Peut-être que si le gouvernement des États-Unis s'était montré un peu plus soigneux dans le choix de ses représentants à Apia, les choses n'auraient pas été poussées à la présente extrémité. En 1886, le vice-consul américain dans ces îles était un certain juif allemand du nom de Greenebaum : on pourra juger de l'homme par sa conduite dans les circonstances suivantes. Un Français, du nom de Sainte-Foy, était établi depuis longtemps à Apia, où il avait amassé une certaine fortune. Un jour il fut assassiné dans sa maison ; le meurtrier est toujours resté inconnu. A-t-il réellement dépisté les recherches, ou bien le gouvernement a-t-il, sous l'influence allemande, étouffé l'affaire, bien aise d'être ainsi débarrassé de ce Français gênant? Nous ne pouvons nous prononcer. Quoi qu'il en soit, le consul Greenebaum se fit nommer administrateur de la succession Sainte-Foy et, recueillit, au nom des héritiers, une somme assez ronde, quelque chose comme une cinquantaine de mille francs. On croit peut-être que ce digne consul américain a fait parvenir cette somme aux ayants-droit ? Illusion ! Mais si Greenebaum avait été consul français, notre gouvernement se serait considéré comme responsable de son agent, et aurait remboursé à qui de droit les fonds détournés de leur destination légale. Question de latitude. La créance des héritiers Sainte-Foy sur le consul Greenebaum, et par ricochet sur le gouvernement américain, nous paraît donc fortemen en péril. D'ailleurs si Tahiti est un heureux séjour où les Allemands s'étalent tout à leur aise, les Samoa paraissent par contre funestes aux Français. Un de nos compatriotes, M. J. L., établi à Apia depuis plusieurs années, refusa de payer les taxes exorbitantes dont nous avons parlé au commencement de ce récit. Tout ce qui lui appartenait fut alors saisi, vendu aux enchères à vil prix, et acheté, naturellement, par la compagnie allemande qui, elle, ne paye pas de taxes ou les verse dans ses propres coffres. C'est là le moyen pratique de se débarrasser lestement d'un concurrent français gênant. M. J. L. est maintenant complètement ruiné. Obtiendra-t-il une indemnité comme le trop fameux Pritchard, ou comme ce missionnaire méthodiste que l'amiral Pierre garda deux jours à son bord pendant les affaires de Madagascar et qui s'est fait 300 000 francs de cet incident, en criant bien fort qu'on l'avait écorché vif? M. J. L. a le malheur d'être Français, et il est très probable que son sort sera différent de celui de Pritchard ou du missionnaire méthodiste.

***

LE POT DE TERRE

Conte de mon village.

Un matin de mai, à l'aube, sur le chemin du village, le père Ramin s'en allait, aux champs, biner ses pommes de terre. Dans le ciel clair, le soleil montait lentement, élargissant l'horizon qu'il dégageait peu à peu des brumes de la nuit. D'autres paysans, le dos voûté et la houe sur l'épaule, en blouse et en sabots, comme lui, sortaient de la cour des fermes; et, tout autour, c'était la rumeur matinale des appels aux valets, du cri des bêtes éveillées, bruits confus, que les chiens coupaient d'aboiements prolongés.

Dans ce paysage bourbonnais, si gai et si éclatant de lumière, ce jour-là, Ramin, l'épaule écrasée et tombante, s'en allait aux champs, taciturne. Il répondait à peine à l'interjection de ses voisins, qui l'appelaient de loin, et lui faisaient signe d'attendre « ...*Ben*, oui..., pas le temps, leur criait-il... Vous verrai tantôt, sur le midi, après le goûter. » Entre eux, les autres paysans disaient : « Il a quelque chose, le vieux, depuis qu'il a marié sa fille... C'est *pus* le même homme... »

Certes, il avait quelque chose, le cher vieillard, qui avait peiné, trimé, soixante ans de sa vie, dans cette vallée de la Sioule, et qui, au déclin de son existence, se voyait encore forcé de gagner son pain à la sueur de son front. Sans doute, il irait ainsi jusqu'à la mort, au froid, à la pluie, au soleil, sans autre douceur que quelques flacons de vin, consommés à l'auberge de la

ville, à l'issue de la messe, le dimanche. Était-ce juste, cette destinée? pensait-il; et, depuis le temps, n'avait-il pas droit à quelque repos, à un travail moins surmené?...

Il est vrai qu'après un long veuvage, il avait marié sa fille à un jeune paysan laborieux, riche aussi; riche parce que, dans l'écurie joignant la grange, en face de la maison, ils avaient quatre vaches, et, non loin du village, de beaux champs dont les moissons faisaient l'abondance aux greniers. La maison, la grange, les vaches, les champs, lui avaient appartenu. Seulement, il les avait donnés à sa fille, par contrat, n'exigeant, en échange de son travail, qu'une place au foyer, sa vie à la table commune, et sa petite chambre à côté de l'écurie.

Voilà le mal dont il souffrait. Ses enfants ergotaient déjà sur sa générosité, ne la trouvant pas suffisante; et leur égoïsme la lui faisait regretter. Mais, à quoi bon? se disait-il. Il n'y pouvait plus rien. Le notaire y avait passé.

Réplique inefficace! Malgré lui, il repensait à sa peine, et au moindre souci il la retrouvait plus vive. Alors, tandis que, courbé, il enfonçait, de son bras encore vigoureux, le fer de sa houe dans la terre et qu'il en brisait les mottes, pour les émietter autour des tubercules, il se demandait par quel moyen il pourrait reprendre ses dépouilles, ou bien, s'il ne le pouvait, retrouver sa liberté, en quittant ses enfants. Justement, sur le chemin du village, il y aurait bientôt une petite maison à vendre. Leur voisin était mort, laissant des orphelins mineurs; et cette petite maison, entourée d'un jardin, serait « licitée » suivant la loi. Eh bien! il fallait acheter cette maison, ce jardin, s'y installer, y transporter ses outils, ses hardes, le mobilier de sa petite chambre; et il y vivrait à sa fantaisie, réglant ses heures à sa volonté, comme il faisait, jadis, avec sa fille, lorsqu'il était absolument heureux.

***

Tant que la maison ne fut pas mise en vente, le pauvre homme se résigna. Il travaillait, mangeait, se couchait, sans se plaindre, acceptant les rebuffades de sa fille, en silence, et ses mauvaises humeurs, lorsqu'il n'allait pas aux champs, parce qu'il était fatigué. Même les jours de pluie, dès que sa blouse humide et collée à son dos avait séché devant l'âtre, sa fille le renvoyait au premier rayon de soleil... « Voyez! le soleil luit; vous pouvez partir, » lui criait-elle, à voix haute, ainsi que tous les paysans aux vieillards. Et lui, à pas lents, sortait, le cœur ulcéré, comprenant qu'avec l'âge il serait rudoyé davantage. Oh! bien sûr, il achèterait la maisonnette.

Mais aurait-il assez d'argent?

Il avait soustrait à la cupidité de sa fille et de son gendre un pot de terre rempli d'écus. C'était son épargne, depuis le dernier champ acheté avant le mariage de sa fille, et il l'augmentait de pièces gagnées durant les fauchaisons, les moissons, les vendanges. Contre un vieux bahut, il avait levé un carreau du sol de sa chambre et y avait enterré son trésor. Il ignorait la somme qu'il avait ainsi amassée, peu à peu. Jamais il n'avait rien compté. Il ne savait, au surplus, ni lire, ni écrire, ni compter au-dessus de cent; et pour aller plus loin, il s'embrouillait. Combien possédait-il donc? Jadis, il allait porter ses épargnes au notaire, qui lui en disait la valeur. A présent, il n'avait plus confiance en personne. Usé par la vie des champs, en butte à l'oppression de ses enfants, il soignait cette petite fortune comme son unique sauvegarde. Et il la dérobait à tous les yeux.

C'est pourquoi, la nuit, à l'heure la plus noire et la plus silencieuse, il allait plonger sa main dans le trou, palper son tas d'argent avec une joie suprême. Et doucement il prenait le pot de terre et le pesait avec un crochet — un vieux crochet tiré d'un tas de chiffons, et sur lequel il avait noué un fil à un cran — le poids de sa fortune. Il se recouchait l'esprit en paix, lorsque le poids était le même : plus de vingt livres d'argent, vingt livres, qui représentaient une somme considérable, sans doute, à en juger par le volume.

Il avait cru bien faire, pourtant, lorsqu'il s'était dépouillé de sa maison et de ses champs pour sa fille... « Vieux, nous vous soignerons bien. Vous ne travaillerez plus. » Elle lui avait juré cela, cette coquine! Et, dès le lendemain du contrat, il avait travaillé plus que jamais, harcelé par la voix reprochante de cette mauvaise fille, qui avait épousé un homme plus envieux et plus dur qu'elle encore. Heureusement qu'il avait su « se garder quelques sous ». Avec cet argent, il pourrait s'affranchir de sa nouvelle servitude. Et quand il passait devant la petite maison, il la considérait d'un œil sournois, inspectant de loin les arbres en fleurs du jardin, les lilas et les sureaux d'une tonnelle joignant la haie, et le paillis pointu de quatre ruches à miel dont les abeilles, en quête sur les fleurs d'alentour, semblaient autant de boules d'or jetées dans le bleu de l'air.

***

Comme il rentrait des champs, un soir, il aperçut quelques femmes et des hommes assemblés près de cette maison déserte. Un clerc de notaire s'en allait, après avoir collé aux murs et au tronc d'un arbre une affiche de couleur; et aussitôt des curieux étaient venus voir, et ceux qui savaient lire avaient annoncé qu'après les délais voulus par la loi, un dimanche, dans l'étude du notaire, il y aurait « licitation amiable des biens des mineurs, sur une mise à prix de deux mille francs ».

Chez sa fille, durant le souper, son gendre laissa échapper certains mots qu'il comprit. Son gendre avait un frère qui désirait, depuis longtemps, s'établir dans le village; et cette maison à deux mille francs serait

une bonne affaire. Il écouta, le pauvre homme, et ne souffla mot. Mais il apprit ainsi qu'il avait un rival. Cette maison lui serait disputée, et la lutte serait chaude, bien sûr, à coups de pièces de cinq francs. Il était donc bien vrai, le dicton du village : « Quand le malheur commence pour quelqu'un, il ne le quitte plus ! » Enfin, il se demandait toujours s'il serait assez riche pour réaliser son rêve.

Cette ignorance sur sa petite fortune le troublait profondément. Deux mille francs ! Il devait avoir quelque chose approchant. Il se rappelait que, souvent, il avait ajouté des pièces de cinq francs à la masse, après le mariage de sa fille. Oh ! oui, depuis deux ans, que de fatigues et de privations il avait enfouies, en beaux écus sonnants, dans le pot de terre contenant son trésor. Toutefois, il ne pouvait prendre part à cette vente sans être certain de son avoir. Et qui le renseignerait ? à qui dirait-il son secret ?... Au notaire ?... Celui-ci en avertirait ses enfants. Non, il n'avait plus confiance. Quand on est vieux, tout le monde nous trahit.

Il savait le poids de son argent, plus de vingt livres. Mais savait-il combien il y avait de pièces de cinq francs dans une livre d'argent ? Et, l'eût-il su, par quel calcul de tête, effrayant pour lui, assemblerait-il tous ces nombres ? C'était une opération au-dessus de ses forces. Les jours s'écoulaient ; la date de la vente approchait, et l'inconnu du pot de terre durait toujours.

Tout à coup, une idée lui vint, en voyant passer des enfants qui allaient à l'école. Sa fille avait, comme berger, un arrière-petit-neveu à lui, un orphelin pauvre, Toinon, qui savait lire et compter ; petit savant étonnant tout le monde par son intelligence. Toinon et lui, victimes du même égoïsme féroce, se soutenaient et se recherchaient. Le vieillard et l'enfant s'aimaient. Or, Toinon montait chaque jour à la montagne avec ses moutons. C'était à quelques kilomètres du village ; et près de la pâture se trouvaient des vignes que le vieillard cultivait. Cette fois son parti était pris : il interrogerait Toinon.

A la vérité, l'enfant fut surpris, lorsque le vieux Ramin s'assit à côté de lui, sur le rocher qui dominait la pâture. Rarement, le paysan se dérangeait de son travail. Mais Toinon intrigué écoutait le vieillard, qui lui montrait une pièce de cinq francs, trouvée dans la vigne, disait-il, et sous un cep.

— S'il y en avait une à chaque cep, c'est ça qui serait joli ! hein ? Est-ce que tu pourrais me dire la somme, petit ?

Le joint était trouvé. Le vieux Ramin était content.

— Pas ça !... Je ne pourrais pas vous dire ça, répondit l'enfant. Ce serait trop difficile pour moi.

Et après un silence, le vieillard :

— Est-ce que tu sais ce que ça pèse ? disait le paysan, en faisant sauter la pièce de cinq francs dans sa main calleuse et peu alerte.

— Bien sûr, je le sais, répondit Toinon. Je l'ai appris à l'école. Vingt-cinq grammes.

— Des grammes ! des grammes ! petit. Je ne sais pas, moi.

Toinon prit entre ses doigts un grain de pierre.

— Vous le voyez ?... Eh bien ! ça doit être un gramme, ça...

— Alors, la livre, reprit le vieillard...

— Pour la livre, il en faut cinq cents. Cinq cents grammes.

— Vingt écus de cinq francs feront la livre, n'est-ce pas ?... et cent francs, ça pèserait une livre ?...

— C'est ça, dit l'enfant. Cent francs pèsent une livre... Et pourquoi vous me demandez ça, vieux ?...

— Pour savoir ! une idée qui m'est venue !... Alors vingt livres, ça ferait ?...

— Ça ferait vingt fois cent francs, répondit Toinon ; c'est-à-dire deux mille francs...

Deux mille francs !... Il les avait donc, puisqu'il avait au moins vingt cinq livres d'argent dans son pot de terre. Depuis quelque temps, le poids était dépassé au crochet...

Oh ! ce jour-là, il redescendit au village, très heureux, puisqu'il était assez riche pour acheter la maison.

***

Il ne dormit point.

Le soir, sa petite chambre lui sembla tout illuminée de clarté, malgré les ténèbres de la nuit. Son rêve, si près de la réalité, l'éblouissait. Le mouvement des vaches à l'étable, le cliquetis de leurs chaînes contre les mangeoires, l'odeur des fourrages remués, tout cela ne lui représentait plus l'insipide recommencement de sa vie monotone et triste. Non, tout cela, au contraire, lui annonçait la fin prochaine de son malheur. Et son cher trésor était là, sous sa main. De nouveau, il le visita dans l'obscurité, le soupesa encore, le trouvant de plus en plus lourd, joyeux de cet accroissement de bon augure, n'imaginant pas, d'ailleurs, qu'un autre que lui connût sa cachette.

Quand il passait maintenant, dans le chemin du village, près de *sa* maisonnette, il la considérait avec attendrissement. Si laide qu'elle fût, elle était belle pour lui. Tout autour, la haie d'aubépine, hérissée de vieux saules à la tête noueuse ; il se promettait de l'émonder, de l'abaisser à hauteur d'homme, pour que le soleil répandît ses rayons dans le jardin. Puis il sèmerait des petits pois ; sous sa fenêtre, il cultiverait des fleurs ; aux murs, il accrocherait des capucines et des liserons pour en masquer la nudité.

Oh ! il était déjà heureux.

***

Le jour de la vente arriva enfin. Un dimanche. Il se leva de bonne heure, endossa ses plus beaux habits. Ensuite, la porte de sa chambre barricadée, il s'occupa



de sortir son argent du trou où il gisait. Au fond d'une hotte, il plaça de la paille et y fit glisser le pot péniblement, afin de l'emporter avec lui chez le notaire.

Personne ne le vit partir.

Il marchait comme un jeune homme, faisant sonner la chaussée sous le talon de ses sabots, insensible au poids de la hotte qui lui coupait les épaules de ses deux liens d'osier. Il aurait voulu être arrivé déjà, et au bout de la cérémonie, pour savoir qui, de lui ou de ses concurrents, l'emporterait. En ville, dans les parages de l'étude du notaire, assis au coin d'un cabaret, près d'une fenêtre, il put voir entrer ceux qui venaient là pour la même cause que lui; et il en compta beaucoup malheureusement. Son gendre d'abord, et le frère de son gendre, et d'autres encore de ses voisins. Des frissons lui couraient le long du corps et sa gorge se serrait d'angoisse; et son cœur agité frappait fort contre sa poitrine. Au dernier moment, il désespéra du succès, et il eut l'envie de retourner chez sa fille et de se pendre à la poutre du grenier.

Cependant l'heure sonna. Malgré son trouble, il était possédé de son désir à ce point que, machinalement, il se leva et à pas comptés sortit du cabaret pour assister à la vente. Il portait sa hotte aux épaules, et, ne pouvant passer sous la porte avec cette charge, il la déposa dans la cuisine du notaire, la recommandant à la domestique, à laquelle il fit croire qu'il y avait, sous la paille, des fers de charrue. Cela fait, il entra dans l'étude pour se mêler à la foule des intéressés.

Son gendre le vit et ne lui adressa point de questions, supposant une simple curiosité. D'autres paysans l'abordèrent par ces mots : « Beaucoup de monde, ce sera chaud, vieux. » Lui, avec l'astuce habituelle du paysan et l'air faussement stupide de gens obsédés d'un seul désir, il parut indifférent à ces remarques. Le clerc, sur une tablette en évidence, avait disposé les petites bougies réglementaires, — trois; — et, après l'allocution et les explications du notaire, la cérémonie commença.

Une bougie se consuma tout entière. La voix de l'appariteur était retombée sans échos. La seconde fut allumée.

Il régnait, dans ce lieu, un silence écrasant. Le gendre et son frère, assis près des bougies, baissaient la tête, sans quitter de l'œil la petite flamme qui paraissait blanche dans la clarté du jour et ne se décelait que par un filet de fumée, très mince. Le vieux paysan tournait son chapeau entre ses mains, insensible, d'apparence, aux passions occultes et violentes qui secouaient toutes les âmes villageoises. La bouche desséchée, la poitrine haletante, il éprouvait un vide douloureux au fond de lui, comme pour une défaillance. Et la bougie brûlait toujours; et pas une enchère n'avait répondu à la voix glapissante de l'appariteur. La mise à prix était encore à deux mille francs.

Lorsque la troisième bougie fut allumée, il y eut, parmi les paysans, une sorte d'effarement tumultueux. Ils se levèrent, se rassirent, se mouchèrent et se tassèrent les uns près des autres. Les lèvres pincées, ils attendaient, avec angoisse, surveillant la petite flamme blanche, qui s'abaissait progressivement et lentement, dans l'atmosphère raréfiée. Un vieux paysan, le premier — un voisin de Ramin — articula sourdement une enchère de cinq francs; le gendre de Ramin la couvrit aussitôt de cinq francs aussi, et maintenant les deux rivaux se dépêchaient. De cinq francs en cinq francs, les enchères avaient dépassé deux mille deux cents francs. Le gendre ajouta, d'un seul coup, cinquante francs. Personne ne répliqua. Personne! La bougie était basse, courte, à sa fin. Le notaire avait quitté son fauteuil. Le moment était solennel.

***

Tout à coup, du siège où il se tenait comme accroupi, le vieux Ramin se dressa sur son séant, et de ses mains fébriles écartant les paysans devant lui, il vint jusqu'au notaire, et fit une enchère de cinquante francs.

De surprise, le gendre resta muet. Mais la bougie brûlait encore.

« Vas-y donc! vas-y donc! » disait l'assistance au gendre. « Cinq francs de plus! » dit-il. Ensuite, il se retourna contre le vieux paysan — irrité, emporté: « Qu'est-ce qui vous prend, vous? Pourquoi faire, cette maison?... Et l'argent? »

La flamme vacillante allait s'éteindre.

— Encore cinq francs! cria le vieux Ramin. Et la flamme éteinte subitement, la maison lui appartenait, déclara le notaire.

Alors, de la foule des paysans, le gendre, ivre de colère, se détacha, et, la bouche écumante, le poing tendu à son beau-père:

— *C'est-y* un parti pris de me tarabuster? *C'est-y* pour vous, ou bien pour moi, que vous achetez la maison? Faut le dire, ici, devant le monde! Est-ce que vous avez besoin de cette maison?... Savez *ben* que je la voulais pour mon frère. Je la voulais. A souper, un soir, je l'ai dit à votre fille, devant vous.

Le vieux Ramin répondit seulement:

— La maison est à moi.

— Avec quel argent?

— Avec le mien... M'est-il défendu d'en avoir? Je te le vas montrer, tout à l'heure.

Le gendre savait bien que le paysan avait de l'argent. Dans la petite chambre du vieillard, il avait fait de soigneuses recherches et découvert le pot de terre rempli d'écus. Il n'avait pas voulu le déplacer, ni trahir sa curiosité. Il était certain que le vieux paysan ne dilapiderait pas son trésor; et, le sachant là, il pourrait le prendre ou s'en servir à discrétion. Si confiant il était, que souvent il déposa des pièces d'or au milieu des écus. Il considérait cet argent comme le sien. C'est

pourquoi le poids augmentait, à l'insu du vieux Ramin.

Aussi lorsque, tout rayonnant de sa joie, le vieillard entra dans l'étude avec sa hotte, qu'il remuait péniblement, et lorsque, de ses mains tremblantes, il tira le pot de terre pour compter son argent au notaire, il y eut chez ces paysans ébahis une exclamation étrange dominée par un cri d'épouvante. Le gendre exaspéré menaçait son beau-père. Il fallut le retenir. Et il vomissait des injures atroces à la face du vieillard, qui se bornait à lui dire :

— Tu m'as rendu assez malheureux. J'en ai assez. Je te quitte, toi et ma fille. J'habiterai la maison, et tu ne me reprocheras plus le pain que je mange.

— Vieille canaille!... ripostait l'autre. Voleur!... Cet argent n'est pas à vous. C'est le mien. Il m'appartient. Il était chez moi. Tout ce qui est chez moi m'appartient. Ce pot de terre, c'est le mien. Cette hotte, c'est la mienne. Ces louis d'or, ce sont les miens. Dites, *c'est-y* vous qui les avez mis avec l'argent? Ah! vous voulez jouir du travail et de la sueur des autres... Vieux grigou que vous êtes... C'est parce que vos champs étaient épuisés que vous les avez donnés à votre fille... Et votre baraque de maison, parlons-en!... Il a fallu la faire remettre à neuf. La toiture était pourrie, les murs crevassés, les planchers à jour, par les rats... Cette « cassine » me coûte assez cher. Cet argent est à moi, je vous dis. Je vais le reprendre.

Et il s'efforçait de saisir le pot de terre, empêché par les bras vigoureux de ses voisins. Il se débattait, criait, écumait, continuant :

— Je savais bien que je nourrissais un traître chez moi. Mais je vous aurai, vous !

Et le vieillard, avec mépris :

— Je me moque de tes menaces. Cet argent est le mien. Il était dans ma chambre, contre mon bahut, dans un trou, sous le carrelage. J'ai bien fait de l'apporter avec moi. Tu voulais me voler. Écoute!... C'est si vrai que cet argent est le mien que j'en sais le poids. Et toi, le sais-tu?... Non. J'ai approchant vingt-cinq livres.

Dans la paille de la hotte, il chercha son crochet pour un pesage, et au cran, indiqué par un fil, la tige se fixa immobile. Le vieux Ramin considérait triomphant son entourage, et s'adressant à son gendre :

— *C'est-y* à moi, maintenant?... Qu'est-ce que tu vas dire?...

Le gendre n'osait répliquer, confondu par les explications du vieillard. Il demeurait atterré, hébété de cette aventure, car il perdait son or, il perdait ses économies. Il était joué par un plus fin que lui. Et, ses injures épuisées comme un égout qui se viderait, il pivota sur ses talons, emmena son frère et sortit en faisant claquer les portes très fort.

***

Le vieux Ramin, non interloqué, s'était remis à séparer l'argent de l'or; et il regardait ensuite le clerc de notaire les mettre en piles. Quand ce fut fini :

— Votre compte y est-il?...

Et, sur un signe affirmatif du notaire :

— Voyez-vous, lui dit le vieux paysan, m'est avis qu'il vaut mieux mettre son argent dans les pots que d'y faire la soupe...

Et, avec un petit air malin, il ajouta :

— Ça rapporte davantage.

GILBERT STENGER.

CHAT DE CURÉ

Mon Dieu, je ne veux rien dire contre les chats : je me ferais beaucoup d'ennemis, en commençant par ma concierge pour finir à Dumas ou à de Cherville. Et l'on a toujours trop d'ennemis inconnus, sans compter ceux que l'on se connaît. — Cependant, au milieu de ce concert de louanges qui s'élève maintenant en faveur de la gent féline, et qui, au point de vue des rapports entre l'humanité et les chats, paraît devoir être la caractéristique de cette fin de siècle, je demande la parole pour un fait personnel.

Si vous saviez combien je voudrais vous présenter cela d'une façon adoucie, sans choquer personne! Mais j'ai beau faire tourner ma plume entre mes doigts, je sens bien que je n'y parviendrai pas. Alors, que je me taise? Non, cela me brûle la langue. Je suis comme une mauvaise femme qui a surpris le secret de sa voisine : il faut que je le dise!

Hé bien! je crois que les chats ne prennent pas les souris!

Parfaitement, vous avez bien lu... ne prennent pas les souris! — Et ce n'est pas là une de ces opinions d'emprunt comme on en a parfois dans la politique, opinion qu'on prend, par exemple, contre celle d'un orateur qui vous exaspère, ou bien une de ces nuances dont on se pare subitement pour animer la contradiction. Bien au contraire, c'est une opinion nette, tranchée, profonde, que j'ai depuis bientôt trente ans, et qui m'est venue vers ma dixième année, non pas de rêveries ou de froissements, comme beaucoup d'opinions, mais née chez moi de l'observation des faits matériels, évidents, des faits de chats, accomplis, après tout, dans la plénitude de leur libre arbitre!

En ce temps-là, j'étais un petit gamin et j'allais à l'école du village, avec mon carton de livres pendu à l'épaule. Je devrais dire aux écoles, car mon temps, judicieusement dispensé, se partageait entre l'école communale et les leçons du vieux curé. — A la mutuelle, j'apprenais presque l'orthographe et les quatre règles, tandis que le prêtre m'initiait aux beautés de la



langue de Virgile. Mon image est peut-être ambitieuse, car en deux ans le digne homme ne m'a pas fait passer au delà de la troisième déclinaison. — Un peu sa faute, un peu la mienne; nous n'y mettions ni l'un ni l'autre aucun acharnement. Nous déclinions « *rosa*, la rose », comme cela, à la bonne franquette, en nous racontant des histoires. Il avait d'autres chiens à fouetter qu'à s'occuper de moi, ce pauvre curé; il bâtissait une église par souscriptions, et je vous assure, pour l'avoir vu de mes yeux, que ce n'est pas une petite besogne! Aussi, quand nous en étions péniblement arrivés à l'ablatif pluriel, il me disait paternellement, levant les épaules et soupirant : « Allons! tu ne sais encore pas ta leçon aujourd'hui! » Et il s'en allait à sa bâtisse, en me confiant aux soins de sa vieille bonne Rosalie.

Et le chat? L'affaire des chats? — Attendez donc, j'y arrive.

Rosalie n'avait plus de cheveux, plus qu'une dent, encore qui était toute noire, bien que restée sur le devant. Rosalie était vilaine à faire peur, mais d'une bonté fondante. — Elle partageait son cœur, son gros cœur de vieille fille très laide, gonflé de trésors d'amour intacts, entre deux êtres adorés, son maître, M. le curé, et Moutte, son chat. Nous y voici.

Vous n'avez jamais vu de chat comme Moutte, oh! jamais! Soigné, bichonné, gâté, bourré de tout ce qu'il aimait. Et pas une puce! Nous les lui cherchions, Rosalie et moi, sitôt que le curé nous laissait tranquilles avec son « *rosa*, la rose ». Puis nous le couchions dans un panier doublé d'un oreiller exprès, parce que, disait Rosalie, « cela le fatiguait ». — Et M. Moutte se laissait faire! A ce régime, il ne vieillissait pas, et, bien qu'il frisât la cinquième année, il avait conservé un caractère d'enfant. Il jouait pendant des heures avec un bouchon suspendu par une ficelle, et c'est à cela que nous l'occupions quand il était reposé. Après quoi, il faisait une légère collation et revenait à son oreiller, ou bien, si le temps était comme il faut, il se couchait au grand soleil dans une allée du jardin.

Un jour, il était comme cela, dans sa pose favorite, le dos contre la bordure de buis, les pattes étendues toutes droites sur le sable, les yeux mi-clos. Il nous regardait, Rosalie et moi, qui cherchions des violettes au premier soleil d'avril. — Tout d'un coup, sous ma main, d'une grosse touffe, sort une souris épouvantée; elle saute le buis, et, dans son affolement, court droit sur Moutte, malgré ses yeux de topaze qui la regardaient. — Je la vis perdue, la souris, broyée, avalée! Ah! oui! elle était si bien lancée qu'elle passe sur les quatre pattes de Moutte! Et savez-vous ce qui arrive? Moutte éperdu saute en l'air, se sauve à l'inverse de la souris dans un tel galop, que ses griffes lancent le sable derrière lui, et que nous l'entendons souffler et cracher! Il ne s'arrête que sur le seuil de la cuisine, la queue raide, le poil hérissé, crachant toujours!

Que de peine nous eûmes, avec cette tendre Rosalie, pour le remettre d'une pareille émotion! — Mais quelle bête de peur!

Vous voyez bien que ce n'est pas dans le tempérament des chats de prendre les souris, et que, si cet accident arrive quelquefois, c'est affaire d'amusement, ou peut-être, hélas! au fin fond des campagnes, sous l'empire de l'impitoyable faim.

CUNISSET-CARNOT.

LA PRISON D'HERCULE FANTUZZI

Voici un petit livre italien (1), presque une brochure, qui contient une des meilleures leçons d'histoire que l'on puisse souhaiter. Le texte en a été écrit sur des chiffons, il y a trois cents ans, par un prisonnier entêté, qui s'était mis dans l'esprit de prouver son innocence. C'était justement ce qu'on ne voulait pas. On lui confisqua ses chiffons. Il se procura du papier et recommença sa narration.

Cette fois son manuscrit parvint en mains sûres. Il existe encore; il est à la Bibliothèque de l'Université de Bologne, et il vient d'être imprimé par un érudit italien, M. Corrado Ricci, auquel on devait déjà de curieuses publications (2). Le volume a pour titre : *la Prison d'Hercule Fantuzzi*. M. Corrado Ricci y a joint une préface et des documents qui aident à en goûter toute la saveur. Ainsi éclairé, le petit récit simple et naïf du bon Fantuzzi peut compter parmi ce qui a été écrit de plus éloquent sur la justice au bon vieux temps.

I.

Hercule Fantuzzi appartenait à l'une des grandes familles de Bologne. Il était l'ami du comte Pepoli, dont on voit encore le superbe palais, semblable à un château fort, dans la rue Castiglione. Quand le pape Paul III, en 1541, vint dans sa ville de Bologne, le jeune Hercule Fantuzzi figurait parmi les seigneurs « qui se tenaient à l'étrier du saint-père ». Il avait atteint la soixantaine, entouré de l'estime publique, lorsqu'il lui arriva une chose singulière. Le 29 octobre 1580, il s'était rendu chez messire Gherardo Tuccio, *auditeur* de la prison le Torrone, afin de lui recommander deux individus arrêtés pour un méfait quelconque. Il avait exposé son affaire et il allait se retirer, quand l'auditeur lui dit : « Que votre Seigneurie ne s'en aille pas; je suis à elle tout à l'heure. »

« Un instant après, poursuit Fantuzzi, il vint dehors et, m'ayant pris par la main, il me conduisit vers

(1) *Prigionia di Ercole Fantuzzi*, édité par M. Corrado Ricci, et tiré à 202 exemplaires.

(2) Entre autres ce bijou : *Vita della madre Felice Rasponi*.

le Torrone; et m'ayant ôté mon épée, il me fit prisonnier avec ces paroles : « Seigneur Hercule, on a dit au « cardinal que vous alliez la nuit par Bologne en com« pagnie de bandits; c'est pourquoi j'ai l'ordre de vous « retenir. — On a dit une fausseté à son illustris« sime Seigneurie, » répliquai-je, et je m'en fus en riant en prison, où je fus mis au secret. Je ne voulus même pas me déshabiller ce soir-là, persuadé qu'on me relâcherait le lendemain matin. »

On ne le relâcha pas, et il apprit le surlendemain, au cours d'un premier interrogatoire, qu'il était impliqué dans le procès de son ami le comte Pepoli, procès qui fut l'une des causes célèbres du XVIe siècle.

Tout autre aurait perdu courage à cette nouvelle, en songeant à la manière dont les poursuites contre Pepoli avaient été engagées; mais Hercule Fantuzzi était « de peu de cervelle » — c'est lui qui nous le dit — de sorte qu'il ne s'alarma pas outre mesure et se contenta de prendre en lui-même deux « justes résolutions » : l'une, de faire reconnaître son innocence; l'autre, de ne pas dépenser un sou dans sa prison. En conséquence, il commença dès l'interrogatoire suivant à ergoter avec l'auditeur, et il informa le personnel du Torrone qu'il n'y avait rien à gagner avec lui, vu qu'il était décidé à ne pas donner « un ferret de lacet pour recouvrer sa liberté ».

Voici de quoi le comte Pepoli était accusé.

En 1580, le cardinal Cesi était légat du pape à Bologne. Grégoire XIII l'avait spécialement chargé de jouer le rôle de justicier et de « châtier les délinquants », au grand étonnement du peuple, dit un vieil historien bolonais, « parce qu'il n'en pénétrait pas la raison ». Or il advint qu'une nuit le sceau du légat fut volé dans sa chancellerie et suspendu au gibet des malfaiteurs. On vola la même nuit quatorze volumes des archives de la prison et on les jeta dans l'eau ou dans « un lieu sale ». Les auteurs de ces crimes collèrent sur les murs de la ville des affiches à la main où ils défiaient la justice de les découvrir.

Ces affiches piquèrent d'honneur le légat. Il chercha dans sa tête et trouva que le coupable « ne pouvait être » que le comte Pepoli. A la vérité, le comte Pepoli n'était pas à Bologne; il était dans son comté de Castiglione, d'où il n'avait pas bougé. Cette difficulté n'arrêta pas un instant le cardinal Cesi. Il ordonna à l'auditeur du Torrone de prouver que Pepoli, bien qu'absent, avait volé le sceau papal de ses propres mains, et l'auditeur ne fut ni surpris ni embarrassé de la commission. C'était son métier. Il fit prendre les domestiques du comte et les tortura jusqu'à ce qu'ils eussent déclaré que leur maître avait fait le coup, en compagnie d'Hercule Fantuzzi et de plusieurs autres.

Ce fut alors qu'eut lieu la scène rapportée plus haut et que le bonhomme Fantuzzi, vieillard de « peu de cervelle », s'en fut en riant dans son cachot. De quoi se serait-il inquiété, puisque de nombreux témoins pouvaient affirmer qu'il n'avait pas bougé de son logis la nuit du crime? Messire Gherardo Tuccio était non moins tranquille de son côté. Il avait ses ordres, et il fallait bien que les accusés avouassent. Il se serait chargé de leur faire dire qu'ils avaient pris la lune, si telle eût été la fantaisie de son illustrissime Seigneurie le cardinal légat.

II.

Le Torrone était plein de prisonniers, et l'auditeur poursuivait l'instruction avec zèle. Tout alla pour le mieux tant qu'il eut affaire aux domestiques, petits bourgeois et autre menu fretin. Accusés et témoins répondirent ce qu'il voulut, et l'on ne saurait leur en faire un reproche, car accusés et témoins étaient également mis à la torture pendant les interrogatoires. On leur appliquait la question dite *de la corde*, c'est-à-dire qu'on les suspendait par les bras et qu'on leur imprimait avec la corde des secousses savantes. Il y avait diverses manières d'aggraver le supplice. L'une des plus usitées était de suspendre des poids aux pieds du patient. Il suffira d'ajouter que l'on en pouvait mourir.

La pièce où avaient lieu les interrogatoires était proche du cachot de Fantuzzi. — « J'entendais très bien, raconte-t-il, tout ce qui se passait; je distinguais non seulement le nombre des tourments infligés, mais encore presque tout ce que disaient les torturés. » Au bout de quelque temps, on le mit encore plus près. — « Jour et nuit, on n'entendait que le bruit de la poulie de la corde. » Pour nous autres gens nerveux, il y aurait de quoi devenir fou. Fantuzzi bénissait au contraire son cachot, car il savait d'avance les projets de messire Gherardo. Il entendait cet honnête homme dire au bourreau : « Ne le détachez pas qu'il n'ait déclaré ceci ou cela, » et il faisait son profit de ce qu'il avait entendu.

On l'interrogeait aussi, mais sans l'appliquer à la question, parce qu'il était noble et qu'on y regardait alors à deux fois. Ces séances le mettaient hors de lui. Il était colère de son naturel, et puis il y avait de quoi perdre patience. L'auditeur arrivait suivi d'un notaire, un notaire spécial, attaché à la prison et tenu de partager les idées particulières de ses chefs sur la justice. Le notaire portait un livre, dans lequel il était censé noter les demandes et les réponses. « Pendant que le prisonnier répondait, dit Fantuzzi, le notaire regardait le visage de M. l'auditeur, et il n'écrivait rien que celui-ci ne lui dît : « Pourquoi n'écris-tu pas, imbé« cile? » Et quand ledit monsieur ne disait pas : « Pourquoi n'écris-tu pas? » ce n'était pas mis dans le procès, et il y aurait eu beaucoup à dire là-dessus. » En effet.

L'auditeur ne se gênait pas non plus pour dicter au



notaire, à voix basse, ce que le seigneur Hercule, mieux inspiré, aurait dû dire. Quand le seigneur Hercule s'en apercevait, il en résultait « beaucoup de paroles fâcheuses », mais l'auditeur ne faisait que rire de l'indignation de son prisonnier. Elle l'étonnait. Il trouvait ce bonhomme naïf.

Tout cela n'était rien encore au prix des confrontations. Fantuzzi est incapable de parler de sang-froid des témoins que l'auditeur faisait comparaître pour réciter leur leçon. Il y a surtout un certain Hippolyte dont il ne pouvait apercevoir le museau cafard sans être exaspéré.

Hippolyte était un pauvre diable de prêtre qu'on allait chercher à la cuisine, et qui arrivait d'un air piteux dans la chambre des interrogatoires. Pas n'était besoin, celui-là, de le mettre à la torture pour en tirer un faux témoignage. Sa conscience avait été comme désossée par les accidents de la vie. Il disait un mensonge pour une assiette de potage, se méprisait et recommençait, parce qu'il faut bien manger, et que tout le monde ne peut pas se donner le luxe d'être honnête.

Un jour, Fantuzzi subissait un interrogatoire. On amène Hippolyte, qu'on place entre l'auditeur et messire Jules, le sous-auditeur. « Il se tenait là debout, muet et tremblant; c'est pourquoi je le provoquai, en lui disant : « Qu'est-ce que vous dites, messire? Comment est arrivée cette chose que vous dites? Racontez-la un peu devant moi. »

« Ce prêtre ne répondait pas, remuait la bouche et tremblait; ce que voyant, M. l'auditeur lui poussa le coude en disant : « Parlez — allons — Hippolyte. Est-ce que vous n'étiez pas avec sa seigneurie le comte Pepoli et avec le seigneur Hercule que voici, la nuit où ils ont brisé des escabeaux et d'autres objets dans le palais? » Le prêtre ne répondait pas. M. l'auditeur répéta : « Parlez — allons — est-ce que vous n'y étiez pas? » Le prêtre répondit tout bas : « Si, monsieur. »

Il y eut alors une scène tragi-comique. Fantuzzi, hors de lui, apostrophait violemment Hippolyte. Hippolyte, terrifié, « regardait alternativement l'auditeur et messire Jules » et se pressait contre eux de peur d'être étranglé. Enfin, l'auditeur « voyant que ça allait mal pour son témoin, dit au gardien : « Emmenez-le. » Hippolyte s'en alla, fit une corde avec la toile de son matelas et se pendit à une poutre de la prison, car les reproches du vieillard avaient remué au fond de son âme la petite parcelle flasque qui représentait sa pauvre conscience, piétinée depuis qu'il était au monde. Les geôliers le découvrirent et le décrochèrent avant qu'il fût tout à fait mort. Revenu à lui, il retourna à la cuisine et rendit de nouveau de faux témoignages. Puisqu'il n'avait pas réussi à se tuer, il fallait bien vivre. N'est-ce pas triste à pleurer?

Un autre jour, on confronta Fantuzzi avec une espèce de vagabond auquel il avait souvent donné à manger. Le vagabond débita effrontément un conte à dormir debout. Colère de Fantuzzi. L'autre essaye un instant de soutenir son dire, et puis jette le manche après la cognée et se tourne vers l'auditeur : « Que votre Seigneurie me fasse mourir si elle le veut, mais qu'elle ne me fasse plus déchiqueter. Ce que j'ai dit du seigneur Hercule n'est pas vrai. » Il se retourne vers Fantuzzi et lui fait ses excuses : « Celui qui m'interrogeait m'a attaché à la corde et m'a dit qu'il voulait que je dise ça en face à votre Seigneurie, et que si je ne le disais pas, il ne me descendrait pas, de sorte que j'ai été forcé de promettre de venir le dire... » Le notaire serra bien vite son livre, et la séance fut levée. On emmena ce mauvais témoin et on l'écartela.

Il en venait d'autres que le prisonnier avait entendu torturer et endoctriner pendant la nuit. La rage le prenait et il faisait mine de se jeter sur eux. Il lui semblait alors voir le notaire écrire dans son livre que l'accusé avait menacé les témoins, et il rentrait dans son cachot indigné de la méchanceté humaine, mais confiant, malgré tout, dans la bonté de sa cause.

La chose curieuse, c'est qu'il n'avait pas tout à fait tort. Le cardinal Cesi s'imaginait réellement rendre la justice, et l'auditeur s'imaginait réellement l'y aider. Or il y a toujours de l'espoir et de la ressource avec des hommes qui conçoivent l'idée de justice, fût-ce de la façon la plus fausse et la plus absurde. Il y a toujours une limite à leurs iniquités. On en eut la preuve dans le procès Pepoli. Messire Gherardo ne se faisait aucun scrupule de se procurer par la torture des dépositions qu'il savait fausses, mais il lui fallait ces dépositions pour mettre en repos sa conscience professionnelle. Il consentait à condamner les gens injustement, pourvu que ce fût dans les règles, et la règle était qu'un accusé avouât. Fantuzzi n'avouait pas, et son obstination arrêtait tout. A l'exception de Pepoli, qui était en fuite, tous les autres avaient avoué, et l'on avait beau presser ce bonhomme, le retourner de cent façons, lui tendre des pièges, on n'en tirait rien, sinon qu'il dormait la nuit du crime. L'auditeur résolut d'en venir aux grands moyens avant de s'avouer battu.

III.

Le 20 mars 1581, sur le soir, messire Gherardo se présenta devant son prisonnier, suivi du notaire, et « à peine entré, il fit préparer la corde sans cérémonie ». Sommé une dernière fois de dire la vérité, Fantuzzi répliqua qu'il n'avait jamais dit que cela et protesta contre l'irrégularité de la procédure. Nous lui laissons la parole.

« M. l'auditeur, en colère, dit au notaire : « N'écris pas, ce sont des bêtises. » Et se retournant vers moi, il dit : « Déshabillez-vous, déshabillez-vous! » On sonna la cloche, en même temps on appela, et le capitaine Mathieu arriva, ainsi que Joseph le gardien.

Je fus brutalement déshabillé par eux, lié et attaché à la corde. Cela étant fait, M. l'auditeur me dit : « Voulez-vous dire la vérité ou voulez-vous qu'on vous « enlève? » Je répondis : « Je l'ai dite, monsieur. »

Nous interrompons Fantuzzi pour présenter Joseph aux lecteurs. C'est un type intéressant. Joseph n'avait rien du bon geôlier des opéras-comiques. Il n'était rien moins que sentimental, servait de bourreau pour la torture et n'était pas incorruptible. Joseph était pourtant un brave homme, à la mode de son temps et de sa corporation. Il avait, lui aussi, une conscience professionnelle que révoltaient certaines cruautés inutiles ou des injustices par trop criantes. On le verra à l'œuvre. Nous reprenons le récit de Fantuzzi :

« Alors il me fit mettre à genoux et réciter une oraison qui, si je m'en souviens bien, commençait ainsi : « Seigneur, ouvre mes lèvres, afin que j'annonce la « vérité. » Je la récitai le plus dévotement que je pus, vu qu'elle était propre à faire dire la vérité, chose que je désirais par-dessus tout. Lorsqu'elle fut finie, on m'enleva avec la corde, et au bout d'un instant M. l'auditeur me dit : « Voulez-vous dire la vérité? » Je répondis : « Je l'ai dite, monsieur. » Sur quoi il me fit donner deux bons traits de corde. Quand ce fut fini, je dis : « Que votre Seigneurie fasse venir devant moi « ces imposteurs qui me nomment dans cette affaire. » Ce monsieur ne répondit autre chose, sinon : « Dites « la vérité, dites. » Là-dessus, voyant qu'on n'observait pas avec moi les formes de la justice, j'entrai en rage et dis : « Vous êtes des traîtres. » Je n'y gagnai que deux bons traits de corde, qui me firent résoudre à devenir muet. J'observais tout, et j'entendis Joseph, le gardien, qui disait à M. l'auditeur : « Celui-là « est gras comme un cochon. Vous voulez le faire « crever, à lui donner des secousses pareilles. Je ne « veux pas en être. » Et il s'en alla et ne revint plus, si ce n'est à la fin, et deux fois dans l'intervalle, pour me déshabiller, car pour les tourments, il ne voulut jamais s'en mêler. »

La torture dura près de deux heures. On le rhabillait, et puis on recommençait. Entre autres raffinements, on lui mit « certains morceaux de bois entre les pieds, ce qui était un très grand tourment ». On n'en tira pas un mot. Il n'ouvrait la bouche que pour dire : « Christ et sa glorieuse Mère, donnez-moi la force de maintenir ma vérité. » L'auditeur était furieux. Dans sa rage, « il donnait des coups de pied dans la porte, à laquelle il servit d'être doublée de fer ». Il se décida enfin à le faire détacher, en ajoutant : « Je trouverai bien le moyen de te faire parler. » On lava le malheureux, à qui le sang sortait de partout; on lui mit aux pieds des fers pesant soixante livres; on le jeta, presque nu, sur un lit; et on le laissa seul, en proie à une fièvre ardente.

Le lendemain, on vint voir dans quel état il était. Il supplia qu'on lui donnât quelques soins. Chacun répondait que l'auditeur l'avait défendu. Joseph s'assit sur son lit, considéra son corps tout dégouttant de sang, lui tâta le pouls et « eut l'air troublé ». Il lui conseilla de dire ce qu'on voudrait et de ne plus se laisser torturer. Fantuzzi redoubla ses prières, demandant au moins un confesseur. Joseph haussa les épaules en disant : « Je ne sais que faire. Je vais aller le dire à M. l'auditeur. » Et ainsi il s'en alla.

Sur le rapport de Joseph, l'auditeur parut à son tour, mais ce fut pour déclarer durement au malade « qu'on ne lui donnerait aucun soin quelconque jusqu'à ce qu'il ait dit la chose ».

Les jours suivants furent terribles. On abusait de la fièvre pour interroger le vieillard, qui ne savait plus ce qu'il disait. On installait l'appareil de la question dans son cachot et on lui détaillait les nouveaux supplices qu'on lui préparait. Joseph le rassurait en secret. Le médecin de la prison avait dit devant lui que le vieux Fantuzzi ne supporterait pas une seconde torture, et Joseph savait, dans son expérience de bourreau, que les juges ne se souciaient pas de tuer leurs accusés avant le jugement : ce n'était pas correct. « Aie bon courage, disait-il. Ils ne te donneront pas la corde. Tu es trop malade. »

Cependant il se remettait peu à peu, et il savait que l'auditeur guettait le moment où il aurait repris des forces. Il songeait tristement qu'il ne lui servait à rien de souffrir, puisque le notaire altérait ses réponses. Il avoue de plus avec sincérité que la douleur l'effrayait; il ne « pouvait plus y résister ». Bref, dans un jour de faiblesse, il dit ce qu'on voulut, sauf qu'il ne nomma personne. Cela ne faisait pas le compte de l'auditeur : « Nommez-en un; cela suffira. » Je répondis « qu'il m'était vraiment impossible d'en nommer un seul, qu'on n'avait qu'à me désigner qui l'on voudrait et que je le nommerais. Je n'avais pas fini de dire cela que je fus déshabillé, lié et suspendu à la corde, après quoi M. l'auditeur appela messire Jules et le notaire, et leur dit : « Allons dîner! » Ils s'en allèrent en riant et ne revinrent qu'à deux heures, et moi je restai en cet état jusqu'à ce que Joseph, le gardien, ému de pitié, me détachât de la corde et me fit asseoir, tout lié, sur une chaise ». La torture recommença après le dîner de l'auditeur, sans aucun résultat. Fantuzzi consentait à s'accuser lui-même : l'idée de dénoncer des innocents lui faisait horreur, bien qu'il sût que les autres accusés, moins courageux, avaient tous fini par le dénoncer.

On aura, sans doute, remarqué la simplicité avec laquelle il raconte ces choses. Pas de grandes phrases; pas un mot en vue d'apitoyer ceux qui le liront. Il écrit dans l'intérêt de son honneur, parce qu'il ne sait pas ce que le notaire lui a fait dire, qu'il craint de mourir en prison et qu'il ne faut pas que la ville de Bologne puisse croire que le seigneur Hercule a été un traître ou un lâche. On sent qu'il n'a réellement

pas d'autre préoccupation. S'il note qu'il a eu la fièvre très forte tel jour, ce n'est pas pour qu'on le plaigne; c'est pour qu'on n'attache pas d'importance à l'interrogatoire de ce même jour. Il est impossible de faire moins d'embarras pour une torture que cet énergique vieillard.

IV.

Les mois et les années passèrent. Le cardinal Cesi avait reconnu son erreur. « Ils savent bien, disait Joseph à Fantuzzi, que tout ce qu'on a mis dans le procès n'est pas vrai. S'ils savaient que c'est vrai, il y a beau temps que vous seriez tous morts. » Le malheur était qu'un cardinal, et un légat du pape par-dessus le marché, ne pouvait pas reconnaître qu'il s'était trompé. Le peuple de Bologne avait déjà une vision extrêmement trouble de la justice et considérait les juges d'un œil malveillant. On ne voulait pas le confirmer dans ses soupçons et l'on cherchait à sauver les apparences. Les tortures cessèrent, et l'on insinua aux prisonniers que ceux qui demanderaient leur grâce l'obtiendraient aussitôt. En même temps, la surveillance devint moins étroite. Aux environs de Noël 1582, Fantuzzi trouva dans son pain des crayons rouges. Ce fut alors qu'il écrivit le récit de sa captivité « sur quatre morceaux de drap et deux mouchoirs ». Nous avons déjà dit que ce premier texte fut découvert et confisqué. On punit son auteur en le jetant dans une basse fosse, où il s'occupa, pour se distraire, à fabriquer de l'huile de scorpion. Il y eut l'agréable surprise d'entendre torturer Hippolyte dans le cachot voisin. Il ne nous dit pas pourquoi; mais peu importait.

Cependant, il faisait la sourde oreille aux insinuations et persistait à réclamer des juges et non sa grâce: « Puisque je suis innocent, répondait-il en substance aux tentateurs que lui dépêchait le cardinal, je n'ai pas besoin de grâce. Je ne veux que la justice, et je ne demanderai jamais autre chose. »

Sa mère lui envoyait ses repas dans un panier. Un matin, il trouva dans une petite tourte un billet de la vieille dame l'informant qu'il fallait se résoudre à demander grâce, que le cardinal y tenait et insistait. Il demeura « tout troublé », ne sachant comment « faire connaître sa volonté au dehors ». « Je me résolus, poursuit-il, à écrire deux matins de suite avec du charbon sur la serviette du pain : Justice, justice. Et, pendant trois jours de suite, j'écrivis sur les plats d'étain toujours le même mot : Justice, justice. »

L'auditeur, qui s'y connaissait, ne pouvait s'empêcher d'admirer cette constance. Un soir qu'il essayait encore de le raisonner, le vieux lui dit fièrement : « Monsieur, vous savez très bien que je suis innocent; mais, monsieur, il viendra un temps — je l'espère en Dieu — où vous regretterez d'avoir agi avec moi comme vous l'avez fait. »

Ces paroles pénétrèrent dans l'âme calleuse du misérable. « A ces mots, ledit monsieur, tout interdit, se leva et s'en alla, sans autre réponse que de me rendre mon salut avec son bonnet, et il avait parfaitement les larmes aux yeux. » L'auditeur n'entra désormais dans le cachot de Fantuzzi que pour « le consoler avec mille belles paroles caressantes ».

Cependant le principal accusé, le comte Pepoli, ne cessait pas, de son côté, de réclamer des juges. Il les obtint au bout de trente-trois mois, grâce à l'intervention du pape, son proche parent. Dès l'ouverture des débats, cinquante témoins vinrent déposer que le comte Pepoli était parmi eux, à Castiglione, la nuit du crime. Pepoli fut aussitôt acquitté et l'affaire terminée.

Et Fantuzzi? Fantuzzi fut envoyé comme faux témoin dans la tour de Pise, « pour avoir avoué, à force de cruels tourments, ce qu'il ne savait pas ». Avant son départ, on lui offrit encore sa grâce, à condition de la demander. « Qu'on me rende mes morceaux de drap, répondait cet héroïque entêté; je me défendrai et je ferai connaître mon innocence. » On l'expédia à Pise, escorté à ses propres frais. Les sbires qui le conduisaient lui proposèrent plusieurs fois de s'enfuir. Ils offraient même de l'escorter jusqu'à la frontière. Il les remercia de tout son cœur et refusa, étant résolu à ne jamais sortir de prison, « si ce n'est... comme ayant été opprimé à tort, et dans les règles de la justice ». On l'enferma dans une basse fosse, où il souffrait cruellement. Il y récrivit son histoire, sur du papier cette fois, et en y ajoutant plusieurs chapitres, où des réflexions douloureuses s'entremêlent au récit.

Qu'étaient devenues, pensait-il, ses « justes résolutions »? Il n'avait pu faire reconnaître son innocence et il avait dépensé beaucoup d'argent dans sa prison : un écu à Joseph pour en obtenir un renseignement; un autre écu au collègue de Joseph pour le mettre de bonne humeur; cinquante écus aux sbires qui le menèrent de Bologne à Pise; plusieurs habits; sans compter tout ce que sa famille avait dépensé au dehors pour ce fatal procès.

Il n'était pas aigri. Il continuait d'offrir humblement ses souffrances à Dieu. Cependant, il ne pouvait s'empêcher de lui faire quelques douces représentations sur les voies qu'il lui plaisait de choisir. Il trouvait très juste que Dieu le fît souffrir pour ses péchés, mais les scélérats qui servaient d'instruments au Seigneur, ils « iront tous au gibet avec ces actions qu'ils font ». Les méchants sont-ils suscités pour tourmenter les bons? Dieu a-t-il le droit de condamner des hommes à être des méchants? Nous n'entrerons pas dans ces graves problèmes théologiques.

Le vieux Fantuzzi ne resta que quelques mois à Pise. Il fut remis en liberté et vécut encore plus de vingt ans. Quelques années avant sa mort, un malfaiteur condamné au gibet déclara qu'il était l'auteur du vol

sacrilège pour lequel on avait poursuivi le comte Pepoli et ses amis.

Nous n'ajouterons rien. Toutes les réflexions ne feraient qu'affaiblir l'effet de ce dramatique et candide récit. Quels temps! Quelles mœurs! Mais quel homme!

Arvède Barine.

LUCIEN BONAPARTE

ET

ALEXANDRINE DE BLESCHAMPS (1)

Ce fut au printemps de 1802 que Lucien Bonaparte connut celle qui devait ennoblir et purifier sa vie. Le hasard d'une fête le rapprocha d'elle. De toutes les jolies personnes invitées ce jour-là chez le citoyen Laborde, la plus séduisante était sans conteste Mme Jouberthon. Marie-Laurence-Charlotte-Louise-Alexandrine de Bleschamps, de bonne noblesse malouine, avait été mariée à un gentilhomme nantais, Jouberthon de Vauberty. Son mari, grand chercheur de fortune, venait de mourir à Saint-Domingue, la laissant sans ressources et sans appui. Cette veuve de vingt-deux ans, avec ses yeux noyés de volupté, sa grâce enveloppante, son buste et ses bras de déesse, apparut au romanesque et sensible sénateur comme une de ces belles éplorées des vieux contes, que les chevaliers vengent et consolent. Consoler étant le plus facile, Lucien s'y offrit pour commencer. Les dames qui soupaient chez Laborde affectaient rarement une humeur farouche. Mais Alexandrine n'était pas de celles dont le charme s'épuise en un soir. Une fois à ses pieds, Lucien ne se releva plus; il y resta jusqu'à sa mort. De quels enchantements usa-t-elle pour fixer le plus fuyant des hommes et lui ravir ainsi sa tête et son cœur? Ce fut son secret, qu'elle n'a pas dit. D'abord elle se donna, en belle joueuse, et aussi en femme qui se sait plus désirable encore après la faute. Toujours harmonieuse et reposante, à la fois maîtresse et compagne, elle captiva si bien son volage amant que, par la force souveraine de la douceur, elle en fit un époux sans qu'il s'en doutât. Comment elle fut aimée et jusqu'à quel point, Lucien l'a crié au monde entier. Il l'a mise aussi haut qu'un ambitieux puisse mettre une femme, au-dessus d'un trône. Il lui devait bien cela. C'est par elle qu'il sera absous des effronteries de sa jeunesse : elle lui a conquis l'estime de l'histoire.

Rien ne vaut la passion pour grandir une âme, et les plus savants moralistes ne trouveront pas de meilleure école de vertu. Dans les bras de son Alexandrine, Lucien Bonaparte devint un autre que lui-même. Il ne pouvait que gagner au change. Citoyen douteux, fonctionnaire infidèle, député à vendre, ambassadeur acheté, il n'avait jamais fait que mentir. Il fut un amant sincère et un époux vrai. Ce miracle de l'amour est facile à comprendre pour qui regarde, avec l'attention qu'il mérite, le portrait de Mme Jouberthon. Quelle parfaite institutrice de bonnes mœurs! Tout en cette admirable créature respire la volupté chaste et la bonté souriante; le front, ombragé de boucles légères, n'abrite que des pensées paisibles; la riche poitrine, voilée de linon, semble attendre les beaux enfants qui y boiront la vie. C'est une figure de Cérès bienfaitrice, à la fois très calme et très puissante. On s'explique que Lucien, métamorphosé par cette exquise magicienne, ait chanté toute sa vie, aux oreilles de l'empereur, le refrain d'Alceste: *J'aime mieux ma mie;* et l'on se prend de sympathie envers l'homme assez ami de son bonheur pour avoir considéré la possession d'une telle femme comme la joie suprême, pour l'avoir dit et l'avoir prouvé.

La liaison de Lucien et d'Alexandrine durait depuis près d'une année, lorsque l'affaire du mariage d'Étrurie mit fin au mystère. Napoléon savait depuis longtemps ce qu'il tenait à savoir; la police de Fouché ne manquait ni d'yeux ni d'oreilles au service du maître. D'ailleurs, les deux amants se cachaient peu. Mariés religieusement par le curé de Plessis-Chamant, ils habitaient ensemble, soit au Plessis, soit dans la petite maison de la place du Corps législatif. Tous les membres de la famille consulaire connaissaient à Lucien cette belle amie dont ils le savaient fort amoureux, mais nul ne soupçonnait que cette union dût être éternelle. Napoléon partageait l'erreur commune. Aussi fut-il très naïvement surpris, encore plus que furieux peut-être, quand il mesura la passion de son frère, et qu'il se vit contraint d'entreprendre contre celle qu'il appelait grossièrement « la Jouberthon » cette longue lutte de dix années, la seule de ses campagnes où l'ennemi l'ait battu toujours. Que l'on pût chérir une femme au point de lui sacrifier tout, cela passait son intelligence. S'il aimait les femmes comme on aime les chevaux ou la bonne chère, il haïssait foncièrement l'âme féminine, et en cela encore il ne mentait pas à son génie. De quel poids pouvait peser l'amour, dans l'univers tel qu'il le rêvait? Les gens heureux ne tiennent généralement pas à se faire casser la tête, et Napoléon avait besoin pour son œuvre d'une humanité qui s'ennuyât. Il détestait d'instinct dans la femme la source vive des joies les meilleures. Alexandrine a payé pour tout son sexe — mais, en payant pour lui, elle l'a bien vengé.

Une lettre, confiée par Lucien à Duroc, apprit au premier consul que le mariage de son frère était consommé. Lucien, sa missive expédiée, s'était couché tranquillement auprès de son Alexandrine, comme un

(1) Suite et fin. — Voir le numéro précédent.

bon bourgeois amoureux. A trois heures du matin, les deux époux dormaient, lorsqu'on leur annonça la visite de Murat. L'excellent Joachim, en grand uniforme, arrivait de la Malmaison; Lucien, sans prendre la peine de s'habiller, l'alla recevoir, en robe et en madras de nuit, dans une pièce voisine de la chambre conjugale. Le dialogue qui s'engagea entre Lucien et son beau-frère est un des meilleurs chapitres des *Mémoires*. Nous parlions plus haut des dons d'ironie et de bonne humeur qui font de Lucien Bonaparte un mauvais écrivain très savoureux; dans ce portrait de Murat ambassadeur, le mauvais écrivain devient excellent.

L'honnête Joachim, esclave de la consigne, exécutait, comme un brave troupier qu'il était, l'ordre du général, mais *in petto* il donnait le premier consul et son message à tous les diables. Il aimait Lucien, dont la gaieté l'amusait, il trouvait Mme Jouberthon une belle-sœur très acceptable; mais une fois que Napoléon avait parlé, il ne discutait plus. L'indépendance ne devait lui venir qu'en 1814. Lucien savait son Murat par cœur; l'idée de commencer par lui l'amusa. « Que viens-tu faire à une heure pareille, mon cher Joachim? » Et le cher Joachim, ne sachant par où débuter, de protester de ses sentiments fraternels et de se confondre en excuses. Il lui fallut bien arriver au fait et raconter la scène qui venait de se passer à la Malmaison. Il y avait concert ce soir-là. Frédéric et Dalvimare exécutaient un concerto de cor et de harpe, devant le premier consul qui leur dormait au nez « comme un sabot »; on en était à l'allegro, lorsque Duroc réveilla Napoléon pour lui remettre une lettre.

« A peine eut-il lu la première ligne, qu'à mon grand étonnement et à celui de tout le monde, mais surtout à celui de sa femme, le voilà qui se lève brusquement de son fauteuil en s'écriant d'une voix de commandement, à être entendu de toutes les légions : « Qu'on cesse la musique! « qu'on cesse!... » Le général avait l'air d'un fou... Tu ne te fais pas idée de ce *bataclan-là!* Les musiciens surtout étaient à peindre avec leurs instruments restés muets, leurs bouches et leurs yeux gros ouverts, les uns avec leurs lunettes, les autres sans, d'autres les yeux baissés tout à fait, se pinçant les lèvres pour ne pas rire, suivant leurs différentes manières d'interpréter ce qui se passait. »

On le voit, la situation était tellement bouffonne qu'elle donnait de l'esprit à Murat lui-même. Lucien, qui était prêt à tout et que la colère de Napoléon réjouissait secrètement, écoutait le récit de son beau-frère avec le calme d'un gourmet qui déguste un bon plat. Murat n'avait pas dit encore le plus difficile. Le premier consul, en congédiant ses invités éperdus, s'était écrié, sur une question de Joséphine : « Sachez que Lucien a épousé sa coquine! » Il avait regagné son cabinet, déchiré plusieurs brouillons de lettres, et, décidément, avait chargé Murat d'aller notifier au rebelle que son mariage était nul de toute nullité. « Il veut que tu saches bien qu'il ne reconnaît pas ton mariage, » conclut le pauvre ambassadeur. « Eh bien, mon cher Joachim, répond Lucien, je me passerai de sa reconnaissance comme je me suis trouvé en droit de me passer de sa permission. » Murat se souciait peu de rapporter une réponse semblable. « Arrange-moi cela, suppliait-il, car vois-tu, et c'est drôle ça pourtant : cet homme-là, à qui j'ai prouvé le plus souvent que je suis, ma foi! aussi brave que lui pour le moins, eh bien! cet homme-là, le premier consul enfin, est celui devant qui je me sens presque toujours, tranchons le mot, un f... poltron. » Lucien continuait à se divertir énormément; pendant deux heures, il s'égaya aux dépens de Murat. Finalement, celui-ci accepta le protocole suivant : « Réponds de ma part à mon cher frère le premier consul que j'éprouve un déplaisir sincère qu'un mariage que j'ai jugé nécessaire au bonheur de ma vie n'ait pas son agrément, mais que ma femme et moi n'en demeurons pas moins pour lui dans les sentiments de la plus tendre et dévouée fraternité. » La formule était d'une jolie insolence. Force fut à Murat de s'en contenter. « Sacredié! grognait-il en s'en allant, j'aimerais mieux affronter une charge de cavalerie de toutes les forces coalisées contre la République! » Nous ignorons ce qu'il dit au juste à Napoléon, mais il dut passer là un maussade quart d'heure. Lucien, lui, s'était recouché auprès d'Alexandrine, qui s'était endormie, lassée d'attendre. Il affirme qu'ils passèrent le reste de la nuit à causer.

A midi, nouvel ambassadeur. Un civil, celui-là, le citoyen second consul Cambacérès, « majestueux mannequin », revêtu de son plus beau costume et superbement empanaché. « C'était, dit quelque part Fauriel, l'homme le plus propre à mettre de la gravité dans la bassesse. » Ajoutons que, si l'on en croit la chronique contemporaine, Napoléon ne pouvait choisir un messager plus incompétent en matière d'amour. Lucien le haïssait et en était haï. L'occasion était bonne pour bafouer un ennemi; il ne s'en fit pas faute. Tandis que le solennel personnage enfilait des périodes académiques, son adversaire le gouaillait à froid. « Que feriez-vous à ma place? » lui demandait-il. La réponse de Cambacérès est un chef-d'œuvre de platitude : « Je serais désolé, citoyen sénateur, que vous prissiez la chose en sinistre part. Dieu m'est témoin de la bonne volonté que j'apporte pour vous dans tout ceci, mais puisque vous me faites la grâce de me demander ce que je ferais à votre place, j'ose vous dire, encouragé que j'y suis par ces mêmes bonnes intentions, qu'à votre place, je ferais tout ce qui dépendrait de moi pour ne point affliger aussi profondément que je viens d'en être témoin, il y a quelques heures, le grand homme sur lequel reposent les destinées de la France. » Lucien lui rendit style pour style : « C'est on ne peut

plus sentimental et patriotique de votre part, répliqua-t-il. Je dois me trouver honteux de rester à une telle distance d'une aussi héroïque manière de sentir, mais, hélas! telle est l'imperfection de ma nature. Ainsi, veuillez bien vous charger de dire à mon frère ce que d'ailleurs le général Murat a déjà dû faire, le sincère déplaisir que je sens de ne pouvoir être heureux sans qu'il s'en trouve malheureux. » Si Cambacérès avait eu de l'esprit, il fût parti là-dessus sans demander son reste. Mais il était légiste et beau parleur : il voulut convaincre Lucien de la nullité de son mariage et lui expliquer le nouveau droit civil que Napoléon prétendait imposer à sa famille. Lucien le laissa s'enferrer tout à son aise. Aux « Permettez, citoyen sénateur, » succédèrent les « Souffrez, citoyen second consul, » jusqu'à ce que Cambacérès n'eût plus de salive. Lucien brusqua la fin de la conférence : « Je n'ai pas besoin de m'expliquer davantage, m'en référant à tout ce que je vous ai déjà dit, et sur ce, citoyen second consul, souffrez que je vous quitte, et ne vous exposez pas à faire plus longtemps attendre ma réponse à votre collègue, le citoyen premier consul. J'ai l'honneur de vous saluer. »

Et comme Lucien mettait la main à la sonnette, Cambacérès daigna sortir, avec toute la majesté qu'exigeait son costume. Le citoyen second consul était roulé. Le soir de ce jour mémorable, Lucien s'en fut avec Alexandrine à la comédie.

Qu'on ne s'y trompe pas, tout cela est charmant. C'est la grande manière de Lucien qui commence, et il continuera ainsi jusqu'à la fin. Nous ne nous étonnons pas de le voir spirituel, il l'était de naissance; mais l'amour le rendra encore éloquent et courageux. Le peuple, dont l'instinct va volontiers aux choses sincères, prit parti pour les deux époux. Un dimanche que Lucien avait emmené son Alexandrine manger des cerises aux Prés-Saint-Gervais, les promeneurs leur firent une ovation. La triomphante beauté de la jeune femme lui gagnait les cœurs au passage. « Croyez donc ça, vous autres, disait une commère, que le frère de notre premier consul voudra jamais quitter une femme pareille; je t'en moque, par exemple! » — « Il la gardera, s'écriait une autre, et il fera bien. Pas si dupe que de s'en priver! » Napoléon, traînant à son bras sa Joséphine stérile et fanée, n'avait jamais entendu s'élever derrière lui ce murmure d'amour. L'incident des Prés-Saint-Gervais, qu'il apprit par un rapport de police, changea sa rancune en aveugle rage. Paris adoptait les deux rebelles. Lucien, grand seigneur fastueux et familier du régime nouveau, avait toute une clientèle dans le monde de la bourgeoisie et des affaires; quand Alexandrine allait au théâtre, les lorgnetttes se braquaient sur elle et le parterre chuchotait son nom. A promener ainsi leur insolent bonheur, au mépris des ordres du maître, Lucien et sa femme jouaient un jeu dangereux. D'alarmants symptômes empoisonnaient leur joie. Des misérables, soucieux de faire du zèle, accablaient Alexandrine d'outrages et de menaces anonymes; sa caméristе, Nanette Royer, « une perle domestique, digne d'être Corse », s'efforçait d'intercepter ces infamies au passage, mais il en parvenait assez à leur adresse pour troubler la paix de la jeune femme et lui gâter la vie. Les amis fidèles devenaient de plus en plus rares, le monde officiel tenait rigueur aux deux disgraciés. Pour consoler son Alexandrine, Lucien, les soirs où ils demeuraient seuls, lui faisait des cours d'histoire et de littérature. Les leçons étaient souvent interrompues par des crises de larmes, ce qui permettait au professeur de constater que son élève était « du petit nombre de femmes qui ne s'enlaidissent pas en pleurant ». Cependant l'idylle menaçait de tourner au noir. Lucien et Napoléon ne s'étaient revus, à de rares intervalles, que pour mieux mesurer leurs deux haines. Le premier consul se voyait, en songe, assassiné par son propre frère. A Mme Lœtitia, qui le conjurait de pardonner, il faisait cette sinistre réponse : « Voulez-vous donc une tragédie entre vos fils? » Le procès de Moreau et la mort de Pichegru venaient de montrer comment il prétendait supprimer les oppositions. Le drame des fossés de Vincennes donna à Lucien un terrible conseil de prudence. Quand il apprit l'exécution du duc d'Enghien, il entra dans la chambre de sa femme et lui dit ce mot, le plus atroce qui ait été prononcé sur Napoléon : « Alexandrine, allons-nous-en : il a goûté du sang! » — Quinze jours plus tard, ils étaient partis.

Lucien s'est complu, bien longtemps après, à rassembler les souvenirs de cette veillée de Pâques 1804, la dernière soirée qu'il passa à Paris. Les berlines de voyage étaient déjà dans la cour de l'hôtel, quand Mme Lœtitia et Joseph vinrent embrasser les fugitifs. Joseph, toujours optimiste, espéra jusqu'à la minute suprême que Napoléon s'attendrirait :

« Onze heures sonnaient à la pendule, et Joseph me dit :

« — Lucien, donne-moi encore cette heure d'espérance.

« En ce moment, ma mère, ma noble mère, s'avança vers Joseph et moi, qui étions arrêtés au milieu de la chambre, au son de la pendule. Elle prit la main de Joseph avec une espèce de crispation nerveuse très visible, et d'un ton trempé de larmes, qu'elle cherchait à contenir, elle dit :

« — Non, mon fils, Napoléon ne rappellera pas votre frère. Il ne le veut pas près de lui.

« ... Après cette exclamation, ma mère était retombée, en pleurant et comme suffoquée, dans les bras de mon excellente femme, ma chère Alexandrine, à laquelle je craignais bien que cette scène fît beaucoup de mal, dans l'état où elle se trouvait; elle était dans un commencement de grossesse très pénible.

« ... Nous causâmes encore un peu de temps, et minuit venant bientôt à sonner, j'allai prendre ma femme par la main et nous nous jetâmes ensemble aux genoux de ma mère. »

Nous sommes loin du Lucien hâbleur de Saint-Maximin. L'homme vrai est là devant nous, un homme qui souffre, mais qui a pris un parti viril et qui s'y tient. Bernadotte, qui fut le dernier Français que Lucien embrassa sur son seuil, résuma dans un mot charmant, d'une galanterie toute béarnaise, les bonnes raisons qu'avait son ami de ne point céder : « Au moins, fit-il en regardant s'éloigner Alexandrine, plus jolie que jamais dans sa pâleur, au moins on ne dira pas que le premier consul n'avait pas choisi un beau prétexte de se brouiller avec vous ! »

Il n'y a que les Gascons pour bien dire les choses. La postérité est de l'avis de Bernadotte. Une femme aimante et aimée vaut bien l'exil ; c'est l'honneur de Lucien Bonaparte de l'avoir compris.



Cependant, l'empire était fait. A Rome, où il s'était réfugié, Lucien vit arriver sa mère et sa sœur la princesse Borghèse, chargées de décider Pie VII à venir sacrer lui-même le nouveau César. Quant à Lucien, le sénatus-consulte du 18 mai l'avait exclu de la famille impériale. Pour y rentrer, il lui fallait commettre une lâcheté à la face de l'univers. « Tout pour Lucien divorcé, rien pour Lucien sans divorce, » telle était la formule où Napoléon l'emprisonnait. Sa propre mère, ses frères et sœurs lui conseillèrent de capituler. Avant d'opter définitivement pour le parti de l'honneur, Lucien voulut connaître le dernier mot de l'empereur ; il pria Talleyrand de s'entremettre une dernière fois entre Napoléon et lui. La réponse de l'honnête courtier, dictée mot pour mot par le maître, ne laissait plus de place à l'espérance. Jamais Napoléon ne reconnaîtrait le mariage de son frère avec M[me] Jouberthon ; il aimait mieux voir arriver un Bourbon au trône de France qu'un fils de cette femme odieuse. Pourquoi s'entêter ainsi ? ajoutait Talleyrand. L'empereur ne demande pas l'impossible ; puisque vous aimez si fort votre femme, il vous permettra à la rigueur de la conserver comme maîtresse, « en y mettant la réserve et la décence nécessaires ». Quant à vos enfants, il ne s'oppose point à ce que vous les reconnaissiez comme enfants naturels. « Et M[me] Jouberthon jouirait elle-même du sentiment délicieux d'avoir écarté les reproches de tout genre qui pèsent aujourd'hui sur elle. » — « Ma lettre doit porter le caractère de la conviction, » disait l'ancien évêque d'Autun, en terminant ce mandement pastoral. Cette fois, Lucien se fâcha tout à fait. La proposition de conserver comme concubine celle à laquelle il avait voué sa vie lui parut le suprême outrage ; ce qu'il y avait alors de vraiment noble en lui, c'est qu'il tenait, encore plus qu'à la femme elle-même, à l'idée qu'il se faisait d'elle et à la dignité de son foyer. Sa réponse à Talleyrand est d'une grande allure : « Vous appelez tout cela une marche simple ; vous pensez qu'après avoir déshonoré ma femme et déshérité mes enfants, je trouverais le dédommagement de tant d'opprobre dans les grâces et les faveurs de la cour !... Monsieur, je respecte en vous le ministre de l'empereur, mais nos âmes ne s'entendent point. » La phrase est belle : le poète Lucien se souvenait de son confrère Corneille. En même temps, le cardinal Fesch, l'excellent oncle Fesch, « toujours frais, sinon comme une rose, au moins comme une rave de bonne qualité », envoyait à Lucien les conseils de l'Église. Il avait tenté, lui aussi, de fléchir Napoléon ; il avait même pleuré, sans rien obtenir. « Mon cher Lucien, qui m'aurait dit que je dusse, dans des moments de réjouissances publiques, me renfermer dans une chambre pour y cacher la désolation de mon cœur et le trouble de mon esprit ?... Et pourquoi ? Pour une femme *qui n'est pas votre première.* » Ce dernier argument, qui fait honneur à la chasteté du cardinal, laissa Lucien insensible. Il se résigna à affliger l'oncle Fesch, lequel finit par sécher ses larmes. « Pour moi, déclara le prélat, je ne me mêlerai plus d'une affaire qui m'a donné tant de chagrins depuis longtemps, et qui a fini par me mettre mal avec les deux parties (1). »

Tout conspirait pour donner à Lucien de la grandeur d'âme, et, comme il était capable de tout, il en eut. L'hospitalité du pape Pie VII lui assurait la sécurité ; sa fortune lui permettait de rendre luxueux le foyer domestique qu'il entendait préférer à un trône. Il acheta, à proximité de Frascati et de Tivoli, l'admirable villa Ruffinella, le Tusculum de Cicéron, et s'y installa en grand seigneur retiré de la politique. Il planta de la vigne et des oliviers, et, toujours poète, organisa en Mont Parnasse le coteau le plus élevé de son parc. Homère s'y trouvait placé à la droite d'Apollon, non loin de l'auteur favori de Lucien, Camoëns. Pourquoi Camoëns ? Lucien aimait les poèmes très longs. Les loisirs que lui faisait sa disgrâce le déterminèrent à remettre sur le métier sa grosse épopée, *Charlemagne ou l'Église délivrée*, dont il parlait depuis longtemps. « Pour finir ce poème, avait dit Napoléon, il faudrait que Lucien eût l'esprit plus tranquille. » En condamnant son frère à l'exil, l'empereur lui mettait obligeamment la lyre à la main.

> Muse céleste ! Viens seconder mon génie !
> Redis nous les hauts faits de ce héros chrétien,
> Qui, vainqueur de lui-même et fléau du païen,
> Sauva l'arche du Christ des fureurs de l'impie ;
> De vingt rois conjurés guidant les étendards
> Contre les saints remparts.

Et ainsi de suite, pendant vingt-quatre chants ! Quand la haute société romaine apprit que Lucien

(1) Fesch revint à la charge en 1806 et s'en trouva mal. « Ayez assez de bon sens, lui écrivit son terrible neveu, pour m'épargner la honte inutile de vos lâches conseils... Cachez au moins sous votre pourpre la bassesse de vos sentiments et faites votre chemin en silence dans la grande honte de l'ambition ! »

s'enfermait chaque jour avec la Muse, elle s'émut d'une noble curiosité. Le pape lui-même attendait, anxieux; ayant appris que le poète négligeait son épopée pour l'archéologie, il lui envoya deux cardinaux, chargés de remontrances amicales. Lucien montra trois chants terminés et promit de les lire à Sa Sainteté. Cette fête de l'esprit eut lieu dans le cabinet même de Pie VII : le prince Razzonico, « généralement réputé pour son goût éclairé de la littérature et des beaux-arts », avait été mandé tout exprès. Le cardinal Consalvi, attiré malgré lui dans ce guet-apens, chercha son salut dans la fuite, « sous prétexte qu'il avait beaucoup à travailler ce jour-là ». — « Le pape sourit dédaigneusement, » affirme Lucien, qui se console des dédains de Consalvi en se comparant à Virgile lisant son *Énéide* devant Auguste et Livie. Le lecteur eut un succès fou. Quand il arriva à la description du séjour céleste, Sa Sainteté et les cardinaux approuvèrent hautement; c'était absolument le paradis, ils le reconnaissaient. Lucien, grisé d'éloges, acheta au Saint-Père, pour le remercier, la terre de Canino et le palais Nugnez. Pie VII n'était pas homme à subir trois chants de poème épique sans y trouver son compte par quelque côté.

Ces années 1805, 1806 et 1807 furent les plus heureuses et les plus paisibles de la vie de Lucien. « Je n'attends plus rien de Napoléon, écrivait-il, si ce n'est la tranquillité qu'il me faut pour cultiver le laurier littéraire au sein de ma famille chérie. » Il faisait des vers et des enfants, ceux-ci plus beaux que ceux-là, hâtons-nous de le dire. Il tenait table ouverte, achetait des immeubles et des statues, embellissait Canino et Tusculum, fouillait le sol de ses jardins et y découvrait des chefs-d'œuvre. Il établissait au palais Nugnez une naumachie à l'antique pour y apprendre à nager à sa femme et à ses enfants, et un théâtre pour y jouer *Orosmane*, avec Alexandrine en Zaïre. Un parterre complaisant applaudissait les acteurs et saluait les allusions au passage. Quand Orosmane prononça ces vers :

> Pour Zaïre, crois-moi, sans que ton cœur s'offense,
> Elle n'est pas d'un prix qui soit en ta puissance;
> Tes chevaliers d'Europe et tous leurs souverains
> S'uniraient vainement pour l'ôter de mes mains,

une explosion d'applaudissements lui coupa la parole. « Ma Zaïre s'en émeut, les applaudissements redoublent. Moi je m'enflamme de plus belle et reprends avec toute l'énergie dont je suis capable les deux derniers vers, suivis d'une double et triple salve de nouveaux applaudissements. Toute cette respectable et brillante société, jeunes et vieux, hommes et femmes, fut à la lettre électrisée. »

Cabotin, si l'on veut, mais il faut faire la part du goût de l'époque et de la pose gréco-romaine, exigée par les convenances d'alors. Quand il dit qu'il était heureux, Lucien ne ment pas. Plus heureux à coup sûr que Napoléon qui, pendant ce temps, d'Austerlitz à Iéna, d'Eylau à Friedland, traînait son boulet à travers le monde. L'empereur, à la fin de 1807, pétrissait une Europe nouvelle; il lui fallait des rois à sa solde pour les royautés qu'il improvisait. Il se souvint de Lucien, dont il prisait malgré tout l'intelligence, la souplesse et l'audace. Ceux de ses frères qu'il avait couronnés ne le comprenaient qu'à demi. Le mieux doué de tous pour la politique s'obstinait à rester à l'écart. Napoléon voulut essayer une dernière fois d'arracher Lucien à l'indigne repos qu'il goûtait dans les bras « de la Jouberthon, cette aventurière, cette malheureuse, cette femme sans mœurs », qui lui volait son meilleur préfet. Quatre années d'amour conjugal avaient dû tuer la passion chez Lucien; croyant son frère mûr pour l'indigne action qu'il attendait de lui, il lui fit dire de venir le trouver à Mantoue (décembre 1807).

C'est là que Lucien fut vraiment grand, et qu'il fit de son Alexandrine la mieux aimée de toutes les épouses. Pendant cette entrevue de Mantoue, Napoléon étala aux yeux de celui qu'il voulait séduire toutes les tentations dont il disposait; il essaya tour à tour de le corrompre et de l'épouvanter. « Écoutez-moi, Lucien, pesez bien toutes mes paroles. Surtout ne nous fâchons pas. Je suis trop puissant pour vouloir m'exposer à me fâcher. » Il lui offrit de faire d'Alexandrine répudiée une duchesse de Parme (1).

« Quant à vous, choisissez, ajouta-t-il... Voulez-vous Naples? Je l'ôterai à Joseph. L'Espagne? Ne seriez-vous pas bien aise de régner là où vous n'avez été qu'ambassadeur? » Le tentateur jonglait avec les couronnes, mais l'amour et l'orgueil furent les plus forts. Lucien, ébloui, demeurait sans voix; peut-être faiblit-il une seconde. « Sire, dit-il enfin, sachez que même votre beau royaume de France ne me tenterait pas au prix de mon divorce. » Napoléon était battu, battu en ruse, battu en courage, battu par quelque chose de plus fort et de plus haut que sa volonté! « L'Europe est trop petite pour nous deux! » s'écria-t-il.

« Vous êtes désormais mon ennemi, et j'ai acquis

(1) Nous trouvons dans *le Prince Lucien Bonaparte et sa famille*, aux pièces justificatives, une admirable lettre d'Alexandrine à l'empereur. Elle y parle, avec une dignité touchante, de ce duché de Parme qui lui était offert. « ... Qu'il me soit permis d'ajouter, Sire, tout en sentant la valeur de ce que vous voudriez faire pour moi, que si j'avais un jour la force d'esprit de penser, ainsi que Votre Majesté s'en exprime, que les devoirs et les vertus de la vie privée, même dans le cœur d'une femme, doivent céder le pas aux devoirs et aux vertus de la politique de son pays, je ne voudrais pas me laisser payer la pratique de tels devoirs et de telles vertus. Un entier désintéressement à cet égard serait seul digne de moi, et si mettant à part toutes les considérations de cette politique à laquelle, je l'avoue, mon esprit n'atteint pas, je pouvais me décider à faire l'immense sacrifice du bonheur et de l'honneur d'être la compagne chérie d'un homme comme votre frère Lucien, Dieu seul pourrait m'en dédommager dans le ciel; ici-bas, un tel dédommagement n'est pas même au pouvoir du puissant empereur auquel j'ai l'honneur de m'adresser en ce moment. »

le droit de vous persécuter », avait-il déclaré. Il tint parole. Dès qu'il fut le maître à Rome, il en bannit Lucien. La famille rebelle reçut ses passeports. Celui d'Alexandrine était établi au nom de Mme veuve Jouberthon; le génie de Napoléon daignait descendre aux petits détails. Lucien s'embarqua à Civita-Vecchia avec ses sept enfants. L'Amérique avait toujours tenté son humeur aventureuse et ses goûts d'indépendance; il comptait s'y établir pour toujours. Le vaisseau qui portait Lucien et sa fortune fut capturé dans les eaux de Cagliari par des croiseurs anglais. Les fugitifs, internés à Malte, durent attendre pendant plusieurs mois le bon plaisir du gouvernement britannique. En novembre 1810 arrivèrent les instructions du cabinet anglais: on refusait au frère de l'empereur l'autorisation de gagner l'Amérique, en lui offrant l'Angleterre pour prison. Quelques mois après, Lucien s'installait au château de Thorngrowe, dans le comté de Worcester.

C'était le moment ou jamais d'achever *Charlemagne*. Le poète y mit quatre années, mais l'ouvrage, édité en même temps à Londres et à Paris, ne devait pas obtenir les suffrages du grand public. L'*Evening Post* l'éreinta abominablement: « Lucien Bonaparte, dit le journal anglais, est dépourvu de cette sorte de génie qui rend vraisemblables les fictions les plus hardies et soumet à son pouvoir la nature entière... Il manque même du talent nécessaire pour décrire avec chaleur les objets physiques et répandre sur sa narration les séductions de la poésie. Sa versification, dépouillée de ces ornements indispensables, n'a aucun droit à l'estime. » Jalousie, dut penser Lucien.

Alexandrine, elle aussi, voulut écrire un poème, pendant l'exil de Thorngrowe, et elle y parvint, parce que rien n'est impossible à la femme qui aime (1). Cela s'appelle *Batilde, reine des Francs*. « Le mariage de Batilde, dit la préface, considéré comme l'aurore des jours de gloire et de bonheur qui ont illustré sa régence, indépendamment de l'intérêt qu'inspire l'élévation extraordinaire d'une jeune esclave, belle et vertueuse, sur l'un des premiers trônes du monde, a suggéré le projet de ce poème. » L'auteur avait mis, on le voit, une certaine coquetterie dans le choix de son sujet. Toute la bonne âme d'Alexandrine de Bleschamps se montre à nu là-dedans: naïve ignorance, tendances humanitaires, optimisme enfantin, idéal de couvent. C'est d'une absurdité bonasse, avec un je ne sais quoi de nigaud et de généreux. Les méchants sont traités sévèrement, notamment Ebroïn, en qui Alexandrine voit une sorte d'Aman plus canaille encore, châtié par Batilde, nouvelle Esther. Selon les lois d'une psychologie un peu sommaire, l'atroce Ebroïn possède tous les vices, y compris la lubricité; il y paraît aux funérailles de la reine Nantilde, où il lorgne effrontément les filles d'honneur:

Cependant Ébroïn du triste sarcophage
Bientôt avec froideur a détourné les yeux;
Sur les chastes beautés au printemps de leur âge
Il jette des regards profanes, curieux.

C'est ignoble, mais il le paye cher! Ses crimes sont découverts à la fin du chant dixième:

Hors du temple on l'entraîne, et l'ordre de Clovis
Peut à peine arrêter la fureur populaire.

Sans saint Éloi, tout était perdu; mais Éloi est subtil comme Mardochée, il est inspiré, il explique les songes, il dissimule au besoin pour le bon motif, il apparaît au moment opportun, il démasque les traîtres. Le dernier mot lui appartient de droit; aussitôt après la noce, il est pris, à l'exemple de Joad, d'un délire prophétique:

O Gaule! ô ma patrie!
Le poids des ans glace ma vie,
Mais l'ombre du trépas en vain plane sur moi.
Je suis content. Ma paupière affaiblie
Voit l'ange qui veille sur toi.

Du moment qu'Éloi est content, le poème peut finir. Alexandrine prend congé de la Muse:

Muse, toi qui dictais les sublimes accords
Du chantre harmonieux dont je chéris l'empire!

Le chantre harmonieux, c'est Lucien. Peut-être donna-t-il quelques conseils, mais ce point d'histoire littéraire n'est pas encore élucidé. Je me reprocherais d'abandonner le poème de *Batilde*, sans parler des notes qui l'accompagnent. Elles sont pleines de vues originales:

« Le roi des Francs, jusqu'à Dagobert, fut toujours le général de ses troupes. »

« Sous les Romains, les sacrifices humains étaient défendus, mais il s'en faisait encore quelquefois. »

« La simple analyse de tous les crimes de Brunehaut et de Frédégonde passerait les bornes d'une note. »

« Il y a deux hommes très distincts dans saint Éloi: le saint et le ministre d'État. »

On ne se lasserait pas de citer. — Quant au style, il est facile d'en juger par les exemples qui précèdent. Alexandrine prend de temps en temps un vers ou deux à Racine, mais sans le faire exprès. Elle en emprunte un à Voltaire, qu'elle eût pu lui laisser:

O puissant doigt de Dieu, ce sont là de tes coups!

Mais ce vers lui paraît si beau qu'elle est prise de peur et se disculpe dans une note loyale: « Vers de

(1) *Batilde, reine des Francs*, poème en dix chants, avec des notes, par Mme la princesse de Canino, Alexandrine Bonaparte. — A Paris, chez Rapet, éditeur du Temple de la Gloire, rue Saint-André-des-Arcs, 41. MDCCCXX.

M. de Voltaire, dans la bouche de Lusignan. On a laissé par réflexion ce vers qui était venu à l'esprit de l'auteur par réminiscence, parce qu'on n'a pas pu trouver pour cet endroit une meilleure exclamation. »

— Bonne Alexandrine !

Dire que le gouvernement anglais avait chargé trois colonels de surveiller les hôtes de Thorngrowe! une famille où il y a toujours une épopée sur le chantier ne saurait être dangereuse. Lucien ne songeait qu'à vivre tranquille. Entre deux chants de son *Charlemagne,* il consultait Herschel, s'étant pris d'amour pour l'astronomie ; il correspondait avec Mme de Staël et faisait manger des lords gourmands. La catastrophe de 1814 l'arracha aux douceurs de cette singulière captivité.

Rome n'appartenait plus à l'empereur. Lucien y rentra pour recevoir des mains du pape les titres de prince de Canino, comte d'Appolino, seigneur de Nemori et autres lieux. Alexandrine, devenue grande dame comme ses belles-sœurs, donna des réceptions et fut placée à table à la droite de la princesse de Galles. Les événements la vengeaient de Napoléon. Et pourtant, lorsque après le retour de l'île d'Elbe l'empereur réclama l'aide de Lucien pour jouer sa partie suprême, elle eut le bon goût de ne pas triompher.

« Les temps sont bien changés, avait écrit Joseph. ON te verra avec plaisir, j'en suis sûr. Viens. »

L'auteur du livre *le Prince Lucien Bonaparte et sa famille* n'éprouve aucun embarras à expliquer cette démarche de Lucien accourant auprès de son frère, pour périr ou vaincre avec lui :

« L'action généreuse de Lucien, venant spontanément partager les dangers de l'empereur, lui qui, aux jours prospères, n'avait pas participé à ses bienfaits, cette noble initiative effaçait la trace des discordes passées et faisait renaître l'harmonie de la famille. Napoléon accueillit avec joie le retour de celui qu'il considérait comme l'enfant prodigue... »

J'entends bien, mais cela est trop beau pour que j'y croie. Ce Napoléon, transformé en aîné qui pardonne, ce Lucien, sublime d'abnégation, figureraient dans un tableau de Greuze. Mais rien ne ressemble moins aux bonshommes de Greuze que les membres de la famille Bonaparte. La seule vertu ne suffit pas à m'expliquer leurs actions. J'aime mieux penser, avec le roi Joseph, qu'en effet les temps étaient bien changés ; que le Napoléon des Cent Jours avait dû renoncer à des choses encore plus précieuses que sa colère contre Mme Jouberthon ; qu'il avait besoin de ses frères pour en faire non plus des rois, mais des députés; qu'il oubliait le Lucien révolté de l'entrevue de Mantoue, pour se souvenir du président des Cinq-Cents, homme de coup de main et de sang-froid ; que Lucien, de son côté, très légitimement, profitait des circonstances pour relever la tête, et cherchait à mériter par ses services le droit d'imposer Alexandrine au Napoléon nouveau. N'était-ce pas un tout autre homme, ce Napoléon libérâtre qui s'enfermait avec Benjamin Constant pour rédiger des constitutions, ce souverain indécis et somnolent en qui Lavalette, le modèle des serviteurs, ne retrouvait plus que l'ombre du maître? Il avait des attendrissements singuliers. « L'empereur me passe au cou le grand-cordon de la Légion d'honneur, avec lequel il avait fait le voyage de l'île d'Elbe à Paris. C'est trop honteux pour moi que vous ne l'ayez pas, me dit-il. Il m'installe au Palais-Royal et compose ma maison. »

Quelques jours après, dans le conseil, il traitait Lucien de radoteur et s'emportait contre lui, comme autrefois, à propos des costumes à revêtir pour la cérémonie du champ de mai. « Je ne veux pas paraître en blanc, mais avec un habit de garde national. L'empereur me répond avec un mauvais sourire: « Oui, pour « faire, vous, plus d'effet en garde national que moi en « empereur, n'est-ce pas? » Lucien céda et parut sur l'estrade vêtu de taffetas blanc de la tête aux pieds; derrière lui flamboyait le manteau orange de Cambacérès.

Il voulait faire preuve de docilité, espérant toujours qu'un sénatus-consulte spécial le rétablirait dans tous ses droits. Le *Moniteur* lui avait déjà rendu le titre d'altesse, mais Napoléon ne put ou ne voulut pas faire davantage. La journée de Waterloo dispensa Lucien de récriminer.

Tandis que l'empereur vaincu, enfermé au palais de l'Élysée, s'oubliait jusqu'à douter de lui-même, Lucien, lui, se retrouvait tout entier, avec son audace du 18 brumaire ; si Napoléon l'avait laissé faire, les bavards éperdus des deux Chambres auraient rendu à la France envahie son général, cent fois victorieux. « Suis-je plus qu'un homme? » répondait l'empereur aux instances de son frère. Oui, puisqu'il était, ce jour-là, la Patrie vivante! Mais « la fumée du mont Saint-Jean lui avait tourné la tête ». Napoléon n'était plus lui.

***

Le jour même de l'installation du gouvernement provisoire, le prince de Canino reçut l'ordre de quitter le territoire français. Lucien, décidé à se retirer aux États-Unis, essaya, sans y parvenir, de passer d'abord en Angleterre. De guerre lasse, il reprit la route d'Italie; sous la surveillance d'un officier autrichien, il fut conduit à Turin et interné, jusqu'à ce que M. de Metternich disposât de son sort. Tandis qu'il rimait une *Ode à Uranie* pour égayer sa captivité, il reçut la réponse des souverains alliés : on l'autorisait à habiter les États romains. A la fin de septembre, il arrivait à Tusculum, pour assister à la naissance de son fils Pierre.

Sa vie politique était finie. Nous ne le suivrons pas pendant les vingt-cinq années qu'il vécut encore; tou-



jours souriant, toujours oisif et affairé, il acheva paisiblement, au milieu des siens, son heureuse destinée. Un de ses intimes, M. de Chatillon, qui fut auprès de lui une sorte de confident et de secrétaire, a décrit, dans un livre oublié (1), l'existence de patriarche millionnaire que le prince Lucien menait dans sa terre de Canino :

« Le prince était assis dans un fauteuil, près de la cheminée de son salon, lorsqu'on vint lui annoncer l'arrivée des bergers des Abruzzes. Ses enfants étaient groupés autour de lui; le plus jeune, pendu à son cou, le caressait, le baisait, souriait d'un air de triomphe aux deux autres, assis sur ses genoux, se battant, se jalousant, pour s'emparer d'une main, obtenir un regard. . . . .
. . . .
. . . . Heureux de son bonheur domestique, ami passionné de la liberté et de l'indépendance, ayant refusé trois couronnes, le prince Lucien Bonaparte se livre ici aux sciences, aux lettres, à la poésie, aux beaux-arts, aux antiquités, à l'agriculture, et fait des vœux pour la prospérité, la gloire de la patrie qui lui est encore fermée. »

Un télescope braqué sur la haute tour de Canino, « comme un canon de calibre », témoignait des préoccupations astronomiques de l'ancien correspondant d'Herschel. Agronome à ses heures, Lucien s'occupait d'une nouvelle charrue et introduisait l'usage de la herse dans la culture arriérée des États romains. Il faisait construire des bains publics pour les paysans, jouait au maître de forges, expédiait du bois et du charbon à Malte, creusait des canaux, sans renoncer à l'archéologie ni à la poésie épique. Il avait su se faire aimer dans la campagne romaine, et chargeait les bergers d'alentour d'organiser des réjouissances champêtres pour l'anniversaire d'Alexandrine.

« Les jeunes garçons et les jeunes filles de Canino chantaient en cueillant des fleurs; ils attendaient impatiemment le passage des voitures; lorsqu'ils les aperçurent, ils coururent à leur rencontre et les encombrèrent de bouquets noués avec des rubans tricolores, et les cris de : « Vive la princesse ! » retentirent dans la forêt.

« ... Le prince et sa famille s'avançaient sur un chemin tapissé de fleurs et bordé d'arceaux de feuillage, qui conduisait à la cabane dont le toit à cône allongé était surmonté d'un aigle en bois sculpté par le jeune Gasparone ; aux deux côtés de la porte, deux immenses aloès s'épanouissaient dans des vases antiques, et le chiffre de la princesse, figuré de fleurs, couronnait le haut de la porte. M[me] Lucien fut enchantée du goût qui avait inspiré le décorateur ; et, avec cette douceur, cette grâce de dignité qui ne la quittaient jamais, elle en fit compliment au jeune berger ; puis, suivie de sa famille, entourée des hommages de la foule, elle entra dans la cabane... »

Vive l'exil ainsi pratiqué! Lucien, tout entier aux Muses et à son foyer, ne se ressouvint de la politique, sa vieille maîtresse, qu'après la Révolution de 1830. En collaboration avec Joseph, il bâcla une Constitution qui comportait le suffrage universel, la liberté illimitée de la presse et la garde nationale ; si on l'avait écouté, la France eût joui cinquante ans plus tôt de ces bienfaits.

La Chambre des députés du régime de juillet, insensible aux beautés du césarisme radical, maintint les Bonaparte en exil. Pour se consoler, Lucien, qui habitait alors la Croce del Baccio, près de Bologne, se replongea dans la littérature ; il rima jusqu'à sa dernière heure. On sait qu'il mourut à Viterbe, le 30 juin 1840.

Alexandrine lui survécut quinze années. « La veuve est l'âme attardée du mari, » a dit magnifiquement Michelet. Ce fut ainsi que la princesse de Canino comprit son rôle. Elle défendit la mémoire de l'époux, même contre l'histoire; il lui suffisait de se montrer pour désarmer les plus justes colères. « Ce qu'il y a de mieux dans Lucien, c'est sa femme, » dit le colonel Iung. Cette Alexandrine de Bleschamps, qui avait, selon l'expression du consul Lebrun, « l'âme aussi belle que la figure », a séduit jusqu'à l'implacable historien de son mari. Elle aura raison de la postérité; elle a a bien eu raison de l'empereur lui-même ! Ne fut-elle pas la seule puissance en Europe que Napoléon n'ait jamais vaincue?

HENRY LAUJOL.

CHRONIQUE MUSICALE

A propos de l' « Orfeo » de Gluck.

Sitôt qu'il est question de Gluck, nous voyons reparaître les mêmes clichés sur la révolution musicale, les origines du wagnérisme, les conditions du drame lyrique. « Gluck, grand musicien, réformateur de l'opéra français et précurseur de Richard Wagner, » disent les biographes et répètent les amateurs ; ce qui est à peu près aussi juste que la célèbre définition de l'écrevisse :

(1) *Quinze ans d'exil dans les États romains, pendant la proscription de Lucien Bonaparte*, par M. le comte de Chatillon, ouvrage orné de portraits et de dessins représentant les principales scènes. — Paris, Berquet et Pétion, 1842. — Les portraits sont ceux des brigands de la campagne romaine qui pullulaient dans les environs de Canino et vinrent enlever M. de Chatillon jusque dans l'antichambre du palais. M. de Chatillon, peintre et littérateur, se fait l'historien de l'atroce Decesaris et du farouche Gasparone : « Les brigands ont posé pour mes pinceaux et pour ma plume, » dit-il ; mais il se défend d'avoir embelli la vérité : « Ma loupe de peintre a été mon seul guide. » Écrivain superbe et gobeur, il croit à ce qu'il dit et nous y ferait croire, à force de candeur persuasive.

« Petit poisson rouge qui marche à reculons. » Gluck a si peu réformé l'opéra français qu'il y a continué la tradition de Rameau; il n'a de commun avec Richard Wagner que des tendances générales — respect du vers, réaction contre la roulade, recherche de la vérité d'expression — qu'ils n'ont d'ailleurs l'un et l'autre ni poursuivies par les mêmes voies, ni réalisées complètement; enfin, et voilà le plus difficile à faire passer, Gluck, s'il est un musicien de grand génie, n'est peut-être pas, proprement, un très grand musicien. Je veux dire que certaines parties de l'art lui sont restées fermées et, chose plus grave, que l'instinct n'a rempli qu'imparfaitement chez lui les lacunes de l'éducation technique; — en quoi sa nature musicale me paraît certainement inférieure à celle de Weber ou de Rossini par exemple, car la gaucherie de Gluck est continuelle; Rossini, qui n'est guère plus savant, trouve toujours moyen de se tirer d'affaire. Quand j'ajouterai qu'à mon sens Gluck n'en est pas moins très supérieur à Rossini, je ne contristerai guère que quelques rares dilettantes; mais quel scandale si j'allais jusqu'à dire qu'il vaut surtout par ses défauts!

Supposez pourtant Gluck un aussi habile styliste qu'on l'était couramment à son époque : il aurait marché dans les sentiers battus; il eût écrit en Allemagne des sonates comme Emmanuel Bach, en Italie, des opéras à la façon de Traëtta ou de Guglielmi; son œuvre moisirait comme la leur dans les greniers des conservatoires. C'est donc la faiblesse de sa technique qui l'a sauvé en le jetant hors de la commune voie, en l'orientant vers la conception littéraire de la musique, où il a pu se déployer et rencontrer la gloire. Et, chose plus étonnante, cette même insuffisance qui l'a poussé sur la pente la plus favorable à sa nature l'y a très opportunément retenu; car sa conception d'une musique littéraire, parfaitement fausse en soi, aurait fini par tuer en lui le musicien, s'il avait eu pour la réaliser les ressources de la rhétorique musicale, tandis que, médiocre styliste, il lui a fallu attendre l'inspiration et lui obéir. Encore un peu, et nous allons conclure que s'il a fait de très belle musique, c'est pour avoir médiocrement su la musique!

Conclusion stupéfiante, sans doute; mais ce n'est pas ma faute, après tout, si Gluck est un vivant paradoxe, un démenti à toute la philosophie de l'art; s'il est de cette race de grands hommes de plus de génie que de talent, grands surtout par leurs inconséquences, avec lesquels il faut s'attendre à toutes les surprises et ne pas se piquer d'une trop rigoureuse logique.

La logique du système, c'est la célèbre préface d'*Alceste*, l'asservissement du musicien au poète, dernier mot de la conception littéraire du drame lyrique : « le rôle de la musique réduit à la fonction de seconder la poésie, en y ajoutant seulement ce qu'ajoute au dessin la couleur et l'accord heureux des lumières et des ombres qui servent à animer les figures sans en altérer les contours ». A peine ai-je besoin de dire que l'idée antimusicale d'un compositeur écrivant sa partition sans autre objectif que de modeler son harmonie sur les paroles, comme l'élève fait un thème ou comme l'enlumineur colorie une gravure, est tout l'opposé du procédé wagnérien, qui fait concourir à l'effet dramatique, dans une action parallèle, la traduction littérale du vers par la déclamation lyrique, et l'expression libre et indépendante des sentiments et des situations par la symphonie.

Voilà donc Wagner hors de cause. Et, quant à Gluck, cette théorie étroite et destructive de toute musique était-elle vraiment au fond de sa pensée? Le doute est permis, car la préface de l'*Alceste* n'est pas de lui; elle est d'un écrivain de profession — probablement l'abbé Coltellini, librettiste viennois — dont le compositeur, suivant sa constante habitude, a demandé les bons offices, et qui aura certainement renchéri sur les idées du maître, pour leur donner meilleure tournure.

Coltellini serait donc le coupable, à moins encore, ce qui s'est vu, que Gluck ne soit entré dans sa thèse avec une ardeur d'autant plus grande qu'elle lui avait été suggérée. Toujours est-il que, fort heureusement, il n'a pu la mettre en pratique dans toute sa rigueur. Elle est, dans tous les cas, étrangère à l'*Orphée*, de deux ans antérieur à l'*Alceste* et à la préface. Voilà pourquoi, sans doute, de tous les chefs-d'œuvre de Gluck, celui-ci est le plus sincère et le plus inspiré; il n'est pas le produit du système, mais il renferme le meilleur du système; la volonté réfléchie et l'inspiration du musicien s'y soutiennnent dans un juste équilibre.

Pendant que je suis en veine de paradoxes, je serais tenté d'attribuer l'honneur de ces perfections à l'absence presque complète d'action dans le sujet d'*Orphée* — lequel est moins un drame qu'une cantate — au caractère général et presque impersonnel des sentiments mis en jeu : la douleur, l'amour, le désespoir, toutes conditions qui laissent le champ libre à la musique. Et j'ajouterais, à l'appui, que la seule partie mouvementée de l'œuvre, la grande scène entre Orphée et Eurydice, est justement la seule faible; et j'en prendrais prétexte, une fois lancé, pour plaider l'incompatibilité de la musique et du théâtre. Mais que penseraient de moi les gens sérieux?

⁂

L'*Orphée*, cependant, marque une phase nouvelle de la musique, d'abord pour ce qu'il renferme de beautés purement musicales par-dessus toutes celles qu'avait pu connaître jusqu'alors l'opéra, et aussi par la déclamation lyrique portée à un point de perfection qu'elle n'a jamais dépassé. Mais ici encore la controverse a beau jeu. Au moment même où Gluck rayonnait dans toute sa gloire de créateur de la musique dramatique, Calzabigi, l'auteur des paroles d'*Orfeo*, s'avisa de revendiquer publiquement sa part dans la découverte de la nouvelle langue musicale, en

racontant à sa manière toute la genèse du chef-d'œuvre. Il faut citer ce curieux passage :

« M. Gluck n'étoit pas compté alors (et à tort sans doute) parmi nos plus grands maîtres. Nul ne connoissoit la musique de déclamation, comme je l'appelle; et pour M. Gluck, ne prononçant pas bien notre langue, il lui auroit été impossible de déclamer quelques vers de suite...

« Je lui fis la lecture de mon *Orphée*, et lui en déclamai plusieurs morceaux à plusieurs reprises, lui indiquant les nuances que je mettois dans ma déclamation, les suspensions, la lenteur, la rapidité, les sons de la voix tantôt chargés, tantôt affoiblis et négligés dont je désirois qu'il fît usage pour sa composition. Je cherchai des signes pour marquer les traits les plus saillans. J'en inventai quelques-uns; je les plaçai dans les interlignes, tout le long d'*Orphée*. C'est sur un pareil manuscrit, accompagné de notes écrites aux endroits où les signes ne donnoient qu'une intelligence incomplète, que M. Gluck composa sa musique. J'en fis autant depuis pour *Alceste*. Cela est si vrai que le succès de celle d'*Orphée* ayant été indécis aux premières représentations, M. Gluck en rejetoit la faute sur moi. »

Cela est fort curieux assurément. Il semble bien que la théorie de la déclamation lyrique appartient à Calzabigi; et nous pouvons sourire de cette révélation sans que Gluck s'en trouve diminué le moins du monde — tant qu'il ne sera pas prouvé que la musique de la scène infernale et l'air *Che puro ciel* sont de la façon du librettiste.

*
* *

On connaît les divers « états » d'*Orfeo*, les transformations successives du rôle d'Orphée écrit d'abord pour contralto-homme, puis transposé pour ténor dans la version française de 1762, puis rétabli pour contralto-femme lors de la reprise de 1859 au Théâtre-Lyrique. Chacune de ces métamorphoses a marqué sa trace dans l'interprétation que vient de nous donner le Théâtre-Italien. Nous avons fait connaissance avec le texte de Calzabigi, que l'on n'avait point entendu à Paris; les auditeurs de 1859 ont retrouvé la réorchestration de Berlioz pour le Théâtre-Lyrique; de la première version française, il est resté le fameux air de Bertoni, intercalé sans façon par Gluck, sur les instances du ténor Legros, qui ne pouvait se résigner à finir le premier acte par un récitatif. L'air fut conservé par Mme Viardot, mais transposé pour elle, comme de juste, et réorchestré ou, pour mieux dire, récrit presque complètement. Un jeune compositeur français, alors débutant, aujourd'hui célèbre, fut chargé de ce soin. La cantatrice y avait ajouté plusieurs traits superbes, allant du *sol* grave au *si* aigu. Cet arrangement n'a point été publié. M. Sonzogno n'a pu utiliser que le point d'orgue, gravé en supplément dans la dernière édition française. Je crois pouvoir affirmer que les notes piquées qu'on y a relevées dernièrement comme une grave faute de style y brillent par leur absence.

Mme Hastreiter, qui chante le rôle d'Orphée au Théâtre-Italien, ne fait point oublier l'illustre interprète de 1859; mais elle s'est réglée de son mieux sur ce parfait modèle. Son interprétation de l'air *Che faro senza Eurydice* est, quoi qu'on en dise, parfaitement conforme aux intentions du maître, qui, tout sobre qu'il est d'ordinaire d'indications et de nuances, a marqué « animé » à la dernière reprise.

*
* *

Je voulais redire mon enthousiasme pour le plus sympathique, le plus musical, le plus suggestif des opéras de Gluck, et je n'ai trouvé sous ma plume que des critiques de pédant. Prenez-vous-en à l'abbé Arnaud et à Jean-Jacques, dont les dissertations ont fait germer dans les cervelles françaises des idées destructives de toute musique et qu'il faut combattre à tout prix. Si les admirateurs de Gluck m'en veulent malgré tout de n'avoir pas su mieux parler d'un chef-d'œuvre, je leur annonce, pour me faire pardonner, que l'édition d'*Armide* de Mlle Pelletan, terminée par M. Camille Saint-Saëns, va partir pour la gravure; j'ai l'espoir que celle d'*Orphée* lui succédera à bref délai.

RENÉ DE RÉCY.

CHRONIQUE THÉATRALE

Comédie-Française.

Le Premier Baiser, un acte en prose de M. Émile Bergerat. — *Alain Chartier*, un acte en vers, par M. de Borelli. — Reprise du *Klephte*, de M. Abraham Dreyfus.

La psychologie de la jeune fille n'existe guère au théâtre. Elle a toujours été supplantée par une convention qui s'appelle la « demoiselle à marier ».

Une demoiselle à marier c'est quelque chose — excusez mon irrévérence — comme un cheval à vendre. Or, vous savez que les maquignons ont des secrets pour donner à l'animal qu'ils mènent au marché des apparences de force, d'éclat, de santé, d'embonpoint, de luisant, qui durent bien quinze jours et, au bout de ce temps, vous laissent dans les jambes la bête de l'Apocalypse. Les demoiselles à marier subissent, elles aussi, un entraînement spécial. Elles rentrent leurs coudes et leurs défauts, elles serrent leurs tailles et agrandissent leurs yeux. Elles sont toujours bien portantes et de bonne humeur. Elles s'intéressent à tout. Elle ne s'ennuient de rien. Surtout elles rougissent, à tout propos, hors de propos. La rougeur de l'innocence, c'est, pour la jeune fille à marier,

comme la paille à la queue de la pouliche : un signe que l'animal est à vendre.

Voilà la jeune fille, telle que le théâtre, dans sa brutalité, dans sa rapidité d'observation qui ne s'arrête qu'au contour, l'a cataloguée depuis longtemps sous la rubrique : *ingénue*.

M. Émile Bergerat, qui ne professe pas pour les conventions un respect trop religieux et qui, d'autre part, a écrit contre le théâtre de Scribe un manifeste tout éclaboussé de dynamite, vient d'oser, dans le *Premier baiser*, l'analyse plus sincère d'une âme virginale, à la fin du XIXe siècle.

J'ai tout d'abord un reproche à adresser à M. Bergerat. Pourquoi a-t-il consenti à tasser en un seul acte sa pièce qu'il avait primitivement conçue avec plus de développements ? Comme il avait l'intention d'aller au fond de son sujet, comme il avait beaucoup de choses à nous dire, il a été obligé de serrer les conclusions de son analyse. Ce que nous avons vu, ce n'est pas sa pièce; c'est le Liebig de sa pièce, un extrait condensé, trop nourrissant, trop fort pour l'attention distraite que le public, sinon la critique, apporte au théâtre.

M. Bergerat a sans doute une excuse, une excuse excellente que je devine. Il désirait que sa comédie fût représentée. Il est las d'écrire des pièces de théâtre qui ne sont jouées que dans son imagination, qu'il doit soumettre au lecteur et non au spectateur. D'autre part, il sentait bien que son nom, son influence, lui donnaient le droit moral d'imposer une comédie en un acte au comité de la Comédie française. Il savait par expérience que nulle considération, littéraire ou autre, ne peut obliger ces messieurs à monter une pièce en trois actes qui n'est pas écrite en vue de grosses recettes. Il s'est donc résigné. Il a — selon son mot — tripatouillé lui-même son *Premier baiser*.

Je ne dis pas qu'il ait mal fait : il y a quelque philosophie à accepter les maux qu'on ne peut éviter. Mais j'affirme que la première version de la pièce, celle en plusieurs actes, valait certainement mieux que la seconde. Ce n'était pas l'unique lumière d'une chandelle qui pouvait éclairer ce sujet naturellement ténébreux, mais tout l'éclat d'un lustre.

Mme Alphonse Daudet, à qui l'on demandait un jour pourquoi elle ne notait point ses souvenirs de jeune fille, répondit devant moi :

— Vraiment je ne saurais que dire. Dans ce temps-là j'étais dans la neige.

Enfouie dans l'innocence, séparée du monde par un mur blanc qui cache la comédie de la passion, qui assourdit le son des paroles hardies, voilà bien l'état physique et moral de la jeune fille chastement élevée et qui garde un cœur pur, une virginité complète, jusqu'au jour de l'initiation.

C'est une de ces jeunes filles-là, candides sans effort, hardies sans sournoiserie, par loyauté intime, que M. Émile Bergerat a voulu peindre dans sa Violette de Razbel. Il n'y avait pas, comme on l'a dit, de paradoxe à faire naître d'une mère coupable cette fille en qui ont germé et grandi toutes les candeurs. Les gens d'expérience savent de reste que la réserve, la pudeur du corps et de l'âme sont fréquemment le lot des filles nées hors du mariage, ou, comme Violette de Razbel, à côté d'une liaison maternelle ; c'est peut-être que le vertige auquel la mère a succombé saute un barreau de l'échelle héréditaire, ou encore que la mère, qui a fait l'expérience personnelle, presque toujours douloureuse, de l'amour clandestin, veut épargner ces affres à la fille qu'elle élève.

Mais ceci est le plus cruel châtiment des fautes de galanterie. Elles ne peuvent être éternellement citées. Un jour finit toujours par poindre où elles se lèvent contre leurs auteurs et les accusent. Violette de Razbel, au moment d'épouser Alban, apprend que sa mère a été la maîtresse de M. Henri de Mortagne, l'oncle de son fiancé.

Je ne saurais dire si la découverte de pareils secrets est plus douloureuse pour un fils ou pour une fille. A première vue, il semblerait que l'éducation pudique donnée à la jeune fille, l'idéal particulier d'honneur qu'on lui a mis sous les yeux, devraient être plus violemment touchés d'une semblable révélation que le scepticisme précoce du garçon. Je crois pourtant bien sincèrement qu'un fils est plus douloureusement blessé qu'une fille par la certitude du péché maternel. Car, dans le fond, c'est l'homme qui a inventé pour la femme, qui lui a imposé l'estime prépondérante de la chasteté, sans tenir compte des entraînements de sa nature. La fille comprend mieux la faiblesse féminine ; elle est d'autant plus indulgente pour la défaite qu'elle connaît les angoisses de la bataille.

Ce sont là des vérités aussi physiologiques que sentimentales, dont l'analyse est singulièrement délicate. On ne saurait trop louer l'habileté avec laquelle M. Émile Bergerat a évité les écueils de son sujet, sans cependant rien céder sur le fond de sa thèse. Il est évident pour tout le monde que l'ivresse goûtée par Violette dans le premier baiser d'Alban bouleverse les principes de sa morale ; l'indulgence qui, tout à coup, lui sort du cœur pour la faute maternelle, ne jaillit pas d'un effort suprême de l'âme, mais de la source trouble, tumultueuse du désir...

Et pourtant l'on a applaudi, en plein Théâtre-Français, et les éventails ne se sont point ouverts pour dissimuler la rougeur des visages... La langue de M. Bergerat serait-elle comme le latin, qui brave l'honnêteté dans les mots ? ou la liberté des conversations de ce temps aurait-elle vraiment un peu apprivoisé l'effarouchement de la spectatrice de théâtre ?

Croyez qu'il y a un peu de ces deux causes dans le succès du *Premier baiser*.

***

L'Alain Chartier de M. Borelli est encore une histoire

de baiser. — « Une légende, » dit l'impitoyable M. Vitu, dont l'érudition ne veut pas nous laisser d'illusion.

C'est dommage, car elle est charmante, cette histoire de la jeune reine, qui donne un baiser au vieux poète pendant son sommeil, comme les abeilles qui autrefois y seraient venues déposer le miel des fleurs.

Et quand la vérité historique aurait à pâtir de ces inventions, je sais gré à M. de Borelli d'avoir mis dans la bouche d'Alain ce beau couplet sur la Pucelle d'Orléans, qui le soir de la première a soulevé de chauds applaudissements :

Elle allait chevauchant, bannière en main, sans heaume,
Nu-tête, mais ayant une auréole au front!
Tous tant que nous étions, entraînés pêle-mêle,
Effaçant d'un seul coup l'inoubliable affront,
Nous suivions, sans jamais rompre d'une semelle,
Son bon courtaud de guerre, — un paysan comme elle!

Ah! le digne Français que ce brave cheval!
Droit aux Anglais, toujours, par le mont et le val,
Il poussait, aux naseaux ayant deux jets de flamme :
Il ne se pouvait pas qu'il lui manquât une âme!
Eussions-nous peu de monde, et l'ennemi beaucoup,
Il allait son chemin, la bride sur le cou.
Son pas rythmé scandait la marche vengeresse
Mieux que tous les clairons et que tous les tambours;
Et — comme s'il n'eût fait que changer de labours —
En vaillant tâcheron, sagement et sans presse,
Il faisait sa besogne, et broyait du sabot
Les hommes de Bedford et les gens de Talbot.
C'est qu'il était pesant, le bon cheval de Jeanne!
Quand, luisant au soleil en terrible attirail,
De la pourpre au harnais, du sang à la balzane,
Il éventrait les rangs d'un heurt de son poitrail,
On eût dit le sillon que fouille et que chavire
Le soc d'une charrue ou l'avant d'un navire!
— Et puis, figurez-vous, bien droite sur l'arçon,
Une étonnante fille en habits de garçon! —
Derrière eux, La Trémouille, et La Hire, et Xaintrailles,
Venaient, élargissant le sillage vainqueur;
Et des frissons sacrés vous prenaient aux entrailles
A voir aller ainsi la Jeanne des batailles
L'épée au poing, l'éclair aux yeux, — la France au cœur!

Nous allons recevoir ces temps-ci la visite de nos amis et de nos ennemis, les étrangers des quatre coins du monde. Il est bon qu'ils ne nous croient pas devenus tout à fait cosmopolites. Ils estimeront d'autant plus notre hospitalité et notre courtoisie qu'ils sauront que nous gardons plus intact le souvenir national de nos deuils et de nos gloires.

***

Il me reste à signaler comme un événement heureux pour la Comédie française la bonne pensée qu'elle a eue d'ajouter au répertoire de ses levers de rideau le *Klephte* de M. Abraham Dreyfus. Cette reprise a été pour notre confrère l'occasion d'un légitime et brillant succès. La finesse de son esprit, sa gaieté de bon ton et de bon aloi ne peuvent être mieux goûtées que par le public du Théâtre-Français.

Hugues Le Roux.

COURRIER LITTÉRAIRE

Les *Études de littérature et d'histoire*, par M. Joseph Reinach (1), c'est le tour du monde intellectuel en 400 pages. L'auteur semble avoir voyagé, d'esprit encore plus que de corps, à travers l'espace et à travers le temps, aussi à l'aise avec le général Gordon qu'avec Marivaux, aussi familier avec la France de 1730 qu'avec l'Angleterre de 1760, avec la Bavière du XVIe siècle qu'avec la Hongrie du XIXe siècle. Il touche à chaque instant la réalité concrète, mais pour rebondir plus haut, car elle n'est qu'un tremplin pour sa pensée. S'il pénètre dans le détail des choses, il en ressort aussitôt, armé d'une induction qui lui permet de s'élever à une conception plus vaste. En somme, il est né pour voir de haut et d'ensemble, pour résumer en quelques lignes lumineuses les travaux de vingt écrivains, ou pour indiquer à d'autres travailleurs le point où il faut creuser. A ces signes, on reconnaît immédiatement un *leader*, un esprit fait pour marcher en avant des autres. Joignez à cette universalité, à cette faculté de généralisation un don d'expression si rare que M. Joseph Reinach, lorsqu'il ne débride pas tout à fait sa plume fougueuse, lorsqu'il s'oblige à ne pas improviser, est simplement un des maîtres de notre langue contemporaine.

Est-ce tout? Pas encore. Ce que j'admire surtout en lui, c'est la force.

La force n'est peut-être pas la première ni la plus haute des qualités de l'esprit, mais elle est la condition indispensable sans laquelle les autres ne peuvent s'exercer; c'est précisément cette vigueur qui nous manque. Dévorés par la névrose et l'anémie, les meilleurs d'entre nous sont caractérisés par une certaine mollesse de fibres, par un chevrotement de la pensée qui fait de la peine. Quand nous sommes bons, ou quand nous voulons le paraître, en amour, en politique, en religion, nous ne savons que pleurnicher. Je ne médis pas des larmes, je sais que le grand Condé pleurait aux tragédies du grand Corneille. Mais s'il y a des larmes de héros, il y a des larmes de gâteux. C'est pourquoi je salue un écrivain qui ne s'attendrit jamais.

Très énergiquement Français, M. Reinach appartient en même temps à une autre race, plus solide, plus résistante que la nôtre, et qui, après des milliers d'années, ne manifeste aucun symptôme d'usure.

Au lieu de la chasser de notre sein, comme le proposent certains fous — plus coupables que le roi qui signa la révocation de l'édit de Nantes — réjouissons-nous qu'elle mette à notre service son âme de granit, qu'elle mêle son éternité à notre fluidité.

(1) *Études de littérature et d'histoire*, par Joseph Reinach. — Hachette.



Bien entendu, je ne fais pas de M. Reinach un impassible. Tout au contraire, nul n'est vivant, vibrant, passionné comme lui. Comme il est fort, ses passions sont des passions fortes : l'enthousiasme, la haine, la colère. Sans doute, je ne partage pas toutes les irritations qui traversent les pages et frémissent dans ce beau livre. Il m'est arrivé, il m'arrivera encore d'aimer ceux qu'il déteste, de respecter ce qu'il méprise. Mais j'admire la vigueur de ses convictions, de ses antipathies, et jusqu'à l'injustice de certains dédains.

Je voudrais cependant qu'il lui fût possible de reconnaître la force ailleurs qu'en lui-même. Il est visible qu'à ses yeux Gordon était un agité, un monamane, presque un « raseur ». Ailleurs, il parle de ceux qui s'assoupissent sur le « mol oreiller de la foi ». Avec tout le respect que je dois à un pareil talent, c'est là un cliché indigne de lui. La foi n'est pas un mol oreiller, c'est une chemise de crin, qui ne permet ni de se coucher ni de s'asseoir. Celui qui l'a endossée n'a plus qu'une vie possible : marcher et combattre.

Comment M. Reinach a-t-il été amené à perdre quelques heures sur *Hamilton single speech*, sur ce raté? Voilà ce que j'ai eu, d'abord, de la peine à comprendre. Hamilton ayant débuté au Parlement, en 1755, par un discours que tout le monde admira, n'osa jamais reprendre la parole de peur de gâter ce premier succès. Il vieillit dans l'ombre des emplois inférieurs et légua à la génération suivante une *Logique parlementaire*, fruit de ses observations ou de ses ran cunes, à laquelle personne ne prit garde, et que M. Reinach s'est amusé à exhumer.

Hamilton paraît avoir étonné notre brillant confrère un peu plus qu'il ne fallait. Il n'a d'original que sa timidité, sa *nervousness*, un défaut peu commun chez les Anglais, qui ont trois talents innés : naviguer, monter à cheval, parler en public. Pour être rare, le cas n'est pas unique. Témoins Gibbon et Stuart Mill, sans parler d'Henry Flood et de Grattan, éloquents à College-Green, muets à Saint-Stephen, Hamilton, nous dit M. Reinach, n'a été « ni whig ni tory ». Mais comment l'eût-il été? demanderai-je à mon tour. Dans le triste parlement de 1754, il n'y avait plus de partis politiques, rien que des influences de famille, rien que des *gentes* avec leurs clients. Et tout cela obéissait au lâche et inepte Newcastle. Si M. Reinach étudie de près l'histoire des ministères qui se sont succédé depuis la chute du premier Pitt jusqu'à l'avènement définitif du second, il sera obligé de reconnaître que le scepticisme politique de Hamilton n'est pas une exception. La *Logique parlementaire* est donc le résidu de quarante ou cinquante ans de corruption, de puérilités et d'intrigues. La génération à laquelle on offrait ce livre avait d'autres aspirations. Elle avait assisté à la Révolution française, elle avait vu la question de l'esclavage agitée par Wilberforce, la réforme électorale réclamée par Erskine et Grey, le problème de l'émancipation des catholiques posé par Pitt lui-même. Quoi d'étonnant si Hamilton lui donna la nausée? Il avait reçu, en son temps, les éloges d'Horace Walpole : c'était assez pour lui. *Accepit mercedem suam, vanus vanam*, comme dit l'Écriture.

Justifierons-nous la *Logique parlementaire*, comme on a justifié le *Prince* de Machiavel? Dirons-nous que ce livre est utile aux honnêtes gens, parce qu'il leur fait connaître le répertoire des ruses et des sophismes de la mauvaise politique? Cette explication, M. Reinach nous la suggère en souriant, mais sans nous l'imposer, car elle rappelle trop certains casuistes pour lesquels il n'a point de tendresse. Enfin, arrivé aux dernières lignes, j'ai compris. *Mutato nomine de te.* L'homme « à l'unique discours » est la mâchoire d'âne avec laquelle M. Reinach accable certain parlement très rapproché de nous et où l'on applique, paraît-il, les recettes de Hamilton sans les avoir jamais étudiées. La leçon est dure, elle est spirituellement donnée; d'autres diront si elle est méritée.

Hamilton est, pour moi, une vieille connaissance. C'est pourquoi j'ai parlé de lui si longuement. J'aurais mieux fait de résumer ces belles pages par lesquelles s'ouvre le livre, si complètes dans leur concision puissante, d'une si fière et si rapide allure, d'une clarté si remarquable lorsque l'on songe à cette avalanche de faits évoqués et classés, à ce torrent d'idées déchaînées, puis dominées. L'auteur y indique toute la série des actions réciproques que la France et l'Allemagne ont exercées l'une sur l'autre depuis qu'elles existent.

Après les infiniment grands de l'histoire, les infiniment petits de la littérature. Une étude microscopique succède à une vue à vol d'oiseau. Par une coquetterie très légitime, M. Reinach a placé une pénétrante analyse de Marivaux et de son époque auprès de ce large tableau où il avait esquissé les relations douze fois séculaires de la culture allemande et de la civilisation française. Nul n'a mieux caractérisé cette période d'assoupissement et de lassitude qui s'étend de la mort du Régent à celle de Fleury, ce qu'il appelle « le petit XVIII[e] siècle », l'âge où « tout est médiocre », et où « le beau, c'est le joli ».

« Les civilisations, même après avoir rencontré la vraie beauté, finissent presque toutes dans le culte du joli, comme les vieillards qui épousent de toutes jeunes filles avant de mourir. La société française en était là à la veille de la Révolution. Dès 1720, « haine au simple » était la formule; tout ce qui n'était pas compliqué était laid... Ce que prisaient les beaux esprits de l'époque, c'était le gracieux, le mignon, ce qu'on appelait « le petit et l'aimable des choses ». Voyez la peinture : Watteau, Lancret, bientôt Boucher; — la sculpture : Clodion, Falconet, avec qui le nu prend l'air du déshabillé; c'est le règne des statuettes et des magots en pâte tendre de Saxe ou de Sèvres; — l'architecture : le

rococo; — la poésie : les gentils abbés et les pimpants marquis qu'un madrigal bien tourné met à la mode et conduit droit à l'Académie; — l'amour : il n'en reste plus, comme dit un livre du temps, que le « papillotage », ou, comme dit Mme de Choiseul, la « passionnette »... L'idéal féminin est une poupée, « l'enfant de l'art par excellence ». Sous l'énorme échafaudage des perruques poudrées et sous le gonflement des paniers, cherchez à deviner la femme : elle a disparu sous l'uniformité du baume blanc et d'un vermillon « qui dit quelque chose ». On ne connaît le teint d'aucune femme au XVIIIe siècle. Tout est artificiel; la langue, naguère encore franche et claire, est torturée de mille façons, outrée et énervée à la fois. Partout on a perdu les grands chemins, on ne fréquente plus que les sentiers. Si quelquefois on essaye de s'élever de terre, on ne vole pas, on voltige. Le bon ton exige qu'on regarde la nature par le gros bout de la lorgnette : ce qui rapetisse agréablement les objets. Gœthe dira : « C'est le siècle de l'esprit. » Mme de Tencin, mettant la main sur son cœur, disait : « C'est de la cervelle qui est là ! » Telle était l'esthétique qui fut enseignée à Marivaux et qu'il accepte sans peine... »

Cette page, est suivie de cinquante pages qui la valent sans lui ressembler. En parlant de Marivaux, l'auteur ne tombe point dans la faveur ni dans le maniérisme; il ne se diminue pas avec son sujet. Il tient délicatement entre le pouce et l'index ces attrayantes marionnettes de Marivaux, comme le roi de Brobdingnag tenait Gulliver : avec une curiosité indulgente, avec une sympathie protectrice. De sa philosophie il relève l'analyse de ces sentiments minuscules, de ces passions naines, et c'est plaisir de voir un si grand talent décrire et juger un si petit génie!

Peut-être ne serait-il pas impossible d'en appeler de ce jugement, si bien motivé qu'il soit. Tout est-il artificiel dans l'amour de Marivaux? Lélio et Sylvia sont-ils si au-dessous de Benedict et de Béatrix? Sont-ils si différents des amoureux de la vie réelle? N'avez-vous jamais rencontré, autour de vous, de ces petits cœurs fuyants et fantasques, qui refusent de se confesser à qui les interroge, de se donner à qui les prie? Taquiner, tourmenter, contredire, injurier ce qu'on aime, est-ce donc si rare? Pourquoi ne pas s'attarder en route, quand la route est jolie? En somme, pour employer un mot de M. Reinach lui-même, en amour est-ce l'arrivée qui plaît, ou le voyage? Pour moi j'ai vu plus d'une ingénue de seize ans, qui n'avait jamais ouvert Marivaux, inventer toute seule le marivaudage, cet art singulier et charmant d'aller à droite en marchant à gauche, de sourire à Pierre en regardant Paul et de dire oui en disant non.

La politique a des « surprises » comme l'amour. Certes, je ne souhaite pas de catastrophe, mais enfin, si jamais nos libertés devaient servir de litière au cheval noir que vous savez (*Di meliora piis!*), je suis capable de me consoler en songeant que M. Reinach se réfugierait alors dans la République des lettres (la meilleure des républiques!), et qu'il serait condamné à nous faire beaucoup de livres comme celui-ci!



Tous les critiques ont dit leur mot, plus ou moins juste, sur le père de Pantagruel et de Panurge. Mais pour la première fois nous possédons un véritable livre sur Rabelais : non pas un livre « de haute gresse », mais « de substantifique mouëlle »; un livre original, indépendant, impartial, d'un goût sûr, d'une lecture infiniment agréable, où l'historien n'étrangle pas le lettré; où l'érudition se subordonne, comme c'est son devoir, à la critique. On sait si cette « benoîte » érudition aime, depuis quelques années, à empiéter sur le terrain d'autrui, à déborder des notes dans le texte et à se mêler de ce qui ne la regarde pas! J'ai toujours envie de lui dire : « La bonne, allez un peu à votre cuisine, et laissez les maîtres causer au salon! » Dans le *Rabelais* de M. Paul Stapfer (1), elle se rend très utile en restant à sa place, en remplissant son rôle qui est de vider le poulet, d'éplucher les légumes et de tourner les sauces.

D'abord une honnête et spirituelle préface, qui met en goût le lecteur et commence sa conquête. Elle promet peu, le livre tient beaucoup. Il débute par une esquisse de la vie et du caractère de Rabelais, d'où sont éliminés sévèrement les éléments de fantaisie. L'étude de l'œuvre comprend quatre parties distinctes : les deux premières consacrées à la pensée et les dernières à la forme. Le penseur est envisagé successivement comme satirique et comme utopiste; nous voyons de qui et de quoi il s'est moqué, et comment, et dans quelle mesure; nous distinguons ensuite les idées principales du curé de Meudon sur Dieu, sur l'État, sur la société, sur la paix et la guerre, sur le mariage et l'éducation, en un mot le « système » de Rabelais. Enfin viennent les questions d'art : nous considérons tour à tour dans l'écrivain l'invention comique et la langue, ce que nos précieux ridicules appelleraient « l'écriture » de Rabelais. Presque tout ce qui est bon ou caractéristique en lui est rappelé ou cité littéralement et commenté par M. Stapfer. Rabelais est un chaos admirable, mais un chaos : M. Stapfer l'a débrouillé, éclairé et classifié, avant de l'expliquer.

Comme entre Charybde et Scylla, il a passé entre les deux légendes, l'une presque contemporaine de l'œuvre rabelaisienne, l'autre qui date, je crois, de Ginguené. Je les indique par deux mots : Rabelais-bouffon et Rabelais-martyr. Le premier s'identifie avec ses héros, francs rieurs, francs buveurs et le reste. Le second soutient, seul et nu, un combat de géant contre

(1) *Rabelais, sa personne, son génie, son œuvre*, par Paul Stapfer — Armand Colin.



toutes les puissances de son temps; il est l'ancêtre du rationalisme et de la démocratie, le précurseur de la Révolution. Au lieu du premier, M. Stapfer nous présente un savant homme qui ne roule sous la table que par métaphore; au lieu du second, un homme prudent qui sait gagner des amis influents, bafoue la Sorbonne avec « privilège du Roy », dénonce la rapacité pontificale à l'heure même où défense est faite, à son de trompe, dans les rues de Paris, d'envoyer de l'argent au Saint-Siège, et s'enfuit à Metz quand l'orage menace pour revenir quand il sera dissipé. Son courage va jusqu'à la flamme, exclusivement. Que ceux qui ont la vocation d'être brûlés lui jettent la première pierre!

M. Stapfer a donc restitué le vrai Rabelais; mais, Dieu merci! il ne l'a pas nettoyé. Sur la question des « gros mots », il est impossible de s'exprimer avec plus de loyauté et de finesse : « Si ces malpropretés n'étaient qu'un accessoire, un coup de balai suffirait pour en débarrasser son œuvre, et l'on verrait alors apparaître Rabelais en cette « belle robe d'or, triomphante et précieuse à merveille », que rêvent certains critiques et certains éditeurs. Mais Rabelais expurgé n'est plus Rabelais. Un Rabelais des dames, des familles, des académies, des écoles, est une contradiction dans les termes. S'il était possible de le décrotter, vraiment ce serait bien dommage. Il faut avoir le goût assez ferme pour reconnaître et assez hardi pour déclarer que, dans ces « ordures » mêmes où La Bruyère et toute la critique, à sa suite, affectent de ne voir que « le charme de la canaille », le génie de l'inventeur comique, l'art et le style du maître écrivain éclatent *aussi bien* que partout ailleurs. Pour peu qu'on me presse, je dirai : *mieux* qu'ailleurs.

Voilà qui est net et courageux! M. Stapfer n'a pas moins raison de remarquer, en un autre endroit de son livre, que ceux que Rabelais scandalise en disent bien d'autres au fumoir lorsqu'ils sont entre hommes.

Puisse donc ce livre remettre Rabelais à la mode! Pantagruel et Gargantua nous défendront peut-être contre ces « humidités lachrymales » dont on nous inonde; peut-être tiendront-ils en respect la grande armée des « Agelastes » qui menace de nous faire périr de tristesse et tous ces « bonnets de nuit » de la jeune littérature pessimiste dont nos femmes et nos filles sont coiffées.

AUGUSTIN FILON.

NOTES ET IMPRESSIONS

Tous les journaux ont raconté que la veille de son exécution, Géomay, le caporal assassin, avait manifesté le regret de mourir sans avoir vu l'Exposition universelle.

L'expression d'un pareil vœu, formulée par un tel homme en un moment si solennel de son existence, marque la profondeur et la puissance du courant de curiosité et d'admiration provoqué par les merveilles du Champ de Mars et de l'esplanade des Invalides. Si, sous le coup des graves préoccupations qui ne pouvaient manquer de l'assaillir, le jeune Géomay restait encore hanté par le désir de visiter la tour Eiffel, il est permis de croire que cette manifestation métallurgique de la puissance humaine doit exercer une irrésistible attraction sur tous les hommes qui n'ont point à se reprocher le meurtre d'une vieille marchande de vin.

Et, de fait, la foule assiège les guichets de l'Exposition, où se pressent des visiteurs deux fois plus nombreux qu'en 1878. En dépit des cordons sanitaires organisés par le mauvais vouloir des gouvernements étrangers, la salutaire contagion s'étend rapidement sur l'univers. Tout le monde veut voir ou avoir vu, et, dans un immense et temporaire exode, les peuples se forment en longues files et se dirigent vers Paris.

Que nos hôtes soient les bienvenus comme ils seront les bien reçus! Ils arrivent au bon moment. La France, longtemps ramassée sur elle-même, rendue défiante et réservée par ses désastres, se sent aujourd'hui assez forte pour s'abandonner, sans arrière-pensée, à ses instincts de sociabilité et de fraternité. Ses bras, jadis croisés sur sa poitrine déchirée, s'ouvrent aujourd'hui à toutes les sympathies, et si elle éprouve un légitime orgueil à constater quels admirables résultats récompensent ses persévérants efforts, on peut croire que l'idée d'avoir recouvré, en même temps que sa puissance, le droit de tendre loyalement la main aux nations voisines, entre pour beaucoup dans les joies patriotiques que lui cause le succès inouï de l'Exposition universelle.

***

Pour moi, je m'abandonne sans résistance à cette griserie nationale, et je me sens hors d'état d'exprimer les impressions si multiples et si variées que me causent cette grande fièvre universelle. Les idées, les sensations, les réflexions se bousculent dans ma tête et essayent vainement de trouver issue par le bec de ma plume. Je suis dans l'état d'esprit d'un homme ayant avalé goulûment les dix-huit in-folios du dictionnaire encyclopédique de Larousse. Ce prodigieux amas de connaissances sommaires, acquises d'un seul coup, me reste dans le cerveau et le paralyse. Je ne puis ni les inventorier et encore moins les décrire. J'en suis encore aux exclamations admiratives. Je m'en vais répétant, que c'est beau, grandiose, stupéfiant, énorme, gigantesque. Mais c'est tout. Je n'ai pas, dans mes éblouissements, retrouvé la lucidité nécessaire pour justifier mes adjectifs qualificatifs. Du haut de la tour Eiffel, l'œil embrasse l'étendue d'un petit royaume; il n'en distingue plus ni les choses ni les hommes. En haut et en bas, il contemple seulement l'immensité. C'est mon cas, et j'erre, perdu dans l'espace.

Dès ma première visite, j'ai été pris. Les dômes, les minarets, les galeries immenses, dont je n'avais pas eu le temps de comprendre et d'admirer les lignes architecturales, chantaient une symphonie d'une pénétrante douceur. Il y avait dans l'air des harmonies savantes et des mélodies candides. Les écrasantes masses de fer et de briques vibraient à mes oreilles avec la suavité de harpes séraphiques. Comme je me pique de modernité et que je suis dans le mouvement, j'ai deviné que j'étais la dupe d'une illusion, car les poètes « symbolistes », ces décadents perfectionnés, soutiennent justement que la couleur a un son comme chaque son a sa coloration particulière. Ne souriez pas, lecteurs de peu de foi! Les « symbolistes » peuvent être ridicules, mais de leur galimatias émergent trois ou quatre vues de l'esprit qui ne sont pas sans saveur.

Je l'ai bien vu quand, tout charmé par les muettes chansons que je croyais entendre, j'ai fini par découvrir que le concert m'était donné par les bleus des faïences, des mosaïques et des verrières. Que ces bleus sont aimables, souriants, consolants et gais, avec leurs reflets de topaze, leur transparence aérienne, leur limpidité de lac profond! Ils vous pénètrent dans l'œil comme un morceau du ciel et dans le cœur comme un fragment d'idéal. Après ce bain d'azur, on se sent détendu et apaisé, et il me semble que si le caporal Géomay avait pu entrevoir les coupoles du Champ de Mars avant d'aller escrabouiller à coup de marteau la vieille marchande du boulevard Saint-Germain, ce militaire fût peut-être resté honnête homme.

***

Car ce tueur de femme n'était pas pétri d'une boue vulgaire, et il est mort, l'autre matin, sur la place de la Roquette, avec une fermeté et un stoïcisme surprenants. Il se plaisait à répéter à ses gardiens qu'un soldat n'avait pas peur de la mort. C'est d'un pas assuré et l'esprit libre, comme s'il eût marché à l'assaut d'une redoute, que le misérable a franchi le seuil de la prison pour monter sur l'échafaud. Il ne s'était pas vanté. Dans ce criminel, il y avait des parties de soldat. Je suis même certain que si, par une déplorable faiblesse, on avait déféré à son désir de contempler l'Exposition, Géomay eût bien souffert en constatant que le ministère de la guerre était, de tous les exposants, le plus en retard, tandis que les artistes allemands avaient terminé leur étalage le jour même de l'ouverture du Champ de Mars.

Avec un pessimisme bien excusable dans sa situation, l'assassin n'eût pas manqué de tirer une fâcheuse conclusion de ce rapprochement et d'y voir un symptôme inquiétant. Il se serait demandé si une administration, incapable de mobiliser, à l'heure dite, quelques moellons et un millier ou deux d'objets, saurait au moment décisif mettre en mouvement deux millions de soldats et l'immense matériel qu'exige une semblable armée. Le couperet de M. Deibler n'a pas permis à Géomay de connaître ces perplexités patriotiques, et ce misérable est mort sans avoir, un seul instant, douté des capacités de la haute administration militaire. C'est une consolation.

Il est vrai que, par contre, il ne lui a pas été donné d'admirer des canons, longs comme des tours Eiffel couchées à terre, engins dont les projectiles gros comme des dômes, brillants et polis comme des épées d'acier, transforment en charpie les blindages les plus résistants. Il sera mort sans avoir connu le catafalque de cuivre doré par la Société des métaux et sous lequel dorment tant de victimes, actionnaires du Comptoir d'escompte. Il n'aura pas été écorché tout vif et empoisonné par les gargotiers sans scrupules qui sont chargés de restaurer les visiteurs de l'Exposition. Il n'aura pas été insulté et rançonné par les cochers de fiacre. Il ne soupçonnera pas que, par un prodige d'imbécillité, la voirie parisienne a choisi le moment précis où l'Exposition ouvrait ses portes pour procéder à la répétition générale des rues et des trottoirs de la grande cité, si bien que Paris, avec ses innombrables et profondes tranchées, ses remblais de terre et ses barricades de pavés de bois qui obstruent toutes ses avenues, a l'aspect d'une capitale au lendemain d'une guerre civile ou d'un tremblement de terre.

***

Misérable Géomay! il ne sait pas de quelles sensations il s'est privé du fait de son crime.

Voyez un brave petit soldat, caporal si vous voulez, venu en permission à Paris. Bien astiqué, le képi sur l'oreille, ses galons de laine zébrant de rouge les manches de sa tunique, il va, le nez au vent, l'œil curieux. Il entre, et tout aussitôt dans cette exposition des colonies, si pittoresque, il se sent chez lui. Est-ce lui ou ses compagnons d'armes qui ont donné à la patrie française ces nations diverses dont les délégués se pressent dans l'esplanade des Invalides? Qu'importe, lui ou les autres? Les autres et lui sont soldats, et c'est l'armée qui a versé son sang pour planter notre drapeau sur ces terres nouvelles. Il a sa petite part dans cette moisson glorieuse et féconde de peuples. Dans ce village annamite, où les coolies, vêtus de noir, tissent les toitures de roseau, il compte des amis. Ces étranges petits soldats, au pied mignon, aux hanches larges, dont le visage imberbe est surmonté d'un chignon de femme, à la façon des toréadors, il les connaît. Avec eux, avec ces petits tirailleurs tonkinois, il a arraché à l'hégémonie chinoise presque un continent pour en faire hommage à la France. A côté de ces Sakalaves, il a tremblé la fièvre en veillant au drapeau; ces spahis sénégalais l'ont aidé à se servir de la baïonnette comme d'un coin pour faire pénétrer la civilisation au centre de l'Afrique.

En l'apercevant, les nègres de M. de Brazza ont joyeusement montré leurs dents blanches. Il a fait signe

aux Cipayes de Pondichéry, à quelques Kroumirs de Tunisie, à de vieux Kabyles et, chez un juif d'Alger, une Mauresque a servi le café. On a bu à la santé de la France incarnée dans le caporal français, dans cet humble fantassin, si petit et si grand.

Cependant, dans le brouhaha de la foule, un bruit singulier l'étonne. Sur des gongs de sonorité différente, des marteaux battent des rythmes lents et des voix et des instruments à cordes disent des mélopées. Il se lève, franchit une enceinte et voit sur une estrade des danseuses singulières.

Ces frêles filles aux yeux noirs sont teintes d'ocre. En des mouvements d'une souplesse et d'une froideur serpentines, elles font onduler leur corps d'adolescentes. Impassibles, énigmatiques, ces troublantes créatures ont l'air de mortes amoureuses. La poitrine et les jambes nues, avec leurs casques d'or et de plumes, elles évoquent le souvenir plastique des captives barbares, conquises par Achille sous les murs de Troie. Les voici maintenant qui tordent paresseusement les bras et les poignets et enlacent l'imagination des spectateurs. Qu'est-ce que ces bêtes si charmantes et si venimeuses, si différentes des tas de chair noir du Congo, des équivoques femelles du Tonkin ou du Cambodge? Où poussent ces fleurs jaunes comme la prunelle d'un tigre ou l'œil d'une vipère?

Ce sont les danseuses javanaises, de modestes sujettes du roi de Hollande, et en les regardant, le petit fantassin pense, à part lui, que le pays où naissent de telles créatures est un pays à annexer, dût-il payer cette conquête d'une livre de sa chair. Et comme il s'hypnotise dans cette idée, fixant d'un regard noyé une des bayadères, il voit — je l'ai vu aussi, j'y étais — la danseuse soulever lentement le bras, appuyer son pouce sur son petit nez aplati, et agiter dignement ses quatre doigts, pour témoigner de son dédain.

*
* *

Voici un des spectacles que pressentait sans doute Géomay, quand il regrettait si vivement, dans sa prison, de ne pouvoir assister à l'ouverture du Champ de Mars. Maintenant sa tête séparée du tronc ne voit plus, n'entend plus, ne comprend plus. Son corps raidi ne gravira pas les échelons de la tour Eiffel. Son cœur ne battra plus en voyant l'œuvre des petits soldats, ses anciens camarades. Il n'y a plus de bleu dans les ombres éternelles où il s'est anéanti. Misérable et criminel niais, que je te plains!

C'est à ce point que j'ai oublié de pleurer sur la vieille femme, sa victime, qui, elle non plus, ne verra pas les minarets et les dômes azurés, ni la tour éclairée par les feux de Bengale, ni les fontaines lumineuses, ni la foule cosmopolite qui salue, dans son épanouissement, la France radieuse de force, de santé et de fraternelle bonté.

HECTOR PESSARD.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Sénat. — Le 17, suite de la discussion de la loi militaire. L'article 23 concernant les exemptions donne lieu à un vif débat. M. Tirard soutient le texte voté par la Chambre.

Le 20, suite de la précédente discussion. Vote des articles 23 à 33.

Les 21 et 23, suite de la même discussion. Vote de l'article 11 concernant la naturalisation, et des articles 34 à 37.

Chambre des députés. — Le 17, discussion générale du projet de loi concernant les atteintes portées à l'exercice des droits reconnus par la loi des syndicats professionnels. L'ensemble du projet est voté.

Le 18, adoption en première lecture d'une proposition de loi relative à la protection des enfants moralement abandonnés. Suite de la discussion générale du budget. M. Keller se plaint de l'augmentation des charges publiques.

Le 20 et le 21, M. de Soubeyran critique comme fort onéreux le système des obligations sexennaires. M. Pelletan constate la nécessité de remédier aux imperfections de notre système budgétaire. Discours de MM. Rouvier et Fallières.

Le 23, la Chambre adopte une proposition de loi de M. Dellisse qui établit à la frontière géographique la visite sanitaire des viandes abattues. Discussion et vote du budget du ministère du commerce.

Faits divers. — Le nouveau ministre des États-Unis a présenté ses lettres de créance au président de la République. — A la suite d'une polémique de presse, une rencontre à l'épée a eu lieu entre M. de La Berge, député, correspondant du *Lyon républicain*, et M. Lockroy, ancien ministre, qui a été blessé. — Ouverture à l'École des beaux-arts de l'exposition des œuvres de Barye. — Inauguration sur la place Maubert de la statue de l'imprimeur Étienne Dolet. — Découverte près de Sanxay d'un trésor archéologique comprenant plus de quatre mille pièces de monnaies romaines. — Un certain nombre d'industriels se sont plaints au ministre du commerce de ce que l'ouverture de l'Exposition universelle pendant la soirée leur causait un grave préjudice; le ministre a promis d'étudier la question. — Exécution capitale du caporal Géomay, l'assassin de la veuve Roux.

Nécrologie. — Mort de M. Ginoux de Fermon, député de la Loire-Inférieure; — du vice-amiral de Pritzbuer, préfet maritime à Rochefort; — du comte Alfred Potocki, ancien ministre d'Autriche-Hongrie; — de M. Alfred Cail, ancien directeur de la grande usine de ce nom; — de M. Grange, ancien député à l'Assemblée nationale; — du général Millot, commandant la 28ᵉ division d'infanterie; — de lord Malmesbury, ancien ministre des affaires étrangères d'Angleterre; — du comte Hersart de La Villemarque, archéologue et érudit distingué; — de M. Hérard, inspecteur général des ponts et chaussées en retraite; — de M. Kieffer, président de la chambre des avoués de la Seine; — de M. Tallon, ancien député du Puy-de-Dôme; — du colonel Foy, ancien représentant du peuple; — de M. Diaz Covarubias, consul général du Mexique à Paris; — de M. Halphen, membre de l'Académie des sciences; — de M. Gaston Planté, électricien.

Émile Raunié.

L'administrateur gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (12760)

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

assemblée générale annuelle des actionnaires de anque de Paris et des Pays-Bas a eu lieu le 3 mai la présidence de M. E. Dutilleul, président du seil d'administration. Après lecture du rapport du seil d'administration et du rapport des commisos, M. le Président, dans une allocution qui a renré une adhésion unanime, a exposé la situation la Société et a précisé les engagements pris par dans les affaires de cuivre. Il a fait l'historique a crise du mois de mars et il a indiqué les diverses ures que la Banque de Paris avait prises, dans érêt général, pour en limiter les conséquences.

la suite de cette allocution, l'assemblée a voté, à animité, les résolutions suivantes :

Première résolution

assemblée générale, à l'unanimité,

pprouve dans toutes leurs parties le rapport et les ptes de l'exercice 1888, tels qu'ils sont présentés le conseil d'administration, et fixe à 40 francs par on le montant du dividende pour cet exercice.

n acompte de **20** francs sur le dividende ayant payé le 1er janvier dernier, le solde, soit **20** francs action, sera payé à partir du 1er juillet 1889, sous action des impôts établis par les lois de finances.

Deuxième résolution

assemblée générale réélit à l'unanimité :

M. H. Bamberger et J. Stern, administrateurs.

Troisième Résolution

assemblée générale, à l'unanimité, confirme les inations faites à titre provisoire par le Conseil ticle 20 des statuts) : M. Ch Sautter, administrar pour trois ans, en remplacement de M. E. Duclerc, édé ;

M. le comte A. de Germiny et Ch. Demachy, admirateurs pour six ans.

Quatrième Résolution

assemblée générale, à l'unanimité, nomme Chopin de Janvry, censeur.

Cinquième Résolution

assemblée générale, à l'unanimité, nomme : E. Leviez et I. Salles, commissaires chargés de e un rapport à la prochaine assemblée générale inaire sur la situation de la Société, sur le bilan ur les comptes présentés par les administrateurs r l'exercice 1889, avec faculté, pour chacun des ux commissaires, d'accomplir seul le mandat cis, en cas d'empêchement de son collègue pour e cause quelconque.

AVIS AUX ACTIONNAIRE[S] DE LA BANQUE FRANCO-ÉGYPTIEN[NE]

Les Actionnaires de la *Banque Franco-Egyp[tienne]* réunis le 14 mai courant, en Assemblée géné[rale] ordinaire, ont prononcé la dissolution de la So[ciété] nommé liquidateurs MM. G. Halphen, P. Rod[...] G. May, F. Flersheim et E. Ducourau.

Conformément à cette résolution et aux pouv[oirs qui] leur ont été donnés par l'Assemblée générale, [les li]quidateurs ont fait apport à une Société en vo[ie de for]mation sous le titre de *Banque Internationale* [...] et au capital de 25,000,000 de francs de [...] l'actif de la *Banque Franco-Egyptienne* [...] rapport du Conseil d'Administration, et [...] tribution de 37,000 actions de 500 francs [...] libérées, destinées à être réparties aux Act[ionnaires] de la *Banque Franco-Egyptienne* à raison de [...] tion pour une action.

Aux termes d'arrangements pris par le Conse[il d'Ad]ministration, il a été réservé aux Actionnaires [de la] *Banque Franco-Egyptienne* la faculté de de[mander] pendant un délai de quinze jours, que les ac[tions de la] *Banque Internationale de Paris* qui leur revien[dront] leur soient rachetées au pair soit à 500 fr. par [...]

Ceux de MM. les Actionnaires qui voudront [user de] cette faculté sont invités à faire connaître le[ur inten]tion à cet égard par lettre adressée aux liq[uidateurs] de la *Banque Franco-Egyptienne*, 3 et 5 [...] Georges, dans un délai de 15 jours, commen[çant le ...] mai courant et finissant par conséquent le [...] chain inclusivement, en accompagnant l[...] dépôt des actions qui feront l'objet de leur de[mande].

La remise aux actionnaires de la *Banque [Franco-] Egyptienne* des actions de la *Banque Intern[ationale] de Paris* ou des sommes produites par la [...] actions à 500 francs, s'effectuera après la [constitu]tion définitive de la *Banque Internationale* [...] et la délivrance aux liquidateurs des 37,000 [...] revenant à la liquidation en représentation [...] apports.

Une annonce ultérieure fixera la date de cet[te ...]tition et MM. les Actionnaires seront [...] més par la voie des journaux des autres [...] que les progrès de la liquidation permettr[ont ...]ter.

Les statuts de la *Banque Internationale* [...] sont contenus en un acte reçu par Me Dufo[ur ...] à Paris, le 16 mai 1889 et des exemplaires [...] disposition des Actionnaires de la *Banque [Franco-] Egyptienne* au siège de la liquidation.

REVUE FINANCIÈRE

Durant toute la semaine qui vient de s'écouler, le marché est resté très calme, et les transactions ont continué à être très restreintes. — Le 3 0/0 s'est négocié dans les environs de 87 40 à 87 47 1/2, et sans dépasser ce prix. — Le 3 0/0 amortissable a fait 89 50 et 89 47 1/2, et le 4 1/2 0/0 ne vaut plus que 105 nets.

Le marché au comptant est plus calme.

Les valeurs sont très soutenues.

Le Crédit foncier reste à 1,340, demandé.

Le Crédit lyonnais se tient ferme à 687 50.

Les valeurs industrielles ont peu varié.

Le Suez est à 2358 75; le Gaz vaut 1342 50; l'Omnibus est à 1255.

Les chemins de fer sont plus faibles :

Le Nord est à 1820; le Lyon à 1377 50; l'Orléans à 1378 75; le Midi à 1242 50; l'Ouest à 960, l'Est à 825.

Il n'y a pas eu cette huitaine de variation dans le cours du Rouble et de l'Escompte hors banque. Le chèque sur Londres est à 25 20 1/2.

A Londres, le marché est resté calme quoique très ferme.

On a offert quelques fonds internationaux. Seul le Russe est demandé. [...] ou pas d'animation sur les valeurs de diamants.

Les mines d'or ont eu un marché calme et les valeurs de cuivre le[...]

Voici, au surplus, le mouvement du marché des métaux à Londres. [...] très calme sans affaires à liv. 39.17.6., comptant : liv. 39.15. A trois [mois] liv.39.7.4. Etain, affaires modérées.

Le marché des chemins anglais et américains est relativement bon.

L'Extérieure espagnole est lourde, de même que le 3 0/0 portugais.

Le Hongrois, sur le rapport assez satisfaisant de la situation du [...] maintient à son cours de clôture de la veille; l'Unifiée d'Egypte ne varie [pas]; par contre le Turc, sur les commentaires des dépêches de Macédoine, [...] sensiblement. La Banque ottomane est lourde.

L'Italien joue une grosse partie en ce moment, et, comme à Berlin, [on] voque quelques ventes.

Le Russe vaut 92 3/4.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

N° 22. — 1er Juin 1889. — Tome 43. — (3e série, IXe année, premier semestre.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

PARAISSANT LE SAMEDI

Fondée en 1863

SOMMAIRE DU N° 22

PRIX DU NUMÉRO : 60 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT :

A LA REVUE BLEUE

	Six mois.	Un an.
Paris	15 fr. »	25 fr. »
Départements et Alsace-Lorraine	18 »	30 »
Étranger	20 »	35 »

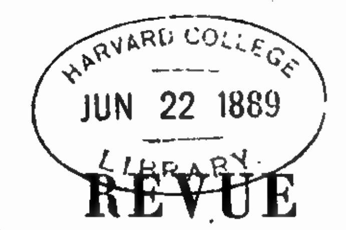
AVEC LA REVUE SCIENTIFIQUE

	Six mois.	Un an.
Paris	25 fr. »	45 »
Départements et Alsace-Lorraine	30 »	50 »
Étranger	35 »	55 »

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er DE CHAQUE TRIMESTRE

On s'abonne à Paris au bureau des Revues, 111, boulevard Saint-Germain

Chez les principaux libraires et dans tous les bureaux de poste de France et de l'Union postale



REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

1er SEMESTRE 1889. (3e série.) NUMÉRO 22. (26e année.) — 1er JUIN 1889.

PORTRAITS LITTÉRAIRES

Edmond Scherer

Au lendemain de la mort de Sainte-Beuve, Edmond Scherer, tout entier à cette « impression de tristesse qu'on éprouve en voyant finir quelque chose de mémorable », regrettait, en même temps qu'un maître, « l'un des derniers représentants d'une époque ».

« Sainte-Beuve a été le dernier des littérateurs dans l'ancien sens du mot, disait-il. On ne verra plus d'écrivains s'occupant uniquement des choses de l'esprit, et de le dire avec grâce et avec goût. Je voudrais me tromper; mais il me semble que la plume, à l'avenir, va servir surtout à deux classes d'hommes, le faiseur et l'amuseur; d'un côté, le langage des affaires; de l'autre, les effets violents et les puériles surprises. » — Avec moins de méfiance de l'avenir et sans vouloir à son propos rien préjuger de la littérature de demain, on pourrait presque dire la même chose d'Edmond Scherer lui-même : à présent qu'il n'est plus là, on sent mieux ce qu'il valait; et l'on sent aussi que, s'il n'était pas l'un des derniers représentants d'une époque — il avait toujours été trop personnel et trop isolé pour cela — il était bien le dernier représentant d'une certaine catégorie d'esprits qu'il a souvent définie et que nous aurons à définir après lui. Pour le comprendre entièrement, il faudrait pouvoir embrasser et suivre d'un bout à l'autre son évolution intellectuelle : une des plus complètes à coup sûr, une des plus riches et des plus instructives de ce siècle. Mais c'est là un travail qui n'est pas de notre compétence, et qui d'ailleurs exigerait de trop longs développements : nous nous contenterons donc de le chercher dans son œuvre de critique littéraire, à laquelle il n'a consacré ni tout son talent ni tout son effort, et où il est pourtant tout entier.

Sa situation de critique était particulière : ses articles du *Temps*, dont le recueil forme les neuf volumes de ses *Études sur la littérature contemporaine*, étaient d'une autorité considérable auprès d'une partie du public; ils s'imposaient par des qualités de conscience et de sévérité assez rares dans tous les temps; ils révélaient une amplitude d'intelligence, une variété de connaissances, une solidité d'érudition qui les faisaient uniques dans leur genre; et pourtant, ils n'ont exercé aucune action, ou presque, sur la littérature en formation.

Edmond Scherer n'a jamais eu l'oreille de la jeune génération, qui se méfiait de lui comme il se méfiait d'elle. Avec une sollicitude et une attention qu'on ne rencontre pas souvent chez un vieillard, il observa jusqu'à la fin toutes les manifestations nouvelles de la pensée. Personne ne lui a jamais su gré de l'effort qu'il lui fallait sans doute pour comprendre, même imparfaitement, des choses dont son âge, son éducation intellectuelle et ses habitudes d'esprit le tenaient si éloigné. Parfois même on lui a reproché rudement, avec cette brutalité que les mauvaises mœurs de la politique introduisent peu à peu dans les lettres, sa prétendue attitude de réactionnaire de la pensée, hostile et fermé, disait-on, à tout ce que le siècle apportait. En sorte que son œuvre critique apparaît aujourd'hui comme un mouvement isolé, que quelques-uns iront

toujours visiter avec intérêt, mais qui ne sera ni imité ni continué. Entre ce résultat — que d'ailleurs l'avenir peut changer — et les hautes qualités déployées pour l'obtenir, il y a une disproportion frappante, qui constitue un curieux problème et n'est pourtant pas inexplicable.

Si, en effet, vous cherchez à vous rendre compte, à travers l'œuvre d'Edmond Scherer, de ce que fut ce que j'appellerai sa conscience intellectuelle, vous y reconnaîtrez bientôt une contradiction qui vous sera pénible et qui pour lui fut sans doute extrêmement douloureuse.

Dans une jeunesse qui fut, on le sait, consacrée à la théologie, il avait débuté, comme il l'avoue en généralisant peut-être un peu trop son cas, « par les dogmes immuables, les règles inflexibles, les vérités universelles ». Puis, peu à peu, entraîné par sa sincérité, par la logique de son esprit, par les exigences de sa pensée, il avait de sa propre main détruit l'échafaudage de ses croyances : « Viennent le contact de la vie, l'étude de l'histoire, l'habitude de l'analyse, et peu s'en faut qu'on ne finisse, comme Benjamin Constant, par s'imaginer qu'aucune proposition n'est vraie si l'on n'y a fait entrer son contraire. » Le « peu s'en faut » est de trop, et c'est sans doute pour se faire illusion à lui-même que Scherer l'a intercalé dans cette phrase. En réalité, il en était là, et peu de contemporains l'ont dépassé en scepticisme conscient et réfléchi. Mais, tandis que son intelligence détruisait ainsi ses croyances, il leur restait obstinément attaché, et un tragique antagonisme se formait entre son être intellectuel et son être moral. Celui-là, avec une impitoyable logique, poursuivant jusqu'au bout sa tâche commencée, sapait les absolus : plus de foi religieuse, plus de base indiscutable à la morale, plus rien de certain parmi les inventions de l'esthétique. Celui-ci, au milieu de ces ruines, tâtonnait en aveugle, désespéré de ne pouvoir les reconstituer. L'un s'était vaillamment jeté dans le flot des incertitudes et s'en allait au courant, l'autre voulait le remonter ou nager vers une berge chimérique qu'il ne touchait jamais. Sceptique et croyant, Scherer l'était à la fois : sceptique par l'intelligence spéculative, croyant par l'intelligence pratique; la première démontrant à la seconde qu'aucun de ses postulats ne résistait à l'analyse, la seconde démontrant à la première qu'en les détruisant elle détruisait la dignité, le charme et la noblesse de la vie. En sorte que, tandis que le sceptique allait son chemin, rêvant parfois à jouir de son scepticisme, s'abandonnant à des aveux de dilettante — comme celui-ci, par exemple : « la déconfiture de l'absolu a, dans tous les cas, ceci de bon qu'elle est favorable à l'indulgence » — le croyant, qui le guettait, trouvait mille occasions de le retourner de force vers les idéals perdus et d'empoisonner les joies de son naissant dilettantisme en lui montrant au bout de redoutables abîmes.

Un pareil conflit devait avoir de multiples conséquences, et il les a eues.

D'abord, il a fait de Scherer une personnalité d'exception, nécessairement isolée entre les deux troupeaux d'hommes qui, moins complexes, acceptent, une bonne fois pour toutes, l'une ou l'autre des deux solutions: l'agnosticisme ou la foi. L'immense majorité des hommes, en effet, a plus besoin de tranquillité d'esprit que de vérité, et, pareils à ces esprits irrésolus qui jouent à pile ou face pour prendre une décision, ils acceptent de ne considérer les problèmes de la pensée que d'un seul côté, celui sur lequel un hasard a attiré leur rayon visuel. Mais ce n'est pas tout : debout dans cette espèce de zone neutre où il s'était installé, Scherer resta tourné vers ceux qu'il venait de quitter, ne s'adressant qu'à eux seuls et tournant le dos aux autres, introduisant ainsi dans son œuvre et aux dépens de son œuvre la contradiction qu'il portait en lui aux dépens de sa tranquillité.

Ce sceptique d'aujourd'hui ne connaît que ses amis de la veille, ne tient compte que de leurs opinions, ne se soumet qu'à leur jugement, n'ambitionne que leurs suffrages, méconnaissant et dédaignant ceux qui devraient être, ceux qui sont ses véritables frères. En voulez-vous la preuve? Voyez avec quelles précautions il introduit ses idées, quand elles lui paraissent hardies, voyez comme il insiste d'avance, comme pour l'atténuer, sur l'impression que, pense-t-il, elles ont produite ou vont produire. Ici, c'est son éclectisme qu'il constate et qu'il éprouve le besoin de justifier. « Il m'est arrivé de scandaliser les gens en leur disant que je m'arrange de l'hiver comme de l'été, que je goûte également la solitude et la société de mes amis, et que je trouve mon plaisir dans Racine aussi bien que dans Shakespeare, sans même éprouver le besoin d'instituer entre eux une comparaison. » Quelques lignes plus loin, dans cette préface du VIII[e] volume des *Études*, qui est son testament littéraire et philosophique, il ne se hasardera à mettre en doute le sens de certains mots consacrés qu'après avoir exagéré, pour les prévenir, les reproches qu'il encourra de ce fait : « Avisez-vous, par exemple, de demander ce que c'est que le progrès ou d'insinuer que l'humanité pourrait bien n'être qu'une abstraction, et vous verrez si l'on ne vous tient pas pour une ganache ou un pervers. » Ailleurs encore, dans un article où il osait s'attaquer à un absolu plus spécial, si l'on peut dire, mais qui recrute aussi ses fanatiques parmi les *bons esprits* : « Allez insinuer que la comédie est après tout un art limité et qui laisse de côté les choses les plus profondes et les plus élevées de la nature humaine, allez faire entendre que Molière n'est pas toujours égal à lui-même, qu'obligé de travailler vite il improvise trop souvent, qu'il a des négligences, des vices de diction : on vous regardera avec étonnement ou dédain, comme un esprit chagrin ou un faiseur de paradoxes... » N'êtes-vous pas frappé par

la disproportion entre l'idée indiquée et la préoccupation de l'effet désastreux qu'elle ne manquera pas de produire? Et cette disproportion même ne vous prouve-t-elle pas, comme je le disais tout à l'heure, que Scherer n'a en vue qu'un public spécial, limité, déterminé, qui pour lui est tout le public? Car enfin, je connais et vous connaissez une foule de gens instruits, cultivés, distingués, qui ne seront point scandalisés qu'on aime à la fois Racine et Shakespeare; j'en connais même dont l'éclectisme est plus large et qui goûtent en même temps, par exemple, Scherer et l'une de ses bêtes noires, Baudelaire ou Théophile Gautier; j'en connais encore qui ne s'étonnaient pas du tout, oh! mais pas du tout, d'entendre discuter le sens des mots progrès et humanité; j'en connais aussi qui admettront sans peine que Molière n'est pas une Bible; j'en connais de si indulgents ou de si compréhensifs qu'ils écouteront tout ce qu'on voudra leur dire, sur toutes choses, pourvu que ce soit bien dit, sans jamais se fâcher ni s'indigner, ni même se troubler. Mais ces gens-là, Scherer ne les connaissait pas, ne voulait pas les connaître. Savez-vous? je crois bien qu'il les regardait, au fond, comme des « ganaches » et des « pervers », et qu'il se réprouvait lui-même quand il lui arrivait de penser comme eux, de tomber dans leur dangereux éclectisme, d'employer leur coupable critique. Il les aimait d'autant moins que cela lui arrivait plus souvent et qu'il en souffrait davantage.

Voilà donc un des résultats de cette contradiction entre le sceptique et le croyant que j'ai signalée tout à l'heure. Un autre, qui devait également contribuer à isoler Scherer, c'est la préoccupation constante d'un certain nombre de questions qui sont restées indifférentes à l'agnosticisme de ces dernières années.

Un des faits les plus caractéristiques de la littérature du second empire et de la troisième république, jusqu'à ces derniers temps, où le courant paraît changer, c'est sa complète indifférence aux questions transcendantes. Dans son ensemble, malgré quelques tentatives plus ou moins heureuses d'opposition ou de réaction, elle a été naturaliste et positiviste. Elle s'est attachée à la description des mœurs plutôt qu'à celle des sentiments et des idées; le monde extérieur l'a plus intéressée par ses aspects pittoresques que la vie intérieure avec ses mouvements abstraits; les couleurs de la nature l'ont plus préoccupée que son mystère. Elle a jugé qu'il suffisait d'étudier les faits en eux-mêmes et que leur sens importait peu; quant aux problèmes de l'au-delà, elle n'a pas même songé à les poser. La critique, qui est presque toujours d'accord avec la littérature militante, même quand elle paraît la combattre, est devenue de plus en plus documentaire, historique et explicative : elle a considéré les mœurs comme des « signes » dont il est intéressant de rechercher le sens, qu'il est mieux de mesurer à certains critères convenus. Or je ne sais si, chez Edmond Scherer, le sceptique lui-même aurait pu suivre ses contemporains dans cette voie; en tout cas, s'il en avait la tentation, le croyant l'arrêtait bien vite en lui montrant au bout des abîmes. Et sans cesse il ramenait, dans ses articles, ses points de vue de théologien et de moraliste; tout préoccupé, quoiqu'il ne l'avouât pas, de l'action qu'exerçaient les livres; trop heureux quand il pouvait aborder de front les hautes questions qui l'intéressaient le plus, des questions que lui seul pouvait introduire dans les journaux et qui, je le crains, n'y reparaîtront plus désormais: creusant sans cesse, en s'efforçant de n'en avoir pas l'air, ce problème du vrai, du bien et du beau, qu'il retournait encore après l'avoir reconnu insoluble, qu'il maintenait dans ses termes anciens, après avoir démontré qu'on ne peut même le poser raisonnablement, comme dans la conclusion de son article sur la *Crise actuelle de la morale*, où l'on peut lire, au bout d'une des analyses les plus corrosives que je connaisse des diverses théories contemporaines sur l'obligation :

« Que de fois, dans l'ébranlement général des croyances et des principes, n'ai-je pas moi-même estimé heureux celui qui restait homme de bien parce qu'il était homme de goût! La délicatesse des sentiments serait-elle sans rapports avec celle de l'esprit? L'éthique n'est elle pas une sorte d'esthétique supérieure? Mais enfin, et quelque spécieux que soient ces rapprochements, ils ne nous donneront pas ce que nous cherchions : à savoir, une règle applicable à tous, l'autorité souveraine qui permet de dire à chacun : « Tu dois! il faut!

« Sachons voir les choses comme elles sont : la morale, la bonne, la vraie, l'ancienne, l'impérative, a besoin de l'absolu; elle aspire à la transcendance; elle ne trouve un point d'appui qu'en Dieu.

« La conscience est comme le cœur : il lui faut un au-delà. Le devoir n'est rien s'il n'est sublime, et la vie devient une chose frivole si elle n'implique des relations éternelles! »

Sommes-nous assez loin du ton habituel des articles de journal! Et n'est-il pas naturel que le journaliste qui se servait de sa plume et prenait occasion des livres qu'il avait à juger pour attirer ses lecteurs dans de telles régions ait paru à ses collègues de la nouvelle école un débris d'un autre âge? « On appartient à deux civilisations, dit Scherer, non sans quelque mélancolie, celle qui vient et celle qui s'en va, et comme on a l'habitude de la première, on est mal placé pour juger et goûter la seconde. » De même, ceux qui ont l'habitude de la seconde sont mal placés pour juger et goûter la première, et il ne faut pas trop leur en vouloir s'ils ont méconnu un homme qui était plus près d'eux qu'il ne le paraissait, mais qui, retenu par une solide chaîne à une tradition passée, semblait lui appartenir tout entier.

Il faut dire que le malentendu a été réciproque et que, si la génération nouvelle n'a guère aimé Scherer, Scherer, de son côté, s'est montré pour cet âge nouveau, auquel il appartenait en le détestant, d'une méfiance qui va jusqu'au parti pris et d'une sévérité qui va jusqu'à l'injustice. Lui qui ose nier que le mot progrès ait un sens, il en prête un au mot décadence et trouve un singulier plaisir à insister sur les symptômes de décadence qu'il note autour de lui. De ses divers articles, on pourrait extraire un tableau désolant de l'état actuel des esprits. En 1869 déjà, il proclame qu'on ne peut « comparer les vingt dernières années avec les trente qui les précèdent sans y reconnaître un abaissement marqué ». Les trois ou quatre écrivains qui lui paraissent encore comparables à leurs devanciers « sont isolés, ne se rattachent à rien ». Peut-être — mais c'est peu probable — sont-ils « les précurseurs d'une ère nouvelle »; peut-être tout simplement « de ces brillantes efflorescences qui trahissent une décomposition ». On ne lit plus, les loisirs diminuent, « le monde moderne n'a plus de temps que pour deux choses : le travail qui lui donne du pain, et l'amusement qui le distrait du travail », etc.

On pourrait croire que des préoccupations extra-littéraires n'étaient point étrangères à ce point de vue morose, qui pouvait servir le républicain dans son hostilité contre le régime impérial. Mais non : Scherer le conserve sous la république, en présence de toutes les manifestations nouvelles, qu'il observe sans aucune sympathie, quoique avec une curiosité toujours en éveil : la langue française se corrompt, grâce à la presse quotidienne, grâce aussi à des causes plus profondes; « une culture superficielle, qui a perdu le sentiment de la propriété des termes et un besoin de raffinement qui veut innover à tout prix »; et il est fâcheux que l'Académie française n'ait pas « un droit de haute et basse justice sur les malfaiteurs qui attentent à cette chose sainte entre toutes, la langue maternelle ». (*La déformation de la langue*, 1876)

D'ailleurs, la littérature « tout entière » est divisée en sectes exclusives, qui, avec une « horrible certitude », inscrivent chacune sur leurs bannières : « Hors de nos rangs point de salut! » Aussi est-elle « en train de disparaître ». « Il y a encore de l'orthographe dans les livres et dans les journaux, parce qu'il y a des protes pour l'y mettre; mais il n'y a plus de grammaire. » Quant aux sujets, ils n'ont chance de réveiller « l'apathie des masses » que s'ils sont grossiers et libidineux, sous fausse couleur de hardiesse. (*Émile Zola.*)

Ce sont là des défauts dont nous avons évidemment peu de chances de nous corriger, car nous sommes la proie des opinions faciles et convenues : jamais « le penchant aux partis pris moutonniers n'a été plus général », et « le despotisme des jugements tout faits n'a jamais été plus docilement subi qu'en ces temps de prétendue émancipation et de soi-disant individualisme ». (*Une hérésie littéraire.*) Enfin, la crise de la morale est peut-être bien « un des éléments ou des agents d'une transformation générale dans le sens de la médiocrité et de la vulgarité : la religion, réduite à des rites passés en habitude ou à des pratiques superstitieuses, une morale à la Confucius, une littérature de mandarinat, l'art tournant au japonisme, point de ciel au-dessus des têtes, point d'héroïsme dans le cœur, mais un certain niveau de bien-être, de savoir-faire et d'instruction, l'égalité et l'uniformité d'un monde où les forces en s'usant se sont équilibrées. *Toute vallée sera comblée*, annonçaient déjà les prophètes d'Israël, *et toute montagne sera abaissée*. Ainsi soit-il ! Le monde, de ce train, ressemblera un jour à la plaine Saint-Denis. Et dire ce qu'il en aura coûté de vies et d'écrits, d'encre et de sang, d'enthousiasme et de sacrifices pour réaliser cet idéal ! » (*La crise actuelle de la morale.*)

N'allez pas croire que ces généralités soient des plaintes d'un esprit chagrin, qui soulage en grommelant sa mauvaise humeur. Loin de là : elles traduisent très exactement la philosophie d'Edmond Scherer; elles constituent le fonds de sa critique; et quand il descend de la contemplation de notre société à l'examen particulier de nos écrivains et de leurs œuvres, il ne se montre ni plus bienveillant ni plus sympathique. Ses articles sur les romanciers et les poètes qui ont exercé le plus d'influence sur la jeune génération littéraire sont de véritables réquisitoires. En 1866, il discute avec quelque estime la méthode de M. Taine. Mais quelques années plus tard, le même M. Taine l'exaspère, et il lui reproche, dans une énumération de procureur général, « le ton de la démonstration, l'abus de la formule, l'idée comme la phrase jetées dans un moule, des propositions que se chargent de prouver une foule de menus faits, l'absence de liberté, de souplesse, d'imprévu, de toutes les qualités, en un mot, qui constituent le charme ». Balzac est un orateur, on ne saurait le nier; mais cela n'empêche qu'il faille tout lui reprocher : « le manque d'esprit et de délicatesse, l'absence d'âme et de passion, l'abus des descriptions, la prédilection pour les corruptions sociales, un style à la fois laborieux et incolore ». Flaubert est un « artiste considérable », c'est vrai, et son *Éducation sentimentale* « dépasse de toute la tête tous les romans du jour »; et pourtant, c'est une œuvre dont le titre n'est pas clair, qui manque d'unité, de décence et de goût, qui « impatiente parce qu'il est mal composé », qui « blesse parce qu'il méconnaît les sentiments et les habitudes de l'homme bien élevé », où l'on ne trouve rien « de drôle ni de piquant », et qui ne vous retient que « par la curiosité de voir un écrivain aussi fort aux prises avec une tâche aussi ingrate ».

Sévère déjà pour Flaubert, Scherer devient féroce pour Émile Zola. Il le trouve « le moins personnel des écrivains », n'ayant « ni dessin, ni cou-



leur, ni relief, ni mouvement. Nous ne lui demandons pas, cela va sans dire, la distinction, la poésie, puisqu'il professe le dédain de ces choses; mais on ne rencontre pas davantage chez lui, ce qui cependant ne peut faire de mal à aucune prose, la vivacité, l'imagination, l'esprit, le mot heureux. On n'y rencontre pas même les qualités dont l'auteur se pique, la charpente logique, le terme exact et le tour individuel. Tout y est terne sans y être pour cela très juste et très approprié. »

Théophile Gautier est « l'écrivain le plus étranger qui fut jamais à toute conception élevée de l'art aussi bien qu'à tout emploi viril de la plume ». Mais le plus maltraité de tous, je crois, c'est encore Baudelaire. On dirait que quand il parle de lui, Scherer voit rouge. Correct même quand il est malveillant, il s'oublie, il recourt presque aux gros mots : « Le terrible est-il épuisé, on arrive au dégoûtant. On peint les choses immondes. On s'y acharne, on s'y vautre. Mais cette pourriture elle-même pourrit; cette décomposition engendre une décomposition encore plus fétide, jusqu'à ce qu'enfin il reste un je ne sais quoi qui n'a de nom en aucune langue. Voilà Baudelaire... Partout un esprit lourd et prétentieux, partout l'impuissance et le vide... Baudelaire est encore pire écrivain en prose qu'en vers... Il ne sait pas même la grammaire... Rien, chez lui, de sincère, de simple, d'humain. Se croyant très fort, parce qu'il était très corrompu, mais dans le fond un pur philistin. On lui en veut, au premier moment, parce qu'il a l'air de nous mystifier, et puis l'on s'aperçoit qu'il est surtout dupe de lui-même. Baudelaire est un signe, non pas de décadence dans les lettres, mais d'abaissement général dans les intelligences. Ce qui est grave, en effet, ce n'est pas qu'un homme se soit trouvé pour écrire quatre volumes comme les siens : c'est qu'un pareil homme ait un nom, qu'il ait ses admirateurs, voire ses disciples; c'est que nous le prenions au sérieux; c'est que moi-même je sois là occupé à lui consacrer un article. »

Hé quoi! n'avais-je pas lu tout à l'heure — et cela était signé du même auteur — que la déconfiture de l'absolu est favorable à l'indulgence et que « la tolérance n'est nulle part mieux à sa place que dans un jugement sur l'art, parce que nulle part l'absolu n'est moins de mise que dans ce domaine »? Et qu'on n'allègue pas qu'à l'époque où il assommait ainsi Baudelaire et celle où il écrivait sa dernière préface Edmond Scherer a changé : car, dans le volume même qui s'ouvre par les belles et sereines paroles que je viens de citer, je trouve le même poète maltraité, si possible, plus rudement encore : « Baudelaire, lui, n'a rien, ni le cœur, ni l'esprit, ni l'idée, ni le mot, ni la raison, ni la fantaisie, ni la verve, ni même la facture. Il est grotesque d'impuissance. » En réalité, Scherer changeait d'année en année, déposait ses convictions, instruisait à nouveau le procès de ses idées, développait ses doutes; mais son esprit littéraire ne changeait pas. Et ce n'est pas avec son intelligence qu'il jugeait les écrits, c'est avec son caractère. A l'instant même où il venait d'écrire que l'absolu n'est pas de mise dans le domaine de l'art, il se rappelait que les œuvres d'art ne sont point indifférentes, qu'elles exercent une action sur ceux qui les lisent. Parfois le philosophe se demandait ce qu'on entend par un livre dangereux, « tout livre pouvant être tour à tour dangereux ou salutaire, selon la disposition de celui qui le lit »; mais le moraliste lui répondait aussitôt qu'un livre qui blesse la décence et le goût est en tout cas toujours répréhensible; et quand son analyse lui montrait que ces mots de décence et de goût ne peuvent avoir de sens qu'à condition qu'ils aient les absolus dont ils dépendent, il lui imposait silence, car si sa raison le forçait à la négative abstraite, son caractère le faisait reculer devant les résultats pratiques de cette négation.

De même qu'on peut extraire des *Études* un tableau d'ensemble ou plutôt une sorte de philosophie de la littérature contemporaine, on y pourra recueillir les traits qui serviraient à tracer le profil de l'homme idéal que Scherer se proposait pour modèle. C'est « l'honnête homme », dans le sens qu'on donnait autrefois à cette expression, « celui qui, selon La Rochefoucauld, ne se pique de rien, et qui peut être amoureux comme un fou, mais non comme un sot »; « celui qui, selon La Bruyère, tient le milieu entre l'habile homme et l'homme de bien, qui agit simplement, naturellement, sans aucun tour, sans mille singularités, sans faste et sans affectation »; celui dont le chevalier de Méré disait que « l'esprit et l'honnêteté sont au-dessus de tout ». Si l'on cherche à compléter ces données par d'autres que nous fournira Scherer lui-même, on trouvera que cet homme s'est émancipé de quelques-unes des règles que lui imposaient les moralistes de l'ancien régime. Il a cessé de « se payer de mots », et l'entraînement philosophique auquel il s'est soumis lui a appris certaines choses qu'ignoraient les La Bruyère et les La Rochefoucauld : entre autres, qu' « il n'y a que des faits et des enchaînements de faits », et que « le fait n'est que la conscience que nous en avons »; en sorte qu'il s'est habitué à « définir lui-même un phénomène inconscient ». Mais cette liberté qu'il a acquise dans cette haute sphère où l'on se meut rarement ne l'empêche pas de rester, dans la pratique de la vie courante, un homme « comme il faut » et un homme de goût, relisant plus volontiers qu'il ne lit; aimant les choses délicates et achevées; « sensible à la force, mais plus encore peut-être à la perfection »; jaloux de sa liberté et trop intelligent des nuances pour se prêter aux violences, aux crudités et aux brutalités; soucieux de certaines règles de bienséance, qui n'ont peut-être pas un fondement plus solide que d'autres, mais qui embellissent la vie; sachant que les absolus n'ont pas d'existence authentique et se pliant à leurs lois comme

s'il y croyait; l'honnête homme du XVIIe siècle, complété par ce qu'il lui a plu d'admettre du XIXe, par plus de critique, par plus d'indépendance, par plus de philosophie. « Il en est peut-être encore une demi-douzaine de tels. »

Ce n'est pas beaucoup, à coup sûr, et il faudrait désespérer de l'humanité si le personnage que je viens d'esquisser était le type définitif et immuable de l'honnête homme. Mais à côté de cet honnête homme du XVIIe siècle, il y a l'honnête homme d'aujourd'hui, qui ne lui ressemble guère, et qui n'est pourtant pas, je crois, une « ganache ». Sans doute, il a perdu définitivement les croyances qui servaient de règle à l'autre, il le sait, il en a pris son parti; mais, à le perdre, il a gagné de se délivrer de tout préjugé. La notion de l'impératif catégorique lui échappe : il n'en fait pas moins le bien, par tradition, par habitude et par éducation. Il ne croit pas davantage aux absolus en esthétique qu'en morale : cela ne l'empêche pas de distinguer entre les œuvres durables, auxquelles il s'intéresse, et les autres, qu'il dédaigne. Il sait que l'idée qu'il se fait du bien et celle qu'il se fait du beau ne sont que des idées relatives, et il n'y tient pas moins pour cela : seulement, il ne cherche pas à les imposer et s'applique à comprendre jusqu'aux manifestations de l'art qui s'en éloignent le plus. Un philosophe lui ayant enseigné que toute erreur contient une part de vérité, il a fait son profit de cet aphorisme, dont les conséquences sont nombreuses et de nature à rendre très indulgent. Du reste, erreur et vérité sont des mots qui, pour lui, n'ont pas un sens très précis; il ne les emploie guère sans une réserve mentale qui les diminue beaucoup moins qu'il ne semble. Son intelligence s'est développée aux dépens de son caractère, c'est vrai; mais elle lui enseignera bientôt que le caractère est aussi indispensable que l'intelligence, et il s'en fera un dont seul il connaîtra l'artificialité. Un trait par lequel il différera beaucoup de son prédécesseur, c'est qu'en art comme en lettres il préférera peut-être la puissance à la délicatesse, précisément parce que la puissance est la qualité qu'il lui serait le plus difficile d'obtenir, et se méfiera de la perfection, sachant trop bien combien de défauts elle cache, et que les vrais chefs-d'œuvre ne sont jamais parfaits. Très éclectique dans ses goûts, il pourra aimer la corruption de Baudelaire sans être corrompu, et estimera M. Zola, malgré ses crudités : ne croyez pas toutefois que la lecture des *Fleurs du mal* l'empêchera de goûter les chœurs d'*Athalie*, et soyez sûrs que, quand même Molière, comme l'a démontré Scherer, versifiait mal, il aura toujours du plaisir à entendre le *Misanthrope*. Dans la vie, étant peu passionné, il sera d'un commerce facile; et quand il tiendra la plume du critique, il ne s'en servira pas comme d'une massue, même contre ceux qui lui déplaisent le plus; car il aura toujours ses sympathies et ses antipathies, l'intelligence pouvant tout pardonner, mais non tout faire aimer. Cet honnête homme-là, dont le portrait complet pourrait remplir bien des pages, vaut peut-être bien l'autre. Il aurait agacé et irrité Edmond Scherer, qui a eu toutes ses clairvoyances et n'a jamais pu se consoler de les avoir.

C'est là son malheur, c'est de là que vient le malentendu qui lui a aliéné une notable partie de la génération actuelle. On n'a écouté, on n'a voulu écouter qu'une partie de ce qu'il disait. La sévérité de ses jugements a mis en méfiance, et cette méfiance, une fois excitée, a empêché de rendre justice à ses qualités, à l'amplitude de son intelligence, à la solidité de ses lectures et de ses connaissances, à l'aisance avec laquelle il remuait les idées, à la loyauté de sa pensée, à l'effort constant et héroïque que représente le chemin parcouru de son point de départ à son point d'arrivée, à son œuvre enfin, qui a des défauts, qui manque de souplesse, de grâce et de charme, mais qui exprime une individualité puissante et noble, digne de figurer en bonne place dans la galerie de ceux qui ont illustré ou honoré la seconde moitié de ce siècle. Sans doute, à présent qu'Edmond Scherer n'est plus, on sera plus équitable : il fut de ceux que la mort grandit. On s'en apercevra, et beaucoup, qui de son vivant ne voyaient en lui qu'un réactionnaire de lettres et un esprit chagrin trop épris du passé, reconnaîtront qu'il y a dans ses écrits plus de « modernité » qu'on ne pense, et qu'à le relire on n'acquiert pas seulement quelques notions nouvelles, mais plus de tolérance, une méthode plus sûre, et — ce qui est toujours un enrichissement précieux — une opinion plus juste sur la vraie portée de ces questions de morale auxquelles on reste trop volontiers étranger.

ÉDOUARD ROD.

UNE FÊTE AU CAUCASE

SUR LA MONTAGNE.

Au sommet d'Akoulgo qui se perd dans les cieux,
Le Tcherkesse Mehmet vole vers le prophète;
Et, tandis qu'à ses pieds éclate la tempête,
Il dit : Vaillant Schamyl, le Russe est dans ces lieux!

Et Schamyl, assoupi, dressant sa rude tête,
Crie : « Aux rocs! par Allah! punis l'audacieux
Qui s'oublie! » Et Mehmet, s'enfuyant radieux,
Rugit : « Aux rocs! aux rocs! » que chaque écho répète.

Alors de tous les monts, frisant l'escarpement,
Le quartier de rocher s'abat, et, longuement,
Roule et gronde, emportant l'assaillant dans l'abîme.

Et quand l'ouragan seul troubla l'espace obscur,
Souriant à l'étoile et le front dans l'azur,
Le vieux aigle Schamyl s'endormit sur sa cime!

A. M.

Ce soir-là, le 15 juin 1835, le Caucase tout entier était sur pied, ainsi qu'à l'approche d'une fête ou d'un



malheur public, on chuchotait dans les aouls (1), et, bien au delà de la Tchétchénie, de distance en distance, de montagne en montagne, des flambeaux invisibles secouaient, comme autant d'étoiles, leurs gouttes de feu sur l'horizon.

Plus haut, trouant l'azur, — la lune sereine.

Décidément, on ne dormait nulle part.

La ville de Kimiesh elle-même — la Vierge aux trois ceintures — ordinairement si paisible, participait à cette veille générale.

Véritable nid d'aigle piqué sur un rocher entouré de précipices, Kimiesh, de loin, ressemblait à un petit phare.

De près, à l'intérieur, la ville ne se montrait pas moins coquette. A travers ses rues étroites, ordinairement si sombres et si désertes, une foule nerveuse, muette, ondulait sur de clairs tapis de neige.

Tout à coup, un peu avant minuit — contrairement au rite — la voix des muezzins ébranla les airs, et, presque au même instant, précédant de quelques pas une trentaine de cavaliers portant des torches, un jeune homme de vingt-quatre à vingt-cinq ans, coiffé du papak (2) blanc et vêtu de la tcherkesse (3) verte, apparut sur la grande place de la mosquée.

Extraordinairement beau, d'une pâleur mate, on découvrait sous ses paupières à demi closes, protégeant de grands yeux noirs, le regard doux et grave de la force calme.

— Schamyl! Schamyl! murmura-t-on.

Et, aussitôt, respectueusement, le peuple livra passage au mourchid (4) et à son escorte.

Parvenu à l'extrémité de cette haie vivante, le jeune homme descendit de cheval, et, sans s'occuper de sa suite, entra dans la mosquée.

***

Au dehors, la foule grossissait de minute en minute. Bien qu'agitée, elle était taciturne; et, en examinant les visages, on devinait qu'une joie sourde, impatiente de se manifester, animait la plupart des spectateurs. Peu à peu, cependant, les paroles ouvrirent leurs ailes, les conversations s'engagèrent, et bientôt, au-dessus des têtes, plana, mystérieux et monotone, un bruissement de voix humaines. Au bout de vingt minutes (un siècle!) la porte du temple musulman s'ouvrit, et Schamyl s'arrêta sur son seuil.

Les bourdonnements cessèrent, et, après une seconde de recueillement, le héros s'exprima ainsi :

— Dieu soit loué!

« A vous mollahs et montagnards de Kimiesh et du district, salut!

« Je vais vous parler un langage simple et viril.

« Vous n'ignorez pas la nouvelle : Gamsah-Beg, notre imam (1), est mort! Or, comme il ne m'appartient pas de taire la vérité, je vous dirai que, bien avant l'arrivée des derniers messages me confirmant la triste réalité du fait, Allah m'avait averti de cette fin tragique.

« Gamsah-Beg n'est pas tombé sur le champ de bataille, frappé d'une balle : il est mort sur les marches de la mosquée de Khunsach, à treize verstes d'ici, sous le kandjiar (2) d'un inconnu.

« Paix sur Gamsah-Beg!

« Gamsah-Beg, en succédant à Kasimollak, assumait une responsabilité terrible; et, je l'avoue, le poids de cette responsabilité était peut-être trop lourde pour ses épaules! Par cela même qu'il avait pris la succession d'un saint, il s'était moralement engagé à purger le Caucase de la présence de l'infidèle! Malheureusement, durant les six mois de son imamat, les Rayas (3) dévastèrent nos provinces et brûlèrent nos cités sans rencontrer la résistance qui déconcerte et qui lasse. Aussi, sans médire de Gamsah-Beg, dois-je constater avec peine qu'il entrait dans sa composition d'homme trop de graisse et pas assez d'acier! L'heure n'est pas aux larmes! Allah, par ma voix, vous crie :

« Courage et debout! »

« Et je vous répète :

« Courage et debout! »

« Assez longtemps, la nuit pesa sur nous; l'aurore qui va se lever éclairera une situation nouvelle! Et pourquoi ne vous honorerais-je pas d'une confidence?

« Une première fois, sur les remparts de Quimry en feu, Kasimollak, mortellement blessé, m'avait dit :

« Remplace-moi dans la direction suprême! »

« Les intrigues et ma jeunesse plaidèrent contre moi.

« Aujourd'hui, le Daghestan tout entier, fidèle exécuteur des volontés du prophète, m'appelle au souverain pouvoir : je ne puis que m'incliner devant la volonté de Dieu! J'accepte ce pouvoir, sans orgueil et sans crainte : les malheurs retrempent l'homme et les revers l'instruisent. Dans quelques heures les différentes provinces du royaume seront représentées dans la plaine voisine par des délégations, et je sais que, parmi elles, je compterai la vôtre. Aussi, avant d'être officiellement revêtu de mon caractère sacré, j'ai tenu à vous dire que j'étais content de vous.

« Encore un mot :

« Ayez confiance! Dans l'adversité comme dans les jours prospères, soyez circonspects, élevez vos âmes; et, avec Allah pour flambeau, la voie s'éclairera! »

Et comme de rares murmures d'incrédulité se fai-

(1) Résidence, ville ou village.
(2) Papak : calotte entourée de poils de mouton.
(3) Tcherkesse : sorte de redingote fermée.
(4) Mourchid : envoyé de Dieu.

(1) Imam : prophète.
(2) Kandjiar : poignard oriental.
(3) Rayas, nom injurieux donné aux chrétiens : troupeau.



saient entendre, Schamyl fit quelques pas en avant, prit une torche de la main d'un de ses hommes, et, l'agitant en tous sens, poursuivit :

— Oui! dans la défaite comme dans la victoire, il faut élever son âme, espérer toujours! Regardez cette torche ; de quelque côté que je la tourne, elle élève sa flamme!... Soyez comme cette torche!

A ce moment, l'admiration de cette foule impressionnable fit explosion.

Au milieu des hourras frénétiques, les noms d'imam, de Schamyl et d'Allah, rugis par deux mille bouches, se heurtèrent dans l'air; et, peut-être, le jeune vainqueur s'apprêtait-il à fuir une ovation probable, lorsqu'un vieillard, les traits bouleversés, fendit l'assistance et se présenta devant lui.

***

— Schamyl, dit-il, je viens d'écouter tes paroles, et tu me permettras d'y répondre le plus brièvement possible...

Et des protestations couvrant sa voix, le mourchid, d'un geste, les fit taire, et le vieillard reprit :

— Tout à l'heure, tu nous as signalé l'inaction de Gamsah-Beg; mais tu ne nous as pas expliqué la tienne. Depuis plus de six mois, les échos ne redisent plus ton nom, et l'on pleure et l'on gronde dans la montagne! Assurément, les plaintes et les cris de colère des lointaines tribus ne montent pas jusqu'au rocher de Kimiesh, ton aoul de plaisance; mais, moi, abreck (1), je les ai entendus; et si je ne suis pas directement chargé de les reproduire devant toi, je suis néanmoins le porte-voix d'un grand nombre de mes frères. Tu sais, Schamyl, que je ne mens pas, puisque je suis abreck; tu sais aussi que, pour l'abreck, le serment est inviolable... Or j'en ai fait un; et je suis lié!

« Depuis plus de six mois, tu dors; et ton sommeil ne peut nous suffire!

« L'ambition te mine et la lâcheté t'écrase!

« Nous ne voulons ni ambitieux ni lâches!

« Et pour t'éviter la honte de contracter des engagements que tu ne saurais tenir, je viens te tuer!

Et au même instant, une lame de kandjiar brilla.

Et comme le peuple et les gardes se précipitaient :

— Laissez faire cet homme, dit Schamyl, il est sacré!

Et, se retournant vers le montagnard :

— J'attends!

Le moment était solennel.

La neige, le lieu, l'heure, la foule immobilisée par le regard d'un homme, la mosquée, le silence, les cavaliers, les torches aux flammes rouges éclairant la scène... tout contribuait à rendre le tableau singulièrement saisissant.

(1) Abreck : guerrier qui a fait serment, non seulement de ne pas fuir le danger, mais même de le rechercher.

— J'attends! réitéra Schamyl.

Et, tranquille, fixant l'abreck :

— Si le Seigneur a choisi ton bras pour me frapper, aucune force humaine ne pourra me ravir à tes coups: je ne puis éviter l'heure de Dieu! Si, au contraire, je dois vivre, ton poignard est trop lourd pour ta main.

Et, après une seconde :

— Tu vois bien que l'heure n'est pas venue, puisque tu ne frappes pas!

Et laissant là le vieillard interdit et la foule pétrifiée, le mourchid sauta sur son cheval, et, suivi de sa troupe, traversa la ville et gagna la montagne.

***

Depuis le lever du jour, le canon, d'heure en heure, jette aux échos sa note de fête et le soleil brille de tout son éclat.

Dix mille hommes sont massés, tant sur les hauteurs que dans la plaine de Glisah, et les députations, réunies au complet, se mettent en marche, précédées, flanquées et suivies d'une garde d'honneur fournie par Schamyl. Ces députations sont composées de mollahs, de guerriers, de notables et d'une nombreuse suite de vieillards de tout rang. Les uns occupent des arabas (1), les autres sont à cheval.

En tête, Hadji-Mehmet, le premier nuker (2) de Schamyl, vêtu de blanc. A quelques pas de lui, ses Tcherkesses (3). Ah! quels fiers barbares! Et quel accoutrement! Comme coiffure, un casque de fer à pointe d'acier. Comme vêtements, un frac collant, dont le rouge écarlate éclate sous les mille feux d'une brillante cotte de mailles; puis une culotte resserrée aux genoux par des bottes de maroquin jaune.

Qu'on ajoute à l'uniforme une schaska (4), un fusil, un kandjiar, un carquois et des flèches, et on se fera une idée de ces indomptables guerriers.

Nous oublions le cheval.

Si le cavalier respire un air de grandeur incontestable, les yeux de son pur-sang étincellent de fierté. On sent *la race* dans ces deux êtres; on sent, à les voir, que si la domination étrangère n'a pas de prise sur l'un, la bride ne tempère pas l'orgueil de l'autre.

La robe des chevaux est uniformément grise, et leur queue, teinte en pourpre dans sa partie inférieure, est naturellement blanche dans sa partie supérieure. A lui seul, ce bout de queue rouge proteste contre toute espèce de civilisation et de servage...

Mais il est midi.

Le canon tonne et la troupe s'arrête.

A quarante pas d'elle, assis devant sa tente que domine un drapeau noir, Schamyl.

(1) Araba : voiture.
(2) Nuker : écuyer.
(3) La race tcherkesse compte seize familles.
(4) Schaska : sabre.



A ses côtés, debout, un serviteur, tenant un parasol ouvert, et derrière, à l'entrée de la tente, trois Arméniens immobiles.

Schamyl paraît soucieux.

Il a les traits fatigués; et si on ne le savait au-dessus des humaines défaillances, on croirait que ses yeux ont pleuré...

Au moment précis où Hadji-Mehmet fait halte et salue le mourchid de son sabre, les Tcherkesses de l'avant-garde se rabattent en deux groupes sur les flancs de la colonne, les députés descendent de cheval ou de voiture, et Schamyl se lève.

Presque aussitôt, le plus vieux des mollahs se prosterne; puis, les prosternations achevées, il s'avance suivi des représentants des provinces, et, à trois pas du maître, prononce l'allocution suivante :

— Allah soit loué!

« O Schamyl! si je dois à mon grand âge l'insigne honneur d'avoir été choisi parmi les mollahs pour venir déposer à tes pieds l'expression de la volonté de tous, je dois à mon Dieu le bonheur d'avoir cet âge!

« Allah soit loué!

« Tout à l'heure, tu seras proclamé imam, et, dès lors, il ne me sera plus loisible de te parler librement; souffre donc que, durant l'éclair de quelques secondes, je jouisse de l'étonnant pouvoir de te livrer mon cœur!

« Je suis parvenu au soir de la vie; tu es l'aube naissante : tu ne sauras me faire un grief de ma franchise.

« Aussi bien que le giaour, je connais ta sagesse et ta bravoure, et, mieux que quiconque, j'apprécie ton caractère.

« Je t'ai vu à Quimry; je t'ai vu à Georgiewsk; et, à constater la promptitude de ton attaque, la rapidité de tes coups et le désordre des infidèles, chacun disait de toi :

« Il porte la foudre et le vent aux pieds de sa jument blanche! »

« Et, quand après Zakalaty, on sut que tu avais découronné des rocs pour en jeter les quartiers sur l'assaillant téméraire, il n'y eut qu'un cri dans le Daghestan :

« Schamyl est un dive! »

« Oui! le sang des dives brûlait tes veines! Depuis Archenck, le contemporain du Prométhée grec sur le Mquinwari, aucun titan ne s'était senti assez de force pour ébranler une montagne : tu vins... et de la montagne, tu te fis une massue!

« Allah soit loué!

« Eh bien, Schamyl! au nom du pays envahi, au nom des mollahs dont je suis l'indigne interprète, je viens te supplier de vouloir bien poursuivre tes exploits! Sois désormais le dive invincible et sacré! Et si la flamme de ton regard ne suffit pas pour refouler l'ennemi au delà de nos régions, étends seulement la main... il rentrera sous terre!

« Voilà mes vœux; voilà nos vœux; à toi d'en hâter la réalisation!

« Et, maintenant, devant Allah qui meut ma langue, devant le pays qui m'écoute et qui espère, je te sacre...

— Arrête! s'écria Schamyl, sous le coup d'une secrète émotion; j'ai une confession à faire et un devoir à remplir.

Puis, s'adressant aux assistants :

— A vous, mollahs, vieillards, guerriers, notables, merci!

« A différentes reprises déjà on m'a adressé des messages qui me priaient ou m'ordonnaient d'agir; et, triste, je lisais les messages et je n'agissais pas... Au sortir de la mosquée, il y a onze heures à peine, un abreck, qui me reprochait ma lâcheté, voulut me donner la mort; et j'attendis le coup sans le recevoir. Présentement, vous ouatez vos conseils dans de chaudes paroles, et je les accepte parce qu'ils émanent de Dieu!..

« Oui! vous devez vous étonner de la torpeur qui m'engourdit et que vous ne comprenez pas : je ne vous ai pas habitués à ce sommeil étrange et coupable! Hélas! vous ignorez, à la fois, et mes longues luttes contre moi et pour vous, et les tortures de ma pauvre âme! Allah, en paralysant le bras de l'abreck, m'a ordonné de vivre : je vivrai. Et, pourtant, la lame du kandjiar qui eût tranché le fil de mes jours m'eût épargné un acte qu'il est de mon implacable devoir d'accomplir au plus vite!... Avant d'être consacré imam, il m'importe de rompre la chaîne qui m'unit au passé...

Et, nerveux, Schamyl se penchant vers l'entrée de sa tente :

— Sona! fit-il.

Puis se redressant de toute sa hauteur :

— Le lien terrestre qui m'attache au passé est une femme... et cette femme... la voilà!

Au même instant, un murmure d'extraordinaire surprise flotta sur toutes les bouches, et la plaine entière fut comme secouée par un frisson d'admiration.

Était-ce un rêve d'Allah subitement incarné? Était-ce une illusion? un mirage?... Jamais regards humains n'avaient pu jouir d'un pareil spectacle!

A quelques pas des montagnards, et serrée dans une tunique de soie rose qui trahissait l'opulente harmonie de ses formes, une grande jeune fille, admirablement sereine, regardait le ciel, de ses yeux bleus. Sur sa tête de déesse, que protégeaient d'épais cheveux noirs, elle portait une petite calotte verte, et l'or seul qui éclatait sur de minuscules pantoufles révélait que ses petits pieds touchaient à la terre.

Certains montagnards se disaient :

— C'est la femme d'un dieu étranger : elle n'est pas voilée!

Et la déesse, indifférente à ce qui se passait autour

d'elle, semblait comme perdue dans une vision céleste...

— La voilà, poursuivit Schamyl, la Raya dont la main magique retenait mon bras et dont les yeux aimantés m'eussent conduit à travers l'enfer !... Oh ! n'est-ce pas que le firmament ne compte pas une étoile plus blanche et le paradis une houri plus troublante ? De près elle me fascine, et de loin elle m'attire ! et je dois me ravir à son charme !... Innocemment coupable, elle est Géorgienne et belle ! Et je l'aime ! Et, en l'aimant, je me damne et j'oublie la gloire !... Et ma Sona, qui connaît sa puissance et mes devoirs, approuve l'arrêt de Dieu ! Et moi, pressé par Allah, je me résigne au sacrifice ! Allah soit loué ! Allah soit loué !

Et en même temps Schamyl, maître de lui, superbe, se tourna vers les quatre points cardinaux et s'écria :

— O hommes ! pardonnez-moi ce dernier mouvement de faiblesse humaine...

Puis, se courbant devant l'infidèle impassible, il lui prit la main, la baisa, et, lentement, gravement, prononça ces paroles :

— Sona, mon amour !... devant l'immensité des cieux, devant le soleil qui m'éclaire, devant les hommes, au nom d'Allah mon maître, pour le salut de notre sainte cause, je te condamne !

— Schamyl ! je t'aime... et je suis ton esclave, murmura la jeune fille.

— Que la volonté de Dieu soit faite ! ajouta Schamyl.

Et abandonnant la main qu'il serrait dans la sienne, il fit signe à l'un des trois Arméniens... Une flamme glissa dans l'air... et la tête de Sona roula sur le gazon...

Et comme les bourreaux emportaient le cadavre, Schamyl se retourna vers les députés et dit :

— Maintenant, j'accepte l'imamat.

ADOLPHE MARTIN.

QUESTIONS ALGÉRIENNES

Les devoirs de la France envers les indigènes musulmans (1)

I.

Il y aura bientôt soixante ans que nous avons mis le pied sur la terre algérienne. Il y a plus de trente ans que nous l'avons conquise. Dans cette longue période, qu'a-t-on fait pour les indigènes que la fortune des armes nous avait livrés ? Avons-nous compris qu'un grand peuple a des obligations envers les races qu'il subjugue, et que la conquête, en lui donnant des droits, lui impose des devoirs ? Quels sont nos devoirs en Algérie ? Quelles sont les mesures équitables et pratiques que nous devons et pouvons mettre en œuvre pour améliorer le sort de ces trois millions d'hommes soumis, sans garanties, à notre autorité ? Problème capital, digne d'occuper quiconque ne borne pas ses vues au moment présent.

Ce grave problème, M. Paul Leroy-Beaulieu l'a envisagé sous ses faces diverses, dans un ouvrage récent où toutes les questions que soulève le régime politique et économique de notre France africaine sont posées, discutées, résolues avec cette franchise, cette suprême clarté, cette abondance de renseignements et d'arguments topiques qui caractérise toujours ses écrits. Depuis quinze ans, M. Leroy-Beaulieu s'est fait, à maintes reprises, l'avocat généreux des indigènes algériens. Mais, en plaidant leur cause, c'est notre cause qu'il a en vue. La question, selon lui, n'est pas seulement une question d'humanité, de justice, d'honneur national : la prospérité, l'avenir même de notre colonie est en jeu. « L'Afrique du nord-ouest ne nous appartiendra définitivement, dit-il, que *si nous nous concilions les Arabes et si, dans une certaine mesure, nous les francisons.* » Dans quelle mesure ? Voilà le problème. Je n'en connais pas, au temps présent, de plus délicat et de plus complexe.

Dans son livre *De la colonisation chez les peuples modernes*, M. Leroy-Beaulieu distingue trois types de colonies : les colonies de commerce, qui sont proprement des factoreries ou des comptoirs, les colonies de plantations ou d'exploitation ; et les colonies de peuplement. Auquel de ces types peut-on ramener l'Algérie ?

Il est clair qu'il ne s'agit pas de ces établissements maritimes, points isolés, qui tirent leur importance d'une situation privilégiée, à l'entre-croisement des grandes voies commerciales, comme est, pour les Anglais, la station d'Aden, ou l'îlot de Hong-Kong, ou le rocher de Singapore. L'Algérie n'est pas davantage une colonie de plantations, telle que la Martinique, ni d'exploitation, à la manière de l'île de Java et de l'Inde. Elle n'est pas non plus une colonie de peuplement, où les immigrants européens, rencontrant en face d'eux des aborigènes clairsemés et incapables de résistance, peuvent s'établir à l'aise sur des espaces vacants et infinis, comme ils ont fait dans les prairies immenses du Canada et sur le continent australien. Tel n'est point le cas de nos colonies en Algérie. A la différence des trappeurs de Québec ou des *convicts* de Sydney, qui ont exterminé les Hurons et les Papous inoffensifs aussi facilement que les troupeaux de bisons ou de kanguroos errants parmi ces solitudes, les Français ont trouvé le territoire de l'Algérie possédé par un peuple illustre, fier, belliqueux, si dense, en quelques régions, la Kabylie, par exemple, que le nombre des

(1) *L'Algérie et la Tunisie*, par Paul Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur de l'*Économiste français*. — 1 vol. in-8°. Paris, Guillaumin.

habitants, au kilomètre carré, égale la moyenne de nos départements; et, pour s'établir au milieu de cette société musulmane, ils se sont heurtés à un double rempart : la tenure du sol, c'est-à-dire le régime de la propriété collective, et cette puissance morale si forte pour associer les hommes ou pour les séparer, je veux dire la religion.

De ces causes résultent les caractères et les difficultés propres de la colonisation algérienne. M. Leroy-Beaulieu observe qu'il y avait, au début, trois systèmes en présence : ou rejeter en masse, par delà l'Atlas, au fond du Sahara, les populations arabes et kabyles ; ou entreprendre la fusion politique, sociale, même religieuse de ces races avec l'élément européen; ou respecter, par une abstention scrupuleuse, leurs coutumes, leurs croyances et leurs propriétés. Le système du refoulement eût été tout ensemble odieux et insensé. L'abstention rendait notre conquête stérile. Restait le fusionnement. C'est, selon lui, le seul parti possible.

Assurément, M. Leroy-Beaulieu n'a garde d'espérer que les Arabes, même les Kabyles, se mêleront aux Français à ce point que les deux éléments viendraient à se confondre. Il connaît trop bien les obstacles qui font de cette intime union, de cette pénétration mutuelle des deux sociétés une chimère. Il ne s'agit pas de faire un Français d'un Arabe des grandes tentes ou d'un Kabyle du Djurjura. Il s'agit de le rapprocher de nous, d'associer davantage ses intérêts aux nôtres, de lui accorder, d'une main discrète, mais bienveillante, quelques-uns de ces droits civiques que la métropole prodigue aux plus infimes de ses enfants. Il s'agit enfin d'abaisser graduellement, prudemment, les barrières. Les unes sont d'ordre purement moral; les autres sont surtout des obstacles matériels. Telle est cette barrière, partout dressée, que le régime séculaire de la propriété collective oppose au progrès de la colonisation.

II.

A la vérité, cette forme de la propriété rurale ne prédomine pas dans toutes les régions de l'Algérie. Chez les Kabyles, la propriété agricole, loin d'être indivise, est, au contraire, extrêmement divisée. La pratique du morcellement y est poussée jusqu'à ses dernières limites. Sur les versants abrupts de leurs montagnes, ce n'est pas seulement la parcelle de terre suspendue aux escarpements des rochers qui est partagée souvent entre plusieurs possesseurs : on y rencontre des arbres fruitiers dont chaque branche appartient à un propriétaire différent. Mais les Arabes ont une tout autre conception de la propriété foncière. On distingue chez eux les biens *arch*, affectés aux tribus à titre de jouissance collective, et les biens *melk*, que des familles possèdent à titre de patrimoines. Cette distinction, d'ailleurs, n'est pas de nature à exercer une influence notable sur la mise en valeur du sol. Qu'il s'agisse de biens *arch* ou de biens *melk*, le trait caractéristique des uns et des autres est cet état d'indivision. Ils constituent, en réalité, des biens de mainmorte. Il suit de là que le territoire d'une tribu arabe forme un tout presque impénétrable à l'immigrant européen. C'est comme un mur de granit; la colonisation ne peut l'entamer qu'avec des peines infinies. Or, si l'on considère que les trois quarts de la terre algérienne sont ainsi possédés par les tribus arabes, on conçoit que la colonisation n'ait pas d'intérêt plus pressant que d'être mise en possession des moyens qui lui manquent encore pour acquérir commodément, par voie d'achat, une partie de ces champs fertiles, dont les Arabes ne savent guère tirer parti. Il faut donc supprimer les entraves qui, en rivant, pour ainsi dire, le sol aux mains des propriétaires, ont soustrait cette nature de biens au libre jeu des transactions. Il faut, en outre, que les titres et l'identité de ces propriétaires indigènes puissent être facilement prouvés, et que nul doute, à cet égard, ne menace les droits de l'acquéreur. C'est cette double réforme que le législateur de la métropole a voulu accomplir en votant deux lois importantes : l'une est la loi du 26 juillet 1873, qui tend à substituer au régime arabe de la propriété collective le régime français de la propriété individuelle; l'autre est la loi du 28 mars 1882, qui règle l'état civil des indigènes, leur imposant l'obligation, déjà édictée par la loi de 1873, de prendre des noms patronymiques et de déclarer les décès, les naissances, les mariages, les divorces.

L'application de ces deux lois, surtout de la première, rencontre, dans la pratique, de sérieuses difficultés. La délimitation géométrique des héritages s'opère lentement. L'administration ne dispose que de crédits insuffisants pour cette œuvre immense, qui doit s'étendre à des millions d'hectares. Et, au reste, cette grande réforme, dont je n'ai nul dessein de contester les salutaires effets, est-ce bien en vue de l'intérêt des indigènes qu'elle fut instituée et que le gouvernement en poursuit la réalisation? Je ne dis pas que les indigènes n'en doivent recueillir quelque bienfait. Encore serait-ce une question de savoir si le régime de la propriété collective, plus conforme aux traditions et au caractère de la race arabe, n'est pas aussi plus favorable aux individus, dont il garantit le sort. Quoi qu'il en soit, c'est avant tout l'intérêt des colons qui est ici en cause. Les indigènes profiteront peut-être dans l'avenir des transformations dont leur statut réel et leur statut personnel seront l'objet; mais cet avenir est encore incertain.

Il n'en est pas de même des travaux publics. Ils ne servent pas moins aux indigènes qu'aux colons. Quand le gouvernement concède un chemin de fer, quand il construit une route, quand il établit un barrage ou fore un puits artésien, les musulmans, comme les

Européens, recueillent de ces entreprises des avantages certains et immédiats.

Un publiciste qui connaissait bien le pays, M. Jules Duval, a dit que notre politique algérienne devait être une *politique hydraulique*. La formule était absolue; mais l'idée, au fond, était vraie. Malheureusement l'État ne peut guère se charger de l'exécution directe du programme. M. Étienne, député d'Oran, dans son rapport sur le budget de l'exercice 1887, évaluait à cent millions les dépenses nécessaires. Comment y faire face, alors que les travaux hydrauliques ne figurent au budget que pour la somme de 750 000 francs? L'État, du moins, peut provoquer et encourager l'initiative des associations syndicales et des sociétés anonymes, en faisant des avances ou en stipulant, dans les clauses des cahiers des charges, l'exécution de certains travaux d'irrigation et d'assainissement. On est entré dans cette voie, non sans quelques mécomptes. Jusqu'à ce jour, le plus grand succès de l'administration paraît être le forage des puits artésiens et la création d'oasis nouvelles dans les régions sahariennes du Sud. On cite les admirables résultats que M. l'ingénieur Jus a obtenus dans la région de l'Oued-Rir où, en trente ans, la valeur des oasis a, dit-on, quintuplé et la population indigène a doublé.

Par ces fécondes entreprises, par le réseau croissant des voies de communication, la métropole ne fait pas seulement pénétrer dans toutes les parties de la colonie l'élément français. Elle améliore en même temps la condition matérielle des indigènes. Est-il téméraire de penser qu'elle entamera aussi peu à peu la formidable barrière religieuse? Il y a une coutume, consacrée par le Coran, qui, plus que toute autre, empêche que notre loi civile soit appliquée aux populations musulmanes : c'est la polygamie. L'obstacle est-il insurmontable? M. Leroy-Beaulieu ne le croit pas. La polygamie n'existe point, en fait, chez les Kabyles. Même chez les Arabes, elle est pratiquée surtout par les chefs ou par les individus riches, et il semble que les causes qui perpétuent cet usage tiennent en partie à l'état économique des tribus. Si le chef arabe prend plusieurs épouses, ce n'est pas uniquement pour satisfaire à ses passions. Les femmes de la tente ne sont pas, comme les belles odalisques d'un harem turc, entretenues pour les délices du maître dans une fastueuse oisiveté. En ce milieu fort rapproché de la vie patriarcale et primitive, les épouses sont avant tout des servantes laborieuses et d'habiles ouvrières dont chacune a son industrie. « La femme arabe remplace, dans la tente de son mari, les arts manuels qui manquent autour de lui et dont l'usage est indispensable à son existence, quelle qu'en soit la simplicité. Elle tient lieu : 1° du meunier : c'est elle qui, toute la journée, lui moud son grain entre les deux meules d'un moulin à bras, dont le bruit monotone frappe le voyageur; 2° du boulanger : après avoir fait la farine, elle pétrit la pâte, prépare le pain et le fait cuire dans un grand plat de poterie grossière; 3° du restaurateur et cuisinier : elle tire de la farine, à l'aide d'une opération assez délicate de la main, aidée de quelques gouttes d'eau, le célèbre *couscoussou*; 4° du pâtissier confiseur : c'est là une branche importante des services qu'elle rend et qui rehausse beaucoup sa valeur auprès des hommes riches; 5° du tisserand : c'est encore elle qui prépare les tissus qui doivent vêtir l'homme, haïks et burnous, principaux éléments de son habillement et chez certaines tribus à peu près les seuls; 6° du tailleur; 7° du maçon : elle tisse cette étoffe épaisse et solide, formée de laine et de barbe de palmier nain, qui constitue la tente, c'est-à-dire la maison mobile de la famille (1)... » La conclusion serait que, le jour où l'usage de nos moulins mécaniques et de nos tissus sera devenu général, la polygamie aura cessé de vivre. Souhaitons-le, sans trop l'espérer. La polygamie ne dérive pas seulement de causes économiques. A Constantinople et au Caire, n'est-elle pas toujours florissante et pratiquée, avec le cortège des abus et des hontes qui s'y rattachent, par des hommes initiés à tous les usages et à tous les raffinements de la civilisation européenne? Le grand obstacle, en ceci comme en tout le reste, c'est le génie même du peuple arabe et sa religion si parfaitement conforme à son génie. On ne modifie pas en un jour ou en un siècle — car, dans la suite infinie des âges, un siècle ou un jour, c'est tout un, — on ne modifie pas ainsi le tempérament d'une race, tel que des millions d'ancêtres et des milliers d'années l'ont fait. Mais on peut abaisser les barrières, si l'on ne parvient pas à les supprimer; on peut désarmer les défiances; on peut apaiser les rancunes; on peut inspirer la crainte respectueuse qui maintient l'obéissance, sans mériter la haine. Que doit-on faire pour y réussir?

III.

J'ai indiqué quelques mesures, instituées en vue de l'intérêt des colons, mais susceptibles de devenir, par contre-coup ou par surcroît, favorables aux populations indigènes. J'aborde maintenant une catégorie de mesures spéciales qui, à l'inverse, semblent n'intéresser que les seuls musulmans, mais qui, en réalité, seconderaient puissamment l'œuvre de la colonisation. Ici, comme il arrive plus souvent qu'on ne le croit dans les affaires de cette vie, la justice serait de l'habileté. Parmi ces réformes, il en est deux que M. Leroy-Beaulieu préconise : elles ont trait, l'une à l'instruction publique des indigènes, l'autre aux juridictions qui connaissent de leurs litiges, de leurs délits ou de

(1) *De l'émancipation de la femme arabe*, par le commandant Charles Richard, ancien chef des affaires arabes à Orléansville.



leurs crimes, et aux pénalités exceptionnelles qu'ils encourent pour de simples infractions à des prescriptions arbitraires.

L'instruction publique est fort avancée en Algérie. Dans aucun pays peut-être les écoles primaires ne sont plus fréquentées. On multiplie les lycées et collèges. La loi du 21 décembre 1879 a constitué un centre de haut enseignement à Alger. Mais l'instruction publique, à ses degrés divers, n'existe guère que pour les colons. C'est pour eux que l'on rédige les programmes, que l'on fonde des chaires, que l'on construit les lycées, les collèges, les écoles. Les musulmans n'y ont presque aucune part. D'après le recensement pour l'année 1882, sur les 53 600 élèves des écoles primaires on ne comptait que 3000 enfants indigènes, alors que la population musulmane atteignait le chiffre de trois millions d'âmes. De même, dans les établissements d'enseignement secondaire, sur 3350 élèves, on n'en comptait, en 1885, que 115. Il ne paraît pas que les écoles musulmanes offrent des résultats plus satisfaisants. En 1878, les écoles des *douars*, au nombre d'environ 2000, ne recevaient pas plus de 30 000 écoliers. Quant aux *zaouïas*, où les jeunes gens étudient le Coran et ses commentateurs, cette branche de l'instruction ne semble pas être plus florissante, et l'on conçoit d'ailleurs que l'administration soit peu disposée à encourager un enseignement purement arabe, qui ne peut qu'entretenir contre nous le fanatisme. Mais, entre l'école française, où l'indigène s'abstient d'envoyer ses enfants, et l'école musulmane, où il est préférable qu'il ne les envoie pas, la place semble marquée pour un type d'enseignement et d'établissements mixte, approprié aux conditions particulières de la colonie, je veux dire les lycées, collèges et écoles franco-arabes.

C'est là, croyons-nous, qu'il convient de chercher la solution du problème, en ce qui concerne l'instruction publique. L'objet de nos efforts, dit M. Leroy-Beaulieu, doit être l'extension de l'enseignement arabe-français : c'est par lui que nous pouvons prendre, presque au berceau, possession des générations nouvelles. Notez que cette catégorie d'écoles existe, et depuis longtemps Dès 1864, on en comptait une vingtaine. Il y avait, en outre, à Alger et à Constantine, des collèges arabes-français. On les a supprimés en 1871. Depuis 1870 jusqu'en 1883, « on s'est presque complètement arrêté dans l'œuvre de l'éducation et de l'instruction des indigènes. On a fait beaucoup moins qu'auparavant, quand il eût fallu faire dix fois plus. Les préjugés anti-arabes, qui ont prévalu d'une manière exclusive entre les deux insurrections de 1871 et de 1881, faisaient oublier qu'il y a en Algérie un autre élément que l'élément européen. On ne voulait voir que les colons. Il semblait que l'on considérât que la langue arabe pût être proscrite, tandis qu'il est très utile, au contraire, de l'entretenir, parce qu'elle nous aidera singulièrement dans la pénétration et dans la domination de l'Afrique. Il serait désirable, au moins pendant quelques diraines d'années et jusqu'à ce que notre Afrique soit plus francisée, que beaucoup des habitants de l'Algérie, tant les Français que les indigènes, fussent bilingues... » M. Leroy-Beaulieu voudrait, et il a bien raison, que la langue arabe fût enseignée dans les lycées de la colonie Il voudrait que l'on revînt à l'institution des lycées et collèges franco-arabes, que l'on créât, de préférence, des établissements destinés à l'enseignement dit secondaire spécial et des écoles primaires supérieures analogues aux *realschulen* des Allemands et à nos écoles Lavoisier, Turgot, Jean-Baptiste Say. Une loi a été promulguée, en 1883, pour l'instruction primaire en Algérie. Cette loi renferme des dispositions libérales, celle, par exemple, qui tend à allouer une prime de 300 francs à tout indigène connaissant notre langue. La même loi prévoit l'institution de cours normaux qui prépareront les indigènes aux fonctions de l'enseignement. Enfin, elle confère au gouverneur général la faculté d'étendre, par voie d'arrêtés, le principe de l'obligation aux indigènes. M. Leroy-Beaulieu doute que, dans la pratique, cette disposition produise des effets sérieux. Il est difficile d'espérer que, en dehors des districts les plus avancés du territoire civil, les enfants des indigènes fréquenteront les écoles purement françaises. Ce sont les écoles où l'arabe serait enseigné en même temps que notre langue qu'il importe de multiplier sur tous les points de l'Algérie. Il faudrait enfin que les ressources budgétaires affectées à la dotation de ces services pussent être décuplées. Présentement elles n'atteignent pas en tout le chiffre de deux cent mille francs. « Les sommes figurant au budget général de 1885 pour le service de l'instruction primaire en Algérie montent, en chiffres ronds, à deux millions de francs. On n'en consacre pas le vingtième aux indigènes qui constituent les six septièmes de la population. » M. Leroy-Beaulieu rappelle qu'un peuple colonisateur « qui passe pour être peu dominé par la philanthropie, le peuple hollandais, consacrait en 1882 la somme relativement énorme de 1 234 596 florins, soit 2 600 000 francs, aux dépenses de l'enseignement pour les indigènes des Indes néerlandaises », et il résume cette partie de son étude par ces graves et dures paroles : « Il faut le dire sans ambages : *la France n'a pas rempli ses devoirs envers la population arabe.* Depuis cinquante ans qu'elle la domine et qu'elle lui a enlevé le droit de se gouverner, *elle n'a rien fait de sérieux pour son éducation.* »

IV.

En propageant, par les écoles, l'usage de la langue française chez les indigènes et de la langue arabe chez les colons français, l'administration travaillerait efficacement à une réforme importante, où il convient de procéder avec ménagement : la substitution progres-

sive de la justice française à la justice musulmane. Dans la société arabe, l'organisation judiciaire est peu compliquée. Le juge unique et universel, c'est le *cadi*. Affaires civiles et criminelles, litiges et délits, tout est porté devant son prétoire ou *mahakma*, qui est à la fois une justice de paix, un tribunal de première instance, une cour d'appel et une cour d'assises. Tel est l'usage musulman. La conquête française, rencontrant en Algérie cette juridiction, la respecta, en restreignant toutefois sa compétence. Elle maintint les *cadis* dans leurs attributions de magistrats statuant au civil, mais leur enleva la connaissance des crimes de droit commun. Et non seulement on a réduit les prérogatives de ces tribunaux indigènes : on en a diminué le nombre par voie de suppressions d'emploi. A-t-on raison ?

M. Leroy-Beaulieu ne le pense pas. Assurément cette juridiction du *cadi* est fort défectueuse. Elle offre peu de garanties aux plaideurs. La plaie de la justice musulmane est la vénalité. M. le conseiller d'État Charles Roussel, qui a été magistrat en Algérie et a pu voir de près cette judicature patriarcale, rapporte des traits curieux de la corruption qui règne dans les *mahakmas*. « Au dire des Arabes, les plus indignes trafics se passeraient à l'audience même, au moyen d'un débat muet, mais où une mimique expressive suppléerait avantageusement les explications verbales. Un plaideur, en exposant son affaire, lève l'index à la hauteur du visage, en tenant les autres doigts fermés; cela signifie qu'il offre un *douro* (5 francs) au juge. L'adversaire présente à son tour, dans un geste analogue, l'index et le pouce; celui-ci donnera 2 *douros*, et ainsi de suite... Un ancien interprète de l'armée me racontait comment l'un d'eux fut pris sur le fait et aussitôt puni. Le chef du bureau arabe avait reçu contre ce magistrat des plaintes nombreuses. Il chercha à s'édifier par lui-même, et à cet effet il se rendit un jour d'audience dans la localité où siégeait le cadi. Avant de se montrer, il envoya à la *mahakma* un sous-officier très intelligent, qui avait l'air d'y venir en simple curieux et n'excita aucune méfiance. L'émissaire du bureau arabe remarqua bientôt que les justiciables prisaient sans façon dans la tabatière du juge, qui la leur faisait passer lui-même avec beaucoup de complaisance, et la laissait quelques instants entre leurs mains. Soupçonnant un frauduleux manège, il la saisit adroitement au retour, et la laissa tomber aussitôt comme par mégarde; il s'en échappa deux pièces d'or (1)... » Il y a, dans les tribus, une légende classique. Jésus rencontre Satan qui conduit un âne surchargé. — D'où viens-tu? demande le Seigneur. — De la ville, où j'ai vendu aux femmes des malices et des ruses. — T'ont elles bien payé? — Si bien que ma bête plie sous le faix. — Et que comptes-tu faire de tout cet argent? — J'ai un procès, je l'apporte au cadi.

Cependant les Arabes, au lieu d'aller devant nos tribunaux, vont de préférence au *cadi*. Il a pour lui la tradition, partout si puissante, et plus que partout en Orient. Il a pour lui la communauté de race, de croyances, de langage, d'intérêts. Surveillons cette institution, tâchons de l'améliorer, ne la détruisons pas. N'excluons pas de ces fonctions, de ces *débouchés*, les Arabes de la classe moyenne. Que si nous étendons graduellement l'empire de nos juridictions, il serait sage non moins que juste d'offrir aux indigènes cette garantie et ce correctif : les assesseurs musulmans. Il y a enfin une grave anomalie à faire disparaître. On a transplanté dans la colonie algérienne l'institution, chère à la métropole, du jury. C'est fort bien quand les accusés sont des colons. Qu'arrive-t-il, quand les accusés sont des indigènes? « C'est violer le principe de l'institution, dit M. Leroy-Beaulieu, que de faire juger les indigènes par les colons, qui sont, non leurs pairs, mais souvent leurs ennemis. Dans la session des assises de Constantine, en juillet 1881, sept indigènes ont été condamnés à mort pour des crimes qui auparavant obtenaient toujours des circonstances atténuantes. Dans les années qui ont suivi, les jurys européens, surtout dans la province de l'est, se sont montrés d'une très grande rigueur. Si l'on veut soumettre les indigènes au jury, il faudrait que le jury fût mixte. Mais il est plus raisonnable et plus humain de faire juger les indigènes par des magistrats et non par des jurés. »

D'autre part, il y aurait beaucoup à réformer dans le régime des pénalités exceptionnelles dont les indigènes seuls sont passibles. Tel est le système de la responsabilité collective des tribus en cas d'incendies. M. Leroy-Beaulieu cite, d'après un document officiel, le cas des incendies qui survinrent en 1885 dans la commune mixte d'Aïn-Fezza. Il fut établi que les principaux coupables étaient les Européens; que, d'ailleurs, ils avaient refusé d'aider à éteindre les feux allumés par leur faute; que les indigènes, au contraire, avaient fait preuve de bonne volonté. En conséquence, la loi ne pouvant atteindre les Européens, les indigènes furent punis. Admirable justice distributive! Admirable moyen de nous concilier les Arabes, de les convaincre de l'excellence de nos lois et de la supériorité de notre morale! Que dire enfin des prescriptions vexatoires qui composent le *code de l'indigénat*? Il serait tristement curieux d'étudier le détail de cette collection de règlements arbitraires dont plusieurs n'offensent pas moins le bon sens que l'humanité. M. Leroy-Beaulieu ne l'a point fait. Tout en plaidant avec chaleur la cause des indigènes, tout en se prononçant avec une juste et hautaine sévérité contre la politique suivie à leur égard — si toutefois on peut appeler cela une politique! — il a évité de prêter

(1) *La Justice en Algérie*, les tribunaux indigènes, par M. Charles Roussel, conseiller d'État. — In-8°. Paris, Paul Dupont. 1884.

l'oreille à de certains récits et de reproduire complaisamment de fâcheuses anecdotes qui nous montrent le Français d'Algérie, colon ou agent subalterne, à l'œuvre, avec ses passions, ses préjugés, ses procédés systématiquement injurieux envers le malheureux Arabe, qu'il pressure, bafoue et malmène comme un paria (1).

V.

Nous touchons ici au point délicat du problème, je veux dire l'état de l'esprit public en Algérie. Voilà le grand obstacle à toute mesure libérale, équitable, humaine et ajoutons habile, qui aurait pour objet d'améliorer le sort des indigènes. Chose singulière, cet état de l'opinion s'accentue et s'aggrave à mesure que l'on s'éloigne de l'âge de la conquête et depuis que l'on est entré dans une période qui devrait être la période d'apaisement. Ces haines de race et même ces violences étaient excusables, il y a cinquante ans. Elles sont inexcusables aujourd'hui. Elles nous font peu d'honneur et elles nous menacent pour l'avenir des plus graves périls. Il est dangereux de faire sentir trop durement le joug à un peuple. Les Anglais l'ont éprouvé, et de quelle façon! dans l'Inde. Ils l'éprouveront longtemps en Irlande. Il faut considérer que la population indigène en Algérie, loin de diminuer, va croissant; et même cet accroissement est rapide. Les chiffres que les derniers recensements nous donnent sont éloquents. La colonisation française a en face d'elle, autour d'elle, plus de trois millions de musulmans, et nous sommes en tout, notre armée comprise, moins de trois cent mille. Nous n'atteignons pas au chiffre de cinq cent mille, même en comptant avec nous les colons espagnols et les israélites naturalisés par le décret du 24 octobre 1870. Vous pouvez déplorer ces faits. Vous ne pouvez empêcher qu'ils soient. Il importe dès lors d'y conformer nos vues et nos actes.

Il ne suffit pas de donner aux indigènes l'instruction. Il ne suffit pas de leur offrir les garanties d'une justice impartiale et appropriée. Il faut leur accorder des droits. Il s'agit seulement de le faire à temps et dans la mesure. J'ai sous les yeux une brochure qui fut distribuée aux représentants des pouvoirs publics, il y a un an. C'est une pétition adressée à MM. les membres du parlement par les indigènes musulmans d'Algérie (2). Les rédacteurs de ce document exposent qu'ils ont eu connaissance d'une proposition de loi présentée par MM. Michelin et Gaulier en vue d'incorporer en bloc les musulmans dans la nation française « par le procédé appelé naturalisation »; qu'ils en remercient les « respectables Seigneuries », mais que cette proposition généreuse ne peut combler leurs vœux. Ils ont mis en balance les avantages et les charges qui en résulteraient pour les musulmans. Il leur a paru que la balance pencherait beaucoup du côté des charges. Ils observent que la population indigène « n'est pas préparée ». En résumé, ils demandent le développement des écoles arabes, la revision du décret du 10 septembre 1886 sur la justice musulmane; ils demandent, en outre, que les membres indigènes appelés à siéger dans les conseils municipaux et généraux soient sur le pied d'égalité avec les membres européens; ils demandent enfin « l'adoption par le gouvernement d'une mesure permettant aux départements algériens d'avoir des députés musulmans élus par le suffrage restreint de leurs coreligionnaires dans des conditions à déterminer, députés qui seront chargés de les représenter au parlement et qui pourront être choisis soit parmi les Arabes, *soit parmi les Français* ». Les pétitionnaires ajoutent : « Quant aux représentants actuels de toute l'Algérie, étant élus par l'élément français seul, ils ne sauraient défendre, avec l'indépendance désirable, nos droits, surtout lorsqu'ils sont (ou paraissent être) en contradiction avec les intérêts de leurs mandants. Il est de principe, en effet, qu'un seul mandataire ne peut être chargé d'un même mandat pour une affaire où il y a contradiction d'intérêt entre deux parties... » On ne saurait parler avec plus de modération et de raison. Les conclusions des pétitionnaires musulmans sont, au fond, les mêmes que nous présente M. Leroy-Beaulieu. Lui aussi il nous dit, avec moins de circonlocutions, qu'il est indispensable d'assurer à ce peuple de plus de trois millions d'âmes le droit d'être représenté dans le parlement métropolitain, et cela d'autant plus que « l'entrée dans ce grand corps, depuis 1871, des députés des colons a singulièrement nui à la situation de la population indigène. Depuis que les Algériens français ont des députés, l'administration française est devenue et devient chaque jour pour nos sujets musulmans moins tutélaire et moins impartiale ». Je veux croire que cette assertion n'est pas tout à fait exacte. Ce qui est incontestable, c'est que les colons, étant représentés, exercent dans les Chambres et auprès du gouvernement une influence légitime, mais qui est presque toute au détriment des indigènes. Il y a là une situation qui n'existait pas avant 1870 (1).

Il ne faudrait cependant pas, pour l'honneur de la république, qu'il pût être dit que l'empire fut animé

(1) Les lecteurs qui désireraient être renseignés à cet égard n'ont qu'à feuilleter le *Bulletin de la Société protectrice des indigènes*. Ils trouveront aussi ces scènes de mœurs locales retracées avec verve dans un livre de polémique, que M. Yves Guyot, député, a publié en 1885, *Lettres sur la politique coloniale*.

(2) Constantine, 1887.

(1) Je retrouve les mêmes jugements et, à quelques différences près, les mêmes *desiderata* en faveur des indigènes dans un des livres les plus sincères et les plus attachants qui aient été écrits sur notre colonie africaine, *L'Algérie, impressions de voyage*, 1873-1881, par M. Clamageran, sénateur, ancien conseiller d'État, 3e édition, 1884.

à l'égard des indigènes de sentiments plus libéraux, plus humains et plus justes. Il ne faudrait pas que les mêmes républicains fussent là-bas les adversaires de toutes les idées généreuses dont ils veulent être ici les représentants et les promoteurs. Cette année le peuple français célèbre le centenaire de la Révolution. Dans les solennités auxquelles donne lieu ce centenaire, on glorifie la Déclaration des droits de l'homme, de ces droits naturels, universels et imprescriptibles que tout être humain reçoit en partage avec le don même de la vie. On la glorifie, cette Déclaration mémorable, et l'on fait bien! Mais je me demande ce que pensent de nous les Arabes éclairés — et il y en a — qui entendent tous ces beaux discours et ont le droit de dire qu'il y a loin entre les paroles des *Roumis* et leurs actes.

Bérard-Varagnac.

LE SALON DE 1889

(Premier article)

La peinture

Nous allons avoir bien des sujets artistiques à traiter prochainement : l'exposition des œuvres de Barye vient de s'ouvrir à l'École des beaux-arts; au Champ de Mars, nous avons l'exposition décennale française, l'exposition du Centenaire, les expositions étrangères. Je ne voudrais pas fatiguer les lecteurs de la *Revue;* ils me permettront donc de me borner à un rapide examen du Salon de 1889. Ce n'est pas à dire toutefois que celui-ci manque d'intérêt. Il ne m'a point paru inférieur à ses aînés; il contient une dizaine d'ouvrages des plus remarquables. Aux Champs-Élysées, aussi bien que sur l'autre rive de la Seine, l'art français fait bonne figure.

Ce que je voudrais mettre en relief, dans cet article sur la peinture, ici, c'est le caractère et les tendances de l'école contemporaine. Ce n'est pas que ce Salon nous révèle chez les artistes une direction nouvelle qu'on y découvre les symptômes d'une révolution comme notre siècle en a déjà vu trois ou quatre — presque autant que nous avons eu de révolutions politiques. Tout au contraire : ce Salon ne fait que continuer l'évolution à laquelle nous assistons depuis une quinzaine d'années, et que je n'ai cessé de signaler aux lecteurs de cette *Revue;* mais il me semble que jamais ce mouvement n'a été plus accentué, plus manifeste; que jamais il n'a été plus voisin de l'heure de son épanouissement. Et c'est là qu'est, pour moi, l'intérêt du Salon de 1889.

Il y a toujours dans l'art, en peinture aussi bien qu'en littérature, un certain nombre de talents essentiellement personnels, qui suivent leur route à eux sans s'occuper des voies où va la foule, obéissant à la vocation intérieure. Ils sont à peine de leur siècle; en quelque temps qu'ils fussent nés, on ne les imagine guère différents de ce qu'ils sont. Ceux-là sont des solitaires. Et comme leur temps a sur eux peu d'influence, ils ont aussi peu d'influence sur leur temps. Tels sont, pour citer trois noms seulement, M. Gustave Moreau, qui semble même avoir renoncé à montrer sa peinture, M. Hébert et M. J.-J. Henner. La *Solitaire* de M. Hébert, avec sa pose et son allure étranges, son modelé délicatement caressé, son clair-obscur aux reflets verdâtres, a la poésie mystérieuse, le charme singulier des ouvrages du maître : c'est un Hébert. La *Prière* est modelée dans cette même pâte large et grasse, où tous les contours s'estompent, où la blancheur éclatante des chairs se détache sur le ton sombre du fond : c'est un Henner. Et, de même aussi, M. Bonnat, quelque sujet qu'il aborde, est toujours lui-même; son *Idylle,* ces deux adolescents debout et nus, l'un en face de l'autre, se regardant les yeux dans les yeux, dont les mains se joignent et dont les lèvres vont tout à l'heure se rejoindre, ne diffère point, pour l'exécution, de la *Décollation de saint Denis* ou du *Job :* c'est un Bonnat.

Mais, à côté de ces artistes, et toujours beaucoup plus nombreux, se trouvent ceux dont tous les ouvrages portent en quelque sorte leur date. Ceux-ci sont avant tout, non seulement de leur siècle, mais de la période du siècle où ils ont vécu. C'est du dehors que leur vient l'inspiration; suivant l'expression de La Bruyère, ils rendent au monde ce qu'il leur a prêté. Ils ne créent pas les grands courants; tout au contraire ils s'y abandonnent; mais par leur talent, par leur exemple, ils entraînent d'autres à les suivre; et ainsi ils rendent le mouvement plus puissant et comme irrésistible. La foule retrouve et reconnaît en eux ses sentiments, ses goûts, ses passions; ils lui donnent la conscience des instincts vagues et confus dont elle se sentait agitée. Aussi va-t-elle droit à eux. Ceux-là sont les chefs des mouvements. Ce sont eux qui, à une époque ou à une autre, marquent les écoles de tel ou tel caractère; ce sont eux qui font l'histoire. Ils intéressent surtout le philosophe et le critique, car ils ont exprimé et personnifié dans leur œuvre tel ou tel état d'âme de l'humanité collective; et, lorsque cet état a disparu pour un autre, il demeure, grâce à eux, fixé pour la postérité.

Quel est aujourd'hui, en matière d'art, l'état de l'âme française? A quoi s'intéresse la majorité des artistes et du public? Quel genre de plaisirs et d'émotions la France de 1889 cherche-t-elle dans la peinture? Quel idéal poursuit-elle? Quelle conception de l'art se fait-elle? Il n'est pas difficile de répondre à ces questions après avoir visité les salles du premier étage du palais de l'Industrie.

***

Désiré Nisard, en présentant le tableau de la littérature française au XVIIIe siècle, a imaginé de le dresser en partie double, à la façon d'un bilan commercial : d'un côté les gains, de l'autre côté les pertes. Il y a toujours ce qui s'en va, à côté de ce qui vient; il semble que le progrès dans l'humanité ne puisse s'accomplir partout en même temps, et que toute conquête doive être payée d'un sacrifice. La bataille n'est gagnée à l'aile gauche que par l'abandon des positions de l'aile droite.

Ce qui s'en va de plus en plus, personne ne le conteste, c'est d'abord la peinture religieuse. Depuis que les commandes officielles se sont ralenties de ce côté, la production s'est également ralentie, et depuis longtemps déjà il était manifeste que ce n'était pas par goût que les artistes choisissaient ces sujets. Ils y mettaient les recettes de l'École, leur science, leur habileté, mais point de conviction, point d'inspiration personnelle et sincère. On peut le regretter, car parmi ces sujets se trouvent un certain nombre de sujets des plus dramatiques, les plus profondément humains, véritablement éternels, et que chaque siècle peut rajeunir par une interprétation nouvelle. Mais mieux vaut encore l'absence de peinture religieuse que de mauvaise peinture soi-disant religieuse.

Jamais Salon n'a été plus pauvre à cet égard que le Salon de 1889. Je n'y vois guère à remarquer qu'une *Vierge* de M. Antonin Mercié, l'éminent sculpteur, qui aime de temps en temps à manier le pinceau. La Vierge, debout, vêtue de bleu, tient dans ses bras Jésus enfant, nu et debout sur son berceau. M. Mercié a modelé le corps de l'enfant Jésus avec le pinceau, comme il l'eût pu faire dans l'argile ou dans la cire. Ce qui est particulièrement exquis de sentiment, c'est la figure de la Vierge, une sœur cadette des Vierges florentines, la plus jeune Vierge qui ait jamais été montrée. Elle a seize ans à peine; le mystère de la maternité s'est accompli en elle sans même effleurer la candeur de son âme d'enfant. — Et je cite encore la *Sainte-Famille* de M. Demont. C'est le soir; la pleine lune monte au ciel, les derniers rayons du soleil rougissent les toits du village. Saint Joseph travaille à son établi; près de lui la Vierge est assise, son enfant sur les genoux. Au premier plan, une merveilleuse floraison de lis blancs, plus richement vêtus que Salomon dans sa gloire. Est-ce bien là, à vrai dire, un tableau religieux? N'est-ce pas là plutôt un paysage d'abord, un paysage auquel s'ajoute une scène intime et douce de la vie de famille? Peu importe! Il se dégage de ce petit tableau une poésie pénétrante et qui charme, comme nous avait charmés, il y a quelques années, le *Repos en Égypte* de M. Olivier-Merson : c'est là l'essentiel.

Ce qui s'en va aussi, c'est la peinture mythologique, entendue, du moins, comme on l'entendait autrefois. L'Olympe païen, ses dieux, leurs mythes et leurs exploits n'ont plus que de rares fidèles. Il semble même que le sens du paganisme soit perdu. Chaque dieu, chaque déesse de l'Olympe hellénique, symbolisait tel ou tel type de la beauté humaine, telle ou telle de nos passions ou de nos vertus. Aujourd'hui, quand on nous représente une Junon ou une Diane, un Apollon ou un Mercure, il semble que l'on ne sache même plus ce que c'étaient que Junon ou Diane, que Mercure ou Apollon. Le meilleur tableau inspiré cette année par la mythologie, c'est incontestablement l'*Amour enlevant Psyché*, de M. Thirion. Les ailes déployées d'un mouvement hardi et superbe, l'Amour fend l'air emportant son précieux fardeau; il va tout à l'heure pénétrer dans la demeure des dieux. Au fond, bien loin déjà, on aperçoit la tache bleue de la mer. Peut-être les figures de l'Amour et Psyché sont-elles un peu longues; peut-être l'exécution, qui est vigoureuse et brillante, offre-t-elle çà et là quelques duretés; M. Thirion n'en mérite pas moins qu'on le félicite.

Quant au grand tableau de M. Carolus Duran, le *Triomphe de Bacchus*, qui occupe la place d'honneur au fond du salon d'entrée, il n'y a point à le nier : c'est l'erreur d'un artiste qui ne sait ni se tromper ni réussir à demi. Ce qu'exigeait d'abord un pareil sujet, c'était de la fougue, de l'entrain, de l'imagination, tout le déchaînement d'une bacchanale emportée par la fureur orgiaque; et c'est là justement ce qui fait défaut. Toute cette composition est sage, horriblement sage. Le dieu sur son char donne le mauvais exemple; il a même l'air de s'ennuyer royalement. Les hommes attelés au timon du char, les muscles tendus et tirant la lourde machine, font penser à des percherons faisant gravir à l'omnibus de l'Odéon la montée de la rue Notre-Dame-de-Lorette. Quant aux bacchants et aux bacchantes répandus à l'entour du char, ils ont l'air de s'amuser par ordre et de répéter le chœur d'Offenbach : « Soyons gais, je le veux! » Il y a pourtant dans cette œuvre manquée une figure exquise, où se retrouvent toute la grâce et toute la fraîcheur de coloris de M. Carolus Duran : c'est la bacchante en avant du char, vue de dos, et qui, d'un mouvement coquet et provocant, offre ses lèvres au gaillard bronzé qui lui fait vis-à-vis. Quel dommage de ne pouvoir mettre à part cette figure et supprimer tout le reste!

Et, ce qui s'en va également, et ici je ne saurais cacher combien j'en suis marri, — c'est la peinture d'histoire. Chose vraiment curieuse que ce temps, qui est le temps de l'histoire avant tout, soit celui où la peinture d'histoire fait la plus triste figure! Il ne servirait de rien, pourtant, de nous dissimuler l'étendue du mal. C'est une jolie décoration, d'une bonne ordonnance, d'une tonalité blanchâtre un peu exagérée peut-être, que l'*Ambroise Paré pratiquant pour la première fois la ligature des artères, au siège de Metz*, de M. Chartran. Je

ne serais pas surpris qu'elle fît très bon effet encadrée par l'architecture dans l'escalier d'honneur de la Sorbonne auquel elle est destinée. Mais est-ce bien vraiment un tableau d'histoire? L'œuvre nous transporte-t-elle dans le passé, nous rend-elle le caractère et la physionomie d'un temps? On en peut douter. — Et j'en dirai autant de l'*Albert le Grand au couvent Saint-Jacques*, de M. Lerolle, œuvre également destinée à l'escalier de la Sorbonne, également distinguée, où le principal personnage est fort bien posé, également peinte dans une tonalité laiteuse, un peu blanchâtre. Du *Rollin au collège de Beauvais* de M. François Flameng, de la *Fête de la fédération* de M. Henri Martin, des *Ardents* de M. Rochegrosse, de bien d'autres encore, le mieux est de ne rien dire. — Deux épisodes intéressants de nos tristes guerres de la Vendée, dont on abuse un peu depuis quelques Salons, dont on a particulièrement abusé cette année, une *Prise d'armes en Bretagne*, de M. Le Blant, et l'*Enterrement de La Rochejaquelein*, de M. Bloch.

Le *Louis XIV visitant le champ de bataille des Dunes* est peut-être le meilleur ouvrage qu'ait encore exposé M. Tattegrain, dont le nom a grandi presque d'année en année. C'est un des bons ouvrages du Salon. Nous sommes huit jours après la bataille des Dunes; le jeune roi vient visiter le champ de victoire; ce champ n'est plus qu'un charnier. Sur le sable sont étendus les cadavres des hommes et des chevaux que l'on n'a pas encore enterrés; des bandes de corbeaux accourus de tous les coins de l'horizon viennent s'abattre et dévorer le festin que des hommes ont préparé pour eux. Louis XIV porte à son nez un bouquet de fleurs pour paralyser, s'il se peut, l'odeur infecte répandue dans l'air. Derrière le roi, une foule de blessés, d'écloppés, de mendiants, toutes les victimes des horreurs de la guerre, que les gens de la suite royale écartent et repoussent. Je le répète, ce tableau fait grand honneur à M. Tattegrain. Et pourtant, voyez la malchance! S'il sort une leçon de cette scène, c'est bien l'horreur de ces massacres humains qui s'appellent la gloire. Elle est ici bien autrement éloquente que dans la grande composition d'école intitulée par M. Ferrier *Bella matribus detestata*. Cette leçon sera-t-elle, du moins, comprise par ce jeune roi qui a vingt ans, qui est tout juste à l'âge où les impressions reçues décident de toute la vie? Hélas! non. Le roi Louis XIV sera précisément un roi conquérant entre tous nos rois; aucun n'aimera plus la guerre; aucun, pendant les cinquante-sept ans qui lui restent à régner, ne répandra le sang plus largement et presque sans interruption, pour satisfaire son ambition et son orgueil. Alors, pourquoi choisir ce sujet, si l'on veut nous montrer Louis XIV? Ou pourquoi choisir Louis XIV, si l'on veut nous montrer ce sujet? Et voilà pourquoi, si remarquable qu'il soit d'ailleurs, le tableau de M. Tattegrain n'est vraiment pas ce que l'on peut appeler un tableau d'histoire.

Il reste pourtant à la France un vrai peintre d'histoire, et il y a au Salon de 1889 un vrai, un superbe tableau d'histoire. Le peintre, c'est M. Jean-Paul Laurens, et son tableau a pour titre *les Hommes du Saint-Office*. Dans une haute et vaste salle aux murs nus et clairs, à droite une large baie, trois moines blancs sont assis; deux se tiennent aux deux bouts d'une longue table couverte de papiers; le troisième, le chef, assis à une petite distance sur un fauteuil de chêne, écoute la lecture des pièces et de temps en temps interrompt pour donner un ordre. Toute l'Inquisition est dans ce petit cadre, dans cette haute salle nue, dans ces trois hommes assis, dans ces papiers entassés sur la longue table de bois blanc. Ici, dans le silence et dans le mystère, des vies humaines sont en jeu. La vie ou la mort des accusés dépend des choses écrites dans ces papiers; elle dépend aussi des ordres brefs que va donner à ses secrétaires le moine à la physionomie attentive et sévère, assis là dans ce dur fauteuil. A lui seul, le tableau de M. Laurens condense et résume tout un âge, âge terrible, de l'humanité. Et autant l'œuvre est forte par la pensée et par la composition, où le moindre accessoire a sa signification, jusqu'au livre de théologie que nous voyons là ouvert, autant elle est aussi excellente par l'exécution. La peinture de M. Jean-Paul Laurens est souvent triste, sombre, parfois aussi brutale et dure; ici, au contraire, elle est tout entière dans une gamme claire, limpide, infiniment douce et agréable. Et, tandis qu'en cette chambre les hommes du Saint-Office font leur besogne de mort, au dehors la nature est en fête, le soleil rayonne; on aperçoit par la fenêtre la cime d'un arbre, verte de la jeune et joyeuse fécondation du printemps. Je ne crois pas que M. Jean-Paul Laurens nous ait jamais montré une œuvre plus puissante, d'une plus complète maîtrise, plus proche d'un chef-d'œuvre que celle-ci.

***

Telles sont les pertes de l'école française contemporaine. Elles sont sensibles, on le voit. Quant aux portraits, il ne me semble pas que nous ayons ni gagné ni perdu. Le portrait est ce qui subit le moins les variations du goût. Les modes changent; la coupe des vêtements, la coiffure se transforment; on porte la barbe ou l'on se rase; mais le portrait part toujours de l'étude du modèle; son objet même l'oblige toujours à étudier directement et à représenter la nature. Et peut-être n'est-il aucun genre où les qualités de netteté et de franchise de l'esprit français trouvent mieux leur emploi. On a fait d'excellents portraits au XVI[e] siècle, au XVII[e], au XVIII[e]; l'école de David et d'Ingres en a fait; l'école romantique en a fait elle-même. Si l'on pouvait bien persuader au public, aux femmes en particulier, qu'un portrait absolument sincère et vrai vaut mieux qu'un portrait enjolivé, et aussi que la figure humaine est toujours plus intéressante que la robe la plus écla-

tante ou la fourrure la plus magnifique, tout serait pour le mieux.

Je ne sais s'il y a au Salon de cette année un portrait tout à fait supérieur, mais il s'en trouve du moins plusieurs fort bons. Je cite en première ligne le portrait du docteur B., de M. Bonnat; le portrait de M. Allard, de M. Cormon; le portrait d'homme de M. Fantin-Latour; un ravissant petit portrait féminin de M. Gabriel Ferrier. Et il faut citer encore, parmi les remarquables portraits, le général de Miribel de M. Hébert, le portrait d'homme de M. Rixens et celui de M. Parrot; le portrait de M. Abraham Dreyfus, de M. Healy; les deux jeunes garçons réunis, par M. Carolus Duran, dans le même cadre; la femme en robe sombre de M. Machard; les deux portraits de femme de M. Mathey, etc. Nous voyons ici, pour la dernière fois, deux portraits d'Alexandre Cabanel; aucun des deux ne vaut, à mon avis, le très remarquable portrait de vieille dame exposé le mois dernier au cercle de la rue Boissy-d'Anglas.

M. Van Beers a peint sur un panneau de trois décimètres carrés environ M. Henri Rochefort, assis à sa table de travail. C'est une charge presque autant qu'un portrait, mais l'image est d'une ressemblance et d'un caractère étonnants.

Le *Journal des Débats* a chargé M. Jean Béraud, à l'occasion de son centenaire, qui coïncide avec celui de la Révolution, de rassembler sur une même toile sa nombreuse et glorieuse rédaction. On voit là M. Jules Simon et M. Léon Say, M. John Lemoinne et M. Barloux, les illustres d'hier et d'aujourd'hui et ceux de demain. Au centre, sous l'œil paterne et patriarcal de M. Renan, M. J.-J. Weiss, une calotte noire sur la tête et le doigt levé, est en train de discuter avec M. Jules Lemaître qui joue avec son lorgnon. L'ancien critique dramatique du *Journal des Débats* essaye, je suppose, de convertir son jeune et brillant successeur à l'admiration de Regnard. J'espère qu'il y réussira.

***

Et maintenant j'arrive à ce que, pour parler comme Désiré Nisard, j'appellerai les gains.

Et, d'abord, nous sommes en train d'assister à une véritable transformation de la vieille mythologie. Il y avait, dans cette mythologie, toute une part de légende, de merveilleuses aventures inventées par l'imagination hellénique, des fables charmantes qui étaient la trame de la religion antique. Ces légendes, l'humanité n'y croit plus depuis deux mille ans, et la foi, une fois morte, ne ressuscite pas. Nous n'adorons plus ni Jupiter, ni Apollon, ni Vénus, ni Minerve. Mais il y avait aussi dans la mythologie, et c'était là son esprit même, le culte de la beauté plastique, de la forme humaine souverainement belle et harmonieuse, se manifestant dans une série de types idéaux dont chacun exprimait un caractère particulier de l'humanité physique et morale. C'est là le fond éternel de la mythologie; c'est là ce qui demeure toujours bien vivant.

Une sorte de religion artistique nouvelle se montre visiblement dans l'âge moderne. Elle laisse de côté les noms anciens et les fables anciennes, mais elle est animée du même esprit plastique. Elle poursuit, elle aussi, dans l'expression du nu, la recherche de la beauté et les diverses manifestations de l'activité et de la vie; elle s'applique à tirer de l'étude de la nature des figures d'un caractère idéal. Ce n'est plus la froide allégorie chère au XVIII[e] siècle et à l'école du premier empire, c'est une création où l'humanité moderne s'efforce de mettre son génie. La sculpture a contribué à ce mouvement. Dans la peinture, personne n'y a plus puissamment aidé que M. Puvis de Chavannes, avec ses décorations d'une si grande allure. Une voie neuve et féconde s'est ouverte ainsi pour le grand art.

A cette inspiration appartient, au Salon de cette année, le tableau de M. Raphaël Collin, *Jeunesse*. C'est le printemps dans toute sa splendeur. Devant nous s'étend une immense plaine tapissée d'herbe et de fleurs aux mille couleurs; les arbres dressent leur tête verte; de belles collines, aux lignes harmonieuses, ferment au loin l'horizon; le ciel est bleu, l'air est limpide et tiède, les troupeaux broutent joyeusement; la nature est en fête : tout chante le bonheur de vivre et l'amour. Et voici, au milieu de la prairie, un jeune homme et une jeune fille, deux adolescents nus, elle assise sur l'herbe, lui couché près d'elle et soulevant vers elle son visage. L'hymne que tout chante autour d'eux chante aussi dans leur cœur, et déjà elle a étendu le bras pour envelopper le cou du jeune homme — encore un moment, et leurs lèvres vont s'unir. C'est Daphnis et Chloé, si vous voulez, ou plutôt c'est quelque chose de plus général. Ce n'est ni un berger et une bergère, ni un jeune homme et une jeune fille, c'est bien la Jeunesse; c'est la fraîcheur des corps juvéniles de l'homme et de la femme unie à la fraîcheur des âmes. Le cadre, les personnages, tout est en parfaite harmonie et concourt à une même impression chaste et poétique. La main délicate et élégante du peintre pourrait avoir plus de vigueur dans l'exécution; la beauté plastique de ces deux corps pourrait être plus complète, les formes plus pures. Nous n'en sommes pas moins en face d'un effort original et qui honore grandement celui qui l'a fait.

Sommes-nous ici en présence d'une scène antique ou d'une scène moderne? A vrai dire, nous ne sommes dans aucun temps ni dans aucun lieu particulier. Nous avons devant nous, résumés en ces deux figures, l'image, le symbole de ce qui ne passera pas, de ce qui est de tous les temps comme de tous les lieux. L'immortel paganisme, le voilà.

***

Et maintenant j'arrive au grand gain de l'art con-

temporain, au gain incontestable, à celui qui peut largement nous consoler de tout ce que nous avons perdu ailleurs, à la représentation des scènes contemporaines.

Il a été longtemps convenu que la vie moderne, avec ses costumes et ce que l'on appelait le prosaïsme de sa réalité, n'avait pas sa place dans le grand art. On voulait bien, par obligeante charité, ne point l'exclure absolument, mais à la condition qu'elle fût modeste, qu'elle ne prétendît point à une noblesse qui ne pouvait lui appartenir. Elle était bonne, tout au plus, pour un art inférieur, pour la peinture de genre. Il fallait que les scènes fussent représentées dans de petites proportions; il fallait aussi que le « sujet » en demeurât le principal intérêt : sujet sentimental et capable d'émouvoir les âmes tendres; mieux encore, sujet ingénieux, sujet spirituel et qui récréât les yeux du spectateur par quelque piquante comédie de la ville ou de la campagne. La vie contemporaine devait se contenter d'être dans la peinture ce qu'est au théâtre la petite pièce en un acte ou le vaudeville.

Il a fallu du temps pour avoir raison de ce préjugé traditionnel, obstiné comme le sont en France, ce pays qu'on dit révolutionnaire, tous les préjugés. Se souvient-on des clameurs et des rires qui ont accueilli les tableaux de Courbet? Se souvient-on des résistances que rencontra Millet, malgré son génie? Et plus tard, quels scandales ne provoquèrent pas les *Canotiers* de Manet! Et je confesse que, dans une certaine mesure, ces protestations se comprenaient Autre chose encore les provoquait que le dérangement des habitudes. Si l'on avait tort de ne pas rendre justice au caractère et à la vigueur des personnages de Millet, il faut bien reconnaître que cette vigueur n'allait pas toujours sans brutalité. Courbet, parfois excellent peintre, était souvent aussi un peintre détestable, et, dans ses représentations de la vie contemporaine, il cherchait comme à plaisir la laideur et la vulgarité. On était excusable de ne pas vouloir regarder notre temps, si vraiment ce temps était à ce point déplaisant et hideux. Et quant à Manet, lui aussi, s'il a fait scandale à ce point, c'est qu'il l'a voulu; sa mémoire en portera, en porte déjà la peine, malgré les dons rares qu'il avait reçus de la nature.

La lutte a ainsi continué pendant une trentaine d'années. Et jusqu'en ces derniers temps encore, il a été permis d'hésiter. Vous souvient-il depuis une quinzaine d'années combien on nous a montré de tableaux représentant, dans de grands cadres, des paysans et des ouvriers, des chantiers de construction, des ateliers? Tout cela n'était pas toujours bien bon; les figures étaient souvent disgracieuses, et les scènes sans intérêt. Il y avait là un parti pris manifeste de réaction contre toutes les vieilles habitudes de composition, contre les types et les monuments consacrés, comme un désir d'étonner, de choquer et de révolter. Et cependant, nous autres critiques, quoique fort loin d'admirer sans réserves, loin de jeter la pierre aux novateurs, nous les suivions avec intérêt, je dirai même avec sympathie. Au lieu de ricaner et de railler, comme il eût été facile, nous cherchions bien plutôt à montrer ce qu'il y avait dans ces tentatives de neuf, ce qu'il pouvait y avoir de fécond. Nous tenions compte des efforts et des bonnes volontés. Nous disions : « Les vieilles sources de l'inspiration sont actuellement taries, cela est trop visible; peut-être y a-t-il ici la source d'une inspiration nouvelle. Et pourquoi donc l'art français ne ferait-il pas, pour notre pays, au XIXe siècle, ce que l'art hollandais a fait pour le sien au XVIIe siècle? Pourquoi la vie moderne serait-elle systématiquement exclue du grand art? Pourquoi la démocratie, que rien ne peut plus arrêter, n'aurait-elle pas son contre-coup dans l'art, comme elle l'a eu partout? » Et nous disions encore : « Laissez le mouvement se poursuivre avant de le juger et de le condamner; voyez ce qu'il en sortira. Laissez les révolutionnaires jeter leur gourme. Les révolutions commencent toujours par la violence et les excès; elles dépassent d'abord le but; elles ne l'atteignent même qu'à cette condition. Ceux qui détruisent sont rarement ceux qui fondent. Ce sont les réfractaires, les révoltés, ceux qui manquent d'équilibre qui donnent le signal et s'élancent les premiers à l'assaut, et ceux-là n'ont pas plus la mesure, le bon sens et le goût, qu'ils n'ont d'ordinaire la science solide, la possession de ces traditions, auxquelles il faut sans doute ajouter toujours, mais sans lesquelles on ne fait rien de durable. Les ouvriers de la onzième heure viendront à leur tour, au moment opportun, et ceux-là engerberont la moisson. Un peu de patience : tout se tassera! »

Et cela s'est tassé en effet. Les ouvriers de la onzième heure sont venus. La partie est désormais gagnée, et gagnée définitivement. L'école française, à la fin de ce siècle, est sortie de ses tâtonnements; elle a pris clairement conscience de ce qu'elle peut et de ce qu'elle veut. Elle sait nettement où elle va désormais; elle marchera d'un pas sûr dans la carrière nouvelle qui lui est ouverte, jusqu'au jour où cette carrière épuisée, une rénovation nouvelle sera devenue nécessaire. Aveugle qui le contesterait encore!

Regardez ce Salon de 1889. Vous n'y rencontrerez plus, sauf de rares exceptions, les excentricités, les exagérations, les violences brutales des Salons d'il y a quelques années. Mais vous y trouverez, avec un talent plus ou moins grand, partout à peu près parmi les peintres de la vie contemporaine, la conscience, l'effort sincère et personnel; et, avec la passion de la réalité vivante, le respect et l'amour de l'art.

Et voici les deux caractères de ce mouvement nouveau. Le premier, c'est qu'il n'y a plus ni les sujets réservés pour les grands cadres ni les sujets condamnés aux petites proportions par leur nature même; mais

que tout dépend et du but qu'un artiste s'est proposé, et du style qu'il est capable de mettre dans son œuvre. Une scène de labourage peut avoir autant de grandeur qu'une page d'histoire héroïque. L'autre caractère, c'est que, sans prétendre que tous les sujets soient d'un intérêt égal, le sujet en lui-même et à lui seul est toujours peu de chose. Une œuvre d'art vaut surtout par l'exécution, c'est-à-dire par ce que l'artiste y met de son intelligence, de son œil et de sa main, de son intelligence et de son âme; et qu'en peinture, la première chose est de bien peindre. Nous en avons fini, ou à peu près, avec les chercheurs d'esprit, avec les arrangeurs de petites poupées bien attifées et tirées à quatre épingles, avec les faiseurs de joli; et nous sommes près aussi, je crois, d'en avoir fini avec les pleurards et les exploiteurs de notre sensibilité. Le succès va à ceux qui le méritent, à ceux qui cherchent seulement à être vrais et à bien faire, à exprimer ce qu'ils ont vu, et qui n'apportent point dans les œuvres d'art des préoccupations étrangères à l'art.

Au premier rang, il faut citer M. Dagnan, qui, depuis son premier envoi remarqué, la *Noce chez le photographe* et son *Accident*, n'a cessé de grandir. Son tableau de cette année, les *Bretonnes au Pardon*, est l'œuvre d'un maître. Au fond de la toile, sur le haut d'un tertre vert, l'église, autour de laquelle se pressent les fidèles venus en pèlerinage. Au premier plan, au pied de la colline, sept femmes assises sur le gazon et formant un cercle, auprès desquelles se tiennent debout deux gars bretons, vêtus de la veste et coiffés du chapeau à large bord; les unes sont jeunes, les autres vieilles; toutes portent la robe noire et les grandes coiffes blanches empesées. Elles ont mis pour venir à la fête la toilette des grands jours. Entre l'office du matin et celui du soir elles se reposent; l'une d'elles fait à ses compagnes l'édifiante lecture de quelque miracle dans la *Semaine religieuse* de Vannes ou de Quimper. Rien n'est plus doux à l'œil que les beaux noirs lustrés des robes et les blancs des coiffes de ces femmes. C'est un vrai régal. S'il y avait un peu plus d'air dans la toile de M. Dagnan, si l'on y sentait un peu plus le relief des figures et les distances des plans, je dirais qu'il est impossible de mieux peindre. Et le mérite de M. Dagnan, c'est qu'il n'a pas moins exprimé le caractère moral de cette scène bretonne qu'il ne nous en a rendu la couleur et la vérité matérielle. Tous ces visages, jeunes ou vieux, sont parlants; sur tous on lit la foi sincère, le recueillement, cette sérénité et cette paix qu'apporte avec elle une vie simple, réglée par les habitudes, remplie par le travail et la pratique du devoir, que nulle passion et nulle fièvre n'ont troublée. C'est dans un de nos musées qu'est marquée la place des *Bretonnes au Pardon*.

Et voici encore une œuvre très sincère, parfaitement juste d'observation et de sentiment, très bien exécutée, la *Veille de la première communion*, de M. Laurent-Desrousseaux. Les petites filles sont dans l'église assises sur les bancs, vêtues de leurs robes d'écolières, qu'elles changeront demain pour la robe blanche et le grand voile blanc. Deux religieuses agenouillées sont derrière elles, près du confessionnal, portant la robe de laine blanche et la longue cornette; l'une, inclinée, prie; l'autre, la tête droite, regarde et surveille. Les reflets des cierges allumés se mêlent à la lumière qui des hautes fenêtres tombe blanche et sans effet dans l'église aux murs blancs et nus.

M. Lhermitte nous fait assister à une leçon de l'illustre Claude Bernard. Le tableau est destiné à la salle des commissions scientifiques de la nouvelle Sorbonne. Le grand physiologiste pratique devant ses élèves ses expériences de vivisection. Sur la table un lapin, le ventre ouvert, est étalé. Une pince à la main, Claude Bernard explique à ses disciples groupés autour de lui les phénomènes sur lesquels il appelle leur attention. Parmi eux on reconnaît Paul Bert, les bras croisés. La scène a un caractère de réalité saisissant. Le tablier blanc, dont le professeur a couvert ses vêtements, les garçons de laboratoire qui l'assistent, les instruments de chirurgie posés sur la table, le bassin où on lave du linge taché de sang, le jeune médecin, au premier plan, qui consigne sur un registre les résultats de l'expérience, — tout cela nous rend, avec une extrême précision, une de ces séances cruelles où les animaux sont les martyrs, où la science va demander à la vie même les secrets de la vie.

On voit combien il était facile, avec un sujet pareil, combien même il était tentant, de verser dans la mise en scène dramatique, dans la représentation purement matérielle du spectacle. C'est cet écueil que je sais un gré particulier à M. Lhermitte d'avoir évité. S'il n'a rien dissimulé de l'horreur de la scène, il ne s'est pas complu davantage à l'étaler. L'intérêt de son tableau reste bien là où était le vrai intérêt, l'intérêt moral. Ce n'est pas pour son plaisir que le savant torture de pauvres animaux, c'est pour pénétrer les mystères de la nature, c'est aussi pour guérir plus sûrement les maux de l'humanité. La gravité et la hauteur de la science, voilà ce que l'on sent d'abord en regardant ce tableau, ce qu'exprime la belle tête sereine et pensive de Claude Bernard, aussi bien que le recueillement attentif de ceux qui l'écoutent. Quand j'aurai ajouté que l'exécution de ce tableau vaut la composition, qu'elle est claire, large et franche, j'aurai assez dit que M. Lhermitte n'a pas été moins heureux cette fois, dans un sujet parisien, qu'il ne l'a été souvent avec ses scènes de la campagne.

Avec M. Roll et son *Taureau*, nous voici en pleine campagne, dans un grand pré vert entouré d'arbres, qui monte vers une ferme que nous apercevons dans le fond. Un garçon d'une douzaine d'années, nu jusqu'à la ceinture, conduit avec une corde un taureau cotentin. Ah! le beau taureau au pelage rougeâtre

acheté de blanc, tout luisant de santé! Et quelle force, tranquille en ce moment, et terrible à l'occasion, on sent dans ses épaules et son large poitrail, dans son cou ramassé, dans sa tête aux cornes courtes et recourbées! Ou je me trompe fort, ou voici le meilleur tableau qu'ait encore exposé M. Roll. Personne ne lui reprochera de lui avoir donné les proportions de la nature. Comme le tableau de M. Lhermitte faisait penser à la *Leçon d'anatomie* du musée de La Haye, celui de M. Roll évoque le souvenir du fameux *taureau* qui est à ce même musée.

Le *Jour des morts*, tel est le titre de l'envoi de M. Friant. Une fine neige couvre le sol. Au fond, sur la colline blanche du cimetière, on aperçoit les visiteurs qui circulent parmi les allées, au milieu des tombes. Au premier plan, sur la route, une famille en deuil; une enfant se détache du groupe et va porter son aumône à un mendiant assis près de la porte du cimetière. C'est grand dommage que cette figure de fillette soit manquée et qu'elle ait l'air de marcher d'un mouvement mécanique; car, de tout le reste, il n'y a que du bien à dire.

Et voici encore quelques scènes contemporaines que je ne mettrai point sur la même ligne que les précédentes, qu'il serait injuste pourtant de ne pas signaler: *Avant la levée du corps* de M. Perrandeau, une famille en deuil attendant les invités à la triste cérémonie; par la porte ouverte on aperçoit le cercueil couvert du drap mortuaire et entouré de cierges; *l'Homme est en mer* de Mme Demont-Breton, une femme, grandeur nature, assise au coin du feu, son enfant sur les genoux; la rêverie va au père de l'enfant, au mari parti pour la grande pêche si pleine de périls; un *Pardon* de M. Deyrolle; le *Viatique dans la montagne* de M. Claude; le *Défournement de la porcelaine* de M. Henri Sauvage; le *Graveur* de M. Gilbert, chauffant la plaque de cuivre à la flamme d'une lampe en verre; les *Relevailles* de Mlle Jeanne Rongier; les jeunes filles de *l'Orphelinat bourgeois* d'Amsterdam de Mlle Thérèse Schwartze en bonnets blancs, en robes rouges, chantant le chœur: « Dieu est le père des orphelins »; la *Première communion in extremis* de M. Le Sidaner, une enfant qui va mourir, aussi blanche que les draps du lit qu'elle vient de quitter un moment et que la robe blanche qu'elle a revêtue, et à qui le prêtre apporte la communion dans sa pauvre chambre.

*
* *

Je n'ai rien de particulier à dire des paysagistes. Ils ont eu leur rude combat; ils ont fait leur révolution, il y a un demi-siècle; ils se sont affranchis des traditions d'école et des routines; ils ont eu le bon sens de s'en tenir là, plus sages que nous ne l'avons été en politique. Si l'impressionnisme les a troublés un moment, ils se sont bornés à n'y prendre que ce qu'il pouvait avoir de bon, sans se laisser égarer par ses excentricités. Ils continuent à cultiver tranquillement leur jardin, qui est vaste à la vérité, car la terre, la mer et le ciel leur appartiennent. Tant qu'ils continueront avec honnêteté et conscience à regarder la nature et à exprimer sur la toile ce qu'elle a dit à chacun d'eux, nous pouvons être sans inquiétude sur leur destinée. Le public s'intéresse à leurs ouvrages, les amateurs les achètent, la critique n'a plus besoin de les soutenir, ni même de les encourager; le plaisir de les féliciter lui suffit.

A ce Salon, nous retrouvons le doyen respecté de la phalange, M. Français, avec un des plus beaux et des plus importants paysages qu'il ait signés, le *Vallon de l'Engronne, Plombières, soleil couchant*; nous y retrouvons M. Pelouse, M. Damoye, M. Yon, M. Pointelin, M. Iwill, M. Diéterle, M. Le Poittevin, M. Gagliardini, M. Hanoteau, M. Harpignies, M. Defaux, d'autres encore dont les noms sont bien connus. Et, à ces maîtres, j'ai plaisir à joindre quelques autres plus jeunes, qui seront bientôt célèbres eux aussi, M. Tanzi, M. Petitjean, M. Lecomte, M. Liot, etc.

C'est plaisir de regarder les belles marines de M. Guillemet, de M. Auguste Flameng, de M. Le Sénéchal, de M. Mesdag, de M. Haquette, de M. Clays; et la moins belle marine de cette année n'est pas le *Gros Temps à Boulogne* de M. Maillard.

Quant aux paysagistes qui aiment à nous montrer la nature habitée et peuplée par les animaux, à ceux qu'on nomme les animaliers, voici, fidèles au rendez-vous et avec leurs qualités habituelles, M. Barillot, Mme Diéterle, M. de Vuillefroy, M. La Rochenoire, et avec eux M. Lunois, M. Bisbing, M. Claus, etc.

*
* *

Peu de fleurs, cette année. Citons pourtant les *Roses trémières* et les *Chrysanthèmes* de M. Jeannin, *l'Étalage de fleurs*, un peu sec, de M. Grivolas, les très jolies *Giroflées* de M. Rouby, et les *Pivoines arborescentes* de Mlle Villebesseyx.

Si l'on veut voir à quel point on sait aujourd'hui bien peindre et quel admirable outil nos artistes contemporains possèdent quand ils ont eu la patience d'apprendre leur métier, il suffit de regarder les natures mortes au Salon. Une nature morte n'est guère intéressante par elle-même; elle ne vaut que par la largeur et la franchise de l'exécution et par le charme de la couleur. Il y en a de superbes, cette année. Regardez les *Raisins* de M. Bergeret, le *Gigot* et plus encore la *Dinde aux truffes* de M. Eugène Claude, les *Manuscrits* de Mlle Arnaud, les *Œufs sur le plat* de M. Rivière, les *Pêches* de Mme Muraton, les *Fraises* de Mlle de Champ-Renaud, l'appétissant *Déjeuner de carême* de M. Fouace; voilà des œuvres qui ne font point méchante figure à côté des envois des maîtres depuis longtemps renommés, du *Cellier* de M. Vollon, ou de la *Convoitise* et des *Gibiers* de M. Monginot.

N'avais-je pas raison de dire, en commençant, que le Salon de peinture de 1889 vaut les précédents, et que ce serait chose fâcheuse et injuste si l'Exposition du Champ de Mars lui faisait tort?

CHARLES BIGOT.

LA SERBIE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE (1)

Les publicistes français se répandent volontiers en doléances sur le déclin de notre commerce. Quelques-uns y ajoutent des considérations peu flatteuses sur la lenteur du gouvernement à seconder l'initiative des particuliers, et sur l'inertie du corps diplomatique et consulaire.

Ces plaintes et ces critiques sont fort exagérées. Le commerce français est assez florissant, si l'on en juge par le bien-être dont s'entourent nos négociants. Le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour les aider, quelquefois même plus qu'il ne peut; et les agents qu'il entretient dans le monde entier, au lieu de pécher par indifférence, auraient besoin d'être retenus plutôt que poussés, lorsqu'il s'agit de travailler à la grandeur politique et commerciale de leur pays.

A quoi tient donc cette inquiétude si générale sur l'avenir de notre commerce? Est-elle simplement la suite de ce penchant national signalé par nos ennemis, et qui nous porte à nous dénigrer nous-mêmes après avoir trop présumé de nos forces? Je lui attribue, pour ma part, une origine plus patriotique. Depuis dix-huit ans, au lieu de comparer la France à elle-même et de nous mirer avec satisfaction dans notre tableau général des douanes, nous nous sommes aperçus que nous étions environnés de concurrents redoutables, puissants, tenaces, pleins d'énergie dans la lutte pour la vie. Nous avons compris combien il était dangereux de sommeiller sur ses lauriers, de s'endormir dans son bien-être, de se reposer sur des relations séculaires, qu'une fantaisie protectionniste peut rompre du jour au lendemain, comme cela est arrivé, en 1888, entre l'Italie et nous. En un mot, les Français ont fait un peu tard cette découverte, que le progrès n'est pas chose absolue, mais essentiellement relative, et qu'il ne servait à rien d'avoir d'aussi bonnes jambes qu'autrefois, si l'on ne courait encore plus vite que ses voisins.

Seulement, nos négociants se trompent sur la mission du gouvernement, lorsqu'ils croient que l'État peut se charger de leur donner des jambes, et sur le rôle des fonctionnaires, lorsqu'ils réclament de nous, agents diplomatiques et consulaires, un genre de service que nous ne pouvons pas leur rendre. Nous ne sommes plus, comme jadis en Orient, des espèces de pachas se faisant obéir à coups de cravache; nos Pandours, nos Cavas et nos Janissaires ne sont plus des spadassins. Nous ne sommes pas davantage des courtiers en vins, ni des placiers en articles de modes. Avant tout, notre tâche consiste à renseigner le commerce, en lui laissant le mérite et les charges de l'initiative.

Mais, dans cet ordre d'idées, nous pouvons lui être très utiles. Mon opinion est qu'on devrait ouvrir partout une enquête sur l'état actuel des populations, sur leurs besoins, sur leurs mœurs, sur leur production et sur les chances que les différents marchés présentent au commerce français. Sans doute de tels renseignements existent à l'état fragmentaire, dans les recueils publiés par le ministère du commerce. Mais je voudrais qu'ils fussent groupés dans une série de monographies, et que les parties de cette enquête, reliées entre elles, pussent déployer, sous les yeux de nos négociants, un vaste champ d'activité. Un travail de ce genre, s'il était entrepris simultanément par les légations et les consulats d'Orient, recevrait pour cadre naturel le bassin de la Méditerranée. Sans doute, chacun de nous ne peut embrasser qu'un horizon limité. Mais nos travaux juxtaposés, réunis dans un tableau d'ensemble, formeraient les plans successifs d'une même perspective. J'imagine une espèce de circonférence tracée autour de la Méditerranée, avec Marseille comme centre maritime, et, comme rayons, les différentes voies ferrées qui aboutissent à la mer.

Cette étude, j'ai tenté de la faire pour la Serbie, dans l'espoir que mon exemple serait suivi par plusieurs de mes collègues.

Le choix de la Serbie n'est pas arbitraire. Je n'ai pas obéi seulement au désir d'acquitter une dette de reconnaissance envers ce pays, si sympathique aux Français: l'ouverture d'un nouveau chemin de fer entre Belgrade et Salonique donnait à ce travail un véritable caractère d'actualité. Nos négociants connaissent suffisamment les côtes. Alexandrie, Smyrne, Salonique, Constantinople n'ont pas de secret pour eux. Au contraire, l'intérieur de la péninsule des Balkans ne leur est pas plus familier que le fond de l'Anatolie. A l'exemple de l'ancien commerce, ils se contenteraient volontiers de faire la « cueillette » des marchandises dans les Échelles du Levant, sans savoir de quelles sources et par quelles pentes ces marchandises arrivent jusqu'à la mer. Les chemins de fer ont bouleversé ces indolentes traditions. Les explorateurs doivent maintenant remonter à la source des fleuves commerciaux, sous peine de voir des concurrents plus énergiques détourner le courant à leur profit.

Or, la Serbie est précisément une de ces sources. La nouvelle voie ferrée qui la traverse de part en part, et qui se bifurque sur Constantinople et sur Salonique,

(1) *La Serbie économique et commerciale*, par M. René Millet, ancien ministre de France en Serbie, ministre de France à Stockholm. — 1 vol. in-8°. Paris, Berger-Levrault.

vient de lui ouvrir une issue vers la mer. Cette nation a reçu de la nature des dons admirables, mais elle a beaucoup souffert de la politique. Parmi tous les États indépendants de notre vieille Europe, la Serbie est le seul, à l'exception de la Suisse, qui n'ait aucun contact direct avec la mer. C'est un grand malheur pour elle, qui n'a pas, comme la Suisse, la bonne fortune d'attirer chaque année des bataillons de touristes, ni la ressource de transformer ses montagnards en hôteliers. L'Europe ne vient pas la chercher; de son côté, elle ne peut marcher au-devant de l'Europe par cette route maritime qui est le salut des nations pauvres, puisqu'elle fait vivre la Grèce et la Norwège. Cet isolement relatif est encore plus mortifiant pour un peuple qui habite le centre d'une péninsule, et qui sait que la mer est à quelques journées de marche de ses frontières.

Puisque la Serbie ne peut venir à nous, il faut aller à elle; il le faut d'autant plus que la voie de Salonique nous met entre les mains les clefs de la maison. Ce peuple forme le cœur, la moelle même de la charpente péninsulaire, dont on peut dire que le nœud central se trouve dorénavant à la bifurcation de Nisch. Émancipé le premier parmi les Slaves méridionaux, il donne une excellente mesure du degré d'aptitude que ces populations témoignent pour notre civilisation, et des obstacles qui les retardent encore. Ce qu'on dit de ses mœurs, de ses besoins, de ses goûts s'applique presque également aux Bulgares, aux Macédoniens et à une grande partie des Bosniaques. Qui connaîtrait bien la Serbie, au point de vue économique, aurait peu de chose à apprendre pour connaître le reste de la péninsule. Tous ces peuples se ressemblent beaucoup. La vérité recueillie en deçà des Balkans n'est pas nécessairement une erreur au delà.

René Millet.

ROSE

Scènes de la vie familière.

A demi enfouie sous les pommiers tordus, très humble et très basse, la chaumière bretonne, avec son toit de chaume rabattu sur deux fenêtres poussiéreuses comme un chapeau de feutre sur deux yeux de vieillard, semble plus caduque et plus branlante en ce printemps plein de sève au milieu des moissons naissantes.

L'hiver, qui féconde la glèbe et rajeunit éternellement la nature, creuse avec cruauté les rides des vieilles masures qu'on ne répare pas, aggrave les lézardes, protège les éboulements sournois où roulent sans bruit quelques pierres anciennes, navrante défection des choses.

La chaumière menace ruine. Pourtant une famille nombreuse y trouve l'abri des nuits et le pain du jour: huit enfants, six garçons et deux filles, le père, très cassé, la mère, infirme, paralysée des jambes depuis la naissance de Rose.

Ah! cette enfant, on a bien peiné pour elle; tous ont pâti de par son fait, privés de l'activité et de la lourde part du travail de la femme qui fait riche à la campagne la maison du laboureur.

Elle le sait bien, la jeune fille. Son regard humble, très doux, semble une perpétuelle excuse. Elle se multiplie, s'emploie aux travaux les plus durs, soigne le porc, relève le fumier, nettoie les étables, et ce n'est pas elle qui va toute pimpante à la ville vendre le beurre, les œufs et la farine du blé noir. Le père n'aime pas beaucoup la voir; bien qu'il soit chrétien, il a des façons à lui de branler gravement, en silence, sa tête assombrie, lorsqu'il se repose le soir, au fond de la cheminée, assis sur le banc de cuir, et que, penchant vers la flamme les ailes de sa coiffe blanche, elle attise le feu du bout des grandes pincettes luisantes.

Mais l'infirme s'agite dans son lit ou fait crier les ais branlants de son vieux fauteuil aux coussins de paille, et Rose se retourne en souriant vers la paralytique. La caresse continuelle de ce sourire diminue l'affliction de la paysanne. Rose est l'enfant de son cœur, l'enchantement de ses yeux; les soins ingénieux dont elle entoure la pauvre invalide allègent ses maux; volontiers la jeune fille se prive de tout plaisir pour que la mère ait chaque tantôt, en cachette, une tasse de café chaud, largement sucré, que la vieille femme attend avec une sorte de sensualité touchante et comme animale. C'est le meilleur moment de la journée que cet instant où, portes closes, elle se livre à cet innocent régal clandestin.

Un soir, tandis que l'on soupait de châtaignes bouillies, écrasées dans du lait, le père, soucieux et un peu tremblant, a parlé.

Ça ne pouvait durer: la terre devenait avare, lasse sans doute de n'avoir pas mesuré ses dons. Il fallait prendre un parti. On n'avait jamais d'argent de réserve. les vêtements étaient usés, la maison s'en allait elle-même par morceaux. Les garçons, fallait bien qu'ils restent, vu les champs. Du reste, Jean allait être pris au service, et ce serait une bouche de moins. Mais les filles!... On n'avait pas besoin de deux ménagères, puisque le malheur voulait que la mère soit hors d'état!... Alors qu'une se décide d'aller en condition. La fille des Guillaume, leurs voisins, gagnait un bon prix à Paris et ne se plaignait pas du travail. Avec de la conduite on est bien partout.

La vieille femme, très pâle, à demi dressée, froissait ses mains ridées. Les garçons, dans une naïve gaucherie d'attitude, regardaient leurs sœurs avec un certain malaise. La coquette Annik fit la sourde oreille: elle avait un galant et ne se souciait pas d'un si loin-

tain exil. Alors Rose, les lèvres tremblantes, après avoir longuement et avec un amour infini regardé la paralytique, dit simplement :

— Je partirai, père, quand vous voudrez.



Elle partit un matin qu'il avait plu légèrement sur la campagne. C'était le temps de l'herbe, où les faucheurs, d'un geste large, rasent les prés humides. Des vapeurs blanchissaient un peu les lointains entre les peupliers et les saules, et, en passant près du presbytère, l'odeur tiède des tilleuls fleuris descendit subitement jusqu'à elle en bouffées enivrantes.

Rose monta dans un wagon de troisième, parmi des marins qui chantaient en s'agitant dans la fumée. Au moment du départ, son père l'embrassa plus tendrement qu'il ne l'avait jamais fait. Le train s'ébranla en silence après un dernier cri strident, et le soir, elle trouva à sa rencontre une payse, bonne âme, qui la mena tout étourdie dans un de ces hôtels fréquentés par les domestiques bretons, au fond d'une impasse des Batignolles.

— C'est là un bon quartier pour se former au service, lui dit sa compagne. Des gens tranquilles, et beaucoup de pays!

Elles avaient, en effet, rencontré quelques coiffes aux anses évasées remontant sur des bandeaux lisses et blonds.

Le lendemain, Rose se rendit au bureau de placement le plus proche : deux pièces d'un obscur entresol donnant sur une cour grise. La placeuse, vieille femme entourée de nombreux petits chiens, se leva d'un vieux canapé jaune encombré de friperies et attira la jeune fille vers la lumière.

Elle avait justement une cliente bien difficile à satisfaire, et qui avait coutume de n'engager pour domestiques que des bonnes arrivant directement de la campagne, dans la fleur de leur crédulité ignorante.

— Avez-vous servi déjà?

— Jamais, madame.

— Comment sont vos parents, ma fille?

— Je vous remercie, ils se portent bien, si ce n'est la mère...

— Eh! ce n'est pas de cela qu'il s'agit. J'entends, comment sont-ils dans leurs affaires? Bien ou mal, aisés ou pauvres?

— Pauvres, madame, pour le malheur!

— Bon, fit la vieille avec satisfaction.

— Et vous, ma fille... Rose, je crois, êtes-vous docile? Avez-vous bon caractère? N'êtes-vous point trop susceptible?

— Je ne crois pas, madame; je ne suis pas venue à Paris pour faire mes volontés, mais celles de mes maîtres. Quant à ce que je pense en moi, j'en suis bien libre, et je l'y garde.

— Voilà qui est bien, vous ferez l'affaire. Rendez-vous de suite à cette adresse, au quatrième, la porte à gauche; surtout ne parlez pas au concierge.

— Soyez tranquille; d'abord, je ne le connais pas.



Rose se hâtait au travers d'un dédale de petites rues au pavé noir et visqueux, au-dessus duquel étincelait, entre les toits, l'azur éclatant d'un ciel qui parut à la Bretonne plus profond, plus élevé, plus inaccessible que le plafond des champs, qui se penche avec tant de douceur vers les horizons, derrière des rideaux de grands arbres.

On la vit traverser le square en donnant des marques d'une profonde admiration. Par malheur le halètement des locomotives, arrivant tout essoufflées dans la gare voisine, ou le déchirant appel du sifflet d'un train en fuite, la faisait s'arrêter net. Elle monta, non sans vertige, les yeux fermés, la main à la rampe, les quatre escaliers indiqués, sans les compter, s'imaginant être à l'intérieur d'une tour sans issue.

C'était au dernier étage, un appartement avec balcon. Rose, après un instant de réflexion, se suspendit à une patte de biche qui descendait le long du mur; elle vit sans surprise le petit sabot noir du doux animal lui rester dans la main, et elle le conserva jusqu'à ce qu'on vint ouvrir.

La porte s'entre-bâilla; alors Rose, en silence, tendit rapidement dans l'obscurité du vestibule le pied de la compagne du cerf, recourbé comme la crosse d'une arme. Une main se posa dessus, et au moment où la jeune fille ouvrait la bouche pour dire : « C'est moi, Rose, la bonne qu'on envoie..., » un cri sauvage retentit, et une grande forme s'affaissa en criant :

— A l'assassin, c'est un revolver!

Ce fut la première entrevue de Rose avec sa maîtresse.

Le logis était vaste, confortable : pas d'enfants, monsieur toujours absent, madame toujours présente, suivie d'une chatte aux grands yeux verts et perfides, aux poils soyeux et longs.

Mme Chamaillot était une de ces ménagères tout à la fois sentimentales et dures, détraquée par des lectures modernes et fantaisistes dont elle n'avait saisi que le côté malsain et faux. Pas bonne, avec cela, pétrie des prétentions les plus étranges, malgré les quarante ans vigoureusement accusés sur ses traits de brune osseuse.

Provinciale, ne sortant jamais de son quartier, qu'elle prenait du reste pour le centre de la grande vie, si ce n'était pour descendre en omnibus vers un de ces grands bazars de nouveautés qui recueillent chaque jour l'oisiveté dangereuse de tant de femmes.

Les idées saugrenues et son brin de folie agressive avaient opéré le vide autour d'elle. Les amis et les amies s'étaient dispersés; son mari lui-même n'apparaissait qu'à l'heure des repas, durant lesquels il re-

gardait devant lui d'un air innocent, avec un sourire puéril. Alors, exaspérée, abandonnée seule entre sa bonne et sa chatte, Mme Chamaillot avait fait un partage équitable de sa tendresse sans emploi et de sa rancune inassouvie : l'une s'était abattue sur Minoute en pluie de gâteries, de mots tendres; l'autre tombait drue et blessante comme grêle sur les épaules de la servante, souvent renvoyée ou démissionnaire de son plein gré, et que l'on voyait, les yeux gros comme des œufs de Pâques, quitter la maison en dégringolant les escaliers derrière sa malle envolée sur le dos d'un commissionnaire, en versant des torrents de pleurs, tandis que l'irascible bourgeoise, du haut de la rampe, lançait ses dernières malédictions.

Rose mit à lui plaire toute l'opiniâtreté de sa race : elle accourait à son appel, la servait au lit le matin; elle fit cadeau à Minoute d'un beau collier, sur lequel était gravé ce mot : *fidélité ;* elle choisit pour l'angora, dans son repas, le morceau le plus délicat; et, sachant que madame aimait les parquets bien cirés, elle se lançait le matin sur ses deux brosses au travers des chambres, comme un patineur audacieux.

Mais l'étrange Mme Chamaillot, comme une bête capricieuse, se cabrait à propos de tout et ne désarmait jamais. Elle harcelait la jeune fille, l'épiait, l'écoutait, l'humiliait en faisant ressortir, au bénéfice de ses charmes, les défauts physiques qu'elle découvrait à la pauvre Bretonne.

Parfois Mme Chamaillot arrêtait Rose devant la grande psyché et, la dominant de toute la tête, lui disait d'un ton impératif :

— Regardez-vous!

Rose, avec sa taille courte, engoncée dans un corsage de futaine taillé comme un habit religieux, ses mains rouges débordant de manches aux poignets noirs, levait vers son image un timide regard.

— Regardez-moi, maintenant... Là... Eh bien, qu'en pensez-vous, y a-t-il entre vous et moi le moindre rapport? Sommes-nous de la même race, seulement? Qu'êtes-vous venue faire à Paris, pauvre fille? Vous êtes laide, petite, nouée comme un fagot, sans aucun esprit. A votre place, je me jetterais par la fenêtre!

Rose, dont le robuste bon sens ne se courbait pas sous ce vent de folie, regardait alors sans vertige, avec une secrète ironie, les palmiers et les plantes vertes agiter leurs feuillages près de la rampe ajourée du balcon.

En d'autres instants, la chatte aux yeux verts servait de prétexte à des obsessions d'un autre genre :

— Rose, Minoute a des boutons dans la tête, vous n'aurez pas assez cuit son foie.

— Madame se trompe, bien sûr, elle a de l'humeur, c'te bête, faut lui faire prendre médecine.

Ou bien encore :

— Rose, Minoute a des abcès dans la bouche, à l'intérieur des joues. D'où cela vient-il? Elle ne veut plus entrer dans la cuisine, il y a une mauvaise odeur qui la gêne, elle est si sensible! Ou bien: Vous l'aurez battue.

Une nuit, Mme Chamaillot fit relever la servante, et blottie sous ses couvertures, la fixant avec des yeux hagards, elle lui enjoignit de regarder ce qu'il y avait sous son lit.

— Madame, dit la fille, à plat ventre sur le tapis, sans se départir de son calme habituel, n'y a rien du tout, qu'un peu de poussière.

— De la poussière, Rose, alors voilà comment vous faites ma chambre? Allez vous coucher.

Et Mme Chamaillot, soulagée, les nerfs amollis, s'étendit tout de son long et s'endormit.

***

Vers le mois de septembre, Rose reçut une lettre de la paralytique ainsi conçue :

« Aimable fille,

« C'est avec l'amour maternel que je viens m'entretenir avec ma Rose chérie, en réponse à ta lettre où nous avons été rassurés de nos inquiétudes. Les affaires de la maison sont à peu près les mêmes; nous avons deux vaches et une génisse qui est belle; les travaux sont abondants; la saison n'est pas bonne, vu la prolongation des pluies; les blés ne font pas beaucoup de grain; les pommes de terre ont pourri; ce qu'il y a de plus beau, ce sont les fruits. En un mot, la saison est bien petite; mais il faut demander à Dieu la santé et sa crainte, on sera toujours content si on se conduit bien. Ton frère Marie est toujours le même ignorant; le petit Yvon n'est que trop réveillé, cela le nuit dans ses études... un chanteur à l'infini... à présent, c'est les vacances, il va en champ, et le roi n'est pas son cousin, car ses économies de deux ans qu'il avait placées à la caisse, il les a retirées pour en acheter un petit agneau. Ah! qu'il est content!

« Tout se passe au pays froidement comme d'habitude, les habitants sont mornes. Pas de nouveau qui mérite ton attention. Louisa est mariée avec le vieux de Méry, qui a vingt ans de plus qu'elle; il est riche, elle est contente.

« Mon enfant, ta vieille mère se languit depuis qu'elle n'a plus sa Rose. Économise tes petits sous pour ne pas perdre le fruit de tes peines, et n'oublie pas la pauvre infirme au milieu de tes plaisirs.

« Si ma famille se conduit bien, je dirai à Dieu, au sortir de ce monde: je meurs contente.

« Adieu, aimable fille. »

Peu de temps après, Mme Chamaillot, à la suite d'une discussion plus fougueuse que de coutume avec sa couturière, tomba dans une crise si violente qu'on dut l'enfermer dans une maison de santé.

Monsieur l'emmena dans une voiture; et quand il revint, d'un air dégagé, avec son sourire placide, il congédia Rose, qui pleurait comme une gouttière.



Elle entra chez de bons bourgeois, gens simples, ıns une maison où il n'y avait ni chatte ni psyché; . comme les étrennes étaient proches, chaque jour la une fille s'arrêtait un peu perplexe devant les étages, cherchant de quelle façon elle pourrait faire ırvenir à sa chère malade de l'argent pour acheter ne petite provision de café et de sucre, cette douceur ɜs vieilles gens qui réchauffe un instant leur corps ɔuisé. Elle la voyait en pensée se traîner vers le foyer, ɔurbée sur l'âtre, tandis que les hommes menaient ɔucement la charrue dans la campagne ou battaient ı geignant le blé dans la grange.

Un soir, en ramenant les enfants de l'école, elle perçut à la devanture de l'épicier tout illuminée, ıtre un arbre de Noël et un bonhomme Hiver, l'objet ropre tout à la fois à symboliser son offrande et à la issimuler.

C'était un petit moulin à café en sucre mat, comme ne maçonnerie, avec des reliefs roses et jaunes, un e ces touchants et vulgaires bonbons à surprise qu'il e paraît pas possible de pouvoir entamer.

Elle l'acheta, et glissant, avant de l'envoyer, deux ɔuis dans l'ingénieuse cachette qu'il contenait, elle crivit au village le soir même, à la clarté de sa lampe ımeuse, dans sa mansarde, en soufflant sur ses doigts, ır une belle feuille de papier tout enjolivée de dessıns et de fleurs.

Chacun avait son cadeau : un tricot pour le père, es souliers au petit Yvon, et des bas à tous les 'ères.

« Pour vous, mère chérie, disait-elle en terminant, je 'ai trouvé que ce petit moulin, c'est bien pour dire ue je suis misérable. Mangez-le tout doucement, uand vous serez seule, et prenez garde surtout — ır il est dur par places — de vous casser les dents. »

JACQUES FRÉHEL.

COURRIER LITTÉRAIRE (1)

Il y a bon nombre d'années, je travaillais à la bibliothèque de Grenoble, au-dessous d'un portrait de tendhal, qui m'amusait beaucoup plus que ses roıans. Au premier abord, ce n'était qu'une bonne rosse tête de tapissier retiré. En y regardant de très rès, l'homme de lettres se trahissait par la vanité et ı malveillance incrustées dans certains plis de sa ıce.

(1) Dans le numéro du 18 mai, nous avons attribué à la librairie lon *le Chemin de la gloire*, par Ouida; cet ouvrage a été publié par librairie académique Perrin. — *La Filleule des fées* est seule do maison Plon. — Mais pourquoi Ouida se laisse-t-elle ainsi déembrer? *Disjecti membra poetæ!*

Je savais qu'il y avait là un mètre cube de manuscrits laissés par le grand homme. On m'offrit d'y mettre le nez, mais je n'avais pas encore pardonné à Henry Beyle l'ennui que m'avait donné le *Rouge et le Noir*, surtout la sempiternelle et fastidieuse *Chartreuse de Parme* dont je ne souhaite pas la lecture à mes pires ennemis.

Tout le monde n'a pas les mêmes répugnances. « Des mains pieuses » (c'est bien ainsi qu'on dit, n'est-pas?) ont déjà tiré de ce fatras et publié le *Journal* de Stendhal. On a été généralement d'accord pour estimer que c'était un rude coup porté à la mémoire et à la réputation de l'écrivain. Les mêmes « mains pieuses » mettent au jour un roman inédit, ou plutôt le brouillon inachevé d'un roman (1), avec les blancs, les mots répétés, les obscurités et les faux traits de tout genre. La question est de savoir si Stendhal est assez grand pour que nous ayons profit à surpendre sa pensée au milieu de ce travail de formation et dans le négligé de l'ébauche.

A part la petite toilette que l'auteur eût faite à son œuvre en la relisant, je retrouve ici le Stendhal auquel je suis habitué, que je continue à détester et même à mépriser un peu. Beaucoup d'impertinence, un ricanement continu et forcé, l'envie de m'étonner : à quoi il ne réussit guère, le pauvre homme! Une raillerie mesquine et grêle, quelque chose comme Voltaire riant à travers un phonographe ; des puérilités auxquelles il attache une importance immense; un soin infini pour éliminer tout ce qui ressemblerait à des sentiments humains pour atteindre au dandysme, à la « diablerie » supérieure de son ami Mérimée.

Le public de 1840 ne demandait, croyait Stendhal, qu'à être amusé : c'est pourquoi il poussait tous ses portraits jusqu'à la caricature, craignant toujours de n'être pas assez gai. Comme il avait une mauvaise mémoire (c'est un défaut que se reconnaissent ou se donnent volontiers les gens à prétentions), il marquait par de petites notes les endroits où il faudrait « mettre de l'esprit ». Que dites-vous de cet homme qui fait un nœud à son mouchoir pour ne pas oublier d'être spirituel?

Il se vantait d'écrire sans plan. On s'en apercevait, avant cette confession, aux incohérences du récit et surtout des caractères. Il les repétrit, les transforme de chapitre en chapitre. Il nous les donne, comme faisait des siens son compère Balzac, pour des génies, des miracles de finesse et de volonté. Or ils ne font et ne disent rien que des sottises, se déjugent, se contredisent à chaque pas, se prennent comme à plaisir dans leurs niaises machinations.

L'héroïne, Lamiel, est-elle, du moins, un caractère? Stendhal emploie, pour la peindre, sa méthode des « traits caractéristiques », méthode purement objec-

(1) *Lamiel*, roman inédit de Stendhal (Henri Beyle), publié par Casimir Stryienski. — Librairie moderne.

tive, en tout opposée à la méthode psychologique. Le dedans de l'âme est invisible pour tout le monde, pour nous, pour l'auteur, pour la jeune fille elle-même, qui est propriétaire de cette âme. Elle ne sait pas si elle est bonne ou mauvaise. Stendhal n'en sait rien non plus. Il nous livre ses actes, ses mots les plus insignifiants, ses réflexions sur tel ou tel sujet : il ne conclut pas. Après deux cents pages qui ne sont qu'un chaos de menus incidents, il nous suggère cette idée qu'après tout il n'y a dans l'âme de Lamiel qu'une infinie curiosité. Mais la curiosité n'est pas un caractère.

Cette curiosité s'applique naturellement aux choses de l'amour. Sur ce point, Lamiel est d'une ignorance surprenante chez une petite fille qu'ont dû instruire la liberté des champs et les vices de l'antichambre. Elle ne connaît l'amour que par les périphrases pudiques de son curé, qui prémunit les jeunes filles contre le double danger de « se promener au bois » avec un homme et de se laisser « serrer dans ses bras ». Lamiel n'a plus qu'une pensée : se promener dans le bois, être serrée dans les bras de quelqu'un. C'est pourquoi elle donne rendez-vous à un petit paysan nommé Jean Berville : « Embrasse-moi, serre-moi dans tes bras. » Jean obéit au commandement; Lamiel n'éprouve rien. Il faut récidiver, donner un autre rendez-vous; mais Jean est occupé ailleurs et se fait tirer l'oreille. Elle lui donne dix francs et va jusqu'au bout de l'aventure.

— Tu es sûr qu'il n'y a pas autre chose?

— Pas que je sache! répond Jean avec simplicité.

Elle revient en riant aux éclats et en répétant :

— Comment! leur fameux amour, ce n'est que ça!

Dans son enfance, le premier livre qu'elle ait dévoré, relu avec délices, c'est l'histoire de Cartouche et de Mandrin. Ce trait nous avait paru sans valeur. Erreur : c'est la clef même du caractère de Lamiel. Le culte des « grands assassins », qui a été sa première émotion, sera sa passion dernière. Adorée successivement d'un bossu, d'un prêtre, d'un polytechnicien, d'un ivrogne et de beaucoup d'autres, elle devient amoureuse, pour de bon et pour toujours, d'un effrayant criminel. Elle lui immole sa fortune, elle lui sacrifie sa vie.

Singulier mélange de réalisme et d'idéalisme, qui nous permet de mesurer le chemin parcouru depuis 1840! La scène brutale que j'ai indiquée n'est zolaïque que dans la forme; au fond, elle procède d'un art entièrement opposé. Lamiel n'est pas justiciable de la physiologie; elle n'est pas gouvernée par le sang et les nerfs, mais par l'esprit. Elle ne sent rien lorsque Jean la serre dans ses bras; elle n'en éprouve pas davantage auprès du jeune duc Fédor de Miossens. Elle se moque des hommes jusqu'à ce qu'elle ait découvert l'amour vrai, qui vit de dévouement et pousse l'abnégation jusqu'à l'absurde. C'est ce qui me réconcilie un peu avec Stendhal et me permet de ne pas finir sur une critique.



Revenons à nos contemporains. Pendant que Leopardi, Tolstoï et Dickens nous entraînaient bien loin, les romans nouveaux se sont entassés sur ma table, où ils forment une petite tour Eiffel. Le nom de M. Léon de Tinseau m'attire d'abord. Je suis curieux de savoir s'il a donné un pendant ou un contraste à *Ma cousine Pot-au-Feu*, l'un des francs succès de l'année dernière.

Le héros de son nouveau roman (1) est un gentilhomme diplomate, le comte Alain de Kérisel. En 1870, il a fait son devoir aussi bien et mieux qu'un autre. Une jeunesse de travail, un premier mariage sans amour ont gardé son cœur intact. Il revint du fond de l'Orient, après avoir rempli avec succès une mission délicate; sa fiancée l'attend à Cannes, une charmante jeune fille dont il est aimé et qu'il croit aimer aussi. Mais si vous lisez par-dessus son épaule la lettre qu'il lui écrit, vous saurez que c'est la tendresse, la reconnaissance et l'estime, non la passion, qui tiennent la plume. A ce moment, le hasard, cet infatigable compère des romanciers, fait monter à bord du paquebot qui le ramène de Port-Saïd à Marseille Mme Mertvago.

Qui est Mme Mertvago? La fleur merveilleuse, le fruit exquis de plusieurs civilisations greffées l'une sur l'autre, l'enfant de deux races amoureuses qui se sont un jour rencontrées dans la vie et éperdument embrassées. C'est l'étrangère, qui a pris une séduction à chaque peuple parmi lequel elle a vécu, l'étrangère avec ses côtés mystérieux et un peu sauvages, ses attirantes énigmes dont on frissonne et dont on rêve. M. de Tinseau se garde de nous dire qu'elle est « troublante », ni qu'elle est « capiteuse ». Il a, vous le savez, trop de goût pour cela; mais il fait mieux, il nous fait sentir le parfum, la griserie, le vertige que sait inspirer cette femme. Savamment et par degrés, en artiste, en gourmet de la beauté féminine, le romancier dévoile cette grâce souveraine invincible, ne nous montrant d'abord que deux beaux yeux dans un nuage de dentelle blanche, et une main de statue, qui se détache sur une robe de satin noir, sous un rayon de lune, dans la chaude nuit des mers de Crète...

Kérisel ne peut côtoyer cet abîme d'amour sans que la tête lui tourne : il y tombe à cœur perdu. En arrivant à Marseille, au lieu du train de Cannes, qui le conduisait vers sa fiancée, il prend celui de Paris, qui l'emporte avec Laura Mertvago.

L'histoire finit mal pour Kérisel. Il meurt, tué en duel par celui qui devait être son beau-frère et qui avait été le premier amant de Mme Mertvago. Pour lui, il n'aura goûté ni le suave amour de Madeleine, ni les brûlantes caresses de Laura. La France perd en lui un diplomate qui connaissait à fond la question du Tonkin et qui paraissait avoir très bien résisté au climat.

(1) *Alain de Kérisel*, par Léon de Tinseau. — Calmann Lévy.

j'en juge de la force de son tempérament par l'énergie de sa passion.

Ce qui plaît chez M. de Tinseau, ce n'est pas seulement le talent de décrire, la plume brillante et facile, les figures épisodiques, esquissées en demi-teinte au second plan : c'est surtout la façon éloquente, poétique, originale, dont il fait causer l'amour. Quelle jolie scène, par exemple, que ce dîner en tête-à-tête chez Bignon Comme on sent bien qu'une fille ne pourrait donner une heure comparable à celle-là ! Alain a endossé son habit noir, avec sa brochette, comme s'il allait chez son ministre ; Laura a mis, pour lui tout seul, une adorable toilette de bal. Une flamme contenue luit dans les yeux d'Alain lorsqu'il s'agenouille auprès d'elle, si près d'elle qu'il la frôle presque de ses lèvres ! A-t-elle peur ? Non, elle compte sur la parole donnée et le laisse s'enivrer lentement de ce désir monté à son comble. Car ce n'est qu'un désir, après tout ! Mais, de cet homme si chevaleresque à cette femme si belle, le désir, poussé jusqu'à cette effrayante intensité, cesse d'être une sensation vulgaire : il s'ennoblit, se poétise, s'épurant à sa propre flamme, absorbant tout l'être et se concentrant, avec une force inouïe, sur une seule pensée. Il est peu de romanciers qui ne fléchissent dans ces moments-là. M. de Tinseau soutient la situation avec autant de mesure que de vigueur, sans faiblir, sans insister, sans choquer. Il est capable de mener très loin les femmes honnêtes qui le liront, sans qu'elles aient à s'en fâcher ou à s'en confesser.

***

Je ne demande point qui se cache sous le nom énigmatique de Brada (1), dont est signé le joli roman de *Compromise*.

Le sexe de l'auteur s'y révèle à chaque ligne, et je n'ai guère lu de livre où l'on respirât plus doucement et plus agréablement l'*odor di femina*.

Vous êtes-vous jamais trouvé dans une réunion de jeunes filles et de jeunes femmes, un peu amoureux de toutes sans l'être d'aucune, assez familier avec elles pour qu'on ne fît pas trop grande attention à vous, balayé par le vent de leurs jupes, bercé par le charmant murmure de leurs voix, suivant leurs jolis gestes d'un regard machinal, ne pensant à rien, ne souhaitant rien, heureux tout simplement d'être là au milieu d'elles ? Voilà ce qu'on éprouve en lisant *Compromise*.

Quelle curieuse galerie forment, autour de Marie Oronska, la touchante héroïne du récit, ces figures féminines, groupées dans des attitudes si diverses et toutes intéressantes !

L'auteur les a dessinées d'un crayon très fin, avec une tendre sympathie, avec la pitié caressante d'une sœur. La bienveillance de la femme pour la femme est chose assez rare pour qu'on la remarque et pour qu'on l'admire. C'est là un des charmes de *Compromise*. J'ajouterai encore que le style ressemble à la toilette du matin d'une femme distinguée : il est élégant, correct et discret.

(1) *Compromise*, par Brada. — Plon et Nourrit.

***

Sans préface, sans embarras ni prétention d'aucune sorte, M. Albert Cim a publié un livre qu'on peut considérer comme une nouveauté littéraire. Une vingtaine de morceaux composent le volume, très justement appelé *Un coin de province* (1). Ce coin, c'est la jolie ville de Bar-le Duc et ses environs, le pays montueux et boisé entre la haute vallée de la Meuse et les fameux défilés de l'Argonne. Sont-ce des récits de fantaisie ? Des souvenirs personnels et anecdotiques ? Les deux choses sont très habilement mêlées et confondues. Soit que l'auteur imite la précision du biographe ou lâche la bride à son imagination, soit que, dans ses vives pochades, le croquis d'après nature domine, ou la fiction narrative, ce qui ne manque nulle part, c'est la pénétrante saveur de terroir, qui donne de l'unité au livre et en justifie le titre. Supposez que, dix, vingt écrivains différents fassent la même chose pour leur « coin de province », même en réussissant beaucoup moins bien que M. Albert Cim à donner l'impression vivante des lieux et des types : nous aurions, au lieu des banalités que l'on sait, une idée claire de toutes ces petites patries qui font la grande.

Cette géographie psychologique prête de la valeur aux historiettes les plus faibles, qui, sans cela, ne s'élèveraient pas beaucoup au-dessus d'un fait divers malicieusement conté, ou d'une libre anecdote de fumoir. On lirait avec plaisir, isolément et pour elles-mêmes, partout où elles se rencontreraient, des nouvelles comme : *Dans la grange, Bien mal acquis, le Rêve d'une mère*. On trouverait vraiment plaisant *Notre voisin Thiriot* ; et enfin on ne s'étonnerait pas d'apprendre que le fin caricaturiste qui a crayonné *Césarin* est un peu le compatriote de Callot. Les paysans lorrains sont épouvantables de vérité ; le dialogue des petits bourgeois est délicieux de bêtise et fourmille de provincialismes inimitables ; les paysages sont trop rares, et je m'en plains : le peu qu'il y a en vous apporte au visage une bouffée d'air campagnard qui sent le frais et fait vraiment plaisir.

Les récits sont presque tous plaisants, et pourtant le livre est triste, affreusement triste. C'est qu'on y voit tout le temps des femmes qui trompent leurs maris ou des maris qui vendent leurs femmes, des maîtres qui débauchent leurs servantes, des confesseurs qui troublent leurs pénitentes, des pères en rivalité galante avec leurs fils, des filles qui disputent un amoureux à leur mère, voire à leur grand'mère, l'adultère en robe de chambre et en pantoufles, le vice pot-au-feu, hypocrite et confortable, qui s'amuse à bas bruit, verrous

(1) *Un coin de province*, par Albert Cim. — Savine.

tirés et rideaux baissés ; la sensualité partout, l'amour nulle part ; enfin le triomphe du mal sur toute la ligne, mais du mal sans franchise, sans passion, sans poésie. Le rire s'éteint, la mélancolie vient. Ou ce « coin de province » est inhabitable, ou M. Albert Cim a calomnié Bar-le-Duc.

Charles Lamb avait huit ans lorsqu'on le conduisit dans un cimetière avec sa sœur Mary-Ann. Les deux enfants s'amusèrent à déchiffrer les inscriptions funèbres : *Regrets éternels... Au meilleur des oncles... A la plus chérie des épouses*, etc., etc. — Alors le petit bonhomme, qui devait être un grand moqueur, s'écria : « Ils sont tous bons ici : où enterre-t-on les méchants ? »

En fermant le volume de M. Albert Cim, ses lecteurs diront : « Ils sont tous méchants ici : où donc sont les honnêtes gens ? »

AUGUSTIN FILON.

ESSAIS ET NOTICES

La psychologie de l'attention (1).

M. Ribot, poursuivant le cours de ses voyages d'exploration à travers les régions les moins connues de la psychologie, vient de publier une étude sur l'*Attention*, phénomène qui, malgré son importance très grande, a été peu observé jusqu'ici par les théoriciens de la philosophie. Comme les précédents ouvrages de l'auteur, celui-ci serait excellemment propre à marquer la différence profonde qui sépare la nouvelle psychologie de l'ancienne. Si l'on suppose un traité publié sous le même titre, et en apparence sur le même objet, durant la première moitié de ce siècle, par quelque maître d'alors, on n'aurait eu chance d'y trouver qu'une foule de lieux communs, exposés en beau langage, mais qui n'apprendraient guère que ce que tout le monde sait sur les applications, les effets et le rôle de l'attention dans le travail de la connaissance. La psychologie actuelle, qui a l'ambition de devenir une science, procède autrement. Elle vise d'abord à bien établir les faits essentiels, ensuite à les expliquer en montrant leur évolution, leur ordre et leurs causes.

Dans cet essai sur la psychologie de l'attention, M. Ribot se propose d'étudier non les effets de cet état de tension mentale, mais le mécanisme de sa production, son fonctionnement normal ou pathologique. Il commence par distinguer, mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, l'attention spontanée ou naturelle, qui se produit sans intervention de la volonté réfléchie, et a pour cause des états affectifs, et l'attention volontaire ou artificielle, dont la genèse plus complexe résulte d'habitudes acquises, d'une sorte de dressage sous l'influence de l'éducation et de l'hérédité.

A l'origine, et dans ses formes inférieures animales, l'attention a une simple valeur biologique. Elle a sa source dans l'intimité de l'organisme. L'appétit, le désir, fait naître l'image, puis excite l'attention, puis pousse à l'action. La possibilité d'être attentif a été un avantage de premier ordre dans la lutte pour la vie. L'attention de l'animal s'exerce spontanément sur la proie à saisir, l'ennemi à éviter, la femelle à conquérir. Cette attention instinctive, à demi consciente, naît toujours de ce qui nous touche, de ce qui nous émeut, qu'il s'agisse du singe attentif à sa guenon, du concierge ouvrant l'oreille aux propos du quartier, de la femme du monde notant d'un coup d'œil rapide et jaloux les moindres détails de la toilette d'une rivale, d'un peintre en contemplation devant un coucher de soleil. Si nous étions incapables d'éprouver de la peine ou du plaisir, nous serions incapables d'attention. Sa durée et son intensité dépendent tout d'abord de la durée et de l'intensité de nos désirs.

L'attention volontaire n'est qu'une forme supérieure, issue de l'attention spontanée. Elle a la même cause, un état affectif. Ce qui le prouve bien, c'est que le procédé unique pour la constituer consiste à tenir l'esprit en éveil, et pour cela à rendre attrayant ce qui ne l'est pas. C'est tout d'abord par l'attrait du jeu que l'attention se développe chez l'enfant. Pour lui apprendre à lire, on se sert d'alphabets illustrés, d'images qui l'amusent. Tout l'art de l'éducateur consiste à fixer l'attention au travail en agissant sur les tendances égoïstes, ou sur les sentiments sympathiques, par la crainte des châtiments ou l'attrait des récompenses, ou encore en excitant cette curiosité innée qui est l'appétit de l'intelligence. Un ordre de sentiments plus complexes, amour-propre, émulation, ambition, intérêt, devoir, vient ensuite soutenir et fixer l'attention. Elle devient enfin habitude acquise et seconde nature. Mais, même à ce degré, le mobile affectif en est toujours la cause. La source de l'attention, chez le marchand plongé dans ses calculs, chez le savant absorbé dans ses recherches, découle pour l'un de la passion des richesses, pour l'autre, de la passion de la science. Dans nos sociétés, les classes inférieures sont celles qui semblent le moins susceptibles d'attention, les vagabonds, les voleurs, les prostituées, voués à la paresse, au jeu, à l'imprévu, — comme les plus hautes, les industriels, les hommes d'État, les artistes, les savants, sont celles qui en exigent le plus. Le degré d'attention volontaire marque la valeur d'un individu et la civilisation d'un peuple. En passant de l'attention spontanée, instinctive, à l'attention volontaire et artificielle, on passe du règne des instincts à celui de l'intérêt et du devoir. Rare chez les sauvages où elle n'existe guère que chez les femmes appliquées de force aux tâches laborieuses, tandis que l'homme chasse ou combat, l'occupation attentive devient chez le civilisé un impérieux besoin, même un plaisir.

Après ces deux formes de l'attention dont les philosophes spéculatifs n'ont guère considéré que la seconde, l'auteur, selon sa méthode habituelle, examine les états morbides, qui

(1) *Psychologie de l'attention*, par Th. Ribot, professeur au Collège de France, directeur de la *Revue philosophique*. — Paris, F. Alcan, 1889.

achèvent de nous faire connaître sa nature. Le langage vulgaire oppose la distraction à l'attention. Mais il y a deux sortes de distraits : les *distraits absorbés* et les *distraits dissipés*. — Les *distraits absorbés*, étrangers aux événements extérieurs, ne paraissent tels que pour être trop attentifs à une préoccupation dominante, qui peut dégénérer en idée fixe. Chez eux, l'attention s'exagère par hypertrophie ; de pouvoir gouvernant elle devient pouvoir tyrannique, mais elle a toujours pour mobile un désir, un appétit, un état affectif, plaisir, argent, ambition, préoccupation de la santé du corps ou du salut de l'âme, curiosité d'esprit, etc., tel est le cas du malade imaginaire, de l'extatique, du métaphysicien, éternellement attentif à l'insoluble problème de l'origine et de la fin des choses. Cette hypertrophie de l'attention produit parfois les grands hommes et inspire les grandes œuvres. « Qu'est-ce qu'une grande vie? disait Alfred de Vigny, — une pensée de la jeunesse réalisée dans l'âge mûr. »

Les *distraits dissipés*, au contraire, fréquents parmi les femmes et les enfants, passent sans cesse d'une idée à une autre, comme l'oiseau sautille de branche en branche, au gré le plus fugitif de leur humeur ou d'événements insignifiants. Chez le convalescent, l'homme ivre, l'hystérique, l'idiot, l'attention ne peut se maintenir ou se constituer, à travers la course désordonnée d'images et d'idées que produit l'automatisme cérébral. Elle finit par s'atrophier.

Tous ces divers phénomènes d'attention, spontanée, volontaire, morbide, sont indissolublement liés à l'organisme, comme en témoignent à première vue les cas morbides, et aussi l'effort qui accompagne, la fatigue qui suit l'attention. L'unité des états de conscience qu'elle produit est passagère. Elle n'est donc pas une chose en l'air, un fantôme intellectuel, de l'ordre supra-sensible, dont il dépende de notre libre arbitre de déterminer l'objet, de régler l'intensité et la durée, sans quoi il dépendrait de nous d'être aptes à toutes les tâches.

Une partie importante du livre de M. Ribot traite de ce qu'on pourrait appeler la *physiologie de l'attention*. Peut-être la tentative d'expliquer le mécanisme de l'attention est-elle encore prématurée? La structure du cerveau, les relations de ses parties, leur fonctionnement commun sont trop imparfaitement connus pour qu'on puisse donner du phénomène une interprétation satisfaisante, ou surtout définitive.

Le principal regret que laisse le livre de M. Ribot, c'est sa brièveté. Son parti pris de ne considérer que les manifestations les plus nettes de l'attention l'a empêché de donner à cette étude les développements qu'aurait comportés le sujet ; et il reste le sentiment de vastes lacunes que, mieux que personne, l'auteur aurait pu combler. L'attention revêt bien des formes, et M. Ribot ne dit presque rien de la plus commune. Entre l'attention spontanée dont le mécanisme est automatique, et l'attention volontaire, tenue pour autonome, il y a une attention qu'on pourrait appeler consentante, ou, comme l'exprime le langage, *prêtée*, en partie passive comme la première et active comme la seconde, mais moins pénible et beaucoup plus ordinaire. M. Ribot constate que l'attention volontaire est un état rare, momentané, passager, presque exceptionnel. Tous les hommes sont pourtant susceptibles d'attention et en font une application constante, car, sans cela, leur vie n'aurait pas de suite et d'unité ; mais leur état habituel est de se laisser guider plus que de se diriger eux-mêmes, et c'est pourquoi, selon la forte expression de Malebranche, ils agissent moins qu'ils ne sont agis. Ce mode d'attention est manifeste quand on écoute parler quelqu'un, qu'on assiste à un sermon, à une conférence, à une plaidoirie, ou mieux encore quand on lit un livre de lecture facile, une histoire, un roman, un journal. Dans la conversation, l'attention est tour à tour active quand on parle et passive quand on écoute. Signalons enfin une sorte d'attention latente ou inconsciente, comme celle qui semble veiller parfois pendant le sommeil, et chez les hypnotisés, avant que l'acte suggéré s'accomplisse. On aurait aimé voir M. Ribot exercer sur ces divers phénomènes d'attention son analyse pénétrante et sagace, en tirer des rapprochements avec ceux qu'il a étudiés, et démêler leurs rapports dans une théorie d'ensemble.

Malgré des lacunes et des obscurités que l'auteur, avec sa probité, est le premier à nous indiquer, la *psychologie de l'attention* est une contribution à la philosophie contemporaine qu'on jugera utile et opportune. C'est rendre à la science un signalé service que de poser nettement un de ses problèmes et d'en ébaucher une solution. C'est ce qu'a fait M. Ribot, et le mérite n'est pas faible.

J. Bourdeau.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Élections sénatoriales. — Dans l'Aisne, M. Leroux, ancien député républicain, a été élu sénateur par 739 voix, contre 615 données à M. Deviolaine.

Dans le Doubs, M. Bernard, député républicain, a été élu sénateur par 555 voix, contre 343 données à M. de Mérode, conservateur.

Sénat. — Le 24, suite de la discussion de la loi militaire ; vote de l'article 35 concernant la taxe militaire.

Le 27, vote des articles 38 à 45. Le général Billot et le maréchal Canrobert demandent le rejet de l'article 46 qui établit le recrutement régional, et qui est repoussé par 231 voix contre 47. Vote des articles 47 et 48.

Le 28, les articles 49 à 80 sont adoptés sans débat.

Le 29, vote d'un projet de loi portant ouverture de crédits extraordinaires. — Fin de la discussion de la loi militaire ; vote des articles 81 à 94 ; l'ensemble de la loi est adopté par 191 voix contre 96.

Chambre des députés. — Le 24, question de M. Millerand au garde des sceaux à propos de l'affaire des cuivres ; question de M. Laur au sujet de l'accaparement des sucres. Troisième discussion du projet de loi concernant les délégués mineurs modifié par le Sénat ; la Chambre vote de nou-

veau par 316 voix contre 215 le projet qu'elle avait adopté en 1887.

Le 24, sur le rapport de M. Noël Parfait, le projet de loi concernant le transfert au Panthéon des cendres de Carnot, Marceau et Baudin est voté par 371 voix contre 164. Adoption en première lecture d'un projet portant modification du tarif des pensions pour certaines catégories d'officiers et d'employés militaires, et en deuxième lecture de la proposition relative à la protection des enfants moralement abandonnés. Vote du budget de la justice.

Le 27, vote du budget des cultes, de l'Imprimerie nationale, de la Légion d'honneur et des postes et télégraphes.

Le 28, la Chambre repousse comme inconstitutionnelle une interpellation de M. Laguerre relative à la Haute cour. M. Andrieux demande à développer une interpellation à peu près analogue qui est discutée aussitôt et se termine par le vote de l'ordre du jour pur et simple.

Instruction publique. — M. Rabier, inspecteur de l'Académie de Paris, est nommé directeur de l'enseignement secondaire au ministère de l'instruction publique, en remplacement de M. Morel, appelé, sur sa demande, aux fonctions d'inspecteur général de l'enseignement secondaire.

Angleterre. — La Chambre des communes a voté en troisième lecture les bills relatifs à l'augmentation de la flotte et au budget des recettes.

Bavière. — Mort de la reine-mère, Marie de Bavière, veuve de Maximilien, qui depuis plusieurs années s'était convertie au catholicisme et se signalait par son inépuisable charité.

Nécrologie. — Mort de M. Eugène Véron, directeur du journal *l'Art;* — de M. Puiseux, inspecteur général honoraire de l'instruction publique; — de M. Martin-Deslandes, notaire à Paris; — de sir Thomas Dakin, doyen du conseil municipal de Londres; — du compositeur Duprat; — du félibre Lucien Geoffroy; — de M. Bonhoure, chancelier du consulat de la Havane; — de M. Terré, ancien directeur du journal *le Siècle;* — de M. Clément Broutin, ancien prix de Rome, directeur de l'École nationale de musique de Roubaix; — de M. Amiaud, maître de conférences à l'École pratique des Hautes-Études, orientaliste distingué.

Mouvement de la librairie

Ont paru pendant le mois de mai :

Histoire. — Biographie. — *La Congrégation, 1801-1830,* par M. Geoffroy de Grandmaison, préface du comte Albert de Mun; — *la Vie privée d'autrefois,* par Alfred Franklin, tome V : *Comment on devenait patron;* tome VI, *les Repas* (Plon-Nourrit); — *Henry de Rohan, son rôle politique et militaire sous Louis XIII* (1579-1638), par Auguste Laugel (Firmin-Didot); — *Histoire anecdotique de la Révolution française,* par Jean Bernard, préface de Jules Claretie; — *Archéologie celtique et gauloise, mémoires et documents relatifs aux premiers temps de notre histoire nationale,* par Alexandre Bertrand; — *le Prince de Bismarck démasqué,* par Charles de Maurel.

Géographie. — Voyages. — *Géographie économique de l'Europe,* par Marcel Dubois (Masson); — *Paris! voici Paris,* par Maurice du Seigneur, illustrations de Gerbault (Bourloton); — *Au pays d'Annam,* par Paul Antonini; — *Au Soudan français,* par le capitaine E. Péroz; — *Six mois aux Indes,* par le prince Henri d'Orléans; — *l'Orient, journal d'un peintre,* par George Rodier, avec illustrations de l'auteur; — *En Palestine,* par le baron Jehan de Witte; — *Guide artistique et historique au palais de Fontainebleau,* par Rodolphe Pfnor, préface par Anatole France; — *les Coureurs de frontières, scènes de la vie des Cow-Boys au pays de Buffalo-Bill,* par Fernand-Hue (Lecène et Oudin); — *Voyage pratique d'un touriste en Espagne,* par Lucien Boileau (Dentu); — *Atlas de la France et de ses colonies, contenant 17 cartes en couleurs* (Maison Quantin).

Littérature. — Poésies. — *Étude sur la vie et les œuvres de Hans Sachs,* par Ch. Schweitzer; — *Wilhelm Scherer et la philologie allemande,* par Victor Basch (Berger-Levrault); — *Questions de critique,* par Ferdinand Brunetière; — *Sans alliage, poésies,* par L. de Rouvroy (Librairie académique); — *Glanures,* par Jacques Henry (Fischbacher); — *De l'atome au firmament,* par Laurent de Faget (Dentu); — *Alain Chartier,* par le vicomte de Borelli; — *Aux jeunes,* par C. Beretta (Dentu); — *Chansons de bataille,* par Jules Jouy (Marpon-Flammarion).

Romans. — *La Chèvre d'or,* par Paul Arène, avec illustrations de Gorguet et Scott; — *Bouquet de nouvelles,* par Martial Moulin; — *l'Étudiante,* par Salvador Quevedo; — *Chagrins d'amour,* par Paul Lacour (Marpon-Flammarion); — *le Dernier maître,* par Charles de Bordeu (Maison Quantin); — *les Fiancées de Radegonde,* par Adrien Chabot; — *le Docteur Taupin,* par Brethous-Lafargue; — *Deux sœurs,* par André Theuriet; — *Ma vocation,* par Ferdinand Fabre; — *Bouche close,* par Léon de Tinseau; — *le Voyage de William Willoughby,* par Gustave Michaud; — *le Besoin du crime,* par Jules Perrin; — *la Fleur bleue,* par Gustave Toudouze; — *la Confession d'un père,* par Victor Fournel; — *le Cousin Babylas,* par Gaston Bergeret; — *la Main froide,* par Fortuné du Boisgobey; — *Quand même,* par Jules Mary (Kolb); — *Fort comme la mort,* par Guy de Maupassant; — *Au coq d'or,* par François Deschamps; — *le Sauvetage du grand-duc,* par F. de Currel (Ollendorf); — *Une comédienne,* par Henri Bauër (Charpentier).

Divers. — *La Guerre et la société,* par le général Jung; — *les Armements maritimes en Europe,* par Maurice Leroi (Berger-Levrault); — *la Guerre,* de Vsevold Garchine, traduction Halpérine-Kaminsky, préface de Guy de Maupassant; — *Encore des Galipettes,* par F. Galipaux, illustrations de Job, Lunel, etc. (Marpon-Flammarion); — *Bob au Salon de 1889,* par Gyp; — *Pensées sur l'histoire,* par Charles Charaux; — *le Général Boulanger,* par Charles Chincholle; — *la Nouvelle Phèdre,* par Alexandre Weill; — *Dieu et l'être universel,* par Arthur d'Anglemont; — *le Réalisme et le naturalisme dans la littérature et dans l'art,* par A. David-Sauvageot; — *Deux pages de la vie de Berlioz,* par Michel Brenet; — *l'Europe en armes en 1889,* par Théodore Cahu; — *la Locomotive et l'exploitation des voies ferrées,* par Marc de Meulen; — *la Santé par l'exercice et les agents physiques,* par le docteur H. Monin; — *le Cheval algérien,* par Vallée de Loncey, préface inédite de George Sand; — *Lettres de lord Beaconsfield à sa sœur,* traduites par Alexandre de Haye (Librairie académique); — *De l'assistance dans les campagnes,* par Émile Chevallier; — *le Mémorial du Centenaire,* par Hippolyte Gautier (60 reproductions d'anciennes gravures); — *les Curiosités de l'Exposition de 1889,* par le même (Delagrave); — *l'Amour en république,* par Émile Bergerat; — *Soldats d'autrefois,* par Joseph Lair; — *Loges d'artistes,* par Louis Germont (illustrations de Fournery); — *la Gomme,* par Félicien Champsaur; — *Silhouettes de mon temps,* par Adrien Marx (Dentu); — *les Goncourt,* par Alidor Delzant (Charpentier).

Émile Raunié.

L'administrateur gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (12761)

1234 **CAPSULES & DRAGÉES**
Au Bromure de Camphre
Du Docteur Clin
Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris (PRIX MONTYON)

« Ces préparations sont indiquées toutes les fois que l'on veut produire une sédation » énergique sur le système circulatoire, et surtout sur le système nerveux cérébro-spinal. » Elles constituent un *antispasmodique et un hypnotique* des plus efficaces.
(Gazette des Hôpitaux).

» Ce sont les **Capsules** et les **Dragées du Dr Clin, au Bromure de Camphre,** » qui ont servi à toutes les expérimentations faites dans les Hôpitaux de Paris. »
(Union Medicale.)

Les Capsules du Dr Clin renferment 0.20 cent.. } *Bromure de Camphre pur.*
Les Dragées du Dr Clin — 0.10 cent.. }

Vente en gros : chez CLIN & Cie, Paris. — *Détail dans les Pharmacies*

CAPSULES MATHEY-CAYLUS
1236 *A Enveloppe mince de Gluten*

Au Copahu et à l'Essence de Santal,
Au Copahu, au Cubèbe et à l'Essence de Santal,
Au Copahu, au Fer et à l'Essence de Santal.

« Les **Capsules Mathey-Caylus** à l'*Essence de Santal* associée à des Balsamiques, » possèdent une efficacité incontestable et sont employées avec le plus grand succès pour » guérir rapidement les *Ecoulements* anciens ou récents, la *Blennorrhagie*, la *Blennorrhée*, la *Leucorrhee*, la *Cystite du Col*, l'*Urethrite*, le *Catarrhe* et les autres *Maladies* » *de la Vessie* et toutes les affections des *Voies urinaires*.
« Grâce à leur enveloppe mince de *Gluten*, essentiellement assimilable, les **Capsules** » **Mathey-Caylus** sont digérées par les personnes les plus délicates et ne fatiguent » jamais l'estomac. »
(Gazette des Hôpitaux de Paris)

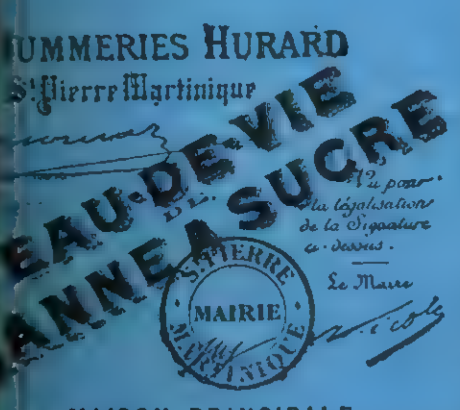
VENTE EN GROS : CLIN & Cie, Paris.— DÉTAIL DANS LES PHARMACIES.

BREVETS D'INVENTION
MODÈLES ET MARQUES DE FABRIQUE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER — ÉTUDES TECHNIQUES — CONSTRUCTIONS INSTALLATIONS — AGRICULTURE — MÉCANIQUE HYDRAULIQUE — CHIMIE — ÉLECTRICITÉ — EXPERTISE — CONTREFAÇON
(OFFICE FONDÉ EN 1866)

BLÉTRY Frères
Ingénieurs civils, Conseils en propriété industrielle, artistique et commerciale

PUBLICATIONS DE L'OFFICE

Manuel de l'Inventeur : Lois Françaises et Etrangères. — 6e édition. — *Prix* : **1** franc.
Manuel formulaire des Ingénieurs, Architectes, Mécaniciens, Manufacturiers, Entrepreneurs, Chefs d'Usines, Directeurs de Travaux, Contremaîtres, Agents voyers, etc. 2e edit. *Prix* : **8** fr.
Ouvrage honoré de la souscription du Ministère des Travaux publics
PARIS — 2, Boulevard de Strasbourg, 2. — PARIS.



MAISON PRINCIPALE
RARD, 17, Boul. Montmartre
PARIS

SAVON SULFUREUX dit «
FLANELLE
LAVE sans *RETRÉCIR* ni *JAUNIR*
1f. LE PAIN (1f. 25 PAR POSTE)
JOUBERT Phien, rue des Lombards, 8, PARIS
Pharmacies, Merceries, Epiceries.

Tous les Goutteux
doivent prendre les
Pilules de Lartigue
Membre correspondant de l'Académie de Médecine de Paris
Ces Pilules font disparaître en 24 heures les douleurs les plus violentes, et, par leur usage prolongé, elles assurent la GUÉRISON DÉFINITIVE de la *Goutte*. — 40 ANS DE SUCCÈS. — Complément du traitement par la **Poudre de Lartigue**, remplaçant toutes les eaux minérales. 10 f. chaque remède, *pour 3 mois de traitement*, chez FUMOUZE-ALBESPEYRES, 78, Faub. St-Denis, Paris

---

VIANDE, FER ET QUINA
L'aliment uni aux toniques les plus réparateurs
VIN
FERRUGINEUX AROUD
au QUINA et aux principes solubles de la VIANDE
RÉGÉNÉRATEUR DU SANG
Guérit sûrement Chlorose, Flueurs blanches, Epuisements, Appauvrissemt ou Altération du Sang
5 fr. — Dépôt Gal J. FERRE, succr de Aroud, 102, rue Richelieu et toutes pharmacies.

Pastilles et Poudre
DE
CHARBON DU Dr BELLOC

La commission nommée par l'Académie de Médecine de Paris, pour étudier les effets du Charbon de Belloc, a constaté que les Maux d'estomac, Dyspepsies, Gastralgies, Digestions difficiles ou douloureuses, Crampes, Aigreurs, Renvois, etc., cessaient après quelques jours d'usage de ce médicament. D'ordinaire, le bien-être se fait sentir dès les premières doses; l'appétit revient et la constipation si habituelle dans ces maladies disparaît. Les propriétés antiseptiques du Charbon de Belloc en font un des moyens les plus sûrs et les plus inoffensifs à opposer aux maladies infectieuses, telles que la Dysenterie, la Diarrhée, la Cholérine, la Fièvre typhoïde. Le Charbon de Belloc est employé soit pour prévenir, soit pour guérir ces maladies.

Chaque flacon de Poudre et chaque boîte de Pastilles doivent porter la signature et le cachet du Dr Belloc.

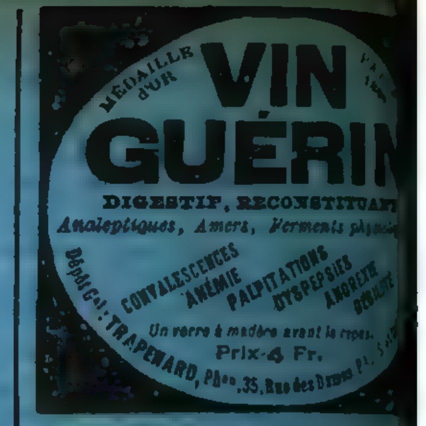
En Vente dans toutes les Pharmacies

Prix : Poudre, 2 fr.; — Pastilles, 1 fr. 5

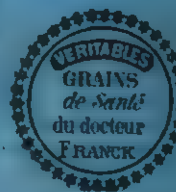
THÉ BERAUD
Exclusivement composé de plantes

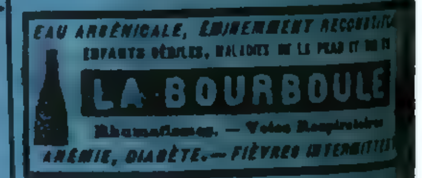
Le plus agréable des purgatifs. Purge doucement, sans coliques et sans interrompre les occupations. Excellent contre **Constipation, Maux de tête, Etourdissements, Embarras gastrique et bilieux.** — Prix : **1** fr. **25**.

8, avenue Victoria, Paris & Pha ‑‑‑deleine.









REVUE FINANCIÈRE

Les dispositions de la place sont plus mauvaises encore que la semaine dernière.

Cela tient aux fâcheuses impressions que subit le marché de Paris après les divers incidents qui viennent de se produire. Le discours de lord Salisbury a été généralement mal interprété dans ce sens qu'il était fortement pessimiste et que le temps du pessimisme doit s'éclipser pendant la période que nous traversons. Au surplus, l'ouverture de l'Exposition a semblé devoir mettre un terme aux chicanes, aux criailleries et aux intrigues de cabinets et de cours.

Notre place aurait donc grand tort — très grand tort même — surtout au jour de la liquidation, de se laisser influencer par les bruits contr... qui ne cessent de circuler en Bourse.

Les marchés étrangers témoignent d'une grande faiblesse.

Londres en réaction et Berlin faible.

Les sociétés de crédit sont soutenues, de même que les chemins de fer français.

Les valeurs industrielles ont une allure très calme, de même que ... de la cote.

Le marché en banque est nul.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

[redacted]. — 8 Juin 1889. — Tome 43. — (3e séri[redacted]

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

PARAISSANT LE SAMEDI

Fondée en 1863

SOMMAIRE DU N° 23

PRIX DU NUMÉRO : 60 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT :

A LA REVUE BLEUE	Six mois.	Un an.
Paris	15 fr. »	25 fr. »
Départements et Alsace-Lorraine	18 »	30 »
Étranger	20 »	35 »

AVEC LA REVUE SCIENTIFIQUE	Six mois.	Un an.
Paris	25 fr. »	45 »
Départements et Alsace-Lorraine	30 »	50 »
Étranger	35 »	55 »

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er DE CHAQUE TRIMESTRE

On s'abonne à Paris au bureau des Revues, 111, boulevard Saint-Germain

Chez les principaux libraires et dans tous les bureaux de poste de France et de l'Union postale



REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

1er SEMESTRE 1889. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 23. (26e ANNÉE.) — 8 JUIN 1889.

SOUVENIRS DES ANNÉES DE DÉBUT (1)

V.

PREMIER VOYAGE. — PARIS ET LE POITOU. — FRAGMENTS D'UN JOURNAL INTIME. — LE CHOIX D'UNE CARRIÈRE.

A la fin de juillet 1851, il fut décidé que j'irais, avec plusieurs de mes camarades, subir l'épreuve du baccalauréat à Paris. Ma mère devait m'accompagner et me conduire ensuite près de mon père, à Civray. — Jusque-là je n'avais jamais quitté ma petite ville que pour quelques excursions aux environs. Ce voyage était donc une grosse affaire; tout y avait pour moi l'attrait de la nouveauté : le chemin de fer récemment inauguré entre Bar-le-Duc et Châlons; — le Poitou lointain, qui m'apparaissait comme un pays méridional; — et surtout Paris, la capitale lettrée et artiste où je rêvais déjà de conquérir la Toison d'or. — Bien que ma tête fût farcie de chimères et de visées ambitieuses, j'étais alors le plus gauche et le plus novice des jouvenceaux. Je me vois encore : maigre et quasi imberbe, sauf un soupçon de moustaches au coin des lèvres; — habillé d'un pantalon de lasting et d'une lévite marron, coupée par le tailleur de la famille dans l'ampleur d'un manteau de mon grand-père. Le lasting luisait sur les genoux; la lévite, trop courte de taille et trop longue de jupe, m'engonçait et me donnait, vu de dos, des airs d'ancêtre. Avec cela, j'avais un ton tranchant, une présomption insupportable et un enthousiasme sentimental pour les moindres coins de paysage entrevus par la portière du wagon. Je ressemblais à ce rat « de peu de cervelle » portraituré par La Fontaine :

> La moindre taupinée était mont à mes yeux.

Néanmoins ma surexcitation tomba quand nous entrâmes à Paris. Un vieil ami de mon père, chef au ministère des finances, nous attendait à la gare de l'Est, et nous allâmes loger chez lui, à Grenelle. Je reçus tout d'abord une impression peu favorable à l'aspect de cette banlieue aux rues populeuses, noires et mal bâties. Le lendemain matin, sous l'escorte d'un étudiant en droit, je me rendis pédestrement à la Sorbonne, où je devais remplir les formalités préalables à l'examen et retrouver mes camarades de Bar-le-Duc. Dans le trajet, mon impression première se transforma. Je me sentis rapetissé, annihilé, noyé dans cette foule affairée et indifférente, sans cesse renouvelée, et où n'apparaissait pas un visage connu. Le brouhaha des voitures, les cris de la rue, l'animation des cafés, les murs tapissés d'affiches, les cabinets de lecture pleins d'habitués, la vieille Sorbonne bourdonnante d'étudiants, le jardin du Luxembourg avec ses beaux arbres, ses statues et sa population tapageuse, tout cela me disait une vie si différente de celle de ma petite ville! — Une vie ardente, laborieuse, intelligente, où je ne comptais pas plus qu'un des graviers du chemin. — J'étais ahuri, ébloui, étourdi, et en même temps blessé dans mon amour-propre de jeune coq de province. A la fois très timide et très vaniteux, j'apportais toute mon attention à ne pas avoir la mine provinciale, et

(1) Suite. — Voy. la *Revue* des 9 février, 9 mars, 13 avril et 11 mai 1889.

cette préoccupation de ne point paraître ridicule me rendait encore plus guindé et empêtré que je ne l'étais naturellement. Plus je m'évertuais à me donner l'air parisien, plus je commettais de bévues. En voici une, entre autres, dont le souvenir mortifiant me fait doucement sourire aujourd'hui.

En sortant de la Sorbonne, des étudiants, mes compatriotes, me menèrent dans un restaurant situé au haut de la rue de la Harpe et qui avait succédé à l'ancien Flicoteaux célébré par Balzac. C'était la première fois que j'entrais dans un restaurant parisien; l'intérieur de celui-ci me parut presque luxueux et bien supérieur à la salle à manger du principal hôtel de chez nous. Tout m'y semblait nouveau et attrayant : la gaieté des jeunes gens qui le fréquentaient, les vestes noires des garçons, la variété des plats et jusqu'au comptoir où, encadrées entre deux urnes en plaqué, la femme et la fille du restaurateur alignaient des desserts et réglaient les additions avec un sourire banal au coin des lèvres. J'observais toutes ces choses avec des yeux écarquillés. Quand je me levai pour payer mon déjeuner, je remarquai un détail qui m'intrigua : — chaque client s'approchait du comptoir et, après un colloque très court, glissait dans l'une des urnes en plaqué des pièces de monnaie qui tintaient en tombant. — Dans ma province, à cette époque, on n'avait aucune notion du pourboire ni des usages des cafés parisiens. Le mystère des pièces de monnaie jetées au fond de ce singulier vase de métal commença de me trotter dans la tête et mon imagination se mit à travailler. — « A Paris, pensai-je, où l'on ne fait rien comme ailleurs, c'est sans doute une mode ou un genre de glisser ainsi, discrètement, le prix de son dîner dans la caisse des traiteurs... Attention, n'ayons pas l'air plus sot que les autres! » — Là-dessus je vais au comptoir et je demande l'addition. J'en avais pour dix-neuf sous. Je prends ostensiblement une pièce de cinquante centimes et du billon, je salue et je dépose gravement mes dix-neuf sous dans le tronc du service... Je vous laisse à penser la tête du garçon et les mines railleuses des dames de la caisse... Mes camarades, pouffant de rire, m'entraînèrent dehors, m'expliquèrent ma bévue et le rouge me monta au front. Il me semblait, de la rue, entendre tout le personnel s'esclafer à mes dépens. Cela me gâta ma journée et aussi un peu ma soirée, qui cependant devait me laisser un souvenir délicieux.

Mon hôte m'avait emmené à la Comédie Française, où l'on jouait les *Caprices de Marianne*. Marianne, c'était Madeleine Brohan, alors dans la prime fleur de sa triomphante et spirituelle beauté; Delaunay, tout jeune aussi, jouait Cœlio; Brindeau, dans le rôle d'Octave, avait un entrain, une verve inoubliables; le juge Claudio était interprété par Provost, et Got donnait au valet Tibia un relief d'un comique étrange. Cette représentation m'enchanta. J'avais l'hallucination de l'Italie aux parfums d'oranger, célébrée dans la chanson de *Mignon;* je me croyais transporté au bord du golfe de Naples. La prose exquise de Musset me montait au cerveau comme le lacryma-christi que buvait Octave. Quand Madeleine, avec sa voix nette, mordante, et pourtant veloutée comme une caresse, disait : « Qu'est-ce après tout qu'une femme? L'occupation d'un moment, une coupe fragile qui renferme une goutte de rosée, qu'on porte à ses lèvres et qu'on jette par-dessus son épaule?... » je sentais mon âme se fondre et une chaude sève printanière me couler dans les veines. Rentré dans ma chambre, à Grenelle, je rêvai aux mélancoliques amours de Cœlio, et toute la nuit j'eus l'éblouissante vision de Madeleine Brohan dialoguant avec Brindeau sous une tonnelle enguirlandée de pampres...

Le lendemain, je partis, le cœur anxieux, pour la Sorbonne où je devais passer mon examen. L'épreuve écrite (une version) avait lieu dès le matin; puis venait un entr'acte de deux heures pendant lequel les examinateurs jugeaient les copies des candidats. Les dissipations de mon année de philosophie, le souvenir de tant de soirées employées à rimer, à jouer la comédie et à galantiser, ne laissaient pas de me donner de cruelles appréhensions. Je passai une vilaine heure d'angoisse dans la grande cour de la Sorbonne, dont j'arpentais fiévreusement les petits pavés inégaux. Je me voyais déjà *retoqué*. Les noires façades des bâtiments me regardaient avec des mines revêches, et je croyais apercevoir aux carreaux verdâtres de chaque fenêtre la figure austère de mon professeur de philosophie; je croyais l'entendre me crier de sa voix glaciale : « Voilà où mènent les divagations d'une âme mal équilibrée! » Si j'échouais à l'*écrit*, adieu le voyage en Poitou, les heures de liberté et les beaux projets de poésie! Il me faudrait retourner au collège et piocher de nouveau le manuel, sans compter que j'aurais à subir les reproches paternels, les sermons de ma mère et les dédains de notre hôte de Grenelle, ce chef de bureau chez lequel nous étions descendus et qui m'avait déjà vertement tancé au sujet de ma manie « d'écrivailler ». — Je me souvenais d'un passage de ma version dont le texte m'avait paru obscur, et je commençais à craindre d'avoir commis un contresens. Au loin, du côté de la rue Saint-Jacques, un orgue de Barbarie jouait la valse de *Rosita*, et ces lambeaux de musique de danse, qui me rappelaient nos sauteries de l'hiver, se mêlaient encore désagréablement à mes craintes. — Je n'ai éprouvé d'affres pareilles que le soir de mon début au théâtre, derrière un portant de l'Odéon, tandis que Sarah Bernhardt jouait pour la première fois mon petit acte de *Jean-Marie*. — Enfin, après une heure d'attente mortelle, on afficha au mur la liste des admissibles; j'y lus mon nom, et les solennelles fenêtres de la Sorbonne s'éclairèrent tout à coup d'un rayon de soleil.

L'*oral* m'effrayait moins, je me croyais sûr de mes

matières. En effet, sauf une explication de Démosthène où je m'embrouillai piteusement et où je fus rudement rabroué par M. Le Clerc, doyen de la Faculté, le reste alla de cire; je fus reçu avec la mention *bien*, et je courus annoncer la bonne nouvelle à ma mère, qui m'attendait dans le Luxembourg.

J'étais bachelier, c'est-à-dire débarrassé des entraves universitaires; j'avais en perspective un lointain voyage à travers des pays nouveaux, et je me trouvais à Paris avec la bride sur le cou. Pendant quelques jours je goûtai une félicité inaltérée. Je partais de Grenelle dès le matin pour parcourir à pied les Champs-Élysées, les boulevards, les quais, où je flânais longuement devant les étalages des bouquinistes. Je me manifestai d'abord à moi-même ma liberté en achetant, passage Choiseul, les *Comédies et Proverbes* de Musset. Par un singulier hasard, qu'un fataliste ne manquerait pas de noter, le premier libraire chez lequel j'entrai à Paris occupait une étroite boutique d'angle où je devais revenir plus tard bien souvent, car ce fut dans ce même modeste magasin qu'Alphonse Lemerre commença en 1866 à éditer les poètes. — Mon Musset en poche, je gagnais lestement le quartier latin vers lequel m'attirait une secrète préférence, j'y déjeunais frugalement, puis j'allais déguster *Lorenzaccio* ou *On ne badine pas avec l'amour*, sous les arbres de la Pépinière, non loin de la statue de Velléda.

Je fréquentais aussi les cabinets de lecture, et j'y dévorais les revues et les journaux, afin de plonger en plein dans le courant intellectuel d'alors. Un jour, place de l'Odéon, dans ce cabinet de Julia Morel qu'ont bien connu tous les gens de ma génération, je tombai sur un recueil nouveau intitulé la *Révolution littéraire*. C'était une mince revue à couverture jaune, qui avait la prétention de réformer l'art et la littérature modernes en substituant à la formule : « l'art pour l'art », celle-ci, qui n'avait pas coûté beaucoup de frais d'invention : « l'art pour l'idée ». — La *Révolution littéraire* était rédigée par une pléiade d'obscurs collaborateurs qui écrivaient en style d'apôtres. De tous ces inconnus, un seul, nommé Alfred Crampon, sortit un instant de la pénombre. Il publia en 1852 dans la *Revue des Deux Mondes* un « éreintement » de Théophile Gautier qui fit quelque tapage, puis disparut. — Tout en feuilletant cette plaquette où l'on appelait « les jeunes » à la rescousse, je songeai que la *Révolution littéraire* devait être hospitalière aux débutants, et je résolus d'aller frapper à sa porte. J'avais en poche quelques vers inédits, je me levai immédiatement et courus aux bureaux de la revue, qui étaient situés faubourg Poissonnière, au fond d'une cour.

La *Révolution littéraire* était fort pauvrement logée dans une sorte de hangar vitré; le personnel administratif se composait uniquement d'un jeune homme de mon âge, qui paraissait le *Maître Jacques* de la revue. Pour me faire bien venir de cet administrateur imberbe, je pris d'abord un abonnement de six mois, — ce qui sembla en effet le remplir de jubilation; — puis je tirai de ma poche mon manuscrit et j'exprimai le désir de devenir un des collaborateurs du recueil. Il prit mes vers, me promit sa protection près du rédacteur en chef et me reconduisit poliment jusque dans la cour. — Cet invisible « rédacteur en chef » pensa probablement qu'on devait des égards à un jeune naïf qui prenait un abonnement de six mois à une revue destinée à mourir dans sa fleur, car mes vers parurent dans le numéro suivant. Mais quand, alléché par cet aimable accueil, je voulus récidiver, serviteur!... La rédaction ne daigna pas même m'accuser réception de mon *ours*. — Cinq mois après, la *Révolution littéraire* mourut d'inanition.

Je n'en fus pas moins ravi de ce début parisien, et la publication de mes vers en belle page acheva d'embellir à mes yeux ce joli pays poitevin où nous arrivâmes fin juillet. — Civray est une toute petite sous-préfecture nichée au bord de la Charente, dans un fouillis d'arbres, au creux d'un pli de vallée d'un vert rafraîchissant. La ville se composait alors d'une longue rue tortueuse, calme, sans pavés, avec de vieux logis aux façades grises et des bordures d'herbe en guise de trottoirs. Trois rues plus étroites et plus paisibles encore coupaient cette voie principale. Au milieu s'ouvrait la place des Halles, où une curieuse église romane arrondissait ses trois porches brodés de sculptures. Tout cela était solitaire et endormi; devant les portes, quelques femmes coiffées du haut bonnet poitevin, filant au fuseau ou cousant, relevèrent la tête quand passa la diligence qui nous amenait, puis tout retomba dans l'assoupissement.

Ce que j'admirais surtout en ce pays poitevin, c'était la nature plantureusement verdoyante. Chez nous, dans le Barrois, le paysage est généralement sec. Les collines, malgré leur manteau de vigne, ont un aspect monotone et uniforme; les plaines sont nues; les prairies sans ombre et, en dehors des bois, on ne trouve guère de verdure. Dans cette vallée de la Charente, au contraire, tout était couvert, partout il y avait des arbres et de la fraîcheur. A chaque pas dans la campagne, je rencontrais des coins dont *l'imprévu* me ravissait : — chemins creux, bordés de touffes de buis à l'odeur amère et de chênes surplombant en berceau; châtaigneraies profondes, prairies encadrées en des haies très hautes et très fournies, où s'enroulaient des chèvrefeuilles; larges tonnelles de vigne échevelée menant à des *borderies* aux bâtiments enfouis sous les noyers; moulins sonores battant leur tic-tac au long de la Charente, dont le cours somnolent, tantôt disparaissait sous les nénufars, tantôt caressait de son eau brune des îlots de saules et de bouillards. La séduction de cette nature séveuse et mouillée m'invitait à la paresse contemplative. Une ivresse voluptueuse, une sensualité toute païenne m'y envahissaient peu à peu.

Je respirais l'amour dans l'air, et je rêvais de voir surgir d'idéales amoureuses au détour des *traînes* fleuries ou parmi les *brandes* plantées de châtaigniers.

Avec cette disposition d'esprit, le difficile n'était pas de rencontrer des amoureuses — idéales. J'en eus bientôt deux ou trois. Toutes ces aventures de la dix-huitième année se bornèrent, il est vrai, à de platoniques tendresses. Mais qu'importe? le décor dans lequel s'épanouissaient mes romanesques amours était charmant, et l'illusion, cette puissante magicienne, jetait sur mes rêves ses plus féeriques couleurs. — Dans un cahier aux feuilles jaunies, je retrouve le naïf journal de mes impressions. J'en extrais les fragments suivants, qui donnent assez exactement la note de mon état d'âme d'alors : — une sentimentalité juvénile mêlée de sensualisme.

« *3 août.* — L'hôtel où mon père prend sa pension a une physionomie originale. C'est une vieille maison à pignon, avec une porte au cintre surbaissé et tréflé. Un jasmin y grimpe. Au faîte du pignon se balance une cloche destinée à annoncer l'heure des repas aux pensionnaires disséminés dans la ville. La fille aînée de notre hôtesse est très jolie. Elle a dix-sept ans et se nomme Éveline, — un nom qui contraste avec son genre de beauté, car elle est fort brune avec des yeux noirs très vifs et un air peu timide. Sa taille est mince et souple, ses dents sont très blanches. Par moments son œil noir a des reflets d'un bleu sombre, ce qui, avec son teint mat, ses lèvres rouges et rieuses, forme un ensemble qui séduit.

Ce matin, le temps était lourd, de gros nuages couraient sur le ciel. « Nous aurons de l'orage, ce soir, lui ai-je dit. — Ne parlez point d'orage, s'est-elle écriée en joignant gentiment les mains, j'en ai une peur affreuse! » Sa mine était si effarée que je me suis méchamment amusé à accroître ses terreurs... A cinq heures, en effet, un orage violent a éclaté. En arrivant, j'ai trouvé Éveline encore tout épeurée; après dîner, je suis resté à causer avec elle et je lui ai conté mon rêve de la nuit précédente. « J'en ai fait un aussi, m'a-t-elle répliqué. — Lequel? — Oh! je ne voudrais le raconter pour rien au monde! — Pas même à votre confesseur? — Pas même à mon confesseur. » Alors je me suis fatuitement imaginé qu'elle avait peut-être rêvé de moi, comme moi j'avais rêvé d'elle... Il y avait sur sa fenêtre un pot de ces fleurettes roses qu'on nomme chez nous des *mignonnettes*. « Comment appelez-vous ces fleurs? lui ai-je demandé. — Des *amourettes*, » a-t-elle répondu en riant, en renversant sa tête et en faisant jouer à ses beaux yeux leur jeu habituel. — Qu'elle est jolie! — On prétend qu'elle a un tendre pour un pensionnaire, en ce moment absent et qui est fort laid. Un de nos commensaux m'a conté cette histoire à la promenade, et cela m'a jeté une douche d'eau froide...

6 août. — Éveline était ce matin de fort maussade humeur. Je suis rentré à la maison, maussade moi-même et j'ai lu le *Lys dans la vallée*. Quel charme dans les descriptions, quel style merveilleux, que déparent à peine certaines métaphores outrées! Que de situations émouvantes et qui me font venir les larmes aux yeux! Je me suis dépité en lisant ce chef-d'œuvre. Je me suis écrié mentalement : « Jamais je ne parviendrai à écrire!... » Un beau désespoir m'a pris et j'ai laissé là ma lecture. — Je suis allé au *Moulin des Ages* où j'ai cueilli un bouquet de myosotis, de troënes et de chèvrefeuilles. Je l'ai envoyé à miss C ... Le soir, je suis entré chez elle. Succès du bouquet. — Musique. — Elle nous a chanté une barcarolle de Gounod : *Dites, la jeune belle, où voulez-vous aller?*

14 août. — Le *Moulin des Ages* est un endroit délicieux. Le moulin est blotti dans les saules et les frênes, au milieu d'un îlot de la Charente. Des passerelles moussues et un chemin creux bordé de cormiers relient cet îlot à la rive droite, rocheuse, très escarpée et très boisée. Il y fait frais, même au plus gros de la chaleur. J'ai passé là aujourd'hui une exquise après-midi avec ma mère, Mlle E... et miss C.... Elles ont travaillé, assises sous les arbres, pendant que je leur lisais une Nouvelle de Musset. Vers quatre heures, nous sommes allés au moulin chercher du pain bis et du *caillé*. Tandis qu'on était en train de nous préparer le *caillé*, je suis resté seul avec miss C... dans une pièce délabrée, aux volets clos, du fond de laquelle on entendait le bruit cadencé des fléaux dans la grange. En cette obscurité je ne distinguais que la forme vague de miss C... et ses yeux bruns, qui avaient des lueurs d'étoiles. Elle rassemblait les plantes qu'elle avait cueillies et, en les liant, elle s'est éraflé le poignet avec une épine. J'ai pris doucement son bras pour voir de près l'égratignure, et brusquement j'ai effleuré de mes lèvres l'épiderme meurtri. — « Je voudrais vivre dans cette pauvre chambre avec vous! » ai-je murmuré... J'ai été interrompu par la métayère, qui rentrait avec le *caillé* et le pain bis. Silencieusement nous sommes remontés sous les chênes, où nous avons goûté; puis nous sommes revenus à la brune, à Civray, en suivant la Charente, où se reflétaient les étoiles....

10 septembre — Miss C... est partie ce matin pour l'Angleterre. J'ai été attendre le passage de l'omnibus sur la route de Saint-Pierre. Il faisait un temps orageux; par intervalles, une courte ondée tombait menue, puis le soleil reparaissait. Un arc en-ciel se voûtait comme un pont irisé et transparent au-dessus de la vallée. J'ai entendu tout à coup tinter les grelots de l'omnibus qui arrivait au grand trot. Miss C .. était seule dans l'intérieur. Elle m'a fait signe des yeux et de la tête, elle a posé son doigt sur ses lèvres, puis la voiture a descendu rapidement la rampe de la route. Elle a disparu, et avec elle tout ce qui m'enchantait ici. Plus rien! plus rien! Maintenant Civray me pèse sur la poitrine comme une montagne de plomb... Il a



plu pendant le reste de la journée, et je n'ai pensé qu'à miss C... Le soir, promenade à Saint-Pierre. Si seulement je pouvais la revoir en rêve!... »

Mes juvéniles et platoniques amours s'envolaient pareilles à ces légers duvets de chardons qu'emporte le vent d'été. J'étais, du reste, à la veille de quitter Civray. L'automne avançait, et nous devions rentrer à Bar-le-Duc au commencement d'octobre. Pendant les dernières semaines de mon séjour, on discuta longuement en famille quelle carrière on me ferait suivre. Un moment il fut question pour moi de l'École normale. Mon père voyait intimement le sous-préfet de Civray, qui était Lorrain comme nous et se nommait L. Albert. Ce dernier avait un fils, Paul Albert, qui justement sortait de la maison de la rue d'Ulm, après avoir été reçu à l'agrégation. — Il a été l'un des collaborateurs de cette *Revue*, et il est mort, il y a quelques années, après avoir brillamment marqué sa place au Collège de France, où il a laissé le souvenir d'un conférencier éloquent et d'un critique très fin.

Il vint passer ses vacances en Poitou et je le rencontrai chez son père. C'était, à cette époque, un jeune homme mince, élancé, à la figure imberbe, aux traits délicats et distingués. Dans la conversation il mentionnait fréquemment le nom d'Edmond About, son camarade de promotion, auquel il prédisait un brillant avenir politique. Il parlait lentement, d'un ton un peu dogmatique; il avait l'esprit amer, traitait avec dédain les romantiques de 1830, Sainte-Beuve excepté, et réservait son admiration pour les écrivains du XVIIIe siècle, surtout pour Diderot. — Le mépris littéraire qu'il marquait pour mes auteurs favoris me fit prendre en aversion les normaliens. — Si tel était l'esprit de l'école, je pressentais que je ne pourrais m'habituer à ce régime intellectuel; et puis, pour préparer mes examens, il aurait fallu retourner au lycée, et je ne m'en souciais guère. Je renonçai assez facilement à l'idée d'entrer dans l'enseignement; mais quand j'eus touché quelques mots de mon désir de suivre ma vocation littéraire, ma famille jeta les hauts cris. Mon père me représenta que je n'avais pas de fortune et que la littérature n'était pas une carrière, — en quoi il avait parfaitement raison. — Il ajouta qu'il était en situation, par lui et ses amis, de m'assurer un bel avenir, si je voulais entrer dans l'administration des domaines. — J'étais un « enfant de la balle », observa-t-il, et je ferais dans les bureaux un chemin rapide, si j'y mettais un peu de zèle et de bonne volonté. — De guerre lasse, je consentis, mais en me réservant *in petto* de continuer à écrire et de *lâcher* l'administration dès que ma prose ou mes vers m'auraient mis en mesure de gagner le pain quotidien. Ma mère prit mon apparente soumission pour un renoncement formel à la littérature, et mon père m'apporta immédiatement un Code civil et un Manuel de l'enregistrement. Je reçus avec déférence ces deux bouquins aux tranches multicolores; mais, tandis que le brave homme se frottait les mains, je ne pouvais m'empêcher de me répéter en mon par-dedans : « Ah! le bon billet qu'a La Châtre! »

André Theuriet.

(*A suivre.*)

SAMGADI

Conte du bivouac.

A MON AMI LE COMMANDANT R...

Dans le haut Sénégal, à la prise de Dabanko..... Au milieu du tata (1) effondré et fumant, les obus pleuvaient toujours. Debout, autour de la case du chef, à peine abrités par un fragment de mur éventré, une poignée de Bambaras luttaient encore. Ils tombaient, un à un, sous nos balles, fiers, silencieux, résignés, ayant sur leurs grosses lèvres noires comme un sourire de bonheur...

Et le clairon ne sonnait pas la charge. Autour d'eux, les toits de chaume flambant s'écroulaient, jetant, à droite et à gauche, des flammèches qui brûlaient en crépitant leurs chevelures laineuses et leurs barbes crépues; au milieu des reflets bleuâtres de l'incendie, dans la fumée épaisse, leurs faces luisantes apparaissaient, — les traits figés dans l'hébétude de leur sublime héroïsme.

A travers la brèche déjà toute grande, les projectiles passaient, s'enfonçaient dans les murs d'argile des cases, y étouffant leurs sifflements, sans éclater...

Et le clairon ne sonnait pas la charge... Autour d'eux, les toits de chaume flambant s'écroulaient, jetant, à droite et à gauche, des flammèches qui brûlaient en crépitant leurs chevelures laineuses et leurs barbes crépues; au milieu des reflets bleuâtres de l'incendie, dans la fumée épaisse, leurs faces luisantes apparaissaient, — les traits figés dans l'hébétude de leur sublime héroïsme.

A travers la brèche déjà toute grande, les projectiles passaient, s'enfonçaient dans les murs d'argile des cases, y étouffant leurs sifflements, sans éclater...

Et le clairon ne sonnait pas la charge... Une surprise est toujours possible dans cette terrible petite guerre du Soudan.

D'ailleurs, le succès était dès maintenant certain pour nos armes : à quoi bon le compromettre, l'ensanglanter par un assaut meurtrier, qui ferait sans doute, là-bas, dans un coin de la France, pleurer la vieille mère de quelque petit fantassin?

Ainsi pensait le commandant, qui aimait bien ses

(1) Village fortifié de murailles d'argile.

hommes. De là le tir régulier imposé aux soldats et à l'artillerie jusqu'aux minutes suprêmes de la bataille.

Encore quelques obus, et il ne resterait du village ennemi que des cadavres, un amas de charbon et de cendres.

Cela ne faisait pas l'affaire de nos tirailleurs indigènes, en général, et du caporal noir Samba-Diop, en particulier.

La perspective d'un pillage manqué, d'un butin dévoré jusqu'au bout par les flammes, attristait ce dernier, lui rendant presque indifférente la victoire.

Pour sûr, il y avait de bien jolies captives dans ce village de Keffirs (1), et il était, lui, depuis si longtemps sans femme, la sienne étant morte à Saint-Louis! Et puis que de choses brûlées qui seraient si utiles en colonne!

Placé à l'extrémité d'un rang, presque perdu dans les broussailles, le caporal Samba Diop faisait ces réflexions mélancoliques, en chargeant et déchargeant son fusil.

Il s'était, pour tirer plus à l'aise, adossé au stipe charnu d'un palmier et, de temps à autre, il jetait un regard désolé du côté du clairon, qui, son instrument en bandoulière, continuait le coup de feu, attendant l'ordre de sonner.

Bientôt, sur sa droite, à quelques cents mètres de la ligne de bataille, un mouvement insolite fit s'incliner doucement et se relever ensuite les hautes herbes de Guinée. Il en eut bien vite reconnu la cause : des gens du village qui fuyaient.

Et lentement, avec des ondulations de fauve en chasse, les reins ployés pour ne pas être aperçu des camarades, il s'enfonça dans le sillon en zigzag que traçaient les fuyards. Un instant après, il couchait en joue, à vingt pas tout au plus, deux guerriers noirs armés de longs sabres, tremblant, demandant grâce, et une jeune négresse qui regardait, indifférente, le canon miroitant du fusil.

Le caporal Samba ne tenait pas le moins du monde à faire feu : il pouvait ainsi compromettre sa capture et attirer l'attention sur sa courte escapade. Il le fit comprendre à ses deux prisonniers, qui déguerpirent au plus vite, abandonnant la pauvre femme. Il abaissa son arme, s'approcha d'elle, lui dit quelques mots à l'oreille, et elle se mit à le suivre avec la docilité passive de l'esclave qui a souvent changé de maître...

***

Maintenant, sous le soleil calcinant de midi, le clairon jetait la note éclatante de la victoire. C'était fini.

Marsouins et tirailleurs, veston bas, le fusil sur l'épaule, traversaient allégrement le village incendié, détruit de fond en comble. Les tirailleurs n'étaient pas contents, lésés dans leurs instincts rapaces par l'œuvre destructrive des flammes; et ils avaient des mines si déconfites, en arrivant devant les décombres fumants, que les fantassins de marine se tordaient de rire.

Bien drôles, en effet, nos moricauds, sous leur chéchia rouge, fouillant les tas de charbons et de cendres du bout de leur fusil, prenant des airs comiquement navrés devant une calebasse ou un mortier à kouskous carbonisés, n'hésitant pas à se brûler les doigts pour retirer des braises une marmite en fer ou quelque autre objet échappé à la destruction.

Ce qui les désolait plus encore, c'est qu'ils ne trouvaient pas un seul homme vivant : pas le moindre prisonnier, pas la plus petite captive! Des cadavres, partout des cadavres! On pouvait les compter par centaines. Et l'affaire ainsi menée, un village réputé imprenable enlevé, détruit en quelques heures, et sans mort d'homme de notre côté, c'était un rude coup porté à l'influence et au prestige du fameux marabout Mahmadou Lamine.

On campa tout près de là, à l'ombre d'une agglomération de grands arbres, dans un endroit qui avait dû servir de place publique au village.

Les groupes se formèrent; alors seulement on remarqua que le caporal noir Samba-Diop, un des rares célibataires du bataillon, était possesseur d'une femme qu'il dissimulait avec soin.

Il fut aussitôt entouré, assailli de questions par des camarades jaloux, prêts à lui disputer sa conquête.

Comment diable avait-il fait, puisque en arrivant au village, après le signal du clairon, on n'avait trouvé que des morts?

Samba-Diop ne perdit pas la tête, et avec la facilité de mensonge qui caractérise sa race, il eut bien vite fait d'inventer une histoire tout à fait vraisemblable, pendant que chacun, à la clarté des grands feux du bivouac, passait en revue la captive.

Comme elle était laide à faire peur, on les laissa tranquilles.

Et, sous un grand flamboyant, dont les fleurs rouges avaient jonché le sol en y plaquant des taches sanglantes — à deux pas des cadavres qui, les yeux grands ouverts, semblaient sourire à la lune — ils passèrent en paix cette première nuit de noces.

***

Ah! diable non, elle n'était pas jolie, la conquête de Samba-Diop!

Un nez large, écrasé, s'étalait au-dessus d'une bouche immense qui montrait en s'ouvrant de longues incisives obliquement plantées. Les yeux jaunes, aux paupières flétries, éraillées et brûlées par le sable, brillaient, sous le front étroit et luisant, de l'éclat louche des lumières mourantes. Les cheveux embroussaillés tombaient sur la nuque en pendeloques sales et terreuses, exhalant l'odeur âcre du beurre de galam. Des oreilles aux cartilages boursouflés, percés de plusieurs trous, pen-

(1) Païens, non musulmans.

daient des choses bizarres : brins de paille, petites coquilles univalves, anneaux de fer ou de cuivre, dents de tigre, tout ce qui, dans ce pays, constitue la parure des misérables.

Cette « parure » ajoutait encore à la sauvage laideur de cette figure noire, que la petite vérole avait agrémentée d'innombrables taches cuivrées. Tout en elle était hideux, jusqu'au bourrelet rosâtre de ses lèvres.

Le caporal blanc Bivard avait dit en la voyant :

— C'est une négresse manquée !

Et cependant Diop l'appela Samgadi, qui veut dire « la belle ».

Et belle elle dut lui paraître, car désormais elle fut bien sa femme, partageant avec lui la ration et suivant, avec les femmes des autres tirailleurs, la compagnie en marche.

Il avait pour elle certaines prévenances, certaines attentions que ses camarades étaient loin d'avoir pour celles de leurs épouses qui suivaient la colonne.

Après Dabanko, le but poursuivi était atteint. L'hivernage approchait.

Un ordre supérieur déclara la campagne finie. La crue du fleuve ayant été rapide, les eaux étaient déjà profondes, et plusieurs jours après, le bataillon des tirailleurs rentrait à Saint-Louis.

***

Il la logea à Guet-N'Dar, dans un coin du village ouolof, où il loua, pour elle, à deux pas des brisants, une petite hutte ronde au chaume pointu.

Tous les soirs, la corvée terminée, lorsqu'il n'était pas de service de nuit, il quittait la sombre caserne de la place Rognat et passait hâtivement le pont, coudoyant, sans les voir, de nombreux Maures pensifs, qui s'en allaient silencieux, semblables à des ombres, drapés dans leurs gandourahs noires, suivis du pas lourd et cadencé de leurs grands dromadaires...

Samgadi l'attendait, et, à son arrivée, elle lui tendait avec empressement la longue robe blanche, le bonnet kassouké et le chapelet des fervents du Prophète; elle enfermait bien vite ses habits de soldat.

Ainsi vêtu, Samba se mêlait aux pêcheurs du village, et, sur le sable, devant la mer toujours grondante, il faisait, en croyant fidèle, le *Salam* du soleil couchant.

Il fut un mari exemplaire, peut-être le seul monogame du bataillon ; au lieu de dépenser son prêt en vétilles ou de l'accumuler pour se payer bientôt une nouvelle femme, ainsi qu'ont coutume de faire la plupart de nos tirailleurs, il l'employait à embellir Samgadi, lui achetant pagnes sur pagnes et colliers sur colliers.

Ses camarades noirs se moquaient de lui. Il répondait toujours par un bon gros rire bête et désarmait la raillerie.

Les blancs eux-mêmes qui, lors de la dernière colonne, avaient assisté à leurs bizarres épousailles, s'intéressaient à cet étrange couple. De temps à autre, le caporal Bivard, rencontrant Samba-Diop, le frappait gaiement à l'épaule et lui disait en riant aux éclats :

— Bonjour, gorille, comment va ta guenon ?

Et, toujours avec son gros rire de bonne bête, il répondait :

— Ouaou ! ouaou ! espèce d'aboiement qui, en ouolof, signifie : oui.

A force de plaisanteries, le gouailleur Bivard avait rendu le ménage légendaire dans le bataillon. Les officiers eux-mêmes, mis au courant de la chose, n'appelaient plus entre eux Samba et Samgadi que Philémon et Baucis.

***

L'hivernage passa, et la nouvelle colonne partit de Saint-Louis.

En arrivant à Kayes, on apprit que le marabout faisait des siennes dans tout le pays soninké. Il fallait, pour préserver nos postes, arriver jusqu'à lui au plus vite, à coups de marches forcées. Une compagnie d'infanterie de marine, trois compagnies de tirailleurs, flanquées d'une trentaine de spahis, furent lancées en avant. Samba-Diop faisait partie de la troisième. Quelques femmes seulement avaient été admises à suivre la colonne volante : ordre du colonel. Samgadi la grêlée était du nombre.

On allait, on allait, dans la brousse, dans les palétuviers vaseux, à travers la forêt ; et, pour gagner du temps, on franchissait les derniers marigots, à peine desséchés ; tous les jours on entassait étapes sur étapes.

Lem arabout avait dû connaître ces marches, car, au déclin du jour, dans les défilés broussailleux, des cavaliers tombaient sur notre arrière-garde, essayant de s'emparer des traînards.

Le moment n'était pas favorable pour les retardataires.

Cependant, dans la compagnie blanche, on faiblissait un peu, et les femmes des tirailleurs n'allaient plus avec le même entrain...

Un matin, après une longue et pénible marche de nuit, en arrivant à l'étape, le caporal Samba-Diop s'approcha de l'aide-major et eut toutes les peines du monde à lui dire ces mots, qui semblaient s'étrangler dans sa gorge :

— Major, ma femme malade !

— Oui, bien malade même, fit le docteur après un rapide examen.

Et, par une faveur spéciale, on la hissa sur un cacolet pour la prochaine marche.

A l'étape suivante, des soldats blancs tombèrent frappés d'insolation ; il fallut descendre la négresse ; le caporal Samba demanda et obtint la permission de la porter sur ses épaules, tandis qu'un camarade se chargeait de son sac...

Ce n'était plus seulement à la tombée du jour et aux

défilés dangereux, mais à chaque instant maintenant, que l'arrière-garde se voyait harcelée par un ennemi toujours caché et dont l'audace croissait avec les fatigues de la colonne.

Et Samba-Diop, portant Samgadi, marchait de plus en plus péniblement avec les cacolets et les malades. Bientôt il se traîna, se laissant peu à peu distancer par la marche lente des mules.

Le médecin se tournait de temps à autre vers lui, l'encourageant par quelques bonnes paroles. Il répondait, cachant sous son gros rire de bête dévouée sa douloureuse angoisse.

Cependant ses forces faiblissaient, faiblissaient. Il n'en laissait rien paraître, de peur qu'on lui ordonnât de laisser là sa femme, se raidissant de plus en plus contre cette fatigue qui pouvait être pour lui le commencement de la mort.

Et la distance qui le séparait du dernier groupe de l'arrière-garde grandissait, grandissait toujours!...

***

On avait marché une bonne partie de la nuit. En arrivant au bivouac, au moment de dresser les tentes, le caporal Samba-Diop, de la troisième, ne répondit pas à l'appel de son nom. Quelques spahis furent lancés pour battre le terrain en arrière : ils ne trouvèrent rien. La situation de la colonne devenant de plus en plus périlleuse, on le porta absent ; et, trois jours après, disparu. . . . .

Il s'était affaissé, à la tombée du jour, après la traversée d'un bois, devant le gué de Diakatou que ses jambes flageolantes n'avaient pu franchir.

Après avoir doucement posé Samgadi sous un arbre et l'avoir enveloppée dans son pagne, il s'était assis près d'elle, essayant de reprendre des forces pour rejoindre la colonne au plus vite.

Peu après, un grand bruit se fit au loin, derrière lui, dans la brousse, et un premier feu s'alluma. C'étaient les soldats du prophète. Alors il voulut soulever sa femme pour continuer sa route, mais elle lui fit comprendre que c'était bien fini pour elle, qu'il devait s'en aller tout seul, pour marcher plus vite, puisqu'elle allait mourir.

Elle n'en avait pas pour longtemps, en effet, la pauvre petite. Sa voix ne sortait plus de sa bouche que secouée par le hoquet suprême, et son souffle, devenu bruyant, péniblement soulevait la saillie rougeâtre de ses côtes.

Et à mesure que la lune se levait toute ronde à l'horizon, éteignant les lueurs des premières étoiles, ses yeux navrés de guenon moribonde prenaient de plus en plus une expression d'épouvante et d'angoisse, suppliant son mari de fuir.

Elle se mit à râler...

Avec sa grosse main noire, Samba essuyait l'écume blanche qui mouillait les lèvres de Samgadi; et il continua ainsi, dans la clarté vibrante de cette nuit d'Afrique, à la regarder mourir, ne sachant que faire — avec ses longs bras qui pendaient inertes — pour la soulager.

Elle claquait des dents, tordue par l'agonie. Croyant qu'elle avait froid, il se mit à faire du feu, ne s'inquiétant plus maintenant de la trépidation du sol, ébranlé par les cavaliers ennemis.

Attirés par la flamme, ils tombèrent sur lui, une vingtaine, comme un vol de vautours à la curée.

Impassible et tranquille, il regardait toujours mourir Samgadi... et ne se retourna même pas.

Ils le saisirent, le dépouillèrent, en l'insultant, de son uniforme de tirailleur. Ils l'attachèrent à un arbre, le mutilèrent cruellement et, sous les yeux de sa femme que l'agonie semblait ouvrir plus grands, sans qu'il eût poussé un cri, un soupir, l'achevèrent à coups de sabre et le jetèrent sur le corps pantelant de sa négresse...

***

Trois mois après, l'expédition terminée, le marabout battu, son armée mise en fuite, la colonne regagnait le fleuve.

Une compagnie de tirailleurs formait l'avant-garde. On était arrivé au gué de Diakatou et, l'ayant franchi, on fit halte.

Un jeune lieutenant et l'aide-major, forts chasseurs tous les deux, en avaient profité pour s'égarer sous bois à la poursuite d'une biche.

— Tiens, fit tout à coup le docteur en se baissant, un bonnet rouge.

En même temps, le lieutenant ramassait une giberne vide.

Tous les deux lurent : 963.

— 963, dit gravement le lieutenant, après s'être recueilli un instant; mais c'est le caporal Samba-Diop, Philémon, le disparu de janvier ; le cadavre de Baucis ne doit pas être loin.

A quelques pas de là, ils virent, en effet, un amas informe d'ossements se détachant tout blancs au milieu des herbes qui avaient poussé drues, en leur faisant un linceul vert.

Le docteur remarqua qu'il y avait deux têtes, et, se penchant pour ramasser la plus grosse, il entraîna la petite en même temps : elles étaient étroitement collées par les os de la face...

Les deux officiers, silencieusement, se regardèrent; et, chemin faisant, pour revenir au camp :

— Il ne faut pas que notre intervention les sépare, murmura l'aide-major d'une voix émue.

Et, en effet, la grosse tête de Samba et la petite tête de Samgadi figurent aujourd'hui, dans la même vitrine, au musée du Trocadéro.

Bammako, février 18...

STÉPHAN PLOVGINE.



SUR M. E. MELCHIOR DE VOGÜÉ

A propos de sa réception académique.

Si ces messieurs de l'Académie française ont élu M. de Vogüé en sachant bien ce qu'il est et ce qu'il représente, il faut leur faire beaucoup de compliments. Ce serait là une sorte d'aveu plein de bonne grâce; ce serait l'acceptation de cette loi intellectuelle par laquelle les fils sont autorisés à penser autrement que les pères, et les pères à le pardonner aux fils; ce serait enfin comme si ces hommes vraiment sages eussent dit : « Notre forme d'esprit n'est pas la seule qui existe. Nous avons incarné un moment particulier de l'histoire de ce peuple. Mais voici quelqu'un qui annonce des conceptions nouvelles. Il s'est levé, qu'il le sache ou non, contre notre rationalisme, notre positivisme, notre esprit d'analyse, notre inspiration uniquement française, à nous autres gens de 1850. Faisons-le venir à nous; associons-nous ce prophète de la jeunesse, afin qu'il soit dit que nous avons eu l'intelligence de la règle inflexible qui nous repousse vers le passé, et que nous y avons consenti. Il est de bon exemple qu'une génération soit vue donnant l'accolade à son héritière. »

Mais il ne faut jamais supposer trop de clairvoyance dans une élection, quelle qu'elle soit. Les motifs de chaque votant sont variés; ils sont le plus souvent étrangers aux idées pures. Peut-être que certains académiciens ont cru devoir choisir M. de Vogüé parce qu'il est gentilhomme; d'autres parce qu'il est de la *Revue des Deux Mondes;* d'autres (et c'est encore là le motif le plus élevé) parce qu'il écrit très bien. Ni les uns ni les autres n'ont soupçonné, grâce à Dieu, qu'il est très mauvais aristocrate; qu'il est à la *Revue* une sorte de schismatique, enfin que son style est d'une qualité troublante et extra-classique.

Seulement voici ce qui arrive. On éprouve en lisant certaines pages de M. de Vogüé une sensation agréable et assez forte, qu'on exprime en disant : « Il a beaucoup de talent. » — (Ah ! qu'il faudrait éviter ce mot, fait pour troubler toutes les classifications d'esprit ! Il m'a toujours semblé que c'était un terme provisoire, mais en attendant une formule plus juste; le talent est une supériorité si mal définie qu'à peine pourrait-on citer quelques artistes qui en soient authentiquement dépourvus). On a donc dit que M. de Vogüé avait infiniment de talent, c'est-à-dire de virtuosité littéraire. Or beaucoup de ces messieurs croient que le bon style mérite récompense. Et ainsi ils ont pu admettre les phrases de M. de Vogüé, avec toute sorte de réserves sur ses idées.

Ce sont pourtant les idées dont le triomphe importe. M. de Vogüé lui-même, qui s'attache à détruire le préjugé suivant lequel la littérature serait quelque chose d'existant en soi, ne se réjouirait pas d'être loué seulement comme écrivain. Ce qu'il veut apparemment, c'est que ses doctrines pénètrent au temple en même temps que lui, et y trouvent accueil.

Or ces doctrines sont, avec une grande douceur, sans le moindre accent hostile, la négation de ce que la plupart de ces messieurs ont passé leur vie à établir. Ceux-ci ont tout ignoré de la pensée étrangère, sauf peut-être, çà et là, la première écorce; — lui, il apporte un monde nouveau, la Russie, et derrière elle l'Orient. Ceux-ci ont été, ou bien des érudits, des analystes, ou bien des poètes parnassiens, ou bien des observateurs de la réalité dans la comédie et dans le roman; manifestations diverses d'un esprit unique, qui souffla vers le début du second empire; — lui, il est idéaliste et mystique Ceux-ci se sont abstraits, extériorisés des choses, de telle façon que leurs critiques ou leurs peintures produisent une impression générale d'antipathie et de négation; — lui, il a le don de sympathie, il reconstruit, il affirme. Ceux-ci ont été agnostiques, positivistes, catholiques mondains; — lui, il est évangélique. C'est pourquoi je trouverais tout naturel que les représentants de la littérature constituée s'aperçussent tout d'un coup, avec alarme, qu'il leur apporte en somme bien des manières nouvelles de penser. A quoi il répondrait sans doute ingénument, comme Luther à la diète de Worms : « Qu'importe qu'elles soient jeunes ou vieilles? Je veux la vérité seule, et c'est pour cela que je suis ici. »

La *vérité* de M. de Vogüé est aussi celle de presque tous les jeunes gens d'aujourd'hui, autant que je les connais. Examiner les divers points qui les séparent de ses confrères, cela revient à mesurer l'angle dont la pensée a tourné en France, de 1860 à 1880. Je vais l'essayer. Il faut prévenir seulement qu'en raison de son caractère « d'homme représentatif », de délégué d'une époque, M. de Vogüé ne se prête pas à un portrait bien net. Il est difficile de noter avec exactitude le timbre d'une voix qui chante accompagné de tout un chœur. Le phonographe de M. Edison serait excusable de brouiller un peu des sons auxquels se mêle, d'une façon sourde, la rumeur confuse d'une foule. Or cette foule, dont M. de Vogüé est un des porte-paroles les plus clairs, voilà longtemps que je l'écoute : il faut aussi qu'on l'entende.

I.

La période de notre histoire intellectuelle qui s'étend de 1850 à 1870 n'a pas été un âge héroïque. « Nous avons assez du byronisme, » dit Bazarof le nihiliste, dans Tourguénef. Et en effet il est probable qu'on en avait trop, car on se rejeta brusquement dans une forme d'esprit opposée.

Le rêve généreux du romantisme avait été exprimé

d'une façon suprême dans le symbole qui termine la *Légende des siècles :* un ballon s'élevant, radieux, au-dessus des nuages, vers l'infini, point d'arrivée tout à fait chimérique, en y faisant planer « la liberté dans la lumière »; et cela s'appelait *Plein ciel.* Malheureusement le ballon s'était perdu, et le monde, devenu méfiant, regarda désormais le sol, le sol bas et cultivable. Les vétérans du romantisme, isolés, inécoutés, languirent encore un peu de temps. Seul, le tenace Hugo, conservé par l'exil, s'obstinait à lancer de son rocher des livres lyriques, anachronismes pleins de sérénité; mais on ne les lisait que par esprit d'opposition à l'Empire, et les critiques qu'on en fit témoignent qu'ils ne furent guère compris dans le moment même. Je me souviens que je ne découvris les pièces les plus miraculeuses de la *Légende des siècles* que vers 1873, dans une librairie des Passages; le monde pourtant très intellectuel où je vivais me les avait laissé ignorer. La bonne George Sand écrivait toujours dans sa campagne; mais les conservateurs de l'ordre social la mettaient au ban de l'opinion et essayaient de la tourner en ridicule; ses bénignes utopies, son lieu commun de l'amour maître de morale semblaient des choses plus malsaines que l'hypocrisie et la sécheresse de cœur. Lamartine était pour ceux qui s'obstinaient à l'aimer une occasion d'humiliation, de persiflages à essuyer. Michelet, qui fut en somme le plus grand de cette génération, car le romantisme lui était entré jusqu'à l'âme, était plaisanté à cause de ses beaux dithyrambes sur la nature; on raillait la sympathie miséricordieuse qu'il montrait à ses poules, aux oiseaux, aux insectes, au frai de poisson : on ne démêlait pas que tout cela était vénérable et suave à cause du don de naïveté dont c'était le témoignage, don introuvable désormais et que Michelet portait au milieu d'un monde hostile, comme la candide sainte Marguerite du peintre qui passe au milieu des monstres en tenant le calice.

Et le trait commun de tous ces contre-sens, de tous ces manques d'équité qui furent alors commis à l'égard des grands romantiques, c'est qu'on les fit au nom d'un bon sens moyen, de conventions morales acceptées sans adhésion profonde; ce n'était pas une foi opposée à une foi, mais simplement des convenances, un pharisaïsme vide, un abject désir de n'être pas dérangé dans ses habitudes. Le règne de l'égoïsme était venu.

Il n'y avait qu'à subir ce revirement. On avait perdu toute prise sur le peuple par où l'on pût l'entraîner à l'abnégation ou au culte d'une idée. La conformation des actes à une croyance désintéressée, qui est au fond toute la religion, ne se rencontra plus. La nécessité même de croire, qui résulte de l'insuffisance de la science et de l'impossibilité de fonder le bonheur sur l'égoïsme, ne fut plus évidente. Le refus que firent quelques indépendants de prêter serment à l'Empire fut la dernière action proprement religieuse qu'on ait vue alors et comme l'adieu de la Foi, au moment de nous quitter pour un assez long temps. Les paroles qui avaient naguère rallié les parties jeunes de la nation autour de certaines causes telles que l'indépendance grecque, la liberté de l'art, vers 1830, la liberté politique, l'utopie humanitaire ou socialiste, n'avaient plus de retentissement; elles semblaient n'être plus que des paroles. C'était un tambour crevé.

« Il est certain, disait amèrement Bersot en 1859, qu'on peut vivre de beaucoup moins qu'on ne croit : on se passe de vie intérieure, on se passe de poésie, on se passe de justice, on se passe de liberté. » On se passait en effet de poésie, pour nous borner à ce point. La littérature de cette époque en est totalement dépourvue. On traversait une lande. La seule tentative poétique de ces années est l'œuvre de Baudelaire, rabougrie, mal venue, originale avec effort, contournée par les vents contraires. Encore est-il juste de reporter Baudelaire vingt ans plus tard, au milieu de la génération qui devait le comprendre; car la lettre justificative que Sainte-Beuve fit pour les *Fleurs du mal* est précisément un symptôme de cette erreur où étaient les hommes les plus intelligents d'alors au sujet de la poésie. Il suffit de rapprocher les critiques composées vers 1860 sur les poètes de celles qui ont été données récemment par M. Paul Bourget, M. Anatole France, M. Faguet, M. Jules Lemaître, et par notre ami regretté Jules Tellier, pour être frappé de la différence des points de vue; on dirait que la conception de la poésie, en tant qu'art de suggestion et de mystère, ne date que des toutes dernières années. Sous la génération précédente, ce qui dominait c'était le réalisme analytique. La poésie ayant usurpé d'abord, selon le mot de Stendhal, « la place due légitimement à de petits faits vrais », avait été chassée par ceux-ci à son tour.

Et ce fut une invasion simultanée du positivisme dans la pensée, du naturalisme dans l'art, du mécanisme et de l'analyse dans la critique, du réalisme et de *la blague* dans la littérature, de l'agnosticisme et de l'indifférence dans la religion, du sens pratique dans la vie. En 1855, la France donnait les *Leçons de physiologie expérimentale*, de Claude Bernard, en même temps qu'elle mettait à la scène *le Demi-Monde.* En 1857 parurent les *Essais de critique et d'histoire*, de M. Taine, avec la promulgation de sa fameuse méthode; *la Question d'argent*, de M. Dumas fils, et *Madame Bovary*, de Flaubert. En 1858, *les Amis de la nature*, de M. Champfleury (c'est le naturalisme); *les Lionnes pauvres*, de M. Émile Augier; *Fanny*, de Feydeau. En 1859 devait paraître *l'Origine des espèces*, traduite presque aussitôt de l'anglais en français.

Les faits capitaux, ceux de l'histoire intérieure, et qui ne portent pas de date, concouraient sans doute dans le même sens. Les affinités d'esprit établissaient entre contemporains une sorte de collaboration in-

consciente et à distance. Ce n'était pas par hasard que M. Taine se rencontrait sur beaucoup de points avec Herbert Spencer; que celui-ci, à son tour, soutenait Darwin, lequel était exalté par Strauss, théologien rationaliste, et lui-même dévot de M. de Bismarck, maître de la politique positive. Une chaîne invisible les unissait. Un même génie, celui de la recherche et de l'activité bornées aux faits d'expérience, avait visité ces différents cabinets de travail.

Assurément, ce souci d'exactitude dans l'explication ou le maniement du monde mérite l'admiration. Il a vivifié la science; il a fait de la science l'aboutissant et le type suprême de tout effort d'esprit. Nous avons eu une érudition scientifique, une critique scientifique, un roman scientifique; l'école des poètes parnassiens, même, qui n'a guère inauguré que l'usage des textes précis et des bonnes références tenant la place de l'inspiration, représenterait assez bien une section de poésie à l'École des hautes études. C'est, en définitive, la chimie qui occupe le sommet de l'édifice, qui tient la clef des diverses méthodes, et une histoire intellectuelle de ce temps-là doit placer dans son premier chapitre Claude Bernard, MM. Pasteur et Berthelot. Voilà le domaine où se sont faites alors les plus grandes choses. La génération était née pour cela.

Elle a péché cependant en un point : elle a cru que ses résultats embrassaient tout ce qui existe.

En histoire, elle a été étroitement évhémériste; elle s'est préoccupée de la réalité des hommes et des faits, qui est de pure curiosité, sans se soucier de leur existence idéale, légendaire, qui seule fut efficace et importe seule; — en philosophie et en critique, elle a manqué du sens de l'universel, si attirant pour nous; elle ne s'est pas souvenue constamment que le support commun de nos théories, de nos arts, de nos sciences et de nous-mêmes est cette planète tournante et mortelle, idée qui nous hante à présent et que nous donnons pour fond à toutes nos opinions, comme un rappel de leur caducité; — elle a manqué également du sens du mystère, du miracle, c'est-à-dire du sens de sa propre incompétence devant les cas où l'esprit s'est subordonné la matière; ce qui lui fit entreprendre follement de dissoudre tout le merveilleux des religions par des arguments d'officier de santé; — enfin — et c'est là sa grande insuffisance, c'est là ce qui nous fait délaisser son œuvre sous les yeux de ses survivants étonnés — elle a oublié la Vie. Elle a oublié que chaque progrès de la connaissance doit être accompagné d'une inflexion dans notre ligne de conduite; que la science n'est au demeurant qu'un recueil de considérations permettant de vivre plus complètement et mieux; que le perfectionnement moral est en dernière analyse l'objectif de tout le labeur intellectuel des pauvres hommes. En cela l'humanité a fait défaut à nos devanciers. Bien humain, au contraire, était le grand savant Lucrèce, qui n'allait chercher dans la cosmogonie d'Épicure et dans la physique des atomes que des moyens de se procurer la paix de l'âme. En effet, les résultats acquis sur le monde sont comme la terre rassemblée au pied d'un arbuste pour l'alimenter; l'arbuste — combien tendre et frêle! — est notre conscience morale; il faudrait qu'à chaque motte de terre nouvelle on lui laissât le temps d'y enfoncer ses racines délicates afin d'en pomper le suc vital, de l'employer à son bien; — au lieu de cela, on la presse, la pauvre plante, on l'accable de cette terre ainsi inutile par son abondance même. De grâce, à quoi bon cet amoncellement? — Elle ne s'en nourrit plus; encore une pelletée, encore une autre, et elle est étouffée.

II

Cet état de ferveur scientifique, de sécheresse pour tout le reste, voici que nous l'avons dépassé déjà, puisque nous commençons à pouvoir le juger. Chaque jour de vie nous le rend plus étranger, plus lointain; une génération nouvelle sort timidement des limbes.

La poésie renaît, avec bien de la gaucherie, il est vrai, mais avec un instinct plus juste que jamais de son objet propre. Il faut suivre d'un œil amical ses coups d'aile inquiets, ses efforts d'oiseau blessé pour rentrer dans l'église où elle entend du dehors le chœur des inspirés et des primitifs. Nous ne produisons rien de bien fort en fait de poètes, je l'avoue, mais ces faibles mêmes sont intéressants par intermittence; puis il est juste de nous annexer, parmi les grands d'autrefois, ceux que nous sommes les premiers à avoir entièrement compris : Racine, Lamartine philosophe, Vigny, etc. Il ne nous manque plus guère, dans ce domaine, qu'un jeune homme de génie.

La musique est retrouvée. Wagner en a donné les principes avec tant d'élévation que, dans d'autres arts même, on s'est réclamé de son système d'évocation, de son symbolisme, de ses représentations mystiques des tragédies de l'âme, de ses mélodies monotones, intérieurement expressives. La peinture, la sculpture se sont retrempées comme dans une nouvelle Fiesole. Elles sont remontées aux maîtres primitifs, ont tâché d'égaler leur candeur, leur intensité, leur entente du monde invisible. Des artistes tels que M. Puvis de Chavannes ou M. Gustave Moreau ont rencontré enfin leurs vrais contemporains parmi les jeunes gens.

La religion s'est réveillée. La grossièreté de ceux qui prétendaient l'avoir fait mourir a paru intolérable. On a débarrassé l'Évangile des bandelettes respectueuses où ses ministres le tenaient enseveli ; on en a fait un livre vivant, un guide. L'*Imitation* a recouvré une certaine faveur, et c'est en effet le mysticisme qui devait sortir, par réaction, d'une époque de confiance excessive en l'expérience.

Ah! Seigneur, qu'ai-je? Hélas! me voici tout en larmes
D'une joie extraordinaire; votre voix
Me fait comme du bien et du mal à la fois...
Et j'aspire en tremblant...

a dit la jeune poésie avec M. Paul Verlaine. On s'est rendu compte que le christianisme serre de très près la vie intérieure, que ses doctrines sur le péché, sur la grâce, correspondent exactement à des états éprouvés. On en a fait ainsi quelque chose de tout contemporain, qui n'est plus verbal comme le catholicisme de la messe d'une heure — à la Madeleine — mais intime, trop intime pour être exprimé. Enfin, ce qui est le centre même du christianisme intérieur, le principe suivant lequel Vertu et Douleur ont une sorte d'équivalence morale a semblé très vrai comme étant le seul consolant : consolant pour les misères temporelles, en faisant croire qu'elles ne sont pas stériles; consolant aussi pour les misères de l'âme, en admettant la possibilité du rachat.

La science de l'âme a pris décidement le pas sur la science du monde. La psychologie est revenue en honneur comme au temps de Nicole, de Mme de La Fayette et de Racine, au point que l'abus nous en fait déjà peur. La philosophie idéaliste, sortie de M. Ravaisson, mais originairement de Fichte et de Kant, s'est répandue chez les jeunes gens qui enseignent ou qui écrivent. L'unification du monde dans le sein de la pensée est accueillie par eux comme une doctrine de salut, la seule qui ne bronche pas au moment du passage d'un ordre à l'autre, par cela même qu'elle les fait rentrer l'un dans l'autre. Quant à la morale, la révolution la plus profonde qui s'y soit accomplie a été la ruine de l'idée de Bonheur. La contradiction que recouvre ce mot, toute félicité étant inséparable du progrès, et tout progrès étant inséparable de l'effort, c'est-à-dire de la souffrance, a été dévoilée; elle crève les yeux. (Et par cela même optimisme et pessimisme sont anéantis, doctrines privées de sens quand l'idée de bonheur n'existe plus.) La conclusion de M. Secrétan, dans ses *Sermons laïques*, et de M. Sully Prudhomme, dans son poème du *Bonheur*, est justement que la béatitude n'est que dans le renoncement à la béatitude. Ainsi arrive-t-on à un stoïcisme très haut, très nu, très opposé à ce qu'avait vu l'âge précédent. La conclusion de ce mouvement intellectuel, concernant la conduite de la vie, peut donc être exprimée par la maxime hindoue : « Rapporte à l'Idéal, rapporte au Bien toutes tes œuvres, et sans espérance, comme sans souci de toi-même, combats et n'aie point de tristesse. »

Toute cette évolution de l'âme contemporaine est-elle pour nous un avancement ou bien un recul et une décadence? Cela n'est pas la question. Il suffit qu'elle soit le présent, qu'elle soit la vie. L'homme intelligent et non rebelle n'en demande pas davantage pour chercher à la comprendre, à l'aimer et à l'aider.

Or, une telle transformation s'est opérée par des causes variées. Il y a plus d'une personne à qui nous pouvons en rendre grâces, puisque grâces en doivent être rendues.

En premier lieu, il y a les artistes; ils ont été, ces vaillants amis, l'avant-garde de l'idéalisme contemporain. Il faut étudier de près, dans l'affaissement même du second Empire, ce qu'on pourrait appeler *l'idéal muet*. Rien de plus touchant que les efforts faits par ces pauvres isolés pour créer une sorte de religion rien qu'avec leurs ébauchoirs et leurs pinceaux; ils bégayent dans leurs lettres familières (voyez les premières de Regnault et toutes celles de Baudry) ces affirmations supérieures que leurs ouvrages reflètent. L'idéal, non encore définissable, était assez perceptible déjà pour être chanté, sculpté et peint. Toute la poésie s'était réfugiée sur les toiles et dans les marbres. L'école incomparable des paysagistes qui se développa alors rassembla tout ce que la France desséchée pouvait encore offrir de rêveries au monde, et ce fut justement dans le genre de peinture le plus suggestif, le plus musical. Les ateliers des grands artistes étaient en ce temps-là les vrais, les seuls temples. D'où il suit que notre jeune religion, bien incertaine encore, en a gardé une teinte esthétique très particulière, et qu'elle sanctifie les formes belles.

Il faut, en second lieu, remercier les femmes. Non pas seulement celles qu'on connaît, une Elizabeth Browning, une Charlotte Brontë, une George Eliot, ces prophétesses en quelque sorte publiques, mais les inspiratrices cachées et adorées. Jamais aucune littérature, plus que celle qui commence, n'a trahi leur secrète collaboration; je les devine presque à chaque ligne dans tous les livres un peu touchants qui paraissent. Et cela ne veut pas dire que l'amour ait fait ce miracle : il ne s'agit pas vraiment de l'amour, mais d'un sentiment nouveau, mêlé à la vie intellectuelle, et qu'aucun siècle précédent n'a connu, sauf peut-être celui où Dante écrivit la *Vita nuova*. En celui-ci, c'est le candide Shelley, je crois, qui l'a retrouvé. Il dit, dans l'*Epipsychidion*, à cette personne qu'il ne posséda jamais : « Je n'avais pas pensé qu'avant ma mort, je dusse voir ma vision de jeunesse aussi parfaitement réalisée... Je ne suis pas tien, je suis une partie de toi... »

I never thought before my death to see
Youth's vision thus made perfect...
I am not thine : I am a part of thee.

C'est encore le sentiment qu'eut Henri Heine pour Rahel de Varnhagen; c'est une pareille communion d'esprit qui unissait Stuart Mill à Mme Taylor et, s'il m'est permis de le dire, M. Ernest Renan à son admirable sœur. L'action de l'élément féminin se révèle toujours à quelque chose d'immédiat et d'intuitif dans la foi. Cet élément a si bien pénétré beaucoup d'hommes de notre temps qu'on ne sait pas, le plus

souvent, de quel cerveau vient l'idée première d'une œuvre, comme on ne peut distinguer, en voyant certaines plantes grimpantes enroulées à un appui, si les fleurs qui s'y épanouissent ont jailli du tuteur solide ou de la faible tige. Et cela fait que notre jeune croyance, tout impliquée de féminité, est jusqu'ici plus sensitive que logique.

Enfin il faut savoir beaucoup de gré à deux peuples étrangers qui ont tenu l'Évangile en réserve pour notre moment de grande soif, et qui nous l'ont rendu. Je veux dire l'Angleterre et la Russie. De l'Angleterre je parlerai une autre fois; je lui rendrai un hommage intellectuel complet, *Britanniæ laudes*, tout en restant Français de cœur (1).

Quant à la Russie, on peut dire que c'est à M. de Vogüé que nous la devons. Il nous l'a apportée dans les plis de son manteau. Il en a été le missionnaire parmi nous. Aussi avons-nous pour lui, à cet égard, des sentiments comparables à ceux qu'un Gaulois chrétien du IVe siècle professait, j'imagine, envers le bienfaisant saint Denis. Je me réjouis d'être ramené à sa personne, après un si long détour, mais où je n'ai pas cessé de l'avoir en vue. C'était son rôle qu'il fallait faire bien comprendre, avant d'aborder son œuvre; — son rôle, plus grand encore que son talent.

Il a donc, avec son *Roman russe*, exercé une action presque aussi profonde que celle qui fut produite en 1810 par l'*Allemagne* de Mme de Staël. Il nous a remis aux mains le rameau d'or qui donne l'entrée dans un monde mystérieux. Depuis 1886, date de la publication de ce livre (2), nos aspirations vagues à quelque chose d'élevé et en même temps de vrai, à quelque chose d'autre que l'étroit positivisme de nos pères, se sont fixées en un corps de doctrine; la difficulté que nous éprouvions à concilier notre appétit de mysticisme et de foi avec nos besoins d'exactitude très serrée s'est trouvée du même coup résolue. Depuis cette même date, il est devenu impossible en France à toute personne cultivée de professer que notre art du récit était le seul art concevable, ou l'art suprême.

Je n'ai pas à faire ici la critique de Gogol, de Tourguénief, de Dostoïevsky et de Tolstoï. On commence à les connaître bien (3). Il suffit d'indiquer par quelques mots en quoi la révélation que M. de Vogüé nous a faite de leurs œuvres nous a renouvelés.

Ces maîtres si simples ont l'intelligence et le respect de la vie. Ils la peignent avec un grand scrupule, comme chose belle en soi et divine. Ils nous l'offrent tout entière. A vrai dire, le mot de roman est très impropre, appliqué à de pareilles productions. Un *roman* est une histoire arrangée en vue de l'amusement ou de l'effet; nos romans français n'ont pour la plupart pas d'autre objet; ils manquent de dignité et méritent la déconsidération où les tiennent ceux mêmes qui les aiment le plus. Le roman russe n'est pas arrangé; chez les maîtres, il n'est mêlé d'aucune rhétorique. Je mets à part, si l'on veut, Tourguénief, qui est un pur Grec par sa composition irréprochable. Les autres, Gogol, Dostoïevsky, Tolstoï surtout, ne nous donnent qu'une enquête sur l'ensemble de la vie, de la naissance à la mort. Cette enquête est sans limites.

On a été déconcerté, à la première lecture, d'une telle universalité dans les peintures. Nos romans, issus de notre théâtre, observent, comme celui-ci est obligé de le faire, une certaine unité; ils retracent une crise aiguë et aboutissent à une catastrophe. Or voici que dans *Guerre et Paix*, dans *Anna Karénine*, ce qui était là tout le livre devient un simple épisode sur lequel on passe, et qui passe. Voilà des hommes qui grandissent, qui vieillissent, qui changent, sur lesquels les choses glissent et que parfois elles pénètrent, qui sont des résultantes instables de mille circonstances très déliées... Natacha, dans *Guerre et Paix*, aime comme une enfant, puis comme une adolescente, puis *désaime*, puis *reaime*, tout en continuant à prendre des leçons de chant, à parler de choses indifférentes, à manger à la table de famille... Il en est ainsi de tous les personnages. Et c'est une naissance, et c'est un mariage, et c'est une mort, racontés à fond, avec la mise à nu de toute l'humanité qui y est contenue. Tâche immense, infinie, tâche impossible, et cependant tâche faite : il n'y a plus à y revenir... Grand Dieu! Mais alors c'est donc la vie même? Mais alors la vie, celle du premier venu, la mienne, a donc une sorte de beauté, elle a donc, prise dans son ensemble, un sens caché et respectable, puisque tant d'éloquence en jaillit rien qu'à l'enregistrer sans phrases? On ne m'avait pas appris cela quand j'étais enfant.

Oui, la vie est intéressante, parce qu'elle est remplie d'une pitié sans fond. Et cela est justement la seconde révélation que les Russes, à travers Vogüé, nous ont faite. Tandis que nos romans réalistes n'expriment, en somme, que la mauvaise humeur où nos fades romans romanesques ont mis un lecteur sensé mais impatient, et n'en sont vraiment que l'antithèse (les choses vont ainsi, école contre école, en France, pays de littérateurs), les observateurs russes ont une opinion sur les hommes, qui est directe, prise toute fraîche dans la vie. Et cette opinion, c'est que nous sommes avant tout dignes de miséricorde. C'est que nous sommes bons aussi; non pas quand nous raisonnons et que l'orgueil nous pousse, mais quand nous

(1) Les différents essais qui le composent avaient d'abord paru dans la *Revue des Deux Mondes*.

(2) Je regrette qu'on n'ait pas fait pour la *Poésie anglaise contemporaine* ce que M. de Vogüé a fait pour le *Roman russe*. Je ne méconnais pas les intéressants essais de M. Émile Montégut et de M. Gabriel Sarrazin, mais ce ne sont pas là des livres de doctrine. On regrette vraiment qu'il n'existe pas en France une *Société d'acclimation* intellectuelle.

(3) Le mérite en revient aussi à M. Ernest Dupuy, dont le livre sur les *Maîtres de la littérature russe* contient les plus précieuses indications.

nous laissons guider humblement par l'inspiration, quand nous sommes illuminés au dedans par l'amour, folie apparente, mais au fond seule clairvoyante.

Ici, voyez à quel point une telle conception nous change : nos romans regardaient tous l'amour comme une illusion, sotte suivant les uns, adorable suivant les autres; ce qui est la même hérésie, au fond. Dans les romans réalistes comme ceux de Flaubert, elle apparaissait évidemment : l'ironie de l'auteur était dirigée constamment et avec adresse contre les affirmations d'infini que se fait l'amour; et quant aux romans romanesques, ils produisaient dans l'esprit du lecteur, par une sorte de protestation intérieure, la même persuasion.

Enfin, Dieu soit loué! nous voilà délivrés de toute cette littérature! Nous voyons clair. La vie a une valeur en soi. La bonté a une majesté supérieure à l'art. Le seul précepte qui subsiste est celui que donne le même Tolstoï : « Il faut avoir une âme. » Cela est, en somme, une sorte de découverte. Il faut savoir gré à l'homme qui a trouvé cette parole, sans oublier celui qui l'a traduite et prêchée.

III.

Je ne sais pas quelle était la situation d'esprit et de conscience du vicomte de Vogüé quand il eut, en 1872, son premier contact avec l'Orient; mais je présume que ce jeune homme blond, fin, taciturne et de grande race, ne fût jamais un gentilhomme de salon. Les salons aristocratiques d'aujourd'hui ne sont pas un foyer d'originalité poétique; on y a plus d'esprit que de véritable intelligence; on y est très insensible aux idées. De plus, il s'établit là une moyenne d'opinions régnantes qui rendent très difficiles les intuitions vives. Chez M. de Vogüé, au contraire, la préoccupation de n'être le reflet de personne, de s'écouter lui-même dans la solitude, apparaît très nettement; elle doit remonter à son enfance; et c'est cette intrépidité d'opinion personnelle qui donne à sa manière quelque chose de juvénil. Je ne le vois pas bien dans une cour et soumis à l'étiquette. Si je le replace par la pensée dans la société où vivaient ses aïeux, c'est comme un cadet de famille, affranchi de l'embarras de soutenir son rang, un peu sauvage, grand chasseur, peut-être chevalier de Malte ou quelque chose d'approchant, ayant rapporté d'une équipée en Orient l'élargissement des vastes horizons dans ses yeux, avec je ne sais quelle impatience d'apostolat.

Ce qui est certain, c'est qu'il reçut de son premier voyage là-bas un ébranlement assez fort pour qu'il ne pût l'analyser, ni le raffiner, ni le raisonner. Il en revint ce qu'il fut toujours depuis : l'homme des impressions immédiates. Il devait apporter dans la critique même les habitudes du voyageur racontant ses souvenirs et y mêlant des paysages. Fromentin était alors son maître de style et d'évocation. Il avait pourtant, de plus que lui, un don particulier d'associer les idées morales au spectacle des choses, et de s'entretenir avec ce qui est mort, enseveli, disparu. Les pays s'offraient à lui comme un décor où a cessé de se jouer le drame humain, si rapide et suivi d'un si long silence. Voici, par exemple, ce que lui suggère un site de Thessalie :

« De la galerie à colonnade rustique, la vue plonge sur un massif de verdure et s'arrête aux ombres des montagnes, adoucies par la clarté lunaire; là-bas, entre des peupliers qui bruissent à la brise de nuit, éclate une raie d'argent; je demande le nom de cette rivière : c'est le Léthé, le fleuve des morts et de l'oubli! Un jeune diacre, bon vivant qui paraît avoir bénéficié des vertus de cette eau, m'en apporte un verre; il n'était pas besoin de venir la chercher si loin : le temps coule partout, qui suffit à l'œuvre d'oubli. »

Le voyageur qui parle ainsi a vingt-six ans. Il voit nettement et il voit triste. Autant il caresse par une magnificence enveloppante, autant il pénètre par une sorte de mélancolie aiguë. Les tableaux nocturnes sont ceux qui reviennent le plus souvent dans ses récits. Tantôt c'est la nuit d'Égypte tombant « lourde de chaleur, calme et lumineuse, sur un grand jardin solitaire qui lui envoyait les parfums des nymphéas »; tantôt c'est la nuit d'Asie Mineure, mélodieuse et tiède, à l'entrée de Nicée :

« Le petit chemin douteux se perdait dans les méandres des marécages qui continuent le lac; des myriades de lucioles promenaient des essaims de flammes dans les roseaux, d'où montaient les chansons nocturnes des rainettes et des rossignols. Nous chevauchions au travers des bouquets de platanes, de lauriers et de chênes verts, guidés dans l'ombre par la voix des muletiers; et ces gens simples, gagnés insensiblement par cette majesté, reprenaient en chœur un lent refrain romaïque : nous les suivions, assoupis sur la selle dans un demi-rêve par la fatigue d'une rude journée; nul cependant n'eut la pensée de se plaindre des heures allongées et de mesurer la descente des étoiles dans un ciel si doux. Il était minuit quand la lune décroissante, apparue sur les hautes crêtes de l'Olympe de Bithynie, nous montra la nappe reposée du lac; la ligne dentelée des remparts de Nicée moirait d'ombre le bleu des eaux. »

Et dans cette vieille ville de Nicée, où il arrive ainsi, « quatre portes triomphales » donnent accès. On entre, et que voit-on? Le désert. Rien n'est éloquent comme ces choses *triomphales* qui s'ouvrent sur le néant. C'est la note cachée de M. de Vogüé; c'est la même note qui résonne encore dans cette phrase sur la Russie : « Elle garde l'attrait des grandes tristesses, le plus puissant peut-être, parce que le plus heureux d'entre nous pleure dans le meilleur de son âme je ne sais quelle chose perdue qu'il n'a jamais connue. »

(Qui sait? si cet homme était Chateaubriand revenu, cependant!) Et cette lamentation voilée s'unit, comme je l'ai dit, à des visions rapides, nettes, immédiates, de la réalité: talent qui, lorsqu'il est si aisé, s'accompagne plus ordinairement de la bonne humeur.

Or cette alliance est l'originalité rare de M. de Vogüé comme écrivain. On pourrait dire, s'il fallait le définir d'un mot, qu'il est un impressionniste grave.

Ses sympathies littéraires, comme il arrive toujours, sont révélatrices de ses capacités propres. Il nous en donne la liste dans une sorte de dithyrambe en l'honneur de la langue française; ce sont Rabelais, Pascal, Saint-Simon, Mirabeau, Chateaubriand, Michelet. Rien que des imaginatifs, des poètes, au sens large du mot; il est poète lui-même, en effet. Tel de ses développements a l'air d'un morceau d'épopée. Je me rappelle, comme admirable sous ce rapport, le commencement d'un article sur *la Conquête de la Nouvelle-Espagne*, par Bernal Diaz del Castillo. C'est une vision historique où l'écrivain semble emporté par le vent d'Ézéchiel.

Il nous montre la rencontre providentielle du monde ancien avec le nouveau. Il nous fait voir les terres inédites sortir du rêve, les portulans des premiers navigateurs se tracer au fur et à mesure des découvertes, « parchemin vide et blanc la veille, où le profil des côtes inconnues surgit et s'allonge d'heure en heure sous le crayon tremblant du pilote... » (quel charmant détail que ce crayon *tremblant!*) — puis, nous faisant planer au-dessus des continents, de la vieille Europe et de l'Amérique, « vierge au vague profil de femme endormie, la tête appuyée au pôle nord, les pieds sur le pôle sud, la taille ceinte par l'équateur... », il nous dit comment elles s'attendent, se pressentent l'une l'autre; il nous fait souffrir de leur impatience, jusqu'au moment où une petite clarté va d'un rivage à l'autre rivage, fanal d'un visionnaire entêté, et où, selon le mot de la Genèse « réalisé à nouveau, l'esprit de Dieu est porté sur les eaux ». Tout ce cantique me semble si beau, si inspiré, qualité qu'on rencontre peu, même dans la *Revue des Deux Mondes*, que quand il parut il me fit revenir à une humble habitude d'écolier : je l'appris par cœur. Le plaisir était accru par l'inattendu d'un tel épanouissement d'images dans ce genre borné de l'essai critique. Assurément M. de Vogüé n'est pas à l'aise dans son cadre; il le déborde. Sa vocation particulière eût été de récrire à nouveau le *Discours sur l'histoire universelle*, si notre époque l'eût comporté. Il aurait été magnifique dans la troisième partie, celle des *Empires*.

On aperçoit déjà, par ce peu d'exemples, quelle est la façon d'écrire, c'est-à-dire de concevoir, du vicomte de Vogüé. Je ne dissimule pas ce qu'elle a d'un peu hasardeux.

Elle ne donne pas une forte impression d'exactitude. Peut-être ce lyrique n'attache-t-il pas assez visiblement un grand prix à avoir raison. Il lui manque ce scrupule infini qu'un autre illuminé, Albert Dürer, apporte dans ses dessins, et qui donne à sa rêverie le résistant de la plus minutieuse réalité. Vogüé ne contient pas assez son imagination; on n'aperçoit pas les efforts qu'il fait pour la brider, et par moments on peut croire qu'il l'excite, qu'il s'en sert pour la haute école... Ah! si cet admirable don naturel devenait jamais un procédé littéraire, quel dommage!... Cela l'entraînerait surtout à raisonner d'une façon incertaine. Un esprit doué d'une telle puissance d'évocation arrive à ne plus saisir que les rapports esthétiques des idées. Ce sont des images qui s'appellent et s'associent en lui.

Cependant ces lacunes fatales d'un esprit si distingué méritent à peine qu'on s'y arrête. Ce n'est pas d'un réformateur du raisonnement que nous avions besoin. Il fallait, après ces débauches d'analyse que nous avions faites, quelqu'un qui remît en honneur l'intuition fraîche et vive des choses. On avait trop oublié que l'intuition est elle-même un procédé de critique très légitime. Michelet, Carlyle nous font apercevoir plus de vérités sur un point, par deux ou trois traits lumineux, que n'en montre souvent l'analyse la plus patiente. Je me souviens qu'après avoir étudié de très près Virgile et Dante, je tombai par hasard sur ce qu'en avaient dit ces grands magiciens, en même temps si grands critiques, et que je fus dégoûté de l'amoncellement stérile de mes notes. Eux, d'un mot, en faisaient bien plus entendre. De même quand M. de Vogüé évoque autour de son Tourguénief la campagne russe si fraîche et si timidement fleurie en mai, quand il associe à son jugement sur la limpidité de son style la sensation d'un bruit clair qu'il entendit un soir là-bas, le son d'un rouble d'argent contre une carafe d'eau, cette sensation si ténue persiste dans mon souvenir, et c'est, en même temps, une explication. La grâce littéraire de Tourguénief en est tout éclairée. Certes, à chaque instant, ce genre de critique se fait de lui-même en nous, sans que nous y prêtions attention. C'est que la confiance hardie en notre inspiration nous manque; nous ne laissons pas parler le dieu intérieur, d'où il est arrivé que nous l'avons rendu muet. Hélas! nous avons eu trop longtemps le goût exclusif des choses prouvées.

M. de Vogüé, quant à lui, a la Foi. C'est par la Foi qu'il est vraiment l'homme de ce tournant de notre histoire intellectuelle, l'homme de l'avenir. La Foi, c'est-à-dire l'assurance qu'une place doit être faite à l'Inconnaissable en philosophie, à l'Ineffable en art, à l'Ame, en toutes choses. C'est par là que M. de Vogüé a pu être seul (ou presque seul) affirmatif, constructif et stimulateur des esprits au milieu d'une époque de critique négative, d'inertie, de découragement. C'est par là qu'il est jeune, malgré son amour des ruines; et joyeux, malgré sa tristesse.

PAUL DESJARDINS.



LE SALON DE 1889

(Deuxième article)

La sculpture.

Le salon de sculpture de cette année ne m'a pas paru offrir dans son ensemble autant d'intérêt que celui de peinture. Parmi nos statuaires en renom, bon nombre, occupés par les travaux décoratifs de l'Exposition, ou n'ont pas exposé, ou se sont bornés à envoyer au palais des Champs-Élysées des ouvrages de peu d'importance, ce que les artistes appellent des cartes de visite. Je ne vois pas d'autre part qu'un nom nouveau s'y soit révélé. Un début triomphant qui annonce un maître est certainement la plus grande joie que puisse rencontrer un critique d'art. Nous serions trop heureux si cette joie nous était donnée tous les ans; mais il n'y faut pas compter.

Ce qui m'a semblé faire tort à la sculpture, cette année, c'est la médiocrité d'un nombre trop considérable des envois. Je ne crois pas que le jury ait jamais fait preuve d'une aussi extrême indulgence; elle a été jusqu'à la faiblesse. Je sais bien que la société des artistes est aujourd'hui souveraine maîtresse de nos expositions annuelles. Elle fait ce qui lui plaît; elle n'a pas d'avis à recevoir de nous. Je sais aussi à combien de sollicitations tout jury est en butte; et combien il est difficile à des jurés, désignés au suffrage à peu près universel, de se montrer rigoureux sans s'exposer à beaucoup de rancunes. Et, vraiment, il est dur de fermer la porte à un débutant, de l'empêcher de soumettre au public une œuvre sur laquelle il a travaillé de longs mois, et pour laquelle il attend et espère un acheteur.

Il faut avoir pourtant le courage d'avertir le jury. Trop d'indulgence ne compromet pas seulement la bonne renommée de l'art français, mais jusqu'aux intérêts des artistes. Il y a, cette fois, par trop de « navets », comme l'on dit dans les ateliers. Il y a aussi par trop de figures mal bâties, incorrectes et grimaçantes. Quand il faut chercher laborieusement entre plusieurs centaines d'ouvrages les quarante ou cinquante qui méritent à peu près seuls d'être regardés, bien des visiteurs reculent devant cette tâche ingrate : d'autant plus que les sculpteurs ont, pour la plupart, l'habitude, bonne ou mauvaise, de ne pas signer leurs envois. Et, quand on a fait ce long et difficile triage on arrive devant les bons ouvrages l'œil fatigué, et le plus souvent on les voit mal. Ainsi, non seulement les méchantes sculptures encombrent et enlaidissent une exposition; mais, ce qui est plus grave, elles font tort aux bonnes.

Je voudrais que le jury fût bien persuadé de ces vérités. Ce sont de belles vertus que la camaraderie et la bienveillance; encore faut-il n'en pas abuser.

J'aurais à répéter cette année bon nombre de considérations générales que j'ai déjà présentées plus d'une fois aux lecteurs de la *Revue*. Beaucoup de nos sculpteurs ne semblent pas même se douter que leur art, par sa nature, par les moyens d'expression dont il dispose, a ses limites qu'il ne peut franchir, ses règles éternelles depuis longtemps fixées. Beaucoup d'autres manquent d'une instruction générale suffisante et, lorsqu'ils empruntent un sujet à la légende religieuse, à la mythologie ou à l'histoire, commettent, en le traitant, de lamentables contresens. Ceux-ci ne voient dans leur art que l'exécution matérielle et semblent croire que la raison et l'intelligence sont des facultés dont un sculpteur n'a que faire. Ceux-là, hélas! n'ont pas même pris la peine d'apprendre suffisamment leur métier et d'être de bons ouvriers. Je veux laisser aujourd'hui de côté ces divers ordres de réflexions; je me bornerai dans cette revue à signaler les morceaux qui m'ont paru se recommander par leurs qualités. Si quelques-uns m'ont échappé, nous supposerons, n'est-ce pas? que la faute en est au jury.

*
* *

Voici d'abord deux grands ouvrages, deux statues équestres, qui se font pendant dans la grande nef; toutes deux représentent Jeanne d'Arc. L'une est de M. Frémiet, l'autre de M. Paul Dubois. Mais, si le sujet est le même, l'inspiration n'a rien de commun; il serait même difficile d'imaginer deux œuvres plus dissemblables.

La *Jeanne d'Arc* de M. Frémiet n'est pas tout à fait une œuvre nouvelle. Tout le monde connaît la statue de bronze élevée à Paris au milieu de la place des Pyramides et faisant face à la rue des Tuileries. Jeanne, dressée sur les étriers, le buste légèrement incliné en arrière, tient dans la main droite sa bannière. Le mouvement est très crâne, décidé et résolu; très jeune aussi et très alerte.

Et c'est là précisément ce que l'on avait reproché à cette statue de Jeanne d'Arc lorsqu'elle fut érigée il y a une quinzaine d'années. Beaucoup l'avaient trouvée trop jeune, plus semblable aussi à un garçon qu'à une fille, gracieuse sans doute, quoique tant soit peu raide, mais vraiment trop mince et trop grêle, manquant de force et d'ampleur, ne répondant ni au portrait physique que les contemporains nous ont laissé de Jeanne d'Arc, ni à l'idée que nous nous faisons de sa mission : un gentil page, disait-on, mais non pas la bonne Lorraine, l'enfant du peuple, robuste et puissante, qui a sauvé la France et incarné la patrie!

Ces critiques ont ému M. Frémiet; il s'est demandé si ce n'était pas lui qui avait eu tort, et, très résolument, il s'est remis à la besogne. J'avoue que ces scrupules et cette conscience d'artiste me paraissent infiniment respectables. Ils ne sont guère du temps où nous vivons. Dans cette nouvelle édition de son œuvre,

M. Frémiet a conservé le mouvement de la figure primitive; il a cherché seulement à lui donner plus d'étoffe et d'ampleur. Je ne sais, toutefois, si la tentative a été bien heureuse. Sa *Jeanne d'Arc* nouvelle reste, en dépit de tout, un peu mince, un peu maigre, et elle a perdu de sa grâce. Le cheval aussi s'est beaucoup alourdi, car il était impossible de remanier le cavalier sans remanier également la monture.

Pour faire la comparaison exacte des deux statues, il faudrait pouvoir les mettre l'une à côté de l'autre; il faudrait aussi que la nouvelle statue eût été coulée en bronze; car l'effet d'un bronze et celui d'un plâtre sont fort différents. Pour moi, je demande qu'on laisse place des Pyramides la statue qui y figure aujourd'hui. Si elle a des défauts, nos yeux y sont accoutumés, et elle a d'incontestables qualités de grâce et de charme. Elle n'est pas sans doute la Jeanne d'Arc que se figurent nos imaginations. Mais cette Jeanne d'Arc idéale que nous imaginons, quel sculpteur ou quel peintre pourrait nous la montrer?

La *Jeanne d'Arc* de M. Paul Dubois est la guerrière. C'est Jeanne d'Arc combattant. Nous sommes en pleine bataille. Jeanne, couverte de fer et coiffée du casque, pousse son cheval sur les bataillons des Anglais. De la main gauche elle tient les rênes, le corps penché en avant; de la main droite elle brandit l'épée et s'apprête à frapper. La figure est d'une belle allure. On y trouve, avec le goût sûr et la savante exécution de M. Paul Dubois, sa puissance et sa magistrale simplicité. Le cheval est superbe. Plus grande et d'aspect plus imposant que la statue de M. Frémiet, celle-ci sera d'un bel aspect sur la place de la ville de Reims, à laquelle elle est destinée.

Pourtant, satisfait-elle entièrement le spectateur? Répond-elle à ce qu'on attend quand on ressuscite Jeanne d'Arc devant ses yeux? J'en doute. Et, encore une fois, la faute m'en paraît être au sujet plus qu'à l'artiste.

J'ai dit que M. Paul Dubois avait représenté Jeanne d'Arc combattant l'épée à la main, s'apprêtant à frapper. Pour ma part, ce n'est pas ce mouvement que j'aurais aimé voir choisir par le statuaire, puisqu'il devait adopter un mouvement. J'ai vu M. Eugène Guillaume, l'éminent sculpteur, qui, lui aussi, avait songé un moment à une figure de Jeanne d'Arc, très préoccupé de cette question : Jeanne d'Arc a-t-elle frappé, a-t-elle versé le sang? Et il me disait : « Oui, Jeanne d'Arc a frappé, elle a versé le sang; j'en ai trouvé la preuve dans les chroniques. » J'avoue que ce point me laisse personnellement fort indifférent. Que Jeanne d'Arc ait tiré l'épée, qu'elle en ait fait usage pour se défendre ou même pour attaquer, cela se peut. La guerre est la guerre, et on ne chasse pas l'Anglais de France sans verser beaucoup de sang. Mais la vraie arme de Jeanne d'Arc, son vrai signe, son signe historique et essentiel, ce n'est pas une épée, qu'elle en ait fait usage ou non, c'est sa bannière. Si elle a été un guerrier frappant, ce n'a été que par occasion et exceptionnellement. Elle a été bien autre chose et bien plus qu'un soldat, voire qu'un vaillant capitaine portant des coups d'estoc ou de taille, qu'un Xaintrailles ou un Dunois faisant gaillardement sa besogne sur les champs de bataille. Elle a été la fille sainte, hors de tout rang et de toute hiérarchie militaire, envoyée de Dieu pour délivrer le royaume, ayant foi dans sa mission divine, et faisant partager à tous cette foi, et par ses paroles, par son exemple, par son enthousiasme et son élan, relevant et soutenant tous les courages, ranimant l'espérance dans tous les cœurs. La vraie force de Jeanne d'Arc n'a pas été dans son bras, mais dans son âme; et cette force morale, ce n'est pas l'épée qui en est le symbole, — c'est l'étendard.

Et j'ajouterai ce dernier mot encore Puisque c'est à Reims que doit être élevée la statue de M. Dubois, peut-être convenait-il, ici plus que n'importe où, de ne pas oublier la bannière, puisque c'est là, lorsqu'on voulait l'empêcher d'être introduit dans l'église le jour du sacre, que Jeanne prononça ces belles paroles : « Il a été au péril, il est juste qu'il soit à l'honneur. »

***

La statue de M. Falguière de cette année s'appelle *la Musique*. On trouve dans ce marbre la distinction et l'élégance, l'inspiration toujours personnelle de M. Falguière; on y trouve aussi la sûreté, la justesse de son ciseau. Personne ne sait mieux que cet artiste, amoureux de la forme et doublé d'un maître ouvrier, caresser le marbre et lui communiquer la vie. Sa sculpture est une joie pour les yeux. Une description ou une gravure en peuvent tout rendre, hormis précisément la qualité essentielle, qui est le charme.

L'*Ève* de M. Marqueste, qui nous revient en marbre, est un très bon morceau. Peut-être y voudrait-on un peu plus d'ampleur. — La *Chasse* de M. Ernest Barrias est destinée à la salle à manger de l'Hôtel de Ville à Paris. C'est une figure décorative d'un mouvement souple et gracieux.

Deux monuments funèbres, deux bas-reliefs, deux hauts-reliefs plutôt, l'un de M. Chapu, l'autre de M. Mercié. La figure de M. Chapu s'appelle l'*Espérance;* elle s'envole au-dessus d'un tombeau; ses yeux et ses bras levés montrent le ciel. Est-il besoin de dire que le dessin est pur et les formes délicates? La composition m'en paraît cependant avoir quelque chose d'un peu froid et académique.

Le reproche qu'on pourrait faire à M. Mercié est tout opposé. Son monument funèbre est celui du peintre Baudry. Au centre de la composition, le buste du mort, placé sur une stèle; en bas, à gauche, la *Douleur*, vêtue de longs voiles, pleure l'homme qui n'est plus; en haut, à droite, la *Gloire*, descendant du ciel, vient poser une couronne sur la tête de l'artiste immortel.

La figure de la Douleur est simple et belle; mais le mouvement de la Gloire est un peu théâtral, comme sa draperie est, suivant l'expression consacrée, un peu ronflante. Le théâtral, le ronflant, voilà le défaut contre lequel le vigoureux talent de M. Mercié a besoin de se tenir en garde.

Il y a un bon arrangement et une incontestable puissance dans les *Exilés* de M. Mathurin Moreau. — Avec une *Judith* en plâtre, appuyée sur l'épée et regardant Holopherne gisant à ses pieds, M. Aizelin nous présente de nouveau, en marbre cette fois, son groupe *d'Agar et d'Ismaël*, qui nous est revenu fort amélioré. — La *Chanson* de M. Charpentier, l'*Hébé* de M. Léonard, sont deux intéressants morceaux. Mais que vient faire aux pieds d'Hébé l'aigle de Jupiter? Le sculpteur a confondu la légende d'Hébé et celle de Ganymède. Je recommande encore le *Phaëton* tombant de son char, un beau bronze de M. Houssin.

Étant donné ce sujet, la *Décollation de saint Jean-Baptiste*, où est, à votre avis, l'intérêt? Quel est le personnage sur lequel il faut attirer l'attention du spectateur? Est-ce Jean-Baptiste, « Iokanann », ainsi que l'a appelé Gustave Flaubert, ou le bourreau? Bien des gens penseraient que c'est le saint. Tel n'a pas été l'avis de M. Ferrary. Il a campé devant le spectateur un énorme gaillard aux formes athlétiques, qui a l'air d'être fier de lui-même, et armé d'un long yatagan. A force de regarder, on finit par découvrir à ses pieds un corps sans tête qui, s'il en faut croire le catalogue, est celui de l'apôtre précurseur. Ce mort, qu'on n'aperçoit qu'en le cherchant, c'est le martyr glorieux. Le personnage qui s'impose et accapare l'attention, c'est le bourreau quelconque d'Hérode, la brute à couper des têtes, dont personne n'a jamais su ni demandé le nom.

Beaucoup de monuments au Salon de cette année: monuments funèbres, monuments décoratifs, statues de grands hommes, de toutes les tailles. Le défaut général de ces sortes d'ouvrages, c'est la pompe et l'apparat. La statue de *Carnot, l'organisateur de la victoire*, de M. Turcan, a du moins le mérite de la simplicité. La pose en est aisée et naturelle. Peut-être a-t-elle d'autres mérites encore; attendons, pour la juger, qu'elle ait pris sa forme définitive.

***

Trois animaliers méritent qu'on les signale au milieu de la médiocrité de la plupart de leurs confrères. M. Geoffroy est l'auteur d'un groupe *Lion et lionne* d'un bon mouvement; M. Valton, l'auteur d'une *Lionne blessée*, en bronze, les reins traversés de part en part par deux flèches, et qui se traîne en poussant des hurlements de douleur. L'œuvre est d'un réalisme saisissant; on peut la regarder, même au moment où l'exposition de Barye est ouverte. Le troisième animalier est M. Georges Gardet, qui a taillé dans un marbre gris d'une tonalité très douce et très heureuse un grand *Chien danois*, couché sur le ventre, les pattes allongées en avant et la tête droite, dans l'attitude des sphinx. Vous savez quelle magnifique bête est un chien danois, et M. Gardet a fait de celui-ci un superbe portrait.

Deux mots sur les bustes, et j'arrête ici ces notes rapides. Le plus beau de tous ces bustes est, à mon gré, celui en bronze de M. Lafenestre, par M. Delaplanche. Le buste de M. Bonnat, par M. Paul Dubois, en bronze lui aussi, est également un très beau buste. M. Dalou a poussé jusqu'à l'exagération la recherche du caractère en modelant l'image de M. André Theuriet. Je recommande encore les bustes de MM. Guillaume, Barrias, etc. Une mode tend à se répandre aujourd'hui d'élever sur un socle très haut les bustes de femmes, avec le désir de leur donner ainsi plus d'élégance; l'innovation ne me semble pas heureuse.

CHARLES BIGOT.

CHRONIQUE THÉATRALE

MENUS-PLAISIRS : *le Chien de garde*, par M. Jean Richepin. — LE THÉATRE-LIBRE : *le Comte Witold*, par M. le comte Stanislas Rzéwuski.

La place m'a manqué l'autre jour pour parler avec les développements nécessaires du drame que M. Jean Richepin vient de faire représenter aux Menus-Plaisirs. Tout le monde sait à cette heure que le succès du *Chien de garde* a été retentissant.

Il est logique que M. Jean Richepin réussisse au théâtre. Il porte en lui, dans son écriture, comme dans son costume, comme dans sa tournure, un goût naturel, atavique, de l'*effet*. Ce goût de ce qui paraît et brille, a bien pu, par-ci par-là, fatiguer ses lecteurs; — surtout cette catégorie de lisants qui aiment surtout les nuances, s'éblouissent du choc des contrastes, de la splendeur des mots, de la rutilance des images, et qui portent des lunettes bleues hors de leur cabinet de travail.

Mais au théâtre, où il n'y a jamais trop d'éclat et de lumières, l'or, la pourpre, la fougue de M. Richepin sont installés dans leur cadre naturel. Et si j'avais pour ma part un conseil à lui donner, ce serait, non de chercher à s'éteindre, mais de s'abandonner à tout son tempérament. Il en a, il en déborde : qu'il pousse au bout de sa vigueur!

Le *Chien de garde* a été écrit pour la joie d'éclairer par antithèse les caractères du vieux sergent Féron et du jeune Paul-Renaud d'Olmütz; le premier inintelligent et respectable comme une « consigne », l'autre flexible, intéressant comme toute âme en qui les passions se battent.

La consigne que le sergent Férou a reçue de son général mourant, c'est de faire un honnête homme du petit Paul. Férou ne discute pas, il exécute. Il bat à son pupille la mesure à quatre temps du devoir avec la régularité, la sottise d'un métronome. Et quand il s'aperçoit qu'il a laissé son élève en route, que Paul a des vertiges, des passions et des défaites, il va au bagne à sa place une première fois; à la seconde défaillance, il le tue : justice militaire, pas d'hésitation, pas de pitié, l'exécution sommaire d'un conseil de guerre; on n'a pas le droit de plaisanter avec la discipline.

Or quel est le jeune homme que le sergent Férou mène ainsi tambour battant au pied du mur d'exécution? Ce n'est pas une âme vile, malgré ses faiblesses. Il fait des dettes, il mène une vie un peu dissipée; mais enfin l'indélicatesse de son emprunt d'argent à une caisse qu'on lui ouvre sans rechigner ne devient un vol que par un effet de hasard, par la mort subite de son protecteur. Paul n'est même pas odieux quand nous voyons Jean Férou se déclarer l'auteur du vol et partir pour le bagne à sa place. Le jeune homme a été élevé par le vieux soldat dans un tel respect pour ce nom d'Olmütz, son seul héritage, qu'il est moralement obligé d'accepter le sacrifice de Férou. Ils ont à eux deux une religion : un sacrilège a été commis par l'un; il ne peut être effacé que par l'autre. Cela ne regarde point le public; c'est un engagement de famille que l'on a pris à huis clos.

Et d'ailleurs Paul Renaud travaille à réparer sa faute. Pour soutenir la vieille femme de Férou en l'absence du mari, il donne des leçons d'armes. C'est tout ce qu'il peut faire; — le nom qu'il porte lui interdit tous les emplois.

Mais il est de ceux dont le devoir, le devoir tout nu, ne suffit pas à remplir la vie. Encore si ce devoir était héroïque, un devoir d'action et de combat! mais ce n'est qu'une attente qui peut-être ne prendra pas fin. Et ces inactivités sentimentales sont le pire des dissolvants pour ceux qui n'ont pas le cœur simple, l'âme d'une pièce.

Tout vaut mieux que cet ennui : sans enthousiasme, presque sans foi, Paul Renaud d'Olmütz entre dans un complot où l'on prépare le retour de l'Empereur. Le secret pèse à son scepticisme. Il a le tort de nommer à sa maîtresse, qui le veut, le nom de ses associés. Sa trahison semble évidente. Cette fois c'est fini, il est bien déshonoré.

— Tue-toi, dit Férou, qui pour le coup ne peut prendre sa place.

Paul sent bien qu'il n'a pas d'autre refuge contre la honte. Pourtant, au moment d'appuyer l'arme à sa tempe, le bras lui tombe.

— Comment, lui crie Férou, tu hésites!

Pan!

Et il étend le jeune homme à ses pieds. L'honneur du nom est vengé. Personne ne saura que le général Renaud, comte d'Olmütz, « avait pour fils un j... f... »!

Le mot a fait rire ceux qu'il n'a pas révoltés, et l'on a dit à M. Jean Richepin : « Voilà qui vous apprendra à nous jeter des gros mots à la face. » Je suis sûr que ce rire n'a pas du tout déconcerté l'auteur du *Chien de garde*. Il s'y attendait, il le souhaitait; si, au moment où il s'érige ainsi en justicier, Jean Férou ne prononçait pas un mot qui résumât son caractère, sa simplicité, son entêtement, sa sublimité stupide, il serait odieux. Mais voilà : les hommes sont divisés par le vieux soldat, qui n'est pas un psychologue raffiné, en ces deux catégories élémentaires : les braves gens, les gens dans la couleur de son général et de lui-même, puis les j... f... : ceux-là n'ont pas le droit de vivre. Et c'est en vertu de sa conviction respectable, puisqu'elle est sincère, que Férou s'érige en juge et en bourreau.

Il serait injuste de ne pas dire, en finissant, avec quelle superbe panache de romantisme M. Taillade a joué ce personnage de soldat. C'était bien le débris des vieilles bandes impériales tel que nous l'imaginons, simplifié, grandi déjà dans la légende.

***

Quelques jours après le *Chien de garde*, le Théâtre-Libre donnait dans cette même salle des Menus-Plaisirs un spectacle dont la partie principale était un drame en trois actes de M. le comte Stanislas Rzewuski, le *Comte Witold*.

Le comte Rzewuski est peut-être, avec M. Francisque Sarcey, l'homme du monde qui aime le mieux le théâtre. On ne donne pas dans une salle de banlieue un acte inédit joué dans des décors en papier, à la lueur des chandelles, qu'il n'apparaisse, avant le lever du rideau, un recueil de pièces sous le bras, pour lire pendant les entr'actes. M. Rzewuski poursuit partout son rêve de théâtre jusqu'au cercle, jusqu'à la table de jeu, où il est célèbre pour le sang-froid avec lequel il interrompt et recommence sa lecture pendant les parties de baccarat.

Et quand M. Rzewuski dépose son livre de théâtre, c'est afin d'écrire pour le théâtre. A vingt-cinq ou vingt-six ans, il a déjà fait jouer, tant à Petersbourg qu'en Pologne, une demi-douzaine de pièces, dont quelques-unes ont eu un succès considérable. Enfin, l'hiver dernier, il a publié en français un volume d'études critiques qui a été fort remarqué dans le monde littéraire.

Cette fois, il s'agissait de soulever un petit coin du voile qui nous cache cette âme slave, si fuyante, si multiforme, si déconcertante, qui fait peur et qu'on adore.

M. Rzewuski nous a conté une aventure très ordinaire dans son pays. Les pays occidentaux, surtout la France, surtout Paris, apparaissent aux Slaves comme une terre paradisiaque. Ils y accourent avec des roubles plein leurs poches, un désir de se venger de

leurs étonnements par un étalage inouï de magnificences. Et comme ils sont tout à la fois les plus tendres et les plus féroces des hommes, ils ne se préoccupent pas de savoir, tandis qu'ils jouissent, de quelles larmes, de quels sacrifices est payé, au pays de là-bas, le luxe de leur vie dorée.

Le comte Witold est le type de ces viveurs brillants. Sa passion pour une Parisienne l'a poussé à abandonner sa femme. Il a passé dix ans à l'étranger. Il s'est ruiné. Le voilà sans pain.

Que ferait en pareil cas une femme française, si longtemps délaissée et outragée? Peut-être, si elle avait beaucoup de sang, beaucoup de respect du nom qu'elle porte, payerait-elle les dettes de son mari et lui servirait-elle une pension; jamais elle ne lui rouvrirait sa maison, comme fait la comtesse Witold. Je ne sais si son cœur ne lui dicterait pas cette clémence, mais je suis sûr que les convenances s'y opposeraient. Surtout un gentilhomme français n'accepterait pas ces offres. « Par un reste de dignité », dira-t-on. Mais sortez donc des conventions, rentrez dans l'humanité, dans la vérité des désirs : la dignité dont vous parlez n'a pas de racines dans la nature. A la minute de son isolement, de l'universel abandon, il est naturel que le comte Witold se rejette vers sa femme. Les Slaves, plus sincères que nous parce qu'ils sont plus jeunes, admettent qu'on soit toute la vie l'enfant prodigue. Et, d'autre part, quelle que soit l'étiquette de leur tendresse, qu'ils soient parents, amants ou époux, ils se sentent prêts, comme le père des Écritures, à ouvrir grands leurs bras au passionné qui revient.

« C'est qu'ils sont des impulsifs », c'est-à-dire des êtres qui, entre la pensée et l'acte, ne mettent pas ces trois mesures pour rien, cette pose, où la raison prend la parole, où celui que la passion entraîne peut se ressaisir. Des malades alors? vous diront les gens très sensés dont le parfait équilibre n'a jamais connu la tentation.

De vrais chrétiens, vous répondrai-je avec toute la littérature russe, c'est à-dire des consciences qui sont promptes au pardon et à la pitié, en souvenir de leurs propres faiblesses.

Et la faiblesse par laquelle la comtesse Witold continue d'aimer son mari n'est pas beaucoup moins coupable aux yeux de la convention mondaine que les folies du comte lui-même. Que dis-je aimer? c'est de l'adoration fougueuse, affolée de jalousie qui s'effraye de tout, d'un hommage de politesse rendu à une jeune fille, une enfant, qui est à côté d'elle et que le comte a traitée avec égard.

La scène dans laquelle cette femme tant outragée, mais qui cette fois soupçonne à faux, jette au visage de son mari, en même temps que l'aveu de son persistant amour, le reproche de tout ce qu'elle a fait pour lui, le mépris de son indignité, la honte de le voir vivant, est — je le dis comme je le pense — une des plus audacieuses et des plus poignantes que j'aie vues au théâtre.

On a dit à M. Rzewuski que tout cela manquait de préparation. C'est une erreur qui me paraît prendre sa source dans l'ignorance de l'âme russe, de ce fameux élan impulsif dont nous parlions tout à l'heure. Il n'y avait ici rien à préparer, rien à atténuer. M. Rzewuski a suivi la marche même des passions. Et il n'est pas bien sûr que ce slavisme ne soit pas tout simplement l'humanité encore libre du joug des conventions qui l'ont domestiquée.

Cette admirable barbarie, cette pitié à l'envers cruel, éclate dans le troisième acte, où le comte agonisant dans la prison se fait apporter par sa femme repentante le portrait de cette maîtresse qu'il a autrefois aimée. Je ne sais si votre sensibilité se révolte, mais la mienne exulte de joie devant ce droit définitif accordé à la passion de tout oser si elle est sincère; je ne me console point de penser que je vais si tard dans un pays très civilisé, où ces belles audaces sont interdites.

Nous étions sans doute beaucoup qui pensions de même parmi les spectateurs qui ont accueilli le nom du comte Rzewuski avec de chaleureux applaudissements.

HUGUES LE ROUX.

CAUSERIE HISTORIQUE

Les Français dans l'Inde.

I.

M. Castonnet des Fosses, *l'Inde française avant Dupleix*, 1 volume grand in-8°, 267 pages. — Paris, Challamel, et Angers, Germain et Grassin.

M. Castonnet des Fosses poursuit les études commencées sous ce titre : *la France dans l'extrême Orient*. Après nous avoir donné *les Relations de la France avec le Tong-King et la Cochinchine*, il a continué par *l'Inde française avant Dupleix*.

Un premier chapitre est consacré aux établissements européens qui ont précédé les nôtres dans la grande péninsule ou qui ont rivalisé avec eux. Il nous montre successivement la grandeur et la décadence de l'empire portugais, puis de l'empire hollandais, les tentatives des Danois, qui fondèrent la colonie de Tranquebar, celles des Suédois avec Gustave-Adolphe et la reine Christine, celles des Autrichiens avec les empereurs Charles VI et Joseph II, celles mêmes des Russes et des Polonais; car presque toutes les nations européennes ont essayé de prendre pied dans ces régions dont les imaginations occidentales s'exagéraient démesurément la richese. La lutte pour l'empire de



l'Inde a fini par se circonscrire entre les Anglais et les Français, et ceux-ci, après avoir pris dans l'Inde une avance énorme sur les rivaux, n'ont eu d'autre tort, suivant la courtoise expression du colonel anglais Malleson, que de « n'y avoir pas emporté la dernière victoire ».

Jusqu'à l'ouverture du canal de Suez, le principal chemin de l'Europe à l'Indoustan passait par le cap de Bonne-Espérance. Sur ce long parcours, les nations européennes qui visaient à la domination de la péninsule devaient naturellement s'assurer quelques points de relâche ou de ravitaillement. Les Portugais ont eu leurs établissements sur les côtes occidentale et orientale d'Afrique; les Hollandais ont eu le Cap et l'île Maurice; les Français ont eu leurs établissements à Madagascar et dans les îles Maurice et Bourbon; les Anglais seuls, confiants dans la supériorité de leur puissance maritime, n'ont rien eu de semblable jusqu'à la conquête du Cap sur les Hollandais et de l'île Maurice sur es Français.

C'est assez tard que les Français ont compris que les 'les Maurice et Bourbon, où il n'y avait pas d'indigènes à dompter ni de voisins à redouter, suffisaient parfaitement au but qu'ils se proposaient. Ce n'est qu'en 1671 qu'ils ont pris sérieusement possession de l'île Bourbon, et ce n'est qu'en 1721 qu'ils ont occupé l'île de France, abandonnée par les Hollandais. Au contraire, dès 1642, avec Rigault, puis pendant toute a durée des XVIIe et XVIIIe siècles, ils se sont acharnés à la conquête ou à la colonisation de Madagascar; c'est-à-dire qu'ayant besoin d'un point de relâche et d'un point d'appui pour agir sur l'Indoustan, ils ont commencé par une entreprise aussi difficile à cette époque que la conquête même de l'Indoustan.

M. Castonnet des Fosses a consacré de nombreuses pages à ces tentatives, et cette digression prolongée nuit singulièrement à la bonne composition du livre.

Il entre seulement dans le vif de son sujet avec Caron, qui créa notre premier comptoir dans l'Inde, celui de Surate; qui noua les premières relations avec les régions voisines de l'Inde, c'est-à-dire la Perse, l'Indo-Chine, les îles de la Sonde, les Moluques, et qui conçut quelques-unes des idées maîtresses qui devaient assurer un jour aux Européens la domination de la péninsule.

Avec l'amiral de La Haye apparut dans les mers de l'Inde la première grande expédition (1671) qu'y eût envoyée la France, et incomparablement la plus formidable qu'y eût encore envoyée une puissance européenne. Il promena le pompeux et redoutable appareil de la puissance française devant les villes de Surate, Bombay, Goa, Calicut, entreprit la conquête de Ceylan sur les Hollandais et enfin jeta son dévolu sur San-Thomé. Ce fut *notre première conquête* sur le sol de l'Inde, et bientôt une coalition entre les Hollandais et le rajah de Golconde contre cet établissement nous fournit l'occasion de notre *première victoire*. Conquise en 1672, la ville de San-Thomé, malgré l'habile et tenace résistance de l'amiral, succomba en 1676 sous le double effort de l'armée du rajah de Golconde et de la flotte hollandaise. De nouveau nous perdions pied dans l'Indoustan.

Presque aussitôt après, grâce à un troisième grand Français, des ruines mêmes de notre colonie naquit une colonie nouvelle. Martin nous avait ménagé, pendant le siège même de San-Thomé, l'acquisition du village indou de Pouditcherri (*le village neuf*); il y conduisit une cinquantaine d'hommes, débris de la garnison de San-Thomé et y fonda Pondichéry (1676). Dès lors Pondichéry va être, pendant un siècle environ, le point autour duquel gravitera toute l'histoire de l'Inde française. Martin transforme le village indou en une ville européenne, le comptoir misérable et précaire en une place forte, les huttes en maisons. Il y crée une petite armée et élève une citadelle. Il y fait naître un commerce et des industries. Il sait négocier et il sait combattre. Il sauve la colonie naissante d'une invasion des redoutables Mahrates. Assiégé par les Hollandais, il est contraint de capituler; mais la paix de Ryswick rend Pondichéry à la France et son gouverneur à Pondichéry.

Après ces trois hommes éminents, M. Castonnet des Fosses nous révèle encore Lenoir, qui devina la grandeur future du *Roi-coton* et qui établit dans la colonie les premières cultures et les premières manufactures de coton; Bourreau-Deslandes, qui fonda Chandernagor, et Beauvallier de Courchant, qui prit Mahé sur le rajah de Bargaret, à la côte de Malabar. Mahé fut *notre deuxième conquête* dans l'Indoustan et *notre troisième établissement politique*.

Nous arrivons à Dumas, qui fut peut-être le plus grand des précurseurs de Dupleix. Il a gouverné l'Inde française pendant six ans, de 1735 à 1741. Il arrivait à un moment favorable pour tenter la grande politique. On n'avait plus affaire à l'empereur mongol, dont la puissance, déjà depuis la mort d'Aureng-Zeb (1707), était en pleine dissolution, et qui luttait pour la possession de sa capitale, pour sa vie même, contre les invasions persanes ou afghanes, contre les rébellions de toutes les peuplades voisines, Mahrates, Rohills, Sikhs, Jaûts, et enfin contre les intrigues et les complots de ses propres ministres et courtisans.

On n'avait plus affaire qu'à des gouvernements locaux: les potentats musulmans ou brahmanistes de l'Inde s'étaient à peu près émancipés du trône impérial; ils ne tenaient plus à lui que par des firmans d'investiture; ces firmans, l'héritier de Tamerlan ne pouvait les leur refuser, mais il trouvait encore le moyen de les leur faire acheter.

Ceux des potentats indigènes avec lesquels nous étions le plus directement en rapport, pour nos établissements de Pondichéry et de Mahé, c'était surtout le *soubab*, ou

gouverneur héréditaire, du Dekkan, et le *nabab* du Carnatic, délégué du soubab, devenu également héréditaire. Ce souverain du Dekkan, qu'on appelait aussi le Nizam, avait bien d'autres vassaux, nababs musulmans ou rajahs indous, et chacun de ces princes en avait d'autres sous sa dépendance. Parmi les vassaux du nabab du Carnatic se trouvait notamment le rajah de Tandjaor.

Les Français trouvaient donc aisément ou bien à acheter des privilèges et des territoires, ou bien à les conquérir en s'immisçant dans les querelles, sans cesse renaissantes, des dynastes indigènes.

C'est ainsi que Dumas obtient du nabab du Carnatic, Dost-Ali-Khan, le droit de frapper des monnaies au chiffre du Grand-Mogol : ce qui assurait à la Compagnie française un bénéfice net de près d'un million par an. C'est ainsi qu'il obtint du rajah de Tandjaor la concession de la ville et du territoire de Karikal, concession qui ne fut d'ailleurs réalisée que lorsque les Français employèrent les armes d'un de leurs alliés, Chanda-Saeb, gouverneur de Tritchinapali.

Tout à coup un orage menace nos colonies naissantes. Les Mahrates, qui formaient une confédération anarchique au nord-ouest du Dekkan, qui avoisinaient presque tous les princes de la péninsule et qui étaient en guerre avec tous, qui constituaient dans l'Inde une sorte d'État-brigand, dont les incursions menaçaient tour à tour Delhi ou Pondichéry, fondirent sur le Carnatic avec une armée innombrable, évaluée à cinquante mille cavaliers. Ils balayèrent le pays et y bouleversèrent tous les trônes. Ils tuèrent Dost-Ali en bataille rangée, bloquèrent Chanda-Saeb dans Tritchinapali, et, après avoir ainsi détruit nos alliés, se présentèrent devant les remparts de Pondichéry.

Ce qui les attirait vers cette ville, c'était la nouvelle que les femmes, les enfants et les trésors des deux princes vaincus y avaient trouvé asile. C'était aussi le bruit des richesses qu'y avaient accumulées l'industrie et le commerce des Européens.

Heureusement Dumas avait amélioré les fortifications de la ville et avait formé une petite armée de 1200 Européens et de 5000 ou 6000 indigènes disciplinés à l'européenne. Il est, en effet, le vrai créateur de notre armée de *cipayes*, que tant de gloire attendait sur tant de champs de bataille, et dont on peut admirer les descendants à l'exposition coloniale de l'esplanade des Invalides : ce sont ces guerriers bronzés qui ont un uniforme presque semblable à celui de nos tirailleurs sénégalais, la veste et la grande culotte bleu marine, mais qui s'en distinguent par la coiffure : une sorte de *chéchia* comme nos spahis algériens.

A la sommation de livrer la famille de nos alliés vaincus, Dumas répondit fièrement qu'elle était, dans Pondichéry, « sous la protection du roi de France et que tous les Français qui sont dans l'Indoustan mourraient plutôt que de la livrer ». Le général des Mahrates, Ragoghi-Bunsla, lui avait dépêché un de ses officiers. Dumas reçut l'envoyé avec beaucoup de courtoisie, ne lui cacha rien de ce qu'il avait désiré voir, lui montra les magasins pleins d'approvisionnements et de munitions, les remparts hérissés de canons, les troupes européennes et les cipayes sous les armes. Comme il demandait le tribut, Dumas lui répondit que son territoire ne produisait ni or ni argent, mais seulement du fer.

L'officier se retira très ému de tout ce qu'il avait vu. En le congédiant, Dumas lui avait fait présent de dix bouteilles d'une certaine « liqueur de Nancy », qui eut un succès inespéré. L'officier en fit part à son général et celui-ci à sa femme favorite. Celle-ci y prit tant de goût que son mari fut obligé de s'adresser à Dumas pour en obtenir encore quelques bouteilles. Il fut dès lors plus facile de s'entendre, et bientôt les Mahrates levèrent le siège et repartirent pour le nord-ouest. La Bourdonnais, qui arrivait de l'île de France avec une flotte de secours, trouva Pondichéry délivré; il employa ces renforts à sauver Mahé qu'assiégeait une coalition des petits princes de la côte de Malabar, excités par les Anglais.

Le bruit des succès diplomatiques et militaires de Dumas se répandit dans toute la péninsule. L'établissement français formait alors comme un État indou, vassal de la nababie du Carnatic, qui relevait elle-même du Dekkan, dont le soubab était censé n'être qu'un gouverneur de l'empereur mongol. Or, le nabab envoyait à Dumas une lettre de félicitations et des présents; le soubab lui adressait une lettre de félicitations et un vêtement d'honneur; l'empereur lui faisait parvenir une lettre de félicitations et le titre de nabab. Donc tous nos suzerains étaient contents de nous. Les petits princes voisins de nos possessions, les rajahs de Bargaret, de Travancor, de Bedror, nous signaient des traités avantageux, qui augmentaient nos revenus et nos territoires.

C'est au lendemain de tant de succès, en 1741, que Dumas demanda à être rappelé en France. Cette année 1741 — qui vit à la fois Dupleix nommé gouverneur de Pondichéry, La Bourdonnais confirmé dans son gouvernement des îles Maurice et Bourbon, la guerre de la succession d'Autriche s'allumant en Europe, et enfin la rivalité des Français et des Anglais dans l'Inde s'exaspérant en une lutte à main armée — est une date capitale dans l'histoire de l'Inde française. C'est à elle que s'arrête le livre de M. Castonnet des Fosses.

Ce livre a le mérite d'avoir fait la lumière sur les origines de notre empire indien et d'avoir rendu une justice éclatante aux précurseurs, souvent oubliés, de Dupleix : à Henri IV, à Richelieu, à Colbert, les fondateurs de notre compagnie des Indes; à Pierre Vampenen de Rouen, Grou, Pyrard de Laval, Beaulieu, les premiers négociants français qui tentèrent la fortune en ces régions lointaines; à Martin de Vitré, La Boullaye le

Gouz, Thévenot, Chardin, Bernier, Tavernier, Souchu de Renneport, les hardis voyageurs qui, les premiers, explorèrent, avec une curiosité déjà scientifique, l'Indoustan et les chemins qui y conduisent; à tant d'autres Français, missionnaires ou médecins, que ces récits nous montrent établis dans toutes les cours de l'Orient et préparant la voie au commerce ou à l'influence de la France; à l'amiral de La Haye, qui remporta dans les mers et sur les rivages de l'Inde nos premières victoires; à Caron, à Bourreau-Deslandres, à Martin, à Courchant de Beauvalliers, qui fondèrent nos premiers établissements; à Baron, à Lenoir, qui créèrent notre commerce et nos industries de l'Inde; enfin à Dumas, qui ébaucha tout le système qui devait faire la grandeur de Dupleix : car il inaugura l'action pacifique sur les esprits des indigènes, les immixtions dans les guerres locales, la création d'une armée franco-indienne, l'accroissement de notre territoire par la diplomatie et par les armes, enfin la transformation d'une simple compagnie de marchands en un État militaire et conquérant, le plus puissant de la péninsule.

Le livre de M. Castonnet des Fosses est malheureusement déparé par maintes imperfections de détail : dates inexactes, orthographe par trop fantaisiste de certains noms indigènes. Mal composé, mal écrit, il peut cependant être utile.

II.

M. Tibulle Hamont, *Un essai d'empire français dans les Indes, au XVIIIe siècle; Dupleix d'après sa correspondance inédite.* — Ouvrage accompagné de cartes. — Un volume in-8°, XI et 324 pages. — Paris, Plon.

L'ouvrage de M. Tibulle Hamont commence à la date même où s'arrête le livre de M. Castonnet des Fosses. Comme il n'est plus tout à fait récent, nous nous bornerons à en rappeler brièvement la haute valeur.

L'histoire de la période qui s'étend de la nomination de Dupleix à sa disgrâce (1741-1754) est la plus brillante, presque la seule brillante, de notre empire indien. Les projets ou les espérances de la période précédente s'épanouissent en une magnifique floraison de créations, de triomphes et de conquêtes. C'est Madras, enlevé aux Anglais par La Bourdonnais; c'est cette victoire de San-Thomé, remportée sur l'innombrable armée du nabab par une poignée de Français et qui fut la révélation au monde entier de la possibilité de conquérir l'Indoustan; c'est la belle défense de Pondichéry par Dupleix; c'est la prise par Bussy de ces citadelles aériennes, réputées inexpugnables, véritables nids d'aigles de la féodalité indoue; c'est le Carnatic presque entièrement conquis; c'est l'immense Dekkan, avec ses fastueuses dynasties et ses quarante millions d'habitants, placé sous notre protectorat; c'est l'élan des multitudes infinies de cavaliers mahrates arrêté sur les baïonnettes d'un petit carré français; ce sont des batailles comme celle des Pyramides et des conquêtes comme celles de Napoléon; c'est l'Inde péninsulaire soumise à notre domination; ce sont tous les potentats de cette vaste région, depuis Delhi jusqu'au cap Comorin, s'inclinant, avec un mélange de terreur, d'admiration et de respect, devant le drapeau blanc fleurdelisé; c'est la puissance française élevée si haut dans le pays du *Ramayana* que des mains coupables, des mains françaises ont seules pu l'abattre.

Cette histoire — si connue et qui ne l'est pas encore assez, car rien n'a autant honoré la bravoure et le génie français au XVIIIe siècle — M. Hamont l'a renouvelée entièrement, grâce à l'emploi de nombreux documents inédits.

Il a retrouvé, à la bibliothèque de l'Arsenal, un récit nouveau de la conquête du Dekkan, fait par Kerjean, le plus vaillant et le plus habile des lieutenants de Dupleix. Les archives de la préfecture de Versailles lui ont donné une moisson encore plus abondante : toute la correspondance intime, militaire et politique de Dupleix, des lettres de La Bourdonnais, des pièces officielles de tout genre. Le dépôt des cartes de la marine lui a livré tous les plans des sièges fameux de Pondichéry, Madras, Tritchinapali.

Tout le livre est animé d'une passion ardente pour la gloire française, d'une chaude sympathie pour ces hommes, qui comptent parmi les plus grands qu'ait produits la France : Dupleix, dont la première statue en France a été inaugurée à Landrecies seulement en septembre dernier, et Bussy, qui attend encore la sienne.

Pendant longtemps, La Bourdonnais, dont les *Mémoires*, recueillis par son petit-fils, ont été publiés en 1827, avait eu seul la parole. Au XVIIIe siècle, il avait eu l'action prépondérante sur l'opinion, et les récits de Voltaire, qui a dû s'en inspirer, sont empreints d'une évidente partialité contre Dupleix. Même en notre siècle, une ombre planait sur la querelle entre ces deux rivaux de gloire, et la disgrâce du vainqueur de Madras pesait sur la mémoire du vainqueur de Pondichéry. M. Hamont, avec ce dossier si riche en pièces inédites, a traduit de nouveau la cause devant l'opinion publique. Il s'est fait l'avocat convaincu, passionné même, de Dupleix; et l'on ne peut nier que les documents lui donnent raison.

Je renonce à exprimer toute l'indignation, la colère, le mépris qu'excite dans le cœur de l'historien la conclusion inattendue de notre grande épopée indienne : Dupleix accablé en France par les calomnies de ses ennemis, par les actionnaires insoucieux de tout ce qui n'est pas le dividende, succombant sous les terreurs de cette compagnie de marchands qui préféra le commerce à la gloire et qui ne devait pas garder même le commerce, qui ne sut même pas sauver la caisse; Dupleix en appelant vainement de ces épiciers au roi de France, parlant inutilement à l'héritier de Louis XIV

d'honneur et d'intérêt national, décidément livré aux Anglais dans les funestes conférences de Londres, désavoué par le ministre Machault, qui traite ses vastes plans « de chimères et de visions »; puis Godeheu, l'ancien ami de Dupleix, arrivant à Pondichéry avec des flatteries hypocrites sur les lèvres et un ordre d'arrestation dans sa poche, amenant avec lui deux mille soldats — plus que n'en demandait la conquête de l'Inde — non point pour achever cette conquête, mais pour chasser le conquérant ; — faisant embarquer de force Dupleix, qu'attend à Paris la meute de ses créanciers, l'ennui meurtrier de procès interminables, la gloire rêvée s'achevant dans la misère noire et désespérée ; — finalement, signant ce fameux traité Godeheu qui, pour plaire aux Anglais, nous dépouillait d'un empire. « On conviendra, écrit avec quelque ironie l'historien anglais Mill, que peu de nations ont jamais fait à l'amour de la paix des sacrifices d'une importance plus considérable. » Et à quelle paix encore? A celle qu'allaient suivre, l'année suivante, l'assassinat de Jumonville dans l'Ohio, et, deux ans après, les colossales pirateries de Boscawen !

Pour M. Hamont, Dupleix reste le représentant d'une idée toujours vraie : « C'est que la France doit être une puissance maritime et coloniale, sans cesser un instant de vouloir être une des premières parmi les nations de l'Europe... Ce ne sont pas les occasions qui nous manquent... Il n'y a qu'un Dupleix qui fasse défaut ; mais on peut au moins espérer en retrouver la monnaie; car, quoi qu'on en dise, le cœur de la France bat toujours, et son sang n'a pas dégénéré. » Dans l'Afrique du nord, au Sénégal, au Congo, à Madagascar, dans l'Indo-Chine, nous avons eu mieux que « la monnaie de Dupleix ». Malheureusement, ce qui ne fait pas défaut non plus, ce sont les Godeheu.

III.

M. Tibulle Hamont, *la Fin d'un empire français aux Indes sous Louis XV ; Lally-Tollendal d'après des documents inédits.* — Ouvrage accompagné de cartes. — Un volume in-8°, IV et 328 pages. — Paris, Plon.

L'histoire des dernières luttes sans espoir, sous Lally-Tollendal, pour la domination de l'Inde, n'est pas moins connue du grand public que celle des grandes luttes de Dupleix, avec des espérances infinies devant les yeux. M. Hamont a cependant trouvé moyen de renouveler celle de Lally-Tollendal comme celle de Dupleix. Il a mis à contribution les papiers de d'Argenson à la bibliothèque de l'Arsenal, la collection Ariel à la bibliothèque de la rue Richelieu, les pièces du procès de Lally aux Archives nationales, les collections des archives de la marine et de celles des affaires étrangères.

On le trouvera peut-être un peu sévère pour le brave et malheureux Irlandais qui avait pris pour devise : « Plus d'Anglais dans la péninsule ». La comparaison avec Dupleix fait trop de tort à Lally dans l'esprit de son nouvel historien. M. Hamont ne va-t-il pas jusqu'à dire: « Dupleix et Lally-Tollendal sont deux entêtés contraires, et pourtant ils sont comparables l'un de l'autre. Dupleix, c'est l'âme de la nation, c'est l'esprit de lumière ; Lally, c'est le reflet de Versailles, c'est l'esprit des ténèbres. »

L'auteur est plus équitable quand il dit quelque part, à propos de l'honnête Leyrit : « Reprendre l'œuvre de Dupleix sans Dupleix, c'était écrasant ». Rien d'étonnant si Lally en fut écrasé, lui qui arrivait dans l'Inde sans autre préparation que sa carrière militaire, très honorable, dans les guerres européennes ; sans autre guide que la haine ardente qu'en sa qualité de fils d'Irlandais, de stuartiste, d'émigré, il portait aux Anglais; sans autre souci que de retrouver quelque part, fût-ce au bout du monde, un autre champ de bataille de Fontenoy ; qui ignorait l'Asie, la politique indigène, les finesses de la diplomatie indoue ou mongole, la distinction des castes, etc. Où et quand aurait-il pu méditer « ces lois qui régissent la formation des empires en Asie, ces lois que Dupleix venait de découvrir par un effort de génie et d'appliquer avec une habileté et un succès merveilleux » ?

Tant qu'il s'agit de se battre, Lally est admirable. Il n'est pas plutôt arrivé sur la côte de Coromandel qu'il se propose pour objectif ce fort Saint-David, que La Bourdonnais et Dupleix, aux plus beaux jours de la puissance française, n'avaient jamais pu réduire. Au débarqué, au débotté, il veut y courir. On n'a pas de matériel de siège, il en crée un ; on n'a pas de chevaux pour le traîner, il y attelle des indigènes ; on manque d'argent, de provisions, il en prend de force. Tout cela est poussé, fièvreusement, sous le canon de Saint-David. La ville est défendue par quatre redoutes : Lally forme quatre colonnes d'assaut et se place lui-même à la tête de l'une des quatre ; rien ne résiste à sa furie. Sans même se reposer, il se tourne alors contre le corps de la place : il a des ingénieurs incapables qui placent mal leurs canons, un amiral qui ne sait même pas agir par mer, — n'importe : dix jours après, la place capitule. Lally en fait sauter les remparts et raser les maisons, — puis il pousse d'Estaing sur Dévicotta et se prépare lui-même à marcher sur Madras. Indous, Mongols, Anglais, tout tremble devant lui.

Ah ! si ce vaillant homme de guerre avait été seulement doublé d'un diplomate ! Mais personne ne le fut moins, bien que Lally eût été autrefois, à trente-six ans, chargé d'une mission en Russie.

Dans l'Inde, il fallait négocier, tergiverser, transiger avec tout le monde : — avec les princes indigènes, or Lally méprise souverainement ces « misérables nègres » et ne se soucie ni de leur concours, ni de leur hostilité; — avec les préjugés indous, or Lally en fait si peu de cas qu'il a attelé à ses canons, pêle-mêle,

brahmanes et parias, ce qui était proprement « comme si le gouverneur de Paris se fût avisé d'atteler un duc et pair avec le valet du bourreau pour les employer à la démolition de Notre-Dame » ; — avec le Conseil supérieur de Madras, dont chaque membre commerçait, intriguait, tripotait, détournant l'argent de la Compagnie pour ses usages personnels; or Lally ne se lassait pas de l'appeler une bande de voleurs ; — avec Bussy, qui, depuis les beaux jours de Dupleix, avait su conserver une armée française dans le Dekkan, continuait à y appliquer les idées de son ancien chef, y accumulait d'immenses richesses, y tranchait du potentat et du vice-roi des Indes ; or Lally prétendait le rappeler sur la côte pour batailler contre les Anglais, se souciant peu, écrivait-il, « qu'un cadet dispute le Dekkan à son aîné et que tels ou tels rajahs s'y disputent telles ou telles nababies. »

« Quand je reçois une lettre de M. de Bussy, écrivait le nouveau gouverneur, j'imagine recevoir des nouvelles des Petites-Maisons ».

Dans cet Indoustan, qui semblait un musée d'objets précieux et fragiles, où Dupleix et sa femme avaient su tout ménager, ne touchant à rien qu'avec des mains adroites et agiles de prestidigitateurs, l'Irlandais Lally semblait un taureau lâché, que d'invisibles piqûres, d'insaisissables perfidies rendaient furieux, et qui donnait de la corne et du sabot, au hasard. La casse fut énorme.

Tout le monde volait autour de lui : dans un moment critique, on lui fait signer six passeports pour six bateaux qui allaient, dit-on, chercher des vivres à Karikal; il signe, puis il apprend que les six bateaux ont été employés par des agents de la Compagnie à charger du sucre. Le Trésor est à ce point épuisé que lui-même se laisse décider par quelques intrigants à faire une expédition contre le Tandjaor, afin d'extorquer au rajah les sommes nécessaires à l'expédition de Madras : il y perd la moitié de son armée, par la soif, la faim, les insolations ; il en revient sans argent, et avec son prestige diminué par un échec.

Enfin le siège de Madras commence : on sait comment la ville noire fut prise et comment on échoua devant la citadelle et la ville européenne.

Bientôt c'est dans Pondichéry même qu'on en est réduit à se défendre. La situation est épouvantable; le soldat n'a plus ni vêtement, ni vivres ; la vie des officiers n'est plus en sûreté près de leurs hommes ; Bussy est mécontent, bien plus encore les « voleurs » du conseil de Madras; l'opinion de la colonie française est si complètement tournée contre le général qu'on s'est réjoui de ses échecs. La bataille malheureuse de Vaudavachy, où Bussy est fait prisonnier, décide du sort de Pondichéry. Pendant que la ville est bloquée, affamée, canonnée par les Anglais, des complots s'organisent contre le général. Malgré, ou plutôt à cause de son origine irlandaise, on l'accuse de vouloir vendre la colonie aux Anglais! Il [illegible] quant chaque jour sa vie [illegible] tandis que ses calomniateurs [illegible] sures de défense. S'il essaie de fa[illegible] inutiles et les Indous, s'il punit les [illegible] quent des vivres de l'armée, s'il essaie [illegible] rationnement, s'il veut obliger les employés de [illegible] pagnie à prendre les armes, on crie à la tyrannie.

Comment ce vaillant soldat, cet honnête homme, ne serait-il pas exaspéré de tant de lâchetés et de perfidies ? Mais, comme toujours, il dépasse la mesure. Des conseillers ont formé le projet de le mettre en arrestation : il fait dresser sur les places de la ville des gibets et des roues. Comme, en réalité, il ne peut ni pendre ni rouer personne, les intrigues continuent de plus belle.

Il faut capituler. C'est à ce moment que le patriotisme se réveille chez l'habitant, mais sous quelle forme ! La populace assaille le palais où agonise Lally, épuisé de fatigues, de privations et de chagrin ; il faut que des hussards anglais mettent le sabre au poing pour sauver la vie de leur prisonnier. Un quart d'heure après, un officier français, le chevalier du Bois, est assassiné à sa sortie du fort.

Enfin Lally est embarqué. Le vainqueur procède à la démolition de la ville; il fait raser les maisons, les palais, les églises; il applaudit à chaque pierre qui tombe et s'écrie : « Ainsi les Français ruinèrent Saint-David ! »

C'est la fin de la domination française dans l'Indoustan : l'œuvre maudite commencée par la Compagnie elle-même et par la cour de Versailles, par le rappel de Dupleix, par l'envoi de Godeheu, par le honteux traité de 1754, s'achève par les mains rancunières de l'Angleterre. L'empire indo-européen, que Dupleix et Bussy avaient rêvé et presque réalisé pour la France, mais que Machault traitait de « chimères » cet empire sur deux cent cinquante millions d'Indous, c'est l'Angleterre qui va le saisir. Plus tard, maîtresse incontestée de la grande péninsule, guérie enfin de sa jalousie par la sécurité du triomphe, rappelée à plus d'équité par la tranquillité de la possession, elle rendra justice aux hommes qui lui ont frayé les voies : on placera le buste de Dupleix, à Calcutta, parmi les grands hommes de l'Inde nouvelle et M. le colonel Malleson dédiera son *Histoire des Français dans l'Inde* « à l'Armée française ».

Plus attristant peut-être est le dernier chapitre de M. Hamont. L'Inde avait porté malheur à tous nos grands hommes : à Caron qui, poursuivi par les juges du roi, trouva la mort dans un naufrage en vue de Lisbonne; à La Bourdonnais qui expira après plus de trois années d'une détention meurtrière à la Bastille ; à Dupleix qui passa brusquement de la gloire et de la fortune à une misère harcelée des huissiers ; mais combien plus au vaillant Lally !

d'honneur et d'intérêt national, dé... Anglais dans les funestes confér...ue de Pondichéry et savoué par le ministre Mach... qu'à Paris on voulut plans « de chimères et...ment on ne le chercha ni l'ancien ami de Dup...é la compagnie, ni parmi les des flatteries hyp... ce Versailles où le monarque se restation dans... honte avec la comtesse Du Barry, ni soldats ...ui les conseillers de Pondichéry dont les l'Ind...ns et les voleries avaient rendu la catastrophe ...table. Alors qui pouvait être ce coupable, sinon « l'Irlandais »? Prisonnier à Londres, il y était en sûreté; il crut à la justice du roi, et obtint de se rendre à Paris sur parole.

De tous les odieux procès qui achevèrent de déconsidérer la magistrature du XVIIIe siècle et tout l'ancien régime, aucun ne fut plus odieux. M. Hamont nous révèle un type merveilleux d'intrigant, le jésuite Lavaur, qui avait noué dans Pondichéry toutes les intrigues contre Lally, d'autant plus sûrement qu'il s'était emparé de toute sa confiance. Comme Procope, l'historien du Bas-Empire, il avait rédigé à la fois un journal ostensible, où il comblait de louanges le commandant de Pondichéry, et un journal secret, où il le déchirait de ses calomnies. Ce sont les documents que M. Hamont a retrouvés aux Archives nationales, et il n'a pas de peine à en faire ressortir les mensonges et les contradictions. Ce journal, entre les mains des juges royaux, fut une arme effroyable contre Lally. Le magistrat chargé de l'instruction, Pasquier, montra une partialité cynique : il imposait silence aux témoins à décharge, accueillait avec complaisance les mensonges les plus invraisemblables, les faux témoignages les plus évidents. Son ignorance touchait au grotesque : il demandait compte à Lally de dix mille *cipayes* et d'un *wakil* qu'il se serait appropriés, prenant *cipaye* et *wakil* (ambassadeur indou) pour des valeurs monétaires.

En revanche, aucun détail odieux ne manque à cette tragédie : Pasquier faisant arracher ses décorations à l'accusé et le menaçant de le faire rouer; un geôlier de la Conciergerie terrassant le prisonnier d'un coup de genou dans le ventre et lui volant sa montre; la charrette des assassins l'emmenant à la place de Grève au lieu du carrosse drapé de deuil auquel il avait droit; le bâillon infâme appliqué sur cette bouche qui avait poussé le dernier cri de guerre de la France aux rivages de l'Inde; les cordes qui garrottent ses mains, le bandeau qui couvre les yeux de soldat habitué à regarder la mort en face; la maladresse même du bourreau qui ne sait pas appliquer le coup de hache, si bien que deux des aides doivent saisir le supplicié, l'un par les oreilles, l'autre par les jambes, tandis que leur chef scie le cou et arrache la tête; enfin cette lettre abominable de Mme du Deffand qui arrache un cri d'horreur à Walpole; — tout cet amas de barbarie, de sottises, de vilenies dont la défaite même de la France fut déshonorée et dont la monarchie fut mortellement éclaboussée.

A. R.

LETTRE D'ALLEMAGNE

Le roi d'Italie à Berlin.

Dans le courant de l'année dernière, l'empereur Guillaume II d'Allemagne, après son avènement au trône, a visité successivement les cours de Saint-Pétersbourg, de Vienne et de Rome. C'est le roi d'Italie qui a tenu à répondre le premier à ces visites par un voyage à Berlin, sous la conduite de son premier ministre et en compagnie de son fils, le jeune prince de Naples. Le voyage a été effectué pendant la semaine du 20 au 27 mai, par le chemin de fer du Saint-Gothard, construit avec une subvention de l'empire allemand. Un grand appareil militaire, imposé naturellement par le caractère propre au nouvel empire, marque la note dominante des fêtes données à cette occasion. Aussi bien l'aspect des brillants régiments de la garde impériale a-t-il dû impressionner les hôtes italiens, en leur donnant la mesure des efforts nécessaires et des sacrifices requis pour amener leurs troupes à la hauteur de l'armée de leur puissant allié. Toutes les attentions dont M. Crispi a été l'objet, dans le monde politique comme de la part de la presse officieuse, porteront leurs fruits. Serviteur docile et soumis du grand chancelier allemand, le chef du ministère italien ne reculera devant aucune concession pour exécuter ses ordres ou suivre ses avis. L'honneur d'être appelé, par le plus grand des hommes d'État contemporains, « le garant de la paix en Europe », vaut bien la signature d'une convention militaire.

Un temps magnifique a favorisé le séjour du roi d'Italie dans la capitale de l'Allemagne. Berlin a joui pendant tout ce temps d'un ciel comparable à celui de Rome. Pas le moindre nuage; mais un soleil brillant, avec une verdure plus fraîche que celle de la campagne romaine, dans les allées du grand parc aboutissant à la porte de Brandebourg. A onze heures du matin, le mardi 21 mai, un coup de canon a annoncé l'arrivée du train qui amenait le roi Humbert. L'empereur Guillaume attendait son hôte à la gare, avec le prince de Bismarck et le maréchal de Moltke. Depuis la gare du chemin de fer d'Anhalt jusqu'à la porte de Brandebourg et depuis cette porte jusqu'au palais, les régiments des différentes armes de la garde impériale formaient la haie. On défila au petit trot, aux sons de la marche des bersagliers. Une escorte d'honneur fournie par les cuirassiers blancs, nouvellement armés de la lance, tenait la tête du cortège. Puis venait l'empereur avec le roi dans une voiture ouverte, suivi, dans une seconde voiture, par le prince Henri de Prusse, en compagnie du prince de Naples et des deux fils aînés de l'empereur, tandis que le prince de Bismarck tenait société à M. Crispi. L'empereur Guillaume portait l'uniforme des gardes du corps, avec le grand cordon de l'Annonciade; le roi Humbert et son fils avaient l'uniforme du régiment de hussards allemands, dont ce souverain est colonel honoraire. Dans la foule des Berlinois, qui acclamaient le cortège, l'enthousiasme m'a paru beau-

coup plus contenu qu'à l'entrée de l'empereur d'Allemagne à Rome, l'automne dernier. A Rome aussi, la perspective était plus grandiose sur le passage de l'empereur, depuis la gare Dei Termini jusqu'au Quirinal. C'est que la capitale de l'Allemagne ne peut comparer ses monuments à ceux de la Ville Éternelle, pas plus que l'avenue des *Linden* (tilleuls), qualifiée ces jours-ci de voie triomphale, ne laisse au spectateur une impression de grandeur.

La porte de Brandebourg, exécutée sur le modèle des propylées d'Athènes, avec ses cinq passages formés par des rangées de colonnes doriques et le groupe équestre de la Victoire qui la surmonte, donne accès du Thiergarten dans l'avenue des Linden. Cette avenue de tilleuls se dirige en ligne droite de la place de Paris, où se trouve l'hôtel de l'ambassade de France, jusqu'au Château royal, *Kœnigliches Schloss*, sur l'autre rive de la Sprée. Construction massive, de forme carrée, le Château royal sert seulement pour les solennités officielles et pour recevoir des hôtes illustres. L'empereur occupe à Berlin le palais où demeurait son grand-père, dans l'avenue des Linden, au coin de la place de l'Opéra et en face de l'Académie. Devant le palais s'élève la statue équestre de Frédéric II, qui se dresse colossale sur un socle en granit poli, avec groupes et bas-reliefs sur les côtés. C'est à la fenêtre du coin, au premier étage, que l'empereur Guillaume se montrait au peuple. Son palais, ainsi que la résidence de Frédéric III alors qu'il était kronprinz, ressemblent, par la simplicité de leur façade, à des maisons bourgeoises. Tant mieux si les mœurs des souverains restent simples, car la simplicité n'exclut pas la force. Pour la décoration de l'avenue des Linden, la municipalité de Berlin a fait le nécessaire en votant le crédit demandé pour les fêtes de la réception (à une voix de majorité). Des mâts, des oriflammes, des guirlandes, un ou deux arcs de triomphe au chiffre du roi Humbert et de l'empereur Guillaume, avec des filets à baguettes dorées, simulant une nasse, motif dans lequel des observateurs à l'humeur caustique ont prétendu reconnaître une intention symbolique : M. Crispi et son gouvernement pris dans les mailles du filet de la voie triomphale après leur réception à Berlin! Sur la place de l'Opéra, un groupe allégorique en plâtre, moulé pour la circonstance, représentait deux figures de femmes, la Germanie et l'Italie : celle-ci frêle et modeste, celle-là puissante et fière, une main posée sur son épée et couvrant de son regard protecteur sa jeune cliente qui invoque son appui. En vérité, les artistes berlinois n'ont rien négligé pour faire comprendre à leurs hôtes italiens quelle distance sépare les deux nations, quel prix la petite Italie doit attacher à l'amitié de la grande Allemagne.

Si les fêtes de Berlin, pendant ces derniers jours, n'ont pas eu l'éclat des fêtes du voyage de l'empereur Guillaume à Rome, le roi Humbert a dû être impressionné par l'apparat militaire déployé à l'occasion de sa visite. Dans l'Allemagne prussifiée, l'art militaire est le premier des arts : toutes les forces vives de l'empire, tous les services publics doivent tendre à augmenter le nombre et la valeur des soldats. Le reste est chose accessoire, digne seulement d'un intérêt secondaire. Des revues, des r dans une science d'al-
des manœuvres, nous n'avons guèr curables préjugés,
autre chose, du premier au dernier on, on peut prendre
M. Crispi conférait avec le chancelier de fer qui confirment
de resserrer les liens qui attachent l'Italie à puis Nemrod
l'empereur faisait défiler ses troupes devant son hôte se sont
sans lui laisser de répit, pour le pénétrer de la supériorité pas-
de l'armement et des soldats allemands, pour lui faire toucher du doigt les défauts de l'armée italienne et les réformes à entreprendre pour la rendre plus digne de combattre à côté des régiments prussiens. A la grande parade printanière du Tempel, comme aux revues de Potsdam et dans le cours des manœuvres répétées les jours suivants, les divisions de la garde prussienne se sont montrées superbes pour la tenue, l'ordre et l'élan. C'est un corps d'armée admirable, une véritable élite, depuis les gardes du corps et les magnifiques régiments de cuirassiers, jusqu'aux bataillons de fusiliers et de chasseurs. Malgré tous les efforts faits pour réunir lors du voyage à Rome, sous les yeux de l'empereur Guillaume, les meilleurs régiments de l'armée italienne, le roi Humbert, qui a été soldat à ses heures, n'a pu manquer de faire sur la valeur relative de ses troupes des comparaisons pénibles pour l'amour-propre national.

Célébré en vers et en prose, en latin, en italien, en allemand, l'hôte royal de la capitale de l'Allemagne s'est entendu présenter sur tous les tons comme le garant de la paix en Europe :

Del re galantomo augusto figlio,
Magnanimo garante della pace...

Toute la presse officieuse avait le mot d'ordre pour proclamer ce rôle de garant de la paix, attribué au roi d'Italie rôle enviable et très beau, digne assurément de séduire un bon prince. A Rome, l'empereur Guillaume II disait aussi à la table du Quirinal : « Nos deux pays, conduits par deux grands souverains, ont conquis leur unité par les armes. La similitude de notre histoire implique un concours permanent des deux peuples pour la conservation de cette unité, gage le plus sûr de la paix. » Dans les toasts échangés aux banquets de ces derniers jours, la même note résonne et se répète. Assurer la paix, garantir la paix de l'Europe! Rapprochons-nous cependant de ces protestations pacifiques, trop multipliées peut-être pour inspirer une entière confiance, les demandes d'armements à outrance dont le Parlement allemand est saisi à chaque session, demandes que les Chambres italiennes vont subir à leur tour avec des instances de plus en plus pressantes, et nous serons obligés de convenir que le maintien de la paix repose sur une base bien fragile. Au milieu des déclarations équivoques et des réticences des hommes d'État allemands détonne l'affirmation plus nette du vieux maréchal de Moltke prévenant le Reichstag que l'exagération des armements en Europe amènera des solutions prochaines : *Ganz Europa steht in Waffen... Das dringt, in Naturnothwendigkeit, zu baldigen Entscheidungen hin.*

Ni l'unité de l'Italie ni l'unité de l'Allemagne n'est au-

d'honneur et d'intérêt
Anglais dans les fune
savoué par le minis
plans « de chi
l'ancien ami
des flatt
resta
pa

personne. Seulement, au sein de chefs du gouvernement appliquent ...mes de la Prusse, qui veulent « rendre ...ppeler le dernier homme encore valide ». ...prévaloir cette règle, le prince de Bismarck ...ve le besoin d'évoquer dans l'esprit des Allemands pa...iotes le spectre de la revanche française. Les Français, à l'entendre, n'attendent que le moment propice pour tomber sur l'Allemagne afin de l'écraser. Une condition de salut impose donc à la nation unifiée l'obligation impérieuse de consacrer toutes ses forces vives aux exigences de la guerre. Circonspects et prévoyants, les hommes politiques de Berlin, non contents de tenir le peuple allemand en armes, emploient toutes les ressources de leur diplomatie à s'assurer des alliés pour servir leurs desseins. La triple alliance de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Autriche a été constituée dans cette vue et pour garantir à chacun des trois souverains ses possessions actuelles. Visibles pour l'Allemagne, les avantages de ce traité de garantie éclatent moins aux yeux pour l'Italie et pour l'Autriche. Depuis sept ans que dure aujourd'hui la triple alliance, on doit se demander en Autriche quel profit la maison de Habsbourg peut attendre de ses sacrifices pour le roi de Prusse? Dans les Balkans, l'Autriche ne sera jamais appuyée par l'Allemagne : le prince de Bismarck n'a-t-il pas déclaré que la question d'Orient ne valait pas les os d'un grenadier poméranien? Bien au contraire, en Allemagne, les provinces allemandes de l'Autriche sont considérées comme une dépendance naturelle du nouvel empire, une dépendance dont l'acquisition assurée n'est qu'une question de temps, comme celle d'un fruit mûr tombant de l'arbre. Alors, par la force des choses, la possession du Tyrol italien, avec Trieste, passera à l'Italie, pourvu que celle-ci sache contenir ses convoitises irrédentistes. Les clauses du traité d'alliance ne parlent pas de la dernière éventualité, pas plus que de la césession des provinces allemandes de l'Autriche. Mais ce que les conventions internationales, même secrètes, ne peuvent dire, les hommes politiques savent l'insinuer et le chuchotent dans les conférences intimes. Pendant le séjour de M. Crispi à Berlin, la presse officieuse allemande n'a rien négligé pour exciter les appétits italiens. Selon l'avis de cette presse, l'Italie doit dominer dans la Méditerranée et l'occupation de Tunis par la France est une atteinte portée aux droits du peuple italien, non moins que l'annexion de Nice et de la Savoie. Par-dessus tout, les Italiens doivent redouter le rétablissement, par la France, du pouvoir temporel des papes.

Eh bien, non! l'unité italienne n'a rien à craindre de la France. Ce n'est pas le gouvernement de la République française qui rendra Rome au pape par la force des armes. Ce sont les représentants des catholiques allemands qui affirment en plein Reichstag les droits de la papauté et qui ont voté au Congrès de Fribourg, en septembre de l'année dernière, une résolution en faveur du rétablissement du pouvoir temporel. Ce sont encore les catholiques d'Autriche, engagés dans la triple alliance, qui émettent des vœux semblables dans les congrès tenus en ce moment même. Le Parlement italien ayant envoyé au Reichstag allemand une adresse de remerciements pour l'accueil fait au roi Humbert, le président de la fraction du centre, M. de Frankenstein, malgré les efforts du prince de Bismarck pour empêcher cette déclaration, a dû affirmer que les catholiques allemands, tout en s'associant à la réception cordiale fait à l'allié de l'empereur, font leurs réserves formelles sur la solution de la question romaine. Afin de dissiper l'impression désagréable de cette déclaration sur M. Crispi, un groupe de députés des autres fractions du Reichstag a offert au ministre italien un banquet à la veille de son départ. On a renouvelé les témoignages de sympathie et les protestations d'amitié, sans réussir à faire oublier complètement la sortie des hommes du centre. Néanmoins, M. Crispi a dû être satisfait de l'accueil qu'il a trouvé à Berlin. Députés et journaux ne lui ont pas ménagé les flatteries pendant son séjour, le louant outre mesure d'avoir su secouer les influences qui faisaient rechercher à l'Italie la faveur de la France. La faveur de l'empire allemand est désormais acquise aux Italiens, à condition pour eux d'en rester dignes par leur soumission et leur docilité. La carte à payer, sous forme de nouveaux crédits pour le service de l'armée, ne tardera pas à être présentée au Parlement. Dans sa réponse au toast de l'empereur, lors du banquet de bienvenue à la salle Blanche, le roi Humbert a bien reconnu combien il prend au sérieux son rôle d'arbitre de la paix, maintenant que ses soldats ont à remplir cette grande mission avec ceux de l'Allemagne : « *L'unita della Germania e d'Italia sono pegno di pace per l'Europa. I miei soldati, che Sua Maesta a menzionato con tanta bonta, e vestri, dei qual he ammirato una gran parte con entusiasmo questa mattina, sapranno compier questa grande missione.* »

La visite du roi d'Italie à Berlin aura ainsi pour résultat de resserrer les liens d'amitié entre les souverains des deux pays, sinon l'affermissement de la triple alliance. Un avenir prochain nous renseignera sur le projet de convention militaire dont les termes ont dû être discutés entre le prince de Bismarck et M. Crispi. Dans tous les cas, le gouvernement allemand n'a rien négligé pour pénétrer ses hôtes italiens de la nécessité d'amélioration de leur armée. Pour compléter la série des revues et des exercices militaires offerts au roi Humbert en spectacle et pour son instruction, l'empereur Guillaume l'a invité à une dernière parade à Strasbourg en rentrant en Italie par l'Alsace. *Tous les ordres ont été donnés en conséquence.* Les deux souverains auraient inspecté à Strasbourg un corps d'armée, avec des régiments sur pied de guerre, prêt à entrer en campagne au premier ordre. Pourtant le fils de Victor-Emmanuel a décliné cette dernière invitation, au moment du trentième anniversaire des combats livrés par les Français pour la libération de l'Italie. Ce prince, qui a vu, sous le drapeau de la France, mourir tant de soldats alsaciens pour l'unité italienne, aux champs de bataille de Palestro, de Magenta, de Solférino, une raison de bienséance ne lui permettait pas de parader aux côtés des conquérants sur cette terre d'Alsace toujours saignante sous le joug de l'étranger. Sentiment

incompréhensible en Allemagne, incompréhensible pour les hommes d'État qui viennent de fêter à Berlin en la personne de M. Crispi les renverseurs de trônes italiens, sans reconnaître cependant aux Alsaciens-Lorrains, asservis contre leur gré, le droit de disposer d'eux-mêmes. En rentrant à Paris par l'Alsace, dans la journée de dimanche, j'ai vu les murs de Strasbourg couverts d'une proclamation annonçant la visite de l'empereur Guillaume avec le roi Humbert. On sait qu'un contre-ordre arrivé de Berlin a fait arrêter les préparatifs faits pour la réception des deux souverains. X.

NOTES ET IMPRESSIONS

Il est difficile de vivre en paix. Nous commencions à être tranquilles: on ne parlait pas de M. Boulanger. Tout au plus les députés écoutaient-ils sans conviction un stock de discours avariés, et voilà que tout à coup la terre s'est mise à trembler. Comme un vieux caniche trop mouillé, le sol détrempé par des pluies torrentielles a secoué son pelage de forêts, de champs, de villes et de villages. Cherbourg a tressauté et Montparnasse a ressenti des « chatouilles ».

L'antique Cybèle, jalouse des exquises Javanaises, des troublantes Égyptiennes, des Mauresques suggestives réunies à l'Exposition, a-t-elle voulu exécuter à son tour « la danse du ventre », ou bien le formidable clou que M. Eiffel lui a planté dans le nombril a-t-il désagréablement impressionné la vieille dame? Le problème reste entier, bien que la respectable corporation des concierges l'ait depuis longtemps résolu à sa façon en attribuant à la merveilleuse tour de fer tous les phénomènes telluriques ou météorologiques si nombreux en cette présente année.

Il en était déjà de même quand les fils d'Adam, au témoignage de la *Genèse*, s'avisèrent d'élever l'orgueilleux monument dont les ruines suffirent à construire Babylone. A cette époque éloignée, les commères bibliques hochaient la tête, regardaient d'un œil oblique le gigantesque amas de pierre et le rendaient responsable de tous les désagréments, petits ou grands, dont elles avaient à se plaindre.

Si l'historien sémite Josèphe revenait en ce monde, il constaterait que l'esprit humain, dans ses lignes essentielles, ne s'est pas sensiblement modifié depuis Nemrod et que la lecture assidue du *Petit Journal* ne suffit pas à détruire toutes les superstitions. Il serait étonné du nombre de gens qui vous accostent en vous parlant de la violence du dernier orage et vous demandent si vous ne pensez pas que la tour Eiffel est pour quelque chose dans ces perturbations atmosphériques. Si vous les regardez d'un air étonné, ces mêmes gens vous expliquent que l'aimant attire le fer, que l'électricité se plaît sur les pointes, car c'est le propre de la crédulité moderne de chercher dans une science d'almanach la justification de ses incurables préjugés.

Sans être psychologue de profession, on peut prendre un certain intérêt à ces constatations qui confirment l'identité des intelligences humaines depuis Nemrod jusqu'à M. Carnot. Six mille ans, à vue de nez, se sont écoulés entre l'avènement de chacun de ces deux pasteurs de peuples, et les portières qui tricotent en regardant la tour Eiffel pensent et parlent comme pensaient et parlaient les commères qui filaient au pied de la tour de Babel. De ce rapprochement, il est permis de tirer cette conclusion que le progrès dans les idées est plus lent que le progrès dans les choses et qu'il ne faut pas prendre de l'humeur ni se décourager parce que, depuis vingt ans, des politiciens de droite et de gauche s'obstinent à saisir l'occasion que leur offre la discussion du budget pour répéter les mêmes discours sur les mêmes sujets. A en juger par le passé, il en sera ainsi dans soixante siècles, à moins que la terre, atteinte à son tour par la grande névrose, ne s'agite en des crises terribles d'hystérie et n'anéantisse dans ses convulsions la race des portières et des politiciens.

***

Un instant, on a pu craindre que ce tressaillement terrestre ridant le sol, de Cherbourg à Montrouge, nè nuise un peu au succès grandissant de l'Exposition universelle Il n'en a rien été et une foule, chaque jour plus pressée, assiège les guichets du Champ de Mars. Pour moi, je ne puis me résoudre à quitter ce palais de toutes les merveilles. J'y passe de longues journées, méditant sur un bibelot, philosophant sur une bagatelle.

Cette semaine, les jouets ont longtemps retenu mon attention, et si j'ai rendu hommage à l'habileté professionnelle et à l'ingéniosité des fabricants de joujoux à divertir la première et la seconde enfance, j'ai conçu quelques doutes sur l'influence salutaire de ces amusettes. Il m'a semblé que ces poupées d'une élégance si raffinée, regardant effrontément avec leurs yeux d'émail, ne donnaient pas aux futures demoiselles l'exemple de la modestie dans la tenue et dans la parure. Justement, tout près des vitrines où paradent, provocantes, ces petites personnes de cire et de carton peint, commencent les galeries réservées aux vêtements et à la joaillerie. Les reflets des soies et des velours, l'éclat des ors et les scintillements des pierreries, sollicitent irrésistiblement les regards et éveillent des convoitises à longue portée.

Dans ces jeunes cerveaux, si impressionnables, le souvenir des riches étoffes, des bijoux élégants dont les poupées leur révèlent l'usage et l'agrément, se grave profondément. Cette leçon de choses ne s'oublie jamais et la coquetterie instinctive de la femme y puise des enseignements qui expliquent pourquoi le nombre des caissiers qui enlèvent la caisse et des notaires qui lèvent

le pied va toujours en s'augmentant. En regardant ces corsages artistiquement brodés et destinés à contenir et à faire valoir, dans leurs courbes gracieuses, de blanches épaules et des poitrines nacrées, en contemplant les plis harmonieux de ces robes à traîne, qui parent en les couvrant tant de beaux corps pressentis sous l'étoffe, on comprend que la femme résiste mal au plaisir de multiplier, par les artifices de la toilette, ses charmes naturels, et que l'homme ne résiste pas au plaisir d'orner son idole.

Dans un dessin célèbre, Gavarni montre deux courtisanes, insolemment étendues dans une voiture et étalant, sur leurs personnes séduisantes, une fortune princière. Dans un coin du tableau, un gueux, grignotant une croûte sèche, admire et réfléchit : « C'est ça, dit-il, qui donne une crâne idée de l'homme! » Rien n'est mieux fait, en réalité, pour provoquer l'admiration pour la puissance de l'homme qu'une promenade dans les galeries réservées aux vêtements et aux parures féminines. On est stupéfait en songeant à l'effroyable quantité d'efforts intellectuels et physiques, de volonté, de travail, de combinaisons, d'invention, d'actions utiles ou nuisibles, nécessaires pour tirer ces parures innombrables de leurs vitrines et les jeter aux petits pieds de la femme aimée.

Sans avoir l'air d'y toucher, cependant, la direction supérieure de l'Exposition a fait œuvre de moraliste pratique en installant au bout de ces longues galeries, vouées à la coquetterie effrénée, d'intéressants spécimens du travail dans l'administration pénitentiaire. Si elle a dû là-bas mettre en montre, pour être agréable aux dames, les mules de satin et les pantoufles de velours, ici, elle expose, pour instruire les messieurs d'excellents chaussons de lisière fabriqués dans les maisons de réclusion par des hommes qui n'ont point su se défendre contre les suggestions perverses de l'éternel féminin. Les commis infidèles, les caissiers au pied léger, les administrateurs véreux de sociétés équivoques sont avertis, en passant devant ces produits de l'industrie des prisonniers, que la passion ne justifie pas tout et que le détournement de valeurs est encore plus sévèrement puni, dans nos sociétés utilitaires, que le détournement de mineures.

*
* *

Autre chose. J'ai admiré les progrès accomplis dans l'art de fabriquer les soldats de plomb. A voir ces petits bonshommes de métal, si brillants sous leurs uniformes reluisants, il est impossible que les générations présentes de bambinets ne sentent pas se développer chez elles une irrésistible vocation pour l'état militaire. D'incomparables ouvriers ont poli, pour le gentil peuple de Lilliput qui tient dans ses menottes les suprêmes espoirs de la France, des sabres affilés, des fusils du dernier modèle, des canons perfectionnés, des casques et des cuirasses impénétrables. Des artistes ont modelé des groupes animés qui apprennent aux jeunes intelligences la manière de se servir de ces engins meurtriers. Ici, au pied d'un palmier au feuillage rigide, un turco passe délicatement sa baïonnette dans le ventre d'un Chinois. Là, un cavalier partage en deux un kroumir éperdu. Plus loin, sur des cadavres empilés, un clairon sonne la charge et trépigne dans le sang.

Ces jouets belliqueux, rendus encore plus attrayants par leur perfection, exerceront certainement une salutaire influence sur l'imagination de nos fils, mais le philosophe a le droit de se demander s'ils constituent une bonne préparation à la vie sociale telle que la conçoivent les sages, épris de justice et d'humanité. Il est un peu contradictoire d'amuser les enfants par le spectacle de la force triomphante, par la vue de massacres, par le maniement d'armes destinées à tuer ses semblables de cent façons différentes, puis de leur faire ensuite la leçon sur la solidarité humaine, sur la fraternité, sur l'amour du prochain, sur l'horreur du sang versé. Il y a là, pour M. Prud'homme, matière à de troublantes réflexions et à un morceau d'écriture intéressant sur l'absence de logique dans l'éducation enfantine.

Ainsi, pour apprendre à un bébé la langue de ses pères, on lui bourre la tête de mots étranges qu'on lui fait oublier avec des pichenettes quand il devient plus grand. *Nanan* est, pour l'enfant, synonyme de nourriture. Un cheval est un *dada* et le mot *toutou* lui sert à désigner un chien. Si, grandissant, il se sert encore de ces vocables on l'appelle « grande bête ».

Ainsi, quand un mignon est sage, on le laisse pendant de longues heures s'ennuyer dans son berceau. S'il crie au contraire, la mère, le père et la nourrice se précipitent, se donnent un mal inouï pour le calmer et l'amuser. Aussi les enfants bien doués crient-ils toute la journée et ne s'ennuient jamais.

Ainsi, on raconte aux bambins des histoires fantastiques, les effrayant de Croquemitaine qui vient, la nuit, chercher les petits enfants pour les fouetter et quand les mignons, l'esprit hanté par ces fantômes, manifestent leur horreur pour l'obscurité, on les appelle « poltrons » et au besoin, on leur donne une claque.

De même font les politiciens qui, pour capter la confiance de foules éternellement enfantines, les excitent à la révolte, leur prêchent la résistance, les poussent à satisfaire tous leurs appétits. Quand les politiciens sont passés de l'opposition au pouvoir, ils s'irritent en voyant qu'on a si bien profité de leurs leçons, et ils vont chercher les gendarmes.

*
* *

Dans les galeries où est exposé le matériel scolaire, tables, bancs, chaire, tableaux noirs et autres instruments de torture, j'ai trouvé la note suivante, dont le



ton ironique m'a séduit. Je la copie et l'offre aux victimes du surmenage.

« Rappelons-nous avec attendrissement l'époque où nous traînions notre innocence sur les bancs d'une classe dans laquelle nous étions toujours l'avant-dernier.

« Il est six heures du matin. Nous dormons à poings fermés, la couverture tirée sur les yeux. Nous avons la bouche à demi entr'ouverte et une légère moiteur baigne la plante de nos cheveux. Notre mère, levée avant l'aube, a déjà préparé le potage et le chocolat que nous prenons à notre réveil. On voit que nous sommes un enfant gâté. Nous sentons vaguement que le moment pénible approche. On nous fait honte, mais nous demandons cinq minutes de grâce, pendant lesquelles nous nous rendormons. Enfin, nous nous décidons à nous mettre sur notre séant. Là, ébouriffé, bâillant, les yeux gonflés, nous demandons l'heure, espérant follement que la servante se sera trompée et aura pris la petite aiguille de l'horloge pour la grande. Si notre espoir pouvait se réaliser, il serait deux heures et demie et non six heures et quart! Nous nous rendons à l'évidence et, avec une mauvaise humeur qui nous attire des reproches, nous enfilons nos bas à l'envers, nous oublions de mettre nos jarretières et nous n'avons garde d'attacher les cordons de nos souliers. L'eau est très froide. Aussi nous bornons-nous à nous passer légèrement la serviette sur l'extrémité du nez, ce qui nous permet de soutenir effrontément que nous nous sommes lavés au savon. Quatre leçons à apprendre! Un verset grec, deux fragments de grammaire et un texte latin. Le verset n'ayant que deux lignes est bientôt appris, mais il faut une grande heure pour retenir vaguement les autres leçons. A huit heures, nous nous rendons au lycée, distant de deux kilomètres de la maison paternelle. Le froid est vif, et quand nous arrivons en classe, nous avons l'onglée. Deux heures plus tard, nous quittons le collège pour y retourner à deux heures de l'après-midi. Mais, pendant ces trois heures et demie de répit, nous avons dû faire deux fois la course du logis au lycée, déjeuner, traduire une version et apprendre trois leçons. Nous nous couchons à onze heures du soir, ayant accompli, en une seule journée, un travail pour lequel il faudrait un an à dix employés de ministère. »

Au prochain congrès pédagogique, ce document humain pourra être lu avec utilité, malgré son ton irrespectueux et son parti pris d'ébranler les vieilles méthodes. Mais, au lendemain des tremblements de terre, il ne faut pas se montrer trop correct et trop rigide.

HECTOR PESSARD.

ESSAIS ET NOTICES

Atlas de géographie moderne, édité par Hachette et C[ie], ouvrage contenant 64 cartes en couleur, accompagnées d'un texte géographique, statistique et ethnographique, et d'un grand nombre de cartes de détail, figures, diagrammes, etc., par F. Schrader, F. Prudent et E. Anthoine. 1889.

Il était aisé de prévoir que la renaissance toute récente des sciences et de l'enseignement géographique en France serait accompagnée d'une réforme cartographique. C'en était la conséquence obligée, mais non immédiate. En effet, des savants d'une originalité puissante, comme M. Reclus, des maîtres d'un talent à la fois méthodique et charmant, comme M. Vidal-Lablache, étaient capables de nous délivrer des préjugés et de la routine qui sévissaient dans la plupart des œuvres géographiques publiées au détriment de notre honneur scientifique. Les montagnes imaginaires ou faussement représentées, les lignes inutiles de partage des eaux, les fantastiques ceintures de bassins, les nomenclatures impitoyables et inintelligentes, tous les fléaux de ce genre et bien d'autres dont la liste serait longue à dresser ont été vigoureusement expulsés des livres en peu d'années. Ce qui traîne encore çà et là dans des précis qu'on ne veut pas refaire, dans des cours dont on révère, par simple paresse, les feuilles vieillottes et flétries à l'égal de reliques, sera vite emporté par le courant de rénovation.

Mais il y a loin, plus loin qu'on ne pense, de la réforme des livres à celle des cartes. La refonte des monuments cartographiques exige le concours de tout un personnel d'élite : dessinateurs, graveurs, capables de traduire exactement les données scientifiques, d'interpréter les documents. Et ce personnel ne peut fournir un travail digne d'être publié que s'il est dirigé par des hommes doués à la fois des aptitudes les plus variées : géographes, savants, dessinateurs, bref artistes autant qu'érudits. Voilà le problème que plusieurs de nos grands éditeurs de Paris ont essayé de résoudre au prix d'efforts intelligents et de sacrifices dont on doit leur savoir gré. Ils ont voulu affranchir leur patrie du tribut que nous devons encore payer aux éditeurs de publications géographiques de l'Allemagne et en particulier au célèbre institut Justus Perthes, de Gotha.

Les belles cartes du grand *Atlas universel* de MM. Vivien de Saint-Martin et Schrader prouvent que la tentative a été couronnée de succès. Nos concurrents d'Allemagne avaient toujours reconnu, avec une courtoisie qui leur fait honneur, les qualités de nos cartes à grande échelle, comme celles de l'état-major et du service des chemins vicinaux; ils n'ont pas accueilli avec moins de justice les premières livraisons de l'*Atlas universel*. La politique n'a rien à voir en ces matières. On s'étonnait partout en constatant que le développement de nos sociétés de géographie, que l'essor de nos explorations, que l'ardeur avec laquelle nous discutons les questions coloniales n'eussent aucune influence sur l'amélioration de nos livres et de nos méthodes géographiques.

C'était un étonnement justifié, et les géographes des universités allemandes, qui disent volontiers ce que leur science doit aux géographes français du temps passé, s'étonnaient tout naturellement que ce temps passé ne revint pas.

En publiant l'*Atlas de géographie moderne*, de MM. Schrader, Prudent et Anthoine, la maison Hachette met les résultats les plus nets de la haute science géographique à la portée des étudiants et du grand public. Les deux premières cartes qui composent la livraison de juin, l'une, celle de l'empire russe, l'autre, celle de la Suisse, donnent une idée très favorable de la publication nouvelle. La carte de Suisse, en particulier, est d'une exécution fort soignée; grâce à un ingénieux emploi des teintes, à une discrétion artistique dans le contraste des ombres et des lumières, on a obtenu à la fois la frappante indication du relief et la clarté de la nomenclature. Point d'oppositions heurtées, point de multitude chaotique de noms; le choix même de cette nomenclature, restreinte à dessein, est œuvre de tact et de délicatesse dont les auteurs seront vivement félicités. Les notices qui sont imprimées au verso des cartes sont composées avec le même scrupule, simples et nettes; elles ne remplaceront pas, à coup sûr, les cours de géographie, mais elles formeront un précieux répertoire de renseignements sur la physique du globe, l'organisation politique, l'état économique des différents pays.

Nous ne dirons pas que ce sont là des qualités françaises, car il est plus d'une carte allemande remarquable par sa netteté et, hélas! plus d'une carte française surabondante et embrouillée.

La science a suivi dans les deux pays des étapes analogues; les méthodes se sont de plus en plus rapprochées et, pour ainsi dire, nivelées. Les Allemands avouent qu'une partie du mérite de leur supériorité géographique revient à des prédécesseurs français; déclarons de bonne grâce que la réforme dont on reconnait chez nous les signes s'inspire de quelques influences allemandes.

Disons plus et mieux : ce sont là des qualités scientifiques qui seront prisées en dehors même de nos frontières. L'œuvre de MM. Schrader, Prudent et Anthoine rendra d'excellents services à l'enseignement de la géographie et fera aimer cette science de tous les lecteurs sérieux, de tous les gens du monde désireux d'être bien informés sans trop de labeur. Nous lui souhaitons ce succès largement mérité.

MARCEL DUBOIS.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Sénat. — Le 3, suite de la discussion du projet de loi concernant les dépenses ordinaires de l'instruction primaire et les traitements des instituteurs. Le projet, appuyé par M. Combes, est combattu par M. Léon Say, auquel répond M. Fallières, ministre de l'instruction publique.

Le 4, vote de divers projets de loi et de la proposition concernant l'inspection sanitaire des viandes fraîches abattues qui devra avoir lieu à la frontière géographique, avant leur entrée en France.

Le 6, vote après urgence déclarée du projet de loi concernant la nationalité, et du projet destiné à compléter l'article 177 du Code pénal, en vue de réprimer le trafic des décorations.

Chambre des députés. — Le 31, M. de Freycinet, ministre de la guerre, dépose le projet de loi sur le recrutement de l'armée voté par le Sénat. Adoption en première lecture de projets concernant les sociétés de secours mutuels et les sociétés coopératives de production.

Le 1er juin, discussion et vote d'une partie du budget de l'agriculture.

Le 3, question de M. Dreyfus au ministre des affaires étrangères, au sujet de la protection des intérêts français engagés dans les chemins de fer serbes; M. Spuller répond que l'affaire sera traitée par voie diplomatique. Fin du vote du budget de l'agriculture. Discussion du budget des affaires étrangères. Discours de M. Hubbard.

Le 4, suite de la précédente discussion. M. Félix Faure demande des explications sur les rapports de la France avec Haïti et sur le projet d'emprunt de la dette égyptienne. Discours de Mgr Freppel et de M. Pichon, à propos de l'ambassade française près le Vatican.

Le 6, fin de la discussion et du vote du budget des affaires étrangères; la Chambre passe au budget de l'instruction publique. M. J. Ferry prononce un important discours pour rappeler les réformes accomplies dans ce service depuis dix ans.

Intérieur. — M. Carnot, président de la République, s'est rendu dans le Pas-de-Calais; il était accompagné de l'amiral Krantz, ministre de la marine, et de M. Yves Guyot, ministre des travaux publics, et a visité Arras, Lens, Saint-Omer, les mines de Bruay, Calais et Boulogne, où il a passé en revue l'escadre du Nord.

Académie française. — Le 6 a été reçu à l'Académie le vicomte de Vogüé, qui succède à M. Nisard; M. Rousse a répondu au récipiendaire.

Faits divers. — Le 1er mai, grande fête de nuit à l'Exposition universelle à l'occasion de l'achèvement des installations. — Un comité s'est formé à Annecy et à Chambéry pour ériger un monument commémoratif de la première réunion de la Savoie en 1792. — Les petits-fils de M. Chevreul ont donné à la Bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle les manuscrits et livres de leur aïeul. — Des tremblements de terre ont été ressentis en Bretagne, dans les îles anglo-normandes et le sud de l'Angleterre. Aux États-Unis, les pluies torrentielles ont causé d'immenses désastres en Pensylvanie; la ville de Pittsburg a été couverte par les eaux; on compte que plus de dix mille victimes ont succombé.

Nécrologie. — Mort de M. Richaud, gouverneur général de l'Indo-Chine; — de M. Rigal, sénateur du Tarn; — de M. Bordet, ancien maître des requêtes au Conseil d'État; — du peintre-décorateur Mazerolle; — de M. Victor Marouck, secrétaire de la rédaction du *Parti ouvrier;* — du général de division en retraite Metman; — de notre collaborateur Jules Tellier, professeur de l'Université, rédacteur au *Parti national;* — de M. Reboud, membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; — de M. Allen Thorndike Rice, ministre des États-Unis à Saint-Pétersbourg.

L'administrateur gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (12832



CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Tirage du 5 Juin 1889

OBLIGATIONS COMMUNALES de 500 fr. 3 0/0 — 1879

Le nº 98,335 sera remboursé par 100,000 francs.
Le nº 985,289 par 25,000 francs.
Les nºs 148,825, 313,7.5, 337,624, 374,442, 760,923, 918,935, chacun par 5,000 francs.

Les 45 numéros ci-après, chacun par 1,000 fr.

10.538	205.342	302.191	467.410	604.345	814.183
24,094	220,426	308,513	486,494	696,607	823,186
57,524	226,312	322,930	486,647	658,826	857,199
89,894	229,969	332,024	491,380	673,691	869,556
90,861	243,090	370,398	525,700	690,620	909,686
112,498	261,347	381,444	518,322	765,174	
128,513	276,145	426,723	558,778	770,795	
163,244	284,145	459,746	563,743	776,075	

3,858 autres numéros ont été, en outre, appelés au remboursement au pair.

OBLIGATIONS COMMUNALES de 500 fr. 3 0/0 — 1880

Le nº 972,637 sera remboursé par 100,000 francs.
Le nº 449,236 par 25,000 francs.
Les nºs 29,289, 63,046, 359,245, 430,932, 839,788, 988,432 chacun par 5,000 francs.

Les 45 numéros ci-après chacun par 1,000 fr.

1,433	151,457	367,633	644,780	723,217	909,580
9,526	197,353	438,074	646,318	801,926	934,359
21,836	271,970	547,884	678,715	818,832	946,870
34,092	279,172	554,373	683,647	824,489	965,613
73,412	313,303	559,101	684,004	830,341	997,966
131,878	350,511	588,506	689,261	838,241	
137,496	357,464	590,874	703,299	840,346	
150,133	361,031	638,805	723,132	880,698	

3,799 autres numéros ont été, en outre, appelés au remboursement au pair.

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE

M. Ed. Bourgoin, l'éminent chimiste, vient de publier, dans la 186e livraison de la **Grande Encyclopédie**, une série de travaux sur le *Butyle*, les *Butylènes*, les *Butylglycols*, les Alcools et Aldéhydes *Butyliques*, le *Butiramide*, le *Butyranilide*, les Bu... et les Acides *Butyriques*. Nous les recommandons aux sp...

H. LAMIRAULT et Cie, 61, rue de Rennes, Paris.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

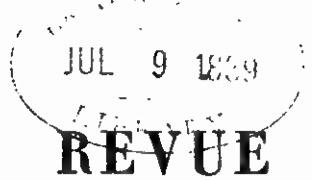
N° 24. — 15 Juin 1889. — Tome 43. — (3e série, IXe année, premier semestre.)

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

PARAISSANT LE SAMEDI

Fondée en 1863

SOMMAIRE DU N° 24



REVUE

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

1er SEMESTRE 1889. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 24. (26e ANNÉE.) — 15 JUIN 1889.

LETTRE DE ROME

Le retour de Berlin.

L'auteur de la brochure ITALIA — que ce soit M. Visconti-Venosta ou non, peu importe au point de vue où je me place ici — constate une vérité que tout le monde, en Italie, est d'ailleurs à même de constater comme lui :

« Telle est, dit-il, la destinée des visites qu'échangent entre eux nos gouvernants et ceux de Prusse, que chacune d'elles, jusqu'ici, a été précédée ou suivie de faits de nature à aigrir nos rapports avec la nation voisine et même à nous faire craindre un conflit avec elle. »

Puis il pose anxieusement les questions — je traduis textuellement :

« Que devons-nous redouter de la visite que le roi Humbert fait à l'empereur Guillaume à l'heure même où paraissent ces pages?

« Que devons-nous appréhender des machinations de ce chancelier de fer, qui s'est fait le mauvais génie de l'Europe, et dont le premier ministre du roi d'Italie se complaît à être le trop docile satellite? »

L'appréhension de l'auteur était prophétique. Avant que le roi Humbert eût quitté Berlin, l'organe confident du chancelier, la *Gazette de Cologne,* se chargeait de la justifier, en lançant la trop célèbre nouvelle du projet de revue à Strasbourg.

C'était plus qu'un *coup de pistolet,* comme on dit en langage de presse, c'était, ce pouvait être tout au moins un coup de tonnerre... Mais si c'est le Jupiter tonnant de la *Wilhelmplatz* qui a dirigé la foudre, il n'a pas voulu apparemment qu'elle tombât en incendiant tout; le bruit lui suffisait.

Un but a été atteint : en pleine paix des esprits, la presse parisienne est partie en guerre, et une bonne portion de la presse italienne lui a vivement donné la réplique.

Je ne crois pas, en effet, que le projet de cette revue de Strasbourg ait jamais été conçu sérieusement. Toutes les impressions que je me suis appliqué à recueillir, après le retour du roi et de son ministre, semblent prouver que dans leur entourage personne n'y a cru. Et puis, il faut dire aussi qu'une si mauvaise action politique eût cadré mal avec — je cite encore l'auteur de *Italia* — « la loyauté du fils du *Re Galantuomo* ». C'est un tour joué au royal visiteur — un peu moins mauvais néanmoins que celui que l'on joua au malheureux roi Alphonse XII, en l'affublant, la veille de son passage par Paris, de l'uniforme de uhlans en garnison à Strasbourg.

Strasbourg est décidément le point douloureux sur lequel on appuie le mieux à Berlin.

Ce qu'il y a de piquant dans le cas actuel, c'est que le chancelier s'est arrangé de façon à se faire décerner — même par la presse française! — l'éloge dû à celui qui aurait su empêcher cette mauvaise action de se perpétrer. C'est affaire aux hommes réellement forts de savoir tout faire tourner de la sorte à leur propre avantage. C'est ainsi que la maison Rothschild, de Londres, le lendemain de Waterloo, fut l'objet d'une immense ovation dans la *city* comme ayant sauvé le *stock-exchange*, qu'après son grand et habile coup de bourse elle avait jugé utile de ne point faire sauter entièrement.

Ce qu'il y a de plus piquant encore, c'est que M. Crispi lui-même a bénéficié du *satisfecit* accordé à « son grand ami » le chancelier : on l'a félicité, lui aussi, d'avoir étouffé la mèche qui devait mettre le feu aux poudres; de sorte que l'honorable président du conseil italien, qu'à tort



ou à raison on considère généralement comme étant, par tempérament, de ceux qui savent mieux souffler le feu que de l'éteindre, a eu la bonne fortune, à laquelle il est si peu habitué, de se voir représenter porteur de l'olivier de paix.

*
* *

Comme on le voit, un enchaînement particulier d'idées m'a porté, en voulant analyser les circonstances du récent voyage du roi Humbert en Allemagne, à noter tout d'abord le dernier incident né de son séjour à Berlin. C'est que cet incident a été significatif entre tous : mieux que tous autres, il concourt à expliquer, comme je les entends, les causes et les effets du voyage royal.

Les causes de ce voyage, quelque soin que j'aie mis à les rechercher, il ne m'a pas été possible de les trouver ailleurs que dans une préoccupation personnelle de M. de Bismarck.

Le chancelier sentait le sol manquer sous ses pieds. Son système politique européen menaçait de perdre la base dont sa laborieuse ingéniosité était parvenue à le doter; car — c'est là une satisfaction d'amour-propre dont les Italiens ont raison de se montrer fiers — ce jeune royaume italien, dont naguère on faisait si bon marché à Berlin, est devenu la base essentielle, indispensable, du système de politique européenne inauguré par le puissant empire allemand.

Or cette base s'effondrait visiblement. Le sentiment italien s'éloignait de la Triple alliance, et M. Crispi, le coryphée de l'union italo-allemande, M. Crispi, le confident, l'instrument de la politique bismarckienne en Italie, se démonétisait à vue d'œil. Dans une récente crise d'opinion, il avait senti la Chambre tellement hostile à sa politique que — chose inouïe dans les fastes parlementaires — il dut offrir la démission de son cabinet avant le vote du parlement : détermination très habile d'ailleurs, car il laissait ainsi à la couronne une liberté d'action qui lui permettait de le charger à nouveau de former un cabinet sans paraître entrer en conflit avec la représentation nationale.

Cette tactique ingénieuse confirme bien l'opinion que j'émettais sur M. Crispi dans un article de la *Revue bleue*, au mois de mars dernier, lorsque j'indiquais qu'il est « homme de grande ressource » et que le « dernier mot » n'était pas dit sur son autorité ministérielle.

Le ministère fut reconstitué avec certaines personnalités qui, comme MM. Miceli et Seismit-Doda, lui faisaient momentanément trouver grâce devant l'opinion libérale.

Cependant, le courant de l'opinion, d'une manière générale, lui restait hostile, et cette hostilité avait pour objet presque unique sa politique extérieure, cause directe d'une politique commerciale qu'on accusait de ruiner le pays.

Une nouvelle crise devenait inévitable à bref délai. M. Seismit-Doda, le père de l'abolition du cours forcé, allait perdre sa popularité personnelle sur laquelle reposait toute la tolérance dont bénéficiait le nouveau cabinet. Entré dans le ministère sur l'assurance formelle d'un imminent arrangement commercial avec la France, il ne se retirait pas, quoiqu'il fût démontré que cette espérance était illusoire.

Les séductions de l'habile président du Conseil le retenaient encore, comme elles l'avaient déjà porté à adopter, malgré ses déclarations antérieures, la mesure de la liquidation de la Caisse des pensions; mais les choses ne pouvaient durer ainsi. M. Seismit-Doda, tout en étant d'une valeur fort discutée comme financier et homme d'État, est une personnalité hautement respectée et qui ne pouvait se laisser compromettre bien longtemps, et, lui parti, il n'y avait plus de ministère acceptable avec M. Crispi, qui avait épuisé toute la gamme des hommes politiques importants, susceptibles de se ranger sous sa discipline.

Sur ces entrefaites, l'ouverture de l'Exposition et l'attitude de l'ambassadeur italien à Paris étaient venues porter un dernier coup à l'autorité morale du ministre italien inféodé à la politique allemande.

De toutes les villes d'Italie s'élevait un immense cri de sympathie pour la « nation sœur » qui venait de prendre une si haute situation dans l'ordre des idées d'activité pacifique. A Milan, vingt mille citoyens de toutes classes allaient pousser le cri d'amitié fraternelle sous les fenêtres du consul de France. A Rome, plus de trente banquets se tenaient le même jour pour attester la solidarité affectueuse des deux pays, et le grand nom de Garibaldi se trouvait mêlé à cette imposante manifestation : le général Menotti, malgré l'influence qu'exerce sur lui l'ancien compagnon de luttes de son glorieux père, n'avait pu se dispenser de se rendre là où toute la fleur de la démocratie italienne s'assemblait.

Il fallait frapper un grand coup, ou tout allait à la dérive.

C'est alors que fut décidée la visite immédiate du roi à Berlin, visite qui, en bonne règle, n'aurait dû venir qu'après celles des empereurs de Russie et d'Autriche, car l'empereur Guillaume les avait visités avant de venir à Rome.

Le stratagème ne passa pas inaperçu; l'opinion s'en émut; la presse libérale le dénonça comme atteignant la dignité de l'Italie. Aussi a-t-on dit, non sans raison, que c'est avec intention qu'en se rendant en Allemagne par la Suisse — le passage par l'Autriche était impossible pour des raisons de sentiment national — Sa Majesté tourna Milan. C'est que Milan est la « capitale morale » de cette Italie unifiée, que les populations lombardes ont tant contribué à fonder, et que tout ce qui touche à la dignité du pays, à son indépendance, à sa liberté, y est plus profondément senti et plus vivement exprimé qu'ailleurs.

Voilà cependant Humbert de Savoie et Francesco Crispi à Berlin. Le mot d'ordre y était savamment donné. Les froides populations du pays de la bière avaient la consigne de montrer une chaleur de sentiments digne des habitants de nos coteaux de la Bourgogne. Elles ont fait de leur mieux : le roi d'Italie a été acclamé et son ministre plus que lui peut-être. On a donc crié *hoch!* pour Crispi sur les bords de la Sprée, et les bons Siciliens ont pu frémir d'aise en voyant leur cher « Don Ciccio » traité avec tant d'honneur. En même temps, toute l'Italie a senti son amour-propre agréablement chatouillé en lisant dans les télégrammes que

l'empereur d'Allemagne se félicitait d'avoir auprès de lui « son puissant allié », le roi d'Italie. Le tour était joué l'impression était créée, l'alliance allemande avait monté d'un degré dans l'opinion italienne.

Que l'on ne voie pas dans ces derniers mots que je viens d'écrire l'amertume d'un sentiment de blâme. C'est la pure constatation d'un phénomène psychologique aussi naturel chez les nations que chez les individus. Cette Italie que, jusqu'à ces derniers temps, notamment chez la nation voisine, la « nation sœur » — je me répète avec intention — on avait traitée en petite fille, ne peut que se montrer reconnaissante et fière de se voir ainsi reçue en grande personne par quelqu'un qui est considéré dans le monde comme le plus puissant d'entre les puissants.

Le chancelier avait vu juste comme à son ordinaire : tandis que le télégraphe ne cessait de transmettre en Italie des nouvelles flatteuses pour l'amour-propre du pays, l'impression produite par ces nouvelles se constatait à vue d'œil. Les journaux d'opposition radicale eux-mêmes en étaient émus : non qu'ils ne sentissent parfaitement la vraie nature des choses, mais ils voulaient éviter de heurter l'opinion; aussi baissaient-ils quelque peu le ton.

Tel était le cas de ces vaillants journaux qui s'appellent *Il Secolo*, *la Capitale*, *la Lombardia* et quelques autres, dont la fidélité aux idées de liberté et d'indépendance est et sera toujours inébranlable.

Le *Don Chisciotte* (Don Quichotte) lui-même, ce spirituel gouailleur, qui avait ridiculisé avec tant de verve les préparatifs du départ de « Don Ciccio » et de son légendaire majordome « Don Achille », avait mis une sourdine à sa fine malice depuis que le ministre avait mis le pied en terre allemande; et son aimable directeur, M. Vassallo, qui a suivi le train royal jusqu'à Berlin, se bornait à envoyer à la rédaction de charmantes pages signées *Gandolin*, et illustrées de dessins ingénieux dans lesquels il dirigeait sur les Berlinois seuls les traits de son esprit incisif.

Quant aux feuilles simplement libérales, c'est d'une manière plus profonde qu'elles se laissaient impressionner. C'est ainsi, par exemple, que la *Tribuna*, qui venait de se signaler par une campagne d'opposition si persévérante pendant plusieurs mois, modifiait tout d'un coup l'axe de sa politique et se déclarait nettement pour la Triple alliance — conversion d'autant plus étrange que le rédacteur qui en a donné le signal est un écrivain de valeur, empreint d'un véritable esprit de libéralisme, M. Luzzatto, que beaucoup de mes lecteurs ont pu voir à Paris, où il représentait la *Tribuna* aux fêtes d'ouverture de l'Exposition. Ce sont là des contrastes dont l'esprit humain offre souvent l'exemple, et qui resteraient à l'état de mystère, si l'on n'avait pour les expliquer l'influence de l'atmosphère ambiante, l'*ambiente*, comme on dit en Italie.

Il serait superflu de dire jusqu'à quel point cette influence de l'*ambiente* agissait sur la presse gouvernementale. Le *Fanfulla* nous déchirait avec tout son esprit de causticité, et il en a malheureusement beaucoup; la *Riforma* chantait les gloires de son maître, M. Crispi, avec le ton doctoral qui lui est habituel; et le *Capitan Fracassa*, pour mieux faire valoir les louanges qu'il adressait à sa chère Allemagne, accablait la France de toute sa violence de langage. Notez — et c'est encore là un de ces contrastes auxquels je viens de faire allusion — que le directeur de ce journal, M. Turco, est un excellent homme, très agréable et très doux dans ses relations privées. Mais lorsqu'il entame le chapitre des prétendues « humiliations » que la France infligerait à l'Italie, il sort des gonds.

C'est au moment où les esprits étaient ainsi préparés qu'a éclaté la bombe de Strasbourg, et que la presse française, se laissant prendre au grossier hameçon qui lui était jeté par la *Gazette de Cologne*, a, par la vivacité de sa riposte, secondé le vœu secret de M. de Bismarck.

L'opinion étant ainsi mise au point, le roi pouvait s'arrêter à Milan sans craindre d'entendre quelque cri de protestation — non contre sa personne, qui est très respectée de tous — mais contre la politique de son ministre, à laquelle Milan, au départ, n'eût pas manqué de témoigner son opposition d'une manière véhémente.

Quant à M. Crispi, s'il a pu rentrer dans Rome sans provoquer quelque manifestation hostile à sa politique, c'est certainement grâce aux circonstances de son séjour à Berlin, selon le programme arrêté d'accord avec le chancelier pour lui refaire une situation dans l'esprit public. Toutefois n'exagérons rien : malgré tout, la réception faite à M. Crispi a été froide.

Le roi lui-même est revenu dans la capitale sans provoquer, à aucun degré, des manifestations enthousiastes qui s'expliqueraient mal avec la tendance persistante de l'opinion à s'inquiéter de la politique suivie par le gouvernement. On lui a su gré du silence gardé sur l'Autriche pendant toutes les fêtes de Berlin. On a su gré à l'Allemagne de lui avoir fait une réception si honorable. Mais, au fond, la manifestation dont il a été l'objet à son retour s'adressait à sa personne, qui est très aimée, et non à la politique d'alliances dont son voyage avait été un épisode. Le chiffre de manifestants a été, au surplus, fort exagéré par les journaux; on a parlé de dix mille, il y en avait à peine un millier, et quant à la prétendue démonstration hostile dont la France aurait été l'objet en cette circonstance, il est aujourd'hui surabondamment prouvé que c'est là une regrettable invention de nouvellistes *sensationnels*, rien de plus.

*
* *

On a parlé, en France plutôt qu'en Italie, de nouveaux liens contractés par le cabinet de Rome avec le cabinet de Berlin. On a fait mention d'une prolongation du traité d'alliance; on a publié même les conditions de détail d'une convention militaire. Personne n'y a ajouté foi en Italie, et ce qui le prouve mieux que toute autre chose, c'est l'amélioration constatée dans la situation politique de M. Crispi, à qui l'esprit public n'aurait point su gré d'avoir compromis davantage les intérêts du pays dans la querelle de l'Allemagne avec la France. Une preuve matérielle que la pré-

tendue convention militaire n'est qu'une fantaisie de journalistes, c'est que le roi n'était accompagné à Berlin d'aucun général qui eût assez d'autorité pour le conseiller. Il n'avait avec lui que sa maison militaire, toute composée d'officiers fort honorables, mais dont la personnalité, à commencer par le général Pasi, qui est le plus élevé en grade, exclut absolument l'idée d'une mission de cette importance. Quant aux généraux Cosenz et Sironi, dont les noms ont été cités par les journaux français, il est de notoriété publique qu'ils n'ont pas quitté Rome avant, pendant, ni après le voyage du roi. Il faut donc s'en tenir à ce que je disais plus haut : les effets de ce voyage royal se sont bornés à rétablir, dans la mesure du possible, les affaires de la Triple alliance en rétablissant le crédit personnel de M. Crispi.

Ce résultat, que M. Crispi a d'ailleurs poursuivi avec une certaine habileté, peut être, quant à présent, considéré comme atteint.

***

Ce n'est pas seulement la presse qui a été impressionnée par le grand cas que l'Allemagne fait ostensiblement du président du Conseil italien. Le parlement l'a été à un degré non moindre. Nous en avons la preuve dans l'attitude qu'il a gardée dans le conflit survenu entre le gouvernement et cette commission du budget qu'il avait naguère élue avec tant d'entraînement; il a donné tort à la commission, qui a dû démissionner, ne se sentant plus en possession de la confiance de la Chambre, et il a élu à une grande majorité la liste tout entière des candidats recommandés par le ministère.

Une question avait surgi qui pouvait créer une difficulté grave à M. Crispi, comme ministre des affaires étrangères. C'était celle de ce consul italien de Trieste qui n'avait pas craint de dénoncer aux autorités autrichiennes les sentiments italiens des membres du notariat triestin. Malgré des prodiges de talent et d'habileté oratoire des honorables députés Cavallotti et Pascolati, malgré l'évidence des faits, malgré la profonde impression qu'en a éprouvée la Chambre, on peut prévoir, sans aucune prétention au don prophétique, que le vote qui interviendra ce soir ou demain sera favorable au gouvernement et rendu à une grande majorité.

Il faut dire à cet égard que M. Crispi avait eu samedi dernier l'habileté de laisser la discussion en suspens.

Or, il devait survenir dans l'intervalle un fait qui, s'il tournait bien, pouvait avoir pour résultat immédiat une nouvelle et plus grande amélioration de la situation du ministre. Je veux parler de l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Giordano Bruno.

L'affaire était scabreuse. Elle mettait gravement en conflit les deux individualités très distinctes que renferme la personne de M. Crispi. Le Crispi révolutionnaire, le Crispi garibaldien, le Crispi anticlérical devait laisser manifester librement et manifester lui-même au besoin; le Crispi ministre, le Crispi chef d'un gouvernement monarchique, chrétien et même catholique, devait s'abstenir de sa personne et même frapper énergiquement les manifestants, si ceux-ci troublaient l'ordre public ou les convenances diplomatiques.

Il faut reconnaître que M. Crispi a déployé dans cette circonstance si difficile une dextérité tout à fait remarquable. Ses paroles devant le parlement ont été prononcées avec une si exacte mesure que, tout en restant homme de gouvernement, il a su éviter de donner prise aux récriminations de l'extrême gauche, prête à le convaincre d'apostasie au moindre mot mal sonnant. Sa conduite comme ministre de l'intérieur a été non moins prudente. Il a fait intervenir officiellement la municipalité et la Chambre, deux choses qu'il n'était plus facile de réaliser; — le Sénat s'est refusé à ses vues, mais le Sénat pèse peu dans l'opinion. Il a su concilier un grand et ostensible déploiement de forces avec l'assurance donnée à la masse des manifestants de l'abstention absolue de ces mêmes forces autrement qu'en cas de désordres. Et les masses se le sont tenu pour dit, et l'ordre a été parfait.

Aussi le bénéfice de cette attitude fort adroite ne s'est-il pas fait attendre, comme le prouve, au moment même où j'écris ces lignes, la marche de la discussion relative à l'incident consulaire de Trieste.

Pourquoi M. Crispi n'a-t-il pas gardé son sang-froid jusqu'au bout? Pourquoi, dans cette même discussion sur Trieste, s'est-il cru obligé tout à l'heure de lancer une pointe à la France en dénonçant ce fait, vrai ou faux, que « dans une localité près de Nice » il existerait un vice-consul pontifical reconnu par la République française? Ce trait, destiné à gâter nos affaires dans l'esprit des libéraux de la Chambre italienne, n'était pourtant qu'une puérile méchanceté; car on eût pu lui répondre que l'allié de son souverain, l'empereur d'Autriche, a fait beaucoup mieux. Il y avait à Trieste un consul général romain, qui a conservé son poste après la prise de Rome par les Italiens, et qui, en qualité de doyen du corps consulaire triestin, a invariablement occupé, jusqu'à sa mort, la place d'honneur à la table impériale dans les dîners officiels auxquels ses collègues étaient invités.

Ce petit incident de tribune n'a rien qui doive nous surprendre, mais rien dont nous n'ayons à nous féliciter. M. Crispi sent qu'il ne peut justifier l'alliance de son pays avec l'Allemagne qu'à la condition de convaincre ses compatriotes que la France est l'ennemie de l'Italie.

Cette conviction, il ne parviendra pas à la leur inculquer, tandis que leur esprit est parfaitement pénétré de cette vérité, autrement évidente, que l'alliance allemande leur impose une politique militaire coûteuse dont ils n'avaient que faire, et les expose, dans l'intérêt de l'Allemagne, aux éventualités d'une guerre qui leur serait funeste dans tous les cas : vaincus, l'Allemagne les abandonnerait, comme elle fut prête à le faire en 1866, aux représailles de l'ennemi; vainqueurs, ils ne feraient qu'y perdre, car le pangermanisme triomphant écraserait de son pied pesant le monde latin tout entier.

Ces choses, les Italiens les savent mieux que je ne les dis ici, et ils saisissent volontiers les occasions de le prouver

comme nous avons pu le voir en maintes circonstances dans ces derniers temps; ils sauront encore, n'en doutons pas, le prouver à M. de Bismarck et aux partisans que sa politique a dans le gouvernement de leur pays. Le souvenir flatteur des fêtes de Berlin s'affaiblira; les 200 millions produits par la vente des rentes de la caisse des pensions s'épuiseront à boucher des trous; puis le compte de *doit et avoir* de la politique d'alliances se dressera de nouveau devant l'esprit effaré du contribuable, et, par un ricochet naturel, devant la conscience du député. Alors, les difficultés recommenceront pour M. Crispi. et il aura fort à faire pour les tourner encore une fois.

Mais que la presse française comprenne enfin que ce n'est pas elle qui y pourra quelque chose. Qu'elle cesse des attaques qui n'ont d'autre portée que d'affaiblir nos amis en Italie. L'esprit politique est une faculté moins brillante sans doute que l'esprit sans épithète; mais il est toujours utile, tandis que, trop souvent, l'autre nuit.

Si nous voulons que M. de Bismark perde ce que j'appelais plus haut la base de son système politique, nous n'avons qu'à ne point nous en mêler; l'opinion italienne et la force des choses suffiront à la besogne.

La force des choses! mais n'éclate-t-elle pas à tout propos? Hier, par exemple, pendant cette manifestation publique, dont le mot d'ordre était d'éviter toute démonstration politique, sait-on ce qui s'est passé au moment où est tombé le *velum* qui couvrait la statue de Giordano Bruno? Les nombreuses musiques populaires réunies sur la place Campo dei Fiori ont simultanément entonné deux chants, l'hymne de Garibaldi et la *Marseillaise* : l'hymne de Garibaldi, le chant de la rédemption italienne; la *Marseillaise*, le chant de l'affranchissement universel.

Ce chant de la *Marseillaise* a sans cesse retenti dans toutes les rues sur le parcours des corporations patriotiques; et sur le tard, au moment où le grand tribun Imbriani allait prononcer sa magnifique harangue à la place du Capitole, les notes vibrantes du chant national français ont encore éclaté, et un immense cri leur a servi d'écho : « Vive la France (1)! »

G. GIACOMETTI.

De Rome, 10 juin 1889.

ACCIDENT DE VOITURE

Nouvelle.

Installé dans le premier café de Villach, à côté de l'hôtel de la Poste, je lisais consciencieusement la *Neue Freie Presse*, essayant vainement de tuer le temps qui, ce jour-là, avait la vie très dure.

Il faisait chaud : un troupeau de mouches paissait sur la table poisseuse.

La servante, une grosse fille très fraîche, un peu trop rouge peut être, dormait, la gorge en avant, la tête en arrière, la bouche joliment ouverte, tenant dans ses bras, comme une nourrice son poupon, un gros bas de laine à demi tricoté.

Je crois que j'aurais fini par m'endormir, à l'exemple de la tricoteuse, si une voix de trompette ne m'avait secoué à temps.

— Hé, Kœtty! Kœtty! réveille-toi.

La grosse blonde sursauta, et, suivie de son peloton de laine, alla vers les nouveaux venus.

Car ils étaient deux : l'un, celui qui avait parlé, avait une figure large, rouge brique, ornée d'un nez couleur de pêche mûre; il portait, sur de courtes jambes, un buste puissant, mais non obèse. Son costume de chasseur, vert gris, à boutons de corne sculptée, s'appareillait à merveille avec son feutre tyrolien agrémenté d'une plume de coq de bruyère.

Le second, au contraire, était à coup sûr ce que les Allemands appellent un *Groszstädter* (habitant des grandes villes) : grand, maigre, d'une maigreur nerveuse, il portait avec élégance une jaquette noire moulée soigneusement sur sa taille; ses moustaches blondes, assez épaisses, rejoignaient ses favoris courts, coupés à la François-Joseph. Avec cela, des traits fins, des mains très blanches, une allure correcte et dégagée tout ensemble.

Le contraste entre ces deux hommes me parut si vif, si violent, que j'abandonnai volontiers mon journal pour les observer discrètement.

— Que prennent ces messieurs? demanda Kœtty.

— Toujours la même chose! cria le gros de sa voix sonore et joviale.

— Mettez un peu de café dans la chicorée, ajouta le maigre avec une intention spirituelle qui échappa complètement à la servante, car elle répondit, très docile :

— Oui, monsieur.

Les deux consommateurs eurent bientôt vidé leurs tasses; puis ils sortirent, non sans avoir tapoté, l'un la joue droite, l'autre la joue gauche de Kœtty.

— Qui est-ce? demandai-je à la jeune fille.

— Vous ne les connaissez pas?

— Non.

— Tout le monde, pourtant, les connaît ici.

— Possible; mais je suis d'ailleurs.

— Eh bien, c'est le *Wagengustel* et son gendre.

— Le *Wagengustel* (Gustave à la voiture)!... Pourquoi ce surnom bizarre?

— A cause de son histoire, donc!

Et la Carinthienne se prit à rire : je n'en pus rien tirer de plus, et, une bande d'habitués étant survenue sur ces entrefaites, je m'en revins à mon hôtel.

(1) *P. S.* — Au moment de jeter ces feuillets à la poste, j'apprends qu'à Tivoli, où les corporations sont allées manifester aujourd'hui, on a crié avec enthousiasme : « A bas la Triple alliance! A bas l'Autriche! Vive la France républicaine. »

***

Le soir, j'interrogeai mon hôte.

Dès que j'eus prononcé le nom du *Wagengustel*, lui aussi, au lieu de répondre, se tint d'abord les côtes.

Heureux peuple d'Autriche! prompt comme pas un à la gaieté : ce qui nous ferait à peine sourire les fait pouffer, ces grands enfants.

— Le *Wagengustel*... commença enfin l'aubergiste... Vous savez, ce n'est pas son nom.

— Je m'en doute.

— Nous l'appelons comme ça depuis le mariage de sa fille. De son nom, il se nomme Gustave Leidl. C'est un monsieur très bien, riche de cinq cent mille florins.

— On ne le dirait pas à le voir...

— Oh! ce n'est pas un faraud (*Stutzer*) comme son gendre.

— Son gendre a l'air très distingué.

— Oui, sans doute : n'empêche qu'il y a deux ans, il n'avait pas de quoi se payer une pauvre bouteille de tokay. Je puis vous en parler savamment : c'est chez moi qu'il prenait pension.

— Et il ne vous payait pas?

— Au contraire, fort régulièrement! s'écria l'hôte avec un dédain à peine dissimulé, mais jamais un extra!

— Voilà qui est impardonnable.

— Ça, un officier!... disais-je tous les jours à ma femme.

— Ah! il était officier?

— Oui, lieutenant d'artillerie... Mais rangé comme l'armoire à linge (et la lèvre épaisse de l'hôte s'avança plus méprisante encore). Pas un sou de dettes dans la ville!... Ah! mon pauvre monsieur, si nous n'avions jamais que des clients comme lui!...

— Vous seriez à plaindre, fis-je en souriant. Des clients qui payent toujours!

— Heureusement que ses camarades ne lui ressemblaient pas!

— Ils ne payaient jamais?

— Jamais, c'est trop dire; mais du moins faisaient-ils toujours de la dépense... Et vous, vous prendrez bien de la bière de Pilsen? J'en ai de très bonne. Un verre, voulez-vous?

— Deux, même, si vous voulez : un pour vous, un pour moi.

— *Alors*, je vais vous raconter l'histoire.

Je ne vous redirai pas le récit de l'aubergiste, tel qu'il me l'a narré lui-même : vous seriez agacés comme je le fus par les interruptions trop nombreuses dont il coupait sa narration, avec l'habileté d'un feuilletonniste, juste au moment le plus intéressant.

— Je prendrais bien encore un verre... vous aussi, sans doute? disait-il, dès qu'il me voyait attentif ou ému; et je n'obtenais « la suite » qu'au prix d'une nouvelle rasade.

J'aime mieux vous présenter cette idylle, non telle qu'elle s'est alors déroulée devant moi, en plusieurs stations-buvettes, mais comme elle *revient* aujourd'hui dans mon esprit, douce, à demi poétisée dans le lointain de la durée.

***

Johann von Lausinger, lieutenant impérial au 6ᵉ d'artillerie de campagne, parvenait, chose admirable, à vivre de sa maigre solde. Il ne se permettait d'autres distractions que de longues promenades dans les montagnes, qui sont fort belles, il est vrai, autour de Villach, et, après le dîner, un café sans rien qui le « poussât », un café « tout sec », qu'il dégustait lentement près de l'hôtel de la Poste, un journal à la main ou les yeux perdus dans l'étroite « Grand'-Rue » de la petite ville.

Il y avait, à la vérité, à sa bonne conduite des circonstances atténuantes : notre lieutenant avait une vieille mère qu'il avait habituée à compter, chaque mois, sur vingt ou trente florins pour compléter la très modeste pension de veuve de major dont elle vivait à Gratz, le paradis des retraités, comme on appelle cette ville en Autriche.

Il vivait ainsi, calme et gai, sinon heureux, lorsqu'une jeune fille s'avisa de passer tous les jours, à l'heure de son café, devant l'hôtel. Grande, les épaules larges sans excès, elle s'avançait modestement, d'un pas léger et ferme cependant, à côté d'une vieille dame en noir. Si M. von Lausinger avait été poète, il l'eût volontiers comparée, avec son teint d'une fraîcheur éblouissante, avec ses cheveux d'un blond splendide, à une Aurore aux joues de rose, coiffée de rayons de soleil. Mais M. von Lausinger n'était que lieutenant d'artillerie, et, sans aller plus avant dans l'analyse de son sentiment, il se contentait de penser, à la vue de la blonde Carinthienne : « *Ein wirklich hübsches, frisches Mädel!* » (Une fille vraiment jolie et fraîche!)

Ce qu'il pensait là, jamais il n'eût osé le dire; mais ses yeux, plus hardis, parlèrent; car, dès la seconde rencontre, la jeune fille rougit et détourna la tête.

Deux jours après, quand elle repassa devant l'hôtel, le lieutenant osa sourire... Oh! rassurez-vous... un petit sourire fugace, plissant à peine l'extrême coin des lèvres... D'ailleurs, effrayé de sa propre hardiesse, il imposa aussitôt à son visage l'impassibilité d'un soldat sous les armes.

Mais comme son cœur battit, quand il crut voir qu'*elle* aussi avait risqué un imperceptible sourire!

Notre artilleur se sentit ce jour-là très heureux. Il fit une promenade plus longue que d'habitude. Lui qui jusqu'alors n'avait vu dans la nature que des positions stratégiques, découvrit tout à coup que les Alpes sont belles.

Il ne se lassait point d'embrasser d'un œil ravi le cirque de montagnes qui, dominées par le Dobratsch,



entourent Villach d'une ceinture verte, frangée de roches grises.

Sa joie, hélas! ne dura guère. Après le souper, l'hôte, à ses questions timides, répondit que cette belle demoiselle était l'unique enfant du riche Gustave Leidl, un propriétaire des environs. Elle habitait, pour l'instant, chez sa tante, qui la conduisait chaque jour à ses leçons de musique ou de danse; et l'hôte accompagna ces renseignements d'un sourire brutalement ironique qui signifiait clairement :

— Très jolie fille, certes, mais qui n'est pas pour vous, jeune homme.

— *Du bist verrückt, mein Kind!* (Tu es fou, mon enfant!) pensa le lieutenant, s'appliquant à lui-même le refrain de *Fatinitza*, une opérette alors dans sa grande vogue.

Et il commanda à son esprit d'oublier toutes ces bêtises; mais son esprit, moins discipliné que ses soldats, lui désobéissait à toute heure du jour... et surtout de la nuit.

— Un peu de distraction me fera du bien, se dit-il; et, le dimanche suivant, il s'en alla à Klagenfurt, où venait de s'ouvrir une exposition régionale des produits de la Carinthie.

⁂

Le malheureux s'imaginait fuir son destin : il courait au-devant de lui. Il se trouva que, ce jour-là, tout Villach était à Klagenfurt.

A peine au sortir de la gare, il tomba sur son colonel, qui, l'interpellant d'un ton cordial et bourru :

— Lieutenant, je vous arrête. J'ai déjà réquisitionné deux de vos camarades.

— A vos ordres, mon colonel.

— J'ai là un bataillon de jolies demoiselles... des amies de ma fille... que je ne puis piloter, moi tout seul. Vous serez, s'il vous plaît, le troisième cavalier.

Tout attaché qu'il était à son arme, l'artilleur ne refusa point d'entrer, pour quelques heures, dans la cavalerie.

— De jolis minois, pensa-t-il : ils me feront oublier le sien.

Il s'avança d'un pas ferme vers ces dames, salua la colonelle d'une courbette respectueuse, la fille du colonel, dont il était le valseur attitré, d'un familier *shake-hands,* trois autres demoiselles enfin qu'il ne connaissait point, d'une révérence collective et d'un sourire circulaire.

Il relevait la tête, fort content de lui-même, lorsque la fille du colonel :

— Attendez, les présentations ne sont pas finies. Voici encore ces dames Leidl.

M. von Lausinger se retourne... et que voit-il? La tante en noir et la jeune fille qu'il venait oublier.

Aujourd'hui encore Johann ne s'explique pas comment il a eu le courage de ne pas se sauver. Il est vrai qu'on le retint, comme à Villach, d'un gentil sourire, à peine esquissé, pour lui seul, qui montra, l'espace d'un éclair, des dents très blanches entre deux lèvres écarlates, dans l'ovale rose d'un frais visage.

. . . .

Maintenant que nos deux amoureux ont réussi à se rejoindre, vous me permettrez d'abréger l'idylle préliminaire, qui n'eut que fort peu d'imprévu. Rien ne manqua au programme : silences et rougeurs, tendres attentions volontiers reçues, demi-aveux enveloppés dans quelque compliment banal, l'aveu suprême enfin, que Johann dit d'une voix épeurée, très basse, bien que son cœur, sans doute pour l'encourager, sonnât la charge.

Frida (nous pouvons nous permettre à présent de l'appeler par son petit nom, comme notre ami Johann lui-même), Frida ne répondit d'abord que par une rougeur vive; mais une ou deux semaines après, dans une excursion organisée par la colonelle, elle se montra sans doute plus explicite, puisque le lieutenant lui dit en la quittant :

— Alors M. Leidl arrive demain?

— Oui, demain, à midi;... mais, vous savez, il repart dès quatre heures.

— Je serai chez la tante (il disait déjà : chez la tante) à deux heures au plus tard.

⁂

L'entrevue du propriétaire et de l'officier fut plus courte que courtoise.

A peu près poli d'abord, par respect pour l'uniforme — dès que Gustave Leidl eut appris que M. l'officier ne possédait rien, car que valent, au cours du jour, un nom sans tache et une position honorable?

— Ah! s'exclama-t-il, ma fille vous a autorisé à me parler!... mais vous, qui donc vous a permis de parler à ma fille?

— Cependant, monsieur... Mademoiselle votre sœur...

— Ma sœur est une oie (1).

Et sur ce cri brutal, bien allemand, le Carinthien, qui tenait sans doute à justifier le mot du roi de Prusse Frédéric-Guillaume Ier : *Die teutonische Rohei ist ein Bestandtheil der Deutschheit* (la grossièreté est un élément essentiel du caractère allemand), le Carinthien tourna le dos au malheureux Johann.

Puis, tombant comme un aérolithe dans la chambre de sa sœur « l'oie », il lui annonce qu'il emmène sa fille, sur l'heure.

— Fais les paquets tout de suite, déclare-t-il à Frida qui n'ose demander pourquoi, le sachant assez de reste...

Le pauvre lieutenant s'en retourne tout penaud chez lui : il y trouve son ami et confident, le sous-lieutenant

(1) Mot très usité parmi les Allemands pour désigner une sotte. Exemple : « Cette vieille oie anglaise. »



Max Rothau, en train d'apprendre l'exercice à feu, avec un plumeau, à son chien de montagne.

— Éconduit (*'nen korb bekommen!*) (1) fit Max, sitôt qu'il vit Johann... Entre nous, je m'y attendais... Que veux-tu? Le père Leidl est un gros vieux pingre... Mon pauvre Johann!

Il serra la main de son camarade.

Tous deux se taisaient, contristés.

Mais brusquement, avec une insouciance tout autrichienne, Max qui avait parlé jusque-là d'une voix fort dolente :

— Sais-tu quoi? cria-t-il joyeusement : c'est le moment ou jamais d'être gais.

— Ah! fit Johann, stupéfait et choqué.

— Mais oui, continua Max naïvement; puisque tu es triste.

Proposant les consolations qu'en pareil cas il aurait prises lui-même.

— Viens t'amuser, ordonna-t-il. L'hôte nous prêtera sa petite voiture...

— Et nous allons?...

— A Federaun; je t'y ferai boire un tyrolien rouge, oh! mais un tyrolien comme on n'en boit qu'au ciel... Allons, viens!

***

Allons! avait répondu Johann.

Ah! s'il avait pu, il ne serait pas allé à Federaun seulement, mais plus loin, bien loin, là où il aurait été sûr de ne rien voir qui pût lui rappeler sa Frida pour toujours perdue.

— Hardi, Max, fouette le cheval. Il me tarde d'être en pleine campagne : j'étouffe dans ce Villach!

Max ne demande qu'à jouer de la mèche : la légère voiture file, saute comme un cabri sur les pavés inégaux.

Mais voici une ruelle étroite, sans trottoir; un tombereau chargé de moellons roule péniblement dans le milieu.

— Hé, là-bas! le char à escargots (*Schneckenkarren*); et Max cliquète du fouet à rendre jaloux un valet de labour.

L'homme au char range docilement son véhicule le long des maisons de gauche. Max va lancer son cabriolet; mais, juste à ce moment, débouche en face de lui une massive voiture de famille.

Le vieux Leidl, largement assis sur le siège, à côté du cocher, tient les rênes et brandit le fouet.

— Elle! murmure Johann qui aperçoit Frida derrière les glaces du coupé, et il pâlit.

— Lui! pense Frida, et elle rougit.

Mais Max et Leidl ont bien d'autres idées en tête.

Qui passera le premier?

— Un pékin (*Civilist*)! jamais!... se dit Max, et il lance son cheval.

— Ces petits vauriens d'officiers, jamais! grommèle le gros Leidl, et il pousse ses deux rosses.

(1) Proprement : « Reçu une corbeille ».

Ce qui devait arriver arrive. Les trois véhicules s'accrochent : cris, jurons, grincement des essieux, bref, un de ces concerts que les Allemands nomment musique de chats (*Katzenmusik*) et dans lequel le conducteur du tombereau, un grand Styrien à la voix gutturale, tient l'emploi de basse profonde.

La voiture de Leidl, qui frôle le mur, penche un instant à faire craindre une catastrophe. Frida, éperdue, ouvre la portière, descend, et se réfugie sous une porte cochère toute proche.

Mais, à cet instant même, les deux voitures se dégagent, et Max vers le nord, Leidl vers le sud, s'enfuient ventre à terre avec un *hurrah!* triomphal.

— Papa! papa! crie la blonde Frida... Mais va-t'en voir s'il vient, ce papa qu'on rappelle! Personne n'entend la jeune fille. Le claquement furieux des sabots sur les pavés, le cliquetis des fouets, les jurons du charretier et le craquement du tombereau à moellons couvrent sa faible voix.

***

Gustave Leidl, toujours irrité par la rencontre des insolents officiers, fouaillait ses chevaux depuis une bonne heure, lorsque arrivé sur ses terres, la vue de ses avoines jaunissantes et de ses pommes de terre en fleurs lui rendit le calme, voire la gaieté.

— Dis donc, petite, nos champs promettent, cette année!

Il dit et se retourne.

Plus de Frida!... Évanouie, escamotée!... Enlevée, parbleu!... elle a été enlevée!... Un complot, évidemment!... Ce tombereau n'était pas là pour le roi de Prusse.

Plus rouge que la rouge tomate, soufflant, sacrant, fouettant, pestant, « Gustave à la voiture » (nous pouvons lui rendre à présent ce surnom mérité) revient à Villach au triple galop de ses rosses que ses coups furieux transforment pour quelque temps en chevaux de course.

Hors de lui, il commence par chercher à travers la ville le colonel von Murzheimb qu'il connaissait un peu. Non sans peine, il le déniche enfin... Vous dire où? c'est inutile : d'ailleurs il n'y prend point garde, dans son trouble, ni moi non plus, par conséquent.

— Ah! colonel, brame-t-il essoufflé... Votre lieutenant Lausinger!

— Lausinger? excellent sujet!

— Lui? il vient d'enlever ma fille

— Pas possible!

— Trop possible.

Et il raconte, toujours haletant de rage, l'accident de voiture.

M. von Murzheimb en sourit comme homme; mais il entre en fureur comme colonel et, après un *Donnerwetter!* (1) tout à fait martial :

(1) Tonnerre!

— Soyez tranquille, on les rattrapera. Courons d'abord à la caserne.

— Pourquoi?

— Donner les ordres nécessaires. Je mettrai, s'il le faut, tout le régiment à leurs trousses.

— Tout le régiment!... Ah! vous êtes bon, mon colonel!

On arrive au quartier d'artillerie. En quelques mots heurtés, plus énergiques que limpides, le colonel explique l'affaire au major de semaine.

— Major, vous allez ouvrir une enquête.

— Volontiers, *Herr Oberst*.

Et le major prépare posément les papiers à en-tête indispensables à tout acte administratif.

— Mais, s'écrie le malheureux père, le temps fuit...

— Comme eux, murmure le colonel à part ses moustaches.

— Vous devriez déjà avoir télégraphié dans toutes les directions!

— En effet, appuie M. von Murzheimb.

— Pardon, insinue le major, peut-être vaudrait-il mieux s'informer d'abord discrètement par la ville, si c'est bien M. von Lausinger...

— Et qui serait-ce, sinon lui? Je vous dis qu'il a ravi ma fille.

— Du moment que vous me le dites!

Et le major lança une dizaine de dépêches.

— Voilà! Êtes-vous content, cher monsieur Leidl?

— Oui... Ah! vous êtes bon, mon colonel. Mais ne pourriez-vous pas aussi dépêcher une estafette?...

— Où il vous plaira.

— A l'hôtel de la Poste.

— Pourquoi donc?

— Ils étaient dans la voiture du patron, les pendards, et celui-ci sait peut-être...

— Monsieur Leidl, vous avez raison.

Un cavalier part ventre à terre.

Cinq minutes après, il revint annoncer de la part de l'aubergiste que MM. les officiers ont dit aller à Federaun.

— Oh! vite, supplie le père de Frida... envoyez-y à tout hasard...

— Six hommes : est-ce assez?

— Oui... Ah! colonel, que de reconnaissance!

— Pardon, insinue de nouveau le major, ne craignez-vous pas que ce déploiement de forces?...

— Quoi?

— Ne pousse à l'extrême le scandale?... Songez donc...

— Je ne songe, monsieur, qu'à retrouver ma fille.

— Bien dit, prononce le colonel... Pas d'observations, major... Six hommes, sur-le-champ.

— Comme vous voudrez, mon colonel.

— Et maintenant, cher monsieur, que vous faut-il encore?

— Rien... Ah! si... Si nous allions, vous et moi, chez l'infâme!...

— A quoi bon? il n'y est plus.

— Oui, mais son ordonnance y est encore peut-être...

— C'est vrai, et en l'interrogeant habilement...

— Venez donc, il n'y a pas une minute à perdre.

— Eh bien, allez-y, vous, d'abord. Je vous rejoins dans un instant... Le temps d'expédier mon peloton!

— Ah! vous êtes bon, mon colonel... Mais quel malheur! gémit « Gustave à la voiture ».

— Voyons, monsieur Leidl, ne vous faites pas de mauvais sang. Il l'épousera, j'en fais mon affaire, je vous le promets, au nom du régiment.

— C'est égal, quel malheur! répéta le père à qui cette promesse (régimentaire) inspire plus de résignation que de joie.

***

Lorsque Leidl exaspéré frappa du poing la porte du lieutenant von Lausinger, celui-ci, rentré de Federaun depuis cinq minutes, venait de descendre pour commander de la bière, sur la prière de son ami Max, fortement altéré par des libations copieuses.

— Monsieur von Lausinger! hurle en entrant le *Wagengustel*.

— Ce n'est pas moi, dit Max Rothau.

— Je le vois... mais je vous reconnais... mais vous en étiez aussi : c'est même vous qui teniez les rênes.

— Parfaitement, et après?

— Après? Il ose faire l'ignorant!... Ma fille!... Ma fille!... vous allez me dire où est ma fille?

En même temps, il saisit le sous-lieutenant au collet et s'apprête à le secouer comme un simple prunier; mais Max, qui a la poigne solide, se dégage lestement.

— Dites donc, vous! riposte-t-il, ne touchez plus, ou...

— Pardon, monsieur, mais voyons... ayez pitié d'un malheureux père. Vous savez où il l'a emmenée ; dites-le-moi, je vous en conjure.

— Emmenée, qui?

— Ma fille!

— Votre fille! répète machinalement Max, ahuri.

— Vous faites l'innocent de nouveau! s'écrie Leidl que sa rage reprend. Croyez-vous donc que je ne sache pas tout? Elle est descendue de ma voiture, la mauvaise, montée dans la vôtre... A fond de train vous les avez conduits à une gare voisine, et vous voilà de retour, vous tout seul. Hein! n'ai-je pas tout deviné? Allez-vous nier encore?...

Et de nouveau emporté par sa grossièreté native, il empoigne Max au collet.

Celui-ci allait confondre ce sauvage d'un mot; mais une idée joyeuse s'est levée, comme une vive alouette, dans sa tête légère, et...

— Ma foi, non, répond-il, je ne nierai plus cet enlèvement, du moment que vous y tenez si fort (le fait est que Leidl serrait ferme).

— Vous ne niez plus!

— Non, pour vous faire plaisir.

— Insolent !

— Voyons, monsieur Leidl, ne vous emportez pas comme ça... Johann ne demande qu'à épouser votre fille.

— Certainement, certainement, appuie le colonel qui vient d'entrer. Je vous l'ai promis, au nom du régiment... Il faudra qu'il l'épouse, de gré ou de force.

— Oui, il le faudra bien, répète le père, toujours avec plus de résignation que de joie.

***

A ce moment Johann fait son entrée.

Leidl, muet de surprise, s'imagine voir un fantôme.

— Vous ici ! mais alors !...

Le pauvre homme est si abasourdi qu'il ne sait plus que dire ni que croire.

— Qu'est-ce qu'il y a ? demande Johann, non moins ébaubi.

— N'est-ce pas, Johann, s'écrie Max, que tu ne refuses pas d'épouser M[lle] Leidl ?

— Je ne demande que ça, mais...

— Que vous disais-je, monsieur Leidl ? dit gaiement le colonel. Allons, jeune homme, embrassez votre beau-père.

— Pardon, fait Leidl qui a enfin recouvré ses esprits, si monsieur est ici, c'est qu'il n'a pas enlevé ma fille. Dans ce cas...

Sans égard pour les yeux suppliants de Johann, il va formuler derechef un refus brutal ; mais le colonel von Murzheimb le prend de très haut :

— Songerait-il, lui, un vulgaire civil, à se moquer d'un colonel d'artillerie ?

— Mais enfin, marronne Leidl, donner ma fille à un va-nu-pieds !

— Va-nu-pieds ! un lieutenant impérial ! reprend le colonel très échauffé. Parlez avec plus de respect de l'armée de Sa Majesté, ou c'est à moi que vous aurez affaire... Et puis, entre nous, mon vieux Leidl, que cela vous plaise ou non, il faut bien à présent qu'il l'épouse. Si l'enlèvement n'a pas eu lieu, tout le monde y croit, et ça revient au même.

— Comment ?

— Mais oui... n'ai-je pas fait télégraphier dans toutes les directions ?

— C'est vrai... *Jesu! Maria!* quelle idée !

— C'est vous qui l'avez eue.

— Une estafette n'est-elle pas allée mettre l'aubergiste au courant ?

— Autant dire toute la ville, dit Max.

— C'est vrai... *Poztausig !* quelle bêtise !

— La bêtise est de vous.

— Et les six cavaliers qui galopent !...

— *Blitzdonnerwetter!* (Tonnerre et éclairs !) Ah ! pourquoi tout ce bruit pour rien ?

— Dame, mon cher, je ne l'ai fait qu'après vous, tout ce bruit, et sur votre prière. Vous aviez l'air si convaincu.

— Je vous en supplie, monsieur Leidl, murmure doucement notre ami von Lausinger ; si vous saviez combien j'aime M[lle] Frida !...

— Enfin, soit, mugit l'ours carinthien, mais vous savez : pas de dot ; vous n'aurez rien qu'elle.

— Rien qu'elle ? mais c'est tout... tout ce que je désire.

Ce désintéressement, exprimé d'une voix chaude, parut toucher le père de Frida, car il fit dès lors à mauvais jeu meilleur visage.

. . . .

Et Frida ? me demanderez-vous. Nous disposons d'elle, nous réglons son sort, en son absence, à notre fantaisie ; mais nous ne savons toujours pas ce qu'elle est devenue.

Rassurez-vous. Frida était tout simplement retournée chez sa tante, et je vous prie de croire que, lorsqu'elle apprit ce qui s'était passé, elle trouva son sort très bien réglé.

Son père aussi, du reste, car depuis le mariage, il ne cesse de faire l'éloge de son gendre, et quand il entend chuchoter, parmi les rires étouffés, le sobriquet de *Wagengustel*, il rit plus fort que les autres, en disant :

— C'est égal, mes bons amis : sans ma voiture, ma Frida n'aurait pas son Hænsl (1) !

MATYAS VALLADY.

LA TRIPLE ALLIANCE ET L'AUTRICHE

En matière diplomatique non moins qu'en économie politique, il y a ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas, et dans les entrevues royales, les paroles prononcées et les actes accomplis importent parfois moins que leurs ricochets et que leurs sous-entendus.

C'est ainsi que l'éclat des fêtes prodiguées par les Allemands au roi Humbert a paru, à quelques-uns, projeter sur l'allié absent, sur l'Autriche, une ombre mystérieuse — très propice aux controverses.

Quelle importance fallait-il attribuer à la réception triomphale qui avait salué le roi d'Italie ?

L'empereur François-Joseph, lors de son prochain voyage à Berlin, rencontrerait-il un accueil aussi enthousiaste ?

Ou bien, au contraire, l'intimité exclusive — et presque offensante pour l'Autriche — de l'Allemagne et de l'Italie, allait-elle convertir l'alliance à trois en une simple alliance à deux ?

Et d'autres commentaires analogues — qu'on se fût sans doute épargnés, si l'on avait pris garde que les démonstrations bruyantes, peut-être indispensables à l'affermissement de l'entente entre deux peuples natu-

(1) Diminutif de Jean.

rellement antipathiques et fortuitement réunis — les Germains et les Italiens — étaient tout à fait inutiles entre deux nations d'origine commune et dont la politique est intimement liée depuis quinze ans — comme les Autrichiens et les Allemands.

On perdait de vue, d'une part, que « la politique de cantharides » est coutumière à M. de Bismarck.

D'autre part, on oubliait de rechercher si une autre alliance que l'allemande était permise à l'Autriche, qui lui promît des avantages plus grands, en échange de sacrifices moins lourds; enfin, si les hommes qui dirigent la politique austro-hongroise préféreraient des susceptibilités mesquines aux intérêts vitaux de leur pays.

Ce sont des points divers que nous nous proposons d'élucider en faisant momentanément abstraction de nos sentiments particuliers, et convaincus que le patriotisme utile et véritable consiste à discerner clairement ce qui est plutôt qu'à s'imaginer aveuglément ce que l'on espère.

***

La question des alliances est moins simple à résoudre pour l'Autriche que pour l'Italie; elle ne saurait être étudiée en soi-même, immédiatement.

Il ne s'agit plus ici d'un État neuf, tout récemment et subitement créé par la seule vertu du principe des nationalités.

L'Autriche n'est pas comme l'Italie une sorte de table rase: elle n'est pas comme elle une et animée d'un sentiment national uniforme; elle est au contraire peuplée de races diverses et même antipathiques que seuls peuvent, sinon réunir, du moins concilier le lien monarchique et la fidélité aux Habsbourg.

C'est en outre un vieil État, constitué lentement par adjonctions successives, en un mot de droit historique. Son histoire l'opprime aussi tyranniquement que sa géographie, et sans compter les abandons dont l'Europe s'est montrée si coupable à son égard, elle est encore plus la victime de ses propres erreurs que des fatalités naturelles dont elle est environnée.

Les fautes capitales qu'elle a commises il y a un siècle, tant au dedans qu'au dehors, pèsent encore sur elle de tout leur poids; elles en ont déterminé de nouvelles s'enchaînant l'une à l'autre, influant l'une sur l'autre, et contre les conséquences desquelles elle se débat si péniblement aujourd'hui.

Sa politique actuelle n'est que la résultante mathématique de certains faits initiaux irréparables et dont la série se déroule avec une implacable logique.

C'est ainsi que la Triple alliance n'apparaît pas aujourd'hui pour la première fois dans l'histoire d'Autriche; elle n'y est pas une figure inconnue, un simple accident dans ses annales diplomatiques. Aussi, quand on veut se rendre un compte exact du traité de 1885, de sa nature et de sa portée, de sa contingence ou de sa nécessité, il ne faut pas l'isoler de ses origines séculaires. Il faut remonter à sa genèse, et l'on voit alors qu'il ne fait que répéter un autre traité conclu il y a plus de cent ans, dont il est le développement nécessaire, et qui a imprimé à la politique autrichienne une direction aussi irrésistible que funeste.

***

Que l'alliance austro-allemande soit dans le présent la sauvegarde de l'empire et son unique espoir dans l'avenir, cela est possible, et nous l'examinerons tout à l'heure.

Que dans le passé elle ait causé son abaissement, cela ne saurait être mis en doute, et une rapide comparaison entre la destinée respective de l'Autriche et de la Prusse suffirait à l'établir.

Quel revirement dans la fortune de ces deux États! Quel éclat dans les commencements de l'Autriche, quel bonheur dans tout le cours de son histoire jusqu'à la catastrophe finale!

Après avoir d'abord défendu la chrétienté contre le Hongrois, puis avec le Hongrois contre le Turc, la Marche de l'Est était devenue la Marche d'Autriche, et dès Rodolphe de Habsbourg elle fournit à l'Allemagne ses empereurs à l'Europe et ses arbitres.

Jusqu'au XVIIe siècle, elle reste sans contrepoids en Occident. Malgré Richelieu, malgré Mazarin, malgré Louis XIV, le XVIIIe siècle la laisse encore toute-puissante et respectée. L'apogée était atteint.

Pour s'y maintenir, une seule politique s'imposait à l'Autriche :

Renoncer aux conquêtes, se concentrer au lieu de s'étendre ; s'efforcer d'unir et de fondre ses diverses possessions en un ensemble harmonieux ; abdiquer toute rivalité jalouse contre la France, et prendre en main, de concert avec elle, la direction politique de l'Europe ; y conserver la distribution des forces, contenir les voisins avides et conquérants, le Prussien et le Russe qui menaçaient de déborder de leur cadre ; enfin protéger les deux États qui la séparaient de l'ambition moscovite, la Turquie et la Pologne, tous deux sur leur déclin, incapables de lui nuire, et capables de la servir, si toutefois, selon le mot de Montesquieu, « rien n'est commode comme d'être auprès d'un pays qui reçoit pour vous les coups et les outrages de la fortune ». Quoi de plus facile que la voie qui lui était ainsi tracée? — Au contraire, rien de plus pénible que les débuts de la Prusse, pauvre, avide et rapace. Jusqu'à Frédéric II, quelle humilité ! Après sa mort, elle dévore toutes les amertumes, tous les affronts jusqu'au relèvement de 1866, et jusqu'à l'heureux appel que M. de Bismarck adresse « aux dés de fer du Destin ».

A l'Autriche les mariages suffisent pour s'accroître et s'enrichir ; à la Prusse il faut les privations, les batailles, et encore les batailles, pour subsister. Elle tue pour n'être pas tuée; pour ne pas être prise, il lui faut prendre. Le besoin lui en fait une habitude, et alors

même qu'elle est sortie de la misère, l'habitude lui en refait un besoin, une raison d'être.

Est-ce que la nature et l'histoire ne concouraient pas à éclairer l'Autriche aussi bien que la Prusse? Est-ce qu'elles ne leur enseignaient pas que leur politique devait différer, comme différait leur sort? Les alliances qui s'imposaient à l'une, l'autre devait les répudier. Les procédés qui servaient celle-ci devaient nuire à celle-là; enfin tout ce qui la grandissait, tout ce qui fortifiait la Prusse ne pouvait qu'affaiblir l'Autriche et l'amoindrir.

Voilà ce que la Prusse de Frédéric et la Russie de Catherine comprirent merveilleusement en s'associant. Voilà ce que ne comprirent ni Kaunitz ni Joseph II en se mettant à leur remorque. Malgré Marie-Thérèse qui eut l'intuition du péril, sans montrer la fermeté nécessaire pour le fuir, ils se laissent séduire et compromettre dans la politique des conquêtes et des partages.

De là date, nous le répétons, la première erreur fondamentale de la politique autrichienne. Cette Pologne que l'intérêt comme la justice lui commandaient de défendre et qu'elle eût pu sauver en agissant de concert avec la France et la Suède, Marie-Thérèse la sacrifia, puis la partagea avec ses complices. Ce fut ensuite le tour de la Turquie. « On pleurait, mais on prenait toujours. » L'Autriche perdait en puissance réelle plus qu'elle n'augmentait en puissance relative. La conquête de la Galicie et la Bukovine ne compensait pas l'énorme accroissement de ses voisins : de deux nouvelles puissances secondaires elle avait fait des États puissants; en partageant avec ces rivaux formidables sa prépondérance sur l'Europe centrale, elle l'avait presque abdiquée. Dès lors, la mer Noire était ouverte aux Russes et leur montrait le chemin du Bosphore. Ils ne devaient plus l'oublier.

Cet aveuglement inexprimable de l'Autriche créait la question d'Orient, qu'elle ne saura pas résoudre à son avantage; car, à chacune des phases du problème oriental qui vont se dérouler en ce siècle, nous voyons l'Autriche perdre un peu plus de terrain : il sera gagné par les Russes.

Pour comble, en 1854 elle laisse échapper l'occasion dernière de frapper un coup décisif au cœur de sa rivale; elle refuse de se joindre contre elle à l'Angleterre et à la France.

Au lieu d'étonner l'Europe par son ingratitude, comme l'avait annoncé son dernier homme d'État, Schwartzenberg, elle l'irrite par son indécision.

Son attitude équivoque ne réussit qu'à provoquer contre elle la rancune des Russes et la méfiance des puissances occidentales; et le Congrès de Paris la montre dépourvue de toutes sympathies en présence d'inimitiés déclarées.

N'ayant su ni maintenir l'intégrité de l'empire ottoman, ni favoriser à son profit le développement des nationalités balkaniques, elle en abandonne désormais la clientèle à la Russie; car le traité de Paris n'arrête pas l'incessante propagande religieuse qui sert si habilement les intérêts politiques du grand empire slave, et prépare de longue main sa revanche.

***

En Orient, la politique autrichienne s'était montrée malavisée et contradictoire; ailleurs et au dedans, elle ne saura même pas réparer ses défaillances.

La Révolution française et les guerres de l'Empire avaient, sinon suspendu la question d'Orient, du moins rendu les compétitions moins aiguës. Il avait fallu faire front contre l'ennemi commun. L'heure n'était plus pour les alliés aux conquêtes, mais à la défense de leurs frontières et de leurs trônes. A la chute de Napoléon, la Triple alliance devint la Sainte-Alliance. La menace de la Révolution avait été terrible, la riposte des monarchies fut implacable. Metternich prit sa mission au tragique, et fit triompher par toute l'Europe son système. Ce fut la seconde faute capitale de l'Autriche.

La première lui avait suscité des concurrents redoutables sur ses deux flancs. Celle-ci allait exaspérer une force qui devait se retourner un jour contre elle et devenir pour ses ennemis un auxiliaire décisif.

A partir de 1815, l'Autriche s'enorgueillit de représenter en Europe la réaction officielle et d'incarner l'absolutisme.

Partout, en Italie, en Hongrie, en Bohême, à Vienne même, elle comprime tout, jusqu'à ce que tout éclate.

Elle croit répondre victorieusement aux explosions de 1848 par les répressions de 1849; mais Novare contient en germe Solférino.

La déchéance finale qui sera consommée sur le champ de bataille, c'est le despotisme aveugle et son cortège habituel, l'impopularité, la désaffection des peuples, qui l'ont depuis longtemps engendrée.

En Allemagne, ni plus habile ni plus courageuse, elle n'ose pas prendre résolument la direction du mouvement unitaire, et de la réforme fédérale. Elle ne sait ni refréner la Prusse, ni se la concilier; elle se contente de l'humilier à Olmütz, cette dernière étape sur la route de Sadowa. Et c'est là, qu'après s'être laissée duper par M. de Bismarck, après s'être compromise avec lui dans toutes ses iniquités, c'est là qu'elle va succomber, sans même avoir su mettre le bon droit de son côté.

***

Telle était la situation précaire où l'application de doctrines surannées avait amené l'Autriche en 1866.

Pour la sauver, un seul remède s'offrait : prendre le contre-pied de la politique antérieurement suivie.

Le despotisme et les conquêtes inopportunes, la Triple alliance et la Sainte-Alliance, les défaillances vis-à-vis de la Russie, les complicités avec la Prusse avaient

causé l'abaissement de la monarchie autrichienne; une politique libérale au dedans, strictement neutre mais résolue au dehors, était désormais indiquée.

Le comte de Beust en comprit la nécessité et s'y plia.

Il résolut d'abord la question hongroise. La constitution très large, mais trop centraliste de Schmerling, n'avait pu triompher de la résistance des Magyars. M. de Beust les ramena en signant le compromis de 1867. Le dualisme consacrait la suprématie des Hongrois en Transleithanie, des Allemands en Cisleithanie sur les Tchèques, malgré les protestations de ces derniers. Le régime constitutionnel s'implanta dans l'ancien refuge de l'absolutisme, et certains pays voisins purent réclamer de leur gouvernement « la liberté comme en Autriche ».

D'autre part, tout en acceptant la victoire des Prussiens, Beust se gardait également de l'hostilité et de la complaisance.

En 1870, tenu en échec par les Russes, alliés de l'Allemagne, il ne put intervenir dans la guerre franco-allemande, qu'il avait déconseillée, et laissa se constituer l'empire des Hohenzollern.

Cependant il entendait conserver à l'Autriche son entière indépendance et n'accueillait qu'avec une réserve courtoise les avances réitérées de M. de Bismarck, à Gastein et à Salzbourg. Malheureusement pour son pays d'adoption, il fut subitement remplacé par le comte Andrassy.

Celui-ci se départit aussitôt de cette attitude prudente et fière. Du pied de paix amicale, il consentit à passer sur celui de l'intimité confiante. Le prince de Bismarck avait atteint son but. Dès longtemps il voulait se rapprocher de l'Autriche; dès longtemps il disait regretter le malentendu de 1866 et s'ingéniait à le faire oublier à l'empereur François-Joseph.

Enfin l'occasion se présenta.

Pour payer les services incontestables de 1866 et de 1870, l'Allemagne permit à la Russie de rouvrir la question d'Orient. Sous on ne sait quelles suggestions, la Bosnie et l'Herzégovine prenaient les armes. A l'instigation de M. de Bismarck, un échange de vues eut lieu entre les trois empires; le terrain d'entente était trouvé, et l'on s'entendit fort bien. A l'entrevue de Reichstadt, en 1876, tout fut conclu. Cette fois-ci encore la Turquie faisait les frais de rapprochement. Cette fois-ci encore l'Autriche écoutait le tentateur traditionnel et se laissait prendre à « ses paroles veloutées ». Andrassy à Reichstadt acceptait « les présents des Danaëns » et tombait dans le piège, comme jadis Joseph II à Neisse, comme Kaunitz à Neustadt, comme Rechberg à la diète de Francfort et à Gastein.

Cette fois-ci encore les leçons de l'histoire étaient demeurées stériles : l'Allemagne gagnait seule au marché auquel, à son détriment, se laissait entraîner l'Autriche.

M. de Bismarck, sous le prétexte d'un courtage désintéressé, faisait d'une pierre deux coups: il dégermanisait l'Autriche en la poussant vers l'Est et en lui promettant l'annexion des deux provinces slaves en éruption; en même temps il créait entre la Russie et l'Autriche une rivalité d'intérêts, un voisinage plus étroit, plein de menaces, qui le ferait l'arbitre de ces deux États.

Cependant le comte Andrassy, méconnaissant les véritables intérêts de l'Autriche, permettait aux Russes de faire un pas de plus vers le but de leurs convoitises; et, selon les traditionnels *errements*, il sacrifiait au vain prestige de la couronne, avec le respect des traités, la sécurité de l'Empire.

Pourtant une occasion se présenta bientôt pour l'Autriche de réparer son imprudence. Pendant la guerre russo-turque, l'Angleterre lui proposa d'intervenir de concert avec elle et d'imposer la paix à la Russie. Il était temps encore pour l'Autriche de remédier à sa faute, d'en éviter les funestes conséquences qu'elle déplore aujourd'hui.

Elle négligea le moyen qui lui était offert; le comte Andrassy, se sachant pourvu, déclina la proposition Disraëli et laissa écraser la Turquie.

Les effets de cet abandon allaient s'affirmer gravement, dès l'issue du Congrès de Berlin; l'Autriche y fit ratifier ses annexions; mais la Russie vit rogner sa part, et ne reçut que la Bessarabie. Le prince Gortchakof ne pardonna pas cette déconvenue à l'Allemagne, par laquelle il se prétendit dupé.

Dès lors les événements se suivent dans un ordre aussi pressant qu'inflexible. Peu à peu, les liens se desserrent entre les deux anciens alliés: l'un n'ayant plus rien à espérer, l'autre ne voulant plus rien accorder, les raisons de l'alliance sont périmées.

Les Russes se retirent du triple concert, où ils sont remplacés par l'Italie.

Or l'Allemagne seule avait créé l'accord artificiel et passager entre l'Autriche et la Russie.

La rupture entre Bismarck et Gortchakof allait donc laisser les deux puissances orientales aux prises.

Leur contact même impliquait leur hostilité, et aucun intermédiaire n'était là désormais pour en prévenir l'inévitable éclat.

Dès lors les termes de leur situation respective se posaient avec une parfaite précision.

La Russie, dont la diplomatie est la plus tenace aussi bien que la plus souple de toutes, n'abandonne aucune de ses visées, qui sont à ses yeux des devoirs religieux et des missions saintes. Sans relâche, elle poursuit l'extension de sa suprématie dans la péninsule balkanique. Il n'est pas un peuple qu'elle n'essaye d'attirer dans son cercle d'influence. Elle rend le gouvernement impossible à tous ceux qui veulent se soustraire à son attraction et refusent de graviter dans son système. Le Battenberg regimbe, elle le brise; le Cobourg résiste, il est paralysé. Les rois de Serbie et de Roumanie

ne méconnaissent sa volonté qu'au risque de perdre leur couronne.

Devant ces progrès du panslavisme quelle est la ressource de l'Autriche? L'occupation des deux provinces, loin de lui ajouter quelque force, n'a fait que diminuer la sienne. Les Slaves et les musulmans dont elles sont peuplées regrettent la domination turque ou appellent la Sainte Russie. Soucis pécuniaires, combats sanglants, inquiétudes politiques, tel est jusqu'ici le bilan de cette malencontreuse annexion. Et c'est pour un tel avantage qu'elle a livré la Bulgarie et la Roumanie à la discrétion de la Russie, qu'elle s'est laissée approcher par sa terrible rivale et entourer de protectorats russes et de foyers panslavistes dont le rayonnement et la contagion ne peuvent être que funestes à un État aussi hétérogène; qu'elle s'est exposée à ce redoutable antagonisme devant lequel l'amour-propre lui interdit de reculer et contre lequel elle ne peut se défendre, si elle ne trouve pas une protection !

Or, à qui la demander, sinon à l'Allemagne, dans une Europe déséquilibrée, en présence d'une Angleterre impassible et repliée dans son égoïsme insulaire, et d'une France lointaine et concentrée exclusivement dans la garde de ses frontières ?

Certes, rien n'est plus douloureux pour nous que de constater l'existence de l'alliance austro-allemande, si ce n'est d'en reconnaître la fatalité. Et pourtant, nous ne saurions échapper à l'amertume d'un tel aveu.

On s'était forgé, parmi nous, de singulières illusions sur les sentiments de l'Autriche à l'égard de ses vainqueurs.

Il faut le reconnaître : Sadowa n'a pas laissé dans le cœur des Autrichiens les souvenirs cuisants que l'on s'imagine en France, en raisonnant sur une fausse analogie et d'après les ressentiments que 1870 a imprimés dans toutes les âmes françaises.

Sans doute, la défaite fut amère pour l'Autriche, mais nullement indélébile. La blessure d'amour-propre se cicatrisa vite à la pensée que des Allemands seuls avaient pu vaincre des Allemands; et l'humiliation nationale se résorba presque dans la fierté de race satisfaite. La guerre, au reste, avait été courte et peu dévastatrice; enfin la générosité relative du vainqueur n'était pas pour faire couver les longues et inexpiables rancunes. Disons tout : les victoires postérieures de la Prusse sur la France furent célébrées par certains Allemands d'Autriche et provoquèrent chez eux plus d'orgueil que de jalousie (1).

Gardons-nous toutefois de tomber dans un autre excès.

Ce n'est pas seulement l'affinité originelle qui a fait l'oubli sur les sanglantes discordes du passé. Un motif plus puissant y a présidé : la nécessité. Ce n'est pas exclusivement l'enthousiasme ni l'amitié qui a poussé l'Autriche dans les bras des Allemands ; c'est le besoin qu'elle a (et que ses fautes et nos défaillances ont créé) de leur appui, c'est l'insécurité de ses propres frontières. L'Autriche n'a donc pas choisi son allié, elle s'y est résignée. Nous l'avons constaté *de visu :* le fardeau écrasant qu'impose le caporalisme prussien, non moins que l'ingérence de la presse officieuse de Berlin dans la politique intérieure de l'empire austro-hongrois, lui ont fait vivement sentir le poids du boulet qu'il traîne et le prix de l'indépendance qu'il a perdue. Le vasselage vis-à-vis de l'Allemagne est chose lourde à supporter; mais la grandeur du sacrifice est moindre encore que sa nécessité, et nous ne saurions nous associer aux espérances de ceux qui prédisent à bref délai la rupture du traité, que suivrait un revirement de l'Autriche du côté de la Russie. — On néglige au reste de nous dire sur quelles bases, à quelles conditions une telle évolution se produirait.

Cette omission même ouvre le champ à de multiples hypothèses que successivement nous allons envisager.

***

Et, d'abord, pouvons-nous admettre une renonciation de la part de l'une ou une reculade de l'autre? La Russie renonçant à ses ambitions séculaires, cela apparaît comme une chose contradictoire, lorsqu'on se rappelle le mot de Joseph de Maistre : « Le désir russe est de sa nature sans bornes. »

Ce serait donc l'Autriche qui céderait à sa rivale la possession des Balkans ou du moins la prépondérance sur toutes les populations slavo-grecques de la péninsule? Cette hypothèse serait plus vraisemblable que la première, mais combien improbable encore! Ce serait résoudre la question par la question. C'est que précisément cette raison de l'antagonisme est vitale pour l'Autriche-Hongrie; livrer le Danube équivaudrait pour elle à signer sa spoliation pour éviter d'être dépouillée.

En échange d'une telle abnégation, que lui donnerait l'amitié de la Russie? Lui rendrait-elle son ancienne hégémonie en Allemagne? Mais par quel moyen? Ni les Russes ni même les Autrichiens ne seraient disposés à faire la guerre dans un tel but, puisque nous avons reconnu tout à l'heure que non seulement les Autrichiens avaient tout pardonné, mais encore tout oublié.

Où serait donc ici pour eux la base indispensable de toute entente internationale, le *Do ut des, servo ut serves?*

En de telles conditions, il paraît bien difficile, sinon impossible, de les pousser à une attaque contre l'empire d'Allemagne, dans une alliance à laquelle ils répugnent naturellement.

Le bénéfice d'une telle évolution pour l'Autriche demeure donc trop énigmatique pour qu'elle puisse seule-

(1) Les étudiants germanophiles de Vienne et de Gratz ont eu longtemps la coutume de célébrer l'anniversaire de M. de Bismarck, « fondateur de l'unité allemande ».

ment en envisager le projet. Son rôle, d'ailleurs, resterait vis-à-vis de la Russie ce qu'il est aujourd'hui vis-à-vis de l'Allemagne : le rôle d'un satellite. Entre ces deux puissants voisins et depuis sa diminution, l'Autriche n'en saurait jouer d'autre. Sa situation serait donc équivalente. Elle n'aurait fait que changer d'adversaire et de suzerain.

De plus, elle perdrait une amitié précieuse, celle de l'Italie, que lui assure l'entente avec l'Allemagne. L'Allemagne seule est, en effet, le trait d'union entre les deux anciennes ennemies.

La rupture de la Triple alliance serait de nature à convertir la neutralité de l'Italie en une agitation irrédentiste que l'alliance russe ne parviendrait pas à désarmer.

Ces motifs, si puissants qu'ils apparaissent, ne sont pas les seuls à s'opposer à ce système.

Supposons-le moins onéreux, plus ménager de l'amour-propre et des intérêts autrichiens, et mieux payé de retour; il serait encore presque chimérique et presque irréalisable.

La sympathie n'est ni nécessaire ni suffisante pour cimenter une alliance; encore faut-il qu'il n'y ait pas incompatibilité absolue, disons plus, exécration entre les futurs associés. Les Allemands, nous l'avons dit, n'éprouvent qu'un médiocre penchant pour les Russes; mais ce ne serait pas de leur côté que surgiraient les plus insurmontables répugnances; c'est de la part des Magyars. Chez ces derniers, la haine du Russe est profonde et vivace; chez eux, les souvenirs sanglants de 1849 ont laissé des traces ineffaçables.

L'alliance russe fortifierait singulièrement les Slaves de l'empire, dont les Hongrois ne veulent à aucun prix favoriser les progrès et dans le triomphe desquels ils voient leur propre déchéance.

Si jamais, en effet, l'empire venait à se désagréger, les Allemands iraient se fondre dans la grande Allemagne; les Tchèques et les Croates trouveraient une protection sinon un refuge auprès de leurs frères de Russie; quant aux Magyars isolés, sans appui, en face du panslavisme débordant, que pourraient-ils devenir, sinon les opprimés de leurs anciens opprimés? Cette perspective, on le comprend, fait d'eux les partisans les plus ardents de l'alliance allemande, en même temps que les défenseurs les plus fidèles de la dynastie.

En dehors de toutes les difficultés que nous avons exposées plus haut, cette communauté de sentiments et d'intérêts entre les Hongrois et les Allemands, c'est-à-dire entre les deux partis directeurs de la politique autrichienne, constitue le plus puissant et l'invincible obstacle à la combinaison austro-russe.

Or toute autre combinaison est encore plus difficilement admissible. Il n'y a même pas à discuter l'éventualité d'un rapprochement entre l'Autriche et la France. Il eût été le salut en 1866; réalisable en 1870, possible — à la rigueur — jusqu'en 1872, il n'y faut plus songer aujourd'hui.

Et d'ailleurs, en l'état actuel des choses, ni l'Autriche ni la France n'y trouveraient leur profit.

En effet, la seule amitié de la France ne suffirait pas à protéger l'Autriche contre les deux voisins entre lesquels elle est pressée et qui l'auraient bientôt réduite à merci; et, d'autre part, l'amitié de l'Autriche ne saurait compenser pour nous l'hostilité de la Russie.

L'impossibilité reconnue de toutes les hypothèses ajoute un nouvel argument en faveur de la consolidation de l'alliance austro-allemande; nous ne nous dissimulons pas cependant que tout arrive. Bien des amitiés se rompent que l'on croyait durables; bien des inimitiés s'apaisent que l'on s'imaginait éternelles; mais, à l'heure où nous écrivons, rien ne semble devoir modifier l'aspect de l'échiquier européen; rien ne laisse prévoir que l'Autriche déchire son traité avec l'Allemagne. Les causes qui ont présidé à sa naissance président encore à son maintien. Ce n'est pas non plus M. de Bismarck qui abandonnera le partenaire dont il a fait son tampon contre les Russes. Rien ne paraît pouvoir ébranler son respect de ses engagements, pas même un projet de partage de l'empire austro-hongrois entre l'Allemagne et la Russie. L'intérêt viendrait au besoin confirmer ses scrupules; le fruit n'est pas encore mûr, à son gré, et les catholiques sont déjà bien nombreux en Allemagne.

Au surplus, le chancelier de fer ne consentirait désormais à de nouveaux sacrifices en faveur des Russes que s'ils lui étaient indispensables pour en finir avec la France; mais ceux-ci seraient assez sages pour ne pas se prêter à cette complicité qui serait en même temps une duperie.

Depuis 1875, ils ont compris que leurs visées en Orient ne devaient pas primer toutes les autres considérations politiques; ils ont compris combien l'effacement de la France était préjudiciable au monde, et que l'Allemagne sans contrepoids, c'est la Russie sans sécurité. — D'ici longtemps encore, l'Europe restera ce qu'elle est, selon toutes les apparences logiques.

Un seul fait serait de nature à provoquer un nouveau groupement de forces européennes, et dans des conditions telles que nous aurions le droit de le souhaiter.

Ce serait, en dehors de toute guerre continentale, à la suite de complications intérieures ou d'échecs répétés qui pour ne pas être bruyants n'en sont pas moins sensibles, et dont la politique coloniale est partout si prodigue; ou à la suite d'explosions socialistes, dont est grosse l'outrance du militarisme et de la compression; ce serait l'affaiblissement graduel de cette puissance qui a rompu, à son profit et au détriment de tous, l'équilibre et le repos du monde.

Nous ne parlons point ici comme des Français passionnés, mais, selon le mot de Talleyrand, comme de

bons Européens, lassés de voir l'ambition aveugle d'un seul plonger tous les autres peuples dans cette folie d'armements où se ruinent leurs finances, où s'épuise leur force de production, et qui aspire jusqu'à la dernière goutte de leur sève.

Alors seulement l'Autriche pourrait sortir de l'engrenage fatal où elle s'est laissée prendre au siècle dernier; alors elle pourrait retrouver, avec son rang, l'indépendance et la force dans une Europe reconstituée.

Jusqu'à que cette heure de la délivrance ait sonné, elle continuera à expier ses fautes originelles, à acquitter jusqu'à complet payement le legs inexorable du passé.

C'est une créance qu'elle a souscrite, et que l'histoire a déposée entre les mains de la Prusse et de la Russie; tantôt c'est l'une, tantôt c'est l'autre, tantôt sous un aspect, tantôt sous un autre, que les deux créanciers impitoyables la poursuivent et la rançonnent; tantôt comme alliés et protecteurs, tantôt comme complices et comme rivaux; et rien, sauf l'annihilation de l'un au moins de ses créanciers, ne saurait la dispenser de les satisfaire au prix de sa dignité, si ce n'est au prix de sa chair et de son sang.

***

Nous avons analysé les causes de l'alliance austro-allemande.

Il serait plus embarrassant de prévoir et d'en mesurer les résultats.

L'Autriche retirera-t-elle de l'alliance allemande tout l'avantage qu'elle en espère, en cas de conflagration européenne?

L'Allemagne, activement occupée sur le Rhin, serait-elle aussi empressée et aussi forte sur la Vistule et le Niémen? L'avenir seul peut répondre à cette question.

Quelle que soit l'efficacité pratique et finale du traité, le principe en est indispensable.

La politique se fait avec le réel, non avec l'éventuel; elle compte avec les faits, non avec les possibilités.

Or, depuis 1878, malgré les nombreux prétextes de guerre qui se sont élevés en Europe, l'Autriche, grâce à cette protection, a pu conserver la paix. Voilà le fait; elle ne saurait pas plus l'oublier que nous ne saurions le négliger. Car la paix est l'espoir suprême, le besoin capital, le salut même de l'Autriche. Terrible pour tous les autres, la guerre lui serait peut-être fatale. En cas de défaite, elle serait rayée du livre des nations.

Il ne faut pas perdre de vue un seul instant la constitution composite de l'Autriche et les embarras intérieurs que lui cause son ethnographie.

Nous avons montré plus haut que les Allemands, comme les Magyars, sont réfractaires à toute idée belliqueuse contre l'Allemagne.

Mais, d'autre part, une guerre contre les Russes soumettrait la fidélité des Slaves autrichiens à une périlleuse épreuve. Ils n'ont pas encore obtenu l'accomplissement de leurs revendications. Ils se plaignent d'être opprimés par une législation électorale et des lois spéciales iniques, qui paralysent l'expression de leurs aspirations et le développement de leur génie et de leur langue. Ce sont les mécontents de l'Empire: ils font passer leur autonomie avant son unité.

Loin de nous la pensée de condamner leurs espérances : la sympathie dont ils nous ont donné tant de marques nous est précieuse à une époque où la France est méconnue et si souvent calomniée. (1). Qu'il nous soit permis de formuler quelques réserves au sujet de la réalisation intégrale de leur programme.

Après le royaume et l'autonomie de la Bohême, il faudra sans doute reconnaître la Croatie; pourquoi les Slovènes, pourquoi les Ruthènes, les Polonais auraient-ils de moindres prétentions?

Les Transylvains ne manqueraient pas, à leur suite et à leur exemple, d'invoquer leurs traditions nationales; ils demanderaient à réélire leurs grands princes et leurs voiévodes. Et ce serait miracle s'ils ne parvenaient à découvrir les descendants des Béthlen ou des Ragoczy.

Et l'Autriche consentirait, elle déjà si divisée, si incohérente, à consommer son propre morcellement!

Une guerre seule, et une guerre malheureuse, pourrait la réduire à une telle extrémité et réaliser les espérances de ces Slaves qui s'écriaient en 1866 : « Si nous sommes vainqueurs, c'est la Constitution; si nous sommes vaincus, c'est l'Inquisition. »

On comprend que les Habsbourg se refusent au suicide : leurs ennemis suffisent, sans qu'ils s'en mêlent, à leur porter des coups mortels.

Nous avons, au début de cette étude, assez sévèrement jugé les fautes de la politique autrichienne pour ne pas tenir compte des difficultés, pour ainsi dire congénitales, contre lesquelles elle a eu à lutter.

Son grand malheur est d'être devenu un État, sans pouvoir former une nation. Celui de ses souverains qui a le plus énergiquement essayé de réagir contre le génie fédératif de ses peuples, Joseph II, a vu échouer sa tentative : ses efforts se sont brisés contre l'antipathie invétérée des races et leur résistance indomptable.

Faut-il donc augmenter à plaisir un séparatisme déjà si dangereux, et par suite des complications gouvernementales déjà presque insolubles?

On connaît, pour les constater tous les jours, les inconvénients législatifs et politiques du dualisme. Quels ne seraient pas ceux de la triade ou du quatuor?

La justice la plus large possible, dans l'ordre administratif et civil, voilà ce que les différents peuples ont

(1) Nous avons applaudi aux éloquents articles que leur a consacrés, ici même, leur brillant défenseur, Slava-Roma.



e droit d'exiger. Le gouvernement du comte Taaffe a ru nettement quel était son devoir, et, depuis plus de lix ans, il le remplit en conscience. La politique de transaction et d'équité qu'il a suivie est la seule qui puisse adoucir les querelles ethniques et respecter les droits des nationalités dans la mesure compatible avec l'intégrité de l'empire. Le seul reproche que puissent lui adresser ses adversaires, c'est de n'être pas toujours aussi énergique qu'équitable, et d'avoir parfois manqué de fermeté vis-à-vis des excès germanophiles et antisémites.

Quoi qu'il en soit, aucune tâche n'est plus difficile que la sienne. S'il l'achève, il aura su faire vivre cette monarchie, la plus réactionnaire de toutes jadis, avec le principe de la souveraineté populaire. Il aura fait plus : il aura fait vivre l'État le plus divers et le plus hétérogène avec cet autre principe, corollaire du premier, celui des nationalités. Pour légitimes que soient ces deux dogmes nouveaux de la politique, leurs applications ont été souvent excessives ou injustes, leurs procédés violents et désorganisateurs. Ils ont, pour s'imposer, renversé tout ce qui gênait leur marche, les mœurs et les intérêts les plus respectables. Et l'on peut se demander parfois si leurs bienfaits sont plus sensibles que les désastres qu'ils ont semés sur leur passage.

Canaliser ces deux forces, en limiter l'expansion, tel est le problème des États modernes. L'empire d'Autriche aura plus de mérite que tout autre à le résoudre, si nous adoptons la définition que Metternich donne d'elle dans ses *Mémoires* :

« L'Autriche est la Chambre des pairs de l'Europe. »

Notre époque n'est guère favorable aux Chambres hautes, les autres mêmes trouvant à peine grâce aux yeux de certains partis.

Faut-il en conclure que l'empire austro-hongrois est près de sa ruine, et que les forces brutales l'emporteront dans leurs convulsions? Loin de là, et dans l'intérêt de la paix européenne, nous espérons qu'elle survivra aux orages que l'avenir tient encore en réserve.

ALFRED BERL.

UN GRAND POÈTE ESPAGNOL

Une visite à D. José Zorrilla.

Ces jours-ci aura lieu à Grenade une solennité littéraire, organisée par l'initiative du Lycée de cette ville. Le grand poète José Zorrilla sera couronné poète national. On annonce des fêtes brillantes, une illumination féerique de l'Alhambra, un banquet dans les jardins du Généralife. Des invitations ont été adressées aux plus hautes personnalités de l'Espagne, à la régente elle-même, qui a promis de se faire représenter si les exigences de la politique l'empêchaient de quitter Madrid. Zorrilla est tellement populaire en Espagne que l'idée de lui faire une apothéose de son vivant a été accueillie par un enthousiasme unanime. L'occasion peut donc sembler opportune de rapporter, aujourd'hui au moins, quelques souvenirs personnels sur ce merveilleux poète, peu connu en France, et en qui nous devons saluer avec respect le dernier survivant des grands romantiques.

***

L'an dernier, par une matinée ensoleillée du mois d'août, je m'arrêtais, à Valladolid, devant une maison d'assez belle apparence — une sorte de vieil hôtel gris et sévère — *calle de los Baños*, à deux pas du *théâtre Calderon*.

Une vieille, dans le vestibule, raccommodait des nippes.

— Est-ce bien ici que demeure Don José Zorrilla? lui demandai-je.

— Don *Pepe* (1)? fit-elle en relevant la tête à mon accent étranger... Oui, señorito, au second étage.

Je monte et je sonne. Au milieu de la porte un guichet s'entr'ouvre; une petite frimousse rose paraît, qui m'examine un moment. Puis la porte m'est ouverte par une accorte Castillane.

— Don José Zorrilla?

— Il est ici... Faites-moi la faveur d'entrer...

Un tout petit salon, très sombre, hermétiquement fermé au soleil, propret, avec profusion de rideaux blancs, de housses blanches... Sur un guéridon des photographies encadrées : celle de Maximilien, de la régente actuelle, d'Alphonse XII... Cette dernière porte une dédicace autographe : « Au grand poète Zorrilla, en témoignage de son désintéressement personnel. »

Le bruit d'un pas trottinant dans le couloir me fait déposer le cadre... Le poète entre, la figure souriante, la main tendue.

« Comme il est petit! » telle fut ma première impression. Et, en effet, c'est un tout petit vieillard, maigre, agile, qui ne porte pas ses soixante-dix ans. La tête est belle, avec les cheveux blancs rejetés en arrière, les yeux spirituels, la bouche fine; la moustache et l'impériale lui donnent à première vue quelque chose de militaire, un faux air de général en retraite...

— Je vous attendais, me dit-il; Castelar m'a annoncé par lettre votre visite. Vous êtes épris, m'écrit-il, de notre littérature, et c'est un pèlerinage que vous venez faire auprès d'un vieux poète; je vous en remercie... Combien de temps me restez-vous?

Je lui répondis que je ne pouvais disposer que d'un seul jour, que je désirais vivement partir le soir même pour Burgos.

(1) *Pepe*, diminutif espagnol de *José*.

— Dans ce cas, nous essayerons au moins de mettre la journée à profit... Si vous voulez maintenant passer chez moi, dans ma chambre, nous serons mieux.

Sa chambre est une vraie chambre d'étudiant. Peu de meubles : une grande table couverte de papiers, un secrétaire en acajou, deux ou trois sièges; au fond, une alcôve. Quelques couronnes suspendues au mur. Pas un livre. La bibliothèque, peu fournie, est dans l'antichambre. J'y ai jeté un coup d'œil en passant et n'y ai pas vu un seul volume des œuvres du poète : nul n'a moins que lui la vanité collectionneuse.

— Et maintenant, reprit-il, réglons un peu l'ordre et la marche... Il est dix heures. Nous pouvons faire un tour avant le déjeuner; je veux que vous voyiez au moins les principales curiosités de notre ville... Après déjeuner, nous causerons de littérature et de tout ce qui vous plaira...

Je le remerciai, enchanté de ce programme; et il reprit familièrement :

— Seulement vous serez indulgent pour mon menu... Je suis seul ici pour le moment, ma femme étant aux bains de Santander, et c'est moi qui dirige le ménage... Je suis une très mauvaise maîtresse de maison.

Il était allé prendre dans l'alcôve sa canne et son chapeau, un melon de paille noire...

— Êtes-vous prêt?

— Je suis à vos ordres.

Deux minutes après, nous étions dans la rue, et tout en marchant de son pas sautillant et vif, il ne cessait de parler et de m'expliquer tout ce qui passait sous mes yeux, avec un relief pittoresque de langage et une verve humoristique tout à fait charmante, que je ne puis reproduire.

— C'est à Valladolid que je suis né, et j'y suis revenu passer mes vieux jours... On m'a donné la sinécure de chroniqueur de la province, une manière délicate de me venir en aide... Personne ne connaît cette ville mieux que moi; j'en sais par cœur toutes les maisons, toutes les vieilles pierres... Ce n'est pas d'ailleurs une des plus curieuses d'Espagne au point de vue artistique; les touristes n'y trouvent pas grand'chose. Sa plus grande richesse, ce sont les souvenirs qui s'y rattachent... Tenez, je vous ai mené devant la cathédrale : c'est une énorme bâtisse inachevée, l'œuvre de l'architecte de Philippe II, Herrera, le même qui a fait l'Escurial... Ici comme à l'Escurial, c'est le triomphe de la ligne droite : une architecture froide et lourde... Voici qui vaut infiniment mieux; c'est ce que nous appelons *la Antigua*, une cathédrale romane du XIe siècle; depuis longtemps on n'y entre plus, car elle menace ruine. La tour est d'une pureté de lignes, d'une sveltesse incomparables; j'en ai toujours été passionnément épris et j'en ai parlé dans une de mes légendes. Mais elle s'écroulera un de ces quatre matins, faute des restaurations nécessaires; on est ici d'une négligence stupide et d'un béotisme artistique sans bornes... En passant, je vais vous montrer la maison où je suis né; elle est inhabitée maintenant et en misérable état; j'ai toujours eu le projet de la racheter un jour... C'est justement à côté du palais où est né Philippe II; nous avons été voisins... Voyez-vous cette fenêtre du rez-de-chaussée dont la grille a été coupée en deux et est maintenue fermée par une chaîne : c'est par là qu'on l'a fait sortir pour le baptiser en face, au couvent de San-Pablo. La façade de ce couvent est un bijou artistique : regardez un peu quelle richesse, quelle variété d'ornements! J'admire qu'il se soit trouvé des hommes assez patients pour faire cela... A deux pas d'ici, je veux vous montrer aussi la façade du collège de San-Gregorio, qui est une merveille... Comme le caractère religieux de l'édifice n'a pas retenu l'imagination un peu libre de l'artiste, il y a là beaucoup plus d'audace et de fantaisie. Amusez-vous à étudier un peu les détails : ces sculpteurs du moyen âge avaient des imaginations d'un grotesque impayable... Allons maintenant faire un tour à la *plaza Mayor*. Mais c'est un peu loin ; prenons le tramway... Le voilà justement là-bas... Pst! Pst!... Oh! ne vous dépêchez pas; il attendra cinq minutes s'il le faut; nous ne sommes pas ici à Paris, où l'on court après l'omnibus... Je pourrais vous mener à la maison de Cervantes, mais c'est très loin et elle n'a rien de bien curieux. Elle est à vendre et on me l'a proposée, pas très cher. L'offre me tentait : le vieux Zorrilla finissant ses jours dans la maison de Cervantes, cela faisait bien. Mais après réflexion j'ai refusé; car la maison n'est pas logeable, et j'y aurais été très mal... Nous voici arrivés... Cette place entourée d'arcades est d'un bel effet, n'est-ce pas? C'est le centre même de Valladolid, le grand rendez-vous des badauds dès quatre heures de l'après-midi... Dans ce pays-ci, on passe son temps à se promener... En ce moment, il n'y a pas d'animation; la journée est chaude et il est près de midi... Nous pouvons rentrer à pied... (*A une dame qui passe.*) Bonjour, doña Rafaëla; votre mari va bien? Allons, tant mieux... (*A moi.*) C'est la coiffeuse de ma femme... Nous passons près du marché; entrons-y. Je veux vous faire goûter une *sandia* (1)... (*Au marchand.*) Tes *sandias* sont-elles bonnes au moins?... Bien sûr!... Eh bien, envoie-m'en une; envoie aussi un melon... (*Continuant son chemin.*) Tous ces gens-là me connaissent et me saluent, vous voyez. Il n'y a pas en Espagne d'homme de lettres plus populaire que moi dans les classes ouvrières... Je soigne d'ailleurs ma popularité; je ne suis pas fier et parle à tout le monde... Nous voilà de retour; entrons... Après vous, je vous prie.

Nous déjeunâmes au champagne, avec un entrain d'étudiants... J'étais émerveillé de trouver chez mon hôte cette gaieté et cette jeunesse. Après déjeuner, on passa dans sa chambre, et nous voilà bientôt engagés

(1) Melon d'eau.

lans une conversation familière et animée, lui entraîné par sa verve, évoquant pour moi tout un monde le souvenirs; moi, toujours une question sur les èvres, essayant de fixer à la volée sur un carnet la ubstance de sa causerie, tandis que par la fenêtre ouverte sur la cour montaient, avec l'odeur caractéristique de la cuisine espagnole, les bavardages et les chansons des récureuses de vaisselle, avec l'éternel refrain populaire :

Señor alcalde mayor
No prenda Vd à los ladrones,
Que Vd tiene una hija
Que roba los corazones...

(Seigneur alcade mayor, — ne prenez pas les voleurs, — car vous avez une fille — qui vole les cœurs.)

***

Zorrilla est né en 1817. Son père, ancien magistrat, d'idées étroites, le destinait à la magistrature. Il suivit pendant deux ans les cours universitaires à Valladolid et à Tolède; enfin, dégoûté de l'étude des lois et entraîné par une vocation irrésistible pour la poésie, il se décida à rompre avec sa famille et à venir chercher fortune à Madrid.

Son début littéraire fut éclatant (1837). Le jeune écrivain satirique Larra, plus connu sous le pseudonyme de *Figaro*, l'espérance la plus chère de la jeunesse d'alors, avait été trouvé, un matin, noyé dans son sang, un pistolet à la main. Ce suicide eut un grand retentissement, et l'enterrement fournit l'occasion d'une manifestation libérale : le Tout-Madrid littéraire suivit le convoi civil jusqu'au cimetière. On prononça des discours; au moment où l'on croyait tout fini, un jeune homme inconnu, au visage inspiré, à la longue chevelure flottante, s'avança, poussé par quelques amis, et lut, d'une voix harmonieuse, entrecoupée par l'émotion, une pièce de vers joliment tournée. Quelques heures plus tard, avec la rapidité ordinaire dont les nouvelles se répandent à Madrid, le nom de Zorrilla était dans toutes les bouches.

Les huit années qui suivirent (de 1837 à 1845) furent les années les plus brillantes de sa carrière littéraire, années de travail acharné, de production incessante, après lesquelles on conçoit qu'il ait pu ressentir une lassitude. Il écrivit une dizaine de volumes de vers et une trentaine de pièces de théâtre, parmi lesquelles son œuvre la plus populaire, *Don Juan Tenorio*. Pour rencontrer un exemple d'une inspiration aussi féconde et aussi primesautière, il faut remonter aux Lope de Vega et aux Calderon. Zorrilla était devenu bientôt l'écrivain le plus fêté de son temps; il n'en était pas d'ailleurs beaucoup plus riche pour cela. Le métier de littérateur n'a jamais été lucratif en Espagne. À cette époque, les droits de propriété littéraire n'étaient pas encore reconnus, et on vendait en général à l'éditeur la propriété complète de l'œuvre qu'on lui offrait. Zorrilla aliéna ainsi pour des sommes, la plupart du temps dérisoires, la propriété de tous ses ouvrages. Il ne cherchait pas d'ailleurs la fortune : il voulait seulement rendre son nom célèbre pour mériter le pardon de son père et se réconcilier avec lui. Son père ne voulut pas céder et mourut en 1849, ruiné par la conspiration carliste, laissant plus de dettes que de capital.

Le coup fut rude pour le poète, qui avait cru son avenir assuré par le patrimoine qui devait lui revenir. Il voulut regagner la fortune qu'il venait de perdre par une entreprise de librairie bien lancée. Il vint à Paris et publia, en 1852, les deux premiers volumes d'une grande épopée, intitulée *Grenade*, sur le succès de laquelle il comptait beaucoup.

La faillite d'un de ses commissionnaires, la difficulté qu'il y avait alors à se faire payer des correspondants d'Amérique, les réimpressions frauduleuses tuèrent matériellement l'entreprise. La publication dut être interrompue, et le poème est resté inachevé jusqu'à ce jour.

Zorrilla s'imagina alors que tout était perdu pour lui, qu'il ne lui restait plus rien à faire en Europe. En 1854, il s'embarqua pour le Mexique, muni de quelques lettres de recommandation, et, ce qui valait mieux, précédé de sa renommée.

Il fut reçu avec enthousiasme : de nombreux amis lui offraient de tous côtés l'hospitalité la plus accueillante. Il passa ainsi près douze années, perdues pour la poésie, au milieu de cette merveilleuse nature mexicaine, s'entraînant aux exercices du corps, à l'équitation, à la chasse. Lors de l'expédition française, il fut nommé par Maximilien directeur du théâtre de la cour.

Des affaires particulières le rappelèrent en Espagne avant les derniers événements de la guerre. Maximilien lui avait promis, au cas où il serait obligé d'abdiquer, de le charger de la rédaction de ses *Mémoires* et de se l'attacher comme secrétaire. La nouvelle de l'exécution de Queretaro vint enlever à Zorilla ses illusions.

Pour la troisième fois, il allait avoir à recommencer sa vie. Mais dans quelles conditions! Il revenait vieilli dans son pays où tout le monde le croyait mort depuis longtemps. Le romantisme était passé de mode; et puis d'ailleurs le vent ne soufflait guère à la poésie; on était à la veille d'une grande révolution. Il y avait bien un Zorrilla dont on parlait beaucoup, mais c'était Ruiz Zorrilla : le politicien avait fait oublier le poète. Don José reprit cependant sa plume avec courage, et se soumit aux plus humbles, aux plus ingrates besognes. Les éditeurs de Barcelone, Montaner et Simon, avaient acheté en Angleterre les illustrations de Gustave Doré aux *Idylles du Roi* de Tennyson; Zorrilla se chargea d'écrire un volume de légendes originales pour servir de texte à ces illustrations, tour de force invraisem-

blable et absurde. Il songea à publier une édition corrigée de ses œuvres complètes; mais il y renonça, car le public n'aurait sans doute pas accepté qu'on lui changeât le Zorrilla qu'il connaissait.

Sa situation matérielle devenait cependant de jour en jour plus précaire, tandis que ses ouvrages continuaient à enrichir ses éditeurs. Son drame, *Don Juan Tenorio*, qu'il avait vendu à l'origine trois mille francs, se joue chaque année, depuis quarante ans, sur presque tous les théâtres d'Espagne et d'Amérique, pendant la première quinzaine de novembre; on peut évaluer au bas mot à cinq ou six cent mille francs le droit d'auteur qu'il aurait déjà dû rapporter. Le gouvernement du roi Amédée comprit qu'il lui appartenait de donner à Zorrilla une compensation. On le chargea d'une mission en Italie pour visiter les archives et les bibliothèques, avec appointements de douze mille francs.

Zorrilla profita des loisirs que lui créait son aisance nouvelle pour terminer sa dernière grande œuvre, la *Légende du Cid*, qui est animée d'un beau souffle épique. Les appointements furent servis régulièrement un an et demi, puis vinrent des réductions, jusqu'au jour où on lui fit savoir que, par raison d'économie budgétaire, il ne devait plus compter sur rien.

Alors se produisit dans tout le pays un grand élan de sympathie en sa faveur. La presse tout entière prit sa cause en main. Le meilleur journal de là-bas, l'*Imparcial*, lui ouvrit ses colonnes et publia, dans sa feuille littéraire du lundi, les *Souvenirs* du vieux poète. Lui-même entreprit à travers l'Espagne, avec un *impresario*, une tournée de lectures publiques qui fut une suite de triomphes. Pendant ce temps, Castelar demandait pour lui aux Cortès, dans un magnifique discours, une pension viagère à titre de récompense nationale. La proposition, renvoyée de commission en commission, devait tarder deux ans à être adoptée. La duchesse de Medina-Cœli, par une lettre rendue publique, fit une collecte entre ses amies pour servir d'avance la pension au poète. Bien des lenteurs, en somme, pour une rente mesquine de trente mille réaux, ce que touche en Espagne tout ancien ministre.

***

Je crois bien qu'il n'y a pas eu en ce siècle d'organisation poétique supérieure à celle de Zorrilla. Sa précocité paraît avoir tenu du miracle : c'est de vingt à vingt-cinq ans qu'il a obtenu ses plus grands succès. De là le charme particulier, aussi bien que les inégalités et les défauts de son œuvre. On y trouve toutes les inexpériences de la jeunesse, les négligences de style, le verbiage, la banalité; lorsqu'il est mauvais, il s'arrête rarement à mi-chemin du pitoyable et de l'absurde. Et, malgré tout, ses vers ont une séduction qui vous enjôle et qu'on ne saurait définir; lors même qu'ils ne signifient rien et ne sont qu'un assemblage de mots sonores, leur musique, aux ritournelles un peu vulgaires, a une action toute-puissante sur des oreilles habituées à la langue espagnole. L'inspiration est toujours d'une fraîcheur, d'une spontanéité charmantes. C'est bien là le type du poète méridional pour qui la poésie a été moins un art qu'un instinct, comme le chant pour le rossignol.

D'avance je me serais figuré trouver en Zorrilla un grand écrivain inconscient, dénué de critique, à qui il n'aurait manqué, pour atteindre la perfection de son art, que le sens délicat du choix et de la mesure. Mais le Zorrilla d'aujourd'hui n'est plus le naïf et enthousiaste troubadour qui publiait à vingt ans son premier volume de vers; l'âge et la lecture l'ont bien changé. Personne n'a jamais raillé avec une plus malicieuse ironie les défauts du romantisme, qui sont les siens : il en parle comme d'une maladie de jeunesse, — comme ces républicains, devenus modérés sur le tard, de leurs premières ardeurs révolutionnaires. C'est à cette attitude très habile qu'il doit d'avoir conservé toutes les sympathies de la jeune génération littéraire, qu'il aurait éloignée de lui s'il s'était posé en romantique irréconciliable.

Il se juge lui-même avec une liberté d'esprit parfaite, une modestie sincère, et sait bien distinguer ce qui dans son œuvre gardera une valeur durable de ce qui n'aura été que l'engouement d'une époque. Je songeais au vieux Corneille faisant l'examen de ses pièces, en l'écoutant me dire :

— Je ne veux pas être ingrat envers mon *Don Juan Tenorio*. C'est à lui, à sa réapparition annuelle sur les affiches théâtrales, que je dois de n'être jamais oublié du public : il m'a rendu populaire jusque dans les dernières bourgades de l'Espagne. Mais enfin la fortune de ce drame, bâclé à la hâte et sur lequel je ne comptais pas, a été inouïe, incompréhensible, absurde. Il n'y en a pas où j'aie accumulé plus de folies et d'invraisemblances; le caractère de mon héros ne tient pas debout; les morceaux lyriques, et en particulier les fameuses stances d'amour que tout le monde sait par cœur, ne sont pas en situation. Il faudra que j'écrive quelque jour une brochure : *Don Juan Tenorio devant la conscience de l'auteur*... Si quelque chose doit rester de moi, ce n'est pas mon théâtre, mais bien mes légendes. Il y a dans tout ce que j'ai écrit des imperfections et des inégalités qui tiennent au surmenage auquel j'ai soumis ma plume, ainsi qu'à mon inexpérience de jeune homme; je crois bien pourtant que comme poète national et légendaire je mérite de n'être pas oublié.

Je l'interrogeai sur sa manière de travailler.

— On m'a toujours représenté, me dit-il, comme un grand improvisateur. Cela est vrai, sans doute; mais j'ai été aussi, sachez-le, un grand travailleur. Il n'y a pas d'écrivain contemporain en Espagne qui ait donné un effort aussi continu que moi durant ma période de production. J'ai toujours été un homme d'intérieur, de mœurs très simples, me plaisant chez moi, régulier

à accomplir ma besogne quotidienne... Notre versification espagnole, contrairement à ce qu'on imagine d'ordinaire, est fort malaisée ; il n'y a pas de langue où la rime soit plus rebelle. Vous ne sauriez croire ce qu'il m'a fallu de travail pour arriver à manier facilement mon instrument poétique... Voici un brouillon ; c'est une pièce que je suis en train d'écrire pour mon prochain volume... Voyez-vous que de corrections ?...

Et il me mettait sous les yeux une feuille de grand papier, pliée en deux et couverte, sur une de ses moitiés, de cette claire et ferme écriture espagnole d'autrefois, perdue aujourd'hui, avec un grand nombre de surcharges et de ratures.

Curieux de connaître ce morceau inédit, je le priai de me le lire ; je savais qu'il était plus fier de son talent de lecteur que de son génie de poète.

— Oh ! ceci n'est pas terminé ; je vais vous lire autre chose.

Il passa dans son alcôve et revint avec un grand carton à dessin qu'il ouvrit sur la table.

— J'ai complètement renouvelé, en Espagne, l'art de lire les vers... J'en ai fait une sorte de mélopée avec accompagnement de violon et de violoncelle en sourdine, dont l'effet est saisissant avec le vers espagnol. Je regrette bien que vous n'ayez pas assisté à une de mes lectures publiques... Mais, enfin, vous pourrez toujours juger de la méthode et de la voix... Le morceau que je vais vous lire est un de ceux que j'ai justement composés pour une de mes tournées... La valeur littéraire en est à peu près nulle, mais il est fait pour bien faire valoir mes qualités de lecteur ; il y a un peu de tout.

Il commença. Sa voix est harmonieuse, d'un joli timbre de ténor et il la dirige avec art. Il articule avec une netteté parfaite. Il sait dire la tirade avec cette volubilité qui déblaye et fait ressortir le vers final, détaché et dit plus lentement. Un procédé à lui est de terminer une période ronflante de vers très longs par des vers de plus en plus courts, tandis qu'à mesure que le mètre diminue, sa voix va s'affaiblissant par degrés, jusqu'à mourir sur ses lèvres et à laisser plutôt deviner qu'entendre.

J'étais charmé... Le rêve, ce serait maintenant de l'entendre réciter de la même manière quelque pièce de sa jeunesse, quelqu'un de ses chefs-d'œuvre préférés.

— Je ne puis rien vous lire de mes anciennes œuvres, me dit-il ; je n'ai jamais retenu mes vers de mémoire, et je n'ai pas ici un seul volume de moi.

On m'avait prévenu et je m'étais méfié. J'avais prudemment apporté le premier tome compact de l'édition Baudry (1) ; je le lui tendis en le priant de le feuilleter avec moi.

Je voudrais faire partager à mes lecteurs le plaisir que j'éprouvai alors deux heures durant, et je ne puis mieux faire, pour y réussir, que de citer ici une fort jolie traduction en vers d'une des plus célèbres légendes de Zorrilla. Cette traduction inédite, qui rend bien la saveur et conserve la forme métrique de l'original, est l'œuvre du jeune et délicat poète Edmond Rostand. Il a eu la fantaisie de l'écrire tout entière en rimes masculines, ce qui produit un curieux et excellent effet de sonorité. La répétition fréquente des mêmes rimes, les négligences voulues de forme, par exemple les hiatus, sont justifiées par le caractère essentiellement populaire du *romance* (2) espagnol.



LE CHRIST DE LA VEGA.

C'est au temps de nos aïeux.
De par le roi son seigneur,
Pedro d'Alarcon le vieux
A Tolède est gouverneur, —

Don Pedro, vaillant guerrier,
Qui, s'il perdit son bras droit,
Conserve son cœur entier
Pour servir Dieu et son roi.

Or donc le bon justicier
Vient prendre place aujourd'hui
Dans la chaise à haut dossier,
Ses juges autour de lui.

Dessous un dais de velours
Il siège, vêtu de noir,
Et l'on entend les pas lourds
Des archers, dans le couloir, —

La voix lente du greffier
Qui, plein de componction,
Vient quelquefois solfier
L'acte d'accusation ; —

Et, quand le vitrail parfois
Un moment reste entr'ouvert,
Des cris de marchands, des voix
Montant du Zocodover (3).

Il règne un ennui profond.
Les archers, debout au seuil
De la grande porte, font
Aux fillettes des clins d'œil.

Quelques greffiers au soleil
Sèchent leurs longs parchemins ;
Et croisant, pris de sommeil,
Sur leurs gros ventres, leurs mains,

Dans leurs fauteuils renversés
Comme pour voir le plafond,
Par le murmure bercés
Les juges dorment, au fond.

Chacun bâille. Mais voilà
Qu'avec des cheveux épars,
Qu'un long crêpe noir voila,
Des yeux rougis et hagards,

D'une voix rauque criant :
« Justice ! mon cher seigneur ! »
Une femme en suppliant
Tombe aux pieds du gouverneur.

Il la relève, et calmant
Le tumulte avec un mot,
Il lui parle doucement :
« Femme, dis ce qu'il te faut !

(1) Zorrilla, *Obras completas en 3 tomos*. — Paris, Baudry.

(2) Le *romance* espagnol se compose de quatrains octosyllabiques (heptasyllabiques quand la rime est masculine), avec assonance de deux en deux vers.

(3) Grande place de Tolède.

Pourquoi tant te désoler?
— Justice contre un voleur!
— Qu'a-t-on bien pu te voler,
Pauvre fille? — Mon honneur!

Justice contre celui
Qui jura de m'épouser!
— Il t'a fait ce serment? — Oui!
Afin de mieux m'abuser!

— Son nom? — Don Diego. — C'est bien...
Noble? — Noble et officier.
— Femme, on te rendra ton bien, »
A dit le bon justicier.

« Noble et soldat, ton amant
Ne peut parjurer ainsi.
Diego, s'il a fait serment,
Tiendra. Qu'on l'amène ici! »

Or Diego ne tarde pas.
Bientôt dans le corridor
On entend venir un pas,
Sonner des éperons d'or.

La tenture brusquement
Se soulève. C'est bien lui.
Il entre fier et charmant
Sous son grand casque qui luit.

Il s'avance, frémissant,
Campé sur la hanche et l'œil
Plein de colère; on le sent
Outragé dans son orgueil.

« Le capitaine, c'est vous,
Don Diego? » Lui, sans émoi,
Et les dévisageant tous,
A répondu : « Oui, c'est moi!

— On vient de vous accuser,
Diego, d'un lâche abandon.
Promîtes-vous d'épouser
Inès de Vargas? — Moi? Non!

— Jurez n'avoir pas juré!
— Soit! j'en prête le serment.
— C'est bien. Je suis assuré
De votre innocence! — Il ment!

Vous mentez, mon officier,
Par les saints du paradis!
— Femme, dit le justicier,
Prends garde à ce que tu dis!

— Il jura de m'épouser!
— Il faut une preuve, au moins...
N'as-tu pas pour déposer
Contre Diego de témoins?

— Hélas! je n'en puis avoir.
— C'est bien. Veuillez pardonner,
Don Diego, si, sans savoir,
On a pu vous soupçonner.

Oui, nous nous sommes mépris.
Mais la preuve est faite. Allons!
C'est bien!... » D'un air de mépris
Pivotant sur ses talons,

L'officier tourne le dos
Et, son grand manteau flottant,
Fier, toisant tous les badauds,
Il s'éloigne en sifflotant.

Or, il était déjà loin
Quand Inès séchant ses pleurs
S'écria : « J'ai mon témoin;
Rappelez-le, messeigneurs! »

La foule des curieux,
Qui s'en allait, attendit.
Diego revint, furieux...
Et voici ce qu'Inès dit :

« On prend le témoin qu'on peut.
Le mien ne fera défaut.
En penchant la tête un peu
Il nous regardait d'en haut.

— D'en haut? dis-tu. Ton témoin
Était donc sur quelque toit,
Sur une colline, loin?
— Il était près, comme toi!

Son pauvre corps est pendu.
C'est d'un gibet qu'il nous vit.
— Femme, ai-je bien entendu?
Ton témoin est mort? — Il vit!

— Vrai Dieu, tu es folle! — Non.
— Cette femme divague,
Seigneurs... Ton témoin, son nom?
— C'est le Christ de la Vega,

Oui, le grand Christ qui, je crois,
Du serment se souviendra,
Car c'est au pied de sa croix,
Là-bas, que Diego jura! »

Au nom sacré du Sauveur
Comme témoin assigné,
Les soldats, le gouverneur,
Tout le monde s'est signé.

Les fronts se sont découverts.
Le peuple est silencieux.
Les regards se tournent vers
Diego, qui baisse les yeux.

Chacun sent son cœur qui bat.
Les juges causent. Au bout
D'un mystérieux débat,
Pedro parle ainsi, debout :

« Femme, femme, en vérité,
Ton témoin est le meilleur.
Mais il aurait mérité
Qu'on lui fît plus grand honneur.

Le seul tribunal de Dieu
Eût été digne de lui.
Mais enfin, puisqu'en ce lieu
Tu l'assignes aujourd'hui,

Greffier, nous allons surseoir;
Avec votre parchemin
Au soleil couchant, ce soir,
Vous vous mettrez en chemin,

A la Vega vous irez,
Et respectueusement
Au Christ vous demanderez
De témoigner sous serment! »

Ainsi dit le justicier.
Et vers la Vega, le soir,
On vit aller le greffier,
Solennel, vêtu de noir.

Puis, pâle d'émotion,
Inès, — puis le gouverneur, —
La foule, en procession,
Faisant sa sourde rumeur;

On voyait aussi marcher
Dans leur plus grand appareil,
Chacun suivi d'un archer,
Les juges du grand conseil; —

Et, vêtu de son pourpoint
Brodé d'or, le plus galant,
L'épée au côté, le poing
Sur le pommeau, nonchalant, —

Son grand feutre sur les yeux,
Frisant d'un air de dédain
Sa moustache au poil soyeux
Du bout de son gant de daim, —

Diego venait le dernier.
Sitôt qu'on fut parvenu
Devant la croix, le greffier
Vint s'arrêter, le front nu.

Il lève les yeux, tremblant,
Vers le bois noir, recouvert
Par le corps du grand Christ blanc,
Du grand Christ au flanc ouvert,

Et dont le front, écorché
Par l'épine le ceignant,
A chaque pointe accroché
Laisse un clair rubis saignant.

Il dit, pliant les genoux :
« Jésus, plein de vérité,
Comme témoin devant nous,
Ce matin tu fus cité.

Fils de Marie et de Dieu,
Qui parmi les hommes vins,
Fais-tu serment qu'en ce lieu
Un jour à tes pieds divins,

Ce don Diego Martinez,
En échange d'un baiser,
Prit pour fiancée Inès
Et jura de l'épouser.... »

Mais un grand cri de stupeur
Monte, — car tous ont ouï,
Pris d'une indicible peur,
Une voix répondant : Oui!...

Et le grand Christ brusquement,
Tendant son bras décloué,
Afin de prêter serment
A levé son poing troué!...

***

... Cependant il allait falloir s'arracher à la lecture, à la délicieuse causerie. L'heure de partir était venue. Zorrilla voulut me raccompagner jusqu'au chemin de fer.

Nous allâmes à pied, ayant le temps, pour respirer un peu la fraîcheur... Lui, fatigué, ne parlait plus, marchant sans se presser, les mains croisées derrière le dos; moi, avec cette angoisse et cette tristesse qui nous gagnent, après toutes les journées heureuses passées quelque part, lorsqu'il faut, le soir tombé, dire adieu et reprendre sa route — rêvant à tant de souvenirs évoqués et entendant encore chanter à mon oreille l'écho de tant de beaux vers entendus.

Nous suivions l'allée de peupliers qui longe le *Campo Grande*. C'est là qu'au temps héroïque de Valladolid se célébraient les autodafés... Je voyais le jardin public s'animer déjà et la foule s'y répandre pour la promenade du soir...

Me voici en wagon : on ferme les portières. Le poète, monté sur le marchepied, me donne une dernière poignée de main.

— Vous pouvez vous vanter, me dit-il, d'avoir confessé Zorrilla.

Le train part, glissant d'abord avec lenteur; et je puis le voir encore assez longtemps, debout sur le quai, et me saluant toujours de ce geste espagnol de la main, si gracieux et si amical...

Boris de Tannenberg.

VIEILLES POTERIES

Peu de gens ont le courage d'assister à un cours d'archéologie. La chose est pourtant plus effrayante de loin que de près : nous avons pu nous en convaincre jadis en écoutant les leçons de Fr. Lenormant et d'Olivier Rayet. Sans être précisément orateurs, ces deux savants avaient le don d'intéresser, en faisant revivre comme sur un palimpseste les vagues linéaments de ces âges mystérieux que nos pères croyaient disparus pour toujours.

Mais faire des fouilles soi-même et reconstituer le passé pour son propre compte, voilà qui est encore plus intéressant. Il y a quelques années, une invitation d'amis nous amena sur les bords du lac de Morat. Non loin de chez nos hôtes se trouvait une station lacustre, une de ces Venises primitives dont les palais étaient d'humbles cabanes construites sur pilotis, et qu'un léger pont volant faisait communiquer avec la terre ferme lorsque des peuplades hostiles ne rôdaient pas dans le voisinage.

Cette station, dont il ne reste plus que quelques centaines de pilotis, servait de but à nos promenades. Quand le ciel était pur, on allait *à la oustre*, suivant l'expression, bien vite adoptée par tout le monde, d'une fillette qui ignorait le fin du fin de la grammaire française et du vocabulaire archéologique. On y faisait encore des trouvailles : ceux qui avaient le courage de se mettre dans l'eau jusqu'à mi-jambe retiraient du sable, qui une longue épingle en bronze, qui un hameçon du même métal. Les premiers explorateurs y avaient même recueilli des haches emmanchées dans des os. Moins heureux, pour notre part, nous n'y trouvâmes que des fragments de poteries; ce furent nos premières joies d'archéologue.

Quelques-uns de ces fragments étaient d'assez grande taille; les lacustres faisaient-ils déjà le pot-au-feu?

Certains vases, épais seulement de quelques millimètres, ce qui indique l'emploi du tour à potier, étaient des objets de luxe, dont tout l'ornement consistait dans leur forme même, dans leur régularité, dans la finesse de la matière employée, dans la rectitude du biseau qui en formait le bord, et surtout dans un agencement parfois très heureux de lignes droites ou courbes légèrement tracées à l'aide d'une pointe mousse dans l'argile encore molle. Les humbles potiers des temps primitifs mettaient plus de goût qu'on ne pourrait l'imaginer dans la juxtaposition ou le croisement de quelques lignes diversement groupées. Que de choses dans un menuet... mais que de choses aussi dans quelques vieux tessons ramassés sur une plage!

Cette obscure civilisation des bords du lac de Morat n'est guère vieille. Quoiqu'elle soit de l'âge du bronze, elle est certainement très postérieure à l'époque d'Homère; peut-être est-elle tout simplement contemporaine d'Auguste. Tous les peuples n'ont pas marché d'un pas égal, et la remarque énoncée pour la première fois par Turgot, que, « dans son inégalité variée à l'infini, l'état actuel de l'univers nous montre en quelque sorte sous un même coup d'œil l'image de tous les degrés par lesquels l'esprit humain a passé », cette remarque était vraie dans l'antiquité comme aujourd'hui. Les divers âges du fer, du bronze, de la pierre polie, de la pierre finement ou grossièrement taillée, coexistaient sur divers points de l'Europe au temps des Romains; et celui qui n'aurait pas cette notion dans l'esprit serait exposé à commettre de lourdes bévues chronologiques.

Depuis une centaine d'années, les fouilles sont devenues, pour l'éclaircissement des questions d'histoire et surtout de préhistoire, un procédé courant : ce qui ne veut pas dire un procédé commode, car beaucoup de savants ont détruit à ce jeu leur santé, et quelques-uns y ont perdu la vie. Grâce à leurs patients et courageux efforts, tous les grands musées d'Europe sont remplis de précieux documents. Le Louvre, par exemple, en ce qui concerne la céramique grecque, est une riche mine où les gens curieux peuvent aller faire des fouilles

sans aucune dépense d'argent, de temps ou de santé. Nous venons justement d'y passer quelques après-midi très fructueuses, sous la direction des savants les plus célèbres. Vous entendez bien que ces hommes éminents ne sont pas venus de leur personne; plusieurs même, Lenormant, Dumont et Rayet ont été prématurément enlevés à la science : c'est M. Pottier qui s'est chargé de continuer l'ouvrage magistral (*les Céramiques de la Grèce propre*), commencé par M. A. Dumont en 1881; et c'est M. Collignon qui a été chargé d'écrire la seconde moitié du travail interrompu par la mort d'Oliver Rayet (1). Ce dernier ouvrage résume et complète même sur certains points tous les travaux antérieurs; il a été le compagnon inséparable de nos explorations au Louvre, et l'on ne peut souhaiter un meilleur guide à ceux qui auraient la curiosité d'aller voir les richesses de ce musée... si peu connu.

C'est seulement dans les endroits inhabités que les fouilles sont fructueuses. Les salles de céramique du Louvre remplissent admirablement la condition exigée: sauf quelques rares voyageurs égarés qui cherchent une issue pour s'enfuir, on n'y trouve que des gardiens, beaucoup moins farouches que ceux du jardin des Hespérides. Donc, n'ayez crainte : traversez la salle des sept cheminées, saluez en passant David, Gros, Prud'hon, laissez à votre droite le magnifique portrait de Bocher par Ingres, et sans donner un seul coup de pioche vous pénétrerez dans un « trésor » plus riche que celui de Curium. C'est là salle A, dite des « origines comparées ».

Voici (armoire D) un certain nombre de petits vases trouvés à Chypre, qui ont pour tout ornement les raies creusées à la pointe, que nous avions trouvées sur les vieux tessons des bords du lac de Morat. Ce mode de décor est le plus simple de tous, le plus voisin des origines.

S'il faut en croire M. Schliemann, les Troyens du temps de Priam n'avaient guère dépassé ce premier degré dans l'art de la céramique. En 1870, le grand chercheur encore ignoré eut l'idée de fouiller la colline d'Hissarlik, située près de l'endroit où l'on supposait qu'avait dû être l'ancienne Troie. Il y trouva 16 mètres de débris appartenant à cinq civilisations successives, et ne s'arrêta qu'arrivé au rocher. L'étage inférieur renfermait, au milieu de la cendre d'un incendie, les restes d'habitations de bois, des armes de pierre et de bronze, des bijoux en or, des vases de terre, les uns imitant grossièrement par leur forme un animal ou une tête humaine, les autres ornés de traits en creux, mais sans aucune trace de peinture.

Beaucoup de savants doutent encore aujourd'hui que ces débris d'une civilisation encore aussi barbare aient du rapport avec la superbe ville décrite par le poète ionien. Pourtant, l'emplacement d'Hissarlik est bien d'accord avec la topographie homérique; et puis il ne faut pas oublier qu'Homère, grand observateur, mais très médiocre archéologue, a nécessairement prêté aux hommes du XIIIe siècle (avant J.-C.), la civilisation de son temps. Paul Véronèse fit-il autre chose quand il peignit les *Noces de Cana*?

L'ère des poteries à dessins creusés remonte par ses origines jusque dans la nuit profonde des âges préhistoriques. Combien a-t-elle duré? Vingt mille ans, cinquante mille, peut-être davantage. Le progrès industriel va si vite aujourd'hui qu'on se représente difficilement quels vigoureux efforts d'initiative il a fallu accumuler pour que ces premières poteries, faites à la main avec une argile remplie de cailloux, devinssent des vases faits au tour avec une argile épurée, mieux cuits au four et — perfectionnement suprême — enrichis de dessins au pinceau!

On peut voir au Louvre, dans la même salle A, dont nous ne sortirons plus, de très rares spécimens de cet art moins primitif. Bien longtemps avant que la cendre du Vésuve conservât pour notre instruction les richesses artistiques de Pompéi, le volcan de Théra avait fait quelque chose de semblable. Cette île de la mer Égée, aujourd'hui Santorin, fut à demi engloutie par la mer; il n'en reste aujourd'hui que la moitié, qui forme un croissant, et quelques îlots. Les parties de l'île qui avaient échappé à la destruction étaient couvertes d'une couche assez épaisse de pierre ponce. Des Grecs, puis des Français, fouillant à travers la pouzzolane, rencontrèrent des maisons manifestement antérieures à l'éruption. Là, comme dans les villes d'Italie, les habitants avaient fui le danger en grande hâte, laissant derrière eux tout leur mobilier. On a retrouvé, dit M. Rayet, « des armes et des outils de pierre, des meules à main pour broyer le blé, un moulin à huile, une petite scie en bronze, quelques pépites d'or façonnées pour être portées en collier, enfin de nombreux vases dont quelques-uns contenaient encore des graines carbonisées, orge, seigle, lentilles, pois chiches ». Les maisons, construites en torchis mêlé de pierres et de branches, étaient blanchies intérieurement à la chaux. Cette civilisation, bien plus primitive que celle du lac de Morat, bien inférieure à Hissarlik au point de vue de la richesse en métaux précieux, était très supérieure à l'une et à l'autre, en ce qui concerne l'art.

En effet, nous trouvons au Louvre (armoire K) un vase très curieux — semblable à un pot à l'eau de nos jours dont le col aurait été rétréci, allongé et légèrement renversé en arrière avant la cuisson — imitation très lointaine d'un torse féminin un peu cambré. Pour accentuer la ressemblance, le potier a mis sur la panse du vase deux petits mamelons en relief, peints en noir, et un triple collier noir autour du cou. L'École française d'Athènes possède une collection beaucoup plus riche de vases provenant des mêmes fouilles. On peut

(1) *Histoire de la céramique grecque*, par O. Rayet et M. Collignon (chez Decaux).



y constater que les anciens habitants de Théra décoraient leurs vases, non plus avec la pointe, mais avec le pinceau, et qu'ils imitaient dans leur décor les animaux inférieurs des rivages de la mer et les formes les plus simples de la vie végétale de leurs plages. En ce moment-là, l'Égypte et la Chaldée avaient déjà leurs sculpteurs, mais la Grèce était encore dans l'enfance, et, relativement, ce premier essai d'imitation de la nature vivante constituait un nouveau et grand progrès.

Tout cela se passe en pleine époque préhistorique. On sait, en effet, que la colonisation phénicienne à Théra s'est effectuée pendant le cours du XVe siècle, et rien ne montre, dans les objets retrouvés sous le tuf, la moindre ressemblance avec des modèles phéniciens. Le cataclysme est donc antérieur. Du reste, certains calculs basés sur des considérations géologiques permettent de le faire remonter à 1800 ans ou 2000 ans avant l'ère chrétienne.

Les éruptions de volcans ont cela de commun avec les incendies de théâtres qu'on les oublie avec une prodigieuse facilité. Les habitants qui s'étaient enfuis de Théra ne tardèrent pas à y revenir : cela est prouvé par des fouilles qui ont fait retrouver au-dessus de la pierre ponce les mêmes poteries qu'au-dessous.

A partir de cette époque, l'imitation de la faune et de la flore maritimes s'étend peu à peu sur toute la mer Égée et sur les deux continents qui la bordent.

Les fouilles de l'île de Rhodes ont fourni de nombreux spécimens du même art, un peu plus parfaits toutefois et sans doute plus récents. Dans la salle A (vitrine centrale) se trouve un vase en argile blanche, semblable à une de nos coupes à vin de Champagne — plus élancé seulement et muni de deux anses latérales — sur lequel de doubles courbes parallèles, ondulées et régulièrement alternées, font penser aux torsions de quelque annélide des grèves.

La seiche ou poulpe est un des modèles préférés des céramistes des îles. On sait que les Grecs de l'époque historique furent grands amateurs de banquets : le vin leur semblait être un présent des dieux, et l'ivresse même avait pour eux un charme que les sculpteurs ont traduit par d'élégantes figures de bacchantes. Leur *kèras*, destiné à porter des santés, était un cornet percé d'un trou à la pointe : sa forme même empêchait qu'on ne le posât sur la table avant de l'avoir complètement vidé. Eh bien, leurs ancêtres les valaient sur ce point, car la même vitrine du Louvre contient un magnifique *kèras* d'un pied de longueur. Quels « humeurs de piot » que les Rhodiens! Après tout, soyons charitables : ce vase n'était peut-être qu'un objet d'ornement... Il est rayé, en haut et en bas, de zones diversement larges; mais la moitié de sa longueur est occupée par l'image, très fidèle et en même temps très décorative, d'une seiche dont les huit tentacules se développent en courbes vraiment superbes sur tout son pourtour. C'est déjà d'un bel art décoratif.

Il est vrai que le temps a marché depuis l'effondrement de Théra ; nous en avons la preuve positive : dans un tombeau de Rhodes qui contenait des vases identiques à ceux du Louvre, on a trouvé un scarabée égyptien portant sur son cartouche le nom d'Amenhotep III, qui vivait à la fin du XVIe siècle. A cette époque, les Égyptiens n'avaient pas de marine ; ils défendaient aux Grecs de pénétrer chez eux. Le scarabée avait donc été introduit à Rhodes par les Phéniciens, grands négociants et navigateurs. Ceci nous ramène au XVe siècle, époque où les Phéniciens arrivèrent à Théra, ce qu'ils ne firent certainement pas avant d'avoir visité Rhodes, plus voisine de leurs ports.

Descendons encore de deux ou trois cents ans le cours des âges.

On se rappelle avec quels mouvements contradictoires d'admiration et d'incrédulité le public européen reçut, en 1876, la nouvelle de la découverte du tombeau d'Agamemnon. Le « roi barbu » de l'opérette, le « grandement puissant Agamemnon » de l'épopée n'était donc pas une création de la légende? Il avait donc été réellement assassiné avec ses compagnons par Égisthe au retour du siège de Troie ?

On le retrouvait, presque réduit en poussière, dans des vêtements chamarrés d'or, le visage couvert d'un léger masque d'or, dans un tombeau rempli de couronnes, de plaques, de vases en métaux précieux. Quelques savants protestèrent; mais, au nom près, tout le monde fut d'accord : c'était bien là une sépulture royale de la « Mycène riche en or » dont parle Homère.

Ici encore, la question de date pouvait être abordée. Le style des nombreux objets de métal décelait sans conteste une origine phénicienne. Mais le commerce d'objets d'art phéniciens a eu deux phases : dans la première, la Phénicie est l'élève docile de l'Égypte ; puis vient la conquête de Sidon par Sin-Akhé-Irib (lisez, si vous voulez, Sennachérib), en 1204, date après laquelle les Phéniciens se mettent naturellement à imiter les objets d'art assyriens. Or, dans les tombes de Mycènes, il n'y a pas trace d'objets de ce genre, ni même d'influence assyrienne. Les personnages enterrés dans ces tombes n'avaient donc pas vécu plus tard que la fin du XIIIe siècle ou le début du XIIe siècle, c'est-à-dire l'époque probable de la guerre de Troie.

Quant aux vases de Mycène, l'ornementation en était florale, comme à Rhodes et dans les îles, mais plus riche, plus exubérante. Cette exubérance même, signe de décadence, marquait l'époque « flamboyante » d'un art qui avait commencé avec discrétion. Ainsi devait finir plus tard notre architecture du moyen âge. La preuve que ce style floral avait épuisé ses ressources, c'est qu'aux élégants dessins de plantes et de mollusques des Grecs les céramistes mycéniens ajoutaient déjà des figures d'oiseaux, de chèvres, de chevaux et même d'hommes.

Mais le dessin de ces figures, maladroitement enfan-

tin, était celui d'audacieux ignorants, venus au monde cinq ou six cents ans trop tôt. L'art, dans chaque pays, progresse pas à pas : il est plus facile de tracer des lignes droites ou courbes que de dessiner une plante ; à son tour, le dessin d'une plante est plus simple que celui d'un animal, et celui-ci est bien plus commode à aborder que celui d'une figure humaine. Ce sont là autant de conquêtes à faire, et chacune d'elles exige, pendant des siècles, les efforts d'une succession d'hommes de génie.

Par une dérogation apparente à cette loi de succession, nous allons maintenant rencontrer, dans les siècles qui suivent, un autre art moins avancé, celui de la décoration géométrique, arrivé, il est vrai, lui aussi, à sa période flamboyante.

L'élément géométrique représente les premiers balbutiements de l'art chez tous les peuples. Il semblerait même destiné, par son essence, à ne jamais sortir de son humble condition. Mais une comparaison fera comprendre ce qu'il peut produire : quoi de plus modeste, en apparence, que les sept notes de la gamme, fussent-elles même répétées sur un certain nombre d'octaves ? Et pourtant c'est avec ce peu, avec ce rien, qu'a été élevée la colossale architecture des opéras de Wagner, des symphonies de Beethoven, des oratorios de Hændel et de Sébastien Bach !

D'ailleurs, si nous restons dans le domaine des lignes, quelles inépuisables richesses sont sorties du cerveau des architectes arabes, qui n'avaient le droit d'introduire dans l'ornementation de leurs murailles aucune forme empruntée à la nature vivante !

Il n'est donc pas étonnant que les Grecs aient procédé de la sorte dans le domaine plus étroit de la céramique. Vous pouvez étudier au Louvre (armoires D, E, N, O) presque tous les degrés par lesquels a passé le décor rudimentaire des vieilles poteries pour arriver à la riche ornementation de certains vases athéniens. Le développement a été long ; mais il est infiniment probable que le style géométrique, prédécesseur du style floral, s'est continué parallèlement à son voisin, alors qu'en réalité il semblerait lui avoir succédé. C'est ainsi qu'à Rouen, par exemple, on construisait des maisons et des églises de style ogival en plein XVI[e] siècle, longtemps après que la Renaissance italienne avait créé une nouvelle architecture. Des fouilles plus complètes montreront sans doute les vraies relations chronologiques du style géométrique et du style floral.

Quoi qu'il en soit, à mesure que les vases à ornementation géométrique sont de date plus récente, les ornements — lignes droites, sinueuses et brisées, cercles concentriques, méandres, croix, étoiles, losanges — deviennent de plus en plus compliqués et réguliers d'aspect. Ce n'est plus une simple mélodie, c'est une petite symphonie de lignes. Symphonie est peut-être un peu fort : disons, si vous le préférez, que c'est une charmante musique de chambre.

Les premiers vases d'un style géométrique vraiment complexe et bien caractérisé ont été trouvés à une grande profondeur dans des tombeaux d'Athènes, en même temps que des bandes d'or qui vont en donner la date approximative. Ces bandes d'or étaient estampées d'animaux « passants », cerfs, lions et panthères. Le cerf et la panthère n'ont rien d'égyptien ; ils viennent de l'Asie, et, quant à l'idée des animaux « passants », c'est-à-dire mis à la queue-leu-leu sur une bande ou une frise, cette idée a été l'apanage exclusif des Assyriens. Les bandes étaient donc postérieures à l'an 1204, date de la conquête de Sidon par Sin-Akhé-Irib. Elles ne l'étaient pas de beaucoup, car les vases trouvés en même temps qu'elles montraient que l'imitation assyrienne, déjà évidente pour les métaux, ne s'était pas encore étendue à la céramique. L'époque où le style géométrique était pleinement développé correspond donc à peu près à l'an 1100 : ce qui la place à peu près à égale distance entre le siège de Troie et l'époque d'Homère.

Ce style continua à vivre et à prospérer — sans doute parallèlement au style floral — mais dans les deux ou trois siècles qui suivirent, il ne garda pas son intégrité. Les céramistes d'Athènes, comme l'avaient fait ceux de Mycènes, essayèrent bientôt de mettre au milieu des ornements linéaires quelques espaces réservés à des figures d'animaux de leur pays : canards, échassiers et chevaux. Jamais de bœufs ni de moutons. Pourquoi ce mépris des ruminants ? On n'en sait rien. Parfois les artistes s'élevaient jusqu'à de grandes représentations de la vie humaine : suites de chars montés par des guerriers, scènes de navigation, cérémonies de funérailles (armoire N), tout cela d'un aspect vraiment amusant pour l'œil. Mais il était encore beaucoup trop tôt pour que de telles audaces fussent couronnées de succès.

En attendant que la Grèce eût fait son apprentissage artistique, l'influence orientale grandissait. Les bijoux en or, les bibelots en matières précieuses, les tissus richement brodés, les tapis presque assyriens de Sardes, dont l'Asie Mineure et la Perse ont conservé la tradition jusqu'à nos jours, tout le luxe asiatique, en un mot, débordait vers l'occident grec. Déjà au temps d'Homère — nous le voyons dans ses poèmes — le comble du *high-life* était de porter un vêtement tissé et brodé « par les femmes de Sidon ».

Pendant le VIII[e] siècle et le début du VII[e], la mode fut pareille. L'Égypte, l'Assyrie, la Lydie, souvent par l'intermédiaire des Phéniciens, eurent pour les grandes familles grecques de cette période une attraction analogue à celle qu'exercent sur le monde européen actuel les tapis et les ouvrages de métal de la Perse, les porcelaines de la Chine, les bronzes, les peintures et les laques du Japon.

Et la céramique ? Elle suivit le mouvement. Elle fit entrer dans son décor tout ce qu'elle trouvait sur les



étoffes orientales, toutes les figures allégoriques, tous les dieux de ces religions sémitiques dont elle ne connaissait pas même les noms. On peut voir au Louvre (vitrine centrale) de tout petits vases béotiens sur l'un desquels le dieu Nisrok ou Nouab, aux ailes déployées, devait être fort surpris de se trouver, et une nombreuse série d'admirables vases recueillis à Rhodes.

Chez ces derniers, les formes du décor sont étrangères, cela est évident : les sphinx arrivent de l'Égypte; les griffons viennent de l'Assyrie tout comme les élans mouchetés et les bouquetins aux longues cornes ; les fleurs de lotus qui garnissent si noblement le bas de la panse de la plupart des vases sont écloses sur les bords du Nil ; les palmettes et les rosaces qui remplissent les intervalles des figures, les torsades qui s'enroulent autour du col des *œnochoés* (cruches à vin) ont passé par la Phénicie avant d'arriver en Grèce; il n'y a de vraiment grec dans les détails d'ornementation de ces vases que quelques lambeaux de décor géométrique ; mais, par un miracle d'ingéniosité et de goût qui empêcherait d'oublier que l'on est sur le sol de la Grèce, ces éléments si divers d'origine se sont fondus dans une parfaite unité. La peinture céramique des deux siècles qui suivent l'époque d'Homère est un art complet, parvenu à ce point suprême où l'artiste, avec une sûreté de main comparable à celle des peintres japonais de la grande école, trace des formes qui sont tout à la fois très voisines de la nature et très librement décoratives.

Voilà déjà beaucoup de chemin parcouru : plus d'un millier d'années. Nous avons suivi l'art céramique grec depuis ses premiers débuts; nous l'avons vu ne connaissant d'abord que les formes de vases les plus simples et l'ornementation au trait creusé; puis donnant à ses poteries une forme élégante et un décor au pinceau; puis élevant à la dignité d'un art véritable la combinaison des lignes géométriques, en même temps qu'il s'essaye avec un goût charmant à l'imitation des formes élémentaires de la faune et de la flore maritimes; puis encore subissant l'influence bienfaisante de l'Égypte et de l'Assyrie et faisant entrer dans son décor l'image ennoblie des animaux divins ou symboliques de ces deux pays.

Plus tard, par l'introduction de la figure humaine dont il sera parvenu à se rendre maître, l'art grec abordera un problème encore plus difficile, dont les autres salles de céramique du Louvre montrent d'admirables solutions. Mais ne quittons pas aujourd'hui la première salle, et restons sous le charme de ces belles œuvres gréco-orientales, si simples sans pauvreté, si nobles sans emphase, qui réalisent une des formes de la perfection dans l'art décoratif.

E. DURAND-GRÉVILLE.

CHRONIQUE MUSICALE

Les clavecinistes français à l'Exposition.

CONCERTS DE M. J. DELSART

M. Jules Delsart, chez qui le virtuose se double d'un érudit et d'un chercheur, a voulu nous faire faire la connaissance plus intime des créateurs de la musique française, qu'il nous avait présentés cet hiver, dans ses deux concerts de la salle Érard. A son appel, M. Diémer, passé maître sur le clavecin, est accouru, et, groupés autour d'eux, MM. Taffanel, Remy, Van Vœfelghem et Balbrech nous ont rendu, aux costumes près, les célèbres concerts de La Popelinière, sur ces mêmes hauteurs de Passy où s'étalait jadis la demeure quasi royale du financier, plus hospitalière aux arts que le ruineux Trocadéro d'à présent. Dans la petite salle des conférences, clavecin, basse de viole, quinton et viole d'amour ont retrouvé leur succès habituel, — succès de curiosité et de charme.

Il y aurait quelques jolies pages à écrire sur la psychologie du clavecin, — si seulement M. Edmond de Goncourt daignait se mettre pour une semaine à l'école de M. Diémer, ou encore lui confier sa plume. Car l'esprit du clavecin, c'est l'esprit même du XVIIIe siècle français. Qu'est-ce que le clavecin? un joujou; la femme du XVIIIe siècle? une poupée, la plus délicieuse et la plus spirituelle; et l'amour au XVIIIe siècle? une friandise; et l'art français de tous les temps? le reflet de la femme et de l'amour. Aussi, pendant que la poupée mène le monde, le joujou donne le ton pour plus d'un siècle à la musique. De Couperin au vieil Auber, en passant par Grétry et Boïeldieu, le meilleur peut-être de notre production musicale — petites pièces, airs de ballet, opéras-comiques — n'est, pour ainsi parler, qu'un charmant clavecinage; enjoué, sémillant, précieux comme le dialogue de Marivaux ; aigrelet, mordant comme les petits vers et le sourire de Voltaire; élégant et mince comme les nymphes de Boucher; cassant, sec et léger comme les figurines de Sèvres; quelque chose enfin de retroussé, de chiffonné, de capricieux, d'artificiel et de vieillot, — du trait, du feu, de l'ironie rehaussée d'une pointe de sentiment. Par nos clavecinistes, la grâce enjouée, l'exquis du goût, les rythmes physionomiques ont pénétré dans l'art des sons : les *Suites françaises* de Sébastien Bach en rendent témoignage; et je ne sais si, pour le tour original, la vivacité, l'agrément, les pièces de clavecin de Rameau leur cèdent en quelque point. Cela babille, folâtre, minaude, papillote, s'ébat et chante clair, avec un froufrou de soie, un cliquetis d'éventail et des tics de petite maîtresse, — chatouillant l'oreille, effleurant le cœur sans l'entamer.

Floraison délicate d'un art qui mit — comme on l'a

dit excellemment de Marivaux, dans la langue même de Marivaux, — tout son cœur dans sa tête! Cependant ce siècle est sensible, ou plutôt il se pique de sensibilité; voluptueux, par-dessus sa sécheresse foncière, il sait le prix d'une caresse, d'un geste traînant, d'un regard chargé de langueur; et de bonne heure, il a marié les sons grêles du clavecin français au chant des violes italiennes, cette curieuse famille dont la généalogie et l'histoire ont été récemment fixées dans les beaux ouvrages de M. Antoine Vidal, si précieux pour quiconque a souci des origines de la musique (1).

C'est au xve siècle que la viole succède à l'ancienne vielle à archet des ménestrels, — qu'il ne faut pas confondre avec la vielle à rouet, également connue au moyen âge, et qui porte à cette époque le nom de *symphonie*, — ô Beethoven! Après avoir oscillé, suivant le goût de chaque pays et de chaque siècle, la forme de la viole s'arrête sur un type unique avec quatre variétés de dimensions graduées, correspondant aux quatre parties vocales : basse, ténor, alto et discant, ou dessus. En Allemagne, sous l'appellation générique de gigue (*Geige*), la viole reçoit, suivant sa grandeur et sa fonction, neuf, six, quatre et trois cordes. L'Italie lui donne indistinctement six cordes, accordées par quartes avec une tierce au milieu, et la rapporte à deux modèles : *viola di braccio*, ou *di spalla*, jouée à l'épaule ou sur le genou, — *viola di gamba* appuyée sur le plancher et maintenue entre les jambes. A la viole de gambe est dévolue la basse; les violes à bras sont chargées des trois autres parties; d'où : la viole-soprano (*violetta*, ou *pardessus de viole*), la viole-ténor et la viole-alto. Autour de ces quatre modèles, la fantaisie éphémère des luthiers crée quelques types bâtards : *viola bastarda*, *viola pomposa*, *viola di fagotto*, bientôt disparues — et la viole d'amour, l'instrument du célèbre Ganswind de Prague, remise en honneur par Meyerbeer. Toutes ces violes ont la table de fond aplatie, au lieu de la table bombée du violon, et — passant sous le chevalet, au-dessous des cordes que l'archet frôle directement — des cordes sympathiques accordées à l'unisson des cordes supérieures, et vibrant par influence. De cette particularité des doubles cordes, la famille des violes tient son timbre caractéristique, flottant, rêveur, mais un peu mièvre et énervant à la longue, qui contraste de façon si curieuse avec la sonorité franche du violon et de ses congénères à quatre cordes : alto, violoncelle et contrebasse.

Au commencement du xviiie, siècle ceux-ci reçoivent de Stradivari leur forme définitive; et dès lors, entre les deux groupes d'instruments à archet, la rivalité s'accentue, la lutte pour la vie commence. De prime saut, le violon supplante le par-dessus de viole; il a pour tenants, en France, avec Rameau, ce Leclair sur lequel M. Achille Dien a rappelé l'attention depuis une vingtaine d'années, et dont M. Rémy a fait si souvent applaudir le joli *Tambourin*. Bientôt l'alto s'insinue par la brèche. Seule, la viole de gambe tient bon jusqu'au jour où le *violoncel*, jusqu'alors confiné dans la tâche ingrate d'instrument accompagnateur, est élevé au rôle d'instrument concertant par les Français Berteau et Duport, qui en ont deviné les merveilleuses ressources.

(1) *Les Instruments à archet*. Paris, 1876; Claye. — *La Lutherie et les luthiers*. Quantin, 1879.

Et voilà comme, à fréquenter M. Delsart, on devient savant à peu de frais; le plaisir n'est pas moindre que le profit. La musique française moderne n'était point oubliée sur ses programmes : Widor, Ch. Lefebvre, Lalo, C. Saint-Saëns parmi les maîtres, et, parmi les jeunes, MM. Émile Bernard et G. Alary y figuraient avec honneur; j'allais oublier, et j'aurais eu grand tort, une jolie suite de M. Diémer, où le hautbois de M. Gillet fait, comme toujours, merveille. Ainsi qu'au temps de leurs rivalités anciennes, violoncelle et viole de gambe, alto et viole d'amour, violon et par-dessus de viole, se sont disputé les suffrages, et le double jeu de nos artistes a laissé la victoire incertaine entre le présent et le passé. Quel plus bel éloge en pourrais-je faire?

J'aurais souhaité, pour une aussi intelligente manifestation de l'art national, l'éclat des cérémonies officielles; mettons qu'on aura voulu laisser aux organisateurs tout le mérite de leur initiative. Mais on aurait pu les consulter, ce semble, sur le choix de la salle, ou, tout au moins, déférer aux réclamations unanimes des artistes et du public, en faisant disparaître les tentures d'étoffe dont on avait garni les murs, comme pour étouffer le son à plaisir. Ah! messieurs les architectes! si l'on écoutait les musiciens, vous passeriez un vilain moment, j'en ai grand'peur!... Mais vous savez trop bien qu'en France, dès qu'il s'agit de musique, tout le monde a voix au chapitre, hormis les musiciens.

René de Récy.

COURRIER LITTÉRAIRE

Qu'est-ce qu'un pastel? Quelque chose de fin, de léger, de brillant et d'un peu fragile, où le dessin n'est presque rien, où la couleur est presque tout : justement ce qui convient pour peindre la beauté de la femme, surtout la beauté adolescente ou enfantine, qui n'a pas encore de lignes et qui se compose surtout de fraîcheur et de grâce. Il y a, d'ailleurs, des pastels de tout genre : les uns, simples esquisses faites, en trois coups de crayon, d'une ombre et d'un reflet; les autres, finis comme des miniatures. C'est en songeant à tout cela que Paul Bourget a écrit le mot de *Pastels* (1) sur la

(1) *Pastels*, par Paul Bourget. — Alphonse Lemerre.



couverture du volume où il a recueilli huit morceaux, publiés çà et là depuis quatre ou cinq ans.

On les a lus, on les a beaucoup goûtés lors de leur première apparition; mais, placés les uns auprès des autres, leur charme a doublé. Ils donnent à la fois l'impression presque complète du talent de Bourget et de la vie actuelle, en cette heure étrange et troublée que nous traversons.

Paul Bourget, dans une seule journée, traverse toutes nos couches mondaines, depuis le Paris qui pense jusqu'au Paris qui danse. Il dîne dans le monde où l'on s'ennuie et soupe dans celui où l'on s'amuse. Ses facultés variées se prêtent à ces rapides changements de milieu et procurent à son esprit une acclimatation instantanée. Ne le confondez pas avec ce type vulgaire de l'homme de lettres qui s'encanaille pour se reposer et descend d'autant plus bas dans la vie que, dans l'art, il s'est élevé plus haut. Non, il n'a point de ces oublis ni de ces déchéances. Que, sur la terrasse d'un restaurant parisien, il reçoive la confession de Gladys Harvey, la cocotte sentimentale, ou que, pendant la nuit de Noël, il suive la petite Simone d'Eyssève, qui va déposer dans son soulier une lettre adressée « *à maman, au ciel* », et qu'il lise cette adorable lettre par-dessus l'épaule de l'enfant, c'est le même Bourget, le multiple et identique Bourget, l'artiste qui prend aux mondes où il passe ce qu'ils ont de meilleur, le moraliste plus ému et moins dédaigneux qu'il ne veut le paraître, l'interprète le plus intelligent de la vie moderne et de ses nuances toutes contemporaines, qui n'existaient pas il y a vingt-cinq ans et qui auront cessé d'exister avant un autre quart de siècle.

Lisez, au début de la première nouvelle du volume, la classification hiérarchique des viveurs, la gamme des Don Juans parisiens, et vous y trouverez une expérience et une finesse effrayantes. Mais Bourget est mieux qu'un analyste subtil : il est le philosophe de la « fête » parisienne, de cette fièvre de luxe et de plaisir qui, en ce moment, atteint son paroxysme et bat, tous les soirs, ses cent vingt pulsations à la minute. Si quelqu'un peut en dégager un sens, une pensée, une poésie, je dirais presque une religion, celui-là sera Paul Bourget.

N'essayons pas de lui apprendre que cette « haute vie » n'est que mensonge et vanité : il le sait mieux que nous. Il juge avec une pénétrante clairvoyance cette société où « avec un million on n'a pas le sou », ce « monde de sport, de chic et de néant! » Pourquoi donc y est-il ramené sans cesse? Serait-ce l'espoir de convertir les Madeleines qui versent des parfums sur ses pieds et les essuient avec leurs cheveux blonds? Je n'ose le croire. La vérité est que le luxe est l'atmosphère naturelle de son esprit; il a besoin d'élégance autour de lui pour penser, comme d'autres en ont besoin pour vivre. Il existe des affinités de nature entre certains raffinements de mœurs et certains raffinements d'intelligence. Seule, la maturité, avec ses amertumes et ses graves émotions, rompt ces affinités, prononce le divorce entre la distinction véritable et la distinction d'apparence. Pour beaucoup, le monde conserve jusqu'à la fin ses séductions. Après tout, c'est peut-être là qu'on aime le mieux, parce que tout est aiguillon et obstacle, parce que, dans le monde, l'amour est vraiment cette exquise souffrance auprès de laquelle pâlissent les vulgaires joies

Si la solitude est l'école du penseur, le monde donne d'excellentes leçons à l'écrivain. Il lui apprend à ne pas tout dire; il lui enseigne la mesure. Ce tact, qui est la première et la dernière science du mondain, qu'est-ce autre chose que le goût, ce vieux « goût » des critiques classiques, auquel Voltaire élevait un temple? Quel maître de goût qu'une jolie femme, sinon par la façon dont elle parle, du moins par la manière dont elle s'habille! La Bruyère dit quelque part qu'il « faut se laisser habiller par son tailleur ». La Parisienne n'est pas de cet avis-là. Elle ne s'en fie ni à la nature ni à la couturière, mais elle ajoute à sa toilette certains détails qui sont bien à elle et qui donnent du prix à un costume féminin. L'écrivain qui la comprend aura, comme elle, pour habiller sa pensée, ses petits secrets, ses grâces d'expression qui seront son charme et le feront reconnaître dans la foule littéraire, dans la cohue des talents. En somme, les salons de Paris sont l'école des hautes études, où la femme — sans monter en chaire — professe le « je ne sais quoi ». Or, vous le savez, à toutes les écoles possibles, Paul Bourget a toujours été non seulement le premier, mais le favori. C'est à ses habitudes mondaines qu'il doit d'être, parmi nous, le plus gracieux des esprits profonds.

J'ai tout lu avec plaisir dans les *Pastels*. Je ne dis même pas assez : en réalité, j'ai été complètement séduit, j'étais sous un enchantement, et le souvenir en est encore délicieux. S'il faut choisir, je crois que je relirai *Mme Bressuire*. Le héros de ce récit a quarante ans; il entre dans ce que M. Pailleron appelle l'âge ingrat. A cet âge, on éprouve une inconcevable attraction vers ce qui est pur, jeune, innocent. La source dont l'eau vierge jaillit au bord du glacier, à deux pas des cimes, est à peine assez fraîche et assez limpide pour étancher la soif étrange de ce voyageur qui marche depuis l'aube de la vie, brûlé par le soleil d'amour. Donc François Vernantes devient amoureux d'Ève-Rose. Il ne lui en dit rien, mais elle le sait. Qu'en pense-t-elle? François sent qu'il plaît : rien de plus. Il est sur le point de faire sa demande, lorsqu'il apprend que la mère d'Ève-Rose est ruinée et cherche un gendre riche. Sûr de ne pas être agréé, il s'éloigne et apprend bientôt le mariage de la jeune fille avec M. de Bressuire, un de ses anciens camarades du Conseil d'État. Il n'y pensera plus jusqu'au jour où deux lignes lues dans un journal, à Florence, lui apprennent qu'Ève-Rose est veuve. Quelques mois après, il est à Paris. On le

reçoit avec un charmant sourire; on lui laisse prendre dès le premier jour les attitudes d'un fiancé, sans qu'il ait dit un mot pour annoncer ses intentions. En fille raisonnable, Ève-Rose a subi son premier mari, avec un soupir, mais sans répugnance; elle ne l'a pas aimé, elle ne l'a pas détesté. Elle s'est laissé apprendre la vie par ce Parisien retour de la « fête », un peu fatigué, mais bon enfant, avec des goûts artistiques qui le relèvent et l'excusent.

François Vernantes essaye de reprendre le roman à la même page où il l'a laissé. Peine perdue. Un homme a passé par là, marqué la jeune femme d'une empreinte qui ne s'effacera plus... Oh! il n'y a là rien de tragique, rien de violent! Vernantes n'est même pas jaloux. Seulement celle qu'il a aimée était une jeune fille, et cette jeune fille n'existe plus. Ajoutez encore ceci pour bien comprendre. Comme l'art, l'amour a ses ratés : François Vernantes est de ceux-là. Il ne peut pas donner son âme; il ne peut donner que sa « rêverie ». Cette race d'hommes fait cruellement souffrir les femmes, car elle passe sa vie à mendier l'amour, et s'éloigne avec un trouble inexplicable dès qu'elle l'a obtenu.

On va me dire : « Comment! vous vous débattez sans cesse contre le pessimisme, vous prétendez souvent le découvrir chez des auteurs qui s'en défendent ou ne sont que très légèrement mordus, et vous voilà conquis au premier volume de Bourget qui vous tombe sous la main! Vous pourchassez les simples fidèles et vous laissez passer le grand-prêtre sans une critique, sans une épigramme, sans la plus petite réserve! »

Que voulez-vous? J'ai rencontré dans les *Pastels*, outre les grâces de pensée et de style que personne n'a jamais refusées à l'auteur de *Cruelle énigme* et de *Mensonges*, l'amour des enfants, le culte de la jeune fille, cherchée et retrouvée jusque dans la courtisane; le sentiment des élégances vraies, des délicatesses de bon aloi; enfin des choses que je n'attendais point : de la bonté, de la pitié, et même de la simplicité; du reste, pas une pensée grossière, et fort peu de pessimisme, théorique ou pratique.

Ce révolté est vraiment très doux; ce découragé est très cordial; cet ennemi de la vie possède tout ce qu'il faut pour en jouir mieux que personne et pour nous faire partager ses jouissances. Je ne le connais pas, mais je suis persuadé qu'il a, si l'on me permet cette expression bizarre, l'âme sous la peau, que sa machine nerveuse est plus perfectionnée, que ses sensations dépassent les nôtres en acuité comme en puissance, qu'il a le don de s'hypnotiser à un degré extraordinaire. Avec ces faveurs de la nature, que peut-il reprocher à la vie, si ce n'est de ne pas toujours durer? Et quel est le spectacle qui ne doive finir, pour ne pas lasser le spectateur?

Le pessimisme de Paul Bourget ne serait-il pas un pessimisme de circonstance? Est-ce un caractère ou une doctrine? Un état définitif ou un état transitoire? Le véritable Bourget ne va-t-il pas se dégager de ces brumes matinales et nous faire sentir sa bienfaisante chaleur?

Quand même il ne nous donnerait pas cette satisfaction, je lui demande, humblement, mais fermement, à lui et à d'autres jeunes hommes de talent qui marchent près de lui, la permission de ne pas les croire lorsqu'ils se disent les élèves de Stendhal. Je vous en prie, ne placez pas parmi vos dieux ce vilain bonhomme; n'accrochez pas ce triste ancêtre au-dessus de votre table de travail : Stendhal n'est pas digne d'avoir des élèves comme vous!

***

Encore un talent qui se montre sous son meilleur jour, à l'état pur, dépouillé de l'affectation où tombe toute nature littéraire, dans ses jours d'excès ou d'erreur! Je veux parler des *Japoneries d'automne*, de Pierre Loti (1).

Japoneries d'automne! Autrefois, on aurait intitulé ce livre : *Un automne au Japon*. Nous sommes devenus trop Japonais nous-mêmes pour nous accommoder d'une chose aussi simple. Mais passons : le critique qui épilogue sur le titre a l'air de vouloir faire son article sans ouvrir le volume. Ce serait ici grand dommage, car c'est un livre plein d'étrangeté et de sincérité. L'auteur ne l'a point grossi avec les impressions des autres, avec des souvenirs ou des extraits de ses lectures. Rien n'y est entré que des choses vues, entendues, éprouvées, vécues.

Pierre Loti voyage à travers les races exotiques, comme Paul Bourget à travers les mondes parisiens. On sait avec quelle facilité, quelle volupté il se transforme pour acquérir des sensations nouvelles. Chez lui, point d'ironie boulevardière : les ironiques jouissent bien moins que les naïfs. Ils sont vraiment heureux, convenez-en, les naïfs! A eux la poésie, l'amour, les grands spectacles et les bonnes choses de la terre, avec l'espoir d'aimer et de contempler encore dans l'autre monde! Mais cette naïveté doit être en même temps très raffinée: arrangez cela comme vous pourrez. C'est la nuance d'esprit à la mode, et Pierre Loti en est le plus brillant échantillon.

Ses livres sont des *avatars* successifs, et sa dernière incarnation, son âme la plus récente, est l'âme japonaise. Dans ses explorations psychologiques, sa curiosité va très loin, savoure des régals cruels : témoin Mme Chrysanthème. Don Juan est le dernier dieu qui s'offre encore des victimes humaines, et tout le monde, y compris les victimes, paraît trouver cela charmant. Dans les *Japoneries d'automne*, rien qui ne soit fort avouable, soit au point de vue de la morale, soit au point de vue du goût, même quand l'auteur nous con-

(1) *Japoneries d'automne*, par Pierre Loti. — Calmann Lévy.



duit dans le grand *Yoshivara* de Yeddo, dont il est plus facile de transcrire le nom que de le traduire.

Le livre paraîtra avoir été écrit sans plan, dans l'ordre où les souvenirs se sont présentés. Peu à peu on verra avec quelle habileté, ou quel instinct, Pierre Loti a formé son bouquet de sensations, tantôt contrastées, tantôt assorties, comme des fleurs de coloration et d'odeur différentes. Avec lui, nous passons d'un temple dans une maison de thé; un bonze succède à une danseuse, un bois sacré à une station de tramways, le Japon moderne et comique à l'ancien Japon artistique. Ou bien l'antithèse est entre la sévérité grandiose du cadre et les petits personnages amusants qui s'y trémoussent sans le remplir. Elle n'est jamais obtenue par des réminiscences de pays déjà parcourus, d'émotions anciennes, de civilisations étudiées ailleurs. Dieu merci! Loti n'a rien du « touriste qui compare », qui ne veut pas regarder le Geissbach parce qu'il a vu le Niagara. Lui, qui a tout vu, ne se souvient plus de rien. Il s'abandonne au spectacle comme un collégien qui vient d'entrer pour la première fois dans la salle de l'Opéra. Quand il est au Japon, il y est tout entier, et on trouve fort bon d'y être avec lui.

Je citerais volontiers le portrait de l'impératrice Printemps; mais je me méfie un peu des portraits d'impératrices. On les peint d'un pinceau très respectueux, avec la palette des dimanches; on les caresse de la plume, longuement et voluptueusement, comme Buffon a fait la fameuse description du colibri. C'est trop riche, trop chatoyant, trop achevé; il y a trop de chrysanthèmes, et peut-être moins de sincérité qu'ailleurs. Mais que dites-vous de cette esquisse en quelques lignes, digne de Goya ou de Regnault? Nous sommes dans un collège de *guechas* :

« De très bonne heure on les a dressées à n'être qu'un objet de luxe et de plaisir. Elles font toutes les danses que l'on veut : gracieuses, mystiques, obscènes ou terribles, à visage découvert ou avec des masques. Il y en a parmi elles qui ont bien dix ans à peine, très charmantes petites poupées sans âme, caressantes comme des chattes, drôlement costumées, drôlement peintes, sentant bon, ayant des amours de petites mains frêles... »

Est-ce que la page suivante ne peut pas prendre place parmi les plus jolis récits de mystification que nous ayons en littérature?

« A un détour du chemin, un peu endormis que nous sommes par la monotonie du voyage et par les cahots de nos chars, nous éprouvons tout à coup une grande indignation... Devant une maison isolée, un vieux et une vieille, pour les manger sans doute, font cuire deux petites filles! Une grande cuve de bois, pleine d'eau, est près d'eux, posée sur un trépied au-dessus d'un feu de branchages très clair; dedans, ces deux petites filles, de six ou huit ans, dont les têtes émergent encore et nous apparaissent à travers une légère fumée!... Tout simplement, elles prennent un bain, que l'on réchauffe à mesure, de peur qu'elles n'attrapent un refroidissement. — Mais, en vérité, elles ont l'air d'avoir été mises là pour bouillir. On dirait d'une soupe aux petites filles, préparée pour quelque Gargantua cannibale... Et si contentes, toutes deux, de gambader dans l'eau tiède! Et si amusées de ce que nous passions précisément à ce moment-là, faisant mille singeries à notre intention, dansant, plongeant, avec un jet d'éclaboussures, ou bien se redressant debout, toutes nues, comme des diablotins qui sortent d'une marmite! Et ces deux vieux Nippons, grand'père et grand'mère évidemment, chevelures blanches autour de visages en parchemin jaune, assis sur leur porte, surveillant ce bouillon avec une tendre bonhomie et riant eux-mêmes de nous voir rire. »

On ne se lasse point de rêver à ce Japon baroque et séduisant, si jeune et si vieux, si joli et si laid, à ce peuple nain, à la fois bienveillant, frivole, distingué, naïf et fin, chez qui les arbres mêmes ont l'air maniéré, où les hommes traînent les voitures, où la prostitution se fait décente, gracieuse, presque chaste, où les temples sont des musées, où les dieux sont des joujoux sans cesser d'être des idoles : pays d'étonnements et de contradictions, mais surtout pays de bonne humeur, d'intarissable joie, où tout se fait en riant. C'est là, à ce qu'il semble, le trait dominant, caractéristique, qu'on garde en fermant le livre. Ce Japon-là n'engendre pas la mélancolie. Puisque toutes les nations ont successivement leur heure : puisse-t-il avoir la sienne et répandre sur notre maussaderie un peu de cette pétulance charmante des enfants heureux et des peuples enfants! Le Japon emprunte à l'Europe une constitution : qu'il lui donne en échange quelque chose de sa gaieté. Ce n'est pas l'Europe qui aura perdu au marché!

AUGUSTIN FILON

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Sénat. — Le 7, vote de l'urgence pour le projet de loi relatif aux dépenses de l'instruction primaire. M. Chesnelong développe un contre-projet qui est rejeté par 196 voix contre 74.

Le 13, M. Buffet expose un autre contre-projet qui est également repoussé. M. Léon Say en présente un troisième qui ne touche en rien aux trois grands principes de l'obligation, de la gratuité et de la laïcité.

Chambre des députés. — Le 7, interpellation de M. Lejeune au ministre de l'intérieur, à propos de l'insuffisance des moyens de transport dans Paris; vote de l'ordre du jour pur et simple. Ajournement du projet relatif au rachat du chemin de fer d'Alais au Rhône. Adoption en première lec-

ture de diverses propositions concernant le contrat de louage des ouvriers et les sociétés coopératives.

Le 8, suite de la discussion du budget de l'instruction publique. Discours de MM. de Mun et Clémenceau, répondant au précédent discours de M. Ferry.

Le 11, question de M. Gellibert des Séguins au ministre de l'intérieur, à propos des arrestations d'Angoulême; le ministre déclare que le gouvernement est décidé à réprimer en toute occasion les tentatives factieuses. Une autre interpellation de M. Le Hérissé est renvoyée à un mois. Suite de la discussion générale du budget de l'instruction publique. M. Keller se plaint de ce que la neutralité religieuse n'est pas observée à l'école. M. Ribot lui répond par l'éloge des lois scolaires actuelles. M. Goblet résume le débat en concluant à la suppression du concordat et du budget des cultes.

Le 13, la Chambre commence la discussion des articles du budget de l'instruction publique.

Intérieur. — La présence de MM. Laguerre, Laisant et Déroulède à Angoulême, où ils allaient organiser une conférence, a provoqué des troubles; les trois conférenciers ainsi que de nombreux manifestants ont été arrêtés. — Une réunion boulangiste à Brives a été marquée également par des scènes de désordre. — Le président de la République a remis, dans la chapelle de l'Élysée, avec le cérémonial accoutumé, la barrette cardinalice aux archevêques de Paris, de Lyon et de Bordeaux. — Pendant les cinq premiers mois de 1889, le produit de l'octroi de Paris a donné une plus-value de 3 519 965 francs par rapport aux évaluations budgétaires, et de 3 552 903 par rapport aux recettes de la période correspondante de 1888.

Haute cour de justice. — La Haute cour a fait opérer de nouvelles perquisitions qui ont amené la saisie de nombreux papiers. M. Reichert, sous-intendant militaire, a été arrêté par ses ordres, puis remis en liberté.

Belgique. — Une élection législative a eu lieu à Bruxelles pour remplacer un député indépendant décédé. Au premier tour de scrutin, M. de Becker, indépendant, a obtenu 6410 voix; M. Janson, radical, 4918 et M. Graux, libéral modéré, 4201. Au scrutin de ballottage, M. Janson a été nommé par 10539 voix, contre 8602 données à M. Becker.

Allemagne. — Le Reichstag a discuté le projet de loi concernant l'assurance contre l'invalidité et la vieillesse. Le député Bebel a déclaré que ce projet ne contenait aucune disposition susceptible de remédier au mécontentement actuel des classes ouvrières, et il a justifié la nécessité de l'œuvre de réforme poursuivie par la démocratie socialiste.

Italie. — La Chambre des députés a approuvé sans discussion le traité de commerce et de navigation conclu avec la Grèce. Elle a réduit de 2 900 000 francs les crédits relatifs à l'expédition d'Afrique.

Espagne. — Un décret de la reine-régente a prononcé la clôture de la session actuelle, et fixé au 14 juin l'ouverture de la nouvelle session.

Serbie. — Le gouvernement a pris possession de l'exploitation des chemins de fer; la compagnie a cédé devant la force, en protestant contre cet acte d'arbitraire.

Égypte. — Toutes les puissances, sauf la France et la Russie, ont notifié leur adhésion à la conversion de la dette privilégiée.

Faits divers. — Fête fédérale des sociétés de gymnastique françaises et étrangères au polygone de Vincennes. — Ouverture à la Sorbonne et au Collège de France du Congrès annuel des Sociétés savantes, et à l'École des Beaux-Arts du Congrès des Sociétés départementales des Beaux-Arts. — Inauguration, à Rome, du monument de Giordano Bruno.

Nécrologie. — Mort du marquis d'Aligre, ancien pair de France; — de M. Bodin, doyen de la Faculté de droit de Rennes; — du baron Desaix; — du marquis de Grammont, ancien député à l'Assemblée nationale; — de l'abbé Bo-teilhe, curé de Bercy; — de l'abbé Tarra, instituteur des sourds-muets.

Revue bibliographique

DIVERS.

Le *Catalogue méthodique et raisonné de la bibliothèque Cardinal* mérite d'être recommandé non seulement au grand public, mais aussi à tous ceux qui s'occupent d'études sérieuses. Ce n'est pas, en effet, comme pourrait le faire croire son titre modeste, la simple nomenclature des ouvrages qui constituent les divers fonds d'une bibliothèque importante et bien connue, c'est encore et surtout un véritable manuel bibliographique, où sont méthodiquement groupés et catalogués les volumes que l'on peut avoir besoin de consulter ou d'étudier dans toutes les branches des sciences. L'auteur, préoccupé avant tout d'être utile à ceux qui sont encore peu familiarisés avec la connaissance des livres, a pris soin de compléter la notice des ouvrages les plus usuels par un commentaire dans lequel il apprécie brièvement leur intérêt, leur importance et leur valeur. De plus, pour faciliter l'usage des principaux traités ou recueils historiques et littéraires, il en a donné une analyse à la fois succincte et complète; cette partie de son travail, absolument nouvelle, est appelée à rendre de fréquents services aux lettrés et aux érudits. Une table des matières, fort bien dressée, permet aux lecteurs même les plus inexpérimentés de trouver dans le répertoire tous les renseignements dont ils ont besoin. Il convient d'ajouter, en terminant, que ce catalogue, qui comprend environ trente mille articles, imprimés dans les caractères les plus divers, a été exécuté avec un soin, une netteté, une correction typographiques qui font le plus grand honneur à la maison Charaire.

Sous ce titre : *Vingt jours à Paris pendant l'Exposition de 1889, Guide-Album du touriste,* Constant de Tours a fait paraître à la librairie Quantin un petit volume très élégant, qui est certainement le plus neuf et le mieux compris de tous ceux qui ont été récemment publiés dans ce genre. L'auteur connaît à fond son Paris; il promène ses lecteurs à travers les monuments et les curiosités de la capitale, sans rien négliger de ce qui mérite d'être vu, et, chemin faisant, il met en relief les aspects si originaux, si pittoresques, si variés de la grande ville. L'étranger qui le prend pour guide est assuré de voir Paris jusque dans ses moindres recoins et d'emporter de ses pérégrinations une impression vivace et juste. L'Exposition n'a pas été négligée, et quelques pages substantielles dans leur concision qui lui sont consacrées permettent de visiter avec intérêt les merveilles accumulées au Champ de Mars et aux Invalides. Deux cents dessins, exécutés d'après nature par nos meilleurs artistes, complètent utilement les descriptions de l'auteur. Aussi ce petit volume, qui est tout à la fois, pour le touriste, un guide et un souvenir de Paris, ne peut manquer d'obtenir un légitime succès.

Émile Raunié.

L'administrateur gérant : Henry Fe...

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (12833)



CANAL DE SUEZ

Assemblée du 5 juin 1889

EXTRAIT DU RAPPORT DE M. FERD. DE LESSEPS

Le rapport entier est envoyé à toute personne qui le demande a la Compagnie, rue Charras, 9, à Paris.

Nos dépenses d'exploitatin se sont élevées, en 1888, à 7,743,064 fr. 30 et les recettes à 67,705,348 fr. 16. Il en résulte que les dépenses de votre entreprise ne représentent que 11 1/2 0/0 des produits.

C'est l'avantage spécial et caractéristique de l'exploitation des canaux, que cette progression possible, constante, indéfinie pourrait-on dire, du trafic, sans augmentation appréciable des dépenses correspondantes, l'exploitation des canaux n'usant pas de rails, ne consommant pas de charbon et n'exigeant, comparativement a l'accroissement des produits, qu'une très minime augmentation de personnel.

Le bénéfice est de 36,271,447 fr. 11 sur lequel il a distribué le 1[er] janvier, à titre d'acompte, une somme de 12,676,056 fr. 33, ce qui fait ressortir un revenu nominal de 89 fr. 381 et un revenu net ou effectif de 84 fr. 478.

La recette du transit a été de 65,242,621 fr. 12, en augmentation de 7.117,245 fr. 69 sur l'année dernière.

La neutralisation du Canal de Suez et la reconnaissance de sa liberté de navigation en tous temps, visées dans l'acte de concession, ont été consacrées par un accord international, devenu définitif le 22 décembre 1888. Le Canal se trouve mis hors de tous conflits belliqueux et ainsi se trouve justifiée l'exergue gravée sur la médaille que nous vous distribuons aux assemblées :

« L'épargne française prépare la paix du monde. »

Les recettes du Domaine commun ont atteint ...386,371 fr. 25; celles du Domaine particulier, 331,013 fr. 85.

L'église de Port Tewfik a été inaugurée en juillet; les écoles de garçons et de filles ont été construites en même temps.

L'hôpital Saint Vincent-de Paul, également inauguré en juillet, près d'Ismailia, fonctionne d'une façon satisfaisante. Le mouvement des malades y a été pendant le deuxième semestre de 99; le nombre des décès n'a été que de 4.

La recette du service des eaux à Suez a été de 117,736 fr. 46, celle d'Ismailia de 266,245 fr. 60.

Les dragages destinés a maintenir en parfait état de navigabilité le canal et ses gares, la rade et le chenal de Port-Said, se sont élevés a 940,570 mètres cubes.

Les installations définitives d'éclairage du canal pour la navigation de nuit sont entièrement terminées.

Tout le matériel nécessaire a l'exécution des travaux d'amélioration de la première phase est en fonctionnement.

L'approfondissement de toute la longueur du canal a 8[m],50 au-dessous du niveau des basses mers, sera terminé avant la fin de cette année.

Le canal d'alimentation d'eau douce, qui reliera Port-Said a Ismailia, est fait sur une longueur de 6.800 mètres, avec une largeur de 8 mètres au plafond. Nous espérons arriver a 20 kilomètres à la fin de l'année.

Il nous reste à établir l'influence qu'a eue, sur le commerce et la navigation, l'ouverture du Canal maritime de Suez, qui, disait-on, impossible à réaliser, devait, dans tous les cas, si on parvenait jamais a le creuser, ne pas répondre aux vues de ses fondateurs, ne développer que très peu le trafic universel et ne rien rapporter à ses actionnaires.

Votre entreprise, en ouvrant a la civilisation et aux trafics de toutes sortes les immenses contrées de l'Extrême-Orient, — qui pour la plupart ne sont encore qu'à peine effleurées, — a prouvé qu'elle répondait aux besoins de l'activité humaine, en même temps qu'elle vous donnait les bénéfices légitimes de l'accroissement des échanges.

L'enseignement pratique à tirer du coup d'œil rapide et rétrospectif jeté sur les vingt premières années de votre exploitation, c'est que les progrès réels et effectifs obtenus, malgré tant de prédictions pessimistes, ont assuré a votre entreprise, — qui n'en est encore qu'à ses commencements, — des résultats définitivement acquis, et donnent la mesure des accroissements successifs qu'un avenir visible vous réserve.

L'ASSEMBLÉE A APPROUVÉ TOUTES LES RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES PAR LE CONSEIL.

N° 25. — 22 Juin 1889. — Tome 43. — (3e série, IXe année, premier semestre.)

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

PARAISSANT LE SAMEDI

Fondée en 1863

SOMMAIRE DU N° 25

PRIX DU NUMÉRO : 60 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT :

A LA REVUE BLEUE

	Six mois.	Un an
[Par]is	15 fr. »	25 fr. »
[Dép]artements et Alsace-Lorraine	18 »	30 »
[Étr]anger	20 »	35 »

AVEC LA REVUE SCIENTIFIQUE

	Six mois.	Un an.
Paris	25 fr. »	45 »
Départements et Alsace-Lorraine	30 »	[illegible] »
Étranger	35 »	55 »

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er DE CHAQUE TRIMESTRE

On s'abonne à Paris au bureau des Revues, 111, boulevard Saint-Germain

Chez les principaux libraires et dans tous les bureaux de poste de France et de l'Union postale

COLLECTION SECRÉTAN

TABLEAUX MODERNES

DE PREMIER ORDRE

Par Bonington, Corot, Courbet, Couture, Daubigny, Decamps
Delacroix, Diaz, Jules Dupré, Fortuny, Fromentin, Géricault, Ingres, Isabey,
Millet, Prud'hon, Th. Rousseau, Troyon, Ziem

24 TABLEAUX PAR MEISSONIER

TABLEAUX ANCIENS

DE PREMIER ORDRE

Par Canaletto, A. Cuyp, G. Dow, Drouais, Van Dyck
Fragonard, Greuze, Franz Hals, Pieter de Hooch, de Keyser, Lancret, Claude Lorrai[n]
Quentin Matsys, Van der Meer de Delft, Memling, Metsu
Antonio Moro, A. Ostade, P. Potter, Reynolds, Rembrandt, Rubens
Ruisdaël, J. Steen, D. Téniers j., Terburg, Tiepolo, Velasquez.

AQUARELLES ET DESSINS

Par Decamps, Delacroix, Eug. Lami, Louis Leloir, Millet, Meissonier.

Objets d'Art — Marbres

DONT LA VENTE AURA LIEU DANS LES GALERIES SEDELMEYER

4 *bis* et 6, rue de la Rochefoucauld, à Paris.

LE LUNDI 1ER JUILLET 1889 ET LES JOURS SUIVANTS

Sous la direction générale de

MM. BOUSSOD, VALADON et Cie, 9, rue Chaptal

et de

M. CHARLES SEDELMEYER, 6, rue de La Rochefoucauld

Commissaires-Priseurs :		Experts :	
Me PAUL CHEVALLIER 10, rue de la Grange-Batelière, 10.	Me PAUL AULARD 6, rue Saint-Marc, 6.	M. E. FÉRAL 54, rue du Faubg-Montmartre, 54	M. CH. MANNHEIM 7, rue Saint-Georges, 7.

EXPOSITIONS { Particulière : Le Samedi 29 juin 1889 / Publique : Le Dimanche 30 juin 1889 } De 1 heure à 5 heures.

Pour tous les renseignements, s'adresser aux directeurs de la vente :

MM. BOUSSOD, VALADON et Cie, et M. CH. SEDELMEYER

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG
DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

1er SEMESTRE 1889. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 25. (26e ANNÉE.) — 22 JUIN 1889.

LA NEUTRALITÉ SUISSE

L'agent de police est décidément devenu un personnage trop important dans la diplomatie de M. de Bismarck. Après l'incident Gautsch Schnæbelé, voici l'incident Wohlgemuth. Ce n'était rien au point de départ. Un inspecteur de police domicilié à Mulhouse et dont le cercle d'action était, par conséquent, restreint à cet arrondissement, s'est fait surprendre, dans l'exercice de fonctions louches, en dehors de son cercle d'action, en dehors même du territoire allemand, à Bâle ou près de Bâle, sur le territoire suisse. L'autorité cantonale l'a arrêté et déposé pour vingt-quatre heures dans une maison de sûreté, en attendant les ordres de l'autorité fédérale. Ces ordres portaient de relâcher le sieur Wohlgemuth après enquête : on l'a relâché, et c'est toute l'affaire. Mais il paraît qu'on avait besoin, à Berlin, de lui donner d'autres proportions, et depuis quelques jours, à cause de l'inspecteur de Mulhouse, la presse européenne est en émoi... M. de Hohenlohe, statthalter d'Alsace-Lorraine, quand on se plaint à lui de la brutalité d'un gendarme, a coutume de répondre: « Je n'y puis rien. Il y a ici deux polices, celle qui se fait pour moi et celle qui se fait contre moi. » A laquelle des deux polices alsaciennes est incorporé Wohlgemuth? Est-il l'homme de M. de Hohenlohe ou l'homme de M. de Bismarck?

Il importe peu, au surplus. Il a suffi de lui pour soulever deux ou trois questions de droit international : la question du droit d'asile, celle de la souveraineté plus ou moins absolue, plus ou moins pleine d'une confédération d'États (et d'une confédération neutre), celle enfin de la neutralité helvétique. Ces questions de droit, nous voudrions les examiner sommairement et seulement en droit, afin que, quoi qu'il en doive et en puisse sortir, les situations respectives et les responsabilités apparaissent claires et précises.

***

La première, dans l'ordre où elles se sont présentées, est la question du droit d'asile. Sur ce premier point, on assure que la Russie et l'Autriche se sont jointes à l'Allemagne. Les gouvernements allemand, autrichien et russe ont dit au gouvernement fédéral :

« En donnant si libéralement asile aux anarchistes et aux nihilistes condamnés chez nous et en fuite, vous êtes devenu un foyer permanent de conspiration contre nous; vous avez dépassé les limites de votre droit et atteint les limites du nôtre qui est de nous garder, de ce qui se fait ou même se prépare contre nous chez vous. »

Est-ce vrai, et le grief est-il fondé en droit? Il n'est pas de question plus difficile et plus controversée que celle de l'asile. Ce droit est-il limité ou illimité? S'il a des limites, qui les fixe? Les jurisconsultes ne sont pas d'accord; les uns affirment, les autres nient, et il y a, dans les deux camps, des jurisconsultes allemands. M. de Bismarck ne peut donc pas se prévaloir là-dessus d'une doctrine nationale, car à Böhmer et à Schmelzing répondent Heffter et Bluntschli. (On voit que les plus célèbres tiennent pour la négative.)

Un des derniers travaux sur la matière est le rapport de M. G. Rolin-Jaequemyns, ancien ministre de Belgique, au congrès de l'Institut de droit international, dans sa session de Lausanne, en 1888. M. Rolin-Jaeque-

myns rattache le droit d'asile au principe de la souveraineté territoriale, laquelle est pleine et absolue, conformément à l'adage latin : *Quidquid est in territorio est etiam de territorio.*

« Le droit d'interdire l'entrée du territoire, ou d'en exclure tout individu étranger à la communauté politique dont le territoire d'un pays est le siège, est une conséquence directe de la souveraineté territoriale... L'État qui expulse, agissant ainsi en vertu de sa souveraineté propre, est seul juge des motifs qui déterminent cette mesure... L'acte même de l'expulsion doit d'ailleurs être restreint à son objet essentiel, qui est de débarrasser le sol national d'un hôte nuisible. »

Telle est, pour ce qui concerne le droit d'expulsion ou de non-admission, l'opinion de M. Rolin-Jaequemyns. Ce droit est entier, sous les réserves suivantes : « L'État auquel appartient l'expulsé a le droit de demander à connaître les motifs de l'expulsion, et la communication de ces motifs ne peut lui être refusée. En outre, l'expulsion doit avoir lieu avec tous les ménagements qu'exigent l'humanité et le respect des droits acquis. Un temps raisonnable doit être laissé à l'expulsé pour régler ses intérêts. Il doit être laissé libre de choisir le point de la frontière par lequel il désire sortir du pays. »

Or, en fait, de ces différentes conditions, toutes celles qui étaient applicables au cas de Wohlgemuth lui ont été appliquées. Lorsque M. de Bismarck a demandé qu'on lui fît « connaître les motifs de l'expulsion », « la communication de ces motifs » ne lui a pas été refusée. L'humanité n'a pas été blessée dans la personne de l'inspecteur, et on l'a reconduit de Bâle au plus près de Mulhouse. Les torts ne sont pas, en cela, du côté du gouvernement helvétique.

Reste l'autre face du droit d'asile, le droit d'admission ou de non-expulsion. La Russie et l'Autriche, en s'associant aux réclamations de l'Allemagne, se sont évidemment placées à ce point de vue. « Un noyau d'anarchistes et de nihilistes s'est formé sur le territoire suisse, qui menace, même de loin, la paix et la sécurité de l'Empire. » Et, tout d'abord, il est certain que par la rapidité des transports et le développement des communications, une transformation s'est opérée dans l'art de l'attentat et du complot, et que la mine qui éclate à Saint-Pétersbourg ou à Vienne peut être reliée par un fil à Genève ou à Berne. Les attaques, le danger auxquels les gouvernements sont en butte se sont, pour ainsi dire, internationalisés, mais, d'autre part, leur intérêt à se défendre s'est également internationalisé. Le gouvernement helvétique serait incontestablement ébranlé et atteint par ce qui se tramerait sur son territoire contre le gouvernement russe.

Quoi qu'il en soit, d'après M. Rolin-Jaequemyns, le droit qui appartient à tout gouvernement de donner asile à tous étrangers est limité : « par le devoir de consentir à l'extradition des individus poursuivis ou condamnés dans un autre État pour crimes ou délits contraires à l'ordre social de cet État; *par le devoir de recourir à des mesures de police ou de répression, et au besoin à l'expulsion,* pour empêcher que des résidents étrangers n'abusent de leur séjour ou de leur passage en commettant ou en provoquant à commettre des actes de nature à troubler l'ordre politique ou social d'un ou plusieurs États amis ». Dans le cas présent, qui devait prendre ces « mesures de police ou de répression »? qui devait au besoin recourir à l'expulsion? Le gouvernement helvétique, souverain sur son territoire, s'y est-il refusé? Non pas, que nous sachions. Le lui a-t-on demandé, avant la remise de la note germano-russe? Nous ne le savions pas.

On le lui demande officiellement; c'est à lui de voir ce qu'il a à faire. Mais si jamais négociation a dû être menée dans les formes, avec courtoisie et convenance, c'est une négociation de ce genre; si jamais ambassades et légations ont pu servir en quelque circonstance, c'est ici; l'attitude de la Russie et de l'Autriche est parfaitement correcte; celle de l'Allemagne est en train de le redevenir, elle ne l'a pas toujours été.

Car, enfin, que venait faire à Bâle M. Wohlgemuth? Ou il y venait en simple particulier, et alors qu'il explique ses relations avec le socialiste Lutz? N'abusait-il pas de « son passage pour provoquer à commettre des actes de nature à troubler l'ordre politique ou social »? Ou bien il y venait en qualité d'inspecteur de police allemand. Et alors, il violait le droit de souveraineté, dont la police est une attribution et qui, sur le territoire suisse, n'appartient qu'au gouvernement fédéral.

⁂

La deuxième question qui pourrait se poser est celle de la souveraineté plus ou moins « pleine » d'une confédération d'États. Nous ne nous y arrêterons point. Ce qui constitue la pleine souveraineté, c'est la possession du territoire et l'indépendance reconnue. Pour la Suisse, la preuve est faite; son territoire est bien à elle, et personne ne doute de son indépendance. Elle jouit légitimement de la plénitude de la souveraineté, qui comporte le droit d'asile, en quelque sorte actif et passif, droit d'expulsion ou de non-admission, droit d'admission ou de non-expulsion, et qui comporte aussi le pouvoir exclusif de police. A la vérité, cette question de souveraineté n'est pas posée pour le moment, mais il est bon de l'indiquer, pour éviter toute équivoque.

Suivant la *Gazette de l'Allemagne du Nord* (1), les représentants de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Russie se seraient plaints, le 13 juin, au chef du département des affaires étrangères de la Confédération helvétique, de ce que « la Suisse abuse du droit de neutralité qui lui a été accordé » et de ce que « les autorités suisses ne remplissent pas les devoirs qui se rattachent à ce

(1) *Gazette de l'Allemagne du Nord*, du 17 juin.



droit. » On ajoute que les autorités suisses suivent sur ce terrain les représentants de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Russie.

Ce serait une erreur de principe dont les conséquences positives pourraient être graves. Le droit d'asile ne se rattache pas du tout à la neutralité, mais à la souveraineté; c'est de la souveraineté qu'il découle. Il n'est pas diminué, par le fait que la Suisse est une Confédération d'États; le fait que la Suisse est une Confédération neutre ne le modifie en rien. Parler de droit qui se rattache à la neutralité et de devoirs qui se rattachent à ce droit est un sophisme et un non-sens. La Suisse a agi comme État souverain et non comme État neutre. La neutralité n'a rien à faire dans l'espèce. Si M. de Bismarck l'y introduit, c'est qu'il a son projet; mais ce n'est ni à la Russie à l'aider ni à la Suisse à faire son jeu.

***

Et, en effet, M. de Bismarck a son projet. On a pu lire dans les gazettes dévouées à l'Empire une communication, courte et mystérieuse comme une confidence de chancellerie, où il était insinué que « toutes les puissances voisines de la Suisse n'avaient pas le même intérêt au maintien de sa neutralité ». Les termes étaient ambigus. Ou bien cette phrase signifiait que la France révolutionnaire se souciait peu que les anarchistes et nihilistes conspirassent en Suisse contre l'Allemagne impériale, ou même qu'elle se servait d'eux pour conspirer contre l'Allemagne sous le couvert de la neutralité suisse.

Ou bien elle signifiait que l'Allemagne avait stratégiquement moins d'intérêt que la France à ce que cette neutralité fût maintenue.

Ou bien, au contraire, que la France, en tant que puissance et en vue d'une entreprise extérieure, n'avait pas à maintenir cette neutralité le même intérêt que l'Allemagne : la France — ou l'Italie, ou l'Autriche — puisque l'Autriche et l'Italie sont aussi des puissances voisines de la Suisse.

Mais l'*Indépendance belge*, qui est souvent bien informée, s'est, depuis lors, montrée plus explicite. Elle a prêté formellement à M. de Bismarck l'intention de dénoncer la neutralité helvétique.

En droit, la question n'est pas malaisée à résoudre. La neutralité helvétique résulte de l'acte final du Congrès de Vienne. La Confédération, issue du pacte fédéral du 7 août 1815 et embrassant vingt-deux cantons, fut, par cet acte final, déclarée perpétuellement neutre, son territoire perpétuellement inviolable, et les puissances signataires s'engagèrent à reconnaître cette neutralité et à la garantir. Ces puissances étaient l'Angleterre, l'Autriche, l'Espagne, la France, le Portugal, la Prusse, la Russie et la Suède. M. de Bismarck veut aujourd'hui dénoncer cette neutralité. C'est son droit — on a toujours le droit de manquer à un engagement — mais le devoir des autres nations serait de garantir contre lui la neutralité suisse. Parmi elles, pourtant, combien sont en position ou en disposition de le faire? L'Espagne, le Portugal et la Suède, selon toute probabilité, ne remueraient pas. L'Autriche est un des membres de la Triple Alliance. La Russie (1)? M. de Bismarck, par un prodige d'habileté, l'associe à ses réclamations contre l'abus du droit d'asile, et l'abus, et le droit lui-même, il le rattache à la neutralité, « ce pelé, ce galeux » d'où vient à l'Allemagne tout le mal. L'Italie n'est pas liée; elle n'a pas signé l'acte final du Congrès de Vienne : elle n'existait pas en 1815.

***

Et maintenant, si nous ne nous étions pas promis de nous renfermer dans la question de droit, quelle serait notre conclusion? Ce serait que, dans l'extension démesurée donnée à l'incident Wohlgemuth, la Suisse est, au fond, moins visée que la France; que M. de Bismarck ou ceux qui, en Allemagne, nourrissent des pensées hostiles, inquiets de la solidité de nos forteresses des Vosges et démasqués dans leurs desseins sur la neutralité belge, essayent de prendre une revanche au détriment de la neutralité suisse. Ce serait qu'il n'y a pas de fumée sans feu ni de pantin sans ficelle; que de petites colonnes de fumée s'élèvent à la fois de la Serbie et du Tessin, et que Wohlgemuth, pas plus que Gautsch, il y a deux ans, ne s'est agité sans qu'un doigt eût remué à Berlin.

Mais, comme nous voulons demeurer dans le domaine juridique, comme nous avons discuté en droit, nous n'allons conclure qu'en droit. Et notre conclusion sera qu'heureusement, si M. de Bismarck a introduit dans la diplomatie un nouvel agent, l'agent de police, le progrès a introduit dans les mœurs internationales une nouvelle force, la conscience du droit, servie par un nouvel organe, l'opinion publique européenne. C'est l'opinion publique européenne qui, si l'une des puissances, signataires ou non signataires de l'acte final de Vienne, dénonce la neutralité suisse et si les autres ne la défendent pas, par complicité ou par indifférence, se chargera de la garder et de la garantir; c'est elle qui, pour sauver la justice et la paix, parera à la faillite des gouvernements par un concordat des nations.

CHARLES BENOIST.

(1) On ne saurait trop insister sur ce point, que les réclamations de la Russie n'ont pour objet que l'exercice trop large du droit d'asile qu'elle reproche à la Suisse, et qu'elle ne se solidarise pas du tout avec M. de Bismarck, soit pour le règlement de l'incident Wohlgemuth, soit pour la dénonciation de la neutralité.



LA MISSION FRANÇAISE AU MAROC

I.

DE TANGER A FEZ.

On ne peut guère s'avancer impunément dans l'intérieur du Maroc si on ne se place auparavant sous la protection du sultan; sans cette précaution on s'exposerait à mille avanies, dont la moins cruelle serait de mourir de faim. Aussi je serai toute ma vie reconnaissant à M. Patenôtre d'avoir bien voulu me permettre de l'accompagner dans son voyage à Fez, où il est allé remettre à l'empereur ses lettres de créance.

Une ambassade en pays marocain voyage toujours avec une escorte suffisante pour lui assurer en route, sinon le respect, du moins l'indifférence des indigènes, la nourriture et même la distraction, sous forme de fantasias et de coups de fusil.

En tête de notre escorte marchait un porte-étendard, gardé à droite et à gauche par deux cavaliers. Tandis que les autres galopaient sur le flanc de la caravane, causaient et riaient entre eux, ces trois hommes allaient leur chemin, comme s'ils étaient attachés par un lien invisible, sans jamais se parler. Sous le drapeau rouge du sultan ils restaient muets, impassibles, respectueux, comme si Mouley-Hassan lui-même eût été là.

Ce drapeau rouge!

Malgré moi, pendant nos douze jours de route, mes yeux, distraits tantôt par le paysage, tantôt par les fantasias, revenaient toujours se fixer sur lui, notre guide et notre protecteur; plus je le regardais, plus je trouvais qu'il était bien l'emblème de son pays.

Le porte-étendard était un vieux soldat de cinquante ans passés, à qui ses bons services et sa bravoure avaient sans doute valu l'honneur d'un tel emploi; sa figure, toute noire, restait calme; le masque était dur, avec des traits accentués, gravés profondément par les morsures du soleil et les fatigues d'une vie errante; les yeux, enfoncés, brillaient au fond de leur orbite. Une grande barbe presque blanche enveloppait cette tête de bronze et lui donnait plus d'ampleur et de majesté.

Pendant douze jours, pendant trois cents kilomètres, malgré le soleil, malgré le vent et la pluie, ce soldat porta déployé l'étendard rouge : il l'abaissait sur l'épaule seulement quand il passait près des tombeaux des saints, qu'il saluait ainsi au nom de son empereur.

Ce vieux soldat n'était-il pas le portrait de son maître, qui, tout en luttant chaque jour avec ses sujets insoumis, reste debout?

Le vent soufflait avec fureur, la pluie, la grêle même tombaient presque chaque jour : l'étendard flottait toujours. Enfin les franges se déchirèrent sous la violence du vent, tandis que la grêle et la pluie le fouettaient sans trêve. Mais l'étendard flottait toujours, tenu ferme et droit par le vieux soldat.

Et bientôt je ne voyais plus ni la grêle ni la pluie, je ne sentais plus le vent; je voyais l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie luttant pour déchirer l'empire, qu'ils cherchaient à entamer par leurs attaques furieuses.

Puis je regardais le drapeau rouge toujours flottant. Derrière lui, à cheval, s'avançait l'ambassadeur de France, et derrière l'ambassadeur, le sabre au côté, chevauchaient des officiers français, dont la présence semblait donner courage au vieux porte-étendard.

Notre caravane suivit la route habituelle des ambassades; elle campa successivement à Aïn-Dalia, Had-el-Gharbia, Tleta-Raisannah, Ksar-el-Kebir, à la caria (1) Ben-Aouda, sur les rives du Sebou, à Sidi-Gueddar, à Zogota, au pont de l'oued Mikès et à El-Ferragi.

De Tanger à Fez, la route change plusieurs fois d'aspect : le terrain est d'abord ondulé, rocailleux, peu cultivé; puis s'étend devant les yeux la plaine du Sebou, une plaine longue de 80 kilomètres, un immense tapis de verdure, coupé de ci de là par des champs de lavandes et d'iris; enfin, avant les rives de l'oued Fez, la montagne avec ses oliviers.

On a partout la sensation qu'on foule une terre grasse et bonne, prête à recevoir la semence pour produire de riches récoltes; car les champs, assez rares, où s'est promenée la charrue primitive du Marocain donnent en abondance du blé, de l'orge et des fèves.

Dans la campagne, très peu d'arbres; cependant nous avons traversé des terrains où s'élevaient autrefois de belles forêts, mais l'Arabe a tout détruit : il a brûlé les arbres, et les mulets ou les chameaux des caravanes mangent les pousses qui osent encore sortir du sol.

Le pays est désert le long de la route que nous suivons : on rencontre, à de très rares intervalles, de petits villages, dont le voisinage est signalé par les aboiements d'une multitude de chiens. Quelques huttes en terre ou bien quelques tentes basses en poil de chameau, entourées d'une enceinte de cactus et d'épines sèches, voilà le village marocain. Il ressemble de loin à un très grand nid de cigognes.

Le chemin ordinaire des caravanes est praticable par le beau temps, mais il devient très difficile après la pluie; les chevaux s'enfoncent en certains endroits dans l'eau et dans la vase jusqu'au poitrail. En terrain sec, on suit d'étroits sentiers tracés par les voyageurs; plusieurs sentiers sont marqués sur le sol à trois ou quatre mètres les uns des autres : comme si, dans ce pays où règne la discorde, les voyageurs évitaient de marcher côte à côte sur la même route, de peur de se disputer et d'en venir aux mains.

(1) Village.

De temps en temps, sur le chemin, on rencontre une grosse pierre; elle a été mise exprès pour apprendre au voyageur qu'on a commis un crime en cet endroit et pour lui dire de toujours se tenir sur ses gardes. Ou bien ce sont des tas de pierres déposées là, une par une, par les passants: c'est qu'un marabout, un saint, s'est reposé sur la route. Tout bon musulman le salue ainsi à sa façon.

Les rivières, si nombreuses au Maroc, sont le seul obstacle vraiment sérieux qui puisse arrêter les voyageurs ou tout au moins retarder leur marche: nous avons pu en juger par nous-mêmes.

Au milieu du troisième jour de route, nous arrivions sur les bords de l'oued M'Ghazen, que nous comptions traverser à gué. Malheureusement la pluie n'avait pas cessé de tomber depuis le commencement de la semaine; la petite rivière était devenue un fleuve large de trente mètres et profond de deux. Pas de pont, pas le moindre bateau; à l'horizon pas un morceau de bois pour construire un radeau. L'embarras était grand; on mit pied à terre et on se consulta. Chacun donna son avis. Pendant qu'on discutait, des muletiers enlevèrent les chargements et les bâts de leurs animaux, qu'ils firent descendre dans la rivière en les y poussant à coups de bâton. Les mules passèrent facilement en suivant la première que conduisait en nageant un soldat de l'escorte. Puis les plus hardis entrèrent dans l'eau, montés sur leurs chevaux, portant à bras tendus au-dessus de leur tête leur selle et leurs effets. Mais, hélas! si la traversée était heureuse, la rive opposée était escarpée et glissante, et quand ils essayaient de la franchir, chevaux et cavaliers roulaient dans la vase avec leurs fardeaux. L'opération menaçait d'être longue et fertile en incidents, car notre caravane comptait cent mulets de charge, plus de cent chevaux ou mules et dix chameaux.

Nous réfléchissions sur notre triste sort, quand des sauveurs apparurent sur l'autre rive : c'étaient des protégés français, habitants de Ksar-el-Kebir, qui étaient venus à notre rencontre. Ils nous procurèrent une « maadia », espèce de radeau en joncs, sur lequel quatre personnes peuvent se tenir debout et que l'on manœuvre d'un bord à l'autre au moyen de longues cordes.

Nous étions sauvés.

Les Marocains, les chevaux, les mulets et les chameaux passèrent à la nage; l'ambassade traversa l'oued M'Ghazen sur la maadia, qui servit ensuite au transport des bagages.

Naturellement, la corde du radeau cassa une fois, juste assez pour donner un peu d'émotion pendant cette traversée devenue tout à coup si facile.

Mais ce que l'on peut difficilement se figurer, c'est le bruit, ce sont les cris poussés par les Marocains en pareille circonstance : les interpellations, encouragements, reproches, conseils, s'échangent sans cesse d'une rive à l'autre. Un brouhaha indescriptible : on se croirait à la Bourse, autour de la corbeille, la veille d'un cataclysme financier.

Nous avons passé de la même façon le Loukkos, puis le Sebou, le grand fleuve du Maroc, qui ne mesure pas moins de 150 mètres de large à l'endroit où nous l'avons franchi.

Enfin, pour être exact, il faut dire que nous avons rencontré un pont, un vrai pont bâti sur l'oued Mikès, à une journée de marche de Fez. On dit qu'il fut construit sous la direction d'un officier français, un renégat, appelé Desorties. Une inscription gravée sur la pierre apprend aux voyageurs que ce pont fut élevé en 1853, sur l'ordre de Sidi-Mohammed, sous le règne d'Abd-er-Rhaman; les premières lignes disent ceci :

— Gloire à Dieu seul, et que la bénédiction de Dieu soit sur Mahomet et sur sa famille! — Tout passant doit un tribut de reconnaissance à celui qui a élevé ce pont...

C'est juste; quand on a vu de près toutes les difficultés avec lesquelles une caravane est aux prises au passage des rivières du Maroc, on doit remercier un pareil bienfaiteur, et je paye en passant mon tribut de reconnaissance à l'officier français.

Le jour où nous devions passer le Loukkos, qui coule près de Ksar-el-Kebir, il fallut renoncer à tenter la traversée, à cause de la violence du courant, augmentée par la crue des eaux; nous en avons profité pour visiter la petite ville de Ksar.

Peut-on rencontrer un endroit plus malsain, plus fangeux, plus fiévreux? J'en doute. Ksar est entourée de tous les côtés par une muraille en fumier, haute de trois ou quatre mètres, sur laquelle on entasse depuis plus d'un siècle les ordures de la ville et les animaux morts; j'ai vu au pied de cette muraille, nageant dans des eaux verdâtres, des cadavres de chiens, d'ânes et de chevaux qui exhalaient une odeur épouvantable.

A l'extérieur, contraste frappant, est une deuxième enceinte, faite de jardins superbes où poussent à foison, dans une terre engraissée par la montagne de fumier, figuiers, orangers, palmiers et bananiers.

Dans l'intérieur, on voit beaucoup d'habitations construites autrefois par les Portugais, au milieu des maisons mauresques. Les Maures et les Israélites vivent côte à côte en assez bonne harmonie; c'est peut-être la seule ville, avec Tanger, où pareil fait se produit, car partout ailleurs les Israélites sont internés dans un quartier spécial appelé « mellah » (terre salée, terre maudite).

Les rues sont très étroites et boueuses; elles sont souvent abritées par un treillage en roseaux, pour protéger les habitants contre les ardeurs du soleil. On y rencontre une série de boutiques, accolées les unes aux autres, où se tient, assis ou couché au milieu de ses marchandises, un marchand indolent. Ces boutiques ressemblent à celles qu'on place sur les bou-

levards de Paris à l'approche du jour de l'an, à cette seule exception près que les boutiques marocaines ont leur plancher élevé à hauteur de ceinture d'homme.

Ksar possède de nombreuses mosquées où s'élèvent de jolis minarets recouverts de mosaïques aux couleurs vives; tout en haut du minaret on voit l'inévitable nid de cigognes et toujours une cigogne, immobile, debout sur ses grandes pattes, comme si elle était faite aussi de sable et de pierres blanches et noires.

Je ne veux pas quitter Ksar-el-Kebir sans dire que nous y fûmes très bien accueillis. Une grande partie de la population vint au-devant de nous à deux kilomètres de la ville et nous accompagna jusqu'au camp en poussant des cris d'amitié et en tirant des coups de fusil. Il y avait même parmi les manifestants une fanfare très amusante qui se composait de huit tambourins et de deux clarinettes. Un des clarinettistes me représentait très bien un Sancho Pança à musique. Assis à l'arrière de sa mule qu'il talonnait sans trêve, il nous faisait, de la tête, de l'œil et de la main, des signes d'amitié, sans que son instrument quittât ses lèvres une minute, sans que ses joues enflées à éclater, comme les flancs d'une cornemuse, se dégonflassent jamais, sans que la petite clarinette cessât un seul instant de faire entendre sa mélodie de canard en goguette! Et cela dura trois quarts d'heure: c'était à croire que le musicien ne respirait pas et qu'on l'avait soufflé avant de nous l'envoyer.

Après avoir quitté Ksar et avoir franchi le Loukkos, nous aperçûmes rangés en files, se profilant sur une crête, trois cents cavaliers environ qui tenaient leur long fusil droit sur la selle. C'étaient les cavaliers d'une nouvelle tribu chez laquelle nous arrivions: c'était le goum des Sefians qui nous attendait à la limite de son territoire pour nous escorter jusqu'à la tribu voisine. Par ordre du sultan, les mêmes honneurs furent rendus au ministre de France pendant tout le trajet de Tanger à Fez.

Le caïd des Sefians s'avança seul au-devant de M. Patenôtre et lui tendit la main en criant :

— Sois le bienvenu! Tu es ici chez toi; nous sommes tes serviteurs.

Puis il fit un signe, et ses cavaliers se dispersèrent au galop sur les flancs de la caravane, où, toutes les fois que le terrain s'y prêtait, ils exécutaient de brillantes fantasias.

Par ligne de douze ou quinze, ils partaient au grand galop de leurs chevaux, et, sur le signal de l'un d'eux, quand ils passaient près de nous, ils déchargeaient leurs fusils en poussant des cris sauvages. Lancés à fond de train, les uns conservaient leur arme en équilibre sur le sommet de la tête, d'autres montaient debout sur la selle; ceux-ci passaient en se tenant sur la tête, les jambes en l'air; ceux-là faisaient tournoyer leur fusil avec adresse. J'ai vu deux cavaliers, deux géants au teint de cuivre, qui, avant de charger contre un ennemi imaginaire, s'embrassaient sur la bouche et se donnaient le baiser de guerre comme s'ils couraient au-devant de la mort sur le champ de bataille.

Je les vois encore, les tapis multicolores, les selles bleues, roses, vertes, écarlates, les poitrails des chevaux brodés d'or, les vêtements flottants aux couleurs les plus vives; je les vois défiler devant nous dans un nuage de fumée, au bruit de la poudre et des *hurrahs* des cavaliers. C'était beau!

Au goum des Sefians succéda le goum des Beni-Madeck, commandé par le caïd El-Abassi, un chef puissant, ami et parent du sultan. Le caïd nous reçut très aimablement et nous fit reposer chez lui pour nous offrir le thé.

Au Maroc, on ne boit pas de café — le café si apprécié par les Arabes d'Algérie! — mais en revanche on absorbe une très grande quantité de thé. Comme je demandais au caïd d'où venait cette différence de goût dans les deux pays musulmans, il me répondit:

— L'Arabe ne buvait que de l'eau; s'il boit du thé ou du café, c'est que vous lui avez apporté l'un et l'autre.

La préparation du thé est absolument la même chez tous les riches Marocains.

Le préparateur, le plus souvent un parent et toujours un homme de confiance, se tient accroupi dans un coin, ayant autour de lui deux plateaux : le premier est rempli de tasses; le second porte un sucrier, la boîte à thé, des feuilles de menthe, un appareil en cuivre pour chauffer l'eau et la théière. Il échaude d'abord la théière avec de l'eau bouillante, puis il y jette le thé et le sucre et laisse infuser. Au bout de quelques minutes il se verse une tasse, déguste en aspirant bruyamment, remet le reste de sa tasse dans la théière, ajoute du thé ou du sucre, puis il déguste à nouveau jusqu'à ce que son palais soit satisfait.

On sert alors les invités. Si vous n'avalez pas tout le contenu de votre tasse, ce qui en reste est versé dans la théière et on procède à une préparation nouvelle; car les habitudes et la politesse veulent que vous acceptiez successivement trois tasses : la première est simplement sucrée et les deux autres sont parfumées à la menthe ou à la verveine. Les tasses changent naturellement de titulaire sans avoir été lavées.

On sert aussi ces gâteaux que l'on retrouve dans toutes les maisons; en les croquant, fermez les yeux: vous croirez mordre à même dans un bâton de cosmétique de chez le meilleur parfumeur.

La générosité du caïd El-Abassi ne s'arrêta pas là : le soir il nous envoya au camp une « mouna » abondante.

La « mouna » est l'impôt en nature prélevé sur les indigènes, par ordre du sultan, pour assurer la nourriture d'une caravane.

Tous les soirs, au coucher du soleil, on voyait s'a-

vancer lentement, comme s'ils voulaient faire comprendre qu'ils venaient à contre-cœur, les principaux chefs de la tribu, et, derrière eux, des paysans apportant des œufs, du pain, du beurre, du sucre, du thé, des bougies, des poules et des moutons vivants; ils déposaient le tout à la porte de la tente du ministre de France et ils attendaient avant de se retirer que le « bachadour » — c'est ainsi qu'on nomme les ambassadeurs — eût accepté leur offrande.

Car il se peut que le bachadour refuse la mouna s'il la juge insuffisante. Celle-ci, en effet, ne se mesure pas seulement au nombre de personnes à qui elle est destinée : elle est plus ou moins copieuse suivant l'autorité et le crédit dont jouit celui à qui elle est offerte. Accepter une mouna trop maigre serait pour un ambassadeur un acte de faiblesse qui diminuerait son prestige aux yeux des Marocains; bien plus, il s'exposerait à voir les vivres diminuer sensiblement, jusqu'au jour où on ne lui apporterait plus rien du tout.

Une fois, les vivres nous furent données en si petite quantité qu'on dut se fâcher et ne pas les accepter. Il se passa alors une scène assez curieuse. Le chef de notre escorte, appelé « caïd raha », celui qui répondait sur sa tête de la vie du ministre de France, alla s'asseoir sur son tapis, à la porte de sa tente où flottait en signe d'autorité le drapeau rouge du sultan. En face de lui prirent place tous les cheiks responsables de la mouna. Le caïd raha prit la parole; d'abord ses reproches furent faits sur un ton calme, puis, petit à petit, sa voix s'enfla, éclata, et six cavaliers d'escorte, six « mokhazni », saisirent les cheiks par les épaules et les entraînèrent hors du camp pour distribuer à chacun cinquante coups de bâton.

N'allez pas croire que ces gens allaient être battus pour avoir manqué aux égards qui sont dus à un ambassadeur français. Ce serait une grosse erreur. Voici à peu près ce qu'avait dit le caïd raha :

— Vous venez de désobéir aux ordres du sultan qui vous avait ordonné de bien recevoir l'ambassadeur; c'est une grave offense dont je rendrai compte à Sa Majesté. En attendant, usant des pouvoirs qu'elle a bien voulu me confier, je vous accorde à chacun cinquante coups de bâton.

Voici maintenant le véritable sens de ces paroles :

— Vous allez me donner beaucoup d'argent, vous ne recevrez pas un coup de bâton, et je dirai à mon maître que vous êtes les plus fidèles de ses sujets.

Le comédie se joua jusqu'au bout.

On intervint naturellement pour empêcher la bastonnade d'avoir lieu, et les cheiks furent libres de retourner chez eux. Deux heures après, une mouna abondante arrivait au camp; le caïd raha la précédait, souriant et satisfait: les Marocains avaient compris.

C'est un poste très recherché que celui de caïd raha, accompagnant un ambassadeur: avec l'autorité dont il est investi, il rançonne sur son passage pour la moindre faute, et les chefs s'exécutent, aimant mieux en être quittes avec quelques douros plutôt de voir les soldats du sultan piller la tribu.

Le paysan est encore plus à plaindre que les chefs. Voici, en effet, ce qui se passe: un caïd reçoit-il l'ordre de fournir une mouna, il la prélève trois fois plus forte qu'elle ne doit être; faut-il donner dix moutons, il en réclame trente à ses sujets et il en garde vingt pour lui. Il est le maître absolu, et il ne laisse pas échapper une occasion de pressurer tous ceux qui sont placés sous ses ordres.

Car le caïd est tondu à son tour par le sultan; trois fois par an, il porte à son souverain, avec les impôts et les amendes infligées à sa tribu, ses offrandes personnelles, appelées « hedia ». Si le sultan trouve l'offrande trop mince pour la bourse du chef, dont il connaît la fortune, il le fait jeter en prison et confisque à son profit ses propriétés, ses femmes, ses esclaves et son mobilier.

Vu les dangers qu'ils courent, les caïds aiment mieux encore dévorer les autres que d'être dévorés.

Quant aux paysans, ils sont dévorés par les caïds, et les caïds sont nombreux. Mouley-Hassan en a décidé ainsi. Pour augmenter le rendement des impôts et triompher des résistances locales, il a divisé les 19 grands commandements de l'empire entre les mains de 350 caïds, personnages de mince influence, incapables de résister aux ordres qu'ils reçoivent.

C'est la féodalité, la lutte de l'empereur contre les puissants vassaux. — Le peuple est ruiné par tous ces puissants seigneurs. — Voici un exemple entre mille :

Légalement il doit deux sortes d'impôts : « l'achour », ou le dixième de la récolte en grains, et le « zekkar », retenue de 2 pour 100 sur la valeur des bestiaux.

Deux fois l'an, des intendants s'en vont dans les tribus pour estimer la valeur des récoltes sur pied, et chaque fois le même dialogue se renouvelle :

— Tes champs produiront trois quintaux de blé.

— Non, répond le propriétaire, c'est impossible, ils ne pourront en produire que deux, si le temps est propice.

— Ils en produiront trois, te dis-je.

Alors le malheureux se défend et il démontre clairement à l'intendant qu'il a fait une appréciation exagérée; mais l'intendant tient bon, et le propriétaire est obligé de délier les cordons de sa bourse pour le persuader de dire à peu près la vérité.

L'intendant est d'ailleurs bien obligé de se réserver ainsi ses bénéfices. Quand il rend compte de sa mission au gouvernement, les hauts personnages de l'empire lui disent :

— Tu as droit à une commission pour les services que tu as rendus, c'est vrai; mais nous te la supprimons parce que tu as déjà réalisé de gros bénéfices en pressurant les autres, et nous la gardons pour nous.

C'est comme cela du haut en bas, du plus grand au plus petit.

Aussi mon cœur se serrait en voyant chaque soir les paysans nous apporter la mouna ; je pensais que de pauvres gens avaient sans doute été contraints de faire des sacrifices énormes pour leur bourse. On m'affirma cependant que la dépense atteignait à peine quelques sous par tente et que le sultan en tenait compte dans la perception des impôts. Tant mieux !

Un soir, chez les Sefians, une tribu riche, il nous fut apporté quarante-neuf plats de couscouss ; chacun représentait la charge d'un homme. Comme je priais notre interprète de remercier ces braves gens, l'un d'eux répondit simplement :

— Tout cela est à peine digne de toi.

Partout on nous reçut très bien. Un après-midi même, il me sembla que l'accueil était encore plus bienveillant que d'habitude : j'avais vu plusieurs femmes s'approcher de la caravane pour nous offrir du lait. Ces témoignages de sympathie avaient un motif que je connus seulement dans la soirée.

Nous étions à dîner quand on vint informer le ministre, vers neuf heures du soir, que les habitants d'un douar voisin avaient immolé tout près de nous une génisse pour implorer la clémence française.

En effet, comme nous sortions de la tente, un spectacle étrange s'offrit à nos yeux : à nos pieds une génisse râlait ; le sang sortait à flots de sa gorge ouverte et formait une grande mare rouge. A quelque pas en arrière, les suppliants ou plutôt les suppliantes — car c'était en grande partie des femmes — se tenaient accroupies, cachées sous leurs manteaux de laine blanche et silencieuses, autour du drapeau français qui flottait au milieu du camp ; plusieurs entouraient de leurs bras la hampe du drapeau pour bien nous faire comprendre qu'elles se plaçaient sous sa protection. La flamme des lanternes éclairait à peine ce tableau, qui, dans la demi-obscurité, paraissait encore plus étrange et plus mystérieux.

Une des femmes se traîna sur les genoux jusqu'au ministre, saisit sa main qu'elle embrassa, en murmurant sur un ton plaintif des paroles qu'on entendait difficilement. Au nom du douar, elle demandait la grâce de leur chef, du cheik Ben-Zouina, en prison à Fez depuis quatre mois pour avoir maltraité un de nos compatriotes, M. de La Martinière, qui est venu courageusement chercher dans le sol marocain des ruines romaines.

Elle parla longtemps, la pauvre femme, exprimant, au nom de tous, le plus profond repentir ; son attitude si humble faisait pitié. Après l'avoir écoutée, M. Patenôtre promit de demander la grâce du coupable, et chacun de nous s'éloigna.

Mais les femmes ne s'en allèrent pas ; elles demeurèrent là toute la nuit, malgré une pluie battante, silencieuses, assises par terre autour de la hampe du drapeau, car je les revis le lendemain matin, en sortant de ma tente, à l'endroit même où je les avais laissées la veille.

Elles demandaient encore que l'une d'elles fût autorisée à nous suivre jusqu'à Fez pour ramener le cheik Ben-Zouina. On leur refusa cette grâce, qu'on ne pouvait leur accorder, et il fallut que nos soldats les prissent par la main pour les entraîner hors du camp.

Elles s'arrêtèrent un peu plus loin, et quand nous partîmes, je ne pus résister à l'envie de me retourner pour les voir ; les fantômes blancs immobiles, la tête tournée de notre côté, regardèrent la caravane jusqu'à ce qu'elle disparût dans la plaine.

Une autre fois, pendant la route, nous vîmes s'arrêter en avant de nos chevaux deux paysans qui traînaient une génisse. En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, la lame d'un long couteau brilla au soleil et la pauvre bête s'abattit lourdement à terre, les jarrets coupés. Le plus tranquillement du monde, les deux Marocains tendirent un papier sur lequel une supplique était écrite : leur frère avait été mis en prison pour dettes, il avait payé et, malgré cela, l'infortuné gémissait encore dans les cachots depuis deux années.

Le lendemain, au pied de la tente du ministre, gisait un mouton, la tête coupée. Derrière, le suppliant, accroupi, attendait sans mot dire qu'on vînt lui demander la cause de son sacrifice. Sa tête très noire émergeait, impassible, de son burnous blanc que de larges plaques de sang teintaient de rouge. Derrière lui encore, deux femmes, les siennes sans doute, se tenaient assises, venues pour réclamer justice avec leur mari.

A tous l'ambassadeur promit d'intercéder en leur faveur auprès du sultan.

Ces sacrifices, assez fréquents, laissent une triste impression, et j'avais toujours peur, quand des indigènes s'approchaient de nous, de voir se renouveler une de ces scènes pénibles.

Enfin, le onzième jour de route, nous campions sur les hauteurs d'El-Ferragi, à quelques kilomètres de Fez. Au loin on distinguait une longue ligne blanchâtre, les murailles de la ville. Au pied de cette ligne serpentait l'oued Fez, et sur les rives de l'oued se dressaient de nombreuses tentes, le camp des « tolbas », ou étudiants marocains, en train de célébrer leur fête annuelle qui dure quinze jours. Je me promis d'aller leur faire visite aussitôt notre arrivée pour dire aux étudiants français comment vivent et comment s'amusent leurs camarades du Maroc.

X.

(A continuer.)

UN DISCOURS DE M. RENAN

M. Renan n'a jamais mieux parlé, ce qui n'est pas peu dire, qu'à la distribution des récompenses aux sociétés savantes. Personne ne sait exprimer comme lui les joies du travail. L'étendue de sa pensée, la familiarité de son esprit avec les grands problèmes, le mélange du passé lointain au présent et du sacré au profane, l'inévitable couplet de l'Écriture et les réminiscences des livres saints sur les lèvres d'un homme qui eût été capable de les écrire, puis la façon de dire, cette simplicité qui est devenue si naturelle, donnent à la parole du maître une poésie très particulière, d'un charme délicat et pénétrant.

Il me semble que M. Renan est vieux comme le monde, dont il a vécu toute la vie, mais vieux sans avoir vieilli, car sa mémoire est singulièrement fraîche, et l'on ne croirait pas que ce contemporain, un des plus actifs en ce siècle d'activité, a connu les patriarches! Voyageur à travers le temps et l'espace, il a tout vu, tout comparé; il ne s'étonne de rien, mais s'intéresse à tout. Il doit faire de jolies réflexions en contemplant, réunis au pied de la tour Eiffel, les peuples qu'il a vus se séparer au pied de la tour de Babel.

Longue expérience ne va point sans quelque mélancolie. Il y en a dans ce dernier discours, un peu partout, par exemple dans le rêve d'un Collège de France transporté en quelque monastère entouré de chênaies, de ruisseaux et de rochers, au milieu d'un paysage propice à l'attente douce de la mort.

Cette mélancolie, si délicieusement exprimée, les meilleurs d'entre nous la ressentent aujourd'hui. N'en disons point de mal. Il y a mélancolie et mélancolie : une mélancolie physiologique, qui est une maladie; une mélancolie d'âme, affection légère et bienfaisante. Les poisons ont des degrés : au degré inférieur, ils sont des remèdes. Une dose de mélancolie est un remède contre la sécheresse d'âme, mal très redoutable et vilain mal.

J'entends par mélancolie un état où des pensées vagues se confondent avec des sentiments dont l'objet n'est pas déterminé. Chaque état d'âme a son paysage, sa saison et son heure. Le paysage de la mélancolie, c'est une longue, longue étendue; le premier plan est discret; le dernier est perdu dans l'indéfini. La saison, c'est le printemps ou l'automne; l'heure, le matin ou le soir. La mélancolie se plaît dans les commencements et les fins, choses incertaines.

Elle a ses siècles à elle : ce ne sont pas les siècles du milieu où un peuple s'arrête, se croyant arrivé, et qui sont des paliers dans la montée ou la descente. Il y a de la mélancolie dans les légendes des premiers âges; il y en a dans la poésie des âges mûrs, au penchant de la vieillesse.

La mélancolie n'affirme ni ne nie. Est-elle sceptique? Non. Quand vous considérez au large la mer qui se confond avec le ciel dans une vapeur, et que votre esprit flotte sur cette région indécise, vous sentez qu'au delà est encore la mer et le ciel encore. La brume n'est pas une fin, elle n'est que le voile de l'au delà.

Ne point affirmer, ne pas nier, ne pas douter, cet état étrange est celui de beaucoup d'hommes aujourd'hui.

La mélancolie des âmes saines n'est point de la paresse. Elle est un repos, une consolation des incertitudes, la vague approche d'une foi, un rêve après le livre fermé, un stimulant à reculer les confins de la brume. Ce discours où l'orateur cherche le moyen « d'attendre la mort plus doucement » est une exhortation éloquente au travail.

Oui, travaillons, et partout, en province comme à Paris. En province surtout, semble dire M. Renan. Il a raison. Le travail en province, c'est une des conditions de la résurrection de notre pays. Mais peut-on travailler en province? M. Renan en est persuadé : il y veut aller chercher la solitude, le repos, la liberté, l'agrément et les sourires de la nature, le calme et la joie de l'esprit.

Ici nous nous reconnaissons à peine. Nous vivons dans le tumulte; nous avons beau nous boucher les oreilles, nous entendons le tapage. Mille besognes nous sollicitent, et les besognes sont les ennemies des œuvres. Il faut à tout moment couper des fils qui ne se rejoindront plus. Nous nous encombrons des ruines de choses commencées que nous n'achèverons pas. Impossible de nous résumer, de dégager la philosophie de notre vie, de conclure sur nous-mêmes. Parfois, la fatigue nous prend de courir toujours pour n'arriver jamais. Alors nous étendons les bras, comme pour saisir la solitude et la paix, et les exclamations nous reviennent des poètes qui ont exprimé le désir de s'en aller bien loin :

Celle de Virgile :

> *... O qui me gelidis in vallibus Hæmi*
> *Sistat!...*

Celle de Racine :

> Ah! que ne suis-je assise à l'ombre des forêts!

Celle de Hugo :

> Oh! laissez-moi partir...

Sans doute, mais laissez partir M. Renan, et n'ayez pas peur : il reviendra. Il l'avoue lui-même. Paris n'offre pas seulement à la culture scientifique des avantages qui ne se rencontrent pas ailleurs : « Il est un certain genre d'excitation générale, si j'ose le dire, d'initiation dont Paris aura longtemps encore le secret. » C'est vrai, et me voici pris du désir d'exalter Paris, mais j'aurais trop à dire sur la joie de percevoir à

chaque minute l'intensité de la vie, la chaleur des contacts, l'infinie variété de l'action et de la pensée, la singularité des individus et l'âme enfantine des foules, — sans compter qu'on y peut trouver, dans ce Paris, des fenêtres d'où l'œil tombe sur la verdure d'un jardin, sur l'eau d'une fontaine entourée de platanes et parcourt au loin les rebords de l'hémicycle des collines du Sud.

Paris aura longtemps le don d'initiation, parce qu'il l'a depuis longtemps, depuis qu'il est la grand'ville où le roi de France a concentré la France. M. Renan rappelle les titres de la province : les lois de la nature trouvées par Buffon à Montbard, les lois plus profondes de l'histoire politique, découvertes par Montesquieu à Bordeaux. Mais la zoologie de Buffon, son admirable ménagerie, c'est presque un salon. Supprimez Paris, aurez-vous le *Discours sur le style?* Les *Lettres persanes* n'ont-elles pas été écrites pour quelque *Vie parisienne* de ce temps-là?

Il y a bien longtemps que la province languit. Je ne sais plus qui disait au XIVe siècle: « Vivre à Paris, c'est vivre, tout court, *simpliciter;* ailleurs, on vit relativement, *secundum quid.* »

Faisons cet aveu, pour bien voir toute l'étendue du mal et y mesurer l'étendue de l'effort. Il faut se mettre tout de suite à la cure, qui sera longue. Nous n'y pouvons pas tout, nous les gens d'étude. Ce n'est pas nous qui corrigerons l'œuvre des rois, consacrée, aggravée par la Révolution. « La tendance exagérée à la centralisation parisienne », nous ne suffirons pas à la modérer, à l'arrêter.

Nous pouvons quelque chose cependant, et déjà nous sommes à l'œuvre. Les moyens et les instruments du travail scientifique ont été multipliés en province. Les efforts de l'initiave locale ont été approuvés, encouragés, aidés. Des corps savants s'organisent, des universités naissent en quelques endroits, très rares il est vrai. De jeunes maîtres sont répandus un peu partout. Comme les maîtres du moyen âge dont parle M. Renan, ils se sont formés à Paris, et sont allés développer à leur guise le germe qui leur a été inoculé. Je sais bien que, s'ils avaient pu, ils seraient restés ici; la plupart ont l'ambition d'y revenir, mais ils s'acclimatent: la preuve, c'est qu'ils travaillent.

Que leur devons-nous? Tout d'abord de nouveaux moyens d'action, puis le respect et la récompense de leur travail. Il y a, en France, dans la répartition des honneurs, un privilège de la capitale qui a succédé au privilège de la cour. Les antichambres des ministres sont les héritières de l'Œil-de-bœuf. C'était un titre aux faveurs de Louis XIV que de ne point découcher: c'est un titre aux faveurs d'aujourd'hui que de se montrer aux puissants. Il y a, dans tous les ministères, une permanence, une constance de visages accoutumés, sur laquelle passe, sans la troubler, comme sur l'onde des rides légères, la variété des figures de ministres. Il est rare de trouver dans ces parages des boutonnières vierges. Un conducteur de tramway du boulevard Saint-Germain m'a dit qu'à de certaines heures, dans sa voiture (elle passe auprès de plusieurs ministères), les voyageurs non décorés ont l'air d'intrus. En province, il faut aux boutonnières la longue patience.

Le suprême honneur pour le savant français, c'est l'entrée à l'Institut. Autrefois la résidence à Paris n'était pas l'indispensable condition pour l'obtenir. C'est une loi aujourd'hui. En faisant entrevoir qu'elle peut être amendée, M. Renan a rendu un premier service à la science provinciale. La nostalgie de Paris, est pour plusieurs que je connais l'attraction vers certaine coupole.

Il est clair que l'on ne peut à la fois vouloir que des hommes de valeur créent, en y vivant et en y mourant, des patries intellectuelles provinciales, et leur refuser la récompense, la proclamation publique de cette valeur.

Aider, honorer, rémunérer la science provinciale, ce sera beaucoup, mais il restera quelque chose à faire, rien moins qu'une révolution. La province, bien qu'elle fût atteinte dans les sources de vie, produisait au XVIIIe siècle plus et mieux qu'au XIXe : notre infériorité est peut-être un effet de l'abus, où nous sommes tombés, de l'éducation uniforme. Nous avons multiplié les collèges, nous les avons placés sous la même discipline; nous avons réglé l'emploi du temps minute par minute; nous avons écrit article par article des programmes qui s'allongent sans cesse, car notre uniformité, par surcroît, est encyclopédique. Afin que personne ne pût échapper à nos règles et qu'aucune fantaisie ne fût permise à qui que ce fût, nous avons établi à l'entrée de toutes les avenues de la vie intellectuelle des examens qui barrent la route aux indépendants. Toute éducation est dirigée vers ce but. Notre liberté d'enseignement n'a rien de commun avec la liberté de l'intelligence. Elle est réduite au choix du maître, à l'option entre la redingote et la soutane.

C'est un des phénomènes de notre siècle que la mainmise de l'école sur les esprits. Notre œuvre scolaire, nous devions la faire, et nous avons raison de nous enorgueillir de l'avoir faite; mais prenons garde! La culture scolaire, comme nous la comprenons aujourd'hui, est dangereuse. Ses prétentions encyclopédiques sont un leurre: elle veut être universelle, mais, à cause de cela même, elle est limitative. L'écolier qui doit tout apprendre apprend peu; l'esprit que l'on sature perd l'appétit; la monotonie des règles absolues étouffe toute originalité.

J'admire la liberté des esprits d'autrefois, cette légèreté d'ailes qui les portait sur les sommets de tant de jolies collines et de montagnes si hautes. Par moments, je voudrais n'avoir été élevé nulle part. Il me semble que ma bonne volonté, cherchant à travers le hasard, aurait trouvé mieux que ce que l'on m'a

donné. Ce sont des moments de mauvaise humeur, d'injustice, d'ingratitude; je le sais, mais je sens bien que j'ai subi trop de règles et porté trop de jougs. Depuis ma jeunesse, le mal s'est aggravé. Je ne regarde jamais sans quelque chagrin ces feuilles officielles que les examinateurs du baccalauréat ont sous la main. D'un côté sont les rubriques des connaissances humaines, de toutes les connaissances; de l'autre, une colonne à mettre des notes en chiffres; au bas, un trait et la mention : *total*. Nous inscrivons dans la colonne des 2, et encore des 2, c'est-à-dire des *passable*. Obtenir le passable, c'est toute l'ambition du candidat. Rien ne lui servirait d'exceller ici, s'il faiblissait trop là est là. Le 2, c'est la note sûre, le vrai placement du fils de famille, mais combien de fois le total vrai de tous ces 2 ne donne-t-il pas zéro?

Notre uniformité encyclopédique est une invitation à la médiocrité. Elle produit l'indifférence intellectuelle de la jeunesse, qui n'est plus guère capable que de se préparer à des métiers. Cette indifférence croît avec la vie. Elle est mortelle à la science. Nous devrions, je crois, réduire au *minimum* la façon commune qu'il convient de donner à tous les esprits, rendre à l'écolier le droit d'ignorer quelque chose, découvrir et respecter en lui l'individu, afin que, plus tard, il devienne une personne, lui donner surtout des commencements de lumières.

Chaque année, nous mettrons ainsi en circulation un certain nombre d'intelligences alertes et curieuses. Elles se répandront par tout le pays, et, si nous savons entretenir les foyers qui s'allument, si nous affranchissons nos universités de maintes habitudes scolaires fâcheuses, si nous les encourageons à aimer et à cultiver surtout la science, nous aurons fait ce qui dépend de nous pour raviver en province la vie intellectuelle, pour la rendre, à Paris même, plus féconde. C'est un grand service à rendre à l'esprit français que de l'affranchir de l'esprit scolaire qui souffle aujourd'hui.

ERNEST LAVISSE.

LES DEUX EXISTENCES DE KHALIL

Conte oriental.

A M. PAUL MEURICE.

Le soleil avait enfoncé déjà un grand arc de son disque au-dessous de l'horizon, quand un cavalier couvert de sueur et de poussière, comme tout bon messager qui veut prouver la rapidité de sa course, entra dans la cour de la petite maison du faubourg d'Angora, habitée par Khalil, fils de Munir, pacha d'Anatolie.

Khalil avait tout récemment atteint ses vingt ans; il était beau, il était grand, il était fort et hardi, et se promettait bien de mettre à profit ces dons du ciel pour sa plus grande satisfaction personnelle. D'autant plus que, depuis dix-huit mois, rendus par l'ennui aussi longs que dix-huit siècles, il vivait pauvrement, exilé par son père dans cette rustique retraite, à la suite d'une aventure de harem qui coûta la vie à sa trop sensible complice.

Au bruit du courrier, sa tête apparut dans l'encadrement d'une fenêtre de l'étage.

— Qu'y a-t-il? Que me veut-on? cria-t-il.

— Ah! effendi, effendi! s'exclama sur un ton plaintif le messager, une mauvaise nouvelle, une nouvelle noire.

— Alors, pourquoi l'apportes-tu? Va-t'en sans la dire, et ne m'attriste pas, ou je te ferai rester sur place plus longtemps que tu ne voudrais.

Et Khalil s'étant saisi d'une arquebuse dont il alluma la mèche — en ce temps lointain on ne connaissait encore en Turquie que ce système d'armes à feu — mit en joue le bonhomme, qui détala aussitôt fort effrayé. Mais quand il fut près de la porte, abrité derrière un pilier de maçonnerie, il avança prudemment la tête, et cria de sa voix la plus aiguë à Khalil toujours menaçant :

— Effendi, effendi, Munir pacha, votre honoré père, est mort.

— Hein? quoi? mon père est mort? Reviens vite, reviens, et ne crie pas si haut; je ne te ferai pas de mal.

Le jeune homme déposa son arme et descendit précipitamment dans la cour.

Son unique serviteur était occupé dans la cuisine à préparer un plat de pilaw, dont le fumet de mouton gras flattait les narines. Khalil, sans égard pour le cuisinier, le transforma sur-le-champ en palefrenier :

— Je suis réconcilié avec mon père, cours seller mon cheval.

Tandis que le serviteur harnachait le cheval, le jeune homme s'approcha du cavalier, que de près il reconnut pour le chef des eunuques et l'intendant de confiance de Munir pacha.

Le fidèle Abdul n'avait trahi qu'une fois son maître; c'était en faveur de celui des fils de Munir lui-même, qui donnait les plus belles espérances, ce jeune Khalil, plein d'intelligence et d'ardeur. La chose avait mal tourné, par la dénonciation d'une rivale de la charmante Fatmé; il fallut bien qu'Abdul exécutât les ordres du pacha : mort pour la femme, exil pour le jeune homme, mais au fond de son cœur racorni d'eunuque gras, il garda une grande pitié pour l'une, un sincère dévouement pour l'autre.

Khalil savait qu'il pouvait compter sur Abdul, dont les intérêts se confondaient désormais avec les siens; il l'interrogea vivement :



— Quand est-il mort?

— Ce matin, au soleil levant.

— Où était-il?

— A Brousse.

— Et tu as pris tout le temps d'un lever à un coucher de soleil pour venir jusqu'à moi!

— La route est longue et les jambes sont courtes.

— Un cheval en a quatre.

— Il n'a qu'une poitrine et qu'un souffle.

— On en change.

— J'en ai crevé trois; votre altesse peut voir que le quatrième est fourbu et le cavalier moulu.

— Enfin, soit; pourquoi est-il mort?

— La maladie...

— Ah!... Qu'en a-t-on fait?

— Il est resté étendu dans son lit, froid et vert, entouré d'aromates.

— Et après, que s'est-il passé?

— Rien!

— Comment rien?

La face glabre et luisante du porteur de nouvelles se rida par une grimace qu'il voulait faire passer pour un sourire; et ses yeux noirs, petits et brillants, s'allumèrent de malice.

— J'ai fermé la porte, répondit-il simplement.

Khalil jeta sur lui un regard étonné, mais l'expression en changea bientôt. Les deux hommes s'étaient mis d'intelligence: un coup d'œil leur avait appris qu'ils n'avaient pas de secrets à se cacher.

— Et la porte est gardée, ajouta l'eunuque.

— Fort bien, conclut le jeune homme. Et le médecin?

Abdul fit un geste très significatif, Khalil y répondit par un geste d'acquiescement, et murmura :

— Bah! un de moins!... M'apportes-tu de l'argent? reprit-il très haut. Il m'en faut pour me vêtir et agir en fils de pacha favori de son père.

— Ah! par malheur, pas un sequin.

— Tant pis! mais j'ai où m'en procurer.

Après que plusieurs autres renseignements l'eurent assuré que nul encore ne connaissait avec certitude la mort de Munir pacha, Khalil dit au voyageur fatigué:

— Tu vois la fontaine, tu peux te rafraîchir.

Khalil avait son plan, une inspiration d'Allah, rendue possible, sinon facile, par les précautions d'Abdul, également inspirées par Allah.

Il tourna les talons et s'en fut hors de chez lui, par un petit chemin aboutissant à une maison de chétive apparence. Khalil entra sans frapper; dans une pièce étroite et basse se tenait un maigre vieillard à longue barbe, au nez crochu; son caftan était constellé de taches provenant des éclaboussures d'un liquide odorant qu'il transvasait d'une jarre énorme dans de petites fioles.

— Lévi, je suis réconcilié avec mon père, dit tranquillement le jeune homme.

Le vieillard fronça les sourcils, et comme si cette parole n'eût été qu'un signal convenu, il se leva, et à petits pas, traînant d'un pied lourd sa babouche sur la terre battue, il se dirigea vers une porte de cave en plan incliné, que fermait seulement une barre de fer horizontale, maintenue par un cadenas.

Mais derrière cette porte, à trois pas, s'en dressait une autre toute en fer, capable de résister au bélier et au canon; elle était fortement scellée dans un mur de pierre épais d'un pied et demi; plusieurs serrures à secret, dissimulées parmi les arabesques d'acier qui l'ornaient, défiaient les ruses des plus subtils voleurs. Elle donnait accès dans un caveau de pierre, long de trente pieds, large de vingt, éclairé par trois lampes de cuivre ciselé suspendues à la voûte; le sol était dallé de marbre; des tapis et des peaux de tigres et de lions le recouvraient; de chaque côté, dans le sens de la longueur, se succédaient des coffres-forts; au milieu du caveau, une table et un fauteuil de bois sculpté; dans un angle, un lit; et au mur du fond que revêtait une natte, accrochés dans un ordre plus méthodique qu'artistique, des pistolets, des sabres, des piques, des arquebuses.

Lévi prit un petit sac dans le premier coffre-fort à droite, remonta vers Khalil, après avoir tout fermé soigneusement et sans bruit.

Le jeune homme tendait la main déjà pour recevoir le sac, quand le Juif, se ravisant, lui dit:

— Mais qu'avez-vous besoin de cet argent, puisque vous êtes réconcilié avec l'altesse sérénissime — votre père?

Un éclair de fureur s'échappa des yeux du jeune homme.

— Ah! giaour de malheur, vas-tu essayer de me tromper? tu t'en repentirais. Tu m'as promis mille sequins d'or à première réquisition : je requiers, paye.

— Les voici, les voici, s'empressa de répondre le vieillard effrayé. C'était une simple réflexion... Je pense seulement maintenant que redevenu riche et puissant, par votre heureuse réconciliation avec votre très honoré père, vous pourrez sans doute me rembourser prochainement, et à votre tour me faire quelque bien.

— Je ne te dois rien, vieux chien de Juif, s'écria durement Khalil. T'ai-je pas sauvé la vie en empêchant mon cheval de te tuer?

Le vieux Lévi, stupéfait, ne sut que répliquer : la vérité était qu'il avait un jour été renversé sur la route par le cheval emporté de Khalil; le cavalier maîtrisa sa monture un peu plus loin, revint sur ses pas, et voyant le Juif gisant dans la poussière, daigna s'écarter et ne pas le faire piétiner par sa bête. C'est ce que le fils de Munir appelait *sauver la vie*.

— J'accepte tes mille sequins; y sont-ils bien tous, au moins? Si j'ai besoin d'autres sommes, je reviendrai te voir, ou j'enverrai vers toi, de préférence à tout autre.

— Merci bien, effendi! glapit le Juif... Mais, effendi, vous emportez mon or, et le petit billet n'est pas signé!

Khalil était déjà loin; il remontait allégrement vers sa demeure, et sa physionomie offrait le contraste curieux d'un front soucieux et d'une bouche souriante.

*
* *

Le pachalik d'Anatolie constituait, à cette époque, une vice-royauté d'une importance très considérable; après la chute de l'empire grec, Trébizonde était restée le siège du gouvernement. Munir, que le sultan de Stamboul avait laissé agir à sa guise, pourvu qu'il envoyât avec exactitude les tributs exigés et tînt une armée toujours prête, Munir, rapace et avare, y avait entassé dans son palais des trésors immenses. Il vouait aux diamants, aux pierres précieuses et aux belles armes autant d'amour qu'aux jolies femmes; et, pour acquérir celles-ci sans rien sacrifier de ceux-là, il piratait lui-même, tout en se promenant, et il ne se passait pas de mois qu'il n'enlevât de force deux ou trois Géorgiennes, une ou deux Persanes, trois ou quatre Grecques, non compté les Arméniennes qu'il trouvait sous sa main, sans sortir du territoire soumis à son autorité. Le mois suivant, il faisait revendre aux marchands d'esclaves celles dont il était las, et, avec le prix des femmes, il achetait des objets d'orfèvrerie, des perles et des petites boîtes de tripang, apporté des îles lointaines de la Polynésie, où l'on prépare avec la biche de mer ce mets insipide, mais puissamment aphrodisiaque.

Avant qu'il fût nuit close, Khalil se mit en selle. Mais au sortir d'Angora, où il avait acheté de riches vêtements et fait quelques largesses au peuple, au lieu de se diriger sur Trébizonde comme le lui conseillait Abdul, il prit la route de Brousse avec le chef des eunuques et expédia vers la capitale son serviteur muni de cette proclamation, qu'il devait communiquer à tous les beys et muphtis sur son passage, afin qu'ils la publiassent :

« S. A. Munir pacha, pour célébrer la rentrée en grâce de son fils chéri Khalil, ordonne trois jours de fête. »

Le parchemin était revêtu régulièrement du sceau du gouvernement et du cachet particulier du pacha d'Anatolie, que le prévoyant Abdul avait eu la précaution d'emporter.

A Brousse, le palais habité par le défunt pacha était délicieusement situé à mi-côte, regardant le merveilleux Bosphore. D'immenses jardins en amphithéâtre l'entouraient de verdure et de fleurs et descendaient jusqu'à la mer. Khalil s'extasia sur la beauté du site, et soit qu'il voulût affermir son âme contre l'émotion avant de revoir son père mort, soit qu'il fût plus pressé de récréer ses yeux par un magnifique paysage et par de somptueuses décorations que de les attrister par un lugubre spectacle, il voulut parcourir les jardins, les bains et les salles d'apparat avant de pénétrer dans les appartements réservés du maître.

Peut-être aussi une pensée politique régla-t-elle sa conduite : car il eut soin de se faire voir, en compagnie du confident de son père, à tous les officiers de la maison et de leur faire comprendre, par son visage riant et son air heureux, qu'entre Munir pacha et lui tout sujet de brouille était dissipé. Aussi chacun, désireux d'être en faveur auprès du fils du maître, voulut surpasser tous les autres en protestations d'amitié et de dévouement.

Une grande fête fut annoncée pour le soir même. Il fallait que Munir pacha y parût. C'était absolument nécessaire aux desseins de son fils. Quelques officiers du palais s'étaient étonnés déjà de n'avoir point, comme leur service les y obligeait, entretenu le représentant du sultan depuis quarante-huit heures. L'explication fournie par Abdul était fort simple et très plausible : Munir, pressé de revoir son cher enfant après dix-huit mois et plus d'éloignement, était parti au-devant de lui, mais secrètement, afin de mettre d'accord l'élan de l'affection paternelle et la réserve de la dignité princière. Toutefois, il eût été imprudent, si près de Constantinople, de cacher le pacha trop longtemps : une fois à Trébizonde, on aviserait. En attendant, le mort irait à la fête.

Khalil était arrivé à Brousse vers midi; grâce aux relais préparés par Abdul à son premier passage, les quarante-cinq *fercengs*, soit deux cent cinquante kilomètres environ, qui séparent Angora de Brousse avaient été franchis en moins de seize heures.

Le soleil était à son extrême déclin quand, avec le chef des eunuques, le jeune homme pénétra dans la chambre vide où reposait son père, défendu par dix nègres muets qui, armés jusqu'aux dents, montaient la garde dans l'antichambre.

— Voilà ce qui fut Son Altesse, murmura le gras Abdul avec componction.

— Qu'il est laid! Comme il pue! s'écria Khalil; et, mettant le comble à l'irrévérence, il appuya le doigt sur les paupières baissées du mort pour les rouvrir.

— Ce n'est plus son fier regard, ajouta-t-il avec un air de regret.

Mais aussitôt, d'un ton léger et railleur, il lança cette réflexion :

— Bah! ils croiront qu'il s'ennuie et qu'il a sommeil... Allons, remettons-le à neuf.

Mais Abdul, bien qu'il ne fût scrupuleux en rien, ne se sentait pas de vocation pour rajeunir un cadavre.

— Que Votre Altesse accomplisse elle-même ce pieux devoir, fit-il d'une voix insinuante; ça lui portera bonheur, tandis que la main indigne d'un misérable esclave profanerait...

Khalil haussa les épaules, et Abdul ne fut pas bien



sûr de n'avoir pas entendu, léger et rapide comme un souffle d'oiseau, le mot qui veut dire : *Imbécile!*

Le jeune homme tira d'une sacoche plusieurs flacons emportés de l'officine du Juif d'Angora. Avec un tampon de laine, il commença par enduire d'une huile parfumée, de teinte rose, le corps de Munir de la tête aux pieds; puis deux muets, sur son ordre, le frictionnèrent à tour de bras. Au bout d'une demi-heure, ce résultat étonnant était acquis : les membres se pliaient sans trop de peine à leurs jointures; il fut possible d'imposer au cadavre l'attitude d'un homme gravement assis dans un fauteuil.

Alors, au moyen de petites seringues d'argent, Khalil injecta sous la peau, en divers endroits, une préparation qui rendit à l'épiderme de l'élasticité et une couleur presque naturelle à la vie. Pour combattre la nauséabonde émanation, il frotta le corps d'un onguent composé de lavande, de benjoin et de cire fine, et par la bouche, ouverte au moyen d'un bâtonnet d'ivoire, fit couler dans l'estomac un liquide clair et sirupeux qui exhalait une suave odeur de menthe et de mastic.

Enfin, il passa du rouge sur les lèvres et les gencives, teignit de henné les ongles longs et pointus, insuffla sur les joues de la poudre de safran et sur les paupières une poudre rose qui les ranima et les rétracta; dans les narines, resserrées et pincées, il insinua deux légers tampons d'ouate imbibés d'essence de rose, par le moyen desquels le nez reprit sa forme.

Ainsi réparé, feu Munir pacha était fort présentable; les deux muets, sous l'œil de Khalil, le revêtirent d'un de ses plus brillants costumes, le coiffèrent d'un turban à aigrette de diamants et l'installèrent dans un fauteuil doré, garni de coussins de soie.

Khalil congédia les deux muets d'un geste que comprit Abdul et qu'il se chargea de traduire : un muet est moins indiscret qu'un homme doué de la parole, mais un mort est plus discret qu'un muet. La chose ici était d'importance. A peine eurent-ils franchi le seuil de la salle où trônait Munir immobile, impassible comme une figure de cire, qu'un double coup de cimeterre leur tranchait la tête.

Une heure après, la fête commençait, et tous les officiers de la maison du pacha d'Anatolie, les dignitaires et fonctionnaires de l'empire admis d'ordinaire aux grandes réceptions, défilaient devant le corps sans âme du lieutenant du Commandeur des Croyants et baisaient sa babouche.

— Qu'on aille donc maintenant conter au sultan que son très cher ami Munir a rejoint le Prophète! murmura Khalil à l'oreille d'Abdul. Tandis que ces gens-là vont s'amuser, faisons diligence vers Trébizonde. Je veux montrer demain mon père au peuple. Il vivra maintenant jusqu'à la fin des siècles, s'il le faut.



Et il le montra au peuple, de loin, du haut d'une terrasse.

C'était suffisant pour que Munir, cru vivant, ne fût pas remplacé. Combien de temps se soutiendrait la supercherie? Khalil ne le calculait pas avec précision. Il ne voulait que le temps ou de gagner la faveur du sultan et obtenir la survivance, ou de se former des partisans et de se rendre indépendant de la Sublime Porte.

— Je veux être heureux, répétait-il souvent à Abdul.

Être heureux signifiait pour lui ne subir aucune contrainte, ne refouler aucun instinct, ne contenir aucune passion.

Et Khalil se mit en mesure d'être heureux.

Il se nomma d'abord grand-vizir du pachalik d'Anatolie, élimina peu à peu les ministres, officiers, fonctionnaires de toute sorte qui ne lui semblèrent pas capables de s'associer à ses projets et les remplaça par des créatures à lui. Il avait annoncé que Son Altesse Munir pacha, un peu fatigué, se déchargeait sur lui d'une grande part des soucis du gouvernement et entendait se renfermer pendant quelque temps dans la société plus récréative et plus douce de ses femmes et de sa famille. Ce fut donc Khalil qui, au nom, lieu et place de son vénéré père, donna les audiences, correspondit avec Stamboul, commanda l'armée et perçut les impôts; ce fut lui aussi qui visita le harem. Sur la désignation d'Abdul, il fit deux parts des femmes qui le peuplaient.

Toutes celles qui avaient enfanté furent d'abord rassemblées dans une salle écartée.

— Maintenant, Abdul, dit Khalil, fais-en le tri.

— Comment?

— Fais ranger à droite celles dont la progéniture est vivante, à gauche celles dont la progéniture est morte. C'est fait?... Bien... Que celles de gauche soient vendues dans les quarante-huit heures, sous la condition expresse que les marchands les emmèneront à Alger.

— Et celles de droite?

— Mets à part celles qui ont une fille et celles qui ont un fils.

Il n'y avait pas de probabilité que la même eût fille et garçon, à moins qu'ils ne fussent jumeaux, car jamais Munir n'approchait plus d'une femme qui avait été mère.

— A chaque mère qui a une fille tu donneras dans le harem une chambre, où elle élèvera son enfant jusqu'à la puberté; à chaque mère qui a un fils, tu donneras un sac de cuir pour elle et son enfant.

Une grimace cruelle agita les lèvres et les paupières d'Abdul : il avait bien compris l'ordre. Khalil, se méfiant des rivalités futures, supprimait les fils de son père et leurs mères; le sac de cuir a pour destination finale le fond de la mer.

On noya de la sorte dix-huit femmes, dont l'âge variait de dix-sept à trente-deux ans, et dix-huit garçons dont l'aîné avait quinze ans et le plus jeune onze mois.

Sûr que l'héritage paternel ne lui serait jamais contesté, Khalil commença de jouir pleinement de sa richesse, de son pouvoir et de sa jeunesse.

Trop intelligent pour devancer le désir — ce qui est le moyen de tarir la source des joies — il le laissait naître, et ne le satisfaisant qu'après un certain degré d'excitation, il doublait son plaisir.

Aucune préoccupation de la justice n'arrêtait ses caprices, mais il ne commettait aucune injustice sans motif, pour le plaisir de nuire.

Par exemple il voulut un jour la femme nouvellement mariée d'un amiral espagnol, qui de Stamboul, où il avait été envoyé en ambassade, était venu à Trébizonde rendre visite au pacha d'Anatolie.

La belle Madrilène trouvait Khalil charmant, mais elle avait de la religion et des scrupules et redoutait l'adultère.

— Quoi! si vous étiez veuve, vous m'aimeriez? lui demanda le jeune Turc.

— Je ne jurerais pas que non! répondit-elle en minaudant.

— N'est-ce que cela! s'écria-t-il.

Deux heures après il la faisait conduire dans une magnifique salle du harem, où bientôt il la rejoignait et s'empressait aux amoureuses entreprises. La dame se récriait; et lui, du ton le plus naturel :

— Qu'est-ce donc qui vous retient, puisque vous êtes veuve?

En effet, l'amiral, avec l'aide d'Abdul, avait fait une chute malheureuse dans un escalier de marbre, au bas duquel un chirurgien d'une espèce particulière, pour le sauver d'une congestion, l'avait saigné jusqu'à la dernière goutte.

Pour Khalil, la saveur du fruit défendu était la seule qui fût digne d'un homme supérieur. Il se croyait très supérieur et dédaignait les trop faciles jouissances tirées des esclaves du harem, soumises comme des animaux bien dressés.

Combien était plus pimenté et plus profond le plaisir d'enlever la femme ou la fille d'un marchand ou d'un dignitaire! Il ne s'embarrassait pas du reste de les garder toujours et d'encombrer le harem; son caprice passé, il renvoyait chez elle la victime, ordinairement peu désolée, presque toujours consolée de l'aventure par les cadeaux dont il la comblait, et parfois même reconnaissante au ravisseur de la violence exercée.

Il était si beau, si galant et si brutal à la fois!

Apercevait-il en ses promenades une jolie maison de campagne, l'envie lui venait de l'habiter : sur-le-champ le propriétaire et sa famille, sauf celles de ses femmes ou de ses filles assez belles pour tenter la concupiscence de Khalil, étaient enlevés, déportés à la ville voisine, enfermés dans une maison, gardés et traités d'ailleurs sans dureté; le fils de Munir s'installait, se reposait ou donnait des fêtes, jusqu'au jour où, las de cette campagne, il reprenait le chemin de son palais de Trébizonde et rendait la maison au propriétaire; il lui offrait même un présent, si l'homme avait le bon esprit de paraître content; mais s'il se plaignait ou manifestait du ressentiment, Khalil le dépossédait tout à fait et attribuait le bien à un de ses favoris; et même, féroce et sans pitié, lui faisait couper le nez, ou les oreilles, ou un pied, ou une main.

En même temps, il exerçait une active surveillance sur l'administration et les tribunaux; jamais les impôts n'avaient été perçus avec autant d'exactitude ni payés avec aussi peu de répugnance; jamais les procès n'avaient été jugés avec plus d'impartialité et de justice. Khalil usait d'un moyen énergique pour ôter aux juges le goût de la prévarication et aux collecteurs d'impôts l'idée de l'abus. La moindre irrégularité valait au coupable les délices du pal.

Avec l'armée il agissait de même. Après une manœuvre à laquelle il avait assisté, il faisait appeler ceux dont il avait remarqué les fautes ou la capacité :

— Toi, disait-il à l'un, tu t'es trompé en commandant tel mouvement, tu ne sais pas ton métier. Pourquoi es-tu chef de mille cavaliers? Tu n'es bon qu'à conduire dix fantassins.

Et il le cassait de son grade.

— Toi, disait-il à un autre, je t'ai vu corriger la bévue de ton chef; tu prendras son grade et son rang, comme je le remets au tien.

De sorte que le jeune homme était en même temps craint et adoré.

Tous profitaient de ses qualités, quelques-uns seulement souffraient de ses emportements; mais ceux qui n'étaient pas atteints en riaient comme de bonnes farces jouées au voisin, sans réfléchir qu'eux-mêmes y étaient exposés et que leur tour viendrait.

PONTSEVREZ.

(La fin au prochain numéro.)

LA SAINTE-VEHME EN ALLEMAGNE (1)

A l'époque du *grand interrègne* qui s'étend, dans l'histoire allemande, du dernier des Hohenstaufen à Rodolphe de Habsbourg, il semblait que toute justice commune eût abandonné l'Allemagne avec l'empire, et que le droit du poing et de la force dût avoir beau jeu au milieu de l'anarchie générale. Les derniers

(1) Extrait inédit du sixième volume de l'*Histoire de l'Allemagne* (sous presse), de M. J. Zeller.



empereurs, les Souabes surtout, avaient essayé d'améliorer, grâce au droit romain, les vieilles coutumes judiciaires; ils avaient lutté contre le duel, la guerre privée, la *composition*, les épreuves des anciens jours; appelé, au secours de la loi et de la paix, le ban de l'empire, la peine de mort; tenté d'introduire les preuves écrites, la discussion des témoignages, les appels des tribunaux inférieurs aux supérieurs : essais informes encore, mêlés même d'abus, qui retombaient surtout, comme les peines corporelles et la torture, sur les manants et les faibles. Tout cela allait-il périr, ou se conserver seulement dans l'intérieur des petits États, seigneuries et villes, sans qu'aucune institution politique et judiciaire centrale assurât, fît respecter la paix entre tous les membres de l'empire? Une institution étrange, mystérieuse, remontant aux origines mêmes de la société germaine et qui prit dans ces temps de désordre une extension terrible, où la justice eut la forme d'une conspiration occulte et la peine celle de l'assassinat, tenta à cette époque même de remplacer la justice impériale commune, qui faisait défaut à l'Allemagne. C'est la Sainte-Vehme.

En même temps que la vieille et primitive organisation par comtés et cantons, s'étaient conservés longtemps, dans certaines parties de la Westphalie, de la Franconie et ailleurs encore, quelques débris de l'ancienne et libre justice des premiers temps. Dans plusieurs tribunaux indépendants, des comtes libres ou *francs comtes*, assistés d'échevins, libres aussi, ou *francs juges*, apaisèrent longtemps les querelles ou punirent les crimes et délits, selon les primitives coutumes et formules. On appelait encore les présidents de ces tribunaux *francs comtes* et leurs assesseurs *francs juges*, parce qu'ils n'avaient longtemps relevé directement que de l'empereur, comme les plus puissants feudataires et les plus considérables villes de l'Allemagne.

L'antiquité de ces tribunaux, leur séculaire indépendance en avaient fait un objet de vénération particulière. Un d'eux, le plus respecté peut-être, se tenait à Dortmund, au milieu de la Westphalie. On en trouvait d'autres encore à Sœst, à Francfort, à Trèves. Les ducs de Saxe, et, après eux, les archevêques de Cologne, devenus suzerains de la Westphalie, laissèrent subsister ces tribunaux dans une certaine indépendance, tout en les attirant sous leur patronage, et maintinrent ou établirent entre eux une étroite liaison. Ils espéraient faire tourner au profit de leur puissance le respect dont ils étaient entourés. L'archevêque de Cologne Engelbert, sur la fin du règne de Frédéric II, paraît être le premier qui ait su tirer parti de cette vieille institution, léguée par un temps de barbarie à un temps de désordre.

Ces tribunaux tenaient de leur antiquité même certains procédés, certaines formules, qui paraissaient d'autant plus sacrés qu'ils étaient plus bizarres. Une sorte de mystérieuse inquisition, qui datait peut-être du temps où ils avaient informé contre les Saxons récemment convertis au christianisme, présidait à l'instruction, au jugement, à l'exécution de certains procès. Au lieu de se faire à ciel ouvert, ils avaient lieu dans des retraites écartées, sombres, et avec un appareil où l'accusé ne pouvait même reconnaître son juge. On augmenta encore la bizarrerie des formules et le mystère des procédures pour accroître le respect et la terreur. Ces tribunaux avaient conservé le privilège de prononcer leurs arrêts au nom de l'empereur, dont ils avaient longtemps relevé.

En s'affiliant les autres tribunaux çà et là dispersés, en enrôlant toutes les personnes puissantes qui voulurent se faire incorporer dans l'association, les *francs comtes* et les *francs juges* de Westphalie étendirent bientôt leur ressort à tout l'empire. L'Allemagne, au XIIIe et au XIVe siècle, se trouva tout à coup prise dans les filets de la justice mystérieuse et redoutable de la *Sainte-Vehme*, ayant son centre en Westphalie, son premier seigneur justicier dans l'archevêque de Cologne, et plus tard, après le grand interrègne, dans l'empereur lui-même, parfois heureux de suppléer ainsi à l'autorité qui lui manquait.

Dortmund resta le chef-lieu des cours vehmiques. Ce fut là que les francs comtes, seuls admis à présider les cours de la Vehme, se réunissaient en chapitre général dans le *Miroir* ou la *Chambre du roi des Romains* pour constituer la jurisprudence et confirmer les jugements. L'initiation ne pouvait avoir lieu que sur la *terre rouge* de Westphalie. Elle était de différents degrés. Les francs comtes et les francs juges seuls siégeaient, faisaient les citations, instrumentaient, exécutaient; au-dessous d'eux se trouvaient affiliés les *sachants* ou *voyants*, chargés de défendre, d'éclairer les cours vehmiques, de dénoncer les coupables et de prêter main forte aux jugements. Le secret et l'obéissance étaient pour tous les deux premières conditions. En mettant l'index et le médium le plus près du pouce sur le tranchant du sabre d'un franc comte, le récipiendaire jurait, à genoux, de ne « dévoiler ni à son confesseur, ni à son père, ni à sa mère, ni à sa femme, ni à son frère les secrets de la Sainte-Vehme, quand même un jugement frapperait l'un d'eux; de dénoncer au contraire tout ce qui relevait de sa juridiction et d'exécuter ses sentences en tous lieux et en tous temps, envers et contre tous, en dépit de tous les êtres vivants et de ce que Dieu a créé entre le ciel et la terre ». Des peines terribles attendaient les parjures ou ceux qui parvenaient à pénétrer les secrets du tribunal. Le condamné, avait les yeux bandés et les mains liées derrière le dos, puis on lui passait une corde au cou, on le jetait sur le ventre, on lui arrachait la langue par la nuque et on le pendait sept fois plus haut qu'un voleur convaincu.

Pour se faire recevoir dans cette nombreuse et redoutable association, il fallait être né d'un mariage lé-

gitime et jouir d'une réputation sans tache. Dans le XIIe siècle, on vit les ducs de Bavière, de Brunswick, le margrave de Brandebourg parmi les francs comtes; des villes permirent à leurs conseillers et à leurs magistrats d'entrer dans la Vehme pour jouir de sa terrible protection. Les empereurs se soumettaient à la cérémonie de l'initiation s'ils voulaient être seigneurs justiciers de la haute cour.

Les francs comtes tenaient registres des francs juges, les francs juges de tous les voyants. Les initiés se reconnaissaient à certains signes et en prononçant les initiales S. S. G. G. de quatre mots allemands, qui signifient coup, pierre, gazon, pleurs. Ils jouissaient du privilège de n'être soumis à aucun autre tribunal; le serment prêté sur le tranchant du glaive d'un franc juge accusé suffisait pour le disculper. Ce serment prêté, l'accusé, tirant un denier *à la croix*, le jetait devant le franc comte, reprenait son chemin; et quiconque le touchait rompait la paix du roi; un voyant avait besoin de plusieurs cojurateurs. On comprend combien ces privilèges tendaient à accroître l'association. On prétend qu'à Dortmund mille francs juges assistèrent parfois au chapitre général, et qu'au XIVe siècle l'association compta plus de cent mille initiés.

Le jugement avait lieu aussi, sauf de rares exceptions qui ne se généralisèrent point, sur la terre de Westphalie. Le franc comte ouvrait le tribunal par ces paroles consacrées : « Au nom de notre très gracieux maître, empereur et roi des Romains, j'installe en ce siège royal les loyaux, intègres et féaux francs juges (au nombre de sept) pour faire leur devoir d'une manière conforme à la justice. » Le glaive et la corde destinés à châtier le noble ou le manant, signes du droit de vie et de mort, étaient devant les juges. Les membres du tribunal étaient sans armes et sans armure, la tête découverte, les mains nues et le manteau rejeté par-dessus l'épaule. L'accusé recevait citation, revêtue du sceau de la Sainte-Vehme, par un messager, qui attachait le parchemin à la maison du prévenu et coupait à sa porte ou à l'arbre le plus voisin trois copeaux en signe qu'il avait accompli sa mission. S'il comparaissait et qu'il fût convaincu, la sentence était exécutée sur-le-champ; s'il faisait défaut à la première citation, il était condamné à une amende de 45 florins du Rhin, et à la seconde à une amende double, à moins qu'il ne donnât de bonnes et valables raisons. S'il faisait complètement défaut, on le jugeait par contumace. La sentence était terrible : « Parce que, disait le franc comte, un tel, dûment cité par moi, a méprisé le tribunal le plus élevé du Saint-Empire, je le mets hors de la paix, du droit et de la liberté. Je le rejette hors des éléments que la miséricorde de Dieu a donnés à l'homme; je le déclare sans honneur et sans asile; sa femme est veuve, ses enfants orphelins, sa maison sans maître. Je maudis sa chair et son sang; je voue son cou à la corde, son cadavre aux vautours, et son âme à Dieu, s'il veut la prendre en miséricorde »; puis il jetait une corde devant le tribunal et remettait, soit à l'accusateur, soit à tout franc juge ou voyant qu'il voulait, l'ordre scellé d'exécuter le jugement partout où il rencontrerait le condamné. L'exécuteur désigné pouvait toujours se faire assister des francs juges ou voyants dont il pensait avoir besoin, et il était rare que le coupable ne fût pas trouvé peu de temps après pendu à quelque arbre du chemin; un poignard laissé sur le cadavre faisait connaître à tous qui en avait fait justice.

On comprend à quels effroyables abus une pareille institution pouvait donner lieu. Si elle rendit au commencement, chose incontestable, quelques services dans un temps d'anarchie, elle devint bientôt entre les mains de ceux qui en disposaient un refuge pour l'impunité et un instrument de persécution. Au XVe siècle, quelques empereurs tentèrent d'utiliser ces cours en les réformant. Mais l'organisation était défectueuse. On repoussa bientôt l'association de la Sainte-Vehme autant qu'on l'avait d'abord recherchée. Les villes défendirent à leurs magistrats de se faire initier. Les empereurs, quand l'ordre légal fut un peu rétabli, restreignirent le ressort et la juridiction du célèbre tribunal, et la Sainte-Vehme, qui avait tenu quelque temps toute l'Allemagne sous une sorte de terreur, et sous le patronage de laquelle on avait voulu mettre la paix publique, fut enfin, après s'être enfoncée de plus en plus dans la bizarrerie et le mystère, poursuivie comme une conspiration coupable contre la justice et l'ordre public.

Jules Zeller.

MYN-GOOU-MIN

Un prétendant au trône de la Birmanie supérieure.

La puissance anglaise dans l'extrême Orient s'est récemment accrue de la Birmanie supérieure. Ainsi se poursuit, sans jamais s'achever, la plus grande entreprise coloniale du monde et la plus fructueuse. La conquête et la corruption y ont été employées tour à tour avec un égal succès. En Angleterre, il ne s'est trouvé ni un parti ni une assemblée pour s'opposer à l'agrandissement de l'empire, et l'opinion a souscrit tout entière aux distinctions dont la reine a comblé lord Dufferin, créé marquis d'Ava au moment où son administration prenait fin.

La Birmanie supérieure, annexée par le dernier vice-roi, s'est appelée autrefois la province d'Ava, comme la basse Birmanie, tombée depuis longtemps entre les mains des Anglais, s'est appelée le Pégu. Le nom sacré d'Ava, en pâli, est Ratnapoura, la ville des pierres

précieuses. Non loin de là sont les mines de rubis...

En 1824 et en 1855, la Birmanie avait eu à subir des assauts dont elle était sortie amoindrie, mutilée. Bien qu'elle se sût guettée et menacée, elle continuait à se débattre au milieu d'intrigues sanglantes, et toute l'Europe a connu les crimes de Thee-Baw. Un moment, la France fut en position d'assurer une sorte d'indépendance à ce qui restait de l'un des plus riches royaumes de la terre: l'insuffisance d'un agent de troisième ordre livra cette proie de prix à l'Angleterre, que nos progrès dans l'Indo-Chine préoccupaient singulièrement, s'ils ne l'alarmaient pas.

La haute et la basse Birmanie subissent aujourd'hui les lois de l'étranger. Nous sommes au lendemain de la conquête totale. Sans faire un grand effort de mémoire, nous avons encore la vision du pillage de Mandalay. Les chefs et les soldats se partagent les dépouilles de Thee-Baw : les étoffes de prix, les idoles d'or et d'argent, les pierreries enfermées dans les coffrets de bois précieux... A peine éveillé de sa stupidité, Thee-Baw est envoyé à Ratnageri et jeté dans des oubliettes. Sa fureur impuissante accuse d'une trahison imaginaire ceux de ses serviteurs et de ses ministres que sa fantaisie sanguinaire oublia de frapper aux jours de sa fragile prospérité. Il s'en prend surtout à sa femme, la reine Soopeah-Laht. Le fin et élastique réseau de l'administration anglaise couvre tout le pays. Des chemins de fer sont construits, les mines sont exploitées, et l'Irraouaddy, sillonné de bateaux à vapeur, transporte du nord au sud les richesses de toute sorte que le commerce britannique met en valeur avec une méthode parfaite.

Tout est-il fini? Par aventure, la Birmanie serait-elle exempte de cette agitation ouverte ou latente que les dominateurs de l'Inde sont contraints de calmer ou de réprimer au jour le jour? Ce serait par trop contraire aux traditions politiques de l'Asie. Des partis de rebelles tiennent la campagne. Ce sont des débris d'armée commandés par des chefs habiles et courageux. Les *Dacoits* sont les Pavillons-Noirs de la Birmanie. Contre eux il faut veiller et se défendre, car ils ont des ruses de tigres et des trahisons de serpents. Que faudrait-il pour rallier ces bandes éparses? Un roi, un prétendant? Elles en ont un. Que le prince Myn-Goou-Min se montre, qu'il apparaisse au milieu des siens, et la puissance anglaise est remise en question! Les États Shans sont dans l'attente...

***

Myn-Goou-Min a quitté Mandalay depuis vingt-deux ans : vingt-deux ans d'exil, de prison, de bagne, d'internement, de pérégrinations de toute sorte. Il est présentement l'hôte de la France. Aux soirées que donne le gouverneur de l'Inde française, on peut rencontrer un personnage dont le costume et l'attitude ne sont pas sans dignité. Vêtu d'une jaquette et d'un pantalon de soie, le front ceint d'un foulard orange, le prince tient dans sa main chargée de bagues un mouchoir de soie cerise dont il s'évente. La physionomie, où se retrouvent les traits du Chinois et du Malais, ne manque pas d'expression. Elle respire l'énergie et, si cela se peut dire d'un Asiatique, une sorte de bonne humeur. Le regard est très fin. Il n'est pas besoin de contempler longtemps ce visage pour se rendre compte que l'on est en présence d'une individualité peu ordinaire.

Depuis cinq ans, Myn-Goou-Min habite Pondichéry. Il sort peu et ne fait de visites qu'au gouverneur et au directeur de l'intérieur. Le soir, de temps à autre, il se permet une promenade en voiture, tout en se gardant soigneusement de franchir la frontière anglaise. Il est surveillé deux fois : par les autorités françaises, dont l'hospitalité a pour condition première l'absolue tranquillité du prétendant, et par les autorités anglaises, qui entretiennent une demi-douzaine de détectives autour de sa maison. Voilà un homme bien gardé.

Il n'en aspire pas moins, paraît-il, à remonter sur le trône de ses pères, et il est temps de fixer sa généalogie. Myn-Goou-Min est le fils aîné de la septième femme du roi Min-Doon qu'une révolution de palais plaça en 1853 sur le trône d'Ava, où il succédait à son frère aîné, Pagan-Min, un despote, un prince injuste et cruel, un dément, qui mourut en captivité en 1880.

Ce roi Min-Doon était bon, mais faible. La marque la plus certaine qu'il donna de sa faiblesse fut son penchant à la polygamie. En un pays où il est d'usage de n'avoir qu'une femme, il en prit neuf ou dix, sans parler des concubines. Il faut savoir qu'en Birmanie les femmes, tout illettrées qu'elles sont, jouent un grand rôle dans les affaires privées ou publiques. Elles passent pour avoir du bon sens, pour être entendues en beaucoup de choses. Aussi leur condition est-elle fort différente de celle des femmes dans tout l'Orient. C'est librement qu'elles se marient, vers la seizième année, et non moins librement encore qu'elles divorcent quand l'occasion s'en présente. Dans ce dernier cas, on fait un partage égal des biens et des enfants; les garçons suivent le père et les filles s'en vont avec la mère. Les femmes ne vivent point cachées et se font honneur de recevoir les amis de leur mari. Entre bien des dons, elles ont ceux du commerce et de l'administration! Sont-elles jolies et bien faites? Il est douteux qu'un Européen s'accommode de leur genre de beauté; mais il y a des raisons de croire qu'il sera séduit par un mélange de grâce et de décision qui n'est point sans charme.

Ce qu'il advint de Min-Doon et de la Birmanie au milieu d'une douzaine de reines et de concubines également douées pour l'intrigue et plus ambitieuses les unes que les autres, on le sait.

Le roi était boudhiste fervent. Pendant le règne agité de son frère, il avait été chercher un refuge et la paix

oin de la cour, dans un couvent, un *khoung*, où il récut plusieurs années, non comme un prêtre régulier, un *ponghee*, mais comme un frère lai, partageant son emps entre les exercices religieux et les longues médiations, et se plongeant dans la contemplation de Gauama, le Boudha birman. C'est dans cette retraite pieuse que les ministres et les grands vinrent le chercher, en 1853, pour remplacer ce fou furieux de Pagan-Min.

Le nouveau règne s'inaugura par le transfert de la cour à Mandalay. Le palais et la forteresse d'Oumeerapoura furent délaissés pour toujours, et l'on put croire que l'on ne reverrait jamais les crimes dont ils avaient été les témoins. Min-Doon ne ressemblait en rien aux autres souverains de la dynastie d'Aloung-Phya. Il avait de la piété et de l'humanité. La vie monastique avait exercé sur lui une assez heureuse influence ; elle en avait fait un prince doux, bienveillant et accessible. Mais ce n'était pas un grand homme, et il eut des défauts qui détruisirent l'effet de ses vertus. Il manquait de décision, de fermeté, de suite dans les idées. Sa timidité, son indolence contemplative le portèrent à se confier à l'intégrité, à la sagesse, à l'esprit de justice qu'il supposait exister chez ceux qui l'entouraient. Ses proches et ses ministres en abusèrent pour soumettre impunément le peuple birman à la plus insupportable les tyrannies. Au bout de treize ans de règne, une conjuration, ourdie par les propres fils du roi, l'obligeait à fuir son palais.

L'autorité que n'exerçait pas Min-Doon était passée aux mains de son frère, le « prince de la couronne », l'*Aengshee-Meng*, son successeur désigné, qui en usait tout d'abord pour opprimer la famille royale. Il était assez conforme au cours habituel des choses que les quatorze fils du roi seraient un jour autant de compétiteurs au trône, et l'Aengshee-Meng prenait ses précautions en les éloignant des affaires. La conjuration de 1866, où il devait mourir sous les poignards d'une bande de jeunes gens, vint attester l'ardeur de ces ambitions prématurées et rivales.

Le récit de cette révolution de palais offrirait en lui-même peu d'intérêt si le prince Myn-Goou-Min, l'hôte actuel de la France, n'y avait joué le principal rôle et s'il n'en donnait une version qui contredit quelque peu celle du général Fychte, l'historien de la Birmanie moderne. Ce sont plutôt des explications, ou, pour mieux parler, c'est un plaidoyer que le prétendant fait entendre, en laissant voir un souci de l'opinion qui n'est pas fait pour le diminuer devant elle, au contraire. Il est dans le caractère du personnage de se présenter non seulement comme le libérateur espéré de la patrie, mais comme un prince raisonnable qui n'a jamais versé le sang que lorsqu'il se trouvait dans le cas de légitime défense.

***

Le 2 août 1866, les *wongyees* et autres grands officiers du royaume d'Ava étaient réunis sous la présidence de Kanoung-Min, l'Aengshee-Meng, dans la salle provisoire du Conseil, l'*H'lwot-Dan*, située dans le merveilleux jardin du palais d'Été où, chaque année, le roi s'en allait séjourner pendant l'époque de la grande chaleur, à une lieue de Mandalay. Tout à coup, deux des fils du roi se montrent, suivis d'une trentaine d'hommes armés. L'Aengshee-Meng et l'un des ministres sont assassinés sur la place, et deux autres princes, fils de la huitième reine, sont égorgés également.

Quels étaient ces conspirateurs? Quels étaient ces deux furieux conduisant cette bande de meurtriers? les deux fils de la septième reine, les princes Myn-Goou-Min et Myn-Goou-Din. Le premier est celui qui vit à Pondichéry; le second est encore interné à Bénarès, où les Anglais le gardent à vue.

Le carnage avait duré si peu de temps dans l'H'lowt-Dan, la panique et la consternation causées par cette attaque soudaine furent si grandes qu'avant que l'on eût pu fermer le jardin, les princes et leurs compagnons avaient déjà pénétré dans le palais d'Été. Heureusement pour sa vie, averti par l'une des reines que le bruit avait effrayée, le roi parvint à s'échapper et put se rendre à pied, avec quelques serviteurs, à sa résidence fortifiée de Mandalay.

Dès qu'ils s'aperçurent de la fuite de Min-Doon, les rebelles rallièrent leur petite troupe qui s'attardait au pillage des appartements royaux et se mirent à la poursuite de leur père. Ils arrivèrent trop tard à Mandalay : ils n'eurent plus que la ressource de cerner la forteresse. Le lendemain matin, leurs hommes se dispersaient à la vue des soldats du « prince de la couronne », qui venaient défendre la personne du roi et venger la mort de leur maître.

On peut juger de l'émotion que ces événements firent naître. Le résident anglais à Mandalay était alors un capitaine Sladen. Il se trouvait lui-même au palais d'Été quand les princes l'envahirent. Dans l'impossibilité de s'opposer à leur action, il se borna à sauver sa propre vie et revint en grande hâte à Mandalay, où il vit la population en proie à la plus grande peur. A en croire le général Fychte, une foule de Birmans étaient venus chercher un asile à la résidence anglaise, où ils supposaient devoir être plus en sûreté que dans leurs propres maisons.

Cette période d'anarchie se prolongea pendant une semaine. La plupart des Européens quittèrent Mandalay et descendirent l'Irraouaddy à bord d'un bateau à vapeur anglais qui les conduisit à Rangoon. L'insurrection fut enfin réprimée, l'agitation cessa, et, poursuivis par les troupes restées fidèles, les révoltés s'enfuirent sur le territoire anglais, après s'être emparés d'un bateau à vapeur au moyen duquel, à leur tour, ils descendirent le fleuve. Ils furent internés à Rangoon, et le roi Min-Doon, désormais à l'abri de leurs coups, put croire sa vie et son trône à tout jamais en sûreté.

Voilà le récit du général Fychte, qui n'est peut-être pas exempt de partialité. Le prétendant l'affirme du moins. D'après sa version, la responsabilité de ces dramatiques événements incomberait à l'Aengshee-Meng lui-même. Le « prince de la couronne » aurait trahi la confiance du peuple en gouvernant d'une manière arbitraire et tyrannique. Sa politique était en contradiction avec les traditions nationales. Il était d'avis de conclure des traités avec les Européens, et notamment avec les Anglais. Il avançait que c'était le seul moyen, la seule chance que l'on eût de recouvrer un jour le royaume de Pégu, ou Birmanie inférieure. Min-Doon pensait différemment. Il le fit connaître, et de ce jour l'Aengshee-Meng fut le secret ennemi de son frère et de son roi. Il en vint à l'idée de s'emparer du trône, grâce à l'appui d'un parti qu'il s'était créé et dont les Anglais encourageaient les espérances.

Il s'agissait d'ôter non seulement la couronne, mais la vie au contemplatif Min-Doon, et ses fils devaient mourir avant lui. C'est alors que les enfants de la septième reine, Myn-Goou-Min et Myn-Goou-Din, avertis par leurs amis, résolurent la perte de l'Aengshee-Meng. Ces deux jeunes gens impétueux et inexpérimentés, privés de conseils (l'un avait vingt-trois ans et l'autre seize ans à peine), s'exaspérèrent à ces nouvelles et appelèrent à eux des hommes de leur âge, en qui ils trouvèrent des volontaires empressés.

Ce jour-là, ils ne firent en réalité que prévenir leur oncle. Bien plus, dans son récit des événements, le prétendant se flatte d'avoir sauvé la vie à son père. Armés de poignards, de *dahs*, ses compagnons n'en voulaient qu'à l'Aengshee-Meng. Si l'un des ministres périt aussi, c'est parce qu'il eut l'imprudence de se placer entre le « prince de la couronne » et les assaillants. Quant aux deux autres princes, ils auraient été tués dans le jardin par les soldats, qui les prirent pour des conjurés.

Myn-Goou-Min et son frère n'avaient aucun mauvais dessein à l'égard du roi. On a vu qu'ils n'avaient pu le joindre ni dans ses appartements du palais d'Été ni à Mandalay. Ils ne devaient jamais le revoir. Cependant, plus tard, dans leur exil, ils reçurent de Min-Doon des lettres paternelles et des présents. Le roi, plongé plus que jamais dans les pratiques de la religion, leur envoyait des livres sacrés et des images de Gantama (1).

*
* *

A partir de 1866, la vie des deux fils de la septième reine n'est plus qu'une longue suite d'épreuves. A Rangoon, où ils s'étaient réfugiés, ils furent l'objet de manifestations sympathiques de la part de la population. Leur maison était un lieu de rendez-vous pour les notabilités de la Birmanie inférieure qui n'avaient pas encore pris leur parti de la conquête. Les autorités anglaises s'en émurent, et le gouverneur, le colonel Phayre, fit surveiller étroitement les princes. Pour échapper à cette surveillance, qui ressemblait de bien près à une captivité, l'aîné, le prétendant d'aujourd'hui, quitta secrètement Rangoon avec une petite troupe décidée et se dirigea vers le nord. A la première étape, il apprit que son frère, mis en état d'arrestation, venait d'être envoyé aux îles Andamans, où les Anglais ont un pénitencier. Il revint sur ses pas. A Keemindyne, aux portes de la ville, il fut pris par les soldats du colonel Phayre, qui l'accusa d'avoir tenté de s'emparer de Rangoon et de sa garnison.

Cette imputation en dit long sur le degré de sécurité des Anglais dans la Birmanie inférieure. Sans jugement, sans qu'il lui eût été permis de se défendre, sans même qu'on lui eût fait connaître sur quoi se fondait l'accusation portée contre lui, le prince fut à son tour envoyé au pénitencier de Port-Blair. Il raconte qu'il fit le voyage dans une cabine incommode, qu'il fut traité comme s'il eût été coupable de trahison, et qu'on l'enferma dans une cage, comme si, au lieu d'être un prince royal de la Birmanie, il eût été un tigre du Bengale. Ceux qui l'avaient dénoncé reçurent, suivant l'usage le mieux fait pour encourager la délation, des récompenses en argent : ils avaient sauvé Rangoon et sa garnison, alors qu'ils n'étaient nullement menacés. A Port-Blair, le prétendant prit la place de son jeune frère, déporté à Chunar. Dans la suite, ils furent réunis et internés tous les deux à Bénarès, où le vice-roi les faisait garder par un agent politique chargé exclusivement de ce soin.

De Bénarès ils suivaient les événements qui se précipitaient en Birmanie et qui devaient, il était trop facile de le prévoir, hâter la catastrophe finale, la disparition du riche royaume d'Ava.

Après l'assassinat de l'Aengshee-Meng, le roi hésita à désigner son successeur à la couronne. Il n'existait pas de loi de primogéniture. Min-Doon était libre de se choisir un héritier, et tout le conviait à le faire; mais son apathie ordinaire s'opposait à ce qu'il prît une décision qui pouvait devenir le signal de nouvelles dissensions. Il tenait par-dessus tout à son repos, et son erreur fut de croire qu'il l'assurait en reculant indéfiniment une échéance inévitable. A la vérité, son hésitation même ne fit qu'aggraver la situation en encourageant les espérances contraires de ses enfants. Elle permit aux princes de grouper autour d'eux des factions impatientes, qui, par avance et sans le connaître, contestaient le choix que le roi pouvait faire. Ainsi s'annonçaient les troubles et les déchirements irrémédiables dont la répercussion dans la Birmanie anglaise devait enfin fournir le prétexte longtemps attendu et cherché pour une intervention étrangère. Min-Doon mourut en 1878, laissant à ses ministres le soin de nommer le nouveau roi.

(1) Mgr Bigaudet, évêque d'Ava, a écrit en latin la vie et la légende de Gantama, le Boudha birman.

3i les ministres avaient été seuls à délibérer, s'ils iient été inaccessibles à la corruption et si le souci bien public avait uniquement inspiré leur décin, il n'y aurait pas eu de mal. Mais les reines étaient attentives et jalouses; elles employaient tous les ›yens, elles mettaient tout en œuvre, chacune de son é, pour assurer à leurs enfants le rang suprême. lle qui l'emporta, la troisième reine, Alaynan-Dau, it une maîtresse femme. Elle n'avait point de fils 'ant, mais depuis longtemps elle caressait le projet ınir sa fille au prince Thee-Baw, le fils adultérin de neuvième reine, adopté, malgré sa naissance illégine, par le feu roi, et qui pouvait être, entre des mains biles, un instrument de domination et de richesse.

En 1860, la neuvième reine, Loung-Mée-Baya, avait convaincue d'entretenir des relations criminelles ec un poonghee. Elle fut découronnée, on lui coupa cheveux, on la chassa du palais, et elle fut conmnée à finir ses jours dans un monastère de femmes, *mutheelar*. Le fruit des amours de la reine et du être boudhiste fut néanmoins recueilli par le roi, ii donnait ainsi une preuve de plus de sa mansuéde et de son imprudence, et qui fit élever Thee-Baw ır une autre de ses femmes.

L'ambitieuse Aleynan réussit dans ses projets. Theeaw fut couronné et il épousa Soopeah-Laht, la fille la femme dont les intrigues venaient de lui donner n trône. On sait ce que fut le règne de ce jeune rince, qui remplaçait l'énergie par la cruauté et dont politique consista par principe à faire périr, emprionner ou déporter tous ceux qui pouvaient faire bstacle à ses changeantes volontés. On sait aussi uelle en fut l'issue!

***

De l'anarchie à la ruine le chemin est court. Des ninistres, des prêtres, des Birmans éclairés songèrent à ecouer le joug de Thee-Baw avant que l'étranger n'y eût ubstitué sa domination, et ils tournèrent leurs regards ers les exilés de Bénarès. Ils dépêchèrent à Myn-Goouin des émissaires qui l'entretinrent de l'état du pays t dont les suggestions le décidèrent à se soustraire à a surveillance des autorités britanniques. Une nuit, le rétendant quitta Bénarès sous un déguisement pour enir demander un asile à la France. A Chandernagor, placé sous la protection du drapeau tricolore, il recevait librement les envoyés de ses amis et se préparait avec leurs conseils à jouer un grand rôle dans son pays.

Thee-Baw en fut informé et n'imagina rien de mieux que de faire alliance avec la France, de son côté. Il ne servirait de rien de récriminer contre la maladresse des agents qui ne surent pas, le moment venu, utiliser les bonnes dispositions du roi de la Birmanie supérieure. L'occasion qu'ils laissèrent échapper ne fut pas perdue pour d'autres.

C'est à Chandernagor que Myn-Goou-Min apprit la fin du règne de Thee-Baw, tombé entre les mains des Anglais. C'en était fait du royaume d'Ava; mais il subsistait encore dans des âmes asiatiques un patriotisme fervent et obstiné, un esprit de résistance auquel se mêlait peut-être le repentir des anciennes querelles intestines. Épuisé par les convulsions intérieures, profondément abattu par le malheur mérité des nations divisées contre elles-mêmes, l'Ava ne pouvait songer à livrer des batailles rangées à des armées européennes. Il lui restait, en attendant, la guerre de partisans, ce qu'il est loisible à l'étranger vainqueur d'appeler le brigandage, *dacoity*, et le dernier mot n'était pas dit. Un appel pressant fut adressé à Myn-Goou-Min. Cet appel, il l'entendit.

A Bénarès, le prétendant était prisonnier; à Chandernagor, il était bloqué. Notre établissement est, à proprement parler, une enclave au milieu du territoire anglais. Non seulement des détectives ne perdaient pas de vue la maison de Myn-Goou-Min, mais la frontière, il serait plus exact de dire l'enceinte de la ville, était surveillée rigoureusement. Le chemin de fer, le fleuve, les routes étaient gardés par des agents vigilants. Il n'y avait pas moyen de s'échapper.

Un matin, un Français, M. Lhermitte, et un Babou, riche négociant indien, quittaient ostensiblement Chandernagor pour se rendre à Calcutta, où ils devaient s'embarquer sur le *Tibre*, le steamer des messageries maritimes qui fait le service de la côte de Coromandel à Ceylan. Les deux voyageurs chargèrent leurs bagages avec précaution sur la voiture qui devait les emmener. Ils prirent un soin tout particulier d'une malle en bois de dimension ordinaire, plutôt petite que grande, la firent attacher solidement, et la voiture partit au galop de deux grands chevaux australiens.

Dans cette boîte exiguë, Myn-Goou-Min était accroupi. Pour lui permettre de respirer, une petite ouverture avait été pratiquée sur l'un des côtés. Il devait rester dans cette position jusqu'au moment où ses amis seraient rendus à bord du *Tibre*, c'est-à-dire pendant plusieurs heures. La souffrance physique eût été intolérable pour tout autre que pour cet homme qui allait se mettre à la tête de ses amis, peut-être conquérir un trône et restituer son indépendance à son pays. Il la supportait avec le courage que donnent les grandes espérances quand, tout à coup, il s'effara. Une pensée poignante était entrée dans son esprit; instantanément elle avait eu raison de la confiance virile qui le soutenait. Cette pensée, c'était le soupçon que M. Lhermitte et le Babou pouvaient être tentés, en arrivant à Calcutta, de livrer aux autorités anglaises le colis vivant placé sur leur voiture. Une récompense de quarante mille roupies avait été promise.

Un écrivain d'imagination n'aurait pas de peine à remplir un chapitre avec de pareilles impressions de voyage. Myn-Goou-Min raconte assez simplement qu'il

entra dans une fureur extraordinaire, accrue encore par l'impossibilité où il se trouvait d'effectuer aucun mouvement. Au bruit qu'il essayait de faire, ses compagnons avaient arrêté la voiture. Il leur cria d'ouvrir la caisse et de le laisser s'en aller tout seul. Ils ne le voulurent pas, dans la crainte qu'il ne se fît prendre et qu'on ne les rendît responsables de sa fuite même manquée. La voiture repartit.

Alors, dans une poussée d'une énergie exceptionnelle, Myn-Goou-Min, s'arc-boutant aux parois de la malle, parvint à en faire sauter le couvercle. Il se jeta aussitôt sur la voie publique et, les pieds ensanglantés, tout engourdi encore, se soutenant à peine, il se dirigea vers Calcutta. Pour la clarté de ce qui précède, il faut savoir que, dans cette région du Bengale, la population est très dense. Bien qu'il fût seulement aux portes de la ville, Myn-Goou-Min se trouvait au milieu d'une foule affairée et bruyante, et c'est avec le sentiment d'une demi-sécurité qu'il se mit à errer dans les rues immenses de Calcutta. Il allait un peu au hasard vers les quais. Où était le *Tibre?* Le prétendant cherchait au milieu des forêts de mâts le pavillon tricolore qui pour lui signifiait la liberté et peut-être une couronne. Il l'aperçut enfin et, toujours boitant, il gagna le *pier*, l'espèce de jetée près de laquelle se tenait le navire français. Comme il y arrivait, il vit cinq ou six gardes de police placés là pour surveiller ceux qui s'embarquaient. Dans le nombre se trouvait l'un des détectives attachés à la personne du prince pendant son internement à Bénarès et que l'on avait envoyé à Calcutta pour l'y arrêter, le cas échéant. L'attention des gardes se portait à ce moment, il faut le dire, plutôt sur les voyageurs qui arrivaient en canot. D'un autre côté, sous son costume indien, le visage défait, la tête enveloppée d'un mouchoir, le prince était à peu près méconnaissable.

Il passa tranquillement au milieu des gardes de police et, sans émotion apparente, il gravit l'échelle du *Tibre*. Il était sauvé. Sur le pont, il rencontra l'un de ses serviteurs qui avait quitté Chandernagor après lui et se montrait anxieux de le voir arriver. Quelques instants après, M. Lhermitte et le Babou montaient également à bord. Le premier était venu en voiture et le second en canot. Ils furent très surpris de ce qu'ils avaient été devancés par le prince. Celui-ci s'excusa d'avoir un moment douté de leur bonne foi et leur exprima sa vive reconnaissance pour la part qu'ils avaient prise à son évasion.

Le *Tibre* leva l'ancre sans que les Anglais et leurs espions aient pu se douter qu'il emportait Myn-Goou-Min et sa fortune. Comme à l'ordinaire, le navire fit escale à Madras et à Pondichéry. Il était depuis vingt-quatre heures à Colombo quand le commandant s'approcha de Myn-Goou-Min et lui montra une dépêche télégraphique du gouverneur de l'Inde française lui enjoignant, si le prétendant était encore à bord, de l'y retenir et de le ramener à Pondichéry. Le prince émit quelques objections, puis finit par se rendre aux raisons du commandant, qui lui persuada qu'il n'avait à choisir qu'entre l'hospitalité de la France et la détention sur le territoire anglais.

Voici ce qui s'était passé. Quelques jours après le départ de Myn-Goou-Min de Chandernagor, on s'était aperçu de son absence. Le fonctionnaire qui administrait la colonie, M. Clément Thomas, avait télégraphié à Pondichéry où réside le gouverneur français. Celui-ci se rendit compte que les Anglais, avertis eux-mêmes, ne laisseraient pas le prétendant monter à bord du paquebot qui devait l'emmener à Saïgon, d'où il se serait rendu dans les États Shans. A tous égards, il valait mieux sauver le prince que d'affecter une ignorance dont les conséquences pouvaient être funestes à notre hôte. Sans compter qu'il apparut très nettement, ce jour-là, à notre gouverneur que le premier devoir d'un fonctionnaire aux colonies est d'éviter tout ce qui de près ou de loin peut prendre la tournure d'un incident diplomatique. Huit jours après, Myn-Goou-Min débarquait à Pondichéry, où il est encore aujourd'hui. A-t-il renoncé à toute velléité de départ, à tout espoir de remonter un jour sur le trône d'Aloung-Phya? Qui pourrait l'affirmer? Pour des raisons de bon voisinage sur lesquelles il est inutile d'insister, la France n'est pas disposée à permettre à son protégé une aventure qui serait grosse de périls. L'attitude extérieure du prétendant est des plus paisibles. On l'a vu, le 31 décembre dernier, au grand bal donné par M. le gouverneur Piquet, s'entretenir d'un air enjoué avec le consul de Sa Majesté Britannique. Si, dans la solitude ennuyée des longues journées de désœuvrement, il arrive à Myn-Goou-Min de tracer en pensée l'itinéraire de son retour dans son pays, nul ne le sait et nul ne peut le dire.

*
* *

Peut-être aura-t-on pris intérêt à l'histoire de ce roi en exil. C'est un caractère. Il n'y a pas deux morales, et je ne chercherai pas d'excuse au meurtrier dont j'ai reproduit les explications et l'appel au tribunal de l'opinion. Mais j'ai voulu montrer sous un jour vrai un prince énergique, attaché à sa patrie, un homme intelligent et fier et qui paraît digne des hautes destinées où l'appelait sa naissance et dont l'écarte ce jeu des événements contre lequel se brisent les volontés les plus fortes.

La Birmanie n'est point pacifiée encore. On prend et l'on pend des dacoits tous les jours. Un officier anglais faisait dernièrement une remarque où se reconnaît l'esprit pratique de sa nation: « Le bourreau, disait-il, gagne plus d'argent que personne. Une dizaine d'hommes pendus par jour, à vingt-cinq roupies par homme, cela fait un beau salaire. » Ce qui donne une idée du dacoitisme, c'est qu'à la tête de ces bandes



armées de fusils, de sabres, de poignards, de revolvers et quelquefois de mauvais canons, sont des prêtres boudhistes, des moines, des ponghees, de ces chefs qui font les soldats irréductibles. L'un d'eux, arrêté dans les derniers jours de décembre, s'est avoué l'auteur de plus de soixantes meurtres et, dans le nombre de ses victimes, se trouvaient des soldats. A Mandalay, des gardes de police sont tués quotidiennement.

L'Angleterre n'en continue pas moins son œuvre de colonisation. Elle creuse des canaux; elle construit des chemins de fer, à la fois commerciaux et stratégiques. Dans quelques mois, deux lignes importantes seront mises en exploitation. Par leur moyen, en même temps que la sécurité des Anglais, s'accroîtront les relations avec les États Shans qui séparent la Birmanie du royaume de Siam et de l'Annam.

La Birmanie est une contrée autrement riche que l'Inde au point de vue agricole, et son sol renferme des richesses comparables aux mines de Golconde. Un nouveau règlement vient d'être édicté pour les mines de rubis, dont le produit est considérable, de même pour les mines d'argent que l'avidité égoïste de Thee-Baw avait, pour ainsi dire, fermées. Si une digression m'était permise, je dirais un mot des superstitions des Birmans qui exploitent les mines. Ces braves gens sont convaincus que c'est à l'influence des Génies des Nats qu'ils doivent la découverte des filons précieux. Aussi prennent-ils toute sorte de précautions pour ne rien faire qui soit désagréable à ces êtres éthérés. Non seulement ils leur offrent des aliments, mais ils éloignent les femmes des mines dès que le soir est venu, et ils évitent avec soin de laisser courir un cheval de ce côté. Autrement les Nats irrités disparaîtraient, et avec eux les pierres fines et les métaux rares cachés dans le sein de la terre.

Nul doute que la mise en valeur d'une contrée pareille ne soit faite pour modifier profondément l'esprit des populations. D'ailleurs, celles-ci, dans leurs masses profondes, accoutumées à l'abjection de la misère, étrangères aux sanglantes divisions des grands, ne font que changer de servitudes. De ce côté, il y aurait bien des déceptions à redouter pour le prétendant et pour ses amis s'ils avaient compté sur un soulèvement vraiment populaire. Mais ont-ils jamais songé à cela?

J'allais m'arrêter, et voici que je retrouve dans mes papiers une lettre du prince. A gauche, à l'angle supérieur, un cachet rouge fait une tache bizarre. Au centre du cachet le paon birman fait la roue, et en exergue se lisent en avanais et en anglais ces mots : « Son altesse royale Myn-Goou-Min. » Après tout, l'aîné des fils encore vivants de Min-Doon, le croown-prince d'Ava, s'accommoderait-il d'une couronne qu'il tiendrait de la bienveillance et de la politique avisée de l'Angleterre. Nous sommes ici en Asie, il ne faut pas l'oublier.

MONCHOISY.

L'AUTRICHE ET LA FRANCE EN 1870

Le comte de Beust (1).

Le comte de Beust est l'un des hommes les plus diversement appréciés en France. Pour de vieux Français entêtés quand même de politique chevaleresque, la conduite du chancelier d'Autriche, au mois de juillet 1870, ne saurait guère s'excuser : « Beust a beau alambiquer ses explications, disait l'un d'eux, il ne demeure pas moins que le 20 juillet on négociait une alliance, et que le 4 août on ne s'alliait plus avec un battu. » M. Valbert, dans la *Revue des Deux Mondes*, a tenu la plume pour ces vieux Français. Chez Mme Adam, l'on parlait d'un autre ton au moment de la mort du comte; dans le *Figaro*, on rappelait son discours au banquet de l'Association littéraire internationale : « Mon cœur est français et mon âme est reconnaissante. » Et quand ont paru les mémoires, on n'a pas dû manquer de citer cette phrase : « Paris est le séjour le plus agréable du monde, et c'est un crève-cœur d'être obligé de le quitter (2). »

Aussi bien on a eu raison de la relever, car elle donne la juste mesure de l'affection de Beust pour la France : l'homme politique nous faisait des avances, parce qu'il nous croyait utiles à ses desseins; il aimait la France par dépit de ne pouvoir aimer M. de Bismarck. Quant à l'homme privé, il goûtait dans Paris les satisfactions qu'y trouvaient sa fine intelligence, son amour-propre et son tempérament de gourmet : « le bel air et le bel esprit » d'une société plus brillante qu'en toute autre capitale, les salons où « ses bons mots faisaient fureur », les femmes plus spirituelles, le caractère plus alerte, les œuvres de nos sculpteurs et de nos peintres, les « gais dîners au Moulin-Rouge » et chez Notta, en compagnie des Theuriet, des Claretie et des Ulbach. Si l'on peut rappeler aux adversaires du comte de Beust que la chevalerie garde au travers du corps la plume de Cervantes, on doit conseiller à ses amis d'aller chercher ce que le chancelier pensait de la France, de la France libérale et républicaine en particulier, dans son fameux pamphlet, anonyme jadis, qui parut sous ce titre : *le Dernier des Napoléon*. Ils y liront, avec les inévitables citations de Tacite, que la Révolution a atteint la moralité et la vitalité de la France jusque dans ses œuvres vives, que tout y est malade, *omnia fessa;* qu'après avoir étonné le monde par nos

(1) *Mémoires du comte de Beust*, traduction Kohn-Abrest. — 2 vol. in-18. Paris, Westhausser.

(2) Il est vrai que, galant homme, Beust trouve un mot aimable pour tous les peuples qu'il a visités. On lit dans les mémoires : « Je considère la Grande-Bretagne comme une seconde patrie. Chaque fois que je me donne la satisfaction d'aller voir mes amis anglais, mon cœur se dilate à l'aspect des côtes de Douvres. » I, p. 38.

vices et notre corruption, nous l'avons encore étonné par notre décrépitude et notre stérilité ; que les Prussiens n'ont pas seulement emporté les pendules de cette nation, la plus corrompue des nations, sœur de la Pologne, qu'ils ont aussi emporté son honneur et son avenir. Ils y liront que, précipités dans un abîme de honte et de décadence, nous avons rétréci nos cerveaux et élargi nos ventres. Ils y liront qu'on ne peut plus nous pousser au bien, à moins peut-être de nous le défendre; qu'aveuglés, corrompus, dévoyés, entraînés par une fièvre chaude à tous les excès d'un matérialisme grossier, tout sentiment du devoir, de la justice, de l'honnêteté étant oblitéré en nous, légers, dégagés de préjugés et de conscience, nous sommes devenus le scandale et le péril de l'Europe.

Le châtiment pourrait bien être terrible ; mais l'auteur est de ceux qui en politique n'ont aucune pitié pour les vaincus : ils n'ont généralement que ce qu'ils méritent (1). Et si les journalistes de tous partis, piqués des jugements — fort vrais d'ailleurs — portés par Beust sur le rôle néfaste de la presse en France, si Mme Adam, si les amis de Gambetta (2) regardent à la première page pour y chercher une date, peut-être éprouveront-ils quelque surprise à lire. « Paris, Marpon, 1883. »

***

Il serait au demeurant très regrettable que le comte de Beust eût, par pudeur, gardé son pamphlet en portefeuille ; les ministres au cœur léger y eussent perdu un coup de fouet trop mérité et les ennemis de la France une piquante lecture. Il en eût coûté à l'auteur le plaisir de voir imprimées ses phrases déclamatoires, un succès scandaleux, les bénéfices de deux éditions. Surtout il eût manqué aux historiens nombre de traits utiles au portrait du chancelier : « On m'a souvent dit que j'avais de l'esprit ; si seulement j'avais eu le bon esprit de ne pas faire de sottises. » Cette pensée ne lui est heureusement venue qu'une fois les épreuves corrigées.

A le juger d'après les seuls mémoires, l'homme est sympathique. Devant le très joli burin du premier volume, l'on est frappé par l'air décidé, par l'énergie et la franchise de la physionomie, par le regard droit, très ferme, perçant, un de ces regards qui déshabillent les âmes. Le pli qui coupe le front entre les yeux, les narines largement ouvertes, le menton solide, rendent plus saisissante encore l'expression de volonté de cette figure maigre, un peu lasse et tirée, avec des sillons profonds sous les yeux, aux coins du nez, aux coins des lèvres. La bouche est à la fois fine, amère, bonne et gourmande. Le comte a grand air avec l'ample cravate blanche, l'habit brodé, le collier de Marie-Thérèse.

Ni l'allure ni le masque ne sont trompeurs : ce que l'on a lu sur le visage, on le retrouve dans les lettres citées par M. Kohn-Abrest, dans la préface de l'auteur, dans les réflexions et les anecdotes qui font les mémoires faciles à suivre. Le style, précis, traduit fidèlement la pensée pleine de crânerie : publier ses *Mémoires* de son vivant, c'est s'exposer à tous les feux de la critique; le comte le sait, mais il n'aime pas les poltronneries des *Mémoires d'outre-tombe.* Lord Clarendon, pendant la guerre de Crimée, accuse la Confédération d'intriguer en faveur de la Russie, au détriment des intérêts de l'Allemagne. « En cette matière, écrit le comte de Beust, nous croyons le dernier des gouvernements allemands meilleur juge que l'étranger. » En 1863, le prince Gortchakoff demande l'extradition des réfugiés polonais; on répond « carrément non ! » Dans les lettres, les formules finales sont altières avec les nouveaux venus, bienveillantes et familières avec les intimes. Que quelqu'un lui ait déplu, fût-ce involontairement, fût-ce avec l'intention d'être agréable, en quelques phrases nettes, avec des mots brefs, le coupable est châtié; l'homme de vieille race s'éveille pour « inviter les publicistes à laisser sa personne en dehors du cadre de leur activité ». A côté de cela, la plus exquise courtoisie chez le châtelain d'Altenberg, de minutieuses prévenances pour ses invités, un mot aimable pour chacun, l'esprit toujours en éveil, prêt à lancer quelque piquante observation, à raconter une amusante histoire. « Il semble qu'il goûte comme un fin gourmet le plat délicat qu'il va servir aux autres, » a dit, je ne sais où, Mme Adam. M. Rothan, dans son livre sur l'affaire du Luxembourg, parlant de l'homme politique, exprime la même opinion : « Il se mirait dans sa prose. » C'est qu'elle était jolie, sa prose, quand elle ne visait pas à l'éloquence; ironique et fine, elle semble plutôt d'un compatriote de Voltaire que d'un ancien étudiant de Gœttingue. Tout ce que l'on en pourrait dire ne vaudrait jamais la lecture de la page suivante :

« Un de ces archanges armés de la trompette, qu'on voit dans les *Jugements derniers*, et que le prince de Bismarck envoie de temps à autre pour réduire à néant tout ce qui lui fait opposition, l'auteur du livre *Douze ans de politique allemande*, a cru devoir garder l'anonyme, et je me garderai de soulever le voile qui le cache tant bien que mal; qu'il me suffise de dire que son nom est aussi long que son titre. Il assure que, dans une conversation particulière, M. de Bismarck, jaugeant ses adversaires, aurait dit qu'en défalquant ma vanité, il ne restait plus rien de moi. Nul ne peut se vanter de se connaître à fond; la suite de mon livre montrera dans quelle mesure je mérite ce reproche de vanité. Qu'il me suffise d'ajouter ce qui suit : tant

(1) *Le Dernier des Napoléon*, in-18. — Paris, 1883. Bibliothèque nationale, E 56, p. 505 D p. 12, 52, 12, 50, 30, 81, 334, 141, 153, 155. Ce n'est du reste là qu'une réimpression, aussi insistons-nous, car elle vient après l'ambassade à Paris et l'intimité avec Gambetta. L'édition princeps parut chez Lacroix, in-8°, 1875.

(2) Nous recommandons le chapitre intitulé « les coupables ».



que j'ai été ministre en Saxe ou en Autriche en même temps que M. de Bismarck, tant que j'ai été ambassadeur à Londres et à Paris, dès que la Prusse éprouvait une contrariété quelconque, les journaux allemands s'empressaient de signaler les « intrigues de M. de Beust ». Le cliché se retrouve dans les journaux français et anglais. A force de l'entendre répéter, le monde politique de Londres et de Paris, qui m'accordait quelque valeur m'ayant vu de près, a fini par s'imaginer de très bonne foi que j'étais pour M. de Bismarck un adversaire dangereux, le seul qu'il eût à craindre. On serait vain à moins. Mais je ne comprends guère qu'à Berlin on ne se soit pas douté qu'il n'y a qu'un châtiment pour la vanité : le silence (1). »

La riposte est vive et la défense habilement tournée; elle ne sert cependant qu'à mieux montrer la justesse des insinuations de l'adversaire. Innée ou acquise, la vanité fut le grand défaut du comte de Beust; de là sa facilité à se griser d'applaudissements, ses illusions et ses mécomptes. Vaniteux de son esprit, il a grand soin, entre deux dépêches, de consigner pour la postérité les mauvais jeux de mots, ornés de plus mauvaises rimes, qu'il commit en notre langue. Par vanité littéraire, il est entraîné à de graves imprudences : il signe, par exemple, et remet lui-même des exemplaires de son pamphlet; ainsi fit-il pour Mgr Dupanloup. Vain de son heureux caractère, il ne manque pas de rappeler que si M. Gladstone faisait interdire au *Court-Theater* une pièce où on le mettait en scène, lui chancelier d'État, sachant qu'on l'allait jouer dans un petit théâtre, y louait une loge et y conduisait ses amis : ce qui, du reste, prouvait de l'esprit, de même que les collections de caricatures étalées au mur du château d'Altenberg. Encore, avec un peu de malveillance, pourrait-on trouver quelque ostentation dans ce soin à recueillir des dessins qui, en le ridiculisant, témoignaient du rôle important tenu par le comte en Europe. Supposons plutôt que, goûtant fort nos écrivains et connaissant son Beaumarchais, il pensait avec Figaro que, « sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur, et qu'il n'y a que les petits hommes qui redoutent les petits écrits ».

Ame modérée et sereine, caractère indulgent, cœur sincère et loyal, esprit malin, non pas méchant, incapable de haine, toujours impartial et conciliant, de belle humeur toujours, par tempérament et par bonne éducation, galant homme en un mot, tel le comte de Beust a voulu se peindre, et tel il apparaît quand en tournant les dernières pages on essaye de se représenter sa figure. Pourtant, vers la fin, dans les fragments de « pensées du passé et du présent », un autre homme se devine, un homme désenchanté de la vie, revenu de tout, doutant de tout, surtout de l'amitié, en route vers le pessimisme, jadis « le seul ennemi auquel il voulût du mal ».

« Pour un homme tombé, écrit-il alors, il n'y a que deux classes d'hommes : les malveillants et les timides; les premiers sont préférables. — Ma politique aurait dû consister à avoir le moins d'amis possible... L'ennemi ne prépare pas de désenchantement, ce qui arrive quelquefois à l'ami... L'ennemi est reconnaissant pour un bienfait reçu, ce qui ne paraît pas toujours une nécessité pour l'ami. — Si j'avais pensé pis des hommes, ils m'auraient mieux traité. »

Et, tout en s'expliquant les tristesses de l'ex-chancelier, on ne peut se défendre de quelque étonnement de tant d'amertume en deux pages.

Mais c'est une bien autre surprise quand on se met à lire *le Dernier des Napoléon*. D'abord, derrière l'homme d'esprit et de goût, on découvre un déterminé phraseur : de cela la réputation de l'écrivain aurait seule à souffrir; mais voilà que le galant homme disparaît à son tour pour faire place à un pamphlétaire, prenant de toutes mains faits vrais ou faux pour en souffleter une souveraine déchue. Voilà que celui dont le roi Jean de Saxe vantait la conscience en une lettre publique s'efface derrière un homme de parti, habile à dénaturer les faits pour les besoins de sa thèse, d'autant plus coupable qu'il fut un des acteurs, et voilà que la même plume peut signer ces deux passages :

« L'intervention de Benedetti a été décisive pour faire obtenir à l'Autriche des conditions de paix modérées vu les circonstances (1). » — « L'Autriche, victorieuse en Italie, n'était pas encore gravement atteinte. Tous les États de l'Allemagne du Sud se levaient pour lui venir en aide, et l'armée prussienne pouvait être coupée de sa ligne d'approvisionnement et de retraite. Le patron de la Prusse trancha la question. Napoléon se hâta d'intervenir, et la paix fut signée précipitamment à Prague (2). »

On n'est point au bout des découvertes, et voici peut-être la plus curieuse. Entre ses qualités, celles dont le comte de Beust s'enorgueillissait le plus étaient son impartialité et sa modération : il n'y aurait d'un paradoxe que les apparences, à soutenir que les *Mémoires* ont été conçus et écrits pour mieux faire éclater aux yeux de tous ce double mérite. En face de ses ennemis il n'a qu'une tactique, la défensive : il pare toujours, rarement il riposte, il n'attaque jamais; que si par hasard il menace, c'est comme menacerait un honnête dogue longuement tourmenté par des enfants : il montre les dents, les dents ne mordent pas. Beaux semblants, mais faux semblants. Au fond se cachent des trésors de violence et de haines vigou-

(1) *Mémoires*, I, p. 115.

(1) *Mémoires*, II, p. IV.
(2) *Le Dernier des Napoléon*, p. 243.

reuses : il n'est petit bruit ni commérage que l'homme ne recueille et ne resserve ensuite. Vie publique ou vie privée, rien ne lui échappe, rien ne l'arrête : on voit qu'il se plaît à ces révélations, on sent qu'il se grise de sa colère; les coups se multiplient, les traits se pressent, sûrs et acérés. Au demeurant, s'il frappe, ce n'est point pour satisfaire une rancune personnelle, et là, encore, il y a une révélation. Le comte de Beust, qui dans ses *Mémoires* — il n'a cependant pas cherché à s'y noircir — disait sans plus de façon : « La correction en politique, pas trop n'en faut, l'excès en tout est un défaut; » l'homme qui écrivait encore à propos du Danemark et des Prussiens : « Quand le fort a des droits contre le faible, la débilité de son adversaire ne saurait l'arrêter (1), » soudain transformé, ne parle plus qu'au nom « de tous ces principes supérieurs qui ont inspiré les grandes âmes, justice et humanité ». Aussi quelle sévérité dans les jugements aux formes variées et énergiques : « Pour âme la trahison, pour religion la duplicité. » — « Le politique le plus foncièrement et le plus froidement pervers de son temps, l'âme la plus scélérate que l'Europe ait produite depuis Talleyrand. » — « Méfiez-vous, il vient de prier, il va commettre un forfait. » — « Pour lui, l'idéal de la politique, c'est la perfection dans l'art de tromper (2). » Qui donc apprécie-t-on de la sorte? Rien que la maison de Savoie, le comte de Cavour, l'empereur Guillaume et le prince de Bismarck : les quatre haines du comte de Beust.

***

Le plus détesté était le prince de Bismarck ; on ne soupçonne guère, dans les *Mémoires*, la violence des sentiments de Beust à son égard ; le chancelier s'y défend même énergiquement de toute hostilité personnelle envers ses adversaires d'Allemagne. Il insiste sur les bons rapports qui existèrent entre eux à diverses époques, notamment en 1862 et 1863, alors que l'on songeait à l'appeler du ministère saxon au ministère prussien ; il cite leur correspondance, il la commente, avec malice assez souvent, mais toujours avec courtoisie; on les dirait en coquetterie (3). Mais quand le comte de Beust se cache sous l'anonyme, il procède comme l'aurait pu faire quelque compagnon de Diogène, voilant un beau visage pour découvrir une plaie. Il n'existe pas du chancelier de fer de portrait aussi noir. En lui s'incarne « cette chose antipathique et cynique qu'on nomme le génie prussien »; il est, avec le vieux galantin son maître, la personnification même du caractère national, tout de fourberie et d'hypocrisie. En fait de dignité, de justice et de moralité, il a la poutre du pharisien dans la prunelle ; sa conscience barométrique est toujours en harmonie avec la pression de son intérêt et de son ambition. Beaucoup moins grand homme qu'il ne se plaît à le faire croire, copiste servile de Cavour, son disciple et son admirateur fanatique, il restera toujours et quand même au-dessous de son modèle, de toute la distance qui sépare le génie du talent, l'original de la traduction. Du reste, comme tous les fourbes, facile à vaincre par un adversaire loyal. « Mais gardez-vous de jouter avec lui dans ces ténèbres méphitiques du mensonge et de la fourberie. Là il sera toujours votre maître, attendu qu'il opère dans son élément (1). »

Explique qui pourra cette haine. Il est difficile de croire à quelque basse jalousie. Lui supposer pour origine les plaisanteries venimeuses du prince serait oublier que Beust fut homme d'esprit. A Versailles, raconte le journal de Frédéric III, comme on discutait du titre à donner dans l'empire à Bismarck, et que l'on proposait celui de chancelier : « Avec Beust, s'écria-t-il, je serais en trop mauvaise compagnie. » Beust eût tout le premier répété le mot s'il l'eût connu. Lui en voulait-il d'avoir refusé, en 1866, à Nikolsbourg, de l'admettre aux négociations, le contraignant ainsi d'abandonner le ministère saxon? Mais il dut à cette circonstance sa nomination au Ballplatz. Serait-ce que, de Saxon devenu loyal Autrichien, il ne pouvait pardonner au Prussien d'avoir préparé Sadowa et l'humiliation de l'Autriche? On ne puise guère des sentiments si virils parmi les gens de Vienne; il leur faudrait, pour les avoir, moins aimer les poulets frits; Thugut l'écrivait il y a longtemps; cela n'a point changé depuis Campo-Formio, on l'a voulu bien prouver, hier encore, à Sa Majesté Guillaume II. Plus volontiers croirait-on à quelque haine d'auteur évincé — ce sont les plus féroces : — Beust avait longtemps médité un projet savant de réorganisation de l'Allemagne. Il y aurait une curieuse étude à faire de ce projet et des efforts déployés pour le mener à bien; mais si la *Triade* ne fleurit pas aujourd'hui au delà du Rhin, la faute en fut à l'Autriche plus qu'à M. de Bismarck : qu'on n'oublie pas toutefois que, par un phénomène psychologique fort simple, souvent la haine s'attache non point à qui vous éconduit, mais à qui triomphe à votre place. Née de causes simples ou de raisons complexes, la haine du comte de Beust contre M. de Bismarck existait, et le chancelier d'Autriche, en 1870, dut fermement penser qu'il allait enfin l'assouvir.

***

Avec les événements de 1866, ceux de 1870, sans contredit, sont les plus graves auxquels le comte de Beust ait été mêlé. Ce sont donc ceux sur lesquels on est en droit d'attendre les renseignements les plus précis. Or, tandis que, pour la première des deux

(1) *Mémoires*, I, 226, 245.
(2) *Le Dernier des Napoléon*, 116, 126, 106, 212, 204.
(3) *Mémoires*, I, chap. XXI.

(1) *Le Dernier des Napoléon*, 215, 214, 126, 215.

dates la rédaction des *Memoires* est soignée, minutieuse et claire, ce qui touche à la guerre franco-allemande est présenté d'une manière confuse, avec des allures louches de mauvais plaidoyer en faveur d'une mauvaise cause. Le seul aspect typographique des pages donne cette impression très vive : la trame du récit se rompt; plus de développements qui se déroulent; on a sous les yeux un dossier, une suite de pièces, suite incomplète du reste, que relient mal entre elles les mémoires explicatifs de l'accusé. Exposé à deux réquisitoires, pour se tirer de ce mauvais pas, il essaye de complaire aux deux parties adverses; il tente de persuader aux gens de France qu'il a fait tout ce qu'il devait faire; il s'efforce de prouver aux gens d'Allemagne que jamais il ne nourrit de mauvaises intentions à leur endroit. Il n'est pas sûr qu'à Berlin on se soit laissé convaincre; il est certain qu'ici un peu d'attention et quelques lectures suffisent pour percer à jour les adresses du chancelier. Consultez l'histoire diplomatique de la guerre franco-allemande par M. A. Sorel, rapprochez-en les *Mémoires*, et vous serez fort surpris, non seulement de ne trouver aucun détail nouveau, mais de constater, par surcroît, que le comte de Beust, pris d'on ne sait quelle modestie soudaine, a dissimulé nombre d'actes importants, plus propres à lui mériter la reconnaissance des Français, qu'à lui valoir la bienveillance de l'Allemagne. Il est vrai, à la lettre, que, pour une biographie complète du chancelier, l'on devrait s'adresser non point au chancelier lui-même, mais à l'ouvrage de M. Sorel. Nous n'en voulons fournir que deux preuves, mais deux preuves caractéristiques.

Voici la première : la dépêche expédiée à M. de Metternich, ambassadeur à Paris, le 20 juillet, et qui fit, en 1873, le fond de la polémique entre le comte de Beust et le duc de Gramont, n'est point reproduite (1); c'est incidemment qu'elle est mentionnée :

« Je ne saurais nier, dit le chancelier, que plus d'un mot trop peu pondéré se soit échappé *dans les documents en question*.... mais ce ne sont que des mots, ce ne sont ni des pensées, ni des actes, auxquels s'attachent le « charlatanisme » de Gramont (2). »

« J'ai le souvenir bien précis, écrit-il ailleurs, qu'une grande bévue a été commise quand la guerre eut éclaté et que l'impératrice y eut une part essentielle. Je donnais le conseil de s'entendre avec l'Italie pour l'évacuation de Rome. — Ce conseil, ajoute-t-il, attira sur le « huguenot » une grande colère (3). »

Ce qui est une entorse à la vérité, et l'unique allusion à un traité d'alliance, entre l'Autriche, l'Italie et la France, négocié du 24 juillet au 5 août, d'après un plan imaginé par Beust et dont la défaite de Wœrth, le 6, empêcha seule la signature. Et ceci est la seconde preuve, plus édifiante encore, du charlatanisme du comte de Beust.

« Charlatanisme », le mot est de lui-même et nul mot ne caractériserait mieux et l'homme et son procédé littéraire. Il fait involontairement penser aux habiletés des escamoteurs : leur verbiage étourdit le public, ils attirent son attention sur quelque objet indifférent, et cependant le tour est joué. Ainsi procède le comte de Beust : « Le duc de Gramont n'a jamais pu ni ne pourra prouver qu'avant la déclaration de guerre il ait été dit ou écrit un mot donnant à la France le droit, ou la possibilité, de croire à un appui armé de l'Autriche (1). »

Et, pendant cent pages, Beust s'en va de la sorte, faisant blanc de sa plume, démontrant, avec force pièces à l'appui, des vérités que tout le monde a toujours reconnues, démolissant une légende qui n'a jamais existé, criblant d'arguments un adversaire qui ne cessa d'abonder dans son sens. « Il ne pourra jamais ni prouver ni soutenir ce qui, seul, serait en état de l'excuser auprès du monde contemporain et de la postérité, c'est qu'il avait une alliance avant la déclaration de guerre (2). » — Point d'alliance avant, d'accord; mais après?

Après? — M. de Gramont est mort et Beust croyait ses lecteurs étourdis.

***

Le 15 juillet 1870, nous n'avions pas d'alliances. Ce que le chancelier écrivit de l'entrevue de Salzbourg, en 1867, pourrait s'appliquer à l'ensemble des relations austro-françaises de 1866 à 1870 : Napoléon III et François-Joseph demeurèrent constamment, vis-à-vis l'un de l'autre, comme deux écuyers, craignant chacun que le voisin ne proposât de franchir quelque périlleux obstacle. De Paris, on avait transmis à Vienne des projets de provocation à l'adresse de la Prusse; de Vienne, on avait répondu par d'autres plans mieux agencés, où Beust, capable de vastes combinaisons et de desseins à long terme, indiquait comment une guerre savamment provoquée en Orient permettrait d'entraîner à la suite de la France les Allemands d'Autriche et des pays du Sud, tous disposés au contraire à nous combattre au cas où le conflit se produirait en Occident et par notre faute. De ces spéculations rien de pratique n'était résulté, mais seulement une convention interdisant des deux côtés tous pourparlers secrets et séparés avec de tierces puissances. Toutefois, cette convention semble avoir eu, dans l'esprit du chancelier, plus d'importance que ne lui en accordent les *Mémoires* et qu'elle n'en pouvait emprunter de son interprétation judaïque. Évidemment, Beust la

(1) On la trouvera dans M. Sorel, ouvrage cité, t. I, p. 237.
(2) *Mémoires*, II, 326-376.
(3) *Ibid.*, II, 355.

(1) *Ibid.*, II, 325 et 375.
(2) *Ibid.*, II, 376 et 326.



considérait alors comme le symbole d'une entente non point exprimée d'une manière positive, mais existante de fait et très étroite. De là le mécontentement que lui causa la hâte mise aux négociations avec la Prusse, négociations entamées sans qu'il eût été consulté, et conduites d'après un plan fort éloigné de celui qu'il estimait le meilleur. La fin où il tendait, aussi bien que M. de Gramont, était l'humiliation du roi Guillaume, contraint de renoncer à son dessein, surtout l'humiliation de son ministre, du comte de Bismarck, qu'il savait dans la coulisse l'instigateur de cette machination. Il voulait contraindre la Prusse à reculer devant une action combinée de la diplomatie européenne : si la Prusse résistait, on aurait alors recours aux armes. Au lieu de cela, aussitôt la provocation connue, on avait à Paris fait sonner les épées dans les fourreaux. Beust songea donc à se séparer d'amis trop vifs, et c'est alors qu'il aurait adressé à M. de Metternich une longue dépêche, datée du 11 juillet, où il engageait son subordonné à nous enlever toute illusion, en faisant entendre au gouvernement français qu'en dehors d'un concours diplomatique il n'y avait rien à attendre de l'Autriche.

M. Sorel, dans son histoire, s'est beaucoup servi de cette dépêche publiée par Beust en 1873 ; aussi n'est-ce pas sans hésitation que nous osons exprimer des doutes sur son authenticité. Pourtant, le duc de Gramont a toujours affirmé ne pas l'avoir connue : écrite le 11 juillet, la veille de la renonciation du prince Antoine, elle ne renferme pas un mot, pas même une allusion relatifs à la négociation engagée depuis le 8 à Ems et portée le 9, par une circulaire, à la connaissance des cours étrangères. N'est-il pas étrange que Beust, si bien informé de mouvements de troupes dont les journaux ne parlent pas, ne dise rien des craintes ou des espérances que lui inspirait cette tentative? Fait encore plus singulier, cette dépêche, destinée à être insérée au *Livre rouge* à la fin de 1870, retranchée par un sentiment chevaleresque, aujourd'hui la principale pièce du plaidoyer, Beust, moins de trois ans après l'avoir dictée, l'avait complètement oubliée : c'est à la suite de recherches aux Archives impériales qu'elle fut signalée par M. de Metternich, qui l'avait non moins oubliée.

Au fond, l'authenticité de la dépêche importe peu; car si, le 11 juillet, le chancelier n'entendait offrir à la France que le secours de sa diplomatie, il se retournait vivement, par crainte d'une entente après la première victoire, aux dépens de l'Autriche, entre Napoléon et Guillaume. Aussi, le 13, M. de Vitzthum arrivait-il de Bruxelles à Paris, chargé d'une mission dont nous ne savons rien, si ce n'est qu'elle fit « disparaître toute possibilité d'un malentendu que l'imprévu de cette guerre aurait pu faire naître (1) ». Sur cette mission, Beust n'a garde de nous renseigner; il la tait et de même les négociations de la Triple Alliance qui paraissent bien en découler. Pourtant, c'était lui qui avait imaginé d'offrir à l'Italie, au nom de la France, l'évacuation de Rome, lui à qui l'on avait laissé le rôle de médiateur, lui qui, le 20 juillet, écrivait à M. de Metternich :

« L'intérêt de la France n'ordonne-t-il pas, comme le nôtre, d'empêcher que le jeu engagé à deux ne se complique trop promptement?.. Dans ces circonstances, le mot neutralité, que nous ne prononçons pas sans regret, nous est imposé par une nécessité impérieuse et par une appréciation logique de nos intérêts solidaires. Mais cette neutralité n'est qu'un moyen, le moyen de nous rapprocher du but véritable de notre politique, le seul moyen de compléter nos armements sans nous exposer à une attaque soudaine, soit de la Prusse, soit de la Russie, avant d'être en mesure de nous défendre (1). »

Voilà ces *fantaisies*, ces *mots* auxquels le *charlatanisme* seul pouvait s'attacher. Sans doute, c'était aussi fantaisie que la lettre où, le 24 juillet au soir, M. de Metternich expliquait à M. de Gramont comment, dans l'état où la guerre avait surpris l'Autriche, il lui serait impossible d'entrer en campagne avant le commencement de septembre? Qui donc était le charlatan de Beust ou de Gramont, lorsque le comte de Vitzthum arrêtait, avec le ministre des affaires étrangères, l'article du traité où l'on déclarait « que la neutralité armée des puissances contractantes était destinée à se transformer en coopération effective avec la France contre la Prusse? » Qui donc, au grand conseil de la couronne, fit décider ces préparatifs de guerre qui coûtèrent vingt millions à l'Autriche? Était-ce là, oui ou non, de quoi donner à la France le légitime espoir d'une assistance armée? — Se taire sur de semblables faits n'est déjà pas d'une belle âme, les nier trahirait une singulière impudence; l'impudence de Beust est allée jusque-là : il a écrit, dans ses *Mémoires*, que les troupes mobilisées étaient destinées à nous arrêter en Allemagne, comme il avait écrit déjà, en 1873, à M. de Gramont « qu'il ne savait à quoi se rapportaient ses paroles, lorsqu'il rappelait la négociation d'un traité d'alliance défensive et offensive... que la proposition lui en avait seulement été faite après la déclaration de guerre et qu'il l'avait déclinée sans hésitation, bien avant que les hostilités eussent commencé (2) ». Or le 5 août, au jour précis où l'attaché militaire Vimercati apportait de Florence au Ballplatz le projet ratifié par l'Italie, la *Presse* de Vienne annonçait la conclusion, entre l'Autriche, la France et l'Italie, d'un traité destiné à garantir le maintien de l'équilibre européen.

(1) Dépêche de Beust, 20 juillet. Sorel, I, 237.

(1) *Ibidem.*
(2) *Mémoires*, II, 439, 357.

Le 6, à Wœrth, la troisième armée allemande écrasait les troupes de Mac-Mahon. A Metz, l'empereur parla de l'aide de l'Autriche : « Sire, est-ce qu'on s'allie à un battu ! »

***

« L'année ne se termina pas sans que l'entente la plus complète fût intervenue entre l'Autriche-Hongrie et la Prusse (1). » Rendons cette justice à l'Autriche que la dernière en Europe elle nous abandonna. Elle nous abandonna parce qu'elle n'était pas prête, elle nous abandonna parce que, n'étant pas homogène, elle n'a pas de patriotisme. Après la défaite, elle ne s'était pas redressée avec la pensée fière de préparer la revanche : elle entend l'honneur d'autre façon que nous. Rappelons ce simple fait, conté par Beust, que, huit jours après Sadowa, la municipalité de Vienne venait supplier l'empereur de signer la paix (2). Toutefois, il est à croire que, si l'on nous eût supposés capables de résister cinq mois après nos premiers désastres, on ne nous eût pas laissés seuls en face de l'Allemagne.

Beust, dans une page du *Dernier des Napoléon*, a jugé, aussi sévèrement qu'ils le méritent, et l'Europe et lui-même. Cette page ne lui sera de rien près des historiens, parce qu'elle ne peut faire oublier qu'il a tenté d'en imposer. Mais elle lui comptera près des moralistes, parce que l'aveu contrit de la faute est déjà presque une réparation; elle lui comptera surtout près de tout Français, parce qu'elle se termine sur une idée de justice, c'est dire sur des mots d'espérance :

« On se disait qu'après tout c'était peut-être un arrêt et une bénédiction du ciel que de laisser les deux oiseaux de proie se dévorer entre eux. Leur chute ou leur affaiblissement réciproque pourrait enfin donner au monde un répit, et amener ce désarmement, cette sécurité après lesquels soupiraient les peuples, et que tous les États avaient vainement proposés et demandés à la Prusse. C'est sous cette impression que tous les gouvernements prirent les mesures pour localiser la guerre entre les deux agresseurs et se désintéresser du conflit... Le calcul des cabinets européens était faux. Leur abstention était imprévoyante et coupable... L'Europe était garante et gardienne des traités; les laissant impunément violer, elle est solidaire du crime et en subira les conséquences... Aujourd'hui la Prusse a fait de l'Europe un vaste camp où les nations s'exercent et se préparent à des luttes inévitables. Tout est remis en cause dans le monde moderne, tout y est menacé. Le sang coulera encore en Europe, comme l'eau des torrents; les ruines s'amoncelleront sur les nations, mais de ces retraites capitonnées de bien-être et de faux calculs, les habiles se verront chassés la crosse dans les reins (3). »

ALBERT MALET.

(1) *Mémoires*, II, 449.
(2) *Ibid.*, II, 454.
(3) *Le Dernier des Napoléon*, 293.

NOTES ET IMPRESSIONS

Sous un saule.

Quinzaine tumultueuse! On se bouscule à Angoulême. On s'interpelle à la Chambre. On s'injurie dans les journaux. La Bourse baisse. La Suisse, à propos d'un mouchard prussien, échange des notes aigres avec l'Allemagne. Les cochers de fiacre se mettent en grève. Ils renversent quelques voitures, puis finissent par remonter sur leurs sièges. Un si noble exemple donne à penser aux diplomates. M. de Bismarck se fait plus conciliant. Il transforme le cas particulier de son mouchard en une observation d'ordre général. D'accord avec la Russie et l'Autriche, il demande au Conseil fédéral de ne point couvrir de la protection de l'Helvétie les assassins pour monarques. A quoi les fils de Guillaume Tell, gens de droiture et de bon sens, répondent qu'ils sont prêts à s'occuper de la question posée en ces termes. La Bourse monte. Enfin, un cheval sans antécédents, un « canasson », pour parler la langue des grévistes cochers, Vasistas, qu'on offrait samedi à cent contre un, gagne magistralement le grand prix de Paris.

Tant d'événements inattendus ou imprévus m'ont troublé, et j'ai fui sous les saules.

***

Je croyais d'ailleurs échapper par la contemplation de la nature au vertige causé par la vue des merveilles de la civilisation entassées au Champ de Mars. Et puis tout le monde sait que, par arrêté préfectoral, les poissons de nos rivières doivent cesser d'aimer à la mi-juin et qu'à cette date, l'avenir des générations à nageoires étant administrativement assuré, la pêche n'est plus interdite. Or j'ai la passion de cette chasse aquatique, qui, par plus d'un côté, me rappelle la politique. Comme un simple candidat cherchant à piper les électeurs en flattant leurs goûts ou leurs passions, le pêcheur sans scrupules dissimule en effet son hameçon dans un ver rouge, dans un blanc asticot ou à l'intérieur d'un grain de blé centre gauche, selon qu'il suppose que le poisson a pour l'instant des appétits radicaux, royalistes ou simplement modérés.

Tantôt le ver rouge a la faveur des habitants de l'onde, tantôt ces derniers préfèrent l'asticot. Tantôt aussi, dans l'eau grossie et troublée par les orages, ils passent indifférents, écœurés par l'abondance des détritus charriés par le courant et dédaigneux des morceaux de choix qu'agite vainement au bout d'un fil le pêcheur découragé.

Ainsi passent à cette heure les citoyens français, saturés des avances des politiciens et refusant également les amorces radicales, boulangistes, réactionnaires ou même modérées.

Seuls, les chevannes voraces se jettent en tout temps sur la proie qu'on leur offre. Groupés au ras des berges, abrités sous les buissons et attendant que le vent, secouant les branches, en fasse tomber les insectes dont ils sont friands, ils happent sans réflexion tout ce que le pêcheur rusé leur offre à l'extrémité de sa ligne. Avec un morceau de soie noire entourant un fer acéré, on les prend aussi sûrement qu'on séduit les habitués de réunion publique avec des phrases creuses.

***

Comme on est bien pour réfléchir sous un saule dont le feuillage baigne dans l'eau courante! A peine on est assis, et déjà le sens de la vie vous apparaît plus clairement dans son inflexibilité de loi naturelle. En société, les rêveries des poètes, les attendrissements des philanthropes, les sensibleries des âmes charitables nous dissimulent la vérité. Nous finissons par nous amollir en des théories fraternelles et par croire que la prodigieuse fécondité de la nature est faite de douceur et d'amour. Venez avec moi, prenez place sous mon saule et regardez!

A droite, un petit sureau. Au sommet des branches, dans le feuillage tendre, un peuple de pucerons suce la sève de l'arbuste, tandis qu'en colonnes serrées des fourmis noires en gravissent le tronc. En un instant chaque puceron est fait prisonnier par une fourmi. La cruelle, sourde aux prières de sa victime, lui coupe, très pratique, les pattes pour l'empêcher de s'évader; et de ce corps minuscule, vivant mais immobilisé, tout gonflé des sucs de la plante, la fourmi impitoyable extrait sa nourriture. Il en sera de même soir et matin, aussi longtemps que le puceron, transformé en vache laitière, ne tombera pas épuisé, vidé, mort.

Maintenant, levez les yeux. L'hirondelle — une hirondelle de romance — fend l'air de ses grandes ailes. Elle jette, en passant, un petit cri joyeux. Vous la saluez comme une amie bienfaisante et douce qui a ramené le printemps dans ses plumes. Vous vous attendrissez sur l'élégante voyageuse dont le nid est suspendu sous le toit de votre vieille maison. « Voltigez, hirondelles, voltigez près de moi... » Les hirondelles sont déjà loin. Le bec largement ouvert comme une gueule de crocodile, elles ont passé, engloutissant dans leur course des familles entières de moustiques et d'éphémères, multipliant les orphelins, laissant derrière elles des veuves inconsolables, des mères sans enfants, des moucherons sans épouses. Vous détournez la tête, et ce massacre d'innocents vous fait horreur! Ne vous arrêtez pas alors aux drames de la rivière : détournez vos regards de cette ablette éperdue, qui bondit hors de l'eau, tordant en des convulsions désespérées ses souples arêtes. Une perche la poursuit. Casquée d'acier, avec sa cuirasse d'écailles rayée comme le pelage d'un tigre, la bête féroce, terriblement endentée, tient déjà la pauvrette par la queue. Quel psychologue décrira l'agonie d'une ablette qui se sent dévorée vivante et se voit disparaître frétillante dans une tombe animée?

Le spectacle de toutes ces bestioles s'avalant à tour de rôle est fortifiant; il retrempe les caractères et ranime les courages. Quand on a vu, dans un espace de dix mètres carrés, livrer des batailles navales plus meurtrières que la rencontre de Trafalgar, lorsque des peuples de poissons et de moucherons ont disparu en quelques minutes, détruits par des hordes conquérantes de fourmis, anéantis par des charges d'oiseaux plus terribles que l'ouragan de fer déchaîné par les cuirassiers d'Eylau, on n'est plus aussi troublé par les pénibles constatations de la vie sociale et politique. Puisque l'inexorable loi naturelle exige que les êtres animés se mangent entre eux, il n'y a plus lieu de s'indigner ou de s'attrister quand les hommes, qui seraient logiquement dans leur droit en se livrant à l'anthropophagie, se contentent de se calomnier et de s'injurier et ne s'entre-tuent qu'exceptionnellement. Oui, en dépit des journaux, des députés et des politiciens, l'humanité est supérieure à la nature, inconsciente et farouche, et le dernier des bookmakers, lissant joyeusement ses triomphantes rouflaquettes quand *Vasistas*, coursier surprenant, a gagné le prix de Paris, vaut mieux que le grand Pan.

***

Tandis que je rêvais à l'ombre de mon saule, songeant aux mensonges des bucoliques et l'oreille blessée par les cris d'angoisses de tous ces petits êtres incessamment croqués par leurs ennemis, en face, sur la route, deux gendarmes cheminaient. Fouillant de l'œil l'horizon, ces gardiens de la sécurité publique observaient et tâchaient de voir si, dans le chemin creux ou dans le bois touffu, un homme de proie ne se jetait pas sur un faible passant pour lui arracher à la fois et la bourse et la vie.

Où sont les gendarmes de la nature qui protègent le puceron contre la fourmi, le moucheron contre l'hirondelle, l'ablette contre la perche? Qu'on me montre cette maréchaussée naturelle qui défend les faibles contre les forts, les doux contre les féroces? Où sont les baudriers et les bottes de cette nature bienfaisante et douce chantée par les poètes? Trompés par le calme apparent et l'apparent silence des campagnes, ces aligneurs de rimes n'entendent pas, occupés qu'ils sont à s'écouter eux-mêmes, les plaintes déchirantes de ces milliards de victimes minuscules, que chaque seconde écoulée voit périr dans de cruelles souffrances. Combien le régime parlementaire, si décrié à cette heure, est préférable avec ses imperfections, ses impuissances, ses conventions, ses artifices, à la farouche anarchie du règne animal; et avec quelle joie les pucerons, les moucherons et les ablettes consentiraient à être assommés moralement par des orateurs, même socialistes, pour

échapper à la dent et au bec de leurs persécuteurs. Qu'on ose comparer l'article 7 à l'unique article de la loi naturelle qui condamne tous les êtres à la mort douloureuse et prématurée!



Et comme la brise agitait la chevelure décadente de mon saule, j'ai songé à la folie de ces prétendus philosophes, grands destructeurs de mythes, qui, au lieu de jouer tranquillement au pocker et au bézigue chinois, s'emploient à vulgariser, pour l'honneur de la raison pure, la connaissance des faits naturels. Je me suis demandé par quelle aberration des philanthropes, épris de démocratie, appliquaient leur énergie et leur intelligence à légitimer, par l'immuable exemple de la nature, les férocités de la bataille pour la vie, l'écrasement nécessaire du petit par le grand, l'anéantissement inéluctable des faibles par le fort. La plus folle des mythologies, en ses décevantes féeries, m'est apparue, sous mon saule, comme bien plus utile que les observations positivistes d'un Darwin. J'ai senti tout le prix de ces mensonges et de ces illusions mystiques qui détournent l'humanité des voies féroces de la nature et la trompent sur ses véritables fins. J'ai compris la douceur relative de nos inventions de civilisés, et nos luttes, dont nous exagérons niaisement la rudesse et la brutalité, ont pris l'aspect d'un salutaire massage, d'une friction lénifiante, quand je les ai comparées à ces chocs incessants où s'anéantissent, dans la nature impitoyable, tous les êtres animés.



Et tout en songeant, averti par les plongeons de ma plume, coiffée de vermillon, sentant ma ligne tendue courber le flexible bambou, riant méchamment des efforts impuissants du poisson enferré, jouissant de ses anxiétés, de ses angoisses, de ses effarements, de ses terreurs, j'ai tiré de l'eau des goujons moustachus, de sveltes ablettes et un carpillon à l'air stupide. J'ai empilé mes victimes dans un panier, jaloux d'en augmenter le nombre avant la tombée de la nuit. Ce faisant, je n'avais pas même l'excuse de la fourmi, de l'hirondelle et de la perche, tuant pour vivre.

Je tuais ces petites bêtes pour m'amuser, pour passer quelques instants, tout en ayant l'œil humide à la pensée des cruautés de la nature. Entre ces actes et ces réflexions contradictoires, j'ai rougi de ma barbarie et pris quelque orgueil de ma sensibilité : j'ai bien vu une fois de plus que les problèmes psychiques ne comportaient pas de solution, et que le mieux était de cultiver son jardin, sans prendre la peine de réfléchir.

HECTOR PESSARD.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Élections sénatoriales. — Dans le Puy-de-Dôme, M. Le Guay, républicain, antirevisionniste, a été élu sénateur, au troisième tour de scrutin, par 603 voix, contre 537 données à M. Gaillard, en remplacement de M. Goutay, républicain, décédé.

Dans la Nièvre, M. de Savigny, conservateur, a été élu sénateur par 382 voix, contre 301 données à M. Hérisson, républicain, et 63 au général Thibaudin, revisionniste, en remplacement de M. Decray, conservateur, décédé.

Sénat. — Le 14, suite de la discussion du projet de loi sur l'instruction primaire. M. de Marcère appuie le contre-projet de M. Léon Say, qui est combattu par M. Buisson, commissaire du gouvernement ; le renvoi à la commission est rejeté par 162 voix contre 99.

Le 17, suite de la précédente discussion ; vote des articles 1 à 22. M. Maze donne lecture d'un rapport sur un projet de loi autorisant le transfert au Panthéon des cendres de Carnot, de Marceau et de Baudin.

Le 18, rejet par 216 voix contre 38 du projet de loi relatif au concours pour la reconstruction de l'Opéra-Comique. Vote des articles 23 à 25 de la loi sur l'instruction primaire.

Le 20, suite de la précédente discussion ; vote des articles 26 à 47 ; un amendement de M. Bardoux à l'article 48 est adopté ; vote des articles 49, 50 et 52.

Chambre des députés. — Le 14, vote de divers crédits supplémentaires. Vote, en seconde lecture, du projet de loi concernant les sociétés de secours mutuels précédemment adopté par le Sénat.

Le 15, M. Basly interpelle le gouvernement au sujet de la grève des cochers ; M. Constans, tout en promettant ses bons offices, explique que le cabinet n'a pas le droit d'intervenir dans le différend entre les loueurs et les cochers. La Chambre vote, par 297 voix contre 234, un ordre du jour de M. Wickersheimer. Fin de la discussion du budget des affaires étrangères. Discussion du budget de la marine.

Le 17, suite de la précédente discussion ; l'amiral de Dompierre d'Hornoy critique l'insuffisance des crédits affectés aux constructions navales. M. Chevillotte parle dans le même sens.

Le 18, prise en considération d'un projet de loi tendant à conserver les principaux bâtiments de l'Exposition. Fin de la discussion et du vote du budget de la marine.

Le 19, question de M. de Lamarzelle au ministre de l'instruction publique au sujet de la grammaire Da Costa. Vote du budget des beaux-arts. M. Michon réclame avec instance la suppression des subventions théâtrales, ce qui est rejeté à une forte majorité. Discussion du budget de la guerre.

Le 20, question adressée par M. Dugué de La Fauconnerie au ministre de la guerre au sujet des brimades. Vote d'un crédit extraordinaire de 500 000 francs pour secours aux inondés du Midi. Suite de la discussion du budget de la guerre.

Institut. — L'Académie des sciences a procédé au remplacement de M. Chevreul. M. Armand Gautier, professeur à la Faculté de médecine, a été élu au premier tour de scrutin par 44 voix sur 56 votants.

Faits divers. — Le grand prix de Paris a été couru à Longchamp ; le gagnant est un cheval français, Vasistas, des écuries de M. Delamarre. — La cour d'assises de l'Oise a condamné à la peine de mort Hoyos, l'assassin de Chantilly. — La municipalité de Paris a organisé, au parc Monceau, une

fête très brillante pour les exposants. On a célébré, à Versailles, l'anniversaire du serment du Jeu de Paume; trois ministres, MM. Spuller, Thevenet et Faye, assistaient à cette cérémonie.

Nécrologie. — Mort du capitaine de vaisseau en retraite Thierry; — de l'abbé Jambois, vicaire général et archidiacre de Nancy; — de M. Legentil, membre du comité consultatif des manufactures nationales; — de M. Urbain Fages, helléniste distingué; — de M. Cernesson, député de la Côte-d'Or; — de M. Kretz, administrateur des manufactures de l'État; — de Mme Buloz, veuve du fondateur de la *Revue des Deux Mondes.*

Revue bibliographique

ADMINISTRATION. — LÉGISLATION

Le *Traité des chemins de fer,* de M. Alfred Picard, est en quelque façon la suite et le magistral commentaire d'un ouvrage antérieur, les *Chemins de fer français,* dans lequel l'auteur avait retracé en six volumes, renfermant plus de cinq mille pages de texte, l'histoire complète de nos voies ferrées. Dans le présent *Traité,* nous trouvons les appréciations personnelles et l'élément critique dont M. Picard s'était rigoureusement abstenu dans son précédent livre. De plus, il étend ses vues au delà de son cadre technique. Et non seulement il étudie, dans les mille rouages qui le composent, cet organisme infiniment compliqué des chemins de fer; il l'envisage aussi dans ses effets sociaux et dans la prodigieuse évolution économique qui s'est accomplie depuis cinquante ans et dont les chemins de fer ont été la cause souveraine.

Nous pouvons indiquer à peine quelques-unes des innombrables questions que M. Alfred Picard passe en revue. Telles sont les questions relatives au rachat et à l'exploitation des chemins] de fer par l'État. Le chapitre VII du tome Ier, où ce problème tant controversé est approfondi sous ses faces diverses, pourrait être détaché du reste et formerait, lui seul, un important ouvrage. De même, dans le tome IV, la matière si épineuse des tarifs. Ingénieur, administrateur et jurisconsulte, M. Picard s'est montré aussi un écrivain des plus distingués dans cette œuvre encyclopédique, œuvre du premier ordre, la plus considérable dont la science des chemins de fer ait été l'objet en France ou dans les pays étrangers.

B.-V.

Sous ce titre : *les Annales des assemblées départementales. — Travaux des conseils généraux en* 1888 (Berger-Levrault), M. de Crisenoy a publié le compte rendu des deux sessions de l'année 1888. Ce volume fait suite à ceux qui ont paru en 1887 et en 1888, et dont il a été rendu compte ici. La *Revue bleue* a même publié, dans le numéro du 18 août de l'année dernière, un article dans lequel M. de Crisenoy exposait le but de son travail, ainsi que les questions dont les conseils généraux avaient eu à s'occuper.

Tout ce qui concerne l'assistance publique, l'agriculture, les chemins de fer et les voies de communication y occupent une grande place. A chaque chapitre, des notices résument les principales questions traitées dans les délibérations, et des tables sont disposées de manière à faciliter les recherches.

Cet ouvrage est assurément appelé à rendre de grands services aux administrations et aux assemblées départementales, et a sa place marquée dans les bibliothèques de nos conseillers généraux.

Mouvement de la librairie.

La librairie Hachette a fait paraître *le Sénégal, la France dans l'Afrique occidendale,* par le général Faidherbe, de l'Institut (gravures et plans); — le tome III de *l'Empire des tsars et les Russes,* par M. Anatole Leroy-Beaulieu; — une nouvelle édition de *la Vie et les mœurs à la Plata,* par Émile Daireaux, avec 48 gravures; — le tome III de *la Philosophie de Platon,* par M. Alfred Fouillée; — le tome X des *Œuvres de Molière* (*Grands écrivains*), comprenant la notice biographique, par M. Paul Mesnard; — le tome III de l'ouvrage de M. Wallon, *les Représentants du peuple en mission;* — *les Études sur les Pays-Bas au* XVIe *siècle,* par E. Wiesener; — *le Mouvement littéraire au* XIXe *siècle,* par G. Pellissier; — et une étude sur *Thiers,* par M. de Rémusat (*Collection des Grands écrivains français*).

La onzième série des auteurs célèbres, publiée par les éditeurs Marpon et Flammarion, est actuellement terminée; elle comprend les ouvrages suivants : *Voyages en ballon,* par Camille Flammarion; *Cara,* par Hector Malot; *Nantas,* par Émile Zola; *le Gardien de la Camargue,* par Mme Louis Figuier; *les Petites Ouvrières,* par A. Bouvier; *Maman Chautard,* par G. Guillemot; *Histoires américaines,* par Jehan Soudan; *Fleur de pommier,* par Gaston d'Hailly; *Premier amour,* par Tourgueneff; *la Chair,* par Méténier.

A la collection des *Artistes célèbres,* dirigée par M. Eugène Müntz, sont venus s'ajouter: *Barye,* par Arsène Alexandre; — *Turner,* par Gilbert Hamilton; — *Paul Veronèse,* par Charles Yriarte; — *François Rude,* par Alexis Bertrand; — *Van der Meer* de Delft, par Henry Havard; — et à la collection des *Littératures populaires de toutes les nations,* le tome XXVIII, *Traditions populaires de l'Asie Mineure,* par H. Carnoy et J. Nicolaïdes, et le tome XXIX, *le Folk-Lore des hautes Vosges.*

La maison Hetzel met en vente, dans sa *Bibliothèque d'éducation et de recréation,* le premier volume d'une œuvre nouvelle de Jules Verne, *Famille sans nom,* où sont retracées sous une forme émouvante les tentatives héroïques des Franco-Canadiens pour se soustraire au joug de l'Angleterre.

Notre collaborateur Paul Dys a publié, à la Librairie académique Perrin, un roman intitulé *Grand terroir.* On avait précédemment annoncé, sous le nom de Paul Dys, un autre roman, *l'Envers d'un crime,* qu'il faut attribuer à M. Paul de Nay.

Il a paru à la librairie Plon-Nourrit la *Correspondance intime du comte de Vaudreuil et du comte d'Artois pendant l'émigration* (1789-1815), publiée par Léonce Pingaud, — et *Une colonie féodale en Amérique, l'Acadie,* par M. Rameau de Saint-Père; — à la librairie Delagrave, les *Lettres d'un jeune officier à sa mère* (1783-1814), par Ch.-A. Faré, — et une *Histoire de la Révolution française,* par notre collaborateur M. Paul Janet, de l'Institut; — dans la Bibliothèque Charpentier, *Toute la lyre,* qui forme deux volumes de l'édition populaire des *Œuvres posthumes* de Victor Hugo.

La maison Quantin va publier en dix livraisons un important ouvrage de M. Édouard Garnier sur *la Porcelaine tendre de Sèvres.* Cet album de grand format comprendra 5 planches, reproduisant en aquarelles plus de 250 pièces et motifs. Il sera précédé d'une notice historique et accompagné d'un tableau des marques et monogrammes des peintres, décorateurs et doreurs de la manufacture, depuis 1773 jusqu'en 1800.

Les éditeurs Marpon-Flammarion nous annoncent la publication dans la *Collection Guillaume illustrée* de *Jack,* d'Alphonse Daudet (édition complète en un seul volume).

Émile Ramolt.

L'administrateur gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (12889)



CHEMINS DE FER DE L'EST

VOYAGES CIRCULAIRES DANS LES VOSGES

La Compagnie des Chemins de fer de l'Est délivre comme les années précédentes, du 15 Mai au 15 Octobre, des Billets de voyage circulaire pour visiter Belfort et les Vosges, une des contrées les plus pittoresques de la France.

Ces billets sont délivrés à Paris, à la gare de l'Est et aux bureaux succursales de la Compagnie. Ils sont valables pendant vingt jours et donnent droit à s'arrêter dans toutes les villes du parcours, notamment à Épernay, Nancy, Lunéville, St-Dié, Fraize, Gérardmer, Arches, Épinal, Remiremont, Cornimont, St-Maurice, Bussang, Bains, Aillevillers, Plombières, Luxeuil-les-Bains, Giromagny, Belfort, Vesoul, Port-d'Atelier, Langres, Chaumont et Troyes.

On peut partir indifféremment par la ligne de Paris à Nancy et celle de Belfort à Paris, ou vice versâ.

Les prix sont de 85 francs en 1re classe et 65 francs en 2me classe.

Les voyageurs ont droit au transport gratuit de 30 kilogrammes sur tout le parcours.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

N° 26. — 29 Juin 1889. — Tome 43. — (3e série, IXe année, premier semestre.)

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

PARAISSANT LE SAMEDI

Fondée en 1863

SOMMAIRE DU N° 26

PRIX DU NUMÉRO : 60 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT :

A LA REVUE BLEUE

	Six mois.	Un an.
Paris	15 fr. »	25 fr. »
Départements et Alsace-Lorraine	18 »	30 »
Étranger	20 »	35 »

AVEC LA REVUE SCIENTIFIQUE

	Six mois	Un an.
Paris	25 fr. »	45 »
Départements et Alsace-Lorraine	30 »	50 »
Étranger	[illegible] »	55 »

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er DE CHAQUE TRIMESTRE

On s'abonne à Paris au bureau des Revues, 111, boulevard Saint-Germain

Chez les principaux libraires et dans tous les bureaux de poste de France et de l'Union postale

Les Annonces sont reçues chez MM. Lagrange, Cerf & Cie, 8, place de la Bourse.

[Au] moment où l'Exposition met sous les yeux du [public] une foule de produits industriels et commerciaux, on lira avec intérêt, dans la 18[illegible] livraison de la [Gran]de Encyclopédie, une étude sur les *Câbles* [illegible] suspendus, par un éminent spécialiste, M. A[illegible], une autre sur les *Câbles* électriques, par [illegible] une savante monographie sur le *Ca*[illegible] par M. Ch. Girard, etc., etc.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

1er SEMESTRE 1889. (3e SÉRIE.) NUMÉRO 26. (26e ANNÉE.) — 29 JUIN 1889.

PORTRAITS LITTÉRAIRES

M. Guy de Maupassant (1)

Je vous jure que ce n'est pas pour le vain plaisir de vous conter mes petites affaires. Mais ce que j'ai à vous confier, on en peut tirer une morale : vous y verrez à quelles préventions involontaires on est exposé, même quand on travaille continuellement (comme je vous affirme que je fais) à se maintenir l'esprit aussi libre que possible.

Laissez-moi donc vous dire l'histoire de mes impressions sur Maupassant, et quand et comment je le lus pour la première fois.

J'allais voir de temps en temps Gustave Flaubert à Croisset (c'était en 1880). Il paraît que j'y rencontrai Maupassant un jour, au moment où il repartait pour Paris. Maupassant l'affirme. Moi, je ne sais plus, ayant la mémoire la plus capricieuse du monde. Mais je me souviens nettement que Flaubert me parla avec enthousiasme de son jeune ami et qu'il me lut, de sa voix tonitruante, une pièce qui figura quelques mois après dans le premier volume de Maupassant : *Des vers*. C'était l'histoire de deux amants qui se séparent, après une dernière promenade à la campagne; lui brutal, elle désespérée et muette. Je trouvai que ce n'était pas mal: la méfiance que m'inspirait l'admiration débordante du vieux Flaubert m'empêcha de voir que c'était même très bien.

Maupassant était alors employé au ministère de l'instruction publique. C'est là qu'un jour je lui fis visite de la part de son grand ami. Il fut très simple et très doux (je ne l'ai jamais vu autrement). Mais il se portait très bien, un peu haut en couleur, l'air d'un robuste bourgeois campagnard. J'étais bête; j'avais des idées sur le physique des artistes. Puis, à cette époque déjà, Maupassant n'éprouvait aucun plaisir à parler littérature. Je me dis : « Voilà un très brave garçon, » et je m'en tins là dans mon jugement.

Un an après, j'étais à Alger. Maupassant vint me voir, accompagné de Harry Alis (l'auteur de *Petite ville* et de ces fines et originales études : *Quelques fous*). Maupassant continuait à avoir très bonne mine. Les *Soirées de Médan* venaient de paraître, mais je ne les avais pas lues, la douceur du ciel et la délicieuse paresse du climat ayant glissé en moi une certaine incuriosité des choses imprimées. Quelqu'un m'avait dit que *Boule de suif* était drôle : cela m'avait suffi. Néanmoins, j'interrogeai poliment Maupassant sur ses travaux. Il me dit qu'il était en train d'écrire une longue nouvelle, dont la première partie se passait dans un mauvais lieu et la seconde dans une église. Il me dit cela avec beaucoup de simplicité; mais moi, je songeais : « Voilà un garçon évidemment très satisfait d'avoir imaginé cette antithèse. Comme c'est malin! Je la vois d'ici, sa machine : moitié *Fille Élisa* et moitié *Faute de l'abbé Mouret*. Toi, j'attendrai pour te lire qu'il fasse moins chaud. » Misérable que j'étais! Cette nouvelle, c'était *la Maison Tellier*.

Et pendant deux ans encore, j'ignorai la prose de Maupassant. En septembre 1884, je n'avais pas lu une ligne de lui. J'entendais dire qu'il avait du talent, mais je n'éprouvais pas le besoin d'y aller voir.

(1) *Fort comme la mort*, chez Ollendorff.

Un jour enfin, tout à fait par hasard, *Mademoiselle Fifi* me tomba sous la main. Je l'ouvris du bout des doigts. A la troisième page, je me dis : « Mais c'est très bien, cela! » A la dixième : « Mais c'est très fort! » et ainsi de suite. J'étais conquis à Maupassant; je lus ce qui avait paru de lui à cette époque, et je l'admirai d'autant plus que je lui devais une réparation et qu'un peu de remords se mêlait à cette sympathie soudaine — et forcée.

Peu de temps après, je priais Eugène Yung de me laisser écrire un article sur les *Contes* de Maupassant. Yung y consentit tout de suite. Mais, comme il y a dans la plupart de ces contes une extrême vivacité de peintures et que la *Revue bleue* est une honnête revue, une revue de famille, Yung me recommanda la plus grande réserve. Je n'obéis que trop strictement à cette recommandation. Il me semble aujourd'hui que je fus un peu ridicule, que j'excusai beaucoup trop Maupassant, du moins dans mon « exorde ». Il est vrai que je me rattrapais un peu dans le courant de l'article.

J'y distinguais la grivoiserie, chose basse et chétive, et la sensualité, qui peut être chose poétique et belle. Et, en effet, nul écrivain ne justifie mieux que Maupassant cette distinction. La grivoiserie implique la conscience d'un manquement à la pudeur : or il semble que Maupassant ait toujours aussi complètement ignoré cette vertu-là qu'un faune dans les grands bois. Bonne ou mauvaise, je crois que l'influence de Flaubert sur ses premières années a été considérable, — à cet égard et à quelques autres. De bonne heure, le généreux ermite de Croisset, pensant bien faire, a dû prendre à tâche de le déniaiser, de lui montrer les choses comme elles sont, de lui enseigner sa philosophie brutale et sa misanthropie truculente. Seulement cette vue farouche du monde s'accompagnait chez Flaubert de lyrisme romantique. C'était encore, chez lui, de la littérature. Le disciple, plus calme et mieux équilibré que le maître, laissa le romantisme et ne garda de cet enseignement que la sagesse purement positiviste qui s'y trouvait contenue. Je ne pense pas que jamais jeune homme ait jeté sur le monde un regard plus clairvoyant, plus tranquille et plus froid que Maupassant à vingt-cinq ans.

Dès le début, il considère l'amour et les démarches de l'amour du même œil que le reste, comme des phénomènes tout aussi naturels (je crois bien!), et que par suite on doit décrire sans plus d'embarras ni de trouble. Et tout de même, comme il est jeune et qu'un sang de campagnard, de chasseur et de marin coule dans ses veines, il laisse voir assez fréquemment une prédilection pour les tableaux charnels, — soit qu'il porte en ces matières l'esprit du naturalisme antique, ou l'amertume pessimiste qui est à la mode depuis vingt ans. Peu s'en faut, dans ses commencements, qu'il ne se fasse une spécialité de certains sujets et qu'il n'installe dans la maison Tellier son principal siège d'observation.

A la même époque, tous ses récits expriment la philosophie la plus simple, la plus directe et la plus négative. A vrai dire, c'est le nihilisme pur. La vie est mauvaise, elle n'a d'ailleurs aucun sens. Nous ne savons rien et ne pouvons rien savoir, nous allons malgré nous où nous mènent nos désirs et les fatalités du dehors; puis la mort finit tout. Rien de plus. (La préoccupation de la mort est très sensible dans l'œuvre de Maupassant.) Cette philosophie rudimentaire, non pas vraie (je l'espère du moins), mais irréfutable, qui a très bien pu être celle du premier anthropoïde un peu intelligent et à laquelle les hommes les plus raffinés des derniers âges finiront peut-être par revenir après un long circuit inutile; cette philosophie que Maupassant a pris la peine de formuler dans un de ses derniers volumes (*Sur l'eau*), est la froide source, secrète et profonde, d'où venaient à la plupart de ses petits récits leur âcre saveur. Cela, sans pédanterie, sans nul prétentieux effort — et seulement parce qu'une tristesse sort des choses vues comme elles sont.

Ses premiers romans se ressentent très fort de cette conception. *Une vie* est l'histoire — un peu laborieusement contée, sous l'influence encore proche de Flaubert — d'une pauvre créature sacrifiée, qui souffre par son mari, puis par son fils, et qui meurt. *Bel-Ami* est l'histoire — plus rapide et plus aisée, contée plutôt à la façon des limpides romans du XVIIIe siècle — d'un joli homme de proie. L'indifférence de l'auteur semble d'ailleurs égale pour l'un et pour l'autre; car la vie de celui-ci n'est, comme la vie de celle-là, qu'une série d'événements produits par des forces fatales, et fatalement enchaînés entre eux.

Mont-Oriol me semble, dans l'œuvre de Maupassant, un roman de transition. Il y a, dans *Mont-Oriol*, quelque chose d'*Une vie* et quelque chose de *Bel-Ami*. C'est l'histoire d'une femme et d'une jeune fille qui souffrent et d'un homme qui les fait souffrir; et elles sont bonnes, et il n'est pas méchant, et tous sont irresponsables, et tout cela est bien triste. Mais il est à remarquer que *Mont-Oriol* est déjà un drame, non plus une biographie complète comme les deux premiers romans de l'auteur, et que déjà, vers la fin, il y montre plus d'émotion qu'il ne lui était arrivé jusque-là d'en trahir. Et tout de suite après il nous donne *Pierre et Jean*, un drame serré, une lutte courte et déchirante entre la mère coupable et accusée et le fils inquisiteur et juge. Et je n'ai guère lu de pages plus émouvantes que celles où la mère se confesse à l'autre fils, le fils de l'amant.

Je ne saurais dire si c'est parce qu'il avait quitté le roman biographique pour le roman-drame que l'auteur de *Bel-Ami* a, dans ces derniers temps, paru s'attendrir, ou si c'est au contraire parce que l'expérience et les années l'avaient attendri qu'il s'est intéressé davantage aux drames de la passion et qu'il a jugé qu'une seule

crise dans une existence humaine pouvait faire le sujet de tout un livre : mais le fait est que son cœur, on le dirait, s'est amolli et que la source des larmes a commencé d'y jaillir. Et, en même temps qu'il apportait à la description des souffrances humaines un esprit plus fraternel, plus attentif, plus incliné, Maupassant devenait chaste. Je veux dire qu'il s'en tenait de plus en plus aux indications essentielles, indispensables, sur les choses de l'amour physique, et qu'il ne lui arrivait jamais plus de les décrire pour elles-mêmes : soit dédaigneuse satiété, soit délicatesse secrète, éclose de ses récents attendrissements. Ce que je dis là, il est aisé de le constater dans ses deux derniers romans et jusque dans son dernier volume de nouvelles : *la Main gauche*.

Ces changements imperceptibles (mais que je ne crois pourtant pas inventer) se sont faits chez lui, fort heureusement, sans altérer en rien le calme et la sûreté de son regard. C'est toujours la même lucidité infaillible, la même prodigieuse faculté de saisir dans la réalité les traits significatifs, de ne saisir que ceux-là et de les rendre sans effort. Cet esprit est un miroir irréprochable qui reflète les choses sans les déformer, mais en les simplifiant, en les clarifiant aussi, et peut-être en faisant ressortir, de préférence, les liens de nécessité qui existent entre elles. Nulle affectation, ni romanesque, ni réaliste. Pas de casse-tête psychologique, peu de commentaires des actions, et des commentaires limpides comme eau de roche. Et qui sait si cette sobriété d'interprétation n'est pas conforme à la vérité des choses? Une surface assez simple et des dessous incompréhensibles, n'est-ce pas tout l'homme? Les psychologues de profession s'évertuent à percer ces dessous, mais ne leur arrive-t-il pas d'inventer, d'imaginer des nuances de sentiment et de secrets mobiles d'action pour le plaisir de les définir?...

Le résultat, c'est que les récits de M. de Maupassant intéressent et émeuvent comme la réalité, et *de la même façon*. Et c'est pourquoi on peut l'admirer beaucoup sans trouver grand'chose de plus à en dire que ce que j'en ai dit. Il offre très peu de prise au bavardage de la critique. (La critique, ah! Dieu, que j'en suis las!) Vous, mon cher Bourget, vous avez un tas d'intentions et d'affectations; nul romancier ne transforme plus complètement que vous la matière première de ses récits; vous ajoutez votre esprit tout entier à chacune des parcelles du monde que vous exprimez dans vos livres; vous vous donnez un mal de tous les diables, vous fatiguez, vous exaspérez; avec tout cela vous contraignez à penser et l'on peut disserter sur vous indéfiniment. Mais qu'est-ce que vous voulez qu'on dise de ce conteur robuste et sans défauts, qui conte aussi aisément que je respire, qui fait des chefs-d'œuvre comme les pommiers de son pays donnent des pommes, dont la philosophie même est ronde et nette comme une pomme? Que voulez-vous qu'on dise de lui, sinon qu'il est parfait — et fort comme un Turc?

Je ne dirai donc qu'un mot de ce merveilleux livre : *Fort comme la mort*. Car à quoi bon commenter — fût-ce ingénieusement — un texte superbe et qui se suffit?

Le thème du roman, c'est l'immense douleur de vieillir — simplement. Déjà, dans *Bel-Ami*, M. de Maupassant nous avait dit le supplice de la femme qui n'est plus jeune et qui perd son dernier amant. Mais, ici, le supplice paraît plus cruel encore, étant plus profondément et plus minutieusement décrit, et les âmes suppliciées étant plus nobles et plus tendres.

Le peintre Olivier Bertin frise la cinquantaine; son amie, la comtesse Anne de Guilleroy, a quelque quarante ans. Leur liaison, très douce et très solide, pourrait durer encore. Mais la comtesse rappelle sa fille auprès d'elle; Annette a dix-huit ans : c'est le portrait vivant de la comtesse; c'est elle-même, comme elle était jadis, quand Olivier la rencontra. Comment Olivier se met à aimer la jeune fille sans le savoir, et comment la comtesse s'en aperçoit et prend le parti désespéré d'en avertir son ami; comment Bertin souffre d'aimer cette enfant — lui, un vieil homme — et comment la comtesse souffre de n'être plus aimée de ce vieil homme, parce qu'elle n'est plus une jeune femme; la lutte d'Olivier contre cette passion insensée et de la comtesse contre les premières flétrissures de l'âge; et comment la jeune fille traverse tout ce drame (qu'elle a déchaîné) sans en soupçonner le premier mot; et comment enfin les deux vieux amants assistent, impuissants, au supplice l'un de l'autre, jusqu'à ce qu'Olivier se réfugie dans une mort à demi volontaire. Voilà tout le roman. Je n'en sais pas de plus douloureux.

Ce qui est remarquable, c'est que ce drame, de donnée romanesque (par le caractère absolument exceptionnel de la situation et des sentiments), M. de Maupassant le développe par les procédés du roman réaliste. Cette étrange histoire, nous en touchons du doigt la vérité, jour par jour, heure par heure. M. de Maupassant, plusieurs fois de suite, a accompli avec sérénité ce tour de force de marquer, dans chacun des innombrables incidents de la journée la plus unie, les progrès lents de la passion et de la douleur dévoratrices au cœur d'Olivier et d'Anne.

Il y a là, continuellement, un choix de circonstances extérieures, toutes des plus naturelles et toutes singulièrement expressives, par lesquelles on se sent si bien enveloppé que l'on a, aussi intense que possible, l'impression de la vie réelle, — et cela, je le répète, sur une donnée exceptionnelle jusqu'à l'invraisemblance. La sûreté d'observation du conteur est telle que, cette invraisemblance, il la fait comme rentrer de force dans le courant vulgaire des choses... Eh! oui, on mange, on boit, on bâille, on travaille, on fait ce que font les autres, on est comme tout le monde, on n'a rien d'extraordinaire : et on meurt de désespoir et d'amour; on

meurt d'une passion fatale comme les passions de tragédie. C'est ainsi, cela arrive, pas souvent, mais cela arrive, en vérité, et peut-être tout près de nous.

C'est à cause de ces patientes préparations des trois cents premières pages que les cinquante dernières sont si étrangement émouvantes. Nous avons vu, minute par minute, ce que souffrent Anne et Olivier; quand ces deux souffrances se rencontrent et s'avouent, cela est déchirant, — et d'autant plus que chacun d'eux sait le martyre de son compagnon et qu'ils se font mutuellement pitié. La suprême entrevue des deux torturés arrive à un tel degré d'émotion qu'il n'y a rien par delà ou pas grand'chose : tant les entiment des obscures fatalités humaines y est douloureux et accablant!

Pas de conclusion. C'est la vie. Chercherons-nous des objections? Dirons-nous qu'Olivier est un grand fou, qu'il est des passions qu'on s'interdit à son âge, que la comtesse (plus excusable, d'ailleurs) n'a qu'à s'abriter en Dieu, que tout a une fin, qu'il faut savoir vieillir, accepter l'inévitable, et que ceux-là pâtissent justement qui vont contre les volontés de la nature? Mais la déraison même est dans la nature, et dans la nature aussi les pires folies de l'amour, du cruel amour! Maupassant ne juge ni ne condamne. Il regarde et il raconte.

Il regarde si bien que je ne puis douter de la vérité de son livre (lequel porte en lui-même le témoignage de cette vérité); et il raconte si bien que, l'ayant lu voilà trois semaines, j'ai encore le cœur serré en y songeant.

Jules Lemaitre.

LES DEUX EXISTENCES DE KHALIL

Conte oriental (1).

Trois années durant Khalil tint de cette façon la place de son père devenu invisible, et pour cause (il avait fallu l'enterrer mystérieusement); trois années de délices pendant lesquelles le jeune homme avait pu répondre chaque matin à la question d'Abdul :

— Votre Altesse a-t-elle été heureuse hier?

— Oui, parfaitement heureuse.

Ses plus mauvaises actions ne lui causaient aucun trouble et tournaient à son avantage.

La mort de l'amiral espagnol avait été agréable au sultan, qui ne s'était pas mépris sur la nature de l'accident : des félicitations secrètes et un riche présent furent à cette occasion envoyés à Munir pacha, toujours cru vivant.

La jeune veuve, dans l'expansion qui suit les instants de l'amour, trahit d'importants secrets que lui avait confiés son mari. Khalil en profita pour faire surprendre les vaisseaux espagnols et déjouer les plans de l'expédition, qui, sous une apparence pacifique, cachait des intentions hostiles.

Nouvelle marque de faveur du sultan.

Pour se débarrasser d'un chef militaire dont il convoitait l'épouse légitime sans oser la prendre ouvertement, il l'envoya commander un camp sur la frontière. Il se trouva que juste à cette époque les Persans méditaient une attaque. L'aga, tout heureux d'une occasion de se distinguer, arriva juste à point pour repousser l'invasion dans une grande bataille où il faillit perdre la vie. A l'heure même, Khalil se délectait dans les bras de la femme du vainqueur. Et comme c'était lui qui avait donné l'ordre d'aller là-bas, on ne douta point qu'il n'eût agi par sage intention: on lui fit un mérite de sa prévoyance, et c'est à lui qu'on rapporta l'honneur de la victoire.

Le vol même lui procura des avantages imprévus.

Ayant aperçu chez un uléma un coffret de Chine, admirablement travaillé, en bois de fer incrusté de nacre et d'ivoire, il le fit dérober pendant qu'il faisait mine de consulter le savant sur un point de théologie. Et voilà que dans le coffret il découvre le plan d'une conspiration qui ne tendait à rien moins qu'à livrer le même jour Stamboul et Trébizonde aux chrétiens. Le possesseur du coffret était un faux uléma, un adroit espion, qui lia bientôt connaissance avec la pointe d'un pal.

Khalil s'applaudit une fois de plus de n'avoir pas reculé devant une mauvaise action. Il fit saisir et décapiter tous les affiliés, et envoya au sultan un sac rempli de ces têtes avec le récit de la conjuration. Il reçut en retour des grands cordons, des plaques de diamants et de rubis, mais le sultan ne promit pas la survivance de la haute charge du pachalik d'Anatolie.

Enfin jusqu'à la nature qui sembla se mettre de complicité pour que les trois années des extravagances de Khalil, immorales jusqu'au cynisme, fussent les meilleures de la durée du monde. Les saisons furent régulières et modérées, les récoltes abondantes et de première qualité; le commerce prospéra mieux que jamais.

Si bien que tout le peuple, attribuant au fils de Munir cette extraordinaire félicité, disait : « Quel dommage que son pauvre vieux père ne meure pas! Quel bonheur ce serait si Khalil bey devenait pacha d'Anatolie! Bien sûr, c'est lui qui a trouvé l'étoile de diamant. »

D'après une légende populaire, l'homme qui trouverait l'étoile de diamant tombée du paradis, à l'instant où Mahomet y entra, devait régner cent ans, et procurer pendant tout ce siècle la félicité parfaite à ses sujets.

Khalil était monté à ce suprême degré de popularité que ses pires actions étaient approuvées par la masse et excusées par les gens d'esprit. Quelque malavisé criti-

(1) Suite et fin. — Voy. le numéro précédent.



quait-il, objectant : « Si pourtant l'un de nous faisait cela, comment le traiteriez-vous? » on lui répondait avec une vivacité comminatoire:

— Ah! oui, mais ce n'est pas la même chose, quand c'est notre Khalil qui le fait; tâchez de le comprendre.

Or voilà que le commandeur des croyants fit passer au pacha d'Anatolie l'ordre de se transporter à Stamboul afin de rendre compte de son administration au Divan. La cause en était que certains envieux avaient émis des doutes et semé des soupçons à propos de la longue disparition de Munir.

Le sultan reçut une lettre d'excuses signée Munir; le pacha alléguait sa mauvaise santé.

Alors le sultan fit savoir qu'il enverrait son propre médecin pour soigner Munir, et que de deux choses l'une, ou le pacha guérirait afin de pouvoir comparaître devant le Divan, ou il ne guérirait pas parce qu'il serait incurable, et dans ce cas il serait remplacé.

Khalil en fut fort irrité; en outre, il trouvait déjà très désagréable d'envoyer bon an mal an quinze millions de sequins d'or au souverain, et très ennuyeux de sentir une autorité au-dessus de la sienne; il résolut de brusquer le dénouement d'une situation trop équivoque. Il accueillit le médecin avec les plus grands honneurs, et comme celui-ci, à la suite d'un grand festin servi à son arrivée, se targuait de rendre la santé à son altesse Munir, le jeune homme lui dit d'un air pénétré :

— Assurément, je te proclamerai le plus merveilleux guérisseur de la terre si tu rends la santé à mon vénéré père.

Et, plein de joie de la lugubre mystification et de la bravade inouïe dont il allait donner le spectacle, il fit un signe à son fidèle Abdul.

Aussitôt quatre noirs apportèrent un palanquin qu'ils déposèrent au milieu de la salle en pleine lumière. Tous les convives pensaient y voir le vieux Munir.

Les esclaves noirs rabattirent les panneaux du palanquin; un cercueil apparut dont le couvercle, mû par un ressort, se souleva brusquement. Et les spectateurs poussèrent un cri d'épouvante et d'effroi en apercevant un squelette verdâtre au milieu d'une poussière noire.

— Voilà mon père, il t'attend, dit Khalil au médecin.

Mais celui-ci avait subi une si forte émotion qu'il était tombé en paralysie. Et, dans la soirée du lendemain, il mourut.

Khalil renvoya son corps au sultan avec une lettre qui ne contenait, avec les formules de politesse et d'hommage, que cette phrase :

— Ton médecin est bien le plus extraordinaire qu'on ait vu. Les autres, d'ordinaire, tuent leurs malades, et celui-ci, au seul aspect du client vers qui tu l'envoyais, est mort.

En même temps, Khalil, s'abandonnant aux inspirations de son audace, assembla les chefs civils et militaires, et leur dit :

— Il n'est plus besoin de dissimuler la vérité. Depuis trois ans, c'est moi qui gouverne l'Anatolie; trouvez-vous que j'aie mal tenu le gouvernement? Je vous déclare que l'armée et le peuple sont pour moi; mon dessein est de rendre indépendant le pachalik d'Anatolie. Votre situation ne sera pas moins bonne, au contraire; vous avez deux maîtres, vous n'en aurez qu'un; vous serez au service d'un chef capable de vous récompenser à sa volonté, au lieu d'obéir à un pacha obligé de subordonner à la volonté du sultan les récompenses qu'il voudrait accorder. Choisissez : pour ou contre moi.

Un seul fut assez hardi pour désapprouver et protester que Khalil, ne possédant aucune autorité légitime, n'avait point d'ordres à donner, qu'il n'était qu'un sujet rebelle.

— Approche, lui dit Khalil souriant et exempt de toute colère en apparence : les avis d'un homme sage veulent être entendus de près; nous nous comprendrons mieux.

L'autre, sans défiance, approche. Khalil, d'un mouvement rapide comme l'éclair, lève et abat son cimeterre et fait voler la tête du récalcitrant, puis froidement répète sa question :

— Êtes-vous pour ou contre moi?

Tous aussitôt jurèrent qu'ils épousaient sa cause.

Et voici que de la rue montait une clameur favorable au fils de Munir.

La ruse et la hardiesse du jeune homme excitaient l'admiration de la populace.

La joyeuse adhésion se manifestait en des exclamations dont l'équivalent en français était à peu près ceci :

— Oh! non, c'est trop drôle, ce bonhomme qu'on croit vivant et qui est mort depuis trois ans! Et ce médecin a-t-il été quinaudé! Ah! ce Khalil est étonnant! En voilà un qui a du feu dans le ventre! Et tout lui réussit. Quand je vous dis que c'est lui qui a trouvé l'étoile de diamant!

Et tous se déclaraient pour lui en raison de sa bonne chance.

L'imposture, les faux, les pillages, les rapts, les viols, les meurtres, les supplices, bah! ce n'étaient que plaisanteries sans gravité, « leur » Khalil en étant l'auteur.

Le grand marabout d'une mosquée très vénérée expliqua même que c'était écrit, et il consacra l'usurpation.

Le sultan de Stamboul apprit avec une indignation très naturelle la supercherie inconcevable et l'insolente révolte de ce fils de pacha; il ordonna de le mettre à la raison et de l'empaler, après lui avoir coupé le nez, la langue, les paupières et les oreilles.

Mais pour exécuter cet ordre, il fallait avoir Khalil, et pour l'avoir, il fallait le prendre.

Un pacha est nommé, qui part tout de suite pour Trébizonde, où il compte se mettre à la tête de l'armée et détruire les partisans du rebelle.

Il est appréhendé sur le navire dans le port et jeté à l'eau incontinent.

Un second vient avec une escorte de soldats. Khalil le laisse débarquer, et aussitôt après, l'enveloppant d'un cordon de troupes, il le serre, le serre et le massacre avec tout son monde.

Un troisième arrive; une armée nombreuse le suit; tout une flotte amenant des milliers de combattants mouille en vue de Trébizonde.

Khalil les attend sur le rivage, puis comme ils semblent ne pas vouloir descendre de leurs navires, il rentre au palais, déjeune gaiement avec une jeune vierge athénienne que l'attentif Abdul lui a offerte le matin pour son baïram.

C'est le temps que prennent les troupes du sultan pour se jeter à terre et engager la lutte. Khalil ne s'en doute pas; ses officiers gagnent la bataille pour lui. On annonce la grande victoire de Khalil, sultan de Trébizonde, et plus que jamais le peuple est convaincu que ce beau jeune homme, à qui profitent ses pires imprudences dont une seule perdrait un autre, a dû trouver l'étoile de diamant. Et c'est un chœur unanime de : « Vive Khalil, favori du Prophète! »

Le fils en disgrâce de Munir, l'exilé pauvre du faubourg d'Angora, réduit un jour à emprunter de force — autrement dit extorquer — mille sequins à un juif, était alors à l'apogée de la puissance et de la félicité, dans l'épanouissement de la jeunesse et de la force. Il ne s'était rien refusé; à cause de cette complaisance envers lui-même, les autres étaient disposés à lui tout accorder.

***

A quelques mois de ces événements, Khalil, un soir, errait seul à cheval dans la campagne. Il était vêtu avec simplicité; rien sur lui ni dans le harnachement de sa monture ne décelait l'usurpateur souverain d'Anatolie; il voulait n'être pas reconnu.

A l'angle de deux chemins divergents, il vit une petite mosquée, et sur le seuil de l'édifice sacré, un marabout vénérable qui contemplait le ciel. Khalil fut fort étonné, car il était passé en cet endroit maintes fois, tout récemment encore, et il n'y avait pas remarqué de mosquée.

Il s'arrête et demande au prêtre, par manière de conversation, le nom de ce lieu.

— L'*angle de l'amendement*, répondit le marabout impassible.

— Depuis quand est bâtie cette mosquée?

— Depuis que tu dois passer ici.

— N'est-ce donc point de tout temps que j'ai dû passer ici, à cette heure?

— Non, mais seulement depuis que tu n'a plus cru les actes commandés par la pensée d'Allah, mais par ta volonté.

— Sais-tu donc qui je suis, quel est mon nom?

— Tu es ce que tu n'es pas, et bientôt tu n'auras plus de nom?

— Parle plus clairement, je te prie.

— Tu es sultan, et tu ne l'es pas, puisque tu n'as pas le droit de l'être; et un cadavre a-t-il un nom?

— Vais-je donc mourir ce soir?

— Ce soir, ou dans dix ans, ou dans vingt, n'est-ce pas bientôt en regard de l'éternité?

— Et dans quel but cette mosquée s'est-elle élevée?

— Pour que j'en fusse le prêtre.

— Ne pouvais-tu être prêtre d'une autre mosquée?

— Non, puisqu'il fallait que tu fusses instruit par moi.

— Ne pouvais-tu te trouver ici à l'heure où j'y passerais sans qu'il se fût bâti une mosquée?

— Non, car tu n'aurais pas daigné apercevoir un homme, et tu n'as pas pu ne pas voir une mosquée.

— Que sais-tu donc de si merveilleux qui vaille la peine de tant de choses, afin que tu m'en instruises?

— Je sais que le mal sort du mal et le bien du bien; que celui-là tombe en misère et périt de male mort qui a fondé sa prospérité sur l'imposture et l'a soutenue par le mensonge et le meurtre.

— Ce n'est pas nouveau ce que tu récites là. Quand j'étais petit garçon, mon précepteur me donnait, comme modèles d'écriture à transcrire, des phrases de ce genre.

— Il avait raison, il te faisait écrire la vérité.

— Il avait raison peut-être en tant que maître d'écriture, car ces phrases fournissaient des caractères variés, mais au point de vue de la vérité, il avait tort. J'en suis certain par mon expérience.

— Ton expérience est celle de celui qui sème sans savoir ce qui poussera. Attends un peu : et tu auras acquis celle de celui qui récolte. Ta moisson est déjà presque mûre.

Un sourire étrange accompagnait ces paroles. Khalil en fut frappé, et une émotion inconnue pénétra dans son âme. Il n'en voulut pas entendre davantage; il pressa les flancs de son cheval, et lorsque, s'étant éloigné, il regarda derrière lui, sa surprise fut grande de voir le terrain ras comme autrefois, sans la moindre trace de mosquée.

Le lendemain, Khalil fut soucieux; en vain son esprit purgé de toute superstition secoua le souvenir de l'extraordinaire rencontre; c'était une obsession sans cesse renaissante. Elle se mêlait à une préoccupation peu à peu grandissante : comme tous les souverains,



légitimes ou illégitimes, le fils de Munir songeait à fonder une dynastie.

Et pour faire souche de sultans de Trébizonde, il ne voulait d'aucun des fils nés de ses caprices momentanés. Il avait sur ce point des idées d'un autre monde, et croyait qu'il faut choisir d'autre façon la femme de qui l'on n'attend que du plaisir et celle de qui l'on veut un enfant.

Il avait cinquante femmes dans son harem, il n'avait pas d'épouse. Et ce n'est pas des mains d'Abdul qu'il en accepterait une.

Il était dans ces dispositions d'esprit lorsqu'à son audience publique parut une femme en deuil, voilée d'un double féredjé.

On ne pouvait deviner ni son âge, ni le mérite de ses formes sous ses vêtements amples. Sa démarche était gracieuse, quoique languissante. Elle s'avança, fit les trois génuflexions et posa trois fois son front à terre, suivant le cérémonial prescrit; et quand Khalil lui eut demandé ce qu'elle désirait, elle répondit d'une voix fraîche, admirablement timbrée, et avec l'accent le plus sympathique :

— Souverain seigneur, le malheur m'accable : des gens sont venus dans la maison de mon père, qui était un riche commerçant de Smyrne, très dévoué à ta Sérénissime Hautesse, et très fidèle observateur des lois de notre saint Prophète. Ils ont tué mon père, ils ont tué ma mère, ils ont dévalisé la maison. Je n'ai sans doute échappé à leur fureur que par l'ignorance où ils étaient de mon existence et de mon appartement. Je viens demander justice.

— Que réclames-tu? interrogea Khalil. Est-ce les objets volés que tu veux retrouver?

— Ah! seigneur, peu m'importent ces richesses! mais mon père, mais ma mère, qui me les rendra? Je souhaite que les meurtriers soient découverts et châtiés.

— Tu aimais donc beaucoup ton père et ta mère?

— Oui, seigneur, j'aurais donné ma vie pour sauver la leur.

— Ils étaient donc bien bons pour toi?

— Ce n'est pas cela, seigneur. Mon père tenait plus encore, je crois, à un collier de perles qu'il eût pu vendre fort cher qu'à sa propre fille, et ma mère avait cette faiblesse de me reléguer loin des yeux de mon père, de peur de ne plus lui paraître assez jeune. Mais je n'ai pas le droit de leur en vouloir: ils étaient mon père et ma mère et cela dit tout. Et leur mort noie mon cœur dans l'affliction.

— Voilà une femme qui élèvera bien ses enfants, pensa Khalil.

Et tout haut, il reprit en se tournant vers le ministre de la police :

— J'ordonne qu'on cherche les coupables et surtout qu'on les trouve... Quant à toi, fille des victimes, réponds sincèrement à ma question : As-tu jamais reçu le baiser d'un homme?

La jeune fille affirma, d'une voix un peu troublée par la confusion que lui causait une pareille question, que jamais son voile n'avait été levé par un homme ni devant un homme.

— Quel est ton âge?

— Quinze ans depuis la lune nouvelle.

— Sais-tu si tu es belle?

— Comment le saurais-je sans fatuité? Comment le dirais-je sans impertinence et sans impudence?

— Alors, sais-tu si tu es laide ou difforme?

— Pour difforme, je ne le suis point et puis le dire, car c'est à la louange d'Allah; pour laide, je ne le puis connaître qu'avec chagrin et avouer qu'avec honte. Si je le suis, je remercie ma mère de me l'avoir laissé ignorer.

— Voilà, s'écria l'usurpateur, la première fois que j'entends une femme parler avec bon sens... Que cette jeune fille, ordonna-t-il, soit logée dans le palais et traitée avec les plus grands égards.

Il leva l'audience et s'en fut se promener seul dans ses jardins, très impressionné par les malheurs de la jeune fille de Smyrne, par sa piété filiale et sa touchante modestie.

Il fut tenté de se cacher derrière une colonne de porphyre du bain des femmes, à l'heure où elle y viendrait faire ses ablutions, afin de savoir quelle beauté ou quelle laideur enveloppaient ses longs voiles. Mais il triompha de cette curiosité. Pour la première fois, il se dit : « Ce serait mal; ne le faisons pas. »

Peu de temps après, le ministre de la justice l'informa des résultats de ses recherches : le récit de la jeune fille était absolument exact de tous points, les meurtriers arrêtés, jugés, condamnés en moins de dix heures; et le ministre savait de plus qu'Aïshca, la fille du marchand de perles de Smyrne, était réputée la plus sage et la plus estimable de toute la ville.

Khalil fut heureux de ces renseignements. Et après de longues réflexions, qui creusèrent un pli entre ses yeux par le froncement prolongé des sourcils, il conclut tout haut, se parlant à lui-même :

— Voilà une jeune fille pure, honnête, orpheline et ruinée. Quelque jour elle tombera aux mains d'un séducteur sans scrupule ou d'un marchand d'esclaves. Ce serait une bonne action d'empêcher cette profanation. Si je l'épousais?

Après une épreuve périlleuse dont Aïshca sortit à sa gloire, car elle menaça de s'enfoncer son poignard dans le sein plutôt que d'accepter l'outrage, Khalil, rendant hommage à sa vertu et à sa beauté, l'épousa solennellement.

A partir de ce moment, son humeur et ses allures changèrent graduellement, et bientôt ce ne fut plus le même homme.

Abdul l'avertit un matin que la cassette était presque vide, et qu'il serait à propos ou de frapper un impôt



nouveau ou de viser quelque richard qui serait mis à rançon.

La première pensée de Khalil fut de dépêcher ses gens au faubourg d'Angora, à la maison du juif fabricant d'huiles parfumées, et de faire défoncer le caveau où dormait le trésor de Lévi.

Mais il ne céda pas à cette tentation. Au contraire, il dit à son confident intime :

— Avant qu'elle soit tout à fait vide, prends dans la cassette mille sequins d'or et fais-les porter au juif Lévi du faubourg d'Angora, à qui je les dois depuis longtemps.

Abdul fut abasourdi de cette restitution, mais il dut obtempérer à l'ordre; et Khalil réforma son système de finances comme ses mœurs.

Aux prodigalités folles succéda une honnête économie; aux caprices désordonnés, une conduite réglée qui partagea son temps entre son intérieur et les affaires de l'État. Il ne fréquenta plus son harem; mais ne fit pas vendre ses odalisques, et ordonna qu'elles fussent traitées avec les égards dus à des femmes dont il avait honoré la couche; il s'enquit sérieusement des besoins du peuple, et les sommes que naguère il dépensait en plaisirs et en fêtes, il les consacra sans regret au percement de routes, de canaux, aux travaux de défense, aux achats d'armes pour ses troupes; non seulement il se corrigea de ses vices et renonça, malgré les excitations d'Abdul, aux spoliations et aux séductions, mais il s'achemina vers la vertu; et comme il était devenu continent, il devint charitable.

Il fixa un jour par semaine où tous les pauvres pourraient venir jusqu'à lui implorer des secours. Il écoutait leurs doléances, faisait examiner scrupuleusement la cause de leur misère, et s'il était prouvé qu'elle ne résidait pas dans la paresse ou dans quelque autre vice, il leur accordait un subside, leur procurait du travail; si au contraire ils n'étaient misérables que par leur faute, il leur adressait une sévère remontrance, et pour ne pas laisser errer par les rues des villes ces vicieux désœuvrés, il les faisait interner dans de vastes constructions élevées exprès, où furent organisés des ateliers de l'État, et chacun y était logé, et nourri selon le travail effectué.

Son inhumanité s'adoucit, il prit l'horreur du sang répandu. Bien loin de jouer avec la vie des hommes, comme autrefois, il montra de la mansuétude même envers les criminels, et souvent commua la peine de mort en simple détention, afin de leur fournir les moyens de s'amender.

Dans son palais et parmi le peuple, on observait cette transformation, d'abord avec curiosité, puis, il faut bien le reconnaître, avec malveillance.

Abdul était scandalisé et jetait des regards de pitié sur son maître; on lisait clairement dans ses yeux qu'il pensait :

— Si jeune et déjà si ramolli !

Les dignitaires et les officiers de la cour s'accommodaient mal de l'austérité nouvelle et regrettaient à mi-voix les anciennes splendeurs et les joyeuses fêtes.

Les boutiquiers et les petits fonctionnaires se moquaient un peu du sultan devenu si sage, et répétaient avec un sourire narquois :

— Notre Khalil se range !

Un dessinateur satirique osa même représenter en charge le fils de Munir couronné d'un *bourrelet* en osier, portant sur un bras un marmot emmaillotté, et de sa main restée libre écumant une marmite; au-dessous du dessin, cette légende : « *Le sultan pot-au-feu.* »

Le public s'amusa de cette audacieuse raillerie, mais espéra que, le vieil homme se réveillant dans Khalil, l'auteur serait saisi et châtié.

Khalil se contenta de rire, et il envoya trois sequins au caricaturiste, en lui faisant dire que, la ressemblance étant médiocre, son ouvrage ne valait pas plus cher.

Le peuple et la cour s'indignèrent. « A-t-on jamais vu une lavette pareille sur un trône? »

Pendant huit jours, quand on parlait du souverain d'Anatolie on ne l'appelait que « notre sérénissime lavette ».

Ce fut bien pis lorsqu'on sut qu'un tardif remords de la multiple noyade de ses frères et de leurs mères avait touché son âme, et qu'il faisait construire, dans un bosquet des jardins du palais, un monument commémoratif et expiatoire.

— Votre gracieuse Hautesse a-t-elle perdu le sens, de rappeler de la sorte la suppression un peu vive de trente-six personnes, dont dix-huit étaient du même sang qu'elle-même? Si vous avez eu raison, pourquoi le regretter? Si vous avez eu tort, pourquoi le proclamer? C'est impolitique au premier chef!

Cette observation, ce dilemme fut présenté par Abdul d'un ton respectueux encore, mais au fond l'eunuque était écœuré de tant de moralité.

Et dans le peuple, il n'y eut plus identité entre Khalil accessible au remords et le brillant imposteur dédaigneux de toute conscience.

Le vulgaire se disait :

— Ce n'est donc qu'un homme comme les autres! Il n'est pas différent de nous, puisqu'il faiblit.

Et dès lors on reprit un à un tous les actes de sa vie pour les blâmer, à commencer par son mariage. Chacun des hauts dignitaires pensait :

— C'est un sot d'avoir fait sultane une fille de marchand! Comme s'il n'eût pas été plus convenable de prendre une de mes filles, ou même plusieurs.

Et parmi les marchands c'était semblable réflexion :

— Puisqu'il voulait bien faire sultane une fille de marchand, il eût bien pu choisir la mienne.

Et ainsi du reste; sa popularité s'effritait.

— Vous savez, se répétaient-ils les uns aux autres, c'est un imposteur et un fourbe; ce n'est pas lui qui a trouvé l'étoile de diamant.



Puis leur indignation se réveillait au souvenir de la comédie dont le principal acteur avait été le cadavre de Munir pacha :

— Quelle abomination, quel sacrilège, avoir ainsi joué avec le corps de son père!

Ils en avaient si bien ri autrefois que maintenant ils pouvaient s'en fâcher.

Khalil n'ignorait pas cette défaveur croissante et s'en étonnait.

— Mais qu'est-ce qu'ils ont? s'écriait-il en recevant les renseignements d'Abdul, scandalisé de plus en plus de sa bonne conduite, mais qu'est-ce qu'ils ont? Qu'est-ce qu'ils veulent? Je ne les ai jamais rendus si heureux, ni laissés si tranquilles.

— C'est pour cela, seigneur, c'est pour cela, répondait amèrement le chef des eunuques!

De toutes les déceptions de Khalil, celle qui lui causait la peine la plus dure, c'était la stérilité d'Aïshca.

— Eh! quoi, murmurait-il, pendant trois ans, mes esclaves m'ont donné chaque année cinq ou six bâtards parfaitement constitués, et seule mon épouse légitime est inféconde!

Un soir, un tumulte extraordinaire se produit dans la ville et monte jusqu'au palais. Khalil anxieux s'informe.

— C'est, lui est-il répondu, le sultan de Stamboul qui est arrivé avec son armée; il a débarqué à Brousse et marché sur Trébizonde sans que personne l'arrêtât : partout sur sa route la population et les chefs ont fait leur soumission et suivi les queues de cheval.

Aussitôt Khalil prend ses armes, monte à cheval, court partout, ordonne de fermer les portes, de relever les ponts, de tendre les chaînes dans le port. Il assemble son armée, et prend position pour livrer bataille. Le lendemain, au soleil levant, le combat s'engage. Khalil se multiplie, accomplit des prodiges de valeur, et finalement il est vaincu, obligé de fuir, presque seul, car ses généraux, voyant la mauvaise tournure que prenaient ses affaires, ont envoyé des parlementaires au Commandeur des Croyants, et, sur l'assurance qu'ils auraient la vie sauve, ont fait défection sur le champ de bataille.

D'une colline un peu éloignée, Khalil put voir l'étendard rouge semé de l'étoile et du croissant flotter sur son palais.

Un de ses serviteurs fugitifs le rencontra et lui apprit que le vainqueur avait égorgé ses fils, ses femmes et son épouse Aïshca.

Et Khalil, pour la première fois de sa vie, pleura; et en même temps, il se réjouit de n'avoir point eu d'enfants de sa douce Aïshca, puisqu'ils auraient péri en ce jour de malheur.

Le soir venu, il était seul sur la route remplie d'ombre. Son cheval harassé buttait tous les vingt pas; et comme il passait à l'angle de ces deux chemins où deux ans plus tôt il avait fait la rencontre du marabout mystérieux, l'étalon épuisé fit un écart et s'abattit mort; le cavalier roula, son front se fendit contre une pierre.

Dans la nuit, il reprit connaissance : le marabout le soignait grave et silencieux. Khalil sut le reconnaître et lui dit avec un pâle sourire :

— Je fais ma moisson, paraît-il, et je devrais avoir l'expérience de celui qui récolte. Mais explique-moi comment il se fait que le bonheur ne m'a pas quitté tant que j'ai vécu dans les plaisirs et dans le crime, et que le malheur s'est attaché à moi depuis que j'ai recherché les voies de la vertu. Ne m'as-tu pas instruit que le mal sort du mal et le bien du bien?

— Sans doute, mais ton expérience ne sera complète qu'après avoir franchi le passage de cette vie, et tu comprendras alors ceci : on ne répare pas, on expie.

— Soit, voilà pour le mal commis; et pour le bien réalisé?

— Tu en as reçu le bénéfice avant de l'avoir fait. De quoi te plaindrais-tu?

Et comme les ombres de la mort troublaient déjà les yeux de Khalil, le marabout ajouta rapidement :

— Sache donc enfin le mot de la vie : pour que les effets soient plus frappants, Allah les éloigne de leurs causes; l'homme en est plus surpris et se sent davantage dans la main du Très-Haut.

— Merci, soupira Khalil.

Et paisiblement il rendit l'âme.

PONTSEVREZ.

LES PARLEMENTS DU MONDE (1)

Le « Tou-Tcha-Yang » ou Censure de Chine.

J'ai conservé à dessein le mot de *Censure*, employé par tous les auteurs européens. Je me hâte d'ajouter que notre censure n'a rien de commun avec une institution homonyme, plus généralement et très irrévérencieusement connue dans la presse sous l'appellation d'*Anastasie*.

Le rôle du *Tou-Tcha-Yang* est autrement important. *La Cour qui veille à tout* — telle est la traduction exacte — touche, comme on le verra bientôt, à toutes les administrations de l'État. Dans sa compétence universelle, elle est, à la fois, pouvoir législatif, exécutif et judiciaire, Cour des comptes et Conseil d'État. Nous

(1) Voy. dans la *Revue: le Reichstag d'Allemagne*, numéros des 4 et 11 août; *la Skouptchina de Serbie*, 8 septembre; *les Cortès de Portugal*, 29 septembre; et *le Landesausschuss d'Alsace-Lorraine*, 29 décembre 1888.

allons étudier la raison d'être de cet organisme politique et en examiner les diverses manifestations.

Comparée avec les pays d'Occident, la Chine pourrait, au premier abord, passer pour un État purement autocratique. Mais, en y regardant de plus près, on s'aperçoit vite que son gouvernement est organisé de façon à ne ressembler à aucun autre, à ne pouvoir s'adapter aucune des définitions politiques courantes.

Notre gouvernement, en effet, n'est qu'une grande famille, composée de tous les habitants de la Chine. Aussi son autorité est-elle plutôt paternelle qu'autocratique : *patriarcale* serait le vrai mot.

Le souverain, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours, s'est toujours considéré et se considère encore comme le chef et le représentant de la famille qu'il dirige : il cherche à se rendre digne de cette haute et difficile mission. Son premier devoir est donc de se pénétrer constamment de la pensée, des aspirations et des besoins du peuple. C'est parce que cette pénétration existe, que le monarque vit constamment en harmonie avec ses sujets et n'agit jamais contre leur volonté.

Cette harmonie, nous la devons à la Censure. Les différents départements administratifs ont, chacun pour sa part, une direction spéciale, nettement définie. On s'aperçut qu'ainsi absorbés par les exigences de leur sphère d'action propre, ils ne suffisaient pas à rendre compte des besoins multiples de la nation On songea alors à créer un lien, une espèce de téléphone, destiné à maintenir, de souverain à peuple, la communication constante, indispensable pour établir l'accord entre le gouvernement et les gouvernés. Ce lien, c'est le *Tou-Tcha-Yang*, qui joint à son droit de remontrance et de réprimande le contrôle de toutes les branches de l'administration.

L'origine de cette institution remonte à l'antiquité la plus reculée : en l'année 1122 avant Jésus-Christ, sous le règne de l'empereur Wou-Ouang, de la dynastie des Tchéou, elle fut intronisée définitivement, avec le caractère de corps officiel . elle réunit, dès lors, les deux pouvoirs législatif et exécutif.

En 240 avant Jésus-Christ, l'empereur Tching-Sse-Houang étendit la compétence des censeurs au pouvoir judiciaire et au contrôle administratif. Tous les actes officiels leur furent soumis, ainsi que les archives et les comptes de l'État.

Sous la dynastie des Thang (618 après Jésus-Christ), six membres de ce conseil siégeaient toujours en permanence à la cour. Ce nombre a été augmenté depuis, au fur et à mesure du développement des affaires de l'empire.

Au XIIIe siècle, le gouvernement des Ming donna à chacun des censeurs une province à contrôler et nomma, en même temps, deux présidents et deux vice-présidents de l'assemblée des censeurs.

La dynastie actuelle, tout en conservant cette organisation, a fixé le nombre des membres à cinquante-six, dont vingt-huit Chinois et vingt-huit Mandchoux ou Tatars. De plus, il y a deux présidents et deux vice-présidents, appartenant également aux deux nationalités. Enfin, les vice-rois et les gouverneurs portent, respectivement, les titres de présidents et vice-présidents du collège des censeurs. Mais la compétence de ces derniers s'étend exclusivement à leur ressort administratif : ils ne peuvent censurer ailleurs, et perdent leur qualité de censeur avec la fonction à laquelle elle est attachée.

⁂

Le collège des cinquante-six censeurs siège dans la capitale, où un palais spécial leur est assigné. L'assemblée délibère en commun sur toutes les affaires, sauf celle de censure proprement dite; dans ce cas particulier, chaque membre a l'initiative de la critique, qu'il doit exercer seul, et qui ne saurait être collective que dans des circonstances très graves, d'importance tout exceptionnelle. Ce collège, d'ailleurs, répartit entre ses membres le contrôle des diverses provinces et des administrations particulières.

Quelques exemples montreront comment s'opère cette répartition.

Les censeurs, qui ont le contrôle du Tcheng-King et du Pétchili, surveillent aussi le grand secrétariat de l'empereur. Le ministère de l'intérieur, le commandement de la garde sont dans les attributions des censeurs de Ho-Nan. Le ministère des finances, les dépôts et transports de riz relèvent du censeur du Kiang-Si, et ainsi de suite.

Outre ces cinquante-six membres, il en est encore douze autres : ce sont, spécialement, des inspecteurs, chargés, avec leurs attachés, d'aller chaque jour prendre connaissance de ce qui se passe dans toutes les administrations.

Le traitement des censeurs est très modeste : il est fourni directement par l'empereur. Ils ne peuvent rien accepter du gouvernement en dehors de cette faible rémunération de leurs services.



Les actes du gouvernement et du souverain lui-même sont la préoccupation constante du *Tou-Tcha-Yang*. Quelques-uns de ses membres couchent toujours au palais impérial et accompagnent l'empereur dans ses voyages. Ils ont le droit, dans les cas graves, d'éveiller le souverain, qui est obligé d'écouter leur rapport verbal. Assistant à toutes les cérémonies officielles et aux sacrifices religieux, pour en assurer le respect et en maintenir la solennité, les membres du collège sont les conseillers intimes du maître de la Chine. A-t-il failli à la vertu, ils lui adressent d'abord des conseils : si ces sages paroles ne sont pas écoutées, ils ne craignent pas de le critiquer publiquement et en

termes quelquefois très sévères. Ils préfèrent la révocation et la mort à la soumission : l'histoire nous a conservé de nombreux exemples de la fidélité de ces magistrats aux devoirs que leur impose leur mission.

Comme le Conseil d'État en France, le *Tou-Tcha-Yang* examine la légalité et la justice des mesures prises par le gouvernement, mais il a l'initiative la plus large, des droits illimités d'intervention. Soucieux du bien-être de la nation, il surveille les agissements et les relations des fonctionnaires, et porte immédiatement à la connaissance du souverain tout acte contraire à la loi ou à l'honneur. Libres de tout dire, les censeurs sont cependant responsables : s'ils calomnient, le lésé peut recourir, soit aux tribunaux, soit à un autre censeur que celui qui l'a accusé, et obtenir la condamnation du coupable. Tout opprimé peut s'adresser à eux : tout homme comme condamné injustement peut faire appel à la Censure, qui se transforme, à cette occasion, en Cour de cassation.

Ces magistrats ont également le droit de faire rapporter les décrets impériaux, déjà signés, s'ils les jugent non conformes au droit; de renvoyer les rapports ou requêtes des vice-rois et gouverneurs de provinces, s'ils les trouvent insuffisants, erronés, ou entachés de considérations personnelles. Chacun d'eux peut demander la révocation ou la dégradation des fonctionnaires de tout rang, qui auraient avili leur fonction ou ne seraient pas capables de bien gouverner leurs administrés.

Les rapports des censeurs qui ne reçoivent pas d'exécution immédiates sont conservés dans le portefeuille du souverain, qui ne doit pas les perdre de vue : pendant ce temps, les auteurs n'ont pas le droit de faire connaître leurs rapports au public, pour ne pas troubler prématurément l'opinion.

Avec cette menace de la Censure toujours suspendue sur leur tête, les fonctionnaires n'osent mal agir. Le peuple est tranquille. Les bonnes mœurs sont maintenues. Respecté et craint de tous, le *Tou-Tcha-Yang* est aimé du peuple, mais regardé avec une certaine défaveur par les fonctionnaires.

***

Tous les ans, à l'époque de l'automne, lorsque les gouverneurs des provinces présentent la liste des condamnés à mort pour demander la sanction du trône, cette liste, accompagnée des dossiers, doit passer jusqu'à trois fois, tour à tour, à la Censure et au ministère de la justice. Le décret ordonnant l'exécution ne peut être rendu que lorsque la Censure a prononcé la sentence en dernier ressort. Les dossiers des criminels jugés en dernier ressort par le ministère de la justice sont soumis, eux aussi, à la Censure, qui peut procéder à une nouvelle instruction et demander une nouvelle audience, présidée par les présidents de ce collège et le ministre de la justice, conjointement. Les accusés ont donc, on le voit, des garanties, aussi nombreuses que possible, que leur droit ne sera pas violé par l'autorité judiciaire. Le peuple a d'ailleurs la faculté de s'adresser directement aux censeurs pour toute plainte, au sujet de toute injustice.

Autrefois même, c'était l'habitude de donner aux censeurs des pouvoirs à l'effet de parcourir *incognito* les provinces et de se rendre compte de toutes choses, et spécialement du bien-être et des souffrances du peuple. Mais, depuis trois siècles, les vice-rois et gouverneurs des provinces étant devenus, de droit, présidents et vice-présidents de la Censure, ces voyages secrets sont devenus inutiles. Pourtant, dans certains cas exceptionnels, on recourt encore à ces missions extraordinaires.

La Censure, comme on vient de le voir, n'est pas une administration proprement dite; mais toutes les administrations sont soumises à son contrôle, qui étend sa surveillance sur tous, depuis le dernier des sujets jusqu'à l'héritier présomptif. Elle représente, à la fois, les yeux et les oreilles du souverain, la bouche et le pinceau du sujet. Elle est le guide de l'empereur et l'avocat du peuple. Il n'est pas de plus grand honneur pour un lettré, ni de plus haute ambition, que d'être nommé à cette fonction redoutable, qui lui permet de tout voir et de tout dire, et de développer avec la liberté la plus complète tout ce qu'il peut avoir de talent et d'expérience acquise.

***

La plupart des censeurs sortent de l'Académie. Ils sont choisis par l'empereur parmi les lettrés qui ont passé le troisième examen. On a le plus grand soin, dans ces nominations, de ne désigner que les candidats les plus distingués par la pureté de leurs mœurs et l'élévation de leur caractère, sans aucun égard pour la personne ou la situation de l'élu, ni pour le parti auquel il peut appartenir. Ces précautions sont indispensables pour que le censeur puisse exercer sa charge avec l'indépendance absolue qu'elle exige; pour qu'il ne se sente jamais arrêté, dans ses justes critiques, par la fortune ou la position de ceux dont la conduite lui paraît blâmable. La nécessité d'assurer l'impartialité de ces magistrats paraît si évidente à tous, que nos mœurs vont jusqu'à interdire au censeur des relations trop fréquentes et trop intimes avec le monde. L'histoire, enfin, examine de très près le rôle joué par les membres du *Tou-Tcha-Yang*, enregistre leurs moindres faits et gestes, et ne leur ménage pas ses critiques. C'est, d'ailleurs, la seule censure des censeurs.

***

Disons encore un mot du costume et des insignes afférents à cette charge. Sous la dynastie des Han, les membres de ce collège portaient un vêtement brodé et

un casque de fer; le vêtement brodé figurait les honneurs les plus grands; le métal du casque faisait allusion à la fermeté, à la froide impartialité exigées de ceux qui la portaient.

A l'époque des Thang, on ornementa les voitures des censeurs de plumes de cygne blanc : on voulait dire par là que des choses, même aussi légères et aussi minimes que ces plumes, ne devaient pas échapper à l'attention du magistrat.

Quelque temps après, on leur donna encore deux cannes, peintes en rouge, représentant le bâton de la justice.

La dynastie régnante a supprimé ces divers emblèmes, en les remplaçant par des honneurs correspondant à ceux des fonctionnaires du même grade. En même temps, elle ajoutait encore au pouvoir des censeurs et élargissait leur sphère d'action.

*
* *

En résumé, la censure, comme on a pu en juger par ce court exposé, ne gouverne pas, mais intervient dans toutes les régions gouvernementales. Au rôle que jouent en Europe la presse, le livre et la tribune, elle joint celui du législateur, puisqu'elle peut modifier les lois promulguées; du pouvoir judiciaire, car elle a le dernier mot, en matière criminelle; de l'exécutif, en ce qu'elle surveille incessamment les fonctionnaires, qu'elle fait révoquer et frapper, s'ils le méritent; du Conseil d'État et de la Cour des comptes, puisqu'elle juge des conflits entre le public et les fonctionnaires et qu'elle contrôle le département des finances.

Les hommes auxquels sont confiés des pouvoirs si étendus semblent être à la fois les tribuns du peuple et les censeurs de la vieille Rome, et les *Missi Dominici* de Charlemagne. Intermédiaires nécessaires entre la nation et le monarque, ils sont l'écho de toutes les plaintes, l'espoir de toutes les infortunes et la terreur du puissant inique, du fonctionnaire incapable ou injuste. Aussi le peuple chinois aime-t-il cet œil, toujours ouvert, de la conscience publique et entoure-t-il de son affectueux respect les magistrats intègres de sa *cour qui veille à tout*.

TCHENG-KI-TONG.

L'ÉPOPÉE SERBE

La légende Marko Kraliévitch.

Depuis longtemps la littérature épique de la Serbie n'est plus inconnue en France. Sans remonter jusqu'à la mystification célèbre que Mérimée infligea au public de 1830, en publiant sous le titre de *la Guzla* les œuvres complètes d'un poète serbe qui n'avait jamais existé, nous avons sur la poésie des Slaves du sud toute une série de travaux intéressants. M. le baron d'Avril a traduit les chants relatifs à la bataille de Kossovo, qui, il y a cinq cents ans, livra la Serbie aux Turcs et dont les Slaves de Paris viennent — le 27 juin, cette semaine même — de célébrer, à l'église russe de Paris, entourés des sympathies de la France entière, la douloureuse et glorieuse commémoration. M. Louis Léger nous a fait connaître le nom de Vouk Karadjitch, l'infatigable compilateur des chants populaires. Enfin M. Dozon vient de publier un excellent livre (1): *l'Épopée serbe*, qui fera pendant, dans nos études de littérature slave, à *la Russie épique* de M. Alfred Rambaud.

A vrai dire, *l'Épopée serbe* est moins complète que *la Russie épique*, et les fragments que M. Dozon a choisis dans les cinquante mille vers recueillis et publiés par Vouk ne montrent qu'un des côtés de la littérature légendaire serbe. Laissant de côté tout ce qui est chanson d'amour ou récit mythique, M. Dozon n'a voulu nous donner que des chants de ces derniers siècles, et relatifs à des personnages à peu près historiques. Le recueil commence par *les Noces de Maxime Tsernoïévitch*, un héros du XIVᵉ siècle, continue par les aventures de Marko Kraliévitch, qui est un peu postérieur, et par des histoires de brigands, de *Heïdouks*, qui datent de tous les temps de la domination turque. Enfin, si le livre de M. Dozon n'a pas les légendes si curieuses relatives à *Poléon* et aux Français dans Moscou, il donne du moins des fragments sur Karageorges et la guerre de l'Indépendance. Son livre est donc, en quelque sorte, une histoire de la Serbie par l'épopée.

Il va sans dire que ce genre d'histoire n'a qu'un médiocre souci de la réalité ou de la vraisemblance des faits. Partout où résonne la *guzla* (ou plutôt *gouzlé*), la mandoline slave, tout ce que demandent ses auditeurs au mendiant aveugle qui psalmodie les aventures des héros, c'est d'être amusant. Aussi, sur cette toile de Pénélope, des récits sans cesse remaniés, les faits à demi historiques et les légendes merveilleuses se croisent à tout bout de fil. Les anachronismes pullulent: tel héros du plus pur moyen âge quitte sa pipe pour prendre son fusil, et parle de *giaours* et de *raias* longtemps avant que la Serbie ait connu les Turcs. Puis des débris de la primitive mythologie slave surgissent tout à coup dans la légende des personnages réels. Le vaincu de Kossovo, le tsar Lazare, n'a pas eu d'ennui qu'avec les Turcs : il a dû défendre son honneur conjugal contre un dragon de feu qui le lui ravissait tous les soirs; la blanche *Vila*, la fée malfaisante de la montagne, arrache les yeux au preux Miloch, un autre héros de Kossovo. Tous les animaux parlent, les chevaux, les faucons gris, les corbeaux même, qui, « les pattes ensanglantées

(1) L'*Épopée serbe*, chants populaires héroïques, traduits sur les originaux avec une introduction et des notes, par A. Dozon, ancien consul général de France. — Paris, Leroux, 1888.



jusqu'aux genoux », volent annoncer partout la victoire des Turcs. Qui pourrait astreindre de tels conteurs au respect des faits!

Et cependant, à travers ces récits bizarres, on peut démêler des parcelles de vérité et des indications précieuses, non pas sur tel ou tel fait particulier, mais sur l'ensemble et les traits généraux d'une époque. De même que nos chansons de gestes les plus extravagantes contribuent toujours à nous faire connaître le moyen âge, de même l'épopée serbe nous révèle bien des traits de vérité que le moine annaliste n'aurait jamais songé à consigner. C'est ce qui fait, non moins que son incontestable valeur littéraire, l'intérêt du cycle le plus abondant et le plus populaire de l'épopée serbe : le cycle de Marko Kraliévitch.

***

Marko Kraliévitch, c'est-à-dire Marko le fils du roi, le prince Marko, est fils et héritier du roi Voukachine, qui vivait dans la seconde moitié du xive siècle. Malgré son titre de roi, Voukachine n'était qu'un des vassaux du tsar Douchan, le Charlemagne serbe, et son autorité s'étendait seulement sur quelques districts de la Macédoine et de l'Albanie. Presque toujours révolté contre l'autorité tsarienne, il fut à peu près indépendant jusqu'au jour où les Turcs parurent. Il périt en luttant contre eux. Quant à son fils, tout ce que les chroniqueurs nous en disent, c'est qu'il devint le vassal des vainqueurs et les accompagna dans plusieurs expéditions. On a quelque peine à s'expliquer comment ce personnage obscur a pu prendre dans la légende, au détriment des Huniade et des Scanderbeg, une place que l'histoire lui refusait. Mais, c'est le cas de notre Roland, et nous savons de reste que ce n'est pas au moyen âge seulement que l'imagination populaire transforme en héros d'épopée des héros d'opérette.

Dans tous les récits, Marko reste bien le fils de Voukachine : seulement sa force et sa bravoure lui viennent, non de son père, mais de son oncle Momtchilo. Celuici possède le bras le plus robuste et le cœur le plus vaillant de la Serbie ; il a un sabre qui voit, un cheval ailé, et « au pied du blanc Dormitor, couvert éternellement de neiges et de glaces, au-dessus de la Tara, trouble et mugissante, qui roule des pierres et des arbres et jamais n'a porté de barque », l'inaccessible château de Pirlitor. Grâce à la complicité de la femme adultère de Momtchilo, Voukachine tue le héros et prend le château. Vainqueur, il fait écarteler sa complice et épouse la courageuse Euphrosine, la sœur du vaincu. D'elle et de lui naîtra Marko Kraliévitch.

« Enveloppé dans des langes de soie liés avec une cordelette d'or, nourri de miel et de sucre », l'enfant grandit sous les yeux de sa mère, qui l'élève plus en neveu de Momtchilo qu'en fils de Voukachine. Avant tout, c'est à l'amour de la vérité qu'elle l'exhorte. « Marko, mon unique fils, que maudit soit le lait dont je t'ai nourri, si tu témoignes faussement!... Dis toujours la vérité divine. Ne va pas, ô mon fils, perdre ton âme ; mieux vaudrait périr que de charger ta tête d'un seul péché. » C'est Blanche de Castille instruisant le futur saint Louis. Le héros serbe est aussi fidèle aux exhortations maternelles que l'a été le roi français. Scribe dans l'école impériale du tsar Douchan, Marko seul connaît le testament du tsar, et, malgré les promesses des rivaux de l'héritier légitime, malgré leurs menaces, malgré le poignard levé de son père Voukachine, Marko, pris comme arbitre, proclame le bon droit du tsarévitch Ouroch.

Ce tableau de l'éducation de Marko nous laisse dans l'esprit une belle et noble figure, mais une figure de saint et non de héros. Cette *icône* ne pouvait être l'idéal de guerriers qui, comme nous les montre une chronique du xve siècle, font bombance après la victoire au milieu des morts, et dansent, une fois échauffés par le vin, avec des cadavres turcs qu'ils tiennent à belles dents. Pour qu'il pût être chanté à la fin de pareils banquets, le petit saint élevé par Euphrosine devait singulièrement se transformer.

Il change, en effet. Avec les années, le scribe de l'école impériale a disparu, et maintenant, à sa ceinture, au lieu de la longue écritoire de cuivre, Marko porte un cimeterre de Damas, orné de glands d'or qui tombent jusqu'à terre ; il tient à la main une masse d'or, lourde de soixante-six ocques. Coiffé d'un bonnet de martre agrémenté d'une plume de faucon, enveloppé dans un long dolman vert aux manches pendantes, il parcourt la Serbie sur son bon cheval Charats, le Babieça de ce nouveau Cid. Sur Charats, dit la légende, Marko chevauchera cent cinquante ans, trois cents ans ; quand la dernière heure du héros approchera, c'est Charats, le cheval ailé, qui la lui annoncera. Puis vient, après Charats et évidemment dans un rang inférieur, le *pobratime*, le frère d'armes de Marko, le beau Miloch, « dont les moustaches retombent jusque derrière les épaules » ; et, enfin, un compagnon assez étrange, peut-être souvenir de quelque épopée mythique, le héros Rélia l'Ailé. « Ce n'est pas une plaisanterie qu'un héros ailé! ce n'est pas peu de chose que d'avoir des ailes! » s'exclame le conteur, évidemment choqué par les marques d'incrédulité de son auditoire.

Ce que Marko, en si bonne compagnie, promène par le monde, ce n'est pas précisément « l'éternelle justice ». A l'occasion, il est ami fidèle et prince généreux : il poursuit jusque dans les nuages la méchante *Vila* qui a blessé son ami Miloch, il rabroue un Turc qui n'honore pas assez ses parents et reçoit mal les pauvres ; mais quant à chercher des géants à pourfendre et de belles captives à délivrer, il n'y songe guère. Il est beaucoup trop simple pour être un Don Quichotte ; et même, à certains égards, le rôle de Sancho ferait mieux son affaire. Il est ivrogne : à tout

moment nous le voyons descendre de Charats, s'installer commodément au pied d'un arbre et boire le vin frais « à plein soulier ». Il est brutal et, fréquemment, il devient l' « Orlando furioso » qui tape à tort et à travers. Il est cruel, et sa cruauté s'exerce même sur les femmes. Aucun sentiment quelque peu raffiné, aucune idée abstraite et compliquée n'ont jamais traversé son cerveau : il est l'image fruste, mais vraie, des héros d'une époque barbare et d'une race qui n'a encore en propre que sa sauvagerie, sa bravoure et sa force innée d'imagination et de poésie.

Rien ne nous montre mieux le vrai Marko des primitives légendes, que la chanson, la *pesma* de Roçanda la Fière. Roçanda, la sœur du capitaine Léka, de Macédoine, n'a sa pareille ni dans le pays des Giaours ni dans celui des Turcs. « Elle a, dans le gynécée, atteint ses quinze ans, et n'a point encore vu le soleil ni la lune. » Marko, que sa mère exhortait précisément à se marier, se décide à demander la main de Roçanda Il prend ses plus belles armes et ses plus beaux habits, boit un seau entier de vin rouge, en fait boire un autre à Charats et se met en route. Il passe successivement chez son pobratime Miloch et chez Rélia l'Ailé, et les emmène avec lui. De cette façon, entre trois héros, la belle Roçanda aura de quoi choisir, et l'on verra bien qui sera le plus heureux des trois.

Quand ils se présentent au château du capitaine Léka, celui-ci qui, de loin, les a aperçus avec sa longue-vue, a fait préparer un copieux repas. Pendant huit jours on festoie; puis Marko expose à son hôte la cause de la visite, et Léka se hâte d'appeler sa sœur, pour qu'elle voie les trois prétendants et fasse son choix.

Roçanda sort donc de sa blanche tour.

« Voilà que la haute galerie résonne, et que résonnent les escaliers sous les fins talons des babouches. Un essaim de jeunes filles s'avance, Roçanda au milieu d'elles, et quand elle entre, la galerie s'éclaire tout entière de l'éclat de ses riches habits, de sa taille et de ses yeux. Les trois voïvodes levèrent les yeux et rougirent, tant la vue de Roçanda les saisit : Marko avait vu bien des merveilles; il avait vu des Vilas dans la montagne, et il avait eu amitié fraternelle avec des Vilas; il ne connaissait ni la peur ni la honte; et voilà qu'il reste en admiration devant Roçanda, et qu'avec ses deux compagnons, il baisse les yeux vers la terre noire. »

Hélas! l'attitude soumise des trois héros ne touchera pas le cœur de la fière Roçanda! Elle les refuse net : à Rélia l'Ailé, elle répond qu'il est bâtard d'une Égyptienne; à Miloch, elle reproche, en jouant sur son nom de famille (Kobilovitch), d'avoir pour mère une jument; à Marko, enfin, elle jette à la tête sa servilité envers les Turcs!

Les trois amis, d'abord, restent muets de honte et de colère, mais ce n'est qu'un court répit ; bientôt Marko veut couper la tête à Léka ; ses amis l'arrêtent, il leur échappe et court après la jeune fille. Il la somme de se retourner et de montrer une dernière fois son beau visage : « Vois, dit-elle, Marko, et regarde bien Roçanda. »

« Marko était d'humeur violente; il eut un transport de rage; il fit un pas et bondit en avant : d'une main, il saisit la jeune fille, et, de l'autre, ayant tiré son poignard effilé, il lui tranche le bras droit au ras de l'épaule, lui met ce bras droit dans la main gauche; puis de son poignard lui arrache les yeux, les enveloppe dans un mouchoir de soie et les lui jette dans le sein. Alors il se met à lui dire : « Choisis maintenant, jeune Roçanda, choisis ce qu'il te plaît le mieux. Préfères-tu le courtisan des Turcs, ou bien Miloch, le fils de la jument, ou bien Rélia, le bâtard? »

II.

Le poète nous raconte ces horreurs avec un parfait détachement. Il ne blâme ni ne loue la cruauté de Marko, et, bien évidemment, c'est à « cette vilaine pécore de Roçanda » qu'il donne tous les torts. Et pourtant, si quelqu'un n'avait pas le droit de se juger insulté, c'était bien Marko. Le reproche que lui adressait Roçanda est mérité. Marko a vu l'arrivée des Turcs, la ruine de sa patrie, la mort de son père et n'a tiré le sabre que pour aider les vainqueurs. Peu s'en faut qu'il ne soit, à tout prendre, aussi coupable que ce Vouk Brankovitch qui, sur le champ de bataille de Kossovo, a passé, avec douze mille Serbes, du côté des Turcs. Mais, dans la mémoire du peuple serbe, Brankovitch reste éternellement maudit : Marko est célébré partout, des bords de l'Adriatique à ceux de la mer Noire. D'où peut provenir une telle différence?

Tout d'abord la défection de Marko a été moins éclatante que celle de Georges, et, avec un peu de bonne volonté, la légende a pu en douter parfois. Il y a même un chant où l'on voit le héros malade sur le bord du grand chemin et secouru par un faucon gris qui lui rappelle le grand carnage que lui, Marko, a fait des Turcs à Kossovo. Mais le plus souvent, les légendes sont moins audacieuses que cet oiseau : elles se contentent d'expliquer et d'atténuer. Si Marko a servi les Turcs, c'est parce que son père Voukachine l'a maudit le fameux jour où Marko n'a pas voulu fausser un testament pour servir son ambition déloyale. Et puis, au service des Turcs, le pauvre héros n'a pas été heureux. « Pendant trois ans, ils l'ont tenu en prison: sa chevelure tombe sur la terre noire, ses ongles sont si longs qu'il en pourrait labourer la terre; l'humidité du cachot l'a maigri; il ressemble à une pierre brune. » Enfin Marko a eu honte et regret du rôle auquel le sort l'a condamné. Quand Charats lui prédit sa fin prochaine, « il brise en quatre son sabre tranchant, de peur qu'il ne tombe entre les mains des Turcs, qu'ils

ne s'enorgueillissent en portant le sabre de Marko, et que les chrétiens ne le maudissent! » A défaut de la même histoire glorieuse, le sabre du héros serbe a du moins la même fin que Durandal.

Mais il faut bien avouer aussi que beaucoup de chants sont aussi indifférents à la conduite de Marko pendant la lutte qui décida pour quatre siècles du sort de la Serbie qu'ils le sont à son ivrognerie ou à sa brutalité. Une légende le conduit dans cette plaine de Kossovo, où son pobratime Miloch vient de frapper à mort le sultan Mourad : Marko est avec les Turcs, et la chanson mentionne le fait sans commentaires. Ailleurs nous voyons le héros causer avec le sultan; ils se traitent de père et de fils sans que le poète songe à s'étonner, encore moins à s'indigner. Cette indifférence ne va pas, toutefois, jusqu'à faire de Marko un sujet docile de son père le sultan. Sans cesse il a des démêlés avec les Turcs, et ceux-ci n'y ont jamais le dernier mot. Des agas s'invitent sans façon chez Marko, le jour où il célèbre sa *slava*, la fête de son saint patron : pour leur apprendre à vivre, Marko les rançonne. Le grand-vizir, à la chasse, frappe le faucon de Marko; justement irrité, Marko coupe la tête au grand-vizir. Ce n'est pas tout : en plein mois de Ramazan, malgré les édits de Sa Hautesse, Marko danse avec les jeunes filles, boit du vin, et — qui pis est — force de pieux musulmans à se griser avec lui! Cette fois le sultan, perdant patience, mande son « fils adoptif » auprès de lui. Marko se rend à la citation, non sans avoir préalablement, à grands coups de sa grande coupe, cassé la tête aux messagers impériaux.

« Marko entra au divan, s'assit à la droite du sultan, rabattit son bonnet de martre sur ses yeux, rapprocha de lui sa massue, serra contre sa poitrine le sabre tranchant. Le sultan lui adresse ce discours : « Mon fils adoptif, Marko Kraliévitch, n'ai-je pas fait défense de boire du vin pendant le Ramazan?... Des gens de bien sont venus me dire du mal de toi, ils ont calomnié le pauvre Marko; ils m'ont dit que tu danses... Pourquoi donc rabattre ton bonnet sur tes yeux? pourquoi serrer ta masse contre toi? pourquoi rapproches-tu ton sabre de ta poitrine? » Et Marko de répondre : « Mon père adoptif, sultan Souleïman, si je bois du vin pendant le ramazan, ma religion me le permet; si je force des musulmans à boire avec moi, c'est un affront pour moi que je boive seul et qu'ils restent là à me regarder; si je danse avec les dames, je ne suis pas marié, et toi aussi, sultan, il fut un temps où tu ne l'étais pas; si je rabats mon bonnet sur les yeux, la tête s'échauffe quand on parle au sultan; pourquoi j'ai rapproché cette masse? pourquoi j'ai serré mon sabre contre ma poitrine? c'est que je redoute quelque querelle; si une querelle venait à éclater, malheur à qui se trouverait le plus près de Marko! » Le sultan regarde de tous côtés pour voir s'il y a quelqu'un plus près que lui de Marko; mais il ne se trouve personne près de Marko, il n'y a que le sultan. Le sultan recule, Marko avance, tant qu'il accule le sultan au mur; le sultan porte la main à la poche, il en tire cent ducats et les donne à Marko Kraliévitch : « Tiens, Marko, va te régaler de vin. »

Dans ce petit discours de Marko, il n'y a rien qui sente le patriote : il n'y a que les paroles d'un vassal indocile qui ne veut point qu'on touche à ses plaisirs, et se moque absolument de son seigneur. C'est ainsi que, dans nos chansons de gestes, nous voyons Renaud de Montauban *gaber* l'empereur à la barbe chenue « qui tout est assottez ». Dans ces tableaux de fantaisie, il y a une part de vérité. L'épopée française nous montre le temps, non de Charlemagne, mais de ces faibles Karolingiens, qui piteusement écrivent dans leurs actes, en parlant de leurs vassaux, *nostri infideles*; l'épopée serbe nous montre un genre de féodalité que nous ne soupçonnons guère dans l'histoire turque, et qui pourtant a existé. Nous nous imaginons volontiers que la conquête turque, en Europe, a fait table rase de ce qu'elle a rencontré. C'est une erreur : il y a eu cataclysme seulement à la surface. Les petits princes qui, avant les Turcs, déchiraient l'empire de Douchan, ont continué, sous les Turcs, à lutter contre le pouvoir central, non pour la défense de leur religion, qu'ils ont fini par abandonner, ou de leur patrie, dont ils avaient à peine conscience, mais simplement de leur demi-indépendance politique. C'est pour cela que la légende, fidèle à l'histoire, nous montre en Marko, non un patriote, mais le vassal irrespectueux d'un suzerain que l'on s'ingénie à rendre ridicule, non pas parce qu'il est le Turc, comme le dit M. Dozon, mais parce qu'il est le suzerain.

La légende de Marko reflète si bien l'histoire, que, lorsque celle-ci a changé, la légende a changé aussi. Il est, en effet, arrivé qu'au XVI[e] siècle les nobles, les descendants des compagnons de Marko, ont embrassé la religion musulmane, et ces apostats ont fait peser sur les paysans restés chrétiens un joug beaucoup plus lourd que celui du padischah. Alors, sous l'aiguillon des vexations journalières, les idées de solidarité religieuse et nationale se sont développées dans la masse opprimée, et bientôt les chants populaires les ont reflétées. De vulgaires coureurs d'aventures, les heïdouks, deviennent des héros du peuple serbe, et Marko lui-même se transforme en patriote, lui qui n'aurait pas manqué de se faire musulman s'il avait vécu seulement cinquante ans plus tard.

A vrai dire, les chants qui nous montrent Marko sous son nouvel aspect sont moins naturels, moins francs de couleur que les chants plus anciens : on y devine une vague influence occidentale. Tels sont, par exemple, les récits relatifs à la sépulture de Marko. D'après la légende primitive, Marko a été enterré simplement dans une église de village, et rien n'indique l'emplacement de sa tombe. D'après une légende postérieure, et qui rappelle singulièrement celle de Fré-

déric Barberousse, Marko enseveli n'est pas mort. Il dort dans une caverne de la montagne Noire, à côté de son cheval Charats. Quand Charats frappera le sol de son sabot, quand le sabre de Marko sortira lentement du fourreau, alors le héros s'éveillera. Il sautera sur Charats, et, descendant dans la plaine, il appellera les Serbes à la guerre sainte.

Une autre légende rapporte que Marko est déjà sorti de la caverne. Il erre dans les montagnes. Un Herzégovinien, qui revenait du marché, l'a rencontré. Le héros est grand comme quatre hommes d'aujourd'hui; il vide les outres de vin d'un seul trait et se lamente sur la dégénérescence des hommes qui bientôt, dit-il, devront se mettre à trois pour porter un œuf.

Dans ces légendes relativement modernes, on a beau grandir la taille du héros, sa figure apparaît de moins en moins nette. Il est évident que la légende dépérit; l'instinct populaire a beau s'efforcer de transformer Marko en patriote serbe, Marko résiste. Lutter contre les *Vilas*, gaber le sultan, battre au besoin ses compatriotes, voilà son rôle. Lutter sournoisement contre le Turc, c'est affaire de *heïdouks :* proclamer l'indépendance nationale, ce sera l'honneur d'un Karageorges, qui n'est qu'un gardeur de pourceaux, mais qui a respiré l'air de 1789. Les temps ont changé : à mesure que la Serbie du moyen âge se transforme, la figure du héros recule dans l'ombre et disparaît.

Du reste, ce n'est pas seulement une légende qui s'efface, mais toutes les légendes à la fois. Pendant longtemps, grâce à la domination turque qui prolongeait pour elle le moyen âge, la Serbie a pu conserver intact le trésor de ses légendes héroïques : elle était la Belle au bois dormant qui recommence toujours le même rêve. Au temps où Voltaire écrivait la *Pucelle*, l'épopée naissait encore spontanément sur les bords de la Save et de la Morava, comme trois mille ans auparavant, à l'autre bout de la péninsule, les poèmes homériques. Partout encore, sur la place du village, où les jeunes gens se réunissaient pour danser le *kolo*, dans la chambre où tricotaient les femmes, dans les auberges isolées et suspectes de la montagne, on répétait les vers héroïques. On faisait mieux que de les chanter, on les *vivait* encore un peu ; et souvent, parmi les buveurs qui passaient la nuit à écouter les accords criards de la *gouzlé*, plus d'un reconnaissait sa propre histoire dans les aventures des brigands légendaires.

Mais, depuis un siècle, la Serbie a bien changé. Déjà, en 1833, Vouk Karadjitch constatait que les chants populaires disparaissaient, et que dans les pays serbes soumis à l'influence autrichienne on ne trouvait plus, à la place des vraies *pesmés*, que « des chansons composées par des gens instruits, écoliers ou employés de commerce ». Pour trouver une *gouzlé* ajoutait-il, il faut aller jusqu'au cœur de la Serbie proprement dite. Où faudrait-il aller maintenant? Depuis 1833, la *gouzlé* a continué à reculer devant l'orgue de Barbarie, comme le dolman devant la redingote, et le bonnet à plume de faucon devant le *cylinder*, le haut de forme, symbole détesté des progrès du *Schwab*, de l'Allemand, dans la péninsule. Les accessoires de l'épopée disparaissent, ses personnages aussi. S'il y a encore des brigands dans la montagne, il n'y a plus de *Vilas ;* les coups de sifflet des locomotives sur les lignes récemment ouvertes dans les Balkans ont dû faire fuir les dernières. Quant aux héros... espérons pour l'avenir du peuple serbe qu'ils n'ont pas tous rejoint Marko dans sa caverne.

Assurément nous devons regretter qu'elle soit tarie, la source d'où pendant des siècles a coulé cette poésie d'une si naïve et vigoureuse beauté; mais il ne pouvait en être autrement, et c'est déjà beaucoup que les Turcs, auxiliaires inattendus du *folk-lorisme* contemporain, aient fait durer la vieille Serbie assez longtemps pour que Vouk Karadjitch ait pu recueillir ses chansons et M. Dozon les faire connaître au public français.

E. HAUMANT.

COURRIER LITTÉRAIRE

J'ai devant moi les *Poésies complètes*, et trop complètes peut-être, de Charles Monselet (1). Comme on traverse à la hâte une antichambre obscure, je me dégage le plus vite que je peux d'une préface incohérente qui semble par moments avoir été écrite par Monselet lui-même, et où l'on parle de lui au passé. Cette préface offre à notre admiration dévote une ou deux pages de Sainte-Beuve, sans saveur et sans couleur, telles que le premier — ou même le dernier — d'entre nous en laisserait tomber, au courant de la plume, dans son journal ou dans sa revue. Il ne faudrait pas croire qu'on n'a qu'à se baisser pour ramasser des pépites dans l'immensité des *Causeries du lundi :* il y a aussi du sable, des pierres, et beaucoup de marécages.

Mais arrivons à Monselet.

A mesure que je tourne les pages revit pour moi cette physionomie caractéristique qui sera souvent exhumée et étudiée, parce que, dans sa variété, elle reflète l'époque railleuse, élégante, sensée et sensuelle, des Villemot, des Roqueplan, des Delphine de Girardin, des Arsène Houssaye. Je revois ce gavroche obèse, cet œil clair, pétillant de malice parisienne, cette bouche gourmande, ce triple menton rasé et luisant. Bonhomme plutôt que bon, à la fois effronté et naïf, avec des côtés attrayants et des coins qui déplaisent, journaliste, érudit, gastronome et poète, mais surtout et avant tout

(1) *Les Poésies complètes* de Charles Monselet. — Dentu.



journaliste, cet épicurien appartient à l'âge de la « Noce » qui précéda l'âge de la « Fête ». Si vous voulez savoir la différence, elle est très simple. La noce était moins distinguée, mais elle était infiniment plus drôle.

Il y a de cela quelque soixante-dix ans, le bon Dieu prit sur un rayon de l'armoire où sont les âmes des gens de lettres deux petites bouteilles, bouchées à l'émeri et soigneusement étiquetées. Sur l'une on lisait : *Esprit de Piron;* sur l'autre : *Humour de Charles Lamb*. Le bon Dieu agita avant de s'en servir, déboucha les flacons, en mêla le contenu et le jeta dans un petit enfant qui venait de naître à un humble libraire de Nantes. Ainsi fut fait Charles Monselet.

Je n'ai pas affaire à l'auteur des *Oubliés et dédaignés*, mais au poète. Poète ! le mot est peut être exagéré. Si nous disions un demi-poète? Dressons le bilan de ce que nous avons ici, actif et passif, dans ce volume de 350 pages. Tâche difficile, car il règne, dans tout le recueil, un certain désordre. D'ailleurs la poésie de Monselet est en miettes, en atomes. Jamais, sauf dans les premières heures de la jeunesse, son inspiration n'a coulé à flots. Elle s'est épanchée, goutte à goutte, dans une urne qui, à la fin, s'est trouvée pleine.

Renversons l'urne d'un coup et examinons.

Deux tiers du volume appartiennent à la charcuterie et aux filles. On me pardonnera un rapprochement peu flatteur pour ces demoiselles ; mais il est facile de comprendre que, pour Monselet, aimer et manger sont des fonctions analogues, simultanées ou consécutives, mais toujours connexes. Il a été le Pindare du cochon, le Théocrite des idylles du café Anglais. On connaît le sonnet qu'il adressait au compagnon de saint Antoine, sonnet stupéfiant d'enthousiasme et d'émotion sincère, l'un des plus passionnés qui aient été écrits dans ce siècle. Je citerai plutôt quelques vers sur la mort de Clorinde :

> C'était une petite blonde,
> Née à seize ans et morte à vingt,
> Enfant qui trop tôt vint au monde,
> Enfant qui trop tôt s'en revint.
>
> . . . .
> . . . .
>
> Nulle n'était plus provocante
> Dans nos nuits de bruyant gala ;
> A la fois marquise et bacchante,
> C'était Clorinde. Pleurons-la !
>
> Adieu, notre jeune compagne ;
> Tu t'en vas au milieu du jour,
> L'estomac ruiné de champagne
> Et le cœur abîmé d'amour.
>
> Un menuisier, une portière,
> Deux personnes uniquement,
> La suivirent au cimetière :
> Sa mère et son premier amant.

On voit la note : pornographie souriante et discrète, avec un nuage de sentiment et un soupçon de philosophie. Des centaines de pièces coulèrent du même tonneau dans l'ancien *Figaro*, qui paraissait deux fois la semaine et dont Charles Monselet était le collaborateur assidu.

Un sixième du recueil procède des polémiques littéraires du temps. A cette époque on reconduisait, avec un feu nourri de tirailleurs, les dernières gloires du romantisme, devenues rapidement des « perruques ». Il y a là des railleries sans fiel contre Théophile Gautier, des attaques un peu acrimonieuses contre Dumas père. Tout cela n'est que du journalisme rimé, passablement injuste et absolument insipide aujourd'hui. Laissons les morts enterrer leurs morts, comme dit l'Écriture — un livre de critique auquel je me réfère encore plus volontiers qu'aux *Causeries du lundi!*

J'arrive au dernier sixième. C'est là qu'il faut chercher le poète Monselet, si jamais il y en eut un. Qu'exprime-t-il? La nostalgie de la vertu. Cela peut paraître étrange, mais personne ne sent, personne n'a rendu, à certaines heures attendries, le charme des vies régulières et tranquilles, la douce paix du foyer domestique, comme ces bohèmes errants que leur fantaisie en a, pour jamais, exilés. Si vous doutez, lisez le *Voyageur* et le *Village abandonné* de Goldsmith, *Adeline Protat* d'Henry Mürger, et lisez enfin, de Charles Monselet, *le Musicien, Par la poste, un Paresseux*. Quel joli début pour un roman en vers que le portrait de ce pauvre artiste qui vit, seul avec sa fille, dans les combles d'un hôtel de l'île Saint-Louis, tout à ses réminiscences et à ses illusions ! Malheureusement, l'histoire tourne court et ne finit pas. Encore un roman inachevé qu'on entrevoit dans la pièce intitulée *Par la poste*. Ce roman était-il le sien? Et pourquoi s'éloignait-il de cette maison qui l'avait reçu et qui l'avait aimé? Quel doux et mélancolique adieu dans la dernière strophe !

> Et si, plus tard, au fond d'un meuble qu'on remue,
> Vous retrouvez ceci, lettre en forme de chant,
> Vous vous direz peut-être, et malgré vous émue :
> Celui qui fit ces vers n'était pas un méchant !

Non, ce n'était pas un méchant ! Tout au plus un paresseux, comme celui qu'il a mis en scène dans un autre petit poème et qui s'écrie douloureusement :

> Hélas ! je ne suis pas de ceux
> Qui savent nourrir une femme !

Monselet, lui, n'était pas de ceux qui savent nourrir une idée, s'y dévouer, la porter en eux, la couver longuement, dans le silence et la réflexion, jusqu'au jour où elle devient un beau et puissant livre.

La plus récente des pièces qui m'ont frappé est datée de 1849. C'est assez dire que cette inspiration sentimentale ne dura guère au delà de la trentième année. Sentant deux natures en lui, l'une rêveuse et médita-

tive, l'autre boulevardière et soupeuse, il parlait toujours

D'entrer un beau soir à la Trappe
En sortant des Variétés.

Mais il se trompait de chemin et entrait ailleurs. En 1870, la « Noce » fut interrompue. L'auteur de *Monsieur de Cupidon* boucla un ceinturon de garde national sur sa panse de Silène et fit sa faction sur les remparts tout comme les autres, par les nuits glacées de décembre. Monselet se réjouit, comme républicain, de voir tomber l'Empire, sans comprendre que sa muse restait écrasée sous cette ruine. Je sais qu'il y a dans le volume des vers datés de 1885. Je ne m'en obstinerai pas moins à placer en 1870 la fin du poète Monselet, auquel survécut plus de dix-huit ans le journaliste.

***

La Lyre comique de M. Bergerat (1) se placera très bien ici à côté des vers de Monselet. C'est de la poésie de journal, qui bondit sur un événement du jour, s'en empare, le bouscule, le contorsionne, le gonfle, l'aplatit, le travestit par des variations insensées et forcenées; et s'en va gravement, nous laissant nous tenir le ventre ou hausser les épaules, suivant que nous avons le crâne fait de telle ou telle manière, comme disait Mardoche. M. Bergerat, en poésie Ariel, en prose Caliban, est trois ou quatre fois poète comme Monselet, mais sa gaieté n'est pas aussi gaie. Le clown qui tend ses muscles et baragouine de l'anglais a succédé au paillasse de la vieille « parade » française, qui se contentait de rire et rendait des épigrammes pour des coups de pied. Lorsque M. Bergerat crie à l'homme moderne :

Orang dégénéré, ton mal
S'appelle bibliognostie,

les épiciers de la rue de Saintonge ne comprennent pas. M. Bergerat en est ravi : où serait la farce si les épiciers avaient compris? Même parmi les lecteurs du *Figaro*, qui ont de la littérature et entendent la plaisanterie, quelques-uns, paraît-il, se sont crus mystifiés. Il a fallu « l'imposer » au public. Ariel obligatoire, Ariel texte de baccalauréat et matière de foi : quel joli sujet d'article... pour Caliban!

Vous rappelez-vous la courte poésie intitulée *Fait divers?* Si vous l'avez oubliée, voulez-vous que nous la relisions ensemble?

A Montmartre, hier, dans la neige
Vos balayeurs, monsieur Alphand,
Ont trouvé le corps d'une enfant
Morte de froid, près d'un manège.

Le pauvre cadavre mignon
Était encadré de jacinthes :
Telles ces images de saintes
Qu'enguirlande Abraham Mignon.

Et dans chaque main, comme une arme
Contre la trombe des flocons,
Elle dresse, dans des flacons,
Quelques violettes de Parme.

A ses cheveux ébouriffés,
Illustrés par un humoriste,
Ils ont reconnu la fleuriste
Favorite des grands cafés.

Fille de joie élémentaire,
Produit brut d'un monde anormal,
Bouquetière des fleurs du mal
Et la pire de l'éventaire,

Elle s'appelait Élisa.
Dieu puissant, recueille cette âme
Si séraphiquement infâme
Que Baal évangélisa,

Puisque la neige condensée
La revêt, comme il est écrit,
De la robe que Jésus-Christ
Exige de sa fiancée!

C'est presque le sujet de Clorinde, mais quelle différence dans l'accent! Comparez les deux hommes, les deux poésies, les deux époques. Clorinde est vague, conventionnelle, quelconque : dans le poète contemporain tout est précis : « Hier, à Montmartre, près d'un manège... les hommes de M. Alphand... elle s'appelait Élisa ». On voit le cadavre et de tout près. Ici, l'attendrissement d'un homme qui a bien dîné et chez qui la raillerie reprend aussitôt le dessus; là, l'horreur brutale, mais aussi la pitié profonde, qui se tourne en prière. La Noce aboutit au même dénouement que la Fête : mais, dans le premier cas, on salue la mort avec une sorte de résignation narquoise; dans le second, on grince des dents, on se révolte à son aspect. D'étourdi, de fashionable, de gamin, le vice s'est fait ardent, lugubre, intense. Le document, la névrose et Schopenhauer ont passé par là.

***

Contraste absolu entre les poètes que nous quittons et M. Maurice Faucon (1). Ceux-là faisaient de la tristesse avec de la joie, celui-ci s'achemine vers la sérénité par la voie étroite de la souffrance. Dans une fine et touchante préface, M. Coppée esquisse la figure sympathique de ce jeune écrivain et nous raconte la croissance de son esprit. Une excellente éducation universitaire, consacrée par de brillants succès; un long séjour en Italie, dans l'intimité des chefs-d'œuvre; enfin les tortures de la douleur physique, visitée et éclairée par un rayon de christianisme : voilà les trois écoles de M. Faucon; voilà par quelles épreuves successives s'est affiné et épuré ce talent, aujourd'hui mûr et complet.

(1) *La Lyre comique*, par Émile Bergerat. — A. Lemerre.

(1) *Italie*, par Maurice Faucon. Préface par François Coppée. — A. Lemerre.



M. Coppée nous conseille de commencer par la fin, c'est-à-dire par les confidences du malade, pour terminer par les rêveries du voyageur. J'ai suivi docilement l'avis du maître, mais, maintenant que j'ai tout lu, j'oserai, avec l'humilité qui me convient, donner au public un conseil différent. M. Coppée a pensé qu'il nous fallait faire d'abord la connaissance de l'homme afin de le suivre plus volontiers dans ses épanchements artistiques. L'auteur a suivi l'ordre même de sa vie; il a eu conscience d'une progression, sinon dans son talent, du moins dans sa pensée. Lorsqu'on passe de l'idéal esthétique à l'idéal religieux monte-t-on ou descend-on? Toute la question est là.

On a plaisir à voir naître l'inspiration chez Maurice Faucon. Il erre en gondole sur la lagune. Il songe à cette ville mystérieuse engloutie sous la Venise moderne; il l'évoque, la peuple d'elfes et de gnomes, distingue les lueurs fantastiques qui l'éclairent, perçoit ses rumeurs profondes, entend fourmiller dans ses rues une vie surnaturelle. Un jour, passant sur le pont de la Feltrina, il aperçoit une belle fille, qui s'appuie au parapet et, rêveuse, suit des yeux une gondole qui fuit : qu'espère-t-elle ou que pleure-t-elle? Et ce mot vient sur les lèvres du jeune homme : « Si c'était moi, comme je t'aimerais! » Le poète se saisit de ce sentiment, le traduit en strophes délicates et musicales. Un autre jour, il contemple les vierges de Giovanni Bellini. Pourquoi les préfère-t-il aux courtisanes du Titien, aux nymphes du Corrège, même aux vierges de l'Albane et de Raphaël? Parce que la mère de Dieu, dans Giovanni Bellini, sait que son fils sera crucifié. Pensée exquise que le poète enchâsse dans les précieuses ciselures de son vers! Quelquefois une impression lui suffit, par exemple la mélancolie indéfinissable du soir qui tombe sur les jardins de la Villa Médicis :

Dans le ciel assoupi, des nappes d'émeraude
Se fondent par degrés aux tons de pourpre chaude
Du couchant qui s'éteint; les dômes et les croix
S'y découpent, rompant l'alignement des toits.

Cependant que la brume étend ses légers voiles,
Comme un miroir obscur reflétant les étoiles,
La ville de points d'or s'éclaire en un moment,
Et les cloches du soir sonnent languissamment.

Déjà descend la paix des nuits silencieuses,
Et devant moi, sous l'arc ténébreux des yeuses,
Voix douce qui faiblit et s'enfle tour à tour,
Un jet d'eau sanglotant semble pleurer le jour.

J'ai relu plusieurs fois ces douze vers sans y découvrir la plus légère trace d'effort, la plus petite tache; ils m'émeuvent à force d'être parfaits. Mais je préfère encore les deux pièces qui se suivent et se répondent : *De profundis*, *In te Domine*. Un cri de désespoir, presque un blasphème; puis aussitôt la pauvre âme endolorie s'apaise, s'humilie, se jette en pleurant dans les bras du divin bourreau. Vraiment, cela est très beau, très noble, très douloureux... Par bonheur, le livre ne se termine pas là. L'auteur nous conduit sous l'ombre des forêts natales où, dans l'atmosphère résineuse de ses chers sapins, il semble puiser la force, respirer la santé. Qu'il vive, qu'il chante et qu'il n'oublie jamais les leçons sacrées de la souffrance!



Il est trop tard pour adresser le même souhait à Émile Guiard (1) et à Gaston de La Fuye (2), deux morts d'hier, l'un dont la célébrité commençait, l'autre connu seulement de quelques amis.

Les lecteurs de la *Revue bleue* ont lu ici même avec émotion la charmante étude littéraire et morale que M. René Vallery-Radot a consacrée à son ami; ils la retrouveront en tête du volume que vient d'éditer Ollendorff, avec un portrait de Guiard : une figure, grave et souriante, de jeune magistrat du XVIe siècle.

Tout le monde connaît *la Mouche*, mais il faut lire aussi *Nadine*, gracieux mélange de sensibilité et de malice qui semble avoir été écrit par un La Fontaine vertueux. S'il était encore là, s'il pouvait m'entendre, j'adresserais à Émile Guiard quelques légères critiques. Malgré sa chaleur d'âme, son inspiration manquait un peu d'ampleur et de puissance. En se grossissant pour remplir de grands vaisseaux, sa voix perdait l'harmonieuse et pénétrante séduction de son timbre. Mais il eût été maître dans l'expression des douces tendresses. On dirait un chant de flûte entendu le soir à travers le silence d'un village endormi.

La jeunesse de Gaston de La Fuye n'a été qu'une lutte de six ans contre la mort. Catholique et royaliste, il épanchait dans des vers, parfois un peu naïfs de forme, d'honnêtes illusions et de généreuses colères : l'âge eût éteint les unes et calmé les autres. Le pauvre garçon a du moins le bonheur posthume d'être présenté au public par M. Edmond Rousse. L'académicien que nous aimons tous a profité de la circonstance pour se moquer un peu des poètes, ses confrères. Ceux qui sont visés seront les premiers à savourer ces ingénieuses railleries, qui ne sont pas sans pointe, mais qui sont sans venin.

AUGUSTIN FILON.

(1) *Poésies* d'Émile Guiard, avec une notice par René Vallery-Radot. — Ollendorff.

(2) *Poésies posthumes*, par Gaston de La Fuye, préface par Edmond Rousse. — Lemerre.

ESSAIS ET NOTICES

Jules Tellier.

Un jeune écrivain de talent et de belles promesses, Jules Tellier vient de mourir. Il était connu des lecteurs de cette *Revue*, où il avait publié un curieux article sur les manuscrits de Victor Hugo.

Jules Tellier était mon bon, mon cher et très cher ami. Il est mort à Toulouse, emporté par une fièvre typhoïde, à l'âge de vingt-six ans. Il avait quitté Paris, il y a trois mois, pour faire un voyage en Algérie; j'attendais son très prochain retour avec une impatience, une avidité extrêmes de le revoir, de causer avec lui d'art, de poésie, de tout ce qui faisait le charme profond de son commerce, et au lieu de la lettre attendue, c'est la nouvelle affreuse que j'ai reçue.

J'éprouve comme une honte à pouvoir encore parler de littérature avec un aussi grand chagrin au cœur. Pourtant, je tâcherai de faire comprendre à ceux qui n'ont pas connu Tellier quelle perte c'est là pour notre génération; je tâcherai de les associer à la rancune dont je me sens saisi contre ce caprice de la fatalité qui anéantit de la sorte un pareil trésor de savoir, une telle intelligence, un tel cœur. Quant à notre douleur particulière, à nous qui fûmes ses amis, je ne saurais ni ne voudrais la dire avec des mots. Le plus vif de notre peine — n'est-il pas vrai, Maurice Bouchor, Barrès, Le Goffic, Raymond de la Tailhède, Legouy et vous tous qui l'avez aimé? — ce sera simplement quand son souvenir nous visitera soudain, ce sera quand nous reverrons par les yeux de l'âme sa tête fine et souffrante, ses yeux ardents et sombres profondément enfoncés, tel geste accoutumé, son pas et sa démarche, et quand nous croirons entendre encore cette voix basse et un peu sourde dont il aimait à réciter les vers.

Une chose qui, je suis sûr, a dû étrangement frapper tous ceux qui approchèrent Jules Tellier, c'est qu'il paraît avoir toujours eu, comme un instinct prophétique, un pressentiment de sa fin prématurée. Tellier était obsédé véritablement par l'idée de la mort. Il répétait assez souvent que trois seules choses du monde l'intéressaient : l'amour, les beaux vers et la mort. Il avait en lui quelque chose d'anxieux, de tourmenté qui apparaissait au premier regard. Je me rappelle lui avoir cité un jour une réflexion de Gœthe rapportée par Eckermann : « L'inquiétude est une sorte de sagacité, une sagacité passive. » Et cette idée l'arrêta fort, lui dont toute la vie n'a été qu'une incessante inquiétude, et le plus souvent une inquiétude sans objet. Un autre jour que je lui donnais des louanges pour un de ses poèmes, une invocation à la mort, que je trouve belle d'une sorte d'atroce beauté, Tellier me surprit tout à fait par le ton d'entière conviction avec lequel il m'affirma que le sentiment de ces vers-là lui faisait horreur. Ayant eu des craintes pour la vie d'un être cher, de ce jour-là il jugea impie son poème et il garda presque une épouvante de l'avoir écrit.

Il craignait que le vœu blasphématoire de ses vers, ce vœu qu'excuse le délire de la souffrance qui l'inspira, n'ait, par mystérieuse aventure, quelque efficace vertu d'obsécration, et il craignait obscurément que, même par le repentir et par le regret qui rétracte, cette obsécration ne pût plus être annulée. Cette peur et ce remords ont pour moi quelque chose d'autant plus singulier que Tellier était un esprit libre de toute croyance à l'extra-naturel, un esprit nullement superstitieux.

Voici cette prière à la mort, terrible par l'accent de désespoir, et où il me semble que le grondement de la souffrance humaine accompagne le chant divin de la poésie, s'y mêle et ne le trouble pas :

PRIÈRE

Fantôme qui nous dois dans la tombe enfermer;
Mort dont le nom répugne et dont l'image effraie,
Mais qu'à force de crainte on finit par aimer,
Puisque la vie est vaine et que toi seule es vraie;

O mort qui fais qu'on vit sans but, et qu'on est las,
Et qu'on rejette au loin la coupe non goûtée;
Mort qu'on maudit d'abord et dont on ne veut pas,
Mais qu'on appelle enfin quand on t'a méditée;

O la peur et l'espoir des âmes, bonne mort
Dont le souci nous trouble un temps, et puis nous aide,
Mystérieux écueil où se blottit un port
Et poison merveilleux où se cache un remède;

O très bonne aux vaincus et très bonne aux vainqueurs,
Qui sur leurs fronts à tous baises leur cicatrice!
O des douleurs des corps et de celles des cœurs
La sûre guérisseuse et la consolatrice!

Puisque tant de ferveur pour toi s'élève en lui
Qu'il veut te préférer à tout, même à l'aimée,
Sois clémente à l'enfant qui t'invoque aujourd'hui,
Quoiqu'il t'ait méconnue et qu'il t'ait blasphémée!

Ma haine s'est changée en un amour profond.
Voici croître en mon cœur guéri de ses chimères
L'ennui des voluptés dont on touche le fond
Et le morne dédain des choses éphémères.

Vivre dans l'instant n'est que trembler et souffrir.
Songe à l'horrible attente et fais-toi moins tardive!
Il suffit que tu sois, pour qu'on veuille mourir :
Le temps laissé par toi ne vaut pas qu'on le vive.

Donne-moi le repos et l'oubli, les seuls biens!
Endors-moi dans la paix de ta couche glacée!
— Mais avant le moment où tu cloras les miens,
Ferme les yeux par qui mon âme fut blessée!

Périsse avant moi l'être éphémère et charmant,
Apparence flottant parmi les apparences,
Dont la grâce a troublé mon cœur profondément,
Et par qui j'ai connu de si dures souffrances!

Car, sitôt qu'elle dut disparaître à son tour
De ce monde où tout n'est que mirage et que leurre,
Quand même pour la vie elle n'aurait qu'un jour,
Et quand pour le plaisir elle n'aurait qu'une heure,

Cette heure-là, rien que cette heure, en vérité,
S'il m'advient d'y songer, m'est à ce point cruelle
Que je n'en conçois plus même la vanité,
Et qu'à mon cœur jaloux elle semble éternelle!...

Elle est extraordinaire, cette pièce, et je ne peux plus la lire aujourd'hui sans frissonner.

Ces vers pleins, nerveux, serrés, cette langue d'un si fort tissu me rappellent certains psaumes de Corneille. Quant au sentiment qui anime le poème, il me fait songer à la tristesse dure d'un Sénèque, ou encore à certaines imprécations d'Alfred de Vigny.

Vous voyez quel poète était ce jeune homme de vingt-six ans, à peu près inconnu, et de quelle voix tragique sa muse pouvait parler. Mais lisez maintenant ce sonnet d'une élégance toute grecque dans sa forme achevée:

Au banquet de Platon, après que tour à tour
Coupe en main, loin des yeux du vulgaire profane,
Diotime, Agathon, Socrate, Aristophane
Ont disserté sur la nature de l'amour,

Apparaît entouré, comme un roi de sa cour,
De joueuses de flûte en robe diaphane,
Ivre à demi, sous sa couronne qui se fane,
Alcibiade jeune et beau comme le jour.

Ma vie est un banquet fini qui se prolonge,
Seul, parmi les causeurs assoupis, comme en songe,
J'ouvre et promène encore un regard étonné.

Les fronts sur les coussins ont fait de lourdes chutes.
Verrai-je survenir de roses couronné
Alcibiade avec les joueuses de flûtes?

Tellier fut une victime du rêve; il avait épuisé toute la vie par une espèce de prégustation : je l'ai toujours connu souffrant d'un espoir déçu, d'une attente trompée : de là son incurable mélancolie. Il est de lui, ce beau vers significatif :

Et les âmes étaient tristes comme des âmes.

Tellier a souvent développé, d'une originale façon, une idée qui lui était particulièrement chère, celle-ci : pour que l'amour, le sauvage amour, tant attendu et si vite effarouché et enfui, s'empare de deux êtres, il faut qu'ils aient le sentiment d'êtres mystérieux et très inconnus l'un à l'autre. C'est ce sens-là que Tellier a caché sous une fiction aussi gracieuse qu'étrange, et j'aime infiniment en ce sonnet-ci l'art subtil par lequel la rêverie s'entrelace à la pensée :

LES ONDINS

Ils se saluent avec cérémonie.
HENRI HEINE.

Les Ondins du poète au bal, sitôt qu'ils ont
Senti leur main glacée et croisé sous le lustre
Leurs yeux où flotte une eau fluviale ou lacustre,
Leurs yeux froids qui n'ont rien d'humain, leurs yeux sans fond,

Se connaissant trop bien, se font signe et s'en vont
Cherchant plus loin l'amour dont le destin les frustre,
Lui vers quelque vachère, Elle vers quelque rustre,
Pour danser avec eux et les baiser au front.

Nous aussi qui venons d'Ailleurs et qui ne sommes
L'un ni l'autre pareils en rien aux fils des hommes,
Moi le Génie et toi la Dive, nous aussi

Nous connaissant trop bien pour l'amour ou la haine,
Il eût fallu d'abord nous séparer, ainsi
Que cette ondine et cet ondin dont parle Heine.

En même temps qu'un poète, Tellier était un érudit. Admirablement doué pour comprendre et sentir la perfection antique, bon helléniste, latiniste accompli, il pouvait par son exemple ramener vers les sources sacrées les poètes d'aujourd'hui, qui s'en éloignent de plus en plus et sans esprit de retour. Qui sait? Par son culte et son intelligente vénération des maîtres anciens, Tellier eût peut-être pu rendre à la poésie un service analogue à celui que lui rendit Chénier.

Il eût pu peut-être douer de la Beauté antique la fièvre moderne dont il était travaillé plus qu'aucun. Mais Chénier, âme douce et rêveuse, s'était dirigé vers cette forêt de myrtes et de roses qu'est l'anthologie grecque; il était allé demander leur secret à tous les gracieux échansons de l'ivresse divine, de Théocrite à Méléagre, tandis que Tellier, voluptueux, triste, esprit curieux et chagrin, avait plus pratiqué les Latins, et les Latins de la décadence. Il sentait parfaitement Virgile, quoiqu'il ne l'aimât pas en toute son œuvre. Il goûtait Sénèque, Tacite, Tertullien, Stace, Claudien, et jusqu'à ce Rutilius Numantianus qui perd en lui le dernier peut-être de ses dévots.

Outre ses vers, Jules Tellier laisse encore nombre de fort belles proses : *les Notes de Tristan Noël; les deux Paradis d'Abder-Rhaman; le Maître d'école de Ravenne*, et aussi un assez bizarre et très captivant *Discours à la bien-aimée*, qui commence par ces mots : « *Je suis né, ô bien-aimée, un vendredi treizième jour d'un mois d'hiver, sur les bords d'une mer septentrionale...* » (Tellier était du Havre). — Je remarque, une fois de plus, cette obsession de la mort et ce retour d'une idée superstitieuse. Je ne veux d'ailleurs rien induire de ces remarques où je ne vois qu'une matière à songerie. Mais les kabbalistes ne pourraient manquer de dire que Tellier se sentait évidemment saturnien.

Les morceaux que je viens d'énumérer devaient faire partie d'un recueil intitulé : *la Mort*, tout près de paraître. Ajoutez à cela le volume de critique *Nos Poètes*, inférieur à Tellier, mais qui contient néanmoins des parties très remarquables; quelques chapitres d'une *Histoire de la Poésie lyrique au moyen âge* (inédit); un grand nombre d'articles de journaux, parus au *Parti national*, dont beaucoup sont exquis. La belle conscience littéraire de Jules Tellier ne lui permettait pas de rien négliger, quoi que ce fût qu'il écrivît; et il dépensait des soins extrêmes pour des besognes à peine rémunérées.

Voilà les *Reliquiæ* que nous, ses amis, avons le devoir de rassembler et de publier en hommage à la mémoire de notre cher mort.

Ce m'est un grand honneur que Tellier m'ait désigné avec quelques autres pour remplir cette tâche.

En parlant aujourd'hui de mon pauvre ami, j'ai été de ci et de là, où l'humeur de mon regret me tournait; j'ai suivi la marche errante du souvenir. Mais quand nous aurons rassemblé les épaves de son œuvre, j'aurai une consolation à

m'essayer, avec une application fidèle et d'un cœur pieux, à lui tresser la couronne funèbre qu'il mérite.

Voici qu'en écrivant ces lignes, tout d'un coup me vient à l'esprit le souvenir d'une toile de Zurbaran, que bien des fois, jadis, j'ai contemplée au musée de Marseille. C'est le profil d'un jeune moine espagnol : tête anguleuse, tempes rases, bouche amère; tout ce visage a l'air opprimé par une infinie détresse. Et quelle est cette cendre qu'il porte à ses lèvres, d'un geste lent et désolé de la main?

Cette figure, elle a une ressemblance vague et lointaine avec celle de Tellier, mais elle est bien le symbole de sa destinée; elle est la figure idéale du Poète de cette œuvre inachevée, si sombre souvent.

PAUL GUIGOU.

***

Découverte de deux manuscrits de Maine de Biran.

On sait quelle place importante occupe Maine de Biran dans la philosophie spiritualiste du XIXe siècle. Royer-Collard l'appelait « *notre maître à tous* », Cousin, « *le premier métaphysicien de notre temps* ». Jouffroy et Damiron, Garnier et Saisset, de Rémusat et Caro, MM. Jules Simon et Paul Janet, Franck et B. Saint-Hilaire, Vacherot et Ravaisson, Renouvier et Ernest Naville ont accepté en partie les doctrines de Biran ou l'ont considéré tout au moins comme le rénovateur des études métaphysiques en notre pays. Et M. Taine attaquait en 1857, dans un livre célèbre, Maine de Biran « *l'abstracteur de quintessence, qui avait fourni plus que personne les nuages dont le spiritualisme avait besoin autour de son berceau* ».

On sait également que le seul ouvrage important publié par Biran est un mémoire sur l'Influence de l'habitude, couronné en l'an X par la seconde classe de l'Institut. Si Cousin trouve cet ouvrage bien inférieur à ceux qui ont suivi et d'un caractère différent, M. Naville affirme qu'il contient en germe, mais très distinctement, plusieurs des vues qui conduisirent plus tard Biran à rompre avec l'école de Condillac, M. Taine le tient en haute estime : « Son premier livre, dit-il, est beau et restera. Contenu par Condillac, de Tracy, amateurs de faits et écrivains précis, il a commencé par l'étude des faits et le style précis. Son traité de l'habitude est sensualiste et vrai. Des médecins pourraient le lire, les physiologistes devraient le lire. »

Enfin on savait que la seconde classe de l'Institut avait en l'an IX, sans décerner le prix, distingué un mémoire de Biran, dans lequel on reconnaissait — dit Cousin qui l'avait eu entre les mains — un disciple encore plus zélé de la philosophie d'alors que dans le mémoire couronné en l'an X.

Or M. Naville, qui avait en sa possession une copie, annotée par M. de Biran, d'un mémoire sur l'Habitude, croyait bien qu'il était en présence du premier travail de Biran, mais il ne trouvait plus en 1859, dans les archives de l'Institut, la copie de la main de l'auteur qu'indiquait le catalogue. M. Paul Janet, qui, à plusieurs reprises, avait fait les mêmes recherches, n'avait pas été plus heureux, et on inclinait à penser que Cousin avait oublié de le replacer dans les cartons.

Ayant obtenu communication, grâce à l'obligeance de M. Naville, de bon nombre des manuscrits de Biran, ayant été autorisé par M. Jules Simon à consulter les archives de l'Institut, j'ai cherché en vain ces mémoires. M. B. Saint-Hilaire m'ayant déclaré qu'il n'en avait trouvé aucune trace dans les papiers de Victor Cousin, je les considérais comme à jamais perdus, quand cette semaine, en lisant pour d'autres recherches les mémoires sur l'Influence des signes, j'ai rencontré les deux manuscrits de Biran sur l'influence de l'habitude. La comparaison du plus ancien avec le manuscrit de M. Naville prouve que M. Naville avait eu raison de conjecturer qu'il en possédait une copie exacte. L'examen du second a donné des résultats qui ne manquent pas d'intérêt. En lisant la préface de Biran, on peut, comme M. Naville, croire qu'il a publié *sans changement* le mémoire couronné. Rien n'est moins exact : Biran a fait par endroits des additions, des suppressions, des modifications considérables qui portent non seulement sur la forme, mais surtout sur le fond.

Nous nous proposons de montrer prochainement quelle est la nature, l'étendue, la portée des changements faits pour l'impression au mémoire couronné. Peut-être même essayerons-nous d'éditer le premier mémoire, qui ferait connaître le point de départ d'un penseur qui a passé par les doctrines les plus diverses, qui montrerait quelle prodigieuse influence ont exercée, à un moment donné, les recherches idéologiques et physiologiques de Cabanis et de D. de Tracy.

F. PICAVET.



L'État de Paris en 1789.

L'État de Paris en 1789, études et documents sur l'ancien régime à Paris, vient de paraître dans la *Collection municipale* dont nous avons déjà eu l'occasion de parler à propos des deux volumes de M. Chassin. L'auteur, M. H. Monin, y passe en revue les principales institutions de Paris aux approches de la Révolution : Royauté, Parlement, Châtelet, Lieutenant général de police, Hôtel de Ville, Juridictions spéciales. Nous empruntons au chapitre VIII, *le Parlement juge des écrits et des hommes de lettres* (*1775-1789*), les pages qui suivent, et dont le sujet est à la fois politique et littéraire :

« Le Parlement considère comme une partie essentielle de la grande police qui lui appartient la condamnation des écrits qu'il juge contraires aux lois de l'État, au catholicisme gallican (1), à la moralité publique, enfin et surtout à ses prérogatives et à ses prétentions judiciaires ou légis-

(1) Le clergé essaya de disputer au pouvoir laïque la haute censure des écrits. « Il serait juste et sage, disent les prélats en 1765, que la librairie fût soumise à notre inspection. »



atives (1). Il serait intéressant pour l'histoire des idées de posséder la collection entière de ces arrêts de condamnation : car la justice du Parlement, quelle qu'elle soit pour le fond, n'est jamais une justice sommaire pour la forme (2).

« La procédure débute, toutes chambres assemblées, par un *Récit* ou rapport « d'un de Messieurs » : il faut avoir préalablement averti le premier président afin d'obtenir la réunion plénière. L'ouvrage incriminé est déposé sur le bureau et remis entre les mains des gens du roi. Ceux-ci nomment un rapporteur, dont le nom est généralement mentionné au procès-verbal. Le procureur général formule des conclusions. L'avocat général prononce enfin le réquisitoire dans une nouvelle assemblée plénière, qui, après en avoir délibéré, rend un arrêté immédiatement exécutoire. Si l'auteur, le libraire, l'imprimeur, ou toute autre personne ayant contribué à publier ou à répandre un ouvrage condamné, sont connus, soit par le titre même de cet ouvrage, soit par les résultats d'un enquête, ils sont cités à comparoir et interrogés. Dans le cas de contumace, le Parlement déclare saisis et sequestrés les biens du condamné, jusqu'à ce qu'il se présente pour purger sa contumace. Les pseudonymes ne sont pas toujours épargnés.

« Si le Parlement avait poursuivi indifféremment tous les ouvrages qui, d'une façon ou de l'autre, pouvaient lui paraître dangereux, d'abord il se serait ridiculisé, et ensuite il aurait perdu tout le temps qu'il devait à l'État et aux justiciables. Aussi réserve-t-il la censure qu'il exerce aux imprimés vraiment importants, soit par le mérite intellectuel des auteurs (qu'il se plait souvent à reconnaître), soit par l'activité de la propagande, soit enfin par des motifs qui intéressent directement la législation. Il laisse l'Église fulminer contre les hérésies; il s'associe avec elle pour combattre l'athéisme et la philosophie; il défend contre elle le gallicanisme qu'il ne lui permet pas de confondre avec le jansénisme. Il s'occupe peu des questions spéciales qui ont rapport à la juridiction de la Cour des comptes, de celle des Aides, de celle des Monnaies, du Grand Conseil. Enfin il abandonne à la police la besogne quotidienne et courante, la suppression des ouvrages obscènes, des feuilles volantes, la répression des contraventions ordinaires aux règlements de la librairie, les affichages illicites, les placards séditieux, etc.

« Lors même que Paris n'est pas ou ne paraît pas être le lieu d'impression des ouvrages, il en est l'objectif. Aussi le Parlement ne considère-t-il pas, en cette matière, les limites de son ressort : du moment qu'un écrit est en langue française (ou latine) et qu'il circule en France, il peut être déféré à la Cour. Le moment choisi pour censurer et condamner tel ou tel ouvrage est d'ailleurs fort arbitraire : c'est une affaire de circonstances, d'opportunité. Quelquefois, cette capricieuse justice attend la seconde, la troisième édition ; ou bien, après avoir épargné l'ouvrage anonyme, elle le poursuit dès qu'apparaît la signature de l'auteur. Le jugement de condamnation porte l'ordre d'apporter au greffe de la Cour tous les exemplaires de l'ouvrage ; en attendant, les exemplaires saisis sont lacérés et brûlés au pied du grand escalier du Palais, quelquefois le jour même de l'arrêté, presque toujours le lendemain ou le surlendemain. A la minute de la délibération est ajouté le procès-verbal de l'exécution, signé de celui des greffiers qui y a fait procéder, par l'exécuteur de la haute justice.

« Ces *auto-da-fé* avaient fini par être ridicules, parce que l'opinion publique n'y attachait aucune idée d'infamie ni de flétrissure, et que chacun voulait, pour juger ou condamner un écrit, l'avoir lu. Aussi, en beaucoup de cas, le Parlement se contente, comme le Conseil ou comme la police ordinaire, de *supprimer* un ouvrage, c'est-à-dire d'en proscrire la vente ou la distribution; dès lors l'auteur, même lorsqu'il a signé, n'est point mis en cause.

« De 1775 à 1789, le Parlement a condamné ou supprimé soixante-cinq écrits désignés. Tels sont du moins les résultats numériques auxquels nous ont conduits nos recherches aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale. »

(1) Outre la Congrégation de l'Index, qui siégeait à Rome et qui était représentée à Paris par le nonce, les écrivains et les ouvrages pouvaient encore avoir comme juges les Cours souveraines, le Conseil du roi, le Châtelet, très zélé en cette matière. Les sentences ecclésiastiques n'étaient exécutoires que par la sanction de la justice séculière. Les jugements de police s'attachaient surtout à l'observation des règlements sur la librairie (privilèges, permissions, indications des noms de l'auteur, de l'imprimeur, du lieu et de la date de l'impression)

(2) Voyez le tableau dressé par M. Félix Rocquain, à la fin du tome II de l'*Esprit révolutionnaire avant la Révolution*, et qui comprend aussi quelques condamnations prononcées par le Conseil, le Grand Conseil, le Châtelet (1715-1789).

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Sénat. — Le 21, suite de la discussion de la loi sur les dépenses de l'instruction primaire; un amendement de M. Bardoux à l'article 51 est rejeté; vote des articles 51 à 54. L'ensemble de la loi est adopté par 185 voix contre 78. — Vote de l'urgence pour un projet de loi concernant les travaux d'amélioration des ports militaires.

Le 24, discussion et vote, par 248 voix contre 3, de ce projet de loi qui ouvre au ministre de la marine un crédit de 16 millions pour le port de Cherbourg.

Le 25, prise en considération d'une proposition de M. Lisbonne concernant la procédure à suivre en matière de délits de presse.

Le 27, validation de l'élection de M. Le Guay, sénateur du Puy-de-Dôme. Discussion de la proposition de loi concernant l'amélioration du port du Havre et de la Basse-Seine.

Chambre des députés. — Le 21, question de M. de La Forge au ministre de l'intérieur au sujet d'un nouveau règlement appliqué aux détenus politiques de la prison Sainte-Pélagie. Interpellation de M. Basly à propos de la cessation de l'exploitation des mines du Puy-de-Dôme.

Le 22, une demande d'interpellation de M. Le Hérissé, à propos de la Haute cour, est renvoyée à un mois. Vote du

projet relatif aux retraites proportionnelles des officiers. Suite de la discussion du budget de la guerre.

Le 24, vote du budget de la Chambre et du projet adopté par le Sénat pour compléter l'article 177 du Code pénal en ce qui concerne le trafic des décorations. Fin de la discussion et vote du budget de la guerre. Discussion du budget des travaux publics. M. Le Provost de Launay interpelle le ministre à propos d'une indemnité touchée depuis 1884 par un sénateur. L'ordre du jour pur et simple, demandé par M. Yves Guyot, est repoussé, et la Chambre vote deux ordres du jour motivés de MM. Achard et Le Provost de Launay.

Le 25, une demande d'interpellation de M. Laguerre, sur la violation de l'immunité des députés à Angoulême, provoque des scènes de désordre; M. Lejeune est frappé de la censure avec exclusion temporaire pour avoir prononcé des paroles peu parlementaires. L'interpellation est renvoyée après le budget. Vote des chapitres 1 à 29 du budget des travaux publics.

Le 26, fin du vote du budget des travaux publics, du budget des conventions et des chemins de fer de l'État.

Le 27, interpellation de M. de Lanessan au sujet de la main-d'œuvre pénale en Nouvelle-Calédonie. Discussion du budget des colonies : M. de la Martinière critique l'administration de l'Indo-Chine, ainsi que M. de La Porte; réplique M. Constans qui était mis en cause. Un ordre du jour motivé de M. Millerand est repoussé par 304 voix contre 258.

Angleterre. — La Chambre des lords a adopté les articles du bill tendant à la création d'un ministère de l'agriculture.

Alsace-Lorraine. — M. Lanique, candidat protestataire, a été élu député au Reichstag, en remplacement de M. Antoine, par 8298 suffrages.

Autriche-Hongrie. — L'empereur François-Joseph a reçu les délégations austro-hongroises à l'occasion de l'ouverture de leurs séances; et dans le discours qu'il a prononcé, il a constaté que la situation de l'Europe continuait à être peu rassurante.

Suisse. — Le Conseil national a adopté en bloc et sans discussion l'arrêté du Conseil fédéral relatif à un emprunt de 16 millions, relatif au développement des armements, et le vote du crédit relatif aux fortifications du Saint-Gothard.

Faits divers. — Inauguration de la statue de Le Verrier dans la cour de l'Observatoire. — Réunion du Congrès littéraire international, sous la présidence de MM. Jules Simon, Theuriet, etc., et du Congrès pour la protection des œuvres d'art et des monuments. — Distribution solennelle des récompenses du Salon au palais de l'Industrie, sous la présidence de M. Fallières, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts. — Le tribunal d'Angoulême, à la suite des derniers désordres, a condamné MM. Laguerre et Deroulède à 100 francs d'amende; M. Laisant a été acquitté. — Les funérailles du chevalier Fleuriot de Langle, commandant de *l'Astrolabe,* ont été célébrées à Brest, et ses restes, rapportés en France, ont été inhumés dans l'église Saint-Louis.

Nécrologie. — Mort du général de brigade Lacour; — de M. Victor Chauffour, conseiller d'État; — de M. Maumus, ancien procureur général à Agen; — de M. Belley, patriote et philanthrope strasbourgeois; — du général de brigade Michel; — du général de division en retraite de Négrier; — de M. Auguste Aymart, ancien archiviste départemental; — de M. Alfred Saucède, agent de change honoraire; — de la marquise de Grouchy, veuve du maréchal du premier empire.

Revue bibliographique

HISTOIRE. — BIOGRAPHIE.

M. Camille Rousset vient de terminer, par la publication des IIIe et IVe volumes, son *Histoire de la conquête de l'Algérie* (Plon-Nourrit). Cette seconde partie commence avec la nomination de Bugeaud. Le nouveau général en chef prend vigoureusement l'offensive contre Abd-el-Kader, et, vaillamment secondé par Lamoricière, Bedeau, Changarnier et le duc d'Aumale, il triomphe rapidement et sûrement de son adversaire. Avant lui, certes, nos troupes s'étaient distinguées dans plusieurs rencontres; mais la campagne se poursuivait sans plan conçu d'avance, sans direction pratique, sans suite dans les opérations. En véritable homme de guerre, Bugeaud comprit qu'il fallait rompre avec les vieux errements, renoncer à la tactique européenne en présence d'un ennemi toujours en mouvement et presque insaisissable, qu'il fallait agir avec décision et rapidité. M. Camille Rousset a remis en pleine lumière la figure originale de ce vieux soldat à la fois aussi habile que brave, qui est resté comme le type légendaire par excellence de notre armée d'Afrique, et il a montré en lui le véritable conquérant de l'Algérie française. Ce que son génie avait commencé fut achevé par la persévérance de Randon, qui entreprit la conquête morale du pays. L'ouvrage de M. Camille Rousset restera comme un monument définitif élevé à la gloire de l'armée d'Afrique et comme un modèle de science et d'exposition historiques. Il est accompagné d'un atlas spécial dressé avec grand soin, qui permet de suivre aisément le détail des opérations militaires.

Dans son étude biographique sur le *Marquis de Jouffroy d'Abbans*, M. Alfred Prost s'est proposé d'établir, d'après des documents récemment découverts, que cet illustre Franc-Comtois doit être considéré, quoiqu'on ait prétendu, comme le véritable inventeur de l'application de la vapeur à la navigation. Il a retracé le douloureux martyre de cet homme de génie, dont l'inaltérable amour pour l'étude n'avait d'autre but que de chercher à enrichir sa patrie, et qui poussa le dévouement à la science jusqu'à démolir son propre château pour se procurer les matériaux nécessaires à ses expériences. Comme tous les inventeurs, Claude de Jouffroy mourut ruiné et méconnu. C'est un acte de justice et d'humanité de rappeler le souvenir de ses luttes et de ses travaux, et de montrer qu'il a droit à une place d'honneur parmi nos gloires nationales.

La librairie Hachette publie, dans sa Bibliothèque des *Grands écrivains français*, qui compte déjà plusieurs ouvrages fort goûtés du public, une étude de M. Paul de Rémusat sur *A. Thiers*. Dans ce travail, qui se recommande aussi bien par l'intérêt du sujet que par de rares qualités de composition et de style, l'auteur a réussi à résumer en deux cents pages la vie d'un homme qui comprend, en quelque sorte, toute notre histoire contemporaine. Tout en s'attachant à faire connaître l'écrivain et l'orateur, il n'a pas négligé l'homme politique, et l'a suivi à travers les diverses étapes de sa carrière, en appréciant les événements historiques auxquels il a été mêlé. Il sera prochainement rendu compte ici même, d'une façon très détaillée, de cet ouvrage intéressant et original.

Émile Raunié.

L'administrateur gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (12890)



TABLE DES AUTEURS

Du 1er janvier au 30 juin 1889.

Les titres des ouvrages analysés sont en italiques.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Du 1er janvier au 30 juin 1889.

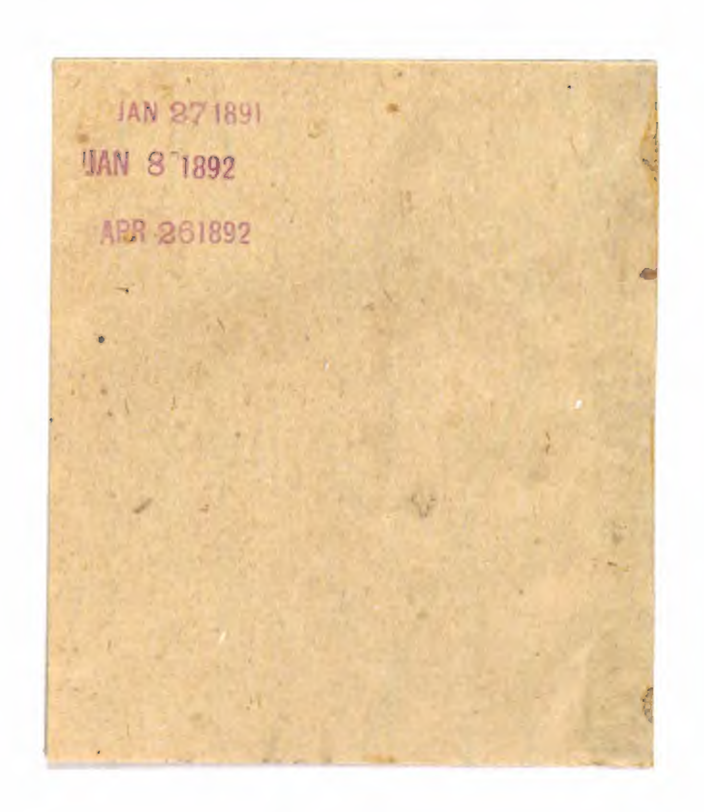
Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (12890)

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.


1892

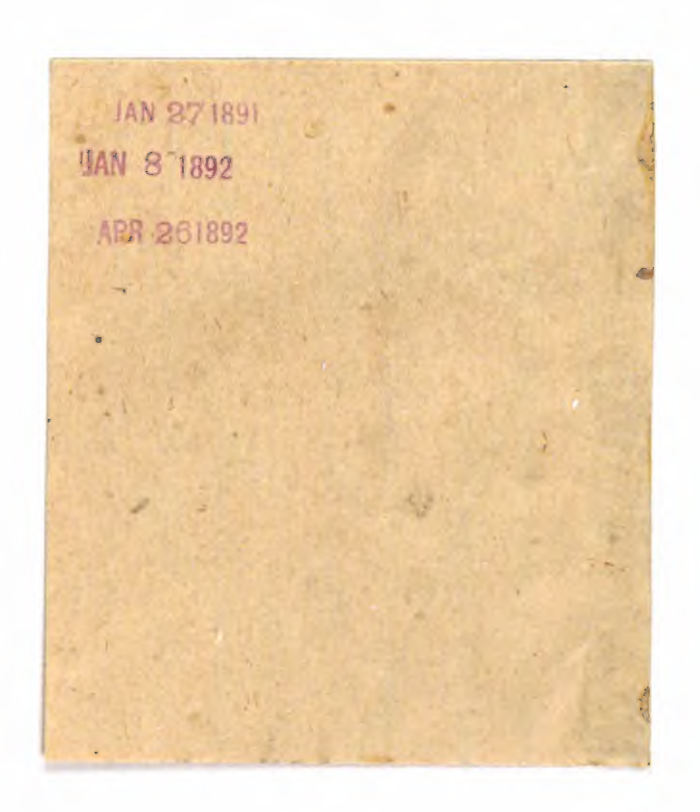





JAN 27 1891
JAN 8 1892
APR 26 1892






JAN 27 1891
JAN 8 1892
APR 26 1892



